

U.A.N.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
CENTRAL DE BIBLIOTECA



SCRIPTURÆ SACRÆ

CURSES COMPLETES



16



DE PSALMIS

ET DE PROVERBIIS



BS548

M5

v. 16

007717

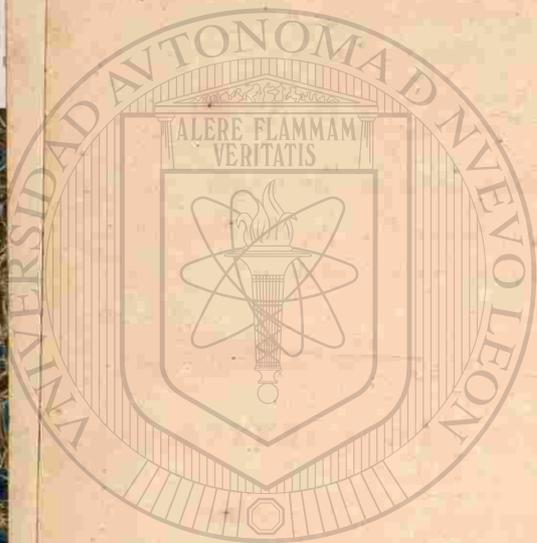


EX LIBRIS  
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ  
Episcopi Licensis



1080014722

2221  
J.P.M.



# SCRIPTURÆ SACRÆ

## CURSUS COMPLETUS,

EX COMMENTARIIS OMNIUM PERFECTISSIMIS UBIQUE HABITIS, ET A MAGNA

PARTE EPISCOPORUM NECNON THEOLOGORUM

EUROPÆ CATHOLICÆ,

UNIVERSIM AD HOC INTERROGATORUM, DESIGNATIS,

UNICÈ CONFLATUS,

*Plurimis annotantibus presbyteris  
ad docendos levitas pascendosve populos altè positis.*

ANNOTAVIT VERO SIMUL ET EDIDIT

J. P. M<sup>o</sup>.

EDITIO NOVISSIMA.

### TOMUS DECIMUS-SEXTUS.

*In Psalmos et in Proverbia Commentarium.*

*Variae Annotationes.*

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEÓN  
Biblioteca Universitaria y Capilla

PARISIIS,

APUD EDITORES,

IN VIA GABRIËLIS DICTA:

RUE D'AMBOISE, BARRIÈRE D'ENFER.



Capilla Alfonsina  
Biblioteca Universitaria

1841.

44462

ELENCHUS  
AUCTORUM ET OPERUM

QUI IN HOCCE VOLUMINE CONTINENTUR.

GENEVRARDUS.

Commentarium in Psalmos (à psal. CV ad finem).

BERTHIER.

Notes et réflexions sur les Psaumes.

BAYNUS.

Commentarium in Proverbia.

S. HIERONYMUS. — S. EUDORUS PELUSIOTA. — CORNELIUS A LAPIDE.  
ROSENMULLER. — CALMET. — BOSSUET. — HOUJIGANT. — SACY. — BIBLE DE VENCE.  
GROTHUS. — MENOCHIUS. — MÜSIUS. — GEJERUS. — MUNSTERUS. — MALDONAT.  
CLARIUS. — MOLANUS. — CARTWIRGTHUS. — MERCERUS. — ESTIUS.  
LYRANUS. — TIRINUS. — CASTALIO. — JANSENIUS. — BELLARMINUS. — FLAMINIUS.  
AINSWORTHUS. — CODERCUS. — MALVENDA. — PISCATOR. — CAJETANUS.

BELLANGER, etc.

Prefationes, Instructiones et Annotationes.

INDEX RERUM.



FONDO METEORIO  
VALVERDE Y TELLEZ

Crudebat Migne,

in civitate d'Amoyssi, hors la barrière d'Enfer.

SEQUITUR IN PSALMOS  
COMMENTARIUM.

1. Halleluia, Halleluia. CV.

Hebr. cvi.

PSAUME CV.

2. Confitemini Domino, quoniam bonus; quoniam in seculum misericordia ejus.

3. Quis loquetur potentias Domini auditas faciet omnes laudes ejus?

4. Beati qui custodiunt iudicium, et faciunt justitiam in omni tempore.

5. Memento nostri, Domine, in benedictio populi tui; visita nos in salutari tuo:

6. Ad videndum in bonitate electorum tuorum, ad laudandum in laetitia misericordiae tuae, ut laudemus eam hereditate tua.

7. Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus.

8. Patres nostri in Aegypto non intellexerunt mirabilia tua; non fuerunt memores multitudinis misericordiae tuae.

9. Et irritaverunt ascendentes in mare, mare Rubrum.

10. Et salvavit eos propter nomen suum, ut notam faceret potentiam suam.

11. Et increpuit mare Rubrum, et exsiccatum est, et deduxit eos in abyssis sicut in deserto.

12. Et salvavit eos de manu odientium, et redemit eos de manu inimici.

13. Et operuit aqua tribulantes eos; unus ex eis non remansit.

14. Et crederunt verbis ejus, et laudaverunt laudem ejus.

15. Cito fecerunt, oblitae sunt operum ejus, et non sustinuerunt consilium ejus.

16. Et concupierunt concupiscentiam in deserto; et tentaverunt Deum in iniquo.

17. Et dedit eis petitionem ipsorum, et misit saturationem in animos eorum.

18. Et irritaverunt Mosem in castris, Aaron sanctum Domini.

19. Aperta est terra, et deglutivit Dathan, et operuit super congregationem Abiron.

20. Et exarsit ignis in synagoga eorum; flamma combussit peccatores.

21. Et fecerunt vitulum in Horeb, et adoraverunt sculptile.

22. Et mutaverunt gloriam suam, in similitudinem vituli comedentis fenum.

23. Obliti sunt Deum qui salvavit eos, qui fecit

1. Célébrez le Seigneur (ou rendez grâces au Seigneur), parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.

2. Qui pourra raconter les merveilles de sa puissance? qui pourra faire entendre toutes les louanges qu'il mérite?

3. Heureux ceux qui se conduisent en tout avec jugement, et qui pratiquent la justice en tout temps.

4. Souvenez-vous de nous, Seigneur; selon les sentiments de bienveillance que vous avez eus pour votre peuple; visitez-nous pour nous sauver:

5. Afin que nous voyions les biens dont vous comblez vos élus, afin que nous goûtions la joie qui fait le bonheur de votre peuple, afin que nous chantions vos louanges avec votre héritage.

6. Nous avons péché avec nos pères, nous avons fait l'injustice, nous avons commis l'iniquité.

7. Nos pères, dans l'Egypte, n'ont pas compris vos merveilles; ils ne se sont point souvenus de vos miséricordes sans nombre.

8. Ils vous ont irrité dans leur route vers la mer, vers la Mer-Rouge.

9. Cependant il les délivra à cause de son nom, et pour faire connaître sa puissance.

10. Il commanda au maître de la Mer-Rouge, et elle fut desséchée; et il conduisit son peuple à travers ces abîmes comme si c'avait été un désert.

11. Il les délivra ainsi de la main de ceux qui les haïssaient, il les arracha au pouvoir de leurs ennemis.

12. La mer submergea leurs persécuteurs, et il n'en resta pas un seul.

13. Alors ils crurent à sa parole, et ils chantèrent en son honneur un cantique de louanges.

14. Cela ne dura pas: ils oublièrent ses prodiges, et ils n'attendirent point l'effet des desseins.

15. Ils concupirent dans le désert des désirs effrénés, et ils tentèrent Dieu dans ces lieux arides.

16. Il leur accorda leur demande, il leur envoya ce qui pouvait satisfaire leur envie.

17. Dans leur camp, ils se révoltèrent contre Moïse et contre Aaron, qui était consacré au Seigneur.

18. La terre s'ouvrit, et engloutit Dathan, puis elle se referma sur ceux de la faction d'Abiron.

19. Plus qu'une fois, le feu s'alluma contre la troupe de leur patrie, et la flamme consuma ces impies.

20. Ils firent un veau d'or près du mont Horeb, et ils adorèrent un ouvrage de sculpture (ou de fonte).

21. Ils changèrent par là le Dieu qui faisait leur gloire, dans la figure d'un animal qui se nourrit d'herbe.

22. Ils oublièrent ainsi le Dieu qui les avait sauvés, qui avait fait de grandes choses en Egypte, des choses

ELENCHUS  
AUCTORUM ET OPERUM

QUI IN HOCCE VOLUMINE CONTINENTUR.

GENEVRARDUS.

Commentarium in Psalmos (à psal. CV ad finem).

BERTHIER.

Notes et réflexions sur les Psaumes.

BAYNUS.

Commentarium in Proverbia.

S. HIERONYMUS. — S. EUDORUS PELUSIOTA. — CORNELIUS A LAPIDE.  
ROSENMULLER. — CALMET. — BOSSUET. — HOUJIGANT. — SACY. — BIBLE DE VENCE.  
GROTHUS. — MENOCHIUS. — MÜSIUS. — GEJERUS. — MUNSTERUS. — MALDONAT.  
CLARIUS. — MOLANUS. — CARTWIRGTHUS. — MERCERUS. — ESTIUS.  
LYRANUS. — TIRINUS. — CASTALIO. — JANSENIUS. — BELLARMINUS. — FLAMINIUS.  
AINSWORTHUS. — CODERCUS. — MALVENDA. — PISCATOR. — CAJETANUS.

BELLANGER, etc.

Prefationes, Instructiones et Annotationes.

INDEX RERUM.



FONDO METEORIO  
VALVERDE Y TELLEZ

Crudebat Migne,

in civitate d'Amoyssi, hors la barrière d'Enfer.

SEQUITUR IN PSALMOS  
COMMENTARIUM.

1. Halleluia, Halleluia. CV.

Hebr. cvi.

PSAUME CV.

2. Confitemini Domino, quoniam bonus; quoniam in seculum misericordia ejus.

3. Quis loquetur potentias Domini auditas faciet omnes laudes ejus?

4. Beati qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore.

5. Memento nostri, Domine, in benedictio populi tui; visita nos in salutari tuo:

6. Ad videndum in bonitate electorum tuorum, ad letandum in latitudine misericordie tue, ut laudemus eam hereditate tua.

7. Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus.

8. Patres nostri in Ægypto non intellexerunt mirabilia tua; non fuerunt memores multitudinis misericordie tue.

9. Et irritaverunt ascendentes in mare, mare Rubrum.

10. Et salvavit eos propter nomen suum, ut notam faceret potentiam suam.

11. Et increpuit mare Rubrum, et excessitum est, et deduxit eos in abyssis sicut in deserto.

12. Et salvavit eos de manu odientium, et redemit eos de manu inimici.

13. Et operuit aqua tribulantes eos; unus ex eis non remansit.

14. Et crederunt verbis ejus, et laudaverunt laudem ejus.

15. Cito fecerunt, oblitus sunt operum ejus, et non sustinuerunt consilium ejus.

16. Et concupierunt concupiscentiam in deserto; et tentaverunt Deum in iniquo.

17. Et dedit eis petitionem ipsorum, et misit saturationem in animos eorum.

18. Et irritaverunt Mosem in castris, Aaron sanctum Domini.

19. Aperta est terra, et deglutivit Dathan, et operuit super congregationem Abiron.

20. Et exarsit ignis in synagoga eorum; flamma combussit peccatores.

21. Et fecerunt vitulum in Horeb, et adoraverunt sculptile.

22. Et mutaverunt gloriam suam, in similitudinem vituli comedentis fenum.

23. Oblitus sunt Deum qui salvavit eos, qui fecit

1. Célébrez le Seigneur (ou rendez grâces au Seigneur), parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.

2. Qui pourra raconter les merveilles de sa puissance? qui pourra faire entendre toutes les louanges qu'il mérite?

3. Heureux ceux qui se conduisent en tout avec jugement, et qui pratiquent la justice en tout temps.

4. Souvenez-vous de nous, Seigneur; selon les sentiments de bienveillance que vous avez eus pour votre peuple; visitez-nous pour nous sauver:

5. Afin que nous voyions les biens dont vous comblez vos élus, afin que nous goûtions la joie qui fait le bonheur de votre peuple, afin que nous chantions vos louanges avec votre héritage.

6. Nous avons péché avec nos pères, nous avons fait l'injustice, nous avons commis l'iniquité.

7. Nos pères, dans l'Égypte, n'ont pas compris vos merveilles; ils ne se sont point souvenus de vos miséricordes sans nombre.

8. Ils vous ont irrité dans leur route vers la mer, vers la Mer-Rouge.

9. Cependant il les délivra à cause de son nom, et pour faire connaître sa puissance.

10. Il commanda au maître de la Mer-Rouge, et elle fut desséchée; et il conduisit son peuple à travers ces abîmes comme si c'avait été un désert.

11. Il les délivra ainsi de la main de ceux qui les haïssaient, il les arracha au pouvoir de leurs ennemis.

12. La mer submergea leurs persécuteurs, et il n'en resta pas un seul.

13. Alors ils crurent à sa parole, et ils chantèrent en son honneur un cantique de louanges.

14. Cela ne dura pas: ils oublièrent ses prodiges, et ils n'attendirent point l'effet des desseins.

15. Ils concupirent dans le désert des désirs effrénés, et ils tentèrent Dieu dans ces lieux arides.

16. Il leur accorda leur demande, il leur envoya ce qui pouvait satisfaire leur envie.

17. Dans leur camp, ils se révoltèrent contre Moïse et contre Aaron, qui était consacré au Seigneur.

18. La terre s'ouvrit, et engloutit Dathan, puis elle se ferma sur ceux de la faction d'Abiron.

19. Plus qu'une fois, le feu s'alluma contre la troupe de leur patrie, et la flamme consuma ces impies.

20. Ils firent un veau d'or près du mont Horeb, et ils adorèrent un ouvrage de sculpture (ou de fonte).

21. Ils changèrent par là le Dieu qui faisait leur gloire, dans la figure d'un animal qui se nourrit d'herbe.

22. Ils oublièrent ainsi le Dieu qui les avait sauvés, qui avait fait de grandes choses en Égypte, des choses

magnalia in Ægypto, mirabilia in terrâ Cham, terribilia in mari Rubro.

24. Et dixit, ut disperderet eos, si non Moyses, electus ejus, stetit in confectione, in conspectu ejus.

25. Ut averteret iram ejus, ne disperderet eos, et pro nihilo haberent terram desiderabilem.

26. Non crederent verbo ejus, et murmurarent in tabernaculis suis, non exaudierunt vocem Domini.

27. Et elevavit manum suam super eos, ut prosterneret eos in deserto.

28. Et ut deliceret semen eorum in nationibus, et disperderet eos in regionibus.

29. Et iurati sunt Belphegor, et comederunt sacrificia mortuorum.

30. Et irritaverunt eum in adventionibus suis, et multiplicata est in eis ruina.

31. Et stetit Phinees, et placavit, et cessavit quasiatio.

32. Et reputatum est ei in justitiam, in generatione et generationem, usque in sempiternum.

33. Et irritaverunt eum ad aquas Contradictionis; et vexatus est Moyses propter eos, quia exacerbarunt spiritum ejus.

34. Et distinxit in labris suis; non disperderunt gentes quas dixit Dominus illis.

35. Et commixti sunt inter gentes, et dilecerunt opera eorum, et servierunt sculptilibus eorum, et factum est illis in scandalum.

36. Et immolaverunt filios suos: et filias suas demoniis.

37. Et effuderunt sanguinem innocentem, sanguinem filiorum suorum et filiarum suarum, quas sacrificaverunt sculptilibus Chanaan.

38. Et infecta est terra in sanguinibus, et contaminata est in operibus eorum, et fornicati sunt in adventionibus suis.

39. Et iratus est furor Domini in populum suum, et abominatus est hereditatem suam.

40. Et tradidit eos in manus gentium, et dominati sunt eorum, qui oderunt eos.

41. Et tribulaverunt eos inimici eorum, et humiliati sunt sub manibus eorum, sæpe liberavit eos.

42. Ipsi autem exacerbarunt eum in consilio suo, et humiliati sunt in iniquitatibus suis.

43. Et vidit eum tribularentur, et audivit orationem eorum.

44. Et memor fuit testamenti sui, et penitit eum secundam multitudinem misericordiam suam.

45. Et dedit eos in misericordiam, in conspectu omnium qui ceperunt eos.

46. Salvos nos fac, Domine Deus noster, et congrega nos de nationibus;

47. Ut conquiretur nomini sancto tuo, et glorietur in laude tua.

48. Benedictus Dominus Deus Israel a sæculo et usque in seculum, et dicit omnis populus: Fiat, fiat.

merveilleuses dans la terre de Cham, des choses terribles dans la Mer-Rouge.

25. Il déclara pour lors qu'il allait les détruire; mais Moïse, son serviteur, se tint en sa présence, pour rompre l'effort de sa colère;

24. Pour empêcher que le courroux de l'Éternel ne les exterminât: cependant ces rebelles n'eurent que du mépris pour la terre si digne de leurs desirs.

25. Ils n'ajoutèrent point foi à ses paroles, ils murmurerent dans leurs tentes; et ils n'écouterent point la voix du Seigneur.

26. Il leva sa main sur eux, pour les faire périr dans le désert;

27. Pour soumettre leur race au pouvoir des nations, et pour les dissiper en divers pays.

28. Ils se consacrerent au culte de Belphegor, et ils mangèrent des victimes immolées à des (dixes) morts.

29. Ils irritèrent (ainsi le Seigneur) par leurs œuvres impies, et ils attirèrent sur eux un fléau qui en fit périr un grand nombre.

30. Phineès jura, apaisa le Seigneur, et le fléau cessa.

31. Et cette action lui fut imputée à justice, de génération en génération à perpétuité.

32. Il aggrava encore (le Seigneur) aux eaux de contradiction, et ils furent cause que Moïse fut puni; ils avaient rempli son cœur d'amertume;

33. Et il témoigna de la déiance dans ses paroles: ensuite ils ne détruisirent point les nations que le Seigneur avait dit de détruire.

34. Ils se mêlèrent parmi les nations, ils apprirent d'elles leurs manières pratiques, ils adorèrent leurs idoles; et ce fut la cause de leurs chutes (ou de leurs malheurs).

35. Ils immolèrent leurs fils et leurs filles aux démons.

36. Ils répandirent le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, qu'ils sacrifièrent aux idoles de Chanaan.

37. La terre fut teinte de ce sang, elle fut souillée de ces œuvres (abominables); ils se prostituèrent en se livrant à ce culte (impie).

38. Dieu fut enflammé de colère contre son peuple, et il eut en abomination son héritage.

39. Il les livra entre les mains des nations, et ceux qui les baissaient devinrent leurs maîtres.

40. Leurs ennemis les persécutèrent, et ils furent humiliés sous leur puissance: Dieu les délivra à plusieurs reprises.

41. Mais ils irritèrent toujours par leurs mauvaises pratiques, et ils tombèrent dans un grand abaissement à cause de leurs iniquités.

42. Le Seigneur jeta ses regards sur eux lorsqu'ils étaient dans la tribulation, et il couvra leurs prières.

43. Il se ressouvint de son alliance, et il se repentit selon la grandeur de sa miséricorde.

44. Il les combla de ses miséricordes, à la vue de tous ceux qui les avaient réduits en servitude.

45. Sauvez-nous, ô Seigneur notre Dieu, et rassemblez-nous d'entre les nations:

46. Afin que nous célébrions votre saint nom, et que nous nous glorifions des louanges que nous vous donnerons.

47. Bénédict soit le Seigneur Dieu d'Israël dans les siècles: et tout le peuple dira (ou que tout le peuple dise): Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

VERS. 1. — HALLELUIA (1). Eadem hic ratio tituli ac superiore Psalmo, nisi quod halleluia duplicetur, quod in eo præter simplicem laudationem Dei et beneficiorum ejus commemorationem, illa etiam commendatur, atque ita veluti geminetur laus. In fons, prius claudit superiore Psalmo, posterius hunc inscribit, de quo ultimo versu superioris.

VERS. 2. — CONFITEMINI DOMINO, etc. (2). Tres

(1) Duplex halleluia in fronte hujus Psalmi apud quosdam codices legitur: communis tamen lex est, inquit hoc loco S. Hieronymus, cum duplex halleluia in fronte Psalmi alicujus legitur, alterum ad superiorum, alterum ad presentium initium pertinere; idcirco in hoc Psalmo animadvertitur. Si idem Rabbinus merenter, hic Psalms et superior quotidie coram archa Domini canebatur in monte Sion, per eos septem ac triginta annos, quibus ibi fuit: à solemnibus scilicet per Davidem translatione usque ad templi Salomonici dedicationem.

Nos cum S. Augustino, Eusebio ac Theodoro et edimus confirmationem esse Psalms 101. Primus duosque postremi Psalms hujus 105 versiculi in eodem Paralipomenon carmine legitur, ubi prima Psalms superioris pars recitatur. Recensitis Psalms 104. Dei beneficiis vates populi scelerata, provocataque sedebus supplicia hic enumerat.

Eruditi plures interpretes de captivitate Babylonicæ explicant. Versiculi 4, 5 et 47. hinc sententia plurimum favent; ut nihilominus reversis mox Babylone locis aditis convenit, Dominum rogantibus, ut ceteros fratres revocet adhuc vagantes, fatentemque scelerum suorum causam in eâ mala sese impulsos esse, quibus alliciti sunt, exilium presentium et captivitatem. Mystico interpretatur S. Hieronymus, veluti paranesim ad peccatores, ut ad Deum convertantur, et eorum oblationem, qui suam ipsorum salutem ac presentem medicinam negligunt. (Calmet.)

Celebrat et hic Psalms beneficia Dei, exhibita patribus populi Judæi in solitudine deserti et initis ingulstantis terre: Chanaanice, imprimis autem misericordiam ejus ingentem, quæ ignoravit benignissimè peccatis gravissimis ipsorum. Refert autem imprimis quæ omisit Ps. 78 et 105. Posterior carminis pars (inde à v. 41) post reditum ex Babylonicæ exilio compositum, aut certe in eam, quæ nunc comparat, formam redactum Psalms arguit (2). Atque initium etiam carminis exulibus inibis convenit, ut lectius. Quare, ut Psalms aliquot præcedentes, ita hic quoque templi scemni consecrationi destinatus fuerit. Videtur autem hi Psalms aliquot interiorum templi secundi in dies certos distincti, aut tempora etiam diei certe quibus singulis accinerentur aliqua; quod et Davidem initiis tabernaculi Zionis de suis Psalms lectis apparat. (Rosenmüller.)

(2) Hanc formulam frequenter usurpabant Hebræi, eaque veluti intercalari carmine in solemnibus pompis

(a) Absoluto demum Babylonicæ exilio scriptum esse hunc Psalms censet etiam Schnurrerus, in Dissertat. p. 484, not. c. Noque hinc, inquit, sententia obstat illud, quod I Chron. 16, 34, 36, verba; quæ Ps. 106 exhibet versu primo et duobus extremis, dicuntur adhibita (uisse) in sacris publicis, Davidis curâ insaturatis ordinatissime. Neutiquam enim certâ ratione hinc elicitur, Psalms, cui eadem verba insunt, universum vel ab ipso Davide profectum esse, vel certe ejus ætate in sacris adhibuit. Equidem putaverim potius, formulam I Chron. 16, 34, sequi commemoratas, postquam in sacris adhiberi cepissent, abhinc ita usu receptas, et apud populum frequentatas fuisse, ut inferioris ætatis vati eodem facilitate potuerit occurrere, atque ab hoc in suo carmine usurpari. (Rosenmüller.)

primos versus in sua personâ refert. Jam quinto inducit captivos loquentes de suo exilio, et sua peccata confitentes. Ab hoc versu etiam incipiunt Psalms, sequentes 117 et 155.

VERS. 3. — QUIS LOQUITUR POTENTIA, admiranda et fortia ejus facta, quibus populum suum liberavit et munivit, quis eloquitur et explicabit? q. d. Nullus. Nam huic interrogationi vis negandi inest. Auditis faciet, (quis) audire faciet, quis fando exprimit omnes ejus laudes, quis laudabilia ejus opera enarrabit? Nullus sanè id possit præ innumeralitate.

VERS. 4. — BEATI QUI CUSTODIUNT JUDICIUM. Cùm tanta sit Dei potentia, beati qui justè vivunt, et secundum virtutem, qui justitiam et virtutem student. Facere judicium et justitiam est justas Dei leges observare.

VERS. 5. — MEMENTO NOSTRI, DOMINE. Incipiunt captivi precari pro suo exilio, et peccata confiteri, ut liquet, vers. 7 et 8. Ex quo Septuag. pronominam me, me, vertentur nostri, nos. IN BENEPLACITO POPULI TUI, erga tuum populum, activè, id est, pro tuâ erga tuos bonâ voluntate et favore, secundum tuam in populum tuum benevolentiam: sicuti soles te præbere benevolentiam populo tuo electo, beneplacito, et favore quo prosequeris populum tuum, memor esto nostri. Meminit enim Deus aliquorum, sed in malum, sive maleplacitum, ut eos scilicet puniat, vexet, exerceat multis calamitatibus. IN SALTARI TRO, per tuum Salvatorem Christum; Christi adventum peti Euthymius putat. Vel tuâ salute, id est, quam tuis afferre soles (nam idem dicit utroque hemistichio) rēta nos, ejus nos patet edicere, et Latine, præpositio in redundet, et sit ablativus modi. Sic in membro superiore: Memento nobis beneplaciti tui antiqui erga tuos, participes nos effice benevolentiam quâ populum tuum jam olim es amplexus. Quo pacto? beneplacito tuo, benevolentissimè. Simpliciter ut in pro com in utroque membro. Visita nos cum salute tuâ, salutari visitatione adesto, assiste nobis. Visitat enim aliquos, sed in ipsorum perniciem, vel castigationem, Levit. 26, v. 16.

et gratiarum actionibus utebantur. S. Chrysostomus, S. Hieronymus, Eusebius et S. Augustinus verbum confitemini de criminum exomologis explicant, ob ea que sequuntur: Quoniam in seculum misericordia ejus et v. 6: Peccatum cum patribus nostris, iniquitatem fecimus, etc. Scelera vestra coram illo fatemini, emendate enim et misericordiam plenam est; antiqua beneficia et misericordia quæ patres vestros prosecutus est, amicos vobis addant, suadentque illum adire, vestraque illi crimina supplicii animo confiteri, dum licet; elapsa enim hæc vita, misericordiam tempus desinet. Hæc est misericordia, ceteram supra justitia est. Quamvis estis in seculo, confitemini, inquit S. Hieronymus.

Alii tamen longè probabilis explicat de laudum confessione. Afflicta captivæ gens, Deum celebrat; plenus enim misericordia est; fiducia excitate, expensis beneficiis, quibus parentes vestros prosecutus est; quoties ad Deum congerant, exaudiat Deus, ipsoque calamitatibus malique liberavit. (Calmet.)



veniant contraria nomina. Sic alium, profundum dicimus. Sic obesum grammatice tam pro macro quam pro pingui usurpant. Sic jurisconsulti credidum pro debito, lib. *Cum in corpus ff. de acquir. rer. dominio*; venditionem pro emptione, lib. *De venditione*, cap. de pae., lib. *Veteres*, ff. de act. emp. Misi ergo reptilem in zorbun in animas ipsorum, id est, ipsorum perniciem, vel ad ipsos, ex quo emaciati sunt, contra quam ipsi sperarent; vel, misit eis maclem, qua eis accidit à reptilem et saturationis morbo, Num. 11, v. 20. In appetitu et desideria eorum (metonymice, anima pro desiderio) cibi plenitudinem inmisit, ut jam ad conspectum carum pleni eis essent, ac eas appetere desinere, quorum cupiditate penè ante erant perdit, sicque cibi fastidium tabesceret. Hinc R. Abraham, R. David, et omnes fere Hebraei interpretantur *razon meth hammetawen* mortem tant potius mortalitatem, inem) sive pestem appetentium, quam (addit Kimhi appellavit *razon*, sive *maclem*, quoniam existimabant se carnis expletione magis, quam appetentem, eam pinguedine) cum illis contrarium contigerit, ut à similitudine reptilem et ingurgitatione maclem, phibitici et heretici etaserit. Videtur ergo hic morbus esse celsi, et Latinorum lites, et Græcorum *phos*, quam, quoniam in sepulchris hie Cœnesapientia à reptilem et ingurgitatione contingebat, non ex inaniitione, *phos* vis diverunt, id est, reptilem emaciante, attenuante, tabescentem, quod carnes justo Dei iudicio non possent satis digerere. Aliis est noma et fastidium. Quicquam fuerit ille morbus, tam nactus pro sagina, mors pro viâ consecuta est, Num. 11, v. 20. Ubi per quamdam metathesim *zara* appellatur, q. d.: *Aliquatio*, quam vocem *baal-bathrim* interpretatur *hali mephaim* agritudinem viscerum, postea autem, v. 52, *macha rubba* plaga magna, quam Aben Ezra, postem, Chaldaus, eodem.

VERB. 18. — *IMITAVERT* MOSES IN CASTRIS, concitando schisma periculosum, et seditionem in ipsum et Dei sacerdotem, Num. 16, v. 2. 5. SANCTUM DOMINI, consecratum in sacerdotium sacro oleo. Tertium est scelus.

VERB. 19. — *ET OPERIT* SUPER CONGREGATIONEM ANIMOS, patulata terra hausit liberos istorum, domesticos, socios conspirationis et seditionis, cum tabernaculis et iumentis universaque substantiâ, ibid. v. 31, 52. Non meminit Corè, quoniam ejus schisma nisi istorum principum flubentiarum potentia presidiisque frenatum, statim fuisset extinctum. Quare supplicium Corè fuit mitius, dum filios ipsius non involvit.

VERB. 20. — *INSTRAGODA* HORUM, in congregatione eorum; vel in congregationem et cœtum. Nam multos habebant seditionis socios. Unde ignis à Domino egressus consumpsit 250 viros, mortuque sunt 14,700 seditionis, Num. 16, v. 35, et 49.

VERB. 21. — *ET PECCAVIT* VITULUM (1), fustilem,

(1) Id est, vitulum aureum ad similitudinem idoli Egyptiaci heri curavimus ab Aarone, qui metu compulsum obtulerat vitulum populi. Fecerunt autem illud idolum in Horeb, id est, in regione adja-

Exod. 52, vers. 45, qualem colebant Ægyptii, Apim erente monti qui vocatur Horeb, et idem est cum monte Sinai, ut Theodoretus docet, et notum est ex Deuter. c. 4, vers. 15, et Exod. c. 19, v. 20.

ET ADORAVERT VITULUM, vitulum videlicet aureum: quamvis enim vitulum ille opes potius confabroris quam sculptoris facies fuerit, ut habetur in textu Hebraico, tamen sculptile dictum est significacione generali, ut comprehendit omnes imagines solidas, sive ligneas et marmoreas, que proprie sculptantur, sive aureas et argenteas, que proprie confabrorum. Meminit autem David montem Horeb, et sculptilis, cum notat idololatram populi, quia in monte Horeb non multo ante Deus appereus initio divina legis dixerat: *Non facies tibi sculptile, non adorabis ea, neque coles*. Itaque multum auget crimen Hebraeorum, quod in ipso loco fecerint, et adoraverint sculptile, sive confabrorum, ubi hoc ipsum præcisè vetitum fuerat.

ET MUTAVERT GLORIAM SEAM IN SIMILITUDINEM VITULI COMEDENTIS FENEM. Exaggerat propheta stultitiam Hebraeorum, quod substituerint idolum in formâ vituli Deo vero, commutaverint gloriam suam, id est, Deum verum, qui erat gloria ipsorum, in imaginem animantis bruti: nec dicit, Deum in vitulum, sed, quod vitulus est, in imaginem vituli, id est, rem pretiosissimam in rem vilissimam.

QUI SITUS DEUM, QUI SALVAVIT EOS, QUI FECIT MAGNALIA IN EGYPITO, MIRABILIA IN TERRA CHAN, TERRIBILIA IN MARI RUBRO. Hoc etiam pertinet ad augendam stultitiam Hebraeorum, qui oblitii sunt Dei, qui eos salvaverat de captivitate Pharaonis, ut colerent Deum, qui neque se, neque alios salvare poterat: nam Moyses contrivit vitulum aureum, et redegit in pulverem, *quod vitulo non se defendente, ac ne scilicet quidem, item oblitii sunt Hebrei Dei ammirationis, qui fecit magnalia in Egypto, id est, miracula signa, et prodigia in totâ terra Ægypti, que etiam dicitur terra Chan, et terribilia in mari Rubro, sicans mare illud, ut transirent filii Israel, et iterum aquis replet, ut suffocarentur Ægyptii, et colerent Deum inmem et imbellem, simulacrum videlicet mutum et inutile. Ille notanda est temeritas Calvini hæresarche, qui scripsit Hebræos in vitulo aureo coluisse Deum verum, cum David aperit dicit: *Obliti sunt Deum, qui salvavit eos*. Et paulo ante: *Mutaverunt gloriam suam in similitudinem vituli comedentis fenem*. Vide que scripsimus in libro de Reliquis et Imaginibus, cap. 15.*

ET DIXIT, ET DISPERDERET EOS, SI NON MOSES ELECTUS FUISSET IN CONTRACTIONE, IN CONSPECTU EIUS, id est, tunc Deus dixit ac pronuntiavit voluntatem suam esse, ut disperderet populum Hebraeorum, et fessisset, nisi Moyses electus famulus ejus, intercessione sua obtinisset, ET ATEREBET IRAM EIUS, NE DISPERDERET EOS. Illud, in contractione, in Hebræo est *bupprets*, quod significat in divisione, sive in disruptione. Sanctus Hieronymus, secutus priorum significationem, verit: *Nisi Moyses atretisset modica contra faciem illius*, id est, nisi opponens se medium divisisset Deum à populo, et eo modo fessisset ne gladius in eo Dei ad populum perveniret; sed sequentiâ interpretis, secuti veterum significationem, verterunt *de atretis, nisi atretisset in fracturâ*, et disruptione, hoc est, nisi opposuisset se ruinae imminenti; vel, nisi disrupto jam muro stitisset in medio, ut impediret irruptionem inae Dei. Itaque metaphora sumpta est vel ab eo qui sustinet ruentem fabricam, et impedit ne penitus ruat; vel ab eo qui disrupto jam muro opponit se loco muri, ut arceat ingressum hostium; summa est, magnum vim habere intercessorem hostium; etiam apud Deum, ut hoc loco S. Augustinus annotavit. Et certè si non essent preses accessu servorum et amicum Dei, quibus Deo placari se patitur, mundus, qui totus in maligno positus est, ut scribit S. Joannes, 4 epist., c. 5, non tandem subsisteret. (Bellarminus.)

nomine (lege lactantium), Retinuerunt reliquias idololatriæ Egyptiacæ, apud quos bos colebatur. Nam eorum pars relicta avorum et patrum religione ad Ægyptiam delegerat, ut fit, dum homines principum et gentium, inter quas habitant, impios cultus sectantur. In Horeb, in regione propinqua illi monti; metonymia: Nam stabant ad radices Sinai, Exod. 52, vers. 1. Ille autem mons, vel est ipse Sinai in Arabia, vel alius monti Sinai contiguus à regione Madianitarum, Deut. 9, vers. 8.

VERB. 22. — *ET MUTAVERT* GLORIAM SUAM, Deum decus suum, Deum sibi gloriosum mutaverunt in simulacrum vituli, quum figuram delegerunt, quia in Ægypto viderant Ægyptios adorare Apim in illa formâ, ut ait Augustinus, lib. 4 de Mirab. Script., cap. 15. *Sic mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem hominis, volucrum, quadrupedum et serpentium*; Rom. 1, vers. 25. VITULA, Hebraico, *ector*, bovis, contemptum, pascentis herbam. Relicto vero Deo, qui erat gloria et decus eorum, servierunt idolis, ibid. 4, 25.

VERB. 25. — *QUI FECIT* MAGNALIA, magnas plagas et clades, Exod. 6, 7, 8, 10. IN TERRA CHAN, Respicit ad miracula edita in terrâ Gessen, in qua nihil omnino perit eorum que pertinebant ad filios Israel, neque grandis cecidit, etc., Exod. 9, v. 25. TERRIBILIA, miracula, ibid. 15, 41.

VERB. 24. — *ET DIXIT, ET DISPERDERET* EOS. Et dixit se disperderunt eos, et deleturum ad unum omnes, Exod. 52, v. 10. Et ita statuerat, nisi Moyses stitisset in contractione, ut prohiberet eum aditu et perturbatione, id est, ex opposito rupi muri, quâ in rupturâ muri, ad eum depellendum, ne per eam in urbem irruerent. Metaphora bellica? Nisi in ipsâ veluti muri disruptione se ei fortiter opposuisset, nisi interessisset ad cobibendum eum, Gall. *en la brèche*. Moyses sua vehementi interpellatione est consecutus à Domino, qui in ipsos impetum faciebant, quasi ferrox quidam hostis, ut suam scilicet ab eorum interfectione retraheret, Num. 14, v. 15, 14, imò et diuturnâ. Nam quadraginta diebus et noctibus ad placandum Deum de peccato vituli in monte ante Deum precidit, Deut. 9, v. 18. Chaldaus modum ipsius perruptionis exponit: *Nisi Moyses electus ejus surrexisset, ac iustitias orare in conspectu ejus*.

VERB. 25. — *ET PRO SIMILO* HABERENT TERRAM DISSEMINABLEM, aquentem lacte et melle, id est, rebus non tantum necessariis, sed etiam voluptariis, Num. 15, v. 50 et 14, v. 5, 4, 5.

VERB. 26. — *NON CREDIDERUNT* VERBO EIUS, quod daturus esset, aut dare posset terram illam quam promiserat, ubi exploratores reversi dixerant populum esse potentissimum, à quibus illa tenebatur. Nos exciderunt, non obtinuerunt voce Domini. De murite populi, redemptibus exploratoribus.

VERB. 27. — *ET ELEVAVIT* MANUM SUAM, levatâ manu juravit se eos prostraturum in deserto, Num. 14, v. 24; Heb. 5, v. 14; Ezech. 20, v. 5. Solent enim jurantes elevare manum. Sic alibi, Deut. 52, v. 4.

*Levabo ad calum manum meam, et dicam: Viteo ego in aeternum*. Et alibi, Gen. 14, v. 22: *Levabo manum meam ad Dominum Deum excelsum*. Et iterum, Nomb. 9, v. 15: *Super terram (promissionis) levabo manum meam, ut traideris eis*. Hinc Chaldæi: *Levato manu juravit in illos, quod daret eos interfectioni in deserto*. Alii: *Elevavit manum suam ad eos percutiendos scilicet, non tam rectè, ut sui gestus jamjam percussuri*.

VERB. 28. — *UT DERICKRET* SEMEN EORUM IN NAVIUMS, inter nationes. Sic in regionibus, inter, per terras, Amalecitarum, Chanæeorum, Num. 13, v. 45, Aradiorum, Num. 24, v. 4.

VERB. 29. — *ET INIURATI* SUNT BEELPHEGOR, religione conspuncti sunt. *Beel-phegor*, idola Mubartitarum et Madianitarum, à filiabus Moab invitati, Num. 23, v. 2, 5, ei sacrificando, et cum filiabus eorum scortando, *Beel-phegor*, q. d., Dominus apertionis, quem Priapum ab aliis vocatum monuisti è vocis affinitate colligit. MORTUORUM, epithetum idolorum et demoniorum, que mortui sunt, quantum ad potentiam, et mortificati suos cultores: ut Dei epithetum est vivus, quia et in se proprie ac singulariter vivit, et aliis vitam tribuit. Alii, quoniam decorem quos colebant antiquitas sepulchra ostendebantur. Possi esse privatus pro negante. NON VIVENTEM, quod hila non sint animata.

VERB. 30. — *MILTITAVIT* EST IN EIS RUINA. Vox Hebræa violentiam includit. Perripit copiosè in eos ruina, id est, plaga et clades, Num. 25, v. 8, 9.

VERB. 31. — *ET STETIT* PHINEES, ET PLACAVIT, scilicet Deum iratum, sumendo supplicium de transgressionibus. Exoravit eum, suis precibus cohobit cladem. Supplicia impiorum placant iram Dei. *Pala* hoc significat. Unde *tephilla*, precatio. Aliqui judicant, iudicium exercitû scortatoribus interfecit et hosti transfussis, ibidem. *Quartaio*, Hebræicè, *maguapho*, id est, plaga, percussio, clades, quâ perierant de populo 24 hominum millia, et principes Israel fuerant suspensi, ibidem. Propter Phineem desitit cœtus, que longius progressura videbatur.

VERB. 52. — *ET REPUTAVIT* EST ET IN JUSTITIAM (1).

(1) Quidam hunc versum sic intelligunt: Per omnes generationes hoc factum imputatur ei ad iustitiam apud homines qui per omnes generationes ipsum Phinees laudant, tanquam iustum ad opes tolli iustus. Verum per illa verba, *In percellione*, etc., magis apparet Propheta alludere ad verba Domini, quibus promisit ipsi Phinees et semini ejus sacerdotium sempiternum, dicens: *Eccc da ei patrem federa mei, et erit ei et semini ejus pactum sacerdotii sempiternum*. Dicitur itaque hoc opus reputatum et apud Deum ad iustitiam usque in sempiternum, quia Deus pro eo opere promissâ ei sacerdotium sempiternum. Nec hinc promissioni obstant, quod ad tempus modicum sacerdotium suum fecit in familia Hitarum, Heli enim fuit ex domo Hitham; nam quamvis ad tempus ob causam aliquam fuerit in eâ, fuis tamen suum sacerdotii natus in familia Phinees. Unde ad eam mox rediit, in Sadoe scilicet, quem, rejecto Abihath, qui fuit ex filio Heli, Salomon sacerdotem suum constituit, mansitque in eis semine sacerdotum suum usque ad Christum. Hinc non obstat quod sacerdotium illud legitè non solum à semine Phinees, sed etiam à toto populo Judaico sublatum

Justitiae et virtuti est ei datum à Domino in omnium seculorum perennitatem, ut proinde eum constituerit principem sacrorum et gentis suae, ut esset illi et semini ejus dignitas sacerdotii in aeternum, ibid. v. 15, et Ecd. 45, v. 50; ut qui remunerator sancti zeli et facti heroiæ esse solet. Ut de fide Abraham Gen. 15, v. 6 dictum: *Credidit Abraham Deo, et reputatum est ei ad justitiam*: ita hic de virtute et opere Phineæ. Nempe opera fidei sunt utilia ad justificationem. Is sempiternum, *ad olam*, usque in seculum, usque in longum tempus et diuturnum, nempe quadringentorum circiter annorum, donec propter posterorum iniquitates pontificatus ejus transierit ad Heli de Ithamaris familia. Alii, ut R. Levi, hoc seculum toto regis Moyses tempore metuntur, quantum sicut durasse pontificatum in familia Phineæ. Paral. 6, v. 2, 5, 4 et Nehem. 13. Nam breves interruptiones, dum identidem reparantur, non evadunt oratorum firmitates. Unde nec Athalæ septem regnum, nec Babylonica captivitas septuaginta per annos interregnum, irritam fecit promissionem Davidi factam de perennitate accepti in sua familia.

VERS. 53. — ET IURAVERUNT ETIAM AD AGUAS, in quibus jurati sunt cum Mose et Deo, Exod. 17, v. 2. ET VIXITUS EST, à Domino, ideo enim Mosem punivit Deus exclusione terræ sanctæ, quod ad aquas Condrictionis, Num. 20, v. 12, visus fuisset dubitare de Dei voluntate. Sic ei nocuit istorum culpa. Hebraice, *raiserat yemochet bababaram*, id est, *et nihil fuit Mosei propter eam*. Quod aliqui exponunt, non de promissione, sed de modestiæ et modestiæ, quod concepit Mose ex illa populi murmuratione et insubordinatione. Exceperunt, perturbaverunt, ejus offenderunt animam, et rebellem prope reddiderunt, pusillanimum et incredulum. Pœcavit scilicet ob perturbationem animi ex maledictis, et assiduis clamoribus populi conceptam.

VERS. 54. — ET DISTINXIT IN LABIIS, id est, hesitavit, dubitavit; *duo* *duo*, divisus fuit, dulcis et anxius animo et labiis, habebatibus verbis promisit aquam de petra. Chryostomus. Hebraice, *vaicbatha*, id est, *confutit*, protulit quicquid veniebat in buccam, temere est locutus, inconsiderate atque ambiguo sermone, quod minus gloria Dei conveniret. Mosem continuè uti loquentem, compulerunt ambiguo quasi sermone suo, etiam Deus simpliciter promississet, et incredulitas hominum non facit veritatem Dei irritam Rom. 4, v. 5. Nam jussus petram alloqui, populum allocutus est, et ita quidem ut videretur dubitare, num aqua inde esset elicienda, Num. 20, 10, propter ingratitude et incredulitatem populi suspicias aquas non emanaturas. Quare et bis petram percussit per Christum; nam quod sacerdotum sempiternum illi promittebat, ad litteram quidem significabat sacerdotum in ejus semine permanurum quantum duraret lex, in qua sacerdotum illud institutum erat, ita quod collatione legis sempiternum dicebatur; secundum spiritum vero significabatur sacerdotum ejus in Christo perseveraturum, cujus Phineæ non zelo tyrum gessit.

(Jansenius.)

24  
sit, ut quod primo metu non effluerint, videatur illi dubitationi ascribendum. NON DISPENDERENT. Hic incipit historia Josue. Quare et hic Masorete incipit. QVAS DIXIT, Deut. 7, v. 2.

VERS. 55. — ET COMIXTUS SUNT INTER GENTES; se miscerunt cum ea jussisset exterminare Deut. 7, v. 2, et 12, v. 2, 5. Nam verbum est conjug. hithpaël et reciproc. Et DICERENT Jud. 2, v. 11, 12, et 5, v. 6, 7, etc. SCURTILIBUS, doloribus proprie, contemptum. Sic infra vers. 57. IN SCANDALUM, in laqueum proprie, quo caperentur, in ruinam et perniciem, causâ interitis. Transit ad historiam libri Judicum, post Josue, nempe ad peccata et penas post occupatam terram Chanaan.

VERS. 56. — IMOLAVERUNT FILIOS ET FILIAS (1). AD aras sacrificarunt proprie. Nempe maculam, indeque combusserunt in holocaustum. Vetus Chanaanorum et Ægyptiorum scelus; de quo illud Mosis Levit. 18, v. 21: *Semen tuum non dabis trahendum idolo Moloch*, per ignem scilicet; et illud Jeremie 10, v. 5: *Et interfecerunt excelsa Baalim, ad comburendos filios suos igni in holocaustum Baalim*, locus, appellabatur *tophet*, à tympanis que pulsabantur ne pater miserè ejulantes voces audiret. Idolum propriè Moloch. Levit. 20, v. 2; 4 Reg. 23, v. 10, Jerem. 52, v. 35. Sic Manassas tradidit filios suos per ignem, 4 Reg. 24, v. 6. Achaz consecravit filium suum transiens per ignem secundum idola gentium, ibid. 16, 5; etsi de eo ritu Hebraei inter se variant; nam alii putant combustos post immolationem supra aram, exemplo Abrahæ instituentis sic Isaacum filium, Deo offerre, Genes. 22, v. 10, 11. Alii inclusos in concavitatem idoli, et in idolo, succenso igne crematos, interim

(1) Haec non habentur in libro Judicum; tamen vera esse necesse est, cum à Spiritu sancto per prophetam dicantur, et credibile est ea per traditionem à majoribus ad Davidem pervenisse. Semel Deus verus imperavit Abrahamo ut filium immolaret, quod tamen perficit nolit; comensans preparationem mentis ad obediendum; illi vero falsi, demones videlicet, inimici crudelissimi generis humani, incidentes Deo tantam servi sui Abrahami obedientiam, non contenti promptitudine voluntatis, respici filios et filias sibi sacrificari à propriis parentibus voluerunt. Et tanta erat cecitas hominum, ut non agnoscerent tyrannidem demoniorum, et quantum interesset inter legem suave conditoris, et compedes feræ, et durissimas destructionis. Illud, *infecta est terra in sanguinibus*, in Graeco est *επιεσχενη*, id est, *interfecta est terra*. Sed in Hebraeo est *tschekaph*, id est, *infecta*, sive *polluta*; sensus autem idem est: dicitur enim terra interfecta, id est, destructa in sanguinibus, quando ob multitudinem interecorum et copiam sanguinis effluis desolatur: sive autem dicatur terra destructa, sive polluta sanguine significatur eccles. Seda filiorum et filiarum in sacrificium demum; sed post verbum, destructa, sive desolata, significatur major caedes, quam per verbum infecta. Illud vero: *Et fornicati sunt in adventionibus suis*, significat spirituale fornicationem, quam committit synagoga Judeorum, quæ Deo desponsata fuerat, cum adorabat idola, illisque tanquam adulteris viris se subiecit. Dicitur verò cultus idolorum propria ipsorum adventione, quia non eam didicerat à Mose legislatore, sed ipsi per se cogitaverant bonum esse imitari gentes idolatras.

(Bellarmus.)

dum astantes tripollarent percutientes tympana, ne populi ejulatus audiretur. Alii, ut Selomo et Kimhi, traductos partim à patre, partim à sacrificiis inter rogum duorum medias flammis, donec incendio consumeretur. DEMONIS, diis falsis et fictis, diabolis. Usi sunt Septuaginta in malam partem, etsi profani atterentur in bonam, ut docerent demonia gentium non esse deos, aut angelos bonos, sed cacodæmonas et malos genios. Sciunt igitur qui invocant in suis libris Jovem, Apollinem, Musas, etc., se invocare diabolos. Porro R. Levi, Levit. 17, *hæsedim*, sive demonia definit, *stimulacra monacia* (falsa) *que inducant cultores ad cogitandum id quod non est Deus esse Deum*. Sic et nos idola delinimus. Nam simulera, que cogitandum præbent id quod est Deus, esse Deum, id quod est sanctum, esse sanctum, sunt imagines, non idola.

VERS. 57. — EFFUDERUNT SANGUINEM INNOCENTUM. Alter modus sacrificandi filios, non jam per ignem, sed per gladium. Quamquam postea illos videntur combussisse. Hinc, 4 Reg. 5, v. 27: *Mess rex Moab primogenitum obtulit holocaustum super murum*. Et Jeremias ait, c. 19, v. 5: *Extraxerunt excelsa Baal, ut comburerent filios igni in holocaustum*. Haec atrocitas frequens apud Gentes, dum humanis hostiis liarent, Saturno; ad cujus aras uno die 500 pueri Carthagine immolati sunt. Teutati Gallorum Deo, quibus hunc crudelium ritum centum annis post Christum vix Romani eripere potuerunt, ut è Suetonio liquet, severissimis edictis. Hujus consuetudinis hominum immolatorum apud Gallos, lege verba Cicero pro Fonteio. Addunt et Germanos, Scandinavos, Tauricos Caesar, de Bello Gall., et Propertius, lib. 2 de Bello Gothico. Tu gentes penè omnes, oraculis hunc nefandum ritum commendationis sui reperit apud eos, et præcipue gentes. Protrepticum Clementis, Tertullianum, in Apologia Dionysium Halicarnasensem, lib. 4; Diodorum Siculum, lib. 10; Hæstrum et Manthonem citatos ab Eusebio, lib. 4 de Prep., c. 7. Hinc Chironi centauro animum hominis sacrificium institutum, Minos usque ad Socratis tempora septem utriusque sexus ab Atheniensibus dati, Jovi Ichomei ab Aristomene Messenico 500 homines uno die immolati, inter quos Theopompus Lacedæmoniarum rex. Saturno in Græciis infantes, in Rhodome, Phœnicia, Africa usque ad proconsulatum Tiberii, qui sacrificios cruci affixit, eodem in nemore, in quo sacra ista peragebant nymphæ Agrauli, et Diomedes in Cypro, Baecho in insula Tenedo apud Porphyrium de abstinentiâ ab animalibus, qui inde prebat deos istos fuisse cacodæmonas. Diane hospites in Taurica Chersoneso. Jovi apud Latinos decima filiorum, ob quem ritum prætermissum putabatur se vexati anno inopiam et morbis, hoc secuti Leshi Jovi homines actabant, Erichonem Atticæ filias suas sacrificavit, Calchantis jussu Græci phigienam Agamemnonis filiam, Teresie; Creontes filium pro patriâ, Messenis Delphico demone victoriam contra Lacedæmonios promittente virginem ex Epita-

rum familiâ; Carthaginienses apud Justinum, lib. 18, cum inter cætera mala peste laborent, aris impubes admoverunt, pacem duorum sanguine orum exposcentes. Erichio apud Lætanum et apud Virgilium, Æneid. 11:

*Quotus Æneas juvenes Salmone creatos,  
Viventes rapit inferias, quis immolat umbris,  
Captivoque rogo, perfundat sanguine flammam.*

*Præstaret* (inquit Lactantius) *illos habere deos, quam habere tam crudeles.*

*Infandum dictu partes imponere natos,* id est, aris superponere, inquit Silius Italicus, lib. 4. Unde apud Plinium, lib. 59, c. 1: *Anno urbis 657* (Clerone puero) *senatusconsultum factum est ne homo immolaretur, palanque in teopas silui sacri prodigios celebratio. Gallias utique possedit et quidem ad nostram memoriam. Namque Tiberii Cesaris principatus sustulit druidas eorum et hoc genus votum.* Et post: *Non satis estimari potest quantum Romanis debeatur, qui sustulere monstra in quibus hominum occidere religiosissimum, mandu vero etiam saluberrimum.* Sed de Chanaanorum impietate ad omnes gentes manante, et ad Christi usque salutarem adventum durante hæcienis. SCURTILIBUS CHANANIS. Nota que proximè appellavit demonia sive seim, nunc appellare scurtilibus, sive hatsabbim, de quo vide supra, Psal. 95, v. 6.

VERS. 58. — INFECTA EST TERRA IN SANGUINIBUS. Rectè, etsi Græci *επιεσχενη*, interfecta est, q. d.: *Cruentata, crure imbuta et maculata*. Unde et Euthymius interpretatur, pro cruce infecta, in fontem autem major vis: *Impiata est, abominabilis reddita est, quasi hypocrisis*. Metaphora ab hypocrisis, quæ à radice et intrinseco sunt abominabilis et impuri. Is SANGUINIBUS, sanguine filiorum suorum fuso et immolato idolis cordibus polluta est terra per homicidia et infanticidia. FORNICATI SUNT, desciverunt à Deo per sua opera, se prostituerunt idolis. Metaphora à muliere, que relicto legitimo marito, aliis sui copiam facit. Ecclesia est loco sponsæ, Dominus sponsi, Oser. 1, 2, Ephes. 5, 25, et in cantico Salomonis.

VERS. 59 et 60. — ET IURATUS EST FUROR. Vide historiam Judicum et Regum.

VERS. 61. — SED MANENS FORUM, sub ipsorum inimicorum imperio et tyrannide, sepè interim eos liberavit.

VERS. 62. — IPSI AUTEM EMIGRAVERUNT IEM IN CONSIGLIO SCO, in suo de eis liberandis et salvandis consilio, ut deinceps firmi essent in sui cultu; in hoc ejus consilium de eis servandis et protegendis rebellavit et interterruit. In INQUISITIBUS, propter impunitates suas repetitas depressi sunt, sua ipsorum culpa attenuata, post tot liberationes.

VERS. 63. — ET VIBIT CEN TRIBUAEVENTU, et nihilominus affectus est eorum erumnis propter suam misericordiam et promissiones. ORATIONEM, clamorem eorum proprie, quod possit referri non tantum ad precem, verum etiam ad afflictionem.

VERS. 64. — ET NEGRO FUT TESTAMENTUM SUI, pa-

et quod ipsi cum eis intercedebat, Deut. 50, v. 19, 20. Et fœderunt, revocavit sententiam de populo suo perdendo, retractavit consilium, rescidit suum iudicium more penitentium, reconciliatus est pro sua singulari clementia, et desit punire eorum peccata. Scriptura loquitur de Deo à propos, ut docet hab affectus humanos in Deo esse duntaxat effectus.

VERS. 45. — ET DEBIT EOS IN MISERECORDIAS, ut vel eos suaviter tractarent, vel etiam liberarent, ut Cyrus, Alexander Magnus.

VERS. 46. — SALVOS NOS FAC, DOMINE. Peroratio per brevem precationem, de collectione Ecclesie, respiciens ad Christum, qui Iudæos nisi cum gentibus in unum ovile erat congregaturus. De congregatione spiritali nostri intelligunt. Rabbinus de temporalis in Iudæam è variis exiit, et inter gentes dispersionibus reversione. Ego de utraque; ita tamen,

NOTES DU PSAUME CV.

SON TITRE EST DANS LE TEXTE ET LES VERSIONS : Alleluia; et ce psalme est le dernier de la quatrième partie du psautier, selon la division qui en ont faite les Juifs. On ne peut guère douter que David n'en soit l'auteur; car dans le chapitre qu'il chanta ou fit chanter en transportant l'arche sur la montagne de Sion, il se trouve quatre versets de ce psalme, savoir: le 47, le 43<sup>e</sup>, le 46<sup>e</sup>, le 47<sup>e</sup>. Le prophète aura retenu de puis tout ce qui avait été chanté dans cette cérémonie, et il en aura fait trois psalmes, le 104<sup>e</sup>, le 95<sup>e</sup> et le 105<sup>e</sup>. Ce dernier au reste contient le récit des bienfaits dont le Seigneur avait comblé son peuple; mais le prophète oppose à ces bienfaits l'ingratitude et les révoltes de ce même peuple, qui est représenté comme faisant l'aveu de ses prévarications. Quelques interprètes rapportent tout cela au temps de la captivité de Babelone, soit que ce psalme ait été une prophétie de cet événement, soit que les captifs l'aient rapporté en ce temps-là pour témoigner leur repentir. Il n'y a rien qui ne soit possible dans cette opinion; mais comme c'est un système ou une conjecture, nous ne nous y attachons pas. Les Juifs ont été tant de fois ingrats et rebelles, que ce psalme convient à presque toutes leurs situations. Le lauréat qu'on doit en tirer est de s'avouer comptable en la présence du Seigneur, et de rappeler le souvenir de ses bienfaits pour entrer dans les sentiments d'une véritable pénitence.

VERSE 1.

On a déjà remarqué, d'après S. Augustin, qu'il y a une confession des péchés, qui est un acte de pénitence, et une confession de la grandeur ou de la bienfaisance de Dieu, laquelle est un acte de louange ou de reconnaissance. Tous ces sens entrent dans la pensée du prophète, qui parle si distinctement de la bonté et de la miséricorde infinie de Dieu.

REFLEXIONS.

La miséricorde de Dieu est infinie en elle-même; mais, dit S. Augustin, elle ne s'exerce infiniment qu'à l'égard des habitants du ciel. Ils seront éternellement heureux, parce que Dieu aura usé de ses grandes miséricordes à leur égard. Pour ce qui est des réprouvés, ajoute le saint docteur, il y aura des degrés de châtimens notés eux; mais ce serait une erreur de croire que la peine qui leur sera décernée devra jamais être remise ou suspendue par intervalles. Ce père de l'Eglise étoit donc bien loin de penser comme tant d'esprits téméraires, qui ont voulu, dans ces derniers temps, attaquer le dogme de l'éternité des peines; qui ont entrepris de persuader aux hommes que l'état des damnés finiroit quand ils auroient expié leurs crimes; que, rentrés alors dans l'alliance de

ut Iudæam latè accipias, pro omni patria sancta, et liberè ac publicè religionem Catholicam profiteantur. Nam populus Domini non exigit sui partè perpetuè dispersus est inter paganos et aliena religionis homines, ut hodie inter Turcas, Saracenos, hæreticos. Ex his legitur nationibus, ô Domine, nos exules et variè afflictos libera, atque in unum Ecclesie corpus collige, non mutando locum, sed illos à nobis segregando, abolendo, efficiendo, ut patria sit liberata, teque liberè proficatur et colat. Orat ut liberetur ab exiliis et exiliorum auctoribus.

VERS. 47. — UT CONFITEAMUR NOMINI, ut tandem nomen sanctum tuum, et cantemus laudem tuam.

VERS. 48. — FIAT, FIAT. In fonte est unicum, amen, sive fiat; atque ita hic Hebræi, qui amen solet esse signaculum precum et librorum in process desinatium, quartum hujus operis librum claudunt.

NOTES DU PSAUME CV.

DIEU, ils jouissent comme les saints de la béatitude éternelle. Cette opinion destructive du christianisme n'est née que de l'amour-propre et du désir de flatter les passions du cœur. Si la miséricorde divine s'exerce infiniment dans le ciel à l'égard des élus, sa justice doit s'exercer infiniment dans l'enfer à l'égard des réprouvés. Sur la terre, la miséricorde s'exerce sans bornes, parce qu'il n'y a point de crimes qu'elle ne pardonne au pécheur pénitent, et parce que jusqu'à la fin des siècles Dieu sera toujours prêt à faire grâce aux hommes sincèrement convertis. La justice divine, au contraire, ne punit jamais en cette vie tous ceux qu'elle pourrait punir, et qui auraient mérité l'éternel punis. Voilà en quoi la miséricorde de Dieu est, selon le prophète, au-dessus de toutes ses œuvres; savoir: pourquoi les saints livres exaltent si souvent et avec tant d'énergie cette divine miséricorde. Mais quand le moment de l'éternité est arrivé, la justice entre dans tous ses droits, parce qu'il ne reste plus de temps, et que ce n'est que dans le temps qu'il est possible de rentrer en grâce avec Dieu. Le prophète parle ici pour le temps, quoiqu'il dise que la miséricorde est éternelle; cet attribut est formé en Dieu, il s'exerce sur les hommes tant qu'ils sont capables d'en éprouver les effets; mais quand ils la négligent durant le cours de leur vie, ils ne trouvent à la fin leur carrière qu'un juge et qu'un vengeur de ses droits.

VERSE 2.

Après avoir invité tout son peuple à exalter le Seigneur, à publier les prodiges de sa miséricorde, le prophète se repliant en quelque sorte sur lui-même, considère que personne n'est capable de remplir parfaitement ce devoir. Il parle de la puissance du Seigneur ou de sa force, comme porte le texte, parce que les œuvres de la miséricorde divine viennent aussi de la puissance de Dieu, puisqu'il n'y a que le Tout-Puissant dont la miséricorde puisse être sans bornes. Les hommes ne sont maîtres de pardonner que jusqu'à un certain point, au lieu que le Tout-Puissant peut toujours faire grâce aux coupables. Il en est de même de sa grandeur; personne ne peut l'exalter autant qu'elle le mérite.

REFLEXIONS.

L'auteur sacré du livre de l'Écclésiastique raconte très au long les merveilles de la puissance de Dieu; ce qu'il a fait dans le ciel et sur la terre; comment il a réglé le cours des astres; comment il fait gronder le tonnerre, souffler les vents, mugir les flots de la mer; comme il sonde le cœur des hommes, et prévoit tous les événements futurs; et après cette grande énumé-

ration, il déclare que tous les discours des hommes n'atteindront jamais à la hauteur de Dieu: Nous diront beaucoup, mais les termes nous manqueront, et il faut conclure par reconnaître qu'il est lui-même en toutes choses. A qui serviraient les lumières dont nous nous plaignons? Le Tout-Puissant est lui-même au-dessus de ses œuvres; il est terrible, infiniment grand, et sa puissance est admirable. Faites tous vos efforts pour le glorifier, il l'emportera toujours; et sa gloire est ineffable. Bénissez-le autant que vous le pourrez, il est au-dessus de toute louange. Rassemblez toutes vos forces, vous ne le comprendrez pas. Qui pourra le voir et raconter ce qu'il aura vu? qui pourra le célébrer tel qu'il est? Ces réflexions de l'Écclésiastique développent en grand ce que le prophète dit en deux mots: Qui pourra raconter les merveilles de la puissance du Seigneur à qui pourra le louer comme il le mérite? Et dans ces réflexions il y a un fond de sagesse et une vivacité de foi que j'admire. Oh! si j'avais toujours présente à l'esprit la grandeur de Dieu; si je me regardais toujours comme incapable de sonder le moindre de ses ouvrages; si en m'approchant de lui par la prière je me sentais comme investi de sa suprême majesté; si je le voyais toujours au fond de mon cœur témoin de mes pensées et juge de toutes mes affections! Je n'explique pas les conséquences de cette heureuse position; ce serait tout le bonheur de ma vie, et toutes mes espérances pour l'éternité en dépendent.

VERSE 5.

Il semble que le prophète détermine ici ceux qui peuvent célébrer dignement le Seigneur, et parler avec fruit de sa puissance; ce sont les hommes qui se confient toujours avec jugement, et qui gardent en tout les justice; en cela même ils trouveront le parfait bonheur.

REFLEXIONS.

L'auteur du livre de l'Écclésiastique dit à peu près la même chose que le prophète. Après avoir parlé de la grandeur du Très-Haut et de la supériorité de son être au-dessus de toutes nos pensées, il ajoute néanmoins que Dieu donne la sagesse à ceux qui se conduisent avec piété, c'est-à-dire, que les partisans de la piété sont les seuls à qui Dieu se communique, et qui peuvent faire des progrès dans la connaissance de Dieu. Or, ces partisans de la piété sont assurément ceux qui, selon les expressions du prophète, se conduisent avec jugement, et qui gardent la justice en tout temps. Je dois observer avec soin qu'il ne suffit pas d'être juste par intervalles, de rendre à Dieu et au prochain en certaines circonstances, et quand on le juge à propos, ce qui leur est dû. Si cela suffisait, il y aurait peu de chrétiens hors de la voie du salut. L'observation de la justice est un devoir de tous les âges, de tous les temps, de toutes les conditions, de toutes les situations. Quand Moïse expliqua la loi à son peuple, il lui dit: Aimez le Seigneur votre Dieu, gardez ses préceptes, ses ordonnances, ses lois, ses ordonnances en tout temps. Quand J.-C. donna ses dernières instructions à ses apôtres, et par eux à l'Eglise de tous les siècles, il leur dit de demeurer dans son amour, il les assura que celui-là seul seroit sauvé qui persévéreroit jusqu'à la fin.

VERSE 4, 5.

Dans l'Hebreu, tout est ici au singulier; Sauvetez-vous de moi, craitez-moi, afin que je voie, afin que je goûte la joie, etc.; mais cette différence est fort petite; car comme c'est le peuple qui parle, le nom singulier et le nombre pluriel ont le même effet. Tous les interprètes Grecs ont traduit au pluriel, et notre Vulgate les a suivis. Le P. Houbigant traduit aussi au pluriel.

Un second verset, qui est le cinquième du psalme, il y a dans l'Hebreu et dans le grec ad laudandum, selon le tour de phrase des deux premiers membres du verset; mais notre version rend le même sens; car

ut lauderis équival à ad laudandum te. Il faut cependant observer que l'Hebreu porte, selon la version des Hébraïques, ut glorier, ut laudem me ipsum; et le verbe dans ce texte autorise assez cette version; mais la paraphrase chaldaique, Præteritis et d'autres Hébraïques, tels que les auteurs des Principes cités, entendent ut laudem te; et il semble que le sens est plus convenable et plus beau, quoique l'Auteur puisse aussi être adopté.

Le Prophète ou plutôt le peuple, au nom de qui il parle, demande ici cinq choses: que le Seigneur se souvienne de lui; qu'il le visite dans sa miséricorde, et qu'il lui donne le salut; que les biens dont jouissent les amis de Dieu lui soient accordés; qu'il ait l'avantage de partager la joie et l'allégresse du peuple de Dieu; qu'enfin il soit admis à louer le Seigneur dans la compagnie de ceux qui sont son héritage. Les saints Pères expliquent tout cela des biens de la grâce et de l'éternité. La plupart des Hébraïques l'entendent des bénéfices temporels; plusieurs, du retour de Babelone; et comme ces versets insinuent qu'il y a déjà une partie du peuple de Dieu en possession du bonheur et de la joie, ces interprètes supposent qu'il y avait alors un nombre de Juifs délivrés de leur captivité, et que les autres soupirent ici après le moment de leur délivrance. Ce système n'est point adopté par les autres Hébraïques. Ils aiment mieux dire que tous les Juifs encore captifs demandent la fin de leurs disgrâces, et qu'ils opposent leur état de servitude et de souffrance au bonheur qu'étaient leurs pères de jouir des avantages de leur patrie. Nais de ces explications n'est fondée évidemment dans l'histoire; quoiqu'il ne s'y trouve rien d'impossible ou qui puisse être réfuté par des faits contraires. Mais le sens qu'on voit dans les saints Pères est appuyé des principes de la religion, et donne à ces versets une étendue qui sert à l'édification des fides de tous les temps.

REFLEXIONS.

Quand on réfléchit sur ces versets, on remarque que toutes les pensées du Prophète y sont présentes dans le jour le plus instructif et le plus approprié aux besoins des fidèles.

1<sup>o</sup> Il demande que Dieu se souvienne de son peuple: le souvenir de Dieu est éternel et universel, il se porte sur les impiés comme sur les justes, sur les réprouvés comme sur les élus; mais le Prophète désire que ce souvenir soit selon les sentiments de miséricorde et de bienveillance que Dieu a eux pour ses amis, pour ses fidèles serviteurs, pour les patriarches et les pères de la nation sainte. Demandons de même qu'il se souvienne de nous, comme il s'est souvenu de nos maîtres dans la foi, des apôtres, des martyrs, des saints de tous les siècles.

2<sup>o</sup> Le Prophète demande que Dieu visite son peuple; et les ecclésiastes nous apprenent qu'il y a une visite de colère, une visite d'indignation, une visite qui rassemble tous les fléaux sur la tête des rebelles et des ingrats. Le psalmiste implore la grâce du salut, il souhaite que Dieu le visite pour le délivrer des ennemis qui l'oppressent. Ce salut, dans le style des Ecritures, est souvent la même chose que le Sauveur promis aux hommes dans l'ancienne loi, et venu pour sauver tous les hommes, dans la plénitude des temps. C'est celui que voyait le père de Jean-Baptiste, quand il s'écria: Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et visité son peuple. Demandons instamment la visite de ce Sauveur; elle se fait en nous, non seulement par la grâce générale de la rédemption, mais encore par les touches de son amour, par les desirs qu'il nous donne d'entrer dans les voies intérieures. Ces visites sont plus fréquentes que nous ne pensons; notre malheur est de les rendre inutiles par notre dissipation, par les soins temporels, par les amusements du monde, par le peu de retour que nous faisons sur nous-mêmes.

3<sup>o</sup> Le Prophète demande d'être admis à la jouis-

sance des biens que Dieu prépare à ses élus, et à partager la joie du peuple de Dieu. Par là les faux biens sont exclus, la joie tumultueuse et insensée est prosaïque. Nous apprenons qu'il n'y a de vrais biens et de joie solide que dans l'amitié de Dieu : *Vous mez fait briller sur nous, dit ailleurs ce Prophète, la lumière de votre visage, et vous avez répandue la joie dans notre cœur. Joie délicieuse et ineffable : n'enviersons seulement pas celle qui est l'objet de notre espérance, et qui ne se trouve que dans le ciel; nous nous vnes à la paix intérieure, ou contentement intime que l'amour de Dieu fait naître et nourrit dans une âme libérée.*

4° Enfin la fin principale de cette prière est que Dieu soit loué et honoré dans la compagnie des saints qui sont son héritage. Tout doit tendre à la gloire de Dieu, parce que tout est de Dieu et pour Dieu.

## VERSETS 6, 7, 8.

Le peuple de Dieu ; par la bouche du Prophète, commence ici l'aveu de ses crimes et de ceux de ses pères. Il s'écrie : *Nous avons péché; nous avons fait l'injustice, nous avons commis l'iniquité.* Ce même aveu fut celui des habitants de Bédouie assiégés par Holopherne, et Daniel répéta aussi cette prière durant la captivité : ce qui prouverait peut-être qu'en effet ce Psautre fut rapporté par les Israélites détenus à Babilone.

Les péchés dont parle le Prophète sont les Hébreux du temps de Moïse; leurs murmures sont très connus par l'Exode et par les trois livres suivants du Pentateuque. Ils commencent dès l'Égypte, et ils continuent dans le désert.

Au 3<sup>e</sup> verset, qui est le 8<sup>e</sup> du Psautre, l'Ébreux porte : *Is irritaverit, ou bien ils furent rebelles à la mer, dans la Mer-Rouge*; ce qui n'est point sujet à difficulté comme la leçon de notre Vulgate, où on lit, *occidentales in mare* : on descend plutôt qu'on ne monte quand on veut passer la mer; mais il ne laisse pas d'être vrai que les Israélites sortant de l'Égypte montrèrent vers les bords escarpés de la mer, et qu'ils se lamentèrent contre Moïse, ce qu'il est probablement ce qu'exprime notre version. Quand ils entrèrent dans la mer, ils murmuraient peut-être encore à cause de la ruse qui courrait le sol de ce golfe; et ce sera ce que le psalmiste aura encore voulu marquer, quoique d'une manière plus claire dans l'Ébreux que dans notre version. Les auteurs des *Principes discutés* traduisent : *ils se révoltèrent sur les bords de la mer, prêts à entrer dans le sein de la Mer-Rouge.* Mais pour justifier notre Vulgate, il suffit d'observer qu'au commencement de l'Exode, il est dit dans le grec, et ce mot signifiait souvent l'action d'aller, quoiqu'on ne monte pas, l'expression de cet interprète veut dire simplement que les Hébreux se révoltèrent en s'approchant de la mer. Quant à cette addition, la *Mer-Rouge*, ce sera tout au plus une manière de parler poétique pour donner plus de force à la phrase, et pour spécifier aussi la qualité de la situation de cette mer.

## RÉFLEXIONS.

Il n'est pas possible que les Israélites, témoins des prodiges que Dieu avait opérés par le ministère de Moïse en Égypte, ne fussent convaincus de la puissance divine et de la protection qu'elle leur accordait. Mais quand il s'agissait dans leur cœur une passion violente, soit de crainte, soit d'envie, soit de gourmandise, toute leur conviction disparaissait; du moins ne se conduisaient-ils plus selon les lumières qui les avaient éclairés. La même chose arriva aux Juifs du temps de J.-C. : ils reconnurent ses miracles en cent occasions, et ils les oublièrent tous dès qu'ils craignaient, ou les reproches de leurs docteurs, ou le joug des Romains, ou bien quand ils perdirent l'espérance de devenir riches et puissants sous le règne de cet envoyé de Dieu. Les apôtres eux-mêmes, qui avaient vu de si près les merveilles de leur ma-

ître, ne chancelèrent-ils pas dans leur foi quand la crainte les saisit? Ne nous étonnons point qu'il y ait si peu de vrais et de fervents chrétiens. Combien peu dans cette multitude d'hommes qui se disent croyants se rappellent les faits prodigieux de la religion révélée, la vie de J.-C., sa résurrection, le rétablissement de son Église! Ils savent ces choses comme par ouï-dire; elles ne les affectent point, et dans le concours de leurs passions, ils les oublient tout-à-fait, ou ils y renouent. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas vu les miracles de J.-C. et de ses apôtres, qu'on a pu en douter. Ces faits sont aussi prouvés qu'il est nécessaire pour convaincre tout esprit raisonnable; mais en les supposant même vrais, on n'y pense presque plus, on les oublie encore moins, et l'on se garde tout-à-fait d'en tirer des conséquences. Pendant ce temps-là les passions qui ont toujours et entraînent toujours le cœur, qui devient enfin insensible à toutes les vérités de la religion. Ne nous récrions donc pas contre l'indocilité et la dureté des Juifs, mais voyons dans eux une preuve effrayante de la légèreté de l'esprit humain, de la corruption de notre cœur, et demandons à Dieu la grâce de réfléchir souvent sur les prodiges de sa puissance et de sa miséricorde. Lisons les saints livres qui en contiennent l'histoire, et craignons toutes les occupations qui nous empêcheraient de vaquer à ces saints exercices.

## VERSETS 9, 10, 11, 12, 13.

Le sens de ces versets est fort clair par lui-même, par son accord parfait avec le texte hébreu, et par l'histoire de l'Exode. Dans la délivrance de son peuple, Dieu consulta les intérêts de sa gloire. Il survint ces Hébreux malgré leurs murmures; ils les conduisit à travers la Mer-Rouge, comme si c'avait été une plaine déserte; les eaux se remplirent sur les Égyptiens, et il ne s'en sauva pas un seul. Joseph en fait monter le nombre à cinquante mille cavaliers et cent mille hommes de pied. Il peut y avoir de l'exagération dans ce nombre; mais il est toujours certain que Pharaon rassembla le plus de monde qu'il lui fut possible, et qu'il ne s'en sauva pas un seul homme; c'est ce que le psalmiste assure, conformément au récit de l'Exode.

## RÉFLEXIONS.

Il est très-remarquable que la plupart des écrivains sacrés rappellent aux Juifs le passage de la Mer-Rouge; le psalmiste est un de ceux qui y reviennent le plus souvent. Il s'ensuit de là deux choses : la première, que ces écrivains regardaient le miracle opéré dans cette occasion comme très-certain; la seconde, qu'ils étaient persuadés que ce miracle appuyait invinciblement la révélation faite à Moïse, et par lui à toute la nation juive. Dieu s'étant révélé à Moïse, il fallait que J.-C. venant au monde fit voir deux choses à la première, que le Dieu qui avait parlé à ce législateur était le même de qui lui (J.-C.) tenait sa mission; la seconde, que sa mission et sa loi n'étaient point contraires à la mission et à la loi de Moïse. Or, c'est ce que J.-C. ne manqua pas de faire, et ce que les apôtres, après lui, répétèrent aux Juifs et aux Gentils.

Les chrétiens trouvent dans le miracle du passage de la Mer-Rouge une grande preuve de la puissance divine, un argument invincible en faveur de la force qu'a tout vrai miracle pour prouver la religion; enfin ils ont dans ce fait tout ce qui peut servir à distinguer les vrais miracles des faux. Je remarque en effet dans ce fait les trois qualités essentielles à un vrai miracle. Il fut évidemment au-dessus des forces communes de la nature; il fut opéré au nom du vrai Dieu; il eut pour objet une chose louable et non contraire par aucune loi divine, naturelle ou positive; il s'agissait de conduire le peuple d'Israël dans le désert pour y sacrifier au vrai Dieu; ou en prenant, dans toute son étendue, l'intention de Dieu et de Moïse son envoyé, il s'agis-

sait de délivrer les Hébreux de la captivité où ils gémissaient depuis deux cent quinze ans. Si l'on dit que cette délivrance, étant contraire à la volonté de Pharaon, dont les Hébreux étaient devenus les sujets durant ces deux cent quinze ans; ne peut être regardée comme une chose légitime, il est aisé de répondre que les Hébreux dépendaient plus de Dieu que de Pharaon, et que le même prodige que Dieu opérât pour manifester sa volonté à l'égard de cette délivrance faisait voir en même temps qu'il était le maître de soustraire ce peuple à l'obéissance du roi d'Égypte. Dans la question des miracles, on met pour condition que l'objet ne soit contraire ni à la loi naturelle, ni à aucune loi divine, positive, connue et constante par des preuves certaines. Or, la délivrance des Israélites n'étant contraire à aucune de ces deux lois; Dieu étant le maître suprême de tous les hommes, et pouvant ordonner qu'ils le servent dans tel ou tel pays, et selon telle forme de gouvernement qu'il juge à propos.

## VERSETS 14, 15, 16.

Cette expression, *citò fecerunt*, répond à l'Ébreux *farinaverunt*, ce qui signifie que bientôt ils oublièrent les prodiges opérés en leur faveur. Cette autre expression, *concupierunt concupiscantiam*, est un hébraïsme, pour *concupierunt vehementer*. Dans l'Ébreux il y a, selon les hébraïstes, un troisième verset, *mita mita in nationem eorum*; ce qui signifierait que Dieu les puni pour leur gourmandise; punition qui fut exécutée, ou par les châtimens dont parle l'Exode, ou par les maladies qui furent la suite de leur intempérance. C'est le mot *mita* qui fait la difficulté, il signifie *autritatem*. Si les LXX ont le *mita*, qui signifie *complainte, gait, affliction*, ou *mita*, qui signifie *dégoût*, on conçoit qu'ils ont pu traduire par *concupiscerunt*, qui signifie *plénitude ou satété*. Au reste, cette *plénitude* peut être regardée comme la cause de ces maladies ou de cette intempérance dont parle l'Ébreux, et alors les versions se concilient avec le texte. Les auteurs des *Principes discutés* traduisent : *Il leur enorgueillit le champ de quoi satisfaire leur intempérance; ce qui prouverait qu'ils ont suivi les LXX et la Vulgate.*

On conçoit du reste la pensée du Prophète dans ces trois versets; il décrit les premiers murmures des Israélites, soit pour obtenir des viandes, soit pour épaiser leur soif. Ils précédaient tout, ils précédaient les desseins de Dieu; ils n'avaient ni constance ni confiance en lui.

## RÉFLEXIONS.

Quand on rentre sérieusement en soi-même, on se trouve du nombre de ces Hébreux qui se révoltèrent si long-temps et si souvent contre Dieu. Est-on dans l'adversité, on murmure; on se désolait, on se plaignait des sabbats, des circonstances, des hommes, de Dieu même. Est-on dans la prospérité, on oublie les bienfaits de Dieu; on se livre, comme les Hébreux, au plaisir, à la débauche; on abandonne Dieu entièrement; on donne toutes ses affections au monde et à toutes les idoles qu'il présente; car ce sont autant d'idoles que les objets de nos passions. Idoles de la volupté, idoles de la vanité, idoles de l'avarice, idoles de la fausse science, idoles du désir de s'élever, idoles de l'estime des hommes. Nous n'aimons pas des victimes à ces idoles; mais nous nous en occupons, et nous nous en occupons plus que nous ne nous occupons de Dieu; ce sont ces animaux égorgés sur l'autel des fausses divinités.

Nous marchons dans un désert comme les Hébreux, nous aspirons à un bien plus riche, plus délicieux, plus fixe que celui qui leur avait été promis. Nous avons des assurances plus précises et plus souvent répétées que celles qui leur avaient été données. Nous sommes conduits par un chef tout autrement sage, puissant, autorisé que ne l'était Moïse. C'est J.-C. qui

veut être notre guide, et nous ne pouvons nous égarer en le suivant. Toutes ces choses nous sont connues, aussi bien que le danger auquel nous nous exposons de ne jamais rentrer dans ce repos, tant de fois et si authentiquement promis. Nous savons que le moment d'y entrer ou d'en être exclus pour toujours est celui de notre mort; qui peut nous surprendre dans tous les instants; et malgré tous ces motifs, nous faisons ce que le Prophète reproche à son peuple; nous nous oublions quelquefois vers Dieu, puis nous l'oublions tout aussitôt, et nous n'avons pas la constance d'attendre l'accomplissement de ses desseins sur nous.

## VERSETS 17, 18, 19.

Le Prophète touche ici en peu de mots ce qui est raconté très au long dans le chapitre 16 des Nombres. Coré, Dathan et Abiron, jaloux de l'autorité de Moïse et du sacerdoce d'Aaron, se révoltèrent contre eux, et prétendirent avoir autant de droit qu'eux au gouvernement et à la sacrificature. Ils entraînèrent leur famille et deux cent cinquante autres Israélites dans leur révolte. Dieu puni ce double attentat par un double miracle; la terre engloutit Dathan, Abiron, leur famille et celle de Coré, hors ses fils; le feu consuma les deux cent cinquante autres complices de ces rebelles. Le Prophète ne dit point que Coré fut englouti, et le livre des Nombres, chap. 16, ne le dit pas non plus; mais au chap. 26 de ce même livre notre version porte que *la terre le devora*, quoique selon l'Ébreux on puisse entendre qu'il fut enveloppé dans la malheur des deux cent cinquante autres conjurés. De plus, comme le peuple murmurait encore contre Moïse et Aaron à cause de cette catastrophe, quatorze mille Israélites furent dévorés par le feu, le lendemain de la punition de Coré, Dathan, Abiron, et de leurs associés. Le psalmiste est censé renfermer aussi ce fait dans son 18<sup>e</sup> verset.

Il n'y a d'autre différence ici entre notre version et l'Ébreux qu'en ce que ce texte, au lieu d'*irritaverunt*, met *amulati sunt*, ou *inimicitia exarserunt*, expression plus énergique que celle de la Vulgate; mais le sens est le même.

## RÉFLEXIONS.

Coré, Dathan, Abiron et leurs complices furent *ensévelis tout vivants dans l'enfer*, c'est l'expression de Moïse dans le livre des Nombres. Quelques interprètes entendent ce terme d'*enfer du sépulcre* ou du *gouffre* de la terre, non du lieu des supplices éternels; mais il me semble qu'on peut prouver qu'il s'agit ici de l'enfer proprement dit. 1<sup>o</sup> Il faut bien, dans les principes de la religion, que ces coupables engloutis, dans le moment même de leur révolte, aient été condamnés aux flammes de l'enfer. On ne voit de leur part aucun repentir, et leur crime était du nombre de ceux qui méritent la damnation. On ne peut excepter d'un jugement que les enfants de ces rebelles, s'ils s'en trouvaient ni ne fussent pas en âge de participer à la révolte de leurs pères. 2<sup>o</sup> Quand l'Apôtre S. Jude veut faire connaître le malheureux sort des impiés qu'il attaque dans son Épître, il dit qu'ils périront comme ceux qui eurent part à la révolte de Coré. Or, ces impiés ne seront pas engloutis dans la terre, et leur punition ne peut être comparée à celle de Coré et de ses adhérents, que parce qu'ils doivent être punis comme eux séculièrement. La comparaison serait nulle, si Coré et ses adhérents n'étaient pas descendus dans l'enfer proprement dit.

Nous nous étonnons quelquefois que, dans l'ancien Testament, Dieu ait tant de fois exercé ses vengeances d'une manière publique et éclatante sur les coupables; que dans le désert, en particulier, il ait frappé en tant de manières les murmureurs et les rebelles. Nous convenons qu'ils méritaient ces châtimens; mais comme nous ne voyons point qu'il en ait été ainsi à l'égard des idolâtres, ni même qu'il traite ainsi les pecheurs et les impiés de la nouvelle alliance, nous recherchons les causes de cette diffé-

rente conduite. Il n'est pas difficile d'en assigner quelques-unes. Il fallait réprimer et contenir par la terreur le peuple Hébreu, parce qu'il était très-porté à l'idolâtrie, et que sa légèreté naturelle le rendait très-inconstant dans le service de Dieu. Mais dans ces traitements de rigueur je remarque deux choses, dont l'une me fait connaître la grande miséricorde de Dieu, et l'autre me pénètre de la crainte la plus vive pour les jugements qu'il exercera un jour à l'égard des chrétiens rebelles à sa loi. En punissant promptement et rigoureusement les Israélites, il n'était guère possible qu'il n'en ramenait plusieurs à l'obéissance, et qu'il n'en eût un grand nombre dans le devoir. Nous voyons en effet que dans les calamités publiques, dans les temps d'oppression et de servitude, ce peuple se tournait vers le Seigneur, et se hâta de se rendre favorable par l'aveu de ses crimes. On arrive-il au contraire dans l'état présent du monde? Les prévarications y sont probablement aussi fréquentes et aussi multipliées que chez les Hébreux; il est rare que Dieu les punisse d'une manière sensible; les pêcheurs s'embrassent, et vont échouer sans retour à la damnation éternelle. Le fruit des punitions exercées sous la loi devrait être de nous coller sur la rigueur des châtimens qui sont destinés aux pécheurs dans la vie future. Tous les Rois qui racontent les livres saints, ne sont que des figures de l'aveu funeste qui est réservé aux prévaricateurs de la loi nouvelle. *Leur sort malheureux*, dit l'apôtre S. Pierre, *ne sert point*. Que ce mot est terrible! que la patience de notre Dieu est redoutable! Nous ne voyons plus d'hommes punis comme les anges rebelles, comme les pêcheurs du temps de Noé, comme les filles infâmes de la Pentapole, comme l'endurci Pharaon, comme les Israélites murmureurs dans le désert; mais notre Dieu a marqué un jour où tous les pécheurs devront le calice de sa fureur; et c'est ce jour qu'il faut méditer sans cesse.

## VERSETS 20, 21, 22.

Ce dernier verset est partagé en deux dans l'hébreu, cela ne change rien au sens.

Le Prophète parle ici de l'étonnante prévarication des Hébreux, qui forcèrent Aaron de leur faire la statue d'un veau d'or et qui l'adorèrent. L'histoire est décrite au long dans le chap. 32 de l'Exode. Notre version, d'après les LXX, appelle cette idole un ouvrage de sculpture (*sculptio*), tandis que selon l'hébreu, et selon le récit de Moïse, c'est un ouvrage de fonte (*fonte*); mais il n'y a point de contre-sens, puisqu'une statue de fonte suppose toujours un modèle qui est un ouvrage de sculpture. Le psalmiste rassemble toutes les circonstances qui aggravent ce crime: les Israélites firent cette idole et l'adorèrent près de la mont. Horeb, qui est le même que le mont Sinaï, où Dieu avait fait entendre sa voix en donnant la loi. Ils abandonnèrent ainsi le seul vrai Dieu, dont le culte faisait toute leur gloire, et ils substituèrent à sa place la figure d'un vil animal. Ils oublièrent tous les prodiges opérés en leur faveur dans l'Egypte et dans la Mer-Rouge. Voilà un crime abominable, et tous les siècles se sont donnés et Aaron ait porté la consécration jusqu'à prendre part à ce sacrifice. Quelques interprètes ont blâmé de l'exposer ou de le dériver sa faute; on peut voir leurs raisons dans les divers commentaires de l'Exode; mais les reproches que lui fit Moïse, et le simple récit du fait, suffisent pour le condamner. On voit par le Deutéronome que Dieu l'aurait puni de mort, si Moïse n'eût intercedé pour lui.

Le Prophète dit ici clairement, qu'en faisant l'idole du veau d'or, les Israélites oublièrent le Seigneur qui les avait délivrés, qui avait fait en leur faveur des prodiges dans l'Egypte et dans la Mer-Rouge; ce qui résume positivement l'opinion de ceux qui ont avancé que les Israélites avaient dessein d'adorer, dans le veau d'or, le Dieu qui les avait tirés d'Egypte, c'est-à-dire,

le vrai Dieu, et que leur idolâtrie consistait en ce qu'ils avaient fait une fausse image pour adorer ce vrai Dieu. Ce sentiment, qui est celui de plusieurs protestants et de quelques catholiques, ne peut se concilier avec le psalmiste, qui dit que les Israélites oublièrent le Dieu qui les avait délivrés de l'Egypte. Cet oubli marqué assurément qu'ils ne pensaient plus au vrai Dieu, au Dieu qui avait opéré tant de prodiges en leur faveur. Il est bien plus probable qu'ils prétendirent honorer quelque divinité d'Egypte, comme Apis, que les Egyptiens représentaient sous la figure d'un bœuf. S. Etienne ne dit-il pas au chap. 17 des Actes que leur cœur se tournait vers l'Egypte, qu'ils demandèrent à Aaron des Dieux qui allaient devant eux, et qu'ils firent un veau auquel ils offrirent des sacrifices? Ce cœur tourné vers l'Egypte n'indique-t-il pas la même chose que l'oubli du vrai Dieu, dont parle notre Prophète? Mais, dit-on, comment ce peuple put-il dire en voyant le veau d'or: *Voilà les dieux, ô Israël, voilà ceux qui t'ont tiré de l'Egypte*? Il est évident que l'idole du veau d'or, ou le Dieu qu'elle représentait, n'avait pas été tiré d'Israël de l'Egypte. Sans doute cela était évident à ceux des Israélites qui demeuraient fidèles à Dieu; mais ceux qui avaient un cœur idolâtre, un cœur Egyptien, comme parle S. Etienne, purent attribuer leur délivrance aux fausses divinités de l'Egypte. Le prophète Amos ne leur reproche-t-il pas d'avoir porté pendant quarante ans dans le désert le tabernacle de Moloch, les figures des faux dieux, et cela au point qu'ils regardaient comme l'astre qui les dirigeait? Toutes ces divinités étaient égyptiennes; c'étaient Osiris, Serapis, Orus, etc. On peut voir la dissertation de D. Calmet à la tête d'Amos. Or, des gens si attachés à l'idolâtrie étaient bien de caractère à dire que ce n'était pas le vrai Dieu, mais les dieux de l'Egypte qui les avaient délivrés. Ainsi, quand ils virent le veau d'or, il n'est douteux que ces autres qu'ils conservaient dans leurs tentes, et qui se soulevèrent: *Voilà les dieux d'Israël, voilà ceux qui t'ont tiré de l'Egypte*. C'était un grand blasphème, dit Néhémie, parce qu'ils attribuaient leur délivrance à des divinités qui n'auraient pu la leur procurer, et qu'ils étaient au vrai Dieu la gloire de tous les prodiges qui avaient accompagné cette délivrance. Disons donc avec le psalmiste que ces Israélites adoreurs du veau d'or oublièrent le Seigneur et toutes les merveilles de sa puissance et de sa bonté.

## REFLEXIONS.

Toute la gloire d'Israël consistait à connaître et à servir Dieu; il se dégradait en transférant son culte aux idoles des nations; exemple humiliant de l'empire que les sens ont sur nous; ce peuple et tous les autres voulaient voir la divinité qu'ils honoraient; et dans l'impossibilité d'atteindre à la hauteur du Dieu suprême, ils allaient prodiguer leur encens aux plus viles créatures. Dieu fut infiniment outragé de cette préférence donnée à l'ouvrage de ses mains, de cette oubli des hommes, de cette ingratitude; mais, comme sa miséricorde est sans bornes, il a trouvé dans les trésors de sa sagesse un moyen pour saisir nos sens et pour nous maintenir en même temps dans le vrai culte. Il s'est fait semblable à nous en prenant notre nature; il a conversé avec les hommes, et il a formé avec eux une alliance qui devint autant que l'éternité. L'idolâtrie fut toujours un crime, et la raison l'a toujours désavoué; mais depuis que J.-C. a paru au monde, elle n'a plus de prétextes. Il est permis d'adorer un Dieu fait homme; c'est même l'unique moyen de parvenir sûrement à la connaissance de l'Être suprême. Quelle est cependant encore la conduite de la plupart des hommes à cet égard? Le Juif ne veut plus être idolâtre; mais il refuse de reconnaître l'Homme-Dieu, parce qu'il n'est pas venu pour donner à cette nation des biens temporels. Le malheur

n'adore pas non plus les idoles de la gentilité; mais il préfère à l'Homme-Dieu un imposteur qui a su être conquérant. Les chrétiens disent qu'ils adorent l'Homme-Dieu; mais dans le détail de leur vie, la plupart désavouent leur profession, déshonorent le nom qu'ils portent, et ne sont pas meilleurs que les idolâtres. Il n'y a donc parmi les hommes d'aujourd'hui, comme autrefois parmi les Israélites, qu'un petit nombre de serviteurs fidèles du vrai Dieu. Ceux-ci connaissent ce qui fait leur gloire, et ne s'attachent qu'à J.-C., qui les a tirés de la servitude du péché, mille fois plus dure que celle de l'Egypte.

## VERSETS 23, 24, 25.

Il y a aussi trois versets dans l'hébreu, et la division est meilleure que dans la Vulgate; car ces mots, *pro nihilo habuerunt*, etc., qui énoncent un fait différent de ce qui précède, commencent le second verset; mais le sens n'est point altéré par cette différence.

Le coltre du Seigneur cédait après l'adoration du veau d'or. Il menaçait de détruire tout ce peuple rebelle; mais Moïse supplia pour lui, et fit la belle prière qu'on lit dans l'Exode: c'est ce que le Prophète exprime par ces mots: *Si non attisset in confractione*, etc. L'hébreu est tout conforme aux versions; ce terme, *confraction*, signifie, ou que ce saint homme rompit le cours de la colère divine, ou qu'il débaucha le peuple comme sur la brèche, semblable à un brave guerrier qui, voyant son rumpart abattu, fait des efforts pour repousser l'ennemi. Je crois la première explication plus naturelle.

Le Prophète passe à un autre fait qui est rapporté au livre des Nombres. C'est la sédition qui s'excita parmi le peuple, lorsque Josué et Caleb vinrent rendre compte de ce qu'ils avaient vu dans la terre de Chanaan. Les Israélites, dit le Prophète, ne louèrent que du mépris pour cette terre si digne de leurs vœux; ils perdirent confiance dans les promesses du Seigneur, ils portèrent si loin les murmures et la révolte, qu'ils voulurent lapider Josué et Caleb, et qu'ils dirent les uns aux autres: *Faisons-nous un chef qui nous conduise en Egypte*. Nous apprenons même de Néhémie qu'ils choisirent ce chef, qui n'est pourtant pas nommé.

## REFLEXIONS.

On voit, dit S. Augustin, par l'effet qu'eut la prière de Moïse, comme l'intercession des Saints est utile à ceux pour qui ils s'intercessent. Le saint docteur parle en général des Saints, sans distinguer ceux qui vivent encore sur la terre, de ceux qui reposent dans le ciel; mais c'est ici que le raisonnement de S. Jérôme est d'une force invincible. *Si les apôtres et les martyrs peuvent prier pour les autres, tandis qu'ils sont encore en doute de leur salut, combien plus cela leur est possible après leur victoire, leurs couronnes et leurs triomphes?..... Si l'apôtre S. Paul dit que durant sa navigation, Dieu lui accorda la vie de deux cent soixante-seize passagers, croirez-vous qu'étant avec J.-C. il ne demande rien pour ceux qui, dans tout l'univers, ont embrassé l'évangile qu'il leur a prêché?* Les sentiments de l'intercession des saints objectent deux choses: la première, que l'intercession des saints contredit et déshonore la méditation de J.-C.; la seconde, que les saints dans le ciel n'entendent pas les prières des vivants, et qu'ainsi ils ne peuvent intercéder pour eux. Ces deux raisons n'ont rien de solide. 1. La méditation de J.-C. n'est ni contredite ni déshonorée par les prières que les justes vivants envoient sur la terre, et de ces justes régnant dans le ciel? 2. Quelle difficulté y a-t-il à concevoir que Dieu fasse connaître aux saints les besoins et les desirs des fidèles? Les saints qui voient l'essence de Dieu, et dans cette essence divine tous les rapports qui peuvent contribuer à leur gloire, seraient-ils privés d'un avantage dont ils jouissaient sur la terre; savoir,

d'obtenir par leurs prières les grâces dont leurs frères ont besoin? Ce mot de charité qu'ils exerceraient dans un corps mortel leur serait-il interdit lorsqu'ils brûlent de la plus ardente charité dans le sein de Dieu? A la fin du monde, lorsqu'ils seront admis à juger les nations et même les anges redevus selon la doctrine de S. Paul, il faudra bien que Dieu leur revête toutes les actions des hommes et des mauvais anges; sans quoi ils ne les connaîtraient pas, puisque toutes ces actions n'existeront que dans le souvenir de Dieu. Pourquoi dès à présent n'auraient-ils donc aucune connaissance des prières qu'on leur adresse afin qu'ils intercèdent pour nous? Sous l'ancienne loi, on était très-persuadé que les âmes des justes priaient pour les fidèles vivants sur la terre; un livre des Machabées, Onias, et Jérémie apparaissent à Judas, et le premier l'assure que Jérémie pria beaucoup pour le peuple et pour la ville antique. Par conséquent ce Prophète, mort depuis long-temps, connaissait les dangers auxquels Jérusalem était exposée. Le Juif Philon témoigne aussi que ceux de sa nation avaient confiance dans les prières des âmes justes, et qu'ils étaient persuadés que ces saints Reçussent la coltre du ciel, et le rendaient propice à leurs frères.

## VERSETS 26, 27.

Cette expression, *Il leva sa main*, peut être prise pour: *Il jura de les faire périr dans le désert*; et ce serment fut accompli, puisque tous les murmureurs au-dessus de l'âge de vingt ans périrent dans le désert avant que d'entrer dans la terre promise. Quant à la dispersion, elle fut exécutée en divers temps, sous Salmannasar, sous Nabuchodonosor, et enfin sous l'empereur Titus; c'est celle qui dure encore; mais ces derniers châtimens eurent pour objet de punir d'autres crimes que les murmures contre Josué et Caleb. Dieu avait menacé en général ce peuple rebelle de la disperser parmi les nations s'il se révoltait contre ses lois. Ecchéliel rappela ces menaces au temps de la catastrophe de Jérusalem sous Nabuchodonosor, et il se servit presque des mêmes termes que le psalmiste.

## REFLEXIONS.

Le crime des Israélites était d'avoir manqué de confiance dans la parole du Seigneur, d'avoir murmuré contre ses ordres, d'avoir méprisé la terre qu'il avait promise à leurs pères et à eux-mêmes. Le Prophète dit qu'elle était digne de leurs vœux: sur quoi S. Augustin observe que c'était parce qu'elle annonçait une meilleure patrie, parce qu'elle était la figure du repos éternel; c'est aussi la pensée de David dans le Psaume 71, et de S. Paul dans l'épître aux Hébreux. Les Israélites qui eussent borné leurs desirs à la terre de promesse, n'eussent été que des hommes charnels, et ils n'eussent point accompli leur loi, qui ordonnait de s'aimer que Dieu. Ils étaient obligés de croire à la parole de Dieu, qui leur avait promis cette terre; en espérant et en possédant cette terre, ils devaient remplir le grand précepte de l'amour de Dieu; et ce précepte renfermait évidemment la promesse d'une récompense digne de Dieu et digne des desirs de l'homme; la possession de Dieu même après cette vie est la seule qui ait ces caractères.

## VERSÉT 28.

L'hébreu dit proprement: *Il se livra à Béhégor*; mais ce lieu était une consécration au culte de cette idole infâme qu'on dit avoir été au Priape ou Adonis. Elle était honorée sur le mont Phogor, dans le pays de Moab. Toute l'histoire des prophètes de Baalam, de l'idolâtrie des Israélites et de leur commerce avec les filles Madianites, est décrite dans le livre des Nombres; et c'est à ces faits que se rapporte ce verset du Prophète avec les trois suivants. *Ces sacrifices des morts* dont parle notre verset,

sent ceux qu'on offrait à Adonis : on sait que le culte de cette fausse divinité consistait à pleurer sa mort racontée tant de fois par les poètes. Ceux qui croient que Belphegor était Priape, ou le Soleil, ou quelque autre divinité que ce soit, disent que les sacrifices des morts sont en général tous les sacrifices qu'on offrait aux faux dieux, ou qui avaient été des hommes qu'on adorait après leur mort. Toutes ces explications sont bonnes, la dernière surtout, parce qu'elle convient à tous les sacrifices qu'on offrait aux dieux de la gentilité.

REFLEXIONS.

Dieu est l'Être éternel, le Dieu vivant; rien n'est plus opposé à sa nature et à ses attributs que la mort. Absci avait-il créé l'homme exempt de la nécessité de mourir : c'est le péché qui a introduit la mort dans le monde; et quand Dieu a voulu, par sa très-grande miséricorde, racheter les hommes, il a vaincu la mort; il a assuré au genre humain non seulement la vie de l'âme, mais la résurrection du corps. Qu'est-ce donc que l'Idolâtrie, et d'où on s'étonne qu'elle soit si abominable aux yeux de Dieu? Les idolâtres adoraient des mortels, des idoles sans vie, sans sentiment, ou qui ne représentaient que des hommes descendus dans le tombeau. Ils substituaient des morts à l'Être qui vit essentiellement et éternellement. Ce culte était le comble de la folie et de l'ingratitude; c'est pour cela que Dieu l'avait interdit si expressément à son peuple, et qu'il punit tant de fois ce peuple, parce qu'il y fit toujours prêt à prendre part aux abominations des gentils.

Il est surprenant que l'homme qui a tant d'idée de la vie, et tant d'amour pour la vie, ait eu de tous temps si peu de facilité à l'occuper de la connaissance et de l'amour du Dieu qui existe et qui vit toujours. Nous regardons tous la mort comme le plus grand des maux; et nous ne pensons presque point à celui qui, non seulement est par lui-même exempt de la mort, mais qui seul peut nous rendre la vie quand nous l'aurons perdue. S'il y avait dans le monde un homme qui vécût depuis le moment de la création, et qui ne dût jamais mourir, nous voudrions tous le voir et lui témoigner notre vénération, lui-il d'ailleurs aussi imparfait que nous les sommes. Mais quelle consolation pour tel ou tel homme, s'il existait, et l'Être éternel dans le sein de qui nous vivons et nous opérons, de qui nous tenons tous les biens, et de qui nous pouvons espérer la délivrance de tous nos maux? Est-ce donc une fatalité qui nous rend si indifférents à son égard? Mais la fatalité est un mot vide de sens, et qui nous déshonorerait si nous lui attribuions quelque vertu. Est-ce l'ignorance qui nous aveugle sur ce qui concerne Dieu et ses perfections? Mais nous en raisonnons avec justice quand il s'agit d'instruire les autres, ou de faire montre de notre capacité. Dans la pratique, nous servons des dieux morts, qui sont nos passions, notre orgueil, notre libertinage, notre avarice, notre curiosité. O Dieu éternel! Dieu toujours vivant dans le sein de votre religion nous sommes des idolâtres, nous renouvelons toutes les abominations des Israélites charnels, nous méritons comme eux tous les fléaux de votre colère.

VERSETS 23, 50, 51.

L'idolâtrie et le libertinage des Israélites controurent le Seigneur. Il les frappa d'une plaie qui en fit périr vingt-quatre mille. Phinées ayant vu un Israélite pécher avec une Madianite, les perça l'un et l'autre de son javelot; et cette action apaisa la colère de Dieu, qui récompensa même Phinées par la promesse de conserver le souverain sacrificateur dans sa maison. Le Prophète ne spécifie pas le fléau dont Dieu frappa son peuple. Quelques-uns croient que ce fut la peste, mais il paraît plus vraisemblable que ces vingt-quatre mille hommes périrent par le fer. Le texte des Nombres dit qu'ils furent tués. Or, cette exécution se fit, ou par les juges, selon l'ordre de Moïse,

ou par le glaive du Seigneur, comme il arriva depuis à l'égard de l'urne de Semachdrin.

Phinées était petit-fils d'Aaron. Animé d'un zèle inspiré de Dieu, il tua l'Israélite Zambri et la Madianite Cozbi, et dès ce moment la main de Dieu cessa de s'appesantir sur la nation. L'action de Phinées est extraordinaire, et ne doit être imitée d'aucun homme qui ne serait pas autorisé de Dieu. La promesse du souverain sacrificateur était apparemment conditionnelle comme tant d'autres : car cette dignité serait de la famille de Phinées du temps d'Héli, et elle n'y rentra que cent quarante ans après; mais y étant rentrée, elle y demeura jusqu'à la mort d'Onias sous Antiochus Eupator; en sorte que cette famille la posséda plus de neuf cents ans.

Les vingt-quatre mille Israélites qui périrent dans cette occasion, ne sont pas ceux dont parle S. Paul aux Corinthiens. Car ce sont apôtres n'en compte que vingt-trois mille. Il parle de l'exécution faite par les Levites, après l'idolâtrie du veau d'or. Dans la Vulgate il y a aussi vingt-trois mille en cet endroit-là et l'Hebreu, qui ne porte que trois mille, doit être corrigé.

Dans cet endroit de notre Psaume il n'y a proprement aucune différence d'avec l'Hebreu. Quelques-uns traduisent au premier verset plus au lieu de ruina; c'est au fond le même sens. D'autres traduisent au second verset jactavit ou oravit, au lieu de placavit; c'est que le verbe hébreu פָּצַח a les trois significations, qui toutes trois conviennent à l'action de Phinées; car il fit justice, il intercéda pour le peuple en la faisant, et il apaisa le Seigneur après l'avoir fait.

REFLEXIONS.

Sur la punition exercée contre les Israélites coupables d'Idolâtrie et de débauches honteuses, saint Augustin fait une réflexion bien importante. J.-C., dit-il, dans le nouveau Testament, a institué un ordre de providence plus doux; mais ces menaces de l'enfer sont plus formidables qu'elles ne l'étaient dans ce temps-là. Cette proposition est vraie. L'Evangile n'était pas des peines temporelles contre les profanateurs du culte de Dieu. Les sacrifices qui se commettent parmi les hommes, les impuretés dont ils se rendent coupables n'entraînent pas des châtimens semblables à ceux que nous lisons dans les livres de Moïse; mais il est vrai aussi que la menace des fux éternels est bien plus frappante dans la nouvelle loi que dans l'ancienne; et la raison de cela, c'est que les fléaux dont Dieu punit son peuple n'étoient, selon S. Paul, que la figure du jugement rigoureux qui est réservé aux profanateurs de la nouvelle alliance. Il n'est pas dans l'ordre des figures d'être jointes avec des choses figures. Dieu menaçait de peines temporelles, dans la loi, les profanateurs de son culte, tout était dit pour ce temps-là, comme s'exprime S. Augustin; d'autant plus que les promesses se bornaient aussi aux biens temporels, qui étoient la figure des biens de l'éternité. On ne pechait pas que la doctrine contenue dans les préceptes moraux de la loi, et conservée de tout temps parmi les enfans des patriarches, ne contiennent aussi la menace d'une réprobation éternelle pour les pécheurs, et la promesse d'une récompense éternelle pour les justes. Cette doctrine est répandue dans presque tous les livres de l'Ancien Testament, surtout dans les Psaumes et dans tous les ouvrages que nous nommons sapientiaux. Les Juifs l'ont reconnu de tout temps; et le jeune homme qui vint demander à J.-C. ce qu'il ferait pour acquérir la vie éternelle, et qui lui dit même qu'il avait gardé depuis son enfance tout le détail des préceptes que J.-C. lui expliqua, ce jeune homme, dis-je, faisait bien voir qu'il avait l'idée d'une vie éternelle, et qu'il s'imaginait seulement que J.-C. exigeait quelque chose de plus que l'observation de la loi, pour qu'on put obtenir ce bonheur.

Cependant, dira-t-on, si les Hebreux croyaient les

châtiments réservés aux pécheurs dans la vie future, on voit bien que l'ordre de la providence dont Dieu a usé à leur égard, était plus rigoureux qu'il ne l'est à l'égard des Chrétiens, puisqu'ils devoient craindre et les châtimens temporels et les peines de l'éternité; mais on ne voit pas sur ces peines éternelles l'Evangile soit plus formidabile que ne l'étoit la doctrine reçue chez les Hebreux; ainsi, la pensée de S. Augustin ne paraît pas entièrement juste. Je répondrais dans l'Evangile sur l'état des reprouvés, qu'il n'y en avait dans la loi des Hebreux. La menace de l'enfer est aussi claire dans l'Evangile, que l'étoit la menace des châtimens temporels dans la loi, au lieu que le dogme des peines éternelles, par lui-même, quoique certain et permanent, n'étoit pas déveopé comme il l'est parmi nous. C'étoit là le sous-spirituel de la loi, comme s'exprime un savant; il avait besoin pour être entendu, et de la tradition des pères aux enfans, et de l'instruction des prophètes; soit qu'ils s'expliquassent simplement de bouche, soit qu'ils l'écrivissent des livres, comme firent le Psalmiste, Salomon et d'autres certains sages. Je crois qu'on peut prouver, même par les livres de Moïse, le dogme d'une vie future, et celui des récompenses et des peines éternelles; mais cette preuve n'étoit peut-être pas à la portée de tous les Hebreux, puisqu'il se trouve encore des savans parmi les Chrétiens qui n'en reconnaissent pas la force et les conséquences. Cette preuve au reste pourra se déduire dans quelqu'une de nos réflexions.

VERSETS 32, 53.

Il y a trois versets dans l'Hebreu, et la division me paraît meilleure que dans la Vulgate, sans toutefois changer les sens de cette version. Le premier verset, selon l'Hebreu, finit après ces mots, *propter eos*; le second après *labii sui*, et le troisième contient ce qui reste.

Il s'agit ici de deux faits; le premier concerne les murmures des Israélites, lorsqu'ils étoient dans le désert de Sin, près de Cadès, la trentième année de leur voyage. Le second fait a rapport au mépris qu'ils firent des ordres de Dieu, en laissant subsister des nauiens qu'il avait reprouvés. A l'occasion des murmures sur la disette d'eau, on sait que Moïse qui avait simplement ordre de parler au rocher, le frappa deux fois, et que Dieu pour punir son peu de confiance, le priva de l'entrée dans la terre promise. Il paraît donc que c'est là le sujet de cet endroit du Psaume. Les Israélites irritèrent le Seigneur en demandant de l'eau avec de grands murmures. Moïse porta la peine de leurs plaintes; car, comme il était trompé de cette nouvelle révolte, il témoigna quelque détiance dans ses paroles; il dit: *Patrons-nous venir tirer de l'eau de ce rocher?* C'est là le sens que la plupart des interprètes donnent à cette expression, et *distinxi in labiis suis*; il est certain que le mot hébreu כָּעָרָה signifie, et *labiis sui tenens*; le P. Bouquet le traduit par *conclusus est*, d'après l'Arabe. Quelques-uns rapportent cette parole du verset à Dieu, et traduisent: *Dieu reprocha aux Israélites* et joignit ensemble ce qui suit; il ajoutent: *de n'avoir pas tiré l'eau selon l'ordre du Seigneur*. Cette manière de traduire n'a été imaginée qu'en faveur de la division qui est dans la Vulgate, et pour lier les deux parties du 32<sup>e</sup> verset; mais cette considération est frivole. Bien n'empêche de reconnaître que la moitié de ce verset se lie au verset 31, et que l'autre moitié commence la narration d'un nouveau fait. Plusieurs divisions qu'on trouve dans cette version, n'ont été faites que pour la commodité de ceux qui recitent les Psaumes. Dans le cas présent, on aura cru que le verset 32 serait trop long, et l'on aura rejeté une partie au verset suivant. L'Hebreu dans cette version est qu'elle me contredise point le sens du texte. J'ajoute qu'elle est conforme à l'Hebreu.

REFLEXIONS.

L'exclusion de la terre promise fut sans doute un événement auquel Moïse fut sensible; mais la joie de son âme n'en fut point altérée. Il prit soin de son peuple jusqu'au dernier moment de sa vie; il lui déclara les benédiction dont il serait comblé, s'il étoit fidèle; et les malédictions dont Dieu le frapperait, s'il abandonnait son alliance. Il mourut, dit l'Écriture, selon le commandement du Seigneur, et il acquiesça pleinement à cet ordre suprême. S'il fut privé de la terre promise, dit S. Augustin, il ne le fut pas de la promesse faite à Abraham, et à tous ceux qui imitèrent sa foi. Mais, dit l'auteur sacré de l'Épître aux Hébreux, *fut éternel de bien et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction*. Il apparut sur la montagne avec le prophète Élie, lorsque J.-C. se fit voir tout céleste de gloire; preuve manifeste de l'éta bienheureux dont il fut récompensé après sa mort. Or, cette récompense suppose qu'il n'avait eu la foi pendant sa vie, qu'il l'avait pratiquée, et qu'il s'y était préparé par la pratique des plus excellentes vertus. Peut-on reprocher un homme si fidèle, qu'on n'ait occupé de la vie future, n'ait pas instruit son peuple d'un dogme si important; qu'il ne lui ait pas expliqué le vrai esprit de la loi, qui, sous la figure des promesses temporelles, faisoit entrevoir les biens de l'éternité? J.-C. ne dit-il pas aux Juifs que *Moïse avait écrit de lui*, et que *Moïse avait leur accusateur*, s'ils méritoient la lumière qui leur étoit nouvellement présentée? L'apôtre S. Paul étant à Rome, ne prouvoit-il pas la mission de J.-C. par la loi de Moïse et par les prophètes? Le sous-spirituel de la nouvelle alliance est dans les livres de l'Ancien Testament; et sans l'intelligence de ce sous-sens, nous aurions aujourd'hui dans ces saints livres qu'une lettre morte qui courroierait peu à notre instruction et à notre édification.

VERSET 55.

Le Prophète fait ici aux Israélites le même reproche qu'il fit au livre des Juges. Après la mort de Josue et des anciens qui avaient vu la conquête de Canaan, les tribus d'Israël n'écarterent point l'ordre que leur avait donné le Seigneur, de détruire les peuples abominables qui habitoient ce pays; elles se mêlèrent avec eux, elles imitèrent leur idolâtrie; et ce fut ce qui attira la colère de Dieu sur Israël. Tout le livre des Juges n'est qu'un tableau des calamités qui fondirent sur ces rebelles.

Dans ce verset, nous venons à présent examiner conformes au texte, S. Jérôme, qui traduit sur l'Hebreu, se sert de mêmes expressions que la Vulgate; de même la Paraphrase Chaldaique, Munster, Pratenis et les autres Hebraïstas.

Il n'est pas d'importance de notre sujet d'examiner la nature de l'antithèse que Dieu avait prononcée contre les peuples de Canaan. Mais nous introduisons à ce sujet, comme plusieurs habiles critiques, qu'il y avait deux parties dans cet anathème; la première consistait à détruire ces peuples comme nations, comme faisant corps de République. Les Hebreux avaient ordre de renverser toutes ces petites dynasties, ou ces petites royaumes, et de se les rendre tributaires ou sujets. La seconde étoit de mettre à mort tous ceux d'entre ces peuples qui refuseraient la paix, et qui oseraient se déclarer à main armée. Cette manière d'expliquer les ordres de Dieu, est conforme à plusieurs textes de l'Écriture, et à un plus grand nombre encore de faits, qu'on ne pourra concilier avec le sentiment trop rigide des interprètes qui croient que les Israélites, sous condition, ni restriction quelconque, avaient ordre de massacrer tous les Chananéens.

REFLEXIONS.

Avec le penchant que les Israélites eurent pour l'idolâtrie, il étoit comme impossible qu'ils se mélassent parmi les nations Chananéennes, sans adopter leurs faux cultes. C'est pour cela que le Seigneur leur avait

ordonné de n'avoir aucun commerce avec ces peuples, de renverser leurs autels, de les exterminer même s'ils faisaient quelque résistance. Ils ne gardèrent pas ces lois, quoique répétées souvent par Moïse et par Josué, et ils se laissèrent enchaîner aux superstitieuses idoles. Ce scandale dura jusqu'à la captivité de Babylone, malgré les châtimens du ciel et les reproches des prophètes. Quand ils rentrèrent en exil, le Seigneur voulut bien exaucer leurs vœux; mais ils étaient incorrigibles, et il fallut la grande captivité sous Nabuchodonosor pour les guérir de l'idolâtrie; encore trouva-t-on chez eux l'adoration du soleil jusqu'à des derniers temps de leur exil.

Quelle est donc la force du résolvant exorcisme sur tout esprit il l'avait le mauvais génie? Si l'idolâtre avait eu une sorte de culte métaphysique qui n'eût point été lié aux sens, il est à croire que les Juifs ne s'y seraient pas livrés avec tant de ferveur et d'opiniâtreté; mais les sens des païens étaient presque toujours la cause de la préférence de l'idolâtrie. Quand les Israélites s'abandonnèrent à l'idolâtrie des Moabites, ils se livrèrent en même temps à toutes sortes d'impiétés. Quand ils plébiscèrent Adonis dans le temple, ils ne manquèrent pas de donner dans toutes les abominations de ce culte infame.

Le monde d'aujourd'hui ne fait plus des idoles, mais il fait des gens sans religion; ses discours, ses usages, ses sociétés, ses lettres, ses vœux même tendent à ce but. Je dis ses lettres, parce qu'il se plonge beaucoup d'exaltés l'humanité, la science, la coquetterie, l'amour de la patrie, et il prétend établir ces vertus sans aucun rapport à la religion. Il veut transformer les Chrétiens en d'innombrables païens, et substituer la morale des philosophes à celle de l'évangile. Ce système est pire que l'idolâtrie, parce que celle-ci n'exclut pas totalement la crainte des dieux, au lieu que le païen philosophe exclut de la religion, ou la borne à son pays, ou la limite à son siècle, ou la rend sans objet, ou la rend sans avenir. Il n'y a rien de tel que de renverser les passives. Le mauvais exemple des nations idolâtres ne fit pas plus d'apostasés chez les Juifs, que l'exemple du monde, tel qu'il est aujourd'hui, n'en fait chez les Chrétiens. Les Juifs, sans adorer la loi, n'en étaient pas moins dévoués au vrai culte, et des qu'ils adoptèrent l'usage des vœux, et les Chrétiens, sans renoncer à leur baptême, n'en sont pas moins les vœux de l'évangile, des qu'ils veulent lui associer la fausse philosophie.

VERSETS 55, 56, 57.

Il y a aussi trois versets dans l'hébreu; mais le second ne doit qu'être une répétition, et au commencement du troisième il y a, et certainement non, au lieu de, et certainement est, la différence est fort petite. Le texte lui rapporte cette similitude aux hommes, et les versions à la terre.

L'histoire des Juges ne parle point de ces abominables sacrifices; mais il est évident, par les prophètes et par les livres des lois, que les Israélites s'en rendaient coupables; c'est à dire, qu'ils brûlaient leurs enfants pour honorer le faux dieu Moloch, qu'on croit avoir été Saturne. Dans le Lévitique, ce culte impie avait été prescrit; ce qui prouve qu'il était fort ancien, et que les Israélites profanèrent la loi divine positive, tandis qu'ils renversaient les principes les plus évidents de la loi naturelle.

Le Prophète, selon une manière de parler fort ordinaire dans l'écriture, appelle les idoles, non production; et ce terme exprime bien le crime de ceux qui, au mépris de l'amour qu'ils doivent à Dieu, livrent leur cœur à l'amour et au service des faux dieux.

REFLEXIONS.

Il est contraire à la loi naturelle d'immoler des victimes humaines; sans prétexte d'honneur la divinité. Dieu ordonna à Abraham de sacrifier son fils Isaac, mais il ne lui permit pas de consumer cette action;

il se contenta de son obéissance. Ce sacrifice pouvait même lui être utile, parce que Dieu est le maître & vaincu de la vie des hommes, et qu'Isaac était plus dans sa dépendance que dans celle d'Abraham. Comment cela se concilie-t-il avec ce principe, que Dieu ne peut jamais dispenser de la loi naturelle? C'est que, ce principe subsistant, Dieu peut en certains cas changer l'objet de la loi naturelle, et alors il n'y a rien de contraire à la loi naturelle de déléguer par un plus de loi. L'immolation et le vol sont délégués par la loi supérieure; mais quand Dieu, qui est le maître de la vie et des possessions de tous les hommes, ordonne de mettre à mort quelqu'un ou de le dépouiller de son bien, il n'y a plus d'immolation ni de vol, et la loi, dans ces deux cas, n'a plus d'objet. Il n'est pas de même du mensonge, de la haine de Dieu, et de quelques autres crimes; Dieu ne pouvant changer les objets de la loi, c'est-à-dire, sans qu'il soit pas permis, ni que lui-même ne soit pas convenablement amable, la loi naturelle aura toujours son objet.

Dieu pouvait donc ordonner le sacrifice d'Isaac, et Abraham pouvait le consumer sans donner aucune atteinte à la loi naturelle. Mais tout autre que Dieu n'a pu prescrire un pareil acte de religion, et en prescrivant Dieu a dû s'expliquer très-clairement et très-positivement; c'est ce qui arriva dans le commandement donné à Abraham, et c'est ce qui condamne les nations qui ont offert des victimes humaines à leurs dieux. Quatre que ces divinités n'étaient pas le vrai Dieu, ces nations furent-elles jamais avoir quelque certitude que ces divinités exigeaient ces sortes de sacrifices? Les ministres de ces religions peuvent dire aux peuples que les dieux se plaisaient à voir couler le sang humain sur leurs autels; mais dans une manière de cette conséquence, il aurait fallu des preuves positives et évidentes. Abraham n'eût pas ajouté foi à quelque loi qui serait venue lui dire que Dieu demandait ces sacrifices de son fils; il aurait demandé du moins que son envoyé autorisât sa mission par un témoignage qui ne pût être que de Dieu. Au reste, il est à remarquer que Dieu n'a ordonné qu'une fois un pareil sacrifice, et qu'il en a empêché l'exécution, pour apprendre sans doute à toutes les nations que, s'il est le maître de la vie des hommes, il se contente qu'on ne renuissse ce pouvoir souverain, et qu'il ne permet pas qu'on lui sacrifie sous prétexte de l'honneur.

Tout ce qu'on vient de lire fait connaître la grandeur du crime des Juifs, en immolant leurs fils et leurs filles aux idoles des gentils. Ils étaient bien plus coupables que les nations idolâtres, puisqu'ils connaissaient le vrai Dieu, et que, bien loin d'avoir aucune preuve que de pareils sacrifices fussent exigés des hommes divinités auxquelles ils se prostituaient, la loi divine, qu'ils ne pouvaient ignorer, leur défendait ces abominations. Ils étaient incroyables que des hommes raisonnables en soient venus à ce point d'aveuglement. Ils violaient toutes les lois de la nature, de l'humanité, de la religion, de la révélation; et ils s'en faisaient encore un mérite après d'une foule d'idoles qui s'avaient, selon l'expression du Prophète, ni bouche pour parler, ni oreilles pour entendre, ni yeux pour voir, ni sens pour réfléchir. Si ces coupables Israélites offraient sans remords ces détestables sacrifices, on en doit conclure que l'exercice du rationalisme avait été en eux la lumière de la loi naturelle, qui présentait si essentiellement l'amour des pères pour leurs enfants. Si la nature réclamait encore ses droits au fond de leur cœur, quel était leur malheur, et d'immoler ce qu'ils avaient de plus cher de combattre leurs propres vœux, et de se faire une telle violence pour plaire à des dieux dont ils n'avaient aucune idée fixe et certaine! exemple effrayant du désordre que une passion aveugle et brutale peut avoir sur le cœur humain. Cet exemple humilié tellement la raison, que si le fait n'était pas attesté par des écrits inspirés de Dieu, on aurait tout osé d'im-

l'été à s'inscrire en faux contre tout autre historien qui le rapporterait.

VERSETS 58, 59, 40, 41.

Ces quatre versets ont trait aux révoltes des Israélites établis dans la terre de Chanaan. On voit dans tout le livre des Juges combien ce peuple était porté à abandonner le culte du Seigneur, et combien de fois il fut livré à ses ennemis, savoir, les Amouites, les Moabites, les Philistins.

Dieu les châtie souvent. Ces mots qui sont dans notre version à la fin du 40<sup>e</sup> verset, communément le 41<sup>e</sup> dans l'hébreu, cela ne met aucune différence dans le sens.

REFLEXIONS.

Les Israélites dans le désert se livrèrent à l'idolâtrie, parce qu'ils avaient contracté de grandes liaisons en Égypte avec les idolâtres; établis dans la terre de Chanaan, ils ne gardèrent plus de mesures dans le culte impie des faux dieux, parce qu'ils s'éloignèrent des Chanéens. On produit deux raisons de cette liaison avec laquelle ce peuple, si privilégié et si chéri de Dieu, adopta les superstitions de ses voisins: la première est que la loi donnée par le ministère de Moïse était diamétralement opposée aux religions des divers peuples païens, les Hébreux ne pouvaient s'attacher ni même traiter avec ces peuples, sans essayer des reproches ou des railleries sur leur religion; la seconde est qu'apparemment on n'aurait beaucoup dans Israël la lecture du livre de la loi. Ceci n'est qu'une conjecture, mais elle paraît fort vraisemblable; car comment se représenter que les doctes tribus eussent abandonné presque universellement et si souvent le culte du vrai Dieu, si les prêtres, les professeurs, les rois, le Seigneur eussent retentis sans cesse à leurs oreilles? Ils avaient dans la loi un tableau général des châtimens qui devaient fondre sur eux, s'ils étaient infidèles au Seigneur; et ils ne manquèrent pas de les éprouver des qu'ils eurent adoré Baal, Mithra, et les autres faux dieux. C'était une preuve de foi en faveur de la vérité et de la sainteté de la loi. S'ils l'avaient lue, ils auraient dû, même avant les lieux qu'ils éprouvèrent, que la main du Seigneur appesantirait sur eux, et cette connaissance les aurait très-probablement retenus dans le devoir.

Il n'est pas peu près de même des Chrétiens qui oublient Dieu et son saint service. Les deux causes principales de leurs égarements sont d'une part, la fréquentation des sociétés impies ou corrompues, et de l'autre l'ignorance de la loi de Dieu. Les livres lisent quelques morceaux des saints livres pour les attacher; ils ignorent du reste le fond des dogmes, et de la morale du christianisme. Ceux qui ne comprennent pas ce qui est de leur obligation, et qui ne se mettent point en peine d'entendre ou de lire les évangiles. Les ministres non dogmatiques n'ouvrent jamais les livres de l'écriture, et n'entendent pas plus les prescriptions de la divine parole; les instructions qu'on leur a données dans l'enfance, ont disparu de leur mémoire, et ils parviennent à une extrême vanité sans savoir ce que c'est d'être Chrétien. Tant il est d'admirer que le monde et les passions fassent sur eux, ce que les lois de Chanaan firent sur les Israélites, qu'ils détestent tous les principes de la religion; qui pourtant s'opposent aujourd'hui que beaucoup de Chrétiens ne deviennent pas idolâtres, s'ils vivaient avec des gens riches, puissants, accablés et adorés par des idoles; s'ils s'affiliaient avec eux, s'ils avaient des diables par eux, s'ils espéraient d'eux de grands avantages temporels; la corruption des hommes est toujours la même; elle ne paraît différente que dans des accessoires qui sont l'effet des coutumes, de l'éducation, des mœurs nationales, des préjugés et de l'intérêt.

VERSETS 42, 43, 44.

Ces trois versets ont rapport à la protection que Dieu accorda aux Israélites durant l'administration des Juges. Dès que son peuple retournait à lui et implorait son secours, il le délivrait de ceux qui le persécutaient. Il fallait voir à toutes les nations conjurées contre Israël qu'il se ressouvint de l'alliance contractée avec lui.

Un premier verset il y a dans l'hébreu: Il est l'espérance de Dieu dans la tribulation, et lorsqu'il connaît leur prière; ce qui signifie que ce regard de Dieu consistait à écouter la prière de son peuple.

Ce rapport de Dieu, dans le 2<sup>e</sup> verset, est une manière de parler dont se servent les écrivains sacrés, pour s'accommoder à nos façons de penser. Nous croyons qu'un homme se rapporte d'avoir été des misères, ou d'avoir infligé des peines, quand tout-à-coup il reprend des biensfaits. Du moins nous regardons cela comme un changement de pensée. Dans Dieu rien de semblable; tout le changement est dans les effets, dans les événements. De toute éternité il a prévu ce qui arriverait, et la connaissance qu'il a des prières futures de ceux qui s'humilient devant lui, fait partie de ses décrets éternels et immuables comme lui. Le rapport de Dieu n'est donc autre chose que le changement des circonstances, et des événements par rapport à nous. Comme la prescience divine est conséquente à nos déterminations et à nos actions, nous sommes avertis par la loi de faire tout le bien qui dépend de nous; et de la même manière de la grâce nous devons prier, nous humilier, conjurer le Seigneur de nous faire miséricorde, parce que, quoique nous soyons, quoique immuables et éternels, nous sommes tout l'ordre que nous mettrons dans notre conduite.

Il y a des interprètes qui croient que le *ministère* du Seigneur à la mort des persécuteurs d'Israël, signifie que Dieu rendit ces persécuteurs plus favorables à Israël; et ils citent en preuve les grâces que Cyrus et Darius accordèrent aux Juifs captifs à Babylone, et autres rois, sans pour appuyer leur opinion sur l'objet du psaume qu'il rapportait au temps de la captivité sous Nabuchodonosor. Ce système n'est point nécessaire; et tout ce que dit le Prophète se concilie très-bien avec les persécutions qu'éprouvèrent les Hébreux, après la mort de Josué, de la part des peuples de Chanaan. Ces peuples reconquirent le bras de Dieu dans les victoires remportées par Gédéon, Deborah, Jephté, et les autres juges d'Israël.

REFLEXIONS.

Dieu n'est à l'égard de son peuple d'une miséricorde dont l'esprit humain ne peut concevoir l'étendue. Les Israélites opprimés par les nations Chanéennes implorèrent le secours de Dieu, et leur cœur n'eût pas ouvert, jusqu'à immédiatement après leur délivrance, ils retournèrent au culte des idoles de Chanaan. Dieu, à qui rien n'est caché, voyait qu'ils étaient malheureux, et qu'ils avaient de leur malheur; que leurs affections n'étaient point changées, et qu'elles se portaient toujours vers les images des nations. Il ne fallait cependant pas de la sécurité, de la dévotion, de la servitude, et d'être en conséquence de l'alliance qu'il avait faite avec eux, qu'il devait toujours se trouver dans les dangers radieux des hommes qui se livraient point le genre devant les idoles, et Dieu avait regardé aux sentiments de ces dignes enfants des patriarches.

Établissez que Dieu a fait avec les Chrétiens est d'une tout autre espèce que celle qu'il avait contractée avec Israël. Il est engagé à conserver l'Église de J. C. jusqu'à la fin des siècles, mais non à lui donner des biens temporels, non à la maintenir dans un pays plutôt que dans un autre. Si des calamités l'attaquent, elle peut s'adresser à Dieu comme à son unique défenseur et protecteur, et ses prières peuvent être

exaucés; mais si elles ne le sont pas dans l'objet temporel qui la touche, elles le seront toujours dans l'ordre de ces choses qui regardent le salut; cet ordre est bien plus précieux que celui des consolations purement terrestres. *La grâce, dit saint Ambroise, est plus abondante que la prière, et Dieu donne toujours plus qu'on ne lui demande.* Il n'arrivera jamais que l'Eglise prie, comme les tribus d'Israël, sans désir de conversion, sans esprit intérieur, et par le motif seul d'une crainte basse et servile; mais si des membres particuliers de l'Eglise prient d'une manière aussi imparfaite que les Israélites opprimés dans la terre de Chanaan; ils n'ont rien à espérer du ciel; ou, si leurs vœux sont exaucés pour des objets temporels, ils abusent de cette faveur, et il sera vain de dire que Dieu les a écoutés dans sa colère. *Quant aux prières, disait encore si bien saint Ambroise (1), demandez de grandes choses, c'est à dire, demandez ce qui est éternel; non ce qui doit périr tel ou tel; demandez ce qui est divin et éternel, afin que votre prière soit comme celle des anges qui sont autour du trône de Dieu.*

versets 45, 46, 47.

Les deux premiers versets n'en font qu'un dans l'Hebreu, mais sans différence pour le sens. Dans le 3 il n'y a qu'une fois, *amen*, qui répond à *fiat*; mais ce texte ajoute *alleluia*, que nos versions rejettent à la tête du psalme suivant; et ici se termine le quatrième livre des psaumes, selon la division des Hebreux.

Nous avons averti que ces trois derniers versets font partie du psalme qui fut chanté par l'ordre de David au transport de l'arche; et c'est sans peine que tout ce psalme 105 est de David ou du temps de David. Ceux qui en revoient la composition au temps de la captivité, disent que ces trois derniers versets ont été ajoutés au catalogue du premier livre des Paralipomènes (2) par Esdras, ou par quelque autre des prophètes. Mais cette opinion n'a pour fondement que celui qui donne la captivité pour époque à la composition de ce psalme, et c'est à peu près ce qu'on appelle l'opinion de principe; car il n'est point prouvé que ce psalme ait été composé durant cette captivité de Babylone, au lieu que l'existence de ces trois derniers versets à la fin du catalogue du premier livre des Paralipomènes est un fait avoué pour prouver que ce psalme 105 a été composé du temps de David. On veut conclure de ces mots, *rassemblez-vous d'entre les nations*, qu'il s'agit de la captivité de Babylone; mais il y

(1) Ambros. in Psal. 148.  
(2) 1 Paral. 16, 53, 36.

Halleluia. CVI.

HERA. CVI.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.
2. Dicant qui redempti sunt a Domino, quos redemit de manu inimici, et de regionibus congregavit eos;
3. A solis ortu et occasu, ab aquilone et mari.
4. Erraverunt in solitudine, in iniquo; viam civitatis habitaculi non invenerunt.
5. Esurientes et sidentes, anima eorum in ipsa defecit.
6. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum eripuit eos.
7. Et deduxit eos in viam rectam; ut irent in civitatem habitations.
8. Confiteatur Domino misericordie ejus: et mirabilia ejus filiis hominum.
9. Quia satiavit animam inaniem, et animam esurientem satiavit bonis.

avait du temps de David assez d'Israélites dispersés parmi les nations voisines de la terre promise; pour que son saint roi ait pu demander à Dieu qu'il les rassemblât tous. On sait que ce prince eut à combattre pendant presque toute sa vie les Philistins, les Ammonites, les Moabites, les Syriens, les Iduméens; ces peuples faisaient des courses sur les terres de David, et il est vraisemblable qu'ils emmenaient captifs beaucoup d'Israélites: d'ailleurs les sens de ces mots, *rassemblez-vous d'entre les nations*, peut être, *rassemblez-vous dans une uniformité de culte, et que désormais nous ne prenions point de part à celui des nations.* Il y a dans le premier livre des Paralipomènes; *Savez-vous, ô Dieu, notre Sauveur! rassemblez-vous, délivrez-nous des nations*; ce qui fait vraisemblablement allusion aux guerres contre les divers ennemis du peuple de Dieu, et aux désordres que leur commerce metait dans le culte du vrai Dieu.

RÉFLEXIONS.

La conservation du vrai culte dans Israël dépendait de la fidélité de ce peuple à ne se point mêler parmi les nations idolâtres. Il en est à peu près de même des Chrétiens par rapport au monde corrompu. L'apôtre saint Jean nous dit de ce point: *aimer le monde, et les choses qui sont dans le monde, et il est bien persuadé que le monde est tout rempli de malice.* Le culte des idoles n'est prescrit nulle part dans l'ancienne loi avec plus d'entente que l'amour du monde dans la nouvelle, et l'on n'a pas plus d'exemples de l'infidélité des Juifs, lorsqu'ils se sont liés avec les idolâtres, qu'on en a de la chute des Chrétiens, lorsqu'ils sont familiarisés avec le monde. Il faut donc que les vrais Chrétiens demandent à Dieu qu'il les sature, qu'il les délivre, qu'il les tire du milieu de ce monde séducteur. C'est pour les troubles des haines entre eux et le monde, que les fondateurs des sociétés religieuses ont cherché les solitaires, et ont établi des monastères de vierges et opposés à celles du monde. Quand, malgré toutes leurs précautions, le monde a trouvé le moyen d'entrer dans ces saints asiles, ceux qui s'y étaient retirés ont dû en quelque sorte l'apostasie des Hebreux. Ils sont devenus aussi pervers que les mondains, et ces sociétés se sont perdues, ou n'ont subsisté qu'avec scandale; tout au moins elles n'ont plus été utiles à l'Eglise, elles n'ont plus glorifié le nom de Seigneur. Or qu'il faut être loin du monde pour bien répondre à l'invitation que nous fait le Prophète de *leur le Seigneur sans partage et sans cesse!* Désirons que le nombre de ces fervents adorateurs se multiplie de siècle en siècle. *Ainsi soit-il.*

ISAËME CVI.

1. Célébrez le Seigneur (ou rendez grâces au Seigneur); parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.
2. Que ce soit la cri de ceux qui ont été rachetés par le Seigneur, de ceux qu'il a délivrés de la main de leurs ennemis, et qu'il rassemblés des diverses contrées.
3. De l'orient, de l'occident, du septentrion et de la mer (ou du midi).
4. Ils ont erré dans la solitude, dans une terre sans eau, où ils n'ont point trouvé de route pour les conduire à une ville qui les présent habiter.
5. Pressés de la faim et de la soif, ils tombaient en défaillance.
6. Ils ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.
7. Il les a conduits par une voie droite, pour parvenir à la ville où ils devaient habiter.
8. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.
9. Parce qu'il a rassasié celui qui était sans ali-

10. Sedentes in tenebris et umbrâ mortis, vinetos in mendacitate et terro.
11. Quia exaceraverunt eloquia Dei; et consilium Altissimi irritaverunt.
12. Et humiliatum est in laboribus cor eorum; in arduum suum, nec fuit qui adjuvaret.
13. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum liberavit eos.
14. Et eduxit eos de tenebris et umbrâ mortis, et vincula eorum diripuit.
15. Confiteatur Domino misericordie ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.
16. Quia contrivit portas æreas, et vectes ferreas contregit.
17. Suscepit eos de viâ iniquitatis eorum; propter injustitias enim suas humiliati sunt.
18. Omnem escam abominata est anima eorum; et appropinquaverunt usque ad portas mortis.
19. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum liberavit eos.
20. Misit verbum suum, et savavit eos, et eripuit eos de interitibus eorum.
21. Confiteatur Domino misericordiam ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.
22. Et sacrificent sacrificium laudis, et annuntient opera ejus in exultatione.
23. Qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis.
24. Ipsi viderunt opera Domini, et mirabilia ejus in profundo.
25. Dixit, et stetit spiritus procellæ, et exaltati sunt fluctus ejus.
26. Ascendunt usque ad caelos, et descendunt usque ad abyssos; anima eorum in malis tabescit.
27. Turbati sunt, et moti sunt, sicut ebrius; et omnis sapientia eorum devorata est.
28. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum eduxit eos.
29. Et statuit procellam ejus in auram, et siluerunt fluctus ejus.
30. Et lætati sunt, quia siluerunt, et deduxit eos in portum voluntatis eorum.
31. Confiteatur Domino misericordie ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.
32. Et exultent eum in ecclesiâ plebis; et in cathedrâ seniorum laudent eum.
33. Posuit flumina in deserto et exitus aquarum in silum.
34. Terram fructiferam in salsuginem, a malthâ inhabitatum in ea.
35. Posuit desertum in stagna aquarum, et terram sine aquâ in exitus aquarum.
36. Et collocavit illic esurientes; et constituerunt civitatem habitations.
37. Et seminaverunt agros, et plantaverunt vineas; et fecerunt fructum nativitatis.
38. Et benedixit eis, et multiplicati sunt nimis; et jumenta eorum non minoravit.

ment; et qu'il a rempli de biens celui qui était affamé.

10. Ils étaient assés dans les ténébrs et dans les ombres de la mort; ils étaient enchaînés par la parole, et chargés de fers.

11. Parce qu'ils se sont révoltés contre la parole divine, et qu'ils ont contredît la volonté du Très-Haut.

12. Ainsi, leur cœur a été humilié par les travaux; ils sont tombés dans l'infirmité; et il ne s'est trouvé personne pour les secourir.

13. Ils ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.

14. Il les a tirés des ténébrs et des ombres de la mort, et il a rompu leurs liens.

15. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.

16. Parce qu'il a brisé les portes d'airain, et qu'il a mis en pièces les barres de fer.

17. Il les a recueillis en tirant de la route d'iniquité où ils marchaient; car ils avaient été humiliés à cause de leurs injustices.

18. Ils avaient eu horreur toute espèce de nourriture, et ils touchaient de fort près aux portes de la mort.

19. Il les ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.

20. Il a envoyé sa parole, et il les a guéris, il les a retirés des horreurs de la mort.

21. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.

22. Qu'ils offrent un sacrifice de louange, et qu'ils publient par des chants d'abaisse la grandeur de ses œuvres.

23. Ceux qui se mettaient en mer sur des vaisseaux, et qui manœuvraient durant leur navigation.

24. Ont été témoins des œuvres du Seigneur, ils ont vu les merveilles qu'il opère dans ses vastes abîmes.

25. Le Seigneur parle, et la tempête survient, les flots s'élèvent;

26. Ils paraissent monter jusqu'aux cieux, et descendent dans les gouffres de la mer; le courage des navigateurs succombe à la vue du danger.

27. Ils se troublent, ils s'agitent comme un homme ivre, et tout leur art est sans ressource.

28. Ils ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.

29. Il a échangé la tempête en un calme parfait, et les flots de la mer se sont apaisés.

30. Alors la joie a succédé à la tristesse, et Dieu a conduit ces navigateurs dans le port où ils voulaient aborder.

31. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.

32. Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple; qu'ils le louent dans la société des anciens.

33. Il a fait des fleuves un désert, et des lieux bien arrosés une terre aride.

34. Il a changé le sol le plus fécond en un terrain aussi sec que si l'on y avait semé du sel, et tout cela pour punir la méchanceté des habitants.

35. Il a changé le désert en un étang plein d'eau; et d'une terre aride il en a fait une campagne arrosée de fontaines.

36. Il y a établi ceux qui étaient tourmentés de la faim, et il s'y ont établi une ville pour leur servir de demeure.

37. Ils ont ensemencé les champs, ils ont planté des vignes; et ils ont recueilli des fruits en abondance.

38. Dieu les a bénis, ils se sont multipliés comme à l'infini, et leurs troupeaux prospérèrent au point de ne pas diminuer.

exaucés; mais si elles ne le sont pas dans l'objet temporel qui la touche, elles le seront toujours dans l'ordre de ces choses qui regardent le salut; cet ordre est bien plus précieux que celui des consolations purement terrestres. *La grâce, dit saint Ambroise, est plus abondante que la prière, et Dieu donne toujours plus qu'on ne lui demande.* Il n'arrivera jamais que l'Eglise prie, comme les tribus d'Israël, sans désir de conversion, sans esprit intérieur, et par le motif seul d'une crainte basse et servile; mais si des membres particuliers de l'Eglise prient d'une manière aussi imparfaite que les Israélites opprimés dans la terre de Chanaan, ils n'ont rien à espérer du ciel; ou, si leurs vœux sont exaucés pour des objets temporels, ils abusent de cette faveur, et il sera vain de dire que Dieu les a écoutés dans sa colère. *Quant aux prières, disait encore si bien saint Ambroise (1), demandez de grandes choses, c'est à dire, demandez ce qui est éternel; non ce qui doit périr tel ou tel; demandez ce qui est divin et céleste, afin que votre prière soit comme celle des anges qui sont autour du trône de Dieu.*

versets 45, 46, 47.

Les deux premiers versets n'en font qu'un dans l'hébreu, mais sans différence pour le sens. Dans le 3<sup>e</sup> il n'y a qu'une fois, *amen*, qui répond à *fiat*; mais ce texte ajoute *alleluia*, que nos versions rejettent à la tête du psalme suivant; et ici se termine le quatrième livre des psaumes, selon la division des Hébreux.

Nous avons averti que ces trois derniers versets font partie du psalme qui fut chanté par l'ordre de David au transport de l'arche; et c'est sans peine que tout ce psalme 105 est de David ou du temps de David. Ceux qui en revoient la composition au temps de la captivité, disent que ces trois derniers versets ont été ajoutés au catalogue du premier livre des Paralipomènes (2) par Esdras, ou par quelque autre des prophètes. Mais cette opinion n'a pour fondement que celui qui donne la captivité pour époque à la composition de ce psalme, et c'est à peu près ce qu'on appelle l'opinion de principe; car il n'est point prouvé que ce psalme ait été composé durant cette captivité de Babylone, au lieu que l'existence de ces trois derniers versets à la fin du catalogue du premier livre des Paralipomènes est un fait avoué pour prouver que ce psalme 105 a été composé du temps de David. On veut oublier de ces mots, *rassemblez-vous d'entre les nations; qu'il s'agit de la captivité de Babylone; mais il y*

(1) Ambros. in Psal. 148.

(2) 1 Paral. 16, 53, 36.

### Halleluia. CVI.

HERA. CVI.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.
2. Dicant qui redempti sunt a Domino, quos redemit de manu inimici, et de regionibus congregavit eos;
3. A solis ortu et occasu, ab aquilone et mari.
4. Erraverunt in solitudine, in iniquo; viam civitatis habitaculi non invenerunt.
5. Esurientes et sidentes, anima eorum in ipsa defecit.
6. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum eripuit eos.
7. Et deduxit eos in viam rectam; ut irent in civitatem habitations.
8. Confiteatur Domino misericordie ejus: et mirabilia ejus filiis hominum.
9. Quia satiavit animam inaniem, et animam esurientem satiavit bonis.

avait du temps de David assez d'Israélites dispersés parmi les nations voisines de la terre promise; pour que son saint roi ait pu demander à Dieu qu'il les rassemblât tous. On sait que ce prince eut à combattre pendant presque toute sa vie les Philistins, les Ammonites, les Moabites, les Syriens, les Iduméens; ces peuples faisaient des courses sur les terres de David, et il est vraisemblable qu'ils emmenaient captifs beaucoup d'Israélites: d'ailleurs les sens de ces mots, *rassemblez-vous d'entre les nations, peut être, rassemblez-vous dans une uniformité de culte, et que désormais nous ne prenions point de part à celui des nations.* Il y a dans le premier livre des Paralipomènes; *Savez-vous, ô Dieu, notre Sauveur! rassemblez-vous, délivrez-nous des nations; ce qui fait vraisemblablement allusion aux guerres contre les divers ennemis du peuple de Dieu, et aux désordres que leur commerce metait dans le culte du vrai Dieu.*

### RÉFLEXIONS.

La conservation du vrai culte dans Israël dépendait de la fidélité de ce peuple à ne se point mêler parmi les nations idolâtres. Il en est à peu près de même des Chrétiens par rapport au monde corrompu. L'apôtre saint Jean nous dit de ce point: *aimer le monde, et les choses qui sont dans le monde, et il est bien persuadé que le monde est tout rempli de malice.* Le culte des idoles n'est pros crit nulle part dans l'ancienne loi avec plus d'énergie que l'amour du monde dans la nouvelle, et l'on n'a pas plus d'exemples de l'infidélité des Juifs, lorsqu'ils se sont liés avec les idolâtres, qu'on en a de la chute des Chrétiens, lorsqu'ils sont familiarisés avec le monde. Il faut donc que les vrais Chrétiens demandent à Dieu qu'il les salue, qu'il les délivre, qu'il les tire du milieu de ce monde séducteur. C'est pour les troubles des haines entre eux et le monde, que les fondateurs des sociétés religieuses ont cherché les solitaires, et ont établi des monastères de vierges et opposés à celles du monde, quand, malgré toutes leurs précautions, le monde a trouvé le moyen d'entrer dans ces saints asiles, ceux qui s'y étaient retirés ont dû en quelque sorte l'apostasie des Hébreux. Ils sont devenus aussi pervers que les mondains, et ces sociétés se sont perdues, ou n'ont subsisté qu'avec scandale; tout au moins elles n'ont plus été utiles à l'Eglise, elles n'ont plus glorifié le nom de Seigneur. Or qu'il faut être loin du monde pour bien répondre à l'invitation que nous fait le Prophète de *leur le Seigneur sans partage et sans cesse!* Désirons que le nombre de ces fervents adorateurs se multiplie de siècle en siècle. *Ainsi soit-il.*

### ISAËME CVI.

1. Célébrez le Seigneur (ou rendez grâces au Seigneur); parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.
2. Que ce soit la cri de ceux qui ont été rachetés par le Seigneur, de ceux qu'il a délivrés de la main de leurs ennemis, et qu'il rassemblés des diverses contrées.
3. Pressés de la faim et de la soif, ils tombaient en défaillance.
4. Ils ont erré dans la solitude, dans une terre sans eau, où ils n'ont point trouvé de route pour les conduire à une ville où ils puissent habiter.
5. Pressés de la faim et de la soif, ils tombaient en défaillance.
6. Ils ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.
7. Il les a conduits par une voie droite, pour parvenir à la ville où ils devaient habiter.
8. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.
9. Parce qu'il a rassasié celui qui était sans ali-

10. Sedentes in tenebris et umbrâ mortis, vinctos in mendicatie et ferro.
11. Quia exaceraverunt eloquia Dei; et consilium Altissimi irritaverunt.
12. Et humiliatum est in laboribus cor eorum; in arduum suum, nec fuit qui adjuvaret.
13. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum liberavit eos.
14. Et eduxit eos de tenebris et umbrâ mortis, et vincula eorum diripuit.
15. Confiteatur Domino misericordie ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.
16. Quia contrivit portas æreas, et vectes ferreas contregit.
17. Suscepit eos de viâ iniquitatis eorum; propter injustitias enim suas humiliati sunt.
18. Omnem escam abominata est anima eorum; et appropinquaverunt usque ad portas mortis.
19. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum liberavit eos.
20. Misit verbum suum, et salvavit eos, et eripuit eos de interitibus eorum.
21. Confiteatur Domino misericordiam ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.
22. Et sacrificent sacrificium laudis, et annuntient opera ejus in exultatione.
23. Qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis.
24. Ipsi viderunt opera Domini, et mirabilia ejus in profundo.
25. Dixit, et stetit spiritus procella, et exaltati sunt fluctus ejus.
26. Ascendunt usque ad caelos, et descendunt usque ad abyssos; anima eorum in malis tabescit.
27. Turbati sunt, et moti sunt, sicut ebrius; et omnis sapientia eorum devorata est.
28. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum eduxit eos.
29. Et statuit procellam ejus in aurum, et silberunt fluctus ejus.
30. Et lætati sunt, quia silberunt, et deduxit eos in portum voluntatis eorum.
31. Confiteatur Domino misericordie ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.
32. Et exultent cum in ecclesia plebis; et in cathedrâ seniorum laudent eum.
33. Posuit flumina in deserto et exitus aquarum in silum.
34. Terram fructiferam in salsuginem, a malthâ inhabitabilem in sâ.
35. Posuit desertum in stagna aquarum, et terram sine aquâ in cisternâ aquarum.
36. Et collocavit illic esurientes; et constituerunt civitatem habitations.
37. Et seminaverunt agros, et plantaverunt vineas; et fecerunt fructum nativitatis.
38. Et benedixit eis, et multiplicati sunt nimis; et jumenta eorum non minoravit.

ment; et qu'il a rempli de biens celui qui était affamé.

10. Ils étaient assés dans les ténèbres et dans les ombres de la mort; ils étaient enchaînés par la parole, et chargés de fers.

11. Parce qu'ils se sont révoltés contre la parole divine, et qu'ils ont contredit la volonté du Très-Haut.

12. Ainsi, leur cœur a été humilié par les travaux; ils sont tombés dans l'infirmité; et il ne s'est trouvé personne pour les secourir.

13. Ils ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.

14. Il les a tirés des ténèbres et des ombres de la mort, et il a rompu leurs liens.

15. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.

16. Parce qu'il a brisé les portes d'airain, et qu'il a mis en pièces les barres de fer.

17. Il les a recueillis en les tirant de la route d'iniquité où ils marchaient; car ils avaient été humiliés à cause de leurs injustices.

18. Ils avaient eu horreur toute espèce de nourriture, et ils touchaient de fort près aux portes de la mort.

19. Il les ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.

20. Il a envoyé sa parole, et il les a guéris, il les a retirés des horreurs de la mort.

21. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.

22. Qu'ils offrent un sacrifice de louange, et qu'ils publient par des chants d'abaisse la grandeur de ses œuvres.

23. Ceux qui se mettaient en mer sur des vaisseaux, et qui manœuvraient durant leur navigation.

24. Qui ont été témoins des œuvres du Seigneur, ils ont vu les merveilles qu'il opère dans ses vastes abîmes.

25. Le Seigneur parle, et la tempête survient, les flots s'élèvent;

26. Ils paraissent monter jusqu'aux cieux, et descendent dans les gouffres de la mer; le courage des navigateurs succombe à la vue du danger.

27. Ils se troublent, ils s'agitent comme un homme ivre, et tout leur art est sans ressource.

28. Ils ont crié vers le Seigneur durant la tribulation, et il les a délivrés de leurs misères.

29. Il a érigé la temple en un calme parfait, et les flots de la mer se sont apaisés.

30. Alors la joie a succédé à la tristesse, et Dieu a conduit ces navigateurs dans le port où ils voulaient aborder.

31. Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.

32. Qu'ils s'exultent dans l'assemblée du peuple; qu'ils le louent dans la société des anciens.

33. Il a fait des fleuves un désert, et des lieux bien arrosés une terre aride.

34. Il a changé le sol le plus fécond en un terrain aussi sec que si l'on y avait semé du sel, et tout cela pour punir la méchanceté des habitants.

35. Il a changé le désert en un étang plein d'eau; et d'une terre aride il en a fait une campagne arrosée de fontaines.

36. Il y a établi ceux qui étaient tourmentés de la faim, et il y a établi une ville pour leur servir de demeure.

37. Ils ont ensemencé les champs, ils ont planté des vignes; et ils ont recueilli des fruits en abondance.

38. Dieu les a bénis, et ils se sont multipliés comme à l'infini, et leurs troupeaux prospérèrent au point de ne pas diminuer.

39. Et pauci facti sunt, et vexati sunt à tribulatione malorum et dolore.

40. Effusa est contemptio super principes, et errare fecit eos in inivio, et non in via.

41. Et adjuvit pauperem de inopiâ, et posuit sicut oves faniatas.

42. Videbant recti, et turbabantur; et omnis iniquitas opprobrii os suum.

43. Quis sapiens, et custodiet lixe, et intelliget misericordias Domini?

39. Ils ont été réduits à un petit nombre, ils ont été humiliés par la tribulation, par la multitude des maux qui les ont accablés.

40. Le mépris s'est répandu jusque sur leurs chefs, et (la main de Dieu) les a fait errer dans les déserts et hors du droit chemin.

41. Il a soulagé le pauvre dans sa misère, et il a multiplié les familles comme des troupeaux de brebis.

42. Les hommes droits verraient ces prodiges, et s'en réjouiraient; tous les méchants seront obligés de garder le silence.

43. Quel est le sage qui conservera le souvenir de ces merveilles, et qui comprendra les miséricordes du Seigneur?

COMMENTARIUM.

VERS. 1.—HALLELUIA (1). Eadem ratio hujus tituli ac Psalmi 104, cuiusmodi multi sunt in hoc quinto

(1) HALLELUIA in fronte hujus Psalmi apud Hebræos, Chaldeeos, pharaos septuaginta interpretum exemplaria non legitur, sed in calce superioris. Duplex hic Hallesia legit S. Augustinus. Vaticinium vocationis gentium, conditio Ecclesie Christianae, carmine recitari Patres arbitratu. Descripta hoc Psalmo mala quibus populum liberavit Deus, signa criminum sunt et ignorantia quibus opprobriantur, ac diaboli, cuius tyrannide Christus Ecclesiam solvit. At prater assuetam et allegoriam sententiam, Theodoros Hierobolus, Theodorulus, vetus paraphrasista Graecus Cordubi, Beda, Syrus pluresque renotioribus Judaeorum sensa hic agnoscunt, captivitate solutorum, presentium captivatum sui imagine malorum quibus hae viae agitantur, veluti ioceri per solitudinem steritissimam itineris, morbi gravissimi, carceris, procella. Graecus Deo agunt, quod esse his malis tripartit, atque in partem revocaverit.

Hoc nobis in commentario proponimus, ut ad psalmum 104, declaravimus, cuius appendicem ad hunc et centesimum quintum existimamus. Tria haec carmina unicum sunt, in dedicatione secundi templi fortasse exaratum. Hoc vero collegi vates omnia, quae Deo populi sui gratia egit, et quae populus in Deum deliquit: ne deinde reditum, et Dei misericordiam, qui populi sui malorum etiam omniumq; miseretur.

Sunt quibus placet hunc Psalmum fatiis porrigi, quibus superioris, eisque argumentum esse, non ea modo quae Deus iudicavit causa egit, sed caetera etiam quae generatim hominibus largitus est. Apologia est Providentiae adversus impios, qui Deum ea quae inter homines fiunt, negligere aunt. Qui hoc carmen vni Israelitis tribuunt, inter se dissident. Alii enim mala describiti asserunt, inter se dissident. Alii quibus placet hunc Psalmum fatiis porrigi, quibus superioris, eisque argumentum esse, non ea modo quae Deus iudicavit causa egit, sed caetera etiam quae generatim hominibus largitus est. Apologia est Providentiae adversus impios, qui Deum ea quae inter homines fiunt, negligere aunt. Qui hoc carmen vni Israelitis tribuunt, inter se dissident.

Judei apud Eusebium ita explicant, quasi vaticinium sit, quae restauranda illorum fortuna, et redditus in patriam praedictur; illi vero egeruntur aunt post Messiam adventum, assiduis quem quotidiè vultis frustra praesolantur, sperantque futuram, ut illius regnum inter mortuos ipsi videant. Caetera hic Psalms inter pulcherrimos ac sublimissimos recensendus est: à dupli centorum choro canebatur, cum intercalari versu, vers. 8, 15, 21, 51: *Confiteantur Domino intercedit eius et mirabilia eius filius hominum*. Forte in altero choro Levite carmen, in altero populus intercalare iterabant. (Calmet.)

Hoc Psalmo quibusque produci classes illorum, qui ex angustiis et periculis liberati ad gratias Deo agendas devincti sunt, et primo quidem, qui, postquam

libro, qui proinde ad Christum et Ecclesiam spectant, et beneficia Dei recolunt, et loque per modum laticiae,

sedibus suis expulsi summam eibi potestate ponnam passi essent, restituti sunt à Deo in rem familiarem (vers. 2 ad 9); *secundo*, qui ex carcere et vinculis in libertatem essent (vers. 10 ad 16); *tertio*, qui ex nichilo gravitate liberati (vers. 17 ad 22); *quarto*, qui ex inopia procella salvi in portum deducti (25 ad 32), quibus denique subjungitur imago terrae, quae, postquam vastata penitus incolaeque privata esset, desperat nunc colonos suos, atque ad ordinam culturam libertatemque redderit, manifestum est, et pluribus parvulum interpretibus observatum. Singularem vero partium illarum rationem et dispositionem primis perspicit Schuurerus, qui praefata monstrat, quae prima atropia praemittitur, formulam *Ycyet* (27 vbi, not. ad vers. 2), eadem ad tres reliquias septuaginta, atque ad vers. 10, 17 et 25, esse referendam; *Etiam*, quae primam subsequuntur, *strugulae*, ad ejus exemplum ita sunt penitus conformata, ut partibus suis singulis manifeste illi respondeant. Primo certum genus hominum productur; deinde exponitur calamitas, quae illis, et sequitur auxilium divinum, quoque proclis alligatis, et Commentario; et ad gratias Deo praesens exortatio subjungitur. Igitur cum plura eadem appareat extropiarum omnium facies et forma, intelligitur quod praedicti verbum *Ycyet* non uni primae privatam et peculiare, sed religioni etiam commune esse debere.

Præterea, nisi repetatur formula haec, verbum, quod commode referantur, non habet nomina *Ycyet* (vers. 10, 17, 25). Argumentum certissimum quod affinet, plerique Mattium, scilicet illud generalem commendationem providentiae atque benignitatis divinae, quam poeta exemplis quibusdam demonstrat, ex quibus singulari illa benevolentia, potentia et sapientia in gubernatione hujus universi cognosci possit. Verissime tamen observat Schuurerus, hunc locum si tractare in silio habuisset poeta, ut profuturam Nummis curam, quae omnes commendatissime, minus asperetur à celebrari tantum, quae ex infinitis, quae praesio erat, multitudine exemplorum copiosa alia adhiberetur, fuisse, quae ad eos, quibus proxima scribitur, propriis pertinerent, atque ad animos eorum movebros excitarent. Vni habitura essent, quum, e. g., fata navigantium (vers. 25 ad 32). Si vero primam carminum partem seorsum spectaveris (sunt verba Schuureri), commoda ad ea potest ad redies ab exitu Babyloniae, Judaeos reverteri: non quod eo usque redierit fuerit, ut in vastâ solitudine obrorandum illi esset, et cum fame siti, quae contumaciam, aut poterat certe, ad illustrandam ex superioris conditionis misera, divini beneficii magnitudinem, comparari cum illis qui domibus egerant versarentur in summa rerum omnium inopia, atque egestate. Hoc autem si detur, nihil prodest, apparet quod laudat quantum et reliqua ad hanc ipsam rationem possint accommodari. Nobis igitur sic videtur Psalmum hunc compositum fuisse tum de

et halleluia. Est enim hujus libri argumentum magis varium et multiplex, quam superiorum. Secundum Masoretas hae inscriptio est clausula procedentis, ut hic sit *Ycyet*.

VERS. 2.—DICANT QUI REDIEMTI SUNT (1). In genere ad gratiarum actionem invitât omnes à periculis et malis liberatos; postea transit ad speciem. Nam versu 4 de errantibus in desertis et exiliis, 10 de victis, 17 de agratis, 25 de navigantibus dicit, donec, v. 31, ad genus revertatur: quum omnia quavis ad omnes homines pertinet, sunt tamen nonnulla quae praecipue Dei egra Israelitis beneficia designare videantur. I proinde Chaldæus exponat singulas partes de variis eorum casibus: nempe versum 4, de illis versantibus in Arabia desertis per annos quadraginta,

etiam postquam Juleus ex Babylonia primitim, deinde et aliunde ex variis regionibus, velut ex Aegypto, Arabia, etc., quo olim, turbata republica statu, vel citro profugissent, vel per vim hostium abducti essent, redditis in patriam fuerit, non suam publicam, et familiarum atque domesticam felicitate instaurare coepissent. Hoc iuris esse, quae ad gratias Jovis pertolendas excitat auctor. Infaci profugos, captivos, et morbo languidos, multos procellis agitatos, noncisi eo consilio, ut reconvalescant, et quasi multiplicem imaginem tristitum laterumque habere, qui et ipsi nunc ab exilio in patriam, et quasi ex carcere in libertatem, ex merito ad invocantem, ex sanctorum aliter pervenissent. Maxime autem confirmat hanc sententia ex eo quod pars carminis, postrema nequamque agi in regionem populumque vicissitudinis universæ, sed separatim atque unice exhibet rerum omnium commutationem rem, quam ipsa significat Julia experta esset, gratissimam et proclis sublatam. (Bellarminus.)

(1) Haec est praefata totius Psalmi, in qua David hortatur omnes qui experti sunt misericordias Domini, ut confiteantur laudes Domini. Maxime proprie invitât fideles, quos redemit sanguine Agnenti sui de manu inimici potentissimæ, et est, principis tenebrarum, à quo captivi tenebantur ad ipsius voluntatem; quosque congregavit in unum populum, in unam Ecclesiam, in unum agnum illi ditionis suae, non ex Aegypto, vel Babylone, ut olim Hebræos, sed ab *oriente solis et occasu, ab aquilone et mari*, id est, à quatuor mundi partibus, sive ex toto orbe terrarum, iuxta illud Joan. 10: *Alnus oves habet, quae non sunt ex hae ovili, et illas oportet me abducere, et vocem meam audiant, et sequuntur ovile, et vni Pastor*; et Joan. 11: *Quia Jesus mortuos erat pro ovibus, et non ovibus pro grege, sed ut filius Dei, qui erat dignus, congregaret in unum*. Quavis autem maxime proprie invitatur fideles, sive ex Hebræis, sive ex gentibus, tunc invitatur etiam generatim omnes homines, quos quocumque loco et tempore liberavit Dominus de quocumque vexatione: nam redemptio in Scripturis accipitur passim pro liberatione, climis non hinc, praesentem; item quibus liberati diu nati, id est, potestate emancipantur infantes; deinde quos liberavit de quocumque exilio de quocumque dispersione, de quocumque extremis terrae, et revocavit in patriam, atque ad populum suum congregavit. Porro illa descriptio à solis ortu et occasu, ab aquilone et mari, continet, ut notum est, Iudaeorum et Iudaeorum terrae; nam, Iudaeorum ovili ab ea regione unde ortus sol, et desinit in eam ubi sol occidit; Iudaeorum incipit ab ea parte unde flit ventus qui dicitur Aquilo, et desinit in eam quae alloitur mari magno quod Oceanus vocatur, quae pars Australis etiam dicitur, quae ventus Austus; Aquiloni oppositus, inde oritur. (Bellarminus.)

10 de Solechth et principibus ejus à Nabuchodonosore vincis, 17 de Ezechia aegrotante et valetudini restituito, 25 de Jonae navigantis historis, 35 de fama et penuria tempore Joelis prophetae. Sectantur allegorias, qui totum Psalmum ad spiritum transferunt, 1º ad errorem spirituale, 2º ad internam captivatem, 3º ad animum merbos, egestatem, famem, sitim, 4º ad mare, tempestates, tranquillitatem Ecclesiae; denique ad vicissitudines, benedictiones, fructificationem ejusdem et consuetudinem. DICANT. Apostolus. Dicant, confessionem scilicet et laudem. Anonymus aliter: Dicant quod processit, Dominum, nempe *quoniam huius, et in seculum misericordias ejus*. De negotiis, de terrarum variis exiliis et captivitatibus collegit in unum Ecclesia, vel populi corpus et communionem, quasi locum. Quidam astringunt liberationi à Babylone.

VERS. 5.—AD AQUILONE ET MARI, id est, meridie, ut supra, Psal. 88, 15. Nam versus illam partem est locus Oceani proprie, quia maria universa decumbant in illam mundi partem. Quin et zona temperata alterius hemisphaerii universa ferè illo occupatur mari, cum in nostro tunc sit continens, vel terra. Chald., *de mari, regione australi*, id est, de mari ad meridiem sito. Mare ergo simpliciter, hic designat Oceanum sive Ægeum. Alii, mare Rubrum, ut infra, Psal. 115, 4, quod etiam ipsa situm est ad Judaei meridiem. Hanc enim habet consuetudinem Scriptura, ut pro situ terræ sanctae, regiones mundi numeret. Aliis mare pro occidentis parte, Num. 2, 48, Jos. 15, 14 Ezech. 41, 42, ut Hieronymus observat in Ezech. 46, et in Quasi. Hebr., quod quod Palaestina regio ita constituit, ut mare in Occidentis plagâ habeat. Et sic intelligitur Mediterraneum, quod et magnum vocat Scriptura, Num. 34, 5, 6, 7 et alibi, comparatione, non Oceani, sed marium Judaeae confinium.

VERS. 6.—ERANTERUNT IN SOLITUDINE. Prima pars de misericordiâ Dei erga peregrinos, sive exulantes, sive errantes in desertis. R. Arata referi ad statum populi exulantis de Aegypto, et per deserta Sarcenica in terram Chanaan traducti. In EXULANS, in solitudine non quilibet, sed aereosa, sicca, et aquis desiccata, in qua nullus erat opprobrii. Est autem peripatris desertorum Arabia. HANITACULI, ad habitandum.

VERS. 5.—ERANTERUNT ET SIVENTIS. Possit contrarietate cum verbo precedenti *invenientur*, vel erit Hebraismus, ut dicitur in pronome sequens *eorum*. Esuriantem et sitiantem animam apud ipsos desecit, ut essent, pro terra necessariam inopia, animo aut. Sic exules sibi certè carere, praemunitur inopia, et animo cruciantur.

VERS. 6.—CLAMAVERUNT AD DOMINUM. Locutio hypothetica. Si clamaverint ad Dominum in illa angustia, eos ille liberabit. Remedium enim liberationis, respicientia, Isa. 58, 5; et 59, 8; Ezech. 48, 21 et 22. Est autem versus intercalaris, ut et 8, infra. Rationem pete à 15.

VERS. 7. — **DIREXIT EOS IN VIAM RECTAM**, direxit, cum nescirent viam, sive quoniam ab eis aberraverunt, sive quia non haberent ducent vel indicium itineris. **IN CIVITATEM MATIONIS**. Habitatio in civitate, que rebus ad vitam necessariis sufficere possit, est in patriam. Sic Agur et Esaualem clamantes ad se Iesavith per angelum, Gen. 21, 47, 48; sic Israelitas in Exodo 14 et seq.

VERS. 8. — **CONFITEANTUR DOMINO**. Versu hoc intercedit, tanquam hortatio ad gratiarum actionem per liberationem uitur, ad singularem gratiarum narrationem, pro epilogis superiorum et paracece sequentium. Unde et iam dicta breviter repetit, et simul transit ad reliqua per zeugma vel alium tropum. Rablini forte censent pertinere ducent ad conclusionem precedens loci, *Alia* committit error, gratia ejus, beneficia ejus, *et dicitur*, et Hebraice, *hudo*, in nominativo nostri accipitur. Sic quod sequitur, *mirabilia ejus*, ut vel metonymia sit, vel prosopopeia. Metonymia: Hodanus misericordis et miraculis Domini ornati, et affectu celebrant Dominum apud omnes. Prosopopeia: Gbryostomus. Laudibus celebrant Dominum, beneficia et miranda ejus opera hominibus præsita. Hanc prosopopeiam non attendentes aliqui, passim exponunt, *confiteatur*, id est, commemorentur, celebrantur. Rablini forte eodem tamen recedentes (omnes) sumunt in accusativo: *Confiteantur* (hominibus illi) Domino misericordiam ipsius, et ejus erga filios hominum mirabilia; apud ipsum, ut que adeo omnes ejus misericordiam collaudent. Chald., per oculos non necessariam; (propter) misericordiam laudibus celebrant Deum, et confitentur filios hominum, apud homines, vel erga, in homines, ut construat eum proximo: Confitentur mirabilia filios hominum (facta vel exhibita).

VERS. 9. — **QUIA SATIAVIT ANIMAM INANEM**. Anacophasis prima: *paris*, *taskek*, sitientem Hebraice, *zechokah*, id est, appetentem, hominem qui appetat poisonem, hominem sitientem; Kimhi et H. Atai, ut hoc epithetum referatur ad aquas quarum penuriam supra indicaverat.

VERS. 10. — **SEDESTES IN TENEBRIS... VINCOS**. Supple, satiavit bonis. Nam per zeugma transit ad alteram partem de Dei erga viantos et captivos misericordiam. Alii repetunt, *liberavit*, et vers. 13 infra. Rabini malunt esse nominativi casus, ut construat eum verbo, *infrmati sunt*, vers. 12, vel *confiteantur*, vers. 8. **IN TENEBRIS ET UMBA MORTIS**, id est, in carcere, qui solus esse obscurus. **IN HENEDICATE**. Vincos enim necessaria non satis copiosa administrantur, Nona recedentes exponunt *bons*, fures et vincula; nam propriis sonat parteriam, afflictionem, misericordiam, et ut Septuaginta, mendicatum. *FRAGO*, terrens vinculis.

VERS. 11. — **EXACERBAVERUNT ELOQUIA DEI**. Variarunt proprie, rebellarent. **CONSULTUM**. Item per epexegetico dicti in utroque hemistichio. Consilium ergo asquillet eloquiis dei et preceptis. **INAVTAVERT**, irritum fecerunt, sorverunt, onud exacerbare, sive

variare dixerat. Hic autem versus cadit in sequentem.

VERS. 12. — **ET UMILLIATUM EST IN LABORIBUS**. Conplexiva particula quos in Hebraeo duntaxat convertit futurum in prateritum. Quia eloquiis Domini et consilio inversati sunt, *humiliatum est cor eorum* laboribus et arumis, quo superbiabant, et contempserant Dominum. Cor pro mente et animo, in quo est sedes superbiae et contemtionis. **INFIRMITATI SUAE**, corruerunt proprie (in captivitate et vincula).

VERS. 13. — **ET CLAMAVERT AD DOMINUM**. Versus hic intercalatur, 6, 13, 19 et 28, breviter in singulis locis, quoniam in omni periculis domine ideam est modus evadendi, nempe clamor ad Dominum, id est, penitentis luctus cum invocatione. Sic versus 8 per intercalationem repetitur 13, 21, 31, quoniam eadem est in singulis liberationum generibus causa confessionis et laudis, nempe Dei misericordia et gratia.

VERS. 14. — **EXIIT EOS DE TENEBRIS**. Umbra mortis, et tenebrae carcer, ut supra, vers. 10.

VERS. 15. — **CONFITEANTUR DOMINO MISERICORDIAE**. Alii in accusativo, misericordias. Vide supra, vers. 8. *Fialis*, apud filios hominum, sit construat eum verbo *confiteantur*; in, erga filios hominum, sit eum *mirabilia*, ibid.

VERS. 16. — **QUIA CONTRIBUIT PORTAS TERRE**, scilicet *terra*, claustra terras; vincula perpetue vel durissimae servitutis. Hyperbole, parus et vices furiosissimas, quos quis non facile humana vi pertulerit.

VERS. 17. — **SCIEPIT EOS DE VIA**. Transit ad tertiam partem. **SCIEPIT EOS**, adjovit, liberavit de mulo (via iniquitatis per periharsin) eos, de quibus postea, id est, agros, ut relativam more lingue prapronatur antecedentem, vel sit sine antecedente, ut infra, Psal. 113. Possit etiam referri ad versum 2, ut unicum sit principale suppositum totius carminis. Eos, redemptos Domini scilicet. **ADJUVIT**, inquam, eos de vivendi eorum ratione iniqui, remittendo non modo peccata, sed et penus illis peccatis delibatis, ut morbos. **DEFENDIT EOS A VIA INIQUI**, a peccato, ab iniquitate. **LIBERAVIT EOS DE MORBO**, qui est via et effectus iniquitatis. Nam ad morbum per iniquitatem perventum est. Significat causam peccatorum morbos divinitus contingere. In hic significatione, verbo *suscipienti* ut solent; ut supra, Psal. 5, 4. Via pro actione, vel effectu sepius. Aliqui, quod tamen eodem reveritur: *Cum adhuc in praeclata sua versarentur, Deus eos suscepit*. Quia vero tertius locus hic incipit de Dei erga agros misericordiam, Septuaginta immutavit dicensi formam, et ex uno membro duo fecerunt. Sic enim transitio est facilior. Alioqui Hebraice: *Sedit de via praevaricationis suae, et propter iniquitatis suae humiliati sunt, sine afflictu morbo*. Nisi malis verbaliter legisse incedim, roboravit eos de via, etc. Nam, ut Masoretic moment, non scribitur cum *iod*, enim, sed sine *iod*, *Uim*, id est, robusti, vel in piel, *irerim*, ut supra, affixio mem poetice habente etiam hinc ante se. Hinc, *Et Deus, q. d., fortis, et U, robur, scriptum*, Psal. 57, *aiat*, Psal. 88, 5, et *eliatuth*, Psal. 22, 20.

VERS. 18. — **QUONIAM ESSEM ABROGNATA EST ANIMA**, appetentia metonymice. Est enim principium appetendi, *Morbam* letalitem pligit. **PORTAS MORTIS**, mortis articulum.

VERS. 19. — **ET CLAMAVERT AD DOMINUM**. Intercalaris et vers. 15.

VERS. 20. — **MISIT VERBUM SUUM (1)**. Mittere verbum suum est dicere efficaciter et cum potestate; jubere celeriter essequi. Veluti oculis dicto eos sanavit. Nisi quod est allusio ad Verbum, id est, Filium Dei in carnem mittendum, sive incarnandum, per quem omnia administrat. **VERBUM SUUM**, gratiam suam, voluntatem, jussum. Sanat alio modo quam medici: isti opere, hic nutu et voluntate, citraque negotium, solo veluti dicto. De interitionibus, de perditionibus, non interit, ne corrumpentur. Kimhi de foveis: *Ne in foveas vel sepulera descenderent*. Nam vox *stabiliti* corruptionem significat, quando *thm* est radicale; silis, foveam, in aliquibus exemplaribus, de interitionibus.

VERS. 21. — **CONFITEANTUR DOMINO**. Conclusio tertii loci. **Laudent Dominum omnes gratie ejus**, omnia ejus opera gratis et misericorditer praestita. **Item omnes ejus actiones mirabiles apud filios hominum, apud homines**, ut sacrificium et ipsi homines laudem. Deo cum exultatione.

VERS. 22. — **ET SACRIFICENT SACRIFICIUM LADIS**. In fonte pluribus, *alibi* *thoda*, sacrificia confessionis, id est, instituta pro confessione salutis et beneficii obtenti, et gratiarum actione ob liberationem a periculo. In his offeratur cum victimis pacifica fertum a quatuor panum generibus, nempe placentis, laganis et collisibus inferuntur, denique panibus fermentatis, Lev. 7, 12. Possint sic appellari reliqua legis sacrificia. Nam etsi eorum magna pars esset pro pec-

(1) Quasi verbum sive imperium Dei sit persona aliqua de caelo missa ad sanandos agros. Nisi forte praedicere voluerit missionem Verbi incarnati ad homines, per quod plurimi sanati sunt a corporali morbo, et a morbo spirituali; id est, a peccato nemo sanatur, nisi per ipsum. *Non enim est aliud nomen sub caelo datum hominibus, in quo oportet acci saltem fieri*, ut dicitur Act. 5. Fortis vero misera spiritualis est infirmitas, sive delibatis et fragilitas humana natura per peccatum corrupta. Multi sunt enim qui satis intelligunt quid sit agendum, et cupiunt interitum aliud perire; sed vires non habent, vel infirmas habent, donec induantur virtute ex alto. Saepe etiam ratio, vel langore quodam affectu, omnem vitam requit anima eorum, quia quavis jam esse neque error seductus, neque consuepenta mala illicita, tamen non delectat eos verbum Dei, neque ad caelestia suspirare norunt; et periculum est, ne fames eos non ex moria, sed ex fatisio perimat; neque levis aut rara haec tentatio est. *hinc* et isti clamare debent ad Deum, ut sanetur solatum dardis eorum, et assensent hac divina consolationis coarupescere; et cum inceperint sapere quae sanum sunt, et gustare quam delectis Dominus, non sibi hoc tribuant; sed *confiteantur Domino misericordias ejus; et sacrificent ei sacrificium ladis, et annuntiet opera ejus in exultatione*. Divinum enim planu opus est, non humanum, cum homo solus visibilibus et terrenis assumtus incipit invisibilia et caelestia dulciter sapere, et ardenter requirere. (Bellarminus.)

cato vel delicto, tamen erant laudis et eucharistica, quia celebrabantur cum divinis laudibus et solemnibus precum confessionisque formula. **IN EXULTATIONE**, cum cantico et laude. Hanc versum addit ad superiores conclusiones.

VERS. 25. — **QUI DESCENDUNT MARE IN NAVIBUS**. Quartus locus de Dei erga eos qui navigando periclitantur, et in mari negotiantur, misericordis. **FACIENTIS OPERATIONEM**, negotiantes, negotiationem et mercatorum exercentes in aquis. **Alit**, ut Kimhi, per operationem intelligunt rem navariam, ut renavigationem, velificationem, et opera alia navalia, ut sit periphraasis navarum vel navigationum.

VERS. 24. — **MIRABILIA EIUS IN EFFORTU**, mira Dei opera, inaudis, struxit et cellaxum, fremitum maris, uniones, ingentes pisces, ut cete, etc. In mari sunt admiranda. **IS PROFUNDO**, id est, in mari. Epithetum poeticum.

VERS. 25. — **DIXIT**, ET STREXIT SPIRITUS PROCELLA. Ipsius dicto et nutu exsultit, surrexit, emersit, et exaltatus est ventus tempestuosus. **ELECTIS EIUS**, maris, sive profundis.

VERS. 26. — **ACERBENT ESQUE AD COELOS**, navigantes; alii, fluctes, non tam recte. Hypotyposis tempestatis ingentis et affectus navigationum.

*Tollitur in caelum, sive ima radium vadit*.

**TAREGERAT**, praemotu examinabatur et dissolvebatur. **VERS. 27. — OMNIS SAPIENTIA EORUM DEVIATA EST**, absurpta est; deiecit in his periculis omnis eorum industria, navigandique peritia et consatus. **SICUT RELIES**. Nam non sunt tranquilli mente ob mortis metum: ultra citroque nutant et vacillant cerebro et pedibus.

VERS. 28. — **ET CLAMAVERT AD DOMINUM**. Invocant periclitantes in tempestate. Quarto jam intercalatur.

VERS. 29. — **ET STATUIT PROCELLAM EIUS IN AURAM**, in lenem ventum, vel potius, in tranquillitatem et silentium, ut Hebraice, *idmammal*. **Et sillerunt**, vento cessante quieverunt. Deus facili colliet ingentes potestates, quibus animo videntur labefacta.

VERS. 30. — **IN FORTE VOLUNTATIS EORUM**, in portum optatum.

VERS. 31. — **CONFITEANTUR**. Quarta intercalatio hujus versus ad gratiarum actionem.

VERS. 32. — **IN ECCLESIA PLEBIS**, in coetu populo, inter plebeios. **IN CATHEDRA**, in consessorio senatorum et magistratum; inter magistratus; q. d.: *Palam laudent eum, ut doceantur omnes ejusque ordinis et status credere et se committere Deo*. Chaldicus inquit seniores designare sapientes. **Exaltent**, inquit, eum in congregatione populi filium Israel, et in ordine sapientium, vel, ut in alio exemplari, *apud sacerdotum sapientes laudent illum*. *Sacerdotes* autem sunt, vocabulo e Graecis corrupto, quos *asidru* Josephus vocat, de quibus Elias, in Tisbit: *Sacerdotum*, inquit, vocantur septuaginta senes curia: magno quae est Hierosolymis, fortasse qui apud Matth. 26, 57, et alibi *asidru*, sive seniores, et juncturam eum pontificibus et Pharisaeis.

VERS. 53. — POSUIT FLUMINA IN DESERTUM (1). Transit ad ultimam partem, id est, ad omnia in genere Dei beneficia et judicia, ubi canit Deum pro sua providentia arbitrio contraria in homines immittere, opes et inopiam, sterilitatem et fecunditatem, honores et ignominiam. Denique vicissitudines et rerum ordines fieri pro ipsius voluntate. Est quintus locus. IN DESERTUM, in siccitate; flumina exsiccavit, per que terra reddebatur irrigua et ferax, Isa. 45, 17. EXSICC. scatebras, fontes in loca siccitiosa et arida, idem dicit atque huiusmodi. Exsiccata fluminibus fecit agros steriles; rivus fluxurum dicit exsiccato, ut regio esset aridior; item, ut esset commodioris habitationis, vel, ob alias causas, mare vel fluvios facit terram. Sic Pharus hodie est contra Alexandriam Egypti, ubi et edam Ptolemai eam illi ponte adiecerunt, cum tempore Homerii, Odys. 4, distaret navigatione quinque dies et noctis. Sic famam S. Andonarii in Gallia hodie est terra, cum olim esset mare. Sic Delos et Rhodus ab aquis exsiccantur, et plurima alie insule. Sic multi agri siccati sunt olim in Thessalia, et in Argolis. Lerna palus Horealis tempore. Sic ex Herodoto, aquis Egyptus tota inferebat inundabat. Solaque exsiccabat superior Thebais. Unde Aristoteles Egyptum vocat opus Nilii, donum Herodoti, ut qui limo eam reddiderit terram et aridam; et Hæmerus, Odys. 4, solarum Thebarum neminem.

(1) Quidam intelligunt hic significari Deum aliquando in desertis locis flumina producere, quemadmodum fecit in deserto, in quo quadragesimo anno filii Israel erraverunt. Verum hic sensus non convenit versus sequenti, qui dicitur in diverso sensu accipiuntur, neque quod flumina producit in desertum, irrigata loca aquis desiccando. Non enim dicitur: Posuit flumina in deserto, sed, in deserto. Neque propositum item Psalmi convincitur videtur, quod alibi intelligentibus versus designari, Deum pro sua voluntate tunc hinc loca fertilia ad sterilitatem redigere, quemadmodum fecit regionem Sodomorum, nunc alia loca sterilia agrarum irrigatione fecunda facere; sed potius videtur ad istam velle significare, Deum, qui offensas hominum peccatis sterilitatem terræ fecit inducere, rursum reconciliatum fecunditate adduxisse eadem terram. Ex ultimo enim et primo psalmi versus patet. Prophetam ea tantum velle hic commemorare, in quibus Dei misericordia reuertit. At vero secundum priorem sensum magis hic versus significabitur Dei potentia, quia pro voluntate sua innotuit. Porro ante Davidis tempus sterilitatem terræ promissionis fertillissimam Deum propter peccata induxerat, quando, ut scribitur primo capite Ruth, in diebus suis iudicis famem decem annorum immisit tantam, ut propter eam Elimelech, homo aliqui potens, cogeretur cum uxore et filiis, deserti terram, peregrinari in terra Moab, postquam famem recessim terræ sua fecerit reddita est. Notandum autem versus istum: Posuit in deserto, etc. ab Isa. cap. 41, ex hoc loco desumptum esse, ad verbum, et adiectum de vocatione gentium. Unde manifeste constat et hoc loco principaliter debere intelligi in mystico sensu de gentibus, Dei beneficio fecunditate donatis per fidem in Christum, per quem fideles in principio nascentis Ecclesiæ mox multiplicati sunt, et deinde rursum ad exiguum numerum redacti per tyrannorum et hereticorum expugnationem, sed rursum de inopiam suam adiutis gentibus multiplicatum Ecclesiarum, sicut orbis sub uno pastore Christo ascendens, (Jansenius.)

VERS. 54. — TERRAM FRUCTIFERAM IN SALSUGINEM. In salsum prop. in salum, Alludit ad terram Pentapolitanam fructuosissimam et amoenissimam, Gen. 13, 10, quam verit in mare mortuum et bituminosam, Gen. 14, 24, 26. Et sic interpretati sunt Apostoli apud Clementem, libr. 8 Const.; ubi et vocat hanc, terra rige desolata, invertebatur hanc, ubi hinc amoenissimam hic dicitur hanc, ubi hinc rige desolata ubi hinc, Metonymia, accidens pro re. IN SALSUGINEM, id est, in aquam salsum, in salsum mare, vel lacum. Salsugo enim huius elementi est propria. Unde Chaldeus alium patat ad Sodomam, et vicinam regionem, in hanc Asphalticam conversam. Posuit terram Israel fecundam fructus desolatam, sicut Sodomam, quæ submersa est propter improbitatem inhabitantium eam; hinc eam interdum terras in maria vel lacus vertit, in exempla sapientum iudiciorum et omnipotentia. Verbi gratia. Eubosum absorptis terræ faucibus Bœotie per mare adent, Siciliam Italiæ, Hiberniam Britannicæ; terram iunctam Arcanæ in sinum Corinthiacum committunt; magnam partem Hollandiæ, Zelandiæ, Bataviæ, in pelagus Flandricum, ut illic ora proinde hodie argeribus contra ejus impetum mutantur. hinc in sterilitatem, metaphorice, in terram salsum et sterilem, propter multam incolarum. Salsugo enim sterilitatem asert, dum terra vicis pinguedinis et siccum exedit. Quare Alibi hinc subvertens civitatem seminavit per eam, Jud. 9, 45. A SALTITA, propter multam, ut Jerem. 12, 13 et 14, vel post mutationem, juxta illud, Prov. 16, 18: Gloriam precedit humilitas, et contritionem sive ruinam precedit superbia. Hebraicum, *ma, a, ab*, utrumque propter, propter, sterilitatis et calamitatis causa peccatum. Ideo enim in fœca rerum omnium fecunditate nobilis, jam est sterili, et plerisque Asia et Africæ regiones olim fertillissimæ, hodie in vastas solitudines redactæ sunt propter Mahometismi professionem.

VERS. 55. — POSUIT DESERTUM IN STAGNA AQUARUM (1).

(1) Hoc est altera mutatio contrarium secundam quam Deus, quando voluit, posuit desertum in stagnum aquarum, id est, fecit ut in loca deserti et arenosis existentibus flumina, et terra, quæ erat sine aquis, abundaret rivis aquarum. Et in his locis, alia insularis et desertis, fecit ut frequentes homines habitarent, civitates consisterent, terram colerent, fructificarent, et verba Isaiæ, S. Hieronymo et aliis intelligentur de gentilitate, quæ olim deserta et inculta, sine lege, sine lege, sunt præparata, sine sacerdotio, futura erant per Christum irrigua Spiritus sancti donis; hinc totum hunc locum recte S. Augustinus in sensu vel literali vel certo allegorico exponit de synagoga Judæorum et Ecclesiæ gentium; synagoga enim, quæ olim abundabat aquis verbi Dei, et voluit terra siccata ea culta proferret prophetas et sacerdotes, et habebat altaria, sacrificia, iudicia, et visiones, et miracula, et in illa versus est in solitudinem, et in aridum est, contra verum gentilitas, quæ deserta et iniqua erat, conversa est in stagnum aquarum, et facta est fecunda, ac fructibus omnium generum fertillissimam, id est, cupit esse populus Domini, Ecclesiæ Dei vivi, gens sancta, regnum sacerdotale, in quo solo verum est sacrificium, veri sacerdotis, vera miracula, vera miraculatio, vera sapientia, denique Spiritus sancti clarificata omnia. (Bellarminus.)

In aquas stagnantes, et terram aridam et iniquissimam, in scatebras et fontes aquarum. Edidit terram et sterili fecundam, irriguam et cultam. Antithesis. Quemadmodum ubi nunc est aquarum copia, ibi post ariditatem maxima invenitur, propter incolarum pravitatem; ita ubi nunc nulla est aqua, postea aqua abunde fuit ex Dei benedictione. Exempla: Multa deserta Ægypti et Æthiopiæ in agros fertiles et fecundissimos conversi sunt post receptionem Christi religionem. Multæ ubique solitudines post Christi adventum culta et inhabitata cum rerum omnium abundantia. Olim Gallia, tota nemorosa et sterili comparatione Hispaniæ, hodie cæca præcellit, et alendis suis, et alienis abunde sufficit, ut jam ejus colonos non sit necesse querere novas terras. Temporibus herociæ Argos sterili erat, abundans tantum jansenis; contra Mycenæ, totius veluti Græciæ horreum, cum seculo Aristotelis, regione nihilum siccata, res præposterò habebat. Germania sylvis olim et solitudinibus horrida, postero Tacito, siccataque humida, ut Romanis illic esset pugnandum in paludibus et lanibus, hodie frumentum et vini ubertate est notabilis, nisi quod propter hæresim sensum ad antiquam miseriam, ut et Angliæ relabatur. Polonia ac septentrionales regiones notæ sunt hodie quam olim fecundiores.

VERS. 56. — CONSTITUITUR CIVITATEM HABITATIONIS, CIVITATEM, QUAE HABITATUR. Dei inventum, civitatem constructio; donum, conservatio.

VERS. 57. — SEMINAVIT AGROS, ET PLANTAVIT VINETAS. Beneficentia Dei præmittit humanam culturam, tanquam causam disponentem efficiendi. Docet Deum omnia quidem agere, sed non omnia, quod humanam industriam vult concurrere, tanquam causam dividam sive partem cui benedicit, et effluam tribuit. FRUCTUM NATIVITATIS, fructum copiosum nascentem, proventum fructuosum attulerunt illi agri et vineæ, juxta illud Sap. 16, 26: Non fructus multiplicati percipiunt homines, sed sermo iustus. Hebraice, *peri dabbah*, id est, fructum proventus, fructum copiosum proventum, proventus, geminis. Vineæ et agri non modo non fuerunt steriles et jumentis. Quæ vero Isaias propheta, cap. 41, hinc locum psalmi notare videtur, cum ait: *Populum desertum in stagnum aquarum, et terram aridam in rivum aquarum*, et verba Isaiæ, S. Hieronymo et aliis intelligentur de gentilitate, quæ olim deserta et inculta, sine lege, sine lege, sunt præparata, sine sacerdotio, futura erant per Christum irrigua Spiritus sancti donis; hinc totum hunc locum recte S. Augustinus in sensu vel literali vel certo allegorico exponit de synagoga Judæorum et Ecclesiæ gentium; synagoga enim, quæ olim abundabat aquis verbi Dei, et voluit terra siccata ea culta proferret prophetas et sacerdotes, et habebat altaria, sacrificia, iudicia, et visiones, et miracula, et in illa versus est in solitudinem, et in aridum est, contra verum gentilitas, quæ deserta et iniqua erat, conversa est in stagnum aquarum, et facta est fecunda, ac fructibus omnium generum fertillissimam, id est, cupit esse populus Domini, Ecclesiæ Dei vivi, gens sancta, regnum sacerdotale, in quo solo verum est sacrificium, veri sacerdotis, vera miracula, vera miraculatio, vera sapientia, denique Spiritus sancti clarificata omnia. (Bellarminus.)

les, ut astra, verum etiam fructibus redundarunt.

VERS. 58. — ET BENEDIKIT EOS. Et fortunavit eos, atque multis bonis affecit, siquæ cum valde aucti. Benedicere est divini virtute augere et multiplicare. Aucti eos divinitus, et earum pecus nec minuit. Multiplicati, multis bonis aucti, vel numerosi solum. Causa bonorum beneficentia Dei, Prov. 10, 13; quæ etiam jumenta multiplicavit et conservavit, Gen. 30, vers. ult. Psal. 35, 8, et 64, vers. ult. Valluntur igitur qui contumescunt in erosis physicis, ut qui sunt Galliam et Germaniam et steriles post Christum fertiles factas cultura. Quoniam enim, inquit, excisæ hodie sunt sylve, cultu terra aperta est, et solis tepore humum decoquens et fovea transmissurus, etc. Sic qui lassitudine terrarum et similibus albis, sterilitatem totam causam assignant. Nam, 4 Cor. 5, 7, neque qui plantat, est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat. Deus, id est, Deus est causa tota qui concurrente et conficiente cetera vigent, quæ actionem suspendente cetera torpent et sunt inefficaces. Non enim solum agit ut causa prima sive remota, verum etiam ut proxima, dum proxime et sine medio causas omnes movet et effectus immediate attingit. Inque ad humanas et physicas causas non modo attendendus, sed etiam præponendus, Jac. 4, vers. 15. Non viduavit, non minuit, id est, auxit, per lipotem.

VERS. 59. — ET PACI FACTI SUNT. Hinc versus Hebraici ferè exponunt per antithesin superioris, Er, et contrariio. Et rursum cum Deus punire voluerit, pœna facti sunt et diminuti, oppressioque malorum necessitate et monere. Paucos quos opponit multiplicatis, veritas beneficentis. Possit exponi hypothetice. *Et pro etiâ, ut pœnae sententia.* Est pœna ante essent nullisque malis venati. A TRIBULATIONE, *hæter*, cum nostris Aben-Ezra docet significare angustiam, arctationem, restrictionem. Recedentes, ut à veteribus discedant, collectionem, multitudinem, vel cum Kishi, absurgit, dominum. Imminuit et vixit eos multis angustiis, malis et doloribus, propter multam scilicet, d. vers. 54; sic, Levit. 26, 17, 18, Deut. 28, 17, Ezech. 14, 13; sic Salabria hodie deserta est propter pestilentiam. Sic totum hunc locum hodie est pestilentis, ut qui in illa inflore vultu degerit, à Venetis docetur scilicet et agris: cum secus olim haberet, ideoque abundaret populo et vitibus, inter quas Aquileia erat clarissima. Nec aliquid habere ante à meridie, et Alpes à septentrione, quæ aquilonem saluberrimum ventum excludunt. Nam olim cum esset saluberrima idem era sars.

VERS. 60. — EFFUSA EST CONTENTIO; copiose sparsa est contentio (sæ enim legendum è Græco *ἐκείνη*, et Hebræo *haz*, non contentio), ignominia, irrisio in principibus, vel, ut neciant se e negotiis et difficultatibus explicare, et e molestis evadere. Obruit scilicet eos hominum malis. Actio enim tri-

huitur Deo in fonte, et cum ait Job, cap. 12, 19 :

*Efundit contemptum. Ubi imperia et principatus vult dejicere, effundit contemptum super principes vult detestari, et tradit eos in concupiscentias cordis eorum, sicut erro facit eos in invio : Augustinus. In xvijo in deserto devio, in iuvani, in loco stupendo, in quo non est via. Et non in via, (ubi) non est via. Vixit solitudinis perfraxis, per eclipsim relativi, rita lingua; eos peliti in solitudines, exilium, captivitates, carceres. Eos regno peliti et detorbat infeliciter. Parsa tyrannorum est contemptus, exilium, nex.*

**VERS. 41. —** ET ABISTI PATEREM DE INOPIA. Anathematis, et contra, et e contrario subvertit pauperem de inopia, equeque familias multiplicavit, auxit denique, possit autem oves, id est, numerosas. Augustinus dicitur ejus familia sicuti oves ovium. Ovis enim iuter omnia animalia multum fovit, et prolem seipsum edit.

**VERS. 42. —** VITATEX NECTI, HEC INQVITAS, INIQUI OMNES DISTINGVUNT, ET PRO STUPORE ET ADMIRATIONE NIHIL LOQVUNTUR. Oves autem, contrahect, peluunt, obrutescet ad tam singularia Domini iudicia. Cogitur claudere os suum pre claritate mirabilium Dei operum.

NOTES DU PSAUME CVL

Il n'y a point de titre dans l'hébreu, et ce n'est que dans les LXX et dans la Vulgate qu'on lit *Altera*, sans doute parce que ce mot, ou plutôt ces deux mots (*Deus Deus*) sont à la fin du psaume précédent dans le même verset. Nous avons fait la même observation à la tête du psaume 104.

Plusieurs interprètes regardent ce psaume comme une continuation des psaumes 104 et 105 qui furent chantés en tout ou en partie au transport de Parcho d'Assur de la maison d'Abraham sur la montagne de Sion; mais ce sentiment est une pure conjecture, et il n'y a rien dans l'histoire de ce transport qui l'appuie. D'autres rapportent ce psaume au temps de la captivité de Babylone, comme si c'était une prédiction des malheurs qu'éprouverent les Juifs dans cet événement, et de leur délivrance, effet unique de la miséricorde divine. C'est encore une conjecture qui ne nous paraît justifiée par aucun monument historique. La plupart des saints Pères y ont vu une prophétie de la vocation des gentils et de la délivrance des maux spirituels dont était accablé le genre humain sous la tyrannie du démon. Ce sens semble être celui que le Saint-Esprit a eu en vue, et plusieurs versets le caractérisent assez distinctement.

Il y a quatre sortes de manières dont le Prophète reconnoît que ceux dont il parle ont été délivrés par la providence de Dieu, périls dans les voyages, rigueurs de la captivité, douleurs des maladies, tempêtes sur mer. Ces quatre maux sont exposés dans les treize premiers versets du psaume, et pour chacun de ces maux, il y a deux versets intercalaires que je ferai remarquer à mesure qu'ils se présenteront. Dans ces versets, les intercalaires ou se trouvent plus, des intercalaires au reste étoient apparemment chantés par le choeur, après que les lévites, ou les principaux chantres avoient récités les versets intercalaires.

Le fruit qu'on doit retirer de ce psaume, est de rendre des actions de grâces à Dieu pour ses bienfaits, de ne jamais perdre de vue sa bonté et sa miséricorde, de faire servir le sentiment de ses misères à la confiance et à l'amour qu'il exige de nous.

rum, et nihil mutire contra Deum, ob tam manifesta ejus iudicia.

**VERS. 45. —** QUI SAPIENS EST CESTODIET. Conclusio epiphonematica. *Custodiet hoc, in suo corde scilicet; id est : Qui sapiens est adeo, ut hæc diligenter observet, continenterque contempletur, recogitet, volvat, et agit animo Deum in omnibus locis et periculis suis posse et velle jurare invocantes, in eoque se providentissime gerere? Illec autem interrogatio vim habet negandi, vel minuendi. Significat enim neminem aut paucissimos satis contemplantur, et intelligere omnia in Deo esse manu, ac eum esse qui erebat et deprimat, locupletet et ad inopiam redigit, percutiat et sanat. MISTERIUM DOMINI, quibus eos afficit, qui sua voluntati obsequuntur. Nam quamvis videt in hoc mundo impubros longe secundis vii, probos adeo, tamen diligenter notat mundi curriculum, cornu pueri, et copiose Deum esse veracem et justum, et antiquè quæ rememrere pro suis factis. Et autem pueri, quæ observat fieri extra hunc ordinem et regulam, rejici in Dei abyssos, occulta judicij et causæ, ac sumo agnosces ignorantiam, cavet ne ullam injustitiam et iniquitatem ei ascribat : Kimhi.*

VERSETS 1, 2, 3.

Il n'y a que deux versets dans l'hébreu et dans le grec; mais cela est indéterminé par le sens. Le Prophète invite à la reconnaissance ceux que le Seigneur a délivrés de leurs ennemis, et qu'il a rassemblés des quatre parties du monde. La mer, au 5<sup>e</sup> verset, désigne le midi, parce que l'Océan était au midi de la Palestine. Les Juifs donnaient communément le nom de grande mer (1) à la Méditerranée qui était à leur occident; mais ils en voulaient aussi l'Océan, dont la Mer-Rouge est un bras ou un golfe, et cette mer était à leur midi. Ils avoient aussi coutume de désigner le midi par la droite, parce qu'en regardant l'orient qui était le point vers lequel ils se tournaient pour prier, ils avoient, comme tout le monde, le midi à droite. Quelques-uns, par cette raison, croient qu'il y a l'oubli dans l'hébreu, et qu'au lieu de lire 272, on devrait lire 273, *destra, c'est-à-dire, dextera*, au lieu de *sinistra*. Mais je ne crois pas cette correction nécessaire, puisque l'Océan était au midi des Juifs. Est-ce qu'un prophète n'a pas pu parler de l'Océan, quoique les Juifs entendissent communément par le nom de mer la Méditerranée, qui était à leur occident?

Qui sont donc ces fidèles que le Dieu a rachetés, à délivrés de leurs ennemis, qu'il a rassemblés des quatre parties du monde? Les partisans du système de la captivité disent que ce sont les Juifs qui sous les rois de Perse, Cyrus, Darius et Artaxerxès, furent rappelés de toutes les contrées qui obéissaient à ces princes, et qui sont caractérisés par les quatre points cardinaux, l'orient, l'occident, le nord et le midi. D'autres ont composé une dissertation pour prouver qu'après les dix tribus restées de la captivité, il en restoit plusieurs oracles des prophètes; mais il faudroit montrer que ces oracles regardent cet objet, et non la vocation des Juifs et des gentils à l'Église de J.-C. ou même la conversion des Juifs à la fin du

(1) Sur ce verset le P. Houbigant dit : *Ab orient erant Ammonites, Philistini ab oceanu, Syri ab aquilone, Idumæi ab austro; quoque gentes, imperitiosus iudicium, sub summo impè misere Israelitæ.*

monde. Ces deux événements, je veux dire la vocation de tous les peuples à la foi, et la conversion des Juifs, sont certainement prédits, et le premier est accompli; le second s'accomplira en son temps. Or, il est raisonnable et conforme aux règles d'une sage critique, de se fixer à ce qu'il y a de certain, plutôt que de s'arrêter à ce qui n'est qu'obscur, conjectural, et contredit même par les anciens. S. Jérôme disoit que les dix tribus étoient encore de son temps soumises au roi de Perse, et que leur captivité n'avoit point fini. Ce saint docteur entendoit aussi bien que personne les prophéties, et n'y voyoit point le présent retour de ces dix tribus sous Cyrus, Darius, Artaxerxès et les autres rois qu'on cite. Sans condamner ce système, croyons que le Psalmiste, qui seul nous occupe ici, prévoit la vocation des peuples à l'Église chrétienne, et que c'est à eux qu'il dit de chanter les louanges du Seigneur, parce qu'il les a appelés de toutes les contrées de la terre.

REFLEXIONS.

Dès les premiers siècles de l'Église, il y avoit des Juifs et des gentils qui étoient entrés dans l'alliance de Dieu, formée par J.-C. Ils avoient été rassemblés de toutes les parties du monde connu; et il n'y avoit plus de distinction de peuple à peuple, et tous étoient appelés à l'héritage céleste. Dans le cours des siècles, cette grande famille s'est multipliée, le pont de J.-C. a été amoncelé partout, et les nations ont été appelées à la bonté et à la miséricorde infinie de Dieu.

Ce bienfait de la rédemption dont parle le Prophète, est toujours nouveau, soit parce qu'il s'applique d'âge en âge à tous ceux qui entrent dans l'alliance, soit parce qu'il produit toujours de nouveaux sentiments de reconnaissance et d'amour dans le cœur de ceux qui s'en occupent, soit parce qu'il dure sans cesse notre âme au-dessus des inclinations de la nature. S. Ambroise considère que ce qui resta à tous les moments dans l'homme, c'est le désir de la gloire, et il regardait le bienfait de la rédemption comme l'objet le plus capable de fortifier ce désir, en sorte qu'il soit non-seulement permis, mais très-recommandé au Chrétien de s'en occuper, de s'en nourrir, de s'en prévaloir dans tous les événements de la vie. *Je me glorifierai, dit-il, non parce que je suis juste, mais parce que j'ai été racheté; non parce que je suis exempt de péchés, mais parce que mes péchés m'ont été remis; non parce que je me suis rendu utile aux autres, ou parce que je me suis attiré leurs bienfaits, mais parce que le sang de J.-C. a été répandu pour moi. Sans ces préventions je n'aurois pu être racheté à si haut prix. Ces préventions m'ont été plus avantageuses que l'état d'innocence. Dans l'innocence, j'étais de jeun ormeilleux; et, après être devenu prévaricateur, je suis resté dans la communion.*

VERSETS 4, 5.

Voilà le premier des maux qui ont affligé ceux dont parle le Prophète, et qui, comme nous le croyons, sont les gentils et les Juifs; avant leur vocation à la foi, ils étoient sur la terre comme des voyageurs, sans provisions, sans guides, et sans espérance de trouver un lieu où ils pussent se reposer. Ceux qui étoient le système de la captivité, tâchoient d'appliquer ces versets aux Juifs qui étoient, selon eux, dans la Chaldée, sans ressources pour vivre et sans trouver d'asile. Tout cela ne semble assez dépourvu de preuves; on voit par l'exemple de Tobie, de Susanne et de son mari, de Marthochée et d'Esther, d'Esdras, de Néhémie, de Daniel et de ses compagnons, que ces Hébreux exilés avoient des tentures fixes; que plusieurs d'entre eux avoient de la considération, et étoient riches, témoin le mari de Susanne, et Marthochée, qui devoit premier ministre d'Assuérus; qu'enfin ce peuple conservoit encore une partie de son gouvernement, puisqu'il avoit des juges. Au lieu que dans le sens qu'ont vu les saints Pères, les gentils par rapport à

la religion, étoient véritablement comme des gens égarés, sans principes fixes, et sans savoir quelle devoit être leur destination. Les Juifs eux-mêmes, quoiqu'éclairés des lumières de la révélation, abusaient de la foi par tant de fausses interprétations, et avoient laissé établir parmi eux tant de différentes sectes, qu'au temps de J.-C., ils avoient presque perdu la route du salut; ils parloient encore d'Abraham et de Moïse; mais la foi de l'un et la doctrine de l'autre étoient comme éclipsees dans la nuit, Voilà donc très-vraisemblablement les *errants* et les *familiaux* dont parle ici le Prophète.

Quelques uns traduisent l'hébreu : *Il n'ont été dans la solitude, dans une route déserte; ils n'ont point trouvé de ville pour y habiter; en sorte que le mot via se construisoit avec le mot qui précède, et non avec errant, qui le suit. Cette interprétation est arbitraire, et le texte est susceptible de la version des LXX et de la Vulgate. D'ailleurs le même sens subsiste dans les deux interprétations.*

REFLEXIONS.

On a fait l'image naturelle de notre état, quand nous abandonnons le Seigneur pour offrir un monde et pour satisfaire nos passions. Nous marchons alors comme dans un désert où nul sentier ne peut nous conduire à la cité permanente dont parle l'Apôtre, c'est-à-dire au salut. Nous ne sommes nourris ni de la parole de Dieu, ni du sacrement de J.-C. Nous éprouvons la soif des desirs, et rien ne peut nous délecter, parce que nous ne recevons aucune goutte de cette eau salutaire que J.-C. a promise aux laborateurs de son non. Il en est à peu près de même des âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu, avec cette différence que celles-ci sentent encore de temps en temps leur misère, parce qu'elles font quelquefois des réflexions sur elles-mêmes. On peut dire qu'elles ne sont pas tout-à-fait égarées, mais qu'elles seroient à un égarement total, parce que le peu de lumière qui leur reste s'éteindrait.

Les saluts ont très-bien connu le malheur que peut être le Prophète; et pour s'en garantir, ils ont établi dans eux-mêmes une sentence toute différente de celle où marchent les pécheurs. Cette sentence, dit S. Grégoire, consista à exiler des carter le tumulte des déités de la terre, et à placer par la substitution de l'Éternité l'amour de la patrie. Les pécheurs, errants dans leur désert, ne savent où ils vont, et le juste voit toujours le terme auquel il aspire.

VERSETS 6, 7.

Le texte dit absolument la même chose que les versions. Les partisans du système de la captivité, expliquent ceci des prières que faisoient les justes durant leur exil dans la Chaldée. Or, selon cette explication, il faudroit que ces justes eussent été exilés, puisque notre Prophète assure positivement que ceux dont il parle furent délivrés par le Seigneur de la Chaldée ou de là. Mais c'est ce qui n'arrive point dans ce fait de la captivité de Babylone; il n'a été prouvé qu'il dureraoit soixante-dix ans; et il n'a fait que l'oracle fut accompli. Cette prophétie n'est pas conditionnelle comme celle de Jonas par rapport à Ninive; et la preuve qu'elle ne l'étoit pas, c'est que Dieu avait déclaré Jérémie que, quand même Moïse et Sammel prieraient pour Israël, ils ne détourneraient point le fléau de la captivité. Pourquoi que les prophètes et les justes qui furent exilés à Babylone, tâchèrent d'apaiser le Seigneur par des prières très-férentes. On en a des preuves dans tous les prophètes de ce temps-là; et dans Daniel en particulier; mais ces saints hommes ne priaient pas pour que le temps de la captivité fut abrégé; ils priaient pour que Dieu pardonnât les péchés de son peuple, pour que ce peuple prit les sentiments d'une sincère pénitence et qu'il renouât un penchant qu'il avoit toujours eu pour l'idolâtrie. Sur ce point ils furent exaucés; mais ce point n'est pas celui qu'ont en vue les inter-



en négligeaient l'esprit, qui se croient supérieurs aux autres hommes, parce qu'ils gardaient quelques cérémonies légales; il ne trouva nulle part l'humilité du cœur, et c'est par là qu'il entreprit la réforme du genre humain. *Heureux les pauvres d'esprit*, c'est le premier article de sa doctrine. Pour faire goûter la sainte parole, il fallut donc persuader à l'homme qu'il était tout-à-fait dans l'ignorance et dans la corruption; il fallut ramener les esprits à la docilité des enfants. J.-C. annonça des mystères incompréhensibles à l'intelligence humaine, et il ne leuca à cet égard que de la foi; il prêcha une mortie toute contraire aux passions, et il offrit sa grâce pour la rendre non-seulement praticable, mais facile et aimable; il ne promit aucune récompense temporelle à des hommes guidés jusqu'alors par les sens, et il leur donna pour seul but l'immortalité; à une fin dont ils n'avaient aucune expérience, à un bonheur où l'on ne devait arriver que par la voie des souffrances. Voilà ce qu'opéra la parole de J.-C. Les apôtres nous l'ont transmise; elle est tout aussi pure que quand elle sortit de la bouche de leur maître, mais elle est tout aussi délicate; elle ne souffre ni altération, ni modification, ni restriction. Elle excite la Vagance, la curiosité, l'opiniâtreté, et ces vices en un mot qui ne produisent l'impie, l'hérésie et le libertinage.

versets 15, 14, 15, 16.

On a les deux intercatalaires. savoir, les versets 15 et 16, qui sont semblables aux versets 6 et 8. Les deux autres versets 14 et 16 exposent la délivrance de ces captifs jusqu'à enlever dans les ténements et dans les ombres de la mort. Il n'y a point de différence entre le texte et les versions.

On voit dans ces versets relatifs à ce second mal, dont nous avons parlé plus haut, qu'un des grands avantages des disgrâces, est de rappeler l'homme à Dieu; ces hommes captifs ont crié au Seigneur, c'est le premier effet de la grâce. Le Seigneur les a délivrés, à la rompre leurs chaînes; malheur à eux s'ils oublièrent ensuite leur libérateur; c'est pour cela que le Prophète répète le verset 15: *Que les miséricordes du Seigneur, etc.* Il est aisé d'appliquer ces versets à ceux d'entre les Juifs qui profitèrent de la grâce de l'Évangile; les apôtres leur parlèrent comme à des hommes affranchis de la captivité du péché, et de charges des observances onéreuses de la loi cérémonielle.

intercatalaires.

Le temps de la vie est celui de l'affranchissement du péché. Quelque durée que soient ses chaînes, quelque multipliées que soient ses entraves, la grâce de J.-C. peut les rompre. Mais, au sortir de cette vie, les liens du péché deviennent aussi forts que l'enfer, aussi éternels que le péché qui n'est plus remissible, aussi durables que la substance de l'âme dont la nature est de ne se point périr. C'est en vain que les répentins criaient vers le Seigneur; le règne de la miséricorde s'est passé, et ils se ressentent désormais sous le joug de la vengeance.

Ceux qui les premiers se soumettent à l'Évangile, furent très-fidèles à cette grâce, et ils donnèrent même leur sang pour la conserver. Il ne leur vint pas en pensée de croire que les liens du péché qui les avaient asservis, si long-temps, fussent rompus par leurs propres forces. St. Paul, qui avait été, avant sa conversion, un des plus encloués, seale, parlant de la délivrance de sa délivrance. Il n'arriva que trop aux Chrétiens de ces deux ordres du monde, de manquer sa reconnaissance à l'égard de J.-C., leur libérateur. Ils pensent rarement à la grâce de leur baptême, et quand ils ont été réconciliés par le sacrement de pénitence, ils oublient presque aussitôt la main omnipotente qui a brisé leurs chaînes. Cette indifférence n'est si dangereuse, qu'elle prépare insensiblement de nouveaux liens pour captiver encore ces Chrétiens ingrats. Les rechutes succèdent bientôt à la réconcilia-

tion, et l'état de ces pécheurs devient plus déplorable qu'il ne l'était avant qu'il eût été mis en liberté.

Quoique délivrés des liens du péché, il nous reste le poids de notre corruption primitive. Ce n'est pas la chaîne de l'enfer, mais c'est le lien de la concupiscentie, qui nous a été préparé par les puissances de l'enfer. Ce lien peut devenir plus faible par l'impression de la grâce et par la puissance de l'amour; mais il se fait toujours sentir, il n'est jamais entièrement rompu dans cette vie. Ah! disait S. Augustin, je ne tournais dans ces liens qui me retenaient; encore ils étaient moins forts, mais ils me retenaient toujours. Je me disais à moi-même: C'en est fait, je commence aujourd'hui. Je faisais en effet quelque chose, mais je ne faisais pas tout. Je multipliais mes efforts, j'augmentais un peu, et je n'arrivais cependant point au terme; je faisais toujours difficulté de mourir à la mort, et de vivre à la vie. Augustin était encore dans les liens du péché, et la grâce l'en délivra; mais ceux mêmes qui parviennent, comme lui, à cette liberté nécessaire et essentielle, éprouvent, pour persévérer et pour avancer dans la justice, des combats non moins pénibles, et des résistances non moins laborieuses. L'Apôtre lui-même est témoin de cette captivité, et nous ne sommes pas en arrière de lui dans l'amour de J.-C. Toute sa consolation était de savoir qu'un jour il serait déchargé de ce poids alléguant.

versets 17, 18.

C'est ici le troisième mal que le Prophète entreprend de décrire. Il le peint sous l'allégorie d'une infirmité corporelle, mais l'iniquité et l'injustice dont il parle, font assez entendre qu'il s'agit de la maladie de l'âme ou du péché. Il veut donc dire, selon les versions, que Dieu a en compassion de ces malades. Ils s'étaient engagés dans les voies de l'iniquité; ils avaient été humiliés (ou affligés) à cause de leurs injustices; ils étaient tombés dans un dégoût, et dans une languueur mortelle. C'est le sens de ces deux versets dans nos versions. L'hébreu ne paraît différent que dans un seul mot qui est *וְיָרָם*, qui se traduit par *stultit*, et ce sens serait: *Inesens, à cause de la voie de leur iniquité et de leurs injustices, ils ont été affligés*, etc. L'autre verset est tout conforme aux versions. Ce sens est fort bon, et se trouve également renfermé dans la leçon des LXX et de la Vulgate; car des deux qui ont suivi la voie de l'iniquité et de l'injustice, sont des *inesens*. Cependant le mot *וְיָרָם* ne répond point à *stultit*. On conjecture que les LXX ont lu *וְיָרָם*, qui signifierait, *roborent eos*, ce qui est à peu près la même chose que *suscipit eos*. D'autres croient que ces interprètes ont lu *וְיָרָם*, *auxillatus est eis*; mais ce dernier mot paraît trop éloigné de *וְיָרָם*, puisqu'il s'y trouve trois lettres différentes. Quel qu'il en soit, on peut toujours assurer que ces interprètes ont eu dans leurs exemplaires un autre mot que *וְיָרָם*. Les versions syriaque et arabe sont conformes à la leçon *suscipit*, et s'accordent, comme nous le voyons. La Paraphrase chaldaïque ne donne aucune lumière, parce qu'elle fait une phrase entière, sur *Ecce hic*, qu'elle représente comme le malade dont on va lui parler le Prophète. Ceux qui tiennent le système de la captivité pour expliquer ce psaume, ne peuvent prouver que les Juifs, dans la Chaldée, fussent affligés de maladies particulièrement. Aussi recourent-ils ici à l'allégorie, et ils croient que le Prophète compare l'état de ces Juifs, durant leur captivité, à une dangereuse maladie. Cela pourrait être; mais je crois aussi qu'on est également en droit d'appliquer cette allégorie aux maux spirituels dont était affligé le genre humain quand le Messie parut au monde, lesdits avait presqu'il n'y avait plus que lui qui n'était informé, et qu'il se chargeait de nos maux. Oracle que l'Évangélisme dit avoir été accompli quand J.-C. guérit les malades et délivra les possédés. Or, ces guerisons corporelles étaient une figure de la guérison de nos âmes: *Il a pris sur*

lui nos péchés, dit saint Pierre, et nous avons été guéris par ses douleurs.

REFLEXIONS.

Dans ces deux versets le Prophète nous présente l'état des pécheurs. En se levant à l'iniquité et à l'injustice, ils se dégradent eux-mêmes, ils perdent entièrement le trait des vérités éternelles qui sont la nourriture de l'âme, ils touchent de près aux portes de la mort. Ils sont même déjà dans la mort, puisqu'ils ont perdu la vie de la grâce; mais ils ne sont pas encore dans le séjour de la mort qui est l'enfer. Ils en sont séparés par le souffle de vie qui leur reste, et qui peut se réchauffer à chaque moment.

En suivant la leçon du texte, il faut donc entendre que ce sont des *inesens* et des *encloués* croisés d'aujourd'hui. Ils entrent dans la route de la mort, lorsqu'ils aiment passionnément la vie. Ils s'aiment beaucoup eux-mêmes, et ils se préparent une éternité de désespoir. Ah! disait S. Augustin *quelqu'un s'aime soi-même, et n'aime pas Dieu, ne s'aime pas soi-même, et quelqu'un aime Dieu et ne s'aime pas soi-même, a le véritable amour de soi-même; car celui qui ne peut se donner la vie à soi-même, meurt en s'aimant soi-même. Il ne s'aime donc pas, puisqu'il s'aime; il met un obstacle à sa vie. Mais quand on aime celui qui donne la vie, on sent que moins on s'aime soi-même, plus on aime l'auteur de la vie; et l'on fait voir par là qu'on a un véritable idéal de la vie, puisqu'on renonce à s'aider soi-même pour s'aider plus ardemment celui qui donne la vie. Doit il faut entendre qu'en s'aimant que Dieu et non soi-même, on a néanmoins le véritable et solide amour de soi-même. C'est d'après ce principe qu'il faut juger de la sagesse des hommes justes et de la folie des pécheurs.*

versets 19, 20, 21, 22.

Il n'y a ici que deux versets à expliquer, le second et le quatrième, puisque le premier et le troisième sont les deux intercatalaires déjà expliqués. Le Prophète dit donc que le Seigneur, touché de l'infirmité de son peuple et du genre humain, a envoyé sa parole, qu'il a guéri ces malades, qu'il les a retirés des horreurs de la mort; l'achèvement du programme, de leurs destructions. Ensuite il invite ces hommes guéris à offrir des sacrifices de louanges, et à publier les œuvres du Seigneur.

Cette parole que Dieu a envoyée, peut s'entendre de la providence dont il usa envers son peuple pour le tirer de la captivité. Mais il faut convenir qu'elle s'explique bien mieux de l'envoi du Messie, qui était la parole substantielle de Dieu, le Verbe de Dieu. Les saints Pères l'ont noté ainsi. Cette parole divine a guéri toutes les blessures du genre humain, elle a fermé les portes de la mort. Quel de plus juste que de lui témoigner de la reconnaissance par des sacrifices de louanges, par des chants d'allégresse! Si ce sens n'est pas littéral, je ne vois rien dans ce psaume, où il n'y soit voisine des conjectures et des sens arbitraires.

REFLEXIONS.

Il est écrit de J.-C., qu'il a été envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur accablé de tristesse. Et cette maladie est le fruit et la peine du péché. Choisissez parmi les hommes le plus heureux en apparence, le plus riche, le plus honoré, le plus protégé, le plus vigoureux de corps et d'esprit; est l'homme en quelque manière. Pourquoi, dit S. Augustin, n'est-il pas guéri de la douleur de la crainte quand il ne trouve aucune disgrâce, parce qu'à un moment on il y pense le moins elle peut fondre sur lui; de la douleur quand la disgrâce lui arrive, parce qu'elle le trouble d'autant plus qu'il y est moins préparé. Il fallait que J.-C., venant au monde, nous délivrât de ces deux maux, qu'il nous apprit à ne craindre que Dieu, et à souffrir pour Dieu. Ce remède était inconnu avant J.-C.; quelques justes l'avaient aperçu sous la synagogue, parce

8. 2. XVI.

qu'ils entrevoient aussi le médecin futur qui était le Messie; mais ce Messie devait par ses larmes, et par ses exemples, ne laisser aucun doute sur la guérison promise depuis tant de siècles. *C'était*, dit S. Augustin, *le grand médecin qui devait s'approcher personnellement du grand malade.* En guérissant tout le genre humain, il fut à l'aise d'enlever un fond de tristesse, mais d'une tout autre nature que celle qui le devorait avant sa guérison. *Nous gémissons*, dit l'Apôtre, *dans l'attente de notre délivrance qui est dans la gloire.* Mais cette tristesse est l'effet du préjudice de la santé spirituelle que nous devons à J.-C. Avant lui nous sommes de la nécessité de mourir; et si nous sommes vraiment guéris par la main de J.-C., nous gémissons de la durée de notre exil sur la terre. Quelque ne porte pas ce gémissant dans son cœur, n'a pas été touché de la main de J.-C.; il est encore malade dans le monde et de la mort. Malheureux de ne pas reconnaître celui qui seul peut le guérir, et de s'attacher à celui qui ne peut qu'augmenter ses maux et les rendre incurables!

versets 23, 24, 25, 26, 27.

C'est la description du quatrième mal qu'a voulu peindre le Prophète. La mer et son courroux furent les amers du babilon. Quand il serait question dans le psaume de la captivité de Babilonne, ce mot ne devrait être encore une allégorie; car on ne fit en aucun endroit de l'écriture, que les Juifs, tirant leur captivité au large, essayèrent de se jeter dans la mer. Quelques interprètes, après la Paraphrase chaldaïque, entendent ceci de la tempête qui s'éleva lorsque Jésus alla à l'abbaye. Selon eux, c'est une prophétie de cet événement; de même que la prophétie de la captivité de Sotolias, et la malice qui décrit dans le Psalme, est une prophétie de l'infirmité ou tonia Ezéchiel. Quant à la demeure dans le désert, et à la famine et à la soif, qui est le premier des quatre maux décrits dans ce psaume, ils veulent que ce soit le sort de ces pieux qui affligèrent le peuple de Dieu durant les quarante années que Moïse le gouverna. Mais à l'égard de cet article, ce ne pourrait pas être une prophétie si David est l'auteur du psaume, puisque David est postérieur à l'événement. La Paraphrase chaldaïque dit néanmoins de ce fait, comme des trois autres, *prophétie et dicit*. Tout ce système vaut au moins tant à la captivité de Babilonne; je dis au moins, parce qu'il est mieux fondé sur l'histoire, il n'y a que l'ordre des temps qui n'y serait pas gardé exactement; car on met le trait de Sotolias avant celui d'Ézéchiél, qui était néanmoins antérieur d'environ cent trente ans.

Quoi qu'il en soit, nous nous en tenons au sens spirituel de l'établissement de l'Église. Il y a dans l'Évangile et dans les Actes des Apôtres, deux tempêtes, mais nous ne croyons pas que le Prophète y fasse allusion, et il est plus vraisemblable qu'il doive en style figuré et allégorique, les ongles qui se dressent contre l'Église, naissance.

Je réprends les cinq versets. Au premier j'ai traduit: *qu'il nous délivrera durant leur captivité*, quoiqu'on ait traduit ainsi: *qui délivrèrent le comencement de la sainte Église des eaux.* Le texte et les versions sont susceptibles de ces deux sens.

Au 5<sup>e</sup> verset je traduis: *La tempête survient, parce que le malade ne signifié pas le calme en cet endroit.* Toute la suite le démontre et signifié la même chose que *prophète*.

Dans tout le reste il n'y a ni difficulté ni différence d'avec le texte. C'est une description fort vive et fort poétique, de ce qui arrive durant une tempête.

REFLEXIONS.

Il n'y a pas un seul mot dans cette description que S. Augustin n'applique à l'Église, et ce qu'il en dit est très-ingénieux. Nous sommes tous, dit-il, dans cette Église comme dans un vaisseau, les uns y tra-



et plus ils se livrent à leurs passions, plus ils s'éloignent de la paix, qui est le fruit de la fidélité à l'Evangile. Le Juif sans patrie, sans temple, sans sacerdoce, sans prophètes, sans lumières, est la figure effrayante d'un Chrétien qui n'appartient à J.-C. que par le nom, et à l'Eglise que par le saint baptême. O maxima Christiana, si veritas S. Augustin, o vous qui effleurez l'Église par votre conduite déréglée! comment vos ennemis avont que la maison arrive. Ne dites point: J'ai péché, et quelle disgrâce m'est arrivée? Dieu n'a point perdu sa puissance, vous l'éprouvez sur vous, et vous ne recourez à sa miséricorde par les larmes repentantes. O acher infirmité, ne vous flatter pas de l'impunité, parce qu'on vous attend; la coupe ne froisse pas votre cœur, mais elle est levée pour frapper.

VERSET 40.

Ce verset est un contraste avec les deux précédents. Aux lieux où Dieu frappe les orgueilleux, le Précepte impose la mortification qui sera donnée aux pauvres, aux humbles, aux âmes dociles. Nous croyons encore qu'il s'agit ici des gentils appelés à la foi. Ils ont été tirés de la misère où ils gémissaient; et tandis que les Juifs rebelles ont été réduits à un petit nombre, le peuple Chrétien s'est multiplié comme à l'infini. C'est la pensée de S. Augustin.

REFLEXIONS.

Les gentils, avant la prédication de l'Evangile, étaient dénués de toutes richesses spirituelles. Ils étaient non-seulement pauvres, mais misérables. Ils étaient, comme dit l'Apôtre, sans Dieu et sans espérance. En se soumettant à l'Evangile, ils ont obtenu la pauvreté d'esprit, l'esprit de charité, l'humilité, la douceur, la patience, le mépris des biens créés; et c'est en cela même que consistent les véritables richesses, puisque c'est par elles qu'on se prépare un trésor inséparable dans le ciel.

C'est une grande merveille, disait saint Augustin, que ce pauvre, dont Jésus le Repenteur, soit devenu une si bonne famille; une bergerie remplie de brebis. Toutes ces âmes que vous voyez répandues dans toute la terre ne sont qu'une famille; et c'est le mystère qui eût demeuré caché dans le sein du Dieu, et qui a été manifesté par J.-C.

VERSET 52.

C'est la première conclusion que le Prophète tire de toutes ses merveilles qu'il a opérées. Quand les hommes droites, sincères et de bonne volonté verront l'accomplissement des prophéties et l'effet des promesses, ils en concevront une sainte joie, et l'impie sera réduite au silence. Cela est arrivé à la naissance de l'Eglise. Les oracles de la gentilité ont cessé, les faux systèmes de la philosophie païenne ont été confondus, les tyrans ont disparu, et l'Eglise est demeurée en possession du trésor de vérité que J.-C. lui avait laissé.

REFLEXIONS.

L'Eglise est comme la vérité; elle survit à tous ses adversaires; ils entrent en lice l'un après l'autre, elle les combat, et elle demeure victorieuse sur le

1. Canticum Psalmi ipsi David. CVII.

Hebr. cxxii.

2. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum; cantabo, et psallam in gloria mea.

3. Exsurge, psalterium et cythara; exsurgam dilectulo.

4. Confitebor tibi in populis, Domine, et psallam tibi in nationibus.

5. Quia magna est super caelos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.

6. Exaltare super caelos, Deus, et super omnem terram gloria tua, ut liberentur dilecti tui.

champ de bataille. Où sont les Porphyres, les Celse, les Julien, et tous les autres antagonistes ou persécuteurs des Chrétiens? Ils ont fait place à d'autres ennemis qui n'ont eu aussi que leur temps, et l'Eglise subsiste sans craindre tous les nouveaux orages qui peuvent s'élever contre elle. L'innuité ne sera réduite à un silence absolu et éternel, qu'au temps de la consommation de toutes choses: jusque-là elle aura toujours ses émissaires; mais on ne verra jamais de concert entre eux. Il n'y a pas eu deux temples, deux hérésies qui aient attaqué le christianisme, dans le même temps; et comme ils voulaient aussi de leur côté établir un système de religion, chacun a fait le sien et a combattu celui des autres. De là, variété dans les systèmes, confusion dans la doctrine, instabilité dans la croyance. L'Eglise au contraire est demeurée ferme dans ses principes; elle a dit: Je n'ai jamais cru ces nouveautés, et j'ai toujours cru ce que j'enseigne. Ainsi, ses adversaires n'ont rien gagné sur elle, et au jugement des sages ils ont perdu tout l'avantage de leur fautive doctrine.

VERSET 45.

Le sens retombe dans celui-ci: *Plaise à Dieu qu'il se venge des mérites qui couvrent ses choses, et qui comprennent l'étendue des miséricordes du Seigneur!* Le Prophète semble nous avertir dans ce verset que les vérités contenues dans son psalme sont profondes, et qu'il faut beaucoup d'intelligence pour les comprendre. Tout interprète qui l'examine avec soin, découvre un effet que c'est un des plus difficiles du Psautier. Le Prophète y embrasse quantité d'objets différents; il les place avec art, mais on n'en découvre pas aisément les rapports, on n'en saisit pas à la première lecture toutes les liaisons. Des divers commentaires que j'ai pu lire sur ce Psalme, nul ne m'a satisfait pleinement, et je ne me flatte pas que celui-ci ait plus d'avantage que les autres.

REFLEXIONS.

S. Augustin résume parfaitement bien ce psalme. Le sage, dit-il, est celui qui ne pènera qu'aux miséricordes du Seigneur, et non à ses propres mérites, à ses propres forces, à sa propre volonté. Et comment oublier les miséricordes de celui qui a remis dans la voie le pauvre errant et vagabond; qui l'a nourri dans le désert; qui l'a délivré des liens du péché et de ses mauvaises habitudes; qui l'a guéri du deuil qu'il avait conçu de la parole de Dieu, et qui l'a retiré des portes de la mort, en lui envoyant du ciel celui seul à qui il appartient de fermer toutes nos lésures; qui l'a protégé contre le courroux d'une mer orageuse, et qui l'a conduit tranquillement au port; qui l'a fait entrer dans l'alliance où la grâce est donnée aux humbles, et où les superbes sont humiliés; qui se l'est approprié au point de lui donner une racine, et de le préserver des incursions étrangères où il ne pourrait que se perdre? Voilà les miséricordes du Seigneur, et voilà ce que le Prophète nous recommande de célébrer sans cesse en disant: *Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.*

PSAUME CVII.

1. Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt; je célébrerai vos louanges de la voix et au son des instruments, et ce sera toute ma gloire.

2. Réveillez-vous, ma gloire; réveillez-vous, ma harpe, et ma lyre: je me réveillerai dès le matin.

3. Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je vous célébrerai sur mes instruments dans les nations.

4. Parce que votre miséricorde est au-dessus des cieux, et que votre vérité s'étend jusqu'aux nues.

5. Exaltez-vous, Seigneur, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre.

7. Solvum fac dexterâ tuâ, et exaudi me: Deus locutus est in sancto suo.

8. Exultabo, et dividam Sichimiam, et convallum tabernaculorum diminuat.

9. Meus est Galaad, et meus est Manasses, et Ephraim susceptio capitis mei.

10. Juda rex meus, Moab felix spei mea.

11. In Idumæam extendam calcamentum meum; nihil alienigenæ amici facti sunt.

12. Quis deducet me in civitatem munitam! quis deducet me usque in Idumæam?

13. Nominé tu, Deus, qui repulisti nos! et non exilias, Deus, in virtutibus nostris?

14. Da nobis auxilium de tribulatione, quia vana salus hominis.

15. In Deo faciemus virtutem, et ipse ad nihilum deducet inimicos nostros.

COMMENTARIUM.

VERS. 4. — CANTICUM PSALMI (1), id est, canticum praeantistimum. Nam etsi sit compositum, quoniam ad sex primos versus, est sine Psalmi 36, v. 8, 9 et seq. et quantum ad reliquos, est sine 29, v. 8, 10 et seq. tamen argumentum habet insignis, nempe non de Davidi libertatione & Sathis manu, aut de ejus vicibus contra Idumæos et Ammonitas, sed de Christi et Ecclesie contra Mahometanos et Antichristum triumphis, ut et R. David annotat. In hunc sensum conjungunt syntactice duo substantiva eisdem significatis ut *in terra terra*, id est, *limo primum, de luto carni*, Gen. 2, v. 7, Psalm. 58, v. 3, id est, *loto maximo*.

VERS. 2. — PRIMUM COR MEUM DENS (2), dispositum (1) Duplex hujus Psalmi pars est, altera est Psalmi 36, altera est 39 derivata. Sex priores versiculi ad Psalmi 36 finem pertinent; cætera ad 39. Cui collectionis auctor ea que alibi posuerat, hic repetit, vel hoc idem carmen è duobus Psalmis confudit, ut quiritur. Patet Bellarminus, illud solutius voluisse, ut propositum animo centum et quinquaginta Psalmorum numerum impleret. Consentit alii Davidem usum esse jure suo, recitatis alio tempore isdem Psalmi, quos alim ob Psalmos 36 et 39 de victoriis de Gethsebrathus, postquam in presentem hunc de Christi et Ecclesie victoriis, de Mahometo et Antichristo jam relatias et deinceps referendis interpretatur. Patres adventum vel resurrectionem Christi, gratumque vocat nem hoc Psalmi cum animi Theodoretus ad refutandum Juliorum et capitulatis refert.

Itaque Psalmi series docere videtur carmen esse pro captivitate Babylonicam exaratum, sive per ea saltem tempora, quibus plerique Judaeorum trans Euphratem erant. Totius generis reddunt postulat vates; ac prophetarum vaticiniis fretus, populos Judæis servituros, regionesque obtinuerunt recessere non verour; adeo certum de divinis promissis illud indicat animo nostro. Item hic commentum est ad Psalmi 39. Sex superius versiculi Psalmi 36 argumento suo servientes vates mutatur, veluti carminis sui præsentium, quævis illos David alterius et rei et argumenti causis scripserit. Vide nos in Psalmum 50 et 59. Hic solutius variantes gravioris momenti lectiones annotabimus.

(Calmel.)

(2) Prima pars Psalmi quæ gratiarum actionem continet. Tuto cor meum, inquit, convulsatum sum ad in tuaque benedicti celebrandum. Potes fortasse vertere et exponere: *confirmatum cor meum*, recordatione

6. Afin que ceux qui vous sont chers, soient délivrés: sauvez-moi par la force de vos bras et exaucez-moi.

7. Dieu a parlé dans son sanctuaire: je tressallerais de joie, je partagerai le pays de Sichim, et je mesurerai la vallée des tentes.

8. Le pays de Galaad et celui de Manassé sont à moi: Ephraïm est le fondement de ma force, Juda est mon roi.

9. Moab est le vase d'où j'espère tirer mes aliments; j'étendrai mes pas jusque dans l'Idumée; les étrangers (les Philistins) sont devenus mes amis.

10. Qui me conduira dans la ville forte! qui dirigera mes pas jusqu'en l'Idumée?

11. N'est-ce pas vous, Seigneur, qui jadis nous aviez rejetés? ne marcherez-vous pas présentement à la tête de nos armées?

12. Secourrez-nous, délivrez-nous de la tribulation: car c'est en vain que nous attendrions notre salut des hommes.

13. Par le secours de Dieu nous ferons des prodiges de force, et lui-même lui détruirà nos ennemis.

COMMENTARIUM.

est cor meum ad Deum canendum, vel ad omnia quæ mihi immiserit. Vox Hebræa *nathan* etiam significat constans et stabile. Repetitur hic, Psalm. 56, vers. 8. Alioqui semel in fonte. Is gloria mea, in mearum rerum splendore, prosperitate, successo, potentia, honoribus, in meo felici statu. Alii, in mea anima, apud me, ex animo, jam rano observantibus, gloria esse virtutem animæ, ut que sit gloria in deum et ornamentum corporis, ut præcipua hominis pars. Qui la nominatio sine propositione accipiunt, et construnt cum sequenti verbo: *Etiam gloria mea, exsurge*, non servant leges distinctionum Massoretarum, quærum aliquæ sunt tenaces, quando agitur de confidendis veteribus: nam hic Massorete cum nostris Septuaginta distinguunt per *sophi* jussu, et cum isdem verum aliterum incipiunt ab *exsurge*. Mallem, si sit ab hac versione discendum, *chebali* sumere in accusativo vel vocativo, ac retinere distinctiones: *Cantabo ore, et psallam instrumentis musicis gloriam meam, Deum*, qui est mea gloria et deus, vel, te, gloria mea, o Deus meus, honor et deus.

VERS. 5. — EXSURGAM INSTRUMENTO. Eclipsis particula *causalis*, (quando) vel *quia* (qui, nam): *exsurgam* mané, ad decantandum orthorim et amebrosam carmen. Exurgere, psalterium et cythara hinc, sive psalterium experienter primo mané. Agne, usque mecum parata ad Dei laudes canendum summo mane. Nam et ipse exsurgam. Possint psalterium et cythara induci responsentia per prosopopœiam, se fore paratissimum superiorum liberalium adversus presens periculum. Sed prima expeditio magis placet, et simpliciter est. *Etiam gloria mea*, id est, anima mea, juxta Erasmum et Kimhi, *parata* est, subaudi ex priore membro. Hoc verbum supplet Ezra, qui simul esse altum illud Psalm. 16, 9: *Letatum est cor meum, et exultavit gloria mea*. Alii, ut R. Moses et Kimhi, subaudiunt ex parte proxime antecedente, *psalterium*, quasi velit significare se ex animo cantaturum. Sic *obstina* semper exhibet illud quod ego tibi cano, vel, *etiam gloria mea* est tibi canere et psallere, neque me poterit esse iso honore.

(Anonymus.)

et plus ils se livrent à leurs passions, plus ils s'éloignent de la paix, qui est le fruit de la fidélité à l'Evangile. Le Juif sans patrie, sans temple, sans sacerdoce, sans prophètes, sans lumières, est la figure effrayante d'un Chrétien qui n'appartient à J.-C. que par le nom, et à l'Eglise que par le saint baptême. O maxima Christiana, si veritas S. Augustin, o vous qui effleurez l'Église par votre conduite déréglée ! contre vos ennemis aviez que la maison arrive. Ne dites point : J'ai péché, et quelle disgrâce m'est arrivée ! Dieu n'a point perdu sa puissance, vous l'éprouvez sur vous, et vous ne recourez à sa miséricorde que les années repêché. O achève infirmité, ne vous flatter pas de l'impunité, parce qu'on vous attend ; la coupe ne froisse pas votre, mais elle est levée pour frapper.

VERSET 40.

Ce verset est un contraste avec les deux précédents. Aux lieux où Dieu frappe les orgueilleux, le Précepte impose la mortification qui sera donnée aux pauvres, aux humbles, aux âmes dociles. Nous croyons encore qu'il s'agit ici des gentils appelés à la foi. Ils ont été tirés de la misère où ils gémissoient ; et tandis que les Juifs rebelles ont été réduits à un petit nombre, le peuple Chrétien s'est multiplié comme à l'infini. C'est la pensée de S. Augustin.

REFLEXIONS.

Les gentils, avant la prédication de l'Evangile, étaient dénués de toutes richesses spirituelles. Ils étaient non-seulement pauvres, mais misérables. Ils étaient, comme dit l'Apôtre, *inimici Dei et sine spe rationis*. En se soumettant à l'Evangile, ils ont devenus riches des biens de la gloire ; il ne leur est resté que la pauvreté d'esprit, d'estime, d'humilité, de la douceur, la patience, la misère des biens créés ; et c'est en cela même que consistent les véritables richesses, puisque c'est par elles qu'on se prépare un trésor inséparable dans le ciel.

C'est une grande merveille, dit saint Augustin, que ce pauvre, dont Jésus le Repêché, soit devenu une non-bonne famille, une bergerie remplie de brebis. Toutes ces âmes que vous voyez répandues dans toute la terre ne sont qu'une famille ; et c'est le mystère qui eût demeuré caché dans le sein du Dieu, et qui a été manifesté par J.-C.

VERSET 52.

C'est la première conclusion que le Prophète tire de toutes ses merveilles qu'il a opérées. Quand les hommes droites, sincères et de bonne volonté verront l'accomplissement des prophéties et l'effet des promesses, ils en concevront une sainte joie, et l'impie sera réduite au silence. Cela est arrivé à la naissance de l'Eglise. Les oracles de la gentilité ont cessé, les faux systèmes de la philosophie païenne ont été confondus, les tyrans ont disparu, et l'Eglise est demeurée en possession du trésor de vérité que J.-C. lui avait laissé.

REFLEXIONS.

L'Eglise est comme la vérité, elle survit à tous ses adversaires ; ils entrent en lice l'un après l'autre, elle les combat, et elle demeure victorieuse sur le

1. Canticum Psalmi ipsi David. CVII.

- 1. Habr. cvii.
- 2. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum, cantabo, et psallam in gloria mea.
- 3. Exsurge, psalterium et cythara ; exsurgam dilectulo.
- 4. Confitebor tibi in populis, Domine, et psallam tibi in nationibus.
- 5. Quia magna est super caelos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.
- 6. Exaltare super caelos, Deus, et super omnem terram gloria tua, ut liberentur dilecti tui.

champ de bataille. Où sont les Porphyres, les Celse, les Julien, et tous les autres antagonistes ou persécuteurs des Chrétiens ? Ils ont fait place à d'autres ennemis qui n'ont en aussi que leur temps, et l'Eglise subsiste sans craindre tous les nouveaux orages qui peuvent s'élever contre elle. L'innuité ne sera réduite à un silence absolu et éternel, qu'au temps de la consommation de toutes choses : jusque-là elle aura toujours ses émissaires ; mais on ne verra jamais de concert entre eux. Il n'y a pas eu deux temples, deux hérésies qui aient attaqué le christianisme, deux hérésies de la même manière : chacun a fait son système d'attaque ; et comme ils voulaient aussi de leur côté établir un système de religion, chacun a fait le sien et a combattu celui des autres. De là, variété dans les systèmes, confusion dans la doctrine, instabilité dans la croyance. L'Eglise au contraire est demeurée ferme dans ses principes ; elle a dit : Je n'ai jamais cru ces nouveautés, et j'ai toujours cru ce que j'enseigne. Ainsi, ses adversaires n'ont rien gagné sur elle, et au jugement des sages ils ont perdu tout l'avantage de leur fautive doctrine.

VERSET 45.

Le sens retombe dans celui-ci : *Plaise à Dieu* qu'il ne change des vœux qu'il a eus, et qu'il ne change point l'état de ses miséricordes du Seigneur ! Le Prophète semble nous avertir dans ce verset que les vérités contenues dans son psalme sont profondes, et qu'il faut beaucoup d'intelligence pour les comprendre. Tout interlope qui l'examine avec soin, découvre un effet que c'est un des plus difficiles du Psautier. Le Prophète y embrasse quantité d'objets différents ; il les place avec art, mais on n'en découvre pas aisément les rapports, on n'en saisit pas à la première lecture toutes les liaisons. Des divers commentaires que j'ai pu lire sur ce Psalme, nul ne m'a satisfait pleinement, et je ne me flatte pas que celui-ci ait plus d'avantage que les autres.

REFLEXIONS.

S. Augustin résume parfaitement bien ce psalme. Le sage, dit-il, est celui qui ne pènera qu'aux miséricordes du Seigneur, et non à ses propres mérites, à ses propres forces, à sa propre volonté. Et comment oublier les miséricordes de celui qui a remis dans la voie le pauvre errant et vagabond ; qui l'a nourri dans le désert ; qui l'a délivré des liens du péché et de ses mauvaises habitudes ; qui l'a guéri du dégoût qu'il avait conçu de la parole de Dieu, et qui l'a retiré des portes de la mort, en lui envoyant du ciel celui seul à qui il appartient de fermer toutes nos blessures ; qui l'a protégé contre le courroux d'une mer orageuse, et qui l'a conduit tranquillement au port ; qui l'a fait entrer dans l'alliance où la grâce est donnée aux humbles, et où les superbes sont humiliés ; qui se l'est approprié au point de lui donner une racoleuse, et de le préserver des incursions étrangères où il ne pourrait que se perdre ? Voilà les miséricordes du Seigneur, et voilà ce que le Prophète nous recommande de célébrer sans cesse en disant : *Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.*

PSAUME CVII.

- 1. Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt ; je célébrerai vos louanges de la voix et au son des instruments, et ce sera toute ma gloire.
- 2. Réveillez-vous, ma gloire ; réveillez-vous, ma harpe, et ma lyre ; je me réveillerai dès le matin.
- 3. Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je vous célébrerai sur mes instruments dans les nations.
- 4. Parce que votre miséricorde est au-dessus des cieux, et que votre vérité s'étend jusqu'aux nues.
- 5. Élevez-vous, Seigneur, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre.

- 7. Solvum fac dexterâ tuâ, et exaudi me : Deus locutus est in sancto suo.
- 8. Exultabo, et dividam Sichimiam, et convallum tabernaculorum dimetiar.
- 9. Meus est Galaad, et meus est Manasses, et Ephraim susceptio capitis mei.
- 10. Juda rex meus, Moab felix spei mea.
- 11. In Idumæam extendam calcamentum meum ; nihil alienigenæ amici facti sunt.
- 12. Quis deducet me in civitatem munitam ! quis deducet me usque in Idumæam ?
- 13. Nominé tu, Deus, qui repulisti nos ! et non exilias, Deus, in virtutibus nostris ?
- 14. Da nobis auxilium de tribulatione, quia vana salus hominis.
- 15. In Deo faciemus virtutem, et ipse ad nihilum deducet inimicos nostros.

COMMENTARIUM.

VERS. 4. — CANTICUM PSALMI (1), id est, canticum praeantistimum. Nam etsi sit compositum, quoniam ad sex primos versus, est sine Psalmi 56, v. 8, 9 et seq. et quantum ad reliquos, est sine 59, v. 8, 10 et seq. tamen argumentum habet insignis, nempe non de Davidi libertatione & Sathis manu, aut de ipsius victoriis contra Idumæos et Ammonitas, sed de Christi et Ecclesie contra Mahometanos et Antichristum triumphis, ut et R. David annotat. In hunc sensum conjungunt syntactice duo substantiva eisdem significatis *ut in limo terra*, id est, limo primum, de *luto carit.* Gen. 2, v. 7, Psalm. 59, v. 3, id est, loto maximo.

VERS. 2. — PRIMUM COR MEUM DEUS (2), dispositum (1) Duplex hujus Psalmi pars est, altera est Psalmi 56, altera est 59 derivata. Sex priores versiculi ad Psalmi 56 finem pertinent, cetera ad 59. Quae collectionis auctor ea que alibi posuerat, hic repetit, vel hoc idem carmen & duobus Psalmis condidit, quod dicitur. Patet Bellarminus, illud sollemniter voluisse, ut propositum animo centum et quinquaginta Psalmorum numerum impleret. Consent alii Davidem usum esse jure suo, recitatis alio tempore isdem Psalmi, quos olim ob victorias de Syris exaraverat. Genebrardus, postquam presentem hunc de Christi et Ecclesie victoriis, de Mahometo et Antichristo jam relatet et deinceps referendis interpretatur. Patres adventum vel resurrectionem Christi, gratumque vocat nem hoc Psalmem cum animi Theodoretus ad refutandum Juliorum et Capriniani referit.

Itaque Psalmi series docere videtur carmen esse pro captivitate Babylonicam exaratum, sive per ea saltem tempora, quibus plerique Judaeorum trans Euphratem erant. Totius generis reddunt postulat vates ; ac prophetarum vaticiniis fretus, populos Judaeis servituros, regionesque obtinuerunt recessere non verentur ; adeo certum de divinis promissis illud indicat animo hunc. Item hanc collectionem est ad Psalmi 39. Sex superius versiculis Psalmi 56 argumento suo servientes vates mutatur, veluti carminis sui praesentium, quavis illos David alterius et rei et argumenti causis scripserit. Vide nos in Psalmum 56 et 59. Hic sollemniter variantes graviores momenti lectiones annotabimus.

(Calmel.)

(2) Prima pars Psalmi quae gratiarum actionem continet. Tuto cor meum, inquit, compositum sum ad in tuoque benedicti celebrandum. Potes fortasse vertere et exponere : *confirmatum cor meum*, recordatione

- 6. Afin que ceux qui vous sont chers, soient délivrés : sauvez-moi par la force de vos bras et exaucez-moi.
- 7. Dieu a parlé dans son sanctuaire : je tressallerais de joie, je partagerai le pays de Sichim, et je mesurerai la vallée des tentes.
- 8. Le pays de Galaad et celui de Manassé sont à moi : Ephraïm est le fondement de ma force, Juda est mon roi.
- 9. Moab est le vase d'où j'espère tirer mes aliments ; j'étendrai mes pas jusque dans l'Idumée ; les étrangers (les Philistins) sont devenus mes amis.
- 10. Qui me conduira dans la ville forte ! qui dirigera mes pas jusqu'en l'Idumée ?
- 11. N'est-ce pas vous, Seigneur, qui jadis nous avez rejetés ? ne marcherez-vous pas présentement à la tête de nos armées ?
- 12. Secourrez-nous, délivrez-nous de la tribulation ; car c'est en vain que nous attendrions notre salut des hommes.
- 13. Par le secours de Dieu nous ferons des prodiges de force, et lui-même lui détruira nos ennemis.

est cor meum ad Deum canendum, vel ad omnia quae mihi immiserit. Vox Hebraea *nation* etiam significat constans et stabile. Reperitur hic, Psalm. 56, vers. 8. Alioqui semel in fonte. Is gloria mea, in mearum rerum splendore, prosperitate, successu, potentia, honoribus, in meo felici statu. Alii, in mea anima, apud me, ex animo, jam rano observantibus, gloria esse virtutem animae, ut que sit gloria in deum et ornamentum corporis, ut principia hominis pars. Qui la nominatio sine propositione accipiunt, et construnt cum sequenti verbo *Etiam gloria mea, exsurge*, non servant leges distinctionum Massoretarum, quorum aliqui tunc sunt tenaces, quando agitur de confidendis veteribus ; nam hic Massoreta cum nostris Septuaginta distinguunt per *sophi* posuit, et cum isdem verum aliterum incipit ab *exsurge*, Mallem, si sit ab hac versione discendum, *chebali* sumere in accusativo vel vocativo, ac retinere distinctiones : *Cantabo ore, et psallam instrumentis musicis gloriam meam, Deum ; qui est mea gloria et deus, vel, te, gloria mea, o Deus meus, honor et deus.*

VERS. 5. — EXSURGAM INTERCITO. Eclipsis particula *causalis*, (quando) vel *quia* (qui, nam) : *exsurgam* mané, ad decantandum octiduum et amebatorem carmen. Exsurgere, psalterium et cythara hinc, sive psallam experienter primo mané. Agne, usque mecum parata ad Dei laudes canendum summo mane. Nam et ipse exsurgam. Possint psalterium et cythara induci respondentia per prosopopoeiam, se fore paratissimum superiorum liberalium adversus praesens periculum. Sed prima expeditio magis placet, et simpliciter est. *Etiam gloria mea*, id est, anima mea, juxta Erasmum et Kimhii, *parata* est, subaudi ex priore membro. Hoc verbum supplet Ezra, qui simul esse aitiam illud Psalm. 16, 9 : *Latum est cor meum, et exultavit gloria mea*. Alii, ut R. Moses et Kimhii, subaudiunt ex parte proxime antecedente, *psallam*, quasi velit significare se ex animo cantaturum. Sic *obstina* semper exhibet illud quod ego tibi cano, vel, *etiam gloria mea* est tibi canere et psallere, neque me potius canere iso honore.

(Anonymus.)



ma summo dilectio ad Deum personandum. Exurge, peccatorum : asurgam, inquit, idque summo mane. Per me non stabit quia vel primo mane Deum canes.

VERS. 5. — QUA MAGNA EST SUPER. L'audace et publico de Juifs et de convertis, et canonum libri hymnos de gentilibus ad te per Evangelium redactis, Rom. 11, 9. Prædicat Christus nationibus cognoscendam et Ecclesiam in cis futuram, ut et Judicium fiat catholica, id est, universarum gentium.

VERS. 6. — EXULTABIT SIBI CÆCIS, plusquam cæcis. Major est cæcis tua misericordia, et tua fides aique constantia in servandis promissis nobis perficit. Genus hyperbotes.

VERS. 7. — SILEVIT SIC DEXTERA TUA, teâ potentia et virtus. Dies locutus, Interpellat Deum ex promissis, et quasi exorabat. Deus promisit in suo sanctuario, in loco orandi, sed in medio templo, in medio Ecclesiæ, palmam, pulchritudine et solennitate, que sequuntur scilicet.

VERS. 8. — (QUOD) EXULTABO, ET DIVIDAM SICHAM. Nam sic debet jungi cum proximo. Cavendum tabernaculum, in quo multa iussa sunt hostium tentoria, vel pastorum et novorum tabernacula. Retinetur nota eusebii recentiorum, ut sit nomen loci, non tabernaculum, iniqua, Gen. 35, 18. Felo versus sequentes jam sunt à Psal. 59.

VERS. 9. — MISIT ES GALLAD, ad me pertinet. Suscepit, auxilium, robor, defensionem.

VERS. 10. — INDA REX MEVS. Hebraice, Methuselah, id est, legislator meus. Abiit ad filium Genesis, cap. 49, 10, ubi habemus : Dixit de fenore ejus. Nam idem utriusque est vocabulum, Ecclesia et populi Dominus rex, dicitur, dux, legislator est Juda, id est, Christus de tribu Juda, Hebr. 7, 14. Moab. Arabia. Læta, quo spero me usurum ad vilia, ut ad lavacra. Lege Psalmum 59 de hoc versu et sequentibus.

NOTES DU PSAUME CVII.

Ce Psalme a pour titre dans le texte et dans les versions : Canticum Psalmi ipsi David (Cantique de David sur les instruments) ; ce qui nous apprend que David en est l'auteur : car, quoique les titres n'aient pas une autorité infaillible, quand ils se trouvent dans le texte et dans les versions, et que rien ne contredit d'ailleurs, ce qu'ils annoncent, le lire sans doute assez qu'il faut y avoir égard.

Ce Psalme est composé de deux parties : la première est répétée du Psalme 56 et est à dire, qu'elle contient les versets 10, 11, 12, 13 et 14 de ce Psalme ; la seconde est prise du Psalme 59, en sorte qu'elle présente les versets 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de ce Psalme ; et les deux parties contiennent les quatorze versets de notre Psalme 107. Il se trouve des différences, mais qui sont plus dans les mots que dans le sens. Les interprètes ont cherché les raisons de cette construction singulière du Psalme qui nous occupe actuellement ; et ils ont fait sur cela des conjectures, dont la plupart ne méritent pas d'être rapportées. La plus mauvaise est, que le rédacteur des Psalmes a voulu compléter le nombre de cent cinquante, et que n'en trouvant que cent quarante-neuf, il aura pris les deux parties qu'on vient de dire pour en former le cent cinquantième. Cette raison manque absolument de vraisemblance ; car pourvu qu'on redac-

VERS. 11. — EXTENDAM CALCEAMENTUM MEUM, in calceam, injeclam calceum meum. Mibi eam subjicam humilissime. Proverbialis locutio, de quâ psalmo alio. Mibi interim aliam putant ad consuetudinem olim in commutationibus et contractibus usitatum, Ruthi. 4. Nam per calceum contrahunt, dicitur dabatur calceus, dicitur causa, sive pro forma, ut loquuntur. Ad Edom projecam meum calceum, id est, faciam Edom vel juris, redigam in meam fidem, domum, possessionem. Nihil alienigenæ, invehunt locutionem, retinent tamen sententiam. Ad verbum, super Philistinam Jotababo (in signum victorie vel confederationis). Acto autem tribuitur Philistinis, Psal. 59. Super me (super meas victorias), ad Philistinam, Jotababo. Separa-ta sicut Palastinus sive Philistinæ ab origine de portante generis appellare, quia inter aborigine terra Chanaan patris promissis, hi soli erant alienigenæ, quando in eam Israelitæ irruerant, ut qui eo impetum fecissent ex Capitor sive Cappadocia expulsis Eweis antiquis ab originibus. Domi. 3, v. 35. In aliquibus autem Græcis codicibus pro *equitibus* legitur *interpretes*, subditi sunt.

VERS. 12. — IN CIVITATEM MEXITAM. Singularis pro plurali, in urbes Arabie, et usque in ipsam Idu-mam in montibus collocatam.

VERS. 13. — NONNE TU, DEUS, QUI REPTISTI. Non est in lapte, sed additur à Psalmo 59, vers. 12. Et non extas, et (qui) non exis cum exercitibus et copis nostris. Eclipsis relativi lingua usitata.

VERS. 14. — DA NOMI AVERTIAM. Contra calamitatem fer opem ut qui in te inno speramus, non in nullo homine. SALUS, defensionis.

VERS. 15. — IN DEO FACIENTI VIRTUTEM, *Propter*, potentiam; res potentes et magnas goremus. Deique et presidio. Ad similitudinem Hebraice, *Inbas*, id est, proculcabit propriè, proteget.

leur aurait plutôt eu recours aux Psalms 56 et 59 qu'à tant d'autres ?

Comme ces Psalms 56 et 59 ont des titres qui appellent des objets personnels à David, savoir, pour le premier de ces Psalms, la retraite de David dans la grotte d'Engadai, et pour le second, les victoires de ce prince sur plusieurs de ses voisins, il est assez vraisemblable que ce même Roi-Prophète aura voulu, dans la suite, appliquer ces mêmes Psalms, au moins dans plusieurs de leurs versets, à l'usage public des fidèles ; et ce sera la raison pourquoi ce Psalme 107 porte en titre, *Cantique de David sur les instruments* ; car c'est une marque que le Psalme était chanté dans les assemblées publiques de la religion. Il s'ensuivrait aussi assez naturellement, que ce même Psalme aurait des objets plus étendus, que les Psalms 56 et 59, et qu'il serait allusion au règne du Messie, à ses victoires, à la gloire qu'il a procurée à Dieu son père, etc. C'est la pensée de Gueslart. Quelques-uns veulent même que les temps de la captivité de Babilonne, et une prophétie de ce genre. Mais qu'ils disent avoir été victorieux, pour lors de tous leurs voisins. Comme il n'y a point de preuve de ce fait, nous n'en parlerons point.

Nous pouvons tirer de la répétition de ce Psalme une instruction très-utile, très-nécessaire même aux

progrès de notre perfection spirituelle. David ne se répète point par la vue de nouveaux sentiments envers Dieu ; et comme si son cœur, tombé dans la sécheresse, ne lui eût fourni aucunes affections dans la prière, en sorte que, pour ranimer sa ferveur, il eût été obligé de recourir à deux autres Psalms. Cela ne peut convenir à un prophète si rempli de l'esprit de Dieu ; mais il nous donne l'exemple de ce que nous devons faire quand nous nous trouvons dans un état de langueur qui amoindrit les sentiments de notre âme. Ra-peuons-nous alors les vérités qui nous ont touchés en d'autres occasions, ou, ce qui est encore plus efficace, tirons des livres saints ou des livres de piété ce qui nous a frappés dans des temps de ferveur ; répétons enfin nos prières anciennes, ou celles des saints qui nous ont précédés. C'est aussi dans ses divins oracles, où elle ne se laisse point de présenter au Très-Haut les mêmes actes d'adoration, de reconnaissance, d'amour, de componction ; ou elle répète si souvent : *Seigneur, hâte-toi de nous secourir ; Seigneur, ayez pitié de nous ; gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit, etc.*

Je suivrai tous les versets de ce Psalme, comme s'ils m'étaient pas dit exultans dans les Psalms 56 et 59 ; et je remarquerai les différences, qui au fond sont très-légères, et beaucoup moindres que celles du Psalme 52, comparé avec le 43, quoique ces deux Psalms aient aussi de grands rapports.

REPLÈTE 1.

L'Hebreu ne dit qu'une fois, *mon cœur est prêt*, quoiqu'il le dise deux fois dans le Psalme 56. Les LXX auront cru devoir le répéter, ou bien leurs exemplaires portaient cette répétition, ou enfin les copistes plus modernes de l'Hebreu auront septimèment mis à propos : il est certain qu'elle a de l'importance et qu'elle peut être utile à plusieurs. L'Hebreu porte : *Le chaste et le touché les instruments ; cœtes ma gloire ;* et les interprètes prennent cette gloire, ou pour Dieu lui-même, ou pour l'arche d'alliance, ou pour les instruments dont se sert le Prophète, ou pour son propre cœur, comme étant la plus noble partie de l'homme. Le P. Boullenger joint *gloire mea* avec *exurge* ; et son troisième verset est : *Fi gloriæ, gloria mea, exurge*. Nous croyons que ce mot se rapporte à tout le verset, et que le Prophète veut dire que sa gloire est d'avoir le cœur prêt à glorifier le Seigneur, à le célébrer de la voix et sur les instruments. L'expression *in gloria mea* équivalant à celle-ci, *certe hæc est gloria mea*, qui présente l'Hebreu. Ces mots, au reste, ne sont point dans le Psalme 56 qui dit simplement : *Cantabo et psalliam dicam*.

REPLÈTES.

La gloire des hommes se trouve rarement dans les louanges qu'ils donnent à d'autres hommes ; ils exaltent de vertus équivoques, et procèdent de talents méritoires ; et combien de fois leur arrive-t-il pas de flatter des passions honteuses ! Il n'en est pas de même des hommages qu'on rend à Dieu ; plus on est éloquent à célébrer ses perfections, et plus on s'honore soi-même, parce qu'on témoigne par là qu'on a une grande idée de l'excellence de son être. Les louanges qu'on donne aux hommes humiliant par le ton même de grandeur qu'on affecte de prendre ; et celles qu'on donne à Dieu élèvent par l'humilité même qui les accompagne. Nous n'aurons point de cantique plus sublime, et sorti d'une bouche plus pure, que celui de la Sainte Vierge en la présence de Dieu ; elle ne voit en elle-même que bassesse et infirmité, et elle prophétise cependant que toutes les cœurs lui-mêmes la féliciteront de son bonheur. Elle ne prend que le titre de servante d'un Seigneur, et elle reconnaît en même que de très-grandes merveilles ont été opérées dans elle. Les hommes se méprennent sur la gloire comme sur tout le reste ; ils la préfèrent à tout,

et ils ne voient pas qu'ils la cherchent partout où elle ne se trouve pas ; elle n'est qu'en Dieu et dans ceux qui rapportent tout à la gloire de Dieu.

VERSET 2.

Ce verset est transcrit mot à mot du psalme 58 ; mais ici l'Hebreu est plus court, il ne dit point : *réveille-toi, ma gloire*, quoiqu'il le dise au psalme 56. C'est, dit S. Jérôme, une addition des copistes. En effet, ces mots ne sont pas même dans l'édition des LXX du Vatican ; ils ont passé des manuscrits, qui ont servi aux éditions d'Alde et de Emprême, dans la Vulgate. Mais il ne s'en suit nullement qu'ils neissent pas originellement dans l'Hebreu. Il n'y a rien de plus naturel que cette leçon dans notre psalme 107. Le Prophète venait de parler de sa gloire au premier verset ; et au second, il exalte cette gloire, c'est-à-dire, le sentiment qu'il a de la grandeur de Dieu ; il fait la même invitation à ses joignements de musique. Il y a de l'enthousiasme et de la ferveur dans ce verset ; et si l'on pouvait songer à une addition du copiste, ce serait plutôt dans le psalme 58, où il n'est point parlé de gloire dans le verset : *Non curat et flet, etc.*

REPLÈTES.

Il n'y a pas de différence entre l'activité, la vigilance, l'empressement du Prophète, et l'activité, la vigilance, l'empressement de l'homme et du monde qui pense à sa fortune ; mais l'objet est fort différent. On a écrit avec beaucoup de raison que l'ambition était le signe de la charité, qu'elle était et tout, qu'elle était tout, qu'elle est patiente, attentive, complaisante, qu'elle ne s'irrite point, qu'elle ne fait point de fausses démarches, dans que ses vues sont différentes de celles qui aiment la charité ! L'écriture du monde dit aussi dès le matin : *Réveille-toi, interroges et sois sûr de ta fortune, ressors de ta gloire et sois sûr de ta fortune, conduis au terme où l'espère ;* je renonce aux dépens du repos, je ne livre au travail ; que tout ce jour soit employé à avancer le succès de mes desirs. Ne dirait-on pas que cet homme a embrassé ses sentimens et son langage de notre Prophète ? Mais ce n'est que le signe de la vertu ; toute son ardeur s'épuise sur des objets frivoles en eux-mêmes, et surpris d'allures à traverser son espérance ; il poursuit des fantômes qui s'évanouissent avant qu'il puisse les joindre. Le Prophète met en mouvement tous les ressorts de son âme pour plaire à celui qui ne lui manquera ni dans le temps ni dans l'éternité ; il court dans une carrière où la couronne est un terme ; il poursuit avec ardeur le but unique, le vrai essentiel, le beau pur excellent ; il nous enseigne à nous-même à nous courir d'excellens ; c'est de l'approvisionnement théologique où vous a retenus le spectacle frivole du monde.

VERSET 3. 4.

Il n'y a que des différences de mots entre ces versets et ceux du psalme 56. Par exemple, *psallam*, au lieu de *psallam dicam* ; *in tubalibus*, au lieu de *in gentibus* ; *magnum est*, au lieu de, *magnificus est ; super cœlos*, au lieu de, *super ad cœlos*. Le sens est absolument le même, et l'Hebreu est tout conforme. Ces versets sont le fruit de l'ardeur vive et empressée que le Prophète a témoignée dans les versets précédents, et plutôt de ne s'occuper que des louanges du Seigneur, mais seulement parmi son peuple, mais aussi parmi les nations, parce que la lumière prophétique lui faisait connaître que ses cantiques seraient encore plus célébrés dans l'église chrétienne que dans la synagogue.

REPLÈTES.

L'apôtre et évangéliste S. Jean dit que la grâce et la vérité nous sont venues par J.-C. La grâce est assurément la même chose que la miséricorde ; ainsi, selon cet apôtre, c'est J.-C. qui a donné aux hommes la miséricorde, et qui leur a montré la vérité. Cependant

les prophètes, et David plus que les autres, ont souvent parlé de la miséricorde et de la vérité de Dieu; ils ont connu ces deux attributs de Dieu, ils en ont fait la base de leur confiance. Il faut donc, pour les concilier avec l'Evangile, qu'ils aient compris sur J.-C., qu'ils l'aient vu en esprit, qu'ils aient pénétré le mystère de sa mission, dont l'objet était de donner la miséricorde et de faire connaître la vérité. Ainsi toutes les fois que ces prophètes exaltaient la miséricorde et la vérité de Dieu, ils devaient avoir en vue J.-C., et cette doctrine répand un grand jour sur quantité de textes de l'ancien Testament, et des psaumes en particulier.

Il sera donc vrai, selon les deux versets que je médite ici, que la miséricorde de Dieu est au-dessus de toute pensée, et sa vérité au-dessus de toute vue; c'est-à-dire, dans la plus haute région d'Israël, parce que J.-C. est le Dieu d'Israël, le Dieu de Dieu, sans lui nous n'aurions part ni à la miséricorde ni à la vérité de Dieu, ni par lui les deux grands attributs nous sont, non seulement connus, mais aussi communiqués par les effets qui en sont sur nous.

La loi de Moïse, toute sainte qu'elle était, n'a point donné aux hommes la miséricorde et la vérité; elle a fait beaucoup de méchants et proposé beaucoup de ligures; elle a présenté des récompenses temporelles et fait des règlements pour le bon ordre de la société, tant que pour la punir des méfaits; mais par elle-même elle n'a point rétabli les hommes dans la faveur de Dieu, ce qui est le propre de la miséricorde; ni promis aux hommes de les rendre heureux dans cette vie et dans l'éternité, ce qui est compris dans la vérité donnée par J.-C. Elle a fait percevoir ce divin législateur, comme celui qui devait donner la complaisance, tout, et les prophètes ont eu des lumières très-étendues sur cet objet. Voilà encore une fois pourquoi ils ont parlé si souvent de la miséricorde et de la vérité.

Une religion dont l'auteur offre de la part de Dieu, une miséricorde sans bornes, doit être une religion divine; car les hommes ne peuvent ni se voir ni se faire toujours miséricorde; et une religion dont l'auteur se borne à nous donner la vérité, et nous fait connaître ce qu'il a toujours dit, qu'il n'est rien que la vérité, doit être une religion vraie; car outre que les méchants ne se pénitent jamais si ouvertement, si constamment et si universellement pour ne dire que la vérité, leur conscience les intimide toujours sur les suites de mensonge qu'ils défont. Il est certain que jamais ils ne seront assez émus d'être punis pour nous servir afin d'oublier leur mensonge. Or, J.-C., comme tout l'Evangile l'atteste, est venu nous offrir, de la part de Dieu, une miséricorde sans bornes; il est venu pour nous enseigner la vérité; toute sa mission consiste dans ces deux points, et il est averti pour les cultiver parmi les hommes. Il faut donc que sa religion soit vraie et divine. Cette preuve est peut-être plus étendue dans la sentence, que dans le raisonnement, mais elle n'en est pas moins forte.

VERSET 3.

Ce verset est comme une conséquence du précédent: puisque la miséricorde et la vérité de Dieu sont au-dessus de tout, et que ces attributs nous appartiennent essentiellement, nous, qui sommes Dieu, il n'appartient pas à un homme seul d'être au-dessus de tout; et comme la terre en comparaison du ciel, n'est qu'un point, à plus forte raison la gloire de Dieu doit-elle l'emporter sur tout ce qu'il y a de grand dans toute l'étendue de ce globe qui est la demeure des hommes.

RÉFLEXIONS.

J.-C. est la miséricorde et la vérité; la miséricorde, puisque, selon St. Jean, il est propitié pour nos péchés; la vérité, puisqu'il est incapable de se tromper et de tromper personne; c'est même le nom qu'il se donne lui-même. Mais la miséricorde et la vérité est

Dieu; J.-C. est donc Dieu; et c'est lui que le Prophète invoque dans le verset à manifester sa gloire dans le ciel et sur la terre. Ce grand mystère est accompli; il a été manifesté dans la chair, autorisé par l'esprit, vu des anges, vu de gentils, vu dans le monde, et élevé en gloire. Paroles sublimes de l'Apôtre; elles comprennent toute l'économie du salut, toutes les voies de miséricorde et de vérité que Dieu a ouvertes au genre humain dans l'incarnation du Verbe éternel. Ce que les rois et les prophètes n'ont point vu, n'ont point entendu; nous le voyons, nous l'entendons. Ces pensées qui sont nos sentiments pour J.-C., l'Évangéliste nous dit avec St. Augustin, dont je reviens aujourd'hui la mémoire, qui en pensant à ce grand objet nous troublons, parce que nous sommes si différents de lui; et que nous brûlons d'aimer, parce qu'il s'est fait semblable à nous? O J.-C. l'éternelle miséricorde et l'éternelle vérité, rendez mon cœur comme celui de St. Augustin, que je sois revêtu de vous, comme il le fut à la lecture du texte de votre Apôtre, O Seigneur; vous êtes comme lui, que je suis votre serviteur et le fuyez votre servante; dites donc aussi à mon âme, que vous êtes son salut, que vous avez rompu mes liens, que vous délivrerez mon cœur du fonds de corruption qui le domine et qui l'empêche de vous aimer.

VERSETS 6, 7.

Ces deux versets appartiennent au psaume 59, et il n'y a point de différence quant au sens, soit par rapport à l'hébreu de ces deux psaumes, soit par rapport à notre Vulgate; celle-ci met dans le psaume 59 *in labor, in perihor, in verbis*, et ici, *exultabo, dominum, in verborum*. Ces verbes ne sont que des synonymes qui ne changent en aucune manière la signification.

On a expliqué sur le psaume 59, ce que c'est que le pays des *Sichinites* et la vallée des *teutes*, ainsi que tous les autres lieux dont il est fait mention dans les versets suivants. Il n'est point nécessaire d'insister ici sur cette géographie; mais il importe de sonder les sens du Prophète dans cette répétition d'une partie du psaume 59.

Il passe des louanges de Dieu à la prière; il demande que le Seigneur déploie la force de son bras en faveur de ceux qui lui sont chers. Ensuite, comme éclairé tout à coup de la lumière divine qui l'assure d'une puissante protection, il se livre aux transports de la joie, il raconte toutes les victoires qu'il remportera. Dans le psaume 59, ces victoires regardent la puissance temporelle de David, et le temps où il devint maître de toutes les tribus, tant en-dehors qu'en-dedans du Jourdain. Il semble qu'il ait ces victoires ne soit qu'une figure de celles du Messie, et que sans changer les noms des pays et des peuples qui furent alors soumis à David, l'esprit prophétique dont il était animé, le transporte dans tous les lieux de la terre où le royaume du Messie devait s'étendre. Cette expression, *Dieux par la gloire de son saint nom*, paraît annoncée des événements plus glorieux et plus importants que tous les succès temporels du Prophète. Il parle en son propre nom, parce que le Messie devait être son fils selon la chair. Il se rejouit par avance de la gloire future dont sa race et son royaume seront comblés par les merveilles qu'opérera ce Messie. L'attente d'Israël et le désir des nations.

RÉFLEXIONS.

Quand nous disons: *Seigneur, amenez-nous, faites nous les succès de nos prières*, en sorte que nous soyons surpris ou troublés si l'événement n'est pas conforme à nos desirs; car Dieu sait mieux que nous ce qui nous est avantageux, et l'exécution de ces maux paraît nous être funeste. Mais, dit St. Augustin, si nous croyons à la parole de Dieu; si nous craignons ses jugements, si nous vivons dans l'innocence, demandons

la vie éternelle, et soyons sûrs d'être exaucés. Dieu a parlé dans son saint nom. Il nous a fait cette promesse de la manière la plus abondante; comment pourrions-nous douter de sa parole? Le Prophète ou douait si peu, qu'il s'écrie aussitôt: *Je me livrerai à des transports de joie*, comme s'il avait déjà obtenu ce qu'il demandait. Dependait le temps d'être pas venu, et il n'avait encore que des espérances; mais quand Dieu promet, l'espérance est toujours accompagnée d'une plénitude de sécurité. Remarquons toutefois les conditions qu'exige le saint docteur, croire fermement à la parole de Dieu, conserver la crainte de ses jugements, vivre dans la justice; sans ces conditions l'espérance serait une présomption, et la prière une sorte de dérision.

Mais quel est celui qui doit faire la division de Sichem? Dans le sens prophétique, c'est le Messie, établi juge des vivants et des morts. L'Evangile nous parle de la division qui doit être faite des élus et des réprouvés; dans cette vie, ils sont confondus à peu près comme les sept mille fidèles qui étaient demeurés constants dans la loi de Dieu, après le schisme de Héroboam, maître du pays de Schéem. Mais à la consommation des siècles, les anges de Dieu sépareront les brebis des boucs, et le bœuf du Seigneur sera exempt de tout mélange impur. O jour de séparation, qui doit être le dernier des jours et le commencement de l'éternité! Jour pour lequel l'univers a été créé, et qui consummera la catastrophe de l'univers! Jour qui finit des extrêmes, dont la plupart des hommes n'ont jamais connu l'importance! Bonheur infini, malheur infini, rien d'intermédiaire; séparation qui ne se fait qu'une fois, et dont on ne peut se repentir, comme si l'un était maître d'en arrêter l'événement, ou d'en changer les dispositions.

VERSETS 8, 9.

Entre l'hébreu de ces versets et celui des versets du psaume 59, il n'y a point de différence que celle du dernier mot, qu'on traduit dans le psaume 59 par *judicia*, et ici par *parallèles*. St. Jérôme met au premier, *vultu Palæstina federata est*, et dans celui-ci, *vultu Palæstina federata est*. J'ai expliqué sur le psaume 59 toutes les significations du verbe *hélou*, et l'en ai conclu qu'on ne pouvait accuser le LXX ni la Vulgate d'avoir manqué le sens du texte. Saint Jérôme, par sa version, appuie fort celle de nos deux interprètes.

Quant à notre Vulgate, elle met ici, *Ephraïm susceptio captivitas mei*, et au psaume 60, *fortitudo spiritus mei*; ici, *Moab lebec spel meo*, et là, *Moab olla spel meo*; c'est le même sens de part et d'autre. Elle met ici, *Mittit utrumque amicti facti sunt*, et dans le psaume 59, *subtili sunt*. Ce sont les diverses significations du verbe hébreu qui causent cette différence. Les LXX, tels que nous les avons, disent dans les deux psaumes *fortitudo*. Mais St. Jérôme assure qu'on lisait de son temps, dans des exemplaires grecs, *spūsiberos*, et c'est la façon qu'il a suivie l'interprète Vulgate dans notre psalme 107. Sur ce point de critique, je pense que peu d'entre nous ont vu dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans le latin.

Ces versets, dans le sens de la lettre, énoncent les succès de David contre ses ennemis, ou l'avantage qu'il avait eu de réunir sous son empire les tribus diverses d'Israël. Dans le sens prophétique, ils ont trait aux victoires de J.-C., et de l'Eglise sur tous les peuples; en les lisant entre de J.-C., et qui n'est vainqueur. On doit faire attention à ces mots, *Juda est mon roi*, ou, comme porte l'hébreu, *Juda est mon législateur*. J.-C. était, selon la chair, de la tribu de Juda, et à lui plus qu'à personne appartirent les titres de roi et de législateur. Au reste, il n'y a pas une seule des expressions qui soient le Prophète, qui n'ait eu part à la préséance entre J.-C., et qui n'ait vu quelques-uns de ses miracles, puisqu'il parcourt les divers cantons de la Terre-Sainte, et que de l'Idumée même, de Tyr ou de Sidon, on vint l'entendre.

RÉFLEXIONS.

Si l'on examine de près l'expression: *Juda est mon roi*, on verra que *Juda* est mon législateur, ou conviendrait qu'elle ne peut se vérifier pleinement et exactement qu'en J.-C. Si c'est David qui parle, la tribu de Juda n'était ni son roi ni son législateur; c'est lui-même qui en était le roi; et le titre de législateur n'a convenu proprement ni à cette tribu ni à aucune des autres, puisque le seul législateur parmi les Juifs fut Moïse. Si c'est le peuple qui parle au retour de la captivité; comme quelques interprètes l'assurent, *Juda* ne fut alors ni son roi ni son législateur; il fut seulement chef et conducteur. Mais en J.-C. ces titres ont toute leur force. Il fut roi, non-seulement comme maître de tout en qualité de Dieu; mais aussi en tant qu'homme-Dieu, puisqu'il fonda un nouveau royaume, qui est l'Eglise. Il fut législateur, puisqu'il confirma, expliqua, perfectionna l'ancien loi, et qu'il y ajouta de nouveaux préceptes. D'ailleurs la loi évangélique a une stabilité bien plus irrévocable, et une sanction bien plus excellente que la loi mosaïque.

Quand il est dit dans la prophétie de Jacob, que *le sceptre ne serait point ôté de Juda, ni le chef de sa race, jusqu'à la venue du Messie*, le terme de *chef* ou de *conducteur*, ou de *gouverneur*, est le vrai mot auquel il faut se fixer; celui de *législateur* est trop fort; et il ne peut être employé selon toute son énergie, puisqu'encore une fois il n'y eut point d'autre législateur, proprement dit, chez les Juifs; que Moïse. Mais ils attendaient un prophète semblable à Moïse, et par conséquent vrai législateur comme lui; et ce prophète, était le Messie, qui devait servir de la tribu de Juda. Ainsi cette expression, *Juda est mon roi*, ou *mon législateur*, ne convient proprement et dans la rigueur des termes, qu'à un Messie.

Tout chrétien peut dire dans un sens très-précis, *Juda est mon roi* ou *mon législateur*, parce que J.-C. est sorti de la tribu de Juda, et que seul, pendant toute l'éternité, il représentera cette tribu avec tous les patriarches qui en ont été les pères. Nous ne nous en faisons pas une foule de Juifs répandus dans toutes les contrées de la terre; mais qui d'entre eux peut assurer et prouver qu'il est de la tribu de Juda? Toutes les familles ont été confondues entre elles, quoique toujours séparées des autres peuples. J.-C. seul, qui régit à la droite de son Père, et qui est revêtu de son corps éternel, est le dernier rejeton de la tribu de Juda. Les saints patriarches de cette tribu jouissent de la présence de Dieu; mais leurs corps sont encore dans le tombeau, et ils ne les reprendront que pour se soumettre tous à J.-C., que son Père a établi l'héritier de toutes choses.

Quand le chrétien reconnaît le Messie sorti de Juda pour son roi ou pour son législateur, il fait profession en même temps de dépendre de lui et d'obéir à ses lois. Quelles conséquences n'en traîne point cette profession? C'est ce qu'on ne peut trop méditer en la présence de J.-C., et l'Evangile à la main.

VERSET 10, 11.

Dans le psaume 59, il y a, au second de ces versets, *epheris*, et ici *exilis*; il n'y a point *Dens*, qui se trouve ici. On voit assez que ces différences sont nulles pour le sens.

L'hébreu est absolument le même dans les deux psaumes, c'est-à-dire que les mêmes expressions sont répétées dans notre psalme 107, et copies du psalme 59.

David espérait passer dans l'Idumée, mais il désire pénétrer jusqu'à la capitale; et il sent le besoin qu'il a d'un guide, sur quoi il s'adresse au Seigneur, et il lui demande s'il ne donnera pas à son conducteur des armées de son peuple, quoique jusqu'alors il parût l'avoir abandonné. Ces derniers mots ont toujours sans doute à quelque retrait qu'il avait éprouvé auparavant l'armée d'Israël.

REFLEXIONS.

Quand on est sollicité par la grâce de passer d'une vie mondaine à une vie chrétienne, on de la trouver à une conduite forte, on se sent assailli de beaucoup de difficultés; mais ces difficultés ne viennent, comme l'observe S. Augustin, que d'une volonté malade, qui n'a pas encore la force de se déterminer. Quelle misère, s'écriait ce même saint docteur, on se rappelle les combats que lui avaient livrés ses mauvaises habitudes; la volonté commune au corps, et elle est promptement obéie; elle commande à elle-même, et elle éprouve la résistance; la volonté commune au bras, qui est comme hors d'elle-même, et elle change le mouvement qu'il fait dans le bras; la volonté commune à la volonté, qui est une autre chose, ou même puissance, et la volonté n'obéit pas. Quel est donc ce malade? et quelle est sa raison? Qui est-ce qui a voulu se vainc par plusieurs fois? Et qui est-ce qui commande par abaissement. Il n'y a point de malade à vouloir se vainc, et il ne s'échappe pas en partie. C'est que la volonté malade ne fait pas assez d'efforts pour vaincre la mauvaise habitude, et de la vaincre comme deux volontés; dont l'une manque de ce que l'autre possède encore. De là les combats de la chair contre l'esprit, et de l'esprit contre la chair.

On dit donc alors dans le style du Prophète: Qui me consolera dans cette carrière épineuse? qui me donnera des forces pour attacher ce rempart de l'Amour-propre; cette forteresse des inclinations perverses? comment surmontera le respect humain, mépriser les visages du monde, rompre avec des amis séducteurs, embrasser les exercices de la pénitence, préférer la solitude aux sociétés aimantes? Ah! Seigneur, continue le Prophète, ne serais-tu pas le maître des pensées, ne serais-tu pas celui qui dirige nos pas? Et telle est la ressource dans toutes les difficultés qu'on passe et qu'éprouve cette volonté malade. Je puis tout, disait l'Apôtre, avec celui qui me fortifie. Si saint Augustin, durant l'ignorance intestine qu'il désolait son âme, ne se fut pas tourné vers le Seigneur, s'il ne se fut pas écrié avec l'apôtre: *Insipiens quoad Deum, sed non in eorum calculo colui me?* Ah! ne vous rassurez pas de mes malheurs habituels; ne permettez pas que je diffère plus long-temps. Pourqu'on ne recommence-je plus

A. In finem, Psalmus David. CVIII.

Hebr. cxv.

3. Deus, tantum meum ne tacueris, qui os peccatoris et os dolosi super me apertum est.
5. Locuti sunt adversam me lingua dolosa, et sermonibus oculi circumdederunt me, et expugnaverunt me gratis.
6. Pro eo ut me diligerent, detrahent nulli; ego autem orabam.
5. Et posuerunt adversam mihi mala pro bonis, et odium pro dilectione mea.
6. Constitu super eum peccatorem, et diabolus stet à dextris ejus.
7. Fian judicator, exeat condemnatus, et oratio ejus fiat in peccatum.
8. Fiant dies ejus patet, et episcopatum ejus accipiat alter.
9. Fiant filii ejus orphani; et uxor ejus vidua.
10. Nutantes transferantur illi ejus, et inveniunt, et efficiantur de habitantibus suis.
11. Scrutetur fornicator omnem substantiam ejus, et diripiant alieni labores ejus.
12. Non sit illi adjutor, nec sit qui miseretur pupillis ejus.

des ce moment à des habitudes qui me couvrent de confusion? n'est-il pas très-vraisemblable qu'il n'eût point entendu la voix qui lui dit: *Prostra te fero; et sic;* qu'il n'eût point été sa conversion au traité de l'Amour, qui eût voulu le pécheur de renoncer aux voluptés, et de se recueillir de J.-C.?

VERSETS 12, 15.

Dans le verset 12 il y a, *tribulantur nos, au lieu de, tantum nos;* c'est toute la différence qu'on peut y remarquer; et nulle différence entre l'Hebreu des deux psalms, quant à ces deux derniers versets.

La prière du Prophète continue: il reconnaît qu'il n'y a rien à attendre du secours des hommes, mais qu'avec celui de Dieu, son peuple, et lui feront des prodiges de force, et que Dieu lui-même anéantira tous les ennemis qui s'élevèrent contre eux.

REFLEXIONS.

S. Augustin dit sur le dernier verset du psaume 20: *Jeux seront des prodiges de valeur, non avec le glaive, avec des chevaux, avec des cuirasses, avec des boucliers, avec de puissantes armées; mais avec la vue des hommes, mais dans une intention et en Dieu, qui réside dans notre intérieur, qui l'excite, et qui domptera tous ses ennemis vaincra.* Les sont les combats des saints, telles sont leurs victoires. Le monde les regarde dans la tribulation, dans les exercices de la pénitence, dans la sainteté, comme le rebut de la terre, comme des malheureux sans appui et sans ressource, comme des imbécilles qui n'ont eu le talent ni de faire fortune, ni de se rendre utiles à la société. Ces hommes cachés ou opprimés sont néanmoins des lueurs aux yeux des anges et de Dieu même. Ils sortent de sa main chargés des dignités de tous les ennemis de salut. S'ils avaient recherché la faveur des hommes, ils termineraient leur carrière dans une indigence totale; ils ne porteraient au tribunal de Dieu que des crimes et des désespoirs. C'est à ce moment qu'il faut juger de la force et de la grandeur d'âme des hommes. L'histoire du monde ne parlera point de ses exploits, mais les fastes de l'éternité en conserveront la mémoire. Toute la grandeur humaine périt; et celle des saints sera, comme celle de Dieu, invincible et immortelle.

PSAUME CVIII.

1. O Dieu! ne gardez pas le silence sur ce qui concerne mon honneur: car la bouche de l'impie et la bouche du fourbe se sont ouvertes contre moi.
2. Ils ont déclamé contre moi leur langue pleine de mensanges; ils m'ont instruit de discours suggestifs sur la baine, et ils m'ont attaqué sans aucun sujet.
3. Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié; et pendant ce temps-là j'ai prié pour eux.
4. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et au lieu de l'amour que j'ai pour eux, ils n'ont que de la haine pour moi.
5. Etablissez sur lui le méchant, et que Satan soit à sa droite.
6. Quand il sera cité en jugement, qu'il en sorte condamné, et que ses prières aggravent son iniquité.
7. Que ses jours soient réduits à un petit nombre, et qu'un autre succède à son administration (son épiscopat).
8. Que ses enfants deviennent orphelins, et sa femme veuve.
9. Que ses enfants errants et vagabonds n'aient aucune demeure fixe, qu'ils mendient leur pain, et qu'ils soient classés de leurs habitations.
10. Que l'usurier recherche tout ce qui lui appartient, et que les étrangers pillent le fruit de ses travaux.

15. Fiant nati ejus in interitum; in generatione una deleatur nomen ejus.

14. In memoriam redent iniquitas patrum ejus in conspectu Domini, et peccatum matris ejus non deleatur.

15. Fiant contra Dominum semper, et disperent de terra memoria eorum, pro eo quid non est recordatus facere misericordiam.

16. Et persecutus est hominem inopem et mendicem, et compunctum corde mortificavit.

17. Et dilexit maledictionem, et venit ei; et voluit benedictionem, et elongabitur ab eo.

18. Et induit maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in interiore ejus, et sicut oleum in ossibus suis.

19. Fian ei sicut vestimentum quo operitur, et sicut zona quo semper praecingitur.

20. Hoc quibus eorum qui detrahunt mihi apud Dominum, et qui loquuntur mala adversis animam meam.

21. Et tu, Domine, Domine, fac mecum propter nomen tuum, quia gravis est misericordia tua.

22. Libera me, quia egenus et pauper ego sum; et cor meum conturbatum est intra me.

23. Sicut umbra, cum declinat, ablatum sum; et excessus sum, sicut locustae.

24. Genus meo infirmum sicut à jejunio, et caro mea imminuta est propter oleum.

25. Et ego factus sum opprobrium illis: viderunt me, et moverunt caput sua.

26. Adjura me, Domine Deus meus, salvum me fac secundum misericordiam tuam.

27. Et sciens quia manus tua haec; et tu, Domine, fecisti eam.

28. Maledictio illi, et tu benedixit; qui insurgunt in me, confundantur, servus autem tuus letabitur.

29. Induatur, qui detrahunt mihi, pudore et operitatur, sicut diploide, confusione sua.

30. Confitebor Domino nimis in ore meo; et in medio multorum laudabo eum.

31. Quia assistit à dextris pauperis, et salvum faciet et persequentibus animam meam.

COMMENTARIUM.

Vers. (1) 2. — *DEUS EXCEB MEAM, Elabe unquam decem divinis nominibus, ut D. Hieronymus ad Marcellum, et Caballius dicunt: sed tunc est syntacticum pro absoluto, non sine eclipsi exercituum, quod hic sequuntur Septuaginta, ut Elabe, et Eleho, duo sint divina nomina distincta. Deus, assero meum honorem, quem imitari non hisis calumniis oppugnant.*

(1) Adversus homines impios qui imbecillitatem suam persequerentur, et mala iam beneficiis redderent, dicitur execrationes pronuntiat, atque mala multa capiti impiorum dicit. In calumniantes Davidis apud Sacerdotem in Boreum, Idumaeum, Psalmum factum Kinnit potat; Gratias vero contra Achiopeum, hominem peccatissimum, amicum quendam Davidis, carmen directum arbitratur. Ad facinus Simeon, cuius historia legitur 2 Sam. 16, 5 ad 15, Psalmum, possimum versis 16, 17, recet Balthus. (Rosenmuller.)

11. Qu'il ne se trouve personne qui l'assiste, ni qui soit compasion de ses orphelins.

12. Que sa posterité soit détruite, et que dans une seule génération son nom soit éteint.

13. Que l'iniquité de ses pères se renouvelle en la présence du Seigneur, et que le péché de sa mère ne soit point effacé.

14. Que ses péchés soient toujours présents au Seigneur, et qu'il se souvienne de ce que ses pères ont été, dissipés de la terre, parce que leur fils ne s'est point souvenu d'être miséricorde.

15. Et parce qu'il a persécuté un homme pauvre, misérable, alligé; persécution qui a été portée au point de lui donner la mort.

16. Il a aimé la malediction, et elle fondra sur lui; il n'a point voulu de la bénédiction, et elle s'éloignera de lui.

17. Il s'est couvert de la malediction, comme d'un vêtement; elle est entrée comme l'eau dans son intérieur, elle a pénétré comme l'huile jusque dans ses os.

18. Que la malediction soit donc sur lui comme le vêtement dont il se couvre, et comme la ceinture dont il se serre les reins.

19. Telle est l'usage des calomnies qu'un répand contre moi en la présence du Seigneur; telle est la fin des ceux dont les discours malins tendent à perdre mon âme.

20. Pour vous, ô Seigneur Dieu, jugez-vous à moi à cause de votre nom, et parce que votre miséricorde est pleine de douceur.

21. Délivrez-moi, car j'ai suis pauvre et indigent; et mon cœur, tout mon intérieur est dans le trouble.

22. J'ai péché comme l'ombre qui couclant du soleil, et fait être errant comme les sauterelles.

23. Mes genoux sont devenus faibles par la continuité du jeûne, et ma chair s'est détre par le défaut de parfums.

24. J'ai été pour eux un objet d'opprobre; ils m'ont vu, et ils ont secoué la tête (en signe de mépris).

25. Secourrez-moi, Seigneur mon Dieu; sauvez-moi au vertu de votre miséricorde.

26. Et que (mes ennemis) sachent que cette plaie dont vous me frappez, vient de vous; et que c'est vous, Seigneur, qui l'avez faite.

27. Ils me chargeront de maledictions, et vous me bénirez; que ceux qui s'élèvent contre moi, soient confondus, et votre serviteur sera comble de joie.

28. Que ceux qui me calomnient, soient chargés d'ignominie, et que la honte les couvre comme un double manteau.

29. Ma bouche rendra au Seigneur, de solennelles actions de grâces, et je le louerai dans une nombreuse assemblée.

30. Car il s'est tenu à la droite du pauvre, afin de délivrer mon âme de la main de ceux qui me persécutent.

COMMENTARIUM.

Alii construntur syntactico cum sequuntur: Deus laudis dico, ut *thebatihi* sit gentiliti casus; Deus in quo glorior, vel quem laudo, qui est materia meorum laudum Psal. 119, 14, ne taceas, ne dissimules improbitatem hostium meorum, sed te illi opponas. Tum enim erit apostrophe: *Proccatorum, Jude, Scribarum, Phariseorum, Iudeorum, qui me mendacis opprimere conantur, Servus, contra.*

Vers. 5. — *LOCUTI SUNT ADVERSUM ME LINGUA DOLOSA (1), mendaci, Omni, hostilibus sermonibus. Ex-*

(1) Hebraeus: *Lingua mendacii, et sermionibus eorum.* Davidis hostes, ut adu et invidi, quibus in Davidem flagrabat, saepe adfuerunt, quiquid ipse negaverunt faceret, malignis odiosisque interpretationibus et adulationibus vitare non verborum. Pharisei et Scribae libertate irritati, qui Christum innocuum simulationem iniquitatemque dant: hoc, calumniis in illum strere

REFLEXIONS.

Quand on est sollicité par la grâce de passer d'une vie mondaine à une vie chrétienne, on de la trouver à une conduite fervente, on se sent assailli de beaucoup de difficultés; mais ces difficultés ne viennent, comme l'observe S. Augustin, que d'une volonté malade, qui n'a pas encore la force de se déterminer. Quelle misère, s'écriait ce même saint docteur, on se rappelle les combats que lui avaient livrés ses mauvaises habitudes; la volonté commuée au corps, et elle est promptement obéie; elle commande à elle-même, et elle éprouve la résistance; la volonté commande au bras, qui est comme hors d'elle-même, et elle change le mouvement qu'il fait dans le bras; la volonté commande à la volonté, qui est une autre chose, ou même puissance, et la volonté n'obéit pas. Quel est donc ce malade? et quelle est sa raison? Qui est-ce qui a voulu se vainc par plusieurs fois? Et qui est-ce qui commande par abaissement. Il n'y a point de malade à vouloir se vainc, et il ne résiste pas en vain. C'est que la volonté malade ne fait pas assez d'efforts pour vaincre la mauvaise habitude, et de la vaincre comme deux volontés; dont l'une manque de ce que l'autre possède encore. De là les combats de la chair contre l'esprit, et de l'esprit contre la chair.

On dit donc alors dans le style du Prophète: Qui me consolera dans cette carrière épineuse? qui me donnera des forces pour attacher ce rempart de l'Amour-propre; cette forteresse des inclinations perverses? comment surmontera le respect humain, mépriser les visages du monde, rompre avec des amis séducteurs, embrasser les exercices de la pénitence, préférer la solitude aux sociétés aimantes? Ah! Seigneur, continue le Prophète, ne serais-tu pas le maître des pensées, ne serais-tu pas celui qui dirige nos pas? Et telle est la ressource dans toutes les difficultés qu'on passe et qu'éprouve cette volonté malade. Je puis tout, disait l'Apôtre, avec celui qui me fortifie. Si saint Augustin, durant l'ignorance intestine qu'il désolait son âme, ne se fut pas tourné vers le Seigneur, s'il ne se fut pas écrié avec l'Apôtre: *Insipiens quoad Dominum, sed non in eorum calculo calumnia mea*? Ah! ne vous rassurez pas de mes malheurs et de ma misère; ne permettez pas que je diffère plus longtemps. Pourvu que je ne sois pas vainc.

A. In finem, Psalmus David. CVIII.

Hebr. cxv.

3. Deus, tantum meum ne tacearis, qui os peccatoris et os dolosi super me apertum est.
5. Locuti sunt adversam me lingua dolosa, et sermonibus oculi circumdederunt me, et expugnaverunt me gratis.
6. Pro eo ut me diligerent, detrahent nihil; ego autem orabam.
5. Et posuerunt adversam me mala pro bonis, et odium pro dilectione mea.
6. Constitu super eum peccatorem, et diabolus stet à dextris ejus.
7. Fian judicator, exeat condemnatus, et oratio ejus fiat in peccatum.
8. Fiant dies ejus patet, et episcopatum ejus accipiat alter.
9. Fiant filii ejus orphani; et uxor ejus vidua.
10. Nutantes transierunt filii ejus, et mendicant, et efficiantur de habitantibus suis.
11. Scrutator fornicator omnem substantiam ejus, et diripiunt alieni labores ejus.
12. Non sit illi adjutor, nec sit qui miseretur pupillis ejus.

des ce moment à des habitudes qui me couvrent de confusion? n'est-il pas très-vraisemblable qu'il n'eût point entendu la voix qui lui dit: *Prostra te fero*? et de; qu'il n'eût point été sa conversion au traité de l'Amour-propre, qui eût voulu le pécheur de renoncer aux voluptés, et de se recevoir de J.-C.?

VERSETS 12, 15.

Dans le psalme 50 il y a, *tribulantes nos, au lieu de, iniqui nostras*; c'est toute la différence qu'on peut y remarquer; et nulle différence entre l'édifice de deux psalmes, quant à ces deux derniers versets.

La prière du Prophète continue: il reconnaît qu'il n'y a rien à attendre du secours des hommes, mais qu'avec celui de Dieu, son peuple, et lui feront des prodiges de force, et que Dieu lui-même anéantira tous les ennemis qui s'élevèrent contre eux.

REFLEXIONS.

S. Augustin dit sur le dernier verset du psalme 50: *Je serai forcé des prodiges de ta main, non avec la main, avec des chevaux, avec des cuirasses, avec des boucliers, avec de puissantes armées; mais dans la vue des hommes, mais dans la vue de Dieu, qui réside dans mon intérieur, qui l'écoute, et qui domptera tous ses ennemis vainc.* Le monde les regarde dans la tribulation, dans les exercices de la pénitence, dans la solitude, comme le rebut de la terre, comme des malheureux sans appui et sans ressource, comme des imbécilles qui n'ont eu le talent ni de faire fortune, ni de se rendre utiles à la société. Ces hommes cachés ou opprimés sont néanmoins des larmes aux yeux des anges et de Dieu même. Ils sortent de sa main chargés des dignités de tous les ennemis de salut. S'ils avaient recherché la faveur des hommes, ils termineraient leur carrière dans une indigence totale; ils ne porteraient au tribunal de Dieu que des crimes et des déceptions. C'est à ce moment qu'il faut juger de la force et de la grandeur d'âme des hommes. L'histoire du monde ne parlera point de ses exploits, mais les fastes de l'éternité en conserveront la mémoire. Toute la grandeur humaine périt; et celle des saints sera, comme celle de Dieu, invincible et immortelle.

PSAUME CVIII.

1. O Dieu! ne gardez pas le silence sur ce qui concerne mon honneur: car la bouche de l'impie et la bouche du fourbe se sont ouvertes contre moi.
2. Ils ont déclamé contre moi leur langue pleine de mensanges; ils m'ont investi de discours suggestifs sur la baine, et ils m'ont attaqué sans aucun sujet.
3. Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié; et pendant ce temps-là j'ai prié pour eux.
4. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et au lieu de l'amour que j'ai pour eux, ils n'ont que de la haine pour moi.
5. Établissez sur lui le méchant, et que Satan soit à sa droite.
6. Quand il sera cité en jugement, qu'il en sorte condamné, et que ses prières aggravent son iniquité.
7. Que ses jours soient réduits à un petit nombre, et qu'un autre succède à son administration (son épiscopat).
8. Que ses enfants deviennent orphelins, et sa femme veuve.
9. Que ses enfants errants et vagabonds n'aient aucune demeure fixe, qu'ils mendient leur pain, et qu'ils soient classés de leurs habitations.
10. Que l'usurier recherche tout ce qui lui appartient, et que les étrangers pillent le fruit de ses travaux.

15. Fiant nati ejus in interitum; in generatione una deleatur nomen ejus.

14. In memoriam redent iniquitas patrum ejus in conspectu Domini, et peccatum matris ejus non deleatur.

15. Fiant contra Dominum semper, et disperent de terra memoria eorum, pro eo quid non est recordatus facere misericordiam.

16. Et persecutus est hominem inopem et mendicem, et compunctum corde mortificavit.

17. Et dilexit maledictionem, et venit ei; et voluit benedictionem, et elongabitur ab eo.

18. Et induit maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in interiore ejus, et sicut oleum in ossibus suis.

19. Fian ei sicut vestimentum quo operitur, et sicut zona quo semper praecingitur.

20. Hoc quibus eorum qui detrahunt mihi apud Dominum, et qui loquuntur mala adversis animam meam.

21. Et tu, Domine, Domine, fac mecum propter nomen tuum, quia gravis est misericordia tua.

22. Libera me, quia egenus et pauper ego sum; et cor meum conturbatum est intra me.

23. Sicut umbra, cum declinat, ablatum sum; et excessus sum, sicut locustae.

24. Genus meo infirmum sunt à jejunio, et caro mea imminuta est propter oleum.

25. Et ego factus sum opprobrium illis: viderunt me, et moverunt caput sua.

26. Adjura me, Domine Deus meus, salvum me fac secundum misericordiam tuam.

27. Et sciens quia manus tua lae; et tu, Domine, fecisti eam.

28. Maledicent illi, et tu benedices; qui insurgunt in me, confundantur, servus autem tuus letabitur.

29. Induatur, qui detrahunt mihi, pudore et operitatur, sicut diploide, confusione sua.

30. Confitebor Domino nimis in ore meo; et in medio multorum laudabo eum.

31. Quia assisti à dextris pauperis, et salvam faceret à persecutoribus animam meam.

COMMENTARIUM.

Vers. (1) 2. — *DEUS EXCEB MEAM, Elabe unquam decem divinis nominibus, ut D. Hieronymus ad Marcellum, et Caballius dicunt: sed tunc est syntacticum pro absoluto, non sine eclipsi exercituum, quod hic sequuntur Septuaginta, ut Elabe, et Eleho, duo sint divina nomina distincta. Deus, assero meum honorem, quem imitari non hisis calumniis oppugnant.*

(1) Adversus homines impios qui imbecillitatem suam persequerentur, et mala iam beneficiis redderent, dicitur excelsiones pronuntiat, atque mala multa capiti torquent in Bergum, Idumaeum. Psalmum factum Kimi potat; Gratias vero contra Achiopeum, hominem peccatissimum, amicum quendam Davidis, carmen directum arborator. Ad facinus Sime, cujus historia legitur 2 Sam. 16, 5 ad 15, Psalmum, possimum versis 16, 17, recet Bathius. (Rougemuller.)

11. Qu'il ne se trouve personne qui l'assiste, ni qui soit compasion de ses orphelins.

12. Que sa posterité soit détruite, et que dans une seule génération son nom soit éteint.

13. Que l'iniquité de ses pères se renouvelle en la présence du Seigneur, et que le péché de sa mère ne soit point effacé.

14. Que ses péchés soient toujours présents au Seigneur, et qu'il se souvienne de ce que ses pères ont été, dissipés de la terre, parce que leur fils ne s'est point souvenu d'être miséricorde.

15. Et parce qu'il a persécuté un homme pauvre, misérable, alligé; persécution qui a été portée au point de lui donner la mort.

16. Il a aimé la malediction, et elle fondra sur lui; il n'a point voulu de la bénédiction, et elle s'éloignera de lui.

17. Il s'est couvert de la malediction, comme d'un vêtement; elle est entrée comme l'eau dans son intérieur, elle a pénétré comme l'huile jusque dans ses os.

18. Que la malediction soit donc sur lui comme le vêtement dont il se couvre, et comme la ceinture dont il se serre les reins.

19. Telle est l'usage des calomnies qu'un répand contre moi en la présence du Seigneur; telle est la fin des ceux dont les discours malins tendent à perdre mon âme.

20. Pour vous, ô Seigneur Dieu, jugez-vous à moi à cause de votre nom, et parce que votre miséricorde est pleine de douceur.

21. Délivrez-moi, car j'ai suis pauvre et indigent; et mon cœur, tout mon intérieur est dans le trouble.

22. J'ai pensé comme l'ombre qui couclant du soleil, et fait un errant comme les sauterelles.

23. Mes genoux sont devenus faibles par la continuité du jeûne, et ma chair s'est détre par le défaut de parfums.

24. J'ai été pour eux un objet d'opprobre; ils m'ont vu, et ils ont secoué la tête (en signe de mépris).

25. Secourrez-moi, Seigneur mon Dieu; sauvez-moi au vertu de votre miséricorde.

26. Et que (mes ennemis) sachent que cette plaie dont vous me frappez, vient de vous; et que c'est vous, Seigneur, qui l'avez faite.

27. Ils me chargeront de maledictions, et vous me bénirez; que ceux qui s'élèvent contre moi, soient confondus, et votre serviteur sera comble de joie.

28. Que ceux qui me calomnient, soient chargés d'ignominie, et que la honte les couvre comme un double manteau.

29. Ma bouche rendra au Seigneur, de solennelles actions de grâces, et je le louerai dans une nombreuse assemblée.

30. Car il s'est tenu à la droite du pauvre, afin de délivrer mon âme de la main de ceux qui me persécutent.

COMMENTARIUM.

Alii construntur syntactico cum sequuntur: Deus laudis dico, ut *inhabili sit gentili casus*; Deus in quo glorior, vel quem laudo, qui est materia meorum laudum Psal. 119, 14, ne taceas, ne dissimules improbitatem hostium meorum, sed te illi opponas. Tum enim erit apostrophe: Proccatorum, Jude, Scribarum, Phariseorum, Iudeorum, qui me mendacis opprimere conantur. Sicut, contra.

Vers. 5. — *LOCUTI SUNT ADVERSUM ME LINGUA DOLOSA (1), mendaci, Omni, hostilibus sermonibus. Ex-*

(1) Hebraeus: *Lingua mendacii, et sermionibus eorum*. Davidis hostes, ut adu et invidi, quibus in Davidem flagrabat, suscitaverunt, quiquid ipse negavit faceret, malignis odiosisque interpretationibus et adulationibus vitare non verborum. Pharisei et Scribae libertate teritati, qui Christum innocuum simulationem iniquitatemque dant: hoc, calumniis in illum strere

FIGURABUNT, oppugnant me sine causa, nulla mea culpa.

VERS. 4. — PRO RO ET ME DILIGERENT, cum me de-derissent diligere. Hebraea et Graeca ambigua sunt propter infinitivum et adixum. Ad verbum, pro diligere me, pro dilectione mea, activè; vel me, passivè. Unde resolutio duplex. Activa, quae sequitur versu sequenti, ne quicquam de locutionis simplicitate peccet. Pro, meo erga eos dilectione, pro eo quod eos diligebam, odium reportavi. Et sic fore hoc loco intelligunt, ut nonnulli sibi placent. Eos diligebam, ipsi vero mihi detrahebant, vel, ut in Hebraeo, *ischtet-nera*, id est, inimicabantur. Passiva, quam nunc amplificantur. Pro coram erga me dilectione, pro eo quod me diligebant, vel diligere debebant ob quotidiana bene merita, pro eo ut differerent, in Septuaginta; eorum erat me diligere ob beneficia miraculorum et altorum donorum, quibus eos affeceram; ut mihi detra-herent et invidiantur. ORABAM, pro eis. Est enim apostrophe Hebraica. Ego autem orationem, supplicium, fundebam pro eis, nec me ad ultionem conferendo. Vel: Ego unquam ob eis oppugnavi, ad te, Domine, pro peccatis confitebar, ut mihi adesses oratio remedium contra odium et calumnias.

VERS. 5. — PRO DILECTIONE MEA ERGA EOS, *erec eti* *apartotem me*, etsi Hebraea eadem quae prius.

VERS. 6. — CONSTITIT SEQUI TEUM PECCATOREM, impium, qui cum vixit, et malis peccat, et profertur. Eum tyrannum impio et crudeli subiecit. DIABOLUS, Hebraice, *Satan*. Satanas humani generis inimicus et hostis, in eum accipit imperium, sive fiat ei contrarius. Theodoretus, cum possidet, eius lateri adheret, nec prius ab eo discipul, quam in exitum eum precipit, cum tenet captivum ad ipsius voluntatem. Congruit eventum. Nam Satanas *tanist* in *est* *Juda* *Israhel*, ut eum traderet, Joan. 15, 27. Quin, *post* *ducebant* *Israhel* *in* *illum*, Joan. 15, 27. Aliquid simplici adversario intelligunt, ut quod Matth. 16, 25: *Vade post me, Satana*, de Petro, id est, 6 inimice.

Qui mihi tam vehementer adversatur, habeat et ipse adversarium, qui nunquam ab eius latere discipul, sed semper eum oppugnet, ac omni acerbitate excogitet. In his imprecationibus impium sibi in genere personat. At Spiritus sanctus sibi designat certam personam, id est, Judam proditorem, et Judaeos reprobos. Hinc docetur peccari in genere contra totam corpus peccati, id est, eos qui illud foveat sentique illius membra; relinquere autem Deo privatam et singularem applicationem, qui his diris et imprecationibus ipsorum comestorem, elusum. Samaritanum, magis proprie appellat, diabolum serventem Beelzebub nomine expellere, legem violare, populum seducere criminantur. At accusationem habiles à sanctissimo peccatore divo in illis vice personam instituit patri. Nulla illam causa invidiantur: *Expugnaverunt me gratis*. Uti homo vere pium ac religiosum Deum gratuito omnia ac nullas preces causa; ita impio sine causa odit, ut animi sui nequicia satisfaciat, ac male agendi libidine, loquitur S. Augustinus: *Castitas similis, de quo Salustius: Gratulo potius malus quam crudelis erat.* (Calmet.)

dignos et obnoxios intelligit. Graeci malum esse imperatorem pro indicativis, ut Theodoretus: *Exeat pro exitu, fiat pro fiet*, quasi istae imprecationes sint ductae praedilectiones. Sed nihil necesse. Consule Psal. 12, 5. Zelo enim justitiae, non vindictae cupiditate, sancti sic saepe precantur. A dextera, cominus, propitè, ad vexandum scilicet et exagrandum. Nam in malum, secus quam infra vers. 11.

VERS. 7. — CUM IBERGATER, EXEAT CONDEMNATUS (1): quando litem instituit, condemnatur, non fiat ei misericordia, damnetur extra commiserationem et remissionem, exeat impus, ad verbum, causa excedit. Aliqui, de divino iudicio. Condemnantur à Deo omnia eius facta. IS PECCATOR, Precatio eius ducatur peccata; non pro se, sed propter indignitatem personae et detestationem precantis, quo sensu *victima impiam abominabilem* apud Salomonem Prov. 15, 8. Non magis extinguitur ejus oratio, quam si esset peccatum et sceler. Ex ad partem arguit peccata, quam peccatorum supplicium depellit. Oratio, quae non fit per Christum, non solum non potest delere peccatum, sed etiam ipsa illi peccatum (Aug. hic), id est, vertitur in peccatum, quanto affectus est Christi fidei oppositus, ut in Turcis, Judaeis, idololatriis. Est enim duplex error, unus è pravè affectione, sive habitu, alter è purè negatione.

VERS. 8. — FIANT DIES EIUS PACCI, Praematurà morte

(1) Praedicit nunc Propheta infidelissimum exitum Judae, ad quam prophetiam respexisse videtur Dominus, Joan. 17, cum ait: *Quia dediisti mihi custodire, et servare te peristi, nisi filium perditionis, ut Scriptura impleatur. Ego, inquit, cum iudicatur à Deo in exitu de hac vita, exeat, id est, exiit condemnatus, et si forte oraverit Deum, oratio eius, non solum non imperabit remissionem peccati, sed ipsa oratio fiet illi in peccatum. Cui oratio Judae facta sit illi in peccatum, ratione reddidit S. Hieronymus, quam oravit sine spe indulgentiae, et desperans laqueo se suspendit. Sanctus Augustinus dicit factam esse in peccatum, quia non est facta per Christum mediatorum. Euthymius addit factum esse in peccatum, quia Judas, ut etiam ceteri persecutores Christi, orabant Deum pro exterminatione nominis christiani. Posset etiam addi Judae orationem factam esse in peccatum, quia Judas non à Deo, sed à diabolo auxilium petit. Bibulet autem suspendium illi suavit. Quae loco admonendi sunt lectores, orationem peccatoris, non semper esse peccatum, sed saepe multum valere ad remissionem peccatorum, ut intelligi potest ex oratione publicani, Luc. 18; tunc autem fieri in peccatum, et vere esse peccatum, cum is qui orat, vel non orat quum debet orare, id est, Deum verum, sed filiola, vel diabolum; vel non orat pro re bona, quam oratum est à Deo peti, sed pro re mala, quae Deo displicet, ut pro ruita in-nicoconum; vel non orat per unicum mediatorum, qui est Christus, sed per merita sua, quae superbe se habere presumunt; vel denique non orat cum spe, aut fide, aut aliis necessariis bonae orationis conditionibus. Eadem quae hic dicuntur de Inda conveniunt Judaeis, quorum ille typum gerebat. Judaei enim qui crederent in Christum, exeant de hac vita condemnati ad mortem sempiternam, et oratio eorum, quam assidue fundunt in synagoga suis, fit illis in peccatum; qui non orant pro Filium, cum nec Filium, nec Patrem vident, et quia possunt quae Deo non placet, excidium videlicet Christianorum, et celerrimè advenit Antichristi; hunc enim illi pro Christo recipiunt, ut dicitur Joan. 5. (Bellarmius.)*

interit, ut ejus atas brevis, ut contigit Act. 1, 28, dum laqueo vitam sibi corripuit. ESCORTAVI, *ris-tentores, pekadah, profectaram*. Dominium in genere significat. Sed prophetae Septuaginta hoc elegerunt vocabulum inspectionem significans: primam quod jam esset sacrum inter profanos, è Phitarcho in Numà, sacrarum virginum custodem appellante *escortero*, et hic agere de sacra Jude proditoris praefecturà, atque apostolata; deinde quod ejus futurus esset usus in sacra novi Testamenti hierarchia, et apostolicis scrip-tis. Episcopatum ejus adeptus est alter, nempe D. Mathias Act. 1, 26.

VERS. 9. — FIANT FILII. Quasi Judas fuerit conjugatus. At Theodoretus, Euthymius, Chrysostomus non putant hanc ad ipsum pertinere, quid de ejus uxore non constat, sed ad Judaeos. Adde accumulati imprecationes, non ut unius ad amissionem accidant, sed quicumque poterant, donec periret penitus, poëticè, quemadmodum apud Callimachum et Ovidium in Iliis.

VERS. 10. — NOTANTES, instabiles vagentur, errantes mendicent, sicut vagi et erronei. ERIGANTUR, Hebraice, *et quareat* (panem) *è desolationibus, sive ruitis suis*, è domibus suis reductis in vastitatem et extre-mam inopiam, vel, postquam eorum domus fuerat vastata, et in solitudinem redacta, victum quaerent. DE HABITATIONIBUS, *et civitatibus*. Est autem *habitus*, ex Eustadio in Homerum, superficies domus dicitur. Ad Judaeos, non Jude liberos, refert Theodoretus. Judei enim inaccessis domibus et adificiis, parum casti, parum captivi abduci fuge. Sic quod sequitur, de facultatibus à Romanis direptis.

VERS. 11. — SCAPTETUR FOSCIATOR OMNES SE-STANTIAM. Illaqueet propitè, subiliter, et studiosè expulsi erodit omnes ejus facultates, quae auxit è si-cillegio: eis ne fruatur, nec ejus posteritas; sed sint Jude et liberis ejus exitio. Habelat enim Judas *Christi laqueo, exatque fir et laqueo*, Joan. 12, 5; Sum-mae egestatis et extremae inopiae imprecatur. ALIENI, extranei, qui non sunt veri et legitimi heredes. Chal-deus hic valetissimus est de Jude sectatoribus: *Col-ligit facies omnia quae ipsius sunt*. Sic Bernardus: *Qua non caput Christus, rapit fisco*. LANGORS, opes laboro ejus partes.

VERS. 12. — NON SIT ILLI ABITUM, extendens misericordiam. Hebraice *moshech hecel*, quam periphra-sim unico vocabulo representant. Omnibus sit in-visus. PEPPUS, memores in aliquibus codicibus, *passille*.

VERS. 13. — NAVI EIUS IN INTERITUM. Hebr. *haritho*, postremum ejus. Postremum autem, sive *alarith*, si-gnificat et posteritatem, sive liberos, Dan. 11, 4, et lucem, sive exitum (vine). Prius senati sunt Septua-ginta, posteris recentiorum aliqui non tam rectè, *sit ejus exitus excidium, sit novissimum ejus interitio*. HIS GENERATIONE TUA, ut abate sua, q. d. Ne transeat in alteram aetatem ipsius memoria. Unde Hebraice, *heber hear*, in aetate altera, id est, sequenti, in postero. Nam est idem sensus, sive Septuaginta *char* le-

gerint per 7, sive per 7. Ne habent posteros, in quibus nomen ipsius permanet et continuatur. Ne moue-tur in posteris, ne diuturno reliquoque familiaris; et ut vulgo dicitur, ne ejus bonis gaudent tertius haeres.

VERS. 14. — IN MEMORIAM REDEAT (1). Imputat Deus filius peccata parentum, Deut. 5, 9, quantum ad penam, praecipue si sint impii, et patrum vestigiis insistant, Exod. 18, 10, 11, 12. Accedit non eis in-fundere gratiam, quam tribuisset, si parentes piete-tem colissent. Interceat liberi ejus, quia succedunt in paterna scelera. Peccata parentum contemplantur Dominus, quando puniit.

VERS. 15. — FIANT CONTRA DOMINUM, iniquitas pa-tris, et peccatum matris scilicet, temper contra Domi-num, id est, coram Domino, hebraice *neged Adnai*, et Graecè *neged Kyrio*, id est, ob oculos Domini, in conspectu ejus. Sint perpetuo ante ipsius vultum ad vindictam exposita, ea perpetuo videat, et nunquam in hoc impio homine ulcisci obliviscatur. Quin et *dis-perdat de terra memoriam eorum*, patrum eorum pec-catorum, id est, ea gravissime puniat in filiis, ut nihil puniendum danteis superat. Aliis superum verbi *sunt*, sunt patet et mater. *Memoria eorum*, Jude et parentum ejus. Pro ro *eorum*. Prima causa cur devo-vent. Nam causa accumulata, ut dixi iusta perspi-ciantur.

VERS. 16. — ET PERSECUTUS EST. SECUNDA, IUDAEUM ET MEXICUM, ob tenuitatem assumpta carnis, et quia non habebat parvum, nisi caput recinerat, Matth. 8, 20. Euthymius, Malo, ut sit Hebraeus, pro misero et afflicto, Gall. *paure, misérable et défilé*. COMPENSET, contritum, moximum animo. MORTIFICA-RE, ad mortificandum, ut occidat et non modo tradat eum.

(1) Adit Propheta ad calamitates Jude et Iudaeorum, ut peccata parentum in eis puniantur. Vicia autem patres non solum patrem ejus naturalem, sed omnes eos Hebraeos qui peccaverunt in deserto, et postea in terra promissionis; vocat vero matrem, non tantum matrem propriam, sed integram Synago-gam, sive ipsam civitatem Jerusalem, de qua dicitur Iher. 12. *Persecutum peccatum Jerusalem*. Quod autem hic dicit Propheta, significat etiam Dominus, Matth. 25, cum ait: *Ut veniat super vos omnia saeva iustas, qui offensa est super terram à sanguine Abel facti, us-que ad sanguinem Zachariae filii Barathar, quem occi-dit inter templum et altare. Amen dico vobis, venient haec omnia super generationem istam*. Et hoc imprecatur dicit impio Judae illis suis, Matth. 27: *Nequiti qui super nos et super filios nostras*. Neque renouat hanc sententia verbis Ezechielis cap. 18: *Filius non per-tahit iniquitatem patris*. Ezechiel enim loquitur de filiis qui non imitantur peccata parentum: Psalmus au-tem loquitur de filiis qui peccata parentum imitantur. Deus enim irascitur peccatis parentum, expedit quidem filios ad penitentiam, sed si illi pergens paren-tum iniquitates imitari, et sic implere moxestram pa-trum suorum, tandem omnes exterminat, non solum considerans peccata presentium, sed etiam praeterito-rum. Atque hoc est quod Exodi 20, Deus dixit, cum legem populo daret: *Ego sum Deus tuus fortis, zelator, visitans peccata parentum in filiis in tertium et quartam generationem eorum qui odierunt me*. Vide de concor-dia harem Scripturarum sententiam Thomam in 1-2-quest. 87, art. 8, et Theologos ceteros apud Magis-trum Sententiarum lib. 2, distinct. 55. (Bellarmius.)

VERS. 17. — ET DIXIT MALEDICTIOM. Tertia eaus. DIXIT, non sub ratione maledictionis, sed boni. Quoniam ei dixit et egi, ob que sequitur maledictio tum temporaria, tum aeterna. E contrario benedictionem noluit, quatenus illis abstulit, a quibus consequitur benedictio, id est, quatenus persecutus est villa, virtutes declinavit. MALEDICTIOM, infelicitatem. BENEDICTIOM, felicitatem, gratiam Evangelicam, que venit ad vitam aeternam. Quasi eo usque fuerit studiosus Judas impietatis et omnium scelerum, ut videretur optare infelicitatem et execrationem Dei, sed addidit precatum, ut nullum scelus relinqueret, quo Dei maledictionem in se provocaret. Noluit benedictionem, que per Christum et offerretur. Ar. b. b. b.

VERS. 18. — ET INSEIT MALEDICTIOM Sicut vestimentum. Aliquod similitudinis explicat infelicitatem Judae, et similitum impiorum. Sicut vestimentum, id est, firmiter, aetate, et omnia ex parte se maledictione amavit. Sicut aqua, quam quis haurit et bibit, vel que hinc diffunditur in interiora. Sicut oleum, quod facile penetrat. Maledictio et infelicitas ad ossa, medullas, et intima quaque ipsius penetravit, ut non modo foris, verum etiam intus malis circumdatur. Theodoretus: Continuae adhesionis est symbolum; aqua, vehementer oleum, durationis vix stabilis; Chryostomus: Id est, marmoris copia ingratum, quam aqua vellemus, olei firmitatem imitabitur; Theodoretus.

VERS. 19. — FUIT Sicut vestimentum, maledictio. Eodem pertinent haec similitudines, ad progerationem imprecationis. Et undeque infelicitas imminuit.

VERS. 20. — Hoc opus eorum qui detrahunt. Metonymia in hoc epithetum. Opus, pro mercede operis. Hec est operum merces, haec ultra poena et vindicta à Domino, qui immiseratus est illi. Haec à Domino adversaris meis. Haec retribuunt hostibus meis evanida divinitus, non eam humana vi possint depellere. Nam apud constructum cum hoc opus, non proximo. Hoc opus, hoc supplicium eorum apud Deum non sit, etc. Natus autem onerum, ut sint imprecationes, non contra Judam tantum, verum et Judaeos. Animam, vitam, Metonymia, ut Act. 20, 24: Nec facio animam meam pretiosam quam me.

VERS. 21. — Fac haec mihi propter scelus tuum, hominum supplicium, vel misericordiam; et est hyperlato; Chryostomus. Scelus, bona, benigna, beneficia. Redit ad sua miseria.

VERS. 22. — CONTRIBUTUM EST COR MEUM (1), MA-

(1) Pergit in oratione Prophetia in personam Christi, et videtur respicere tempus illud quo Christus dixit, Joan. 22: Nunc autem nec vobis scio et qui dicam? Pater, autem qui me ex hinc hauri; vel cum in hinc precatus est Patrem, et à ossibus dixit: Tristitia est anima mea usque ad mortem. Libera. Inquit, me ab imminente morte, quoniam ego sum et pauper ego sum: id est, omnino humano auxilio destitutus, non habeo qui pignem pro me, et anima mea turbata est intra me, id est, est, tristitia et horror ex consideratione mortis futurae turbavit me. Haec saltem Christus dicebat, ut ostenderet se verè esse hominem. — in mortuum abso-

ciunt, vulneratum, in medio mol. *halal*, libenter sanctum significat.

VERS. 25. — Sicut umbra cum declinat, cum sensum minuit, et mox tota evanescit. ABATAS SUN, abii, perii, è medio celeriter solutus sum, evanui ad similitudinem umbræ, que una cum die inclinat, et in tenebris noctis evanescit, vel que celeriter abii et praterit. EXCESSUS SPIR, motus sive mutatus sum, loco migravi, sicut locusta, id est, celeriter abii, celeriter evanesci ex hinc vita (per epegegia, de vite sua vanitate et miseria), ut locusta comparari possim, que nunquam ferè quiescit, hinc illor saltans, donec evanescat et ex oculis abeat, vel etiam à vento disiciatur; vel instar locustarum, que excessu ranti ex arbore, et obstupescita intereunt, hinc vita facile cecidit som.

VERS. 24. — GENIA MEA INFIRMATA DESIT A JEJUNIO, prae jejunio, propter jejunium. DESCRIPTO maxime inedia, ha prae virtute defecto nutrum et vacillatum genia Christi, ut nec valeret supra pedes firmus consistere, tum erat occupatus in his qua Patris sit ecent, atque adeo in sacris jejunis et precationibus, ut in tantis calamitatibus Deum, sibi et malis conjiceret. Non deum duxit vitam sed simplicem, etc. Theodoretus: Inimicitia est, marum, proprii exarum. Propter orationem, propter olei, id est, pinguedinis defectum. Quia parati legitur, Gen. 18, 28: An debet propter quibus verbum fil est, propter hominem quique defecum, quod minus quinquaginta jostis, ubi quique defecum. Quare ille noster, ad sententiam abundantiam, non quingue, verit, sed quadraginta quique. Oleum, sive shemen, Hebraeus significat quicquid unctum est et pingue. Itaque ali accipiunt pro oleo ipso, vel unguento, ut supra, Psal. 105, 45: Ut exhiberet faciem in oleo. Macruit caro propter unum olei vel unctiois (neglectum). Nam non ungi oleo vel unguento, pertinebat ad tristitiam et letum. Alii pro adipem et pinguedine. Corpus meum defecit pinguedinis exhibuit; magis ad verbum vertissent. Ab oleo, sive à pinguedine, id est, non esset pingue, pelle ossibus adherente. Nam prep. a habet vim negandi Hebraico, nisi fortasse respexerint ad jejunium, in quibus propter carum abstinentiam et usum accorum, oleo nutrum, ut propter oleum, non sumuntur, autem vel negligentia, sed idem sit quod propter olei usum, loco ciborum defeciorum, atque aliis carnium, quibus temporibus jejunii et penitentiae abstineant etiam Judae, Dan. 10, 5, et in tractatu Tannin, et in itinerario R. Benjamin. Nam et prep.

lute consideratum, ut natura contrarium est ore; quia tantum eundem motum, ut propterea non potest nisi à Patre deo etiam et ordinatum maxime desiderari. Quare, Joan. 19, cum dixisset: Satisfecit me ex hinc hauri, subijcit, sed propterea vent in hinc hauri; et Matt. 26, cum dixisset: Traxit à me caulis hinc, continuo addit, sed non sicut ego volo, sed sicut tu. Pueri quod attinet ad corpus Christi, quod est Ecclesia, prae liberatio à persecutionibus et tentationibus, quia omnia Ecclesiae egeunt et pauper est, id est, non nullum vicibus suis, aut meritis suis, sed tantum vere medicus, in solo Deo confidit.

vis, sive, à propter, prae, ut initio versus, à jejunio, propter jejunium: sic ab oleo, propter oleum. Et sanè idem videtur euanillaturoque benedictio, ut proinde utrobique eandem particulam usurpavit, et eodem sensu.

VERS. 25. — VIDERET RE, et MOVEMENT CAPITAL. Gestus illudum Christum. Psal. 21, 8; Matth. 27, 50.

VERS. 27. — ET SCIANT QUIA BAMES VEA HEC, sciant hoc itum tam illustre et apertum auxilium, tum esse manum et potentiam et (quis) tu, Dominus, fecisti eam (rem, sive liberationem). Sciant me non humanis praesidiis, sed potentia administrati esseliberatum. Utitur feminis loco neutrorum, quibus caret, ut supra, ps. 26, 4: Utam peti à Domine, hanc respiciam; utam rem, unum. Etia, hanc rem, hoc. Hanc, plagam, tritico, Chaldeo, cui manus, inclonimic est plaga. Et sciant (inquit), quia permissio hinc tua est. Sic Theodoretus: Dicant (inquit), non sciant me cruci tradidisse, sed tua dispensationis esse opera. Quoniam mox manum, Dei potentiam exponat.

VERS. 28. — MALIGENT ILLI, ET TU REVERDES. Maledicere, sive *halal*, neque hoc psalms, neque aliud importat duntaxat maledictionem, imprecationem, detestationem, blasphemiam, verum etiam omne infelicitatis genus, ut supra, vers. 17: sicut benedicere, *burach*, bene agere, fortunare, felicitare. Est ergo

NOTES DU PSAUME CVIII.

On lit sur titre: *In finem. Psalms. David*, epigraphe qu'on voit à la tête de tant d'autres Psalms, et que nous avons éprouvé bien des fois. On ne peut donc que ce psalms n'ait David pour auteur, puis que l'Epigraphe même se trouve en ce texte comme au début de David. Il applique ce texte au traître Judas; et c'est une sorte de élé, si l'on ose parler ainsi; pour l'intelligence de tout le psalme. S. Pierre appelle Judas celui de ceux qui se saisirent de la personne de J. C., et tout de suite il rapporte le texte du Prophète qui concerne ce traître. Sur quoi il est naturel de penser que ce texte regarde aussi les Juifs qui voient traité aux Juifs non premiers J. C., et cette pensée est celle de S. Augustin qui en prend occasion d'expliquer tout le psalme de Judas et des Juifs. Les autres Pères l'ont entendu de même. Ce sentiment à l'avantage de satisfaire à toutes les expressions du psalme, et de faire disparaître les difficultés qu'éprouvent ceux qui l'entendent des ennemis de David, tels qu'Absalon, Doeg, Achishophel, Saad et les autres; car ce psalme est rempli de tant d'impressions, qu'on ne peut se persuader qu'un traître aussi bas et aussi infidèle que David, ait jamais désiré ses ennemis tous ces lieux terribles dont il fait mention. On remarque à la vérité que la plupart des verbes qui sont à l'origine dans nos versions, sont au futur dans l'Hebreu, et qu'à l'égard des autres, qui sont au présent dans le psalme, ne signifient que des prophéties et non des impressions. Mais, en supposant le sens de nos versions qui n'est pas contraire qu'à l'Hebreu, comme nous le ferons voir, si le psalme n'a qu'un sens littéral qui regarde Judas et les Juifs meurtriers de J. C., et si dans tout ce psalme est J. C. qui parle par la bouche de son Prophète, on conçoit que les impressions mêmes ne sont ni hyperboles ni exagérations; qu'elles ne sont moins des impressions que des jugements émanés de la bouche du Dieu suprême. Quand Moïse expose aux Israélites les châtimens auxquels ils devaient s'attendre s'ils abandonnaient la loi du Seigneur, il se sert dans plusieurs de ses menaces du style imprecatoire; et c'était autant de jugements, en sup-

plussens: Maledictis et maledictis obruent me, tu verò ista omnia in mea commoda et felicitatem converteres. Machinabantur illi multa contra me, et verba et factis; at tu mihi è contrario verbis factisque forebis. LATAVIT, vel in dexterà Patris, vel in membris suis latantibus.

VERS. 29. — OPERIANTUR, Sicut biploium, sicut pallio duplicato, copiose et largiter profunderum ignominia, et coram omnibus sint execrabiles adversarii mei; fortissimo et densissimo dedecore, quas duplicato, afficiantur.

VERS. 30. — IN AUDIO AULTORUM, in Ecclesia, coram fidelibus, qui multi sunt, comparati ad Synagoga et reliquos seculi. Alii, inter Apostolos et apostolicos viros, Xatus, plurimum.

VERS. 31. — QUA ASSISTIT À DEXTERIS, ab auxilio et spe meo, qui sum pauper. Cominus ad succurrendum. In homini, cum supra in malum acciperetur. A PERSEQUENTIBUS, judicantibus propter, id est, in quo iudicio persecutibus; A Judais, qui erant testes et iudices. ASSUMI MEAM, vitam meam, me à mortuis excitando. Sic ad perspicuam immutatum pronomen tertie personae in prima. Ut saltem faceret à iustitioribus suis condemnatoribus animam meam. Sic autem vocat principem et magistratum Judaeorum, qui Christum condemnarunt.

passent que la transgression de la loi fût déjà consommée. Or, l'esprit prophétique dont était rempli David, lui faisait voir le crime des Juifs à l'égard de J.-C. confusivement et communément; et c'est pour cela que son psalme est rempli de ces jugements que des impressions, ou des maledictions. D'ailleurs on voit que tous ces jugements ont eu lieu à l'égard de Judas et des Juifs; mais on ne voit pas qu'il en soit de même des ennemis de David. Il n'est point écrit que Doeg fut puni de ses délations calomnieuses. Les rabbins disent qu'il périt dans la merbe lunalle que Sool, mais cette preuve n'est pas convaincante. Il est écrit qu'Achishophel se pendit de désespoir; mais il ne paraît pas que sa race ait été entièrement dans son malheur. Il en est de même d'Absalon et de Séméi; ils périrent seuls. Ainsi tous les châtimens énoncés dans le psalme ne peuvent leur convenir. On saisira mieux cette pensée, en suivant tous les versets du psalme.

Quelques interprètes appliquent ce psalme aux apostats de la religion juive, soit durant la captivité de Babel, soit durant la persécution qu'Antiochus fit aux Machabées. Ce sentiment est encore moins solide que celui qui se borne aux ennemis de David, puisqu'il n'y a aucune trace, dans l'histoire, de ces menaces, imprecations ou châtimens contre les apostats de ces temps si postérieurs à David, qu'on remarque bien que l'opinion qui donne pour objet à ce psalme les persécuteurs de J.-C., savoir Judas et les Juifs, est appuyée sur une base certaine, qui est la citation qu'en a faite l'apôtre S. Pierre, au lieu que toutes les autres ne sont fondées que sur des conjectures. La plupart des interprètes reconnaissent même ce sens applicable à Judas et aux Juifs. Dans ce psalme, il est dit les auteurs des Principes discutés, on trouve continuellement la répétition des J. C., dont Judas a été le chef, et dont S. Pierre a parlé. (Act. 1, 20.) Mais ces auteurs veulent que ce soit le second sens littéral du psalme: sur quoi je pourrais demander où est la nécessité d'admettre un autre et premier sens littéral applicable aux apostats de la loi de Moïse, et si ce sens ne met pas plus d'obscurité ou d'embarras que

de lumière et de facilité dans l'explication du psame? Je conclus donc qu'il n'y a qu'un seul sens littéral dans ce psame, et que Juifs et les Juifs persécutés de J.-C. en sont l'unique objet: ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse, et qu'on ne doive en tirer plusieurs instructions morales et utiles pour tous les temps.

VERSETS 1, 2.

Pour ces deux versets, il y en a trois dans l'hébreu et dans le grec, mais sans rien changer au sens. Il n'y a de différence apparente que dans cette expression: O Dieu ne nous taises point sur ma louange ou sur ma gloire. L'hébreu est susceptible de cette version conforme à celle des LXX. Mais la plupart des traductions sont fautes: O Dieu! ma louange, ou, O Dieu de ma louange! ne vous taisez pas; et S. Jérôme: O Deus qui esis dignus de meis laudibus, etc. (Deus laudabilis tuus). Ce saint docteur et ceux qui traduisent: O Deus qui esis, ou, O Dieu, objet de mes louanges; comme les auteurs des Principes discutés, reconnaissent par conséquent que le nom de Dieu יְהוָה, n'est pas lui-même en hébreu et qu'il n'a pas d'écritures, pas d'abbé de traduire, Dieu, dans mon Dieu. Or cela étant, les LXX ont pu rendre יְהוָה pour le sens du seigneur qu'on rend par lacerte, et traduire: יְהוָה, etc. et ainsi nos versions. Ainsi, notre version latine ne peut être tirée des écrivains du texte. Je crois ce raisonnement à l'abri de toute critique.

C'est donc J.-C. qui est censé parler dans ces deux versets. Il prie son Père ou de ne pas permettre que son innocence soit fondée, ou que sa gloire soit obscurcie, à peu près comme il dit dans S. Jean: Le monde est venu de glorifier le Fils de l'homme, et plus bas: O mon Père! glorifiez-moi dans votre sainte cité, de la gloire que j'ai possédée dans mon ardent que le monde connaît. Il expose ensuite les complots odieux de ses ennemis, leurs calomnies, leurs menaces, leurs violences. Toute l'histoire de l'Évangile est la preuve de ces faits. David eut quelques-unes de ces vexations, mais non aussi atroces, aussi injustes et aussi continuelles que celles dont la vie de J.-C. fut agitée.

REFLEXIONS.

J.-C. attaqué par la fourberie, et par le mensonge, garda le silence; et il remit les intérêts de sa gloire à la Providence de son Père. Les hommes prennent des partis tout opposés; ils se calent, quand on les calomnie, ils ont recours à tous les moyens possibles de défense, ils se reviennent contre leurs ennemis; par là ils se privent de la protection de Dieu. Comme ils ne laissent rien à faire pour eux au maître suprême de leur destinée, et qu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de se faire un sort tel qu'ils le désirent, ils tombent dans une misère totale, le sentiment de leurs maux les conduit au désespoir.

Quand les disciples des hommes ont blessé notre amour-propre, nous chrétiens à nous venger; et c'est, dit S. Augustin, un procédé très injuste. J.-C. qui ne connaît que la gloire, n'est pas encore vengé, les saints martyrs ne le sont pas encore; la patience de Dieu attend que les ennemis de J.-C. et des martyrs se convertissent: que sommes-nous pour vouloir être vengés dès que nous avons reçu une injure? Il y a dans cette pensée d'un saint docteur un remède efficace contre le désir de la vengeance, quand nous sommes exposés à la calomnie, et à la persécution des hommes. J.-C. et les saints ne seront vengés qu'un jour de la consommation générale, quand Dieu jugera toutes les actions, toutes les intentions, toutes les entreprises des méchants. Pourquoi sommes-nous donc assez téméraires pour prévenir le jugement de Dieu? Ne nous suffit-il donc pas de savoir que nous serons vengés, quand J.-C. et les saints le seront? et jus qu'à ce moment devons-nous désirer autre chose que la conversion de nos ennemis?

VERSETS 5, 4.

L'hébreu et le grec sont susceptibles d'un autre sens dans le premier verset, et l'on peut traduire: au lieu de l'amour que j'ai pour eux, comme dans le second verset. Cependant le sens de notre Vulgate se concilie aussi avec ces deux textes, et il semble qu'on doit le préférer; autrement le Prophète dirait la même chose dans les deux versets. Le P. Hoehring fait une correction singulière; il substitue יְהוָה, son implacable, à יְהוָה, oratio ou oration. Il croit que le premier de ces mots est plus dans le sens de la langue. Sa note ne me persuade pas.

Bien de plus conforme à la conduite de J.-C. envers les Juifs, et à la conduite des Juifs envers J.-C. Ce Sauveur du monde méritait tout l'amour de cette nation, et elle le calomniait; elle lui rendait le mal pour le bien, la haine pour la tendresse qu'il avait pour elle. A ces traitements barbares s'opposait que la prière; sur sa croix même, il conjura son Père de lui rendre grâce à ces ingrats. On voit bien que David persécuté par Dab, par Absalon, par Achitophel, par Séméi, ne se vengea point de leurs injustices; qu'il avait même prévu de bons offices sous ces hommes violents et malaisés; mais il n'est écrit nulle part qu'il ait prié pour eux. Il est vraisemblable qu'il porta la générosité et la charité jusqu'à ce point; mais on n'en a point de preuves qu'on puisse comparer à celles que nous avons de J.-C. triant pour ses ennemis et pour ses bourreaux.

REFLEXIONS.

S. Augustin distingue six sortes de procédés à l'égard du prochain: rendre le bien pour le mal; ne point rendre le mal pour le mal, rendre le bien pour le bien, rendre le mal pour le mal, ne point rendre le bien pour le bien, rendre le mal pour le bien. Les deux premiers sont propres aux justes, et le premier est le plus parfait. Les deux derniers sont propres aux méchants, et le dernier est le plus mauvais de tous. Deux du milieu sont propres au commun des hommes, en sorte que le premier de cette division approche plus de la vertu des justes, et que le second tombe à peu près dans la classe des méchants. Ainsi, les deux systèmes sont, rendre le bien pour le mal, ce fut le procédé de J.-C.; et rendre le mal pour le bien, ce fut le crime des Juifs. Le psalmiste rendit ces deux extrêmes, et fait entendre par là qu'il ne parle que de J.-C. qui a rendu le plus grand bien pour le plus grand mal, et que des Juifs, qui ont rendu le plus grand mal pour le plus grand bien.

J.-C. a donné l'exemple de rendre le bien pour le mal, et de prier pour ses ennemis; il en a fait même une loi, ce qui marque l'excellence de l'âme au-dessus de la loi mosaïque. C'est-à-dire: Oeil pour oeil; dent pour dent; ce qui n'était pas injuste, dit S. Augustin, mais c'était une ordonnance victorieuse pour punir les hommes injustes qui auraient excédé dans leur vengeance. Cette loi du talion ne pouvait être exécutée que de l'autorité des juges; elle n'autorisait point la vengeance, quoique Dieu l'avait défendue positivement; elle n'obligeait pas la partie lésée à poursuivre son droit; enfin selon l'interprétation des anciens docteurs Juifs, la peine était rachetable par une composition pécuniaire. La loi évangélique n'a point supplanté le droit naturel que tout homme a de conserver ce qui lui appartient, sur la vie, soit l'honneur, soit les biens; mais elle exige beaucoup de conditions, quand il s'agit d'interpréter la justice pour rentrer dans des droits qu'on croit légitimes. Elle défend d'abord toute vengeance personnelle, et déruit par conséquent les fausses interprétations que plusieurs Juifs, surtout les Sadducéens, donnaient à la loi du talion. En second lieu, elle commande ab solument l'esprit de vengeance, en sorte qu'il n'est jamais permis de répéter le droit le plus légitime, en se livrant à l'animosité, ou au désir de nuire. En troisième lieu, elle ordonne d'user de la plus grande

modération dans la poursuite de ce qu'on estime juste avoir pris les mesures les plus convenables pour reconnaître cette justice. En quatrième lieu, elle veut qu'on se rende facile aux voies d'accommodement, et qu'on soit toujours prêt à préférer les intérêts de la charité à ceux d'un plus grand avantage temporel; pourvu toutefois que la poursuite de cet avantage ne soit pas commandée aussi par la charité. Enfin, elle veut que, quand il est possible de renoncer sans inconvénient à des prétentions légitimes, on les sacrifie à la patience, à la charité; et que d'ailleurs, quel que soit l'événement d'une action judiciaire, on conserve toujours l'esprit de modération, d'union, de désintéressement, et qu'on ne donne entrée dans son cœur ni à l'amertume, ni à l'orgueil, ni au dépit, ni à la fausse joie. Tel est l'esprit de la loi de J.-C. C'était aussi celui de la loi de Moïse; mais il n'était pas aussi développé, aussi souvent inculqué, aussi à l'abri de toutes les interprétations arbitraires; et d'ailleurs les Hébreux séparés des nations pouvaient croire que cette loi ne les obligeait que par rapport aux Israélites, leurs frères; au lieu que la loi évangélique est pour tous les hommes, parce que tous les hommes sont frères en J.-C. et par J.-C.

VERSETS 5, 6.

Ces deux versets sont très-conformes à l'hébreu, qui a pourtant un peu plus de force dans cette expression (au 2<sup>e</sup> verset, quand il sera jugé, qu'il sorte impie); il dit, entre-impie, qu'il sorte de même; ce qui signifie la même chose que condamné. J'ai traduit Satan, parce qu'il est dans l'hébreu; ce mot signifie en arabe accusateur; mais comme il s'agit ici de Judas, dans qui, selon l'Évangile, le démon était entré, le terme de Satan rend bien cette même pensée.

On voit donc qu'après les quatre premiers versets, qui sont comme le préambule au Psame, David parle à son Dieu de J.-C., comme de l'unique et le plus heureux sort de Judas, qui fut le chef des meurtriers de J.-C. C'est ce Sauveur du monde qui parle à son Père: Établissez sur ce traître le méchant; ce qu'on peut entendre aussi de Satan. Cependant comme Satan est ici l'accusateur, il semble que le méchant doit être un autre personnage; quelques-uns croient que le Prophète désigne l'esprit d'avarice qui dominait Judas. Mais on peut dire que ce tribunal étant une sorte de fiction, le méchant, qui est représenté comme le juge, est un personnage supposé pour le complément de l'allégorie, ou la perfection du tableau.

Ce qui est dit ici de Judas, regarde aussi les Juifs persécutés de J.-C. Judas eut une fin déplorable, et sa fausse pénitence mit le comble à son crime, parce qu'elle fut accompagnée du desespoir; c'est la cette prière qui, selon l'expression du Prophète, se tournait en péché. Les Juifs furent accablés des traits de la vengeance divine. En ce moment ils perdirent leur état, leur patrie, leurs biens, la vie même, et dans l'autre, ils furent reprochés de Dieu.

On peut demander l'occasion de J.-C., portant par la Douce du Prophète, comme on dit de lui, que les Juifs et des Juifs, lui qui pria sur la croix pour tous ses ennemis? Pourquoi il pria son Père d'exécuter cette justice, tandis qu'il était lui-même juge des vivants et des morts, et qu'il avait reçu de son Père tout pouvoir de juger?

La réponse est facile. 1<sup>o</sup> J.-C. considère Judas et les Juifs dans leur endurcissement constant, et il odieux à son Père, et il prie pour eux, que les Juifs méritent et une réprobation totale. J.-C. sollicite cet acte de vengeance, parce que, quoiqu'il lui vint pour le salut de tous, il devait arriver cependant que plusieurs, par leur ingratitude, ne profiteraient pas du bienfait de la rédemption, et qu'un lieu de percevoir les fruits du salut, ils tomberaient dans l'abîme d'une réprobation éternelle. Il dit, entre un monde, comme l'annonce le saint vieillard Simeon, pour la pitié et pour le salut de plusieurs dans Israël. 2<sup>o</sup> J.-C.

implore la justice de son Père, parce que ce Psame regardant le temps de sa vie mortelle, ce n'est pas encore le temps où ce Sauveur du monde devait exercer le pouvoir absolu de juge, que son Père lui avait donné, et dont il n'entra en possession que quand il fut sorti glorieux du tombeau.

Les insinuations de J.-C. contre le traître impie et contre les Juifs, étaient donc justes, puisqu'ils avaient pour objet la punition de plus coupables et des plus endurcis de tous les hommes; cette punition comprenait, outre la réprobation dans la vie future, les châtimens temporels dont l'histoire nous apprend que Judas et les Juifs furent frappés. Le premier eût la vie à lui-même, et les seconds tombèrent dans tous les malheurs que J.-C. avait prédits. La suite du Psame entre sur cela dans quelques détails que nous expliquerons.

REFLEXIONS.

La malheureuse fin de Judas est le modèle et l'annonce de celle qui sera le partage de tous les pécheurs. Il n'y a que trois époques dans toute notre destinée, vivre, mourir, être jugé. Judas fut, dans la compagnie même de J.-C., un voleur et un traître; il mourut en désespoir, et il fut condamné aux flammes éternelles. Sa réprobation n'est pas douteuse, puisque J.-C. a dit de lui qu'il avait mieux valu pour cet homme qu'il ne fut pas né; parole terrible, qui déclare non-seulement la damnation de ce malheureux, mais qui enseigne à toutes les générations le langage de l'éternité absolue des peines. En effet, si ces peines doivent finir après des millions de siècles, il eût encore été plus avantageux à ce pécheur d'être de nature que de ne naître pas, puisqu'il se souvenait d'une durée si longue, mais finie, succéderait une éternité de bonheur, et qu'une éternité de bonheur compense infiniment des souffrances de quelque longue durée qu'elles soient, mais d'une durée finie. Dire-t-on que l'annéantissement a été le partage de ce traître au moment de la mort; mais en ce cas il aurait encore mieux valu pour lui qu'il fût né, puisque dans sa vie il aurait toujours joui de quelques avantages, et que l'annéantissement ne lui aurait procuré aucun malheur. D'ailleurs, J.-C., disant de Judas qu'il aurait été plus avantageux pour lui de n'être pas que d'être, compare l'état où il devait se trouver après son crime, avec tout le cours de sa vie; il suppose donc qu'après ce crime et après la mort qui le suivit de si près, il existait encore, et que par conséquent il n'était point annéanti; autrement il n'y aurait point de comparaison entre une vie de plusieurs années, et le néant qui aurait suivi le moment de sa mort. Dire-t-on encore que Judas devait être puni très-rigoureusement, mais pendant un temps limité, et être ensuite annéanti, et qu'en comparant ces peines rigoureuses avec sa vie qu'elle eût été, J.-C. voulait dire qu'il eût été plus avantageux à cet homme de n'exister pas que d'exister? Je répondrais que cette objection, réfutée d'ailleurs par toutes les preuves de l'immortalité de l'âme, par tous les principes de la religion, ne peut se concilier avec la parole de J.-C. Car 1<sup>o</sup>, si ces peines, quelque rigoureuses qu'on les suppose, eussent été satisfaisantes, la colère de Dieu aurait dû être apaisée, ce homme n'aurait pas sans injustice été annéanti, et s'il ne l'eût pas été, il lui aurait donc été plus avantageux d'exister que de ne pas exister, ce qui est contre la parole de J.-C. Si ces peines n'avaient été satisfaisantes, mais purement vindicatives, qu'est-ce que l'annéantissement y aurait ajouté? Cet annéantissement n'aurait-il pas plutôt été le terme et l'extinction des vengeances divines? A la vérité, dans ce moment, il eût été plus avantageux à Judas de n'être pas que d'être dans les tourmens, mais ce n'est pas le sens de la proposition de J.-C. Il ne dit pas qu'il y aurait un temps où il serait plus avantageux à ce traître de ne pas exister que d'exister; il dit qu'il eût été plus avantageux de

ne point naître, de ne point voir la lumière du jour.  
 2° La parole de J.-C. est pour tous les temps et même pour l'éternité. C'est une proposition qui doit toujours être vraie. Que les peines de Judas fussent bornées, le monde pouvait durer plus long temps qu'elles, et il y aurait donc un temps où il ne serait plus vrai de dire qu'il était plus malheureux et plus coupable de s'être pendu. Un homme ancien n'étant plus, on ne peut pas trouver son état plus malheureux qu'un autre état, puisqu'il n'a plus d'être, n'ayant plus d'existence.

J'ai insisté sur ce point, pour faire voir que dans la parole de J.-C. est compris le dogme de l'éternité des peines. Mais que ne nous apparaît point les prophètes du sort de ces malheureux après qu'il est traité au tribunal de Dieu par sa conscience soumise du plus grand crime. Il y est accusé par le diable, il y est déclaré coupable, et nulle prière ne peut le soustraire aux vengeances divines. Il porta sans doute au tribunal du souverain juge la connaissance de son crime avec le remords désespérant qui le rendit coupable d'un suicide; mais ce remords était un moyen payable à Dieu l'unique de douter de sa miséricorde. Tous les pêcheurs qui sortent de ce monde, ne sont pas aussi criminels que Judas, mais tous se trouvent comme lui accusés par leur conscience, par l'esprit de témoins, et sans espérance de féliciter la justice divine.

VERSÉT 7.

Le mot hébreu qui est dans ce verset grecque et latine rendent par *episcopari*, signifie inspection, intendance, visitation, en un mot, toute prémissance sur d'autres. C'est ici le verset dont l'apôtre S. Pierre cita ces mots: *Episcopatum qui recipit altus*, quand il fut question de choisir un autre apôtre pour remplir la place du traître Judas, et il dit que c'était pour accompagner ce que le Saint-Esprit avait annoncé par la bouche de David, qu'il fallait faire ce choix. On ne peut donc pas donner que ce principe des apôtres n'ait pris ces paroles du psalme dans leur sens littéral; autrement il n'aurait donné par la même force à son discours. Il n'y a guère que les scolastiques qui s'avisent de dire que ces sortes de citations sont étrangères aux passages de l'ancien Testament; et que les apôtres s'en servent seulement à cause de la ressemblance des événements. C'est accablant les prophéties, détruire les rapports du nouveau Testament avec l'ancien, et faire des apôtres autant de discoureurs qui citaient des passages d'aventure, et sans savoir s'ils appuyaient ce qu'ils voulaient prouver.

Les jours de Judas furent en petit nombre, soit qu'on considère le temps de son apostolat, soit qu'on ait égard à sa malheureuse fin, qui suivit de près son crime; car il périt avant que les Juifs eussent consummé leur délirium.

Le mot d'*episcopari* est assez propre, en cet endroit; Judas avait reçu, comme les autres apôtres, le pouvoir de gouverner les juifs et de prêcher la parole de Dieu. Il avait même été honoré du don des miracles; J.-C. lui avait dit comme aux autres: *Guérissez les malades, ressuscitez les morts, chassez les démons*, etc.

Je ne doute pas que dans le sens du Prophète ce verset ne regarde aussi les Juifs: leurs jours furent réduits à un petit nombre, puisque trente ans environ après la mort de J.-C. ils éprouvèrent la terrible catastrophe qui leur avait été prédite. Ils perdirent alors toute leur administration temporelle et spirituelle; plus de gouvernement, plus de temple, plus de sacerdoce, tandis que l'Eglise chrétienne se répandait partout.

REFLEXIONS.

Les jours du pécheur sont toujours en petit nombre, vécit-il des siècles, parce que la plupart de ces jours sont nuis pour le salut, et non-seulement nuis, mais tout opposés au salut, mais la ma-

dière même d'une éternelle réprobation. Il paraît que Judas n'eut qu'une passion qui était l'avarice. Dans quel abîme elle le précipita, quelles circonstances l'accompagnèrent son crime, quels prétextes servirent à l'aveugler! Car il ne faut pas croire que ce traître comât assez pour J.-C. pour n'être pas persuadé de son innocence, pour ne pas reconnaître en lui une puissance toute divine. Il lui avait vu faire un nombre presque infini de miracles, il l'avait entendu raisonner de l'union intime qui était entre lui et Dieu son Père, l'avait livré à ses ennemis, le ciel protecteur de ses jours le dévorerait par quelque prodige, et que pour lui il n'en jouirait pas moins du fruit de sa trahison. De quoi ne se flatta-t-on pas, quand on est passionné? Le plus grand scélérat ne voit jamais toute la noirceur de son crime, quand il se dispose à le commettre; ce n'est qu'après l'avoir commis, que la conscience nous fait sentir nos torts: c'est ce qui arriva à Judas; mais il abusa de ses remords pour étaler toute l'orgueil dans son âme, et il se livra au désespoir, parce qu'il crut son crime plus grand que la miséricorde de celui qu'il avait offensé.

VERSÉT 8, 9.

Au second verset l'hébreu dit: *Que ses enfants errants errant et qu'ils demandent, et qu'ils cherchent de leurs demeures ruinées*. Il n'y a donc de différence marquée que par rapport au mot, qu'ils cherchent. Les versions mettent, qu'ils soient chassés; et c'est ainsi que Théodore a lu dans les exemplaires grecs qu'il avait sous les yeux. S. Jérôme traduit: qu'ils soient chassés dans leurs maisons; ce qui revient au sens des LXX: car chercher un homme dans sa maison, et ne le pas trouver, c'est une marque qu'il n'a été chassé. C'est la pensée du P. Bouhigant que l'apôtre, quelques-uns croient que les interprètes grecs ont lu dans l'hébreu *וְיִשְׁאַלְוּ* au lieu de *וְיִשְׁאַלְוּ*, ou l'on voit le *וְיִשְׁאַלְוּ* ou le *וְיִשְׁאַלְוּ*; or le premier de ces mots signifie *éclatant*. Il y a assez de vraisemblance dans cette conjecture. Mais au fond les deux expressions sont les mêmes pensées. Si ces enfants erraient de côté et d'autre, il faut bien qu'ils aient été chassés de leurs demeures; et s'ils mendient, il faut qu'ils cherchent leur pain en sortant des lieux où ils se retirent.

Ces deux versets sont applicables, non-seulement à la famille de Judas, mais aussi aux Juifs, puisque, peu d'années après, ils éprouvèrent des maux qui rendirent leurs enfants orphelins, leurs femmes veuves, et qui chassèrent ceux qui restèrent encore de leurs possessions et de leurs demeures. On ne voit point à Senei ou aux apostats de la loi de Moïse, d'autre la captivité de Babilonne. L'histoire ne dit rien de ces faits; si elle ne fait pas mention non plus de la famille de Judas, il est néanmoins très-vraisemblable que la mort funeste de ce traître la rendit très-odieuse; et d'ailleurs elle fut être enveloppée dans la catastrophe commune de la nation, lorsque les Romains détruisirent Jérusalem. Il faut toujours se souvenir, en lisant ce passage, qu'on a un point d'appui certain pour l'appliquer à Judas (savoir la citation de S. Pierre), et que cet avantage ne se trouve point dans les autres opinions.

REFLEXIONS.

On a ici la description de cinq calamités: enfants sans pères, femmes sans époux, famille chassée de ses possessions, vie errante et vagabonde, mendicité. Telles furent les suites du crime de Judas et des Juifs meurtriers de J.-C. Dieu ne puni pas toujours de la même manière les grands pécheurs, les impies, les ennemis de son nom et de sa religion; mais il y a, dit S. Paul, une attente formidable du jugement, et ce jugement qui doit consumer les méchants. Car nous savons que cet est celui qui a dit: C'est à moi qu'appartient la vengeance; et j'aurai mon retour. Quand le pecheur touché de la grâce se convertit,

il remarque sans peine, mais avec le sentiment d'une componction profonde, qu'il était, dans ses égarements, comme une famille désolée, que tout son intérieur était dans une indigence extrême, que toutes ses puissances étaient errantes et vagabondes, qu'il mendiait honteusement au monde des distractions et des amusements, que la raison ne le gouvernait point, que sa passion portait le ravage partout. Ce pecheur converti est obligé de se faire, pour ainsi dire, avec le secours de la grâce, une nouvelle famille; et c'est celle dont parlait S. Jean Climaque, en disant à tous les pénitents: *Ayez pour père celui qui peut et qui veut vous décharger de vos péchés; pour mère, la componction dont le propre est de laver les taches de votre âme; pour frère, qu'onque vous instruisra de la route du ciel; pour épouse, la pensée continuelle de la mort; pour enfants, les pénitences du cœur; pour esclaves, votre corps; pour amis, les saints auxquels vous recourrez au sortir de cette vie. Telle est la famille de ceux qui cherchent le Seigneur.*

VERSÉT 10, 11, 12.

La suite de ces malédictions répond à tout ce qui a précédé, perte de biens, privation de ces biens par les étrangers, privation totale d'appui, destruction de la postérité, du nom même. C'est en abrégé ce que portent ces versets.

Dans le premier l'hébreu ait proprement: *Que l'écriture enveloppe de ses filets tout ce qu'il y a; et S. Jérôme traduit néanmoins comme la Vulgate par *serpenter*, mais il y a plus grande différence pour le sens; car les usuriers n'enveloppent dans leurs filets tous les biens de leurs débiteurs, qu'après avoir recherché avec soin tout ce qu'ils possèdent.*

Au second verset l'hébreu porte: *Qu'il n'y ait personne qui étende sa compassion sur lui*. Les versions disent: *Qu'il ne se trouve personne qui l'assiste*; c'est le même sens.

Au troisième verset on traduit sur l'hébreu: *Que sa fin soit la destruction, et que son nom périsse dans l'oubli*. L'oubli, c'est la destruction, et c'est sans doute la postérité on les enfants. A l'égard de cette autre génération dont parle l'hébreu, les LXX ont lu *וְיִשְׁאַלְוּ* qui signifie *un*, et non *tout* qui signifie *autres*; il semble que ces interprètes ont pris le vrai sens; il est plus fort de dire, que son nom périsse, des la première génération, que de dire, que son nom périsse dans la seconde. C'est la pensée du P. Bouhigant, que j'adopte.

Tout ceci convient à Judas et aux Juifs. Les autres apôtres ont eu une postérité spirituelle, qui dura jusqu'à la fin des siècles, et Judas n'a laissé à la postérité qu'un nom odieux, nul rôle chrétienne, nul église. Au moment de son repentir, il fut abandonné des Juifs même qui le renvoyèrent en lui disant: *Que nous importe à ce à vous de voir*. Les Juifs furent également sans appui dans leur dernière guerre contre les Romains; et quand ceux-ci se furent rendus maîtres de Jérusalem, les pilliers ont tout, jusqu'à outrer même les cadavres pour voir s'il ne s'y trouverait point de l'argent caché. Il faut bien considérer que dans ce tableau commun à Judas et aux Juifs, dont il s'agit fait le chef, il y a des traits qui conviennent plus particulièrement à Judas, et d'autres qui caractérisent plus clairement les Juifs. Les partisans des autres opinions ne peuvent véritablement prouver aucun de ces traits dans l'hébreu; dans l'archéologie, dans les apôtres de la loi.

REFLEXIONS.

Le pecheur, au moment de la mort, éprouve tout ce que dit ici le Prophète, avec cette différence que par rapport à lui les suites de ce état d'abandonnement et de réprobation sont éternelles. Tout ce qu'il possédait de vertus purement humaines, ne peut suppléer à son indigence spirituelle: ce sont comme des travaux perdus pour lui. Il ne trouve aucune ressource,

ni dans l'estime publique, ni dans le talent qu'il a eu de traiter les grands affaires, ni dans l'amour de ses proches, ni dans les regrets de ses amis. Ses véritables enfants devraient être les œuvres de la piété chrétienne, l'exercice de l'amour de Dieu, la charité du prochain, le zèle de la religion, l'imitation de J.-C. et des saints. Tout cela lui manque. C'est peut-être un sage du monde, un philosophe qui eût été révéré dans le paganisme; mais un tribunal de Dieu ces noms ne sont point admis. Il ne connaît point l'Evangile, et c'est l'Evangile qui l'accusera. J.-C. n'est pas venu pour acquiescer des philosophes au royaume de son Père, mais pour peupler le ciel d'hommes qui aient méprisé le faste de la philosophie et l'orgueil du monde; qui aient combattu l'amour-propre, fait la guerre à leurs sens, pratiqué l'humilité et le renoncement; qui aient supporté un esprit de foi les tribulations de cette vie, et qui n'aient soupiré que pour le séjour des saints.

VERSÉT 13.

Ceci regarde plus les Juifs que Judas, quoique ce traître soit toujours en chef dans la malédiction prononcée contre ce peuple. Quand Pilate déclara qu'il ne voulait point tremper dans la condamnation de J.-C. dont il reconnait l'innocence, tout le peuple s'écria: *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants*. Et cette imprécation faite contre eux-mêmes et leur postérité s'accomplit au dernier siège de Jérusalem. Les enfants de ces Juifs portèrent la peine due à leurs crimes et à ceux de leurs pères. Le sang de J.-C. cria vengeance contre leurs pères et contre eux; l'implacabilité de la synagogue, cette mère aveugle et dénaturée, subsistait depuis la mort de J.-C., et résistait aux instructions et aux miracles des apôtres. Les bras de Dieu s'appesantirent pour toujours sur elle, et il n'a point cessé, depuis dix-huit siècles, de venger le juste opprimé et le saint des saints méconnu.

REFLEXIONS.

Dieu puni quelquefois les péchés des pères dans la personne de ses enfants; mais ces peines ne sont jamais que temporelles, et le sort éternel des enfants ne dépend point de la conduite de leurs pères. Il y eut sans doute dans la nation Juive des enfants qui n'imitèrent pas la fureur dont étoient transportés leurs pères à l'égard de J.-C. Il y eut même quelques-uns de ces gens qui rentrèrent en eux-mêmes; et c'est d'eux que saint Augustin dit: *Ils se convertirent, ils reçurent le baptême, ils approchèrent de la table du Seigneur, ils furent pleins de joie, le même sang qu'ils avaient répandu dans l'accès de leur fureur. Cependant ces hommes convertis ou leurs enfants purent se trouver enveloppés dans la catastrophe commune de la nation. Ce n'étaient pas alors un châtiement par rapport à eux; c'était une punition, un Dieu qui servait à les punir, et à leur préparer l'entrée dans la céleste patrie.*

Quand l'esprit de religion et de piété est affaibli dans une nation, il n'est que trop ordinaire que les enfants marchent sur les traces de leurs pères, qu'ils soient viciox, corrompus, incrédules, parce que leurs pères l'ont été. Alors les vengeances éternelles tombent sur les pères et sur les enfants; elles sont même plus sévères à l'égard des premiers, parce qu'ils étaient obligés de donner l'instruction et l'exemple; mais souvent les enfants sont encore plus coupables que les pères, parce qu'ils ont tous les défauts de ceux-ci, et qu'ils y ont ajoutés leurs vices propres et personnels. Alors le Seigneur, selon l'expression du Prophète, se ressouviendra de l'iniquité des pères, parce qu'il la trouve dans les enfants; et selon l'observation du Sage, la honte des enfants vient de la turpitude des pères.

VERSÉT 14, 15.

Il y a aussi deux versets dans l'hébreu, mais le premier n'est que *וְיִשְׁאַלְוּ* ou *וְיִשְׁאַלְוּ*; cette division est peut-être inutile, mais elle ne touche point au sens. Je remarque même que dans les exemplaires exacts de la Vulgate, le premier verset se termine aussi avant *pro eo quod*, etc.

On a observé avec raison que cette expression contra Dominum, était la même chose que coram Domino, ou in conspectu Domini.

Le Prophète ou plutôt J.-C., au nom de qui il parle, demande que le peché des pères soit toujours présent aux yeux du Seigneur, et qu'au contraire la mémoire de ces hommes pervers soit éteinte sur la terre, parce que leur fils (Judas) a été barbare, injuste, ingrat à l'égard de l'homme de douleurs, c'est-à-dire, J.-C. On peut aussi entendre tout le peuple hébreu qui avait péché de toute la fureur de ses pères contre les prophètes de Dieu. Abel jusqu'à Zacharie, comme J.-C. le leur reprocha. Il combla la mesure de ses forfaits, en mettant à mort cet Homme-Dieu qui l'avait comblé de bienfaits. Dans tout autre système d'explication, ceci ne peut se vérifier.

REFLEXIONS.

J.-C., nain, vécut et mourut comme un pauvre; il fut méprisé en ce sens qu'il dépendit des autres pour les besoins ordinaires de la vie. Il fut opprimé, son cœur fut en proie à l'amertume, parce qu'il expia dans son âme la fausseté et coupable joie qui accompagna le peché. Il fut persécuté jusqu'à la mort, soit dans sa propre personne, soit dans celle de ses disciples, et il l'est encore, il le sera même jusqu'à la fin des siècles, ou la personne des justes qui le représentent. Si l'on croit ces choses, on concevra aisément que les persécuteurs passés, présents et futurs doivent s'attendre à ce jugement que l'Apôtre appelle terrible; que leurs attentats, consignés dans le livre éternel des vengeance, seront punis sans miséricorde. Il n'a pas fait miséricorde, dit le Prophète, c'est pour cela que son indignité sera toujours sans fin contre de Seigneur; et l'Apôtre S. Jacques assure que la justice divine s'exerce sans miséricorde envers celui qui a péché sans se repentir.

VERSETS 10, 17, 18.

Le sens de ces versets, quoique plein de figures, est fort clair, et s'annonce de la même manière dans les Hébreux et dans les versions. Judas et les Juifs ont recherché la malédiction, tandis que J.-C. offrait de les combler de bénédictions. La malédiction est donc tombée sur eux, elle les a pénétrés jusque dans l'intérieur, elle s'est insinuée dans leur âme comme l'eau et l'huile s'insinuant dans les corps. La malédiction les couvrira tout entiers comme le corps humain est traversé par les reins, toute cette peinture représente la méchanceté et le châtiment de ces hommes sanguinaires. Ils sont eux-mêmes les artisans de leur malheur; ils ont voulu se plonger dans cet abîme de maux, éternellement ils en seront investis.

REFLEXIONS.

Persone ne se présente la malédiction comme l'objet de ses desirs et de son amour; mais tous les pecheurs commencent avec choix et de leur plein gré des actions qu'ils savent devoir être suivies de la malédiction. Le faux bien qu'ils entendent dans le crime, les séduit, et ils ne pensent point alors à la malédiction qui en sera le suite. Au péché ne s'oppose que plus de raisons de ne pas s'écarter, que Judas et les Juifs. Ils voyaient la lumière sous les yeux, et ils s'aveuglèrent pour ne pas la voir. Leur crime et leur malheur étaient présents; ne nous étonnons pas qu'ils soient arrivés, ils servent à la preuve de la religion; mais étonnons-nous qu'ils aient été prodits; ils ne l'auraient pas été, si Dieu n'avait pas vu, par les lumières de sa prescience infinie, qu'ils arriveraient; et ils ne seraient pas arrivés sans l'extrême endurcissement de ces malheureux qui résisteront à toutes les invitations du Messie qu'ils attendaient, et qu'ils ne voulaient pas reconnaître. Cette étrange disposition des Juifs doit être l'objet de notre étonnement, et nous faire trembler, dans quelque siècle, dans quelque état, dans quelque situation que nous

trouvons. Il n'y a point de crime commis par un homme, disait saint Augustin, que tout autre homme ne puisse commettre, si la main qui a fait l'homme cesse de le soutenir.

VERSET 19.

Des interprètes traduisent: Tel est le salaire que reçoit de Seigneur ceux qui ne calomnient, etc., d'autres: Que tel soit le salaire, etc. Tous ces sens sont bons. Il paraît néanmoins que l'Hebreu et les versions disent proprement: Telle est l'œuvre de ceux qui ne calomnient devant le Seigneur. En effet, les Juifs prétendaient la gloire du Seigneur en s'élevant contre J.-C., en le calomniant, en le persécutant, en le crucifiant. Ils s'appuyaient du zèle de la loi, pour détruire celui qui était venu pour la perfectionner.

REFLEXIONS.

Le zèle de la loi était louable, surtout depuis qu'il n'y avait plus de prophètes dans la nation; ce zèle soutenait le culte de Dieu, et c'est ce qui le maintint sous les Machabées, comme leur histoire le fait voir. Quand J.-C. parut au monde, ce zèle subsistait; mais il commença à n'être plus selon la science, comme parle l'Apôtre. La science devait consister à attendre un Messie qui eût tous les caractères tracés par les prophètes; on ne péta qu'une partie de ces oracles; on ne s'attacha qu'à ses promesses d'un libérateur qui serait roi, et qui soumettrait tous les peuples à son empire. J.-C. annonce qu'il était roi, et que le moment était venu où tous les peuples le reconnaîtraient pour tel, et ne formeraient tous ensemble qu'un seul royaume, qui serait en même temps le royaume de Dieu; mais J.-C. n'avait point l'appareil de la royauté, il paraissait sans puissance, il était pauvre, simple, abordable à tout le monde, préférant même les petits aux grands de la terre. Des lors les zélateurs de la loi perdirent la trace des prophéties, et le faux zèle les porta à persécuter ce nouveau législateur. Ils auraient dû considérer le nombre et la qualité de ses miracles, l'excellence de sa doctrine, la grandeur de ses promesses, la sublimité de ses vertus; mais un zèle prévenu est aveuglé; on ne parla que de la loi, que d'Abraham, de l'homme qu'on avait de descendre des patriarches, et l'on ne comment rien à ce que J.-C. et les apôtres dirent du véritable esprit de la loi, de la loi d'Abraham et des patriarches; on laissa toute la doctrine intérieure du salut, pour n'exalter que l'observation du sabbat et des cérémonies légales. L'orgueil, la jalousie, l'hypocrisie vinrent à l'appui du faux zèle, et il ne fut plus question, dans les tribunaux de la synagogue, que de perdre J.-C. et ses disciples. On trouva parmi eux un autre traître, et l'on en profita pour consumer le plus grand de tous les crimes.

Il n'y aura jamais un tel attentat dans le monde, parce que J.-C. n'a pu mourir qu'une fois, et qu'il est assis à la droite de son Père; mais le zèle qui est par selon la science précipite tous les jours dans des excès déplorables. Il rend les hommes calomnieux, médisants, intolérants sur les défauts de leurs frères. Il engage les uns dans l'hérésie, et les autres dans le schisme; il autorise l'illusion, l'orgueil, le mépris de la subordination; il rend inquiète la pratique même, et offense ceux qui semblent la pratiquer. Oh! que l'esprit de l'Evangile est doux, tranquille, compatissant, éclairé! qu'il sait conduire à propos les hommes parmi les sentiers de cette vie, les affermir contre les scandales, les dégager du tumulte des passions, et leur laisser attendre en paix le moment de la pleine lumière qui n'est que dans le ciel!

VERSETS 20, 21.

L'Hebreu joint les deux premiers mots du second verset au premier, en sorte que le sens est: Délivrez-moi, parce que votre miséricorde est pleine de douceur. La différence est fort petite, puisque celui qui prie le Seigneur de l'assister, parce que sa miséricorde est

pleine de douceur, et ensuite de le délivrer, en considération de l'indignité, de la pauvreté et du trouble où il est, demande aussi que Dieu le délivre, à cause de sa miséricorde bienfaisante ou pleine de douceur.

C'est une prière que J.-C. fait par la bouche du Prophète. Il prie son Père de le secourir, de le protéger sur lui sa miséricorde et sa bonté, d'avoir compassion de l'état d'indignité, d'humiliation et de trouble où se trouve son humanité. L'Hebreu dit: mon cœur est blessé dans mon intérieur; cela s'entend de la douleur, de l'amertume et du trouble où l'âme de J.-C. fut plongée, soit dans sa prière au jardin, soit sur la croix.

Ici, au reste, commence la seconde partie du psame où J.-C. souffrant prie pour lui-même; et, selon les Peres, pour tout le corps de son Eglise.

REFLEXIONS.

Toutes ses conditions d'une sainte prière sont dans ces versets: une grande idée de Dieu et de son saint nom; une pleine confiance en sa bonté et en sa miséricorde; un sentiment profond de sa propre misère, de son indignité, des blessures de son âme. Il y a beaucoup de force et d'illustration dans ces mots: O Seigneur, faites avec moi. Si je suis seul je ne puis rien, aidez-vous je puis tout. J.-C. seul pouvait servir de cette expression dans toute son étendue; car il dit lui-même qu'il est toujours avec son Père, que son Père fait tout avec lui, que ses opérations sont celles de son Père. Mais S. Paul disait aussi: Je suis par la grâce de Dieu: ce que je suis; ... j'ai plus travaillé que tous les autres, non pas moi néanmoins, mais la grâce de Dieu avec moi.

Le grand secret de la paix et d'un bonheur, est que Dieu fasse tout avec nous. S'il est l'agent principal en tout et partout, il ne sera pas à craindre que nous fassions mal ce que nous faisons ou ce que nous voulons faire. Qu'il s'agisse, par exemple, d'aimer, sentiment si nécessaire et si permanent en nous; si Dieu nous porte à aimer, ce ne sera que lui que nous aimerons, et tous les autres hommes pour lui. Notre amour-propre sera soumis à cet amour unique et suprême; il ne sera pas à craindre qu'il ose faire la loi, car ce serait alors un renversement total de l'action de Dieu sur nous; ce ne serait plus Dieu qui ferait avec nous, ce serait nous qui ferions avec Dieu; et cela ne se peut pas. Nous ferions seuls, parce que Dieu n'opère point en second, il se retirerait de nous, et tout serait perdu dans notre intérieur. Disons donc souvent cette prière du Prophète ou plutôt de J.-C.: O Seigneur, Seigneur, faites avec moi, à cause de votre nom et de votre bienfaisante miséricorde!

VERSETS 22, 23.

La fin de ce second verset pourrait être traduite selon l'Hebreu: ma chair a perdu sa graisse ou son embonpoint (caro mea emacuit a pinguedine). La paraphrase chaldaïque dit: caro mea exaruit ubique pinguedine; et Jean Boscamps: caro mea exaruit ubique pinguedine. Ce sens paraît être meilleur; nous traduisons cependant, par le défaut de parfums, à cause de l'expression propre éternelle.

Ces deux versets peignent l'état d'un homme accablé de maux; sa vie s'éteint, il erre de côté et d'autre comme les sauterelles, ses genoux ne peuvent plus le soutenir, sa chair est desséchée. J.-C. durant sa passion fut réduit à cet état déplorable. On le traîna de tribunaux en tribunaux; c'est ce qu'indique l'expression: j'ai erré comme les sauterelles. Le reste est assés à concevoir. On ne lit point dans l'histoire de la passion, que J.-C. ait exposé ainsi en détail son état et ses souffrances, mais son âme n'en était pas moins affectée; et ce Psame avec plusieurs autres qui le concernent, est comme l'explication de ses sentiments. Le Saint-Esprit a guidé l'intelligence du Prophète pour le décrire, et le Prophète a conservé le style figuré et poétique qui convenait à des Psames.

REFLEXIONS.

A quel état J.-C. s'est réduit pour nous! Il était l'Éternel, et sa vie sur la terre s'entuyait comme l'ombre; il était le centre de tous les êtres, de tous les biens, de toutes les perfections, fixe dans le sein de son Père, immuable dans son bonheur, invariable dans ses décrets; et il fut sur la terre exposé à toutes les tempêtes, l'objet de toutes les contradictions, le point de toutes les passions des hommes. Il était la puissance et la force de Dieu; et je le vois dans le jardin tombant en défaillance, et accablé sous le poids de la plus profonde tristesse; il avait ressuscité les morts, et il meurt lui-même épuisé par la multitude et la rigueur des tourmens. Il n'y a que J.-C. qui ait réuni en sa personne tant d'extrêmes; parce que lui seul fut un composé de deux extrêmes, la divinité et l'humanité, le tout comme Dieu, et le rien comme homme. Il fallait ce grand mystère, cet effort prodigieux de la sagesse et de la miséricorde divine, pour rappeler les hommes à Dieu, et pour former l'alliance du genre humain avec l'Étre éternel. La fin de tant de contrastes fut la gloire et le triomphe de J.-C. Ca rocher, dit S. Augustin, fut battu des flots, mais toutes ces vagues se sont brisées contre lui. Ses ennemis ont péri, et lui seul subsiste. Veilla notre mortelle; soyons dans ce siècle, qui est une mer pleine d'orages, soyons prêts à braver toutes les tempêtes; ne cédonz à aucun orage, souvenons nous des anses, assistons avec J.-C.

VERSET 24

S. Mathieu rapporte, que quand J.-C. fut attaché à la croix, les Juifs lui insultaient en secouant la tête, et disant: Ah! ah! toi qui te vantais de pouvoir détruire le temple de Dieu et de le rebâtir en trois jours, délivre-toi donc toi-même; si tu es le fils de Dieu, descends de la croix. N'est-ce pas là ce que prophétise ici le Psalmiste, ou plutôt ce qu'il dit en son nom de J.-C. même? Cela peut-il convenir à d'autres? Semel insula David, mais il n'est point écrit que ce fut en secouant la tête; et quoique cette circonstance paraisse peu de chose, on doit avouer néanmoins qu'elle caractérise un fait, et que quand elle se trouve dans une prophétie, où tant d'autres circonstances concourent, c'est une preuve de plus pour n'appliquer cette prophétie qu'au fait où cette circonstance se trouve.

REFLEXIONS.

S. Augustin fait très-à-propos cette gradation par rapport à J.-C.: Pour payer notre rançon, il a été crucifié; pour être crucifié, il a été méprisé; pour être méprisé, il a paru dans la bassesse. Qu'un seul de ces degrés eût manqué dans la vie de J.-C., nous n'eussions point été rachetés. Qu'il eût paru dans la grandeur, il n'eût été ni méprisé ni crucifié, et notre rançon n'eût point été payée. Tout notre salut a donc dépendu de l'état de bassesse et d'humilité où J.-C. s'est montré au monde. Le Juif n'a donc rien compris à l'œuvre de la rédemption, quand il a attendu un sauveur puissant, opulent, revêtu de gloire. Et les Chrétiens ne comprennent rien aux voies du salut, quand ils recherchent l'honneur du monde, quand ils veulent vivre dans l'éclat et dans la splendeur, la science de l'humilité, et l'amour des humiliations, est quelque chose de principal dans la religion chrétienne; c'est ce qui la distingue de toutes les fausses religions; nulle n'a posé ce fondement, parce que nul n'a connu la nécessité de dompter l'orgueil de l'homme.

VERSETS 25, 26.

On peut traduire selon l'Hebreu: Qu'ils sachent que cela, c'est-à-dire, ma délivrance, est votre ouvrage, et que c'est vous qui l'avez faite. Mais ce texte est également susceptible de la version que nous donnons ici. Cette prière de J.-C. regarde sa résurrection future. Il demande, en tant qu'homme, d'être délivré du





(nam R. Joseph cretus hic creatus, imò et Midras Tehillim, Psal. 17, et veteres Rabbinii, Barachias, et R. Levi citati à R. Mose Nahamaide, Gen. 18,

mittitur maxime hac opinione, 727, versu carminis sexto, esse urbis nomine. Cui tamen sententiae adversari grammaticae rationes, infra in annotatione ad cum locum volumus. Neque magis probari potest versus primi explicatio, ab Aben-Esra proposita, ut ipse usui formulae Hebraeae libi usurpatae prorsus repugnans. Denique quid pernoctavit vatem ut regem tam solenni formulae versus quarte Melchisedici successorem à Jovâ declaratum carnat, cogitari plane non potest, si carmen ad ea referas quâ 2 Sam. 21, aut 21 et 42 commemoratur. Quod ipsa valet contra eorum sententiam qui Psalmum de Abraham (a), vel de Salomone (b), vel de Ezechia (c) exponunt. Nos quidem, quum hic Psalmus cum secundo hoc habeat commune, quod utriusque carmine profertur divinam oraculam, quo Jovâ regis se constituto pollicetur, se ejus hostes penitus profligaturum, Psalmum secundum vero suo loco videlicet canere suumque illum regem è stirpe Davidicâ oraculum, resalutatum gentis ac republice Hebraeae, quem 727-um versum, sic se apparent, commo- dem et hoc Psalmo celebrari minime dubitamus. Veteres Hebraeos hanc sepe fuisse, fore ut Messias, perditiois ac debellatæ hostibus, ipsis ad summam potentiam et splendorem bellicum eveleret, omnibusque gentibus ac nationibus imperaret, quæ supersunt vatum Hebraeorum oracula clarissime probant (d). Porro

Ius tam in Clavi Psalmonum, quam in uberiore nostri carminis explicatione, quam inseruit Commentario in N. T. vol. 5, p. 555, sequi; necnon Car. Dav. Egen, qui in Comment. de Notionibus Filii Dei Messia; hoc est, unctio Jovæ in libris sacris tribuit *Melchisedici*, fasc. 7, p. 195 carmen nostrum theologicè interpretans est, notis additis.

(a) Ita R. Salomo Jarchi, cujus expositionem enarravit et refutavit J. D. Michaelis, necnon auctor ignotis versionis atque explanationis hujus Psalmi Arabice, quam è codice Ms. Bibliothecae Bodlejanae edidit Schaefferus.

(b) Hinc Psalmum accommodat A. C. Borhek in Commentar. super Matth. 22, 41-46, et Psal. 110. *Lectulus tamquam simul, qui hinc, conjectura, obvertit. Paulus in Comment. in N. T., vol. 3, p. 520.*

(c) Hujus opinio jam Justinus Martyr in Dial. cum Tryph., et Tertullianus meminit advers. Marcion, 5, 9. Compl. Pauli Commentar. I. c. Singularis est viri eusdem docti Holmiensis conjectura, ab ipso in *Journal à Gabeler* edito, vol. 5, pag. 556, sequi, proposita, Davidem, perdifficile Absalonem commotum perturbatumque, oraculum adisse, scilicet de ejus re exitu; responsum tulisse hujus contentis, tranquillum permanere posse, auxilii divini fiducia; fore enim ut Jovâ amicus ejus hostes ipsis imperio subiciat; quod quidem exitum versus primo Psalmi enarratum posterioris anali potest aliquid materiam præbuisse existimat. Jovâ potentiam hoc carmine celebrare. Hanc sententiam, jam per se partim verisimilem bene refellit J. E. Gule. Sed prorsus repugnans est de Wettii sententia, hinc Psalmum esse eadem quâ postea regnum adducit. Quam intelligendas sibi rex certo definire non audeat; sed ob v. 4 cogitari posse putat de principe quodam Hasmonæo, forsân de Joanne Hyrcano, qui proprio sensu inierat *sacerdos*; coll. Joseph. *Antiq.* 65, cap. 8. Conf. qui in hanc sententiam dicit dabit in *Appendice Hermeneuticæ*, fasc. 1, pag. 94, seq.

(d) Nihil est quod ipsi interpretibus, qui hoc carmine Messiam cum statuunt, opponit de Witte, victorias nullo sanguine peritas, quæ regi hoc Psalmo celebrato tribuuntur, plane repugnare scitis; quæ hominem christianum decent, omnibus de Messia, atque ad eum ad tuendam religionis et liberorum sacrorum honorem illam interpretationem esse rejiciendam. Nam quis ignorat carmina illa et prophetarum effata, quæ Mes-

David de Messia, cum nostris, atque ad eum Christo et Apostolis, Matth. 22, v. 44, Hebr. 7, v. 21, et 10,

is qui hoc carmine celebratur, cum regis dignitate sacerdotalem in se uno conjunctam habet, contra quam fuisse esset in Israeliticâ civitate, illaque æternam et excellentiorem quam quâ Aaronitici sacerdotes ornati erant. Quod nec de Davide dici potuit, nec de alio illo rege terrestri, sed de solo Messia, ad Messiam Judæos ætate Jesu carmen retulisse, constat ex questione illâ Phariseis à Domino propositâ (a); neque aliter persuasum fuisse videtur illi, qui carmen nostrum hinc sacrorum eandem synagoga innoxuit. Davilique auctori tribuit (b). Quod si enim Davides hanc omnem divitiam, non seipsum, sed alium quemquam se superiorem, illa celebrasse necesse est. Ille vero quis alius, nisi Messias, fuerit (c)? (Rosemuller.)

siæ splendent imperium describit, duplicemque esse ex ingenio et cogitandi modo ejus ætatis sibi edita? Verissima sunt, quæ scripsit G. F. Huftagel in Dissertat. I de Psalmis prophetis Messianis continentibus, Erlang. 1785, repetit. in Commentar. theolog. à Veltushio, Kuhnho et Ruperti edit., vol. 5, p. 91: «Nec ea, quæ per similitudinem à rege petant Messie tribuuntur, attributa rejicienda pato et damna. Neque enim Christus ipse rejiciat omni verum sententiam, quæ Messiam regem salutat; et omnem regem Israelitæ felicitatem ab eo derivat. Ostendebat potius esse graviter errare qui talem in Messia viderent regem, qualem in Davide, Salomone, Ezechia, et ceteris, Joan. 18, 35-38. Quod si verum est, ut est, vehementer miror fuisse, qui se offendi affirmant, in imagine Psalmi 110 depictæ, regis ferentes Messie et credentem in hostes animum, atque erodentes hæc atque talia præcisè abstrahere ab ingenio ejus mansuetudine et lenitate, ad id sine gravi errore non possit argumentum Psalmi de Messia exponi. Salva enim res est. Per imaginem regis populum dhoris, et hostes profligantis; poeta admiravit Messiam, et ita, ut ex eo ejus possit agnoscere patrem et ingenium.»

(e) Matth. 22, 44, Marc. 12, 55, Luc. 20, 44. Nec minor Judæis posterioris ætatis detulerunt qui Psalmum de Messia ejusdem imperio explicant, veluti H. Scaelis Geon in Commentar. ad Dan 7, 13, et alii, e quorum Commentariis excerpta desit Weistensis ad Matth. 22, 44.

(f) Sunt quidem, qui verba *כבודי לך* interpretentur: *Davidi scilicet, dedicatum, seu in Davidem Carnem*, quum dictio *לך*, quæ aliis nominibus postposita solet, h. l. eidem præposita sit. *Septies ita nomina כבודי* nominibus *Davidis* postpositum esse, monet Masora ad Psal. 24, 1 scilicet præter cum ipsum locum et postea, Psal. 101, 1; 102, 1; 109, 1; 139, 1. Sed quum *לך*, nominis proprio in carminum inscriptionibus præmissum, auctorem indicare solet, non dubitamus verba *כבודי לך לך* ita esse capienda: *Davidis, scilicet potius, carmen.*

(g) Davidi auctori hæc omnem vindicare studuit J. H. Pareau in Institut. interpretis V. T. p. 510. «Davide, inquit, auctorem ipsa arguit carminis dictio; et verò est aliquid in ejus, omnium tribuum regis, historicâ tam singulare, ut ex eo solo illi quod in carmine maxime obsecrum est de regis et de sacerdotis dignitatibus conjunctione, illustrari possit. Legimus nempe 2 Sam. 6, 12-17, aream foderis à Davide ad stabilem in monte Zionis domicilium cum sacra pompâ esse delictam fuisse, ut ipse sacerdotum ageret et vestitu suo, et offerendis victimis, et pias de populo votis pronuntiandis. Erat autem hæc opportunitas simul ejusmodi ut ad Davidis fiduciam de divino auxilio in bellis, quæ adhuc generaliter habebat, alendam perquam fidem esset. In tali ergo conditione ipsam Messie conditionem partim similem; sed multo excellentiorem adumbrare sibi visus, cum compellat sibi superiorem, ac divinum de summi ejus majestate amplissimoque imperio referat oraculum, quo certa ei pro

v. 45; 1. Cor. 15, v. 25. Canit enim David Christum constitutum regem, pontificem, judicem omnium.

Vers. 2. — Dixit Dominus, Deus pater. Dominus vero. Filio suo incarnato (unde Hebræi non jam *Adonai* legunt, sed *Adoni*) Christo, qui mens est Dominus, non quatenus exiit à meo semine, et posteris, verum quia Dei Filius, Quinetiam ratione humanæ substantiæ Patri Dominus, atque ad eum omnium Dominus, tam Patri concessit et munere, quàm acquisitionis et redemptionis jure ac merito. Nam sanguine suo sibi acquisivit dominatum novum supra omnia, etiam angelos, nempe Davidem, Matth. 28, v. 18: *Dato est, inquit, mihi omnis potestas in celo et in terrâ. Adde, excellentiam personæ et officii, regni ejus amplitudinem, regiam dignitatem, et sacerdotium, etsi ejus sit filius secundum carnem. Hebræa, ut attingi, hoc indicant; in illis enim priore loco scribitur nomen tetragrammaton pronuntiatum *Adonai* per camets posteriore *Adoni*, simpliciter, sine camets, et literis nominis tetragrammati. Prus est unum è tribus Dei nominibus propriis, ut Aben Ezra docet, Exod. 15. Nam cætera sepe sunt appellativa, et per attributionem ipsi addita. Ex quo nomen incommunicabile dicitur, Sap. 14, v. 21, et hoc loco enuntiatur de Deo Patre. Posterius humanis est vocabulum, unde et respicit humanam Christi naturam, secundum quam, ut dictum est, duabus de causis omnium est Dominus. Aliqui tamen suspicantur hunc locum à Judæis corruptum, esse oportere ut divinitatis vocabulum congeminetur, tam pro Patre quàm pro Filio, quoniam Dominus, Matth. 22, 44, ex eo ratiocinatur Christum non videri filium Davidis, quod ejus sit et dicitur Dominus; secundum divinitatem haud dubie; et Eusebius ex hoc eodem insinuat probare Christum ratione divinitatis simul ac humanitatis esse sacerdotem. Sed hæc è superioribus facile diluuntur. Nemp̄ sat esse ut hæc indicet Christum non esse parum hominem: nam purus homo, non poterat sibi acquirere dominium supra Davidem et reliquas creaturas. Prima ergo est pars Psalmi de Christi regno atque imperio. *SED È DEXTRIS MEIS*; juxta me quiesce, præsidi, mecumque regna, fructe meâ gloriâ, esto mihi proximus, præcepis esto meorum honorum, potentiam et majestatis; esto supra omnem virtutum et principatum; esto superior rebus omnibus creatis; esto prope me in loco cellissimo, potissimo, honoratissimo; regna aequali potentia mecum, si ad divinitatem; simili et proxima, si ad humanitatem; potestatem exercendo super omnia in celo et in terrâ, Matth. e. ultimo, v. 18. Nam ut Deus, sempiternum habet imperium Christus; verum ut homo, accepit mittitur de omnibus suis hostibus victoriam; imò cum conspiciat sacerdotalem in mensa atque innumera turbâ senectâ, oratum dignitatem, quàm alio cum regis dignitate, atque in perpetuum et ex divino decreto, conjunctionis sit. Nec fuisse Davidi doctrinam de futuro Messia incognitam, probare conatus est Joan. Theod. Bergmann in Commentationibus in Psalmum centesimum decimum, Lugd. Batav. 1819, p. 59, in-4º. (Rosemuller.)*

quod ut Deus habebat, Theodoretus metaphoricè (aliqui Deus cum sit incorporeus, nihil habet dextrum propriè, nihil sinistrum). Sedere à dextris sive ad dexteram Dei, multa complectitur, nempe uno verbo, esse prope Deum, ante omnia et super omnia, et gloriosè accedere ad ipsius potestatem et sicut. Quare aliqui de æqualitate Dei interpretantur; alii, quod rectius, de præcipuis et potioribus bonis Patris. Quoniam enim Christus propriè ratione humanitatis, secundum quam minor est Patre, sedet ad dexteram ejus; sedere ad dexteram ejus, est sedere et versari in potioribus bonis Patris, et opibus, non in omnibus, ne homo æquetur Deo. Ita quantùm quidem potuit excellentiâ, majestate, potentia, perfectione, humanitatis Filii absolvi; et ipsam semper uno divina essentia solo præcessit, quod illa transire non possit in divinam substantiam et majestatem, semperque intra naturæ creatæ metas permaneat. Qui exponunt Patrem hoc dicto Filium sibi præmissile sequi veluti ad Filii sinistrum collocasse, quemadmodum in humanis ad dexteram collocamus præstantiorem et honoratiorem, vel certè cum quem in honore nobis præferre volumus, non advertunt hæc propositionem: *Christus est major Patre*, nullo sensu nunquam concessum fuisse. Nam ratione divinitatis Christus Patris tantùm dicitur æqualis, ratione humanitatis minor. In eo nihil est tertium, cujus ratione major conseqetur, nisi fortassis functio, quod omnia administrat. Atqui hoc habet à, vel sibi Patre, concessu benedictionisque Patris. Sed nec Patrum quisquam sic locutus est, vel etiam sinistrum in divinâ hæc essentia constituit. Non enim ibi sinistra debet intelligi, ubi nulla est inæqualitas. Sed nec idèo Patre ad sinistrum Filii sedet, quia Filium habet sibi à dexterâ residentem, eum non sit Filio minor Patre, quia coæquetur sibi habet Filium. Quare infra, vers. 7, à dextris quoque Filii constituitur; *Dominus, inquit, à dextris tuis, è Filii*. Quod Althanensis de Spiritu sancto exposuit.

Vers. 5. — *Donec posueris inimicos (1), id est, ad diem iudicii. Etiam donec pedibus tuis subjiciam inimicos tuos hostes, etiam usque ad consummationem.*

(1) Dum hostes tuos erant te traham, ubique illi se assistant. Devictis captivisque quinque Chanaanæorum regibus, qui Gabaoni arma intulerant, *Josue* principibus Israelitarum imperavit, ut certices illorum pedibus conciderent. Sapor, Forsorum rex, Vespasiano imperatore veluti scabellum calcatur, cum in equum ascendisset. Eodem probro Tamerlanus Bajazarum, Pellicurum imperatorem, bello captum, subiecit. Taliter æternum Pater Filio, suos illi hostes universos se subjecerunt, promissaque præstat tota seculorum duritate. Primi omnino subacti sunt Judæi, deinde Ecclesiæ posteriores; hæretici, infideles, schismatici quilibet sub Christi pedibus calcant, illius spiritum spiritus *Eccei* demones, mortis, Antichristi regnum supernæ iudicii die excutietur; coque demum tempore pacificum Messiam regnum amplissimum ac forentissimum, in quâ fieri potest, excoriat, Particula *donec* non sibi significat, Dei Filium ad Patris dexteram sedere cessaturum, cum ipsis hostes illi penitus subieci fuerint; adeo enim tunc illius regnum non desinet, ut gloriosius delinqueat magisque absolutum futurum sit, debetis omnino inimicis, 1. Cor. 15, 25, 26, 27. (Calmet.)

non seculi, quo tempore omnia tibi plene subiectam. 1 Cor. 15, vers. 23. Hebr. *had*, emphaticè solent sumi pro *eadem*, *etiam* *hæc*, et continentiam sigillificare, sive consecutionem, non exceptionem, vel exclusivam futuri temporis. Et enim minime opponitur, quasi dicat: Regna mecum etiam donec inimicos tuos tuis supponam pedibus. Etiam tempore, quod tuo regno videtur oppositum et contrarium, etiam quando illi videntur regnare, etiam antequam hostes tuos tuis pedibus subsernam, tuaque libidini subdiciam: diabolo, morte Ihuylis, peccatis fraudibus eversis et extirpatis. Nempe inter medias cruces, persecuciones, impietates, motus et turbas Satanae, ac ministrorum ejus regna. Nam de alio tempore non est dubium quin regnet Christus. Observa ergo hæc particulam et similibus, Scripturam, quae ad linguam Hebraicam, allinam, quod in dubitationem posse incidere, ut Psal. 122, v. 2: *Oculi nostri defixi in Dominum, donec miseretur nostræ*, id est, etiam donec miseretur, sive antequam miseretur, nempe tempore diuinitati et alieno; et Matth. 28, v. ult.: *Vobiscum sum usque ad consummationem seculi*, etiam usque ad consummationem seculi, antequam multa in contrarium videntur posse contingere. Denique, *usque ad*, et similes particulae in hac lingua continent emphasim, unde et aliquando expressum habent: tunc, Latine, *etiam* *donec*, *etiam* *usque ad*, *usque*. Posam, officium, reddam, inimicos tuos, visibiles et invisibiles, principes, gentes, Judæos, qui noluit ut regnes, imperia tuorum te et tuam regnum insurgentia, Consule 1 Cor. 15. Scilicet, subsellium, iustitiae, ad extremum et turpissimum subjectionem. Aliter enim Christo subdicerentur quam ipsi et electi, nempe coacti, violenti, acerbi, servili et ferrea conditione, non dulci, amica, filiali.

VERS. 4. — VIRGAM VIRTUTIS TUAE ERIGIT. Septimum potentiam tuam, potentiam tuam regiam, septimum tum potentissimum et fortissimum (ferream, Psal. 2, v. 9) in omnem terram emittet ex Sion et e Judæa (non ex Arabia, etc.). Illic regnum tuum incipiet, indeque ad reliquas orbis partes manabit. Gal. 4, v. 26. Isa. 2, v. 5. Mich. 4, v. 2. Sic appellat regnum et imperium Christi, Psal. 44, v. 7, vel Evangelium, Dei virtutem, sive crucis praedicationem, Rom. 1, v. 16. ERIGIT, extra mittet in terras et gentes, q. d.: Non regnabis in Judæa solum, sed extendet Deus tuam potentiam et imperium usque ad extremos terras fines. IN MEDIO INIMICORUM TUORUM, inter inimicos tuos, velint, nolint; inter Judæos, paganos, Turcas, hereticos, vel infidos. Inter nos enim regnum Christi, id est, Ecclesia, radice, edit, quantumvis remiserit, hodieque perseverat, quantumvis repugnet.

VERS. 5. — TECUM PRINCIPATUM IN DIE VIRTUTIS TUAE. Tecum principatum 3222, hic hoc significat, ut apud Basilium, hom. 10. Hexam, et Euthymium, non principium, id est, Patrem, qui est principium et origo Filii, etsi Latini ferè roclament, tecum, inquam, regnum et imperium (erit) in ille hoc roboris et potentia: tuæ cum splendoribus sanctitatum, cum

sacratissima majestate, gloriâ, splendore. Obineas principatum hoc die, quo tu potestas emicabit, splendidissimum sanctitate, sanctissimum splendore, gloriâ et veneratione plenissimum. Sic Tertullianus, adversus Hermog., ubi tradit principio significari originem. Possum, inquit, principium aliter interpretari, non ab re tamen. Nam et in Græco principii vocabulum, quod est *ἀρχή*, non tantum ordinativum, sed et potestatum capit principatum. Unde et *ἀρχισ* dicitur *principes* et magistratus, etc. Pictura est elegans regis sacra majestate pleni. Per hunc autem diem virtutis intelligi primam adventum, vel potius tempus quo post mortem cepit per resurrectionem gloriose regnare, et habere *gentes hereditatem suam*, et possessionem nam terminus terræ, Psal. 2, v. 8. Ut enim semel passus fuerat ex infirmitate, ita tunc regnare cepit ex virtute Dei, iudex constituit vitium et mortuorum, et capit omnis principatus dei dominationis, ad dexteram Patris sedens. Theodoros tamen de secundo adventu interpretatur, quo veniet cum angelis magnificè. Tecum, *hammecha*, tecum, apud te. Sic lego per hirc cum Sept. Nam Masoretæ legentes *hammecha* per palbas, sententiam obscurant. Sic enim legunt: *Hammecha nedabah beiva helecha beadre kodeach*. Id est: *Populus tuus voluntaria (erit) die quo potentiam et cogitatio conficiet ad inimicos oppugnandos cum splendoribus sanctitatis*, id est: *Populus tuus tibi obediit voluntariè, te sponte ad hoc bellum sequetur magna voluntate et propensione; tibi eo tempore spontaneam et liberales oblationes offeret, cum summa observatione et reverentiâ vel etiam sanctitate; nedabah et spontaneam voluntatem significat, et principatum, unde *nedabah*, principes, quæ significatio loco magis quadrat, ut præter Septuag., docet R. Salomo Halata. Virginitas, divinitas: potestatis, roboris, exercitus, Hebraicè, *hail*, q. d.: Tempore regni tui potentissimum. In selexionibus, cum splendoribus et pulchritudinibus, cum magnifico splendore et immensa gloriâ sanctitatis, id est, tuæ, qui es sanctissimus. R. Salomo, *propter splendoris et claritates sanctitatis tuæ*, merito tuæ splendide sanctitatis. SACROTA, neutri generis, verum sanctarum, sanctitatum. Sic sacrum majestatem dicitur. Alii referunt ad populi sanctitatem, q. d.: Cum omni sanctitate ad te venient, neque subiecti. Et creto. Septuaginta hic duntaxat secuti sunt sensum ad illuminandum mysterium divinitatis Christi, et æterna ejus generationis, ilque fidissimè et propheticè, non quod aliter legerint quam nunc habet veritas Hebraica. Nam his Hebraicis, *merchem midhar lecha tal jaldahacha*, id est: *Ex utero, ab aurora tibi (est) ros adolescentia tua*; hæc nostra planè respondent: *Ex utero ante Luciferum* (stellam auroræ) genui te, Ros enim metaphoricè, ut docet R. Salomo, designat suavitatem, hilaritatem, dulcedinem; et hæc metaphora utuntur, ut nos flores, quando dicimus aliquem esse in flore ætatis. Est ergo sensus facilis et perspicuus: *Ex utero* (meo, et meâ substantiâ) *ab aurora*, ab aurora ortu, quando scilicet aurora stella,*

quam Luciferum appellamus, producta est, tibi est ros adolescentia tua. Tu eris ex utero meo et meâ substantiâ, in rore adolescentia ab ipso Luciferi ortu. Tu jam eris in flore juvenutis, vel in suavitate et dulcedine adolescentia. Tu jam *abiebat*, Prov. 8, v. 50, cum producerem auroram; *Indebas coram me omni tempore*; in denique jam eras natus meâ magnâ voluptate. Si Christus erat in flore adolescentie, in vigore et suavitate juvenutis, quando stella procreata sunt, ergo erat jam genitus. Quis non igitur ceruit hæc propositiones esse asquivalentes: *Ex utero ab aurora tibi ros adolescentia tua*, et: *Ex utero ante Luciferum genui te*, ad illud Michææ, c. 5, v. 2, representandum: *Et egressus ejus à diebus æternitatis*, Miror nostros Gnosticos, à Rabbini toto hoc Psalmo coadentibus fascinatos, hæc non videri, ut proinde interpretationum varia portenta hæc conveherent. Epiphanius hoc vultur odoratus, olim contra Paulum Samosatenum hunc locum vendicat à corruptelis impiorum divinitati Christi adversantium, ac docet Aquila versionem: *A vultu, ab aurora oriente, sine apparente, tibi ros pueritæ tuæ*, nihil sonare diversum. Quin etiam R. Salomo è Thahudicis nescio quid innuit de generatione facili et incorrupta, ut cum per fenestram diebus convivii fructus projiciuntur. Alloqui hæc Rabbini et nostri judicantes peregrinatur, quod careant Spiritu sancto, per quem Septuaginta et fideles in viam diriguntur. Errans ergo Dei metaphoricè est substantia, quoniam ex utero homines gignunt, et ea quæ gignunt eandem habent naturam quam et genitores; vel fecunditas naturalis quæ in Patre tanta est et tam effica, ut absque conjugæ et absque fluxu et diminutione de suo ipsius substantiâ potuerit gignere Filium, non modo sibi specie similem, verum etiam unum, consubstantialium, unius ejusdemque ad numerum substantia. LUCIFERUM, solem, fontem lucis intelligit Euthymus; angelicus naturas, et sidera, id est, tam spirituales quam corporales creaturas. Augustinus, Epiphanius, primum angelum, et alii. Malo ego è fonte, stellam auroræ, stellam, quæcumque tandem illa sit, quæ solis ortum antecedit, ut juxta illud, Isa. 14, v. 12: *Lucifer, qui mane oriebaris*. Alioqui prope Elicro stellam Venere Luciferum Latine dicit, Græcè *ὀρθρινός* hit: *Nam infra novemdecim menses, Venus describens circumum circa solem, sex mensibus præit, tuncque Lucifer dicitur, sex sequitur, tanquam Hesperus, reliquis latius ejus cinerea vix apparat, oppressa ipsius luminæ et radiis*. Quæmodoam autem per, *ex utero*, divinitatem generationem et identitatem substantia significarant, sic per, *ante Luciferum*, æternitatem divinitatis illius generationis, nam quod Pater genuit Filium, ante solem, vel Luciferum tantum, et non ab omni æternitate, sed quid Luciferus sit symbolum durationis temporariae et secularum, q. d.: Ante ipsa secula. Non alienè etiam aliqui de temporaria Christi natiuitate: *Ex utero* (virginis, non è semine humano, non è viri lumbis) ante Luciferum (mane summo), genui te, ut supra, Psal. 2, v. 7; vel: *Ante Luciferum*, ante om-

nem creaturam, ante mundi constitutionem, per prædestinationem æternam. Quasi Pater prius cogitavit de edendo in lucem corpoream Filio quam de reliquis procreandis.

VERS. 6. — JURAVIT DOMINUS, ET NOS FOMITERIT, certè et immutabiliter constituit. Secunda pars Psalmi de Christi singulari sacerdotio. Ex eo sumitur metaphora, quod apud nos per jurandum fœdera multa confirmantur et sanciantur. Non obstantibus persecutionibus, et bellis inimicorum tuorum, cum jurando promisit et statuit te non solum futurum regem, verum etiam sacerdotem magnum, et sacrificatorem in æternum per tuos ministros et sacerdotem secundum purissimum ordinem et ritum Melchisedech. Nos reciterent, non mutabiliter sentiant, ut in Aaronico, cui antiquato æternum et evangelicum substituit; statui irrevocabiliter, dicendo suppli: Te es, etc., Hebr. 5, v. 5, 6, v. 20, et 7, v. 17, 18, 21. Tu es sacerdos ad meum nomen et majestatem placandum. Tu is es per quem perpetuè reconciliatur quantumvis iratus humano generi. Tu me semper pleacibus corporis tui hostiâ, per te ipsum in celo, per ministros in terrâ, sub panis et vini specie somper litaturus, secundum similitudinem Melchisedech, hujus incremte oblationis figuram exhibentis. Hoc juro solemniter et irrevocabiliter: Tu sacrificia, tuæ preces, tua vota mihi perpetuè erunt accepta. Sic auctoritas Christi in sacerdotio, ad Deum nobis placandum et conciliandum, magnâ consolatione stabilitur, et effica in perpetuum fore cum jur-jurando promittitur. Scriptura enim juramentum Dei appellat, et *juramentum dei prois, sicut*, inquit Damascenus, lib. 1 Orth. c. 11. In ATXAM, etiam inter medias persecutiones et bella, tibi alius non succedet, Hebr. 5, v. 10, et 7, v. 21, 22; et 10, v. 12, 15, etc. SECVNDAU OXIVIT, id est, secundum morem, ritum et similitudinem, interprete Apostolo, Hebr. 7, v. 15. *κατά τὴν ἑσθησιν*. Hebraicè, *hal di-brathi*, secundum negotium Melchisedech, Gallicè, *selon la chose de Melchisedech*, secundum ea quæ pertinent ad Melchisedech; Melchisedech primò fuit sacerdos Altissimi, offerens pacem et vinum, incrementum sacrificium, inter Channanos et Hebræos, eaque communiaturis sollemniter dispensans. Gen. 14, v. 18, 19. Secundò, benedicens utrique populo ante legum datum, proque eis interpellans seorsum Abraham et posteris ejus. Tertio, ab eis decimas accipiens. Quarto, rex Salem, pacis et justitiae. Quinto, sine patre, sine matre, sine cognitiâ genealogiâ, neque initium dierum, neque finem vix habens sacræ litteræ aut etiam aliis expressum. Iuxta hunc ritum Christus postillux assidue pro nobis à Judæis et gentibus collectis, apud Patrem in cœlis interpellat, se sub panis et vini speciebus incrementè Deo offert (imò et inde exorsus est sumo sacerdotium, Theodoretus) et fidelibus distribuit, in terris benedicens utrique populo aperi, gratiam videlicet Dei, et peccatorum remissionem; regnat in Ecclesia, verè Salem, sive Hierusalem, justè et pacificè, in terris natus sine patre, in cœlis sine matre, æternus à parte principii et finis, cujus gene-

ratio esse ineffabilis et incomprehensa. Denique verus rex et verus sacerdos, qui nullus in ejus locum succedat. Ut verus rex, legibus et armis salutem et pacem suorum adversus hostes visibiles et invisibiles tueretur et conservat. Ut verus sacerdos, salutari religione et divinarum rerum notitia populum imbuat, illius peccata donis et sacrificiis jugibus expiat, Deum pro salute ipsorum continenter deprecatur, Denique collatio Melchisedech et Christi sumitur à nomine, genere, loco, conditione, ritu sacrificandi. Nam, etsi Paulus non aperte enunsiat in typum Eucharistiae Melchisedech obtulisse panem et vinum, tamen in eo præcipue positam fuisse vim hujus sacerdotii veteres omnes, etiam Rabbini, docuerunt, ut Clemens Alexandrinus, 4 Strom., Augustinus, contra advers. lib. 4. Gur autem Paulus visitigerit, Hieronymus explent, ad Evagr. 1: *Ne Judæi, inquit, infidelibus tantum prædicerent sacramentum; et Paulus ipse, Hebr. 5, v. 14: De quo (Melchisedech) nobis grandis sermo et inexplicabilis ad docendum, quoniam imbecilli facti estis ad audiendum, etc.* Quod consilium seculis ante veteres, cum verba ad populum occurrerent præsentibus catinam, vel paganus, de hoc mysterio, ut Origenes, hom. 9 in Levit. 45, et hom. 4 in Jos.; Chrysostomus in Orat. de beato Philogonio; Theodoretus, in Polymorphos; Augustinus ipse, in Psal. 21: *Nunciat fideles, qui mysteria initiati sunt, intelligunt quae dicitur, etc.* Sozomenus, lib. 8 Hist., c. 9: *Ante hæc interpretari, etc.* Quamvis aut Rabbini, fateantur ipsi omnes panem et vinum Melchisedech fuisse mystica, nec permissa ad simplex convivium. Hæc obiter contra quosdam, qui hoc non sacerdotale sacramentum et typum oblationis Christi incurte optinunt, sed simplex cenam, vel epulum regium hospitii Abrahami exhibitum. Sacerdos. Frustra hic recites Judæi *cohenim non sacerdotum interpretantur, sed principum; nam, ut vel docet eorum Aben-Ezra, Psal. 98, qui ipsorum est 99, v. 6; per totam Scripturam sonat meharath, ministrum Dei.*

**VERS. 7. — DOMINUS A DEXTRIS TUIS.** Poeticè usque ad finem describit victorias Dei de gentibus et hostibus Christi. Dominus Pater, ò Christe, assidet tuo lateri ad te jurandum et corroborandum, et regnum tuum stabilendum; tibi pugnabit, ne dubites de ipsius promissionibus juramento confirmatis. Tertia pars Psalmi, de Christi iudicium. Hinc Theodoretus refert ad diem extremi iudicii; sed nihil video cause, cum primo etiam adventu per Constantinum, alios labels et reges, vel converterit, Douzes Aloum, non retragmatum hinc. Unde aliqui Christum interpretantur, non Patrem. Quasi verò non æque Filio tetragrammaton competat ac Patri. Recit autem Pater intelligitur dexter Filio, et à dextris Filii, quoniam dextra alio modo hic quàm supra sumitur. Hic presentia, ope, auxilio, ut supra, Psal. 16, v. 8, et in Actis, 2, v. 55: *Dominus à dextris meis est, ne commoveat; et iterum Psaltes, Psal. 108, v. 54: Assistit à dextris pariteris.* Hic pro potioribus bonis, A DEXTRIS TUIS. A dextris esse, significat optulari, adesse, succurrere, protegere. Dominus, ò Christe, est auxiliator tuus. Sedere autem à dextris, ut initio Psalmi, vers. 2, loquatur, frui potioribus et præcipuis bonis, si ve regnare maxima et proxima potentia. Dominus ergo hic enunsiat Patrem, qui à dextris Filii esse dicitur, quia Filio in propinquo et præsto adest, ac copiose optulatur. Athanasius alicubi de Spiritu sancto interpretatur, alicubi de Patre, ut cum extremo secunda orationis contra Arianos Patrem dextrum quoque esse ut sedent ad dexteram Filio, id est, Patrem esse in Filio, quod alter inquit in altero. At de Filio Augustinus: *« Dominus, inquit, dixerat: Sede à dextris meis; nunc: Dominus à dextris ejus; quasi munitur sedes. An forte potius ad ipsum Dominum, qui egjavit, sermo directus est: Domine (ò Pater) à dextris tuis, i. q. d. O tu Domine, qui jurasti et dixisti: Tu es sacerdos in æternum, ipse, inquam, sacerdos in æternum, de quo jurasti, est Dominus à dextris tuis, quia eidem Domino dixisti: Sede à dextris meis. Item Prosper in hujus loci explicatione: Ad ipsum, inquit, Dominus, qui dixit Domino: Sede à dextris meis, prophete sermo directus est, ipse, inquit, Domine, cui jurasti: Tu es sacerdos in æternum: Dominus à dextris tuis, qui comparavit in die æternæ regis, etc.* Sol simpliciter de Patre eo sensu quem posuit, ut continetur apostrophe ad Filium. Cōsuevit, Hebraicè, maheti, id est, transiit, proprie, sum autem per prolepsin præsertim pro futuris, Reges, tyrannos, hostes tuos. Sic lapis excisus de monte sine manibus, Dan. 2, v. 45, confregit omnia regna terrarum, regna videlicet idolorum, demoniorum, tyrannorum, etc.; tribuit Christo, quod hic Patri, quoniam unius ejusdemque substantie Pater et Filius, atque unum uterque.

**VERS. 8. — JEREGANT IN RATIONIBUS, IMPLEBIT, ul-**

ciscet, supplicia sumet Dominus Pater de gentibus tum principatum detraçantibus, judica in eis exercet, eas tibi subiget. Hæc quidem, Athanasius, Augustinus, Prosper, ut proxima tribuant Christo: iudicabit Dominus Christianos, implebit ruinam, etc. Nam: Pater iudicium omne Filio dedit, Joan. 5, v. 13, et in Symbolo: *A dextris Patris venturus est iudicatum vivos et mortuos.* Verum, ut Cyrillus docet, ad finem filii, de Filio ad regnum, non ideò magis experta iudicandi factus est Pater, quod Christus ab eo illum potestatem accepit, cum tamen ejusdemque potestatis et substantie, atque unum uterque sit. Adde non hic agi de iudicio vivorum et mortuorum ultimo, sed utiône impiorum sese in vivos opponentibus Evangelio. Impietate nimis, etiam cadavera, et strages percipit, implere hic significat percipere, multiplicare; sicque sæpe verbum *morte* sumi tradit R. Mose Natanimides, Exod. 28. Eisdem magis ruinam, implebit omnia cadaveribus. Alii, valles, per celsissim: Implebit valles (cadaveribus). Designatur perpetuo gravissima strages et ulio. Cetera, Hebraicè, rhus, id est, caput, per synecdochem numeri. Ut enim restringatur ad Satanam caput, et pincipem peccati, vel tyrannum aliquem, nihil video necessarium, cum ceteros præterea contriverit demo-

nas per orbem cultos, et præcipua orbis imperia, donec reliqua Christo adversantia penitus aboleat. In TERRA MELIORUM, populum. Hinc Hebraicè, *hal ereth, ratha*, super terrâ multâ. Quibus verbis indicari putant exitium Romani imperii, alii Saracenorum et Turcarum; et fortasse rectine. Nam *Ratha* præter multam, urbs primaria erat Ammonitarum, qui erant Arabes. Chald. *Majorum, qui multis imperat et amplè.* Est autem allusio ad victorias Davidis de Ammonitis, 2 Reg. 10 et 12, v. 18, 10.

**VERS. 9. — DE TORRENTE IN VIA (1), dicendo sup.,**  
 (1) Quibus verbis plerique strennum et alacrem bellatorem describit existimant, quem nulla res remoretur, qui summo ardore victoriam persopuatur, cui (sunt Græci verba), diu hostes persequitur, non quaerit diversoria, ut vino se relaxet, sed aquam contentus est, quam obiter et rapim sumit ex quavis, quem reperit, non flavio tantum, sed et torrente, Respicit aliqui putant historicum Jud. 7, 5, 6, ubi Gideon narretur bonos milites explorasse aquæ potum, eos solum retinens qui manu haustam e flumine aquam lambrant, dimissis e castris quotquot flexo poplite liberant, quod hos ignavos iudicaret. Sunt qui hoc versu significari putent tantam et tam horribilem hostium stragem edituram regem, hoc eximie velle, ut è virgis æroris per viam possim manantibus, quasi è torrente hauritus sit, hoc est, satietatis sit hostium suorum sanguine, coll. Num. 25, 24, ubi populus Israeliticus, leoni assimilatus, prælam devorare et occisum sanguinem bibere dicitur. Rectum vidit Scharrerus, qui verum sensum sic explicat: «Cum fatigatus merit eade hostium, tamen hand re-

mittet, sed pota aquæ ex vivo obvio refectus novas vires exeret in hostilibus copis profitandis.» (Rozenuller.)

Le titre est, dans le texte et dans toutes les versions, *Psalme de David*; et l'on ne peut douter qu'il ne soit effectivement de ce Prophète, puisque J.-C. (Math. 22, 43) le lui attribue en présence même des Pharisiens. La même chose est répétée dans saint Marc, 12, 36, et dans S. Luc. 20, 42; S. Pierre (Act. 2, 21) l'attribue également à David. En sorte que c'est une chose non-seulement incontestable, mais de la foi même, que David est l'auteur de ce Psalme.

Il est également certain et de la foi, que ce Psalme regarde le Messie et annoncé sa puissance, sa génération éternelle, son sacerdoce. Les Juifs, dès le temps de S. Jérôme, de S. Chrysostome, de S. Augustin, déclamaient d'en détourner le sens à Abraham, à Eréchias, à Zorobabel, à Salomon, à David lui-même; mais ces Pères de l'Eglise montraient l'absurdité de ce sentiment par une infinité de honnes raisons, et surtout par l'aveu même des Pharisiens, à qui J.-C. parlait. Car quand il leur reprochait ce Psalme comme regardant uniquement le Messie, ils s'écrièrent: rien à lui répondre. Il leur dit: *« Que pensez-vous du Christ? De qui est-il fils? De David, lui répondirent-ils. Dieu vient donc, reprit J.-C., que David étant inspiré, l'appelle son Seigneur? disent: Le Seigneur a dit à son Seigneur: Assoyez-vous à ma droite jusqu'à ce que de vos ennemis je fasse un marchepied. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il fils de David? Et pelle son Seigneur, comment est-il fils de David? Il est évident, répondit très-bien S. Chrysostome, que si ces Pharisiens eussent entendu ce Psalme de quelque autre que du Messie, ils auraient eu à répondre qu'il s'agit d'un autre très-différent du Messie. Les apôtres se servent encore plusieurs fois de ce même Psalme, comme on le voit Act. 13, 24; 1, Cor. 15, 25; Hebr. 1, 13, et 10, 45; et personne ne s'inscrit en faux contre leur citation, tant il était notoire et avoué de tout le monde que ce Psalme regardait uniquement le Messie.*

per mimesin lingue familiarem, cujusmodi multas jara notivimus, Psal. 2, v. 60, etc. Multas cruces et acrimias in via hausiit meus Christus; de torrente afflictionis et malorum in via bibit, calcem passionis hausit; propterea exaltabit caput suum. Via vite, curriculum et transitus; potus, participatio; torrens, symbolum calamitatum multarum et ingentium, ut supra, Psal. 125, v. 4: *Torrentem pertransiit anima nostra, ut sit cœsus: In via multarum calamitatum erit particeps, et propter hanc humilitatem exaltabitur, et ascendet in celum glorificabitur, solebitur à dextris Dei.* Hunc locum sic et videtur interpretari Apostolos, Phil. 2, v. 9: *Humilitavit semetipsum usque ad mortem, mortem autem crucis; propter quod et Deus exaltavit eum, etc.*, et Hebr., v. 7: *Propter passionem mortis, qui jurasti et honore coronatus est; quod veteres omnes amplectuntur, ut Arabibus, Augustinus et Euthymius. Alii: Cruor tantus, quasi torrens, per vias emanavit, ut de eo bibere Dominus transendo, et victoriam persopendo possit, ut apud Mosè: Non accubabit (victor populus) donec devoret prædram, et occisorum sanguinem bibat, Num. 25, 24. Alii etiam altior; sed prima interpretatio est simplicissima, lingue et sententie Psalmi appositissima, et apostolicæ similima.*

«mittet, sed pota aquæ ex vivo obvio refectus novas vires exeret in hostilibus copis profitandis.» (Rozenuller.)

L'Hebreu et le grec ne font qu'un verset des deux premiers qui sont dans notre Vulgate. Cette division est indifférente pour le sens.

L'Hebreu dit mot à mot: *Parole de Dieu* (7177) à mon Seigneur (2787), *Assoyez-vous à ma droite.* On a très-bien observé que ce Seigneur dont parle David ne doit pas être un pur homme; car quel homme était ou pouvait être le Seigneur de David, et reconnu par David lui-même comme étant son Seigneur? L'c. même fit cette remarque en parlant aux Pharisiens: ils disaient que le Christ était fils de David; J.-C. ne le nia pas, mais il demanda comment; s'il était fils de David, il pouvait être en même temps son Seigneur? faisant entendre par là que ce Messie devait être fort supérieur à David. D'ailleurs ce Seigneur de David était c'une si haute dignité, que le vrai Dieu Jehova le faisait assoyr à sa droite; bonneur qui a jamais été accordé à un pur homme. De ce raisonnement on a très-bien conclu que le Messie devait être Dieu; mais toute la suite du Psalme montre qu'il devait aussi être homme, et c'est une des raisons qui en apporte pourquoil il n'est pas simplement appelé le Seigneur, mais Aloum (Seigneur), dénomination qui convient au Messie, soit qu'on le considère comme Dieu, soit qu'on le considère comme homme. Cette raison est solide, mais il y en a une plus péremptoire, tirée de la langue même, David, voulait dire que le Messie était son Seigneur et même son Dieu, ne pouvait pas se servir du mot Jehova, qui ne reçoit jamais de pronom; il a donc choisi le mot Aloum, qui recuit des affixes: et il a écrit 2787, soit qu'on le considère comme Dieu, soit qu'on le considère comme homme. Les LXX ont traduit ça Κοινηται; le texte grec du Nouveau Testament fait la même chose; et ce mot Κοινηται est également employé pour signifier le Dieu Jehova.

Ces mots, *Assoyez-vous à ma droite*, regardent l'humanité du Messie et le rang suprême auquel elle devait être élevée après avoir expié les péchés du monde. Cette expression marque le règne de ce Messie. La

droite de Dieu est une manière de parler que les livres saints emploient pour indiquer la plus grande puissance. Dieu, qui est Père initial et infiniement déseigné de la matière, n'a en soi ni droite ni gauche; mais les hommes étant convenus de regarder la droite comme la place d'honneur, les écrivains sacrés se servent de cette figure pour faire connaître que le Messie, l'Homme-Dieu glorifié, possède le plus haut degré d'honneur auprès de son Père.

REFLECTIONS.

Ce même prophète, qui a prédit tant de fois les souffrances et les humiliations de J.-C., voit ici en esprit sa gloire, son règne, sa puissance éternelle. Ce qu'il a vu en esprit mille ans avant l'événement, les apôtres l'ont vu en réalité; ils ont été témoins de sa glorieuse ascension; et le premier des martyrs, St. Étienne, fut assassiné dans son souffrance par la présence de J.-C. assis à la droite de son Père. Cette gloire de J.-C. serait de motif à St. Paul et aux autres écrivains du nouveau Testament pour encourageant les fidèles à se détacher de la terre, et à supporter les épreuves de cette vie avec patience. Si nous étés ressuscités avec J.-C., disait St. Paul aux Colossiens, cherchez les choses du ciel, où J.-C. est assis à la droite de son Père. Souvenez-vous, disait St. Pierre aux premiers fidèles, que J.-C. est à la droite de son Père, et qu'il a détruit la mort, afin que nous ne serions héritiers de la vie éternelle; il est monté au ciel, s'étant soumis les anges, les puissances et les vertus.

Si j'avais de la foi, je m'emparerais sans cesse de cette pensée; mon chef est assis à la droite de Dieu, et il est entre le premier en possession de cette gloire, pour m'y préparer une place comme il l'a dit lui-même. Pourquoi suis-je donc si indifférent sur cette divine promesse et sur ma destinée? Je suis ce qui m'arrête, ce qui détourne mes pensées de Jésus assis à la droite de son Père; c'est qu'il n'a acquis cette dignité suprême qu'en souffrant et en mourant; il a fait, dit-il, que le Christ souffrit et qu'il entrât dans sa gloire. Je voudrais régner avec lui, mais non souffrir dans sa compagnie et à son exemple. Les saints n'ont point parlé. J.-C., s'il n'est permis de parler ainsi; ils l'ont prié tout entier, souffrant et glorieux, souffrant en cette vie, et glorieux après sa mort. Je voudrais être glorieux en sortant de ce monde, et ne rien souffrir durant cette vie mortelle; cela est impossible; c'est un système chimérique... O Jésus! assis à la droite de votre Père, changez toutes mes pensées, convertissez mon cœur; montrez-vous à moi dans vos humiliations et dans votre gloire. Faites-moi bien comprendre aujourd'hui que je dois vous reconnaître dans le premier de vos états, si je veux partager avec vous le second.

VERSÉT 2.

On peut traduire: Tandis que je vous ferai un marchepied de vos ennemis. Je ne crois pas cependant que ce soit là le sens propre de ce texte; car l'Apôtre dit ailleurs que J.-C. est assis dans la gloire, attendant que ses ennemis soient forcés de lui servir de marchepied. Il semble donc que cette victoire qu'il doit remporter sur ses ennemis regarde le temps de la consommation générale; temps auquel, selon le même apôtre, tout sera soumis à J.-C. Dans ce second sens le terme douer ne signifie pas la cessation du pouvoir de J.-C. lorsque tout lui sera soumis. Ce serait un absurde; car comment J.-C. exercerait-il son pouvoir suprême, si le moment qui suivrait la défaite de ses ennemis était le dernier de sa gloire, s'il cessait d'être assis à la droite de son Père, dès qu'il n'aurait plus d'ennemis à subjuguier? Ce terme douer signifie que dès à présent, ou plutôt dès que J.-C. est retourné vers son Père, il est entré en possession de son royaume, quoiqu'il ait encore des ennemis à dompter. Son Père le fait asseoir à sa droite, et lui promet en même temps qu'un jour tous ses ennemis lui serviront de marchepied; expression qui marque l'empire ab-

solu qu'il exercera sur eux, et l'état d'humiliation et de confusion auquel ils seront réduits.

REFLECTIONS.

J.-C. a des ennemis sans nombre: outre les idolâtres, les infidèles, les hérétiques, les impies de profession, les mondains, dans le cœur de chaque homme il se trouve toujours une sorte d'armée toujours prête à combattre l'Évangile. Il y a un serpent, une Écre, un Adam toujours portés à contredire la loi. C'est un principe sûr dans la morale du christianisme, qu'il faut toujours prendre le parti de J.-C. contre soi-même, toujours tendre à établir le royaume de J.-C. sur les débris de nos passions. Je ne crois pas qu'il soit possible de réussir dans cette guerre domestique, sans la fuite du monde et sans l'oraison. Le monde est essentiellement l'ennemi de J.-C.; et jamais J.-C. ne régnera dans nous, si nous ne faisons de fréquents retours sur nous-mêmes, ce qui est impossible sans l'oraison.

VERSÉT 5.

Plusieurs interprètes croient que le Prophète parle ici en son nom au Messie. Je crois plutôt qu'il continue de présenter le discours que Dieu tient à ce Messie qui est son fils. Ce qui est dit dans le verset suivant en est la preuve; car très-certainement Dieu y parle à son fils.

Le sens de celui-ci est que Dieu fera commencer l'exercice du pouvoir dont sera revêtu le Messie par Sion; par les Juifs auxquels il était spécialement envoyé. Il s'éleva dans cette nation une foule d'ennemis contre lui, mais son Père lui dit de poursuivre le cours de ses conquêtes et de régner avec empire au milieu de tant d'adversaires. Je remarque la différence de ce verset d'avec le précédent. Là Dieu le Père promet à son fils de mettre un jour sous ses pieds tous les ennemis de son nom, de sa puissance et de sa doctrine: ici il lui dit de régner en attendant, malgré le nombre et la méchanceté de ses ennemis. Ils ne sont pas encore sous les pieds du vainqueur; mais il a plus de forces qu'eux, et il régnera malgré eux. C'est l'État où se trouve J.-C. durant le cours des siècles jusqu'à la fin du monde. Ses ennemis troublent encore son Eglise, mais il n'en régne pas moins à la droite de son Père; il n'en remporte pas moins toutes les victoires qu'il veut sur ces ennemis mêmes, tout violents qu'ils sont; c'est ce qui s'appelle régner un milieu d'eux.

Il ne doit point paraître au reste surprenant que Dieu parle dans ce verset à la troisième personne, après qu'il a parlé dans le verset précédent à la première; cela est fort commun dans les livres saints et dans les psaumes en particulier. Il y a même ici une raison pour ce changement de personne. Dieu veut montrer qu'il sera lui-même l'auteur du règne destiné au Messie. Le nom de Dieu (Jéhova) est dans ce verset.

REFLECTIONS.

Le règne du Messie n'a point été fondé comme les empires de la terre, par les armes, par la politique, par l'injustice, par le concours des circonstances. Dieu l'a fait sortir de Sion par la doctrine de la vérité et par la pratique de toutes les vertus. C'est répandu par les souffrances et par les humiliations. La croix est le sceptre que ce nouveau roi a présenté aux nations, et elles se sont soumises; elles ont alors ce signe de salut. Les rebelles et les opiniâtres seront brisés un jour par ce sceptre, suivant la même prédiction du même Prophète: Vous les gouverneras avec un sceptre de fer, et vous les briserez comme un vase d'argile.

VERSÉT 4.

Je traduis ce verset selon le sentiment de saint Chrysostôme, quoique cet auteur n'ait pas qu'un sens sans au mot principium, qu'on le prend surtout pour principatus; ce qui retombe néanmoins dans la même pensée.

Cesaint Père ne veut pas qu'on rapporte les mots aut luciferum genui te à la naissance temporelle de J.-C. Il y aurait, dit-il, aut ortum luciferi, si le Prophète avait voulu dire que le Messie naîtrait de nuit. Quand le Psalmiste dit que le nom de Dieu est avant le soleil, il fait entendre que Dieu est avant l'existence du soleil. De même, puisqu'on lit dans ce verset: je vous ai engendré avant l'étude du matin, il faut dire que J.-C. a été engendré avant l'existence de cette étoile, et qu'ainsi sa génération précède la création de cet astre. Mais, continue ce saint docteur, faut-il croire que J.-C. a commencé d'exister avant que l'étoile du matin fût créée? Non sans doute, de même qu'il ne faut pas croire que Dieu le Père a commencé d'exister avant que les montagnes fussent faites ou que la terre fût formée, quoiqu'on lise: Vous êtes Seigneur, avant les montagnes et la terre. Ces manières de parler marquent l'éternité absolue, et non un commencement d'existence.

S. Chrysostôme et la plupart des Pères et des interprètes ne doutent donc pas qu'il ne s'agisse de la génération éternelle de J.-C. Ils croient que le sens de l'apôtre est que cette génération, qui n'est propre que de J.-C. sera la source primitive de la puissance qu'il manifesterait un jour de sa force, c'est-à-dire du jugement, et dans la compagnie des saints. Mais ici les hébraïques croient former une grande difficulté. Le texte, disent-ils, porte mot à mot: Votre peuple sera de bonne volonté un jour de votre gloire, et paraîtra en état de sainteté; votre puissance sera abondante comme la rosée qui tombe au lever de l'aurore. En latin: Populus tuus spontaneitatem in die exercitii tui, in orationibus sanctitatis; ex utero aurora tibi ros natiuitatis tuae.

Les auteurs des Principes discutés traduisent: Au jour où éclatera votre puissance, votre peuple sera d'une volonté libre et de sainteté; la robe splendende de votre sainteté brillera dans le sein de votre mère; dix votre aurore tombera la rosée qui nous donnera des enfants. On voit que ces auteurs suppléent plusieurs mots pour donner un sens au texte, et tous les autres commentateurs font de même; Robertson cite plus de quinze traductions différentes de ce passage.

Si l'on n'a point regardé aux points, que ne commenteraient point les LXX, on peut traduire le texte de cette manière: Tecum dignitas patris virtutis tuae, in splendoribus sanctitatis; ex utero aurora tibi emissio, ut translatis generatiuis tuae. Il n'y a pas là un seul mot qui ne puisse conclure, pas même emissio, ut translatis; car le mot  $\text{m}^{\text{a}}$ , qu'on traduit par rose, peut très-bien venir de  $\text{m}^{\text{a}}$ , contraire à  $\text{m}^{\text{a}}$ , qui signifie aurore, transfère. Pourquoi veut-on que les LXX n'aient pas vu cette origine, et qu'ils aient dû se fixer à rose? Or, emissio generatiuis est la même chose que generatio; d'où ces interprètes, pour donner un sens clair, auront traduit: ex utero aurora tibi emissio, ex utero pro aurora, etc. On ne dispute pas sur dignitas, que le mot hébreu  $\text{d}^{\text{a}}$  peut signifier, de l'avoir des tentes, Les LXX l'ont traduit par  $\text{p}^{\text{a}}$ , la Vulgate par  $\text{p}^{\text{a}}$ , qui tombe dans  $\text{p}^{\text{a}}$ . Subtona s'est servi de principium pour principatus. Voy. la Anagora.

On ne peut objecter la traduction de S. Jérôme, qui est évidemment fautive; car il traduit in montibus sanctis, au lieu de in orationibus et splendoribus sanctitatis; ensuite il met quasi de vulni oritur, pour ex utero aurora, ou ex utero pro aurora, etc.

Enfin, si l'on s'obstine à conserver rose, le sens sera ex utero, pro lactero ou aurora, tibi ros generatiuis tuae. Or, ce discours adressé au Messie équivaut à celui-ci: ex utero aut luciferum genui te; et comme c'est Dieu qui parle, on doit entendre genui te. Ce ne serait pas donner une grande dignité au Messie dans le jour de sa puissance et dans la splendeur des saints ou de la sainteté, que de dire qu'il a été mis au monde par sa mère avant l'aurore; cela arrive à une infinité d'autres enfants.

REFLECTIONS.

Quand je pense au jour de la naissance temporelle de J.-C., et de la splendeur des saints, je désire que Dieu opère en moi quelque chose de ce qu'il a fait au commencement. Quand il créa la lumière, il dit: Que la lumière se fasse, et la lumière fut faite. Je suis un chaos plein de ténèbres; je ne puis distinguer ce qui fait la force de Dieu, la gloire de Dieu, de ce que les hommes qui m'environnent appellent force et gloire. Je sens qu'ici bas tout est faiblesse, tout est obscurité et néant; mais le Saint-Esprit me fait apercevoir dans la force et dans la gloire de J.-C. un principe qui calme mes inquiétudes en me concentrant dans une bassesse; c'est que ce divin Messie est engendré de toute éternité, qu'il est sorti du sein de son Père avant qu'il existât aucun autre être, soit dans le ciel, soit dans cet univers. Dieu lui a toujours dit: Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Du sein de cet être infini sort de toute éternité ce Verbe divin qui est sa pensée, son intelligence, qui lui représente tous les êtres existants et possibles. Ce Verbe s'est fait chair; dans cet état il s'est devenu semblable à nous, il a pris sur lui toutes nos misères, mais il n'a rien perdu de ses droits; et retourné vers son Père, revêtu de notre humanité, il doit exercer un jour la fonction de juge. Quelle force, quelle gloire dans lui! Elle n'a rien d'emprunté, rien qui lui soit étranger; elle est à lui cette suprême majesté, elle se développera au dernier jour, qui sera par excellence le jour de la force et de la gloire de J.-C., le jour de la fiabilité et de la honte pour ses ennemis. Je conçois qu'ils seront tons comme le marchepied de son trône, qu'ils le foulera et les écrasera de sa grandeur. J'admire le saint Prophète qui éleve si fort mes pensées, en me forçant à l'aveu de mon ignorance.

VERSÉT 5.

On pourrait dire que le Prophète apostrophe ici le Messie, et qu'il lui rend la parole qu'a dite son Père: Vous êtes prêt pour toujours selon l'ordre de Melchisédech; mais il semble plus à propos de prendre encore ces paroles pour celles du Père éternel, comme s'il disait: J'en ai fait le serment; et je ne m'en repentirai point, etc. Je crois même qu'un proverbe cité par un argument invincible; car l'Apôtre dit: Gênera (1.-C.) a dit fait prêt avec serment par celui qui a dit: Le Seigneur l'a juré, et il ne s'en repentira point; Vous êtes prêt pour toute l'éternité. On voit que, selon l'Apôtre, Dieu a dit ces paroles: Le Seigneur a juré, et il ne s'en repentira point; et ce même argument prouve que dans l'Écriture celui qui parle se met souvent à la troisième personne. C'est Dieu le Père qui parle ici, et il dit: Le Seigneur a juré, etc.

Le même apôtre explique fort au long en quel sens J.-C. est prêt selon l'ordre ou le rit de Melchisédech. Il ne parle pas de l'ablation du pain et du vin qui était la fonction de Melchisédech, et le rit lequel le roi le honorait Dieu; on en voit assez la raison. J.-C. a offert son propre corps et son propre sang sur la croix; voilà l'objet de son sacerdoce; et c'est ce que l'Apôtre enseigne aux Hébreux, en leur faisant connaître que, par ce seul sacrifice, tous ceux de l'ancienne loi avaient été absous, il leur dit que J.-C. était prêt selon l'ordre de Melchisédech, parce que comme Melchisédech avait exercé son ministère sans être de la race d'Aaron; ainsi à J.-C. avait rempli le sien sans être de la tribu de Lévi, dont Aaron et tous les prêtres après lui devaient descendre, selon l'ordre du Seigneur. Voilà ce qui suffisait à l'Apôtre; mais, comme Melchisédech n'avait été prêtre que parce qu'il offrait le pain et le vin, pour que J.-C. fût prêt selon toute l'étendue du rit de Melchisédech, il s'ensuivait que J.-C. devait aussi avoir offert le pain et le vin, c'est-à-dire, qu'il devait avoir institué le sacrifice de son corps et de son sang sous les espèces du pain et du vin; il n'était pas nécessaire que J.-C. fût semblable en tout à Melchisédech; par exemple, qu'il fût roi sur

la terre, qu'il reçoit les décrets de la race d'Abraham, qu'on ignorait le temps de sa naissance et celui de sa mort; mais il était nécessaire qu'il lui fût semblable en tout ce qui concernait son rit, et sa fonction de prêtre, ce qui ne paraît point, s'il n'avait pas offert une sacrifice ou le pain et le vin fussent admis. Mais il faut bien que ce pain et ce vin ne soient pas une simple figure du corps et du sang de J.-C., puisque le sacrifice de Melchisédech était déjà la figure du sacrifice de J.-C. dans le pain et le vin, comme parle S. Cyprien et tous les autres Pères de l'Eglise, lesquels peut-être ne sont aussi unanimes sur aucun autre point de fait qu'ils le sont sur celui-ci.

## REFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus angustie que les objets présents dans ce verset. C'est Dieu qui parle, qui assure qu'il a fait un serment irrévocable; et qu'il est ce serment; que le Messie est prêtre pour l'éternité selon le rit de Melchisédech. On voit par là pourquoi Melchisédech était prêtre, pourquoi il béat Abraham, pourquoi il était d'une autre race que celle de ce patriarche, pourquoi il n'a point eu de successeur, pourquoi son sacerdoce n'était pas borné à une nation particulière, à un lieu fixe et déterminé, enfin, pourquoi ce qu'il offrait à Dieu était du pain et du vin. Toutes ces choses étaient des figures de J.-C., du sacerdoce et du sacrifice de J.-C. Mais que ce grand tableau, s'il est permis de parler ainsi, soit présenté par un prophète mille ans avant l'événement, et que ce prophète rende les propres sentiments et les propres paroles de Dieu; que ces paroles soient contraincées par un serment que Dieu fait lui-même, et qu'il dit être irrévocable; c'est ce qui remplit d'admiration une âme qui a de la foi. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que des objets divins. Dieu qui s'énonce sur son propre Fils, et les révélés d'un sacerdoce éternel; ce sacerdoce supérieur à celui de la loi; ce sacerdoce, figure par le plus ancien de tous les sacerdoce, qui est celui de Melchisédech; ce sacerdoce qui s'exerce par l'immolation du corps et du sang de J.-C.; enfin toutes ces admirables vérités envisagées dans l'ensemble d'un prophète, ouvrage qui précède de dix siècles les événements. Je ne crois pas que l'esprit humain puisse s'occuper de plus grands objets. Mais quelles conséquences pour le cœur et pour la conduite! ce serait la matière d'un discours entier.

## VERSET 6.

On peut traduire l'Hebreu par *Il servira*, ce qui revient au même sens; car les prophètes voient comme fait ce qui est encore futur. Ici le Prophète parle à Dieu le Père; ce qui me paraît le plus vraisemblable quoique plusieurs Pères ou interprètes croient qu'il adresse la parole au Messie. Il est certain à la vérité, que le Messie étant Dieu et égal à son Père, on peut dire que Dieu son Père est à sa droite, comme on dit qu'il est à la droite de son Père; mais comme dans tout ce Psalme le Messie est considéré du côté de ses deux natures; et comme il est dit au commencement qu'il est assis à la droite de son Père, il semble qu'on ne peut rapporter ce verset 6 à Dieu le Père, sans donner une sorte de contorsion au texte. Si cependant on prenait cette expression, *Dominus à dextris tuis*, comme destinée à faire entendre que Dieu protège l'Homme-Dieu, qu'il le soutient de sa puissance, on pourrait dire que le Prophète adresse la parole à J.-C. c'est ainsi que Pentecôte Pétan. Dupont, etc.

Ces traits que le Messie brisera dans sa fureur, sont ou les princes qui ont persécuté l'Eglise naissante, comme Hérode, Pilate, Néron, Domitien, et tant d'autres qui ont péri d'une manière funeste; ou bien ce sont en général tous les pécheurs, et, parmi eux, les grands qui auront commis de plus grands injustices: au jugement de J.-C., ils seront tous écrasés.

## REFLEXIONS.

Un homme qui a de la foi raisonne ainsi: mon Sei-

gneur et Rédempteur est assis à la droite de Dieu; il y fait la fonction de médiateur et de pontife; il y offre sans cesse le grand sacrifice; et ce sacrifice, il y offre pour moi sur la croix. Je vois d'abord que mon obligation autant que mon intérêt est de m'unir à lui sans cesse, et de m'appliquer les fruits de ce sacrifice: ce que je ne puis faire que par la prière, par la participation de son corps et de son sang, par la vigilance sur moi-même, par les œuvres de la charité chrétienne, par l'amour des souffrances et des humiliations. Je considère ensuite que ce roi de gloire, assis à la droite de son Père, doit exercer un jour un jugement de rigueur contre tous les ennemis de son nom et de son Evangile; qu'il n'épargnera ni les grands ni la grandeur; qu'il brisera les rois comme les simples particuliers. Quelle est ma vie? Quelles mesures ai-je prises pour paraître devant lui au jour de sa colère? Le temps est court, cette colère est terrible: elle l'est d'autant plus qu'on a été prévenu de plus de grâces.

## VERSET 7.

L'Hebreu dit: *il remplira de cadavres*, ou selon d'autres, *il comblera les fossés en y accumulant des cadavres*. Cela revient à l'expression des LXX, qui disent: *conspicietur in terra*. Fait traduit, *il chassera la défileté (de ses ennemis)*, exprimant le sens de l'Hebreu, des LXX et de la Vulgate. Le Prophète veut dire qu'au jour du jugement le Messie comblera la mesure de ses vengeances.

L'Hebreu ajoute: *il servira la tête dans une grande étendue de terre (in terra multâ)*; ce qui signifie que, comme les orgueilleux et les pécheurs occuperont une grande partie de l'univers, ils subiront la peine de leurs égarements partout où ils se trouveront. Le sens de la Vulgate est bien au fond le même; car c'est *servir la tête de plusieurs sur la terre*, que d'écraser la tête de ceux qui sont répandus dans une grande étendue de terre. On peut croire même que cette expression, *in terra multâ*, signifie *in terra quam multi occupant*; en sorte que *multorum* se rapporte non à *capita*, mais à *terra*.

Comme il n'y a que *caput* dans l'Hebreu, quelques interprètes ont cru que le Prophète désignait par là le démon qui domine en effet sur une grande partie de la terre, et qui doit avoir la tête brisée par le Messie, selon la promesse que Dieu en a faite, dès le commencement, à l'homme. Cette pensée n'est point à rejeter, et se concilie avec le grec et avec la Vulgate, en supposant, ce qui est vrai, selon S. Paul, que plusieurs démons dominent sur la terre. Cet apôtre dit que nous avons à combattre *contre les principautés et les puissances; contre les maîtres de ce monde, de ce lieu de ténèbres; contre les malins esprits qui sont dans l'air*.

Les auteurs des *Principes dissolus* traduisent *implebit riuatim* par *il réparera les rivières*, c'est-à-dire, *qu'il substituera les Gentils aux Juifs*. Je ne crois pas que ce soit le sens; 1° parce que ce Psalme regarde beaucoup moins les temps présents que le jugement futur; 2° parce que le mot *implere* dans l'Hebreu et dans le grec, non plus que dans le latin, ne signifie pas en cet endroit *réparer*, mais *achever*; 3° parce que ces rivières, dont parle la Vulgate, sont des morceaux de cadavres et non des rivières proprement dites, tel que serait la destruction d'un peuple ou d'un empire.

## REFLEXIONS.

Le jugement appartient à J.-C.; son Père lui a donné ce pouvoir, comme il le déclare lui-même, en disant: *Le Père a donné le droit de juger tout au Fils*.

Ce n'est pas seulement en tant que Dieu qu'il jugera le monde, c'est aussi en tant qu'homme. Le Père, ajoute-t-il, a donné au Fils le pouvoir *de juger*, parce qu'il est le Fils de l'homme. C'est un avantage de fils de l'homme qui a souffert, qu'il a été converti d'opprobres; il est juste que cette sainte hu-

manité soit honorée du pouvoir de juger ceux qui auront profité de ses bienfaits, et ceux qui en auront abusé. Dès cette vie, ce fils de l'homme porte des jugements de rigueur, soit en frappant les coupables, soit en les abandonnant à leur sens reprouvé; mais ces châtimens ne sont pas connus du monde entier. Le sang de J.-C. n'est pas vengé à la face de la terre. Il y a un moment destiné à la manifestation générale; moment qui écrasera la tête des orgueilleux. Oh! que cette grande vérité devrait être profondément gravee dans l'esprit de tous les hommes! Elle a fait trembler les solitaires; et comme ils n'avaient, pour se préparer à cette action si formidable, que le temps de la vie, ils se disposaient à la mort comme au jugement dernier. *Ce qui arrivera, disait S. Jérôme, à tous en général un dernier jour, doit arriver à chacun de nous au moment de la mort*.

## VERSET 8.

Le texte et les versions s'accordent ici parfaitement, et le sens avoué de presque tous les commentateurs est que nous en avons le cours de sa vie.

## Halleluia. CX.

## Hebr. cix.

1. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, in consilio iustorum et congregatione.
2. Magna opera Domini; exquisita in omnes voluntates ejus.
3. Confessio et magnificentia opus ejus, et justitia ejus manet in seculum seculi.
4. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus; escam dedit timenibus se.
5. Memor erit in seculum testamenti sui; virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.
6. Ut det illis hereditatem gentium; opera manuum ejus, veritas et iudicium.
7. Fideliâ omnia mandata ejus, confirmata in seculum seculi; facta in veritate et equitate.
8. Redemptionem misit Dominus populo suo; mandavit in aeternum testamentum suum.
9. Sanctum et terribile nomen ejus, initium sapientiae timor Domini.
10. Intellectus bonus omnibus facientibus eum; laudatio ejus manet in seculum seculi.

## COMMENTARIUM (1).

VERS. 1. — HALLELUIA. Apparet halleluia potius esse inscriptionem et titulum Psalmi quam principium.

(1) Acrostichus sive alphabeticus Psalmus est, at illâ plane ratione quam illos superius vidimus; cum enim in illis singulis versiculis singulis elementis, ordine alphabeticè distributis exornantur, in hoc singula hoministichâ singulis elementis distinguuntur: quamobrem duo et viginti hœcistichâ Psalmus continet, quibus decem versionis concipiuntur: prioribus octo in duo membra, posterioribus duobus in tria divisus. Sive autem illi carminum genus ad commodum pauperum, jvavandamque florum memoriam, legendique et scribendi artem facilius edocendam, inventum fuerit; sive moris Hebræorum esset, ut gravissima moralis disciplina axiomata eo carminum genere traderentur, quo facilis animos pervaderent, illud certè fateamur necesse est, carmina alphabeticâ Jubbâs magnopere placentissè, ac nobilitate elegantiorumque illis esse quam nobis, cum ea tam frequenter usurperent.

Asserit S. Hieronymus, inter acrostichos Psalmos,

éprovera de grandes tribulations, et qu'elles seront pour lui le principe de la gloire. On sait que dans l'écriture les eaux sont une figure des traverses et des souffrances. Le P. Lombard dit que le Prophète indique ici la passion de J.-C. par le torrent de Gédron, ou cette sangante cata-trope commença.

## REFLEXIONS.

Le Prophète, marquant ainsi à la fin de son psalme ce qui a été la source du triomphe et de la gloire du Messie, donne à tous les fidèles la plus abondante et la plus touchante instruction. Si J.-C., vrai Fils de Dieu, a vu les eaux de la tribulation avant que d'être couronné de gloire, qui peut se flatter d'être admis dans son royaume après avoir nié sur la terre une vie molle et sensuelle? Tout ce qui est arrivé à J.-C. doit arriver à ses élus. Ils ne seront glorifiés avec lui qu'après s'être rendus conformes à ce divin modèle. Ainsi leur partage sur la terre sont les souffrances, les humiliations, la pauvreté, les traverses, les contradictions. Il est vrai de dire que celui qui aura le plus souffert en ce monde, sera aussi le plus récompensé dans la compagnie de J.-C.

## PSAUME CX.

1. Je vous louerai, Seigneur, de toute l'étendue de mon cœur, dans les assemblées particulières et publiques des justes.
2. Les œuvres de Dieu sont grandes, elles sont dans l'ordre de toutes ses volontés.
3. Sa gloire et sa grandeur éclatent dans son opération, et sa justice subsiste dans les siècles des siècles.
4. Le Seigneur plein de miséricorde et de tendresse a établi un monument de ses merveilles: il a donné sa nourriture à ceux qui le craignent.
5. Il se ressouviendra à perpétuité de son alliance; il fera connaître à son peuple la puissance qui éclate dans ses œuvres.
6. Afin de lui donner l'héritage des nations: les œuvres de ses mains sont vérité et justice.
7. Toutes ses lois sont fidèles, elles sont établies pour toujours; elles sont formées sur la vérité et sur l'équité.
8. Il a racheté son peuple, et il a fait avec lui une alliance éternelle.
9. Son nom est saint et terrible: le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur.
10. Ceux-là ont une intelligence vraiment droite qui observent cette crainte du Seigneur: sa gloire subsiste dans les siècles des siècles.

num, quoniam artificio acrostico constat, ut singula hœcistichâ singulis ex ordine alphabeti literas præsumit et proxime sequentem regulas ejus veritici accuratè ordinat; quæ servare, cæteris quos alitii alphabeticos reliquique, magis legitimum artificium quam studio scriptoris, ejusmodi arte distributis. Profecto nulla est in cæteris versuum equalitas, quorum alii brevissimi sunt, alii longissimi. Turbatas interdum est ordo litterarum, nonnullis etiam probris relictis. Quamobrem Septuaginta interpretibus, sequitur sanctissimus doctor, visum non est, litteras versuum initio in illis ponere, ut in his posset. Ita censuit vetus scriptor, quæcumque sunt nomine S. Hieronymi novimus. Posteriorum hæc observatio non omnes fortasse nostræ ætatis critici admittunt. Illud certè constat, nulla litterarum vestigia, quibus hæc cæteris Psalmis distinguuntur, in nostris Septuaginta interpretum codicibus supersesse, nisi unicum Psalmum 118 excipiatis.

Censet Theodoros carmen hæc à Davide recitatum, cum propheticis spiriù raptus victoriam Josâ-

la terre, qu'il reçoit les décrets de la race d'Abraham, qu'on ignorait le temps de sa naissance et celui de sa mort; mais il était nécessaire qu'il lui fût semblable en tout ce qui concernait son rit, et sa fonction de prêtre, ce qui ne paraît point, s'il n'avait pas offert une sacrifice ou le pain et le vin fussent admis. Mais il faut bien que ce pain et ce vin ne soient pas une simple figure du corps et du sang de J.-C., puisque le sacrifice de Melchisédech était déjà la figure du sacrifice de J.-C. dans le pain et le vin, comme parle S. Cyprien et tous les autres Pères de l'Eglise, lesquels peut-être ne sont aussi unanimes sur aucun autre point de fait qu'ils le sont sur celui-ci.

## REFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus angustie que les objets présentés dans ce verset. C'est Dieu qui parle, qui assure qu'il a fait un serment irrévocable; et qu'il est ce serment; que le Messie est prêtre pour l'éternité selon le rit de Melchisédech. On voit par là pourquoi Melchisédech était prêtre, pourquoi il béat Abraham, pourquoi il était d'une autre race que celle de ce patriarche, pourquoi il n'a point eu de successeur, pourquoi son sacerdoce n'était pas borné à une nation particulière, à un lieu fixe et déterminé, enfin, pourquoi ce qu'il offrait à Dieu était du pain et du vin. Toutes ces choses étaient des figures de J.-C., du sacerdoce et du sacrifice de J.-C. Mais que ce grand tableau, s'il est permis de parler ainsi, soit présenté par un prophète mille ans avant l'événement, et que ce prophète rende les propres sentiments et les propres paroles de Dieu; que ces paroles soient contraires par son serment que Dieu fait lui-même, et qu'il dit être irrévocable; c'est ce qui remplit d'admiration une âme qui a de la foi. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que des objets divins. Dieu qui s'énonce sur son propre Fils, et les révèle à un sacerdoce éternel; ce sacerdoce supérieur à celui de la loi; ce sacerdoce, figure par le plus ancien de tous les sacerdoxes, qui est celui de Melchisédech; ce sacerdoce qui s'exerce par l'immolation du corps et du sang de J.-C.; enfin toutes ces admirables vérités envisagées dans l'ensemble d'un prophète, ouvrage qui précède de dix siècles les événements. Je ne crois pas que l'esprit humain puisse s'occuper de plus grands objets. Mais quelles conséquences pour le cœur et pour la conduite! ce serait la matière d'un discours entier.

## VERSET 6.

On peut traduire l'Hebreu par *Il servira*, ce qui revient au même sens; car les prophètes voient comme fait ce qui est encore futur. Ici le Prophète parle à Dieu le Père; ce qui me paraît le plus vraisemblable quoique plusieurs Pères ou interprètes croient qu'il adresse la parole au Messie. Il est certain à la vérité, que le Messie étant Dieu et égal à son Père, on peut dire que Dieu son Père est à sa droite, comme on dit qu'il est à la droite de son Père; mais comme dans tout ce Psalme le Messie est considéré du côté de ses deux natures; et comme il est dit au commencement qu'il est assis à la droite de son Père, il semble qu'on ne peut rapporter ce verset 6 à Dieu le Père, sans donner une sorte de contorsion au texte. Si cependant on prenait cette expression, *Dominus à dextris tuis*, comme destinée à faire entendre que Dieu protège l'Homme-Dieu, qu'il le soutient de sa puissance, on pourrait dire que le Prophète adresse la parole à J.-C. c'est ainsi que Pentecôte Pétan. Dupont, etc.

Ces traits que le Messie brisera dans sa fureur, sont ou les prisonniers qui ont persécuté l'Eglise naissante, comme Hérode, Pilate, Néron, Domitien, et tant d'autres qui ont péri d'une manière funeste; ou bien ce sont en général tous les pêcheurs, et, parmi eux, les grands qui auront commis de plus grands injustices: au jugement de J.-C., ils seront tous écrasés.

## REFLEXIONS.

Un homme qui a de la foi raisonne ainsi: mon Sei-

gneur et Rédempteur est assis à la droite de Dieu; il y fait la fonction de médiateur et de pontife; il y offre sans cesse le grand sacrifice; et ce sacrifice, il y offre pour moi sur la croix. Je vois d'abord que mon obligation autant que mon intérêt est de m'unir à lui sans cesse, et de m'appliquer les fruits de ce sacrifice: ce que je ne puis faire que par la prière, par la participation de son corps et de son sang, par la vigilance sur moi-même, par les œuvres de la charité chrétienne, par l'amour des souffrances et des humiliations. Je considère ensuite que ce roi de gloire, assis à la droite de son Père, doit exercer un jour un jugement de rigueur contre tous les ennemis de son nom et de son Evangile; qu'il n'épargnera ni les grands ni la grandeur; qu'il brisera les rois comme les simples particuliers. Quelle est ma vie? Quelles mesures ai-je prises pour paraître devant lui au jour de sa colère? Le temps est court, cette colère est terrible: elle l'est d'autant plus qu'on a été prévenu de plus de grâces.

## VERSET 7.

L'Hebreu dit: *il remplira de cadavres*, ou selon d'autres, *il comblera les fossés en y accumulant des cadavres*. Cela revient à l'expression des LXX, qui disent: *transibit iniquitas*. J'ai traduit, *il achèvera la défaite (de ses ennemis)*, exprimant le sens de l'Hebreu, des LXX et de la Vulgate. Le Prophète veut dire qu'au jour du jugement le Messie comblera la mesure de ses vengeances.

L'Hebreu ajoute: *il servira la tête dans une grande étendue de terre (in terra multa)*; ce qui signifie que, comme les orgueilleux et les pêcheurs occuperont une grande partie de l'univers, ils subiront la peine de leurs égarements partout où ils se trouveront. Le sens de la Vulgate est bien au fond le même; car c'est *servir la tête de plusieurs sur la terre*, que d'écraser la tête de ceux qui sont répandus dans une grande étendue de terre. On peut croire même que cette expression, *in terra multam*, signifie *in terra quam multum occupant*; en sorte que *multorum* se rapporte non à *capita*, mais à *terram*.

Comme il n'y a que *caput* dans l'Hebreu, quelques interprètes ont cru que le Prophète désignait par là le démon qui domine en effet sur une grande partie de la terre, et qui doit avoir la tête brisée par le Messie, selon la promesse que Dieu en a faite, dès le commencement, à l'homme. Cette pensée n'est point à rejeter, et se concilie avec le grec et avec la Vulgate, en supposant, ce qui est vrai, selon S. Paul, que plusieurs démons dominent sur la terre. Cet apôtre dit que nous avons à combattre *contre les principautés et les puissances; contre les maîtres de ce monde, de ce lieu de ténébres; contre les malins esprits qui sont dans l'air*.

Les auteurs des *Principes dissolus* traduisent *implebit riuum* par *il réparera les rivières*, c'est-à-dire, *qu'il substituera les Gentils aux Juifs*. Je ne crois pas que ce soit le sens; 1° parce que ce Psalme regarde beaucoup moins les temps présents que le jugement futur; 2° parce que le mot *implere* dans l'Hebreu et dans le grec, non plus que dans le latin, ne signifie pas en cet endroit *réparer*, mais *achever*; 3° parce que ces rivières, dont parle la Vulgate, sont des morceaux de cadavres et non des rivières proprement dites, tel que serait la destruction d'un peuple ou d'un empire.

## REFLEXIONS.

Le jugement appartient à J.-C.; son Père lui a donné ce pouvoir, comme il le déclare lui-même, en disant: *Le Père a donné le droit de juger tout au Fils*.

Ce n'est pas seulement en tant que Dieu qu'il jugera le monde, c'est aussi en tant qu'homme. Le Père, ajoute-t-il, a donné au Fils le pouvoir *de juger*, parce qu'il est le Fils de l'homme. C'est un privilège de fils de l'homme qui a souffert, qu'il a été converti d'opprobres; il est juste que cette sainte hu-

manité soit honorée du pouvoir de juger ceux qui auront profité de ses bienfaits, et ceux qui en auront abusé. Dès cette vie, ce fils de l'homme porte des jugements de rigueur, soit en frappant les coupables, soit en les abandonnant à leur sens reprouvé; mais ces châtimens ne sont pas connus du monde entier. Le sang de J.-C. n'est pas vengé à la face de la terre. Il y a un moment destiné à la manifestation générale; moment qui écrasera la tête des orgueilleux. Oh! que cette grande vérité devrait être profondément gravee dans l'esprit de tous les hommes! Elle a fait trembler les solitaires; et comme ils n'avaient, pour se préparer à cette action si formidable, que le temps de la vie, ils se disposaient à la mort comme au jugement dernier. *Ce qui arrivera*, disait S. Jérôme, *à tous en général un dernier jour, doit arriver à chacun de nous au moment de la mort*.

## VERSET 8.

Le texte et les versions s'accordent ici parfaitement, et le sens avoué de presque tous les commentateurs est que nous en avons le cours de sa vie.

## HALLELUIA. CX.

## Hebr. cix.

1. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, in consilio iustorum et congregatione.
2. Magna opera Domini; exquisita in omnes voluntates ejus.
3. Confessio et magnificentia opus ejus, et justitia ejus manet in seculum seculi.
4. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus; escam dedit timenlibus se.
5. Memor erit in seculum testamenti sui; virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.
6. Ut det illis hereditatem gentium; opera manuum ejus, veritas et iudicium.
7. Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in seculum seculi; facta in veritate et equitate.
8. Redemptionem misit Dominus populo suo; mandavit in aeternum testamentum suum.
9. Sanctum et terribile nomen ejus, initium sapientiae timor Domini.
10. Intellectus bonus omnibus facientibus eum; laudatio ejus manet in seculum seculi.

## COMMENTARIUM (1).

VERS. 1. — HALLELUIA. Apparet halleluia potius esse inscriptionem et titulum Psalmi quam principium.

(1) Acrostichus sive alphabeticus Psalmus est, at illa plane ratio: quia illos superius vidimus; cum enim in illis singulis versiculis singulis elementis, ordine alphabetico distributis exornantur, in hoc singula hoministichia singulis elementis distinguuntur: quamobrem duo et viginti hœcistichia Psalmus continet, quibus decem versiones continentur: prioribus octo in duo membra, posterioribus duobus in tria divisus. Sive autem illi carminum genus ad commodum pauperum, jvavandamque florum memoriam, legendique et scribendi artem facilius edocendam, inventum fuerit; sive moris Hebræorum esset, ut gravissima moralis disciplina axiomata eo carminum genere traderentur, quo facilis animos pervaderent, illud certe fateamur necesse est, carmina alphabetica Jubbæ magnopere placentiss, ac nobilitate elegantiorumque illis esse quam nobis, cum ea tam frequenter usurperent.

Asserit S. Hieronymus, inter acrostichos Psalmos,

éprovera de grandes tribulations, et qu'elles seront pour lui le principe de la gloire. On sait que dans l'écriture les eaux sont une figure des traverses et des souffrances. Le P. Lombard dit que le Prophète indique ici la passion de J.-C. par le torrent de Gédron, ou cette sangante cata-trope commença.

## REFLEXIONS.

Le Prophète, marquant ainsi à la fin de son psalme ce qui a été la source du triomphe et de la gloire du Messie, donne à tous les fidèles la plus abondante et la plus touchante instruction. Si J.-C., vrai Fils de Dieu, a vu les eaux de la tribulation avant que d'être couronné de gloire, qui peut se flatter d'être admis dans son royaume après avoir nié sur la terre une vie molle et sensuelle? Tout ce qui est arrivé à J.-C. doit arriver à ses élus. Ils ne seront glorifiés avec lui qu'après s'être rendus conformes à ce divin modèle. Ainsi leur partage sur la terre sont les souffrances, les humiliations, la pauvreté, les traverses, les contradictions. Il est vrai de dire que celui qui aura le plus souffert en ce monde, sera aussi le plus récompensé dans la compagnie de J.-C.

## PSAUME CX.

1. Je vous louerai, Seigneur, de toute l'étendue de mon cœur, dans les assemblées particulières et publiques des justes.
2. Les œuvres de Dieu sont grandes, elles sont dans l'ordre de toutes ses volontés.
3. Sa gloire et sa grandeur éclatent dans son opération, et sa justice subsiste dans les siècles des siècles.
4. Le Seigneur plein de miséricorde et de tendresse a établi un monument de ses merveilles: il a donné sa nourriture à ceux qui le craignent.
5. Il se ressouviendra à perpétuelle de son alliance; il fera comble à son peuple la puissance qui éclate dans ses œuvres.
6. Afin de lui donner l'héritage des nations: les œuvres de ses mains sont vérité et justice.
7. Toutes ses lois sont fidèles, elles sont établies pour toujours; elles sont formées sur la vérité et sur l'équité.
8. Il a racheté son peuple, et il a fait avec lui une alliance éternelle.
9. Son nom est saint et terrible: le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur.
10. Ceux-là ont une intelligence vraiment droite qui observent cette crainte du Seigneur; sa gloire subsiste dans les siècles des siècles.

num, quoniam artificio acrostico constat, ut singula hœcistichia singulis ex ordine alphabeti literas præsumunt, et proxime sequentem regulas ejus veritici accuratè ordinatæ servare, cæteris quos alii alphabeticos reliquique, magis legitimum artificium quam studio scriptoris, ejusmodi arte distributis. Profecto nulla est in cæteris versuum equalitas, quorum alii brevissimi sunt, alii longissimi. Turbatum interdum est ordo litterarum, nonnullis etiam probris relictis. Quamobrem Septuaginta interpretibus, sequitur sanctissimus doctor, visum non est, literas versuum initio in illis ponere, ut in his posset. Ita censuit vetus scriptor, quæcumque sunt nomine S. Hieronymi novimus. Posteriorum hæc observatio non omnes fortasse nostræ ætatis critici admittunt. Illud certè constat, nulla litterarum vestigia, quibus hæc cæteris Psalmis distinguuntur, in nostris Septuaginta interpretum codicibus supersesse, nisi unicum Psalmum 118 excipiatis.

Censet Theodoros carmen hæc à Davide recitatum, cum propheticis spiriù raptus victoriam Josæ-

ferant. Jam hoc artificium sine acrostichis incipit in sequente voce, *dece, confitebor*, quod excellentiam argumenti indicare docent Rabbini. *Halleluia* inscribitur, ut et sequentes aliquot, in quibus est cohortatio ad laetitiam et laudationem Dei. In *cosuatio* (1), *tot*, *secretum proprii*. Quare rectius per *s* quam *e*, ut opponatur congregationi, q. d. : Tam in occulto et secreto loco quam palam et publice celebrato te, cum propter conscientiam, tum ob proximorum edificationem.

phati de Idungis, Ammonitis, coram quo sociis praevidet. Meram morem eorum ab aliis habetur, quo vates Dei ampliatim, ejusque operum magnificentiam commendat. Patres gratularum actumque salutem, a Christo et Ecclesia persolunt. Quae haec est, quibus electis semper cumulat Deus, ac praesertim ab divina Evangelistica institutione ad gentium conversionem. Reda aliique ad reditum et copiositate referunt, putantque gratias licet a Iudeis ab restituta patriam et libertatem. Hinc sententiam ponunt codices laevi, cum habeant: *Halleluia reversioni Agari et Zachariae*. Hinc nos subscripsimus. (Calmet.)

(4) In *convicio avocatum*, proprie *rectorem*, et *conservatorem* communitatis; hoc est, palam in Ecclesia, *Constitutionem*, seu *compositam iustitiam*, seu *rectorem* dicitur Israelitica Ecclesia, non quod omnes et singuli iusti essent ac recti, sed quod tales esse deberent. Ad hoc ac iusto a Deo erat instituta, in terra non essent qui pie ac casti, et ex prescriptis legibus vivendo, Deum colerent. Apposuit Kimhi per *rectos* docet intelligendos Israelitas, quod lib. inquit, recti sunt in suis operibus, juxta iudicia seu leges a Deo optimo legislatoris ad Deo leges. Citat in excerptum libell. Balaam Num. 25, 10: *Miserata anima mea morte iustorum*, Hebr. *rectorum*, id est, Israelitarum. Sic D. Paulus sancti Christiani vocatur, quod vocatione, baptismo, et professione tales sint, hoc est, quod sancti esse debeant, si vocationi et professioni respondero volent. Sic Ecclesia in Symbolo dicitur sancta, non quod quilibet sint in Ecclesia, sancti sint, sed quod sancti esse debeant, ac nunquam illi desint qui pietatem et sanctitatem colant, cum extra illam nihil sanctum, ac sanctum nempe esse possit, ita ut Ecclesiae aeternum Deum proprio sanctitatis dei possit. Quamvis enim in Ecclesia multis partibus plures semper existant, qui turpiter et flagitiose vivunt, quum qui pie ac probe, non tamen propterea Ecclesiam desinit esse sancta, nec suum amittit nomen. Nam quamvis in ea inest sanctorum aliorum, sancta dies potest, non secus atque arbor vivere dicitur, quamvis aliquid habet vitae, licet laboret multorum ramorum siccitate. Accedit quod, quamvis vitigum semper sit sanctorum numerus in Ecclesia, nihilominus tamen sancti dignitatem ac potentiam in ea locum obtinent, adeo ut sancta iudicio dicenda sit, sicuti nobis observatum ad vers. 3 Ps. 36. Sed ea dixit ex Institutione Christiana magis illis cardinalis. Callis nostrae genti ( eminentissimi cardinalis Bielehni me intelligere palam est). Ecclesiam sanctam esse, quia Iesus Christus, qui ejus est caput, Sanctus sanctorum est, tum quia Deo consecrata est omnis aetatei sanctitatis, quia etiam ejus doctrina, fides et disciplina tota sancta est; quia denique ab eius sacramentis emanat gratia, quae ipsa est sanctificans. Sed addit eminentissimum, quem dixi, cardinalis: Postremo, quoniam iudicio sanctorum numero decoratur, qui inscripti alibi nisi in ipso sum et legitimo reperitur. Verum ea revertatur unde nunquam legio fortasse, certe proter morem nostrum, digressi videbimur. Pro eo quod versum a nobis in *convicio*, ex Errata mente vertendum in *arcano* (170) addi enim *arcano, constitum et concilium* significat quod ipse exponit privatim et secreto, cum *in congregatione* explicat palam. (Mus.)

Vers. 2. — Magna opera Domini (1). Ratio à Dei potentia et magnitudine. Exquisita, quaesita, investigata. In *oxes, in*, pro *intra*. Magna et incomprehensa sunt opera Domini, tam naturae quam gratiae; quorum ratio exquiritur intra Domini voluntatis, id est, quoniam ratio pendet à Dei voluntate. Sunt magna et incomprehensa, quoniam vult. Totà ratio hinc est voluntas facientis. Periphrasis operum creationis, providentiae, redemptionis conservativis, quae nihil aliud sinit quam opera exquisita in omnes voluntates ipsas, dum non esse aligant creaturis, sed omnia facit quae vult, etiam respiciente natura, pro salute hominum. Sic enim conservavit Israelitas in deserto, etc. Alii fu pro ad, vel *facta*. Eius, Dei, Hebraice, *heptechem*, id est, *voluntas eorum*, operum Dei eodem sensu et propius. Eorum, id est, Dei unius et trini, ut supra, Psal. 10, v. 9: *Exquisitam vidit videtur ejus*, Hebraice eorum, id est, Dei, qui unus, qui et trinus. Mysterium sanctissimum Trinitatis genibus occultabunt Septuag., ne viderentur anmero polytheis. Rabbini ferè, etiam in notatio rechem, malunt *heptechem* esse participium, vel adjectivum, exquisita omnibus voluntibus, ea, vel ab omnibus cupientibus ea (opera Domini). Quomodo ea cupiant, illa scrutantur et contemplantur; animum quidem substantive, sed alio sensu: *EXQUISITA AD OMNES VOLUNTATES FORMI, id est, usus et necessitates hominum.*

Vers. 3. — CONFESSIO ET MAGNIFICENTIA OPUS EIUS, laus, laudes et confessionis materia, metonymia. Opus ejus est celebre, magnificentum et dignum confessione, laude, magnificentia; vel per aures, maxime conlaudandum et magnificentum est opus ejus. *Hod pro gloria et majestate*, nihil magis addit ad hanc sententiam. *JUSTITIA EIUS, id est, virtus, bonitas, misericordia, quae iustus est, iuste agit, iustificat, etc.*, nullo corruptum, minuitur, alteritur tempore. *Justitia* in hac lingua omnem virtutem complectitur. Aliis, iudi-

(1) Latuit primum ab operibus in commune, quod videlicet Deus laude dignus sit, quod omnia opera ejus magna sint, et quod sint ita perfecta, ut ad omnem usum Deo serviant. Magna laus quod artifex non faciat alia opera magna, alia parva, alia pretiosa, alia vilia, sed quod omnia omnino quae ab ejus ingenio vel manu procedunt, magna sint. Talis esse opera Dei certe cognoscit, qui cogitabit in omnibus, etiam nobis praè inutilitate viderunt, infortium Dei potentiam et sapientiam abocere, et nullum a nobis perfectum ei sapientiam abocere, ut nullum a nobis perfectum ei sapientiam abocere, et nullum a nobis perfectum ei sapientiam abocere. Vnde enim scripsit Ecclesiastes, cap. 1: *Caecata res difficile, non valet homo eam explicare sermone*; et cap. 8: *Intellecti quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem*. Neque solum magna sunt opera, sed exquisita in omnes voluntates ejus, id est, quaesita et parata in omnem usum Deo placitum, ut Deus de illis faciat quaecumque voluerit, juxta illud Psal. 118: *Reverentiam omnia servorum tuorum*; ut S. Augustinus recte disputat, nihil est, quod magis Dei voluntati repugnare videatur, quam liberum arbitrium; quomodo peccata, quae Deus prohibet; et tamen de ipso libero arbitrio Deus fecit quod vult; vel enim reformavit illud per gratiam, vel punit per justitiam, et nisi ipse permitteret liberum arbitrium, non peccaret. Praclarissima laus, et soli Deo propria, facere opera quae in omnem usum quorundam aptari et accommodari possunt, et de quibus Deus quicquid velit possit efficere. (Bollmannus.)

cium, juris tributio. Est semper iustus, et quavis aetate; in perpetuum improbos punit, probos juvat ac defendit. Sic Euthymus refert ad eorum solatium qui inopis afflictiunt. Item enuntiat de justitia hominis nisi sequenti Psalmo; sic ille justitia virtutem moralem, ejusque fructum significat: vide Aben-Ezram. In *seculum seculi*, periphrasis aeternitatis, in fonte *labadi, in aeternitatem.*

Vers. 4. — MEMORIAM FECIT MIRABILIS STORUM, reliqui in suo verbo et sacramentis, hanc memoriam mirabilium referunt ad miracula in Aegypto edita, dum eos potenter eduxit, quasi descendat ab admirandis Dei operibus toto minuto exhibitis, ad Synagogae propria. Esau, manna Hebraei intelligunt, tu Eucharistiam in qua est mnemosynon mirabilium Dei, primum, quoniam in ea ipse omnia pro salute humani generis mirabilia revocantur in memoriam usque in seculum. Luc. 22, v. 19, 1 Cor. 11, v. 24; deinde quoniam in eis sunt multa miracula; corpus Christi sub tantilla panis specie, accidentia sine substantia, unum corpus in multis locis, etc.; denique quoniam divinum benedictionem est compendium et epitome, nempe illorum quae nobis ipse vel per sese in creatione, vel per assumptam humanam carnem in redemptione, sive redemptione praestitit. Aliqui necessarium victim interpretantur, quem tribuit nisi traper, ut supra, Psal. 35, v. 10: *Nihil decet timistibus eum*. Vox *terepi* primum etiam significat: ut loquatur de vate Salomò et spolis ejus distribuit, ut de externo hoste, poetice. Alioquin enim haec pugna est spiritualis.

Vers. 5. — MEMOR ERIT IN SECLUM TESTAMENTI SEI, foederis et promissionum de rebus temporalibus et spiritualibus, terrae Chanaan et Christo domusque Christi, patribus factarum, virtutum, vim, fortitudinem operum suorum, sive opera sua potentiam et fortitudinis divinae revelabit ac manifestabit. De miraculis, quibus declaravit vim et potentiam suam.

Vers. 6. — UT METILLAS HEREDITATEM GENTIUM (1), terram Chanaan, vel potius orbem terrarum, Psal. 2, v. 8. Nam talis est vaticinatio de conversione gentium, et eorum per Apostolos ad Christum subjectione. VERITAS ET JUSTITIA; opera manuum ejus sunt verissima et iustissima. In veritate et iudicio facta, dum congrua administrandi norma cuncta dispensat. Chryostomus veritatem sinit per misericordiam, q. d. : Dei opera misericordia et iustitia plena sunt, et utrumque Deus cum altero temperat.

Vers. 7. — FIDELIA OMNIA MANDATA EIUS, fida et sine furo, certam vim habentia. CONFRACTA, certa et fixa in aeternum. Mandatis Dei nisi possunt homines. Nam sunt immota ac immutabilia, id est, aeterna, et firmata in seculum seculi, ut in aeternum durent, nec possint ullà ratione convelli. Ne ergo dubitent de

NOTES DU PSAUME CX.  
Il n'y a pour titre, soit dans l'hébreu, soit dans le grec, soit dans le latin, que *Alleluia*, qui signifie *louez Dieu*; et le sujet du psaume n'est en effet qu'un témoignage de vénération et d'actions de grâces rendues à Dieu. On croit que ce psaume est de David, parce

eis implendis; eorum fructus est perpetuus: nam etiam in caelo percipitur. Vel posita in aeternum, ut perpetuo serventur. Sic ad fructum eorum hoc non pertinet, quo in caelis perfervitur, verum ad ipsamet mandata, quae in perpetuum servari vult. FACTA EX VERITATE, verè, aequè et justè data, lata, posita. Clara aliquam sunt injustitiam. Nihil mandata iniquum et injustum, alienum à ratione et aequitate.

Vers. 8. — REDEMPTIONE MIST DOMINUS POPELO SUI, ex Aegypto, vel potius è morte, peccato, Sarracis, inferno, ut à Synagoga ad Ecclesiam accedat. MANDAVIT, fecit in ATERISUR TESTAMENTUM SUUM. Mandare in Deo est facere, ut supra, Psal. 45, v. 2: *Qui mandavit salutes Jacob*. Condidit testamentum nunquam rescindendum; sinit suum foedus de gratia et liberatione per Christianam in perpetuum. Vult ut semper servetur, nec cum alio mutetur. Nam promissa, precepta et sacramenta, quibus tribus consistat novum Testamentum, sunt perpetua et irrevocabilia.

Vers. 9. — SANCTUS ET TERRIBILIS NOMEN EIUS, admirabile, venerandum, terroris plenum, ad cuius mentionem trepidare et commoveri debeamus. *ISTITIT*, isagege, introductio ad sapientiam est timor Domini: primum enim preceptum divinae legis et sapientiae est timere Dominum, ac abstinere propter ipsam à peccato. Deut. 6, 14, et 10, 12. Aliqui, caput, summa perfectio sapientiae est Domini timor. Quicquid summam habent de sapientia ad timorem Domini refertur, Job. 28, 28. Domini metus est maxima sapientia; ac praecipuum sapientiae gradum obtinet, ut illud Sapientis, Eccl. 11, 3: *Initium desiderii habet fructus sapientiae*, id est, mel summum habet et perfectum dulcorem; eumdem et supremum apicem dulcoris.

Vers. 10. — INTELLECTUS DOMINI OMNIBUS FACIENTIBUS EUM, timorem Domini. Unde in Graeco non *scio*, sed *scio* legendum, Hebraice, *hachchem*, id est, *facientibus eum*, mandata scilicet; sed quae antecessores erat renoles, nempe vers. 7 servituti perspicuitatis. Intellectus sanus et integer, sanum iudicium et sincerum inest his qui se exercent in timore Domini et mandatis ejus exsequendis. Deus eis non sinit à salutari religione averti et seduci per pseudoprophetas et hereticos. Aliqui, non de dono intellectus, sed virtute naturali, id est, prudentia, q. d. : *Intellectus* sunt, valdeque intelligentes, qui mandata Dei exsequuntur; ut contra stulti, qui despiciunt, Prov. 4, 7. Eius, Domini, Hebraice enim *rethilla* non quantibet laudabile nem sonat, sed divinum, id est, humanum, nec hominibus committit, ut infra, Psal. 148, 4, amotabimur; Dominus est perpetuo laudabilis; in perpetuum celebratur; ejus laus nunquam delinquit. Quae ad hominem prohem referunt, descendunt à fontis propicietate.

NOTES DU PSAUME CX.  
qu'il est alphabétique; comme quelques autres qui sont de ce prophète; il l'est même si parfaitement, que tout l'alphabet s'y trouve exactement rempli. Mais il faut bien concevoir cet ordre. Les versets, dans le texte hébreu, ne sont pas distingués par les lettres



ter, ni à se flétrir; héritage qui se garde pour vous dans le ciel. Quelle est la condition de ceux qui espèrent un grand héritage dans le monde ? Ils cultivent avec soin celui qui doit les instituer ses héritiers; ils tâchent de lui faire en tout, ainsi que la bonne volonté qu'il leur témoigne, soit permanente et invariable. 2<sup>o</sup> Ils ne sont pas exempts de crainte sur les événements de la succession. Elle peut être disputée, délaissée, usurpée; ils ne sont tranquilles que quand ils en sont paisibles possesseurs. 3<sup>o</sup> Ils pensent continuellement à cet héritage futur, et ils y pensent d'autant plus que le terme de leurs espérances est moins éloigné.

Serait-il possible que l'Écriture eût été si bien promise par le Dieu de toute vérité, et ne nous eût pas les sentiments que la cupidité inspire aux parvenus du monde; que je n'eusse aucun soin, pendant le cours de ma vie, de me rendre propre celui qui m'a promis aux âmes précieuses; que je ne craignisse pas d'exposer mes espérances, en me livrant à l'ambition des biens terrestres, surtout insupportable avec la qualité d'héritier du royaume de Jésus-Christ; que je ne m'occupasse qu'à lever peine et tracas dans la pensée et des desirs d'une possession qui doit combler mes vœux pendant l'éternité; que plus les années s'écoulent, et moins j'entendisse d'ardeur pour entrer dans ce séjour de paix et de gloire ? Ni vous, enfants des héritiers de Dieu, disait S. Augustin, pensions que Dieu ait usé notre héritage; mais partant de l'usage de l'héritage, il doit y avoir mort de celui dont on doit hériter. Afin que Dieu hérite de nous, il faut donc que nous ayons morts au monde, et que le monde soit mort pour nous.

## VERSET 7.

Le texte et les versions s'accordent ici entièrement. Le Prophète fait l'éloge des lois portées par le Seigneur; elles sont très-sages, très-stables, très-fondées en vérité et en équité; très-justes, parce qu'elles ne trompent personne, très-stables, parce qu'elles doivent toujours subsister; très-fondées en vérité et en équité, parce qu'elles ont pour auteur Dieu même, qui est la vérité et l'équité éternelle. Le Prophète insiste sur ces deux qualités de la loi divine, pour rendre les hommes à la crainte de la loi naturelle, pour rendre la loi écrite à la loi naturelle et à la loi écrite. La première gravée dans le cœur de tous les hommes; la seconde imprimée aussi sur la pierre ou sur les deux tables que Dieu donna à Moïse. On doit remarquer que tout ce qui entre dans la définition de toute loi légitime, se trouve ici. Volonté du législateur, perpétuité, rapport au bien commun, justice exacte.

## REFLEXIONS.

Le ciel et la terre passeront, dit J.-C., mais mes paroles ne passeront point. L'Évangile est tout aussi vrai aujourd'hui qu'il l'a été au temps des apôtres. On a beau vouloir l'altérer, l'exagérer, le mépriser; il subsiste dans son intégrité, et en corps de lois sera toujours la consolation des justes et la condamnation des pécheurs. J.-C., dit saint Léon, sera toujours la voie pour la cupidité, la vérité pour la doctrine, la vie pour le bonheur. Sa loi par conséquent nous soutient dans nos actions, nous éclaire dans nos doutes, nous satisfait dans nos desirs; et telle sera toujours sa destination: le cours des siècles n'y changera rien. La grandeur de J.-C., ajoute saint Augustin, consiste en ce qu'il est avant les temps, au-delà des temps et sans les temps.

## VERSET 8.

Nulle différence encore ici entre le texte et les versions. La rédemption et l'alliance éternelle dont parle le Prophète, ne peuvent être bornées au temps de la Synagogue. Dieu délivra son peuple de l'Égypte et de la captivité de Babel; mais cette double délivrance ne fut que pour un temps; et cette loi, au moins dans ses insinuations politiques et cérémonielles, a été abrogée. Cette double délivrance et cette loi n'étaient que des figures de la rédemption opérée par le Messie, et de la loi qu'il a

donnée au monde. S. Chrysostôme remarque très-bien que la rédemption du genre humain devait être accompagnée d'une loi. Cette rédemption, dit-il, était à la vérité une grâce, mais il fallait une loi pour en bien user.

## REFLEXIONS.

La rédemption opérée par J.-C. contient trois choses: la délivrance du péché, l'adoption divine, l'insinuation de la loi destinée au règlement de nos mœurs. L'alliance contractée avec Israël ne pouvait avoir ses avantages qu'en vertu et en vue du Messie futur. Encore restait-il aux saints de l'ancien Testament à attendre que le ciel leur fût ouvert. Une chose étonnante, c'est que le monde paraît aller et se gouverner sans aucun rapport avec le grand bienfait de la rédemption et de la loi qui y est annexée. Il n'y a qu'un petit nombre d'âmes fidèles qui s'occupent de ce que J.-C. a fait, et de ce qu'il a enseigné. L'alliance éternelle avec J.-C. est le moindre des soins de la plupart des hommes, et il faut, pour ainsi dire, sortir de leur société pour se rappeler ce chef-d'œuvre de la sagesse et de la miséricorde divine. C'est, je le crois, ce qui fait à saint Jérôme: Les villes sont une prison pour moi, et la solitude est pour moi un paradis.

## VERSET 9.

Le texte et les versions s'accordent encore ici, excepté que dans l'hébreu et dans le grec, *anctus et terribilis nomen ejus*, appartiennent au vers précédent.

Le Prophète semble marquer dans ce verset les dispositions nécessaires pour entrer dans l'alliance de Dieu; c'est d'avoir une grande idée de la sainteté et de la majesté de son nom, c'est de s'entretenir dans la crainte de l'offenseur.

## REFLEXIONS.

S. Chrysostôme croit que le Prophète s'écrit dans un sentiment d'admiration et de crainte respectueuse: Que le nom du Seigneur est saint et terrible! Et ce commentant de la sagesse est la crainte de Dieu. Si les hommes avaient plus d'idée de la sainteté et de la majesté de Dieu, ils traiteraient l'affaire de leur salut avec bien plus de respect, de crainte et d'attention.

S. Paul disait aux fidèles d'opérer leur salut avec crainte et tremblement; il leur disait qu'il était horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Ces instructions ne tendaient pas à diminuer la confiance de ces premiers chrétiens, mais à les retenir dans la circonspection et dans la vigilance. Tous les saints ont tremblé dans l'attente du souverain juge; et S. Chrysostôme, cette âme si remplie de douceur et d'union, recommandait sans cesse à son peuple de penser au tourment du feu, au ver immortel, aux grimaces de dents, aux chaînes éternelles, aux ténèbres effroyables. Les hommes pechent plus par trop de sécurité que par défaut de confiance.

## VERSET 10.

L'hébreu ne diffère ni de la Vulgate qu'en ce qu'il dit, si on le traduit en latin, *facientibus ea*, ou bien de *eorum*, qui est dans notre version. Le P. Noubiant admet *eum*, au lieu de *ea* et de *eorum* qui est dans le grec. Si on lit *ea* il faudra entendre que ceux-là ont une droite intelligence qui accomplissent toutes ces choses; tant ce qui a été dit auparavant de la loi, de la crainte du Seigneur; et si on lit *eum* avec les LXX, il faudra rapporter ce pronom à la sagesse; et le Prophète voudra dire que ceux-là ont une droite intelligence qui observent la sagesse. Enfin, si on lit *eum*, d'après la Vulgate, on rapportera ce pronom à la crainte; et le sens sera que ceux-là ont une droite intelligence, qui sont fidèles à la crainte du Seigneur. C'est ce qu'exprime notre version française. On voit qu'on a tout été très-bien renfermé l'un dans l'autre.

Le pronom *ejus*, qui est dans le second membre du verset, est aussi susceptible de deux sens; car il peut se rapporter à *intellectus*, en sorte que le Pro-

phète dirait qu'éternellement on louera l'intelligence de ceux qui sont fidèles à ce qu'exprime la première partie du verset, soit la sagesse, soit la crainte du Seigneur, soit en général toutes les choses exprimées ci-dessus. C'est le sens que suivent plusieurs interprètes. L'autre rapport est égaré à Dieu, en sorte que la fin de ce psaume soit une sorte de doxologie, et nous croyons que cette interprétation, qui est de S. Chrysostôme, est préférable à l'autre.

## REFLEXIONS.

Les hommes disent qu'ils font cas d'un bon esprit et d'une intelligence droite. Vain un prophète qui leur apprend en quel la honte et l'esprit et la droiture de l'intelligence consistent; c'est à honorer Dieu de toute l'étendue du cœur, à admirer les œuvres de sa puis-

*Halleluia reversionis Aggai et Zachariae CXI.*

## Hebr. CXII.

1. Reatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus vult nimis.
2. Potens in terrâ erit semen ejus; generatio rectorum benedictetur.
3. Gloria et virtus in domo ejus; et justitia ejus manet in seculum seculi.
4. Exortum est in tenebris lumen rectis; misericors, et miserator, et justus.
5. Jucundus homo qui miseretur et commodat; dispositio sermones suos in judicio, quia in æternum non commovebitur.
6. In memoria æternâ erit justus; ab auditione malâ non timebit.
7. Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatio est cor ejus; non commovebitur donec despiciat inimicos suos.
8. Dispersit, dedit pauperibus; justitia ejus manet in seculum seculi; cornu ejus exaltabitur in gloria.
9. Peccator videbit et irascetur; dentibus suis fremet et tabesceat; desiderium peccatorum peribit.

## COMMENTARIUM (1).

Est etiam alphabetarius. Hujus enim dimidi versus in Hebraeo, ordine litterarum incipiunt. Ad inscriptionem.

(1) A plerisque mera esse creditur descriptio felicitatis quâ justus fruatur, atque ad virtutem et misericordiam exhortatio. Syrus moralium institutionem putat David ad Salomonem.

S. Chrysostomo esse videtur superioris carminis pars aut appendix. Item sunt ingenium et argumentum utroque Psalmi referunt. Pineda Musico liber hunc Psalmum posse uti explicatorem posteriorum Psalmi superioris sententiam. *Initium sapientia timore Domini. Intellectus bonus omnibus facitibus eum. Laudatio ejus manet in seculum seculi.* Psalmus 111: *Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus vult nimis, etc.* Nobis post capitulatum ab Aggai et Zacharia exortus creditur, qui duos titulos, videlicet quoniam divina luce illustrato, ejus ætatis scriptore, quartus versiculum capitulatum tenebris, liberatum novo lumine, quod justis fulserit, comparat. Chaldaei imperii reversionem, et Babyloniorum mala incolunt vers. 8. et 9. (Calmet.)

Ordine alphabetico hic Psalmus conscriptus est sicut Psal. 25, 34, 37, et alii, sed ita ut in singulis versibus litteræ rependantur. Hæc in duobus posterioribus terzæ (quod ipsum etiam factum Psal. 102). Cur sic cogitant litteræ, brevitas causam Kinchil dixerunt. Alii hujus rei rationem afferunt hæc, ut Psalmus de mari non excederet numerum, perfectum illam, et præceptorum Decalogi numero parum (a).

(a) Expositio diligentia factum Psalmum, inquit

sance et de sa sagesse, à reconnaître l'importance de sa loi, à conserver la crainte de son saint nom, à redouter ses jugements. Cet homme inciré ne parle ni de ressors de la politique, ni du talent de faire fortune, ni des recherches de la science, ni des entreprises de l'ambition, ni des ressources de l'économie, ni de l'étude du monde, ni des systèmes de la philosophie. Le silence qu'il garde sur toutes ces choses exprime étonnant, si elles entrainent dans la notion du bon esprit et de la droite intelligence. Ce silence nous apprend donc à rectifier nos idées sur celles de l'esprit de Dieu qui guide la plume de ce roi-prophète. Mais qu'en devons conclure, sinon que l'intelligence vraiment droite est très-rare parmi les hommes, et qu'elle ne se trouve que dans la société des saints?

## PSAUME CXI.

1. Heureux celui qui craint le Seigneur, qui met son plaisir dans l'accomplissement de sa loi.
2. Sa race sera puissante sur la terre; la postérité des justes sera connue de bénédictions.
3. La gloire et les richesses seront dans sa maison; et sa justice subsistera dans tous les siècles.
4. Au milieu des ténèbres il s'est levé, en faveur des justes, un luminaire, qui est le Seigneur; son cœur est exempt de toute crainte; il ne sera point ébranlé, jusqu'à ce qu'il voie ses ennemis (domptés).
5. Il a distribué ses biens, il les a donnés aux pauvres; sa justice subsistera éternellement; sa force sera relevée avec gloire.
6. Le pêcheur en sera témoin, et il entrera en colère; il grânera des dents et secriera de dépit; le désir des pêcheurs s'évanouira.
7. La mémoire d'un juste sera éternelle; il ne craindra point les reproches et les discours descendant.
8. Son cœur est prêt à espérer dans le Seigneur, son cœur est exempt de toute crainte; il ne sera point ébranlé, jusqu'à ce qu'il voie ses ennemis (domptés).
9. Il a distribué ses biens, il les a donnés aux pauvres; sa justice subsistera éternellement; sa force sera relevée avec gloire.
10. Le pêcheur en sera témoin, et il entrera en colère; il grânera des dents et secriera de dépit; le désir des pêcheurs s'évanouira.

neum, in quâ simpliciter legitur *Halleluia*, si tamen sit inscriptio, non in latini Psalmi, addiderunt, *reversionis*

Est hic Psalmus ex eorum numero, qui ab *Halleluia* incipiunt, quorum decem sunt numero (Psal. 106, 111, 112, 113, 115, et 114 ad 150), quoniam quidam quinquæ ita finit (Psal. 93, 105, 115, 116, 117). Ex quibus utriusque sex, Psal. 115 ad 118, *augustinus Hallel* Hebraeos dicit fore. Horum nam quoniam quidem festis, præcipuum tamen in solemnibus *Psalterii* et *Tabernaculorum* fuit, ita ut Psal. 115 et 118 ante paschalem comant, sequens vero Psal. 117 ad 118, post eandem cantari fuerit. (Vid. Buxtorfii Lexic. Chaldaico-Thalmod., voce 777.) Hæc vero hymnis proœmii locum nonnunquam præmissi putantur Psalmus nositer et 112. (Rossmüller.)

Rudingerus, ostendunt æqueque, nam ut memoriam ediscere vellent hoc modò consuleret auctor in tam brevi Psalmi non fuit opus. Itaque et in hoc, et in aliis, magis ad diligentiam et elaborationem accuratam ostendunt, quam ad memoriam compendiam *æqueque* hostium existimo, que in hoc Psalmi etiam in modis versibus usurpantur; ut in paritate horum litterarum litteræ alphabeti universe representari possint, et singulis versibus liberent litteras. Sed in ultimo et penultimo hæret vers, cum singulis terminis habeant, quod corrigi posse existimant aliqui, si ex duobus ultimis tres versus faciat aliquis, ut fiam versus undecim, et librari hæc culpa sit, non auctoris



et Zacharie : ce qui est un fait très-incertain. Je crois qu'il est plus vraisemblable que David est l'auteur de ce Psalme, comme du précédent, quoiqu'après tout, la chose soit assez indifférente; car il s'agit de l'Espérance de Dieu au sujet de l'avenir; et il s'agit de recevoir ce cantique et tout autre contenu dans le Psautier, comme la parole de Dieu.

L'objet du Psalme est de montrer en quoi consiste le vrai bonheur de l'homme. Il est alphabétique, comme le précédent, et renferme aussi dix versets, dont les deux derniers contiennent (dans l'Hebreu s'étendant) trois lettres de l'alphabet; ce qui complète le nombre de vingt-et-un lettres.

VERSET 1.

On pourrait traduire: *Heureux celui qui craint le Seigneur. Il mettra ses plaisirs dans l'accomplissement de sa loi. Il paraît même que les LXX ont entendu ainsi. L'Hebreu n'est susceptible de deux versions; et la sens de part et d'autre est toujours le même, quoiqu'il soit mieux travaillé comme le porte notre version française.*

Ce verset, au reste, est fort clair. Le Prophète déclare en quoi consiste le vrai bonheur; c'est à craindre le Seigneur et à mettre sa joie, ses délices, dans l'accomplissement de sa loi.

EXPLICATIONS.

Voilà un langage fort différent de celui du monde. Ses passions plaient le bonheur dans une longue vie, dans la possession des richesses, dans la jouissance des plaisirs, dans la faveur des princes, en un mot dans tout ce qui flatte les passions; de se trompent; l'Esprit-Saint nous apprend ici qu'il n'y a d'heureux que ceux qui craignent Dieu, et qui mettent leur joie à rendre sa loi. C'est ce qu'avait connu tout les saints. Le monde les a regardés comme des gens malheureux, parce qu'ils se privaient des plaisirs du siècle; mais, si l'on avait été témoin de l'état de leur âme, de la paix dont elle jouissait, des délices intérieures dont le Seigneur les remplissait, on aurait connu qu'ils seuls avaient trouvé la route du bonheur. Les saints eurent le véritable et l'éternel amour-propre. Ils voulaient être heureux, et ils obtinrent ce qu'ils désiraient, en craignant Dieu et en observant sa loi. Cette crainte émit accompagnée d'amour; et c'est, dit saint Chrysostôme, de ce qui leur rendait facile l'accomplissement de la loi de Dieu; elle n'est dure que pour les lâches et les amateurs du monde.

VERSET 2.

Le sens de ce verset est, que l'homme juste sera heureux en enfants, qu'ils seront puissants sur la terre, et que la bénédiction du Seigneur sera sur la postérité des hommes de bien. Le Prophète parle ici en partie selon les idées communes des hommes, qui regardent comme une bénédiction de Dieu l'état florissant d'une famille, en partie selon les promesses faites aux patriarches et même aux Israélites, que Dieu s'était engagé de combler de biens temporels s'ils étaient fidèles à son culte; enfin comme son Psalme est fait pour tous les temps, il est censé promettre aux justes une abondante distribution de grâces, et une féconde moisson de mérites, en sorte qu'on remarquera aisément que la bénédiction du ciel est sur eux. Ce dernier sens est nécessaire pour la vérité totale du Psalme; car il est prouvé ailleurs que la race des hommes justes n'est que temporaire, pas plus privilégiée que celle des méchants, et qu'ils éprouvent même de temps en temps de grandes traverses de la part de leurs enfants.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a point eu, et il n'y aura jamais de saint sur la terre, dans qui ce verset ne se vérifie, en le prenant dans le sens spirituel. Les actions de ces amis de Dieu sont comme leurs enfants, comme la race sort de cette dignité de bénédiction; or, ces actions sont patientes, tantôt telles que Dieu y attache des grâces éclatantes, telles que le don des miracles; tantôt parce

qu'ils ont le talent de régénérer la divine parole, et de toncher les cœurs; tantôt parce que leurs exemples répandent partout la bonne odeur de J.-C.; tantôt enfin, parce que dans la solitude ils amassent des trésors infinis de mérites. Plus je considère l'histoire des saints; plus je me persuade cette vérité, que, des cette vie, ce sont les hommes les plus heureux, les plus riches, les plus puissants, parce qu'ils disposent en quelque sorte de la richesse, de la puissance, du bonheur de Dieu même. Comme ils sont toujours concentrés dans la volonté de Dieu, il ne leur arrive rien qui contredise leurs desirs, et qui irrite leurs passions, j'entends cette observation à tous les justes, et je ne la borne pas à ceux que l'Église honore d'un culte particulier. Cette race des hommes de Dieu ne s'éteint point; elle se perpétue d'âge en âge, et toujours elle a la bénédiction du ciel.

VERSET 5.

L'Hebreu dit proprement: *Le bien et les richesses seront dans sa maison, etc. Les LXX ont mis: La gloire et les richesses, etc., pour donner apparemment plus de variété au texte. Le prophète donne encore ici à l'homme craignant Dieu, un avantage qui ne se vérifie pleinement que dans le sens spirituel. Il y a toujours de la gloire et des richesses dans la maison du juste, mais c'est la gloire, ce sont les richesses de l'intérieur; ce qui suit justifie cette application, car il ajoute que sa justice subsiste dans tous les siècles; ce ne peut être que la justice avouée de Dieu, la sainteté, la vertu, dont la récompense n'est pleine et parfaite que dans le ciel. Quelques-uns prennent cette justice pour la vertu de bienfaisance à l'égard des autres hommes; mais il faut toujours que ce soit une bienfaisance animée de principes surnaturnels, dont la crainte de Dieu est le fondement, et alors on retournera dans le sens de ceux qui expliquent cette justice de la sainteté en général.*

RÉFLEXIONS.

Si le ciel est le séjour de la vraie gloire et des vraies richesses, et si l'on mérite le ciel par les bonnes œuvres faites en cette vie, il faut bien reconnaître que des cette vie l'homme juste a le germe de la vraie gloire et des vraies richesses. Il consiste, ce germe fécond, dans la justice qui est comme une plante aussi féconde que durable et permanente. Les sources des saints, dit S. Grégoire, sont les fleurs des fruits éternels. La route de cette amour les arrose, et dès cette vie elles nous remplissent de leur bonne odeur. Je voudrais être assez éclairé dans les voies de Dieu pour expliquer quelle est la gloire et l'opulence d'une âme sainte; quels sont les rayons de la splendeur éternelle qui se réfléchissent sur elle, quelle pureté d'amour l'embrase, et quelle étendue de charité remplit tout son fond. Je voudrais pouvoir connaître l'excellence de son plaisir, et la douceur dont elle joint dans la sainte communion. Toutes ces richesses ont cachées aux yeux du monde, mais n'en sont pas moins réelles, et n'en sont que plus précieuses aux yeux de Dieu.

VERSET 4.

L'Hebreu dit absolument l'éternelle chose; quelques-uns séparent les deux parties du verset, en sorte qu'on traduirait: *Il s'est élevé dans les ténèbres une lumière en faveur des justes; Dieu est miséricordieux, plein de tendresse et de justice; mais il y a plus de force et d'efficacité dans notre manière de traduire. Je crois qu'il y a aussi de l'énergie dans la suppression du nom de Dieu; comme si le Prophète disait: *Il s'est élevé des ténèbres, les justes ont au contraire été enveloppés comme les autres; mais tout à coup celui qui est plein de miséricorde, de tendresse, de justice, ou mieux encore, le miséricordieux, le compatissant, le juste s'est montré, et il s'est fait un jour lumineux qui a éclairé ces hommes justes.* Le Prophète marque ici un des grands avantages de celui qui craint Dieu, c'est qu'il reçoit des lumières au moment qu'il serait en danger de tomber dans les ténèbres.*

RÉFLEXIONS.

Il s'éleve continuellement des ténèbres autour de l'homme juste; ténèbres hors de lui et ténèbres dans son intérieur; ténèbres de crainte et ténèbres de confiance excessive; ténèbres d'ignorance et ténèbres du désir de savoir; ténèbres dans l'oraison et ténèbres dans l'action; ténèbres de doute et ténèbres d'affliction; ténèbres sur les pensées de nos semblables et ténèbres sur nos propres conseils; ténèbres à l'égard des péchés de notre jeunesse et ténèbres à l'égard de notre pénitence; ténèbres dans les tentations et ténèbres dans le calme prétendu de l'âme. Que fera l'homme de bonne volonté dans cette nuit si désolante? Qu'il se tourne vers celui qui est la miséricorde, la compassion, la justice même; il se fera, dans son âme, un jour lumineux; il verra la route, et il ne doutera pas qu'elle se le conduise au port du salut. O lumière! s'écriait saint Augustin, lumière que voyait Tobie, quoique privé de l'usage de ses yeux, lumière qu'il voyait en montrant la route de la vie à son fils! Lumière unique, et qui fait les délices de tous ceux à qui elle est donnée!

VERSET 5.

Le texte peut signifier l'homme de bien en général; il peut aussi désigner en particulier l'homme heureux, tranquille, jouissant de la paix. C'est ce qui résulte dans le sens de *jeunesse*, qui est dans notre version.

Dispon sermons ans; on pourrait traduire en général *res ans*, l'Hebreu est susceptible de ces deux significations.

Il y a ici trois caractères de l'homme de bien: il a pitié des malheureux; il prête volontiers à ceux qui sont dans le besoin; il règle ses discours selon les règles de la prudence.

RÉFLEXIONS.

On peut être compatissant, on peut être libéral, et ne savoir cependant pas traiter avec les hommes, selon que la prudence l'exige. De même on peut être sage dans les discours, et avoir le cœur fermé à l'égard des malheureux. Enfin on peut avoir l'âme compatissante, et savoir parler avec sagesse, sans vouloir se dessaisir d'une partie de ce qu'on possède, pour aider le prochain, en lui prêtant dans le besoin. On est quelquefois trop craintif sur les événements futurs; on soupçonne avec trop de défiance des besoins personnels; et quoiqu'on soit attentif sur l'état des autres, on préfère son propre bien-être à la charité qui réclame en leur faveur. L'homme de bien qui veut s'établir dans la paix et dans la joie que donne la bonne conscience, allie les trois conditions que marque le Prophète; il est touché de la misère des autres, il les aide dans les embarras où ils se trouvent, et il leur parle comme il convient, soit pour les consoler, soit pour les encourager, soit pour leur donner des conseils salutaires. Si l'on entend le texte du règlement des affaires, ce sera encore une des qualités de l'homme de bien, d'être attentif à tout ce qui concerne sa conduite, tant à l'égard du temporel que du spirituel. Il est rangé dans tout ce qu'il fait, prudent dans tout ce qu'il entreprend, économe dans tout ce qu'il gouverne; mais ce qui doit être considéré ici comme le point essentiel, c'est que, devant ces excellentes qualités ont leur source dans la crainte du Seigneur. Ce sont des vertus surnaturnelles que le Prophète décrit, et non des talents, ou des affections philosophiques.

VERSET 6.

Ce verset, qui est le 6<sup>e</sup> dans la Vulgate, se trouve néanmoins joint dans cette version avec le précédent, c'est-à-dire, que dans l'usage de l'Eglise on le chante avec le 5<sup>e</sup>. Dans l'Hebreu et dans le grec il fait partie du 6<sup>e</sup> verset. Ces différences ne touchent point le sens.

Le Prophète remarque que l'effet des qualités qu'il

vient de décrire, sera de maintenir l'homme de bien dans un état de paix fixe et permanent, d'empêcher qu'il ne soit jamais troublé. On pourrait traduire: *car il ne sera jamais ébranlé; mais en hébreu: c'est souvent la force de *idem, idem*; et c'est dans ce sens que nous le prenons ici. On pourrait aussi rapporter ce verset au suivant, et dire: Parce qu'il ne sera jamais ébranlé, sa mémoire sera éternelle. Toutes ces interprétations sont vraies, et s'accordent avec la lettre.*

RÉFLEXIONS.

Le grand avantage de la sainteté est de mettre dans l'âme de celui qui la possède, une paix inaltérable. Les saints, dit saint Grégoire, ne sont agités d'aucun trouble, parce qu'ils ne désirent rien de ce que le monde possède. Ils chassent de leur cœur, par des considérations saintes, tous les mouvements déréglés des passions; et parce qu'ils méprisent tout ce qui passe, ils ne souffrent pas qu'il s'éleve dans eux des pensées tumultueuses à l'égard de tout ce qui tombe sous leurs sens. Ils ne soupirent qu'après la patrie; la patrie royne invariablement dans eux, parce qu'ils n'aiment ni le monde ni son faux bien. Ailleurs, ce saint pape dit que le principe de la paix doit posséder les saints, est qu'ils se contentent dans le sein de Dieu. Cette dernière pensée est d'une fécondité qu'on ne peut bien connaître que dans l'oraison.

VERSET 7.

Ceux qui rapportent la première partie de ce verset à ce qui précède, expliquent ainsi la seconde: *le juste ne sera point ébranlé des mauvaises nouvelles.* Ces deux sens sont fort bons. Le premier se vérifie par l'exemple des saints; leur nom est honoré dans tous les siècles, et ils ne peuvent craindre qu'on se permette contre eux les ropproches ou les invectives. Pendant leur vie, ils peuvent être calomniés, injuriés; mais ils ne craignent point ces coups. Au jugement de Dieu, cela est encore plus vrai, car ils seront pleinement vengés. Dans le second sens, il est très-certain que les justes, vivant sur la terre, ne craignent point les nouvelles alligances de guerre, de peste, de famine, de révolutions; ils ne voient en tout que la volonté de Dieu, et ils sont tranquilles. C'est ce qu'explique le verset suivant.

Je crois qu'on pourrait aussi entendre que le juste s'occupe uniquement des choses éternelles, et qu'il ne craindra point les discours affligeants et désagréables du monde.

RÉFLEXIONS.

On peut dire que dans l'homme juste tout est éternel: ses bonnes œuvres, qui sont écrites dans le livre de vie; ses affections et son amour, qui subsisteront éternellement dans le ciel; car la charité ne s'éteint jamais; son cœur, qui ressuscitera pour la bienheureuse immortalité; sa gloire parmi les saints, qui combattront ses mérites, et même parmi les pécheurs, qui seront forcés de l'estimer malgré leur orgueil et leur désespoir. Ainsi se vérifie cette belle parole de S. Pierre Chrysologue, que J.-C., par sa parole, rend éternels ceux que le démon, par ses artifices, avait voulu livrer à la mort. Ainsi, il est vrai de dire que l'ambition des saints est la seule ambition raisonnable. Ils acquerront la vraie gloire, tandis que les ambitieux du monde ne trouveront à la fin de leur carrière qu'opprobre et confusion.

VERSET 8.

J'ajoute *domptés*, parce qu'il n'y a dans l'Hebreu que cette expression; jusqu'à ce qu'il soit dit dans son ennemi ou sur son ennemi. Il semblerait que la Vulgate dirait: *Jusqu'à ce qu'il méprise son ennemi; mais despitait veut dire en cet endroit, regarder du haut sa bas; ce qui revient bien à mépriser.*

Cependant, pour conserver la force de l'Hebreu, il est mieux de traduire: *Jusqu'à ce qu'il voie son ennemi dompté.* Je crois qu'il y a une énergie particulière

dans cette manière de parler. *Jusqu'à ce qu'il voie dans ses ennemis ou sur ses ennemis.* Tandis qu'un ennemi à l'avanture, on n'ose pas le regarder, on fait devant lui, on bien on baisse les yeux en sa présence; mais quand il est renversé, on le considère avec une sorte de complaisance mêlée de dédain. *Jusqu'à* ne signifie pas ici la fin, le terme de la constance du juste; car il serait ridicule de penser qu'il ne serait point humilié tandis que ses ennemis le persécuteraient, et qu'il commencerait à être ébranlé quand ils seraient domptés. Cette expression jusqu'à, marque que le juste ne sera point ébranlé tandis que ses ennemis le persécuteront, et qu'à la fin ils seront domptés.

L'Épître porte: *Il ne craindra point au lieu de, il ne sera point ébranlé; c'est la même chose.* Ce texte porte aussi le participe *aspiciens*, au lieu de *operans*. En Domini, et l'on pourrait traduire: *Son cœur est prêt, parce qu'il espère dans le Seigneur; et cela se lieait très-bien avec ce qui précède: Il ne sera point ébranlé des plus mauvais vents, son cœur sera prêt à tous les événements, parce qu'il met son espoir dans le Seigneur.* On voit que ces différences sont fort légères, et qu'on peut s'attacher au sens qui plaira le plus, sans s'écarter ni du texte ni des versions.

REFLEXIONS.

Que peut craindre l'homme juste? Son cœur est prêt à tous les événements; sa confiance en Dieu est intarissable; il est fixe dans la résolution qu'il a prise de servir Dieu; il n'a, vis-à-vis de lui, que des ennemis passagers qui seront détruits un jour. Tandis que le chrétien est sujet au trouble et à la crainte, c'est un inconvénient certain que l'amour-propre a encore une grande influence dans sa conduite; il redoute la croix; son cœur n'est point prêt à la porter; il compte encore sur lui-même; il se sent faible; et il ne met pas toute sa confiance en Dieu. Cet homme n'a point le bonheur dont le Prophète trace ici l'éloge, les caractères et les conditions.

VERSET 9.

Le texte et les versions sont entièrement conformes. Sur ce mot *dirigitur*, qui est encore plus énergique dans le grec, puisqu'il signifie *diriger, mettre en pièces pour répandre*, saint Chrysostome fait une remarque judicieuse; c'est que le Prophète met ici une différence remarquable, d'une manière de faire l'aumône, et celle dont il parle au verset 5, où il peint l'homme juste touché de compassion, et prêtant à ceux qui sont dans le besoin. Dans ce verset 9, il s'agit d'aumônes abondantes et qui sont prises même sur le nécessaire de l'homme de bien. Il donne, en quelque sorte, à toutes mains; il imite, pour le soulagement des malheureux, ce que fait le dissipateur et le prodigue pour satisfaire ses passions. Il ne fait donc pas s'étonner que la justice de cet homme vante *substante libéralité*, qu'elle lui donne des droits sur l'héritage céleste, qu'elle lui procure, même au yeux des hommes, une gloire que l'empereur sur celle des grands du siècle. Le saint docteur compare ici la gloire frivole de celui qui dépense son bien à donner des spectacles au peuple, avec celle du sage chrétien, qui emploie ses richesses à soulager les pauvres. Le premier est souvent exposé à la critique; souvent accusé de rapines; et d'autres se prévalent libéralement

Halleluia. CXII.

Hebr. cxxi.

1. Laudate, pueri, Dominum; laudate nomen Domini.
2. Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc et usque in seculum.
3. A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini.

ne lui attire des éloges que pour le moment; au lieu que le second est regardé comme le père des malheureux, comme le sauveur des indignes; tout un grand peuple lui donne des bénédictions; sa présence inspire le respect, la confiance et l'amour. Les méchants mêmes ne peuvent lui refuser des hommages.

REFLEXIONS.

L'apôtre S. Paul exhortant les fidèles à répandre d'abondantes aumônes, cite ce passage presque entier du psalmiste. Il fait voir que l'on ne se résout jamais à l'indigence en assistant les pauvres, et que Dieu, qui est infiniment riche en miséricorde, pour-voit aux besoins du chrétien charitable. *C'est ainsi*, ajoute-t-il, *qu'il est écrit que l'homme juste dissipe et donne aux pauvres, et que sa justice subsiste éternellement; c'est-à-dire, qu'il a toujours les moyens de pratiquer la justice en ne cessant point d'être libéral et libéral.* Cette vérité au reste s'est manifestée de tout temps. Jamais on n'a vu que les aumônes se soient ruinées. Les ans, dit le sage, *distribuent leur bien, et deviennent plus riches; les autres prennent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres.* Les saints livres, et les saints Pères, les exemples des saints, les pasteurs de l'Eglise recommandent sans cesse l'aumône. Mais il ne faut pas oublier que le psalmiste parle des aumônes de bonnes à leurs aumônes, et que S. Augustin dit une grande vérité dans une instruction si courte: *L'aumône vous sertira pour l'expiation de vos péchés, et pour vous convertir.*

VERSET 10.

Nulle différence entre le texte et les versions. Le Prophète met au contraire la ferveur imprégnante de l'innocence avec la tranquillité et la gloire de l'homme juste.

REFLEXIONS.

Il arrive quelquefois, même dès cette vie, que les pieux, les simples, les mondains portent envie au bonheur des hommes de bien. C'est encore une grâce que Dieu leur fait, parce que cette sorte de jalouise est accompagnée du sentiment de leur misère; et s'ils savaient profiter de la vue que Dieu leur présente de l'état malheureux où ils se trouvent, ce serait pour eux un commencement de conversion. Mais il n'est que trop ordinaire qu'ils aiment de cette lumière, et qu'ils cherchent à dissiper l'amerume qui les ronge, en persécutant les justes, en attaquant leur conduite, en les chargeant de ridicules, en leur imputant des intentions perverses, en exagérant les petits défauts qu'ils peuvent encore avoir. Cette malignité amuse les méchants, et ne les console pas. Le sentiment de leurs desirs les tourmente; et s'ils ont le temps de réfléchir en terminant leur carrière, ils connaissent pleinement que le jugement qu'ils ont porté de la vertu et de ceux qui la pratiquent, était dans eux le vice au désespoir.

Mais quelle que soit dans cette vie la conduite des impies à l'égard des justes, la prophétie du psalmiste se vérifie entièrement dans le siècle futur, dans l'éternité. Alors le réprouvé se comparant à l'homme de bien couronné de gloire, entre dans une ferveur qui le ronge, et qui le consume; mais tout est inutile désormais. L'état est fixe. L'un jouit d'une gloire immortelle, et l'autre n'a en partage que les *grognements de bête*.

PSALM CXII.

1. Serviteurs de Dieu, louez le Seigneur, célébrez son nom.
2. Que le nom du Seigneur soit béni, aujourd'hui et dans les siècles.
3. De l'orient jusqu'à l'occident, le nom du Seigneur est digne de nos hommages.

4. Excelsus super omnes gentes Dominus, et super colos gloria ejus.

5. Quis sicut Dominus Deus noster qui in altis habitat, et humiliis respicit in celo et in terra?

6. Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem.

7. Ut colloct eum cum principibus, cum principibus populi sui.

8. Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum letantium.

COMMENTARIUM.

HALLELUIA. Halleluia in Hebraeo, Masoretarum non tam est inscriptio, quam initium Psalmi. Itaque juxta eos sic esset vertendum; *Laudate Dominum, inquam, pueri, Dominum* (1).

VERS. 1. — *Pueri, sicut*, et Latine pueri etiam servos significant, non tantum juvenes. O servi cultores Domini, Dominum celebrare. Hebraice, *habite Adonai*, id est, servi Domini. Sed Dominum in accusativo verterant, quod intelligerent *Adonai* esse repletum, vel putarent ritu Syriaco et poetico syntacticum pro absoluto poni. *Mobilit pro Habidim, Dominum, Christum*, qui est Dominus. Unde inscriptio est Halleluia.

VERS. 2. — *SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM*, collaudatum et felix habetur, commendatur, sanctificatur, celebratur laudibus ejus majestas et gloria, et beata, in omnem eternitatem. Nomen Dei in se quidem et per se est benedictum et felix, sed in nobis quoque, et per nos benedicitur, utique felix glorificatur, quando ejus majestatem agnoscimus, et predicamus. Ex hoc versu, emphatice ad exprimendum Graecum articulum, *et usque usque*.

VERS. 3. — *A SOLIS ORTU USQUE AD OCCASUM* (2), per orbem totum celebrat (est) nomen Dei, propter ipsius effecta. Nam habitatio terrae sumitur secundum lineam aequatoris ab ortu in occasum. *Laudabile, laudatum*,

(1) Invenit ad fratrem Dei Propheta cultores ejus, asserens eum et semper et ubique laudandum; tum ab ecclesiasticis ejus summum; tum ab ejus elementaribus immensum; quod, cum sit summum, humilium tamen etiam rationem habeat, abjectos erigens, stercore fecerunt. Porro quod laudiciter de paupere sublimato ad solum gloriae, ut in veteri Testamento ab ecclesiasticis et Apostolis et omnibus illis et in novo Testamento in peccatorum facilitate extractos sublevarit ad consortium angelorum, patriarcharum et Apostolorum. Similiter quod dicitur de sterili matre, donata à Deo prole nullâ, ut olim impletum est in Sara, Rebecca atque Anna Samuelis matre (e cujus cantico haec desumpta sunt), ita nunc extimo sterilibus fuerit, tunc nullis illis, quos cum olim se otiamurum patri, laudat. (Ausenius.)

(2) Ab oriente ad occidentem, ut perierit inter pretum. Ad orientem Musis Hebraicam hujus loci phrasim non tempus, sed mundi plagas significare: *Ab oriente ad occidentem*, ab altero ad alterum orbis terminum. Antiquum Christus inter homines esset, divini nominis notitia vix in Judaea remansit; omnesque orbis plagae divini nominis habes intelligenti. *Vetusta Palestina; Romam, Mediolanense, S. Germani, Carpentense, et S. Augustinus legunt, Laudate, pro, laudabile nomen Domini.* (Calmet.)

4. Dieu est élevé au-dessus de tous les peuples, et sa gloire est au-dessus du ciel même.

5. Quel être est comme le Seigneur notre Dieu? Et habitant aux lieux les plus hauts, et il jette ses regards sur ce qui est au-dessous de lui, dans le ciel et sur la terre.

6. Il relève de la terre le malheureux, et il tire de dessous le fumier l'indigent.

7. Ut colloct eum cum principibus, ut cum parvis les chefs de son peuple.

8. Il donne la fécondité à une mère stérile, et il la comble de joie en remplissant d'enfants la maison qu'elle habite.

celebratum (est) propriè, Vaticinium de gentium conversione, ut proxime Kimhi conferat cum Illo Malachiam 1, 11: *Ab ortu solis usque ad occasum magnum est nomen meum in gentibus.* Qui sunt limites regni Christi. Prima ratio, cur Deus sit celebrandus. Alia continet sequentibus versibus ad finem usque. Non nulli repetunt (sunt) per verbum, tam hic quam sequitur versu, ut horretur ad laudandum Deum: *Laudabile veru, ut Excelsus (sunt)*, etc.

VERS. 4. — *EXCELSUS SUPER OMNES GENTES DOMINUS.* Altera ratio super, apud omnes gentes, ut idem dicit per epegesin. Apud eos extollitur, agnoscitur magnum et supremum, invocatur. Aliqui non apposuit, supra, plusquam; q. d.: Est excelsior cunctis gentibus, amperat ludet cunctarum gentium, eas omnes excelsit. *Sicut excelsus, apud colos, in caelis gloria ejus est.* Illa enim angeli gloriam Dei usurpant et extollunt. *Christosomus, Alt;* Et gloria ejus est excelsior. Nam ne quidem ab angelis caelestibus plene comprehensibilis.

VERS. 5. — *QUIS SICUT DOMINUS DEUS, etc.* Quis est Dominus Deo nostro confondendus, qui in altis colis habitat? Hoc enim significat; qui elevat habitare sive habitacionem (suum). Vel, qui elevat (se) ad se. Quidam enim habet elevatum supra res omnes, etiam superas et caelestes. *Et humilia respicit, et inmen curat, exaudit, agnoscit.* Hebraicè, *Hominum respicit* (sunt), id est, et humiliat videre; vel humiliat (se) ad videndum. Quamvis sit tam altus, tamen non desinat se demittere ad humilia, id est, inferiora habet omnia; tamen se demittit, ut videat humilia et tenuissima quaeque in celo et in terra; q. d.: Nihil est in universo tam exiguum et humile, quod non se demittit providentia ejus. Dignatur sui providentia sua et minutissima quaeque, sive in colis, sive in terra; nam etiam in caelis quaedam sunt humilia et abjecta, si comparatur cum angelis et creaturis praestantibus. Attingit duos effectus providentiae, inae res humanae et physicas, et eas dispendit apud Latinos quosdam fides, edamsi, providentia apud Latinos tantum dicit praevisionem, sive previsionem. Chald.: *Quis similis Deo nostro, qui se exaltat ut ne deat, qui se humiliat ut respiciat in celo et in terra?* Aliqui minus creto, *humilis*, in masculino interpretantur. In eodem et terram respicit benevolentia, beneficentiaque prosequitur angelos et homines humiles, omnia de ipso, nihil de se sentientes. Alii per antithe-

dans cette manière de parler. *Jusqu'à ce qu'il voie dans ses ennemis ou sur ses ennemis.* Tandis qu'un ennemi à l'avanture, on n'ose pas le regarder, on fait devant lui, on bien on baisse les yeux en sa présence; mais quand il est renversé, on le considère avec une sorte de complaisance même de dédain. *Jusqu'à* ne signifie pas ici la fin, le terme de la constance du juste; car il serait ridicule de penser qu'il ne serait point humilié tandis que ses ennemis le persécuteraient, et qu'il commencerait à être ébranlé quand ils seraient domptés. Cette expression jusqu'à, marque que le juste ne sera point ébranlé tandis que ses ennemis le persécuteront, et qu'à la fin ils seront domptés.

L'Écriture porte: *Il ne craindra point au lieu de, il ne sera point ébranlé; c'est la même chose.* Ce texte porte aussi le participe *aspirans*, au lieu de *operans*. *Et Dominus, et l'on pourrait traduire: Son cœur est prêt, parce qu'il aspire dans le Seigneur; et cela se lieait très-bien avec ce qui précède: Il recruta pour éteindre des plus mauvais passions, son cœur sera prêt à tous les événements, parce qu'il met son espoir dans le Seigneur.* On voit que ces différences sont fort légères, et qu'on peut s'attacher au sens qui paraît le plus, sans s'écarter ni du texte ni des versions.

REFLEXIONS.

Que peut craindre l'homme juste? Son cœur est prêt à tous les événements; sa confiance en Dieu est intarissable; il est fixe dans la résolution qu'il a prise de servir Dieu; il n'a, vis-à-vis de lui, que des ennemis passagers qui seront détruits un jour. Tandis que le chrétien est sujet au trouble et à la crainte, c'est une invariance certaine que l'amour-propre a encore une grande influence dans sa conduite; il redoute la croix son cœur n'est point prêt à la porter et compte encore sur lui-même; il se sent faible; et il ne met pas toute sa confiance en Dieu. Cet homme n'a point le bonheur dont le Prophète trace ici l'éloge, les caractères et les conditions.

VERSET 9.

Le texte et les versions sont entièrement conformes. Sur ce mot *dirigitur*, qui est encore plus énergique dans le grec, puisqu'il signifie *diriger, mettre en pièces pour répandre*, saint Chrysostome fait une remarque judicieuse; c'est que le Prophète met ici une différence remarquable, d'une manière de faire l'aumône, et celle dont il parle au verset 5, où il peint l'homme juste touché de compassion, et prêtant à ceux qui sont dans le besoin. Dans ce verset 9, il s'agit d'aumônes abondantes et qui sont prises même sur le nécessaire de l'homme de bien. Il donne, en quelque sorte, à toutes mains; il imite, pour le soulagement des malheureux, ce que fait le dissipateur et le prodigue pour satisfaire ses passions. Il ne fait donc pas s'étonner que la justice de cet homme vante *substante libéralité*, qu'elle lui donne des droits sur l'héritage céleste, qu'elle lui procure, même au yeux des hommes, une gloire que l'empereur sur celle des grands du siècle. Le saint docteur compare ici la gloire frivole de celui qui dépense son bien à donner des spectacles au peuple, avec celle du sage chrétien, qui emploie ses richesses à soulager les pauvres. Le premier est souvent exposé à la critique, souvent accusé de rapines; et d'autres se prévalent libéralement

Halleluia. CXII.

Hebr. cxii.

1. Laudate, pueri, Dominum; laudate nomen Domini.
2. Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc et usque in seculum.
3. A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini.

ne lui attire des éloges que pour le moment; au lieu que le second est regardé comme le père des malheureux, comme le sauveur des indignes; tout un grand peuple lui donne des bénédictions; sa présence inspire le respect, la confiance et l'amour. Les méchants mêmes ne peuvent lui refuser des hommages.

REFLEXIONS.

L'apôtre S. Paul exhortant les fidèles à répandre d'abondantes aumônes, cite ce passage presque entier du psalmiste. Il fait voir que l'on ne se résout jamais à l'indigence en assistant les pauvres, et que Dieu, qui est infiniment riche en miséricorde, pourroit voir aux besoins du chrétien charitable. *C'est ainsi*, ajoute-t-il, *qu'il est écrit que l'homme juste dissipe et donne aux pauvres, et que sa justice subsiste éternellement; c'est-à-dire, qu'il a toujours les moyens de pratiquer la justice en ne cessant point d'être libéral et libéral.* Cette vérité au reste s'est manifestée de tout temps. Jamais on n'a vu que les aumônes se soient ruinées. Les ans, dit le sage, *distribuent leur bien, et deviennent plus riches; les autres prennent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres.* Les sages livres, et les saints Pères, les exemples des saints, les pasteurs de l'Eglise recommandent sans cesse l'aumône. Mais il ne faut pas oublier que le psalmiste parle des aumônes de l'homme juste, et que S. Augustin dit une grande vérité dans une instruction si courte: *L'aumône nous sertira pour l'expiation de nos péchés, et pour tous vertueux.*

VERSET 10.

Nulle différence entre le texte et les versions. Le Prophète met au contraire la ferveur imprégnante de l'innocence avec la tranquillité et la gloire de l'homme juste.

REFLEXIONS.

Il arrive quelquefois, même dès cette vie, que les pieux, les simples, les mondains portent envie au bonheur des hommes de bien. C'est encore une grâce que Dieu leur fait, parce que cette sorte de jalouse est accompagnée du sentiment de leur misère; et s'ils savaient profiter de la vue que Dieu leur présente de l'état malheureux où ils se trouvent, ce serait pour eux un commencement de conversion. Mais il n'est que trop ordinaire qu'ils aiment de cette lumière, et qu'ils cherchent à dissiper l'amerume qui les ronge, en persécutant les justes, en attaquant leur conduite, en les chargeant de ridicules, en leur imputant des intentions perverses, en exagérant les petits défauts qu'ils peuvent encore avoir. Cette malignité amuse les méchants, et ne les console pas. Le sentiment de leurs desirs les tourmente; et s'ils ont le temps de réfléchir en terminant leur carrière, ils connaissent pleinement que le jugement qu'ils ont porté de la vertu et de ceux qui la pratiquent, était dans eux le vice au désespoir.

Mais quelle que soit dans cette vie la conduite des impies à l'égard des justes, la prophétie du psalmiste se vérifie entièrement dans le siècle futur, dans l'éternité. Alors le réprouvé se comparant à l'homme de bien couronné de gloire, entre dans une ferveur qui le ronge, et qui le consume; mais tout est inutile désormais. L'état est fixe. L'un jouit d'une gloire immortelle, et l'autre n'a en partage que les *grognements de bêtes.*

PSALM CXII.

1. Serviteur de Dieu, louez le Seigneur, célébrez son nom.
2. Que le nom du Seigneur soit béni, aujourd'hui et dans les siècles.
3. De l'orient jusqu'à l'occident, le nom du Seigneur est digne de nos hommages.

4. Excelsus super omnes gentes Dominus, et super colos gloria ejus.

5. Quis sicut Dominus Deus noster qui in altis habitat, et humiliat respicit in caelo et in terra?

6. Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem.

7. Ut colloct eum cum principibus, cum principibus populi sui.

8. Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum letantium.

COMMENTARIUM.

HALLELUIA. Halleluia in Hebraeo, Masoretarum non tam est inscriptio, quam initium Psalmi. Itaque juxta eos sic esset vertendum; *Laudate Dominum, inquam, pueri, Dominum* (1).

VERS. 1. — *Pueri, sicut*, et Latine pueri etiam servos significant, non tantum juvenes. O servi cultores Domini, Dominum celebrare. Hebraice, *habite Adonai*, id est, servi Domini. Sed Dominum in accusativo verterant, quod intelligerent *Adonai* esse repletum, vel putarent ritu Syriaco et poetico syntacticum pro absoluto poni. *Mobilit pro Habidim, Dominum, Christum*, qui est Dominus. Unde inscriptio est Halleluia.

VERS. 2. — *SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM*, collaudatum et felix habeatur, commendetur, sanctificetur, celebretur laudibus ejus majestas et gloria, et beata, in omnem eternitatem. Nomen Dei in se quidem et per se est benedictum et felix, sed in nobis quoque, et per nos benedicitur, utique felix glorificatur, quando ejus majestatem agnoscimus, et predicamus. Ex hoc versu, emphatice ad exprimendum Graecum articulum, *et usque usque.*

VERS. 3. — *A SOLIS ORTU USQUE AD OCCASUM* (2), per orbem totum celebrat (est) nomen Dei, propter ipsius effecta. Nam habitatio terrae sumitur secundum lineam aequatoris ab ortu in occasum. *Laudabile, laudatum,*

(1) Invenit ad fratrem Dei Propheta cultores ejus, asserens eum et semper et ubique laudandum; tum ab ecclesiasticis ejus summum; tum ab ejus elementaribus immensum; quod, cum sit summum, humilium tamen etiam rationem habeat, abjectos erigens, stercore fecerunt. Porro quod laudicetur de paupere sublimato ad solum gloriae, ut in veteri Testamento videmus in David, Salve; et illis: *Ita et in novo Testamento in Apostolis et omnibus quippe gentilibus et peccatoribus; nos et peccatorum facilitate exactos sublevari ad consortium angelorum, patriarcharum et Apostolorum.* Similiter quod dicitur de sterili matre, donata à Deo prole nulli, ut olim impletum est in Sara, Rebecca atque Anna Samuelis matre (e cujus cantico haec desumpta sunt), ita nunc extimo sterilibus fuerit, tunc nullis illis, quos cum olim se etiam non parit, lactavit. (Ausenius.)

(2) Ab oriente ad vesperam. Interperque inter pretum. Ad certat Musis Hebraicam hujus loci phrasim non tempus, sed mundi plagas significare: *Ab oriente ad occidentem*, ab altero ad alterum orbis terminum. Antiquum Christus inter homines esset, divini nominis notitia vix in Judaea remansit; omnesque orbis plagae distri. minibus habes intelligenti. *Vetusta Palestina; Romam, Mediolanense, S. Germani, Carpentense, et S. Augustinus legunt, Laudate, pro, laudabile nomen Domini.* (Calmoet.)

4. Dieu est élevé au-dessus de tous les peuples, et sa gloire est au-dessus du ciel même.

5. Quel être est comme le Seigneur notre Dieu? Et habitant aux lieux les plus hauts, et il jette ses regards sur ce qui est au-dessous de lui, dans le ciel et sur la terre.

6. Il relève de la terre le malheureux, et il tire de dessous le fumier l'indigent.

7. Pour le faire assisier parmi les chefs, ou parmi les chefs de son peuple.

8. Il donne la fécondité à une mère stérile, et il la comble de joie en remplissant d'enfants la maison qu'elle habite.

celebratum (est) propriè, Vaticinium de gentium conversione, ut proxime Kimhi conferat cum Illo Malachiam 1, 11: *Ab ortu solis usque ad occasum magnum est nomen meum in gentibus.* Qui sunt limites regni Christi. Prima ratio, cur Deus sit celebrandus. Alia continet sequentibus versibus ad finem usque. Non nulli repetunt (sunt) per verbum, tam hic quam sequenti versu, ut horretur ad laudandum Deum: *Laudabile verum*, (sunt) (sunt), etc.

VERS. 4. — *EXCELSUS SUPER OMNES GENTES DOMINUS.* Altera ratio super, apud omnes gentes, ut idem dicit per epegesin. Apud eos extollitur, agnoscitur magnum et supremum, invocatur. Aliqui non apposuit, supra, plusquam; q. d.: Est excelsior cunctis gentibus, amperat ludet cunctarum gentium, eas omnes excelsit. *Sicut caelos, apud colos, in caelis gloria ejus est.* Illa enim angeli gloriam Dei usurpant et extollunt. *Christosomus, Alt;* Et gloria ejus est excelsior. Nam ne quidem ab angelis caelestibus plene comprehensibilis.

VERS. 5. — *QUIS SICUT DOMINUS DEUS, etc.* Quis est Dominus Deo nostro confondendus, qui in altis colis habitat? Hoc enim significat; qui elevat habitare sive habitacionem (suum). Vel, qui elevat (se) ad se. Quidam enim habet elevatum supra res omnes, etiam superas et caelestes. *Et humilia respicit, et inmen eucat, exaudit, agnoscit.* Hebraicè, *Hominum respicit* (sunt), id est, et humiliat videre; vel humiliat (se) ad videndum. Quamvis sit tam altus, tamen non desinat se demittere ad humilia, id est, inferiora habet omnia; tamen se demittit, ut videat humilia et tenuissima quaeque in caelo et in terra; q. d.: Nihil est in universo tam exiguum et humile, quod non se demittat providentia ejus. Dignatur sui providentia ima et minutissima quaeque, sive in caelis, sive in terra; nam etiam in caelis quaedam sunt humilia et abjecta, si comparatur cum angelis et creaturis praestantibus. Attingit duos effectus providentiae, inae res humanae et physicas, et eas dispendit apud Latinos quosdam fides, edamsi, providentia apud Latinos tantum dicit praevisionem, sive previsionem. Chald.: *Quis similis Deo nostro, qui se exaltat ut ne deat, qui se humiliat ut respiciat in caelo et in terra?* Aliqui minus creto, *humilia*, in masculino interpretantur. In eodem et terram respicit benevolentia, beneficentiaque prosequitur angelos et homines humiles, omnia de ipso, nihil de se sentientes. Alii per antithese-

sin : Nunc se extollit ad iudicanda alta, nunc se demittit ad humilia vindicanda et defendenda contra potentiores. Item, nunc se extollit et subducit rebus humanis per patientiam et dissimulationem, nunc se demittit ad eas iudicandas et puniendas. Cum non patitur, sed dissimulat et patiens est, videtur se in altum recipere : cum patitur, descendere, Gen. 11, 5. In celo, ut olim humiles angelos respicit eos in homo confirmans, ne possent nunquam peccare, et à gratia sua excedere, et in iocunditate stabiliens, ne possent participare esse miseri ac à gloria et beatitudine decidi, cum contra superbos et inflatos spiritus de celo in contemptum infidelitatem deiecerit (4).

VERS. 6. — SUSCIANS A TERRA EXOREM. Exornis duobus declarat superiorem propositionem. Apponit autem et illud, non homines putant impossibilia, cum certe difficilia, secundum illud Iuvenalis :

*Quid facilio curant, quantum aetatibus obstat  
Illa anxia domi.*

SUSCIANS elevans privavit, à loco humilii erigens, faciens surgere, extollens. Providentiam docet, non fortunam, dominari in rebus humanis, et naturæ cursu. De stercore (2), è fimo, ex infimo loco, et

(1) In celo, ad est, aethere, vel aere, ubi sunt mentura et spiritus (Geherus). Varim 2<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> hic, sicut et v. 4. signum exultationis (Hammondus). Scimus : Qui non designatur quibus promittit (Mariani), non is tantum qui in celo sistit (ubi tamen angeli omnino excellentiam sancti humiliter acceptam referunt Deo), sed etiam in terra (Estius). Qui demittit se, non modo cum terram, sed etiam cum caelum respicit ; quod cum constat gloriam eius esse super caelum, v. 4. (Hammondus). Coram Deo cuncta sunt humilia, sicut expressit sanctus Hieronimus (Cicero). Qui deus sit, speculator, etc. id est : Qui in animis, conditionibus et cupiditatibus omnium, sive hominum, sive angelorum, etc., percidit (Coccherus). Syntaxis in v. 5 et 6 est variè poetica, et evidens hic est hyperbaton. Subiuncto apponitur, in celo et in terra, ut illud sit terminus exaltationis, basi humilitatis ; deinde continetur oppositio iustis habitatio, que aliorum loco convertitur, et appetitum, que prout economizatur operibus providentis ejus, demissiori loco congruit ; unde constructio regulariter talis est : Qui extollit se ad celum, ut ibi habitet, simul tandem humiliter se ad terram, ut ibidem et gubernet omnia providentia et gratia sua ; hi quod eminenter in Messia completum est, qui ad terram descendit, etc. (Hammondus). Alius locum sic reddidit : Qui alta incolens, humilia videt, caelo iocundus, videt terram. Ad verb. :

Qui habitavit alto, et depresso in celo et in terra ; hi in celo revertentur ad verb. habitavit, et in terra ad verbum videt. Huiusmodi loquendi ratio est in Psal. 72, 42 : In tribus talem meam, sanguine, et gladia mea commolent carnem ; sanguine eorum captivorum captivitatem supplicio hostis ; ut sanguine eorum referat ad israhelitas, et captivitatem supplicio ad gloriam. Sic Matth. 7, 6 : Ne date sacrum canibus, etc. que gratia ; multo octavo, clarior hic sit : Ne date sacrum canibus, ne canes comedant. Etiam horum inveniens et Mich. 1, 4. Tolo est et illud de Virgilio : Pastor, arator, eques, puer, coctus, operari ; Caprus, etc. hostes, fronte, ligone, unum (Castallo). Sic et Cant. 1, 5 : Nigra som, sed formosa, etc. hoc est : Nigra som, ut tentoria Cedar, sed pulchra, ut vidua Solomonus.

(2) 72<sup>o</sup> 8<sup>o</sup> proprie esse omnia sustentationem tribus iustis fere universalibus compositum, rectè observavit J. D. Michaels in Supplem. p. 157. Materia ignis

abjectissima fortunâ et conditione, ut Daniele, Joseph, David. Inmutat Deus rerum humanarum statum et rationem (1).

VERS. 7. — UT COLLOCAT EUM CUM PRINCIPIBUS. De se rege creato nimis aetè quidam quilibet existimant ; unde illud, ut collocat, interpretatur, ut sedere faciat regem inter duodecim principes tribum illi assistentes. Sic enim Græce sonat ; nam phylarchi sive principes tribuum astabant lateribus regis, et cum eo sedentes partim consilia dabant, partim jus reddabant. Quin etiam cum rege se obligabant, si quid esset iurejurando publico sciendum ; Jos. 49, 51, 1 Par. 28, 8, 5 Reg. 8, 4. Quò allusit Christus, dicens, Matth. 49, 28 : Sedebitis et vos super duodecim pedes iudicantes tribus Israel ; unde Apocypstos tanquam phylarchos duodecim, tribus duodecim, et iudicantes quatuordecim, sed praeerat versus sui habitum permittit. Sed, sibi sacrat, vel à se creati. Recipere ad Deum, ut sedere faciat eum cum principibus ; qui regant populum suum sanctum et fidelem. Aliud pauperem, ut collocat eum cum principibus iustis suis et gentis, suorum popularium, non exterorum. Pauperem elevat, non modo ut fungatur principis honoribus et magistratus publici exteros, ut Joseph apud Aegyptios, Gen. 40, 4, verum etiam, quod majus est et honorificentius, apud suos, ut Davidem. Aliqui nemo propheta in sua patria, Luc. 4, 24, Joan. 4, 44, etc.

VERS. 8. — QUI HABITARE FACIT STERILEM IN DOMO.

vero in terris istis, apud pauperes maxime, non est firmum, sed flum siccatum ; qui quoniam inter lapides alios ignis accendendi causa potest, 72<sup>o</sup> 8<sup>o</sup> et fani stercore notione videtur solebat, quæ res omnes exprimit. Sunt qui hoc dictione respiciunt ad Davidem, quippe qui dum gregum pastor fuisset, sepe istiusmodi ollæ sustentacionem, etiamnum Arabibus Senitis frequente, usus esset ; è quâ tamen humilii conditione Deus ad honores et dignitatem regum ipsum eiecit. (Bosenmuller).

(1) Declarat cur Deus respicit humiles ; ac dicit id eum facere ut eos exaltet. Quamvis autem habeat curam singulis hominibus, quos ex infimo gradu Deus eiecit ad summum, quales fuerunt Joseph patriarcha, Moses, David, et similes ; tamen apertissime conveniunt hi duo versiculi humano generi, id est, toti grati puto electorum, quibus Salvator dicit, Luc. 12 : Nolite timere, pusillus grex, quia complacet Patri vestro dare vobis regnum ; non genus humanum faciat in terra, et in stercore peccati originalis, et consequentium miseriaum, et tamen Deus sedens in celo respicit in terram, et inde suscitavit inopem, hominem videlicet spoliatum à litibus, et relictum semivivum, et iacentem in stercore miseriaum, ut collocaret eum cum principibus, non quibuscumque, sed cum principibus populi sui, possessores iustissimos Ierusalem, et participibus regni eorum. Nam extollit à paupertate temporalis ad opes regni temporalis, etiamsi nobis magna esse videatur ; vero tamen exigua, ac penè nulla exaltatio est, cum opes regni qualescuntque sint, et ad dispensandum tradita, et cum obligatione reddenda rationis in die iudicii, et conjunctione cum magna afflictione spiritus, et periculo aeterni salutis amittende. Ad exaltatio à statu peccati et mortis, ad statum gloria et beatæ immortalitatis, ad aequalitatem angelorum, ad consortium non illius quod ipsum Deum beatum facit ; hoc vera, et verè magna et appetenda maxime exaltatio est. (Bellarmus).

eam que domi suæ est sterilis et sine filiis, facit fecundam matrem liberorum, quibus gaudet, ut Annam Samuelis, Sarah, Rachel, Rebecca, Elisabeth. Nam matrem accusativus est transitivus, de quo supra, Psal. 2, 8, quasi in matrem. Alii malunt esse asynthon, ut domus significet familiam, Exod. 1, 21, ac dividatur sententia. (Et) matrem filiorum (facit) letam (ob numerum et bonam fidem liberorum) : Habitare facit sterilem in familiâ. Facit ut que antea erat sterilis, et filiorum orbitate mor-

bat, familiam illisque habeat ; et preterea ut mater familie sit letæ, prolique gaudet, dando ei filios dulces, obediens, virtutibus studiosos. Sed desunt, qui putent esse anthesin, ut sterilem regatur à parte posteriore infinitivi, q. d. : Facit sterilem, fecundam. Ut mysticè sterilem Ecclesiam fecundat, Synagoga sterili facta, Isa. 54, 4, Gal. 4, 27. Denique inmutat rerum physicarum et naturalium cursum in suorum gratiam.

NOTES DU PSAUME CXII.

Le titre est encore : Alleluia. L'auteur n'est point nommé ; le sujet est une invitation à célébrer les grandeurs de Dieu, à cause de sa providence et de ses bienfaits. Il y a des interprètes qui le croient composé après le retour de la captivité, et qui lâchent d'y trouver des rapports avec ce qu'Isaïe avait prophétisé de ce retour. Ce sont là des conjectures. Je crois tout simplement que ce psaume est de David, et qu'il invite tous les peuples à louer le nom du Seigneur, reconnu par toute la terre : depuis la venue du Messie. C'est le sentiment de saint Chrysostôme, qui exclut même le retour de la captivité, en comparant la troisième verset avec la prophétie de Malachie, c. 4, v. 11, laquelle est postérieure à ce retour. Il est évident par là que ce saint docteur regardait ce psaume comme antérieur à la captivité. (Quoi qu'il en soit de ces opinions, on a dans ce cantique de grandes idées sur la puissance, la providence, la liberté de Dieu. Il est facile dans le texte et dans les versions.

VERS. 1.

Je traduis serviteurs de Dieu, parce que le mot hébreu 722 signifie des serviteurs, et non des enfants ; dans le grec *παῖδες*, et dans le latin *pueri*, et les deux significations ; il convient d'embrasser celle qui s'accorde le mieux avec le texte. Il y a proprement, *laudate aeri Domini*, peut-être parce que le titre Alleluia contenait déjà le nom de Dieu, peut-être aussi nous *Domini* sert-il de cas dans l'hebreu aux deux *laudate* (Lomez, *serviteurs de Dieu, louez le nom du Seigneur*). Ces observations n'altèrent point le sens des versions qui disent au fond la même chose.

RÉFLEXIONS.

Saint Chrysostôme observe que le Prophète, disant en général : *louez le nom du Seigneur*, marque que parmi les *louez* les prières sont communes, que tous sont sensés y prendre part ; de même que J.-C. nous ordonne de dire : *Notre père... donnez-nous notre pain de tous les jours...* pardonnez-nous nos offenses... etc. Cette observation porte sur un des articles de notre foi, qui est la communion des saints. Combien de chrétiens ont-ils se reproché de contribuer trop peu aux besoins de cette sainte société !

Il ne faut pas s'étonner que le Prophète parle si souvent de *louer le nom du Seigneur* ; ce saint nom nous est plus connu que le Seigneur lui-même. Nous ne voyons pas ici-bas l'essence de Dieu, mais son nom nous est manifesté, et par ses oracles et par ses œuvres ; et c'est pour cela que les saints livres lui donnent tant de noms ; il est le tout-puissant, le maître de tout, le Dieu des armées, le roi des siècles, le juste, le miséricordieux, le créateur, etc. Tous ces noms nous sont déclarés par ce qu'il a fait, et par ce qu'il a dit. De là nous élevons à la connaissance, quoique imparfaite encore, de ce qui est en lui-même. Nous avons même l'idée directe et son dérivé que de sa toute-puissance ; et son infinité se développe moins dans notre esprit que sa sagesse. C'est donc par le nom, ou, si l'on veut, par les noms de Dieu que nous parvenons à lui ; et c'est aussi à son

saint nom que J.-C. nous adresse, en nous ordonnant de dire : *Que votre nom soit sanctifié.*

VERS. 2.

Nulle différence entre le texte et les versions. Le cœur du Prophète est qu'on ne cesse point de louer le nom du Seigneur. Ce saint nom jouissait de toute sa grandeur avant que le genre humain existât ; mais nous sentons qu'il est de notre devoir et de notre intérêt de lui rendre nos hommages. Dieu nous a créés pour la gloire de son nom. Nous sommes obligés de concourir à cette fin, et de remplir notre destination.

RÉFLEXIONS.

La société des fidèles se manifeste encore dans ce désir du Prophète. Chacun de nous peut et doit louer et honorer le nom de Dieu dans le moment présent et dans le cours de sa vie, mais il ne peut remplir ce devoir jusqu'à la fin des siècles. C'est la société entière des fidèles qui est chargée de rendre ce tribut de louanges. Les générations se succèdent, et elles contractent toutes successivement l'obligation d'exalter le nom de Dieu, jusqu'à ce que, réunies dans la gloire, elles chantent après de son trône le cantique éternel d'adoration et d'actions de grâces.

Ce même verset nous enseigne ce qui nous a été recommandé par J.-C. même, savoir, *qu'il faut toujours prier* ; car comment le nom du Seigneur serait-il béni continuellement, si nous ne prions pas toujours ? Il faut prier de cœur, de bouche et par les œuvres ; et ce devoir se remplit quand on fait tout sa gloire de Dieu, quand on ne commence aucune action sans s'élever à Dieu, quand on est attentif à l'occuper du souvenir de la présence de Dieu. O priez continuellement, si comme des saints ! *Priez partout, disait S. Chrysostôme ; vous êtes un temple, soyez-y avec Dieu, vous n'avez pas besoin de vous transporter ailleurs. Vous portez partout votre autel, ne cessez point d'y sacrifier.*

VERS. 3.

L'hébreu dit : *De louer du soleil jusqu'à son couchant ; le pronom ejus n'est ni dans le grec ni dans la Vulgate, On le sous-entend aisément. S. Chrysostôme dit que cela ne peut s'entendre que pour le temps de la nouvelle alliance ; car avant elle, l'idolâtrie s'était emparée de toutes les contrées de la terre, si l'on excepte la Judée. Après la venue du Messie, toute la terre a reconnu adorer le nom du Seigneur ; et c'est alors qu'il a été accompli l'oracle du Prophète : *De lorient jusqu'à l'occident mon nom est grand parmi les nations, et dans tous les lieux du monde, on m'offre un sacrifice pur*. On voit que ce saint docteur parle du fait en lui-même, mais avant même les lumières de l'Évangile, tout annonçait la gloire du Seigneur, tout ce qui est dans le ciel et sur la terre portait les caractères de sa grandeur. C'est le sens littéral de ce verset.*

RÉFLEXIONS.

Il y a une chose bien humiliante pour l'homme qui passe sa vie sans religion, soit qu'il la nie, soit qu'il n'en pratique que les exercices, soit qu'il s'en acquitte mal et sans esprit vraiment intérieur. Toutes

les créatures grandes et petites contribuent à faire connaître la gloire du Seigneur, c'est-à-dire, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa providence. L'homme sans religion ou sans Dieu n'est pour rien dans ce concert d'hommages; il a plus reçu que toutes les créatures qui l'environnent, et il méconnaît son bienfaiteur; ses connaissances même ne servent souvent qu'à l'avanger. Qui s'égara plus que les philosophes? L'abondance des bienfaits ne sert qu'à l'endurcir. Qui oublie plus le Seigneur que les grands du monde?

Je me ressouviendrai donc sans cesse de la parole du Prophète: *De fortiori ad Occidentem* le nom du Seigneur est digne de louanges. *De fortiori*. Je m'appliqueraï tout orient et tout occident; des le matin je lui rendrai mes hommages; en terminant la journée je l'adorerai et le bénirai. Dans l'intervalle de ces deux extrémités, je m'élèverai continuellement vers lui, et je lui ferai l'aveu de ma dépendance. Il y aura dans ma vie un orient et un occident, des lumières et des ténèbres, des événements et des adversités; je recevrai tout de sa main, et je lui en rendrai des actions de grâces. Dès l'aurore de mes jours, dès mon enfance, j'aurai dû me détourner entièrement de son service; j'ai été indigne à remplir ce devoir; je suis sur la fin de ma carrière, et le temps approche; au moins dois-je lui consacrer ce peu de jours qu'il m'accorde, ain que, quand la lumière s'étendra pour moi, il me trouve plein de vénération et d'amour pour lui.

VERSET 4.

La grandeur de Dieu surpasse tout ce qu'il y a sur la terre et dans le ciel. Quelque être que puissent en avoir les hommes et les anges, elle n'atteindra jamais à la perfection de cet être suprême; plus on le connaît, et plus on sera convaincu qu'il reste en lui infiniment plus à connaître. C'est le sens du Prophète dans ce verset.

RÉFLEXIONS.

La méditation des grandeurs de Dieu porta S. Augustin à ce beau sentiment: *Où vous irerai-je Seigneur, sinon au vous-même, au-dessus de moi?* A proprement parler, Dieu n'est grand qu'en lui-même; toutes les créatures sont bien des rayons de sa grandeur; mais elles ne sont point sa grandeur même; elle n'est qu'en lui. Dans cette vie on n'atteindra jamais ce terme si élevé au-dessus de nous; mais c'est quelque chose que de savoir qu'en Dieu seul est la grandeur de Dieu. On fait abstraction de tout le reste, et l'on s'éleve dans le tout de Dieu. On fait comme S. Augustin, qui, ne trouvant point Dieu dans toutes les créatures qui l'environnaient, entra dans son intérieur, et considéra Dieu près de son âme, Dieu dans son âme, et s'écria: *Ah! Seigneur, vous étiez dans moi, et je vous cherchais hors de moi; vous étiez avec moi, et je n'étais pas avec vous. Vous m'avez appelé, vous avez crié, et vous vous élevez au-dessus de moi, vous avez répandu les éclairs de votre divine bonté, et vous avez dit: "mon investigation, je vous ai goûté, et je suis offensé, je suis irrité de vous, vous m'avez touché, et je suis tout embrasé du désir de jouir de vous.*

VERSET 5.

Pour ce verset, il y en a deux dans l'hébreu et dans le grec. Le premier, finit à *habitu*; l'hébreu et le grec contiennent le reste de notre verset. La clause est indifférente pour le sens.

L'hébreu dit moi à mot: *Qui est comme Dieu, notre Seigneur? Il s'élève pour s'assoir, et il s'abaisse pour regarder dans le ciel et sur la terre (1).* Cette expression, *il s'élève pour s'assoir*, est la même chose que, *il est*

(1) *Germania ordo*, dit le P. Boulligant, est: *Qui exsultat ad ad ascendendum in caelo, deprimunt ad ad videndum in terra.* Approuve assez cette critique. Voyez sa note.

assis au plus haut degré, aux lieux les plus hauts; cette autre, *il s'abaisse pour voir*, est la même chose que, *il voit ce qui est au-dessus de lui*; cette troisième, *dans le ciel et sur la terre*, marque tout ce qui existe dans le ciel et sur la terre est très-intéressé à Dieu. On doit conclure de cette observation, que le sens de nos versions rentre absolument dans celui du texte. S. Jérôme, qui traduit sur l'hébreu, dit: *Quis ut Dominus Deus noster, qui ut excelsus habitans, humiliat respicit in caelo et in terra?*

Il y a des interprètes qui joignent *in caelo et in terra* à *quis sicut Dominus Deus noster*, et qui traduisent: *Qui est dans le ciel et sur la terre, comme le Seigneur notre Dieu? Il habite aux plus hauts lieux, et il regarde les choses les plus basses.* Cette manière de traduire n'est ni méprisable, ni nécessaire.

S. Chrysostôme demande comment le Prophète peut dire que Dieu habite aux plus hauts lieux, puisqu'il est certain que cet être infini remplit l'univers et est présent partout? A quoi il répond que cela est dit à cause des Juifs qui étaient fort enclins à l'idolâtrie. Le Prophète a voulu leur montrer que le Dieu d'Israël était au-dessus de tous les faux dieux, au-dessus de toutes les choses sensibles. Cette réponse est solide; mais elle n'est point nécessaire, puisque dans les Ecritures le séjour de Dieu aux plus hauts lieux, ne signifie que sa suprême puissance et son domaine absolu sur toutes choses.

RÉFLEXIONS.

Quand le désir des biens ou des plaisirs de la terre me presse, le moyen sûr de le faire taire et de m'en délivrer, serait de me demander à moi-même: Quel objet est comparable au Seigneur mon Dieu? Ne possède-t-il pas toutes les perfections, tous les biens, toutes les beautés? Serai-je assez aveugle pour lui préférer des choses qui ne peuvent me satisfaire et qui m'échapperont? D'ailleurs il voit le fond de mes pensées, et il s'en tient offensé; il m'a donné un cœur pour pâmer, non pour courir après des frivolités indignes de moi. *Qui est comme le Seigneur mon Dieu, ainsi plein de miséricorde et aussi terrible dans ses vengeances?*

Si je suis dans la douleur, je dois penser que le Seigneur mon Dieu jette ses regards sur les affligés, quelque méprisables qu'ils paraissent aux yeux du monde. Il est assis au plus haut des cieux, mais il contemple toutes les choses d'en-bas; il est dans elles, il les gouverne, il les ordonne, ou il les permet. Qu'ai-je à faire autre chose que de me conformer à ses volontés supérieures?

Si je perds mes biens, mes amis, mes proches, Dieu me reste; et qui est comme le Seigneur notre Dieu? Il doit me tenir lieu de tout; il m'avait donné ces biens, ces amis, ces proches; mais, dit S. Augustin, il me reste une chose qu'il ne m'avait pas donnée, et c'est lui-même; il se réserve pour me rendre heureux; s'il ne m'a suffi pas, je suis trop avare, on phé. Je ne sais pas ce que c'est que le véritable bien. Cette pensée: *Qui est comme le Seigneur notre Dieu?* ferait un ciel de la terre, si elle était bien méditée; mais les hommes n'ont ni la foi, ni le bon esprit, ni la patience, ni le courage de s'en occuper; aussi sont-ils méchants et malheureux.

VERSETS 6, 7.

Le Prophète prouve ici les attentions de la Providence par des faits; il a souvent tiré le pauvre de la misère, et l'indigent de l'opprobre, pour les élever à des emplois distingués; tels furent Joseph, Moïse, David, Daniel; et dans le nouveau Testament, les apôtres, et quantité de saints, qui ont eu des vocations particulières et des bénédictions très-abondantes. Mais c'est dans la vie future que tous les peuples, tous les sages, tous les pauvres, tous ceux qui auront été méprisés en ce monde à cause de leur fidélité à l'Evangile, seront couronnés de gloire et jugeront les nations.

RÉFLEXIONS.

Les saints, sur la terre, sont tous des pauvres, tous rampans dans les afflictions, tous couchés sur le fumer, comme Job. Cela est sensible dans quelques-uns; dans d'autres tout est intérieur; mais ils n'en souffrent pas moins, quelquefois même leurs peines n'en sont que plus vives. Qu'ils marchent sur les pas de J.-C., qu'ils embrassent sa croix, et ils seront placés au-dessus de lui dans la gloire. C'est de la sorte que Dieu une grande providence, que de donner à son Eglise de siècle en siècle les exemples des saints. Si nous considérons en détail le nombre de ceux qu'elle honore, après s'être bien convaincu de leur sainte vie, et après que Dieu a déclaré par des miracles l'intérêt qu'il prend à leur gloire, nous trouverons que la plupart furent ou obscurs dans le monde, ou persécutés par le monde, ou méprisés du monde. Dieu a tiré de la possession en quelque sorte ces perles précieuses pour en orner sa sainte épouse. Nous voyons qu'on s'occupe des informations qui concernent la vie d'un pauvre solitaire, d'une vierge cachée dans le cloître; que les premières têtes de l'Eglise travaillent sur des sujets que le monde a ignorés ou rejetés. C'est l'accomplissement de cet oracle de l'Apôtre: *Dieus se plait à choisir ce qu'il y a de faible, pour confondre ce qu'il y a de fort*; et des cette vie nous apprécions un rayon de la gloire dont jouissent dans son sein ceux qui ont dit sans cesse: *Qui n'a-t-il qu'un Dieu à louer au Seigneur notre Dieu?* Etudions les exemples des saints, c'est le meilleur commentaire de ce que nous dit ici le Psalmiste.

VERSET 8.

Il y a dans l'hébreu: *Le stérile d'une maison*, pour celle qui est stérile dans une maison; c'est le même sens. Le Prophète expose ici un autre bienfait du Seigneur, savoir la fécondité qu'il donne, quand il lui plaît, à une mère stérile; on en a beaucoup l'exemple dans l'Ecriture, Sara, Bar-Baptiste, etc. Saint Chrysostôme, mère de Jean-Baptiste, etc. Saint Chrysostôme applique aussi cette parole du Prophète à l'Eglise chrétienne devenue si féconde par la vocation des gentils; et ce sens doit être littéral, puisque l'Apôtre parle de même aux Galates, en citant un passage d'Isaïe fort semblable à celui du Psalmiste.

A la fin de ce Psalme il y a dans l'hébreu *Alleluia*.

Alleluia. CXIII.

Hebr. CXIV.

1. In caelum Israel de Aegypto, domus Jacob de populo barbaro.
2. Facta est Judaea sanctificatio ejus, Israel potestas ejus.
3. Mare vidit et fugit; Jordanis conversus est retrorsum.
4. Montes exultaverunt ut arietes, et colles sicut agni ovium.
5. Quid est tibi, mare, quod fugisti; et tu, Jordanis, qui conversus es retrorsum?
6. Montes, exultatis sicut arietes; et colles sicut agni ovium?
7. A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.
8. Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum.

Hebr. CXV.

9. Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo gloria.
10. Super misericordiam tuam et veritatem tuam: nequandio dicant gentes: Ubi est Deus eorum?

qui pourrait bien y avoir été transporté du Psalme suivant, à la tête d'un *Alleluia* ne se trouve point dans ce texte, quoiqu'il soit dans nos versions. La même chose se trouve néanmoins à la fin de quelques autres Psalmes suivants. C'est une trop légère différence pour en rechercher la raison.

RÉFLEXIONS.

Ce verset, pris dans le sens spirituel, me présente l'état d'une âme stérile en bonnes œuvres, et devenue féconde on par une conversion totale, ou par un renouvellement de ferveur. Tout son intérieur était comme une maison sans enfants, nulle apparence par conséquent, de parvenir à l'héritage céleste, qui ne s'ouvre qu'aux fruits de sainteté, qui sont comme la famille des justes. Le Seigneur dans sa miséricorde visite cette terre ingrate, il l'arrose des eaux de sa grâce, il la braise par les touches de la pénitence, il la tourne et retourne jusqu'à ce qu'elle soit amoillie et préparée à recevoir la semence du ciel; enfin, le feu de l'amour divin achève de consumer les mauvais sucres, les insectes vermineux, les ronces et les épines qui désolent ce sol infructueux; alors tout germe avec succès, les fruits de bénédiction se multiplient, et le père de famille y recueille une moisson abondante. Ce changement est comme un miracle de la bonté divine; et celui qui l'éprouve, s'étonne lui-même de la révolution qui s'est faite en lui. Il est un homme tout nouveau, ses sens sont soumis, ses passions réprimées, ses habitudes domptées, ses sentiments attachés à la terre et tournés vers le ciel, ses affections unies à J.-C., ses oraisons pleines d'ardeur, ses discours remplis d'édification, ses desirs passionnés pour les souffrances et pour les humiliations. Tout fructifie dans cette maison réparée et embellie par le divin époux, et la joie spirituelle est la première récompense qu'il verse sur cette épouse devenue digne de lui.

Ce psalme allie la majesté avec la douceur, et la noblesse des idées avec l'ordonnée des sentiments. Il élève l'âme au Seigneur, et il fait voir le Seigneur plein de miséricorde et d'attention pour l'âme qu'il cherche. Je l'ai récité mille fois sans le bien entendre. Quel sujet de repentir pour moi, et quel motif de gloire en la force de cette admirable expression: *Qui est comme le Seigneur notre Dieu?*

PSAUME CXIII.

1. Quand Israël fut sorti de l'Égypte, et que la maison de Jacob fut quitté ce peuple barbare.
2. La Judée devint son sanctuaire, et Israël devint le peuple soumis à ses lois.
3. La mer vit et prit la fuite; le Jourdain remonta vers sa source.
4. Les montagnes tressaillirent comme des bœufs, et les collines bondirent comme des petits des bœufs.
5. O mer, pourquoi as-tu fui? à Jordanis, pourquoi es-tu remonte vers ta source?
6. Montagnes, pourquoi avez-vous tressailli comme des bœufs? collines, pourquoi avez-vous bondi comme des agneaux?
7. C'est que la présence du Seigneur, Dieu de Jacob, a fait trembler la terre.
8. C'est lui qui a converti la pierre en un torrent, et le rocher en une source d'eau.
9. Non, Seigneur, ce n'est point à nous qu'est due la gloire; donnez-la uniquement à votre nom.
10. A cause de votre miséricorde et de votre vérité; de peur que les nations ne disent: Où est donc leur Dieu?

11. Deus autem noster in caelo, omnia quaecumque voluit, fecit.
12. Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.
13. Os habent, et non loquuntur; oculos habent, et non vident.
14. Aures habent, et non audiunt; nares habent, et non odorantur.
15. Manus habent, et non palpant; pedes habent, et non ambulabunt; non clamant in gutturo suo.
16. Similes illis facti, qui faciunt ea, et imanes qui confidunt in eis.
17. Dominus Israel speravit in Domino: adiutor eorum et protector eorum est.
18. Dominus Aaron speravit in Domino: adiutor eorum, et protector eorum est.
19. Qui timent Dominum, speraverunt in Domino: adiutor eorum, et protector eorum est.
20. Dominus memor fuit nostri, et benedixit nobis.
21. Benedixit domui Israel: benedixit domui Aaron.
22. Benedixit omnibus qui timent Dominum, pusillis cum maioribus.
23. Adjecta Dominus super vos, super vos et super filios vestros.
24. Benedicti vos à Domino, qui fecit caelum et terram.
25. Caelum caeli Domino; terram autem dedit filiis hominum.
26. Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum.
27. Sed nos, qui vivimus, benedicimus Domino, ex hoc nunc et usque in seculum.

*Halleluia.* Halleluia juxta Masoretas ad superiorem Psalmum pertinet eumque claudit; juxta Septuaginta

(1) Hunc Psalmum Hebraei dissecant in duas, dicitur Psalmi 114 initio ab his verbis, vers. 59: *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Vetusti quidam Graecorum codices eadem ferme ratione distinguunt. Nostrâ tamen ætate Septuaginta, Syrus, Arabicus, Æthiopicus, atque omnia Vulgatæ exemplaria uno consensu unicum faciunt. Vetusti quoque Hebraeorum codices non distinguunt; cum enim hunc locum accurate expendissent Eusebius et S. Athanasius, de hisj carminis divisione ad eos quosdam Graecos, quorum alii Psalmum 114 à versu nono: *Non nobis, Domine, non nobis*, alii à versu duodecimo: *Simulacra gentium argentum et aurum*, discrimen illum in Hebræo animadverti, non tradidit. Ipsemet Kinchi teste, ipsius adhuc ætate Hebraei codices aliqui optimæ notæ supererant, apud quos utraque Psalmi pars in unam seriem junctæ legabatur, quales adhuc fert liber, cui nomen *Jalkut*.

Chaldaeo placet duo esse carmina plane diversa, cui plures ex interpretibus assentiunt. Certant alii utramque Psalmi partem magis inter se coherere, quam ut separari queant. Mili quidem illud magis arridet, iungendos esse Psalmos 112 et 115, novumque carmen instituerendum esse à vers. 9. Secundus enim versiculus Psalmi, *In exultatione, fieri non potest quin alterum carmen spectet, cum fecit: Facta est Judæa sanctificatio ejus, Israel potestas ejus, inimicis premissa persona, que pronominis ejus indicetur.* At si

11. Notre Dieu est dans le ciel; il a fait tout ce qu'il a voulu.

12. Pour les idoles des nations, ce n'est que de l'argent et de l'or; ce n'est que l'ouvrage de la main des hommes.

13. Elles ont une bouche et ne parleront pas; elles ont des yeux et ne verront pas.

14. Elles ont des oreilles et n'entendront pas; elles ont des narines et ne respireront pas.

15. Elles ont des mains et ne toucheront pas; elles ont des pieds et ne marcheront pas; elles n'articuleront aucun son dans leur gosier.

16. Que ceux qui font ces idoles, et tous ceux qui mettent leur confiance en elles, leur soient semblables.

17. La maison d'Israël a espéré dans le Seigneur: il est leur appui et leur protecteur.

18. La maison d'Aaron a espéré dans le Seigneur: il est leur appui et leur protecteur.

19. Ceux qui craignent le Seigneur, ont espéré en lui: il est leur appui et leur protecteur.

20. Le Seigneur s'est ressouvenu de nous, et il nous a bénis.

21. Il a béni la maison d'Israël; il a béni la maison d'Aaron.

22. Il a béni tous ceux qui craignent le Seigneur, il les a bénis, tant les petits que les grands.

23. Que le Seigneur ajoute en votre faveur de nouveaux bienfaits, qu'il les accumule sur vous et sur vos enfants.

24. Soyez bénis du Seigneur qui a fait le ciel et la terre.

25. Les cieux les plus élevés sont au Seigneur; mais le Seigneur a donné la terre aux enfants des hommes.

26. Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, ceux qui descendent dans le tombeau n'exalteront pas vos grandeurs.

27. Mais nous qui vivons encore, nous bénissons le Seigneur, dès ce moment et toujours dans la suite.

## COMMENTARIUM (1).

ad hunc, adeo ut cum inchoet; nempe quia est de rebus laetis, il est, de Dei beneficiis.

eum Psalmi 112 conjungas, manifestissima est connectio, eundemque Deum et voce innu agnoscut, cujus laudes celebrare jam coepit atque hoc Psalmum prosequitur.

Non versiculi cum reliquis Psalmi partibus connectio non ita sentitur. Rem aliter repeti auctor, ut in cæteris hujus naturæ Psalmis solet. Genus afflicte atque inter etiamque oppressa querelas primum narrat: tunc Deum orat, ne gentem suam ulterius sub eâ calamitate gemere patiantur, sinique ipsius nomen etiam illorum convulsis lætæ, cum illi fortunæ suæ mirum suorum potentiam adscriberent. Del populorum interim irridentes postulant: que: *Ubi est Deus esurum?* Hæc sane omnia captivis adhuc Judæis mirè conveniunt. Sæpenti caritate diuturnæ captivitatæ mala describere pergit. At Psalmi 115 et 116 gravissimam beneficii memoriam suavisimâ oratione significat. Hujus carminis finem Theodoretus Judæis in exilivatio dicentis tribuit: neque desunt, qui hoc idem carmen tribus Hebræis pueris in fornacem missa, vel Euthera et Marochæo, servente in Judæos Amaro, adscribit. Hoc nobis proponimus in commentario, ut hunc Psalmum à vers. 9 duosque sequentes Psalmos veluti unicum conflantes interpretemur.

Syrus et Rabbinus putant Moysen hoc carmen recitasse ad Erythraeam, cum hinc mari rupibusque inaccessis: illuc Ægyptiis sibi infestas se clausum sentiens, divinam opem hoc carmine imploravit. Sunt

VERS. 1. — IN EXITU ISRAEL DE ÆGYPTO, DOMUS, (et) domus, per asytheion, sive genitivi casus, ut et Israel. Item dicit in utroque hemistichio, Israel enim, et domus Jacob Israelitæ sunt et Jacobæi, Barabano, impio, sevo, inhumano, vel peregrino et alienæ linguæ, qualis barbarus, 1 Cor. 14, 11. Ægyptios esse barbaros scribit R. Selomo, quia linguæ sanctæ non loquuntur, Psal. 80, 6, etiam Herodotus, lib. 2, narrat ipsos se nolle dici barbaros, sed potius cæteras nationes. Sic Græci olim Barbaros vocabant, quotquot non utebantur linguâ Græcâ, nisi quod tandem ab eâ appellatione Romanos exceverint. Hebræicè, lohe; rectè Græci, Chaldaeus et Hieronymus hic barbarum interpretantur. Nam Judæi etiam hoc nomine Italos appellant. Vocamus, inquit Elias in Tisbi, Judæos qui in Italiâ loquuntur simpliciter. Congruunt Plauto, qui Navium poetam Latinum barbarum vocat, et Josepho Ben Gorion, lib. 1, c. 31, qui: *Post Janum, inquit, repavit Latine, qui illustravit linguam barbaram.* Unde et ab eo lingua barbarâ appellata fuit Latina. Inde hanc appellationem extendunt ad linguas quaslibet vernaculas. Nam apud eos belahus significat barbarè, vernaculè, nempe Germanicè, Hispanicè, Gallicè, Africè, Persicè, etc., secundum linguam et gentem de quâ est Rabbinus qui scribit et loquitur.

VERS. 2. — FACTA EST JUDÆA, Judæorum gens, Judaica natio, Judæam, pro Juda diserunt, ne quis solam tribum Juda significat existimaret. Tunc autem in exitu præcipue Deus Judæos, sive Israelitas sibi consecravit et elegit in populum, quem clarissimum præ cæteris gentibus haberet, et suo sancto numine et providentiæ regeret, unde dicit, 1 Pet. 2, 9, Exod. 19, 5, 6: *Mea est, inquit, omnia terra (naturæ et creationis jure); at vos, nunc et me audieritis, eritis mihi regnum sacerdotale, gens sancta, peculiarum de cunctis populis.* Ergo SANCTIFICATIO EÏUS, sancta ejus possessio, hereditas, in quâ ipse sanctificaretur, et quam sanctificaret. ET ISRAEL POTESTAS EÏUS, sive dominium, in quo ipse peculiariter regnaret et dominaretur per adoptionem, legem, beneficentiam, beneficentiam; cum antea Ecclesiâ non esset alligata certæ familiæ. Nam Job, Melchisedech, Eliphaz, Balad, Elihu, Arabes, Lot, Balaam, Nachor, Mesopotamii, ad eam pertinebant, ut et reliquæ piorum, qui ex omnibus gentibus et populis Noë, filiorum ejus sanctam institutionem repulerant. Alii interpretantur quantum ad manifestationem et ostensionem; quasi in exitu demonstratus fuerit esse dominium et sanctificatio Dei è miraculis, et novâ conservatione. Eo usque cum mixtus fuerat inter idololatrias, veluti gens non sancta, aut populus non electus. Res aliquando dicitur fieri, quando manifestatur, Rom. 1, 5, Adde pius, quando separatur ab impiis, sanctificari, et sanctam Domino edici, qui

qui ad bella referant, quibus David sub regni exordium in Philistinis cæterosque Israelis hostes agilitus est. Placet alii de Absalomica in Davidem seditione interpretari. Patrius est vaticinium eorum que Deus Christianorum gratiâ facturus erat, præsertim verò conversionis quantum, colligatque illis per fidem se baptismi sanctitatis. (Calmet.)

inter impios vic poterant non esse profani, ut proinde semper in fidelibus regnis perniciosa fuerit sectarum diversitas atque confusio. Alii *Juda* (sic enim in fonte legitur) non de toto populo, sed de unâ tribu Juda explanant, ut diversum in utroque hemistichio enuntietur, quemadmodum vocabula sunt diversa, quod sectæ mari Rubro, cæteris ingredi cunctantibus, nec Mosen et Aaron sequentibus, tribus, Juda confidenter ingressa sit, primaque Deum sanctificaverit, sique veluti peculiarum Domini prima effecta videatur. Adde, respici ad regnum. Familia regis est sanctificatio ejus, sibi eam ille sanctificavit, ut ex eâ educeret semen sanctum Christum, q. d.: Tam Juda quam reliquæ tribus sunt ditto Domini, sed privataim Juda, propter regni et fidei prærogativam. Ercs, Domini, scilicet, Relativum sine antecedente, ad intellectum, ut supra, Psal. 86, 1.

VERS. 3. — MARE VITÆ, ET FRUIT. Proposopia duæ. Omnia adventu Dei præter naturæ ordinem commota sunt. MARE VITÆ, hoc scilicet, id est, Israeliam esse sanctificationem et dominationem Dei. Et rursum, id est, se secuit in duodecim partes sive vias, ex Epiphania, hares, 64, et Rabbinis, in Psal. 156, retrocedendo, et in se fugiendo, sequæ in arcum contrahendo, ut solent paventes, per sex totos dies vel octo. Nam latitudo maris Rubri in loco transitus dicitur esse viginti, alios quindecim milliariam Germanicorum, et sexaginta Gallicarum leucarum, alias quadraginta quinque ex descriptionibus Ptolomæi et aliorum. Itaque aliquot dies in transitu consumendi fuerunt, quantumvis Israelitæ accellerint, nisi per modum miraculi, quod hic sanè videtur constitutum, quoniam Hebræi omnes putant è mari exisse die septimo Pascha, sive exitus, qui esset vigesimus primus nisan; jam verò sex diebus è Ramesse, unde decimo quarto ejusdem mensis moverant, pervenerunt ad mare Rubrum, Exod. 14, 2. Opportunè igitur nocte septimi transiisse; nam una ille submersi Ægypti cæci memorantur in littus, in quo erant Israelitæ. Sic aqua liquida, ubi sensit Deum presentem, subito instar aurorum stetit conglobata et pavens. Alii subaudiunt presentiam Domini, sive Dominum (vidit mare), ut supra, Psal. 76, 17: *Viderunt te aqua, Deus, Alii, populum angelo et Mose stipantem.* Cæteris, revolutus est in suos fontes, Jos. 3, 16. RETROSEREN, in sua principia, vel in sua anteriora, reliquæ ejus parte in mare Mortuum dilabi solitâ sianæ expectaretur alterius refluxum; ut unâ in mare illud sese infunderent.

VERS. 4. — MONTES EXULTAVERT, in tristem partem, ut infra, vers. 6. Extra locum suum saltitunt præ metu et reverentiâ, excussierunt, cum transiret populus per desertum. Tertia poetica prosopopœia de Sine et vicinorum montium conquisitione, cum Deus eò descenderet ad legem ferendam, et per desertum deduceret populum, Exod. 19, 19, 20, etc. Illi moti sunt et tremuerunt ad Dei presentiam, Deum presentem reverebantur, cum veluti sentiebant, ut proinde nihil nocerent populo, feras non laxarent, astu

et cæteris solitudinum incommotis non infestarent, sed ei reverentiam exhiberent. Alii in latam hyperbolem. Ob maris et Jordanis exsiccationem tam stupendam vicinî montes tripudiarunt, partim admirantes prodigium, partim tristes populo; de quo loco audientis R. Isaac in Gen. 19: *Excultaverunt*, inquit, id est, salutarum per quandam terram motum, ut ardetes. Non enim est metaphora, quemadmodum sine figurâ præcessit: *Mare vidit, et fugit*; q. d.: *Uti verò mare Rubrum fugit, et cessit locum Israëlita, sic verò montes commoti sunt. Unde dixerunt magistris nostri, montem Sinaï se vertisse et caracine aperit eos iuxta finem.*

**VERS. 5.** — **QVÆ AST TIBI, MARE?** Apostrophe per interrogationem ad mare, Jordanem et montes; simul et prosopopœia poetica, quâ inanimatis sensum tribuit. Ex quâ intelligitur, ut verò mare et Jordanis se secerneret retrocedendo, ita verò et cetera tropum montes ac colles tripudiasse et saltasse. Quod certe de consequente eos per solitudines petra ad litteram veram liquet. I Cor. 10, 4.

**VERS. 6.** — **MONTES, EXULTASTIS SICUT ARIETES,** qui volis *אוו* *והארי*. Nam interrogatio continuatur. Quid vobis, montes, cur colles, arietum et agnorum ritu, exsultistis? prae pavore tantæ Dei majestatis. Alii, ut et in precedentibus omnibus, prae gaudio presentie Dei et populi ejus, quod ejus gloria illustraretur. Quod aliqui ad decessum Domini super Sinaï referunt, cum quodam terræ motu. Alii ad scopulos torrentis Arnon, qui, ut transiit Israel, salientem in torrentem. Num. 24, 43. Alii ad scopulos Jordanis. Alii ad usularum cumulos et agglomerationes instar montium elevatos. Træ ad genus.

**VERS. 7.** — **A FACIE DOMINI NOTA EST.** Interrogationi per subjectionem respondet. A FACIE DOMINI, id est, ad faciem et presentiam Domini venientis in montem Sinaï ad legem ferendam; et adoptandam populum Jacob, nota est terra. Hæc omnia facta sunt propter Dei presentiam et conspectum, et quia ibi apparuit Deus. Deus Jacob istorum omnium causa fuit et auctor, qui contraria potest, ut sequenti versu docet. In Hebræo prosopopœia est magis poetica: *Melipha Adon hali arets*; id est: *A facie Domini torqueri* (contigit) *terram*, ducta metaphora à mulieribus sine torculari potentibus. *Hæc enim est terra cum parageo jod*; vel, si sit abstrahum, meum torqueri, quasi terra respondeat meum torqueri, meum contremisces, sic propter Domini presentiam. Torqueri, inquit terra, contremisso ad Dei conspectum et presentem majestatem. Incommotis aliqui in imperativa: Torquerare; q. d.: Cum videas, ô terra, montes concuti, contremisce. *A facie*, hoc loco, plus est quàm propter. Itaque Augustinus presentiam Dei interpretatur. Clemens autem Alexandrinus, lib. 5 Strom., Eschylum tradit hunc versum sic paraphrasi expressisse: *τηραν δ' εἶναι, καὶ γὰρ, καὶ τεταρταρὸν βύβου, βολώντος, etc.*, *tremant montes, et terra, et ingens profundum maris.*

**VERS. 8.** — **QUI CONVERTIT PETRAM IN STAGNA AQUARUM,** ut tantæ est potestas, ut contraria possit, et contra

rerum naturam Rupes enim est omnisissima et siccissima, aqua mollissima, humidissima; et tandem efficit ut è cantu et silice aque magna copia effunderentur et manarent, et petra durissima erro cædi nescia stagnaret aquis, icu virga Moysi. Nec ellidit, quasi intra venaliteret aqua, sed vergit médium corporis saxei in fontes, adeo ut ex ejus corpore manarent aque, non altimide ut fit in aliis fontibus. *PETRAM, tur, rapes*, rupis fragmentum, Exod. 17, 6. *REPLEM, hallamis*, saxum prædurum. Unde Septuaginta *ἀπέχερον*, petra in summâ parte secta et prærupta, vel, per antiphrasin, ex Ephythimio et Hesychio, que in summo vix ferro scari potest. Ex quibus liquet *convertendi* verbum hic sumi proprie, pro commutatione videlicet substantie rupis in aque substantiam, quasi in ejus venis non lateret aqua propter nimiam siccitatem, et sic aperte R. Moses, Num. 20, 11. In priore membro sumi possit impropre, *convertit*, id est, effudit, effudit, eduxit. Nam *tur* videtur nimis dura et sicca, siquæ conversio ejus fuit, non in aque substantiam, sed emissionem, ut petra, quæ prius aquam non imbebat, vel etiam actu non habebat, jam aquam funderet. His enim hoc miraculum contigit in Raphidim et in Gades. In *FRONTES AQUALUM*, in puteum salientem et fontanum, in puteum aquarum viventium. Nam ut prima petra fuit prope Sinaï fluvium consequentem Israëlitis usque ad terminos terre præ sancte, per annos triginta novem, ita secunda in Gades prope Moab fontem duxerat, quem proinde Hebræi appebant *Puteum Mariae*.

Hebr. 115.

**VERS. 9.** — **NOX NOBIS, DOMINE, NOX NOBIS.** In vulgatis Hebræorum exemplaribus hic novus Psalmus incipit. Tamen Kimhi jungit, ut Septuaginta, cum superiore, ac movet in aliquibus, id est, emendatis exemplaribus ita continuari, ut intelligas hanc diversitatem distinguendi et numerandi non esse in nostris cæpendam. Est enim *אנשׁוֹנֵינוּ*, et carpit infidelitatem idolorum, ea cum Deo vero conerens, ejus potentiam et majestatem eleganter extulerat. Adde in aliis Psalmum alium incipere infra, vers. 20. *Domina memor fuit nostri*, etsi prior distinctio in duos tantum Psalmos Hebræis sit communior. Nostra autem est potior, sive quia veteres et Kimhi moment in cæmendatis codicibus ita fieri, sive quia finis octavi esset abruptus et imperfectus. Nox nobis, quos tam honorabit et poterit eduxit ex Ægypto et populo barbaro, de istis miraculis gloriosus da gloriam, sed tibi. Hæc nobis non sint gloriosus, sed tuo nomini. Non propter illa laudamur, sed tu, ô Domine, nempe propter tuam misericordiam et fidem. Petit defendi et conservari propter Dei gloriam, non sua merita, à gratibus impiis et idololatris. *SEN, chi, pro clam, sed, verum, frequens vulg Hebræos, maxime poetas.* Simplex pro composito.

**VERS. 10.** — **SUPER MISERICORDIA TUA ET LIBERTATE TUA.** Propter misericordiam tuam (id est, liberalitatem) et veritatem (id est, dictorum fidem, qui justa

promissiones factas patribus, nos ex Ægypto eduxisti); non propter nostra merita, da tuo nomini gloriam. Nam pendet è superiore. Unde apud Masoretas verum claudunt. *NE QUANDO DICANT; eodem recidit, ut qui dicent: Ubi est Deus eorum, Israëlitarum Deus, ejus potentia et magnitudine gloriantur; cum nihil possit; q. d.: Gloriam tuam à gentium blasphemis vindica et illustra.*

**VERS. 11.** — **DEUS AUTEM NOSTER IN CÆLO.** Insignis locus de comparatione Dei et idolorum. Deus noster in cælis et celestibus rebus agit quæcumque vult. Alii post Kimhi putant sententiam esse bimembrem, per synthetum: Deus noster (est) in cælo, (et) quæcumque vult facit, estque omnipotens. *IN CÆLO.* In cælo supremo, quod transgreditur corpora caelestia et terrestria, Augustinus. Possit referri ad universam campaginem (1).

**VERS. 12.** — **SIMULACRA GENTIUM.** Antithesis. Contra dii gentium sunt simulacra stupida, rogenantia liberare, etc., sine sensu et intellectu. Illa mirè exterruit, cum tamen, Psal. 95, 5, daemonia esse professus sit. Semper *idola* habebant demones assistentes, vel insistentes, qui per illa et intra illa fluideret, ut motorem, non ut formatum, id est, neque antecedentem neque informantem. Ex quo illud Habacuc 2, 19: *Non est spiritus in vitæcerbis eorum.* Nam non erant animata, et in eis operaretur diæmon. *Simulacra gentium, idola, deorum simulacra* (2).

**VERS. 13.** — **OS HABENT, ET NON LOQUUNTUR.** Rem quidem notam, sed tamen salubri remedio salmantionis inlenæ, dicens: *Os habent, et non loquuntur, etc.*

(1) **DEUS ACTUS NOSTER,** emphaticè, etc. Quasi dicit: Infidèles enim verò et insani populi, qui nesciunt quantum inter Deum nostrum et suos deos, si tamen adumbrati dii dicendi sunt dii, discriminis intersit: *Deus enim noster in cælo; et Deus noster in cælo;* cum aut vult inferre occulti antititissimi deo gentium, de quibus dicitur scit, non esse in cælo; *Idem enim dicitur: Quia quæcumque voluerit, vult inferre locutum esse ut illi possint qui velint, ut etiam velle nihil possint, quippe qui tantum sint mera simulacra ex argenteo et auro confecta.* (Muis.)

(2) **Simulacra eorum gentium argenteam,** etc. Hoc et tribus sequentibus versiculis graphicè depingit idololatram in quibus gentes fiduciam collocant, vanitatem. *Ac primum illa vana amationem, que vis idolorum, seu idolorum afferuntia sonat, quod illa suis cultoribus nihil aliud tandem quam dolorem afferant.* Cum aut ex argenteo auro confecta, et quidem hominum manibus, inferre vult illa non posse alium beneficium in homines conferre, quippe que tota eorum opera existant, ut homines potius illorum dii dicendi sint, si quidem artibus major est opera. *Idola opera manuum hominum etiam ad, ritus eorum præsertim insaniam, qui minus acque inaudibus simulacris cultum atque horem deberunt, stormagno dicitur, opus adorant.* Qui solem, lunam, et cætera ejusmodi iusticia Dei opera pro diis colunt, non ita magnam Deo injuriam (scilicet videri possunt; et qui suis aut alienis manibus sibi Deum lingunt, nullo modo, quam par est, de Deo sentium, de se ritea nimis magnificè, qui Deum se lacere posse putant; imò Deo ac sibi injuriam faciunt, dum opera manuum suorum tanquam domino supplicent. Quid majestatis possunt habere simulacra, imput lætantibus, que fuerant in hominibus potestate, vel ut aliud ferent, vel ut omnino non ferent? (Muis.)

(Hæc enim verba, quo magis aperta sunt et populariter vera, eo magis incurrunt salubrem pudorem illis et qui talibus simulacris divinum cum timore cultum exhibent, et quæ viventibus similibus veneratis adorantibus contentur, eisque veluti presentibus precibus valigant, victimas immolant, vota persolvunt, siquæ calcantur omnino, ut ex sensu carentia existimare non audeant. Ne autem arbitrentur isti hoc solum nostros libros solum, sed hujusmodi affectus humano cordi ex idolis incurrunt, apertissimè scriptum est, Psal. 95, 5, quoniam omnes dii gentium daemonia, unde non solum Apostolica disciplina dicit: *Cavete à simulacris*, Joan. 5, 21; sed etiam, I Cor. 10, 19: *Nolois fieri socius demoniarum.* Augustinus, Quæst. 5, ad Deo gratias, epist. 49.

**VERS. 14 et 15.** — **ACRES HABENT, ET NON AUDIUNT.** Carent quinque sensibus exterioribus, mente, vultu, sive motu inferiore; q. d.: In eorum ore, oculis, auribus, naribus, manibus, pedibus; gutture, nulla est potestas, nulla vis videndi, audiendi, odorandi, tangendi, movendi, loquendi. Hæc quinque habent, sed metaphoricè, et per unam similitudinem, non proprio et actu. Hæc enim proprie sunt membra organica corporis potestate sensu habentis. Quare ne in cavere quidem, ubi sensum animam sensus principium amiserit, nisi impropre, reponuntur apud Aristotelem, lib. 2 de Anima, c. 1 et 2.

**VERS. 15.** — **MANUS HABENT, ET NON SALDABUNT.** In manibus et pedibus nullam vim habent; nam sunt tantum simulacra et umbratilia, non veri. In membris inesse oportet facultates et vires quasdam naturales, quarum tanquam secundariam causam beneficium anima exercet in corpore suis functiones et munera; q. d.: Desuntur primùm spiritui interiore, sive animæ vitæ, sensus, motus principio, deinde membris, certâ vi et facultate dispositis atque affectis.

**VERS. 16.** — **SIMILES ILLIS FIANT QUI FACIUNT EA.** Idololatras sunt stultis, ratione et sensu carentibus, similes: sicut veluti trines et stipes. Unde et solent esse stupidi, paràm huncis, paràm apti ad disciplinam subtiliores, naturaliter corrupti, in his que naturaliter cognoscuntur, etc. Qui confidunt in eis. Per epepexiam explicat, in quo sicut sit proprie idololatras peccatum, nempe in cultu et veneratione idolorum, non in fabrica, in fide, spe, charitate, conscientia, simulibus eodem pertinentibus, non in exteriori affectione in conspectu. Quod in Levitico aperte ostenditur. Nam ubi in Exodo, 20, 4: *Non facies tibi sculptile, neque similitudinem; non adorabis ea, neque coles;* in Levitico habemus, 26, 1: *Non facies, ut adores, Levitico habet.* Unde Tertullianus lib. 2 contra Marcionem; et Similidudinem veteris Deus fieri omnium que in cælo et in terra et in aquis, ostendi et causas, idololatras scilicet substantiam cohibentes. *Subjicit enim: Non adorabis ea, neque servicias eis.* Serpentis autem habentis elligis postea præcepta Mosi à Domino, non ad idololatras titulum pertinent, sed ad remediandos eos qui à serpentibus infestabantur, ut faciem de figurâ remedii (id est, cruce). Sic et Chæ-

crubim et Seraphim aurea in arca figuratum exemplum, certe simplex ornamentum accommodata suggesti, longè diversa habendo causas ac idololatriæ conditione, ob quam similitudo prohibetur, non videtur similitudinem prohibitorum legi refragari, ut quæ non in eo simulacri statu deprehendantur, ob eam similitudinem prohibetur. Hæc ille patrocinans Ecclesie, jam ab ojus canabulis, adversus istos qui nesciunt distinguere inter idola et sacras imagines.

VERS. 17. — DOMUS ISRAEL SPERAVIT. Quamobrem cum tanta sit vanitas et imbecillitas idolorum, tam vanus cultus et confidentia, domus (dicit in Hebræo, sed sensu conferet) Israel speravit in Domino; non in illis, esseque libertatis, qui adiutor et protector eorum est, sive, ut Hebræice *heseram umaganum*, id est, auxiliium eorum et clypeus; Placuit Masoreis non *bathah* in præf. kal. legere, sed *berah* in secundâ personâ imperativi, *sperate, confidite*, etiamsi mos sequatur: ANATRO TOMAN, non tuis, vel vestris; an rectis, quisvis iudicet. Eodem iudicio deinceps hoc verbum legendum in imperativo.

VERS. 18. — DOMUS AARON SPERAVIT. *Bathah*: Masoreta, *bis*, sperate, Aaronus ab Israele distinguit, quia Ecclesia perpetuò distincta fuit in duos status, laicum et clericum, sive populi et clerici.

VERS. 19. — QUI TIMEBAT DOMINUM. De Gentibus nunc loquitur, ut superioribus opibus versibus de Judæis. Significat Ecclesiam fuisse colligendam à duobus illis populorum generibus. Alii arctant ad proselytos, qui è gentibus ad Iudaismum convertebantur. SPERAVERUNT. Masoreta, *sperate*, ut supra.

VERS. 20. — ET BENEDEIXIT NOMI, beneficia et felicitates contulit. Hebræa vox est quidem futuri temporis, sed quia præcedentia tempora in hæc lingua concipiunt sequentia, rectè Septuaginta vertunt per præteritum, ut et versus sequentes 25 et 24. Rabbinii ferè retinent futuri significacionem per *ecipsin, acher, qui*: Dominus (qui) memor fuit nostri, benedixit, vel benedicit (per modum prophetie vel precis; utrumque adfert Kimhi) nobis domui Israel, domui Aaron, timentibus Dominum, parvis iuxta ac magnis. Ille aliquibus incipit novus Psalmus, de quo supra, vers. 9.

VERS. 21. — BENEDEIXIT NOMI ISRAEL, laicis, polite et republicæ. DOMUS AARON, clero et ordini ecclesiastico.

VERS. 22. — BENEDEIXIT OMNIBUS QUI. De gentibus, ut vers. 11. PESILLIS CUM MJOJANUS, extra delectum statuum, ætatum, conditionum, sexuum, personarum, universis benedixit. Hebræa sunt generalia, id est, non modo sunt nomina ætatum, verum etiam statuum, etc., quale illud Pauli, Col. 3, vers. 11: *Ubi non est gentilitus et Iudæus, circumcisio et præputium, Barbarus et Scythæ, servus et liber, sed omnia in omnibus Christus.*

VERS. 23. — ADJICAT DOMINUS SUPER VOS (1), be-

(1) EX ABUNDANTIA CORDIS OS LOQUITUR, ut ait D. Lucas, cap. 6, quia pectus sancti Prophete ardebat desiderio gloria Dei et salutis proximorum; ideo multiplicat verbum, nunc predicando, nunc exhortando,

nedicionem, supple, vel plurâ ac majora beneficia; benedicionem suam auguit in dies, magis ac magis, quod servet et posteros nostros, ut perpetuo sit aliquis gens, qui ipsius nomen colat et prædicet. *Berec Thepilla*, sive per modum optandi et precandi; inquit Rabbi. Alii non tam rectè, *adjicet*, per modum predictionis, et *Nebua*.

VERS. 24. — BENEDEIXIT VOS A DOMINO, estote scilicet, vel sitis, ut Augustinus legit. Nam est precatio. Aliqui non tam aptè, vos, id est, estis, quasi gratulatio sit ad Israelitas de tantis beneficiis. Utuntur pronominibus, verborum substantivorum loco.

VERS. 25. — COELUM COELI DOMINO (1). Per prophetam, generale quod præcessit in partes dividit. Fecit coelum et terram. Coelum quidem Dominus, id est, sibi, pro sua sede et domicilio, utque suam illic gloriam communiect; vel Christo, ut in eo regnet pacatè ad sinem dexteram. Terram autem quam daret et assignaret, hominibus, ut in ea regnent, tumulenter, sua negotia gerant. COELUM COELI, *cépav; cé cépav; célum intumum et præstantissimum*, id est, ætherem, regio ætherea, ad discrimen aeris, ut de cælis cælis sideres hæc emittentur. Vel, ex Theodoro, *cælum, non quod videtur, sed illud, quod hujus est veluti lectum, ut hoc aspectabile nostrum est cælum*, id est, empyreum, quod minimè circumscribitur, illi idem explicat, in quo scilicet est thronus glorie, *cépav; cépav* propter repetitionem, ut supra Psal. 67, 57. Quæ formula Canticum canticorum, id est, canticum excellentissimum. Supremum colorum empyreum est Domino destinatum in aulam regiam: sibi illud reseravit in gloria suæ palatium, ubi cum angelis suis inhabitet, et majestatem suam communiect. Terram vero dedit inhabitandam et fruendam hominibus. Hebræice, *Haschamium, schamium. Cælos, cælos* (nunc bene precando, ut hæc ratione accendat homines ad Deum timendum timore sancto, et ad spem omnem in eo collocandam. Igitur conversus ad timendum Deum, quibus dixit Deum benedixisse, ait: *Adjicet Dominus super vos, mirram benedicionem suam*, id est, omnium bonorum copiam; nec solum, inquit, super vos, sed etiam super filios vestros. Et hoc modo suis vos benedicit, plenâ atque perfectâ benedictione, à Domino, qui fecit cælum et terram, id est, ab eo, in cuius manu est ros cæli, et pinguedo terræ. Solebant enim sancti Testamenti veteris precari suis à Domino rorem cæli et pinguedinem terræ, quia omnis fructus terræ assuetum est fecunditate terræ, et ex pinguedine cæli. Sed alio sensu Deus benedicit de rore cæli, et de pinguedine terræ, quos laicos celestium et terrenis cumulât, quod fecit erga Abrahamum, Isaacum, Josephum, Davidem, et similes.

(Bellarminus.)  
(1) Coelum, coelum, inquam, Dominus sibi vendicavit, terras autem dedit habitandas hominibus, à quibus involatè coleretur, et perpetuis hymnis et honoribus afficeretur; quod si, Domine, permittis gentem tuam ab impiis nationibus deleri, quis prædicabit laudes tuas? quis te præ sanctoque venerabit? num hostes, qui sanctissimum nomen tuum nefariè execrantur? num mortui? et tamen gloriam tuam teris celebrare qui possint? itaque nos, Domine, posteros nostros salvos et incolumes conserva, non nostri quidem, sed tui nominis causâ, ut semper aliqua gens sit, que tuo sanctissimo numini preces, cultus, honores adhibeat. (Flaminius.)

quam fecit) Domino; vel: Cæli, cœli, inquam, Domino (sunt) quod aliqui per hysteroiogiam explicant. Cœli (sunt) cœli Domini, Domini sunt habitatio atque domicilium, eodem sensu. DOMINO, sibi, Kimhi; vel Christo, ut respiciat ad realem personarum divinarum distinctionem. Est datus possessionis. Ude Latine Dominus, in genitivo. FILIUS HOMINUM, in usum filiorum hominum. Est datus commodi.

VERS. 26. — LAUDABUNT TE. De solemnè et publicâ predicatione et celebratione, quod alibi vocat confiteri. Adjice, Domine, super nos benedicionem, nec nos interfectores dede. Nam mortui, et qui descendunt in infernum vel sepulcrum (hæc enim est *dama*, quod est, silentium, non *seol*), non te publicè et solemnè celebrabant, non tuas canent laudes, quibus viventes edificentur, et excitentur ad te colendum, et gratias tuas agnoscendas; sed nos qui vivimus, etc.

NOTES DU PSAUME CXIII.

Ce Psaume a point tiré, dans le grec et dans notre version, *Alleluia*, quoique ce mot ne soit pas dans l'Hebreu. Je crois qu'il devrait y être; car le Prophète disant au second verset, que la Judée est devenue son sanctuaire, et que le peuple d'Israël est devenu son peuple particulier, suppose que le nom de Dieu est auparavant, et il ne se trouve point ailleurs que dans le mot *Alleluia*; c'est aussi la remarque du P. Bouhigant. Quoi qu'il en soit, ce Psaume est partagé en deux dans l'Hebreu. Le premier ne comprend que les huit premiers versets; le second comprend le reste. C'est-à-dire, les 19 autres versets. Cette division se trouve aussi dans quelques anciens manuscrits grecs; mais la chose est assez indifférente. On sait que dans les Psaumes, qui sont des pièces de poésie, les sujets ne sont pas traités avec autant de suite que dans les narrations historiques; la diversité apparente des sujets ne prouverait donc pas qu'il y eût deux Psaumes au lieu d'un.

En général, ce Psaume rappelle au peuple d'Israël les bienfaits qu'il a reçus de Dieu, afin de lui faire sentir l'obligation qu'il a de demeurer fidèle à son bienfaiteur. Il parait que le peuple parle en quelques endroits, ou est représenté comme parlant, et entrant dans les vues du Prophète.

VERSETS 1, 2.

Je traduis la Judée, quoique la plupart des interprètes prétendent qu'on ne doit pas entendre ici la terre, le pays appelé la Judée, mais tout le peuple de Dieu désigné par *Juda*, qui était la principale tribu. Le P. Bouhigant tient pour *Juda*, et avec raison, parce qu'au sortir de l'Égypte la Judée n'était pas le sanctuaire de Dieu. Les LXX et la Vulgate portent, la Judée, qui fait un très-bon sens, surtout avec ce qui ajoute le Prophète, que ce pays devant le sanctuaire de Dieu, la terre construite à son service; car c'est ce que signifie *sanctificatio*. Saint Chrysostôme dit: *La Judée, cette terre auparavant impure, et couverte de crimes, devint une terre sainte quand le peuple d'Israël y eut fixé sa demeure*. Il résulte de ces deux versets que le Prophète rappelle le choix que Dieu avait fait du peuple d'Israël pour son peuple choisi, quand il l'eut délivré de l'Égypte, de la servitude où le retenait cette nation étrangère; elle est appelée *barbare*, non pas tant à cause de sa langue différente de celle du peuple de Dieu, que parce qu'elle avait traité ce peuple avec barbarie et inhumanité.

REFLEXIONS.

Il n'y a rien de mieux que ce qu'observe S. Chrysostôme, en réfléchissant sur l'histoire du peuple de Dieu. Le Seigneur, dit-il, commence toujours par récompenser des bienfaits avant qu'imposer des lois.

Mortui apud viros non habent orationem, neque loquuntur. Sic, Psal. 6, Kimhi intelligit de impiis, qui verè descendant in *dama*, id est, exsiccation, ut ipse exponit, vel silentium (sic etiam nostri poetæ Orcum vocant et silentes mortuos), locum silentii infernum, et inferni intumum tabulatum, gehennam.

*Non etiam leturæ animas dicitur silantium*; nam *dama* silere et exsiccari, vide supra Psal. 95, 48. Alii de hostibus Ecclesie, qui in peccatis et infidelitate mortui sunt. Si nos deleri permiseris, quis prædicabit laudes tuas? Num hostes, qui sanctissimum tuum nomen ubique execrantur?

VERS. 27. — NOS QUI VIVIMUS. Additum præter fontem, ad exprimendam sententiam, Halleluia autem claudunt, sed hæc vocem Septuaginta retulerunt ad sequentem Psalmum, pro ejus epigraphæ et titulo.

VERSETS 5, 6.

Il n'y a point de différence entre le texte et les versions; car ce n'est pas une *spid* y ait dans l'Hebreu *filii vestri*, et dans la Vulgate *agni vestri*. Les merveilles que rappelle ici le Prophète n'arriverent pas toutes au passage des Israélites dans le désert. Car le Jourdain, par exemple, ne s'enf' ouvrit que quarante ans après ce passage; mais ce miracle et ceux du mont Sinaï, furent une suite de la délivrance du peuple de Dieu; c'est pourquoi le Prophète les réunit, et voit qu'il s'exprime en style poétique; la *spid* *et cælestis*, les montagnes sautèrent comme les *Wlitas*, etc. Sur ce second fait on peut voir, Exod. 19, 18; où il est marqué que le mont Sinaï était terrible; l'Hebreu dit qu'il tremblait fortement; comme celui montagne est entourée de plusieurs collines, et que le mont Horeb en fait même partie, le Prophète dit en général que les montagnes tressaillirent, et que les collines sautèrent, etc.

REFLEXIONS.

Les miracles opérés au faveur du peuple de Dieu, soit au passage de la Mer-Rouge, soit dans le désert, soit en entrant dans la terre de Chanaan, sont attestés par toute la suite des écrivains sacrés. C'est toujours à ces prodiges que les prophètes renvoient les Israélites; et toutes les fêtes de ce peuple, tous ses sacrifices, tous ses usages étaient relatifs à ces événements. Il est impossible à un homme de bon sens de nier ces

faits, et de ne pas reconnaître la vérité du culte rendu à Dieu par les Juifs. Ce culte était partout une figure du Messie, et il n'a fini que quand ce Messie a tout réalisé dans sa personne et dans sa doctrine. Cette seconde révélation est également inconnue par des faits incontestables, et nous avons tout écrit en J.-C. Cette vérité n'a pas point terminée le bonheur en cette vie, elle est évidente; tout ce que J.-C. a fait et dit, se rapporte à une vie future, cette vie doit intéresser uniquement quoiqu'elle se pique de raisonner. Quelle conclusion doit-on en tirer? C'est de vivre uniquement pour cette vie, et de mépriser tout le reste.

VERSETS 5, 6, 7, 8.

Il est aisé de voir qu'il le Prophète prend un tour poétique pour flatter plus long-temps ses concitoyens, les collants, sur la cause de leurs inconvénients; ensuite il répond lui-même, qu'on n'a pu le laisser dire aussi qu'il l'ait que des créatures humaines lui répondent. Plusieurs Israélites traités par l'imperatit au 7 verset: *Tremblez à terre, à la prière du Seigneur, du Dieu de Jacob*. Le verbe *trémisse* est en effet à la poésie hébraïque, et ce tour ferait bien dans le goût de la poésie hébraïque, on l'on approprie souvent les personnes ou les choses, pour exprimer ce qui s'est fait. Mais en traduisant comme les LXX et la Vulgate, le sens est toujours le même. Le Prophète veut dire que la promesse du Seigneur, du Dieu de Jacob, a eu sa cause sur la terre toutes ces révolutions; puis il ajoute que c'est en même Dieu qui a fait sortir de la pierre et du rocher le plus dur, les torrents d'eau; on voit qu'il indique les deux miracles rapportés au 17 chap. de l'Exode, et au 20 des Nombres, lorsque Moïse, par l'ordre de Dieu, frappa deux rochers, et en tira deux eaux très-abondantes. C'est à cause de ces deux prodiges que ce 5 verset parle de *pietra*, de *rocher*, et qu'il donne les deux choses; ce n'est pas une répétition du même fait, comme quelques interprètes l'ont cru.

REFLEXIONS.

En supposant que David est l'auteur de ce Psalme, il y avait autre lui et les prodiges opérés en faveur d'Israël près de cinq cents ans. Cependant on le voit ici occupé de ces faits, comme s'ils étaient arrivés sous son règne. En cela il donne à toutes les générations l'exemple de ne pas perdre jamais de vue les bénéfices du Seigneur et les prodiges qu'il a fait en faveur à la religion. Tous les saints l'ont imité en ce point. Ceux de l'ancien Testament ont rappelé sans cesse les merveilles arrivées sous Moïse et sous Josué; ceux du nouveau ont passé leurs jours à méditer les grands événements de la vie de J.-C., et les faits consignés dans les écrits des apôtres. C'est ce qui a produit tant d'ouvrages des saints Pères et des docteurs de l'Eglise. St. Jérôme disait (1) : *Vive parmi les saints Ecritures, les méditer sans cesse, ne savoir et ne chercher rien autre chose, n'être pas dans cette vie habitée comme dans la cité*.

Si l'Evangile, selon la prophétisation de ce mot, est la bonne nouvelle, pourquoi cherchons-nous ailleurs de quoi nourrir notre esprit, satisfaisant notre cœur? Cette nouvelle nous intéresse toujours; elle n'est pas comme celles du monde qui n'ont que le moment présent, et qui nous entraînent, si l'on nous les rappelle long-temps après les événements. Ce que l'Evangile nous apprend, ce qu'il nous promet, ne se borne pas au temps présent; c'est le livre de l'éternité; c'est la règle de notre conduite, c'est le miroir où nous devons nous considérer sans cesse; c'est l'histoire de celui qui est la vie, la sagesse, la vérité. Imaginons-nous des objets plus importants et des intérêts plus pressants?

VERSÉT 9.

C'est ici que commence, dans l'hébreu, un nouveau (1) In lib. Pasch. I Theoph. Alexand. Episc. Hieronymo interp. junct. Epist. 87.

Psalme. Nous avons déjà observé que cette division est assez indifférente. Quelques raisons cependant semblent prouver qu'elle ne doit pas avoir lieu. 1<sup>o</sup> Les huit versets que nous cotons d'examiner paraissent ne pas servir pour compléter un Psalme. La pensée du Prophète s'y termine trop brusquement, et l'on attend quelque chose, après ce début, sur les miracles opérés en faveur d'Israël. 2<sup>o</sup> Il semble convenable qu'après ce même début, le Prophète ou son peuple se louent vers le Seigneur pour rendre gloire à son nom; et c'est ce qui s'exécute dans ce verset et dans les suivants. 3<sup>o</sup> Les Pères de l'Eglise qui ont commenté ce Psalme, n'ont point trouvé que les dix-neuf derniers versets fussent peu analogues aux huit premiers, et ils n'ont point eu d'exemplaires où cette division eût lieu.

Quoi qu'il en soit, cependant, la Vulgate témoigne assez en ces endroits les regards qu'elle a pour l'hébreu; car dans toutes nos Bibles ce verset 9 est annoncé en lettres capitales, et l'on reconnoît à effluer les versets comme si c'était un nouveau Psalme.

Le Prophète, après l'énumération succincte des grands prodiges qui accompagnèrent et suivirent la délivrance d'Israël, s'écrie, soit en son nom, soit au nom de son peuple : *Seigneur, ce n'est point à nous qu'appartient la gloire, c'est à votre nom, et cette prière est relative, et non-seulement aux faits relatés dont on vient de parler, mais aux nouvelles grâces dont Israël avait besoin pour résister à ses ennemis. Les textes et les versions s'accordent ici parfaitement, excepté que l'hébreu et le grec font entrer dans ce 9<sup>o</sup> verset une partie du verset suivant.*

REFLEXIONS.

Cette prière du Prophète n'est que le témoignage de sa foi, de sa submission, de son humilité. Il savait assurément que Dieu ne donne sa gloire à personne, qu'il ne dépend de personne pour se procurer de la gloire; que les hommes, comparés à Dieu, ne sont capables ni de mériter ni de posséder la gloire véritable et essentielle. Mais il savait aussi que le renoncement à toute gloire, quand on traite avec Dieu, est un sentiment qui lui est agréable, parce qu'il contient l'aveu de la dépendance et du néant de la créature.

Si les hommes avaient toujours dans le cœur ce sentiment du Prophète; s'ils le prenaient pour la règle unique de leur conduite, ils entreprendraient et exécuteraient de grandes choses, sans en altérer le mérite par la vanité. Mais c'est tout le contraire; on veut tirer de la gloire des actions les plus médiocres; on en grossit la prétendue valeur; on leur donne une fausse excellence pour se louer, s'admirer soi-même, et pour jouir de l'estime des autres. A tout instant on oublie que Dieu seul mérite la gloire; et l'on a dans le cœur ce sentiment impie : *Que Dieu ait de la gloire, au qu'il n'en ait pas, n'importe, pourvu que j'en aie moi-même et moi seul*. Cette passion de la gloire est si grande et si présente dans les hommes, qu'ils la cherchent aux dépens de leur propre vie, qu'ils l'attachent à des actions qui méritent en elles-mêmes que du mépris, qu'ils veulent être applaudis en parlant même et en écrivant contre la vanité, qu'ils profanent la sainteté même par l'ostentation qui accompagne les œuvres les plus saintes. C'est ce qui faisait dire avant tant de vérité à St. Augustin (1); qu'il y avait plus de sûreté à entendre la parole de vie, qu'à la distribuer. *L'auditeur humble en écoutant, et le ministre de la parole est tenté de présomption en l'annonçant*.

VERSÉT 10.

Il est aisé de voir que ce verset dépend du précédent : *Seigneur, ne nous donnez pas la gloire, donnez-la à votre nom, à cause de votre miséricorde* (2) et de

(1) August. de Doct. Christ. et sup. Joan. Rom. 7. (2) La conjonction manque dans l'hébreu; on doit la suppléer; c'est aussi la remarque du P. Bouhgaunt.

notre vérité. Mais quelle est cette gloire? C'est celle de conserver votre peuple, de le protéger contre ses ennemis; car sans cela les nations, les idolâtres, pourraient dire : *Où est donc le Dieu d'Israël?* Or, Seigneur, votre miséricorde et votre vérité sont engagées à empêcher ces reproches et ces blasphèmes; votre miséricorde, parce que vous avez toujours été plein de compassion pour votre peuple; votre vérité, parce que vous lui avez fait des promesses. Tel est le sens de ce verset comparé avec le précédent.

Dans l'hébreu il y a : *Pourquoi les nations diraient-elles : Où est leur Dieu?* C'est le même sens, et il est plus clair dans notre version; le texte fait un seul verset de cette phrase : *Pourquoi les nations, etc.*; cela est indifférent.

REFLEXIONS.

Ce n'est pas une prière agréable à Dieu que celle-ci : *Seigneur, accordez-moi cette grâce, de peur que je ne sois exposé à la raillerie et au mépris des hommes; mais c'en est une excellente que de dire : Seigneur, protégez-moi, de peur que votre saint nom ne soit blasphémé, de peur qu'on ne tourne contre vous et contre votre religion la confiance que j'ai en vous. Le peuple d'Israël, qui était le seul sur la terre qui eût reconnu et adoré le vrai Dieu, avait des promesses particulières; et si cette nation se fit romain pour implorer la protection divine contre les entreprises des idolâtres, elle était sûre d'être exaucée. Dans le christianisme ce n'est pas tout-à-fait la même chose. Qu'une nation particulière, aussi bonne que l'était le peuple juif, se trouvat dans le danger de devenir la proie des infidèles ou des hérétiques, elle pourrait faire la prière du Prophète; sans toutefois obtenir des miracles de protection; parce que Dieu ne s'est pas engagé à maintenir son culte dans tel ou tel pays, mais seulement à conserver l'Eglise dans un état de visibilité qui la fasse reconnaître, qui la fasse distinguer des autres sociétés non chrétiennes; ou non orthodoxes. La prière du Prophète serait toujours encore très-bonne; parce que le Seigneur récompenserait par d'autres moyens les prières que ferait la religion, et parce qu'il saurait récompenser ceux qui auraient prié pour sa conservation. Chaque particulier assailli de tentations, peut et doit dire : *À l Seigneur, l'enfer pourra-t-il se glorifier de m'avoir vaincu? Pourrai-je l'imiter à la confiance que j'ai en vous? Seigneur, moi, de peur qu'il ne croie de moi sans le Dieu : Où trait donc le Dieu que ce prétendu faible vaincu?**

VERSETS 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Tous ces versets sont conformes dans le texte et dans les versions. Je remarque seulement, 1<sup>o</sup> qu'au 12 l'hébreu ne porte pas *simulacra gentium*, mais *simulacra hominum*; ce qui revient au même, parce que gentes est au verset 10; 2<sup>o</sup> qu'au verset 16 l'hébreu dit au singulier, *omnis qui sperat in eis*. Il y a aussi une petite observation à faire sur le verset 15, c'est que dans l'hébreu on lit : *Mans semper et non tangunt*. Il faut, comme dans l'immolation des autres sens, *minus illis*. Le P. Bouhgaunt en fait la remarque.

Le sens de ces versets est fort clair. Le Prophète ayant supposé que les nations idolâtres pourraient demander à Israël *où était son Dieu*, répond de deux manières, d'abord en montrant que le Dieu d'Israël est dans le ciel, et qu'il a tout créé par un acte de sa volonté; ensuite en citant les idoles des nations, et faisant voir leur inutilité, leur impuissance; après quoi il désire que ceux qui fabriquent ces idoles et ceux qui mettent leur confiance en elles, leur deviennent semblables. Sur qui St. Chrysostôme observe fort sensément, que l'homme ne ferait aucune injure à ces peuples; si leurs idoles étaient des dieux; puisqu'il serait honorable de ressembler à ceux qui ont honoré et comme les auteurs et les maîtres du monde. Cependant ni les statues, ajoute-t-il, ni les adorateurs de ces idoles, ne voudraient leur ressembler.

Il se seraient sans sentiment, et on leur imputerait d'ailleurs les infamies d'un Jupiter, d'un Apollon, et des autres dieux de la gentilité.

Il faut remarquer que dans le Psalme 154, quatre de ces versets sont répétés presque mot à mot.

On ne doit pas non plus oublier qu'il y a une grande différence entre les images des saints et les idoles des faux dieux; 1<sup>o</sup> nul catholique ne regarde les images des saints comme des dieux; 2<sup>o</sup> nul ne croit non plus que ces images aient pu elles-mêmes aucune vertu; 3<sup>o</sup> nul ne borne son culte à ces images; nous savent que l'honneur qu'on leur rend se rapporte aux saints qu'elles représentent; 4<sup>o</sup> il est commun de tous que les saints eux-mêmes ne sont point honorés comme des dieux; 5<sup>o</sup> enfin les images des saints rappellent des actions vertueuses qu'il est bon d'imiter, et qui donnent lieu de reconnaître et d'admirer les dons de Dieu. On voit par là avec quelle injustice les hérétiques ont voulu approprier ces versets du Prophète aux saintes images.

REFLEXIONS.

*Le Seigneur notre Dieu est dans le ciel, et il a fait tout ce qu'il a voulu. Mais quand à-t-il voulu, disant-on à St. Augustin? Et ce saint docteur répondait : Voilà une question qui tient au ciel même. La volonté de Dieu n'a point d' commencement; ce n'est point une créature; si c'était une créature, elle ne pourrait avoir été créée qu'en vertu d'une volonté qui l'aurait précédée; et ce qui précède toute création, est éternel. La volonté de Dieu appartient à la substance de Dieu; elle est donc éternelle, sans quoi la substance divine ne serait pas elle-même éternelle. La difficulté est de concevoir comment une volonté éternelle crée dans le temps, et forme, en créant, le temps même; car c'est la créature qui existe dans le temps, et c'est Dieu seul qui existe dans l'éternité. Saint Augustin avouait qu'il ne pénétra pas ce mystère, quoiqu'il sache parfaitement que la chose est ainsi.*

La naissance, le progrès et l'universalité de l'idolâtrie prouvent que les hommes n'ont consulté que leurs sens dans l'intérêt le plus cher qu'ils eussent au monde, savoir, la religion; mais l'idolâtrie, avec tous ses excès et toutes ses extravagances, prouve en même temps que tous les hommes ont senti la nécessité d'une religion. L'idolâtrie est bien moins surprenante que l'athéisme, au même le diable qui exclut la Providence. L'athéisme est venu du mépris qu'on a conçu de l'idolâtrie, et de la possession on l'on a voulu se maintenir de ne juger que par les sens. On a rejeté les idoles, et l'on n'a point voulu s'élever à un être invisible. On a nié l'existence de toute divinité.

On a rejeté les idoles, parce qu'elles représentaient des dieux semblables aux hommes, et l'on n'a pas voulu reconnaître un premier être tout différent des hommes.

On a bien vu que les dieux des nations n'avaient pu faire le monde. Il est trop beau et trop bien ordonné, pour être l'ouvrage de dieux si faibles; et quand il s'agit de la fin de ce monde et de son salut, on voit qu'ils n'ont pu rien faire. L'existence d'un Dieu tout-puissant; n'est attestée, ou n'a pas voulu être par soi-même si nécessaire et si aisé. Ces raisons, qui frappent directement sur l'athéisme, ont aussi toute leur force contre le déisme, ennemi de la Providence.

VERSETS 17, 18, 19.

Le Prophète met une différence bien sensible entre le peuple de Dieu et les idolâtres. Cens c'étaient de ressembler à leurs divinités stupides, d'être par conséquent sans esprit et sans protection; au lieu que le peuple de Dieu, qui se confie dans le Créateur du ciel et de la terre, trouvera en lui un aide sûr et une défense invincible.

L'hébreu ne dit point, la maison d'Israël, mais simplement, *Israël*, à exprimer dans le Seigneur, quoiqu'il dise ensuite, la maison d' Aaron (1); c'est qu'il considère

(1) C'est une faute que le P. Bouhgaunt relève.

d'abord la nation entière, puis en particulier la race d'Aaron, ou la tribu de Lévi. Ceci au reste est assez indifférent et n'intéresse point le sens. Deux versets plus bas, l'Écriture dit : *Il te bénit la maison d'Israël.*

Ce texte met tout honneur pour protecteur, c'est la même chose. Quelques hébraïsants traduisent à l'impératif : *Israël, mets ta confiance dans le Seigneur,.... maison d'Aaron, mets ta confiance dans le Seigneur, etc.* Le verbe peut être pris pour l'impératif ou pour le présent, et le sens au fond est toujours le même.

S. Chrysostôme remarque que le Prophète fait ici mention de tout Israël, des lévites et des prosélytes ou des gentils qui s'étaient attachés au peuple de Dieu. Cette observation est bonne et conforme à la lettre.

RÉFLEXIONS.

Toutes les écritures nous représentent la confiance en Dieu comme la source de la paix et du bonheur. Cependant il n'y a rien de si difficile à persuader aux hommes, ils se tourmentent dans tous les accidents de la vie ; ils cherchent partout des appuis, ils multiplient les forces du pouvoir humain, au lieu de ne manquer jamais de secours, de protections, de défense. Un arrive-il ? ils ont tant tonie cette machine de la prudence montaine se dérange, se brise ; et il ne reste à ceux qui font employer que la confiance, le crédit, et le désespoir. Mais pourquoi la confiance en Dieu est-elle donc si rare ? c'est que la foi, la vraie foi est d'une rareté extrême sur la terre. On n'y connaît ni Dieu, ni J.-C., ni l'Évangile, ni les exemples des saints. On y traite tout en païen, et sans rapport aux vérités que son porte néanmoins pour croire. Cette croyance est une théorie pure, ou une reconnaissance vague qui n'influe pas dans la conduite que les spéculations de la géométrie. Sans être imbu de profession, on peut ce qu'on croit à tout fier, et l'on marche sans regarder de ce côté-là. On marche ainsi jusqu'au dernier moment, et alors tout manque ; la foi ne dit rien, on elle ne dit que pour alarmer, troubler, désespérer. Ainsi, la confiance en Dieu n'entre dans aucune situation de notre vie, et l'on meurt sans ce sentiment du Prophète : *J'espère dans le Seigneur, il sera mon appui et mon protecteur.*

VERSETS 20, 21, 22.

Pour ces trois versets, il n'y en a que deux dans l'Ébreu et dans le grec ; l'Ébreu dit : *Il est reconnu de nous, il bénira ; il bénira la maison d'Israël, il bénira la maison d'Aaron.* Les deux sens sont vrais ; Dieu avait déjà béni son peuple, et il lui avait promis de le bénir sans cesse, s'il était fidèle.

RÉFLEXIONS.

Presque toutes les bénédictions promises au peuple d'Israël regardent les choses temporelles. Il n'en est pas de même dans la nouvelle loi ; et cette parole de l'Apôtre est bien remarquable : *Béni soit Dieu qui est le père de J.-C., N.-S., lequel a répandu sur nous toutes sortes de bénédictions spirituelles en J.-C.* Ne comptons pas en cette vie sur la rosée du ciel et sur la graine de la terre, mais sur les biens de la grâce et sur l'espérance des biens de la gloire. *Nejoisissez-vous, disait saint Augustin, non dans le siècle, mais dans la vérité ; non dans la carême, mais dans l'espérance de l'éternité ; que cette joie ne vous abandonne point ; car le Seigneur est proche.*

Ceux des Juifs qui étaient vrais enfants d'Abraham et héritiers de sa loi, ne différaient pas des chrétiens quant aux promesses essentielles, qui étaient celles de la grâce et du salut éternel. Il ne faut pas croire que le champ du juste fût fertile, tandis que celui du pécheur était frappé de stérilité ; que le juste prospérât dans toutes ses démarches, tandis que le pécheur était malheureux dans toutes les siennes. La prospérité temporelle ne regardait que la nation prise en gros, et les particuliers même justes et fidèles étaient sujets aux traverses comme dans le christianisme. On en a l'exemple dans David et dans presque tous les prophètes ; ils furent éprouvés par les tribulations, et cependant bénis de Dieu, parce qu'ils jouissaient de la grâce de Dieu et des faveurs de son amour.

VERSET 25.

C'est le prophète qui parle ici en son nom au peuple d'Israël et à tous ceux qui craignent le Seigneur. Il déclare que le ciel les comble de nouveaux bienfaits, qu'il ne cesse point de les bénir, qu'il étend même ses libéralités jusque sur leurs enfants.

RÉFLEXIONS.

Ce désir du Prophète fait voir qu'il connaissait parfaitement deux choses : 1° l'étendue sans bornes de la bonté et de la puissance du Seigneur ; 2° les besoins immenses du cœur humain. Les rois de la terre ne peuvent pas combler sans cesse leurs favoris de nouvelles grâces, et quand ils le pourraient, il resterait toujours à ceux-ci quelque chose à désirer. Dieu seul est infini, et lui seul a pu faire le cœur humain tel qu'il est, infini dans ses desirs, et toujours se portant au-delà de ce qu'il possède. Cette disposition de notre cœur est un moyen que le Seigneur a pris pour nous inviter à le chercher, à le désirer ; à l'aimer ; mais nous prenons le change à cet égard ; les objets créés nous séduisent et nous attirent ; nous avons beau éprouver leur insuffisance et leur supériorité, toujours ils nous entraînent, jusqu'à ce que quelque objet qu'ils nous causent nous avertisse de chercher en Dieu notre bonheur. Heureux celui qui réfléchit sur ce dégoût, quand il est encore temps de se tourner vers le Seigneur !

VERSETS 24, 25.

On pourrait traduire au 24<sup>e</sup> verset : *Vous êtes bénis de Dieu ; ce qui serait dit en confirmation du verset précédent : Que le Seigneur ajoute en votre faveur de nouveaux bienfaits, etc.* Le texte et les versions s'accordent dans ces versets ; mais le sens du Prophète doit être développé. Il a dit au verset 22 : *Que tous ceux qui craignent le Seigneur soient bénis du Seigneur, et il l'annonce que son desir est de voir cette bénédiction se multiplier de plus en plus, s'étendre même à leur postérité ; il répète au verset 24 que ces mêmes hommes (qui craignent le Seigneur) sont bénis du Seigneur, et il ajoute que le Seigneur a fait le ciel et la terre pour les enfants des hommes. On ne peut douter qu'il n'entende que ces enfants des hommes s'occupent sur la terre du soin de craindre Dieu et de le servir, sans quoi ils ne seraient pas bénis de Dieu. Ainsi quand ce prophète dit que le ciel est au Seigneur, que le Seigneur a donné la terre aux hommes, il entend que les hommes vivants sur la terre et jouissant du don que Dieu leur a fait, ne perdront point de vue l'obligation de craindre et de servir Dieu. C'est ce qu'il explique plus clairement dans les deux derniers versets, comme nous le remarquerons bientôt.*

On serait donc une erreur grossière de s'imaginer que ce Prophète disait : *Le ciel est au Seigneur, et la terre est aux hommes, partage en quelque sorte l'empire de l'univers entre Dieu qui a pour lui le ciel, et les hommes qui ont pour eux la terre, en sorte que ceux-ci soient déchargés de tous devoirs envers Dieu.* Puisque Dieu a fait le ciel et la terre, ces deux parties de l'univers sont à lui, et tout ce qui s'y trouve doit lui obéir. S'il a donné la terre aux hommes, c'est pour en user, et non pour en jouir comme d'un bien indépendant de lui. Quoique ces vérités soient démontrées par les lumières de la raison et par tous les monuments de la révélation, il était néanmoins à propos de les lier avec les versets que nous présente ici le Psalmiste, afin d'écarter toute idée favorable à l'impéiété des déistes, qui rompent tout commerce de religion entre le Créateur et les hommes qu'il a placés sur la terre. Par la terre, dont parle le Prophète, quelques-uns entendent la terre de Chanaan, la terre promise ; il paraît plus convenable d'entendre toute la terre en général, puisque le Prophète parle aussi en général des enfants des hommes, c'est-à-dire, de tout le genre hu-

main. Mais quand il nes'agirait que de la terre de Chanaan, le sens serait toujours le même, et l'instruction du Prophète aurait toujours le même effet à l'égard des Israélites.

RÉFLEXIONS.

Dieu a béni quatre fois tout le genre humain, dans Adam, dans Noé, dans Abraham, dans J.-C. Dans Adam, pour la multiplication de sa race ; dans Noé, pour la réparation de l'espèce humaine ; dans Abraham, pour la vocation de tous les peuples à la foi ; dans J.-C., pour le bienfait inestimable de la rédemption et de l'adoption divine. Au temps de la première bénédiction, Dieu venait de créer le ciel et la terre ; au temps de la seconde, il venait de remettre l'ordre dans le ciel et dans la terre ; au temps de la troisième, il promettait de réconcilier le ciel avec la terre ; au temps de la quatrième, il ouvrirait le ciel aux habitants de la terre. Dans la première époque, ce fut une création proprement dite ; dans la seconde, ce fut un renouvellement aussi fécond que la première création ; dans la troisième, ce fut la promesse d'une réparation plus admirable que la création même ; dans la quatrième, ce fut cette réparation que l'Écriture appelle la création en J.-C. Ces quatre bénédictions montrent que nous appartenons à Dieu de quatre manières, puisque nous sommes son ouvrage dans Adam notre premier père, dans Noé notre second père, dans Abraham notre père dans la foi, dans J.-C. le père du siècle futur.

VERSETS 26, 27.

L'Ébreu ne fait point l'apostrophe à Dieu, il dit simplement : *Les morts ne loueront pas le Seigneur.* Cette différence n'intéresse point le sens.

L'Ébreu dit : *Ceux qui descendent dans le silence, au lieu de ceux qui descendent dans le tombeau ; c'est une manière figurée d'exprimer le même sens.* Tous les hébraïsants conviennent qu'il s'agit en cet endroit du tombeau.

L'Ébreu, au dernier verset, ne met point, nous qui vivons, mais seulement, mais pour nous, nous bénissons, ou nous bénirons le Seigneur. Ces deux mots, qui vivons, ont été ajoutés par les LXX, et ils sont évidemment sans-entendus dans le texte, puisqu'il y a une opposition entre ceux qui parlent en cet endroit et les morts.

Le Prophète explique ici plus clairement ce qu'il n'avait fait qu'insinuer, ou plutôt ce qu'il avait supposé dans le verset 25, savoir que les habitants de la terre sont obligés de louer, de bénir et de servir Dieu. Après la mort, dit-il ici, ce n'est plus le temps de remplir ces devoirs ; les morts ne louent point le Seigneur ; ceux qui descendent dans le tombeau ne sont plus en état de le bénir ; ainsi nous qui vivons, nous devons satisfaire à cette obligation, et nous y serons fidèles

Halleluia. CXIV.

Hebr. cxvi.

1. *Diéti, quoniam exaudiit Dominus vocem orationis meae.*
2. *Quia inclinavit aurem suam mihi ; et in diebus meis invocabo.*
3. *Circumdederunt me dolores mortis ; et pericula inferni invenerunt me.*
4. *Tribulationem et dolorem invenit, et nomen Domini invocavi.*
5. *O Domine, libera animam meam : misericors Dominus, et justus, et Deus noster miseretur.*
6. *Custodiens parvulos Dominus : humiliatus sum, et liberavit me.*
7. *Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.*

nous et notre postérité. Car il paraît que c'est le sens de ces paroles : *Ex hoc nunc et usque in seculum.*

Quand ce Prophète dit que les morts ne loueront point le Seigneur, il n'entend pas que les âmes séparées du corps sont dans l'impossibilité de rendre des hommages à Dieu ; il veut dire seulement que ce n'est plus le temps de remplir ce devoir avec mérite, et de manière à suppléer aux omissions, à réparer les négligences, à expier les crimes de la vie. Il lui bien entendre la première, en disant que Dieu a donné la terre aux hommes, sans doute pour l'honneur et pour le servir. Quand ils ne sont plus habitants de la terre, ils ne peuvent s'acquitter de cette obligation, ils sont hors de la carrière, ils sont au terme, et ils ne peuvent alors que jouir de la récompense de leur fidélité, ou porter la peine de leur indifférence pour Dieu.

RÉFLEXIONS.

S. Chrysostôme dit qu'il faut entendre par les morts dont parle ici le Prophète, ceux qui ont lui leur vie dans le péché. On ne regardait pas comme morts les saints. Or, si Abraham, Isaac, Jacob, puisque Moïse priait le Seigneur de protéger son peuple en considération de ces saints patriarches ; s'ils avaient été morts, comment aurait-on pu espérer féliciter le Seigneur en lui rappelant le souvenir de ces hommes pour lesquels il ne se serait plus intéressé, puisqu'ils n'auraient plus existé ? Aussi, continue le saint docteur, l'Apôtre n'appelle point morts les justes qui ont cessé de vivre sur la terre ; il dit seulement qu'ils dorment ; au lieu que ceux qui sont dans le péché, habitent déjà par leurs morts, quoiqu'ils paraissent encore vivants. Cette explication ne s'éloigne pas de la lettre du Psalme, si elle contient une instruction fondamentale, puisqu'il s'agit de la vie future et de la vie même glorieuse, promise aux justes.

Tous ceux qui récitent ce Psalme doivent entrer dans le sentiment du Prophète et de ceux qu'il fait parler. Ils devraient se dire à eux-mêmes : Tandis que nous sommes sur la terre, bénissons et honorons le Seigneur. Bénissons-le, honorons-le dès à présent et constamment jusqu'à notre dernier jour. Ne disons pas qu'il sera temps de pratiquer quelques actes de religion, lorsque nous serons au lit de la mort. Le Seigneur nous a donné la terre et tout le temps que nous devons passer sur la terre pour le servir. Craignons-nous qu'il suffira de lui donner quelques moments, lorsqu'il nous ordonnera de quitter cette terre qui n'est qu'un lieu de passage, et non le terme où il nous sait permis de nous fier ?

Ce Psalme est terminé dans l'Ébreu par *Alleluia*, comme pour renfermer en abrégés dans ce seul mot qui signifie, *louez Dieu*, toute l'instruction qui est plus développée dans toute la suite de ce beau cantique.

PSAUME CXIV.

1. *J'ai aimé, parce que le Seigneur exaucera la voix de ma prière.*
2. *En effet, il m'a déjà écouté, et c'est pour cela que je l'invocai durant toute ma vie.*
3. *Les douleurs de la mort m'ont environné, et les périls de l'enfer m'ont rattrapé.*
4. *J'ai trouvé la tribulation et la douleur, et j'ai invoqué le nom du Seigneur.*
5. *O Seigneur, délivre mon âme : le Seigneur est plein de miséricorde et de justice, notre Dieu est rempli de compassion.*
6. *Le Seigneur garde les hommes simples ; j'ai été humilié, et il m'a délivré.*
7. *O mon âme, rentre dans le lieu de votre repos ; car le Seigneur nous a comblés de biens.*

d'abord la nation entière, puis en particulier la race d'Aaron, ou la tribu de Lévi. Ceci au reste est assez indifférent et n'intéresse point le sens. Deux versets plus bas, l'Écriture dit : *Il te bénit la maison d'Israël.*

Ce texte met tout honneur pour protecteur, c'est la même chose. Quelques hébraïsants traduisent à l'impératif : *Israël, mets ta confiance dans le Seigneur,.... maison d'Aaron, mets ta confiance dans le Seigneur, etc.* Le verbe peut être pris pour l'impératif ou pour le présent, et le sens au fond est toujours le même.

S. Chrysostôme remarque que le Prophète fait ici mention de tout Israël, des lévites et des prosélytes ou des gentils qui s'étaient attachés au peuple de Dieu. Cette observation est bonne et conforme à la lettre.

RÉFLEXIONS.

Toutes les écritures nous représentent la confiance en Dieu comme la source de la paix et du bonheur. Cependant il n'y a rien de si difficile à persuader aux hommes, ils se tourmentent dans tous les accidents de la vie ; ils cherchent partout des appuis, ils multiplient les forces du pouvoir humain, au lieu de ne manquer jamais de secours, de protections, de défense. Un arrive-il ? ils ont tout tonné cette machine de la prudence montaine se dérange, se brise ; et il ne reste à ceux qui font employer que la confusion, le regret et le désespoir. Mais pourquoi la confiance en Dieu est-elle donc si rare ? c'est que la foi, la vraie foi est d'une rareté extrême sur la terre. On n'y connaît ni Dieu, ni J.-C., ni l'Évangile, ni les exemples des saints. On y traite tout en païen, et sans rapport aux vérités que son porte néanmoins pour croire. Cette croyance est une théorie pure, ou une reconnaissance vague qui n'influe pas dans la conduite que les spéculations de la géométrie. Sans être imbu de profession, on peut ce qu'on croit à tout fier, et l'on marche sans regarder de ce côté-là. On marche ainsi jusqu'au dernier moment, et alors tout manque ; la foi ne dit rien, on elle ne dit que pour alarmer, troubler, désespérer. Ainsi, la confiance en Dieu n'entre dans aucune situation de notre vie, et l'on meurt sans ce sentiment du Prophète : *J'espère dans le Seigneur, il sera mon appui et mon protecteur.*

VERSETS 20, 21, 22.

Pour ces trois versets, il n'y en a que deux dans l'Ébreu et dans le grec ; l'Ébreu dit : *Il est reconnu de nous, il bénira ; il bénira la maison d'Israël, il bénira la maison d'Aaron.* Les deux sens sont vrais ; Dieu avait déjà béni son peuple, et il lui avait promis de le bénir sans cesse, s'il était fidèle.

RÉFLEXIONS.

Presque toutes les bénédictions promises au peuple d'Israël regardent les choses temporelles. Il n'en est pas de même dans la nouvelle loi ; et cette parole de l'Apôtre est bien remarquable : *Béni soit Dieu qui est le père de J.-C., N.-S., lequel a répandu sur nous toutes sortes de bénédictions spirituelles en J.-C.* Ne comptons pas en cette vie sur la rosée du ciel et sur la graine de la terre, mais sur les biens de la grâce et sur l'espérance des biens de la gloire. *Nejoisissez-vous, disait saint Augustin, non dans le siècle, mais dans la vérité ; non dans la carité, mais dans l'espérance de l'éternité ; que cette joie ne vous abandonne point ; car le Seigneur est roc.*

Ceux des Juifs qui étaient vrais enfants d'Abraham et héritiers de sa loi, ne différaient pas des chrétiens quant aux promesses essentielles, qui étaient celles de la grâce et du salut éternel. Il ne faut pas croire que le champ du juste fût fertile, tandis que celui du pécheur était frappé de stérilité ; que le juste prospérât dans toutes ses démarches, tandis que le pécheur était malheureux dans toutes les siennes. La prospérité temporelle ne regardait que la nation prise en gros, et les particuliers même justes et fidèles étaient sujets aux traverses comme dans le christianisme. On en a l'exemple dans David et dans presque tous les prophètes ; ils furent éprouvés par les tribulations, et cependant bénis de Dieu, parce qu'ils jouissaient de la grâce de Dieu et des faveurs de son amour.

VERSET 25.

C'est le prophète qui parle ici en son nom au peuple d'Israël et à tous ceux qui craignent le Seigneur. Il déclare que le ciel les comble de nouveaux bienfaits, qu'il ne cesse point de les bénir, qu'il étend même ses libéralités jusque sur leurs enfants.

RÉFLEXIONS.

Ce désir du Prophète fait voir qu'il connaissait parfaitement deux choses : 1<sup>o</sup> l'étendue sans bornes de la bonté et de la puissance du Seigneur ; 2<sup>o</sup> les besoins immenses du cœur humain. Les rois de la terre ne peuvent pas combler sans cesse leurs favoris de nouvelles grâces, et quand ils le pourraient, il resterait toujours à ceux-ci quelque chose à désirer. Dieu seul est infini, et lui seul a pu faire le cœur humain tel qu'il est, infini dans ses desirs, et toujours se portant au-delà de ce qu'il possède. Cette disposition de notre cœur est un moyen que le Seigneur a pris pour nous inviter à le chercher, à le désirer ; l'aimer ; mais nous prenons le change à cet égard ; les objets créés nous séduisent et nous attirent ; nous avons beau éprouver leur insuffisance et leur supériorité, toujours ils nous entraînent, jusqu'à ce que quelque objet qu'ils nous causent nous avertisse de chercher en Dieu notre bonheur. Heureux celui qui réfléchit sur ce dégoût, quand il est encore temps de se tourner vers le Seigneur !

VERSETS 24, 25.

On pourrait traduire au 24<sup>e</sup> verset : *Vous êtes bénis de Dieu ; ce qui serait dit en confirmation du verset précédent : Que le Seigneur ajoute en votre faveur de nouveaux bienfaits, etc.* Le texte et les versions s'accordent dans ces versets ; mais le sens du Prophète doit être développé. Il a dit au verset 22 : *Que tous ceux qui craignent le Seigneur soient bénis du Seigneur, et il l'annonce que son desir est de voir cette bénédiction se multiplier de plus en plus, s'étendre même à leur postérité ; il répète au verset 24 que ces mêmes hommes (qui craignent le Seigneur) sont bénis du Seigneur, et il ajoute que le Seigneur a fait le ciel et la terre pour les enfants des hommes. On ne peut douter qu'il n'entende que ces enfants des hommes s'occupent sur la terre du soin de craindre Dieu et de le servir, sans quoi ils ne seraient pas bénis de Dieu. Ainsi quand ce prophète dit que le ciel est au Seigneur, que le Seigneur a donné la terre aux hommes, il entend que les hommes vivants sur la terre et jouissant du don que Dieu leur a fait, ne perdront point de vue l'obligation de craindre et de servir Dieu. C'est ce qu'il explique plus clairement dans les deux derniers versets, comme nous le remarquerons bientôt.*

On serait donc une erreur grossière de s'imaginer que ce Prophète disait : *Le ciel est au Seigneur, et la terre est aux hommes, partage en quelque sorte l'empire de l'univers entre Dieu qui a pour lui le ciel, et les hommes qui ont pour eux la terre, en sorte que ceux-ci soient déchargés de tous devoirs envers Dieu.* Puisque Dieu a fait le ciel et la terre, ces deux parties de l'univers sont à lui, et tout ce qui s'y trouve doit lui obéir. S'il a donné la terre aux hommes, c'est pour en user, et non pour en jouir comme d'un bien indépendant de lui. Quoique ces vérités soient démontrées par les lumières de la raison et par tous les monuments de la révélation, il était néanmoins à propos de les lier avec les versets que nous présente ici le Psalmiste, afin d'écarter toute idée favorable à l'impéiété des déistes, qui rompent tout commerce de religion entre le Créateur et les hommes qu'il a placés sur la terre. Par la terre, dont parle le Prophète, quelques-uns entendent la terre de Chanaan, la terre promise ; il paraît plus convenable d'entendre toute la terre en général, puisque le Prophète parle aussi en général des enfants des hommes, c'est-à-dire, de tout le genre hu-

main. Mais quand il nes'agirait que de la terre de Chanaan, le sens serait toujours le même, et l'instruction du Prophète aurait toujours le même effet à l'égard des Israélites.

RÉFLEXIONS.

Dieu a béni quatre fois tout le genre humain, dans Adam, dans Noé, dans Abraham, dans J.-C. Dans Adam, pour la multiplication de sa race ; dans Noé, pour la réparation de l'espèce humaine ; dans Abraham, pour la vocation de tous les peuples à la foi ; dans J.-C., pour le bienfait inestimable de la rédemption et de l'adoption divine. Au temps de la première bénédiction, Dieu venait de créer le ciel et la terre ; au temps de la seconde, il venait de remettre l'ordre dans le ciel et dans la terre ; au temps de la troisième, il promettait de réconcilier le ciel avec la terre ; au temps de la quatrième, il ouvrirait le ciel aux habitants de la terre. Dans la première époque, ce fut une création proprement dite ; dans la seconde, ce fut un renouvellement aussi fécond que la première création ; dans la troisième, ce fut la promesse d'une réparation plus admirable que la création même ; dans la quatrième, ce fut cette réparation que l'Écriture appelle la création en J.-C. Ces quatre bénédictions montrent que nous appartenons à Dieu de quatre manières, puisque nous sommes son ouvrage dans Adam notre premier père, dans Noé notre second père, dans Abraham notre père dans la foi, dans J.-C. le père du siècle futur.

VERSETS 26, 27.

L'Ébreu ne fait point l'apostrophe à Dieu, il dit simplement : *Les morts ne loueront pas le Seigneur.* Cette différence n'intéresse point le sens.

L'Ébreu dit : *Ceux qui descendent dans le silence, au lieu de ceux qui descendent dans le tombeau ; c'est une manière figurée d'exprimer le même sens.* Tous les hébraïsants conviennent qu'il s'agit en cet endroit du tombeau.

L'Ébreu, au dernier verset, ne met point, nous qui vivons, mais seulement, mais pour nous, nous bénissons, ou nous bénirons le Seigneur. Ces deux mots, qui vivons, ont été ajoutés par les LXX, et ils sont évidemment sans-entendus dans le texte, puisqu'il y a une opposition entre ceux qui parlent en cet endroit et les morts.

Le Prophète explique ici plus clairement ce qu'il n'avait fait qu'insinuer, ou plutôt ce qu'il avait supposé dans le verset 25, savoir que les habitants de la terre sont obligés de louer, de bénir et de servir Dieu. Après la mort, dit-il ici, ce n'est plus le temps de remplir ces devoirs ; les morts ne louent point le Seigneur ; ceux qui descendent dans le tombeau ne sont plus en état de le bénir ; ainsi nous qui vivons, nous devons satisfaire à cette obligation, et nous y serons fidèles

Halleluia. CXIV.

Hebr. cxvi.

1. *Diei, quoniam exaudiit Dominus vocem orationis meae.*
2. *Quia inclinavit aurem suam mihi ; et in diebus meis invocabo.*
3. *Circumdederunt me dolores mortis ; et pericula inferni invenerunt me.*
4. *Tribulationem et dolorem invenit, et nomen Domini invocavi.*
5. *O Domine, libera animam meam : misericors Dominus, et justus, et Deus noster miseretur.*
6. *Custodiens parvulos Dominus : humiliatus sum, et liberavit me.*
7. *Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.*

nous et notre postérité. Car il paraît que c'est le sens de ces paroles : *Ex hoc nunc et usque in seculum.*

Quand ce Prophète dit que les morts ne loueront point le Seigneur, il n'entend pas que les âmes séparées du corps sont dans l'impossibilité de rendre des hommages à Dieu ; il veut dire seulement que ce n'est plus le temps de remplir ce devoir avec mérite, et de manière à suppléer aux omissions, à réparer les négligences, à expier les crimes de la vie. Il lui bien entendre la première, en disant que Dieu a donné la terre aux hommes, sans doute pour l'honneur et pour le servir. Quand ils ne sont plus habitants de la terre, ils ne peuvent s'acquitter de cette obligation, ils sont hors de la carrière, ils sont au terme, et ils ne peuvent alors que jouir de la récompense de leur fidélité, ou porter la peine de leur indifférence pour Dieu.

RÉFLEXIONS.

S. Chrysostôme dit qu'il faut entendre par les morts dont parle ici le Prophète, ceux qui ont lui leur vie dans le péché. On ne regardait pas comme morts les saints ; ils qui Abraham, Isaac, Jacob, puisque Moïse pria le Seigneur de protéger son peuple en considération de ces saints patriarches ; s'ils avaient été morts, comment aurait-on pu espérer féliciter le Seigneur en lui rappelant le souvenir de ces hommes pour lesquels il ne se serait plus intéressé, puisqu'ils n'auraient plus existé ? Aussi, continue le saint docteur, l'Apôtre n'appelle point morts les justes qui ont cessé de vivre sur la terre ; il dit seulement qu'ils dorment ; au lieu que ceux qui sont dans le péché, habitent déjà par leurs morts, quoiqu'ils paraissent encore vivants. Cette explication ne s'éloigne pas de la lettre du Psalme, si elle contient une instruction fondamentale, puisqu'il s'agit de la vie future et de la vie même glorieuse, promise aux justes.

Tous ceux qui récitent ce Psalme doivent entrer dans le sentiment du Prophète et de ceux qu'il fait parler. Ils devraient se dire à eux-mêmes : Tandis que nous sommes sur la terre, bénissons et honorons le Seigneur. Bénissons-le, honorons-le dès à présent et constamment jusqu'à notre dernier jour. Ne disons pas qu'il sera temps de pratiquer quelques actes de religion, lorsque nous serons au lit de la mort. Le Seigneur nous a donné la terre et tout le temps que nous devons passer sur la terre pour le servir. Craignons-nous qu'il suffira de lui donner quelques moments, lorsqu'il nous ordonnera de quitter cette terre qui n'est qu'un lieu de passage, et non le terme où il nous sait permis de nous fier ?

Ce Psalme est terminé dans l'Ébreu par *Alleluia*, comme pour renfermer en abrégés dans ce seul mot qui signifie, *louez Dieu*, toute l'instruction qui est plus développée dans toute la suite de ce beau cantique.

PSAUME CXV.

1. *J'ai aimé, parce que le Seigneur exauçera la voix de ma prière.*
2. *En effet, il m'a déjà écouté, et c'est pour cela que je l'invocai durant toute ma vie.*
3. *Les douleurs de la mort m'ont environné, et les périls de l'enfer m'ont rattrapé.*
4. *J'ai trouvé la tribulation et la douleur, et j'ai invoqué le nom du Seigneur.*
5. *O Seigneur, délivre mon âme : le Seigneur est plein de miséricorde et de justice, notre Dieu est rempli de compassion.*
6. *Le Seigneur garde les hommes simples ; j'ai été humilié, et il m'a délivré.*
7. *O mon âme, rentre dans le lieu de votre repos ; car le Seigneur nous a comblés de biens.*

8. Quia eripuit animam meam de morte, oculos meos à lacrymis, pedes meos à lapsu.

9. Placebo Domino in regione vivorum.

Hebraeis anepigraphis. Septuaginta autem *halleluia* vocem, in quam desinet, juxta Masoretas, superior versus, patitur servire hujus argumento. Nam est de rebus heis, id est, liberatione à summo periculo.

VERS. 1. — DIXIT, QUODAM EXHIBIT (2). Dominum. Absoluta et elipsis vox; neque enim qualiter quæstus sum pro qua, confirmative, loco veluti accusativa, hoc poëta: Dixerit, quod exaudiet, vel exau-

(1) Hebraice, Chaldæis, Syris, quæta et sexta editio in Hexapla Origenis hunc et sequentem Psalmum simul jungunt. Hæc triplex argumentum est propostum est. Superioris certitudinis appendix est, ab illo minime conjugata; si veram illius sententiam assequi velis; Babylonice captivitas mala miserabili oratione hic exhibet vates, non libertatem à Cyro concessam canit. Psalmis 119 et 126, grates ob felicissimum redemptum Deo agit. Insuper hanc præcedentem orationem. Hæc maxime prohibitis indiciosis de trinitate laborante Psalterium argumentum. Chaldæis aliisque phariseis videt Hammondus in vers. 7 et 12, quibus nec Psalmus in captivitate exaratus esse doceret; id quod olim Bedæ et veteri Cædrenti paraphraste Græco visum est.

Thimoteus et Origenes de Antiochi Epiphanius in *Epistolis* explicant. Alii septimum à Davide editum, à Iohanne Avila Cellidensis, regis clerico. Non levis est lapsus Psalmi cum quinto et quinquagesimo, ejusdem regis exarato, similitudo. Sicut quibus videtur oratio Davidis, soluti turis, vel Absalonis exultatione agitata. Singulis hæc opinio deseri Musinus, atque ad Daviden referat, tranquilla pacificaque regni possessione contentem. Christus inter supplicia, vel Ecclesiæ inter hostium injurias posita orationem hinc videt S. Augustinus; S. Hieronymus, *de vita monachorum*, qua inquit vixit exilii spechens, speres hinc in aternitatem excipitur (S. Augustinus libellum probo, victorias et coronas, Galoni).

(2) Antia videtur desiderio Domini absolute dicit: Dixerit, et non explicet quem, quoniam existimat, omnes alios similitè amare rem indecunquæ amabilem, ac proinde scire quem dicere velit. Sic bea a Maria Magdalena, Joan. 20, interrogans: *Quem queritis?* respondit, *Dominum, et ille respondit eum, dicto mihi, et non declarat quem querat, et quem salutem dolet, quia putabat omnes scire quem ipsa amabat, et sollicitus de illo esse, de quo ipsa sollicita erat. Et verè cum omnia homini appetunt, et dicitur initio fabricatum, et in solo Deo sit omnis ratio boni, et ab eis ab eo omnia ratio mali, quod similitè B. Joannes cum ait in prima Epistola, cap. 1. *Quis hæc est, et in se tenere et non exat nisi adhibent homines saltem Deum absolute amare; et cum admittit, dixerit, intelligere deberent dilectionem summi boni significari. Sed tamen David ex ratione quam rehit satis indicat se de dilectione Dei esse locutum, ut omnia: Dixerit, quoniam exaudiet Dominum esse optatissimum meum, id est, dilecti Dominum, quoniam bonitas et dilectionis est; et ex naturali sua benignitate exaudiet vocem orationis mee. Magna causa dilectionis, quod altissimus Dominus, et qui feram nostrorum non fugiat, tunc Cecilias ad audientiam presens viliturum servorum, et non cessare promittere nobis possimus aut feram, quod in Psal. 85 clarè exprimitur, cum dicitur: *Quoniam tu, Domine, sanctus et mitis, et modestus ubi servorum omnia vocantibus te. Sensus igitur est: Dilecti Dominum, quoniam certus sum, quod exaudiet vocem orationis mee.* (Bellarminus).**

COMMENTARIUM (c).

8. Qui, il a délivré mon âme de la mort, mes yeux des larmes qui lui versaient, mes pieds de la chute qui les menaçait.

9. Je serai agréable au Seigneur dans la région des vivants.

dicit Dominus, dilecti exauditionem Domini. Hæc mihi placet, gratissimæque est. Voces. Sic et Anonymus, docens id in *Isti* esse paragogiam, non allium. Kimhi movit contrarium. Vocem meam (et) orationem meam exaudiet, exaudire solet. Ussu lingue futura in rebus solitis et debitis.

VERS. 2. — ET IN REBUS MEIS INVOCO (1). Et expleta particula, ut alibi sæpe, vel emphatica. Quia me exaudire solet, debet meis, quantum ritam, cum invocabo; vel, etiam debitos meis, etiam quantum vivam. Basilus pro *idè*: Quia autem noli sapiens prebuit, *idè* pro totam vitam Dominum invocabo.

VERS. 3. — CONCUBIVERUNT ME DOLORES MORTIS (2).

(1) Declarat unde didicerit Deum exaudiriurum processus, dicitur: Inde scio quia ipse prævenit me, ipse infortunat, dum inclinavit ad me aures suas; quoniam cum inclinaret ad me inveni aures suas, nisi me auxilia parvissimi esset. Porro Deus inclinavit aures ad nos, quando inspirat nobis orationem; neque enim nisi careremus, nisi Deus per gratiam præventum inspiraret desiderium orandi. Igitur David assuetus interius vocalibus, ex desiderio orandi sub oculis inspirato intellexit, aures Domini ad se inclinatum; et *idè* etiam *idè* dicitur: *Et in diebus meis turbatus, id est, dum inclinavi ad me aures suas*; et in diebus illis videri, magis Dominum ad me inclinatum, non orationem occasionem, sed invocabo Dominum. Vocat enim dies suos; dies illos quibus læve præventum gratiam præparat; absente enim luce gratia non accedit diei, de qua dicitur: *Veniens pax, in qua nemo potest operari*, Joan. 9. S. Joannes Chrysostomus per illud *In diebus meis*, intelligit omnibus diebus viximus. S. Augustinus per dies meos intelligit dies plus mortalitatis, qui nostri dies dicuntur, quia nos ipse peccando nobis illos fecimus. (Bellarminus).

(2) Sensus: Totus me obsecravit mortis horrores et pericula, ac funibus jam veluti constrictum tenebant. Nam *cheule*, dolores funium instar constringentes significat, idè quo ad rem est et circumdant verbum. Periculo *idè* est, ad verb., *angustiæ simpliciter inveniunt me. Item illis verbis repetit. Simile est initio Ps. 43. Abiit: *Irribundationes et dolorem interius*, proinde ac si diceret: Non solum me pericula inveniunt et conprehenderunt fugientem, sed laud semel etiam non cogitans quasi ultra, me illis obiecti. *Nesci homo tempus suum, sed scit pius capitare homo, et ares laquei comprehenditur, sic capitare homines tempore malo, cum eis exemplo aperuerit*, hoc est, cum eos improvvisis casibus obierit. Homo querens botam rem, essonemur subintratum invenit, ne posset et liquoribus calidissimis somnifer, et in illam incidit, et quasi spontè præcepit ferit, dum magis stultus vitare, *Trium est nihil Hebraicum sermone proverbium: *Proderit conviis spendere pro eo, quod in quæritur, illum dicitur. Cuius proverbii sententia est, hominem suum imprudenter curare in sumo exitum, et quinque funium vitæ, in Lumbis, quod dicitur, seipsum colligere. Et ratio vis est facti, si tamen hoc vocabulo esset homini christiano, ut hominem sequentem comendatum atque utilitatem perimere in diversam prostra partem trahat. Non secus atque videmus orbos colentes, dum ab ortu in occasum suum ac proprio motu recedunt, à prima et supremâ sphaerâ in ortum rapi. Unde Epictetus in *Enchiridion* in quovis conceptu læce optanda esse ait: *Duc me, et Jupiter, et tu, fatum, eò quo sum à vobis destinatus*; sequar***

dolores mortiferi, et gravissimæ angustie, cujuscumodi sunt apud micos, nuda ingentia. Pictura poetica ingenium periculorum.

VERS. 4. — ET IN REBUS DOMINI INVOCOVI, At nomen Domini, at Dominum invocavi, dicendo, supple, quod sequitur. Et, adversativa particula, ut, atque. Præsentissimum remedium contra miseriam et animi maerorem, Domini invocatio.

VERS. 5. — O DOMINE, LIBERA ANIMAM MEAM. Abi, Manifestis et deprecativis particula. Obsecro, Domine. DEUS NOSTER MISERICOR. Periphrasis miseratoris, qui à misericordi differt, quod actum dicit, misericors autem naturam. Vide supra, Psal. 11, 4.

VERS. 6. — CUSTODIENS PARVULOS, simplices. *Pethaio* non est nomen ætatis, sed moris, ut Matth. 11, 25. Simplices, qui facile persvadentur. Prov. 14, 48. *HERILITATIS*, Hebraicè, *dallotai*, attenuatus sum proprio; afflictus; at me servavit; Alii de humilitate cordis et submissione animi, virtute que ex Dei cogitatione et sui vitiorum.

VERS. 7. — CONVERTERE, ANIMA MEA. Se consolatur per apostrophæ ad seipsum, sive suam animam. *Convertere*, redi, anima mea, ad pristinam tuam quietem et tranquillitatem, ne amplius perturbata es; *herim* esto apertè et pacato animo, quia tibi Dominus benedicit. Team, tunc mentis.

enim abierit. Quam si viderit, et improbus ero, et sequar infortunios. *Pulchre Seneca*: *Fata volentem ducunt, volentem trahunt.* (Mus.)

NOTES DU PSAUME CXIV.

Le titre *Melania* est emprunté de la fin du psalme précédent, comme nous l'avons observé à la tête du psalme 104. Il y a six ou sept sentiments sur l'objet de ce psalme. Les uns y voient la captivité de Babylone et la liberté accordée par Cyrus; d'autres, l'état des Juifs persécutés sous Antiochus; d'autres, David infortuné de son sort chez le roi Achis; d'autres, les épreuves de ce prince sous la domination de Saül, ou durant la révolte d'Abimelech; d'autres, les souffrances de J.-C., ou les combats de l'Église durant les persécutions des tyrans; d'autres, les sentiments d'une âme qui sort de son monde où elle était comme en exil; d'autres, les affections d'un juste qui s'empare après la cécité patrie, et qui gémit des tentations et des dangers auxquelles il est exposé sur la terre. Le dernier sentiment est peut-être le seul vrai: *Dum motus sit non exoptantibus auxilium de tous les temps. Le P. Bonifant dit que c'est J.-C. qui parle dans ce psalme, ainsi que dans le psalme 31. *Dens, Deus meus*, etc.*

VERSÉTIS 1, 2.

Quelques-uns traduisent, *Ainsi n'en je desire; je ne crois pas que ce verbe, écrit dans l'Écriture, soit dans le grec, soit dans le latin, ait cette signification; et par conséquent, il faut donner, puisque la signification ordinaire d'*amare*, est naturelle et si belle. Le Propète entend j'ai aimé Dieu, mais il y a plus d'énergie à ne pas exprimer le nom de Dieu; c'est comme s'il ne pouvait y avoir dans l'âme qu'un seul amour qui est celui de Dieu.*

Le sens que donne le Prophète de son amour, c'est *amare deus caritatem suam perire*. Quelques-uns traduisent, *partie qu'il me aime; je me confie avec la paraphrase chaldæique, avec saint Jérôme et tous les meilleurs interprètes, le futur. On voit, dit saint Au-*

VERS. 8. — QUA ERIPUIT ANIMAM MEAM. Hic versus cadit in sequentem. Claudatur igitur duntaxat virgula. Sic nihil necesse *animam meam* positam esse pro te, mutata personâ (1).

VERS. 9. — PLACEBO DOMINO, conabere placere. Quia eripuit me à morte, quia non imminuit, lacrymis, propulsione, et casu, quia depulsi à me omnes tristitia, studio non placere et, quoad ero in vivis, quoad vivam et spirabo. *Placere* hic parere Dei, preceptis Dei, ambulare in ejus mandatis, ac sequi, ut ex Hebraeo dicitur; patet, ubi *ambulabo coram Domino in terra vivetium*, obsequium terrarum laro. Usurpat enim placere numerum, propter varias probum exilis et captivitates. Aliqui hoc referunt ad vitam sempiternam, nisi vera est vivendum regio, quia illic nullus morbus, incommodum, mors.

(1) *Preces meae à lapsis*. Significat hic verbum omnis infortunio vitiorumque. Sed hic verbum univocum potissime convertit; etenim omnis misericordie et calidissimè precatur, nam quia major calamitas esse potest, quàm Deum habere iratum? Atque, amore Christi sui, nos non solum orare desinit, sed oratur maximis beneficiis orat, liberans animas nostras à manifesto exitu, cito peritio et illis omnia peccata condonat, unde infortunio lacrima, lacryma inquit fuit exiit. Liberat autem peles nostros à lapsu, cum suum Spiritum sanctum nobiscum communicat, qui vires animi se corroborat, et studium præceptorum sanctorum sine ulla periculo offensione corrumpat. (Flamininus).

pin, dans cette expression, que l'espérance enflamme ainsi l'amour.

Mais pourquoi cette espérance est-elle si ferme? C'est, comme l'écrit le second verset, que le Seigneur a déjà exécuté le Prophète, qu'il lui a prêté l'oreille. Et d'où sait-il que Dieu s'est rendu ainsi favorable? On a dit, c'est S. Augustin, dans ce peu de mots, l'exercice de la foi, de l'espérance, et de la charité.

On y trouve aussi la reconnaissance; car le Prophète ajoute qu'il invoquera le Seigneur tous les jours de sa vie. Il n'y a dans le texte et dans les versions, que *dans mes jours, et dans mes jours*; mais cela désigne tout le temps de la vie; et c'est ainsi que l'entend S. Chrysostome. Quant le Prophète dit ailleurs: *Mes jours, qu'il étoit comme l'année*, il comprend tous les jours de la vie.

REFLEXIONS.

La suite du psalme fait voir un homme dans la tribulation; cependant il n'en est pas moins, *J'ai aimé, et c'est là le véritable amour. Il ne dépend point de la bonté ou de la mauvaise fortune; il est libre. Il ne dépend ni de la main de Dieu, tous les événements, et il lui en rend les actions de grâces.*

*J'ai aimé, dit le Prophète; il ne croit pas qu'on puisse se méprendre sur l'objet de son amour; c'est Dieu seul, sans qu'il soit nécessaire de le nommer. Qu'il y a de vérité, de force et de douceur dans ce sentiment! S. Basile n'a pu pénétrer, quand il disait (1): *L'homme de Dieu ne s'empêche point. On n'appréhendait point à fond de la bonté, à désirer la vie, à aimer ses parents; après forte raison l'homme de Dieu est-il excusé d'être un peu égaré. Il se n'a rien de la détachement pour l'étude des divines commandements.**

(1) Basil. Reg. fus. tract. tom. 2, p. 556.

Il ne faut jamais douter que Dieu ne nous exauce, quand nous lui demandons ce qui est dans l'ordre du salut, surtout quand nous lui demandons son amour. *S'il nous a donné son Fils unique, dit l'Apôtre, comment ne nous donnera-t-il pas tout avec lui ?* Mais que serait-ce que ce tout sans l'amour de Dieu ? ce ne serait absolument rien, et c'est nous donner ce tout que de nous donner cet amour.

*J'invocrai le Seigneur durant mes jours.* Il ne diffère point au temps de la mort, au temps de la vieillesse; il ne dit point: Quand j'aurai réglé telles ou telles affaires, quand j'aurai pourvu à l'établissement de ma famille, quand je serai délivré de tous les ennemis qui me persécutent; alors je consacrerai ce qu'il me restera de jours au service du Seigneur. Il dit: *Je l'invocrai durant mes jours*; et il n'y a ni un temps dans la vie qui ne soit pas du nombre de nos jours, ou plutôt qui ne compose pas nos jours ?

VERSETS 3, 4, 5.

Il y a aussi trois versets dans l'hébreu, mais divisés autrement que dans notre version; cependant le sens est le même. Au premier verset le texte est: *Les câbles de la mort et les détresses de l'enfer, c'est bien au fond la même chose.* Les câbles de la mort sont les douleurs que cause la mort, avant que de frapper le dernier coup; et cette crainte n'est causée que par la danger d'y tomber.

Au 3<sup>e</sup> verset, l'hébreu dit: *Je vous en confie, Seigneur, mon âme (obsecro, Domine).* On dit la même chose par cette expression, *Je remets à Dieu mon âme*; ce trait même simplement par *Je*, aussi bien que par *obsecro*.

Le sens de ces versets est facile; c'est l'image d'un homme allié, plus dans l'intérieur encore que dans l'extérieur. Il est entouré des douleurs de la mort, il rencontre partout la tribulation et la détresse; mais sa confiance en Dieu n'est point ébranlée; et il s'appuie sur sa miséricorde, sur sa justice, sur sa tendre compassion.

RÉFLEXIONS.

La condition de l'homme est telle que les douleurs de la mort et l'enfer qui cause le tombeau vont au-devant de lui, le rencontrent, et le mettent dans la nécessité de subir l'arrêt porté contre tout le genre humain; mais, d'un autre côté, son erreur est telle qu'il va au-devant de la tribulation et de l'enfer, et en recherchant les faux plaisirs de ce monde. Il ne peut pas éviter les douleurs de la mort, mais il pourrait se garantir des chagrins que ces passions lui causent. Heureux, du moins, quand par un retour sur lui-même il se détermine à implorer la miséricorde du Seigneur.

Ce Prophète dit: *Délivrez mon âme, prière très-puissante familière aux hommes de peu de foi.* Ils désirent d'être délivrés de leurs maladies, de leurs disgrâces domestiques, de la persécution de leurs ennemis; mais les misères de leur âme les touchent peu. Cette indifférence des hommes pour leur âme paraît sans doute de mystère à S. Augustin. *Ils veulent, dit-il, savoir ce qui leur appartient soit bien, et ils s'inquiètent peu que leur âme soit malheureuse. Que leur a donc fait cette âme, pour être exceptée du désir général qui les porte à ne s'attacher qu'à ce qui est bon? Comment un royaume-ils peut d'être seule sauvée au milieu de tant de bonnes choses qu'ils possèdent ?*

VERSÉT 6.

Je traduis: *Le Seigneur garde les hommes simples*, parce que c'est le sens de l'hébreu et les versions n'y sont point contraires.

Le Prophète annonce un des principaux traits de la miséricorde et de la compassion paternelle de Dieu; c'est qu'il veille sur les hommes simples, et qu'on est sûr de sa protection, quand on se maintient dans

l'humilité, ou quand on lui représente humblement ses besoins et ses misères.

RÉFLEXIONS.

*Le Seigneur garde les hommes simples*, c'est-à-dire, qu'il les aime, qu'il les protège, qu'il se communique à eux. Mais qu'est-ce qu'un homme simple? Il faudrait un discours entier pour l'expliquer. Il en est de cette vertu comme de tous les autres en général; elle a trois rapports, à l'égard de Dieu, à l'égard des autres, à l'égard de nous-mêmes. L'homme simple à l'égard de Dieu traite avec lui sans hypocrisie, sans réserve, sans préventions; il reçoit tout de sa main, non-seulement avec soumission, mais avec actions de grâces. Tout lui est indifférent, pourvu qu'il aille tout droit à Dieu. Il ne désire ni faveurs singulières dans l'oraison, ni talents distingués pour procurer la gloire de Dieu, ni exemption de peines intérieures; il est en la main de Dieu comme un enfant, il aime Dieu de tout son cœur, et il trouve excellent tout ce que Dieu lui donne.

Par rapport aux autres, l'homme simple est droit, franc, compatissant; il n'est ni desif, ni critique, ni dédaigneux, ni délicat; il est vrai, ingénu, en dédiance de son propre sens; il voit toujours le bien dans les autres, il ne les soupçonne en rien, ne se fâche de rien, les prévient en tout, et ne se croit digne que de la dernière place.

Par rapport à soi-même, l'homme simple est fort attentif à ne conserver dans son cœur qu'un seul amour qui est celui de Dieu; il regarde l'amour-propre comme ce qu'il y a de plus contraire à la simplicité. Sa foi est sans raisonnement, son espérance sans scrupules, et son amour sans bornes. Il déteste ses péchés, mais sans trouble; il pense à la mort, mais sans terreur; il ne compte jamais que pour un jour, et ce jour il tâche de le passer dans l'occupation de l'amour.

VERSETS 7, 8.

L'hébreu porte au premier verset: *Le Seigneur vous a récompensé, ou vous a rendu le bien qui vous était dû; ou qu'il vous avait promis.* On a remarqué ailleurs que le verbe hébreu *reddidit* signifie *faire du bien, confier une grâce*; et c'est en ce sens que l'ont pris ici les LXX. Il y a dans ce verset deux terminaisons chaldaïques, c'est-à-dire, le *iod* ajouté à deux mots, d'où quelques-uns ont conclu que ce Psalme avait été fait durant la captivité; argument faible, puisqu'on trouve ailleurs des chaldéens dans les livres mêmes qui ont sûrement précédé la captivité. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que ces chaldéens ont été ajoutés lorsque l'Édifice des livres saints.

Au 11<sup>e</sup> verset, l'hébreu dit: *Vous avez délivré, au lieu de la troisième personne, il a délivré.* La paraphrase chaldaïque et S. Jérôme traduisent néanmoins à la troisième personne, comme nos versions; ce qui prouve que la leçon actuelle de l'hébreu n'est pas certaine. Mais après tout, cette variété de personnes ne change rien au sens.

Le Prophète, consolé par le secours divin, invoie son âme à rentrer dans le repos, soit intérieur, soit éternel; car il est fort vraisemblable que ce Psalme a trait aux biens de la vie future; l'exemption de la mort, des larmes, des dangers de tomber, ne peut convenir qu'à la bienheureuse patrie. Ce serait une bien petite consolation pour un prophète, et pour ceux au nom de qui le Saint-Esprit le fait parler, que la délivrance d'un mal temporel et passager, laquelle ne le préserverait ni de la mort, ni des larmes, ni des écueils de cette vie.

Je crois cependant qu'il n'est pas absolument question ici d'entrer dans le repos éternel, mais de jouir de la paix intérieure dans l'espérance de ce bonheur futur. Ce Psalme est fait pour l'instruction des fidèles; et quelle instruction plus nécessaire que

de les établir dans le repos intérieur, jusqu'à ce qu'ils passent au séjour où il n'y a ni mort, ni larmes, ni douleurs, ni deuil, ni souffrances ?

RÉFLEXIONS.

Tous les hommes cherchent le repos, et ils ne se trompent que dans les moyens d'y parvenir. Les corps tendent au repos par la diminution de leur mouvement, et les hommes y tendent par l'agitation. Quand vous reposez-vous, peut-on dire un com-menant, au militaire, au courtisan, à l'homme d'étude, enfin à tous ceux qui ne cessent de se tourmenter dans ce monde pour les divers objets qui partagent les conditions de la vie ? A cette question personne ne répondrait qu'il ne se reposera jamais; et au contraire tous se promettaient le repos quand ils seraient venus à bout de telles ou telles affaires qu'ils ont entreprises; mais ils s'abusent tous; car quand ils seraient parvenus au terme qu'ils se proposent, ils se rembarqueraient dans de nouveaux embarras, et après ceux-ci d'autres succéderaient encore, en sorte que ce serait une agitation sans fin et un mouvement qui ne cesserait qu'à la mort. Mais demandez au véritable serviteur de Dieu à celui qui ne soupire que pour le repos de l'éternité, pourquoi il se donne ainsi tous les mouvements qui remplissent ses jours. Il ne dira pas qu'il tend au repos dans cette vie; il sait que le repos n'est point un fruit qui se cueille dans cette terre d'exil, dans cette région de larmes; il dira que tous ses travaux tendent à jouir de la véritable paix qui n'est que dans le ciel. Cependant, comme son espérance est inébranlable, et qu'il sait, comme l'Apôtre, que celui qui lui a promis ce bienheureux repos est fidèle dans ses promesses, il a déjà un avant-goût de cet état infiniment désirable. Son âme est dans le repos, autant qu'il est possible à celui qui ne possède pas encore le souverain bien, d'être exempt de trouble et d'inquiétude. Bien larmes de la mort du péché; il lui laisse encore les reurs de la composition, mais elles sont pleines de douceur; mais les larmes ne vous servent à rien, mais il s'appuie sur le bras du Tout-Puissant qui le soutient, ou qui le relève. Cet homme travaille beaucoup, mais toutes ses peines fructifient pour l'éternité.

Halleluia. CXV.

1. Credidi, propter quod locutus sum: ego autem humiliatus sum nimis.
2. Ego dixi in excessu meo: Omnis homo mendax.
3. Quid retribuam Domino, pro omnibus que retribuit mihi?
4. Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo.
5. Vota mea Domino reddam coram omni populo ejus; pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.
6. O Domine! quia ego servus tuus, ego servus tuus, et filius ancille tue.
7. Diripisti vineula mea; tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo.
8. Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, in atris domus Domini, in medio tui, Jerusalem.

COMMENTARIUM (1).

Halleluia. Sine inscriptione in fonte, in quo nec Psalmum per se constituit.

(1) In superiorem Psalmum animadvertimus hunc Psalmum una cum superiore unicum carmen conficere

VERSÉT 9.

Ce verset et le précédent sont presque dans les mêmes termes que le dernier verset du psalme 55, où on lit: *Quoniam eripisti animam meam de morte, et pedes meos de lapsu, ut placeam coram Deo in lumine vivitium.* Et il est remarquable que, quoique l'hébreu dise en cet endroit-là: *Ut ambularem coram Deo in lumine vivitium*, la paraphrase chaldaïque traduit comme les LXX: *Ut placeam coram Deo in lumine vivorum.* Ici on trouve encore dans notre psalme, selon l'hébreu, je marcherai en la présence du Seigneur; et les LXX traduisent: *Je plairai au Seigneur.* Ainsi, marcher devant le Seigneur et plaire au Seigneur, c'est la même chose dans le langage des saints livres. Le P. Houbigant traduit: *Ambulabo coram Domino in requibus vivitium*; et il entend par ces régions des vivants, les terres que J.-C. devait parcourir dans la suite au moyen l'Évangile. Ce sens là est fort bon.

En reconnaissance des bienfaits qu'il avait reçus, le Prophète déclare qu'il fera tous ses efforts pour plaire au Seigneur, tandis qu'il vivra; mais comme cette terre que nous habitons est plutôt la région des morts que celle des vivants, il est censé prophétiser sur l'état de la vie future; car ce n'est que le proprement qu'on peut plaire parfaitement à Dieu. Ceux qui appliquent le psalme au temps de la captivité, appellent régions des vivants la terre d'Israël, le pays de Chanaan, après lequel les captifs de Babylone soupiraient. Ce sens, s'il est unique, présente un objet fort nice pour un prophète.

RÉFLEXIONS.

L'Apôtre disait: *Nous désirons de nous éloigner de ce corps, pour nous trouver devant le Seigneur; c'est pour cela que nous nous efforçons de lui plaire; soit que nous soyons éloignés de lui, soit que nous soyons en sa présence.* Ce texte peut être regardé comme le commentaire de ce verset du Psalmiste. L'objet de l'Apôtre, comme du Prophète, est de plaire à Dieu dans cette vie, qui est néanmoins la région des morts, afin de lui plaire un jour dans l'autre vie, qui est proprement la région des vivants.

PSAUME CXV.

1. J'ai cru, et c'est pour cela que j'ai parlé; mais pour ce qui me regarde, j'ai été extrêmement humilié (ou allié).
2. J'ai dit dans le trouble qui m'agitait: Tout homme est menteur.
3. Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il a répandus sur moi ?
4. Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur.
5. Je rendrai mes vœux au Seigneur en présence de tout son peuple; le Seigneur regarde comme très-précieuse la mort de ses saints.
6. O Seigneur! parce que je suis votre serviteur, ou votre serviteur, le fils de votre servante.
7. Vous avez rompu mes liens; je vous offrirai donc un sacrifice de louanges, et j'invoquerai le nom du Seigneur.
8. J'accomplirai en la présence de tout le peuple les vœux que j'ai faits au Seigneur; ce sera dans les parvis de la maison de Dieu, et au milieu de ton enceinte, ô Jerusalem!

VERS. 1. — CREDIDI PROPTER QUOD LOCUTUS. De fidei firmitate et efficacia. Credidi (Deo, supple ut supradictum) argumentum ac propositum Patres et



le même parti. On ne voit dans ce cantique que des actions de grâces pour les bienfaits que le Prophète a reçus de Dieu après de grandes calamités. Quelles sont-elles ? L'histoire ne nous l'apprend pas ; mais nous trouvons ici des sentiments dont tout fidèle peut se faire l'application, surtout par rapport à l'état de bonheur qu'il espère dans la vie future. L'apôtre saint Paul a cité deux sentences de ce psaume, et je ne doute pas qu'il ne les ait prises dans leur sens le plus propre et le plus littéral.

## VERSÉ 1.

Cette version française paraît celle qui répond le plus exactement à nos versions. Selon Théobald, on pourrait traduire : *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, et j'ai dit ; je n'ai pas fait de mensonge.* Ceci au reste ne forme pas une idée bien nette, à moins qu'on ne l'explique. Le sens est donc, selon plusieurs interprètes, que la foi du Prophète l'a engagé à parler, quoiqu'il fut fort affligé.

Ce sens retombe aussi dans celui de nos versions : *J'ai cru, et en conséquence j'ai parlé ; mais pendant ce temps-là j'étais fort affligé.* La question, au reste, est de savoir ce que le Prophète a cru, ce qu'il a dit, et en quel il était si affligé. Les partisans du système de la captivité de Babel, et S. Chrysostôme, entre autres, croient que le Prophète, plein de foi, a annoncé la délivrance des Juifs, quoique d'ailleurs il fut lui-même encore très-grevé de son esclavage. On voit bien que, selon cette pensée, David ne peut être l'auteur du psaume.

S. Augustin considère ici la foi et l'annonce de la vérité en général. Celui qui croit fermement, annonce aussi la vérité avec force ; mais en conséquence sa personne peut être exposée à de grandes afflictions. Tels furent les prophètes et les apôtres ; la foi les faisait parler, et cette sainte hardiesse leur attirait des persécutions. Ces tempêtes tombaient sur eux, mais non sur la vérité, qui est toujours tôt ou tard triomphante.

Il semble que ce sens est celui qu'a vu l'apôtre S. Paul : *La mort, disait-il, agit en nous, et la vie en nous autres ; or, parce que nous avons la même espérance de foi (que le Prophète), conformément à ce qui est écrit : J'ai cru, et c'est pour cela que j'ai parlé ; nous croions aussi, et c'est pour cela que nous parlons.* L'apôtre ne cite pas la partie du verset qui fait mention des afflictions ; mais il fait bien entendre qu'il a la même pensée que le Prophète ; puisqu'il parle du danger de mort auquel il était exposé.

Le Prophète annonce donc ici quelque objet de foi ; mais quel est-il ? Selon la pensée de l'apôtre ce serait la vie future et la résurrection. Selon le système des persécutions suscitées à David, ou celui de la captivité de Babel, ce serait la délivrance de ses maux. On peut joindre ces deux sentiments, en regardant la délivrance des tribulations temporelles comme une figure du bonheur qui est réservé aux justes dans le ciel.

## RÉFLEXIONS.

Le psaume précédent commence par *J'ai aimé* et celui-ci par *J'ai cru*. Le premier par une ferme espérance d'être exaucé en conséquence de l'amour, et celui-ci par une confession authentique de la vérité en conséquence de la foi. Voilà toute la Religion. Il paraît d'abord surprenant que la première démarche soit l'amour ; mais ceci nous apprend une grande vérité, qui est que le cœur ne va jamais à la véritable foi, que quand il est incliné par la grâce, laquelle tend toujours à l'amour. C'est pour cela qu'il est si difficile de persuader ceux qui mettent des obstacles continus à la grâce, soit par leur vie déréglée, soit par l'orgueil de leur esprit. Ne nous étonnons point que les hérétiques disent qu'ils ne peuvent croire : cela est vrai et le sera toujours, tant qu'ils seront ou corrompus ou orgueilleux. Leur cœur est fermé à la grâce, et leur esprit à la lumière. On ne les convaincra jamais par des arguments, de quelque force qu'ils

soient en eux-mêmes. S'ils avaient un vrai désir de connaître la Religion, ils devraient commencer par réprimer leurs passions, s'ils sont dans le libertinage, et par réfléchir sur la faiblesse de leurs lumières, si c'est l'orgueil qui les domine. Ne nous étonnons pas que la Religion ait commencé par les petits et par les pauvres ; ces hommes n'étaient point armés, si j'ose ainsi parler, contre les touches de la grâce. Ils ont aimé d'abord ce qu'il fallait croire. Les philosophes, les riches, les grands du monde, sont venus ensuite ; mais c'est l'exemple des pécheurs qui les a entraînés ; et pour croire, ils ont pris, comme les pécheurs, des pensées d'humilité, de docilité, de détachement.

## VERSÉ 2.

S. Jérôme traduit : *J'ai dit dans l'étonnement qui me rendait comme stupide (in stupore meo) ;* Aquila ; *J'ai dit dans ma fureur ;* Symmaque ; *J'ai dit dans mon désespoir ;* la plupart des hébraïstes modernes ; *J'ai dit dans ma fureur précipitée ;* le paraphrasiste Jean Deschamps ; *J'ai dit dans le tumulte (de mes pensées) ;* et presque dans tout désespoir. Tout s'accorde donc à reconnaître ici une grande agitation d'esprit causée par l'affliction ; mais qu'il a dit le Prophète ? Tout homme est menteur, ou sujet à mentir, à tromper ; car il ne s'en sent pas de ce texte que tout homme ment toujours. Il suit que par défaut de lumière, ou par malice du cœur, tout homme soit capable de dire ce qui est faux. L'apôtre emploie cette sentence pour faire voir l'opposition qui est entre Dieu et l'homme ; Dieu la vérité même, et l'homme sujet au mensonge. Mais quelle est la pensée du Prophète, et pourquoi a-t-il dit dans son trouble, dans l'exces de son affliction, que tout homme est menteur ? C'est qu'il avait compté sur leur protection, sur leur compassion, et que cet appui lui avait manqué. Les partisans du système de Babel appliquent ce sentiment aux Israélites captifs. Ils avaient espéré quelque consolation de la part des hommes, et ils avaient été trompés dans leur espérance ; de là ils s'écrient que tout homme est menteur. S'il est question d'allusions quelconques, on concevra que le Prophète, instruit par son expérience de la fausseté des consolations humaines, s'écrie d'abord que tout homme est trompeur, et qu'il se tourne ensuite vers Dieu, qui seul peut le consoler en cette vie et le rendre heureux dans l'autre ; c'est ce qui se développe dans les versets suivants.

S. Augustin ne voit ici que l'homme livré à propre faiblesse, aux tempêtes de ses passions ; il en est affligé, troublé ; il reconnaît que réduit à lui-même, il ne pourrait que se tromper et faire des chutes ; mais animé par la foi, il s'adresse à Dieu qui le fortifie de sa grâce, et il lui en témoigne sa reconnaissance.

Quelques sentiments qu'on prenne pour expliquer ce verset, l'usage qu'a fait S. Paul de la sentence : *Tout homme est menteur*, montre que la consolation de l'homme ne dépend que de Dieu, qui est vrai en tout ; car l'apôtre oppose expressément cette vérité de Dieu au mensonge de l'homme ; ce que le Prophète ne fait pas en termes si positifs, quoiqu'il le fasse équivalentement.

## RÉFLEXIONS.

Sans les lumières de la foi, l'homme sera toujours trompé et trompeur. Il se fera illusion à lui-même, et il le recorra des autres, et il la leur rendra à son tour. Les hommes sont si portés au mensonge, qu'ils ont dénaturé les vertus mêmes pour mentir et pour tromper. C'est une vertu que la politesse, et elle couvre tous les jours un million de mensonges ; c'est une vertu que la bienveillance, et l'on en abuse pour séduire, pour corrompre, pour persuader tout le mal qu'on veut ; c'est une vertu que la prudence, et l'on sait la tourner en dissimulation, en artifices, pour attirer dans le piège ceux qu'on veut perdre. Il en est de même des talents, on les fait presque tous servir

à la fausseté et à la duperie. Rien de plus dangereux, par exemple, que le talent de parler ou d'écrire ; on entraîne par là les amiteurs, et les lecteurs dans des voies obliques où la vérité est bannie. La Religion a un caractère admirable ; elle est simple dans ses lois, dans ses expressions, dans ses conseils, dans ses promesses, dans ses menaces, dans les saints qu'elle forme ; elle travaille sur des objets bien mal disposés, puisque tous les hommes sont portés au mensonge ; mais elle a la force de les rendre vrais tant pour eux-mêmes que pour les autres. *Il s'était des hommes, dit S. Augustin, et elle les a faits des dieux, selon la parole de celui qui est la vérité, et qui dit : Vous mourrez comme des hommes, et vous êtes cependant des dieux et les enfans du Très-Haut.*

## VERSÉ 3.

Ces versets représentent que le Prophète a été consolé dans son affliction, malgré la perversité ou la faiblesse des hommes qui ne savent ou ne peuvent que tromper ; car voici le témoignage d'une pleine et authentique reconnaissance : *Que rendrai-je au Seigneur pour tout le bien qu'il m'a fait ?* Mais qu'est-ce que ce *calice du salut* que le Psalmiste se propose de rendre ? S. Chrysostôme l'entend des sacrifices où l'on faisait des libations ; S. Augustin, du *calice des souffrances*, selon l'expression de l'Evangile : *Proceperunt tibi le calice qui m'est destiné ?* Les auteurs des *Principes* disent ainsi : *Je recevrai la coupe salutaire d'une pleine liberté ;* je doute que ce soit le sens ; dans l'Ecriture, le calice est attribué au partage des terres, aux héritages, aux successions, mais point à la liberté. Dans plusieurs textes, les prophètes, le calice est pris pour une juste amertume. Selon cette analogie, il semble qu'on doit s'en tenir au sentiment de S. Augustin, et dire que le Prophète accepte le calice des tribulations, parce qu'il sait que ce breuvage lui sera salutaire. Peut-être a-t-il eu la passion du Messie, laquelle est aussi appelée un calice ; c'est la véritablement le calice du salut, et le moyen le plus sûr d'acquiescer au nom du Seigneur. Je ne dois pas oublier que la paraphrase chaldéenne semble avoir entouvé ce sens ; elle traduit : *Calice de rédemptionis heredo mundo venturo ;* et, selon elle, ce serait le Messie lui-même, ou le Prophète qui paraît en son nom. Le P. Boullagant explique ce calice de celui de J.-C., lorsqu'il dit au jardin : *Transfer à me calicem istum.*

## RÉFLEXIONS.

Il y a une très-sublime et très-héroïque pensée dans ce dernier verset. Le Prophète, capable de tribulations, et dégoûté de la suite des hommes, parce qu'ils sont faux, éprouve tout à coup les consolations que le Seigneur lui envoit, et transporté par un mouvement saint de reconnaissance, il s'écrie : *Que rendrai-je au Seigneur pour toutes les faveurs dont il me comble ?* Puis, s'élevant au-dessus de toutes les craintes humaines, et s'engage à reconnaître desormais avec des actions de grâces toutes les afflictions que la Providence lui enverra ; et les regarde comme le tribut de louanges le plus agréable qu'il puisse rendre à Dieu.

On a tout-à-fait raison de dire qu'un juste sous la loi était dès ce temps et avant la naissance du Messie un vrai chrétien. Tous ses sentiments étaient conformes aux principes du christianisme ; et quoiqu'il n'eût pas sous les yeux la croix de J.-C., il l'entrevoit déjà par ses idées ; et s'y attachait par la foi qu'il avait dans le Rédempteur. *Je prendrai le calice du salut, quelque amer qu'il puisse être.* C'est le résultat de toutes les considérations qu'on peut faire sur la vie présente, et sur la mort qui en est le terme. C'est l'abrégé de tout l'Evangile. *Le pain ne nous viendra, dit S. Augustin, que quand J.-C. rompra les liens de notre mortalité. C'est pour ce motif que nous devons travailler ; c'est pour cette paix que nous sommes*

conacérés par les sacrements, que nous sommes instruits par les écritures, et par la doctrine de J.-C., que nous avons reçu le gage de son Saint-Esprit, que nous sommes enflammés de son divin amour. La vue de cette paix nous console dans toutes nos disgrâces, elle nous donne des forces pour supporter toutes les tribulations, parce que cette paix est la possession même du royaume où il n'y a ni temple ni trouble à craindre.

## VERSÉ 5.

Il y a deux versets dans l'hébreu ; et les deux parties qui forment celui-ci dans notre version, sont en effet comme deux sentences détachées. Dans la première, le Prophète assure qu'en reconnaissance des bienfaits qu'il a reçus du Seigneur, il s'acquittera des devoirs de son culte en la présence de tout le peuple fidèle ; dans la seconde, il dit que la mort des justes est précieuse aux yeux de Dieu. Quelqu'un donnerait à cette pensée out à ce verset un sens que j'estime pas vrai dans sa généralité ; ils disent : *La mort des justes est un objet si cher aux yeux de Dieu, qu'il ne la permet pas aisément.* Outre que l'hébreu n'oblige point à traduire ainsi, toute l'histoire des deux établissements prouve que Dieu a permis très-souvent la mort des justes, et même la leur plus violente. Il est vrai qu'il la venge en ce monde ou en l'autre ; mais il n'est pas vrai qu'il l'empêche ordinairement par des moyens extraordinaires ; les exemples en sont rares, et quand il fait ces sortes de prodiges, c'est pour manifester la force de son bras. En un mot, Dieu a permis dans tous les temps que les plus saints hommes fussent victimes de la fureur et de la tyrannie des méchants. Mais il est très-certain que la mort de ces justes est très-précieuse aux yeux du Très-Haut, et qu'ils récompensent au centuple du sacrifice qu'ils lui font de leurs jours.

Quelle est au reste la liaison de ces deux parties du verset que l'explication est pourquoi elle ne paraît pas au coup-d'œil ; il y en a une. Je crois que le Prophète, sous le nom de ceux qui vont rendre au Seigneur, comprend le sacrifice de tout ce qu'il possède, et de sa vie même ; car, ajoute-t-il, quand je devrais être exposé à mourir pour la gloire de Dieu, je sais que la mort des justes est très-précieuse à ses yeux.

Il y a dans l'hébreu le petit mot *et* qui n'est pas rendu dans les versions, et qui signifie *stricte* ou *avec*. Je rendrais certainement cet *et* à présent mes vœux, etc.

## RÉFLEXIONS.

Il ne peut y avoir rien de plus précieux aux yeux de Dieu que la mort des justes, puisqu'ils ont été rachetés au prix du sang de son Fils, et qu'ils ont su mettre à profit la grâce d'une si haute rédemption. L'Ecriture dit ailleurs que la mort des pécheurs est très-mauvaise, et c'est par la même raison que celle des justes est très-précieuse. Les reproches ont abusé du sang de J.-C., c'est ce qui rend leur sort infiniment déplorable. Les saints ont recueilli avec soin les fruits de ce sang versé pour eux, et c'est ce qui les élève à un si haut degré de gloire.

Qu'il y a de grandeur et d'instruction dans ce mot de notre Prophète : *La mort des justes est précieuse en la présence du Seigneur.* Cette heureuse mort arrive en sa présence ; il y préside par sa grâce, par ses sacrements, par les consolations qu'il repand dans leur âme. Il ne leur épargne pas les douleurs insupportables de l'état où le corps se trouve ; il faut que ce qui est arrivé à J.-C. même, leur arrive, qu'ils sentent le poids de leur mortalité. Mais que ce moment est court, que ces tribulations sont légères, en comparaison du bonheur immense qui leur est réservé !

## VERSÉ 6.

Il y a aussi deux versets dans l'hébreu ; mais le premier finit après *mon Dieu* ; ce qui favorise notre version française ; car on voit que c'est parce que Dieu a pris en considération la qualité de son serviteur, dont se pare le Prophète, qu'il a rompu

ses liens. Je ne crois pas qu'on puisse traduire ici, comme quelques-uns : Rompez vos liens.

Quels sont les liens dont le Prophète dit qu'il a été délivré? La réponse dépend du parti qu'on prend sur l'objet du psaume. Les partisans du système de la captivité de Babelo disent que ce sont les liens ou g-prisonniers les Juifs dans la Chaldée. Les saints Pères croient que ce sont les liens des péchés ou de cette vie. Ceux qui appliquent le psaume à David, expliquent ces liens de la contrainte où il vivait sous Saül, ou des tribulations qu'il éprouva au sujet de la révolte d'Absalom. Le mot est si général, qu'on peut l'appliquer à toute espèce de disgrâce, de tentations, de calamités. Tout s'écrit peut-être que, par la grâce divine, il a été délivré des liens de l'enfer; et, en mourant, qu'il est délivré des liens de sa coupe de péché.

Le Prophète se dit le serviteur de Dieu et le fils de sa servante; ce qui comprend l'aveu de la plus grande dépendance; car chez les anciens, l'esclavage dépendait de la mère. Si la mère était esclavée, son fils l'était aussi; chez les Hébreux, où l'esclavage était plus doux, jamais le fils d'une femme esclavée n'était considéré admis aux successions.

Le Prophète primer ici ses sacrifices d'actions de grâces, et d'invocation le nom du Seigneur, c'est-à-dire, de demeurer inviolablement attaché à son culte.

REFLEXIONS.

Tous les hommes naissent dans la dépendance de Dieu mais tous ne sont pas les serviteurs de Dieu dans le sens qu'intend le Prophète. Les serviteurs de Dieu, comme Moïse le répète tant de fois aux Israélites, sont ceux qui le craignent et l'aiment de tout leur cœur. Les serviteurs de Dieu, comme l'Apôtre l'enseignait aux préteurs fidèles, sont ceux qui ne vivent plus sous le joug du péché, ceux qui ne s'étudient plus à plaire aux hommes, ceux qui ne font voir dans leur conduite que de la douceur, de la douceur, de la patience, de la modestie.

Il faut être, dit S. Augustin, non seulement les serviteurs de Dieu, mais les enfants de sa servante de Dieu, c'est-à-dire, de l'Église, hors de laquelle on ne peut en vain le nom de Dieu, on souffre même en vain le martyre. Il y a, dit l'Apôtre, un Dieu, qu'on s'appelle, un Seigneur, qu'on aime, et qu'on veut servir. C'est la chair et le corps, c'est l'Église; de même donc que les membres du corps humain ne vivent point hors du tout qui est ce corps, ainsi les fidèles n'ont point de vie hors de l'Église, qui est le corps de J.-C.

L'homme est fils de quatre chaînes que Dieu seul peut rompre; celle de son propre corps, dont S. Paul désirait si ardemment être délivré; celle du péché, auquel, selon le même apôtre, on obéit pour la mort; celle de la concupiscence qui falsifie l'esprit si amer.

Halleluia. CXVI.

Hebr. cxvi.

1. Laudate Dominum, omnes gentes; laudate eum, omnes populi;
2. Quoniam confirmata est super nos misericordia eius, et veritas Domini manet in æternum.

Halleluia, claudis superiorum psalium, secundum Masoretas, ubi sit æquivalens. Secundum Septuaginta, hunc incipit, pro inscriptione. Et certe nihil eius argumento latius annuntiaripotuit.

Hæc hinc incipit, pro inscriptione. Et certe nihil eius argumento latius annuntiaripotuit. Hæc hinc incipit, pro inscriptione. Et certe nihil eius argumento latius annuntiaripotuit.

ment ce maître des gentils; enfin celle du tombeau, que le Prophète appelle les chaînes de l'enfer; Dieu rompt la première de ces chaînes selon les degrés de sa providence, et nul n'est en pouvoir ou en droit d'arrêter ou de retarder le moment de cette délivrance. J.-C. a rompu la seconde, et se faisant victime du péché; il ne s'agit que de recueillir les fruits de ce grand sacrifice. La troisième ne se rompt entièrement qu'au moment de la mort, mais la grâce de J.-C. en diminue le poids dans les âmes fidèles qui l'invocent avec confiance. La dernière ne sera rompue qu'au jour de la résurrection générale, et ce sera l'effet de la toute-puissance de celui qui donne la mort et qui vivifie. L'homme aurait assez d'occupation durant sa vie mortelle, s'il voulait ne penser qu'à ces quatre liens, s'il les considérait dans leur origine, dans leurs rapports, dans leurs suites; et dans les promesses qui lui ont été faites d'une manière délivrance.

VERSET 8.

C'est en partie la répétition du cinquième verset. Le Prophète ajoute qu'il remplira ses vœux à l'entrée de la maison de Dieu et au milieu de Jérusalem. C'est pour marquer l'union qu'il veut entretenir avec tout le peuple de Dieu, et la dévotion qu'il a pour la loi qui avait désigné le temple comme le centre unique des exercices de la religion. Les saints Pères ont remarqué sur cet une figure de l'Église, de laquelle il n'y a point de culte qui puisse être agréable à Dieu.

REFLEXIONS.

Il faut honorer Dieu au milieu de son peuple, c'est-à-dire, conserver l'union avec tous les fidèles, regarder tous les fidèles comme les membres d'un même corps, dilater tous les fidèles par les saints exercices de la Religion. Si l'hyprocrisie qui prend le masque des vertus est un grand mal, le respect humain qui arrête le cours des vertus est un quelquefois plus grand; si le premier de ces vices étouffe une âme double et perdue, le second manifeste un cœur lâche et capable de déformer le culte de Dieu, parce qu'il n'a pas la force de le maintenir.

Ce doit être dans le temple de Dieu et à Jérusalem qu'on s'acquitte des devoirs de la religion; c'est-à-dire, qu'il faut être à l'Église et de l'Église pour offrir les vœux dignes de monter au trône de l'Éternel. Nous avons, dit saint Augustin, un père qui est Dieu, nous avons une mère qui est l'Église; l'un et l'autre sont éternels, et c'est pour cela qu'ils nous ont engendrés à la vie qui n'a aucun point de fin. Celui, dit saint Jérôme, qui mange l'agneau hors de la maison dont Pierre est le fondement, ne peut être qu'un profane; il se perdra comme tous ceux qui ne furent point dans l'Arche de Noé durant le déluge.

PSAUME CXVI.

1. Nations, louez toutes le Seigneur; peuples, célèbrez tous sa gloire.
2. Parce que sa miséricorde s'est affirmée sur nous, et que la fidélité du Seigneur subsiste éternellement.

COMMENTARIUM (1).

ginta hunc incipit, pro inscriptione. Et certe nihil eius argumento latius annuntiaripotuit.

leberima hæc libertas inter nobilissimas humane redemptionis, Christi sanguine comparate, figuræ numeratur. (Calmei.)

Hanc Psalmum omnium brevissimum declarat Apostolus ad Rom. 5. ubi dicit Christum fuisse ministrum circumcissionis ad confirmandas promissiones patrum; gentes autem debere super misericordiam honorare Deum, et allegat hæc verba: Laudate Dominum, om-

VERB. — 1. LAUDATE DOMINUM, OMNES GENTES. De beneficiis Messie Psalmum intelligi etiam Hebraei confitentur, ut R. David, inter qui maximum, gentium vocatio, ut ex sola misericordia ille Deum honorat; Judæi autem ex promissionibus. GRÆTES, pagani. POPULI, Judæi. Entylmus. Et certe utrisque diversa verba attribuntur. Gentes, hæc et, hæc et, hæc et.

VERB. 2. — QUONIAM CONFIRMATA EST (1). Ex GRÆCO interpretatur, et ex Hebræo quæ, id est, roborata, sive multiplicata est, invaluit (ut non possit à credentibus eripi) ipsius erga nos misericordia, que in vos, ô gentes, redimabit; nempe luminis generis per Christum redemptionis, et cum Deo reconciliationis. VERITAS, fides, promissionum constantia; quæ dicitur: Gentes de misericordia. Judæi de veritate Deum laudent. Nam misericordia dicitur, quando non intercedit promissio; veritas, quando præstantur promissæ. Gentes ergo pro misericordia glorificant Deum, quod Christum nullâ intercedente promissione et pacto sint consecutæ; Judæi autem, quod ipsæ, ad confirmandas patrum promissiones, pro veritate Dei sit exhibuit. Ita hunc locum tractat Apostolus, Rom. 15, 8, 9, 10.

hilariter colite, celebrate Dominum. Populi, sub-berba, laudate simpliciter, mitigate. Quasi major fuerit Ecclesie de gentibus potissimum collecta: latam occisio, quam Synagoga, ob copiosorem gratiam et non minorem salutis spem. Possint etiam gentes populorum vocabulo adici, ut idem dicat utroque membro, per ephephem.

(1) Quasi dicit, inquit Grotius: Plus nobis boni fecit quam gentibus aliis. Ergo de Judæis solis intellexit; aliâ dicit.

Sæpè nos, scilicet Israelitis et gentes, qui nunc unum corpus facti sumus (Gejertes). Quod super nos ait David, sequi gentibus accensit, idem factum, quod intelligeret nullam futuram Judoorum, et gentium distinctionem. (Muis.)

MISERICORDIA, etc. Illa mirum quam Deum Abraham promiserat, ut esset pater multarum gentium; quod aut vocatamen gentium non erat periclitæ implerum.

VERITAS, i. e., fidelitas Dei durat ad finem mundi; quia, licet Justæ obdurati, alioque excessi essent, gentes tamen inscite erant, siveque promissio Abraham, ut esset pater etc. Dei impletum. (Hamanotius.)

ET VERITAS DOMINI MANET IN ÆTERNUM. Veritatem appellat fidem, diciturque constantiam. Quod si fides Dei semper immolata manet, pro certo habere debemus, illam promissam nobis esse facturam; promissis autem vitam beatam et sempiternam, si pietatem coleremus atque omnem adibus nostram fiduciam in Christi sanguine et meritis repereremus. (Lanmuus.)

NOTES DU PSAUME CXVI.

Ce psaume a encore pour titre: Halleluia, qui est emprunté de la fin du précédent. Ce mot convient ici, puisque c'est une invitation faite à toutes les nations et à tous les peuples de louer le Seigneur.

Ce psaume (1) est non-seulement très-court, mais le plus court de tout le psautier, puisqu'il est le seul qui ne comprime que deux versets.

On ne peut pas douter qu'il ne regarde la vocation des gentils, puisque S. Paul le cite à ce sujet, dans son Épître aux Romains. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire ou utile de voir encore ici la dévotion des Juifs captifs à Babelo. Le Apôtre ne paraît point de chose, si le Prophète avait en cet objet en composition ce psaume. Il est vrai qu'on a recourus aux deux sens littéraux, pour justifier la citation de S. Paul, mais l'usage de ces deux sens n'est pas recevable partout, il ne l'est que quand la lecture indique

clairement des faits certains dans l'une et l'autre alliance. Ici rien ne désigne l'invitation que feraient les Juifs à tous les peuples, de reconnaître la main de Dieu dans la délivrance de la longue captivité de Babelo.

VERSET 1.

Il y a deux différents mots hébreux pour exprimer les louanges qu'on doit à Dieu; le premier signifie simplement louez le Seigneur; le second exprime par des louanges; aussi l'Apôtre dit: Laudate Dominum, omnes gentes; et magnificate eum, omnes populi. Il y a aussi quelquefois de la différence entre les nations et les peuples. Le premier mot désigne les Gentils; et le second les Juifs dispersés dans les différentes contrées du monde. Cette distinction est autorisée par les apôtres expliquant le second psaume. Quare fremuerunt gentes, etc. On pourrait dire cependant que les nations et les peuples ne signifient que les Gentils, et que le Prophète se sert de ces deux mots pour indiquer leur totalité, leur universalité. Ce langage est assez familier aux écrivains sacrés,

(1) Le P. Houlignat remarque que dans deux manuscrits ce psaume est joint au psaume précédent, et le même critique ajoute quod quidem melius.

comme quand il est dit : *Manna tui gentes disperdidit..... quæriti populos.*

Ce premier verset invite donc toutes les nations de la terre, sans distinction de pays, de langue, de lois et de coutumes, à louer et à exalter le Seigneur, qui est appelé ici du nom propre de Dieu *Jehovah*, pour marquer que le même Dieu qui s'était manifesté aux Juifs depuis tant de siècles, devait être reconnu des Gentils par la prédication du Messie.

RÉFLEXIONS.

Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu d'écritains qui aient annoncé que le Dieu qu'on adoroit parmi ce peuple serait reconnu de toutes les nations du monde. Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu aucune tradition constante, que le Dieu de ce peuple serait un jour le Dieu que toutes les nations adoroient. Chez aucun peuple, hors la nation juive, on n'a dit que de ce peuple sortirait celui qui ferait connaître à toutes les nations, celui qu'elles devaient reconnaître un jour. Enfin, chez aucun peuple, hors la nation juive, il ne s'est conservé des livres qui fissent foi des trois points précédents; et ce qui est plus étonnant encore, c'est que ces mêmes livres soient révévés de cette nation juive qui subsiste, et qui ne les eût perdus, ou qui les eût perdus mal.

Quand les Juifs qui subsistent aujourd'hui, lisent ce psème si court que nous expliquons, ils devraient dire : On ce que le Propriétaire dit est arrivé, ou le Propriétaire était un prophète de mensonge. Il se gardent bien de taxer la bonne foi du Prophète; ils reconnaissent qu'il a dit une vérité, en annonçant que les Gentils reconnaîtraient le Dieu des Juifs. Ils voient qu'en effet ces gentils ont reconnu et reconnaissent ce Dieu; ils voient qu'ils l'ont reconnu par la prédication de J.-C. Cependant ils rejettent J.-C., cela nous paraît inconcevable : cela est vrai cependant, cela a été prédit, et cela arrive comme il a été prédit. Conclusion. Le Prophète nous met en main dans ce psème de deux lignes une démonstration de la vérité du christianisme.

Halleluia. CXVII.

Hebr. cxvii.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia eius.
2. Dicitur autem Israel quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia eius.
3. Dicit nunc domus Aaron, quoniam in seculum misericordia eius.
4. Dicit nunc omnes qui timeant Dominum, quoniam in seculum misericordia eius.
5. De tribulatione invocavi Dominum, et exaudivit me in latitudine Domini.
6. Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.
7. Dominus mihi adjutor, et ego despiciam inimicos meos.
8. Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine.
9. Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus.
10. Omnes gentes circumdederunt me, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.
11. Circumdantes circumdederunt me, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.
12. Circumdederunt me sicut apes, et exarserunt sicut ignis in spinis, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.

VERSET 2.

Voilà les motifs des louanges qui sont dues au Seigneur : c'est que sa *miséricorde s'est affermie sur nous*; premier motif; c'est que sa *vérité ou sa fidélité subsiste éternellement*; second motif. Le Prophète, dans l'exposition du premier, ne se sépare point des Gentils; il ne dit point parce que sa *miséricorde s'est affermie sur nous*; quoique cela soit aussi très-vrai. Mais il reconnaît le besoin qu'il avait aussi de la *miséricorde*; et c'est pour cela qu'il se joint à tous les peuples de la terre. Dans l'expression du second motif, il dit encore quelque chose de commun à lui-même et à tous les peuples, c'est que Dieu s'est montré fidèle dans ses promesses; à l'égard de tout le genre humain; mais il insinue une distinction par rapport aux Juifs; car les Juifs seuls ayant été les dépositaires des promesses et des livres qui les contiennent, eux seuls ont pu rendre témoignage à la fidélité de Dieu. Cette miséricorde au reste et cette fidélité ont paru dans l'avènement du Messie, parce que, dit St. Jean, *la grâce et la vérité ont été données.*

Dans l'Exode, il y a un proposément : *Parce que sa miséricorde sur nous a été prouvée, et que la vérité du Seigneur pour l'éternité, ou sous-entend est, selon le style de la langue sainte.*

RÉFLEXIONS.

En Dieu, en J.-C. et en nous qui prêchons l'Évangile, dit l'apôtre S. Paul, il n'y a point de *oui* et de *non*, il n'y a qu'un *oui*; c'est-à-dire, que toutes les promesses de Dieu ont été accomplies par J.-C., et que les apôtres de J.-C. sont fidèles à représenter ces promesses et leur accomplissement. Telle est la vérité et la fidélité de Dieu. Elle est infiniment constante pour les justes, infiniment terrible pour les impies. Il n'y a point de *oui* et de *non* dans cet être immuable; tout ce qu'il a dit, arrivera : mais s'il a fait des promesses aux fidèles adorateurs de son nom, il n'a pas moins menacé les incrédules, les endurcis, les ennemis de sa parole.

PSAUME CXVII.

1. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.
2. Qu'Israël dise présentement, que le Seigneur est plein de bonté, que sa miséricorde est éternelle.
3. Que la maison d'Aaron dise présentement, que sa miséricorde est éternelle.
4. Que tous ceux qui craignent le Seigneur disent présentement, que sa miséricorde est éternelle.
5. Dans la tribulation j'ai invoqué le Seigneur, et le Seigneur m'a exaucé en me mettant au large.
6. Le Seigneur est mon appui; je ne craindrai pas ce que pourront me faire les hommes.
7. Le Seigneur est mon appui; je regarderai avec mépris mes adversaires.
8. Il est plus avantageux de se confier dans le Seigneur, que de se confier dans l'homme.
9. Il est plus avantageux d'espérer dans le Seigneur, que d'espérer dans les princes.
10. Toutes les nations m'ont environné; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.
11. Elles m'ont environné de toutes parts; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.
12. Elles m'ont environné comme un essaim d'abeilles, elles ont voulu me dévorer, comme le feu dévore des épines; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.

15. Impulsus, eversus sum, ut caderem, et Dominus suscepit me.
14. Fortitudo mea, et laus mea, Dominus, et factus est mihi in salutem.
15. Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum.
16. Dextera Domini fecit virtutem; dextera Domini exaltavit me; dextera Domini fecit virtutem.
17. Non moriar, sed vivam; et narrabo opera Domini.
18. Castigans castigavit me Dominus, et mortis non tradidit me.
19. Aperit mihi portas justitiæ; ingressus in eas confitebor Domino : laus porta Domini, justis intrantibus in eas.
20. Confitebor tibi, quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem.
21. Lapidem quem reprobaaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.
22. A Domino factum est istud; et est mirabile oculis nostris.
23. Hæc est dies quam fecit Dominus : exultemus, et lætemur in eâ.
24. O Domine, salvum me fac! O Domine, bene prosperare! benedictus qui venit in nomine Domini.
25. Benediximus vobis de domo Domini : Deus Dominus, et illuxit nobis.
26. Constituitis diem sollemnem in condensis, usque ad cornu altaris.
27. Deus meus es tu, et confitebor tibi : Deus meus es tu, et exaltabo te.
28. Confitebor tibi, quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem.
29. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia eius.

COMMENTARIUM (1).

(1) Sublime ac nobile est orationis genus : argumentum illustre et magnificum. Epitaphium esse carmen videtur. Pericula hic describuntur quæ occurrerunt, ac prodigiis plane evadendi ratio. Omnes Israelitarum ordines, eosque simul qui, genere ab Israelitis alieni, eundem Deum venerabantur, vocat ut ad celebrandum filius manum conflant, quæ opem populo tulli et victoriam largitus est. Dialogi aut fabule artificiosè elaboratus est psalmus; primum enim ipse auctor personam agit, deinde Levite, tum populus, ac demum Psalmista.

Origenes, Theodoretus, et Beda Venerabilis, quibus nonnulli recentiorum suffragantur, scriptum aiunt post captivitatem; cum Israelis hostes, in perniciem populi mox in patriam reversi conspirantes, Deus dissipavit et probro affecit, ex Joelis, Ezechielis, Michææ et Zacharæ vaticiniis. Peculiariter dissertatione demonstravimus hoc psalmo hisque prophetarum oraculis mortem spectari Cambysis, ejusque excoecatos cladem in Palaestina. Versiculum 22 hujus psalmi usurpare videtur Nehemias, formaliter narrans quod Jubbatorum hostes turbati sunt, cum abscedere Jubbatorum nomina conspiceret : *Factum est ut timebant universam gentem, et considerent intra semetipsas, et scirent quod à Deo factum esset opus hoc.* Satis probabilem censemus hanc opinionem, minime neglecta altera que de Christo ejusque Ecclesiæ carmen interpretatur, sanctissimis sacrorum novi Testamenti auctorum satrumque vestigiis insistentem.

Recentiorum plerique Davidi tribuant, scriptum.

15. Poussé (par tant d'ennemis), j'ai été sur le point de tomber; mais le Seigneur m'a soutenu.
14. Le Seigneur est ma force et l'objet de mes louanges; il est devenu l'auteur de mon salut.
15. Ainsi entend-on dans le pavillon des justes des cris de joie et d'actions de grâces, pour le salut qu'ils ont obtenu.
16. La main du Seigneur a déployé sa force; la main du Seigneur m'a exalté; la main du Seigneur a déployé sa force.
17. Je ne mourrai point, je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur.
18. Il m'a instruit par des châtiements, mais il ne m'a point livré à la mort.
19. Ouvrez-moi les portes de la justice; j'y entrerais, et je louerai le Seigneur. C'est la porte du Seigneur, les justes y entrent.
20. Je vous louerai, Seigneur, parce que vous m'avez exaucé, et que vous avez daigné être l'auteur de mon salut.
21. La pierre que les architectes ont reprochée est devenue la tête de l'angle.
22. C'est l'œuvre du Seigneur, et nous la voyons avec admiration.
23. Ce jour est celui que le Seigneur a fait : faisons éclater nos transports et notre joie dans ce jour.
24. O Seigneur, sauvez-moi ! O Seigneur, soyez-moi favorable (ou faites que je prospère) ! hérité soit celui qui vient au nom du Seigneur.
25. Nous vous bénissons de la maison du Seigneur (ou nous vous désirons les bénédictions de la maison du Seigneur) : l'Éternel est le Seigneur, et il nous a éclairés.
26. Célébrez un jour solennel avec des branches d'arbres (qui forment des tentes), jusqu'aux cornes de l'autel.
27. Vous êtes mon Dieu, et je chanterai vos louanges : vous êtes mon Dieu et j'exalterai vos grandeurs.
28. Je vous louerai, parce que vous m'avez exaucé, et que vous avez daigné être l'auteur de mon salut.
29. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.



comme quand il est dit : *Manna tuu gentes disperdidit,.... quiriti populos.*

Ce premier verset invite donc toutes les nations de la terre, sans distinction de pays, de langue, de lois et de coutumes, à louer et à exalter le Seigneur, qui est appelé ici du nom propre de Dieu *Jehovah*, pour marquer que le même Dieu qui s'était manifesté aux Juifs depuis tant de siècles, devait être reconnu des Gentils par la prédication du Messie.

## REFLEXIONS.

Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu d'écrivains qui aient annoncé que le Dieu qu'on adoroit parmi ce peuple serait reconnu de toutes les nations du monde. Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu aucune tradition constante, que le Dieu de ce peuple serait un jour le Dieu que toutes les nations adoreront. Chez aucun peuple, hors la nation juive, on n'a dit que de ce peuple sortirait celui qui ferait connaître à toutes les nations, celui qu'elles devaient reconnaître un jour. Enfin, chez aucun peuple, hors la nation juive, il ne s'est conservé des livres quiissent les trois points précédents; et ce qui est plus étonnant encore, c'est que ces mêmes livres soient révérys de cette nation juive qui subsiste, et qui ne les eût perdus, ou qui les eût perdus mal.

Quand les Juifs qui subsistent aujourd'hui, lisent ce psème si court que nous expliquons, ils devraient dire: Ou ce que le Prophte dit est arrivé, ou ce Prophte était un prophete de mensonge. Il se gardent bien de taxer la bonne foi du Prophte; ils reconnaissent qu'il a dit une vérité, en annonçant que les Gentils reconnaîtraient le Dieu des Juifs. Ils voient qu'en effet ces gentils ont reconnu et reconnaissent ce Dieu; ils voient qu'ils l'ont reconnu par la prédication de J.-C. Cependant ils rejettent J.-C., cela nous parait inconcevable: cela est vrai cependant, cela a été prédit, et cela arrive comme il a été prédit. Conclusion. Le Prophte nous met en main dans ce psème de deux lignes une demonstration de la vérité du christianisme.

## Halleluia. CXVII.

Hebr. cxvii.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.
2. Dicit mure Israel quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.
3. Dicit nunc domus Aaron, quoniam in seculum misericordia ejus.
4. Dicit nunc omnes qui timent Dominum, quoniam in seculum misericordia ejus.
5. De tribulatione invocavi Dominum, et exaudivit me in latitudine Domini.
6. Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.
7. Dominus mihi adjutor, et ego despiciam inimicos meos.
8. Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine.
9. Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus.
10. Omnes gentes circumdederunt me, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.
11. Circumdantes circumdederunt me, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.
12. Circumdederunt me sicut apes, et exarserunt sicut ignis in spinis, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.

## VERSET 2.

Voilà les motifs des louanges qui sont dues au Seigneur: c'est que sa *miséricorde s'est affirmée sur nous*; premier motif; c'est que sa *vérité ou sa fidélité subsiste éternellement*; second motif. Le Prophte, dans l'exposition du premier, ne se sépare point des Gentils; il ne dit point parce que sa *miséricorde s'est affirmée sur nous*; quoique cela soit aussi très-vrai. Mais il reconnoît le besoin qu'il avait aussi de la *miséricorde*; et c'est pour cela qu'il se joint à tous les peuples de la terre. Dans l'expression du second motif, il dit encore quelque chose de commun à lui-même et à tous les peuples, c'est que Dieu s'est montré fidèle dans ses promesses; à l'égard de tout le genre humain; mais il insinue une distinction par rapport aux Juifs; car les Juifs seuls ayant été les dépositaires des promesses et des livres qui les contiennent, eux seuls ont pu rendre témoignage à la fidélité de Dieu. Cette miséricorde au reste et cette fidélité ont paru dans l'avènement du Messie, parce que, dit St. Jean, la *grâce et la vérité ont été données*.

Dans l'Exode, il y a un propos: *Parce que sa miséricorde sur nous a été prouvée, et que la vérité du Seigneur pour l'éternité, ou sous-entend est, selon le style de la langue sainte.*

## REFLEXIONS.

En Dieu, en J.-C. et en nous qui prêchons l'Évangile, dit l'apôtre S. Paul, il n'y a point de *oui* et de *non*, il n'y a qu'un *oui*; c'est-à-dire, que toutes les promesses de Dieu ont été accomplies par J.-C., et que les apôtres de J.-C. sont fidèles à représenter ces promesses et leur accomplissement. Telle est la vérité et la fidélité de Dieu. Elle est infiniment constante pour les justes, infiniment terrible pour les impies. Il n'y a point de *oui* et de *non* dans cet être immuable; tout ce qu'il a dit, arrivera: mais s'il a fait des promesses aux fidèles adorateurs de son nom, il n'a pas moins menacé les incrédules, les endurcis, les ennemis de sa parole.

## PSAUME CXVII.

1. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.
2. Qu'Israël dise présentement, que le Seigneur est plein de bonté, que sa miséricorde est éternelle.
3. Que la maison d'Aaron dise présentement, que sa miséricorde est éternelle.
4. Que tous ceux qui craignent le Seigneur disent présentement, que sa miséricorde est éternelle.
5. Dans la tribulation j'ai invoqué le Seigneur, et le Seigneur m'a exaucé en me mettant au large.
6. Le Seigneur est mon appui; je ne craindrai pas ce que pourront me faire les hommes.
7. Le Seigneur est mon appui; je regarderai avec mépris mes adversaires.
8. Il est plus avantageux de se confier dans le Seigneur, que de se confier dans l'homme.
9. Il est plus avantageux d'espérer dans le Seigneur, que d'espérer dans les princes.
10. Toutes les nations m'ont environné; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.
11. Elles m'ont environné de toutes parts; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.
12. Elles m'ont environné comme un essaim d'abeilles, elles ont voulu me dévorer, comme le feu dévore des épines; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.

15. Impulsus, eversus sum, ut caderem, et Dominus suscepit me.
14. Fortitudo mea, et laus mea, Dominus, et factus est mihi in salutem.
15. Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum.
16. Dextera Domini fecit virtutem; dextera Domini exaltavit me; dextera Domini fecit virtutem.
17. Non moriar, sed vivam; et narrabo opera Domini.
18. Castigans castigavit me Dominus, et mortis non tradidit me.
19. Aperite mihi portas justitiae; ingressus in eas confitebor Domino: laec porta Domini, justi intrant in eam.
20. Confitebor tibi, quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem.
21. Lapidem quem reprobarunt edificantes, hic factus est in caput anguli.
22. A Domino factum est istud; et est mirabile oculis nostris.
23. Haec est dies quam fecit Dominus: exultemus, et letemur in eâ.
24. O Domine, salvum me fac! O Domine, bene prosperare! benedictus qui venit in nomine Domini.
25. Benediximus vobis de domo Domini: Deus Dominus, et illuxit vobis.
26. Constituite diem sollemnem in condensis, usque ad cornu altaris.
27. Deus meus es tu, et confitebor tibi: Deus meus es tu, et exaltabo te.
28. Confitebor tibi, quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem.
29. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.

## COMMENTARIUM (1).

(1) Sublime ac nobile est orationis genus: argumentum illustre et magnificum. Epitaphium esse carmen videtur. Pericula hic describuntur quae occurrerunt, ac prodigiis plane evadendi ratio. Omnes Israelitarum ordines, eosque simul qui, genere ab Israelitis alieni, eundem Deum venerabant, vocat ut ad eolemdam filius manum conflant, qui, opem populo tuiti et victoriam largitus est. Dialogi aut fabulae artificie elaboratus est psalmus; primum enim ipse auctor personam agit, deinde Levite, tum populus, ac denique Psalmista.

Origenes, Theodoretus, et Beda Venerabilis, quibus nonnulli recentiorum suffragantur, scriptum sicut post captivitatem; cum Israelis hostes, in perniciem populi mox in patriam reversi conspirantes, Deus dissipavit et probo affectu, ex Joelis, Ezechielis, Michae et Zachariae vaticiniis. Peculiari dissertatione demonstravimus hoc psalmo hisque prophetarum oraculis mortem spectari Cambysis, ejusque excoecis cladem in Palaestina. Versiculam 22 hujus psalmi usurpare videtur Nehemias, formaliter narrans quo subditorum hostes turbati sunt, cum abscedere Hierosolymorum monia conspicerent: *Factum est ut timerent universam gentem, et considerent intra semetipsas, et scirent quod à Deo factum esset opus hoc.* Satis probabiliter censuimus hanc opinionem, minime neglecta altera que de Christo ejusque Ecclesia carmen interpretatur, sanctissimis sacrorum novi Testamenti auctorum fatrumque vestigiis insistentem.

Recentiorum plerique Davidi tribuant, scriptum.

15. Poussé (par tant d'ennemis), j'ai été sur le point de tomber; mais le Seigneur m'a soutenu.
14. Le Seigneur est ma force et l'objet de mes louanges; il est devenu l'auteur de mon salut.
15. Ainsi entend-on dans le pavillon des justes des cris de joie et d'actions de grâces, pour le salut qu'ils ont obtenu.
16. La main du Seigneur a déployé sa force; la main du Seigneur m'a exalté; la main du Seigneur a déployé sa force.
17. Je ne mourrai point, je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur.
18. Il m'a instruit par des châtimeuts, mais il ne m'a point livré à la mort.
19. Ouvrez-moi les portes de la justice; j'y entrera, et je louerai le Seigneur. C'est la porte du Seigneur, les justes y entrent.
20. Je vous louerai, Seigneur, parce que vous m'avez exaucé, et que vous avez daigné être l'auteur de mon salut.
21. La pierre que les architectes ont reprochée est devenue la tête de l'angle.
22. C'est l'œuvre du Seigneur, et nous la voyons avec admiration.
23. Ce jour est celui que le Seigneur a fait; faisons éclater nos transports et notre joie dans ce jour.
24. O Seigneur, sauvez-moi! O Seigneur, soyez-moi favorable (ou faites que je prospère); il hérit soit celui qui vient au nom du Seigneur.
25. Nous vous bénissons de la maison du Seigneur (ou nous vous désirons les bénédictions de la maison du Seigneur); l'Éternel est le Seigneur, et il nous a éclairés.
26. Célébrez un jour solennel avec des branches d'arbres (qui forment des tentes), jusqu'aux cornes de l'autel.
27. Vous êtes mon Dieu, et je chanterai vos louanges; vous êtes mon Dieu et j'exalterai vos grandeurs.
28. Je vous louerai, parce que vous m'avez exaucé, et que vous avez daigné être l'auteur de mon salut.
29. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.

que ab illo arripitur in gratiarum actionem, postquam necato Isosetho, ipse totius Israelis rex creatus est, prodigiisque Philistinis, acrum foederis Hierosolymam jussit afferri. Hanc sententiam optimis argumentis niti, negaverit nemo; cum enim David Christi figura fuerit, totus certe Psalmus, morti ac resurrectioni Jesu Christi, ac vocationi gentium optime congruit. In Patres, et interpretem plures explicent. Ipsimet Judaei minime indicantur, plura hic esse, quae Messiam adventum à Deo postularunt. Hinc contigit ut Hebraeorum poert per sollemnem Jesu Christi triumphum, haec illi verba dicerent ex versu 24: *Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini.* (Galmet.)

Babelicum esse Psalmum communis est sententia; sed ad quodnam ejus tempus sit referendum, conjecturae sunt variae. Aliqui tum existimant decessitum carmen, cum David, interfecto Isosetho, Sathias filio, ab universa gente Israelitica rex inauguratus (2 Sam. 5. v. 4 ad 5), debellatque Philistinias et alios qui tum novum regem oppressum, atque oppugnantem venerant, magni et frequentis gratulationum multitudine comitatus; tabernaculum adit, ut Jovae gratias ageret. Tempori aliquando seriori carmen assignat Rudolphus: Philistini, ut habet sacra historia, primi fuerunt ex Canaanis gentibus, qui contra Davidem, postquam rex Israelicus creatus fuit, exercitum eduxerant, cum inter hos in exilio Sathio suo exisset, paucis annis ante, apud regem Gathicum, qui et Gathae et Sidaege, ipsi et cohorti



in suo epinio personat. SALUTIS, parte victoriae.

VERS. 16. — DEXTERA DOMINI FECIT; potentia Domini, non humana vires. Haec est vox epinici, quam audiri dicit in tabernaculis iustorum, per mimosin trium versuum. VIRTUTUM, fortitudinem, fortia. Sic in sequenti hemistiche, quod aliqui restringunt ad insipientem deum et Satanā victoriam. EXALTAVIT ME. Me addiderunt Septuaginta ut eclipsim contextus supplerent. *Homemach* enim est piel mercha, ut nihil sit necesse relegere nos ad nomina tua, vertereque *dextera Domini, excelsa*. Quod ab hostibus servatus sit et vitam retinuerit, Deo agit gratias. Tertiā dexteram Dei celebrat, per anaphoram, propter sanctissimam Trinitatem, vel, secundum recentiores, ob animi affectum paulo ardentem. Ebi per *dexteram* aliqui Christi humanitatem intelligunt, quod illa sit Dei organum, sicuti dextera humana corporis.

VERS. 17. — NOX MORIAM, SED VIVAM; recte, nam chi pro *chiam*, simplex pro composito poetice, ut supra, Psal. 115, 9. Non moriar, ut veritas, pra malorum mole, sed adhuc vivam, facti et Domini celebrabo, quibus me poterit a morte eripuit. Quod refert ad resurrectionem Euthymius, alii ad effectum Evangelii: *Qui credit in me, non morietur, sed vivet in aeternum*, Joan. 5, 47. Verum haec sunt mystica.

VERS. 18. — CASTIGANS CASTIGAVIT ME, non in perniciem; carere me gubernari in modum, non hostilem, ut qui me diligit, nec velit perdere. Unde *Iasar*, qui voce vitur, est flagellare, virgis caedere, apud Rabbinos, ut patres et proceres solent pueros. Et, At, christiva particula. Atque hic fuit mimosis, nam de ea est etiam hic versus.

VERS. 19. — APERTI SUNT PORTAS IUSTITIAE. Apostrophe ad sacerdotes et aditus, ut sibi aperiant portas templi et Ecclesiae, quo publice et solemniter Domino agat gratias pro vita et salute conservata ipsius beneficia. IUSTITIAE, justificationis, intra quas homines iustificari solent. Portas templi (allegorie templi) appellat portas iustitiae et virtutis, quoniam intra eas Deus homines iustificat, ob rem divinam quae illic fit, sacramentorum et verbi Dei ministerium. Item quoniam per eas iusti ingrediuntur ad laudandum et celebrandum Deum, exclamans ceteris. Unde, aditu templi in Ecclesia bene ordinata ponentes, lapsi, emergunt, proini denique prohibentur, ad illi institutio ostiarii officio et gradu, Mal. 1, 19, Apoc. 22, 15. Hic enim dicitur: *Caeser foras, Prosper*. Et sic, mox mutato numero: *Haec porta Domini* (est) per quam iusti intrant, id est, intrare solent. PORTA DOMINI, porta templi Domini (est), metonymy, *Jeser*, epitheton fidelium, qui sunt per fidem et fidei mysteria iustificati, circumcissionem alia, baptisimum hodie. Hi in eum intraverunt, id est, intrant, vel intrare solent et debent. Futura in rebus solitis et debitis. Quin et ingressus templorum patere non debet, impetus.

VERS. 20. — CONFITEBOR TIBI, DOMINE. Summa precis in Ecclesia habende. *Confitebor tibi, gratias agam tibi, quod me in meis malis et calamitatibus exaudieris, et salutem attuleris*.

VERS. 21. — LAPIDEM QUEM (1). Anastrophe. Cujusmodi lectiones reperis apud Joannem, c. 14, 24: *Sermonem quem audivisti, non est meus*. Quas contra Vallam nihilum syllabarum accipere sequitur Virgilius: *Erhem, quam statuo, vestra est*, et Plautus in Amphitryone:

*Nascertam, quem concessire colui, in navi non erant;*  
et Cleero ipse, 4 ad Berennium, teste ipsomet Vallā, et Terentius:

*Emuchum, quem dediisti nobis, quas turbas dediti.*  
Ubi Donatus: Est casus, aii, pro casu. Qui loquendi modus frequens est apud Graecos, ut scilicet construant anteaens cum relativo. Quem lapidem (Christum metaphorice) reproboverunt et rejecerunt edificantes (Judei, praesertim sacerdotes et Pharisei, structores Ecclesiae veteris propter minus docendi eam et gubernandi), hic factus est lapis angularis illius ecclesiae addidit. Improbatus enim Christus, rejectus et expulsus, quasi lapis inutilis et nulli rei aptus, rex tamen evasit, et velut lapis angularis excellit. Ecclesiam comparat bellio non est novum. De hoc loco vide Isa. 28, 16; Matth. 21, 42; Marc. 12, 10; Luc. 20, 17; Act. 4, 11; Rom. 9, 33; 1 Cor. 5, 9; 1 Pet. 2, 7, etc. In caetero angeli, in potorem ac dignorem addidit locum. Appellatur *Lapis angularis*, ut qui totum aedificium Ecclesiae sustineat, et duos parietes, id est, Judaeos et gentiles, in unum angulum, id est, in unum corpus Ecclesiae, cuius ipse est caput, commentaverit, Eplos. 2, 14. Sic enim lapis angularis non locum duntaxat suum implet, verum etiam duos parietes continuat et continet. Valcinium de Christo passio, et eum Ecclesiae post resurrectionem effecto. Chald. de Davide, qui priam rejectus, deinde factus rex populi.

VERS. 22. — A DOMINO FACTUM EST ISTUD. Salus haec nobis admiranda, a Deo facta est. Solum Deum habet auctorem et causam. Humanā vi contingere (1) Proverbii genus est. Is, quem ceteri veluti iudicem abiecerant, prius omnium et princeps abiecit est. Chaldaeus abique plures de Davide interpretantur, qui fratrum minimus ac diu fugitivus, et Salis odio agnitus, totius denique Israelis imperium obtinuit. Alii de Zorobabele, qui de captivitate reversus, totius gentis princeps, utpote Davidicus stirpis haeres, fuit. Alii denique de ipso Iudaearum populo in patriam restituta, iuxta penamque et hostium suorum victore. At neque Davit, neque Zorobabele, neque Judaei convenit hic locus, nisi ut Iesu Christi fuisse, ipse à Judaeis rejectus, neglectusque ab hominibus, hostium saorum nequitiā nec traditus, ipse invitis lapis angularis, et Ecclesiae fundamentum, darumque gentium, Iudaeae atque ethiuae, in unam Christi religionem fidelem collectarum, vinculum effectus est. Ita ipsemet Christus et Apostoli explicaverunt; atque in *Isaia*, non secus ac *Ihuus carnis auctor*, praefixerat.

(1) Proverbii genus est. Is, quem ceteri veluti iudicem abiecerant, prius omnium et princeps abiecit est. Chaldaeus abique plures de Davide interpretantur, qui fratrum minimus ac diu fugitivus, et Salis odio agnitus, totius denique Israelis imperium obtinuit. Alii de Zorobabele, qui de captivitate reversus, totius gentis princeps, utpote Davidicus stirpis haeres, fuit. Alii denique de ipso Iudaearum populo in patriam restituta, iuxta penamque et hostium suorum victore.

At neque Davit, neque Zorobabele, neque Judaei convenit hic locus, nisi ut Iesu Christi fuisse, ipse à Judaeis rejectus, neglectusque ab hominibus, hostium saorum nequitiā nec traditus, ipse invitis lapis angularis, et Ecclesiae fundamentum, darumque gentium, Iudaeae atque ethiuae, in unam Christi religionem fidelem collectarum, vinculum effectus est. Ita ipsemet Christus et Apostoli explicaverunt; atque in *Isaia*, non secus ac *Ihuus carnis auctor*, praefixerat.

Factus est lapis angularis et primarius in fundamento, duos parietes jungens. David à Saule et aliquid quatuor decem tribus reprobatas, ac sed tribi Julae agnitas, deinde omnium princeps, et sub figurā ejus Christus à Judaeis se gentibus impetitus, mox utrumque caput, ut ipse interpretatur. Matth. 21, 42. Vide apud *Isaia* 28, 16. lapidem illum probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum, id est, Christum. Act. 4, 11; Rom. 9, 33; 1 Pet. 2, 6, (Bossuet.)

nona potuit hominem à principibus, tanquam impium et pessimum in crucem sublatum. Paulo post pro salutarī Deo omnibus terrarum finibus coli, regnumque illius eo magis longo latere propagari, quo vehementius oppugnaretur. Vel, juxta Chrysostomum, *israh*, ista concilio diversarum nationum in unum Ecclesiae corpus, non facta est humana ope.

VERS. 25. — HEC EST DIES QUAM FECIT DOMINUS, quā videlicet lapis Christus factus est in caput anguli. Quod exponit de die resurrectionis, exaltationis et glorificationis Domini; vel de tempore novae legis, tempore gratiae, tempore acceptabili, die salutis, vel de die redemptionis nostrae, et salutis per Christum parte. Nulli enim alii dies unquam tam laedi, pulchri et salutaris humani generi illuxerunt. Tum enim tyranni diaboli tristissima eversa est, peccatum sublatum, mortis aculeus extinctus, lacryma miserorum absterse, justitia, gloria, vitaeque sempiterna in universum mundum introducta. Arnobius de die Domini. Illi omnes dies sunt gaudii tempora.

VERS. 26. — O DOMINE, SALVUM ME FAC. Vel: obsecro, Domine. *Anoa*, particula etiam est obsecrans. SALVUM ME FAC. Pronomen *me* nec habetur in Hebraeo, nec in Gallicano Psalterio; idque fortasse aptius. Haec enim est vox populi in Evangelio pro salute regis Messiae: *Hosanna filio David*, id est, salvum me filium Davidis. Nam verbum salvandi ferē construitur in hae lingua cum dativo: *Benedictus qui venit in nomine Domini, Hosanna in excelsis*, id est, Salvum fac, ingram, o Domine, qui es in excelsis, qui in caelis habitas. Sic hoc loco, o Domine, salvum fac (lapidem hunc reprobatum, id est, Christum) bene cum prospera, non occubat contra laesos suos et nostros. *Benedictus* et *felix* (sit) ille qui quidem venit Dei nomine, precatur enim populus Deum, ut hunc regem et civitatem conservet, regnumque fortunet. Reineri interim potest hoc pronomen. Nam non alienū D. Hieronymus, Eusebius, Theophylactus putant, *Filio David*, illic construi cum verbo *dicens*, *Dicesse Hosanna, filio David*, hoc sensu: Dicebant populares illo David Christo, Hosanna, id est: Salva, obsecro (nos o Christe, o rex). SALVUM FAC, Hebraice *hatah na*, Salva, obsecro, quod postea contracte dicitur, *Hosanna*, non tantum ritu Syriaco, verum etiam Biblico. Sic enim contracta haec vox propter gutturalen reperitur apud Jeremiam, 51, 7, et supra, Psal. 86, 2 Hebr.; ne quis veniat cum imperitis et impudentibus istis Calvino et Berā litteram Evangelii esse corruptam. Si me saluandas: O Domine, me, populum tuum libera de captivitate, perice salutem humani generis famula à patribus expetiam. *Proscrabare*. Activē. Prospera Christum, da prosperitatem. Depoenus activum, ut Graeco *salvass*, et Hebraico *hatah na* respondet. Bene nunc prospera, bene fortuna, o Domine, hunc lapidem Christum, vel me. *Benedictus*, *felix* sit, bene ei sit; vel collaudatus, celebratus, utrumque enim importat. Incommodē alii putant esse verba sacerdotum exipientium regem

et populum intra fores templi. Qui venit, praesenti tempore habita; he enim laudat, proprie cum participiis. In nomine, mandato et potentia Dei ad tollendam hostes nostros, peccatum, mortem, diabolum, ejus denique opera.

VERS. 25. — BENEDEXITIS VOIS DE DOMO. A Deo, vel Christo, populus, sive psalmographus à personā populi se convertit ad Apostolos et discipulos Domini. Felicitatem optamus, bene precamur votis, qui estis de domo Domini, qui estis ejus domestici, vos laudamus. *Benedicere alicui*, collaudare aliquem, felicitatem ei optare, bene precari, quando enuntiat de rebus creatis. Et sic apud Plautum, in *Militē*, act. 4, scen. 8:

*Bene, queso, dicatis mihi inter vos, et mihi absentī tamē.*

id est, male precamini. Cui contrarium, *maledicere*, id est, male precari, apud emilem in *Paelno*, act. 3, scen. 3, et *Andent*, act. 5, scen. 2. Deus autem benedicit alicui alio sensu, id est, facit, beneficium conferit, prosperitatem et felicitatem immittit. Si verba populi continentur ad Domini: *Benedicimus vobis* (Christo et Deo Patri) ex hoc templo; vel: Nos qui sumus de domo Domini, ejus domestici. Nam Deus (est) Dominus, et illuxit nobis, apparuit nobis, nasque, illustravit suo adventu, miraculis, doctrinā, gratiā, beneficentiā et majestate. Unde apud Apostolos adventus Domini evēsus. Rabbinus putant esse verba sacerdotum ad populum se ad templi ostia offerentem. Sic ferē nosri responsum ad populum, vers. 19, dicentem: *Aperite mihi portas*; sacerdotum enim est populo benedicere, Num. 6, 25. Nos qui sumus de domo, sive intra domum Domini, benedicimus vobis, Deum super vos invocamus, etc. *Bene Domini*, est simple; vel *na*, sive et, redundat, tantum convenerit futurum in praeteritum; nisi malis sumi pro qui, vel *quid*, ut supra, Psal. 86, v. 4. *Benedicimus vobis* de domo Domini, qui Dominus Deus illuxit nobis hoc suo claro adventu.

VERS. 26. — CONSTITUTE DIER SOLLEMEN. Formula precem, qui promulgant populo futurum sacrificii festum. *Aben-Ezra*, in *Exod. 52, 5*: ut se ad sacrificia offerenda prepararent. Nam ut illo *Exod. 52* clamavit Aaron et dixit: *Festum Depositi cras*; sic hic, *figate festum* (festi vitiatum) famulus, id est, cum preparare in crastinum, de ea hodie votis provolent. Sed Septuaginta sequuntur duntaxat sententiam, et allusionem umbra ad veritatis lucem vertunt, quod in Evangelio victimae ille exierit esset puro et incurrente cultui cessare. *Dies sollemnis*, festum propriū, in condendis, frontium et ramentum, in ramentis, in condendis, ramis domus et perplexis. De tam laeto et fausto redimite atria templi, imo verbō totam urbem et loca, qua ipse vinctus asina pertransibit, usque ad templum ipsum, atque adeo usque ad templi interiora, nempe coram altaris; (frontibus et orollis, juxta morem festi Tabernaculorum, ornate urbem et templum, ut iustitias sit celebrior et magnificentior. Impletum Christi in Jerusalem ingressu,

Math. 21, v. 8, et Joan. 42, v. 15. Alluditur ad festum Sconophagia, sive Tabernaculorum, in quo etiam Judaei hosiama canebant, Levit. 23, 40. 41. Nostri, in frequentibus et densis turbis, in magna multitudine ad sacra solemnia conveniunt. Galilee, *ex grand' presse*. Unde Psalterium Romanum et Augustinus legunt, *in frequentationibus*. Rabbinii metonymice exponunt, *alligata stratum*; id est, festi hostias condensis fimbis constituite victimas ramosis choris densisque froedibus vestitas, ad usque altaris angulos, ut Dominus innotetur. Sic Chaldaei: *Alligata agnum ad sacrificium solemne*. Nam vox *stratum* in eo non puerum significat, sed agnum, *in tale*, Hebæis. Hoc illiendi generi veritatis ad colendum Dominum solemniter, externo etiam apparatu, sacrificiis, honoribus, propter salutem et beneficia. *Taboth* implexum et concensum significat, et plerumque dicitur de folis ramisque perplexis, ut Levit. 23, v. 40, aliquid de fimbriis intricatis, Judic. 13, v. 15. Ad cornu altaris, colligunt aliqui sacerdotem

NOTES DU PSAUME CXVII.

Le titre est *Alleluia*, emprunté de la fin du Psaume précédent dans l'Hebreu. Le sujet du Psaume est, comme la plupart des autres, interpreté diversément par les commentateurs. Je ne fais que ce raisonnement: J.-C. en a été un verset tout entier, et s'est appliqué. Les Apôtres après lui ont fait la même chose. L'application contenait même un argument dogmatique, car il s'agissait de montrer que J.-C. était venu pour réconcilier les Juifs et les Gentils, pour être la pierre fondamentale du nouvel édifice de l'Eglise. Or, ce Sauveur du monde produisit en preuve la prophétie contenue dans le verset 22 de ce Psaume, et les apôtres se servaient depuis du même texte, pour appuyer la même vérité. Les Pharisiens, à qui J.-C. parlait, ne se recréèrent point contre la citation, ni contre l'usage qu'il en faisait. Tous les prêtres assemblés pour examiner la doctrine des apôtres, et venaient S. Pierre citer le verset du Psaume, et l'appliqua, clairement à J.-C., bien loin d'attaquer sa preuve, s'étonnaient que ces gens-là qui persécutaient sans lettres,issent néanmoins un si grand usage des Ecritures. De plus, il y a un autre verset dans le Psaume (c'est le 24) dont le peuple de Jérusalem emprunta une partie pour faire honneur à J.-C. quand il entra comme en triomphe dans cette ville: ce qui prouve que l'opinion commune était qu'il s'agissait du Messie dans le Psaume. Or, puisque nous avons ces deux motifs si clairs, et si forts pour n'entendre le Psaume que de J.-C., pourquoi chercher ailleurs d'autres objets pour expliquer ce beau cantique? On répondra deux choses: 1. le premier que les deux versets en question peuvent concerner J.-C., sans que le reste du Psaume se rapporte à lui; la seconde qu'il peut y avoir dans ce Psaume deux sens littéraux, l'un applicable à J.-C. et l'autre à quelque événement de l'ancienne alliance. Je reconnais la solidité de ces réponses, quand il y a eu effet des événements connus par l'histoire du peuple de Dieu, et qu'il est nécessaire de les voir dans le texte l'un prophète: car alors ce texte peut contenir deux sens littéraux, ou bien dans sa plus grande partie n'en avoir trait qu'aux événements de l'ancienne alliance, et constater néanmoins quelques prophéties qui ne concernent que le Christ en l'Évangile. Je pourrais donner des exemples de ces deux cas. Mais dans ce Psaume 117, où nous avons deux versets qui regardent J.-C., les autres versets ne désignent aucun fait du temps même de David, ou de tout autre quelconque du Psaume. Je conclus donc qu'il est plus sûr de l'appliquer tout entier aux

l'ipsum victimam in atrium adductam primam alligasse ad cornu altaris, deinde solitam in atrii certâ parte mactasse. Erant autem altaris cornua propriè non altaris anguli, sed quaedam capifella in modum cornuum in atrium porrecta in ipsis atrium angulis ex fœtusmict altaris materie projecta, sive ad decuram, sive ad mysterium. Nom sacerdos præcans filia innotebatur, vel manus super illa extendebat, aliquando etiam sanguine victimarum ungebat purificabatque, ut indicatur in Exod. 30, 5.

VERS. 27. — *DEUS VITIS ET TR. DICENDO ET SUPPL.*  
Nam populo Domini prescribitur invocandi et gratias agendi formula.

VERS. 28. — *CONVITENDOR TIEL*. Est hic versus non habetur in Hebræo, non tamen inconsummè reperitur à superiore versu, ut gratiarum actio sit ardente. Beneficium enim adventus Christi non satis potest recipi, nec memoria ejus celebrari.

VERS. 29. — *CONVITENDI DOMINO*. Repetit proximum pro epologo.

NOTES DU PSAUME CXVII.

temps de J.-C. que d'y voir ou les victoires de David sur les Philistins et les Jebuséens, ou les avantages que remportèrent les Juifs après le retour de la captivité sur les ennemis, ou la catastrophe de Canbyse, qui serait le Gog, roi de Magog, désigné par Ézéchiël, etc.

On voit aussi que ce Psaume soit dramatique, que le Prophète y parle jusqu'au 23<sup>e</sup> verset, ensuite le peuple jusqu'au 24<sup>e</sup>, puis les prêtres jusqu'au 27<sup>e</sup>; enfin le Prophète jusqu'à la fin. Tout cela ne me paraît point nécessaire. Le Prophète seul peut fort bien réciter tout le psalme en vue de J.-C. et de l'Eglise chrétienne.

VERSETS 1, 2, 5, 4.

Il y a une singularité dans les LXX. Ils répètent aux quatre versets, *quantom bonis*; ils mettent au second, *la maison d'Israël*, et au quatrième, *tous ceux qui craignent le Seigneur*. Notre Vulgate est plus conforme à l'Hebreu, elle ne s'en écarte qu'en répétant au second verset, *quantom bonis*, deux mots qui ne sont point dans le texte. Ces différences n'influent point dans le sens, puisque l'Hebreu au premier verset dit tout ce que les LXX ajoutent, hors cependant le mot *omnes*, du 4<sup>e</sup> verset; mais la proposition, étant indéfinie, équivalant à une proposition universelle.

On voit que ces versets contiennent une invitation générale à toute la nation sainte et à tous ceux qui craignent le Seigneur, de célébrer sa bonté et sa miséricorde, à cause du bienfait de la rédemption, puisque, comme nous le croyons, ce psaume regarde J.-C. et son Eglise; le Prophète voit en esch' tout Israël, tout le ministère sacerdotal, tous les hommes qui craignent Dieu, appelés à la nouvelle alliance, qui est le chef-d'œuvre de la bonté et de la miséricorde divine, et il les exhorte à exalter l'auteur d'une grâce si précieuse.

REFLEXIONS.

La bonté, dit S. Augustin, est tellement propre de Dieu, qu'elle n'appartient qu'à lui. Aussi, quand en des principaux de la synagogue, qui ne pouvaient pas encore le mystère de l'Homme-Dieu, appela J.-C. *bon maître*, J.-C. sembla le reprendre, *car lui disant qu'il n'y avait que Dieu qui fut bon*; comme s'il avait voulu lui dire, ajoute le saint docteur: *En m'appellant bon, reconstruisez donc que je suis Dieu; car Dieu seul, à proprement parler, est bon*. Il y a toute apparence que le verset de J.-C. disant cette réponse, avait en vue le verset de notre Prophète: *Chantez les louanges de*

Seigneur, parce qu'il est bon; c'est la pensée de quelques commentateurs, qui ajoutent que jamais on n'appela les docteurs de la loi *bonis maîtres*, mais simplement *maîtres*.

Mais qui sont ceux qui peuvent connaître et exalter la bonté et la miséricorde de Dieu? S. Chrysostôme répond avec le Psalmiste que ce sont les hommes qui craignent Dieu; car ces divines penitons au tout chent point, dit le saint docteur; ceux qui ne sont occupés que de leurs plaisirs, ceux qui ne regardent pas les tribulations de cette vie comme des effets de la bonté et de la miséricorde de Dieu; ceux qui ne réfléchissent jamais sur la nature du véritable bien et du véritable mal, ceux qui ne pensent point à l'éternité de leurs péchés et à l'opposition qui est entre Dieu par cette des hommes, quoiqu'il y ait une distance infinie entre l'une et l'autre. Excellente instruction, dont chaque article fournit une ample matière de considérations; soit aux pécheurs, soit aux justes.

VERSETS 5, 6, 7.

Au 5<sup>e</sup> verset on pourrait traduire: *Je ne craignais point; que peut me faire l'homme?*

Au 6<sup>e</sup> verset il y a dans l'Hebreu: *Le Seigneur est à moi par moi que m'aidera*; S. Jérôme traduit cependant comme nos versions: *Domino mihi auxiliator*. L'Hebreu semblerait dire que Dieu est non seulement le protecteur de celui qui l'honore, mais aussi le principal mobile des actions d'autrui qui louent le. Le père Houligant a vu cette expression, *Et est auxiliator meus*, à la force du superlatif; et c'est pour cela qu'il traduit: *Domino auxiliator mihi fortissimè*.

Ces trois versets sont censés exprimer le sentiment de J.-C. même, qui selon S. Paul, dans les jours de sa vie mortelle, *a crié avec de grands cris et avec larmes, et qui s'est tenu à cause de sa communion rompre*. Les fidèles de tous les temps ont imité son exemple; ils ont invoqué le Seigneur dans la tribulation; le Seigneur a pris leur défense, et ils ont triomphé des ennemis de leur salut.

REFLEXIONS.

Si J.-C. a imploré la protection de son Père durant les jours de sa vie mortelle, est-il que qu'un sur la terre qui puisse se flatter de n'avoir pas besoin de cette protection, ou qui doive se déier de cette voie que J.-C. nous a ouverte?

Si nous avons quelque expérience de la prière, si nous savons exercer qui nous amène à Dieu par les consolations de l'esprit et par les afflictions du cœur, pouvons-nous dire que dans notre affliction nous n'ayons pas éprouvé le secours du Seigneur?

Si nous avons craint quelquefois les hommes, si nous avons redouté leurs artifices ou leurs violences, n'est-ce pas que nous étions alors loin de Dieu, que nous nous appuyions sur des moyens purement humains, et par conséquent très-incapables de nous tranquilliser?

Si nous ne connaissons point la latitude du cœur dont parle ici et ailleurs le Prophète, n'est-ce pas que nous manquons de confiance en Dieu, que nous ignorons la voie d'amour où marchent les âmes fidèles et généreuses?

VERSETS 8, 9.

Les LXX et la Vulgate gardent ici le tour hébraïque, *locum est pour melius est*. Il y a, je crois, dans le texte une finesse que ne font point sentir nos versions. Il dit proprement: *C'est une meilleure chose de l'honneur et au 2<sup>e</sup> verset; dans les princes. Resourcir à quelqu'un, c'est chercher un aide; mettre sa confiance en quelqu'un, c'est se reposer sur sa confiance*. Or, le Prophète dit qu'il y a plus d'avantage à rechercher seulement le secours de Dieu; qu'à s'appuyer sur l'homme ou même sur les princes. Il veut dire que le

seul désir d'avoir Dieu pour protecteur vaut mieux que tous les motifs qu'on pourrait avoir de compter sur les hommes ou sur les princes.

REFLEXIONS.

S. Chrysostôme rassemble plusieurs textes de l'Écriture qui confirment ce que dit le Prophète de la confiance en Dieu; puis il suppose qu'on lui fait cette objection: *J'ai espéré dans le Seigneur, et je n'en ai point été protégé; et j'ai été trompé dans mes espérances*. On lui répond: *Il n'est point de Dieu, ne sera-t-il point protégé par la parole de Dieu, qui est si ferme et si solide; et si vous espérez à cet tromper, parce qu'elle était faible, parce que vous avez perdu courage, parce que vous n'avez pas attendu le moment du Seigneur, parce que vous n'avez eu qu'une foi chancelante. Voyez les Nations; voyez Jonas; n'avez-ils pas été secourus dans le péril urgent qui les menaçait? C'est quand tous les moyens humains étoient épuisés, que Dieu a voulu plus de sa pitié; c'est quand tout parait désespéré que Dieu vient à votre secours*.

Il y a bien de la foi dans cette instruction, mais elle a encore besoin d'être expliquée. D'abord c'est une éternelle vérité qu'il vaut mieux se confier en Dieu que dans les hommes; ou plutôt, qu'il faut absolument se confier en Dieu; et point du tout dans les hommes. Mais quels seroient les objets de notre confiance en Dieu? Croirions-nous que dans une maladie, il nous rendra la santé; que dans la perte de nos biens, de notre état, de notre réputation, il nous restituera pleinement dans la possession de ce que nous avons perdu? En un mot, attendons-nous des miracles de sa toute-puissance pour obtenir ce que nous désirons? Ce serait vouloir la parole à l'inspiration de Dieu; et nous rendre indignes de sa protection. Le premier objet de notre confiance doit être le salut, la victoire de nos passions, la remission de nos péchés. Le second objet doit être la consolation et la paix du cœur dans nos adversités temporelles. Bien ne fera pas des miracles pour nous rendre la santé; les biens, l'estime du monde; mais il nous fera goûter les avantages de l'humilité, de la pauvreté, des humiliations. Il sera qui nous serons plus contents dans la privation des biens de cette vie, que si nous les possédions, voilà ce que les hommes et les princes mêmes ne peuvent nous donner. J.-C. disait à ses apôtres: *Vous avez des tribulations dans le monde; mais avec confiance je vous envoie le monde; il ne leur dit pas: Je vous envoie dans vos tribulations; mais Je vous rendrai agréables à tout ce qui persécutez que le monde pourra vous faire; car le monde est un ennemi qui n'a point.*

VERSETS 10, 11, 12.

L'Hebreu dit dans ces trois versets, *les des détracteurs*, au lieu de, *Je t'ai été téméraire*; mais S. Jérôme traduit comme nos versions, *utrasque sententia*. Le mot *in* est superflu dans notre Vulgate, aussi bien que *quia*, qui est un hébraïsme. Il faut donc que le verbe *in* signifie aussi *en*; et si nous sommes des détracteurs, c'est être *en* d'eux; pour le futur, on sait qu'un hébreu il equivaut souvent au présent.

Il y a plus de difficulté dans le 3<sup>e</sup> verset, où l'Hebreu dit: *Et tu ont été détractés comme le feu dans ces ignes*; au lieu de, *elles ont consumé en brûlé*. La Paraphrase chaldaique traduit comme nos versions: *Ardeat sicut ignis in spinis*; et ce sens est préférable à celui de l'Hebreu; car si ces nations avaient été consumées, détractés, comme sur les dans des épines, il aurait été inutile au Prophète d'ajouter qu'il a été *en* d'eux, qui étoient le nom du Seigneur; puisque déjà elles seraient été détractés; et cette inutilité paraît encore bien plus visible, si l'on suppose le futur, le feu détracté. Il y a donc toute apparence que les LXX et la Paraphrase chaldaique ont pris le verbe hébreu *in* dans la signification active, *excursus*, et non, *extinctus*.

(4) Le P. Houligant traduit, *retribuam eis*, qui équivalent à *ulterior*.

aut; ou bien, comme le remarque D. Calmet, les LXX et le chaldéen ont le *777*, qui signifie *arsener*; ou bien, comme le conjecture le père Houbigant, ils ont le *772*, *exarsarunt*. Le traducteur anglais a bien senti que la version hébraïque ne pouvait convenir avec la voix passive *exarsarunt* *suos*; car après avoir dit que ces nations *utolunt déities comme le feu dans les épines*, il ne met pas, comme un verset précédent: *Mais au nom de Dieu je les détruirai*, il met: *Car, au nom de Dieu je les détruirai*. Or, ce car est placé là pour donner un sens raisonnable au verset. Dupont, dans son *Psautier en vers*, dit la même chose.

Les LXX mettent au 5<sup>e</sup> verset: *Circumdederunt me sicut aper farrum*, ce qui ne fait pas ni mauvais sens; mais ce rapport de *sicut* n'est point exprimé dans l'hébreu ni dans la Vulgate. Cette version dit *utrum am in suo*, qu'on peut traduire soit un substantif féminin, et les LXX sont; quoique *utrum* soit du neutre. Ces versions se sont attachées scrupuleusement à l'hébreu, où *272* est du masculin.

Ces versets conviennent à J.-C. et à l'Eglise. Des ennemis sans nombre les ont investis, mais ils ont été détruits. J.-C. et l'Eglise ont subsisté et subsisteront éternellement.

RÉFLEXIONS.

Quel est le fidèle serviteur de Dieu qui ne puisse pas dire que les ennemis du salut l'investissent sans cesse, qu'ils l'environnent, comme un essaim d'abeilles foudroyant un rayon de miel, ou attaque celui qui veut déjouiller leurs ruses? Cette troupe d'adversaires n'est-elle pas aussi comme un feu qui tombe sur des épis séchés, et qui les consume en un moment? Outre les puissances de l'enfer qui frémissent sans cesse autour de nous, quelles tempêtes s'élèvent dans notre propre cœur? *Ah!* disait S. Jérôme, *s'il n'y a rien de plus heureux que le chrétien, parie que le royaume de ceux lui est promis, il n'y a rien aussi de plus laborieux, parce qu'il est tous les jours en danger de perdre la véritable vie, qui est le salut. S'il n'y a rien de plus fort, parce qu'il triomphe du diable, il n'y a rien aussi de plus faible, parce qu'il se laisse vaincre par ses inclinations charnelles.*

Mais deux choses consolent extrêmement l'âme fidèle: la première est que ses travaux et ses combats sont de peu de durée; la seconde est que les suites de la victoire sont éternelles. *Il faut bien qu'il y ait une terre des vivants*, disait S. Augustin, puisque celle-ci est la terre des mourants. Cette pensée si courte ne démontre l'existence de la bienheureuse immortalité. La vie est avant la mort; la vie existe de toute éternité, et la mort n'arrive que dans le temps. C'est un malheur que la mort soit entrée dans le monde, car originairement il ne devait y avoir que la vie. Si les hommes sont réparés, il faut que la vie leur ait été rendue; cette terre que nous habitons est néanmoins encore la terre des mourants; il doit donc y avoir un autre état où il n'y ait que la vie; il doit y avoir une terre des vivants où la mort n'ait plus d'accès.

VERSETS 13, 14.

Le texte dit: *En me pressant vers moi, vous m'avez poussé* (1) *pour tomber*; et les hébraïstes supposent que le Psalme adresse la parole à la troupe de ses ennemis ou à leur chef, sans qu'il y ait une seconde personne sans intelligible. S. Jérôme dit: *Impulsus pellitur*; Felix Praetensis: *Impulsus impellit me*; la Paraphrase chaldéenne: *Impulsione impellit me peccatum. necum*. Il pourrait donc bien y avoir faute dans le texte par l'addition d'une ou de deux lettres qui forment la seconde personne. Mais quoi qu'il en soit, le sens est toujours que celui qui parle a été poussé par ses ennemis, au point d'être en danger de tomber. Le Seigneur l'a soutenu, l'a sauvé; et il déclare en conséquence que le Seigneur est sa force et l'objet de ses louanges. Ce 2<sup>e</sup> verset est mot-à-mot le même que

(1) Le P. Houbigant préfère *impulerunt me*.

le second du cantique de Moïse, après le passage de la Mer-Rouge.

S. Augustin a lu: *Tantum cumulis arum impulsus sum*; apparemment parce qu'il y avait des exemplaires grecs ou qu'il lisait ce *2<sup>o</sup>* sur lieu de *6<sup>o</sup>*; car *6<sup>o</sup>* dans Pausanias et même dans Aquila, traduit le mot de la Bible, est pris pour *cumulus arborum*; mais cette leçon, soit dans le grec, soit dans le latin, est vicieuse.

RÉFLEXIONS.

Dieu diffère quelquefois son secours; il attend que la chute soit prochaine, afin que l'homme, sentant sa faiblesse, et qu'il ne s'attribue pas la victoire. Quand l'homme compte sur sa force, et qu'il a bonne opinion de sa vertu ou de ses talents, sa chute est certaine; c'est ce qui fait que ceux qui de propos délibéré s'exposent au danger tombent dans le précipice, quoiqu'ils ne s'en aperçoivent pas, ou qu'ils se précipitent pour n'y être pas tombés. Ceux qui fréquentent les sociétés dangereuses du monde ne peuvent pas s'écarter de Dieu: *est leur force*; car Dieu ne s'est pas engagé à les y soutenir. Il en est de même de ceux qui sans nécessité lisent des ouvrages élégants ou légers; de ceux qui font des entreprises louables à quelques regards, mais étrangères à leur état; de ceux qui ne mettent aucunes bornes à leur curiosité, qui veulent savoir, entendre, ou voir tout ce qui se passe dans le monde: *la force de Dieu*, quoiqu'infinie, ne les soutient point.

Les trois quarts des hommes sont pillagers dans la conduite; ils ne comptent que sur eux et sur leur industrie. On leur recommande même cela des leurs parents, on leur dit qu'il faut former de bonne heure des entreprises; qu'il est nécessaire d'agrandir ses vues, d'être dans des sociétés où l'on apprend l'art de s'avancer, de faire fortune, d'acquiescer de la consularion. On ne leur parle ni de leur propre faiblesse, ni de la protection de Dieu. Aussi, les chutes se multiplient-elles à l'infini; et le monde, plein d'orgueil et de présomption, se maintient dans cet état de corruption qui le rend aux yeux de Dieu, des anges, des justes, infiniment méprisable.

Il y a un fonds inépuisable de réflexions dans ces deux versets: *Le Seigneur est ma force et l'objet de mes louanges*; il faudrait même traduire, d'après le texte: *Ma force et mon cantique est le Seigneur ou l'Éternel*. Les hommes sont faibles et dignes de mépris; mais Dieu est la force essentielle, et il mérite l'hommage de tous les êtres; et les hommes s'abusent en se croyant forts, et en se glorifiant eux-mêmes; mais Dieu ne dit que la vérité, quand il déclare qu'il est le Dieu fort, et qu'à lui tout honneur est dû, qu'il ne cédera sa gloire à personne. Les hommes ne sont jamais plus forts, et plus estimés que quand ils sont persuadés de leur faiblesse; et Dieu a déposé toute sa force et toute sa gloire, quand il est anéanti en se rendant semblable aux hommes. J.-C. sur le Calvaire était la force de Dieu, il était le Seigneur de la gloire. O hommes! apprenez donc en quoi la véritable force et la véritable gloire consistent.

VERS ET 15.

On pourrait traduire: *Qu'on entende donc*, etc. Il est certain que ce verset est comme la conséquence du précédent. Celui qui parle dans le psalme ayant été délivré par la protection divine, invite les justes à en témoigner leur joie et leur reconnaissance, ou, si l'on ne veut point d'invocation, ce sera simplement le récit de leurs sentiments qu'il expose dans ce verset et dans les versets qui suivent.

Comme le verset 14 est le commencement du cantique de Moïse, je crois assez que ce verset 15 est en forme de parenthèse, et que le verset 16 se lit au 11<sup>e</sup>, en sorte que l'action de grâces commence dès ce verset 14.

On sent bien que si le psalme a pour objet la récompense des hommes et les victoires du Messie sur

le péché et sur la mort, il n'y a rien de plus analogue à cet objet que les cris de joie et les actions de grâces des justes, ou plutôt des hommes justifiés. L'hébreu est plus long dans ce verset; il y ajoute les quatre premiers mots du verset suivant. Il paraît que cette division n'est pas bonne, et que ces quatre mots sont mieux dans le verset 16.

RÉFLEXIONS.

S'il y a sur la terre un échantillon d'allégresse, ce ne peut être que dans la demeure des justes. Mais quelle est cette demeure, dit S. Chrysostôme ? un pavillon, une tente; ce n'est point un lieu où l'on prétende être établi pour toujours. Abraham et les autres patriarches habitaient sous des tentes, parce qu'ils savaient que cette vie n'est qu'un voyage; et qu'ils s'attendaient toujours le terme auquel ils devaient parvenir.

Les allégresse dont parle le Prophète, est un cri de saint, parce que les justes savent que l'entrée du ciel leur a été ouverte par J.-C. Cette espérance les soutient par les orages de cette vie. Les martyrs cantiques au Seigneur. Paul et Silas enchaînés pensant la prison et à louer et à louer Dieu. Le monde ne connaît pas cette sorte de mystère, il regarde comme malheureux ceux qui souffrent pour J.-C.; et de leur côté ces saints s'étonnent que les persans du monde pensent leur vie dans des plaisirs qui ne peuvent les remplir que de trouble et d'amertume.

VERS ET 16.

C'est ici le chant de victoire que chantent les justes; ils n'attribuent leur triomphe qu'à la main toute-puissante de Dieu, et ils répètent deux fois: *La main du Seigneur a déployé sa force*. C'est là le style du sentiment. L'hébreu dit: *La main de Dieu s'est élevée*, ou *la main de Dieu s'est élevée* (*extensa Dominus caelatos*). C'est cette seconde signification qu'on a suivie les LXX, en ajoutant le pronom personnel *me*. On ne peut blâmer leur traduction, quoiqu'il soit vrai aussi que la main de Dieu, quand elle opère des prodiges, s'élève et est glorifiée.

RÉFLEXIONS.

La main de Dieu dit aussi dans son admirable cantique: *Dieu a signalé sa puissance par les œuvres de son bras*; et c'est du prodige de la rédemption qu'elle parle. Si l'esprit de la foi était dans tous les chrétiens, ils seraient perpétuellement comme en extase au souvenir de cette œuvre où tous les attributs de la divinité se manifestent avec tant d'éclat. Il suffirait de lire les Epîtres de S. Paul pour sentir ce qu'opère sur une âme libre la pensée de J.-C. et de tout ce qu'il a fait pour nous. Cet Apôtre pressente J.-C. et ses disciples; c'était le faux zèle de la loi qui l'entraînait; il fut tout-à-coup éclairé; dérompé; et le grand caractère de J.-C. se peignit tellement dans son âme, qu'il ne put s'occuper d'aucun autre objet. Il envisagea toutes les traits, il en développa tous les rapports, il en tira toutes les conséquences. L'amour de J.-C., dit S. Chrysostôme, fut la vie de Paul; ce fut pour lui, le monde, le ciel, le présent, le futur, la puissance de tous les biens. Ce qui ne venait d'abord qu'à cet amour, lui paraissait intolérable. Toutes les choses sensibles, il les méprisait comme d'éther qu'on foule aux pieds. Tous les tyrans et tous les peuples armés contre lui, ne l'intimidèrent pas plus que des insectes qui n'ont qu'un moment d'existence. La mort, les tourmens, les tribulations, il les regardait comme des jeux d'enfants, si ce n'est qu'il fallait les souffrir pour J.-C.; car alors il les rechercha; et les embrassa de tout son cœur. Il était plus vénérable dans les chaînes, que Néron sous le diadème; il recevait avec plus d'empressement les tortures que les vainqueurs ne reçoivent le prix de la course. Paul n'était pas seulement enflammé d'amour, il était tout amour, comme le fer

dans la fournaise ne paraît plus du fer, mais du feu.

VERSETS 17, 18.

Tous les fidèles instruits de la doctrine de l'Evangile, peuvent s'appliquer ces deux versets. Ils auront qu'en s'attachant à J.-C., la mort du péché n'a aucun point d'emprise sur eux, et qu'une résurrection glorieuse leur est destinée au jour de la consommation générale. Nul d'entre eux n'est exempt de souffrir ni de faire pénitence pour les fautes qu'il tombe chaque jour. Dieu le châtie au peu, afin de lui conserver l'héritage éternel. S. Augustin lit: *Emergunt emendati me*; c'est toujours le même sens. Quelques-uns traduisent l'hébreu: *Emergunt emendati me*; ce sens se concilie aussi avec les deux autres.

Si ce Psalme se bornait aux Juifs de Babylone, il y aurait eu bien des exceptions à mettre dans ces phrases: *Je ne mourrai point*, mais je vivrai; *il n'y a eu point de mort*. Combien parmi eux craignaient de mourir dans l'espérance! combien devaient mourir encore avant l'extinction des promesses! la nation ne devait pas s'éteindre; mais, comme dans le désert, les Israélites au-dessus de vingt ans n'auraient pas pu élever un cantique où il y avait eu: *Je ne mourrai point*; quoique la nation sût se purifier; ainsi, à proportion, ces captifs à Babylone ne devaient pas chanter, au moins d'une voix unanime: *Je ne mourrai point*, puisqu'il en mourait tous les jours plusieurs. Ces bornes données au psalme, lui assignent un sens trop petit et trop peu exact; à le prendre dans la rigueur des termes; au lieu qu'en l'appliquant à l'Eglise de J.-C., tout est grand, tout est vrai, tout est d'une précision parfaite.

RÉFLEXIONS.

J.-C. disait aux Juifs: *En vérité je dis que, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais*. Et ces Juifs charnels lui répondirent qu'il était possédé du démon, puisqu'il promettait à ses disciples de ne mourir jamais, tandis qu'Abraham et les prophètes étaient tous morts. J.-C. parlait de la vie spirituelle, qui consiste dans l'amour de Dieu, et de la résurrection glorieuse destinée aux justes. Mais ces Juifs grossiers, et bornés aux objets sensibles, ne comprennent point cette doctrine, ou plutôt leur amitié, contre J.-C., les empêchait de la comprendre. Cet oracle du Sauveur est l'interprétation toute naturelle de ce verset du psalme. Le Prophète qui en est l'auteur, savait qu'il y a une vie bien plus précieuse que celle du corps, et que celui qui était attentif comme l'espérance d'Israël, donnerait cette vie à tous ceux qui croiraient en lui. *Je ne mourrai point*, je vivrai, est une proposition équivalente à celle de J.-C.: *La vie que je donnerai à ceux qui croient en moi, elle ne sera point perdue de la mort*. Si nous sommes charnels, comme les Juifs, nous dirons aussi que les Apôtres, les martyrs et les saints sont morts, que J.-C. lui-même a été soumis à la mort; et nous disputons inutilement le texte de l'Evangile au sujet de ce verset du Psalme. Mais ôurons nos esprits pour l'explication de l'un et de l'autre, et nous en reconnaitrons la vérité; et nous aimerons cette vie qui nous est promise, et nous garderons la parole de J.-C. afin de l'obtenir.

VERS ET 19, 20.

La plupart des interprètes expliquent ces versets de l'entrée dans le temple; ou n'étaient admis que les Israélites, appelés *justes*, à cause de la profession qu'ils faisaient de servir le vrai Dieu. Si ce que nous avons dit jusqu'ici est de quelque poids, on y verra bien plutôt l'entrée dans l'Eglise; qui est le port de la Seigneurie, ou même l'entrée dans le ciel, où on loue éternellement le Très-Haut. Les SS. Pères ont adopté ces deux sens.

Il n'y a rien, en outre, de plus naturel que de voir ici l'Eglise de J.-C., qui s'est dit la porte par où il faut



ent au neant le libertin qui meurt et qui n'a rien cru, comme le juste qui meurt et qui a porté le poids de la loi évangélique. Cette doctrine plain à plusieurs, parce que plusieurs sont corrompus, et ont intérêt de ne rien croire.

Il y a beaucoup de chrétiens qui croient que J.-C. est venu au nom de Dieu, et qui ne pratiquent pas ce qu'il a dit; ces gens-là sont incenseigneés. Ils font en quelque sorte comme les Juifs qui criaient: *Glorie au Fils de David*, et qui le crucifiaient quelques jours après. Il ne suffit donc pas de dire: *Dieu soit celui qui vient au nom de Dieu*; il faut demander pourquoi il vient, et ce qu'il est venu enseigner. Il faut conclure ensuite avec l'Évangile qu'on s'en *ministre*, si l'on s'accrète des enseignements de cet envoyé de Dieu.

VERSÉT 25.

C'est le Prophète qui parle ici à tous les fidèles, il s'étoit engagé depuis le verset 14 dans une sorte de cantique d'actions de grâces pour la venue du Messie; il revient ici à ceux qu'il avoit invités au commencement du psalme. Il y est autorisé, les *bénédictions de la maison de Dieu*, c'est-à-dire, les biens promis à l'Église. Il les avoit que leur Seigneur est le même que le vrai et unique Dieu, que l'Éternel, et que c'est celui qui s'entendit au nom de Dieu.

Quelques-uns croient que ce sont les prêtres qui parlent ici: *Vous qui souvenez de la maison de Dieu*, vous nous bénissez. D'autres traduisent: *Vous nous bénissez*, vous qui êtes de la maison de Dieu. Le texte et les versions sont susceptibles de tous ces sens; mais il ne me paraît pas nécessaire d'introduire ici les prêtres; le Prophète suffit pour cette invitation, et pour celle du verset suivant.

Le crois que S. Augustin touche le vrai sens de ce verset, quand il dit: *Celui qui est venu au nom du Seigneur, et invoqué Dieu, et c'est lui qui nous a éclairés*. Dans l'Hebreu il est: *Le Dieu fort est le Seigneur*. Or, le Messie est appelé dans l'Écriture, *le Dieu fort*, etc. en hébreu. D'ailleurs, c'est assurément de lui qu'il est parlé aux versets précédents, et c'est aussi de lui que sont venues aux hommes les plus grandes lumières. Cette explication, du moins, est très-belle; et elle ne peut être révoquée par aucune bonne raison.

REFLEXIONS.

On offre ici les bénédictions, non de la terre, mais de la maison de Dieu; c'est l'Église qui en est dépositaire, et qui les distribue au nom de J.-C. qui l'a établie. Si l'on est hors de cette maison, on ne peut avoir part à ces bénédictions.

On nous dit que le Seigneur est le Dieu fort; comptez sur ses promesses, et redoutez ses vengeances. Il est aussi puissant pour punir l'abus de ses grâces, que magnifique pour couronner ses dons.

On nous apprend que c'est Dieu qui nous a éclairés, ou qui s'est manifesté à nous, comme quelquefois il a fait. C'est la promesse de S. Paul, *La grâce de Dieu notre Seigneur s'est manifestée à tous les hommes*, pour nous apprendre à renoncer à l'impiété et au désir du siècle, et pour que nous vivions ici-bas avec sobriété, avec justice et avec piété dans l'attente du grand Dieu et de notre Sauveur J.-C. Toute la religion et tous nos devoirs sont dans ce foyer. C'est comme l'interprétation de ce que le Prophète, puisque le Prophète nous parle des lumières répandues par celui qui est la pierre angulaire et l'envoyé de Dieu.

VERSÉT 26.

Quelques hébraïques traduisent: *Liez une fête avec des cordes jusqu'àux cornes de l'autel* (1); et comme

(1) Le P. Houbigant traduit *deceratite festum*, et se moque de ceux qui traduisent, *ligate agnum*. Au reste, il croit que David prophétise ici l'entrée de J.-C. dans Jérusalem en marchant sur les branches d'arbres dont le chemin étoit couvert.

cela ne forme aucun sens, ils prennent pour la fête, des victimes qu'ils supposent qu'on liait avec des cordes aux cornes de l'autel; mais ceci est du rabbinisme, et il n'est point mentionné dans la loi de Moïse, où l'on attachait les victimes aux cornes de l'autel. Les meilleurs interprètes, fondés sur la lettre du Lévitique, et sur celle du second livre d'Esdras, disent que le Prophète fait ici allusion à ce qui se pratiquoit dans la fête des tabernacles, où l'on dressoit des tentes avec des branchages autour de l'autel des holocaustes. En effet, le mot hébreu עֲוֹנוֹתָא signifie, en fait, *in ramis opaco*, que, *in factibus*. S. Jérôme traduit: *Prospiciat altissimum in frontibus*; le paraphrasiste Jean Deschamps: *Colligite sub altari festum ramos, et templum ornate usque ad cornu altaris*. Les LXX et la Vulgate ont donc bien pris le sens de ce verset. Comme on ne peut pas dire, *alligat enim selementem*, ils mettent *et ramos constituit ad diem solemnem*; et ce mot, *in condensis*, exprime l'ombrage que faisoient les branches d'arbres.

Ce psalme a pu être chanté à la fête des tabernacles; il peut même avoir été composé pour cette fête; mais si l'on rapproche ce verset du 24, où le Prophète dit: *Dieu soit celui qui vient au nom du Seigneur*, on se persuadera aisément qu'il a eu en vue l'entrée solennelle de J.-C. dans Jérusalem. On y porta des branches d'arbres, et l'on y répéta le verset: *Dieu soit celui qui vient au nom du Seigneur*. Il n'y a presque point de Prophète de l'ancien Testament rendu plus exactement dans le nouveau.

REFLEXIONS.

Cette fête solennelle, ces tentes ombragées de feuilles d'arbres, jusqu'aux cornes de l'autel, m'avertissent de me regarder dans la religion comme célébrant une fête conjugale. Il ne s'agit point d'y mettre de la pompe, d'y pratiquer des exercices d'un grand éclat. L'Église, en certains jours, ne néglige pas de frapper les yeux de ses enfants par l'appareil de ses cérémonies; mais le caractère principal de la grandeur des mystères de la religion, les révère tous les jours dans le secret de son cœur, dans le silence de la prière; et, pour ainsi dire, dans la nuée du Seigneur, il se cache à l'ombre de ses ailes; il y offre un sacrifice perpétuel d'actions de grâces; et s'immole sans cesse sur l'autel de l'amour divin. Les ames favorisées du don d'oraison, conçoivent bien cette solennité perpétuelle, ces obscurités mystérieuses, cet amour toujours dressé dans leur cœur. En quelque endroit que vous soyez, disait saint Chrysostome, priez. Vous êtes un temple, vous portez partout votre autel.

VERSÉT 27, 28, 29.

Le premier verset ne diffère de l'hébreu que dans la seconde partie où l'Hebreu dit simplement: *Mon Dieu, je vous exalte*.

Le 2<sup>e</sup> verset est le même que le 20<sup>e</sup> et ne se trouve point dans l'Hebreu. Il ne départ point le psalme, et ce n'est point une addition faite par les LXX, c'est une répétition qui se trouvoit apparemment dans leurs exemplaires.

Le 5<sup>e</sup> verset est le même que le premier de tout le Psalme. On peut croire que ces versets sont la prière ou le cantique de louanges que le Prophète suggère aux fidèles, après les avoir invités à célébrer une fête solennelle, comme s'il leur disoit: *Dites au Seigneur: Vous êtes mon Dieu*, etc.

REFLEXIONS.

La fin de ce cantique est pleine de sentiment. O Seigneur, vous êtes mon Dieu! qui mérite autant que vous mes adorations et ma reconnaissance? Vous n'avez excusé, vous n'avez délivré des ennemis qui me persécutent; vous êtes la bonté essentielle, et votre miséricorde est sans bornes. L'essence et les perfections de Dieu sont l'objet de ces versets. Il est l'Éternel, le Dieu fort, le seul digne des adorations de toutes les créatures. Sa miséricorde est contenue dans

ces titres éminents; ce qui n'empêche pas le Prophète d'insister sur cet attribut, parce qu'il intéresse parti-

Halleluia. CXVIII.

Hebr. cxx.

578 ALEPH, lit. est. Doctrina.

(Euseb. lib. 10 Propr. Hieron. ad Pulaum Urbicam.)

1. Beati immaculati in viâ, qui ambulat in lege Domini.
2. Beati qui seruantur testimonia ejus: in toto corde exquirunt eum.
3. Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt.
4. Tu mandasti mandata tua custodiri nimis.
5. Unam dirigitur via mea, ad custodiendas justificationes tuas.
6. Tunc non confundar, cum perspexero in omnibus mandatis tuis.
7. Confitebor tibi in directione cordis, in eo quod didici judicia justitie tue.
8. Justificationes tuas custodiam: non me derelinquas usquequaque.

HALLELUIA (1). Hæc inscriptis in Hebræo desideratur, sed apponitur, propter latinitatis argumentum, ne Psalms esset anepigramus.

(1) Psalmum aggressum omnium maxime proficuum ac prastantissimum, tantoque prastantiores, quanto proficiorem, cum nullis auctoris sui eloquentiam ostendat, qui tam nullis tamque variis diopis oculis urandis suis argumentis elaboravit, ac Dei eloquium nobili auro et chrysi oratione texterit, sententias non quon ferat, immo quonque linguarum, hec illas prolixitas, subtilitas, perpenditas, profunditas, quanto aperitur, tanto proficitur, argumento vcluti manifestissimo demonstrant, que sit auctoris sui, sancti scilicet Spiritus, magnitudo, majestas, sapientia et longitas. In ceteris David aliquid solummodo vere sapientie et moralis disciplinae rutilis exhibuit: hic totum, quam vastus fulgensque est, sapientie solem ostendit: illi autem sicut in tenebris micans; hic ipse idem sol est, omnes fulgoris virtutisque thesaurus prodens, inquit S. Ambrosius. Ordine alphabetico, sublimi item Ambrosio, hæc Psalmum distribuit vates, ut doceret elementatum esse Christianorum tabulam, nostrorumque officiorum elementa et principia continere. Uque pueri ab ipso vcluti exorcio interest docentur; ita, inquit S. Hieronimus, hic Psalmus ab infanzia discendus est, illi mente retinendus, et singula illius verba sedula meditatione versanda. Acrostichus est sive alphabeticus, at singulari artificio. Per octonarios dividitur, quorum singuli octo versus complectuntur, ab eadem alphabeti litteris incipientes: altero alteri ad finem usque sibis succedunt. Tollas carminibus, ymaginibus, præceptis, amore et exercitium, et bona que legem servanibus parantur. Eo autem artificio studioque sublimissimum argumentum versat Propheta, ut in singulari versiculis divina lex nominetur, novis tamen semper phrasibus, qua illius et naturam et prastantiam docent, præter versum 122, quo nulla lex merito fertur. Nunc lex appellatur via, testimonia, mandatum, præceptum, amor et exercitium. Ea vero postquam lex veritas, quantum autem non sicut ad harum vocum significatio, hic tamen promissum pro synonymis usucapitur. Singula hæc nomina hoc loco explicabimus, ne sapius eductum mentium canere subinde cogamur. Lex genericæ vox est, omnia que Deus homini vel per seipsum, vel per leges latentes sive per prophetas, nunc obsequium, verbum, iudicium, iustitiam, statuta, scripta, per Moysen data, significatur. Via est vitæ perquam generantur institutum, vitæque servan-

tièrement les hommes, tous pécheurs d'origine, et pécheurs dans presque toutes leurs actions.

PSAUME CXVIII.

1. Heureux les hommes irréprochables dans leur conduite, qui marchent dans la loi du Seigneur.
2. Heureux ceux qui approfondissent ses commandements; ils le recherchent de tout cœur.
3. Car ceux qui commettent l'iniquité, ne marchent point dans ses voies.
4. Vous avez ordonné (Seigneur) que vos commandements fussent observés avec soin.
5. Qu'il vous plaise (Seigneur) de diriger mes démarches à l'observation de vos commandements.
6. Je ne serai point confondu, lorsque je considérerai toutes vos ordonnances.
7. Je vous louerai dans la droiture de mon cœur, parce que j'ai appris quels sont les jugements de votre justice.
8. J'accomplirai vos commandements; ne m'abandonnez pas entièrement.

COMMENTARIUM.

tur, sed apponitur, propter latinitatis argumentum, ne Psalms esset anepigramus.

dum, ex priorum exemplis ac divinis legibus. Testimonia ipsa eodem leges sunt, quibusdam ritibus juncta, qui ritus celebrantur alicujus rei monumentum sunt et testimonia: ita Sabotium mundi creationem testatur: Passila egressum et Aegyptum. Altera est ejus appellatio ratio, quod scribitur Deus cum legem tenuerit, eorum terraque testatus sit. Mandata, que Deus tanquam absolutus rerum dominus et arbiter tulit. Hebræa vox Pikkadon significat que servanda sunt vcluti deposita, seu quibus studiosè obtinendam est. Præcepta, que Dei cultum et amorem, et proximi charitatem spectant. Verbum Dei promissio, minis, institutiones, jussa. Iustitia, leges civitum vitam formique moderantes; supplicia etiam, que Deus de impiis sumit. Iustitia, æquitas est qui singule Dei leges orantur; præsertim verò rerum humanarum administratio, unicuique reddens que quisque promeritus est. Statuta, ex Iudæis, hæc leges sunt quarum ea sit ignoratur. At nullis præceptis sunt neganda, quorum vis quibuslibet in rebus et temporibus obligat, nulla re aut tempore excepto. Iustitia et veritas satis per se intelligitur. Omnes leges juste sunt et vere; acquisivisse constantique, quarum fundamentum sunt ipsa Dei veritas et iustitia, ejuislibet mutationis expertis.

Animadvertunt Origenes, S. Chrysostomus, Theodorus Davidum, varias vitæ rerumque conditionum respectum, omne rectitudoem vim et oppressionem, nunc res prosperas amicumque fortunam, mox dejectum pristinamque, statim vero victorem liberamque, ceteris carminibus varias hujusmodi conditiones sagillatim descripsisse; hic vero universas collegisse, adeo ut omnes hæc Psalmus Dividis vitam et sensa Evangelii designata, fuerint disciplinam spectantem, et ejuislibet vitæ iustitiam regulas hic vident S. Ambrosius, S. Hieronymus, S. Augustinus, Proprietarium, Apostolorum, martyrum, sicutiorum denique omnium sententias hæc Psalmo contineri docet Cassiodorus. Primum verò hujus carminis propositum esse divine legis encomium, nemo Iudæorum. Tandem verò hoc carmen inquit Ecclesia, ut ipotitule rectitudinem clerici tractat. vero postquam hæc scripta, per Moysen data, significatur. Via est vitæ perquam generantur institutum, vitæque servan-

seul au neant le liberin qui meurt et qui n'a rien cru, comme le juste qui meurt et qui a porté le poids de la loi évangélique.

Il y a beaucoup de chrétiens qui croient que J.-C. est venu au nom de Dieu, et qui ne pratiquent pas ce qu'il a dit; ces gens-là sont incenséteurs. Ils font en quelque sorte comme les Juifs qui criaient: Glorie au Fils de David, et qui le crucifiaient quelques jours après. Il ne suffit donc pas de dire: Béni soit celui qui vient au nom de Dieu, il faut demander pourquoi il vient, et ce qu'il est venu enseigner. Il faut conclure ensuite avec l'évangile qu'on est en mission, si l'on s'écarte des enseignements de cet envoyé de Dieu.

VERSÉT 25.

C'est le Prophète qui parle ici à tous les fidèles, il s'était engagé depuis le verset 14 dans une sorte de cantique d'actions de grâces pour la venue du Messie; il revient ici à ses vœux qu'il avait formés au commencement du psaume. Il veut surtout les bénédiction de la maison de Dieu, c'est-à-dire, les biens promis à l'Eglise. Il les assure que leur Seigneur est le même que le vrai et unique Dieu, que l'Eternel, et que c'est celui qui s'est uni avec les hommes pour le connaître.

Quelques-uns croient que ce sont les prêtres qui parlent ici: Vous qui souvenez de la maison de Dieu, vous nous bénissez. D'autres traduisent: Vous nous bénissez, vous qui êtes de la maison de Dieu. Le texte et les versions sont susceptibles de tous ces sens; mais il ne me paraît pas nécessaire d'introduire ici les prêtres; le Prophète suffit pour cette invitation, et pour celle du verset suivant.

Le crois que St. Augustin touche le vrai sens de ce verset, quand il dit: Celui qui est venu au nom du Seigneur, est l'unique Dieu, et c'est lui qui nous a éclairés. Dans l'ancien il y a: Le Dieu fort est l'Eternel. Or, le Messie est appelé dans l'Écriture, le Dieu fort, etc. en hébreu. D'ailleurs, c'est assurément de lui qu'il est parlé aux versets précédents, et c'est aussi de lui que sont venues aux hommes les plus grandes lumières. Cette explication, du moins, est très-belle; et elle ne peut être révoquée par aucune bonne raison.

REFLEXIONS.

On offre ici les bénédictions, non de la terre, mais de la maison de Dieu; c'est l'Eglise qui en est dépositaire, et qui les distribue au nom de J.-C. qui l'a établie. Si l'on est hors de cette maison, on ne peut avoir part à ces bénédictions.

On nous dit que le Seigneur est le Dieu fort; comptons sur ses promesses, et redoutons ses vengeances. Il est aussi puissant pour punir l'abus de ses grâces, que ingénieux pour corriger ses dons.

On nous apprend que c'est Dieu qui nous a éclairés, ou qui s'est manifesté à nous, comme quelques-uns traduisent, et c'est la promesse de St. Paul, La grâce de Dieu notre Sauveur s'est manifestée à tous les hommes, pour nous apprendre à renoncer à l'impiété et au désir du siècle, et pour que nous vivions ici-bas avec sobriété, avec justice et avec piété dans l'attente du grand Dieu et de notre Seigneur J.-C. Toute la religion et tous nos devoirs sont dans ce vœu. C'est comme l'interprétation de celui du Prophète, puisque le Prophète nous parle des lumières répandues par celui qui est la pierre angulaire et l'écrou de Dieu.

VERSÉT 26.

Quelques hébraïques traduisent: Liez une fête avec des cordes jusqu'àux cornes de l'antel (1); et comme

(1) Le P. Boudigant traduit: d'azerite festum, et se moque de ceux qui traduisent, ligate artem. Au reste, il croit que David prophétise ici l'entrée de J.-C. dans Jérusalem en marchant sur les branches d'arbres dont le chemin était couvert.

cela ne forme aucun sens, ils prennent pour la fête, des victimes qu'ils supposent qu'on liait avec des cordes aux cornes de l'antel; mais ceci est du rabbinisme, et il n'est point mentionné dans la loi de Moïse, où l'on attachait les victimes aux cornes de l'antel, les meilleurs interprètes, fondés sur la lettre du Lévitique, et sur celle du second livre d'Esdras, disent que le Prophète fait ici allusion à ce qui se pratiquait dans la fête des tabernacles, où l'on dressait des tentes avec des branchages autour de l'antel des holocaustes. En effet, le mot hébreu עָרָבָה signifie autant, in ramis operis, que, in fascibus. St. Jérôme traduit: Proscindite silivam in frontibus; le paraphrase Jean Deschamps: Colligite sub alienis fructibus, et templum ornate usque ad cornu altaris. Les LXX et la Vulgate ont donc bien pris le sens de ce verset. Comme on ne peut pas dire, alligat artem solemnem, ils mettent: artem solemnem constituit diem solemnem; et ce mot, in condensis, exprime l'ombrage que faisaient les branches d'arbres.

Ce psaume a pu être chanté à la fête des tabernacles, il peut même avoir été composé pour cette fête; mais si l'on rapproche ce verset du 24, où le Prophète dit: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, on se persuadera aisément qu'il a eu en vue l'entrée solennelle de J.-C. dans Jérusalem. On y porta des branches d'arbres, et l'on y répéta le verset: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Il n'y a presque point de Prophète de l'ancien Testament rendue plus exactement dans le nouveau.

REFLEXIONS.

Cette fête solennelle, ces tentes ombragées de feuilles d'arbres, jusqu'aux cornes de l'antel, m'avertissent de ne regarder dans la religion comme célébrant une fête consacrée. Il ne s'agit point d'y mettre de la pompe, d'y pratiquer des exercices d'un grand éclat. L'Eglise, en certains jours, ne néglige pas de frapper les yeux de ses enfants par l'appareil de ses cérémonies; mais le caractère principal de la grandeur des mystères de la religion, les révèle tous les jours dans le secret de son cœur, dans le silence de la prière; et par ainsi dire, dans la nudité du Seigneur, il se cache à l'ombre de ses ailes; il y offre un sacrifice perpétuel d'actions de grâces; il s'immole sans cesse sur l'antel de l'amour divin. Les ames favorisées du don d'oraison, conçoivent bien cette sainteté perpétuelle, ces obscurités mystérieuses, et sont toujours dressés dans leur cœur. En quelque endroit que vous soyez, disait saint Chrysostome, priez. Vous êtes un temple, vous portez partout votre antel.

VERSÉT 27, 28, 29.

Le premier verset ne diffère de l'hébreu que dans la seconde partie où l'hébreu dit simplement: Mon Dieu, je vous exalte.

Le 2<sup>e</sup> verset est le même que le 20<sup>e</sup> et ne se trouve point dans l'hébreu. Il ne départ point le psaume, et ce n'est point une addition faite par les LXX, c'est une répétition qui se trouvait apparemment dans leurs exemplaires.

Le 5<sup>e</sup> verset est le même que le premier de tout le Psame. On peut croire que ces versets sont la prière ou le cantique de louanges que le Prophète suggère aux fidèles, après les avoir invités à célébrer une fête solennelle, comme s'il leur disait: Béni au Seigneur: Vous êtes mon Dieu, etc.

REFLEXIONS.

La fin de ce cantique est pleine de sentiment. O Seigneur, vous êtes mon Dieu! qui mérite autant que vous mes adorations et ma reconnaissance? Vous n'avez excusé, vous n'avez délivré des ennemis qui me persécutent; vous êtes la bonté essentielle, et votre miséricorde est sans bornes. L'essence et les perfections de Dieu sont l'objet de ces versets. Il est l'Eternel, le Dieu fort, le seul digne des adorations de toutes les créatures. Sa miséricorde est contenue dans

ces titres éminents; ce qui n'empêche pas le Prophète d'insister sur cet attribut, parce qu'il intéresse parti-

Halleluia. CXVIII.

Hebr. cxix.

578 ALEPH, il est, Doctrina.

(Euseb. lib. 10 Propr. Hieron. ad Pulum Urbicain.)

- 1. Beati immaculati in viâ, qui ambulavit in lege Domini.
- 2. Beati qui serviantur testimonia ejus: in toto corde exquirunt eum.
- 3. Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt.
- 4. Tu mandasti mandata tua custodiri nimis.
- 5. Unam dirigantur viâ mea, ad custodiendas justificationes tuas.
- 6. Tunc non confundar, cum perspexero in omnibus mandatis tuis.
- 7. Confitebor tibi in directione cordis, in eo quod didici judicia justitiæ tuæ.
- 8. Justificationes tuas custodiam: non me derelinquas usquequaque.

HALLELUIA (1). Hæc inscriptis in Hebræo desideratur, sed apponitur, propter latitæ argumentum, ut Psalmis esset amplexus.

(1) Psalmum aggressum omnium maxime proficuum ac prastantissimum, tantoque prastantiorum, quanto prolixiorum, cum nullius auctoris sui eloquentiam ostendat, qui tam nullis tamque variis dictionibus orationis suæ argumentum elaboret, ac Dei gloriam non minus laudet et honorificè extollat, quam utriusque literarum, utriusque linguarum, hæc illis prolixitas, subtilitas, perspicuitas, profunditas, quanto aptior, tanto proficua, argumentum veluti manifestissimo demonstrant, que sit auctoris sui, sancti scilicet Spiritus, magnitudo, majestas, sapientia et longitas. In cæteris David aliquid solummodo vere sapientie et moralis disciplina rutilis exhibuit: hæc totum, quam vastus fulgensque est, supernæ solis æmulum sol est, omnes supra se thesauri micantes; lile ipse idem sol est, omnia fulgoris virtutisque thesaurus prodens, inquit S. Ambrosius. Ordine alphabetico, sublimi item Ambrosio, hæc Psalmum distribuit vates, ut docet elementatum esse Christianorum tabulam, nostrorumque officiorum elementa et principia continere. Utque pueri ab ipso velutis exordia literarum doceantur, ita, inquit S. Hieronimus, hæc Psalmus ab infantia discendit esse, alii mente retinenda, alii singula verba sedula meditatione versanda. Acrostichus est sive alphabeticus, at singulari artificio. Per octonarios dividitur, quorum singuli octo versus complectuntur, ab eadem alphabeti litteræ incipientibus: altero alteri ad finem usque sibi succedentibus. Tollas carmina, verbum, primum, præceptum, amor et exercitum, et bona que legem servavit parantur. Eo autem artificio studioque sublimissimum argumentum versat Propheta, ut in singulari versiculo divina lex nominetur, novis tamen semper phrasibus, que illius et naturam et præstantiam docent, præter versum 122, quo nulla lex merito fertur. Hæc lex appellatur viâ, testimonia, mandatum, præceptum, amor et exercitum, hæc viâ, testimonia, præceptum, amor et exercitum. Ea vero possessio, hæc veritas, quantum autem non essent ad harum vocum significatio, hæc tamen promissio pro synonymis usurpantur. Singula hæc nomina hoc loco explicabimus, ne sapius dumtaxat neminem canere subinde cogamur. Lex generica vox est, omnia que Deus homini vel per seipsum, vel per leges, morem sive per prophetas, more obsequium, verbum, præceptum, iustitia, scripta, per Moysen data, significatur. Viâ est vitæ perquam generantur institutum, vitæque servan-

tièrement les hommes, tous pécheurs d'orige et, et pécheurs dans presque toutes leurs actions.

PSAUME CXVIII.

- 1. Heureux les hommes irréprochables dans leur conduite, qui marchent dans la loi du Seigneur.
- 2. Heureux ceux qui approfondissent ses commandements; ils le recherchent de tout cœur.
- 3. Car ceux qui commettent l'iniquité, ne marchent point dans ses voies.
- 4. Vous avez ordonné (Seigneur) que vos commandements fussent observés avec soin.
- 5. Qu'il vous plaise (Seigneur) de diriger mes démarches à l'observation de vos commandements.
- 6. Je ne serai point confondu, lorsque je considérerai toutes vos ordonnances.
- 7. Je vous louerai dans la droiture de mon cœur, parce que j'ai appris quels sont les jugements de votre justice.
- 8. J'accomplirai vos commandements; ne m'abandonnez pas entièrement.

COMMENTARIUM.

tur, sed apponitur, propter latitæ argumentum, ut Psalmis esset amplexus.

Animadvertunt Origenes, S. Chrysostomus, Theodoretus, Davidson, vitæ vitæ rerumque omnium respectum, non relictæ libertatem sui et oppressionem, nunc res prosperas amplexum fortunam, mox dejectum pristinamque, statim vero victorem libereque, cæteris carminibus variis huiusmodi conditionibus sagillatim deserpisse; hic vero universas collegisse, alio ut unus hæc Psalmus dividit vitam et sensa Evangelii designata, futuram disciplinam spectantem, et æquisub vitæ iustitiam regulas hic vident S. Ambrosius, S. Hieronimus, St. Augustinus, Proprietarium, Apostolorum, martyrum, stitiorum denique omnium sententias hæc Psalmo contineri docet Casiodorus. Primum vero hejus carminis propositum esse divine legis encomium, nemò ignovisset. Tandem vero hoc carmen inquit Ecclesia, ut ipso illic rectitudinem clericis tractat. vero possidendum hæc.

Quo tempore, cujusve rei causâ exaratus fuerit, non satis convenit. Nostrorum interpretum plerique



quam a lege Dei aberret: sic suas occupationes et negotia constitui, ut nullum eorum possit ipsum avertere à divinorum mandatorum prestatione. Tunc omnia sibi feliciter successura, neque securitum dolere et ignominiam. JUSTIFICATIONES, statuta propriè, dictata, decreta, jura, ut et infra, vers. 89, quorum observatione habebuntur justi, vel que erant justa et aequa. Et sic deinceps *Halkim*, statuta esse docet Kimhi, quorum rationes ignorentur, ut sit in maxima exactionem et ritum religionis et legis parte. Sic legis partem, que est de religione, interpretari solent Septuaginta ut doceant religionis et fidei actibus atque operibus tribuendum esse justificationes, non moralibus et politicis. Quod sic scolasticè commentant: *Opera fidelium bona esse meritoria, non iudicialia, quantumvis virtute fuerint illustra.*

VERS. 6. — CUM PROSPICERO IN OMNIBUS MANDATIS TUIS (1). Cum intentus fuero ad ea. Si eis faciendis intendam, si ea diligenter et studiosè servaverim, tunc non frustrabor votis meis: Nam est preteritè temporis. Aben-Ezra subtilius: Si intellexerim et comprehenderit, cur illa imperaveris. Nam paucis datum est, ut omnium mandatorum Dei teneant rationem et causam. Ad verbum *bebabkithi*, id est, in aspiciendo me, (cum aspexero ego) ad omnia mandata tua. Aspice autem ad rem aliquam, est rei aliam intendere, ad eam tibi diligenter.

VERS. 7. — CONFITEOR TIBI IN DIRECTIONE: IN RECTITUDE: recto corde, non facio, laudabo te palam et publice, te predicabo, et tuas laudes. Is èò quod dicitur: gratias agam tibi in rectitudine cordis, mentisque sincerè, quod didicerim iudicia ju-

(1) Tunc vox confitebor, seu *profitemini*, etc. Tunc scilicet cum à deo moras mei ad obsequium tui legis fuerint compositi, nihil non succedet quodcumque à tuis præceptis tentione atque aggrediar. Kimhi, sic ferme habet ad hunc versum: *Tunc non confundar*, etc.: qui enim non servat præcepta, non potest non erubescere, quum illa respicit ac legit: nam si furto tenentur, et forte incidat in illud: *Non facieris, tunc profecto erubescet*, et pudore suffundetur. In huius ergo sententia sensus est: Si vice mere dignaque, etc., tunc non afficiat pudore, ad quodcumque è tuis præceptis respererim. (Nuis.)

TI BETH, id est, Domini.  
(*Eusebius, Hieronymus.*)

9. In quo corrigi adolescentior viam sum? in ostendendo sermones tuos.  
10. In toto corde meo exquisivi te: ne repellis me à mandatis tuis.  
11. In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccent tibi.  
12. Benedictus es, Domine: ab omni justificatione tuis.  
13. In labiis meis pronuntiavi omnia iudicia oris tui.  
14. In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis.  
15. In mandatis tuis exercebor, et considerabo vias tuas.

stitie tue, id est, tuam legem justissimam, tua jura æquissima, et in quibus prescribitur, quod rectum et justum. Vel, cum ea didicerò. Nam *hebamedi*, in didicisse me, utroque modo resolvì potest, *Juvicia*, sive *missipim*, q. d.: edicta, secundum quas probi et improbi judicandi sunt, vel que faciendum vitandum judicavit ac censuit Deus.

VERS. 8. — NOS ME DEBENT QUAE QUAE (1), usque nimis, usque admodum, prope, id est, planè, omninò. Precatur ne gratià auxiliante spoliatur: Theodoretus. Alii, ut Aben: Ne me militiam desere: ne me tantà derelictione desere, ut ea servare non possim. Anonymus exponit, usque in seculum, in omne tempus. Ne me desere unquam. Kimhi jungit cum *custodiam*, ut sit Hyperbaton: Jura tua custodiam usquequoque, et diligenter, ne modò deseras. Si me non deserueris, es in perpetuum servabo. Secundum illud Apostoli, Phil. 4. 15: *Omnia possum in eo qui me corroborat*. Quamquam huiusmodi locutiones: *Custodiam semper, in veterum*, vers. 16: *non oblitiscar sermones tuos*, etc., non tam indicant quid nobis eventurum futurumque sit, quasi prophetando de futuris contingentiis, (quis enim donum perseverantiae certò sibi polliceri possit?) quam simplex nostrae pie voluntatis propositum, optatum, desiderium, quo speramus Dei gratiæ ac ope nos in actum perducatur, perfecturosque, quod promittimus. Sic præterita piùm desiderium præsentis precantium statù sepiusculè accendunt. Vide infra, vers. 2, in sequenti oratione.

(1) STATUTA TUA CUSTODIAM; etc. Certum, inquit, mihi tuam legem perpetuo servare: tu ne me unquam deserito, absque cuius ope ipse nihil possum. *Esque quoque*, ad verb., *usque valde*, quod nos hic exponimus unquam. Ezra hoc sensu vult accipi, *usque valde*: Ego custodiam statuta tua: tu vero ne me derelinquas usque valde, hoc est, ea derelictione, ut non possim illa servare. Kimhi refert ad verb. *custodiam*, vultque hoc respondere ad illud versu 1. *custodiam sicutis sui valde*; perinde ac si diceret: Certum est mihi custodire usque valde statuta tua, hoc est, omnibus animi et corporis viribus: nunc verò tu ne derelinquas me, sed adjuva laborantem. Si sic sentire vis, includenda videntur parenthesis hæc, *ne me derelinquas*, quasi diceret modò ne me deseras. (Nuis.)

9. Comment l'homme dans sa jeunesse réglera-t-il sa vie? c'est en parlant votre parole.  
10. Je vous recherche de tout mon cœur: ne me repoussez pas de la voie de vos commandements.  
11. J'ai renfermé mes paroles dans mon cœur, afin de ne vous point offenser.  
12. Vous êtes béni (ou digne de toutes louanges). Seigneur, enseignez-moi vos commandements.  
13. J'ai prononcé de mes lèvres tous les jugements émanés de votre bouche.  
14. Je me suis réjoui dans la voie de vos commandements, comme si j'avais possédé toutes les richesses (du monde).  
15. Je m'exercerai à méditer vos commandements, et je considèrerai vos voies.

16. In justificationibus tuis meditabor; non oblitiscar sermones tuos.

## COMMENTARIUM.

VERS. 9. — In quo conatur, purgat, purificat propriè, et rectam reddit naturam suam ad malum propensam. In quo poterit purus efficere vias suas adolescens, ut non peccet, et à teneris virtuti et pietati assuescat? Cui interrogationi respondet per subjectionem, ut pars posterior sit prioris responsio, ut etiam R. Mose. In custodiendo, exsequendis mandatis tuis. Si tuos sermones exsequatur et perficiat. ADOLESCENTION, Hebraicè, *nahar*, puer, cuius vita esse solet dissoluta et vanitatibus dedita. Hinc Proverbum Salomonis, cap. 22, 13: *Stultitia obligata est collo pueri*. Quia ergo homo ab infantia ipsa propensus est ad malum, Gen. 6, 5, docet quo pacto, dum adhuc ætas tenera est et flexibilis, mores emendandi sint, ne ferantur in deterius; nempe si ad normam legis verbiq; Dei dirigantur. Hoc enim est proprium divinorum oraculorum. Quod enim est equino pullo frenum et domitor, hoc idem est in adolescentibus Dei sermo: Theodoretus. Alii putant non hic esse normam ætatis, sed conditionis et morum, de eo qui cupiditatis suis nimium indulget, de quo Isaias 65, 20: *per centrum amorum*, et Aristoteles 1 Ethic.: *puer moribus, non ætate*. VIAM SUAM, vite suæ inclinationem et propensionem malam, corruptam suam originem. Finguntur Scriptura appellat, Gen. 6, 5. *SUMMOSES TUOS*. In Hebræo est *elcipis*, *bischnier bidrocha*, id est, in custodiendo etiam suam, secundum sermones tuos.

VERS. 10. — In toto corde meo exquisivi te. Me totum tibi consecravi, nec quicquam partius sum in rerum humanarum concupiscentis: Theodoretus. Hyperbole, ut infra, vers. 50: *Judicia tua non sum oblitus*; et vers. 102: *A iudiciis tuis non declinavi*. Quis enim aliquando non declinat à Dei legibus? quis septies in die non cadit? Possunt hæc esse dicta in persona totius Ecclesie, vel perfectorum (eiusmodi aliquos in hoc mundo Scriptura agnoscit, perfectione via, non patria), ut que sunt unius membri, vel totius Ecclesie, ea sibi imputet et adscribat, per communicationem. In Ecclesia enim omnia sunt communia. Sic vides Scripturam eodem contextu hunc loqui in personâ perfectorum, immò imperfectorum, ut Phil. 3, 12: *Non quod iam perfectus sim*, etc.; et mox: *Quicumque ergo perfectus sumus, hoc vestiamus*; et Rom. 7, 19, ut carnalis loquitur: *Non quod volo bonum, hoc ago*; aliis ut sanctis. Sic compunguntur et allicuntur imperfecti, qui tantarum virtutum sibi non sunt consens, ut timeant, aut saltem optent illam integritatem, ne mendaces et vani precando planè apud Deum inveniantur, et, ut tales non sint acti et re verè, sint saltem desiderio et voto. Possunt etiam esse præterita pro presentibus: Toto corde meo exquirite. Ut loquatur secundum eum statum et animi motionem, quâ se inter precandum affectum sentit. NE REPELLAS ME. Ne errare me facias, ne errare me simis

propriè, ex Anonymo: falsa doctrina scilicet, aut impropria vita.

VERS. 11. — In corde meo abscondi. Diligenter meditatus sum, animo volui, alitè cogitavi, et repoui in mente intima. Metaphora ab his qui res præciosas in thesauris recondunt. Ambrosius interpretatur de mysteriis non publicandis. Ezechias enim peccavit, quòd Babylonis thesaurus suos ostentârît, 3 Reg. 20, 13, 14.

VERS. 12. — Benedictus es, Domine, beneficus et dignus qui ab omnibus lauderis, Theodoretus. JUSTIFICATIONES, statuta propriè, Sic autem *halkoth* et *halkim* hoc Psalmo reddere, ad vitandam ambiguitatem, ne quis scilicet intelligat decreta et rationes quibus Deus regit mundum et providet, cum Aben-Ezra. Nam hic statuta designant Dei præcepta, quorum legitima observatio iustificatur, nempe quando ad lit non tantum secundum substantiam operis, verum et secundum legislatoris Dei mentem ac consilium. Tum enim iustificat, id est, non solum nutrium primam iustitiam, que merè est gratuita, verum etiam augent, iuxta illud Apoc. 22, 11: *Qui iustus est, iustificatur adhuc*; et Math. 19, 19: *Via ad vitam ingreditur, serva mandata*. Hæc enim dicuntur de secundâ justificatione, que gratiæ opus est simul ac operum.

VERS. 13. — In vaga labiis (1). In vaga labiis, ore meo pronuntiavi, id est, protuli apud populum, ore meo annuntiavi, et docui iudicia tua homines mei scilicet: Aben-Ezra. Hinc Hebraicè, *apparthi*, id est, narravi. Omnis enim, qui per prophetas et Apostolos es locutus, qui sunt veluti os tuum: Hilarius.

VERS. 14. — Sicut de omnibus divites, sicut super omni opulentia et ubertate. Ghalil: *Sicut super abundantiam fortitudinis*. Leges tuas tam sum delectatus, quam omnibus his qui in hæc vita hominibus iucunda esse possunt. Præferet infra, vers. 72.

VERS. 15. — In manibus tuis exercebor, meditabor, loquar, cum mandatis tuis colloquar, *abrozozezo*. Quo verbo Septuaginta uti solent pro meditari, se exercere in præce et similibus contemplationis operibus, ut alibi docuit, etiam usu vulgato significet nugari, garrere. Hinc libellus Pharaicè regi *abrozozezo*.

VERS. 16. — In justificationibus tuis meditabor; oblectabo me. Hebraicè, *ischakathah*, delectabor propriè, in Dei ceremoniis et cultu.

(1) Quoniam dicit: *In corde meo abscondi*, nunc ait: *Etsi abscondi in haurio meo, nonquam essentiam tantum illa cor meo enarrare, tum et si magis illis assuescerem, tum ut alios ea edocerem*. Sic penè Kimhi, Ezra dicit coherere cum superiore versu: *Docet me statuta tua*, quia tu seculum esse me enarrare atque edocere alios tua iudicia. Si iudicia in hoc versu accipere vis pro legibus iudicialibus, sane vox hæc erit regia. Iudicavi et semper istis labiis sententiam in foro pronuntiavi ex legibus ore tuo sanctissimo dictatis. Satis apta profectò sententia. (Nuis.)

*hebi GIMEI, id est, Plebitada.*  
(Eusebius, Hieronymus.)

17. Retribue servo tuo, vivifica me; et custodiam sermones tuos.

18. Revela oculos meos; et considerabo mirabilia de lege tua.

19. Incola ego sum in terra; non abscondas à me mandata tua.

20. Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas, in omni tempore.

21. Incepisti superbos: maledicti, qui declinant à mandatis tuis.

22. Aufer à me opprobrium et contemptum, quia testimonia tua exquisivi.

23. Etiam seculum principes, et adversum me loquebantur: servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.

24. Nam et testimonia tua meditatio mea est, et consilium meum justificationes tue.

## COMMENTARIUM.

VERS. 17. — *RETRIBUE* servo tuo, beneficia tribue, beneficia, de liberaliter. Verbum retribuendi etiam de gratuito usurpatum in hac lingua; nec significat solum beneficium reddere, sed etiam ultro et liberaliter tribuere, et beneficium præstare. *RETRIBUIT enim Deus, per debitam gratiam, bona pro malis*: Augustinus.

*VIVIFICA*. Hebe. *ehich, vivam*; sed optative et deprecante. Utinam vivam et servem sermones tuos, id est, vivifica me, et servare me fac. Nam etiam *custodia est optandi modi*. Ad quod ostendendum, prius veteratim per imperativum. Eodem sensu Rabbinii subaudiunt: *Retribue servo (tu) vivam, etc.* Non aliter petit vitam quam ut præstet se fideli dei cultorem: Arnobius. De vita spiritali Theodoretus intelligit, cui peccati mors opponitur.

VERS. 18. — *REVELA Oculos meos, etc.* velum ab oculis meis aufer, aperit oculos meos ut aspiciam. Orat pro intelligenda divina lege, sensum exsequenda. Non enim omnes qui divina arcula lectitant, horum mirabilia intelligunt, sed qui superno splendore perfundunt, ut Paulus docet, 2 Cor. 3, 13, 14, 15: Theodoretus. *CONSIDERABO* (1). Hebr. *reabidilab*, videbo proprie, id est, intelligam. MIRABILIA DE LEGE TUA, quæ non sunt expressa et explicata. Anonymus: *Mysteria quæ non sunt quibuslibet nota et perspecta. De insertis interdum cavitis in hac lingua, ut Gall.: Lex mercedis de loi. Ad arcana Scripturæ intelligenda, celesti gratia opus, 2 Petr. 1, 20; 5, 16.*

VERS. 19. — *INCOLA EGOSUM IN TERRA* (2), peregrinus (1) Penitus introspectam, non litteram tantum, ac veluti cortium legis, sed arcana spiritualia, pota in scholasticis requiem sempernam, simplicitatem in armis, in victimis obediendum, et ubique Christum. *Hebraei autem, et considerabo*; sicut inra 34: *Da mihi intellectum, et scrutaber*, etc. Ilis omnibus docet dei gratiam esse necessariam, primum ad intelligendam legem, ut ad diligendam sequentia demonstrantur. Unde vers. 35: *deduc me in sententiam mandatorum...*, et 36: *Incola cor meum in testimonia tua.* (Bossuet.)

(2) Legis divinæ præstantis elegantis comparatione

17. Faites cette grâce à votre serviteur; rendez-moi la vie, et je garderai vos commandemens.

18. Lèvez le voile qui couvre mes yeux, et je considérerai les merveilles qui éclatent dans votre loi.

19. Je suis étranger sur la terre; ne me cachez pas vos commandemens.

20. Mon âme souhaite ardemment de désirer vos lois, et cette ardeur ne l'abandonne jamais.

21. Vous avez réprimé avec force les orgueilleux; maudits ceux qui se détournent de vos préceptes.

22. Délivrez-moi de l'opprobre et du mépris, parce que j'ai recherché vos décrets.

23. Les hommes puissants se sont assis (pour me contempler), ils ont parlé contre moi; et votre serviteur s'exerçait à la méditation de vos lois.

24. Car ces lois émanées de votre bouche font mon occupation, et vos justices m'ont servi de conseil.

VERS. 17. — *RETRIBUE* servo tuo, beneficia tribue, beneficia, de liberaliter. Verbum retribuendi etiam de gratuito usurpatum in hac lingua; nec significat solum beneficium reddere, sed etiam ultro et liberaliter tribuere, et beneficium præstare. *RETRIBUIT enim Deus, per debitam gratiam, bona pro malis*: Augustinus.

*VIVIFICA*. Hebr. *ehich, vivam*; sed optative et deprecante. Utinam vivam et servem sermones tuos, id est, vivifica me, et servare me fac. Nam etiam *custodia est optandi modi*. Ad quod ostendendum, prius veteratim per imperativum. Eodem sensu Rabbinii subaudiunt: *Retribue servo (tu) vivam, etc.* Non aliter petit vitam quam ut præstet se fideli dei cultorem: Arnobius. De vita spiritali Theodoretus intelligit, cui peccati mors opponitur.

VERS. 18. — *REVELA Oculos meos, etc.* velum ab oculis meis aufer, aperit oculos meos ut aspiciam. Orat pro intelligenda divina lege, sensum exsequenda. Non enim omnes qui divina arcula lectitant, horum mirabilia intelligunt, sed qui superno splendore perfundunt, ut Paulus docet, 2 Cor. 3, 13, 14, 15: Theodoretus. *CONSIDERABO* (1). Hebr. *reabidilab*, videbo proprie, id est, intelligam. MIRABILIA DE LEGE TUA, quæ non sunt expressa et explicata. Anonymus: *Mysteria quæ non sunt quibuslibet nota et perspecta. De insertis interdum cavitis in hac lingua, ut Gall.: Lex mercedis de loi. Ad arcana Scripturæ intelligenda, celesti gratia opus, 2 Petr. 1, 20; 5, 16.*

VERS. 19. — *INCOLA EGOSUM IN TERRA* (2), peregrinus (1) Penitus introspectam, non litteram tantum, ac veluti cortium legis, sed arcana spiritualia, pota in scholasticis requiem sempernam, simplicitatem in armis, in victimis obediendum, et ubique Christum. *Hebraei autem, et considerabo*; sicut inra 34: *Da mihi intellectum, et scrutaber*, etc. Ilis omnibus docet dei gratiam esse necessariam, primum ad intelligendam legem, ut ad diligendam sequentia demonstrantur. Unde vers. 35: *deduc me in sententiam mandatorum...*, et 36: *Incola cor meum in testimonia tua.* (Bossuet.)

(2) Legis divinæ præstantis elegantis comparatione

cepta ferri queant; q. d.: A carne fragili mihi metiens cupio, ut vel desiderem Dei legem, neque ab ejus expeditione unquam per carnis stuporem revocer. *Non quod volo bonum, hoc ago*, Rom. 7, 19, *Deus operatur in nobis velle, perficere*, Phil. 2, 15. Quare apte Theodoretus ad assiduitatem refert, quasi vates exoptet habere hoc desiderium continuò.

VERS. 21. — *INCERPANT* SUPERBOS (1), perdidisti, per metalepsin, juxta Rabbinos. Simplicius: *Comminatus es superbis et transgressoribus legum tuarum penam. Superbos eos appellat, quoniam qui divinas leges despiciunt, in superbie morbum incidunt*:

(1) Quintum impedimentum omnium maximum superbia est, quæ non sinit collum jupo subnuiter; sed hoc impedimentum in se David non agnoscebat, neque in sui similibus, sed solum in hostibus Dei; adeò simpliciter illud execratur. *Incepisti, inquit, superbos, qui videlicet ex contemptu manula non servant*. Talis fuit initio mundi Lucifer, quem Deus increpatione sua ad inferos tanto impetu detravit, ut Dominus dicat: *Videbam Sotavam sicut fulgur de caelo cadentem*, Luc. 10. Talis fuit et Adam, qui ex superbia quæ fieri voluit sicut Deus, Deo non obediit, et à Domino increpatus nulli sententiam mortis pro se et pro toto humano genere. Vide S. Augustinum, *tract. 4 in Epist. Joannis*, et in *Psal. 68, 6*, et lib. 14 de *Crat. Dei*, c. 15. Denique superbos omnes terribili increpatione in judicio feriet; et idem subiungit David: *Maledicti qui declinant à mandatis tuis, cuius qui declinant possimum ex superbia et contemptu legislatorum; illis enim præcipue dicitur: Itē, maledicti, in ignem aeternum*, Math. 25. (Bellarminus.)

VERS. 22. — *DALETHI*, id est, Tabularum.

(Eusebius, Hieronymus.)

25. Adhæsit pavimento anima mea: vivifica me secundum verbum tuum.

26. Vias meas enuntiavi, et exandisti mihi: doce me justificationes tuas.

27. Viam justificationum tuarum instrue me; et exerebor in mirabilibus tuis.

28. Dormitavit anima mea præ tedio: confirma me in verbis tuis.

29. Viam iniquitatis amove à me; et de lege tua miserere mei.

30. Viam veritatis elegi; iudicia tua non sum oblitus.

31. Adhæsisti testimoniis tuis, Domine; nulli me confundere.

32. Viam mandatorum tuorum accurri, cum dilatasti cor meum.

## COMMENTARIUM.

VERS. 25. — *ADHÆSIT PAVIMENTO ANIMA MEA*. Hyperbole summi periculi et miseræ (humilitatis, manit Theodoretus), ut supra, *Psal. 43, 25*: *prostratus est, adhaesit propinquavit proprio pulveri animi*, id est, vita mea; vel, juxta Aben-Ezram, per synecdochen, persona mea. Utinque enim figura significat, ut et infra, vers. 28. Partem abicit, quin ad sepulcrum deferret, per calamitatem. Ego ipse adhaesit pulveri, ac si esset mortuus, ut apud Jeremiam 51, 43: *Inruit Dominus exercituum per animam suam*, id est, senectusque, humi prostratus sum, ob imminens extremum

Theodoretus. *MALEFICIT*, sunt. Aliqui in accusativo vertunt; *Maledictos et detestabiles superbos, qui errant à tuis mandatis, disperdidisti, ut proinde merito amem et colam præceptiones tuas, ne paria faciar. Sed rectius in nominativo, ut sit allusio ad illud, Deut. 27, 26: Maledictus amicus, qui non permavit in sermibus legis hujus, nec eos opere perficit*.

VERS. 22. — *AUFER* à ME OPPROBRIUM ET CONTEMPTUM, quem ab istis superbis sustineo, quòd sin legum tuarum studiosus. *EXQUISIVI*, Hebraei, *naturati*, id est, estudivi.

VERS. 23. — *ETIAM* PROPRIÈ. Etiam principes, quorum erat tuus pius et virtutis studiosus, in suis conventibus de me ledendo consultabant. *EXERCERENT*, meditabatur, colloquebatur cum tuis decretis. Sic me contra principum insecutionem munibam, sic me in rebos adversis oblectabam, sic illa in rebos tristibus ac difficilibus in consiliis adhibebam.

VERS. 24. — *NAM TESTIMONIA TUA MEDITATIO*. Hebr. *ehachit*, delicias proprie mihi erant in media crucibus. *JUSTIFICATIONES TUA*. Hoc addiderunt, ut obscuritatem oppositionis Hebraicæ illuminarent: *Etiam testimonia tua, delicia mea sunt, viri consilii mei*, id est, et mei consilii sunt, tua testimonia scilicet. Ita mihi sunt à consiliis, ea habeo pro consiliariis meis; nam ea in eis rebos et notissimis adhiberi in consiliis. Lex Dei, magistra vita et consiliarius. *CONSILIIUM*, metonymicè, pro consulatore.

25. Mon âme a rampé dans la possiére: rendez-moi la vie selon votre parole.

26. Je vous ai exposé ma conduite, et vous m'avez exaucé: enseignez-moi votre loi.

27. Instruisez-moi de la route de vos commandemens; et je m'exercerai à la méditation de vos merveilles.

28. Mon âme s'est assoupie d'ennui: fortifiez-moi par vos paroles.

29. Eloignez de moi la route de l'iniquité, et, en vertu de votre loi, ayez pitié de moi.

30. J'ai choisi la voie de la vérité, je n'ai point oublié vos jugemens.

31. Je me suis attaché à vos préceptes: ne me couvrez pas de confusion.

32. J'ai couru dans la voie de vos commandemens, lorsque vous avez dilaté mon cœur.



77 VAV, id est, Et.  
(Eusebius, Hieronymus.)

- 41. Et veniat super me misericordia tua, Domine: salutare tuum secundum eloquium tuum.
- 42. Et respondebo exprobrantibus mihi verbum, quia speravi in sermonibus tuis.
- 43. Et non auferas de ore meo verbum veritatis neque quicquam, quia in iudiciis tuis superperiavi.
- 44. Et custodiam legem tuam semper, in seculum et in seculum seculi.
- 45. Et ambulabam in latitudine, quia mandata tua compassivi.
- 46. Et loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebamur.
- 47. Et meditabar in mandatis tuis, que dilexi.
- 48. Et levavi manus meas ad mandata tua, que dilexi: et exercebo in justificationibus tuis.

VERS. 41. — ET VENIAT SUPER ME MISERICORDIA TUA. Optatur, q. d.: Immitte mihi tuam misericordiam et gratiam. SALUTARE Tuum, salus tua, defensio, estque appetitio, nisi male assumptum per regnum. (Et) scilicet tua mihi superperavi, mihi confingat. Christum Augustinus exponit. Eloquium, promissum tuum, ut supra, vers. 52.

VERS. 42. — ET RESPONDEBO EXPROBRANTIBUS MIHI VAVATA: Responsum dabo conviciatoribus meis, qui negant te mihi allatum saltem, quod speravi in tuis promissis. Construuntur enim verbo, respondebo nam sic interpretatur, ut alibi, Par. 24, 12: *Quod respondebo mittenti me verbum*; alibi cum participio: exprobrantibus mihi aliquid. Verbum pro te passum. Quis, pro quod, particulis continuatis, non causatis.

VERS. 43. — ET NON AUFERAS DE ORE MEO: ne mihi eripi permittas, Deus enim proprie non eripit, sed diabolus, nisi fortasse valde dignis, et dona Dei non agnovissent propter peccata: Amobius. Usquequaque, propositis, alio modo, vel unquam, in perpetuum. Vide supra, vers. 8. In iudiciis: ut sermones proximo versu, ita hic iudicia, promissa significant, non quidem quolibet, verum ea que verbo, lege et precepto Dei consignuntur. Ne quis putet prorsum disceptat significationem, in quem hoc et similia iam ab initio acceptat. Nam perpetuo argit verbum Dei veris vocabulis pro diverso eius respectu.

VERS. 44. — IN SECLUM SECLUM, enectis vite mee diebus: Anonymus. Tam hic quam in futuro seculo: Ambrosius. Et certe Hebraice, *lehotam volat*, in seculum et aeternitatem; quod alii vestium: in seculum et ultra. Paternus, inquit Theodoretus, *videtur demonstrat*, in quo prece ista *seculum dicitur legem observantia causis dabitur.*

VERS. 45. — ET AMBULABAM IN LATITUDINE. Hactenus oravit, hunc narrat, inquit Augustinus, hinc in martyrum, id est, testium veritatis personam, ex Ambrosio. Et ambulabam per futurum etiam verum post. Sic sequentibus versibus: *loquebar, confidebam, meditabar, levavi.* IN LATITUDINE, in latitia; meta-

41. Que votre miséricorde, Seigneur, vienne sur moi: que le salut me vienne de vous selon vos promesses.

42. Et je répondrai à ceux qui me font des reproches, que j’espère dans vos paroles.

43. N’ôtez pas de ma bouche les paroles de la vérité; ne les ôtez pas du moins entièrement, car j’ai mis toute mon espérance dans vos jugements.

44. Je garderai toujours votre loi; je la garderai de siècle en siècle et à jamais.

45. Dès lors je marchais dans un chemin spacieux, parce que j’ai recherché vos commandements, et je n’écrais point confusion.

46. Je parlais de vos oracles en présence des rois, et je n’écrais point confusion.

47. J’étais occupé de la méditation de vos commandements; que j’aime.

48. Je levais mes mains vers vos commandements que j’aime, et je m’exerçais à considérer vos commandements.

VERS. 49. — MEMOR ESTO VERBI TUI SERVO TEO. Præsta, perfice. Neque enim in Deum illa cadit oblitio; sicut nec penitentia: Euthymius. Servo teo, tui ad servum tuum verbi. Quod verbum mihi servo tuo promissum, quo mihi spes fecisti, te salutem futurum his qui custodiunt mandata tua: Chrysostomus. Q. d.: Memento eorum que mihi es pollicitus, per internam scilicet vocem, vel per Scripturas, vel per prophetas. Nam tot modis præcipue nobiscum Deus loquitur. Vel servo est datus acquisitio: in gratiam vel utilitatem servi tui, ut construat eum, memor esto. Verbum autem pro promissis, quod R. Selmo restringit ad promissionem David factam per Nathan prophetam. Amobius, pro Verbo Dei in carne protulisse, ut nostrum humanum genus, quod peccatrice Adam perierat, reciperet. Sicut in quo me sperare fecisti.

VERS. 50. — HEC ME CONSOLATA EST IN AFFLICTIONE. Hæc res, hæc promissio. Femininum pro neutro; Latinorum more lingue; ut supra, Psal. 26, 4. Hoc me est consolatum in mea afflictione, hæc mei est consolatio in mea miseria. Perissem in meis malis, nisi verbum tuum me crexisset. Humilitas pro afflictione est calamitate. Aliqui; hæc, spes, è superiore versu. At Hebraice illic legitur, *niehar libathani*, id est, in quo me sperare fecisti. Nisi habeatur ratio totius sententia. Hæc, in quo me sperare fecisti, id est, hæc spes me est consolata. Alii; hæc lex tua. Vivificavit, conservavit. Jampridem me vita defecisset præ malorum magnitudine; nisi me aliqua tua conservasset.

VERS. 51. — SUPERBI INQUI AGEbant USQUEQUAMQUE: à lege autem tua non declinavi. Superbi autem appellat leges Dei et peiora contemptores; vel etiam, ex Augustino, persecutores.

VERS. 52. — MEMOR FUI NOCTE NOMINIS TUI; Domine, et custodiivi legem tuam. Hæc facta est mihi; quia justificationes tuas exquisivi.

(1) Si Machabæis temporibus scriptus sit Psalmus, verisimile hunc versum retinendum esse ad Antiochum et satrapas ejus; per quos extripsæ religionem mollebat. Qui vero Davidicum Psalmum existimant, ad Saulum hoc pertinere volunt.

77 ZAIN, id est; hæc.  
(Eusebius, Hieronymus.)

- 49. Memor esto verbi tui servo tuo, in quo mihi spes dedisti.
- 50. Hæc me consolata est in humilitate meâ, quia eloquium tuum vivificavit me.
- 51. Superbi iniqui agebant usquequaque: à lege autem tuâ non declinavi.
- 52. Memor fui iudiciorum tuorum à seculo; Domine, et consolatus sum.
- 53. Defectio tenuit me; pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam.
- 54. Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in loco peregrinationis meæ.
- 55. Memor fui nocte nominis tui; Domine, et custodiivi legem tuam.
- 56. Hæc facta est mihi; quia justificationes tuas exquisivi.

VERS. 49. — MEMOR ESTO VERBI TUI SERVO TEO. Præsta, perfice. Neque enim in Deum illa cadit oblitio; sicut nec penitentia: Euthymius. Servo teo, tui ad servum tuum verbi. Quod verbum mihi servo tuo promissum, quo mihi spes fecisti, te salutem futurum his qui custodiunt mandata tua: Chrysostomus. Q. d.: Memento eorum que mihi es pollicitus, per internam scilicet vocem, vel per Scripturas, vel per prophetas. Nam tot modis præcipue nobiscum Deus loquitur. Vel servo est datus acquisitio: in gratiam vel utilitatem servi tui, ut construat eum, memor esto. Verbum autem pro promissis, quod R. Selmo restringit ad promissionem David factam per Nathan prophetam. Amobius, pro Verbo Dei in carne protulisse, ut nostrum humanum genus, quod peccatrice Adam perierat, reciperet. Sicut in quo me sperare fecisti.

VERS. 50. — HEC ME CONSOLATA EST IN AFFLICTIONE. Hæc res, hæc promissio. Femininum pro neutro; Latinorum more lingue; ut supra, Psal. 26, 4. Hoc me est consolatum in mea afflictione, hæc mei est consolatio in mea miseria. Perissem in meis malis, nisi verbum tuum me crexisset. Humilitas pro afflictione est calamitate. Aliqui; hæc, spes, è superiore versu. At Hebraice illic legitur, *niehar libathani*, id est, in quo me sperare fecisti. Nisi habeatur ratio totius sententia. Hæc, in quo me sperare fecisti, id est, hæc spes me est consolata. Alii; hæc lex tua. Vivificavit, conservavit. Jampridem me vita defecisset præ malorum magnitudine; nisi me aliqua tua conservasset.

VERS. 51. — SUPERBI INQUI AGEbant USQUEQUAMQUE: à lege autem tuâ non declinavi. Superbi autem appellat leges Dei et peiora contemptores; vel etiam, ex Augustino, persecutores.

VERS. 52. — MEMOR FUI NOCTE; tempore clamitosis, vel nocturno, cum ceteri dormiant quietè et tranquillè, nomen tuum recolo, atque tue legi mûdandæ vaco in hoc mundo, in quo peregrinor. Tantè

49. Souvenez-vous, en faveur de votre serviteur, de la parole que vous lui avez donnée; et qui fait mon espoirance.

50. C'est cette espérance qui m'a consolé dans l'état d'abaissement où je suis; car votre parole m'a rendu la vie.

51. Les orgueilleux en ont usé (ou en usent) très mal à mon égard; mais je ne me suis point écarté de votre loi.

52. Je me suis souvenu, Seigneur, des jugements que vous avez exercés dans les temps anciens, et j'ai été consolé.

53. Je suis tombé en défaillance à la vue des pécheurs qui abandonnent votre loi.

54. Dans le lieu de mon exil, vos décrets ont été la matière de mes cantiques.

55. Je me suis souvenu durant la nuit de votre nom, Seigneur, et j'ai gardé votre loi.

56. J'ai joué de cet avantage, parce que j'ai recherché vos ordonnances.

VERS. 49. — MEMOR ESTO VERBI TUI SERVO TEO. Præsta, perfice. Neque enim in Deum illa cadit oblitio; sicut nec penitentia: Euthymius. Servo teo, tui ad servum tuum verbi. Quod verbum mihi servo tuo promissum, quo mihi spes fecisti, te salutem futurum his qui custodiunt mandata tua: Chrysostomus. Q. d.: Memento eorum que mihi es pollicitus, per internam scilicet vocem, vel per Scripturas, vel per prophetas. Nam tot modis præcipue nobiscum Deus loquitur. Vel servo est datus acquisitio: in gratiam vel utilitatem servi tui, ut construat eum, memor esto. Verbum autem pro promissis, quod R. Selmo restringit ad promissionem David factam per Nathan prophetam. Amobius, pro Verbo Dei in carne protulisse, ut nostrum humanum genus, quod peccatrice Adam perierat, reciperet. Sicut in quo me sperare fecisti.

VERS. 50. — HEC ME CONSOLATA EST IN AFFLICTIONE. Hæc res, hæc promissio. Femininum pro neutro; Latinorum more lingue; ut supra, Psal. 26, 4. Hoc me est consolatum in mea afflictione, hæc mei est consolatio in mea miseria. Perissem in meis malis, nisi verbum tuum me crexisset. Humilitas pro afflictione est calamitate. Aliqui; hæc, spes, è superiore versu. At Hebraice illic legitur, *niehar libathani*, id est, in quo me sperare fecisti. Nisi habeatur ratio totius sententia. Hæc, in quo me sperare fecisti, id est, hæc spes me est consolata. Alii; hæc lex tua. Vivificavit, conservavit. Jampridem me vita defecisset præ malorum magnitudine; nisi me aliqua tua conservasset.

VERS. 51. — SUPERBI INQUI AGEbant USQUEQUAMQUE: à lege autem tuâ non declinavi. Superbi autem appellat leges Dei et peiora contemptores; vel etiam, ex Augustino, persecutores.

VERS. 52. — MEMOR FUI NOCTE; tempore clamitosis, vel nocturno, cum ceteri dormiant quietè et tranquillè, nomen tuum recolo, atque tue legi mûdandæ vaco in hoc mundo, in quo peregrinor. Tantè

VERS. 53. — DEFECTIO TENUIT ME. Defectio, animi defectus; desolatio, et deliquium præ zelo, vilitatis tristitia inveniit me. Hebraice; *sathaphak*, tremor, vortex, horror corripuit me. Pao, propter impios legem tuam deserentes. Quoties cogito impietatem eorum qui legem tuam negligunt. Doleat Sanctus de impietatem impietatis.

VERS. 54. — CANTABILES MIHI ERANT JUSTIFICATIONES TUÆ; carminibus, cantiones proprie, mihi erant tua iura et decreta in domiellio mea peregrinationis, id est, in hac vita, vel in hoc exilio et expetitione ad ejus fastidium cantu levandum et mitigandum: calamitates meas solabat cantandis tuis justis præceptis et legibus. Hoc nomen erat periculum in tantis malis. Peregrini solent esse tristes et attoniti, laboris autem et inanis estiam cantu solari. Hebraice; *leharath*, cantiones inusitæ. Unde hi Psalmi vocantur *mizmorim*, cantiones ad instrumenta musica, et *sanhar*, canere instrumentis, Catholice; amputationes, metaphorè à mactatione, falcibus (Isa. 58, 5), quod amputent et abscidant omnes molestias, tumultus, perturbationes, demontium insidias, insidias et motus; q. d.: Ubicumque molestiarum et perturbationum flagor me peregrinationem corripiebat, his Psalmis illis precidebam et frangebam, veluti falcibus. Lige R. Joseph in Porta lucis. In loco, *heber*, id est, in domo proprie.

VERS. 55. — MEMOR FUI NOCTE; tempore clamitosis, vel nocturno, cum ceteri dormiant quietè et tranquillè, nomen tuum recolo, atque tue legi mûdandæ vaco in hoc mundo, in quo peregrinor. Tantè

est magnitudo voluptatis quam de ea cogitas capio. Vers. 56. — Hæc facta est mihi, hoc, ut supra, vers. 50. Hoc, ut nocia tui recorder, factum est mihi; hæc, quæ commemoravi, mihi contigerunt, quia mandata tua diligenter sum executus. Aliqui ad TITHETH, id est, Vita. (Eusebii et Hieronymi.)

57. Portio mea, Domine, dixi custodire legem tuam.

58. Deprecatum sum faciem tuam in toto corde meo: miserere mei secundum eloquium meum.

59. Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua.

60. Caratus sum, et non sum turbatus, ut custodiam mandata tua.

61. Funes peccatorum circumplexi sunt me, et legem tuam non sum oblitus.

62. Media nocte surgebam ad confitendum tibi, super judicia justificationis tue.

63. Particeps ego sum omnium timentium te, et custodientium mandata tua.

64. Misericordia tua, Domine, plena est terra: justificationes tuas doce me.

COMMENTARIUM.

Vers. 57. — PORTIO MEA, DOMINE. O Domine, portio mea (per appositionem, qui es mea portio, thesaurus, seu pars mea hereditaria), dixi me custoditurum legem tuam: hoc proposui, hoc decrevi. Anonymus putat orationem esse inversam: O Domine, dixi custodire legem tuam, portio mea est. Hoc mihi sumo, hoc accipio pro mea parte, patrimonio, pæcilio, possessione, dum alii sibi suas opes, honores et potentiam pro hereditate constitunt ac habent. Habeant alii alias partes, hanc unam mihi elegi, ut supra, Psal. 15, 5. Altitudo Levitarum sortem, quibus, cum nulla inter Israelitas attributa esset, Dominus ad illorum esse hereditatem dixit, et ut à sacerdotibus, primitiis et decimis viverent, Deut. 18, 4, 2. Ah! ut Domina sit nominatim casus, dividunt sententiam, non tam rectè: Portio mea Dominus (est). Dixi me custoditurum legem tuam, hoc apud me proposui.

Vers. 58. — DEPRECATUS SUM FACIEM, favorem; Christum, Milares et Ambrosius. It vacat, supra, vers. 54. Meo, auditum ad explicationem. MISERERE. Possit esse innocens, dicendo supplè: Miserere mei secundum promissiones tuas. Eloquentia, promissum, ut supra. Est enim distinguendum, ubi eloquium, verbum, sermo, Psalmo significant verbum et doctrinam Dei, ubi promissionem.

Vers. 59. — COGITANS VIAS MEAS, mea facta expendi, vite mee actiones consideravi, et converti me ad legem tuam moribus exprimendam. Alii, mea negotia et necessitates.

Vers. 60. — CARATUS SUM, ET NON SUM TURBATUS, sive recordatus. Hebraicè, *haschchi velo hitnahama heho*, festinavi, et non tardavi, sive distulsi: festinavi sine cunctatione ad observationem tuorum mandatorum.

legem: Hæc lex facta est mihi, sum illam assecutus, mea effecta est, quia, etc., ut mihi datus sit possessionis Hebraicus, pro meo, scilicet Eulymius, Hilarus, Ambrosius ad memoriam referunt; Augustinus ad noctem. Sed ad totum complexum est istosonans.

57. Vous êtes mon partage, Seigneur, j'ai résolu de garder votre loi.

58. J'ai prié de tout mon cœur en votre présence: ayez pitié de moi selon vos promesses.

59. J'ai réfléchi sur mes voies, et j'ai tourné mes pas vers vos commandements.

60. Je suis prêt, et je ne me livre point au trouble, je veux garder vos préceptes.

61. Les liens des pécheurs m'ont environné; mais je n'ai point oublié votre loi.

62. Je me levais au milieu de la nuit pour chanter vers vos loanges, à cause de la justice de vos jugements.

63. Je me lie avec tous ceux qui vous craignent, et qui regardent vos commandements.

64. La terre est remplie de votre miséricorde, Seigneur, instruisez-moi de vos ordonnances.

Vers. 61. — FUNES PECCATORUM (1), masculini generis. Hebraicè, *reschabin*, impiorum; q. d.: Insidie, tendicula, retia impiorum implicarunt; vel, iusta alios, depredata sunt me, ut me perdant, vel certe abs te avellant; et tamen non sum oblitus legis tue, ut Apostolus, Coloss. 2, 8: *Ne quis vos decipiat vel deprudet per philosophiam*. Funes metonymicè laquei funibus vel tansi, vel constantes. Chald.: cohortes et caterva: (quas colligationes et congregations) congregatus sunt contra me. Hebel, et funem et turmam, ut 1 Reg. 10, 11: *Eccc sunt prophetarum in occursum ejus*; q. d.: Improbè catervatim me implicarunt et precati sunt.

Vers. 62. — (2) SEPER JUDICIA JUSTIFICATIONIS TUA, propter justa tua judicia et statuta, vel, de justis tuis judiciis, id est, ut celebrarem tuas leges et verba, nocte medià et concubià, quomodo peccatores quiescit, vel voluptatibus indulgent. Respiciat ad nocturnas Dei laudes ab Apostolis institutas, *apud Clementem*, lib. 8 Constit. Apost. c. 36, Greci exemplaris, Cyrilianum, etc. Saltem inde originem nostræ nativ.

(1) Impiorum; idem. Funes autem sunt eorum malevola et dolosa consilia, quibus viri boni ac simplices copiantur. (Bossuetus.)

(2) MEDIA NOCTI SURGEBAM, à lectulo, etc. Hinc didicisse Ecclesiam surgendum esse medià nocte ad nocturnam psalmodiam, monet Bellarminus: *Intuc enim*, inquit, locum allegari auctores qui de divinis officis scripserunt. Medià nocte surrexerunt virgines, ut obviam irent sponso, quæ intraverant *non eo et supra*, et *clavis est janua*, Matth. 25. Si Christo credere volumus, vigilandum nobis est (nescimus enim quando Dominus dominus veniat, sero à medià nocte, in galli cantu, eo mane), *ne, cum venerit repente, inveniat nos dormientes*, Marci 13.

JUDICIA JUSTITIÆ TUÆ, id est, justissimas tuas leges. Extra et alii de penis quibus improbos Deus justè afflicti intelligunt. (Muis.)

time, sive, ut loquitur in sua epistola de Christianis Plinius, *antehanc præca* ducunt; lege infra vers. 164. Ad verbum *hâtor leida*, id est, (in) mediatiobus noctis. Quod non dicitur *præfuit*, inquit Aber-Era in Exod. 11, *de mediâ noctis puncto, sed quando præterit prius noctis dimidium*, id est, à mediâ nocte, post noctem mediam, in secundo noctis dimidio. Idque, ut ait Zozar, inò et Thalmudici e. 1 Beracuth, quoniam à mediâ nocte incipit tertia vigilia sive custodia, quæ cæterarum est quietissima et tranquillissima. Nam tunc sensus collecti sunt, non distracti visis et radiis lucis. Unde et noctu apparebant potius Deus et angeli, quoniam, ratione quietis, nox aptior est revelationibus prophetiis. Adit Zozar tunc finiri cursus et impetus malignorum et invisibilium spirituum tenebrarum, quò adaptat illud, psal. 90, 5, 6: *Non timebis à timore nocturno, à peste perambulante in tenebris*; ex alio.

TETH, id est, Bonum. (Eusebii, Hieronymi.)

65. Bonitatem fecisti cum servo tuo, Domine, secundum verbum tuum.

66. Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me, quia mandatis tuis credidi.

67. Priusquam humiliarer, ego deliqui: propterea eloquium tuum custodi.

68. Bonus es tu, et in bonitate tuâ doce me justificationes tuas.

69. Multiplicata est super me iniquitas superborum: ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua.

70. Conglutatum est, sicut lac, cor eorum: ego verò legem tuam meditatus sum.

71. Bonum mihi, quia humiliasti me: ut discam justificationes tuas.

72. Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti.

Vers. 65. — BONITATEM FECISTI, bene fecisti servo tuo, bonis cum consiliis. SECUNDUM VERBUM, prout es pollicitus, beneficiis molis me affecisti.

Vers. 66. — BONITATEM, ET DISCIPLINAM, ET SCIENTIAM. Bonitatem, bonum, ut, superiore verso, benignitatem, beneficentiam. Beneficere doce me et de hominibus bene mereri. Ad mores vero pertinat, ut sequentes, disciplina, scientia, ad fidem et notitiam legis. Ex, copulam hanc addiderunt ad explicandum asyntheticum. Et disciplina, et sapientiam, sententias et sensa præcipua legis tue: sic Anonymus. Theodoritus castigatorem, correptionem, ut sic illud, Jer. 10, 24: *Corripe me, Domine, veritatem in iudicio, et non in furore tuo, ne forte in hibulum redigat*. Sic enim agrotus, sanitatem desiderans, ferri inclinationem et cauterium querit. Cui sepe versus de castigationis utilitate faret. Rabbinus, quia particula et, in Hebræo desideratur, nec cam per asyntheticum subaudiunt, ferè interpretantur in genitivo; quod Massorete significat syntacticè, legentes tui, non tui: Bonitatem discipline sive gratia, id est, quicquid est

Psal. 104, tres hos versus: *Posuisti tenebras, etc. Caruli leonem, etc., Ortus est sol, etc.* Tunc enim incipit sol, tenebrarum hostis, ascendere in totum hemisphaerium.

Vers. 67. — PARTICEPS EGO SUM OMNIBUS THEMETICIS, socius; q. d.: Sum unus ex iis qui te timent et reverentur: cum is me soleo conjugere. Amicium verterat Syrus interpres, citante Theodoro. Puto esse Jonathan. Nostris relectum ad societarium vitæ, et communionem bonorum omnium et gratiarum spiritualium.

Vers. 64. — MISERICORDIA TUA, DOMINE, PLENA EST TERRA, terræ incolæ; nullo terræ incolæ poteris esse expertes misericordie. Hæc tu utera ego me, docendo tua justa præcepta. Sine metonymiâ: Etiam ubique terrarum et locorum Dei bonitas et misericordia luceat, nedum in rebus rationis et vitæ expertibus.

65. Vous avez signalé, Seigneur, votre bonté en faveur de votre serviteur, selon votre promesse.

66. Enseignez-moi la bonté, la sagesse, la science, parce que j'ai eu confiance dans vos préceptes.

67. Avant que d'être humilié, j'ai péché: c'est pour cela que j'ai observé votre parole.

68. Vous êtes plein de bonté, et usiez de cette bonté pour m'instruire de vos commandements.

69. L'iniquité des orgueilleux s'est multipliée contre moi; mais je m'occuperai de tout mon cœur de vos préceptes.

70. Le cœur de ces orgueilleux s'est endurci comme du lait qui se coagule; mais pour moi j'ai médité votre loi.

71. C'est un avantage pour moi que vous m'avez humilié; j'ai appris par là à connaître vos volontés (ou vos jugements).

72. C'est un plus grand avantage pour moi de connaître la loi émanée de votre bouche, que de posséder des monceaux d'or et d'argent.

COMMENTARIUM.

præcipuum et excellens in tuâ lege, doce me. Ejus rectam intelligentiam mihi tribue. Gustum appellat metaphoricè sapientiam, consilium, disciplinam. Ita gustum animi mei affice, ut verorum bonorum sanitatem intelligam, cætera omnia amara iudicem.

Vers. 67. — PRIUSQUAM HUMILIARER, affigerer; *nano*, etiam loqui, respondere, canere. Quare aliquid, sed longius: Antequam loquerer, responderem, canerem, clamarem, ad te scilicet, id est, antequam te invocarem et deprecarer, ego errabam. Deliqui, *scogey*, errabam proprie. Adversa pius prosunt, qui interdum secundis et prosperis efferentur, et contra Dei legem peccarent. Propterea Hebraicè, *sehathich*, id est, et nunc: At nunc, quando afflicus sum, mandata tua servo. Ex afflictionibus discimus Deum colere.

Vers. 68. — IN BONITATE TUA, pro tuâ benignitate, per tuam bonitatem. Hebraicè, *emetib*, id est, et beneficiens, doce me statuta tua. Quod aliqui jungunt cum præcedentibus: Bonus es tu et beneficiens.

Vers. 69. — MULTIPLICATA EST SUPER ME INIQUITAS,



duo morere, et calamitatum mole. DICENTES, dicendo. Prospopocia, quasi loquantur oculi, dum ardentur expectant consolationem.

VERS. 85. — QUA FACIES SUI SICUT UTER (1), sicut pellis in exhalatione vel fumo factus sum, id est, totus aereo et contabescens, fractus calamitatibus et tentationibus, cutim habens similem utri et lagenae coriacea, fuso in rugas contracta et indurata: Chald. : Sicut uter suspensus ad feminam. Nostri docti kitor verterunt pruina; nisi vox generalis sit ad omnes siccas exhalationes in aërem sublatis, quoniam pruina à perendo, inquit Festus; peruritur enim iustar cineris, ut infra, Psal. 147, 16. Unde et utrum contrahit et corrugat præ reliquis exhalationibus. Deinde, quia utres solent rugari et contrahi pruina et similibus aeris affectionibus, potius quam fumo, quod eorum usus sit in exportando et importando, non ut in ignem mittatur, torrantur, vel ad fumum suspendantur: Chrysostomus. SICUT UTER IN RUGA, id est, frigore contractus. Sic immutatur Hebraica metaphora, sed non sententia. Euthymius: Sicut pruina contractam utrem huiusmodi atque molliorem fieri aiunt, ita se debilitatum ac dissolutum asperit calamitatibus. Quo etiam aliqui fumo similitudinem accommodant. Sicut uter mollior calefactus, et extenditur, sic corpus meum delictis diluit, et mollior comprimitur. Sed optius ad rugas et contractionem: ut enim uter calefactus mollior, et imbecillus extenditur, ita in pruina et fumo obdurescit atque con-

(1) Hebr. : Si etiam fumus: hoc loco est hypothetium, ut Isa. 54, 10, Psal. 27, 10, Sicut parvulus in fumo, id est, si oblatus miseris natus meum, ita succinetur, ut si instat cœli utris vinarum, que in aere fumoso exsiccata, sub ponte corrugatur. Solebant enim veteres vina sua eadē mibus injecta, tabulatis include re fumo pervis, in elioribus domum locis, quia experiendo didicerunt, citius inveterescere, et erudum, qui in novis vinis deprehenditur, saporem deponere, si admisso fumo palliatum coporentur. Columella de Re rust. lib. 1. c. 20: Anphoece (id est, ecelle vinarie) recte superponitur his locis, unde perquamque. fumus balnearum oritur, quoniam vina cœlestis vetustate, que fumi quodam lepore spraeoem maturitatem trahunt. Alludit ad hanc consuetudinem Horatius, Od. 3, 8:

Hic dies anno redeunte festus  
Cortice adstricim pice dimovebit  
Anphora, fumum cubere instituet,  
Cœstate Tullio.

Martialis 10, 56:  
Improba Nasillus quicquid fumarum cogit,  
Accepit statem quicquid ab igne cadus.

Et 3, 57:  
Vel cœca fumis munita Massilitanis.  
Ovidius, Fastor. 3, 517:

Quaque pœne, quondam grimis diffuderat, aënis,  
Præmâ pœneso condita cive, cavo.  
Cum tali legit utro aliquid exsiccato vates Hebraeus sese comparat hinc dicit: etiam si maxime conficit miseris, tamen non desinent nulli corae esse precepta tua. (Rosenmuller.)

JUSTIFICATIONES TEAS NON SEM OBLITES: tametsi languibus ac mortens, atque à te desertus ad tempus, tamen tu non obliviscor; que vera est charitas, etiam deserenti ac dicenti: Deus meus, respice in me, quare me dereliquisti? Psal. 21, 2. (Bossuet.)

trahitur. Quod miseris est symbolum. Quia, quamvis; ch̄ hoc aliquando significat, ut infra, Psal. 138, 4.

VERS. 84. — QUOT SUNT DIES SERVI TER, quibus servus tuus victurus est in his calamitatibus, id est, ego; de se loquitur in tertiâ personâ: Quamdiu vi cetur sum in his malis et crucibus? Quot, comma, 6 quanti, 6 quam multi; q. d.: Nimis multi sunt dies calamitatum mearum. Quando, eoque, interrogat ut supra, Psal. 41, 5, JERICUM, supplicium. Ergo hoc Psalmo judicium, nunc pro justâ Dei lege, nunc pro justo supplicio, nunc pro more et consuetudine sumitur. Hæc autem est vox martyrum, Apoc. 6, 10, quibus imperator patientia, donec fratrum numerus impleretur. Augustinus.

VERS. 85. — NARRAVERUNT MIHI INQUI FABULATIONES, Emulserunt hæc metaphoram: Foderunt mihi iniqui fabulationes seu foveas, que non sunt secundum legem tuam. FABULATIONES, rugas multaque inopias, que non possunt comparari cum legis tuae delicis et suavitate. Hæretica, perversa et vaniloqua dogmata: item seculares literas et deuteroseos intelligenti illorum et Augustinus. Schiath per sinistram significat verba, loquas, fabulationes, fabulas. Masorete scribant per W dextram, ut significet foveas, et persistat in metaphora: Foderunt mihi iniqui foveas (id est, insidias struxerunt) contra tuam legem. Tunc enim hoc sonabit: Quid non reculant legem tuam, sive, quod non ut ter tua. Etsi autem exponant: mihi foveam struxerunt, quæ me interficerent, quod aliqui tue legi reprobant. Sententia nostrorum non nimis est apposita, quoniam sensus non admodum variet. Dum enim iniqui suggerunt justo seculi vanitates et voluptates Dei legi repugnant, quid aliud sunt hæc fabulationes, quam fovee? ac huiusmodi facilitates narrare, quid est nisi foveas fodere Dei legi contrarias?

VERS. 86. — OMNIA MANDATA TUA VERITAS, verissima et justissima, ut supra, Psal. 110, 5: Opus Domini, confessio et magnificentia, id est, confitendum et magnificentissimum. Emunia etiam fidem et notitiam religionis significat. Unde aliqui hæretici, inquit auctor fasciculi Myrthe, Exod. 19, sic interpretabatur: Omnia mandata tua fides, id est, sunt posita in fide et cognitione tua. Quod est falsum, inquit. Itaque subiecti: Ego autem non dereliqui mandata tua, quia ea facerem. Iddo enim patres nostri Mosi dicebant: Omne quod dixerit Dominus nobis, faciemus; et sapientes nostri proverbio celebrabant: Sapientia major factis non est sapientia. Item Thalmod (id est, disciplina, doctrina) sine opere non est magna Thalmod. Iniqui inique melius, nempe sine causa; injuria et immerito, ut congruat voci obire, saluandi hæc, et abire. Adhuc me inique persecutionem patientem.

VERS. 87. — PALLO MENS CONSUMMAVERUNT ME IN TERRA, ferè, penè consumpservunt. Paululum abuit, quin perderent atque exitio allicerent, ut Chrysostomus. In terra, terrigena, mortales, qui in terrâ degunt. Aliqui construnt à parte posteriore verbi: Ferè in terram me prostraverunt, ad nihilum redegerunt, in pulverem propè consumpservunt.

VERS. 88. — SECUNDEMI MENTEBORIAN TUAM, pro tua misericordâ conserva me in vivis, et ab iniquis persecutoribus me, vers. 86. Sum veluti mortuus, quod non est nisi in actu.

תָּרַב: LAMED, id est, Disciplina. (Eusebius, Hieronymus.)

89. In æternum, Domine, verbum tuum permanet in celo.

90. In generationem et generationem veritas tua: fundasti terram, et permanet.

91. Ordinatione tua perseverat dies, quoniam omnia serviant tibi.

92. Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc fortè perissem in humilitate mea.

93. In æternum non obliviscer justificationes tuas, quia in ipsis vivificasti me.

94. Tuis sum ego, salvum me fac, quoniam justificationes tuas exquisivi.

95. Me expectaverunt peccatores, ut perderent me: testimonia tui intellexi.

96. Omnis consumptionis vidi finem: latum mandatum tuum nihil.

COMMENTARIUM.

VERS. 89. — IN ÆTERNUM, DOMINE. Hoc oecionario per firmitatem, quæ primò decrevit, perseverant, Deum precatur. VERBUM TUUM, decretum, mandatum tuum in æternum permanet in celis. Cœli tuo decreto et verbo sunt stabiles et firmi in perpetuum; nam non interibunt secundum essentiam, sed duntaxat qualitate. Jussio tua perstat, vim habet in celo, adeo ut, si illud voces, stet ante te, tanquam servus paratus ad obsequium. Verbum, metaphorice de voluntate. Estque allusio ad 1 cap. Genes. Quicquid est, verbo Dei constituit, creatum est et conservatur. In celo, contra quam in inferioribus, ubi omnia sunt fluxa, et variis mutationibus obnoxia, oriuntur, intereunt, etc., et in quibus verbum Dei tantum permanet ad tempus, id est, quamdiu essant in rerum natura. His exemplis de perennitate cœli et terre, docet legem Dei non posse antiquari, et quicquid ipse constituerit, ratum esse ac fixum. Aliqui per cœlos, non cœlestia corpora, sed cœlites et angelos metaphoricè intelligunt, qui semper Deo obsequuntur et parent, secundum illud: Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra, Matth. 6, 10. Theodoretus utrumque: Eodem enim, inquit, tempore mirant non solum cœlos, sed etiam cœlites dicunt custodire legem, et ab omni transgressionem inmanes esse.

VERS. 90. — IN GENERATIONEM ET GENERATIONEM VERITAS, firmitas decretorum tuorum, verum tuum verbum, et decretum. Loquitur enim de rerum confirmatione firmo statu. Nam allegoriam sapit. Theodoretus de veritate et salute per Christum, quam populus Judæorum; indeque gentium est adeptus, interpretatur.

VERS. 91. — ORDINATIONE TUA PERSEVERAT DIES, sicut ordinati, sicut statulsi. Commendat Dei verbum à constantia. Explicat hinc Hebraica: Lemispha-thea hameda hâim, id est, secundum judicia tua

erue me ab his malis, et in præceptis, de quibus optatum est testimonium, persistam.

תָּרַב: LAMED, id est, Disciplina. (Eusebius, Hieronymus.)

89. Votre parole, Seigneur, subsiste éternellement dans le ciel.

90. Votre vérité passe de génération en génération: vous avez établi la terre, et elle persévère dans l'état où vous l'avez mise.

91. Le jour se maintient selon les lois que vous avez posées; car tout obéit à votre volonté.

92. Si votre loi n'avait pas été l'objet de mes méditations, j'aurais peut-être péri dans l'humiliation que j'ai éprouvée.

93. Je n'oublierai jamais vos préceptes, parce que c'est par eux que vous m'avez rendu la vie.

94. Je vous appartiens, sauvez-moi, car je recherche avec soin vos ordonnances.

95. Les impies n'ont attendu pour me perdre; mais j'ai compris vos ordonnances.

96. J'ai vu la fin de toute perfection; mais votre loi est une étendue infinie (ou, à laquelle je ne puis atteindre).

COMMENTARIUM.

steterunt dies, ubi dies est singularis numeri. Sed sic loquitur Hebræi in distributionibus, id est: dierum quilibet, dies singuli ex tua sententiâ consistunt, tuo decreto perstant, secundum leges tuas progrediuntur, ut exsequantur quicquid eis præcepit. Hoc enim modo, quam quod Rabbinis: Secundum judicia tua steterunt hodie (id est, usque ad hunc diem, cœlum scilicet et terra). Cuius diæ metonymicè accipiunt: Quicquid ab initio creatus usque in hodiernum diem, ita consistit, ut à te est constitutum. Servavit, ministrant, et tuis nutibus obtemperant.

VERS. 92. — NISI QUOD LEX TUA REEDITIO MEA EST. Modus loquendi subjunctivus, pro: nisi lex tua fuisset meditatio mea, sive, ut in Hebræo, seganachiki, id est, delectudine vide super, v. 47), tunc in malis perissem. Contra afflictiones se consolandum legis divina consideratione. In humilitate, afflictione, inopia, miseris. Forte. Non habetur in archetypo.

VERS. 93. — QUIA IN IPSIS VIVIFICASTI ME, quia pro ipsa mihi vitam conservasti.

VERS. 94. — TUIS SEM EGO. Cum tuus sim, curam mei habe, et salva (1).

VERS. 95. — ME EXPECTAVERUNT PECCATORES: me expectantes observaverunt, me præstolabantur ad perendum, nisi iustificabantur, nec tamen desi in- telligere tua præcepta.

(1) Scriptum est in Paul. 23: Domini est terra et plenitudo eja, orbis terrarum, et universi qui habitant in ea: ego tamen proprius tuus sum, quia agnosco me tuum esse, et volo tuus esse, et nullus aliteris Domini solo esse, cum nulli cupiditati servire deesse- rim: ideo rectè peto, ut me salvum facias, id est, rem tuam conserves, ne preat. Quoniam justificationes tuas exquisivi, id est, quoniam tuus sum et tanquam tui solius vinctus, nihil aliud quero, nisi mandata tua; ut illa perficam. Verò pauci sunt, qui dicere possint: Tuis sum ego, quia pauci sunt qui per affectum nulli rei servant, nisi Deo. (Bellarminus.)

VERS. 90. — *Quam consummationis vni finem, rei quantolibet consummata et perfecta (iuxta Symmachum, totius structure) vni finem; at (nam est antithesis) mandatum tuum, sive lex tua est valde lata, nec habet finem. Nihil est tam absolutum, cuius non videam interitum, praeter legem tuam, quae se laisime in omnia secula extendit. Omnia in mundo, tam physica quam humana, tandem deficient et finiuntur, exceptis mandatis Domini. FINEM, esse supple, id est,*

DO MEM, id est, *Ex parte.*  
(Eusebius, Hieronymus.)

97. Quomodo dilexi legem tuam, Domine? tota die meditatio mea est.

98. Super inimicos meos proidentem me fecisti mandata tua, quia in aeternum mihi est.

99. Super iunius decentes me intellexi, quia testimonia tua meditatio mea est.

100. Super senes intellexi, quia mandata tua quasi.

101. Ab omni via mala prohibui pedes meos, ut custodiam verba tua.

102. A iudicis tuis non declinavi, quia tu legem posuisti mihi.

103. Quam dulcia factus meus eloquia tua, super mel ori meo.

104. A mandatis tuis intellexi; propterea odii omnem viam iniquitatis.

VERS. 97. — *Quomodo dilexi legem tuam? Ecce quomodo modo! Admiranter, in Hebraicum mah, quam, quantum, quantoque, quam ardenter. Sic vehementer sum desiderium explicat. Adeo tuam legem dilexi, ut illa sit mea quotidiani meditatio, sive lectio, commentatio, occupatio. Haec octonario exponit factum, quoniam ipse ex studio et observatione divinae legis percepit. Toti, vel omni.*

VERS. 98. — *SUPER INIMICOS MEOS PROIDENTEM, plusquam, magis quam. Sapienterem me, quam sint hostes mei, reddidisti in tui lege. Beazonia aliter infra, vers. 99: Ad habitus meus sapientem me fecisti, me per eos docuisti, de quo opusculum Pitarchi de Utilitate et inimicis capitulum. Mandato. Esque; per tota beca; eo, docuisti me mandatum tuum. Noluerunt hunc oblatum resolveri per propositum per, vel propter, quomquam Hebraea hanc resolutionem patiuntur. Quia in aeternum mihi est, mandatum tuum, sive lex tua; quia semper istud habeo, semper illud servo, nunquam illud abicio; vel desero, quia perpetuum tuam legem habeo propositam, nec sino me ab ea avelli, quamvis videri contra me me hostes; quis semper in animo meo inhaeret; quia semper eam in corde conservo. Augustinus: quia ad aeternitatem mihi valet; inimicus autem in hoc tantum seculo. Kimbi poulb aliter: Quia in aeternum mea est (lex), quia tu aeternum servare eam debes; nam est mihi factus salubris, id est, sempiternum, Num. 18, 19. Ea de causa creasti me. Sic perpetuo servasti. Aliqui in genere intelligunt de quibuslibet discipulis, ad quas*

interitum. LEX NIMIS, nimis patens, quam ut possit finire, insulsum, sine carens, se dilatans et extendens in omnem aeternitatem; nam migrans est corpore hominem in eorum sequitur. Ea nimis sunt lata, quae extremis carent. Alii metonymice: latum, id est, dilatans, latum reddens. Lex tua animi angustias et difficultates dilatat et discutit: Theodoritus; immortalitatem, perennem et aeternam vitam concilians et bona, quae nullam vicissitudinem recipiunt.

97. Comment ai-je aimé votre loi. Seigneur! tout le jour elle est l'objet de mes méditations.

98. Vous m'avez rendu plus prudent que mes ennemis; et c'est l'effet de votre commandement, parce que je m'y attache pour toujours.

99. J'ai été plus intelligent que tous ceux qui m'ont instruit, parce que vos oracles sont l'objet de mes réflexions.

100. J'ai surpassé en science les vieillards, parce que j'ai recherché vos commandements.

101. J'ai gardé mes pas de toute voie d'iniquité, afin de garder votre parole.

102. Je ne me suis pas détourné de vos jugements; car vous m'en avez fait une loi.

103. Que vos paroles sont agréables! elles ont pour moi plus de douceur que le miel le plus délicieux.

104. J'ai été instruit par vos commandements: c'est pour cela que j'ai eu en horreur toute voie d'iniquité.

#### COMMENTARIUM.

placibus percipiendas opus est Dei auxilio singulari, ut gratia naturam perfectat. Unde Catholici, ceteris paribus, etiam in humanis artibus et scientiis sunt doctores haecetis, pagani, etc., propter singularem Spiritus Dei presentiam, Dan. 1, 20.

VERS. 99. — *SUPER OMNES DOCENTES ME (1): prae plusquam, ut superiore versu et sequent. 100,*

103. SUPER MEL, plusquam mel, sunt dulcia, grata et probata. Ex legis Dei studio, vel in lege Dei non solum factus est prudentior inimicis, verum etiam sapientior doctoribus, et intelligentior senibus. Divinae gratiae omnia ascribit: Theodoritus. Beazonia, circa comparisonem, tres hos versiculos 98, 99, 100 intelligit ut propositum mihi absolute accipitur pro a, ab. Ab inimicis meis proidentem me fecisti; ab omnibus docentibus me didici; à senibus intellexi, neque me ab eis potuit quicquam discere. Et itaque dico ego eum duntaxat esse sapientem, qui dicit à quolibet homine, etiam inimico, nec erubescit à quoquam doceri. Quoniam David cecinit: Ab omnibus docentibus me intellexi. Haec ille in fasciculo Myrrae, Gen. 12.

VERS. 100. SUPER SENES INTELEXI (2), prae senioribus. Haec: Haec aequi, quam informantes me, eo quod omnem meditationem meam impendebat, quoque ipse plus me erudit, quam illi. Alii hoc putant pertinere ad Antiochia tempora; quibus constat etiam ex sacerdotum ordine aliquos defecisse ad hostes. Eadem sententia, versus sequenti, verbis aliis exprimitur. Seniorum nomine ibi similitudo doctorum publicorum aliqui intelligunt. (Hosenmuller.)

(1) Haec est utilitas legis, quia non solum prudentiam, sed etiam sapientiam gignit. Sed tamen, quoniam

bus, qui à majoribus multa didicerunt, et multa experti sunt. Allegoricum est illud Ambrosii, novum populum, qui hic loquitur, supra seniores Judaicum intelligere.

VERS. 101. — *AB OMNI VIA MALA PROHIBUI, cohibui, in carcerem conclusi. Pones, pro affectibus et moribus animi, quos oportet in carcerem veluti concludere, et compellibus vincire, ne ferantur ad prava.*

VERS. 102. — *LEGEM POSUITI MIHI, docuisti me; videtur David pium sibi tribuere, anteposendo sapientiam suam sapientiae omnium, qui illum praecesserunt, in quibus erant Adam, Noe, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moses, Samuel, et alii, sanctus Augustinus docet haec dici in persona Christi, qui cum esset annorum duodecim, et videretur quasi discipulus auditis legis doctoribus et senioribus, tamen super omnes docentes se intellegit. S. Ambrosius in personam populi Christiani. Sed fortasse non erit necesse ad ista confugere: nam per omnes doctores intelligere possumus eos solos qui Davidem poerum, vel adolescentem, docuerunt, parentes videlicet et paedagogos suos familiares. Quamvis enim non sit discipulus asper magistrum, dum discipulus est, potest tamen se qui discipulus fuit diligentià et studio superare eum qui magister ipsius aliquando fuerat. Sic David facile sapientiam magistrorum suos vicit propter continuam meditationem in lege Domini. Item etiam intelligimus de senibus: non enim voluit David dicere se sapientem fuisse super omnes senes qui fuerant ab initio mundi, sed se adhuc juvenem sapienterem fuisse multis senibus ob studium suum assiduam in lege Domini meditanda. (Bellarminus.)*

IN NUN, id est, *Sempiternum.*  
(Eusebius, Hieronymus.)

105. Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis.

106. Juravi et statui, custodire iudicia iustitiae tuae.

107. Humiliatus sum usquequaque, Domine: vivifica me secundum verbum tuum.

108. Voluntaria oris mei benedictio fac, Domine, et iudicia tua doce me.

109. Anima mea in manibus meis semper; et legem tuam non sum oblitus.

110. Posuerunt peccatores laqueum mihi; et de mandatis tuis non erravi.

111. Haereditate acquisivi testimonia tua in aeternum, quia exultatio cordis mei sunt.

112. Inclinavi cor meum ad faciendas iustificationes tuas in aeternum, propter retributionem.

#### COMMENTARIUM.

VERS. 105. — *LUCERNA. Verbum Dei est lux, lumen, lucerna, quoniam ad Deum dirigunt in agendis, credendis, sperandis, amandis, et ducunt praestant, ne usquam ascendamus et labiamur in vite huius tenebris, neque aberramus ab ea via quae ducit ad vitam beatam. Est enim fidei et vite regula, monstrans viam in tenebris mundi ad vitam aeternam, Isa. 8, 20; 2 Pet. 1, 19. Theodoritus lucernam legem, Moysi intelligi, lumine Christum; nam ille ostendit et lucernam viam unam illuminavit gentem, hic vero latum orbem terrarum. Item lucerna cum alioque non esset, at postea lux vera illuminat omnem mundum, illuxit.*

supra, vers. 55. Alii, constituiti mihi legem, ac dedisti, quam sequor. Quia sic lege mihi imposita et data constituiti.

VERS. 105. — *SUPER MEL ORI MEI. Suavior mihi est legis tuae meditatio, quam ori meo. Est novum membrum per asyntheson et zengma: à super mel ori meo (sunt eloquia tua).*

VERS. 101. — *A MANDATIS TUIS INTELEXI, ex proceptis tuis eruditus sum, et intelligentiam consecutus, è tua lege didici quid sit credendum, quid faciendum, ut mox: Lucerna pedibus meis verbum tuum. Meditatio et scientia proceptionum tuarum intelligens et prudens factus sum. Quare et odio prosequor omnem sententiam mendaciam, vel metonymice, eos qui inique vivunt. Ovis, odii habui, odi. Interior verbum est Latinum praeteriti significationem magis exprimens, quam odi. Hinc apud M. Hieronem 15 Philip., in M. Antonii epistola de Pompejo mortuo: Mihi quidem constat non deservere partes quas Pompeius edidit, id est, quas dum viveret, odium non quas nunc odit, cum sit mortuus. Odis, odi, veteres dicebant. Hinc videtur, apud Charisium, lib. 5, et ait aut, passivè apud Festum. Haec adversus istos qui nostram editionem inelegantia arguere tenent solent. INIQUITAS, iniquitas, mendacii propter. Quod alii referunt ad falsam doctrinam et corruptelas. (Bellarminus.)*

105. Votre parole est la lampe qui éclaire mes pas: elle est la lumière qui me montre les sentiers où je dois marcher.

106. J'ai fait serment et j'ai résolu de garder les décrets de votre justice.

107. Je suis humilié (ou affligé) de toutes parts; Seigneur rendez-moi la vie selon vos promesses.

108. Agréez, Seigneur, les offrandes volontaires de ma bouche; et enseignez-moi vos jugements.

109. Mon âme est toujours entre mes mains; et je n'ai point perdu le souvenir de votre loi.

110. Les pécheurs m'ont tendu des pièges; mais je ne me suis point écarté de vos commandements.

111. J'ai regardé vos décrets comme mon héritage perpétuel, parce qu'ils font toutes les délices de mon cœur.

112. J'ai penché mon cœur vers vos commandements pour les accomplir avec constance; à cause de la récompense (que vous m'avez promise).

VERS. 106. — *JURAVI ET STATUI (1), in circumcissione, baptismo, confirmatione, et reliquis fidei et religionis actionibus, tum solemnibus quam privatis votis et professionibus. ET STATUI. Et expositive sumitur. Nam jurare hic nihil aliud est quam firmiter decernere, statueret et promittere.*

VERS. 107. — *HUMILIATUS SEM USQUEQUE, affligitur. (1) Plana est huius versus sententia. Mirer quid in mentem venerit Generaliaro, ut sic exponeret, juravi, in circumcissione, baptismo, confirmatione, etc. Quasi vero tunc essent baptismus et confirmatio. Deinde cor restringitur sic et juravi? ET STATUI. Malè qui vertunt: et statui, seu praestabo. (Muis.)*



...nihil peccem. Pro semar, vel semor, in imperat. M...  
...tineo caro mea, ut quasi pili capiti eriguntur in re...

77 AIN, id est, Foa, vel Ocaba.  
(Eusebii, Hieronymus.)

121. Feci iudicium et iustitiam: non tradas me ca...  
...luminibus tuis.

122. Suscipe servum tuum in bonum: non calum...  
...nientur me superbi.

125. Oculi mei desecerunt in salutare tuum, et in...  
...obsequium iustitiae tuae.

124. Fac enim servo tuo secundum misericordiam...  
...tuam, et iustificationes tuas dae me.

125. Servus tuus sum ego: da mihi intellectum, ut...  
...sciam testimonia tua.

126. Tempus faciendi, Domine: dissipaverunt le...  
...geni tuam.

127. Ideo dilexi mandata tua, super aurum et to...  
...porationem.

128. Propterea ad omnia mandata tua dirigebar:  
...omnem viam iniquam odio habui.

COMMENTARIUM.

VERS. 121. — FELICITATUM ET DESTITUTUM. Studii  
iustitiae et virtutum. Quod dicere non est peccata, sed  
innocentiae assertio, ut videatur indignus qui nocen-  
tissimi libitini permittitur: Ambrosius. Nam gloria  
nostra haec est, testimonium conscientiae nostrae, Theo-  
doretus, c. Cor. 1, 12. Non tradas, Hebr.: Ne derelin-  
quam me oppressoris meis, ne me eorum libidini  
permittas.

VERS. 122. — SCILICET SERVUS TUUS, id est, mi-  
ser, humilis, id est, ut bene mihi sit, in bonum asse-  
quar, vel ut bona exoptem. Ad verbum: *Dilexisti  
servo tuo, ad h. am, q. d.*: Dulcem et suavem me  
praebe servum tuo, in omnia bona, pro quibus orat,  
impetret et obtineat. Alii, ut Aquila et Theodotus,  
verunt: *Fidelitate, spem pro servo tuo in bonum.*  
Metaphorice, pro, inclina cor meum ad bonum, se-  
cundum modum, oblecta. Sic animum meum virtutis et pi-  
etatis ardore accendit, ut omnes meas voluptates in eis  
constitutas habeam, eisque oblecter. CALIGNIENSA,  
id est, i, apponunt propriè.

VERS. 125. — OCULI MEI DESERCERUNT, usque ad  
dilectionem et desiderium animi essentiam salutem  
tuam et iusta desideria, ardenter concupiscunt  
tuam salutem, tuam auxilium et tua praecepta iusta.  
Esi Theodoretus, eloquium, promissionem hic rursus  
exponit.

VERS. 121. — IUSTIFICATIONES TUAS DA ME, scilicet,  
tuam. Requirit supra, vers. 12.

VERS. 123. — SERVUS TUUS SUM EGO (1). Non factum  
naturam, quod cum omnibus commune habeo,  
sed etiam affectu, quod eorum est constant qui li-

(1) SERVUS: Cum ego tuus sum servus, tuum est  
me tuum legem ac voluntatem docere, repetitio eius-  
dem sententiae qua ingens desiderium exprimit. Hae-  
c sic expiat hanc versum: Praesulum hoc esse me  
servum et cultus, ut des mihi intelligentiam. (Aius.)

...cium. Gall., *hérisser*. A venous, à decretis tuis, qui-  
...bus comminaria te perditurum iudicis, à penis, quod  
...dare ti solent, qui à tua lege desecant. Timor Dei  
...comprimunt animi cupiditates.

120. Bénêtrez ma chair de votre crainte: car je  
...redoute beaucoup vos jugements.

121. Je me suis conduit avec équité et avec  
...justice: ne m'abandonnez pas à ceux qui me calomnient.

122. Prenez la part de votre serviteur, pour  
...pcurer son avantage: que les orgueilleux ne me ca-

123. Mes yeux se sont affaiblis dans l'attente du sa-  
...lut qui ne peut venir que de vous, et de l'effet de vos

124. Traitez votre serviteur selon votre misê-  
...ricorde: et enseignez-moi vos préceptes.

125. Je suis votre serviteur: donnez-moi l'intelli-  
...gence afin que je compréhne vos oracles.

126. Il est temps de faire, Seigneur: (vos *engenia*)  
...ont détruit votre loi.

127. C'est pour cela que j'ai aimé vos préceptes  
...au-dessus de l'or et de la topaze.

128. C'est pour cela que je me suis conduit selon  
...tous vos commandements, et que j'ai eu en haine

bentissime Dei imperit eligunt Theodoretus. Ita  
...nam intellectu: in fonte est eclipsis: Fac me dili-

VERS. 126. — TEMPS FACIENDI, ponent, ulscendi-  
...ti in malam partem, ut alibi, Genes. 18, 20: *Non fa-*

125. Le sens votre serviteur: donnez-moi l'intelli-  
...gence afin que je compréhne vos oracles.

126. Il est temps de faire, Seigneur: (vos *engenia*)  
...ont détruit votre loi.

127. C'est pour cela que j'ai aimé vos préceptes  
...au-dessus de l'or et de la topaze.

128. C'est pour cela que je me suis conduit selon  
...tous vos commandements, et que j'ai eu en haine

VERS. 127. — IDEO DILEXI MANDATA TUA. Dilexi tua  
praecepta, plusquam omnes mundi opes et profusio-  
...sima quaeque. Itaque praestationem praefati carnis

VERS. 128. — PROPTEREA AD OMNIA MANDATA TUA  
...DIRECTOR. Ad verbum: Omnia mandata omnium  
...recte dicebam, vel rectè custodiebam omnia praeepta

omnium rerum quae praeepta sunt. *Quoniam enim ad res...*  
...non ad personam referunt, Exech. 41, 20. Inquit,

85 PHE, 11 est, (i, oris,

(Eusebii, Hieronymus.)

129. Mirabilia testimonia tua: ideo scrutata est  
...ea anima mea.

150. Declaratio sermonum tuorum illuminat, et  
...intellectum dat parvulis.

151. Os meum aperui, et attraxi spiritum: quia  
...mandata tua desiderabam.

152. Aspice in me: et miserere mei, secundum  
...iudicium diligentium nomini tuum.

153. Gressus meos dirige secundum eloquium  
...tuum, et non dominetur mei omnis iniustitia.

154. Redime me à calumnia hominum, ut custo-  
...diam mandata tua.

155. Faciem tuam illuminam super servum tuum,  
...et doce me justificationes tuas.

156. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia  
...non custodierunt legem tuam.

COMMENTARIUM.

VERS. 129. — MIRABILIA TESTIMONIA TUA (1). Ampi-  
...tius ad bonitatem, potentiam, effectus visibiles.

(1) *Mirabilia, proprie, res mirabilia.* Mirabilia, si  
...intelligentiam, latentis sensus ac mysteria species,  
...sed facta manifesta, neque hoc respectu mirabilia.

152. Aspice in me: et miserere mei, secundum  
...iudicium diligentium nomini tuum.

153. Gressus meos dirige secundum eloquium  
...tuum, et non dominetur mei omnis iniustitia.

154. Redime me à calumnia hominum, ut custo-  
...diam mandata tua.

155. Faciem tuam illuminam super servum tuum,  
...et doce me justificationes tuas.

156. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia  
...non custodierunt legem tuam.

...sacer, falsitatis proprie. Quod de falsa doctrina ali  
...qui accipiunt.

129. Vos loïs sont admirables, c'est pour cela que  
...mon âme les a approchées.

150. La manifestation de vos paroles sépare, et  
...donne de l'intelligence aux plus simples (ou aux en-

151. J'ai ouvert ma bouche, et j'ai attiré le souffle  
...de votre orage, parce que je craignais d'ardent

152. Jetez vos regards sur moi: et ayez pitié (de  
...ma misère) selon la loi que vous observez à l'égard

153. Dirigez mes pas selon vos commandements,  
...et que l'iniquité n'exerce sur moi aucun empire.

154. Délivrez-moi des discours calomnieux des  
...hommes, afin que j'observe vos préceptes.

155. Faites briller sur votre serviteur la lumière  
...de votre visage, et enseignez-moi vos ordonnances.

156. Mes yeux ont versé des larmes de larmes,  
...parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi.

qui in celo, terra rebusque procreatis luceat, refert:  
...Ambrosius ad miracula Israelitis edita. Tu in genere  
...ad res omnes admiratione dignas, mysteria recondita  
...et cetera, que demulcere et in amore excitare eos

...possunt qui cernere possunt. *Scripta est, ad perfici-*  
...endum. Unde Hebraici, *netarharum*, custodivit  
...ea. Quod tamen pro *obscure* sumi possit in hanc  
...sententiam. Quoniam testimonia tua sunt res admira-

...bilis, illud ea diligenter observari et contem-  
...plari sum, ea ut perciperem (1).

inansapientia titolo superbiebat, quae nihil aliud parum  
...ultra velle procedebat, quae sua mysteria promissa  
...capillito, vilius pallo latius celebrabat. Multa  
...quidem philosophi praeepta, sed non ipsi fecerunt,  
...qui praeepta, neque qui audierunt. Cum enim  
...illis dasset divina auctoritas, neque sibi persuade-

(1) In hoc octonario Propheta laudat legem, quod  
...admirabilis sit, et ideo eam scrutatus sit diligenter.  
...At Deut. 50, ubi legitur: *Mandata hinc non supra*

...de est, in Hebraeo habetur: *Mandatum hoc non supra*  
...est, et hoc sonat, *leges promissae naturae, sine*  
...iudicibus, esse circumventiones, non esse mirabiles,  
...quod attinet ad sensum litteralem; nam aperte sunt  
...et faciles: et qui eas non servant, non possunt excu-

**VERS. 150.** — DECLARATIO SERMONUM TUORUM, apertio, patefactio, explicatio. Quando sermones tui declarantur et docentur, illustrantur rudes. Cognitione dictionum tuorum rudes illuminant, verbum Dei explicatum populo mentem ejus illustrat, ne ambulet in tenebris, sciatque agenda, fugienda, credenda, speranda, amanda, fruenda. In metu et observantia continet. His sacramentum lectionum et concionum fructus etiam apud rudes. *Petali* etiam ostium, aperturam et ingressum (quasi, II. Levi. in Exod. 29) significat. Etiam ostium et principium legis tue collesit quoddam lumine illustrat mentem hominum, ut possint perspicere quid sequendum, quid ingendum, nodum ejus penetrata et inima mysteria. Vel iustitiam et limen verbi Dei illuminat. Primus sensus, litterarum cortex, prima lectio et vox. Verbu Dei in ipso lumine nique introitu illuminant. Qui sensus est proprius. Nam *Pathah*, aperire, incipere, et apud Job. 5. 1, *aperire os meum, incipere loqui*, aperire parabolam, eam inchoare. Quisquis attingit vel limen vel corticem Scripturæ, se sentit illuminari: quanto magis, ubi fuerit ipsa penetrata ingressus? Initium ac rudimentum verbi tui lucem præbet simplicibus et indoctis, qui ad tantum degrediantur. PARVUS, similes et illudis, nodum dogmatum et litterarum. Simpliciter erudit. In genere de parvulis utate, senex, eruditione, donis, fortuna, qui ignorantia detent infantium instar sunt.

**VERS. 151.** — OS MEUM APERIT, dignopere desideravi. ET ATTRAXI SUGILLER, sepien, qui attrahit respiciendo, quasi deat: Ingenui, suspicari, anhelavi ure legis tue desiderio. Gestus hominum aliquid avidissime expectantium, ut famelicorum. Nam hi æren hiant ore hauriunt. Anhelavi, anhelitum dixi, ut solent qui aliquid vehementer cupiunt, præ desiderio colesis sapientie. Qui expectant aliquid ferè sunt hiant ure. Unde *צִוְעָרַי*, id est, hiro, apud Aristoph. in Vespiis, pro espediare: et apud poetam Latinum: *Correa pasci hiantes*. Metaphorice, os mentis, alacritas que Spiritus gratiam attrahit, ut cum Apostolos, Ephes. 9. 19, in patefactione oris, ut *serbum sibi daretur*, precatur: Theodoretus.

**VERS. 152.** — SECUNDA JUDICII DILATIONEM NOMEN TUE MOREM, consuetudinem, q. d.: Ut soles misereri diligentium te, passivè. *Judicium*, pro more, ut, I. Reg. 8. 11: *Hoc jus, sive judicium regis est*, id est, mos. Sic solent agere reges, et subditos opprimere: hinc perspicue et alio in loco, Gen. 40. 15: *Dabit calicem Pharaoni secundum iudicium præs: et alio in loco, Exod. 1. 2. 9: secundum iudicium filiarum fecit ei*. Alii accipiunt pro equitate, ut bilances iudicii, id est, iustitiam, æquum. Miserere mei pro

logi. Itaque, sicut parva semina mirabilia sunt, qua virtute continent magnas arbores: sic Decalogus mirabilis est, quia virtute continet omnes leges totius mundi. (Anonymus.)

est equitate qua es erga diligentes nomen tuum.

**VERS. 153.** — GRESSUS MEOS DIRIGE SECUNDEB, Hebraice *hachek*, id est, firma, vel para gressus meos in eloquio tuo: in tuis diebus vestigia mea stabilio, ut ab omni peccato et scelere parvus sim, et ne ultra iniquitas me in servitum redigat. *Secundum ergo hic, pro iuxta, propè, per, ut Latine, ambulare secundum litus*. Vix sancta regula Dei eloquim. Non dominetur, ne peccatum in me regnet, ut ait Apostolus, Rom. 6. 12. Aliqui sine peccati servitute esse nec possumus, nec solenna. *Nov oxus*, id est, nulla iustitia in me vigeat, de qua phrasia infra, Psal. 137. 9.

**VERS. 154.** — REDDERE ME A CALUMNIS HOMINUM, libera, vindica me ab injuriis hominum et oppressione.

**VERS. 155.** — FACIEM TUAM ILLUMINA. Favorem tuum ostende, et serenitatem vultus tui. Sic vocat rerum tristitiam finem, et honorum largitionem. Alio qui beas est inoparens, simplex, compositionis expertus: Theodoretus. *Facies teretica, odii et iræ signum; serena et lucida, favoris an benevolentia*. Alii, ut Ambrosius, *faciem Dei non velatum: quasi sibi concedi petat spiritualium legis intelligentiam, qui mentes illustrantur, de qua in aliis locis, Exod. 33. 15, 34, 2. Cor. 5. 48, ut præcepta Dei non ea parte, inquit hilaris, noque per legis umbram, sed facie ad faciem, et spirituali contemplatione cernat*. Fons illic non abnudi, Nam *hukkim*, sunt statuta religionis et sacramentum rituum, quorum theoria est valde mystica, è D. Dionysio.

**VERS. 156.** — EXITUS AQUARUM DEDUXERUNT OCULI. Accusativus casus, *צִוְעָרַי*: rivos aquarum, copiosissimas lacrymas profundum fluminis instar, cum hominum transgressiones conspexerint. Sic enim multitudine lacrymarum vocal. *Deduxerunt*, id est, *צִוְעָרַי*, ut, ut monet Ambrosius, legitur in aliis exemplaribus *צִוְעָרַי*, descendunt, ut Hebraice, *Palme manu iareda henai, in rivos aquarum descendunt oculi mei: rivi lacrymarum fluxerunt de oculis meis*. In aliis etiam *צִוְעָרַי*, subierunt. Quæ varietas indicat Septuaginta vetustate fuisse interdum corruptos. *CESTROBERRY*, sub homines. Sic sepe tectis vituntur impersonaliter. In utroque etiam numero. Aliqui, non incommode, *oculi mei*, repetunt è superiori hemistichio. Unde in nonnullis exemplaribus Grecis, *צִוְעָרַי, custodivi*. Quia non custodivi ego legem tuam: qui peccavi oculis et oculorum concupiscentiâ, per oculos satisfeci, cepisse lacrymando. Quam lectionem, aliqui, Hieronymus reprehendit, quod Hebraice lectio habet, *achamera, custodieram*. Sed ea nihil in e sententia detrahit. Effusus lacrymarum sunt oculi mei, quia illi non custodieram legem tuam, quia oculi mei graviter peccaverunt, et transgressi sunt tua precepta. Hyperbolice declarat ingentem dolorem ob legis divinas contemptum.

73 TSADE, id est, *Iustitia*.

(Eusebius, Hieronymus.)

157. Justus es, Domine, et rectum iudicium tuum.

158. Mandasti iustitiam, testimonia tua, et veritatem tuam mihi.

159. Tabescere me fecit zelus meus: quia oblitus sunt verba tua inimici mei.

160. Igitur eloquium tuum vehementer: et servus tuus dilexit illud.

161. Adolescentulus sum ego, et contemptus: justificationes tuas non sum oblitus.

162. Iustitia tua, iustitia in æternum, et lex tua veritas.

163. Tribulatio et angustia invenerunt me; mandata tua meditatio mea est.

164. Æquitas testimonia tua in æternum: intellectum da mihi, et vivam.

COMMENTARIUM.

**VERS. 157.** — JUSTUS ES, essentialiter (natura, non qualitate) et efficienter, dum nos justificas, Rom. 5. 24. *Junctus*, in fonte est discordia numeri inter adjectivum et substantivum, ad denotandam distributionem: *iaschar misaphtha, rectum iudicia tua*, id est, unumquodque iudiciorum tuorum. Quicquid enim à Deo fit, recto iudicio fit. Ambrosius et Zonaras.

**VERS. 158.** — MANDASTI JUSTITIAM, TESTIMONIA TUA, Asertheton. Præcepisti nobis iustitiam, et testimonia tua, et veritatem tuam studiosissime. Diligenter admodum iustitiam observare iustissimus et verissimus tuus leges. Est autem congeries nominum synonymorum. Hæc enim tria nihil nisi legem Dei significant. Alii vertunt in genitivo: *Iustitiam testimoniorum tuorum et veritatis tue*. Sævisis mandata iustissima et verissima, ut valde sollicitè servarentur. Occasione litteræ T tsade, que est symbolum iustitiae apud Hebræos, maxime Galilæos, ex Eliâ in Tish, hoc octonario commendat iustitiam Dei.

**VERS. 159.** — TABESCERE ME FECIT, *tuimethathai*, succidit me proprie. Sed est metaphora. Conditio zelo et indignatione, quod inimici tui tuorum verborum sint immemores. Non tam offensus sum privatis injuriis, quam legis tue prævaricatione.

**VERS. 160.** — IGITUR ELOQUIUM TUUM VEHEMENTER, igne probatum et excoctum, id est, purum et sine ecortis, ut non fallat. Sic supra, Psal. 11, 17, 18 et 11. Verba tua puriora et excellentiora sunt auro, quod artifex sæpe igne purgavit. Alii, efficax. Theodoretus, probatum, et omni reprehensione liberum. Quid si flammeum, ardens, metonymicè, id est, incandens, et inflammans animas ad colesita et superna.

**VERS. 161.** — ADOLESCENTULUS SUM EGO, parvus et

*עַדּוּן* COPH, id est, *Vocatio*.

(Eusebius, Hieronymus.)

165. Clamavi in toto corde meo: Exaudi me, Domine: justificationes tuas requiram.

166. Clamavi ad te, salvum me fac: custodiam mandata tua.

157. Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont pleins d'équité.

158. Vous avez imposé des lois, toutes fondées sur la justice et sur la plus inviolable vérité.

159. L'ardeur de mon zèle m'a consumé, parce que mes ennemis ont perdu le souvenir de vos paroles.

160. Votre parole est toute de feu, et votre serviteur brûle d'amour pour elle.

161. Je suis regardé comme un jeune homme, et je suis méprisé: mais je n'ai point oublié vos décrets.

162. Votre justice est la justice éternelle, et votre loi est la vérité même.

163. La tribulation et la détresse m'ont trouvé; mais vos commandements ont été le sujet de ma méditation.

164. Vos ordonnances sont l'équité même, et elles subsisteront toujours: faites-les moi connaître, et je vivrai.

abjectus. Non est nomen ætatis, sed conditionis et status sive humilitatis. Allusum putat Theodoretus ad I. Reg. 16. 41, ubi cum David fratrum esset milinims et abjectissimus, greges pascebat, vales simul et rex à Deo per Samuelem effectus est. *JUSTIFICATIONES*. Et tamen subditivè: Anonymus. *Nempe aph hali pi chen*: Quævis me continent homines, tamèn non sum oblitus præceptorum tuorum, sed in his perseveravi constantissime.

**VERS. 162.** — JUSTITIA TUA, JUSTITIA IN ÆTERNUM, *Iustitia* tua nunquam corumpitur: quisquis eam sequitur, in perpetuum gaudebit, et in crucibus consolabitur; vel laborum mercedem habebit, vitam æternam, cum qui humanis legibus obtemperat, ne in presentem quidem vitam, à legislatore honorem et præmium via consequatur. Lex, spiritualis, vel Evangelii: Ambrosius. *Malo* in genere: Nam verbum Dei commendat ab æternitate et permanent. Legem divinam humanis opponit, que non omnino omnes iustitiam continent: Theodoretus.

**VERS. 163.** — TRIBULATIO ET ANGUSTIA INVENERUNT ME, eventum mihi. Sed sic loquuntur, ne calamitates videantur fortuito obtingere. *Mentatio*, delicia. Hebraice, *achimathathai*; et sic ferè semper toto hoc Psalmo. In mediis angustiis me his delicias solvo.

**VERS. 164.** — ÆQUITAS, æquissima (sunt). Idem ferè supra, vers. 143. Testimonia tua sunt perpetuo æquissima. At Theodoretus: sunt in causa, ut æterna consequantur bona. Quare etiam vivam, de vita æterna intelligit. *INTELLECTUM* legis tue da mihi, ut vivam. Ejus enim ignorantia impietatem, indeque mortem gignit.

165. Fai crié de toute l'étendue de mon cœur, exaucez-moi, Seigneur, je rechercherai avec soin vos préceptes.

166. Fai crié vers vous, sauvez-moi, afin que je garde vos commandements.

147. Præveni in maturitate, et clamavi, quia in verbo tua supervesperavi.  
 148. Prævenient oculi mei ad te dilectus, ut meditare eloquia tua.  
 149. Vocem meam audi secundum misericordiam tuam, Domine; et secundum iudicium tuum vindica me.  
 150. Appropinquerunt persecuentes me iniquitati: à lege autem tua longè facti sunt.  
 151. Propè es in Domine; et omnes viæ tuæ veritas.  
 152. Initio cognovi de testimonio tuo, quia in aeternum fundisti ea.

COMMENTARIUM.

VERS. 145 (A). — **JUSTIFICATIONES VÆS REQUIAM.** Eñim hic Hebraice, *misericordia atiorah*, id est, *anania tua custodia*. Quod possit esse modi depreciativi, sive optativi. Obsecro, custodiam, fac, queso, requiram. De efficaci pervestigatore. Etenim pollicetur se totum vacaturum Domini institutis et religioni, si vota impetraverit.  
 VERS. 146. — **UT CUSTODIAM MANDATA TESTIMONIA.** In Hebraeo, *hethitha*, et Græco κηρθηα eodem sensu, nisi quod vox extenditur ad precepta Ecclesie tradita, non scripta, ut supra annotatum, vers. 1.  
 VERS. 147. — **PRÆVENI IN MATURITATE, MATURè, ante tempus: primum mane audivisti.** Unde Hebraice, *banacheph*, in crepusculo; prævenio crepusculum, in teneris vigiliis, summo mane, antequam reliqui surgant. De antelucanis precibus. Græcè, *in sono*, in immaturitate, in intermissitate, longè ante tempus surgendi, vel tempore immaturo et rebus agendis incommodo. Quod tamen postea Euthymus, Theodoretus, Augustinus de intempesti nocte actus in immaturo, ut quod sequitur, de prima hæc et dilecto exponunt. *Neceph* interpretès Berachoth hic interpretatur vesperam diem, quando occubuit sol; q. d.: Non transiit super me dormitium noctis in somno, quoniam ante surgebam. Sed nihil est necesse. Duplex enim est *neceph*, sive crepusculum, matutinum et vespertinum; per horam nuptiarum integrum ante solis occasum, vel ortum. SEUPERPERAVI, vehementer speravi in tua promissa. Preceptum super hi facti, quod fidel conjug. in Hebraeo, id est, *auger significaciones*, ut jam dictum est.

VERS. 148. — **PRÆVENIENT OCLI MEI AD TE DILECTO.** Pro his omnibus unica est vox Hebraea, *achithora*, *custodias* vigiliarum, in quas vox distribuitur hoc tempore. Adè, inquit, studiosus fui legum tuarum, ut in curam meditatione vigiliis et nocturnis excubiolis prævenirem, nec solum dulcissimi somno tempore, sed etiam prima luce tuas leges meditans.

(1) CLAMAVI IN VOTO CORER, etc. Sensus: Clamavi ad te in his malis, et qualem toto peccatore, qui non esse qui respondeat et servet præter te: legitur exaudi me, ut per manus Iustitiam tuorum non noceat, quo tuo valem observare statuta; quasi diceret: Nilum non alià de causa testulo, nisi ut observem tua statuta. Serpente versus scilicet sententia reperitur ad affectum magis exprimendum. (Auis.)

147. Je me suis présenté devant vous dès le grand matin, et j'ai crié, parce que j'espérais dans vos paroles.  
 148. Mes yeux ont devancé le lever de l'aurore, afin de méditer votre loi.  
 149. Ecoutez ma voix, Seigneur, selon votre miséricorde; rendez-moi la vie selon votre justice.  
 150. Ceux qui me persécutent, ne savent que s'approcher de l'iniquité; et s'éloigner de votre loi.  
 151. Vous êtes près, Seigneur, et toutes vos voies sont la vérité même.  
 152. Dès le commencement j'ai appris de vos oracles même, que vous les avez établis pour toujours.

VERS. 145. — **VIDE HUMILITATEM MEAM, COMMISSIONEM OCLIS.** Aliquo Deus omnia videt ac audit. HUMILITATEM, afflictionem, miseriam, humillationem, abjectionem, vilitatem. Nam hoc vocabulo *misericordia* sic uti solent, ut supra, vers. 50 et 92. Non pro virtute semper, ut respondeat *vultui*; etsi Ambrosius et Theodoretus aliter pro humilitatis virtute capiunt.  
 VERS. 146. — **PRÆVENI MATURè, MATURè, in colentibus legem tuam, eis adès.** Theodoretus ad providentiam refert: ceteris omnia, totam terrarum orbem implet et moderaris, his que semper præsto es. Nullaque res te præterit. *Unifid. Jer. 25. 25. Deus appropinquans ego sum, et nos Deus à longè*, et *Ilud etiam Act. 17. 28: In ipso vivimus, movemur, et existamus. Oculis VÆS TUE. Ad verbum, omnia precepta tua.  
 VERS. 147. — **INITIO COGNIVI DE TESTIMONIO TUO.** Jam ab initio, jam à multo tempore, jam diu novi tu testimonium esse æternum, quodque, ut veritè D. Hieronymus, in æternum fundaveris ea, ut in perpetuum serventur ab omni ætate et sæcù, ut *quid sit pariter in continuatione.* Alis est consilis: Antiquis solo legem tuam, quandoquidem est æterna, nec de novo constituta. Nec desunt qui *initio* primum omnium, ante omnem, in primis, interpretentur; vel, à circumcissione meâ, que erat professio legis exsequendum. Nam sicut deus, et in baptismum, ita in circumcissione infundebat, non quidem actu, sed habitu. Augustinus alius extendit,*

147. Je me suis présenté devant vous dès le grand matin, et j'ai crié, parce que j'espérais dans vos paroles.  
 148. Mes yeux ont devancé le lever de l'aurore, afin de méditer votre loi.  
 149. Ecoutez ma voix, Seigneur, selon votre miséricorde; rendez-moi la vie selon votre justice.  
 150. Ceux qui me persécutent, ne savent que s'approcher de l'iniquité; et s'éloigner de votre loi.  
 151. Vous êtes près, Seigneur, et toutes vos voies sont la vérité même.  
 152. Dès le commencement j'ai appris de vos oracles même, que vous les avez établis pour toujours.

277 RES, id est, Caput.  
(Eusebius, Hieronymus.)

145. Vide humilitatem meam, et eripe me, quia legem tuam non sum oblitus.  
 146. Judica iudicium meum, et redime me: propter eloquium tuum vindica me.  
 147. Longè à peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierant.  
 148. Misericordie tue multa, Domine: secundum iudicium tuum vindica me.  
 149. Multi qui persequuntur me, et tribulant me: à testimonio tuo non declinavi.  
 150. Vidi prævaricantes, et tabescentem: quia eloquia tua non custodierunt.  
 151. Vide, quoniam mandata tua dilexi, Domine: in misericordia tua vindica me.  
 152. Principium verborum tuorum veritas: in æternum omnia iudicia iustitie tue.

COMMENTARIUM.

VERS. 145. — **VIDE HUMILITATEM MEAM, COMMISSIONEM OCLIS.** Aliquo Deus omnia videt ac audit. HUMILITATEM, afflictionem, miseriam, humillationem, abjectionem, vilitatem. Nam hoc vocabulo *misericordia* sic uti solent, ut supra, vers. 50 et 92. Non pro virtute semper, ut respondeat *vultui*; etsi Ambrosius et Theodoretus aliter pro humilitatis virtute capiunt.  
 VERS. 146. — **PRÆVENI MATURè, MATURè, in colentibus legem tuam, eis adès.** Theodoretus ad providentiam refert: ceteris omnia, totam terrarum orbem implet et moderaris, his que semper præsto es. Nullaque res te præterit. *Unifid. Jer. 25. 25. Deus appropinquans ego sum, et nos Deus à longè*, et *Ilud etiam Act. 17. 28: In ipso vivimus, movemur, et existamus. Oculis VÆS TUE. Ad verbum, omnia precepta tua.  
 VERS. 147. — **INITIO COGNIVI DE TESTIMONIO TUO.** Jam ab initio, jam à multo tempore, jam diu novi tu testimonium esse æternum, quodque, ut veritè D. Hieronymus, in æternum fundaveris ea, ut in perpetuum serventur ab omni ætate et sæcù, ut *quid sit pariter in continuatione.* Alis est consilis: Antiquis solo legem tuam, quandoquidem est æterna, nec de novo constituta. Nec desunt qui *initio* primum omnium, ante omnem, in primis, interpretentur; vel, à circumcissione meâ, que erat professio legis exsequendum. Nam sicut deus, et in baptismum, ita in circumcissione infundebat, non quidem actu, sed habitu. Augustinus alius extendit,*

(1) CLAMAVI IN VOTO CORER, etc. Sensus: Clamavi ad te in his malis, et qualem toto peccatore, qui non esse qui respondeat et servet præter te: legitur exaudi me, ut per manus Iustitiam tuorum non noceat, quo tuo valem observare statuta; quasi diceret: Nilum non alià de causa testulo, nisi ut observem tua statuta. Serpente versus scilicet sententia reperitur ad affectum magis exprimendum. (Auis.)

147. Je me suis présenté devant vous dès le grand matin, et j'ai crié, parce que j'espérais dans vos paroles.  
 148. Mes yeux ont devancé le lever de l'aurore, afin de méditer votre loi.  
 149. Ecoutez ma voix, Seigneur, selon votre miséricorde; rendez-moi la vie selon votre justice.  
 150. Ceux qui me persécutent, ne savent que s'approcher de l'iniquité; et s'éloigner de votre loi.  
 151. Vous êtes près, Seigneur, et toutes vos voies sont la vérité même.  
 152. Dès le commencement j'ai appris de vos oracles même, que vous les avez établis pour toujours.

VERS. 145. — **VIDE HUMILITATEM MEAM, COMMISSIONEM OCLIS.** Aliquo Deus omnia videt ac audit. HUMILITATEM, afflictionem, miseriam, humillationem, abjectionem, vilitatem. Nam hoc vocabulo *misericordia* sic uti solent, ut supra, vers. 50 et 92. Non pro virtute semper, ut respondeat *vultui*; etsi Ambrosius et Theodoretus aliter pro humilitatis virtute capiunt.  
 VERS. 146. — **PRÆVENI MATURè, MATURè, in colentibus legem tuam, eis adès.** Theodoretus ad providentiam refert: ceteris omnia, totam terrarum orbem implet et moderaris, his que semper præsto es. Nullaque res te præterit. *Unifid. Jer. 25. 25. Deus appropinquans ego sum, et nos Deus à longè*, et *Ilud etiam Act. 17. 28: In ipso vivimus, movemur, et existamus. Oculis VÆS TUE. Ad verbum, omnia precepta tua.  
 VERS. 147. — **INITIO COGNIVI DE TESTIMONIO TUO.** Jam ab initio, jam à multo tempore, jam diu novi tu testimonium esse æternum, quodque, ut veritè D. Hieronymus, in æternum fundaveris ea, ut in perpetuum serventur ab omni ætate et sæcù, ut *quid sit pariter in continuatione.* Alis est consilis: Antiquis solo legem tuam, quandoquidem est æterna, nec de novo constituta. Nec desunt qui *initio* primum omnium, ante omnem, in primis, interpretentur; vel, à circumcissione meâ, que erat professio legis exsequendum. Nam sicut deus, et in baptismum, ita in circumcissione infundebat, non quidem actu, sed habitu. Augustinus alius extendit,*

145. Voyez mon humiliation, et délivrez-moi, parce que je n'ai point oublié votre loi.  
 146. Jugez ma cause, et rachetez-moi; rendez-moi la vie, à cause de votre promesse.  
 147. Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont pas recherché vos commandements.  
 148. Vos miséricordes sont grandes, Seigneur: rendez-moi la vie en vertu de vos jugements.  
 149. J'ai beaucoup de persécuteurs et d'ennemis; mais je ne me suis point détourné de vos oracles.  
 150. J'ai vu les prévaricateurs de votre loi, et j'en ai séché de douleur, parce qu'ils n'ont pas été utiles à vos paroles.  
 151. Voyez, Seigneur, que j'ai aimé vos commandements; rendez-moi la vie à cause de votre miséricorde.  
 152. Le principe de vos paroles est la vérité: tous les jugements de votre justice subsisteront éternellement.



יְשׁוּׁ שִׁינׁ, id est, Deus. (Eusebius, Hieronymus.)

- 161. Principes persecuti sunt me gratis; et a verbis tuis formidavi cor meum.
162. Letabor ego super eloquia tua, sicut qui invenit spolia multa.
163. Iniquitatem odio habui et abominatus sum: legem autem tuam dilexi.
164. Septies in die laudem dixi tibi, super judicia justitiae tuae.
165. Pax multa diligentibus legem tuam; et non est illis scandalum.
166. Expectabam salutare tuum, Domine, et mandata tua dilexi.
167. Custodivi animam meam testimoniis tuis, et dilexi ea vehementer.
168. Serviavi mandata tua et testimonia tua, quia omnes viam tuam in conspectu tuo.

COMMENTARIUM.

VERS. 161. — PRINCIPES PERSECUTI SUNT ME GRATIS (1), inmerito, sine causa. Et a verbis, At, attendenda verba tua timuit cor meum: propter eorum persecutiones non desit status tuis insistere, ut supra, vers. 25. Propter persecutiones a veri confessione non est discedendum.

VERS. 162. — LETABOR EGO SUPER ELOQUIA TUA, de eloquiis et dictis tuis; vel propter, Matth. 10, 18, 19, 20, SICUT QUI INVENTI SPOLIA MULTA. Et est periphrasis victoris: Sic letabor eloquiis tuis, ac si eximia spolia per victoriam reportarem.

VERS. 163. — INIQUITATEM ODI HABUI, scilicet, (1) Id est, Saul rex sine ulla causa me persecutus est, reddens mala pro bonis, ut etiam posuit legit Ihesu filius Scauri, qui dicit. Unus iniuste mecum bella gessi; et tandem idem fecit filius meus Absalon, qui regnum sibi usurpare, inique de solo extirpare conatus est. Et a verbis tuis formidavi cor meum: id est, ego tamen tantis tentationibus non succubi, ut eis nocerem; sed timens mandata tua, semel atque iterum Sauli peperci, et mortem Ihesu filii tui, et Absalonem detevi, reddens bona pro malis, S. Ambrosius et S. Augustinus haec verba accommodant sanctis maritibus, qui persecutionem iniustissimum passi ad imperatores infidelibus, plus timentur Deum, ut fidem negarent. (Bellarmus.)

PRINCIPES PERSECUTI SUNT, etc. Triplitem huius versus expositionem adfert Kimhi, ac sic ferme habet: Principes Israelitarum cum Saul aut cum Absalon, etc. Et a verbo tuo magis formidavi cor meum, ne sollicitudinem precationum aliquid transgredere magis, inquam, quam timui ad illis principibus. Aut sensus est: ipsi persecuti sunt me, ac viduerunt a tua lege distrahere; quo sensu dicebat, 1 Sam. 26, 19: Maledixit autem in conspectu Domini, qui operatur me habetis ad non habitem in hereditate Domini, etc. Vade, aperi dicit aliquis. Verum semper a verbo non formidavi cor meum, et veritus sum ego legem transgredi. Ac, si de Absalom plicet accipere, haec erit sententia: Formidavit cor meum, ut veritem in illorum potestatem, a verbo tuo, seu propter verbum tuum, quod mihi dixisti, 2 Sam. 12, 11: Ecce ego ausculta super te malum de domo tua, et tollam exores tuas in oculis tuis, et dabo proximo tuo, et dormiet cum uxoribus tuis in oculis solis huius. Sic tere ille.

- 161. Les princes m'ont persecuté sans raison, et pendant ce temps-là mon cœur a conservé la crainte de votre loi.
162. Je me réjournai de vos oracles, comme celui qui a trouvé de grandes dépouilles.
163. J'ai eu en horreur et en abomination l'iniquité, et j'ai été plein d'amour pour votre loi.
164. Sept fois le jour j'ai chanté vos louanges, j'ai célébré l'équité de vos jugements.
165. Une paix inalterable est pour ceux qui aiment votre loi; et ils ne seront exposés à aucune chute.
166. J'ai attendu le salut qui vient de vous, Seigneur, et j'ai aimé vos commandements.
167. Mon âme a gardé vos décrets, elle les a aimés avec ardeur.
168. J'ai observé vos préceptes et vos décrets, parce que toutes mes démarches sont en votre présence.

id est, mendaciam, falsitatem proprie, ut eam legi opponat, sive doctrinae coelestis.

VERS. 164. — SEPTIES IN DIE LAUDEM DIXI TIBI: te sepe omnino quotidie de iudiciis tuis iustissimis laudavi; quod ardentem amorem demonstrat. Nam septenarius est numerus plenitudinis in hoc idiomate. Potuit interim respicere ad horas orationis septem in Ecclesia institutas. Nam etsi Siebertus in Chronica, et Radulphus Tugrensis earum institutionem Damaso, cum D. Hieronymo et Ambrosio assignat, quod jam inde tum in Romano, tum in Mediolanensi Ecclesia, Psalmodium per totam hebdomadam existeret distributio, refragat tamen ipse Hieronymus, quando Epistolae ad Letam et Demetriadem, eandem horarum canonicarum usum non ponit tunc fuisse disertis verbis ostendit. Quare, ut constitutio Apostolica memoratur apud Clementem, lib. 8, c. 40, Cyprianum in fine libri de Orat. Dom., Athanasium lib. de Virginitate, Basilium in Reg. fustis expressis, inter 57, et in Asceticis. Qui omnes Damaso fuerunt superiores. Aliqui semper se trinitate homo, inquit doctores Thomae, et si ad orandum paratum tum se poterit, oret. Sui minus, oret. Aut, ut Jacobus c. 5, 15: Tristatur aliquis vestrum, oret. Equo est animo, etiam paulatim, Super, propter, vel de iudiciis tuis iustissimis. Sic superlativos exprimit.

VERS. 165. — PAX MULTA DILIGENTIBUS LEGEM TUAM, tranquillitas animi, requies conscientiae, vel felicitas, prosperitas, Rom. 8, 16, 17. SCANDALUM, ruina, offensio. Non impingunt, non corrumpunt, ita ut perant: non perant, quaequid accidat. Alii, de scandalo spirituali; Lex enim omnem illis viam virtutis explanat, et omne peccati officendiculum, sive impedimentum tollit: Enthymium.

VERS. 166. — EXPECTABAM SALUTARE TUUM, ut supra, vers. 81. DILEXI. Hebr. haecithi, id est, feci, opere compleri et observavi. Dilectio actionem supponit. Caritas operatur, etc. Equo est, apud Paulum sepius: Si quis dicit se diligere linguam, et non

partis, mendax est, 1 Joan. 2, 4. Quin et sic vertere poterunt, quoniam diligere plus est, quam facere, vel servare. Haec enim sunt necessitatis et timoris, illud charitatis. Est autem amor mandatorum Dei multo potior quam liberis. Nam qui diligit, non serviliter obedit, sed libere, atque ex animo: Augustinus.

VERS. 167. — ET DILEXI EA VEHEMENTER. In Hebr. טַבַּי, id est, Signum. (Eusebius, Hieronymus.)

- 169. Appropinquet deprecatio mea in conspectu tuo, Domine: iuxta eloquium tuum, da mihi intellectum.
170. Iniret postulatio mea in conspectu tuo; secundum eloquium tuum eripe me.
171. Eructabant labia mea hymnum, cum doceris me iustificationes tuas.
172. Pronuntiabat lingua mea eloquium tuum, quia omnia mandata tua aequitas.
173. Fiat manus tua, ut salvet me, quoniam mandata tua elegi.
174. Concepivi salutare tuum, Domine, et lex tua meditatio mea est.
175. Vivet anima mea, et laudabit te; et iudicia tua adjuvantur mihi.
176. Erravi sicut ovis qui perit: quare servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus.

COMMENTARIUM.

VERS. 169. — APPROPINQUET DEPRECATIO. Hebraice, rymathi, clamor, vociferatio, proprie exordia supplicium suscipiuntur a te, Domine. Aliqui hunc prolixum Psalmum intelligunt. Et sane ejus totius conclusio hic otonarius esse videtur. Nam precatur, ut process admittat, et scientiam tribuat non humanam, sed divinorum oraculorum. Se cum perpetuo celebraturum, que est Psalmi summa. Iuxta eloquium, prout dicitur verbum tuum, sive ut es pollicitus supra, ps. 81, 9 et alibi. Da mihi intellectum, legis tue: fac me eam intelligere.

VERS. 170. — INIRET POSTULATIO MEA IN CONSPICUO, in tuum conspectum, ante te veniat mea obsecratio, et me defende, ut es pollicitus supra, Psal. 49, etc.

VERS. 171. — ERUCTABANT LABIA MEA HYMNUM, fundent copiose, cantabunt tandem tuum. Metaphora a ructu, qui copiosum cibum sequitur. Sic enim cibus spiritalium, id est, Dei favore, gratiae et donis copiose pasti, hymnorum cantationem offerimus. Cum doceris. Aliqui accipiunt cum, et Hebraice chi, causaliter: Fundent labia mea hymnum; docebis enim me precepta tua. Sed nihil necesse. Nam chi saepe est participii temporis, cum, quando.

VERS. 172. — PRONUNTIABIT LINGUA MEA ELOQUIUM TUUM, predicabit laudabilemque legem tuam; hanc, loqui hic est, et R. David; et a Masoreis, laudare. Nam moment tribus his locis eadem notione sumi hoc verbum, loci sunt praeter hunc, Exod. 15, 21; Prov. 25, 4. Equitas, aequissima (sunt) ut supra, vers. 144; atque adeo ipsa aequitas, vel, ut in Hebraeo, taedek, et Graeco δικαιοσύνη, iustitia.

bravo quidem prima persona vocabatur, id est, et dilectus es; sed intellectus idem. Nam enim docuit hanc linguam, per synecdochen, animae voce uti pro personam, individuo et ipso homine. Castrodire et diligere Scripturam conjugit, ubi ea que annotata sunt proximo versu.

VERS. 168. — OMNES VIAE MEAE IN CONSPICUO TEO, quia meae actiones omnes tibi sunt expaite et cognita, teque habet inspectorem.

- 169. Que ma prière, Seigneur, pénétre jusqu'en votre présence: remplissez-moi d'intelligence selon votre parole.
170. Que mes demandes parvinrent jusqu'à vous: écoutez-moi selon votre promesse.
171. Mes lèvres seront éloquentes à célébrer vos louanges, lorsque vous m'aurez instruit de vos ordonnances.
172. Ma langue ne s'occupera que de votre parole, parce que tous vos commandements sont l'équité même.
173. Que votre main s'étende sur moi pour me sauver, parce que j'ai fait choix de vos commandements.
174. J'ai désiré, Seigneur, le salut qui vient de vous, et votre loi est l'objet de mes réflexions.
175. Mon âme vivra, et chantera vos louanges, et votre justice sera mon appui.
176. J'ai erré comme un brebis qui s'est perdu: cherchez (Seigneur) votre serviteur, car je n'ai point oublié vos commandements.

VERS. 175. — FIAT MANUS TUA, UT SALVET, ut auxilietur mihi, proprie. Sibi mihi tua manus auxilio, sic vocat divinam vim et potentiam. Adesto mihi in salutem. ELEGI, pro optimis amplexus sum.

VERS. 174. — CONCEPVI SALUTARE TUUM, ut supra, vers. 81. Enthymium de Christi incarnatione. Meditatio, delicias, ut saepe antea: oblectatio suavissima.

VERS. 175. — VIVET ANIMA MEA, VEL VITALI DEPRECAETUR. Vivat anima mea, ut te laudet. De vitali corpore intelligunt, tamen ad litteram de spiritali, qui mortui sanus peccato, vivimus autem Deo et iustitia accipi possit, ut illud Habac. 2, 4: Iustus ex fide vivit. Et sic toto hoc Psalmo vivificantem verbum, maxime vers. 37: In vobis non vivifica me. Vivere me fac in tuis preceptis et institutis. Quod vitam, fac ea persequi. Cum contra peccatorum scribit Apostolus, 1 Tim. 4, 8, viventem mortuum esse, ac ejus opera esse mortua. Ambrosius de vita aeterna. Vivat anima mea in aeternum, ut tuoc plane et pericet tandem te, Phil. 4, 25: Cuius die aeterni et esse cum Christo. Sappis autem ita est locutus, quia fragilis est utralibet vita nostra, corpora, inquam, et spiritalis, nisi eam Deus conservet. Sic adjuvantur, adjuvent me iudicia tua, leges tuae vel promissiones. Vel, observatio iudiciorum tuorum mihi erit auxilio. Aliqui iudicia etiam accipiunt pro dispositionibus; alique, pro sententia extremi iudicii, quando dicitur: Venite, benedicti Patris mei: possidete regnum vobis paratum a mundi constitutione, Math. 25, 34.



lent ce sens. Cette dernière version a l'avantage de ne point supprimer le pronom relatif *qu'*. Au fond, tous ces sens reviennent au même, et le Prophète nous enseigne qu'il n'y a rien de plus opposé aux voies de Dieu, et par conséquent au bonheur, que le péché.

## RÉFLEXIONS.

L'apôtre S. Jean dit *iniquus nous trompans nous-mêmes si nous disons qu'il n'y a point de péché en nous*. Fondement peut-il donc se faire que nous marchions dans les voies de Dieu, puisque, selon le Prophète, celui qui commet l'iniquité ne marche point dans ces voies? S. Augustin résout cette question de deux manières: Ou bien, dit-il, *l'iniquité est le péché auquel nous consentons, et qui nous fait perdre la route ou les voies de Dieu*; ou c'est le péché particulier de l'infidélité; péché dont les Juifs ne rendent pas compte, et que J.-C. leur reprocha en disant que *s'il s'agissait de ce monde, ils n'auraient point de péché*. Assurément ce peuple n'était pas sans péché avant la venue de J.-C.; mais ils n'avaient point alors le péché de l'incrédulité, puisque J.-C., en qui ils devaient croire, n'était pas venu. Du reste, ajoute le saint docteur, il est bien certain que le *péché est toujours dans nous*, même dans les plus justes, parce que nul n'est exempt des atteintes de la concupiscence, que l'Apôtre qualifiait du nom de *péché*, et dont il se plaignait si innocemment. Quand nous consentons à ces mouvements de la concupiscence, nous commettons l'iniquité; nous sommes hors des voies de Dieu, et nous ne pouvons y rentrer que par la pénitence. S. Augustin entendait que le consentement donné aux sollicitations de la concupiscence, était directement contre la loi, et formait ce que nous appelons *péché mortel*. Il convenait d'ailleurs qu'il y avait des péchés moins condamnables, ou des péchés véniels, qui ne nous déchoient pas absolument des voies de Dieu, mais pour lesquels il fallait dire sans cesse: *Seigneur, remettez-nous nos délits*; de même que nous disons aussi: *Délivrez-nous du mal*, c'est-à-dire, délivrez-nous de nous-mêmes de la concupiscence. Toute cette doctrine est excellente; elle équilibre la pensée de l'apôtre S. Jean avec celle du Prophète, et n'en tire plusieurs conséquences. La première, qu'il faut marcher dans les voies de Dieu avec une grande défiance de nous-mêmes, puisque nous parlons toujours en nous ni écartant qui tend sans cesse à nous dégoûter de ces voies. La seconde, qu'il ne faut pas nous alibiter entre nous-mêmes de nos fautes journalières, mais qu'il faut nous en humilier, puisque d'une part elles ne nous mettent pas hors de la voie, et que de l'autre elles sont toujours au-devant de nous, pas que nous faisons dans cette route. La troisième, que le plus grand égarement des voies de Dieu est l'incrédulité, l'incrédulité, ou même le doute dans la foi, puisque ce crime nous prive de toutes les ressources du salut. Comment parvenir à cet heureux terme, si l'on ne croit pas, ou si l'on hésite dans sa croyance? Comment d'ailleurs implorer la miséricorde divine pour obtenir le pardon des péchés, si l'on n'a pas même l'idée de cette miséricorde, ou si l'on l'a blasphémé contre elle. La quatrième, que si nous sommes assez malheureux pour sortir des voies de Dieu, en commettant l'iniquité, ou par le moyen d'éviter la confusion (soit celle qui vient du reproche de la conscience, soit celle qui est réservée au pécheur dans le jugement de Dieu), est de nous rendre attentif aux lois divines.

## VERSET 4.

Le Prophète adresse la parole à Dieu, pour faire connaître l'importance de ses commandements. C'est vous, dit-il, Seigneur, qui avez porté ces lois, et vous avez prétendu qu'elles fussent observées avec

une grande fidélité. L'expression *inimis* est familière à l'Écriture; elle signifie la même chose que *valde*. Il y a des interprètes qui rapportent ce terme *inimis*, au commandement et à l'observation, en sorte que le sens serait: *Vous avez ordonné fortement, rigoureusement, que vos préceptes fussent observés à la rigueur*. Il suffit, à ce qu'il semble, de joindre ce terme *inimis* à l'observation des préceptes; ou concevoir assez que Dieu, donnant des préceptes, parle en maître absolu, et que sa volonté expressa, est qu'ils soient observés; mais il importait d'ajouter qu'il prétend que ces préceptes soient observés avec exactitude. On aurait pu imaginer qu'il en est des lois de Dieu comme de certaines lois des hommes, lesquelles n'obligent pas toujours à la rigueur, ou qui n'imposent du moins qu'une obligation extérieure, que des devoirs ou la volonté peut avoir point de part. Les commandements de Dieu regardent l'homme tout entier, et plus encore ses facultés intérieures, que les actions qui dépendent des mouvements de son corps, de l'activité de ses sens. C'est pour cela que le Prophète nous dit qu'une obligation étroite est attachée aux lois de Dieu, qu'elles doivent être observées dans toute leur étendue et avec la plus grande exactitude. On doit remarquer que, depuis ce verset jusqu'à la fin du psaume, le Prophète adresse toujours la parole à Dieu.

## RÉFLEXIONS.

L'obligation qu'imposent les lois divines, dérive du droit de souveraineté que Dieu a sur les hommes; et ce droit de souveraineté a son principe dans la puissance, la sagesse et la bonté de cet être suprême. Quand les princes de la terre portent des lois ou font reconnaître leur sagesse et leur bonté, les sujets, s'ils sont raisonnables, obéissent volontiers à de pareilles lois. Or, dans toutes les lois émanées de Dieu, la sagesse et la bonté concourent toujours avec la puissance; Dieu commande en maître; mais il ne commande rien qui ne tende au bonheur de ses créatures, et qui ne soit proportionné à leurs connaissances, à leurs facultés et à leur forces. L'accord de ces trois choses, de la puissance, de la sagesse et de la bonté, fait que la volonté de l'homme, si elle n'est pas obsédée par les passions, acquiesce de plein gré à ces lois; qu'elle se sent obligée d'accomplir ce qui est ordonné; et qu'elle se condamne elle-même, si elle transgresse le commandement. On n'auroit donc les préceptes de la loi divine, en trouvera-t-on un seul qui ne soit avoué de la raison, et qui ne décrive un maître plein de sagesse et de bonté? Ne soyons donc pas surpris que le Prophète dise ici qu'en nous donnant des préceptes, Dieu a voulu qu'ils fussent observés incontinentement. L'excellence de ces préceptes entraîne nécessairement l'observation exacte qui nous est recommandée dans ce verset.

## VERSET 5, 6.

On pourroit traduire le 6<sup>e</sup> verset: *Je ne serais point confus, puisque je serais toujours attentif à vos ordonnances*. Ce sens serait très-bien ce verset avec le 5<sup>e</sup>, et ne contredit ni le texte ni les versions. Mais en adoptant la traduction qu'on voit ici, on a toujours également deux grandes vérités et deux importantes instructions; la première, contenue au 5<sup>e</sup> verset, est que nous avons besoin du secours de Dieu pour garder ses lois; la seconde, qu'énonce le 6<sup>e</sup> verset, est que le moyen d'éviter la confusion (soit celle qui vient du reproche de la conscience, soit celle qui est réservée au pécheur dans le jugement de Dieu), est de se rendre attentif aux lois divines.

## RÉFLEXIONS.

Quand Moïse recommande l'observation des lois divines, surtout celle de l'amour de Dieu, il dit aux Israélites que ce commandement n'était ni au-dessus ni au-dessous de leur cœur; qu'il n'était point placé dans le ciel, en sorte qu'on n'ait pu dire: *Qui montera au ciel pour le saisir? qu'il n'était point au-delà des mers, en sorte*

qu'on n'ait pu dire: *Qui passera les mers pour l'apporter? mais qu'il était près d'eux, dans leur bouche et dans leur cœur, en sorte qu'il ne leur restait qu'à le pratiquer*. Ce saint législateur prétendait-il par ces paroles que l'homme abandonné à ses propres forces, et sans le secours de la grâce, peut accomplir le grand précepte de l'amour de Dieu? Non sans doute; et l'apôtre saint Paul est sur ce point son interprète; car, se servant des paroles de Moïse qu'on vient de citer, il montre que la vraie justice, qui dépend de l'accomplissement des préceptes, n'est donnée que par la loi en J.-C. c'est-à-dire, en celui qui est l'auteur de la grâce. Selon ce grand apôtre, Moïse a eu J.-C. en vue, quand il a parlé aux Israélites, quand il leur a montré la facilité des commandements; mais cette facilité ne pouvait venir que de l'abondance de la grâce promise aux Juifs dans le Messie, et donnée aux chrétiens par le Messie.

La désobéissance à la loi entraîne toujours de la confusion, soit de la part de la conscience qui en reproche la transgression, soit de la part du juge souverain des hommes qui leur demandera compte un jour de sa loi. Le Prophète dit qu'il n'éprouvera aucune confusion, s'il a toujours les yeux de l'esprit fixés sur les ordonnances du Seigneur; et ceci est comme un premier principe en morale. L'attention à la loi dirige l'homme dans ses actions, et dans l'examen qu'il fait de lui-même, après avoir agi. Quand il trouve que sa conduite a été entièrement conforme à la loi, il éprouve une tranquillité et une assurance qui éloignent de lui toute confusion; il a la bonté de lui-même; il voudrait pouvoir s'éviter, s'éloigner de lui-même; jugement de Dieu anticipé, qui fait le bonheur ou le malheur des hommes sur la terre.

## VERSET 7, 8.

Il y a des interprètes qui traduisent le 7<sup>e</sup> verset: *Je vous louerai dans la droiture de mon cœur, lorsque j'aurai appris le jugement de votre justice*. Or, l'Écriture n'oblige pas à traduire ainsi, il porte: *Confitebor tibi in directo corde, in directo me justitia justitiam tuam. Cuius dico propter quod dico, cum dilectum, que, cum dilectum*; les deux sens au reste sont bons. Le Prophète a pu déclarer qu'il louerait le Seigneur quand il serait bien instruit, ou, parce qu'il était déjà bien instruit de l'équité de sa loi.

Dans le 8<sup>e</sup> verset, le Prophète fait bien connaître la nécessité de la grâce pour l'observation des commandements, puisqu'il demande de n'être pas abandonné du Seigneur, du moins de n'en être pas abandonné entièrement. Ce passage nous apprend que Dieu peut abandonner l'homme, en sorte qu'il n'ait pas les forces prochaines et immédiates, pour accomplir les commandements; mais il nous apprend en même temps qu'il lui reste au moins la grâce de la prière, par le moyen de laquelle il puisse obtenir ces forces; autrement la prière, que fait ici le Prophète, serait inutile. Cet homme juste suppose assurément que, dans l'occasion d'accomplir les préceptes, il pourra toujours se tourner vers Dieu et implorer son secours.

## RÉFLEXIONS.

Puis on connaît la loi de Dieu; plus le culte qu'on lui rend est selon la droiture du cœur. Cette sainte loi démontre que le culte, dont Dieu est jaloux, doit avoir son principe dans le cœur. Le premier commandement énonce positivement cette vérité; puisqu'il exige qu'on aime Dieu de tout son cœur. Le Juif charnel devait ignorer entièrement la loi, puisqu'il bornait sa religion à des pratiques extérieures, et que le cœur n'avait point de part à son culte. Le Chrétien qui ne sert pas Dieu dans la droiture de son cœur, est aussi ignorant que le Juif; et il est encore plus coupable que lui, puisque J.-C. a répandu plus de lumières que Moïse. C'est la droiture du cœur qui a rendu les saints si agréables à Dieu, et c'est leur

assiduité à étudier l'Évangile, qui a préparé dans eux cette droiture de cœur. Il est inconcevable que les hommes exigent tant de droiture de leurs proches, de leurs amis, de tous ceux avec qui ils traitent, et qu'ils en portent si peu dans tout ce qui concerne la religion. Ils se condamnent par la comparaison. S'il arrive qu'on leur reproche d'avoir manqué de droiture dans le commerce de la vie, ils s'échinent de se justifier par toutes sortes de moyens; et s'ils sont convaincus par des preuves incontestables, ils éprouvent une confusion qui les remplit de trouble et d'amertume. Il n'y a qu'à l'égard de Dieu que ce défaut de droiture de les afflige peul. Ils le traitent par la avec plus de mépris que les plus vifs d'entre les hommes. A quoi doivent-ils donc s'attendre, lorsqu'il viendra juger dans toute la rigueur de sa justice?

Quand Dieu nous refuse l'abondance de ses grâces, c'est pour nous engager à réfléchir sur notre misère, et à nous tourner vers lui, qui seul peut nous redire de cette indignité spirituelle. La prière ne nous servira pas recommandée si elle n'est accompagnée de la sainte grâce, si nous avons moins de grâces, ou si la prière, nécessaire pour prier, nous fait relâcher. L'Apôtre ne nous dirait pas de *prier sans cesse*, si nous étions quelquefois sans secours pour prier. Les hommes ne se perdent pas faits de grâces, mais faire de prières; ils s'en vont perdant savoir que dans toutes leurs actions ils ont besoin de la protection de Dieu; ils ne la demandent point; et ils font à tout instant des chutes déplorables.

## VERSET 9.

Je traduis par la fin, parce que c'est le sens de l'Ébreu et du grec. Le présent qui emploie la Vulgate rend néanmoins la même pensée, parce que c'est un précepte général: *Comment le jeune homme règle-t-il ou réglera-t-il sa vie? c'est en observant la parole ou la loi de Dieu*. Le texte et les versions parlent de *corriger* et même de *parifier* la conduite; car c'est proprement la signification du verbe Hébreu; mais il n'est pas nécessaire de supposer une vie passée dans la licence; il suffit que tout jeune homme ait besoin de remèdes ou de préservatifs contre le feu de l'âge, la force des passions, le défaut d'expérience; l'observation de la loi de Dieu sera sa ressource, son appui, son guide.

Ce verset rend probable la pensée de quelques interprètes qui croient que David composa ce psaume pour l'instruction de son fils Salomon. On voit en effet que, dans ses derniers moments, ce saint roi lui recommanda très-expressement l'observation de toutes les lois divines; pourquoi ne lui aurait-il pas laissé ce psaume qui contient tant de lumières sur cet important objet?

## RÉFLEXIONS.

Personne n'a plus de besoin de s'exercer dans l'étude de la loi de Dieu, que le jeune homme pour qui le monde est si dangereux, et la contagion de l'exemple si pernicieuse. *Mais l'homme*, dit l'auteur sacré de l'Écclésiastique; *de la jeunesse acquiesce la doctrine (de la loi), et la sagesse nous accompagnera jusqu'à vos derniers jours*. Ce n'est pas que, dans le cours d'une longue vie, il n'arrive souvent qu'on perde de vue les instructions reçues dans la jeunesse; mais cette négligence ne nous est pas tout-à-fait pardonnable; elle porte des fruits sur le retour de l'âge, elle ramène à la table Dieu ceux qui s'en étaient écartés, au moins l'expérience apprend-elle que ceux qui ont reçu une éducation vraiment chrétienne, restent plus souvent dans le devoir que ceux qu'on a négligés, sur ce point, dans leurs premières années.

Pour donner plus d'étendue à ce verset du Prophète, S. Augustin observe que tout homme qui retourne dans l'amitié de Dieu, qui se convertit sincèrement, peut être regardé, à quelque âge que ce soit, comme jeune; parce que le vieil homme, dans lui,



et ils s'inquiètent peu que leur vie soit mauvaise. Incessamment, ajoutait-il, quel mal vous a fait votre vie, pour l'estimer mieux que tous les autres biens que vous possédez? Tout ce qui vous environne est bon et vous seuls êtes mauvais?

VERSET 18.

C'est encore le secours de la grâce que demande le Prophète; sans elle, il ne pourrait considérer les merveilles que renferme la loi de Dieu.

RÉFLEXIONS.

La vraie religion porte sur quatre principes dont les sens ne sont point jugés: savoir, qu'il y a un Dieu et un seul Dieu; que Dieu n'est rien de sa que l'on voit, mais quelque chose de plus subtil; que Dieu prend soin des choses humaines; et qu'il en juge très justement; que Dieu est le créateur de tout ce qui existe hors de lui. Or, ces quatre principes sont aussi le fondement de toutes les lois divines; et, comme les sens ne nous sont point donnés pour juger de Dieu qui n'est pas leur objet, ils ne peuvent non plus juger de ses lois, et il n'appartient qu'à la raison de les considérer et de les connaître. Ainsi, quand le Prophète demande que Dieu tene le voile qui couvre les yeux, et qu'il espère après cela contempler les merveilles de la loi divine, il ne parle que de ses facultés incertaines et non de ses yeux corporels; Dieu et sa loi ne peuvent être atteints par des organes si grossiers. La raison elle-même, avec toutes ses lumières spirituelles a besoin que Dieu la fortifie. Faut-il, la dégrader des tentations, que les passions, les préjugés, les faux principes répandent autour d'elle.

La loi divine contient de grandes merveilles, ou plutôt tout est merveilleux dans elle, soit qu'on considère son origine; soit qu'on fasse attention à la manière dont elle nous a été notifiée; soit qu'on veuille développer ses conséquences; soit qu'on examine l'influence qu'elle a ou doit avoir dans la vie des particuliers; soit qu'on envisage le terme où elle conduit; soit qu'on pense ses promesses et ses menaces; soit qu'on réfléchisse sur l'ignorance ou tant d'hommes ont eue, et soit encore par rapport à elle; soit qu'on oppose son excellence à la frivolité des usages du monde. Oh ! qu'il est important que le maître suprême de cette loi nous dévoile les yeux, c'est-à-dire qu'il répande sa lumière dans notre esprit; pour que nous passions connaître ce corps de législation divine, et qu'il fortifie notre volonté, pour que nous soyons fidèles à nous en conformer.

VERSET 19.

Ceux qui rapportent ce psaume à la captivité de Babylone, croient que le sens de ce verset est : Je suis traîné par dans cette terre des Chaldéens; je n'ai d'autre consolation que votre loi, ainsi ne la cachez point à mes yeux, à mon intelligence. Je crois ce sens très-foncé, et étranger à la pensée du Prophète.

VERSET 20.

Le Psalme est bien appelé quelconque, dans l'Écriture, la terre, sans autre addition; mais la Chaldée est le lieu où fut le séjour des Hébreux captifs; n'est jamais que le terme simplement, et sans que le texte détermine ce mot à signifier la Chaldée ou Babylone. Il faut donc prendre ici ce mot pour la terre en général. Le Prophète dit, comme les patriarches, qu'il est comme étranger en ce monde; et c'est la raison pour laquelle il demande que Dieu ne lui cache point sa loi; c'est comme s'il demandait que Dieu lui en donne une pleine connaissance, ou que Dieu ne permette pas que jamais il la perde de vue.

RÉFLEXIONS.

L'Apôtre dit que, sur la terre, nous voyageons éloignés du Seigneur... et que c'est pour cela que nous nous efforcions de lui plaire, soit que nous soyons éloignés de lui, soit que nous soyons en sa présence. Ceci comprend tout le cours de notre vie et le moment de notre mort. Dans le cours de notre vie, nous sommes éloignés du Seigneur; au moment de

notre mort, nous lui sommes présents; or, dans ces deux époques ou ces deux états, nous devons nous efforcer de lui plaire, et nous ne pouvons lui plaire que par l'observation de sa loi. Voilà aussi la pensée du Prophète; il se regarde comme voyageur par rapport à Dieu et à la vie future; il sait que le seul moyen de parvenir au terme, qui est la possession de Dieu, c'est de plaire à ce maître suprême, et par conséquent de ne point perdre de vue ses commandements. Mais, comme il les perdrait de vue sans le secours de la grâce, il la sollicite dans ce verset.

Le vrai moyen d'être utile aux commandements divins, c'est de se considérer comme étranger sur la terre; car, outre que ses saintes lois se rapportent toutes à Dieu dont nous ne jouissons pas de ce corps mortel, et que la loi nous fait espérer, nous savons, comme l'Apôtre nous le dit, que nous devons tout quitter devant le tribunal de J.-C., pour recevoir ce que nous aurons fait dans notre corps, soit en bien, soit en mal. Ainsi, d'une part le désir de posséder Dieu, et de l'autre la crainte d'être jugés indignes de le posséder, nous retiennent dans la voie des commandements.

Il est bien étonnant que la plus ancienne idée qu'aient eue les hommes, soit celle de leur pèlerinage sur la terre, et que cette idée soit la même commune dans le monde. Pour montrer l'antiquité de cette idée, saint Paul remonte jusqu'à Abel, et descendant de siècle en siècle par tous les patriarches, il les représente comme n'ayant plus que le titre de voyageurs sur la terre, persuadés qu'ils avaient une patrie à espérer, et que cette patrie était le ciel. Les choses n'ont point changé depuis que J.-C. est venu au monde; et bien loin même de changer, elles sont devenues plus claires, plus sensibles, plus appuyées d'exemples. Personne ne doit être plus convaincu que le Chrétien, de son état de voyageur. Ce saint, dit S. Augustin, est par le Seigneur bien instruit en un véritable désert; il y marche en attendant le moment d'entrer dans sa patrie. L'espérance qui porterait l'âme des hommes de plus pour s'établir dans le monde, s'ils ne devaient jamais le quitter? Imagine-t-on qu'ils puissent se donner plus de mouvements, former plus de projets pour s'avancer, pour s'enrichir, pour acquiescir des distinctions? Ils traitent la ceste patrie comme un terme auquel ils ne doivent point aspirer, et le monde comme un séjour fixe d'où ils ne peuvent jamais sortir. Aussi, la loi de Dieu est-elle indifférente; ils l'oublient, ou ils la combattent; et quand elle se présente à eux au moment de la mort, ils la détestent comme leur ennemie, ils la redoutent comme l'ennemi le plus éclairé et le plus puissant auprès du souverain juge.

VERSET 20.

L'Hebreu dit moi à moi; Mon âme est brisée de désir d'être toujours avec toi; et nos versions rendent ce sens; j'enquiers d'une manière un peu moins énergique (1) car le Prophète représente son âme en l'air, qui se presse, comme une force, une puissance qui le brise, qui le froisse. Il ne dit pas qu'il désire connaître ou accomplir les lois du Seigneur. Il dit qu'il est empressé de désirer ces lois; qu'il souhaite avoir le désir de ces lois. En cela ce saint roi témoigne son humilité; il ne croit pas avoir encore le désir observé ces lois, mais seulement la volonté vive et ardente de parvenir à son désir; et en cela même il fait connaître combien ces lois méritent d'être connues, recherchées et révérencées des hommes. Car il ne fait pas se flatter sur le penchant qu'il sent pour elles; ce n'est souvent qu'une inclination passagère, une simple affection d'estime, non un désir, un amour sincère et parfait. Le Prophète désire donc d'approcher à leur égard toute la perfection du sentiment, et lui connaître que son désir est très-véritablement, puis-

(1) Le P. Houbigant rend par *excitant*, d'après Aquila.

que son âme en est froissée, brisée, selon l'expresson du texte.

RÉFLEXIONS.

Le premier préceptes de la loi est celui de l'amour de Dieu et les saints ont en une si grande idée de Dieu, qu'ils n'ont jamais cru l'aimer assez, ou plutôt qu'ils ont toujours cru ne pas l'aimer assez. Ils ont vu, comme le Prophète, un ardent désir de croire dans cet amour. Leur désir était déjà l'amour; mais ils ne voyaient point de bornes dans la beauté de Dieu et dans les motifs de l'aimer; il leur semblait que leur désir n'était point encore l'amour, mais seulement quelque chose qui tendait à l'amour, qui aspirait à l'amour.

Il peut y avoir de l'exès dans les autres vertus; la tempérance peut être indiscreète, la force opiniâtre, la justice inexorable, la prudence timide, l'humilité pusillanime, le zèle inquiet ou imprudent, la foi même trop crédule, l'espérance trop présomptueuse; mais dans l'amour de Dieu, nul sens à exagérer. La vraie manière d'aimer Dieu, disait S. Bernard, c'est de l'aimer sans mesure. La raison de cette vérité, c'est que l'amour est infini, et que les preuves qu'il nous a données de son amour, sont au-dessus de nos conceptions; il ne faut que la vie de J.-C. pour nous en convaincre. Les patriarches et les prophètes n'avaient pas cette grande preuve sous les yeux, et c'est à eux cependant qu'il était dit, comme à nous, que Dieu doit être aimé de toute l'étendue du cœur, de toute l'activité de l'âme, de toute la capacité des forces. C'est que Dieu s'était déjà révélé à eux comme créateur, comme bienfaiteur, comme rémunérateur, comme auteur de tout bien; c'est qu'ils approchaient le don inestimable du Messie dans la loi de qui ils vivaient, et qu'ils attendaient comme le consommateur du salut.

De ce premier précepte de la loi dérivent tous les autres, et la même ardeur qui transportait le Prophète, en pensant au commandement de l'amour, infiltrait sur tous les articles de la loi; c'est pour cela que dans ce verset il manifeste le désir qui l'entraîne pour toute la loi en général, et qu'il s'étend de son désir aucun temps ni aucune circonstance. L'université, la prospérité, les honneurs, les persécutions, les richesses, l'indigence, tout lui est égal, pourvu qu'il observe la loi. C'était aussi le sentiment de l'Apôtre, quand il défait toutes les puissances du ciel, de la terre et de l'enfer, et de la separer de la clarté de Dieu qui est en J.-C.

VERSET 21.

Rien de plus contraire à l'observation des préceptes que l'orgueil. Ce verset dit que Dieu a tiré vengeance des orgueilleux, et que ceux qui se détournent de la voie des commandements sont un objet de malédiction. On pourrait traduire le verset *l'orgueil est puni, vous avez mérité cette rigueur.*

RÉFLEXIONS.

Le Prophète ne manqua pas d'exemples pour justifier ce qu'il dit de la punition des orgueilleux, et de la malédiction qui est le partage des infractionnaires de la loi. Depuis Adam jusqu'à David, l'histoire sacrée est remplie de traits propres à entretenir en nous ce verset. Si on le borne aux menaces, la loi nous annonce, les énonces en termes très-précis et très-ors; la loi évangélique est encore plus formidable, parce qu'elle déclare bien plus positivement les peines éternelles réservées aux pécheurs; elle se sert du même terme, *maudite*, qu'elle emploie le Prophète.

C'est une remarque de S. Augustin, que le Prophète ne borne pas la malédiction à ceux qui, depuis l'origine du monde jusqu'à lui, s'étaient écartés de la loi de Dieu, mais qu'il l'étend à tous les temps et à tous les rebelles contre cette loi. Les vengeances de Dieu sont annoncées; elles ont leur effet à mesure que les orgueilleux terminent leur carrière sans être

rentrés dans la justice. Il en est de même des récompenses promises aux justes; l'application de la promesse se fait à chacun d'eux, lorsqu'il cesse d'être au nombre des habitants de la terre. Dans l'ancienne loi, Dieu punissait quelquefois l'iniquité des pères dans la personne de leurs enfants; Mais ce n'était que des peines temporelles qui étaient infligées; ces enfants coupables, et cela ne touchait pas leur état futur. Dieu, qui est le maître suprême de la vie des hommes, peut, selon les vœux de sa sagesse, leur être quand il lui plaît. Dans la loi nouvelle, on ne lit point de menaces contre la postérité des pères coupables. Tout y est personnel, parce que les récompenses et les peines de la vie future sont déclarées bien plus clairement que dans l'ancienne loi.

VERSETS 22, 23, 24.

Il y a quelques différences apparentes dans l'Hebreu au premier de ces versets; *meditati*, au lieu de *excubiati*; au second, *meditator*, pour *excubiator*; au troisième, *delicta mea*, au lieu de, *meditatio mea*; et au même, *viri consilii mei*, pour, *consilium meum*; j'ai déjà observé que le verbe *hebraicum* *meditati*, est souvent renché dans les LXX par *excubiati*; que *meditator* est au fond la même chose que *excubiator*; que *delictata* n'est point contraire à *meditatio*, puisque cette méditation remplissait de joie le Prophète. Enfin, *viri consilii mei* est un hébraïsme qui rentre dans *consilium meum*. Le sens du texte est donc conservé dans nos versions; et on en est fort clair. Le P. Houbigant dit, *principes consilii mei*.

Le Psalme demande d'abord que Dieu le délivre du mépris qu'il éprouve à cause de sa faiblesse à lui. Il représente ensuite les méchants comme des puissances qui l'oppriment de colosses. Il assure enfin que la loi divine est toute sa occupation, qu'elle lui fait ses délices, et qu'il ne prend conseil que des décrets qu'elle énonce.

Les partisans du système de la captivité de Babylone, vient dans ces versets les Hébreux persécutés dans la Chaldée, les princes de ce pays anciens contre eux, et ce pendant on les plus vertueux des Juifs occupés à méditer la loi de Dieu et à se consoler avec elle. Il n'y a plus de preuves dans l'histoire pour soutenir que pour établir ces explications. Mais comme tout ce que dit le Psalme peut convenir à quelques situations où se sera trouvé David, ou bien comme le Prophète a pu vouloir donner une instruction pour toutes les circonstances où se trouvent les hommes, nous ne voyons aucune nécessité de différer la composition du psaume jusqu'au temps de la captivité.

RÉFLEXIONS.

Ce n'est pas un grand sujet d'affliction pour les justes que l'opprobre et le mépris, quand ces épreuves se bornent à eux, et ne retombent pas sur la loi de Dieu. Il devient d'être sentis les qu'ils ont touché l'honneur de ce maître suprême. J.-C. et ses apôtres ont été regardés comme l'opprobre et le rebut du monde, mais ces humiliations ont fondé le royaume de Dieu.

Contre les discours des hommes nul remède plus efficace que la méditation des vérités éternelles. Tout disparaît dans ce point de vue, et l'on ne pense plus qu'à celui qui consolera un jour toutes les âmes catholiques. La méditation des uns divines et les délices des saints. Les joies ne leur suffisent pas pour ce saint exercice; ils y employaient une partie de la nuit; ils prenaient conseil de Dieu dans les communications qu'ils avaient avec lui; et après s'être procurés deses méditations, ils s'endormaient avec force et avec paix les plus grandes entreprises. Les saints hommes, disait le pape saint Grégoire, se trouvent quelquefois obligés de vaquer aux ministères extérieurs, mais ils reviennent promptement à leur intérieur. Ils s'élevaient jusqu'à la montagne de la contemplation, et ils y restaient en quelque sorte la loi des maîtres du Seigneur.





de se séparer, si le Pape conserve sa qualité de chef et de centre d'unité, on les laissera se séparer, et le souverain pontife n'abdiquera point l'autorité que J.-C. lui a confiée. Il en est de même de tous les autres dogmes, de ceux mêmes qu'on estime les moins importants ; nul ne sera retranché de l'enseignement. Voilà ce qui constitue proprement l'unité de l'Église catholique ; elle n'admettra jamais dans son sein ceux qui voudront altérer sa doctrine ; elle ne dira jamais que la porte du salut est ouverte à ceux qui ne procèdent pas tout de quelle manière, c'est la ce qui la distingue de toutes les autres sectes répandues sur la terre, et ce qui la rend véritablement au yeux de quiconque sait estimer la vérité : car le caractère de la vérité est d'être fixe et inviolable.

VERS 14.

Il n'y a pas d'apparence que ces expressions hebraïques : *Toujours, pour les siècles et à jamais*, comme porte l'hébreu, signifient autre chose que l'éternité, ou du moins la durée du monde dont les bornes nous sont inconnues. Et c'est prouvé que le Prophète ne parle pas pour lui seul, mais pour toute l'Église : car il y a encore elle qui doit durer toujours, et garder toujours la loi du Seigneur.

REFLEXIONS.

Quand les souverains portent des lois, ils disent que c'est pour subsister toujours, et grand est le droit en effet pendant plusieurs siècles, ou les appelle fondamentaux ; mais comme ces lois sont toujours l'exercice des hommes, elles sont sujettes aux changements ; les motifs ne peuvent être avoir plus de durée que les États mêmes pour qui ces lois sont faites. Que sont devenues les lois de Lycurgue, de Solon, de Numa et de tous les autres anciens législateurs ? Elles ont péri avec les États qui les avaient adoptés. Il n'appartient qu'aux lois éternelles d'être immuables, et c'est pour deux raisons : la première, parce qu'elles sont fondées sur la vérité essentielle qui est Dieu même ; la seconde, parce qu'il y aura toujours une société capable de les observer. Cela se vérifie d'abord par rapport à la loi naturelle, comprise et développée dans le Décalogue. Elle sera toujours la règle des mœurs, quelques changements qui arrivent dans la société du genre humain. La loi éternelle est des lois éternelles, mais elle ne devait pas subsister toujours, elle s'est terminée par la loi naturelle, qui est celle de l'Évangile ; et cette dernière sera inviolable, parce que nous n'attendons plus d'autre législateur que J.-C. Cette loi n'a rien ajouté aux préceptes moraux compris dans le Décalogue ; elle les a seulement expliqués, elle les a dégagés des fausses traditions des Juifs ; elle en a déclaré bien précisément la sanction en promettant la vie éternelle à ceux qui les observent, et en menaçant de sévères châtiements les infractions de ces commandements. Cette loi ajoutée aux préceptes moraux, la doctrine des dogmes, des sacrements, de l'autorité de l'Église ; et ces articles sont des lois aussi durables que le christianisme. On les observera, selon toute l'étendue des termes du Prophète, dans les siècles des siècles, tant qu'il y aura des hommes sur la terre ; et leur sanction dans le ciel et dans les enfers les rendra éternelles. Au cas où l'observance des lois ne les transgressera pas dans l'éternité ; mais on pourra dire que ces promesses, on l'on égarera les chrétiens dont elles menacent. Il en est de même des préceptes moraux. Leur sanction les représentera tous dans l'éternité qui est le terme de toute la législation divine.

VERS 43, 46.

La plupart des interprètes suivent ici l'hébreu où tous ces verbes, *ambulabo, loquar, confitebor*, et ceux qui suivent, *meditabor, levavi, exercitabor*, sont au futur. Les LXX ont mis l'imparfait, excepté *levavi* qu'ils mettent au présent. Je ne vois pas de raisons

pressantes pour m'écarter de ces anciens interprètes. Il est connu que le futur, chez les Hébreux, on rend souvent par le présent, soit imparfait, soit parfait. Les LXX qui paraissent mieux que personne d'autre les modernes saisir la pensée de l'Écriture, ont été en cet endroit l'imparfait comme ayant de l'exactitude, et qu'il se trouvait dans une position où il marchait sans contrainte, ou il paraît librement devant les yeux, et il avait demandé plus haut deux grecs ; la première d'être provenu de la miséricorde divine, et il se permettait en conséquence de fermer la bouche à ses adversaires ; la seconde de n'être point abandonnée de la vérité, et il remplissait avec ces secours par la loi inviolablement. Après cela prière, et il se sont revêtus d'une nouvelle force, et il se voit un état de marche devant toute existence, et le reste qui suit. Je ne trouve rien que de fort naturel dans cette interprétation, qui est de S. Augustin et de tous ceux qui s'en sont tenus à la lettre des LXX et est d'ailleurs de très bonne, et de regarder comme liées les choses qu'on dit, ou sur lesquelles on compte. Cela seul suffit pour justifier la version des LXX et de la Vulgate.

Cette dernière version porte dans beaucoup d'éditions : *Lequel de tantôt tu es, etc.* La vraie leçon contenue dans l'hébreu, aux LXX et à l'exemplaire donné par Genou VIII, est : *Lequel de tantôt tu es, etc.* On n'y fait pas assez d'attention dans les éditions des bréviaires de France, qui presque toutes portent, de *tantôt tu es, etc.*

Ce que dit le Prophète, de sa liberté à annoncer les volontés de Dieu en présence des rois, prouve de plus en plus qu'il parle pour tous les fidèles et non pour lui-même. Il était roi, et il avait pu se rendre compte de sa loi au tribunal des autres princes. Mais les fidèles de tous les siècles pouvaient être exposés aux persécutions des puissances de la terre : c'est ce qui arriva sous la synagogue, et encore plus souvent, depuis que J.-C. est regardé la doctrine du salut. On sait avec quelle intrépidité les martyrs confessaient la loi devant les tribunaux de leurs persécuteurs.

REFLEXIONS.

Marcher dans une route sacrée, selon la pensée du Prophète, n'est pas marcher dans la voie large ; c'est marcher dans le tombeau de Dieu et dans le sein de soi-même. Le tout de Dieu est l'indivisible et quelle route est plus spacieuse que l'indivisible ? Quand le tout de Dieu, qui est son amour, se donne pas dans une âme, elle est nécessairement dans son tout, c'est-à-dire dans son amour-propre ; et rien de plus étroit que cette voie, puisqu'elle est bornée au fini, et que les desirs de l'âme tendent toujours à l'infini.

Le Prophète éprouvait la dilatation de son cœur ; parce qu'il recherchait le bon plaisir de Dieu, manifesté par ses commandements ; dont le premier est celui de l'amour. Il ne craignait point de parler de la loi divine en présence même des grands de la terre ; il faisait gloire de sa fidélité à cette loi, et le respect humain lui paraissait une bassesse indigne de lui. Il craignait Dieu, et cette crainte le rendait intrépidé contre les ennemis de Dieu. Les martyrs furent amis du même esprit : *En craignant, dit S. Augustin, ils ne craignent point, parce qu'ils craignent Dieu, ils méprisent les menaces des hommes.*

VERS 47, 48.

L'hébreu dit : *Je faisais mes délices de vos commandements que j'aime.* Il semble que la leçon des LXX est préférable, parce qu'elle évite une sorte de répétition, ou d'indivision de sentiments. Celui qui met un plaisir dans les commandements de Dieu, ne peut pas ne les pas aimer, car lui que celui qui les aime, pourrait absolument ne les pas aimer encore, mais se disposer simplement à les aimer, ou à en examiner les motifs pour les aimer. Le Prophète dit qu'il les aime, parce qu'il les aime.

Lecteur ses mains vers les commandements de Dieu,

c'est exécuter ce qu'ils ordonnent ; c'est passer de la méditation à l'action ; mais cette action doit être encore accompagnée de la méditation, soit par rapport au Prophète ému par l'excitation dans ces saintes ordonnances. Le mot hebreu signifie méditer, s'exercer, parler.

REFLEXIONS.

On doit remarquer que l'âme est toujours l'âme des méditations du Prophète sur la loi. Sans ce feu dont son cœur est embrasé, il ne pourrait pas tant d'intérêt à traiter le même sujet, à le considérer sous tant de points de vue. Nous sommes étonnés de la bonté de ses sentiments sur cet objet, malgré des prompts dévins ; c'est que nous ne sommes pas touchés de Dieu comme lui ; c'est que notre cœur est partagé entre l'amour des choses sensibles et quelque désir peut-être de nous élever à Dieu ; je dis peut-être, car il est tout douteux que celui qui tient encore aux objets terrestres, ait le moindre desir de s'élever à Dieu. L'âme, dit très-bien S. Grégoire, ne peut être sans amour ; elle met les délices en dans les choses du ciel, ou dans celles de la terre. L'amour de celles-ci exclut l'amour de celles-là ; car ces deux amours ne peuvent subsister ensemble.

VERS 49, 50.

Je traduis un second verset : *C'est cette espérance qui m'a consolé, etc.*, quoique la plupart des interprètes rapportent le premier verset à tout ce qui précède ; en sorte que, selon eux, ce premier verset est pour ceux : ils croient que notre version, pour s'accroître davantage à l'hébreu qui n'a point de neutre, a mis hier pour les ; mais dans l'hébreu il y a une *coadjutoire* qui est moi. Ainsi, l'âme ne se rapporte point à quelqu'un qui est au premier verset, et ce texte peut être bien sous-entendu après. En un mot, il faut épargner à notre version un solécisme qui n'est point nécessaire.

Le sens du Prophète est assez clair ; il prie le Seigneur de se souvenir de ses promesses ; il dit que l'espérance fondée sur ces promesses, a été sa consolation, et que ces mêmes promesses contiennent dans la parole de Dieu, lui ont rendu la vie. Il représente l'état d'abaissement ou d'affliction dans lequel il se trouva ; car le mot hebreu signifie ces deux choses.

On a déjà averti que cette expression, *souvenez-vous, dans une prière qu'on adresse à Dieu, ne suppose pas que Dieu soit capable d'oubli ; c'est une manière de parler, qui fait connaître que les promesses n'ont pas en plus d'effet, jusqu'à ce moment, quo si Dieu les avait oubliées.*

REFLEXIONS.

Les livres saints sont remplis de promesses, les unes absolues, les autres conditionnelles. Les promesses absolues sont celles qui ne dépendent que de la volonté et de la puissance de Dieu ; telle fut la promesse de donner un Messie au monde ; telle la promesse de multiplier à l'infini la postérité d'Abraham ; telle la promesse de lier entre les Israélites vers la terre de Chanaan ; et de les y établir après la captivité de Babylone ; telles furent aussi, dans la nouvelle alliance, les promesses d'apporter les Gentils à la connaissance du vrai Dieu, d'établir une Église qui subsisterait jusqu'à la fin des siècles. Ces promesses ont toujours eu leur effet ; malgré les passions des hommes, la variété des événements, et les obstacles de tout genre. Les promesses conditionnelles ont le même pour le succès, de la fidélité de ceux à qui elles étaient faites. Par exemple, Dieu avait promis à son peuple des prospérités constantes dans la terre de Chanaan, s'il ne s'écartait point des voies de la justice ; s'il ne cessait point de remplir avec zèle la loi promulguée par Moïse. L'infidélité de la nation la rendit souvent indigne des faveurs que Dieu voulait lui accorder, et elle le fut impitoyablement ; elle-même les désira qu'elle éprouva car d'après temps, J.-C. a promis aux hommes les biens inestimables de la vie éternelle ; la plupart cependant en seront privés, parce que la plupart s'é-

cartent des saintes lois de l'Évangile. Dès cette vie, ce même Sauveur a promis l'abandon des dons spirituels, en particulier la paix intérieure du Saint-Esprit ; mais les partisans du monde et de ses vanités ne peuvent prétendre à ces biens, qui ne sont que pour les âmes fidèles aux leçons de J.-C.

Le Prophète dit que les promesses divines soutiennent ses espérances, qu'elles le consolent, qu'elles lui rendent la vie, et il continue le Seigneur de les accomplir. Quels que fissent les maux dont il éprouvait la rigueur, si le Seigneur s'était engagé à le servir, cette prière devant avoir son effet, puisque celui qui l'a faite, était un serviteur fidèle et pleinement soumis aux volontés de Dieu. Voilà un modèle pour tous les chrétiens, au cas qu'ils voient les biens qu'ils espèrent, et la débilité des maux qui les affligent. Mais il ne s'agit pas pour eux d'être touchés des faveurs temporelles, ou d'être exempts des disgrâces de cette vie. Ce n'est point la bonté des promesses de Dieu, ni le terme de l'espérance chrétienne. La bienheureuse éternité et les moyens d'y parvenir doivent être les desirs des disciples de J.-C. ; parce que J.-C. n'a fait des promesses que pour la vie future, et ne s'est engagé qu'à aplurer la route qui y conduit.

VERS 51.

Il y a dans l'hébreu : *Les orgueilleux n'ont humilié, ou se sont humiliés de moi à l'exercice, ou sans méditation, ou sans crainte de Dieu.* Les versets ont été traduits bien, quoique plus général que celui du texte. Le Prophète oppose ici sa fidélité et sa constance, aux procédés injurieux des hommes superbes, ou des contempteurs de la loi. David éprouva dans bien des occasions les mauvais traitements des orgueilleux ou des méchants, tels que Saul, Absalon, Sennacherib, Achish et d'autres. Mais si son psalme est une instruction pour tous l'Église, il entend les orgueilleux de tous les siècles, et leur animosité perpétuelle contre les fidèles serviteurs de Dieu. Ceux qui rapportent le poème au temps de la captivité, veulent ces orgueilleux dans les Babyloniens ; ce sens peut être admis ; si les Babyloniens sont la figure des orgueilleux ; qui dans tous les temps persécutent les observateurs de la loi.

REFLEXIONS.

Contre les ennemis du dehors, les orgueilleux, les mondains, qui se déclarent toujours contre les fidèles soumis à la loi de Dieu, il y a des ennemis secrets qui sont encore plus à craindre, parce qu'ils sont avec soi ; ce sont les passions du cœur, les erreurs de l'esprit, étant tout la misère et toute la corruption de l'homme. Il faut assurément que Moïse, David et tous les autres prophètes qui ont parlé si souvent des ennemis du peuple de Dieu, aient en aussi en eux ces adversaires invisibles, ces contradictoires dans leurs qui troublent la paix de l'homme, jusqu'à ce qu'ils aient été égarés de la loi divine. Elle commande aux âmes comme aux enfants l'amour de Dieu, d'être toute l'étendue du cœur, elle défendait tous les désirs illégitimes, elle prescrivait la circonspection intérieure, c'est-à-dire, le retranchement des affections déréglées. Or, les ennemis du dehors, soit Juifs, soit Égyptiens, soit Babyloniens, ne pouvaient pas s'élever contre ceux qui étaient fidèles à ces lois ; ils ne pouvaient pas les rendre les vaincus, comme le poète en verset du psalme. La fidélité des justes dans ces points de la loi était tout intérieure, et ne pouvait être l'objet des persécutions visibles et extérieures. Les prophètes, parlant des ennemis de la loi et de ceux qui l'observent, désignent donc d'autres ennemis que ceux du dehors, et ces ennemis ne pourraient être que les inclinations vicieuses du cœur humain, auxquelles on peut ajouter, selon les principes de la religion, les articles de l'écrit toujours armé contre les observateurs de la loi.

Si l'on dit que les ennemis dont parlent les pro-





naïres et d'illumines, quand ils marchent dans cette route du népris d'extrémities, et du renouement à toutes espèces de distinctions.

Voici cependant un prophète et un roi qui exalte les humiliations... dans les regards comme l'écume au flot... sur la science de toutes les lois divines... dans ce verset du psalme, pour être connaître la supériorité des lois de Dieu sur toutes les législations d'hommes...

VERSET 75.

L'Ébreu dit: Va, méfais à moi, et m'ont confirmé: ce n'est pas un intelligence, et moi-même ont rapporté le premier verbe [écevois] à la création de l'être, et le second [placant] à la création du corps...

Quand ce prophète demande l'intelligence, par comment les lois divines, il n'entend pas que jusqu'à il est ignoré ces saints lois; il marque seulement qu'il désire les approfondir de plus en plus; ce qui ne pouvait être que l'effet d'une grâce particulière.

REFLEXIONS.

Dieu nous a formés pour sa gloire; nous ne pouvons remplir cette destination qu'en nous conformant aux lois qu'il nous a données; il nous est impossible de parvenir à cette conformité parfaite, sans être éclairés de sa lumière; rien n'est donc plus nécessaire que de lui demander.

Cette considération, Dieu n'a fait, devrait rendre

tout homme très-attentif à l'observation des lois divines. Elles sont connues par la raison et par la révélation; mais quand elles ne le seraient que par la raison, tout homme devrait se dire à lui-même: Celui qui m'a fait et qui m'a donné des lois, est au moins comme tous les autres législateurs; il veut qu'on les observe, si il doit récompenser ceux qui y sont fidèles, et punir ceux qui les transgressent...

VERSET 76.

Ce verset fait comprendre que l'intelligence de la loi, demandée par le prophète dans le verset précédent, aura des effets sensibles; qu'elle produira des fruits dont les gens de bien seront témoins, et qu'en conséquence ils redoubleront de zèle et de ferveur, qu'ils se réjouiront du progrès de la vérité et de la gloire de Dieu.

REFLEXIONS.

Quand l'exemple des hommes de bien ne produirait que le bon effet de faire naître des réflexions sur l'état futur des hommes, ce serait toujours un avantage inestimable. La vertu rend toujours les hommes respectables, quoiqu'elle leur attire souvent des persécutions; dans le concours d'un fidèle serviteur de Dieu, et d'un incrédule, on aura toujours plus de confiance dans le premier que dans le second. On voudrait plutôt mourir comme le premier que comme le second; on n'est pas inquiet de l'état du premier après la mort, comme on l'est de celui du second. Quand on demande ce que devient le premier au moment de la mort, les impies mêmes disent que, si ce qu'il a cru est vrai, ce homme est heureux; et quand on fait la même question sur l'autre, ils répondent que si ce qu'il a cru est vrai, il est malheureux; et que si tout cela est faux, il est dans le néant; jamais on ne dira qu'il est heureux; il n'y a aucun système de religion où il puisse l'être; puisqu'on suppose qu'il n'en a tenu aucun.

Tout ceci suppose comme très-véritable, de l'avoir

même de ceux qui ne croient rien, je dis que l'exemple des hommes fidèles à Dieu, est capable de faire de grandes impressions sur les croyants et sur les non-croyants; sur les premiers, parce que cet exemple les encourage et les fortifie dans l'observation de la loi; sur les seconds, parce que s'ils voient réfléchir un peu, ils doivent penser qu'il y a des hommes tout dans une route plus sainte que celle où marchent les gens sans religion. La vaine, le respect humain, les sociétés impies, peuvent retenu ces derniers dans l'habitude qu'ils ont prise de parler ou d'écrire contre la loi de Dieu; mais il s'agit de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils doivent penser; s'ils revoient quelquefois eux-mêmes, il s'agit surtout de leurs sentiments au moment de la mort. Ils croient qu'il y a un Dieu, qu'il a écrit, des impies qui sont morts en raillant; mais si j'avais été témoin de ces prétendus rs, j'aurais observé aisément que c'étaient les derniers efforts de la vaine, et qu'il y avait à plain d'écrire de se faire remarquer, que de témoigner de la joie, et les hommes éternels voudraient pour leur punition jusqu'à la fin, et cette malheureuse résolution faisait qu'ils désiraient le trouble intérieur de leur âme. Il serait utile, comme on l'a écrit fort justement, de tenir un état de la manière dont meurent les impies; on verrait, que la plupart d'entre eux, sans en excepter les prétendus sages, étaient des gens très-peu assurés de leur destinée future, très-peu contents d'eux-mêmes, et qui dans le moment de leur mort se désolaient de ce qu'ils étaient devenus malgré eux.

VERSET 75.

Quelques uns traduisent, et que vous m'avez affligé avec justice; le verbe hébreu signifie affliger et contraindre. L'aveugle qui fait et le Psalmiste, malgré la douceur de son cœur; il ne reconnaît en Dieu qu'une conduite très-juste, soit qu'il afflige les pecheurs pour les ramener aux voies de la piété, soit qu'il afflige les justes pour augmenter leurs mérites, et enraciner leur couronne.

REFLEXIONS.

Nous avons assez de preuves de la justice de Dieu; il a assez déclaré qu'il réserve des récompenses aux justes, des châtimens aux pécheurs, et que, quand il verra juger le monde, nul de ceux qui ne seront pas sauvés ne pourra imputer à Dieu sa damnation. Mais quand ces vérités nous auraient été révélées moins clairement, nous devrions toujours rendre hommage à la sagesse juste de Dieu, et nous en étions fort de vouloir mesurer cette justice divine, d'après les notions que nous avons de la nôtre. Il n'y a aucune proportion du mal à l'infini; et d'ailleurs notre justice a pour règle la loi, au lieu que la justice de Dieu n'a pour règle que sa sagesse. Nous savons toujours ce que la loi nous prescrit, mais nous ne pénétrons pas les raisons de la sagesse divine; nous sommes seulement sages qu'elle est exempté de toute ignorance, de toute erreur, de tout caprice et de toute passion. Ce que le prophète dit, qu'il a connu l'esprit des jugemens de Dieu, n'est donc applicable qu'àux circonstances où il s'est trouvé; il s'était écarté de la justice, Dieu l'avait humilié; et il reconnaissait le rapport de cette humiliation avec ses propres iniquités, il sentait que Dieu l'avait puni comme il le méritait. Quand Dieu exerce sa justice sur des sujets dont nous ne connaissons pas les égarements, nous devons toujours avouer que ses jugemens sont pleins d'équité; mais nous ne pouvons pas dire que nous connaissions le rapport de ces jugemens avec les iniquités que Dieu punit, puisque ces iniquités ne nous sont pas connues. De même quand nous sommes de la peine à concilier l'éternité de l'enfer, soit avec le péché qui n'a duré qu'un moment, soit avec la bonté infinie de Dieu, nous serions étonnés de nier cette éternité, puisque nous ne connaissons ni l'étendue de la justice divine, ni le rapport des châtimens qu'elle inflige, avec le péché qui est une offense de Dieu.

Nous pourrions ne pas connaître toute l'équité de ce jugement rigoureux, et nous devrions toutefois avouer que ce jugement est très-équitable.

VERSETS 76, 77.

Il n'y a d'autre différencier d'avec le texte que dans le dernier mot du second verset, où le texte porte: Va, méfais à moi, et m'ont confirmé. J'ai été observé que les LXX ont continué de rendre le verbe hébreu par méfais, parce que ce verbe dans son propre sens signifie regarder.

REFLEXIONS.

Le prophète demande d'être consolé et de vivre, et il attribue ces deux biens à la miséricorde divine; preuve manifeste qu'il ne parle point de cette vie mortelle, où il n'y a point de vraie consolation ni, parce qu'elle est sujette à mille traverses, et que la crainte de perdre Dieu pour toujours en est insupportable. C'est qu'il burnt l'objet de ce psalme à la captivité de Babel, croient à un prophète d'attendre de la miséricorde de Dieu que le salutance de cette captivité, qu'il lui regardait comme un retour à la vie, qu'il mit dans elle toute sa consolation? Et! ces Juifs, si on les suppose chrétiens, ne portaient-ils pas encore tout le poids des misères humaines? ils n'auraient pas toujours succubiement dans la possession du tombeau? ne vivaient-ils pas craindre que dans une autre révolution ne les renît encore dans les fers? fallait-il l'Esprit du Saint-Esprit pour faire naître dans leur cœur le désir de sortir de l'esclavage, et de retourner dans leur patrie? Ce psalme réduit à des vues si étroites, ne paraît-il que l'égérie le médiocré tous les jours? De l'importance supérieure à la société des chrétiens que les Juifs sentaient le poids de leur captivité dans Babel, et qu'ils désiraient la fin de leurs disgrâces? Les saints Pères ne voyaient dans la prière du prophète que l'expression de sa foi, de ses sentiments pour la justice, pour l'unan avec Dieu, pour les biens de la vie future. Quand il demande la vie, disait St. Augustin, il n'entend que la vie éternelle; car c'est elle seule qui mérité le nom de vie, puisque celle que nous menons sur la terre n'est qu'un comparais, qu'une mort continuée, aussi J.-C., disait-il simplement: Si vous voulez parer à la vie, gardez les commandemens; et ailleurs: Ceux qui ne font pratiquer le bien, ressusciteront pour la vie. Il ne parle point de vie éternelle, de vie bienheureuse, mais seulement de la vie; le prophète dit de même: Que votre compassion s'élève de sur moi, et je dirais il s'ajoute rien, il ne dit point je dirais éternellement. Il se contente de dire, je dirais, parce qu'on ne peut véritablement que quel on ne peut plus perdre la vie, si qu'on est exempt de toutes misères. Comparons cette explication du saint docteur avec celle des Juifs dérivés à qui ne voient que la délivrance des Juifs dérivés à qui nous traitent: Infinité contentement me; la Paraphrase chaldaique: Iijesta, inquit, in pace fecerunt; Præmissis; falso offerebat me; Campensis: sive causa recurrebat me; les auteurs des Principes disent; ils s'acharner contre moi, parce que j'ai été mérité.

VERSET 78.

Quelques uns traduisent l'Ébreu: Que les orgueilleux soient humiliés, parce qu'ils ont voulu injurierment me persécuter; mais le verbe qu'emploie ce texte, signifie aussi faire l'apostasie, perécuter, offenser. St. Jérôme se traduit: Infinité contentement me; la Paraphrase chaldaique: Iijesta, inquit, in pace fecerunt; Præmissis; falso offerebat me; Campensis: sive causa recurrebat me; les auteurs des Principes disent; ils s'acharner contre moi, parce que j'ai été mérité. La confusion dont parle ici le prophète, n'est point un mal qu'il désire aux orgueilleux; c'est une salutaire









mais cette question est assez inutile: car, comme l'amour pur ne peut jamais être un acte fixe en cette vie, après l'acte de cet amour, ou plusieurs actes, si l'ont veut, l'âme exercera l'acte produit par le motif de l'espérance, et cet acte, quoique moins excellent que le premier, est néanmoins très-agréable à Dieu, puisque dans les livres saints les récompenses sont souvent proposées et promises aux observateurs de la loi. Le Prophète pourrait décider la question, par l'ordre qu'il garde dans les deux motifs qui l'attachent aux commandements de Dieu; et sous ce point de vue, je ne trouve rien de plus instructif que ces deux versets de notre psame.

REFLEXIONS.

J.-C. disait à ses apôtres: Réjouissez-vous, parce qu'une récompense abondante vous est réservée dans le ciel. Et Dieu se révélant à Abraham lui dit: Ne éprouvez point, je m'ai moi-même votre récompense. Ces deux textes s'expliquent l'un par l'autre. Le premier promet aux Justes une grande récompense, et le second leur apprend que cette récompense doit être Dieu lui-même. Comparons présentement ce qu'il en coûte pour garder la loi de Dieu, avec le prix qui est réservé à cette obéissance. Mais quelle proportion, disait l'Apôtre, entre les travaux de cette vie et la gloire future qui nous est promise? quel rapport entre le fini et l'infini, entre le temps et l'éternité?

VERSET 115.

S. Augustin observe avec beaucoup de sagesse que le Prophète ne dit pas: J'ai eu en horreur les impies, et j'ai aimé les justes; mais: J'ai eu en horreur les injustes, et j'ai aimé votre loi, pour faire connaître qu'il ne hait les impies qu'à cause de l'amour qu'il a pour la loi; qu'il ne hait point ces impies en tant qu'hommes, mais en tant qu'ennemis de la loi.

Cet esprit du notre Voltaire, comparé avec le texte, fournirait beaucoup aux réflexions. Il est d'abord incontestable que notre version rend un très-bon sens, et que le mot hébreu arabe répouln taqim, et qui est דורש signifier, à cause de la multitude des sens qu'on lui donne, et qui sont tous bons. Ce mot vient d'une racine qui signifie ramener coupé de l'arbre. Dans cet endroit du psame on le traduit: J'ai par pensées (cogitations), et le sens serait: J'ai eu en horreur toute autre pensée que celle de l'amour de votre loi; J'ai par cœur qui est des pensées perverses, et le sens serait: J'ai eu en horreur tous ceux qui pensent mal de votre loi, laquelle est l'objet de mon amour; J'ai par les lois étrangères qui sont comme des branches séparées de la loi de Dieu, et le sens serait: J'ai eu en horreur toute loi étrangère à la vôtre que j'aime uniquement; J'ai par ceux qui ont des pensées légères, inconstantes, et le sens serait: J'ai eu en horreur ceux qui n'ont point de constance dans l'observation de votre loi qui seule agit mes desirs; N'enfin, S. Jérôme dit: Tumul-tuosi odisti, et legisti de ce saint Père serait: J'ai hait les dédains; les hommes ennemis de la paix, et qui ne sont attachés à votre loi. Tous ces sens, encore une fois, sont très-recevable, et peuvent nous donner une idée de la profondeur de la langue sainte, que chaque sens sa lettre tant de significations instructives.

REFLEXIONS.

La justice qui a fixé toutes ses inclinations dans la fidélité à la loi divine, à deux sentiments d'attachement, le premier contre les ennemis du monde, le second contre tout ce qui le distrairait de la méditation des saints oracles de Dieu. Il est touché de compassion pour le pécheur, il prie pour eux avec tout le zèle qu'inspire la charité; mais il évite leur société; et à des principes si différents, qu'il ne peut prendre aucun intérêt à tout ce qui occupe ou amuse ces mondains. Et comment, dit S. Grégoire, celui qui cherche la vie, se tiendrait-il avec des partisans de la mort?

Il n'est pas difficile non plus de concevoir que ce fidèle observateur de la loi de Dieu se tient en garde contre toutes les distractions, et ne se laisse pas seulement agiter et tumultueuses; mais celles même qui passent pour des amusements honnêtes et permis. Unis-conque, dit encore saint Grégoire, ne traite que la cause de Dieu, ne regarde comme séparé de tous ses proches et de soi-même, afin de connaître Dieu; d'autant mieux que la cause de Dieu sera plus séparée de tout les objets créés. Ceci est l'interprétation naturelle du verset de notre Prophète, suppose qu'on l'entende selon cette version: J'ai eu en horreur toute autre pensée que celle de l'amour de votre loi. Cette loi est la cause de Dieu, puisqu'elle annonce ses volontés; et toute pensée qui distrairait l'âme de cette loi, fait qu'elle perd de vue la cause, les intérêts, les volontés de Dieu.

VERSET 114.

L'hébreu porte à la lettre: Vous êtes mon lieu de retraite et mon sanctuaire; deux termes très-assurés aux besoins du zéléteur de la loi. Il ne trouve qu'un Dieu son asile contre le tumulte du monde, et sa défense contre les ennemis du salut. Nos versions rendent le même sens, mais d'une manière moins énergique.

REFLEXIONS.

On doit promettre à Dieu qu'on sera fidèle à sa loi; mais il faut en même temps ne compter que sur sa protection et sur les armes qu'il fournit à ses serviteurs. Le Prophète répète à tout instant cette leçon, parce qu'il connaissait l'ignorance et la faiblesse de l'homme. Il était chrétien sous la loi; il sentait la nécessité des secours divins. Les philosophes ont ignoré cette doctrine: ils ont enseigné quelques vérités; mais, selon la belle remarque de S. Augustin, c'étaient des lois écrites dans le cœur des orgueilleux.

VERSET 115.

L'hébreu dit, et j'observais les commandements de mon Dieu. J'ai déjà remarqué que les LXX traduisent presque toujours le verbe יצא par respondere, scruari; il paraît que de leur temps ce verbe avait aussi cette signification. Ce ne serait pas le seul exemple qui prouverait que depuis ces interprètes on a restitué dans des bibles trop étroites les racines hébraïques. Mais quoi qu'il en soit, les deux sens sont fort bons. Le Prophète veut éviter le commerce des méchants, afin de bien connaître et de bien observer les commandements de Dieu.

REFLEXIONS.

Pour remplir toute la loi de Dieu, nous avons besoin, dit S. Basile, d'acquiescer trois choses: l'empire de nos pensées, l'accord sur les mouvements de notre cœur, la paix de notre âme et la tranquillité de notre intérieur. Qui peut se flatter d'acquiescer ces trois choses dans le commerce des méchants, c'est-à-dire, des pecheurs, des mondains, ou même des prétendus honnêtes gens du siècle, qui hantent leurs sensuels, leurs desirs et leurs discours aux dépens de la terre? Il serait en vain qu'on sortit, plus sage, d'entre les sages; de ne point haïr dans une courtoisie, et de traverser les mœurs à la rage sans être englouti dans les flots. S. Bernard observait que la chasteté veut mille dangers dans les délices, l'humilité dans les richesses, la pureté dans les honneurs, la vérité dans les conversations, la charité dans les manières du siècle. Or, le commerce que nous faisons avec les méchants nous présente tous ces dangers; c'est-à-dire, qu'il compromet toutes les vertus de la loi divine. Pourquoi donc ne monde pervers, à l'exemple du Prophète. La solitude est l'élément du serviteur de Dieu. Ce principe est sans exception, parce que la loi de Dieu ne peut être méditée et observée que dans le recueillement et dans le silence des passions.

VERSETS 116, 117.

Je traduis: soutenez-moi, parce que c'est le sens de l'hébreu. Nos versions disent à peu près la même chose, quoiqu'un moins clairement. Au verset suivant, l'hébreu dit encore: soutenez-moi, quoique le verbe ne soit pas le même, et nos versions: aidez-moi. Toutes ces façons de parler reviennent au même. Le Prophète implore le secours de Dieu, soit contre ses ennemis, soit pour accomplir la loi. Il parle toujours de la vie et du salut, parce que pour une âme fidèle la vie est dans le salut, et le salut dans la vie. Ces deux choses sont inséparables.

REFLEXIONS.

Il y a deux vies, dit S. Augustin, l'une dans la foi, l'autre dans l'évidence; l'une dans le temps du pèlerinage, l'autre dans la demeure de l'éternité; l'une dans le travail, l'autre dans le repos; l'une dans la voie, l'autre dans la patrie; l'une dans l'exercice de l'action, l'autre dans les délices de l'esprit; l'une est occupée du soin de vaincre, l'autre est contemplative; l'une s'élève du mal à fait le bien, l'autre n'a point de mal à éviter, et n'a qu'un grand bien à posséder; l'une combat contre l'ennemi, l'autre n'a point d'ennemi à combattre; l'une est courageuse dans les traverses, l'autre n'éprouve aucune espèce d'adversité; l'une réprime les inclinations charnelles, l'autre jouit des délices de l'esprit; l'une est occupée du soin de vaincre, l'autre est en sûreté, parce qu'elle a remporté la victoire; l'une est protégée dans les tentations, l'autre, exempte de tentation, ne décline dans la vue de son protecteur; l'une assiste les juges, l'autre, est dans le lieu où l'indulgence n'a point d'accès; l'une pardonne aux autres leurs péchés, afin qu'on lui pardonne les siens, l'autre n'est exposée ni à souffrir ce qui fait pain, ni à donner, ni à rien faire qui ait besoin de pardon; l'une est alligée de noux, afin que les biens ne lui inspirent point d'orgueil, l'autre est comblée d'une telle grâce, qu'elle n'a rien à souffrir, et que la jouissance du souverain bien ne peut jamais l'engourdir; l'une est obligée de discerner les biens et les maux, l'autre ne voit que des biens, l'une est baignée dans pleines de misère, l'autre est infiniment mécontente et toujours heureuse. Il n'y a peut-être rien dans toute l'antiquité qui nous peigne plus en grand et avec plus de précision, l'état de la vie présente, et l'état de la vie future. L'un et l'autre sont propres aux justes, mais le premier dans le temps, et le second dans l'éternité. Quand le Prophète demande après tout d'embrasser la vie, c'est l'une et l'autre qu'il désire; la première dans l'amitié et sous la protection de Dieu; la seconde dans la jouissance et dans la vie de cet être qui est le centre du vrai bonheur. Il promet pour celle-là de méditer la loi, et il attend dans celle-ci la consommation du salut. Si l'on ne voit ici que la déviance de Babilonne, on ne l'ou pas de ce psame un tableau aussi fidèle que son intérieur.

VERSETS 118, 119.

Aux promesses de ces versets, les hébraïques traduisent: nous avons travaillé avec pénurie; S. Jérôme traduit: nous avons rejété; SYMONE: nous avons repoussé; Théodotion: nous avons regardé comme rien; d'où l'un peut conclure que les LXX n'ont point fait de contresens. Au même verset, l'hébreu porte: parce que le mariage est leur tromperie; S. Jérôme traduit: parce que leur pensée est pleine de mensonge; c'est le mensonge que celui de nos versions.

Au second verset, les hébraïques traduisent: Vous avez désiré, comme des sources, tous les pèches de la terre; la différence vient de deux mots, d'abord de יצא qui signifie sortir, plus sage, d'entre les sages; de ne point haïr dans une courtoisie, et de traverser les mœurs à la rage sans être englouti dans les flots. S. Bernard observait que la chasteté veut mille dangers dans les délices, l'humilité dans les richesses, la pureté dans les honneurs, la vérité dans les conversations, la charité dans les manières du siècle. Or, le commerce que nous faisons avec les méchants nous présente tous ces dangers; c'est-à-dire, qu'il compromet toutes les vertus de la loi divine. Pourquoi donc ne monde pervers, à l'exemple du Prophète. La solitude est l'élément du serviteur de Dieu. Ce principe est sans exception, parce que la loi de Dieu ne peut être méditée et observée que dans le recueillement et dans le silence des passions.



dans l'éternité ceux qui y seront fidèles. Ainsi toutes époques de la loi, et J.-C. surtout, parce que la charité (étant la fin de la loi, et J.-C. nous ayant donné la charité, c'est par lui seul que lui rempli les desseins de Dieu, en acquiesçant elle-même toute sa perfection.

VERSÉT 150.

L'hébreu dit : La porte ou l'ouverture de vos paroles, etc., ce que nos versions entendent de la manifestation ou de l'explication de la loi. Comme elle est admirable en elle-même, dans ses conséquences, dans ses figures, elle a besoin d'être expliquée, soit par le Seigneur lui-même, soit par ceux qu'il choisit pour cette fonction. Alors eût-il repand de grandes leçons, et les plus simples devenaient capables de la comprendre.

Selon l'hébreu, le sens serait que la moindre ouverture de la loi éclaire et rend intelligents les plus simples. Ce sens retombe dans celui des versions; car l'ouverture de la loi est l'explication de la loi. Jusq'à ce qu'elle soit expliquée, c'est, pour ainsi dire, un livre fermé.

REFLEXIONS.

La bonne foi sert plus à l'intelligence de la loi divine que toute la science des docteurs. Quand ceux-ci sont des saints, ils ont une grâce particulière pour instruire; mais il est toujours nécessaire que ceux qui les écoutent aient la bonne volonté. J.-C. était la sainteté même; et la plupart des Juifs ne profitèrent point de ses instructions, parce qu'ils avaient l'esprit plein de préjugés, et que leur cœur était endurci. Qui est-ce qui profite aujourd'hui de la parole de Dieu? Les petits, les simples, les esprits dociles, les hommes qui se la lisent et la consultent à l'éveil. Point. Saint Paul fit peu de fruit dans l'Arabie, parce qu'il parlait à des philosophes entêtés de leurs idées, et persuadés qu'on n'avait rien de nouveau à leur apprendre. Saint Grégoire donne d'excellentes règles pour juger si la parole de Dieu a fait de salutaires impressions sur nous. Voyez, dit-il, si après l'avoir entendu, vous désirez la croire, si vous êtes prêts de quitter les délices de la chair, si vous voulez renoncer à la vanité du monde, si vous ne désirez plus ce que possèdent les autres, et si vous êtes déterminés à faire part aux pauvres de ce que vous possédez. Il explique ailleurs ce qui empêche l'entrée de la vérité dans l'âme de ceux qui entendent la parole de Dieu. C'est, dit-il, l'insuffisance de l'esprit. Ceux qui sont atteints de ce vice ne s'arrêtent qu'à l'écorce des choses, et végètent d'un pénible et stérile fond. Ces hommes légers estiment la fleur, et ne possèdent point le fruit de la sainte parole. Ils sont avides à juger des pensées, et croient que les beaux-arts ont d'en profiter. Ils attendent dans la parole de Dieu ce qui flatte leur oreille, et ils ne recueillent point ce qui pourrait remplir leur cœur d'opération.

VERSÉT 151.

Ceci est une métaphore tirée de la difficulté de respirer qu'éprouvent ceux qui sont tourmentés d'un asthme ou brûlés de la soif; ils conviennent la bonaise, et tâchent de respirer par l'air extérieur au lieu qui les presse. Le Prophète exprime par là l'extrême désir qu'il a de goûter la loi du Seigneur.

Il est remarquable que le mot hébreu dont il se sert pour manifester ce désir, ne se trouve qu'une seule fois dans toute l'Écriture; d'où l'on peut conjecturer qu'il a voulu faire entendre un désir extraordinaire, et qu'il a regardé la loi de Dieu comme l'air même dont il ne pouvait ni se passer, ni se rassasier.

REFLEXIONS.

Le prophète, dit S. Augustin, a ouvert la bouche pour attirer le souffle divin, qui lui rendit possible l'accomplissement de la loi. Il a prié, cherché, frappé pour obtenir ce qu'il désirait avec ardeur. Hélas! pour nous ceux que la loi oblige, c'est-à-dire, pour les fidèles de tous les temps. Qu'il y ait d'urgence dans

l'expression du Prophète! il ne respire pas si le Seigneur ne lui donne la force d'accomplir la loi. C'est là toute sa vie, tout son état en ce monde; et la loi commande l'amour au-dessus de tout, par conséquent il vit d'amour, il vit si l'amour de Dieu se réalise de son corps. La respiration n'est pas plus fréquente dans le corps que les actes d'amour ne le sont dans la conduite de ce saint homme, et en général de tous les saints; car ils se ressemblent tous par l'amour, et toute la différence qu'on peut remarquer entre eux, ne consiste que dans les diverses opérations dont ce saint amour est le principe.

VERSÉT 152.

Il ne faut pas prendre ici le terme de jugement ou de loi, comme étant dans ceux qui aiment le nom du Seigneur, mais comme étant dans Dieu même par rapport à ceux qui l'aiment. Dieu n'est fait, pour ainsi dire, une loi d'avoir compassion de ceux qui aiment son nom. Cette loi nous est manifestée par ses promesses; car Dieu ne peut manquer à ce qu'il a promis. Le Prophète implore donc la miséricorde divine; et pour l'obtenir, il rappelle l'engagement qu'a pris le Seigneur d'avoir pitié de ceux qui aiment son nom, ou plutôt Dieu lui-même, puisqu'il est son nom, comme nous l'avons observé tant de fois.

La Paraphrase chaldéenne traduit: *Respie in me, et miserere mei, secundum sententiam diligentium nomen tuum*; ce qui rend exactement les expressions de l'hébreu et du grec. Cette version a aussi un bon sens. Le Prophète dirait qu'il espère la miséricorde, selon les principes qui règnent parmi les amis de Dieu, selon la persuasion où ils sont tous que Dieu fait miséricorde à ceux qui la demandent humblement.

REFLEXIONS.

Quoiqu'il soit déjà rempli d'amour, il sollicite néanmoins la miséricorde divine, pour nous apprendre que les plus justes ont toujours lieu de craindre, et que les plus ne doivent jamais perdre le souvenir de leurs péchés. S. Augustin disait avec confiance: *Je vous aime, Seigneur, et ma conscience n'est point en danger de le sentiment que j'ai de cet amour. Cependant il ne cessait point de recourir à la miséricorde divine, il priait continuellement pour l'obtenir, il se rappelait ses égarements pour aimer Dieu avec plus d'ardeur. C'est par le désir que j'ai de votre amour, disait-il, que je m'occupe du souvenir de mes iniquités. C'est ainsi que je goûte avec plus de douceur la grâce que vous m'avez faite en me rappelant à vous.*

VERSÉS 153, 154.

Au premier verset le Prophète demande que Dieu prenne soin lui-même de diriger sa course dans la voie des commandements; c'était le seul moyen d'être soumis à la tyrannie du péché. Au second il demande de n'être point en butte à la calomnie, afin de garder la loi avec plus de tranquillité et de sûreté. Cette seconde prière fait voir que le Prophète se défiait de ses forces, et qu'il craignait que les discours calomnieux ne le détournassent des voies de la justice.

Tout l'hébreu, dit à au premier verset: *Aidez-moi, Seigneur; dans le second, délivrez-moi de la calomnie de l'homme. Ces différences sont nulles pour le sens.*

REFLEXIONS.

Il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse détruire dans le cœur de l'homme l'empire de l'iniquité; sur la terre cet empire n'est jamais détruit parfaitement, parce que nous sommes toujours le poids de la culpabilité, et que nos passions sont de mauvaises racines qui rennaissent toujours. Tout ce que l'amour de Dieu opère dans nous, c'est de tenir en bride ces ennemis domestiques, c'est de leur imposer silence, c'est de les réprimer quand ils se révoltent.

Pourquoi ce prophète résolut-il si fort les calomnies des hommes? C'est qu'il parle pour tous les états des justes, et que ceux qui ne sont encore qu'un

premier degré de la justice, pourraient être ébranlés de ces discours injurieux; c'est que les plus justes pourraient être troublés de ces calomnies, qui tombent sur la justice de leur conscience, sur l'honneur des ministres de Dieu, qui est le premier calomnieux, selon la faveur même de son nom. Il est tout-à-fait dans l'esprit de la religion de demander à être délivré de cette sorte d'opprobre.

VERSÉT 155.

Le sens de ce verset ne se borne pas à désirer que Dieu jette un regard sur son serviteur, comme dans le verset 153. Le Prophète demande que Dieu l'éclaircisse de toute son sagesse; c'est-à-dire, qu'il le conduise dans la voie des commandements avec tant de clarté, qu'il ne s'égarer jamais; à qui il ajoute le désir qu'il a d'être instruit par le Seigneur même, de toutes les conséquences et de tous les rapports de la loi.

REFLEXIONS.

Les hommes seraient toujours bêtés à la loi, si ils étaient attentifs à la lumière divine qui les éclaire. C'est une chose étonnante que l'aveuglement où ils vivent, tandis qu'il est écrit que la lumière de Dieu est enchaînée à nous, et que le Verbe de Dieu éclaire tout homme qui vient au monde. Pourquoi donc cet aveuglement? des impressions que les images des objets terrestres font sur nous. Des enfants on ne voit apprend point à regarder ces objets comme des fantômes, et à élever nos esprits vers la lumière éternelle, qui perce néanmoins jusque dans les ténèbres du premier âge, et qui se fait apercevoir des esprits les plus tardifs. Ses rayons sont purs; mais le faux état des créatures est plus sensible et entraîne l'âme. Si se forme ainsi dès le commencement une habitude de ne voir que ce qui trompe les sens; les passions ajoutent à ces ténèbres par l'ascendant qu'elles prennent sur le cœur; et la lumière divine qui ne s'éteint jamais, ne se fait pourtant plus reconnaître. Il faut sur le retour de l'âge faire des efforts pour recevoir son influence; encore les plus sincères dans la vie spirituelle ont-ils bien de la peine à s'établir dans cette unité d'esprit qui n'admet plus les images des sens. Quand ils parviennent avec le secours de la grâce à ce dépouillement intérieur, fruit de la sainteté et de l'oraison, alors la lumière de Dieu les éclaire pleinement, et l'âme, dans cet état, fait un progrès sensible dans les voies intérieures. Il est impossible, sans cette doctrine, qui est celle des saints, de rien comprendre à ce que le Prophète nous dit de la face de Dieu, qui éclaire et qui enseigne à garder toute la loi.

VERSÉT 156.

En traduisant l'hébreu mot à mot, on dirait: *Fuisset unquam descendendum vultu meo; et sicut Augustin croit que cela peut se dire comme on est; Descenderent montes gressu meo.* Cependant l'expression de notre Vulgate est plus latine. Selon les LXX, il faudrait lire, *quis non custodierit*; mais l'hébreu porte la troisième personne du pluriel, et ce verset prouve assez que le psalme est de David; car c'étaient ses monts qui lui avaient donné occasion de transgresser la loi de Dieu, en voyant Bethsabee. Les auteurs des Principes discutés traduisent: *Mis vultu ripandent des torrents de larmes, parce qu'ils n'ont point encore pénétré le principe de votre loi. Je doute beaucoup que ce soit les monts. Un mont n'est vu que par la personne d'un interprète. Le verbe hébreu signifie garder, couvrir, quelquefois observer, mais jamais pénétrer un mystère. C'est l'interprète du système de la captivité qui a pu suggérer cette manière de traduire. Quelques-uns sous-entendent les hommes, et disent: *J'ai versé des torrents de larmes; parce que la plupart des hommes ne gardent pas votre loi, ou parce qu'on ne garde pas votre loi.* Je ne vois pas non plus la nécessité de cette version; elle est dans la Bible allemande et dans l'anglais Bpior.*

## RÉFLEXIONS.

S. Augustin réprimait la curiosité de ses yeux, en pensant que tous les objets créés, quoique bons en eux-mêmes, ne sont pas celui qui est la vérité essentielle. *Ces choses sont bonnes, disait-il, mais Dieu est tout Dieu.*

Quelque progrès qu'on ait fait dans l'amour de Dieu, on doit toujours pleurer ses péchés. Qui ne tremblerait, qui ne gémirait, disait S. Grégoire, en pensant un mal qu'on a fait, un bien qu'on a omis, aux tâches qu'on remarque en soi, en chemin qu'il reste à faire dans la voie du salut?

La vie doit être une pénitence continuelle, sans qu'il en soit toujours en danger de perdre la justice. S. Jean Chrysostome parlait de des justes, et il ne laissait pas de leur dire : *Que la compassion agit votre mère, que votre épouse, soit la pensée continuelle de la mort, que vos enfants soient les gémissements du cœur. Enfin n'ayez pour père que celui qui peut et qui veut vous décharger de vos péchés.*

Le Prophète versait des torrents de larmes, parce que ses yeux l'avaient égaré; mais est-ce un seul de nos sens qui ne soit également coupable? Disons tous avec l'Apôtre : *Je n'ai que mal bien à lui dire en moi, c'est-à-dire, dans ma chair, etc.* mériterez-vous de dériver de ce corps de péché?

VERSETS 137, 138.

La lettre de ces versets paraît facile et le sens en est profond. Le Prophète ne se répète point, il ajoute toujours de nouveaux traits au tableau immense qu'il trace de la loi. Il loue ici la justice du législateur, de la loi, de l'imposition de la loi et des conséquences de la loi. Dieu est législateur et la justice essentielle. La loi émane de lui, ne comprend que des devoirs justes; l'imposition de la loi est pure de justice, puisque les hommes doivent obéir à Dieu; enfin les conséquences de la loi sont justes par les promesses et les menaces qu'elle renferme. La vérité de Dieu garantit la justice et la certitude de ces conséquences. Je ne doute pas qu'en approfondissant ces versets, on n'y découvre encore d'autres rapports de justice. Cette matière est infinie, et je voudrais voir sur la justice de Dieu un traité entier, supposé qu'il soit au pouvoir de l'homme d'en faire un; car la justice divine est peut-être un mystère, encore plus incompréhensible que celui de sa puissance.

## RÉFLEXIONS.

On a demandé s'il y avait deux justices, l'une pour Dieu, l'autre pour les hommes? c'est-à-dire, l'une propre de Dieu, l'autre propre des hommes. Cette question était insidieuse, parce qu'on voulait en conclure que tout ce qui nous paraissait injuste dans les hommes, serait aussi injuste dans Dieu, parce qu'on prétendait infirmer par-là le dogme de l'éternité des peines; parce qu'on croyait pouvoir établir sur ce principe l'indifférence à l'égard de toutes les religions. Pour répondre cependant à la question, je dis qu'il y a en effet deux justices, l'une pour Dieu, et l'autre pour les hommes, c'est-à-dire qu'il n'y a point de droit qui soit commun à Dieu et aux hommes. Celui-ci se doit réciproquement des égards, anxieux Dieu n'est point tenu vis-à-vis de nous. Nul homme, par exemple, ne peut attenter à la vie d'un autre, le dépouiller de ses biens, refuser de lui payer ce qui lui est dû. Tout homme est obligé d'obéir à ceux de qui il dépend. Il être reconnaissant des services qu'on lui a rendus, etc. Or, qui peut dire que ces devoirs regardent Dieu, qui est le maître absolu de la vie et des biens de tous les hommes, qui est Père indépendant de tout autre être, qui se suffit à lui-même, et qui n'a besoin des services de personne? Il y a donc nécessairement un droit de Dieu, très-différent du droit des hommes; et il y a une justice de Dieu qui n'est point celle des hommes. Ceux-ci ont pour règle de leur justice la loi divine, soit naturelle, soit révélée;

l'une et l'autre sont données de Dieu, mais n'obligent pas Dieu. Si Dieu n'avait pas créé les hommes, il n'y aurait ni loi naturelle ni loi révélée; et si Dieu avait cessé de le genre humain, ces lois cesseraient d'exister. Dieu de son côté a aussi une règle pour la justice, mais cette règle est sa justice: nous serons justes, mais ce qui en sera de sa justice sera très-sage; mais nous ne mesurons pas l'éternité de cette sagesse, nous n'en connaissons pas les rapports, et ce qui ne paraîtrait pas conforme à notre justice, pourrait être de la part de Dieu un acte de la justice la plus exacte et la plus irrépréhensible. Sa sagesse pourrait lui avoir dit ce que nous ne pénétrons pas les raisons. O homme, disait l'Apôtre, qui osez-vous pour oser répliquer à Dieu?... O profond, ajoutait-il, de la sagesse et de la science de Dieu! ses jugements sont incompréhensibles, que ses voies sont impénétrables.

Au reste, l'Apôtre ne parle point ainsi pour jeter les hommes dans le trouble et dans la perplexité. Les saintes Écritures nous déclarent sur la justice de Dieu tout ce qu'il nous importe de savoir pour nous maintenir dans la paix et dans la confiance; elles nous disent que Dieu veut le salut de tous les hommes; qu'il ne juge personne que selon ses mérites; qu'il désire la conversion du pécheur, et non sa mort; que les dons de sa grâce sont encore plus gratuits que nos péchés, etc.

Ces vérités et tant d'autres qui nous ont été révélées, ne nous devaient pas tous les mystères de la justice divine, mais elles suffisaient pour appuyer notre espérance; elles ne nous ôtent pas la crainte des jugements de Dieu; cette crainte est trop salutaire pour que nous n'ayons apprennent à nous gouverner par la miséricorde divine, à garder des dons de son amour, à croire qu'il ne nous manque rien de sa part pour élever qu'il nous a créés, qui est le soin de notre âme et la grande affaire du salut.

VERSÉT 139.

Après les LXX, la plupart des anciens lisaient : *Zelus meus, qui rend on toni le même sens; car le zèle dont le juste est animé, peut être appelé le zèle de Dieu, parce que Dieu en est l'objet; c'est ainsi que l'Apôtre disait : Je suis zélé pour vous du zèle de Dieu. Son âme était enflammée de zèle, à cause de l'intérêt de Dieu et de sa gloire.*

Le Prophète parle d'ailleurs qu'il avait oublié la loi de Dieu, ce n'étaient donc pas les Babyloniens, puisqu'ils ne connaissent pas cette loi; il dit que c'était un serment, par conséquent des gens qui en voulaient à sa personne. Ce n'étaient donc pas des Juifs captifs à Babylone; on ne trouve par aucun trait d'histoire que ces Juifs perussent Daniel, ou quelque autre de leurs compatriotes captifs comme eux. Il est bien dit que Daniel et ses compagnons s'alimentaient des viandes dont usent les Babyloniens; mais on ne voit pas qu'ils aient essayé à ce sujet aucune persécution de la part de leurs frères. Il reste donc que ces ennemis fussent des Juifs de Jérusalem; ce qui convient fort au temps de David et aux traverses dont son histoire fait mention.

## RÉFLEXIONS.

On voit ici un zèle pur et bien réglé. Le Psalmiste ne parle point de ses intérêts, mais des intérêts de Dieu; il ne dit point qu'il se soit élevé avec force contre ses ennemis; mais qu'il s'était consacré de charité, parce qu'ils oubliaient la loi divine. S'il avait pu espérer ce résultat, il se serait armé de tout ce que la religion, la raison et l'autorité lui auraient fourni pour venger l'honneur de Dieu; mais apparemment que le scandale était devenu trop public, et qu'il l'aurait augmenté en s'y opposant de vive force. Il s'oppose donc cette épreuve, et il se contente de génir en la présence de Dieu. La plupart des scandales du siècle sont encore de nature à résister au zèle le plus ardent;

mais il est toujours possible à l'homme juste de reprendre son âme devant Dieu, de peindre les œuvres de la pénitence, afin de réparer par ces saintes rigueurs l'outrage fait à la majesté divine. *C'est une sainte affliction, disait S. Augustin, que d'être touché des vices du prochain, et de s'en éloigner; de les pleurer, et de s'en garantir; de se livrer à la douleur, et non à la contagion de l'exemple.*

VERSÉT 140.

Le sens du verset est que la parole de Dieu est pure comme l'or qui a subi l'épreuve du feu; ce qui ne contraind point nos versions; car l'or, au sortir du creuset, est comme du feu. Le Psalmiste veut dire qu'il n'y a rien de plus vrai, de plus pur, de plus efficace que la parole de Dieu, et que ce sont ces qualités qui lui inspirent tant d'amour pour elle.

## RÉFLEXIONS.

Malheur à quiconque se fait le censeur de la parole de Dieu; il éprouvera un jour qu'elle est, comme dit le prophète Jérémie, semblable à un feu dévorant, et à un mortel qui brûle les pierres. La parole de Dieu annonce aux hommes est l'image du Verbe éternel, principe de toute vérité. Cette parole a été inspirée aux écrivains sacrés par le Saint-Esprit, qui est l'âme essentiel et qui s'est communiqué aux hommes sous le symbole du feu. J.-C. vengera sa parole, et le Saint-Esprit consensera par le feu les ennemis des divines inspirations.

Heureux quiconque reçoit dans son cœur les traits de la sainte parole! Elle est pleine de vie et d'efficacité, dit l'Apôtre, elle pénètre plus avant qu'aucun glaive à deux tranchants, elle va jusqu'à faire la distinction de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles; elle dissimule les pensées et les intentions du cœur. Toutes ces opérations conviennent aussi au feu, qui est l'agent le plus actif et le plus efficace qui nous soit connu. Les saints disent que la parole de Dieu blesse et embrase; c'est donc un glaive et une flamme. Et toute l'Écriture est remplie de ces expressions métaphoriques, pour nous faire concevoir quelque chose de l'activité de cette sainte parole. Faut-il s'étonner de l'amour que'elle inspire au Prophète? L'aimons-nous à elle, recevons-la dans le fond de notre âme, et nous comprendrons bientôt la vérité cachée sous ces figures.

VERSÉT 141.

Ce verset peut s'entendre de David qui était le plus jeune et le moins considéré dans sa famille, lorsqu'il fut choisi pour monter sur le trône. Les saints Pères l'entendent des Gentils qui par rapport à Juifs étaient les plus jeunes et les moins estimés parmi ceux qui entrèrent dans l'Alliance de Dieu; mais qui, par l'attention qu'ils donnèrent à la prédication de l'Évangile, méritèrent la préférence sur Israël impitoyable et enflé. Ceux qui voient dans ce psaume la captivité de Babylone, expliquent ce verset de Daniel qui était jeune et peu considéré des autres Juifs, mais qui fut plus fidèle qu'eux à la loi de Dieu. Si ce psaume est une instruction donnée à Solomon, David a pu lui suggérer ce qu'il devait penser de lui-même; savoir, qu'il n'était qu'un jeune homme peu estimable encore à cause de son peu d'expérience, mais qu'il devait faire son occupation des saintes ordonnances de Dieu. Enfin, comme ce psaume est tout moral, tout fidèle qui s'en occupe doit penser de lui-même qu'il n'a ni connaissance, ni force, ni expérience, ni considération, et qu'il n'a d'autres ressources que la soumission à la loi de Dieu.

## RÉFLEXIONS.

Ce verset ne convient peut-être mieux à personne qu'à ceux vieillards qui ont long-temps erré dans les voies du monde, et qui sur la fin de leurs jours, veulent rentrer dans celle de Dieu. Ils peuvent se voir pas oublié entièrement la loi divine, et c'est même le souvenir de cette loi que la grâce fait servir à leur

inspirer des desirs de conversion; mais alors ils se souviennent que par rapport à cette loi et à toute la science du salut, ils ne sont que des enfants, et qu'ils ont besoin d'en revenir aux premiers éléments de la religion. Cette vue les humilie, ils sont obligés de s'avouer ignorants, malgré toutes les autres connaissances qu'ils ont pu acquérir dans le monde. Tout leur paraît nouveau dans la loi, surtout dans le premier article qui prescrit l'amour de Dieu. Eh! ils n'ont presque pas l'idée de cette obligation si essentielle et des devoirs qu'elle impose. Dans l'Évangile il n'y a pas un mot qui ne leur paraisse une nouveauté. Dans le dogme de la vie future tout leur paraît contradictoire à ce qu'ils ont pensé jusqu'alors. Dans la personne de J.-C., ils développent des rapports qui ne leur étaient jamais venus en pensée. Enfin ils se regardent comme transportés dans une région inconnue; ils interrogent tous les guides, et leur disent, comme le Prophète, qu'ils ne sont que des enfants, et qu'on doit avoir compassion de leur ignorance. Heureuse disposition, elle est le principe de la sagesse; *Heureux le jeune homme, disait S. Ambroise, qui vit bien, et honore le vieillard qui a bien vécu; le plus honnête; Heureux le citadain qui, après avoir vu son vœu, se fait jeune pour commencer à bien vivre!*

VERSÉT 142.

Ce verset est la répétition du précédent. Celui qui s'est occupé continuellement des lois divines, s'occupe dans toute la simplicité de son cœur, que ses lois sont pleines de justice et de vérité, et que le caractère qui les distingue de toutes les humaines, c'est qu'elles doivent subsister éternellement.

## RÉFLEXIONS.

Tout, dans la religion, est pour l'éternité; et les hommes ne pensent qu'au temps, non pour le bien employer, mais pour le dissiper. La plupart des hommes ne croient point l'éternité; quand on leur en parle, ils s'étonnent ou qu'on leur en parle, ou que, si c'est une vérité, elle ne sera point pour eux. La seule chose dont ils ne doutent point, c'est qu'ils mourront; mais, dit S. Pierre Chrysologue, c'est justement la pensée de la mort qui les rend incrédules; car elle leur dit: *Éternité, vous inquiétez-vous de ce qui survient après la mort? Ces choses-là sont futures, pourquoi leur sacrifiez-vous ce qui est présent? Qui est venu de cette région infernale pour tous en dire de mauvaises? Profitez du temps qui vous reste; hâtez et hâtez, maintenant demain. Ce discours impie n'est pas toujours dans la bouche des mondains, mais il est dans leur cœur, et dans leur conduite. Cependant voici un prophète qui leur dit que la loi de Dieu est la seule sagesse, et que l'accomplissement de ses commandements doit se faire avec l'éternité. Personne n'est revenu de l'autre vie; mais J.-C. est venu du séjour des morts, il nous a dit ce qu'elle est, il y est retourné pour décider un jour si nous serons dignes d'y entrer après lui. Si Dieu est éternel, ses récompenses et ses châtimens le sont aussi; si sa loi est la sagesse même, l'avenir dont parle cette loi est certain. La différence des temps ne change rien à la vérité, et le délai des événements n'empêche pas qu'ils ne doivent arriver.*

VERSÉT 143.

L'auteur dit, mes lèvres; j'ai déjà remarqué que les LXX ont eu peine de traduire par méditation, et que c'est au tout le même sens. Il y a beaucoup de force dans cette expression: *La tribulation et la détresse m'ont tenu.* Dans cette vie les traverses et les souffrances sont, pour ainsi dire, toujours à la recherche des hommes. Elles observent, en quelque sorte, le moment de troubler leur repos. Le remède est de méditer la loi de Dieu, et d'en faire ses délices.

## RÉFLEXIONS.

Si quelqu'un se vantait d'avoir le talent d'échapper

à toutes les tribulations, on serait en droit de dire de lui ce que l'Apôtre S. Jean disait de ceux qui prétendraient être exempts de tout péché, qu'ils se trompent eux-mêmes, et que la vérité n'est point dans eux. Les traverses nous touchent partout; elles naissent de l'ambouance même et des plaisirs; elles nous attaquent dès l'enfance, et nous poursuivent jusque dans la vieillesse, on plûtôt jusqu'à la mort. Dieu qui connaît mieux que nous notre misère ne nous a donné qu'une seule arme défensive contre cet ennemi; c'est la reddition de sa loi. S. Paul n'en comptait point d'autres, et il en resta si bien qu'il se glorifiait même dans ses souffrances. C'est que la loi divine nous fait envisager dans nos péchés la volonté de Dieu et les récompenses de Dieu; quoique ni crainte ni Dieu ni vie future, souffre sans consolation. Les désirs de la vie future, quelques misères qu'il y en ait pour les éternels; et il ne craint rien qui le dédommage. Le monde est plein de tant de traverses, qu'il semblerait que la loi de Dieu devrait être l'occupation de la plupart des hommes; puisque c'est le seul moyen de soulager leurs peines; mais les hommes n'entendent point leurs véritables misères. Ils ne sont attentifs qu'à multiplier leurs misères et à rejeter ce qui en est le remède.

VERSET 144.

Il ne suffit pas de vouloir méditer la loi de Dieu, il faut en avoir l'intelligence; et c'est ce que demande ici le Prophète; sans quoi il ne pourrait espérer la vie, la véritable vie qui est celle de la grâce ou de la gloire, et de la gloire dans l'éternité. Il répète que la loi de Dieu est précieuse même, et qu'elle subsistera éternellement. C'est ce qui l'anime à prier avec ardeur et avec confiance.

REFLEXIONS.

Quand le chef du genre humain transgressa le précepte que Dieu lui avait donné, il perdit de vue les trois choses qui marque le Prophète; d'abord, que ce précepte était très-juste; en second lieu, qu'il était éternel dans ses conséquences; en troisième lieu, que la vie était attachée à l'observation de cette loi. C'est aussi ce qui arriva à tout pécheur; la passion lui ôta l'intelligence de la loi; il se fit comme si elle était injuste, ou passagère, ou indifférente pour la vie de l'âme. Le juste au contraire voit toujours dans la loi divine, la justice, l'éternité et la vie; la justice de Dieu qui commande, l'éternité de la loi qui est commandée, et la vie qui est la récompense de l'observation du commandement. La loi évangélique possède encore plus parfaitement que la loi ancienne, les qualités dont parle le Prophète; elle est l'ouvrage du juste par excellence; elle ouvre la porte de l'éternité bienheureuse; elle donne la vie de la grâce. Ainsi J.-C. disait qu'il est la voie, la vérité et la vie; la voie qui conduit à l'éternité, la vérité qui ne peut tromper ni être trompée, la vie qui a détruit la mort.

VERSETS 145, 146.

L'Hebreu dit encore au premier verset: Justifications tua custodia, et nos versions, requiram, selon une observation que nous avons faite bien des fois; il paraît que requiram, est préférable, parce que sans cela le même mot reviendrait dans ces deux versets; et en effet les interprètes mettent custodia dans tous les deux, quoiqu'il y ait deux différents mots dans le texte.

Au second verset l'Hebreu met, et custodia, et non, et custodia. Ces différences ne sont rien pour le sens. Il est visible que ces deux versets expriment le désir ardent qu'a le Prophète d'observer la loi.

REFLEXIONS.

S. Augustin observe très-bien que le cri du cœur marque la grande attention de celui qui prie, et l'intention vive et sincère qu'il a d'être exaucé. Je crois,

ajoute-t-il, que plusieurs l'ont quelquefois, que très-peu l'ont fréquemment, et je ne sais si quelquefois l'a toujours. C'est surtout l'attention qui nous échappe: Les esprits malins, dit S. Grégoire, assiégent nos pensées, afin de pouvoir se rendre maîtres de notre intérieur, et de tenir sous le joug de leur tyrannie. Quand le Prophète demande le salut afin de garder les commandements, il entend la protection divine contre les ennemis du salut; car ces ennemis font tous leurs efforts pour détourner les fidèles de l'obéissance à la loi. L'Apôtre reprochant aux Galates leur infidélité à l'égard de l'Évangile, demande qu'ils aient gardé? C'est en effet par une sorte de charme que nous abandonnons la loi pour nous livrer au péché. Toutes les visions possibles portent en faveur de la loi, et nous semblons les ignorer ou les refuser quand il s'agit de satisfaire nos passions. Il n'y a que la main du Seigneur qui puisse rompre ce charme et nous délivrer de ces prestiges. C'est à la loi que demande le Prophète, et à son exemple toute âme fidèle.

VERSETS 147, 148.

Le terme in maturitate signifie ici, de bonne heure, et répond à l'Hebreu, in crepasculo. Au second verset l'Hebreu dit: Præveniant oculi mei vigiliis; ce qui se traduit au même sens; car devancer le lever de l'aurore, c'est se lever avant que les autres hommes quittent le sommeil pour veiller à leurs affaires.

La Psalmodie veut dire qu'il a fait toute la diligence possible pour méditer la loi du Seigneur, pour lui adresser ses prières. Il marque que sa confiance en Dieu lui a inspiré cette vigilance.

REFLEXIONS.

On voit, par plusieurs endroits des Psalmes, que la pratique du Prophète était de prier durant la nuit, de prier par ce saint exercice le lever de l'aurore; et cette pratique fut aussi celle de tous les saints. Je ne crois pas qu'il y en ait eu un seul qui n'ait interrompu son sommeil pour présenter à Dieu ses prières de sa journée. Les ouvrages des saints Pères sont remplis d'exhortations sur ce sujet. Ce n'est point assez, disait S. Ambroise, de prier le jour; il faut se lever la nuit pour ce saint exercice. J.-C. lui-même nous en a donné l'exemple, puisqu'il passait les nuits en oraison. Saint Augustin raconte que sa mère, sainte Monique, étant à Milan, se rendait la première aux assemblées qui se faisaient de nuit dans l'église avec le saint évêque Ambroise. Il est aisé de sentir les avantages de cette pratique. Outre le sacrifice qu'on fait à Dieu de son repos, l'esprit est bien plus porté au recueillement dans le silence de la nuit, que dans le tumulte du jour; les passions sont plus calmées; la cœur plus fervent; Dieu seul est avec l'âme, le monde est comme éteint. Vous n'êtes pas plus vicié en attendant, disait S. Chrysostôme, que le saint roi qui disait: de me suis levé au milieu de la nuit pour reconnaître la justice de vos lois.

VERSETS 149, 150.

Je joins ces deux versets, parce que le second est comme la preuve ou le motif du premier. Le Prophète implore la miséricorde divine et sa justice; il désire la vie, parce que ses persécuteurs ne peuvent qu'empêcher, et s'écartent entièrement de la loi de Dieu.

Quelques-uns traduisent les LXX, persequentes me iniquitate, ou iniquis; mais notre version est conforme à l'Hebreu, à la version de S. Jérôme et de la plupart des Hebraïstes.

REFLEXIONS.

C'est toujours dans Dieu un acte de miséricorde quand il écoute nos prières, et quand il nous rend la vie de la grâce. Cependant le Prophète attribue aussi cette résurrection spirituelle à la justice divine, parce que Dieu a promis de l'accorder aux vrais pénitents. On a besoin de cette miséricorde et de cette vie pour résister aux ennemis du salut. Ils ont comme deux termes présents à leurs yeux; celui de l'iniquité vers

lequel ils tendent, et celui de la loi divine dont ils s'écartent toujours. La route qui mène au premier est spacieuse; la plupart des hommes y entrent en foule; la voie qui conduit à la loi est étroite; très-peu ont le courage de s'y engager. Mais à l'extrémité de la première route est la mort, et à l'extrémité de la seconde est la vie. La première livre au démon, et la seconde ramène l'homme juste dans le sein de J.-C. Y a-t-il à balancer entre ces deux voies?

VERSET 151, 152.

Le premier verset peut avoir quatre sens; ou bien: Vous êtes près de ces persécuteurs pour leur punir; ou: Vous êtes près de moi pour me secourir; ou: Votre loi est près de nous, et il n'est pas nécessaire de la chercher au loin; ou enfin: Soyez près de moi, Seigneur; mais ce dernier sens, qui peut se concilier avec l'Hebreu, ne se concilie pas également avec notre version qui ne porte pas aude, mais et. Dans ce même verset, au lieu de vos yeux, le texte dit, vos commandements; c'est toujours le même sens.

Le Prophète oppose ici aux persécuteurs et aux persécutions les caractères de la loi, qui est toujours près de nous, pleine de vérité et éternelle. Ce qu'il dit, qu'il a connu la loi dès le commencement, se rapporte à son éducation comparée avec la doctrine de ses ancêtres; car la loi est aussi ancienne que le monde, et tous les patriarches l'ont connue dans sa partie principale qui regarde les mœurs.

REFLEXIONS.

Vous êtes près, Seigneur; ce mot a occupé tous les saints, et il comprend l'exercice de notre foi, la consolation de notre vie; il est la base de l'oraison, le grand motif de la crainte salutaire, l'aiguillon de l'amour. Jamais saint Augustin ne le perdit de vue: Vous êtes, dit-il, on est avec de moi, et j'étais on-dedans; je vous y cherchais, et je m'y trouvais, tout défigné par le péché, sans objets sans avec recête de bonnet; vous êtes avec moi, et je n'étais pas avec vous. Puis l'apparition du Seigneur devant lui, et l'Hebreu dit ici part, et il n'est pas circonscrit par l'espace, il s'élevait: Ah! nous nous éloignons de vous, et il n'y a cependant point de lieu entre vous et nous; nous nous approchons de vous, et il n'y a point de lieu. Paroles sublimes et qu'on ne peut trop méditer!

Toutes les voies de Dieu sont la vérité même. Dieu est vrai et tout; dans son essence, dans ses lois, dans ses promesses, dans ses menaces, dans ses jugements, dans ses Écritures, dans ses inspirations. Si l'homme n'avait pas péché, il aurait bien plus de moyens pour connaître la vérité, qu'il ne lui en reste depuis sa chute. Sa raison et ses sens, qui en sont les deux principes, ne le tromperaient pas, comme ils le trompent aujourd'hui; car les sens nous séduisent sans cesse par de fausses apparences, et la raison nous détermine par de fausses maximes, et par de fausses conclusions. Nous n'avons pourtant encore la vérité, mais nous ne la cherchons point; Dieu, qui en est la source.

Dieu a établi ses droits; ce mot n'explique l'origine des lois naturelles; elles sont de Dieu, mais elles ne sont pas nécessaires pour Dieu; ce qu'il a établi, ne s'est fait que pour déterminer très-librement à créer l'homme, ces lois n'auraient point été établies. Il est vrai que la création de l'homme une fois supposée, ces lois ont été une conséquence nécessaire de cette création, parce que ces lois ont leur proportion naturelle et manifeste avec la constitution de l'homme; et c'est ainsi par cette même raison, que Dieu ne peut dispenser par cette même raison, de venir de son souverain domaine, changer l'objet ou la matière de quelques-unes, comme quand il ordonna aux Israélites d'emporter les vases d'or et d'argent des Egyptiens. Dieu était le maître suprême de ces biens, et il pouvait les donner à qui il voulait; mais la loi qui défend de prendre le bien d'autrui, subsistait toujours.

Tout le bien de Dieu sont éternelles, non qu'elles

doivent subsister toute l'éternité; celle de l'amour de Dieu est la seule qui aura lieu dans la bienheureuse patrie, et elle n'y subsistera pas même, en sorte qu'il soit libre de l'accomplir ou de la transgresser. Mais toutes ces lois sont éternelles, parce que les promesses attachées à l'observation de ces lois, seront accomplies dans l'éternité.

VERSETS 153, 154.

L'Hebreu dit autant officium quam humilitatem. Le sens du Prophète est clair; il se sent environné d'ennemis, il demande que le Seigneur l'en délivre à cause de ses iniquités; et il représente aussi qu'il n'a point oublié la loi du Seigneur; non qu'il osât se croire irréprochable, mais ses égarements ne lui avaient pas fait perdre le souvenir de ce qu'il devait à Dieu. D'ailleurs il avait satisfait à la loi en faisant l'aveu de sa faiblesse.

Si ce prophète n'avait en vue ce qu'il espérait de la captivité de Babelonne, l'ose dire qu'il répétait trop souvent cette prière. Il parlait de sa détresse, de la comme de l'unique bien qu'il désirait, comme de la vie unique qu'il eût à espérer. Et! quand il aurait obtenu ce qu'il souhaitait, n'aurait-il pas été comme les autres hommes, sujet à toutes les misères de l'humanité? Cette vie qu'il aurait demandée, n'aurait-elle pas été, comme il le dit tant de fois ailleurs, semblable à la fleur qui se fane en un jour, et à l'ombre qui s'évanouit au bout de quelques moments? L'esprit de prophétie aurait été dans lui aussi borné que charnel, s'il ne lui avait inspiré que ces sentiments; mais en se livrant aux objets spirituels, en demandant à être délivré des ennemis du salut, tout son discours est grand, noble, utile à toute l'Eglise. En effet, depuis tant de siècles, fait ses dévotions de ce beau cantique.

REFLEXIONS.

Le Prophète dit qu'il n'a point oublié la loi de Dieu; or, dit très-bien saint Grégoire, celui qui pense à cette sainte loi, tout l'éternel divin qui est dans son âme, c'est-à-dire, méditer sans cesse au moment où il passera de ce monde dans l'éternité. En effet, la loi de Dieu est pour cette fin, c'est le terme des obligations qu'elle impose; quelle différence entre l'état de la synagogue et celui de l'Eglise, entre les disciples du Jui et ceux du chrétien.

Le Prophète représente son humilité, son affliction, sa misère; et il a une si grande idée de la bonté de Dieu, qu'il se contente de dire: Seigneur, Seigneur; commettez votre serviteur à humilité et affliction. Les secours de Lazare ne dirent aussi à J.-C. que ce mot, Seigneur, nous que vous aimez est malade. Il y a un grand sentiment de foi dans ces courtes paroles; et il n'est aucun temps de notre vie où nous ne puissions les répéter en la présence de Dieu, car il n'en est aucun où nous ne soyons misérables et languissants.

Le Prophète demande que Dieu prenne sa cause, en main, contre les ennemis du salut, qui sont aussi ceux de Dieu. Tous les autres adversaires qui nous molestent en cette vie, sont plutôt des amis que des ennemis, puisqu'ils nous aident à avancer l'œuvre de votre salut. C'est la doctrine de J.-C. des apôtres et de tous les saints. Dites à ceux qui sont dans la tribulation, dit S. Ambroise, car il est nécessaire que nous souffrions dans le royaume de Dieu par la voie des souffrances. Unes-les donc, de sorte que le sentiment de la tribulation pénètre tout l'intérieur de votre âme. Dites à dessein d'un homme affligé que les dispositions d'un homme patient.

VERSET 155.

Quelques-uns traduisent en style d'imprecation: Que le salut soit lors des pécheurs. Je n'approuve point cette version, qui n'est ni dans la lettre de l'Hebreu, ni dans celle des LXX. Le Prophète se contente d'exposer ce qui est, et ne se permet aucun acte pécheur; beaucoup moins la sentence du salut que les

châtiments temporels. Au reste la cause qui éloigne les pêcheurs du salut, est évidente; c'est qu'ils ne prennent aucun soin de la loi du Seigneur.

Je crois qu'on pourrait prouver par ce verset qu'il ne s'agit point dans ce psaume de la captivité de Babelone. Sa durée avait été prédite par Isaië, par Eschiel, par Jérémie, par Daniel lui-même. Tous les Juifs, tant justes que pêcheurs, devaient remplir cette prédiction, et tous, à la fin des soixante-dix années de cet esclavage, devaient obtenir la permission de retourner dans leur patrie. Les justes ne pouvaient donc par leurs prières obtenir leur délivrance avant le fin des soixante-dix années, et les pêcheurs ne pouvaient à ce terme en être frustrés. Comment notre Prophète pourrait-il dire ici que le salut ou la délivrance est loin des pêcheurs, c'est-à-dire, qu'ils n'y participent point? Les auteurs des *Principes de morale* qui sont plus qu'aucun autre interprète dans ce système de la captivité, traduisent: *Nul espoir de délivrance pour les impies*; comment cela? est-ce qu'ils devaient en tout honorer à Babelone? est-ce qu'il n'y eut que les justes, ces hommes fidèles à la loi qui retournerent à Jérusalem? Cela n'est nullement probable; on voit sur-tout sous Nébucad et sous Esdras qu'un grand nombre de ces captifs avaient violé la loi en s'alliant avec les Gentils; on voit que la plupart avaient presque oublié la loi, et cela n'est pas surprenant, si l'est vrai que les dix tribus du royaume d'Israël eurent part à la délivrance accordée par Cyrus, par Darius et par Artaxerxès.

## REFLEXIONS.

J.-C. dit: Si vous voulez obtenir la vie, gardez les commandements. La vie, c'est le salut; par conséquent ceux qui ont nul soin de garder les commandements, ne peuvent parvenir au salut; par conséquent le salut est loin d'eux. Or, tels sont les pêcheurs, selon le Prophète et selon toutes les Écritures. Les plus éloignés du salut sont ceux qui rejettent les commandements, non pour les garder, mais pour les censurer, pour les réduire en problèmes. La parole, dit saint Augustin, la recherche en courtoisie, et la vérité on dispute. C'est le ton de notre siècle; on y parle beaucoup de religion; mais pour en débiter les principes, quand on a trouvé quelque subtilité contre la loi ou contre les mystères, les charmes de la religion, on les laisse pour en augmenter les obscurités. On demande raison de ce qui ne peut être expliqué, et l'on fait taire la raison pour ne pas admettre ce qui est révélé de tous les caractères de la vérité. Tant que la vanité domine parmi les hommes, il y aura toujours des raisonneurs de cette espèce, et tant que ces raisonneurs auront des disciples. La route du salut est une voie d'humilité, de docilité, et de bonne loi; qualités rarees, parce que l'homme est présomptueux, et cherche des illusions pour se tromper lui-même.

## VERSÉT 156.

L'hébreu dit proprement, *toi t'indras compassion*. Il emploie un mot qui désigne des entrailles paternelles. Le Prophète reconnaît cet attribut en Dieu, et il demande encore la vie conformément aux promesses. Mais ce saint homme approche de la fin de son psaume, et plus il demande la vie, parce que c'était le fruit le plus précieux qu'il put espérer de sa longue prière. Il implore, pour l'obtenir, les grâces miséricordes du Seigneur, parce que depuis le péché, l'homme est dans la mort, et qu'il ne peut obtenir la vie que de la miséricorde infinie de Dieu.

## REFLEXIONS.

Tous les hommes désirent la vie, mais très-peu la véritable vie, qui est celle de la grâce; très-peu connaissent J.-C., qui est l'auteur de la vie. Les saints Pères ne paraissent admirables dans le soin qu'ils

prenaient de parler sans cesse de la vie à leurs auditeurs. S. Augustin ne tarissait point sur cet objet; il répétait à tout instant que l'amour de Dieu est la vie de notre âme; que le désir de la vraie vie, qui n'est qu'en Dieu, doit nous faire mépriser cette vie mortelle; que l'enfer n'est un séjour d'horreur que parce qu'on y est mort à la véritable vie; et qu'on y vit perpétuellement pour la mort; que cette vie se vivait perpétuellement pour la vie éternelle, est une mort, etc. Ce sujet est infini dans les ouvrages de ce saint docteur, parce qu'il connaissait bien l'évangile, qui est le livre de la vie, et la vocation du chrétien, qui est de mourir à tout, pour vivre éternellement. Les prophètes n'avaient pas entendu comme nous la parole de vie qui ont prêché les apôtres; mais ils savaient dire comme nous que le juste est de la foi, que pour vivre il fallait chercher le Seigneur, qu'il y avait une terre d'où venait, que les patriarches en quittant la terre étaient passés à une meilleure vie, puisque Dieu long-temps après leur mort, prenait plaisir à se dire le Dieu de ces saints hommes. Tout parle de la vie dans les deux Testaments, parce qu'un et l'autre enseignent la justice. Il n'y a que le monde qui parle de la mort, parce que le monde est le séjour des pêcheurs.

## VERSÉS 157, 158.

Quelques hébraïstes traduisent ainsi le second verset: *J'ai vu des gens qui agissent avec perfidie, et le diable ou le trouble m'a pris*, etc. On voit que la différence est fort petite, ou plutôt nulle pour le sens.

Ce n'était pas sans raison que le Prophète demandait la vie de la grâce; il était investi d'ennemis, de persécuteurs, de perdus, de violateurs de la loi; Au premier verset, il faut entendre les ennemis du salut; et dans le second, leurs emissaires, leurs disciples, ou leurs partisans. Les ennemis du salut persécutent, et les pêcheurs donnent des scandales qui remplissent les justes d'ameurtement.

## REFLEXIONS.

S. Augustin appliquant le premier de ces versets à l'état de l'Eglise des premiers siècles: *Nous voyons, dit-il, l'accomplissement de cet oracle du Prophète: telle la terre est tenue du sang des martyrs, le ciel est embelli des couronnes des martyrs, les églises sont décorées des mémoires des martyrs, les jours sont distingués par les fêtes des martyrs, la prière se multiplie par l'intercession des martyrs. Pourquoi tout de merveilles, sinon parce qu'il y a eu un homme particulier, calvaire, et fidèle néanmoins aux volontés du Seigneur? Nous reconnaissons ces choses, et nous en rendons grâces au Seigneur notre Dieu. Cette explication est dans le genre mystique; mais elle a l'avantage d'être utile et de rendre l'édification en même temps à l'ancienne tradition de l'Eglise sur le culte des saints; sur la confiance des fidèles dans leur intercession, et sur les grâces extraordinaires qu'on obtenait par leurs mérites. Quand on compare ce texte d'un aussi grand homme que l'était saint Augustin, qui d'ailleurs n'écrivait que ce qu'il voyait, avec les déclamations des hérétiques de ces dernières temps contre l'honneur que l'Eglise catholique rend aux saints, on est tout étonné que ces hommes modernes aient pu entretenir tant de peuples dans leur parti.*

## VERSÉT 159.

Le Prophète oppose ses sentiments à ceux des prévaricateurs. Il a aimé la loi, il a séché de donner un voyant qu'on la transgressait, il demande au Seigneur de vouloir considérer l'état de son cœur, et lui rendre la vie par un effet de cette miséricorde infinie qui tient compte aux hommes des efforts qu'ils font pour demeurer fidèles à la loi.

## REFLEXIONS.

Cette demande si fréquente de la vie est le style des écrivains sacrés, qui considéraient toujours Dieu

sens est vrai, mais non littéral; à moins qu'on n'admette deux sens littéraux dans le psaume. Les partisans du système de la captivité voient ici les rois et les grands de Babelone; mais on pourrroit dire aussi les chefs des Philistins, des Egyptiens, des Syriens, et de tant d'autres peuples qui molestèrent les Juifs en différents temps. Des que l'histoire ne fournit rien sur l'objet de laquelle psalme que ce soit, et qu'on ne le rapporte pas au salut éternel, on peut faire telles conjectures qu'on veut pour l'expliquer, mais ces conjectures instruisent peu, et ne touchent guère.

## REFLEXIONS.

Le Prophète se soutenait par la crainte du Seigneur contre toutes les persécutions qu'on lui faisait. Que peuvent faire à un juste toutes les puissances de la terre armées pour le détruire? L'empereur Valens faisait menacer S. Basile de la confiscation de ses biens, de l'exil, des tourmens, de la mort; s'il ne consentait à l'impie arrienne; et le saint évêque répondait: *Tout cela ne m'ébranle point; tout mon bien consiste dans ce peu de pauvres habits dont vous me voyez revêtu, et dans quelques livres. Toute la terre est au Seigneur, qui l'a créée; je suis étranger, quelque part que je me trouve, comment pourrai-je craindre l'exil? Pour les tourmens, ils se résoutent au premier coup, puisque je n'ai plus qu'un souffle de vie. Et quand la mort viendra, je la regarderai comme un bienfait; comme le navet qui m'entraînera éternellement à mon Dieu, pour lequel seul je respire ici-bas, et à qui je rapporte toutes mes actions.*

S. Grégoire de Nazianze a rapporté ce beau trait, et il donnait lui-même une instruction générale, de quoi est le même que celle du Prophète; *Ne craignons aucune chose; c'est de craindre quelqu'un plus que Dieu.*

## VERSÉS 162, 165.

Il était question de la crainte dans le verset précédent; le Prophète vient montrer ici que ce n'est là ni l'unique ni le principal motif qui l'attacha à la loi. Il dit qu'elle fait toute sa joie, qu'il en est affecté comme un vainqueur qui rassemble de riches dépouilles; qu'il a en horreur et en abomination l'iniquité, et qu'enfin tout son amour se porte vers les saintes ordonnances de Dieu.

L'hébreu met proprement, *je me réjouis*, au premier verset, et le message, *sur l'iniquité*, au second; ces différences ne sont rien, et ne se les remarque que pour la plus parfaite exactitude.

## REFLEXIONS.

C'est avec bien de la raison que saint Augustin observe sur ces versets qu'il n'est pas à craindre que l'amour puisse quand la crainte est chaste. Le prophète remissait ces deux sentiments à l'égard de la loi et de son auteur; par conséquent il avait en horreur tout ce qui pouvait conduire à l'iniquité. La vanité de sa loi se manifeste par la comparaison qu'il fait de ses dispositions avec celles d'un vainqueur qui revient du combat chargé de dépouilles. La joie de se conquérant est complète; il a la gloire d'avoir vaincu, et l'avantage de s'être enrichi par sa victoire. Il n'y a, encore me loise, que l'esprit de la loi qui puisse inspirer une telle comparaison; car l'observation de la loi ne procure à l'homme ni distinctions ni richesses temporelles. C'est même, comme on l'a vu, que l'homme se voit dans ses conquêtes, la source de bien des persécutions qui dimoient le juste de son honneur et de ses biens en ce monde. Mais son trésor est dans le ciel, et il sait que tous ceux de la terre n'ont qu'un effet trompeur, passer, et indigne de fixer les affections d'un fidèle observateur de la loi.

## VERSÉT 164.

La plupart des interprètes prennent cette expression, *expliez pour plier*, parce que le nombre sept

## VERSÉT 160.

Le Prophète veut dire dans ce verset que la source des oracles divins est dans la vérité de Dieu; qu'ainsi ces oracles sont infallibles, et que les jugemens que doit exercer sa justice, ne peuvent éprouver aucune révolution, ni exception, ni variation.

Le verset est comme la preuve du précédent. Le Prophète a demandé la vie, et il insiste ici sur les promesses que Dieu a faites de l'accommoder aux âmes fidèles. Mais de plus il y a dans ce même verset des principes généraux sur la vérité de Dieu, sur l'infaillibilité de sa parole, sur la certitude de ses jugemens.

## REFLEXIONS.

Les livres saints sont remplis de prophéties ou d'annonces des évènements futurs; tout est accompli, hors deux faits qui concernent l'état de tous les hommes en général, et de chacun d'eux en particulier. Ces deux faits sont le jugement de Dieu à la fin de ce monde, et la destinée de chaque homme à la mort. Je ne puis savoir quand arrivera le jugement dernier; et j'ignore également quelle sera la destinée des hommes à mesure qu'ils subiront cette vie. Mais je suis sûr que l'un et l'autre de ces faits arriveront, que toutes les races humaines seront jugées, et que chaque homme recevra à la mort la récompense de ses mérites, ou le châtiment de ses péchés. De toutes les vérités contenues dans les Écritures, il n'y en a point de plus clairement énoncées que ces deux-ci; or, comme toutes les autres prédictions ont eu leur effet, puis-je douter que celles-ci n'aient aussi le leur? Parmi les autres vérités, il y en a beaucoup qui me sont comme étrangères; toutes celles, par exemple, qui ont en pour objet l'état des Juifs, la ruine des empires, et mille autres évènements généraux et particuliers, qui influent aujourd'hui ni sur ma situation présente, ni sur ma destinée future. Mais le don de jugemens que Dieu doit exercer, me touche directement: il m'importe de savoir ce que je dois être dans l'éternité; et quoique je ne puisse acquiescer sur ce point une certitude absolue, je puis me demander à moi-même si ma vie est telle que j'aie lieu d'espérer l'éternité bienheureuse. La vérité de Dieu m'assure que cette grande question sera décidée au moment de ma mort, et se décidera dans fort peu de temps; et peut-être dès aujourd'hui; puis-je explorer de la décision me sera favorable? Il ne manquera rien de côté de Dieu; puis-je dire qu'il ne manquera rien de ma part? Sujet de méditation nécessaire et terrible. Source de toute vérité, ô mon Dieu! donne-moi d'entre dans cette importante discussion, dont les conséquences ont fait trembler les saints. *Mais laissez cela; c'est*, dit saint Augustin, *qui attend que le feu éternel interroge son intérieur, sa conscience, ses pensées.*

## VERSÉT 161.

Ces principes qui persécutent le Prophète, étaient ennemis du salut, ou Sacerdotes, ou Apôtres, les puissances des ténémens. Les saints Pères l'expliquent des princes païens qui persécutèrent les martyrs. Ce

marque souvent dans l'écriture un nombre indéfini, comme le juste tombe sept fois dans le jour. Je ne crois pas cette raison démonstrative. Quand on a pu déterminer un nombre d'actions répétées plusieurs fois, on a employé le nombre sept pour un nombre indéfini ; mais des actions aussi distinctes que des prières on pu et dû se déterminer par un nombre fixe ; et le Prophète, disant qu'il a loué le Seigneur sept fois le jour, est conséquent en effet répéter ces louanges jusqu'à sept fois, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. On fait d'autres comparaisons : 1° celle de l'argente purifié sept fois, mais comme toute nature d'argent n'a pas besoin d'être purifiée également, on a raison de prendre la le nombre sept pour un nombre indéfini ; 2° celle de la femme stérile qui est devenue féconde par la protection divine au point d'avoir sept enfants. Mais en cet endroit il ne s'agit pas de déterminer le nombre des enfants, il suffit de faire voir qu'il en naîtrait plusieurs ; ainsi la Vulgate met elle plurimum au lieu de septem. Je crois donc qu'il faut prendre ici ce terme de sept fois pour un nombre fixe, comme quand il est dit que Jacob se prosterna sept fois devant Esau ; qu'on aspergeait certaines victimes sept fois ; que Jacob et sept fois le tour de Jéricho ; que Nâman se lava sept fois dans le Jourdain. Ce sont là des actions individuelles, et qui servent de circonstances à la narration. Il en est de même dans ce passage : il nous apprend que le Prophète priait en effet sept fois le jour, et c'est ainsi que l'Église l'a entendu des premiers temps, puisqu'elle a déterminé, pour chaque jour, sept heures canoniales, sans compter celle de la nuit qui est l'office des matines ; car le Prophète, outre ces sept heures de prières, avait déjà dit qu'il priait dans le milieu de la nuit.

REFLEXIONS.

Il est écrit que le juste tombe sept fois le jour, et voici un juste qui loue le Seigneur sept fois le jour. Ce juste ne cherche donc à réparer ses fautes par son assiduité à la prière. Il veut, en quelque sorte, compenser par des louanges les atteintes qu'il avait données à la gloire du Seigneur.

Ce juste loue le Seigneur sur l'équité de ses jugements. Il est bien éloigné d'exercer sa critique sur les oracles divins, qui menacent les pécheurs de châtiements éternels ; il ne lui vient point en pensée de faire des conjectures sur l'ordre de providence que Dieu garde envers les hommes. Il adore la justice suprême en tout, il sait qu'elle est infinie, qu'elle s'accorde dans le sein de Dieu avec son ineffable bonté ; et s'il reconnaît qu'elle est impénétrable dans ses conseils sur les enans des hommes, il n'en est que plus porté à la confiance, parce que tout est dirigé par une sagesse qui dispose de nos destinées avec autant de douceur que de force. C'est ce que le saint Prophète fait entendre dans le verset suivant, qui seul pourrait fournir matière à un long discours.

VERSET 165.

Le Prophète ayant exalté la justice du Seigneur, en conclut que l'amour de la loi, qui est l'expression ou l'effet de cette justice, répand une paix inaltérable dans l'âme des justes, et que toutes leurs démarches sont exemptes de trouble, d'erreur, de faiblesse ; car le mot de scandale signifie toutes ces choses dans le texte et dans les versions.

REFLEXIONS.

S. Augustin demande sur ce verset si l'on doit entendre que la loi n'est point un sujet de scandale pour ceux qui l'aiment, ou si ceux qui l'aiment ne sont exposés à aucun scandale ? et il répond que ces deux sens sont vrais. Et d'abord, dit-il, celui qui aime la loi de Dieu respecte même dans elle ce qu'il ne comprend pas, ou ce qui lui paraît contraire à ses idées ; il aime mieux se délier de son intelligence, ou

croire qu'il y a des mystères cachés sous la lettre, que de se faire juge de la parole divine ; par conséquent elle n'est jamais pour lui un sujet de scandale. Ensuite quand il arrive que ceux qui sont dans un état consacré à la sainteté s'écartent des règles du devoir, celui qui aime la loi de Dieu n'est pas ébranlé pour cela dans sa foi ; il n'abandonne pas les routes de la justice, parce qu'il voit l'établissement de ceux qui étaient préparés pour les lui montrer. Ainsi l'amour qu'il conserve pour la loi le préserve de tout scandale.

Cette explication est excellente, et peut servir de règle pour tous les temps. La première observation ferme la bouche à tous les censeurs téméraires de la loi, et la seconde rassure les fidèles contre tous les mauvais exemples. L'une et l'autre inspirent un grand respect et un amour tendre pour la loi.

VERSETS 166, 167, 168.

Je ne vois de différence ici entre le texte et les versions, que dans le premier verset, où les versions disent, *mandata tua dilexi*, et le texte, *mandata tua feci*. Un commentateur moderne dit que les LXX portent comme l'Ébreu, *fecit*. Cela n'est point. La différence au reste est petite, car celui qui aime la loi, accomplit les préceptes, et celui qui accomplit ces préceptes aime la loi.

Dans le premier verset, le Prophète dit qu'il a attendu le salut du Seigneur, et que c'est pour cela qu'il a aimé ses commandements. Il serait que cet amour était une condition essentielle pour obtenir le salut. Je ne doute pas au reste qu'il ne s'agisse du salut éternel ; tout autre objet n'étant pas digne de vœux aussi ardens, aussi répétés, aussi multipliés que ceux du Prophète.

Il assure dans le second verset que c'est son âme qui a obéi les décrets de Dieu ; qu'il ne s'est pas borné aux notes extérieures, et que son cœur a dirigé toutes ses actions.

Enfin, il ajoute une nouvelle raison de sa fidélité à la loi : c'est qu'il s'est toujours considéré comme marchant en la présence de Dieu.

REFLEXIONS.

Quand on est établi dans la paix, on attend avec confiance le moment du salut. C'était ce que l'Apôtre disait Tit, son disciple : Notre Sauveur nous a appris à vivre dans ce siècle, avec piété, avec justice, avec sobriété, et à attendre l'avènement de J.-C. Cette paix et cette confiance sont les fruits de l'amour de Dieu et de la fidélité à sa loi. Jamais les hommes n'y parviendront autrement. Ils cherchent tous la paix, mais par la voie du trouble. Ils tendent toujours au repos, mais par la route de l'agitation. C'est ce qui fait qu'ils ne trouvent jamais ce qu'ils désirent, et qu'ils meurent aussi malheureusement qu'ils ont vécu.

Un des grands moyens pour parvenir à l'amour qui fait l'essence de la loi, est de marcher constamment en la présence de Dieu ; c'est pour cela que Moïse recommandait si instamment aux Israélites de méditer sans cesse la loi du Seigneur, de l'expliquer à leurs enfants, de s'en occuper dans leurs maisons, dans leurs voyages, en se couchant et en se levant. La plupart des Juifs prirent ces instructions dans un sens charnel, ils se contentèrent d'écrire sur leurs portes, et de porter sur leur front les expressions de la loi ; mais les vrais enfants de l'alliance étaient comme les saints de l'Église chrétienne, très-attentifs à tourner leur cœur et leurs affections vers le Dieu de leurs pères ; ils savaient qu'il avait dit à Abraham : *Marche en ma présence, et vous serez parfaits*. C'est là le grand ressort de toute la vie spirituelle, la route unique qui conduit à la paix en cette vie, et au bonheur inaltérable dans l'éternité.

VERSETS 169, 170.

Sur la fin de son psaume le Prophète redouble de

effort, et fait de nouveaux efforts pour obtenir ce qu'il désire : savoir, l'intelligence de la loi et la délivrance des ennemis du salut. Encore une fois, le sens ne peut être borné aux ennemis temporels, soit Israélites, soit Babyloviens. La prière du Prophète est trop ardente, trop obscure, trop appuyée des motifs suraiguës de la loi, pour n'avoir que ce seul objet. Pourquoi le Prophète demanderait-il si souvent et si instamment l'intelligence, s'il n'avait en vue que les traverses de cette vie ? faut-il avoir des lumières supérieures pour sentir qu'on est en butte à la colonie, ou qu'on éprouve les rigueurs de la captivité ? Mais ces lumières sont de toute nécessité pour connaître les dangers où nous exposent les ennemis du salut.

Au premier de ces versets, on lit dans le texte : *Que mon cri approche de votre présence*. Ce cri a été traduit dans le grec par *hécra*, et dans le latin par *deprecatio* ; deux termes moins énergiques, mais non contraires au sens.

Il est aisé de voir qu'il y a deux prières dans ces deux versets ; l'une pour obtenir l'intelligence, l'autre pour être délivré de la persécution ; et dans toutes les deux le Prophète interesse la parole et les promesses de Dieu.

REFLEXIONS.

Pourquoi l'intelligence est-elle si nécessaire dans la route du salut ? S. Chrysostôme l'explique en disant que la vérité est unique, et que l'erreur est pleine de variétés, qu'elle a différentes faces, et qu'elle règne dans la confusion. On est donc fort exposé à se tromper en cherchant la vérité ; au lieu que pour donner dans l'erreur, on n'a besoin ni de lumière, ni de guide. Pour marcher dans la voie du salut, il faut voir la vérité et la suivre ; et pour se perdre, il suffit de se laisser entraîner par l'exemple du grand nombre. Les hommes sont des aveugles qui s'égarent dès le premier pas ; leurs routes sont différentes, mais toutes aboutissent au même terme, qui est la réprobation. Les Juifs avaient la loi et les prophètes, nous avons J.-C. et les apôtres. Voilà les maîtres de la vérité. Les Juifs furent séduits par le commerce avec les nations idolâtres, et nous le sommes par le commerce avec le monde. Voilà les maîtres d'erreur. Répétons souvent la prière du Prophète, demandons l'esprit d'intelligence pour découvrir la vérité, c'est-à-dire, pour entendre l'Évangile, et pour nous éloigner de l'erreur, c'est-à-dire, pour nous délier du monde, pour le fuir et le détester.

VERSETS 171, 172.

On pourrait traduire le premier verset selon l'Ébreu : *Mes lèvres publieront avec abondance vos louanges*, parce que nous n'avons appris vos ordonnances. Mais le sens est également bon selon nos versions, et la plupart des hébraïstes le suivent.

Le Prophète ne veut pas dire qu'il chantera de l'éloge au Seigneur, et que son cœur sera constamment en sa louange, et sorte que cet enseignement soit comme la condition qu'il pose ici pour chanter ses louanges ; il entend que si son honneur sera éloquent à célébrer le Seigneur, lorsqu'il aura été instruit par le Seigneur lui-même de toute l'étendue de la loi. Il explique ensuite pourquoi tous ses discours rouleront sur la parole de Dieu, ou sur la loi : c'est que tous les articles qu'elle contient, sont l'équité même.

REFLEXIONS.

Le Prophète ne dit pas que quand Dieu l'aura instruit de sa loi, il l'annoncera à tout le monde, mais que ses lèvres s'ouvriront pour chanter les louanges de Dieu. Le ministre de la parole n'est pas confiné à tous ; mais tous sont obligés de glorifier le Seigneur dans la secret de leur cœur, et d'attendre ses ordres pour le faire connaître aux autres. *Celui-là*, disait S. Grégoire de Nazianze, *est véritablement sage qui parle peu de la vertu, et qui la pratique avec con-*

stance ; qui se donne de l'autorité par ses œuvres, et qui s'attire la confiance par une vie irréprochable.

Il y a une grande différence entre celui qui parle des choses spirituelles, comme platement convaincu de la religion ; et celui qui en parle pour satisfaire à sa coutume, ou pour s'attirer l'estime des hommes. Le premier sent ce qu'il dit, comme le remarque S. Grégoire-le-Grand ; et le second n'est qu'un aveu résonnant, comme l'observe l'apôtre. *Je parlerai de vous, Seigneur*, dit notre Prophète, *parce que votre loi est l'équité même* ; parce que je retiendrais la vérité captive, si je ne pulisais la beauté et l'excellence de cette loi ; parce que votre amour me presse, et que je ne puis dissimuler les sentiments qu'il m'inspire. Il en est de la parole comme de la conduite : *Il est difficile*, dit S. Augustin, *que celui qui croit ne soit son cœur, tête mal ; et je dis aussi qu'il est difficile que celui qui croit de tout son cœur, ne parle pas bien de Dieu*. Mais croire de tout son cœur n'est point une chose commune ; et si nous en jugeons par le mot de l'Apôtre, qui dit que le *reste vit de la loi*, nous reconnaitrons que croire de tout son cœur, est une chose très-rare. Que chacun s'examine sur ce point si importun, et se trouvera presque sans foi ; vérité terrible, et qui fera la condamnation de la plupart des hommes, des chrétiens même, au jugement de Dieu.

VERSET 173.

L'homme dit mot à mot : *Que votre main soit pour me secourir*. Ce sens est compris dans les versions ; car celui qui demande à être sauvé, ou délivré de ses ennemis, demande assurément qu'on le protège contre leur violence. Le Prophète dans ce verset manifeste la sincérité de son cœur, et l'ardeur de sa volonté. Il a prié le Seigneur pour son partage, il a préféré sa loi à tous les autres avantages que le monde pouvait lui offrir. Il confesse en même temps que Dieu seul peut être l'auteur de son salut, et invoque sa puissance désignée par la main. Il se sert du même mot qui est employé dans la Genèse pour la création de la lumière, *fit lux, fit mundi lux*, etc. Le texte l'écrit dans ses deux endroits *fit, lux, fit, mundi lux*, etc., et cette expression est plus énergique.

REFLEXIONS.

C'est un grand avantage que d'être né dans la véritable religion, mais cela ne dispense pas ceux qui y sont nés, d'y adhérer librement et par choix ; comme le dit S. Paul aux gentils convertis. Cette question, mal proposée, a été quelquefois mal résolue ; car il semble que tant les agresseurs, que les détracteurs, faisaient fort abstraction de la loi. Ce don est non seulement réel, mais il influe tellement dans les opérations de l'âme, que celui qui n'est né dans la véritable religion, et qui à ce don de la foi, pourra se développer à lui-même les preuves de la vérité qu'on lui a enseignées. Ce développement se fera, il est vrai, de différentes manières, selon les divers degrés d'intelligence ou de culture que le fidèle possédera ; mais à mesure que ses recherches multiplieront, il verra croître en lui la lumière ; elle sera plus grande dans l'âme d'étude que dans le simple artisan, celui-ci cependant sera aussi ferme dans la foi que l'homme d'étude. Or, je dis que ce progrès de connaissances ne se fait et ne peut se faire que dans la véritable religion et en vertu du don de la foi. L'histoire, par exemple, se mettra-t-elle à examiner les motifs de sa croyance ? Il les trouvera faibles de plus en plus ; il arrivera à un terme où il ne se présentera que des absurdités. L'hérétique voudra-t-il faire la même

close sur le culte qu'il professe? Il marchera d'un pas assez ferme jusqu'à un certain point; mais quand il sera parvenu à l'article de sa séparation d'avec l'ancienne Eglise, et à celui de l'obligation qu'il s'est imposée de ne se résoudre que par l'examen des Ecritures, il se verra investi de doutes, et s'il est de bonne foi, il avouera que ni lui, ni personne de sa secte n'est capable de les lever. Le catholique seul sera ferme dans sa croyance, en vertu du don de la foi, qui n'est que dans la véritable Eglise, et dont le propre est de fortifier dans l'esprit et dans le cœur les motifs de crédibilité. Ces motifs, sans le don de la foi, n'auroient qu'une force philosophique; si j'ose parler ainsi; ils pourroient ébranler l'esprit, et ne seroient point le cœur. Tout homme fidèle qui se repliera sur lui-même et sur la religion, pourra donc dire, comme notre Prophète, qu'il l'a cherché, qu'il la profère à toutes les autres; et son acquiescement sera non-seulement raisonnable, mais méritoire aux yeux de Dieu.

VERS. 174.

L'Hebreu dit encore ici comme en tant d'autres endroits: *Votre loi fait mes délices*. J'ai rendu compte de cette différence qui n'affecte point les sens des versions. Le Prophète joint ces deux choses si étroitement liées dans la religion, le désir du salut et la méditation de la loi. Il est impossible de les séparer. Celui qui méditerait la loi sans désirer le salut, ne serait qu'un esprit curieux, ou un observateur critique; celui qui désirerait le salut sans vouloir s'occuper de la loi, violerait le terme sans les moyens.

REFLEXIONS.

Le désir du salut est aussi nécessaire que le désir du bonheur. L'homme désirant le bonheur, désire en même temps le salut; mais quand il n'a pas la loi, ou quand elle est obscurcie dans lui par les passions, ce désir du salut est confus, et l'homme lui-même ne le distingue pas; il désire distinctement le bonheur, et il court après des objets qui ne le lui donnent jamais, et qui le dégoûtent de la route du salut. Pour désirer le salut directement et pleinement, il faut connaître la loi du Seigneur et la méditer. Quelques-uns la connaissent, mais très-peu la méditent, et c'est ce qui fait que très-peu parviennent au salut.

La méditation de la loi, faisait les délices du Prophète, parce qu'il voyait dans elle les moyens de parvenir au salut. Cet homme s'aimait lui-même, mais d'un amour saint, légitime et digne de Dieu; parce que cet amour suppose et entraîne nécessairement l'amour de Dieu. En méditant la loi, il sentait fort bien que pour l'accomplir il lui en coûterait des sacrifices; qu'il serait obligé de combattre beaucoup d'ennemis; mais ce travail ne valentait point son ardeur pour la loi, et n'altérait point les délices qu'il goûtoit en la méditant. Pourquoi? parce que l'espérance du salut était toujours présente à son esprit. Il avait dans l'âme ce que tous les saints ont jamais perdu de vie. *Il travaillait, disait-il, mais, et le moment de repos arrivera. Les justices d'Israël au monde paroissent, et le vrai bien que désire l'âme fidèle, arrive. Elle ne regardait comme étrangère sur la terre, et elle rentre dans sa patrie; et quelle patrie encore! celle où tous les biens sont ensemble, celle dont jouissent les anges, celle où nul éloger ne ment, celle où l'on a Dieu pour ami, et où l'on n'est exposé aux persécutions d'aucun ennemi.*

VERS. 175.

On pourroit traduire selon l'Hebreu: *Que mon âme vive, et elle chantera vos louanges*. Le Prophète parle ou de la vie dans la gloire, ou de la vie dans la grâce. La première doit joindre tous qui sont parvenus au salut, la seconde qui anime et soutient les justes dans la route du salut. S'il s'agit de la première, la loi sera son appui, parce que ce sera sur l'observation de la loi que seront fondés ses mérites, et par conséquent le bonheur éternel. S'il s'agit de la seconde, la loi sera son appui, parce qu'elle le protégera contre

tous les ennemis du salut. S'il n'était question que de la délivrance de Babylone, la proposition serait peu digne d'un Prophète, qui devait très-bien savoir qu'il n'est pas nécessaire d'être délivré de la captivité, pour louer Dieu; et pour implorer l'appui de sa loi. Dira-t-on que Jérusalem et non la Chaldée était le lieu où les Juifs devoient louer Dieu? Il sera aisé de répondre que c'était à la vérité dans Jérusalem qu'on rendait un culte public à Dieu, mais que le culte intérieur, et surtout l'accomplissement de la loi, était indépendant des lieux et des circonstances, que les prophètes et les justes de la nation y furent fidèles dans la Chaldée comme à Jérusalem. Tobie, Daniel, Mardochée, Esdras et tant d'autres en sont la preuve.

REFLEXIONS.

L'âme qui a la vie en elle, ne peut s'occuper que de la gloire de Dieu; toute autre fonction lui paraît indigne d'elle. L'apôtre disait aux fidèles de faire tout au nom de J. C. Il parlait de des gens que la grâce de J. C. avait vivifiés. Le même apôtre disait qu'il ne vivait plus lui-même, mais que J. C. vivait en lui; et qu'étais-ce que sa vie, sinon un dévouement fidèle à la gloire de J. C. Mais, selon la belle pensée de S. Ambroise (1), l'âme ne vit que quand elle est nourrie et gouvernée; de même que le corps ne vit que quand il prend des aliments, et qu'il obéit à toutes les impressions que la volonté de l'homme peut lui donner. Or, ce qui nourrit et gouverne l'âme, c'est la loi de Dieu, et c'est aussi par conséquent ce qui la rend propre à glorifier le Seigneur. Mais dans la loi de Dieu, l'amour ordonne de tout, décide de tout; c'est donc aussi l'amour qui nourrit l'âme, qui la gouverne, qui l'appelle à tout ce qui intéresse la gloire de Dieu. Ne perdons point de vue cette suite de pensées, et attribuons toute la vie et toute l'activité de notre âme à l'amour éternel, quand nous sommes tièdes dans le service de Dieu, d'avoir perdu son amour, car ce salut amour est un feu qui agit toujours; et quand nous ne sentons plus son action, tremblons sur notre état, nous sommes dans la mort, ou bien pris d'y tomber. Nous portons peut-être encore le nom de chrétiens, comme celui à qui l'apôtre bien-aimé faisait des reproches, et nous sommes morts.

VERS. 176.

Le Prophète termine (2) son psalme par l'aveu de sa misère et de ses égarements. Il l'avait commencé en reconnaissant le bonheur de ceux qui marchent dans les voies de Dieu, il le finit en déploiant le malheur de ceux qui se détournent de cette route; il parle moins pour sa propre personne que pour l'instruction de tous les hommes, qui se sont tous égares, les uns plus, les autres moins, et qui ressemblent à des brebis qui ont échappé à la vigilance du pasteur. Il demande que le Seigneur cherche lui-même ces brebis en qui il semble annoncer la fonction et les travaux du Messie, qui devait se comparer un jour au berger inique de la destinée d'une seule de ses brebis; quand il s'aperçoit qu'elle n'est plus dans le troupeau. Mais comment ce Prophète se compare-t-il à une brebis égarée, puisqu'il assure qu'il n'a point oublié les commandements du Seigneur? C'est que jamais il n'a abandonné tout-à-fait la loi; c'est qu'il l'a révoquée, lors même que sa faiblesse ou son ignorance l'égarait; ou bien, c'est que la loi même, accomplie selon les ordonnances de Moïse, ne suffisait pas encore pour le faire entrer dans le bercail du Seigneur, et qu'il avait besoin de la voix du Messie, seul possesseur envoyé aux Juifs et aux gentils, pour ne former qu'un

(1) Ambrosius, in Psal. cxviii. (2) En terminant aussi mon commentaire, j'observe que la critique du P. Holtzinger s'exerce peu sur ce long passage; ce qui prouve que le texte et les versions ont peut souffert de la part du temps et des copistes.

seul et unique troupeau; ou bien encore, c'est que, malgré sa fidélité à la loi, il se regardait toujours en ce monde comme une brebis égarée, parce que ce monde est plein de voies détournées; et que jusqu'à un moment d'entrer dans la céleste patrie, qui est le bercail éternel de Dieu, on est toujours exposé à perdre la route du salut.

Il y avait autrefois une école déféctueuse dans quelques exemplaires grecs; on y lisait: *Coro, sintica, an lieu de cernovi, quare*. C'est cette dernière qui est la vraie lecture, conforme à l'Hebreu, à l'édition des LXX et à la Vulgate.

REFLEXIONS.

*Dans quelque état que vous soyez*, disait S. Augustin, *jetiez toujours un œil de dépit sur vous-même*, marchez toujours, ne vous arrêtez pas, ne vous détournez point. C'est que la carrière du salut est pleine de dangers, et que celui qui croit y marcher d'un pas

Hallelua. CXIX.

Hebr. cxix.

- 1. Ad Dominum, eum tribulare, clamavi, et exaudivit me.
- 2. Domine, libera animam meam à labiis iniquis, et à lingua dolosa.
- 3. Qui dedit tibi, aut quid apponatur tibi, ad linguam dolosam?
- 4. Sagitta potentis acute, cum carbonibus desolatoris.
- 5. Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est, habitavi cum habitantibus Cedar: multum incola fuit anima mea.
- 6. Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus: cum loquebar illis, impugnavit me gratis.

VERS. 1. — CANTICUM GRADUUM (1), vel potius ascensionum (nam Mahaloth utrumque significat); nu-

(1) Tanta est de Psalmis gradualibus sententiarum inter varios scriptores varietas, ut operæ prelium non facturus arbitror, si fasius hæc dissertatio nostra merito suo, tum artificale, tractemus. Illud ergo agenda est nobis, ut certus, si fieri potest, auctor, finis, occasio, tempusque scribendi tradatur; quibus incognitis, vix illos satis mente assequi possumus.

Titulus ipse in hæc verba conceptus, *Canticum graduum*, plura observanda præcipiunt. Theodosius verbi: *Canticum, ascensionum*; nec absidit Aquila et Symmachus, cum ferant: *Canticum pro ascensionibus*. Chaldaeus habet: *Canticum in gradibus tabernaculi*. Obsecra plane inscriptio, que Hebraeorum traditione apud Thalmidum recitata explicatur. Narrat igitur Helice, quo tempore secundi temporis fundamenta, solus jam capite, præstitit, ubereus adeo aquarum venam e terra produxisse, ut ad altitudinem 15 millium cubitorum assurescentes jam aquæ, minus terre densationem punitarentur, nisi Achiophel vir ille celebris, qui laqueo sicut fruges præcidit sub Davide, nempe 400. annis ante solutum captivitatem statim occurrentis, opportune ineffabile Dei nomen super quinquem gradus templi descripsisset. His veluti agger aquis crescentibus oppositis est. Totum hæc fabellam construnt Hebræi super ea verba Psalmi 129: *De profundis clamavi ad te, Domine*. Validum sane fundamentum genti, que in processu à majoribus fabellis eorum more fertur. Junius et Tremellius reddunt Hebraeorum: *Canticum excellentiarum*; que versio Muisio aliique nonnullis peritis interpre-

ferme, est bien près d'y faire des chutes déplorables. Voici un Prophète qui n'a point oublié la loi de Dieu, et qui demande cependant que Dieu le cherche comme une brebis égarée. Qui peut donc répondre de sa propre justice? Je ne me reproche rien, disait l'Apôtre, mais je ne suis pas justifié pour cela; c'est le Seigneur qui me juge. Et cet homme si saint, si prévenu des grâces de Dieu, si élevé au-dessus des autres mortels par les révélations que Dieu lui avait fait part, craignait d'être reproché après avoir instruit tant de peuples et formé tant d'Églises. Et au milieu de ses plus grands succès, il se rappelait ses égarements: *J'ai persécuté*, disait-il, *l'Église de Dieu, je ne mérite pas le nom d'apôtre*. C'est ainsi que l'humilité est la gardienne de la justice et la sauve-garde de la loi, de la fidélité à la loi. L'homme humble dit toujours: *Cherchez, ô mon Dieu, votre serviteur car il s'égare à tout instant*.

PSAUME CXIX.

- 1. Dans ma détresse, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé.
- 2. Seigneur, délivrez mon âme des lèvres iniques, et de la langue artificieuse.
- 3. Que te donnera-t-on, ou que t'ajoutera-t-on (qui, gignens-tu) pour ta langue pleine de fourberie?
- 4. Toute la récompense sera d'être en butte aux traits perçants d'une main redoutable; ces traits seront enflammés, et porteront le ravage chez toi.
- 5. Ah! malheureux que je suis! que le temps de mon exil est long! j'evis avec les habitants de Cedar: j'ai fait un long séjour (dans cette terre étrangère).
- 6. J'étais pacifique avec ceux qui haïssent la paix: lorsque j'étais parlais (de paix), ils m'attaquaient sans raison.

COMMENTARIUM.

mero sunt quidecim, que se ordine consequuntur usque ad Psalmum 134. Sic autem appellantur, quibus non displicet, Vulgo tamen communior est lectio: *Canticum graduum*. Sed qui gradus isti, unde quidecim Psalmi titulus? Non aliud præsertim interpretes putaverunt, quam in templo Hierosolimitano; et cum quidecim Psalmi in templo investigandos censerent. At illud incautum accidit, quod Ezechiel nominis septies statuit ad singulas quatuor fores atriæ populi, et octo ad atrium sacerdotum: ne lenique totidem ex atriis ascensionum ad templi vestibulum. Cum igitur nihil suppetat opportunum in Scriptura, ad Josephum confugimus: cujus hæc verba sunt: *Gradus 15 à muro, qui miltibus supergradat, ad miltibus portam ducebant; illis enim gradibus, qui ad atriæ portas ferrebat, erant breviores. Ipsum vero templum, in medio positum, id est, Sacrosanctum, 12 gradibus aerebatur. Itaque super quidecim hosce gradus, 6 claustrum vallidum ad miltibus atriæ deficientes, inquam lenius sententiæ patrum, quidecim hæc Psalmi ceterosque, Allimare tamquam suo claustrum, nullius censoiantur. Utrum quidecim hæc gradibus quidem fuerint ætatis ac auctoribus Psalmorum, multoque magis atriæ Levitæ eo loco nunquam stare ad candendum consecraverint, nemo sane demonstraverit. Consuetas cavendi locus constitutus erat in atriæ sacerdotum, et quandoque in creduibus, in superioribus atriæ Israelitæ pariter, et regione portæ, ad atrium sacerdotum indentis.* Alii hosce Psalmos super quidecim gradus ad vestibulum Sancti ferentes cani consuevisse putant.

close sur le culte qu'il professe ? Il marchera d'un pas assez ferme jusqu'à un certain point; mais quand il sera parvenu à l'article de sa séparation d'avec l'ancienne Église, et à celui de l'obligation qu'il s'est imposée de ne se résoudre que par l'examen des Écritures, il se verra investi de floues, et s'il est de bonne foi, il avouera que ni lui, ni personne de sa secte n'est capable de les lever. Le catéchisme seul sera ferme dans sa croyance, en vertu du don de la foi, qu'il n'est que dans la véritable Église, et dont le propre est de fortifier dans l'esprit et dans le cœur les motifs de crédibilité. Ces motifs, sans le don de la foi, n'auroient qu'une force philosophique, si j'ose parler ainsi; ils pourroient ébranler l'esprit, et ne seroient point le cœur. Tout homme fidèle qui se repliera sur lui-même et sur la religion, pourra donc dire, comme notre Prophète, qu'il l'a cherché, qu'il la préfère à toutes les autres; et son acquiescement sera non-seulement raisonnable, mais méritoire aux yeux de Dieu.

VERS. 174.

L'hébreu dit encore ici comme en tant d'autres endroits: *Votre loi fait mes délices*. J'ai rendu compte de cette différence qui n'affecte point les sens des versions. Le Prophète joint ces deux choses si étroitement liées dans la religion, le désir du salut et la méditation de la loi. Il est impossible de les séparer. Celui qui mépriseroit la loi sans désirer le salut, ne seroit qu'un esprit curieux, ou un observateur critique; celui qui désireroit le salut sans vouloir occuper de la loi, violeroit le terme sans les moyens.

REFLEXIONS.

Le désir du salut est aussi nécessaire que le désir du bonheur. L'homme désirant le bonheur, désire en même temps le salut; mais quand il n'a pas la loi, ou quand elle est obscurcie dans lui par les passions, ce désir du salut est confus, et l'homme lui-même ne le distingue pas; il désire distinctement le bonheur, et il court après des objets qui ne le lui donnent jamais, et qui le détournent de la route du salut. Pour désirer le salut directement et pleinement, il faut connaître la loi du Seigneur et la méditer. Quelques-uns la connaissent, mais très-peu la méditent, et c'est ce qui fait que très-peu parviennent au salut.

La méditation de la loi, faisait les délices du Prophète, parce qu'il voyoit dans elle les moyens de parvenir au salut. Cet homme s'aime lui-même, mais d'un amour saint, légitime et qu'on voit de Dieu; parce que cet amour suppose et entraîne nécessairement l'amour de Dieu. En méditant la loi, il sentoit fort bien que pour l'accomplir il lui en coûteroit des sacrifices, qu'il seroit obligé de combattre beaucoup d'ennemis; mais ce travail ne valentait point son ardeur pour la loi, et n'alloit point les délices qu'il goûtoit en la méditant. Pourquoi? parce que l'espérance du salut étoit toujours présente à son esprit. Il avoit dans l'âme ce que tous les saints ont jamais perdu de vie. *Il travailla, disoit-il, passé, et le moment du repos l'attend. Les justes d'Israël au moment partent, et le traînent bien que désirer l'âme fidèle, arrive. Elle ne regardait comme étrangère sur la terre, et elle vint dans sa patrie; et quelle patrie encore! celle où tous les biens sont ensemble, celle dont jouissent les anges, celle où nul éloigné ne ment, celle où l'on a Dieu pour ami, et où l'on n'est exposé aux persécutions d'aucun ennemi.*

VERS. 175.

On pourroit traduire selon l'hébreu: *Que mon âme vive, et elle chantera vos louanges*. Le Prophète parle ou de la vie dans la gloire, ou de la vie dans la grâce. La première doit joindre tous qui sont parvenus au salut, la seconde qui anime et soutient les justes dans la route du salut. S'il s'agit de la première, la loi sera son appui, parce que ce sera sur l'observation de la loi que seront fondés ses mérites, et par conséquent le bonheur éternel. S'il s'agit de la seconde, la loi sera son appui, parce qu'elle le protégera contre

tous les ennemis du salut. S'il n'étoit question que de la délivrance de Babelone, la proposition seroit peu digne d'un Prophète, qui devoit très-bien savoir qu'il n'est pas nécessaire d'être délivré de la captivité, pour louer Dieu; et pour implorer l'appui de sa loi. Dirait-on que Jérusalem et non la Chaldée étoit le lieu où les Juifs devoient louer Dieu? Il sera aisé de répondre que c'étoit à la vérité dans Jérusalem qu'on rendoit un culte public à Dieu, mais que le culte intérieur, et surtout l'accomplissement de la loi, étoit indépendant des lieux et des circonstances, que les prophètes et les justes de la nation y furent fidèles dans la Chaldée comme à Jérusalem. Tobie, Daniel, Marдохée, Esdras et tant d'autres en sont la preuve.

REFLEXIONS.

L'âme qui a la vie en elle, ne peut s'occuper que de la gloire de Dieu; toute autre fonction lui parait indigne d'elle. L'apôtre disoit aux fidèles de faire tout au nom de J. C. Il parloit de des gens que la grâce de J. C. avoit vivifiés. Le même apôtre disoit qu'il ne vivoit plus lui-même, mais que J. C. vivoit en lui; et qu'étoit-ce que sa vie, sinon un bellement fidèle à la gloire de J. C. Mais, selon la belle pensée de S. Ambroise (1), l'âme ne vit que quand elle est nourrie et gouvernée; de même que le corps ne vit que quand il prend des aliments, et qu'il obéit à toutes les impressions que la volonté de l'homme peut lui donner. Or, ce qui nourrit et gouverne l'âme, c'est la loi de Dieu, et c'est aussi par conséquent ce qui la rend propre à glorifier le Seigneur. Mais dans la loi de Dieu, l'amour ordonne de tout, décide de tout; c'est donc aussi l'amour qui nourrit l'âme, qui la gouverne, qui l'appelle à tout ce qui intéresse la gloire de Dieu. Ne perdons point de vue cette suite de pensées, et attribuons toute la vie et toute l'activité de notre âme à l'amour éternel, quand nous sommes tièdes dans le service de Dieu, d'avoir perdu son amour, car ce salut amour est un feu qui agit toujours; et quand nous ne sentons pas son action, tremblons sur notre état, nous sommes dans la mort, ou bien pris d'y tomber. Nous portons peut-être encore le nom de chrétiens, comme celui à qui l'apôtre bien-aimé faisoit des reproches, et nous sommes morts.

VERS. 176.

Le Prophète termine (2) son psaume par l'aveu de sa misère et de ses égarements. Il l'avoit commencé en reconnaissant le bonheur de ceux qui marchent dans les voies de Dieu, il le finit en déplorant le malheur de ceux qui se détournent de cette route; il ne parle moins pour sa propre personne que pour l'instruction de tous les hommes, qui se sont tous égares, les uns plus, les autres moins, et qui ressemblent à des brebis qui ont échappé à la vigilance du pasteur. Il demande que le Seigneur cherche lui-même ces brebis en qui il semble annoncer la fonction et les travaux du Messie, qui devoit se comparer un jour au berger inique de la destinee d'une seule de ses brebis; quand il s'aperçoit qu'elle n'est plus dans le troupeau. Mais comment ce Prophète se compare-t-il à une brebis égarée, puisqu'il assure qu'il n'a point oublié les commandements du Seigneur? C'est que jamais il n'a abandonné tout-à-fait la loi; c'est qu'il a révoqué, lors même que sa faiblesse ou son ignorance l'égarait; ou bien, c'est que la loi même, accomplie selon les ordonnances de Moïse, ne suffisoit pas encore pour le faire entrer dans le bercail du Seigneur, et qu'il avoit besoin de la voix du Messie, seul pasteur envoyé aux Juifs et aux gentils, pour ne former qu'un

(1) Ambrosius, in Psal. cxviii.

(2) En terminant aussi mon commentaire, j'observe que la critique du P. Holtzinger s'exerce peu sur ce long psaume; ce qui prouve que le texte et les versions ont peu souffert de la part du temps et des copistes.

seul et unique troupeau; ou bien encore, c'est que, malgré sa fidélité à la loi, il se regardoit toujours en ce monde comme une brebis égarée, parce que ce monde est plein de voies détournées; et que jusqu'à un moment d'entrer dans la céleste patrie, qui est le bercail éternel de Dieu, on est toujours exposé à perdre la route du salut.

Il y avoit autrefois une leçon déférente dans quelques exemplaires grecs; on y lisoit: *Cois, similia, an lieu de térosi, quatre*. C'est cette dernière qui est la vraie leçon, conforme à l'hébreu, à l'édition des LXX et à la Vulgate.

REFLEXIONS.

Dans quelque état que vous soyez, disoit S. Augustin, jetez toujours un œil de dépit sur vous-même, marchez toujours, ne vous arrêtez pas, ne vous détournez point. C'est que la carrière du salut est pleine de dangers, et que celui qui croit y marcher d'un pas

Hallelua. CXIX.

Hebr. cxix.

- 1. Ad Dominum, cum tribulaver, clamavi, et exaudivit me.
- 2. Domine, libera animam meam à labiis iniquis, et à lingua dolosa.
- 3. Quid dicit tibi, aut quid apponatur tibi, ad linguam dolosam?
- 4. Sagitta potentis acuta, cum carbonibus desolatoribus.
- 5. Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est, habitavi cum habitantibus Cedar: multum incola fuit anima mea.
- 6. Cum his qui oderent pacem, eram pacificus: cum loquebar illis, impugnavit me gratis.

VERS. 1. — CANTICUM GRADUUM (1), vel potius ascessionum (nam Mahaloth utrumque significat); nu-

merero sunt quindecim, qui se ordine consequuntur usque ad Psalmum 134. Sic autem appellantur, quibus non displicet, Vulgo tamen communis est lectio: Canticum graduum.

PSAUME CXIX.

- 1. Dans ma détresse, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé.
- 2. Seigneur, délivrez mon âme des lèvres iniques, et de la langue artificieuse.
- 3. Que te donnera-t-on, ou que t'ajoutera-t-on (qui agnomin-tu) pour ta langue pleine de fourberie?
- 4. Toute la récompense sera d'être en butte aux traits perçants d'une main redoutable; ces traits seront enflammés, et porteront le ravage chez toi.
- 5. Ah! malheureux que je suis! je te sens de mon exil est long! j'evis avec les habitants de Cedar: j'ai fait un long séjour (dans cette terre étrangère).
- 6. J'étais pacifique avec ceux qui haïssent la paix: lorsque j'étois parlais (de paix), ils m'attaquaient sans raison.

COMMENTARIUM.

mero sunt quindecim, qui se ordine consequuntur usque ad Psalmum 134. Sic autem appellantur, quibus non displicet, Vulgo tamen communis est lectio: Canticum graduum. Sed qui gradus isti, unde quindecim Psalmi titulus? Non alibi quærendus interpretetur putaverit, quam in templo Hierosolimitano; et cum quilibet in Psalmi idem inscriptione dmonstrat, totidem etiam gradus in templo investigandos censuerunt. Ad illud incausum accedidit, quod Ezechiel nomen septies statuit ad singulas quatuor fores atriis populi, et octo ad atrium sacerdotum: ne lenique totidem ex atriis ascessionum ad templi vestibulum. Cum igitur nihil suppetat opportunum in Scriptura, ad Josephum confugimus: ejus hæc verba sunt: Gradus 15 à muro, qui multos circumgrabat, ad ingressum portum dicebant; illis enim gradibus, qui ad atriis portus ferrebat, erant breviores. Ipsum vero templum, in medio positum, id est, Sacrosanctum, 12 gradibus aenebatur. Itaque super quindecim hosce gradus, 6 claustro multorum ad magnam atrium deficiente, inquam lenius sententia patrum, quindecim hi Psalmi canebantur. Alligare tamen hoc claustrum, nullus censuerunt, utrumque inquit, Levitis eo loco cœnantes. Utrum quindecim hi gradus quibusdam fuerint ætatis ac auctoribus Psalmorum, multoque magis intrinsecus eo loco nunquam stare ad canendum consecraverit, nemo sane demonstraverit. Consuetas canendi locos constitutos erat in atrio sacerdotum, et quandoque, ut crederimus, in superioribus atriis Israelitis partibus, æ regione portæ, ad atrium sacerdotum deficiente.

Alii hosce Psalmos super quindecim gradus ad vestibulum Sancti ferentes cani consuevisse putant.



nes pertinent ad captivitates populi, et à captivitate liberationes. Sic Chald. : *Canticum pro ascensionibus abyssis* (ex abyssis, in exilio, inferno, morte). Et Suidas in voce, ἀβυσσός, λέγουσιν τὴν ἐν τῷ ἑσπέρου τῷ κατὰ τὴν ἰσθμὸν, quae ascensio et restitudo erit perfecta et integra in consummatione seculi; juxta vaticinationes Danielis, cum Deus deleverit omnem principatum Sarracenorum et reliquorum, inter quos Ecclesia exultat. Cantica ergo gravium sunt precationes et consolationes de ascensionibus, sive liberationibus ab exilio et captivitate. Quartum typo praedictum reditum in colium ex hoc miserrimo vite statu, ut proinde Augustinus ad cordis ascensiones è valle plorationis referat. Qui sectantur mysteria, quod sint gradus quibus scandatur ad Deum; quorum primus, afflictio; secundus, prospectus ad Deum; tertius, haec tuda communiōis; quartus, invocatio; quintus, gratiarum actio; sextus, confidentia; septimus, patientia et expectatio divinae liberationis; octavus, Dei gratia et favor; nonus, timor Domini; decimus, martyrium; undecimus, peccatorum detestatio; duodecimus, humilitas; tertius decimus, Christi adventus desiderium; quartus decimus, concordia et claritas; quintus decimus, assidua Dei beneficiō.

VERS. 2. — DOMINE, LIBERA ANIMAM MEAM A LABIIS INVICIS (1), mendacium propriè. Sic appellat blasphemias idololatrarum, haereticorum, Alcorani, etc. Vel maledicta, quibus onerant probos, calumnias, convicia, imposturas et fraudes.

VERS. 3. — QUID DETUR TIBI, AUT QUID APPONATUR. Apostrophe ad hostem inopiam maledicum; et sycophantam. Quid ob linguam illam dolens consequeris, ô impie et fraudulente? Sic Hebraica activè enuntiata passivè facillia reddiderunt. Hebr. : *Quid dabit tibi, et quid addet tibi lingua dolosa?* Quem fructum, quodvè emolumentum tibi afferet lingua fraudulenta? Nullum, nisi plagas durissimas. Aliqui minus concinè, apostrophen ad animum sive seipsum dirigunt, ut sequens versus in bonum accipitur. Quid, ô anima, consolationis daci tibi possit contra linguas fraudulentas? Nullam nisi Deo eloquia, quae sunt veluti sagittae potentis acutae, penetrantes inima cordium, Psal. 44, 6, Hebr. 4, 12, et veluti igniti carbonibus. Ad pro ob, propter, ut supra, Psal. 21, 3.

VERS. 4. — SAGITTAE POTENTIS ACUTAE. Per subjunctivum respondet praecedenti interroganti. Durissimae plagae, gravissimae poenae, et incendia perniciōsissima tibi dabuntur, ubique apponentur. Haec (1) Petit à Deo defendi et liberari ab sycophantis, quos multos in aula habebat Sabilis. Exemplo Davidis quotquot convulsis et calumniis proscribuntur, ad Deum contendant, sine quo nulla calumnia illi ad Deum, iniquam a predictorem et ultorem confingant potius quam calumniam calumnia pellat aut etiam repellat; siquidem calumnie certus vindex. Deus sit, contemptivum et silentio apud Deum maxime referatur. *Lingua dolosa*, intelligit linguam quae falsè specie amicitiae blanditur ac struit dolos. David concipit alloquendi Sabilem nactus inprimis illud querebatur: *Quare audis verbum hominum loquentium? Ecce David quaesit malum adversum te?* 1 Sam. 24, 10. (Muis.)

eōm verba sunt repetenda è superiore versa per zengma. Lues acerbissima et exquisitissima supplicia, ô impie, et hic et apud inferos, quod sic linguam tuam maledicam acuis in populum Domini, sagittis in te vibratis et contortis à potenti Deo, vel homine, quarum icus propter jaculantis robur est acerrimus et potentissimus, et intima quaque penetrat; item prunis juniperi et similium arborum, quae urunt vehementius, et ignem retinent diutius. Te potens transfiget et conficiet suis acerbis telis, et cremabit igni inextinguibili. Illud pertinet ad cladem quam in hoc seculo passi sunt Babyloni, Persae, Macedones, Romani, et patientur Sarraceni reliquae Ecclesiae hostes; hoc autem ad supplicia aeterna. Nam ut carbonibus desolatorii, sive *ipsozici*, qui conciduntur ex arboribus crescentibus in desertis et arenis, incendium acriter concipiunt ob partium densitatem, et diu conservant, ut etiam eorum urant cineres; sic ignis gehennae vehementissimus et diuturnissimus, utpote perpetuus, Desolatorius, vastatoris, et, ut Nicetas exponit in 2<sup>o</sup> orat. Nazianzeni de festo Paschae, vindicibus et cruciantibus, vel potius, ut et Graeci *ipsozici*, id est, arborum in desertis et solitudinibus nascentium, quales juniperi; nempe carbonibus acerbis, acriter consumentibus et ardentibus, ut qui constant non quilibet materia sylvestri, sed desertorum et solitudinum, Hebraicè, *rethanim*, id est, juniperum, quoniam prunae apud Plinium et Theophrastum dicuntur esse ardentissime, diutissime ignem conservare, nempe facili extingui; adeo ut, quo tempore extinctae foris videntur, vel etiam redactae in cinerem, interius ardeant. Quoadmodum fraudè linguae infamia intensa est, atque diuturna. Septuaginta doctè per synecdochen, per speciem arboris describit, et vastitatis, intellexerunt similes omnes arbores in genere. Rabbinè ferè construnt hunc versum cum lingua superioris, quasi in Hebraeo sit appositio: *Quid dabit, quid proderit tibi lingua dolosa* (quae est) *sagittae potentis, etc.* quae et pungit ut sagitta, et urit ut carbon? Vel in vocativo: O sagitta, id est, quid detur tibi ô tu, qui es similis sagittis, etc. Ut comparet mendacia et calumnias sagittas ab homine valentissimo contortis, et ardentibus juniperi carbonibus. Male in accusativo, et auctori: Sagittas acutas, scilicet, dabit, ut sit denuntiatio ultionis linguae virulentae, qui postea passivè resolvatur in nominativum.

VERS. 5. — HEU MIHI, QUA INCOLATUS. Absentiam terrae sanctae non sustinens lacrymabiliter ingemiscit. Hebr. *Hoini*, hei mihi, sive, heu me miserum et calamitosum! Heu quidem construit cum accusativo, sed retinuit syntaxim Hebraicam ad locum commendationem et venerationem, cujus causi: *Grammaticae leges plerumque Ecclesia spernit.* Ino et Apostoli in ipso Graeco contextu, vel solocoriantes Joan. 14, 24, 2 Pet. 5, 1, Apoc. 1, 4. Quod semel annotatum esto adversus eos qui ridet Scripturam simplicitatem, nec perscipiant in illa interdum plus esse nervorum et succi quam in illa verborum cost-

gritate, excolatus, peregrinatio, exilium. Aliqui in genere, de hac vita mortali, quae nihil aliud est quam peregrinatio. Haec enim piis nimis longa est, tum propter tardium praesentium malorum, tum ob celestis patriae desiderium. Sed littere aptis in specie, de fidelium captivitate et exilio sub infidelibus. *Psalms* variis est. Recitè ad sensum; nam Hebraicè, *Hei mihi, quia peregrinatus sum* (in) *longitudine, sive longo tempore.* Est aliqui vertant (in) *Mesech*, id est, Cappadocia, Tartaria, vel Meschia, ut sit nomen loci, à Mesec Japheti filio, Gen. 10, 2. Hetruriam aliqui inceptè imaginantur. Esti in eam sententiam Kimbi et Aben-Ezra citent Josephum Ben Gorion. Nam ejus codex Veneticus editus lib. 1, c. 1, aliter habet: *Tabal, inquit, hi sunt, qui habitant in Tuscanè terrà ad flumen Phisaa; Mesech autem qui Sibone, quos aliqui putant esse Saxones Germanici.* CUM HABITANTIBUS CEDAR, cum Cedarinis sive Sarracenis. Nam Cedarini sunt Arabie populus, quos posterior aetas Sarracenos appellavit, à Cedar uno è filiis Ismael. Interim ratione mysterii, est allusio ad vocis notationem. Cedar enim nigredinem, obscuritatem et tenebras sonat. Hei mihi, quia tamdiu in terris peregrinor, tamdiu habito cum hominibus versantibus in tenebris errorum, peccatorum, miseriarum, nec statim assumor in caelestem patriam, ubi omnia sunt plena lucis, gloriae, voluptatis! Hebraicè, *Ilm ahole Cedar*, et Graecè, *parà tian exoziastro kvōna, cum tabernaculis Cedar*, inter Cedarinos, Arabes, Nomades, et Ismaelitas plaustrarios, Cant. 1, 5. His significantur barbari, omnis humanitatis, pacis et religionis expertes; praesertim autem Sarraceni et Mahometani, ex Ismaele et Cedar orti, qui partem Arabie coluerunt et denominarunt. Cedar enim, ut dixi, filius Ismaelis, feri et barbari, Gen. 25, 45. Item et Turcae. Illi enim non modo religione sunt Sarraceni, sed etiam vivendi ratione. Nam, ut Scythae reliqui, Arabes Saenite sunt et Nomades, quantum ad originem et locum natalem, è quo in Asiam terrasque Christianas sese infuderunt. MELTEM. Cum habitantibus Cedar, repete per zengma. Masoretè verò versus duos confuderunt; itaque precipue hic versus, haec jungunt cum sequentibus: *Multum habitavit* (id est, interpretatus) *Septuaginta, incola fui, sive peregrina aili anima mea cum coaribus pacis.* Deinde: *Ego pax, pacificus, etc.* Sed nihil necesse. Multum peregrinatus sum et nimium diu inter Cedarinos; nam exilium et captivitas Ecclesiae sub Cedarinis est durissimissima. Instat enim jam annus ab ortu Mahometis millesimus. MELTEM, nimis diu peregrinatus sum. Diuturnum exilium Ecclesiae inter-

barbaras gentes, praesertim Scythas et Arabes. ISCOLA, peregrina, exul et extorris à patriâ sive caelesti, sive hae externa, cujus liberâ possessione et usu à Mahometanis excluduntur.

VERS. 6. — CUM US QUI OBEANT PACEM (1), magis sentiantiam, quam vera sequuntur ob eclipses. Ad verbum: *Ego pax* (eram totus pacificus), et cum loquebar (quae pacis erant) *ipsi aut bellum* (se parabant, aut quid simile).

(1) Conchilii, rationem reddens, cur sit malum tantum peregrinari, et simul declarans metaphoram *tabernaculorum Cedar*; quod enim metaphorice et obscure dicit: *Habitavit cum habitantibus in tabernaculis Cedar*; clarè exponit dicens: *Habitavi cum his qui oderunt pacem*, ego nihil diuigo magis quam pacem, id est, habitavi, cum nihil dissimilibus, cum perversis, et adeo iniustis, ut non solum cum hostibus, sed etiam cum amicis belligare solent; et si forte loquar de pace incipiam ad illos, ipsi sine ulla causâ magis me impugnant. In textu Hebraeo est alia inter punctio, quam etiam sequitur sanctus Hieronymus; sic ibi legitur: *Multum incola fui anima mea cum his qui oderunt. Ego pacem loquebar, et illi ad bellum.* Sed melior est interruptio septuaginta Interpretum, quae est etiam antiquior; nam in Hebraeo etiam cum amicis belligare solent; et si forte loquar de pace incipiam ad illos, ipsi sine ulla causâ magis me impugnant. In textu Hebraeo est alia inter punctio, quam etiam sequitur sanctus Hieronymus; sic ibi legitur: *Multum incola fui anima mea cum his qui oderunt. Ego pacem loquebar, et illi ad bellum.* Sed melior est interruptio septuaginta Interpretum, quae est etiam antiquior; nam in Hebraeo non est simplicitas: *Ego pacem loquebar*, sed hoc modo, si verbum verbo reddimus: *Ego pacem, et cum loquebar.* Ex quo intelligimus rectè Septuaginta post pacem posside punctum, et quod diximus ex Hebraeo restitui, ego pacem, potest etiam restitui, ego pax, ut sit sensus: *Cum his qui oderunt pacem, ego pax eram, id est, adeo pacificus eram, ut ipsa pax dici possem; et postea sequitur alius versiculus: Et cum loquebar, illi ad bellum, nimirum provocant; quod in sententiâ convenit cum eo quod vertitur Septuaginta, et nos in nostrâ editione Latina legitimus: *Cum loquebar illis, impugnant me.* Quod autem additur, *gratia*, positum est à Septuaginta explanationis gratiâ. Totus hic Psalmus convenit quidem omnibus electis, sed praecipue capiti electorum Christo, quatenus victor erit, secundum carnem passibilis conditionem. Vere enim clamavit ipse ad Dominum Patrem suum pernoctans in oratione Dei, et postea in hortu, et demum in cruce, et verissime exauditus est, cum exaltaverit illum Deus, et dederit ei *nomen super omne nomen.* Vere quoque passus est *labia tuique et lingua dolosa usque ad mortem*, ut ex toto decursu Evangelicorum potest. Verissime dicere potuit: *Incolatus meus prolongatus est, cum in Evangelio dixerit: Generatio adultera et incredula, quomodo enim vos poterit? Vere habitavit cum habitantibus Cedar*, quia licet Iux esset, ac per hoc, in Cedar, id est, in tenebris, non habitaret, sed in lumine; tamen cum habitantibus Cedar visus est et inter eos conversatus est. Denique verè cum eis *ipsi oderunt pacem*, erat pacificus, quia cum male dicebat, non male dicebat; cum pacificus, non comminabatur; et cum loqueretur illis de pace, de bonitate, de regno Dei, ipsi contra, eum impugnant sine ulla ratione vel causâ; quod, Joan. 15, ipse Jesus notavit, cum ait: *Sed ut impletur sermo, qui in lege eorum scriptus est, quia odio habuerunt me gratis.* (Bellarminus.)*

Ce psaume et les quatorze suivants ont pour titre: *Canticum graduum* (Cantique des degrés). On peut traduire selon l'Hebreu: *Cantique des montes; des ascensions*; c'est toujours le même sens. Mais que signifie cette épigraphe? Il y a peut-être plus de dix opinions différentes à ce sujet. Les plus suivies sont au nombre de trois; la première porte que ces cantiques se chantaient aux trois grandes fêtes de l'année, Pâque, la Pentecôte et les Tabernacles; parce qu'a-

lors de toutes les contrées de la terre sainte on allait, ou, selon le style de l'Écriture, on montait à Jérusalem. La seconde est que les lévites chantaient ces psaumes sur les degrés du temple qu'on prétend avoir été au nombre de quinze; parce que Josephus dit qu'il y avait quinze degrés depuis le parvis destiné aux femmes, jusqu'à la grande porte du temple. La troisième dit que ces cantiques furent chantés sur la fin de la captivité de Babel, lorsque les Juifs

avaient l'espérance d'un prochain retour. La raison de ce sentiment est : 1° Que le retour de la captivité est caractérisé en plusieurs endroits par le terme de *montée ou d'ascension*. 2° Que le texte de ces psaumes s'explique très-bien en l'appliquant à cet événement. Cette dernière opinion est la plus approuvée des interprètes.

Quant à l'auteur de ces psaumes, les uns disent que c'est David, et que les Juifs de Babylone ne lui ont choisis parmi les psaumes du saint roi, comme les plus appropriés à leur situation. Quelques-uns même pensent que David, éclairé d'une lumière prophétique, les a composés en vue de la captivité et de la délivrance des Juifs. Les autres placent leur époque au temps même de la captivité finissante, ou sur son déclin, et ils l'en assignent point. Les autres, mais ils ne tiennent pas moins que ce furent des hommes inspirés.

Il y a tant de rapport entre ces psaumes et l'état des Juifs durant leur captivité, qu'il n'est guère possible de s'y pas voir et évidemment et ses suites. Mais il peut être fort bien arrivé que David l'ait prophétisé, ou qu'il ait composé ces psaumes dans des circonstances assez semblables à l'état des Juifs captifs à Babylone.

Les saints Pères ont pris ces psaumes dans le sens moral, et y ont vu d'excellentes instructions pour élever les âmes à la vertu et pour les avancer dans les voies du salut. Ils n'ont pas même douté que ce ne fût la sens propre et littéral de ces psaumes. Ce qui n'empêche pas quelques-uns d'entre eux, S. Chrysostôme en particulier, de les appliquer aussi aux Juifs de la captivité. C'est au sentiment de ce saint docteur que nous nous référons pour l'explication des mêmes psaumes; ce qui suppose qu'il s'y trouve deux sens littéraux, l'un appliqué aux Juifs de Babylone, et l'autre aux fidèles de tous les temps.

On ne doit pas oublier que *cantique gradué ou cantique des degrés*, n'est pas la même chose que *psaume gradué*. Le mot *cantique* signifie que ces morceaux de poésie s'exécutaient seulement de la voix et non sur les instruments.

Avant tout d'entrer dans l'explication de ces cantiques, je ne puis m'empêcher de recueillir quelques-unes des pensées de S. Augustin sur ce livre : *Cantiques des degrés*, elles sont toutes dans le sens moral et spirituel, mais elles n'en sont que plus analogues à la nature de cet ouvrage. Il s'agit, dit-il, de *monter, de nous élever*. Nous serons bien d'où nous partons; c'est de cette vallée de larmes; mais nous ne consolons pas également le terme de nous élever; car, selon l'Apôtre, *Paul n'a point vu, Corinthe n'a point entendue, et le cœur de l'homme n'a point conçu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment*.

Nous ne pourrions nous élever à cette hauteur, si J.-C. ne nous avait pas frayé la route, s'il n'avait pas réuni les deux termes; car il a été dans la vallée de larmes durant le cours de la vie mortelle, il a été humilié, humilié, soufflé, crucifié; mais il n'en était pas moins le Verbe de Dieu, et c'est au sommet de cette montagne que nous devons diriger nos pas. Ses exemples doivent nous servir de degrés pour parvenir à sa divinité.

Quiconque ne commença pas par s'humilier avec J.-C., ne s'élèvera jamais jusqu'à la hauteur de J.-C. Les deux disciples qui voulaient être assis à côté de lui dans son royaume, ignorèrent la route qui y conduisait; mais J.-C., leur demandant s'ils avaient bu de la calice qui lui était préparé, ils répondirent à ses humiliations, afin de leur faire part de sa gloire. Que celui qui veut monter, commence donc par mépriser toutes les choses de la terre, à ne faire aucun cas de la félicité du siècle, à ne pas mettre son espoir dans les avantages temporels; à ne pas s'affliger des adversités; à ne penser qu'à Dieu et à suivre J.-C.

S. Chrysostôme donne les mêmes avis à la tête de ce premier *cantique gradué*. Si vous voulez, dit-il,

monter ces degrés, retranchez l'orgueil et les délites de la terre; embrassez un genre de vie laborieuse et usée; ne vous mêlez point des affaires du monde. Voilà le premier degré. Vous voyez la hauteur à ciel; vous savez que le temps est court, que le moment de la mort est incertain; ne temporez point, ne différez point votre conversion.

VERSETS 1, 2.

On suppose que ce sont les Juifs, en butte aux dégoûts mauvais des Babyloniens, qui implorent ici la protection du Seigneur contre ces mauvais langues, David s'est trouvé dans le même danger; ainsi le psaume a pu être composé par ce prophète, et appliqué ensuite à la situation des Juifs et de la captivité.

L'Hebreu dit: *Délivrez mon âme de la terre au mensonge*; c'est le même sens. Il ne s'agit pas ici de discours injurieux ou calomnieux, mais de discours pleins d'artifice, et ménagés tout exprès pour séduire les simples, et pour induire en erreur les gens de bien. L'imitation la plus ingénieuse, dit S. Chrysostôme, sans que la fourbe distille son poison en croyant le langage d'un ami.

REFLEXIONS.

Où elle est donc cette langue artificieuse, demande S. Augustin? C'est celle qui se porte pour donner un bon conseil, et qui n'a le talent pernicieux de nuire. On n'ose pas, ajoute-t-il, s'élever contre l'Evangile, on se porte même pour le révéler, pour l'exalter; mais quand on trouve des hommes de bonne volonté qui se proposent de le suivre à la lettre, on leur fait des difficultés; on leur demande s'ils pourront se maintenir dans une route si glissante. Et si l'on cite les exemples des saints? Cela est rare, répondent ces langues insidieuses, vous savez de la peine à embrasser le même genre de vie; ces hommes extraordinaires ont réussi; mais ne vous flatterez pas d'en même succès. Perdez-les amis, répond le saint docteur, il vaut mieux que vous déclarassiez une guerre ouverte à l'Evangile et aux saints. On reprochera vos discours; on vous regardera comme des profanes, comme des ennemis de Dieu et de J.-C. au lieu qu'en paraissant pour la vie chrétienne, vous engagez ceux qui vous écoutent dans la route de perdition. Qu'il est donc important, entend le même Père, de s'élever au milieu de ces faux amis! Ah! Seigneur, délivrez mon âme des lèvres du mensonge et des langues artificieuses.

Le tableau que nous présente ici saint Augustin, est la censure du siècle où nous vivons. De son temps l'Evangile était en vénération; l'autorité de J.-C. et des saints apôtres était révérée presque partout; on n'avait à se défier que des langues insidieuses qui exaltaient le christianisme pour insinuer le poison de leur malignité. Aujourd'hui on est plus téméraire, on attaque ouvertement toute la religion; on l'écarterait parmi les chrétiens; on invente des difficultés, non sur la sublimité et l'excellence du christianisme, mais sur ce qu'il est en lui-même, sur ses principes, sur ses preuves, sur son établissement, sur ses mystères, sur les biens saints qui nous possèdent. Faut-il donc qu'un temps de S. Augustin les hommes, beaucoup plus près que nous de l'origine de cette religion, ne pouvaient pas s'assurer aussi bien que nous si elle était vraie ou fausse? Est-ce que le monde d'alors n'avait pas autant d'intellect et que nous n'examinâmes sur ce point salutaire dans ses dogmes, et examiné dans sa morale, était établi sur des fondements solides? S. Augustin lui-même était-il un imbécille? avait-il pas combattu long-temps la doctrine des hérétiques et des catholiques? Ses passions n'étaient-elles pas assez fortes pour le retenir dans l'incertitude, s'il n'avait pas été persuadé que J.-C. et son Evangile étaient des vérités incontestables? L'autorité de J.-C. est si grande, dit-il, que les païens eux-mêmes n'osaient l'attaquer; et l'on peut dire de notre siècle que l'autorité de J.-C. est si petite, parmi un certain monde

très-nombrant, que très-peu de chrétiens osent le défendre. Voilà l'abîme où nous ont précipités les mauvaises mœurs, les mauvais livres, la mauvaise philosophie, les mauvaises conversations, les mauvais exemples. Ah! Seigneur, devons nous dire aujourd'hui, délivrez-nous, Seigneur, de ces langues artificieuses, mais des langues simples, hospitalières, inoffensives, qui ont été conçues contre vous et contre votre Christ!

VERSETS 3, 4.

On lit mot à mot dans l'Hebreu: *Que te donnera-t-il, que t'apportera-t-il, langue pleine de fourberie?* Les fleches aigües au piquant, avec des charbons de goudron. S. Jérôme a néanmoins traduit le premier verset comme il l'est dans la Vulgate, parce que les deux versets peuvent être pris à la voix passive, *deur, opprobriat*. Le P. Bouhjian les prend à cette voix. La forme *deur, dare et opprobriat*, est familière aux Hebreux, pour faire un serment ou une imprécation. *Heu faciat mihi Deus, et hinc adit mihi*, etc. Le sens est ici le même, soit qu'on emploie l'actif, comme dans l'Hebreu, soit qu'on mette au passif, comme dans nos versions; car dir: *Que te donnera-t-il, que t'apportera-t-il pour ta langue pleine de fourberie?* est la même chose que de dire: *Que te donnera-t-il, que t'apportera-t-il, à ta langue pleine de fourberie?* et toute cette phrase signifie que *gueder-vai-tu?*

Le verset suivant est comme la réponse à cette question. *Tu récompense sera d'être percé, par une main puissante, de traits aigües et enflammés comme des charbons dévorants*. L'Hebreu dit des charbons de goudron pour marquer l'ardeur de ces charbons; car le feu de goudron est très-brûlant, les LXX ont mis la chose figurée, un feu de laiter, de trois ceptens, dans ce verset; mais cela est la même chose que, *cum carbodina ardidiat*; ce qui se rapproche plus du goudron, qui est un arbrisseau commun dans les lieux déserts. Les LXX mettent *ignem, sulfuris*. Il est mention au vers de charbons, soit pour marquer l'ardeur de ces fleches, soit parce que les anciens faisoient souvent des traits enflammés. Ces deux versets contiennent donc une instruction ou une prophétie contre les langues artificieuses.

D'autres interprètes traduisent: *Que peut-on ajouter à une langue pleine de fourberie? elle est comme des fleches aigües, lancées par un homme fort, et accompagnées de charbons enflammés*. D'autres veulent que ce soit le Prophète qui s'adressoit lui-même: *Que peut-il arriver de mal de la part de ces langues insidieuses? Elles seroient en butte aux traits lancés par une main puissante, et enflammés comme des charbons*. D'autres mettent l'apostrophe dans la bouche de Dieu comme parlant à son peuple, en lui disant: *Que peut-il opposer à ces mauvais langues? Mais attends le moment de tes vengeances; alors je lancerai des traits aigües et enflammés contre ces fautes*. S. Augustin entend ces fleches de la parole nulle de la charité, et ces charbons enflammés de l'autorité de l'exemple. Il veut appeler à son peuple que le remède sera qu'on doit employer contre ces langues malignes dont parle le Prophète, est la charité et le bon exemple; sur quoi ce saint docteur dit des choses très-recherchées et très-admirables. Il me semble que le sens le plus naturel et le plus conforme au texte qu'on puisse donner à ces versets, est celui que porte notre version française.

REFLEXIONS.

Que regardent les fourbes par tous leurs discours insidieux? Il est difficile que les hommes ignorants long-temps leurs artifices, et quand ils sont découverts, rien de plus adroit que le personnage qui les invente dans le monde. Il y a une équine naturelle qui ne s'écarte jamais dans les sociétés; elles sont souvent licencieuses, étonnantes, envenimées même de Dieu et de la religion; mais elles se piquent de droiture, au moins dans le commerce public, et les fourbes déclara-

très-tels en sont proscrits. Mais ce jugement du monde n'est que comme la première étincelle de celui que la Providence excerce tout au tard contre ces âmes doctes qui tournent toute leur industrie à surprendre et à tromper leurs semblables. Des sept choses qui, selon le Saint, sont en abomination aux yeux de Dieu; il en a quatre sur le compte du fourbe; la langue de mensonge, le cœur qui trame des complots injustes, la faux témoin, et celui qui sème la discorde parmi ses frères.

Ne nous étonnons pas de ces fleches acérées et de ces traits ardents que le Seigneur doit lancer contre les fourbes. Dieu est la vérité essentielle, et celui qui emprunte le masque de la vérité pour excélerer les mensonges, blesse en quelque sorte l'être de Dieu; il doit donc s'attendre à toutes ses vengeances. *Malheur au cœur double*, dit le Saint-Esprit, *malheur aux lèvres iniques, et au pécheur qui marche par deux chemins!*

VERSETS 5, 6.

Les Hebreux traduisent: *Mon! J'ai été exilé dans le pays de Mesech; et les uns entendent l'Asie ou général, d'autres l'Eurie, d'autres l'Arménie, d'autres la Scythie*. Les LXX n'ont vu là qu'un exil prolongé ou trainé en longueur; car le mot hébreu *mesch* signifie traîner, et saint Jérôme traduit ainsi: *Heu mihi, quia pererravi non prolativam est!* Le P. Bouhjian veut aussi que Mesech, comme étant un lieu incertain, et il traduit: *Pererravi non prolativam*. Je crois qu'il faut s'en tenir à ce sens. Pour le pays de Cédar, c'est l'Arabie-Petite dont Nabuchodonosor était maître, et où il avait apparemment envoyé une partie de ses captifs. L'Hebreu dit: *Pai habitai dans les terres de Cédar*, parce que ces peuples n'habitoient guère que sous ces tentes.

L'Hebreu dans sa division joint la fin de notre premier verset avec le commencement du second, et dit: *Mon âme est contrainte long-temps avec ceux qui sont ennemis de la paix; ensuite j'étais pacifique, et quand je parlais de paix, ils ne songeaient qu'à la guerre*; mot à mot: *Mei pacifiquis, et quand je parlais, non à la guerre*. Nos versions se concilient avec tout ce discours; il ne s'agit que de supposer la fin du premier verset jointe au commencement du second, et quant à ces inclinations de guerre, elles sont exprimées par ces mots: *Ils m'attaquaient sans raison; ce sans raison s'entend assez, puisque celui qui parle n'avait que des inclinations pacifiques*.

Ces versets contiennent donc aux Juifs de Babylone; mais ils ont pu convenir à David, qui avait été aussi long-temps fugitif, et qui, tout pacifique qu'il était, avait éprouvé des contradictions sans nombre de la part des ennemis de la paix; tel que Saül, Daüg, Absalom, Achitophel, Seüth, Achis, et quantité d'autres.

REFLEXIONS.

S. Chrysostôme disait à son peuple: *Si les Juifs ont désiré avec tant d'ardeur de revoir Jérusalem, quels doivent être nos sentiments à l'égard de la céleste patrie? Si les uns sont plaines d'habiter avec des barbares, quel est l'état des justes qui se trouvent même sur la terre avec des hommes sans probité, sans mœurs, sans religion? Si ces Hebreux, tout saint tout le poids d'une captivité de soixante-dix années, croyoient que notre vie, quoique souvent plus courte que cette captivité, est toujours trop longue dans l'attente où nous sommes de la sainte et éternelle Jérusalem qui nous est promise. Si ces hommes de l'ancienne alliance ont été pacifiques parmi des nations féroces, ne devons-nous pas rougir d'être souvent en-*







la lettre ce retour; mais ce passage est aussi rapporté dans l'Apocalypse, et sembler regarder l'état des justes dans le ciel. Saint Jérôme entend ces ardira du soleil de la prospérité, et ces influences de la lune de l'adversité. Dieu protège les siens contre les dangers de la bonne et mauvaise fortune.

REFLEXIONS.

Ceux qui se dévouent au service de Dieu ont à combattre deux sortes d'ennemis, les fougues de leurs passions, et l'incertitude de la victoire. Il est difficile de résister à la plus dangereuse. Les passions peuvent entraîner dans de grands travers, et la victoire peut arrêter le progrès des plus grandes vertus. On se défie communément de l'ardeur des passions, et l'on n'est pas aussi fâché des suites de la victoire. Les hommes qui ont de grandes passions remportent des victoires signalées quand ils sont assez faibles à la grâce pour se combattre eux-mêmes. Les lâches craignent qu'il leur suffise de faire quelques efforts; ils ont toujours des prétextes pour s'arrêter, pour s'égarer, pour différer. Ou à va beaucoup de pecheurs très-passionnés devenir des modèles de sainteté; mais la liste des âmes fidèles devenues ferventes, serait très-bonne. L'amour de Dieu fait souvent de grandes impressions sur les cœurs susceptibles des passions vives; il les échaffe, il les embrase, il les transporte, ils deviennent sous sa conduite des penitents ardents et qu'on ne peut pas appeler. Les cœurs froids et languissans rendent souvent inutiles les touches de ce saint amour; et c'est un prodige de la grâce quand ce feu sacré y établit son séjour. Il faut les métamorphoser, en quelque sorte, ou même les détruire, pour leur substituer ce cœur nouveau que Dieu a promis par son Prophète. Je vous donnerai, dit-il, un cœur nouveau, je mettrai dans vous un esprit nouveau, je vous ôterai votre cœur de pierre, j'en établirai un de chair, et je ferai mon esprit au dedans de vous.

VERSÉT 7.

Il y a une gradation dans les versets de ce psaume. Le Prophète dit que Dieu garde son peuple, pour qu'il ne fasse point de chute; qu'il le garde, pour qu'il soit à couvert des embûches de ses ennemis; qu'il le garde, pour qu'il ne soit exposé ni à la chaleur du jour, ni au froid de la nuit; qu'il le garde, pour qu'il soit préservé de tout mal; et même du tout péché, puisqu'il garde son âme; c'est l'objet de ce 7. verset; qu'il le garde dans tout le cours de sa vie; enfin, qu'il le garde pour toujours, soit pour le temps, soit pour l'éternité; c'est ce qu'énonce le 8. et dernier verset.

Peu importe que nos versions mettent *custodit*, ou *custodiat*, et que l'Hebreu s'exprime au futur; car tous ces temps-là se trouvent dans l'expression hébraïque, et d'ailleurs un Prophète dit la vérité pour tous les temps. Saint Jérôme les emploie indifféremment tous trois, comme nos versions.

L'Hebreu ne met point le nom de Dieu au second membre de ce verset; il dit simplement *Le Seigneur garde ou gardera votre Dieu*.

REFLEXIONS.

C'est beaucoup que de trouver un protecteur sur la terre qui nous préserve d'un seul mal, comme de la faim, de la colonnie, de la vocation, de l'infamie, de la violence. Quand il se reconnoît des bienfaiteurs de cette espèce, nous nous pensions de reconnaissance sans bornes, et nous la témoignons par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. Or, c'est des bienfaiteurs ne peuvent être que les instruments de la Providence, et c'est à elle que nous devons nos premières et principales actions de grâces. Si ces bienfaiteurs ne peuvent nous préserver du mal qui nous menace, ils ont encore moins le pouvoir de nous consoler et de délivrer autre chose que des sentimens de douleur qui la croissent. Mais la Providence divine ne se borne pas à nous préserver d'un seul mal; elle s'étend à tout, et quand elle permet des

maux, elle nous préserve, si nous sommes vraiment fidèles, du trouble et de l'incertitude qui en seraient les suites. Elle fait plus encore, elle garde votre âme, elle l'arrête sur le bord du précipice, elle l'empêche de se répandre en murmures, elle lui donne la force non seulement de supporter ces maux, mais de les aimer même, et de les préférer aux délices de la terre. Les martyrs sont ceux que Dieu a le plus protégés; ils ont perdu la vie en confessant la foi, mais leur âme est demeurée dans le sein de Dieu, et les persécuteurs n'ont pu la faire partir de là. *Vous êtes gardés*, dit l'apôtre S. Pierre, *par la vertu de Dieu et à cause de votre foi, pour le salut qui vous sera manifesté dans le dernier temps*. C'est la foi qui consiste la protection de Dieu sur nous. Il s'agit du salut éternel, de l'héritage qui n'est sujet ni à se corrompre, ni à se gâter, ni à se flétrir, qui se conserve pour nous dans le ciel.

VERSÉT 8.

C'est la même chose que si le Prophète disait: *Que Dieu vous garde pendant toute votre vie et dans toutes vos actions*. L'Écriture se sert souvent de cette expression pour désigner tout ce que l'homme fait ou doit faire. L'Hebreu met, dans ce verset, la sorte d'actions, et le se sans pas pourquoi ces versions changent cet ordre. Le texte indique par là ce qui est l'objet du psaume, la sortie de Babylone, et l'entrée ou le retour dans la Judée. Le Prophète désire ou prédit que Dieu protégera son peuple, soit en sortant de la captivité, soit en rentrant dans sa patrie, soit pour le temps présent, soit pour le temps futur. S. Chrysostome observe très-bien que Dieu n'est pas dans le monde; ce n'est pas pourqu'il se procure quelque avantage; mais il le protège pas toujours; leurs inclinations changent; d'avis zélés ils deviennent des ennemis cruels. D'ailleurs il arrive dans leur état, dans leurs affaires, tant de révolutions, qu'avec la meilleure volonté, ils deviennent incapables de protéger. Dans Dieu, mais changements, nulle bizarrerie, nulle altération de puissance ou de volonté. Il demeure fidèle, dit l'apôtre, à ceux qui n'abandonnent pas son culte et son amour.

REFLEXIONS.

Quand on se convertit sincèrement, ce qui ne peut être qu'un effet de la grâce, Dieu garde le cœur de l'homme pour le faire sortir du péché, et pour le faire entrer dans la justice. Il le garde encore plus particulièrement, quand le temps est venu de sortir de cette vie pour entrer dans le repos éternel.

Si les hommes avoient de la foi, ils ne penseroient qu'à ces deux démarches, *sortir et entrer*; *sortir* du péché, et *entrer* dans la justice; *sortir* de la servitude du monde et *entrer* dans la liberté des enfans de Dieu; *sortir* de l'amour-propre, et *entrer* dans un connoissance intime avec Dieu.

Cette foi leur apprendrait également quelle est l'importance de ces termes, *sortir* dans eux-mêmes, et *sortir* du tourbillon des vains amusements; *entrer* dans la connoissance de la misère, et *sortir* de toute affaire qui distrait de cette connoissance; *entrer* dans le tombeau par la méditation fréquente de la mort, et *sortir* par la pensée de cette demeure terrestre, pour se présenter au tribunal de J. C.

L'Écriture ne se sert et souvent de ces expressions, *sortir et entrer*, pour désigner tout le cours de notre vie, qui afin de nous faire souvenir qu'il n'y a rien de stable et de permanent dans la carrière de nos jours; que nous y entrons pour *sortir*; que nous faisons sans cesse des pas qui nous avancent vers le terme; et que venant qui entre dans le monde, s'empresse déjà d'en *sortir*. Ces manières de parler n'ont point lieu dans la vie future. Elle est appelée un *repos*, un *ajour faire*, une *citée permanente*, un *jour perpétuel*, une *source inépuisable*. Aussi, est-ce le royaume de celui qui est, qui vit et régit dans tous les siècles des siècles.

1. Canticum graduum. CXXI.

Letatus sum in his que dicta sunt mihi: in domum Domini ibimus.

2. Stantes erant pedes nostri in atris tuis, Jerusalem.

3. Jerusalem, que edificatur ut civitas, ejus participatio in idipsum.

4. Illic enim ascendentibus tribus, tribus Domini: testimonium Israel, ad confiteendum nomini Domini.

5. Quia illic sederunt sedes in judicio, sedes super domum David.

6. Rogate, que ad pacem sunt Jerusalem; et abundantia diligentibus te.

7. Fiat pax in virtute tua, et abundantia in turbis tuis.

8. Propter fratres meos et proximos meos, loquor pacem de te.

9. Propter domum Domini Dei nostri, quassivi bona tibi.

VERB. (4) 1.—CANTICUM GRADUUM. Aliquibus religio-

(1) Hebraeus, Chaldaeus Syrus hanc Psalmum David tribunt: pluresque ex interpretibus propheticè ab eo scriptum putant, cum tempus sit Salomone condendum, futuramque Hierosolymæ gloriam prævideret. Aucti autem ab eodem exaratum esse in usum populi, tribus maximè solennibus anni festis ex Judo à Hierosolymis inde confluentis. Confer Psalmum 41: *Quandammodum uniusquisq; cervus ad fontem apparuit, qui in oleum arumque in carnis creditur. Nobis tamen cum Origene, S. Chrysostomo, Theodoro, et plerisque interpretum continere videtur pœnitentiæ, ob soltem libertatis à Cyro concessæ nuntium gestentis. Maxime enim propheticè est hunc Psalmum et plerisque gradibus à Levitis esse elaboratos; Levitas enim propter visivum videndi templi desiderium, frequenter adiu in hisce carminibus iteratum: *Letatus sum in his que dicta sunt mihi: in domum Domini ibimus*. Omne hic vates de terra Hierosolym, S. Hieronymus, S. Augustinus, S. Hieronymus, postheronius et perquam commoda translatione de celestis Hierosolymæ felicitate interpretantur. Davidis nomen in fronte Psalmi apud Septuaginta, Vulgatum Patresque non legitur.*

Studium maximum piorum hominum indicatur. Hierosolymæ advenit, que orbis ab ædificis, ab hominum frequentia, à tribuibus laudat, optantique et iusta et prospera omnia. Quod si verè Davidicè ad ejus tempus sit hic Psalmus, ut ille monet (s). In locum consecratum jam Zionis, vel adducta eam eo arca, vel potius prius conventum, ex tribus solennibus, in Zion novo, post aversionem iudæorum, et declaratum urbem Hierosolymam caput regni et religionis (2 Sam. 6, 4. Chron. 45), conditus fuerit. Nec reperitur hinc solennitate, quod versu 6, *gentis Davidicæ*, mentio sit, neque Davidis ipsius; nam potuit illud inserunt esse ab eo qui vetustum carmen leviticè reversionem ex Babylone concesserunt. Ceterè carmen, ut nunc legitur, nemò dubitabit esse à comparatum, ut Judæis de tempore et urbe Zionis restituta, sibi gratulantibus optime congruat.

Græcus auctor, Agellius, de hoc psalmo hæc notavit: « Sic quidem 420 Psalmus (ex Græcorum numero ramali ratione) habet; quantum vero 1213 superioribus differt, in promptu est videre. Sic namque hunc canit, ac si Israeliticæ, adolescentibus Babylonen ingressi,

(a) Alexandria tamen interpretum nullum auctoris nomen est præscriptum.

PSAUME CXXI.

1. J'ai été rempli de joie lorsqu'on m'a dit: Nous irons dans la maison du Seigneur.

2. À cette nouvelle il nous sembleroit que nos pas étoient déjà livrés dans vos parvis, O Jerusalem!

3. Oui, c'est cette ville Jérusalem qui va être rebâtie comme une ville où tout le monde aura part.

4. Car c'est là que se sont rendus les tribus, ces tribus dévouées au Seigneur et chargées d'accueillir la loi donnée à Israël; c'est là qu'elles se sont rendues pour célébrer le nom de l'Éternel.

5. C'est là qu'ont été établis les tribunaux de la justice et les trénes qui ont leur appel sur la maison de David.

6. Demandez ce qui peut contribuer à la paix de Jérusalem: que l'abondance soit pour ceux qui vous aiment.

7. Que la paix soit dans les remparts (qui font votre force), et que l'abondance soit dans vos tours.

8. C'est en faveur de mes frères et de mes amis (que je parle ainsi de paix pour vous).

9. C'est en faveur de la maison du Seigneur notre Dieu que je vous souhaite toutes sortes de biens.

COMMENTARIUM.

nis et civitatis translationem ex Silo Ephraim in urbem Hierosolymitanam in Judo à Davide factam canit, significans, vers. 4, tribus, id est, populam ascendisse Jerusalem, primam, et laudantem Domum, deinde, vers. 5, ut poscerent jus à magistratibus et iudicibus, tum curâ à se reddenda est, et in formam civitatis redacta. Sed inscriptum magis quadrat captivitas. *Que dicta sunt mihi*, id est, *intatus sum his que dicunt mihi*, id est, *prophetis, jubentibus me bene sperare in exilio, et expectare diem visitationis*: quod in omni exponit. In domum Domini, in Jerusalem revertentur de hac captivitate. Jerusalem autem celestem toto hoc Psalmò intelligit Hebraei in *Benevolentia* Babba, Gen. 28, super acal Jacob, non terrestrem. Alibi, Israeliticè se cohortantur ad conventum sacrum et rem divinam frequentandam. Sic ex nostris Hieronymus et veteres hanc latria materiam referunt ad celestis patriæ desiderium, ad ad templorum et ecclesiarum, in quibus Domini sacra conficiuntur.

VERB. 2. — STANTES ERANT PEDES NOSTRI (1). (Ibi enim) stabant. Ratio prima cur letatus sit nuntio futuræ restitutionis Jerusalem: quantum in illis, dum staret in sua integritate, ante exilium cuncta erant præclara, pacis et civitatis plena; ubi liberè et stantiver ad rem sacram stabant. Quare sequitur felicitatum ejus præcarum enumeratio et stilogus. Aliqui vertunt in futuro, erant, ut contineretur verba proph-

et illi consequerentur, et fama apud eos feratur, fore ut Hierosolym perveniant et sacras ades incipient: et sic frisque dicit: *Letatus sum de his que dicta sunt mihi: in domum Domini ibimus*. Nec multum diversa Theodoretus est sententia, dicitur: pluribus Psalmos à moventibus ad hunc dictos fuisse, tunc jam mundo felici reditus accepto, cum iter illud ad patriam arripissent; totos alique atque vicissim diesque Syriacis interpretibus inscriptum hunc est: *Cum processerit Cyrus, et redierint exules*. (Frobenius).

(1) In tribus enim illis solennitatibus nomen veritatis sextis à viginti annis convenientiam ad locum Hierosolymæ federis. (Clarus).

tarum predicentium : In domum homini ibimus, (et) stantes erunt pedes nostri. Sed Hebraice, *Haiz*, in pectore. Itaque rectius sunt verba Psalms, sive curfusibet pñ se consolantis meditatione veteris status Jerusalem. O Jerusalem, in tuis portis consistebamus tuto, et liberè ad rem divinam ventitabamus, et sacerdotum usum et religionis. In atris, in portis; Hebraice, *hescharaich*. Erant autem multa atria templi : Sæpius edificata : atrium sacerdotum, ubi altare holocausti; atrium iudiciorum, ubi stabant puri; atrium luminiferorum, ubi relinq. Sic multa templi portæ, orientales, septentrionales duæ, meridionales totidæ. Portas in atria conservant, ne quis acciperet iudicia forensia que agitantur in portis. Hoc enim agitur potius de Dei cultu, et religionis usu.

VERS. 5. — JERUSALEM QUAE AMARICA ERAT (1). Enallage personæ. Nam processit, in atriis tuis Jerusalem. Valla indoctæ aut interpretum in his et similibus deceptum esse, quod non caleret proprietatem lingue Græcæ. Nam est Hebraicis, de quo supra, Psal. 117, 26. Ecce, vocat Latine, in præca, in idem; sic enim et sanitur apud Sænetium, et Græcè se ait. Ergo Jerusalem esse civitatem, cuius habitatio (quam participationem vocat) in idem velle et sentire; hoc ad suam concordiam doctrinæ et charitatem vite spectat: cuius participatio est communis, concors et æqua omnibus, cuius communis est accessio cum civis pari concordia inter se gaudeant, cura dissidia religionis et opinionum, Eph. 4, 4, 5: *Dividentes enim à cetera sanctorum, et ab Ecclesia corpore se separantes, participationem huius sanctæ civitatis non habent*, Hilarius. Hinc Hebraice, *que conjuncta est ubi pariter*, id est, concordissima: Ita primum tam laudat à concordia et unione, deinde à pietate et religione.

(1) Sequitur jam laudes Hierosolymitanæ urbis, et primo quidem ex celebrato, quod non jam usque tunc dominicus hinc inde dispersus, sed coniectis et coherentibus adificiis constat, adeoque amplè urbis formam omnino habet; quæ quidem simplicissimus videtur sensus horum verborum: *Hierosolyma edificata est ut civitas, que conjuncta ubi est nra, id est, que perpetuis adibus tota ubi veluti est conjuncta se coherent. In Chrysostomus, cuius verba citata ab Agellio: et Chieronia sibi illius urbis adificia dicit, et ejusque tum firmitatem, tum frequentiam, et quod nihil in medio desertum ad adificia erat, sed omnia que græssa et perfecta et constructa, continentibusque fabricis conjuncta.* Sæpius: *Sicut civitas, quam habet murus, et vallatus: Cuius participatio ejus in suburbia.* Agellius verò: *Vulgari interpretis sensum ita explicat: et laudat urbem Jerusalem ex frequentia maximè populis, quæ quidem cum ea in unum universa conconvinct, et valeret metropoli persimilis, ad quam unquam ex oppidis castellis et circumjacentibus regionibus, et fiat conuersus, et, ut ipse dicit, participatio et usque citatio.* Quæ laus sum est his Aben-Esra: *Et Jerusalem in tribus festis assidebat civitati sua metropoli, ad quam congregerat se undecimque milia viræ ejusdem linc tempore perambulato.* Anversus illud est referet quod ubi Hierosolymitana ex duobus oppidis in unam civitatem evolveret: et Aliquam a diu enim urbs Hierosolyma divisa fuit ab arce, et quam ibi possessi obtinebant, ad usdem ipsa etiam arce venit in potestatem Iudæorum, 2 Sam. 5, 9 sequi. Nos in eo quod supra primo loco dedimus, acquiescendum putamus. (Rosenauer.)

Illic enim convenire omnes tribus ad Deum colendum et celebrandum. Mox à iustitia. Ibi enim iudicia exerceri, et solium regni constitutum esse.

VERS. 4. — ILLIC ENIM ASCENDERUNT TRIBUS, TRIBUS, scilicet, abim, ibi, in Jerusalem versantes tribus Domini ascenderunt templum Israeliticum, quod testimonium Israel appellatur. Adverbium loci, non ad locum. Itaque mendose in vulgatis codicibus, *illuc*. Essu. Secunda lætitiæ causa. Itaque enim non refertur ad proxima, sed ad principium Psalmi, etque species anaphoræ, ut et quia sequenti versu. Latine: *Lætatus sum in his, etc., quoniam stabat pedes nostri, etc., quoniam illic ascendent, etc., quoniam denique illic constituta erant sedes ad iudicandum. TERTIOGENA ISRAELI.* Construitur cum verbo proximo. Illic enim ascenderunt (in) testimonium, in locum, sive dotum testimonii Israelici populi. METONYMICE (in) sedem sanctuarii, (in) tabernaculum testimonii, vel atriæ. Utrumque *habith*, sive *testimonium*, per metonymiam appellatur, ut in Exodus 16, 34: *Possidet illud; manus, Aaron ante testimonium in castris*, id est, anteaeræ testimonii, que testimonium Israelis vocatur, ut Aben Ezra annotavit, propter tabulas fœderis in ea conservatas, tanquam duas literas contractas inter Deum et homines. Vel ante tabernaculum, in quo erat hæc arca manæ receptaria. Quia et in alio loco testimonium significat duas legis tabulas, Exodus 25, 46: *Poneque in arca testimonium, quod dabo tibi.* Quare Hieronymus doctè illic tropon invenit: *Possidet illud Aaron in tabernaculo reservandum.* Tabernaculum quidem, quoniam in eo erat arca testimonii. Arca autem, quia intra se concludebat tabulas testimonii, id est, que erant testimonio Israelitis, quod cas super se recipissent, inquit Kimbi in lib. 1 Radicum. Est ubi etiam tabernaculum testimonii appellatur passim in Exodus, Levitico, Numeris, Dentronio, secundum D. Hieronymi interpretationem, cum in fonte alta sit vox, id est, *medeb*, non *habith*; quibus radices et ordines, *habith* et *habath* sint affines, quævis recentiores convenit potius interpretatur, inde que tabernaculum coeuentis. Possit esse appositio poetica: *Tribus Domini testimonium Israel*, id est, tribus Domini Israeliticæ, que se prostiterunt, et tribuntur esse de genere et stirpe Israel, qui tanto patre, tamque sancto et Dei familiari gloriantur. TERTIO DENIQUE, que testantur et indicant Israelis gens, que suam originem referunt ad Israel. Sic Apollinaris, ut testimonium sit nominativus casus, non accusativus. Congruit item hystorologia: *Ad confitendum nomen Domini testimonium Israel*, id est, religionem et legem Israeliticam, q. d.: In Jerusalem ascenderunt tribus Domini, ut nomen homini celebrarent et proferrentur Israeliticam religionem, legem et fidem, itaque se populum Domini monstrarent. Ideo enim ter eo convenire jubebantur, in festo Pasche, Pentecostes et Tabernaculorum, Exodus 23, 17, et 34, 22, Deut. 16, 6. Illic sequitur Theodoritus: *Testimonium, inquit, legem divinam nuncupant, palmam jubentem et Israel in locum concurrit quem elegit Dominus, Deut. 12, 8.*

Testimonium supra in psalmis 118, 8, et 118, 4, et alibi sæpè hoc significat. Recentiores enim Rabbinis hanc locum non intelligunt. Itaque ut hinc se expediant, et locum indicant propositionis ex vel in, vel conjunctionis, quia, vel denique alterius vocabuli. Quia aliam Israel faciunt dativi casus, quasi 7 cum nominibus propriis non sit articulus genitivi. Itaque istæ illorum interpretationes: *In testimonium Israel, ut celebrant Dei nomen. Trista testimonium et iudex ipse fecerunt à Deo, imperante ut ipse iudex celebrarent.* Et: *Quis præceptum est Israeli.* Et: *Ex testimonio Israelis, ut, etc. Et præcepto et mandato è ascendebant, ut confiterentur nomen Domini.*

VERS. 5. — QUA ILLIC SEDERENT SEDES IN JUDICIO. Tertis ratio, cur letatus sit ad contentum repente Jerusalem. Quoniam in hæc constituta sunt tribunalia ad iudicandum et decidendum tam de questionibus religionis quam politicis. Itaque quia est gens anaphoræ, ut supra, vers. 4. Ut à tempore et cultus Dei celebratio commendatæ Jerusalem, ita jam nunc exortat à regni solio et politico Mosis ordine. His enim omnibus præcipue inter alias civitates excelsabat. Quare et ejus edificatio speciem celestis referebat, in qua cultus et agilio Dei vigeat, cum rerum ordine admirabili. Itaque, in Jerusalem. SUPEREST STANES, sive sunt et constituit. Ille paronomasia non est in fonte, sed *israhelich* *israhel*, *sedentur tamen; ubi, sedentur*, in propriè sanitur, ut ad sedendum constituti sunt et possit. STANES, sicut, trilamini iudicantis regie domus David, vel, secundum alios, sacerdotum. In JUDICIO, ad iudicium: ut iudicium cuique tribuatur. SEDES supra, sedes, inquam (per epamalepsin), que sunt super domum, sive in domo David. Nam in super est eclipis relativi casus, ut sæpè cum prepositionibus huius idiomatis. Super pro in, ut supra, Psal. 120, 3. Nonnulli per asyncheton: *(Et) israhel regis.* Duo enim solia illic erant collocata: primum, cathedra Moisis, sive sacerdotum: deinde regum: *Euthymus*. Nam et sacerdotes et Levite iudicabant etiam de rebus temporariis, Deut. 17, 8, apud Josephum. Quod observatum in Ecclesia perpetuo, et Apostolorum decreto, 1 Cor. 6, 25. Epitome Clementis Græcæ, et ejusdem epistolæ ad Iacobum, concilio Chalcedonensi, et quarto Carthagenensi, etc. Quantum enim ad exercitium iudiciorum spiritualium nemo habuit, cum Ecclesia habuit claves regni celorum, retinentes ac remittentes peccata. SUPER ANOM DAVID, Hebraice, sine propositione, *civitas iudex David*, throni domus David, id est, throni Christi, qui est à semine David; vel throni familie Christi, ut Augustinus ait, qui super eam erat rogatus. Itaque cum propositione vocatum, ut docent ista non pertinere ad quilibet prope Davidis posterum, sed Christum, id est, ad ejus thronum, qui erat super domum David, id est, thronum excellentiæ et superiorem vulgo Davidis regno, imò verò et qui ait super ipsam domum David, eique præsit et dominatur propter personam Domini excellentiam. Quo respectu, Psal. 109, 1, etiam Davidis Dominus appellatur. Lætitiæ materia non solum thronus David, nam est thronus Christi, cuius thronus est thronus gratiæ, Heb. 4, v. 16.

VERS. 6. — ROGATE ENIM AD PACEM SEST. Cum tantum huius civitatis beatitudo fieri, et futuro sit, petitque pacem. *Shala*, petit, postulare, rogare. Itaque *esperet*, apud Septuaginta non significat interrogare, sed rogare, orare, petere, ut passim in Evangelis, ut Joan. 14, 16, et 19, 31. Est autem apostrophe ad pios, ut orent pro collectione et restitutione Jerusalem, eique optent pacem, et honorum omnium affluentiam, cum olim ejus tanta esset felicitas, et majorem adeptura sit per Christum. QUAE AD PACEM SEST, que ad liberationem et restitutionem, ad tranquillitatem et quietem ejus faciunt. Hanc locum interpretatur Christus, Luc. 19, 42, de suo adventu sive visitatione: *Uinum cognovisset et tu, qui quidem in hæc die tua, que ad pacem tibi sunt, et Jerusalem.* Nomen poies ad querentem res prosperas et felices refertur. *JERUSALEM*, id est, civitas, vel genitivi. Orate que faciunt ad pacem et prosperitatem ipsius Jerusalem. Est enim perspicue genitivi casus in fonte propter *Sethom*, positum in regimine. Deinde hoc sententiæ postulat. Itaque non est dubium quin mendam sit in vulgatis Græcorum codicibus, *et hoc oratio*, per accusativum. Quare Apollinaris perspicue legit in dativo, qui non immutat genitivi sententiæ: *Esperet hoc oratio, pacem tibi Jerusalem quæque profuerit.* Qui mendosum accusativum servant, putant esse exhortationem ad interpellandum Jerusalem, que pacis sunt; q. d.: *Rogate à Jerusalem, ut pacem et prosperitatem suis largiatur vel procedat.* Loco mihi congruit, ut sit vocativus casus, quasi oratio ad ipsam inquam ad vers. 8 dirigitur: O Jerusalem, o civitas celestis urbis, o celites, postulate nobis pacem et gratiam, qui hic in terris exultamus. Etsi enim celites verissime pro nobis Deum illic interpellat; at versus non hoc nunc loquitur. Et. Expletiva sive abundans particula; quare non est in fonte. Est autem missis: *Orate pro pace et pro peritate Jerusalem (Ecclesia), dicendo supplè. Abundantia, felicitas (sit) bene sit.* Unde Hebræi *habitha* *chabitha*, id est, *aspirantur, felicitatur dignitas se.*

VERS. 7. — FIAT PAX IN VIRIBUS, in tuo iustitia et exercitu. Nostri utimur vocabulo virtuali, pro exercitu, ut supra, Psal. 45, v. 8; 47, v. 4; 67, v. 45; et 88, v. 9. *Dominus virtutum*, et alius sæpè, ubi Græcè *doxatos*, et Hebraice, *naboth*. Fiat pax, id est, sit prosperitas et salus in exercitu tuo, tempore in fidelibus in hæc Ecclesia versantibus, que proinde dicitur militans. *Hæc, sive habith*, etiam antemurale significat. Quare alij interpretantur, in tuo progynaculo, in tuis montibus, in tuo antemurali sit pax, O Jerusalem. Gall. *en tes fortresses.* Exercitus sive antemurale Jerusalem sive Ecclesia est populus Domini; virtus autem et robur ejus, bona opera, studia, conatus, gratiæ. *Amplexusque, felicitas, tranquillitas hæc, vel sit.* *is* *trantus*, vel palatia. Unde Symmachus, in regis domibus, *propugnacula; turribus montibus cinctis, ex Emulio; vel turribus montis; propugnaculis, et*

Suidâ. Optat Ecclesiam esse benè munitam contra hostes tam visibiles, quàm invisibiles.

VERS. 8. — LOQUERER PACEM DE TE. Vel loquar, in futuro, è Rabbinis. Suo exemplo confirmat adorationem præpositam. Nam et ipse, inquit, desidero ut mei cives pacè fruatur, et exopto ut domus Dei pristinam amplitudinem consequatur. Fratres tam sanguinis quàm religionis intelligi, fidei scilicet domesticos et concives. PACEM, id est, felicitatem et liberationem. Dg. 11, ut si libereris et flores, peccator. Sicut autem verba psalmographi, prospèra omnia et pacifica civitati sancte exoptantis, quod eà salus et

parx ceterarum civitatum nitantur. De 76, pro tuâ salute, prosperitate, incolumitate.

VERS. 9. — PROPTER DOMUM DOMINI DEI NOSTRI, quod in te sit templum Domini, et area fœderis; vel, ut restatetur templum, in quo Deus invocetur. Propter templum et usum religionis pacem precabor, et quarum Ecclesia, ut nomen Dei sanctificetur et colatur. Nam pro quatuor, fons habet abshakach, id est, quæram. Congruunt autem etiam præteritis, quoniam sibi perpetuo similes precati sumus, precantur et precabuntur sine intermissione pro felici cultus divini statu.

NOTES DU PSAUME CXXI.

Dans l'hébreu il y a : *Cantique des degrés, pour David ou de David. Le nom de ce roi prophète n'est ni dans les LXX ni dans la Vulgate. Ce cantique pourrait cependant être de David annonçant ou la gloire de Jérusalem sous David lui-même et sous Salomon, ou la restauration de cette ville, après le retour de la captivité; car la plupart des interprètes voient encore ici la délivrance des Juifs, et S. Chrysostome est de ce sentiment, qui cède assez avec la lettre. Mais il faut avouer que le psalme, réduit à cet événement, ne présenterait que des objets médiocres et peu instructifs; que la lettre même, prise dans l'étendue des termes, indique quelque chose de plus sublime. Aussi les SS. Pères ont-ils tous appliqué ce psalme à la gloire Jérusalem et aux desirs quelle doit inspirer à tout fidèle durant son exil sur la terre.* S. Augustin y joint à l'explication de ce cantique par des réflexions admirables sur l'amour divin. Tout amour, dit-il, est actif; il ne peut être dans un cœur sans l'enflammer, sans le conduire; mais il importe de savoir quel est cet amour. Si c'est celui qui attache aux objets terrestres, il ne peut s'élever vers le ciel, il est comme enchaîné sur la terre, et le cœur rampe avec lui; mais, si c'est l'amour divin, il dépêche ses ailes et prend son vol vers son centre, qui est Dieu. Cependant, comme il ne peut encore posséder cet unique et souverain bien, il gémit sur la terre, il soupire après la Jérusalem céleste, et ce sont ces sentiments que le Psalmiste expose dans ce cantique si digne de son titre, puisqu'il fait voir les degrés par où nous devons monter.

VERSÉT 4.

L'hébreu dit proprement : Je me suis réjoui dans ceux, ou avec ceux, ou à l'occasion de ceux qui m'ont dit : Nous irons au milieu dans la maison du Seigneur. Nos versions expriment le même sens, et il est même plus dans l'analogie du langage ordinaire de dire : on m'a dit, que : ils m'ont dit, quand on n'a point encore articulé qui sont ceux qui ont dit.

On voit dans ce verset la joie dont sont transportés les captifs de Babylone à la nouvelle de leur retour prochain dans le pays où ils pourraient revoir la maison de Dieu. Et voilà, dit très-bien S. Chrysostome, ce qu'opère la tribulation. Avant leur captivité, ces Juifs profanaient ou méprisaient le temple de Dieu. Leur longue absence, jointe au joug de l'esclavage, ramena dans eux les sentiments d'amour qui étaient pas à cette sainte maison.

David a pu chanter ce psalme, et se réjouir de l'avantage qu'il aurait de placer l'arche du Seigneur sur la montagne de Sion. Il y pu aussi être transporté de joie lorsque le prophète Nathan lui annonça que son fils bâtirait un temple au Seigneur. Cependant la lettre du psalme convient mieux aux transports des Juifs de Babylone, lorsque les prophètes Daniel, Aggée et Zacharie leur annoncèrent la fin de cette longue captivité.

REFLEXIONS.

Cette joie des Juifs de Babylone n'est qu'une figure

imparfaite de celle qui devrait remplir les chrétiens de la gloire nouvelle qui leur a été rapportée par Jésus-Christ et par les apôtres, de leur vocation à la Jérusalem céleste. Nous irons dans la maison de Dieu, devraient-ils dire tous les jours de leur vie. Ce n'est pas un temple matériel, un lieu exposé aux ravages de la guerre ou aux ravages du temps; c'est la maison éternelle du Très-Haut, la demeure permanente des anges et des saints. Et qui sont ceux que Dieu même a chargés de nous faire cette promesse? C'est Jésus-Christ, qui a déclaré qu'il allait nous préparer une place, et qu'il voulait que nous fussions avec lui. C'est Paul, l'envoyé de Jésus-Christ, qui a dit que, pour quelques moments de tribulation sur la terre, nous pourrions jouir de gloire nous être réservé dans le ciel. C'est Pierre, le prince des apôtres, qui nous parle de l'héritage incorruptible, immuable et impérissable que nous devons attendre après les jours de notre exil. C'est le premier des martyrs, qui a vu le ciel ouvert et qui a remis son âme à Jésus-Christ pour quelle y fût admise. C'est l'apôtre bien-aimé, qui a vu de trop troupeux innombrables de saints autour du trône de l'agneau. C'est cette nuée de témoins que l'Eglise sainte, et qui dépassent tous en faveur de cette sainte patrie, ont toutes nos larmes doivent être excitées : tel est l'objet de notre espérance et de notre joie. Les Juifs, de retour à Jérusalem, n'étaient pas un terme; ils étaient encore dans la vallée de larmes; ils devaient se croire exilés, puisqu'ils ne possédaient que la figure, et qu'ils devaient encore attendre le moment où ils se trouveraient remis dans le sein d'Abraham, leur père et leur modèle.

VERSÉT 2.

Dans l'hébreu il y a : dans les portes, à Jérusalem! c'est bien la même chose que, dans les parvis, ou dans le lieu qui te sert d'entrée. Presque tous les interprètes traduisent : Nos pas étaient debout ou stables, comme portent nos deux anciennes versions; mais la plupart expliquent ces mots du souvenir qu'avaient les Juifs de leur ancien séjour dans la ville sainte, ce qui ne me paraît pas former un grand sens. Ces captifs auraient-ils attendu la nouvelle de leur retour prochain pour se ressouvenir du bonheur qu'ils avaient en attendant d'habiter à Jérusalem? Cette réminiscence ne les occupait-elle pas depuis soixante-dix ans? N'étaient-ils pas ce qui les rendait si sensibles aux disgrâces de leur exil? Quelques-uns traduisent par le futur : Nos pas seront faits dans tes parvis, à Jérusalem! et ce sens est fort bon, parce qu'il peut très-bien la joie qu'avait le Juif de revoir leur patrie. Mais l'hébreu varie particulièrement l'imparfait, à cause du participe statut qui précède. Pailleur, ou traduisant comme nous faisons : A cette nouvelle, il nous semblaient que nos pas étaient déjà faits dans tes parvis, à Jérusalem! on conserve tout l'avantage du futur, toute l'exactitude de la lettre, et le sentiment paraît plus vif.

J'ajoute que ceux qui interprètent ce verset du souvenir des Juifs, pérouvent deux difficultés : la première est que ce verset se liera très-peu ou très-à

avec le verset suivant, qui regarde évidemment le futur; la seconde est que, voulant appliquer ce psalme à la Jérusalem céleste, ce souvenir ne peut avoir lieu, puisqu'il n'y a point de fidèle sur la terre qui puisse se souvenir d'avoir joui autrefois de cette bienheureuse patrie. Les interprètes disent qu'avant le péché d'Adam nous étions tous concis à la porte de cet heureux séjour, et que c'est ce souvenir qui occupe les fidèles ravis d'avoir recouvré ce bonheur par le bienfait de la Rédemption. Ce commentaire est assurément très-peu naturel et très-forcé, puisqu'aucun de nous n'a un souvenir personnel de l'état d'innocence où se trouva notre premier père. S. Augustin, qui n'entend le psalme que de la Jérusalem céleste, ne voit aussi que le futur dans ce verset, et n'imagine point ce prétendu souvenir de l'état d'innocence.

REFLEXIONS.

Il est très-vrai de dire que, depuis la nouvelle de notre Rédemption, c'est-à-dire, depuis la promulgation de l'Evangile, les vrais chrétiens se regardent comme étant déjà dans les parvis de la céleste Jérusalem. Notre conversation est dans le ciel, dit l'Apôtre; nous sommes les concitoyens des saints, et nous appartenons à la maison de Dieu. Nous ne devons plus quitter les choix de la terre, nous uniquement celle qui est au-dessus de nous.

S. Augustin ne concevait pas qu'on pût borner ce psalme à la Jérusalem terrestre. Etait-ce donc un si grand avantage, dit-il, de se fixer dans une ville qui ne peut elle-même subsister toujours, et dont le sort fut d'être détruite de fond en comble? Quoi! le Saint-Esprit n'aurait inspiré un cœur enflammé du Prophète que des desirs concentrés dans cette Jérusalem qui avait fini à mort les prophètes, comme Jésus-Christ le lui reprocha? Il y a un grand fonds de vérité dans cette observation. Jérusalem était la plus coupable de toutes les villes avant la captivité; elle le fut peut-être moins dans les premières années de son rétablissement; mais combien de sectes s'élevèrent dans son sein jusqu'au temps de Jésus-Christ! combien de crimes dishonorent le sacerdoce sous les rois de Syrie! combien d'apostats abandonnèrent la loi! Enfin la nation souffra la mesure de ses iniquités par le délire commis en la personne de Jésus-Christ, et par les fureurs qu'elle exerça contre les apôtres et les premiers fidèles. Un prophète rempli de l'esprit de Dieu n'a pu ignorer ces égarements. Ainsi, en exaltant Jérusalem, ou bien il a en vue que ce verset se rapporte à la Jérusalem terrestre que comme l'ombrage de celle qui est promise aux justes, et où le crime n'a point d'accès.

VERSÉT 5.

L'hébreu dit : Jérusalem qui est bâtie comme une ville qui est bâtie ensemble avec elle-même (1) : ce qui signifie que toutes ses parties concourent à faire un tout, ou, ce qui est la même chose, que ce serait une ville bien rangée où tout le monde trouverait sa place, et dont tous les citoyens ne formeraient qu'un peuple. C'est ce que nos versions expriment. S. Jérôme se sert aussi de ces expressions : Caput participatio ejus; mais cet ejus est un hébraïsme et un pléonasme.

Ceux qui expliquent ce psalme de la conquête que David fit de la montagne de Sion, ou chassant les Jebusites, qui l'habitaient, ont quelque avantage sur les interprètes, qui n'y voient que le rétablissement de cette ville après la captivité. Car ceux-ci ne paraissent pas donner une idée bien nette de cette ville et de sa beauté, en disant qu'elle sera comme une ville dont toutes les parties seront bien liées ensemble : toutes les villes polices sont dans ce cas, autrement ce ne seraient pas des villes, mais des camps séparés ou des lieux de discorde. Mais Jérusalem, avant la con-

(1) Le P. Houbignon entend cette liaison de la concorde des citoyens, sous David, après la réunion des tribus.

quête que fit David de la montagne de Sion, était habitée par un peuple qui avait d'autres intérêts que les Hébreux, et ce fut ce saint roi qui établit l'ordre, la concorde et l'union. Tout ce qu'on peut dire en faveur du sentiment qui applique ce psalme au retour de la captivité, c'est que, comme il revint des familles de toutes les tribus, et que toutes concoururent au rétablissement de Jérusalem, cette ville dut paraître alors comme un centre de réunion par rapport à toute la nation.

REFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus simple que la pensée du Prophète, si l'on se fixe ici à la Jérusalem céleste. Elle se bâtit durant le cours des siècles, comme une ville où tout concourt à la paix, à l'union et à la félicité commune. C'est la charité qui en est le ciment, et l'Evangile la seule loi qu'on y suit. Les pierres de cette cité se taillent et se joignent sur la terre; elles ne se placent que dans le ciel, qui est le séjour auquel aspirent tous ses fidèles citoyens. Quand ils sont parvenus à ce terme, tous jouissent du bonheur par la contemplation du même objet, qui est l'Être éternel; il se communique à tous et à chacun, de manière que celui qui est le moins élevé en gloire ne porte point envie à ceux qui tiennent les premières places, et que ces premiers en dignité ne méprisent point ceux qui les voient au-dessous d'eux. Il y a plusieurs demeures dans ce royaume, mais nullo qui n'aide d'un torrent de délices ceux qui y sont admis.

Cette participation du même bien dont parle le Prophète transportait d'admiration S. Augustin. Il considérait ce bien dans son immutabilité et dans son éternité; ce ne peut être que l'Essence même de celui qui est toujours ce qu'il est, et c'est pour cela que le Prophète parle d'une cité où les pas doivent être faits pour toujours. Cette participation du même bien, qui est l'essence de Dieu, surpasse tous les efforts de notre esprit, mais elle élève en même temps nos idées et elle enflamme nos desirs. Celui qui entre en part d'un bien réel s'en dégoûte bientôt, parce que ce bien, quel qu'il soit, a toujours des défauts, et parce qu'il peut périr à chaque instant. Celui qui est admis à jour de l'essence de Dieu n'y voit que des perfections; et il ne craint pas que ce bien vicine à lui manquer. Il n'y a plus de révolutions, puisqu'il n'y a plus de temps, et il n'y a plus de temps, parce que c'est le règne de l'éternité. O éternité! qui te conteras, s'écriait S. Augustin, qui arrêtera le cœur humain pour considérer éternellement l'éternité égale le présent et le futur, tandis qu'elle-même n'est ni passée ni futur?

VERSÉT 4.

Il paraît que, dans ce verset, testimonium Israel est pris pour la loi donnée aux Israélites, et qu'on s'entend jura ou secundum; car, selon la loi, tous les Israélites devaient se rendre chaque année auprès du tabernacle, pour y solemniser les trois grandes fêtes de Paque, de la Pentecôte et des Tabernacles. C'est à quoi ce verset paraît faire allusion. Or y parlo comme si la transmission était déjà faite, et que tout l'ordre de cette divin fit entièrement rétabli. On pourrait aussi appliquer ce verset au désir qu'aurait un David de bâtir un temple à Jérusalem, pour faire de cette ville le centre de la religion. Mais le sens spirituel est bien plus conforme encore à la lettre, puisque c'est dans le ciel qui doivent se rendre toutes les tribus d'Israel, pour y être éternellement le Seigneur.

Cette répétition du mot tribus signifie, dit-on, plusieurs tribus, selon le style de la langue sainte. Cependant, comme ce mot est très-simpliciter répété, mais que le mot Domini y est joint, il semble de cette répétition énoncer plutôt le caractère que le nombre des tribus. C'étaient, selon la lettre, les tribus du Seigneur : on peut choisir, au reste, entre ces deux explications.

REFLEXIONS.

Voilà, disait Jésus-Christ, que nous montons à Je-

raiment, et le Fils de l'homme y sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, qui le condamneront à la mort. Cette Jérusalem était reconvenue, et il avait pleuré sur elle; cette Jérusalem n'était plus la figure de la Jérusalem céleste, mais la figure du monde corrompu, qui persécutera toujours Jésus-Christ et ceux qui veulent être ses disciples. Les tribus du Seigneur qui aspirent à la véritable Jérusalem ne moultent point vers cette Jérusalem homicide; elles s'en éloignent pour observer la loi et pour chanter les louanges du Seigneur. Quand les apôtres parlent de la Jérusalem où nous devons monter, ils rappellent la nouvelle, la sainte Jérusalem, la Jérusalem qui est bâtie sur des rochers, et ils disent que l'ancienne est présentement achevée; c'est-à-dire que nous vivons dans les restes éternels de la malin génie.

C'est un chose admirable que la Jérusalem terrestre ait été la figure, soit de l'Eglise, soit de la Jérusalem céleste, tant que le sceptre y a persévéré; c'est-à-dire, tant qu'elle s'est gouvernée par ses lois; c'est-à-dire encore: tant qu'elle a attendu le Messie. Mais le sceptre étant tombé, et le Messie étant venu, elle a perdu son caractère figuratif; parce qu'il ne fallait plus de figures, la vérité s'étant manifestée et tous les temps prédits étant arrivés. Alors aussi cette Jérusalem terrestre, qui aurait dû, en perdant son caractère figuratif, ne faire qu'un corps avec l'Eglise de Jésus-Christ, s'est obstinée à ne pas reconnaître son Messie; elle l'a persécuté et mis à mort, et dès lors elle n'a pu être que la figure du royaume de Satan; et le dernier siège de cette malheureuse ville fut en effet une image de la confusion, du désordre et du désespoir des damnés.

VERSET 5.

C'est un autre étonnement de Jérusalem. Les tribunaux suprêmes de la justice y étaient établis; et le trône des rois y avait été posé sur les fondements de la maison de David, parce que les promesses d'un royaume éternel avaient été faites à ce prince, non pour être accomplies en sa personne, mais pour être inviolablement remplies en la personne du Messie descendu de sa race.

Ces versets contiennent encore un peu aux désirs des Juifs de la captivité; ils veulent dire en esprit tout l'ordre ancien de leur gouvernement rétabli; et de se flatent que leur monarchie leur sera restituée en qui arrive en ces lieux, que dans la tribu de Juda il y eut toujours jusqu'à Messie une autorité exercée d'après des lois.

David pouvait aussi tenir ce langage, en considérant l'état de son règne et du côté de Salomon. Mais toutes ces figures disparaissent en quelque sorte vis-à-vis la Jérusalem céleste, où les justes et les saints descendent, selon la parole de Jésus-Christ, pour les tribus d'Israël, où Jésus-Christ lui-même, vrai fils de Dieu et de David, doit régner éternellement.

RÉFLEXIONS.

C'est dans la Jérusalem céleste qu'est le trône de la souveraine, inflexible et immuable justice. Toute autre justice que celle-ci est toujours mêlée d'injustice, parce que l'ignorance, la passion, la négligence, l'impéritie, servent toujours à avoir quelque part. Nul de ces vices ou de ces défauts n'approche du trône de Dieu; et c'est ce que l'homme comprend enfin au moment qu'il est présenté à ce tribunal devant lequel saint Bern dit que la cité et la terre s'enfuient, pour demander qu'il ne reste personne et qu'il est sur la terre, dont on puisse imputer le péché, personne qui puisse fléchir la justice du juge suprême, ou balancer son autorité. Je dis qu'enfin l'homme conçoit ce que c'est que la justice de Dieu, combien elle est droite, claire, inflexible, et quelle force elle a, soit pour justifier ceux que le monde a condamnés injustement, soit pour confondre ceux qui se sont crus justes, parce que le monde les a flautés. Tandis que nous vivons sur la terre, notre amour propre nous séduit, nous fait une illusion continuelle; il nous suggère des jugements

toujours faux par rapport à nous-mêmes, et très-souvent injustes par rapport aux autres. Au moment de la mort, l'amour-propre s'éclaircit, non pas l'amour du bonheur, non pas l'absence du mal, non pas le désir de voir ce qui est parfait et d'en jouir; mais l'amour ardent qui se tourne à nous-mêmes, qui nous fait passer le centre du bien et de la gloire en nous-mêmes. C'était pour nous comme le ciel et la terre, tout le reste nous était indifférent; mais ce fatisme disparaît, et l'homme seul, devenant raisonnable, éclairé, incapable de séduction, subsiste; mais ce que l'âme se propose lui a fait commettre d'injustices, subsiste aussi, et c'est la matière de jugement qu'il doit attendre et du châtiment qu'il doit subir. Un frère du souverain juge a tribunal éternel! Paul vous a redonné, quoiqu'il lui ait d'amour pour Jésus-Christ. Quels doivent donc être nos sentiments, et comment puis-je m'occuper d'autres pensées que de celles du moment et de l'état où je paraitrai devant vous?

VERSET 6.

Il y a deux parties dans ce verset. Le Prophète invoque d'abord ceux à qui il parle, de demander à un Seigneur la paix de Jérusalem, ou ce qui peut conserver la paix dans cette ville. L'abbé peut simplement: *Demandez la paix à Jérusalem*. Ensuite commencent les vœux de ce peuple: *Que l'abondance, dit-il, soit pour celui qui vous aime, ô Jérusalem!* L'hébreu dit: *Que ceux qui vous aiment, soient dans la prospérité*. Il est visible que c'est le même sens; et la prospérité n'est point sans l'abondance, et l'abondance fait la prospérité, ou en est la marque inflexible. Mais ce verset il paraît que ce est surplu; il n'est point du texte.

Ces vœux conviennent assez à l'événement du retour des Juifs; ils avaient intérêt que la paix régne désormais dans Jérusalem, et que l'abondance rendit heureux ses habitants. Ces vœux au reste ne sont que pour les bons citoyens; pour ceux qui aiment la patrie, et qui la servent.

Comme l'hébreu dit: *Demandez la paix à Jérusalem*, on peut croire qu'il invite les fidèles à demander pour la terre la paix qui règne dans la Jérusalem céleste, et les versions ne s'éloignent point de cette pensée; car on peut demander pour la terre ce qui fait la paix de la Jérusalem céleste. Quand on forme ces vœux, on commente par désirer l'abondance des biens de la grâce pour ceux qui aiment cette sainte Jérusalem. Si ce sens est spirituel, il n'en est que plus digne du Prophète, et plus utile à ceux qui chantent son cantique.

RÉFLEXIONS.

Les mauvais citoyens troubleront la Jérusalem terrestre, les mauvais chrétiens troubleront l'Eglise, dont cette Jérusalem était la figure; mais ni les uns ni les autres ne troubleront la Jérusalem céleste, puisque c'est dans elle que se trouve le repos dont Jésus-Christ nous a fait la promesse, et pour lequel son apôtre nous exhorte à supplier sans cesse. Tous les bons s'y trouvent réunis, mais ils ne sont réunis qu'à cause qu'ils aiment. C'est l'amour seul qui en ouvre l'entrée. Si un roi disait qu'il ne veut souffrir dans ses Etats que ceux qui aiment la patrie, les plus mauvais citoyens seraient sans doute qu'ils ont été aujour, qu'ils sont pleins de zèle pour leur pays et pour celui qui le gouverne. Mais pour avoir part aux biens de la sainte Jérusalem, il ne suffit pas de prendre les apparences de l'amour, de dire qu'on aime, tandis que le cœur est plein de haine ou d'indifférence. Dieu rend les vœux de l'âme; il porte la lumière dans ceux producteurs du monde; il porte la sagesse des hommes ne peut pénétrer. Plusieurs ont un jour dit Seigneur, qu'ils ont prophétisé en son nom, qu'ils ont donné, tout démons, qu'ils ont opérés de grands miracles; mais Jésus-Christ leur reprocha qu'ils ne le a jamais connu, parce qu'ils n'ont jamais fait la volonté de son Père; et cette volonté est contenue dans le grand précepte de l'amour. *La charité est la fin de la loi*; sans la charité nous ne

tommes rien, et la foi même et l'espérance n'ont plus lieu dans le séjour des saints; mais la charité subsiste, et c'est par elle que les saints régneront avec Jésus-Christ.

VERSET 7.

J'ai traduit: *Que la paix soit dans les remparts qui font autre force*; parce que le mot hébreu signifie rempart et force. Ce que nos versions appellent *des murs*, l'hébreu l'appelle *des palais*; mais c'est bien la même chose; car les anciens palais étaient fortifiés de tours.

Saint Jérôme traduit: *Dans ces murailles*. Le sens n'est pas obscur. On désire que la paix et l'abondance régne dans tout l'intérieur de Jérusalem. Le Prophète insiste avec tant de zèle sur cette paix si nécessaire à toute ville et à tout état, que parce qu'il prévoyait qu'un jour Jérusalem ignorerait ce qu'il lui reprocha peu de jours avant sa mort: *Où il dit même en ce jour tu auras pu connaître les choses qui étoient capables de te donner la paix! Mais elles ne sont point maintenant devenues possibles*.

RÉFLEXIONS.

La force de la Jérusalem céleste consiste dans l'amour. Tandis que cette sainte cité se construit sur la terre, le Prophète demande pour elle la paix, et l'abondance, l'une et l'autre fruits de l'amour et inséparables de l'amour. Il n'y a rien de si fort, de si abondant, et en même temps de si paisible, que l'amour de Dieu. Il est fort comme la mort, dit l'auteur sacré des sentimens; il est abondant en toute sorte de science et de sentiment; dit saint Paul: Il a pour auteur le Dieu de la paix, dit encore le même apôtre. Ce saint amour réside dans les tours de Jérusalem, c'est-à-dire, dans les âmes élevées au-dessus des objets terrestres. Il ne craint pas ramper avec les passions du monde; il sait que leur amour est lâche, pauvre, inquiet, qu'il avilit l'âme, qu'il la dépeuple, qu'il la trouble, qu'il est incertain; et comment les défendre avec un tel combatant? Je ne puis vous donner une plus grande idée de l'amour divin, disait saint Chrysostôme, que de vous faire remarquer que c'est la seule vertu qui nous soit commune avec Dieu. Toutes les autres manquent à l'homme et pour la perfection de l'homme. Par la continence il reprend ses sens, par la tempérance il se délivre des révoltes de la chair; par la libéralité il met un frein à l'avarice; par la douceur il calme la colère. Mais l'amour nous rend semblables à Dieu même; aussi Jésus-Christ disait il: *Prenez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être parfaits comme votre Père céleste*.

VERSET 8. 9.

Les deux versets sont au futur dans l'hébreu: *Je parlerai de paix pour vous; je rechercherai des biens pour vous*. Mais il semble que la suite du psaume soit parfaite, sans imparfait. Le Prophète a déjà fait des vœux pour Jérusalem; il pouvait encore promettre d'en faire par la suite, mais il est fort naturel qu'il explique ici les motifs de ce qu'il a déjà demandé et soulait pour elle: Il y a même dans le texte un mot

qui détermine ce sens; ce mot est *mon*. Le Prophète dit que *des à présent* il parle de la paix, et désire *des biens à Jérusalem*. Ceux qui traduisent, *mon amour*, semblent oublier qu'il est à la fin de son psaume, et qu'il a déjà exécuté ce que ces interprètes ont vu comme une chose future. On sait d'ailleurs que chez les Hébreux le futur se change souvent en présent et le présent en futur. Les LXX ont bien senti en cet endroit que le présent touchait le vrai sens du Prophète.

RÉFLEXIONS.

On voit dans ces deux versets les deux caractères de l'amour. Le Prophète désire la paix de Jérusalem, non pour lui-même, mais pour ses frères et pour ses proches, ou pour ses amis; il souhaite à Jérusalem tous les biens, non encore pour lui-même, mais pour l'honneur de la maison de Dieu. Ainsi Dieu et le prochain sont les deux motifs de ses vœux. Si ses sentimens avaient été bornés aux avantages temporels, il lui aurait suffi de demander au Seigneur que son peuple rentrât en possession de cette terre; ou seulement le fait et le miel; or, en sortant de la captivité, c'était déjà nu l'instant qui lui était acquis, et il ne s'agissait que d'en témoigner de la reconnaissance au Dieu d'Israël. Mais il demande la paix pour ses frères, et demande que la maison de Dieu soit désormais florissante. La paix ne consiste pas uniquement à n'avoir point d'ennemis au dehors; et la gloire de la maison de Dieu ne consiste pas à être magnifiée dans sa construction et dans ses ornemens. Le Seigneur qui exigeait des Juifs, comme des Chrétiens, le débiteur de son cœur, et le culte de l'esprit, exigeait aussi que l'intérieur de ses serviteurs fut en paix par le rapprochement des affectueux vicieuses; et que sa sainte maison ne fut fréquentée que par des hommes dont la vie fut pure, comme le même Prophète le répète tant de fois dans ses autres cantiques. Ce sont donc les vraies vertus qui l'a en vue dans ces vœux ardents qu'il adresse à Dieu pour Jérusalem. C'est en particulier le grand de connaître la maison de sa véritable patrie; et celui de la plus grande gloire que peut jamais recevoir le temple de Dieu; l'un et l'autre de ces biens étaient attachés à l'avènement du Messie. C'était lui qui devait ouvrir la Jérusalem céleste, dont celle de la Judée n'était que l'ombre. Le Prophète fait ces vœux dans toute la simplicité de son cœur; et il fut exaucé en partie; car toute la nation ne fut pas éteinte sur les caractères de J.-C., et sur les merveilles de sa vie. Les premiers de l'Eglise chrétienne furent des Juifs fidèles à l'Évangile, et le saint du genre humain fut enrichi par des hommes sortis de Sion, comme l'auteur même de ce salut offert à toutes les nations de la terre. Si les autres Juifs eurent aussi le Prophète invoqua des frères et des amis dans toutes les contrées du monde; et le temple de Jérusalem paraissant peu d'années après J.-C., fut rempli par le temple éternel que Dieu se construisit lui-même parmi les Juifs et les Gentils. On voit qu'il y a de grandeur dans ce psaume déposé des figures de la synagogue; et que ce saint Prophète fut étonné en s'élevant de la Jérusalem terrestre à l'Eglise de J.-C., et de là à la Jérusalem céleste, qui était le terme de ses desirs.

PSAUME CXXII.

1. Je lève mes yeux vers vous, ô vous qui habitez dans les cieux;
2. Comme les yeux des serviteurs sont attentifs à tous les gestes de leurs maîtres;
3. Comme les yeux d'une servante sont fixés sur tous les signes que fait sa maîtresse; mes yeux se portent aussi sans cesse vers le Seigneur notre Dieu, en attendant qu'il ait compassion de nous;
4. Ayez pitié de nous, Seigneur; ayez pitié de nous; car nous sommes couverts de confusion.

1. Canticum graduum. CXXII.

Hebr. CXXIII.

- Ad te levavi oculos meos: qui habitas in caelis.
2. Ecce, sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum,
  3. Sicut oculi ancilla in manibus domine suae: Ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri.
  4. Misereatur nostri, Domine, misereatur nostri, quia multum repleti sumus despectione;

5. Quia militum repleta est anima nostra : opprobrium abundantibus, et despectio superbis.

VERS. 1 (1). — AD TE LEVAVI OCULOS MEOS, ut me ex hoc exilio liberet. QUI HABITAS IN CAELIS. Periphrasis Dei, 2 Par. 20. 6. O Deus, qui tuam potentiam, majestatem, sapientiam nobis manifestas in caelestibus rebus, etc.

VERS. 2. — ECCE SICUT OCULI SERVORUM, sunt supplicia, ad victum et defensionem. SPERM IN FENEM dicitur similibus exponit. Sicut oculi servorum respiciunt ad manus, id est gestus, motus et significaciones herorum aliorum; ut eis promississime ministrant et servant; vel ad largitorem, donat, victum, ut ab eis aliquid accipiant; vel ad fidem, defensionem et praesidium dominorum suorum; ut oppressi a potentioribus opem ab eis consequantur; ab eis enim haec omnia expectant: ita in hoc exilio vexati, te unum intuemur, in te unum spectamus, ut nostri miserere.

VERS. 3. — SICUT OCULI ANICILAE IN MANIBUS DOMINAE. (2). Ut servus ad heros revertitur, ita nunc servus ad

(1) Sunt qui hunc Psalmum à Davide scriptum censent bello Ammonitico. Davidi etiam tribuit Syrus, et recitatum putat à Zorobabele captivusque; cum Hieronymus reverterentur. Origenes, S. Chrysostomus, Theodorus Heraclio, Theodorus, Beda ita explicant, veluti oratio sui captivorum sub Babylonicis jugo gementium, qui tamen in Deo fiducia collocant. Vetus desinit qui de Judaeis ab Antiocho Epiphane vexatis interpretentur. Patres Graecos sequuntur ex insinuatione ad Psalmum 119 ratione. (Calmet.)

Referunt Psalmum aut ad captos adhue et exulantes Babylonicos, alii ad populum Antiochia tyrannide vexatum. Ex his Rodingerus, qui à Pacho, inquit, haec est eadem Machabeorum despectio. Quae autem non indiget hinc, sed quae mala perpassi fuerint Judaei à Syris et apostatis, historia illa narrat. Interpretatur autem quædam dignis. Psalmi analogis de vobiscum quibus Syris. Nam hi vix, illi et vix et in associationibus et servissimis usurpant adversis fratres suos, qui soleant quàm ceteri calamitates fratres esse.

Nos adinvolamur Tilingio, hoc carmen (in 120) referent ad illud tempus, quo populo, à Babylonicis, injuria et contumelia Samaritanorum toleranda essent. In Desquibus, p. 35; a Non opus est singulare laudem iniquae occasionem in historia hujus temporis querere. Nuperquam inviti Samaritae cessant et motu cassis istiusmodi querelam Judaeis adinvolam; strare. Praecipue vero ad factum et equitatis, et aique sarcasus irrisiones respectu, quibus principes eorum, Tobias, Ammonia, et Sambalates, et quædam indignissimè obstruunt. Vid. Nehen. 4 et 6. Syriaca hujus Psalmi interpretatio inscribitur: *Dicitur se persequi Surobabele, principis exulium; et quæ oratio supplicat.* (Losenmüller.)

(2) Triplicem interpretationem admittit hic locus. 1<sup>o</sup> Quædammodum servi et ancille operi, praesidium, libertatem ab heris expectant, ita nos et operi et libertatem ex te habere expectamus. 2<sup>o</sup> Ut servi et ancille assidue spectant heros, illis obtemperant, ita nos te assidue spectamus, et vel ipsos manibus tuae nutus sequimur. Ad hoc obiecta erat olim serorum conditio, ut ipsos aliquot deligarentur heri; atque adhuc apud Orientales ita stant coram heris servi, ut ipso corporis habitum extremam submissionem indicent: pariter herent, immobiles, manibus ante pectus decessatis, oculisque in heros intentis, ad ipsos illorum vultu parati. Menelai obsequium erga Agamemnonem commendans Homerus, oculis ipsi intentum, ejusque

3. Qui, notre âme en est remplie: nous sommes l'opprobre des riches, et l'objet du mépris des orgueilleux.

COMMENTARIUM.

heros, ut doceat hanc demum familiam bene esse institutam et ordinatam, in qua femine in feminas, viri in viros immediatum teneant imperium, et proximum gerant curam. Alioquin enim familiaris ordo perturbatus est. DOPEC (1), etiam dovec. De hoc Hebraismo supra. Non: tantum dñm miseretur nostri, oculos in eum intendemus, sed etiam nunc in his nostris malis, et exilium calamitibus, perpetuo oculos in eum habebimus intentos, ut nostri miseretur, neque more servorum inertium vel infidorum ad oculos ei servemus. Vel: maxime donec nobis tribuat, quod expectamus, et ea captivitate restituit: donec nobis succurrat omni anxio desultis.

VERS. 4. — QUIA MELTUM REPLETI, despectioe satiati sumus, contemptum, dedecore, approbris.

VERS. 5. — QUIA MELTUM REPLETA EST ANIMA NOstra. Subaudi despectioe, per zeugma. Quia despectioe et ignominia satiata refertur, est anima nostra in hoc exilio; opprobrium sive derisio (sit, vel, juxta Chrysostomum, repudatur) abundantibus, id est, oppellitis, qui nullas sentiant cruces, et despectio superbis et fastuosus nostris hostibus. Recidit ille contemptus et probrum in caput inimicorum nostrorum. Vel emittitque subaudi, omnia. Opprobrium sumas divites, et despectio arrogantibus. Rabbinæ ferè exponit in allativo, approbrium et despectio. Miltum, inquit, saturata catinima derisione opulentorum, et contemptu fastuosorum. Hebraea utrumque casum postulat. Quare gerim etiam aliqui subaudiunt, furimus vel nemus: (Quia) derisio oppellitis, despectio superbis in-

mus expectantem induit. 3<sup>o</sup> Ut servi animum eblosque ex heris unice expectant, ita nos unum te, o Deus, intuemur: unice enim nostra fiducia est tu in hac diuturna molestaque captivitate. Oculos ad illum habere, frequenter usurpatur pro animum ad exspectare. Oculi omnium, inquit Propheta, in te sperant, *Homine, et tu das eorum illorum in tempore opportuno. Apertis tu manum tuam, et imple omne animal benedictione. Eadem phrase usitur, ut fiduciam de potestate Dei significet: Ad te, Domine, oculi mei: et te sperant, non auferes animum meum. Et: Oculi mei semper ad Dominum, quoniam in hoc exilium de laqueo pedes meos. Posterior hæc interpretatio melior videtur.* (Calmet.)

Servi, inquit, qui toti juris sunt dominorum suorum, religionis aliud non habent, nec aliò spectant in injuris læssatur quàm ad dominos suos, qui eos teneant: ita nos opprobria nostra atque calumnias apud te Dominum Deum nostrum, quæramus, ut tu nos pro tui nominis gloria miseraris et liberas ab his qui in hoc mundo regnare et felices esse volunt; quos appellat abundantes et superbos. (Clariss.)

(1) Ita se gerit vera pietas in rebus adversis: est enim perferens moræ, neque oculos à Deo deiecit, aut orare intermitit; cum misericordiam Clementissimam Numinis exoret; ceteri, nisi quamprimum obtinent quod volunt, ad praesidia infirmis se convertunt, et quem honorem soli Deo tribuere debent, et illi concedunt, eum honorem ad bonos atque alias res educant et lianes transferunt; que maxima est impietas. (Flaminus.)

mus), miserere nostri. MELTUM, multo tempore, vel mirum in modum. REPLETA EST. Ad verbum, *ichale-*

NOTES DU PSAUME CXXII.

Ce psaume est une prière qu'adressait à Dieu des hommes affligés, persécutés, calomniés ou méprisés. S. Chrysostôme, et la plupart des autres interprètes le rapportent encore aux Juifs gémissants sous le joug des Babyloniens. David aurait pu le composer durant ses disgrâces; tout fidèle souffrant peut se l'appliquer. S. Augustin n'excepte de cette application aucun chrétien, parce qu'il n'en est aucun qui ne gémissé dans l'état d'une meilleure patrie.

VERSET 1.

Voilà le bon effet de la tribulation, dit saint Chrysostôme. Elle fait qu'on tourne les yeux vers le ciel, pour obtenir une protection qu'on ne trouve point sur la terre. Le Prophète ne nomme point Dieu, il le caractérise par sa demeure qui est le ciel; non pas le ciel que nous voyons, dit S. Augustin, non pas même le ciel où sont les anges et les saints; mais le ciel qui est en Dieu même, le ciel qui est la propre essence de Dieu. Rien n'empêche cependant qu'on entende aussi le séjour où Dieu se communique aux anges et aux saints, pourvu qu'on reconnaisse qu'avant qu'il existât des anges et des saints, Dieu habitait dans le ciel proprement dit, qui est sa propre essence.

REFLEXIONS.

Les idolâtres n'ont pas pu tourner leurs yeux vers celui qui habite dans le ciel; ils ne le connaissent pas, et bien loin de le connaître, ils s'étaient fabriqué des dieux qui n'avaient pas même les bonnes qualités des hommes. Les pêcheurs endurcis ne lèvent jamais leurs yeux vers celui qui habite dans le ciel; ils ne pensent qu'à la terre, et ils regardent avec mépris ceux qui s'élèvent au-dessus des objets terrestres. Les âmes justes ne lèvent que rarement leurs yeux vers celui qui habite dans le ciel; elles l'aiment peu, elles craignent en quelque sorte de recourir à lui, ou même d'y penser. Les chrétiens qui veulent allier le soin de leur saint avec l'amour du monde, ne lèvent qu'à moitié leurs yeux vers celui qui habite dans le ciel. Le monde attire une partie de leurs regards; ils ne réservent à Dieu que le reste de leur attention et de leur confiance. Les pêcheurs pénitents font comme l'homme publicain, ils n'osent lever leurs yeux vers celui qui habite dans le ciel; mais ce Dieu de miséricorde jette ses regards sur eux, il les console, il les anime, il leur rend la liberté de s'élever vers lui.

C'est toute la science du salut que de savoir lever les yeux vers celui qui habite dans le ciel. On exerce par là les trois grandes vertus de la religion, la foi, l'espérance et l'amour.

Les chrétiens ont bien plus d'avantage que les Juifs pour lever leurs yeux vers celui qui habite le ciel. Le Fils de Dieu est descendu du ciel pour nous apprendre à nous élever vers son Père; nul prophète n'était monté au ciel pour nous rapporter la doctrine du salut. Le Verbe de Dieu, qui est toujours dans le ciel, en est descendu pour nous instruire, et c'est ce que ce divin Sauveur disait Nicodème. Personne n'est monté au ciel que celui qui est descendu du ciel, c'est-à-dire, le Fils de l'homme qui est au ciel. Parole sublime, qui a confondu et qui confondra toujours les ennemis de la vérité de J. C. Pourrais-je décrire de ce passage, les airs et l'imagination que David eut rui dans le ciel avant sa prédication, et qu'il ne l'avait commencée qu'après en être descendu; système dont il n'y a aucune preuve, et qui d'ailleurs est ridicule; car S. Paul, après son ravissement, aurait donc pu dire aussi qu'il était monté au ciel, et qu'il en était descendu. Mais de plus, J. C. ajoutant dans ce même texte que le Fils de l'homme, *est descendu au ciel*, après en être descendu y serait-il encore, s'il n'était

422 *habuit, satiata est sibi, id est, suo magno malo et infirmitate: nam istud pronomen interponitur.*

NOTES DU PSAUME CXXII.

qu'un pur honneur? D'autres, sentant l'extravagance de cette explication, ont dit qu'être monté au ciel, c'est avoir eu la connaissance des secrets de Dieu, et qu'on être descendu, c'est avoir été envoyé de Dieu pour instruire les hommes; enfin qu'être encore dans le ciel, c'est avoir une grande union avec Dieu. Cette interprétation est aussi absurde que la première. 1<sup>o</sup> On ne trouvera nulle part dans l'Écriture, que monter au ciel, en parlant d'un homme, soit pris pour connaître les choses célestes; ni que descendre du ciel soit la même chose qu'avoir commission de Dieu pour enseigner les hommes, ni que être dans le ciel signifie être en union de sentiments avec Dieu. Il est bien dit que notre conversation est dans le ciel, mais non pas que nous sommes dans le ciel. 2<sup>o</sup> Si monter au ciel était la même chose que connaître les choses de Dieu, pourquoi J. C. ajoutera-t-il qu'il est dans le ciel, au moment même qu'il parle à Nicodème? Ce serait une addition inutile; car celui qui connaît les secrets de Dieu, au point de pouvoir dire qu'il est monté au ciel, serait infalliblement dans une grande union de sentiments avec Dieu; surtout si cet homme se portait durant toute sa vie pour être l'envoyé de Dieu, et pour ne rien faire qu'à son nom de Dieu. 3<sup>o</sup> Selon cette explication sociale, le mot ciel serait pris dans la même phrase en trois sens différents; savoir, 1<sup>o</sup> pour la connaissance des secrets de Dieu; 2<sup>o</sup> pour la commission d'instruire les hommes; 3<sup>o</sup> pour l'union avec Dieu. Quoi de plus contraire à l'usage de toute langue? Heu-connaissons donc que si J. C. était dans le ciel quand il parlait à Nicodème, c'est qu'il habitait dans le ciel comme Dieu au Verbe de Dieu; c'est qu'il était dans le sein de son Père, comme S. Jean le dit ailleurs. Levons nos yeux vers lui, selon le mot de notre Prophète; car il est celui qui habite dans le ciel.

VERSETS 2, 5.

Le Prophète emploie ici les exemples de la plus grande dépendance; des serviteurs étudient tous les gestes de leurs maîtres, une servante est attentive à moindre clin d'œil de sa maîtresse; ainsi, ajoute-t-il, sommes-nous en la présence de Dieu. Nous attendons le moment de sa protection. L'hébreu et le grec portent: *Comme les yeux des serviteurs sont par rapport à la main de leurs maîtres, etc.* C'est une expression plus claire, mais le sens subsiste dans notre version. Il semble au reste que l'attention de ces serviteurs et de cette servante est considérée par le Prophète dans l'ordre des biens qu'on du moins de la subsistance qu'ils espèrent de leurs maîtres. Autrement la comparaison ne serait pas juste, puisque ceux qui parlent dans le psaume, attendent de Dieu des secours et de la compassion.

Tai traduit, *en attendant qu'il ait compassion de nous, et non jusqu'à ce qu'il ait compassion de nous*, parce que le Prophète n'est pas censé borner sa dépendance et celle de son peuple au moment où Dieu aurait pitié d'eux. Il veut dire qu'il a toujours porté ses regards vers le Seigneur, afin que le Seigneur ait compassion de son peuple.

REFLEXIONS.

Ce que le Prophète dit ici doit confondre la plupart des hommes. S'ils sont dans la dépendance, ils obéissent bien plus pûmentiellement à leurs maîtres qu'à Dieu; s'ils ont de l'autorité, ils commandent avec hauteur, ils exigent beaucoup, ils pardonnent peu, et récompensent encore moins; en qui intus-ils le supe- rero.

Le Prophète se regarde lui et son peuple comme des serviteurs; cependant, dit S. Augustin, dans la nouvelle alliance, nous sommes élevés à la qualité

d'enfants de Dieu, et dans l'ancienne même; Dieu s'appelle le père des enfants d'Israël. Mais, répond le saint docteur, ces deux titres ne sont point incompatibles, et Paul qui annonçait avec tant d'éclat l'adoption divine à tous les peuples, sa qualité de serviteur de Dieu et de J.-C. C'est que nous sommes serviteurs par la création, et enfants par la grâce. C'est que dans cette vie nous sommes peuvés soumis, comme des serviteurs, aux châtimens de la justice du Seigneur, mais cette justice est pleine de miséricorde, et Dieu se souvient toujours qu'il est notre père.

Le Prophète n'implore que la compassion du Seigneur, il ne spécifie point les bienfaits qu'il en attend, il ne fixe point de terme à la miséricorde divine, il s'abandonne tout-à-fait à sa bonté, comme les Serviteurs dociles se soumettent platement à tous maux, et à tout danger, par la confiance dans le plus grand moyen de salut, qui est la conformité au bon plaisir de Dieu; il leur ouvre le chemin de la paix. Est-il donc difficile d'avoir les yeux fixés sur Dieu, notre maître et notre bienfaiteur, de voir sa main partout, de vivre et de mourir dans sa dépendance?

**VERS. 5. 6.**

Il y a dans l'Hebreu aux deux versets : *Nous sommes rassurés de confusion*. Les Hebraïques construisent la fin du second verset avec le commencement, et disent : *notre âme est rassurée d'approbre de la part des oppresseurs, et de mépris de la part des orgueilleux*. Les Septante ont fait deux phrases, et cela revient au même, mais l'Hebreu est plus clair.

Dans le texte, le mot **CONFUSION** a une signification singulière en cet endroit; il signifie en lui-même des

**1. Canticum graduum ipsi David. CXXIII.**

Hebr. CXXIV.

2. Nisi quia Dominus erat in nobis, dicat innoce Israel, nisi quia Dominus erat in nobis.
3. Cum exurgerent homines in nos, forte viros doluerunt nos.
4. Cum irasceretur furor eorum in nos, forsitan aqua absorberunt nos.
5. Tormentum pertransiit anima nostra: forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem.
6. Benedictus Dominus, qui non dedit nos in captivum dentibus eorum.
7. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium.
8. Laqueus contritus est, et nos liberati sumus.
9. Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit celum et terram.

**COMMENTARIUM.**

Vers. (1) 2. — Nisi quia Dominus erat in nobis. (1) Hebraeus, Chaldeus, S. Hieronymus et Latini codices nonnulli hunc Psalmum Davidi adscribunt. At unica legitur apud Septuaginta et Vulgatum hæc epigrapha, *Canticum graduum*. Sunt qui gratias à Davide hic agi doceant, pro quibus Ammonitis. Alii ad victorias de Philistiis referunt. S. Augustinus et Cassiodorus de christiana martyribus et confessoribus explicant, nisi tyrannorum seruitium, hebrei et veteri paraphrasti Græco verbum *tormentorum* est, de reditu in patriam; Cyri sanctione concessu, gaudentium. Hanc nos sententiam sequimur. Noque male interpretaberis cum Origene, Theodoro Heracleotæ, et Theodoro vetuli hominum liberati sunt, quorum vin passu reditum expectant. (Cicinet.)

Populus, sperato magno periculo, apposuit divinitus se liberatum; et propterea gratias eamit Deo liberatori.

gens tranquille; et comme on suppose que les riches passent leur vie dans la tranquillité, on leur applique ce mot. Tous les interprètes, à commencer par les Septante, sont d'accord sur cela.

Ces versets peuvont convenir aux Juifs molestés et méprisés des Babyloïens durant la captivité; ils conviennent en général à tous les justes, qui éprouvent tant de rebuts et de railleries de la part des prédateurs heureux du siècle et des orgueilleux.

**RÉFLEXIONS.**

Les justes peuvont exposer à Dieu leurs humiliations, et Dieu les console, non pas toujours en les délivrant de cette affliction si sensible à l'amour-propre, mais en leur rappelant la brieveté de cette vie, surtout en leur proposant l'exemple de Jésus-Christ. Ce grand modèle manquait aux justes de l'ancienne alliance; mais dans la nouvelle, Jésus-Christ répond à tout; il a opéré le prodige de faire aimer aux saints le pécheur, les humiliés et les souffrants; il nous a véritablement que notre Prophète qui l'a vu dans tous les états de sa vie mortelle, n'a eu en l'écrivant de cette science sublime de Jésus-Christ, peure, inquiétude, soupçon. Ainsi, s'il paraît assés de tristesse lorsque ses ennemis le tourment en dérision, c'est qu'il est touché de l'honneur de Dieu qui se trouve compromis dans ses persécutions, ou qu'il parle de la confusion que doit prohibire le péché dans une âme pénitente, in qu'il ménage la sensibilité de son peuple, encore trop faible pour goûter les fruits amers de la croix de Jésus-Christ; ou enfin qu'il veut nous donner occasion de saisir la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne.

**PSAUME CXXIII.**

1. Si le Seigneur n'eût pas été dans nous, que ce soit le présentement le cri d'Israël, si le Seigneur n'eût pas été dans nous.
2. Lorsque les hommes s'élevaient contre nous, ils nous essent peut-être dévotus tout vivants.
3. Lorsque leur fureur était enflammée contre nous, les eaux nous essent peut-être englouïes.
4. Notre âme a passé un torrent; peut-être aurait-elle passé des eaux dont elle n'aurait pu se dégager.
5. Béni soit le Seigneur, qui ne nous a pas livrés en proie à leurs dents.
6. Notre âme, semblable à un passereau, a été délivrée du piège des chasseurs; le piège s'est rompu; et nous avons été mis en liberté.
7. Notre ressource est dans le nom du Seigneur, qui a créé le ciel et la terre.

**COMMENTARIUM.**

nostrum, inter nos, vel pro nobis. Sententia hic consensu Judæos post regressum de Babylone, cum in eos inimica gentes infesto impetu incurrisserint. Ubi op liberatos hoc carmine usos fuisse, probabilis est conjunctura. Interpretum conjectura (4). Vetus autem aliqui (5) et reductionem in avibus selles agnoscunt accommodatiõe pugant; inde tamen non negant, unum hujus ode fuisse post depulsum illud periculum hanc sasse leve, de quo legitur Nehem. 4, 7, 1-15, scilicet postquam irritum reddiderat divina providentia atrox Samaritanorum, et Judæis tunc perniciosum consilio, conjunctis viribus ex improviso adoriendi intentu repellendis inimicis, essue antequam adverserent opprimendi. Tunc in *Diaplysi de Cantico Ammonitarum*, p. 97, seq.

tor populus in exilio ob Dei tutelam presentem, deinde ob spem liberationis future: nisi Dominus fuisset nobiscum, nisi nobis fuisset, ac pro nobis stetit, ut supra Psal. 95, 17: *Nisi quia Dominus adjuravit me, perambulasset in inferno anima mea, id est, nisi Dominus adjuisset*. Sic enim quæ cum particula nisi significationem ad subjunctivum trahit. Nunc, non est particula temporis, sed blanditiæ, ut Hebraei, ut, quod etiam obscitantis est particula. Nisi quia. Ab hoc secundo membro masoretæ versum alterum inchoarunt. Sic sequentes tres à voce, forte et forsitan, pro qui Hebraice, *avai, tunc, Alioqui* non immutatur sententia, sed in Latino fit clarior. Deinde ne Hebraei quidem se eorum distinctionibus et judicio affligant.

Vers. 5. — **FORTE VIVOS DERELICISSET NOS, ET AVI, id est, tunc temporis, non dubitandi adverbium.** Græcè *ita, tunc, certe* (sic enim legendum non *ita, av non), nihil autem refert.* Nam forte, forsitan, ac ejusmodi adverbia, que subite natura dubitant, sæpe transeunt in particulas expletivas, quales plurimæ sunt in omnibus linguis. Deinde interdum sunt interjectiones quædam emphaticæ dulcitate, vel euphonice inserentes. Adde quod aliquando pertinet ad asseverationem cum modestâ: Alioqui, non dubium, quin dudum absorpta fuisset Ecclesia et membra ejus; nisi singulari Dei auxilio intervenisset, propter simul multitudinem et potentiam infortiorum, mundi sapientum, sæculi principum, hereticorum, denique demonum, qui cum eâ à cæpendis adversis eam conspirant. Vivos, crudos degulissent. Metaphora à belluis rabidus et famelicis. Psal. 37, 10, *quæ erudas carnis et integras devoravit*. Sic alibi, Prov. 4, 12: *Dignitatem eæ civis et integros; et rursus, 1 Reg. 2, 13: Non occipiam à te carnem coctam, sed tiram, id est, crudam, et illic docti noster verit.*

Vers. 4. — **FORSITAN AQUA ABSORBERET NOS:** Etiam hic fons habet *avai, tunc, asseverationis, non dubitationis, particulam, ut et versu sequenti.* Quare hoc adverbium non simpliciter dubitavit, sed indicat vel hominum liberationem vel rerum confingentiam, in docentur semote Dei auxilio propria, providentiæ singulari, non necessario statim effecti, ut miseri à potentioribus absorberentur. Generalis enim et universa providentia sperari, que res in sua natura relinquat, nec carum confingentiam excludat, hinc res dispensat pro sua cuiusque sorte, naturaliter naturaliter, necessariis necessario, liberis liberè, contingentes contingenter. Differt autem contingentiâ à fortunâ, quod fortuna quod Davidicum carmen illi tunc optatum esse, creditur fuisse Psalmi inscriptio. Quo verò tempore à Davide conditum sit carmen, nemo nunc facile conjunctura assignari poterit. Videatur enim que proprius spectarent illud tempus, sui principii de finibus erat Psalmus, nisi verò Idonea illis temporibus essent, recessit esse ab eo qui carmen reversus ex Babylone accommodatiõe refert. Ad post devictos Philistiæos (2 Sam. 5, 1, Paral. 13), alii verò post superatos ac cecos Ammonitas eorumque socios (2 Sam. 10, 11, 1 Paral. 19, 20), carmen factum existimant. Ad Salicæ tempora Psalmum refert Tiling, ut sit epicum ob Philistiæos, Goliatum à Davide occiso interfecit, devictos ac fugatos, 4 Sam. 17. (Rossmüller.)

nullam habeat causam certam et per se, atque ita nihil sit fortalem proprie; contingentiâ habeat. Agna, copia et magnitudo malorum et persecutionum. Alud ad abundans in mari Ægyptio.

Vers. 5. — **TORMENTUM PERTRANSIT ANIMA NOSTRA** (4) maximum periculum. Hypallagæ, explicæ

(1) Comparat adversariorum persecutions torrenti rapido et profundo, qui sine potentissimo auxilio pertransiri non potest. Et si quis cogitet quales fuerint persecutions paganismi et luteranorum in sanctos martyres, et tentationes denique adversas, videlicet multiformes viros torrenti violentissimo, quantum licet sancti confessoris gloriosi evaserint, tamen plerumque ac fere sine numero, quasi vi torrentis absorpti et absorpti perierunt, ut cognosci potest ex Cyprano in Scrip. de lapsis; et Eusebio Græcensi in lib. 8 Hist. c. 1, ex versione Ruffini. Dicitur igitur Propheta in persona suo dicens: *Torrentum pertransiit anima nostra*, id est, persecutionum, quasi torrentem pertransiit anima nostra: caro enim succubidi et cessat persecutorum forori, sed anima gloriosè pertransiit; sed *nisi Dominus fuisset in nostra, forsitan pertransiit anima nostra aquam intolerabilem*, id est, immasset torrentem nimis profundum, unde excludere non potuissent. Itaque illud, *pertransiit*, nisi si pertransiit conca fuisset; illud autem, *intolerabilem*, recte verterunt Septuaginta, *sua intolerabilem, sine hypotati, sine fundamento, sine limbo, nisi sedes legi possent quo verbosiorum profunditas avarum que transmitti non potest; sed occurrit hoc loco contrarietas aperta inter vocabula Hebræicam, et septuaginta septuaginta interpretantur. Collet enim Hebræicus dicitur habet: *Torrentum pertransiit super animam nostram*, et editio Septuaginta habet: *Torrentum pertransiit anima nostra*, et paulo post Hebræicus textus habet: *Forsitan pertransiit super animam nostram aquam intolerabilem*; editio Septuaginta habet: *Forsitan pertransiit anima nostra aquam intolerabilem*. Et quidem sanctus Hieronymus in expositione hujus loci non tacet meliorem esse lectioem Hebræicam, loci non tacet meliorem esse lectioem Hebræicam, sed eandem nonnumquam aut accusandi, remansit vulgatum, utrum vocabulum animæ, sicut etiam vocabula torrentis est, quæ sunt sententiam nominandi aut accusandi. Proinde utramque lectionem petimur verbo Hebræicæ, illam videlect sancti Hieronymi: *Torrentum pertransiit omnium nostram*, et illam Septuaginta: *Torrentum pertransiit anima nostra*, et quomam septuaginta interpretis meliores ediciones habuisse credibile est, quæ sunt cetera Hieronymi habent, et fidelissime translatæ, tam quod iuxta verbum, sequitur et lectio Septuaginta, et Hebræicæ, que tunc existit, antequam sit. Deinde potest etiam fieri ut Septuaginta legitur quidem, ut legit sanctus Hieronymus, sed maluerit seipsum potius transferre quædam verba. Nam cum aliquis pertransiit profundum torrentem, simul et ut et ipse transiit torrentem, et torrente pertransiit super eum. Sic clarior sententia esse videtur, si dicatur: *Torrentum pertransiit torrentem*, quam si dicatur: *torrentis super eum transiit*. Vetus enim torrentis transire super hominem, etiam innotuit, et accented in profundo, sed non potest hunc transire per torrentem, quia torrentis transiit super eum. Ut ergo significetur Septuaginta, torrentem transire super hominem non dicentem, sed ambulantem, vel transitum maluerunt dicere hominem transisse per torrentem, quam torrentem per hominem. (Bellarmus.)*

d'enfants de Dieu, et dans l'ancienne même; Dieu s'appelle le père des enfants d'Israël. Mais, répond le saint docteur, ces deux titres ne sont point incompatibles, et Paul qui annonçait avec tant d'éclat l'adoption divine à tous les peuples, sa qualité de *serviteur de Dieu et de J.-C.* C'est que nous sommes serviteurs par la création, et enfants par la grâce. C'est que dans cette vie nous sommes soumis comme nous, comme des serviteurs, aux châtimens de la justice du Seigneur, mais cette justice est pleine de miséricorde, et Dieu se souvient toujours qu'il est notre père.

Le Prophète n'implore que la compassion du Seigneur, il ne spécifie point les bienfaits qu'il en attend, il ne fixe point de terme à la miséricorde divine, il s'abandonne tout-à-fait à sa volonté, comme les Serviteurs dociles se soumettent platement à tous les maux, et en attendant par là à tous les siècles le plus grand moyen de salut, qui est la conformité au bon plaisir de Dieu; il leur ouvre le chemin de la paix. Est-il donc difficile d'avoir les yeux fixés sur Dieu, notre maître et notre bienfaiteur, de voir sa main partout, de vivre et de mourir dans sa dépendance?

VERS. 5. b.

Il y a dans l'Hebreu aux deux versets : *Nous sommes rassurés de confusion.* Les Hébraïques construisent la fin du second verset avec le commencement, et disent : *notre âme est rassurée d'appropro de la part des oppresseurs, et de mépris de la part des orgueilleux.* Les Septante ont fait deux phrases, et cela revient au même, mais l'Hebreu est plus clair.

Dans le texte, le mot *CONFUSI* a une signification singulière en cet endroit; il signifie en lui-même des

1. *Canticum graduum ipsi David. CXXIII.*
2. Nisi quia Dominus erat in nobis, dicat innoce Israel, nisi quia Dominus erat in nobis.
3. Cum emergeret hominis in nos, forte viros degluttissent nos.
4. Cum irasceret furor eorum in nos, forsitan aqua absorberunt nos.
5. Tormentum pertransiit anima nostra: forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem.
6. Benedictus Dominus, qui non dedit nos in captivum dentibus eorum.
7. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium.
8. Laqueus contritus est, et nos liberati sumus.
9. Adjuvator nostrum in nomine Domini, qui fecit celum et terram.

Vers. (1) 2. — Nisi quia Dominus erat in nobis.

(1) Hébreux; Chaldaeus. S. Hieronymus et Latini codices nonnulli hunc Psalmum Davidi adscribunt. At unica legitur apud Septuaginta et Vulgatum haec epigrapha: *Canticum graduum.* Sicut qui gratias à Davide hic agi docent, prolapsis Ammonitis. Alii ad victorias de Philistinis referunt. S. Augustinus et Cassiodorus de christianis martyribus et confessoribus explicant, nisi tyrannorum sacrificium, hebraei et veteri paraphrasi Graeco carmen Isteriorum est, de reditu in patriam; Cyri sanctione concessio, gaudium. Haec nos sententiam sequimur. Noque male interpretaberis cum Origène, Theodoro Heracleotâ, et Theodoro vetuli carmen Israelitarum, gratias agentium, postquam veluti hostium liberati sunt, quorum via passim voluit expectare. (Cicinet.)

Populus, superato magno periculo, appositè divinitus se liberatum; et propterea gratias canit Deo liberatori.

gens tranquilles; et comme on suppose que les riches passent leur vie dans la tranquillité, on leur applique ce mot. Tous les interprètes, à commencer par les Septante, sont d'accord sur cela.

Ces versets peignent souvent aux Juifs molestés et opprimés des Babyloniens durant la captivité; ils viennent en général à tous les justes, qui éprouvent tant de rebuts et de ralleries de la part des prédateurs heureux du siècle et des orgueilleux.

RÉFLEXIONS.

Les justes peuvent exposer à Dieu leurs humiliations, et Dieu leur console, non pas toujours en les délivrant de cette affliction si sensible à l'amour-propre, mais en leur rappelant la brièveté de cette vie, surtout en leur proposant l'exemple de Jésus-Christ. Ce grand modèle manquait aux justes de l'ancienne alliance; mais dans la nouvelle, Jésus-Christ répond à tout; il a opéré le prodige de faire aimer aux siens les humiliations et les souffrances; il n'est pas vraisemblable que notre Prophète qui l'avait vu dans tous les états de sa vie mortelle, n'ait eu un élan de cette science sublime de Jésus-Christ, pur, humble, souffrant. Ainsi, s'il paraît assés de tristesse lorsque ses ennemis le tourment en dérision, c'est qu'il est touché de l'honneur de Dieu qui se trouve compromis dans ses persécutions, ou qu'il parle de la confusion que doit prohiber le péché dans une âme pénitente, inquit il méprise la stabilité de son peuple, encore trop faible pour goûter les fruits amers de la croix de Jésus-Christ; ou enfin qu'il veut nous donner occasion de saisir la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne.

PSAUME CXXIII.

1. Si le Seigneur n'eût pas été dans nous, que ce serait présentement le cri d'Israël, si le Seigneur n'eût pas été dans nous.
2. Lorsque les hommes s'élevaient contre nous, ils nous eussent peut-être dévorés tout vivants.
3. Lorsque leur fureur était enflamée contre nous, les eaux nous eussent peut-être engloutis.
4. Notre âme a passé un torrent: peut-être aurait-elle passé des eaux dont elle n'aurait pu se dégager.
5. Bénit soit le Seigneur, qui ne nous a pas livrés en proie à leurs dents.
6. Notre âme, semblable à un passereau, a été délivrée du piège des chasseurs: le piège s'est rompu; et nous avons été mis en liberté.
7. Notre ressource est dans le nom du Seigneur, qui a créé le ciel et la terre.

COMMENTAIRE.

nostrum, inter nos, vel pro nobis. Sentit hic consola-

Judaeus post regressum de Babylone, cum in eos sitentia pennis infesto impetu incurrisset. Ubi opulenter hoc carmine usos fuisse, probabilis est conjunctura. Interpretum conjectura (2). Vetus autem antiqua (3). Licet magnitudo imminentium periculorum, et angustia populam Israeliticam prementis, quibus cum liberatum esse praedicat poeta, statim populus ipse exilio et reductionem in avitis sedes adgressus accommodatone pugnat; inde tamen non negatur, usum hujus ode fuisse post depulsum illud periculum hanc saepe levè, de quo legitur Nehem. 4, 7, 13, scilicet postquam irritum reddiderat divina providentia atrox Samaritanorum, et Judaeis tamen perniciosum consilium, conjunctis viribus ex improbo adoriendi intentu repellendis membris, esseque antequam adverserent opprimendi. TITUS in *Diapatri*, de *Canticis Ascanionum*, p. 97, seq.

tur populus in exilio ob Dei tutelam presentem, deinde ob spem liberationis futurae: nisi Dominus fuisset nobiscum, nisi nobis fuisset, ac pro nobis stetitisset, ut supra Psal. 95, 17: *Nisi quia Dominus adjuravit nos, perperam habitasset in inferno anima mea, id est, nisi Dominus adjuvisset.* Sic enim quia cum particula nisi significatorem ad subjunctivum trahit. Nunc, non est particula temporis, sed blanditia, ut Hebraei, ut, quod etiam obscitant est particula. Nisi, quia. Ab hoc secundo membro masorethe versus alterum inchoarunt. Sic sequentes tres à voce, forte et forsitan, pro quo Hebraei, *auti, tunc, Alioqui* non immutatur sententia, sed in Latino fit clarior. Deinde ne Hebraei quidem se eorum distinctionibus et judicio alligant.

VERS. 5. — FORTE VIVOS DEGLUTTISSET NOS, *auti*, id est, tunc temporis, non dubitandi adverbium. Graece *hinc, utique, certe* (sic enim legendum non *hinc, aut nos*), nihil autem refert. Nam forte, forsitan, ac ejusmodi adverbia, quae subtile natura dubitant, sepe transiunt in particulas expletivas, quales plurimae sunt in omnibus linguis. Deinde interdum sunt interjectiones quaedam emphaticae dulcitae, vel euphonicae inserentibus. Adde quod aliquando pertinet ad asseverationem cum modesta; Alioqui, non dubium, quia dubitatio absorpta fuisset Ecclesia et membra ejus; nisi singulari Dei auxilium intercessisset, propter similitudinem et potentiam imperiorum, mundi sapientum, saeculi principum, haereticorum, denique demonum, qui cuculi à cependis adversis cum conspirant, vivos, crudos deglutissent. Metaphora à belluis rabidus et famelicus. Psal. 37, 10, quae erudas carnis et integras devoravit. Sic alibi, Prov. 4, 12: *Deglutiamus eas carnes et integros; et rursus, 1 Reg. 2, 13: Non occipiam à te carnem coctam, sed tiram, id est, crudam, ut ille docet noster verit.*

VERS. 4. — FORSTAN AQUA ABSORBERISSET NOS: Etiam hic sensus habet auti, tunc, asseverationis, non dubitationis, particularum, ut et versu sequenti. Quare hoc adverbium non simpliciter dubitatio, sed indicat vel hominum liberationem vel rerum contingentiam, ut doceantur semote Dei auxilio propria, providentiae singulari, non necessario statim effecti, ut miseri à potentioribus absorberentur. Generalis enim et universa providentia sperari, quae res in sua natura reliquat, nec carum contingentiam excludit, hinc res dispensat pro sua cuiusque sorte, naturaliter naturaliter, necessarias necessario, liberat libere, contingentes contingenter. Differt autem contingentia à fortuna, quod fortuna quod Davidicum carmen illi tunc optatum esse, credibile facit Psalmi inscriptio. Quo vero tempore à Davide conditum sit carmen, nemo nunc facile conjecura assignari poterit. Videatur enim quae proprius spectaverit illud tempus, cui principio de illius erat Psalmus, nisi vis verò idonea illis temporibus essent, reserata esse ab eo qui carmen reversis ex Babylone accommodatam refert. Ad hoc devictos Philistibus (2 Sam. 5, 1, Paral. 13), alii vero post superatos ac rivos Ammonitis eorumque socios (2 Sam. 10, 11, 1 Paral. 19, 20), carmen factum existimant. Ad Saulea tempora Psalmum refert Tiling, ut sit epicum ob Philistibus, Goliath à Davide *postquam* interfecto, devictos ac fugatos, 4 Sam. 17. (Rossmüller.)

nullam habeat causam certam et per se, atque ita nihil sit fortalem proprie; contingencia habeat. Aqua, copia et magnitudo marum et persecutionum. Aludat ad anheluros in mari Aegyptios.

VERS. 5. — TORMENTUM PERTRANSIT ANIMA NOSTRA (4). maximo periculum. Hypallagae, explicat-

(1) Comparat adversariorum persecutiones torrenti rapido et profundo, qui sine potentissimo auxilio pertransiri non potest. Et si quis cogitet quales fuerint persecutiones paganaum et laeticorum in sanctos martyres, et tentationes deumorum adversus, videlicet tantis viuis torrenti violentissimo, quantum licet sancti confessoris gloriosi evaserint, laqueum plarium, ac fero sine numero, quasi vi torrentis absorpti et absorpti perierunt, ut cognosci potest ex Cyrillano in Sermon de lapsis, et Eusebio Caelestinensi in lib. 8 Hist. c. 1, ex versione Rufini. Dicit igitur Propheta in persona suo-oratorum: *Torrentem pertransiit anima nostra, id est, persecutionem, quasi torrentem pertransiit anima nostra: caro enim succubili et cessat persecutionum foris, sed anima gloriosè pertransiit; sed, nisi Dominus fuisset in nobis, forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem, id est, intresset torrentem nimis profundum, unde sideri non potuisset. Haec illud, pertransiit, nisi si pertransiit conata fuisset; illud autem, intolerabilem, recte verterunt Septuaginta, sine habitabili, sine hypocausti, sine fundamento, sine limbo, nisi sedes legi possent quo verbo significatur, profunditas aquarum quae transmitti non potest; sed occurrit hoc loco contrarietas aperta inter eandem Hebraeam, et versum septuaginta interpretum. Collet enim Hebraeus dicitur habet: *Torrentem pertransiit super animam nostram, et ceteris Septuaginta habet: Torrentem pertransiit anima nostra, et paulo post Hebraeus textus habet: Forsitan pertransisset super animam nostram aquam intolerabilem; editio Septuaginta habet: Forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem.* Et quidem sanctus Hieronymus in expositione hujus loci non tacet meliorem esse lectionem hujus duobus modis. Primum enim ferri potest, ut septuaginta interpretis non habentur in suo textu particulam *auti*, quae significat, super; remoti autem illa particula, quae determinat vocalium ante ad casum accusandi; remansit ambiguum, utrum vocalium animae, sicut etiam vocabula torrentis est, quia sancti Hieronymus nonnulli aut accusandi, Poinde utramque lectionem petuntur verbo Hebraico, illam videlicet sancti Hieronymi: *Torrentem pertransiit animam nostram*, et illam Septuaginta: *Torrentem pertransiit anima nostra*, et quoniam septuaginta interpretes meliores edidisse credibile est, quam sancti Hieronymi habentur, et fidelissime translati, cum quod iuxta scripturam, sequitur et lectio Septuaginta, nisi est anima nostra vulgatae editionis, relictura, et Hebraica, quae tunc existit, antequanda sit. Deinde potest etiam ferri ut Septuaginta legitur quidem, ut legit sanctus Hieronymus, sed maluerit sensum potius transferre quoniam verba. Nam cum aliqui pertransiit profundum torrentem, simul sit et ut esse transeat torrentem, et torrentem pertransiit super animam, Sic clarior significatio esse videtur, si dicitur, Lemio pertransiit torrentem, quam si dicatur torrentis super animam transiit. Vetus enim torrentis transire super hominem, etiam inanimatum et jacentem in profundo, sed non potest, hinc tunc transire per torrentem, quia torrentis transeat super eum. Ut ergo significet Septuaginta, torrentem transire super hominem non jacentem, sed ambularem, vel tantum in maluerunt dicere hominem transisse per torrentem, quam torrentem per hominem. (Bellarmus.)*

rant. Nam ad verbum : *Torrentis pertransiit animam nostram*. Est autem torrentis, ut aqua movet, et supercolorum versum, symbolum ingentium malorum, et periculorum. *Extolens autem, nimis altum, nulli penetrabilem evasit.* Hebraice *huzatamin*, superban, elatum. *Illic cursim explicatur hypollagen.* Tunc pertransisset animam nostram aqua elata et impotens. *Maim*, ut et reliqua dualia construantur sepe cum verbis et adjectivis singularibus. *Fonsitan*, tunc. Hebraice *jan tertio anni*. Quo numero Scriptura gaudet ob mysterium sanctissime Trinitatis.

VERS. 6. — *Qui non dedit nos in captivum, prodeum.* Cruelitatem hostium impiorum comparat facti belluarum.

VERS. 7. — *Amara nostra sicut passer.* Insidias impiorum, amaram linguam comparat : passus vero, simplices et imbecillos passeres, vel in genere ex *Hebraeo isippor*, aviculis, que tamen neque vi neque dolo

captivuntur. Sic anima nostra erepta per Christum de laqueo diaboli, peccati et mortis. *Vesastim*, aucupium.

VERS. 8. — *Lacertis contritus est, hostium machina, artes, insidia.* Quae omnia non modo carnalibus hostibus, verum etiam spiritualibus conveniunt. Nam quicquid martyribus in persecutionibus faciunt hostes impij, id nobis faciunt invisibiles inimici. *Arnobius*.

VERS. 9. — *Aditorium nostrum in nomine, sicut, vel, est.* Nobis auxilium est in auxilio Domini, cœli terraque opificis, et ideo certum auxilium. *Geli* autem et terra meminit, ut intelligat Dei potentiam supra et infra atque adeo ubique vigere. Nam hoc duo tanquam magni corporis extrema suo complexu reliqua continentia pro omnibus rebus et locis accipiuntur.

## NOTES DU PSAUME CXXIII.

Dans le titre, l'Hebreu ajoute le nom de *David*, ce qui est de quelque poids pour faire croire que ce psaume est de ce roi prophète. La plupart des interprètes l'expliquent du retour de la captivité : mais si David en est l'auteur, il peut s'entendre aussi des dangers qu'il avait courus, et dont le Seigneur l'avait délivré. Quelques saints Pères appliquent aux chrétiens des martyrs, et ce sens spirituel est fort bon ; il ne l'est pas moins si l'on rapporte le psaume à la délivrance des tentations, des persecutions qui nous suscitent les ennemis du salut.

## VERSETS 1, 2, 3.

L'Hebreu dit au premier verset : *Si le Seigneur, qui étoit un torrent d'eau dans nous, qu'il nous a fait cela* proleptiquement, etc. Or nous entend nécessairement quelque chose dans cette construction, et c'est ce qui fait que les Hébraïques exacts traduisent : *Si ce n'est été le Seigneur qui fût dans nous.* La plupart visent simplement : *Si le Seigneur n'eût été dans nous.* Les LXX ont voulu rendre compte du tour Hébraïque, et ils ont mis *Et si le Seigneur n'eût été dans nous*. Nisi quis Dominus erit in nobis, etc. d'où il est évident qu'il faut suppléer aussi quelque chose, et dire : *Si le Seigneur ne nous eût protégés, parce qu'il étoit dans nous ;* ou bien il faut omettre tout-à-fait ce qui, à l'exemple de saint Jérôme et du très-grand nombre des interprètes.

Ce *dit non Israel* est une sorte de parenthèse qui marque le sentiment ou l'enthousiasme du Prophète ; il ne se donne pas le temps d'élever sa phrase, et il invite Israël avant que de s'être expliqué entièrement.

Au second et au troisième verset, *forté* et *fortiori* répondent à *ex* et du grec des LXX, et ceux-ci ont prétendu rendre *non* de l'Hebreu. A la vérité, les Hébraïques d'aujourd'hui disent que cet adjectif ne signifie que *tuer* ; mais les LXX, et saint Jérôme savent mieux qu'elles est sa force, qu'on ne le sait aujourd'hui ; ils traduisent par *forté*, *fortiori* (peut-être). On objecte que ce peut-être infirme ou ruiné d'attente la nécessité de secours de Dieu ; car si l'on peut dire : *Sans l'assistance de Dieu, peut-être que les hommes nous auraient engloutis tout vivants*, on pourrait donc croire que peut-être aussi, sans cette assistance, ils ne nous auraient pas engloutis ; mais cette difficulté est une bagatelle : car il n'a des degrés la malice dans les hommes. Le Prophète est censé reconnaître que sans le secours de Dieu les hommes lui auraient toujours fait beaucoup de mal ; mais il ne sait pas avec certitude s'ils se seraient portés aux dernières extrémités. Il conçoit

seulement que, sans le secours de Dieu, ils l'auraient englouti tout vivant, et il en est de même des guerres dont il est parlé dans le verset suivant. Or, ceci n'infirme assurément pas la nécessité du secours divin. Si ces hommes n'eussent pas été aussi violents que l'événement le fit voir, il n'aurait pas été nécessaire que Dieu préservât son peuple d'un mal qui n'aurait pas existé ; mais cette violence suppose, il n'était pas possible à ce peuple d'éviter, sans le secours divin, sa ruine totale. Ce qu'il y a de assez surprenant, c'est que les commentateurs qui rejettent ces *peut-être*, ou qui les prennent dans le sens d'affirmation, s'attribuent d'exemples de l'Écriture, dont la plupart sont contre eux ; ainsi, et entre autres de la Genèse, où Jacob dit à Laban : *Nisi Deus contra me Abrahama et tui non Isaac ad faxisset mihi, forsitan modo viduam me dixerisset.* Est-ce que Jacob savait certainement que Laban le renverrait dénué de tout ? *fortiori* est assurément très-bien placé en cet endroit, et il répond au mot *hebreu* qui signifie quelquefois *peut-être*.

Le sens de ces trois versets est assez clair : ceux au nom de qui parle le Prophète, reconnaissent que, sans le secours de Dieu, ils auraient très-probablement péri ; tant étoit violente la fureur de leurs ennemis. Ils se servent de figures, comme d'être dévorés tout vivants, d'être submergés dans les eaux. On applique ces violences aux Babiloniens, et quelques-uns à ceux qui avaient molesté les Juifs durant les travaux du rétablissement de leur ville. Saint Augustin y voit les fureurs des tyrans contre les martyrs ; d'autres, qui veulent s'en tenir plus à la lettre, croient que David désigne les persécuteurs qui l'avaient traversé, avant qu'il eût remporté les deux tribus sous sa domination. Toutes ces opinions peuvent être vraies, parce qu'un prophète voit plus de choses que nous n'en pouvons deviner ou expliquer.

## REFLEXIONS.

Nous pouvons assurer pour tous les temps, que si Dieu n'est pas avec nous, pour nous, dans nous, les ennemis du salut nous feront périr ; leur violence et notre faiblesse en sont la preuve. Ce qui doit nous donner toute confiance, c'est que Dieu est avec nous ; notre bien plus excellente qu'il ne fut avec les justes mêmes de la nation sainte. L'Emmanuel ou le Dieu avec nous est venu, et c'est par lui que nous sommes fortifiés contre toutes les attaques du démon, du monde et de nous-mêmes. Ce n'est pas sans raison que le Prophète dit : *Si le Seigneur n'eût pas été avec nous on dans nous, etc.* Il voyait en esprit ce moment précieux où le Verbe de Dieu serait revêtu de notre

chair, et triompherait de tous nos ennemis. Nous sommes forts et invincibles avec lui ; mais, comme l'observait fort spirituellement saint Augustin, pour n'être point dévorés tout vivants, soyons morts, comme nous le prescrit l'Apôtre, en nous expliquant les caractères du chrétien. Les tyrans, abrutis le saint docteur, ont dévorés les martyrs ; mais c'étaient des hommes morts, et la persécution ne leur a procuré que la possession du bonheur éternel, qui est la véritable vie. Ceux qui ont renoncé à la foi ont été dévorés tout vivants ; ils n'avaient point en eux la mort spirituelle, la mort aux passions, qui fait l'essence du chrétien. Ceux qui se laissent vaincre aujourd'hui par le monde et par leurs passions, sont aussi des hommes vivants ; et ils reçoivent le coup de la mort, non pour vivre avec Jésus-Christ, mais pour être des victimes de l'enfer.

Pour n'être pas dévorés tout vivants, pour n'être pas submergés dans les eaux du péché, il suffit donc que le Seigneur soit avec nous et dans nous, comme s'exprime notre version. Mais cette présence, cette assistance nous est nécessaire, et cela qui rassurera nos forces tombera dans l'abîme ; il n'évitera ni la fureur de ses ennemis, ni les désastres du naufrage. La science même du salut est de se croire incapable de tout bien si l'on est abandonné à ses propres forces, et de se croire capable des plus grandes choses si l'on a Dieu pour soi. Ces vérités sont bien simples dans la présentation, et bien sublimes dans la pratique. On les avoue en la présence des hommes, et même dans les communications qu'on a avec Dieu ; mais dans le détail des actions on est tout pélagien, on se détourne de Dieu pour se contempler soi-même, et l'on attend que les chutes soient faibles pour reconnaître pleinement sa faiblesse.

## VERSET 4.

On traduit ainsi l'Hebreu : *Un torrent est passé sur notre âme, alors des eaux surabondantes ou gonflées eussent passé sur notre âme.* Et le sens est que nous la protection divine, des eaux rapides eussent enveloppé leur âme, et que ces eaux en se gonflant eussent achevé de la submerger. Ce sens n'est pas fort clair, et dans le second membre de la phrase, il faut que des eaux qui sont au pluriel, se construisent avec *est* qui est au singulier. Ainsi quelques-uns répètent le mot *torrent*, et disent : *alors ce torrent est passé sur notre âme avec des eaux gonflées.*

Les LXX et notre Vulgate sont beaucoup plus clairs : *Nous avons passé un torrent rapide ; peut-être que si Dieu n'eût pas été avec nous, nous aurions passé des eaux intolérables ;* c'est-à-dire, dont nous n'aurions pu nous sauver, des eaux sans fond où l'on peut mettre le pied, comme porte le grec.

Je ne vois pas la nécessité de traduire dans la première phrase : *Un torrent est passé sur notre âme ;* l'Hebreu porte simplement : *Un torrent a passé sur notre âme*, et c'est ainsi que traduit la Paraphrase Chaldaïque.

Quant au sens, je crois qu'il n'y a pas de différence entre dire : *Un torrent a passé sur nous*, alors si Dieu ne nous eût pas assistés des eaux furieuses ou gonflées eussent passé sur nous, et dire : *Nous avons passé un torrent*, et si Dieu ne nous eût pas assistés nous eussions passé des eaux furieuses (qui nous auraient englouties). Je ne dis rien de ce qui est au mot *torrent*. Un mot au reste que, dans l'Hebreu comme dans nos versions, le verbe *passer* doit avoir deux significations ; selon la première, il désigne un passage où l'on ne se perd pas, et selon la seconde, un passage où l'on se perd.

S. Augustin a lu ce verset d'une manière qui mérite d'être remarquée : *Torrentis pertransiit anima nostra ; pertransiit pertransiit anima nostra* ; *pertransiit pertransiit anima nostra* ; et comme il ne pouvait concilier aisément ce *pertransiit* avec *pertransiit*, il dit que ce mot équivalait à *passer*, et qu'il faut supposer une interrogation. *Croyez-vous que nous ayons pu échapper à des eaux qui n'ont point de*

sol fixe ? Il croit que la chose paraissait comme incroyable, fait mieux connaître la protection divine. Il n'exclut point peut-être des versets précédents, et il l'explique dans celui-ci. L'avantage de cette leçon est que le mot *pertransiit* est pris des deux côtés dans le même sens. Je ne doute pourtant pas qu'elle ne soit défavorable ; mais elle ne s'accorde ni avec l'Hebreu, ni avec les LXX. Mais je n'y remarque aucun contre-sens formel.

Le Prophète veut donc dire que les maux dont lui et son peuple ont été assaillis, étaient très-grands, mais que si Dieu ne les eût secourus puissamment, il n'aurait pas été si grand encore les auraient tout-à-fait détruits. Ces eaux, dont il parle, sont une figure très-commune dans l'Écriture pour exprimer des calamités.

## REFLEXIONS.

Ce verset est tout propre à consoler ceux qui éprouvent les plus grandes traverses dans le cours de leur vie. Ils peuvent dire en tout temps : *Nous avons passé des torrents, et c'est la main de Dieu qui nous a préservés du naufrage ;* comme les maux, ont un progrès dont nous ne pouvons assigner les bornes, si cette main du Très-Haut n'est éteinte avec nous, peut-être qu'il serait venu une telle inondation, que nous aurions été entièrement submergés. Souvenez-vous plus particulièrement que Job ses dignités parvinrent successivement au point de le dépouiller de tout, et de l'effrayer dans toutes les parties de son corps. Si le Seigneur n'eût pas été avec lui, c'était un homme perdu pour le temps et pour l'éternité ; ses maux l'eussent agité, ses forces eussent succombé, il aurait fini sa carrière dans le trouble, et dans le désespoir ; mais sous la main de Dieu, il demeura ferme dans sa foi, il sut répondre aux séplèmes de ses précédents maux, il fut récompensé de cette vie de sa constance inaltérable. Grande leçon pour les malheureux de tous les siècles : mais J.-C. répond encore infiniment mieux à toutes nos défiances, il nous console bien plus parfaitement dans toutes nos traverses. L'homme le plus infortuné sur la terre, n'éprouve pas la centième partie de ce que J.-C. a souffert ; et cet homme n'a pas le moindre titre pour être comparé en dignité, en mérites, en perfection avec J.-C. Bisons donc toutes nos peines ce que S. Jérôme écrivait à Paulin : *Tout ceci est dit ; mais on voit les liens, les soufflets, les crochets, les fers, la croix et la mort ?*

## VERSET 5.

Cette version française répond exactement à l'Hebreu qui parle de proie, et non simplement de capture. Le grec dit aussi de proie. Mais au fond c'est le même sens. Le peuple, qui aime ses sentiments par la bonté du Prophète, reconnaît que Dieu seul est l'auteur de sa délivrance, ou plutôt que c'est lui seul qui l'a préservé des pièges de ses ennemis.

## REFLEXIONS.

Tout chasseur, dit S. Augustin, tend des pièges, et ce qui fait le danger de ces pièges, c'est l'appât qui les couvre. Mais quel appât les ennemis du salut nous présentent-ils ? Nous le savons tous, et nous ne faisons pas de nous y laisser surprendre. C'est la douceur de la vie, ce qui comprend les plaisirs, les honneurs, les richesses. Nous courons après ces fausses délices, et nous tombons dans le piège, qui est le piège tendu par le démon. Si nous n'étions secourus qu'une fois, nous malgré pourrions n'être pas comblés pour toujours, et l'expérience même serait un préservatif pour l'avenir ; mais cet appât toujours tendu, nous invite sans cesse, et nous fait une illusion continuelle. La douceur de la vie nous enlèche jusqu'au moment où il faut la quitter, alors le charme disparaît ; mais il n'est plus temps de rompre les liens, et nous tombons dans l'abîme, chargés des chaînes de l'enfer. Malheureux de ne connaître notre esclavage que pour entrer dans un autre qui n'aura point de fin.

Ceux que la grâce divine a retirés ou préservés de la séduction, s'écrient avec un sentiment plein de reconnaissance : *Que le Seigneur soit béni d'avant tout de ses attentions paternelles ! Il était vraiment avec nous, puisque nous avons été rayés à la séduction presque générale. C'est son amour qui nous a sauvés en se communiquant à nous ; il nous a présentés, non un appât trompeur, mais sa beauté, ses délices, son onction ; il nous a fait connaître le faux des biens du monde, il nous a attirés par le sentiment du vrai, par le goût de la science de Dieu, par la force des exemples de Jésus-Christ ; il a réprimé notre amour-propre, et il s'est substitué à cet amour déréglé, dérangé, inconstant et éphémère, qui ne fait que des esclaves. Il a été des sacrifices ; mais qu'il est d'aix d'immoler tout à un maître si digne de commander !*

VERSET 9.

L'Hebreu dit en général : Notre âme, comme un oiseau, a été dévorée, etc. La figure dont se sert ici le Prophète, est encore plus énergique que les précédentes. Elle peint non un danger évité, mais la délivrance absolue d'un malheur certain et inévitable. L'oiseau pris dans le filet, est connu entre les mains de l'oiseleur, s'il rompt le piège, il échappe à une mort prochaine. L'appât est au piège, s'il s'agit d'un oiseau, le danger, ou était son temple d'être la victime de leur faucon, qui n'essaimait déjà sous le poids de la convoitise, il n'y avait plus à attendre que la mort ou des traitements peut-être plus cruels que la mort même. Si le Prophète a en vue les ennemis du salut et l'âme même du pécheur où ils avaient réduit l'homme, c'était un piège qui ne pouvait être rompu que par la miséricorde divine. S'il n'est question que d'une tentation violente qui n'est pas faite pour succomber la volonté, mais qui a la presse de traverser la loi, la grâce qui arrête sur le bord du précipice, rompt le piège, et met cette âme en liberté. Cette figure est donc très-lumineuse, très-instructive, et toute propre à faire naître les sentiments de la plus tendre reconnaissance.

RÉFLEXIONS.

Ce que dit ici le Prophète s'applique encore naturellement à la délivrance des justes, lorsque Dieu

1. *Cantemus graduum, CXXIV.*

Hebr. cxxiv.

- Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion; non commovebuntur in eternum, qui habitant in Jerusalem.
- 2. Montes in circuitu ejus, et Dominus in circuitu populi sui ex hoc nunc et usque in seculum.
- 3. Quia non reliquet Dominus circum peccatorum super sortem justorum et non extendat justis ad iniquitatem manus suas.
- 4. Benedic Dominus, hominis et rectis corde.
- 5. Declinantes autem in obligationes adducet Dominus cum operantibus iniquitatem; pax super Israel.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1. — QUI CONFIDUNT IN DOMINO, Sicut (1) Contra desertores cultus Jovani dicitur Psalmum manifestum. Postquam igitur atque concessio, omniem hunc quidem Psalmum, qui communitur פסלם דע דעו ליליז משרת, sicut, faciemus, pertinet ad res Iudaeorum et Babyloniae redemptorum; scripserunt Tilingi est sententia, nostrum Psalmum scriptum esse postquam Samaria magna Iudaeorum multitudinem ad sese pellexissent, inprimis proceres quosdam, ut Semajam, argento corruptum, Neh. 6, 12,

les retire de cette vie. C'est un piège continué que notre état sur la terre, où nous sommes pris dans les liens du péché, où nous avons à prévoir les embûches du démon, du monde et de nos passions. Si la grâce divine ne nous éclairait sur les occasions du péché, si elle ne nous fortifiait contre les tentations du péché, si elle ne nous rendait contre les mauvais exemples, si elle ne nous conduisait à la prière, aux sacrifices, à la lecture des saints livres, si elle ne répand dans nos cœurs l'amour des biens éternels, nous devrions les esclaves du péché. Qui peut commettre en détail la multitude des pièges qui nous environnent ! Il faut donc nous enlever, dit S. Ambroise, comme l'oiseau qui ne veut pas tomber dans les filets de l'oiseleur; nous il faut avoir des ailes, et comment en aurons-nous, si celui qui habite au plus haut des cieux ne nous en donne ?

VERSET 7.

Le sens de ce verset est que toute notre force, toute notre espérance est en Dieu, l'auteur de toutes choses. Il était ordinaire à ce Prophète, et aux autres de donner à Dieu le titre de créateur du ciel et de la terre, par là ils faisaient ressouvenir sans cesse les Hébreux de la différence essentielle qui est entre le vrai Dieu et les fausses divinités des gentils. Ce qui est à remarquer dans ce verset, c'est qu'il est ordinaire à ce Prophète, et aux autres de donner à Dieu le titre de créateur du ciel et de la terre, par là ils faisaient ressouvenir sans cesse les Hébreux de la différence essentielle qui est entre le vrai Dieu et les fausses divinités des gentils. Ce qui est à remarquer dans ce verset, c'est qu'il est ordinaire à ce Prophète, et aux autres de donner à Dieu le titre de créateur du ciel et de la terre, par là ils faisaient ressouvenir sans cesse les Hébreux de la différence essentielle qui est entre le vrai Dieu et les fausses divinités des gentils.

RÉFLEXIONS.

Le Sage dit que le nom du Seigneur est une tour imprenable, que le juste s'y réfugie, et qu'il est exalté. Ce juste ne voyait pas de dessus la terre les objets qui pouvaient lui nuire ; mais en se retirant dans le sein de Dieu, il découvre de la cime d'une colline élevée, tous les objets que le monde voulait lui rendre. Le pécheur, au contraire, est toujours rampé, et domine dans tous les objets qui se présentent, il ne les découvre pas, il ne les soupçonne pas ; il sème même à s'y laisser surprendre. Faut-il s'étonner qu'il échoue avant que d'entrer dans le port de la bienheureuse éternité ?

PSAUME CXXIV.

- 1. Ceux qui se confient dans le Seigneur seront comme la montagne de Sion ; celui qui habite dans Jerusalem ne sera jamais ébranlé.
- 2. Autour de Jerusalem sont des montagnes, et le Seigneur est autour de son peuple pour le temps présent et à jamais.
- 3. Car le Seigneur ne laissera pas dominer le sceptre des pécheurs sur l'héritage des justes, de peur que les justes ne portent aussi leurs mains à l'iniquité.
- 4. Seigneur, comble de bien ceux qui sont justes et qui ont le cœur droit.
- 5. Pour ceux qui se dévouent dans des vœux tentés, Dieu les conduira au terme où aboutissent les ouvriers d'iniquité. Que la paix soit sur Israël.

VERS. (1) 1. — QUI CONFIDUNT IN DOMINO, Sicut (1) et nepotem Eliaschibi, pontificis maximi, testimonium Hierobris nescitum. Neh. 15. Hoc ipse presentem carmine valens spectasse, ut magis exultaret eos qui necesse minus hostium, neque blandis aut corruptivis seduci se possit fuerit ad procedendum, inquis d'fectione ad Samaritanos, communitatem populi Iudaei causam. (Rosinonell.)

(1) Ille parit ac sincerè Deo confidit; qui persequitur ceterarum rerum inobediuntia se de sua omnia in illo

les, secuti, sicut mons Sion non poterat suo loco dimoveri. Nov commoverit in aeternum, id est, nunquam peribit, qui est membrum et civis Ecclesiae. Multa numerum, ut doceat et virtum et cunctum probos esse tutos. Subiicitur ratio sequenti versu, quoniam montes circum se habet Jerusalem inextinguibiles. Propter negationem non, R. Selomo hanc locutionem aliter solet accipere : Non semper commovebitur, qui habitat in Jerusalem Ecclesiae matrice, quasi diceret : Aliquando quidem foetabitur rebus adversis, at id non erit perpetuum. Neque non in aeternum, aliquando universe negat, et sonat nunquam; aliquando ex parte, includendo scilicet affirmationem, pro non semper, sed ad tempus, ut fit apud dialecticos in sub contrariis, ut apud Sapientium Eccles. 7, in aeternum non peccabis, et apud Joannem 11, 26, non morietur in aeternum; id est, morietur dumtaxat ad tempus, nam tandem resurgat ad beatam vitam. Qui habitant. Rectè, uti lingue, subintellectum relatum alicui, qui, et protenderunt gentilitatem ad principium sequenti versu; nam Jerusalem est prima vox versu proximi. Quiaquam nihil necesse fuit Maiores scilicet separare, vel etiam referre ad septem alium loci ad sic interpretandum. Non commovebitur, in aeternum habitabit. Deinde sequenti versu, Jerusalem montes in circuitu ejus.

VERS. 2. — MONTES IN CIRCUITU EJUS. (1) Jerusalem; quod nomen sine instinctu dicitur facere populi, qui vero se tam alto exultat, cum omnibus hancque oculis superari esse necesse est, atque omnium ipsius vel rante celo immobilitate peristere : quae tunc enim ad illum aspirare possit, qui se ad sua omnia in Deum oblitit? Sed hanc fiduciam pronuntium non ha nihil committitur : quo autem omnino ad illum propius accedit, eo plus incriminatur, contumeliam ut fecerunt negant. Ita et hoc, qui hanc terminum suam habent, certo sciunt, ceteri oblitit. (Platinus.)

(1) In cultissimum totius regionis loco sedebat Jerusalem; hinc fit et multibus terre ab Josepho appellatur. Circa ipsam lapidosus erat aridus et montibus frequens, sexaginta stadium latitudine, adeo ut juvenis et equis aridus esset ad illum accessus. Aegypti illic dicitur equitatus aut elephanis, nisi circumducto itinere per Idumaeam, partem scilicet Iudaeam maxime meridionalem. Ha profectus coacti sunt Syriae reges in bello Machabaeo, Romanis exortibus sub Tito per Samaritanos venit, praeventibus tamen fossoribus, qui itinera sternere, agroque ab Iudaeis derelictis, parva armatorum hostium, in angustiis Hierosolymae decubitus posita, in angustiis hostium equis coeque suffulcitur, ut sub Machabaeis alii populi veni. Accessus difficilis, magnum erat celebrantia urbis rotur, ipso urbis situ auctum, quippe quae duobus tribus montibus insisteret : quomolorem inter altissimas totius Orientis arces habebatur. Haec Hierosolymae commoda hic fuisse praesentitur Propheeta. Ut Hierosolymae iniquitas congerit, adeo ut hostium concilio obiecta pariter sita in Deum illum hostium non est, illum indigno ambiens, totumque ab hostibus reflicens. Phocaea, qui vetis Terrae sanctae illustratum scripsit, tradit Hierosolymae situm et sublimem simul et humilem esse : sublimem, si cum reliquis Iudaeae agro comparatur; humilem, si montes quibus circuitur spectet. Qui Hierosolymae ex urbe Joaze proficiscuntur, narrot Hierosolymae tunc de illis esse obsequium, cum satis vicina venisset. Proximi urbi montes non continuo quidem ductu junguntur, sed hinc illaque assurgunt, loco et figura variè terra et granine

lem; est enim fœditum generis. Circum Jerusalem sunt montes per quos, etsi aliquid intelliguntur angulos. Psal. 33, 8, tamen ad litteram per circuitum montis fuit multus et infansis montibus. Ex Boaz. Sic Dominus. Vex (ei) hoc loco e Kimi et habans, id est, adquisitionis et comparationis, ut saepe in proverbis, et saepe in oratione Dominica, Matth. 6, 10. Ut montes sunt in circuitu Jerusalem ad ejus defensionem, sic Dominus in circuitu populi sui in perpetuum. Possent indicari publica Ecclesiae bona, praesidia, benedictiones externae et internae, temporariae et spirituales, visibiles et invisibiles. Nam Deus eam instruit rebus omnibus necessariis, ut externis montibus et praesidiis ad eam pugnam contra externos hostes, et interiori sua praesentia contra eosdem visibiles, simul ac invisibiles, circa quam ista externae minimi, aut etiam nullius essent momenti, Psal. 129, 4. Istaque non in istis montibus quiescit, sed mox subjungit : Et Dominus in circuitu populi sui; q. d. : Cum montes sunt in circuitu ejus, tunc maxime Dominus. R. Akiba, in libro Othijah, ad litteram samach scribitur : Jerusalem, montes in circuitu ejus. Montes illi qui circingebat Jerusalem, sunt et patres; colles qui circum eam, sunt matres (Sira, et flachol) ; Hebraei enim se patriarcharum meritis et intercessionibus putant jvari apud Deum.

VERS. 3. — QUI NON RELIQUET. Non diuturnum ferret, neque sine quiescere. Vincat, tyrannidem, scriptum et potentiam, artem sententia, id est, hereditatem justorum, super ea loca quae iustus vel divina sacro sive divinitus obvenirent, q. d. : Non permittit Deus impiis dum dominari in bono. Nullus tyrannus de justis imperat, ne hi sunt impij, exemplo et prosperitate istarum inebriati, vel impatiencia victi, Psal. 72, 18, 19. Hebraei : Quia non reddidit baculo, non quiescit urea impietatis super sortem justorum. Sed providentia aeternorum expresserunt, ne quisquam illi tribuere casu, vel fato et necessitati, vel virtuti. Aliqui rabbinorum virga plagas et flagella interpretantur, non scriptum. Nam virga est potestatis iustigae et verberationis instrumentum. Moxus spas, ne desperatione vel illecebra iniquitatis peccandi male agant, 1 Cor. 10, 6, 7. Ne mittant manus ad scelera perpetranda.

desiderio, in illo quod ferret exiit sicut in saxo velut probris in figuram amplexibiles, et superiacu illi terra sentin mandantur, venant videri, etc. Haec hodie est Jerusalem, quippe vel sex-culis ambitu suo claudit. Vetus autem Jerusalem multum à novâ hac diversa, partim intra nova nomia clauditur, partim excluditur. In medio nova Jerusalem facti sepulchrum Jesu Christi, et in vertice quodam ad orientem ad dexteram Olivae templum Solimanicum. Nova illi urbi partem suam quinquaginta.

Hebraei vocant Jerusalem Iudae vesicula ita jungit : 1. Qui habitant in Domino, sicut mons Sion, qui non commovebitur in aeternum permanebunt; vel, in aeternum habitabunt : nunquam inde si exellentur. 2. Jerusalem montes in circuitu ejus; et Dominus in circuitu populi sui. A plura tam n est hinc Valata et Scythiada, dicitur minime Jerusalem in secunda voce-n; quod in priorè legitur. Vetus interpres Graecus apud S. Chrysostomum cum Vahala congruit. (Calmel.)

VERS. 4. — REVERAC. DOMINE, DONIS, ET RECTIS corde (4). Et, expositivè sumitur, quia perfecta bonitas in recti cordis affectu consistit : Illarius.

VERS. 5. — DECLINANTES AUTEM IN OBLIGATIONES, colligationes, conspirationes, nodos, contorsiones, versutas; ἐκτροπὴν enim sunt ἐκτροπῆς, ἐκτροπῆς, ex Hesycho, strophe, tergiversationes, laquei, et apud Nazianzenum nodi, Heliar., ἠελιασταί, obligations (quo modo aliqui hic legendum contendunt), tortuositates, privitates. Periphrasis hypocritarum, qui furis benefici sunt, imis et corde malefici; q. d. : Hypocritas et versutos homines ducet Dominus in damnationem et ostium eorum operantibus iniquitatem, id est, cum his qui aperte malefieri sunt. Vafros et perversos acque punit, ac aperte inquit; hypocritas perinde punit, ac si essent aperte improbi. Math. 23, 51 : Partem eius ponet cum hypocritis, ubi erit fetus et aridor dentium. Rabhini : Israelitas, qui declinant ad suas privitates, perdet cum gentibus, quam opera sunt iniqua. Nostr. : fideles perversos dantiabit cum demonibus, quorum actiones sunt iniquissime. Pax secreta Israel, scilicet precatur, ut consumptis impiis pax sit et

(1) Rectis apud opponuntur id est imis ad tortuositates et a recto transibit verè religionis. Alibi intransitivum facit. Qui declinant ad sentias obliquitatis, vel tortuos vias suas. Sed apparet formam esse verbi transitivum; quare alii : Machium secuti, verbum construnt transitivum, cum sequenti nomine in accusativo (in 2 Sam. 5, 27, 4 Reg. II, 2, 4), hoc sensu :

NOTES DU PSAUME CXXIV.

De psalme est propriè une exhortation à la confiance en Dieu. On dirait qu'il s'agit de l'ère chrétienne à l'occasion des traverses qu'éprouveront les Juifs après leur rédemption, de la part de Samsabell et de Sanarionis. C'est une conjecture. Il suffit que les hommes aient toujours besoin de la protection divine, pour qu'un prophète ait eu droit de les exhorter à la confiance en Dieu.

VERSET 1.

Dans l'hébreu on lit mot à mot : Ceux qui se confient dans le Seigneur, comme la montagne de Sion. Elle ne sera point ébranlée, elle sera fixe éternellement. Le mot Jerusalem est réservé pour le verset suivant. Sur quoi il y a deux observations. 1° Le sens est plus clair dans nos versions, parce que les mots sont plus liés les uns aux autres. 2° Le sens est au fond le même de part et d'autre, car dire que ceux qui se confient dans le Seigneur, seront comme la montagne de Sion qui ne sera point ébranlée, et qui sera fixe éternellement, c'est dire équivalement que ces hommes pleins de confiance ne seront point ébranlés. Il n'y a d'autre différence que celle qu'énoncent nos versions, savoir, que ces hommes qui ne seront point ébranlés, sont ceux qui habitent dans Jerusalem. Mais l'hébreu fait bien entendre la même chose, puisqu'il est dans le verset suivant il parle de Jerusalem, comme entourée de montagnes qui la défendent, et protégée du Seigneur qui veille autour d'elle. Ce second verset prouve même que les LXX ont bien pris le sens du texte : car les montagnes qui environnaient Jerusalem, et la protection de Dieu sur elle, étaient bien plus en faveur des habitants que de la ville même. Quand il n'y eut plus d'habitants sous Nabuchodonosor, ces montagnes ne lui servaient à rien, et Dieu ne la protégeait plus. C'est la même chose aujourd'hui.

Le Prophète veut donc dire que ceux qui habitent Jerusalem, et qui se confient dans le Seigneur, seront

felicitas piis superstitibus. Nam non nisi sublati illis, pax probis conceditur.

Qui declinant faciunt amittunt nos, vel, ut Syrus : Et si qui pervertunt sentias suas. Rectus verò, verba hebraea sic reddi videntur : Declinans corda sua (in 10, 25, 25, ad tortuosam, seu in tortuosis viis suis, sicut in illo prelo 2 (in 2 Reg. 12, 41). Nomen ἠελιασταί præter hunc locum semel tantummodo occurrit, Jud. 5, 6, ubi viarum amittentes, sive transitis a recto obliquantes per devia significat. Hoc loco transferri potest ad omnem pravum et perversum vitam rationem, quæ a mundi proceptorum divinum deflectit, præsertim defectiorem a verâ Jovæ religione, qua ita recta est. A nostro autem notari Judæorum ex Babiloyne reversorum cunctos eos, quicumque quomodocumque contra rempublicam, aut potius contra religionem facerent, recte observavit Tiling. Tales erant matrimonium contrahentes cum mulieribus extraneis, idolorum cultu addicti (Esd. 9 et 10, Nehem. 13, 28, 33, 36, coll. Malach. 2, 11); nam qui scelerum inveniunt decimas (Nab. 11, 10 ad 12; Malach. 3, 8 ad 10); porro violatores sabbati (Neh. 13, 45), et multi alii aliis nullis criminibus collucti, quos præ indignitate re acriter castigat Malachus tribus primis capitulis. His ergo annuntiat poenitentiam et vindictam divinam : Abre, perire faciet eos Jovæ cum operantibus sentiant, quibus Tiling falsorum deorum cultores designari existimat, mos tantus nomenque vetuli Isa. 66, 5, de diis fictis usuratur. Sed cum vox hebraea alius, et Esal. 5, B, et 6, 2, Isa. 31, 2, facinorosa, acclat, in universum denotet, nec hoc loco aliter capiendum videtur, ut sensus sit hic, eos qui a cultus Jovæ præsertim recedunt, communi cum cæteris peccatoribus et sceleratis poenâ abripiendos esse. (Rosinellier.)

fermes comme la montagne de Sion, et qu'ils ne seront jamais ébranlés. C'est comprendre un prophète qui avait deux sens, savoir : 1° que si les habitants de la Jérusalem terrestre ne perdoient point la confiance dans le Seigneur, ils seraient toujours mécontents dans leur état et dans leur patrie ; 2° que si les habitants de la Jérusalem spirituelle, c'est-à-dire, de l'Eglise, se confiaient dans le Seigneur, ils ne seraient jamais ébranlés, soit par les adversités, soit par les scissions et les hérésies, ou bien qu'ils ne seraient jamais frustrés de la promesse d'entrer un jour dans la Jérusalem céleste. Le premier sens de la prophétie n'a point eu lieu, parce que les Juifs n'ont point eu de confiance dans les oracles divins qui leur promettaient le Messie, et qui leur en marquaient les caractères dont aucun n'a manqué dans la personne de J.-C. Aussi, cette nation a-t-elle été privée de sa patrie, et se trouve-t-elle réduite à n'avoir depuis dix-huit siècles aucun asile fixe. Le second sens de la même prophétie s'accomplit tous les jours dans les vrais enfants de l'Eglise. Toute cette explication me paraît certaine et littéraire.

REFLEXIONS.

Nous ne nous intéressons à la Jérusalem terrestre, non parce que son histoire et ses révolutions servent de prétexte à la religion de J.-C., qui en est sorti, et qui en a purifié la ruine. Mais la Jérusalem spirituelle, qui est l'Eglise, et la Jérusalem céleste, qui est le séjour des saints, occupent nos pensées et fixent nos sentiments. Il est très-vrai que les chrétiens qui mettent toute leur confiance dans le Seigneur, sont inaccessibles à tous les mouvements qui peuvent arriver dans le monde. Cette vérité ne se manifeste ni aux yeux des mortels, ni à ceux des anges fides et imparfaites. Les premiers ont peu de foi, et ne savent par conséquent que ce que c'est que la vraie confiance en Dieu : Les seconds tiennent encore trop à eux-mêmes

et à la terre; ils n'ont point d'usage des retours fréquents vers Dieu; ils vivent d'une manière tout humaine, et ne se défient ni de leur sensibilité, ni de leurs petits intérêts. Ainsi les événements qui peuvent les concerner, mettent-ils toutes leurs passions en jeu.

Il faut donc ne parler ici que des Israélites selon l'esprit, que des vrais enfants d'Abraham, de ces hommes pleins de foi, nourris de la sainte parole, et fidèles aux exercices de la prière; tel que Paul qui disait : Mes frères, puisque nous pouvons entrer dans le sanctuaire avec assurance, par le sang de J.-C.; par la voie nouvelle qui mène à la vie, et qu'il a convenue au travers du voile qui est au chair, et puisque nous avons aussi un grand-prêtre qui gouverne la maison de Dieu, approchons-nous avec un cœur sincère et une foi parfaite, après que nos cœurs ont été nettoyés de ce qui rend une conscience méchante, et que notre corps a été lavé d'une eau pure. Un Chrétien de cette trempe est bien plus ferme encore que la montagne de Sion, puisque le temps peut ébranler cette montagne, et qu'enfin au dernier jour du monde, elle sera bouleversée comme le reste de l'univers; au lieu que Paul et ses semblables seront élatants de gloire, et serviront d'ornement durant l'éternité à la céleste Jérusalem.

VERSETS 2.

Dans l'hébreu Jerusalem est à la tête du verset, et n'y fait qu'embarasser la construction : Jerusalem, des monts est entouré de montagnes qui la défendent, et qui en fin plus ferme encore que la montagne de Sion, puisque le temps peut ébranler cette montagne, et qu'enfin au dernier jour du monde, elle sera bouleversée comme le reste de l'univers; au lieu que Paul et ses semblables seront élatants de gloire, et serviront d'ornement durant l'éternité à la céleste Jérusalem.

REFLEXIONS.

C'est peu de chose, disait S. Augustin, que d'habiter une ville entourée de montagnes; mais c'est tout que d'être le Seigneur autour de soi, et de recevoir les lumières qui descendent des montagnes éternelles, comme le Prophète s'exprime ailleurs. Il s'est élevé des montagnes dans le sein même du christianisme, et il faut entendre par-là les divers hérésies qui l'ont troublé; car n'imaginez pas, continue le saint docteur, que Donat, Photin, Arius, fussent des hommes médiocres; les hérésies ne naissent que dans des esprits au-dessus du vulgaire; ce sont des montagnes, mais orageuses; et quand on vous conseille de chercher un asile dans ces montagnes, dites que vous mettez votre confiance dans le Seigneur, et que vous n'avez pas besoin de chercher d'autres montagnes que celle qu'il protège. C'est l'Eglise que désigne saint Augustin, et cette exhortation est excellente pour tous les temps.

La protection que le Seigneur accorde à son Eglise, se répand sur tous ceux de ses enfants qui mettent en lui toute leur confiance; car pour les lâches qui ne conservent que la foi, c'est l'Eglise qui prie et qui gémit pour eux, afin de les rappeler dans les sentiers de la justice. Les fidèles pleins d'amour, sont comme la cité qui vit un prophète : Le Seigneur habite au tour d'elle comme un mur de feu, et si mettait sa gloire à faire son séjour, sans son escorte. Image magnifique de ce qu'opère dans une âme l'amour de Dieu; il la rend invincible au milieu des combats, et invulnérable à tous les traits de l'ennemi.

VERSET 5.

L'hébreu dit : car le sceptre des pêcheurs ne se reposera pas sur l'héritage du porteur des justes, etc. C'est le même sens; car ce sceptre des pêcheurs ne

pourrait se reposer sur l'héritage des justes, sans la permission de Dieu, et si cela arrivait, ce serait dire qu'il laisserait ce sceptre entre les mains des pêcheurs. Le Prophète veut dire que, puisque Dieu protège son peuple, il ne permettra pas que les impies dominent pour toujours sur les justes. Ces mots, se reposer, dans le texte, et, laisser, dans les versions, sont essentiels en cet endroit. Dieu permet pour un temps que les impies dominent sur les justes, mais cette domination est passagère. On en a dix exemples dans l'histoire sainte et dans celle de l'Eglise. Les Chaldéens ne demeurèrent pas en possession de la Judée au-delà des soixante-dix ans marqués par les prophètes. Les persécuteurs de l'Eglise périrent tous au bout de trois siècles. Il y a d'autres jugements cachés que le Seigneur exerce selon les vus de sa sagesse; mais quand il permettrait que dans cette vie les ennemis de son nom établissent une domination durable sur les justes, tout cesse au moment de la mort, et le Prophète a très-probablement cette fin en vue.

Le Prophète explique pourquoi la domination des impies sur les justes ne durera pas toujours : c'est que si l'impie était toujours injuste, et les justes pourraient se ralentir dans la justice, et se livrer aussi à l'impie. Ce serait une tentation dangereuse pour les justes, que le nombre des impies fut si grand et si puissant, qu'à peine on pût distinguer la vertu du vice, qu'à peine il fut permis d'être vertueux au milieu d'un peuple immense de coupables. Dieu ne permettra jamais ce scandale. La vertu aura toujours son prix, et forcera même le vice de lui applaudir; mais pour cela elle doit être sincère, constante, soutenue, irréprochable.

REFLEXIONS.

Sans la religion révélée, nous ne pourrions ni expliquer ni concevoir comment il arrive si souvent que les pêcheurs dominent sur les justes; et sans cette même religion, les justes n'auraient rien qui les consolât de l'oppression où ils vivent sous la domination des pêcheurs. Il faudrait admettre ou une fatalité aveugle, ou des dieux sans providence, ou confondre les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Mais comme ces systèmes absurdes ne remédieraient pas à l'oppression des hommes de bien, ni au sentiment qu'ils auraient de leur mauvais sort, bientôt ils se dégoûteraient de la vertu, ils tenteraient aussi les moyens de se procurer un état plus tranquille, et s'ils ne pouvaient y parvenir que par le crime, ils se détermineraient à le commettre. Quels reproches aurait-on droit de leur faire, mais que tous les principes des méteurs ou du culte public, feraient leur apologie? Mais la religion révélée, et surtout celle de Jésus-Christ, répond à toutes les difficultés, et résout tous les doutes. Les méchants, de quelque espèce qu'on les suppose, dominent souvent sur les justes; ils leur font sentir le poids de leur puissance et de leur méchanceté. Cependant les justes ne sont point troublés de ce désordre apparent; ils savent que ce sceptre d'iniquité ne sera pas toujours entre les mains de leurs persécuteurs, et qu'il y a un jour suprême qui rétablira l'ordre en détruisant les ennemis de la vertu, et en couronnant ceux qui auront été fidèles à marcher dans les voies de la justice. C'est la fin d'une vie future qui explique tout, qui console de tout, qui remédie à tout.

VERSET 3.

C'est une prière que fait le Prophète pour la consolation des justes; il demande que Dieu ne les laisse pas sous la tyrannie des méchants, ou du moins qu'il les soutienne par l'espérance d'un meilleur sort. (Ceci peut regarder l'état des justes en cette vie; le Prophète peut même désirer pour eux des avantages temporels.) Il parlait pour un peuple qui avait des promesses à cet égard. Mais il est bien plus certain que sa prière s'étend aux biens spirituels, surtout à l'amour de Dieu, qui est le premier des commandements : car

Il suppose des hommes justes, et qui ont le cœur droit, des hommes pleins de foi et bien éloignés de murmurer contre la Providence, quand elle permet que les pécheurs dominent sur les gens de bien.

REFLEXIONS.

Deux choses sont remarquables dans ce verset; la première, que le Prophète ne demande rien pour lui-même; la seconde, qu'il ne spécifie point les biens qu'il désire pour son peuple. Il exerce donc deux actes de vertus: le premier, d'une charité compatissante, et tout-à-fait désintéressée; le second, d'une conformité parfaite à la volonté divine. Les saints ont été admirables par ces deux qualités; ils embrassent sans leur cœur le monde entier; ils s'intéressent sans besoins à tous les malheureux; ils se faisaient plus par leurs prières que s'ils avaient été leur corps et leur âme, comme s'écrie l'Apôtre. Mais leur soumission à la volonté de Dieu les rendait tranquilles sur tous les événements. Ils ne s'alarmèrent ni des scandales du monde, ni des délits de la Providence divine. Ils avaient le cœur droit, et ne comptèrent point ce qu'ils perdirent sur la perfection et la miséricorde de Dieu.

VERSET 5.

Il n'y a de difficulté dans ce verset qu'à l'égard du mot obligations. Le hébreu porte des méchancetés obligées; le grec dit des maux tortueux et capotés et contournés. C'est ce que la Vulgate a prétendu rendre par le mot obligations; il ne signifie pas ici des obligations, des devoirs, mais des tours entortillés; tels qu'on les fait pour lier quelque chose avec une corde. Quelques-uns ont soupçonné qu'il y avait originairement dans cette version, obligations, qui signifierait des vœux obligés, mais cette conjecture n'est point nécessaire, et le mot obligations répéterait moins que obligations au mot grec ὑπερβολή, qui est la même chose que lingua tortuosa, ou nervi indructi. Ce terme grec donne l'idée d'une ligature, et c'est ce qui la Vulgate a fait entendre par obligations. Or, les tourmens font véritablement ce qu'on appelle ce terme. Ils lient de lier et d'enlacer ceux qu'ils veulent tromper.

Le Prophète veut donc dire que ceux qui emploient la fourberie se voient mis par le jugement du Seigneur dans la classe des ouvriers d'iniquité, c'est-à-dire, qu'ils subiront le même châtiment.

Ces mots de Hébreu, la paix sur Israël, sont pris par quelques-uns comme faisant une suite avec ce qui

1. Canticum graduum. CXXV.

Hebr. cxxv.

- 2. In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati.
- 3. Tunc repletum est gaudium nostrum, et lingua nostra exultatione.
- 4. Magnificavit Dominus facere nobiscum: facti sumus letantes.
- 5. Convertere, Domine, captivitatem nostram, sicut torrens in austro.
- 6. Qui somniamus in harrimis, in exultatione metent.
- 7. Emble, flent, et siccant, mittentes semina sua.
- 8. Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) I. — IN CONVERTENDO. Hebraismus simul

(1) Hinc Psalmum Syrus tribuit Aggeo. Zacharia,

procedit, et ils traduisent: alors la paix sera sur Israël; d'autres croient que c'est une sorte de vœu ou d'acclamation en faveur de ce peuple; que la paix soit sur Israël; ce second sentiment est le plus probable et le plus suivi; c'est celui de saint Chrysostôme et de saint Augustin.

REFLEXIONS.

Les hypocrites, les menteurs, les calomniateurs, tous les fourbes en général, doivent n'avoir aucune véritable idée de Dieu; ils peuvent jusqu'à un certain point en imposer aux hommes; mais espèrent-ils tromper celui qui sonde les cœurs, et qui voit le fond des consciences? Il n'y a point de vice plus condamné dans toute l'Écriture, que la fourberie et l'hypocrisie. Jésus-Christ qui était la doctrine même; prêcheur et pharisien, et l'imposteur. Les apôtres se sont élevés de même contre ceux qui prenaient des voies obliques, soit dans leurs discours, soit dans leurs actions. Saint Chrysostôme décrit au long tous les subtilités qu'il emploie le fourbe pour cacher ses démarches. Il a besoin, dit-il, d'employer les ressources de l'éloquence, de fonder des vertus, d'étudier ses réponses; au lieu que l'homme vrai parle et agit avec candeur. Il est responsable à celui que la nature seule embellit sans recourir à des ornemens étrangers, au lieu que l'homme artificieux se pare comme celui qui veut corriger toutes les difformités naturelles; mais tout ceci n'est qu'un masque qui ne fait pas long-temps illusion.

Une la paix soit sur Israël. C'est le souhait du Prophète, et saint Paul l'a répété aux fidèles, en ajoutant qu'il entend l'Angelus de Dieu, c'est-à-dire, les hérétiques de la foi des patriarches, la postérité spirituelle d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob, soit qu'elle se trouva parmi les Juifs, soit qu'elle se fit de ceux qui se convertirent à la foi. Il est dit dans l'Épître aux Hébreux, que les vrais enfants de l'Église. Les hérétiques, disaient, emploient cette formule: La paix soit avec vous, mais à qui souhaitent-ils cette paix? à ceux qu'ils separent de l'Église. On leur répond: Qu'elle soit avec votre esprit; mais à qui s'adresse cette réponse? à ceux qui séparent la discorde et qui troublent la paix de l'Église. Ils ne demandent donc ni ne reçoivent la paix; c'est la prérogative des seuls enfants de l'Église qui sont l'Israël de Dieu, et les habitants de la sainte Jérusalem, c'est-à-dire, de la cité où se trouve et se voit la paix.

PSAUME CXXV.

- 1. Lorsque le Seigneur a fait cesser la captivité de Sion, nous nous sommes trouvés remplis de consolation.
- 2. Alors notre bouche a été remplie de cris de joie, et notre langue s'est élevée à l'allégresse.
- 3. Alors on dira parmi les nations: Le Seigneur a manifesté sa gloire dans ce qu'il a fait pour eux.
- 4. Le Seigneur a manifesté sa gloire dans ce qu'il a fait pour nous; aussi sommes-nous comblés de joie.
- 5. Faites cesser, Seigneur, notre captivité: que notre délivrance soit prompte comme le cours d'un torrent, quand le vent du midi vient à souffler.
- 6. Ceux qui sèment dans les larmes, recueilliront dans la joie.
- 7. Ils allaient, et ils pleuraient, en repandant leurs semences.
- 8. Mais ils reviendront dans l'allégresse, portant les gerbes qu'ils auront recueillies.

et grecismus: Quando convertit, quando revocavit et

exteriorum simul à captivitate reversis. Esdræ locu-

reddidit Dominus in patriam suam nos captivos, valde sumus consolati. Consolati. Hebraice, holamim, somniantes, proprie, id est, aschi, consolati letatque animus nostris restitutum, ut videretur veris somnians reditum, quam respicit et oculis usurpare. Insuperatum enim tantum bonum vix credere poteramus. Cajusmodi tropo apud Livium, lib. 55, de Grecis audientibus vocem precantis juvenis, ut beneficio populi Romani revertentur libertatem, et suis legibus viverent: Majus gaudium, inquit, fuit, quam quod universum hominum caperent. Vix satis credere se quisque audebat, alii alios interit mirabundi, velut somnii vixisse speciem. Sic in Actis, 12, 9: Petrus extim supponitur angelum, et nesciebat verum esse quod fiebat, existimabatque se visum videre. Chald. : Sicut volentes, sicut infirmi qui convalescunt.

VERS. 2. — TUNC REPLETUM EST GAUDIO, VERBIS LAETITIE, RISA PROPRIE. EXULTATIONE, CANTU.

VERS. 5. — TUNC REPLETUM EST (1). Nam patri-

beatorem esse, suspicantur Hammondus et Grotius. Davidicum non esse factum Musinus, sed alterius alicujus à captivitate rediens. Divino spiritu aucti. Captivorum vota pro reditu et libertate hic exprimit Beda, Mariana, Ferrandus, Chobis, Origenes vero, Theodorus Heracleotus, Theodoretus, velis Grotius in patriam restituti. Cum ingens aditus trans Euphratem captivorum numerus esset, qui concessa à Cyro facultate intulerant, producta inter ethnicorum mori, horum fratres, qui adhuc Hierosolymis erant, Deum flagitant, ut animos illorum moveret, seque jongendi cum suis, in patriam jam reversis, dissolvi illis inspirat. Vide vers. 5. Hanc nos sententiam sequimur. (Chald.)

(1) Quibus bonus iugis liberationis, sicut eos qui liberati sunt, affecti ingenti letitia; ita etiam alios, qui hoc audierunt, magna admiratione replevit, et ibi dixerunt: Magnificavit Dominus facere cum eis, id est, magnificavit se Dominus cum populo suo; quamvis enim Cyrus fuerit, qui populum Hebraeorum ex tam longa captivitate liberavit, tamen omnes facti intelligebant, id factum esse diviso iustitiam; nam liberatio facta est ipso tempore, quo Deus per Jeremiam praedixerat esse sciendum, id est, post annos septuaginta; et Cyrus ipse, lib. 4 Esdræ, cap. 1, agnoscat imperium orbis terrarum à Deo oculi sui tributum, et ab eodem Deo jusse se templum in Jerusalem aedificare, populorumque dimittere; et denique nunquam sperandum erat, ut rex illas sponte sua, et sine alio prelo tot mille captivorum dimittent, nec volim dimittent, sed etiam magis donis operibus dimittent. Itaque merito gentes omnes tam magnam beneficium divine providentis tribulant. Sed cur Propheta utitur hoc loco tempore futuro, cum pante ante usum sit tempore praeterito? Dixit enim: Tunc repletum est gaudium nostrum; unde consopsons erat ut diceret: Tunc dixerunt inter gentes. Cur igitur illi: Tunc dixerunt inter gentes? Hebraeus codex, utrumque verbum ponit in tempore futuro, quod tamen secundum consuetudinem linguae Hebraice, utrumque verbi potest in tempore praeterito. Sed codex Graecus, quem secutus est interpres Latinus, primum ponit in praeterito, secundum in futuro. Fortasse igitur hic est hebraismus, et accipiendum est tempus futurum pro praeterito. Fortasse etiam illud, tunc, hoc loco non significat tempus liberationis, sed praesentium, sed tempus divulgationis hujus rei ad gentes etiam longe postea, quod erat futurum, ut sensus sit: Cum pervenit fama hujus rei ad gentes longe postea, tunc dixerunt inter se gentes: Magna fecit Deus

enla et, tunc, veritè futurum in praeteritum, ut alibi, Exod. 15, 1: Tunc canit Moyses, id est, tunc canenti. Magnificavit facere, magna et iugentia fecit ipsis, magnam et inseparabilem salutem contulit. Magnificavit beneficium eos affecti, magnitudinem quoque liberalitatis eos.

VERS. 4. — MAGNIFICAVIT DOMINUS FACERE NOBISCUM, per subjectionem respondet gentibus, et eorum verba excipientes tantum admirationis eum amplificationem concessit. Sanè magna nobis fecit, nos ingenti salute affecti, nobis insignem liberationem attulit, unde letitia et voluptate sumus plene perfructi.

VERS. 5. — CONVERTERE, DOMINE, CAPTIVITATEM, REDUC. Alit, tranquilla. Nam scilicet utrumque declarat. Sicut torrens in austro (1). Sicut torrens convertitur, reducit in terram sicca et siticulosa, celeriter, vel optatissimo. Ad utrumque enim referri potest similitudo. Nam torrens in locis australibus, celeriter et rapidissimo, deinde improvise fluit, ac siccae nives montium, cum nihil iale expectat. Item laetè, est voto et optato ob summos calores. Fac istam et optatum nostram captivitatem, sicut torrens in austro factus et optatus adest. Tranquilla, refocilla captivitatem nostram, sicut torrens in terra Arabia australi, sicca, squalida et deserta refocillavit in exitu de captivitate

Ægyptiaca. Eo enim videtur almiti, quando à peccatis eduxit torrens et fluent aquam. Graecis, ὑπερβολή, torrens, in accessivo, faciens. Sicut innotationes aquarum in siccitate, sive sicco loco. O Domine, sicut torrens in terra australi et arida est suavisissimus, gratissimus, opportunissimus, ut videri sitiens refocilletur, et ut sitientes agri nostram plagam subiecti humescant; ita hoc redutio nobis erit suavisissima et jucundissima. Hinc Chaldaei: Convertere, Domine, captivitatem nostram, sicut convertitur terra, quando abundant aquarum facit tempore siccitatis. Neque non ventum meridionalem, signatur, sed meridien, sive meridionalem regionem, nempè terram siccam, desertam et sumentem. Ventum autem appellat terram: quod qui non sequitur, in fere Graeci, sic explanant: Reduc nos, Domine, copiosè et potenter, ut iustitiam tue facias in terra nostra, qui pluviam pinguedinis, et nitidum liquefactis terris angel plurimum, et magno impetu impellit. Ad unum omnes pae magnd vi resistit. Alit: Reduc nos, ut dicitur ex Ægypto, cum quidem in meridionali et siticulosa regione effluat

cum populo Judaeorum. Neque minus hinc admiratio gentium locum habet, cum homines, qui de hoc mundo sunt, vident aliquos qui de mundo erant, mutato terga verterit, et ad patriam celestem per viam vere vitantis et Christi imitacionis ascendere. Mundus enim non diligit quidem eos qui de mundo non sunt, sed miratur tamen, et Deum in illis et cum illis esse uerare non potest. (Bellarminus.)

(1) Sensus est: Si converteris captivitatem nostram, non minus erit factus illud quam si in deserto squalido et exsiccato rivos facias currere aquarum. Est autem nigra quaedam exusta solitudo ad meridien terras promissionis. (Monstereus.)

patribus fontes et torrentes. Alii : Sicut Jordanis ad austrum sinu conteras est. Atqui Jordanis est ad terrae sanctae orientem.

VERS. 6. — QUI SEMINANT IN LACRYMIS (1), tum supple. Tunc, quando nos reduces; qui serunt cum lacrymis, cum tanta messuri sunt. Metaphora ab agricolis, qui in labore et penuria seminare coguntur. Semina, operari, semina, opera; metere, mercedem consequi operanti; et fructum; manipuli, praemiorum insequimur levavi. LES LACRYMIS, propter tempus miseriam, et statione incommotum, vel propter sterilitatem soli. IN EXULTATIONE, ob magnam vim frugum ex aceris propter spem perceptarum. Sic appellat Iherusalem, ab exilio in patriam redemptam et libertatem. Augustinus refert ad vitam aeternam. Qui in hac vita pleia lacrymarum seminat bona opera, metent fructum aeternae beatitudinis. Arnobius, in Dei gratiam et remissionem peccatorum; SI LACRYMIS, inquit, pavoniferis ambriverimus, fecunda sine dubio messis nobis insidens oritur.

VERS. 7. — ERANT IBANT ET FLERANT (2), ob ex-

(1) Comparat Iherusalem Hebraeorum, ab exilio redemptam, agricolam gambu, qui magnam vim frugum percepserit ex arvis, in quibus praesentem semina lacrymantis, se hodie desperantes propter sterilitatem soli; severam autem homines per lacrymantis, cum in exilio illo calamitose. Deum precarentur, et misericordiam eius implorarent, neque ulla calamitate a religione studii, et pias actionibus detererentur: ex qua omnia ratione paucerrimos fructus libertatis et letitiae percepissent. Hoc idem omnibus suis contigit; nemo enim Christi discipulus esse potest, nisi eumcum suam vitam quotidie, ad se illum sequatur; itaque vita Christiani lacrymantis redundat, id est, rebus aspersis et calamitosis; sed quo major lacrymarum sementis facta fuerit, hoc uberior letitiae et joyunditatis futura est messis. Sunt autem amara, quae mala corporis et fortunae vulgo nominantur, brevissima; bona vero, quae fortibus et patientibus parata sunt in caelo, sempiternis saeculorum aetatibus manent. (Flaminius.)

(2) Describit paulo factus ob claris moram seminantis et metentis. Erant, inquit, ibant, id est, rusticus ex domo sua exentes ibant ad agrum, et flent nutentes semina sua, id est, cum dolore spargebant triticum suum in terram, videntes se privati interitum deperit non sine sudore quaesitis. Sed postea venientes ex agro tempore messis, venient domum cum exultatione portantes manipulos suos, id est, referentes pro paucis granis innumeris manipulos spicarum. Nonne curavit Propheta similitudinem applicare, quia facile erat misticque id per se facere. Utitur hac eadem similitudine Apostolus, 2 Cor. 9. Qui parca seminat, parca et metet. Et quoniam similitudo admirabilis est, non erit invidiosum considerare quibus in religio semens cum elemosina compararetur, ut magis animetur qui ascensionem in corde suo dispoant, ad opes

NOTES DU PSAUME CXXV.

On ne peut guere douter que ce psaume n'ait pour objet le retour des Juifs dans leur patrie apres la captivite de Babylone; mais il ne s'esuist pas que David n'en soit pas l'auteur, puisqu'etant prophete il a pu voir en esprit cet evenement et le celebrer dans ce psaume. Il est aussi tres-digne de lui que sous la figure de ce peuple delivre du joug des Chaldeens, il ait voulu peindre la delivrance de tout le genre humain, captif durant tant de siecles sous la tyrannie du peche et de la mort. Mais, quoi qu'il en soit, tout fi-

giam spem meliorum propter temporis malignitatem, vel soli infortitatem. Allegoria de protectione in exilium et captivitate, ab agricultura, vel, secundum nostros, de patientia crucis et malorum. MITTENTIS SEMINA. Ad verbum : Portantes protractionem, vel praesolentiam seminis. Ut sit antithesis ad sequentem versum.

VERS. 8. — VENIENTES AUTEM VENIENT GEM EXULTATIONE, cum cantu. Allegoria de reditu ab exilio. Quin et prater sacros cantores filios Asaph cum viginti octo, habebant inter servos et ancillas cantores et cantatrices ducentos, qui in timore voce et musicis instrumentis redientes oblectarent, et memoriam superiorum calamitatum depellerent. Esd. 2. 65. Nostri de exitu ab hac vita. Exentes est corpore ad Dominum veniens cum exultatione, portantes cum sanctis manipulos nostros. Scos, frugum suorum.

stas libentissimam cum pauperibus communicandas. Primum igitur granum, quod seminat, res est exigua, et tamen producit tantam granorum multitudinem, et incredibile videatur: sic etiam elemosina res est in se vili, cum sit actio humana et temporaria, et per organum corporis corruptibilis facta; et tamen producit non nullas pecunias sui pames, aut vestes, sed regnum sempiternum; quomodo si granum tritice seminat non producat spicam triticeam, sed spicam auream plenam gemmis pretiosis loco granorum. Deinde granum seminum debet corrumpi et fieri; alioquin non nasceretur, juxta illud Evangelii: Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsam solam manet: sic elemosina debet donari, non contumari, et donari his qui non possunt retribuere; denique debet amitti ac periri sine ulla spe recuperationis in hac vita: Ita enim corrumpit et perdit iterum nascitur, et fructum plurimum parit in aeterna vita. Denique seminat granum eget sole et pluvia ut germinare possit: sic etiam elemosina, ut alia omnia opera, eget sole divinae gratiae et pluvia sanguinis Mediatoris, id est, requirit, si meritoria esse debeant, ut fiat ex gratia Dei, quae nascitur ex Christi sanguine; tunc enim res in se minima efficitur maxima ratione virtutis, quam ex gratia recipit; et sic non solum meritoria de congruo, sed etiam de condigno, ut scholae loquuntur, meritoria est vita aeterna: Sed hoc interest inter stationem tritici, et distributionem elemosinae recte factam, quod plurima sunt, quae facere possunt, ut qui seminat in lacrymis triticum, in exultatione non metat, nam et potest seminat granum deficiente imbre non nasci, et potest natum a bruchis vel nebulis corrumpi, et potest jam maturum a furibus diripi, vel incerto periri. Ad elemosina ex claritate facta salva est, quippe in eodem receduntur, ubi nisi letitiae neque malitiae, neque furas accessum ullam habent. Igitur qui spirituale semens in lacrymis seminat, in exultatione fructum magnam sine ulla dubitatione metet. (Bellarmus.)

VERSET 1.

La phrase grecque et la phrase latine du commencement de ce verset sont dans le style de l'Hebreu; et le verset met à mot. Il y a dans l'Hebreu: Vous avez été comme des gens qui s'engagent; ce qui fait entendre que ces captifs avaient été surpris de cette nouvelle, comme si c'avait été un songe. C'est comme

quand il est dit, dans les Actes des Apôtres, que saint Pierre, delivré des chaînes, croyait que c'était un songe. Ce sens est naturel. D'autres cependant, avec la Paraphrase chaldaique, traduisent: Vous avez été comme des convalescents, parce que le verbe hebreu a les deux significations. Ce second sens est aussi bon que le premier, et celui de nos versions y est assez conforme; car des gens qui sortent d'une grande maladie sont assurément fort consolés. Il y a cependant quelque apparence que le verbe hebreu avait aussi la signification de consoler du temps des LXX: car il n'est guere probable qu'ils eussent substitué celle-ci à l'une des deux autres qui sont très-bien au sujet. On peut ajouter que le mot grec *anapauesis* signifie proprement *rejoillir*, ou même *ressusciter* et *vitalité*; ce qui est la même chose que des convalescents.

Saint Augustin, qui tient pour, *sicut consolati*, observe que ce *sicut* ne désigne pas une comparaison, mais une qualité de la personne, comme quand on dit: *Vous êtes agi comme un sage*. On ne veut pas dire que celui à qui l'on parle ne fut sage qu'en cette occasion, mais seulement que s'étant comporté en sage dans ses autres actions, il à encore montré sa sagesse dans celle-ci. De même quand le Prophète dit: *Vous avez été comme des gens consolés*, c'est comme s'il disait: *Vous avez été dans la joie, comme ayant reçu une grande consolation*.

On voit donc dans ce verset le sentiment de joie qui remplissait les Juifs à la nouvelle de leur retour dans leur patrie, on même quand ils y furent arrivés, du moins en partie: car il serait par le P<sup>e</sup> verset qu'ils priaient encore pour que le Seigneur achevât de les réunir tous dans Jérusalem et aux environs.

RÉFLEXIONS.

David dit dans le psaume 43: *Qui entra de Sion de y être justes qui passent de cette vie dans le repos éternel? Quelque divorce qu'ils eussent fait avec la Babylone de ce monde, ils étaient cependant encore dans son enceinte; ils étaient témoins de ses impiétés, de ses scandales, de ses erreurs, de ses illusions, ils ne sont delivres que quand Jésus-Christ les appelle dans la sainte Jérusalem, où tous les biens sont réunis, et où les maux n'ont point d'accès. En attendant cet heureux moment, ces Justes peuvent toujours dire qu'ils jouissent d'une grande consolation, que leur foi les éclaire, que leur espérance les soutient, que leur amour les transporte vers le séjour céleste où Jésus-Christ, leur modèle et leur frere, les attend. L'Israélite de retour dans sa patrie, était en core malheureux, s'il ne portait ses vœux vers le sein d'Abraham. N'avait-il donc tant d'avantage à se rétablir dans une ville d'où l'on devait sortir peu d'années ou peu de jours après pour entrer dans la nuit du tombeau? Otez de Jérusalem le rapport qu'elle avait avec la félicité éternelle, c'était une ville comme les autres, et moins agréable que bien d'autres, surtout après tant de guerres qui l'avaient dévastée. Non, le Prophète n'a pu borner ses sentiments et ses cantiques à un objet si médiocre en lui-*

même. Il le considérait dans sa figure, et de là il s'élevait au centre du bonheur, qui n'est que dans la Jérusalem céleste.

VERSET 2, 5.

Il paraît quelque chose de disparaté entre ces deux versets. Le premier parle au présent, et le second au futur, quoiqu'il semble que ce soit le même objet. Aussi plusieurs hébraïstes mettent-ils tout le psaume au futur, et ceux qui le prennent au présent emploient aussi ce temps pour ce verset: *Alors on a dit parmi les nations, etc.* L'Hebreu est susceptible de ces deux sens, et n'est cependant point contraire à celui de nos versions. Les Israélites, de retour dans leur patrie, ont pu dire: *Alors nous étions dit comblés de joie, et ajouter à l'occasion de cet événement: on dira parmi les nations, etc.* Il semble même que ce sens est le plus vraisemblable; car, dans le premier moment de ce retour, les nations n'avaient pas pu encore en savoir assez les détails pour reconnaître que le Seigneur avait manifesté sa gloire à l'égard de son peuple.

L'Hebreu dit: *Alors notre bouche a été remplie de ris*; c'est la même chose que la joie. Saint Chrysostome fait deux observations sur ces versets: la première, que les Hébreux, dans ce retour, ne ressemblèrent pas à leurs pères, qui avaient murmuré de leur sortie d'Egypte; la seconde, que le bruit qu'avait causé parmi les nations la captivité de ce peuple, laquelle était manifestement un effet des vengeances de Dieu, devait rendre plus délectant pour elles l'événement de leur retour, qui ne pouvait être non plus que l'effet des miséricordes divines. Ainsi, en joignant ces deux faits, il devait en résulter un sentiment d'admiration sur la grandeur de Dieu.

RÉFLEXIONS.

La plupart des prophètes ont décrit en termes magnifiques la joie du peuple juif delivré de la captivité. Isie dit que tout le pays sera florissant; que le Seigneur paraîtra lui-même dans sa gloire; que les yeux des aveugles seront ouverts, et les oreilles des sourds rétablies dans leurs fonctions; que les boiteux sautera comme un cerf, et que les muets auront la faculté de parler; que la terre, auparavant sèche et stérile, sera arrosée de fontaines; qu'on n'y verra plus de bêtes venimeuses ou féroces; que ceux qui auront été rachetés par le Seigneur retourneront dans Sion en chantant des cantiques; que leur joie sera éternelle, et que pour toujours ils seront exempts de gênes, de douleurs, et de dolours. Il est évident que toutes ces belles choses n'ont point été accomplies dans l'ancien Israël, et que c'était une prédiction des merveilleuses que ferait le Messie. C'est lui qui a comblé de joie ceux qui ont embrassé sa doctrine, et c'est à eux qu'il a promis un état où les gémissements et la douleur n'auraient aucun accès. Je ne parle point des guerres qui furent la suite de sa mission. Toute l'histoire de l'Évangile est remplie. Quel autre que lui a racheté les Latimes de l'esclavage? Quel autre que lui a racheté la gloire de Dieu d'une manière aussi délicate? Quel autre que lui a rendu fertiles en oeuvres du salut les climats les plus barbares? Quel autre que lui a rempli de son nom toutes les contrées de la terre? Quand les prophètes ont prédit le retour des Juifs en termes si magnifiques, ils vanaient élever l'esprit de ce peuple, et le fixer aux temps futurs du Messie. Ce peuple devait remarquer que les avantages temporels dont il jouit apres son retour de Babylone, ne répondaient point à la grandeur des expressions d'Isie et des autres prophètes; que ces bienfaits ne pouvaient être que l'ombre d'une délivrance bien plus importante et plus célèbre. Si ces Juifs ne prenaient point ces sentiments, ils commencent dès-lors à mériter le reproche que Jésus-Christ leur fit dans la suite, qu'ils avaient des yeux, et qu'ils ne voyaient point, des oreilles, et qu'ils n'entendaient point, un esprit, et qu'ils ne comprennent rien.





firmaverit, prosperaverit, firmam, stabilem, potentem et securam a periculis et noxiis effecerit. Metaphora ab edificiis in quibus firma jacentur fundamenta, ne facili corruant, vel que ornantur pro opibus. **DOMUS**, familiaris, 4 Par. 17, 40, rem familiarem, et universam ad rem privatam et domesticam pertinentia, ut liberos, honores, divitias. Quo hebraismo legitur in Exod. 1, 31: *Quia timerunt obstrices Deum, edificavit eis domos*, id est, reddidit felices et opulentas; et alibi, Gen. 30, 50: *Tempus est ut faciam tibi domum*; et Jerem. 5 Reg. 2, 24: *Domus facti tibi domum*. Gall. : *Il m'a fait une bonne maison*, ut domus non modò significet habitations locum, verum etiam familiam et dignitatem. Latine, *facere, locupletare, augere, curare, ampliare rem domesticam*. Hinc versum referunt ad statum Ecclesie et economicum, sequentem ad politicum, Arnobius, ad Ecclesiam et hereses. **JUDAS**, hereticus edificavit, vigilat, sed frustra, quia Dominus neque edificat, neque vigilat cum eis. Vos autem Catholici, securi edificavit, quia Dominus vobiscum edificat, etc.

**VERS. 2.** — **NI SI DOMINUS CUSTODIERIT CIVITATEM**, rempublicam, salutem populi, cum sola pollita. Ut Hebraeis domus universam rem familiarem et privatam significat, ita civitas universam rem, rationemque publicam. Per domum, templum, per civitatem, Jerusalem, Kimhi nimis anguste intelligit. **VIGILAT**, agit excubiis.

**VERS. 5.** — **VANUM EST VOBIS ASTE LUCEM**. Pendet à superioribus: nisi videlicet Dominus affuerit. Ex quo, ironia militaris, sive sarcasmos sequitur: **SACRIFICIA POSTUQUAM SERERITIS**, requieveritis, dormiveritis apud vos, qui manducatis panem, nullo labore, dolore, et magis sollicitudine questum, ut experiamini an vobis tanta diligentia et anxietas sit profutura, Deo minus favente et propitio. **DOLORIS**, dolore et sollicitudine partum, arumini et laboribus plenum. Alludit ad vitam castrensem, que laboriosa est, et plena mo-

ros, eumque hæc de causâ hinc *Canticorum ascensionum fasciculo* inseruisse (\*).

Cum Psalmo proximo nostrum ita conjungendum esse, ut ille (128) ea exhibeat, que à choro recitanda, noster vero que à singulis intercedenda essent, ingeniosus est Pottii conjectura, quam exposuit rationibusque haud prorens contentemendis confirmare studuit in dissertatione Commentaris novis litterarum theologicæ à Gablerio editis. Argumenta à Pottio ad suam sententiam stabilendam allata examinavit, et plura nec leve opposuit Christ. Frid. Fritzsche in peculiari scripto.

(\*) Ab hæc opinio non diversis videtur Kuinoel, in Specim. Observat. in Psalmos, in Commentariis Theologicis, ab ipso et Velluseno editis, vol. 4, p. 289: « Versus primus, inquit, continet sententiam hæc: *Omnes hominum labores sunt inanes et vani, et si non Deus felicem successum concedit*. Hanc sententiam vias exemplis quibusdam illustrat, ita ut polarium suorum post reditum ex exilio Babylonicum sortem respiciat. *Nisi Deus*, inquit, *extraxit domos nostras, frustra laborant qui eas edificavit; nisi Deus urbem nostram custodiat, frustra excubiis vigilant*. » **VERS. 2** rem alio exemplo illustrat.

lestiarum, in obsidionibus maxime, tum in surgendo et sedendo, sive modicè quiescendo posita, nempe in alteris excubiis et quiete. **VOX DOLORIS** etiam activè exponi possit: Panem oppressionem alterius quasiatum; ut cum Sapiens ait, Prov. 4, v. 17: *Concedunt panem impietatis, et sinum iniquitatis tibiunt*, id est, impiè et iniquè comparatum. Aliqui, *hatahabin*, ut Theodotus et auctor quinte editionis, idola exponunt, ut supra, Psal. 113, v. 4, que sic invidiosè appellantur, quod laborem et dolorem suis cultoribus creant. Sexta editio, *idolotus*, erroris. Quare D. Hieronymus ad Marcellam: « Quisiam, inquit, non frustra panem dolorem, aut hereticorum intelligunt sacramenta, aut vite hujus miserabilis dolorem, in qua in salutare cultus comedunt panem nostrum, et inter spinas, et et tribulos brevis vite nascuntur alimenta. » Hoc schemate ista Hebraica elegantissimè expressorum; **Vanum (est) vobis dituculo presentibus surgere**, *retardandis sedere, comedentibus panem dolorem*; vel *invocativo potius: Vanum (est) vobis, à dituculo presentibus surgere; à tardantibus sedere* (id est, quiescere), *à manducantes panem dolorem*; q. d.: Frustra id tam sedulo et studiosè facitis, ac vanum est vobis ante lucem surgere ad rem faciendam, et vos tuendos, etc., in eo tardissimè nocturne, et labores ad multam noctem protrahere, sique panem nullo dolore comedere et labore. Hæc enim omnia nihil vobis proderunt, nisi adsit Domini gratia et beneficio. Quantumque laboris et industrie impenduntis, quantumvis rebus his comparandis studueritis sine Deo, frustra nitimini. Inaniter laboratis privatim et publice, sive in rebus privatis et publicis, nisi vos Dominus juvet. Chald. : *In vanum laboratis vos, qui presentibus manè ad perpetranda rapinam, ac tardatis et concinnatis preparationes, manducantes cibos miserorum qui laboraverunt in illis*. Ironia nostri contextus locutio his omnibus equipollet. Qui autem sine ironia intelligunt, ut ferè omnes, surgere accipiunt metaphorice de animo, juxta illud Pauli, Eph. 5, v. 4: *Excurre qui dormis, et illuminabit te Christus*. Postquam sederitis et permanseritis in malis, vel in vetero et stupore peccati, ea ab eo surgite et vigilate. Sed hoc neque Hebræo, neque coherentè congruit. **Sedens**, sedere hic in fonte, quiescere, dormire, non assidue movens. Esi Hebræi in mensâ sederent more nostro, nec rita veterum recubarent, sive recumberent, præterquam in paschali epulo, ut constat ex libris 1 Reg. 20, 2, 5, 18, 25, 34, 5 Reg. 15, 20, et multo prius ex Genesi 27, 19, et libro Judicum 10, 6.

**VERS. 4.** — **CUM DERIDERIT IMPECTIS SEIS SOMNUM**. Antithesis superiorum. Contra dilectis suis Dominus dat opes et liberos, velut per somnum et quietem, id est, sine ulla molestia, erumâ et anxietate: nempe, ut querant regnum Dei primum, deinde sperent ipsa summâ cum facilitate, cætera à Domino adjectenda, Lev. 26, 1, 2; Deut. 28, 5, 4. Hebraice, *chea ithen, sic dabit*, id est, proinde dabit dilectis suis somnum et quietem. Cum impios frustretur suis studiis et conatibus, idè se convertat ad pios et dilectos suos felicitandos

atque prosperandos. *Chen pro hat chen: ita pro itaque, ergo*. Chaldæo *pro rectè, convenienter*: Convenienter autem dabit Dominus dilectis suis somnum. **ECCE HEREDITAS DOMINI**, bona divinitus concessa (et) **FILII (ET) MERCES** sive lucrum (denique) **FRUCTUS VENTRIS**, id est, fecunditas et multiplicatio pecorum, Deut. 28, 5, 4, Levit. 70, 4. Consequuntur vel dormientes à Domino copiosam hereditatem, filios, mercedem, et peccatum copiam. Omnia eorum multiplicabuntur et succedent. Asyatheton in singulari membræ, quo alludit ad legis promissiones temporarias. **Vulgus** Rabbinorum pro appositionem exponit de liberis dantaxat. Dormientibus parùmque sollicitis et laborantibus dilectis Domini, nempe filiis; **merces**, sive donum (Domini), nempe **fructus ventris**, secundum proverbium: *Dormientis rete trahit*, ut somnum appellat requiem et laborem facilem, quo piii in sua vocatione tranquille et citra niumam anxietatem operantur, in Domino conquiescentes, non otium iocers et desidiam. **Filii** eis dono Dei contingunt, et per epegesin, **fructus ventris**, id est, liberi, merces illis erunt ac munus ejusdem Dei. Sic **fructus** erit nominativi casus. **Merces** et **hereditas** pro eodem sumetur **filii**, item et **fructus ventris**; et qui in priore parte dicebantur **hereditas**, in posteriore dicuntur **merces**. Ut sit, in Græco pro *excessu*, legendum *excessus*. In genitivo esset sensus: *Filii sunt hereditas Domini*, id est, *merces fructificationis sive propagationis*.

**VERS. 5.** — **SICUT SAGITTE IN MANU POTENTIS** (1). Sicut sagitte in manu cuiusvis robusti sunt hostibus terribiles. **EXCESSUS** vero, id est, piorum vexatorum, exagitatorum, quos ventilatorum, ut Nebem. 5, 12; *Excessus*, eorum qui sunt concussis et exagitati, id est, crucibus quassati et expurgati variis negotiis, et molestiis jaculati, ut Gallicè: *Il a été bien secoué*, id est, egregie fuit vexatus, verberatus. **Piorum** epithetum, quos Dominus probat; q. d.: **Filii** piorum etiam afflictorum, et in hoc mundo miserorum, sunt fortes et valentes. **Deus** eos juvat ac roborat, nec deserit. Eis propter partes, quantumvis concussis et quassatis calamitatibus, favet, adest, curat. Possit referri ad senii in-

(1) **Filii** sunt hereditas Domini, id est, dono et liberalitate Dei nobis contingunt; et **fructus ventris**, id est, fecunditas mulierum, est merces et munus ejusdem Dei: mercedem enim appellant Hebræi etiam que ultra dono dantur. Comparat autem vim et robur filiorum, quos Dominus donat, sagittis quas facit homines valentissimos; et sit illum esse beatum qui his sagittis, id est liberis, abundat: neque enim ejusmodi pater et filii afflictorum ignominia, cum discerptantur erit cum adversariis in portâ, id est, in iudicio: nam apud Hebræos, ut alio loco dictum est, iudicia exercebantur ad portas civitatum. **Sagittæ** autem illas eâ integritate ac inviolabilitate fore, ut nullo negotio elidatâ criminatione depulsi sint. Quis vero hos appellat illos juvenitibus, hoc intelligit, Deum cultoribus suis materis liberos donare, qui possint eos rectè ac pie insiditare, et diutius eorum virtutibus frui: que quidem non contingunt his qui jam seculo liberis procreant. (Flaminius.)

On lit dans le titre: *Cantique des degrés de Salomon*; cûz psæz Salomon; ce qui ferait entendre ou que Salo-

commoda: In rebus adversis et tristibus, vel in senectute (quâ parentes, quasi quodam morbo quassantur) filii sint solatio, sunt veluti arma paterna senectutis; sagitte dura: et alii penetrantes; repellunt et retorquent adversariorum oppugnationes, ut sagitte firmiter poterantque inflicte deficiunt et disturbant hostes irruentes. Si modò tales fuerint filii, quales designantur sequenti versu; patres enim nullam consolationem haurient à filiis probè institutis et respondendis votis suis; q. d.: **Quales** sunt sagitte acute potentis (ipsi potenti), tales sunt filii excussorum et afflictorum (ipsis patribus excussis et vexatis), exagitatorum crucibus. **Allusio** ad martyres. **Neharim** sic rectissimè exponitur quam *juventutem vel meritorum*; nam frigidus est sensus et verè rabbinicus. **Quales** sunt in manu viri fortis sagitte, tales sunt juvenitatis natû, id est, liberi juvenitatum sive in juvenute suscepti, cum illi sapientias maximas parentibus molestias creent, ut Ismaël, Cain, Rubem, etc., juxta illud veterum, *herorum filii noxæ*; et virum Eurypidis de liberorum arbitrat, *εὐνοχὸν ἀνοχόν*. Deinde vox non juvenitatem, sed pœnitiam designat, quæ ætas nondum est ad procreandum matura. **Hieronymus** ad Marcell., conatur utramque versionem conciliare: « **Excussos** enim, inquit, consuetudo sermonis vegetos, robustos, atque expeditos vocat, et et Septuaginta in Esdrâ pro juvenibus transtale- » runt. »

**VERS. 6.** — **BEATUS VIR QUI IMPLEVIT DESIDERIUM SUUM**. **Beatus** qui bonos habet filios, et juxta sua vota his et donum implevit, id est, bene curatis et institutis. **Desiderium** enim, sive optatum piorum parentum est, ut filii sint probi atque pii. **Beatus** autem qui non excedit suo illo desiderio, nec frustratur spe è filiis conceptâ, sed finem assequitur optatum de filiorum educatione, quippe que sit fallax atque incerta, Prov. 30, 19. Sic enim ipsi sunt vitæ solatio, ornamento ac presidio adversis senectutis et solatiocommoda. Hebraice *asch-patho*, id est, *pharetram suam*, id est, *domum suam*. Nam pergit in metaph. sagittarum: **Beati** sunt qui donum suum sic liberis proleverunt, ut **potens sagittarius** pharetram suam sagittis. **Ipsis** enim erunt presidio ac defensionem, ac eorum hostes et injurias propulsabunt. **Cum rogerent**, cum litigabunt in foris, cum ei loquentur erit adversus inimicos suos, illi prohi et opii et solatio erunt. **Ex porta**: palam et publice, vel in iudicio, in senatu et tribunali, quod in portis urbium collocabatur. **Defendetur à suis liberis in bellis**, contentionibus, litibus, que solent in portis discerptari, Prov. 22, 22, Ruth. 4, 1-2. **Pater** agitur vana, ventis et negotiorum tempestatibus, sentiet tum liberis suis valde utiles. **Posterior** hæc pars tum Hebræicè: *Lo tathoch eli idabeha etb etiam meschahar*; tum Græcè pluraliter enuntiat: *Non confundentur, cum loquentur inimicis suis in portâ*. Sic referunt ad patrem simul ac liberos. Se enim illi matro muniant ac firmant.

mon en serait l'auteur, ou que David l'aurait composé pour lui. Ce titre n'est que dans l'hébreu et dans la Vulgate; il n'est point dans les Septante. Ceux qui l'adoptent, et qui rapportent néanmoins le psalme aux temps du rétablissement de Jérusalem dans la captivité, croient que sous le nom de Salomon il faut entendre Zorobabel, et quelques-uns même disent que Salomon l'a composé pour lui. La plupart des interprètes rejettent ce titre de Salomon, pour avoir toute liberté d'appliquer le psalme au rétablissement de Jérusalem et du temple. Il est vrai que la plupart des versets commencent assez à cet événement; mais ils commencent aussi aux événements du règne de Salomon et aux entreprises de ce prince, qui passa une partie de sa vie à élever des édifices, soit pour la gloire du Très-Haut, soit pour embellir et fortifier Jérusalem. Que les Juifs au retour de Babylone aient chanté ce psalme, ou plutôt que leurs chefs le leur aient rapporté, c'est une opinion très-vraisemblable, et qui concilie tous les sentiments.

Le psalme a toujours passé pour difficile; il l'est cependant moins que plusieurs interprètes ne l'ont cru. Quelques versets paraissent rapportés au temps du Messie; et c'est ce qui donne au nouveau titre à ce cantique, qui dans sa brièveté contient cependant des instructions admirables.

## VERSETS 1, 2.

Le texte est tout conforme à nos versions; il met seulement des particules adificatives au premier verset, et caudales au second. On conçoit que David a pu donner cet avis à Salomon: *Mon fils, vous entreprendrez de bâtir un temple au Seigneur, et de fortifier Jérusalem; mettez votre confiance dans l'Eternel; car il n'est point profane, tous vos travaux et toute votre vigilance seront fruites.* On conçoit encore que Salomon a pu tenir ce langage aux architectes qu'il employait dans ses travaux. Enfin, Zorobabel, Esdras, Néhémie, et les autres chefs du rétablissement de Jérusalem après la captivité, ont pu répéter ces mêmes avis. La protection du Seigneur est nécessaire partout, mais à Jérusalem, elle n'est autorisée point par l'innocence et l'innocence. Il faut travailler avec constance, mais n'attendre le succès que de l'assistance divine.

## RÉFLEXIONS.

Nous avons tous une maison à construire, et une cité à garder. J.-C., dit S. Paul, est comme un fils dans un propre maison, et cette maison c'est vous-mêmes. Vous êtes une maison spirituelle, dit S. Pierre; vous servez à sa construction comme des pierres vives, et c'est par cela qu'il est écrit que la pierre angulaire a été posée dans Sion. Cette pierre angulaire est Jésus-Christ. Comment éleverions nous l'église sans lui, comment ferions nous sa maison, si nous voulions la construire indépendamment de lui? Quand on a quelque désir de travailler à son salut, on dit assez que sans Jésus-Christ on n'auroit aucun succès, et qu'on attend tout de sa miséricorde; mais dans le détail de ses actions on s'en presqu'ignore de confiance en lui. On compte sur soi-même, et l'on éprouve bientôt que réduit à soi-même on ne peut que retarder ou renverser l'ouvrage.

Il en est de même de cette cité, dont la garde nous est confiée; c'est notre cœur que les prophètes comparent si souvent à Jérusalem. Il est investi d'ennemis puissants, et les plus redoutables sont au dedans de lui-même; s'il n'est revêtu des armures du salut, comment leur résistera-t-il et qui lui donnera ces armures, sinon celui qui est le Dieu fort et invincible? Prenez l'armure de Dieu, dit l'Apôtre, afin de pouvoir résister dans les jours mauvais. Il décrit ensuite toutes les pièces de cette armure, et il n'en est aucune qu'il soit un autre pouvoir de nous procurer par nos propres forces; aussi termine-t-il son instruction par nous exhorter à la prière continuelle, fervente, intérieure. Le Dieu que nous vénérons, mais que nous attendons tout de Dieu: Fortifiez-vous, dit-il, par le Seigneur et par sa vertu tenue puissante.

Ces deux versets contiennent une instruction particulière pour ceux qui sont chargés du gouvernement, soit civil, soit ecclésiastique. Quelle que soit leur vigilance, si Dieu ne prend soin du troupeau, c'est en vain qu'ils travaillent pour le conserver. *Ni celui qui plante, ni celui qui arrose, dit l'Apôtre, n'est l'auteur de la récolte; on la doit à Dieu, qui seul peut donner l'abondance.* Nous vous distribuons le pain de la parole, dit S. Augustin, mais nous ne sommes pas maîtres de toucher vos cœurs; nous ignorons ce qui s'y passe, et celui-là seul qui les a créés peut les rendre sensibles à nos instructions.

En un mot, le Prophète pose ici un principe qui s'étend à tout. Si Dieu ne nous protège dans toutes nos entreprises, nous travaillons en vain, et au jour de la manifestation générale, nous nous trouverons les mains vides. Ceci est le grand ressort de la conduite des saints. Ils se regardent en tout comme des serviteurs inutiles, et ils ne considèrent que Dieu dans toutes ce qu'ils projettent et dans tout ce qu'ils exécutent; comme ils sont très-unis à Dieu, ce retour vers lui leur devient comme habituel, et l'humilité profonde dont ils sont pénétrés les empêche de se glorifier des succès. Oh ! qu'il y a de sagesse et de profondeur dans ce mot de l'Apôtre : *Je demonte un père de N.-S. J.-C., qu'il daigne, selon les richesses de sa grâce et par la vertu de son Saint-Esprit, vous fortifier dans l'homme intérieur, et établir dans vos cœurs, par la foi, la présence de Jésus-Christ, afin que vous puissiez comprendre toutes les dimensions de son amour pour nous.* Ce n'est que par lui, en effet, qu'on vit dans une dépendance continue de la main du Dieu, et qu'on se sent, mais d'une manière aussi consolante que ferme et efficace, qu'on peut tout en celui qui nous fortifie, et qu'on ne peut rien s'il retire sa protection.

## VERSETS 3, 4.

Ces deux versets ont paru difficiles à beaucoup d'interprètes; ils le sont cependant beaucoup moins que bien d'autres répandus dans les psalmes. Selon notre version, conforme au LXX, le Prophète exhortait ceux qui travaillent avec inquiétude, à prendre du repos, et à ne pas se consumer de chagrins inutiles; il leur dit ensuite que quand le Seigneur, qui les aime, aura réparé leurs forces par les douceurs du sommeil, ils verront une nombreuse postérité qui sera l'héritage de Dieu même. Cette exhortation peut convenir aux Israélites occupés du rétablissement de Jérusalem. Ils se voyaient traversés dans leurs travaux, et ils craignaient qu'eux et leur postérité ne fussent détruits par la fureur des ennemis qui les environnaient. Le Prophète les console, et leur annonce que le Seigneur prendra soin de multiplier son peuple; tout cela ne paraît rien simple.

Mais on s'est embarrassé dans l'hébreu, et plus encore dans les diverses versions des hébraïstes anciens et modernes. Je m'en tiens à l'hébreu seul, qui dit :

*C'est en vain que vous vous levez de grand matin, que vous vous reposez bien tard, que vous maniez un pain de douleur. Certainement le Seigneur donnera le sommeil à son bien-aimé, et alors des enfants seront l'héritage du Seigneur, et le fruit du ventre sera la récompense.* Il est comme impossible de ne pas voir dans ce texte le sens de nos versions. Le Prophète exhorte les siens à se reposer; il leur promet la protection du Seigneur et une nombreuse postérité. Les LXX ont traduit ces mots *למנוחה* par *pour le repos*, après vous être reposés, ou, en latin, *in quiete dormietis, ou post restororem, etc.* ces trois mots, dépourvus de points, peuvent être traduits ainsi; et pour construire plus exactement, ils ont mis *cyberis, ergile, faisalim*, l'hébreu en possession de construire, comme il fait souvent, le singulier avec le pluriel.

Quant au bien-aimé dont parle l'hébreu, la Paraphrase chaldéenne et S. Jérôme traduisent au pluriel, et les LXX voyant qu'il s'agissait du peuple, n'ont pas douté non plus qu'il ne fût indifférent de mettre le

pluriel en vers traduit sur l'hébreu, met aussi le pluriel; le P. Houbliant traduit au singulier, et croit qu'il s'agit à de Salomon.

Si le psalme est fait pour l'Église chrétienne aussi bien que pour les Juifs, le sens de ces versets sera sublime et admirable. Le Prophète exhortera les fidèles à ne pas se tourmenter par des travaux inutiles, ou par des inquiétudes désolantes; il leur dira que quand Dieu les aura appelés à lui, et leur envoyant le sommeil, qui est la mort, alors ils verront l'héritage du Seigneur, la nombreuse société des saints, qui sont la gloire de J.-C. et la récompense des travaux de ce fruit du ventre virginal. Selon cette explication, *fructus* serait au génitif, comme l'ont mis les LXX. Si on lit *dicere*, selon l'hébreu, ce bien-aimé sera J.-C., qui, par sa mort, a été mis en possession d'une nombreuse postérité; récompense de son sacrifice et de son amour. Sans ce rapport à J.-C. et à son Église, ce verset n'est assés peu de choses. Il exhorte les Juifs à travailler leur travail, et il leur promet une nombreuse postérité. Or, je doute qu'après le retour de Babylone la Judée ait été aussi peuplée qu'elle l'était avant la captivité, ou moins autant qu'elle l'avait été sous David et sous Salomon.

## RÉFLEXIONS.

Nous imaginons tous dans cette vie un pain de douleur, et nous nous consumons encore de travaux et d'inquiétudes pour le manger. Voilà deux maux à la fois, et le Prophète y remédie en nous avisant de penser à l'état qui doit suivre notre sommeil, c'est-à-dire, notre mort. Get état est la résurrection future. *Lectez-vous, dit-il, après que vous vous serez reposés; alors vous verrez quelle est la bienfaisance du Seigneur; vous deviendrez son héritage, vous serez ses enfants, et vous éprouverez combien il vous aura été avantageux de vous attacher à celui qui s'était rendu semblable à vous, en naissant d'une vierge, fille d'Adam, mais non infecté de son péché.*

Pour supporter avec patience toutes les traverses de cette vie, le coup-d'œil de la vie future, et de J.-C. dont elle est le royaume, nous suffit. Que gagnent les impies à nier cette vie future? Se délivrent-ils par là de la nécessité de souffrir? Leur système d'irréligion diminue-t-il la somme de leurs maux? C'est une affaire d'expérience, que l'homme juste, le véritable fidèle joint, au milieu des plus grandes tribulations, d'une paix que ne goûtent point les impies, au milieu des prétendus plaisirs qu'ils tâchent de se procurer. Voilà donc la balance penchée en faveur de la religion. Vient le moment du départ de cette vie; l'homme juste ne le redoute point, si le dessein est juste, et si l'impie, au contraire, ignore au moins ce qu'il va devenir, et quelque constance qu'il affecte, il ne peut se délivrer de la crainte d'entrer dans une demeure de malheur. Quand le fidèle ne trouverait rien en cessant de vivre, il ne perdrait assurément rien, et il aurait toujours gagné deux choses: la première, d'avoir vécu en paix; et la seconde, d'être mort sans crainte. L'impie, au contraire, aurait vécu et serait mort dans le trouble. Quelle est donc cette sorte de jeu, si j'ose parler ainsi, dans une matière aussi grave? Il n'y a que du gain d'un côté et rien à perdre; il n'y a point de gain de l'autre, et de plus la crainte de perdre tout. Ce qui abuse l'incroyable, c'est qu'il croit qu'on est malheureux en servant Dieu; c'est un aveuglement plus, au contraire, d'expérience. Et ce qu'il y a de plus singulier en cette matière, c'est que les plus heureux parmi les hommes sont ceux qui font le plus de sacrifices à Dieu; au contraire, les plus malheureux sont ceux qui se livrent le plus à leurs passions. Viens donc, comme dit le Prophète, dans l'espérance de nous lever un jour, c'est-à-dire, de ressusciter à une meilleure vie, et de voir la société nombreuse dont J.-C. est le chef, le modèle, l'appui et la consolation.

## VERSÉT 5.

Je ne connais, parmi les interprètes qui ont traduit sur l'hébreu, que les auteurs des *Principes discutés*, dont la version s'accorde avec les LXX et notre Vulgate. En quel cas auteurs mystérieux leur savoir, puisque l'hébreu est conforme au LXX, et leur courage, puisqu'il semblait y avoir une sorte de complot entre les commentateurs, pour lire *jevanim*, au lieu de *excessorum*. Je ne tie pas que le mot hébreu ne signifie souvent *jevanim* ou *jevanis*; mais sa première et véritable signification est *zevanis*, et l'on ne le transporte même à celle de *jevanis*, que par une sorte d'analogie, parce que les jeunes gens sont comme des fruits nouvellement tombés ou secoués de l'arbre. Le sens au reste est très-bon. Le Prophète ayant promis une nombreuse postérité à son peuple, qui était alors exposé aux vexations de plusieurs ennemis, il dit que ces enfants emprunteront leurs pères, et qu'ils seront comme des fleches entre les mains d'un homme robuste; c'est-à-dire, qu'ils porteront des coups terribles aux persécuteurs. C'est une chose triviale que de dire: *Les enfants des hommes; jeunes seront comme des fleches entre les mains d'un homme robuste.* On conçoit assez que des enfants nés de parents jeunes doivent être vigoureux, et capables de venger leurs pères; mais les enfants de ceux qu'on a persécutés doivent rancûner par le zèle et par le courage l'état d'oppression où ont été leurs pères, et on les voit nés eux-mêmes; et c'est ce que le Prophète veut faire entendre. En un mot, ce sens paraît supérieur à l'autre, et il n'est pas nécessaire de s'écarter ici des LXX.

## RÉFLEXIONS.

Qui sont les enfants des hommes persécutés, sinon les disciples des apôtres, et toute la génération des fidèles perpétuelle de siècle en siècle jusqu'à nous? Les premiers de ces enfants ont porté des coups terribles à l'idolâtrie, au judaïsme, au libertinage, à la fausse philosophie des païens. Dans tous les siècles il y a eu des hommes apostoliques qui ont arraché une infinité de victimes à l'enfer. Encore aujourd'hui l'exemple des vrais fidèles confond les impies et les libertins; ce sont des fleches dans la main d'un homme robuste; on ne résiste point à ces attaques, et l'on s'écric que le bras du Tout-Puissant opère ses merveilles. Il faudrait connaître toutes les grâces du salut que les saints obtiennent, et toutes les victoires qu'ils remportent sur le monde et sur l'enfer. Ces mystères sont cachés dans le sein de Dieu, et ils ne seront révélés en détail qu'à dernier jour; ce sera aussi à ce moment de toute vérité que les saints paraîtront terribles aux réprouvés; ils seront assis sur des trônes, et ils jugeront la terre avec J.-C.

## VERSÉT 6.

L'hébreu met la dernière partie de ce verset au pluriel; il a: *ne seroit point confondus, etc.* joignant sans doute le père aux enfants; et c'est ainsi que l'entend le puritain Jean Deschamps. Le singulier est si évidemment plus clair, que le Paraphrase chaldéenne le substitue ici au pluriel; et les auteurs des *Principes discutés* font de même, mais au fond le sens ne souffre point de cette différence.

Il y a plus de difficulté dans la première partie du verset où l'hébreu dit: *Beoraz celui qui a rempli son carquois*, sans doute de ses fleches, et cette locution paraît fort naturelle. Le mot hébreu est *beoraz*, qu'on traduit par *pleurer*, quoique la racine n'en soit pas bien fixe. Si les LXX ont le *beoraz*, qui signifie *dracunculium annu*, on conçoit que leur version est très-bonne, et la chose est fort possible, vu l'affinité de ces mots. Peut-être aussi ont-ils voulu substituer la chose figurée à la figure. Le *carquois* est cette figure, celui qui tire des fleches desire que son carquois soit toujours rempli; un père souhaite que sa maison soit pleine d'enfants, comme un carquois l'est de fleches. Enfin, si l'enfer n'en satisfait pas, pourquoi ces interprètes n'auraient-ils pas pris le mot hébreu, qui si-

guille dans sa racine propre astrologie, pour conjecture, et conséquemment pour d'air; car on ne conjecture un bien que parce qu'on le souhaite. Il ne faut pas oublier que la Paraphrase chaldaique traduit: *Beatus vir qui impleret scholam suam et ipsa, praeve assex certa* que le mot hébreu n'est pas incontestablement astréint à signifier un cerquis; et de là je conclus qu'on ne peut convaincre les LXX de contresens.

Le Prophète parle ici de porte, parce que les jugements se rendaient chez les Hébreux aux portes de la ville. Il veut dire que celui qui aura pour lui les enfants des saints persécutés ne craindra point d'être vaincu en jugement par ses ennemis.

REFLEXIONS.

Heureux celui qui aura pour défenseur les enfants des hommes persécutés; le premier des hommes persécutés, c'est Jésus-Christ; après lui sont les apôtres, et tous les saints sous leurs enfants. Si je suis appuyé de cette protection quand il faudra paraître au jugement de Dieu.

1. Canticum graduum. CXXVII.

Hebr. CXXVIII.

Beati omnes qui timebant Dominum, qui ambulabant in vis ejus.

2. Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es, et bene tibi erit.

3. Uxor tua sicut vitis abundans in lateribus domus tuae.

4. Filii tui sicut novellae olivarum, in circuitu mensarum tuarum.

5. Ecce sic benedicetur homo, qui timeat Dominum. 6. Benedicant tibi Domini ex Sion; et videas bona Jerusalem omnibus diebus vitae tuae.

7. Et videas filios filiorum tuorum, pacem super Israel.

VERB. (1) 4. — BEATI OMNES QUI TIMEANT DOMINUM (2).

(1) Homini Deum timeatis, ejusque precepta servantis felicitatem hic narrat vates. Carmen tribuit Syrus Zorobabeli, moenium templique redificium urgente. Mibi potius esse videtur superioris appendix. Reduces Babylone captivos validissimi hostes aggressi sunt, qui horum felicitati invidentes, illos evolvere conabantur, vel saltem impedito ne Hierosolymam moenibus cingerent. Monerant populum vates Psalmo 136 ut fiduciam in Domino collocaret; hic vero animum illius confirmat, quodlibet honorum genus illi pollicens, si fidem Domino servet. Cum fecerim uxorem, florentemque sobolem, veluti divinae benedictionis fructum, hic à Propheta promitti legitur Molleris, episthalmium carmen esse censui, quo conjuges docerentur simul, et recrearentur. Opportuni animaliverti Ferrandus, simillimum esse hunc Psalmod alteri 111: *Beatus vir qui timeat Dominum; in mandata ejus volit vivis*. Utroque autem narrari patat Judaeis Babylone reversis bona, quibus à Deo cummandi erant, si fuderis cum Deo iterum sancti conditiones servarent. 2 Esdr. 9, 38, et 10, 4, Psal. 110, 8, 9. (Calmet.)

Pateat hunc Psalmod factum esse ad imitationem precedentes, quem explicat et confirmat. Sunt qui cum formulam esse volunt, quia bene precari conjugibus novis solerent. De tempore vero et occasione quibus primus sit factus, definiti nihil potest. Rebus autem Judaeorum ex Babylone recens reversorum accommodatum esse, credibile facit hoc, quod huic ipsi carminum talium plurimum fasciculo insertus est. Quod ipsum forsitan hoc consilio factum est, ut vatium praezagia (verbi gratia, Zach. 8, 4, 5, Jerem. 50, 19, 30, 1) de nova republica civumque ejus incremento,

Dieu, quels ennemis pourrais-je craindre? Mais je ne dois pas me flatter de cet appui, si je n'ai aucun trait de ressemblance avec ces hommes que le monde a calomniés, outragés, égorgés. Paul disait aux premiers fidèles: *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ*. C'était un homme dans les chaînes, dans un danger de mort continu, qui parlait ainsi, et il proposait encore un plus grand modèle en la personne de Jésus-Christ. Je le vois sur la croix, ce modèle; je le vois dans les privations, dans les anéantissements, dans l'indigence la plus extrême. Sera-t-il mon défenseur au dernier jour, si je vis dans la sensualité, dans l'orgueil, dans l'abondance? Ne l'aurai-je pas plutôt pour accusateur et pour ennemi? Ceci doit être médité tous les jours de ma vie. La croix de Jésus-Christ, me dira-t-on, sera celui flèche dans la main de l'homme pécheur, dont parle le Prophète; elle me blessera pour me guérir, elle m'ouvrira la voie de l'amour-propre pour me faire vivre uniquement de l'amour de Jésus-Christ.

PSAUME CXXVII.

1. Heureux tous ceux qui craignent le Seigneur, qui marchent dans ses voies.

2. En mangeant les fruits du travail de vos mains, vous êtes heureux, et il ne vous arrivera que du bien.

3. Votre épouse sera, dans l'intérieur de votre maison, comme une vigne chargée de fruits.

4. Vos enfants seront, comme de jeunes plants d'oliviers, autour de votre table.

5. Telle est la bénédiction de celui qui craint le Seigneur.

6. Que le Seigneur répande de Sion ses bénédictions sur vous; qu'il vous fasse voir tous les jours de votre vie la prospérité de Jérusalem.

7. Et qu'il vous fasse voir les enfants de vos enfants, comme le gage de la paix d'Israël.

COMMENTARIUM.

Primus gradus beatitudinis in contemplatione, sive vita contemplante et spirituali. Quam qui sequuntur, totos se Domino, ejusque timori, et cultui, et obedientiae adhaerent, beati, inquit, sunt. Timor Domini refertur ad precepta negantia praecipue; vite autem ad affirmantia, itemque verbi Dei pariem illam, qui in cognitione et mysteriis consistit. Qui ambrast, qui omnino parent ejus preceptis. Non potest intelligi per asyntheton, (et) qui ambulat, propter he haec, *ah-holoth*, qui quidem ambulat (nam Hebraei totus versus singulari numero enuntiantur), qui quidem se occupat in vis et legibus Domini, qui se totum divinis rebus tradit, nec vis mundi, negotiis secularibus, ut loquitur Paulus, 2 Tim. 2, 4, quicquam tribuit, qui

quasi in compendium redacta exhiberet, atque sic dejecti animi eorum qui tenebris rerum surarum initiis distuldebant, ad speciem meliorem temporis erigerentur, excitarenturque ad communem bonam fertur promovendum. (Rosinmuller.)

(2) Propositio. Per eos qui timeant Dominum intelliguntur Ezra et Kimhi illos qui sibi cavent à praecipuis negativis; per eos vero qui ambulabant in vis ejus, qui obediunt praecipuis affirmativis. Ego intelligo potius in utroque membro, qui omnes Dei respecta boni sunt, non hominum; qui Deum venerant, sui sponte et honestatis gratia recte facientes, non pomarum aut contumeliae metu, aut nullius premii spe. Multitudo interest inter eos qui sic sunt, et qui malo coacti officio funguntur. Namque hi, dum quod faciunt, nesciunt in

viam contemplantem sequitur. Nam sunt illi qui timeant Dominum in vita actuosa.

VERS. 2. — LABORES MANUUM TUARUM QUIA. Secundus gradus. Etiam ille est beatus qui de manuum suarum labore vivit, quia sequitur vocationem actuosam et negotiosam. Utraque vita, agens et contemplans, beatitudinem ducit, quando timeatur Dominus. Sic H. Isaac hinc alibi duos gradus esse docet populi Domini, unum timeantem Deum, qui scilicet contemplationi vacat; alterum operariorum qui viam in actione positam exercent, atque eos mutuo sui egere, quoniam sine adminiculis scaentis non ascendunt horti. Alii eodem ista pertinere malunt, ut doceat pietatem versari in actione, non in nulla fide et cognitione. LABORES. Metonymia, bona labore manuum tuarum parta, fructus laborum tuorum. Alhoid ad illud, Gen. 5, 19: *In sudore vultus tui vesceris pane tuo*. Quod aliqui non est preceptum, ut plerique existimant, sed propheta. Illis enim verbi praedicebatur hominem non victuram absque multis laboribus et negotiis. Bona, prosperè, feliciter. Omnia tibi fauste succedent. Tuus labores Dominus benedicet, fortunabit, augebit, ditabit, etc. In praesenti, inquit Augustinus, de labore, in futuro de fructu tibi bene erit. Laboribus tuis benedicet in utroque seculo. De vite contemplante hoc non addidit, quia ejus fructus proprie in celo percipiunt, Chaldaei nihil ab Augustino abest. Beatus, inquit, tu in mundo isto, et bene tibi erit in venturo. Sic Eschelus Myrabe; Gen. 12.

VERS. 3. — UXOR TUA SICUT VITIS ABUNDANS (1). credunt, tantisper cavent peccare; si sperant fore etiam, ingenio et temperant suo: illi vero ex animo faciunt, et licet omnes homines ac Deum etiam celare possint, non peccant tamen, praesentes absentesque iidem sunt.

(1) Uxorem idcirco conferri cum vite vult Kimhi, quod ut vite sola omnium arborum intra domum plantari potest; ita tamen ut illius rami foras mittantur, quo calore solis gudeant, ita uxor domi delitescere soque continere debeat (idcirco hic dicitur in lateribus domus tuae), nec umquam in publicum prodire, sed liberos foras ad olivae domestica negotia mittere, non secus ad vota domi sate rami foras mittuntur. Simplicius est dicere, conferri uxorem cum vite propter fecunditatem, quae maxime in vite commendatur. Perpendendum quod in lateribus domus, hoc est, in penetralibus solum ait: significare enim vult honestam et pudicam matronam dum se continere elatisim; non quomodocumque meretricis faciant, quae quietis impatientes, nec valentes consistere in domo potius sine, nunc foris, nunc in plateis vagantes (unde Chaldaei paraphrasti et Babyloni meretrix *hora naphkath*, id est, *egrediens foras* dicitur) aut, pro foribus sedentes ante spectaculum suorum corporum virorum oculis praebere. Quod de regenda Salomon, Prov. 7 et 9, Thamar, quod in hircio ac publicè via sederet, Judas credidit esse meretricem, Genes. 38, 14 et 15; Dana virgo struppi vim passa, quod liberis se à parentibus ad visendas regionis mulieres praecipisset, Gen. 31. Sara à contra pudica matrona, cum ad virum Abraham augebat res diversitatem, in tentorio, seu tabernaculo reposita est, Gen. 18, 9. Isaac Rebecca non prius duxit uxorem, quam in matris tabernaculum introduxisset, Gen. 24, 67.

NOTES DU PSAUME CXXVII.

Saint Augustin s'attachait beaucoup à prouver qu'il faut prendre ce psaume dans un sens spirituel, si l'on

portant, id est, fructificans proprie, fecunda, fructifera, vel bona, utilis, suavis. Tibi dabit uxorem bonam vel fructuosam, quae tibi probos liberos procreet; quod Dei est donum, Prov. 19, 14. Primus fructus vitae actuosa, in dono probi et suavis uxoris. IS LATERIBUS, in interioribus et domus tuae penetralibus profundè et secretè, intra domum tuam, non foris, more impudicarum mulierum, quae et vagae et instabiles esse solent, Prov. 7, 7. Sic legitur: *Jonas antequam descenderet ad latera navis*, id est, ad navis interiora, ut docet noster transtulit, profundè intra navim.

VERS. 4. — FILII TUI SICUT NOVAE OLIVAE. Secundus, in dono liberorum, bonorum et utilium. Aluditur enim ad illud Deut. 28, 4: *Benedicti filii utriusque; et illud prophetae Isa. 65, 25: Electi mei non habebunt liberos in maledictionem*. Quas benedictiones ad spiritum transferre non fuerit difficile, ex Origene Hom. 59 in Lucam. Sicut novellae, sicut gervina, sicut plantulae pallulantes semperque florentes; tanquam surculi olivarum, qui non possunt neque inseri neque conseri, quique perpetuo plent foliis non abjectis; id est: Filii tui carebunt suspitione spuritatis, erunt genuini, referent patrem vitam, moribus, religione, lineamentis; valeant vigore et animi et corporis. Sola olea in proprio et nativo loco vigere dicitur; reliqua autem stirpes etiam aliis plantantur, in alieno viliolito solo, vel trunco per insitionem et consationem. IS CIRCUITU, circuitum tuam mensam erunt, ut tibi ministrent, obsequantur, tuosque notas observent, ut à te cibum accipiant, et tu eos commode alas. Tacite pollicetur pro opes, et facultatem alendi eos quos genuerit, pro dignitate.

VERS. 5. — ECCE BENEDICETUR DOMO. Gheber virum à fortitudine significat, Hieronymus. Sic his duobus donis ecclesiasticis, bonè scilicet uxore et utili, probis utilibusque liberis vir ille beabitur, Lev. 26, 9, Deut. 28, 4.

VERS. 6. — BENEDICAT TIBI DOMINUS EX SION. Unde omnis salus; extra Sion, id est, Ecclesiam, nulla est salus et favor Domini. Alii: E templo, quod erat in monte Moria, parte montis Sion, à quo promissa erat Dei gratia et favor, 3 Reg. 8, 50, 51, etc. E Sione illa coelestis et aeterna (Hilarius), quod haec illas esset typos, et quasi umbra. ET VIDEAS BONA, prosperitatem Jerusalem, quando illa fuerit restituta. Hoc enim intelligunt Rabbini de redemptione et restitutione per Christum. Ut hoc Psalmo non tantum consoleretur eos qui in exilio labore suo vivunt, è promissione, verum etiam precetur ut restituantur et fruuntur patria.

VERS. 7. — ET VIDEAS FILIOS FILIORUM. Ut diutissime vivas, quosque cernas pacem tuam gentis et populi PACEM, (et) pacem, (et) gratiam super populum Dei. Sic etiam Kimhi; etsi aliqui in nominativo vertant: Pax (sit) super Israel.

faut prendre ce psaume dans un sens spirituel, si l'on

ne veut pas être tenu de soupçonner qu'il n'énonce pas des vérités. Le Prophète paraît n'y promettre que des biens temporels à ceux qui craignent Dieu, et qui marchent dans ses voies. Ces biens sont l'avantage de jouir du fruit de ses travaux, de voir dans sa maison une épouse féconde, et autour de sa table un grand nombre d'enfants, d'être témoin de la prospérité de Jérusalem, etc. Or, reprend ce saint docteur, il est certain d'abord que ces biens ne peuvent rendre l'homme parfaitement heureux; en second lieu, qu'ils ne suffisent pas pour récompenser celui qui a la véritable crainte de Dieu; enfin, qu'un très grand nombre de justes, même dans l'ancienne loi, ont été privés de ces bénédictions. Ce psaume est néanmoins la parole de Dieu, et tout ce qu'il contient doit être maintenu en son sens le plus exacte vérité. Il est donc nécessaire que l'épouse de la laïcité, en son sens plus sublime, et que, sous la figure des biens temporels, Dieu promise par la bouche de son Prophète des bénédictions spirituelles à tous ceux qui ont la crainte du Seigneur. Ce raisonnement est sans réplique. Cependant la lecture prise en elle-même doit contenir des vérités, et le Prophète est tenu de promettre en effet des biens temporels à ceux qui ont la crainte de Dieu. Sans doute qu'il leur donne l'espérance de biens plus éternels; soit par cette voie, soit surtout dans la bienheureuse patrie; mais il les console aussi en leur mettant sous les yeux les bénédictions sensibles que Dieu refuse pas à ses vrais adorateurs. Il faut donc concevoir que le Prophète parle à la nation entière, parce qu'elle avait des promesses temporelles, en sorte que si le plus grand nombre des Juifs avait observé la crainte de Dieu, la prospérité de l'État eût été constante et non interrompue. Quelques particuliers fidèles auraient encore ignoré des disgrâces, et Dieu les eût dotés d'années par l'abondance des biens spirituels: c'est ce qui arriva à Tobie, à Daniel, à Jérémie, et à quantité d'autres saints de l'ancienne alliance; leur foi les soutint, et l'espérance des biens futurs les console. Mais en supposant le gros de la nation soumise et fidèle à la loi de Dieu, l'État eût été florissant, et c'est dans ce point de vue qu'il faut prendre le premier sens de notre psaume. Ce sens est aussi applicable, quoique d'une manière moins positive et moins directe, à l'état des Chrétiens. Ils n'ont pas de promesses, quant au temporel; mais si on les suppose tous ou presque tous fidèles observateurs de l'Évangile, ne remarquerait-on pas parmi eux les traces d'une prospérité particulière de Dieu, en ce qui concerne les besoins de la vie? L'Église demande ce qui est nécessaire à la subsistance de ses enfants, et Jésus-Christ lui-même en fait un article de la prière; et nous ne nous attendrions pas que Dieu multipliera les ressources de ceux qui auront répandu d'abondantes aumônes; dans le sein des pauvres? vérité que l'expérience confirme tous les jours. Il faut donc considérer ce psaume du côté du temporel et du spirituel, en sorte que en second sens soit celui que le Prophète a eu principalement en vue, parce qu'il regarde sans exception tous les hommes et tous les temps.

## VERSET 4.

L'hébreu dit: *Heureux quiconque craint le Seigneur*, etc. Ce singulier s'accorde mieux que le pluriel avec les versets suivants qui sont tous au singulier, et où le Prophète parle même à la seconde personne, comme s'il n'avait eu vue qu'un seul homme. Mais le pluriel de nos versions rend absolument le même sens, puisque la proposition du texte est universelle.

La crainte dont parle le Prophète, ne peut être que celle qui est jointe à l'amour de Dieu, et qui a son principe dans cet amour, puisqu'elle ne se trouve qu'en ceux qui marchent dans les voies du Seigneur, c'est-à-dire, qui gardent sa loi, dont le premier commandement est celui de l'amour.

Ce premier verset n'énonce point de promesses, ou de bénédictions particulières; mais il propose le plus grand de tous les biens: savoir, le bonheur, et sans doute le vrai bonheur, le solide bonheur, par conséquent le bonheur qui ne se trouve que dans l'autre vie et dans la possession de Dieu. Les biens que promettent les versets suivants, ne sont que des biens du second ordre, des biens dont il est possible de faire le sacrifice. Et voilà, dès ce premier verset, le principal sens du psaume expliqué; et son objet capital rempli.

## RÉFLEXIONS.

S. Augustin donne ici sur la crainte une instruction que je ne puis omettre. Il la distingue en trois espèces: la première, dit-il, est toute humaine; elle se trouve dans ceux qui craignent de faire le mal, de peur qu'il ne leur arrive quelque tribulation ou quelque malheur; cette crainte n'est point la crainte *chaînée* dont parle le Prophète dans ce psaume et dans plusieurs autres. La seconde a son principe dans les menaces de l'enfer et des feux éternels; ceux qui ont cette crainte s'abstiennent du péché pour éviter la damnation; ils craignent Dieu, mais n'aiment pas encore la justice; leur crainte n'est point la *chaîne* crainte, ce n'est pas celle dont parle le Prophète; elle est cependant bonne, utile, et en s'abstenant du péché, ceux qui en sont pénétrés peuvent s'accoutumer à aimer la justice. Enfin la troisième espèce de crainte, qui est la *chaîne* crainte, consiste en ce qu'on craint plus de perdre le Seigneur que tout les autres biens, de quel que nature qu'ils soient. Et le saint docteur fait ce sujet une supposition qui explique très-bien sa pensée. Si Dieu vous promettait tous les avantages temporels, la santé, la puissance, les richesses, les plaisirs, et de plus l'exemption de la mort, en ajoutant: *Deux fois ou trois fois par semaine, quels seraient vos sentiments? Réclameriez-vous contre cette condition, répandriez-vous des larmes à la seule proposition qu'on vous en a fait? L'Esprit que vous avez la véritable crainte de Dieu, la crainte *chaînée* qui naît de son amour; et c'est cette crainte que nous recommandons le Prophète.*

## VERSET 2.

On pourrait traduire: *Vous serez heureux, pour que vous marchiez, etc.* Les LXX ont: *non esse; non esse; non esse; non esse*, sans etc. Quelques interprètes latins ont traduit: *labores fructuum, pour labours mérités*, sans faire attention que *labores*, dans le grec signifie aussi *rola*, la peine de la main.

Le sens de ce verset est, que l'homme qui craint le Seigneur, et qui marche dans ses voies, aura ce qui est nécessaire à sa subsistance, en s'appliquant d'ailleurs au travail. Le Seigneur ne prodigue point l'indolence et l'inaction. L'Apôtre dit: *celui qui ne veut pas travailler, devrait donc aussi ne point manger*, pour faire entendre que le travail est nécessaire. Le Prophète dit: *qu'on est heureux en mangeant le fruit du travail de ses mains; il ne dit pas en recherchant ce qui ne contribue qu'à entretenir la luxure, qu'à flatter les passions, qu'à fomenter l'intempérance.* Ces choses ne font le bonheur ni de la vie animale, ni de la vie de l'Esprit. C'est dans la médiocrité et dans la frugalité qu'on jouit des biens du corps et de l'âme. Il est rare que ceux qui servent le Seigneur, et qui travaillent, tombent dans la misère; et il n'arrive jamais que dans leur indigence ils soient privés de consolation.

## RÉFLEXIONS.

Ce n'est pas sans raison que le Prophète désigne deux temps dans ce verset, le présent et le futur; le présent regarde cette vie, et le futur annonce le bonheur de l'éternité. La félicité de cette vie n'exclut jamais entièrement le pain de douleur que tout homme doit manger; mais dans l'éternité, plus de travail, plus de douleur, plus de gémissements. Le point de vue de ce bonheur fait déjà la plus grande partie des bénédictions que Dieu promet dans la vie présente à

ceux qui le craignent. Ils peuvent verser des larmes, mais leur aigreur est tempérée par l'espérance certaine de posséder un jour une meilleure patrie. Ils ont recours à la prière, ils gémissent de la longueur de leur exil; et ces larmes, dit S. Augustin, *sont plus douces que les cris de joie dont retentissent les théâtres.* Tout ceci est promis par l'expérience; le malheur des hommes est que la plupart d'entre eux ne veulent pas entrer dans cette route si comme des saints, et si évidemment révélée par Jésus-Christ et par ses apôtres.

## VERSET 3. 9.

La fécondité d'une épouse et la multitude des enfants sont toujours représentés dans les saluts livres comme des effets de la bénédiction de Dieu. Tous les termes qui entrent dans ces versets désignent une famille où règne la crainte de Dieu. C'est une seule épouse, une épouse chaste, fidèle, et renfermée dans l'intérieur de la maison; ce sont des enfants élevés sous les yeux d'un père qui les rassemble autour de lui, et qui veille sur leur conduite. Ces enfants sont comparés à des plants d'oliviers, parce que la bonne éducation qu'ils reçoivent les met en état de produire des fruits pleins de douceur, des fruits de paix dont l'olivier est le symbole.

## RÉFLEXIONS.

Dieu n'accorde pas toujours aux hommes de bien une nombreuse famille. Abraham n'eut qu'un fils de Sara, et longtemps il attendit cet enfant de la promesse. Dieu n'accorde pas toujours aux pères les plus saints des enfants qui leur ressemblent. Samuel, Hélie, et David lui-même, virent dans leur maison des sujets très-indignes de leur succession. Enfin la nouvelle alliance a ouvert une voie plus parfaite, qui est celle de la virginité; mais dans cet état, il est bon de s'appliquer l'instruction que trace ici le Prophète. S. Jean Climacien donnait aux solitaires mêmes une famille très-nombreuse. « Ayez pour père, disait-il, celui qui peut et qui veut vous décharger du poids de vos péchés; pour mère, la componction, dont le propre est de laver les taches de votre âme; pour frère, quiconque vous prêtera des secours pour marcher vers le ciel; pour épouse, la pensée continuelle de la mort; pour enfants, les saints anges du ciel; pour esclaves, votre corps; pour amis, les saints anges qui vous recevront au sortir de cette vie. Telle est la famille de ceux qui cherchent le Seigneur. »

Que notre âme soit retirée en elle-même, fidèle à Dieu, attentive à lui plaire, ce sera l'épouse qui fera le bonheur de nos jours; elle sera féconde en bonnes œuvres; elle remplira tout notre intérieur de pensées saintes, qui seront comme nos enfants; elle les empêchera de se répandre au dehors, de se laisser infecter de la contagion du monde. Ces pensées seront accompagnées de paix et d'union, parce que ce sera l'amour de Dieu qui les aura faits naître.

## VERSET 5.

Le Prophète semble vouloir prévenir les doutes qu'on pouvait former sur la certitude des bénédictions de Dieu. On reprend-ils dans ce verset, c'est ainsi que sera bien celui qui craint le Seigneur. Si nous avons quelque défiance, c'est de nous-même qu'elle doit venir. Craignons-nous Dieu bien sincèrement, et cette crainte est-elle dans nous le fruit de l'amour de Dieu? sommes-nous tranquilles sur les promesses; elles auront leur effet. Il ne faut point que, ne soit la le sens de ce verset qui met comme le sceau aux versets précédents.

## RÉFLEXIONS.

S'il n'y avait pas un sens spirituel dans ce verset, on aurait pu montrer au Prophète, par beaucoup d'exemples, que des hommes remplis de la crainte de Dieu avaient été dans l'indigence; que leurs épouses avaient été stériles, et qu'ils n'avaient point laissé d'héritiers de leur nom et de leurs vertus. Jossé, par

exemple, Elie, Jérémie, n'eurent point d'enfants; mais ces saints recueillirent en abondance les bénédictions spirituelles; ils furent grands aux yeux de Dieu, et leurs noms seront révérés dans tous les siècles. Il en est de même de tous les saints qui, dans la nouvelle alliance, ont consacré à Dieu leurs biens, leur personne, leur liberté; toute leur postérité consiste dans leurs bonnes œuvres; les uns ont donné à l'Église une multitude d'enfants spirituels; les autres ont attiré sur ces peuples et sur les familles des grâces sans nombre; tous par la grandeur de leurs exemples ont réprimé contre les scandales; ils sont sortis de cette terre d'exil chargés de mérites, et ils font aujourd'hui la gloire de l'Église triomphante. Voilà les bénédictions que Dieu répand sur ceux qui le craignent.

## VERSET 6.

Ce verset est l'explication du précédent. C'est de Dieu que la bénédiction doit sortir. On voit des impies entourés de nombreuses familles, comme on voit des animaux très-féconds. Dieu est l'auteur de ces biens. Mais ce n'est point la bénédiction énoncée de Dieu. Dieu infuse dans cette fécondité, comme auteur de la nature, et dans ceux qui la craignent, il opère comme auteur de la grâce. Il en est de même des vœux que forme le Prophète par rapport aux biens de Jérusalem. Il désire que les fidèles serviteurs de Dieu les voient tous les jours de leur vie. Etait-ce un grand avantage pour ces hommes pleins de la crainte de Dieu, que de voir la Jérusalem terrestre tranquille ou florissante durant quelques années, peut-être durant quelques jours? Les méchants pouvaient jouir du même bonheur, et prendre peut-être plus de part que les justes. Certainement le Prophète a des vues plus élevées. Cette Jérusalem est celle qui ne perit point, et tous ces jours de la vie sont la bienheureuse éternité. Ce sens ne peut être purement mystique; mais que le Prophète suppose des hommes qui ont la crainte surabondante de Dieu, et qui marchent dans ses voies; qui sont ceux de l'amour, il doit leur souhaiter des biens du même ordre, et ce sont ceux de la grâce en cette vie et de la gloire en l'autre.

## RÉFLEXIONS.

S. Paul disait admirablement aux Corinthiens: *Si nous n'avons été éclairés en Jésus-Christ que pour cette vie, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes.* Et le Prophète devait penser de même, par rapport à l'espérance en Dieu. Ceux qui l'avaient et c'était assésément un des caractères essentiels des serviteurs de Dieu) n'auraient pu que gémir de leur état, si toutes les promesses se fussent bornées aux biens de cette vie. Ils regardent, dit l'Apôtre, la céleste Jérusalem, Jérusalem éternelle, et c'était là qu'ils comptent vivre; leur jours sur la terre étaient une mort continuelle; ils désiraient d'en être affranchis pour posséder cette patrie immuable dans sa durée, dans ses biens et dans sa gloire.

Le souhait le plus touchant qu'on puisse faire aux amis de Dieu, c'est qu'ils vivent bien. La sainte Sion, nous ne savons pas ce que c'est, dit S. Augustin, mais nous savons qu'elle existe, et que nous sommes destinés pour la posséder. C'est elle qui a soutenu les martyrs dans leurs combats, et c'est pour elle que nous combattons encore sans cesse. O cité brillante, ajoutait-il, j'aime votre beauté; je désire votre séjour, parce que c'est là que je dois jouir de la gloire de mon Dieu, de mon créateur, et de votre loi! Je soupire après vous, et je demande à celui qui vous a fait qu'il me possède aussi en vous, puisqu'il m'a fait aussi bien que vous.

## VERSET 7.

On pourrait traduire selon les LXX: *Que la paix soit sur Israël.* L'hébreu est aussi susceptible de ce sens; mais la Vulgate met l'accusatif, et ne contredit point le texte en cela. On sait d'ailleurs qu'une population nombreuse et non interrompue fait la force des

états, et y maintient la paix, parce qu'elle en impose aux ennemis.

## REFLEXIONS.

Les justes sont toujours en état d'acquiescer une patrie nombreuse. Leurs hommes d'œuvre produisent

1. *Canticum graduum. CXXVIII.*

Hebr. cxxix.

Sapè expugnaverunt me à juventute meâ : dicit une Israël.

2. Sapè expugnaverunt me à juventute meâ : et enim non poterunt mihi.

3. Suprà dorsum meum fabricaverunt peccatores : prolongaverunt iniquitatem suam.

4. Dominus justus condidit servitutes peccatorum : confundantur, et convertantur retrorsum omnes qui oderunt Sion.

5. Fiant, sicut fumum tectorum, quod priusquam evellatur, exaruit.

6. De quo non implevit manum suam, qui metit : et sinum suum, qui manipulos colligit.

7. Et non dixerunt, qui preteribant : Benedictio Domini super vos : benediximus vobis in nomine Domini.

VERS. (1) 1. — *SAPÈ EXPUGNAVERUNT ME À JUVEN-  
TUTE, à pueritia oppugnavit me.* Hebraicè, *teredoni  
mehemotai*. Pueritia autem Ecclesie sumitur ab Egypto, vel potius, ab infans et temporibus Abel, à quo initia Ecclesie ducuntur, vel etiam ab Adamo. Qui juvenentem retinet, intelligunt tempora servitutis Egypti, vel, ut Euthymius, Babylonice. Rectius in genere. Nam et novæ Ecclesie infans et tanquam incubula oppugnata sunt à Judæis et Paganis per annos præsertim 700, usque ad Constantinum, per Mahometanos et alios postea. Et certe *rabbath* (*munition*) per notitiam, ut singula litteræ singula vocabula oppugnatorem designent, hoc videtur hincere. *Tres*, id est, Romanos, 2 *besti*, Babyloni, Babylonios, id est, Saracenos, quorum caliphatus contra Ecclesiam erectus fuit in Babylone tum Chaldee, tum Egypti; 7 *tan*, Turcorum, id est, Turcas. Ideo enim usus est synactico *rabbath*, non absolute *rabbu*. Sic Chabbat in Psal. 5, notant ad illud : *Misti (rabbim) insurgunt adversum me.* Hebræum *rabbim* per notitiam indicare insurrectores Romanos, Babylonios, Ionios (Græcos) et Medos. Expugnare hic improprie, pro impugnare. Alioqui significat pugnando vincere.

(1) Sunt quibus hic Psalmus videatur esse gratiarum actio quæ Hebræi beneficiis omnia ex Deo accepta vitæque discrimina ab ipso excessu ex Egypto, qui hic Israelitis fuerunt dicitur, celebrant. Atque Davidi tribuunt, malis agitatis ab ipso adolescentia, ubique tamen hostium victori. Belsa de Judæis Babylonios captivis, mox egressurus, interpretatur S. Chrysostomus, Theodorus Heracleota, Theodoretus, Euthymius, aliique patres scriptum aiunt post captivitatem, cum Judæi post innumeras diuturnasque calamitates, quibus hostium nequitiâ invidique affecti sunt, pace paratæ frui cupere, tumptam ac mentis restaurata infantes. Huic sententiæ libenter assentiunt.

(Calmet.)

au centuple. Le verre d'eau, l'obole donnée au nom de J.-C. sont des sèmens qui fructifient pour la vie éternelle. Cherchons la paix, mais dans l'Israël de Dieu, dans la société des saints. C'est cette paix que J.-C. a donnée, et que le monde ne connaît jamais.

## PSAUME CXXVIII.

1. Qu'Israël dise présentement : Mes ennemis m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse :

2. Ils m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse ; mais ils n'ont pu m'opprimer.

3. Les pécheurs ont frappé comme des forçans sur mon dos : ils ont exercé longtemps l'iniquité dont ils étaient remplis.

4. Le Seigneur est juste, il brise la tête des pécheurs ; que tous ceux qui haïssent Sion soient confondus, et qu'ils tournent le dos honteusement.

5. Qu'ils soient comme l'herbe qui croît sur les toits et qui se fauve avant qu'on la cueille.

6. Qui ne remplit point la main du moissonneur, ni le sein de celui qui fait des gerbes.

7. Les passans ne leur ont point dit : Que la bénédiction de Dieu soit sur vous ; nous vous bénissons au nom du Seigneur.

## COMMENTARIUM.

VERS. 2. — *SAPÈ EXPUGNAVERUNT ME. Anadiplosis ad exaggerationem.* Hebraicè, *rabbath*, multum, id est, graviter, vel multo tempore, diu, vel multis vicibus, sæpius : tam multiplex est vis hujus voculae. *Miti*, contra me. Non tamen tamen poterunt extinguere et delere, non tamen mihi prævaluerunt.

VERS. 3. — *SAPÈ DORSUM MEUM FABRICAVERT PECCATORES (1)*, iniquitatem, iniqua et gravia mala,

(1) *Suprà dorsum meum ararunt aratores*; hostes Israëlitis figuratè aratores appellant, eosque iustos dorsum verberibus, quasi solui aratro præciderit. *Hoc est*, multa mala et plagas sibi infligisse. Cum autem, *prolongaverunt autem*, significare volunt longa et diuturna fuisse sua mala. *Haud absinthii figura summe contumelie*, quibus quis afficitur, exprimitur Isa. 51, 25, quia nomen 22 non totum dorsum in animalibus (ut Ezech. 10, 12) significat, verum etiam quodcumque *eminens* atque *excelsum* est, sunt qui hoc loco dorsum aratorum, vel motuum iuga intelligenda censent, ut verba nostra ita sint vertenda : *In iuge*, seu *excelsis meis ararunt aratores, et protraxerunt iuga sua.* Quibus verbis exprimit volunt extremam desolationem Iudæi, adeo ut hostes aratorum superinduxerint excelsis ejus terre locis, dum et ipsas arces et urbes nuntius devastarunt, et tanquam agrum solo aquirant. Conf. Jerem. 26, 18, Mich. 5, 12. A qua sententiâ non multum diversus est J. D. Michaelis, qui, in Supplemento, nostrum 22 significatione Arabicè *asperitates terræ*, et *conventus*, capiendum volunt. Ego tamen in vulgari explicatione acquiescendum puto : pakt enim ex vers. 1 et 2, sibi populam Israeliticam imagine servi aut mancipii inole à primâ suâ juventute male tractati; neque quilibet *de terra vastatione* in reliquis carmine dicitur. Misit apte etiam *dorsum meum pro locis excelsis* terræ patriæ dixisset. De corpore humano nomen 22 intellexit quoque veteres omnes, etsi exterioquin invidiosum diversis.

Sensum verò hujus versis secundum Vulgatum Agellus huc modo exponit : *Fabricare hoc loco proprie dicitur de ferratis dicitur puto, qui ferrum autem malleis ad incendium feriendo ducunt. Ergo labores illos hoc verbo significavit, quibus Israëliticam po-*

per hypozeugma. Imposuerunt dorso suo iniquas plagas, et impresserunt dorso ista, ut et onera ferantur. Sic autem illustrant metaphoram Hebraicam, *harrechu horeachim*, ararunt aratores, id est, tyranni, de iniquis contumelias et verberationibus hostium, deque suis iniqua servitute. Quamquam *harrechu* poterunt sumere è significatu *harach*, fabri, artifices, 3 Reg. 9, 14. *INQUITATEM SUAM.* Etiam huc locutionem metaphoricam in propriam converterent. Nam ad verbum, *temmahantham, sulcum suum* : *Dorsum meum ararunt aratores, et produxerunt sulcum suum* (ut prolixior esset sententia), in longum tempus extenderunt iniquas suas oppugnationes. Sulcus metaphoricè iniquitas, tyrannus, et injuria summa, Eccl. 7, 3. Ubi fortasse allusio ad martyria nostrorum, qui passim leguntur in equulo suspensi, et ferreis ungulis exarati, itemque sulcati fideiulis. Quia et frequenter inventas equulo junctas fuisse fideiulis, vel ungulis, quibus à tortoribus membra sulcarentur. Cyprianus de Lapsis : *Nunc equulus extenderet, nunc flamma torreret.* Augustinus Epist. 9 : *Non extendente equulo, non sulcantibus ungulis, non ardentibus flammis.* Eadem Hieronymus, Epistolâ 49, et Prudentius, peri Steph. hymno 10. Quod etiam prestabatur fideiulis. Nam ex Isidoro, lib. 5, ut ungula dicta quod effodit, ita fideiulis à findendo, quod latera finderet hominis in equulo distenti.

VERS. 4. — *DOMINUS JUSTUS CONDIDIT SERVITUTES, hostium potentiam comminuit, ut nos liberaret.* Per metaphoram Hebraicam, *habot*, id est, fora, fumes (bonum scilicet arantium) : è cervicibus impiorum, juga abruptit, ut illa super dorsum meum extratio decideret. Cervices eorum inter se conjugatas et colligatas cum ipsorum iugis præcidi. Vulgò activè, fumes impiorum, quos impii iniecerunt cervicibus nostris, quasi diceret, amovit eorum à nobis jugum. Nam continuatur tropus rusticus in Hebræo. Græcè et Hebraicè *hisseta, occidit* : sed est præteritum pro futuro. *Convertantur, excidant suâ spè, suo conatu, studiis et adversis olorantur.*

VERS. 5. — *Fiant Sicut Fœnicum Tectorum (1)*, in capulum rex Egypti et populus ejus iniquissime vexavit, adeo ut corpus laboribus Iamensis contorerent, dorsum oneribus premerent, flagellis ita exacerderent, quasi nullis ars Ferranque duocerent. *Deinde, translationem servans, inquit : Prolongaverunt iniquitatem suam, tam quia molibus illis prolongatur ars, ac productur ferrum, cum consequens è fuisse, ut diceret, prolongaverunt me, hoc relicto, et prolongaverunt iniquitatem suam dixit; nam quo secutus et innumeros illos tractabant, eo magis iniquitatem suam crimen extremo supplicio vindicandum augerant.* Ab *arando* verò imaginem hoc loco esse depromptam, ostendit versis qui sequuntur. *Super dorsum meum fabricaverunt, et protraxerunt iniquitatem meam.* Chabrus : *Super corpus meum ararunt arantes, prolongaverunt arantiam suam, seu sulcos suos.*

(Rosenmuller.)

(1) TECTORUM vel crescent in tectis, nempe in ruitis lapideum quibus tectum constratum est, (Piscator.) Erant enim tecta illi plana, lateribus strata, cæmentisque fusa, in quibus humor gramini gignendo aptus servari poterat facilis quam in tectis nostris fastigiatis. (Gejerus.)

tectis nascent, quod propter loci ariditatem, et radicem infirmitatem, antequam ad justam magnitudinem perveniat, fructum ferat, ardore solis exarcescit. Sic illi tollantur de medio, et immaturâ morte intereant, nec eorum potentia sit diuturna. Ita fiebat ferè in Palestinâ, ubi tecta erant plana, et ardor solis vehementissimus. Tales herbas solstitiales Latini appellant. Nam eam describit hoc et sequenti versu; q. d. : Ut herba solstitialis pereant. Sic apud Ausonium :

*Solstitialis velut herba solet,  
Ostenlatus rōpiusque zimul.*

Et apud Comicum :

*Quasi solstitialis herba pantheræ sui  
Reperit exortus suus, repetitio occidit.*

Utriculum frutes apud Jonam, cap. ultimo, vers. 7, qui unâ nocte erevit et aruit. *EVELLATUR, achathaph*, extrahatur proprie. Metaphora à calcæis, qui è pede extrahuntur, ut docet Kimhi : Ineptè aliqui, *emergat.* Nam *achathaph* nunquam hoc significat.

VERS. 6. — *De quo, feno. Quod fœnum ita exaruit, ut neque meti, neque colligi possit; vel si colligatur, conficere manûs sinuise lentitudinem, id est, quod plura perit quod tam est instille et infelix, ut neque metatur, neque colligatur. Precatur, ut oses Ecclesie celerem pereant, et infelicitissimè. IMPLEVIT, pro implere possit, vel solet. De quo messores nec solent, nec volunt implere manum suam, quod nolant colligere, et in horreum inferre, quia nullius est utilitatis, ut proinde arreat, ac in seipso computrescat.*

VERS. 7. — *ET NON DIXERUNT QUI PRÆTERIBANT. Altera pars versûs à per hyperb. Convertantur retrorsum omnes qui oderunt Sion, et qui non dixerunt inter præ-*

*Quod, FRUCTUM EVELLATUR, FERRUM. Quod, antequam erumpat (vel educta sit), exaruit; vel, antequam falce quis exogitaverit, etc. antequam extratio falis, extrahatur, vel extrahat. Verum actuum hic pro passivo. Antequam aringat, scilicet aliquis, vel messor : impersonaliter, deficiente etiam nomine relato. Ut gladius stringitur ad vulnerandum, ut lux ad incendium. (Synopsis.)*

Verum neque *727 falces* notionem habet; neque tectorum herba falce meti solet, sed extrahi. Genevenses et Aldegondus, *antiquam nascentem in calium*, Sed non arbitror id 727 unquam significare; proprie est, *extrahere*, et pro impersonali hic accipitur, quod Hebraice per verbum activum, subintellecto 728, efferre solent. (Lod. de Dieu.)

Alii tamen non ad messoris manum, sed ad gramini excitationem, referunt, hoc modo : Antequam egrediatur è vagantia, apparatusque palam in campo, arcescit. Hinc gramini hi hostes comparantur ob debilitatem, siquidem radicibus illi nequit figere, adeoque cito arcescit, ob loci sublimitatem, in quo superbit, cum tamen instat solis è sit vicinis, adeoque interituri. (Gejerus.) Significat hostes de medio tollendos antequam quicquam profecerint (Muis; q. d. : Immaturâ morte pereant. (Marina.) Non opus erit hostibus qui eos perdant, nam ipsi sponte cadent, ut gramen, etc. 729 significat *exellere*, sive *extrahere*; et dicitur de gladio, Jud. 8, 20, et 20, 15, et de calcæo, Ruth. 4, 7, et hic de gramine, quod *erellit* solebat, ante falces inventas. (Hammondus.)

creandum: Favor Domini sit super vos, bene precatur nobis per nomen Domini; q. d. : Non tantum percutit qui odertur Sion, et apertus cum ea inimicitias exercent, sed etiam qui non dixerunt preterendum: Bexnicario, etc. ; i. est, non solum qui odertur, sed etiam qui non amant. Vult ut non modo non stemus contra Ecclesiam, verum etiam ut pro ea stemus. Contra tepidos et politicos. Alii jungunt proxime, per regnum. Et (de quo) sonantur, etc. ; q. d. : Fiant feco similes, cui benedictionem non poscent, neque optant percuntes, ut fit agris et segetibus in illis existentiis; vel, cujus fecit messoribus preteruntis

NOTES DU PSAUME CXXVIII.

Ce psaume présente l'état de quiconque commence à respirer après de grandes persécutions. David a pu le composer quand il se vit délivré de ses implacables ennemis. Les Juifs de retour de Babylone ont pu le chanter, quand ils furent venus à bout de rebâtir leur ville et leur temple, malgré les traverses que leur suscitèrent les Samaritains. L'Eglise peut se l'approprier dans tous les temps, parce qu'elle n'a jamais manqué d'adversaires, et qu'elle a triomphé de tous. Enfin, tout fidèle peut se l'approprier, après avoir essuyé des tempêtes, des tentations. C'est surtout au moment de la mort qu'un juste peut en adopter les sentiments. Il a beaucoup souffert, mais il ne lui reste plus qu'à bénir Dieu de la protection qu'il lui a donnée, et qu'à recueillir la fruit des victoires que la grâce lui a fait remporter. Ce psaume convient mieux à J.-C. qu'à personne, parce que J.-C. a éprouvé plus de traverses et de contradictions que personne, et parce qu'il a triomphé de tous les ennemis de sa doctrine et de sa gloire.

VERSETS 1, 2.

L'hébreu porte littéralement: Ils m'ont souvent affligés, mais, tourmentés; cependant ils n'ont rien pu contre moi, c'est-à-dire, ils n'ont pas prévalu. Ils n'ont pas été les plus forts. Le mot hébreu, qui est dans la Vulgate, et qui répond à nos versets du grec à un très-bon sens, est le premier même dans sa signification. Il se n'ont souvent attaqué, parce qu'ils ne représentaient point de victoires contre moi; ou bien, comme l'explique S. Augustin, parce qu'ils ne pouvaient m'entraîner dans leurs complots, parce qu'ils ne pouvaient m'engager à penser et à faire comme eux.

Il est visible que ces versets conviennent à David, aux Hébreux de la captivité, à l'Eglise, à Jésus-Christ, et à tout homme juste, puisqu'il n'en est aucun qui ne soit persécuté par les ennemis du salut. Ces mots: *qu'ils n'ont souvent attaqué*, montrent que la persécution avait cessé, et par cette raison le psaume ne serait applicable aux justes que pour le moment de leur mort, et à l'Eglise que pour la consommation des siècles. Car les justes sont exposés aux contradictions durant toute leur vie, et l'Eglise ne cessera d'être persécutée que quand J.-C. séparera le bon grain de la zizanie: ce qui ne doit être qu'à la fin du monde.

RÉFLEXIONS.

L'homme n'a proprement qu'un ennemi qui est son penchant au mal, ou sa concupiscence; parce que c'est le seul qui le détourne de Dieu. Le démon et le monde tendent bien au même but; mais sans notre penchant au mal, ni l'un ni l'autre ne remporteraient la victoire sur nous. Il serait du moins fort aisé de se mettre à l'abri de leurs coups. Ces deux adversaires ont des intelligences dans toutes les facultés de notre âme; dans notre mémoire, pour lui rappeler ce qui porte au péché; dans notre esprit, pour l'induire en erreur; dans notre volonté, pour la tourner vers les biens sensibles, et pour la détourner de

non solent bene precari et dicere: Prosti, benedicit vobis Deus, aut, Dominus vobiscum (écrit), ut suis messoribus Booz, Ruth, 2, 4. Est enim allusio ad victores, qui preterendum imperiti solent salutem et benedictionem messoribus vel agris, esque bene precari: à Nazianzeno, Orat. de flagrantibus. Non desunt qui putent esse celsipsum: Et (flant sicut in quibus) non dixerunt preterentes: Benedictio Domini super volis sit; sive in quibus nemo bene precatur. Quasi oret ut, nemo istorum desiderio teneatur, neque illis boni quicquam optet, ut omni commiseratione indignis.

seul véritable bien, qui est Dieu et son amour. Dès la jeunesse, dès l'enfance même la concupiscence nous attaque, et nous sommes vaincus d'autant plus aisément, que nous avons moins d'expérience et plus de faiblesse. Les attaques se multiplient par l'âge, mais les objets vieillissent; et tel est vaincu par l'âge, dans son extrême vieillesse, qui l'avait été par la luxure et par la vanité dans son adolescence.

Quel est l'homme qui peut dire que la concupiscence ne l'a point subjugué? Si quelqu'un, dit S. Jean, se vanta d'être sans péché, il se trompe lui-même, et la vérité n'est point de lui; mais si nous reconnaissons nos péchés, Dieu est fidèle, il nous les pardonnera, et il nous purifiera de toute iniquité. Notre victoire sur les biens d'ici-bas, la victoire sur les passions, et sur les ennemis du salut, consiste donc à nous avouer coupables, et à implorer la miséricorde divine. Joignons sur tout, dit S. Grégoire, la victime qui s'offre à nos frères, disant S. Grégoire, la victime qui s'offre à nos frères, elle concourt singulièrement à notre réconciliation, parce que celui qui, ressuscité des morts, ne meurt plus, ne laisse pas, dans ce mystère, de souffrir encore pour nous. On a ce passage du saint pape est instructif et consolant: l'un qui prouve d'une manière bien évidente la présence réelle de J.-C. dans son sacrement, le sacrifice de son corps et de son sang, et l'identité de ce sacrifice avec celui de la croix!

VERSET 3.

Plusieurs interprètes ont cru que ce verset, tel que nous l'avons dans nos versions, était fort différent de l'hébreu qui dit: Les laboureurs ont labouré sur mon dos, ils ont prolongé leurs sillons. On doit convenir d'abord que dans ce texte, ainsi que dans les versions, le Prophète use des termes métaphoriques dont le sens est que les ennemis dont il parle l'ont persécuté cruellement et long-temps. Que la métaphore énoncée des ouvrages de labour, ou des ouvrages de forge, c'est toujours le même sens, avec cette différence que, dans les versions, la métaphore est moins soutenue, puisqu'il se parle de pecheurs et d'impies; tandis que le texte énonce des laboureurs et des sillons.

Mais en examinant de près les mots du texte, on trouve d'abord que, de l'aveu des lexicques, même les plus hébraïstes, le verbe *וַיַּעֲבֹדוּ*, qui on traduit par *arras*, signifie aussi *publier*: aussi dans la Genèse ce mot est-il employé pour désigner les ouvrages du forgeron. Il n'y a donc point de merveille à faire aux LXX, sur leur mot *εργασασθαι*, *laboureusement*. On remarque ensuite qu'il n'y a rien de *עָבָדוּ*, *arras*, ils auront le même sens, *עָבָדוּ*, *arras*. On peut assurer que leurs expositions ne seraient pas ce dernier mot, qui diffère si peu du premier. Enfin, on observe que le mot *עָבָדוּ* qui on traduit par *arras*, ne diffère que de la transposition d'une lettre de *עָבָדוּ* qui signifie, *implorer son Dieu*. Il y a même faute dans le premier de ces mots, puisqu'un lieu du ton, les Rabbins avisent qu'on doit mettre un *iod*. Ce *va* a donc pu être fort bien transposé après le *hain*, et apparemment il était ainsi chez les LXX. Le P. Houbigant tra-

duit: *Supra teetum meum institutiones eius fecerunt; in longum ducerunt colloquia sua*. Or, pour traduire ainsi, il change deux ou trois mots dans le texte. Voyez sa note, qui n'est pas convaincante.

Ce qu'il y a de bien certain dans ce verset, c'est que le texte et les versions rendent le même sens. Le Prophète fait entendre que celui dont il parle, a été battu aux plus cruelles et aux plus longues persécutions. Je ne nie pas que la métaphore du texte ne soit mieux suivie que celle des versions; mais des traducteurs ne sont pas répréhensibles pour substituer en tout ou en partie le sens propre au sens figuré; et c'est ce qu'on remarque ici dans leurs traductions.

Plusieurs Pères regardent la première partie de ce verset comme une prophétie de la flagellation de J.-C., et elle lui convient, soit dans le texte, soit dans les versions. Ses persécuteurs frappèrent sur son dos comme des forgerons; ils sillonnèrent ce corps vénérable, comme le laboureur sillonne la terre en la labourant. Les expressions du Prophète se concilient avec celles d'Isaïe, qui avait en vue J.-C., quand il disait: *Pas être mon corps à ceux qui voulaient le frapper, mes joues à ceux qui voulaient les meurtrir*.

RÉFLEXIONS.

Tout ce qui est arrivé à J.-C. doit se passer dans le corps et dans l'âme des fidèles. Cette proposition est vérifiée dans les deux alliances. Les saints de l'ancien Testament ont éprouvé des persécutions, parce qu'ils appartenaient à J.-C., quoiqu'il n'eût pas encore paru sur la terre; et les saints du nouveau ont encore pu souffrir, parce qu'ils avaient sous les yeux J.-C. souffrant. Il faut que l'Eglise soit frappée et labourée, pour me servir des termes du Prophète. Il faut que les méchants prolongent sur elle leur iniquité, qu'ils y traient les sillons du mensonge, de la calomnie, du mépris, de la vexation, de la vexation... Comment devenir aussi saint qu'Abel, disait S. Grégoire, si il n'y a point de Cain qui exerce notre patience! Comment gèrerons-nous la loi qui a pour fin la charité, si nous ne préparons notre cœur aux souffrances? Si la charité est parfaite, disait saint Ambroise, supportez donc celui qui vous frappe; si elle ne cherche point son intérêt, ne réstez donc point à celui qui vous dépossède; si elle n'a point de ressentiment, vous ne devez donc point haïr votre ennemi.

VERSET 4.

Il y a deux versets dans l'hébreu, dans le grec, et notre Vulgate même les annonce par deux chiffres. Le sens est toujours le même. L'hébreu dit: Le Seigneur a brisé les liens des pecheurs. Le mot hébreu *וַיַּעֲבֹדוּ* est traduit par *arras* dans la cinquième édition et dans Théodotion; or, ce mot grec signifie des colliers, soit qu'ils servent à l'ornement, soit qu'on les emploie pour retenir des esclaves ou des captifs. Les LXX et la Vulgate mettent ici le col pour les colliers; et ils entendent le col ou les colliers des impies. Je ne crois pas qu'on puisse les accuser d'un contresens fortifié.

Ce qui suit peut être pris au futur, ils seront confondus, etc., et plusieurs interprètes traduisent ainsi. D'ailleurs, le Prophète peut souhaiter à ses impies orgueilleuses une confusion salutaire, et qui les fasse rentrer en eux-mêmes. Mais enfin, comme ce verset dit que le Seigneur a brisé la tête des pecheurs, il s'agit donc d'un jugement déjà porté; ainsi les justes ne peuvent que se conformer à ce jugement, puisqu'il est émané de Dieu, et ils ont droit à même obligation de vouloir que les ennemis de Dieu soient confondus, s'ils ne reviennent à résipiscence. Les saints applaudissent dans le ciel à la justice vengeresse qui s'exerce dans l'enfer.

RÉFLEXIONS.

Qui sont les pecheurs ennemis de Sion? Sous la foi c'étaient les persécuteurs du peuple de Dieu, les Egyptiens, les Babyloniens, les Samaritains, les Syriens, et

sur tout les apôtats, les Juifs qui s'abandonnaient à l'idolâtrie. Dans la nouvelle alliance, ce sont les païens, les hérétiques, les incrédules, les chrétiens scandaleux, tous ceux en un mot qui méconnaissent ou qui outragent Jésus-Christ et son Eglise. S. Paul nous apprend quelle est la véritable Sion à laquelle nous devons être attachés de tout notre cœur: C'est, dit-il, un être, de la cité de Sion que vous vous êtes approchés, de la cité de Dieu vivante, de la Jérusalem céleste, et de plusieurs millions d'anges; de la société de vos aînés, dont le nom est écrit au ciel; du juge qui est le Dieu de tous; des esprits de tous ces justes qui sont parvenus au terme; de Jésus le médiateur de la nouvelle alliance, et de son sang répandu, qui parle éternellement pour nous. Cette sainte Sion est l'Eglise qui combat sur la terre, en attendant qu'elle reigné dans le ciel. Tous les traits dont le peint S. Paul, sont aussi magnifiques que consolants. On y voit tout ce qui appuie l'espérance du chrétien: le Dieu vivant, le rédempteur de tous les hommes, le sang répandu pour leur salut, la société des esprits célestes, l'union avec les justes qui sont déjà parvenus au terme, enfin le juge de tous; et ce dernier trait devrait inspirer un vertueux sursaut à tous ceux qui haïssent cette sainte Sion. C'est à eux que convient l'imprecation ou la prédiction du Prophète: ils seront un jour confondus; et l'Apôtre entre dans la même pensée, en aversissant au même endroit les fidèles de ne pas se rendre sourds à la voix qui les appelle; car notre Dieu, ajoute-t-il, est un feu dévorant.

VERSETS 5, 6.

C'est encore une prédiction ou une imprecation. Le Prophète compare les ennemis de Sion à la mauvaise herbe qui croît sur le toit des maisons; l'ardeur du soleil la dessèche avant qu'on puisse la cueillir. Il n'y a rien à espérer de cette herbe, elle ne peut remplir la main du moissonneur, ni le sein, c'est-à-dire, les bras de celui qui fait ou qui leve des gerbes. Le mot hébreu *וַיַּעֲבֹדוּ* signifie proprement cette partie du corps qui est entre les bras. Le sein rend bien cette signification.

Chez les Juifs le toit des maisons était en plate-forme, et il pouvait y croître de mauvaises herbes, comme du chiendent, de l'éclaircie et autres qui croissent aussi sur le toit des toits et dans les trous des murailles. Au quatrième livre des Rois, on trouve cette même comparaison, lorsque le prophète Isaïe rapporte à Ezéchias ce que le Seigneur a résolu contre Sennachérib et son armée. Ils seront, dit-il, comme l'herbe des toits, qui se détache avant que de venir à maturité.

RÉFLEXIONS.

Il est très-ordinaire aux chrétiens sacrés de comparer la prospérité des méchants à l'herbe qui se dessèche, à la fleur qui se lève promptement. Toute la gloire du monde, comparée aux biens de la vie future, n'a pas plus de consistance ni de durée; c'est l'éclat d'un moment, et l'histoire des siècles en est la preuve. Elle nous parle des empires et des conquêtes; que sont-ils devenus? Ils ont été remplis par d'autres qui ont passé ou qui passeront de même, et tout se terminera à ce jour unique, pour lequel tous les autres jours sont faits: jour auquel toute autre grandeur que celle de Dieu et de ses élus sera anéantie: jour où, selon l'Evangile, la moisson sera faite dans la plus grande abondance, et le mauvais grain sera jeté au feu. Ne vous étonnez point, disait S. Augustin, de voir les méchants s'élever comme l'herbe qui croît sur les toits; elle est déjà fanée, mais elle n'est pas encore coupée. Les anges viendront au jour de la moisson; ils ne trouveront que des plantes arides, et ils les excelleront des greniers du Père de famille; ce sera la proie des flammes éternelles.

Celui qui médite le psaume du Prophète, doit se penser qu'à ce dernier jour, et ne point s'étonner des biens qui s'écolent dans cette vie. Ces jours sont pré-

cieux, parce qu'ils préparent au dernier, mais ils n'ont cette qualité, qui, au fond, n'est qu'un rapport: en eux-mêmes ils ne sont rien, on ne peut les saisir, les fixer, ils existent tandis qu'on y pense, et la pensée elle-même s'enfuit avec eux. Que la miséricorde de Dieu est grande, de vouloir bien se contenter de ce rapport que nous mettons entre des jours si fragiles et le dernier, qui est le commencement de l'éternité!

VERS. 7.

S. Augustin assure que de son temps il était encore d'usage que ceux qui passaient le long d'un champ, et qui y voyaient des cultivateurs occupés du travail, leur disaient: *Que la bénédiction de Dieu soit sur vous*. Cet usage, dit-il, était encore plus établi chez les Juifs: et l'on voit en effet dans le livre de Ruth, que Booz venait dans son champ, lorsqu'on le moissonnait, dit aux moissonneurs: *Que le Seigneur soit avec vous*. Le Prophète veut donc dire ici, en exprimant sa métaphore, que, comme on ne souhaite point la bénédiction du Seigneur pour des herbes stériles, aussi n'a-t-on point invoqué le Seigneur sur les impiés, sur les ennemis de Dieu, et qu'on les a laissés croître, sans attendre d'eux aucun fruit. Cette pensée s'éclaircira dans les réflexions suivantes.

REFLEXIONS.

Il nous est ordonné dans la loi de Jésus-Christ de souhaiter la bénédiction du Seigneur à ceux qui nous persécutent, de prier pour les impiés. Les apôtres nous en ont répété la leçon et donné l'exemple. Cette loi si sainte n'est point contraire à ce que dit ici le Prophète. Dans son langage il employait une métaphore, et pour soutenir cette figure, il devait dire qu'on ne bénit point un champ stérile. Pour l'appli-

1. Canticum graduum. CXXIX.

Hebr. CXXX.

- 2. De profundis clamavi ad te, Domine: Domine, exaudi vocem meam.
- 3. Flant aures tue intendentes in vocem deprecationis mee.
- 4. Si iniquitates observaveris, Domine: Domine quis sustinebit.
- 5. Quis apud te propitiatio est: et propter legem tuam sustinuit te, Domine.
- 6. Suscitavit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.
- 7. A custodia matutina usque ad noctem, speret Israel in Domino.
- 8. Quia apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.
- 9. Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

VERS. 2. — DE PROFUNDIS CLAMAVI AD TE, DO-

(1) Flurium scelerorum usu inter psalmos penitenciales hoc carmen ab Ecclesia recensetur: quomobrem interpretes quidam Davidi adulterii penitentiam agentem tribuendum censuerunt. Recitari etiam solet ut purgatorium animalium positi, tum eorum vocem causis, de profundis clamavi, quibus obscuris profundis quoque carcer innotuit, tum divina misericordia, venie scelerum, ac spei iustorum, que super his nominatur. Syrus, recentioresque interpretes quidam Nehemiam, reversurum Babylone Judæis tribuunt, necentibus de Samaritanorum exterronamque hostium nequitiâ injuriamque, qui restanturum mentium impediens coarabant. At veterum plerique, et recentioribus aliqui orationem esse putant Judæorum Babylone captivorum, qui jugo servitutis oppressi, divinam opem im-

ploratione de cette métaphore aux impiés, il n'est pas nécessaire qu'on ne s'adresse point à leur salut, et qu'on ne prie point pour eux: il suffit que ces hommes ennemis de Dieu ne soient pas capables de profiter des bénédictions qu'on peut leur donner, que le Seigneur ne ratifiera point les vœux qu'on fait pour eux, qu'enfin cet acte de charité soit tout au profit de celui qui le fait, sans être salutaire à celui pour qui on le fait, car tandis que ces pécheurs demeurent obstinés dans le péché, ils ne recueillent point les fruits des prières qu'on adresse à Dieu pour leur salut: c'est à leur égard comme si on ne les bénissait pas au nom du Seigneur. Les prophètes et les apôtres ont passé, dit S. Augustin, ils n'ont point béni les orgueilleux; c'est-à-dire, qu'ils ont déclaré que ceux qui persisteraient dans leur orgueil, n'auraient aucune part aux bénédictions de Dieu, tandis que l'abondance de ses bénédictions était promise aux véritables fidèles. Ainsi ne point invoquer le nom de Seigneur sur les impiés, est une proposition qui se vérifie par l'endurcissement des pécheurs, et non par la conduite des justes ou de l'Eglise. En bénissant les impiés, on sait qu'ils sont dans un état maudit de Dieu, mais on ne laisse pas de leur souhaiter la grâce de se convertir. On ne désespère jamais de leur salut, tandis qu'ils sont dans la voie, et l'on accomplit à leur égard le grand précepte de la charité: c'est ainsi qu'en use l'Eglise: elle gémit sur ses enfants rebelles, et elle gémit d'autant plus qu'elle sait qu'en persistant dans leurs égarements, ils n'auront jamais de part aux bénédictions du ciel; que les grâces qui leur seront données les endurciront, parce que leur volonté est déterminée à les rejeter ou à en abuser.

PSAUME CXXIX.

- 1. Seigneur, j'ai crié vers vous du fond de l'abîme; Seigneur, exauce ma voix.
- 2. Daignez rendre vos oreilles attentives aux cris de ma prière.
- 3. Seigneur, si vous êtes attentif aux iniquités, qui pourra subsister, ô mon Dieu?
- 4. Mais c'est à vous qu'il appartient de pardonner, et je vous ai attendu, Seigneur, à cause de votre bonté.
- 5. Mon âme a attendu le Seigneur à cause de sa parole: mon âme a espéré dans le Seigneur.
- 6. Que depuis la sentinelle (ou la veille) du matin jusqu'à la nuit, Israël espère dans le Seigneur.
- 7. Car dans le Seigneur est la miséricorde et une abondante redemption.
- 8. Lui-même il rachètera Israël de toutes ses iniquités.

COMMENTARIUM (1).

MISSA, de profunditatibus (aquarum, exiliorum) de locis calamitatis et infelicitibus. Makamamim, loca profunda, valles, profunditates, que sunt, ut et abyssi, symbola ingentium calamitatum, vel epistola terrarum calamitosarum et miserationum. Alludit ad astra et tenebras Davidis Sathiem fugientis. Vix nota elegantem antithesim ad Psalmos graduum sive ascensionum. Ascensionis sunt liberationes ab exiliis et crucibus, libertas, pax. Profunda autem, servitus, captivitas, persectio et alie calamitates. Ut neciant plorant, omnemque spem in Deo stantem. Hæc sententia maximo omnium probabili videtur. (Calmet.)

Hebraismus, qui interpretantur: *De profundis animi sentibus, vel angustis, de profundis cordis, vel angustiarum, ex intima precordis*. Itaque apud ab Ecclesia in pie defunctorum personâ usurpatur, quod purgatorium sit locus profundus, nempe unum ex inferni receptaculis, idemque exiliis regio, in quâ ad tempus à Dei conspectu et quasi loco exulatur.

VERS. 5. — FLANT AURES TUE INTENDENTES: AURES, os, manus, pedes, nares, et alia hujusmodi membra Deo tribuantur, cum ille nihil horum verè habeat, anthropopathos, et per quamdam similitudinem, propter vires et facultates intelligendi et percipiendi, quibus idem per se pollet quod homines per hæc membra. Lege Dionysium, de coelst. hier. KTYZEMTES, anthropopaths, et per quamdam similitudinem, propter vires et facultates intelligendi et percipiendi, quibus idem per se pollet quod homines per hæc membra. Lege Dionysium, de coelst. hier. KTYZEMTES, anthropopaths, et per quamdam similitudinem, propter vires et facultates intelligendi et percipiendi, quibus idem per se pollet quod homines per hæc membra.

VERS. 4. — SI INIQUITATES OBSERVAVERIS, ACCURATE INVESTIGAVERIS ET EXSCRIVIS, VEL OH OCVLOS POSVERIS. SENTENTIA, consistit proprie, stabit, q. d., nullus. Noli igitur solum esse judex, sed etiam esto misericors. Nam spes una est, quoniam apud te est propitiatio (1).

VERS. 5. — QUI APUD TE PROPITIATIO EST. QUIA tuum est propitiare et parcere, qui indulgere. PROP. TER LEGEM TUAM, propter legis tue promissiones. HOR. ter, machan thoran Thora, legem, legerunt, ut non patur pro te, riu linguæ. Masoretæ malunt legere tiare, à tarah, ut timoris; Chaldæ, à rahali, ut videaris. Apud te est indulgentia et propitiatio: tu soles esse propitius peccantibus, ut te homines timeant, colant et venerentur. Timor enim est reverentia et pietas erga Deum cum metu ejus offendendi. Prius est rectus et simplicis. Mirum autem est Hieronymum ad Romanam scribere legi Hebraicè tira, non tara, ac propitiatio.

(1) Multa in illo tempore, ut imperfectiore, dissimulabant que non dissimularet Deus sub fœdere Christi, ubi tanta est certitudo vitæ æternæ, tanta exemplorum et preceptorum sanctitas, tanta vis Spiritus; sed in utroque tempore, cum distinctio tamen, verum est quod dicit Philo ad hæc rem apposito: Si enim Deus vellet cum homine stricta fere sine misericordia agere, damnatorum certe foret sententiam cum nullis immortaliæ, cujus vita prorsus et per se inculpata est, etc. (Grotius.)

Afirmat eos etiam, qui sanctissimi judicantur, graves penas daturus, si Deus in quaque animalis vertere velit pro eo ac cuiusque peccata promerentur: itaque divus Augustinus hunc locum explanans, ita scribit: Non dixit: ego non sustinebo; sed, quis sustinebit? vidit enim proprie totam vitam humanam circumlati trari peccatis suis, accusari omnes conscientias et cogitationibus suis, non inveniri eor castum presumentis de sua justitia. Si ergo cor castum non potest inveniri, quod presumat de sua justitia, presumat e omnium cor de misericordia Dei, et dicat Deo: Si iniquitates observaveris, Domine: Domine, quis sustinebit? que iudex spes est? quoniam apud te propitiatio est. Quæ est ista propitiatio, nisi sacrificium? et quod est sacrificium, nisi quod pro nobis oblatum est? Sanguis innocens fasus delevit omnia peccata nocentium; prelium tantum datum redemit omnes captivos de manibus captivantis inimici. Ergo est apud te propitiatio: nam si non esset apud te propitiatio, si solus idem esse velles, et misericors esse velles, et observares omnes iniquitates nostras, et quæreres eas, quis sustineret? quis ante te staret, et diceret: Innocens sum? quis staret in iudicio tuo? Spes ergo una est, quoniam apud te est propitiatio. Hæc divus Augustinus. (Flaminius.)

ter similitudinem literarum 7 et que tantum per magnitudinem distinguantur. Septuaginta, Symmetum ac Theodotionem deceptos esse, legendo Tora, ac vertendo septuaginta. Constantem enim in Hebraeorum codicibus est vin, non iud. Fortasse cum Aquila fœdelli, qui fuerat interpretatus 700, SUSTINUIT TE, confidit in te, te patienter expectavi, et tua iudicia. Hæc Masoretæ etiam differunt à Septuaginta in distinctione, Ab hoc enim verbo incipiunt sequentem versum. Quin et 6, 7, 8, aliter paulo distinguunt. Ubi est sententia minime varietur, obscuratur tamen, ut omnino præstet sequi nostras distinctiones, incisa et periodos.

VERS. 6. — SUSCITAVIT ANIMA MEA IN VERBO EJUS, confidit in ejus dictis et promissionibus de veniæ precantibus, et ad se, confugientibus danda: expectavit patienter promissam ponentibus gratiam. Verbum pro promissa.

VERS. 7. — A CUSTODIA. Hic sensum duntaxat sequuntur. Hebraicè: Ab observantibus mane (ad) observantes mane aperit Israel in Domino. (Nam hic Masoretarum solum passu negligo.) Ab ipsis excubiis matutinis, à crepusculo, quo excubiis incipiunt vigilare, usque ad alteram crepusculum matutinum, quo alii succedunt; à vigilia matutina usque ad alteram vigiliam matutinam; vel justa alios, præ excubiis matutinis; q. d.: Magis speret in Domino, quam in custodiis matutinis, quantumvis diligentibus et preventibus lucem. Nam ad hæc diligentiam ostendendam, per epizeixim repetitione usus est. Vim comparationis in eo putarim positam, quod excubiis agent excubiis usque ad mane duntaxat: Israel autem debet sperare ab ipso mane usque ad vesperam, id est, perpetuo. Adde potuisse legere shimurim, non somerim, excubias, Exod. 12. 42. hincdem literis, diversis solum punctis, per eclipsin præp. et, ad. A custodiis ipsius mane, ut in taboher indicet genitivum. Est autem alusio ad id quod in quatuor partes noctis vigiliis distribuebant, Luc. 12. 38; Matt. 14. 25; Marc. 6. 48, ut custodia una quarta sit pars noctis et prima à vesperæ incipiat, secunda ad mediam noctis pertingat, tertia puliorum cantus transeat, quarta ad ortum lucis adimpleatur. Conuale Talmudicos in tractatu Berachoth, et Suidam in voce nepotice. Kimbâ tamen tres tantum consistunt: primam, quæ sit capiti et initium vigiliæ nocturnæ, qui lucem avidissime expectant, spernit anima mea in Domino. Nam juxta solum passu Masoreticum, hæc cum antecedentibus Rabbini junctum, ut speret Israel in Domino, sit novus versus. Chæl.: Ab excubiis matutinis, qui observant, ante excubiis matutinis, non intelligunt vim præpositionis min, quasi

cieux, parce qu'ils préparent au dernier, mais ils n'ont cette qualité, qui, au fond, n'est qu'un rapport: en eux-mêmes ils ne sont rien, on ne peut les saisir, les fixer, ils existent tandis qu'on y pense, et la pensée elle-même s'enfuit avec eux. Que la miséricorde de Dieu est grande, de vouloir bien se contenter de ce rapport que nous mettons entre des jours si fragiles et le dernier, qui est le commencement de l'éternité!

VERS. 7.

S. Augustin assure que de son temps il était encore d'usage que ceux qui passaient le long d'un champ, et qui y voyaient des cultivateurs occupés du travail, leur disaient: *Que la bénédiction de Dieu soit sur vous*. Cet usage, dit-il, était encore plus établi chez les Juifs: et l'on voit en effet dans le livre de Ruth, que Booz venait dans son champ, lorsqu'on le moissonnait, dit aux moissonneurs: *Que le Seigneur soit avec vous*. Le Prophète veut donc dire ici, en exprimant sa métaphore, que, comme on ne souhaite point la bénédiction du Seigneur pour des herbes stériles, aussi n'a-t-on point invoqué le Seigneur sur les impiés, sur les ennemis de Dieu, et qu'on les a laissés croître, sans attendre d'eux aucun fruit. Cette pensée s'éclaircira dans les réflexions suivantes.

REFLEXIONS.

Il nous est ordonné dans la loi de Jésus-Christ de souhaiter la bénédiction du Seigneur à ceux qui nous persécutent, de prier pour les impiés. Les apôtres nous en ont répété la leçon et donné l'exemple. Cette loi si sainte n'est point contraire à ce que dit ici le Prophète. Dans son langage il employait une métaphore, et pour soutenir cette figure, il devait dire qu'on ne bénit point un champ stérile. Pour l'appli-

1. Canticum graduum. CXXIX.

Hebr. CXXX.

- 2. De profundis clamavi ad te, Domine: Domine, exaudi vocem meam.
- 3. Flant aures tue intendentes in vocem deprecationis mee.
- 4. Si iniquitates observaveris, Domine: Domine quis sustinebit.
- 5. Quis apud te propitiatio est: et propter legem tuam sustinuit te, Domine.
- 6. Suscitavit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.
- 7. A custodia matutina usque ad noctem, speret Israel in Domino.
- 8. Quia apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.
- 9. Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

VERS. 2. — DE PROFUNDIS CLAMAVI AD TE, DO-

(1) Flurium scelerum usu inter psalmos penitentiales hoc carmen ab Ecclesia recensetur: quomorem interpretes quidam Davidi adulteri penitentiam agenti tribuendum censuerunt. Recitari etiam solet ut purgatori animabus posset, tum eorum vocem causis, de profundis clamavi, quibus obscuris profundis quoque carcer innotuit, tum divina misericordia, venie scelerum, ac spei iustorum, que super his nominatur. Syrus, recentioresque interpretes quidam Nehemiam, reversurum Babylone Judæis tribuunt, necentibus de Samaritanorum exterorunaque hostium nequitiâ injurisque, qui restitutorum mentium impediens coarabant. At veterum plerique, et recentioribus aliqui orationem esse putant Judæorum Babylone captivorum, qui jugo servitutis oppressi, divinam opem im-

ploratione de cette métaphore aux impiés, il n'est pas nécessaire qu'on ne s'adresse point à leur salut, et qu'on ne prie point pour eux: il suffit que ces hommes ennemis de Dieu ne soient pas capables de profiter des bénédictions qu'on peut leur donner, que le Seigneur ne ratifiera point les vœux qu'on fait pour eux, qu'enfin cet acte de charité soit tout au profit de celui qui le fait, sans être salutaire à celui pour qui on le fait, car tandis que ces pécheurs demeurent obstinés dans le péché, ils ne recueillent point les fruits des prières qu'on adresse à Dieu pour leur salut: c'est à leur égard comme si on ne les bénissait pas au nom du Seigneur. Les prophètes et les apôtres ont passé, dit S. Augustin, ils n'ont point béni les orgueilleux; c'est-à-dire, qu'ils ont déclaré que ceux qui persisteraient dans leur orgueil, n'auraient aucune part aux bénédictions de Dieu, tandis que l'abondance de ses bénédictions était promise aux véritables fidèles. Ainsi ne point invoquer le nom de Seigneur sur les impiés, est une proposition qui se vérifie par l'endurcissement des pécheurs, et non par la conduite des justes ou de l'Eglise. En bénissant les impiés, on sait qu'ils sont dans un état maudit de Dieu, mais on ne laisse pas de leur souhaiter la grâce de se convertir. On ne désespère jamais de leur salut, tandis qu'ils sont dans la voie, et l'on accomplit à leur égard le grand précepte de la charité: c'est ainsi qu'en use l'Eglise: elle gémit sur ses enfants rebelles, et elle gémit d'autant plus qu'elle sait qu'en persistant dans leurs égarements, ils n'auront jamais de part aux bénédictions du ciel; que les grâces qui leur seront données les endurciront, parce que leur volonté est déterminée à les rejeter ou à en abuser.

PSAUME CXXIX.

- 1. Seigneur, j'ai crié vers vous du fond de l'abîme; Seigneur, exauce ma voix.
- 2. Daignez rendre vos oreilles attentives aux cris de ma prière.
- 3. Seigneur, si vous êtes attentif aux iniquités, qui pourra subsister, ô mon Dieu?
- 4. Mais c'est à vous qu'il appartient de pardonner, et je vous ai attendu, Seigneur, à cause de votre bonté.
- 5. Mon âme a attendu le Seigneur à cause de sa parole: mon âme a espéré dans le Seigneur.
- 6. Que depuis la sentinelle (ou la veille) du matin jusqu'à la nuit, Israël espère dans le Seigneur.
- 7. Car dans le Seigneur est la miséricorde et une abondante redemption.
- 8. Lui-même il rachètera Israël de toutes ses iniquités.

COMMENTARIUM (1).

MISSA, de profunditatibus (aquarum, exiliorum) de locis calamitatis et infelicitibus. Makamamim, loca profunda, valles, profunditates, que sunt, ut et abyssus, symbola ingentium calamitatum, vel epistola terrarum calamitosarum et miserationum. Alludit ad astra et tenebras Davidis Sathiem fugientis. Vix nota elegantem antithesim ad Psalmos graduum sive ascensionum. Ascensiones sunt liberationes ab exiliis et crucibus, libertas, pax. Profunda autem, servitus, captivitas, persectio et alie calamitates. Ut neciant plorant, omnemque spem in Deo stantem. Hæc sententia maximo omnium probabili videtur. (Calmet.)

Hebraismus, qui interpretantur: *De profundis animi sentibus, vel angustis, de profundis cordis, vel angustiarum, ex intima precordis*. Itaque apud ab Ecclesia in pie defunctorum personâ usurpatur, quod purgatorium sit locus profundus, nempe unum ex inferni receptaculis, idemque exilii regio, in qua ad tempus à Dei conspectu et quasi loco exulatur.

VERS. 5. — FLANT AURES TUE INTENDENTES: Aures, os, manus, pedes, nares, et alia hujusmodi membra Deo tribuantur, cum ille nihil horum verè habeat, anthropopathos, et per quamdam similitudinem, propter vires et facultates intelligendi et percipiendi, quibus idem per se pollet quod homines per hæc membra. Lege Dionysium, de coelst. hier. KTYZEMTES, kousanth, attente proprie.

VERS. 4. — SI INIQUITATES OBSERVAVERIS, accuratè investigaveris et enscrivis, vel ob oculos posteris. Scintillam, consistet proprie, stabit, q. d., nullus. Noli igitur solum esse judex, sed etiam esto misericors. Nam spes una est, quoniam apud te est propitiatio (1).

VERS. 5. — QUI APUD TE PROPITIATIO EST. Quia tuum est propitiare et parcere, qui indulgere. PROP. TER LEGEM TUAM, propter legem tuam promissiones. HEBR. *leman thoran Thora, legem, legerunt, ut non patur pro te, riu linguæ*. Masoretæ malunt legere *tiare, à tarah, ut timoris*; Chaldæi, à *rahali, ut videaris*. Apud te est indulgentia et propitiatio: tu soles esse propitius peccantibus, ut te homines timeant, colant et venerentur. Timor enim est reverentia et pietas erga Deum cum metu ejus offendendi. Prius est rectus et simplicis. Mirum autem est Hieronymum ad Sarniam scribere legi Hebræicè *tra, non tara*, ac propitiatio.

(1) Multa in illo tempore, ut imperfectiore, dissimulabant que non dissimularet Deus sub fœdere Christi, ubi tanta est certitudo vitæ æternæ, tanta exemplorum et preceptorum sanctitas, tanta vis Spiritus; sed in utroque tempore, cum distinctio tamen, verum est quod dicit Philo ad hæc rem apposito: *Si enim Deus vellet cum homine stricta fære sine misericordia agere, damnatorum certe foret sententiam cum nullis immortaliu, cujus vita prorsus et per se inculpata est, etc.* (Grotius.)

Afirmat eos etiam, qui sanctissimi judicantur, graves penas daturus, si Deus in quaque annuulvortere velit pro eo ac cuiusque peccata promerentur: itaque divus Augustinus hunc locum explanans, ita scribit: *Non dixit: ego non sustinebo; sed, quis sustinebit? vidit enim prope totam vitam humanam circumlati trari peccatis suis, accusari omnes conscientias et cogitationibus suis, non inveniri cor castum presumentis de sua justitiâ. Si ergo cor castum non potest inveniri, quod presumat de sua justitiâ, presumat e omnium cor de misericordia Dei, et dicat Deo: Si iniquitates observaveris, Domine: Domine, quis sustinebit? que iudem spes est? quoniam apud te propitiatio est. Quæ est ista propitiatio, nisi sacrificium? et quod est sacrificium, nisi quod pro nobis oblatum est? Sanguis innocens fasus delevit omnia peccata nocentium; prelium tantum datum redemit omnes captivos de manibus captivantis inimici. Ergo est apud te propitiatio: nam si non esset apud te propitiatio, si solus idem esse velles, et misericors esse velles, et observares omnes iniquitates nostras, et quæreres eas, quis sustineret? quis ante te staret, et diceret: Innocens sum? quis staret in judicio tuo? Spes ergo una est, quoniam apud te est propitiatio. Hæc divus Augustinus. (Flaminius.)*

ter similitudinem literarum 7 et que tantum per magnitudinem distinguantur. Septuaginta, Symmetum ac Theodotionem deceptos esse, legendo *Tora*, ac vertendo *toras*. Constantem enim in Hebraeorum codicibus est *vin, non iud*. Fortasse cum Aquila fœdelli, qui fuerat interpretatus *toras*, sustinuit te, confidit in te, te patienter expectavi, et tua judicâ. Hæc Masoretæ etiam differunt à Septuaginta in distinctione, Ab hoc enim verbo incipiunt sequentem versum. Quin et 6, 7, 8, aliter paulo distinguunt. Ubi est sententiæ minime varietur, obscuratur tamen, ut omnino præsect sequi nostras distinctiones, incisa et periodos.

VERS. 6. — SUSCITAVIT ANIMA MEA IN VERBO EJUS, confidit in ejus dictis et promissionibus de veniæ precantibus, et ad se, confugiuntibus danda: expectavit patienter promissam ponentibus gratiam. Verbum pro promissa.

VERS. 7. — A CUSTODIA. Hic sensum duntaxat sequuntur. Hebræicè: *Ab observantibus mane (ad) observantes mane aperit Israel in Domino*. (Nam hic Masoretarum sops passu negligi.) Ab ipsis excubiatoribus matutinis, à crepusculo, quo excubiatores incipiunt vigilare, usque ad alteram crepusculum matutinum, quo alii succedunt; à vigiliâ matutina usque ad alteram vigiliam matutinam; vel justa alios, *præ excubiatoribus matutinis*; q. d.: Magis speret in Domino, quam in custodiis matutinis, quantumvis diligentibus et preventibus lucem. Nam ad hæc diligentiam ostendendam, per epizeixim repetitione usus est. Vim comparationis in eo putarunt positam, quod excubiatores agant excubias usque ad mane duntaxat: Israel autem debet sperare ab ipso mane usque ad vesperam, id est, perpetuò. Adde potuisse legere *shimurim*, non somerim, excubias, Exod. 12. 42. isdem literis, diversis solum punctis, per eclipsin præp. et, ad. A custodiis ipsius mane, ad custodias ipsius mane, ut in *tabaker* indicet genitivum. Est autem alusio ad id quod in quatuor partes noctis vigiliis distribuebant, Luc. 12. 38; Matt. 14. 25; Marc. 6. 48, ut custodia una quarta sit pars noctis et prima à vesperâ incipiat, secunda ad mediam noctem pertingat, tertia puliorum cantus transeat, quarta ad ortum lucis adimpleatur. Conuale Talmudicos in tractatu Berachoth, et Sôdan in voce *seppuioe*. Kimbâ tamen tres tantum consistunt: *primam*, quæ sit capiti et initium vigiliarum, Lament. 2. 19; *mediam*, Jud. 7. 19, quæ media idèò dicatur, quod sit inter duas; *matutinam*, que sit ultima, Exod. 14. 24, ubi et B. Selomo hæc partitionem sequitur. Sed fortasse vigilia media in libro Julicum pro vigilia medie necesse debet exponi; nam constantè veteres quatuor consistunt. Aben-Ezra aliter: *Magis quam excubiatores matutini, sine vigilia nocturni, qui lucem avidissime expectant, speravit anima mea in Domino*. Nam juxta sops passu Masoreticum, hæc cum antecedentibus Rabbini junctum, ut, *speret Israel in Domino, si non verus*. Châl.: *Ab excubiatoribus matutinis, qui observant, ut offerant oblationem matutinam*. Qui exponunt, ante excubiatores matutinos, non intelligunt vim præpositionis min, quasi

dicret : Anteverti, ô Israël, custodes matutinos exor- tum dicit avido expectantes; vel, si jungas cum praecedentibus : Speravit in Domino anima mea, priusquam custodes matutini adsint, vel exigent. Non enim significat ante, sed, ubi, pra, supra, id est, plusquam. SERRAT. Fontis apostrophe non variat sententiam. Spera, expecta, ô Israël, Dominum.

VERS. 8. — QUA APUD DOMINUM MISERICORDIA (1).

(1) Reddit rationem cur oporteat semper in Deo confidere, et simul praedicit redemptionem generi humano, quae futura erat per Jesum Christum Dominum nostrum. Merito sperare possumus in Domino totâ die et nocte, quoniam apud ipsum misericordia est. Sicut quidem extra. Domini opera misericordiae; unde dictum est: Misericordia Domini plenus est terra; et alibi: Misericordia tua usque ad nubem; est etiam in ipis hominibus participata quaedam misericordia; sed hoc misericordiam apud Deum tantummodo respiciunt, iniquosque erga sui reprobos; misericordia enim miseriam tollit: quis autem potest miseriam tollere, nisi qui miser esse non potest? quis potest defectus omnes curare, nisi qui defectu omni caret, et omnipotens est? Deo soli proprie convenit, quod idem Propheta dicit: Tu, Domine, sanus et mitis, et multae misericordiam omnibus invocantibus te. Haec rectissime sancta mater Ecclesia in precibus Deum appellans dicit: Quae solus: Omnipotens et misericors Deus. Neque solum sperare debemus in Deum, quoniam apud eum misericordia est; sed etiam quoniam apud eundem copiosa redemptio est; nam misericordia Dei, qui generi humano miseriam decreverat, et iustitiae quoque satisfacere, invenit ipsa praemia magnam, quoniam videlicet unigeniti, qui redimeret copiosissimè omnes omnium captivos; potuit enim homo seipsum vendere sub peccato, et à divina iustitia subici dia-

NOTES DU PSAUME CXIX.

Ce psaume est une prière que le pécheur touché et pénitent adresse à Dieu. C'est pour cela que l'Eglise met ce psaume au nombre des pénitentiars, et qu'elle le recite pour les âmes qui expient leurs fautes dans le purgatoire. Quelqu'un s'appliquent encore aux âmes de la captivité. D'autres croient qu'il fut composé par David, quand il eut reconnu son double péché. Tous ces sentiments peuvent se concilier avec le texte et les versions. Si l'on pèse exactement tous les mots qui le composent, on sentira que la récitation de ce psaume exige plus encore les affections du cœur que l'attention de l'esprit.

VERSETS 1, 2.

L'hébreu ne met, dans son premier verset, que ces mots: Seigneur, j'ai crié vers vous des profondeurs. Le reste est le second verset. On explique ces profondeurs ou des maux de la captivité, ou de l'exil de cette vie, ou de la misère du péché, ou du lieu d'expiation, dans lequel les âmes des justes achèvent de se purifier. Le Prophète attribue ici à Dieu, comme il est si ordinaire aux livres saints, des sens et de l'attention, quoique cet être immense et infini soit toujours au-dessus de nous, qu'il connaisse toutes nos affections, et que rien ne puisse échapper à sa pénétration. Les divines Ecritures sont faites pour les hommes; elles ont dû employer le langage le plus approprié à nos façons de penser et à nos besoins.

On pourrait traduire: Je cris vers vous, Seigneur; car il s'agit ici d'une prière actuelle et présente. Cependant, comme le cri de la voix suppose le cri du cœur, il est vrai de dire, quand on prie de la bouche, qu'on a déjà prié, parce que le cœur s'est déjà tourné vers Dieu. D'ailleurs, le Prophète peut rappeler dans sa prière actuelle celles qu'il avait adressées au Seigneur, pour être délivré des maux qu'il éprouvait encore.

Quae sequuntur, jam ad verbum translata sunt. Redemptio, liberatio, defensio, praesidium, salvatio apud eum, vel cum eo.

VERS. 9. — EX IPSE REDIMET, liberabit, eruet, purgabit ab omni vitio, impuritate, et scelere. Ad praemium et meritum sanguinis Dominici, nostri respectum docent, quantumvis Rabbinii censent redimere, usi sua lingue simpliciter sumi pro liberare, salvare, eruere.

In Christo enim habemus redemptionem pro sanguine ipsius, Eph. 1, 7. ISRAEL, populum Iudeum. Alios non redimet, nisi Israel et baptizatum, Amobias. Effecerit scilicet; nam sufficienter cunctos redimet, ac pro omnibus cumulata satisfecit 4 Joan. 2, v. 2.

homo tanquam tortori, cui homo censetur ad peccatum. Sed non potuit ullo modo se ipse redimere, ut de hoc potestate diaboli eruet. Ergo quod homo non potuit misericordia divina fecit, ut per sanguinem unigeniti red. Sed hoc redemptio apud Deum erat, cum Psalmus iste scriberetur, ut est in coeclis et decreto Dei; nunc autem misericordia Domini plena est terra, quando quotidie praemia illud in redemptionem captivorum expendit, unde ab apostolo dicitur: Empti estis pretio magno, glorificatio, et portatio Deum in corpore vestro, 1 Cor. 6, et claris à B. Petro 1 Epist. 1: Non corruptibilibus auro; vel argento redempti estis, sed pretio sanguinis quasi Agni immarcescibilis et incontaminabilis Christi. Dicitur autem hoc redemptio copiosa, tum quia propitiatus est pro peccatis nostris, et non tantum nostris, sed etiam totius mundi, 1 Joan. 2; tum quia non solum hoc pretio redimimus à captivitate, sed etiam excludimur ad participationem haereditatis et regni, ut simul haereditas Dei, coloratus autem Christi, Rom. 8. (Bellarmus.)

REFLEXIONS.

Quand nous commençons à prier, nous devons nous persuader que Dieu est près de nous, et qu'il n'est point nécessaire que nos affections ni nos paroles franchissent aucun espace pour parvenir jusqu'à lui. Cette vérité est bien simple, bien connue, et cependant elle nous échappe dans la pratique. Si nous nous considérons durant la prière comme absorbés dans l'immensité de Dieu, comme pénétrés de Dieu, priérons-nous avec si peu de foi, si peu d'attention, si peu de respect et si peu de terreur?

Nous adressons nos prières à Dieu, des profondeurs ou du fond de l'âme, c'est-à-dire, de cette terre d'exil, de cette vallée de larmes, de ce lieu ténébreux, où la lumière divine éclaire si peu d'esprits, parce que la plupart des hommes sont livrés à l'empire des sens. Nous pourrions dire tous, comme le Prophète englouti dans le sein de la balaine: L'abîme m'a enveloppé, un gouffre s'est formé autour de moi, les remparts de la terre me retiennent captif. Cependant, ajoutait-il, je me suis souvenu du Seigneur, afin que ma prière parvienne jusqu'à son sanctuaire. Elle y parvint, parce qu'elle était animée de foi, et parce que le Seigneur était dans le cœur de ce Prophète; c'est la réflexion de S. Augustin.

Un autre abîme, plus profond encore que la terre et que l'enfer même, est celui du péché. L'homme, sujet à la mort, quitte par la nécessité de son état cette terre d'exil; il n'a pas besoin d'une protection particulière de la Providence, pour sortir de sa captivité; mais le péché est un gouffre d'où la grâce seule peut le tirer; abandonné à ses propres forces, il y demeurera plongé durant l'éternité. C'est donc de ces profondeurs si affreuses que le pécheur doit crier vers le Seigneur, qu'il doit solliciter sa miséricorde. Si nous connaissons toute notre misère, nous répéterons

sans cesse ces versets à la vue de tant d'âmes qui nous environnent: abîme d'ignorance, abîme de concupiscentes, abîme de faiblesse, abîme de ténacité ou d'inconstance, abîme de sensibilité pour les faux biens du monde. Ah! Seigneur, que votre Prophète a bien saisi nos besoins, en disant qu'il a crié vers vous des profondeurs! Il en connaissait une multitude, toutes plus ténébreuses que les gouffres de la mer, terre et plus ardues que les gouffres de nos clameurs. Si nous ne craigns pas vers vous, disait S. Augustin, nous demeurons toujours engloutis dans ce fond d'iniquité, et nos clameurs même ne nous en retirent jamais, si vous ne nous délivrez par votre infinie miséricorde.

VERSÉT 5.

L'hébreu se sert ici d'un terme fort énergique: Si vous gardez, Seigneur, les iniquités, c'est-à-dire, si vous les conservez dans votre mémoire. Le Prophète se fonde sur ce que Dieu ne se souvient pas de nos iniquités, et je crois que c'est une faute de traduire ainsi; il parle des iniquités en général, et son discours est pour tout le monde. Qui pourra subsister? c'est-à-dire, qui pourra résister au feu de votre colère, qui pourra échapper aux fléaux de votre justice? L'hébreu use encore ici d'un terme fort propre: Qui se tiendra debout? C'est une expression familière aux écrivains sacrés. Ils disent de ceux qui sont trouvés coupables, qu'ils ne se tiennent point en jugement; qu'ils tombent et précipitent de leur juge. Je les briserais, dit le Seigneur par la bouche de notre Prophète, ils ne pourront se soutenir, ils tomberont à mes pieds.

REFLEXIONS.

Si nous connaissons le nombre et la grandeur de nos péchés, si nous la comparons avec la majesté divine et avec les droits de sa justice, nous pourrions sentir la vérité de ce que dit ici le Prophète: Seigneur, si vous tenez un compte exact des iniquités, qui pourra subsister en votre présence? Depuis que J.-C. a paru au monde, nous avons, il est vrai, plus d'espérance de nous échapper à son jugement; mais la grandeur de cette redemptio nous inspire aussi plus de terreur. Quel est le chrétien qui, au pied de la croix, ne doive pas s'écrier: Ah! Seigneur, voilà le plus grand effort de votre miséricorde; si j'en abuse, quel sera mon sort? Toutes les plaies de cette grande victime ne demandent-elles pas justice contre moi? Eh! tous les péchés de ma vie ne sont-ils pas autant d'attentats contre votre Fils unique immolé pour moi? Notre Apôtre disait: Celui qui viole la loi de Moïse, est mis à mort sans miséricorde; sur le témoignage de deux ou trois personnes; combien pensez-vous que mérité de plus rigoureuse supplice, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura traité comme une chose insondable le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de sa grâce?

VERSETS 4, 5, 6, 7.

Il a fallu réunir ces quatre versets, pour en faire une comparaison exacte avec l'hébreu. Ce texte présente aussi quatre versets, mais avec des divisions tout autres que celles de nos versions, et c'est ce qui différencie les sens qui s'y trouvent. D'ailleurs ces divisions sont l'ouvrage des docteurs Juifs, et n'avaient pas lieu du temps des LXX.

L'hébreu dit donc, selon l'interprétation de ceux qui le suivent: Mais si tu a parden en rois, afin que vous soyez craint. J'ai attendu le Seigneur; mon âme a attendu, et j'ai espéré dans sa parole. Mon âme s'est attendue le Seigneur, plus que les sentinelles (n'attendent) le matin. De Israël espère dans le Seigneur, parce que dans le Seigneur est la miséricorde et une abondante redemptio.

Un 1° qui ces versets sont autrement entenda-

cés que dans nos versions; 2° que si on les suppose divisés comme dans nos versions, le sens sera le même de part et d'autre, ou très-peu différent; 3° que pour donner un sens à l'hébreu, il faut suppléer plus de choses que dans nos versions.

Dans le premier de nos versets, ces mots, à cause de votre loi, répondent à vers 1722, qu'on traduit aujourd'hui: afin que vous soyez craint ou redouté. Les LXX du Vatican ont traduit: à cause de votre nom; Aquila, à cause de votre crainte; Symmaque et Théodotion, à cause de votre loi; la paraphrase chaldaïque, afin que vous soyez vu; saint Jérôme, quoique vous soyez terrible; et tous ces interprètes ont précédé le même de part et d'autre, ou très-peu différent; 3° que pour donner un sens à l'hébreu, il faut suppléer plus de choses que dans nos versions.

Dans ce même verset et au second, je ne crois pas qu'on trouve une grande différence entre, je vous attends, Seigneur, comme disent nos versions, et j'ai attendu le Seigneur, comme dit Théret, ni entre, mon âme a espéré, qui est dans nos versions, et j'ai espéré, qui est dans l'hébreu.

Au 3° verset, les versions disent: Depuis la sentinelle du matin jusqu'à la nuit: et l'hébreu, qui est ici fort obscur, est traduit par les uns: Depuis les sentinelles du matin jusqu'aux sentinelles du matin, en suppliant le Seigneur, comme dit Théret, ni entre, mon âme a espéré, qui est dans nos versions, et j'ai espéré, qui est dans l'hébreu. Au 4° verset, la version dit: Depuis la sentinelle du matin jusqu'à la nuit: et l'hébreu, qui est ici fort obscur, est traduit par les uns: Depuis les sentinelles du matin jusqu'aux sentinelles du matin, en suppliant le Seigneur, comme dit Théret, ni entre, mon âme a espéré, qui est dans nos versions, et j'ai espéré, qui est dans l'hébreu. Au 5° verset, la version dit: Depuis la sentinelle du matin jusqu'à la nuit: et l'hébreu, qui est ici fort obscur, est traduit par les uns: Depuis les sentinelles du matin jusqu'aux sentinelles du matin, en suppliant le Seigneur, comme dit Théret, ni entre, mon âme a espéré, qui est dans nos versions, et j'ai espéré, qui est dans l'hébreu. Au 6° verset, la version dit: Depuis la sentinelle du matin jusqu'à la nuit: et l'hébreu, qui est ici fort obscur, est traduit par les uns: Depuis les sentinelles du matin jusqu'aux sentinelles du matin, en suppliant le Seigneur, comme dit Théret, ni entre, mon âme a espéré, qui est dans nos versions, et j'ai espéré, qui est dans l'hébreu. Au 7° verset, la version dit: Depuis la sentinelle du matin jusqu'à la nuit: et l'hébreu, qui est ici fort obscur, est traduit par les uns: Depuis les sentinelles du matin jusqu'aux sentinelles du matin, en suppliant le Seigneur, comme dit Théret, ni entre, mon âme a espéré, qui est dans nos versions, et j'ai espéré, qui est dans l'hébreu.

REFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus expressif que cet oracle du Prophète: La parole est dans le Seigneur; car il faut s'en tenir exactement à la lettre pour sentir la beauté de cette pensée. Dans Dieu sont toutes les perfections comme dans leur source, et c'est pour cela qu'elles sont infinies. Le droit et la volonté de pardonner sont aussi des perfections divines; il n'appartient qu'à l'Être suprême de faire grâce aux pécheurs, quelque énormes que soient leurs crimes. Son pouvoir n'est limité par aucune loi, et sa gloire n'est altérée par aucune infirmité exercée à l'égard des sujets les plus indignes. Il a de même dans le degré le plus éminent la volonté de pardonner. Cette volonté dérive de sa bonté, qui est infinie, et ce sera toujours la faute des hommes quand ils ne profiteront pas du pardon qui leur est offert en tout temps, et dans quelque abîme d'iniquités qu'ils se trouvent. N'est-il pas bien bonnant que le pardon soit toujours dans le Seigneur,

et qu'il nous soit accordé si rarement! Est-ce que nous ignorons nos misères? Est-ce que nous négligeons la grâce du salut? comme l'Apôtre le craignait en écrivant aux Hébreux.

Attendre le Seigneur, c'est se sentir toujours prêt à le recevoir; c'est ne perdre jamais l'espérance de rentrer en grâce avec lui; c'est acquiescer à tous les desseins que sa Providence a sur nous; c'est embrasser tous les moyens de salut qu'il nous présente; c'est vivre dans un détachement continu et absolu de tout ce qui ne tend point à lui seul; c'est veiller sur tous les mouvements de notre cœur, afin qu'il ne s'y glisse aucune affection, aucun désir qui puisse lui déplaire. C'est surtout se redonner à cette précieuse unité qui fait qu'on rapporte tout à Dieu. Voyons comment les courtisans attendent leur maître, avec quelle constance ils doivent les ennemis, les dévils, les langoureux insupportables du désir qu'ils ont de faire leur cœur; ils n'ont souvent aucune raison de croire qu'ils lui soient agréables; plus souvent encore ils n'ont rien à obtenir qui mérite tant d'assiduité; ils persistent néanmoins dans l'habitude qu'ils ont prise de sacrifier leur temps, et leurs inclinations à des usages établis pour l'ambition, et soutenus par l'exemple de leurs parents. O hommes de peu de foi! nous avons la parole et les promesses de Dieu; nous savons ce qu'il nous offre, ce qu'il veut nous donner, et nous ne faisons aucunes démarches pour l'obtenir.

Il faut attendre le Seigneur depuis le matin jusqu'à la nuit; c'est à-dire, durant le cours de la vie jusqu'au moment de la mort. Jésus-Christ ne nous avertit-il pas d'être, comme des serviteurs qui attendent leur maître, et qui ne savent à quelle heure il doit arriver? Ne condamne-t-il pas les vierges qui ne pourvurent pas à l'entretien de leurs lampes, et qui, par cette raison, furent privées de l'espoux? Tout l'Évangile n'est-il pas rempli de cette vérité terrible, que le moment et l'heure nous sont inconnus, et qu'ainsi nous devons toujours être sur nos gardes? Le Prophète dit qu'Israël doit espérer constamment dans le Seigneur. Mais comment espérer ce salut auquel on ne pense point, ou qu'on outrage sans remords? Il faut espérer, comme la sentinelle en faction espère d'être relevé par une autre; si elle ne s'en quitte pas de sa fonction avec vigilance, elle n'a que des reproches ou des châtimens à attendre.

Mais quel est le motif de l'espérance d'Israël qui désigne et tout fidèle, toute âme qui attend Dieu? C'est que le Seigneur est rempli de miséricorde, et qu'il veut racheter les pécheurs, c'est-à-dire, être rélevé par une autre; si elle ne s'en quitte pas de sa fonction avec vigilance, elle n'a que des reproches ou des châtimens à attendre.

1. Canticum graduum. CXXX.
- Hebr. CXXXI.
- Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei.
- Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me.
- Si non humiliter sentiebam; sed exaltavi animam meam.
- Sicut ablatatus est super matrem suam; ita retributio in animâ mea.

tion sont des infants existant hors de moi; quoique je ne ignore les comparaisons, je sais, seulement que l'un et l'autre surpassent infiniment tous les crimes du monde, et c'est là le fondement de mon espérance.

VERSÉT 8.

Le Prophète explique en quoi et comment la rédemption sera abondante: c'est que Dieu fera pour lui-même, et qu'elle s'étendra à toutes les iniquités d'Israël. On applique ceci comme tous les versets précédents, à la délivrance des Juifs captifs chez les Chaldéens, mais il y a un sens bien plus sublime, et l'on en a la preuve dans ce mot lui-même. Dieu délivra les Chaldéens de l'armée de Sennacherib par le ministère de ses anges; sa bien que le Prophète promet ici une délivrance dont Dieu se désigne Christ est l'auteur qui remplace ce sens dans toute son étendue.

REFLEXIONS.

Large du Seigneur dit à S. Joseph: Vous l'appellerez Jésus, car il délivrera lui-même son peuple de ses péchés. Telle est la rédemption annoncée par le prophète. C'est Dieu lui-même qui l'opère, parce que Jésus est Dieu. Les Juifs de Babylone furent délivrés des peines dues à leurs péchés, mais non de leurs péchés mêmes, à moins qu'ils ne fussent sincèrement convertis, et plusieurs d'entre eux ne l'étaient pas; et quand ils l'auraient été, ce n'était pas l'exception de la captivité et le retour dans leur patrie qui les auraient justifiés. La justice intérieure dépend d'autres principes que d'un changement dans l'état extérieur et de la manière d'être dans le monde. Mais la rédemption opérée par Jésus-Christ a mérité la justice aux hommes, et elle leur a donné le moyen de l'acquiescer. Que tous les hommes usent de ce moyen, ils seront tous délivrés de leurs péchés, ils seront tous justes, dans quelque état ou condition qu'ils vivent. Jésus-Christ, dit l'Apôtre S. Jean (1), s'est fait notre rançon, je ne dis pas seulement pour nos péchés, mais pour les péchés du monde entier.

Quand l'Église récite ce psaume, pour le repos des âmes qui expient leurs fautes dans la purgatoire, elle parle en leur nom et au sien; elle exprime leur sentiment, et elle les console par l'espérance de voir finir leurs peines. Ce sont des âmes justes qui ont l'espérance, qui attendent le Seigneur, qui souffrent avec une entière résignation à la volonté divine.

Pour le récit de leur fruit, plusieurs nous se spirit dans ces profondeurs ou sont détachés ces âmes souffrantes; prennent les sentiments de compassion dont elles sont pénétrées. Représentons à Dieu sa miséricorde et le prix du sang de son Fils; vivons surtout comme des âmes justes nous le consoleront; si elles viennent encore au monde. Il n'y a pas de doute qu'elles ne nous excusent à un amour tendre et sublimé pour Jésus-Christ; en leur souvenir et en leur nom pratiquées ce qu'elles nous diraient. Cette influence qu'elles auront dans nos cœurs ne pourra maner d'être très-agréable à Dieu, d'adoucir leurs peines, et d'accélérer le moment de leur félicité.

- (1) 1 Joca. 11, 2.

PSAUME CXXX.

1. Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes yeux ne se sont point élevés avec orgueil.
2. Je n'ai point affecté de marcher dans de grandes voies, et je ne me suis point donné pour excécuter des choses merveilleuses.
3. Si je n'ai pas en dessein l'humilité, et si j'ai eu de la hauteur dans mes pensées.
4. Que je sois traité avec autant de rigueur que Fouflet qui est servé avant le temps, et qui (gémir) dans le sein de sa mère.

5. Spéret Israël in Domino, ex hoc nunc et usque in seculum.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1.—DOMINE, NON EST EXALTATUM (2). Non superbiit cor meum. De superbiâ animi et interiori.

VERS. 2.—NEQUE AMBULAVI IN MAGNIS (3). De super-

(1) Aiant interpretum plurimi scriptum esse à Davide carmen, ut malis de se apud Sautem suspiciones dilueret; superbiis enim tumulentibusque animis regnum affectare dicebatur. Sicut igitur hic apologiam scribit, Deum testatus esse ab omni superbiâ aut ambitionis suspitione abesse. Ex proposita jam optatione, quæ graduales Psalmos Babylonis captivis, sive Judæis jam captivitate solutis ascribit, hoc Psalmo contineri credimus exomologari, quâ Judæorum Babylone captivorum procerum coram Deo animos dejecit, cum seclera sua contemplantur; ac futurum sperant ut portum suâ ipsorum penitentia animique dejectione Deus, demum miseratis, ipsos in libertatem vindicaret. Isidorus veritas claudat ac superior: Spéret Israël in Domino, ex hoc nunc et usque in seculum. Hæc certe carminis conclusio Davidi non convenit, ambitionis se superbiæ à Sode et Sautis familiaribus accusatus. Esther, Marochiro, aut Nehemias tribui potest. Quanta fuerit Nehemias modestia, et in administratione sapientia, nemo ignorat. (Calmet.)

(2) Judæorum omnium Babylone captivorum conditio ita infelix fuisse censenda non est, ut qualibet libertatis genere prius carnerint, aut nullis fortinæ bonis legivæ exercitio fruerentur. Sissimæ historia satis docet fuisse iudices Babylone ex ipsi Judæis creatos, qui sententiæ ex ipsorum legibus ferrent. Gasterum eadem certâ Judæorum conditio, ac reliquarum gentium quæ Babylonis jugum subierant: minimam tributo obnoxii, eam agrî partem colere debebant, quæ fuerat incultâ. Anni tributa subactis, quilibet regni municipii loco habebat. At præter communem hæc universalem servitutem, altera severior novum illis iudiciorum erat, qui vel belli lege, vel injurâ et vi, vel inopia causâ, mancipiorum jure privatis Babyloniis serviebant, libertatem vendere coacti, ut majus malum viderent.

Miseriam hæc servorum genus, aut il qui inter obsequium ac laboriosissimæ vite sordes versabantur, loquentes hoc Psalmo non iudicantur, neque enim ullam ambitionis aut superbiæ argumentum inaccessissimis hominibus est, ut majori pompâ luxurique incedat, quam ipsorum conditio postulet. Multo etiam minor causa illis est hæc eadem apud Deum prædicant, quasi præmium modestie sperant, ut si agunt qui hæc loquuntur. Spectandâ igitur hoc loco sunt Judæorum proceres, qui per eam salutem in gentes sua cæteris Babylone præstanti, veluti Jeronimus, qui olim regio Judæ partibus, iterum ab Evliamedacho, licet captivus, honoribus actus est; Salathiel; Davidicæ familie principes; vel il qui ingentes opes comparaverant, cum Joakim Sissimæ vir, vel Esther Assueri uxore, et Mardochæus à rege prius; vel il qui magnæ alios fangebantur, ut Daniel sociique; sive denique il qui minus aliquid apud regem cerebant, puta Nehemiam. His optime convenit, ut Deo dicant: Domine, non est exaltatum cor meum; neque enim sum in magnis. Neque ambulavi in magnis, superbi incedi, neque in mirabilibus super me, aut majora ambivi, quam mea conditio postulet. Profundam semper modestiam sectatis sum, humiliterque penitentiam statui, ut iram tuam besterem, tanquam misericordiam in me fratresque meos provocarem. (Calmet.)

(3) Variis quidem modis contingit in magnis ambulare. Verum David videtur ad litteram loqui de majestate regis et munere prophetiæ, quorum nihil sibi ista temere arrogavit. Ex Hebræo autem constat;

5. Qu'Israël espère dans le Seigneur, que son espérance soit pour le temps présent et à jamais.

bia vitæ, operum et exteriore. SUPER ME, præ me, supra meum captum et vires, plasmam ego possim capere, comprehendere, efflicere. Nam ambulare in magnis, est gerere, tentare, conari res que vires et statum excedant. In mirabilibus autem, scrutari arcanâ consilia Dei, vim ingenii superantia.

VERS. 5.—SI NON HUMILITER SENTIEBAM. Discedunt à vocibus, ut sensum efficiant plañiorem. Ad verbum: Si non pœni me, ut efflicere facerem animam meam; id est, si non animam meam ad silentium et modestiam composui, nisi animi submissionem semper colui, nisi animo demisso me gessi, ut infantulus. Nisi velis pro vedommiti legisse veronammi, quemadmodum ¶ et 7 præ similitudine confundantur. SED EXALTAVI ANIMAM MEAM. Per parenthesis, ut locutio cadat in sequens versûs finem, libique absolvat. Alii per se et divisim intelligunt per celipsum, ut fit in jurandi formalis scriptis, in quibus subauditur: Per eam, incidam in graves pœnæ, Deum sentiam ulterius, quidvis simile. Si non humiliter sentiebam, sed superbi, miserè et infelicitè inteream, q. d. Profecto humillimè sentiebam, nullo modo animam meam extuli.

VERS. 4.—SICUT ABLATUS EST SUPER MATREM SUA. Refertur ad primam partem præcedentis versûs, per hyperbaton. Si non humiliter sentiebam, sicut ablatatus apud matrem suam, sicut infans, qui vixidum mammi depulsi est, super matris gremio. Talis enim solet esse humilis et verocundus totus in maternâ charitate conquisitus, et omnia ab ea expectare, quod nondum corpus curare, neque sine alterius administrato pedibus insistere valet. Sicut infans gremio matris superpositus, quia ea fulcitur et nititur qui in ejus hæret sion. Alis, super, apud, erga. Hoc autem simili nitur, ut pili discant niti matre suâ Ecclesiâ, et de mysteris secundum eam modestè sapere. Quemadmodum infans non amplius ubera matris sngens, eam propterea non despicit, aut ab eâ reliqua sperare desinit, sed totus à matre pendens, nihilque discernens, quod illa offert, promptè excipit.

ITA REVERTENDO IN ANIMA MEA, sicut in animam meam nesciat Deus, ita me mulet. Reddito immutabilis hypothecæ, Nisi talis fuerit, ita anima nec Deus, ut gravissimas arrogantis poenas suam, faciat. Est hyperbaton. Si non demisse sensi, sicut infantulus à matre pendens, sed elato fui animo, verum mihi elationis mercedem Deus rependat: Chryostomus. Me Deus puniat, nisi humiliter et demisse de me senserim, tanquam super ablatatus, sive à lacte summitus puer, omnia à matre sua expectans, quod ex se nihil possit. Quis autem hominum formula promittendum, committendum, asseverandum et jurandum solent esse in hæc lingua ellipticâ, ob hæc, affectu orationis integritatem supprime, Masoretæ legentur hisdem quibus litteris sed diversis punctis cægensunt, non cægensunt, balci magnis et mirabilibus, esse neutri generis, non masculini, ut intelligit Euthymius. (Jansenius.)

non hulo, ut processerat. Sicut, inquam, ablativus, super me anima mea. Quod benigna Rabbinii postea eclipsibus diluunt: Sicut ablativus, inquam, (sic) super me anima mea (est); vel, (si non est) sicut ablativus, in me anima mea: ut sit repetitio, et voluti procedentium expositio. Deinde, ut absolvat sententia, subadiungit, frustrer spe mea penitus, male peream, quid simile. Atqui interdum etiam sunt perfecta et completa, maxime dum loquitur homo, non Deus, vel propheta Dei nomine, quod homines majorem se habent, per quem possint jurare, et cuius nomen inter asseverandum possit interponere, non item Deus, ut in lib. 2 Regum 3, 33. *Hæc mihi faci-*

*ciat Deus, et hæc addat, si ante oceanum solis gastero quicquam; et iterum 4 Reg. 6, 31: Sic mihi faciat Deus, si austeri caput Effeci super ipsam hosti; et infra Psal. 136, 7: Si obtulus fueris tui, Jerusalem, adhaereat lingua mea faucibus meis. Qui separant hujus veritates sententiam à superioris, paulo aliter exponunt: Sicut ablativus est super matrem suam; et item super eam modestus, humilis, potens: ita retributio (est) in animi meo. Ita mihi tributum est, ita sum pedens et humilis. Sans instar ablativi se habet anima mea.*

VERS. 5. — SECRET ISRAËL IN DOMINO. Populum, ut exemplo suo omnem salutis suæ spem in Deo ponat, hortatur. SECRET. Spera propriè Hebraicè, inhe-

NOTES DU PSAUME CXXX.

creoit n'exceuter que des chefs-d'œuvre, qui ne comptent que sur lui-même pour réussir dans tous ses projets, cet homme est sûrement plein d'orgueil et de présomption. Quel David, se présentant pour combattre Goliath, n'était paré que de ses exploits contre les géants et les ours, sans reconnaître la protection du Seigneur qui l'avait délivré de la fureur de ces animaux, c'est être le discipule d'un jeune homme qui s'admirait lui-même, et qui ne voyait rien au-dessus de ses forces. Mais il commença par dire à Saül: Le Seigneur qui m'a défendu contre les ours et les lions, m'assistera aussi contre ce Philistin; et quand il fut en présence de ce rebelle guerrier, il dit: Tu viens à moi avec ta gloire, ta lance et le bouclier, mais moi je viens au nom de Dieu des armées, du Dieu des bataillons d'Israël que tu as trahi. Le Seigneur te livrera entre mes mains, je te frapperai, je te trancherai la tête, et les cadavres des Philistins serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la campagne, afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu en Israël. Voilà le discours d'un homme persuadé de sa propre faiblesse, mais plein de confiance dans le bras du Très-Haut. C'était dans les mêmes sentiments que S. Paul disait qu'il était capable de tout en celui qui le fortifiait. Cet apôtre reconnaissant qu'il avait besoin de contre-poids des humiliations pour ne pas céder d'orgueil à cause des subimes mystères que Dieu lui avait révélés. Qu'il y a de grandeur dans l'humilité des saints, et qu'il y a de petitesse dans la présomption des orgueilleux! Ceux-ci s'oublient perpétuellement, et ceux-là ont toujours les yeux ouverts sur leur néant; mais la confiance qu'ils ont en Dieu, leur rend tout possible.

On a écrit que peu d'hommes parlent de l'humilité humblement. Cette proposition est vraie, parce qu'en parlant de l'humilité on veut d'ordinaire se faire honneur auprès des hommes. David en parle à Dieu: Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, etc. Dieu sonde les profondeurs de l'âme. Si ce prophète n'avait pas eu des vus droites et des sentiments sincères en parlant de son humilité, il n'aurait pas osé prendre le Seigneur à témoin de ce qui se passait en lui-même. Si nous parlons de l'humilité, si nous exaltons sa beauté et son excellence, que ce soit en la présence de Dieu: rendons-lui des actions de grâces de nous avoir fait connaître une vertu si essentielle. Reconnaissons que de nous-mêmes nous ne sommes capables que de nous égarer dans les voies de l'orgueil.

VERSETS 3, 4.

Le sens de ces versets n'est point difficile dans nos versions: le Prophète fait une sorte d'improccation contre lui-même; il se condamne à être privé des douceurs de la contemplation des choses divines, ou bien des faveurs de la liberté du Très-Haut, c'est s'est laissé entraîner à l'orgueil; et il emploie la comparaison d'un enfant qui est sevré avant le temps: il sent cette privation, il en gémit entre les bras de sa mère; les aliments nouveaux qu'on lui donne ne l'al-

Dans l'hébreu et dans la Vulgate, le nom de David est dans le titre; il n'est pas dans les LXX. Je ne doute pas que ce psalme soit de David, et qu'il n'y parle de sa propre personne. On l'accuse d'orgueil dans la cour de Saül, et même dans sa propre famille: car Eliab, son frère aîné, voyant qu'il se présentait pour combattre Goliath, lui dit: Pourquoi es-tu venu ici? Pourquoi as-tu laissé ton troupeau? Je connais ton orgueil et la méchanceté de ton cœur. Il est donc fort naturel qu'il ait composé ce psalme pour se disculper. Il y parle de ses sentiments d'humilité avec candeur, et comme l'apôtre S. Paul long-temps après fit aussi le détail de ses travaux et de ses bonnes œuvres. Il y a des circonstances où les saints doivent se rendre à eux-mêmes un témoignage avantageux: et enfin, puisque les écrits où le Prophète et l'Apôtre parlent ainsi en leur faveur, sont des ouvrages inspirés, personne ne peut y voir à redire. Quelques interprètes appliquent encore ce psalme aux captifs de Babylone; mais comme il est convicte presque jamais au peuple d'exalter son humilité et sa modestie, puisque son état l'éloigné de tout ce qui inspire la vanité, il a fallu imaginer que c'étaient les plus distingués d'entre les Juifs de cette captivité qui parlaient dans ce psalme. Ceci est un système qui paraît n'avoir d'autre fondement que le désir de rapporter la plupart des psalmes, et en particulier tous les psalmes gradués, à l'événement de la captivité.

Ce psalme très-court contient néanmoins un grand fonds d'instruction sur l'humilité. Il nous enseigne, dit S. Augustin, à offrir le sacrifice qui plaît au Seigneur; car il est écrit que le Seigneur ne s'intéresse point aux holocaustes, mais qu'il accepte le cœur contrit et humilié.

VERSETS 1, 2.

Notre version partage ici en deux versets ce qui n'en fait qu'un dans l'hébreu. Le sens est tout le même, et la traduction est tout-à-fait littérale, soit dans le grec, soit dans le latin. Le Prophète marque tous les caractères de l'orgueil; enflure de cœur, fierté des regards, présomption dans les entreprises, témérité dans les espérances. David exerce de grandes choses, mais par l'ordre de Dieu: il ne compte point sur lui-même, il conserve le sentiment de sa bassesse dans le rang le plus élevé; l'histoire de sa vie et ses psalmes en sont la preuve.

RÉFLEXIONS.

L'orgueil a toujours son principe dans le cœur, la fierté du regard en est ordinairement l'annonce; mais quelquefois l'orgueilleux sait prendre une contenance modeste, et quelquefois aussi l'homme le plus humble a le malheur de paraître fier, afin de s'humilier d'un défaut que la nature a mis en lui, et auquel le cœur a point de part. Les regards ne sont donc pas toujours les interprètes sûrs et infallibles de l'intérieur. Mais celui qui se porte pour n'entreprendre que de grandes choses, qui se flâte de succès extraordinaires, qui

fercent pas comme le lait dont il s'était nourri jusqu'alors.

Mais on traduit ainsi l'hébreu: Si je n'ai pas composé mon âme, et si je ne l'ai pas mise dans l'état d'un enfant nouvellement sevré et tout-à-fait dépendant de sa mère, que mon âme soit pareillement sevrée et réduite à elle-même. Je dis qu'on traduit ainsi ce texte, mais non généralement et d'un commun aveu; car Symmaque, par exemple, qui a fait aussi sa version sur l'hébreu, dit: Si je n'ai pas abaisé et comparé mon âme à un petit enfant nouvellement sevré et placé dans le sein de sa mère, que pareil sort soit adjugé à mon âme. La traduction anglaise, aussi faite sur l'hébreu, porte: Carthémement je me suis comparé et j'ai calmé mon âme comme un enfant sevré par sa mère; qui, mon âme est comme un enfant sevré. La traduction allemande pareillement sur l'hébreu: Si je n'ai pas reposé mon âme, et si je ne l'ai pas tranquillisée, que mon âme soit sevrée d'elle-même, comme un enfant est sevré de sa mère, c'est-à-dire qu'elle soit encore alarmée et inquiète comme l'est un enfant que son mère vient de sevrer. De toutes ces traductions il n'y en a point qui s'éloigne plus de nos versions que l'anglais; parce qu'elle ne conserve point l'espèce d'improccation que le Prophète fait contre lui-même.

Les deux principales différences qu'on remarque entre l'hébreu et nos versions, consistent, 1. dans ce mot אֲנִי, qu'on traduit, siere fait, tandis que les LXX mettent *ô-mes, exaltant*. Or, il est très-vraisemblable que ces interprètes ont lu אֲנִי, qui signifie *exaltant*; toute la disparité est dans le *reçé* au lieu du *dalet*, deux lettres fort semblables. La seconde différence, qui est pourtant que dans la manière de traduire, et non dans la lettre même, vient du mot אֲנִי, répété deux fois. Les hébraïstes veulent qu'il signifie, dans les deux endroits, *sicut ablativus*; les LXX l'ont pris au second endroit pour *retrahitio*, et il a en effet cette signification aussi bien que celle de *ablativus*. Symmaque, qui savait l'hébreu à la fin donne, et elle fait ici un très-bon sens; elle est même renforcée dans l'hébreu, comme on peut le reconnaître par la version que nous en donnons ci-dessus et qui est littérale. Quand au mot du texte אֲנִי, on le traduit par *potui, composui, acquirit*, et c'est au fond la même chose que, *humilité senti*, car l'humilité avert et égale les pensées, elle les met au niveau de l'homme, qui n'est par lui-même que bassesse. Tout ce que je conclus de cette discussion, c'est que nos versions donnent du jour au texte, et qu'elles sont plus claires que celles des hébraïstes modernes.

RÉFLEXIONS.

Le Prophète reconnaît que s'il s'est abandonné à l'orgueil, et il n'a pas contenu son âme dans les sentiments d'humilité qui lui conviennent, il mérite d'être privé de la douceur des communications que les âmes humbles ont avec Dieu. Il se sert d'une image fort sensible: Plutôt qu'on vient de sevrer avant le terme ordinaire, est inquiet, triste, impatient.

1. Canticum graduum. CXXXI.

Heb. CXXXII.

Memento, Domine, David, et omnia mansuetudinis ejus.

2. Sicut juravit Domino, votum vovit Des Jacob.
3. Si introiero in tabernaculum domus mee; si ascendero in lectum strati mei.
4. Si dedero somnum oculis meis, et palpebris meis dormitacionem,
5. Et requiem temporibus meis, donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob.

tient: il semble chercher de la consolation dans le sein de sa mère, et elle la lui refuse; s'il avait plus de connaissance, il comprendrait que c'est son avantage qu'on cherche en le préparant à une nourriture plus solide. Mais la privation à laquelle se condanne le Prophète, ne ressemble que jusqu'à un certain point à l'état de cet enfant qu'on vient de sevrer. Dieu prive les âmes orgueilleuses du lait de sa grâce, de la douceur de son amour, et il ne remplace point ses faveurs par d'autres. Tandis que l'homme se laisse abandonner à l'esprit de lui-même, qu'il se perd dans la caprice de ses idées, Dieu ne se communique point à lui; il ne répand point en lui l'opération de sa divine parole; les touches secrètes qu'il lui donne encore, ne font plus d'impression sur lui, ou ce sont des traits passagers qui ne laissent aucune trace. Il fallait que ce Prophète fût bien sûr des sentiments d'humilité dont son âme était pénétrée pour prononcer une sentence si rigoureuse contre lui-même, dans la supposition qu'il se fit en lui d'orgueil. Il n'y a peut-être point d'instruction plus touchante sur l'humilité; elle nous apprend que cette vertu est le canal par où coulent les grâces divines; que c'est ce qui nous élève à la contemplation, ce qui nous place dans le sein de Dieu, ce qui nous remplit de la douceur attachée à son service.

VERSÉT 5.

Le Prophète n'écrivait pas pour lui seul; il exposait à Dieu les sentiments de son humilité, mais il prétendait instruire par-là son peuple de ce qui fonde la véritable confiance de l'homme: ce n'est pas sa puissance, ses lumières, ses richesses, ses talents, sa sagesse, ce n'est rien de tout ce qui appartient à l'homme, c'est uniquement la protection et la faveur de Dieu. Qu'Israël ne s'appuie donc pas sur lui-même mais sur Dieu seul, et que cette espérance ait pour but les bienfaits de Dieu pour le temps, et la récompense céleste pour l'éternité.

RÉFLEXIONS.

On dit assez aux hommes de ne perdre pas courage; c'est une des premières leçons qu'un père répète à ses enfants, et il croit leur assurer par-là une ressource pour tous les temps de la vie: mais il est rare qu'on donne pour base au courage la confiance en Dieu. Il semble que Dieu ne soit rien dans le gouvernement général de l'univers, et dans la conduite particulière de ceux qui l'habitent. Il n'y a que les saints qui comptent uniquement sur Dieu, aussi n'y a-t-il que les saints qui soient aimés d'un véritable courage. Tous les autres hommes sont des lâches ou des téméraires.

Israël doit espérer dans le Seigneur, mais seulement à jamais, c'est-à-dire dans chaque moment de la vie, et jusqu'au moment de la mort. Au delà de ce terme, l'espérance n'a plus lieu, parce que c'est alors qu'on a commencé à mourir de ce qu'on a espéré; on n'espère plus ce qu'on possède, de même qu'on ne croit plus ce qu'on voit. Il ne restie que l'amour, qui, selon l'Apôtre, ne s'éteint jamais.

PSAUME CXXXI.

1. Seigneur, souvenez-vous de David et de toutes les actions où il a signalé sa douceur.

2. Comment il en a fait serment au Seigneur, comment il s'est engagé par vœu au Dieu de Jacob.

3. Je n'entrerais point dans l'intérieur de ma maison, je ne monterai point sur le lit destiné à mon repos.

4. Je ne livrerai point mes yeux au sommeil, ni mes paupières à l'assoupissement.

5. Ni ma tête au repos, jusqu'à ce que je trouve mon demeure au Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob.

non hulo, ut processerat. Sicut, inquam, ablativus, super me anima mea. Quod benigna Rabbinii postea eclipsibus diluunt: Sicut ablativus, inquam, (sic) super me anima mea (est); vel, (si non est) sicut ablativus, in me anima mea: ut sit repetitio, et voluti procedentium expositio. Deinde, ut absolvat sententia, subadiungit, frustrer spe mea penitus, male peream, quid simile. Atqui interdum etiam sunt perfecta et completa, maxime dum loquitur homo, non Deus, vel propheta Dei nomine, quod homines majorem se habent, per quem possint jurare, et cuius nomine inter asseverandum possint interponere, non item Deus, ut in lib. 2 Regum 3, 33. Hec mihi fa-

NOTES DU PSAUME CXXX.

Dans l'hébreu et dans la Vulgate, le nom de David est dans le titre; il n'est pas dans les LXX. Je ne doute pas que ce psame soit de David, et qu'il n'y parle de sa propre personne. On l'accuse d'orgueil dans la cour de Saül, et même dans sa propre famille: car Eliab, son frère aîné, voyant qu'il se présentait pour combattre Goliath, lui dit: Pourquoi es-tu venu ici? Pourquoi as-tu laissé ton troupeau? Je connais ton orgueil et la méchanceté de ton caractère. Il est donc fort naturel qu'il ait composé ce psame pour se disculper. Il y parle de ses sentiments d'humilité avec candeur, et comme l'apôtre S. Paul long-temps après fit aussi le détail de ses travaux et de ses bonnes œuvres. Il y a des circonstances où les saints doivent se rendre à eux-mêmes un témoignage avantageux: et enfin, puisque les écrits où le Prophète et l'Apôtre parlent ainsi en leur faveur, sont des ouvrages inspirés, personne ne peut y voir à tort. Quelques interprètes appliquent encore ce psame aux captifs de Babylone; mais comme il est convect presque jamais au peuple d'exalter son humilité et sa modestie, puisque son état l'éloigne de tout ce qui inspire la vanité, il a fallu imaginer que c'étaient les plus distingués d'entre les Juifs de cette captivité qui parlaient dans ce psame. Ceci est un système qui paraît n'avoir d'autre fondement que le désir de rapporter la plupart des psames, et en particulier tous les psames gradués, à cet événement de la captivité.

Ce psame très-court contient néanmoins un grand fonds d'instruction sur l'humilité. Il nous enseigne, dit S. Augustin, à offrir le sacrifice qui plaît au Seigneur; car il est écrit que le Seigneur ne s'intéresse point aux holocaustes, mais qu'il accepte le cœur contrit et humilié.

VERSETS 1, 2.

Notre version partage ici en deux versets ce qui n'en fait qu'un dans l'hébreu. Le sens est tout le même, et la traduction est tout-à-fait littérale, soit dans le grec, soit dans le latin. Le Prophète marque tous les caractères de l'orgueil; enlure de cœur, fierté des regards, présomption dans les entreprises, témérité dans les espérances. David exerce de grandes choses, mais par l'ordre de Dieu: il ne compte point sur lui-même, il conserve le sentiment de sa bassesse dans le rang le plus élevé; l'histoire de sa vie et ses psames en sont la preuve.

RÉFLEXIONS.

L'orgueil a toujours son principe dans le cœur, la fierté du regard en est ordinairement l'annonce; mais quelquefois l'orgueilleux sait prendre une contenance modeste, et quelquefois aussi l'homme le plus humble a le malheur de paraître fier, afin de s'humilier d'un défaut que la nature a mis en lui, et auquel le cœur a point de part. Les regards ne sont donc pas toujours les interprètes sûrs et infallibles de l'intérieur. Mais celui qui se porte pour n'entreprendre que de grandes choses, qui se flâte de succès extraordinaires, qui

ciat Deus, et hæc addat, si ante oceanum solis gastero quicquam; et iterum 4 Reg. 6, 31: Sic mihi faciat Deus, si austeri caput Effeci super ipsam hosti; et infra Psal. 136, 7: Si obtutus fuero isti, Jerusalem, adhaereat lingua mea faucibus meis. Qui separant hujus veritates sententiam à superioris, paulo aliter exponunt: Sicut ablativus est super matre sui; et autem super eis modestus, humilis, potens: ita retributio (est) in animi meo. Ita mihi tributum est, ita sum potens et humilis. Sans instar ablativi se habet anima mea.

VERS. 5. — SECRETA ISRAEL IN DOMINO. Populum, ut exemplo suo omnem salutis sue spem in Deo ponat, hortatur. SECRETA. Spera propriè Hebraicè, inbet.

NOTES DU PSAUME CXXX.

croit s'exercer que des chefs-d'œuvre, qui ne comptent que sur lui-même pour réussir dans tous ses projets, cet homme est sûrement plein d'orgueil et de présomption. Quel David, se présentant pour combattre Goliath, n'ait parlé que de ses exploits contre les géants et les ours, sans reconnaître la protection du Seigneur qui l'avait délivré de la fureur de ces animaux, c'est être le discipule d'un jeune homme qui s'admirait lui-même, et qui ne voyait rien au-dessus de ses forces. Mais il commença par dire à Saül: Le Seigneur qui m'a défendu contre les ours et les lions, m'assistera aussi contre ce Philistin; et quand il fut en présence de ce rebelle guerrier, il dit: Tu viens à moi avec de la gloire, la lance et le bouclier, mais moi je viens au nom de Dieu des armées, du Dieu des bataillons d'Israël que tu as trahi. Le Seigneur te livrera entre mes mains, je te frapperai, je te trancherai la tête, et les cadavres des Philistins serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la campagne, afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu en Israël. Voilà le discours d'un homme persuadé de sa propre faiblesse, mais plein de confiance dans le bras du Très-Haut. C'était dans les mêmes sentiments que S. Paul disait qu'il était capable de tout en celui qui le fortifiait. Cet apôtre reconnaissant qu'il avait besoin de contre-poids des humiliations pour ne pas céder d'orgueil à cause des subimes mystères que Dieu lui avait révélés. Qu'il y a de grandeur dans l'humilité des saints, et qu'il y a de petitesse dans la présomption des orgueilleux! Ceux-ci s'oublient perpétuellement, et ceux-là ont toujours les yeux ouverts sur leur néant; mais la confiance qu'ils ont en Dieu, leur rend tout possible.

On a écrit que peu d'hommes parlent de l'humilité humblement. Cette proposition est vraie, parce qu'en parlant de l'humilité on veut d'ordinaire se faire honneur auprès des hommes. David en parle à Dieu: Seigneur, mon cœur ne s'est point élevé d'orgueil, etc. Dieu sonde les profondeurs de l'âme. Si ce prophète n'avait pas eu de vus droites et des sentiments sincères en parlant de son humilité, il n'aurait pas osé prendre le Seigneur à témoin de ce qui se passait en lui-même. Si nous parlons de l'humilité, si nous exaltons sa beauté et son excellence, que ce soit en la présence de Dieu: rendons-lui des actions de grâces de nous avoir fait connaître une vertu si essentielle. Reconnaissons que de nous-mêmes nous ne sommes capables que de nous égarer dans les voies de l'orgueil.

VERSETS 3, 4.

Le sens de ces versets n'est point difficile dans nos versions; le Prophète fait une sorte d'imprecation contre lui-même; il se condamne à être privé des douceurs de la contemplation de choses divines; ou bien des faveurs de la liberté du Très-Haut, c'est s'est laissé entraîner à l'orgueil; et il emploie la comparaison d'un enfant qui est sevré avant le temps: il sent cette privation, il en gémit entre les bras de sa mère; les aliments nouveaux qu'on lui donne ne l'al-

ferent pas comme le lait dont il s'était nourri jusqu'alors.

Mais on traduit ainsi l'hébreu: Si je n'ai pas composé mon âme, et si je ne l'ai pas mis dans l'état d'un enfant nouvellement sevré et tout-à-fait dépendant de sa mère, que mon âme soit pareillement sevrée et réduite à elle-même. Je dis qu'on traduit ainsi ce texte, mais non généralement et d'un commun aveu; car Symmaque, par exemple, qui a fait aussi sa version sur l'hébreu, dit: Si je n'ai pas abaissi et comparé mon âme à un petit enfant nouvellement sevré et placé dans le sein de sa mère, que pareil sort soit adjugé à mon âme. La traduction anglaise, aussi faite sur l'hébreu, porte: Carthémentement je me suis comparé et j'ai calmé mon âme comme un enfant sevré par sa mère; qui, mon âme est comme un enfant sevré. La traduction allemande pareillement sur l'hébreu: Si ne n'ai pas reposé mon âme, et si je ne l'ai pas tranquillisé, que mon âme soit sevrée d'elle-même, comme un enfant est sevré de sa mère, c'est-à-dire qu'elle soit encore alarmée et inquiète comme l'est un enfant qui sa mère vient de sevrer. De toutes ces traductions il n'y en a point qui s'éloigne plus de nos versions que l'anglais; parce qu'elle ne conserve point l'espèce d'imprecation que le Prophète fait contre lui-même.

Les deux principales différences qu'on remarque entre l'hébreu et nos versions, consistent, 1. dans ce mot מוֹדַעְתִּי, qu'on traduit, siere fait, tandis que les LXX mettent ὁρῶν, contem. Or, il est très-vraisemblable que ces interprètes ont lu מוֹדַעְתִּי, qui signifie exaltari; toute la disparité est dans le resch au lieu du dalet, deux lettres fort semblables. La seconde différence, qui est pourtant que dans la manière de traduire, et non dans la lettre même, vient du mot מוֹדַעְתִּי, répété deux fois. Les hébraïstes veulent qu'il signifie, dans les deux endroits, sicut ablativus; les LXX l'ont pris au second endroit pour retrahenti, et il a en effet cette signification aussi bien que celle de ablativus. Symmaque, qui savait l'hébreu à la fois donne, et elle fait ici un très-bon sens; elle est même renfermée dans l'hébreu, comme on peut le reconnaître par la version que nous en donnons ci-dessus et qui est littérale. Quand au mot du texte מוֹדַעְתִּי, on le traduit par possit, composi, acquat, et c'est au fond la même chose que, humilité sensi, car l'humilité avert et égale les pensées, elle les met au niveau de l'homme, qui n'est par lui-même que bassesse. Tout ce que je conclus de cette discussion, c'est que nos versions donnent du jour au texte, et qu'elles sont plus claires que celles des hébraïstes modernes.

RÉFLEXIONS.

Le Prophète reconnaît que s'il s'est abandonné à l'orgueil, et il n'a pas contenu son âme dans les sentiments d'humilité qui lui conviennent, il méritait d'être privé de la douceur des communications que les âmes humbles ont avec Dieu. Il se sert d'une image fort sensible: Plût-à-qu'on vint de sevrer avant le terme ordinaire, est inquiet, triste, impatient.

1. Canticum graduum. CXXXI.

Heb. CXXXII.

Memento, Domine, David, et omnia mansuetudinis ejus.

- 2. Sicut juravit Domino, votum vovit Des Jacob.
3. Si introiero in tabernaculum domus mee; si ascendero in lectum strati mei.
4. Si dedero somnum oculis meis, et palpebris meis dormitionem,
5. Et requiem temporibus meis, donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob.

tient: il semble chercher de la consolation dans le sein de sa mère, et elle la lui refuse; s'il avait plus de connaissance, il comprendrait que c'est son avantage qu'on cherche en le préparant à une nourriture plus solide. Mais la privation à laquelle se condanne le Prophète, ne ressemble que jusqu'à un certain point à l'état de cet enfant qu'on vient de sevrer. Dieu prive les âmes orgueilleuses du lait de sa grâce, de la douceur de son amour, et il ne remplace point ses faveurs par d'autres. Tandis que l'homme se lève, qu'il s'abandonne à l'espoir de lui-même, qu'il se perd dans la caprice de ses idées, Dieu ne se communique point à lui; il ne répand point en lui l'opération de sa divine parole; les touches secrètes qu'il lui donne encore, ne font plus d'impression sur lui, ou ce sont des traits passagers qui ne laissent aucune trace. Il fallait que ce Prophète fût bien sûr des sentiments d'humilité dont son âme était pénétrée pour prononcer une sentence si rigoureuse contre lui-même, dans la supposition qu'il se fit en lui d'orgueil. Il n'y a peut-être point d'instruction plus touchante sur l'humilité; elle nous apprend que cette vertu est le canal par où coulent les grâces divines; que c'est ce qui nous élève à la contemplation, ce qui nous place dans le sein de Dieu, ce qui nous remplit de la douceur attachée à son service.

VERSET 5.

Le Prophète n'écrivait pas pour lui seul; il exposait à Dieu les sentiments de son humilité, mais il prétendait instruire par-là son peuple de ce qui fonde la véritable confiance de l'homme: ce n'est pas sa puissance, ses lumières, ses richesses, ses talents, sa sagesse, ce n'est rien de tout ce qui appartient à l'homme, c'est uniquement la protection et la faveur de Dieu. Qu'Israël ne s'appuie donc pas sur lui-même mais sur Dieu seul, et que cette espérance ait pour lui les bienfaits de Dieu pour le temps, et la récompense céleste pour l'éternité.

RÉFLEXIONS.

On dit assez aux hommes de ne perdre pas courage; c'est une des premières leçons qu'un père répète à ses enfants, et il croit leur assurer par-là une ressource pour tous les temps de la vie; mais il est rare qu'on donne pour base au courage la confiance en Dieu. Il semble que Dieu ne soit rien dans le gouvernement général de l'univers, et dans la conduite particulière de ceux qui l'habitent. Il n'y a que les saints qui comptent uniquement sur Dieu, aussi n'y a-t-il que les saints qui soient animés d'un véritable courage. Tous les autres hommes sont des lâches ou des téméraires.

Israël doit espérer dans le Seigneur, maintenant et à jamais, c'est-à-dire dans chaque moment de la vie, et jusqu'au moment de la mort. Au delà de ce terme, l'espérance n'a plus lieu, parce que c'est alors qu'on a commencé à jouir de ce qu'on a espéré; on n'espère plus ce qu'on possède, de même qu'on ne croit plus ce qu'on voit. Il ne restie que l'amour, qui, selon l'Apôtre, ne s'éteint jamais.

PSAUME CXXXI.

1. Seigneur, souvenez-vous de David et de toutes les actions où il a signalé sa douceur.

2. Comment il en a fait serment au Seigneur, comment il s'est engagé par vœu au Dieu de Jacob.

3. Je n'entrerais point dans l'intérieur de ma maison, je ne monterai point sur le lit destiné à mon repos.

4. Je ne livrerai point mes yeux au sommeil, ni mes paupières à l'assoupissement,

5. Ni ma tête au repos, jusqu'à ce que je trouve mon demeure au Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob.

6. Ecce audivimus eam in Ephrata; invenimus eam in campis sylvæ.  
 7. Introibimus in tabernaculum ejus; adorabimus in loco, ubi steterunt pedes ejus.  
 8. Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tue.  
 9. Sacerdotes tui indignantur justitiam, et sancti tui exultent.  
 10. Propter David servum tuum, non avertas, faciem Christi tui.  
 11. Juravit Dominus David veritatem, et non frustrabitur eum: de fructu ventris tui ponam super sedem tuam.  
 12. Si custodierit filii tui testamentum meum, et testimonia mea hæc quas docuisti eos.  
 13. Et filii eorum usque in secundam sedeant super sedem tuam.  
 14. Quoniam elegit Dominus Sion, elegit eam in habitationem suam.  
 15. Hæc requies mea in seculum seculi: hic habitabo, quoniam elegit eam.  
 16. Viduam ejus benedicens benedicam; pauperes ejus saturabo panibus.  
 17. Sacerdotes ejus induam salutari; et sancti tui exultatione exultabunt.  
 18. Illi producam cornu David: paravi lucernam Christo meo.  
 19. Inimicos ejus induam confusionem: super ipsum autem efflorebit sanctificatio mea.

VERS. (1). I. — MEMENTO, DOMINE, DAVID GENITIV.

(1) Interpretum plurimi hunc psalmum Davidi tribunt; scripturamque ad eo assumunt, quo tempore templum Domino edificare decreverat. Hoc pil regis consilium ab ipso expleri non potuit. Hoc tamen voluntatis sue momentum existere illum voluisse aiunt, canendumque dedisse, cum arcam e Carithaim in paratam Sionem tabernaculum solemnè ponam transferret. Docent alii scriptum esse à Salomone, atque in templi dedicatione recitatum. Hæc sententia quibusdam hujus carminis versibus confirmatur, quos idem Salomon in solemnè oratione per id tempus habita usurpavit.

Græci Patres, Origenem secuti, hunc psalmum exaratum esse aiunt in captivitate, orantibus captivis, ut Deus servi sui Davidis meminerit, populi sui miseretur, et in quo Davidi pollicitus est, præstet, restaurato Hierosolymis templo, ecclesiâ nominis sui innotuit, ipsiusque Davidis imperio in filios posteris restitutum. Ingens est hujus psalmi affinitas cum 88 et 95, 45, 76, ubi queruntur Judæi, quasi Deus promissorum oblitus, populum penitus deseruerit. Hoc nobis proponimus in commentario. Alii ad solomonem, secundi templi dedicationem referunt; qui quidem sententia omnium optima videtur, nisi arca mentio in carmine, deesset, quæ arca in secundo post captivitatem templo non fuisse omnino existimatur. Hæc tamen obiectio facile diluitur, si ponas usurpata esse à captivis eadem verba, quibus Salomon usus est, in prioris templi dedicatione; quamobrem nihil in his mutare debuisse, quavis arca in secundo templo non collocetur. Vide psalmum 98, 1, et nos in eum psalmum.

S. Hilarius de Christo interpretatur, certaque malam Judæorum fidem in causâ esse, cur primum carminis versum un Christo convenire, ipsi non videant.

8. Nous avons appris (de nos prêtres) que la demeure du Seigneur étoit autrefois dans la tribu d'Ephraïm, et nous l'avons vue ensuite dans les campagnes de la forêt.  
 7. Nous entrerons dans son sanctuaire, nous l'adorerons dans le lieu où ses pieds se sont reposés.  
 8. Lève-toi, Seigneur, entre dans votre repos, vous et l'arche où habite votre sainteté.  
 9. Que vos prêtres soient révetus de la justice, et que vos saints chantent des cantiques d'allégresse.  
 10. A cause de David, votre serviteur, ne détournez point les regards de votre Christ.  
 11. Le Seigneur a fait à David un serment qui est la vérité pure, et qui aura son effet: Je placerais sur votre trône le fruit de vos entrailles.  
 12. Si vos enfants gardent mon alliance et les préceptes que je leur enserai;  
 13. Et si leurs enfants sont toujours fidèles aux mêmes lois, ils seront assis sur votre trône.  
 14. Car le Seigneur a choisi Sion, il l'a choisie pour être sa demeure.  
 15. C'est là le lieu de mon repos pour toujours; j'y habiterai, parce que je l'ai choisie.  
 16. Je comblerai de bénédictions ses veuves, je fournirai du pain en abondance à ses pauvres.  
 17. Je révélerai ses prêtres de la grâce du salut, et ses saints seront transportés d'allégresse.  
 18. Là je produirai le germe de la force de David; j'ai préparé la lampe qui doit éclairer mon Christ.  
 19. Je convertirai ses ennemis de confusion; mais la sainteté dont je le couronnerai, fleurira sur sa tête.

COMMENTARIUM.

casus in Græco. In Hebræo videtur esse dativi, quo-

At aliquam hujus psalmi partem Messie congruendos scilicet postremos versus, non infeliciter iudicavit. Neque tamen idcirco illis vis est exensationis locus, dum expletam in Christo horum oraculorum fidem non sentiunt. At hoc ipsum explorari ipsi potest de cæteris vaticiniis, que nihil obscuriorum veritatem docent, nihil non sublimiori sensu Christum innui cum S. Hilario abstrahunt. (Calmet.)

Mosis Amyraldi utroque verbis in Paraphrasi in Psalmos, p. 757: « Cum David pro excellenti sua pietate, postquam ad regiam dignitatem pervenerat, semper in animo habuisset edificare templum, in quo locaretur arca Domini, que ad illud usque tempus sub tentoria fuerat, et ex loco in locum migraverat, nullo domicilio fixo; hoc tamen grave peccatum commisit, quod, ut recitatur in historâ sacrâ, populum cœnseri et dinumerari jussit. Ea de causa Deus misericorditer angelum, qui horribili pesilentia eum mortale tate erratum illud castigaret, et cum jam septuaginta nullis hominum occidisset, ei in eo erat, ut Hierosolymis inanimis, horridam illam stragem edere perseveraret. Colubam enim efficacitas precum et sacrificiorum, que David Deo obtulit in arca, quam ab Oratio Johanne in eum linem comparaverat. Tanta cautela tum fuit Dei erga Davidem bonitas, ut non modo illi peccatum condonaret, et plagam in corde istâ sisteret, sed etiam testaretur sibi nunquam placere desiderium edificandi templi, quod semper ille præ se iulerat, et locum in quo sacrificia obtulerat, ei rei dicatum esse significavit, unum hoc reservavit, quod redem istam sacram construi à Salomone voluit. (Vid. 1 Paral. 21, 18, 20 ad 30, et 22,

niam et illic deest, idest, Memento, Domine, David, omnem afflictionem ejus. Sed 7 etiam indicat genitivum, et etiam interdum est prepositio cum. Memento, Domine, Davidis, cum omni afflictione, vel mansuetudine ejus, quod cum nostrâ editione concurrat. MASSORÆTICUS, Hæc verba leguntur eisdem litteris quibus Masoretibus, sed aliis punctis: *hanna* enim mansuetudinem significat, ut *hanna*, mansuetum. Isti autem *hanna*, afflictionis ejus: quam pertulit, ut cultum tuum ampliflaret et instauraret, deinde locum cultus tui stabiliret ac consterneret. Putant autem esse verba populi, petentis à Deo ut accipiam hæc nomina templum à Salomone edificatum.

VERS. 2. — SICUT JURAVIT DOMINO, DAVID scilicet. Memento etiam quemadmodum juravit et firmiter promiserit. Hinc Hebræici, *asher*, quid. Memento quod. Vel (non tam rectè) qui: qui quidem (David) juravit Domino, (et) vovit potenti (Deo) Jacob, quod sequitur, de sede sibi construendâ. Votum illud Scriptura commemorat 2 Reg. 7, 1 Par. 17, 2. *Asher*, etiam pro *causer*, quemadmodum. Sic Gall., *comme*, pro *et*, quod: *Sicut*: *tai* *causer* *il a juré et a soutenu* *promis*. Juravit autem Domino, est sanctus, et quasi Deo iusto polliceri, ut Isa. 49, 10, 2 Par. 15, 14. *Jacob*, *labir* *Julobac*, id est, magnifico Jacob proprie. *Abr*, magnificus, insignis, digni. Magnifico Jacob.

VERS. 5. — STANTIBUS IN TABERNACULO. Secundo supple (juxta consuetas mimeses), id quod sequitur usque ad vers. 8. St. Proxime dominicus formulas jurandi ferre esse imperfectas cujusmodi est hæc usque ad 9 versum. Eo enim usque protenditur. Si quivero, donec reperiam arcam tabernaculi Dei Jacob edificatum, peream, moriar, vel quid simile: q. d.: Prius non ingrediar limen domus mee, neque corpus quieti tradam. Nam hujus juramenti sunt multe partes, per anadiplosin. *Hic intrare est inhabitare domum suam* *non intrare*, *ascendere*, ad quiescendum *descendere*.

VERS. 8. — SI DEDERO SOMNUM OCULIS MEIS. Expōnit per hyperbolen ingens desiderium invenendi locum domus Domini.

VERS. 9. — ET REQVIRE TEMPORIS MEI. Totum istud est additum à Septuaginta, ad auxerim. Erat enim ingens Davidis ardor ad istud perficiendum, 2 Reg. 7, 2. Qui enim fuisset divino oraculo prohibitus, testamento tamen reliqui legitime materiam et exemplar, ordinem leviticorum formos et rationem, ministeriorum fundationes et redditis, rei divine solemnitas et ritus, 9 Par. 6, 32, 35, 24, 25, 26. Temporibus, *reus* *appropos*. Itaque tempora, hæc sonant partem capitis supra genas. Si dederō capiti meo quietem et

universi populi hæc verba dicit, illud persuadet, quod infans, vers. 6, 7, in numero multitudine dicitur: *Andræus*, *Isidorus*, *Isidoro* *Hebr.* Memento David omnia iussu ejus, id est, omnem recordare laborem et sollicitudinem, quibus solus afflixit cultus tui penè collapsi restituendi causâ, cum etiam omnia belli sui laboris præmia conservavit, 4 Paral. 18, 11. Davidi memento, scilicet in bonum: sic verbum cum dativo premissi et accusativo rei construitur Psal. 98, 5, Exod. 31, 45, Levit. 26, 45. — *Mansuetudine* enim pietatem ac religionem Davidis videtur intellexisse. Ceteri vero interpretes omnes *afflictionem* interpretantur. (Rosenmüller.)

VERS. 10. — MEMENTO, DOMINE, DAVID, quod est illi deest, idest, Memento, Domine, David, omnem afflictionem ejus. Sed 7 etiam indicat genitivum, et etiam interdum est prepositio cum. Memento, Domine, Davidis, cum omni afflictione, vel mansuetudine ejus, quod cum nostrâ editione concurrat. MASSORÆTICUS, Hæc verba leguntur eisdem litteris quibus Masoretibus, sed aliis punctis: *hanna* enim mansuetudinem significat, ut *hanna*, mansuetum. Isti autem *hanna*, afflictionis ejus: quam pertulit, ut cultum tuum ampliflaret et instauraret, deinde locum cultus tui stabiliret ac consterneret. Putant autem esse verba populi, petentis à Deo ut accipiam hæc nomina templum à Salomone edificatum.

VERS. 2. — SICUT JURAVIT DOMINO, DAVID scilicet. Memento etiam quemadmodum juravit et firmiter promiserit. Hinc Hebræici, *asher*, quid. Memento quod. Vel (non tam rectè) qui: qui quidem (David) juravit Domino, (et) vovit potenti (Deo) Jacob, quod sequitur, de sede sibi construendâ. Votum illud Scriptura commemorat 2 Reg. 7, 1 Par. 17, 2. *Asher*, etiam pro *causer*, quemadmodum. Sic Gall., *comme*, pro *et*, quod: *Sicut*: *tai* *causer* *il a juré et a soutenu* *promis*. Juravit autem Domino, est sanctus, et quasi Deo iusto polliceri, ut Isa. 49, 10, 2 Par. 15, 14. *Jacob*, *labir* *Julobac*, id est, magnifico Jacob proprie. *Abr*, magnificus, insignis, digni. Magnifico Jacob.

VERS. 5. — STANTIBUS IN TABERNACULO. Secundo supple (juxta consuetas mimeses), id quod sequitur usque ad vers. 8. St. Proxime dominicus formulas jurandi ferre esse imperfectas cujusmodi est hæc usque ad 9 versum. Eo enim usque protenditur. Si quivero, donec reperiam arcam tabernaculi Dei Jacob edificatum, peream, moriar, vel quid simile: q. d.: Prius non ingrediar limen domus mee, neque corpus quieti tradam. Nam hujus juramenti sunt multe partes, per anadiplosin. *Hic intrare est inhabitare domum suam* *non intrare*, *ascendere*, ad quiescendum *descendere*.

VERS. 8. — SI DEDERO SOMNUM OCULIS MEIS. Expōnit per hyperbolen ingens desiderium invenendi locum domus Domini.

VERS. 9. — ET REQVIRE TEMPORIS MEI. Totum istud est additum à Septuaginta, ad auxerim. Erat enim ingens Davidis ardor ad istud perficiendum, 2 Reg. 7, 2. Qui enim fuisset divino oraculo prohibitus, testamento tamen reliqui legitime materiam et exemplar, ordinem leviticorum formos et rationem, ministeriorum fundationes et redditis, rei divine solemnitas et ritus, 9 Par. 6, 32, 35, 24, 25, 26. Temporibus, *reus* *appropos*. Itaque tempora, hæc sonant partem capitis supra genas. Si dederō capiti meo quietem et

universi populi hæc verba dicit, illud persuadet, quod infans, vers. 6, 7, in numero multitudine dicitur: *Andræus*, *Isidorus*, *Isidoro* *Hebr.* Memento David omnia iussu ejus, id est, omnem recordare laborem et sollicitudinem, quibus solus afflixit cultus tui penè collapsi restituendi causâ, cum etiam omnia belli sui laboris præmia conservavit, 4 Paral. 18, 11. Davidi memento, scilicet in bonum: sic verbum cum dativo premissi et accusativo rei construitur Psal. 98, 5, Exod. 31, 45, Levit. 26, 45. — *Mansuetudine* enim pietatem ac religionem Davidis videtur intellexisse. Ceteri vero interpretes omnes *afflictionem* interpretantur. (Rosenmüller.)

sonum. Locum, templum, in quo Deus Jacobi invocari debet, eiusque area fixe reponi, quae hodie motoria est. TABERNACULUM. Hebraice, *mishkanot*. Tabernacula, plurali numero, ob templi Salomonii partes aliquando plures quam tabernaculi Mosaci, quantum et in Mosais tres erant precipue.

VERB. 6. — ECCE ADIVINUS EAM IN EPHRA TA (1).

(1) Difficilis locus, qui interpretis multum exigit. Atque primo quidem dissentiant, quae pertinent pronomen feminini generis eam. Hieronymus saluanduum censet *manum homini*, Kimchi *ichelium gloriae*, seu gloriosum Jovan super arcae presentationem. Alii arcam, quod nomen est saepius masculinum, interdum tamen femininum est, ut 1 Sam. 4, 17, 2 Paral. 8, 11. Sed majorum difficultatem creat locorum mentio. Nam Ephraim quatuor notum sit esse nomina. Bethleem (vid. Gen. 35, 16, 19, coll. 48, 7, Ruth. 4, 11, Mich. 5, 1), tamen quo sensu noster dicat, *Ad divinum illud, scilicet tabernaculum Ephraim seu Bethleem esse, ostendimus est, cum nuperam in veteris Test. libris historicis memoris sit proditum, arcam sive tabernaculum solum Bethleem unquam collocatum fuisse. Kimchi existimavit referri huc per mininum verba Davidis, quibus de reperiendo, quem quaeserat, loco sibi gratulatus fuerit. Ecce, inquit, audistis omnia et majoribus natis in Ephraim, urbe patriae, futurum esse, ut locus eligatur, quo Jove sacrum peroptum sit mansurum; ecce nunc templum invenimus illum in campis Ephraim, hoc est, in arcae Oranias Jebusae, sylvestro loco. Alii Ephraim interpretantur Ephraimiam, id est, Ephraimicam regionem (ut Elkana, inter Samuels, Leviti genere, sed patria Ephraimica dicitur 1 Sam. 4, 1, et Jeronimus vocat, et verba Ephraim orantibus, ad 1 Reg. 14, 26), in qua Silo nunc sita fuit, ubi arca subsederat 240 annis (vid. Jud. 18, 31, 21, 19, 1 Sam. 4, 3); nomine Campi Ephraim autem indicari putant urbem a locis sylvestris dicitur quo loco arca per 20 annos manserat fuit, 1 Sam. 6, 21, 7, 1, 2. Horum igitur peroratio sensum faciunt loco in modum: Cum perorationem olim, nimiam esset, sacrum Jovae, adhaerens illud esse in Ephraimica regione, ad est, Silone; ubi autem ex eo loco transiit, fact. cum non alibi quaesivimus, reperimus eam in Kiriath-Jearim, et sic e loco in locum migrare cogebimur, ut Jove debitum cultum ex illius praescripto adhiberemus. Nunc autem, postquam illud domicilium firmiter constitutum est, accessimus pro et religio ad tabernaculum Domini est, vers. 7. Tilgus, in Disputat. p. 158, seqq., nomine Ephraimicis designari censet regionem, ubi post indolis praedictam cum Philistinis arca ephrae amissa est (1 Sam. 4, 3 ad 18); campis vero agrum Kiriath-Jearim inter et Beth-Semes intermedium, nobilitatum strage aliquot milium hominum, irriverenter ad arcam attentum (1 Sam. 6, 18, 19); indeque Kiriath-Jearim delicta esse, et fessatam antem vates in sui temporis felicitate, nisi populus irrueretur, quod arca non amplius sine illius vagaretur, sed ablatum tandem scripta esset locum, quem populus sine mortis et formidine accedere poterit. Hoc enim vatem dignum et intendere potest, quia meminit non ipsam arcam mansionem sine stationem, non Silonem, sed regionem Ephraim, ubi Israel adverso praesidio victus et arcae capta fuerat, non ipsam urbem Jovae, id est, nemorosa, sed agrum nemorosum, illum nempe, ubi Deus, ob irriverentiam inspectam sacrosanctam arcam, tot miserabilem stragem ediderat. Strophe res tristes legit veritas consistit et tentioribus, animus, locorum tantum notatione ad nos revocans. Hoc igitur dicit populus: Quanto nunc sumus feliciores, quam quidem antea, duris illis et calamitosus temporibus. Quia adhibemus illam (arcam) amissam in Ephraimide, et reductam inveniebamus prope Kiriath-Jearim, in planitie illa nemorosa, et utrobique non sine severo Dei in populum iudicio. Quam felicitas erat temporis*

Jerusalem, tametsi templum in ea minime excitandum esset. Primum, per synecdochen poeticam, quod vicinia duarum illarum urbium fuerat duntaxat duarum locorum discrimen, et Jerusalem esset de agro Bethleemico. Deinde, ut sciretur templum extruendum in tribu Juda, id est, in illa Hierosolymorum regione, quae ad tribum Juda pertineret, et ad Bethleem prospiceret. Alioquin Jerusalem ferè tota erat in tribu Benjamin. Praeterea, ut ad vocem Ephraim addidit per personosiam; q. d.: Relinquet Dominus Ephraim, et veniet Ephraim. Deseret Silo urbem Ephraim, et commigrabit Ephraim tribus Judae. Denique propter Christum verum Dei templum, in Ephraim sive Bethleem nasciturum, Math. 2, 4. Unde R. Joseph et D. Hieronymus, in Epitaphio Pauli, locum in quo Christus esset nasciturus, audivimus esse in Ephraim, id est, in Bethleem. In campis sylvae. Hierosolymis, in arcae Aronae Jebusae, sylvestris, et nemorosa arboribus consistit, 2 Reg. 24, 16. In agris ejus sylvestribus et nemorosis invenimus locum aedis Domini. Illic conparimus templum esse extruendum in tribu Juda, neglectis Ephraim. Circum Jerusalem ferè erant sylvae et montes. Alii, in Ephraim, cum David esset in Ephraim sive Bethleem, et campis sylvestris, comparit per revelationem locum in quo templum esset condendum. Chaldaeus, de *ysed Libani*, loco, inquit, ubi adoraverunt patres mundi.

VERB. 7. — INTRODUCTUS IN TABERNACULUM EJUS. Tunc, ubi illic locus Domini fuerit constructus, introibimus in ejus domicilium, et cum adorabimus, dicendo quae sequuntur. Tabernacula, plurali numero, ut supra, vers. 5. Is loco, Hebraice, *nischthahave laadom raglas*, eadem verba quo supra, Psal. 98, 6: *Adorare scabellum pedum ejus*. Quare ad verbum nunc ita verti potuit: *Adorabimus scabellum pedum ejus*; id est, ut Hebraei exponunt, arcam foderis, in qua ille sedebat eisdem orientem, et patrandum miracula; et apud quam suam presentiam et open collocabatur invocantibus, 2 Par. 6, 11. Ejus enim circumiecti ceciderunt muri Jericho, victoria in bellis obtinebatur, praedicebatur, etc.; quae erat typos Ecclesiae, vel potius corporis Domini. Appellatur autem scabellum, sive subsellium pedum Domini, comparatè ad caelum, tanquam thronum, quod in caelo Dei presentia sit major, nempe per gloriam, in arcam autem ejus pedes duntaxat extendentur, id est, gratia. Nam pedes symbolum presentiae ipsius, id est, gratiae. Aliqui vertunt: *Adorabimus ad scabellum*. Verum verbum adorandi constructum cum 7, ut proinde nihil opus sit ejus syntacticos vni invertere, de quo supra, Psal. 88, 11.

VERB. 8. — SURGE, DOMINE, IN REQUIEM TUAM (1).

(1) Introductorus Salomon arcam in templum magnificentissime adificatum, postico more cum invitato ad templum ingrediendum et inhabitandum. Surge, inquit, Domine, de loco, ubi haecitas, quasi hospes habitasti, et ingrederis in domum tuam propriam, in qua delibereis requiescere, id est, unde non transibis de loco ad locum, ut usque modo fecisti. Explicat autem se loqui Domino, non ut est in se (sic enim caeli caeterorum Deum non capiant, ut idem Salomon alibi dicit), sed ut peculiari modo in idem testamentum erat,

Resumit suam precem populus verbis Mosis, Num. 10, 7, penult., ad ejus etiam imitationem tres istos versus 8, 9, 10, in dedicatione templi usurpavit Salomon, 3 Par. 6, 41, 42. Requiem autem vocat locum domus Domini quietum, immobilem, statum et fixum, qualis non erat antea templum coaditum, quoniam tabernaculum Mosis erat motorium et portatile; deinde quia vagum, in Silo, None, Gabaa, etc., sine certo domicilio. SANCTIFICATIONIS, Hebraice, *husecha*, id est, fortitudinis tuae propriae. Sed quorsum pertineret illa arcae fortitudo, demonstratur, nempe ad nostram

quia ex illa responsa dabat, et ideo addit: Tu et arca sanctificationis tuae, id est, tu cum throno tuo et scabellum pedum tuorum: quod scabellum est arcae sanctificationis tuae, id est, arca, in qua est per quam in ab omnibus, qui illam sciunt, sanctificari et honorari. In Hebraeo habetur: *Arca fortitudinis tuae*, et hoc modo legitur in 2 Paral. 6, non solum in textu Hebraeo, sed etiam in Graeco et Latino. Valentur igitur septuaginta Interpretes hoc loco voluisse non tam reddere verbum verbo, quam explicare sententiam. Arca enim fortitudinis Dei dicitur, quia per eam ostendit Deus fortitudinem suam; nam Josue 3, cum arca intrasset Jordanem, portatibus iam sacerdotibus, continuo aquae Jordanis conversae sunt retro: item Josue 6, cum arca septies civitatem Jericho circumisset, muri Jericho corruerunt. Item lib. 1 Reg. 3, cum arca capta fuisset a Philisteis, et posita in templo idoli Dagon, magna sequenti inventus est Dagon jacens prostratus in terra coram arca, et quibuscumque circumferretur arca a Philisteis, interferebat insanabilibus homines, ita ut Philistei dicerent: Non manet apud nos arca Dei Jareel, quia dura est nimis ejus super nos, et super Dagon deum nostrum. Denique Bethsamite, cum arcam Dei ad se delatam transire insperasset, occisi sunt supra quinquaginta milia ex ipsis, ut habetur lib. 4 Reg. 6, et cum Ora teigissat arcam Dei, continuo a Deo occisus est, 2 Reg. 6. Sed haec ipsa fortitudo Dei, quae per arcam demonstrabatur, afferebat ut Deus ab omnibus sanctificaretur, imaretur et honoraretur. Siquidem Bethsamite cum interficeretur ob arcam Dei a se visam, dixerunt: Quis poterit stare in conspectu Domini Dei sancti hujus? in idem igitur recedit, arca fortitudinis tuae, ut habetur in Hebraeo, et arca sanctificationis tuae, ut habetur in colice Graeco et Latino. (Bellarmus.)

Hebr. — Surge, Jovae, ad locum quietis tuae occupandum. Mutavit formulam Messianicam evocationis Num. 10, 35, cum non ad migrationem, sed ad sedem fixam et stabilem arcam evocet ex eo loco in quo, dum templum conderetur, interea substitit. Hunc, et duos versus qui sequuntur, Salomon solum illi precationi, quam in dedicatione templi, post illatum illum arcae adhibuit, totidem ferè verbis inseruit, vid. 3 Paral. 6, 41. Secundum Hebraicum: *Arca roboris tuae*, id est, potentiae et majestatis tuae symbolum. Hoc nomen nos quatuor alibi locis reperimus, ut Antimus trajecit (Jos. 3), ut Philistinorum pedes et mors, ut solitorum eorum dejectione (1 Sam. 5, 7), laetitia et arca fortitudinis (vocat, et sanctificationis. Utrunque nomen, quia res conjuncta sunt in Cantico Mosis, Exod. 15, 2, et conjunctum legitur: *Fortitudo mea et laus mea Domini*.) (Rosemuller.)

sanctificationem, ad vires animi, potius quam corporis; q. d. : Area, in qua nos sanctificas, è qui sanctitatem in nos derivas et distribuis. Reliquæ, Domine, Gabaon, heque cum tui arca, per quam solitus es adversus hostes tuam vim et robur declarare, recipio in hunc locum perire que tui destinatum.

VERS. 9. — SACRIFICIIS TUI IUSTITIAM JUSTITIAM, pietatem, sanctimoniam, vitamque suo gradu dignam. Chaldeus, restes justitie. Chrysostomus, 2 Par. 6, v. penult., ut iuste et sapienter coram te ministrant, remque tuam divinam parè faciant, ut alibi, et infra, vers. 17, salute, salutari, ad indicandum vestes sacerdotales esse symbola justitiæ et salutis divine. Eas enim ad allegoriam, sive theoriâ, ut loquitur Dionysius, confert, ut floreat sacras ceremonias et ritus esse sacramentalis et mysticos, ac prout multam solemnitatem multa divina complect. SACRIF. TUI. Levitas ad ministratum tuum consecrati in sanguine et choro coram te cantant ore, et psallant instrumentis musicis; hilariter ministrant, te lætis laudibus celebrant. Vel in genere fideles tui, qui tui tuo cultui dicati et consecrati, qui veniunt in domum tuam precandi causâ, et discendi legem tuam. Kimhi, in 1 Par. 5.

VERS. 10. — PROPTER DAVID SERVUM TUEM, propter promissionem factam Davidi; iton propter ejus mansuetudinam, virtutes, cunctas et merita, è principio Psalmi. NON AVERTAS à nobis scilicet, ne Christi gratiam et favorem à nobis removers; vel ejus consuetudini et presentiam ne differas, neque subtrahas faciem et adventum Christi tui, reverens promissionem de eo exhalando. Alii : Ne aversas, ne repellas, respicias peccata Christi tui. Rabhini fori intelligunt Salomonem, quia Salomon sibi hunc versum accommodat, 2 Par. 6, 42. Sed sententiæ aliæ sæpe aliò accommodantur. Itaque nostri appropiatis et rectis Christum Dominum. Eum, ô Domine, pro tuo reverentia; exaudi pro nobis interpellantem. Vel ex Chrysostomo : Ne differas adventum ipsius propter Davidem, cui eum promissisti. Unde ad verbum : Al thoschob : Ne redire sive retrocedas facias; et mox, juravit, etc.

VERS. 11. — JERASIT DOMINUS DAVID VERITATEM. Enallage personæ. Jerasit enim Davidi veritatem, et non frustraberis eum, dicendo supplè, quod sequitur, nomine ad finem Psalmi. Ergo enim ex promisso, VERITATEM, indubitanter promissum. NON FRUSTRABERIS, non faller, non violabis fidem datam, nec irritum facies promissum ei factum. Eam Græcè et Hebraicè, lu isachob mimmemb, sive ischachobob, non objicit eam (veritatem); non avertetur ab eâ (veritate). DE FRUCTU VENTRIS, de filiis tuis, vel aliquo de filiis tuis, id est, Christum. Nam in Hebraicâ de Labia, inseruit distributivè. Hinc Theodoretus : Quasi pater ne Davidis genus et regnum extinguant. Alii, ut tenis promissum de Messia, propter Davidem implet, Ecclesiam fovet, et ejus ministris; ex promissione quam usque ad caeterum Psalmi eam. PONA, regem scilicet, è Chaldeo.

VERS. 12. — SI CONSTITUIT FILII TUI TESTAMENTUM MEUM. Hæc conditio etiam adjicitur in 117. Regnum,

8, 25. « Quid ergo, ait Augustinus, si non custodierint, è est promissio irrita? Non, quia si in te non compleatur, completur in alio. Nam et si filii David sint, è non stirpe, sed cultu Dei, et fide. Stabiles enim è hujus regni in Christo est. » Hoc est : Promissio hæc erat hypothetica respectu filiorum Davidis secundum carnem, absoluta respectu Christi, ejusque spiritalis prolis. Is enim erat acceptoribus sedem David patris sui, et æternam regnum in populum Dei, cujus regnum David temporarium signum erat et typos. Quare supra, psal. 88, 31, 33, 34, sine conditione effertur : Si dereliquerint filii ejus legem meam, visitabo in ira quod iniquitates eorum; at misericordiam meam non disperdam ab eo. Ita fuit categorica respectu Christi et filiorum Dei secundum spiritum, hypothetica ratione alterius solvitis. TESTAMENTUM, æternitatem, Amen-Era.

VERS. 13. — ET FILII VENTRIS ESQUE IN SECULUM. Etiam filii eorum, procul dubio filii eorum in perpetuum regnabunt. Genu, particula emphatica, hypotheticè locutionis reddidit, Quare in fonte secundum membrum duodecimum versus consistit, nec versum alium incipit.

VERS. 14. — ELEGIT EAM IN HABITATIONEM SUAM (1). Hebr., are, descheravit. Est aliud verbum à superiore in Hebraico; sic verbum sequent.

VERS. 15. — HÆC REQUES MEA IN SECULUM SECULI. Fructus electionis Sion, usque ad Psalmi finem. Hæc reques are. Sion locus, in quo volo requiescere, morari, statuari sedem figere, loco amplius non mutato.

VERS. 16. — VIBRAM VIBIS (2). Hebraicè, sodah, id est, Cui angelos Davidem in arca Ornan allocutus est, huc David divinitus intellecto electum à Deo locum esse Sionem. Hebraicè : è legi Sion, expositi enim in eodem sibi. Eodem modo, v. 15 : He habuloh, nunquam expetiit eam. Hoc de Christianâ Ecclesiâ intelligitur, quæ sponsa Deo charissima est post Synagoga regnum. (Galnet.)

(1) Hæc versiculus enim sequentibus promittit civitati David, quæ est Sion, multa bona, que utcumque applicari possunt terræ civitati, ut figura erit Ecclesiæ; sed ipsi Ecclesiæ proprie et perfecte conveniunt. Primum igitur promittit abundantiam rerum temporarium tantam, ut etiam viduae, quæ solent esse maximè desitulas, et alii pauperes satiare possint; benedictio enim Dei abundantiam in Scripturis significare solet. Sed hæc abundantia in sensu alio significat, nempe eam spirituales, verbi Dei, et sacramentorum, quibus abundanter refectur. Lætos enim interpres reddidit verbi quod invenit in Græcè in Græco autem sine dubio invenit 2 par. quod viduam significat omnium consensu; neque solus poterit interpretari in Græco legi 2 par., sed etiam Pater, Hilarius, Ambrosius, Augustinus, Chrysostomus, Prosper, Cassiodorus, et alii. S. Hilarius meminit utrimque lætæ, et contendit verum lætationem esse triduum, et sic lætum fuisse antequam Christus nasceretur. Veram quidem est in Hebræo non haberi viduam, sed tamen, vel

est, venationem ejus, escam, victum ejus benedicam et multiplicabo. Sic Græcè, 2 par., venationem. Sed notum legit, inessentiali veritate Hebraicè 2 par., viduam, ut et Apollinaris et Augustinus, quod mox sequentibus. Hilarius captionem interpretatur, tantum de venatoribus et piscatoribus hominum esset locutus, id est, Apostolis, quorum venationem et capturam se benedicendum promittit. BENEDICAM, copiosis magisque afficiam beneficiis, prosperabo. PANIBUS, abundantia rerum ad victum necessariarum.

VERS. 17. — SACRIFICIIS TUIS SERVAVI SALUTARI, sanctimoniam et securitatem, Chrysostomus; Hebraicè, ieschach, salute; nempe ut accepta habeat eorum sacra et servos illos : Kimhi, in 1 Par. 6. ET SACRIF. TUI, Leviticè, jubilandum jubulandum, liberè canent è malis crepti. Salutem vocat, salutarem virtutem et pietatem. In his enim talis omnia nostra posita est. Hinc supra, vers. 9, justitiam dixit. Respondet enim Deus Ecclesiæ preclius in bonis corporalibus et spiritalibus. Alii copiosè possidebit salutem. Eos servabo et protegam, defensione et tutela meâ eos tutum.

VERS. 18. — ILLE VIBRAM, profumam illic, id est, in Sione, est (nam mendose illic). Hebraicè, atmah, id est, otri et germinare faciam, propriè. Unde Christi cognomen, thomah, id est, germen, Jerem. 23, 5. CORNÛ, robur, regnum, decus, et regnum messalem Christi, Davidi. David enim, est hic datus casus, è 2 par. LUCERNAM (1), regnum paravi splendorem, neque ullam esse similitudinem literarum, ob quam suspicari possit illos scripsisse viduam; si quidem vidua Hebraicè dicitur, alomah, et vidua, seu tenatio, dicitur toad, et hanc vocem in omnibus codicibus invenimus; sed in Græco idiomate magna similitudo literarum est inter 2 par., quod significat viduam, et 2 par., quod significat victum. Igitur necesse est, vel in Hebræo mutatum esse textum, et Septuaginta legitè longe aliter quam modo se habet, et hæc sententia non S. Hilari est; vel in Græco textu esse corruptionem factam vitio scriptoribus, qui unam literam tegerant pro alia, ut S. Hieronymus putat. (Bellarminus.)

(1) Scriptura enim passim vocat lucernam filium sive posteros; nam in filiis parentes vivunt et herent; vide Job. 5 Reg. 11 et 15, et tunc sensus erit : Illic producam cornu David, quia paravi lucernam, id est, filium successorumque ejus Messiam, Christo meo paravi; et erit quasi explicatio ejus, quod antè dixerat : De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. Ut enim hoc non intelligeret carnales Judæi de Salomobey, explicatur hoc loco de Messia futuro. Potest tamen

dum et illustro Christo, splendore firmam et gloriam, ut supra, Psal. 17, 32, si quidem Christus hic Dominum nostrum significat. Sin Davidem, facerem, id est, Christum verum, qui omnem hominem illuminat sua gratiâ, et donis Spiritus sancti multiplicibus : ut 2 Par. 21, 7, ubi Joram, voluit Dominus disperdere domum David, propter peccatum quod intravit cum eo, et quoniam promiserat è dare lucernam, à filiis ejus annis tempore, id est, Christum. Debet splendorem familie Davidicæ, et regnum nunquam extinctum iri. Quia liberi parentum, quasi oculi eum patrem et matrem. Unde Festus Pompeius : Orbis est, qui latet, aut matris, aut liberos quos lumen amittit. Chrysostomus et Cyrillus, in Joannem, per lucernam intelligit Joannem Baptistam, Christum tenebris mundi iniquis ostendit. Prosper : Prophetarum oracula, templum Salomonicum, hæc omnia præcedunt Christo, eumque præceduntur.

VERS. 19. — INVENIO EUS INDEUM CONFESSIO, pudore, antithesis; uti sacerdotes vestium salute, ita heres ignominia. SACRIFICIUM. Ad verbum, ischach, re, corona, à diademâ lapsus; q. d. : Quotidie multipliciter magnandum ejus, atque mystas. Gloria regni Dei super filios David floruit. Ecclesiâ vigebit. Sed sic veterum, penam qui verum nazari dicitur de Nazareth Domino separatis et sanctificatis, Num. 6, 3; deinde, ut hæc intelligeretur de vero Messia, qui est Sanctus sanctorum, Dan. 9, 24; et sanctificatio, per quam sancti justique effluunt, passim apud Apostolos; q. d. inquit Chrysost. : Christi tempore floruit templum inquit. In primis personâ veterum, quoniam hæc sanctificatio Davidicæ prolis et regni à Deo est.

etiam apissime intelligi, ut S. Augustinus expolit, de Præcursore Domini, et ipso Domino, ut lucerna sit Joannes, et Christus sit Dominus Jesus; quoniam enim Messias venturus erat sine opibus et comitate regem, non bellâ à Judæis, expectantibus Messiam regem temporalem, utrosque pharisæi, nisi processisset Joannes, qui singulari sua sanctitate et sita susceperat, omnium oculos in se converterere instar lucernæ inextinctis in caliginoso loco; dicit igitur : Illic producam cornu David, id est, regnum æternum Messie, et jam paravi lucernam, id est, præcursorem, qui erit quæ lucerna, Christo meo, id est, ipsi Messia; atque ad hunc locum videtur Dominus aspexisse, cum ait, Joan. 5 : Ipse erit lucerna iudicis, et lucerna. (Bellarminus.)

Il y a beaucoup d'opinions différentes sur l'auteur et l'objet de ce Psaume. Les uns l'attribuent à David, et croient qu'il fut composé, lorsque ce prince vint à la résolution de bâtir un temple au Seigneur. D'autres le rapportent à Salomon (1), et en firent l'épilogue à la dédicace du temple qui fut son ouvrage. Quelques uns voient encore ici les temps de la captivité de Babilonne, et disent que ce Psaume expose les desirs des captifs, pour revoir leur patrie et la réédification du temple. Il y a des interprètes qui en diffèrent la composition au temps de la dédicace de ce second temple. Enfin plusieurs d'entre les saints Pères l'expliquent tout entier de J.-C. et de l'établissement de l'Eglise Chrétienne.

(1) C'est le sentiment de P. Houbigant.



REFLEXIONS.

Ce verset, qui ne paraît pas prêter beaucoup aux réflexions morales, rappelle néanmoins le souvenir de deux mots très-précieux dans la religion. L'arche de David fut d'abord dans Ephraïm, c'est-à-dire, à Sîlo, dans la tribu d'Ephraïm. Or, ce mot Sîlo est le même sous lequel Jacob désigna le Messie futur. Ce mot Ephraïm est aussi le premier nom que porta la ville de Bethléem; elle le conserva même jusque dans les derniers temps, puisque le prophète Michée l'appelle Bethléem-Ephraïm. Or, cette Bethléem est le lieu de la naissance de Sîlo ou du Messie, prédit par Jacob. L'arche du Seigneur était la borne de l'humanité sainte de Jésus-Christ, dans laquelle habite la divinité corporellement, comme s'écrivit l'Apôtre. Cette sainte humanité est donc le temple le plus auguste que Dieu ait pu choisir pour manifester sa gloire, et pour réparer ses infortuns sur le genre humain. L'arche d'alliance a disparu; elle n'a point de dans le second temple, parce que Jésus-Christ, venant dans ce second temple, a fait cesser toutes les figures. Aussi la gloire de ce second temple n'est-elle surpassée toute la splendeur du temple de Salomon.

David cherchait un lieu pour y construire la maison de Dieu; nous avons trouvé dans la personne de Jésus-Christ, non seulement le temple de Dieu, mais Dieu lui-même habitant parmi les hommes. Or, pour jouir pleinement de sa présence, c'est dans la solitude que nous devons nous retirer. Nous le trouverons, comme s'écrivit notre Prophète, dans les campagnes de la forêt; non qu'il soit nécessaire d'abandonner les villes, et de nous enclaver, comme les solitaires, dans les sombres recluses des bois. Notre Dieu, qui fut être dans notre cœur, et ce cœur totalement séparé du monde, deviendra le temple de Dieu. Jésus-Christ y fera sa demeure, il rendra des oracles plus fréquents que Dieu n'en prononça de dessus la prophétie.

En trois choses dans ce verset. Sîlo, Bethléem, le désert, c'est-à-dire, Jésus-Christ, sa arche; la solitude de son cœur; trois objets qui devraient nous occuper sans cesse. Je puis dire, comme le Prophète, que j'ai entendu parler de ces trois choses; mais j'ose dire que je les ai trouvées? Les saints ne en ont parlé; mais si je fait des efforts comme les saints pour les posséder?

VERSET 7.

Ce verset peut être de David ou de Salomon. S'il est de David, ce prince, résolu de construire un temple au Seigneur, regarde déjà la chose comme faite, et il dit: Allons, nous entrerons dans la maison de Dieu, nous nous prosternerons devant l'autel de ses pieds. Salomon a pu dire la même chose après la construction du temple; mais j'en cherche un lieu pour y construire un temple à Dieu. Ses vœux sont remplis, ce temple existe, nous nous y rassemblons, et nous nous prosternerons devant la sainte arche, sur laquelle il daigne se placer quand il rend ses oracles. L'hébreu dit, l'escalier de ses pieds.

Dans les LXX du Vatican, il y a: Entrons dans la tabernacle, etc. Le manuscrit alexandrin porte comme la Vulgate: nous entrerez, et les deux leçons sont bonnes et tendent à la même sens.

REFLEXIONS.

Nous entrons dans nos maisons, dit S. Augustin, pour y habiter, et nous entrons dans la maison de Dieu pour qu'il habite en nous. Nous ne sommes pas malheureux si nous sommes privés de notre maison ordinaire, car nous pouvons en acquérir une autre; mais si Dieu n'habite pas en nous, notre sort est déplorable. Tout se réduit encore ici à l'unité. Il n'y a qu'un Dieu, qui veut habiter dans nous; il n'y a qu'une Eglise, dont nous devons être membres pour que Dieu habite dans nous; enfin il n'y a dans chacun de nous qu'une âme, où Dieu veut habiter. Le consi-

dère aussi qu'il n'y a qu'une arche d'alliance devant laquelle nous devons nous prosterner: c'est le corps de Jésus-Christ résidant au milieu de nous par son sacrement.

Vous êtes le temple de Dieu, disait S. Chrysostôme, après l'apôtre S. Paul: priez donc partout, car un temple est fait pour prier.

Il y a dans nous un fonds d'indifférence qui ne peut presque se concevoir. Nous croyons que pour prier, il faut nous transporter dans les lieux consacrés au culte du Seigneur. C'est bien un devoir pour nous de les fréquenter, n'y édifier les fidèles, de joindre nos adorations à celles des ministres du sanctuaire; mais la plus grande partie de nos jours se passe hors de ces saints exercices, et il ne nous est pas ordonné de ne quitter jamais le pied des autels. Cependant il faut toujours prier, comme le disait Jésus-Christ, et cela est toujours possible, puisque Dieu est toujours dans nous, puisque il nous entend toujours. La prière consistante ne diffère pas de l'exercice de la présence de Dieu. Faire tout en esprit d'adoration devant Dieu, c'est prier toujours. Paul, dit S. Grégoire, était perpétuellement le sanctuaire de Dieu, parce que dans ses voyages, dans ses predications, dans ses souffrances, il habitait toujours en Dieu, et Dieu en lui. C'était une âme qui portait la fécondité partout, mais qui demeure toujours féconde et inépuisable, parce que Dieu y avait placé sa demeure.

VERSETS 8, 9, 10.

Ces trois versets sont réduits à deux dans le second livre des Paralipomènes, et l'on y remarque quelques différences; car dans l'un (on lit): Présentement levez-vous, Seigneur Dieu; dans votre repos, vous et l'arche de votre force. Que vos prières, Seigneur Dieu, soient reçues du salut, et que vos saints se rejoignent dans la possession des biens. Seigneur Dieu, ne détournez point la face de votre Christ; souvenez-vous des miséricordes que nous avons exercées à l'égard de votre serviteur David. Les différences de ces deux textes ne sont pas assez grandes, pour qu'on puisse croire que Salomon n'y a pas eu en son texte; mais elles pourraient faire soupçonner que Salomon n'est pas l'auteur de ce beau cantique. Cependant de même que David, auteur du psame 17. Y a répété avec des différences au second livre des Rois, Salomon aurait pu aussi composer d'abord ce psame 151, et en répéter trois versets avec des différences, lorsqu'il eût achevé le temple; ou bien il aurait pu, après la consécration de cet édifice, composer le psame en changeant quelque chose dans les versets 8, 9 et 10.

Quoi qu'il en soit, ces trois versets de notre psame ne diffèrent du texte, dans les LXX et la Vulgate, que par le mot sanctifications, au lieu de fortitudinis, qui est dans l'hébreu. Cette différence est petite; car la force de l'arche d'alliance ne procédait que de la présence de Dieu, qui est le summi per excellence. Aussi les Bethsaniens, voyant la punition des ténementés qui avient osé regarder l'arche de trop près, s'écrièrent: Qui pourra subsister en la présence de ce Dieu de sainteté?

Je crois que le premier de ces versets réside entièrement l'idée de ceux qui prétendent que le psame a été composé sur la fin de la captivité, ou pour la consécration du second temple; car le Prophète parlait de l'arche du Testament, et cette arche avant été perdue durant la captivité, il n'est pas raisonnable de penser qu'on en ait fait mention quand elle ne subsistait plus, ou quand on ignorait en quel lieu elle subsistait.

Au second verset quelques-uns entendent des léites cette expression, que vos saints se rejoignent. On n'a pour cette opinion que l'autorité de la Paraphrase chaldaïque, qui parle souvent de son chef, et sans être fondée en bonnes raisons. Il est plus naturel de prendre ces saints, pour tous les vrais fidèles, pour les Israélites religieux observateurs de la loi.

Ces mots du 3<sup>e</sup> verset: Ne détournez point la face de votre Christ, renferment cette prière: Ne détournez point votre face de dessus votre Christ. Car si Dieu détourne sa face de nous, il est impossible que nous ne la détournerions de lui. Ce Christ, dont parle le verset, est Salomon lui-même, qui avait été sacré roi. Mais dans un sens plus sublime, c'est le véritable Christ, le Messie. Le Prophète est censé demander à Dieu qu'il ne prive pas Israël des miséricordes de J.-C. Il prévoyait, dit S. Augustin, que la plupart des Juifs méconnaîtraient ce Sauveur du monde; il demande que tous ne soient pas abandonnés à leur sens reproché, que les regards du Messie saillent les restes d'Israël.

REFLEXIONS.

Il n'y a point de prière plus convenable pour le moment où les fidèles participent au corps de J.-C. que celle-ci: Lève-toi, Seigneur, entres dans le lieu de votre repos, vous et l'arche sainte de votre Testament. J.-C. placé à la droite de son Père, se lève en quelque sorte de son trône pour venir habiter dans nous. Il regarde notre cœur comme le lieu de son repos; mais quelle est cette maison que vous me proposez, dit-il par la bouche de son Prophète? Et quel est ce lieu où je dois fixer ma demeure? Tout est mon ouvrage, tout est dans ma dépendance, et je ne tournerai mes regards que sur celui qui est humble, qui est la condition intérieure, et qui craint mes jugements. Si Dieu exigeait ces dispositions de ceux qui devaient s'approcher du sanctuaire de la loi, que devons-nous penser quand nous nous préparons à recevoir le sacrement de J.-C., quand cette sainte arche de la nouvelle alliance vient se placer dans nous? Ah! j'ai dit S. Chrysostôme, quand J.-C. est sur l'autel dans un état de victime, quand le prêtre est debout et prie pour toute l'Eglise, quand les fidèles qui assistent à ce sacrifice sont témoins du sang précieux, ne croyez pas alors être sur la terre, croyez être dans la compagnie des anges, délivrez votre âme de toute pensée étrangère, regardez d'un œil par tout ce qui se passe dans le ciel. Mais il n'y a que l'homme humble, l'homme vraiment pénitent, l'homme pénétré de la crainte du Seigneur, qui porte ses regards par vers le Saint des saints.

Et cette instruction conviendrait encore plus particulièrement aux ministres du sanctuaire. Le Prophète dit: Qu'ils soient reçus de la justice, c'est-à-dire, de toutes les vertus, car le mot de justice les comprend tout; il embrasse la sainteté du cœur, et la modestie extérieure. Il faut qu'un prêtre, disait encore S. Chrysostôme, soit pur comme s'il habitait parmi les puissances célestes. Mérité inutile de réflexions pour ceux qui sont revêtus de ce redoutable ministère. Pour conserver cette pureté, ils doivent être tels que le voulait S. Ambroise: exiles du monde, ennemis de leurs corps, attentifs à combattre leurs passions; ils doivent être simples dans leurs discours, et riches en vertus; au lieu que les philosophes, sont beaux par leurs, mais sans foi et sans amour de la vérité.

Ah! Seigneur, dit-il un prêtre quand il lieut la sainte victime entre ses mains, ou qu'il la reçoit dans son cœur, voyez votre Christ qui s'unit à moi, il a ses regards fixés sur vous et sur moi: vous le voyez toujours avec complaisance, parce qu'il est votre Fils bien-aimé; mais puis-je me flatter d'être agréable à ses yeux et aux vôtres? Puisqu'il me nourrit de sa propre chair, ne regardez que lui dans votre indigne ministère: ne détournez pas vos regards de dessus moi; re serait, en quelque sorte, le déformement de Jésus-Christ votre Fils unique, puisqu'il s'unit intimement à moi. Ah! Dieu de bonté, jetez sur moi un regard de miséricorde à cause de ce Messie promis à David, et appelé même du nom de David par vos prophètes. Il a voulu prendre pour moi la forme de serviteur: c'est à moi que vous être convenit, accordez-moi d'en remplir tous les devoirs.

VERSET 11.

Ici Salomon expose les promesses que Dieu avait

faites à son père; elles sont exprimées au 8<sup>e</sup> chapitre du second livre des Rois, indiquées dans le psame 158; et rappelées au second chapitre des Actes des Apôtres. Ce verset comprend la première partie de ces promesses, et elles sont en termes absolus; la suite est conditionnelle. Dieu a fait à David un serment infaillible et irrévocable: et ce serment consiste à lui promettre qu'un royaume de sa race sera placé sur son trône. Cette promesse regardait Salomon, comme on le voit par l'endroit cité du second livre des Rois; mais elle regardait aussi J.-C., comme le prouve la citation des Actes des Apôtres; ainsi il y a deux sens littéraux dans ce passage: Salomon fut placé sur le trône de David; la promesse était absolue, rien n'a pu en arrêter l'effet. J.-C.; a aussi été assis sur le trône de David; selon la parole de l'ange Gabriel à la sainte Vierge; mais ce royaume de sa race s'étend sur toute la maison de Jacob, c'est-à-dire, sur tous les fidèles tant Juifs que Gentils, et il ne doit jamais finir: cette promesse est également absolue, et rien n'a pu empêcher l'accomplissement.

Ce verset dit mot à mot: Je placerai sur votre trône on à votre place, du fruit de votre ventre; ce qui signifie clairement que ce royaume de David n'a été d'une femme qui serait en même temps vierge. Il n'est ici question que d'une mère et non d'un père; c'est la justice remarquable de S. Augustin.

L'hébreu porte: Dieu a juré à David la vérité, et ne s'en détournera point; et nos versions rapportent le pronom à David et non à la vérité: Nos traducteurs nous, au lieu de, non avertit ad eum du pluriel ad hoc; car les Hébreux se servent du féminin pour renfermer le neutre qu'ils n'ont point. Le sens est toujours le même de part et d'autre.

REFLEXIONS.

Les figures contenues dans les livres saints, sont toujours liées sur la vérité, comme des tableaux sur les objets réels qu'on veut représenter. Le Messie doit être fils de David, mais au bout de mille ans; il fallait donc, pour l'assurance du serment et de la promesse de Dieu, que David eût un fils qui lui succédât immédiatement, en sorte qu'un patriarche que Dieu avait établi, selon sa parole, la dignité royale dans la maison de David, mais il n'y avait pas cette parole de Dieu, telle qu'on la voit exprimée plus au haut dans le second livre des Rois, des caractères particuliers qui ne pouvaient être remplis, à la lettre, par Salomon, par exemple, que Dieu serait son père, et que Salomon serait son fils, que la maison et le trône de David seraient affermés pour jamais, etc. Ces caractères ne convenaient, dans la rigueur des termes, qu'à Messie, quoiqu'ils convinsent d'une manière imparfaite à Salomon et au trône de David, son père: et au vu les différences de ce qu'on appelle figure, d'avec la vérité; celle-ci qui pouvait être remplie, à l'usage de l'expression, et celle-là n'est que crasyonisme.

On a donc ici le serment solennel de Dieu, serment fixe, absolu et irrévocable: c'était de donner à David un fils qui lui succéderait immédiatement, et un autre fils sorti d'une vierge, dont le royaume serait éternel. Le trône de Salomon a péri dans la Judée; mais le Messie occupe dans tout l'univers un trône immuable. Salomon a élevé un édifice permanent, qui est l'Eglise rachetée au prix de son sang. Salomon a été un roi magnifique et bienfaisant; mais quelle comparaison à faire entre ce monarque borné à un état temporel, et le Roi des rois dont les bienfaits sont pour l'éternité.

VERSETS 12, 15.

Voici présentement une promesse conditionnelle: Si vos enfants, dit le Seigneur à David, et si les enfants de vos enfants sont toujours justes à mon alliance et à mes préceptes, ils régneront sur votre trône. Selon cette traduction, on joint ces mots, usque in seculum à l'observation des lois divines, quoiqu'on pût aussi les joindre

à se débiter; car, si toute la postérité de David eût gardé fidèlement la loi de Dieu, elle n'aurait jamais cessé, au moins jusqu'à son Messie, de régner sur Israël. Cette condition n'a été que par le Silement, est une sorte de royaume de ce qui arriva au bout de quelques siècles, lorsque la royauté en sa dans la maison de David. Dieu savait que les choses arriveraient ainsi; mais il en parle sous condition, pour marquer d'une part la volonté qu'il avait de conserver le trône dans la maison de David, et de l'autre, la liberté qu'il laissait aux descendants de ce prince, en sorte qu'il dépendait d'eux de conserver la puissance royale, en observant avec fidélité la loi du Seigneur. Le changement, qui se fit au bout de quelques siècles dans cette monarchie, ne marqua pas que Dieu eût changé de volonté à l'égard de la maison de David. Dieu est immuable dans ses conseils, il n'y a que les événements qui changent; et Dieu, dont la puissance s'étend sur tous les siècles, ne change point ses desseins quand ces événements arrivent. C'est ainsi qu'on explique les endroits de l'Écriture, où il est dit que Dieu a repenti de ce qu'il avait fait: il est incapable de repentir, mais les choses changent de face, et deviennent tout autres qu'il ne les avait conçues, ou ordonnées, il paraît, à en juger selon la manière de penser des hommes, que Dieu change aussi de vues et de sentiments.

REFLEXIONS.

Les promesses conditionnelles de Dieu ont l'avantage de soutenir l'espérance, de maintenir la crainte et de forcer l'amour. Si Dieu ne nous avait promis pour la vie future, nous serions, dit l'Apôtre, les plus méprisables des hommes; puisque la vie présente est incapable de nous rendre heureux. Si Dieu nous avait promis absolument et sans conditions les biens de la vie future, nous croirions que ces biens ne pourraient jamais nous manquer, quelle que fut d'ailleurs notre conduite, et quand même nous ne ferions aucun effort pour accomplir les volontés de Dieu. Enfin si les conditions n'étaient que les biens temporels, nous aurions pu nous en contenter sans l'accomplissement de la loi divine, qui se résout toute à l'amour de Dieu, nous aurions pu nous imaginer qu'il suffisait de remplir quelques devoirs extérieurs sans observer le grand précepte de l'amour.

La plupart des descendants de David vécurent comme si Dieu leur avait promis sa protection, sans excepter ceux qui n'ont ni la loi, ni la promesse; et la plupart des hommes vivent aujourd'hui comme si le salut leur étoit assuré sans qu'ils contribuassent de leur part. Il est vraisemblable que les infidèles descendants de David n'auraient pas même été aux menaces que Dieu avait faites de ne pas conserver le trône dans la maison de David, si sa postérité abandonnait la route des commandements: la plupart de ces princes tombèrent dans l'idolâtrie, et oublièrent tout-à-fait le culte de Dieu, à l'égard des hommes par leur conduite, ou crièrent ainsi qu'ils ne croient ni aux promesses ni aux menaces de Jésus-Christ, puisque la plupart d'entre eux ne prement aucun soin d'observer l'Évangile. Qu'arrivera-t-il aux derniers rois de Juda? Us furent détruits, dépouillés, enchaînés captifs avec leur peuple. Et qu'arrivera-t-il aux Chrétiens prévaricateurs? Us termineront leur carrière dans le péché, et ils seront éternellement la proie du diable.

VERSETS 14, 15.

Il faut remarquer dans ces versets: 1° qu'on lit verset le discours change tout à coup, et que c'est Dieu lui-même que le Prophète fait parler. Ces observations de personnes ne sont point rares dans les psaumes: ici elle est d'autant plus naturelle, que c'est Dieu qui parle dans les versets précédents et dans les versets suivants, en sorte que le verset 14° peut être regardé comme mi en parenthèse; 2° que l'Hebreu met deux fois le terme aimer, désirer, au lieu de

choisir: La Seigneur a choisi Sion, il l'a désirée pour sa demeure... J'y habiterai, parce que je l'ai aimée. Les LXX se servent aussi de deux mots différents, dont l'un signifie choisir, et l'autre préférer. La Vulgate qui dit choisir dans les trois endroits, est donc ambiguë, mais elle ne fait point de contre-sens; choisir quelque chose, c'est l'aimer, la préférer aux autres objets.

Dieu avait choisi la montagne de Sion pour le lieu de sa résidence, c'est-à-dire, pour l'habitat où il voulait que son temple fût fait, et où l'arche du Testament résiderait; mais cette Sion temporelle et visible était l'image de l'Église chrétienne, et celle-ci est l'image de la Sion céleste, où Dieu fait et veut résider son séjour. Comme il y avait deux promesses, l'une absolue, touchant le Messie, qui devoit être de la race de David; l'autre conditionnelle, touchant la conservation de la dignité royale dans la postérité de David; Il y avait aussi deux prédications de Dieu, si je puis parler ainsi, à l'égard de Sion, qui l'Apôtre appelle la cité de Dieu vivant, et telle est l'Église de Jésus-Christ; l'autre étoit conditionnelle, et avoit pour objet Jérusalem, et la cité de David. Celle-ci est devenue infidèle, et elle a péri; l'autre subsistera jusqu'à la fin des siècles, parce qu'elle contiendra toujours dans son sein les vrais adorateurs de Dieu. C'est aussi dans elle que Dieu a fait son séjour, jusqu'à ce qu'il l'abandonne dans le royaume de sa gloire.

REFLEXIONS.

Il y a, sur ces versets, une pensée bien solide de St. Augustin. Dieu, dit-il, n'est point sorti à chasser le repos, parce que jamais il ne s'est exposé à le troubler et à l'agitation. Ainsi quand il dit qu'il se repose dans Sion, il entend que Sion se reposa dans lui; Dieu se représente comme occupé sans cesse du bonheur de ses créatures; il sait qu'elles ne sentent dans une situation tranquille que quand elles auront placé toutes leurs affections en lui, et les elles aime au point de paraître ainsi chercher son repos dans elle. C'est là le ministère des contemplatives, que Dieu reprend dans la lettre, qui se reposent en lui. Dieu se repose aussi dans elles, parce que le terme de ses opérations sur tous est que nous l'aimions, et que ce soit amour à toutes nos inquiétudes. Quand Dieu se repose sur l'arche du Testament, les Israélites n'avaient qu'à se reposer sur sa protection; et quand Dieu se repose dans une âme pénitente de son amour, elle n'a qu'à joindre de sa divine présence et à mettre toute sa confiance en lui. Toutes les tempêtes de cette vie ne peuvent troubler ce saint repos: Si vous éprouvez des orages pour la non de Jésus-Christ, dit l'Apôtre St. Pierre, vous serez heureux, parce que tout ce qu'il y a d'honneur, de gloire, de vertu divine, et l'Esprit même de Dieu repose sur vous.

VERSET 16.

Dans l'Écriture il est ordinaire de joindre aux vœux les pauvres et les orphelins. Ce verset, où Dieu promet sa protection aux veuves et aux orphelins, est donc fort naturel. Mais on lit dans l'Hebreu et même dans le grec, deux mots qui signifient éléger: Je te porte sur mes bras; il semble que le traducteur vulgair ait lu ces deux mots qui signifient être tenu, et c'est aussi la leçon du syriaque, de l'arabe, de l'Éthiopien, et de tous les autres Peuples. Le mot hébreu est *trax*, qu'on rend par *tenir, éléger*; mais si les LXX, ou plutôt les auteurs de la Vulgate, ont fait venir ce mot de *trax*, qui signifie *incliner* et aussi *décliner*, *se lever*, on concevra qu'ils ont pu traduire par *incliner ou décliner*; car l'Apôtre se sert de ce second mot pour décrire les vœux: *quis inclinet aurem suam*, et *declinat*; et le mot grec *proleptis*, signifie *décliner*. Il n'y a donc pas tant à se récrier contre cette leçon de notre Vulgate, laquelle d'ailleurs fait un sens beaucoup meilleur que celui-ci: *Je couvrirai de bénédictions ma chaise ou même son ventre*; car on traduit aussi de cette manière le mot hébreu *trax*. Les auteurs des Prié-

rea discutés disent au pécheur, pour faire allusion à l'Évangile prêché par des pêcheurs.

REFLEXIONS.

Dieu promet ici des bénéfices temporels à la Jérusalem terrestre, suppose qu'elle lui fut fidèle; et il promet à l'Église, qui est la Jérusalem spirituelle, les grâces du salut. Son vœux seroit blâmé et ses prières refusées. C'est toute l'Église, dit St. Augustin, qui est venue; parce que dans ce monde elle attend le moment de se retirer à son divin époux; ce sont tous les vrais fidèles qui sont pecheurs, parce qu'ils sont humbles de cœur, et qu'ils se mettent tout leur espoir dans les richesses. Quelqu'un vit de la foi, se regardent les uns comme dans un état de vuidité, parce qu'ils ne possèdent qu'en espérance et non en réalité les biens après lequel il soupire, qui est la vie de J.-C.; il se regarde aussi comme pauvre, parce que de lui-même il n'est dans une indigence totale des biens spirituels. J. C. vœux ses bénéfices sur ces hommes de foi; ils sont béatifiés dans leurs tentes. Ils sont nourris du vrai pain qui est le sainte parole et le corps de J.-C. La vœux *meat dans les d'elles*, dit l'Apôtre, est morte, qu'on n'ait parvenue à elle; et il en est de même du Chrétien dont le cœur est attaché au monde; il n'a point de part à la vie de J.-C., ni par conséquent à ses bénéfices. Le riche s'ennuie, dit l'Apôtre St. Jacques, *doit s'offrir au salut*; car il n'aime; *de la terre que la vœux consigné*, et il n'aura en partage au dernier jour que la colère du souverain juge.

VERSET 17.

C'est une promesse faite à David et à Jérusalem. Dieu promet de revêtir de sainteté les ministres du sanctuaire, et de remplir d'une sainte joie les Israélites fidèles. La sainteté dans les prêtres devoit être revêtue, est peut-être le don d'instruire les peuples dans la voie du salut. L'Hebreu dit, et ses vœux chanteront avec joie, on célébrera la gloire du Seigneur avec allégresse. Tout cela revient au même. Ce verset est un peu différent de celui qui est rapporté dans les autres versions, qui n'est que *Je revêtirai les ministres de sainteté*. Les vœux sont revêtus d'une sainteté légale, en attendant que le vrai salut d'Israël, le Messie, regardé son Saint-Esprit dans le cœur des ministres de l'Église chrétienne. La joie des Juifs fidèles étoit intérieure, mais non comparable à celle que J.-C. a fait naître dans les âmes qui ont reçu l'Évangile.

REFLEXIONS.

Les prêtres de la nouvelle alliance doivent être revêtus de la sainteté pour eux-mêmes, et du pouvoir d'opérer le salut à l'égard des autres. Cette seconde qualité leur manque moins que la première, parce que l'Église peut bien les consacrer à son service; mais non les rendre saints: c'est à J.-C. seul qui apparaît d'opérer cette merveille, et c'est ce que l'Église ne cesse de lui demander.

Il y a eu un temps, disoit un saint homme, où l'on n'ait plus de vénération pour un simple prêtre, qu'on n'ait à aujourd'hui pour les métropolitains et pour les patriarches; ce temps reviendra lorsque les simples prêtres seront saints comme ceux de la primitive Église; et dans tous les siècles, même dans ceux où les scandales sont le plus multipliés, on en voit encore des exemples.

St. Jérôme disoit que chaque profession avoit ses richesses et ses modèles, que les militaires étoient distingués par les conquêtes, ceux dans l'histoire par les philosophes par les arts; mais que les ministres de l'Église, que les orateurs se forment sur les grandes lumières du barreau. Pourquoi, ajoutait-il, les ministres du sanctuaire ne soustraient-ils pas les exemples des apôtres et des hommes apostoliques?

Saint Bernard, faisant la critique de quelques excès de son temps, disoit: Je ne suis en quelque chose les moines. Dans le sein du temporel ils se comportent comme des laïques, dans l'appareil

extérieur, comme des cavaliers; mais ils ne travaillent point comme des laïques, ils ne vont point à la guerre comme des cavaliers, ils sont de toutes les choses et ils ne sont d'aucune. Si chacun doit ressusciter un jour dans son rang, quel sera le rang de ceux-ci? Je crains fort qu'ayant vécu dans le désordre en cette vie, ils ne soient relégués dans le lieu où repose une éternelle confusion.

VERSET 18.

Je fais mention du genre dans la traduction française, parce que l'Hebreu porte: Je ferai naître la force de David. Ces expressions pourroient absolument convenir à Salomon, qui fut en quelque sorte la force de la maison de David; mais Salomon n'avoit pas été le fils de David, et Salomon, qu'on suppose auteur du psaume, rapporte les promesses faites à son père, dans un temps où lui (Salomon) pouvoit être point né. Mais il faut convenir que ces mêmes expressions conviennent bien plus parfaitement au Messie, puisqu'il fut, dans le sens le plus précis, la force de la maison de David; ainsi Zacharie, père de St. Jean-Baptiste, rappela-t-il dans son cantique presque tout pour mot ce verset du Prophète: *Et il en sera parvenu nous la force du salut dans la maison de David*, son serviteur.

J'ai préparé une lampe à mon Christ; cela pourroit s'entendre aussi absolument de Salomon, qui mérita d'être un grand éclat sur le règne de David, appelé lui le Christ de Salomon. Mais ce sens est peut-être un peu forcé; car le terme préparer, désigne quelque chose d'extérieur à son objet, et Salomon ne vœux qu'après David: *Je préparerai une lampe à mon Christ*, c'est-à-dire, à l'Christ; ce qui ne peut pas se dire de Salomon, par rapport à David; St. Jean si Salomon fut à quelques égards la lampe de la maison de David, cette lampe s'éclaircit tellement dans la sainte, qu'elle ne méritoit point qu'on la nommât ainsi; mais le verset du Prophète. Mais il y a un rien de plus naturel que d'appliquer cette prophétie au saint chrétien de St. Jérôme; il fut, selon la parole même de J.-C., une lampe qui brûloit et qui étoit; il prépara les vœux au Messie, qui étoit le véritable Christ de Dieu. La Paraphrase chaldéenne dit également: *J'ai destiné une lampe à mon Messie*, et les plus anciens rabbins entendent du Messie tout ce verset.

L'Hebreu dit: *Ille primarius faciem*, etc.; notre version auroit pu mettre aussi *Ille*, et non *illic*; mais comme le mot *illic* 27 et le mot *erit* 28, se trouvent aussi quelquefois pour *illic*, ce dernier mot ne s'éloigne point du sens: Il lui même extérieur que le Messie devoit venir d'ailleurs, c'est-à-dire, au ciel, pour fortifier et subvenir la maison de David. Ces deux versions de transport indiquent par *illic* est fort bien en cet endroit.

REFLEXIONS.

Quand Zacharie, éclairé du Saint-Esprit, dit: *Il a été pour nous un prêtre nous la force de salut*, c'étoit la révélation de deux vérités très-importantes: la première, que le salut des hommes seroit le chef-d'œuvre de la puissance divine; la seconde, que les hommes ne profiteroient point de ce salut, sans être revêtus de force et sans traiter cette grande affaire avec la plus grande force. Le mystère de la résurrection des hommes a manifesté la force de Dieu; et le mystère de la sanctification des hommes manifeste tous les jours aux yeux de toute l'Église, la force de la grâce de Dieu, et la force des hommes qui se laissent gouverner par cette grâce. Nous ne voyons encore un en enfant et à travers des ombres, cette double force; au jour de la révélation générale, nous serons transportés d'admiration lorsque nous découvrirons les rapports de cette divine économie.

Il est bien étonnant que Dieu ait élisé pour nous ces étendards de force, si j'oss parler ainsi, et que nous fassions si peu d'efforts pour les considérer. C'est que nous ne connaissons ni l'importance du salut, ni la multitude des ennemis qui nous environnent, ni notre propre faiblesse; et ce que nous connaissons encore moins, c'est J.-C.; ce germe sacré de la maison de David est si dans notre esprit, si dans notre cœur. Les prophètes et Jean-Baptiste nous l'ont annoncé; tous les saints, depuis qu'il a paru au monde, nous l'ont montré; et nous vivons comme les infidèles qui n'ont jamais entendu parler de lui. Attendons-nous le moment où cette grande lumière nous aveuglera, au lieu de nous éclairer, et nous plonger dans le désespoir, au lieu de faire notre consolation. La force de Jésus-Christ inconnue en ce monde est découverte qui brise et qui écrase dans le monde futur.

VERS. 19.

Un traducteur hébreu son *diadème fleurit sur lui*. On prend pour diadème le mot *tiara*, qui signifie proprement séparation d'une chose commode; c'est ce qui fait que le mot *sanctification* n'est bien la pensée du Psalmiste. Symmaque dit aussi *diadème*, qui est la même chose que *tyrannus* des Septante. A l'égard du grec, qui est à la première personne dans nos versions, *sanctificatio mea*, et à la troisième dans l'hébreu, *egred*, la différence vient du *god*, que les Septante ont lu pour le *non*, deux lettres fort semblables et au fond les uns est le même; car le *diadème* ou la *sanctification*, dont parle ce verset, est de Dieu, quoique son éclat doive se manifester sur la tête du Christ.

Le Prophète a pu dire que les *troupeaux* de Salomon seraient confondus, et que son *diadème* ou sa *coronne* braverait sur sa tête; mais cette prophétie convenait à un plus parfaitement au Messie, dont tous les ennemis seront confondus, qui est le saint par excellence et le roi de tous les siècles.

RELEXIONS.

C'est en J.-C. que brilla la sainteté de Dieu: que personne ne prétende entrer sans lui dans les voies de la sainteté, et que personne ne désespère de parvenir.

1. Canticum graduum. CXXXII.

Hebr. CXXXIII.

Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum.

- 2. Sic ut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron.
- 3. Quod descendit in oram vestimenti ejus, sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.
- 4. Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem et vitam usque in seculum.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1. — Ecce quam bonum et quam jucundum.

(1) Triplex de hujus carminis argumento sententia proponitur: 1. Scriptum esse à Davide, qui post innumeratas calamitates et mala, quibus aggratus est, universas Israël tribus simul sub imperio coactas vidit. 2. Universas Israël tribus à captivitate redactas, sub uno principe collectas, hic exhiberi; tum collectionis commoda finissimis secessionibus, sub Roboam initium ortu, et malis opponi, omnes vero Israëlitas uno fratrum nomine hic designari, quod eadem stirpe stit, unicam quodammodo familiam confiteri. 3. Denique de sacerdotibus ac Levitis, capitulata reversis, vel in templo collectis, eoque numerari vacantibus, explicatur. Posterior hæc sententia maxime omnium placet, contrastruque Aaronis et sacerdotialis inaugurationis nominibus, qui in hoc Psalmo legitur, et precipuum sunt comparationis ab auctore ductæ momentum. Ingenis est hujus car-

à la sainteté, s'il met sa confiance en J.-C. Le premier pas que la grâce nous fait faire dans la voie de la sainteté, c'est de nous pénétrer de notre misère, et d'élever notre esprit vers la grandeur de J.-C. Cette grandeur est d'un ordre tout différent de ce que les hommes charnels et les hommes savants admirent. L'homme charnel est tout à la terre; l'homme savant est tout à ses spéculations; à ses recherches, à ses travaux littéraires: le disciple de J.-C. est tout à la vie, à la mort, à la doctrine de J.-C. Ces trois ordres de personnes ne se ressemblent en rien; le premier cherche à satisfaire ses passions, le second à rassembler des connaissances, le troisième à n'être rien aux yeux du monde, et à n'étudier que J.-C. Ces hommes-là ne se concilient jamais: le voluptueux méprise les travaux du savant; celui-ci condamne la paresse du voluptueux; l'un et l'autre ne savent en quoi consiste la vie du fidèle imitateur de J.-C., et ce dernier dépire l'état et l'avancement des deux autres: mais il ne s'irrite point contre eux, il les aime, il voudrait les gagner à J.-C. Il y a bien plus loin de la manière de penser du fervent Chrétien à celle du mondain et du savant, qu'il n'y en a des idées de ces deux derniers à l'un et à l'autre. Les savants et quelquefois les mondains, le mondain est quelquefois savant; mais les saints ne sont jamais mondains, et quand ils sont savants, ils l'ignorent, ils croient ne savoir rien, et ils n'étudient directement que J.-C. Si pour faire connaître J.-C., ils ont besoin d'être savants, ils ne se portent pas à la science comme les doctes de profession, ils ne se servent de la science que comme d'une machine qui s'enlève ou se met à quartier, quand l'ouvrage est fini. Jamais un savant de profession ne sera un vrai disciple de J.-C., parce que le vrai disciple de J.-C. n'a point d'autre profession que celle de vivre pour J.-C., et d'aimer J.-C. L'amour de J.-C. n'exclut aucun des états répandus dans la société, mais il exclut du cœur toute autre profession que celle d'être à J.-C. O heureux celui qui n'admet dans son âme que ce désir: *Je veux aimer Jésus-Christ*, et qui peut répondre à quiconque l'interroge sur ce qu'il est: *Je suis à Jésus-Christ*.

PSAUME CXXXII.

- 1. Qu'il est avantageux et agréable que des frères soient réunis ensemble dans la même demeure!
- 2. Cette union est comme le parfum répandu sur la tête d'Aaron, qui décollait le long de sa barbe.
- 3. Descendit sur le bord de ses vêtements; elle est comme la rosée d'Hermon, qui s'étend jusqu'à la montagne de Sion.
- 4. C'est que le Seigneur a destiné à l'union fraternelle ses bénédictions, et la vie pour jamais.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — Ecce quam bonum et quam jucundum. Emphatica particula; ad ostendendum reminis cum sequenti conexio. Qui Psalmum, *Memento, Domine, David*, in secundi templi dedicatione recitatum potant, hic Psalms 152, et qui sequitur, ita haberi possunt, veluti Psalmi 151 appendices scilicet. Qui enim rogatus fuit, ut in templum suum veniat, illicque benedicit: hic ministrorum gregem et congregat commendat. Psalmi 153, moventur ut vigintiannum servent; Hebræis et Vulgata Davidi tribunt, moventur vero septuaginta Interpretes. (Calmet).

Concordia fratrum commendatio. Quod si Davidicum sit hoc carmen, ut inscriptio dicit, non improbanda eorum conjectura, qui vel à Davide ipso, vel ab alio ejus temporis poetâ illud tunc editum putant, quum post civilia cetero ferme annorum bella omnes tribus ad eum unguendum regem convenissent (2 Sam. 5, et 1 Paral. 11), ut in hactenâ illâ publicâ ad commendanda omnia officia et mutuis officiis colendam am-

linguâ satis explicari non posse. QUAM BONUM, mille et assatur; nulla quidem sunt utilia, que tamen sunt anara et molesta, ut apparet in medicamentis et primis institutionibus: ac concordia et consensio utilis simul est et suavis. JUCUNDUM, natum, suave proprie. FRATRES, sacerdotis, ut inter eos nulla sit pugna doctrinæ et morum, Aben-Exra; *fideles ejusdem sanctæ religionis*; R. Joseph; *principes politico et ecclesiasticæ, maxime regni Messianæ, et sanctorum pontificum*; R. David. Tu in genere de omnibus fidelium ordibus. HABITARE FRATRES IN UNUM, esse concordem, concordiam inter se colere. Nam concordia primum fragrant illi balsamo suavior, deinde fertili et coelesti rore utitur. Per eam religio et spiritualia suaviter fragrant et late sparguntur, politica et temporalia vigent et prosperantur. Ad utrumque designantur primum simile et sacro unguento sumitur, secundum è physico et profano meteo.

VERS. 2. — SIC UT UNGUENTUM IN CAPITE (1). SIC UT

sim illos hortaretur. Alii psalmum opinantur scriptum à Davide post victorias ab Absalomo et Sebâ reportatas. Alii conjungunt hoc et sequens carmen à Davide ad hinc usum conscriptum, ut quodlibet ad solennia festa populi Israeliticæ Hierosolyma in tempum conveniret, decantarentur. Prims post reditum ex Babilonia temporibus apte psalmus accomodari potuit, cum sublato vetere illo tribuum regni Israelitici dissidio, quod multarum cladum et bellorum causa fuerat, reversi in patriam solum ex omnibus tribubus unis legibus usque sacris conjuncti degerent, que concordia laudatur Nehem. 8, 1.

Rosenmüller.

(1) Spirituali sensu, Christus Spiritu Sancto unctus, non cum accepit ad mensuram, Joan. 5, 34, sed tantâ plenitudine, ut ex eis accepimus omnes, ib. 1, 16, homo Christi odore pro exempla sanctorum, etiam extra Ecclesiam, ubique diffusus.

Tam, inquit, bonum et jucundum habitare et convivere simul fratres, quam bonum et jucundum fuit Aaronis sacerdotis unctio, quod die factus est summus sacerdos. Meminit autem unctiois sacerdotis, non autem regis Davidis, deabus de causis potissimum: prima, quod unctio Aaronis fuerit prior; secunda, quod publica fuerit et in oculis omnium Israelitarum Aaronis unctio, Davidis vero etiam facta fuerit, et presentibus tantum Jesse ejusque filius, et senioribus archiepiscopi Bethleheim. In capite, seu super caput, etc.; hoc est, in caput Aaronis infusum, quod inde in barbam hæc illæ et in supremam sacre vestis oram defluet. Primum enim Moses Aaronem induit sacris vestibus, ac deinde infudit oleum in caput, ipsaque unxit inter occulorum supercilia instar capiti greci, ut vult Kimhi; vel instar cibi ut voluit Rambon et nonnemo in Thalmud. Oleum autem capiti affusum deflavit in barbam, indeque in extremam eam vestimentorum partem, que barbam attingeret. Nam per oram (ex ad verbum) vestimentorum intelligit cum Basi, Kimhi, et aliis Hebræorum, supremam illam vestium partem que collum cingent, cujque barba incumbere. Non enim probabile est tantam affusam olei copiam, ut ad extremum vestium finem pertingere poterit. Neque hoc, forte est decorum fuisse. Accedit quod Rambon aliter auctor est ad unctioem, regis saltem, parce affundendum esse oleum. Quod sit in barbam, barbam, aliud nihil est quam passim in barbam, in hanc et illam barbe partem. Repetio enim ejusdem nominis distributionem designat: ex gr., 2 Reg. 17, 29; *Gens, gens*, id est, *unaquaque gens*, quo modo exprimit Latini. Innumera sunt hujus rei exempla. Thalmudici illud explicant de duabus tun-

oleum variis odoribus myrris, cassia et aromatica, cinnamomi et calami aromatici et balsami imbutum, et certâ proportione conditum, que compositio appellabatur oleum unctiois, sive oleum sanctum. R. Levi, in Exod. 30. Similitudo è rebus sacris et spiritualibus. Sicut unguentum pretiosissimum, constans multis pretiosissimorum aromatum generibus. Ex. 30, 25; Levit. 8, 12. Hinc Hebræico: *Sicut unguentum bonum super caput*. Cujusmodi odoris sui fragrantia ipsam et presentes mirifice oblectabat ac reficiebat. Præter reges unguentum ad ministerium sacerdotis, Levitic. oleo, sive christate sancto. In capite. Super caput ejus fustum. Nam Moses Aaroni induit vestibus pontificis caput oleo sacro perfudit tantâ copâ, ut distillaret in barbam ipsius, indeque in supremam vestimentorum ejus oram, Levit. 8, 12. In exemplum sacerdotum deinceps tali ritu pontificum non sine mysterio. Hæc enim unctio fiebat decussatim. *Unctio in superciliis* (inquit R. Selomo; in Exod. 29, et R. Mose Nahmanides, in specien et formam *in* Græcicæ, generatis effluens Burgundæ cricis, *in superciliis*, ut loquitur Aropagita. Fichet et in fronte inter supercilia eodem signaculo. Elias in Tsihi habet *læmin gumma tenui*, cujus forma est instar 7 hoversi 2, sed habet citat Thalmudicos. BARBAM, BARBAM, inquam. Hæc amplificationem emphaticam esse docet Clemens Alexandr., Strom. 5, ut pingat sacerdotis decurs, masculis, venerabilibus, moribus, non molibus, effeminatis, juvenilibus. Nam barba pili, qui nihil molestia afformat, vultu dignitatem præstant, virum ostendunt, et quandam paternam reverentiam incutunt. Unde illud, Levit. 19, 17; *Corrupatis effugium barbam vestram*. Sic Hieronymus, in 5 Ezech.; *Barba virilitatis indicium est*, de quo Epiphanius, heres. 80, contra Massalianos, Aaron. Patronymicè, pontificis, ut Latine, Cæsares appellatur à primo Cæsare.

VERS. 5. — Quod descendit in oram. Hebræicè *hul pi*, id est, in os, in osium et introitum, quod Kimhi interpretatur de colli theca sive strophio; Gallicè, *collet*. Vulgè tamen intelligunt Aaronicum istud unguentum, ex capite in imos usque, pedes defluxisse. Quod minus probabile, quia unguentum istud sacrum et pretiosum parè fondebatur, ut durare posset in multa secula, et sufficere innumeris sacerdotibus pontificibus et regibus, de quo supra, Psal. 88. Quamquam in primo pontifice Aaron largitus instillari possit, sive quod ille esset primus omnium, sive quod representaret excelsum Christum, qui non ad mensuram ungi debuit Spiritu sancto, oleo scilicet bestide, per istud externum adumbrato. VESTIMENTI. Hebræicè, *middothan*; plurali numero, vestimentorum. Nam sacerdos, sive Aaronis, sive vulgaris, nullis ad solemnitatem et splendorem divini ministerii, itemque theoriam, utebatur ornamentorum generibus; Levit., 16, 4, et Joseph, lib. 3 Antiq. c. 8. Sic ut nos: (1) Alterâ similitudine guttis specieis margaritarum de barbâ suspensurum exhibentibus. De metione Aaronem legendum Levit. cap. 8.

(1) Non rus Hermon descendit in montem Sion, no

Il est bien étonnant que Dieu ait élisé pour nous ces étendards de force, si j'oss parler ainsi, et que nous fassions si peu d'efforts pour les considérer. C'est que nous ne connaissons ni l'importance du salut, ni la multitude des ennemis qui nous environnent, ni notre propre faiblesse; et ce que nous connaissons encore moins, c'est J.-C.; ce germe sacré de la maison de David est si dans notre esprit, si dans notre cœur. Les prophètes et Jean-Baptiste nous l'ont annoncé; tous les saints, depuis qu'il a paru au monde, nous l'ont montré; et nous vivons comme les infidèles qui n'ont jamais entendu parler de lui. Attendons-nous le moment où cette grande lumière nous aveuglera, au lieu de nous éclairer, et nous plonger dans le désespoir, au lieu de faire notre consolation? La force de Jésus-Christ inconnue en ce monde est une force qui brise et qui écrase dans le monde futur.

VERS. 19.

Un traducteur hébreu son *diadème fleurit sur lui*. On prend pour diadème le mot *tiara*, qui signifie proprement séparation d'une chose commode; c'est ce qui fait que le mot *sanctification* n'est bien la pensée du Psalmiste. Symmaque dit aussi *diadème*, qui est la même chose que *tyrannus* des Septante. A l'égard du grec, qui est à la première personne dans nos versions, *sanctificatio mea*, et à la troisième dans l'hébreu, *egred*, la différence vient du *god*, que les Septante ont lu pour le *non*, deux lettres fort semblables et au fond les uns est le même; car le *diadème* ou la *sanctification*, dont parle ce verset, est de Dieu, quoique son éclat doive se manifester sur la tête du Christ.

Le Prophète a pu dire que les *troupeaux* de Salomon seraient confondus, et que son *diadème* ou sa *coronne* braverait sur sa tête; mais cette prophétie convient à peu près parfaitement au Messie, dont tous les ennemis seront confondus, qui est le saint par excellence et le roi de tous les siècles.

REPLICTIONS.

C'est en J.-C. que brilla la sainteté de Dieu; que perchoit ne prétend entrer sans lui dans les voies de la sainteté, et que personne ne désespère de résister.

1. Canticum graduum. CXXXII.

Hebr. CXXXIII.

Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum.

2. Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron.

3. Quod descendit in oram vestimentorum ejus, sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.

4. Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem et vitam usque in seculum.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1. — Ecce quam bonum et quam jucundum.

(1) Triplex de hujus carminis argumento sententia proponitur: 1. Scriptum esse à Davide, qui post innumeratas calamitates et mala, quibus aggratus est, universas Israël tribus simul sub imperio coactas vidit. 2. Universas Israël tribus à captivitate redactas, sub uno principe collectas, hic exhiberi; tum collectionis commoda finissimis secessionibus, sub Roboam initium ortu, et malis opponi, omnes vero Israëlitas uno fratrum nomine hic designari, quod eadem stirpe stit, unicam quodammodo familiam confiteri. 3. Denique de sacerdotibus ac Levitis, capitulata reversis, vel in templo collectis, eoque numerari vacantibus, explicatur. Posterior hæc sententia maxime omnium placet, contrastruque Aaronis et sacerdotialis inaugurationis nominibus, qui in hoc Psalmo legitur, et precipuum sunt comparationis ab auctore ductæ momentum. Ingens est hujus car-

à la sainteté, s'il met sa confiance en J.-C. Le premier pas que la grâce nous fait faire dans la voie de la sainteté, c'est de nous pénétrer de notre misère, et d'élever notre esprit vers la grandeur de J.-C. Cette grandeur est d'un ordre tout différent de ce que les hommes charnels et les hommes savants admirent. L'homme charnel est tout à la terre; l'homme savant est tout à ses spéculations; à ses recherches, à ses travaux littéraires: le disciple de J.-C. est tout à la vie, à la mort, à la doctrine de J.-C. Ces trois ordres de personnes ne se ressemblent en rien; le premier cherche à satisfaire ses passions, le second à rassembler des connaissances, le troisième à n'être rien aux yeux du monde, et à n'étudier que J.-C. Ces hommes-là ne se concilient jamais: le voluptueux méprise les travaux du savant; celui-ci condamne la paresse du voluptueux; l'un et l'autre ne savent en quoi consiste la vie du fidèle imitateur de J.-C., et ce dernier dépire l'état et l'avancement des deux autres; mais il ne s'irrite point contre eux, il les aime, il voudrait les gagner à J.-C. Il y a bien plus loin de la manière de penser du fervent Chrétien à celle du mondain et du savant, qu'il n'y en a des idées de ces deux derniers à l'un et à l'autre. Les savants et quelquefois mondains, le mondain est quelquefois savant; mais les saints ne sont jamais mondains, et quand ils sont savants, ils l'ignorent, ils croient ne savoir rien, et ils n'étudient directement que J.-C. Si pour faire connaître J.-C., ils ont besoin d'être savants, ils ne se portent pas à la science comme les doctes de profession, ils ne se servent de la science que comme d'une machine qui s'enlève ou se met à quartier, quand l'ouvrage est fini. Jamais un savant de profession ne sera un vrai disciple de J.-C., parce que le vrai disciple de J.-C. n'a point d'autre profession que celle de vivre pour J.-C., et d'aimer J.-C. L'amour de J.-C. n'exclut aucun des états répandus dans la société, mais il exclut du cœur toute autre profession que celle d'être à J.-C. O heureux celui qui n'admet dans son âme que ce désir: *Je veux aimer Jésus-Christ*, et qui peut répondre à quiconque l'interroge sur ce qu'il est: *Je suis à Jésus-Christ*.

PSAUME CXXXII.

1. Qu'il est avantageux et agréable que des frères soient réunis ensemble dans la même demeure!

2. Cette union est comme le parfum répandu sur la tête d'Aaron, qui décollait le long de sa barbe.

3. Descendit sur le bord de ses vêtements; elle est comme la rosée d'Hermon, qui s'étend jusqu'à la montagne de Sion.

4. C'est que le Seigneur a destiné à l'union fraternelle ses bénédictions, et la vie pour jamais.

COMMENTARIUM.

CENSUR. Emphatica particula, ad ostendendum reminis cum sequenti conexio. Qui Psalmum, *Memento, Domine, David*, in secundi templi dedicatione recitatum potant, hic Psalms 152, et qui sequitur, ita haberi possunt, veluti Psalmi 151 appendices scilicet. Qui enim rogatus fuit, ut in templum suum veniat, illicque benedicit: hic ministrorum gregem et congregat commendat. Psalmi 153, moventur ut vigintiannum servent; Hebræis et Vulgata Davidi tribunt, moventur vero septuaginta Interpretes. (Calmet).

Concordia fratrum commendatio. Quod si Davidicum sit hoc carmen, ut inscriptio dicit, non improbanda eorum conjectura, qui vel à Davide ipso, vel ab alio ejus temporis poetâ illud tunc editum putant, quum post civilia cetero ferme annorum bella omnes tribus ad eum unguendum regem convenissent (2 Sam. 5, et 1 Paral. 11), ut in hactenâ illâ publicâ ad commendanda omnia officia et mutuis officiis colendam am-

linguâ satis explicari non posse. QUAM BONUM, mille et assatur; nulla quidem sunt utilia, que tamen sunt anara et molesta, ut apparet in medicamentis et primis institutionibus: ac concordia et consensio utilis simul est et suavis. JUCUNDUM, suavis, suave proprie. FRATRES, sacerdotis, ut inter eos nulla sit pugna doctrinæ et morum, Aben-Exra; *fideles ejusdem sanctæ religionis*; R. Joseph; *principes politico et ecclesiasticæ, maxime regni Messianæ, et sanctorum pontificum*; R. David. Tu in genere de omnibus fidelium ordibus. HABITARE FRATRES IN UNUM, esse concordem, concordiam inter se colere. Nam concordia primum fragrant illi balsamo suavior, deinde fertili et coelesti rore utitur. Per eam religio et spiritualia suaviter fragrant et late sparguntur, politica et temporalia vigent et prosperantur. Ad utrumque designantur primum simile et sacro unguento sumitur, secundum è physico et profano meteo.

VERS. 2. — SICUT UNGUENTUM IN CAPITIS (1). SICUT

sim illos hortaretur. Alii psalmum opinantur scriptum à Davide post victorias ab Absalomo et Saba reportatas. Alii conjungunt hoc et sequens carmen à Davide ad hinc usque conscriptum, ut quodlibet ad solennia festa populi Israeliticæ Hierosolyma in tempum conveniret, decantarentur. Primit post reditum ex Babilonia temporibus apte psalmus accomodari potuit, cum sublato vetere illo tribuum regni Israelitici dissidio, quod multarum cladum et bellorum causa fuerat, reversi in patriam solum ex omnibus tribubus unis legibus unisque sacris conjuncti degerent, que concordia laudatur Nehem. 8, 1.

Rosenmüller.

(1) Spirituali sensu, Christus Spiritu Sancto unctus, non cum accepit ad mensuram, Joan. 5, 34, sed tantâ plenitudine, ut ex eis accepimus omnes, ib. 1, 16, homo Christi odore pro exempla sanctorum, etiam extra Ecclesiam, ubique diffusus.

Tam, inquit, bonum et jucundum habitare et convivere simul fratres, quam boni et juvenis fuit Aaronis sacerdotis unctio, quod die factus est summus sacerdos. Meminit autem unctiois sacerdotis, non autem regis Davidis, deabus de causis potissimum: prima, quod unctio Aaronis fuerit prior; secunda, quod publica fuerit et in oculis omnium Israelitarum Aaronis unctio, Davidis vero etiam facta fuerit, et presentibus tantum Jesse ejusque filius, et senioribus archiepiscopi Bethleheim. In capite, seu super caput, etc.; hoc est, in caput Aaronis infusum, quod inde in barbam hæc illæ et in supramam sacræ vestis oram defluet. Primum enim Moses Aaronem induit sacris vestibus, ac deinde infudit oleum in caput, ipsaque unxit inter occulorum supercilia instar capiti greci, ut vult Kimhi; vel instar cibi ut voluit Rambon et nonnemo in Thalmud. Oleum autem capiti affusum defluit in barbam, indeque in extenuam cum vestimentorum partem, que barbam attingeret. Nam per oram (ex ad verbum) vestimentorum intelligit cum Basi, Kimhi, et aliis Hebræorum, supramam illam vestium partem que collum cingeret, cuique barba incumbere. Non enim probabile est tantam affusam olei copiam, ut ad extremum vestium limbum pertingere poterit. Neque hoc, forte est decorum fuisse. Accedit quod Rambon aliter auctor est ad unctioem, regis saltem, parè affundendum esse oleum. Quod sit in barbam, barbam, aliud nihil est quam passim in barbam, in hanc et illam barbam partem. Repetio enim ejusdem nominis distributionem designat: ex gr., 2 Reg. 17, 29; *Gens, gens*, id est, *unaquaque gens*, quo modo exprimit Latini. Innumera sunt hujus rei exempla. Thalmudici illud explicant de duabus tun-

oleum variis odoribus myrris, cassia et aromatica, cinnamomi et calami aromatici et balsami imbutum, et certâ proportione conditum, que compositio appellabatur oleum unctiois, sive oleum sanctum. R. Levi, in Exod. 30. Similitudo è rebus sacris et spiritualibus. Sicut unguentum pretiosissimum, constans multis pretiosissimorum aromatum generibus. Ex. 30, 25; Levit. 8, 12. Hinc Hebræico: *Sicut unguentum bonum super caput*. Cujusmodi odoris sui fragrantia ipsam et presentes mirifice oblectabat ac reficiebat. Præter reges unguentum ad ministerium sacerdotis, Levitic. oleo, sive christate sancto. In capite. Super caput ejus fustum. Nam Moses Aaroni induit vestibus pontificis caput oleo sacro perfudit tantâ copâ, ut distillaret in barbam ipsius, indeque in supramam vestimentorum ejus oram, Levit. 8, 12. In exemplum sacerdotum deinceps tali ritu pontificum non sine mysterio. Hæc enim unctio fiebat decussatim. *Unctio in tenuit* (inquit R. Selsoni, in Exod. 29, et R. Mose Nahmanides, in specien et formam *in* Græcicæ, generatis effluens Burgundæ cricis, *in unctio*, ut loquitur Aropagita. Fichet et in fronte inter supercilia eodem signaculo. Elias in Tsihi habet *lævin ginnua tenuit*, cuius forma est instar 7 inversi 8, sed habet citat Thalmudicos. BARBAM, BARBAM, inquam. Hæc conduplicatorem emphaticam esse docet Clemens Alexandr., Strom. 5, ut pingat sacerdotis decurs, masculis, venaribus, moribus, non molibus, effeminatis, juvenilibus. Nam barba pili, qui nihil molestia afformat, vultu dignitatem præstant, vultum ostendunt, et quandam paternam reverentiam incutunt. Unde illud, Levit. 19, 17; *Corrupatis effugium barbam vestram*. Sic Hieronymus, in 5 Ezech.; *Barba virilitatis indicium est*, de quo Epiphanius, heres. 80, contra Massalianos, Aaron. Patronymicè, pontificis, ut Latine, Cæsares appellatur à primo Cæsare.

VERS. 5. — QUOD DESCENDIT IN ORAM. Hebræicè *hul pi*, id est, in os, in osium et introitum, quod Kimhi interpretatur de colli theca sive strophio; Gallicè, *collet*. Vulgè tamen intelligunt Aaronicum istud unguentum, ex capite in imos usque, pedes defluxisse. Quod minus probabile, quia unguentum istud sacrum et pretiosum parè fondebatur, ut durare posset in multa sæcula, et sufficere in unguendis sacerdotibus pontificibus et regibus, de quo supra, Psal. 88. Quamquam in primo pontifice Aaron largitus instillari potuit, sive quod ille esset primus omnium, sive quod representaret excelsum Christum, qui non ad mensuram ungi debuit Spiritu sancto, oleo scilicet bestide, per istud externum adumbrato. VESTIMENTI. Hebræicè, *midlothan*; plurali numero, vestimentorum. Nam sacerdos, sive Aaronis, sive vulgaris, nullis ad solemnitatem et splendorem divini ministerii, itemque theoriam, utebatur ornamentorum generibus; Levit., 16, 4, et Joseph, lib. 3 Antiq. c. 8. SICUT ROS: (1) Alterâ simi-

tima guttis specieis margaritarum de barbi suspensurum exhibentibus. De metione Aaronem legendum Levit. cap. 8.

(1) Non rus Hermon descendit in montem Sion, no

litudinis et rebis profanis et naturalibus, unitatem et concordiam Ecclesie memorandam ejus comparat fieri, qui montem Hermonem et loca montans Sionis feracia et fecunditas reddidit, et rerum omnium parit affluentiam. Ut ros Hermonis, qui defluit in montes Sionis, ac eos adeo permixtus recreat, ut ros è monte in montem, à nivem humiliter, solum distillare, sursum est concordia. Erro aquila raptat nubes ex Hermon monte trahit Jordanem, ubi Og rex Baza imperabat. (Deut. 3, 8, Jos. 24, 40, et 15, 11, 12), et vapores rescindit (trahit materiam) in Sion. Hec similitudo respicit etiam fructum et utilitatem. Ros enim fructu in herbis et granis decedit. Deut. 32, 2, benedixit egrotis, et fructificavit eis in concordia vultu est fructuosus et utilis. In vocata. Hebraicè, *harze sionim*, id est, montes Sion. Nam dans omnem erat mons radice, vitem jugis tres, id est, erat triplex sive triplex: Sion de nomine totius, ubi ades regia, sive civitas David; Mo-

que enim id fieri notat, ut idem ros decurrat in tantis diversis montes. Sic ergo suppleatur: Sicut ros Hermonis, et sicut ros qui descendit in montem Sion, ita fratrum consensus, consociatio est: Non societas iniquitatum illud quo ipse Aaron desinisset perficere, consociatioque est, non res fructuosa que Hermon et Sion duo clarissimi montes irrigantur, ut sicut est fratrum concordia. (Bossuet.)

NOTES DU PSAUME CXXXII.

L'Hebreu et la Vulgate mettent le nom de David dans le titre, et il est aussi dans la manuscrits Alexandrains, mais les LXX du Vatican l'omettent. Je ne doute point que David ne soit l'auteur de ce psaume. Il paraît qu'il le composa lorsque tous les tribus se réunirent sous sa domination, et lui donnaient : *Non osas ante nosse bouche et ore, etiam pour lui témoignage* qu'elles voulaient vivre dans une grande union avec lui. Le P. Bouhaignat pense que David y parle de son troisième voyage fait à Jérusalem. Plusieurs autres croient qu'il fut composé au retour de la captivité, lorsque les restes de Juda et d'Israël s'élevèrent à ne plus faire qu'un peuple et à abolir le schisme qui les avait divisés si long-temps d'entre eux, et qui les ministres du tabernacle, prêtres et lévites, qui témoignent un zèle uniforme pour remplir leurs fonctions. Selon ces deux dernières situations, David ne serait pas l'auteur du psaume, et l'on ne le rendrait aucun compte du titre, qui est néanmoins dans l'Hebreu et dans la Vulgate. Mais, quoi qu'il en soit, l'objet du Prophète est de recomposer l'union fraternelle et d'en marquer en peu de mots les avantages.

VERSET 1.

Les LXX tournent au forme d'interrogation : *Qu'y a-t-il de plus avantageux et de plus agréable que de voir des frères habiter ensemble?* Dans l'Hebreu il y a un petit mot qui donne, à ce que je crois, de la force au verset : *Qu'il est agréable et agréable que des frères habitent ensemble!* Ce mot semble indiquer le plus grande union, d'autant mieux, que le mot *habiter*, qui signifie *habiter*, ou savoir que ces frères habitent ensemble, seraient même les mêmes si ce n'était qu'une seule et même personne.

REFLEXIONS.

Ce premier verset, dit St. Augustin, est si doux, que ceux même qui ne lisent pas les psaumes le savent. Ils s'exécitent à la conflante et à l'union, en s'écriant : *Qu'il est avantageux et agréable d'être uni comme des frères!* C'est en quelque sorte le cri de l'humanité, mais encore plus celui de la religion.

ria, ubi ades Dominica, sive templum; Area, seem-dum quum urbs Jerusalem porrigebatur. Alit malum intelligere montana Sionis, id est, totius Judæe. Nam tota ejus vicinia et continentia erat montosa, que ratione Sion conjunctus dicitur et que est Jerusalem, Gal. 4, 26. Perpetua enim dorso sese versus Sionis montes exprogit. Kimi nimis subiliter respicit, sicut res, in sit tercia similitudo, hoc modo: Sicut ros Hermon, (et sicut ros) qui descendit in montes Sion; vel per similes asyrietas, sicut ros Hermon. (Et) qui descendit. Existimavit fortasse Sionem esse edificatorem Hermonem, quem tamen collocat inter edificatos terre sanctæ, et Psal. 38. Est autem Hermon mons prope Jordanem Libano vicinus, perpetua nive conspersus, unde perpetuus surgit vapor, roris origo et fons Sionem fecundissimè aspergitur.

VERS. 4.—*QUOMAM ILLIC MANAVIT DOMUS, in loco concordie, charitatis et unitatis; Kimi sicut aliens, in montibus Sion. Quod fere sequitur Theodoros: Non in Hermon, inquit, sed in Sione, in quam vicinior ros Spiritus sancti in Apostolis missus est. MANDAVIT, promisit, officia BENEDIXIT, honorum omnium abundantiam, felicitatem copiam, et vitam sempiternam. Et si Euthymius de longa hujus ævi vili interpres, ubi dicitur raris longævus. Quasi vita ut in ætium sit vita in longum tempus.*

Aussi les apôtres appelaient-ils du nom de frères tous les disciples de leur temps, et cet usage subsiste encore parmi les prédicateurs de l'Évangile. Mais les premiers fidèles vivaient en effet comme des frères. Ils n'avaient qu'un cœur et une âme. Ils ne faisaient aucune distinction entre le juif et le Gentil, entre le Grec et le Romain, entre les riches et les pauvres : tous étaient de la même famille, parce qu'ils appartenaient tous à Jésus-Christ.

Le Prophète dit que l'union fraternelle est utile et agréable. Il y a des choses utiles, mais contraires à l'union, et il y a des choses agréables, mais fautes en elles-mêmes ou dans leurs effets. L'union fraternelle fait le bien et l'agréable de la société. Les hommes du monde en conviennent, ils tâchent d'y faire cette union en se liant les uns avec les autres, mais il s'en faut beaucoup que ces liens ne forment entre eux une société fraternelle. L'union-propre, l'intérêt, la vanité, les plaisirs frivoles, les haines tumultueuses, en sont le nœud. Ce n'est point des frères qui habitent ensemble : ce sont des hommes qui s'unissent, ou ennuysés qui se frumentent quelque temps, ou se disputent l'honneur, et qui finissent par se mépriser et se haïr.

Ce psaume commence par une sorte d'étonnement : *Valia, dit-il. On ne se sert d'ordinaire de cette expression que quand on raconte ou qu'on découvre une chose nouvelle ou insolite. Ce fut en effet une nouveauté que les tribus d'Israël se rapprochèrent réunies sous une même domination et dans les mêmes sentiments.* Mais il fut bien plus admirable de voir à la proclamation de l'Évangile les différents peuples recourir à la même fin, se réunir sous le même lien, et ne former tous ensemble qu'une même église. Quand la fervente commença à se ralentir, Dieu inspira à un petit nombre d'hommes chais à la pensée de renouer ce lien si précieux, en établissant des sociétés de l'union fraternelle fut la base et la sauvegarde. C'est ce qui s'est perpétué dans les divers ordres monastiques. Ceux qui les composent devraient avoir toujours présent à l'esprit le premier verset de notre psaume.

ils estimeraient leur état; ils en retireraient les avantages et la douceur. S'ils perdaient de vue cette union fraternelle, leurs sociétés seraient aussi frivoles que celles du monde, elles auraient de plus le malheur de devenir intolérables.

Jamais on ne concevra l'union fraternelle si la charité de Jésus-Christ n'en est le fondement, le motif et la fin. Le commandement que je vous donne, dit notre divin Maître, est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'était pas possible de prescrire aux hommes un modèle plus parfait. Jésus-Christ nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous sa gloire, son repos, sa vie même. Quels sacrifices faisons-nous à ceux que nous devons regarder comme nos frères? Nous en exigeons d'eux, et il nous semble n'y avoir égard. Ils sont toujours nos délateurs; mais retirés en nous-mêmes, et nous verrons que c'est un commerce où nous ne mettons rien, et dont nous procédons très-injustement tirer tout le profit.

VERSETS 2, 5.

Ce sont ici deux comparaisons qu'emploie le Prophète pour exalter la bonne odeur, l'abondance et la fécondité de l'union fraternelle. Il la compare d'abord au parfum sacré qui fut répandu sur la tête d'Aaron, lorsque Moïse le consacra grand-prêtre. Ce même parfum est décrit au long dans le livre de l'Exode. Pour faire sentir l'abondance de cette odeur, le Psalmiste dit qu'elle se communiqua du sommet de la tête d'Aaron à sa barbe, et de là aux extrémités de ses vêtements. Le Prophète passe à une autre comparaison, qui est celle de la rose qui decoule une montagne sur une autre; il choisit le mont Hermon et le mont de Sion. On dit d'après un passage du Deutéronome (1), qu'on dessous de l'Hermon il y avait un monticule appelé Sion, par un schin, et non par un *thade*. Cette dernière montagne étoit près de Jérusalem, et ce ne peut être sur celle-ci, disent les critiques, que la rose d'Hermon soit tombée, car il y a trop d'intervalle entre l'une et l'autre. Notre psaume écrit néanmoins que, et l'on conjecture que c'est une faute; c'est la pensée du P. Bouhaignat, qui substitue par un *thade*. Pour épargner cette faute au texte, quelques-uns traduisent : *Comme la rose qui descend sur Hermon, et comme la rose qui descend sur le mont de Sion; mais c'est évidemment faire violence à l'Hebreu, qui dit mot à mot : Comme la rose d'Hermon qui descend sur le mont de Sion.*

Je crois que, sans rien changer au texte ni aux versions, on peut rendre raison de la pensée du Prophète. Il y avait une montagne à Hermon dans la tribu d'Issachar, bien moins éloignée de Jérusalem que l'Hermon voisin du Liban : on peut donc croire que le psalme parle de cette montagne et de ses influences sur le mont de Sion. Quand on suppose l'Hermon voisin du Liban, et éloigné de plus de cinquante lieues de Jérusalem, le texte du Prophète serait encore applicable, si l'on considère que son objet principal est de montrer la communication de biens et d'agréments qui se fait dans la société fraternelle. La comparaison du parfum versé sur la tête d'Aaron, et decoulant jusque sur les bords de ses vêtements, est une image de cette communication de cette *bonifaction*, si l'on ose parler ainsi, d'avantages et de satisfactions qui résultent de l'union intime entre les hommes. La comparaison de la rose qui se recueille dans un grand pays et qui se répand, fait aussi le même tableau d'autant mieux que, dans ces pays d'orient, les roses sont très-abondantes et s'épanouissent aux plaines, qui sont très-rares. Il ne serait point étonnant que la rose se répandit dans une étendue de cinquante lieues, depuis le Liban jusqu'à Jérusalem; ce même doit être ainsi; et comme l'Hermon, voisin du Liban, est plus élevé que le mont de Sion, le Psalmiste a pu dire que la rose qui aurait commencé par

(1) Deut. 4, 48.

arroses l'Hermon se serait répandue jusqu'à la montagne de Sion, et aurait pu descendre du lieu plus élevée à celui qui étoit plus bas. L'image étoit grande, et n'en seroit que mieux à la portée de ce Prophète. Il y a deux remarques à faire sur le texte hebreu du premier de ces versets. 1° Il ajoute une épithète au parfum de la rose : *De même que l'excellent parfum*; les versions l'omettent, je ne sais pour quelles raisons; elles supposent apparemment que, comme il s'agit du grand-prêtre Aaron, on entendait assez que le parfum qui avait servi à sa consécration étoit très-exquis. 2° Cette manière de parler : *qui descend sur la barbe, et sur le mont de Sion*, instruit, dans la langue sainte, toute la barbe, ou les deux coins de la barbe; ces répétitions désignent addition, totalité, emphase.

REFLEXIONS.

Les comparaisons dont se sert ici le Prophète font concevoir tous les avantages de l'union fraternelle. L'union faite avec des parfums étoit censée contribuer à la santé, à la force; elle répandait une agréable odeur, et se répandait en un grand lieu dans la consécration des ministres de la religion, elle les rendait respectables au peuple, et elle les avertissait eux-mêmes des devoirs de leur état. L'union fraternelle entre les serviteurs de Dieu les unis et les unité; elle répand la bonne odeur de Jésus-Christ, elle inspire du respect aux libertins mêmes. Dans les premiers siècles, on reconnaissait les chrétiens à l'union, même qui étoit entre eux; et ceux comme ils s'aimaient, disaient les saints. Ces fervents disciples de Jésus-Christ trouvaient dans leur indigence, dans leurs tribulations, dans les persécutions qu'on leur suscitait, des frères qui les assistaient, qui les encourageaient, qui essayaient leurs larmes, et se versaient l'un sur l'autre tellement répète qu'ils étoient les membres d'un même corps, qu'ils compatissaient tous à leurs souffrances mutuelles. La rose qui se répand dans des pays brisés de l'ardour du soleil contrarie l'ardeur du terrain, ranime la fécondité, rafraîchit les habitans, fournit des aliments aux divers animaux de la campagne; une aide impartiale, mais naturelle, des effets de l'union fraternelle. Nous passons sous des yeux qui nous dévoilent et qui portent l'Hermon dans toute la société chrétienne, sans le grand précepte de la charité. Livrés à nous-mêmes, nous sommes roses, critiques, rigoureux à l'égard des autres, mais le lien de la charité, de l'union ou Jésus-Christ nous unit entre eux, le rend compatissant, indulgent; il nous apprend à être contents de nous, puisqu'il y a toujours de nous. Cette douce rose de la charité met dans notre âme une source inépuisable de bienfaisance; elle multiplie nos ressources en faveur du prochain, elle nous suggère mille moyens de le soulager. Ce que le P. de la Motte disoit aux Gormilhois, que Dieu multiplieroit ce qu'ils avoient aimé, et qu'il augmenteroit les fruits de leur justice, se vérifie tous les jours à l'égard des chrétiens charitables. Tandis que les apôtres du siècle vident élever l'édifice de leur fortune, les protecteurs des pauvres se souvenant malgré la durée des temps et la malignité des évènements.

VERSET 4.

Le Prophète rend ici raison des avantages et de la douceur inséparables de l'union fraternelle; c'est que Dieu répand sur elle ses bienéfactions; il comble de ses dons le fruit de la justice, à la fécondité, et il joint la vie qui ne finit point. Je ne crois pas qu'on puisse voir ici une autre chose que la vie éternelle; car Dieu ne s'est jamais engagé à prolonger les jours de ceux qui vivent dans l'union fraternelle. Jonathan et David étoient deux frères intimentement unis, et le premier mourut jeune. Il y a cent exemples pareils; d'ailleurs, cette sorte de bienéfactions est peu de chose pour des hommes qui sont unis par les liens de la divine charité. On a songé peut-être, dans l'Hebreu, et il y a peut-être un lien de *vitalité*; cette conjecture est frivole, et toute version ancienne ne l'appuie.

REFLEXIONS.

Jésus-Christ demandait à son Père que les pâles fussent unis entre eux comme son Père et lui étaient un même chose. Voilà l'exemple le plus parfait qu'il fut possible au Fils de Dieu de présenter aux hommes. S'ils se conforment à ce grand modèle, quelles bénédictions ne peuvent-ils pas espérer, et quelle autre vie

1. Canticum graduum. CXXXIII.

Hebr. CXXXIV.

2. Ecce nunc benedicite Domino, omnes servi Domini.

5. Qui státis in domo Domini, in atris domus Dei nostri.

4. In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Domino.

5. Benedicite te Dominus ex Sion, qui fecit caelum et terram.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — CANTICUM GRADUUM (1). Precedentium graduum conclusio et quasi epilogus, ut Dei minister in templo morans die octavo Deum tantum benedicturum auctorem ritû colant, ac pro se et populo orant. Breve sacerdotum speculum.

VERS. 2. — Omnes servi Domini. Levite. Ede eorum sequitur periphrasis : Qui státis in domo Domini,

(1) Ultimum e Psalms graduum agredimur. Sicut qui à Davide exaratum censent à Levitis ad templum profectioibus rectitudinem. Nonnulli Salomonis laudationem esse autem ob Templi dedicationem. Atis est carmen quod populus canebat altarium solennium festorum die, antequam singuli domum reversuri sederent. Nos ad secundum post captivitatem templi dedicationem spectare censuimus. Sacerdotes Levitæque, quorum concordiam superiore psalmo commendaverat, hortatur populus ut assiduo studio Dei servitii vacent, illum celebrent, illi quoque ad se potius supplicent ut Israel benedicat. Bonè prescindi formula quibusdam videtur, qui Levite excubias in templo agentes utantur profecto illorum seu duce identidem eluamur : Nunc benedicite Dominum, etc., ceterisq; respondentibus : Benedicite te Dominum ex Sion, etc. Mor agendi nocturnas divinas in templo et ad fores templi excubias, notissimus in Scriptura est. Nulli tamen certi novimus de hac eluamur consuetudine, ut custodiam attentio et vigiliantia excitaretur. At omnino id negare non ausim. Hoc carmen veluti diuini qui sequuntur optime est. (Calmet.)

Hortatio ad process faciendos et lovam celebrandum, inortum non ad universos Dei cultores directa, an vero ad solos Levitas et sacerdotis eos quibus erat nocturnas excubias in templo agere. Aliqui eorum quibus posterior sententia placet, dramaticum voluit esse hoc carmen : nam in duobus primis versibus Levitarum, qui excubias templi adirent, disquirent ceteros suos socios hortari, ut, dum excubias agunt, laudes Dei celebrent, atque orant, neque se defuncti officio autent, si in templo, sive ad templum periculis stent, et in postremo autem verso ceteros respondere, eique fusta omnia à Deo petant, qui se officii admodum. Tillegius hoc Psalmo contineri existimavit letam acclamationem ad sacerdotis et Levitas, jam rursus, post restitutionem cum templo cultum, munia sua obsecrans, et excitationem, ut ritû sanctiorum illis fingatur; conf. Nehem. 12, 44 ad 47. Quis quidem sententia videtur carminum reliquorum 35, quorum hoc ultimum est, argumentis et usus optime convenire. (Rosenmüller.)

que la vie éternelle peut les intéresser? Mais où se trouve cette union si excellente? Et ne semblerait-il pas que Jésus-Christ a parlé pour d'autres êtres que pour les habitants de la terre où nous vivons? N'entendons point ici une critique qui paraîtrait déplacée dans la méditation d'un psalme où tout respire la douceur. Envisageons les saints, et reconnaissons que la prière de Jésus-Christ n'est pas demeurée sans effet.

PSAUME CXXXIII.

1. O vous tous qui servez le Seigneur, empresses-vous de chanter présentement ses louanges.

2. Vous (priant) qui faites votre demeure dans la maison du Seigneur, qui habitez dans les parvis de notre Dieu.

3. Pendant la nuit levez vos mains vers le sanctuaire, et bénissez le Seigneur.

4. Que de la montagne de Sion, le Seigneur qui a créé le ciel et la terre, vous bénisse.

qui illic consistitis et moramini ad rem divinam faciendam, Num. 18, 8. Unde Chald. : Qui státis super custodiâ domus sanctuarii Dei, et laudatis in nocte.

VERS. 5. — IN ATRIS DOMUS DEI NOSTRI (E) in in atris. Totum hoc additum est à Septuaginta e psalmo sequenti, ut non tantum de Levitis ministris templi hæc dicta intelligeremus, verum etiam de laicis, qui dum res divinas debet à templi ministris in sacerdotum atrio, consistebant in suis, viri in atrio virorum, femine in feminarum, quoniam infirio mûdum utriusque sexus erat atrium, quod in lingua Regum atriæ Israel appellatur.

VERS. 4. — IN NOCTIBUS EXTOLLITE MANUS VESTRAS (1), quo tempore ceteri dormiunt. Hoc iungunt Masoretæ cum fine præcedentis versus. Sed nihil necesse, cum præsentem Levitæ interdum ministris vacarent, quò pertinebant precedentia, nocte vero extollis, ipò sequentia. Instruit igitur eos quo pacto se in eis gerere debeant. Dum noctu extollis templi vacatis, procul à populi conspectu, Deum sancto collaudate, attollendo in sancta loca manus, adeo ut etiam pro absentis et dormientis populo precemini, dicendo quod sequitur : Benedicite te, etc. Nam laudator etiam Deus cum invocatur et usurpat nomen ipsius ad aliter benedictionem. IN SANCTA, in caelum, Hebr. 9, 11, 12;

(1) Qui noctem in templo agit, Dominum rogat ut Israel miseretur. Hoc verba ad Levitas exhibentes proprie pertinent, sacerdotem enim munia, fuisse, excubias agere, ex lege non discimus; nisi fortasse aliquis fuerit, qui credita esset cura ignis holocaustorum abendi, quo ultima omnium hostia sub vesperationem crepusculum cremabatur : is vero agens in atricribatur, ut ad auroram perveniret, quo tempore altera victimâ igni traheretur. Preces habebant Judæi plerumque manibus ad caelum vel ad templum erectis; qui proprius est ornis status. Iubel S. Paulus Christianos parvas manes ad caelum extollere in omni loco. Scribit Agatharchides nihil à Judæis servit et laboriosum fieri sabbato, sed moram in templo agi, manibus ad Deum erectis orando occupatis. Reddi potest Hebræus : Extollite manus vestras in sanctitatem, puritatem, innocentiam. Chaldæus : Super angelorum sanctitatis. Hujusmodi suggestum aliquando ascendebant Levitæ ut legem canerent legitimeque. (Calmet.)

ant versés eas templi partes quarum una vocatur Sancta, id est, Hebr. altera Sancta sanctorum, id est, Debr, ubi erat arca (typus corporis Domini), ubi se orationes exauditionum erat pollicitus, quoniam etiam ille referebant caelum, ibid. Chald. : Super ambonem, sive suggestum sanctum. Alii, ad sanctitatem, id est, sanctè, ritè. Simplicius : Orate Deum versis sanctuarium et locum arcæ.

VERS. 5. — BENEDICAT TE DOMINUS EX SION. Mimesis consueta. O Levitæ, dicite populo : Benedictione et favore prosequatur te Dominus, coeli terræque conditor, qui vult et potest jurare. Fortassis etiam verba sunt Psalmographi benè precantis iis qui suo consilio paruerint. Si sic Deo benedixeris, si sic Deum collaudaveris, ô Levitæ, ô Laice, te vicissim benedicat et fortunet Deus ille magnus orbis opifex, qui cre-

NOTES DU PSAUME CXXXIII.

C'est ici le dernier des psaumes graduels : le Prophète exhorte les serviteurs de Dieu à chanter les louanges du Seigneur. On croit que ces serviteurs de Dieu sont surtout les prêtres et les lévites, parce qu'il est parlé du temple où ils faisaient leur demeure. Tous les livres du nouveau Testament peuvent s'appliquer cette exhortation, parce que, selon l'apôtre saint Pierre, ils sont tous une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis par conquête, afin qu'ils fassent connaître les perfectiones de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière.

VERSETS 1, 2.

Ces deux versets n'en font qu'un dans l'hébreu, et ce texte ne comprend point ces mots, dans les parvis de notre Dieu. On conjecture qu'ils ont été transportés au psalme suivant, où on les lit au second verset. Cette opinion était déjà connue du temps de S. Hilaire, et il en fait mention; ce qui prouverait que ce Père aurait vu le texte hébreu, ou qu'il aurait consulté des hébraïstes. Il y aurait peut-être autant de raison de croire que ces mots auraient été transportés par les copistes hébreux, de ce Psalme 153, au Psalme 154. Mais quoi qu'il en soit, si c'est une addition des LXX, on ne peut pas dire qu'elle dépare plus le texte en cet endroit que dans le psalme suivant. Il y avait deux parvis, un pour les prêtres, et l'autre pour le peuple. Les LXX auront eu pouvoir inviter les laïques aussi bien que les prêtres à chanter les louanges de Dieu.

REFLEXIONS.

Ce n'est pas sans raison, dit S. Augustin, que le Prophète dit ici : Louez le Seigneur, ou bénissez le Seigneur présentement. Il n'y a pas de doute que dans la cèleste patrie, ce ne soit l'unique occupation des saints, et, bien loin que cet exercice leur paraisse onéreux, il les comble de délices. Durant l'éternité, mais s'acquiescer fidèlement et constamment de ce devoir parmi les distractions, les tribulations, les temples de cette vie, c'est en quoi consiste la générosité du chrétien; c'est ce qui méritait la faveur du ciel, et c'est aussi ce qui méritait qu'un prophète en fit la matière de ses exhortations.

O vous, dit-il, qui avez fixé votre demeure dans la maison du Seigneur, ces paroles avertissent tout fidèle de persévérer dans le salut exercice des louanges de Dieu. Les anges rebelles n'ont pas su se maintenir dans le ciel même, ils ont cessé de béatifier l'auteur de leur existence et des dons sublimes dont ils étaient revêtus. Ils sont tombés du séjour de la gloire dans l'abîme de tous les maux. Combien de fidèles ont commencé avec ferveur, et ont fini par la réprobation! On ne cherche point dans les chrétiens, dit S. Jérôme,

lum et terram, id est, omnia in sua habet potestate.

Te. Inmutat constructionem ob immutatum significandi modum. Benedicere enim supra significabat collaudare, celebrare, gratias agere : nunc verò benedecere, bonis et felicitate afflicere, favere, beneficentia tribuere. Hoc minus obsequium est in foute. Nam utrobique est accusativus. Ut autem duos istos significatus distinguat profani, pro posteriore usurpat benefecere, quoniam minori emphasi. Plautus in Milite, act. 2, scen. ult., et Terentius Adelphi. act. 5, scen. 8 : Dii tibi benefeciant. Pro priore ipsum benedecere, Plautus Rudente, act. 1, scen. 2, et Cassina, act. 2, scen. 5 : Benedicite diis. Quia ratione aliqui exponunt illud Cicerois pro Sextio : Qui benedixit nunquam bono, id est, benè precatus est.

ce qu'ils ont été en commençant, mais ce qu'ils ont été en terminant leur carrière.

VERSET 5.

L'hébreu joint ces deux mots, pendant la nuit, à ce qui précède, et adresse la parole aux prêtres ou aux lévites qui passaient la nuit dans le temple, soit pour le veiller et le garder, soit parce qu'ils avaient point d'autre demeure, et que leur privilège était d'habiter toujours dans la maison de Dieu. Je ne condamne point cette division marquée ainsi dans le texte; je la crois cependant assez peu utile; car dès qu'il est dit que ces ministres du sanctuaire demeuraient dans le temple, on conçoit assez qu'ils y passaient la nuit; mais c'est une exhortation bien sainte et bien importante, que de les inviter à lever leurs mains vers le Seigneur, non-seulement durant le jour, mais aussi pendant la nuit; et c'est ce que nos versets expriment. Au reste, les deux sens se concilient, si l'on prend pour arbitre la Paraphrase chaldéique; car elle suppose que ces prêtres ou lévites louaient Dieu pendant la nuit : Qui státis per custodiam domus sanctuarii Dei, et laudatis in nocte; ce sont ses termes.

REFLEXIONS.

Le Prophète parle souvent de la prière faite durant la nuit, et tous les saints ont recommandé cet exercice : c'est ce qui a engagé la plupart des instituteurs d'ordres monastiques à prescrire les offices de la nuit. Il y a mille raisons en faveur de cette sainte pratique. Le recueillement est plus profond, quand toute la nature est dans le silence; les cantiques de louanges sont plus agréables à Dieu, quand on sacrifie une partie de son repos à contempler ses perfectiones, et à célébrer ses bienfaits. On imite en quelque sorte par là les habitants du séjour céleste, qui, selon l'apôtre bien-aimé, servent Dieu jour et nuit dans son temple. On réclame, par cette œuvre si méritoire, contre les usages pervers du monde, qui consacre le temps de la nuit au jeu et à l'impénitence. Enfin, on persévère, autant qu'il est possible dans le christianisme, le zèle de ces anciens solitaires qui entretenaient dans leurs solitudes une psalmodie continue.

La nuit, dans le langage de l'Écriture, est aussi le temps de l'adversité, des souffrances, des humiliations, de la pauvreté, des maladies, en un mot de tout ce qui contrarie les sens et afflige l'amour-propre. Et c'est alors que les saints ont bien Dieu avec plus de ferveur. Il faut peu d'efforts pour chanter ses louanges, quand il nous conduit sur le Thabor; l'horisme de la vertu consiste à l'exalter, à le remercier, quand il nous mène au Calvaire. Job, bénissant Dieu sur son fumier, était bien plus grand que quand il offrait des sacrifices pour les bienfaits qu'il avait reçus de la Providence. Quelle merveille, dit S. Augustin ! Fange

des ténébreux est vainqueur dans le paradis terrestre, et il est vaincu sur un fumier!

C'est ou le Prophète qui fait cette prière pour les ministres du sanctuaire, ou ce sont les ministres du sanctuaire qui la font pour le peuple. Le sur de la phrase est un sémaphore, parce que celui qui parle considère ceux à qui il parle, comme formant un corps dont tous les membres encourent au culte de Dieu. Le Père Houbigant dit que c'est un texte qui répond au chantre: Respondet cantori. *cantu. excelsus agens.*

Halleluia. CXXXIV.

Hebr. cxxxiv.

1. Laudate nomen Domini, laudate, servi, Domini.
2. Qui statis in domo Domini, in atris domus Dei nostri.
3. Laudate Dominum, quia bonus Dominus: psallite nomini ejus, quoniam suave est.
4. Quoniam Jacob elegit sibi Dominum; Israel in possessionem sibi.
5. Quia ego cognovi quod magnus est Dominus, et Deus noster parvum sibi.
6. Omnia quaecumque voluit, Dominus fecit in caelo et in terra, in mari et in omnibus abyssis.
7. Solvens nubes ab extremo terrae; fulgura in pluviam fecit.
8. Qui producit ventum de thesauris suis; qui percussit priusquam Egypti ab homine usque ad pectus.
9. Et misit signa et prodigia in medio tui, Aegypti; in Pharaonem et in omnes servos ejus.
10. Qui percussit gentes multas, et occidit reges fortes.
11. Scilicet regem Amorrhorum, et Og regem Basan, et omnia regna Chanaan.
12. Et dedit terram eorum hereditatem, hereditatem Israel populo suo.
13. Dominus, nomen tuum in aeternum; Domine, memoriale tuum in generationem et generationem.
14. Quia indicabit Dominus populum suum, et in servis suis deprecabitur.
15. Simulera gentium, argentum et aurum, opera manuum hominum.
16. Os habent, et non loquuntur, oculos habent, et non vident.
17. Aures habent, et non audiunt; neque enim est spiritus in ore eorum.
18. Similes illis sicut qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis.
19. Dominus Israel, benedicite Domino; domus Aaron, benedicite Domino.
20. Dominus Levi, benedicite Domino; qui emittit Dominum, benedicite Domino.
21. Benedictus Dominus ex Sion, qui habitat in Jerusalem.

VERS. 1.—HALLELUIA. LAUDATE. Hic et tres sequen-

(1) Hujus carminis propositum idem est ac superior-

REFLEXIONS.

Des frères font nombre, dit saint Augustin, parce qu'ils sont plus nombreux, mais ils ne sont qu'un, parce qu'ils aiment les uns.

PSAUME CXXXIV.

1. Louez le nom du Seigneur, louez le Seigneur, à qui vous êtes ses serviteurs.
2. Vous qui faites votre demeure dans sa maison, qui habitez dans les parvis de notre Dieu.
3. Louez le Seigneur, parce que le Seigneur est plein de bonté; célébrez sur vos instruments son nom, parce qu'il est plein de docteur.
4. Car le Seigneur a choisi Jacob, il s'est réservé Israël pour qu'Israël lui appartint au propre.
5. Moi-même je sais que le Seigneur est grand, et que notre Dieu est au-dessus de tous les dieux.
6. Tout ce que le Seigneur a voulu, il l'a fait dans le ciel, sur la terre, dans la mer, et dans tous les abîmes.
7. Il élève les nuées des extrémités de la terre; il forme la foudre pour précipiter la pluie (ou il forme la foudre au milieu de la pluie).
8. Il tire les vents de ses trésors; il a frappé les premiers-nés de l'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux animaux.
9. O Égypte, c'est en million de toi qu'il a fait éclater les signes de ses vengeances, et les prodiges de sa colère contre Pharaon et contre tous ses serviteurs.
10. Il a frappé beaucoup de nations, et il a fait périr de puissants rois:
11. Scilicet roi des Amorrhéens, Og roi de Basan, et tous les royaumes de Chanaan.
12. Il a donné la terre que la possédèrent pour héritage à Israël, pour héritage à son peuple.
13. Seigneur, votre nom subsiste éternellement, et la mémoire de votre puissance passera de génération en génération.
14. Car le Seigneur fera justice à son peuple, et il se laissera toucher en faveur de ses serviteurs.
15. Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or, ce n'est que l'ouvrage de la main des hommes.
16. Elles ont une bouche, et ne parlent pas; elles ont des yeux, et ne verront pas.
17. Elles ont des oreilles, et n'entendent pas; car il n'y a pas dans elle le souffle de la vie.
18. Ce sont ceux qui font des idoles, et tous ceux qui mettent leur confiance dans elles, leur soient semblables.
19. Maison d'Israël, bénissez le Seigneur; maison d'Aaron, bénissez le Seigneur.
20. Maison de Lévi, bénissez le Seigneur; à vous tous qui craignez le Seigneur, bénissez le Seigneur.
21. Que le Seigneur qui habite dans Jérusalem soit béni, et qu'il nous protège du haut de la montagne de Sion.

COMMENTARIUM (1).

tes sunt coram precedentium graduum. Quare vers. Exhortatio est ad sacerdotes ac Levitas, univer-

sunt de reducta à captivitate. Dominus. Virtutis hodie Domini, in genitivo. Verum habet, servi, pisset esse syncretismum, pro absoluto, cujusmodi multa sunt apud poetas et Syros. Adde non limitari sententiam. Nam tum per zoenam repetendum nomen Domini.

VERS. 2. — QUI STATIS IN DOMO DOMINI. O vos qui statis in domo, id est, sacerdotes, & vos Levitas, qui ad stans ad servendum Domino; (et) ex atris domus Dei nostri, id est, & vos Israëlites, & vos laici quos les arci ab ingressu interiori sanctuarii, proindeque in atris ejus duntaxat consistitis. R. David domum Domini appellat sacerdotum conclave, quod choram appellamus; atria, loca laicorum, que nos navim. Interpretes Latini et Graeci utraque atrii nomine insigne verunt, sive periora vocabulorum, sive comparatione templi lecti et interioris. Hebraei recte distinguunt. Nam atrium sacerdotum vocant *hater*, q. d., chorum, locum cantuum. Unde *haterath*, tabul., organa, quibus cantabat Dei laudes, populi sive laicorum *hatera*, q. d., adiutorium, raris *gaber*.

VERS. 3. — PSALLITE NOMINI EJUS, QUONIAM SUAVE EST. Hebraei, *nahim*, id est, dulci proprie. Psallere scilicet nomini Domini, ut referatur ad totum complexum, vel, juxta R. David, ad solum nomen, quoniam suave est nomen Domini; Anonymus masculinè, ut *chi thab*: *quia bonus Dominus; psallite nomini ejus, quoniam suavis est* (Dominus), cujus suavis et houlitas, non qualitas est, sed natura, ut recte inquit Augustinus.

VERS. 4. — QUONIAM JACOB ELEGIT SIBI DOMINUM (1).

sumque Israelitum, ut Dei laudes ac majestatem celebraret. Ultima hujus carminis pars eodem sermone est, ac Psalmi 145. Quae de manibus, de quo Dei potestate dicuntur, & capite 10 Jeremiae desumpta sunt. Iis indicis erui posse videtur, scriptum esse post captivitatem, et forte etiam in secundo tempore dedicationis. Sequuntur eadem idem hic Psalmi syllabum formis quibus repetitur, interrogatio singulari verba eius intercalari: *Quoniam in aeterna misericordia ejus.* (Calnet.)

(1) Quoniam Jacob elegit sibi Dominum, elegit, inquam Israel in possessionem sibi, haec est ratio quod dicitur à debito et jure obligationis: cum enim Deus singulari dono gratiae suae filios Jacob in populum peculiarem sibi delegavit, vana insana est utiis potestas praeter omnes alios gentes Deum laudat. Hic sunt illi, quia notanda: Primum, bonum conditionem universalis omnium gentium providentiam gerere, et omnibus dedisse lumen rationis; et legem naturalem scriptam in cordibus et angelos custodes tum singularum hominum, tum etiam provinciarum et regionum; sed praeter haec omnia, quae communia sunt populo Israelitico cum aliis populis, misericordiam Abrahamam, et posteris ejus per Isaac et Jacob descendentes in proprium populum, qui esset quasi ejus Israelitis, et portio, et possessio, eisque debuisse legem scriptam in tabulis, et caeremonias quibus colligebat, et prophetas, quasi interitus ad quibus de vestigia Dei erudirentur. Secundum, haec fuisse admirabile beneficium Dei: elegit enim Deus populum illum in possessionem sibi, ut eis beneficeret, eoque dilectorem exhiberet, quasi vicem diceret: nihil fuisse hoc beneficium gratis omnino illi populo collatum: non enim elegit Deus populum illum ob eorum merita, sed quia sibi illi placebat; quod perspicuum est ex praedestinatione interea, cujus meminit Malachias c. 1, et Apostolus ad Rom. 9. Nam ante-

Alia ratio cur laudandus Dominus. Nunc. Patronymicè, *Jacobites*, Israelitis, non Esauitas, sive Himmicos. Interim aliud ad electionem Jacob patriarchae, repudiato et reprobo Esau, de quo iuxta scripturam Mal. 1, 3, et Rom. 9. 10, 11, 12. Is possessorem suum. Hebraei, *huplathu*, in peculiarium, propriis, id est, in pretiosum thesaurum, vel in proprietatem suam, ut sit peculiaris, et proprius populus. Exod. 19, 5.

VERS. 5. — QUIA EGO COGNOVI QUOD MAGNUS EST DOMINUS. Ad ista vos hortor et invito, quia ego scio Dominum, Domine nostrum omnium deorum esse maximum. Alii volunt esse quartam rationem cur Deus sit laudandus et collaudandus: per anaphoram. Prima fuit, quia bonus; secunda, quia dulcis; tertia, quia elegit Ecclesiam; quarta, quia magnus virtute et majestate *pro omnibus dicit*, id est, quia omnipotens, et immensus magnitudinis.

VERS. 6. — OMNIA QUAE CUMQUE VOLUIT, DOMINUS FECIT. Ab effectibus naturalibus, ordinariis et extraordinariis, superiorum propositionem probat de Dei incomparabilitate usque ad 15 vers. Voluit, Deus enim est agens liberitimum.

VERS. 7. — EXCESSUS PLUVIÆ. Sic et Kimhi. Creat nubes, fulgura, tonitrua, pluvias, vapores, apud prophetam Jerem. 40, 15. Ubi hi repetitur versus. Profertur à meteoris, ut quae sunt perspicue omnipotentiae Dei signa, dum causae eorum latent. *Nebulae*, exaltationes proprias, exaltationes, vapores, meteororum materia et origo. Quare aliquid veritum: Ascendere faciens vapores. Ab extremo terrae, ab extremis terris, ab ultimis terrarum, ab exhalatione subleat, et in nubes colligit, ut certum obducat, calores mitiget, pluvias fundat. Nam ut è tota terrae exhalationes et vapores elevat, maxime tamen ab ultimis terrarum finibus; quod illic multo sunt maria et humores. Vel, è mari, sive Oceano, terra eximitate utrumque hemisphaerium determinante, ut fecit Helias, 3 Reg. 18, 44, 45, et juxta illud, Amos 5, 8: *Qui vocat ignem muris, et effundit eum super faciem terrae.* Inde enim copiosius manant vapores. Hoc posterius sequitur Kimhi. Alii è terra visceribus. Alii è superficie terrae, quae est ultima pars mundi; à parte extremitate et omnibus, ut Thieronymus. In extima, in signum proximum pluviae,

quam nati essent Jacob et Esau, et cum nihil boni vel mali egerent, dicitur est: *Mox accitit nubes, quoniam Jacob dilexit, Esau odio habuit.* Tertio, hoc idem, et etiam magis beneficium collatum esse populo christiano, ex quibus congregato: nam ad Apostolum deo Rom. 11, gentiles erant quasi extranei respectu Iudaeorum, qui erant naturales rami olive; sed cum fructi essent nulli rami naturalis ob incredulitatem, Deus assumptit oleastrum, et inseruit in locum olivae, id est, in et fundamentum Apostolorum et prophetarum super edificavit gentiles. Vapores eos per hanc ad populum suum et faciens eorum sanctiorum et domesticos Dei. Nihil igitur roventi, et ex debito obligationis meminerit, Iudaei Deum; sed irratisimè Iudaei, sive Esau, electus in possessionem, est certus Jerusalem, certus videlicet beatorum, cui dicitur: *Lauda, Jerusalem, Dominum, quia dedit Deum tuum, Sion.* (Bellarminus).

des ténébreux est vainqueur dans le paradis terrestre, et il est vaincu sur un fumier!

C'est ou le Prophète qui fait cette prière pour les ministres du sanctuaire, ou ce sont les ministres du sanctuaire qui la font pour le peuple. Le sur de la phrase est un sémaphore, parce que celui qui parle considère ceux à qui il parle, comme formant un corps dont tous les membres encourent au culte de Dieu. Le Père Houbigant dit que c'est un texte qui répond au chantre: Respondet cantori. *cantu. excelsa. agens.*

Halleluia. CXXXIV.

Hebr. cxxxiv.

1. Laudate nomen Domini, laudate, servi, Domini.
2. Qui statis in domo Domini, in atris domus Dei nostri.
3. Laudate Dominum, quia bonus Dominus: psallite nomini ejus, quoniam suave est.
4. Quoniam Jacob elegit sibi Dominum; Israel in possessionem sibi.
5. Quia ego cognovi quod magnus est Dominus, et Deus noster parvum sibi.
6. Omnia quaecumque voluit, Dominus fecit in caelo et in terra, in mari et in omnibus abyssis.
7. Solvens nubes ab extremo terrae; fulgura in pluviam fecit.
8. Qui producit ventum de thesauris suis; qui percussit priusquam Egypti ad hominem usque ad pecus.
9. Et misit signa et prodigia in medio tui, Egypte; in Pharaonem et in omnes servos ejus.
10. Qui percussit gentes multas, et occidit reges fortes.
11. Scilicet regem Amorrhorum, et Og regem Basan, et omnia regna Chanaan.
12. Et dedit terram eorum hereditatem, hereditatem Israel populo suo.
13. Dominus, nomen tuum in aeternum; Domine, memoriale tuum in generationem et generationem.
14. Quia indicabit Dominus populum suum, et in servis suis deprecabitur.
15. Simulera gentium, argentum et aurum, opera manuum hominum.
16. Os habent, et non loquuntur, oculos habent, et non vident.
17. Aures habent, et non audiunt; neque enim est spiritus in ore eorum.
18. Similes illis sicut qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis.
19. Dominus Israel, benedicite Domino; domus Aaron, benedicite Domino.
20. Dominus Levi, benedicite Domino; qui emittit Dominum, benedicite Domino.
21. Benedictus Dominus ex Sion, qui habitat in Jerusalem.

VERS. 1.—HALLELUIA. LAUDATE. Hic et tres sequen-

(1) Hujus carminis propositum idem est ac superior-

REFLEXIONS.

Des frères font nombre, dit saint Augustin, parce qu'ils sont plus nombreux, mais ils ne sont qu'un, parce qu'ils aiment les uns.

PSAUME CXXXIV.

1. Louez le nom du Seigneur, louez le Seigneur, à qui vous êtes ses serviteurs.
2. Vous qui faites votre demeure dans sa maison, qui habitez dans les parvis de notre Dieu.
3. Louez le Seigneur, parce que le Seigneur est plein de bonté; célébrez sur vos instruments son nom, parce qu'il est plein de docteur.
4. Car le Seigneur a choisi Jacob, il s'est réservé Israël pour qu'Israël lui appartint au propre.
5. Moi-même je sais que le Seigneur est grand, et que notre Dieu est au-dessus de tous les dieux.
6. Tout ce que le Seigneur a voulu, il l'a fait dans le ciel, sur la terre, dans la mer, et dans tous les abîmes.
7. Il élève les nuées des extrémités de la terre; il forme la foudre pour précipiter la pluie (ou il forme la foudre au milieu de la pluie).
8. Il tire les vents de ses trésors; il a frappé les premiers-nés de l'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux animaux.
9. O Égypte, c'est en million de toi qu'il a fait éclater les signes de ses vengeances, et les prodiges de sa colère contre Pharaon et contre tous ses serviteurs.
10. Il a frappé beaucoup de nations, et il a fait périr de puissants rois:
11. Scilicet roi des Amorrhéens, Og roi de Basan, et tous les royaumes de Chanaan.
12. Il a donné la terre que la possédèrent pour héritage à Israël, pour héritage à son peuple.
13. Seigneur, votre nom subsiste éternellement, et la mémoire de votre puissance passera de génération en génération.
14. Car le Seigneur fera justice à son peuple, et il se laissera toucher en faveur de ses serviteurs.
15. Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or, ce n'est que l'ouvrage de la main des hommes.
16. Elles ont une bouche, et ne parlent pas; elles ont des yeux, et ne verront pas.
17. Elles ont des oreilles, et n'entendent pas; car il n'y a pas dans elle le souffle de la vie.
18. Ce sont ceux qui font des idoles, et tous ceux qui mettent leur confiance dans elles, leur soient semblables.
19. Maison d'Israël, bénissez le Seigneur; maison d'Aaron, bénissez le Seigneur.
20. Maison de Lévi, bénissez le Seigneur; à vous tous qui craignez le Seigneur, bénissez le Seigneur.
21. Que le Seigneur qui habite dans Jérusalem soit béni, et qu'il nous protège du haut de la montagne de Sion.

COMMENTARIUM (1).

tes sunt coram precedentium graduum. Quare vers. Exhortatio est ad sacerdotes ac Levitas, univer-

sunt de reducta à captivitate. Dominus. Vertunt boile Domini, in genitivo. Vertum habet, servi, pisset esse syncreticum, pro absoluto, cujusmodi multa sunt apud poetas et Syros. Adde non limitari sententiam. Nam tum per zœgma repetendum nomen Domini.

VERS. 2. — QUI STAVIS IN DOMO DOMINI. O vos qui statis in domo, id est, sacerdotes, & vos Levitas, qui ad stas ad servendum Domino; (et) ex atris domus Dei nostri, id est, & vos Israëlites, & vos laici quos les arci ab ingressu interiori sanctuarii, proinde que in atris ejus duntaxat consistitis. R. David domum Domini appellat sacerdotum concilium, quod choram appellamus; atria, loca laicorum, que nos navis. Interpretes Latini et Greci utraque atrii nomine insinuerunt, sive periora vocabulorum, sive comparatione templi lecti et interioris. Hebraei recte distinguunt. Nam atrium sacerdotum vocant *hater*, q. d., chorum, locum concilium. Unde *haterath*, tabernaculum, quibus cœnobium Dei laudes, populi sive laicorum *hatera*, q. d., adiutorium, raris *gaber*.

VERS. 5. — PSALLITE NOMINI EJUS, QUONIAM SUAVE EST. Hebraice, *nahin*, id est, dulci proprie. Psallere scilicet nomini Domini, ut referatur ad totum complexum, vel, juxta R. David, ad solum nomen, quoniam suave est nomen Domini; Anonymus nascitum, ut *chi thab*: *quia bonus Dominus; psallite nomini ejus, quoniam suavis est* (Dominus), ejus suavis et honestas, non qualitas est, sed natura, ut recte inquit Augustinus.

VERS. 4. — QUONIAM JACOB ELEGIT SIBI DOMINUM (1).

sumque Israelum, ut Dei laudes ac majestatem celebraret. Ultima hujus carminis pars eodem sermone est, ac Psalmi 145. Quae de manibus, de quo Dei potestate dicuntur, & capite 10 Jeremie desumpta sunt. His indicis erui posse videtur, scriptum esse post captivitatem, et forte etiam in secundo tempore dedicationis. Sequuntur eodem idem hic Psalmi 145. Item formo quibus repetitur, interrogatio singulari verba eius intercalari: *Quoniam in aeterna misericordia ejus.* (Calnet.)

(1) Quoniam Jacob elegit sibi Dominum, elegit, inquam Israel in possessionem sibi, hae est ratio quod dicitur à debito et jure obligationis: cum enim Deus singulari dono gratiae suae filios Jacob in populum peculiarem sibi delegavit, velle ipsum est utiis potius praeferat omnes alios gentes Deum laudet. Hic sunt illi, quia notanda: Primum, bonum conditionem universalis omnium gentium providentiam gerere, et omnibus dedisse lumen rationis; et legem naturalem scriptam in cordibus et angelos custodes tum singularum hominum, tum etiam provinciarum et regionum; sed praeferat hae omnia, quae communia sunt populo Israelitico cum aliis populis, sicut esse Abrahamum, et posterum ejus per Isaac et Jacob descendentes in proprium populum, qui esset quasi ejus Israelitis, et portio, et possessio, eorumque debitas legem scriptam in tabulis, et caeremonias quibus colligebat, et prophetas, quasi interitus ad quibus de vestigia Dei erudirentur. Secundum, hae fuisse admirabile beneficium Dei: elegit enim Deus populum illum in possessionem sibi, ut eis beneficeret, eosque diligenter excoleret, quasi videret directum: ad hunc finem hae beneficium gratis omnino illi populo collatum: non enim elegit Deus populum illum ob eorum merita, sed quia sibi illi placebat; quod perspicuum est ex praedestinatione interea, cujus meminit Malachias c. 1, et Apostolus ad Rom. 9. Nam ante-

Alia ratio cur laudandus Dominus. Nunc. Patronymie, *Jacobites*, *Israelitis*, non *Esauitas*, sive *Idumeos*. Interim aliud ad electionem Jacob patriarchae, repudiato et reprobo Esau, de quo maximo gati scripserunt. Mal. 1, 3, et Rom. 9. 15, 10, 1, 2. Is possessorem suum. Hebraice, *huplatim*, in peculiarium, propriis, id est, in pretiosum thesaurum, vel in proprietatem suam, ut sit peculiaris, et proprius populus. Exod. 19, 5.

VERS. 5. — QUIA EGO COGNOSCI QUOD MAGNUS EST DOMINUS. Ad ista vos hortor et invito, quia ego scio Dominum, Domine nostrum omnium deorum esse maximum. Alii volunt esse quartam rationem cur Deus sit laudandus et collaudandus: per anaphoram. Prima fuit, quia bonus; secunda, quia dulcis; tertia, quia elegit Ecclesiam; quarta, quia magnus virtute et majestate *pro omnibus dicit*, id est, quia omnipotens, et immensus magnitudinis.

VERS. 6. — OMNIA QUAE CUMQUE VOLUIT, DOMINUS FECIT. Ab effectibus naturalibus, ordinariis et extraordinariis, superiorum propositionem probat de Dei incomparabilitate usque ad 15 vers. Voluit, Deus enim est agens liberitimum.

VERS. 7. — EXCESSUS PLUVIÆ. Sic et Kimhi. Creat nubes, fulgura, tonitrua, pluvias, vapores, apud prophetam Jerem. 40, 15. Ubi hi repetitur versus. Oculi tui ad meteoris, ut quae sunt perspicue omnipotentiae Dei signa, dum causae eorum latent. *Nahim*, elevations proprias, exhalationes, vapores, meteororum materia et origo. Quare aliquid vertunt: Ascendere faciens vapores. Ab extremo terra, ab extremis terris, ab ultimis terrarum aris, exhalationes subleat, et in nubes colligit, ut certum obducat, calores mitiget, pluvias fundat. Nam ut è tota terra exhalationes et vapores elevat, maxime tamen ab ultimis terrarum finibus; quod illic multo sunt maria et humores. Vel, è mari, sive Oceano, terra eximitate utrumque hemisphaerium determinante, ut fecit Helias, 3 Reg. 18, 44, 45, et juxta illud, Amos 5, 8: *Qui vocat ignem muris, et effundit eum super faciem terrae.* Inde enim copiosius manant vapores. Hoc posterius sequitur Kimhi. Alii è terra visceribus. Alii è superficie terrae, quae est ultima pars mundi; à parte extremitate et omnibus, ut Thierovius. In extima, in signum proximum pluviae,

quam nati essent Jacob et Esau, et cum nihil boni vel mali egerent, dicitur est: *Mox accitit nubi, quoniam Jacob dilexi, Esau odio habui.* Tertio, hoc idem, et etiam magis beneficium collatum esse populo christiano, ex quibus congregato: nam ad Apostolum deo Rom. 11, gentiles erant quasi extranei respectu Iudaeorum, qui erant naturales rami olive; sed cum fructi essent nulli rami naturales ob intermissam, Deus assumptit oleastrum; et inseruit in locum olivae, id est, in et fundamentum Apostolorum et prophetarum super edificavit gentiles. Vapores eos per hanc ad populum suum et faciens eorum sanctorum et domus Dei. Nihil igitur roventi, et ex debito obligationis meminerit, Iudaei Deum; sed irratisimo Jacob, sive Esau, electus in possessionem, est certus, Jerusalem, certus videtur beatorum, em dicitur: *Lauda, Jerusalem, Dominum, quia dicitur, Sion.* (Bellarminus).

si mox sequatur pluvia, ut Gen. 4, 15 : *In tempora et annos, id est, in signa temporum et annorum.* Aliqui Rabbini, cum pluvia. *In pro eum. Magnum miraculum, inquit, dicitur, quia aquae sunt, exire flammae. Quia nec fulgura et coruscationes, igneae quantivis substantiae, à pluviarum vel nubium aquis extinguuntur.* Sic et Theodoretus, quod fulgur et pluvia quantumvis naturae contraria, simul fieri cernuntur. Alii retinent vim præpositionis : Qui fulgura mittit in pluviam, qui fulgurum materiam vaporem transire facit in imbres, qui eam in pluviam resolvit, et desinare facit; nam in fulguribus mixtus est cum flamma et exhalatione ignea vapor, et pluviam præmittit solet fulgurum terror, ut postea sequatur pluvia fecunditas.

**VERS. 8. — QUI PRODEKIT VESTES DE THESAURIS TERRE.** Hebraice, *mocteh*, id est, qui educit, exire facit, proprie, *mocteh, tsoyav*, ut et Jerem. 10, 45. De thesauris terra, de locis absconditis et homini incognitis; de locis et causis occultis; de receptaculis, et quasi de abscondito promptuario suo, ubi eas tenet reclusas. Unde philo-sophi inter se rixantur de ventis. Materiam vident esse exhalationem, flatum et agitationem aeris circum latera mundi sentiunt, sed formam et modum nesciunt. Quia nec loca, unde incipiunt flare, satis explicant. Thesaurus vocant cellas et loca, in quibus aliquid absconditur, loca abdita, è quibus exire videntur venti. Quod alii referunt ad ventorum subtilitatem, quae tanta est, ut sint invisibiles, cumque profano stridor, et vis percipiunt, ac nemo sciat unde solentur. **Joan. 5, 8. QUI PERCUSIT, tum hominum quam jumentorum primogenita.** Jam de privati Dei operibus et miraculis, Exod. 12, 29. Hanc plagam, è decem solam particulam memorat, quod omnium fuerit efficacissima. Ad novem coim alias et primas obduravit Pharaon. Sic solent tyranni. Non enim curant damna et miserias populi, nec ejus clamoribus commoveantur. At postquam plaga decima tetigit ipsius domum et liberos, ac pestis ipsius visceribus immicare visa est, aperuit oculos, non ad conversionem mentis melioris et poenitentiam, sed ad necessitatem dimittendi populi.

**VERS. 9. — ET MISIT SIGNA ET PRODIGIA, odidit, patravit.** Possit etiam è fonte retineri vis verbi mittendi : *Misit in medium tui signa et miracula, è celo videbant, vel loco in quo Moisi ad id apparuit, Exod. 5, 2.* A miraculis et operibus extraordinariis nunc Deum celebrandum docet. **IN MEMO TUJ, intra te, totam per Egyptum, sive manifestò : Exod. 3, 4, 5, 6, 7.** Chrysostomus. **IN PHARAONEM, contra Pharaonem regem Egypti.** Pharaon, è Josepho, lingua Egyptiaca erat nomen dignitatis imperatoris, non proprium; aut fortassis è primo monarcha ceteri illi dicti sunt pharaones, ut postea à primo Ptolemæo Ptolemæi, et Latine Casares à primo Casare. **SERVOS TUOS, Aulicos, purpuratos et milites, et ejus stipendiarios.** Servos regis Scriptura appellat, ad discrimen populi quem servum regis esse non vult, sed populum, ne herili et despotico imperio precludendus existimetur. Consule

praesertim libros et historias Regum, contra eos qui delectant plebem esse servorum loco. Nam Scriptura id nominis duntaxat regis ministris attribuit.

**VERS. 10. — QUI PERCUSIT GENTES MELLIS.** Gentes et reges transitum per desertam et in Chanaan prohibentes, Num. 21, Deut. 2 et 3. **FORTES.** Validos, robustos, quasi ossatos sive torosos; nam *hittam* est os ossis. Alii, numerosos et multos; nam *hittamim* utroque modo accipitur. Tum autem terra Chanaan, imò verò universa, ante monarchias quatuor abundabat regibus, ut Josue uno die triginta unum confocissis memoretur. Reges appellabant prima illa secula, quotquot in suis regionibus summum tenebant imperium, tametsi augustè circumscriptis. Nec opponenda Assyriorum vetus monarchia, quia eam esse fabulosam multis argumentis jam alibi ostensum est, usque ad Ozia tempora, quibus eorum rex, non jam rex Niave, ut apud Jonam, cap. 5, 6, sed Assur dici cepit.

**VERS. 11. — SEHON REGEM AMORREORUM.** Prolepsin explicat particulam, è c. 21, 24, Num. 2, 32. Solet autem nominatum Sehonis et Oggi meminisse, ad exaggerandam victoriam, nam erant de genere giganteo prodigiosi roboris et molis. Amos 2, 9 : *verbi gratia, cum quatuor cubiti culjusque, ejus exaequant altitudinem, ut docet Aben-Ezra in Exod. 27.* Oggi statura accedebat ad novem ipsius cubitos, Deut. 5, 41, ut non modò duplo esset major quovis homine, sed dupla proportione tantò altior, quoad ipsius cubitus excedebat alorum hominum cubitos. Unde et sponda lecti ejus erat ferrea ad sustinendum tantum corporis pondus, longitudine novem cubitorum, et latitudine quatuor. Quasi latitudo ejus, sive crassitudo ad ceterorum longitudinem attingeret. **ET OMNIA REGNA, scilicet triginta unum, Jos. 12, 24.** CHANAAN, Chanaan et Amorriticus filii Cham, nepotes Noe, à quibus Chanaan et Amorritici, Gen. 10, 6 et 16.

**VERS. 12. — ET DEDIT TERRAM EGROUM HEREDITATEM.** Anadiplosis, **HEREDITATEM, inquam, Jos. 12 et seq. ISRAEL, Israeli, dativo casu.**

**VERS. 13. — DOMINE, MEMORIALE TUUM.** Epiphonema. Memoria tui et recordatio tuorum mirabilium operum, his de causis semper erit celebranda. Metaphora, Psal. 101, 14. Nempe propter illa creationis, redemptionis, electionis, defensionis beneficia.

**VERS. 14. — QUIA JUDICABIT.** Quia ulciscetur, vindicabit ab injuriâ. Gall. : *Fera justitiae à suo proplellum suo patrocinio tuebatur ac defendet.* **DRACONEM TUUM, A servis suis exorabitur, sive propter servos suos.** Chrysostomus. Exorabitur erit eis, passivè, et verbum sit deponens. Reconciliabitur, placabitur servis suis, qui mecum genuit in exilio. *Græcè, ἀποδοχῆται, se consolabitur, consolationem accipiet.* Quo pacto *ithemim*, Rabbini exponunt, praeter aliquos qui *penitentiæ ducitur super servos suos, in morem poenitentis se elementer deinceps cum eis geret, ac ignoscet, ac ubi de eis satis supplicii sumpsit, eos ab impiis gentibus, per quas ipsos castigabat, libera-*

lit. Chald. : *A serco suo convertetur in misericordibus suis.* Versus autem reperitur è Deut. 32, 35.

**VERS. 15. — SUDLAGRA GENTIUM ARGENTUM ET AURUM.** Antithesis, de qua supra, Psal. 115, 3, 4, et Sap. 45, 8, 9 et seq., quâ deos gentiles extremè extenuat, et per sarcasmum deridet. Quocirca verè religiosi expertes, athei, et sine Deo esse dicuntur. Eph. 2, 12, Rom. 1, 21. Contra, inquit, idola sunt inutilia, nullius virtutis et posteritatis, nihil boni aut mali suis coloribus prestare possunt supra naturâ.

**VERS. 16. — OS BARENT ET NON LOQUENTER.** Ad verbum, *pe lehem hœsam ichem*, os est eis, oculi, aures, etc.

**VERS. 17. — NEQUE ENIM EST SPIRITUS, flatu inspirationalis et respirationalis, vel animæ vivificans, cujus principalis sedes est in capite, circa quam nulla est vitalis operatio.** Itaque que de Dardali statuis narratur, quod per se sua opera subierint, apud Aristotelen, in Politic. locuste sint, apud Dioscorum Sciculum, audire esse solitas, in vincitur, apud Platonem, in Memnone, causis externis et artificiosis tri-

buenda sunt, ut argenti vivo infuso ex Aristotele, 1 de Animâ, ut distinctioni crurum et pedum, quod stannarius prioris: pedes non distinxisset, è Palaphato, etc.

**VERS. 18. — SMILES ILLIS FIANT.** Devovet idololatras. **VERS. 19. — DOMUS ISRAEL, BENEDEGIT DOMINO.** Genus Israel, celebratè et colite Dominum ob tanta et tam singularia erga vos beneficia. Hortatur ad gratiarum actionem.

**VERS. 20. — DOMUS LEVI BENEDEGIT.** Levite, et conversi ad Dominum è quacunque gente.

**VERS. 21. — BENEDECTUS DOMINUS EX STOS.** Benedicite, inquam, Domino, dicendo : *Benedictus, etc.* Praescribit formulam celebri auctori Deum, eique gratias agendi, per mimesim lingue usitatum. **QUI HABITAT IN JERUSALEM.** Qui per gratiam, per communicacionem sui peccatiorem, et per alios novos et extraordinarios effectus illis residet, qui illic est efficaciter, nempe multò efficacius quàm aliis in locis.

NOTES DU PSAÛME CXXXIV.

Dans l'Hebreu, dans le grec et dans le latin, le titre est : *Alleluia*, et le psaume en lui-même répond bien à ce titre : car il ne contient qu'une invitation à célébrer les grandeurs de Dieu. L'auteur, le temps et l'occasion de ce beau cantique, sont incertains. Il serait très-digne de David de l'avoir composé, lorsqu'il eut transporté l'arche du Testament, et réglés les fonctions des ministres du sanctuaire. On verra, par le détail de nous en dire, que tout fidèle a ici un excellent modèle de prière, d'action de grâces, d'hommages à l'égard de l'Être suprême.

VERSETS 1, 2.

Dans l'Hebreu il y a proprement au premier verset : *Lucez, serviteurs de Dieu, au lieu de : Lucez, serviteurs, le Seigneur.* Cependant saint Jérôme traduit comme les LXX et dans la Vulgate. Il paraît que ce verset regardait particulièrement les prêtres et les levites qui avaient leur demeure dans l'enceinte de la maison de Dieu. Mais il ne faut pas trop pousser cette raison; car, dans un sens très-étroit, tous les fidèles font leur séjour dans la maison du Seigneur; ils n'y sont jamais égarés, c'est l'asile commun de tous les serviteurs de Dieu.

RÉFLEXIONS.

Il semble que les hommes ne devraient pas avoir besoin d'exhortation pour louer Dieu, pour l'adorer, pour lui rendre des actions de grâces : tout parle de sa grandeur et de ses bienfaits. D'ailleurs, en rendant à Dieu ce tribut de louanges, nous travaillons pour nous-mêmes. Le bonheur et la gloire de Dieu ne dépendent pas de nos cantiques. Quand l'univers n'existerait pas, Dieu jouirait en lui-même de tout ce qui lui attire aujourd'hui les hommages des anges et des hommes. L'honneur et la gloire ne peut croître par les éloges qu'on lui donne; mais comme il est également infini en bonté, il ne laisse pas sans récompense ceux qui reconnaissent et qui exalcent l'excellence de son être.

L'Esprit saint, qui est l'auteur des divines Ecritures, connaissait parfaitement notre faiblesse, notre légèreté, notre penchant à l'ingratitude, puisqu'il nous exhorte si souvent à célébrer le nom et les sublimes perfections de Dieu. Il nous a laissés dans les Psaumes

des modèles et des formules de louanges, d'actions de grâces, d'hommages, d'adorations, en un mot de tous les sentiments qui conviennent à la créature pénétrée des bienfaits de son auteur : quel usage en faisons-nous? N'est-ce pas d'ordinaire une lecture morte qui ne retient point à notre cœur, ou comme ces sons qui sortent des instruments de musique, incapables par eux-mêmes de penser, de réfléchir, d'aimer?

Si nous étions animés d'une vive foi, nous nous regarderions dans cette vie comme habitants de ce que le Prophète appelle *les parvis de la maison de Dieu*. Nous ne sommes pas encore dans le temple éternel où Dieu fait son séjour; mais nous sommes dans son Eglise qui en est l'entrée; mais dans cette église nous possédons le Saint des saints, puisque Jésus-Christ y réside par son Esprit, par l'influence de ses grâces et par la présence réelle de son corps adorable. Selon l'expression du Prophète, *vous savez de bout dans ce vestibule de la maison de Dieu*; et qui est ce qui nous a relevés, qui nous a retirés de l'abîme du péché et de la mort, sinon Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi? Ah! heuissous donc son saint nom; faisons-nous gloire d'être ses serviteurs; jetons sans cesse nos regards sur sa sainte demeure; arrachons-nous à la terre, qui est le séjour des passions, la maison qui s'éroule chaque jour, le domicile passager que nous devons quitter bientôt.

VERSET 5.

Dans l'Hebreu le mot *ET* signifie *deux, deux, amiable, agréable, convenable, digne*; c'est ce qui fait que, selon ce texte, on pourrait traduire: parce qu'il est bon, parce qu'il est agréable, parce qu'il est convenable, parce qu'il est digne de célébrer le Seigneur. Nos versions rapportent cet adjectif au nom, qui contient aussi toutes ces perfections.

La pensée du Prophète est fort claire; il invite à louer le Seigneur, parce qu'il est bon, et à célébrer son nom, parce qu'il est amiable, parce qu'il est plein de douceur. Mais qui peut saisir le sens profond une écrivain ces paroles? qui peut contempler la bonté infinie de Dieu? qui peut goûter toute la douceur de son nom?

RÉFLEXIONS.

Tout ce que Dieu a créé est bon et très-bon, comme Dieu lui-même le déclara au commencement, et le spectacle même de la nature suffit pour nous en convaincre : car les beaux phénomènes que nous éprouvons, sont les suites du péché que Dieu n'a point fait; et

ces maux physiques sont de vrais biens, si nous savons en faire un salut usage. Les imperfections que nous croyons remarquer dans les créatures qui nous environnent, comme la férocité des animaux, les qualités venimeuses de certaines plantes, l'incertitude des saisons, en un mot tout ce qui nous incommode et nous afflige dans cet univers, c'est au péché que nous devons l'attribuer; ou bien ces défauts apparents sont compensés par des avantages: nous en connaissons quelques-uns, nous en découvrons tous les jours de nouveaux, et ceux qui nous seront toujours cachés n'en sont pas moins réels, et Dieu s'en sert pour notre bien, lors même que nous croyons n'y remarquer que du mal.

Mais ces ouvrages de Dieu, très-bons en eux-mêmes, ne peuvent nous donner qu'une très-dégradée idée de la bonté de Dieu. Il en est de la bonté des créatures, comme de leur essence et de leur existence. L'une et l'autre comparées à l'essence et à l'existence de Dieu, ne sont rien. La fin n'a aucune proportion avec l'infini: tous les degrés de bonté qui manquent à la bonté des créatures sont autant de négations de bonté, et ces degrés sont infinis. Dieu possède la bonté, comme l'essence à l'existence, dans sa science, sans intentions ou limitations. C'est la bonté même, c'est toute bonté. *Il est à qui Dieu qui soit bon*, disait Jésus-Christ, et ce mot est de la plus parfaite exactitude; car il n'y a que Dieu qui possède la bonté absolue. Dieu est la bonté, comme il est la vérité, la vie, etc.: comment pourrions-nous donc exalter cette bonté autant qu'elle le mérite, et comment le Saint-Esprit nous exhortait-il par la bouche du Prophète à louer ce qui est fait au-dessus de nos forces, et de notre conception? Alléluia! Je rougis encore en cet in des traits de la bonté de Dieu. Il se contente des éloges que nous pouvons faire pour louer et adorer cette bonté; il nous en tient compte, comme si cet hommage ajoutait quelque chose à sa grandeur.

Il en est de même de la douceur de son saint nom. Les anges la goûtent mieux que nous, et c'est ce qui fait leur bonheur, mais il ne nous en est rien sur eux qu'il n'ait pu nous en faire goûter. Dieu en possède la science, et ne peut la communiquer entière à ses créatures. Elles sont trop bornées pour contenir cet océan de délices. C'est néanmoins encore ce qui doit être l'objet de nos louanges et de nos vœux: faible témoignage de cette sagesse, de cette amabilité, de cette bonté infinie que l'être infini contient dans sa divine essence. Mon malheur est de tant d'autres est de n'avoir que l'impression de cette douceur qui a fait le bonheur des saints même dans cette vie. Le péché, les passions, les sens, la légèreté, le peu de foi en sont la cause. Je goûte des biens frivoles, je les trouve bientôt insipides, et je cours après d'autres qui ne me satisfont pas mieux. Ma vie est sans douceur, parce que je ne porte pas mes vœux vers la haute incréée. O Dieu! finissez mon cœur avec vos goûts délicieux, et répandez dans moi le goût de votre saint nom.

## VERSÉT 4.

Le Prophète donne ici une preuve particulière de la bonté de Dieu, et de la douceur qu'on goûte à son service; c'est qu'il a fait choix de Jacob, c'est qu'il a pris Israël pour son peuple. L'ébreu dit, pour son bien propre (*in pecunia sua*); quelques-uns traduisent *in gentibus*: il est chose d'Israël comme un fœtus précérez. Il n'y a guère que les rabbins qui aient cette interprétation, laquelle, au reste, retombe dans le même sens.

La Providence divine s'est toujours étendue à toutes les nations de la terre; mais il est évident, par toute l'histoire sainte, que le peuple d'Israël a été honoré de la préférence de Dieu. A la vérité les trois premiers patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, furent estimés cette faveur; ils récompensèrent par leur foi et par l'intégrité de leur conduite un choix que Dieu

avait fait d'eux pour être les pères de la nation sainte; mais leurs descendants furent la plupart très-impies et très-idolâtres. Dieu ne cessa pourtant pas de les protéger jusqu'à ce qu'ils se rendissent complices de et en le mettant à mort. Les Gentils ont succédé à cette préférence de Dieu; ils sont entrés dans l'alliance divine, et l'église chrétienne a remplacé la synagogue. C'est donc aux Chrétiens qu'il appartient aujourd'hui d'exalter la bonté de Dieu; et d'éprouver combien il est doux d'adorer et de bénir son saint nom.

## RÉFLEXIONS.

Rien ne fait mieux connaître les ravages du péché originel et la misère de l'homme que l'état du genre humain avant la venue de J.-C. Dieu, qui est le père, le conservateur, le bienfaiteur de toutes ses créatures, avait laissé dans toutes les générations et parmi tous les peuples les lumières de la loi naturelle avec quelques vestiges des révélations faites aux premiers hommes; il n'y avait personne qui ne pût parvenir à la connaissance du vrai Dieu: mais toute chair avait corrompu ses voies, les sens avaient été l'ascendant sur la raison, l'idolâtrie s'était emparée de toutes les nations, et sur ses dévotions encore les hommes, mais ils ne reconnaissent point l'autorité et la douceur de cet empire. S. Augustin dit que cet être suprême exerçait sa domination sur les Gentils par le ministère des anges, et ce sentiment est fondé sur plusieurs textes de l'Écriture. Mais dans cet égard même général, ce maître absolu de l'univers prenait soin lui-même de la posterité de Jacob. Il instruisait par des révélations particulières, il lui envoyait des prophètes, il lui manifestait ses volontés par des oracles et par des miracles. Quelques-uns profitèrent de cette administration bienfaisante; mais la plupart en abusèrent, et ne furent pas meilleurs que les idolâtres. Tel fut l'état du genre humain pendant quatre mille ans. Ce point de vue est peut-être ce qui y a de plus effrayant dans toute la religion. Quel un mystère impénétrable que l'accord de la sainte trinité de Dieu, que nous expliquerons d'ailleurs comment tous ces hommes si passionnés pour le bonheur et cherchant presque tous, chacun à sa manière, le chemin qui y conduirait, se sont égarés d'une manière si étrange? Qui nous dira pourquoi les plus éclairés d'entre eux, très-persuadés dans le fond de leur cœur de la vanité et du ridicules de tous les cultes idolâtriques, n'ont pas détroué les peuples de leurs erreurs? Mais le comble de l'étonnement est qu'Israël, cette nation si privilégiée, si souvent avertie, si clairement enseignée, si manifestement punie pour ses écarts scandaleux, a conservé une dureté de cœur que les bienfaits de son auteur n'ont pu vaincre? Qu'est-ce donc que l'homme, ô mon Dieu! puis-je m'écrier avec le Prophète, pour que vous vous soyez encore souvenir de lui? et comment une tige si vicieuse dans son origine a-t-elle encore attiré les regards de votre miséricorde? Nous-mêmes qui réfléchissons en nous-mêmes sur ces profondes vérités, comment ne recontrons-nous pas dans la considération de notre prodigieuse misère? comment l'orgueil a-t-il encore de l'ascendant sur nous?

## VERSÉT 5.

C'est une nouvelle preuve que donne le Prophète de l'Élection qu'il soit les hommes d'exalter le Seigneur. J'ai osé dire, dit-il, par ma propre expérience, que toute grandeur est dans le Dieu que nous adorons, et qu'il l'emporte infiniment sur toutes les divinités des nations. Saint Augustin conjecture avec raison que ce Prophète avait en des connaissances ou des révélations particulières sur la grandeur de Dieu. Dans les versets suivants, il n'expose, à la vérité, que ce qui peut être contenu dans les livres de Moïse, touchant la création des divers peuples de cet univers; mais il y a divers degrés de connaissance à l'égard de ces

opérations de la toute puissance divine. Si par exemple un ange nous en parlait, son discours serait bien plus éminent que tous les nôtres, quand même il ne ferait que nous raconter l'histoire de la Genèse. Je suis mieux que vous, pourrait-il nous dire, que le Seigneur est grand.

Dans l'Écriture, les hommes en dignité, les anges, les divinités des nations, sont appelés des dieux. Dans tous ces sens, notre Dieu, dit le Prophète, est au-dessus de tous les dieux. Comme les divinités des nations ne sont rien, il semble d'abord que le vrai Dieu n'est pas honoré d'une telle comparaison; mais le Prophète, dit saint Chrysostome, parle selon les idées des hommes. Presque toute la terre était infatuée du culte des faux dieux; il fallait faire voir que quelque être qui n'eût été parmi tant de peuples des divinités qu'un y adorait, le Dieu d'Israël était bien plus excellent qu'eux; et dans la suite de son psalme, le Prophète n'oublie pas d'abaisser ces dieux prétendus, de les dégrader, de les réduire à rien.

## RÉFLEXIONS.

Les saints, dès cette vie, participent en quelque sorte à la connaissance que les habitants du séjour céleste ont de Dieu. Comme ils sont fort élevés en cela, Dieu leur communique des lumières sublimes sur sa grandeur et sur ses divines perfections. J'ai connu par moi-même, dit notre Prophète, que Dieu est grand. Cette connaissance ne lui est pas venue par le spectacle de l'univers, par l'instruction de ses maîtres, par la fréquentation des autres prophètes; il a le royaume de Dieu même, et cette science est intime dans lui, il goûte la grandeur de Dieu. Quand tous les hommes seraient dans l'ignorance de Dieu, il n'en serait pas moins pénétré de ce qu'il sait, parce que c'est à lui que Dieu s'est communiqué.

Cette connaissance de la grandeur de Dieu opère de merveilleux effets dans l'âme de celui qui la possède. Elle lève d'abord au-dessus de tous les objets créés, en sorte qu'il les regarde, à l'exemple de l'Apôtre, avec un souverain mépris, non pas dans le mépris qu'il ont avec Dieu, qui les a créés, mais dans l'indifférence que ces objets ont sur notre cœur pour le séculaire, et pour le déclin de Dieu. Cette âme pleine de la grandeur de Dieu contracte une force supérieure, soit pour combattre ses passions, soit pour accomplir tous les devoirs que Dieu lui impose, soit pour supporter toutes les tribulations de cette vie. Des que toutes ces choses sont dans l'ordre de la volonté de Dieu, il n'y a point d'obstacle que cette âme, pénétrée de la grandeur de Dieu, ne franchisse. Dieu est grand, dit-elle sans cesse, il est le seul grand, il est la source de toute grandeur, et il ne demande tels ou tels sacrifices. Va-t-il à délibérer quand un maître si grand a parlé. Mais quel est l'homme qui s'allume et qui brûle dans un cœur uniquement sensible à la grandeur de Dieu? Les hommes s'attachent presque sans effort à ce qui est grand, un plaisir à ce qui leur paraît tel; c'est un reste de la faiblesse primitive qu'ils avaient reçue au commencement de la création; en admirant ce qui frappe leurs sens, et en se relevant point au principe de toute grandeur, qui est Dieu seul. Mais l'âme qui a connu, comme le Prophète, que Dieu est grand et seul grand, saisit ce grand objet, et se livre à lui avec les transports de l'âme le plus vif, le plus tendre et le plus généreux.

## VERSÉT 6.

Le Prophète expose les effets de la puissance de Dieu, et par là il rend hommage à sa grandeur. Le Seigneur, dit-il, a fait toute ce qu'il a voulu; il n'a dépendu de personne, il n'a éprouvé aucune contrainte: ce n'est pas le besoin qui l'a porté à créer tous les êtres visibles et invisibles; il les a produits, quand il a voulu, et parce qu'il a voulu. Il n'y a rien dans le ciel, sur la terre, dans la mer, et dans les abîmes les plus profonds, qui ne soit son ouvrage. Dans cette énumération sommaire et générale, le Prophète comprend

tout ce que nous voyons, comme le ciel, la terre, la mer; et tout ce que nous ne voyons pas, comme les plus profonds abîmes de la terre et de la mer, soit même du ciel et des enfers.

## RÉFLEXIONS.

Dieu a fait tout ce qu'il a voulu, et parce qu'il a voulu. Il est inutile de chercher les raisons de son opération dans les qualités de ses ouvrages, c'est-à-dire, dans les degrés de perfection que ses ouvrages lui présentent. Insuper n'étaient encore que possibles. Il est bien certain que dans ce qu'il a créé il a vu des rapports très-sorts à la mesure de gloire extérieure qu'il s'est proposée en créant l'univers. Mais que cet univers, tel qu'il existe, ait été le meilleur et le plus parfait que Dieu ait pu créer, et que dans cet univers Dieu ait vu les plus grands motifs pour se déterminer à le créer, c'est une opinion fautive, et inconciliable avec la souveraine liberté de Dieu. Cet être infini n'a pas créé à cause de l'excellence des objets dont il s'est essaimés en lui-même; il a créé, parce qu'il a voulu: il aurait pu très-librement choisir un autre monde parmi les mondes possibles qu'il connaissait, et qui lui ont été présents de toute éternité. Il est également frivole de dire que Dieu a prétendu se procurer en créant la plus grande gloire possible, et qu'ainsi il a choisi le monde le plus possible est en Dieu seul, et ne peut exister au-delors, parce que Dieu seul étant infini, en lui seul peut se trouver la plus grande gloire possible, qui est une gloire infinie. Il a choisi ce monde comme très-propre à remplir le dessein qu'il avait de se procurer le degré de gloire extérieure qu'il voulait exiger de ses créatures. Un autre monde aurait pu être assorti à la même fin; mais si l'un n'aurait pas été, Dieu aurait eu aussi un autre plan de gloire, si j'ose m'exprimer ainsi. Tout a été, selon l'expression du Prophète, dans la volonté de l'être infiniment libre, infiniment absolu et infiniment indépendant. Nous raisonnons aussi en aveugles sur les degrés de gloire que Dieu a voulu se procurer en créant l'univers; nous les appelons grands ou moins grands, parlons au moins parlais. Il n'y a de grandeur et de perfection véritable et proprement dite que en Dieu. Tout ce qu'il veut et tout ce qu'il fait est grand et parfait en son genre. Tout ce qu'il peut faire, et qu'il ferait, s'il le voulait, serait encore grand et parfait dans son genre; mais tout cela ne serait ni absolument grand ni absolument parfait, parce que Dieu seul, encore une fois, possède la grandeur et la perfection absolue. Tous les degrés de grandeur et de perfection que nous établissons dans les ouvrages de Dieu, soit existants, soit possibles, ne viennent que de nos manières de penser sans bornes que notre esprit.

## VERSÉT 7.

J'ai traduit: *Il étre les nuages*, etc., parce que c'est l'expression de l'ébreu: *les entrées de la terre*, dont parle le Prophète, sont les mers, qui semblent borner le continent; ou bien cette expression ne signifie que la terre même, qui, par rapport au ciel, est comme une extrémité, ou le plus bas endroit de l'univers. Pour exprimer la *fosse* et les *éclairés*, l'ébreu en, se sert que du mot *קִיבֵּץ*. Les LXX et la Vulgate paraissent ne rendre que les *clairés*; mais ces versions entendent aussi la *fosse* ou le *tonnerre*. Le Prophète dit mot à mot que Dieu *fait le tonnerre pour la pluie*, parce que quelque tonnerre est toujours accompagné ou suivi de pluie. La plupart des interprètes croient cependant que la *pluie* est pour *pluie*, et que les merveilleux, en effet, est que le tonnerre se forme dans les nuées, qui sont des réservoirs d'eau. Il y a aussi une merveille dans la formation des nuées; car les particules d'eau sorties de la mer s'élèvent et se subtilisent tellement, qu'elles deviennent plus légères que l'air, et qu'elles montent dans l'atmosphère, où

elles se condensent pour retomber en pluie. Le prophète Jérémie parle de ces phénomènes dans les mêmes termes que la Prophétie, et paraît l'avoir copiée.

REFLEXIONS.

Ces phénomènes ne sont pas des miracles proprement dits, parce que nous n'appellons miracles que les faits où Dieu dérange aux lois de la nature; mais ce sont des preuves de la toute-puissance du Créateur. Il a, dès le commencement, posé des lois en vertu desquelles ces phénomènes arrivent; nous les expliquons selon les règles de la physique, mais le premier auteur de ces merveilles est Dieu seul. Tous les hommes en sont témoins, mais très-peu d'entre eux s'arrêtent sur la pensée jusqu'à cette cause primitive. L'Écriture devrait nous instruire ou nous confondre; elle ne nous parle de ces grands ouvrages (on peut nous rappeler le souvenir de Dieu, qui est son auteur. Nous disons que les vents sont des vapours et en forme des nuages, que le tonnerre est un bruit et en forme des éclairs, que les vents sont des courants et en forme des vagues, etc. Les livres saints nous disent que c'est Dieu qui opère ces choses; ils ne nous donnent point de leçons sur la physique, mais sur les bienfaits que nous recevons de Dieu, sur l'obligation où nous sommes de le reconnaître partout, sur la dépendance où nous vivons par rapport à sa providence. Dieu ne devrait nous être plus familiarisé que l'exercice de la présence de Dieu, puisque nous sommes toujours dans le sein de sa puissance, toujours comblés de ses dons, toujours témoins des merveilles qu'il opère dans le ciel et sur la terre. O Seigneur, qu'il y a peu de foi parmi les hommes! C'est tout ce que le sentiment de leur ingratitude nous laisse, dans ce moment, la liberté de dire au pied du trône de votre éternelle majesté.

VERSET 8.

Dans l'hébreu, la première partie du verset appartient au verset précédent, et il est manifeste que c'est sa véritable place, aussi d'ailleurs dans la Vulgate, le chiffre du 8<sup>e</sup> verset est placé avant qui percutat, etc. On y a déjà ajouté plusieurs fois que, ces diversités dans les divisions de versets, n'ont été souvent introduites que pour la commodité du chant. Les vents sont représentés comme sortis des trésors de Dieu, parce qu'ils ont leur origine est fort cachée. Les vents naissent de la dilatation de l'air, mais cette dilatation se fait avec tant de variété, selon les divers éminents et les divers degrés de chaud et de froid, qu'il est fort difficile de donner des raisons physiques de tout ce qui concerne les vents.

Le Prophète passe des merveilles de la nature à des miracles proprement dits; et il commence par les plaies de l'Égypte, dont il ne s'occupe cependant ici que la dernière, savoir la mort des premiers-nés, telle qu'elle est racontée au chapitre 12 de l'Exode.

REFLEXIONS.

L'Écriture joint ordinairement les miracles de terre aux prodiges de bienfaisance; c'est que les hommes sont plus sensibles à la crainte, qu'ils ne sont portés à la reconnaissance. Il est humiliant que Dieu, pour nous retirer dans son amour, ait employé les menaces, qu'il ait mis sous nos yeux des exemples capables de nous effrayer. Est-ce donc que l'amour n'est pas le premier et le plus fort de nos sentiments? Oui, sans doute, l'amour a sur nous l'emprise la plus absolue; mais est-ce amour, sans l'esprit de loi, se porte à des objets qui sont indignes de nous attacher. Il faut que Dieu fasse grandir son tonnerre pour nous rappeler à lui. Si nous résistons à ses menaces, qu'arrivera-t-il enfin, disait S. Augustin? Il nous ôte nos premiers-nés, c'est-à-dire qu'il permet que nous perdions la foi. C'est ce qui arrive dans ce siècle plus qu'en aucun autre, parce que l'orgueil y a multiplié les caractères principaux est de faire et de dire tout en la présence de Dieu. Leur attention à Dieu est quelque chose que je ne puis bien expliquer. Ils semblent se

bord parmi les hommes et ensuite parmi les animaux; c'est-à-dire que la foi s'éteint d'abord dans les savants, et que la contagion se répand ensuite jusque dans les conditions vulgaires et parmi les ignorans. Le saint docteur parle de chimoses et d'obscures, parce que nous devons parler aujourd'hui d'Église de desobéissance, d'incrédulité formelle, d'irréligion absolue, d'athéisme même, parce que ces monstres ravagent l'Église de nos jours. Quand Dieu eut frappé les premiers nés de l'Égypte, on n'y eut pas une mince, dit l'Écriture, on n'y eut ni mort, ni touchons nous pas un temps où il ne se trouvera pas une maison, une famille qui ne renferme dans son sein un incrédule! Ah! nous mourons, s'écrient les Égyptiens après cette catastrophe. Eh! Seigneur, si vous ne protégez votre sainte religion, nous la perdrons dans ces royaumes autrefois si dévoués à votre culte. Vous porterez la lumière de votre Évangile dans des régions barbares. Il faudra, à l'exemple des Hébreux, chercher des déserts pour rendre des hommages à votre saint nom.

VERSET 9.

En style prophétique, le Prophète apostrophe l'Égypte, et rappelle son général les prodiges que la main de Dieu avait opérés pour briser son opiniâtreté. Dans le texte et dans les versions on remarque un mot fort expressif: Dieu envoya sa signe et ses prodiges, etc. pour faire entendre qu'il ne s'agit pas de la volonté divine suffit pour déclamer toute la nature contre les impies.

C'est un milieu de l'Égypte, c'est à la vue de tout ce grand temple que Dieu déploie la force de son bras. Si Jésus avait été un imposteur, il n'aurait pas raconté les faits dont le monde pourrait être juge. Malheur dit qu'il avait fait des choses prodigieuses, comme de s'entretenir avec la lune, de faire en l'air un voyage très-long en très-peu de temps; mais qui avait vu ces prétendues merveilles? Les faits de la révélation; tant dans l'ancienne loi que dans la nouvelle, ont été publics, et tels qu'il ne fallait que des yeux pour en juger. C'est le premier caractère que doivent avoir les véritables miracles.

REFLEXIONS.

Quand il n'y aurait, pour appuyer la révélation, qu'un miracle, et qu'un tel miracle serait arrivé un million d'années avant nous, la révélation serait véritable, et nous devrions y croire; car un miracle est le témoignage de Dieu, et ce témoignage est toujours vrai, et il ne cesse point de l'être, quel que soit le nombre des siècles qui s'écoulent depuis lui jusqu'à nous. Mais la religion mosaïque et la religion chrétienne sont appuyées sur une foule de miracles plus éclatants les uns que les autres. Il faut donc croire que ces religions s'ont vraies, et qu'elles le seront toujours. Ceux qui ne croient pas aux miracles de l'Évangile, ne croient pas à ceux qui se feraient aujourd'hui; leur esprit fertile en subtilités, et leur cœur obsédé par les passions, inventent des subtilités pour ne pas se rendre aux prodiges les plus sensibles.

Il y a encore un grand pas à faire de la persuasion des miracles de l'Évangile à la foi sincère et efficace de la religion. Tous les Chrétiens qui n'ont point de doute sur la religion disent: Dieu que la religion est vraie; mais très-peu disent: celle religion est pour moi, et ce que je crois doit influer dans tout ce que je fais. La foi demeure dans un état de speculation, et le cœur ne s'y intéresse point. Cet intérêt, qui n'est si borné dans les affaires du monde, manqué à la foi de la plupart des fidèles; c'est cet intérêt de la foi qui fait les hommes de foi, et ces hommes de foi sont respectés; je ne sais s'il s'en trouve un entre mille. Leur caractère principal est de faire et de dire tout en la présence de Dieu. Leur attention à Dieu est quelque chose que je ne puis bien expliquer. Ils semblent se

et dire comme les autres; mais leur intérieur est une sorte de temple où la majesté divine se rend présente. Elle ne les empêche point de vaquer à leurs fonctions; mais elle les sanctifie toutes. Ils se disent sans cesse à eux-mêmes: Tout cela est vrai; et quoi? l'Évangile, J.-C., Dieu et ses ineffables perfections, la vie future avec ses promesses et ses menaces, la mort avec ses suites éternelles. Toute la religion en un mot leur est présente comme dans un tableau, et ils l'appellent à tout ce qu'ils doivent dire, et faire selon les diverses occurrences et selon les différens événements de la vie.

VERSETS 10, 11.

Ces faits sont racontés dans les livres des Nombres et de Josué. Le Prophète fait ressouvenir sa nation que toutes ses victoires ont été l'ouvrage de Dieu, et non l'effet de la valeur des combattants. À la lecture du livre de Josué, on remarque partout des prodiges, comme la chute des murailles de Jéricho, la course du soleil suspendue, etc.

REFLEXIONS.

Les miracles de terre prouvent autant que les miracles de bienfaisance, parce que les uns et les autres manifestent le témoignage de Dieu. Ceux-ci sont l'effet de sa bonté, et ceux-là sont l'effet de sa justice; les premiers inspirent la crainte, les seconds inspirent la confiance. Les hommes sont plus sensibles aux châtimens qu'aux bienfaits: c'est un des désordres du cœur humain. Il a sa source dans l'amour-propre; il croit que tous les biens lui sont dus, et que les maux sont une sorte d'injure qu'on lui fait. Dieu, qui connaît mieux que nous notre sensibilité, tempère les châtimens par des bienfaits, et il nous fait craindre la subtraction des bienfaits par la menace des châtimens. C'est ainsi qu'il en a usé à l'égard de son peuple, et qu'il en use à l'égard des Chrétiens, avec cette différence que J.-C. a fait beaucoup plus de prodiges de bienfaisance que de terre. Il s'est contenté de punir les châtimens, et il a répandu les bienfaits dans tout le cours de sa vie publique.

Comme l'entrée du peuple de Dieu dans la terre promise était une figure de l'entrée des élus dans le royaume de la gloire, aussi les combats et les victoires de ce peuple représentaient-ils l'état de guerre où nous sommes en cette vie contre les ennemis de notre salut. Ces peuples et ces rois de Chanaan n'étaient pas aussi redoutables à Israël que le sont le démon, le monde et la chair, aux fidèles serviteurs de Dieu. Si les Israélites ne pu en vaincre les Chananéens sans la protection divine, comment nous pourrions nous en débarrasser sans la grâce de J.-C., des puissances de l'enfer, des scandales du monde et des illusions de notre amour-propre?

VERSET 12.

En donnant la terre de Chanaan à son peuple, Dieu fit un acte de souveraineté, de justice et de sagesse; de souveraineté, parce qu'il était le maître suprême de ce pays, comme de tous les autres; de justice, parce que les Chananéens s'étaient rendus indignes, par leurs crimes, de posséder une contrée qui avait été le premier domicile des enfans de Noé; de sagesse, parce qu'en établissant la nation sainte dans une région si bornée, il lui approuvait à modérer ses desirs, et à ne point imiter les premiers conjurants qui envahissent tout, et qui ne méritent point de bornes à leur ambition.

REFLEXIONS.

Les incrédules d'aujourd'hui parlent avec beaucoup de mépris de la terre que Dieu donna à son peuple; ils la représentent non-seulement comme très-bornée dans son étendue, mais aussi comme dépourvue de tous les avantages qui rendent la possession d'un pays estimable, respectable, commode et capable de faire la félicité de ses habitans. Ils en jugent par l'état où se trouve de nos jours cette région qui n'a plus la pro-

tection de Dieu, et qui est abandonnée à des maîtres dont la maxime est de détruire, au lieu de cultiver; et d'améliorer leurs possessions. Tous les raisonnemens de nos incrédules sont pleins d'injustice, d'ignorance, et dévalent la laime qui les anime contre l'histoire sainte et contre les monuments de la révélation. Mais ce sont d'ailleurs des aveugles, qui ne veulent pas voir que l'objet de la Providence sur tous les hommes en général et sur le peuple choisi en particulier, n'a jamais été de les rendre puissans, opulents, complaisans, de favoriser les vœux d'ambition, de fomenter leur orgueil, en leur permettant de subjuguier leurs semblables, et de régner en tyrans sur leurs frères. Si les Chananéens n'eussent pas été des peuples abominables, Dieu les aurait laissés jouir de leurs possessions, et il leur aurait ménagé un autre établissement à son peuple. S'il avait voulu donner à ce peuple l'emprise de toute l'Asie ou du monde entier, qui pouvait résister à sa puissance? Mais, encore une fois, le Seigneur ne met pas sa gloire à être honoré par des hommes qui étendent leur domination d'un pôle à l'autre; mais par des hommes fidèles, soumis à ses volontés, reconnaissans de ses bienfaits, et jaloux de préférer son culte à tous les avantages temporels. Israël fut assez heureux dans la terre que Dieu lui donna pour reconnaître la main bienfaisante de qui il tenait son héritage, et il ne fut pas assez puissant pour s'en orgueillir de sa gloire. Il aima encore mieux de son bonheur, quoiqu'il ne possédât que la terre de Chanaan. Dans quels excès n'est-il pas tombé, s'il avait été aussi opulent que les rois de Babylone, ou que les Perses qui s'emparèrent de la Babylone?

VERSETS 15, 16.

Ces deux versets sont comme la conclusion de ce que le Prophète a dit jusqu'ici, pour exalter la puissance de Dieu et les bienfaits dont il a comblé son peuple.

Le second de ces versets est le même que le 30<sup>e</sup> du cantique de Moïse, où on lit *meurabit au lieu de précipitabit*, et le sens de ces deux versets est que le Seigneur se laissera toucher de compassion en faveur de ceux qui le servent.

Ces versets peuvent aussi être comme le prélude de ce que le Prophète va dire de l'excellence et de la supériorité du Dieu d'Israël sur les divinités des nations. *Quelle nom, dit-il, Seigneur, est éternel, la mémoire de votre puissance passera à tous les générations, les résultats vœux les versets répétés du cantique de Moïse: Le Seigneur rendra justice à son peuple, et il aura pitié de ses serviteurs; quelques-uns traduisent: Il vengera ses serviteurs, d'autres: Il se vengera en faveur de ses serviteurs, c'est-à-dire qu'il cessera d'user de rigueur envers eux. Tous ces sens reviennent au même.*

REFLEXIONS.

Le nom du Seigneur est éternel, quand même il ne recevrait aucun culte de ses créatures. Avant la création de cet univers, Dieu était celui qui est, et il n'aurait pas besoin de la création pour fuir de toute sa gloire. Si l'infinité pouvait exister en nombres, tous les nombres finis ne seraient toujours rien par rapport à lui, et quand on les ajouterait à cet infini, ils ne l'augmenteraient en rien. La gloire intrinsèque de Dieu est infinie; tout ce que les créatures peuvent lui rendre d'hommages n'ajoute rien à cette gloire essentielle. Il exige cependant des hommages, parce qu'il ne peut rien être que pour sa gloire, et en les exigeant, il fait le bonheur de ses créatures.

Le nom de Dieu est éternel; tout passe, hors ce saint nom. Les empires et les souverains tombent sous l'oubli, et la mémoire du nom de Dieu subsiste. De toutes les créatures, celles qui s'occupent le plus constamment de ce saint nom, sont les anges et les bienheureux, et ceux, parmi les hommes, qui se distraient le moins de cette occupation, sont les hommes d'oraison. Le nom de Dieu les rappelle sans cesse à

neur inférieur, et fait disparaître à leurs yeux tous les objets créés.

La mémoire des attributs et des bienfaits de Dieu se perpétue de génération en génération. Elle passe, dit S. Augustin, de la génération qui est renouvelée par la bapême à la génération qui ressuscitera glorieuse. Dans ces deux états, Dieu n'oublie point ses serviteurs : comment ses serviteurs pourraient-ils l'oublier ! Toute la vie spirituelle consiste à ne point perdre de vue le nom de Dieu, et tout le malheur des hommes consiste à n'avoir que de l'indifférence pour ce saint nom.

Dieu jugera son peuple pour manifester ses miséricordes sur lui, et il jugera le monde pour déployer sur lui ses vengeances. La vengeance n'appartient, dit-il par la bouche de Moïse immédiatement avant le verset, que notre Prophète rapporte du caractère de ce saint Législateur : la vengeance n'appartient, je l'exécrai en son temps ; et ces jours de vengeance ne sont point éloignés. Il n'y a point d'oracle qui se vérifie plus à la lettre que celui-ci. Dans tous les instants Dieu exerce ses vengeances sur les impies, parce que dans tous les instants il n'y a pas de milliers dans l'éternité à la quelle ils n'ont point remis, ou qu'ils ont mis comme si c'était été une faulx. O jour de perdition, que vous êtes près de nous, et que vous êtes terribles ! Vous avez fait trembler les saints au milieu des déserts, et vous ne faites aucune impression sur les pécheurs ! Vous vous précipitez avec eux dans l'abîme, et ils ne s'aperçoivent de cette catastrophe funeste que quand il n'y a plus de jours pour la prévenir ou pour la réparer !

VERSETS 15, 16, 17, 18.

Ces quatre versets sont répétés du psaume 115, à l'exception de la fin du 3<sup>e</sup> verset ; car ces mots : *Neque enim est spiritus in ore ipsorum*, ne sont point dans le psaume 115. Notre Vulgate est ici conforme à l'Hebreu et au LXX du Vatican. Le manuscrit alexandrin de ces interprètes ajoute ce qui est dans le psaume 115 : *Necque habent, et non adorant, mamma lactis, cibus, et à la fin il y a : neque enim est spiritus spiritus* ; et les saints Pères lisent de cette manière, à l'exception de ces derniers mots : *Neque enim est spiritus spiritus*.

Le Prophète relève ici la grandeur de Dieu au-dessus des faux dieux humains, par les notions qu'il argumente relatif à la façon de penser de ces peuples ; ils faisant grand-ess de leurs simulacres, et le Prophète fait voir qu'ils sont sans puissance et sans sentiments ; au lieu que le Dieu d'Israël a manifesté sa grandeur dans le ciel et sur la terre. On peut revoir du reste ce que nous avons observé sur le psaume 115.

#### REFLEXIONS.

Il y a peu de différence entre les adorateurs des idoles de la gentilité et ceux qui mettent toute leur confiance dans les richesses de ce monde. Les idoles étaient représentées avec tous les organes des sens ; mais comme le souffle de la vie n'était point dans elles, tous ces organes leur étaient inutiles. Les honneurs livrés à l'amour des biens de ce monde, de l'or, de l'argent, des possessions, des meubles précieux, en un mot, de tout ce qui s'appelle richesse et opulence, s'appuient sur des protuberances aussi frivoles que l'étaient les dieux du paganisme. Tout est objets

#### 1 Halleluia. CXXXV.

Hebr. CXXXVI

Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in aeternum misericordia ejus.

2. Confitemini Deo deorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

3. Confitemini Domino dominorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

de leur amour et de leurs desirs leur donnent-ils la paix de l'âme, les rendent-ils plus patients dans les maux de la vie, plus doux dans la société, plus utiles à la patrie, plus bienfaisants à l'égard de leurs semblables, plus tranquilles au moment de la mort ? C'est assurément tout le contraire. Des idolâtres pouvaient allier quelques vertus avec le culte insensé des idoles ; au lieu que les hommes dont le cœur est plongé dans l'amour des richesses détruisent très-ordinairement dans eux-mêmes toutes les semences des vertus que la nature et l'éducation avaient mises dans leur âme. Quels traits d'humanité remarque-t-on dans l'avarice ? Il n'en conserve pas même pour sa propre personne. Il est injuste à l'égard de Dieu, dit un saint Père, dur à l'égard des autres, et cruel envers lui-même. Il serait aisé de faire voir dans toutes les autres passions la plupart des caractères de l'idolâtrie. L'ambition, le voluptueux, l'orgueilleux, rendent un culte insensé aux objets qui les captivent. Ces objets sont indignes, honteux, avilissants, et se dissipent comme l'ombre ; leurs adorateurs sont encore plus méprisables, parce qu'ils se laissent dominer par des maîtres qui n'ont aucun titre pour commander.

Il n'y a point de souffle de vie dans les idoles : c'est la raison que donne le Prophète de l'incapacité où elles sont d'insérer des organes de leurs sens, il en est de même des partisans de ce monde ; ils n'ont point dans eux-mêmes le souffle de la grâce, ils ne sont point animés de l'esprit de Dieu : ils abusent des sens dont le Créateur les a pourvus ; ils ne devraient être que les instruments de la raison, et ils exploitent cette puissance ; ils ont été établis pour élever l'âme au principe de tous les biens et de tous les êtres, et ils l'abaissent au rang des animaux. Quelle différence entre ces hommes sans activité pour les biens éternels, et les saints qui n'agissent que par le souffle de l'esprit divin dont ils sont les organes !

VERSETS 19, 20 et 21.

Le Prophète termine son psaume par inviter toute la nation à rendre hommage au vrai Dieu. Il apostrophe d'abord tout Israël, ensuite la maison d'Aaron, ou les prêtres du premier ordre, après cela les lévites, ou les ministres du second rang, enfin tous les fidèles désignent par le titre d'*hommes qui craignent Dieu*. On pourrait traduire le dernier verset : *Que le Seigneur qui digne habiter dans Jérusalem soit béni sur la montagne de Sion*, c'est-à-dire, que ses louanges éclatent de dessus cette sainte montagne.

Dans l'Hebreu on lit à la fin, *alleluia*. Les Septante ont réservé ce mot pour en faire le titre du psaume suivant.

#### MÉTHODES.

Cette invocation du Prophète regarde bien plus les enfants de l'Eglise de J.-C. que ceux de la synagogue. Israël selon la chair a été prosaïque, le monarque de Sion est un désert, le sacerdoce d'Aaron et le ministère lévitique ont cessé. J.-C. a établi un peuple nouveau, et Dieu est béni dans toutes les contrées de la terre. Personne ne bénit le Seigneur sans le craindre, parce que ce tribut de louanges suppose qu'on a l'idée de sa majesté suprême, de sa puissance, de sa justice, de ses promesses et de ses menaces. Cette crainte du Seigneur est une suite de la foi qui nous a été donnée de la vie future. Bénissons le Seigneur dans cette terre d'exil, pour le bénir éternellement dans la bienheureuse patrie.

#### PSAUME CXXXV.

1. Rendez grâces au Seigneur de ce qu'il est plein de bonté, de ce que sa miséricorde est éternelle.

2. Rendez grâces au Dieu des dieux, de ce que sa miséricorde est éternelle.

3. Rendez grâces au maître des maîtres, de ce que sa miséricorde est éternelle.

4. Lui seul il a opéré des prodiges éclatants : rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

4. Qui facit mirabilia magna solus, quoniam in aeternum misericordia ejus.

5. Qui fecit caelos in intellectu, quoniam in aeternum misericordia ejus.

6. Qui firmavit terram super aquas, quoniam in aeternum misericordia ejus.

7. Qui fecit luminaria magna, quoniam in aeternum misericordia ejus.

8. Sotem in potestatem dei, quoniam in aeternum misericordia ejus.

9. Lunam et stellas in potestatem noctis, quoniam in aeternum misericordia ejus.

10. Qui percussit Egyptum cum primogenitis eorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

11. Qui exhausit Israel de medio eorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

12. In manu potenti et brachio excoelo, quoniam in aeternum misericordia ejus.

13. Qui divisit mare Rubrum in divisiones, quoniam in aeternum misericordia ejus.

14. Et eduxit Israel per medium ejus, quoniam in aeternum misericordia ejus.

15. Et excessit Pharaonem et virtutum ejus in mari Rubro, quoniam in aeternum misericordia ejus.

16. Qui tradidit populum suum per desertum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

17. Qui percussit reges maguos, quoniam in aeternum misericordia ejus.

18. Et occidit reges fortes, quoniam in aeternum misericordia ejus.

19. Sedem regem Amorrhoeorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

20. Et regem Bassan, quoniam in aeternum misericordia ejus.

21. Et dedit terram eorum hereditatem, quoniam in aeternum misericordia ejus.

22. Hereditatem Israel servo suo, quoniam in aeternum misericordia ejus.

23. Quia in humilitate nostrâ memor fuit nostri, quoniam in aeternum misericordia ejus.

24. Et relevavit nos ab inimicis nostris, quoniam in aeternum misericordia ejus.

25. Qui dat escam omni carni, quoniam in aeternum misericordia ejus.

26. Confitemini Deo oculi, quoniam in aeternum misericordia ejus.

27. Confitemini Domino dominorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

#### COMMENTARIUM.

VERS. 4 (1). — HALLELUIA, juxta Masoretas, hinc

(1) *Milicia*, que vox in hinc carminis fronte legitur spiritus Vulgatum, in superioribus editis ab Hebraeo et Chaldaeo ponitur. Beati apud S. Augustinum et S. Chrysostomum ; at in S. Hilario, S. Athanasio, S. Hieronymo, Theodoro et septuaginta interpretibus habetur. Superioris Psalmi repetitio fermo est, interjecto singulis versiculis intercalari : *Quoniam in aeternum misericordia ejus*. Intercalarem fortissimè iterabam populus, postquam primam versiculi partem Leviticè ecciterant. Recitatum post captivitatem putant Origenes

5. Il a formé les cieux avec intelligence ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

6. Il a élevé la terre au-dessus des eaux ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

7. Il a fait de grands corps de lumière ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

8. Le soleil pour présider au jour ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

9. La lune et les étoiles pour présider à la nuit ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

10. Il a frappé l'Egypte avec les premiers-nés des Egyptiens ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

11. Il a tiré Israël du milieu de ce peuple ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

12. Sa main puissante et son bras invisible a opéré ce prodige ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

13. Il a séparé en deux la mer Rouge ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

14. Il a fait passer Israël par le milieu de cette mer divisée ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

15. Il a renversé dans cette mer Pharaon et toute sa puissance ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

16. Il a conduit son peuple par le désert ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

17. Il a frappé de grands rois ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

18. Il a mis à mort des rois puissants ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

19. Sedem roi des Amorrhéens ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

20. Et Og roi de Basan ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

21. Il a donné leur pays en héritage ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

22. Il l'a donné en héritage à Israël son serviteur ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

23. Il s'est ressouvenu de nous dans notre abaissement ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

24. Il nous a délivrés de nos ennemis ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

25. Il donne la nourriture à tout ce qui vit sur la terre ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

26. Rendez grâces au Dieu du ciel, de ce que sa miséricorde est éternelle.

27. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

28. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

29. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

30. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

31. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

32. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

33. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

34. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

35. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

36. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

37. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

38. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

39. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

40. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

41. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

42. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

43. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

44. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

neur inférieur, et fait disparaître à leurs yeux tous les objets créés.

La mémoire des attributs et des bienfaits de Dieu se perpétue de génération en génération. Elle passe, dit S. Augustin, de la génération qui est renouvelée par la bapême à la génération qui ressuscitera glorieuse. Dans ces deux états, Dieu n'oublie point ses serviteurs : comment ses serviteurs pourraient-ils l'oublier ! Toute la vie spirituelle consiste à ne point perdre de vue le nom de Dieu, et tout le malheur des hommes consiste à n'avoir que de l'indifférence pour ce saint nom.

Dieu jugera son peuple pour manifester ses miséricordes sur lui, et il jugera le monde pour déployer sur lui ses vengeances. La vengeance n'appartient, dit-il par la bouche de Moïse immédiatement avant le verset, que notre Prophète rapporte du caractère de ce saint Législateur : la vengeance n'appartient, je l'exécrai en son temps ; et ces jours de vengeance ne sont point éloignés. Il n'y a point d'oracle qui se vérifie plus à la lettre que celui-ci. Dans tous les instants Dieu exerce ses vengeances sur les impies, parce que dans tous les instants il n'y a que des milliers dans l'éternité à la quelle ils n'ont point accès, ou qu'ils ont nie comme si c'étaient une fois. O jour de perdition, que vous êtes près de nous, et que vous êtes terribles ! Vous avez fait trembler les saints au milieu des déserts, et vous ne faites aucune impression sur les pécheurs ! Vous vous précipitez avec eux dans l'abîme, et ils ne s'aperçoivent de cette catastrophe funeste que quand il n'y a plus de jours pour la prévenir ou pour la réparer !

VERSETS 15, 16, 17, 18.

Ces quatre versets sont répétés du psaume 115, à l'exception de la fin du 3<sup>e</sup> verset ; car ces mots : *Neque enim est spiritus in ore ipsorum*, ne sont point dans le psaume 115. Notre Vulgate est ici conforme à l'Hebreu et au LXX du Vatican. Le manuscrit alexandrin de ces interprètes ajoute ce qui est dans le psaume 115 : *Necque habent, et non adorant, mamma lactis, cibus, et à la fin il y a : neque enim est spiritus spiritus ; et les saints Pères lisent de cette manière, à l'exception de ces derniers mots : Neque enim est spiritus spiritus.*

Le Prophète relève ici la grandeur de Dieu au-dessus des faux dieux humains, par les notions qu'il argumente relatif à la façon de penser de ces peuples ; ils faisant grand-esse de leurs simulacres, et le Prophète fait voir qu'ils sont sans puissance et sans sentiments ; au lieu que le Dieu d'Israël a manifesté sa grandeur dans le ciel et sur la terre. On peut revoir du reste ce que nous avons observé sur le psaume 115.

#### REFLEXIONS.

Il y a peu de différence entre les adorateurs des idoles de la gentilité et ceux qui mettent toute leur confiance dans les richesses de ce monde. Les idoles étaient représentées avec tous les organes des sens ; mais comme le souffle de la vie n'était point dans elles, tous ces organes leur étaient inutiles. Les honneurs livrés à l'amour des biens de ce monde, de l'or, de l'argent, des possessions, des meubles précieux, en un mot, de tout ce qui s'appelle richesse et opulence, s'appuient sur des protuberances aussi frivoles que l'étaient les dieux du paganisme. Tout est objets

#### 1 Hallelûta. CXXXV.

Hebr. CXXXVI

Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in aeternum misericordia ejus.

2. Confitemini Deo deorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

3. Confitemini Domino dominorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

de leur amour et de leurs desirs leur donnent-ils la paix de l'âme, les rendent-ils plus patients dans les maux de la vie, plus doux dans la société, plus utiles à la patrie, plus bienfaisants à l'égard de leurs semblables, plus tranquilles au moment de la mort ? C'est assurément tout le contraire. Des idolâtres pouvaient allier quelques vertus avec le culte insensé des idoles ; au lieu que les hommes dont le cœur est plongé dans l'amour des richesses détruisent très-ordinairement dans eux-mêmes toutes les semences des vertus que la nature et l'éducation avaient mises dans leur âme. Quels traits d'humanité remarque-t-on dans l'avarice ? Il n'en conserve pas même pour sa propre personne. Il est injuste à l'égard de Dieu, dit un saint Père, dur à l'égard des autres, et cruel envers lui-même. Il serait aisé de faire voir dans toutes les autres passions la plupart des caractères de l'idolâtrie. L'ambition, le voluptueux, l'orgueilleux, rendent un culte insensé aux objets qui les captivent. Ces objets sont indignes, honteux, avilissants, et se dissipent comme l'ombre ; leurs adorateurs sont encore plus méprisables, parce qu'ils se laissent dominer par des maîtres qui n'ont aucun titre pour commander.

Il n'y a point de souffle de vie dans les idoles : c'est la raison que donne le Prophète de l'incapacité où elles sont d'insérer des organes de leurs sens, il en est de même des partisans de ce monde ; ils n'ont point dans eux-mêmes le souffle de la grâce, ils ne sont point animés de l'esprit de Dieu : ils abusent des sens dont le Créateur les a pourvus ; ils ne devraient être que les instruments de la raison, et ils exploitent cette puissance ; ils ont été établis pour élever l'âme au principe de tous les biens et de tous les êtres, et ils l'abaissent au rang des animaux. Quelle différence entre ces hommes sans activité pour les biens éternels, et les saints qui n'agissent que par le souffle de l'esprit divin dont ils sont les organes !

VERSETS 19, 20 et 21.

Le Prophète termine son psaume par inviter toute la nation à rendre hommage au vrai Dieu. Il apostrophe d'abord tout Israël, ensuite la maison d'Aaron, ou les prêtres du premier ordre, après cela les lévites, ou les ministres du second rang, enfin tous les fidèles désignent par le titre d'hommes qui craignent Dieu. On pourrait traduire le dernier verset : *Que le Seigneur qui digne habiter dans Jérusalem soit béni sur la montagne de Sion, c'est-à-dire, que ses louanges éclatent de dessus cette sainte montagne.*

Dans l'Hebreu on lit à la fin, *alleluia*. Les Septante ont réservé ce mot pour en faire le titre du psaume suivant.

#### MÉTHODES.

Cette invocation du Prophète regarde bien plus les enfants de l'Eglise de J.-C. que ceux de la synagogue. Israël selon la chair a été prosaïque, le monarque de Sion est un désert, le sacerdoce d'Aaron et le ministère lévitique ont cessé. J.-C. a établi un peuple nouveau, et Dieu est béni dans toutes les contrées de la terre. Personne ne bénit le Seigneur sans le craindre, parce que ce tribut de louanges suppose qu'on a l'idée de sa majesté suprême, de sa puissance, de sa justice, de ses promesses et de ses menaces. Cette crainte du Seigneur est une suite de la foi qui nous a été donnée de la vie future. Bénissons le Seigneur dans cette terre d'exil, pour le bénir éternellement dans la bienheureuse patrie.

#### PSAUME CXXXV.

1. Rendez grâces au Seigneur de ce qu'il est plein de bonté, de ce que sa miséricorde est éternelle.

2. Rendez grâces au Dieu des dieux, de ce que sa miséricorde est éternelle.

3. Rendez grâces au maître des maîtres, de ce que sa miséricorde est éternelle.

4. Lui seul il a opéré des prodiges éclatants : rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

4. Qui facit mirabilia magna solus, quoniam in aeternum misericordia ejus.

5. Qui fecit caelos in intellectu, quoniam in aeternum misericordia ejus.

6. Qui firmavit terram super aquas, quoniam in aeternum misericordia ejus.

7. Qui fecit luminaria magna, quoniam in aeternum misericordia ejus.

8. Sotem in potestatem dei, quoniam in aeternum misericordia ejus.

9. Lunam et stellas in potestatem noctis, quoniam in aeternum misericordia ejus.

10. Qui percussit Egyptum cum primogenitis eorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

11. Qui exhausit Israel de medio eorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

12. In manu potentis et brachio excoelo, quoniam in aeternum misericordia ejus.

13. Qui divisit mare Rubrum in divisiones, quoniam in aeternum misericordia ejus.

14. Et eduxit Israel per medium ejus, quoniam in aeternum misericordia ejus.

15. Et excessit Pharaonem et virtutum ejus in mari Rubro, quoniam in aeternum misericordia ejus.

16. Qui tradidit populum suum per desertum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

17. Qui percussit reges maguos, quoniam in aeternum misericordia ejus.

18. Et occidit reges fortes, quoniam in aeternum misericordia ejus.

19. Sedem regem Amorrhoeorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

20. Et regem Bassan, quoniam in aeternum misericordia ejus.

21. Et dedit terram eorum hereditatem, quoniam in aeternum misericordia ejus.

22. Hereditatem Israel servo suo, quoniam in aeternum misericordia ejus.

23. Quia in humilitate nostrâ memor fuit nostri, quoniam in aeternum misericordia ejus.

24. Et relevavit nos ab inimicis nostris, quoniam in aeternum misericordia ejus.

25. Qui dat escam omni carni, quoniam in aeternum misericordia ejus.

26. Confitemini Deo oculi, quoniam in aeternum misericordia ejus.

27. Confitemini Domino dominorum, quoniam in aeternum misericordia ejus.

#### COMMENTARIUM.

VERS. 4 (1). — HALLELÛTA, juxta Masoretas, hinc

(1) *Milicia*, que vox in hinc carminis fronte legitur spiritus Vulgatum, in superioribus editis ab Hebraeo et Chaldaeo ponitur. Beati apud S. Augustinum et S. Chrysostomum ; at in S. Hilario, S. Athanasio, S. Hieronymo, Theodoro et septuaginta interpretibus habetur. Superioris Psalmi repetitio fermo est, interjecto singulis versiculis intercalari : *Quoniam in aeternum misericordia ejus*. Intercalarem fortissimè iterabam populus, postquam primam versiculi partem Leviticè ecciterant. Recitatum post captivitatem putant Origenes

5. Il a formé les cieux avec intelligence ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

6. Il a élevé la terre au-dessus des eaux ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

7. Il a fait de grands corps de lumière ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

8. Le soleil pour présider au jour ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

9. La lune et les étoiles pour présider à la nuit ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

10. Il a frappé l'Égypte avec les premiers-nés des Égyptiens ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

11. Il a tiré Israël du milieu de ce peuple ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

12. Sa main puissante et son bras invisible a opéré ce prodige ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

13. Il a séparé en deux la mer Rouge ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

14. Il a fait passer Israël par le milieu de cette mer divisée ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

15. Il a renversé dans cette mer Pharaon et toute sa puissance ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

16. Il a conduit son peuple par le désert ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

17. Il a frappé de grands rois ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

18. Il a mis à mort des rois puissants ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

19. Sedem roi des Amorrhéens ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

20. Et Og roi de Basan ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

21. Il a donné leur pays en héritage ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

22. Il l'a donné en héritage à Israël son serviteur ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

23. Il s'est ressouvenu de nous dans notre abaissement ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

24. Il nous a délivrés de nos ennemis ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

25. Il donne la nourriture à tout ce qui vit sur la terre ; rendez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle.

26. Rendez grâces au Dieu du ciel, de ce que sa miséricorde est éternelle.

27. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

28. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

29. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

30. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

31. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

32. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

33. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

34. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

35. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

36. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

37. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

38. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

39. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

40. Rendez grâces au Seigneur des Seigneurs, de ce que sa miséricorde est éternelle.

rins participatione indiget. Quia ergo creavit universum, angelos et homines, id non contigit, quod horum opera, ministerium, subsistentia ipsi essent necessaria; sed quia bonus, et in *scutum misericordiam ejus*, ut essent res quae bonitate et misericordia ipsius fruerentur. CONFITEMINI, terra ejus repetitio respicit tres divinas personas, quarum prima absolute hic dicitur tetragrammaton *Adonai*, quia est absoluta, sive à nullo dependens; altera *Eloha elohim*, Deus deorum, quasi iudex omnium et quidem divorum; tertia *Adone adonim*, Dominus dominorum, quod per has duas hypotases Pater omnia procurat et administrat, creando, conservando, iudicando, vivificando, sanctificando, donis et gratiis afficiendo. Unde filius à Platonicis appellabatur *opifex*, *ὄψωνος*; Spiritus sanctus anima mundi, *ἀπνευστίας αἰάνη*, *Quoerens in aethera*. Hemitichium intercalare vices septies interpositum, ut apud Virgilium in *eclogis*:

*Incepit Marnaos mactare, mox tibia, versa.*

Docet misericordiam Domini superare omnia ipsius opera, Psal. 144, 9. Esa. 44, 10. Versus autem intercalaris (sic enim Latini appellant) caufolatur et repetebatur à populo, ut fit in nostris Latinis, vel à Levitis et sacerdotibus.

VERS. 2. — CONFITEMINI DEO ORANTI (1), divorum, angelorum, coelorum. Quia et eorum qui appellantur dii (sunt tamen idola vel demones) Deus est. MISERICORDIA, beneficentia, pietas, *hesed* propriè. Delectatur autem Scriptura triplicatione, ob tres Divinitatis personas, quarum unicuique hic unum *confitemini* dicitur.

VERS. 3. — CONFITEMINI DOMINO DOMINANTIS. Est aliud nomen, quam 1 versus. Nam cum illic esset tetragrammaton *Adonai*, ut secundo *Elohim*, hic habetur *Adonai*, et in regimine plurali, *Adone*, Domini, ob sanctum Triduum personarum, quarum unaquaque est Dominus. De autem tribus diversis nominalibus, excellentiam divinae naturae demonstravit. Nam primum ejus incomparabilem essentiam designat, secundum aequissimum providentiam et iudicium, tertium dominum perfectionem. DOMINANTIS, magnatum et principum

(1) Primo loco S. Hieronymus Filium, secundo Patrem interpretatur. Ut intelligas, inquit, plures deos à se non adisti, statim sequenti versiculo subdit Psal. 144: *qui facit mirabilia magna sola*. Deum deorum ac Dominum dominorum, negat Theodoretus explicandum esse Deum personarum unumquemque ac similitudinem; Deus enim mortuorum Deus non est, imbricque nihil sunt numina; sed Deus sacerdotum, iudicum, ac terre principum, quos interlum Scriptura deos nunciat. Contra vero S. Chrysostomus et S. Augustinus *Deum deorum* interpretantur ab absoluta Divinitate in demones atque ethnicorum deos. Aben-Ezra dea intelligit angelos superiores; *domini*, angelos, quibus regimen terrae creditum est. Primum vocat, angelos inferiores moderantes; aliter caelestes orbis; quoniam virtus terrae corpora movet ac regit, explicat. Kinchi. Veriora loqui videtur, qui pro Deo deorum, ac Domino dominorum generatim significare auctorem voluisse animi, Deum infinito intervallo ceteras potestates superare, cujusvis naturae sint, in caelo terraeque et apud inferos.

(Calmet.)

terrae. Omnium magnatum et regum summus es Dominus et praeses.

VERS. 4. — QUI FACIT MIRABILIA MAGNA SOLUS, ad discernim idolorum, etc., ut docet Augustinus, lib. de Gen. 3, c. 8 et 9. Nam mirabilia magorum et dæmonum vel sunt prestigia, quod quocumque substantia non sit vera, sed vana et imaginaria, vel habent causam physicam et naturalem etsi latentem occultatione vulgo, dum homo vel dæmon subtilissime rationes usurpat, et agentia applicat patientibus. Quae ut mira sint, verè tamen et propriè non sunt miracula, quae propriè sunt opera absque illa antecedente et materia et alio alio causarum naturalium (quod creationis est genus) apparatu, sine quibus mira illa opera nunquam edunt demones dæmonumque administri, etsi eas ex aspectu subducant et occultent. Operantur enim ex occulta materia et occultis causis physicis, quod sine his nihil possunt. Ille autem habes breviter, quis sit miraculorum effector propriè, nempe *Deus deorum*; quod sit effectiois causa, quoniam in aeternum *misericordia ejus*; quis finis, *confitemini*, ut videlicet Dei benignitas, magnificentia, gloria, potestas aeterna agnoscat ac celebretur.

VERS. 5. — QUI FECIT COELOS IN INTELLECTU, intelligenti et sapienti, hoc enim modo Hebraei representant adverbium, summam sapientiam et miro artificum, magno ingenio, arte, industria. Hæc enim in caelis magis relucet quam in aliis illis rebus praecitis. Non quod intellectum, et mentem per creationem acceperint. Sunt enim inanimati. Graeci *ἐννοια*, *πνεύμα* *εμπρο*, sedere beatorum intelligunt, quod ex loco colligunt non tantum esse *sensu* (intelligibile), sed etiam *sapientia*, q. d., intelligere faciens. Absit enim ut intelligens, aut intellectu praeditum cum aliis interpretet. Neque enim illa sua hebetes Graeci theologi, ut velint coelum aliquid esse animatum. Docent ergo coelum istud effere, ut intelligentem et cernens Deum, quando eo penetravimus, juxta illud, Psal. 33, 10: *In lunam tuo vidimus tæmæ*. Beneficio limbois illius caeli pertingentes ad noitum increati luminis, id est, Dei. Sane quantum ad dogma, credibilis est caelum, istud esse lumen illud creatum quod ad nos elevandas ad Dei visionem scholastici requirunt, quam aliquid aliud corporatum.

VERS. 6. — QUI FUNDAVIT TERRAM, expandit, extendit propriè et exprorexit. Hebraicè, *terā kach*. Scien aquas. Terram superiorem aquis extendit, dum eam supra aquas late et ample apparere et eminare fecit, congregasset et demissis aquis, quibus initio circumfundebatur in terrae concavitate et sinu, Gen. 1, 9. Sic enim aquae sunt infra terram quodam modo, nam antea erat supra: idque ad conservationem terrestrium et aereorum. Atque hinc terra referet globi *cujusdam* liquet speciem, in quo sunt plurimae concavitates, quibus aqua possit recipi.

VERS. 7. — QUI FECIT LUXURIA MAGNA, duo, solem et lunam. Epithetum enim istud ad illa duo dicitur pertinere. Nam stellae in numero luminarium magnorum non esse, in Scripturâ aperte affirmatur, Gen. 1,

16. Magna autem appellantur, non solum comparatione ministerii, quo exercent actiones validiores, nobiliores, et manifestiores, aut lucis, quam ex se copiosius fundunt et spargunt, verum etiam molis et corporis, ut quidem sentiunt veteres Hebraei et D. Augustinus lib. 2, de Gen. ad litteram, c. 16, quantumvis hodie id astronomi negent. Nam solem secundum quantitatem motis aliquibus stellis firmamentum minorem, et lunam non stellarum post solem maximam, sed omnium minimam statuunt, quae tamen major sit lumine, quia est terris propinquior, ut docet Ab-n-Ezra insignis philosophus et mathematicus. Ita, qui his assentiantur, solem et lunam duo magna luminaria hic dici tradunt, non duo magna astra vel corpora: primo, ob luminis excellentiam, quod alimentum terris infundunt; secundo, ob effectus quos efficacius et evidentius operantur. Illius enim accessu omnia virent, recessu flaccescunt et emoriuntur. Hujus varietate humores, medullae etiam ipse augentur et minuantur. Alioqui lunam, cum sit terrae elemento multo minor, ut ex eclipsi probant, ceteris stellis minorem esse oportere. Nam minimum stellarum visibilium firmamenti totam terram quantitatem superare aiunt centies et septies, alteram, novagies, alias septuagies et bis, quoddam quinquagesies et quater, nonnullas trigestes et quinquies, alias denique, decies et octies. Sic enim eas in sex magnitudines dividunt.

VERS. 8. — SOLEM IN POTESTATEM DIEI. Per distributionem hoc et sequenti versu prolepsin procedentem declarat. In qua distributione observata stellae etiam inter luminaria magna reponi, non quidem dum inter se comparantur. Nam tunc luminaria magna sunt tantum duo, sol et luna, cetera parva, Gen. 1, 16, scilicet dum in se spectantur. Nam natura constare lucida, et corpore illustri fulgentique indicat Paulus, 1 Cor. 15, 41. *Alia*, inquit, *claritas solis, alia claritas lunae, alia claritas stellarum: et stella à stellâ differi in claritate*. Vide Gen. 1, 14 et 16; luminaria parva, sive luminaria simpliciter. Etsi Moeschallo et alij quidam alii eas nullam habere lucem praeter solem dicunt, quam videlicet imitant, deinde ad nos reflectant. Aliud enim est, solem lumen exiri, et à luna amplificare, illustriusque reddere; aliud illas nullum ex se habere. Habent enim, ut in eclipsi luce patet, etsi obtusum et ferruginosum, per quod luna, verbi gratia, propter imbecillitatem, non possit penitus pertempere vel dissipare umbram terre tenebras. IN POTESTATEM, ad moderationem et dominium diei. Ut praesit diebus eos non tantum efficiendo, verum etiam motu, lumine, influxu, calore commodos et salutaris animantium et rebus naturalibus reddendo. In fons usus est Moses verbo *Machad*, quod Gen. 1, 18, non illuminare simpliciter significat, sed dominari, prevallere, vin, influxum, efficaciam obtinere. Nam ille Moses quinquè potestates ut dividit inter diem et noctem; secundus, sicut in signa, admonitiones, prestigia, prognostica even-

tuum physicorum agricolis, medicis, nautis; tertius, in tempora (quatuor anni tempestates), dies et annos; quartus, ut illuminent super terram; quintus, ut dominentur diei et nocti.

VERS. 9. — LUNAM ET STELLAS IN POTESTATEM NOCTIS, ut noctu luceant, noctemve illustrent. Hebraicè, *lemmacheloth*, pluraliter, in potestates et moderationes. Nam etiam stellae praeter lunam agunt in hæc inferiora motu, lumine et influxu; ac, ut sole lucente supra nostrum hemisphaerium dies fit, ita illis supra idem micantibus, nox. NOCTIS, Non quod die virtute et energiæ careant, habeant enim magnam; unde astra dicuntur calida, aut humida, aut frigida, aut sicca, saltem secundum operationem et vim, ut à Canicula apparet, à quâ dies quadragesima Canicularis, et alia stellae, quarum ortu et occasu decernuntur variae particulares tempestates, sed quia illarum vis à sole recluditur, temperatur, augetur, etc.

VERS. 10. — QUI PERCUSIT ECCLIPSEM (1), admirandis plagis affecti: quin et intersecti primogenitura tam pecorum quam hominum, Exod. 12, 29. Hujus autem solius plagae, quae decima est et ultima, recordatur, quoniam hujus solius operæ populum suum eduxit; nam ad reliquas potius obdurrat Pharo. Aben-Ezra in Exod. 15.

VERS. 11. — QUI EDUXIT ISRAEL. Liberatio populi, et defensio ejus, misericordiam Domini tribuenda.

VERS. 12. — IN MANU POTENTI, magnâ plagarum et signorum vi, mirandâ potentâ et efficacità. Decem plagas Aegyptiacas intelligit. Metonymicè, pro magnâ vi, qualis inest in manibus et brachiis potentibus et firmis, ut apud Isa. 59, 1: *Non est contracta, sive abbrevi-*

(1) In his versiculis laudatur Deus ab opere providentiae, et sunt omnia perspicua trim ex libro Exodi, tum ex psalmo superiore. Illud quæri posset, cur dicantur opera misericordiam, percussio Aegypti, occisio primogenitorum, intersectio regum, et cetera quae videntur ad justitiam potius quam ad misericordiam pertinere? Respondetur, opera illa fuisse respectu impiorum percussorum et occisorum opera justitiae, sed respectu populi Dei fuisse opera misericordiae: et quia liberatio populi erat praecipua à Deo in mente, ideo illa omnia tribuntur simpliciter misericordiam. Quoniam etiam impius misericordiam facit Deus, cum eos cito de hoc mundo tollit, ne diutius viveant gravibus peccent, et graviorem iram sibi ipsi deserviant in die ira et furiis judicii Dei. Circa verba horum versiculorum pauca notanda sunt. Vers. 12: *In manu potenti et brachio exerebo*, metaphora est, significans Deum graviter punisse Aegyptium plagis multis, ut cogeretur dimittere liberum Dei populum, quomodo si vir bellator robusta manu et brachio fortissimo uteretur ad ejusmodi opera. Vers. 15, illud, in *divisione*, fabulantur Hebraei significare duodecim divisiones maris Rubi factas fuisse, ut inagique tribus per suam divisionem transirent. Sed fabula sine fundamento est; nam Exodi 14 dicitur Deum immisisse ventum vallidum, qui totâ nocte faret et siccaret partem quamdam maris, ita ut à dextera et à sinistra essent aquae stantes instar murorum, et in medio esset terra arida, per quam transivit populus Dei. Itaque in *divisione* significat divisionem maris in duas partes. Vers. 15, illud, et *virtutum* ejus, significat et exercitum ejus; id enim sonat vox Hebraica, et aperte dicitur, Exod. 15: *Currus Pharaonis, et exercitum ejus projecit in mare*. (Bellarmius.)

viata manus Domini, id est, potentia. Excursio, inclinato (ad percussendum), extenso proprie et porrecto; Hebraice, *netalia*, ut cum aliquem ferire volumus. Alibi, valido. Quo tropo divinam potentiam adumbrat Jeremias 27, 5, et 52, 21, et in alio loco plagas extraordinarias, quibus Israelitas extorsit Ægyptiis.

Vers. 15. — IN BRUYONES, in multas partes et sectiones, tanquam in muros multos coagulatis et condensatis aquis; nempe duodecim pro numero tribunalum, ut quæque sumum haberet iter, et celerius trajiceret. Hebræi in suis traditionibus, ut narrat Aben Ezra in Exod. 14, et Epiphanius, Hæres. 64 contra Origenem.

Vers. 14. — ET EXIIT ISRAEL. Hebraice, *vehahabir*, transiit fecit proprie, traduxit, trajecit. PER MEDIOS EZES. *Bethoch*, in medium eorum, intra illud, ut perveniret scilicet in litus oppositum et Arabicum, vel juxta recentiores Hebræos, ut intra illud per mundum semicirculi redirent in litus Ægyptium. Vox *bethoch* utramque sententiam patitur.

Vers. 15. — ET EXCISSIT PHARAONEM, precipitavit in mare excoissum Pharaonem à curribus, in quibus cum suo comitatu et copiis residebat, Exod. 14, 24, 25. VITITUM, exercitum ejus rebuscum excussit, extinxit et demersit.

Vers. 16. — QUI TRADIDIT POPULUM SUUM PER DESERTUM, per Arabiam desertam, destitutam necessariis, populum suum deluxit. Hebr. *veniche*, id est, ambulare fecit, proprie. Magnam beneficium, quoniam in illorum locorum solitudinibus prope vastitatem et arenarum instabilitatem opus est indicere. Quare et hodie, etiam via sit tridior, viatores illic utuntur quadrantibus nauticis, quasi in medio oceano, et omnia ad victum et potum in mensam deferunt.

Vers. 17. — QUI PERCUSIT REGES MAGNOS. Sequentia usque ad vers. 25 explicata sunt psalmo proximo, è Num. 21. Reges magnos, Hebraice, *ehadotim*, grandes potentia et viribus, item magnitudine animi et corpore mole; nam de stirpe gigantum. Unde illud Dent. 3, 11: *Ego exterminavi Amorrhæum, cujus altitudo cadaverum altitudo ejus, et fortis ipse quasi quercus*, Amos. 2, 9.

Vers. 18. — ET OCCIDIT REGES FORTES. Hebraice, *addirim*, magnificos, sumptuosos, fastuosos et arrogantes. At superiore psalmo vers. 10, *pro fortis*, in fonte, *hataannim*, q. d., essatos, torosos.

Vers. 19. — SERON REGEM AMORRHÆORUM. De quo vide Mosem Num. 21, 24, Dent. 3, 55, 54. Amorrhæorum autem regio erat trans Jordanem prope Moab, Decapoli posterius appellata, cujus metropolis Scythopolis, Joseph. lib. 5 Belli Jud. c. 54.

Vers. 20. — ET OÙ REGEM BAZAN. De quo Mosem Num. 21, 55, et Dent. 3, 1, 2, 5. Bazanis autem regio erat etiam trans Jordanem, sed septentrionalior, nempe ex Petrae pars, que posterius Trachonitis dicta est, ut apparet ex Okelo, Dent. 3, 4, et describitur à Josepho lib. 5 belli Jud. c. 2.

Vers. 21. — ET DEDIT TERRAM EORUM. Scobis et Ogd. sive Amorrhæorum et Bazanitarum, vel in

genere ad superiora. Eorum, regum magnorum. Nam præter hos duos reges, triginta unum percusserunt uno die, Jos. 12, 41, eorumque terram deinceps hæreditario jure possederunt. Ibid.

Vers. 22. — ILLEBITATUM ISRAELI SEPTO SËO, id est, per syllepsin, Israelitarum duabus tribubus, Ruben et Gad, et dimidiæ tribui Manassis; si de duobus regibus superiora tantum intelligas, si in genere Israelitis dedit terram eorum in hæreditatem, nempe totam Palæstinam possessam à septem populis, utpote Amorrhæis et Bazanitis.

Vers. 23. — QUI IN DEBILITATE NOSTRA, afflictione et miserabili conditione, Exod. 2 et 3, cum magnis calamitatibus oppressi jaceremus.

Vers. 24. — ET REHEMIT, eripuit.

Vers. 25. — QUI DAT ESCAM. Revertitur ad commendam Dei patris, curantis et conservantis omnia providentiam et beneficia, ut supra, psal. 105, 27, 28, et infra, psal. 144, 5; ESCAM, panem; Hebraice, *lehem*, sed panem appellat quicquid ad victum pertinet. OVIS CARNI, id est, omni animali, per synecdochen, ut Gen. 6, 17; *Debo ovium carnem*. Alias, caro, de solo homine, ut psal. 55, 5: *Quid mihi faciat caro*; et psal. 64, 5: *Ad te omnis caro venit*; et Joel. 27, 38: *Effundam spiritum meum super ovium carnem*.

Vers. 26. — CONFITEMINI DEO CÆLI. Genitivi casus in Græco, *tes cœlestes*. Celebrate Deum, qui cœlum condidit et inhabitat, indeque moderatur et conservat. Ambrosius videtur legisse, et *cœlestes* in nominativo plurali, per prosopeiam; nam Hebraice non potest consensisse. O Cœli, confitemini Deo, inquit, q. d.: Testes estis quod omnis caro alium, hominum, pecudum, reptilium, pascatur è Domino. Fons utriusque patitur, *hoda lehel aschaminim*, etsi magis ad genitivum inclinet.

Vers. 27. — CONFITEMINI DOMINO (!). Ille versus, (1) Ille versiculus in Hebræo, Chaldeo, Syro, et septuaginta Interpretibus, S. Hiero, Polyglotis Antwerpensibus non legitur; habetur verò in vetustis Psalteriis, apud Arabem et Vulgatum. S. Augustinus et S. Hieronymus in commentario illum ferunt. Item ipse est versiculus tertius, hic, repetitus, in omnibus Psalteriis obelo notari solet, ut superaddere, et in Hebræo non legi demonstrare. (Colmet.)

Existimat S. Augustinus hæc verba non esse referenda ad singula opera Dei, que narratur in toto psalmo, sed solum ad prima illa verba, *Confitemini Domino*; et vult hunc sensum totius psalmi: *Confitemini Domino, qui est bonus, qui est Deus deorum, qui est Dominus dominorum, qui fecit mirabilia, qui fecit cœlos in intellectualia, qui firmavit terram super aqua, etc. quoniam in eternum misericordia ejus est in peccatoribus, quos redemit à servitute peccati, etc.* Hæc enim est, quoniam opera que narravit, in effectum mirabilium, formatio cœli et terre, et similia, non sunt opera misericordie, sed bonitatis et benignitatis Dei. Alii verò secuti sumus Hieronymum et Chrysostomum qui verba *Quoniam in eternum misericordia ejus, accipiuntur ad singula opera, que in singulis versiculis narrantur*; aliqui enim frustra repetentur in singulis versiculis, si ad opera illa non pertinent. Accedit quod vox *misericordia* in divinis litteris, et Hebraice *cheded*, non restituitur ad misericordiam que tollit miseriam proprie dictam, sed extenditur ad bonitatem et benignitatem. Adde ultimum quod non est difficile in singulis

etsi non sit in Hebræo, non incommode tamen reperitur in cantibus de David, où il y avait: *Car la miséricorde de Seigneur est éternelle ou sans bornes*; et l'historien sacré semble faire entendre que c'étoit là une sorte de refrain qui étoit répété par le peuple. Or, nul autre psaume dans tout le psautier, hors ce psaume 155, ne contient ce refrain à chaque verset. On peut donc croire que ce psaume est de David, et qu'il l'avait composé, soit pour la dédicace du temple qu'il savait que son fils construirait, soit pour le service ordinaire du tabernacle, avant même la construction du temple, soit en général pour célébrer les grandeurs et les bienfaits du Seigneur. Il ne parait point nécessaire de différer la composition de ce cantique jusqu'après le retour de la captivité. De psaume, au reste, à de grands rapports avec les psaumes 104, 105, 106, 134. Mais il a cela de particulier, que son psalme n'insiste avec autant de force et de sentiments que celui-ci sur la miséricorde de Dieu. A chaque proposition qu'il fait, son cœur s'épale vers cet attribut divin, et sa bouche répète que la miséricorde de Dieu est éternelle ou sans bornes; car je crois que ces deux versions équivalent l'une à l'autre: Le Prophète veut dire que la miséricorde de Dieu s'étend à tous les temps et à tous les hommes, et qu'elle se manifeste en toutes sortes de manières. Il ne borne pas non plus l'attribut de la miséricorde à faire grâce aux coupables; il entend par ce mot la bonté, la libéralité, la bienfaisance de Dieu à l'égard de ses créatures.

Pour l'intelligence de ce psaume, deux observations sont nécessaires: la première, qu'il ne contient, à proprement parler, que deux phrases, celle qui domine dans la première partie de chaque verset, et celle qui forme la seconde partie de chacun de ces versets; la seconde observation est que ces mots: *Confitemini Deo*, sont sous-entendus partout où on lit: *Quoniam in eternum misericordia ejus*; en sorte qu'il faut traduire partout: *Rendez grâces à Dieu, ou: Louez Dieu de ce que sa miséricorde est éternelle*. On pourrait néanmoins traduire aussi: *Reconnaissez que la miséricorde de Dieu est éternelle*. Les grec et le latin semblent même exiger cette traduction. L'hébreu appuie davantage sur *rendez grâces à Dieu*; mais au fond tout cela revient au même.

Je viens de dire qu'il n'y a proprement qu'une phrase pour la première partie de chaque verset, parce que cette première partie se rapporte au même sujet, qui est Dieu; ainsi, dans l'hébreu et dans le grec, après les trois premiers versets, qui sont comme la première du psaume, tout est exprimé par des participes; on sentira mieux cette observation dans le détail du psaume.

VERSET 1, 2, 5.

Ces trois versets ne sont, à proprement parler, qu'une proposition, puisqu'il n'y a qu'un sujet, qui est Dieu, et un attribut, qui est sa miséricorde éternelle; mais Dieu est présenté sous trois points de vue, qui ne sont pas les mêmes, et cette différence s'aperçoit mieux dans l'hébreu que dans les versions; car au premier verset il est appelé *Jehovah* ou l'Éternel, au second, *Elohim* ou le Créateur, au troisième, *Adonai* ou le Seigneur.

Quelques interprètes croient que les trois personnes de la Sainte-Trinité sont désignées dans ces trois versets, mais il est difficile de prouver ce sentiment. Le Père et le Saint-Esprit ne sont pas caractérisés par les dénominations de *Dieu des dieux* et de *Seigneur des seigneurs*, que le Père. Il faut donc penser que le

titius est, ut contempletur hæc Dei beneficia ex se proficisci, quod Deus sit omnium Dominus, idcirco conditor et conservator.

Prophète invite simplement son peuple, ou tous les hommes à louer Dieu, qui est au-dessus de toutes les puissances, et qui domine sur tous les êtres: Il est appelé le Dieu des dieux, c'est-à-dire, des anges et des hommes constitués en dignités; et quelques interprètes y ajoutent les faux dieux de la gentilité, non que ce fussent des objets respectables, ni même des objets réels, puisque les idoles ne sont rien, selon l'expression de l'Apôtre, mais parce que toutes les nations étoient accoutumées à les révérer. Dieu est appelé le Seigneur des seigneurs, comme dans la première Épître à Timothée, et dans l'Apocalypse, le Roi des rois, et le Maître de ceux qui dominent; parce que tout pouvoir derive de Dieu, et que tous ceux qui sont constitués en dignités doivent lui rendre compte de l'usage qu'ils en font.

Le Prophète invite son peuple, ou tous les hommes, à rendre grâces à Dieu, ou à louer Dieu de ce que sa miséricorde ou sa bonté est éternelle, de ce qu'elle subsiste toujours, de ce qu'elle ne se laisse point de pardonner et de faire du bien, de ce qu'elle s'étend au temps et à l'éternité; car les récompenses de la vie future sont aussi des fruits de la bonté et de la miséricorde de Dieu.

RÉFLEXIONS.

On nous invite à louer l'Éternel, le Créateur de toutes choses, le Maître suprême des rois et des empires. Le premier de ces titres énoûce l'essence même de Dieu, qui est l'Éternel, ou celui qui existe nécessairement et par lui-même. Les deux autres expriment les effets de sa puissance; il a tout créé et il gouverne tout. Le Prophète nous marque par ce début quel est le meilleur emploi que nous puissions faire de notre temps et de nos facultés: c'est de penser à l'ère éternelle, au Créateur, au Seigneur absolu de toutes choses; c'est de lui rendre nos hommages, et d'exalter sa grandeur.

De l'éternité et de la nécessité de l'être de Dieu, on conclut son infinie, et cette conclusion s'étend de deux manières, car on dit: L'éternité est un attribut infini, puisque c'est une durée sans commencement ni fin; mais il n'y a qu'une essence et une substance infinie qui puissent posséder un attribut infini; autrement l'attribut serait plus parfait que la substance dans laquelle il existerait: ce qui renferme une contradiction manifeste. Or dit 2<sup>e</sup>: L'être éternel existe par lui-même, il n'a point de cause, il n'est donc limité par aucune puissance supérieure à lui, il ne l'est pas non plus par la nature des perfectiones qu'on supposerait essentiellement bornées et incapables d'infinité; car la perfection en elle-même est toute perfection, la sagesse en elle-même est toute sagesse, la puissance est toute-puissance, et ainsi des autres. La perfection ne se limite point par elle-même, dans l'être nécessaire elle n'est point limitée par une cause supérieure; elle est donc sans bornes, et l'être qui la possède est infini. Que la perfection en elle-même soit toute perfection et par conséquent infinie, c'est une proposition qu'on ne peut nier, car une perfection limitée est une perfection avec mélange d'imperfection; c'est une perfection qui à plus de non-perfection que de perfection, puisqu'on pourrait lui ajouter à l'infini de nouveaux degrés de perfection qu'elle n'a pas, étant une perfection finie. Or, le mélange que la perfection en elle-même ait plus de non-perfection que de perfection, comme il régné que l'être en lui-même ait plus de non-être que d'être; on conçoit que la perfection limitée par une puissance supérieure, peut avoir plus de non-perfection que de perfec-

tion; mais on ne conçoit pas que la perfection en elle-même, la perfection absolue et indépendante, puisse avoir plus de non-perfection que de perfection, comme on ne conçoit pas que l'être en lui-même, l'être absolu et indépendant, puisse avoir plus de non-être que d'être. Dans ce qui est par soi-même, dans ce qui est absolu et indépendant, il n'y a que de l'être; et dans ce qui est perfection par soi-même, dans ce qui est perfection absolue et indépendante, il n'y a que de la perfection; par conséquent, point de bornes, par conséquent, c'est la perfection infinie.

Dieu est créateur, et j'en conclus encore l'infinité de cet être suprême: car pour créer il faut une puissance infinie. Qu'arrive-t-il en effet dans la création? Ce qui n'est pas, acquiert l'existence: il se fait un passage du néant à l'être; or, pour ce passage il faut une force infinie, car une force finie serait celle d'un être fini. Mais un être créé ne pourrait donner l'être à des créatures mêmes inférieures à lui: il tient son être d'ailleurs, comment le donnerait-il à d'autres? L'être est le fondement, la substance, le sujet de toutes les qualités: celui qui par soi-même n'a pas ce fondement, peut-il faire que d'autres aient? Qui au être fini doit être une créature, c'est ce qu'on ne peut nier: car d'où lui viendrait les limites qu'on suppose en lui, sinon d'une cause supérieure qui lui aurait donné l'existence? Le créateur de toutes choses doit donc être sans bornes, tant pour le choix qu'il fait de ce qu'il veut créer, que pour l'opération même qu'il exécute en créant; à quoi il faut ajouter qu'il n'y a qu'un tel être sans bornes et infini qui ait pu produire dans un instant indivisible les substances tant simples que composées. Nous ne concevons pas même la continuité de cette action: prouve qu'elle n'a pu appartenir qu'à un être infini en sagesse comme en puissance.

Dieu est le maître de tout: c'est un conséquence de la qualité d'éternel et de la qualité de créateur. Il existe seul de toute éternité; il a tout tiré du néant, il a mis l'ordre partout: il fait donc que tout lui appartient. L'ouvrage est toujours à l'ouvrage, et quel ouvrage peut être comparé au Dieu créateur? Tout ouvrage, tout agent est subsidiaire sans que l'ouvrage lui-même ne subsiste dans son existence; mais toute créature ne subsiste un seul moment sans que Dieu la conserve, et cet article de la conservation est encore une preuve inébranlable de l'infinie puissance de Dieu, puisque l'action par laquelle Dieu conserve ses créatures, est une création continue. Ne ce que la créature existe dans un instant quelconque, s'ensuit-il qu'elle doive exister dans un autre instant? Non assurément, puisque cette créature n'existe point par sa propre force, par la nécessité de son être. Comme elle a un besoin d'un auteur pour continuer à exister, elle a besoin de ce même auteur pour persévérer dans son existence; autrement, elle se donnerait à elle-même l'existence dans le second instant où elle existe: ce qui est incompatible avec sa qualité de créature. Il faut donc que l'être infini qui l'a fait exister dans le premier instant, la fasse exister dans le second, etc. etc. et qu'il soit le conservateur.

Ces réflexions nous mènent à l'invitation du Prophète. Il veut que nous rendions nos hommages à l'Éternel, au Dieu créateur, au maître de toutes choses. Nul exercice de nos facultés ne peut être plus noble, plus juste, plus capable de répandre la paix et la douceur dans notre âme: mais ce saint Prophète ajoute un motif particulier à son invitation: c'est que la miséricorde, la bonté de cet Éternel, créateur, maître de tout, est éternelle ou sans bornes. Voilà notre intérêt unifié avec la gloire de Dieu. Dieu Dieu est une source intarissable de bonté, de bienfaisance, de compassion pour ses créatures; il est infiniment grand, mais il est aussi infiniment miséricordieux. Ne désespérons donc jamais de rentrer en grâce avec lui, de lui plaire, de toucher son cœur, de partager ses bienfaits.

VERSET 4.

Ce verset est comme l'annonce générale des mer-

veilles qui sont décrites dans toute la suite du psaume. Le Prophète reconnaît que Dieu seul est l'auteur de tout ce qu'il y a eu et de tout ce qu'il y a de merveilleux dans cet univers. Il entend par-là deux choses: les miracles proprement dits, et les grands ouvrages de la création. Dieu seul a pu être l'auteur des uns et des autres. Les premiers ont été des dérognations aux lois de la nature, et les seconds sont assortis à ces lois: les premiers ont été plus rares, les seconds frappent sans cesse nos yeux. Dieu a parlé par les miracles, et il parle continuellement par le spectacle de cet univers. Le Prophète dit que Dieu seul a opéré ces merveilles, parce que, s'il s'est servi quelquefois des anges et des hommes pour faire des miracles, ces agents inférieurs n'ont été que de purs instruments, et tout ce qu'ils ont fait, c'est en vertu du pouvoir dont Dieu leur avait revêtus, qu'ils ont exécuté. Quant aux ouvrages de la création, ni les anges ni les hommes n'y ont concouru; Dieu seul en est l'auteur.

RÉFLEXIONS.

Les incroyables qui ont été la possibilité des miracles, furent, en des âlées qui n'admettaient point de Dieu, en des déistes qui rejetaient toute providence, ou de mauvais philosophes qui absolaient des notions de Dieu et de ses attributs. On conçoit aisément que ces trois espèces d'incrédulités ne dérognent point à l'autorité des saints livres, qui parlent si clairement des miracles opérés dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance.

Contre les deux premières espèces de ces incroyulités, il faut démontrer l'existence d'un Dieu qui prend soin des choses humaines; c'est-à-dire, qu'il faut prouver qu'il y a un Dieu et une providence, car toute la doctrine des miracles suppose ces deux vérités. Contre ceux qui nient la possibilité des miracles, parce que, selon eux, Dieu est immuable, et ne peut déroger aux lois qu'il a posées en créant le monde, il faut faire voir que les miracles s'opèrent sans préjudice de l'immuabilité de Dieu. Cet être éternel, à qui le passé, le présent et le futur sont entièrement connus, a tellement ordonné ces lois de la nature, qu'il les a liées aux changements ou aux dérognations qui constituent les miracles. Il a vu qu'en telles ou telles circonstances ce serait de sa gloire de parler aux hommes par des faits supérieurs ou contraires aux lois naturelles qui nous sont connus, qu'il importerait à ses devoirs que les morts sortissent du tombeau, que les mers se retirassent pour laisser passer des milliers d'hommes, et ainsi des autres prodiges racontés dans les saints livres. De toute éternité il a voulu ces faits extraordinaires, et dès le commencement il a posé les lois de cet univers selon le plan de changements et de dérognations propres à manifester ses volontés. Les législateurs sages et attentifs mettent bien des exceptions à leurs lois pour les cas où ils préviennent qu'il sera nécessaire ou utile d'y déroger; pourquoi ne veut-on pas que le Tout-Puissant fasse de même le cours des lois naturelles des cieux? qu'il peut avoir relativement aux temps et aux circonstances où se trouveront les hommes? Pourquoi n'auroit-il pas assésé ces lois à des exceptions d'où il prétend tirer sa gloire, en instruisant les peuples, et en les convaincant de sa grandeur, de sa bonté, de sa justice? Ces exceptions ne mettent aucune altération dans les décrets de Dieu: son seul acte de sa volonté règle et arrange tout; et il n'y a que les hommes qui changent d'idées et d'affections, quand il veut les lois de la nature interrompues, suspendues, changées; quand ils voient, en un mot, des miracles.

Des auteurs, d'ailleurs orthodoxes, ont prétendu que les miracles étaient même conformes aux lois de la nature, et qu'en telles ou telles circonstances un mort, selon ces lois mêmes, devait sortir du tombeau; que le miracle consistait uniquement en ce que nous, qui ne pénétrons pas les détails de ces lois, nous sommes frappés de cet événement, de cette résurrec-

tion, par exemple, comme si c'était un changement arrivé dans l'ordre de la nature. Ces auteurs croient conserver par-là aux miracles la force qu'ils ont de prouver et d'annoncer la volonté de Dieu, et l'on peut douter que leur prétention à cet égard soit bien fondée; mais du moins ne paraissent-ils pas entrer dans l'esprit des saints livres, qui représentent les miracles comme de véritables changements arrivés dans les lois de la nature. Et quel est d'ailleurs l'avantage de ce système? Est-ce que Dieu n'a pu ordonner des comèlles lorsqu'en telles ou telles circonstances le soleil s'arrêterait, que la mer s'ouvrirait, qu'un mort ressusciterait, qu'en un mot les lois ordinaires de la nature interrompraient leurs cours? Cela infirmerait-il le moins du monde le dogme essentiel de l'immuabilité divine? Est-ce plus simple que Dieu, se en le système susdit, profite de notre ignorance des lois de la nature pour nous faire croire qu'elles sont violées, et que par cette violation, qui ne serait néanmoins qu'apparente, il nous parle lui-même, ou que ses ministres nous parlent en son nom? Mais c'en est assez sur cet objet, qui a été traité bien plus à fond par de savants auteurs qu'on peut consulter.

Le Prophète nous dit que Dieu seul opère de grandes merveilles. N'admirons donc que les œuvres de Dieu; il n'en est pas une seule qui ne mérite notre admiration; c'est ce que nous l'histoire de la religion si belle et si précieuse, la lecture des saints livres si satisfaisante, le spectacle de l'univers si ravissant, surtout l'économie de la rédemption, qui est le chef-d'œuvre de Dieu, si intéressante. C'est en contemplant cette merveille, qu'il est bien juste de nous écrier que la miséricorde de Dieu est sans bornes.

VERSETS 5, 6.

Le Prophète commence à détailler quelques-unes des merveilles de la puissance divine. Dieu a fait les cieux avec intelligence, c'est-à-dire, avec sagesse. Quelques anciens interprètes ont cru que ce passage attribue à l'intelligence aux cieux mêmes, ou qu'il signifie que c'étaient les intelligences célestes qui avaient dirigé le mouvement des cieux; d'autres ont entendu du Verbe de Dieu, cette intelligence, et ce sentiment est plus raisonnable que le premier. Mais il est encore plus naturel d'entendre cette intelligence de la sagesse du Dieu. Il se présente néanmoins une question: Pourquoi les cieux sont-ils dits formés avec sagesse? Tous les autres ouvrages de Dieu ne portent-ils pas le même caractère? La terre, la mer, les animaux, n'ont-ils pas été créés avec sagesse? On peut répondre que la formation des cieux est attribuée particulièrement à la sagesse de Dieu, parce que cette vaste étendue contient plus d'objets supérieurs à nos recherches et à nos connaissances, que toutes les autres parties de l'univers. Qui peut numbrer les étoiles, mesurer leur distance et leur grandeur, rendre raison du cours des lune et des autres planètes, expliquer la destination de tous ces corps célestes? Depuis le commencement du monde les hommes étudient le ciel, et cette théorie est encore fort peu avancée. Il brille donc dans la formation de cette étendue immense une sagesse particulière, une intelligence que nul esprit créé ne peut approfondir.

Le Prophète dit que Dieu a établi la terre au-dessus des eaux; l'Écriture dit, au contraire, ce qui rend le même sens: car un globe tel que la terre ne peut être établi au-dessus des eaux, qu'il n'ait été d'abord au-dessus de ces mêmes eaux, puisque ce globe a une grande étendue. Je traduis, au-dessus des eaux, parce qu'il est certain que les continents sont plus élevés que les fleuves et les mers. Les eaux occupent la partie la plus basse du globe: c'est ce que les empêchent de submerger la terre. Ceux qui traduisent, il a établi la terre sur les eaux, ont peine à expliquer comment notre globe est placé sur les eaux; ils ont recourus pour cela ou aux eaux qui sont dans le centre de la terre, ou bien au fluide qui roule la terre,

et qu'ils croient désigné par le terme d'eau. Les anciens croyaient que la terre était portée sur les eaux, comme un vaisseau qui vogue sur la mer; c'est une absurdité: les mers et les continents ne forment qu'un globe unique, qui est porté, comme les autres planètes, dans la matière très-déliée, dont le tourbillon du soleil est rempli.

RÉFLEXIONS.

L'homme oppose aux prodiges de la sagesse et de la puissance de Dieu, des prodiges d'insensibilité et d'ingratitude. Nous jouissons tous des ouvrages de ce suprême architecte, du ciel qui nous éclaire, de la terre qui fournit à tous nos besoins; et nous n'avons pas plus de reconnaissance pour ces bienfaits, que si nous les tenions d'une autre main que celle de Dieu, ou que si ces dons nous étaient dus.

Les saints se considèrent en ce monde comme dans un grand palais dont ils ne pouvaient découvrir toutes les beautés; et ils s'élevaient du spectacle de cet admirable édifice à celui qui l'a construit, et qui en a distribué toutes les parties avec tant de sagesse. Tous les hommes sont dans ce même palais; ils en admirent quelquefois la structure et l'ordonnance, mais ils ne peuvent point la rapporter à l'intelligence sublime qui a produit toutes ces merveilles. Quelques-uns même font à Dieu l'injure d'attribuer ces chefs-d'œuvre au hasard; d'autres s'avisent d'y rechercher des défauts; d'autres prétendent que Dieu ayant mis fin à son ouvrage, a cessé dès lors de s'y intéresser, et qu'il ne veille plus sur tout ce qui se passe dans l'univers; enfin, le très-grand nombre des habitants de la terre méritent, oubliant ou méprisant cette patrie céleste que Dieu a préparée pour la monde futur. Ils fixent tous leurs desirs à la terre, sans vouloir penser que leurs desirs sont d'un ordre supérieur à tout ce que la terre leur présente. Les hommes connaissent encore mieux le monde physique qu'ils ne se connaissent eux-mêmes. J.-C. est cependant venu pour enseigner cette science: il aurait pu expliquer tout ce que Moïse n'a décrit que sommairement, et nous faire connaître les ressorts du grand édifice de la création; mais il savait que les hommes n'avaient pas besoin de cette théorie, et qu'ils devaient par préférence s'appliquer à l'étude de leur cœur. Tout l'Evangile contient des leçons sur cet important objet, et l'Evangile est un livre presque inconnu: il est entre les mains de tout le monde, et ce qu'il enseigne est comme une lettre morte, ou comme une belle législation sans conséquence. O Dieu, qui avez formé les cieux avec tant d'intelligence, ouvrez nos esprits à la lumière de votre saint Evangile! Votre Verbe divin est la lumière qui éclaire tout homme venant en monde, serons-nous donc toujours aveuglés à l'école d'un maître si propre à toucher et à persuader?

VERSETS 7, 8, 9.

De tous les ouvrages particuliers du créateur, le Prophète ne nomme que les grands corps de lumière, le soleil, la lune et les étoiles; sous ce dernier nom sont comprises aussi les planètes. On a donc, dans ce texte du psalmiste, quelque chose de plus que dans le récit de Moïse, un premier chapitre de la Genèse. Cet historien sacré dit que Dieu créa deux corps de lumière, un plus grand, pour présider au jour, et un plus petit, pour présider à la nuit, et les étoiles. Mais il ne compte pas les étoiles parmi les grands corps de lumière, quoiqu'il ne les exclue pas positivement; mais le psalmiste les comprend expressément dans la classe des grands corps de lumière, puisqu'il dit en général que Dieu fit de grands corps de lumière, savoir, le soleil, la lune et les étoiles. Et cette manière de parler est très-exacte, le soleil et les étoiles sont de très-grands astres; la lune n'est qu'une planète assez petite, mais parce qu'elle est plus près de la terre que les autres, elle nous paraît aussi un grand corps lumineux.

RÉFLEXIONS.

Il est vraisemblable que le Prophète choisit parmi

les ouvrages du Créateur, le soleil, la lune et les étoiles, parce que ces corps lumineux étaient l'objet principal du culte idolâtrique des nations. Il veut faire voir que ces astres sont, comme tous les autres corps répandus dans cet univers, des ouvrages de la main de Dieu, et qu'à lui seul appartient l'hommage de nos esprits et de nos cœurs.

Les écrivains sacrés ne se lassent point de représenter tous les étres qui brillent dans le ciel et qui ornent la terre, comme des productions de la sagesse et de la puissance de Dieu. Ils savaient que les hommes esclaves de leurs sens ont beaucoup de peine à s'élever aux objets purement intellectuels; que le maître de cet univers étant invisible, échappé à leurs pensées, et qu'il soit plus porté à forger des systèmes absurdes sur l'origine du monde qu'à adorer l'esprit éternel qui en est l'auteur; c'est pour cela qu'ils reviennent sans cesse à ces ouvrages de la création, qu'ils insistent sur la bonté du ciel et des astres pour donner une idée de la grandeur de Dieu. *Que toutes ses œuvres sont admirables, s'écrie l'auteur de l'Ecclesiastique! Ce n'est qu'une étincelle de sa puissance, et c'est néanmoins la matière des plus profondes réflexions... Qui peut se lever de contempler sa gloire dans le ciel et dans le firmament sans les traits brillants de sa bonté. Le soleil leur annonce sa sainteté; cet astre est le chef-d'œuvre du Très-Haut.*

Les nations qui avaient perdu la trace du vrai culte étaient frappées de cet écart, de cet écart de cette fécondité du ciel et de la terre; mais elles ne s'élevaient point à la contemplation de leur auteur, et cette ignorance est encore répandue dans presque tous les esprits. Dieu lui tout, gouverne tout, ordonne tout, influe dans tout, et il est méconnu de ceux qui jouissent de ses bienfaits. L'astronomie qui considère sans cesse le ciel, le naturaliste qui observe toutes les productions de la terre; le physicien qui recherche les causes immédiates des phénomènes; et le navigateur qui parcourt les mers et qui visite tous les continents; le cultivateur qui recueille dans chaque saison les fruits d'un sol incalculable, disons plutôt tous les hommes qui jouissent des biens de la Providence, devraient se considérer sans cesse comme livrés à la main béni divine. L'exemple de sa sainteté pressentirait leur être très-familier; ils devraient tous être aussi portés au respect et à l'adoration que le solitaire le plus séparé du monde; mais les sens sont des séducteurs, ils tendent des pièges à l'esprit; et celui-ci, obscuré par les passions du cœur, fait à son tour illusion aux sens. De là résulte une sorte d'idolâtrie qui perd les hommes, comme le culte des fausses divinités a perdu les peuples durant tant de siècles. On n'échappe pas des autels, on ne sacrifie pas des victimes aux étres sensibles; mais on y attache son cœur, on les fait servir à tous ses penchans déréglés; le Créateur, qui seul mérite des hommages, est le seul qu'on oublie et qu'on déshonore.

Quand notre Prophète ajoute à la description des œuvres du Créateur que sa *miséricorde est éternelle*, il fait entendre que tout ce qui est dans cet univers doit être rapporté à sa bonté immense et impénétrable; que c'est cet attribut qui brille dans toutes les merveilles qu'il a opérées. Tout ce qu'il fit au commencement est *très-bon*; et quoique le péché ait mis de grandes altérations dans la nature de l'homme et dans les rapports que l'homme a nécessairement avec les autres étres créés, cependant il reste encore partout des traces de la bonté du Créateur.

**VERSETS 10, 11, 12, 13, 14, 15.**  
Ces six versets rappellent les miracles opérés dans l'Egypte, et racontés en détail dans le livre de l'Exode. Il y a un point de différences dans l'Hebreu; car on n'en est pas au 3<sup>e</sup> verset, on est au 10<sup>e</sup> dans nos versions. *In brachio exercituum*, et selon le texte: *In brachio cœlestium*; l'extension du bras peut et doit même s'entendre de son élévation, qui est l'attitude de quoique vent frapper.

Tous les interprètes réduisent, en parlant du 4<sup>e</sup> verset, l'idée chimérique des tribuns, qui disent que la mer Rouge fut divisée en douze parties, pour laisser passer les douze tribus. Le Prophète disant qu'il partagea la mer en divisions, entend que seule fut partagée en deux, de manière qu'il y avait des eaux suspendues à droite et à gauche, et que les Hébreux passèrent au travers à pied sec.

Le psalmiste trouve dans tous ces versets, ou plutôt dans tous ces faits, la matière des plus justes éloges, et des acens de grâces les plus légitimement dus à la miséricorde divine, parce que Dieu n'apprentit son bras sur l'Egypte que pour tirer son peuple de l'esclavage. S'il usa de rigueur à l'égard de Pharaon et des Egyptiens, c'est qu'ils se roidirent contre les ordres suprêmes qui leur étaient intimés par la bouche de Moïse.

**NOTES.**

Quand les prophètes voulaient ramener la foi des Israélites, ils leur rappelaient toujours les merveilles opérées dans l'Egypte et dans la mer Rouge en faveur de leurs pères. Et quand les Apôtres, les Hommes apostoliques et les saints ont voulu renouveler parmi les chrétiens l'esprit de ferveur, ils leur ont parlé des prodiges de la vie de Jésus-Christ, et surtout du grand miracle de sa résurrection. Ces faits ont été comme le témoignage subsistant de la vérité annoncée aux Juifs après le passage de la mer Rouge, et prêché à tous les peuples après l'ascension de Jésus-Christ. Le don des miracles s'abolisit long-temps dans la synagogue, et subsista encore dans l'Eglise; mais la plupart de ces miracles ont été destinés qu'à contemner ou à honorer la religion, quelquefois même ils n'ont été faits que pour récompenser la foi des particuliers ou pour donner de l'éclat à leurs vertus. Mais les prodiges dont Moïse fut instrument, et ceux dont Jésus-Christ fut l'auteur, surtout celui de sa résurrection glorieuse, ont été la base de toute la religion révélée. Les vrais Israélites, tels que David et les prophètes, n'oublièrent jamais ce qui s'était passé en Egypte, dans la mer Rouge et dans le désert. Les vrais chrétiens ont toujours eu présentes à l'esprit la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. La différence des temps n'altère point la vérité, parce que la vérité porte le caractère d'éternité et d'immuabilité qu'elle a dans sa source qui est Dieu. C'est une grande faiblesse dans les hommes, que de faire dépendre leur foi et leur conduite de la résolution des années ou des siècles. A peine ceux des apôtres qui les premiers avaient annoncé l'Evangile aux Hébreux, avaient-ils terminé leur carrière, que ces nouveaux fidèles commençaient déjà à chanceler dans leur foi, et que saint Paul fut obligé de les y affermir en leur disant que Jésus-Christ était pour tous les temps. *Il était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles.* Cet oracle devrait suffire non-seulement pour maintenir la foi dans tous les esprits, mais aussi pour faire revivre dans tous les cœurs la ferveur des premières temps du christianisme. Nous n'avons plus besoin de miracles. Jésus-Christ, qui est la miséricorde perpétuelle de la religion, subsiste et subsistera dans tous les temps et dans l'éternité. Il nous a été dit de l'écouter, de le suivre, de l'imiter, de mettre notre confiance en lui. C'est assez pour nous rassurer contre tous les délires de l'esprit humain, et contre tous les événements qui troublent cet univers.

**VERSETS 17, 18, 19, 20, 21, 22.**

Ces versets rappellent les événements qui suivirent la délivrance d'Israël. Dieu conduisit ce peuple dans le désert, et pourrut à sa subsistance; il lui fit remonter d'éclatantes victoires sur les rois de Chanaan, il donna ce pays à son peuple. Ces faits sont rapportés au long dans les livres de Moïse et dans celui de Josué. Les six derniers versets sont répétés presque mot pour mot du psame précédent; le refrain: *Retournez-lui grâces de ce que sa miséricorde est éternelle*, dit

triline en six versets ce qui n'est qu'en trois dans le psame 151.

Au 5<sup>e</sup> verset, l'Hebreu dit ici: *Il a mis à mort des rois magnifiques on des rois superbes*, et nos versions disent, *des rois forts*; il est visible que c'est le même sens. *Des rois forts ou puissants*, sont presque toujours *magnifiques ou superbes*.

**REPLÈCES.**

Les peuples de Chanaan n'étaient que des figures imparfaites de l'enchaînement du salut; c'étaient des hommes poissans, orgueilleux, livrés à tous les dé-sordres que décrit le livre sacré de la Sagesse. *C'était une race maudite de son origine, une nation perverse et endurcie dans le crime...* Dieu attendit long-temps ces impies, il donna des pressentiments de sa colère; il voulait les ramener aux principes de la sagesse et du vrai culte; mais leur opiniâtreté fut inflexible, et les vengeances divines éclatèrent enfin contre eux. *Créateur des hommes*, et en cette qualité, dit l'Esprit saint, *Dieu les ignorait*. Il n'en est pas ainsi des hommes du salut; ils ont toute la méchanceté des Chananéens; mais ce ne sont pas des hommes; Dieu ne les a point faits, et ils n'ont aucun droit à ses miséricordes; ces hommes sont nos passions, et le monde qui les fomentent, et les puissances des ténèbres qui les flattent, qui les séduisent, qui les animent... C'est la cette race maudite qui ne peut être exterminée que par le bras du Tout-Puissant. Tandis qu'elle subsistera, nous n'entrerons point dans la terre promise, qui est le royaume de Dieu. Le pays où nos passions dominent est notre propre cœur; il faut que la grâce divine chasse ces maîtres impérieux, et que leur empire soit donné pour héritage à l'amour de Dieu. Si nous faisons comme les Israélites, qui laissent subsister nos parties des Chananéens; nous ne pouvons concilier le service du Seigneur avec nos penchans déréglés, nous éprouverons le sort de cet imprudent Israél; nous nous laisserons séduire, captiver, opprimer, et nous cesserons d'être le peuple de Dieu; l'alliance qui était entre Dieu et nous sera rompue. On a écrit avec raison que l'amour de Dieu était un conquérant qui détruit tout, parce qu'il veut régner seul et sans concurrents; mais ce n'est pas le bonheur de l'homme, c'est ce que les saints ont éprouvé et ce qu'ils éprouvent encore, et ce que ne concevront jamais ceux qui ne veulent pas réfléchir sur la nature de leur propre cœur.

**VERSETS 23, 24.**

Ces versets peuvent se rapporter, ou à la délivrance des Hébreux captifs en Egypte, ou à celle de cette même nation opprimée par divers tyrans sous les juges. On peut les appliquer aussi au retour de la captivité de Babylone; et dans un sens plus sublime, à l'état de tous les hommes rachetés par Jésus-Christ, ou à celui des bienheureux délivrés des tribulations de cette vie. Le refrain: *Rejoicez-vous Seigneur, de ce que sa miséricorde est éternelle*, convient à toutes ces situations des Israélites ou des Justes. La particule qui, dans ce verset, ne se lie pas avec les versets précédents, mais avec l'invocation générale: *Confitemini Domino*, etc. On peut traduire l'Hebreu par qui.

**REPLÈCES.**

Le cantique nouveau que chantent les saints dans le ciel est celui-ci: *Vous êtes digne, Seigneur, d'ouvrir le livre de vie, parce que vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés par votre sang, pour nous faire régner auprès de Dieu et pour nous rendre du sacrifice.* Le cantique répond parfaitement à l'invocation de louer, de louer Dieu, de lui rendre des actions de grâces; l'invocation qui est l'objet de tout notre psame. Les saints qui régnent dans le ciel, sentent mieux que nous quel est le prix de la rédemption consommée par Jésus-Christ, et quelle est l'éternelle des miséricordes du Seigneur à l'égard du genre humain. Ils n'éprouvent plus les humiliations et les traverses dont

cette vie mortelle est semée; mais ils savent les estimer, parce que c'est la roue qui les a conduits au bonheur inaltérable dont ils jouissent.

Il est beau de considérer les saints dans la gloire, mais il est bien plus utile de les considérer dans le cours de leur vie. Dans la gloire, ce sont des couronnés couronnés après la victoire; et dans le cours de leur vie, ce sont des guerriers qui combattent avec un courage invincible. Les plus lâches admirent l'ambition la gloire du vainqueur, mais ils vont droit à l'obtenir sans combattre: cela est impossible et il l'est de même que nous parvenions à la couronne que possèdent les saints, si nous n'avons aucun zèle pour les imiter. Mais comment les imiter, disons-nous, soit en nous-mêmes, soit à ceux qui nous donnent cette leçon? *C'étaient des saints, et qui sommes-nous vis-à-vis d'eux? Voilà précisément un des plus grandes obstacles que nous pouvons mettre à la sainteté: voilà ce qui rend inutiles à notre égard la vie et la mémoire de tous les saints. Nous les contemplons dans le bienheureux séjour, et nous croyons que ce furent des hommes d'une tout autre nature que nous. Ce sont des saints, il est vrai, mais plusieurs d'entre eux furent de grands pécheurs; mais plusieurs éprouvèrent dans la route de la sainteté de plus grandes difficultés que nous; mais plusieurs eurent à combattre des passions plus violentes que les nôtres; mais plusieurs menèrent sur la terre une vie qui n'eut aucun éclat au-delors. Elle, dit l'apôtre S. Jacques, *était un homme comme nous*. Ceci est admirable. Get apôtre choisit un des plus célèbres d'entre les saints de l'ancienne alliance, et il dit néanmoins qu'il fut semblable à nous. Que devons-nous donc penser de tant de saints cachés au monde, réduits à la solitude, ou bornés à des fonctions communes? Ils ne furent ni prophètes, ni apôtres, ni martyrs, ni chargés du soin des âmes, ni distingués par le don des miracles; et ils se sont cependant sanctifiés, et ils brillent même au premier rang, dans la Jérusalem céleste. Pourquoi? parce qu'ils surent les obligations du christianisme, parce qu'ils aimèrent Jésus-Christ, parce qu'ils se délièrent du monde et d'eux-mêmes, parce qu'ils mirent leur confiance en Dieu, parce qu'ils s'occupèrent fréquemment de la prière; parce qu'ils furent humbles, patients, pleins d'amour pour leurs frères et qu'ils veillèrent avec soin sur leur intérieur. Pour imiter dans le ciel ou traverser les mers, pour élever son cœur de genre de vie!*

**VERSÉT 25.**

Le psalmiste ne borne pas le sentiment qu'il a de la miséricorde et de la bonté de Dieu aux Israélites; il voit que toutes les créatures ont part aux bienfaits du Père céleste, et c'est ce qui l'exprime dans ce verset: *Il donne la nourriture à toute chair*. Dans l'Hebreu on lit: *Il donne le pain, etc.*; mais le mot *est* est souvent pris dans l'Ecriture pour toute nourriture qui se broie avec les dents.

**REPLÈCES.**

Dieu donne la nourriture aux créatures, même dé-moines de raison et de sentiment. Elles ne peuvent pas lui en témoigner de la reconnaissance; mais l'homme doit supplier à leur défaut, et c'est une grande ingratitude envers Dieu que de ne pas voir part tout sa main bienfaitante distribuer les aliments à tout ce qui respire. Depuis près de six mille ans, la terre est féconde, et elle le sera jusqu'à la fin des siècles; il n'y a que son divin auteur qui ait pu et qui puisse la maintenir continuellement dans cet état d'activité impoussable. L'expérience que nous en faisons tous les jours, et l'abondance des biens que nous en retirons, devraient suffire nous-mêmes pour nous faire reconnaître la puissance et la bonté de Dieu, mais aussi pour nous attacher inviolablement à son service. Mais il y a déjà bien des siècles que l'Esprit saint a prononcé un oracle qui se vérifie tous les jours: *Tous les hommes sont vains; ils ignorent la science de Dieu et les biens*

dout ils fontent n'ont pu leur faire connaître celui qui en est la source, et la vue des merveilles répandues dans cet univers n'a pu les élever à celui qui en est l'auteur. Ils ont donné dans toutes les absurdités de l'idolâtrie, dans tous les faux systèmes de la philosophie; et ils se sont égarés en cherchant la vérité partout où elle n'était pas. S. Justin avait écrit longuement comme les autres dans ce labyrinthe d'erreurs, et il n'en sortit qu'en étudiant les divines Écritures, et qu'en embrassant la doctrine de Jésus-Christ, qui est, dit-il, la seule philosophie dont les principes soient sûrs, et dont les conséquences soient salutaires.

VERSETS 26, 27.

Il y a jeit une singularité dans notre Vulgate: c'est que le dernier verset ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans la paraphrase chaldaique ni dans le grec; mais il est dans la version arabe et dans tous les anciens psautiers latins. Quand ce serait une addition faite par notre interprète, on ne pourrait en conclure qu'il est opposé au texte car ce verset n'est que la répétition du troisième, qui se trouve dans l'hébreu et dans toutes les versions. Quant au premier de ces versets, quelques-uns croient qu'il a le même sens que le second de tout le psalme: Rendez grâces au Dieu des dieux; ce qui ne me paraît pas exactement vrai.

Psalmus David per Jeremiam. CXXXVI.

Hebr. CXXXVII.

1. Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus, dum recordaremur tui, Sion.
2. In salicibus in medio ejus, suspendimus organa nostra.
3. Quia illis interrogaverunt nos, qui captivos duxerunt nos, verba cantionum.
4. Et qui abduxerunt nos: Hymnum cantate nobis de canticis Sion.
5. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?
6. Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.
7. Adhæreat lingua mea fucibus meis, si non meminero tui.
8. Si non proposero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.
9. Memor esto, Domine, filiorum Edom, in die Jerusalem.
10. Qui dicunt: Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in eâ.
11. Filia Babylonis misera, beatus qui retribuât tibi retributionem tuam quam retribuisti nobis!
12. Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad pedem!

PSALMUS DAVID (1). Hanc inscriptionem proposuit.

(1) Hujus carminis exemplaria de titulo dissident. Greci, Septuaginta interpretum codices, et Romanum psalterium solum legunt: Psalmus David. Nullus in aliis veteris psalterii titulus legitur. Alii ferunt: Psalmus David, Jeremias, ad Jeremiam, vel ad usum Jeremias. Alii: Psalmus David per Jeremiam scriptus, seu recitatus. Alii: Psalmus David propter Jeremiam. Nullam vident epigrapham Hebraicam et Chaldaicam; idque mouet Theodoretus exemplaria; Theodoretus, quem veteris Paraphrasæ Grecæ sequitur, temeritatis et audaciam illos damnat, qui Jeremie nomen hoc loco addiderunt, cum certum omnino sit Jeremiam,

Il est bien certain que le Dieu qui l'emporte sur tous les autres dieux, en quelque sens qu'on prenne ce mot, est aussi le Dieu du ciel; mais cette expression on cette dénomination de Dieu du ciel, nous apprend une vérité particulière, savoir, que ce grand Dieu supérieur à tous les autres dieux, régit en maître dans le ciel, que c'est-là proprement qu'il manifeste sa gloire, et que c'est aussi le lieu qu'il nous destine pour former avec lui une éternelle alliance.

REFLEXIONS.

Notre Dieu est le Dieu du ciel. Jésus-Christ nous ordonne de l'appeler notre père. Jésus-Christ, qui est notre frère, est assis à la droite de ce Dieu du ciel, et il est allé nous préparer une place au même lieu: n'est-ce pas la toute notre religion, toute notre espérance et toute la règle de notre conduite? Rendons grâces à ce Dieu suprême, à ce roi du ciel, de ce que sa miséricorde est sans borne. Mais profitons, la dis-que nous sommes sur la terre, des effets de cette miséricorde et des promesses qui nous ont été faites. Dans un sens très-vrai, le temps nous est plus cher et plus précieux que l'éternité, parce que c'est dans le temps que s'exerce la miséricorde, et que la justice est réservée pour l'éternité.

PSALME CXXXVI.

1. Assis sur les bords des fleuves de Babylone, nous y avons versé des larmes au souvenir de Sion.
2. Nous avons suspendu aux saules qui croissent dans l'enceinte de Babylone, nos instruments de musique.
3. C'est-là que ceux qui nous ont menés en captivité nous demandant quelques-uns de nos concerts.
4. C'est-là que ceux qui nous ont enlevés de notre patrie nous disent: Chantez-nous quelques cantiques de Sion.
5. Comment pourrions-nous chanter le cantique du Seigneur dans une terre étrangère?
6. Si je vous oublie jamais, ô Jérusalem! que ma main tombe aussitôt dans l'oubli (qu'elle me devienne inutile).
7. Que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me ressouvins pas de vous.
8. Si je ne mets pas Jérusalem à la tête de tout ce qui peut faire ma joie.
9. Souvenez-vous, Seigneur, des enfants d'Edom, de ce qu'ils disaient au jour du malheur de Jérusalem.
10. Détruisez-la, disaient-ils, détruisez-la jusque dans ses fondements.
11. Malheureuse fille de Babylone! heureux celui qui te rendra tous les maux que tu nous as faits!
12. Heureux celui qui saisira tes enfants, et qui les écrasera contre la pierre!

COMMENTARIUM.

runt (est enim Hebraice anepigraphus), qui hoc ar- qui nunquam Babylone fuerit, carmen exarare non potuisse, quod nominibus in ea urbe commemoratis recitatum est, uti hoc verba testatur: Super flumina Babylonis illic sedimus. Quo tempore exaratum fuerit, dissident scriptores: cum alii à captivitate super Babylone ductis cluherantibus esse censent, alii recitatum velint, postquam illi in patriam redierit. Nobis posterior hæc sententia magis placet. Non videt Gejerus cur tribui Davidi nequeat, propheticæ spiritus hoc carmen emanet, ut Isaias templi eversionem Judæorumque captivitatem et reditum vaticinatus est. Putat Genebrardus adf-

gumentum tractatum fuerat et explicatum à Jeremia et Baruch.

VERS. 1. — SUPER FLUMINA BABYLONIS (1), Juxta Ba-

lum esse in titulo Jeremie nomen, quod si Judæorum Babylone captivorum mala presiderent, quæ mala hic videlicet ad eos coloribus exhibentur. Existimant Schæphtis et Grocius potuisse Jeremiam hunc hymnum Judæis abituris dedisse, Babylone canendum, illumque exarasse, ut inter captivitatis mala solatio illis esset. Nihil certe in hæc sententiæ est, quod repugnet; at eum de conjecturis agitur, faciliores simplicioresque sequi præstat. Captivæ gentis descriptio hic legitur sine pathetica, elegantibus omnino figuris exarata.

(Cantact.)

Omnium, quos vidi, interpretum usum Rudingerus hujus Psalmi sententiam et consilium præcipue videtur: Existimo, inquit, hunc etiam Psalmum factum initio consecrati templi secundi, et cantores templi, restituta tum musica ipsorum usui prisino et vero suo, in templo instaurato, vel fundamento posito, inter ceteros Psalmos, hunc etiam de se accepisse ad laudem Dei, pro beneficio tanto liberali (reductis populi, et collatisque restituti in templo cantibus, eaque occasione illos hæc commemorasse de veteribus calculationibus suis. Quasi dicerent: Sit etiam et gloria Deo, qui hæc nobis restituit, ut misericordiam iterum recte nisi possumus: erit igitur hoc Lectionum et musicorum illius temporis canticum, quo ipsi, à se, arcam exceperunt, et templum novum consecraverunt, vel fundamenta certe hujus.) Hunc Psalmum motis theologicis eleganter reddidit annotationibusque explicavit G. Grotius, in libro à se edito, Marburg. 1805, 8. (Rosenmüller).

(1) Alii ad Tigrim, alii ad Euphratem, alii ad Euphratem aut Chaboram. Nam Babylon totum imperium Babylonicum significat.

Spiritualiter verba sunt electorum Dei cui corpore captivi tenentur in mundo, quamvis corde à mundo separati, cives se noverint celestis Jerusalem: isti enim sancti peregrini super flumina consistunt, non in fluminibus demersis voluntur, ex-procipiantur ad mare: Flumina Babylonis sunt bona temporalia hujus mundi, quibus qui affixi sunt per desiderium ut avari, ambitiosi, voluptuarii, magno sonitu contentionum et litium alliduntur ad saxa, et cum ipsis aquis voluntur in preceps, donec ad abyssum magni maris in infernum pulvendi precipitentur. Hæc igitur est prima conditio civium supernæ patriæ, et primum signum, unde quisque intelligat, ad quem populum pertineat; qui enim supereminet rebus temporalibus, et corde in celum deflexo, non abripitur desiderio rerum terrenarum, hi sunt qui non ad Babylonicam, sed ad Jerusalem pertinent. Deinde idem cives sanctorum sedent ad ripas fluminum, id est, in humili loco se ponunt, non erigunt se ad excelsa, non ambunt dignitates, non superbie sapunt: et si forte contingat eos elevari ad regnum Babylonis, ut verè contigit David et non potius sanctis christianis cogitas, isti in alto positi non alta sapunt, neque existimant exaltationem suam esse honorem, sed omni sub quo gemant, non in quo gloriuntur, ac semper quod ad se attinet, discumbant in novissimo loco, si verè spiritum illius habent, qui mitis fuit et humilis corde. Tertio, non solum in humili sedent, sed gemunt ac plorant, non factum temporaria regna, sed captivitatem sanctorum, dum recordantur dulcissimæ patriæ, que est in sancto monte Sion; qui enim obliviscuntur patriam, exulant eam filii Babylonis; qui autem desiderant, et ex desiderio recordantur patriam, etiam tunc cum ambulant rebus temporalibus, non in eis latantur, sed gemunt ex desiderio patriæ; neque ullam manifestis signum habere possunt, modo cognoscamus utrum cives Babylonicam Jerusalem simus, quam si attente consideramus quod nos delectet, quidve nobis cordi

bylonis flumina, terre Chaldaea et Babylonicæ. Babylon enim hic nomen regionis. ILLIC, in exilio et captivitate barbarica, extra civitatem flevis magna, dum in mentem veniunt nobis Sion desolata, dumque recordamur patriam etiam et sacram sollemnium per captivitatem intermissarum, denique patriæ et libertatis amissæ. SEDIMUS, ob exilii duritatem; neque enim spes data erit revertendi ante septagesimum annum, Jerem. 25, 12, et 29, 10. Præsertim ad nostrarum rerum meditationem et deplorationem. Hæc enim acturi somni sedere.

VERS. 2. — IN SALICIBUS IN MEDIO EJUS, ad salices fluminum, Euphratis, Nehardea, Abaya, Tigris, etc., apud Strabonem lib. 16, quasi Babylonii captivos ad loca inculata et palustria ablegassent. Unde aliqui, in doctria, vertunt. Ix memo ejus, Babylonicæ regionis. ALII Juxta eam Babylone, per cujus medium fluit Euphrates. ORGANÀ, instrumenta musica, que in recordationem divinæ pietatis colende conferebant: Chrysostomus. Que et lætitiæ erant organa. Canticum, id est, citharis nostris propriis; sed est sincedoche, pro omni generis musicis instrumentis, quorum laude Judæi erant celebres et clari per totum Orientem, quemadmodum perpetuo colerunt artes et discipulis omnes liberos, maxime poetarum, musicam et mathematicam, q. d.: Omnes voluptates abjecimus tædio hujus vite et exilii.

VERS. 3. — QUA ILLIS INTERROGAVERT NOS, partim seriò et curiosè, partim ironicè postulerunt à nobis cationes, sive irridendo et insultando calamitati nostræ, sive desiderando à nobis audire modullos illos, quibus carmina nostra modulari consueveramus, presertim in templo. Cur nunc non canitis, cur fides vestras non pulsatis? Alienis per commiserationem, quasi hortarentur eos ad se consolandum patriæ canticis, et potestatem facerent religionis. VERBA CANTIONUM, verba quibus utebamur in nostris cantionibus. Psalmos enim instrumentis ac ore simul canebant. Construxit verbum interrogandi eum duobus accusativis, petiverunt à nobis verba cantionum.

VERS. 4. — ET QUI ABUDUXERUNT NOS, Hebraicè, retholam, id est, et qui spoliarunt nos, propriè, spoliatores et direpores nostri interrogaverunt nos, postulerunt à nobis per zengma, idem quod Salal, Hebr., ut Anonymus docet. Chaldaei enim schim Hebraeorum commutant in thou. Hanc autem vocem usurpavit, quia agebatur de captivitate Babylonicâ, sive Chaldaicâ. ALII à infat, ejulavit; q. d., ejulationis auctores, qui ejulare fecerunt nos. Cæteræ interpretationes legunt. Hymnum, schinua, lætitiarum propriè, lætum carmen, quod canere solebatur in Sion. Chaldaei: Et qui rapuerunt nos læti dicebant: Psallite nobis canticis que dicebatis in Sion. DE CANTICIS, ad verbum: Cantate nobis de canticis Sion. Sed est synecdoche numeri. Hæc ironicè proponunt, vel respiciunt ad Laman et celebritatem canticorum Hebraicorum. Ubi enim thesaurus noster est, ibi et cor nostrum erit, Luc. 12. (Bellarminus.)

dout ils fontent n'ont pu leur faire connaître celui qui en est la source, et la vue des merveilles répandues dans cet univers n'a pu les élever à celui qui en est l'auteur. Ils ont donné dans toutes les absurdités de l'idolâtrie, dans tous les faux systèmes de la philosophie; et ils se sont égarés en cherchant la vérité partout où elle n'était pas. S. Justin avait écrit longuement comme les autres dans ce labyrinthe d'erreurs, et il n'en sortit qu'en étudiant les divines Écritures, et qu'en embrassant la doctrine de Jésus-Christ, qui est, dit-il, la seule philosophie dont les principes soient sûrs, et dont les conséquences soient salutaires.

VERSETS 26, 27.

Il y a jeit une singularité dans notre Vulgate: c'est que le dernier verset ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans la paraphrase chaldaique ni dans le grec; mais il est dans la version arabe et dans tous les anciens psautiers latins. Quand ce serait une addition faite par notre interprète, on ne pourrait en conclure qu'il est opposé au texte car ce verset n'est que la répétition du troisième, qui se trouve dans l'hébreu et dans toutes les versions. Quant au premier de ces versets, quel sens-uns croient qu'il a le même sens que le second de tout le psame: Rendez grâces au Dieu des dieux; ce qui ne me paraît pas exactement vrai.

Psalmus David per Jeremiam. CXXXVI.

Hebr. CXXXVII.

1. Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus, dum recordaremur tui, Sion.
2. In salicibus in medio ejus, suspendimus organa nostra.
3. Quia illis interrogaverunt nos, qui captivos duxerunt nos, verba cantionum.
4. Et qui abduxerunt nos: Hymnum cantate nobis de canticis Sion.
5. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?
6. Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.
7. Adhæreat lingua mea fucibus meis, si non meminero tui.
8. Si non proposero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.
9. Memor esto, Domine, filiorum Edom, in die Jerusalem.
10. Qui dicunt: Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in eâ.
11. Filia Babylonis misera, beatus qui retribuât tibi retributionem tuam quam retribuisti nobis!
12. Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad pedem!

PSALMUS DAVID (1). Hanc inscriptionem proposuit.

(1) Hujus carminis exemplaria de titulo dissident. Greci, Septuaginta interpretum codices, et Romanum psalterium solum legunt: Psalmus David. Nullus in aliis veteris psalterii titulus legitur. Alii ferunt: Psalmus David, Jeremias, ad Jeremiam, vel ad usum Jeremias. Alii: Psalmus David per Jeremiam scriptus, seu recitatus. Alii: Psalmus David propter Jeremiam. Nullam vident epigrapham Hebraicam et Chaldaicam; idque mouet Theodoret exemplaria; Theodoretus, quem vetus Paraphrasis Grecæ sequitur, temeritatis et audaciam illos damnat, qui Jeremie nomen hoc loco addiderunt, cum certum omnino sit Jeremiam,

Il est bien certain que le Dieu qui l'emporte sur tous les autres dieux, en quelque sens qu'on prenne ce mot, est aussi le Dieu du ciel; mais cette expression on cette dénomination de Dieu du ciel, nous apprend une vérité particulière, savoir, que ce grand Dieu supérieur à tous les autres dieux, régit en maître dans le ciel, que c'est-là proprement qu'il manifeste sa gloire, et que c'est aussi le lieu qu'il nous destine pour former avec lui une éternelle alliance.

REFLEXIONS.

Notre Dieu est le Dieu du ciel. Jésus-Christ nous ordonne de l'appeler notre père. Jésus-Christ, qui est notre frère, est assis à la droite de ce Dieu du ciel, et il est allé nous préparer une place au même lieu: n'est-ce pas la toute notre religion, toute notre espérance et toute la règle de notre conduite? Rendons grâces à ce Dieu suprême, à ce roi du ciel, de ce que sa miséricorde est sans borne. Mais profitons, la dis-que nous sommes sur la terre, des effets de cette miséricorde et des promesses qui nous ont été faites. Dans un sens très-vrai, le temps nous est plus cher et plus précieux que l'éternité, parce que c'est dans le temps que s'exerce la miséricorde, et que la justice est réservée pour l'éternité.

PSALME CXXXVI.

1. Assis sur les bords des fleuves de Babylone, nous y avons versé des larmes au souvenir de Sion.
2. Nous avons suspendu aux saules qui croissent dans l'enceinte de Babylone, nos instruments de musique.
3. C'est-là que ceux qui nous ont menés en captivité nous demandant quelques-uns de nos concerts.
4. C'est-là que ceux qui nous ont enlevés de notre patrie nous disent: Chantez-nous quelques cantiques de Sion.
5. Comment pourrions-nous chanter le cantique du Seigneur dans une terre étrangère?
6. Si je vous oublie jamais, ô Jérusalem! que ma main tombe aussitôt dans l'oubli (qu'elle me devienne inutile).
7. Que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me ressouviens pas de vous.
8. Si je ne mets pas Jérusalem à la tête de tout ce qui peut faire ma joie.
9. Souvenez-vous, Seigneur, des enfants d'Edom, de ce qu'ils disaient au jour du malheur de Jérusalem.
10. Détruisez-la, disaient-ils, détruisez-la jusque dans ses fondements.
11. Malheureuse fille de Babylone! heureux celui qui te rendra tous les maux que tu nous as faits!
12. Heureux celui qui saisira tes enfants, et qui les écrasera contre la pierre!

COMMENTARIUM.

ruat (est enim Hebraicè anepigraphus), quia hoc æqui nunquam Babylone fuerit, carmen exarare non potuisse, quod nominibus in ea urbe commemoratis recitatum est, uti hoc verba testatur: Super flumina Babylonis illic sedimus. Quo tempore exaratum fuerit, dissident scriptoribus: alii alii à captivitate super Babylone ductis cluherantibus esse censent; alii recitatum velint, postquam illi in patriam redierit. Nobis posterior hæc sententia magis placet. Non videt Gejerus cur tribui Davidi nequeat, prophæticæ spiritus hoc carmen emanet, ut Isaias templi eversionem Judæorumque captivitatem et reditum vaticinatus est. Putat Genebrardus adf-

gamentum tractatum fuerat et explicatum à Jeremia et Baruch.

VERS. 1. — SUPER FLUMINA BABYLONIS (1), Juxta Ba-

lum esse in titulo Jeremie nomen, quod si Judæorum Babylone captivorum mala presiderent, quæ mala hic videlicet ad eos coloribus exhibentur. Existimant Schæphtus et Grolius potuisse Jeremiam hunc hymnum Judæis abituris dedisse, Babylone canendum, illumque exarasse, ut inter captivitatis mala solatio illis esset. Nihil certè in hæc sententiæ est, quod repugnet; at eum de conjecturis agitur, faciliores simplicioresque sequi præstat. Captiva gentis descriptio hic legitur sine pathetica, elegantibus omnino figuris exarata.

(Cantact.) Omnium, quos vidi, interpretum usum Rudingerus hujus Psalmi sententiam et consilium præcipue videtur: Existimo, inquit, hunc etiam Psalmum factum initio consecrati templi secundi, et cantores templi, restituta tum musica ipsorum usui prisino et vero suo, in templo instaurato, vel fundamento posito, inter ceteros Psalmos, hunc etiam de se accepisse ad laudem Dei, pro beneficio tanto liberali reddendæ populi, et collatæ etiam restituti in templo Christiani, eaque occasione illos hæc commemorasse de veteribus calculationibus suis. Quasi dicerent: Sit etiam et gloria Deo, qui hæc nobis restituit, ut misericordiam iterum recte nisi possumus: erit igitur hoc Lectionum et musicorum illius temporis canticum, quo ipsi, à se, arcam exceperunt, et templum novum consecraverunt, vel fundamenta certe hujus. Hanc Psalmum motis theologicæ eleganter reddidit annotationibusque explicavit G. Grotius, in libro à se edito, Marburg. 1805, 8. (Rosenmüller.)

(1) Alii ad Tigrim, alii ad Euphratem, alii ad Euphratem aut Chaboram. Nam Babylon totum imperium Babylonicum significat. Spiritum verba sunt electorum Dei cui corpore captivi tenentur in mundo, quamvis corde à mundo separati, cives se noverint celestis Jerusalem: isti enim sancti peregrini super flumina consistunt, non in fluminibus demersis voluntur, ex-procipiantur ad mare: Flumina Babylonis sunt bona temporalia hujus mundi, quibus qui affixi sunt per desiderium uti avari, ambitiosi, voluptuarii, magno sonitu contentionum et litium alliduntur ad saxa, et cum ipsis aquis voluntur in præceps, donec ad abyssum magnum maris in æternam penitentiam precipitentur. Hæc igitur est prima conditio civium supernæ patriæ, et primum signum, unde quisque intelligat, ad quem populum pertineat; qui enim supereminet rebus temporalibus, et corde in celum deflexo, non abieperit desiderio rerum terrenarum, hi sunt qui non ad Babylonicam, sed ad Jerusalem pertinent. Deinde idem cives sanctorum sedent ad ripas fluminum, id est, in humili loco se ponunt, non erigunt se ad excelsa, non ambunt dignitates, non superbie sapientia: et si forte contingat eos elevari ad regnum Babylonicum, ut verè contigit Damiani et non potius sanctis christianis cogitis, isti in alto positi non alta sapient, neque existimant exaltationem suam esse honorem, sed omni sub quo gemant, non in quo gloriuntur, ac semper quod ad se attinet, discumbant in novissimo loco, si verè spiritum illius habent, qui mitis fuit et humilis corde. Tertio, non solum in humili sedem, sed gemunt ac plorant, non factum temporaria regna, sed captivitatem sentiunt, dum recordantur dulcissimæ patriæ, que est in sancto monte Sion; qui enim obliviscuntur patriæ, exolvant eam filii Babylonicæ; qui autem desiderant, et ex desiderio recordantur patriam, etiam tunc cum adiantur rebus temporalibus, non in eis latantur, sed gemunt ex desiderio patriæ; neque ullam manifestis signum habere possunt, modo cognoscamus utrum cives Babylonicam Jerusalem simus, quam si attente consideramus quod nos delectet, quidve nobis cordi

bylonis flumina, terre Chaldaea et Babylonicæ. Babylon enim hic nomen regionis. ILLIC, in exilio et captivitate barbarica, extra civitatem fluvium largè, dum in mentem veniunt nobis Sion desolata, dumque recordamur patriam ritum et sacram sollemnium per captivitatem intermissarum, denique patriæ et libertatis amissæ. SEDIMUS, ob exilii duritatem; neque enim spes data erit revertendi ante septagesimum annum, Jerem. 25, 12, et 29, 10. Præsertim ad nostrarum rerum meditationem et deplorationem. Hæc enim acturi somni sedere.

VERS. 2. — IN SALICIBUS IN MEDIO EJUS, ad salices fluminum, Euphratis, Nehardea, Abaya, Tigris, etc., apud Strabonem lib. 16, quasi Babyloni captivos ad loca inculata et palustria ablegassent. Unde aliqui, in doctria, vertunt. Ix memo ejus, Babylonicæ regionis. ALII Juxta eam Babylone, per cujus medium fluit Euphrates. ORGANÀ, instrumenta musica, que in recordationem divinæ pietatis colende conferebant: Chrysostomus. Que et lætitiæ erant organa. Canticum, id est, citharis nostris propriis; sed est sincedoche, pro omni generis musicis instrumentis, quorum laude Judæi erant celebres et clari per totum Orientem, quemadmodum perpetuo colerent artes et discipulis omnes liberos, maxime poetarum, musicam et mathematicam, q. d.: Omnes voluptates abjecimus tædio hujus vite et exilii.

VERS. 3. — QUA ILLIC INTERROGAVERT NOS, partim seriò et curiosè, partim ironicè postulaverunt à nobis cationes, sive irridendo et insultando calamitati nostræ, sive desiderando à nobis audire modulatos illos, quibus carmina nostra modulari consueveramus, presertim in templo. Cur nunc non canitis, cur fides vestras non pulsatis? Alienis per commiserationem, quasi hortarentur eos ad se consolandum patriæ canticis, et potestatem facerent religionis. VERBA CANTIONUM, verba quibus utebamur in nostris cantionibus. Psalmos enim instrumentis ac ore simul canebant. Construxit verbum interrogandi eum duobus accusativis, petiverunt à nobis verba cantionum.

VERS. 4. — ET QUI ABUDUXERUNT NOS, Hebraicè, retholam, id est, et qui spoliarunt nos, propriè, spoliatores et direpores nostri interrogaverunt nos, postularunt à nobis per zengma, idem quod Salal, Hebr., ut Anonymus docet. Chaldæi enim schim Hebraeorum commutant in thou. Hanc autem vocem usurpavit, quia agebatur de captivitate Babylonicâ, sive Chaldaicâ. ALII à infat, ejulavit; q. d., ejulationis auctores, qui ejulare fecerunt nos. Cæteræ interpretationes ferunt. Hystem, schinua, lætitiarum propriè, lætum carmen, quod canere solebatur in Sion. Chaldæus: Et qui rapuerunt nos læti dicebant: Psallite nobis canticæ que dicebatis in Sion. DE CANTICE, ad verbum: Cantate nobis de canticis Sion. Sed est synecdoche numeri. Hæc ironicè proponunt, vel respiciunt ad Laman et celebritatem canticorum Hebraicorum. Ubi enim thesaurus noster est, ibi et cor nostrum erit, Luc. 12. (Bellarminus.)



corripit. Scos, ejus Babyloniis. Beatus qui correptos infantes Babyloniolorum saxis alidit in ultionem calamitatum quae nobis crudeliter et inique importarunt.

nocentia verit parvulis tuos, à Babylon, hoc est, affectus hujus mundi; cum adunc quæ parvuli sunt, et in opus nondum proruperunt, vel quæsemque pueries ac fatuas affectiones, allidendo eas ad fidem Christi. Cum enim Spiritus sanctus in veteri Testamento severitatem suam exhiberit, in novo autem suam charitatem, quæ in veteri testamento ad litteram ultionem et vindictam importum malum significat, in mystico

## NOTES DU PSAUME CXXXVI.

*Pléno de David, de Jérémie*; c'est le titre qu'on lit dans les Septante du Vatican et dans notre Vulgate. L'hébreu ne porte aucun titre; et dans les manuscrits qui suivent les éditions d'Alde et de Compté, on lit: *Psaume de David pour Jérémie*. Quelques anciens se sont mépris sur ce titre; principalement, parce que le psaume ne peut pas être tout à fait différent; en second lieu, parce que ce même psaume, qui regarde évidemment l'état des Juifs durant la captivité de Babylone, ne peut avoir pour auteur Jérémie, puisque ce prophète n'a jamais été à Babylone. Ces raisons seraient démonstratives, si David n'avait pas été un prophète. En cette qualité il a pu prévoir la captivité et les sentiments qu'elle ferait naître dans le cœur des Juifs; il a pu voir qu'Israël que Jérémie traitait de même sujet, qu'il préditait les maux de sa nation, et qu'il annonçait sa destruction au bout de soixante-dix ans. On a beaucoup d'exemples de prophéties semblables. Je n'en cite qu'un. Le psaume soixante-dix-huit regarde évidemment les malheurs de Jérusalem, soit sous Nabuchodonosor, soit sous Antiochus; on le a pour titre: *Psaume d'Asaph*, soit qu'Asaph ait soit l'auteur, ou simplement le chanteur. Or, cet Asaph était contemporain de David, et Jérusalem ne fut que plusieurs siècles après David exposée aux ravages de Nabuchodonosor et d'Antiochus. Il n'est donc point prouvé que notre psaume cent quatre-vingt-six n'ait point David pour auteur; mais il n'est pas certain non plus qu'il soit de ce Prophète; car si l'Israël, qui n'est point d'Israël, peut avoir été ajouté par les Septante, ou par d'autres dans des temps postérieurs même à ces interprètes. Cette question, au reste, est assez indifférente. Ce psaume est la parole de Dieu; il traite certainement de l'état des Juifs à Babylone; il contient leurs lamentations, et très-probablement sous cette figure il représente les épreuves auxquelles sont exposés tous les justes en cette vie. Saint Augustin l'explique tout entier selon ce sens moral, et c'est la seule manière d'en profiter; car l'état des Juifs dans Babylone ne nous intéresse plus.

## VERSÉT 1.

Ce sont les Juifs de la captivité qui parlent; ils étaient répandus dans les divers quartiers de la Babylone, et pour gémir plus en liberté sur le malheur présent, ils se retiraient auprès des femmes qui arrosaient ce pays; c'étaient principalement le Tygre et l'Euphrate. L'objet de leur gémissant était la sainte cité de Jérusalem, dont ils étaient éloignés.

Il y a beaucoup de sentiment dans ce verset; on y voit des hommes extrêmement sensibles à la perte de leur patrie, ils se retirent au bord des fleuves, pour y occuper du souvenir de Jérusalem, probablement aussi pour y faire des vœux au Seigneur, pour le conjurer d'abréger le temps de leur exil. Dans des temps de persécutions, les fidèles eurent coutume de se rassembler auprès des rivières pour y prier, et l'on en a un exemple dans le livre des Actes. On y voit que S. Paul et S. Barnabé étant dans la ville de Philippes, une des principales de la Macédoine, en sortaient au jour du sabbat pour aller près du fleuve, où il y avait, dit l'histoire sacrée, un lieu de pèlerinage.

Hébraïc et Grecé, tuos, quod in aliquibus nostris exemplaribus retinetur. Ut sit uti, apostrophe Hébraïca in simplicem locutionem, sive in tertiam personam mutari potest: Beatus, qui te ita creverit, ut ne parvulis quidem tuis ac infantibus parcat quo pares tuae sensit: penas luas.

sensu à nobis accipiendi sunt, ut significant salutiferam ultionem Dei per abolitionem vitiorum. (Janenius.)

## REFLEXIONS.

On ne peut reprocher à des hommes raisonnables d'être sensibles à la perte de leur patrie, à l'éloignement de leurs proches et de leurs amis. L'exil en peut être un grand malheur, et dans ce cas, le plus grand est le mépris qu'on a presque toujours pour des gens expatriés. On les soupçonne d'avoir donné lieu par leur mauvaise conduite à l'état malheureux où ils se trouvent; on n'a point de confiance en eux; on cherche à profiter de l'ignorance ou ils sont des usages et de la langue des lieux où ils cherchent un asile. Enfin, c'est une des plus grandes épreuves à quoi des hommes bien né puissent être exposés.

Mais un chrétien, qui sait ou doit savoir sa religion, est tout-à-fait inexcusable de ne pas gémir dans l'attente de sa véritable patrie, qui est le ciel. Il est sans cesse près des fleuves de Babylone, c'est-à-dire, investi de dangers, témoin de scandales, obsédé d'illusions, menacé de chutes; il est contraire par les usages du monde, obligé de lutter contre le torrent de l'exemple, fatigué par des bienséances inutiles, tourmenté par ses propres desirs. Les fleuves de Babylone ne l'arrosent pas aussi impétueusement que le sont les rivières au siècle, les penchants du cœur, les bizarreries de l'annon-propre. Il n'y a point d'exil aussi intolérable que l'état d'une âme livrée à elle-même, cherchant le repos dans la dissipation, le bonheur dans le trouble, et les satisfactions intérieures dans le tumulte des affaires ou des plaisirs. Si le chrétien perd de vue cette sainte Sion dont celle des Juifs ne fut que l'ombre, cette Jérusalem éternelle qui n'est point exposée aux ravages des conquérants, cette cité de Dieu qui a pour fondateur J.-C.; et ce sera un homme malheureux durant sa vie, plus malheureux encore au moment de sa mort, et le comble de son malheur sera dans l'éternité.

Il n'était pas digne d'un prophète de ne peindre, dans un cantique plein de sentiments, que des desirs bornés au rétablissement de Jérusalem et de ses citoyens. Les plus délices d'entre les Juifs seraient leur retour, quoique désirable à cause des rapports qu'il devrait avoir au culte de Dieu, serait cependant très-inévitable de satisfaire toute l'étendue de leurs desirs. Quelques années de séjour dans Jérusalem ne pouvaient les empêcher de dire, comme Jacob, que les jours de leur pèlerinage sur la terre étaient courts et mauvais. Mais le Prophète a vu en esprit, la sainte Sion, et c'est à elle par préférence que convient ce psaume si sublime et si énergique. O sainte Sion, s'écriait saint Augustin en le recitant, d'après ce qui est écrit, où Dieu n'est entré par les flots des fleuves de Babylone! Malheureux ceux qui se précipitent dans ces flots! Heureux ceux qui sont assis sur le bord de ces fleuves, et qui pleurent au souvenir de la sainte Sion!

## VERSÉT 2.

Les Juifs avaient emporté avec eux les instruments de musique dont ils se servaient dans leurs saintes solennités; mais, loin de Jérusalem, ils n'en faisaient aucun usage, et le Prophète les représente, en style poétique, abandonnant leurs harpes, leurs guitares, leurs lyres, et les suspendant aux arbres qui bordaient

les fleuves de Babylone. Il dit que c'était au milieu de cette ville; et Babylone était en effet d'une si vaste étendue, que des saules pouvaient y croître comme dans les lieux les plus champêtres; mais comme le psalmiste parle de plusieurs fleuves, on peut supposer qu'il entend Babylone et ses environs, ou même toute la Babylone, dans l'étendue de laquelle on avait dispersé les captifs.

Le mot hébreu signifie proprement des guitares; mais on le prend aussi pour toute espèce d'instruments de musique.

## REFLEXIONS.

Quand les prophètes veulent peindre une douleur profonde et générale, ils disent qu'on n'entend plus le son des instruments de musique. Le bruit des tambours a cessé, dit Isai, et les accords mélodieux de la guitare ne se font plus entendre. J'interdirai vos cantiques, dit le Seigneur par la bouche d'Ezéchiel, et l'on n'entendra plus le son de vos harpes. Dans l'Apocalypse, lorsque l'impie Babylone est jugée, l'ange lui dit: On n'entendra plus dans tes murs la voix des musiciens et l'harmonie des instruments. Le psalmiste annonce donc l'exès de tristesse dont étaient pénétrés les Hébreux captifs, quand il leur fait dire qu'ils ont suspendu leurs instruments de musique aux arbres qui bordaient les fleuves de Babylone.

Cette figure représente l'état des fidèles tout occupés de leur retour dans la sainte Jérusalem. Ils ne prennent point de part aux plaisirs de ce monde; ils ne recherchent point les sociétés où la volupté fait entendre ses concerts. Ils conservent, dit S. Augustin, leurs instruments de musique; mais ce sont les divines Ecritures, les cantiques de l'Eglise, les psaumes du Prophète. Ils ne mêlent point cette harmonie avec les chants de Babylone. Ils se contentent de l'instruction de l'Apôtre, qui disait aux Colossiens: Que la parole de Dieu soit en vous dans toute sa plénitude avec une parfaite simplicité. Intérieurement et extérieurement les uns des autres, par des hymnes et par des cantiques spirituels, chantant à l'honneur de Dieu du fond de vos cœurs, avec un esprit de reconnaissance. Voilà, et j'en ai exprimé ainsi, les diversissements des vrais chrétiens. Ils ne sont point incompatibles avec la composition du cœur, avec les gémissants qu'excitent dans une âme pénétrée d'amour le sentiment de son exil et le désir de s'unir éternellement à Dieu dans le séjour céleste. Mais quand ces fidèles serviteurs de Dieu se trouvent malgré eux dans la société des profanes, ils font comme les Juifs de Babylone, ils suspendent leurs instruments de musique; c'est-à-dire, que pour ne pas exposer la sainte parole aux railleries des mondains, ils se renferment dans le silence, et ils se retirent le plus tôt qu'il leur est possible de ces assemblées aussi inutiles que dangereuses.

## VERSÉS 3, 4.

Pour ces deux versets, il n'y en a qu'un dans l'hébreu, dans le grec, et même dans notre Vulgate, qui ne dit que pour un. Au premier verset, interrogativement est pour nostalgiquement; au second, il y a beaucoup de variété sur l'explication du mot hébreu, וְתִלְתִּי. Le Père Bouhagier traduit, qui abandonneront nos : les uns traduisent, et tumulteront nos; les autres, et raporteront nos; quelques uns, et irriteront nos. Les LXX ont traduit, et se réjouiront nos, adulatoribus nostris. Ces différences viennent de la racine hébraïque, qui peut signifier, tumuler, tapera, irriter, et aussi offrir, or, extulerant nos est la même chose que adorant.

Il y a ensuite dans l'hébreu: *Lætium canite vobis de cantico Sion*; et les LXX ont traduit par *hymnum*, qui a la même sens ici que *lætium*. Quelques uns joignent cet *hymnum* à ce qui précède: *Cantate qui non est exultés* (nous ont demandé) une hymne joyeuse; mais il est mieux de le rapporter à ce qui suit: *Cantatez nous une hymne des cantiques de Sion*.

Le sens est fort clair; les Babyloniens demandaient des chants d'allégresse aux Juifs, qui étaient trop affectés de leurs maux pour obéir à leurs vainqueurs. Les versets suivants contiennent leur réponse et leur refus. La conjonction *quia*, qui on voit à la tête du premier de ces versets, pourrait se lier avec le verset précédent; en sorte que la raison pourquoi les Hébreux auraient suspendu leurs instruments de musique aux arbres de Babylone, serait qu'on les importunait en leur demandant des concerts. Ce terme, *quia*, peut aussi être regardé comme une particule explicative, qui ne sert qu'à lier le discours.

## REFLEXIONS.

Ces Babyloniens, qui demandaient que les Juifs leur répétaient les cantiques de Sion, étaient des impies qui cherchaient à tourner en ridicule les pratiques du saint culte. S'ils avaient estimé la religion des Juifs, ils n'auraient pas renversé le temple de Jérusalem, et Balduzar n'eût pas profané dans un festin les vases destinés au service du sanctuaire. Ce temple idolâtre avait des imitateurs du temps de saint Augustin; ils demandaient, au rapport de ce saint docteur, les preuves du christianisme pour s'en moquer. Expliquez-nous, disaient-ils, quel bien votre Christ a fait dans le monde; montrez-nous comment, depuis qu'il a paru sur la terre, les temps sont devenus meilleurs, les hommes plus heureux, les nations plus florissantes? Et quand on leur répondait que ce n'était pas pour donner au genre humain des prospérités temporelles qu'un Messie avait été envoyé sur la terre, que c'était pour inspirer le mépris des richesses, pour rendre les hommes plus humbles, plus patients, plus tempérants, plus chastes; pour détacher les cœurs de l'amour des choses sensibles, et pour élever au désir des biens de l'autre vie, ces ennemis de la religion de Jésus-Christ tournaient toutes ces réponses en dérision, parce que c'étaient, ajoute saint Augustin, des hommes de Babylone, tout livrés à leurs passions, et incapables de goûter les vérités éternelles. C'est pour cela, conclut le même Père, qu'il est si à propos de ne point entrer en controverse avec eux, et de les inviter simplement à réfléchir sur leurs penchants déréglés; sans quoi tout développement de la doctrine de Jésus-Christ sera non-seulement sans effet, mais la matière de nouveaux blasphèmes.

On éprouve aujourd'hui la même chose de la part des incroyables. Ils parlent et écrivent sans cesse de la religion, non pour la connaître, mais pour la rendre méprisable, et pour donner des ridicules à ceux qui la défendent. S'ils cherchaient la vérité de bonne foi, ils commenceraient par reformer leur vie, si elle est déréglée; sans quoi tout développement de la doctrine de Jésus-Christ sera non-seulement sans effet, mais la matière de nouveaux blasphèmes.

## VERSÉT 5.

Ce verset contient la réponse des Juifs. Ils ne disaient pas que les Babyloniens sont indignes d'entendre les cantiques du Seigneur; une telle réponse aurait blessé ces vainqueurs superbes et violents. Les captifs s'excusent modestement sur la douleur qui les empêche de répéter, dans une terre étrangère, des chants qui n'étaient destinés qu'au culte du Dieu d'Israël.

## REFLEXIONS.

On a, dans cette réponse des Juifs, un exemple des bons effets que la trépidation opérée sur le cœur humain. Avant leur captivité, ces Hébreux ne se contentaient



COMMENTARIUM.

*Ipsi David.* (1) Inscriptio Graeca est amplior : *Canticum Aggaei et Zachariae, cum essent dispersi.* Nomen quia (Ezra 5, 4) hortabatur populum ad templum, urbemque periciendam. Item quoniam eorum prophetae sunt de hac re.

VERS. 1. — *QUONIAM AUDISTI TERRA ORIS MEI.* Hoc hemistichium interjectum est à Septuaginta. In quorum nonnullis codicibus medium sequens versu possidet : *Quoniam audisti verba oris mei, adorabo ad templum, etc.*

VERS. 2. — *IN CONSPPECTU ANGELORUM* (2), coram angelis. Hebraico, *elohim*, id est, decorum : quos esse hic angelos docet Ahen-Ezra. Frigidè huius, iudices et magistratus. Nam etiam Apostolus, 1 Cor. 11, 10, docet certitudo choram interesse et processu nostris precibus : *Debet mulier oram petamen habere supra caput suum propter ecclesiam et propter angelos, id est, ne praesentes angelos offendat.* Hinc Salomon Ecl. 5, 5 : *Ne dixeris coram angelo : Error ; nam angeli oculum nostrarum testes sunt et inspectores, praesertim in temporis et precationum horis. AD TEMPLUM, in templo ; vel, versis templum.*

VERS. 3. — *SUPER MISERICORDIA TEA ET VERBATE TUA* (3), pro propter misericordiam tuam, quā gratuitā

(1) Multi Graeci codices, in titulo addunt : *Aggaei et Zachariae.* Hic Psalmus scriptus fuit à Davide (ut habet titulus), postquam, superatis multis periculis, saepe mortuo, ad regni dignitatis fastigium evertas fuit : à rege Ezechiā mirabiliter sanato, et ab Aggaeo et Zachariā (ut habet titulus Graeco), aliusque Israelitis de caritate redolentibus, potuit usurari. Eucharisticus est. Psaltes gratias agit, omnesque reges hortatur ad gratias agendas Deo qui suos tantis re deliquit ; deinde certam spem concepit in Deo adversat quoniamque discrimina ; precatur Deum ut velit certum opus perficere, neque in posterum curare ac favore non destinet. Sensus sublimiore, praedicantur et in spiritu prophético celebrantur victoria Christi et Ecclesiae (nam David et populus Israeliticus typi fuerunt Christi et Ecclesiae), quas victorias agunt et praedicantur sunt omnes reges terra ad lumen Evangelii conversti, ut Psal. 101, 16, etc. (Bellanger.)

(2) Alii : *coram diis suis.* aliarum gentium, quod explicat : *invisis diis falsis omnibus.* Sunt qui *Deum* veriant, et *arcam sacram* intelligentiam putent, quae per *metonymiam Deus* appellatur, quod cum repraesentat, coll. Exod. 16, 33, 34, 1 Sam. 2, 18. (Rosenmuller.)

(3) Antonomā exponitur hic versiculus, constituitur est littera ex eodém codicum. In Hebraeo legitur est ; *Super misericordiam tuā et veritate tuā, quoniam magnificasti super omne nomen tuum, verbum tuum.* In Graeco illud, *sancitum tuum, est generis neutri, τὸ ἅγιον σου*, nec desunt qui existimant Graecum textum esse corruptum, et legendum esse, *τὴν ἀγίαν*, id est, *gloriam*, sive *verbum*, pro *sancitum*. Sed cum antiqui Patres, Hilarius, Augustinus, Chrysostomus, Theodorus, et alii in Commentariis, et ipse S. Hieronymus in epist. ad Suniam et Fretelem, ex Graeco legant *sancitum tuum*, non facili additor ut eodém textum Graecum esse corruptum. Existimo igitur sic textum Hebraicum cum Graeco et Latino esse concordandum, ut per *sancitum tuum* intelligamus Filium Dei Dominum nostrum Jesum Christum, ut S. Hieronymus admodum loco citato Epist. ad Suniam et Fretelem, Ipse enim est *verbum Dei*, ut dicitur in Hebraico codice, et est *sancitum Dei*, ut dicitur in Graeco et Latino; neque refert quod in Graeco sanctum sit generis neutri; nam angelus quoque Gabriel, Luc. 1, dicitur: *Quod*

bonitate miseris, et veritatem, quā promissa perficere. SUPER OMNE, supra omnem rem, supra omnia; Gall. *sur tout*. Vel, juxta Chrysostomum, super cuncta opera, sive in cunctis operibus magnificasti, id est, celebrare et notum fecisti. Nomen tuum et majestatem tuam, majorem fecisti rebus omnibus, extulisti supra omnia, celebrius reddidisti nomen rebus omnibus. Quae, substantivè, ne quis construat cum *nomen*. Et intelligeremus hunc esse genuinum sensum loci, sic vertentur. Alioqui Hebr., *higgidattha hal est achimecha in-rathecha*, variè accipiuntur, ut et Latina et Graeca. Nam et construi potest *omne cum nomen* in hanc praestantem sententiam : *Magnificasti super omne nomen tuum*, id est, supra omnia tua nomina. Cuncta tua nomina magna, insignia, et plena maiestatis reddidisti, fecisti, quae apud Hebraeos sunt decem veluti propria, septuaginta. verò quasi appellativa. Cuncta autem fœcunda et plena mysteria. Quin et illa Philosophica Aristotelis redeunt magnam quid : *Ens, bonus, admirabile*, etc.; quae apud Graecos in Platonis Cratylis, etc. : sunt enim inaptata ad rem magnam miracum significandam. Stupeliciter cum Septuaginta per appositionem : *Quia magnificasti super omnia nomen tuum, Verbum tuum*, id est, nomen tuum, quod est, Verbum tuum sanctum, nempe Christum, *significasti*. Quod forte sequitur Hieronymus ad Suniam : *Super omne nomen tuum magnificasti.* Verbum tuum, id est, Filium. Subtiliter cum Kimhi, per hysterolegiam : qui super omne verbum tuum magnificasti tuum nomen, id est, supra quae dixisset et gesserisset, illud celeberrimum reddidisti; vel per asinethon, super omnia nomen tuum (et verbum tuum), supra omne aliud magnificasti nomen tuum (et) verbum; vel comparative : *Magnificasti*

*super omne nomen tuum, quod est, Verbum tuum sanctum, nempe Christum, significasti.* Quod forte sequitur Hieronymus ad Suniam : *Super omne nomen tuum magnificasti.* Verbum tuum, id est, Filium. Subtiliter cum Kimhi, per hysterolegiam : qui super omne verbum tuum magnificasti tuum nomen, id est, supra quae dixisset et gesserisset, illud celeberrimum reddidisti; vel per asinethon, super omnia nomen tuum (et verbum tuum), supra omne aliud magnificasti nomen tuum (et) verbum; vel comparative : *Magnificasti*

*super omne nomen tuum, quod est, Verbum tuum sanctum, nempe Christum, significasti.* Quod forte sequitur Hieronymus ad Suniam : *Super omne nomen tuum magnificasti.* Verbum tuum, id est, Filium. Subtiliter cum Kimhi, per hysterolegiam : qui super omne verbum tuum magnificasti tuum nomen, id est, supra quae dixisset et gesserisset, illud celeberrimum reddidisti; vel per asinethon, super omnia nomen tuum (et verbum tuum), supra omne aliud magnificasti nomen tuum (et) verbum; vel comparative : *Magnificasti*

*super omne nomen tuum, quod est, Verbum tuum sanctum, nempe Christum, significasti.* Quod forte sequitur Hieronymus ad Suniam : *Super omne nomen tuum magnificasti.* Verbum tuum, id est, Filium. Subtiliter cum Kimhi, per hysterolegiam : qui super omne verbum tuum magnificasti tuum nomen, id est, supra quae dixisset et gesserisset, illud celeberrimum reddidisti; vel per asinethon, super omnia nomen tuum (et verbum tuum), supra omne aliud magnificasti nomen tuum (et) verbum; vel comparative : *Magnificasti*

est verbum tuum super omne nomen tuum, id est, magis quam nomen tuum. Majora tua promissa fecisti, quam nomen tuum; multo plura nobis praestitisti, quam promiseris. Nomen, majestatem, vel laudem tuam. Chald. : *Magnificasti super omne nomen tuum verba laudis tuae.* Quod putant aliqui secutos Septuaginta, apud eos corrigentes *super*, pro *super*, et Latine legentes; *Magnificasti super omne nomen tuum eloquium tuum.*

VERS. 4. — *MULTIPLEX IN ANIMA MEA VIRTUTEM;* sic suppl. Si me exaudieris, sic multiplicatis in me. VIRTUTEM, fortitudinem in me dilatatis, proprie augeres. De donis Spiritus sancti.

VERS. 5. — *CONFITEANTUR TIBI, DOMINE, OMNES REGES TERRE* (1). De futura regum fide et pietate, quae per Evangelium apostoli et apostolice converterant. Alii pronomiati, *confitebuntur*, et infra, vers. 6, *celebrabunt*; q. d. : Reges vicini excitabuntur ad te celebrandum, cum te audierint oris tui promissa proximè persolvisse.

VERS. 6. — *ET CONTENTE IN VIS DOMINI.* Content vis Domini, id est, facta et consilia ejus mirabilia. Syntaxi lingue contra Gnosticos, qui in vis, inquit, *Domini*, non in vis sua, sed vis quibus ducuntur verbo.

(1) Omnes finitimi reges excitabuntur ad celebrandum augustissimum nomen tuum, cum audierint quam benigne, quamque profuse mihi persolveris quae pro tua misericordia promiseris. Promiseris autem fore ut ego humili et obscuro loco natus, et à potentissimo rege captivi odio multos annos oppugnatus, ad regnum dispositum pervenirem, et imperium Hebraeorum longe latiusque propagarem. Cantabunt inique reges visis Domini, id est, facta et consilia ejus mirabilia, immensa scilicet ejus gloriam et majestatem summi rectoris et illam quidem excelssissimam esse, huiusmodi tanquam et eos qui se summissè gerunt, in sublimè extollere; etiam contra, et de se magnificè sentientes, eminus cognoscere, quippe qui indigni sunt, qui à Deo amentur, et familiariter ab eo cognoscantur. (Flaminii.)

NOTES DU PSAUME CXXXVII.

Il a pour être dans l'Hebreu et dans notre version : *Ipsi David.* La plupart des exemplaires grecs ajoutent *Aggaei et Zachariae*; mais les anciens n'ont point connu cette addition, qui doit être fort postérieure aux Septante. On peut par conséquent la négliger, et attribuer le psalme à David, quoiqu'on ne puisse dire à quelle époque de sa vie il se rapporte. Il suffit de remarquer que c'est un psalme d'actions de grâces pour des bienfaits considérables et portables; peut-être en esprit. Quelques-uns veulent que ce soit un témoignage de la reconnaissance des Juifs délivrés de la captivité de Babilone, système auquel on peut ajuster les versets du Prophète; mais, malgré cette convenance, n'est-ce pas réduire les psalmes à n'être que des espèces d'enigmes dont le sens dépend de la subtilité des interprètes? Nous ne croyons pas devoir adopter cette manière d'interpréter la parole de Dieu. Ne voyons donc ici qu'un cantique d'actions de grâces, dont tout fidèle peut faire l'application à ses besoins et à ses sentiments.

VERSE 1.

Il y a deux singularités dans ce verset : 1° la seconde partie composée des cinq derniers mots, n'est point dans l'Hebreu; 2° elle est dans le grec, mais après les cinq premiers mots du second verset. Il y a toute ap-

Absurdé. Quoniam. Ratio cur via et actiones Dei sint celebrande. Nam non loco congruit, ut quoniam accipiatur continenti, pro quod, et significat quid debeant cantare, nempe de hoc cantent quid magnus et gloriosus.

VERS. 7. — *QUOMIAR EXCESSUS DOMINES, ET HUMILIA...* ET ALIA. Aliqui masculinè humiles, altos, sive superbos. Sed sententia generaliter praestat. A LONGE, non propè; non familiariter; id est, superba vel superbo despiciat, à se procul removeat, et à suo favore et elemèntis; non amat, neque familiariter cognoscit, ad eos non propè accedit, ut occurrat, excipiat, gratificetur; eos nemini eminus cognoscit, ut perdat. Alia quidem et humilia omnia erunt, sed haec aspiciens, illa prospiciens, ut ex officio laudum similitudo. Hinc Chald. : *Superbos à celo longe propellet.* Alii : *E longinquo eos perspexerit habet et cognoscit;* sive juxta Chrysostomum, *magnifica coram, autemque fact, novit.*

VERS. 8. — *SI AMBULAVIS IN MEMO TRIBULATIONUM.* In rebus calamitissimis et deploratissimis. Vivificabis me, in vita me conservabis. EXTENDISTI SALUTEM MECUM IN FUTURO, Hebr. *thischlach thoschelian*, id est : *Extendens sive mittes, salutem facies.* Contra iram hostium mœorum manum tuam mittis, manu tua compasses furorem hostium meorum, eorum ira; manum tuam objicies, sive que me tua manu salvabis. Super enim pro contra.

VERS. 9. — *DOMINE REBIBER PRO ME.* Me, mihi succentur, rependet vicem hostibus pro me. Sic et Chaldaeus : *Quoniam reddid malum tibi propter me, sive meo quad. Quare hilaris de vindicta Deo servandi interpretatur, ut Dent. 32, 35. Alii,* perficit pro me (quod reliquum est); Gall. : *Dieu sera le reste, ou le démentant.* Absolvit quod inchoavit. Dominus rem meam peraget, absolvet quod cepit in me. OPERA, me ; qui sum opus manuum tuarum, ne despicias; sive, ex Hebraeo, *alterberh*, id est, ne dimittas, ne deseras.

NOTES DU PSAUME CXXXVII.

parence que les LXX ont en cette addition dans leurs exemplaires : car il était naturel que le Prophète ajoutât la raison pourquoi il rendait des actions de grâces au Seigneur. Mais quoi qu'il en soit, cette addition ne dépare en aucune manière le psalme; elle est comme l'abrégé; et le sommaire de tous les bienfaits dont le Prophète témoigne sa reconnaissance dans tout ce cantique. Quant au déplacement de ces mots, en comparant notre version avec les LXX, il sera sur le compte des copies du grec ou du latin.

Le Prophète remercie donc le Seigneur de l'attention favorable qu'il a donnée à sa prière. C'est de toute l'étendue de son cœur, qu'il témoigne sa reconnaissance; et c'est de la même manière qu'il s'exprime dans plusieurs autres endroits de ses psalmes, notamment au premier verset du psalme 110.

REFLEXIONS.

Une des choses les plus remarquables dans tout le recueil des psalmes, et peut-être une des moins remarquables, c'est l'offrande qu'il fait sans cesse le Prophète, de son cœur et de tout son cœur. C'est, dit S. Augustin, l'holocoste qui brûle perpétuellement sur l'autel du Seigneur. C'est l'amour qui consume cet holocauste; le Prophète ne retient rien pour lui-même, il consacre tout à Dieu. Cette observation, qui paraît fort commune, établit cependant une différen-



au-dessus des autres hommes, plus il leur convient de se compter pour rien en la présence de Dieu. Ils tiennent tout de lui, il peut les dégrader, et ils sont destinés à entrer dans la nuit du tombeau, comme tous leurs sujets. J.-C. n'est point venu pour détruire les monarches, mais il est venu pour leur dire, comme à leurs peuples : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Voyez dans moi la majesté suprême comme anéantie; détruisez dans vous tout l'orgueil qu'inspire l'autorité, et abaissez-vous devant ma croix, qui est le signe de la vraie grandeur. *Que les rois de la terre, dit S. Augustin, soient humiliés; qu'ils aiment Dieu; alors ils chanteront dans les soies du Seigneur.* Sans l'humilité et sans l'abaissement, on n'entendra dans leurs palais que les chants de Babel. Ils s'éleveront dans ces routes profanes, et ils aboutiront au lieu de désespoir, où il n'y a que des pleurs et des grincements de dents.

## VERSET 8.

Dans l'hébreu on lit tous les verbes au futur : *Vous me donnerez la vie, vous étendrez votre main sur mes ennemis fardeux, et votre droite me délivrera.* Le P. Houbigant traduit : *Etiam super inimicos meos mittis manum tuam.* Les LXX ont pu traduire au présent; mais les deux sens sont bons. Le Prophète avait déjà éprouvé la protection du Seigneur contre ses ennemis, et il comptait que le Seigneur le protégerait toujours dans la suite.

Ce verset peut exprimer le désir qu'aurait eu le Prophète d'être délivré des tribulations dont cette vie n'est jamais exempte; mais S. Augustin a une pensée bien plus belle. Il croit que le Prophète acquiesce aux tribulations temporelles, comme étant l'unique moyen de parvenir à la véritable vie. Ah! Seigneur, dit-il, selon cette expérience, je le reconnais en votre sainte présence; vous me donnerez la vie, si mes jours se passent dans les tribulations; j'ai un gage de cette espérance dans les coups que vous m'avez portés; vous avez étendu votre main comme de coquer avec mes ennemis; vous avez ajouté à leur colère, en multipliant mes traverses et mes souffrances; mais votre droite m'a soutenu et n'a pas permis que je succombasse sous le poids des afflictions. Si cette interprétation n'est pas littérale, elle mérite de l'être, et toute autre donne au Prophète des vœux bien moins élevés, et borne ses sentiments à des objets bien moins dignes de lui.

## RÉFLEXIONS.

Je ne doute point que le Prophète et tous les saints de l'ancienne alliance n'aient regardé les tribulations comme la route qui mène à la vie, à la possession du bonheur éternel. Cette doctrine est devenue fondamentale dans la religion, depuis que Dieu a condamné l'homme à manger son pain à la sueur de son front. Les tribulations sont tellement le partage de l'homme, que les pêcheurs y sont soumis comme les justes. La différence entre eux est que les premiers n'en font

## 1. In finem, Psalmus David. CXXXVIII.

Hebr. CXXXIX.

1. Dominie, probasti me, et cognovisti me; tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.
2. Vous avez compris de loin mes pensées; vous avez recherché mes démarches et le cours de ma vie (ou la fin de ma vie).
3. Vous avez prévu toutes mes voies, parce qu'il n'y avait point de discours sur ma langue (ou lorsque je ne pouvais encore m'exprimer).
4. Voilà, Seigneur, que vous avez connu toutes les choses nouvelles et anciennes; vous m'avez formé, et vous avez établi votre main sur moi.
5. La science que vous avez de moi est merveilleuse; elle s'éleve (au-dessus de mon intelligence), et je n'y puis atteindre.
6. Oh traî-je pour échapper à votre esprit? où furai-je pour me soustraire à votre présence.

point usage pour obtenir la vie, et que les seconds recueillent de cette semence de larmes les fruits de la bienheureuse éternité. Depuis que J.-C. a instruit le monde par ses leçons et par ses exemples, le prix des tribulations est bien mieux connu; ce trésor s'est ouvert et a enrichi des millions de saints. La doctrine des souffrances, des humiliations, de la pauvreté, s'est répandue depuis le Calvaire jusqu'aux extrémités de la terre; on n'a plus attendu que les événements de la vie fissent naître les occasions de souffrir, d'être humilié, de vivre dans l'indigence; on s'est offert à ces épreuves, on les a recherchées, on en a fait une profession ouverte. Les apôtres et les martyrs ont été les premiers à suivre les exemples de J.-C. pauvre, souffrant, acablé d'opprobres; et quand les persécutions ont cessé, les solitaires se sont peuplés d'hommes crucifiés au monde, et de monde lui-même a vu dans son sein des chrétiens de tous les états, qui ont marché dans la route tracée par J.-C.

## VERSET 9.

Les LXX ont traduit : *Seigneur, vous répondrez pour moi, ou vous prendrez ma défense.* A proprement parler, l'hébreu dit : *Le Seigneur sera autour de moi ou pour moi;* mais comme il s'agit ici d'ennemis, soit temporels, soit spirituels, le mot *retrahat* est à propos, parce qu'il fait entendre que le Seigneur vengera le Prophète ou ceux au nom de qui il parle.

Il y a dans le texte : *Opera manuum tuarum non dimittis.* Cette version rend assez ce sens; car celui qui abandonne un ouvrage, semble le négliger et n'en faire aucun cas.

Le Prophète témoigne la confiance qu'il a dans le Seigneur. Il étale et implore sa miséricorde; il le conjure de reconnaître l'auteur qu'il a commencé, soit qu'on entende la délivrance des calamités temporelles, soit, comme il est plus vraisemblable, l'affaire du salut.

## RÉFLEXIONS.

Quel est le Seigneur qui a fait pour nous, qui a répondu pour nous, qui s'est fait caution pour nous, si non Jésus-Christ notre Seigneur? et quand est-ce que la miséricorde divine a paru dans toute son étendue, sinon quand ce sauveur du monde a opéré le grand ouvrage de la rédemption? Il reste toutefois encore la fin, la consommation, la dédicace du temple, comme parlait S. Augustin. Ce sera encore l'auteur de Dieu; mais il ne l'achevera pas sans nous; il faut le prix de ne pas laisser imparfait ce qu'il a commencé; mais il faut en même temps redoubler de courage, et ramener nos forces. Chaque jour est pour nous la temps favorable, l'époque du salut. Oubliions tous les jours qui ne sont plus, ou n'en rappelons le souvenir que pour en reconnaître et pour en pleurer l'abus. Profitons du moment qui nous reste, pour fortifier l'âme intérieure, et pour nous établir dans la clarté qui est la science de Jésus-Christ et tout notre trésor.

## PSAUME CXXXVIII.

1. Seigneur, vous m'avez éprouvé et vous n'avez connu; vous avez su quand je m'assieds et quand je me leve.
2. Vous avez compris de loin mes pensées; vous avez recherché mes démarches et le cours de ma vie (ou la fin de ma vie).
3. Vous avez prévu toutes mes voies, parce qu'il n'y avait point de discours sur ma langue (ou lorsque je ne pouvais encore m'exprimer).
4. Voilà, Seigneur, que vous avez connu toutes les choses nouvelles et anciennes; vous m'avez formé, et vous avez établi votre main sur moi.
5. La science que vous avez de moi est merveilleuse; elle s'éleve (au-dessus de mon intelligence), et je n'y puis atteindre.
6. Oh traî-je pour échapper à votre esprit? où furai-je pour me soustraire à votre présence.

7. Quò ibo à spiritu tuo? et quò à facie tua fugiam?
8. Si ascendero in celum, tu illic es; si descendero in infernum, ad es.
9. Si sumpergo pennas meas dilucido, et habitavero in extremis maris:
10. Etiam in illis manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua.
11. Et dixi: Forsitan tenebre convecalunt me; et nox illuminatio mea in deliciis meis.
12. Quia tenebrae non obscurabuntur à te, et nox sicut dies illuminabitur: sicut tenebrae ejus, ita et lumen ejus.
13. Quia tu possedisti renes meos, suscepisti me de utero matris meae.
14. Confitebor tibi, quia terribiliter magnificatus es: mirabilia opera tua, et anima mea cognoscat nimis.
15. Non est occultatum es mentem à te, quod fecisti in oculo, et substantia mea in inferioribus terra.
16. Imperfectum membra vidit oculi tui, et in libro tuo omnes scribitur: dies formabuntur, et nemo in eis.
17. Mibi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus; nimis confortatus est principatus eorum.
18. Diminuerabo eos, et super arenam multiplicabuntur; exarsenti, et adhaesum tecum.
19. Si occideris, Deus, peccatores: viri sanguinum, declinate à me.
20. Quia dixisti in cogitatione: Accipient in vanitate civitates suas.
21. Nonne qui oderunt te, Domine, oderant? et super inimicos tuos tabescunt?
22. Perfecto odio oderant illos; et inimici facti sunt illi.
23. Proba me, Deus, et scito cor meum; interroga me, et cognosce semitas meas.
24. Et vide si via iniquitatis in me est; et deduc me in viam aeternam.

## COMMENTARIUM (1).

VERS. 2.—DOMINE, PROBASTI ME, ET COGNOVISTI ME;

(1) Septuaginta Interpretum Complutensis editio, aliquo codicis tum impressi, tum manuscriptorum, addunt: *Psalmus Zachariae in dispersione, vel propter dispersionem; scilicet, de captivitate in Babylonicam captivitatem ductis; sive, Psalmus Zachariae, vel, Alleluia Zachariae.* Harum inscriptionum auctores, S. Athanasius et vetus paraphrastes Graecus censuissent videntur hoc carmen à Zacharia esse extractum, episcoporum Babylonicorum iudicium solutio. Certum Ferrandus scriptum esse à Zacharia in gradiorum actionem ob solam captivitatem, divinitusque opem implorandam adversus Judaeos inimicos adversarios, à quibus ea gens aut liberatis exordium alligebatur. Perniciosam illorum libertatem damna Theodorici, qui iniquissimum titulos psalmis ad arbitrium addidit. Ipsi quidem, nisi Origenem, hoc psalmum spectari videtur Josias, piissimum principem, qui omni virtutum genere clarus, ac religionem in universo late imperio restituit, cessis unum sacerdotibus, ac fidelibus Dei servis omni beneficiorum genere cumulatis. Ille, inquit, praesenti carmine ab auctore tractatur.

Davidicum esse locutionem putat Syrus, cum nempè David Hierosolymis pulsus ab Absalomo, et

7. Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends aux enfers, vous vous y trouvez.
8. Si je prends mes ailes dès le matin, et si je vais habiter aux extrémités de la mer.
9. Ce sera votre main qui m'y conduira, et votre droite qui m'y retiendra.
10. J'ai dit: Peut-être que les ténèbres me couvriront; mais la nuit même devient une lumière pour moi dans mes plaisirs.
11. Car les ténèbres ne seront point obscures pour vous, la nuit sera éclairée comme le jour, la lumière du jour sera comme les ténèbres de la nuit (et les ténèbres de la nuit comme la lumière du jour).
12. Parce que vous êtes le maître de tout ce qu'il y a de plus intime dans moi, et que vous m'avez protégé des sein de ma mère.
13. Je vous louerai (Seigneur) parce que vous avez signalé votre magnificence d'une manière étonnante; vos œuvres sont admirables, et mon âme en était très-convaincue.
14. Mes ossements, que vous avez faits en secret, ne vous ont point été inconnus, ni ma substance, que vous avez formée (comme dans les entrailles de la terre).
15. Vos yeux ont vu l'état d'imperfection où j'étais: tous les jours de la formation des hommes seront écrits dans votre livre, lors même qu'aucun d'eux ne sera encore formé.
16. Mais, Seigneur, vos amis sont pour moi des objets dignes d'un très-grand bonheur; et leur puissance est établie sur des principes indéclinables.
17. Je tâcherai de les compter, et ils surpasseront les sables de la mer: je me réveille et je suis encore avec vous.
18. Puisque vous exterminerez, Seigneur, les pêcheurs, hommes de sang, détournez-vous de moi.
19. Vous qui dites dans vos pensées: C'est en vain que (les justes) habiteront (ou acquerront) vos villes.
20. N'ai-je pas de la haine, Seigneur, pour ceux qui vous haïssent? n'ai-je pas été consumé de chagrin en voyant vos ennemis?
21. Oui, je les hais d'une haine implacable; et ils sont devenus mes ennemis.
22. Epreuvez-moi, Seigneur, pénétrez le fond de mon cœur; interrogez-moi, et connaissez mes démarches.
23. Voyez s'il y a dans moi le moindre vestige d'iniquité, et conduisez-moi dans la route éternelle.

probatum, exploratum, perfectumque habes, probè

convictis à Semel accessisti, à quo et *vir sanguinum*, nempè eruentis, et merito à Deo punitus diebatur, mentis sine summoque consilio tum istam Deum appellaret. Aucti alii Davidem hic suam ipsius causam agere adversus iniustas sibi apud Suleim creaturas. Quasdam hic voces Chaldaicas animadvertit Quistorpans, quibus suaderi possent, carmen esse post captivitatem extractum. Adde, quod Iostium quorundam meminit scriptor, quos puniturus est Deus, et magnopere odit, qui divinis consiliis resistere, et urbes divine hereditatis diripere conabantur. His certe optime significatur Samaritani, Ammonitae, Idomaei, qui occupatis per captivatem urbibus Juda et Israelis, rapti cedere detrahebant, iuvit eorum urbium dominis; viribusque et dolis utentur, ut Hierosolymam occuparent, aut illas restorationem impellerent. Haec sunt, quae hinc sententiae ferre videntur. Primum psalmi partis minimam esse cum hic narratione similitudinem fateor; imò ipsi Hebraei versibus 19, 20, 21, ubi haec dici videntur, alteram plene explicationem tribui posse et Hebraeo. Quamobrem incertis haerensque huic sententiae accedo. Illud mihi aptius futurum videtur, si carmen esse penitus morale atque

au-dessus des autres hommes, plus il leur convient de se compter pour rien en la présence de Dieu. Ils tiennent tout de lui, il peut les dégrader, et ils sont destinés à entrer dans la nuit du tombeau, comme tous tribulations est bien mieux connu; ce trésor s'est ouvert et a enrichi des millions de saints. La doctrine des souffrances, des humiliations, de la pauvreté, s'est répandue depuis le Calvaire jusqu'aux extrémités de la terre; on n'a plus attendu que les événements de la vie fissent naître les occasions de souffrir, d'être humilié, de vivre dans l'indigence; on s'est offert à ces épreuves, on les a recherchées, on en a fait une profession ouverte. Les apôtres et les martyrs ont été les premiers à suivre les exemples de J.-C. pauvre, souffrant, acéable d'opprobres; et quand les persécutions ont cessé, les solitaires se sont peuplés d'hommes crucifiés au monde, et de monde lui-même a vu dans son sein des chrétiens de tous les états, qui ont marché dans la route tracée par J.-C.

## VERSET 8.

Dans l'hébreu on lit tous les verbes au futur: Venez me donner la vie, vous étendez votre main sur mes ennemis farieux; et votre droite me délivrera. Le P. Houbigant traduit: *Etiam super inimicos meos mittis manum tuam. Les LXX ont pu traduire au présent; mais les deux sens sont bons. Le Prophète avait déjà éprouvé la protection du Seigneur contre ses ennemis, et il comptait que le Seigneur le protégerait toujours dans la suite.*

Ce verset peut exprimer le désir qu'aurait eu le Prophète d'être délivré des tribulations dont cette vie n'est jamais exempté; mais S. Augustin a une pensée bien plus belle: Il croit que le Prophète acquiesce aux tribulations temporelles, comme étant l'unique moyen de parvenir à la véritable vie. Ah! Seigneur, dit-il, selon cette expérience, je le reconnais en votre sainte présence; vous me donnez la vie, si mes jours se passent dans les tribulations; j'ai un gage de cette espérance dans les coups que vous m'avez portés; vous avez étendu votre main comme de coopérer avec mes ennemis; vous avez ajouté à leur colère, en multipliant mes traverses et mes souffrances; mais votre droite m'a soutenu et n'a pas permis que je succombasse sous le poids des afflictions. Si cette interprétation n'est pas littérale, elle mérite de l'être, et toute autre donne au Prophète des vœux bien moins élevés, et borne ses sentiments à des objets bien moins dignes de lui.

## RÉFLEXIONS.

Je ne doute point que le Prophète et tous les saints de l'ancienne alliance n'aient regardé les tribulations comme la route qui mène à la vie, à la possession du bonheur éternel. Cette doctrine est devenue fondamentale dans la religion, depuis que Dieu a condamné l'homme à manger son pain à la sueur de son front. Les tribulations sont tellement le partage de l'homme, que les pêcheurs y sont soumis comme les justes. La différence entre eux est que les premiers n'y ont

## 1. In finem, Psalmus David. CXXXVIII.

Hebr. CXXXIX.

1. Dominie, probasti me, et cognovisti me; tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.
2. Vous avez compris de loin mes pensées; vous avez recherché mes démarches et le cours de ma vie (ou la fin de ma vie).
3. Vous avez prévu toutes mes voies, parce qu'il n'y avait point de discours sur ma langue (ou lorsque je ne pouvais encore m'exprimer).
4. Voilà, Seigneur, que vous avez connu toutes les choses nouvelles et anciennes; vous m'avez formé, et vous avez établi votre main sur moi.
5. La science que vous avez de moi est merveilleuse; elle s'éleve (au-dessus de mon intelligence), et je n'y puis atteindre.
6. Oh traî-je pour échapper à votre esprit? où fuirai-je pour me soustraire à votre présence.

point usagé pour obtenir la vie, et que les seconds recueillent de cette semence de larmes les fruits de la bienheureuse éternité. Depuis que J.-C. a instruit le monde par ses leçons et par ses exemples, le prix des tribulations est bien mieux connu; ce trésor s'est ouvert et a enrichi des millions de saints. La doctrine des souffrances, des humiliations, de la pauvreté, s'est répandue depuis le Calvaire jusqu'aux extrémités de la terre; on n'a plus attendu que les événements de la vie fissent naître les occasions de souffrir, d'être humilié, de vivre dans l'indigence; on s'est offert à ces épreuves, on les a recherchées, on en a fait une profession ouverte. Les apôtres et les martyrs ont été les premiers à suivre les exemples de J.-C. pauvre, souffrant, acéable d'opprobres; et quand les persécutions ont cessé, les solitaires se sont peuplés d'hommes crucifiés au monde, et de monde lui-même a vu dans son sein des chrétiens de tous les états, qui ont marché dans la route tracée par J.-C.

## VERSET 9.

Les LXX ont traduit: Seigneur, vous répondrez pour moi, ou vous prendrez ma défense. A proprement parler, l'hébreu dit: *Le Seigneur sera autour de moi ou pour moi*, mais comme il s'agit ici d'ennemis, soit temporels, soit spirituels, le mot *retrahat* est à propos parce qu'il fait entendre que le Seigneur vengera le Prophète ou ceux au nom de qui il parle.

Il y a dans le texte: *Opera manuum tuarum non dimittis.* Cette version rend assez ce sens; car celui qui abandonne un ouvrage, semble le négliger et n'en faire aucun cas.

Le Prophète témoigne la confiance qu'il a dans le Seigneur. Il étale et implore sa miséricorde; il le conjure de reconnaître l'auteur qu'il a commencé, soit qu'on entende la délivrance des calamités temporelles, soit, comme il est plus vraisemblable, l'affaire du salut.

## RÉFLEXIONS.

Quel est le Seigneur qui a fait pour nous, qui a répondu pour nous, qui s'est fait caution pour nous, si non Jésus-Christ notre Seigneur? et quand est-ce que la miséricorde divine a paru dans toute son étendue, sinon quand ce sauveur du monde a opéré le grand ouvrage de la redemption? Il reste toutefois encore la fin, la consommation, la dédicace du temple, comme parlait S. Augustin. Ce sera encore l'auteur de Dieu; mais il ne l'achevera pas sans nous: il faut le prix de ne pas laisser imparfait ce qu'il a commencé; mais il faut en même temps redoubler de courage, et ramener nos forces. Chaque jour est pour nous la temps favorable, l'époque du salut. Oubliions tous les jours qui ne sont plus, ou n'en rappelons le souvenir que pour en reconnaître et pour en pleurer l'abus. Profitons du moment qui nous reste, pour fortifier l'âme intérieure, et pour nous établir dans la clarté qui est la science de Jésus-Christ et tout notre trésor.

## PSAUME CXXXVIII.

1. Seigneur, vous m'avez éprouvé et vous n'avez connu; vous avez vu quand je m'assieds et quand je me lève.
2. Vous avez compris de loin mes pensées; vous avez recherché mes démarches et le cours de ma vie (ou la fin de ma vie).
3. Vous avez prévu toutes mes voies, parce qu'il n'y avait point de discours sur ma langue (ou lorsque je ne pouvais encore m'exprimer).
4. Voilà, Seigneur, que vous avez connu toutes les choses nouvelles et anciennes; vous m'avez formé, et vous avez établi votre main sur moi.
5. La science que vous avez de moi est merveilleuse; elle s'éleve (au-dessus de mon intelligence), et je n'y puis atteindre.
6. Oh traî-je pour échapper à votre esprit? où fuirai-je pour me soustraire à votre présence.

7. Quò ibo à spiritu tuo? et quò à facie tua fugiam?
8. Si ascendero in celum, in illis es; si descendero in infernum, ad es.
9. Si sumpergo pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris:
10. Etiam in illis manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua.
11. Et dixi: Forsitan tenebre convecalant me; et nox illuminatio mea in deliciis meis.
12. Quia tenebrae non obscurabuntur à te, et nox sicut dies illuminabitur: sicut tenebrae ejus, ita et lumen ejus.
13. Quia tu possidisti renes meos, suscepisti me de utero matris meae.
14. Confitebor tibi, quia terribiliter magnificatus es: mirabilia opera tua, et anima mea cognoscat nimis.
15. Non est occultatum a me mentis à te, quod fecisti in oculo, et substantia mea in inferioribus terra.
16. Imperfectum mentis vidit oculi tui, et in libro tuo omnes scribitur: dies formabantur, et nemo in eis.
17. Mibi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus; nimis confortatus est principatus eorum.
18. Diminuerabo eos, et super arenam multiplicabuntur; exarsuri, et adhaere sum tecum.
19. Si occideris, Deus, peccatores: viri sanguinum, declinate à me.
20. Quia dixisti in cogitatione: Accipient in vanitate civitates suas.
21. Nonne qui oderunt te, Domine, oderant? et super inimicos tuos tabescunt?
22. Perfecto odio oderant illos; et inimici facti sunt illi.
23. Proba me, Deus, et scito cor meum; interroga me, et cognosce semitas meas.
24. Et vide si via iniquitatis in me est; et deduc me in viam aeternam.

## COMMENTARIUM (1).

VERS. 2.—DOMINE, PROBASTI ME, ET COGNOVISTI ME;

(1) Septuaginta Interpretum Complutensis editio, aliique codices tum impressi, tum manuscriptorum, addunt: *Psalmus Zachariae in dispersione, vel propter dispersionem; scilicet, de captivitate in Babylonicam captivitatem ductis; sive, Psalmus Zachariae, vel, Alleluia Zachariae.* Harum inscriptionum auctores, S. Athanasius et veteres paraphrastes Graecis commisit videntur hoc carmen à Zacharia esse extractum, episcoporum Babylonicorum iudiciorum solatio. Certum Ferrandus scriptum esse à Zacharia in gradiorum actionem ob solam captivitatem, divinitusque opem implorandam adversus Judaei nominis adversarios, à quibus ea gens aut liberata exordium alligebatur, Perniciosam illorum libertatem damna Theodorici, qui iniquissimum titulos psalmis ad arbitrium addidit. Ipsi quidem, nisi Origenem, hoc psalmum spectari videtur Josias, piissimum principem, qui omni virtutum genere clarus, ac religionem in universo late imperio restituit, cessis unum solum sacerdotibus, ac fidelibus Dei servis omni beneficiorum genere cumulatis. Ille, inquit, praesenti carmine ab auctore tractatur.

Davidicum esse locutionem putat Syrus, cum nempè David Hierosolymis pulsus ab Absalomo, et

7. Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends aux enfers, vous vous y trouvez.
8. Si je prends mes ailes dès le matin, et si je vais habiter aux extrémités de la mer.
9. Ce sera votre main qui m'y conduira, et votre droite qui m'y retiendra.
10. J'ai dit: Peut-être que les ténèbres me couvriront; mais la nuit même devient une lumière pour moi dans mes plaisirs.
11. Car les ténèbres ne seront point obscures pour vous, la nuit sera éclairée comme le jour, la lumière du jour sera comme les ténèbres de la nuit (et les ténèbres de la nuit comme la lumière du jour).
12. Parce que vous êtes le maître de tout ce qu'il y a de plus intime dans moi, et que vous m'avez protégé des sec de ma mère.
13. Je vous louerai (Seigneur) parce que vous avez signalé votre magnificence d'une manière étonnante; vos œuvres sont admirables, et mon âme en était très-convaincue.
14. Mes ossements, que vous avez faits en secret, ne vous ont point été inconnus, ni ma substance, que vous avez formée (comme dans les entrailles de la terre).
15. Vos yeux ont vu l'état d'imperfection où j'étais: tous les jours de la formation des hommes seront écrits dans votre livre, lors même qu'aucun d'eux ne sera encore formé.
16. Mais, Seigneur, vos amis sont pour moi des objets dignes d'un très-grand bonheur; et leur puissance est établie sur des principes indéclinables.
17. Je tâcherai de les compter, et ils surpasseront les sables de la mer: je me réveille et je suis encore avec vous.
18. Puisque vous exterminerez, Seigneur, les pêcheurs, hommes de sang, détournez-vous de moi.
19. Vous qui dites dans vos pensées: C'est en vain que (les justes) habiteront (ou acquerront) vos villes.
20. N'ai-je pas de la haine, Seigneur, pour ceux qui vous haïssent? n'ai-je pas été consumé de chagrin en voyant vos ennemis?
21. Oui, je les hais d'une haine implacable; et ils sont devenus mes ennemis.
22. Epreuvez-moi, Seigneur, pénétrez le fond de mon cœur; interrogez-moi, et connaissez mes démarches.
23. Voyez s'il y a dans moi le moindre vestige d'iniquité, et conduisez-moi dans la route éternelle.

probatum, exploratum, perfectumque habes, probè

convictis à Semel accessit, à quo et *vir sanguinum*, nempè eruentis, et merito à Deo punitus diebatur, mentis sine summopere consiliorum testem Deum appellaret. Aium alii Davidem hic suam ipsius causam agere adversus iniustas sibi apud Suleim creaturas. Quasdam hic voces Chaldaicas animadvertit Quistorpans, quibus suaderi possent, carmen esse post captivitatem extractum. Adde, quod Iostium quorundam mentis scriptor, quos punitur est Deus, et magnopere odit, qui divinis consiliis resistere, et urbes divine hereditatis diripere conabantur. His certe optime significanter Samaritani, Ammonitae, Idomaei, qui occupatis per captivatem urbibus Juda et Israelis, rapti cedere detrectabant, iuvitis eorum urbium dominis; viribusque et dolis utentur, ut Hierosolimam occuparent, aut illas restorationem impellerent. Haec sunt, quae huic sententiae fecere videntur. Primum psalmi partis minimam esse cum hic narratione similitudinem fateor; imò ipsi Hebraei versibus 19, 20, 21, ubi haec dici videntur, alteram plene explanationem tribui posse et Hebraeo. Quamobrem incertis haerensque huic sententiae accedo. Illud mihi aptius futurum videtur, si carmen esse penitus morale atque



Chrysostomus ad conservationem refert, ut indicet Dei mox à creatione curam. Tuâ providentiâ gubernas et proteges.

VERS. 6. — MIRABILIS FACTA EST SCIENTIA TUA, tui passivè, tui cognitio, tui notitia, quæ ex me melius productione et officio gignitur, est mirabilis. Activè enim congruit: Cognitio tua ex me, sive ex mei confirmatione apparet mirabilis. Tua scientia, sapientia, intelligentia ex meo officio facta est admiranda. Liquet te esse sapientissimam et intelligentissimam, ex eo quod me tantâ arde consideris, quam deitiam Lactantius de Officio Dei, Cicero de Natura deorum, Galenus de Usu partium, et Anatomie scriptores. Ex me, ex mei officio et structura. Scientia et cognitio tui est mirabilis; q. d.: Ex mei officio intelligo et scio quam sis mirabilis et potens. Me ipsum nascens, excellentiam tuæ sapientia nosco. Ita Basilius et Nicetas, in 42. orat. Nazianzeni. — Vulgo Rabbinii, et me, præ me, supra me, extra meum captum, supra intelligentiam meam. Mirabilior est scientia et cognitio rerum tuarum, quam ut ego eam consequar. Adeo est ardua et difficilis, ut eam ego consequi non possim. Mirabiliter captum meum superat tui cognitio. Chrysostomus: *Mirum in modum excedit captum mentium eorum quæ tu facis ratio. Conronyata, nischobah.* Elevata est proprie. Per apogeesin idem dicit aliis verbis. Robusta, vel ardua facta illa scientia tui, vel sapientia tua (activè), ut et non prævaleam, ut non possim ad eam (pervenire, vel attingere, supplè). Et sine eclipsi: *Non potero ad eam, non potero contra tuam scientiam, non ei prævalebo.* Adeo foris elevataque est, ut frustra ad eam comprehendendam aitar, et coner. Major, altior et sublimior est, quam ut possim assequi.

VERS. 7. — Quid non a stultis rursus? Debet Deum esse essentialiter, et actu ubique, non tantum in cælo, ut vulgus existimat, atque adeo Aristoteles de Mundo ad Alexandrum. Nam de aliis modis non dubitant, ut qui laudent illa poetarum:

*Jovis omnia plenus.*

*Quò fugis, Encelade, quæcumque accesserit oras,  
Sub Jove semper eris.*

Per presentiam quidem, quia Dei aspectus ad omnia clarissime pervenit; per potentiam, quoniam nullus locus, ejus providentiâ, actione, vi, efficacia, operatione vacat; per essentialiam vero, quod isti non capiunt, quoniam ejus substantia est immensa, cuncta replet, per omnia subsistit potest, atque funditur exactis, et absolutis, quam res finite cujuslibet substantia certo loco terminatur, et circumscriptatur, quasi mundi anima, se totum per omnia acta, et res infundens, et quasi visceris, ut ubique sit repletivè, nulli circumscriptivè, vel definitivè, implendo videlicet cuncta, non quidem per successionem, non per solum partem, sed totum in toto, et totum in quilibet parte. Nam in tantis mysteriis duntaxat halutimus, deficientibus propriis vocalibus. Cujus rei imaginem videmus in animâ, quæ omnia corporis membra presentia sua complectitur. A seipsum; quomodo Spiritum

tuum, presentiam tuam, et conspectum latebo? Euthymio, per spiritum et faciem Dei, ipsum Deum circumloquitur. Nonnullis Spiritum sanctum et Filium Dei, qui Patris est facies atque imago.

VERS. 8. — SI ASCENDERO IN CÆLUM. In mare ferò à venatoribus presse, quò me vertam, nescio, sive in altum, sive in profundum; adeo obscures et constrictum me tenes. Si ascendero, Heb., *at ihah sched*, id est, si stratum fecero, proprie in inferno. Si me illic occurrat, velut in cubili. Per distributionem prolepsis illustratur.

VERS. 9. — SI SUMPERO PENNAS MEAS DELICTO (!). Hebraicè, *schahar*, diluculi, sive auroræ, in genitivo, magis poetice. Si sumptis auroræ pennis celeriter evolam in extrema mundi loca. Si volaverò in extremum occidentem, tantâ velocitate quantâ aurora, vel sol in illud, illic tu me comitaberis; etiam illic meo max-

(1) In fonte, *alis auroræ*, plerique existimant maximam designari velocitatem; ubi enim velocitas diluculi radis, qui momento temporis universam hemispherium ab oriente ad occidentem pervadunt, ut hæc sit lapsus versus sententia: Si auroræ alis instructus pari cum radiis solis celeritate per aerem avolare, ab oriente plagâ ad ultimum usque occidentem. Ita et Michaelis in Epimetro ad Lowthi de Posi Hebr. Prælect. 9: *Alas auroræ attollere, est isdem quibus auroræ rora alis, aut seque citis avolare. Oceanique ultra et pelæge, ubi est Aurora coniti Thibonisque infra cubite et ferax; scilicet respicere potestam existimant fabulum illam non Græcis solum Latinisque poetis, verum Hebræis quoque, ut putat, familiarem (coll. Psal. 19, 5, 6) de sole mari immerso. Lowthius vero in Prælect. 16: Mihi non satisfacit, inquit, conatus hujus vulgo pro recepta interpretatio, quasi ex pimeretur motus conatus ab oriente in occidentem, quæque motus circum rora alis, vel auroræ coniti Thibonisque compararetur. Valentur mihi lingue distincti, planè sicut prius (v. 8) duo membra inter se opponi, non esse alterum alteri consequens; idque tam clare appere ex ipsâ sententiarum constructione, ut de eo dubitari non possit; transitum itaque duplicem exprimit, unum ad orientem, alterum ad occidentem; fugæ denique et longinquitatem, non scleritatem motus amplioris. Hinc Lowthius versus hunc sic vertit: *Evagoræm auroræ versus, habitum in extremitate mundi occidit, Michaelis tamen in notâ hinc loco subjuncta obstruere Lowthi explanationi, faceremque pro vocabulis Hebræis post, quod indicens sit hominem implendum diceret, si alas meus attollerem. Aliud esse: Si alas quas sumit aurora, attollerem. Hinc, lingue Arabice professor olim Oxoniensis, Lowthi verbis, paulo antea à nobis affatis, addidit hæc notam: Auctor collectionis perniculis Commensuratum Judicorum, qui titulus *Michal et Jophi*, illi videtur accepit hæc phrasin, *Sumam alas auroræ* ac si esset ratio nomen Orientalibus usitata et notandum *volutam sive fagum in Orientem.* Hæc sunt ejus verba: *Si sumam alas auroræ, inque volentem ad eam, si eam ad extremitatem Orientis.* Atque hæc Michaelis Lowthianæ explanationis confirmatio græcè. Verum tantum abest auctor *Michal et Jophi*, ut Lowthius elevat, ut potius eam, quam superius ad versus hujus ipsam incurreat, ratione locum hunc exprobat. Eam verba Hebræa, non statim excipiant illi alii hinc alatis: *Et extremitatem maris erit occidens, et quod dicit, in extremo maris, significare voluit ultimam mundi plagam, quæ dicitur: Si sum ab oriente ad oceanum pro momento, neque tamen possim videre in lucem quo in meo cubili, non ubique motus tua duci me, et delectari me non apprehendit (vers. 10). In quâ quidem in interpretatio, quæ sensum idoneum fundat, et nos acquiescentium putamus. (Rosencmüller.)***

mus tenebit, tuque dextera comprehendet. Aurora solis premitia, momento in totum hemispherium pervadit; adeo ut physici disputent, num illuminatio sit motus momentaneus, citra prius et posterius. Ut sit, fit tempore imperceptibili, ac est allusio ad solem in aurorâ facto celeritimo radiis longissimo vibrantem versus occidentem supra mare, ubi tandem dicitur occidere, se in Oceano veluti condens. Per ejus pennas Arnobius cogitationes adspiratas ait, quæ repente volatu ubique quidem sunt, ac non desunt Dei oculis liquidissime perspicit.

VERS. 10. — ET ERUNT ILLEC MANUS TUA DEBECET. Etiam. Vide supra, Psal. 67, 21. Nam *gam*, vel *apâ*, sic solent vertere. Tantum abest ut vel sic tuam presentiam et potentiam possim effugere, ut etiam illic me delicias, ac illic velut captivum teneas, Amos 6, 2. *Maxus*, potentie et virtutis Dei nota. Illic, ad illum locum, ad hoc maris extremum.

VERS. 11. — ET DIXI: FORSITAN TENEBRE CONCLAVUM ME, cooperient, et occultabunt, ne me videas. Quod enim in terrâ pedibus calcatur, ab oculis subducitur. Unde Hebraicè, *teschupeni*, id est, occultabunt me. Cauti tenebras non impediunt providentiam Dei, quis et sunt lux. Et nox, atque nox (particula adversativa) lucida est circa me. ILLUMINATIO MEA, passivè pro me. Nox ostensio mei est. Ostendit me, conspicunt et lucidum reddat. Atque nox illuminabit me, clarum et perspicuum exhibebit me tibi, cum meis deliciis et voluptatibus, quibus tuus in tenebris me frui potabo. Nocti presentiam vacat voluptatibus et libidini. Is delictus meus. Doctè. Nam *eden*, et *eden* Græcè, voluptas, delectatio. Legerant ergo *bedni*, ut non sit radicale, non servile, cum Masoretis, *hahdeni*, super me, circum me, ut sit affixum lisdem quidem litteris, sed variatis punctis.

VERS. 12. — QUA TENEBRE. Particula emphatica. Unde Hebraicè, *gam, etiam*; respondet enim superiori prolepsis. Nox obscurabitur a te, non abscondet quicquam tibi. Tenebras ipsas, et quæcumque sunt in tenebris, clarè cornis, et nox tibi tam est luminosa et lucida, quàm dies ipse. SICUT TENEBRÆ TUIS, noctis, ita ET LUMEN TUIS, diei tibi est (pronominum enim *ejus* non idem referunt). Equè manifesta sunt tibi omnia: Euthymius rectè. Nam eapâ similitudinis repetitum in hâc lingua, absolutam et perfectam dicit similitudinem. Itaque nihil refert utrum veritas: Sic tenebræ, sicut et hinc *ejus*, an: Sicut tenebræ, sic et lumen *ejus*, q. d.: Apud te tenebræ et lux pares sunt. Nullum discrimen tibi est inter tenebras et lucis locum. Non prope tibi tantum lumenis quantum dies ipse. Sunt enim hoc ipsum apud te tenebræ, quod lux ipsa clarissima, ut nihil te latere queat. Noctis caligo Deo ipsissima lux est et patet dies. Nihil itaque ejus interest ad nostra permesceda, sive in luce, sive in densissimis tenebris agamus. Quoniam enim Dei oculi sunt veluti sole lucidiores et radiantiores, sua presentia tenebras illuminant, nec indiget externo lumine, puta solis vel lucernæ, ut res in tenebris posita cernat et discernat. Nam *ejus* mens in rerum cognitione se habet, ac si

humanius oculus de seipso lumen diffunderet, sive haberet lucem intrinsicam, per quam rem extra positam sibi conspicuum redderet, non expectato solis, vel alterius luminis, aut sicut soli qui habere oculos, vel vim perspicendi.

VERS. 13. — QUA TU FORSITANI, habes in potestate, vel pervasisti. REXES MEOS, id est, affectus, consilia, studia penitissima, et adjuvisti à primordio. Sedes affectuum est in rebus, ut cogitationum in corde. Unde principium consiliorum et cogitationum Scripturæ solet tribuere rebus, perfectionem et complementum cordi. Anonymus: *Fecisti rexes meos et intima quoque mea membra.* Meminisse autem reum, quod primum formentur, veluti duæ spheræ poli. Medici tamen aiunt, primum tres nobiliores partes in utero formari, cor, cerebrum et fœtur, ac figuram embryonis primum disponi in speciem formicæ, in quâ cernuntur tres patres, et quasi incursas potissimum eminare et protuberare. Chrysostomus, per renes seipsum circumloquitur, veluti à litore totum describitur: *Quoniam tu, inquit, possedit me, id est, possessionem tuam non fecisti, divinâ tuâ providentiâ dignum.* Sescipisti, adjuvisti, protexisti à primâ meæ originis. Unde Hebr. *Obumbrasti in utero materno.* Alii: textisti, et cooperuisti, id est, composuisti: parum ad linguam accomodate. Pro perspicacitate Dei paradigmatè affert artificium illud mirabile, quod empingitur in obscuro matris loco.

VERS. 14. — COGITATIONI TIBI, QUÆ TERRIBILITER, mirifice, admirando artificio. Ad verbum, *medach*, id est, terribilis. Sed adjectivâ sæpè utuntur per advèrbita, ut Græcè tam adjectivâ quam substantivâ. MANIFICATIS ES, in meâ formatione. Magnus effectus es et mirabilis in mei officio et structura. Unde Hebr., *niphleti*, mirificatus sum, mirifice formatus sum. Concocti (id est, agnosceat vehementer et studiosè. Anima mea planè it cognoscit et intelligit. Admirabilia sunt opera tua, id quod animo meo probe recognosco. Aliqui subaudiunt (quæ) mirabilia sunt opera tua, et anima mea (quæ) cognoscit valde, q. d.: Itemque anima mea intelligente participes, notitie, rationis et intelligentie capax, est valde mirabilis, per Zeugma.

VERS. 15. — NON EST OCCULTAVIT ES MEUM, *erxi*, osiam compactio. Synecdochè. Membra mea interiora, aut carne et pelle tecta, quibus contactus sum in abito ventris materni, tanquam terra pænetrabilis, tibi non sunt ignota. Aliqui robur et virtutem metaphoricè exponunt: Non est tibi occultum, quam tenuis essem virtutis et fortitudinis, cum in materno utero tuis primùm manibus formari inciperem. Quæ reoristi, Hebr., *atsher kaschiti*, quo factus sum, quod est pronomen, non conjunctivè, contra Gnosticos. Et SUBSTANTIA MEA, non est occultata, per Zeugma, à te, id est, à tuâ notitiâ. IN INFERIORIBUS TERRE, id est, in vulvâ, in visceribus materni uteri, tanquam antro abditæ terræ. In Hebræo locutio est magis poetica. (Et quæ) *navigavit* sum (variè contextus, et quasi diversi fluctus *in inferioribus terre.* Nam illud est verbum *ruhan*, quod ad illud, Psal. 44 10: *Circumlocuti eritis*

saibus, usurpata est, de variis donis et excellentiis Ecclesie. Comparat opus creationis in nervis, ossibus, carne, cuti, operi Phrygionico, et alium seu vulvam matris laboribus terra; q. d.: Variè effectus sum, et contextus mihi artificis et ingenio, distinctus sum aumbriis, veluti sen pietus textusque: quo pacto panem lineas pulchrè solet acu piangi, aut aulica elegantium imaginum et colorum varietate. *Rakam*, acu texere, sive non pingere; Gall. *broder ex tapisserie*. Secundum varias imagines et colores, pulchrà varietate artificiosisne factus sum; de quo Galeasus, libris de Usu poetarum: Lacantius, de Dei Officio; Cicero, de Natura deorum, et anatomici. Nam significatur inesplicable artificium, quo humanum corpus è tam diversarum rationum facultatibus mirabiliter componitur iuxta Phrygioniam. Inferiora terre vocat matris uterum.

Vers. 16. — *Imperfectum meum viderunt oculi tui* (4). Substantive. Corpus meum viderunt perfectum, nondum suis organo formatum, mox adhuc imperfectum, informis quædam, massam meam informem indigestamque, factum ingeni rudem, nondum in materia vero coactis suis membris et formâ ultimâ absolutam, sed impositum adhuc et incertum, temporis progressu per viam divinam et generatorem periculisum; q. d.: Me in utero diutaxat inchoatum oculis tuis visidi, neque rudimenta spatii temporis confirmanda pernoctasti, quantumvis in cavo utero ignorarentur, ut es que sub terrâ existunt. *Golem*, em-

(1) Nomen *גולם* præter hunc locum non occurrit in veteri Testamento, neque verbum *גלם* plus quam semel existat, scilicet 2 Reg. 2, 8, quo loco de Elia pallio dicitur, ubi interpretet veteres in *emolventi* significacione consensunt; unde et nomen *גלם* Ezech. 27, 24, involvere vestium aut mercium significatur, cum aliò deferantur, significare perire putant. Conf. G. Gail. *Majori Commentat. in Ezech.* cap. 27. Certè Chaldaicè *גלם* et *גלמ* est *loga, aloia, involucrum, cui homo involvitur, et quod etiam involvitur ac complicatur*. Quibus ipsis Chaldaicis, ut et rabbinis, *גלם* designat massam seu materiam informem, unde quid elaboratur, veluti lignum, item metallum fusile, unde funditur vasa. Hinc et nostra *loga* nomine Hebræo perire quo existant significari empergum, informem illam, molliam, quasi vel conglomeratam massam, antequam vis *coactus* ad membrorum formationem assurgeret. Panlo accuratè Chaldaicè habet *corpus meum*. Epiphanius hebræice lingue peritus, ex Judæis in quo ipsa Palestina natus, libro 4 adversus Hærenicos, § 51, vocem hebræam *גלם* significare dicit, *græmum, aut similem grænum, nondum in partem coactum aut subactum, sed tanquam è putantibus tritici divinum grænum; aut farinæ globulum, aut utrumvis calcæm, qui è dimidia quæ expletio esse probavit J. De Michæli, qui in Synonym. ad Lex. c. Chondrum, ait, *sepi, ut Latini e dicunt, situm, eligendum ex grano tritici resectum, e Hebræum גלם significare, è facillis credo Euphratica, quod Arabia etymon utrobz offert; chondri fimum e ex grano tritici, pellucida atque extrimentalis reser- etis, unde optime nomen nauticis poterunt.* Quâ in sententia Michælem confirmavit Wribergius, anatomie peritissimus, qui ignum docuit, primum quòd, post impregnationem, oculis cerni in utero possit, vesicam semipellucidam, esse propriè rotundam, chondro similem. Uterque etymo sensus idem erit: Cum rudis adhuc massa atque informis essem, unde nasciturus eram, tu jam nosti me. (Rosenmüller.)*

brionem, factum uteri imperfectum Hebræi appellatur, et interpretatur *quod bello iura, corpus absque forma*. Atque inde pro materiâ primâ sive informi apud eorum philosophos accipitur. Ex ita LIBRO TRO OMBES, in tuâ notitiâ et memoriâ. Metaphora à libris ad memoriam sublevantiâ scriptis; Theodoretus. Pulchra antithesis ad sequentem versum, quam recentiores non intelligunt; per eam autem transit ad Psalmi secundam partem de singulari et præcipuâ Dei providentiâ erga probos, ultra illam generalem hærentes explicatam. In libro quidem tuo, id est, in tuâ notitiâ et memoriâ, omnes homines scribentur, dies formabatur, producentur, multiplicabatur, multi fiunt, condantur et transibunt. Ex *utero* in eis, deficit supple, à libro tuo; vel, qui non in eo scribatur. Est enim appositionis, quam Anonymus sic nobiscum absolvit: *Antea carum deficiet, qui non scribatur*. At amici tui, Deus, nimis sunt honorati; q. d.: Omnes quidem in tuâ notitiâ scribentur, et nemo coram à tuâ fugiet memoriâ et cognicione, quantumvis dies multiplicantur, ageantur, formentur; at amici tui peculiariter ad notitiâ et memoriâ tuâ honorantur. Omnes quidem nosti, sed non omnes equali benevolentia et verborum prosequenti. Ille est simplex sensus, et ad verbum ex Hebræo, *velo abas habent*, à Septuaginta expressus. Quæ tenent recentiores duobus modis: 1. Quomam pro neutrum, non masculinum, ita exponunt, cum tamen neutrum Hebræi exprimat proprie pro femininum, et fons hic masculinè loquatur: *In libro tuo omnia scribentur, dies formabuntur, et non unum in eis (ubi erit ignotum, vel exstabit). De membris humanis, qui ita scribuntur in Dei providentiâ, ut, Luc. 12, 7, etiam capilli capiti omnes numerati sint, nec unus ex eis periret, quoque per dies formentur, temporis progressu, cum nullum eorum adhuc exstaret, sed tunc temporis tantum esset embryo. Cùm informis adhuc essem factus, videlas me, cuncta membra, quo per dies formantur, vel formata erant, vel in libro habebas depicta, cùm adhuc ne unum quidem exstaret.* 2. Quomam contra auctoritatem veterum, ut Sephagola, Chaldaicè, R. Selomoni, Talmudicorum, Hieronymi *rekecha* accipitur, ut supra, vers. 2, pro cogitationibus, ex usu Chaldaico, non pro amicis, Exod. 20, 25, Levit. 18. Mihi quàm preliose, præclare, stupendè, mirabiles sunt cogitationes tuae, Deus. Quam multa, vel validè summæ earum, sive excellentiæ. Dicit, *et pæc*. Nominativi casus, eo quod dixi sensu. In aliis exemplaribus *et pæc*, in accusativo plurali. Unde Irenæus, Arnobius, Augustinus diversas afferunt explanationes. In accusativo significatur spatium temporis, *per dies*, id est, paulatim et temporis successione fingitur homines. Alii vertunt in ablativo, *diebus*, eodem intellectum; nam in spatio temporis locus est accusativo et ablativo. Sic illud, Gen. 24, 25: *Manet puella nobiscum dies*; et illud, Levit. 25: *Dies erit redemptio ejus*, id est, intra dies, per annum. In eis, diebus, in tantâ dieborum multitudinè (nemo deficit è tuo libro); id est, enim appositionis, ut dixi. Vel, in eis, ex eis hominibus. Nam Anonymus he, pro mis, in pro ex, hic sumi docet. Chaldaicè

totum hunc versum sic reddidit: *Corpus meum viderunt oculi tui, et in libro memoriarum tuarum omnes dies mei scripti sunt, in die quo creatus est mundus. A principio creatus sunt omnes creaturæ in sex diebus, nec est duraturus (dies) unus inter illas. Posset etiam fons sic verti: Massam meam informem viderunt oculi tui, et in libro tuo cuncta ipsa (membra) scribuntur. Per dies formentur, et nullam in eis supple deficit.*

Vers. 17. — *Min autem nimis honorificati*. Altera pars Psalmi, præsertim erga amicos Dei vigere ipsius providentiâ. Hoc enim est epithetum piorum ut et Joan. 15, 11, Luc. 12, 24. Min. Dativus emphaticus, apud me, ut sentio, ut video. Theodoretus in Psal. 118, 65, passivè exponit, à me honorantur autem à me valde amici tui sancti. O Domine, eos magnificatio, colo, honoribus afflicti. Honorificati, preliose proprie, facti. In pretio et honore mihi sumi valde amici tui, o Deus. Eos copiose studiosque colo et veneror. Hinc Jerem. Constantinopolitanus sanctos honorandos colligit in suo primo ad Protestantem responso, cap. 15. Amici, rectè, ut docui, etsi recentiores cogitationes interpretantur. Adde sequi mox antithesis de Iohannis. Paterfamilias, excellentia et dignitas eorum, quàm est potens et fortis, vel multiplex, quantum locatili. Sic et Chald. : *Mihi quàm honorati et celebres sunt, qui amant te justè, Deus, et quàm validè mihi principibus eorum*. Hebræicè, *rascheben*, id est, capita eorum. Quomam autem *rosh*, sive caput, metaphoricè significat cacumen consilii rei, principem, sive principatum, præcipuum, summam; idem recentiores, ut tantum dissentiant à majoribus, pro ultimo sumunt. *Quàm multipliciter, vel roborata sunt summæ eorum* (cogitationum). Tuorum cogitationum tanta est summa, ut eam subducere non possim. Tuæ cogitationes ne quidem summatim mihi innotescunt, quanto magis particulatim. Sic vocantur incomprehensibilia Dei consilia, quibus omnia mirabiliter condidit, gubernat et tuetur.

Vers. 18. — *Dimiseram eos, per concessionem libertatem*. Eos, amicos tuos. Juxta recentiores, *cogitationes tuas*. Si eos amicos tuos velim numerare, perinde fecerim ac si numerare conarer arenam maris. Si surrexerim (ad eos numerandos), adhuc sum totum (ut prius). Nulli magis quàm antea factum, nihil promoverim. Sunt enim innumerabiles. Vaginantur de planitiebus gemitum, et alludi ad promissionem factam Abraham et Isaac, Gen. 15, 16, et 47, 6, et 26, 4. De quâ item Paulus, Rom. 4, 4. Illic illud Joannis, Apoc. 7, 9: *Vidi turbam magnam, quam numerare nemo poterat ex omnibus tribubus et linguis, etc.* Sicut arguitur. Hyperbolice loquitur de multitudine innumerabili. Externæque, præteritiâ diem, invigilavi, ad eos sive amicos, sive cogitatus dimmerandos, subaudimus rabidum. Adhuc tecum hæreo, adhuc tuorum amicum (vel, juxta recentiores, cogitationum) numerum non pernocto. Si invigilaverim enumerandis illis, inserim operam; idem ac prius, cum vellem numerare arenas maris, ægero. Est enim alia concessio, *exurrexi, si*

exurrexerim. Essè adhuc cum Deo, est adhuc verari in ejus vel rerum ipsius contemplatione, nondum eas comprehendere; adhuc stare coram, et ad considerandum. Atque ita nihil nisi innumeræ electorum multitudi designatur; Gall. : *Et ici suis encore*; q. d.: Quò dimittis considero cogitationum tuarum, vel potius amicorum tuorum universam, multitudinè, summam, èd illam minis comprehendit. Consolatio de numero electorum. Nam quod Christus ait, Matth. 20, 16: *Multitudo vocati, pauci vero electi*, paucitas dicitur respectu infidelium. Nostræ et Chaldaicæ ad resurrectionis beatam referunt. *Exurrexi, post mortem resuscitatus sum, et resumpsit corpus, et adhuc sum tecum*, juxta illud Pauli, 1 Thess. 6, 16: *Sic vivimus, sicut morimur, semper cum Domino erimus*, q. d.: Quid timeo mori? resurgam, et adhuc cum Domino ero. Unde sequitur: *Si occideris, Deus, peccatiora, in illo resurrectionis die (morte eternâ), viri sanguinari, discedit à me*. Chald.: *Resurgam in mundo venturo, et adhuc tecum tecum*.

Vers. 19. — *Viri sanguinem excolavit me* (1). O viri sanguinari, homicidæ, qui scilicet destruitis tantum Dei officium, quod tantâ arte condidit est, recedite à me, ne in penis, quas licetis acerbissimas, vobis conjungar, ne lisdem suppliciis vobiscum involvar. Eorum potius meminit, quàm aliorum generis improborum, et quia homicidium est vobis maximum, et quia descriperat fabricationem hominis admirabilem. Tertia pars, impius, qui eum contemnit et pro nihilo habent, perituros.

Vers. 20. — *Qua dicitis in cogitatione*. Inmittantur ad perspicacitatem personæ, ut sententia contineretur plurius cum proximo apostrophe. Ad verbum: *Qui, vel qui dicant tibi in malignâ cogitatione; acciperunt in vanam divinitatem tuam* (o Deus). Fecerunt à me homines sanguinari, qui illi dicunt in suis malignis cogitationibus: Accipient (amici tui) in vanam civitatem tuam, id est, quas eis dederis, qui obtruncant tuis erga probos beneficiis, ac amittit te bona in eos frustra confuro, quod eos occisuri sint, et ad illis eos disturbaturi. Et plurius cum Septuaginta continuat apostrophe: *Viri sanguinem, fecerunt à me, quia malignè cogitatis, et apud vos dicitis hoc quod sequitur: Accipient quidem illi (pii) civitates tuas, quas eis Dominus dederit; at in vanitate, vanè, frustra, quod illas eis sinus crepturi, quod eos sinis necaturi, quasi Dei erga suos providentiâ et benevolentiam possint intervertere. Seas, ejus Dei. In aliquibus exemplaribus, tuas. Sic Græcè, *sef*. Est*

(1) Si occideris, Durs, reccatores. Cùm vir sanguis, ob præteritam istam contemplationem providentiæ Dei, animadvertet quàm pie, quam sanctè ille ab omnibus colendus esset, merito exardescens in impios qui illum contemnit et pro nihilo habent. O si perdis impios et sanguinarios, Deus! fecerunt, inquit, impij et sanguinari à me; non enim ferro possum qui de te, Domine, impie loquuntur, quibus nomen tuum cum contempcione usurpant. Verbum illud, si, habet vim optandi, ut etiam apud Latinos.

*Si nunc tu nobis ille auceus arbore ramus ostendat venare in tanto!*  
Inquit Virgilius. Et Horatius:  
*O si angulus ille proximus occidat!* (Flaminius.)

idem sensus. Frustra civitates suas consequuntur, frustra eas recipiunt, frustra restituntur. Nam eos inde excutiunt et destrubunt: vel, frustra, ô Dominè, in suas civitates eos restitues; nam illas eis eripiant. Vox impiorum Deo cum gigantibus bellantium. Posterius imperiosum studio duntaxat contradicendi hodie miserimè vertitur: *Elevati sunt in eorum caetera tui*; 1<sup>o</sup> quoniam *mascha* est activum, unde alii coguntur salvandis tē, vel *nomen tuum*; 2<sup>o</sup> quia incertum est utrum *herin*, octo illis locis, in quibus Masora notat significare *tanin*, per litogramma commutationem, *hinnicoa*, non rectius significet civitates, 3<sup>o</sup> quia Kimhi ab illis istam excludit.

VERS. 21. — ET SUPER DOMOS TUAS TABESCEAM. Hebr. *et habebat*, periosus eram proprie; vel, iuxta alios, contredicam; rixabar, infensus eram us qui in te surgabant. Hebræi hanc peculiariter intelligent de apostatis et hæreticis.

VERS. 22. — PERPECTO ÔRO OPERAM ILLOS, CAPITALI, consummatio odio. Hebræis *tachiti sehinah*, id est, perfectione odii, maximo, et cui nihil accedere possit. Odii illorum vitia, non naturam persequebar: Euthymius. Perfectè odisse aliquem est vitia egressè punire, persequi, et inderestancillari quoad peccat. Odium enim hic dicitur actum et justitiam adversus improbitatem, non affectum et cupiditatem deiscendendi personam.

NOTES DU PSAUME CXXXVIII.

Ce psaume est un des plus beaux de tout le psautier. Il contient l'hommage le plus parfait qu'on puisse rendre à la science, à la puissance et à la puissance de Dieu. Le ne l'ont tant que David n'en soit l'auteur; qu'on nom est à la tête dans l'hébreu, dans le grec et dans le latin. Il y a des éditions du grec où on lit de plus: *Psaume de Zacharie dans la dispersion ou durant la dispersion des Juifs captifs à Babylone*. Mais c'est une addition faite après coup; et elle n'est point dans l'édition des LXX du Vatican. Il est inutile, ce me semble, de rechercher l'occasion particulière qui a donné lieu à la composition de ce beau cantique.

Ce psaume est difficile dans la comparaison qu'on en fait avec l'hébreu; mais on remarque que le sens de ce texte retombe partout dans celui des versions, quoiqu'il soit souvent plus sublime et plus expressif dans l'hébreu. Il y a aussi quelques différences dans la division des versets. On verra que le sens essentiel n'est point altéré par ces variétés.

VERSÉT 1.

Le Prophète veut dire, dans la seconde partie du verset, que Dieu a connu toutes les actions de l'homme; car, dans le style de l'Écriture, *savoir et se lever* signifie tout l'ordre des actions de la vie. *Vous les, dit Jérémie, s'asseoir et se lever, c'est-à-dire, nous tout ce qu'il faut*. Cette expression rentre dans celle-ci, plus commune encore dans les livres saints, *intuitus et cœlitis*.

L'hébreu dit: Seigneur, vous m'avez recherché jusqu'à un fond; ce qui ne marque pas que Dieu ait besoin de rechercher pour connaître les hommes. Le Prophète emploie cette expression pour faire entendre que Dieu a une connaissance très-parfaite de ce qui se passe dans l'homme. C'est comme quand l'Apôtre dit que Dieu sonde les cœurs; il ne désigne par-là que l'étendue et la profondeur de la science de Dieu.

Voilà le premier trait de cette science infinie qui est

VERS. 22. — INTERROGA ME. Hebraicè *haskrent*, id est, proba proprie, et cognosco affectus cordis mei. SEMITAS MEAS. Ramos meos. Hebr. *scharhapai*, per metaphoram. Sic enim appellant cogitationes et sensus animi, que ô mente fluunt, ut ramuli et arboris.

VERS. 24. — ET VIDE, SI VIA INQUITATIS, afflictionis, irritationis, doloris, tristitie proprie, *hottet*. Sic autem vocat viam vivendi pravam et iniquam, ut que ad dolorem, et quidem æternum perducit. Perspicie in me non esse injustam actionem; Chrysostomus. In VIA ÆTERNI, in via preceptorum tuorum, que dicit ad æternitatem. Chald., in via rectorum mundi, in via seculi; ad verbum, *nechem bederech holan*, id est, deduc me in viam seculo congruentem, quam quis tenere debet, in viam rectam; ex Anonymo. Nam recta et proba durat, cum prava pereat. Psal. 1. 6. *Regulam viam vocat Jacobus* 2, 8, quam quis sequi debet nisi velit errare. Alii, ut Kimhi: *per viam seculi deduc me, id est, mortem, que dicitur via universe terre, quæ scilicet graditur omnes homines à seculo*. Vers. 25, 26, et 5 Reg. 2, 9; q. d.: Vide an sim in pervosa vivendi ratione, in quali est impius, et me interfice. Si quis fuerim, patiar ergo animo, ut morte aliorum impiorum me occidas. Non alienè etiam de vitâ æternâ et colto.

NOTES DU PSAUME CXXXVIII.

en Dieu; le Prophète achève ce grand portrait dans l'étendue des cinq premiers versets de son psaume. L'hébreu ne met dans le premier que ces mots: *Seigneur, vous m'avez recherché et vous m'avez connu*. Le pronom moi n'est pas dans l'hébreu; le P. Houbigant le supplée avec raison. Le reste appartient au second verset, mais cela ne met aucune différence dans le sens.

RÉFLEXIONS.

Le Prophète Jérémie dit que le cœur de l'homme est si profond qu'on ne peut le sonder, et il demande qu'il le connaitra? A quoi le Seigneur répond aussitôt: *C'est moi; j'ai approfondi ce qu'il y a de plus caché dans l'homme, et je traite chacun selon qu'il le mérite*. La science de Dieu est infinie comme son essence, et ainsi incompréhensible que cette essence à laquelle nul être créé ne peut ressembler, ni être comparé. Dieu voit tous les changements qui se font en nous, et c'est ce que le Prophète fait entendre par l'action de *s'asseoir* et celle de *se lever*. Cette vue ne met aucun changement dans les connaissances de Dieu. Il les avait de temps éternel; et quand les événements arrivent dans le temps, ses connaissances sont toujours les mêmes. Il sait seulement qu'il y a hors de lui des termes existants qui n'existaient pas de toute éternité, et dans ceci est un nouveau mystère de la science de Dieu. La vue de ces termes existants hors de lui n'ajoute rien à ses connaissances. Il y a dans son être infini une force représentative de différents objets; et des divers temps où ces objets existent; et cette force, ce miroir éternel, si je puis parler ainsi, ne met aucune composition, aucune multiplicité ni diversité dans cette essence divine. Quand nous sommes témoins des changements qui arrivent dans les créatures qui nous environent, nous idées suivent ces divers états; elles changent selon que ces créatures acquièrent de nouveaux rapports. Ces idées sont successives, comme les différentes manières de s'être que nous remarquons: elle se multiplient, se combinent, s'accroissent, se divisent, selon que nous

sommes affectés de la multitude, de la combinaison, du nombre, de la diversité des situations où nous voyons les êtres qui tombent sous nos sens; et quand ces objets cessent de nous affecter, nos idées s'évanouissent aussi. Voilà ce que nous sommes, et Dieu n'est rien de tout cela. Dans lui, c'est une science fixe, immuable, simple, et qui comprend, qui distingue tout. Oh! qu'une âme qui sait s'élever au-dessus des sens, trouve à méditer dans cette science de Dieu! Elle ne la comprend pas; mais en excluant tout ce qui borne, altère, obscurcit ou dégrade la science des hommes, et en s'occupant de l'éternité et de la simplicité ineffable de Dieu, elle s'écrie avec l'Apôtre, et dans une sorte d'extase causée par l'admiration: *O profondeur des richesses de la science de Dieu!* Elle tire de là des conséquences pratiques, dont la principale est de veiller sur toutes ses actions et sur toutes ses pensées, parce qu'il elle se représente toujours l'œil de Dieu qui voit, qui sait, et qui approfondit tout. C'est là le fondement du saint exercice de la présence de Dieu, dont le Prophète parle en termes si énergiques dans la suite de son psaume.

VERSÉT 2.

Dans l'hébreu, la seconde partie de ce verset appartient au 3<sup>e</sup> sans différence pour le sens; mais on traduit ce texte: *Vous avez enduré (christi), ou, comme S. Jérôme: Vous avez éprouvé (gentilium); et c'est cette signification qui est suivies LXX; car celui qui cherche avec soin, dissipe, écarte, sépare et éparille tout ce qui est étranger à ce qu'il veut trouver. Ensuite on traduit: *Ma voie et mon coucher*. Le P. Houbigant dit que c'est une similitude prise de la chasse: *Duxta similitudine senatorum, qui feræ vestigia reliquunt, donec ad ipsa cubile pervenerint*. C'est dans ce dernier mot que se trouve la difficulté. Les LXX ont traduit le mot hébreu *וַיִּשְׁכַּח* par *etis egredis via*, et la Vulgate rend ce terme grec par, *funiculum meum*. Or, les hébraïstes s'accordent à croire que l'hébreu signifie *accubitus meum*; sur lequel on tâche de concilier nos versions avec ce texte, et c'est dit que *funiculum* signifie *l'étendue de la vie*, qui s. termine par le coucher ou le sommeil de la mort. Je crois cela un peu forcé, pour ne rien dire de plus; et il me semble qu'il *funiculum* peut avoir le même sens que dans les Proverbes où *funex* est pris pour le lit ou pour ce qui soutient le lit, *intexis funibus lectulum meum*; et on lit en cet endroit le mot *וַיִּשְׁכַּח*, dont le nominatif singulier *וַיִּשְׁכַּח* ne diffère de *וַיִּשְׁכַּח* que par la dernière lettre; probablement les LXX ont *וַיִּשְׁכַּח* dans le psaume, au lieu de *וַיִּשְׁכַּח*; et de cette manière, *funiculum meum* signifie la même chose que *lectum* ou *accubitus meum*. J'avoue que, pour justifier ces interprétations, ils doivent avoir cru que ces cordes étaient ou pouvaient être de jone; car leur mot *וַיִּשְׁכַּח* signifie du jone; mais on sait que les anciens tiraient quelquefois leurs cordages, de jone ou d'écorce d'arbres. C'est encore l'usage aujourd'hui; on se sert partout de cordes de jone pour tirer de l'eau des puits. Quoiqu'il en soit, j'ai signifié dans le mot hébreu que nous traduisons, Je ne dois pas omettre que Throdotion, qui a traduit sur l'hébreu dit: *Senitium meum et viam meam*; que S. Augustin a: *senitium meum et limitem meum*; saint Hilaire et plusieurs autres, *senitium meum et directionem meam*; ce qui prouve que la signification du mot hébreu n'était pas que, invariablement fixée parmi les anciens à *accubitus meum*.*

RÉFLEXIONS.

De quelque manière qu'on traduise ce verset, il contient toujours la même vérité, savoir, que Dieu connaît les pensées des hommes avant qu'elles existent, qu'il voit toutes leurs démarches, toutes leurs positions, toute la suite de leur vie, et le mouvement qui en est le terme. Il circonscrit dans sa science, selon l'expression du texte, toute la carrière de nos jours, en sorte qu'il ne nous est pas possible d'échap-

per à ses lumières. *Bien voit tous les hommes sans s'ache ou sans intervalle*, dit le livre sacré de l'Écclésiastique, *et il connaît toutes leurs œuvres*. *Tout est sans yeux*; à un et à découvrir, dit l'Apôtre S. Paul; et le Prophète ajoute encore à ses expressions, en disant qu'il découvrir nos pensées de loin, non d'un lieu éloigné, car Dieu est présent partout, comme la suite du psaume le déclare en toutes sortes de manières; mais il les découvre, lorsqu'elles ne sont pas encore; et afin qu'on ne croie pas que cette connaissance soit comme dans les hommes une science conjecturale, le psalmiste dit que Dieu comprend les pensées, et le texte se sert d'un mot qui signifie *connaître distinctement*, *discerner*, *juger* de ce que les choses ont en elles-mêmes. Cependant où sont-elles ces pensées, pour être vues de Dieu, lorsqu'elles n'existent pas? Où sont-elles surint/ces pensées libres, et qui n'existeraient pas, si l'homme voulait ne les pas avoir? Oh! sont-elles ces pensées dont plusieurs seront autant de péchés dans l'homme, dès qu'elles existeront! Dieu les voit toutes dans son intelligence éternelle, et toutefois ce n'est pas cette intelligence divine qui les produit, et qui s'en rend compable; quand elles sont contre la loi; c'est l'homme qui les produira en divers temps, et qui contractera le vice de ces pensées, si on les suppose vicieuses. O mystère qui m'accable de son poids, et dans la profondeur d'un tel mystère! Il m'est avantageux cependant, ô mon Dieu, de me plonger dans cet abîme de vos connaissances éternelles. J'y aperçois l'infinité de votre essence, et c'est dans cette infinité que je trouve mon repos, ma consolation, ma joie. Oui, Seigneur, parce que vous êtes l'infini en perfection, il faut que votre intelligence surpasses tous les temps, qu'elle embrasse tous les objets en quelque différence de temps qu'ils existent, qu'elle circonscrive tout ce qui est fini. Que ce soient notre vie, notre mort, nos pensées, nos actions, nos bonnes œuvres, nos péchés, toutes ces choses sont soumises à la puissance de votre entendement; qu'il n'y ait qu'un monde, ou qu'il y en ait des millions; que cette terre soit peuplée d'un petit nombre d'êtres intelligents, ou que le globe de votre gloire soit rempli d'une multitude innombrable d'esprits célestes, votre lumière ineffable les éclaire tous, sans sortir d'elle-même, et sans être obscurcie par la diversité ou la contrariété de leurs qualités et de leurs affections. O infini que voyez-vous en moi? que jugez-vous par rapport à moi? qu'ordonnez-vous de moi, et que voulez-vous de moi? Il me semble que mon cœur est prêt, et que je me jette dans l'océan de votre être pour le contempler autant que je le pourrai, et pour l'aimer sans réserve.

VERSETS 3, 4.

Dans l'hébreu, le commencement du premier de ces versets appartient au verset précédent; ensuite il commence un autre verset, qui est le 4<sup>e</sup> dans ce texte, par ce qui répond à, *quis non est sermo in lingua mea*, et il achève ce 4<sup>e</sup> verset par, *ecce, Dominè, tu cognovisti omnia*; puis il fait son 5<sup>e</sup> verset de tout ce qui reste dans le 4<sup>e</sup> verset de notre Vulgate. Ces divisions ont peut-être quelque chose sur le sens, et voici comme on traduit tout ce texte: *Vous êtes très-haut de toutes mes voies (ou elles vous sont familières), en moi même (ou parce) qu'il n'y a point de discours sur ma langue, Seigneur, vous savez tout; vous m'avez formé (ou vous m'avez pressé) par derrière et par-devant, et vous avez mis votre main sur moi*.

Il y a un grand avantage dans les psaumes en général, et dans celui-ci en particulier; c'est que le texte et les versions, quoique différents ou opposés, rendent cependant des sens admirables; on en a un exemple frappant. Selon notre version, le Prophète dit: *Seigneur, vous avez prévu toutes mes voies ou toutes mes actions, parce que je ne pouvais les exposer par le discours, ou lors même que je ne pouvais les déclarer en parlant*; et ce sens est fort beau, car il fait entendre



Il ne faut pas oublier que la Méditerranée est à l'occident de la Palestine, et que par cette raison le Prophète désigne l'occident par cette mer.

REFLEXIONS.

Ces deux versets sont encore plus expressifs que les deux précédents, parce qu'ils exposent non-seulement la présence, mais aussi l'opération de Dieu, qualité inséparable de son immensité: Dieu est présent partout, et opère partout. *Votre main, dit le Prophète, me conduira et me tiendra.*

Le Prophète traite ce sujet, non en philosophe ou en théologien spéculatif; c'est la foi qui le fait parler, et cette lumière est tout autrement vive et génératrice que tous les arguments tirés de la raison. Qu'il y a de sécheresse dans nos considérations sur la présence de Dieu, et qu'il y a d'opération dans celles de notre Prophète! C'est une oraison affective, et non un raisonnement dialectique. Il se regarde comme tout investi de la puissance divine. Ses suppositions qu'il fait énoncer sont ses vœux, non pour s'attribuer des qualités qu'il n'a pas, mais pour entrer plus intimement dans la contemplation de l'être de Dieu. Il se place par la pensée à l'orient, au point où le soleil se lève, il s'imagine transporté comme par un vol subit à l'occident, au sein des mers où l'astre du jour se couche. Qui l'a conduit à travers ces espaces immenses? qui l'a soutenu dans cette course rapide? La main de Dieu, cette main puissante qui inévitablement le ciel et les astres. Elle est au deux extrémités du monde; elle s'opère sans travail, sans effort, sans inquiétude. O Dieu! que te fais, selon le beau mot de L'Apôtre, *est bien la conduite des choses qu'on ne voit pas.* Ce saint Prophète est plus sûr de la présence active du Tout-Puissant, qu'il n'est de la révolution des jours et du mouvement des astres; sa foi m'échante et me confond. Je sens qu'il pense de Dieu en saint et grand homme, et je n'ai qu des idées basses et rampantes à lui opposer. J'ai besoin de grands efforts pour m'approcher de celui qui est partout, et dans qui je suis sans cesse; dans le prière même, si sainte prière, sans cesse, le moindre objet me distrait. Je ne sens point la main qui me conserve; je ne vois point la lumière qui m'éclaire. Donnez-moi, Seigneur, une étincelle de cette foi qui fut animée votre Prophète; faites disparaître aux yeux de mon esprit tout ce qui n'est pas vous, et que désormais je ne m'occupe que de vous seul!

VERSETS 10, 11.

Nouvelle preuve de la toute-présence de Dieu, et nouvelle supposition destinée à la faire connaître. Le Prophète suppose qu'il a cherché les ténèbres de la nuit pour éviter la présence du Seigneur; mais il reconnaît aussitôt que Dieu éclaire ces ténèbres, que ces ténèbres deviennent, par rapport à Dieu, lumineuses comme le jour.

On traduit l'hébreu du premier verset: *Et j'ai dit: Peut-être que l'obscurité me couvrira, et la nuit est la lumière autour de moi.* Il y a 7777, que les Septante ont traduit *et non quod non, parce qu'il ne faut pas, il est mot de 777, qui signifie pluriel, délicat; les hébraïques au contraire le tirent de la préposition 77, c'est-à-dire, *proprie*; mais sans les points ce mot peut signifier, *envelopper, le mé; et je ne vois pas qu'on puisse convaincre les Septante d'erreur.* Au reste, *en délicat* peut être pris en bon ou en mauvais sens; en bon sens, si l'on entend les *délicat spirituelles* dont jouissent ceux qui conversent avec Dieu; en mauvais sens, si l'on voit ici les *voluptés sensuelles*, il paraît que ce dernier est le plus littéral, parce que le Prophète se présente comme quelqu'un qui veut se cacher aux yeux de Dieu.*

Dans ce même verset la Vulgate met: *Foris in tenebris concubabam me; et ce passage répond exactement à l'hébreu, qui signifie *concubinaire, contumère*; on lui donne aussi la signification de *coopérer*, et c'est le sens qu'on suit dans la version française.*

Le second verset est comme le développement du premier, et l'hébreu est fort précis et fort élégant: *Lur l'obscurité ne sera point ténébreuse pour vous, et la nuit brillera comme le jour; ainsi les ténèbres, ainsi la lumière; et tout dire qu'à l'égard de Dieu, les ténèbres et la lumière; c'est tout un.* Le pronom *vous* dans la Vulgate, et répété deux fois, se rapporte à *moi* et à *Dieu*. Les Septante ont mis *avec*, parce qu'ils ont vu le *ri* à la fin des deux mots hébreux, qui signifient *ténèbres et lumière*.

REFLEXIONS.

La plupart des crimes qui inondent la terre, se commettent dans les ténèbres. L'ambitieux, l'avare, le voluptueux, cachent aux yeux du public ce qu'il y a de plus injuste et de plus honteux dans leur conduite. C'est dans la nuit que se trament les complots contre les biens et la vie des citoyens; c'est dans le secret des sociétés impies, que se forment les entreprises contre la Religion; c'est des ténèbres que sortent les livres remplis de blasphèmes contre J.-C. et contre son évangile; c'est dans le cœur que prennent naissance tous les crimes, et il n'y a rien de plus caché que le cœur de l'homme. Si la lumière de Dieu n'éclairait pas est abîme profond, il n'y aurait en Dieu ni justice ni providence; le monde aurait été abandonné aux passions des hommes; et le plus estimable, le plus heureux, aurait été celui qui aurait imaginé plus de moyens pour commettre les forfaits les plus atroces en secret.

S'il y a un Dieu, il doit connaître tout: les ténèbres et la lumière doivent être à son égard la même chose, comme s'exprime notre Prophète. La nuit la plus obscure doit être éclairée de sa science inflexible; et le scélérat le plus adroit à se cacher, doit être à ses yeux non-seulement le plus coupable, mais le plus aveugle et le plus mal dirigé par ses passions.

La lumière de Dieu frappe quelquefois les pécheurs au milieu même de leurs désordres: ces hommes sont renversés comme Soud sur le chemin de Damas. Ils sont étonnés du grand jour qui les éblouit d'abord, et qui les console ensuite. Ces exemples sont peut-être plus fréquents que nous ne pensons; car nous ne savons pas tous les détails de la conversion des pécheurs, mais il est certain que l'impression la plus forte qui leur reste, est celle de la présence lumineuse de Dieu.

Quand Augustin commença à rentrer en lui-même, il fut investi d'une lumière qu'il n'a pu expliquer qu'en disant ce qu'elle n'était pas: ce jour ne ressemblait point à celui qui nous éclaire, cette splendeur n'était pas comme celle que le soleil répand sur la terre; ce devait être un rayon de la lumière éternelle de Dieu. Mais Augustin ne pouvait en décrire les propriétés; il savait seulement que ce jour lui faisait connaître la vérité, lui donnait un goût de l'éternité, et embrasait son cœur de la charité. Frappé de ce rayon divin, il s'écria: *O merveilleuse vérité! ô véritable charité! ô précieuse éternité! vous êtes mon Dieu; je ne veux plus soupçonner que pour vous.*

VERSÉT 12.

Le Prophète rend raison de l'impossibilité où il est d'échapper à la connaissance de Dieu. C'est, l' que Dieu est le maître de tout ce qu'il y a de plus intime dans l'homme. Les rois, dans l'écriture, sont pris pour les pensées les plus secrètes du cœur dominant. C'est que Dieu l'a protégé dès le sein de sa mère. L'hébreu dit: *Vous m'avez couvert dans le sein de ma mère; et plusieurs entendent ce mot de la formation même de l'homme.* L'expression des LXX et de la Vulgate indique plutôt la protection que Dieu lui a donnée, et ce sens s'accorde avec l'hébreu, tous n'avez couvert. Un protecteur contre de son autorité et de sa puissance celui qui le protège. Mais je ne rejeta point la pensée de ceux qui voient aussi en cet endroit la formation de l'homme, et nos versions peuvent être prises en ce sens: *Suscepisti me formandam in ou de utero matris mee.*

REFLEXIONS.

La mère des Machabées disait à ses enfants: *Je ne suis pas content que vous ayez été formés dans mon sein; car ce n'est pas moi qui vous ai donné la vie, qui ai arrangé les membres de chacun de vous; c'est un Créateur du monde qui la naissance de l'homme est due, c'est lui qui a donné le commencement de toutes choses.* Cette opération de Dieu est autant l'effet de sa science que de sa puissance infinie. Nul ouvrage ne s'exécute que d'après un dessin formé dans l'intelligence de celui qui en est l'auteur. Il y a même plus de perfection dans le dessin que dans l'ouvrage, parce que la matière n'est pas susceptible de toutes les beautés que l'intelligence de l'artiste imagine. Le plan de Dieu par rapport à toutes les merveilles de la création est éternel; c'est dans son Verbe qu'il a vu de toute éternité les qualités et les rapports de tout ce qu'il devait créer dans le temps. Et depuis que l'ouvrage de la création a été consommé, le plan subsiste encore, et subsistera éternellement, parce qu'il est dans le Verbe de Dieu, ou plutôt parce qu'il est le Verbe même de Dieu, source et principe de toute science.

Vous sachiez ce qu'il y a de plus intime dans moi, dit le Prophète, et cette expression a une étendue que l'esprit seul de Dieu peut concevoir. Dieu possède comme créateur, comme conservateur, comme sanctificateur, comme maître, comme juge, tout ce qui est en nous. Par conséquent il n'y a aucun instant où il n'ait droit de borner le cours de notre vie, et de nous demander compte de nos actions. Quand il a mis à la tête de ses lois le grand précepte de l'amour, il a fait connaître ce que dit le Prophète, qu'il possédait en propre toutes les facultés de notre âme, et qu'il voulait les posséder aussi par le libre choix de notre volonté. Il a manifesté par-là sa science, son pouvoir, sa bonté: sa science, puisque l'accomplissement ou la violation de ce précepte ne pouvait échapper à ses connaissances; son pouvoir, puisqu'il nous demandait ce qu'il y avait de plus noble et de plus précieux dans l'exercice de nos facultés; sa bonté, puisque ce n'était pas pour son honneur, mais pour le nôtre, qu'il exigeait de nous l'amour le plus étendu et le plus constant.

O Seigneur! puisse-je m'écrier ici dans un sentiment d'admiration, je n'avais pas compris jusqu'ici qu'en satisfaisant à la loi qui me prescrit de vous aimer, je rendais hommage à votre science inflexible. Oui, cet exercice de l'amour doit être la fonction la plus excellente de mon âme, puisque c'est celle qui honore le plus vos divins attributs; mais ce doit être aussi la plus nécessaire, puisque sans elle je méconnais, autant qu'il est en moi, la dépendance de mon être, et que je me prive de ce qui peut faire tout le bonheur de ma vie. S. Augustin disait: *Je ne sais qu'une chose, ô mon Dieu; c'est que sans vous je suis seul non-sensément hors de moi, mais aussi dans moi-même, et que toute abondance qui n'est pas vous, me laisse dans une offense indigne.* Ah! Seigneur, je sens cette vérité, j'en suis intimement pénétré. Sans vous, je n'éprouve que de l'inquiétude; je ne trouve hors de moi rien qui me satisfasse, et dans moi je ne rencontre qu'un vide déplorable, ou plutôt qu'un chaos ténébreux. Venez donc en moi, ô mon Dieu! purifiez-moi, remplissez tous les facultés de mon âme; régnez par votre science, par votre puissance, par votre bonté; et ne permettez pas que mes passions usurpent de vous un empire qui ne doit être qu'à vous.

VERSÉT 17.

Dans l'hébreu on lit: *Je vous louerais, parce que j'ai été distingué ou glorifié d'une manière surprenante.* Les LXX ont lu à la seconde personne, *magnificasti me, et S. Jérôme traduit, magnificasti me, d'où il faut conclure qu'il a lu à la seconde personne, en y joignant le pronom personnel, et est pourtant vrai que le verbe 7772 doit être passif dans la conjugaison, niphâl; ce*

qui prouverait, ou que S. Jérôme s'est trompé, ou qu'il lisait dans son exemplaire autrement qu'il n'y a aujourd'hui dans les notes. La paraphrase chaldéenne, traduit aussi comme ce saint docteur; au reste, les deux locutions reviennent au même sens. En effet, le Prophète disait: *Je vous louerais, parce que vos formations ont singulièrement et merveilleusement magnifié, dit équivalamment: Je vous louerais, parce que vous avez agi en cela votre magnificence d'une manière merveilleuse; car Dieu est l'auteur de cette formation. Je crois la leçon des LXX meilleure que celle qu'on attribue à l'hébreu d'aujourd'hui. Il convient mieux de trouver Dieu merveilleusement magnifié que l'homme.*

Depuis ce verset jusqu'au 17<sup>e</sup> inclusivement, le Prophète exalte la puissance de Dieu dans la formation de l'homme et dans la providence dont il use à l'égard du genre humain.

REFLEXIONS.

Toutes les œuvres de Dieu sont admirables; le Prophète reconnaît cette vérité dans une infinité d'exemples de ses penumères. Mais tel il insiste sur la formation de l'homme. Ce composé d'une âme spirituelle et d'un corps pourvu de tant de parties organiques, est en effet le chef-d'œuvre de la puissance divine. On ne peut dire qu'aucun autre être visible puisse être comparé à celui-ci. Le firmament et les astres ne sont que de la matière mise en mouvement; les divers animaux qui peuplent ces univers, paraissent bien avoir quelque principe de sentience, mais nous ne savons pas en quoi il consiste, et nous sommes sûrs que ces créatures, tout admirables qu'elles sont dans leur organisation, ne pensent pas et ne raisonnent pas comme l'homme. La raison et la religion ne nous conduisent point à croire qu'il y ait dans elles une substance qui doive survivre à la destruction des organes du corps. Il n'y a que l'homme pour qui Dieu ait dit: *Je te fais à mon image et à ma ressemblance; et c'est ce qui inspire tant d'admiration à notre Prophète.*

Je suis très-certain, dit-il, que nos années sont admirables. Il ne se fâche pas d'en pénétrer la nature, les propriétés, les rapports, les conséquences, encore moins la manière dont Dieu les a tirées du néant, ou placés dans cet univers. Ce sont-là les secrets de Dieu, les surpassements de l'intelligence humaine; et nous ne savons assez, quand nous reconnaissons que Dieu seul est l'auteur, qu'il les a créés pour sa gloire, et que nous devons en user pour cette fin. Il ne nous est pas défendu d'étudier les œuvres du créateur, de nous appliquer à ce qu'on appelle la science de la nature; mais nous devons écrire deux conseils: celui d'une curiosité présomptueuse ou sans bornes; et celui d'une étude purement spéculative. Il faut que l'esprit s'arrête pour laisser agir le cœur, qu'après avoir raisonné jusqu'à un certain point sur les merveilles de la création, nous pensions à la fin du créateur et à la nôtre. Toute étude qui ne contribue pas à augmenter dans nous l'amour de Dieu, et à diminuer l'amour de nous-mêmes, est une occupation pernicieuse; elle est hors des desseins de Dieu, elle nous asservit aux objets créés, elle vide notre âme du désir des véritables biens, et la remplit d'une multitude d'idées vaines et d'affections vicieuses.

VERS. 14, 15.

On traduit l'hébreu d'aujourd'hui: *Mes os ne vous ont point été inconnus, lorsque j'ai été fait dans le secret, travaillé avec art dans le plus bas de la terre. Vos yeux ont vu ma nuasse (informe), et dans votre être toutes ces choses seront dites, les jours seront formés, et dans eux, vos os sont. Comme cela ne forme pas des idées bien nettes et bien suivies, on supplée quelques mots; et par exemple l'anglais dit: *Ma substance ne vous a point été inconnue quand j'ai été fait dans le secret, et quand j'ai été travaillé avec art dans les plus profondes parties de la terre. Vos yeux ont vu ma substance lors même qu'elle était imparfaite; dans**

notre liere sous mes membres ont été écrits, lesquels se sont façonnés dans la suite, (ils ont, dis-je, été écrits) lorsqu'il n'y avait encore aucun d'eux.

Il serait long de rapporter toutes les différentes versions de cet endroit du psaume. En les considérant toutes l'une après l'autre, on remarque aisément qu'elles se concilient avec les LXX et avec la Vulgate, et que le sens est : Seigneur, vous avez connu toute la formation de mon corps lorsqu'elle se faisait en secret et dans l'intérieur du sein de ma mère; vous m'avez eu lorsque je n'étais qu'une masse informe. Il en est de même de tous les hommes; ils sont tous formés dans votre liere, ils se forment peu à peu, sous vos connaissances, lors même qu'ils n'ont ni été ni créés.

Presque tous s'accrochent à pénétrer la profondeur de la terre (in inferibibus terram) pour le sein de la mère. Je ne connais que B. Calmet qui ait vu ici le tombeau, et son sens est : Vous n'avez point ignoré ma formation lorsqu'elle se fit dans le secret; et lorsque je serai dans le tombeau, vous verrez. C'est de supposition que je serai. Tous les hommes seront également inscrits dans votre liere, leurs jours y seront marqués, et aucun ne vous échappera. Par exemple, assez l'ode du tombeau, parce que inferiora terram dans l'écriture, a cette signification, et jamais celle du sein de la mère; mais je l'adopte pas la fin du second verset: Nemo in eis, aucun ne vous échappera ou aucun ne manquera dans votre liere. Plusieurs à la vérité, supposent ici, décrit; mais de quel droit? Je n'en ai aucun, mieux traduire: Tous les hommes seront également inscrits dans votre liere lorsqu'ils se formeront dans le sein de votre mère; plusieurs dans l'écriture: les jours se succéderont, mais aucun d'eux ne manquera sur la terre. Le P. Pétau, avec plusieurs autres interprètes, continue dans notre second verset, la description de l'homme tandis qu'il se forme au sein de sa mère : Vos viscera m'ont eu lorsque je n'étais encore que dans l'état d'embryon. Tous les hommes sont également inscrits dans votre liere lorsqu'ils se formeront dans le sein de votre mère; plusieurs dans l'écriture: les jours se succéderont, mais aucun d'eux ne manquera sur la terre. Les vers qui contiennent cette description sont admirables.

Je conclus de toute cette discussion, qu'on ne peut inculper la version des LXX; s'ils n'ont pas rendu mot à mot l'Hebreu, ils en conservent le sens, au moins dans ce qui est texte à la chair et à la certitude. Par exemple, on lit dans l'Hebreu au premier verset, *trapph* n'ou traduit par artificiosè interrogata sum, et ils ont mis, *interrogatus sum* (interrogatus sum), expression d'un mot général toute la fabrique du corps humain.

Je ne rapporte point ici la traduction qu'on a publiée les auteurs des Principes discutés; elle tient à leur système de la captivité, et ils regardent tout ce qui dit ici le Prophète comme un emblème de la formation de la république des Juifs durant la captivité, en sorte que la Chaldée est ce fond de la terre dans lequel le Prophète. Plus on relit cette version, d'ailleurs élégante, moins on se familiarise avec ses idées.

REMARKS.

Il semble que le Prophète nous représente ici les deux états extrêmes de l'homme : le premier, lorsqu'il est dans sa première formation; et le second, lorsque sa organisation se dissout : le premier, lorsqu'il est dans les fœtus du sein où il prend naissance; et le second, lorsqu'il entre dans la nuit du tombeau. Dans l'un et dans l'autre de ces états, à peine trouve-t-on des traces de ce qui constitue l'homme. C'est en encore, dans la première époque, qu'une masse informe; et dans la seconde, c'est un amas informe de corruption et de pourriture. Ces deux états sont connus du Seigneur, et sa puissance se manifeste peut-être plus encore dans le second que dans le premier, parce que les restes de notre mortalité doivent se ramener au jour, et entrer dans le séjour de la gloire. Nos corps se forment dans le premier état, pour subir l'arrêt porté contre le péché; ils sont destinés à la douleur et à la

mort : dans le second, quoique réduits à la poussière, ils prennent un renouvellement qui doit les mettre en possession de tous les biens. Les premiers moments de leur existence semblent les rabaisser à la condition des animaux; mais jusque dans l'humiliation du tombeau, ils ont des promesses dont le terme est de se associer à la gloire humaine de Jésus-Christ.

Le Prophète dit que Dieu écrit toutes ces choses, c'est-à-dire, toutes nos destinées dans son liere éternel. Ou est-ce que ce liere, sinon l'ordre de providence qu'il observe à notre égard? Et que serait-ce que cet ordre de providence, s'il n'y avait pas nos vie future, un éternité après cette suite de jours que nous parcourons, et qui s'échelonnent successivement? Dieu nous écrit tous dans son liere, tous les jours se forment, personne ne s'y trouve. Quelle expression, et que j'y découvre de vérité, de force, d'instruction et de profondeur! Nous sommes écrits dans le liere de Dieu, non pour les jours, mais pour l'éternité. C'est pour cela qu'à mesure que nous terminons notre carrière sur la terre, nous nous appartenons plus aux jours de se former; il se succèdent, mais non pour être irrévocablement nos destinées. Ces jours sont l'époque de notre imperfection, de notre formation, du progrès de notre être, en ce sens qu'ils nous sont donnés pour acquiescer des mérites, et pour nous préparer à l'état de l'homme parfait; mais leur mesure remplie, ils ne nous sont plus rien, et nous ne leur devons plus rien, quel que liere de Dieu est écrit. Il est vrai répondant que ces jours se forment pour chacun de nous, et que, durant notre séjour sur la terre, nous sommes tenus d'être quel que chose par rapport à ces jours; que leur obligation est de les apprécier, de les estimer, de les regarder comme le prix de l'éternité. Et quel malheur pour nous que nous perdions, si Dieu ne nous voyait dans ces jours, s'ils se passaient comme 315 point dans ces jours, s'ils se passaient comme 315 sans compter d'années? Matière infinie de réflexions. Le liere se forme et s'écoule. Dieu en tient compte dans son liere; que j'ai vu durant ce jour. Mes œuvres sont elles pour le monde et pour mes passions? N'ont-elles aucune proportion avec le terme pour lequel le liere de Dieu est écrit. O Seigneur, que je meaille sans cesse sur votre liere, sur le temps, sur l'emploi du temps, sur l'éternité!

VERSES 16, 17.

A observé plus haut, à l'égard de ce psaume, en particulier, que dans les endroits où le texte et les versions paraissent différents, les diverses leçons produisent néanmoins des sens très-vrais et très-instructifs; que cette observation se vérifie singulièrement dans les deux présents versets. On vient de voir dans notre version Française le sens des LXX et de la Vulgate; voici celui que la plupart des hébraïstes donnent au texte.

Seigneur, que vos pensées me sont précieuses que leur nombre ou leur somme est considérable! Je tâcherai de les compter, et elles surpasseront les sables de la mer. Quand je me réveille, je suis encore avec vous. Je dis que le plus grand des hébraïstes traduisent ainsi; car plusieurs, sans Jérôme, ont traduit, sans s'en apercevoir, par les LXX et la Vulgate; ils voient des sentiments d'adoration, etc. Ce qui y a encore de remarquable, c'est que l'Hebreu est susceptible des deux versions, comme les hébraïstes les plus récents en conviennent; or, je dis que les deux sens sont vrais.

Il parait d'abord que le Prophète, après avoir parlé de la toute-puissance, de la toute-science et de la toute-providence de Dieu sur les hommes en général, passé à sa providence sur les justes. Il s'écrie: Ah! Seigneur, vos amis sont dignes de tout honneur, ou bien; sont comblés d'honneur, leur puissance est établie sur des fondements inébranlables; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que leur nombre est comme infini, il surpasse le sable de la mer. Je crois qu'il y a une opposition entre

cette multitude des amis de Dieu et ce qui est dit plus haut, que les hommes dans le tombeau sont, par rapport aux jours qui s'écouleront après leur mort, comme non-existants. Les amis de Dieu n'existent point dans les jours, mais dans la présence de Dieu; c'est pourquoi le Prophète ajoute: je me réveille, et je suis encore avec vous; ce qui fait allusion ou à l'état des âmes saintes après la mort, ou à la résurrection des justes au jour de la consommation générale. Le Prophète peint leur état dans sa propre personne, parce qu'il se compte parmi ces justes.

Si l'on passe ensuite au sens qu'adoptent la plupart des hébraïstes, on y trouvera encore beaucoup de vérité et de suite; c'est comme la conclusion de ce que le Prophète a dit de la science infinie de Dieu: Ah! Seigneur, que vos pensées me sont précieuses! que leur nombre ou leur somme est considérable! Je tâcherai de les compter, et elles surpasseront les sables de la mer. Quand je me réveille, j'en suis encore tout sûr, je suis encore avec vous; et le Prophète témoigne par-là que la considération des grands attributs de Dieu, de sa science, de sa puissance, de son immensité, ne l'abandonne jamais. Cette explication est peut-être plus facile que l'autre.

Il est remarquable que S. Jérôme, Théodolion, et quelques autres, ont traduit: quibus fortis passiones coram, un lieu de quibus fortis principia coram, comme traduit la Paraphrase chaldéenne; c'est que S. Jérôme et Théodolion ont fait venir le mot hébreu *trapph*, non de *trapph*, esprit, mais de *trapph*, punier, et ce sens est encore très-analogue aux principes de la religion, puisque les trois distingués entre les amis de Dieu, ont été les plus pauvres sur la terre, Juifs, les apôtres et les hommes apostoliques, qui n'ont rien eu de plus; ils ont été pauvres, et Dieu s'est plu à faire de grandes choses par leur ministère et par leur pauvreté même.

REFLECTIONS.

C'est l'esprit de la foi qui inspire un grand respect pour les amis de Dieu. Quand on considère que ces saints hommes sont l'ouvrage du Dieu vivant, qu'ils conversent familièrement avec lui, qu'ils sont comblés de ses faveurs, que leurs prières s'élevaient en odeur de suavité, comme s'exprime si souvent l'écriture, jusqu'à son trône; on conçoit une très-grande idée de leur mérite, on les préfère à toutes les grandeurs de la terre, où se gouvernent volontiers par leurs conseils, on se détermine enfin à suivre leurs exemples. C'est-là principalement ce qui constitue la puissance que le Prophète reconnoît et exalte dans les amis de Dieu. Les œuvres des saints, dit S. Grégoire, sont comme les fleurs des fruits de l'éternité; la rose de l'amour divin les rend fécondes; elles servent à notre instruction et à celle des autres.

Le Prophète ajoute que le nombre de ces amis de Dieu est comme infini; que leur multitude n'a pas de sables de la mer. C'est la lumière prophétique qui lui fait tenir ce langage. Il voyait en esprit les temps de la nouvelle alliance, et la fécondité prodigieuse de l'Eglise, épouse de Jésus-Christ. Il voyait aussi ses saints; mais S. Jean, dans l'Apocalypse, en déterminait le nombre dans la description qu'il fait des élus; un lieu qui, parlant des gentils convertis à la foi, il dit que c'était une multitude innombrable qui ont servi le Seigneur de Dieu.

Je me réveille, et je suis encore avec vous. C'est avec une sorte de surprise que le Prophète fait cette déclaration; comme s'il disait: Ah! Seigneur! J'espère être au nombre de vos amis; j'entrerais comme eux dans le tombeau, mais l'en sortirai un jour; ce sommeil de la mort éternelle, je me réveillerai, et je serai encore à vous, et j'y serai d'une manière bien plus parfaite que je n'y étais sur la terre. Il me semble que ce moment est arrivé, et que déjà j'entre en part de la société des saints qui ne sont heureux que parce qu'ils sont toujours avec vous.

Si l'espérance de ce royaume futur, n'est autre que

la résurrection promise aux amis de Dieu, les remplis de consolation dans le cours de cette vie, que s'opère-t-elle point aussi sur toute leur mortalité? Ils se regardent comme morts sur la terre, parce que la nuit doit précéder la résurrection, et cette mort spirituelle est déjà une résurrection anticipée. Ils disent, saints hommes, comme notre Prophète: Ah! nous sommes déjà délivrés du sommeil de la mort, c'est-à-dire, de la léthargie du péché. Nous sommes avec vous, Seigneur; nous ne jouissons pas encore des biens incalculables que vous réservez à vos élus, mais nous vivons dans votre amour; nous sommes morts avec Jésus-Christ; les éléments de ce monde ne nous sont plus rien; ce qu'il nous reste de vie est caché avec Jésus-Christ en Dieu; et nous attendons le moment où Jésus-Christ, notre véritable être, nous fera part de sa gloire.

VERSES 18, 19.

Au premier de ces deux versets, le P. Houbignon rejette ai, et dit: Utique inipsum morti dabis. Le Prophète oppose ici les impiés aux hommes justes. Ces impiés seront exterminés par le Seigneur. Amat, dit le Prophète, je ne vous puis avoir de continuer avec eux, ces hommes de sang disent dans leurs pensées: Les justes passeront en vain les villes que le Seigneur leur a données. Le ton de phrase est un apostrophe dans l'Hebreu au premier verset, mais non dans le second, où ce texte met: Il dit dans leurs pensées, au lieu de, vous dites dans vos pensées. La différence est fort petite; d'ailleurs, le texte ayant apostrophé les impiés au premier verset, il est plus naturel de continuer l'apostrophe au second.

On traduit l'Hebreu dans ce second verset: Il persiste contre vous, moi mécontent; moi ennemi d'extirper en vain contre vous. Ce sens est assez obscur, mais celui des versions Est encore plus. Il faut que l'Hebreu n'ait pas été uniforme dans les exemplaires qu'on traduisait les interprètes grecs, car ces interprètes varient extrêmement dans leurs versions, et les saints Pères de même. Il serait long de rapporter toutes ces variétés. Notre vulgate est de toutes les anciennes versions celle qui s'accorde le mieux avec l'Hebreu. Elle rend le mot *trapph* par *crevitatis tuae*, qui a en effet cette signification, tout aussi bien que celle de, advenisti tu, qu'adoptent les hébraïstes. Mais quelques sont ces villes? Ceux qui rapportent le psaume à la captivité de Babylone, disent que c'étaient les villes de la Judée. Quand on dit donné possession aux Juifs d'y retourner, les Samaritains, leurs ennemis, disaient qu'il y avait de la peine à leur retourner dans les possessions que Dieu lui avait accordées autrefois. Les auteurs des Principes discutés traduisent: Loin de moi ceux qui vous irritent par le crime, ceux qui se sont injustement emparés de vos villes; on voit que ces interprètes attribuent l'insurrection des villes aux ennemis des Juifs, au lieu que d'autres commentateurs croient qu'il s'agit du retour de ces villes à leurs anciens maîtres. Les saints Pères prennent à des partis différens. S. Augustin, par exemple, entend cet endroit des schismatiques qui faisaient révoquer leurs villes contre l'Eglise; il lit, comme plusieurs autres, *crevitatis tuae*; ce dernier mot a été corrigé dans l'édition de la Vulgate donnée par Clément VIII.

Il y a si peu de traits de la captivité de Babylone dans ce psaume, qu'il me parait fort de propos d'en déterminer l'objet à cet événement, pour satisfaire à cet unique verset 18; et j'aime mieux dire qu'il s'agit ici en général de la persécution que font toujours les méchants aux justes. Ces hommes peuvraient vaudraient extirper de toutes les sociétés ceux qui ont la certitude du Seigneur; et qui vivent selon les lois de la religion. Ils disent donc toujours dans leur cœur, qu'en vain les justes espèrent habiter tranquillement dans les villes, sous la protection du Seigneur, qui en est le premier et unique maître absolu. Le Prophète peut avoir eu vue les apôtres de la foi, ou les saints qui persécuteront long-temps les premiers

fidèles, qui chassèrent souvent les apôtres des villes où ils voulaient annoncer J.-C. Le P. Petan a rendu ce sens général dans trois vers fort clairs; on peut les consulter.

REFLEXIONS.

Quoiqu'il soit difficile de saisir au juste la pensée du Prophète dans ces versets, il s'y trouve néanmoins trois vérités importantes: la première, que Dieu exercera un jugement très-sévère contre les impies; la seconde, qu'il faut éviter la contagion de leurs discours et de leurs exemples; la troisième, qu'on doit s'attendre à bien des persécutions de leur part, quand on est obligé d'hâter les lieux où ils dominent.

St. Augustin demande comment Dieu exterminé les pêcheurs dès ce monde et avant le jugement futur; et il répond que c'est en leur ôtant son Saint-Esprit, qui est le principe de la vie spirituelle et surnaturelle. Ils paraissent encore au nombre des vivants, et ils sont morts; ils n'ont plus le germe vivifiant qui porte des fruits pour l'éternité. Cette mort funeste est sur-tout le partage, ajoute le saint docteur, de ceux qui rompent l'unité, et qui se séparent du corps de l'Eglise; et voyez, continue ce saint Père, comment ces hommes pervers abusent de la simplicité des fidèles. Parce qu'ils remarquent quelques scandales dans l'Eglise, ils disent que c'est en vain qu'elle se porte pour l'épouse de J.-C., et qu'elle prétend se répandre dans les villes et dans les provinces. Insensés! ils ne voient pas que le temps de la moisson n'est point encore venu, et qu'il ne faut pas arracher l'ivraie semée avec le bon grain, de peur que toute l'espérance de la récolte ne périsse. Instruction solide, et qui donne même un sens très-probable aux deux versets de notre Prophète. Si elle avait toujours été suivie, il n'y aurait jamais eu de schismes ni d'hérésies dans l'Eglise. Pour établir et pour répandre leurs sectes, tous les novateurs ont prétendu de tout temps le relâchement ou la corruption introduite dans le troupeau de Jésus-Christ; pour brûler quelques mauvaises pailles qui se trouvaient dans l'aire du père de famille, ils ont mis en cendres sa maison: pour extirper quelques abus, ils ont ravagé le champ du maître; pour redresser la route où devoit marcher les fidèles, ils ont ouvert d'autres sentiers que ceux qui mènent à la vie. C'est à tout novateur, conclut S. Augustin, qu'il faut dire avec le Prophète: Retirez-vous de moi, homme arrogant, parce que vous prétendez nous exclure de la cité de Dieu; ou plutôt la détruire elle-même; mais elle subsistera malgré vous; et vous serez exterminés vous-même par le Dieu de la paix et de l'union, que vous outragez.

VERSETS 20, 21.

Il est aisé de sentir la pensée du Prophète, sur ces sentiments de haine qu'il a pour les ennemis de Dieu. Ces ennemis sont les pêcheurs et même les grands pêcheurs, puisqu'ils haïssent Dieu, comme le Prophète le déclare positivement. Or, des gens qui haïssent Dieu, sont en abomination aux yeux de Dieu; comment, et pourquoi? parce qu'ils rompent tout lien d'union et de société avec Dieu. Ils ne sont pas haïs de Dieu comme créatures, parce que Dieu aime tout ce qu'il a créé: ils sont haïs comme pêcheurs, comme impies; et ce sont là aussi les sentiments du Prophète. Les Juifs charnels ou peu instruits étoient dans une grande illusion à cet égard; ils croyaient qu'il leur étoit permis de haïr leurs ennemis, et en général tous les hommes qui n'étoient pas de leur nation. L'examen des difficultés, soutient la constance, redresser les fausses démarches, et ménager le moment du passage dans l'éternité bienheureuse. Celui qui méditera le plus souvent et le plus profondément les trois grands attributs que le Prophète exalte dans ce psaume, savoir, la science, la puissance, la présence de Dieu, sera aussi celui qui marchera avec le plus de sûreté et de constance dans la route éternelle.

REFLEXIONS.

S. Augustin observe très-bien que J.-C. a dit: Ai-

tez vos ennemis, et non pas: Aimez les ennemis de Dieu. La haine parfaite, ajoute-t-il, ne consiste pas à haïr les hommes à cause des vices; mais à ne pas aimer les vices à cause des hommes. Moins prait pour son peuple, quand il avait péché, et il ne laissait pas de punir de mort les pêcheurs; c'étoit là haïr l'iniquité, et aimer les hommes, c'étoit être animé des sentiments de la haine parfaite.

Nous ne sommes pas chargés, comme Moïse, de venger par des peines temporelles les intérêts de Dieu: mais nous sommes obligés, comme lui, de haïr le crime partout où il se trouve. Nous devons prier pour ceux qui haïssent Dieu; mais nous ne devons avoir aucune complaisance pour les actions où existe la haine de Dieu se manifeste. Il y a peut-être autant de chrétiens qui se perdent par la complaisance pour les pêcheurs, que par le défaut de charité pour les hommes. L'Apôtre dit que la charité endure tout, et souffre tout; et il entend les humeurs du prochain, les torts qu'il nous fait, les injures qu'il nous dit, mais non les crimes dont il se rend coupable envers Dieu: nous devons en arrêter le cours, quand la chose est possible, et toujours les haïr, parce que cela est toujours possible; et toujours nous préserver de la contagion de l'exemple, parce que cela est non-seulement possible, mais nécessaire et indispensable.

VERSETS 22, 23.

Au premier verset il y a dans l'hébreu: Commencez mes pensées; au second: Voyez s'il y a dans moi une route de fraude. Nos versions rendent le même sens. Le Prophète demande à la fin de son psaume ce qu'il dit que Dieu a déjà fait, qu'il a éprouvé, qu'il a sondé son cœur, qu'il a examiné ses démarches. C'est le témoignage de sa bonne conscience qui lui inspire ce sentiment. Il ajoute: Conduites-moi dans la voie éternelle; et le sens qui se présente d'abord, c'est qu'il désire que Dieu le conduise au port du salut, qui est l'éternité bienheureuse. Cependant, comme dans l'écriture le tombeau est appelé la demeure éternelle, plusieurs interprètes croient que le Prophète dit: Examinez mes démarches; et si vous trouvez dans moi des sentilles d'iniquité, conduites-moi au tombeau. Je n'adopte point cette interprétation: le tombeau est appelé la demeure de l'éternité, mais non la voie éternelle. Le P. Houbigant met: Tension iter vix fac me decurrere, quantum hinc seculo, vix mortalibus concessa solet; nec me immaturâ morte officium adveniarî mihi. Je n'approuve pas cette explication. Il y a même une sorte d'opposition entre voie et demeure. D'ailleurs le Prophète ne dit point: si vous me trouvez coupable; il dit: Voyez si je suis coupable, s'il y a dans moi quelque vestige d'iniquité. Les saints Pères et le plus grand nombre des interprètes ne voient ici que cette prière: Voyez, Seigneur, s'il y a dans moi quelques traces d'iniquité, et conduites-moi dans la route qui a pour terme la bienheureuse éternité. Cette route est l'accomplissement de la loi divine, comme la route de l'iniquité, la voie qui mène à la réprobation.

REFLEXIONS.

Il semble que tout le fruit de cet admirable psaume est renfermé dans ces trois ou quatre mots: Conduites-moi, Seigneur, dans la route de la vie éternelle. Il n'y a que l'être à qui rien n'est inconnu, qui puisse servir de guide aux hommes dans cette route, parce qu'il n'y a que lui qui puisse écarter les dangers, prévenir les difficultés, soutenir la constance, redresser les fausses démarches, et ménager le moment du passage dans l'éternité bienheureuse. Celui qui méditera le plus souvent et le plus profondément les trois grands attributs que le Prophète exalte dans ce psaume, savoir, la science, la puissance, la présence de Dieu, sera aussi celui qui marchera avec le plus de sûreté et de constance dans la route éternelle.

1. In finem, Psalmus David. CXXXIX.

Hebr. CXL.

- 2. Eripe me, Domine, ab homine malo; à viro iniquo eripe me.
- 3. Qui cogitaverunt iniquitates in corde, totâ die constituebant prelia.
- 4. Accerint linguas suas sicut serpentes; venenum aspidum sub labiis eorum.
- 5. Custodi me, Domine, de manu peccatoris; et ab hominibus iniquis eripe me.
- 6. Qui cogitaverunt supplantare gressus meos; absconderunt spernbi laqueum mihi.
- 7. Et fures extenderunt in laqueum; juxta iter scandalum posuerunt mihi.
- 8. Dixi Domino: Deus meus es tu; exaudi vocem deprecationis mee.
- 9. Domine, Domine, virtus salutis mee, obmbrasti super caput meum in die belli.
- 10. Ne tradas me, Domine, à desiderio meo peccatoris: cogitaverunt contra me; ne derelinquas me, ne forte exalterent.
- 11. Caput circumitus eorum, labor laborum ipsorum operiet eos.
- 12. Cadent super eos carbones: in ignem dejectis eos, in miseris non subsistent.
- 13. Vir linguosus non dirigetur in terrâ; virum injustum mala capient in itinere.
- 14. Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum.
- 15. Verum tamen justi confitebuntur nomen tuo, et habitabunt recti cum vultu tuo.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 2.—A VIRO INIQUO (2), Hebraice hominum.

(1) Similinus est hic Psalmus quinto et quinquagesimo; interpretum plerique scriptum sicut à Davide, cum Saulis odio in ipsum maximum sequebatur. Hostes, de quibus queritur vates, sunt Saul ipse, deinde Doeg et Ziphai, qui majori, quam par erat, studio morem impio Saulis furori gesserunt. Symeon refert, cum Saul Davidem hastâ figere cogitasset, est. Alii ad Davidem ab Achiphelo derelictum proditumque spectare contendunt. Sicut qui Judæis Babylonæ captivis tribuant. Impiorum scelerumque, superborum linguarumque nequissimum nomina, hic ab auctore descripta, Babylonis plane conveniunt. Bellum, quo impii justum adorantur, insidias, quas illi parant, iterum in ruinam impulsus, optime explicatur de injuriis quibus Babylonii captivos vexabant, ac studio seducendo Judæos atque in superstitionem trahendo. Presidium, quo Deus ipse prouti suo servo suo adest, invictam animi robur significat, quo Deus fidelis constantisque Judæos inter tot aggressores munit. Superborum appellatio de Babylonis jam sapientis occurrat. Babyloniorum scelera et nequitia isdem ferme coloribus hic describuntur, quibus apud reliquos Psalmos exhibentur. Quotobrem nihil prohibet, quin hic Psalmus ita explicetur, quod Judæorum in captivitate, interius hostes perniciosissimos gentiumque prelorent. Nos tamen his accedimus, qui de Davide Saulis servitio agitato interpretantur. Bona hic videt Ezechiam, Sennacheribi armis clausum; plerique vero Patres, Christum Jesum, et Christianos odii impiorum obnoxios hoc Psalmo cani arbitrantur. (Calmet.)

(2) AB HOMINE MALO, Doeg. A VIRO INIQUO, nempe Saul.

PSAUME CXXXIX.

- 1. Seigneur, délivrez-moi de l'homme méchant, délivrez-moi de l'homme injuste (ou violent).
- 2. Ils ont pensé des méchancetés dans leur cœur; tout le jour ils ont médité de me combattre.
- 3. Ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent; le poison des aspics est sous leurs lèvres.
- 4. Préservez-moi, Seigneur, de la main du pécheur; délivrez-moi des hommes pleins d'iniquité.
- 5. Ils ont formé le projet de me renverser dans ma marche; ces hommes orgueilleux ont caché un piège contre moi.
- 6. Ils ont tendu des filets pour me prendre; ils ont placé le long de ma route des pierres d'achoppement pour me faire broncher.
- 7. J'ai dit au Seigneur: Vous êtes mon Dieu; exaucez, Seigneur, la voix de ma prière.
- 8. O Seigneur, à Dieu qui êtes la force d'où dépend mon salut; vous avez couvert ma tête au jour du combat (ou durant la guerre).
- 9. Ne me livrez point, Seigneur, après les desirs que je vous témoigne, à la puissance du pécheur. Ils ont formé des projets contre moi; ne m'abandonnez pas, de peur qu'ils ne se enorgueillissent.
- 10. Ce qu'il y a de principal dans les embûches qu'ils dressent autour de moi, est la malice de leurs langues; et elle les accablera.
- 11. Des charbons embrasés tomberont sur eux; vous les précipiterez dans le feu, ils seront réduits à une misère d'où ils ne sortiront pas.
- 12. L'homme dont la langue est mauvaise, ne prospérera pas sur la terre; l'homme injuste sera poursuivi par le mal jusqu'à la mort.
- 13. Je sais que le Seigneur fera justice à l'indigent, et qu'il vengera les pauvres.
- 14. A l'égard des justes, ils loueront votre nom (Seigneur), et les hommes qui ont le cœur droit habiteront en votre présence.

COMMENTARIUM.

Id est, violento proferit, et inhumano. Sic infra vers. 5 et 15. Queritur initio de uno aliquo præcipuo. Inde ad plures hostes proditur. Nisi sit synecdoche numeri, singulare pro plurali.

VERS. 5.—TOTA DE CONSTITURANT (1), colligunt, congregant turmatim, ex Hebraico sagnum, ad probos divexandos. Est autem asyncheton. (et) totâ die, etc.

VERS. 4.—ACCERENT LINGUIS SUAS Sicut SERPENTES (2): De venenatis synchthon ad persectiones.

(1) Id est: Excitant homines ad contentiones. (Vatablus.)

Q. d.: Saulis continuo ad bella contra Davidem insuit, etc. Prout tamen verit, commentatur in deo. d.: Tam hostilis non animi, ut triumphum cum ipsis secure licet vivere. (Gejus.)

(2) Quorum lingua insigniter est mobilis, ita ut velociter crebroque agitatione suo videatur eam evanescere. Verum accuratius rem expendit duplex vitæ similitudo, ita ut et acore à gladiis vel telis petatur; serpentes vero mentio fiat propter venenum, quo tela intorquari solent, adeoque lingua hic descripta non serpentium, sed hominum maledicorum. (Gejus.)

VENENUM ASPIDUM, est, aspidis illius que suo loco stans venenum suum procul expulit. (Junius.)

ACCERENT LINGUIS SUAS ad maledicendum, instar sagitte acute, Kinchio notante. Instar serpentis, cujus lingua valde tenax est (extrema lingua serpentis capillamentum tenetate ait Aristoteles Hist. nat. lib. 2, c. 17) et mobilis, ita ut velox et crebra agitatione proserit cum vult mordere, eandem actere videtur.

fidèles, qui chassèrent souvent les apôtres des villes où ils voulaient annoncer J.-C. Le P. Petan a rendu ce sens général dans trois vers fort clairs; on peut les consulter.

REFLEXIONS.

Quoiqu'il soit difficile de saisir au juste la pensée du Prophète dans ces versets, il s'y trouve néanmoins trois vérités importantes: la première, que Dieu exercera un jugement très-sévère contre les impies; la seconde, qu'il faut éviter la contagion de leurs discours et de leurs exemples; la troisième, qu'on doit s'attendre à bien des persécutions de leur part, quand on est obligé d'hâter les lieux où ils dominent.

St. Augustin demande comment Dieu exterminé les pêcheurs dès ce monde et avant le jugement futur; et il répond que c'est en leur ôtant son Saint-Esprit, qui est le principe de la vie spirituelle et surnaturelle. Ils paraissent encore au nombre des vivants, et ils sont morts; ils n'ont plus le germe vivifiant qui porte des fruits pour l'éternité. Cette mort funeste est sur-tout le partage, ajoute le saint docteur, de ceux qui rompent l'unité, et qui se séparent du corps de l'Eglise; et voyez, continue ce saint Père, comment ces hommes pervers abusent de la simplicité des fidèles. Parce qu'ils remarquent quelques scandales dans l'Eglise, ils disent que c'est en vain qu'elle se porte pour l'épouse de J.-C., et qu'elle prétend se répandre dans les villes et dans les provinces. Insensés! ils ne voient pas que le temps de la moisson n'est point encore venu, et qu'il ne faut pas arracher l'ivraie semée avec le bon grain, de peur que toute l'espérance de la récolte ne périsse. Instruction solide, et qui donne même un sens très-probable aux deux versets de notre Prophète. Si elle avait toujours été suivie, il n'y aurait jamais eu de schismes ni d'hérésies dans l'Eglise. Pour établir et pour répandre leurs sectes, tous les novateurs ont prétendu de tout temps le relâchement ou la corruption introduite dans le troupeau de Jésus-Christ; pour brûler quelques mauvaises pailles qui se trouvaient dans l'aire du père de famille, ils ont mis en cendres sa maison: pour extirper quelques abus, ils ont ravagé le champ du maître; pour redresser la route où devoit marcher les fidèles, ils ont ouvert d'autres sentiers que ceux qui mènent à la vie. C'est à tout novateur, conduit S. Augustin, qu'il faut dire avec le Prophète: Retire-toi de moi, homme arrogant, parce que vous prétendez nous exclure de la cité de Dieu; ou plutôt la détruire elle-même; mais elle subsistera malgré vous; et vous serez exterminés vous-même par le Dieu de la paix et de l'union, que vous outragez.

VERSETS 20, 21.

Il est aisé de sentir la pensée du Prophète, sur ces sentiments de haine qu'il a pour les ennemis de Dieu. Ces ennemis sont les pêcheurs et même les grands pêcheurs, puisqu'ils haïssent Dieu, comme le Prophète le déclare positivement. Or, des gens qui haïssent Dieu, sont en abomination aux yeux de Dieu; comment, et pourquoi? parce qu'ils rompent tout lien d'union et de société avec Dieu. Ils ne sont pas haïs de Dieu comme créatures, parce que Dieu aime tout ce qu'il a créé: ils sont haïs comme pêcheurs, comme impies; et ce sont là aussi les sentiments du Prophète. Les Juifs charnels ou peu instruits étoient dans une grande illusion à cet égard; ils croyaient qu'il leur étoit permis de haïr leurs ennemis, et en général tous les hommes qui n'étoient pas de leur nation. L'examen des difficultés, soutenu la constance, redresser les fausses démarches, et ménager le moment du passage dans l'éternité bienheureuse. Celui qui méditera le plus souvent et le plus profondément les trois grands attributs que le Prophète exalte dans ce psaume, savoir, la science, la puissance, la présence de Dieu, sera aussi celui qui marchera avec le plus de sûreté et de constance dans la route éternelle.

REFLEXIONS.

S. Augustin observe très-bien que J.-C. a dit: Ai-

tez vos ennemis, et non pas: Aimez les ennemis de Dieu. La haine parfaite, ajoute-t-il, ne consiste pas à haïr les hommes à cause des vices; mais à ne pas aimer les vices à cause des hommes. Moins prait pour son peuple, quand il avait péché, et il ne laissait pas de punir de mort les pêcheurs; c'étoit là haïr l'iniquité, et aimer les hommes, c'étoit être animé des sentiments de la haine parfaite.

Nous ne sommes pas chargés, comme Moïse, de venger par des peines temporelles les intérêts de Dieu: mais nous sommes obligés, comme lui, de haïr le crime partout où il se trouve. Nous devons prier pour ceux qui haïssent Dieu; mais nous ne devons avoir aucune complaisance pour les actions où existe haine de Dieu se manifeste. Il y a peut-être autant de chrétiens qui se perdent par la complaisance pour les pêcheurs, que par le défaut de charité pour les hommes. L'Apôtre dit que la charité endure tout, et souffre tout; et il entend les humeurs du prochain, les torts qu'il nous fait, les injures qu'il nous dit, mais non les crimes dont il se rend coupable envers Dieu: nous devons en arrêter le cours, quand la chose est possible, et toujours les haïr, parce que cela est toujours possible; et toujours nous préserver de la contagion de l'exemple, parce que cela est non-seulement possible, mais nécessaire et indispensable.

VERSETS 22, 23.

Au premier verset il y a dans l'hébreu: Commencez mes pensées; au second: Voyez s'il y a dans moi une route de fraude. Nos versions rendent le même sens. Le Prophète demande à la fin de son psaume ce qu'il dit que Dieu a déjà fait, qu'il a éprouvé, qu'il a sondé son cœur, qu'il a examiné ses démarches. C'est le témoignage de sa bonne conscience qui lui inspire ce sentiment. Il ajoute: Conduites-moi dans la voie éternelle; et le sens qui se présente d'abord, c'est qu'il désire que Dieu le conduise au port du salut, qui est l'éternité bienheureuse. Cependant, comme dans l'écriture le tombeau est appelé la demeure éternelle, plusieurs interprètes croient que le Prophète dit: Examinez mes démarches; et si vous trouvez dans moi des sentilles d'iniquité, conduites-moi au tombeau. Je n'adopte point cette interprétation: le tombeau est appelé la demeure de l'éternité, mais non la voie éternelle. Le P. Houbigant met: Tension iter vicia fac me decurrere, quantum hinc seculo, vite martialis concessa solet; nec me immaturâ morte officium aditariâ mihi. Je n'approuve pas cette explication. Il y a même une sorte d'opposition entre voie et demeure. D'ailleurs le Prophète ne dit point: si vous me trouvez coupable; il dit: Voyez si je suis coupable, s'il y a dans moi quelque vestige d'iniquité. Les saints Pères et le plus grand nombre des interprètes ne voient ici que cette prière: Voyez, Seigneur, s'il y a dans moi quelques traces d'iniquité, et conduites-moi dans la route qui a pour terme la bienheureuse éternité. Cette route est l'accomplissement de la loi divine, comme la route de l'iniquité, la voie qui mène à la réprobation.

REFLEXIONS.

Il semble que tout le fruit de cet admirable psaume est renfermé dans ces trois ou quatre mots: Conduites-moi, Seigneur, dans la route de la vie éternelle. Il n'y a que l'être à qui rien n'est inconnu, qui puisse servir de guide aux hommes dans cette route, parce qu'il n'y a que lui qui puisse écarter les dangers, prévenir les difficultés, soutenir la constance, redresser les fausses démarches, et ménager le moment du passage dans l'éternité bienheureuse. Celui qui méditera le plus souvent et le plus profondément les trois grands attributs que le Prophète exalte dans ce psaume, savoir, la science, la puissance, la présence de Dieu, sera aussi celui qui marchera avec le plus de sûreté et de constance dans la route éternelle.

1. In finem, Psalmus David. CXXXIX.

Hebr. CXL.

- 2. Eripe me, Domine, ab homine malo; à viro iniquo eripe me.
- 3. Qui cogitaverunt iniquitates in corde, totâ die constituebant prelia.
- 4. Accerint linguas suas sicut serpentes; venenum aspidum sub labiis eorum.
- 5. Custodi me, Domine, de manu peccatoris; et ab hominibus iniquis eripe me.
- 6. Qui cogitaverunt supplantare gressus meos; absconderunt spernbi laqueum mihi.
- 7. Et fures extenderunt in laqueum; juxta iter scandalum posuerunt mihi.
- 8. Dixi Domino: Deus meus es tu; exaudi vocem deprecationis mee.
- 9. Domine, Domine, virtus salutis mee, obmbrasti super caput meum in die belli.
- 10. Ne tradas me, Domine, à desiderio meo peccatoris: cogitaverunt contra me; ne derelinquas me, ne forte exalterent.
- 11. Caput circumitus eorum, labor laborum ipsorum operiet eos.
- 12. Cadent super eos carbones: in ignem dejectis eos, in miseris non subsistent.
- 13. Vir linguosus non dirigetur in terrâ; virum injustum mala capient in itinere.
- 14. Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum.
- 15. Verum tamen justi confitebuntur nomen tuo, et habitabunt recti cum vultu tuo.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 2.—A VIRO INIQUITO (2), Hebraice hominum.

(1) Similinus est hic Psalmus quinto et quinquagesimo; interpretum plerique scriptum sicut à Davide, cum Saulis odio in ipsum maximum sequebatur. Hostes, de quibus queritur vates, sunt Saul ipse, deinde Doeg et Ziphai, qui majori, quam par erat, studio morem impio Saulis furori gesserunt. Symeon refert, cum Saul Davidem hastâ figere conatus est. Alii ad Davidem ab Achiothelo derelictum proditumque spectare contendant. Sicut qui Judæis Babeliæ captivis tribuant. Impiorum sceleratumque, superborum linguarumque nequissimorum nomina, hic ab auctore descripta, Babeliis plane conveniunt. Bellum, quo impii justum adorantur, insidias, quas illi parant, iterum in ruinam impulsus, optime explicatur de injuriis quibus Babeliis captivos vexabant, ac studio seducendo Judæos atque in superstitionem trahendo. Presidium, quo Deus ipse prouti suo servo suo adest, invictam animi robur significat, quo Deus fidelis constantisque Judæos inter tot aggressores munit. Superborum appellatio de Babeliis jam sapientis occurrat. Babelionum scelera et nequitia isdem ferme coloribus hic describuntur, quibus apud reliquos Psalmos exhibentur. Quotiescumque nihil prohibet, quin hic Psalmus ita explicetur, quod Judæorum in captivitate, interius hostes perniciosissimos gentiumque persequant. Nos tamen his accedimus, qui de Davide Saulis servitio agitato interpretantur. Bada hic videt Ezechiam, Sennacheribi armis clausum; plerique vero Patres, Christum Jesum, et Christianos odibus impiorum obnoxios hoc Psalmo cani arbitrantur. (Calmet.)

(2) AB HOMINE MALO, Doeg. A VIRO INIQUITO, nempe Saul.

PSAUME CXXXIX.

- 1. Seigneur, délivrez-moi de l'homme méchant, délivrez-moi de l'homme injuste (ou violent).
- 2. Ils ont pensé des méchancetés dans leur cœur; tout le jour ils ont médité de me combattre.
- 3. Ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent; le poison des aspics est sous leurs lèvres.
- 4. Préservez-moi, Seigneur, de la main du pécheur; délivrez-moi des hommes pleins d'iniquité.
- 5. Ils ont formé le projet de me renverser dans ma marche; ces hommes orgueilleux ont caché un piège contre moi.
- 6. Ils ont tendu des filets pour me prendre; ils ont placé le long de ma route des pierres d'achoppement pour me faire broncher.
- 7. J'ai dit au Seigneur: Vous êtes mon Dieu; exaucez, Seigneur, la voix de ma prière.
- 8. O Seigneur, à Dieu qui êtes la force d'où dépend mon salut; vous avez couvert ma tête au jour du combat (ou durant la guerre).
- 9. Ne me livrez point, Seigneur, après les desirs que je vous témoigne, à la puissance du pécheur. Ils ont formé des projets contre moi; ne m'abandonnez pas, de peur qu'ils ne se enorgueillissent.
- 10. Ce qu'il y a de principal dans les embûches qu'ils dressent autour de moi, est la malice de leurs langues; et elle les accablera.
- 11. Des charbons embrasés tomberont sur eux; vous les précipiterez dans le feu, ils seront réduits à une misère d'où ils ne sortiront pas.
- 12. L'homme dont la langue est mauvaise, ne prospérera pas sur la terre; l'homme injuste sera poursuivi par le mal jusqu'à la mort.
- 13. Je sais que le Seigneur fera justice à l'indigent, et qu'il vengera les pauvres.
- 14. A l'égard des justes, ils loueront votre nom (Seigneur), et les hommes qui ont le cœur droit habiteront en votre présence.

COMMENTARIUM.

Id est, violento proferit, et inhumano. Sic infra vers. 5 et 15. Queritur initio de uno aliquo præcipuo. Inde ad plures hostes proditur. Nisi sit synecdoche numeris, singulare pro plurali.

VERS. 5.—TOTA DE CONSTITUTIONE (1), colligit, congregant turmatim, ex Hebraico sagnum, ad probos divexandos. Est autem asyncheton. (et) totâ die, etc.

VERS. 4.—ACCERENT LINGUAS SUAS Sicut SERPENTES (2): De venenatis synchthon ad persectiones.

(1) Id est: Excitant homines ad contentiones. (Vatablus.)

Q. d.: Saulis continuo ad bella contra Davidem insidias, etc. Prout tamen verit, commentatur in deo. d.: Tam hostilis mihi animi, ut nunquam cum ipso secure liceat vivere. (Gejus.)

(2) Quorum lingua insigniter est mobilis, ita ut velociter crebroque agitatione sua videatur eam evanescere. Verum accuratius rem expendit duplex vitæ similitudo, ita ut et acore à gladiis vel telis petatur; serpentes vero mentio fiat propter venenum, quo tela intorquari solent, adeoque lingua hic descripta non serpentium, sed hominum maledicorum. (Gejus.)

VENENUM ASPIDUM, est, aspidis illius que suo loco stans venenum suum procul expulit. (Junius.)

ACCERENT LINGUAS SUAS ad maledicendum, instar sagitte acute, Kinchio notante. Instar serpentis, cujus lingua valde tenax est (extrema lingua serpentis capillamentum tenetate hinc Aristoteles Hist. nat. lib. 2, c. 17) et mobilis, ita ut velox et crebra agitatione proserit cum vult mordere, eandem actere videtur.

excitandas. Sola, quasi hoc sit perpetuum in Ecclesia et ejus membris.

VERS. 5. — CESTUM ME, DOMINE, DE MANU PECCATORIS. Hebr., *raichab*, id est impii proprie. Ad nominis usque mea, *hamasin*, id est, a viro iniquitatum sive violentiarum. In fonte quidem sine emulgate numeri. Sed decernerit hanc preceem non tam dirigi contra personam delinquentem, quam contra universum peccati corpus.

VERS. 6. — QUI COGITAVERUNT SUBLANTARE, sub plantis pueri et concitatoris, subvertere, me semel perdere. Hebraice, *subrah*, id est, propellere ad lapsum, labefactare, tradere in varia pericula et rimas. Mithi, in meam perniciem (1).

VERS. 7. — JUXTA ITER SCANDALUM, ad verbum *scip malagah*, solimanum orbita, id est, laevis loci, ut Reg. 13, 2, *scip ad manum via*, et vers. 15, *ad manum porce*. Inepti jungunt recentiores cum precedentibus ob athnah, tantum ut, a nobis differant. Nam athnah non solet distinguere in Psalmis, Proverbiis et Job. Scandalum, officinula, in quibus impingerem,

tur. Vid. Bochari Hieroz. tom. 5, p. 242, ed. Lips. (Rosenmuller.)

(1) Separat. Quia in simplicitate ne pietatis modum humiliter superciliosè despiciam, solique, me oppresso, eminere, pro cunctis aliis gaudium. (Golejus.)

Qui cogitaverunt appetitum carnis, hic est unus primum desiderium, ut nos impellat ad via salutis, ex qua ille irreparabiliter excidit. Haque ipse et angelus ejus in hoc munus semper intenti sunt, ut suppliciter gressus nostros, ut non ambulemus in via Domini, ut cadamus in eam, ut retrocedamus, ut saltem leniter progrediamur. Id autem faciunt abscindendo et multiplicando laqueos, eoque juxta viam constituto. Absciderunt, inquit, *supra*, inquit, *supra* me, non poterant demerere inquit designari, quam nomine *apprehensum*, signalem peccatum eorum non est ortum ex concupiscentia carnis, id est, luxuria, vel concupiscentia oculorum, id est, avaritia, sed ex sola superbia vita, quia simul Altissimo esse voluerant. Tob. 4: *Superbia in tuo sanguine, aut in tuo verbo nunquam dominari permittis: in ipis tuis sanguis libenter omnis perditus*; et Job. 11 dicitur *diabolus: Rex super omnes filios carnis*. Abscudit autem diabolus laqueos, quando in actibus humanis manifestat bonum; abscondit malum, id est, facit ut homo cogitet utilitatem, aut voluptatem, non cogitet jacturam et amaritudinem admetum; manifestat adolter pulchritudinem mulieris, abscondit turpitudinem peccati; manifestat furum pecuniarum, abscondit iudicium reperi colorum; manifestat ambulosos cocillitum gradus alioris, abscondit veritatem lapsus graviores; demitit manifestat dulcedinem culpe, abscondit amaritudinem poenae. Extendit autem *funes in laqueos*, dum multiplicat laqueos, quasi dicit: Extendit funes, ut inde multiplices efficiantur laquei; nam cui tenendi laqueum admitteri, tendit paulo post laqueum homicidii, ut admittere legatur: et est tetendit laqueum homicidii, tendit postea laqueum reperi, ut iustam sententiam iudicis evadat. Denique, *juxta iter post scandalum*, id est, laqueos, id est, sicut vox Hebraice, *mocherim, laqueos et offendicium*; quia in ipsa via, quae est *lex Domini*, nulla offendicula sine laquei esse possunt, juxta illud Psal. 118: *Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum*. Sed cum incipimus declinare a via, ibi continuo inveniantur laquei et offendicula. Quare minime remedium est, caute ambulare, ut Apostolus monet, et pedem extra viam legis Domini nunquam ponere. (Bellarmine.)

ruine causas, tendiculas, *mocherim*, id est, aucupia proprie, laqueos aucupum, et diversas insidias et fraudes intenderunt. Sola, ut supra, vers. 4.

VERS. 8. — DIXI DOMINO: DEUS MEUS, EII, fortis meus et potens. *Ei*, a fortitudine Deus dicitur: commodum instituto epithetum.

VERS. 9. — DOMINE, DOMINE, Hebraice, *Elohim, Afsnai*, Deus, Domine. Prins enim debet legi *Elohim*, non *Jehova*: quia haec sunt ejus nomina, contra Beze Jotem. Vixit, fortitudo. Odenbasi, protexisti caput meum in die armorum, quodcumque sumunt in me arma. Defendisti caput, et tanquam umbrae gratia tunc textisti, me veluti gatea monivisti die quo praedantur contra me. Alii, in *die belli*, active interpretantur: die quo mihi praedandum, die quo mihi arma capienda sunt contra impios, ut in sacro, vel justo bello.

VERS. 10. — NE TRADAS ME, DOMINE, A DESIDERIO MEO, post meum desiderium, id est, postquam te desideravi, appetivi, amavi, invocavi: vel propter meum desiderium, quia te desidero et exspecto, ne me tradas desiderii filium et potestati. Proposito enim a pro post, propter, passim; ut Latine a mensis, a lectione. Valgo alii, contra, prater desiderium meum; Masorete, *manne*, legunt per meum hecmanum et iud plurale, *desiderio: Ne tradas, Domine, desideria impii*; q. d.: Ne ejus optata perlice, ne cum reddas voti compotent: ut deinde se explicet. Nam sequentia sic ad verbum: *Cogitationem ejus* (contra me) *edices* (in actum), *ut excelleret*. Non minus verè Septuaginta per meum propositionem et iud affixum. Quis et Chrysostomus passiva Rabbinorum sensu exponit a desiderio meo, id est, adversum me, et prout desiderat hostis: *Cogitaverunt*. Sivo legerit *zomano*, cum Masoreti, sive *zomano*, fideliter sententiam expresserunt. Cogitationem ejus malignam ne impleas. NE FORTE EXALTENTUR, ne unquam superbiant, aut gloriorentur de me oppresso.

VERS. 11. — CAPUT CIRCUTUS TORUM, & supra est *caulabera*, caput oppugnationis et obsessionis. Semper ergo in nominativa casu, ut Anonymus. Caput et praecipuum circuitus eorum, nempe labor laboriorum eorum operiet eos, obruet, perdet, caput oppugnationis, a quo insidiae potissime in labris ipsorum ponit ipsos involvent, se perdent, suis ipsorum artibus et consiliis peribunt; q. d.: Consequenter mercedum suam, laborem laborum suorum, id est, a calumnia magno labore structa, quae quidem est caput, summa, praecipuum, quo circumant, vexant et impetunt probos. Nam praecipue eos vexant calumniis, probris et maledictis. Calomnie magno labore structae et compositae, sermone valde elaborati. Injuriæ structae, criminationes in meum laborum structae, vel in quibus comminiscendis plurimum laborant, eis erunt periculosae, etiam si in eis plurimum laboraverint: quoniam modum plus laboris est in mentiendo, quam veris dicendis. Kitalui, et recentiores alio modo et obscuris malum cepit esse accusati casus, et regi a parte posteriore, et ablat in esse, ritu linguæ, quo res demonstra antec-

dit demonstrativum. Labor, quem ipsorum labia moluntur, demonstrativum, operiet eos, nempe caput circumdantium me, id est, caput, et ipsos circumdantes ipsum qui est caput et princeps inter eos et ipsosque; calumnia, ipsorum caput, et principem cum universis obsidentibus me perdet; ipsam auctorem persecutionis cum suis turris et comitibus et conjuratis obruet. Cincertes *zomna*, corona et multitudinis impiorum, qui cum eungunt et sifant contra me. Vide Hebraice, *meitai*, id est, circumdantium me, si *caput* significet principem, non summam et praecipuum; alioqui *circuitum meorum*, id est, gravissimarum oppugnationum et obsidionum. Sic enim in malum utuntur hac locutione, ut Paal. 5, 7, *labor laborum*. Active, veratio quoque labris fit. Periphrasis maledictoriae et mendaciorum magno labore confectiorum; ut Latine *linguae virulentia*. Quod enim illi linguae, hi ferè labris tribuant, quoniam ipsa sunt de praecipuis loquendi organis.

VERS. 12. — CADENT SUPER EOS CARBONES. Gravissima supplicia, quae coelis demittuntur, atque adeo aeterna metaphorice pingit, alludens ad ignem Sodomiticum, de quo Ius Chald.: *Cadent super illas carbones de caelo*, in ignem et gehennam praecipitibus eos, et in favens illuminationis, ut non resurgant ad aeternam vitam. Et miseris, miseria intolerabili afficiantur, in qua durare non poterunt pro acerbitate, vel in qua non laetabunt, nisi cum mirabili infelicitate. Tali hyperbole Petrus ait, Epist. 2, 11, angelos impuros non portare aeternum se excrucibile iudicium, cum tamen in perpetuum eos oportet hoc acerbissimum malum concoquere. Aliqui verunt, in *fecis*. Subs-

tere autem metaphorice sumitur, nam secundum substantiam vivunt in perpetuum.

VERS. 13. — VU LINGUOSUS NON DIRIGETUR IN TERRA, lingua, maledicus, mendax, impostor, calumniator, qui lingua ablutit ad mala, non prosperabitur: Eothymius. Unde Hebraice, *bat nishon, non stabilietur, non firmabitur*. *Cadent, deperit, venabuntur*, quasi venatu capiunt. Sic Hebraice: *Virus iniquum malum venabitur in propulsiões*. Hinc Chaldæus: *Virus pravum et malignum venabitur angela mortis, et detruet in gehennam*. In interitu, quando interit; vel, in interitu, usque ad interitum, donec intereat. Mala cum capiunt, quae ipsam interant, et in exitum pertrahant. Hebraice, *temadhephab, in propulsiões*, in ruinas. Homo violentus et iniquus agitur in ruinam, expelletur in interitum. Ad ipsius perniciem sua evincit sceleris.

VERS. 14. — COGNOSCI QUIA FACIET DOMINUS. Novi oculis experimentis et exemplis Deum causam inopum iustiarum, vindictarum suo tempore, et eos liberatorum, impiis gravissimè punitis.

VERS. 15. — VEUENTEM JUSTI CONFITEBUNTUR DOMINO; verum, at. Est enim antiphesis. Iniqui peribit. Contra iusti te laudabunt, vel gratias agent (condicti atronique) de tempestivo auxilio, et tuo favore dirigentur, sive prosperabuntur. *Cum vultu tuo*, cum tuo favore et gratia, quae in vultu cornitur, vel ut supra, Psal. 15, 12, et 20, 7, *a spiritu cultus tui*. Tuo vultu semper in collo perferunt, beati erunt ex tuo iustitias et glorie visione. Per vultum, Christum, qui est character substantiae sive personae Dei Patris, Hebr. 1, 5, etiam Euthymius intelligit.

On lit dans le titre: *In finem, Psalmus David*, et c'est la traduction exacte de l'hébreu et du grec, en supposant toutefois que in finem répond à *תהיה* de l'hébreu. On a dit ailleurs les raisons qui appuient cette manière de traduire. Il paraît que David est l'auteur du Psalm., et qu'il s'agit des persécutions qu'il éprouva de la part de Saül, ou de ses autres ennemis. Il ne parle toutefois qu'en général, et l'on peut croire que c'est une formule de prière applicable à toutes les circonstances où les fidèles persécutés et souffrants peuvent se trouver. La plupart des Pères voient J.-C. dans ce psalme, et l'Eglise le récite dans l'Office de la passion.

VERS. 1, 2.

Au premier verset l'hébreu dit: *Seigneur, délivrez-moi de l'homme méchant, préservez-moi de l'homme de violence*. Au second, il y a proprement: *ils ont rassemblé des combats, pour faire entendre que ces ennemis se sont réunis dans le dessein de combattre le Prophète*.

Comme ce second verset emploie le pluriel, il faut croire que ce *l'homme méchant et l'homme violent* dont parle le premier verset, sont deux ennemis différents, ou que le Prophète entend par cette expression, *l'homme méchant, l'homme violent, tous les adversaires, soit visibles, soit invisibles, qui peuvent attaquer les justes*.

Ces deux versets peuvent convenir à David, qui fut en lutte aux injustes, aux violents, aux persécuteurs de Saül, de Doeg, de Sénési, d'Archiphai, des Ziphéens; ils sont applicables à J.-C. qui eut pour adversaires toute la faction des prêtres, des scribes, des

pharisiens; on peut aussi les entendre des martyrs, et en général de tout le corps de l'Eglise; et même de chaque homme en particulier, puisque les ennemis du salut se sont toujours réunis, et se réuniront toujours pour inquier et persécuter les justes.

REFLEXIONS.

Quel est l'homme méchant, l'homme injuste, l'homme qui pense toujours l'iniquité dans son cœur, l'homme qui médite toujours des combats? Il n'est pas nécessaire de le chercher dans l'histoire de David, ou dans celle des saints. Cet homme est dans moi, et y sera toujours jusqu'à ce que la grâce et l'amour de J.-C. l'en aient chassé. Dès que je remarque dans moi intérieur de l'opposition aux souffrances, aux humiliations, à la pauvreté; dès que mon cœur s'attache à quelque objet écarté que ce soit; dès que les façons de penser ou d'agir du prochain me révoltent; dès que je ne sens aucun désir de suivre J.-C. crucifié; dès que les voies de l'oraison et les exercices de la solitude m'ennuient ou me fatiguent; dès que j'ai le moindre désir qui n'est pas dans l'ordre de la volonté de Dieu; dès que je n'ai que par le mouvement de la nature, et non par l'inspiration de la grâce; je nourris dans mon sein l'homme que décrit le Prophète, et je suis en lutte à toutes ses persécutions.

Je me fais illusion à moi-même, si je prétends soumettre par mes propres forces cet homme ennemi. Ce doit être le chef-d'œuvre de la grâce et le triomphe de l'amour de J.-C. Je dois lui adresser la prière du Prophète, et soutenir cette prière d'une grande vigilance sur moi-même. Je dois me haïr, parce que je

suis orgueilleux: me réprimer, parce que je suis impéteur; me dépouiller de mes affections, parce que je suis toujours trop et toujours mal. Seigneur, délivrez-moi de moi-même, parce que je suis méchant et injuste, parce que je n'ai que des pensées perverses, et que je combats sans cesse dans moi votre saint amour.

VERSET 5.

L'hébreu met le poison de l'aspic, peut-être parce que le mot dont il se sert n'a point de pluriel; on ne peut en jager, car il ne se trouve qu'une fois dans toute l'Ecriture. Le Prophète peint d'un nouveau trait la justice de ses soupçons; ils pensent le mal dans leur cœur, et ensuite ils le répètent dans leurs discours. Ils le compare au serpent et à l'aspic qui dissilent le venin de leur langue; comparaison souvent répétée dans les livres saints.

REFLEXIONS.

Les discours des hommes ne sont pas aussi dangereux pour nous que ceux de notre amour-propre. Nous savons que les calomnies sont des discours empoisonnés; et la crainte d'y donner occasion par notre conduite, nous rend attentifs sur nous-mêmes; au lieu que les suggestions de l'amour-propre nous flattent, nous séduisent, nous font tomber dans les pièges que nous tend ce ennemi domestique. Les poisons les plus fâcheux sont ceux dont nous ne nous défions pas, ceux qui se trouvent cachés dans des mets qui nous plaisent; et tels sont les discours que tient secrètement, mais très-articieusement, l'amour-propre. L'homme de péché qui est en nous, a un langage plus clairement articulé quand il dépend de nos oreilles. Il nous dit de chercher notre avantage en tout, de ne pas souffrir une injure, de satisfaire notre vanité, notre curiosité, notre attrait pour le plaisir. Il nous suggère mille prétextes pour nous dispenser des exercices de piété, de charité, de mortification. Dès que sa voix se fait entendre, il nous semble que c'est celle de la raison, et nous nous livrons à ses conseils pervers. Nous ne sentons les atteintes du poison, que quand il a opéré son effet, et que le péché s'est enraciné dans notre âme. Heureux encore celui qui sa conscience rappelle à la loi de Dieu, et qui sait gémir de l'attention qui a donnée à la voix traître et meurtrière de l'amour-propre!

VERSETS 4, 5, 6.

Il n'y a que deux versets dans l'hébreu; du reste, tout le sens est rendu dans nos versions. On peut remarquer l'expression hébraïque: Ad manum seniliter, pour jacta tier; c'est que les bords d'une route sont désignés par la main droite et la main gauche.

Le sens de ces versets n'est point obscur: le Prophète implora la protection divine contre les méchants. Il craint les orgueilleux qui ont cherché à le renverser dans sa marche, qui, dans ce dessein, ont semé la route de pièges et de filets. Ce sont des expressions figurées pour désigner les artifices dont avient usé les ennemis du Prophète pour le perdre. Il y a dans l'histoire de David assez de traits qui justifient ces plaintes; il y en a encore plus dans la vie de Jésus-Christ, et en général dans l'histoire de tous les saints. Le démon et ses emissaires, qui sont les pécheurs et les passions des hommes, savent tendre des pièges de toute espèce, et la route du salut, on est sommé. Il n'y a que la protection divine qui puisse les rompre, et nous en délivrer.

REFLEXIONS.

Il est toujours facile de distinguer la calomnie, de jager du degré de méchanceté que les ennemis du dehors mettent dans leurs discours, ou dans leurs entreprises. Les pièges qui leur tendent ne sont jamais si bien cachés, ou si finement dressés, qu'il n'y reste bien des moyens de les découvrir ou de les rompre: mais ceux de l'amour-propre réussissent presque toujours;

nous les préparons nous-mêmes, et nous les regardons souvent comme des chefs-d'œuvre de prudence, d'esprit, de raison. Nous sommes pris sans nous en apercevoir, et nous disputons contre ceux qui veulent nous faire connaître que nous nous sommes laissé séduire.

Il n'y a qu'un livre qui enseigne parfaitement l'art de distinguer et de rompre les pièges de l'amour-propre: c'est le recueil des divines Ecritures, et surtout le nouveau Testament. Jésus-Christ en a donné les premières leçons dans son discours sur la montagne; il a continué dans tout le cours de sa vie, et ses apôtres ont achevé de nous instruire, ou plutôt ils n'ont fait qu'appliquer et développer ses instructions. Les âmes qui se défient de leur amour-propre, trouvent partout dans ce saint livre des lumières et des forces pour chasser les pièges de ce dangereux ennemi. Pourvu, par exemple, l'Eglise romaine, et je tombe à l'endroit de 1<sup>er</sup> chapitre où l'Apôtre dit: Amour dans une amitié fraternelle, et prévenez-vous d'aimer les uns les autres. Ce mot seul détruit tous les prétextes que l'amour-propre oppose à l'amour du prochain. J'apprends que je dois regarder tous les hommes, quels qu'ils soient, comme mes frères; que, bien loin d'en mépriser aucun, je suis obligé de les honorer tous, et de faire même les premiers avances pour leur témoigner l'honneur que je leur porte. Il n'y a ni modification, ni restriction dans cette excellence maxime. L'amour-propre se retranche dans les inutilités qu'il éprouve, dans les injures qu'il a reçues, dans les défauts sans nombre qui dégradent le prochain, dans l'abus qu'il fera de la considération qu'on aura pour lui; il représente la différence des humeurs, des conditions, des emplois, des nations; il s'appuie sur les usages du monde, sur l'exemple de ceux qui l'ont vu réduire par la mort; il nous entraîne sur le ridicule auquel on s'expose en témoignant de l'amitié ou de l'estime à des gens méprisables. Que pourrais-je dire pour développer tout ce qu'on dispense la nature à l'instruction de l'Apôtre? Mais ce disciple de Jésus-Christ n'a point connu tous ces subtilités; et si je dois lui de sa pensée, je n'aurais qu'à dire ce qu'il ajoute: Entrez dans les sentiments les uns des autres; n'ayez point de pensées présomptueuses, nous prevenez de modestes; ne soyez point sages à nos propres yeux; ne vous laissez point vaincre par le mal, mais vainquez le mal par le bien; c'est-à-dire, n'écoutez aucun des sentiments que vous suggère l'amour-propre contre le prochain; mais étouffez ces sentiments par ceux de la charité et de la bienfaisance. Le sage que tout ce que dit ici saint Paul est au-dessus des forces de la nature; aussi n'oublie-t-il pas, ce saint Apôtre, de recommander la fermeté de l'esprit, le service du Seigneur et la prière constante; c'est là ce qui fortifie l'homme intérieur contre l'amour-propre; et le Prophète ne dit-il pas, dès le commencement de son psalme et dans toute la suite des versets qui le composent: Ah! Seigneur, protégez-moi, délivrez-moi, prévenez-moi; Seigneur, vous êtes ma force, exaucez-moi, etc.?

VERSET 7, 8, 9.

Dans les deux premiers versets, le Prophète emploie les motifs les plus touchants pour obtenir la protection du Seigneur. O Seigneur! dit-il, vous êtes mon Dieu, ma force, mon salut; vous m'avez déjà couvert de votre ombre dans les jours du combat. Et peut-être David fait-il ici allusion à la victoire qu'il avait remportée sur Goliath.

Dans le 5<sup>e</sup> verset, ces mots, à desiderio meo, pourraient avoir quatre sens; ou celui qu'on voit dans la version française, ou contre mon désir, ou comme je le désire, ou enfin selon mon désir; et dans ce dernier sens il faudrait entendre un désir corrompu. Ne me laissez point au piège (à mon désir) qui est d'intelligence avec mes passions. Ce dernier sens est celui qu'adopte saint Augustin. On traduit l'hébreu: N'accordez pas le désir du pécheur, ne consentez pas sa pensée,

(perverso), ils seront éteints. Ces derniers mots ont plusieurs sens, que la plupart des hébraïstes n'ont point, ni dit, ni dit, ils ne veulent point traduire, ou qu'ils ne s'élèvent point. Il faut bien que ce texte n'ait pas été lu de la même manière par les anciens, car ils ne s'accordent pas dans les versions qu'ils en donnent. Comme le sens que fournent les LXX et la Vulgate est clair, et répond même à l'hébreu en tout point, je ne vois pas qu'on doive le rejeter; et au lieu qu'il rentre dans celui qu'on donne à l'hébreu, comparons en l'effet ces deux versions: 1<sup>o</sup> Ne sis fieri potest, Spemur, contre ce que je désire, à la volonté du pécheur; 2<sup>o</sup> la famille des projets contre moi, ne m'abandonnez pas, de peur qu'il ne s'accomplisse; 3<sup>o</sup> n'accordez pas au pécheur ce qu'il désire, ne permettez pas qu'il exécute ses projets, de peur qu'il ne s'accomplisse. Ne résulte-t-il pas de la même pensée? Ne conçoit-on pas que le Prophète demandant à Dieu de n'être point abandonné à la malice et à la violence de ses persécuteurs, qui de remuement plus orgueilleux par les succès de leurs complots?

REFLEXIONS.

Qui est-ce qui dit avec tant d'énergie que notre Prophète: Ah! Seigneur, vous êtes mon Dieu; ou, comme l'explique saint Augustin, vous êtes Dieu, et il ne s'agit que des hommes; et tout cela à moi, je m'is à vous, et il n'est pas de moi à vous? Voilà ce qu'il faut opposer aux catholiques, qui veulent à tout prix qu'il s'agit de Dieu, et non de moi, et Dieu ne veut que du mal, et Dieu ne me fait que du bien.

Le texte ne dit pas seulement, vous êtes mon Dieu; il dit: Vous êtes mon Dieu et le Dieu fort, pour marquer que Dieu mérite tous notre confiance, qu'il a dans sa main tous les moyens de nous défendre, de nous protéger; nous devons à lui, Dieu est la force d'un dépend nous être; et qu'il ne content de nous d'acquiescer dans le jour du combat. Mais quel est ce jour, sinon tout le temps de la vie? Joli disait que toute la vie de l'homme est une seule journée, et l'Apôtre ne se rappelle-t-il pas ces travaux que comme des combats. Dieu nous protège, dont toujours, il est donc toujours à côté de nous, pour nous défendre et nous couvrir; mais nous sommes trop souvent des lâches qui ne faisons aucun usage de l'armure de Dieu, qui laissons même pour nous rendre à nos ennemis malheureux.

Qu'il y a de vérité dans la prière du Prophète, entendue selon l'interprétation de saint Augustin? Seigneur, je me livre pas, selon vos desirs; aux lueurs des impies? C'est votre désir, reprétez ce saint desir; c'est votre égalité, qui fait que le démon est vainqueur. Il vous présente l'appât des plaisirs, et vous vous laissez prendre sans défense, parce que votre cœur est sensible. Il fait brûler à vos yeux le faux éclat des richesses, et votre cœur vole vers cet objet, parce qu'il est avare. Vous avez plus à vous défendre de votre propre penchant, qu'ib des embûches du tentateur; car le démon est plus tout, parce qu'il est d'intelligence avec vous. Comprenez par cette prière: Seigneur, ne m'abandonnez pas à mes desirs terrestres et corporeux.

VERSET 10.

Il y a dans l'hébreu, enup c'irumventum me, ou circumlocutionem meam; peut-être que les LXX ont lu l'hébreu du pronon à l'hébreu; et l'hébreu est à la première; mais le sens est toujours le même, car ces deux sens dressent tous embûches autour du Prophète, de sorte que ces embûches pouvaient être appelées les embûches de son ennemi, parce qu'ils lui donnaient les avantages de ses embûches du Prophète, parce qu'il en était l'objet. Les hébraïstes ne s'accordent pas dans la version de cet verset, parce ce mot signifie être et poison. La première de ces significations a été adoptée par les LXX, et le sens n'est pas trop obscur. David dit que la malice de leur langue, qui

est la principale chose qu'ils emploient contre lui, retombera sur eux; ici commence la prédiction des vengeances divines sur ces ennemis du Prophète. Quels que soient ces ennemis, soit Saül, Doeg, Achitophol, ou bien le monde, le démon, les passions, tôt ou tard Dieu en fera justice.

REFLEXIONS.

C'est une observation qu'ont faite les saints, que les premiers traits dont se servent les ennemis de la vertu, partent toujours de la langue. Ils commencent par des discours calomnieux, quand ils veulent flétrir la réputation des hommes de bien; ils emploient des flatteries artificielles, quand ils veulent séduire les simples; ils donnent de mauvais conseils, quand ils veulent attirer les âmes tides dans le précipice de leur ourt préparé. Le premier tentateur, qui est le démon, tendit un piège à la mere de tous les hommes, en conversant avec elle, et il est recouru au même artifice, quand il vit Jésus-Christ dans le désert; mais il lui arriva en cette occasion ce que dit ici notre Prophète: La malice de son discours retomba sur lui. Tous les schismes, toutes les hérésies, tous les systèmes d'irréligion, ont commencé par le travail des lèvres, comme s'écrie le psalmiste; c'est là le début de l'insipité, et la foi fait ses premiers sermons par la parole, l'incrédulité tâche de les étouffer par la même voie; les prophètes annonçaient aux Juifs les volontés, les menaces, les promesses du vrai Dieu; et les prêtres de Jérusalem exaltaient le pouce de Baal. Les apôtres prêchaient Jésus-Christ, et les docteurs de la synagogue accusaient ces envoyés de Dieu, et contredisaient Moïse, et de détruire la loi. Quand le christianisme ne fut répété dans toutes les provinces de l'empire Romain, quelle fure de calomnies on inventa contre les Chrétiens! On les disait ennemis des empereurs et de la patrie; on leur imputait des abominations atroces, des cérémonies sacrilèges, des conventuels hérétiques. Les apologistes de la Religion fermèrent la bouche aux calomnieux; mais l'enfer arma les puissances du siècle, et le sang des martyrs coula de toutes parts. Quand le pays fut perdu à l'Église, le monde, cet ennemi perfide des puissances de ténements, inventa ses machines parmi les fidèles. Il donna l'astère régulière des us, il tourna en ridicule la simplicité des autres, il arma l'un l'autre contre la sage indulgence des pasteurs, il taxa les saints d'hypocrisie; ou de relâchement, d'enthousiasme ou de mollesse; et quand il désespéra de détruire l'Évangile par la force, il en attrapa les dogmes par des subtilités; il emprunta le langage du savoir, pour persuader aux hommes qu'il ne fallait rien croire; il multiplia les écrits, les sophismes, les raiilleries, les injures; tout lui fut bon, pourvu qu'il y eût plus de religion sur la terre.

L'oracle du Prophète doit s'accomplir, se réalisera dans tous les siècles, à la fin de tous les siècles, à la fin de tous les siècles. La perpétuité de l'Église, l'éternité de son salut, la justice de sa doctrine, et le jour du Seigneur accomplira de la justifier.

VERSET 11.

On traduit ainsi l'hébreu: Des charbons lambeant sur eux; et les précipitans dans le feu et dans des fosses d'où ils ne sortiront point. Sur quel igno de qui doit-on traduire, dans des fosses, tandis que ce mot, selon toutes les traductions d'où l'on peut le tirer, signifie des embûches, des dangers, des dangers; les LXX ont tout très bien dit, et s'expriment, et votre Vulgate, in miseria. Nous disons définitif, et non définitif. Saint Jérôme met aussi définitif; mais c'est le même sens; ainsi ceux qui gardent définitif, supplément ou sous-entendent Dominis. Le mot submisent, de la Vulgate, équivaux à retourner, et doit être traduit, et ne se redoubleront pas. Il y a des variétés dans les diverses éditions grecques. J'assure que la Vulgate est de toutes les versions anciennes celle qui se concilie le mieux avec l'hébreu.

Le seigneur, au reste, est assez clair. Le Prophète annonce que les impies seront en proie à la colère divine, qu'elle fera pleuvoir sur eux des charbons de feu, qu'elle les précipitera dans le feu, et qu'ils seront réduits à un état de misère d'où ils ne se relèveront jamais. Il n'est guère possible de voir ici d'autres suppléments que ceux de l'enfer. La Paraphrase chaldéenne dit : *In ignem, in gehennam precipitabit eos, et in fornacem cadent, ut non reuertantur ad vitam iterum.*

REFLEXIONS.

Ceux qui stoquent la Religion, savent bien que les saintes Ecritures et les prédicateurs de l'Evangile annoncent des châtimens éternels aux impies, mais ils ne sont point touchés de ces menaces. Ils regardent comme des fables tout ce que l'on raconte des vengeances divines; ils disent que dans toutes les religions il y a eu des fictions pareilles, et que, comme le font des Chrétiens ne doit faire aucune impression sur des esprits qui pensent. Ce raisonnement pêche par deux principes.

1. L'universalité de croyance sur les supplices destinés aux méchants après la mort, est une preuve à laquelle tout esprit raisonnable doit donner au moins beaucoup d'attention. Tout est-elle venue cette persuasion universelle, sinon d'une vérité manifestée du commencement? Les hommes ne sont pas assez enclins à eux-mêmes pour avoir imaginé un état capable de les intimider, et d'arrêter la fureur de leurs passions. Le premier législateur ou prophète qui leur aurait menacé de tourmens intolérables après la mort, n'aurait trouvé dans eux qu'une opposition formelle, que des raileries, que des invectives. De quel droit, lui aurait-on dit, voulez-vous nous rendre malheureux de cette vie par la crainte d'un avenir de supplices? qui vous a proposé pour troubler les plaisirs des hommes? quelle divinité veut à tort et sans motifs séduireux que vous dites destinés à ceux qui auront satisfait leurs passions en ce monde? Cependant tout le contraire est arrivé; les divers plans de religion qu'on a dressés, ont toujours pour base l'existence des récompenses et des châtimens dans une autre vie; on n'a point prouvé ce dogme, on l'a supposé comme inconcevable; et s'il s'est trouvé dans le progrès des siècles un petit nombre de gens qui l'aient méprisé, on s'est révolté, ils ont été taxés d'impie, et ils n'ont jamais eu pour eux, je ne dis pas le genre humain, mais une seule nation, parmi tant de peuples qui habitent la terre.

2. Si les livres qui contiennent la menace des châtimens après la mort, ont tous les caractères de vérité qu'on puisse exiger de pareils monuments; si plusieurs d'entre eux sont les plus anciens qu'on connaisse; s'ils se sont transmis de siècle en siècle dans une nation dont la né dissimule pas les égaremens, et qui néanmoins les a toujours réverés, et qui les révere encore; si ils contiennent un très-grand nombre d'autres prédictions qui sont évidemment accomplies; si ce qu'ils enseignent de la divinité, du culte qui lui est dû, et des devoirs de l'homme, s'emporte infiniment sur tous les autres écrits qui ont traités de la religion; enfin si l'on prouve que les auteurs de ces livres ont fait en divers temps des choses qui ne pouvaient être que le témoignage de Dieu en faveur de ce qu'ils enseignaient; soit de bouche, soit par écrit, je crois qu'on doit conclure, au moins sur un point, ce que disent ces livres des châtimens destinés aux impies après la mort, mérite une très-grande attention. Or, telles sont nos saintes Ecritures, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. Qui s'est-il donc de plus téméraire que de regarder comme des fictions et des fables ce qu'on y lit sur ces effets de la vengeance divine? Ceux qui ne veulent pas les croire, ont-ils réfléchi sur les preuves qui les appuient? n'est-ce pas l'intérêt des passions qui leur a donné l'incrédulité? A-t-on vu jusqu'ici de la

part des incrédules des arguments aussi forts contre les châtimens de l'autre vie, que les raisons qui depuis tant de siècles ont convaincu les hommes de leur existence? Réfléchissons sur l'oracle du Prophète: *Dixit seorsum pleuvisse sur les impies des charbons de feu; il les condamnera à des tourmens dont ils ne se relèveront jamais.* Cette parole ne s'accomplit pas dans cette vie, du moins elle s'accomplit très-rarement. Il y a donc un autre état où la prédiction doit se vérifier pleinement.

VERSÉT 12.

La version française qu'on voit ici répond assez à l'Hebreu et au grec, et ne contredit point la Vulgate. Il y a dans l'Hebreu: *L'honneur de la langue ne sera point établi sur la terre; le mal poursuivra l'homme méchant, jusqu'à l'impulsion (jusqu'à sa chute) l'homme violent. Il devrait y avoir, in interim dans la Vulgate, comme il y a, et *impulsion* dans le grec.*

Le sens de notre version pourrait être: *L'homme qui a une mauvaise langue ne sera point conduit à la terre (des vivans) qui est le ciel; et à la mort, la mort suivra l'homme méchant.* Mais de quelque manière qu'on traduise, le Prophète prédit toujours le malheur des mauvaises langues et des hommes violents, injurieux, maléficiens.

REFLEXIONS.

L'homme de la langue est une expression qu'on ne peut trop méditer. On appelle homme de plaisir, celui qui cherche sans cesse à satisfaire le goût qu'il a pour la volupté; on appelle homme de bonne chère, celui qui fait son capital des plaisirs de la table; de même, l'homme de la langue doit être celui qui se livre à tous les excès qu'on peut commettre en parlant. L'apôtre, S. Jacques dit, *ne laissez pas la langue se tenir libre, et qu'on soumette les hommes, pour faire entendre que les justes se servent de leur langue pour rendre hommage à Dieu, et que les méchants s'en servent pour persécuter le prochain.* Or, celui qui tient Dieu, n'est point l'homme de la langue; c'est l'homme du cœur; il médite beaucoup, et il parle peu; c'est pour cela que J.-C. recommandait à ses disciples de ne pas être absolument et sans exception, selon le langage de l'Ecriture, celui qui abuse de la parole; soit pour outrager le Seigneur, soit pour nuire au prochain.

Le saint évêque Serapion disait qu'il y avait peu de nombre dans son corps qu'il craignait avant que sa langue; et ce mot est tout-à-fait conforme à la doctrine de S. Jacques, qui dit que la langue est l'ornement de toutes les iniquités; qu'elle est un mal insupportable de rapport; qu'elle est remplie d'un poison mortel; et qui enfin, est plus qu'un péché, point en parole, c'est un homme perverti. Examinez celui qui abuse de sa langue, pourrât-il donc espérer un établissement dans la terre des vivans où rien de semblable ne peut entrer?

Le pêcheur, que notre Prophète appelle aussi l'homme de l'iniquité, ne trouvera que des maux à la mort. Il se pourrifiera, selon l'énergie du texte, comme le charbon poursuit la bête féroce, jusqu'à ce qu'il la fasse tomber sous ses coups, ou dans le piège qu'il lui a tendu. Et voilà en quoi consiste la différence essentielle entre les vrais fidèles et les partisans du monde. Les premiers sont quelquefois perdant toute leur vie en haine à la persécution et aux souffrances; mais au moment de la mort tous les maux disparaissent, et il ne leur reste qu'à embrasser ces mots consolans: *Venez, bons serviteurs, entrez dans la joie de votre maître.* Les pêcheurs au contraire ont tout joué des avantages de ce monde, et à la fin de leur carrière ils seront investis de tous les maux, dont le plus grand, dit S. Chrysostôme, n'est pas l'enfer avec tous ses supplices, mais la privation de J.-C. Méditons les biens que trouve le juste à ce moment décisif; méditons les maux qui fondent sur le pêcheur, quand il ne reste plus de temps pour connaître et aimer Dieu.

VERSETS 15, 14.

Au verset 15, il y a également dans le texte: *operari est mixtum, et le P. Houbigant dit que c'est la leçon qu'on trouve dans plusieurs manuscrits.*

La Prophétie confirme ce qu'il vient du dire du jugement que Dieu exercera contre les oppresseurs des justes: *Il y aura un temps, dit-il, où le Seigneur prendra en main la cause de l'Indigent ou de l'Affligé (car le mot hébreu a les deux significations), et qu'il vengera les pauvres.* Le Prophète assure qu'il a une certitude de cela; et il oppose ensuite le sort des uns à l'autre: *Le nom du Seigneur, ils habiteront en sa présence, ou devant lui faire; ce qui est une expression familière à l'Ecriture. Dans ces versets il n'y a point de différence entre le texte et les versions.*

REFLEXIONS.

Il n'y a qu'un Dieu le véritable religion qu'on ait parlé comme fait ici le Prophète: *Je sais, je suis sûr que le Seigneur punira les méchants, et que les justes habiteront en sa présence.* Dans les fausses religions, on parlait d'une vie future, où les récompenses et les châtimens seraient faits; mais ce n'était jamais avec l'assurance que bénédicte le David, et que saint Paul témoignait encore long-temps après lui: *C'est une chose, dit-il, qui est, celui dans qui j'ai mis un ancre, et je suis sûr qu'il est assez puissant pour me conserver jusqu'à jour où il exercera sa justice: Nous savons, disait aussi l'apôtre saint Jean, que, quand le Seigneur se montrera, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.* Il n'y a que le don de la foi qui puisse

Psalmus David. CXL.

Hebr. CXL.

1. Domine, clamavi ad te, exaudi me; intende vocem meam, cum clamavero ad te.
2. Disigatur oratio mea, sicut incensum in conspectu tuo: elevatio manuum mearum sacrificium veritatum.
3. Pone Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstante labijs meis.
4. Non declinet cor meum in verba malitia, ad excusandas excusationes in peccatis.
5. Cum hominibus operantibus iniquitatem; et non communiobis eum electis eorum.
6. Corripet me justus in misericordia, et increpabit me: oleum autem peccatoris non impinget caput meum.
7. Quotiam adhuc et oratio mea in benedictis eorum absorpti sunt juxta pedes iudicis eorum.
8. Audient verba mea, quoniam poluerunt; sicut crassitudo terre erupta est super terram.
9. Dissipata sunt ossa nostra secus infernum, quia ad te, Domine, oculi mei: in te speravi, non auferas animam meam.
10. Custodi me, in lingua quem statuerunt mihi, et à scandalis operantium iniquitatem.
11. Cadent in retinaculo ejus peccatores: singulariter sum ego, donec transeam.

COMMENTARIUM (1).

VERS. 1. — DOMINE, CLAMAVI AD TE, EXAUDI ME.

(1) Origens; Theodoretus et interpretum perique

inspirer un tel langage. Quand on a ce don, on parle du monde futur avec autant de certitude que si l'on en avait l'évidence. Le Prophète et les apôtres ne disent pas: *Je présume, je conjecture, j'ai un pressentiment, j'ai des raisons de croire; mais je sais, j'ai une connaissance certaine, et rien ne peut ébranler dans moi cette persuasion.* Or, voilà ce que la plupart des hommes n'ont médité point; voilà ce que plusieurs d'entre eux se font d'infirmer, soit dans leur esprit, soit dans leur conscience. Parmi ceux mêmes qui se disent très-convaincus de cette vérité, très-peu font un plan de vie assorti à leur conviction. On est sûr qu'il y a une vie future, et l'on agit comme si l'on n'en savait rien, ou comme s'il y avait autant de raisons de la nier que de la croire. Les sçavans ont été non-seulement les hommes les plus sages, mais les esprits les plus conséquens qui aient existé dans le monde. Nous savons, disaient-ils, que la vie présente doit finir, et qu'il y a une vie future qui est le point de bornes; nous savons que Dieu jugera tous ceux qui sortiront de la vie présente; qu'il exercera une vengeance très-severe contre les pécheurs, et qu'il admirera les justes à la fin de sa présencce; par conséquent, ajoutaient-ils, il importe extrêmement, et même uniquement, de faire un tel usage de la vie présente, qu'on n'ait rien à examiner de ce Juge suprême, et qu'on ait tout à espérer de sa miséricorde et de sa indulgence. D'après ce raisonnement, ils ont formé le plan de conduite qui les a élevés à la sagesse. On a de plus méthodique dans le raisonnement, de plus sensé dans la détermination, de mieux suivi dans l'exécution, et de plus heureux dans le succès?

PSAUME CXL.

1. Seigneur, j'ai crié vers vous, exaucez-moi; soyez attentif à ma voix, toutes les fois que je pousserai des cris vers vous.
2. Que ma prière s'élève en votre présence comme l'élevaison (qu'on brûle sur votre autel); que l'élevation de mes mains soit comme le sacrifice qu'on vous offre le soir.
3. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche; mettez à mes lèvres une porte qui les environne (ou qui les retienne).
4. N'oubliez point mon cœur à la malice, de sorte que je cherche des prétextes pour m'excuser quand j'ai commis des péchés;
5. Et de sorte que je m'unisse avec ceux qui commettent l'iniquité, prescrivez-moi de prendre part à ce qu'ils estiment le plus (ou aux plus estimés d'entre eux).
6. L'homme juste me reprendra avec des sermons de miséricorde, il me fera des reproches (d'ami); mais le parfum du pêcheur ne coulera point sur ma tête.
7. Car ma prière subsistera même un milieu de leurs plaisirs; les chefs d'entre eux ont été brisés contre la pierre et engloutis dans l'abîme.
8. (Les autres) engloutiront ma voix; parce qu'ils auront pu l'entendre. De même que des montagnes de terre sont répandues dans un chemin sillonné (par la charrette).
9. Ainsi nos ossements ont été dispersés sur la surface du tombeau; mais, Seigneur, ô mon Dieu! puisque mes yeux sont tournés vers vous, et qu'en vous seul je mets mon espoir, ne permettez pas que je périsse.
10. Préservez-moi du piège que m'ont tendu (les pêcheurs); préservez-moi des scandales qui donnent les osiers d'iniquité.
11. Les pêcheurs tomberont dans les filets de leur iniquité; pour moi je demeurerai seul, jusqu'à ce que j'achève ma course.

COMMENTARIUM (1).

Hebr., *bushahiti, festina ad me, proprie, exaudiendum*

latente: simillimum esse hunc Psalmum superior

Le seigneur, au reste, est assez clair. Le Prophète annonce que les impies seront en proie à la colère divine, qu'elle sera plus vaine sur eux des charbons vivants, qu'elle sera plus vaine dans le feu, et qu'ils seront réduits à un état de misère d'où ils ne se relèveront jamais. Il n'est guère possible de voir ici d'autres suppléments que ceux de l'enfer. La Paraphrase chaldaique dit : *In ignem, in gehennam precipitabit eos, et in fornacem cadent, ut non reuertantur ad vitam iterum.*

REFLEXIONS.

Ceux qui stoquent la Religion, savent bien que les saintes Ecritures et les prédicateurs de l'Evangile annoncent des châtimens éternels aux impies, mais ils ne sont point touchés de ces menaces. Ils regardent comme des fables tout ce que l'on raconte des vengeances divines; ils disent que dans toutes les religions il y a eu des fictions pareilles, et que, comme le font des Chrétiens ne doit faire aucune impression sur des esprits qui pensent. Ce raisonnement pêche par deux principes.

1. L'universalité de croyance sur les supplices destinés aux méchants après la mort, est une preuve à laquelle tout esprit raisonnable doit donner au moins beaucoup d'attention. Tout est-elle venue cette persuasion universelle, sinon d'une vérité manifestée du commencement? Les hommes ne sont pas assez enclins à eux-mêmes pour avoir imaginé un état capable de les intimider, et d'arrêter la fureur de leurs passions. Le premier législateur ou prédicateur qui leur aurait menacé de tourmens intolérables après la mort, n'aurait trouvé dans eux qu'une opposition formelle, que des raileries, que des invectives. De quel droit, lui aurait-on dit, voulez-vous nous rendre malheureux de cette vie par la crainte d'un avenir malheureux des hommes? que vous a proposé pour troubler les esprits des hommes? quelle divinité veut à torter ses enclins déréglés que vous dites destinés à ceux qui auront satisfait leurs passions en ce monde? Cependant tout le contraire est arrivé; les divers plans de religion qu'on a dressés, ont toujours pour base l'existence des récompenses et des châtimens dans une autre vie; on n'a point prouvé ce dogme, on l'a supposé comme inconcevable; et s'il s'est trouvé dans le progrès des siècles un petit nombre de gens qui l'aient méprisé, on s'est révolté, ils ont été taxés d'impie, et ils n'ont jamais eu pour eux, je ne dis pas le genre humain, mais une seule nation, parmi tant de peuples qui habitent la terre.

2. Si les livres qui contiennent la menace des châtimens après la mort, ont tous les caractères de vérité qu'on puisse exiger de pareils monuments; si plusieurs d'entre eux sont les plus anciens qu'on connaisse; s'ils se sont transmis de siècle en siècle dans une nation dont la né dissimule pas les égaremens, et qui néanmoins les a toujours réverés, et qui les révere encore; s'ils contiennent un très-grand nombre d'autres prédictions qui sont évidemment accomplies; si ce qu'ils enseignent de la divinité, du culte qui lui est dû, et des devoirs de l'homme, s'empare infiniment sur tous les autres écrits qui ont traités de la religion; enfin si l'on prouve que les auteurs de ces livres ont fait en divers temps des choses qui ne pouvaient être que le témoignage de Dieu en faveur de ce qu'ils enseignaient; soit de bouche, soit par écrit, je crois qu'on doit conclure, au moins sur un point ce que disent ces livres des châtimens destinés aux impies après la mort, mérite une très-grande attention. Or, telles sont nos saintes Ecritures, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. Qu'y a-t-il donc de plus téméraire que de regarder comme des fictions et des fables ce qu'on y lit sur ces effets de la vengeance divine? Ceux qui ne veulent pas les croire, ont-ils réfléchi sur les preuves qui les appuient? n'est-ce pas l'intérêt des passions qui leur a donné l'incrédulité? A-t-on vu jusqu'ici de la

part des incrédules des arguments aussi forts contre les châtimens de l'autre vie, que les raisons qui depuis tant de siècles ont convaincu les hommes de leur existence? Réfléchissons sur l'oracle du Prophète: *Dixit seculi plerumque sur les impies des charbons de feu; il les condamnera à des tourmens dont ils ne se délivreront jamais.* Cette parole ne s'accomplit pas dans cette vie, du moins elle s'accomplit très-rarement. Il y a donc un autre état où la prédiction doit se vérifier pleinement.

VERSET 12.

La version française qu'on voit ici répond assez à l'Hebreu et au grec, et ne contredit point la Vulgate. Il y a dans l'Hebreu: *L'honneur de la langue ne sera point établi sur la terre; le mal poursuivra l'homme méchant jusqu'à l'impulsion (jusqu'à sa chute) l'homme violent. Il devrait y avoir, in interim dans la Vulgate, comme il y a, et *impulsion* dans le grec.*

Le sens de notre version pourrait être: *L'homme qui a une mauvaise langue ne sera point conduit à la terre (des vivans) qui est le ciel; et à la mort, la mort suivra l'homme méchant.* Mais de quelque manière qu'on traduise, le Prophète prédit toujours le malheur des mauvaises langues et des hommes violents, injustes, maléfaisants.

REFLEXIONS.

L'homme de la langue est une expression qu'on ne peut trop méditer. On appelle homme de plaisir, celui qui cherche sans cesse à satisfaire le goût qu'il a pour la volupté; on appelle homme de bonne chère, celui qui fait son capital des plaisirs de la table; de même, l'homme de la langue doit être celui qui se livre à tous les excès qu'on peut commettre en parlant. L'apôtre, S. Jacques dit, *ne laissez pas la langue se tenir libre, et qu'on nomme l'homme impie.* Mais de quelque manière qu'on se serve de leur langue pour rendre hommage à Dieu, et que les méchants s'en servent pour persécuter le prochain. Or, celui qui tient Dieu, n'est point l'homme de la langue; c'est l'homme du cœur; il médite beaucoup, et il parle peu; c'est pour cela que J.-C. recommandait à ses disciples de ne pas être absolument et sans exception, selon le langage de l'Ecriture, celui qui abuse de la parole; soit pour outrager le Seigneur, soit pour nuire au prochain.

Le saint évêque Serapion disait qu'il y avait peu de nombre dans son corps qu'il craignait avant que sa langue; et ce mot est tout-à-fait conforme à la doctrine de S. Jacques, qui dit que la langue est l'ornement de toutes les iniquités; qu'elle est un mal insupportable de rapport; qu'elle est remplie d'un poison mortel; et qu'elle est, et qu'elle est un pêcheur point en parole, c'est un homme impie. Examinez celui qui abuse de sa langue, pourrât-il donc espérer un établissement dans la terre des vivans où rien de semblable ne peut entrer?

Le pêcheur, que notre Prophète appelle aussi l'homme de l'iniquité, ne trouvera que des maux à la mort. Il se pourrifiera, selon l'énergie du texte, comme le charbon poursuit la bête féroce, jusqu'à ce qu'il la fasse tomber sous ses coups, ou dans le piège qu'il lui a tendu. Et voilà en quoi consiste la différence essentielle entre les vrais fidèles et les partisans du monde. Les premiers sont quelquefois perdant toute leur vie en haine à la persécution et aux souffrances; mais au moment de la mort tous les maux disparaissent, et il ne leur reste qu'à embrasser ces mots consolans: *Venez, bons serviteurs, entrez dans la joie de votre maître.* Les pêcheurs au contraire ont tout joyeux des avantages de ce monde, et à la fin de leur carrière ils seront investis de tous les maux, dont le plus grand, dit S. Chrysostôme, n'est pas l'enfer avec tous ses supplices, mais la privation de J.-C. Méditez les biens que trouve le juste à ce moment décisif; méditez les maux qui fondent sur le pêcheur, quand il ne reste plus de temps pour connaître et aimer Dieu.

VERSETS 15, 14.

Au verset 15, il y a également dans le texte: *operari est mixtum, et le P. Houbigant dit que c'est la leçon qu'on trouve dans plusieurs manuscrits.*

La Prophète continue ce qu'il vient de dire du jugement que Dieu exercera contre les oppresseurs des justes: *Il y aura un temps, dit-il, où le Seigneur proudera au sein de sa sainte assemblée (ou de l'assemblée) que le mal habite à ses deux significations), et qu'il vengera les pécheurs.* Le Prophète assure qu'il y a une certitude de cela; et il oppose ensuite le sort des justes: *As-tu vu le nom du Seigneur, ils habitent en sa présence ou devant lui faire; ce qui est une expression familière à l'Ecriture. Dans ces versets il n'y a point de différence entre le texte et les versions.*

REFLEXIONS.

Il n'y a qu'un dans le véritable religion qu'on ait parlé comme fait ici le Prophète: *Je suis, je suis sûr que le Seigneur vivra les méchants, et que les justes habitent en sa présence.* Dans les fausses religions, on parlait d'une vie future, où les récompenses et les châtimens seraient faits; mais ce n'était jamais avec l'assurance que bénit le Seigneur, et que saint Paul témoignait encore long-temps après lui: *C'est-à-dire, dit-il, qui est celui dans qui j'ai mis un ancre, et je suis sûr qu'il est assez puissant pour me conserver jusqu'à jour où il exercera sa justice: Nous savons, dit aussi l'apôtre saint Jean, que, quand le Seigneur se montrera, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.* Il n'y a que le don de la foi qui puisse

Psalmus David. CXL.

Hebr. CXL.

1. Domine, clamavi ad te, exaudi me; intende vocem meam, cum clamavero ad te.
2. Disigatur oratio mea, sicut incensum in conspectu tuo: elevatio manuum mearum sacrificium veritatum.
3. Pone Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantie labijs meis.
4. Non declinet cor meum in verba malitia, ad excusandas excusationes in peccatis.
5. Cum hominibus operantibus iniquitatem; et non communiobis eum electis eorum.
6. Corripet me justus in misericordia, et increpabit me: oleum autem peccatoris non impinget caput meum.
7. Quotiam adhuc et oratio mea in benedictis eorum absorpti sunt juxta pedes iudicis eorum.
8. Audient verba mea, quoniam poluerunt: sicut crassitudo terre erupta est super terram.
9. Dissipata sunt ossa nostra secus infernum, quia ad te, Domine, oculi mei: in te speravi, non auferas animam meam.
10. Custodi me, in lingua quem statuerunt mihi, et à scandalis operantium iniquitatem.
11. Cadent in retinaculo ejus peccatores: singulariter sum ego, donec transeam.

COMMENTARIUM (1).

VERS. 1. — DOMINE, CLAMAVI AD TE, EXAUDI ME.

(1) Origens; Theodoretus et interpretum perique

inspirer un tel langage. Quand on a ce don, on parle du monde futur avec autant de certitude que si l'on en avait l'évidence. Le Prophète et les apôtres ne disent pas: *Je présume, je conjecture, j'ai un pressentiment, j'ai des raisons de croire; mais je suis, j'ai une connaissance certaine, et rien ne peut ébranler dans moi cette persuasion.* Or, voilà ce que la plupart des hommes n'ont médité point; voilà ce que plusieurs d'entre eux se font d'effrimer, soit dans leur esprit, soit dans leur conscience. Parmi ceux mêmes qui se disent très-convinçus de cette vérité, très-peu font un plan de vie assorti à leur conviction. On est sûr qu'il y a une vie future, et l'on agit comme si l'on n'en savait rien, ou comme s'il y avait autant de raisons de la nier que de la croire. Les sçavants ont été non-seulement les hommes les plus sages, mais les esprits les plus conséquens qui aient existé dans le monde. Nous savons, disaient-ils, que la vie présente doit finir, et qu'il y a une vie future qui est le point de bornes; nous savons que Dieu jugera tous ceux qui sortiront de la vie présente; qu'il exercera une vengeance très-severe contre les pécheurs, et qu'il admirera les justes à la fin de sa présance; par conséquent, ajoutaient-ils, il importe extrêmement, et même uniquement, de faire un tel usage de la vie présente, qu'on n'ait rien à examiner de ce Juge suprême, et qu'on ait tout à espérer de sa miséricorde et de sa indulgence. D'après ce raisonnement, ils ont formé le plan de conduite qui les a élevés à la sainteté. On a de plus méthodique dans le raisonnement, de plus sensé dans la détermination, de mieux suivi dans l'exécution, et de plus heureux dans le succès?

PSAUME CXL.

1. Seigneur, j'ai crié vers vous, exaucez-moi; soyez attentif à ma voix, toutes les fois que je pousserai des cris vers vous.
2. Que ma prière s'élève en votre présence comme l'élevaison (qu'on brûle sur votre autel); que l'élevation de mes mains soit comme le sacrifice qu'on vous offre le soir.
3. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche; mettez à mes lèvres une porte qui les environne (ou qui les retienne).
4. N'oubliez point mon cœur à la malice, de sorte que je cherche des prétextes pour m'excuser quand j'ai commis des péchés;
5. Et de sorte que je m'unisse avec ceux qui commettent l'iniquité, prescrivez-moi de prendre part à ce qu'ils estiment le plus (ou aux plus estimés d'entre eux).
6. L'homme juste me reprendra avec des sermons de miséricorde, il me fera des reproches (d'ami); mais le parfum du pêcheur ne coulera point sur ma tête.
7. Car ma prière subsistera même un milieu de leurs plaisirs; les chefs d'entre eux ont été brisés contre la pierre et engloutis dans l'abîme.
8. (Les autres) engloutiront ma voix; parce qu'ils auront pu l'entendre. De même que des moites de terre sont répandues dans un chemin sillonné (par la charrue).
9. Ainsi nos ossements ont été dispersés sur la surface du tombeau; mais, Seigneur, ô mon Dieu! puisque mes yeux sont tournés vers vous, et qu'en vous seul je mets mon espoir, ne permettez pas que je périsse.
10. Préservez-moi du piège que m'ont tendu (les pêcheurs); préservez-moi des scandales qui donnent les osiers d'iniquité.
11. Les pêcheurs tomberont dans les filets de leur iniquité; pour moi je demeurerai seul, jusqu'à ce que j'achève ma course.

COMMENTARIUM (1).

Hebr., *basahiti, festina ad me, proprie, exaudiendum*

latente: simillimum esse hunc Psalmum superior-



me iustus, iubens hoc feram, at oleum peccatoris, etc. Perculiet et verberabit me iustus misericorditer, sine inhumanitate. Proinde si hoc vis castigare, ô Dominè, ejus castigationem non aversor, eam summi beneficii loco ducam; at oleum peccatoris ne illinat caput meum, ejus misericordia ne me inundet, ejus suavitas, favor, benevolentia, blanditie, humanitas ne me perfundant, aut mecum quicquam habesit negotii. Mihi enim est utilis castigari, atque etiam vapulare à iustis, quam secleratis iugum et manumvis pretioso deliniri. Verbera enim illorum mihi modis sanantur, et istorum iugumenta sive delicta caput frangunt. Id est, mentem perdit. Hinc antithesis propter nostros agnoscunt R. Joseph, et R. Abraham. Nec tamen recte interpretentur putant idem dici quoque hémisticlio, vel certe posterioris esse exaggerationem peccatoris, quod Hebræice loco peccatoris legitur *rosch, caput*; quia verò *rosch* non etiam significet venenum, sicut, amaritudinem, que proprio inest serpentis capiti, et per translationem, peccatorum venenatis moribus. Sic interim interpretantur: *Oleum capiti non frangit caput meum*, id est, illa iustorum castigatio que est in iugum, sive oleum perfusissimum, non me ledet, neque meo capiti erit noxia. Et oleum capiti sit oleum primum, percipiendum et perfusissimum, Exod. 30, 23. Simpliciter est antithesis. Unguentum veneni, id est, peccatoris, ne frangat, ne ledat, vel, etiam ne obtundat caput meum, ne meo capiti sit molestum. Sic, Gallicè: *Qu'il ne me rompe la tête. Quod per impingitur sive iugum, et obliuere representant Septuaginta. Oleum, sive un-*

tem peccatoris non impingunt caput meum. Oleum peccatoris, id est, unguentum, quo iniviter et eum voluptate percipitur caput; sicut oleum blanditionem adulterii, qui peccata exponit, vel excusat, immo etiam sub diuino colore, et beneficii fundet. In Hebræo explicatur utrimque similiter et similiter et pericles adulteriosus: dieitur enim, *oleum casti*, sive amaritudinis, ut veritè S. Hieronymus; et est in verbis elegans aliter; nam *roschum* et *caput*, eadem voce significantur: *rosch* enim et *caput* et *roschum* significantur. Itaque ait: *Oleum, rosch, non impingunt meum rosch*; que est adulteriosus eorum expulso, qui utroque loco per rosch hémisticlio voluit caput, et per *oleum capiti* accipit oleum primum et perfusissimum, et omnem esse voluit. *Corruptum* me iustus in amaritudine, quia corruptio fraterna est oleum primum, quod non destruit caput. Hec, inquam, expositio non est admittenda, quia non solum repugnat Vulgata editioni, sed etiam versio S. Hieronymi et septuaginta Interpretum, et expositio omnium veterum Patrum Latinorum et Græcorum; magne obstat quod pro *impingunt* in Hebræo est *frangit*; cum non est certum versus non siccuguliter frangit, cum desit littera *laph* in fine, et cum Septuaginta et S. Hieronymus verterint, *impingunt*. Adde etiam quod vox *impingunt* non repugnat voci Hebræicæ, que *frangere* et *desinere* significat dicitur, inò cum ea optime coheret; nam idem septuaginta Interpretès non dixerunt, *frangit*, aut *perfundat*, que verba in bonum sonant, sed *impingunt*, quod sonat in malum; *impingunt* enim deformant et destrunt caput; et postulatissime consideraverunt Septuaginta viri oleum non posse frangi aut destrui caput, quia mallo constantere destruit per deformationem quam pingendo affert; idem non dixerunt: non destrunt, sed, *non impingunt caput meum*. (Bellarminus.)

gentiam, metaphorice blanditiæ quibus demittuntur curia peccatorum, et in malis foventur, de quibus Paulus, Rom. 16, 18: *Per blandas benedictiones sordant corda innocencium*. Ille blanditiæ ne peccant animam meam, neque oblectent, ne eum capiant, et in peccatis foveant. Simulata adulationis blandem illucius et Augustinus exponunt.

VERS. 7. — QUOSIAM AVERTI, ET ORATIONE MEA IN BENEFICENTIAM FAVORI (EST), QUONIAM PROCEDE ALITE; etiam inter mala eorum, id est, inter medias eorum persecutiones tantopere ab ipsis expellitis, nec in mediis malis et calamitatibus mihi ab ipsis cupidissime impetratis oblivise, absorbebantur crudeliter saxis illis. In etiam pro contra, oppositissime, etiam constructur cum ablativo, non accusativo; interdum tamen interpretès hoc neglexerunt, vers. 11. Quia adhuc oratio mea est, iustat et perseverat adversus eorum malitiam, vel vexationem. (Malum de malo puzza et culpam), divinam illis ultionem impetrans infidelissimè peribunt. Precis afflictorum assidue contra peccatores magnum esse vim ostendit. Hebræi tamen junctum cum præcedentibus: *Oleum peccatoris* ne me inundet, quia etiam adhuc oro contra eorum malitiam et beneficiam sive cupiditatem. In BENEFICENTIAM FAVORI hoc loco accepimus in significatione Chaladica, de qua supra, Psal. 158, 5. Proprie, in mala eorum. Inter mala eorum, in quibus sibi placent, vel contra peccata, quibus delectantur. Nam præpositio in variè hic exponitur, *inter, contra, per, et mala*, calamitates, vel peccata. Quia adhuc etiam oratio mea (est) in malis eorum, id est, pro malis eorum, et scilicet convertitur ab operibus malis, è Kimbi et Theodoro vel, in malis eorum, id est, ne in eorum mala et calamitates ab ipsis mihi optatas incidant, è R. Salmone et Chrysostomo. Vel, pro malis eorum, ut eis mala evitent, è R. Abraham. ANNOTETI SEXT. Præteritum pro futuro. Absorbentur, illis petris et saxis principes horum impiorum: crudeli supplicio interitibus hi, qui present istorum studiis et persecutionibus, et à quibus isti huertunt contra me, illudentur in petras, in loca saxosa precipitabantur, in manus quoque panentur. Unde Hebræice: *Divitibus aut in manibus petre iudice eorum*, quod intelligunt de Saule et purpuratis eius. Inimann et crudeli supplicium appellat iungit petra, alibi ad rupes, dimiti in manus saxi, id est, in loco saxoso, vel de saxo, et Jezabel, à Reg. 9, 21. Jentes, principes, id est præcipui eorum, ut liber Judæum, id est, principum.

VERS. 8. — AUDIENT VERBA MEA, QUOSIAM POTESTES. Hystorologia, que sic ordinanda: Audient, quoniam verba mea poterunt, id est, apud Deum efficaciter fuerunt. Audient quod precos mee exaudiat sunt, vim magnam habentur. plurimum valentur apud Dominum, impetrando scilicet istam vindictam et iudicium. Sic Hebræice: *Et audient verba mea, quoniam dulcia fuerunt illi*: intelligent verba mea fuisse suavia, grata et accepta Domino, et placuisse, que exaudivit, eos ulciscendo, et me liberando. Græcè, et idem dicitur. Nam *ἄλο*, dulcia, ubi tamen poster legitur

videtur, *ἄλο*, à *δολικός*, potum: quod fuerit magna potestatis eorum Domino, diu me exaudivit. Alii: Audient verba mea fuisse suavia, pœdita et quæta, non, ut putant, conspiratoria et pertinentia ad perturbandum republicam, et iuvandam regnum. Voces probrorum ad Dominum contra impios tunc intelligimus fuisse efficaces, quanto eis evertit, vel converit. Sicut CRASSUS, Cædit hoc simile in primum hémisticlio sequentis versu. Sicut crassa moles terræ, aratro discissa rumpitur in glebas; sicut crassa gleba erumpit per scissuram aratri, vel per terræ motum, et magna violentiâ è suo loco dispellitur, et exilit super terræ superficiem; sic dissipata, sic dispersa sunt nostra ossa, et vires ad inferni frutes, locum nostrorum persecutionibus et bellis: Hieron. *Sicut agricola cum schidi terram, sic dissipata sunt ossa nostra in arce inferni*. Hinc Hebræi: *eorum palud abocod bareret*, sicut fulens et procedens terram, id est, ut solet agricola, insulendo procedendique terram, glebas dissipare, ita illi, ossa et vires nostras infragerunt, nosque in eas angustias adegerunt, ut morti jura simus propinquii. Alibi ad ossa martyrum dispersa, et corpora insepara, 2 Cor. 1.

VERS. 9. — DISSIPATA SUNT OSSA NOSTRA, VIRES NOSTRE PER METONYM. Alii, membra nostra, per synecdoche pars similitudinis. In Hebræo in hoc hémisticlio versus eliduntur. SECUS INFERNUM, juxta sepulcrum, juxta infernum, ad mortem fore, prope orbem, ad occi fruces, ita ut prope sit infernus, ita ut status inferni, locus, vel sepulcrum nobis immincat. Hyperbole ingentium periculum, inferni et morti proximam. Latine, alteram partem habere in sepulcro, vel in cymba Charentia. Quæ, sunt soppa, vel respiciunt. Ita, et in te speravi. Assyntheton. Quia in te oculi

On voit à la tête le nom de David, et il y a toute apparence que ce Prophète les composa durant les persecutions que lui suscita Saül. C'est une prière assortie à tous les besoins d'un âme persécuté et souffrant. Saint Augustin y voit Jésus-Christ non dans sa propre personne, mais dans son corps mystique qui est l'Église. Saint Jean Chrysostôme dit que l'usage en Orient étoit de réciter ce psaume tous les soirs, sans doute à cause de son air triste et on il est parlé du sacrifice de l'air. L'Église d'Occident le récite aussi à Vespres, mais seulement le jour de la semaine, qui est le vendredi, selon l'ordre du psaume.

Le psaume passe pour difficile: ce qui n'a rien de plus que dans quelques versets; encore la difficulté dans cet-elle hémistie, quand on fait attention à ce qui suit et à ce qui précède.

VERS. 4. — On lit dans Théoban: *Signifier, j'ai crié vers vous, faites-cous vers moi*, etc. c'est un foud le même sens, pour plus emphatique que celui des versions; car, selon ce texte, le Propète demandant que Dieu l'exauce promptement. Comme l'Hebræus est extrême-moment, elle est en ce endroit, il best guere possible que les LXX ne l'aient pas rendu exactement: je crois donc que dans les copies il s'est glissé quelque faute; quoi qu'il en soit, il n'y a point de controverse. Le Propète adresse ici à Dieu une prière qui se trouve très-fréquentement dans ses psaumes. Il demande non-seulement d'être exaucé dans le moment

mei sunt coniecti, et quia in te omnis spes mea posita est, ne auferas, et ex Hebræo *thotar*, effundas (quasi aquam, cujus effusio nihil putatur), vitam meam, que, quæso, permittit ad ineam vitam spoliari.

VERS. 10. — CUSTODI ME A LIGURE, *mide poh*, id est, à manibus laquei, propriè STATERENT, tendebunt. A scabulis; à tendentiis et cassibus malificorum et scleratorum, ab insidiosis consiliis et operibus.

VERS. 11. — CÆDENT IN RETICULO MEI PECCATORIS. Possit etiam verbi depræcarum: cadent, decident: la nectacto. reticula; latiniis, in rete. Ablativus pro accusativo, vel in reti, per rete ejus (iniquitatis). Cadent impii in reti laquei, que mihi tendentur in ea mala que mihi machinati sunt. Singulariter autem sine separatione ego incolunt eorum. Ears, suo, ut sit singularis pro plurali. Vel *iniquitas*, id est, reti inique structo et tensus. Vel Dei, juxta Theodoretum, reti ejus, Dei scilicet, capientur, qui alius insidiantur et tendunt reti. SICCITATIBUS, *siccitas*, solitariè, solus; ab illo cœm remotus sum, solus maneo, ab illorum societate me remotos et separo, vel sum solus, sum singularis et prosidio destitutus, donec transcam illorum reti, donec illorum casset et insidias evadam. De mortis transitu intelligit Chrysostomus: Solitariis et amotis ero ab eorum studio, donec obeam. Me ab eis separabo, quoad vivo. De tempore autem Chaldæus: *Singularis*, inquit, sum, donec tempus transsit. Vex tñ in hoc etiam animi, pariter, significat. Ex quo nonnulli: *Cadent in suis cassis*, *thm pariter ego illos transgrediar*; dùm suis retibus incipitur, ab isdem liberor. Diu simul sum cum ipsis, in reti reti illorum, ipsi capientur; ego verò tuâ benignitate salvus evadam.

présent, mais de l'être toutes les fois qu'il priera. Sa prière n'est pas une simple suppliche, c'est un cri; c'est-à-dire, une oraison fervente, vétemente, laborieuse, et née du sentiment profond que l'a de sa misère.

REFLEXIONS. Celui qui ne prie pas de fond de son cœur, ne erit point: il se contente de prier du bout des lèvres, et il ne se donne pas la peine de donner à sa voix la force et l'éclat des cris. Il peut arriver que ceux qui éluent par habitude ou par intérêt les louanges de Dieu, orient dans le temple ou dans la société des fides, et ces cris ne seroient point la prière du Prophète; mais il n'arrivera jamais qu'un homme seul ait pied de son oratoire, puisse des cris dans sa prière, sans que son cœur soit touché du désir d'obtenir ce qu'il désire. Les cris un reste sont plus dans le cœur que dans la voix. Dieu est toujours près de nous, il entend nos soupirs les plus accrets, il voit nos desirs les plus cachés aux yeux des hommes.

— Craignons qu'il n'y ait un temps où Dieu d'écoute point nos cris: *Perte que je vous ai appelé*, dit-il par la bouche du Sage, et que vous n'avez pas voulu m'entendre; parce que nous avons méprisé mes conseils, et que vous avez négligé mes sermons, je vous insulterais au jour de votre mort... Vous n'interroquez, et je ne vous écouterai plus; vous vous lievez de grand matin, et vous ne me trouvez pas. C'est ainsi que prie l'impie Antiochus, et qu'il ne fut point exaucé; il ne retourna point à Dieu dans la droiture de son cœur; il étoit négligé d'une crainte d'esclave qui restoit le châtimant,





Inconvenit : c'est que les LXX mettent *meos*, qui ne se construit pas avec *ambulari*, terme dont ils se servent pour exprimer l'iniquité. Quelques exemplaires portent *mei*, et alors il faudrait traduire : Les pêcheurs tomberont dans leurs propres filets, ou qui s'accrode ne s'exécute point, quand on se propose à l'accomplir, ou qui enchaîne sa propre langue. (Voici qu'il en soit, le sens est toujours, que les pêcheurs seront les victimes de leur iniquité.)

L'autre partie du verset est fort disputée, à cause du mot hébreu *mi*, qui signifie moi, simul, et qui peut signifier aussi singulier. Les LXX traduisent par *meos*, et la paraphrase chaldéenne dit : *Stigmatis sum ego* (1). Ceux qui se sont tenus à *simul*, traduisent : Les pêcheurs tomberont tous ensemble dans leurs filets, tandis que je leur échapperai ; ou bien, ils tomberont dans leurs filets, tandis qu'en même temps je leur échapperai ; ou enfin, ils tomberont dans leurs filets, et j'y mourrai aussi, mais je leur échapperai. Tous ces sens peuvent être admissibles, et les deux premiers ne contredisent pas la Vulgate, celle-ci porte : Les pêcheurs tomberont dans les filets de leur iniquité ; puis *meus* se construit avec *ambulari*, ou je serai aussi avec eux. Dans la traduction grecque on a dit : *meus* se construit avec *meus*, qui dit : Je passerai ma vie dans la solitude loin des pêcheurs de ce monde, jusqu'à ce que je sorte de cette vie.

Ce verset est contra les précédents, surtout le sixième et les trois suivants, où il n'est d'autre difficulté que d'être susceptible de plusieurs sens : ce qui vient en grande partie de l'ignorance où l'on est de l'exact précis du langage des Hébreux. Ce n'est pas que nous n'ayons essayé de trouver la Vulgate, en contradiction avec le

(1) Le P. Heshington traduit : *Ego testis ero, domus fratrum.*

1. Intellectus Davidi, cum esset in exilium oratio. 1 Reg. 24, 4. CXLI.

Mus. CXLII.

2. Voces mea ad Dominum clamavi; voces mea ad Dominum deprecatus sum.
3. Effusus in conspectu eius orationem meam, et tribulationem infamam super ipsum promittam.
4. In desiccatione et in spiritum meum, et in cognovisti semitas meas.
5. In via hac qui ambulabam, absconderunt latrocinia mea.
6. Considerabam ad dexteram, et videbam; et non erat qui cognosceret me.
7. Perit fuga mea, et non est qui cognovit amicum meum.
8. Clamavi ad tu, Domine, dixi: Tu es spes mea, portio mea in terra viventium.
9. Intende ad deprecationem meam, quia humiliatus sum nimis.
10. Libera me a persecutoribus meis, quia confortati sunt super me.
11. Ego de custodia animam meam, ad confidentium nominis tui : me expectasti justi, donec retribuatur mihi.

Vers. 4. — INTELLECTUS DAVID (1). David in spe-

(1) Duplex discretio duplici in spelunca subiti David: 1. in spelunca Chanaan, postquam est ditione Achis captus est; 2. in spelunca Engaddi, ubi actum periculum esse de eo putabat, cum Saul alium perigatur.

texto, puisque le texte n'admet pas moins que la Vulgate les différents sens.

REVELATIONS.

C'est une proposition absolue et sans restriction, que les pêcheurs tomberont où ou tard dans les pièges qu'ils auront tendus aux hommes justes et à la vertu. Cela leur arrive quelquefois dès cette vie : comme on le voit dans l'histoire d'Amnon, dans celle d'Anthèphe, et dans la catastrophe des Juifs ennemis de Jean-Chrisost et de l'Evangile. Mais ce qui n'est le cas pas toujours dans le siècle présent, leur est réservé pour le siècle futur. La parole de Dieu est précise sur ce point, et la justice divine des droites qui sont inopérables.

Au milieu des pièges qui couvrent la terre, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, est de se réduire à la solitude, autant que l'état où l'on se trouve engagé peut le permettre. Et moi du Prophète, jusqu'à ce que je passe, ne touché extrêmement. Ne semble-t-il pas qu'il se compare à un homme engagé dans une route difficile, ou environné d'ennemis qui le pressent et qui lui disputent le passage? Ne croirait-on pas qu'il se trouve à l'entrée d'une forêt obscure, ou d'un défilé dangereux, et qu'il n'a qu'à franchir ce chemin pas le plus sûr qu'il lui sera possible? Telle est la vie de tout homme, jus qu'à ce qu'il parvienne au terme qui est l'éternité. Il doit donc, que le monde avec ses sollicités ne laisse tranquille jusqu'à ce que je passe. Quoiqu'il soit toute la grandeur humaine, tandis que la prière l'entraîne durant ce passage entrepris de de ses passions. Je ne m'oblige pas sur cette terre qui n'est point mon terme ; je n'y fais que passer. En voyageur ne s'arrête point, ne s'intéresse point ; il passe ; c'est son unique soin, et il n'a jamais que la fin, qui ne lui soit que un lieu de passage, mais qui soit son étre et son terme.

PSALME CXLII.

4. Mi vox à exili versu Seigneur, mi vox à desiccatione humilis prelo au Seigneur.

2. Je repands ma triste supplication et sa pécuniés, je jette devant lui la détresse que je peuvote.

3. Lorsque mon esprit touche en difficulté, en sorte qu'il ne parvenait pas de se réconforter, vous com-muniqué mes démarches.

4. Et pendant ce temps-là, mes ennemis ont tendu des pièges dans la route où je marchais.

5. Je regardai à ma droite, et je voyais qu'il n'y avait personne qui me connaît.

6. Tout espoir de fuite m'est ôté, et il n'y a personne qui s'intéresse à me conserver la vie.

7. J'ai crié vers vous, Seigneur : j'ai dit : Vous êtes mon espoir, et vous êtes mon refuge dans la terre des vivants.

8. Prenez l'oreille à mon humble prière, car je suis dans une extrême humiliation.

9. Délivrez-moi de ceux qui me persécutent, car ils ont des forces supérieures aux miennes.

10. Tirez de sa prison mon âme, car je me trouvais dans des actions de reproche à votre nom. Les tyrans me persécutent, attendent que vous me rendiez votre gloire, car qui vous préférez en moi ma cause).

COMMENTARIUM.

In hac legitur, 1 Reg. 24, 4, sed prophetat de Christo : stat eo necessit, atque inperitus ultra in illis potestatus venit quem tum infensus edisse interpretatur. Bellarminus, Perennis est hanc Paulum scriptura esse estimat à Davide in spelunca Chanaan, ubi

Hilarius. Nam inscriptiones non semper materiam Psalmi, sed occasionem expriment. Lego Psal. 5.

Vers. 2. — VOCE MEA AD DOMINUM CLAMAVI, per precant, mente et submissis laborum mota, ut Anna, 1 Reg. 1, 43, etc. Non enim voce clamavit, in spectu habitans, jurgium comprehendens ab hostibus. Hanc vero cordis vocem per clamare habere Domini apparet ex his verbiis, Exod. 14, 15 : *Quid clamas ad me (ô Moses), cum no autret quidem.* Nam oratio est propriè in elevatione mentis.

Vers. 3. — EFFUSO IN CONSPECTU TUO, multis verbiis expono. Orationem, actum, meditationem meam, meam sollicitam intentionem et precem. Profero, narro, indicò, quod ipsum hanc meam calamitatem.

Vers. 4. — EFFUSO IN CONSPECTU TUO, Proculis, inquam, quando deficit præ negligentia mortis et anxietatis animus meus, ut cogatur veli excedere à corpore. Ad verbum : *Effusus in conspectu tuo est spiritus meus, et non est qui cognoscat me.* Hanc etiam dicitur per angustiam.

In illis aliam expositam David, quam ut caperet ut Scilla, illic autem jurgens cum superioribus. Scru-tas, vitam, vite meæ rationes, actiones, negotia, ne-cessitates. Tūdem modo accipitur metaphora. Tibi est nota vita innocens mea; nesci me injuriam istam ab inimicis meis pati. Alii, vitam que possim effugere, vel amicum, quo possim liberari, hunc.

Vers. 5. — IN VIA HAC QUI AMBULABAM (1). Ille ver-

bum reversi sensus erat, et ope destitutis, ut faceret vergetur à G. hanc Psalmi. Adde quod in spelunca Engaddi gravitas huius Scilla quam Davidis discernim. Verumtamen recentiorumque literarum periculis sunt ad id tempus spectare quo David in spelunca Engaddi subitis turris in manibus captivatur. Māpus aut periculatū atque rētem esse poterat. Solus certe non erat David; ad extremum atque à suis opem expectare poterat, ut necesse est illis esset, nisi sese perpetua periculis non putaret. Sacrum formidinem, utique constantiam animi sui dationem nūc hic pigit David.

Sylvas ad eam famam referi qui Judo universa quo fructu vastata est sub Davide, ubi necem Galileis filiam à Sade, S. Hilarius, S. Augustinus, S. Hieronymus, Cassiodorus omnino de Christo Jesu interpretantur. Nullus illic locus est, inquit S. Hilarius, quia David in spelunca orans, ipsius Christi est figura et vaticinium facti. Apostolus enim Christo Judicatum omnia vexasi, sicut in passionis actu, vel in herbo Olivaram, vel in sepulchro. S. Chrysostomus in vita, vite spiritus habundantiis se explicare videtur. Nulli facile est, cum totum hanc Psalmum ad hanc sententiam interpretari; at carnis tūdem non deserimus. (Galeo.)

(1) Docet afflictionem suam primam hanc esse ab insidiis inimicorum, deinde ab aperte violentia. Sicut enim super procuravit mortem Davidis per seipsum, multas cum ad prelio, et sperans in prelio occiderem, sed rētem ad me succubente, perit et illa a-gressus est. Sic etiam hominum noxium scelerum, tentant capere in sermone, ut eum perirent; sed eum sapientia vinceret malitiam, violenter cepertur, et per Pilatum crucifigi postulatum. In via hac, qui ambulabam, id est, in via justitie et mandatorum Dei, in qua ambulabam, in ipsis semitis quas tu optandū nobis, absconderunt latrocinia mea. Explicionem hanc exemplis. Sicut abulavit homines David in conspectum, modo hinc latrocinia dicitur Philitinis, cum quibus tunc bellum iustum erat populo Dei. Id autem fecit

sus est pars superioris secundum Masoretarum distinctiones. IN VIA HAC, etiam in his montibus et speluncis, in quibus me tutum fore sperabam. Laqueus, insidias exitiales struxerunt mihi.

Vers. 6. — CONSIDERABAM AD DEXTERAM. Describit suam miseriam hunc et sequenti versibus. CONSIDERABAM, recte; nam etiam Rabbini nomen *habebat* et *creatus* esse infinita pro preteritis, contra Hebraicos in interpretatio vertentes : *Considera et vide, ô Domine, præter te desine mihi nocere.* AD DEXTERAM, ad auxiliū, metonym. Esse enim à dextris, usum Scripturæ, est paratum ad opem assistere, ut supra, Psal. 135, 8, 108, 6, 100, 1. Vel est gestus hominum solliciti et auxili in omniem partem se vertentium, ut videant, num sibi alicunde auxilium veniat. Er videbam, et dis-fingeret observandum, sollicitè attendebam, et nullus me obsiderum et circumstantium agnosceret, ut nulli opem ferrogas. Sicut et in hac deserunt, neque meis a-mitibus acceci sunt. Alii putant esse apostrophen, et *ridebam*, supple ad sinistra. In omniem partem versa-vi oculorum meorum aciem, nullā autem ex parte apparuit, qui me agnosceret. Etiam hic versus Miso-retis est secundum membrum versis superioribus.

Vers. 7. — PERIT FUGA A ME, effugium, fuga locus, modus et potestas. Nam erat in spelunca ab hostibus obsessa, 1 Reg. 12, 4, et 24, 4; his enim in ea latuit. REQUIRIT ANIMAM, animam meam, sive vitam, per metonymiam, salutem et liberationem : cum cura sit mea solus; qui caret vitam meam : Chryostomus. Requirit animum ad salvandum et tuendam intelligitur; non, ut Psal. 50, 15, et 62, 10, ad perniciem et exitium, ut hinc, Matth. 2, 20 : *Defugit autem, qui querebant eum interire, id est, interim et necem.*

Vers. 8. — DIXI : TU ES SPES MEA, PORTIO (ETC.), portio mea es, quod ero in vivis. IN TERRA VIVENTIUM, in hac vita, in hoc mundo. Eulymus, in celo, ubi est terra viventium. Immortales enim sunt et perpetuo felices, qui illic vivunt. Alii, in me patria in mea es hereditas et sors, non opes, honores, clientela, et ceteris, præsidia atque hujusmodi. Hebraei censent

Sa ille, sperans Davidem in eo prælio interficiendum; sed ille à Deo adiutus obediit regi, et progressus ad prælium, ducentis Philistinis interfecit. Sic etiam Pharisæi obstruunt Christianum in solatio curaret, ut Postea dicebant : *Namque hic homo à Deo, qui sperabam non custodit.* Joan. 9 : in ponantur latrones in via mandatorum Dei; sed ille curabat et ostendebat ea curatio non violat sabbatum; sicut verè non violatur, cum essent illa opem servilia, sed divina; sic illis oblata adultera ponebant laqueos in via justitie, dicentes : *Hanc mandavit Moyse lapidare; tu quid dicis?* Joan. 8. Notat hanc loco sancto Augustinus, in ipsa via Domini non posse poni laqueos, sed iuxta vitam, ut dicitur in Psal. 130 : *Iuxta iter sanctitatum meorum misit, unde et Exclusionisque sup. 9 dicit : Ignoras quia in medio laqueorum ingredieris?* Sicut enim laquei à dextris et à sinistris, in medio esse in via justitie, quod ergo hinc dicitur, *in via absconderunt laqueos*, intelligendum est, opinione ipsorum, non re verè; nam cum illi sint extra vitam, et existimant se esse in via, ponunt laqueos iuxta vitam, existimantes se posse currere in via; sed verè iustus non declinat à via justitie, neque ad dexteram, neque ad sinistram, laqueos omnes evitat.

(Bellarminus.)

Inconvenant c'est que les LXX mettent *scilicet*, qui ne se construit pas avec *quodammodo*, terme dont ils se servent pour exprimer l'inégalité. Quelques exemplaires portent *scilicet*, et alors il faudrait traduire : Les pêcheurs tomberont dans leurs propres filets, ce qui s'accorde assez avec l'Hebreu, quoiqu'on entende à l'air qu'il en est plus ou moins de cette nature. Voici qu'il en est de même, que les pêcheurs seront les victimes de leur iniquité.

L'autre partie du verset est fort disputée, à cause du mot *hebreu* *tr*, qui signifie *moi, simul*, et qui peut signifier aussi *siquelqu'un*. Les LXX traduisent par *scilicet ego*, et le paraphrase chaldaïque dit : *Stigmatibus suis ego*. C'est qu'il est bien entendu *simul*, traduisent : Les pêcheurs tomberont tous ensemble dans leurs filets, tandis que ce même temps je leur échappai, ou enfin, ils tomberont dans leurs filets, et je n'y serai point, mais je leur échapperai. Tous ces sens peuvent être admissibles, et les deux premiers ne contredisent pas la Vulgate, celle-ci porte : Les pêcheurs tomberont dans les filets de leur iniquité, pendant que moi j'en serai sorti, ou je serai sauvé, dans la traduction traduite en arabe, se trouve *scilicet ego*, c'est-à-dire, moi, qui dit : Je passerai ma vie dans la solitude loin des pêcheurs et du monde, jusqu'à ce que je sorte de cette vie.

Ce verset est comme les précédents, surtout le sixième et les trois suivants, où l'on a d'autres difficultés que d'être susceptible de plusieurs sens ; ce qui vient en grand secours à l'interprétation, et l'on est libre de choisir le plus qui s'harmonise le mieux. Ce n'est pas que nous ayons de trouver la Vulgate en contradiction avec le

(1) Le P. Heshington traduit : Ego tristes ero, domus fratrum.

1. Intellectus David, cum esset in spelunca oratio. 1 Reg. 24, v. CXII.

Hier. CXLII.

2. Vox mea ad Dominum clamavi; vox mea ad Dominum deprecatus sum.
3. Effusus in conspectu eius orationis mea, et tribulationem infantem ante faciem proximitatis.
4. In desolatio ex qua spiritum meum, et in cognovisti semitas meas.
5. In via hâc ambulabam, absconderunt latentes mihi.
6. Considerabam ad dexteram, et videbam; et non erat qui cognosceret me.
7. Pervit fuga à me, et non est qui respiraret amicum meum.
8. Clamavi ad te, Domine, dicitur Tu es spes mea, portio mea in terra viventium.
9. Intende ad deprecationem meam, quia humiliatus sum nimis.
10. Libera me à persecutoribus meis, quia confortasti sum super me.
11. Eode modo custodisti animam meam, ad confitemini nomini tuo : me expectasti iusti, donec retraherentur mihi.

COMMENTARIUM.

Vers. 4. — INTELLECTUS DAVID (1). David in spelunca oravit. 1° in spelunca Odolan, postquam e ditione Achis elapsus est; 2° in spelunca Engaddi, ubi actum penitentiae esse de se putabat, cum Saul alterum persequeretur.

652

651

texto, puisque le texte n'admet pas moins que la Vulgate les différents sens.

RÉFLEXIONS.

C'est une proposition absolue et sans restriction, que les pêcheurs tomberont tel ou tel dans les pieges qu'ils auront tendus aux hommes justes et à la vertu. Cela leur arrive quelquefois dès cette vie : comme on le voit dans l'histoire d'Adam, dans celle d'Antioche, et dans la catastrophe des Juifs ennemis de Jésus-Christ, et de l'Evangile. Mais ce qui n'éclate pas toujours dans le siècle présent, leur est réservé pour le siècle futur. La parole de Dieu est précise sur ce point, et la justice divine des droits qui sont imprescriptibles.

En milieu des pieges qui couvrent la terre, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, est de se réduire à la simplicité, autant que l'état où l'on se trouve engagé le permet. Et mot du Prochaine, jusqu'à ce que je passe, ne touche extrêmement. Ne semble-t-il pas qu'il se compare à un homme engagé dans une route difficile, ou environné d'ennemis qui le pressent et qui lui disputent le passage? Ne croirait-on pas qu'il se trouve à l'entrée d'une forêt obscure, ou d'un fleuve dangereux, et qu'il n'aspire qu'à franchir ce terrain pas le plus vite qu'il lui sera possible? Telle est la vie de tout homme, jusqu'à ce qu'il parvienne au terme qui est définitif. Il doit dire : que le monde avec ses passions me laisse tranquille jusqu'à ce que je passe. Que si l'on suppose toute la grandeur humaine, tandis que l'on ignore qu'on doit mourir, c'est comme un homme qui entre dans un passage étroit et qui se livre à des passions. Je ne m'étais pas sur cette terre qui n'est point mon terme; je n'y fais que passer. En venant sur le monde, je n'y suis que pour passer, et je n'ai point de terme. Et c'est un homme qui se livre à des passions, et qui se livre à des passions, et qui se livre à des passions, et qui se livre à des passions.

pas le plus vite qu'il lui sera possible? Telle est la vie de tout homme, jusqu'à ce qu'il parvienne au terme qui est définitif. Il doit dire : que le monde avec ses passions me laisse tranquille jusqu'à ce que je passe. Que si l'on suppose toute la grandeur humaine, tandis que l'on ignore qu'on doit mourir, c'est comme un homme qui entre dans un passage étroit et qui se livre à des passions. Je ne m'étais pas sur cette terre qui n'est point mon terme; je n'y fais que passer. En venant sur le monde, je n'y suis que pour passer, et je n'ai point de terme. Et c'est un homme qui se livre à des passions, et qui se livre à des passions, et qui se livre à des passions, et qui se livre à des passions.

PSAUME CXLII.

4. Ma voix a crié vers te Seigneur, ma voix a été entendue, mon humble prière au Seigneur.

3. Je répands ma triste supplication et sa pénétration, et je suis devant toi la détresse que j'éprouve.

5. Lorsque mon esprit touille en difficulté, en sortis qu'il passerait près de toi à l'ordonner, vous consultez mes démarches.

4. Et pendant ce temps-là, mes ennemis me tendent des pièges dans la route où je marche.

5. Je regardais à ma droite, et je voyais qu'il n'y avait personne qui me connaît.

6. Tout espoir de fuite m'est ôté, et il n'y a personne qui s'intéresse à me conserver la vie.

7. J'ai crié vers vous, Seigneur : j'ai dit, Vous n'avez rien fait pour moi, vous êtes mon refuge dans la terre des vivants.

8. Pretez l'oreille à mon humble prière, car je suis dans une extrême humiliation.

9. Délivrez-moi de ceux qui me persécutent, car ils ont des forces supérieures aux miennes.

10. Tirez de sa prison mon âme, car j'ai été comme un homme qui est en prison, attendant que vous me rendiez votre visage, car qui vous priez en moi ma cause.

COMMENTARIUM.

Ineâ legitur, 1 Reg. 24, 4, sed prophetæ de Christo; stat eõ necessit, atque impudens ultra in illis potestatem venit quem tum infens editis esse sequetur. Bellarminus, et ceteros alios hunc Psalmum scriptum esse adhaerent à Davide in spelunca Odolan, ubi

652

Hilarius. Nam inscriptiones non semper materias Psalmi, sed occasiones exprimunt. Lego Psal. 5.

Vers. 2. — VOX MEA AD DOMINUM CLAMAVI, per precor, mento et subito laborum motu, ut Anna, 1 Reg. 1, 43, etc. Non enim vox clamavit, in specie latitans, juxta comprehendendis ab hostibus. Hanc vero cordis vocem per clamare habere Dominum apparet ex his verbis, Exod. 14, 45 : *Quid clamat ad me (ô Moses), cum non audiret quidem*. Nam oratio est prope in elevatione mentis.

Vers. 5. — EFFUSO IN CONSPECTU EIUS, multis verbis expono. ORATIONEM, actum, meditationem meam, meam sollicitam intentionem et precem. PROSTERNIT, narro, indico, quod ipsum hanc meam calamitatem.

Vers. 7. — IN VIA HÆC AMBULABAM. Proposito, inquam, quando deficit prae negligentia mortis et cupiditas animus meus, ut cogatur velut excedere à corpore. Ad verbum : *Invenit et operit in me*

se implere corpus, et versus illud contraheret. Nam nihil aliud exoptabat David, quam ut caperetur à Saul. Hæc autem jurganda cum superioribus. Scitatus, vitam, vite aut rationes, actiones, negotia, neque aliter. Totidem modis accipitur metaphora. Tibi est nota vita et innocentia mea; nesci me injuriam istam ab inimicis meis per te. Alii, vitam quæ potest effugere, vel mortem, quo potest liberari, hunc.

Vers. 8. — IN VIA HÆC AMBULABAM (1). Ille verus enim reversus ad vitam, et ope destitutus, ut fuerat vergetus à Saul, hujus Psalmi. Adde quod in spelunca Engaddi gravissimè Saulis quom Davidis discrimen. Verum tamen recentiorumque interpretatione plerique simit ad illi tempore spectare quo David in spelunca Engaddi Saulis viris à manu egiogatur. Mafis aut periculis dicitur non esse potest. Solus certe non erat David; ad extremum alio à suis opem expectare poterat, ut necesse est illis esset, ut sese periculis non pateret. Sacrum formidinem, unaque constantiam animi sui dationem nunc hic pignit David.

Sylus ad eam famem referi quo Judica universa quo fientia vastata est sub Davide, ab neccem Galionibus Hatan à Satho, S. Hieronymus, S. Augustinus, S. Hieronymus, Cassiodorus omnino de Christo Jesu interpretantur. Nullus illic locus est, hujus S. Hieronymus, quia David in spelunca orans, ipsius Christi e figuræ et vultus facit. Apparet etiam Christo Judicium omnia vexato. sicut in passionis estu, vel in horto Oliværam, vel in sepulcro. S. Chrysostomus in verba vite spiritus habundantiæ se explicare videtur. Nihil facilius certe est, quam totum Psalmum ad hanc sententiam interpretari; et carminis titulum non deservimus. (Calan.)

(1) Docet afflictionem suam primam incipere ab insidiis inimicorum, deinde ab aperte violenciâ. Sicut enim super procuravit mortem Davidis per scitatus, multas eam ad pœna, et sperans in prellis occiderunt, sed non ad se succubunt, et per se illam alios factus est, nam totum Psalmum ad hanc sententiam interpretari; et carminis titulum non deservimus. Sicut enim super procuravit mortem Davidis per scitatus, multas eam ad pœna, et sperans in prellis occiderunt, sed non ad se succubunt, et per se illam alios factus est, nam totum Psalmum ad hanc sententiam interpretari; et carminis titulum non deservimus. Sicut enim super procuravit mortem Davidis per scitatus, multas eam ad pœna, et sperans in prellis occiderunt, sed non ad se succubunt, et per se illam alios factus est, nam totum Psalmum ad hanc sententiam interpretari; et carminis titulum non deservimus.

654

sus est pars superior secundum Macrodotum distinctiones. IN VIA HÆC, etiam in his montibus et speluncas, in quibus me tutum fore sperabam. Latet, insidias exitiales structuræ mihi.

Vers. 6. — CONSIDERABAM AD DEXTERAM. Describit suam miseriam hanc et sequenti versibus. CONSIDERABAM, recte; nam etiam Rabbini movent *habebit et rereat* esse infinita pro præteritis, contra Hebraicos in imperato vertentes : *Considera et vide, à Domine, præter te dicitur mihi mentem*. AD DEXTERAM, ad auxiliium, metonym. Esse enim à dextris, usæ Scripturæ, est paratum ad opem assistere; ut supra, Psal. 43, 8, 108, 6, 100, 1. Vel est gestus hominum solliciti et auxilii in omnem partem se vertentium; ut videant, num alii alicunde auxilium veniat. Et videant, et diligenter observant; solliciti attendebam, et nullas me obsidentium et circumstantium agnosceret, ut nulli opem ferrogar. Sed et non me deservunt, neque meis inimicis aucti sunt. Alii putant esse apostosin, et ridebant, supple ad sinistras. In omnem partem versavi oculos meorum aciem, nullâ autem ex parte apparuit, qui me agnosceret. Etiam hic versus Macrodotis est secundum membrum versis superioribus.

Vers. 7. — PERVIT FUGA À ME, effugium, fuga loci, modis et potestatis. Nam erat in spelunca ab hostibus obsessâ, 1 Reg. 12, 4, et 24, 4; hic enim in ea latuit. REQUIRE ANIMAM, animas meas, sive vitam, per metonymiam, salutem et liberationem; cui cura sit mea solus; qui caret vitam meam : Chrysostomus. Requiere animam ad salvandum et totum intelligitur; non, ut Psal. 30, 15, et 62, 10, ad periculum et exitium, ut hujus, Math. 2, 20; *Defrauci sunt, qui querunt animam perire*, id est, interitum et necem.

Vers. 8. — DIXI : TU ES SPES MEA, PORTIO [ET C.], portio mea es, quod ero in vivis. IN TERRA VIVENTIUM, in hac vita, in hoc mundo. Eulymus, in celo, ubi est terra viventium. Immortales enim sunt et perpetuo felices, qui illic vivunt. Alii, in mè patriâ in mea es hereditas et sors, non opes, honores, clientela, et ceteris, præstidia aliisque hujusmodi. Hebrai censent

Sa il, sperans Davidem in eo prælio interficiendum; sed ille à Deo adiutus obdedit regi, et progressus ad prelium, ducentos Philistinios interfecit. Sic etiam Pharisæi occurrant Christianis in solatio curaret, ut Postea dicantur : *Navesque hinc homo à Deo, qui sperabat non caudat*. Joan. 9 : in pendunt lapides in via mandatorum Dei; sed ille curabat et ostendebat ea curatio non violat sabbatum; sicut verè non violatur, cum essent illa opem servilia, sed divina; sic illis oblata adultera penebant laqueos in via justitiae, dicentes : *Hanc mandavit Moyse lapides; tu quid dicis?* Joan. 8. Notat hanc loco sanctos Augustinus, in ipsa via Domini non posse poni laqueos, sed juxta viam, ut dicitur etiam in Psal. 120 : *Justa iter scandulum perierunt mihi*, unde et Exclisiasiusque cap. 9 dicit : *Iniquus quia in medio laqueorum ingreditur*. Sicut enim laqueus à dextris et à sinistris, in medio est via justitiae. Quod ergo ille dicitur, in via absconderunt laqueos, intelligendum est, opinione ipsorum, non rem vera; nam cum illi sint extra viam, et existunt se esse in via, ponunt laqueos juxta viam, existimantes se posse currere in via; sed viri justus non declinat à via justitiae, neque ad dexteram, neque ad sinistram, laqueos omnes evitit. (Bellarminus.)

terram viventium appellari suam patriam Israeliticam, quod esset saluberrima, stipole posita in medio climata: que erat inclinatio calore et frigore equaliter participat, ut in declinate regio sit temperatissima, et valetudini atque vite accommodatissima. Mala terram sanctam opponi deseris, in quibus habitabat, et usu publico religionis carerebat David; q. d.: Portio mea eris in terra patriâ, ubi homines vivunt; nam me restituis. Nec semper in his desertis, ubi homines multa periclitantur, et quasi preceant inâllâ et aqualore, vitam vagant et miseram persequantur. Significat reliqua omnia sibi esse crepta in illis locis, præter misericordiam Dei, quâ vitam sperabat se ad hunc patriam visurum. Respicit etiam ad veram vitam, que in humanis est posita in religionis usu. Portio mea eris in terra sancta, ubi homines proprie vivunt, et usu solemnâ religionis à te per Moysen et prophetas ordinata in patriam ipsorum solvitur fructum, tamque honorant gratiam. Hunc autem versum cum duobus præcedentibus Hilarius et Augustinus de Christo exponunt.

VERS. 9. — *INTENDE AD DEPLICATIONEM.* Hebræice, *rimali*, id est, venerationem propriam, quærimoniam, humilitatis. Hebræice, *delilihi*, attenuatus propriè.

VERS. 10. — *QUI CONFORTATI SUNT SUPER ME, PRÆ ME.* Quis sunt me fortiores et potentiores. Russum Masoreta hunc versum habent pro secundo membro superioris.

VERS. 11. — *EDUC BE CUSTODIA (1), DE CARERE, DE CLAUDI.* Hebræice, *minimam*, id est, de hâc spæritate et obsidione. Possit transferri ad carcerem ev-

poris hujus mortalis, vel inferni et mortis. An contentus, et ego liberatus confiter, et celeberrimum tuum nomen; q. d.: Nolo me liberare, nisi tu possim te publice celebrare, et gratias agere. Malo hic perire, quam si liberatus tu postea oblitiscer. Aliquis aliter resolvunt: Ut justus, ob meam liberationem, confitentur, et celebrent nomen tuum. Mihi expectant. Expectant justus, ut michi beneficias, ut me liberes: aliterum enim pronominum est duntaxat emphaticum; q. d.: Educ me de hoc misero statu, et quasi carcere sine vite sive obsidionis inimicorum. Nam et justus id sperant. Si non meâ causâ, et propter justos id effice, qui hoc expectant. Ad verbum hi *itithera*, me coronant, id est, fingunt, stipant, circumstant, solliciti de mai salute et respectibus. Quamquam *calher* etiam significat expectare, præsertim apud Syros, ut Job 57, 2. Expectat præstolantur, ut me liberes et opem feras, avidè solliciti et anxie meam liberationem et salutem; suspensissimi, expectantes tamen in me beneficium ac retributionem: Chrysostomus. Dixerat trinitus, donec beneficias, donec beneficium liberationis me afficias, donec de me bene merearis. Aliquis in futuro vertunt: Me coronabit justus, cum retribueris mihi. Si mihi dederis hoc beneficium, justus se mihi studio gratulandi circumfundunt, atque ad me læti accurrunt. Hinc *Govec*, *trinitus*, expectant, sustinent, gratulantur: *delicet* de tam præclara liberatione, cum viderint te retribuisse mihi, id est, tantum beneficium extulisses. Habes etiam retinendum viri verbi. Consequenter, id est, capiti meo coronam imponent, ut contigit quando regem eum inauguratum, 4 Par. 11, 5.

pro stulti tribuere, ut aliis serpe. Sunt tamen qui intelligent: donec remuneras fieris patientiam et innocentiam meam. Hæc autem propria verbi *retinere* acceptio maxime convenit sensui mystico. Significat justis vita æterna retribuitur tanquam merces bonorum operum, et Christus gloriam suam accepit in præmium suæ patientie et obedientie. Possunt autem Hebræi et hoc modo verti: Me coronabit vel circumfundent justus cum retribueris mihi. Quamvis autem hæc inus verbum presentis temporis, expectant, Græci tamen sicut Hebræi, laudent verbum futuri temporis, *trinitus*, expectant. Verum interpres notat ista accenti legisse videtur *trinitus*, sic eum est presentis temporis, expectant. (Jansenius.)

NOTES DU PSAUME CXLII.

Le titre explique le sujet. Il est raconté au premier livre des Rois, que David échappa de la cour du roi Achis, où il avait couru un fort grand danger, se refugia seul dans la caverne d'Odollam: c'est vraisemblablement à cette occasion qu'il composa ce psalme, qui porte en titre dans le texte et dans les Versions *Psalme d'Intelligence de David; Joseph il, dans la caverne.* On rapporte plus communément ce psalme à cet événement qu'à la retraite du même Prophète dans la caverne d'Engaddi dont il est parlé au même livre, parce que dans cette dernière circonstance il n'était pas seul, au lieu que le psalme porte expressément qu'il était seul et abandonné de tout le monde: ce qui ne peut convenir qu'à sa retraite dans la caverne d'Odollam.

On doute si David composa en effet ce Psalme dans la caverne, où il se réfugia, ou si ce n'est qu'en se retirant de ce danger qu'il mit en écrit ses sentiments. Sur quoi il me semble que le psalme étant court, ce Prophète put fort bien

le composer dans la caverne, ou plutôt réciter de suite cette prière, qu'il aura ensuite retouchée et placée dans le recueil de ses Psalmes.

Comme le titre porte *Intelligence*, on voit, si on considère, qu'il parait que dans la latin, *intellecius* doit être au génitif, et que la construction serait: *Prière d'Intelligence ou de Intelligence (mystique) de David; Joseph il, dans la caverne.* On peut revenir ce qui a été dit sur le titre du psalme 31. La plupart des saints Pères appliquent ce psalme à J.-C. passant dans le jardin, ou souffrant dans le cours de sa passion. S. Augustin le rapporte aux martyrs donnant leur vie pour J.-C. C'est une prière qui convient à tout fidèle exposé aux tribulations et aux misères de cette vie.

VERSETS 1, 2.

Tous Les verbes qu'on voit ici sont au futur dans l'Hebreu; mais on a pu les traduire au présent, si l'on suppose ce psalme composé dans la caverne

où s'était caché David; ou bien par le présent parfait ou imparfait, si l'on croit que la composition du psalme est postérieure à l'événement de la caverne. Dans le premier cas, le cri, dont parle ici David, ne pouvait être que celui du cœur; car il aurait trahi le lieu de sa retraite, s'il avait élevé la voix dans cette grotte.

EXPLICATION.

Je ne dois pas perdre le fruit qu'on peut retirer de la prière du Prophète. Si l'on suppose qu'il dit: *Je crierai vers le Seigneur; j'adresserai ma prière au Seigneur; je te présenterai mes souffrances en sa présence; je t'ai exposé mes peines; es-tu maître de parler* prouve que l'entretien qu'il veut avoir avec Dieu est réfléchi; qu'il ne se présente pas à la prière par habitude, par routine, par caprice; qu'il a l'intention de solliciter la miséricorde divine; qu'enfin il veut porter à cette action l'intérêt le plus vif et le désir le plus ardent. Par là sont condamnées presque toutes nos prières: nous les faisons pour satisfaire à la routine; en conséquence de l'éducation qu'on nous a donnée; nous récitons quelques formules en nous levant, en nous couchant, en commençant et finissant nos repas; mais nous avons à peine l'idée de l'Être suprême à qui nous parlons; et de la classe que nous lui demandons. Aussi toutes ces prétendues prières ne nous seront-elles point passées en compte pour obtenir la récompense promise aux bonnes œuvres; elles grossissent même le trésor de colère que tant d'autres prévarications répandues dans le cours de notre vie, ont préparé contre nous.

Le cri du Prophète est une prière humble et respectueuse. Platonius dit S. Augustin, *criant vers le Seigneur*, mais en murmurant, et quelquefois en blasphémant contre sa providence. Tels furent les cris des Israélites dans le désert. Leur semblait que Dieu ne vit pas leurs larmes, leurs desirs, leurs misères; qu'il était oisif de leur égarer dans les travaux du voyage. Ils n'avaient fidèle ni de l'indépendance de Dieu, ni de leur indignité. La première qualité d'une sainte prière est l'humilité. L'aveu de notre misère et le sentiment de nos péchés. Celui qui prie comme le pharisien, avec hauteur et en portant aux pieds de Dieu l'estime de ses prétendues bonnes œuvres, est un pécheur que sa prière rend encore plus coupable.

Mais quel y a de loi et d'instruction dans ce que David, qu'il regardait son cœur en la présence de Dieu, et qu'il lui expose toute l'affliction dont il est pénétré? Il est rare de trouver un ami dans le sein de qui on puisse répandre son cœur, et qu'on puisse faire le dépositaire de tout ce qu'on éprouve de peines. Le meilleur ami à cet égard, toujours d'honneur à contempler le récit de nos malheurs, encore moins peut-il dans toutes les circonstances nous secourir, ou même nous consoler. Il a aussi ses affaires et ses chagrins domestiques; il a ses moments de distraction ou de froissement; quelquefois on ne peut lui faire bien comprendre ce que l'on souffre, plus souvent on a honte d'entrer dans des détails qui humilieraient l'amour-propre. Il traiterait de bagatelles ou de folles vanes ce qui nous paraît un poids insupportable. Il voudrait que nous lui exposions qu'il a pour nous, et nous lui mettions sous les yeux toutes nos misères. On exerce cette confiance entre les amis; et c'est une pure spéculation, et jamais dans la pratique elle n'est portée à un si haut degré de perfection. Mais en la présence de Dieu, toutes les craintes sans les soupçons, toutes les réserves cessent. Nous voyons qu'il nous connaît parfaitement, et qu'il nous écoute avec bonté, qu'il n'est ni distrait, ni ennuyé, ni fatigué d'entendre ce qui nous afflige. L'apôtre saint Pierre disait aux premiers fidèles: *Confiez-lui toutes vos iniquités, car il prend soin de vous.* Voilà comme un premier principe pour toute la conduite de l'homme, mais notre péché de lui le rend inutile. Nous vivons dans la théorie de Dieu, si je puis parler ainsi, et point du

tout dans la pratique. Il semble que Dieu nous soit étranger, ou que nous lui soyons inconnus: sa présence ne nous est point familière, et ce que la religion nous dit de sa providence, ne nous touche pas plus que ce qu'elle nous dit de la théologie payenne. O toi de mon Dieu, quand reparaitrez-vous sur la terre? quand serez-vous l'éclaircissement de ma vie, et l'unique appui de ma confiance?

VERSETS 3, 4.

Ce que notre version partage ici en deux versets, se réunit à un dans l'Hebreu et dans le grec. Le commencement du premier verset peut se lier avec le verset précédent: *Je expose devant le Seigneur ma détresse, tandis que mon esprit est comme lors de moi-même par la défaillance qu'il éprouve.* Cette manière de traduire se concilie très-bien avec la conjonction et, qui commence cette phrase: *Et tu cognovisti semitas meas.* Mais comme cette conjonction a des usages très-variés dans l'Hebreu, on peut la traduire par *alors*, ou la regarder comme un pléonasme, et la supprimer dans la traduction.

La Vulgate, conformément au grec, dit, *deficiendo ex me*, qui équivaut à *deficientia in me* ou *inhi*, selon l'Hebreu. Quand le Prophète dit que Dieu a connu ses détresses, il entend que Dieu les a approuvées comme preuves de justice et d'inocence: c'est dans le même sens qu'il dit au premier psalme que Dieu connaît la voie des hommes justes; et dans le même sens, que le souverain juge dira aux vierges folles: *Je ne vous connais pas.*

Le Prophète ne spécifie point ses ennemis, il ne les indique pas même; Dieu les connaissait, et c'est à Dieu qu'il parle. Ses ennemis, au reste, étaient Saül et les gens de sa troupe; ils cherchaient David pour le faire périr.

REMARQUES.

La prière du Prophète est applicable à l'état de tous les justes. Plus ils sont attachés à marcher dans les sentiers de la justice, plus les ennemis du salut leur tendent de pièges, et les plus dangereux tout ceux que couvre l'apparence du bien et le prétexte du service de Dieu. Ces pièges sont très-cachés, et il n'y a que la lumière divine qui puisse nous mettre en état de les découvrir. Qui peut, par exemple, sans cette lumière, découvrir tout ce que suggère l'amour-propre, et se délier de ses suggestions? Quand on se considère avec les yeux de la foi, on se trouve si esclavé de ses propres desirs, si commandé par ses inclinations, qu'on tombe dans une sorte de *deficiencia*, comme le Prophète. La caverne où il se retira n'était pas plus étroite, plus obscure, plus inverte de soldats armés, qu'un cœur où règne le vieil homme, n'est détreuvé, serré, obsédé, exposé à l'invasion de l'insensé du salut. On a écrit mille choses de cet amour-propre, et je ne crois pas qu'on ait épais cette matière. Jésus-Christ a tout dit en nous ordonnant de nous renoncer nous-mêmes, et l'apôtre avait tout fait en s'attachant à la croix de Jésus-Christ. Méditons le mot de Jésus-Christ, et suivons l'exemple de l'Apôtre; l'amour-propre sera aux abois, et notre cœur sera de cet autre profond, de ce cachet burlesque où il gît des choses que nous commençons à nous connaître, et à vouloir par nous-mêmes, tandis que nous ne devons vouloir que ce qui est du bon plaisir de Dieu.

VERSETS 5, 6.

L'Hebreu dit proprement: *Regardez à droite et voyez;* mais la plupart des hébraïstes même traduisent comme la Vulgate: *Je considérerai;* et quelques-uns: *En considérant je regarderai, etc.* Il y a des hébraïstes qui suppléent, à gauche: je regarderai à droite, je voyais à gauche, comme pour faire entendre que le Prophète se tournait en tout sens, et qu'il se trouvait déseigné de tout secours. Cela n'est point nécessaire, et si le Prophète avait voulu faire entendre la gauche, il ne l'aurait pas oublié; il ne parle que de

la droite, parce que ce côté désigne, dans l'Écriture, la protection principale, le secours puissant, comme quand il est dit dans le psalme 16 : *Le Seigneur est à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé.* Peut-être aussi que la caverne d'Odollam était tellement située, que David n'aurait pu y recevoir du secours que par le côté droit, le côté gauche pouvant être l'épaveur même de la montagne. C'est en conséquence de ces deux versets qu'on se détermine à rapporter la composition du psalme au temps où David se réfugia dans la caverne d'Odollam; car il déclare bien positivement ici qu'il n'y avait autour de lui personne qui le couvrit, et Dieu qu'on se rappelle à Engaddi avait avec lui une nombreuse escorte.

REFLEXIONS.

Nous regardons comme un grand malheur l'abandon total des autres hommes et la privation de tous les secours humains. C'est un erreur, dont l'exemple de David doit nous avertir. Si ce prince n'eût pas éprouvé tant de traverses durant sa vie, nous n'aurions pu tant de témoignages de sa confiance en Dieu; nous ne verrions pas dans ses Psaumes tant de formules de prières destinées à implorer le secours divin. Si les hommes n'éprouvaient jamais de disgrâces, ou si dans leurs traverses ils trouvaient toujours des secours dans leur industrie ou dans la protection des autres hommes, presque jamais ils ne se tourneraient vers Dieu; et peut-être même les vœux qu'ils feraient jusqu'à mourir qu'il prit soin des choses humaines; c'est quand nous ne voyons plus de ressources dans les créatures, que nous passons à chercher dans la consolation dans le Créateur, l'idée de ses perfectiones se renouvelle en nous, sa puissance et sa bonté nous ramènent notre confiance, et il est vrai que nous connaissons Dieu d'autant plus parfaitement, que nous éprouvons plus de besoins de son secours.

C'est le langage des sages, dans le ciel, d'être continuellement heureux, et de se louer sans cesse vers Dieu, qui est le centre de leur bonheur; c'est le propre des réprouvés d'être continuellement malheureux, et de ne pouvoir espérer de Dieu en regard de miséricorde; c'est le propre des hommes, durant cette vie, d'être sujets à beaucoup de misères, et d'avoir toujours ce Dieu qui précède et un père; ceux qui ont beaucoup de foi et de piété, n'attendent pas les disgrâces pour s'adresser à Dieu, et pour se fortifier d'avance contre les orages futurs; ceux qui n'ont point de religion souffrent comme les dunes, sans mérite et sans consolation. Enfin, ceux dans qui l'adversité réveille le sentiment de Dieu, après l'avoir perdu de vue dans la prospérité, doivent regarder leurs peines comme un des bienfaits les plus précieux de la Providence, puisqu'elles les font rentrer dans les sentiers de la justice, et qu'elles leur fournissent pour le salut des moyens aussi nécessaires qu'efficaces.

VERSÉT 7.

Toute la difficulté de ce verset consiste à bien comprendre ce que c'est que cette terre des tirants, où il dit que Dieu est son partage, ou son héritage. Le sens peut être : *Vous seul, Seigneur, dans toute la terre habitable, êtes mon espérance et mon partage; ou bien : J'espère que vous me rétablirez, et que je jouirai de votre protection dans ma patrie, dans la Judée, qui est appelée quelquefois la terre des tirants; c'est la pensée de S. Jean Chrysostôme; ou encore : Je mets toute mon espérance en vous, et vous êtes mon unique partage dans cette vie; quelque allégué que je sois, je veux vous être fidèle et ne m'appuyer que sur vous.* Cette interprétation est fondée sur ce que les hommes, au moment de leur mort, choisissent volontiers Dieu pour leur partage, quoique pendant leur vie ils se mettent assez peu en peine de lui appartenir; ou enfin parce que ce que le Prophète savait fort bien qu'il n'y a aucune véritable terre des tirants, qui est la céleste patrie; il déclare que tout son espoir est de posséder Dieu dans ce

monde. Cette dernière explication est celle de presque tous les saints Pères. Au reste, ces quatre versets peuvent avoir été dans la pensée de David, plus que nul d'être eux n'exclut l'autre, et que tous sans être à la lettre, et conformément aux circonstances où se trouvait le Prophète.

REFLEXIONS.

La terre de Juda ne pouvait être appelée la terre des tirants, que parce qu'on y adorait le vrai Dieu; car elle n'avait pas le privilège de préserver de la mort ceux qui l'habitent. Tout est univers est la terre des mortels, puisque toutes les créatures ont le remède de leur vie, Dieu seul est essentiellement parfait, et que toute perfection a pour base l'existence de la vie.

Si le Prophète n'avait eu en vue que la jouissance des biens de Dieu dans sa patrie, il aurait été malheureux, puisqu'il était assuré de les perdre tôt ou tard, et qu'il n'aurait eu d'autre héritage que la mort. Il ne peut donc être héritage que pour lui-même, et non pour les autres hommes; mais il savait que Dieu serait son héritage dans une meilleure patrie; et c'est ce qu'il disait clairement dans un autre de ses cantiques : *Seigneur, pour être mon héritage, et c'est vous qui me le rendez un jour.*

Mais, dit S. Augustin, comment Dieu est-il notre héritage? Pourquoi n'y a-t-il pas un héritage, si l'on a la mort de celui dont on hérite; et quand est-ce que la mort est héritage de Dieu? C'est, répond-il, quand Dieu, comme les autres hommes, mais il savait que Dieu serait son héritage dans une meilleure patrie; et c'est ce qu'il disait clairement dans un autre de ses cantiques : *Seigneur, pour être mon héritage, et c'est vous qui me le rendez un jour.*

VERSÉS 8, 9.

Au premier verset on peut traduire selon l'Hebreu : *car je suis très-affaibli, très-misérable, très-pauvre. L'humiliation, dont parlent nos versions, tend le même sens, car tout malheureux est humilié, et tout homme humilié est en ce sens malheureux.*

On voit assez que la prière contenue dans ces deux versets correspond à l'état où se trouvait le Prophète caché dans une grotte, et environné des persans de Sion. Cette même prière convient à tout homme tourmenté par les ennemis du salut.

REFLEXIONS.

L'Apôtre dit que tant ce qui est écrit dans la sainte Écriture, est écrit pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation des Écritures, nous espérons tout. Il faut donc croire que la situation du Prophète dans la caverne d'Odollam, est un bon exemple pour nous; et que notre sort est aussi d'éprouver des humiliations; il faut donc le secours du Seigneur pour supporter tout d'objets de la nature, et telle doit être aussi notre ressource. Crovons que de toutes les épreuves de cette vie, l'humiliation est la plus difficile à supporter, et que, sans la protection divine, nous serions toujours écrasés sous ce poids intolérable. Nous ne sommes jamais trop humiliés, dit S. Chrysostôme, si nous considérons nos péchés; mais nous le sommes toujours trop, si nous avons regard à nos forces ou plutôt à nos faiblesses; car il n'y a point de force dans l'homme pour soutenir l'humiliation. Il y en a peut-être pour être tempérants, bienfaisants, généreux, chastes, patients jusqu'à un certain point; et plusieurs philosophes ont fait voir en leur personne quelques traits de ces vertus; mais nul n'a su tolérer le mépris et l'abjection; c'est là un fruit de l'Évangile et la triomphe de la grâce de Dieu.

David était un grand homme, très-éclairé de Dieu, et très-prophète des premiers moments de sa vie; il était déjà sacré roi de Israël, quand Sion le persé-

cutait; il avait la promesse de régner sur ce peuple, et Dieu lui avait fait connaître de bonne heure que de sa race naîtrait le Messie promis au monde. Cependant les persécutions l'étonnaient au point de craindre pour sa vie. Il parle en homme tout déconcerté; il semble perdre courage, malgré la force naturelle de son esprit et l'éclat de ses lumières. Pourquoi tant de grandeur d'un côté, et de faiblesse de l'autre? pour nous mettre sous les yeux un tableau de la condition humaine où les deux extrêmes se réunissent; beaucoup de dignité et beaucoup de bassesse, un fonds admirable de vertus, et un abîme inconcevable de défauts. Le Prophète parait oublier ses hautes destinées; et ne faire attention qu'à ses malheurs; mais il ne fit pas comme la plupart des pécheurs, qui ne pensent qu'à leur mauvais sort sans recourir à Dieu. Il importait qu'il nous fit connaître ses peines; parce qu'il nous apprendait en même temps quelle était sa ressource, et quelle doit être la nôtre quand nous souffrons. C'est ainsi que se vérifie le texte de l'Apôtre : *Tout ce qui est écrit doit servir à notre instruction.*

VERSÉT 10.

En terminant son psalme, le Prophète demande que Dieu le retire du lieu ténébreux où il se trouve; c'est sans doute la caverne d'Odollam qu'il entend (1). Il ajoute qu'il ne désire pas sa délivrance que pour exalter la miséricorde et la gloire de Dieu. Enfin il ajoute cette faveur, que les hommes justes attendent cette faveur, cette délivrance, sans doute pour en être aussi le Seigneur.

Je crois que les hébraïques embarrassent la fin de ce verset, en disant que le verbe *צָוָה* signifie *correspondant*, et qu'il ne peut signifier *espérer* ou *attendre*, qui traduisent par *correspondre*, comme siles LXX, qui traduisent par *correspondre*, ne savaient pas bien la signification de ce verbe; il signifie *attendre*, *compter*; mais pourquoi, comme tant d'autres, *compter* pas une seconde signification qu'il est attendu? Il est dans Job en ce sens. Mais, dit-on, il y a des mots chaldéens dans Job; eh! n'y en a-t-il pas dans les psalmes, soit que ces mots fussent originellement hébreux, soit qu'ils soient entrés dans la langue hébraïque au temps de la collection faite par Esdras? Ici cependant il n'est point nécessaire de recourir à cette solution, puisque le mot est hébreu; il ne s'agit que de la seconde signification qu'y ont vu les LXX. La signification de *compter* ne convient point en cet endroit; les justes ne prétendaient pas couronner David après son évulsion de la caverne d'Odollam. Il avait été sacré roi par Samuel; mais ni lui, ni les hommes de bien, ne prétendaient détrôner Sion; David le regarda toujours comme son roi, et ses sentiments paraissent dans tout leur éclat à la mort de ce prince. Si l'on traduit, *les justes n'espèrent*, ce sera bien la même chose, *les justes n'attendent*; car c'est la dernière expression qui signifie que les hommes de bien sont dans l'attente de la protection de Dieu sur

(1) Le P. Bouhigant fait ici une bonne observation; c'est que David, n'ayant jamais été renfermé dans une prison, il faut entendre que ce Prophète adopte tout ce psalme à J.-C. livré à ses ennemis, abandonné des siens, et renfermé dans le sépulchre.

1. *Psalmus David, quando persequabatur eum Absalom filius ejus.* 2 Reg. 17, 24, 25, CXLII.

Hebr. CXLII.

Domine, exaudi orationem meam; auribus percipe observationem meam in veritate tua, exaudi me in tua justitia.

2. Et non intres in iudicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.

David, afin de se réunir à lui, et de maintenir, de concert avec lui, le culte du vrai Dieu.

REFLEXIONS.

Il y a dans cette dernière prière du Prophète un sentiment qui doit servir d'instruction à tous les siècles. Il désire sa délivrance, non pour jouir des avantages de sa dignité, mais pour exalter le nom du Seigneur. Il savait que Dieu préfère sa gloire à tout, et qu'il cherche sa gloire en tout. Ainsi, demandez à Dieu la liberté pour procurer sa gloire, c'est employer le plus puissant motif pour être exaucé. Moise fit la même chose, quand il conjura le Seigneur de faire grâce à son peuple. *Les nations, lui disait-il, blasphémèrent votre nom, si vous nous détruisez. Ah! Seigneur, répétez encore l'Église d'après notre Prophète, secourez-nous, délivrez-nous pour la gloire de votre nom.* Si jamais les hommes n'employaient plus souvent leurs prières, ils seraient bien plus souvent exaucés qu'ils ne le sont; mais leur amour-propre les entraîne au pied des autels; ils ressemblent presque tous aux matelots qui font des prières durant la tempête, ils n'ont dans le cœur que le désir de conserver leur vie et leurs biens; et la preuve évidente est que, si l'orage cesse, ils obtiennent leur bien-être, et retournent à leurs anciens égarements.

Tirez mon âme de sa prison, afin que je rende des actions de grâces à votre nom. Cette prière a bien plus pour objet, dans l'esprit du prophète, la délivrance de son corps mortel, que son évulsion de la caverne d'Odollam. L'Apôtre disait dans le même sens : *Qui me délivrera de ce corps de mort?* Les saints avaient besoin de toute leur soumission à la volonté divine, pour supporter patiemment leur exil en cette vie. Ils avaient réfléchi sur toutes les misères insupportables de leur état dans ce monde, et la danger d'être trouvés sans amour au moment de leur mort, les saisissant d'effroi; il faut néanmoins reconnaître que notre âme est tellement emprisonnée dans ce corps mortel, qu'elle chérit cette demeure, non comme prison, dit S. Augustin, mais comme faisant partie d'un tout dont Dieu a lié toutes les parties. C'est la corruption du corps que l'âme éclairée de la grâce a en horreur. Ce n'est point l'œuvre de Dieu, c'est la punition du péché qui fait son tourment. Quand le corps, au temps de la résurrection générale, sera délivré de ce joug d'iniquité qui le courroit vers la terre, l'âme s'y réunira avec une satisfaction inexprimable. Tandis que nous sommes dans la demeure d'ici-bas, dit l'Apôtre, nous gémissons sous le fait, parce que nous souhaitons, non d'être dépourvus, mais de prendre comme un second vêtement, afin que la vie absorbe ce qu'il y a de mortel en nous.

Les justes, déjà couronnés dans la gloire, attendent l'édifice de la sainte Jérusalem, et de former cette Église éternelle des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel. Que les justes de la nation sainte attendent la gloire, ce n'est pas pour jouir de sa sainte éternité, car ce ne pouvait être qu'un désir passager en soi-même et dans ses suites, parce que tous étaient mortels; mais les justes déjà parvenus au terme, ne peuvent plus être soustraits aux vicissitudes qu'éprouvent les nations terrestres. Dieu est l'auteur de cette union formée entre les anges et les saints, et la charité, qui ne s'éteint plus dans la céleste patrie, en est le lien.

PSAUME CXLII.

4. Ecoutez, Seigneur, ma supplication; prêtez l'oreille à ma prière selon la vérité de vos promesses; exaucez-moi selon votre justice.

2. Et n'entrez point en jugement avec votre serviteur; car nul homme vivant ne sera justifié en votre présence.



tica hypothyposis hominis extremè afflicti. Cadit autem in quatuor. Quia summè sum afflicti, mesor fui, etc. HEBRAÏCÛ, depressi, dejecti in terram, homi afflicti. Hebr. *dichu*, id est, aversit.

VERS. 4.— COLLOCAVIT ME IN OSCURIS (4), in tenebris, in obscuris locis, in speluncis et lateribus. Ita è Chrysostomo vocat calanitates et mala, quibus meus spiritus obdormebatur. Sicut mortuos sceleri, ante multa secula; sicut jamdudum mortuos, et à seculo longum tempore in tenebris descens, quorum nulla amplius est memoria. Tunc Hæroclitus veritè antiquus, sive antiquissimus, et jam olim mortuus, Euthymius, profundissimis tenebris et multa humo obretus. Alii, mortuus in seculo, sive in peccatum: ANXIUS EST, *anxi*, inquit, id est, in solium est proprie, operis anxietate, de quo in superioribus Psalmo 141, 3. Scire me, id est, in meo, vel de meo, pro me; et sit sensus: Anxius est de me, ne mittat ad inferos comprehendar, et in mortem trahat. IN ME TURBATUS EST; ad verbum, intra me, in rebus meo, obstupefactum est, vel desolatum cor meum.

VERS. 5.— ANXIOS ERANT INTERIORA, quibus multipliciter me bene urebaris, neque singularibus

(1) Pergit in exploratione calanitationum, quas diabolica persecutio per peccatum adfert. Postquam enim animam humiliter ad terram, id est, terrenis emulcationibus implicavit, in *obscuris* eam collocat, in tenebris vel locis spiritalibus, exterioribus oculis interioribus, ut illa bona amplectatur quæ vixit, et voragines et precipitia non advertat, ut vixit que dicit ad vitam ostendit non videt: dempsit in his tenebris collocat, in quibus versatur mortui sceleris, id est, jamdudum mortui, sive à seculo mortui; vel, ut veritè S. Hieronymus, aut qui mortui, in quibus non vestigium quidem salutis remanet. Sed enim luce amplificatione tenebrarum spiritualium, in quibus versantur amatores mundi, he quibus tenebris loquitur Apostolus ad Galatas 5: *Peccatum imperium infanta mundicie, alienanti à filiis Dei: propter ignorantiam; que est in his spiritibus carnalibus cordis ipsorum; et est: 6: Non est bonus collectio, adversaria, carnis et sanguinis, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum; et quævis factio: non aut debenda, amplificatione tenebrarum spiritualium, cum tunc sint, ut nihil addi posse videatur. Quo enim major obscuritas mentis, quam propter momentaneam voluptatem contemere felicitatem plebani? Scipitur: *Fluoribus est super me spiritus meus; quibus veritas indicat, se ex divina lumine cæpisse videri tenebris suis, et subjectionem animæ ad nos terrenis dilectis; et tunc consuetum esse anxietatem spiritus ex terræ divini judicii, et ex misero stato, in qua cœcilitat propter peccatum. Atque hoc est infimum potentiam: Anxietas est super me spiritus meus; in Hebræo est eadem vox que in Psalmo significatur: *In tenebris spiritum meum*. Inque significat mentem mistatam, que ferè ad defectum vite perducitur, nisi spes misericordiam consolationem adhiberet. Hinc, *per me*, significat meum miseriam: super meam mentem languorem meum actus est spiritus meus. Deinde idem repetit aliis verbis: *In me turbatum est cor meum*; ubi quod in me non est idem quod super me, sed significat hoc loco, in medio meo, sive later meo, hinc sensus est: Spiritus meus hanc miseriam considerans, valde anxietus est, et cor meum in infimis meis conturbatum est; non leviter, aut in suspente, sed serio et in profundo cordis expavescere et conturbari cepit. Ad hunc peritiam imitationem debent, qui liberari cupiunt, serio et profundè cogitare detrimenta peccati. (Bellarminus)**

bonis afflicti. Ita Hebræi. Ego cum nostris generalis: Antè acti temporis. Secula antiquis præterita recolo, que ab initio mundi fluxerunt, et monumenta misericordiam, quot et quantis calamitatibus liberaveris majores nostros, quantà benignitate eos perpetuò tutatus sis. Recogito dies æternitatis, antique felicitatis, quæ patres afflicti; pristinae denique gratiæ, quæ eramus afflicti in statu innocentiæ ante Adæ peccatum. Hæc omnia me ad implorandam misericordiam tuam hortantur. Meditabar, vel loquebar. Me consolatur patrum exemplis, et cogitatione præcorum factorum tuorum, quæ plena sunt humanitatis in eos qui te implorant, inauditeque misericordiam.

VERS. 6.— ANIMA MEA, Sicut terra sine aqua, suspirat, vel quid simile. Ad te est, ad te loquor. Te sicut anima mea inest, desiderat tuam gratiam, misericordiam, consolationem, auxilium, ut terra sita, sicca, humore destituta, que aquam expectat (Græcè *γῆ ἐξήρα*, terra inaquosa), nimio estu fissa, avidissime aquam pluviam expetit, ad irrigationem anhelat et sicut. Sicut.

VERS. 7.— DEFECTUS SPIRITUS MEUS, animus meus prope animam extinctus est, et perit, nisi succurras. Vel defectus, petitione et expectatione longè tui divini auxilii, vel pro desiderio liberationis.

VERS. 8.— NON AVERTAS FACIEM TUAM, faciem tuam misericordiam ac benignitatis. ET SIMILIS EGO. Ut similis sim; sed et talis faciem, quales qui descendunt in orbem. Et pro et, alioqui, casualiter, tra pro *lebanon*, ad supra, ps. 14, 6. Ne mihi tuum benignum vultum abde, alioqui ero similis descendebitis in lacum mortis, vel inferni, quasi tuus ex eis; alioqui assimilator moribundis. Alii, ne similis flam his qui desperatione se precipitant in lacum, forcem, puteum. Non desunt qui et pro *nam* accipiant. Nam, nisi me exaudires, similis essem descendebitis in lacum; locus autem de inferno, sepulchro, morte, præceptio et profundè acrore.

VERS. 9.— AUDITAM FAC MIHI MANU, mature, citò, tempestive, celeriter, primo quoque tempore. Per metaph. Audire fac in corde meo, fac audiam interiori tuam benignitatem, fac eam apud me sentiam. Nam dens in cordibus penitentium et humilium loquitur verba consolationis, remissionis, spei, etc. Vel, audire in genere, pro percipere, intelligere, agnoscere, experiri, sentire. Velociter mihi exhibe, et repèsa ostende misericordiam tuam, fac eam experiri.

VERS. 10.— NOTAM FAC MIHI VIAM IN OCA ABYSSUM, que amplius debent, id est, viam bonam et rectam demonstra mihi, per quam ad te rectè perveniam, et que tibi placeat, rege me tuis consiliis. Alii, ostende mihi viam quæ possim evadere. LEVAVI, extuli, per precem videlicet.

VERS. 11.— ENIPSE ME DE INIMICIS MEIS, DOMINE, AD TE CONTEGI, ut scilicet apud te absconderi ab hostibus meis. Obscuritatem archetypè perspicere experient. Hebræicè: *Ad te taxi, sive occultati* (me), id est, ad te latitatus confugi, te possi pro meo operimento; vel, *lexa Chaldæi, redemptore*: sic enim interpretatur;

Verbum tuum constituit in redemptorem. Ubi observabis Chaldaeos paraphrasas sæpe pro Deo, Verbum Dei transferre, quasi aliquid audivisset de Dei Verbo increato, *sicut* *hæroclitus*. Sic et Philo, Midrashim et Cabbalæi. Docet. Ut precatus fuerat pro salute corporis, ita none pro salute animi (Kihli), ut non liberari solum, verum etiam doceri vellet. Deus doctor iustorum, Spiritus autem sanctus doctor.

VERS. 12.— SPIRITUS TUUS NOVUS. De Spiritu sancto essentialiter bono, à quo omnis bonitas et virtus per communicationem procedit et derivatur. In VERBUM RECTAM, in solum plenum, per viam planam et æquam, in quâ non impingam, in viam præceptorum tuorum que dicit ad te. Gall., *en droit chemin*. Hinc in Psalterio Romano, in viam rectam. Et Chrysostomus, in

NOTES DU PSAUME CXLII.

Dans l'Hebreu il n'y a pour titre que ces deux mots: *Psalme de David*; dans les LXX du Yatican on lit: *Psalme de David, lorsque son fils le persécutoit*; enfin la Vulgate porte: *Psalme de David lorsque son fils Absalon le persécutoit*. Le Psalme convient très-bien à la circonstance où se trouva pour lors le Prophète, et c'est pour cela que les LXX ont ajouté à l'Hebreu, si cependant l'addition n'est pas d'auteurs plus récents; car qui peut raisonner avec certitude sur un fait si ancien?

Le Psalme est le dernier des sept que l'Eglise appelle pénitentiels. On y voit en effet les sentiments d'un cœur contrit et humilié. David est le modèle des pénitents, après avoir donné l'exemple de deux grands crimes aux pécheurs. S'il a composé ce psalme au temps de la persécution que lui suscita son fils, il profite de cette disgrâce pour rappeler ses anciennes fautes, et pour implorer de nouveau la miséricorde divine. Plusieurs Pères expliquent le Psalme de la persécution que les Juifs et Judas en particulier suscitèrent à J.-C., et dans ce point de vue le Psalme ne serait pénitentiel que parce que J.-C. s'était chargé de satisfaire pour les péchés du monde.

Il n'y a presque point de difficultés dans ce Psalme. La lettre des versions répond exactement à celle de l'Hebreu.

VERSET 1.

Tous les mots de ce verset sont remarquables: *Ecoutez, Seigneur*; le Prophète demande que Dieu daigne se rendre attentif; *me supplie*, le mot hebreu signifie une prière par laquelle on requiert que le juge ait égard à la honte de la cause; *pretes forcille*, c'est plus que se rendre simplement attentif, c'est vouloir rien perdre de ce qu'on entend; *à ma prière*, le mot hebreu implique celle qui n'est adressée à quelqu'un pour obtenir grâce; *selon votre vérité*, c'est-à-dire, conformément à la promesse que vous avez faite d'écouter les malheureux, ou de pardonner aux coupables; *enmez-moi*, c'est une prière par laquelle on demande, non seulement une audience favorable, mais la grâce même qu'on sollicite; *selon votre justice*, c'est-à-dire, selon le droit que vous avez de faire grâce. Le Prophète ne parle point ici de sa justice; il sait bien, et il dit même dans le verset suivant, que la justice de l'homme, comparée à celle de Dieu, n'est rien. Il implore la justice divine, qui s'exerce proprement en ce monde par sa miséricorde; car en pardonnant au pécheur, Dieu use du droit suprême qu'il a d'effacer les péchés et d'établir la justice dans une âme qui s'était rendue coupable.

REFLEXIONS.

Quoique David fût persécuté très-injustement par son fils, le souvenir de ses propres péchés l'occupe plus que la révolte d'Absalon. Il représente à Dieu

viam virtutis, et actiones tibi placitas. Vel, in culum, in Ecclesiam præcipuè triumphantem et ecelestem, que à D. Joanne dicitur, Apoc. 21. *Terra, propter eternitatis stabilitatem; terra, propter perfectam justitiam*, quia in eâ nihil est contumacium et pravum. In æQUITATE, propter justitiam et fidelitatem tuam. VIVIFICANS, in vitam conservabis. Alii, *justificabis* (me justitia) qui justificas impios: de vita spirituali.

VERS. 13.— ET IN MISERICORDIA TUA DEPREDES OCVLES MEOS, per tuam misericordiam, pro tua benignitate. DEPREDAS, *thasmiti*, excavabis, propriè.

VERS. 14.— ET PERDES OCVLES QUI TURBANT. Hæc versus annexitur superiori in Hebræo.

NOTES DU PSAUME CXLII.

les yeux qui souffre, mais il demande grâce en même temps pour ses propres égarements. Cet exemple est d'une grande instruction pour nous. Si les hommes nous persécutent, rappléons-nous les temps où nous avons persécuté J.-C., dans nous-mêmes, et dans nos frères; dans nous-mêmes, en le privant de l'empire qu'il voulait exercer sur notre cœur, dans nos frères, en les seduisant par nos mauvais exemples ou par des maximes corrompues. C'est un effet de la bonté de J.-C. d'avoir dit: *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; car le royaume des cieux est pour eux*. A présent même parler, *Quand persécutez en ce monde ne mérité aucune récompense*. Il est pécheur dès sa naissance, et la persécution est toujours beaucoup moindre que ce qu'il a mérité de châtiement selon la rigoureuse justice de Dieu. J.-C. seul a pu mériter par ses souffrances, parce que J.-C. seul a été saint, juste et irréprochable. S'il eût bien nous tenir coupable de tout ce que nous souffrons, ce n'est qu'un animal nous ennuions nos pelans à ses douleurs. Cette société de traverses et de disgrâces couvre notre indigne, et nous met en possession d'un mérite auquel nous ne pourrions prétendre de nous-mêmes. L'Auteur desirait extrêmement de connaître quel sainte société des souffrances de J.-C., et il ne croyait pas pouvoir parvenir à cette connaissance sans exprimer en lui-même l'usage de sa mort.

VERSET 2.

Ce verset ne signifie pas qu'ancien homme sur la terre ne peut être véritablement juste, que ses péchés ne lui sont point remis par l'infusion de la grâce sanctifiante; il signifie au que la justice de l'homme n'est jamais sainte, si ce n'est comparée aux seuls justice de Dieu. Le Prophète avait commis dans grands crimes, mais le Seigneur lui avait assuré qu'il lui serait fait remis; et il ne laisse pas de demander à Dieu de s'être point jugé selon le rigueur de sa justice. De même l'apôtre S. Paul, après sa conversion, avait toutes les assurances possibles de la remission de ses péchés; cependant il se regardait toujours comme pécheur; et comme indigne de non d'espérer, parce qu'il avait persécuté l'Église de Dieu. Il disait aussi après, me sentant coupable de rien, mais qu'il n'était pas justifié pour cela, et que Dieu seul était son juge.

REFLEXIONS.

Il est aisé de concevoir qu'en la présence de Dieu nul homme n'est sans tache, à moins que Dieu ne

lasse en sa faveur ce qu'il n'a fait que pour sa suite... Notre légèreté, notre ignorance, et tous nos mauvais penchans combinés avec toutes les circonstances ou nous trouvons en ce monde, sont des sources intarissables du péché.

Il faut même demander grâce pour nos bonnes œuvres, parce qu'elles ne sont presque jamais dégagées de toute imperfection. Le Prophète place comme sur un trône l'infini justice de Dieu, et tout homme vivant à ses pieds. Que devient dans ce contraste la justice humaine? c'est moins qu'une fleur sombre en la présence du soleil : on dit tout, en disant que c'est le lui plein de larmes et de défants vis-à-vis de l'infini en tout genre de perfections.

Il est admirable que le Prophète prenne, pour acquiescer à la vue de Dieu, une route toute différente de la méthode reçue par les hommes, quand ils veulent se consoler l'estime de leurs semblables. Cette méthode reçue dans le monde consiste à faire l'énumération de ses talens, de ses services, de ses œuvres, et si l'on s'agit d'une justification juridique, on fait voir qu'on a toujours été irréprochable, que les imputations des vanteries sont l'effet de la méconnaissance et de la calomnie. Mais, tout au contraire, le Prophète ne fait parler pour lui au tribunal de Dieu que ses infirmités; il ne prétend intéresser le juge suprême à sa cause, que par la déclaration authentique de son indigence. Il fait, plus de mille ans avant J.-C., ce que ce Seigneur du monde fera dans l'histoire de l'humanité, et se prosterner à l'entrée du temple à ces pas lever les yeux vers le ciel, il se reconnaît coupable; et sa prière lui obtient la grâce d'être justifié, parce qu'il se croit indigne de l'être.

VERSETS 5, 4.

Il y a aussi deux versets dans l'hébreu, mais le premier s'étend jusqu'à cinquante et six, etc. du reste, nulle différence dans les sens. L'hébreu dit bien: Il a foulé aux pieds ma vie; dit: Mon cœur a été ébranlé en dedans de moi; mais on voit que nos versions rendent les mêmes pensées.

Le premier verset commence par qui, et il semble que cette particule se joint, non au verset précédent, mais à celui qui est à la tête du psaume; c'est pourquoi je traduis dans la version française: c'est-à-dire, Seigneur, etc. de cette manière le second verset du psaume: Et non l'avez en jugement, etc. serait comme dans une parole, et paraîtrait une sorte de correctif à ce que le Prophète avait dit: Écoutez-moi selon votre justice, quoiqu'il n'ait rien dit. Seigneur, quand je parle de votre justice, je suis bien que si vous étiez au jugement vous ne m'avez pas condamné; car aucun mortel ne peut se flatter d'être juste en votre présence.

Dans les deux versets que nous expliquons présentement, David expose les violences de ses ennemis, apparemment Absalon et ses partisans; il décrit leur mépris abominable en lui, sa honte, la déroute de son armée, le trouble de son cœur. Mais l'usage du psaume est pénitentiel, il est à croire que cette prière fut aussi adressée à l'égal on les ennemis du salut réduisent le pécheur.

Mortuus seculi est une expression dans le style de la langue sainte, qui se sert du terme du siècle, pour indiquer des choses incertaines. Le Prophète veut dire qu'il est plongé dans des ténèbres comparables à celles qu'on souffrait dans les premiers temps depuis long-temps. C'est ainsi que Jérémie dit qu'il a été plongé dans des ténèbres éternelles, comme le sont des morts éternels.

REFLEXIONS.

Les ennemis du salut opèrent sur l'âme qui ne sait pas les combattre, tout ce que le Prophète énonça dans ces deux versets. Ils commencent par la persécution, par la harceler, en lui persécutant mille occasions de chute, en multipliant les ten-

tations, en profitant de toutes ses faiblesses pour la séduire. Quand elle ne s'arme pas de la prière pour leur résister, ils viennent bientôt à bout de la courber entièrement vers la terre, et de la plonger dans l'abîme du péché. Si elle persévère dans ce malheureux état, son sort n'est pas différent de celui des morts ensevelis depuis long-temps; elle a cherché dans l'éloignement de Dieu la satisfaction de ses desirs; elle a cru que le monde et ses faux biens la rendraient heureuse en cette vie; mais c'est tout le contraire. Le trouble s'empare de toutes ses facultés; son esprit, créé pour une fin plus noble, tombe dans le dégoût, dans l'ennui; son cœur, devenu le foyer des passions, est le centre des mouvements les plus orageux. Heureux encore ce pécheur, si réfléchit sur sa misère; s'il sait, comme le Prophète, la représenter au Seigneur. Le trouble de la conscience est une ressource contre le péché: les ennemis du salut ne l'inspirent point, mais tachent seulement d'en profiter pour conduire l'homme au désespoir. C'est l'écueil qu'évite le Prophète; dans l'exces de ses maux, il se tourne vers le Seigneur, et il attend de lui seul toute sa consolation.

L'Apôtre S. Paul nous enseigne admirablement en quoi consistent les ténèbres spirituelles du pécheur; c'est quand il explique l'état des païens qui se laissent conduire à la vanité de leurs sens. Ils ont, dit-il, l'esprit enveloppé de ténèbres, ils sont entièrement égarés de la vie de Dieu, à cause de leur ignorance produite par l'aveuglement de leur cœur. Les ténèbres n'avaient pas commencé par l'esprit, mais par le cœur; c'était le cœur qui avait causé l'ignorance. C'était la corruption de ces peuples qui les avait éloignés, ou, comme parle le même apôtre, aliénés de la vie de Dieu. Le cœur s'était laissé obscurcir par les passions, il avait empêché l'esprit de s'appliquer à la connaissance de Dieu, et en conséquence ces païens s'étaient égarés dans toutes les routes de l'inhumanité. Cela est si certain, que ceux d'entre les païens, qui eurent moins de penchans déréglés, ou, comme on parlait alors, qui furent les sages de la gentilité, eurent aussi plus d'égard de Dieu que tous les autres. S'ils avaient pu redonner à l'orgueil, qui était le vice capital de ces prétendus sages, ils auraient fait des démarches qui les auraient bien plus approchés de la vérité; mais, comme l'apôtre l'Apôtre, ils se laissent conduire à la vanité de leur cœur.

Tous les pécheurs tombent dans les ténèbres par la même route, c'est-à-dire, par l'aveuglement du cœur. Leur esprit oppresse quelque temps ses lumières; mais les passions forment à la fin un nuage qui s'empare de toutes les facultés de l'âme, et qui détruit totalement dans elle la vie de Dieu. C'est par la lumière du cœur que la conversion doit commencer; et cette lumière n'est autre chose que le sentiment de Dieu, et ce sentiment est une opération puissante de la grâce; et cette grâce ne s'obtient jamais, dans le cours ordinaire de la Providence, que par la prière, et la prière doit être accompagnée de l'humilité et du calme des passions. Le prophète va nous en donner le modèle dans les deux versets suivants.

VERSETS 5, 6.

Le Prophète dit que, pour exciter sa confiance, il s'est souvenu de toutes les merveilles de la puissance divine. Il ne spécifie point ces merveilles, il les comprend toutes en général dans le premier de ces versets. Ainsi il faut entendre tous les prodiges de force, de discernement, de miséricorde, de protection, de libéralité, de justice, de sagesse, contenus dans l'histoire sainte jusqu'à David.

Le second verset exprime l'ardeur de sa prière; il a levé les mains vers le Très-Haut, il s'est présenté devant lui comme un terre aride (l'hébreu dit, fatigué, épuisé), et il a demandé que le Seigneur

la rendit féconde par l'abondance de ses faveurs.

REFLEXIONS.

Notre Prophète ne traite point les choses de Dieu à la manière des philosophes qui veulent ramener tout au raisonnement. Sa méthode est toute fondée sur les faits; il consulte les œuvres de Dieu, soit celles dont on est témoin dans le spectacle, soit celles dont l'histoire est consignée dans les écrits dictés par l'Esprit-Saint. Il trouve partout des traits de sagesse, de bonté, de puissance, qui le consolent. C'est le grand avantage de la religion, d'avoir des sons origine des preuves infaillibles de sa vérité et de sa beauté. Les gentils ne trouvaient, en remontant dans les antiquités de leur culte, que des fables mal imaginées et des aventures qui déshonoraient leurs dieux; au lieu que David, dans les trois mille ans qui s'étaient écoulés depuis la création du monde jusqu'à lui, ne voyait qu'une suite de faits bien constatés, et de prodiges dignes de la majesté de Dieu. Il en est de même dans la religion de Jésus-Christ. Son premier siècle est le plus lumineux de tous; l'histoire de son établissement est la plus grave et la plus authentique qu'il soit possible de trouver dans le monde. Ajoutons qu'elle est aussi la plus instructive et la plus consolante.

Quand on éprouve des disgrâces, et que la tristesse s'empare des facultés de l'âme, le remède ne consiste pas à réfléchir sur les maux qu'on souffre; cette attention réfléchie n'est capable que de les aggraver. L'âme s'épuise dans la recherche des moyens qu'elle imagine propres à la tranquilliser, et tous ces moyens sont trop faibles, ou trop supérieurs à ses forces pour la conduire à cet heureux terme. Il est encore plus inutile de penser aux événements futurs; l'avenir n'est point en notre pouvoir, et nous n'avons d'ailleurs aucune lumière qui nous dirige dans la connaissance de ce qui arrivera. Notre unique ressource est donc de rappeler les choses anciennes; et quoique l'histoire des révolutions du monde présente à quelques égards, nous instruit et nous console, il y a dans celle de la religion des faits bien plus touchants. Dieu s'y découvre à nous dans tous les points de vue qui peuvent intéresser notre cœur, reproduit à nos doutes, dissiper nos alarmes, soutenir notre espérance, et nous faire même élever nos vœux. Rappelons-nous seulement les jours de Jésus-Christ, qui sont des jours anciens, si nous avons égaré à l'intervalle des temps, mais qui doivent nous paraître toujours nouveaux, si nous considérons la qual. le surmément de Jésus-Christ, lequel était hier, est aujourd'hui, et sera dans tous les siècles. Que nous dit toute sa vie? Que nous disent ses divines paroles? C'est en méditant ces merveilles que nous pourrions, comme le Prophète, lever nos mains non plus seulement vers Dieu, l'auteur de notre être, mais vers l'Homme-Dieu, notre sauveur, notre Rédempteur, notre frère et notre modèle. Nous ne serons pas long-temps en sa présence comme nous l'être sans eux, comme un sol dévasté par les ennemis de notre salut. Nous sentirons bientôt les influences de sa bonté et les consolations inépuisables de ses exemples.

VERSETS 7, 8.

Ces deux versets n'en font qu'un dans l'hébreu; du reste, ce texte dit la même chose; car ce ne sont pas des différences que l'usage du lieu de réclamer, et, ne dépendent, au lieu de, ne servent.

Le sens du Prophète est fort clair. Il conjure le Seigneur de l'aider, parce que son esprit, ses forces, sont dans l'abattement; il le conjure de ne pas déserter de lui son esprit, c'est-à-dire, de ne pas le priver des effets de sa miséricorde, parce que si ce bienfait lui était refusé, il ne serait pas différent de ceux qui sont déjà dans le tombeau. La fosse, dont parlent le texte et les versions, peut être prise aussi

pour l'enfer, et cette signification convient dans un psaume pénitentiel.

REFLEXIONS.

Le pécheur qui est la misère de son état, éprouve tout ce que le Prophète représente ici au Seigneur. Son esprit est dans l'abattement, et il ne voit d'autre intervalle entre lui et l'enfer, et celui qui dépend du souffle de vie qu'il possède encore, et qui peut lui être due dans tous les instants.

L'homme n'a besoin que de lui-même pour pécher; mais pour devenir juste, il est nécessaire que Dieu jette sur lui des regards de miséricorde. Cette vérité, aussi ancienne que le monde, devrait rendre tous les hommes extrêmement attentifs sur toutes leurs démarches, sur toutes leurs pensées, sur tous leurs desirs; mais ils vivent la plupart comme si le péché était une chose rare et difficile à commettre, ou comme si, après l'avoir commis, ils n'avaient besoin que d'eux-mêmes pour l'effacer; ou bien encore, comme s'ils étaient sûrs que le temps et les moyens de rentrer dans la justice ne leur manqueraient jamais.

J.-C. ayant satisfait pleinement et surabondamment pour le péché, il n'est rien que nul péché n'est irrémissible; mais il s'ensuit également que la rémission du péché ne peut venir que de J.-C., et ne peut être accordée qu'en vertu de ses mérites. De la tout homme devrait faire ce raisonnement: Je suis déjà pécheur, je puis devenir pécheur de plus en plus, je suis en grand danger de mourir pécheur; si je veux sortir du péché, me garantir du péché, éviter la mort dans le péché, je dois m'attacher uniquement à J.-C., implorer la miséricorde de J.-C., pratiquer les leçons que m'a données J.-C., me conformer aux exemples de J.-C. Or, ce raisonnement si simple et néanmoins si essentiel, puisqu'il conduit tout le christianisme, si est-ce qui le fait? ou qui est-ce qui, l'ayant fait quelquefois, continue de le faire tous les jours de sa vie? ou enfin, qui est-ce qui, le faisant tous les jours, règle aussi tous les jours sa conduite sur cette seule manière de raisonner? Ainsi, moi Dieu, puis-je faire cette autre question dans les termes de votre Prophète: Qui est-ce qui ne ressemble pas à ceux qui descendent dans l'abîme? Je sais bien que ce sont les vrais disciples de J.-C., les copies vivantes de J.-C., les cœurs pénétrés de l'amour de J.-C. Mais où sont-ils? Ah! Seigneur, ils existent encore, et vous les connaissez, mais ils fuient les sociétés du monde; il leur suffit d'être en votre présence, d'adorer J.-C., de s'appliquer, par votre grâce, les satisfactions de J.-C.

VERSET 9, 10.

Pour ces deux versets, il n'y en a qu'un dans l'hébreu, mais sans différence de sens; car nos versions correspondent exactement à ce texte. Le Prophète désire que la miséricorde divine le préserve de la chute ou de l'abandonnement, et que Dieu lui fasse connaître la route qu'il doit tenir. Il joint le témoignage de sa confiance en Dieu, et de l'attention qu'il s'apporte à tenir son âme élevée vers cet être suprême. Ces sentiments peuvent convenir à la situation où se trouvait David durant la persécution que lui faisait son fils. On voit, par son histoire, qu'il mettait toute sa confiance dans la protection de Seigneur. Il demanda que Dieu lui fasse connaître la route qu'il doit tenir; parce qu'ayant abandonné pour lors sa capitale, il errait avec ses légions, sans savoir ni juste où il devait porter ses pas.

Mais ces deux mêmes versets ne sont pas moins applicables à l'état d'un pécheur qui veut rentrer en grâce avec Dieu, et persévérer ensuite dans la justice. Il demanda d'abord que Dieu lui fasse connaître la voie de sa miséricorde; c'est toujours le premier pas qui conduit à la justification, et c'est ce qui indique le mot même: la grâce qui touche le cœur est comme

l'aurore qui prépare le grand jour de la réconciliation; de son côté, le pêcheur, aidé de cette grâce, doit être animé d'espérance, et c'est aussi ce que le Prophète exprime dans son premier verset.

Le pêcheur reconnaît sa faute; mais il ignore celle qu'il a conduite à cet heureux terme; mais il ignore celle qu'il doit marcher pour arriver à la persévérance finale. Il lui est connu que l'observation exacte de la loi est le moyen d'y parvenir; mais il se trouve tant de circonstances dans la vie, et le cœur humain est sujet à tant de variations, que nul homme ne peut répondre de sa fidélité; c'est encore la grâce qui doit le maintenir dans la justice jusqu'à une heureuse fin, qui est de toutes les grâces la plus précieuse et la plus gratuite. Le Prophète, pour louer le cœur de Dieu, dit que son âme est uniquement tournée vers lui, et qu'elle ne veut dépendre que de lui.

REFLEXIONS.

Si les hommes connaissent bien leur propre faiblesse, leur ignorance, leur instabilité, et combien peu les autres hommes peuvent les aider à parcourir la carrière du salut, ils devraient sans cesse, comme le Prophète: *Faites-moi connaître, Seigneur, la route que je dois marcher.* Cette prière est presque de tous les âges; mais elle est d'une nécessité comme indispensable dans les moments critiques où il s'agit de faire choix d'un état de vie. Malheureusement la plupart des parents ne l'enseignent point à leurs enfants. La commune, le caprice, l'intérêt font les vocations, et déterminent les professions. Dans certains pays, presque tous les hommes embrassent le parti des armes; dans d'autres, ils sont presque tous du même état. Dans quelques villes, un très-grand nombre de citoyens ont le fardeau; dans d'autres, la plupart s'occupent au commerce; dans plusieurs, c'est l'état ecclésiastique qui attire les sujets; et l'on en voit aussi qui se dépeuplent, parce que la mode s'y est introduite d'être célibataire, sans prendre les engagements de la religion. Il n'est point dans les règles ordinaires de la Providence que les destinées des hommes soient si uniformes dans un endroit plutôt que dans un autre; mais il est ordinaire aux hommes de ne point réfléchir, et de se déterminer par les premières impressions qui frappent leurs sens. Si l'on apprend à l'enfant qu'il commence à user de sa raison, cette belle prière: *Seigneur, faites-moi connaître la route que je dois marcher;* si l'on l'enfant faisait sentir l'importance de sa prière, que ses lumières croissent, qu'il s'accoutumât à ne vouloir dépendre que de Dieu pour le choix d'un état de vie, il serait difficile ou comme impossible que ce choix fut malheureux, que cet homme se trouvât déplacé dans l'état auquel il se serait déterminé. C'est là un de ces cas où l'on peut assurer que la prière est singulièrement efficace, parce qu'elle a pour objet de remplir les desseins que Dieu a sur chacun de nous; mais cette prière doit être accompagnée du sentiment qu'énonce si énergiquement le Prophète: *Mon Dieu, ne te tiens à rien de moi, Seigneur; c'est à-dire, je ne considère que votre sainte volonté; je renonce à toutes les vues humaines; c'est la voie du salut que je cherche; pour la trouver, il n'est rien que je n'abandonne; et pour y persister, il n'est aucune difficulté que je ne surmonte avec le secours de votre grâce, ce qui ne peut me manquer, dès que je serai dans la route que vous m'aurez tracée.*

VERSET 14.

L'Hebreu ne met dans ce verset que la première partie de celui-ci: Il réserve la seconde, depuis *doc me*, pour le verset suivant; ensuite, au lieu de *je me réfugie, il dit, je me mets à couvert auprès de vous.* On voit que c'est le même sens. Le Prophète demande deux choses: la délivrance de ses ennemis et les lumières, pour accomplir la volonté de Dieu. Le motif de sa première demande est, qu'il ne met sa confiance qu'en Dieu; et le motif de la seconde

est, que *le Seigneur est son Dieu*, ou, si l'on veut, que *Dieu est son Seigneur.*

REFLEXIONS.

Il est difficile d'imaginer une plus belle et plus sainte prière que celle-ci: *Enseignez-moi, Seigneur, à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu.* Elle contient, 1° l'aveu de notre faiblesse; nous reconnaissons que sans la lumière divine nous sommes incapables d'accomplir ce qui est du bon plaisir de Dieu. Elle renferme, 2° la persuasion intime qu'il nous sommes, ou plutôt la foi vive que nous avons qu'il y a pour nous une obligation étroite de faire ce qu'il plaît à Dieu d'exiger de nous. Elle offre à Dieu, 3° l'hommage de tout ce que nous sommes; car, dès que nous déclarons qu'il est notre Dieu, nous n'excluons aucune sorte de dépendance, aucun genre de service. Dieu a sur nous tous les droits de la souveraine puissance; nous lui appartenons dans tous les temps, dans tous les sens, et nous lui devons l'exercice de toutes nos facultés. Enfin, cette même prière est la preuve évidente que nous ne croyons pas pouvoir être heureux sans accomplir tout ce que Dieu veut de nous. Nous ne demandons jamais que ce qui peut contribuer à notre bien-être; si l'accomplissement de la volonté de Dieu ne doit pas faire notre félicité, il serait impossible que nous nous déterminassions à demander que cette sainte volonté fut accomplie en nous.

Quelle est une des premières demandes que Jésus-Christ nous ordonne de faire en priant? celle-ci: *O Seigneur, que ta sainte volonté s'accomplisse sur la terre comme dans le ciel.* Et le sens de cette prière n'est pas que ce qu'il plaît à Dieu de vouloir et d'ordonner ait son effet; car ce que Dieu veut ne peut arriver autrement qu'il ne le veut; rien ne résiste aux ordres; il tient en sa main tous les événements, et il est le maître de tous les temps, de toutes les circonstances, de tous les révolutions. Mais nous ne voulons pas toujours ce qu'il veut, et c'est l'accomplissement de sa volonté en nous que Jésus-Christ nous dit de demander; il veut que nous soyons soumis à sa sainte volonté, sans partage, sans restriction, de la même manière, en un mot, qu'on est soumis dans le ciel; et de là dépend la paix de notre âme, le calme de notre cœur, le silence de nos passions, la défaite de tous les ennemis du salut.

VERSET 12.

L'Hebreu réserve encore la seconde partie de ce verset pour le verset suivant; du reste, nulle différence pour le sens. Il faut néanmoins observer que plusieurs hébraïques rapportent, *in apud te in*, à ce qui suit, *educe de tribulatione animam meam*; mais le texte n'oblige point à établir ce rapport; cela dépend d'une ponctuation arbitraire, et que notre version a pu négliger.

Il y a deux objets bien importants dans ce verset: la conduite du bon esprit de Dieu, et la terre où réside la droiture. Le bon esprit de Dieu est son esprit plein de clémence, de sagesse, de lumière; et ce ne peut être, ou que l'Esprit-Saint, troisième personne de la Trinité, ou l'opération de ce Saint-Esprit. Il y a toute apparence que le Prophète, plus éclairé que tous les Juifs de son temps, entend ici la personne même du Saint-Esprit; car il lui attribue l'action de conduire, ce qui n'est propre qu'à une personne; et c'est en vertu de sensibles expressions, qui sont employées dans le Nouveau-Testament, et qui ne peuvent s'appliquer qu'à une personne, qu'on prouve que le Saint-Esprit est une personne distinguée du Père et du Fils. Je crois cet argument très-fort et très-théologique.

Mais qu'est-ce que cette terre droite dont parle David? (Quelques-uns croient que c'est comme s'il disait: *Votre esprit me conduira dans une route sûre, facile, non détournée.* Je ne crois pas que ce soit le vrai sens; jamais l'Écriture ne se sert du mot de terre pour désigner une route; elle n'emploie ce mot que pour indiquer un lieu, un pays, un terrain fixe; de sorte qu'il faut en-

tendre on la terre de Juda, ou même Jérusalem, d'où David était alors chassé; ou bien, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, il faut concevoir la terre des élus, la céleste patrie, qui seule est la terre où réside la droiture. L'Hebreu favorise cette explication, car il dit: *Terram rectitudinis.*

REFLEXIONS.

Puisque Jésus-Christ nous a appris que *Dieu seul est bon*, il faut dire aussi qu'il n'y a que l'esprit de Dieu qui est bon. La bonté de l'esprit des hommes est mêlée de tant défauts, ou plutôt de tant de méchanceté, que ce n'est point proprement une bonté; le même homme qui paraît bon dans un moment, devient pire que les bêtes féroces quand son intérêt l'aime et que la passion s'empare de lui. L'esprit de Dieu est la bonté même, parce qu'il est toute vérité, toute sagesse, toute puissance, parce qu'il se suffit à lui-même, parce qu'il possède essentiellement la gloire et le bonheur. Ces perfections excluent toute passion, et par conséquent toute méchanceté. L'esprit de Dieu voit toutes les raisons de vouloir le bien et de le communiquer, au lieu que l'esprit de l'homme est captivé par ses amours-propres et par son indigence; quand il voudrait faire du bien, il ne le peut pas; quand il le pourrait, il ne le veut pas; et quand il le voudrait et le pourrait, souvent il ignore les occasions et les moyens d'appliquer son pouvoir et sa bonté volontaire.

L'esprit de l'homme devient bon, à mesure que l'esprit de Dieu se communique à lui. Il n'y a rien qui domine plus dans le caractère des saints, que la bonté; et au sûr de trouver chez eux les bonnes manières, les bons conseils, les bons offices, les bons exemples. On abuse souvent de leur bonté, et ils ne s'en ignorent pas; mais cet abus leur paraît encore pardonnable; et quand ils sont obligés de venger les droits de Dieu, on s'aperçoit toujours que c'est la bonté qui dirige les décrets du zèle.

Le Prophète ne compte ni sur lui-même ni sur les autres hommes, pas à avancer vers la terre où réside la droiture. Il ne met sa confiance que dans l'esprit de Dieu, parce qu'il sait que sous la conduite de tout esprit de Dieu, il ne pourrait que s'égarer. Et voilà ce que la plupart des hommes ignorent; ils font des projets sur tout, et ils prétendent réussir par des moyens humains; ils marchent et parlent bientôt la route; ils croient arriver au terme, et ils s'aperçoivent, quand il n'est plus temps d'y remédier, que toute leur vie a été une illusion continuelle.

C'est donc la terre d'où, la terre où tout est vérité et droiture, à laquelle nous devons tendre. Nous connaissons assez le monde où nous vivons, pour croire et pour dire que cette terre ne s'y trouve pas; mais nous passons nos jours sans la chercher, ou elle est, sans demander au Saint-Esprit qu'il nous la montre. C'est la terre que le Prophète appelle ailleurs: la terre des vivants; la droiture, la vérité éternelle n'habite que là; elle ne peut fleurir sans demeure dans ce monde où tout périt; elle s'y communique aux saints par la charité; mais pour les détailler en même temps de cette terre de mort. Aussi le Prophète demande-t-il à Dieu qu'il le vienne à cause de son saint nom et de sa souveraine justice, qui est le centre de toute droiture et de toute vérité.

VERSETS 15, 14.

Ces versets expriment la confiance du Prophète dans la protection et dans la miséricorde divines. Il ne doute pas que Dieu ne laisse le deliverer de l'oppression et détruire tous les ennemis qui le persécutent; c'est en même temps une prophétie des vengeances que le Seigneur exerce contre eux. Au reste, le motif de sa confiance est la profession authentique qu'il fait d'être le serviteur de Dieu. S'il s'agit des ennemis temporels, la prophétie fut exactement accomplie en la personne d'Absalom et de ses partisans. Si le Prophète a aussi en vue les ennemis du salut, il est évident qu'il y aura un temps où Dieu les réduira tous

au silence; le monde, le péché, le démon, seront confondus au jugement de Dieu, et n'auront pour leur partage que la honte d'avoir persécuté les saints.

REFLEXIONS.

Il y a peu d'hommes qui puissent dire avec vérité qu'ils sont les serviteurs de Dieu. Ce titre entraîne de grandes conséquences, celle surtout de ne point chercher à plaire au monde; car si je voulais encore plaire aux hommes, dit l'Apôtre, je ne serais pas le serviteur de J.-C. Il y a entre le service du monde et le service de Dieu une telle opposition, qu'il est impossible de les concilier ensemble.

Le serviteur de Dieu n'a trois qualités qui éclatent dans tous les psalmes du Prophète: une vive foi, une profonde humilité, et une assidue constance à la prière. Le monde n'a point de foi, il est plein d'orgueil et ne prie point; ses serviteurs lui ressemblent, et c'est même à ces trois qualités qu'on les reconnaît. Il est impossible de prier quand on n'a point de foi; mais il est également impossible d'avoir de la foi quand on est plein d'orgueil.

Le serviteur de Dieu n'a une vive foi que parce qu'il prie beaucoup; c'est bien la foi qui le fait prier, mais c'est la prière qui anime sa foi, qui la rend vive, ardente, efficace, qui lui rend Dieu présent et Jésus-Christ agissant en lui. Dès qu'on se relâche à l'égard de la prière, l'esprit de foi s'éteint ou se ralentit au point de n'opérer presque plus rien dans l'âme.

C'est pas, à proprement parler, l'orgueil qui ôte le goût de la prière; mais c'est l'orgueil qui engage dans mille affaires, ou qui suggère mille projets qui absorbent l'âme et qui empêchent de prier. Les saints ont beaucoup travaillé, beaucoup entrepris; mais ils ont tout le silence de l'âme, parce que tous leurs travaux étaient commandés et réglés par la prière.

J'écrivais ceci le jour où l'on honore l'apôtre S. Thomas. Il y eut un moment d'émulation dans sa foi, mais sa belle prière: *Mon Seigneur et mon Dieu;* fut le triomphe de sa foi et de son humilité; ce mot: *Mon Seigneur et mon Dieu,* affirmait tout à la fois l'humanité et la divinité de Jésus-Christ. Tous les Pères de l'Eglise ont reconnu que c'était un des arguments les plus forts en faveur du dogme si précieux et si nécessaire de la divinité de notre Sauveur. Et le cinquième concile général condamna autrefois Théodore de Mopsueste, parce qu'il avait osé dire que ces paroles s'adressaient à Dieu le Père et non à Jésus-Christ, et que ceux-ci, *mon Dieu*, se rapportent à Dieu, qu'il reconnaît comme l'auteur de cette merveille, c'est-à-dire, de la résurrection de Jésus-Christ. Mais, l'on lit dans le texte que saint Thomas adresse la parole à Jésus-Christ même (voir ci); selon l'opinion même de ce socticien, il faut entendre au premier membre de la phrase: *Vous êtes mon Seigneur, Dominus meus et tu;* pourquoi donc dans le second membre n'entendrait-on pas: *Vous êtes mon Dieu, Deus meus et tu?* C'est ce que dit que S. Thomas parle à Dieu, comme agissant en Jésus-Christ; mais dans le premier membre de la phrase, par là il à Jésus-Christ, non comme étant son Seigneur, mais agissant simplement en ce moment comme son Seigneur! Enfin, il n'y a que l'édification à nier la divinité de Jésus-Christ qui ait pu suggérer une interprétation si visiblement forcée, si contraire au sens naturel du texte. La théologie catholique prouve directement, par ce passage, que Jésus-Christ est Dieu; et le socticien, déterminé à nier ce dogme, dit que le passage doit être pris autrement

que ne porte le texté. C'est dire équivalentement : Je ne veux pas reconnaître que Jésus-Christ soit Dieu, et je vais donner un sens étranger à un passage où il est

1. Psalmus David adversus Goliath. CXLIII. Hebr. CMXIV.

Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prelium, et digitos meos ad bellum.

2. Misericordia mea, et refugium meum; susceptor meus, et liberator meus;

3. Protector meus, et in ipso speravi, qui subditi populum meum sub me.

4. Domine, quid est homo, quia innotuisti ei? aut filius hominis, quia reputas eum?

5. Homo vanitatis similis factus est: dies ejus sicut umbra pretereunt.

6. Domine, inclina oculos tuos, et desce ad me; tange montes, et fumigabunt.

7. Fulgura concussione, et dissipabis eos; emitte sagittas tuas, et conturbabis eos.

8. Emittit manum tuam de alto; eripe me, et libera me de manus multitis, et de manu filiorum alienorum.

9. Quorum os loquutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis.

10. Deus, canticum novum cantabo tibi; in psalterio decachordo psallam tibi.

11. Qui das salutem regibus, qui redemisti David servum tuum de gladio maligno, eripe me.

12. Et erue me de manu filiorum alienorum, quorum os loquutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis.

13. Quorum filii sicut novelle plantationes in juvenile sua.

14. Filii eorum compositi, circumornate, ut similitudo templi.

15. Pronuptiarum eorum plena, eruciantia ex hoc in silium.

16. Oves eorum fortes, abundantas in egressibus suis; boves eorum crasso.

17. Non est ruina mœnerum, neque transitus, neque clamor in plateis eorum.

18. Beatum dixerunt populum cui hæc sunt; beatus populus cujus Dominus Deus ejus.

appelé Dieu. Étrange manière de raisonner! En l'adoptant, on fera disparaître tous les dogmes, même les plus formellement énoncés dans les livres saints.

PSAUME CXLIII.

1. Béni soit le Seigneur mon Dieu, qui forme mes mains aux combats, et qui prépare mes doigts à la guerre.

2. Il est la miséricorde, le refuge, l'asile, le libérateur.

3. Le protecteur dans lequel j'ai espéré; c'est lui qui rend mon peuple soumis à mes loix.

4. Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour que vous soyez fait connaître à lui? qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous pensiez à lui?

5. L'homme est semblable à ce qui n'est rien; ses jours s'écoulent comme l'ombre.

6. Seigneur, abaissez les cieux où vous régnez, et descendez; frapper les montagnes, et elles s'exhaleront en fumée.

7. Laissez les éclairs, et vous les dissiperez; dirigez vos flèches, et vous les mettez en désordre.

8. Déplacez la force de votre main du haut du ciel; redirez-moi, et délivrez-moi de la profondeur des eaux, de la main d'une race étrangère.

9. Dont la bouche n'a prononcé que des faussetés, et dont la main ne sert qu'à l'iniquité.

10. O Dieu, je vous chanterai un cantique nouveau; je célébrerai vos louanges sur l'instrument à dix cordes.

11. O vous qui savez les rois, vous qui avez préservé David, votre serviteur, du glaive meurtrier, délivrez-moi.

12. Et redirez-moi de la main d'une race étrangère, dont la bouche n'a prononcé que des faussetés, et dont la main ne sert qu'à l'iniquité.

13. Leurs fils sont comme de nouvelles plantes dans la première vigueur de leur jeunesse.

14. Leurs filles sont d'une belle figure, et parees avec autant d'art qu'un temple.

15. Leurs greniers sont remplis, il faut les décharger l'un dans l'autre.

16. Leurs brebis sont fécondes, on les voit sortir en foule de leurs étables; leurs vaches sont chargées de grain.

17. Il n'y a, dans les places de leurs villes, ni maisons ruinées, ni danger d'irruption de la part des ennemis, ni cris de sédition.

18. On a dit: Heureux le peuple qui joint de ces avantages; mais heureux le peuple qui a que Dieu pour maître.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — PSALMUS DAVID ADVERSUS GOLIATH (1).

(1) Hinc verba, adversus Goliath, sive ad Goliath, ut legunt S. Augustinus et Romanum Psalterium, in Hebraeo et Chaldaeo desiderantur. In Hexaplis etiam Origenianis, atque emendatissimis septuaginta Interpretum codicibus deorani, teste Theodoroto. Hanc nihilominus inscriptionem septuaginta. Interpretibus, divino lumine illustratis, debere putat S. Hieronymus. Alii aliter censent, ac recitatoribus alienis additionem esse contendunt, cujus minus auctoritas nulla est. Hinc illi ut nemo illi accedere se cogi puet, ne fas miculante esse suam sequi sententiam in litterali et historica Psalmi explicatione.

Chaldeus, quarevis hunc titulum omiserit, is tamen qui eucharisticum Davidis carmen esse ainit ob eamdem Goliath; decimo enim versu pro, qui redemisti David servum tuum de gladio maligno, sive maligno, fert, de gladio Goliath. Scripsum putat Syrus a Davide, viciorum celebrante et se relatum de Asaph Goize fratre.

Hoc non incommode addunt Hebraee inscriptioni.

Hanc victoriam tradunt Paralipomena; at superati hominis nomen silent. Aiant alii exaratum esse a Davide, cum ipse universi Israelis imperium adeptus, plenaque fueret intra et extra regni limes. Jusmilliam hujus rei gratias Deo ageret. Omnino videtur fuisse David regia dignitate jam ornatus, cum hoc carmen scriberet; quomodo enim ultimum orare, ut sibi opem ferat Deus adversus Goliath. Putat Ferrandus eandem hanc adversus Philistinos victoriam a Davide potestari, cujus impetratae gratias agit Psalmo 17, 12, 17, 20, 30.

Origenes ac Theodorotus, à recitatis in hocque sententiis longissime recedentes, hunc Psalmon post captivitatem usque rejiciunt, decente recitatum esse a Zorobabele et postea Jesu ob eadem exercitio Reg. cujus meminit Ezechiel. Plura certe hoc leguntur, que cum Ezechielis descriptione congrunt. At poetice locutiones sunt, que singulis victoris inselita

cum argumentum Psalms non abundat ab historiâ duelli Davidis et Goliath, et Chaldeus paraphrastes significat, vers. 11, inde materiam carminis fuisse sumptam. Nam pro gladio maligno habet gladio Goliath. BESSETTES (1). Laudat Deus, qui me victorem ubique efficit, qui me in bellis secumdat, vel qui me in re bellâ minus exercitatum bellicosum fecit. Nam à pascuis venerat, quando certamen iniiit cum gigante. Artem digladiandi non didicerat, et tamen exercitissimum et valde terribilem gladiatorum prostravit.

VERS. 2. — MISERICORDIA MEA ET REFUGIUM MEUM. Epithetis et elogiis obdilatari Deum duobus versibus. Quarto enim accedit ad narrationem. MISERICORDIA MEA. Deus, qui mei copiosissimo miseretur. Susceptor. Hebraice, mischpanti, arx mea. Sic infra, vers. 5, scutum meum. Metaphorâ declarat Dei opem, qua hostes ac pericula superavit, que postea Septuaginta simplicioribus verbis enuntiat.

VERS. 5. — QUI SUBDITI POPULUM MEUM SUB ME. Hebraice, horradol. id est, qui extendit propriè, qui sternit et subigit, qui obediens reddit subditos, et flecit ad obsequium studium, qui populum prostratum et obediens mihi præbet. Gratia Dei subditi populus, qui alioqui novis motibus delectatur. Populum Israel vocat suum, quod ei tunc pacificè imperaret; si hic Psalms compositus fuit post mortuum Saulum, cum ei regnum à populo jam delatum esset; vel quod se ei pacificè et quietè regnaturum certò speraret, si ante Saulis mortem conditus fuit. Chaldeus et Hieronymus et alij Rabbiorum interpretatur, qui subditi Philistinis, ut hanni per apocopen positum sit pro manum; sed rectius, ut jod mare sua prononciat si.

VERS. 4. — QUID EST HOMO, QUAE INNOTUIT EI? Quia ei re revelatis, ac notum fecisti per te, per angelos, per prophetas, per Filium, per Apostolos, per Scripturas, per visiones, apparitiones, inspirationes varias, etc. Hebr. 1, 1. Quia etiam ingrato tui notitiam præstitisti, Chrysostomus. Hebraice, nathethan, id est, ut cognoscas eum, ut eum cures, ut ejus rationem habeas, ut ejus necessitates respicias et agnoscas. eadem pensè sententia. Nam providentia non tantum in cognoscendo et prospiciendo locum habet, sed etiam in curando et dirigendo, id est, providentia non modo infert cognitionem et prospectum, sed etiam ordinationem et beneficentiam: Domine, quantum ego sum, ut sic mei habeas rationem? De se loquitur in tertâ personâ. REPERTAS, tui facis, tui estimas eum, Augustinus.

VERS. 5. — HOMO VANITATIS SIMILIS FACTUS EST (1). dandi singulari ejus vicerit giganteum, unde iniihim dixit omnis ipius gloria. Dicit autem: Qui docet me, me non ad prelium, et non dicit: Qui robustum facit manum meam, quoniam in eo genere peccati, qui vici giganteum, plus valet ars quam robur. Prænotit enim, ut Scriptura dicit, in fuita et lepidè eductus Philistæum, 1 Reg. 17. Jacero autem lapidem ex iudæ, ita ut rectè attingat frontem hominis, maxillam suam est: quam tamen victoriam sapiens Propheta non suæ aris, aut exercitationis, sed Dei dono tribuit. Pari oratione in gratia spirituali adversus diabolum magis indigetis arte quam robore, et Christus ipse per Davidem figuratus non potentia, sed sapientia diabolum vicit. Patientia enim et humilitate superbum et erudetem hostem prostravit; et ideò non dicit Propheta: Qui armat manus meas, sed: Qui docet manus meas. Quod additur, ne dignus mea ad bellum, sapientia est alius verus copulatum. (Bellarminus.)

(1) Explicat causam suæ admirationis, quia videlicet

cit, qui me in bellis secumdat, vel qui me in re bellâ minus exercitatum bellicosum fecit. Nam à pascuis venerat, quando certamen iniiit cum gigante. Artem digladiandi non didicerat, et tamen exercitissimum et valde terribilem gladiatorum prostravit.

VERS. 2. — MISERICORDIA MEA ET REFUGIUM MEUM. Epithetis et elogiis obdilatari Deum duobus versibus. Quarto enim accedit ad narrationem. MISERICORDIA MEA. Deus, qui mei copiosissimo miseretur. Susceptor. Hebraice, mischpanti, arx mea. Sic infra, vers. 5, scutum meum. Metaphorâ declarat Dei opem, qua hostes ac pericula superavit, que postea Septuaginta simplicioribus verbis enuntiat.

VERS. 5. — QUI SUBDITI POPULUM MEUM SUB ME. Hebraice, horradol. id est, qui extendit propriè, qui sternit et subigit, qui obediens reddit subditos, et flecit ad obsequium studium, qui populum prostratum et obediens mihi præbet. Gratia Dei subditi populus, qui alioqui novis motibus delectatur. Populum Israel vocat suum, quod ei tunc pacificè imperaret; si hic Psalms compositus fuit post mortuum Saulum, cum ei regnum à populo jam delatum esset; vel quod se ei pacificè et quietè regnaturum certò speraret, si ante Saulis mortem conditus fuit. Chaldeus et Hieronymus et alij Rabbiorum interpretatur, qui subditi Philistinis, ut hanni per apocopen positum sit pro manum; sed rectius, ut jod mare sua prononciat si.

VERS. 4. — QUID EST HOMO, QUAE INNOTUIT EI? Quia ei re revelatis, ac notum fecisti per te, per angelos, per prophetas, per Filium, per Apostolos, per Scripturas, per visiones, apparitiones, inspirationes varias, etc. Hebr. 1, 1. Quia etiam ingrato tui notitiam præstitisti, Chrysostomus. Hebraice, nathethan, id est, ut cognoscas eum, ut eum cures, ut ejus rationem habeas, ut ejus necessitates respicias et agnoscas. eadem pensè sententia. Nam providentia non tantum in cognoscendo et prospiciendo locum habet, sed etiam in curando et dirigendo, id est, providentia non modo infert cognitionem et prospectum, sed etiam ordinationem et beneficentiam: Domine, quantum ego sum, ut sic mei habeas rationem? De se loquitur in tertâ personâ. REPERTAS, tui facis, tui estimas eum, Augustinus.

(1) Explicat causam suæ admirationis, quia videlicet

non abundat ab historiâ duelli Davidis et Goliath, et Chaldeus paraphrastes significat, vers. 11, inde materiam carminis fuisse sumptam. Nam pro gladio maligno habet gladio Goliath. BESSETTES (1). Laudat Deus, qui me victorem ubique efficit, qui me in bellis secumdat, vel qui me in re bellâ minus exercitatum bellicosum fecit. Nam à pascuis venerat, quando certamen iniiit cum gigante. Artem digladiandi non didicerat, et tamen exercitissimum et valde terribilem gladiatorum prostravit.

(1) Fuisse tamen vetustos codices in quibus hoc additamentum non esset, apparet ex quodam scholio exempli Vaticani. Et Agellus: « Quis addiderit, et qui, titulus, adversus Goliath, nam in Hebraeo nomen e tantum auctoris inscriptum est, Ignoratur. Hieronymus aut, Theodorotus negat, in Hexaplis præter David e alius adscriptum. » Forsan ex Chaldaica paraphrasi versu 10 originem dicit hoc glossema.

que ne porte le texté. C'est dire équivalentement : Je ne veux pas reconnaître que Jésus-Christ soit Dieu, et je vais donner un sens étranger à un passage où il est

1. *Psalmus David adversus Goliath. CXLIII. Hebr. CMXIV.*

Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prelium, et digitos meos ad bellum.

2. Misericordia mea, et refugium meum; susceptor meus, et liberator meus;

3. Protector meus, et in ipso speravi, qui subdit populum meum sub me.

4. Domine, quid est homo, quia innotuisti ei? aut filius hominis, quia reputas eum?

5. Homo vanitatis similis factus est: dies ejus sicut umbra pretereunt.

6. Domine, inclina oculos tuos, et desceade; tange montes, et fumigabunt.

7. Fulgura concussioem, et dissipabis eos; emitte sagittas tuas, et conturbabis eos.

8. Emite manum tuam de alto; eripe me, et libera me de manus multitis, et de manu filiorum alienorum.

9. Quorum os loquutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis.

10. Deus, canticum novum cantabo tibi; in psalterio decachordo psallam tibi.

11. Qui das salutem regibus, qui redemisti David servum tuum de gladio maligno, eripe me.

12. Et erue me de manu filiorum alienorum, quorum os loquutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis.

13. Quorum filii sicut novelle plantationes in juvenute sua.

14. Filii eorum compositi, circumornate, ut similitudo templi.

15. Pronuptiarum eorum plena, eruciantia ex hoc in silvan.

16. Oves eorum fortes, abundantantes in egressibus suis; boves eorum crasso.

17. Non est ruina macerie, neque transitus, neque clamor in plateis eorum.

18. Beatum dicuntur populum cui hoc sunt; beatus populus cujus Dominus Deus ejus.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — PSALMUS DAVID ADVERSUS GOLIATH (1).

(1) Hinc verba, *adversus Goliath, sive ad Goliath*, ut legunt S. Augustinus et Romanum Psalterium, in Hebraeo et Chaldaeo desiderantur. In Hexaplis etiam Origenianis, atque emendatissimis septuaginta Interpretum codicibus deorani, teste Theodoroto. Hanc nihilominus inscriptionem septuaginta Interpretes, divino lumine illustratis, debere putant. Hicque aliter censent, ac receptionis alienus additionem esse concedunt, cujus minus auctoritas nulla est. Hinc illi ut nemo illi accedere se cogi puet, ne fas miculante esse suam sequi sententiam in litterali et historica Psalmi explicatione.

Chaldeus, quarevis hunc titulum omiserit, iis tamen qui eucharisticum Davidis canticum esse aiunt ob eamdem Goliath; decimo enim versu pro, *qui redemisti David servum tuum de gladio maligno, sive maligni, fert, de gladio Goliath*. Scriptum putat Syrus a Davide, viciorum celebrante et se relatum de Asaph Goitz fratre.

appelé Dieu. Étrange manière de raisonner! En l'adoptant, on fera disparaître tous les dogmes, même les plus formellement énoncés dans les livres saints.

PSAUME CXLIII.

1. Béni soit le Seigneur mon Dieu, qui forme mes mains aux combats, et qui prépare mes doigts à la guerre.

2. Il est la miséricorde, le refuge, l'asile, le libérateur.

3. Le protecteur dans lequel j'ai espéré; c'est lui qui rend mon peuple soumis à mes loix.

4. Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour que vous soyez fait connaître à lui? qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous pensiez à lui?

5. L'homme est semblable à ce qui n'est rien; ses jours s'écoulent comme l'ombre.

6. Seigneur, abaissez les cieux où vous réignez, et descendez; frapper les montagnes, et elles s'exhaleront en fumée.

7. Laissez les éclairs, et vous les dissiperez; disloquez vos flèches, et vous les mettez en désordre.

8. Déplacez la force de votre main du haut du ciel; redirez-moi, et délivrez-moi de la profondeur des eaux, de la main d'une race étrangère.

9. Dont la bouche n'a prononcé que des faussetés, et dont la main ne sert qu'à l'iniquité.

10. O Dieu, je vous chanterai un cantique nouveau; je célébrerai vos louanges sur l'instrument à dix cordes.

11. O vous qui savez les rois, vous qui avez préservé David, votre serviteur, du glaive meurtrier, délivrez-moi.

12. Et redirez-moi de la main d'une race étrangère, dont la bouche n'a prononcé que des faussetés, et dont la main ne sert qu'à l'iniquité.

13. Leurs fils sont comme de nouvelles plantes dans la première vigueur de leur jeunesse.

14. Leurs filles sont d'une belle figure, et parés avec autant d'art qu'un temple.

15. Leurs greniers sont remplis, il faut les décharger l'un dans l'autre.

16. Leurs brebis sont fécondes, on les voit sortir en foule de leurs étables; leurs vaches sont chargées de grain.

17. Il n'y a, dans les places de leurs villes, ni maisons ruinées, ni danger d'irruption de la part des ennemis, ni cris de sédition.

18. On a dit: Heureux le peuple qui joint de ces avantages; mais heureux le peuple qui n'a que Dieu pour maître.

Hoc non incommode addunt Hebraei inscriptioni.

Hanc victoriam tradunt Paralipomenis; at superati hominis nomen sicut. Aiunt alii exaratum esse à Davide, cum ipse universi Israelis imperium adeptus, plenaeque fuerat intra et extra regni limes. Justitiam hujus regi gratias Deo ageret. Omnino videtur fuisse David regis dignitate jam ornatus, cum hoc canticum scriberet; quoniam ut ultimum dicitur, ut sibi opem ferat Deus adversus Goliath. Putat Ferrandus eandem hanc adversus Philistinum viciorum à Davide patralari, cujus impetratae gratias agit Psalmo 17, 13, 17, 20, 30.

Origenes ac Theodoritus, à recitatis hincque sententis longissime recedentes, hunc Psalmum post captivitatem usque rejiciunt, decente recitatum esse à Zorobabele et postea Jesu ob eadem exercitio Regi, cujus meminit Ezechiel. Plura certe hic leguntur, quae cum Ezechielis descriptione congruunt. At poeticae locutiones sunt, quae singulis victoris inselita

cum argumentum Psalmi non abundat ab historiâ duelli Davidis et Goliath, et Chaldaeus paraphrastes significat, vers. 11, inde materiam carminis fuisse sumptam. Nam pro *gladio maligno* habet *gladio Goliath*. BERTHELETUS (1): Laudat Deus, qui me victorem ubique efficit,

Dei ope relatis conveniunt. Paraphrastes Graecus ad Machabeorum canticum refert. Patres vulgo de Jesu Christo explicant, inferri, moris et peccati victore. Kimchi et Saadias Gann ad statum Messiae pertinere arbitrantur.

Novam planè ne penitus alteram ab his quas recensimus, sententiam nos in commentario sequimur. Carmen est eucharisticum Davidis post pugnam Absalomicam, redemptioque in officium seditiosos, qui perduelli filio accesserant, eosque qui cum Sobab filio Boethi statim post bellum Absalomicum conjuraverant. Regem se nominat Propheta vers. 11: *Qui das salutem regibus, eripe me*. Bis meminit *filiorum alienorum*, subditorum scilicet rebellium, et filii inhumanissimi. Gratias agit Deo, quod populum suum ad olivum reduxerit. Vers. 5: *Qui subdit populum meum sub me*. Tanta est hujus Psalmi cum 17 affinitas, ut hic illius compendium esse videatur. Pueros hic versiculos legas, quorum sententia in Psalmo 17 non occurrit. Urbane fultur David beum esse virtutum sanarum, servatorem, ac fiduciae columnam; se insolito divine potentiae munere discrimini subductum: inclinasse oculos Deum, fulmina jaculatum, terruisse hostes, atque in fozam convertisse. *De filiis alienis* queritur, nec dicitur, perditis, perduellibus, desine hostium copias, quibus armis iultere. Regum defensorum esse Deum qui sibi arma iultere. Regum defensorum esse Deum qui sibi arma iultere. Regum defensorum esse Deum qui sibi arma iultere. Regum defensorum esse Deum qui sibi arma iultere.

Quod si hoc canticum, ut titulus asserit, verè est Davidicum, non improbanda Kimchi conjectura, editum esse adversus gentium exterarum quae tuncque bella contra Davidem movebant, molimina, postquam reges potius et Israelitis universos imperio suo subiectos haberet, et Philistaeos, qui in ejus dittonem irruerant, secundo praelio repulsi; vid. 2 Sam. 5. Victoriam de Goliath reportatam à Davide hoc Psalmo celebrari, ut nunc legatur in versionis Alexandrinae libris editis, et non paucis manu exaratis (a), vana est conjectura quae ipsa Psalmi consideratione refellitur; nam latius patet argumentum ejus quam ut ad singulare certamen unius cum uno restringi rectè possit. Noque magis eorum probari potest sententia, qui hunc Psalmum vel adversus Abnerum (2 Sam. 2, 13, seq.) vel adversus Absalomem et seditiosos ejus comites factum putant. Theodoritus hoc canticum de Babylone reversos gentes vicinè aggressas sunt, ac bellis atque armis opprimere conat: Est et alius Graecus auctor, Apello commemoratis, qui Psalmum ad Machabaeica tempora refert. Certè et his et illis temporibus carmen facile poterat accommodari. (Biscoumiller.)

(1) Laudat Propheta Deum, et gratias illi agit, quia

(a) Fuisse tamen vetustos codices in quibus hoc additamentum non esset, apparet ex quodam scholio exempli Vaticani. Et Agellius: « Quis addidit, erigit, titulus, *adversus Goliath*, nam in Hebraeo nomen à Zorobabele et postea Jesu ob eadem exercitio Regi, cujus meminit Ezechiel. Plura certe hic leguntur, quae cum Ezechielis descriptione congruunt. At poeticae locutiones sunt, quae singulis victoris inselita

cit, qui me in bellis secumdat, vel qui me in re bellica minus exercitatum bellicosum fecit. Nam à pascuis venerat, quando certamen iniiit cum gigante. Artem digladiandi non didicerat, et tamen exercitissimum et valdè terribilem gladiatorum prostravit.

VERS. 2 — MISERICORDIA MEA ET REFUGIUM MEUM. Epithetis et eilogis obduntur Deum duobus versibus. Quarto enim accedit ad narrationem. MISERICORDIA MEA. Deus, qui mei copiosissimo miseretur. Susceptor. Hebraice, *misichaphi*, arx mea. Sic infra, vers. 5, scutum meum. Metaphorice declarat Dei opem, quia hostes ac pericula superavit, quae postea Septuaginta simpliciter verbis enuntiat.

VERS. 5. — QUI SUBDIT POPULUM MEUM SUB ME. Hebraice, *horrodat*, id est, qui extendit propriè, qui sternit et subigit, qui obediens reddit subditos, et flecit ad obsequendū studium, qui populum prostratum et obediens mihi praelat. Gratia Dei subditur populus, qui alioqui novis motibus delectatur. Populum Israel vocat suum, quod ei tunc pacifice imperaret; si hic Psalms compositus fuit post mortuum Saulum, cum ei regnum à populo jam delatum esset; vel quod se ei pacifice et quietè regnaturum certò speraret, si ante Saulis mortem conditus fuit. Chaldaeus et Hieronymus et alii Rabbinarum interpretantur, qui *subdit Philistinos, ut hanni per apocopen positum sit pro amicum*; sed rectius, ut jod mare sua prononciat si.

VERS. 4. — QUI EST HOMO, QUAE INNOTUIT EI? Quia et re revelatis, ac notum fecisti per te, per angelos, per prophetas, per Filium, per Apostolos, per Scripturas, per visiones, apparitiones, inspirationes varias, etc. Hebr. 1, 1. Quia etiam ingrato tui notitiam praestitisti, Chryostomus. Hebraice, *vaithatrah*, id est, ut cognoscas eum, ut eum cures, ut ejus rationem habeas, ut ejus necessitates respicias et agnoscas, eadem penè sententia. Nam providentia non tantum in cognoscendo et prospiciendo locum habet, sed etiam in curando et dirigendo, id est, providentia non modò inferi cognoscitur et prospicitur, sed etiam ordinationem et beneficentiam à Domine, quantum ego sum, ut sic mei habeas rationem? De se loquitur in tertà personà. REPERTAS, tui facis, tui aestimas eum, Augustinus.

VERS. 5. — HOMO VANITATIS SIMILIS FACTUS EST (1). dano singulari ejus vicierit giganteum, unde inilium dixit omnia ipsius gloria. Dicit autem: *Qui docet manus meas ad prelium, et digitos meos ad bellum*. Facti namque meam, quantum in eo genere peccati, qui vici giganteum, plus valuit ars quam robur. Praeclit enim, ut Scriptura dicit, in *suavitè et lepore dixerunt Philistini*, 1 Reg. 17. Jacero autem lapidem ex iudis, ita ut rectè attingat frontem hominis, maxillas audis est: quam tamen victoriam sapiens Propheta non suo modo, aut exercitationis, sed Dei dono tribuit. Pari gratiore in praelio spirituali adversus diabolum magis indigentis arte quam robore, et Christus ipse per Davidem figuratus non potentia, sed sapientia diabolum vicit. Patientia enim et humilitate superbum et eruditem hostem prostravit; et ideò non dicit Propheta: *Qui arma manus meas, sed: Qui docet manus meas*. Quod additur, *se dignus mea ad bellum*, talpaena est alius verus copitum. (Bellarminus.)

(1) Explicat causam suae admiratioem, quia videlicet

inamitiam, ipsi nihilo, sicut umbra, quæ nullam habet substantiam, et est mera privatio. unde exortente luce evanescent, ac si nunquam existisset.

VERS. 6. — *DOMINE, INCLINA COELOS TIBI; ET DESCENDE.* Vers. 6, 7 et 8, precatur hypotheticè poetica; ut se juvet, ac de medio tollat inimicos suos. Sic Virgilius, 10. *Æneid.*:

*Tu potes Æneam suavitibus subducere Crætam,  
Prospice viros nebulam et ventos obtendere ianæ,  
Et potes in totidem classibus convehere Nymphas.*

Et apud Homerum, dii aliquos de periculis liberantur, nebulas et similia opponunt. Vel alludat ad tempestates, in monte Sinai, cum daretur lex, et in Jasio, cum bellum gereretur contra Giamanos, excitatas. INCLINA COELOS, inflecte in terras, ut adis celeriter, et descende in montem auxilium, qui hic in terris opprimor. TANGERE, percutere, feri fulmine, tonitru et aliis tuis celestibus telis. Ut Cicero, 3. *Catilinariâ*: *Tactus est ille qui hanc urbem condidit, id est, fulminatus, crematus, caelesti igne sideratus.* Ostende presentem iram et potentiam tuam. MOSTRAS, ita vocat poetice hostes suos barbaros et agresores, FUMIGARENT, ardeant, conburnant, vertantur in fumum, ut montes qui siderantur.

VERS. 7. — *FULGURA CORUSCATIONEM,* emitte fulgura, id est, divinas uliones. Aliqui incepte vertunt, *fulmina*; fulmen enim est spiritus à nube expressus sine inflammatione; fulgur autem sive coruscatio, cum inflammatione, id est, *tonitru*. Nam hoc verbum significat micare, coruscare. SAGITTAS, Dei tela metaphorice appellat grandinæ, tonitru et similia ignita metæora, quibus Deus utitur ad terrendos et perdendos mortales. GONTEREAREIS, disturbabis, disjicies.

VERS. 8. — *EMITTE MANUS TEAS,* opem, potentiam; Christum intelligit Hilarius et Augustinus. De alio, de celo, manum sive potentiam tuam divinam. De aquis ætæris, de ingentibus et multis periculis, quibus indixis sum atque immerisus. Alii, de conflatu hostium plurimum, ut metaphorice varie accipiuntur. *Alibi* homo sit res modica, et id modicum brevi designat esse. Non poterat magis extenuari vitæ humanæ comparata ad magnitudinem Dei. Deus plenitudo est omnium bonorum, et plenitudo semper stans et mans in æternum sine ulla imminutione aut mutatione; homo non est quidem vilitas, quia aliquid est, sed *vilitas humilis*, quia modicum quid est, et capax magnorum bonorum, et si à Deo impletur, sed donec impletur, similis est vasis vacuæ et inani. Id autem quod est, semper mutatur, et transit donec delicias; quo modo interdum umbra motum insensibiliter transiit, donec, nocte superveniente, penitus evanescat. Atque hoc dicit Propheta de homine, quod sitam corporalem, et comparatione facta cum Deo; alioquin enim homo magna res est, ad imaginem et similitudinem Dei creatus, et sed ipsum Deum intelligendum et amandum faciet; propter immensitatem Dei sanguinem profundere non dubitavit; qui denique si Deo perfidem, spem et claritatem in hac peregrinatione inhaserit, futurus sit in patriâ æqualis angelis, semperque felicissimus. Itaque quemadmodum pulverem et cinerem se reputare debet, cum Deo collatus; ita dignitatem suam agnoscere debet, cum ei bestiales voluptates à diabolo suggeruntur, ut dedignetur delectari voluptatibus pecorum, qui ad angelorum æqualitatem aspirat. (Bellarminus.)

normæ, barbarorum et impiorum. Hinc Hebraicè, *filiorum animi*, Dei scilicet, vel populi, vel patris; q. d., spuriorum, cuiusmodi solent esse improbi et noxii.

VERS. 9. — *DEXTERA EORUM DEXTERA INEQUITIAS,* potentia, robur, potestas, que trahit iniqua et flagitia, vel potius opera, q. d., et quorum verba et opera scelerata sunt, Eulymius. Iniquitates mendacii propriè, *schakor*. Sed mendaciam generaliter sumunt pro omni pravitate, quod ejus sit fons et origo.

VERS. 10. — *DEUS, CANTICUM SONUM,* nove materiam et argumentum, propter novam salutem et liberationem, vel excellentem. Deacchordo, decem chordis constante, ut supra, Psal. 52, 2 et 91, 4. Aliqui tamen putant esse instrumentum separatum à psalterio, ut sit *syntheton*, (et in) deacchordo.

VERS. 11. — *DE CLAUDI MANSIO,* noxio ut Saulis, ut Goliath, Annotatur precedentibus in Psalterio Romano, ut et in Hebraicè: *Qui rote nisi David ærum tuum de gladio maligno*, id est, Goliath, ut putat Chaldeus, et suffragatur Septuaginta in superiore inscriptione. Alii de potentia Satanae, aut, in genere, hostium omnium meorum. ENSE ME ET ERUE ME, ut jam versus incipit. In vocabulis nulla est diversitas, sed in solâ distinctione: quod non raro occurrit, ut finis precedentis versus, juxta Masoretas, referatur ad caput sequentis.

VERS. 15. — *QUORUM FILII SICUT NOVELLE PLANTATIONIS,* Mirum est recentiores omnes carpenti voluntate ita fuisse creatos, ut non viderent Septuaginta non modo non discessisse à literâ Hebraicâ, verum etiam eam multo illustriorem et clariorem reddidisse, *propter* contextus mutando in propriam et simplicem narrationem; nec intellexerint mimeses in hac lingua fieri per eclipsin *teomor*, ut jam sepius hoc opere observavimus. Quamquam et circa eclipsin proximè processit: *Quorum os locutum est vanitatem, et dextera eorum dextera inequitatis.* Quin et dudum, nempe à vers. 9, hanc mimesin voluerat David subijcere, dum hanc eadem verba intercalaret; sed abreptos cogitationis ubertate, conatus esse differre, deindeque per epianalepsin repetere: *Quorum, inquam, os locutum est vanitatem.* Et quamquam vanitatem? nempe verba impiorum sese de felicitate sua temporaria effusa factantiam; quo quid dici possit vanitas, cum istorum oratio sit fluxissima, et possessio fallacissima? *Quid, inquam, filii nostri sicut pulcherrimi, elegantissimæ filii, oves fecundissimæ,* cætera usque ad ultimam Psalmi clausulam sub primâ personâ. Quod alia non possit esse sententia in Hebraeo, quam mimeses, ac proponatur verba impiorum prosperis rebus suis gloriandum, apparet: Primam, quia processit proximè: *Quorum os locutum est vanitatem, et dextera eorum dextera inequitatis.* Secundo, quoniam mox subiungitur particula continuativa *asher, quod*. Tertio, quia loquendi formula ultimi versus aperte est vox justî contradicentis superiori sententia. *Beatus populus cui hanc sunt; imò verò: Beatus populus cuius Dominus*

*Deus ejus.* Quarto, quoniam Rabbini fatentur apud R. Solomonem hæc ad litteram nunquam piis contigisse, nisi sub Ezechia rege, cum tamen David hic loquatur de suo tempore. Quinto, quia sensus recentiorum est piognis et Epicureus, saltem magis carnalis quam evangelicus, eos esse felices qui affluunt omni bonorum genere. De his præsertim, que hic sollicite enumerantur. Nam in his Scriptura non solet beatitudinem collocare, sed in paupertate, patientiâ, crucibus, persecutionibus, Matth. 5, 3, 4, 6 et seq. Et sexto, quia neuter sensus, quem afferunt, coleret vel linguæ, vel precedentibus. Hic quidem: *Ut (sicut) filii nostri sicut novellas plantationes, filia nostra circumornata ut templum, promptuarium nostra, etc., non coheret lingue.* Nunquam enim reperis *asher, quod*, positum pro *lanthan*, ut, sine verbo futuri temporis expresso, cum hic duntaxat docerant participia. Quin et rarissimè sumitur pro *ut*. Istud verò: *Quod, sive quoniam, filii nostri (sicut) sicut novelle plantationes, filie, etc., non coheret precedentibus.* Incepta enim est ratio et ridicula: *Erue me de manibus alienorum, quoniam liberi nostri sunt pulchri, et cæteri omnibus exterius bonis abundantia.* Aliena etiam à more sanctorum, qui solent dicere: *Erue me, quia in te speravi, quia mundata tua custodia, quia ad te clamo, usque similia ad internam hominis conditionem et statum pertinentia. Recte ergo nostri interpretes, ut ambiguitatem tollerent, ac docerent de temporaria prosperitate impiorum, non autem justorum, hæc debere intelligi, hæc omnia usque ad extremam Psalmi clausulam referant per tertiam personam, que in Hebraeo *propter* enuntiantur in primâ. Hæc adversum scotos, qui meliorum et sanctorum fastidio, contra, hic omnia ad personam justorum referunt, eò quod in fonte, ut dixi, per primam: *Filii nostri, filia nostra, oves nostra, etc., enuntiantur videantur: Quorum filii.* Ad verbum: *Quid filii nostri sicut plantule crescentes.* Ubi quod est particula confirmativa, *et*, ut jam dictum est, non casualis, ut aliqui recentiorum; non finalis, ut alii.*

VERS. 14. — *FULGURA EORUM COMPOSITE,* elegantè decorata. Ad verbum: *Ut anguli incis, sive dotati,* id est, affabrè compositi et constructi. In angulis præcipue est structura, ut nullus sequatur habitus vel deformitas proportionis et compositionis. Ut *evulvedo, thabenith*, ut exemplar propriè: Gall: *Comme le patron on portait d'un temple ou palais.* Nam *hecat* et *templum* et *palatium* significat. Describit autem venustissimè omnes prosperitates et comoda vitæ, que quis optare possit: primò numerosissimam et elegantem sobolem; secundò rerum domesticarum copiam; tertio, pecorum multitudinem et fecunditatem; quarto, domum et urbem munitas ab irruptione et hostilitate; quinto, ioculumentum.

VERS. 15. — *PROMPTUARIA EORUM PLEXA,* perioria, conclavia: anguli propriè, quoniam pennis solent collocari in angulis ædium. ERUCTANTIA, redundantia effusæ ex hoc promptuario in illud promptuarium, ex quo in alterum effluentia. Nimis plene sunt eorum cel-

te, adeo ut extrâ effundant largissimè. Pictura magne affluentie. Ex hoc in ille. Ad verbum, de victis in reticulo, de amonâ in amonam, ut habeant scilicet veteres proveniunt, supervenientibus novis. R. Jonas, de specie in specie. Aliquis putaverit Septuaginta legisse *mizzo*, non *mizani*. Sed nihil est opus, cum, ut sapius docui, se duntaxat sententiæ alligaverint. Ex hoc in illud, id est, ex hæc parte in illam, undique redundant et distillant. Alii, suppeditant unum post aliud.

VERS. 16. — *OVES EORUM PECTOSÆ,* fecundæ, multiplicare; Hebraicè, *maniphoph*, id est, *millecuplantes* propriè, mille facias parvitas et gignentes. Sic, *arx-bastes*, multiplicantes parium, decies millecuplantes; ad verbum *merbachot*, sive myriadicentes, parvitas per myriadas. Gall. *par millions et millions.* Alludit autem ad Seythas (de quorum genere sunt Turci) et Arabes Saracenenos patres, qui sunt nomades, ac vivunt ex pecore. Unde et in nominibus semper habitus sunt à geographis. In *æcarissus scis*, in viis, in viarum exitibus, in vicis eorum, quando egrediuntur ac eant foras. Stus, pro eorum; Græcè, *isidias scis*. Hebraicè, *hehntathen*, in vicis nostris, vel comites, per vicos et comita impiorum decies millecuplantes festus pariant. Adeo sunt foras, ut etiam per vicos millecuplantes festus pariant. Quo sensu pro compto Septuaginta usi fuerunt supra vocabulo *isidias*, ubi noster, in *exitu super summon* Psal. 75, 7. Eo recurrit ob utriusque loci Hebraismum paucis cognitur. *CLASSE,* pingues, bene habitæ, *mandubim*, propriè *onerate*, onusta (pinguedine et carne), obese. Alii, fortes, oneris ferentes. Utrunque Kimhi.

VERS. 17. — *NOX EST RUINA MACULE,* ruina, perit, ruptura propriè, per quam externi possint introire et irrumperere, eoque sibi subigere; Gallicè, *briche*; sepius omnia cinguntur, nullaque incursione violantur. Alii non de hostili irruptione, sed domestica felicitate. Eorum omnia sunt sarta lecta, probe instructa ac munita, fruantur altissimè pace, à nullis interturbantur. *TRANSITIS,* transmissio in captivitate, excursio hostium, abactus pecorum ipsorum; q. d.: Securè agunt, non laessuntur ab hostibus, non veniunt in alterius potestatem et servitium, non pertrahuntur ipsorum magna. In Kimhi, nisi quod putat *procedit* esse participium cum eclipsi, *neque transiens*, sive *exiens*, supplet omnia. Simpliciter ut participium dege-neret in nomen, ut scpe alia: Non est egressio, quod aliqui postea de abortu explicant. Nihil apud eos perditur abortu, vel alio casu. Alii de exilio, in suam pacem et securitatem vivunt, nec trahuntur extra patriam, vel civitatem. *CLAMOR,* equitio, ululatus, querimonia, sive ob morbum, sive ab hostium irruptionem, sive ob res alias adversas. In comitis eorum non audiantur lamenta, vel jurgia.

VERS. 18. — *BEATUM DEXERUNT POPULUM CUI HEC SENT (1).* Eleganter explicant Hebraismum, in quo

(1) Hæc est conclusio sancti Prophetae, qui refert, ex sententiâ filiorum alienorum beatum esse populum cui hæc sunt, que paulo ante descripsimus; sed ex propria

erat epauorthosis, et verba Psalms, vel pium contradicendum impiorum opinioni et compositionibus. *Beatus populus cui sic est: ino vero: Beatus populus* sententiâ dicit beatum esse populum, non qui hæc sunt, sed *cujus Deus est Dominus*, et *est*, qui laudet pro Deo verum Deum; nam vox *Dominus* hoc loco scribitur quibus litteris, quo nomen proprium Dei significat, quod nunquam tribuitur nisi vero Deo qui fecit cælum et terram. Ad finem hujus Psalms diligenter annotandum est, non fecere differentiam inter filios Dei, et filios alienos, copiam vel inopiam rerum temporalium; multi enim filii Dei his bonis abundarunt, et Dominus (Math. 10) promittit contemptum corporis, quæ dimittimus in hoc mundo, et postea vitam æternam; et contra multi filii hujus sæculi miseram perierunt in egestate, in exilio, in tremibus, in pauperibus. Sed quod differentiam fecit inter filios regni et filios salutis, filios hujus sæculi et filios hujus, est affectio, qui enim bona temporalia magna bona esse ducunt, et in eis efficiuntur ut præ illis cetera bona contemnunt, et contra qui detrimenta temporalia magis mala esse ducunt, eoque ita finem, ut pro his evadendis Deum offendere et verum æternam perdere non formidant, illi sunt filii temporum hujus sæculi et gehennæ, et hoc significatur in illis verbis: *Beatus dixerunt populum cui hoc sunt, id est, qui tantum faciunt hæc temporalia, ut in illis beatitudinem suam esse arbitrentur. Qui vero bona temporalia, parva bona, et jactantur eorum parva mala esse ducunt, ut revera sunt; contra autem gratiam Dei et cælestem patriam in maximis bonis reponunt, et possessionem Dei, ac vitam æternam detrimunt, multa gravissima vitia, illi sunt filii hujus, filii Dei, filii regni, qui non solum ante audierunt: *Primum querite regnum Dei et justitiam eius, et hæc omnia adjicientur vobis*, Math. 6; et hoc significatur in illis verbis: *Beatus populus, cujus Dominus Deus ejus, id est, bona temporalia, bona sunt, sed beatus non facit; quod autem verè beatus sit possessio summi boni, quod in Dei visione consistit.* (Bellarminus.)*

NOTES DU PSAUME CXLIII.

Le titre porte dans les Septante et dans la Vulgate: *Psalme de David contre Goliath*. Ces deux derniers mots ne sont pas dans l'hébreu; ils s'étaient peut-être ajoutés dans tous les exemplaires grecs, et la plupart des interprètes pensent qu'on peut les regarder comme une addition sous conception et sans autorité. Je crois en effet qu'on peut n'y avoir aucun égard. Cependant la Paraphrase chaldaique, dans son 40<sup>e</sup> verset, nomme *Goliath*; ce qui prouve du moins que cet ancien interprète rapportait le psalme à la victoire remportée par David sur ce Philistin. Quel qu'il en soit, le sujet de ce cantique regarde certainement les victoires de David, soit sur Goliath, soit sur les rebelles partisans d'Absalon, soit sur les différents peuples ennemis d'Israël. David a eu tant de guerres à soutenir, qu'il n'est pas étonnant que plusieurs de ses psalmes parlent d'expéditions militaires. Dans celui-ci, on remarque un mélange d'actions de grâces pour les victoires anciennes, et de prières pour implorer la protection divine contre les autres ennemis d'Israël. Je sais que quelques auteurs voient encore dans ce psalme les temps de la captivité de Babilonne, que d'autres l'expliquent des événements arrivés sous les Machabées. Quant aux Pères de l'Eglise, ils l'expliquent, à ce qu'il nous semble, avec plus de raison et d'édification, des victoires de Jésus-Christ sur l'enfer, sur le péché, sur la mort; mais ce ne peut être qu'un sens allégorique, ou tout au plus un second sens littéral.

Il y a quelques rapports entre ce psalme et le 17<sup>e</sup>; mais non s'oblige à croire qu'il roule sur le même objet. Le Prophète a pu se servir des mêmes expressions, ou employer les mêmes images en des circonstances différentes.

*cujus Dominus Deus ejus est.* Nam et hi abundant, vel si earent non admodum desiderant, in ipsius providentiâ compassiones, et mentis consolationibus. Vulgò tales habentur ac prædicantur felices et beati; sed verè beati sunt, qui etiam in egestate atque calamitate Deum norant, colunt, et amant; q. d. : Beatum impii dixerunt populum, cum que sic agitur, mentes felicitatem cum Epicureis, rerum terrenarum utilitatem et voluptate. Atqui longissimè falluntur. Nam beatitudo sita est in Dei cultu, notitiâ, veneratione, ut alibi, Psal. 72, 28 : *Mihi adherere Deo homin est*; et Psal. 111, 4 : *Beatus vir qui timet Dominum*, etc. sive ista copiosè adsint, aut mediocriter, sive etiam omnino desint. *Ut vita carnis*, ait Augustinus, lib. 19 de Civit. c. 26, *anima est; ita beata vita hominû Deum.* Misit igitur populus qui ad eo est alienatus. Quamvis enim Deus veteri populo, atque adeo novo (1 Tim. 4, 8, Math. 6, 33, 34), promiserit honorem copiam et affluentiam, si ipsi parerent, contraque morbos, famem, bellum, paupertatem, urbium et agrorum vastationes, si rebellarent, sui testamenti violatam prenas repetens; tamen hoc non proposerat pro certissimo et immutabili benedictioe sue signo, multo minus pro beatitudine; sed nec hæc distinguendum inter Judæicum populum et christianum; primum, quoniam Psalmi æqualiter omnibus editi sunt, ac eorum doctrina magis est evangelica quam Mosaicæ; deinde, quoniam differentia in eo constata consistit, quantum ad bona, quæ Evangelicè pollicetur æternæ et spirituum, et quantum ad consecutione; lex autem primo temporaria; deinde æterna.

NOTES DU PSAUME CXLIII.

Le titre porte dans les Septante et dans la Vulgate: *Psalme de David contre Goliath*. Ces deux derniers mots ne sont pas dans l'hébreu; ils s'étaient peut-être ajoutés dans tous les exemplaires grecs, et la plupart des interprètes pensent qu'on peut les regarder comme une addition sous conception et sans autorité. Je crois en effet qu'on peut n'y avoir aucun égard. Cependant la Paraphrase chaldaique, dans son 40<sup>e</sup> verset, nomme *Goliath*; ce qui prouve du moins que cet ancien interprète rapportait le psalme à la victoire remportée par David sur ce Philistin. Quel qu'il en soit, le sujet de ce cantique regarde certainement les victoires de David, soit sur Goliath, soit sur les rebelles partisans d'Absalon, soit sur les différents peuples ennemis d'Israël. David a eu tant de guerres à soutenir, qu'il n'est pas étonnant que plusieurs de ses psalmes parlent d'expéditions militaires. Dans celui-ci, on remarque un mélange d'actions de grâces pour les victoires anciennes, et de prières pour implorer la protection divine contre les autres ennemis d'Israël. Je sais que quelques auteurs voient encore dans ce psalme les temps de la captivité de Babilonne, que d'autres l'expliquent des événements arrivés sous les Machabées. Quant aux Pères de l'Eglise, ils l'expliquent, à ce qu'il nous semble, avec plus de raison et d'édification, des victoires de Jésus-Christ sur l'enfer, sur le péché, sur la mort; mais ce ne peut être qu'un sens allégorique, ou tout au plus un second sens littéral.

Il y a quelques rapports entre ce psalme et le 17<sup>e</sup>; mais non s'oblige à croire qu'il roule sur le même objet. Le Prophète a pu se servir des mêmes expressions, ou employer les mêmes images en des circonstances différentes.

Le titre porte dans les Septante et dans la Vulgate: *Psalme de David contre Goliath*. Ces deux derniers mots ne sont pas dans l'hébreu; ils s'étaient peut-être ajoutés dans tous les exemplaires grecs, et la plupart des interprètes pensent qu'on peut les regarder comme une addition sous conception et sans autorité. Je crois en effet qu'on peut n'y avoir aucun égard. Cependant la Paraphrase chaldaique, dans son 40<sup>e</sup> verset, nomme *Goliath*; ce qui prouve du moins que cet ancien interprète rapportait le psalme à la victoire remportée par David sur ce Philistin. Quel qu'il en soit, le sujet de ce cantique regarde certainement les victoires de David, soit sur Goliath, soit sur les rebelles partisans d'Absalon, soit sur les différents peuples ennemis d'Israël. David a eu tant de guerres à soutenir, qu'il n'est pas étonnant que plusieurs de ses psalmes parlent d'expéditions militaires. Dans celui-ci, on remarque un mélange d'actions de grâces pour les victoires anciennes, et de prières pour implorer la protection divine contre les autres ennemis d'Israël. Je sais que quelques auteurs voient encore dans ce psalme les temps de la captivité de Babilonne, que d'autres l'expliquent des événements arrivés sous les Machabées. Quant aux Pères de l'Eglise, ils l'expliquent, à ce qu'il nous semble, avec plus de raison et d'édification, des victoires de Jésus-Christ sur l'enfer, sur le péché, sur la mort; mais ce ne peut être qu'un sens allégorique, ou tout au plus un second sens littéral.

Esprit nous enseigne; et quand nous le savons, nous sommes très-coupables si nous ne le faisons pas servir à notre progrès dans la sainteté. Les principes de cet art sont fort simples, puisqu'ils consistent à nous faire le détail de nos actions; il se trouve bien des circonstances auxquelles ces principes ne s'appliquent pas sans de grandes lumières de la part de Dieu, et sans de grandes attentions de notre part. Nous avons plus d'un géant à renverser; mais ne nous décourageons pas. Les cinq plaies de Jésus-Christ sont les cinq pierres de notre grande spiritalité; c'est la pensée d'un saint homme; et en l'approfondissant, nous y trouverons des rapports qui feront disparaître la singularité de cette allusion.

VERSETS 2, 5.

L'hébreu dit: *Ma miséricorde, mon rempart, ma fortresse, mon libérateur, mon buccier*, et ces deux versets, il les réunit à un seul. On voit ici cinq titres et cinq sortes de bienfaits. Dieu nous fait grâce, Dieu nous ouvre son sein, Dieu prend en main notre cause, Dieu nous délivre, Dieu nous couvre de sa protection. Quelques-uns des mots dont se sert l'hébreu, sont plus figurés que ceux des versions, mais ils signifient au fond les mêmes choses.

Ce que le Prophète ajoute, que *Dieu sonnet son peuple à sa loi*, fait probablement allusion à l'Alcastron qu'il remporta sur les Israélites, partisans d'Absalon. Peut-être aussi qu'il désigne la réunion de toutes les tribus d'Israël sous son empire, après la mort d'Isboseth, fils de Saül.

REFLEXIONS.

Dans la guerre contre les ennemis de salut, la plus difficile opération, et en même temps la plus nécessaire, est de nous rendre maîtres de notre peuple, c'est-à-dire, de nos facultés, de nos sens, de notre imagination, de notre mémoire, de notre esprit, de notre volonté, en sorte que, dans cette sorte de gouvernement intérieur, rien ne soit rebelle, rien n'usurpe l'empire. Il semble que le Prophète ne donne tant de titres au Seigneur, que pour nous apprendre quels sont nos besoins dans l'ablation où nous sommes de combattre en cette vie, pour parvenir à la victoire qui nous est promise dans l'éternité. D'abord nous devons obtenir grâce pour nos égarements passés, et c'est de la sainte miséricorde divine que nous pouvons attendre ce bienfait; ensuite quand nous éprouvons la violence de nos ennemis, nous ne devons chercher, et nous ne pouvons trouver qu'en Dieu un asile, un rempart, un lieu de retraite où nous puissions être hors de la portée des traits que ces ennemis lancent contre nous. Mais s'il arrive que nous tombions en leur puissance, ce qui n'est que trop ordinaire durant le cours de cette longue guerre, qui nous délivrera, qui brisera nos chaînes, si Dieu ne vient à notre secours? Qui nous protégera, qui nous défendra, qui nous couvrira d'armes invincibles, s'il se tient éloigné de nous? Les conquérans de la terre furent souvent le jouet de leurs passions, et déjà c'en était une très-tyrannique, que de vouloir conquérir. Le trouble était dans leur âme, tandis qu'ils portaient le trocage dans les royaumes, et dans les provinces. Au contraire, les saints furent des hommes tranquilles dans la jouissance d'eux-mêmes; ils vécurent sous les lois de Dieu, et ces saintes lois caractérisent tout ce qui pouvait altérer la paix de ces âmes fidèles. *La liberté, dit l'Apôtre, se trouve partout où est l'esprit de Dieu.* Celui qui est gouverné par l'esprit de Dieu, fait toujours sa propre volonté, parce qu'il n'a point d'autre volonté que celle de l'esprit de Dieu. Quand il éprouve en lui-même des révoltes et des difficultés, c'est que l'esprit de Dieu n'est pas encore le maître absolu de son intérieur.

VERSÉT 3.

C'est dans un sentiment d'admiration que le Prophète s'écrie: *Alô Seigneur, qu'est-ce donc que*

l'homme, pour que vous preniez tant de soin de tout ce qui le concerne? vous vous êtes fait connaître à lui, et vous daignez vous occuper de lui. L'hébreu porte: *Vous le connaissez, au lieu de: vous vous êtes fait connaître à lui.* Et cette leçon du texte a aussi un très-beau sens: *Qu'est-ce que l'homme, pour que vous daigniez à lui votre connaissance? Il faut entendre une connaissance de protection, une connaissance d'amour, et par conséquent aussi une connaissance qui instruit l'homme: ce qui rentre dans le sens de nos versions. En vain Dieu connaît-il les hommes et s'occupe-t-il d'eux, s'il ne leur donnait des lumières pour le connaître, et des affections pour l'aimer. D'ailleurs, le verset qui précède, fait voir qu'il s'agit de l'homme éclairé de Dieu, c'est-à-dire à qui Dieu s'est fait connaître, puisque cet homme, au nom de qui parle le Prophète, appelle Dieu son bienfaiteur miséricordieux, son refuge, son asile, son libérateur, son protecteur.*

REFLEXIONS.

*Qu'est-ce que l'homme, Seigneur?* et cependant nous pensez à lui, nous prenez soin de lui, nous vous faites connaître à lui? Il y a dans cette exclamation du Prophète, l'aveu de la misère de l'homme, le sentiment de la grandeur de Dieu, l'acte de foi touchant la Providence, l'instruction la plus énergique pour engager l'homme à s'occuper de Dieu, à reconnaître ses bienfaits, à ne vivre que pour lui.

Le Prophète ne s'empêche pas de marquer les différences entre Dieu et l'homme; l'intervalle est infini, et il n'y a pas d'homme aucun terme qui puisse servir de règle et de proportion. *Qu'est-ce que l'homme?* et qui Dieu, Seigneur? C'est tout ce que peut dire le grand Prophète: son esprit entre dans une sorte d'extase, il se perd dans ces deux abîmes, l'un de perfection, et l'autre de faiblesse. Mais ce qui l'étonne encore plus, c'est que Dieu se communique à l'homme; que celui qui est tout prenne soin de celui qui n'est rien; que l'infini s'abaîsse, en quelque sorte, jusqu'à un homme. Il était bien éloigné, cet homme éclairé de Dieu, d'en penser à tous les faux systèmes nés dans le paganisme, ou parmi les incrédules de nos jours, touchant la Providence. Il eût regardé les epicuriens, les fatalistes, les déistes, les spinosistes, comme des insensés qui abusent de tous les principes du raisonnement, ou comme des aveugles qui ne voyaient rien de ce qui existe dans cet univers.

Mais que n'est-il point dit, s'il avait été témoin du bienfait inestimable de la rédemption, opérée par l'Homme-Dieu? Dans quel transport d'admiration ne serait-il point entré, en comparant les deux termes, Dieu d'une part, l'homme de l'autre, et en considérant entre ces deux extrêmes le médiateur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, ce chef-d'œuvre de la puissance et de la bonté divine, ce prodige de grandeur et d'abaîssement, de gloire et d'humiliation, de richesses et de pauvreté? Oh! qu'est-ce que l'homme pour avoir fixé à une manière si admirable les attentions du Très-Haut?

VERSÉT 5.

L'hébreu, avec sa précision ordinaire, dit: *L'homme est semblable à ce qui est vain; ses jours sont comme l'ombre qui passe.* Le mot *vain*, qu'on rend par *vanité*, signifie une chose qui n'est rien, une chose qui se dissipe comme le souffle, comme la vapeur. Nous n'avons presque pas de mot dans notre langue qui rende bien la force de ce terme. Quand Salomon, dans son livre de l'Ecclésiastique, a voulu peindre le réant des choses humaines, il s'est servi de ce mot *vain*, et il l'a même clarifié, en disant: *Et 727 vain*; ce que nous rendons par *vanitas vanitatum*, comme si nous disions, *rien de mou, c'est-à-dire, néant extrême, néant absolu.* L'homme n'est donc rien, et ses jours passent comme l'ombre, dont la propriété est d'être obscure, et de s'évanouir toujours à la nuit. *Qu'est-ce que votre vie?* dit l'Apôtre S. Jacques; *une vapeur qui paraît un moment, et qui se dissipe bientôt.*





ferver! Un saint religieux est comme le temple de Jérusalem dans sa beauté; et tel qu'il fut quand Salomon en fit la dédicace solennelle. Tout y est dans un ordre admirable. Les extrémités de la religion s'y réunissent dans une unité parfaite qui attire l'attention des anges et des hommes. La contamination des vertus éternelles est comme le feu sacré qui se sépare pas dans le sanctuaire, et les actes d'amour ressemblent à l'encens qui on brûlait sur l'autel de Seigneur. Mais quand l'amour du monde est entré dans une âme religieuse, son intérieur n'est plus qu'un chaos de ruines comparables aux débris du temple ravagé par les Chaldéens. Jérémie, n'y voyait plus que des pierres dispersées, des colonnes brisées, des cibles à demi consumées par le feu; et il ne reste d'un édifice sublime qu'à distinguer l'esprit du monde, qu'un mélange informe de frivolités honteuses et de pratiques respectables. Il conserve quelques traces de son ancienne consécration; on remarque encore l'autel de son premier sanctuaire; mais toute étiquette d'histoire, tout ce qui est agréable au Seigneur, il se perdrait peut-être en travers de la simplicité de son état; et en s'entretenant ne sera qu'une vaine fatuité, qu'un orgueil qui agitera sans utilité les imaginations journalières. Si le Prophète nous fait la liste de ses ennemis pour nous faire concevoir l'excès de leurs égarements, présumons de ces exemples pour apprendre que la véritable gloire consiste dans l'amour du devoir, et dans la fidélité aux engagements qu'on a pris avec Dieu.

VERSETS 15, 16.

Les trois derniers mots de ces versets appartiennent dans l'hébreu et dans le grec au verset suivant; et ces textes parlent de bonis et bonis de rébus; mais la différence est petite.

Ces gravures ou calligraphies (car on peut traduire des deux manières) sont dans le langage de l'hébreu, et ont fait beaucoup de copies de l'hébreu. On les trouve dans le répertoire de l'Évangile de Saint-Jérôme, et dans les manuscrits de l'Évangile de Saint-Jérôme, et dans les manuscrits de l'Évangile de Saint-Jérôme.

La répétition des hébreux est exprimée ainsi dans l'hébreu: *Que non brevia prodigia vira videret*, et *nonnulla quibusdam partibus*. Les LXX ont traduit cela par deux termes généraux, *et nonnulla prodigia, videret, abundanter*.

In *egressu autem*: le mot hébreu est susceptible de cette traduction; la plupart des hébraïstes traduisent: *In pluviam, in vicem*; le P. Houbliant, *in pluviam*, et saint Jérôme, *in captivitas*. L'hébreu répond à toutes ces significations, qui reviennent dans le même sens.

RÉFLEXIONS.

Dieu avait promis à Israël toutes sortes d'avantages temporels; mais il ne présentait pas que ce peuple y attacherait son cœur, ni qu'il les désirait comme l'unique objet de son bonheur. Si nous parlons des richesses en abondance, dit notre Prophète dans un autre psaume, n'y attachez pas votre cœur. Ce peuple était charnel, on plutôt il était, comme tous les autres peuples, gouverné par ses sens, qui ont toujours été et qui seront toujours les maîtres et les séducteurs de l'homme charnel. Il n'avait égard à cette séduction par deux moyens: par le commandement de son salut, et par la loi des décrets de son Dieu. La loi était obligée d'être Dieu de toute révélation sur son cœur, et devait retrancher tout ce qui était contraire à cet amour; c'était la précepte de la circoncision du cœur; et de plus, les cérémonies de la religion le rappelaient sans cesse à l'auteur de tous les biens qu'il possédait. Malgré ces deux secours, les sens s'élevaient encore. Le cœur se détachait de Dieu, et se portait sur les richesses. N'en savons pas s'enrichir, et nous sommes que la même chose arrive dans le christianisme, quoique Jésus-Christ ait donné une loi bien plus parfaite, et que ses

exemples soient d'un tout autre éclat que ceux des saints de l'ancienne loi.

Jésus-Christ n'a point promis de biens temporels à ses disciples; il n'a point qu'il des récompenses de la vie future, beaucoup moins développées et mieux distinguées qu'onées dans la religion des Juifs. Si la grâce n'eût pas été répandue avec plus d'abondance dans le christianisme que dans la synagogue, et y aurait joint-être encore moins de chrétiens fidèles à l'Évangile, qu'il n'y eût de Juifs sincèrement attachés à la loi de Moïse. Les sens ont toujours le même empire sur les hommes, et les récompenses célestes sont des biens futurs qui ne touchent que des cœurs pleins de foi et dociles à la grâce. L'Évangile d'ailleurs était déchargé des observations légales, les chrétiens seraient plus retenus par la crainte, moins réjouis par la misère publique, chargée chez les Juifs de purifier les infirmités de la loi cérémonielle. L'abondance de la grâce a multiplié les saints dans le christianisme, c'est-à-dire qu'elle a soumis, dans un grand nombre d'âmes simples, l'empire des sens à celui de Jésus-Christ; dans ce nombre, comparé à l'étendue de la prédication évangélique, est-il plus grand à proportion que celui des justes qui vécutent sous la loi dans les limites très étroites de la Palestine? Si l'on avait écrit que sept mille hommes depuis l'apparition de Jérusalem, qui n'étaient pas fidèles à Dieu, se convertissent tous à la fois, et se font chrétiens, ce serait un événement plus merveilleux que celui de la conquête de Jérusalem. Les questions sont affligeantes; je ne les décide pas à la décharge des Juifs; et à la charge des chrétiens; mais, o mon Dieu, que la séduction des sens est impérieuse! que l'activité du cœur humain pour les biens temporels est violente! Presque tous les enfants disent encore, comme ces riches qui ont fait parler le Prophète: O si nos facultés étaient naturelles; si nos troupeaux étaient multipliés à l'infini; si nos terres étaient fécondes! Et Jésus-Christ a condamné ce langage, et il nous a appris à désirer uniquement le royaume de Dieu; et ses saints apôtres nous ont prêché, à son exemple, que l'abandon, que le dévouement, que la mort spirituelle,

VERSÉT 17.

Quelques-uns traduisent l'hébreu: *Il n'y a ni stabilité, ni avancement, ni l'impudence dans nos doubles*. Synagogue dit: *Il n'y a ni fracture, ni pénétration, ni glorieusement dans leurs places*; ou l'on voit que cet ancien interprète a vu dans le texte que la troisième personne du pronom, *leur*, places, et non, nos places.

Le sens des LXX et de la Vulgate rend tout ce qui est dans l'hébreu, et fait entendre que les ennemis de David jouissaient d'un état florissant dans leurs villes. Si ce sont ses ennemis qui parlent, ils se vantent de leur présent bonheur, ou bien ils le désirent, car il y a un des interprètes, comme on l'a vu plus haut, qui tourment tous ces versets en manière de vœux et de desirs.

RÉFLEXIONS.

On n'est point comptable, on mérita même des éloges, et on gloriant magnificence régna tui, des provinces et des royaumes; mais quand Dieu accorde ces avantages, c'est un titre de plus pour reconnaître sa bienfaisance, et pour s'attacher à son service. Demandez au Seigneur à quels deus il vous a donné, et il fera de vous des temples qui le loueront. Ce verset se trouve dans les manuscrits, ni mention. Ce devait être tout le contraire, puisque, selon le sens du psaume, David parlait des ennemis de sa personne et de son autorité.

Des passions comme la ruine de l'intérieur; la félicité y donne entré dans les ennemis du salut: l'oubli de Dieu existe dans l'âme des temples qui le loueront. Ce verset, pris dans le sens précédent, paraît être une structure beaucoup, non-seulement les pécheurs, mais

les personnes qui tendent à la perfection. Le cœur doit être comme une forteresse, dont les défenses soient conservées dans le meilleur état; point de brèche qui donne entrée à l'ennemi; point de dissipation de la place; point de témérité qui empêche les combattants de veiller diligemment à la garde des remparts. Mais tout ceci doit être le fruit d'une vigilance exacte sur soi-même, d'une fidélité constante à la présence de Dieu, et d'un éloignement continuel du monde. C'est le monde qui fait la première brèche dans une âme qui ne veille plus sur elle-même. Bientôt elle est, comme la vigie dont parle le Prophète, exposée au ravage de tous les passants; ses fruits sont pillés avant leur maturité; tous les animaux féroces ont vrainement y pénètrent; les herbes inutiles y croissent et étouffent pour toujours le germe des plantes salutaires. Cet héritage est abandonné de ses maîtres, et devient la proie de l'étranger.

Point de ruine, point de passage, point de élémence: ces trois mots devraient être traduits sans cesse par les personnes consacrées à Dieu. On peut leur dire: Réparez exactement les brèches que vous fait l'ennemi; tenez l'entrée de votre cœur au monde, etomez le silence de la solitude. C'est l'abrége de toute la vie intérieure.

VERSÉT 18.

L'hébreu ne représente aucun mot qui répond à *dixit*. Et la version toute simple de ce verset est: *Heureux le peuple qui est saint! Heureux le peuple dont Dieu est le Seigneur!* Les LXX, persuadés que les versets précédents ne contenaient point les sentiments du Prophète, ont voulu dissiper tout cela toute espèce de doute, et ils ont mis: *Improbabiliter, et in hoc versu: Et tous les interprètes et commentateurs latins*

1. *Laudatio ipsi David. CXLIII*

Hebr. cxlv.

Exultabo te, Deus, meus rex, et benedicam nomini tuo in seculum et in seculum seculi.

2. Per singulos dies benedicam tibi, et laudabo nomen tuum in seculum et in seculum seculi.

3. Magnus Dominus, et laudabilis nimis, et magnitudo eius non est finis.

4. Generatio et generatio laudabit opera tua; et potentiam tuam pronuntiabunt.

5. Magnificentiam glorie sanctitatis tue loquentur, et mirabilia tua narrabunt.

6. Et virtutem terribilium tuarum dicent, et magnitudinem tuam narrabunt.

7. Memoriam abundantis suavissimae tuae exultationis, et iustitiam tuam exultabunt.

8. Misericordiam et misericordiam Dominus, patiens et multum misericors.

9. Suavis Dominus universis, et miserationes eius super omnia opera eius.

10. Confiteatur tibi, Domine, omnia opera tua, et sancti tui benedicant tibi.

11. Gloria regni tui dicent, et potentiam tuam loquentur.

12. Ut notum faciant filiis hominum potentiam tuam, et gloriam magnificentiam regni tui.

13. Regnum tuum, regnum omnium seculorum, et dominatio tua in omni generatione et generatione.

14. Fidelis Dominus in omnibus verbis suis, et sanctus in omnibus operibus suis.

15. Alleluia Dominus omnes qui currunt, et erigunt omnes elisos.

Ils ont suivi. Je crois qu'on ne peut douter qu'ils n'aient bien senti la pensée du psalmiste; et la seconde partie de ce verset résume les sentiments terribles et les inclinations intéressées qui font la matière des précédents versets. On a vu dans le *bonheur* de ceux qui possèdent de ces avantages; mais il n'y a de véritablement heureux que le peuple qui appartient au vrai Dieu. Il est vrai que la pensée du Prophète se manifeste encore sans le tour que prennent les LXX, et que suit la Vulgate; car David aurait censé dire: *Tous ces biens à la vérité contribueront au bonheur d'un peuple; mais le vrai et solide bonheur consiste dans le culte de l'Éternel.* Cependant il faut avouer que cette pensée se représente plus clairement dans la version des LXX et de la Vulgate.

RÉFLEXIONS.

Il ne faut pas de longs discours pour justifier la vérité de ce verset: *Heureux le peuple dont l'Éternel est le Seigneur*, c'est-à-dire le peuple qui ne fait profession que de servir le vrai Dieu! Si les avantages temporels sont des biens, c'est de Dieu seul qu'on peut les obtenir; si ce sont des biens dangereux, c'est la connaissance de Dieu qui détermine le danger; et qui enseigne les moyens de l'éviter; si l'on possède ces biens, on en fait l'hommage à Dieu; et par-là on honore sa suprême puissance; si l'on en est privé, on a sa ressource dans l'espoir de posséder Dieu; et l'on se console d'ailleurs à l'exemple de Jésus-Christ et des saints, qui ont méprisé les biens de la terre; si l'on a perdu ces biens, on fait un acte héroïque de vertu, en disant comme Job: *Dieu ne les avait donnés, il me les a enlevés; que son saint nom soit béni.* Enfin dans toutes les situations possibles on peut se trouver par rapport à ces biens, on est toujours heureux d'avoir Dieu pour maître, et de ne servir que lui.

PSAUME CXLIII.

3. O mon Dieu, mon roi, je vous exalterai, je bénirai votre nom dans les siècles des siècles.

2. Chaque jour, je vous bénirai, et je louerai votre nom dans les siècles des siècles.

3. Le Seigneur est grand; il est supérieur à toutes les louanges, et sa grandeur est infinie.

4. Toutes les générations loueront vos œuvres, et annonceront la force de votre puissance.

5. Elles parleront de la magnificence éclatante de votre sainteté, et elles raconteront vos merveilles.

6. Elles loueront la force effrayante de vos prodiges, et elles s'entrelienent de votre grandeur.

7. Elles seront étonnées dans le récit de vos hauts faits, et éclateront de joie en parlant de votre justice.

8. Le Seigneur est plein de clémence et de compassion; il est patient et riche en miséricorde.

9. Le Seigneur est bon à l'égard de tous, et ses tendres miséricordes s'étendent à toutes ses ouvrages.

10. Que tous vos œuvres, Seigneur, vous glorifiant, et que vos saints vous bénissent.

11. Ils publieront la gloire de votre règne, et ils annonceront votre puissance.

12. Pour faire connaître aux enfants des hommes votre force, et la gloire éclatante de votre règne.

13. Votre règne est le seul règne de tous les siècles, et votre domination s'étend sur toute la suite des générations.

14. Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles; il est saint dans toutes ses œuvres.

15. Le Seigneur soutient tous ceux qui sont en danger de tomber, et il relève tous ceux qui ont fait une chute.



lingunt divina misericordiae effecta. • Illarius refert ad utilitatem et fructum : Quid potens est, ait, natura tua virtus est; quod autem misericors, salutis et nostrae profectus est. Itaque praestat ceteris omnibus misericordia. • Q. d. : Misericordiam sunt utiliter emittis quae operibus ac factis.

VERS. 10. — CONFITEANTUR TIBI, DOMINE, OMNIA OPERA TUA; laudent te palam et publice, haec tua beneficia agnoscant et celebrent omnes creaturae, quia tua virtute et operatione subsistunt, maxime vero auctori tui, id est, fideles. Quare opera tua, nominasti eas, non accusasti, per nos populum. Pons etiam fortis, accusativa casum, hoc sensu: Opera actionemque tuae carnis ante tei (hominis), id est, apud te laudent. Quid secuti sunt Graeci, et quae in eorum scripturis sunt, non est levis error. Aliqui enim fuisse conversionem, etiam crediderunt.

VERS. 11. — GLORIA REGNI TUI, Ecclesiae, praecipue triumphantis et caelestis. De militante praecipue Augustinus dicitur, quoniam potenter et viraciter quaeque facias et disponas in regno tuo creando et conservando.

VERS. 12. — UT NOTAM FACIAT FILIUS HOMINIS POTENTIAM. Ad Evangelium aliqui restringunt, quod virtus vis potentia dei ad salutem omni credenti dicitur. Rom. 1, 16. MACROBIUS, gloriam magnificam, gloriosam majestatem, ut supra, vers. 5.

VERS. 13. — REGEM TUIUM, REGEM AMICIS SECRUTORUM, potestas regia aeterna est, nullis seculis comprehensa, nec principio nec fine obnoxia. Sic Cyrillus in Theophrast. Et sane mox se explicat, regnum, dominationem vocans, id est, actum, potentiam, vim dominandi, in hoc mundo, ut hoc intelligatur de regno Iohannis secundi. Cum enim alii reges quotidie moriantur et pereant, Deus perpetuo permanet et regit hunc mundum, eosque avertit, bibulacat, etc. Nisi malis de regno seculi venturi, quod est incorruptum et immutabile. Alii de Ecclesia, quae regnum dei et regnum Christi sapie dicitur, ac aeterna est et parte finis.

VERS. 14. — FIDELIS DOMINUS IN OMNIBUS VERBIS SUI. Quia desiderabatur non in Hebraeo, inter-

seruerunt versum similem decimo octavo, mutato iudicia, iustitia, in noxam, fidelis, et via in verba, ut Psalmus esset integer, ac constaret suis numeris, quo modo se gesserat, supra, Psal. 56. Et quo aliquis potaret edicere Hebraeos esse moxos. Cum enim alii versus sequantur ordinem litterarum, hoc non plane transiit. Scio B. Salomonem et Thalmidicos recurre ad rationem et mysterium, praermissum videlicet acrostich. bonum, quod per illam litteram expressa fuisset extrema filiorum Israel versio, quando scriptum, Napheta, corrupti, et non officit in requando iero Jerol, Amos 8, 3 (id est, decem tribus); itaque Palaeus invertebat potius bene quibusdam causa, ac per Spiritum sanctum subiicisse: Allevat Dominus omnia sua corrupta. Verum illa ratio mihi non satisfacit, quare et Kimhi se necesse causam confiteri parat. Si loquens sit aliquis conjectura, mallem Psalmum conceptio divinitus reprobationis Judaeorum mystico, et agniti de ea orationis, voluisse quidem canere, quod hoc versus exprimitur. Deum fideliem quidem esse in suis verbis atque praedictis, ut perterritum praetercurrere, quoniam velle, in ipso, ut haec fidelitas et constantia habere locum etiam in mei populi reprobatione, pro quo, vel optent ego ipse anathemasse à Deo, pro fructibus meis qui sunt cognati mei secundum carnem, qui sunt Israelitae, quoniam ad ipsam est filium, et gloria, et testamentum, et legidatio, et obsequium, et promissio et potestas, i quibus erit Christus accipitiam carnem, super omnia Dea benedictio in seculo, cum Apostolo, Rom. 9, 5, 4. S. Atque ita Septuaginta versum putaverim proprie restituisse, ut plerique alia, de quibus bene recte Hieronymus, 2 Praefat. in lib. Paral. : Septuaginta addiderunt aliqua, vel ob decora gratiam, vel ob Spiritus sancti auctoritatem. Nam sic confirmatur Thalmidicorum contentio, simul et stabilior nostrorum interpretum prophetica facultas, qui rursus per traditionem habere poterunt Psalms acrostich in hoc verborum contextu esse peritendum. Fugit, verus, certus, fidelis, firmus, Veritas, promissio, communicationibus, praedictis. SACRATES, irreprehensibilis, inculpatus.

VERS. 15. — ALLEVAT DOMINUS OMNES. Hebr., zomech, sustentat, proprio fultis. ELIUS, haec hepha, inconvulso proprio. Sic appellat miseris et afflictis. In genere de spiritualibus et corporalibus ministrat, sed omnes tollit. Nam Iustitiae peccatores, agros sapit, appressos sublevat, etc. Praestantem legem describit.

VERS. 16. — OCELLI OMNIUM IN TE SPERANT, DOMINE. Filium victum suppeditat hic rex. Omnia, neutri generis. Nam non solum hominibus alimenta ministrat, sed et animalibus. Psal. 103, 27, 28, et 146, 9.

VERS. 17. — APERIAT OS MENTIS TUAE. Magnificenti regem decet. Aperire mentis est duntaxat compositae, et largiri liberaliter, aperta manu tribuere. Quin et illa phrasia praebendi fiduciam declarat. Reverentior, ad verbum, tuum, beneficio, bona voluntate,

significat, à littera ista principium habet: dicitur enim noxam, id est, fidelis. (Bellarmus)

tate. Benevolè et ultra omnia viveat satias. Kimhi: iuxta cuiusque beneficium et voluntatem, proci omnimodique eorum vult, et expedit, postulatum eis prebet. Tam vortendum erit: Imples vel auctus omnium vult, desiderium omnis vivatis. Alii benevolè, beneficia numeribus.

VERS. 18. — IUSTUS DOMINUS IN OMNIBUS, iustè se gerit in cunctis suis actionibus, pro coisquo meritis. Vult, in omni rerum dispositione, etiam cum vexat Augustinus. SACRATES, auct, pius, misericors, benedictus. Non tantum est iustus, sed et misericors atque beneficentis. Aliis non rectè iustus et sanctus pro eodem.

VERS. 19. — PROPE EST DOMINUS OMNIBUS INVOCANTIBUS EUM. à thesi ad hypothesis. Nam superiora omnibus tam fidelibus, quam infidelibus erant communia, sequentia fidelium propria. Eis est propinquus ad exaudienda eorum preces. LA VERITATE, serio ex cordis affectu, ex animo, fideliter et firmiter. Kimhi, citra locum, corde recto, ut cor ori respondet et

NOTES DU PSAUME CXLIV.

Dans l'Hebreu, dans le grec et dans le latin, ce psaume a pour titre : Louange (de Dieu inspire) à David, en latin. L'asclm d'ipm David (1) : et l'objet de ce cantique est de célébrer les perfectiones de Dieu. Rien de plus clair, de mieux suivi et de plus touchant que les versets qui le composent. Ils sont dans le grec et dans la Vulgate au nombre de vingt-deux, selon toute la suite de l'alphabet hebreu. Dans les exemplaires de ce texte, on en voit que vingt un versets; celui qui devrait être désigné par la lettre *sin*, manque, et ce verset se trouve dans le grec et dans la Vulgate: ce qui prouve presque incontestablement que le Psautier hebreu n'est pas venu jusqu'à nous sans altération. Je parlerai de cette différence au verset 14, qui est celui que l'Hebreu omet, et que nos versions ont conservé.

VERSETS 1, 2.

Le Prophète expose ici tout le sujet de son psaume; il le destine à exalter les grandeurs du Seigneur, et à louer son nom. Il ne met point de bornes à l'éloge et à la durée de ses louanges, soit parce qu'il prétendait que ce cantique et tous les autres qui lui avaient été inspirés, seraient répétés dans tous les siècles par les fideles; soit parce qu'il en avait coutume dans l'éternité cet exercice de louanges; soit enfin, parce que, tout mortel qu'il était, il éprouvait des desirs qui surpassaient tous les temps. Le zèle qu'il avait pour la gloire de Dieu, son unique maître et son roi, lui faisait oublier sa quelque sorte les bornes de cette vie. Il embrassait tous les siècles dans sa pensée, et il se sentait que ses hommages et son amour en embrassent la durée.

Il promet à Dieu de le louer, de le louer tous les jours; ce qui ne signifie pas que, durant tous les moments et toutes les heures qui forment les jours, il chantera les louanges de Dieu. Le service de Dieu n'est point incompatible avec les devoirs de l'état, avec les fonctions qui sont dans l'ordre de la Providence. Le Prophète veut dire qu'il portera sans cesse dans son âme le désir de louer à Dieu dans le secret, qu'il sera toujours prêt à se répandre en actions de grâces au pied du trône de sa suprême majesté.

Il appelle Dieu son roi, pour faire voir qu'il dépend absolument de lui, qu'il reconnaît la justice et la douceur de ses lois, qu'il renonce à toute occupation, à

(1) D. Calmet se trompe, quand il dit que ce psaume porte en titre : *Alleluia*.

consonet, sine hypocritis. Chrysostomus, rectè ac mihi, docet Augustinus, in fide promissionum, vel in Christo, qui est veritas. Eius enim nomine cuncta imperantur, Joan. 16, 25, 21, Marc. 11, 21. Recentiores vertunt, *In fide*, ad commendandum historicam suam fidem divinam claritate et presentia. Atqui *emeri, veritas*, non tam late patet quam *emeri, veritas et fides*. Deinde Christus, Joan. 4, 25, sic loquitur: Adorabunt in spiritu et veritate.

VERS. 20. — VOLUNTATEM TRIBUTUM SE FACIET, Hebr., *relat*, beneficium; proprie deprecationem, ad verbum, *schelachtham*, clamoribus.

VERS. 21. — CECIDIT DOMINUS OMNES DILIGENTES SE. Custodi in omni periculo et afflictione. Elegans metaphora sumpta à Moise, Lev. 26, 5, 4, 5, et Deut. 20, 4, 5, 6, ubi agit de promissionibus et comminationibus legis.

VERS. 22. — ET REVERENT OMNES CARO, OMNES HOMINES. Alii, omnes animatus, ut alibi in Scriptura, Gen. 7, 21. Alii, ut Euthymio, omnes fideles.

NOTES DU PSAUME CXLIV.

tout amonement qui serait incompatible avec le service d'un si grand maître.

RÉFLEXIONS.

Il y a dans ce préambule du psaume un esprit de foi et un langage de piété, qu'il ne m'est possible ni d'approcher ni d'expliquer. Dieu a été plus visible à David qu'à nous; et la foi élevait ce Prophète au-dessus de tous les autres créés, au-dessus de tous les autres intelligences, pour le placer près du trône de Dieu. Il ne veut s'occuper que du soin de faire sa cour à ce roi de tous les siècles; il exalta ses grandeurs, il bénira son saint nom; tout le temps de sa vie sera consacré à cette fonction sublime; il compte même la remplir durant toute l'éternité. Tous les objets qui attachent les hommes à la terre, en lui sont plus rien; il ne veut penser qu'à son Dieu et à ses perfectiones infinies.

Quel engagement prend ce Prophète! il louera et bénira le Seigneur tous les jours, sans exception, mais dans le nombre de ces jours, il y en aura de tristes et de nébuleux qui y aura des jours de tribulation, des jours de souffrance, des jours de tribulation. Malgré ces contraires, il sera fidele à son saint exercice; qu'il sera persévérant; il chantera les louanges du Seigneur; il se réjouira de tous les événements; il adorera la main qui le frappe; et comme Dieu est la bonté et la beauté par excellence, ces jours, ces années, à son côté, deviendront aussi de beaux jours, des jours innocents, des jours qui auront pris l'impulsion de très-nobles émotions de nos jours; nous les trouvons pleins d'ancrements, parce que nous les pensions sans vue de Dieu, sans retour vers Dieu. Si quel-quefois nous nous adressons à lui, c'est sans foi, sans désir de le glorifier; l'âme se reprend sur nos erreurs mêmes de piété; et bien loin d'être disposés à louer le Seigneur, comme le Prophète, dans les circonstances, après plusieurs les moments que nous passons sans lui penser. O saint Prophète, que votre fervour s'est égaré! parriez-vous mêmes qui recevoient vos sacrés cantiques! Le Seigneur n'est-il donc plus votre Dieu et votre Roi? n'est-il plus digne des hommages que vous lui avez rendus avec tant de zèle? Il s'est égaré de vous trois mille ans depuis que vous avez oublié son saint nom; cet oubli est le plus grand des délits; dans cet oubli n'est-il qui mille ans avant comme un jour? c'est dans nous seuls que s'est faite la révolte; à

UNIVERSITÄT

UNIVERSITÄT

®

vous avez en moins de motifs que nous pour croire, pour aimer, pour adorer ce maître, suprême, puisque vous n'avez point vu le chef d'œuvre de la rédemption; et nous sommes cependant tous de glace en adoptant même vos pensées, vos prières, vos transports. Nous n'en prenons que la lettre, et nullement l'esprit; nous n'en saisissons que l'harmonie, et point du tout les sentiments.

## VERSÉT 3.

Le texte dit: *Et il n'y a point de recherche par rapport à sa grandeur*; ce qui signifie qu'il n'est pas possible d'approfondir sa grandeur, ni d'en trouver, à force de recherches, les bornes et les limites. Le sens du texte retombe donc dans celui des versions; mais il est exprimé d'une manière plus profonde dans le texte. Cette pensée répond à celle de l'Apôtre, qui dit qu'il n'est pas possible de dénombrer les toiles du Seigneur. Le prophète parle de la grandeur même de Dieu, de l'excellence de son être; et il fait connaître, par ses expressions, qu'il regardait Dieu comme un être infini; car si il n'en avait pas en cette idée, il aurait pu penser qu'il était possible de faire des recherches sur sa grandeur, d'imaginer du moins qu'il y avait quelque moyen de tenter ces recherches, et de parvenir aux limites de cette grandeur, quelque élevée qu'elle fut au-dessus de celle des créatures.

## REFLEXIONS.

La considération de l'infinité de Dieu opère trois grands effets dans l'esprit humain: elle fortifie la foi, elle inspire une profonde humilité, elle ôte tout élan à l'orgueil de tous les biens créés. Il est très certain que nous ne concevons pas cet infini; car quelle proportion entre notre esprit, dont les bornes sont si étroites, et les perfections de celui qui est sans limites, sans négations, sans modifications, sans restrictions; qui est tout être, toute puissance, toute science, toute justice, toute bonté, toute sagesse! Cependant nous avons assez d'idées de cet infini, pour savoir qu'il existe, qu'il est distingué de tous les êtres créés, et qu'il peut sans faire notre bonheur. Or, ce mélange de lumières et d'obscurités, par rapport à l'Être infini, fortifie extrêmement notre foi. Nous savons qu'il a révélé plusieurs grands mystères; c'est encore là une clarté, une certitude à laquelle nous ne pouvons nous refuser: ces mystères sont incompréhensibles; cela ne doit point nous étonner; ce sont des vérités contenues dans l'Infini, qu'il ne nous est ni possible ni permis de pénétrer, de juger, d'apprécier. Plus ces mystères sont élevés, plus ils sont dignes de l'Infini. Tous les hommes en matière de foi cessent dès ce moment; ils adore, sans hésiter, un Dieu en trois personnes, un Dieu incarné, un Dieu voulu sous les espèces de l'Éucharistie, un Dieu présent et opérant partout, un Dieu qui fera entendre sa voix dans les tombeaux, et qui ramènera la cendre de tous les hommes. Je ne m'avise pas de disputer sur le fond et sur la manière de ces grands objets; si celui qui les contient dans son sein et qui me les a révélés n'était pas l'Infini, je demanderais la raison de ce qu'ils sont, et pourquoi ils sont, ou plutôt je ne croirais point, parce que je ne serais pas obligé de me soumettre à des incompréhensibilités émanées de lui; je me soustrais aisément à son jugement; et dès-là que mon intelligence ne pourrait y atteindre, je serais en droit de suspecter de l'erreur. Mais en présence de l'Infini, je me tais, je fais en cela usage de la plus légitime de ma raison; et je trouve ainsi, seulement, lénitaires, mais insensés, tous ceux qui refusaient d'embrasser la foi de ces mystères.

Ce même infini m'inspire une profonde humilité; car je suis toujours en lui, et je ne suis rien en comparaison de lui. Si je n'étais pas toujours en lui, je me croirais peut-être quelque chose, parce que je ne serais environné que d'étoiles aussi bornées que moi, et de plusieurs autres qui seraient moins d'intelligence que moi; mais je suis nécessairement dans l'Infini; car comme

il n'a point de bornes, soit dans son essence, soit dans son action, il est partout, et il opère partout; c'est de lui que je tiens l'existence et la vie; c'est lui qui gouverne les facultés de mon esprit et de mon corps, qui sonde mes pensées les plus secrètes, et qui les juge selon la plus exacte vérité. Quelle idée dois-je donc avoir de moi, en présence de cette majesté infinie! Le pas vil des morts le devant le plus grand prince du monde, est cependant un homme, et cette qualité seule suprême, les inférieurs, il n'est plus rien, et il ne lui convient que d'avouer qu'il n'est rien. Par-là s'écarte tout le colosse de la grandeur humaine, s'éteint tout l'éclat des titres, s'évanouit toute l'importance qu'on donne au savoir, à l'industrie, aux talents. L'homme le plus humble devient le plus sage, le plus savant, le plus estimable, parce qu'en se croisant rien, il se place au rang qui lui convient; et à l'Infini seul est réservé l'honneur d'être tout sans partage et sans exception.

Troisième effet qu'opère la considération de l'Infini: elle détache le cœur de l'amour des biens créés. Il y a aussi dans le cœur humain une sorte d'infini; car il désire sans fin, et rien de créé ne peut le satisfaire. Il n'y aurait pas cette qualité, s'il n'existait pas hors de lui un objet infini; car qui est-ce qui lui aurait donné? et pourquoi lui aurait-elle été donnée? Il n'y a que la recherche des biens finis, qu'il se livre aux impressions qu'ils font sur lui; ce sera pour quelques moments une sorte de bonheur pour lui; mais quelques moments après, le dégoût, le repentir, l'inquiétude, s'empareront de lui; il courra peut-être après d'autres objets pour satisfaire ses desirs, mais il éprouvera encore le même tourment; la sainteté succedera aux transports de la passion; jamais il ne se délivrera de la tendance qu'il a vers l'Infini; il élèvera la pensée de ce grand objet; mais ses penchans, toujours pleins d'activité et toujours insatiables, le représenteront sans cesse. Et qu'arrivera-t-il enfin, quand l'âme, fatiguée de ses recherches, et pressée par son jugement, se tournera vers cet infini, qu'elle avait fait si long-temps? Le mépris de tout ce qui n'est pas cet infini, ne remplacera-t-il pas tous les desirs frivoles qui lui avaient fait illusion? C'est alors que cette âme posera tout à fait noblement de ce qu'elle est, de ce qu'elle doit être, de ce qu'elle doit estimer et aimer; elle s'écriera: O infini, seul digne de moi! possédez toutes mes puissances, puisque vous possédez tous les biens et toutes les perfections.

## VERSÉT 4, 5.

L'hébreu dit au premier verset: *La génération locera à la génération vos œuvres*, ce qui signifie que de génération en génération on exaltera les œuvres du Seigneur; et ce sens retombe dans le sens des versions, qui portent que la génération et la génération; c'est-à-dire, toutes les générations loueront ces œuvres.

— Au second verset, l'hébreu dit proprement: *Je méditerai on s'extasiera la magnificence, la gloire de votre majesté et les opérations de vos merveilles*. La Vulgate traduit exactement les LXX, qui doivent avoir mieux lu qu'on ne lit aujourd'hui dans le texte.

Le prophète plein, des grandes idées qu'il conçoit de Dieu, accumule, et dans les versets suivants, tous les titres qui méritent et qui exigent que toutes les races futures rendent leurs hommages à Dieu. Il indique dans ces deux versets la puissance, la magnificence, la gloire, la sainteté et les merveilles de cet Être suprême.

## REFLEXIONS.

Les merveilles de la création subsistent et subsisteront jusqu'à la fin des siècles; mais s'il n'y avait pas des générations d'hommes pour les adorer et pour en perpétuer le souvenir, ce serait, en quelque

sorte, des œuvres mortes, des merveilles qui n'annonceraient pas la gloire, la magnificence, la puissance du Créateur. Dieu a pourvu d'une manière admirable aux intérêts de sa grandeur. Les générations des hommes passent l'une après l'autre, mais elles sont toujours une dans l'autre. On en compte trois dans un siècle, et en remontant toujours de génération en génération, de siècle en siècle, il est certain que les hommes d'aujourd'hui sont liés indissolublement avec les chefs du genre humain; c'est une chaîne non interrompue; le premier anneau est à l'origine du monde, et le dernier sera au dernier jour de l'univers. Cette suite de générations forme la tradition, et de cette tradition résulte l'hommage que toutes les races humaines rendent à la puissance, à la sagesse, à la bonté du Créateur.

Il est cependant vrai qu'au temps du Prophète, l'idolâtrie avait extrêmement obscurci les lumières primitives touchant les merveilles de la création. Les passions du cœur avaient séduit l'esprit, et par conséquent la nécessité d'un Être suprême qui présidait à cet univers, s'était formé mille faux systèmes qui avaient altéré l'enseignement des premiers hommes. Quand le Prophète dit que toutes les générations célébreront les œuvres du Seigneur, qu'elles parleront de sa magnificence, de sa gloire, de sa sainteté, de sa puissance, il avait sans doute en vue la révolution qui s'est faite dans la nature par la prédication de l'Évangile; car c'est alors que les gentils ont été instruits des vrais principes et qu'ils ont connu les merveilles du Très-Haut; c'est alors que le fil de la tradition, parmi tant de nations auparavant idolâtres, s'est lié avec la doctrine du vrai culte conservée par les Juifs, et que de nouvelles lumières ont perfectionné l'enseignement qui avait subsisté dans la Synagogue. Reconnaissons le bienfait de notre vocation à la foi, et confirmons par nos œuvres la vérité que nous a annoncée le Prophète.

## VERSÉT 6, 7.

Dans l'hébreu, on voit encore la première personne dans la seconde partie du premier verset: *Je raconterai votre grandeur*; mais il saint Jérôme lui-même met la troisième personne du pluriel, à l'exemple des Septante, et de la Paraphrase chaldéenne et de la Vulgate. J'ai déjà remarqué que ce sens est plus naturel.

Les traits de ce tableau sont très-fins; et il est difficile de les bien retracer dans les versions. Le Prophète parle de la force terrible du Seigneur, quand il veut se venger; il parle de sa grandeur, de sa bonté, de sa justice, c'est-à-dire, de son équité, ou de sa fidélité; et il varie dans le texte toutes les expressions, insistant d'une manière remarquable sur la bonté ou la douceur, parce que c'est un des attributs qui touchent le plus le cœur de l'homme. Il dit: *Toutes les générations s'extasieront des torrents de paroles, car se rappellent le souvenir de votre bonté captive ou abondante*.

Nos versions disent: *Elles éclateront de joie à cause de votre justice*; mais on peut traduire l'hébreu par, *elles célébreront votre justice*.

## REFLEXIONS.

Il y a dans les œuvres de Dieu des merveilles de terreur, des merveilles de grandeur, des merveilles de bonté, des merveilles de justice, ou d'équité, ou de fidélité; et c'est en quelque sorte le plan d'hommages de cantiques, de transports de joie, que le Prophète trace aux générations futures. Cet exercice, qui comprend tous les devoirs de la religion, n'est, pour ainsi dire, qu'un prélude et en ébauche dans cette vie. Si ces merveilles sont infinies, dit S. Augustin, comment les louer avec dignité, tandis qu'on est borné à quelques moments d'existence? On ne peut remplir cette fonction que dans l'éternité, parce que sa durée est infinie.

Il était nécessaire, ajoute le saint docteur, de

joindre les merveilles de terreur aux merveilles de bonté; car en serait en vain que Dieu ferait des promesses, s'il n'étonnait pas aussi par des menaces. Les hommes sont présomptueux; ils ont besoin d'être retenus par la crainte; ils sont lâches, la vue des châtimens ramène leur vigilance. Enfin les dons de Dieu seraient peu estimés, si, par la punition des coupables, ou ne faisait pas voir combien il est terrible d'en abuser.

Saint Augustin fait encore une réflexion qui est de tous les temps, et plus peut-être du nôtre; que de ce qu'on a vu de saint Père. Bien des gens, dit-il, parlent des merveilles répandues dans cet univers, et très-peu de leur auteur. Il y a eu dans tous les siècles des observateurs curieux, des naturalistes, des astronomes, des hommes attentifs à suivre le cours des révolutions qui arrivent dans les corps, et même dans les esprits. Mais quel soin a-t-on pris de passer des ouvrages de la création au Créateur, de réfléchir sur la puissance qui a produit et qui conserve tant d'êtres, dont la variété, le nombre, les propriétés, sont l'objet de notre admiration! Cette observation de saint Augustin est d'une vérité que l'expérience confirme, et qui devient même d'autant plus sensible, que les hommes s'éloignent plus de l'origine du monde. Les lumières s'accroissent sur les productions de la nature, sur les mouvements des cieux, sur les richesses que la terre et la mer contiennent dans leur sein; et il semble que la connaissance de Dieu diminue dans la même proportion; on abuse du progrès des lumières sur les œuvres de Dieu, pour forger des systèmes contre Dieu; plus la nature se développe, et plus on imagine d'hypothèses absurdes pour blâmer son auteur. S. Augustin agit ici contre ceux qui louent les créatures sans louer celui qui les a créées; quel nom doit-on donner à ceux qui inventent des opinions monstrueuses, pour soustraire ces créatures à celui sans qui elles n'existeraient pas?

## VERSÉT 8, 9.

Dans le premier verset, l'hébreu dit: *Il est lent à se mettre en colère*, et cette expression a plus de force que celle-ci: *Il est patient*. Au second verset quelques-uns croient qu'on peut traduire: *Et les torrents commémoreront l'emportement sur toutes ses œuvres*; ce qui a aussi un assez bon sens; car le Prophète voudrait dire par-là que Dieu, dans cette vie, exerce plus sa miséricorde que ses autres attributs. Mais le vrai sens du texte et des versions est que Dieu manifeste sa miséricorde dans toutes ses œuvres.

On voit, par ces deux versets, que le Prophète a eu extrêmement à cœur d'exalter la bonté et la miséricorde divine. Il éprouve à cet égard toutes les expressions: Dieu est miséricordieux, compatissant, lent à punir, toujours prêt à pardonner, plein de douceur à l'égard de toutes ses créatures. Il n'en est aucune qui n'éprouve sa tendresse, sa commiseration.

## REFLEXIONS.

L'accord de la miséricorde de Dieu avec sa justice, est quelque chose d'incompréhensible. Nous apprécions cependant ce qui doit être le nœud de cette conciliation; c'est que Dieu est éternel. Les hommes ne pourraient être miséricordieux dans tous les cas; c'est-à-dire, faire toujours grâce aux coupables, sans nuire à la justice, parce qu'ils ne sont pas maîtres des temps et des événements. Que l'auteur d'un grand crime ait été saisi par la justice humaine, si ou le mettait en liberté, et qu'il se rendit encore coupable des mêmes excès, on ne serait pas sûr de l'arrêter une seconde fois, et c'est pour cela qu'on le punit dès le premier attentat qu'il ose commettre contre les lois; mais Dieu étant toujours ce qu'il est, c'est-à-dire indépendant des temps, à cause de son éternité, et pouvant toujours exercer ses vengeances contre les pécheurs, sa miséricorde n'est point exposée à perdre sur les droits de sa justice. Il est infiniment miséricor-

dieux, tandis que les pécheurs sont dans la voie, et insuffisamment terrible quand ils sont au terme. Il est lent à punir, parce que, quand il faut punir, il a toute puissance pour consumer la punition.

La miséricorde de Dieu n'a point de bornes, non seulement en elle-même, parce que c'est un attribut de l'Être infini; mais encore dans ses effets, à l'égard des pécheurs. Il n'en est aucun, quelque coupable qu'il soit, à qui Dieu ne veuille faire grâce, et à qui il ne le fasse, quand ce pécheur la demande dans les dispositions d'un cœur contrit. Cela est sans exception; aussi le Prophète dit-il que sa tendre compassion s'étend à toutes ses œuvres. Cependant, dit S. Augustin, Dieu indignement reproche, des peines éternelles, et ces reproches sont les œuvres de Dieu, puisqu'ils sont ses créatures. Mais, reprend, le saint docteur, il est écrit que Dieu devait sa miséricorde aux anges, et à S. Paul, et à S. Paul, c'est sur les traces du pécheur que s'exerce la justice divine. Dans le ciel, Dieu tient sa miséricorde sur les œuvres des saints, les quelles sont aussi ses œuvres; mais dans l'enfer, les péchés ne sont que les œuvres des reproches, et non les œuvres de Dieu; c'est pour cela que ces œuvres n'ont point de part à la miséricorde divine.

Dieu a promis de faire toujours grâce au pécheur quand il se convertit, c'est-à-dire, quand il prend des sentiments de componction, qu'il avoue ses crimes, et qu'il embrasse les œuvres de la pénitence; au temps de la vie n'est excepté, nul péché n'est exclu de cette promesse; mais cette même promesse ne lui-se pas le temps au choix du pécheur. Il est bien écrit que quand il se convertit, Dieu lui fera grâce, mais il ne l'est point que le pécheur pourra fixer sa conversion à telle époque qu'il voudra. Le temps est de sa main de Dieu seul; et tandis qu'il l'accuse, le pécheur peut se convertir, et c'est l'objet de la miséricorde; mais ce qui ne l'est pas ou ne le peut être, c'est que le pécheur soit le maître du temps où il voudra se convertir, qu'il désigne au jour plutôt qu'un autre, qu'il diffère cette conversion jusqu'à ce qu'il lui plaise de l'exécuter. Si Dieu avait abandonné aux hommes le temps de leur conversion, ils attendraient tout le moment de la mort; et s'ils savaient ce moment, comme ils devraient le savoir dans la supposition d'un péché que nous faisons, les crimes se multiplieraient à l'infini, puisqu'on ne cesserait de pecher qu'à un moment donné, où l'on se convertirait pour mourir dans la grâce du Seigneur.

VERSETS 10, 11, 12. Selon l'Écriture, on pourrait traduire au premier verset par le futur; toutes vos œuvres nous glorifieront, et nos saints nous loueront; mais les LXX ont pu employer aussi l'impréatif.

Au troisième verset, l'Écriture dit: Pour faire connaître aux enfants de l'homme sa puissance, et la gloire délicate de son règne. Je ne doute pas que les LXX n'aient, en la seconde, osé dire, votre puissance, votre gloire, au lieu de la troisième. Les hébraïques sur-mêmes conservent cette seconde personne dans leurs versions. Outre la prophétie d'Isaïe, je ne puis citer les auteurs des Principes divines et d'Augustin. Et voilà encore un exemple qui fait croire que les livres dont se servaient les LXX, étaient plus corrects que les nôtres.

Dans ces versets, le Prophète commence à élever la grandeur, la magnificence, la gloire, la puissance du règne de Dieu. Ce tableau bien considéré révèle de grandes idées. Tout est gloire, puissance, magnificence, force, beauté. Ce sont toutes les créatures qui contribuent à faire reconnaître ces prérogatives du règne de Dieu, et ce sont les saints qui recueillent, pour ainsi dire, les suffrages de ces créatures. Les saints sont tous ceux qui servent Dieu avec fidélité et avec amour. Les enfants de l'homme que les saints instruisent, sont les générations humaines, ou les gentils qui n'avaient qu'une connaissance obscure du règne de Dieu.

REFLEXIONS. Le règne de Dieu est tout autre que celui des princes de la terre. Dieu règne sur des sujets qu'il a créés, qu'il conserve, qu'il peut placer dans tel ou tel lieu qu'il lui plaît, et dont il n'a pas besoin; il commande à des peuples qui ne peuvent ni se soustraire à son empire, ni troubler son repos, en se révoltant contre lui. Si l'orgueil d'un des devoirs, c'est pour leur intérêt et pour leur bonheur. S'ils sont indociles à ses ordres, il peut leur pardonner sans compromettre les droits de sa justice, et il peut les punir sans cesse de sa colère. Tout ce qu'il ordonne est bon, et tout ce qu'il défend est injuste; ses lois sont graves dans le cœur, dirigent la conscience, et jugent les plus secrets pensées de l'homme. Mille autres différences établissent un intervalle infini entre le règne de Dieu et celui des princes de la terre.

Mais ce qu'il importe de bien considérer, c'est que le règne de Dieu s'étend dans toutes ses œuvres; et que, de toutes les œuvres de Dieu, l'homme est celle qui reconnoît le moins cette domination du premier être. Cela paraît d'abord un paradoxe, et cependant rien de plus conforme à l'expérience. Toutes les créatures, hors l'homme, n'ont jamais eu un langage sur leur dépendance à l'égard de Dieu; leur témoignage n'a jamais varié. Les preuves qu'elles ont données de la Divinité et de ses perfection, ont toujours été les mêmes; et c'est ce qu'on appelle leur langage, leur voix, leur témoignage. L'homme, au contraire, s'est égaré dans mille systèmes absurdes et ridicules, pour se soustraire à la domination de Dieu. Les autres créatures, il est vrai, n'ont pas été libres dans leurs dispositions sur l'existence et sur les qualités de leur auteur; mais faut-il donc que la liberté donnée à l'homme lui serve à s'écarter de la route de vérité tracée par tous les êtres qui ont été créés? Des sujets ne doivent-ils être fidèles que quand ils sont esclaves? Mais que l'homme commence d'exhorter, il reconnoît le règne de Dieu, et il fit rebelle; cela est étonnant, et doit humilier extrêmement notre esprit, si porté, d'ailleurs, à s'élever, à ramper devant ceux de qui il attend des grâces.

Le Prop. dit nous dit, qu'en sont les saints qui méritent la gloire du règne de Dieu, et qui la font connaître aux enfants de l'homme. Personne en effet n'est plus touché du règne de Dieu, qu'un homme de bien, qui médite sans cesse les rapports qui le lient au Créateur; il n'abandonne jamais ces pensées; Je suis tout de Dieu, tout en Dieu, tout pour Dieu; et il répète ces mêmes vérités aux autres hommes. Ecoutez ce témoignage, il ne nous trompera jamais.

VERSET 13. La Prophète prétend remarquer ici la différence essentielle et principale du règne de Dieu d'avec le règne des princes de la terre. La domination de ce dernier est sujette à des révolutions continuelles; révolutions dans leur personne, puisque la mort les enlève successivement à leur peuple; révolutions dans leur fortune, puisqu'ils sont sujets à éprouver des disgrâces après des prospérités, des défaites après des victoires, des troubles après des années de paix et de gloire; révolutions dans leurs États, puisque les plus puissants périssent, que les plus faibles s'agrandissent, et que ceux qui les ont vaincus, naissent des débris et sur les ruines des plus haussants. Le règne de Dieu s'étend à tous les siècles, à toutes les générations; et quand les siècles et les générations ne seront plus, il subsistera encore, parce qu'il est éternel.

REFLEXIONS. Le règne de Dieu est le règne de tous les siècles, parce que Dieu a fait tous les siècles, pour qu'il conserve tous les siècles, parce qu'il connaît tous les siècles, parce qu'il juge tous les siècles, parce qu'il consummera et détruira tous les siècles. Il y a dans chacune de ces vérités un fonds insaisissable de réflexions.

Dieu a fait tous les siècles, et voilà d'abord un mystère incompréhensible. Comment Dieu, qui est éternel, et dont l'éternité est sans succession, a-t-il créé le temps; ou n'a-t-il même vu le temps? et comment a-t-il ordonné que ses créatures mesurassent le temps, ou plutôt le formassent par leur durée?

Dieu conserve tous les siècles en faisant toutes les générations qui se succèdent; mais mystère ineffable: Tous les siècles résultent de cette succession; et tous ces siècles, dans cette succession même, ne sont à chaque point de leur existence qu'un moment; ce qui est passé n'existe plus; ce qui est futur n'existe pas encore; ce qui est même dans le moment présent, s'écoule toujours, et n'a point de consistance.

Dieu connaît tous les siècles dans leurs trois différences, de passé, de présent, de futur; nouvel élan où l'esprit se perd. Dieu saisit par sa connaissance ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore; il le connaît tout aussi clairement qu'il connaît ce qui existe. Il n'y a point de succession dans lui, et il distingue toutes les successions passées, présentes et futures. Dieu juge tous les siècles, c'est-à-dire, tout ce qui s'est fait, tout ce qui se fait, et tout ce qui se fera dans tous les siècles. A mesure que les générations passent, il les juge; et ce qu'il juge est déjà passé, et ce qu'il juge n'existe plus. Qui peut concevoir que l'Être infiniment simple continue dans sa pensée et conserve dans son souvenir l'état, et les circonstances de tout ce qui a été fait, qu'il ait même jugé par avance tout ce qui se fera?

Dieu consummera et détruira tous les siècles, et il leur substituera l'éternité, non la sienne, qui est incommunicable, mais l'éternité propre des créatures intelligentes, et qui dans sa durée égale celle de Dieu.

O toi de tous les siècles, que de merveilles dans l'exercice de votre puissance! Vous donnez vie à toutes les générations; elles passent et toutes, et vous subsistez; elles rendent toutes hommage à votre éternité en cessant d'être, et vous les reparez toutes un jour, adieu elles envahissent votre trône, et qu'elles vous disent, avec votre Apôtre: Qu'on roi des siècles, Immortel, seul Dieu, seul Père et gloire dans les siècles des siècles! Ainsi soit-il.

VERSET 14.

Voilà le verset où nous ne trouvons point dans l'Écriture, et qui serait cependant nécessaire pour compléter l'alphabet de cette langue; car il commencerait par la lettre *au*, le mot *pas* signifiant *fidèle*. Il n'est nullement incroyable que les Septante aient placé ici ce verset, s'ils ne l'ont pas vu dans leur exemplaire. Dans d'autres formes alphabétiques, on voit bien quelque dérangement dans la suite des lettres de l'alphabet; mais dans aucun cas il ne se trouve qu'un verset entier soit dans l'Écriture, et conservé dans la version des Septante. Si l'on n'a point de ces lettres, on pourrait croire que de leur temps il avait été disparu de l'Écriture; car il n'est pas probable que le Prophète ait supprimé tout-à-fait la lettre *au*; mais, puisque les Septante nous ont transmis ce verset, il devait être assurément dans leur exemplaire (1). On n'est pas autorisé à dire que ces interprètes ont été inspirés pour l'histoire. Les Septante n'ont point d'inspiration; ils traduisent selon les lumières naturelles et acquises qu'ils avaient. Ils ont fait quel-ques fautes; mais ce ne peut être dans ce verset, qui contient l'éloge de la fidélité de Dieu dans ses promesses, et de sa sainteté dans ses œuvres. Quelques-uns disent qu'ils l'ont formé d'après le vers 13 de ce même psaume, et on lui a peu près la même chose; mais cela ne peut être que des interprètes du reproche d'avoir inséré un verset entier qui ne sortait pas, en

est endroit, la parole de Dieu, tandis que tout le reste du psaume consistait cette divine parole. Les Septante ont pu ajouter aux titres des psaumes; ils ont pu paraphraser le texte; mais le sens figuré au sens propre, revêtir le fond de la pensée du Propriétaire, et l'exprimer à leur manière; mais ils n'ont pas pu ajouter au contexte des versets entiers qui s'étaient pas dans l'original. Et quand le concile de Trente a prononcé l'anathème contre ceux qui ne recevraient pas comme sacrés, et canoniques les livres de l'Écriture anciens avec toutes leurs parties, comme ils sont contenus dans l'ancienne Vulgate latine, il est censé avoir tenu le verset que nous expliquons, comme contenant la parole de Dieu, puisque ce verset fait partie de l'ancienne édition Vulgate.

REFLEXIONS.

L'homme est fidèle quand il ajoute foi à la parole de Dieu; et Dieu est fidèle, parce qu'il tient toujours sa parole. Dieu n'a jamais pu manquer de fidélité; et de vérité, puisqu'il est infiniment parfait, et que la fidélité est une perfection; mais les hommes, bornés dans tous leurs sens, et faibles dans leur confiance, ont un besoin de témoignages pour exclure tous les doutes que forme leur imagination soupçonneuse, leur esprit timide, leur cœur égaré. C'est pour cela que dans les premiers siècles du monde, et dans les premiers temps du christianisme, Dieu a confirmé sa parole par tant de prodiges; et c'est pour la même raison que tant de prophéties ont en leur accomplissement. Ce qu'il reste à attendre pour les derniers destins, soit du monde entier, soit de chaque homme en particulier, a pour garant de la certitude des événements, l'histoire de ce qui est arrivé. Si tant de promesses ont déjà été remplies, si tant d'oracles ont été accomplis, pouvons-nous douter de ce qui a été prédit sur notre sort éternel, et sur le sort de cet univers?

Tout imparfait ou tout corrompu que nous sommes, nous ne doutons jamais de la bonté de ceux dont les œuvres sont saintes. Nous pouvons soupçonner leurs lumières, mais nous n'avons point d'inquiétude sur leur probité. Ainsi la sainteté des œuvres garantit encore la vérité des promesses; et cette sorte de témoignage se trouve un plus haut degré dans Dieu. Il est la sainteté même, et toutes ses œuvres sont irréprochables; si par là doit donc aussi être sainte et irréprochable. Il nous trace par là l'ordre de notre conduite; et nous voulons mériter le titre d'hommes fidèles, vrais, et dignes de la confiance de nos semblables. Soyons saints, et personne ne se déliera de nous; mais il faut que cette sainteté s'étende dans toutes nos œuvres, qu'elle soit solide, constante et incontestable; on aura le titre de saint, mais on ne sera pas saint; notre piété est bizarre et incertaine; si elle a pour motif des intérêts humains; si nous prétendons allier l'exemple avec les vices du monde. Le monde est faux, et notre piété porterait les caractères de cette fausseté. L'Écriture représente toujours la sainteté comme un état à part et distingué de tout ce qui est profane; Dieu est saint, parce qu'il n'est que lui-même, et qu'il n'a rien de commun avec ce qui n'est pas Dieu; soyons saints à son exemple; n'ayons de ressemblance avec Dieu; ne soyons à Dieu que pour Dieu, et ne soyons à nous-mêmes qu'en Dieu.

VERSET 15.

Notre version française rend exactement le sens de l'Écriture, et du même celui de la Vulgate. Ce vers, au reste, n'est que Dieu emploie de tomber tous ceux qui sont en danger de faire une chute, et qu'il relève tous ceux qui sont tombés. Le Prophète veut dire que personne ne se sentent et ne se relève que par les secours de Dieu. Or, il s'agit bien plus ici des épreuves spirituelles que des adversités de la vie.

REFLEXIONS.

Dans un sens très-étroit, Dieu empêche toutes les créatures de tomber; à chaque moment elles reentre-

(1) Voyez sur ce point le P. Bouhigant, qui raisonne fort bien à ce sujet.

raient dans le néant, si Dieu ne les soutenait; car nulle d'entre elles n'a la force et le pouvoir de se conserver. De ce qu'elles existent dans un instant qu'on peut assés quer, il ne s'ensuit aucunement qu'elles doivent exister dans un autre instant, ni qu'elles aient la force de se maintenir dans l'existence que Dieu leur a donnée; elles ont besoin que Dieu la leur conserve. Ainsi réduites à elles-mêmes, dans tous les instants, elles ne sont capables que de tomber; c'est-à-dire, de périr. Cette vérité, dont tout le monde conviendrait, devrait redoubler l'homme dans une profonde humilité, puisqu'il n'a dans lui-même aucun principe de conservation; elle devrait le rendre très-attentif à la présence de Dieu, puisque Dieu étend toujours sa main sur lui pour le soutenir; elle devrait lui rappeler sans cesse la pensée de la mort, puisqu'à chaque instant Dieu peut ôter de lui la conservation de la vie. Mais les hommes agissent comme si leur existence ne dépendait que d'eux-mêmes; ils traitent Dieu comme s'il leur était étranger; et ils ne pensent pas plus à la mort, que s'il était en leur pouvoir de l'empêcher, ou de déterminer l'heure à laquelle elle devrait arriver. De là cette vaine et stérile confiance. Dieu est toujours présent dans son propre royaume; Dieu est bailli de ses propres angoisses; son royaume est éternel, et il semble que ce royaume n'existe pas; sa domination s'étend à toutes les races humaines, et il semble qu'aucune ne dépend de lui.

VERSÉT 16, 17.

Dans l'Hebreu, la seconde partie de ce second verset est susceptible de plusieurs versions qui cependant rentrent dans la même sens. Vous raisonnez tout animal vivant, selon sa volonté, on entend quel le desire. Vous donnez à chaque animal son affection, ou autant qu'il en a besoin. Vous nourrissez tout animal, selon votre bienveillance, ou par un effet de votre miséricorde et de votre bonté.

Le sens du Prophète est fort clair; il célèbre la Providence. La libéralité, la bonté divine qui ne manque à aucune de ses créatures.

RÉFLEXIONS.

De tous les animaux répandus sur la terre, l'homme est peut-être celui qui manque le plus souvent des choses nécessaires à la vie. Je dis peut-être, parce qu'il n'est pas sûr que tous ceux qui se plaignent de leur misère, soient en effet aussi misérables qu'ils le croient; mais on suppose même la vérité de leurs plaintes, il est encore très-facile de justifier les attentions de la Providence à leur égard. Tantôt ces hommes si indigents négligent le travail, qui était la ressource naturelle que Dieu leur avait laissée pour partager ses dons. Tantôt ils dissipent en débauches les biens que Dieu leur avait donnés en abondance. Tantôt ils ne comptent que sur leur industrie, et n'ont aucun sentiment de confiance à l'égard de Dieu. Tantôt Dieu leur envoie la tourmente pour détacher leur cœur de l'amour des choses sensibles, ou pour leur donner lieu de pratiquer de grandes vertus. Tantôt Dieu a en vue de fournir aux riches l'occasion d'exercer la charité; et ceci est assurément un des témoignages les plus sensibles de la divine Providence.

Dieu pourvoit à la subsistance des animaux dépourvus de raison et de liberté. Les oiseaux du ciel, dit J.-C., ne sèment ni ne moissonnent, et le Père céleste les nourrit. Il leur beaucoup plus que les hommes, puisqu'il leur prodigue tous les fruits de la terre et la chair même des animaux; mais il les assujettit au travail, parce qu'ils sont pécheurs dès leur origine, et parce qu'ils ont tous les moyens de rendre leur travail utile.

Le Prophète n'ajoute pas sans raison, que Dieu donne à ses créatures, dans le temps convenable, ce qui est nécessaire à leur subsistance. Il assiste les indigents au moment du besoin qu'ils éprouvent; il n'accorde pas le superflu à ceux qui le désireraient pour en

abuser; il dépoûle quelques-uns de leurs richesses, parce qu'ils les possèdent hors de propos, et sans motif pour le bien des autres. Enfin sa Providence est assésée aux circonstances, aux besoins, à l'état, aux devoirs de tous les hommes. Quand on est attentif à observer ce qui se passe dans le monde, on y remarque des événements qu'on pourrait appeler les miracles de la Providence divine. Mais la plupart des hommes n'ont ni foi, ni confiance en Dieu, ni modération dans leurs desirs, ni patience dans leurs peines, ni reconnaissance pour les bienfaits de Dieu, ni zèle pour en faire part à leurs semblables. Bien-ôtre sa main, et les hommes le ferment; Dieu donne à propos ce qui est nécessaire, et les hommes désirent et demandent ce qui est préjudiciable à leur salut, et inutile même pour leur bonheur sur la terre.

VERSÉT 18.

Ce verset a l'exception de deux mots, est le même que le verset 14, tel que nous l'avons dans nos versions; mais dans sa première partie, il a un autre sens que le verset 14. Celui-ci exalte la fidélité de Dieu, et célèbre sa sainteté à sa justice. Il s'agit, dans le premier, des promesses de Dieu, et dans le second, de ses décrets, de ses actions; car c'est ce qu'on doit entendre par les voix du Seigneur.

RÉFLEXIONS.

Les meilleurs princes sont quelquefois injustes, soit par défaut de reconnaissance, soit parce qu'ils ne peuvent pas exécuter tout ce qu'ils savent être juste. Ils sont bornés par les circonstances, par la considération du bien général, par la crainte d'un plus grand mal. Mais la justice de Dieu est supérieure à tous les événements et à tous les obstacles. Les hommes ne peuvent pas toujours connaître les ressorts de cette justice, et jamais ils n'en peuvent pénétrer tous les rapports. Pour résoudre tous nos doutes sur les caractères et sur les effets de la justice divine, le Prophète ajoute que Dieu est saint dans tout ce qu'il fait. Par conséquent, les opérations de sa justice sont saintes et exemptes de tout reproche.

Les hommes sont souvent injustes dans l'idée qu'ils se font de la justice divine; parce qu'elle punit le crime, ils la révoquent en doute, ou ils la bornent à leur manière. Ils n'en usent pas ainsi à l'égard de la clémence et de la bonté, qui est aussi un des attributs de la divinité. Ils approuvent que Dieu fasse grâce et qu'il récompense, mais ils voudraient que jamais il n'eût de sévérité contre les coupables. Ce sont-là des jugements dictés par l'amour-propre et par le désir de l'impunité. Tels n'ont pas été les sentiments des prophètes et des saints. Ils ont rendu hommage à la justice de Dieu comme à sa miséricorde, parce qu'ils avaient les vraies notions de Dieu, et qu'ils prenaient pour règle sa sainte loi, non le mouvement aveugle de leurs passions.

VERSÉT 19.

Il est nécessaire de traduire ce verset mot à mot, pour en faire bien sentir la force. Le Prophète ne dit pas simplement que Dieu est pris de ceux qui l'invoquent; il dit que Dieu est pris de ceux qui l'invoquent dans la vérité, c'est-à-dire, avec sincérité, avec un cœur droit, avec un vrai désir de lui plaire.

RÉFLEXIONS.

Dieu est toujours pris de nous, puisqu'il est présent partout, et qu'il nous connaît dans tous les instants; mais quand on l'invoque dans la vérité, il se rend présent par sa grâce et par son amour.

Invoquer Dieu dans la vérité, est une instruction de la plus grande étendue. On n'invoque Dieu dans la vérité, que quand on a une foi pure, une ferme espérance, et le désir d'accomplir le grand commandement de l'amour, ou, ce qui est la même chose, un amour au moins commencé. Si l'on ne joint à ces dispositions l'attention de l'esprit et la ferveur de la volonté, l'invoocation n'aura pas le caractère de vérité

qu'exige le Prophète. Et dans les grâces que nous demandons aux grands de la terre, l'esprit et la volonté ne se portent-ils pas à l'objet de nos desirs?

Le Prophète dit que Dieu est pris de ceux qui l'invoquent. C'est donc Dieu qu'il faut principalement rechercher, et non ses bienfaits et ses dons. Il veut bien que nous lui exposions nos besoins, et nous en avons la preuve dans l'oraison que J.-C. nous a apprise. Mais avant toutes choses, nous avons besoin de Dieu, c'est-à-dire, de son amour, qui consiste dans l'union de nos volontés avec la sienne; aussi cette même prière dit-elle: Que votre nom soit sanctifié, que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel. Nous demandons la fécondité des terres, le succès de nos entreprises, la santé de notre corps, la conservation de nos proches, la protection divine contre nos ennemis, mais desirons-nous également la victoire de nos passions, la paix de notre intérieur, la patience dans les adversités, l'humilité dans la bonne fortune, la connaissance de J.-C. et de sa croix?

Invoquer Dieu dans la vérité, ce n'est pas nous partager entre Dieu et le monde, accorder à Dieu quelques moments pour satisfaire à la coutume, et nous révoquer un nombre de prières; ce n'est pas dire des prières sans cœur, tandis que notre esprit est dans les affaires, ou dissipé par les amusements. La vérité ne se trouve point sur les lèvres, tandis qu'elle n'est pas dans l'intérieur. C'est pour cela que les saints ont fait tant de cas de la prière mentale, parce que c'est l'invoocation du cœur, et par conséquent l'invoocation de la vérité.

Enfin, invoquer Dieu dans la vérité, c'est conformer sa conduite aux prières qu'on offre à Dieu. Pour entrer dans le royaume des cieux, disait Jésus-Christ, il ne suffit pas de dire, Seigneur, Seigneur; il faut faire la volonté de mon Père. Comme cette sainte volonté de Dieu est la vérité essentielle, celui qui l'accomplit est dans la vérité et prie dans la vérité. Ainsi, nous nous assurons de nous invoquer Dieu dans la vérité, voyons si nous faisons ce qui est de son bon plaisir, si nous acquiesçons à tous les événements qui nous viennent de sa main, si nous sommes fidèles à sa loi, si nous n'avons point d'autre désir que de lui plaire. O vérité! à l'invoocation dans la vérité! que je vois si peu connue! J'invoque Dieu depuis tant d'années, et je n'ai pas su ce que c'était que de l'invoquer avec candeur, avec simplicité, avec amour. Mes lèvres, et peut-être aussi mes facultés intérieures ont été surchargées de prières; eh! rien de si simple, de si facile, que l'oraison de vérité. Je suis sûr de la vérité de celui que je prie; pourquoï ne m'assurerais-je pas de la vérité de mon cœur, tandis qu'il prie? Ce sera votre ouvrage, Seigneur; puis-je vous être la vérité même, vous donner à un prière le caractère de la vérité même; vous donner à à ma prière la vérité; vous la rendre sincère, humble, fervente, assidue, constante, et vous serez près de moi, pour que je ne désire ni ne demande que l'accomplissement de votre sainte volonté.

VERSÉT 20.

Il semble que le Prophète veuille indiquer ici l'effet de la prière vraie, simple, pleine de confiance en Dieu. Et quel est cet effet? c'est que Dieu à son tour fera la volonté de ceux qui le prient avec un cœur droit et soumis à ses volontés. Les hommes de prière craindront le Seigneur, et leur crainte sera, comme leur prière, animée de foi, et enflammée par l'amour. Il excitera donc leurs vœux, et ils les conduira au port du salut. S'il ne s'agissait pas ici du salut éternel, la prière serait, en quelque sorte, plus noble que son objet; car la prière faite dans la vérité et dans la crainte filiale de Dieu, est un centre qui nous rapproche de Dieu, et qui approche Dieu de nous; au lieu que les vœux de cette vie sont plus propres à nous éloigner de Dieu qu'à nous unir à lui.

RÉFLEXIONS.

C'est un état bien purifié que celui où Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent. Cet état doit être celui de l'union intime de l'âme avec Dieu; car alors cette âme ne veut que ce que Dieu veut, il arrive que tout ce que Dieu veut est absolument et réellement l'objet des desirs de l'âme; elle ne demande dans ses prières que l'accomplissement du bon plaisir de Dieu; elle ne sait pas qu'elle sera la route par où Dieu la conduira; mais elle est sûre que cette route sera la plus conforme à sa propre volonté; elle ne sera, par conséquent, étouffée de rien, et jamais le trouble ne l'agitera. Mais comme Dieu ne se laisse jamais vaincre en libéralité, il arrivera aussi que cette âme, durant son union avec Dieu, obtiendra des grâces très-particulières, soit pour elle-même, soit pour les autres. C'est ce qui a rempli la vie des saints de tant de merveilles. Le monde en a révoqué en doute la plus grande partie, parce que le monde n'a point connu le pouvoir des âmes unies à Dieu et consommées dans l'amour de Dieu. Les saints ont encore fait plus de choses qu'on n'en a écrit, parce qu'ils ont plus aimé Dieu qu'on n'a pu l'écrire.

VERSÉT 21.

Le sens du Prophète est que Dieu protège particulièrement ceux qui l'aiment, qu'il veille à leur salut, qu'il leur donne la force de supporter les traverses de la vie, qu'il les conduit par des voies dont le terme est la béatitude éternelle. A l'égard des pécheurs, il ne les abandonne jamais entièrement en cette vie; mais à la mort, il les frappe en Dieu irrité, et il détruit pour toujours dans eux l'espérance du bonheur. C'est toujours par la fin qu'il faut juger de l'état des uns et des autres.

RÉFLEXIONS.

Si nous savions ce que c'est que l'amour de Dieu, nous aurions une grande idée de ce mot du Prophète: Dieu garde ceux qui l'aiment; et si nous savions ce que c'est que la protection de Dieu, nous mettrions son amour au-dessus de tous les biens du monde. C'est l'ignorance de ces deux objets qui nous perd. Nous sommes indifférents sur l'amour de Dieu et sur sa protection. Qu'arrivera-t-il? c'est que nous périrons avec les pécheurs. L'enfer est rempli d'hommes que Dieu a abandonnés, parce que ce furent des hommes sans amour. Voyez, dit S. Augustin sur ce verset, quelle est la sévérité de celui dans qui se trouve tant de clémence et de bonté; il la saine les uns, il réprovoque les autres, et c'est l'amour qui fait cette différence: l'amour conservé et cultivé par les premiers, négligé et méprisé par les seconds. C'est donc l'amour de Dieu qui décide de tout, c'est cet amour qui fera au dernier jour la séparation éternelle des justes d'avec les réprouvés. O hommes! instruisez-vous, apprenez de l'amour ce que vous devez craindre, ce que vous devez espérer, ce que vous devez être dans l'éternité.

VERSÉT 22.

On peut traduire l'Hebreu: Tous chair humaine son saint nom, et les LXX ont pu rendre aussi ce texte à l'impératif. Cette expression, tous chair, comprend tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient. Le Prophète les exhorte tous à béatifier le saint nom de Dieu, et à ne point cesser de lui rendre cet hommage. David finit son psalme comme il l'a commencé, par la profession publique du culte qui est dû à la majesté suprême de Dieu.

RÉFLEXIONS.

Tous les motifs d'honneur, de crainte, d'aimer Dieu, dont le Prophète a rempli son psalme, se présentent ici en général à sa pensée, et il déclare en conséquence qu'il est prêt à remplir ces devoirs. Il invoque tout ce qui respire à béatifier le nom de Dieu dans les siècles des siècles, parce que Dieu est éternel, et que dans toute l'éternité il méritera les hommages de





sublevari propriis, id est, sublevari et suslinere solet. Futur. pro. pres., riuu flague in rebus solitis. Sic max, disperset, et ad verbum levari, id est, pervertet, evortere solet. Vias, consilia et actiones.

NOTES DU PSAUME CXLV.

L'hébreu ne présente dans le titre que Alleluia. Les Septante et la Vulgate ajoutent d'Aggès et de Zacharie, faisant entendre par là que ces deux prophètes composent ce psalme au retour de la captivité. Cela pourrait être... car ce psalme exhorte à la confiance en Dieu, sentiment dont les Juifs avaient extrêmement besoin, quand ils commencent à se rétablir dans leur patrie. Ils rencontrèrent beaucoup d'obstacles, et ils eurent à combattre beaucoup d'ennemis. Cependant, comme on ne peut compter pleinement sur les livres des psaumes; surtout quand ils ne sont que dans les versions, on peut regarder ce psalme comme l'ouvrage de David, s'exprimant lui-même et son peuple à la confiance en Dieu. C'est un esprit d'une utilité générale; il n'y a personne qui ne puisse en adopter les instructions, et s'en appliquer le fruit.

VERS. 1.

L'hébreu partage ce verset en deux : ce qui est assez remarquable en cet endroit, car ces mots : O mon Dieu, louez le Seigneur, sont comme l'invocation que l'homme est censé faire à son Dieu, et le reste du verset est comme la réponse que l'âme fait à l'homme. Mais, au fond, cela est indifférent pour l'intelligence du verset. C'est donc l'homme fidèle qui exhorte son Dieu, et s'adresse à lui-même la plus excellente, à rendre ses hommages au Seigneur; et cette âme acquiesce d'une manière très-dévoûte à l'invocation. Elle prie Dieu de louer Dieu durant toute sa vie et tant qu'elle existera. Le sens direct regarde le temps de cette vie; mais, comme l'âme est immortelle, elle est censée s'engager ainsi et même principalement à célébrer et à louer le Seigneur durant l'éternité.

REFLEXIONS.

C'est son Dieu, ce sont ses facultés intérieures que le Prophète invite à louer le Seigneur; et il nous apprend par-là deux choses : la première, que c'est le cœur qui doit soutenir nos prières, et que tout l'hommage qu'on peut rendre à Dieu ne serait rien sans les dispositions de la volonté. La seconde, qu'il ne suffit pas d'exhorter les autres à s'acquiescer des exercices du culte religieux qui est dû au Seigneur, mais qu'il faut commencer par soi-même. Leson importante pour les ministres de la religion, pour les prédicateurs de la sainte parole. S'ils ne sont des hommes de prière, ils pourront contribuer au salut des peuples, et ils se perdront eux-mêmes; encore est-il fort douteux qu'ils fassent de grands fruits dans les âmes, si la leur est vide de Dieu.

L'âme du Prophète répond que son occupation, durant le cours de sa vie, sera de louer le Seigneur, de célébrer ses grandeurs, tant qu'il sera en vie. Et ce sentiment, qui domine tout de zèle et de fervent, condamne la plupart des chrétiens qui diffèrent jusqu'à la mort le saint exercice de la prière du cœur, c'est-à-dire, leur conversion, leur retour vers Dieu. Nous voyons bien que toute leur vie ils prennent soin de leurs affaires temporelles, des progrès de leur fortune, de la lecture des livres profanes; de la fidélité aux usages du monde; mais on ne remarque point qu'ils s'occupent de rendre à Dieu le tribut de louange qui lui est dû. Quelqu'un se prendrait par dans le temple aux exercices de la religion; mais ce n'est pas la honorer le Seigneur durant tout le cours de la vie et jusqu'à son dernier soupir; c'est lui donner à peine la moitié d'un temps qu'on ne tient que de sa libéralité, et qu'on dissipe en amusements frivoles ou en affaires toutes étrangères au salut.

VERS. 2, 3.

L'hébreu porte : Ne vous confiez pas dans les prin-

VERS. 10. — REGNAMUS DOMINUS IN SECULA, id est, eternitate, ut supra, vers. 6. IN GENERATIONES ET GENERATIONES. In perpetuas ætates et secula regnabit, et suo in regno se justè geret.

ces, dans le fils de l'homme, en qui il n'y a point de salut. Son esprit sortira, et il retournera dans sa terre; en ce jour peiront ses puissances. Il est aisé de voir que nos versions ne diffèrent de ce texte, qu'en ce que celui-ci parle au singulier depuis ces mots, le fils de l'homme; et que les versions parlent au pluriel. C'est donc le même sens; il est plus régulier dans le texte, puisque le second verset répond exactement au premier.

Le Prophète avoit dit que les hommes en général ne pouvoient mettre leur confiance dans les grands de la terre, parce que tous sont les enfants des hommes; c'est-à-dire, des créatures mortelles, qui n'ont pas le pouvoir de donner la salut, c'est-à-dire, de préserver de la mort, ou de la réprobation éternelle. Ce mot de salut peut avoir encore d'autres significations; car le Prophète peut aussi entendre que les grands de la terre ne peuvent pas, dans toutes les circonstances, délivrer du péril ou de la misère ceux qui mettent leur confiance en eux. Une fois, en effet, ces grands de la terre? quel est leur sort? Le souffle de la vie les abandonne, leur corps retourne dans la terre d'où il a été tiré, et toutes leurs pensées, qu'il a dit, tous leurs projets s'évanouissent. Par conséquent ceux qui mettaient leur espoir dans la puissance de ces protecteurs, sont frustrés de leurs espérances.

Le texte hébreu a ici un avantage sur les versions; il met : Ne vous confiez point... dans le fils de l'homme; et d'Adam... Son esprit sortira, et il retournera dans sa terre, etc. Ce li se rapporte au fils de l'homme, et non à l'Esprit. Au lieu que les versions mettent, les enfants de l'homme; puis, il retournera dans la terre; on est obligé de suppléer le corps ou l'homme.

REFLEXIONS.

S. Augustin disoit que les hommes n'avoient point de foi; que, quand ils avoient accès auprès d'un grand, leurs espérances croissoient en raison de la puissance de ce protecteur, et que, quand tous les appuis de ce monde venant à leur manquer, on leur disoit de mettre leur confiance en Dieu, la tristesse les saisissait, le découragement s'emparoit d'eux. C'est en effet au défaut de foi qu'on doit attribuer tous les maux de ce monde. On a perpétuellement sous les yeux des exemples de la fragilité et de l'inconstance des protecteurs humains. On est sûr, au contraire, que Dieu, qui subsiste toujours, aime toujours ses créatures, et qu'il ne les abandonne jamais. On a éprouvé cent fois les effets de sa Providence toute paternelle; mais Dieu est invisible, et l'on ne se gouverne que par ses sens. On voit que les grands placent leurs amis dans des emplois honorables, et honorables, et l'on ne voit pas les ressorts qui emploie la Providence, pour distribuer ses bienfaits; au lieu de regarder la faveur même des grands, comme l'instrument dont Dieu se sert pour faire du bien, on ne pense qu'à l'homme qui protège; et quand, par défaut de puissance ou de volonté, il cesse de protéger, on se croit sans ressource, comme s'il n'existait pas une Providence plus puissante et plus bienfaisante que tous les protecteurs du monde.

Tant qu'on ne connaît pas Dieu par sentiment, on n'aura qu'une foi de spéculation, et cette foi ne suffira pas pour déromper les hommes sur ce qui s'appelle protection humaine. Tout parle à l'esprit en faveur de la Providence; mais cette théorie de l'esprit n'opérera rien, sur les passions, et beaucoup moins sur celle de l'ambition que sur toutes les autres. Tout parle ainsi à l'esprit, et même aux sens, de la fragilité des protections humaines; et surtout de peu de durée des protecteurs; on les voit tous les jours cesser d'être grands, ou même cesser d'être hommes,

car la mort les réduit bientôt à rentrer, comme dit le Prophète, dans la terre d'où ils sont sortis; mais si l'on n'a pas le goût de Dieu, les réflexions qu'on fera sur ces événements ne seront que des considérations philosophiques, et la philosophie échoue contre les passions; elle réprime quelquefois les plaintes et les éclats; mais elle ne calme point les soulèvements du cœur, elle ne donne point la paix intérieure. Le Prophète va nous montrer la route du bonheur, en nous apprenant quel est le protecteur unique sur qui nous devons compter.

VERS. 4.

Dans l'hébreu, le verset ne s'étend que jusqu'à, qui a fait le ciel, etc. Ce texte dit aussi : Hæretus celui dont le Dieu de Jacob est pour son soutien! Mais les versions conservent le même sens. Voici celui que le Prophète oppose aux protecteurs mortels : c'est le Dieu de Jacob, c'est celui qui a créé le ciel, la terre, la mer, et tous les êtres dont le ciel, la terre, la mer sont remplis. Il y a dans le texte une exactitude que les versions ne conservent pas; il dit : Qui fait le ciel, la terre, la mer, etc. (factus), pour marquer que Dieu conserve toujours les œuvres de la création, et qu'en ce sens il les crée continuellement.

REFLEXIONS.

Les hommes s'adressent à des protecteurs impuissants, tandis qu'ils ont pour soutien et pour appui le Dieu de Jacob; dénomination que le Seigneur prend avec complaisance dans les Écritures, parce que Jacob fut un homme de foi, et qu'il ne mit sa confiance qu'en Dieu. C'est lui qui a fait et qui conserve tous les êtres; sa puissance est donc infinie, et il a toujours la volonté de protéger et de soutenir ses créatures. Voilà ce que les livres saints répètent sans cesse.

On oppose à ce principe celui qui gémis sous le poids de l'indigence ou de l'infirmité; Dieu, dira-t-il, m'envoie-l des aliments quand je suis pressé de la faim; me rend-il la santé quand je suis accablé de maladies? A cette objection, qui ne peut prendre sa source que dans une âme vide de foi, je réponds que dans tout les autres occasions qui se présentent l'indigence, l'infirmité vient, ou de la faute de ceux qui éprouvent, ou du peu de confiance qu'ils ont en Dieu. Il est presque sans exemple qu'un homme de bien ait jamais été réduit à périr de misère; Dieu pourroit à la nourriture des pauvres par une infinité de moyens, dont plusieurs tiennent en quelque sorte du prodige. Il ne leur épargne pas les épreuves de la pauvreté, parce que, dans les vues de sa Providence, ce sont des moyens de salut; il les assiste dans leurs nécessités pressantes, et il leur laisse le sentiment de leur pauvreté, afin qu'ils se sanctifient par la patience. Je n'ai point vu le juste entièrement abandonné, dit le Prophète, et cet oracle se vérifie dans tous les temps; quant aux infirmités du corps, c'est une des calamités de la vie; les grands ne sont s'éloignent à du délivrer ceux qui les éprouvent.

C'est dans les circonstances que la vertu se purifie et se perfectionne; la Providence divine ne consiste pas à exempter les hommes des disgrâces, à détourner tous les maux physiques auxquels l'humanité est sujette; elle consiste à donner des forces pour supporter tout ce qui afflige la nature, à consoler puissamment dans les afflictions, à proportionner les traverses de la vie aux circonstances; on chaque homme se trouve, à compenser les tribulations par des avantages plus estimables en eux-mêmes que ne le serait la jouissance des plus grands biens.

VERS. 5.

Pai traduit : Il rend justice à ceux qui sont opprimés, parce que c'est l'expression de l'hébreu, non contredite par les versions. Après correction, le P. Houdignat ajoute suam, qui est sous-entendu dans le texte. Le Prophète rassemble ici les trois qualités les plus

propres à exciter la confiance, savoir : la fidélité aux promesses, la justice en faveur des opprimés. Nul protecteur dans le monde ne peut remplir ces conditions; pour toujours, en sorte qu'il soit dans tous les temps, dans tous les lieux, comme s'exprime le Prophète, facile et le soutien des malheureux. Quand il mériterait cet éloge durant toute sa vie, la mort borner le cours de sa bienfaisance. Dieu seul est tel que le peint ici le Prophète, et Dieu seul par conséquent mérite la confiance des hommes durant toute la suite des générations.

REFLEXIONS.

Dès cette vie il y a assez de preuves de la Providence pour la justifier, pour persuader à tout esprit raisonnable que Dieu est fidèle dans ses promesses, juste dans la protection qu'il accorde aux opprimés, libéral et bienfaisant à l'égard des pauvres. Mais comme ce dogme de la Providence divine doit se concilier avec la nécessité de souffrir, tandis que nous vivons sur la terre, il arrive que la Providence ne sera évidemment manifestée que dans la vie future. Dieu est fidèle dans ses promesses; Dieu prend en main la cause des opprimés; Dieu pourroit à la subsistance de ceux qui ont fait; mais nous voyons en cette vie beaucoup de misère, et sans la jouissance des biens qui semblent nécessaires à leur entretien; en un mot, il y a beaucoup de justes qui souffrent durant les jours de leur pèlerinage. S'il n'y avait point de vie future, il serait comme impossible de rendre raison, dans tous les cas, de ce fait si contraire on apparence à l'idée d'un Dieu juste, sage, puissant et bienfaisant. Aussi les incrédules qui ne croient point l'immortalité de l'âme se revoltent-ils contre les maux physiques qu'éprouve le genre humain, et ils passent bientôt de cette considération à l'athéisme.

C'est donc par la foi d'une vie future qu'il faut se convaincre de la Providence divine; c'est par là qu'on répond à toutes les difficultés qui naissent des misères de cette vie; on plûit à la lumière de cette foi, il ne reste plus de difficultés, tout est dans l'ordre, et il y a le résultat de tout ce qui se passe ici-bas qu'un nouveau motif d'admirer la sagesse et la bonté du souverain Dieu.

VERS. 6, 7.

Au premier verset, le texte dit : Le Seigneur ouvre les yeux aux aveugles; mais il est évident qu'on s'entend les yeux des aveugles. Les LXX prennent ici une licence qui sert néanmoins à l'intelligence du texte. Ils disent : Le Seigneur rend sages les aveugles, ce qui marqueroit que la lumière donnée aux aveugles doit être entendue de la lumière spirituelle, de l'intelligence des vérités du salut. Il paraît en effet que tous ces bienfaits que le Prophète dit avoir été entendus principalement de la Providence divine; ce qui est à regretter, comme d'une prophétie de ce qui doit arriver à la prédication de l'Évangile; car Jésus-Christ et ses apôtres firent dans les corps et dans les âmes tous les prodiges qu'exposé ici le Prophète.

REFLEXIONS.

Les pêcheurs sont sur la terre comme des esclaves chargés de chaînes, comme des aveugles incapables de voir la lumière, comme des paralytiques privés de l'exercice de leurs membres. Dieu seul peut les délivrer, les déliar, les ranimer. Toutes les puissances de la terre ne sont qu'un empire sur un cœur aliéné de la vie de Dieu, comme s'exprime l'Apôtre, et ces puissances elles-mêmes ne peuvent recouvrer cette vie si Dieu ne les touche de sa grâce. C'est la le grand miracle de la bonté de Dieu et le prodige de sa miséricorde. Mais l'homme mérito rendu à la liberté des passions, éclairé de la lumière divine et rétabli dans la vigueur de l'esprit, se ressent toujours du poids de la nature. Les chaînes sont brisées, mais ils ne voient pas encore; les yeux sont ouverts, mais ils ne voient

encore qu'à travers des voiles; les facultés de l'âme sont saines, mais les passions lâchent encore de les al-léger. Il faut le grand jour de l'éternité pour consommer l'ouvrage de la Providence, et ce n'est qu'à ce moment qu'on reconnaît toute l'étendue des titres que le Prophète donne à Dieu. Ceux qui ne croient point à la vie future n'ont pas plus l'idée du péché que du bien même; ils traitent d'illusion tout ce que les livres saints nous enseignent de l'esclavage, de l'aveuglement, de l'inertie des pécheurs, et ils ne font pas plus de cas de ce que ces divines Ecritures nous disent des attributs de Dieu. Ce n'est point pour ces incrédules qu'a parlé le Prophète, et tout ce qu'on peut leur dire, en leur rapellant ces oracles, c'est que cet homme qui a écrit il y a trois mille ans et qui avait hérité des patriarches la connaissance de Dieu, est infiniment plus croyable que tous les sceptiques anciens et modernes. Il avait des principes, et ceux-ci n'en ont point; il disait aux hommes des choses consolantes, et ceux-ci ne laissent aucun espoir aux malheureux; il montrait la route de la justice et de la paix, et ceux-ci fomentaient le trouble du cœur en faisant les passions; il parlait à la raison, en priant pour son protecteur, et ceux-ci font le ciel, la terre, la mer, et tout ce que ce grand corps renferme, et croient abandonner le genre humain à un hasard aveugle, à une fatalité vide de sens, en disant qu'il n'existe aucune intelligence qui préside au gouvernement de cet univers.

## VERSET 3.

Le Prophète considère trois sortes de personnes qui sont sous la sainte garde de l'Éternel; les étrangers, les orphelins, les veuves; les premiers, parce qu'ils n'ont point de patrie; les seconds, parce qu'ils n'ont point de père; enfin, les veuves, parce qu'elles sont privées de leur époux. Par ce détail on veut nous faire comprendre qu'un grand filin pour compter sur la Providence, c'est de n'avoir point d'appui en ce monde. Quand tous les secours humains nous manquent, Dieu prend soin de nous, c'est-à-dire qu'il veille particulièrement sur nous.

## REFLEXIONS.

Sous la loi, les étrangers, les orphelins, les veuves, étaient des personnes dont Dieu voulait que les intérêts fussent chers à son peuple. Vous ne contristerez point l'étranger, disent le texte de la loi, et vous ne l'abandonnez point. Vous ne forcez aucun sort à l'orphelin et à la veuve; si sous la loi sainte, ils crieraient vers moi, j'entendrais leurs cris, et moi j'aurais enflammé contre vous. Je vous ferai de moi gloire, vos femmes deviendront veuves, et vos enfants orphelins. Dans la loi nouvelle, les apôtres recommandent aussi le soin des veuves et des orphelins. S. Jacques regarde cet exercice de charité comme une partie essentielle du vrai culte. S. Jean l'ose son disciple Gains des hommes au-roux qui exhortait envers les étrangers. Le monde a d'autres devoirs; il suffit qu'un homme soit sans patrie, sans parents, sans appui, pour qu'on l'opprime; mais Dieu prendra la défense de tous les malheureux. Qu'ils se consolent donc dans l'attente du secours divin; sur la terre même il les protège par des moyens d'autant plus admirables qu'ils sont plus secrets; mais c'est surtout dans le siècle futur que sa protection se développera en entier.

C'est une chose indispensable, disait S. Augustin, que de soulager et de consoler les étrangers, les orphelins, les veuves; mais appliquons-nous d'abord à nous-mêmes l'oracle du Prophète; pensons que nous sommes étrangers sur la terre, que nous y sommes orphelins, parce que nous ne jouissons pas de la vue de notre Père céleste, que l'Église, dont nous sommes membres, n'est pas encore revenue à Jésus-Christ, son époux; et dans cet état de voyage, d'abandon et de solitude, soupirons après notre unique patrie, de nous la présence de notre Père, comptons que, tout absent qu'il nous paraît, parce que nous ne le voyons qu'en

énigme, il veille sur nous, et que, si nous sommes attentifs à implorer sa protection, elle ne nous manquera jamais. Quand je parle ainsi, conclut S. Augustin, je suppose les yeux de la foi, ces yeux si puissants; si pourtant, ces yeux qui se tiennent toujours ouverts sur le terme de la vie, ils voient à l'évidence de la voie large le gouffre étroit où s'engouffrent les projets des pécheurs, et à l'étrémité de la voie étroite la sainte Sion où Dieu règne éternellement, comme l'enseigne et le chante notre Prophète en terminant son psame.

## VERSET 9.

Pour assurer la confiance des fidèles, le Prophète les fait ressouvenir que le Seigneur régnera éternellement, et qu'il sera toujours le Dieu de Sion, c'est-à-dire de l'Église, dont Sion était la figure. Ceux qui hurent l'objet du psame au retour de la captivité ne peuvent guère vérifier la pensée du Prophète, puisque le Seigneur n'est pas plus aujourd'hui le Dieu de la montagne de Sion, voisin de Jérusalem, que de tous les lieux du monde, même les plus profanes et les moins éclairés des lumières de l'Évangile.

## REFLEXIONS.

S'il y avait sur la terre un roi qui ne dot point mourir, tous les hommes rechercheraient sa protection, quand même sa puissance serait fort bornée; tous espéreraient quelques grâces pour eux ou pour leurs enfants; ce serait cependant encore une illusion, puisque chacun de ces aspirants à la faveur serait mortel, et qu'en périssant l'un après l'autre la fortune de leurs successeurs serait un bien perdu pour eux. Cette supposition, toute chimérique qu'elle est, nous conduit cependant à une grande vérité; c'est que, pour établir solidement la confiance des hommes, ils doivent avoir pour protecteur un être qui possède toute puissance, toute sagesse, toute durée, et qu'ils doivent eux-mêmes être destinés à l'immortalité. Ceux d'entre les peuples qui n'admettaient d'autre divinité que le destin ne pouvaient compter sur sa protection, parce que c'était une puissance aveugle, sans liberté, sans sagesse et sans discernement. Ceux qui admettaient le système des deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, étaient dans le même cas, puisqu'ils ne pouvaient savoir lequel des deux serait le maître de leur destinée. Ceux qui avaient inventé une théologie composée de dieux qui avaient une origine ne pouvaient s'assurer si ces divinités, nées dans le temps, ne finiraient pas aussi dans le temps. Ceux qui voulaient bien reconnaître un Dieu intelligent, créateur et éternel, mais sans providence à l'égard des hommes, devaient être plus éloignés que tous les autres de mettre leur confiance en lui, puisque, dans leur opinion, il ne permettait aucun soin des choses de ce monde. Ceux qui ne nient pas la Providence, mais qui la bornaient au temps de cette vie, après lequel il n'y avait, selon eux, que le néant, devaient avoir fort peu de foi d'un Dieu qui n'était point de leurs jours ni les leurs, ni la nécessité de mourir. Ce devait être dans leur pensée un Dieu bizarre, malaisé, ou impuissant; il n'y a donc que le Dieu des Israélites et des chrétiens, il n'y a que la religion de ces deux peuples qui ait pu appuyer la confiance des hommes. Ce Dieu vit et règne dans toute l'éternité, est infiniment sage et infiniment puissant; il veille à tout, et tient compte de tout. Cette religion enseigne que l'homme a une pensée d'immortalité, qu'il y a pour lui une vie future, et que ce grand Dieu opérera par une éternité de bonheur tous les maux passagers de cette vie mortelle. Selon ce plan, il est visible qu'on peut et qu'on doit espérer tout de lui. C'est là le Dieu de tous les siècles: il aura des sujets pendant tous les siècles, il récompensera sur eux ses faveurs durant tous les siècles. Tout s'explique selon cette doctrine; et elle est celle que les hommes ont tenue dès l'origine du monde; et elle a toujours été conservée dans une nation dont les pères avaient vu cette origine, et elle a été consignée

dans les livres les plus anciens et les plus respectables qui soient entre les mains des hommes, et elle a été renouvelée et promulguée partout depuis l'avènement du plus sage, du plus grand, du plus puissant

## 1. Halleluia. CXLVI.

Hebr. CXLVII.

Laudate Dominum, quoniam bonus est psalmus Deo nostro; sit jucunda decoraque laudatio.

2. Edificans Jerusalem Dominus, dispersiones Israël congregabit.

3. Qui sanat contritos corde, et alligat contritiones eorum.

4. Qui numerat multitudinem stellarum, et omnibus eis nomina vocat.

5. Magnus Dominus noster, et magna virtus ejus, et sapientia ejus non est numerus.

6. Suscipiens mansuetos Dominus; humilians autem peccatores usque ad terram.

7. Præcinit Dominus in confessione; psallite Deo nostro in citharâ.

8. Qui operit caelum nubibus, et parat terræ pluviam.

9. Qui producit in montibus fenum, et herbam servitium hominum.

10. Qui dat juvenis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum.

11. Non in fortitudine equi voluntatem habebit, nec in tibus viri beneplacitum erit ei.

12. Beneplacitum est Domino super fidentes eum, et in eis qui sperant super misericordiam ejus.

## COMMENTARIUM.

VERS. (1.) — *Bonus est psalmus Deo nostro, construendum cum præcedentibus. Ad verbum: Quoniam bonum est psallere Deo nostro, quoniam jucundum, decora laudatio.* Ad idem dicit utroque membro, id est, quoniam ei placet decora et congrua laus, vel per asyn-

(1) Romanæ septuaginta Interpretum editio, Syrus, pluraque vetusta Palæstina, tum Græca tum Latina, in hujus carminis titulo ferunt: *Halleluia Aggei et Zacharie.* Nullus in Hebræo et Chaldeo est titulus. Qui ex verba titulo addidit, procul dubio ostendunt carmen à gemino hoc Propheta exaratum credidisse, in gratiarum actionem ob libertatem populo à Deo restitutum concessamque urbis ac Templi Hierosolymitani restaurandi facultatem. Ita explicavere Origenes, S. Chrysostomus, Theodoretus, Euthymius, veteres paraphrastes Græcos, et plerique interpretum, quibus ipsæ Psalmus plurimum favet. Ferrandus in ipsa captivitate, nisi cum superiore scriptum putat. Jansenius Ganda-vensis ad Davidici imperii initia refert, cum Israel universus collectus esset, ut Davidem regem crearet. Boquetus episcopus Meldensis exaratum censet, post eum famem de quo Esdras et Aggeus, quæ maledicta est Judæorum incuria, qui abrogato Ciri edicto, potestatem restaurandi templum ac moenia Hierosolymæ facientes, nullâ jam ejus rei sollicitudine tenebantur. Favent hujus sententiam versiculi 8 et 9, ubi de labore agitur, allatque ab illo hominis consuetudine, et versiculi 2, qui Hierosolymæ restaurandis meminit. Boquet Syrus Zoroabelum, Jesum Josedei filium et Esdras hunc carmine populum hortari, ut templi restauratio manum rursus admoveat. Hoc verum cum his que supra posuimus, maxime convenit. (Calmet.)

des envoyés de Dieu. Concluons, avec le Prophète, qu'*aucun est le peuple qui a pour maître le Dieu de Jacob.*

## PSAUME CXLVI.

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est avantageux de le célébrer par des concerts: que cet hommage de louanges soit agréable à notre Dieu; qu'il soit accompagné de toute la décence possible.

2. Le Seigneur voulant construire Jérusalem, rassemblera les membres dispersés d'Israël.

3. C'est à lui qu'il appartient de guérir ceux qui ont le cœur brisé; et de baider leurs plaies.

4. C'est lui qui sait compter le nombre des étoiles, et qui les appelle toutes par leur nom (ou qui donne à toutes le nom qu'elles portent).

5. Notre Dieu est grand, sa force est invincible, sa sagesse est infinie.

6. Le Seigneur soutient (ou relève) les hommes doux et humbles (de cœur); il abaisse jusqu'à terre les pécheurs.

7. Chantez les louanges du Seigneur, en y joignant des actions de grâces; célébrez les grandeurs de notre Dieu sur la guitare.

8. Il couvre le ciel de nuages, et il prépare les pluies pour féconder la terre.

9. Il fait croître sur les montagnes l'herbe et les plantes pour le service des hommes.

10. Il donne la nourriture aux animaux (ou aux bêtes de charge); il la donne aux petits des corbeaux qui l'invoquent.

11. Le Seigneur n'accordera sa faveur ni à celui qui met sa confiance dans la force de son cheval, ni à celui qui est fier de l'agilité de ses pieds;

12. Mais il mettra ses complaisances dans ceux qui le craignent, et dans ceux qui espèrent en sa miséricorde.

theton, quoniam jucundum (et) decora laudatio (est). Laudate Dominum, quoniam cum canere est bonum, jucundum, decorum, à denique et pulchrum. Septuaginta intellexerunt deprecante. Nam vertunt *psallite*. Quoniam jucundum, decora (sunt) laudatio; q. d.: Tribuatur ei jucunda et laus, item decora, consentanea, congruens laudatio. Tribuite ei laudem, prout decet: hilaritate, jucundè decoreque eum laudate. Ut Latine verbum (sunt) detrahatur, sententia erit Hebræo propria. Laudate Dominum, quia bonus est et psalmus. Jucunda decoraque laudatio (ei bona est et grata). Bonus, utilis, et honorum causa: Theodoretus. Jucunda, grata, accepta, placens Deo. Alii, suavis et laus exhibebat laus.

VERS. 2. — *EDIFICANS JERUSALEM DOMINUS;* Dei propria multa enumerat, quorum causâ eum celebrare oporteat. *EDIFICANS,* qui ædificat; radi enim in verbum sequens, tanquam suppositum. *DISPERSIONES.* Metonymice, dispersos ex Israel colligit, nec patitur interire Dominum, qui ædificat Jerusalem, Isai. 11, 12. Sic appellat exules, à patriâ ejectos, è suis sedibus exportatos in captivitate Babyloniam, præsertim verò Saticanicæ; nempe à viâ verâ salutis aberrantes, filios Dei dispersos. Joan. 11, 52, quos Christus in unam fidem unamque sanctam Ecclesiam congregavit, è diversis vitiis, erroribus et impietatibus. Temporiâ congregationem in Judæam Rabbini intelligunt,

ut et dispersionem ex ea, sub quatuor monarchiis. Quare non videtur quod istud interpretetur de Christo nostro, quem constat potius Israel secundum carnem dispersisse, juxta summi praedictum, Luc. 21, 24. Atqui in hujusmodi promissionibus, Israel non intelligitur secundum carnem proprie, sed secundum spiritum, Rom. 9, 7, 8, Gal. 4, 28, de filiis Dei, Joan. 11, 52, quem scilicet Israel vidit, complexus est per iactam, audit, coluit.

Vers. 5. — Qui amat contritus corde, id est, a peccatis absolvit. Metaphora a corpore ad animam, cuius quasi motus est peccatum. Sic supra, Psal. 4, 5: Sicut animam meam, quia peccati tibi, et alibi; 2 Par. 30, 20 — Quia exultavit Dominus, et salvavit populum. Ubi praeter noster, explicata metaphora: Et placatus est populus. Contritus et mortis corde, doque peccatis dolentibus Dominus peccata remittit. Quod sequitur ad morbos corporis pertinet. Atque. Metaphora a chirurgis, qui, ut sanent vulnera et rupturas, membra circumligant. Ad verbum: Qui pharisma imponit, et vedetur doloribus coram, qui allegat illorum vulnera, et medicis sanantur. Contritusque dixerunt pro contritionibus et vulneribus; metaphoricè etiam fortasse, pro peccatis. Qui remittit peccata, qui curat iniquitatum vulnera oculo suo et vino. Luc. 10, 34, qui conscientias sanat, Isai. 61, 1, Luc. 4, 18.

Vers. 6. — Quae numerat multitudines stellarum, qui distinctè cognoscit, adeo ut possit numerare. Alia Dei proprietates contra eos qui providentiam tantum agnoscunt in generibus et universis, non in singulis. In numerato habet stellas, quod ceteri non possunt praenumerabilitate. Unde Hipparchum rectè perstrinxit Ptolemaeus, lib. 2, 26: Assunt argenti exactissima non poteris numerare, et ad normam expandere, singularium loca et magnitudines signabiles. Non numeris, vires, nomina stellarum solo Deo exactè nota, unde illud, Gen. 22, 4, 26, 3, 45: Susses colunt, et numerat stellas, si potes. Ptolemaeus quibus, 8 Almagest, numerat stellas quae faciunt ad propositum astrologorum et instrumentorum illius artis, propter instabilitatem conspectum et influentiam, mille viginti duas, et ad summum 1023, quas et ille describit per magnitudines sex, tam in parte meridiana et septentrionali, quam in zodiaco, quas alii contrahunt in 32 imagines, alii in 48, nempe in 12 signa zodiaci, quae constituntur 549 singularibus stellis, quae è 546 conflantur; denique in 21 imagines septentrionis è 360 compositas, quae in summa redacta omnes efficiunt 1025, praetermissis his quinque, quae nebuloae appellantur, et aliis novem, quae obscurae. Verum quid hoc ad illatum infinitas centies majorem numerum, quem promittit Scriptura cum archa maris comparat? Jerem. 55, 22. Nam verba gratia in uno zodiaco sunt innumerabiles, praeter eas etiam quae tenentur sive corporis sive luminis aspectum effugiunt; in reliquis caeli partibus hyeme, nocte serena, infinita propemodum multitudo apparet, maxime versus partem arcticam, quando aer magis purgatus est, quam aestate, et etiam videri possint mi-

nime stellas in sex differentis magnitudinum, haud notatae quod non semper conspiciantur, sed plerumque propter exiguitatem delitescant. Sic in uno lacteo circulo tam frequentes exstant, ut casu quoque fuerint motis, non cadant tamen sub oculorum distinctionem, quod praerebritate nullam figuram oculis, sed splendorem duntaxat in se mutuo reflexum et confusum exhibent, et totam illam caeli regionem candidam et quasi lacteam efficiant. Eis nomina vocat, imponit ex ipsorum naturâ, virtute, et efficacia; q. d.: Distincte et sigillatim persequeris illas, et illarum naturas, vires, influxus, magnitudines, ut possit appellare nominatim. Nam qui nomen imponit, ut convenienter imponat, necesse est prius rem ipsam liquido cognoscit. Sic legitur, Gen. 2, 20: Vocavit Adam nomen animae vivens. Nisi quod in Deo vocare est praeterca efficere, ut apud Paulum, Rom. 4, 17: Vocat ea quae non sunt, tanquam ea quae sunt.

Vers. 5. — Et magna vires, potentia sapientiae, tabernaculo, id est, intelligentiae, ejus propriae. NEMERUS, mensura, modus. Est omnipotens, et sapientissimus, et intelligentissimus. Nam non tantum novit genera et species rerum, sed etiam singula, ut datum omnium numerum superent.

Vers. 6. — STELLARUM MASSES DOS, adjectivum, mēdado, id est, erigens, subleवास, ut in superiore Psalmo. HEMILIAN, Antithesis, prosternens humi, mirificè deprimit. USQUE AD TERRAM, extremè et abjectissimè. Hyperbole.

Vers. 7. — PRESENTI DOMINO IN CONFESSIOE, cantate cum gratiarum actione, vel laude, DOMINO. Compositum pro simplici. Graecè, ἀγέζα, incipite, quod sic exponit Theodoretus: Incipite hymnorum canticum. Apollinarius: Incipientes Regis laudes ceteri resonare cantu, quasi horreunt preceporos, ut hynum in colorem, quem alii persequantur. Sed fortasse Septuaginta ἀγέζα, exantate, veterani. Excantatur Dominus, quando sanctis carminibus et precationibus ab ira in peccatorem concepta avellitur. Hebraeus hanc respondere proprie, sed pro alterius canere sumitur, Os. 2, 15, Deut. 31, 21. Quin etiam interdum de eo enuntiat, qui incipit, aut continat sermonem, nullâ precedente interrogatioe. Hinc pro dices simpliciter, Matt. 14, 25, Marc. 11, 14.

Vers. 8. — QUI OPERIT CIBUM SUBIBIS (1), obducit, velat, abscondit.

Vers. 9. — ET HERBAS SERVITUS HOMINUM (2). Interjectum ex alio Psalmo, Psal. 105, 14. Ut sint alimenta bestis homini inservientibus.

(1) Nobilissima divitiae in naturam potestatis indicium. haec loco vates. Maris aquas in nubes evasata coactaque, libentesque cum ordine ac lege, sacri scriptores veluti mirificum potentis creatoris indicium exhibent. Quamvis vaporum elevato, nati quae è vaporibus imbres è communibus naturae legibus fiunt, nihil tamen ideò minori admiratione digna est Creatoris potentia; pari enim virtute conservandis his quae creata sunt, opus est, atque creandis. Rerum siquidem conservatio quoddam perpetuae creatiois genus est. (Calmet.)

(2) Vide Psalmum 105, 14, ubi eodem verba le-

Vers. 10. — QUI DAT JUMENTIS ESCAM OSORUM (1), Alimenta dat bestis terrestribus, et aëris, exempli

guntur. Haec in Hebraeo hic non habentur; eademque Chaldaeus, Syrus, S. Hieronymus addunt. At Septuaginta, veterumque Graecorum interpretum aliter leguntur. Dei potentiam commendat Psalmista, ferum in montibus producentis, locis scilicet naturâ suâ aridis ac sterilibus, nihilque parentibus nisi per imbres, quibus irrigat illos Deus. Narrat Cotovicus in Itinerario Syriae, uberrima esse posca in Palestinae montibus, idque in aliis regionibus cernitur. (Calmet.)

(1) Hebraea vox quae redditur jumenta, vulgo significat mite animal et onerarium. At pro feris etiam usurpatur; et hoc loco ad feras illius significatio coercedenda est, si è servitus hominum versiculi 9 de nitibus bellis explicatur. Deus consulit feris avibusque, sui unice corvorum appellatione comprehensis, propriumque singulis cibum imperitur: Imperitur autem avocantibus eis, cum scilicet famas et inopia clamores edere illas cogit, et quantum opus est, anoniam quare: id enim est quodammodo à Deo flagitare. Vide aliquid simile in Joë 4, 20. Apud Turcas ex sedet opinio, Deum exardere bruta, à quibus nulla unquam injuria affectus est. Aves liberis abire permittit, quin et precibus illarum se commendat. (Calmet.)

Filiis corvorum, plerique pullos corvorum intelligendos putant, et interpretantur de mirifico quodam pastu, qui eis divinitus curatur, quando descumbit à parentibus, ut sensus hic sit: Cibum procurat pullos corvorum cum invocantibus. Sic et Job 38, 41 (aliter 39, 5): Quis preparat corvo escam quam, quum pulli ejus ad Deum clamant, et vagantur huc atque illic absque cibo? Quia tamen fitti corvi ex lingua Hebraica usu etiam esse possunt corvi simpliciter (conf. Glassii Philolog. S., p. 85, seq. ed. Dath.), sunt qui corvis, tanquam specie pro genere, hoc loco omnem avem significari existunt, et sensus sit hic: Escam suppeditat cum ceteris animalibus universis, tum avium generi. Coll. Luc. 12, 24: Considerate cerros, non serant, nec metant, pro quo est, apud Matthaeum 6, 26, aëre sub caelo. Cujusmodi explicationibus imaginis poetice vividi coloris penitus extinguuntur. Rectè verò observavit Bochartus (Hieroz. part. 2, lib. 2, cap. 11, tom. 2, p. 798 seq., edit. Lips.), tam nostrum quam Jobi locum eo spectare, quod corvus pullos jam enutritos et ad volatum habiles adeo pellit, ut in posterum sibi prospiciant. Tum igitur quum nondum sint plenis viribus, nec in perfecto vigore etatis, nequid ad victum proprio labore atque industria sibi

gratiâ, corvis. Volatilia enim omnia intelligit stylo poetico. PELLIS CONVORCA, desinitus parentum suorum ope. Pulli corvorum, quoniam dum nascentur, candidi sunt, sive qui implentur, sive qui plenas habent albicantes, anguicatur à matribus et patribus; q. d., spurii vel degeneres. Clamantibus autem pro fame Deus imittit menses, quae eos, sese in fauces insinuando, alant. Ita Rabbini è Job. 38, vers. ultimo. Corvi oderunt pullos suos ingentis crudelitè, sed Deus eos enutrit, dum hians et crocitant animalcula ex aere venatur in cibum: Chrysostomus. Sunt qui dicunt eos pasci aurâ quâdam roseâ: Euthymius. Alii, venutibus per auram in os corum immissis, magno providentis symbolo. Possit etiam referri ad animalis vilitatem; q. d.: Aves tam tetras, tamque viles nutrit, quando magis vos modice fidei! Job. 38, vers. ultimo, Luc. 11, 15. Adde miraculum providentiae esse illustrius, quod hanc aves sint multi cibi, ob nativi caloris vehementiam. Non solum sunt tetra, inanimata, despecta, insensives plura, verum etiam voracissimae et carnivore, et tamen Deus eas pascit, etc. INVOCANTIBUS ETIAM, ad eum clamantibus. Sio modo Deum invocant quasi nutritorem, dum altitudinem vocem et exput in eorum ut aëre agri, Joë 4, 20.

Vers. 11. — NON IN PORTITURUS ERIT VOLUNTATEM HABERE. In salvandis et beneficiè agendis hominibus non attendit ad potentiam eorum quos habent, non ad cursus celeritatem quâ vigent, non ad cetera externa praesidia quibus abundat, sed ad interiorum animi pietatem: Deus non juvat suis viribus confidentes, sed in se sperantes. Psal. 46, 6, 90, 7, etc. In nitium, in celeritate vel robore thiarum. Metaphorice.

Vers. 12. — BENEFICENTIA EST DOMINO SUPER TIMENTES EUM. Per antithesin opponit humanis viribus et facultatibus, Dei timorem, et in ipsum spem.

comparandum assueverit, consilii inopes nuntiâ voce crocitant (367), et aërem merulis clamoribus implent. In quibus augustus Deus illis succurrit, et victum suppeditat. (Rossmüller.)

NOTES DU PSAUME CXLVI.

Il n'y a pour titre que *Alléluia*, emprunté de la fin du psalme précédent, où on le lit dans l'Hebraeo. Les LXX du Vatican ajoutent, d'Aggée et de Zacharie; les exemplaires qu'on suit les éditeurs de Complute et d'Alde ne portent point ces mots, et c'est à ces exemplaires que notre Vulgate est conforme en cet endroit. Il parait, dans plusieurs de ces versets, que le psalme regarde le retour des Juifs de Babiloyne et la réédification de Jérusalem. C'est le sentiment de saint Chrysostôme et de beaucoup d'interprètes; ce qui n'empêche pas que David ne puisse l'avoir composé, puisque David était prophète. Mais au fond, l'objet particulier du psalme nous intéresse peu; c'est aux sentiments qu'il contient que nous devons donner notre attention. Le Prophète nous y exhorte à célébrer les grandeurs de Dieu: on verra, par le détail, qu'il y a beaucoup de force et en même temps de douceur dans son exhortation.

VERSET 1.

Il serait plus aisè de traduire l'Hebraeo, qui porte: *Loves l'Eternel*, parce qu'il est avantageux de célébrer

par des concerts notre Dieu, parce que la louange accompagnée de dévotion lui est agréable. Mais je remarque qu'il y a presque autant de traductions différentes de ce verset, qu'il y a de traducteurs. Mais disant à peu près la même chose, mais non dans les mêmes termes. De quelle manière qu'on traduise, le Prophète enseigne aux hommes qu'il leur est avantageux de louer le Seigneur; mais que, pour rendre à Dieu un hommage qui lui soit agréable, il faut y apporter des dispositions qui répondent à la dignité d'une telle action.

REMARKS.

Quand on considère que le psalmiste n'a composé ses cent cinquante psalmes que pour louer Dieu, et qu'à tout instant il invite les hommes à s'acquiescer de ce devoir, on juge aisément qu'il avait dans l'esprit et dans le cœur deux sentiments qui sont la base de toute la religion. Le premier, est que nous n'avons été mis sur la terre par le Créateur, qu'afin de le connaître et de l'honorer; le second, que tout notre bonheur en cette vie et dans l'éternité dépend de notre zèle à

remplir ce devoir unique. Si les Hébreux, qui vivaient sous une loi tout enveloppée d'ombres et couverte de voiles, ont été instruits et persuadés de ces deux principes, combien plus doivent être les chrétiens qui ont entendu les mêmes vérités de la bouche de Jésus-Christ et des apôtres ! L'abrégé de tout l'Évangile est d'adorer Dieu en esprit et en vérité, connaître Dieu et Jésus-Christ, faire tout au nom de Dieu et de Jésus-Christ, rendre grâces de tout à Dieu et à Jésus-Christ, prier sans cesse Dieu et Jésus-Christ, attendre tout de Dieu et de Jésus-Christ, vivre uniquement pour Dieu et pour Jésus-Christ. Les Juifs ne comment pas comme nous le grand motif et le moyen aussi puissant que facile, de glorifier Dieu. Jésus-Christ ne leur était que promis; il ne s'était pas manifesté à eux; cependant leurs prophètes les rappelaient toujours à l'exercice des louanges de Dieu; ce qui comprenait l'adoration, les actions de grâces, les hommages de l'esprit, du cœur, de la bouche et de toutes les facultés de l'homme, la confiance entière dans la protection divine, le recours continué à cette source de tous les biens. Quel exemple et quelle instruction pour nous !

Le Prophète veut que nous rendions nos hommages à Dieu, comme étant *notre Dieu*, et Jésus-Christ y ajoute, comme étant *notre Père*. Pour nous rendre plus ce devoir sans amour? Non sans doute; si Dieu est *notre Dieu*, nous devons entretenir un saint commerce avec lui; et avouera-t-il ce commerce si nous n'avons point d'amour? Si Dieu est *notre Père*, nous devons avoir pour lui des sentiments de fils; et un fils honore-t-il son père sans l'aimer? Le grand précepte de l'amour est l'âme de toute la gloire que nous pouvons rendre à Dieu. Les démons et les réprouvés connaissent Dieu, mais ils ne l'honorent point comme leur Dieu et comme leur père; ils le redoutent comme leur juge, comme le vengeur de leurs crimes. Dieu tire sa gloire de leurs supplices, mais cette gloire ne leur est point avantageuse; on ne peut pas leur dire: Honorez le Seigneur, parce que c'est un bonheur pour vous. C'est avantage à Dieu que pour les saints qui sont dans le sein de Dieu, et pour les fidèles qui aspirent à y entrer un jour.

## VERSET 2.

L'Écriture dit: *Il rassemblera les dispersés d'Israël*: c'est le même sens que les *dispersions* de ce peuple. Il y a toute apparence que ce verset prédit le retour des Israélites après la captivité. Cependant David pourrait s'être servi de ces expressions au sujet de la conquête qu'il fit de la montagne de Sion sur les Jébuséens; car ce fut alors qu'il fit les grandes constructions dont parle l'histoire de son règne, et peu auparavant il avait réuni sous sa domination toutes les tribus d'Israël.

Ce même passage peut s'entendre de la formation de l'Église; car il est écrit que Jésus-Christ *devait mourir non-seulement pour sa nation, mais aussi pour rassembler les enfants de Dieu qui étaient dispersés*. Et comme la Jérusalem terrestre était la figure de l'Église, et que l'Église est la figure de la Jérusalem céleste, le Prophète a pu avoir en vue l'édifice éternel de cette sainte demeure qui réunira tous les élus. Il est sûr que ce verset fait allusion à quelqu'un de ces objets, et l'on peut croire qu'il les embrasse tous.

## REFLEXIONS.

La construction de la sainte cité, que l'Apôtre appelle la  *cité du Dieu vivant et la Jérusalem céleste*, est d'une tout autre considération que l'embellissement ou le rétablissement de la Jérusalem des Hébreux. Tous les siècles, depuis l'origine du monde jusqu'à la consommation générale, ont fourni et fourniront les pierres de choix et les matériaux brillants qui doivent entrer dans ce précieus édifice: ce sont les élus découvertes dans tous les temps et dans toutes les contrées du monde. Ils seront réunis un jour pour être, durant l'éternité, le temple du Dieu vivant et l'objet de ses

complaisances. Je ne doute pas que saint Jean, dans son Apocalypse, ne décrive cette sainte Jérusalem; les traits qu'il emploie sont assortis à nos idées, puisqu'il parle de mesures, de portes, de murs, de pierres précieuses. Mais ce sont là des figures destinées à nous faire concevoir l'éclat, la solidité, la majesté et la grandeur du séjour des bienheureux: ce qui n'est point symbolique, c'est que la mort, le deuil, les larmes, la douleur, n'auront point d'accès dans cette demeure; c'est que Jésus-Christ, l'agneau de Dieu, la remplira d'une lumière supérieure à celle de tous les astres; enfin, c'est qu'il n'y entrera rien de souillé, que la corruption et le mensonge n'y seront point admis, et que cette bienheureuse patrie ne sera habitée que par ceux qui auront été écrits dans le livre de vie.

## VERSET 3.

Ce verset peut encore convenir aux Juifs délivrés de la captivité; mais il renferme un sens plus général, et il apprend aux hommes que Dieu leur est capable de relever leur courage, de guérir les plaies de leur âme, de les rétablir dans l'état d'une pleine santé, c'est-à-dire, dans l'état de la grâce, qui seule est la véritable vie de l'homme fidèle. Ce passage pourrait être aussi une prophétie de ce que le Messie devait opérer à son avènement dans le monde. *Il m'a envoyé, dit-il par le prophète Isaïe, pour quérir ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer la liberté aux captifs...* pour consoler tous ceux qui pleurent.

## REFLEXIONS.

Les hommes guérissent quelquefois les blessures du corps; Dieu leur a communiqué à cet égard une partie de sa puissance, soit en leur faisant connaître les remèdes contenus dans les plantes, dans les caux, dans les animaux, soit en les dirigeant dans les observations propres à découvrir les principes des maladies. Mais ce maître suprême s'est réservé la guérison des âmes; lui seul peut calmer leurs douleurs, et c'est ce que les hommes paraissent ignorer. Il serait aisé de faire voir que l'âme de l'homme le plus sage est encore sujette à plus d'infirmités, que l'homme de la plus faible complexion n'est exposé à éprouver d'altérations dans sa santé. Nos passions nous tiennent dans un état continué de faiblesse et de langueur. Si la grâce de J.-C. n'arrêtait la fougue de ces tyrans domestiques, nous tomberions à tout instant dans la mort spirituelle; et la main de J.-C. qui nous soutient, n'empêche pas que nous ne recevions tous les jours quelques blessures. Ce médecin puissant nous laisse ces infirmités pour nous maintenir dans l'humilité, et pour nous apprendre à solliciter sans cesse les secours dont nous avons besoin. Le Prophète dit que *Dieu guérit ceux qui ont le cœur brisé*; ce qui renferme deux sens: les *cœurs brisés de douleur* ou d'affliction; Dieu les console; et les *cœurs brisés de compassion*, Dieu leur rend son amitié.

## VERSET 4.

Le Prophète veut engager tous les peuples à louer le Seigneur, et il rassemble les titres qui peuvent donner une grand'idée de la puissance et de la science de cet être suprême. *C'est lui, dit-il, qui connaît et qui nomme toutes les étoiles*. Les anciens interprètes croyaient que ce passage, pris dans son sens propre et littéral, disait peu de chose en faveur de la science de Dieu; parce que les astronomes de leur temps honoraient les étoiles à un petit nombre. Il y en a de plus de 1022, disent ces observateurs peu instruits et dépourvus d'instruments; mais depuis l'invention des lunettes et des télescopes, on est totalement revenu de cette erreur, et nul astronome aujourd'hui ne se flatte de pouvoir parvenir à savoir le nombre de ces globes célestes. Tous les jours on fait de nouvelles découvertes en ce genre. Ainsi, l'Écriture est pleinement justifiée, non-seulement par rapport à ce texte du Prophète, mais aussi à l'égard de plusieurs autres

passages où Dieu lui-même indique le nombre des étoiles comme un exemple de ce qui ne peut se nombrer. Quand il promet à Abraham une postérité innombrable, il lui dit: *Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu le peux; telle sera la race*.

## REFLEXIONS.

On a écrit que la *dévotion était fille de l'astronomie*, et qu'un astronome indoté était son fon. Cette pensée, non exclusive de la grâce, toujours nécessaire pour la vraie piété, renferme un grand sens, et condamne un grand nombre d'observateurs qui ont abusé de la connaissance qu'ils avaient du ciel. Le spectacle du firmament, semé d'un nombre presque infini de corps lumineux, publie hautement la gloire du Créateur. Dieu seul peut nombrer et nommer tous ces astres; seul il connaît leurs mouvements, leurs grandeurs, leur distance de la terre; et il n'y a que lui qui sache si chacun de ces globes est le centre d'un monde différent du nôtre, si ce sont autant de soleils, et si chacun d'eux a, dans le tourbillon qu'il éclaire, la même influence que le soleil dont nous jouissons à sir notre terre et sur les planètes qui roulent autour de lui. Quelle est donc l'immensité de cet univers! et qui peut penser sans étonnement aux desseins que Dieu a eus en le créant si vaste et si fécond en productions de toute espèce? Quand le Prophète dit que *Dieu sait le nombre de ses étoiles, et qu'il les appelle tous par leur nom*, il prétend élever nos esprits, et les convaincre de la puissance et de la sagesse du Créateur. Ces grands corps sont, en quelque sorte, les envoyés qui nous dépeut pour nous apprendre ce qu'il est. *Oh! serait-il possible*, disait encore l'écrivain cité au commencement de ces réflexions, *que nous ne voulussions pas donner un moment d'attention à ces étoiles*; que, courchés vers la terre, nous ne portassions jamais nos regards vers le ciel; que, spectateurs curieux de cet étonnant ouvrage, nous n'en tirassions aucune conséquence pour croire dans la crainte et dans l'amour de Dieu?

En réfléchissant sur le cœur humain, on n'est étonné point surpris que l'astronomie, l'observation de la nature, et en général tout ce qui n'est pas homme de prière, ne mette pas à profit les connaissances qu'il a des œuvres de Dieu; qu'il ne se serve pas de ses spéculations ou de ses études, pour s'unir plus intimement à celui dont il contemple les ouvrages; disons même qu'il n'est point extraordinaire que ces savants aient peu de foi. C'est dans le cœur, plus que dans l'esprit, qu'est la véritable foi; or, le cœur de ces hommes curieux est presque toujours obsédé d'une passion tyrannique, qui est l'ambition de savoir et le désir de passer pour les précepteurs du genre humain. C'est là, en quelque sorte, leur divinité; ils pensent à Dieu rarement; et quand ils y pensent, c'est toujours d'une manière spéculative, superbiale, et qui n'intéresse point leur cœur. L'astronomie calcule les mouvements des astres, et ne s'humilie point en la présence de celui qui a réglé ces admirables revolutions. Si découvre une nouvelle étoile, il ne dit point: O Seigneur! voilà probablement encore le centre d'un monde qui vous glorifie; que ne dois-je donc point faire pour vous rendre dans le monde que j'habite, l'honneur et l'amour qui vous sont dus? Principe général; on n'est vraiment fidèle que quand Dieu est sensible au cœur; et je ne sais point d'état où cette sensibilité soit plus rare que dans celui des savants, parce qu'il en est point où le cœur soit moins dépourvu des objets qui ne sont pas Dieu. Ces objets font d'autant plus d'illusion, qu'ils sont spirituels, honorés, et qu'ils détournent des plaisirs tumultueux ou scandaleux des gens du monde; mais l'exclusion du crime n'est pas la vertu; on n'est que raisonnable en évitant la corruption du siècle. Dieu exige l'honneur du cœur, et du cœur entier; il ne se contente pas d'un règlement de vie qui ne fait que des philosophes et non des chrétiens.

## VERSET 5.

L'Écriture porte: *Notre Dieu est grand, et multiple en puissance*; il n'y a point de nombre dans son intelligence. Nos versions rendent le même sens; et nous voyons dans ce verset trois attributs de Dieu: sa grandeur, sa puissance, sa sagesse. Sa grandeur n'est pas, comme celle des créatures, purement relative; la grandeur de Dieu est absolue. Et par cette raison, elle est proprement la seule grandeur qui existe. Sa puissance a le même caractère; mais remarquons que le Prophète dit, selon la force du texte, que cette puissance est *multiple*, pour nous apprendre que Dieu, tout unique qu'il est, a une force qui s'étend à tout. Enfin, sa sagesse est infinie; personne ne peut en connaître l'étendue; et le nombre des objets présents à cette divine intelligence. C'est enfin, au reste, est abstrait et actuel; il n'est pas comme celui des nombres, qui ne sont infinis qu'en puissance, et en ce sens, qu'on peut toujours y ajouter sans trouver le terme de l'addition. Dieu est un être physique, actuel, individuel. Son intelligence est également physique, actuelle, individuelle; parce qu'elle est Dieu lui-même. S'il n'y a point de nombre dans elle, c'est une intelligence absolument infinie; car s'il s'y trouvait des nombres, c'est-à-dire, si l'on pouvait supputer les degrés de cette intelligence, quand même on ne pourrait parvenir au dernier chiffre, ce ne serait qu'une finitude en puissance, une infinité métaphysique et de pure conception; ce qui ne conviendrait point à une intelligence physique, actuelle et individuelle. Je crois donc que le vrai sens de ce passage est tiré de ces expressions du Prophète: *Il n'y a point de nombre dans son intelligence*.

## REFLEXIONS.

Le caractère propre de la grandeur, de la puissance, de la sagesse divine, c'est l'infinité; c'est là ce qui distingue ces attributs des perfections que nous croyons remarquer dans les créatures. Tout ce qui est grand, puissant, sage parmi les hommes, et même parmi les anges, a des bornes; on peut en connaître l'étendue, on mesure ou suppute les degrés. Mais en Dieu, tout est sans limites, sans nombre, sans mesure; ainsi le prophète Jérémie s'écriait dans un sentiment d'admiration: *Vous n'avez point de semblable, Seigneur, vous êtes grand, et votre nom est grand en puissance*. Ce Prophète n'attribuait la grandeur qu'à Dieu, la grandeur et la puissance qu'à un nom de Dieu, et il reconnaissait que nul autre être ne pouvait lui être comparé. C'est que nul autre être ne possède la grandeur et la puissance. Ce qui nous paraît grand dans quelques objets créés, est petit par rapport à d'autres; et ce que nous estimons puissant est faible à l'égard d'une multitude d'autres puissances, et d'une infinité d'objets. Dieu seul possède toutes les perfections dans leur source, et cette source est lui-même. Nous ne pouvons trop rappeler ce principe, et il nous était toujours présent, nous n'imaginons et nous n'imaginons que Dieu tout le monde nous paraît indigne de nous, et ne nous intéresserait que par rapport à Dieu, et dans l'ordre de sa volonté. Il est étonnant que les hommes, qui ont tant de penchant à rechercher la grandeur et la puissance, se tournent si rarement et si faiblement vers celui où résident sans partage, sans bornes, sans altération et sans mélange, ces grandes perfections. Mais l'homme depuis son péché est une sorte d'énigme; il allie l'idée de toute grandeur avec celle de toute bassesse; il désire la puissance, et il rampe dans la misère; il affecte d'être sage, et il tombe dans des égarements où toutes ses facultés les plus nobles se perdent et s'adoucissent.

## VERSET 6.

Le Prophète parle présentement de la miséricorde et de la justice de Dieu; deux attributs qui touchent de près les hommes, qui les intéressent par la pro-

messe des bienfaits et par la menace des châtimens. Dieu relève les petits, les humbles, les hommes doux et dociles à sa voix; mais il humilie les pécheurs, il les dégrade, il les écrase du poids de ses vengeances.

REFLEXIONS.

Dieu relève tôt ou tard les petits, les humbles, les pauvres, les hommes doux, tranquilles, sans ambition et sans prétention dans le monde. Quelquefois il opère ce prodige dès cette vie : il plaça Joseph à la tête de l'Égypte; Mardocheï fut puissant chez le roi Assuérus; Daniel tomba d'une grande faveur à la cour de Babilonne; et dans l'Église, combien de saints personnages ont été tirés de l'obscurité pour remplir des places éminentes en dignité! Quand on n'est pas suffisamment établi dans l'humilité, ces distinctions sont fort dangereuses; et en général, il est bien plus à désirer que Dieu diffère à nous relever jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à risquer pour notre salut. C'est dans le vie future que cet avantage nous est réservé. La gloire des élus y est d'autant plus grande, qu'ils ont été plus ignorés ou plus abandonnés sur la terre. C'est là l'ordre de providence que Dieu garde dans la religion de son fils J.-C.

Il humilie au contraire les pécheurs et les orgueilleux; quelquefois sa main les frappe en ce monde, et ce sont des coups de miséricorde quand ils savent en profiter; mais s'ils les laissent choir de leurs épaules, qu'ils ne se flattent pas pour cela d'échapper à ses vengeances. La justice de Dieu a des droits imprescriptibles; et le moment de les exercer n'est jamais éloigné, puisque la vie des pécheurs est aussi bornée que celle des justes.

Il est remarquable que le Prophète place l'élevation des humbles et l'humiliation des orgueilleux, qui sont toujours des orgueilleux, après l'hommage qu'il rend, dans le verset précédent, à la grandeur de Dieu. C'est là le progrès ou le complément des vœux. L'Esprit divin donne à ce saint homme dans la prière, il se voit et se voit ainsi être jusqu'au trône de Dieu; il avait été frappé de sa grandeur, de sa puissance, de sa sagesse, même. Il lui semblait que tout devait disparaître en présence d'une si haute majesté; ensuite jetant les yeux sur la terre, il y aperçoit des hommes humbles, soumis, pénétrés de respect à Dieu, les droits de la suprême grandeur. Vains efforts; s'écrie-t-il, dans la ferveur de sa prière, ces hommes aveugles seront écrasés sous le poids de la majesté; ils doivent s'attendre à être humiliés jusqu'en centre de la terre; afin que tout l'univers sache que Dieu seul est grand, et que nul hors de lui ne peut aspirer à la grandeur.

VERSÉT 7.

Ce verset est placé au milieu du psaume, comme pour renouveler l'attention et la ferveur des fidèles; il les exhorte à exalter les grandeurs de Dieu, à le célébrer de la voix et des instruments de musique. La confusion dans la prière, est la même chose que l'action de grâces, puisqu'on ne peut entendre aussi la compénétration du cœur et l'aveu des péchés.

REFLEXIONS.

Les psaumes contiennent tous les sentimens qui doivent occuper les fidèles dans l'ordre du culte divin, et dans des exercices tant particuliers que publics de la religion. Mais leur objet principal est de louer le Seigneur, d'exalter sa grandeur, et de reconnaître l'excellence de son être. Aussi ces cantiques

sont-ils appelés *louanges* dans le texte. C'est que le devoir capital des hommes sur la terre consiste à connaître Dieu et à le glorifier. C'est là l'unique occupation des anges et des saints durant toute l'éternité; et la terre devrait être à cet égard une image du ciel.

Cette réflexion remplit d'amertume ceux qui remarquent ce qui concerne le culte du souverain Être. Les louanges de Dieu font le bonheur des habitants du ciel, et elles paraissent faire le tourment de la plupart des habitants de la terre. Il faut les presser de remplir ce premier devoir, comme si c'était une tâche onéreuse et une fonction pénible. Les jours consacrés particulièrement à honorer les mystères de l'Évangile sont, en quelque sorte, des jours redoublés pour les personnes du monde; elles se croient livrées à la tristesse et à l'ennui, quand on leur annonce l'obligation de paraître dans le temple du Seigneur, pour y prendre part aux exercices de la religion; et combien de momens s'en dissipent! combien d'autres ne s'y prêtent que pour étaler un faste insultant, ou pour donner des scandales qui font gêner l'Église et tous les vrais fidèles! Cette matière a été traitée par les Pères de l'Église et par tous les prédicateurs de la divine parole. On ne pourrait que répéter ici ce qui a fait l'objet d'une multitude d'instructions, d'exhortations, de reproches, et quelquefois d'anathèmes prononcés par les premiers pasteurs.

Ce qu'il nous importe d'observer, c'est que l'indifférence des hommes à l'égard du culte divin, a sa source dans l'ignorance où ils vivent de la grandeur de Dieu; ils adiment, ils adorent en quelque sorte la prétendue grandeur de leurs semblables, et ils n'ont aucune idée de la grandeur essentielle qui n'est qu'en Dieu. C'est qu'ils ignorent Dieu, et qu'ils ignorent toujours, tant qu'ils seront esclaves de leurs sens. Le Prophète a fait ses psaumes ou les *louanges* de Dieu, pour ceux qui connaissent Dieu; et Jésus-Christ nous a donné le moyen unique de profiter de ces saints cantiques, en nous disant que le *terme* consiste à connaître Dieu et Jésus-Christ que Dieu a envoyé.

VERSÉT 8.

Le Prophète fait dans la seconde partie de son psaume ce qu'il avait fait dans la première. Après avoir invité les fidèles à louer le Seigneur, il expose les motifs de ces louanges. C'est le Seigneur, dit-il, qui contere le ciel de nuages, et qui prépare les pluies propres à fertiliser les terres.

REFLEXIONS.

Quand on demande aux physiciens quelle est l'origine des pluies, ils répondent avec raison que c'est la chaleur du soleil qui élève les vapeurs de la mer et de la terre, qui en forme des nuages, lesquels devenus plus pesants que l'air qui les soutient, retombent en gouttes d'un plus ou moins abondantes, selon la quantité plus ou moins grande des vapeurs dont ces nuages étoient composés. Ainsi les pluies sont préparées comme une production naturelle des causes physiques qui nous sont connues; mais ces causes physiques ne se sont pas établies d'elles-mêmes, elles ont un auteur qui les a dirigées et préparées pour les effets dont nous sommes témoins. Cet auteur est Dieu seul, et c'est ce que notre Prophète énonce dans ce verset; il passe sous silence les causes immédiates dont s'occupe le physicien; et il ne considère que le créateur qui ne voit qu'en lui seul la source des pluies qui arrosent et fécondent la terre. La chute de ces eaux n'est pas un miracle, parce que nous n'appelons miraculeux que les faits contraires aux lois générales, selon lesquelles nous remarquons que cet univers est gouverné; mais ces influences salutaires n'en sont pas moins des effets de la toute-puissance divine, puisqu'il a fallu le doigt du Tout-puissant pour les opérer.

Les livres saints ne nous ont point été donnés pour nous enseigner la physique, mais pour nous rappeler

sons cesse à l'auteur de tous les effets physiques, et pour nous apprendre à l'honorer, à lui rendre des actions de grâces, et à mettre notre confiance en lui. Il y a dans la nature une infinité de phénomènes qui sont encore des mystères pour nous, et sur lesquels les plus habiles observateurs ne forment que des conjectures, et souvent des systèmes qui se détruisent les uns les autres. Ce sont les secrets du Créateur; peut-être que nous, et peut-être nous les découvrirons-t-il dans le monde futur; peut-être aussi ne seront-ils jamais connus que de lui seul, et n'attend-il de nous, même dans l'éternité, que l'humble aveu de notre ignorance à cet égard. Il restera toujours dans la science de Dieu une infinité d'objets et de rapports qu'aucune créature ne pourra pénétrer. Des que nous pensons à l'infini, nous devons nous taire et adorer.

VERSÉT 9.

La première partie de ce verset appartient dans l'hébreu au verset précédent, et la seconde, composée de ces mots, et *herbam servitium hominum*, n'est point dans ce texte, ni dans la Paraphrase chaldaïque, ni dans S. Jérôme. Il y a cependant toute apparence qu'on lisait ainsi dans les plus anciens exemplaires hébreux; car les LXX et même les autres traducteurs grecs, Aquila, Symmaque, Théodotion, nous ont conservés ces mots. On présume qu'ils ont été empruntés du psaume 105, 14, où l'on a pareillement, et *herbam servitium hominum*. Mais quel motif les LXX et les autres traducteurs auraient-ils pu avoir pour faire cet emprunt? et comment se seraient-ils tous accordés sur ce point? Si les LXX avaient été les premiers à prendre cette licence, les trois autres interprètes, qui voulaient traduire exactement l'hébreu, n'auraient eu garde de les imiter. Il faut donc que ces mots aient disparu de l'hébreu après le temps d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, et avant S. Jérôme. Ils sont au reste un bon sens; l'herbe, par ordre de Dieu, croît sur les montagnes pour la subsistance des animaux et des oiseaux; elle croît dans les plaines pour la nourriture des hommes; car on peut entendre cette herbe de toutes les espèces de bled et de toutes les plantes dont les hommes se nourrissent. Or, qu'il en soit après tout, c'est encore une preuve de la Providence divine, que la production de toutes les herbes et de toutes les plantes dont la terre est couverte.

REFLEXIONS.

La production des herbes et des plantes est un des bienfaits les plus sensibles de la main du Créateur, et c'est aussi un des objets les plus difficiles à expliquer dans l'histoire de la nature. Les plantes sont variées comme à l'infini, non-seulement quant à leur structure, à leurs formes, à leur manière de se propager, mais aussi quant à leurs propriétés et à leurs usages. Les hommes font tous les jours des découvertes dans cette partie de la physique, et ils en feront jusqu'à la fin du monde, sans la connaître parfaitement. Le Prophète nous ouvre encore les yeux sur la cause première et universelle de ces productions. C'est Dieu seul de qui nous les tenons, et c'est à Dieu seul que nous devons en témoigner notre reconnaissance. Mais à cet égard les hommes sont d'ordinaire d'une ingratitude et d'une déraison, s'il est permis de parler ainsi, qui ne se conçoivent pas. Quand la terre donne ses fruits en abondance (ce qui est le cas le plus ordinaire), on en abuse sans se rendre grâce au Seigneur, et l'on fait injure à ses bontés, en se livrant aux excès du luxe ou de l'intempérance. Quand il arrive dans les saisons des contre-temps qui rendent la terre stérile ou moins prodigue, on murmure contre la Providence, on se livre aux plaintes et quelquefois au désespoir. Dieu a dans ces vaines plaintes de sagesse dans la disette qu'il fait éprouver de temps en temps aux peuples; outre celles d'exercer leur patience, de les ramener à la frugalité, de leur donner lieu d'expliquer leurs péchés, de leur fournir l'occasion de s'aider les

uns les autres, il a l'intention de faire estimer ses dons en resserrant de temps en temps sa main. Il est naturel que la privation d'un bien augmente l'idée de sa valeur et des avantages qu'on en peut retirer; on fait beaucoup plus d'état de la santé quand on est proie à la maladie, et l'on sent tout le prix de la jeunesse quand le poids de l'âge affaiblit les forces du corps. Dans des années de stérilité, il serait doux de la sagesse de faire d'autant plus de cas des dons de Dieu, qu'on n'en jouit plus alors; d'admirer et d'exalter la libéralité divine, puisqu'on a recueilli les années précédentes d'abondantes moissons. La disette qu'on éprouve durant un court espace de temps, doit-elle effacer le souvenir de l'abondance qu'on s'est trouvée pendant une longue suite d'années? et les bienfaits de Dieu, pour n'être plus présents, en méritent-ils moins les sentimens de notre gratitude? Est-ce que Dieu nous doit dans tous les temps la possession de ses largesses? et ne mériterions-nous pas, par notre ingratitude et la dureté de notre caractère, tant qu'il nous laisse à périr de misère; qu'il nous refuse, au moins, pendant une grande partie de nos jours, l'existence et les commodités de la vie? Tout ce désordre de conduite vient du peu d'attention que nous donnons à ce que dit le Prophète: C'est Dieu qui fertilité les campagnes; c'est Dieu qui multiplie les plantes; c'est Dieu qui fournit à la subsistance de tout ce qui vit et respire sur la terre. Si nous pensions que c'est Dieu qui dispense les biens de la terre, nous bénirions sa miséricorde quand il nous les accorde avec abondance, et nous légitimons sa sagesse quand il nous les refuse; car il ne cesse d'être libéral que pour nous instruire et pour ramener notre vigilance à le servir.

VERSÉT 10.

L'hébreu dit simplement: *Qui innoquent*, ou qui appellent, et il met, les petits du corbeau; mais c'est toujours le même sens. Les interprètes demandent pourquoi le psalmiste nomme plutôt les petits du corbeau, que ceux des autres oiseaux. Le sentiment le plus suivi des interprètes est que le psalmiste parle et comme S. Luc parla long-temps après lui. Cet évangéliste, rapportant le discours de J.-C. sur les soins que le Père céleste prend de toutes les créatures, dit: *Considérez les corbeaux; ils ne sement ni ne moissonnent, et Dieu les nourrit*. Ce discours est le même que celui qu'on lit dans S. Matthieu: *Considérez les oiseaux du ciel, etc.* Il paraît donc qu'en nommant les corbeaux, S. Luc a entendu tous les oiseaux en général, et que le psalmiste fait la même chose dans le verset que nous expliquons. Il y a, ce me semble, une raison particulière pourquoi le Prophète a choisi les corbeaux plutôt qu'une autre espèce d'oiseaux; c'est que, voulant parler du cri des oiseaux affamés, il étoit naturel de préférer l'espèce d'oiseaux dont le croassement nous est le plus connu. On sait au reste que, dans le style de l'Écriture, le cri des animaux est représenté comme une sorte de prière qu'ils font à Dieu. Ainsi, dans le Psaume 103, notre Prophète dit que les jeunes lions rugissent, et demandent à Dieu la nourriture dont ils ont besoin. Il y a toute apparence que la leçon de la Vulgate, qui porte: *Innocentibus enim*, est préférable, dans ce verset, à celle de l'hébreu, qui ne met point le pronom; ou plutôt les LXX ont supposé, avec raison, que ce pronom étoit sous-entendu.

REFLEXIONS.

L'Évangile est, en quelque sorte, le commentaire de ce passage du Prophète. J.-C. nous avertit, comme lui, que Dieu pourvoit à la subsistance des oiseaux les plus vils, et il en conclut qu'à plus forte raison les hommes doivent se confier en sa Providence. Mais ce Seigneur du monde ne dispose pas pour cela les hommes du travail, il leur dit: *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et les choses qui vous sont nécessaires vous seront données*. Il faut donc qu'après le royaume de Dieu, et la justice

qui est le moyen d'y parvenir, l'homme s'applique aussi à chercher sa subsistance; car J.-C. ne dit pas : Cherchez uniquement ou d'abord simplement le royaume de Dieu et sa justice. Cependant, comme le travail même ne suffirait pas dans tous les cas pour satisfaire à nos besoins, si Dieu n'y donnait sa bénédiction, il faut se ressouvenir toujours que le succès du travail est encore un don de la Providence. L'homme sans religion peut jouir de ce bienfait malgré son ingratitude; parce que Dieu fait lever son soleil sur les justes et sur les impies. Mais il n'y a que l'homme fidèle qui, profitant des largesses de Dieu, se procure en même temps le royaume de Dieu et sa justice, parce qu'il cherche l'un et l'autre, et que c'est le premier et le principal de ses soins. L'intention du Prophète, et encore plus celle de J.-C., a été de délivrer les fidèles de toute inquiétude par rapport aux besoins de la vie. C'est moins la disette qui tourmente les hommes, que la crainte de l'éprouver. *Ne venez inquiéter par des inquiétudes, ajoutait J.-C. ; Il vous suffit de penser à ce qui vous est nécessaire quand ce lendemain sera venu. Chaque jour a ses peines, et c'est assez de l'éprouver dans ce jour sans la prévenir par des inquiétudes. Ce point de morale, bien conçu et bien observé, retrancherait la plupart des agitations et des anxiétés qui font le supplice des hommes. Ils travailleraient paisiblement, ils mettraient à profit les dons que Dieu leur distribue chaque jour, et ils penseraient que jamais ce maître si riche et si libéral ne leur manquera. Leur attention capitale serait de chercher le royaume de Dieu, et de vivre dans la justice pour n'en être pas exclus. Il est à croire que la plupart de ceux qui manquent de subsistance ne portent le poids de la misère que parce qu'ils ne se sont jamais conformés à l'instruction de Jésus-Christ.*

## VERSETS 41, 42.

Dans le premier de ces versets le Prophète condamne, par deux exemples, ceux qui s'appuient sur

## Halleluia. CXLVII.

- Lauda, Jerusalem, Dominum; lauda Deum tuum, Sion.
- Quoniam confortavit seras portarum tuarum, benedixit filiis tuis in te.
- Qui posuit fines tuos pacem, et adipe frumenti satiat te.
- Qui emitit eloquium suum terre, velociter currit sermo ejus.
- Qui dat nivem sicut lanam; nebulam sicut cinerem spargit.
- Mittit crystallum suam sicut buccellas: ante faciem frigoris ejus quis sustinebit?
- Emitit verbum suum, et liquefacit ea; flabit spiritus ejus, et fluat aqua.
- Qui annuntiat verbum suum Jacob, iustitias et judicia sua Israel.
- Non fecit tallus omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis. Halleluia.

VERS 4. — LAUDA, JERUSALEM, DOMINUM (1). Hic duntaxat numerandi diversitas, quæ à Psalmo nono

(1) Hic Psalmus in Hebræo cum superiore continuatur. Idem certe utriusque argumentum est. Græce hic agit auctor Deo ob collata Hierosolymæ beneficia, factam Nebemias potestatem urbis moenia portasque restaurandi, collectos innumeros in eâ civis, ac demum pacem tranquille restitutum. Tunc ad ea transit, quæ Deus in natura parit, et ad beneficia quibus privatum Deus populum suum prosecutus est. S. Hiero-

des moyens humains : ces deux exemples sont la vigueur des chevaux et l'agilité des pieds. De tout temps on a fait grand cas à la guerre de cavaliers bien montés; et les cavaliers précisaient beaucoup l'agilité des pieds dans leurs héros : on peut aussi entendre en général des forces de cavalerie et d'infanterie. Le Prophète dit ici que ce n'est pas ce qui mérite la faveur du ciel; et il ajoute que le Seigneur accorde sa protection à ceux qui le craignent et qui espèrent en sa miséricorde.

## REFLEXIONS.

Il n'en est pas du Seigneur, Dieu du ciel et de la terre, comme des potentats du monde : ceux-ci ont besoin de troupes pour résister à leurs ennemis, et pour contenir les peuples dans l'obéissance; mais l'Être suprême tient en sa main tous les ressorts de la puissance; il arme toute la nature quand il lui plaît de détruire les ennemis de son nom. Si sa Providence n'appuie les plus nombreuses armées et ne protège les plus grands États, tout périt; l'histoire du monde en fournit des exemples sans nombre.

Dieu met ses complaisances dans ceux qui le craignent et qui espèrent en sa miséricorde. Ces deux conditions sont nécessaires; sans la crainte du Seigneur, la confiance en sa bonté est une présomption; et sans la confiance, exempte de toute perplexité intérieure, la crainte conduirait au désespoir. Il semble donc que le Prophète ouvre une route bien courte et bien facile pour parvenir à la faveur de Dieu. Souvent toute la vie du plus habile courtisan ne suffit pas pour obtenir de son maître un regard favorable, et dans un moment on peut devenir l'ami de Dieu, comme l'obscurité et si bien le courtisan dégoûté du monde, dont parle S. Augustin au livre de ses Confessions. Mais la crainte de Dieu et la confiance en sa miséricorde supposent un cœur détaché de tout autre objet que Dieu, et c'est pour cela que les amis de Dieu sont si rares.

## PSAUME CXLVII.

- O Jérusalem, louez le Seigneur; ô Sion, louez votre Dieu.
- Car il a fortifié les barrières de vos portes; il a répandu ses bénédictions sur les enfants nés au milieu de vous.
- Il a établi la paix dans vos contrées; il vous rassasie du froment le plus exquis.
- Il envoie sa parole sur la terre; et cette parole se répand avec promptitude.
- Il fait tomber la neige comme des flocons de laine; il répand le givre comme de la cendre.
- Il envoie la glace, quand il lui plaît, comme des morceaux de pain; qui pourra résister à la rigueur du froid, quand il l'ordonne?
- Il enverra sa parole, et il fondra la neige et la glace; son souffle parcourra la terre, et les eaux couleront.
- Il annonce sa parole à Jacob; il manifeste ses décrets et ses jugements à Israël.
- Il n'en a pas usé de même à l'égard de toutes les nations; et il ne leur a pas déclaré ses volontés (au ses desseins). Louez le Seigneur.

## COMMENTARIUM.

duntaxat numerandi diversitas, quæ à Psalmo nono duntaxat numerandi diversitas, quæ à Psalmo nono duntaxat numerandi diversitas, quæ à Psalmo nono

Hebraï unitate uno antecedebant Græcos et Latinos, terminatur, dum Masorete bene facim superioris appetidum. Masoretæ dixi, quoniam in nommibus Hebraeorum codicibus, ut à Kimhi notavimus, Psal. 113, istorum distinctio negligitur.

VERS 2. — QUONIAM CONFORTAVIT SERAS PORTARUM TUARUM (1); roboravit, robustas fecit seras, vel, ex Hebræo, baribe, et Garco, rob, pugna; vectes portarum tuarum, ne possit hostis perempere, ac ut tui, militi defensasque civis. Pacem dat Ecclesie, defendit, alit, etc. Euthymius allegorice per portas intelligit leprosum et fidem; per seras, sive vectes, crucem; per filios, Apostolos, quibus Christus benedixit elevatis manibus. Lac, ult. 50. Benedixit, benefecit, ut sint felices, et bonis omnibus locupletes, beatitudine cumulavit. In tr, bekirech, id est, in medio tui, prope. Intra te prosperabit filios tuos.

VERS 3. — QUI POSUIT FINES TUOS PACEM, ne eos quisquam iniestret, pace munivit, pacatos reddidit ab hostium incurisibus, victorias tribuens, vel undique bella arcens. Latine, qui posuit in finibus tuis pacem, sed per duos accusativos major est lingue emphasis. ADIPE FRUMENTI, hitum, triticeorum proprie pluralis numerus; optimis triticeis, triticeo polline, si pollen sit farina purior, non ut Cæso placet, impurior, triticeo optimo et leosissimo, et valle medulloso; puriore farina; similitudine, sive flara tritice; Chrysostomus, Abundantia et largitate fructuum: Euthymius, Allegoria est de pace conscientiarum, et de pane Eucharistie. Adipe appellat quidquid est optimum et pinguisimum in aliqua re. Hinc adipe terre, olei, msti, frumenti, Num. 18, 12. Alludit autem ad bonitatem terræ sanctæ, utpote que fluat lacte et melle non quidem loci natura, sed Dei benedictione, de celo expectatis pluviam, quam Dominus Deus semper invehit, et oculis suis intuetur à principio anul usque ad finem. Unde postquam Judæos evomuit, hodie nihil, nisi primum antique felicitatis exhibit, ut inde posteris suis erga antiquos colonos ira argumentum reliquat.

VERS 4. — QUI EMITTIT ELOQUIUM SUUM TERRE (2).

solyma narrantur, ad ecclestem Hierosolymam et ad Ecclesiam referunt Patres; quare hic de nive et imbrebus habentur, illi mystica interpretatione de predicatione Apostolorum, atque Evangelii propagatione in quælibet orbis plagas expandit.

(1) Quoniam roboravit vectes portarum tuarum adversus externos hostes. Ex his verbis maxime editum consistit hoc carmen. Neemias tempore, aut post Neemias tempore, Primum enim Neemias nuntius urbis portas imposuit, ut docet capit Neemie tertium. Benedixit filiis, etc. Hoc, et quod dicitur in sequente versu, ad tempora Neemias referri potest, quando satis parata et tota Israelitarum respublica, cum domi, tum foris, præsentem si superiora tempora inspicerebantur. Benedixit filiis tuis, hoc est, civibus tuis, qui nunc in modum numero et optatis augentur, et bene ac fortunatis vivunt; hæc enim omnia importat benedixit verbum. In tr, hoc est, intra muros tuos.

(Mts.)

(2) An autem aliud celebrandi Dei argumentum ex eo ductum, quod statim atque aliquid in terris fieri Deus precipit, uno momento, et quom celerrime ejus

Prosopopiea. Qui alloquitur terram, qui ei mandat, ut et reliquis creaturis; et ipsæ ejus verbum celerrime exequatur. Sic infra vers. 7. Idque ne temerè et fortuito, sed Dei providentia fieri intelligamus. Allegoricè, mittit eloquium suum per prophetas, etc., velociter curret, et prosperabit. Terra, in terram tuam mittit eloquium suum, id est, pluviam verbo ipsius descendente, Psal. 55, 10; q. d.: Ejus jussu et mandato decidit in terram tuam pluvia. VELOCITER, pareat ei subito omnia in tantum usum et commoda.

VERS 5. — QUI DAT NIVEM SICUT LANAM, ad fovendum et calefaciendum videlicet, qui nive quasi lana terram tegit, ad eam fovendam et calefaciendum. Nix enim etsi sit frigidissima, tamen dum halitus et expirationes terram cohibet, ei calorem internum conciliat, et vim maxime fecunditatis indit, instar lane quæ calefacit et fovet corpus, unde dicitur betare, id est fecundare segetes apud poetam. Aliqui: Tam crebram et frequentem dat nivem, quam lanam, ejus pili sunt densissimi et sibi proximi, ut hoc pertinet ad abundantiam. Nam nix tam densa demittitur, ut eâ terra non aliter tegatur quam lanæ. Alii, qui tribuit nivem sicut lanam (caudice), qui subito nivem ad modum lane can didissimam super terram facit descendere, ut præstantius intelligatur epithetum, ut apud Isaiam 7, 18: Si fuerint peccata vestra rubra quasi vernicebus, velut lana erunt: alba videbitur, ut noster interpres rectè adiecit, explanationis causâ. Nebula, νεβουλα, nebulam, vel, ut interpretatur Arnobius, pruina. Kaphor, pruini proprie, exspiratio scilicet illa que descendit sub aurorum feribus frigoribus. Quia autem nebula frigida et humida fecit in pruina resolvitur, ut nubes agrosa in pluviam, non est dubium quin etiam nebulam significet. Spargit per aerem ad fecundandam terram, sive nebulam, sive pruina sicut cinerem. Nam instar cineris pruina exurit et consumit terram nimio humore distillantem. Ita Deum celebrat à rebus prodentibus effectus suæ nature contrarios. Nix est frigida suapte natura; et tamen calefacit terram. Quin et herbas adurit. Ovidius in Fastis :

*Nec nova per gelidus asta sit herba nive.*

Sic pruina, utpote nebula, et lamem terram adurit et exsiccat. Porro quantum inter pluviam et rorem, tantum inter nivem et pruina continent. Natu ut vapor in aquam mutatus, priusquam altius ascendat, ros

mandatum, quod opus est, perforatur et perlicatur illis: id quod exoptis in tribus sequentibus versibus confirmat. Malo hunc versum sine accipere generaliter, quam cum Kimhi per Dei eloquium et verbum pluviam interpretari, quæ Dei verbo, id est, nra et voluntate fiat: est enim hoc coactum. Emitit sermonem seu eloquium suum: igitur nihil est aliud, quam edicit, imperat. Velociter, vel potius velocissime, seu celerrime: nam est Hebræicè adh mehora, quod plus significat quam meliora simpliciter, ut observat Mercerus in Thes., Page, ad adh. Aliquis existimare possit adh mehora, simpliciter vertendum et exponendum ad celestium, hoc est, celerrime, ut adh tantum sit pro ad, quemadmodum Deut. 4, 50. Paginus hæc accipit particulam adh, in alterâ significatione donec, sed non satis aptè. (Mts.)

qui est le moyen d'y parvenir, l'homme s'applique aussi à chercher sa subsistance; car J.-C. ne dit pas: Cherchez uniquement ou chercher simplement le royaume de Dieu et sa justice. Cependant, comme le travail même ne suffirait pas dans tous les cas pour satisfaire à nos besoins, si Dieu n'y donnait sa bénédiction, il faut se ressourcir toujours que le succès du travail est encore un don de la Providence. L'homme sans religion peut jouir de ce bienfait malgré son ingratitude; parce que Dieu fait lever son soleil sur les justes et sur les impies. Mais il n'y a que l'homme fidèle qui, profitant des largesses de Dieu, se procure en même temps le royaume de Dieu et sa justice, parce qu'il cherche l'un et l'autre, et que c'est le premier et le principal de ses soins. L'intention du Prophète, et encore plus celle de J.-C., a été de délivrer les fidèles de toute inquiétude par rapport aux besoins de la vie. C'est moins la disette qui tourmente les hommes, que la crainte de l'éprouver. *Ne reus inquietari per de mendaciam, apud J. C. : Il tuis super de penser à ce qui vous est nécessaire quand ce mendaciam sera venu. Chaque jour à sa peine, et c'est assez de l'éprouver dans ce jour sans la prévenir par des inquiétudes. Ce point de morale, bien conçu et bien observé, retrancherait la plupart des agitations et des anxiétés qui font le supplice des hommes. Ils travailleraient paisiblement, ils mettraient à profit les dons que Dieu leur distribue chaque jour, et ils penseraient que jamais ce maître si riche et si libéral ne leur manquera. Leur attention capitale serait de chercher le royaume de Dieu, et de vivre dans la justice pour n'en être pas exclus. Il est à croire que la plupart de ceux qui manquent de subsistance ne portent le poids de la misère que parce qu'ils ne se sont jamais conformés à l'instruction de Jésus-Christ.*

## VERSETS 41, 42.

Dans le premier de ces versets le Prophète condamne, par deux exemples, ceux qui s'appuient sur

## Halleluia. CXLVII.

1. Lauda, Jerusalem, Dominum; lauda Deum tuum, Sion.
2. Quoniam confortavit seras portarum tuarum, benedixit filiis tuis in te.
3. Qui posuit fines tuos pacem, et adipe frumenti satiat te.
4. Qui emittit eloquium suum terræ, velociter currit sermo ejus.
5. Qui dat nivem sicut lanam; nebulam sicut cinerem spargi.
6. Mittit crystallum suam sicut buccellas: ante faciem frigor ejus quis sustinebit?
7. Emittit verbum suum, et liquefacit ea; flabit spiritus ejus, et fluat aqua.
8. Qui annuntiat verbum suum Jacob, justitias et judicia sua Israel.
9. Non fecit tallus omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis. Halleluia.

## VERS 4. — LAUDA, JERUSALEM, DOMINUM (1). Hic

(1) Hic Psalmus in Hebræo cum superiore continuatur. Idem certe utriusque argumentum est. Græce hic agit auctor Deo ob collata Hierosolymæ beneficia, factam Nebemias potestatem urbis moenia portasque restaurandi, collectos innumeros in eâ civis, ac demum pacem tandem restitutam. Tunc ad ea transit, quæ Deus in natura parit, et ad beneficia quibus peritissimus Deus populum suum prosecutus est. S. Hiero-

des moyens humains: ces deux exemples sont la vigueur des chevaux et l'agilité des pieds. De tout temps on a fait grand cas à la guerre de cavaliers bien montés; et les cavaliers précisaient beaucoup l'agilité des pieds dans leurs héros: on peut aussi entendre en général des forces de cavalerie et d'infanterie. Le Prophète dit ici que ce n'est pas ce qui mérite la faveur du ciel; et il ajoute que le Seigneur accorde sa protection à ceux qui le craignent et qui espèrent en sa miséricorde.

## REFLEXIONS.

Il n'en est pas du Seigneur, Dieu du ciel et de la terre, comme des potentats du monde: ceux-ci ont besoin de troupes pour résister à leurs ennemis, et pour contenir les peuples dans l'obéissance; mais l'Être suprême tient en sa main tous les ressorts de la puissance: il arme toute la nature quand il lui plaît de détruire les ennemis de son nom. Si sa Providence n'appuie les plus nombreuses armées et ne protège les plus grands États, tout périt; l'histoire du monde en fournit des exemples sans nombre.

Dieu met ses complaisances dans ceux qui le craignent et qui espèrent en sa miséricorde. Ces deux conditions sont nécessaires: sans la crainte du Seigneur, la confiance en sa bonté est une présomption; et sans la confiance, exempte de toute perplexité intérieure, la crainte conduirait au désespoir. Il semble donc que le Prophète ouvre une route bien courte et bien facile pour parvenir à la faveur de Dieu. Souvent toute la vie du plus habile courtisan ne suffit pas pour obtenir de son maître un regard favorable, et dans un moment on peut devenir l'ami de Dieu, comme l'obscurité si bien le courtisan dégoûté du monde, dont parle S. Augustin au livre de ses Confessions. Mais la crainte de Dieu et la confiance en sa miséricorde supposent un cœur détaché de tout autre objet que Dieu, et c'est pour cela que les amis de Dieu sont si rares.

## PSAUME CXLVII.

1. O Jérusalem, louez le Seigneur; ô Sion, louez votre Dieu.
2. Car il a fortifié les barrières de vos portes; il a répandu ses bénédictions sur les enfants nés au milieu de vous.
3. Il a établi la paix dans vos contrées; il vous rassie du froment le plus exquis.
4. Il envoie sa parole sur la terre; et cette parole se répand avec promptitude.
5. Il fait tomber la neige comme des flocons de laine; il répand le givre comme de la cendre.
6. Il envoie la glace, quand il lui plaît, comme des morceaux de pain; qui pourra résister à la rigueur du froid, quand il l'ordonne?
7. Il enverra sa parole, et il fondra la neige et la glace; son souffle parcourra la terre, et les eaux couleront.
8. Il annonce sa parole à Jacob; il manifeste ses décrets et ses jugements à Israël.
9. Il n'en a pas usé de même à l'égard de toutes les nations; et il ne leur a pas déclaré ses volontés (au ses desseins). Louez le Seigneur.

## COMMENTARIUM.

duntaxat numerandi diversitas, quâ à Psalmo nono

ritus, S. Augustinus, Syrus, Arabs, vetusta Palæstina quædam Græca et Latina cum septingentis Interpretibus legunt in titulo: Halleluia, Aggæi et Zachariz. Consentunt Origenes, Theodoros et interpretum plerique, scriptum esse post secundi templi dedicationem ac monium Hierosolymitarum restauratum, ac fortasse in ipsâ monium dedicatione, ut nos in Psalmum 145 diximus. Quæ hic de terrestri Hiero-

Hebræi unitate unâ antecessant Græcos et Latinos, terminatur, dum Masorete hunc fecit superioris appendix. Masoretæ dixi, quoniam in nominibus Hebræorum codicibus, ut à Kimhi notavimus, Psal. 113, istorum distinctio negligitur.

VERS 2. — QUONIAM CONFORTAVIT SERAS PORTARUM TUARUM (1); roboravit, robustas fecit seras, vel, ex Hebræo, baribæ, et Garco, rob; pugnæ; vectes portarum tuarum, ne possit hostis perturbare, ac ut tuti, militi defensione sit civis. Pacem dat Ecclesie, defendit, alit, etc. Euthymius allegorice per portas intelligit leptomum et fidem; per seras, sive vectes, crucem; per filios, Apostolos, quibus Christus benedixit elevatis manibus. Lac. ult. 50. BENEDEXIT, benedixit, ut sint felices, et bonis omnibus locupletes, beatitudine amulavit. In tr, bekirech, id est, in medio tui, prope. Intra te prosperabit filios tuos.

VERS 3. — QUI POSUIT FINES TUOS PACEM, ne eos quisquam infestet, pax munivit, pacatos reddidit ab hostium incuribus, victorias tribuens, vel undique bella arcens. Latine, qui posuit in finibus tuis pacem, sed per duos accusativos major est lingue emphasis. ADIPE FRUMENTI, hitum, triticeorum propriè pluralis numerus; optimis triticeis, tritici poline, si pollen sit farina purior, non ut Cæso placet, impurior, tritico optimo et leissimo, et valde meduloso; puriore farina; similitudine, sive flara tritici: Chrysostomus, Abundantia et largitate fructuum: Euthymius, Allegoria est de pace conscientiarum, et de pane Eucharisticæ. Adipem appellat quidquid est optimum et pinguisimum in aliquâ re. Hinc adipes terre, olei, msti, frumenti, Num. 18, 12. Alludit autem ad bonitatem terræ sanctæ, utpote que fluat lacte et melle non quidem loci natura, sed Dei benedictione, de celo expectatis pluviam, quam Dominus Deus semper invehit, et oculis suis intuetur a principio anel usque ad finem. Unde postquam Judæos evomit, hodie nihil, nisi primum antiquæ felicitatis exhibet, ut inde posteris suis erga antiquos colonos ira argumentum reliquat.

VERS 4. — QUI EMITTIT ELOQUIUM SUUM TERRÆ (2).

solum narratur, ad celestem Hierosolimam et ad Ecclesiam referunt Patres; quare hic de nive et imbrebus habentur, illi mysticæ interpretatione de predicatione Apostolorum, atque Evangelii propagatione in quælibet orbis plagas explicatur.

(1) Quoniam roboravit vectes portarum tuarum adversus externos hostes. Ex his verbis maxime editum consistit hoc carmen. Neemias temporibus, aut post Neemias tempora. Primum enim Neemias nutus urbis portas imposuit, ut docet caput Neemie tertium. BENEDEXIT FILIIS, etc. Hoc, et quod dicitur in sequente versu, ad tempora Neemias referri potest, quando satis parata et tota Israelitarum respublica, cum domi, tum foris, presertim si superiora tempora inspicerentur. Benedixit filiis tuis, hoc est, civibus tuis, qui nunciam in modum numero et optius augerent, et bene ac fortunatis vivant; hæc enim omnia importat benedixit verbum. In tr, hoc est, intra muros tuos.

(Mts.)

(2) An autem aliud celebrandi Dei argumentum ex eo ductum, quod statim atque aliquid in terris fieri Deus precipit, uno momento, et quom celerrimè ejus

Prosopopœia. Qui alloquitur terram, qui ei mandat, ut et reliquis creaturis; et ipsa ejus verbum celerrimè exequitur. Sic infra vers. 7. Idque ne temerè et fortuito, sed Dei providentia fieri intelligamus. Allegoricè, mittit eloquium suum per prophetas, etc., velociter currit, et prosperabit. TERRÆ, in terram tuam mittit eloquium suum, id est, pluviam verbo ipsius descendente, Psal. 55, 10; q. d.: Ejus jussu et mandato decidit in terram tuam pluvia. VELOCITER, parant ei subito omnia in tantum usum et commodum.

VERS 5. — QUI DAT NIVEM SICUT LANAM, ad fovendum et calefaciendum videlicet, qui nive quasi lanâ terram tegit, ad eam fovendam et calefaciendam. Nix enim etsi sit frigidissima, tamen dum hollus et expirationes terræ cohibet, ei calorem internum conciliat, et vim maxime fecunditatis induit, instar lane que calefacit et fovet corpus, unde dicitur latere, id est fecundare segetes apud poetam. Aliqui: Tam crebram et frequentem dat nivem, quam lanam, ejus pili sunt densissimi et sibi proximi, ut hoc pertinet ad abundantiam. Nam nix tam densa demittitur, ut eâ terra non aliter tegatur quam lanâ. Alii, qui tribuit nivem sicut lanam (candida), qui subito nivem ad modum lane can didissimam super terram facit descendere, ut præstantius intelligatur epithetum, ut apud Isaiam 7, 18: Si fuerint peccata vestra rubra quasi vernix, velut lana erunt: alba videlicet, ut noster interpres rectè adjecti, explanationis causâ.

Nebula, nebulam, nebulam, vel, ut interpretatur Arnobius, pruina. Kaphor, pruina propriè, expiratio scilicet illa que descendit sub aurorum ferebus frigoribus. Quia autem nebula frigida et humida ferè in pruina resolvitur, ut nubes agrosa in pluviam, non est dubium quin etiam nebulam significet. Spargit per aerem ad fecundandam terram, sive nebulam, sive pruina sicut cinerem. Nam instar cineris pruina exurit et consumit terram nimio humore diffluentem. Ita Deum celebrat à rebus prodentibus effectus suæ nature contrarios. Nix est frigida suapte natura; et tamen calefacit terram. Quin et herbas adurit. Ovidius in Fastis:

Nec nova per gelidus ulla sit herba nivea.

Sic pruina, atque nebula, et lamæ terram adurit et excideat. Porro quantum inter pluviam et rorem, tantum inter nivem et pruina continent. Nati ut vapor in aquam mutatus, priusquam altius ascendat, ros

mandatum, quò opus est, perforatur et perlicatur. Illic id quod exoptis in tribus sequentiis versiculis confirmat. Malo hunc versum sine accipere generaliter, quàm cum Kimhi per Dei eloquium et verbum pluviam interpretari, quæ Dei verbo, id est, nra et voluntate fiat: est enim hoc coactum. Emittit sermonem seu eloquium suum; igitur nihil est aliud, quàm edicere, imperari. Velociter, vel potius velocissimè, seu celerrimè: nam est Hebræicè adh meliora, quod plus significat quàm meliora simpliciter, ut observat Mercerus in Thes., Page, ad adh. Aliquis existimare possit adh meliora, simpliciter vertendum et expendendum ad celestium, hoc est, celestium, ut adh tantum sit pro et, quemadmodum Deut. 4, 50. Paganus hic accepit particulam adh, in alterâ significatione donec, sed non satis aptè. (Mts.)

dicitur: ita congelatus pruina, quem proinde vulgus gelu albuo appellat. Sicet ciserem, nempe ad urandum et arcesendum, ad corripendum frugum germina, vitum genibus, arborum bacca, ut proinde Sextus Pompeius pruina à pertendo dictam existimat, et ejus injuria proventum exustionem carbonationem Plinius lib. 17 vocet: fructus enim se virgulta peritit.

VERS. 6. — MITTIT CRISTALLEM SIBI SICUT BUCCELLAS; glacien sive glacien grammeum. Lapidationem bucellis et frustis panis assimilatum interpretatur Arnobius: Probat glacien sicut fragmenta. Eau: vel ubi facit frustulum, et in varias partes, ut hiems sit acris et vehémentior. His sulcis in genere. Ad quoniam path in specie proprio significat frustum: fragmentum panis, id est, buccellam, holium, gallica moracea, malo pergit in antiquitatis effuditibus. Mili cristallum sive acem glacien suam sicut bucellas, ad ascendum, alendum, saginandum, perinde ac si immitteret bucellas panis. Glacien est aqua, et laque terram et corpora non irritat, liquat, et resolvit, sed potius constat, pascit, et signat, instar buccellatum, sive panis per buccellas sumpti. Sed et acris hyems et glacies confort plurimum fecundatit terre, et futura messi, cum relique tres anni tempestates, ver, autumnus, etas sint opportuna, si etiam hyems frugibus valde solatris et commoda. Reliquit nosier interpres vocat Crystallum, ut cristallum in genere accipere. Nunc enim sonat glacien simpliciter, ut Psalmo sequunt, vers. 8, quæ calore adhibita in aquam facile resolvitur, nunc rem ita concretam atque congelatam ut nec igne admoto admittat dissolutionem, q. d. glacien indissolubilem. FACTEM, asperitatem et vim. SEXTIDIBIT. Hebraice, habundantia, id est, stabilit, prospera, q. d., ejus frigus est intolerabile.

VERS. 7. — EMITTIT VENTUM SIBI, id est, man-

Dans le Psautier hébreu ce psame est joint au précédent; et dans notre Vulgate on il est séparé, ainsi que dans les LXX, on continue néanmoins de chiffrer les versets comme s'ils n'étaient pas: ce qui marque l'attention qu'on a eue pour l'exemplaire hébreu. Or, de cette jonction du présent psame, qui est le 147<sup>e</sup> dans notre Psautier, avec le précédent, qui est le 146<sup>e</sup>, et qui dans deux ensemble sont le 147<sup>e</sup> du Psautier hébreu il résulte que nous comptons désormais les psames jusqu'à la fin, comme les Hébreux et comme les Latins. Nous étions séparés d'eux depuis le psame 9, qui est partagé en deux dans l'hébreu; et de cette manière il n'y a pour tous que cent cinquante psames.

Comme le psame précédent porte en titre dans nos versions: *Altitud*, celui-ci est aussi intitulé du même mot, et l'objet est encore le même. Ceux qui rapportent le psame précédent au retour de la captivité et au rétablissement de Jérusalem, ont la même idée sur celui-ci. Ceux qui croient que David composa le psame précédent à l'occasion de la conquête du mont de Sion sur les Jebuséens, et des constructions qu'il fit alors dans Jérusalem, voient les mêmes objets dans ce psame 147. Enfin, ceux qui ne regardent le psame précédent que comme une exhortation faite aux fidèles de célébrer les grandeurs et les bienfaits de Dieu, se bornent aussi à cette pensée dans l'expli-

dabit. VENTUM, decretum, voluntatem, ardorem solis, vel pluviam metaphoricè intelligit. Ea, glacien, nivem, pruina, crystallum et frigus. Illa, inquit, ipsius auto liquescunt et solvantur. Scintillas, ventus, Nam flante vento è parte maris oritur pluvia, quæ ista liquefacit; vel flabit super illa ventus, et fluat aqua. Illi enim à vento dispersa sunt et distracta liquecent et fluunt in aquas. Utrumque Kimhi, q. d., flabit ventus, et veniet pluvia. Chysostomus. Vel flante vento (calido sine australi), ista converterentur in aquas, ut nuat, que pruina erat constricta. Nam est ventus qui congelat. Allegoricè tempestatem in seruitutem commutat, pacem in bellum, calamitatem in gaudium, et contra.

VERS. 8. — QUI ANNUNTIAT VERBUM SUUM. Transit ad benedicta spiritualia, attingens tres leges partes. VENTUM, ad moralia. *Justitia*, sive, ut habetur Hebraice, *habundantia*, statuta ejus, ad ceremonialia. Sunt enim *habundantia*, præcepta de religione et ritibus, quorum ratio nescitur. *JURIS*, ad judicialia pertinent. Alii per verbum promissiones de Christo intelligunt, per duo reliqua, legem Moysi et Evangelium. JACOB, ISRAEL, dative casus.

VERS. 9. — NON FEGIT TALITER. Epithema. *Non fecit taliter omni*, id est, nulli nationi sit fecit, ut eos bonis tuis affligeret ac spiritualibus beneficiis eos æquæ ornaret, et temporalibus è Dent. 4, 8. *Non dixit, tamen non semper universè negat, pro nihil, nullum, uti docet Elias ad radicum chol, ut cùm legimus Num. 27, 17: Et omne ipsum non videtur, id est, partem tantum ipsius videbit, non totum ipsum, et supra Psal. 48, 49. NON SEDIT Oculi* (séd aliqua, nempe beneficia, ut quidem ipse Elias intelligit), etsi illic cum Kimhi nulla exponerimus. Quo modo suum possit illud Christi Matth. 7, 21: *Non amica, qui dicit mihi, Domine, Domine, introibo in regnum Dei*, ut non significet nullum, sed aliquem non.

NOTES DU PSAUME CXLVII.

ention de notre psame. On ne peut se tromper en suivant cette dernière opinion, quoiqu'on puisse ne pas toucher l'objet particulier, en ce que le Prophète en composant ce cantique. Cet objet peut tenir à l'histoire de ces temps-là, laquelle ne nous est pas assez connue pour prononcer affirmativement sur la pensée du psalmiste.

VERSE 1.

Ces paroles du Prophète s'adressent à la Jérusalem terrestre, soit embellie et fortifiée par David, soit réparée après la captivité. Il l'invite à louer le Seigneur, à exalter les grandeurs de son Dieu. Mais cette Jérusalem terrestre était la figure de l'Eglise de Jésus-Christ et la figure du ciel. Cette vérité est appuyée sur les oracles de l'Écriture: S. Paul, parlant de l'Eglise, l'appelle la *Jérusalem libre*, par opposition à la Jérusalem terrestre et juhaïque, qui était alors esclavée, et qui devait être bientôt ravivée. Le même apôtre parlant de la vocation des chrétiens et des promesses qui leur ont été faites, dit qu'ils se sont approchés de la *ciité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, un habitant des milliers d'anges*. Les prophètes n'auraient pas tant exalté la Jérusalem de la Palestine, s'ils ne l'avaient pas considérée dans son rapport de figure avec la chose figurée. Cette Jérusalem terrestre fut presque toujours infidèle; elle persécuta les prophètes,

tes, et elle finit par le plus grand de tous les crimes, en mettant à mort le Messie.

C'est donc principalement l'Eglise que le psalmiste invite à louer le Seigneur son Dieu. S'il a en vue la Jérusalem céleste, ce sera moins avec intention qu'un applaudissement qu'il adresse aux habitans de cette sainte patrie, tout absorbés dans la contemplation de l'Éternel.

REFLEXIONS.

Croyez-tous une vie future, disait saint Augustin à ses auditeurs: que votre occupation sur la terre soit de louer Dieu et de le bénir, parce que vous êtes appelés à lui rendre éternellement cet hommage dans la sainte Sion, où la douleur, le deuil, la crainte, ne pénètrent point. Regardez-vous la vie future comme une fable? Allez au théâtre, et prenez part à toutes les dissolutions qui accompagnent ces spectacles profanes. Je vous tiens ce langage, ajoutait-il, parce que, selon le mot de l'Apôtre, si vous n'espérez en Jésus-Christ que pour le temps de cette vie, vous serez les hommes les plus malheureux.

Il y a dans ce raisonnement une force invincible et une lumière qui se fait sentir aux moins clairvoyants. Point de partage, point de milieu dans la religion, ou plutôt dans l'état de l'homme. Si la vie future qui nous est promise est réelle, il faut se donner tout à Dieu et tout à Jésus-Christ. Si l'on ne croit point cette vie future, il faut faire comme les libertins dont parle encore le saint docteur. En revenant de l'amphithéâtre, s'ils rencontraient des chrétiens occupés de la prière, ou se disposant à fréquenter les assemblées de piété: Que ces hommes sont malheureux, disaient-ils et ils auraient eu raison, supposé que le dogme de la vie future ait été chimérique. Mais, reprenait le même saint Père, vous savez, mes frères, quelle est votre foi; vous vous ressouvenez du sacré caractère que vous avez reçu. Vivez donc conformément à votre profession; louez donc le Seigneur votre Dieu, et faites dès à présent ce que vous devez faire éternellement dans la Jérusalem céleste.

VERSE 2.

Je mets dans la version française, *il a fortifié les barrières*, et non les *serries*, parce que le mot hébreu et le mot grec signifient des barrières, ou ces pièces de bois qu'on met derrière les grandes portes pour les appuyer. Je mets aussi les *enfans* au milieu de vous, parce qu'un milieu de vous est dans l'hébreu.

Ce verset convient à la Jérusalem terrestre, fortifiée par David, ou réparée par les chefs des Juifs, au retour de la captivité. Mais ce n'était là qu'une ombre légère, ou qu'un trait de ce qui devait arriver dans la suite des temps à la Jérusalem des chrétiens, qui est l'Eglise, et de ce qui était promis dans la Jérusalem éternelle à tous les justes. Quand Jésus-Christ parle de l'Eglise, il dit que *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*, c'est-à-dire, qu'elle subsistera toujours; et comme cette même Eglise est appelée par le même Sauveur, *un édifice bâti sur la pierre*, il s'ensuit que cet édifice et ses portes seront inébranlables. Cela est encore plus sensible, si l'on pense à la Jérusalem céleste, qui est la cité permanente dont les murs et les portes sont de pierres précieuses, selon la révélation qui en a été faite à l'Apôtre S. Jean, et qui nous apprend, en termes figurés, que cette sainte demeure a une solidité que le temps ne peut altérer. Si le Prophète n'a en vue que la Jérusalem terrestre, son psame dit peu de choses, et nous instruit encore moins; car la figure est passée, et nous jouissons de la réalité.

REFLEXIONS.

Celui qui croit fermement qu'il y a une vie future doit demander avec instance les deux choses dont parle ici le Prophète: la première, que Dieu mette de *fortes barrières à ses portes*, c'est-à-dire qu'il garde ses sens contre toutes les incursions de l'ennemi du

salut; la seconde, qu'il verse ses bénédictions sur ses enfans, c'est-à-dire, qu'il lui apprenne à méditer sa sainte loi, et à faire en tout sa sainte volonté. Nos sens sont des portes sans cesse attaquées par les ennemis du salut, par le démon, par le monde, et par notre amour-propre. Si Dieu ne garde la ville, dit alors notre Prophète, c'est en vain que les sentinelles veillent; et s'il ne met un frein à nos yeux, à notre langue, à nos oreilles, à tous nos sens, vainement nous flatter nos nous de veiller sur nous-mêmes, et de nous maintenir dans l'innocence. Nos enfans sont nos pensées et nos desirs. La faculté de penser nous a été donnée pour connaître la loi de Dieu, et la faculté de vouloir a été mise dans nous pour acquiescer avec liberté et avec mérite au bon plaisir de Dieu; mais sans sa bénédiction, sans sa grâce prévenante, nous ne pouvons pas même, dit l'Apôtre, prononcer le nom du Seigneur Jésus. C'est elle, nous dit-il encore, qui nous donne le vouloir et l'action. Que ferons-nous donc sans la prière, qui est le canal des grâces? Envoyez-nous toujours la vie future et notre salut, nous serons des hommes de bien, et notre *libéralité* sera puissamment gardée: elle sera féconde en fruits de bénédiction.

VERSE 3.

Voilà de nouveaux bienfaits dont le Seigneur comble Jérusalem, et c'est encore pour elle un motif de le louer et de le bénir. *Il a établi la paix dans ses contrées*; ou, comme le texte et les versions s'expriment, *il a fait que ses contrées fussent pais*, pour marquer une tranquillité générale et parfaite. Il nourrit sa habitans du froment le plus pur, le plus exquis; ou, comme parlent le texte et les versions, *de la graine du froment*: expression dont se sert souvent l'Écriture pour marquer l'abondance et la bonté des productions de la terre.

VERSE 4.

Ce verset peut convenir, en quelque chose, à la Jérusalem terrestre; mais la fortune de cette capitale et de la Judée en général fut trop peu stable, pour que le Prophète n'ait pensé qu'à elle. L'Eglise, figurée par Jérusalem, était destinée à joindre une paix bien plus précieuse; et à se nourrir d'un pain bien plus exquis. La paix des vrais fidèles est tout intérieure, et suppose tout sentiment. Les tourmens qui entrent et régare les forces est contenue dans la parole de Dieu et dans le sacrement du corps et du sang de J.-C. Si l'on s'éleve encore plus haut, et qu'on vive dans le Psalme la céleste Jérusalem, la paix y est éternelle, et l'on y vit de la présence immédiate de l'essence divine. Les Peres de l'Eglise ont au-piè des uns prétendus, tout s'est fait digne des grandes vœux du prophète.

REFLEXIONS.

J.-C. dit à ses apôtres: *Je vous laisse la paix*; mais comme ils étaient encore peu éclairés, et qu'ils pouvaient croire le change sur la nature de cette paix, il ajoute tout aussitôt: *Ceci n'est pas la paix que le monde donne*. De même quand l'Apôtre soutient la paix aux fidèles, il déclare que c'est la *paix de Dieu*, la *paix de J.-C.* Le monde se flatte de donner la paix, et il prétend qu'elle consiste dans la possession des honneurs, des richesses, des plaisirs; il fait illusion par là à la plupart des hommes; mais quand ils sont entrés dans cette route, ils reconnaissent bientôt qu'elle n'est qu'une agitation et un trouble.

REFLEXIONS.

C'est Dieu seul qui donne la véritable paix; aussi le Prophète dit-il que la *paix dont joint Jérusalem* vient de Dieu. Cette paix est établie dans les *contrées* ou dans les *confins de Jérusalem*, pour nous faire entendre qu'en vain se flatterait-on de posséder la paix du cœur, si elle ne regardait dans les facultés qui sortent de la dépendance. Comment la sainte régnera-t-elle dans le cœur, si les sens sont troubles par les objets extérieurs, si l'esprit est possédé de fausses maxi-

mes, si la mémoire ne rappelle que les tempêtes d'une vie toute profane ?

On a demandé, en quoi consistait la paix du cœur, et il n'a pas été difficile de répondre qu'elle consiste dans le calme d'une conscience soumise à la volonté de Dieu, et réglée par les principes de la religion. Mais ce qui conduit à ce calme de la conscience n'a pas été d'une discussion si facile. On a dit, avec un Prophète, que le moyen de parvenir à la paix était de *marcher dans la voie de Dieu*; et cette règle est d'une vérité qui n'admet aucune exception; mais il s'agit encore de savoir *marcher dans la voie de Dieu*.

Or il me semble que l'Apôtre dit tout dans cette instruction qu'il donne aux Colossiens: *Que la paix de J.-C. triomphe dans vos cœurs*. Le triomphe suppose la guerre et le combat. Si la paix de J.-C. triomphe dans nous des ennemis qui troublent notre âme, il est évident que notre conscience sera dans un calme aussi parfait qu'il peut l'être sur la terre. Il est visible de même que ce *calme surpassera tout sentiment*, comme le dit encore le même apôtre aux Philippéens; et voilà l'explication toute naturelle de ce que J.-C. dit à ses apôtres, lors même qu'il les envoyait annoncer la paix: *Né craignez pas, que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis point venu apporter la paix, mais le glaive*. Il voulait dire qu'il fallait commencer par combattre avant que de parvenir à la paix, et que c'était la science du combat qu'il était venu enseigner directement aux hommes. Il est vrai qu'il faut combattre avec paix; c'est-à-dire, avec une pleine confiance en J.-C., qui soutient et qui fortifie ses serviteurs; mais tant que les ennemis du saint ne sont pas subjugués, le calme de l'âme n'est pas parfait; on ne goûte pas encore dans sa plénitude la paix qui est au-dessus de tout sentiment. Plus on remporte de victoires, et plus on approche de cette délicieuse paix. C'est tout ce qu'on peut faire en cette vie, que de s'avancer vers ce terme; la paix essentielle et inaltérable ne sera que dans la céleste Jérusalem. Mais c'est beaucoup que de savoir la route qui y conduit.

Durant la guerre contre les ennemis du salut, on a besoin d'être fortifié de la nourriture dont parle aussi le prophète. C'est, la divine parole, c'est l'Ineffable Eucharistie; deux objets qui pourraient faire encore ici la matière des plus sérieuses et des plus saintes réflexions.

## VERSET 4.

Le Prophète fait dans ce psaume ce qu'il avait fait dans le précédent: des bienfaits particuliers accordés à Jérusalem, il passe aux attributs généraux de Dieu, à sa puissance et à sa sagesse, etc. Dans ce verset, il célèbre la parole divine et la promptitude avec laquelle les ordres qu'elle énonce se répandent sur la terre.

Cette parole, au reste, regarde ou la création du monde, ou l'ordre de la Providence que Dieu observe à l'égard de tous les êtres, ou les effets particuliers de sa puissance, tels qu'ils sont décrits dans les versets suivants. Les saints Pères entendent par cette parole le Verbe incarné, ou la prédication de l'Évangile; et ce sens est tout-à-fait vraisemblable, puisque c'est un prophète qui parle.

## RÉFLEXIONS.

Notre malheur est de ne connaître la parole divine et ses effets que par l'histoire des livres saints, et presque jamais par notre propre expérience. Quand cette sainte parole se communique à une âme docile et préparée à la recevoir, elle y opère les effets qu'inspire le Prophète, et que saint Paul a exposés plus en grand; elle se répand avec promptitude, elle s'empare de toutes les facultés de l'homme, elle pénètre dans le plus profond de l'intérieur, elle discerne toutes les pensées, toutes les intentions, exclut celles que l'amour propre avait opposées, jusqu'alors à l'amour de Dieu, fortifie celles que la foi avait enserrées, et caillonne celles qui n'avaient encore qu'un premier

degré de chaleur. Oui, mes frères, disait S. Augustin, cette rapidité que le Prophète reconnaît dans la parole de Dieu, allume dans nous le feu de l'amour divin; nous sommes froids, parce que nous sommes lents; hâtons-nous de recevoir cette sainte parole, et nos cœurs s'embrasent.

Quand nous lisons l'histoire des saints, nous remarquons qu'il n'a fallu souvent qu'un trait de la divine parole pour en faire des hommes nouveaux. Augustin lut ces mots de l'Apôtre: *Loin de vous la débauche, l'ivrognerie, les impudicités, les dissensions, les jalousies; soyez revêtus de J.-C., n'ayez point d'égard pour votre chair en ce qui regarde ces choses-là; et dès ce moment Augustin fut changé*. François entendit ces paroles de l'Évangile: *Né possédez ni or ni argent, et devint le plus parfait modèle de la parure évangélique*. On répète en présence de Xavier cette instruction de J.-C.: *Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme?* et Xavier jeta tous les fondements de la vie apostolique, dont les Indes et le Japon recueillirent les fruits. Et pour remonter à la naissance du christianisme, que n'opéra point sur Saul, ennemi de J.-C., cette courte parole: *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?* Jamais ne s'accomplit plus à la lettre ce que nous dit ici le Prophète: *Dieu envoya sa parole, et elle se répandit avec promptitude*.

## VERSETS 5, 6.

Le Prophète donne ici des exemples de la toute-puissance de Dieu. Il dispose en maître de la neige, des frimats, de la glace, de la rigueur du froid. Le grec et la Vulgate mettent la braine, au lieu du *givre*; mais il faut entendre une *braine congelée*, qui est la même chose que le *givre*.

Pour tenir compte des pronoms qui accompagnent la *glace* et le *froid* (*sum, ejus*), on met dans la version française: *quand il lui plait, quand il l'ordonne*. Il n'y a guère d'autre moyen de satisfaire au texte.

Dieu n'envoie pas du ciel des morceaux de *glace*; mais il glace les eaux, et les fragments de cette glace sont aussi solides que des morceaux de *pain*. Il paraît au reste que le psalmiste choisit ces exemples, parce que, dans un pays aussi chaud que celui où il écrivait, la neige, la glace, le grand froid étaient rares, et causaient une sorte d'admiration au peuple.

## RÉFLEXIONS.

La Providence divine se manifeste dans la diversité des saisons; elle donne aux hommes l'hiver et l'été, le froid et le chaud. La neige qu'elle répand féconde les terres, purifie l'air, fortifie les corps; un hiver rigoureux en apparence, est communément l'annonce d'un été favorable et d'une abondante moisson. Les climats où le froid est intolérable sont peu habités; mais ils ne laissent pas de produire des plantes salubres, et de nourrir des animaux très-utiles à la société. C'est dans les mers du Nord qu'on pêche les plus grands poissons, et ces animaux voraces en chassent devant eux une multitude de petits qui viennent sur nos côtes, et qui sont d'un grand usage. Tous les climats ont leurs beautés et leurs richesses. Depuis le péché de l'homme, la terre est moins féconde, le ciel est moins prodigue en bienfaits; mais ce qui reste de fertilité dans les campagnes, et d'heureuses influences de la part des astres et de l'air qui nous environne, annonce toujours la magnificence et la bonté du Créateur.

## VERSET 7.

Que Dieu l'ordonne, que son souffle se fasse sentir sur la terre, l'hiver le plus rude s'adoucit, la neige se dissout, la glace se fond, et les eaux, auparavant enchaînées, repréent leur cours. Voilà ce que le Prophète donne, avec raison, comme une preuve sensible de la toute-puissance divine.

## RÉFLEXIONS.

On a ici une belle figure de ce qui se passe dans un

pécheur touché de Dieu, et qui se dispose à rentrer dans les voies de la justice. Tandis qu'il vivait sous l'empire du péché, son cœur était comme de glace; nul retour vers Dieu, nul sentiment d'amour. La foi même paraissait éteinte dans cette âme insensible aux vérités de la religion. Enfin le Père des miséricordes, par la parole éternelle du Père, touche cette terre: ou il ne regne que des frimats; elle s'amollit bientôt, elle se fond à la présence du soleil de justice, et l'Esprit saint commence à faire couler les larmes de la componction. Alors toutes les puissances de cet homme, si long-temps endurci, deviennent comme des sources d'où sortent tous les sentiments de la pénitence. Il se fait un changement total dans son intérieur; et le monde s'aperçoit bientôt, par la régularité qui régne dans l'extérieur, qu'il a perdu un de ses partisans, un de ses apôtres d'erreur, un de ses chefs de scandale et de sédition. Cette merveille n'est pas moins due à la toute-puissance de Dieu, que l'ordre qui régne dans les saisons. Si le Prophète a jeté ses regards sur ces prodiges de miséricorde, prodiges si multipliés depuis l'avènement du Messie, c'est avec raison qu'on trouve, dans ses versets, toute la Trinité sainte appliquée à produire des effets si dignes d'elle.

## VERSETS 8, 9.

Le Prophète spécifie l'ordre de Providence que Dieu a établi à l'égard de son peuple. Il l'a fait depositaire de sa parole; il lui a déclaré, dans un code de lois,

## 1. Halleluia. CXLVIII.

Laudate Dominum de caelis; laudate eum in excelsis.

2. Laudate eum, omnes angeli ejus; laudate eum omnes virtutes ejus.

3. Laudate eum, sol et luna; laudate eum, omnes stellæ et lumen.

4. Laudate eum, caeli cælorum; et aquæ, quæ super caelos sunt; laudate nomen Domini.

5. Quia ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt.

6. Statuit ea in æternum; et in seculum seculi; præceptum posuit, et non præterit.

7. Laudate Dominum de terrâ, dracones et omnes abyssi,

8. Ignis, grandis, nix, glaciæ, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus.

9. Montes et omnes colles, ligna fructifera et omnes cedri.

10. Bestiæ et universa pecora, serpentes et volucres penitæ.

11. Reges terræ et omnes populi, principes et omnes iudices terræ.

12. Juvenes et virgines, senes cum junioribus, laudent nomen Domini: quia exaltatum est nomen ejus solius.

13. Confessio ejus super caelum et terram; et exaltavit cornu populi sui.

14. Hymnus omnibus sanctis ejus, filius Israel, populo appropinquanti sibi. Halleluia.

## COMMENTARIUM.

VERS. 1. — LAUDATE (1) : Tredecies laudandi vocabulum usurpat ad suum institutum. Duodecies vidensit Theodoretus, quæ major læticia acrorique hilaritas ad celebranda Omnipotentis encochia inspirare-

vos volentes et sui décrets; privilège qui n'a pas été accordé aux autres peuples. Quel motif, conclut-il, pour louer constamment le Seigneur, pour exalter sa miséricorde et ses bienfaits! C'est toute l'explication de ces deux versets, où les versions s'accordent parfaitement avec le texte.

## RÉFLEXIONS.

S. Chrysostôme s'applique fort à prouver ici que toutes les nations de la terre ont reçu de Dieu la connaissance du bien et du mal: c'est une conséquence, dit-il, de ce qui est révélé dans l'Évangile et dans les écrits de S. Paul, sur le jugement que tous les hommes doivent subir au tribunal de Dieu. Ce raisonnement est juste, et le saint docteur prend très-bien la pensée de l'Évangile, en disant qu'il ne parle que de la loi écrite, dont on était nul autre peuple hors de la Judée n'avait eu connaissance. C'était un motif bien puissant pour engager Israël à témoigner son amour au Dieu de ses pères, et pour persévérer fidèlement dans son culte.

Cette observation du Prophète est tout applicable aux chrétiens, et singulièrement encore aux catholiques, vrais enfants de l'Église. Dieu a bien établi l'Évangile pour tous les peuples; mais il y en a encore plusieurs qui ne l'ont point reçu; et parmi ceux dont les pères ont été éclairés de cette lumière, combien l'ont altérée ou obscurcie par leur révolte contre l'Église! Louez l'Éternel, ô vous tous qui jouissez de la vocation à la véritable foi!

## PSAUME CXLVIII.

1. O vous, habitants du ciel, louez le Seigneur; louez-le, ô vous, qui faites votre séjour dans les régions les plus élevées.

2. O vous, ses anges, publiez ses grandeurs; ô vous, puissances célestes, annoncez ses louanges.

3. Soleil et lune, publiez ses louanges; publiez-les, ô étoiles, qui toutes répandez la lumière.

4. Annoncez-lui, ô dieux élevés, et que toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux, louent le nom du Seigneur.

5. Car le Seigneur a dit, et ces choses ont été faites: il a commandé, et elles ont été créées.

6. Il les a établies pour toujours, pour durer de siècles en siècles: il en a porté le décret, et sa parole ne passera point.

7. Louez le Seigneur, êtres terrestres, monstres marins, abîmes des eaux.

8. Feu, grêle, neige, glace, tourbillons de tempêtes, qui exécutez ses ordres;

9. Montagnes et collines, arbres fruitiers, cèdres de toute espèce;

10. Bêtes sauvages et animaux domestiques, reptiles, et oiseaux qui volez dans l'air.

11. Que les rois de la terre et tous les peuples; que les princes et tous les juges de la terre;

12. Que les jeunes gens et les jeunes filles; que les vieillards avec ceux qui sont dans l'adolescence louent le nom du Seigneur, parce qu'il est le seul dont le nom soit digne d'être exalté.

13. Sa gloire est au-dessus du ciel et de la terre; cependant il a exalté la puissance de son peuple.

14. Que sa louange éclate donc parmi tous ceux qui sont dévoués à son culte, parmi les enfants d'Israël, parmi ce peuple qui a l'avantage de l'approcher. Louez le Seigneur.

hoc verbum *hallel*, id est, *laudavit eum jubilo*, et sonnet *verbele thilla*, id est, *hymnus*, laus cum jubilo et celebratio. Hoc autem propter tredecim divinas proprietates sive middoth à Mose celebratas Exod. 54, 6, 7, 8, inter quas plures sunt clementie et misericordie, quam juris et justitie, quod se sapius Deus misericorditer cum mundo gerat quam justè; et cum justè, mitius perpetuò quam mereatur. De coelis, de vobis *caelesti*. O vos qui estis de coelis, ò cœlites, ò angeli siderei, laudate eum. Sic quod sequitur, *in excelsis*, ò vos qui estis in excelsis, ò angeli super cœlestes, in altissimis et penitissimis cœli locis habitantes, in altissimis et penitissimis sequentium prolepis: O creature cœlestes et sublimes, id est, ut veribus consequentibus exponit, angeli, cœli, stelle, et cœtera corpora sublimia, atque res. *De et in non* propositiones imperare, sed loci. Doctè igitur Theodoretus et Chrysostomus: Vos qui in cœlestibus agitis, vos qui in altissimis degitis. Est enim Hebraeus, qualis in Evangelio Matth. 21, 9: *Hosanna in excelsis*, id est: Salva, obsecro (ò Deus qui es) in excelsis, et cœlis; qualis et infra vers. 4. Invitantur autem angeli et corpora cœlestia ad celebrandum Deum, contra idololatrias, quasi ipsa non sint Deus, sed Dei opera, Deum sapientem, potentem et bonum testantur.

**VERS. 2.** — LAUDATE EUM, OMNES ANGELES. Idem impletur aliis verbis. ANGELI enim sunt qui de cœlis, et virtutes, sive exercitus, qui in excelsis. Maluit tamen aliqui Psalmem de cœli sensum ad inferiora, id est, eos spiritus qui ministerio destinati sunt, et cœlestis substantiæ, indeque ad corpora cœlestia, vers. 5. Etas, ab ipso Deo de nihilo creati et producti. Item alios, ab ipso missi. VIRTUTES, copie militares cœlestium spirituum; angelorum legiones, exercitus propriè. Ita vocat omnes substantias separatas, quibus tanquam exercitibus circumfunditur ad indicandam suam majestatem. Aliqui etiam extendunt ad omnia cœlestia, sive spiritualia, sive corporalia, que Scriptura alibi

tur. Aptius tamen S. Hieronymus docet alterum *Hallelia* ad superioris finem, alterum ad præsentis initium pertinere. Idem in hujus carminis titulo Aggæi et Zacharie nomina legit; id vero cum Syro, septuaginta Interpretibus, S. Augustino, plurimisque veteris codicibus congrui, quamvis apud Hebræos, Chaldaeos et Volgatam omitantur.

Putat S. Hieronymus plurimorum hominum vota hic recitari, gratias ob eandem celestem Hierosolymam, expletaque animi sui vota reddentium. Eadem ferme ratione explicat S. Augustinus; docetque, libertatis nomine, ab Aggæo et Zacharia universa genti promissæ, intelligendum esse integram eam libertatem, quam Christi hominibus comparavit. Tota carminis series satis demonstrat Psalmum esse cœlestis sensum, atque ex vers. 13 et 11 discernimus, post capitulum esse exaratum. Creatas res quaslibet ancor ad cœlicas Deo laudes vocat; et singulas recensens, nullum omittit, aut genericè sub appellatione complectens, aut de nomine significans. Hinc fit ut huic Psalmo *saeculæ physice, seu physice christiane* nomen accesserit. Superiorum trium carminum appendix esse creditur; nimesque hosce Psalmos in munitione Hierosolymitarum dedicatione esse recitatos.

(Calmet.)

vocat, *militiam cœli*, Deut. 17, 5 et 4, Reg. 17, 16, et 21, 5. Quin et Kimhi ista duo sic distinguit, ut angeli sint intelligentie colorum motrices, exercitus, colorum sphaera; et corpora. Rectius angeli, inferiores ordines angelorum, quia ipse mittitur. Nam superiorum ordinum missio, aut nulla, ut Dionysio placet, aut rara et extraordinaria: exercitus autem sive *virtutes*, superiores ordines et hierarchie et indigæ assistentes, ut imperatori alicui suæ copie et exercitus, Dan. 7, 10. Hi autem omnes laudant Deum, non solum secundum naturæ suæ substantiam, verum etiam per intellectum et affectum, quibus dudus nobilissimis facultatibus sunt præditi.

**VERS. 3.** — LAUDATE EUM, SOL ET LUNA. Sequenti usque ad versum undecimum laudant Deum, sed alio modo quam angeli: nempe per prospopœon, secundum naturæ suæ substantiam, effectus, vires, motus, proprietates. Hæc enim prospopœon eo pertinet, ut contemplerentur Dei tanta opera. Vel per motum, quia laudare faciunt Deum ex suis naturis, affectibus, affectionibus. SOL ET LUNA, non mente et affectu, sed luce, motu admirando, qualitatibus, obsequio, quasi mutis vocibus, ut ait Nazianzenus. Sunt enim inanimata, contra Platonis Epimenidem. **STELLE ET LUMEN**, *ἀστέρων καὶ τοῦ ἡλίου*. Sunt autem astra, sidera, sive nullas stelle, ut zodiaci signa, Pleiades, Hyades, Ursa; *ἀστέρων* autem stellæ singulares, et planetæ, Orius, Sirius, Hebræi, *chocbebe or*, id est, *Stelle luminis*, id est, stellæ lumineosæ et in firmamento lucentes. Omnes enim constant naturâ lucidâ et splendenti, quidam veluti ignes. Contra eos qui omnem lucem in sole collocant, nec eam stellis tribuunt, nisi per participationem solaris irradiationis; nam etiam ipsæ per se et subtepe naturâ lucent, fulgentque, imò et tota cœlestis substantia, quamvis illius lux non solet in nostros oculos incidere. Id enim fit, per accidens propter intervallum, et quia non est tanta ut possit dissipare regionis hujus inferioris tenebras, nisi juvetur et intendatur copiosiore et illustriore specie splendore. Unde nec à Phœbo Phœbe lumen capio omne, sed illud duntaxat quod vehementius aciem nostram afficit. Hæc autem motu, luce, influentiâ, Deum celebrant; aliqui mente vacant et intelligentiâ. In duo distinguntur Septuaginta, ut attollerent mentes nostras ad regionem lucis, in qua lumen è cœlo empyreo manans, fulgore superat lucem solis, lunæ et stellarum in firmamento radiantium, sique significarent non omnem qualitatem lucidam ab hujusmodi stellis fluere. **LUMEN**, id est, lucida alia corpora, ut orbis cœlestes. Nam nullus est orbis, nulla orbis pars, que non sit luminosa, v. g., hæc totis circumdus. Quare regio lucis pars illa mundi recie dicitur. Euthymus per lumen mavult immensam illam lucem primo die creationis factam, Gen. 1, 5, non stellis quartæ diei accipere. Et sanè illa non videtur novæ novorum lunarium productione corrupta, vel commutata, sed per primum cœlum extensa et confusa. Nec verò nunc apparere, quia inter primum cœlum primo die procreatum, interpositum fuit se-

cundo die firmamentum, id est, cœlum sidereum, in stellatum et septem sequentes sphaeras distinctum. Ego, cœlum empyreum à Deo pro sede beatorum constitutum, de quo fortasse illud Pauli, 1 Tim. 6, 16: *Qui lucem inhabitat inaccessam*. Alii: *Lumen omne* quod à sole, luna et stellis funditur, est vel fit. Certè Apostoli apud Clementem, lib. 7 Const., cap. 54, lumen distinguunt à sole, luna, stellis.

**VERS. 4.** — LAUDATE EUM, CŒLI COLOREM. Cœli laudant Deum à claritate, incorruptibilitate, statâ conservatione, ratâ proportionibus, pulchritudine, efficaciâ, amplitudine, etc., quod ab ipso procedat quicquid excollegit et nobilitatis habent. **CŒLI COLOREM**, cœli præstantissimi, nempe cœlum animarum, et empyreum clarissimum, immobile, beatorum locus, alios omnes colores tegens, atque in se concilians, ut sit veluti colorum lectum. Aqua, aque cœlestes, cœlum decimum, æqueum, crystallicum, naturam quendam et conditionem aquæ habens, empyreum proxime inferius, ad qualitates illorum contemperandas, primum mobile, quod R. Atala sic vocari putat, quia est æqualitate et nimis molli, id est, sine stellis, cum non concipiatur esse cœlum signorum zodiaci, que postea miscet in firmamento. Octavum autem sive firmamentum sit totum stellatum, reliqui septem singuli singulas habent stellas erraticas. Nostri mavult aquas, sive æqueum appellari, quia aquâ substantiâ, que in modum crystalli concreverit et obdurevit. Quia et plerique eorum, ut et Hebræorum, putant esse primum quidem mobile, sed nomen cœlium, quoniam motum titubationis docent nomini à quibusdam recentioribus mathematicè titubantibus constitutum, propter quem illos oportuerit contra veterum sensu, rationem et experimentum, decimum colorum introducere. Lege Riddam, de Motu octavæ sphaeræ. Absurdè aliqui nubes, vel pluvias interpretantur. Nam primâ hæc parte Psalmi agit duntaxat de æternis, ut apparet è versu sexto, et de meteoris separatim loquitur versu octavo. **LUCENT**, initium versû sequentis secundum Masoretas, quam distinctionem Græci videntur secuti; nam verterunt, *ignem que* (1), etc., per

(1) De aquis istis aliqua videntur extra controversiam esse debere; alia disputationi hominum permittuntur. Primâ eorum esse debet aquas esse corporales, non spirituales, in quo errasse Origenem et alios, sanctus Epiphanius in Epist. ad Iohannem episcopum Jerusalemense, quam sanctus Hieronymus Luthani foeti, necnon Basilium et Ambrosius, de Opere sex dierum. Secundâ, esse super cœlum zibereum, non, ut quidam voluerunt, in cœlo aereo; nam hoc loco indicat Propheta eas esse super cœlos colorum, quia cum dixisset: *Laudate eum, cœli colorum*, mox adjunxit: *Et aquæ omnes, que super cœlos sunt*, illos videlicet quos Hieronymus nominat in cœlo colorum, et in Psal. 105, de cœlo eodem loquens Propheta, dicit: *Extendens caelum sicut pellim; qui tegit orbem superiora ejus; et aperit in primo capite Genesios positâ Moses aquas super firmamentum, in quo firmamento paulo post stellæ positi. Et apertissime in hymno trium priorum danielis capite 5 demonstrantur ordines omnia opera homini; et primo loco ponuntur angeli, deinde cœli, et aquas, et cœtera inferiora; atque hæc est sententia veterum Patrum, ut notavimus in Psal. 105, vers. 2; tertio*

S. S. XVI.

numerum slog., et *Uterq; brevè eum dicitur, laudat*, autem pluralem, *adventumque*, ut referuntur ad cuncta præcedentia, hoc sensu: Cœli colorum et aquarum, Dominum collaudate. Laudent (denique omnia) hæc nomen Domini, quia ipse dixit, etc.

**VERS. 5.** — QUA ERAT PATER. Ratio quia Deus est eorum omnium conditor et conservator. **ERAT**, solâ voluntate, dicto et præcepto cœlesis omnia produxit, solâ verbo et mandato ea creavit, absque ullo labore et molestiâ, absque alterius externi admittentis et ope, de quo scite Clemens Alexandrinus in Protrepticis: *Τὸ θεῶν ἀεὶ ἡγεῖται, καὶ τὰ πάντα ἐξ ἑαυτοῦ ἀπέχεσθαι τὰ ὑποκείμενα*. Præsens autem hebraicis cœli non est in Hebræo, sed adfectum personificationis causâ ex alio psalmo, nempe 32, 9, in quo dicitur hæc potes simul iunguntur. Quam voluntatem vocatulo quiddam dicensi repræsantat, ad designandum *ἄνευ τῶν θεῶν*, Verbum Dei incertum, Christum Dominum nostrum, per quem omnia facta sunt, ut per Dei Filium, et virtutem Dei consubstantiali; non ut per ministrum, vel instrumentum aliquod. **Mandavit autem**, sive præcepit, ad admirandum Spiritum sanctum, qui et ipse concurrat ad rerum productionem tanquam causa coefficientis et conaturalis. Ita dixit per Filium, mandavit per Spiritum sanctum. Illud est quod Græci theologi disserunt Patrem velle, Deum, Filium velle, efficiere, Spiritum sanctum velle, perferre. Neo salis R. Levi emanavit, Gen. 1: *Dixit: Fiat lux*, etc., hujusmodi dictum, sive sermonem esse interpretans rationem mentis æ voluntatis Dei, declarareque Deum voluisse istud facere, dictoque oculis fecisse. Nam præter occultum esse mysterium Verbi divini, non quidem prolititii (*ἀποκρυφῶς*); Deus enim caret instrumentis humanæ vocis, cum sit incorporeus, sed *ἐκείνου*, et conaturalis, regne ipsâ et per se subsistentis. **FACTA SUNT**, veluti formâ et splendore affecta sunt. Facere et creare sic distinguunt Rabbini, ut hoc ad materiam pertinet, illud ad formam et ornamtum.

**VERS. 6.** — STATUIT EA, ANGELOS SIDEREI, SOLEM, LUNAM, STELLAS, COLOS ET AQUAS CŒLESTES. Id est, omnia cœlestia statuit in perpetuum, et ut essent æterna; ea stabilivit, ut in essentia nunquam inferiora persistere. Quare angeli sunt incorrupti, et cœpora cœlestia nominis secundum qualitates manebunt, sive renovabuntur igne conflagrationis, 2 Pet. 3, 10. De ceteris posuit, ordinem, regulam, legem statuit ut ratum de motibus, influxibus, alii actionibus et temporibus, quibus apparere indigneque debeant. **ER NOS MATREBUNT**, præceptum scilicet. Prefertio autem est irritum fieri, inane esse, non impleri, ut apud Mattheum, 5, 19: *Apex non præteribit de lege*; et alibi, 23, 35: *Verba mea non præteribit*, id est, non erunt irrita, perficientur. Præceptum Dei non fiet irritum, non erit inane, sed implebitur in cœlestibus rebus. Legem sibi præscriptam et impostam è

esse aquas incorruptibiles, et sempiternas; nam de his que hincque numerata sunt, dicitur in sequenti versiculo: *Statuit ea in æternum et in æculum sæculi*, Bellarminus.)

27

Deo non volabant caelestia, sed divinitus conservata pro ipsius voluntate et decreto, perpetuo in suis officiis et substantiis coexistent. Non immutabiliter propulsio, et nominativus verbi fuerit Deus. Non transit, non transgreditur Deus preceptum à se positum, non patitur illum ordinem et regulam violari tonere, et aliud quam quod ipsis datum est, naturae facere. Hoc enim non solet, nisi quando miracula vult operari, ne forte quod in aeternum manerent, naturale illis esse crederetur.

**VERS. 7.** — **LACRATAE DOMINAE DE TERRA.** Altera pars Psalmi, per astrologia ad terrestres creaturas et sublatores. Terram enim vocat Regem mundi inferiorum et elementarem, ut aëtem, superiorem et aëtheriam, ut Gen. 1. In principio Deus creavit coelum et terram, id est, regionem immo caelestem et elementarem. **LACRATAE.** Novissimam hoc verbo corroboratam est superiores, celestestive creaturas ad Dei celebrationem. Nunc pariter, vixque quater hoc verbum repetit. Nemo quoniam perfectus pluribusque modis Deus laudatur, cancellanturque in caelo à divinis mentibus, item per et propter corpora caelestia, quam in terris, in quibus passim offenditur, creaturis inferioribus. **VITIO** materia, affectuorum, qualitatium, motuum naturalium sui maximam miseriam et imperfectionem ostenduntibus. **DE TERRA.** O vos que estis de terra, o terrestria, que in terra versamini, terrestres creature, ut supra vers. 4. **DALCOSSES,** immanes putes, ceti. De draconibus marinis. **ALIANUS,** lib. 4. Animalium, c. 12. Sunt enim et terrestres, procerum in lada, magnitudinis sive longitudinis septuaginta cubitorum, ut et docum unius perturbasse ferant Alexandri exercitum, et elephantos trucidare, apud Zethonem et Platium. Sunt amphibia, ut crocodilli; nam dracones appellatur immanes serpentes, sive feroci terrestres, sive aquatici, sive aëripes. Res animatae Deum laudant, non tantum per naturae suae substantiam et formam, physicas et naturales vires, verum etiam perfectiōis, per suae facultates animales, motus, appetitus, etc. Nam nulla est tam fera et noxia, que non singulariter et admirandas mundo afferat utilitates, et ex suis proprietatibus Dei providentiam supra omnia non commendat, docens illud Moyses, Gen. 1, 51: *Vidit Deus cuncta qua crearat, et erant omnia bona, esse verissimum.* Nam vel serpentes sunt necessari, nedum utiles mundo ad venenum terrae exurgendum et conficiendum, item ad medicinam, ut in Theophrasto Nicomachi tradit; araneae ad aeris virus orbendum. Sic herbe noxae sunt veluti terrae excrementa ejecta et exhalata, quod Plutarchus in Opusce de Jule et Osiride, ad lotum involuntatiam, essi potum fidant. Quamquam affirmari possit, non fuisse talia facta, quia nunc sunt; sed, ut quatuor diaboli sunt, boni fuerunt creati; ita serpentes, mala pharmaca, herbas perniciosas, etc., non esse vitium creationis, sed penam suppliciumque peccati Adae. Utroque modo Dei laus adstruitur. **AMISSA,** maris altissima et profundissima. Alii etiam ad lacus et stagna summae profunditatis extendunt. Quorum omnium perennitatis,

tes, id est, perennes fluxus et effectus, summam Dei vim et magnitudinem commendat ad ostendum.

**VERS. 8.** — **IGNIS, GRANO, NIX, GLACIES,** corrosatio et ignis omnia meteoia, vel etiam elementum ignem. **GLACIES.** Hebraice, *hitor*, exspiratio ascendens in similitudinem fumi, id est, exhalatio *stagnans*, materia meteororum aridorum. Aliqui in genere de utraque exhalatione, humidà et sicca, materia omnium meteororum. Interim *hatur*, sive sulfure est, suffragare, incendere. **SPIRITUS PROCELLARUM,** ventosus, procellisus, ventus turbidus. Non intelligit miris tempestatem et procellas, sed ventos, ad discrimen aeris, qui simpliciter appellatur spiritus; est enim ventus, aeris agitato, et tanquam procella, que fertur, spirat, fiat per mundi latera. **CALBULI** aliqui spiritus sive angelos procellis et ventis presidentes. **QUE FERTUR VENTUS VENTUS (1),** imperium. Quia ejus arbitrio inseruntur ad hominum utilitatem, premia, vel supplicia; qua mandatum ejus exsequuntur, terram vapida afflicto, arbores deficiente, etc. Non enim temere feruntur, et ut fortuna dat, sed pro Dei arbitrio et voluntate: Chrysostomus. **Quod Augustinus** dictum putat contra eos qui existimant superiori quidem à Deo gubernari sed inferiora despicere. Præsertim autem meteoies hoc addidit, ad exaggerandam Dei potentiam, quod ista nullam videntur habere substantie stabilitatem, ut sit locus à minori.

**VERS. 9.** — **MONTES ET OMNES COLLES.** Montes et colles laudant Deum sua forma, mole, utilitatibus, proventibus, effectis, **COLLES,** monticuli, qui et ipsi conditi sunt à Deo, ut volatipem spectantium oculis offerant, copiam rerum crescentium adjuvent. **LEGA,** arbores fructuosas. **CREATI,** arbores procrea, infructuosae et steriles, per synecdochen, variis hominum usibus commoda, ut adificiis, etc. **Varietas specierum** infinitam Domini potentiam et incomprehensam sapientiam praedicat.

**VERS. 10.** — **BESTIE (2),** ferae. Nam fauna de illis proprie usurpantur. **PECORA,** bestie domesticae et ri-

(1) *Id est, obediunt precepto ejus; quod postmodum addi voluit Spiritus sanctus, ne Manicheus aliquis sui atheus suspicaretur, vel hae mala esse, quod saepe magis calamitates hominibus inducent, vel esse fieri, ut furtive quae percellant, ut grano vires urant, ut vi procellarum navigia perant. Deus igitur utitur his rebus, ut instrumentis justitiae, vel misericordiae suae, ad malos puniendos, vel bonos ad munitendos, ac pro hoc non esse venient, neque res male dicit debent, sed bonae, cum bonis Deo serviant.* (Belharminus.)

(2) *Ista omnia ad Deum laudandum proferunt, non quod ista Deum noverint cogitare, nedum laudare. sed ut homines considerantes utilitatem quae ex illis capitur, totum laudent, eaque debitas gratias agant. Si, implet, que nullas ex agris cibos ferat, ex serpenticulis, leonibus, muscis et cunctis capitur? Magna omnino utilitas ex similitudinibus illis capitur, que ab eis vel terram fecundant, quales sunt homines et serpentes; vel mollisiam afferunt, quales sunt culices et muscae. Nam verum nos ad humilitatem, dum in memoriam nobis revocant imbecitiam et superbia parentem primum in nos generatione transmissam, ob quam imperium in animalia magna ex parte perdidimus.* (Belharminus.)

**VERS. 11.** — **REGES TERRAE, ET OMNES POPULI.** Postremo homines cujusvis conditionis et sexus. In autem Deum proprie laudant, quoniam ad eum non modo per naturam subsistentiam et motus naturales, ut immita, per sensum et facultates animales, ut bruta; verum etiam per intellectum, voluntatem, affectionem, rationem, sensum cum ratione et mente communicantem, etiam in infinitas alias vires, quibus praediti sunt, ultra res suas corporales altituntur. **POPULI.** Nominativi casus pluralis numerus. **REGES,** rectores, gubernatores. **Horatius** jam post imperium et bellum, homines omnes ordinat, conditionis, sexus, aetatis, ad Deum sui gratitudinem et reverentiam; ubi est tacita vaticinatio de idolis labofaciendis, ut unus ab omnibus colatur Deus.

**VERS. 12.** — **JOVES ET VENUS.** In Hebraeo est *emphasis, regum bellicum, id est, et ceterum regum, id est, inquit Kimbi, etiam haec que tota occupantur in obediendo et comendo, tribunt Deo gloriam, illisque relictis, cultum Dei amplectuntur.* Respicitur ad statum virginum in Ecclesia. Alii non dicere poterat, et puella, vel, et juvenca, ut antithesis esset oportet. **Ceteroquinones,** Juniores et foete, *him neharim,* hic pariter exprimitur, quorumetas senili opponitur. **Quia,** tres

rationes hoc et sequenti versu, cur homines cujusvis generis debeant colaudare Deum. **SOLUS.** Nam vera religio alias omnes abolebit, in illis extinctis, solus Deus colatur et predicatur. **1 Cor. 15, 25.**

**VERS. 13.** — **CONFESSIO EJUS SUPER CAELUM ET TERRAM.** Laus et gloria ejus apparet in caelis et terris. **EX** (quin suppl.) laus ejus et gloria est super caelum et terram. **Colatet enim cum procedenti, ut quidem Mosorete notatur, claudendo superiore verum hoc membro. Itaque secunda est ratio cur sit collaudandus. Nemoque quoniam laus ejus patet late per caelum et terram, ac ejus veneratio non in Juda sola, verum etiam in omni caelo et terra, vel sit radicale in vocabulo 777 *hoda,* gloria, majestatis ipsius est superior caelo et latior terra, ac neutro comprehendi potest. Per hyperbolicam poeticam, pro, majestas ejus patet in infinitum. **Alii,** super, in caelo et in terra. **Laus ejus** est in hominibus et angelis, Chrysoyomus, vel magnificentia ejus ubique reboet. **EX EXALTAVIT** et (quoniam) extulit coram populo suo. **Terria ratio** est celebranda sit Deus, Regnum Davidis per Christum intelligi ferè Rabbinus, de quo cunctis tropo Zacharias Luc. 1, 69: *Exerit coram salutis nobis in dno David pueri sui.* Alii potentiam simpliciter et robur. **Populum suum** dabit inextinguibilem simul ac illustrum; **Theodorius,** Possit enim versus ostentare exponi: *Confessio ejus* (sit) *super caelum et terram.* Celebrabit in caelo et terra. Nam exaltavit regnum, vel potentiam populi sui. **Et, pro quibus, sapientiam, et alia notavimus.****

**VERS. 14.** — **INVENIS OMNES SACRYS TERRE,** laus Dei (sit). Reveretur enim ad horatibonem, et claudit totam thesam de celebrando Deo, super fideles, ut quorum preceptis sit celebrare Deum, quoniam multo plura sunt concessit beneficia, non modo corporalia, sed et spiritualia; non modo temporaria, sed et aeterna, **Psal. 147, 20,** q. 4.: *Omnes enim saneti, tempore illi Israel, qui populus est et propitius, etiam alii sui alieni ab ipso, ipsiusque gratia, habent hymnum et laudem Dei in ore, illi comant et dant gloriam.* Universum gentium humanum genus habet quo Deum laudet, quoniam in ipso existit, vivit, movetur, sed praesertim pii, qui Deum propitiunt. **Etiam ergo celebrat et collaudat pii Israelis Deo proximi.** Nam haec omnia dicuntur per appositionem. **Israhelitas** autem intelligit non secundum carnem, sed secundum spiritum, nempe fideles omnes, quos Apostolus Gal. 6, 16, *Isra. sem Dei vocat.* **Kimbis** novum subnotare *crit:* *Illymna erit omnibus sanctis ejus, quae cum collaudant, sunt proprie tantu singulare beneficium Israelitis, propter quoniam ipsi creati sunt cum celebrare.* Alii, sed, nihil est beneficium, esse debet. Nihil est quidem quod non debeat hinc deo causae, praecipue tamen sancti Israelitis Deo proximi, id est, quos propter illi sanctificati sunt et dilecti, qui sunt illi Israelis veri secundum scripturam fideles, et adoptati ex gentibus in domesticos per christum fidem et vitam Deo gratiam. **Chrysostomus,** Alii, est, id est, sancti habent laudem **Psal. 149,** in promptu, quod itum celebrat. **Eclypsis** verbi substantivi has omnes pejerit interpretationes. **Indocte** qui-



dam pro hymno vertunt laudem, ut ait sensus : *Exerit coram populo sui ad gloriam Israëlitarum laudem et gloriam. Nam tællula propriè dicitur de laude divinâ.* Tous les Psalms inscribuntur *Tællula*, et per crasin *Tullim*, quasi hymni divini, quo modo Augustinus hoc opus inscribit, dùm librum Hymnorum appellat. *Aspernati*, adhærent sibi per fidem, cultum et religionem. Quia ratiō Nazianzenus docet in Alog., sacerdotibus amplissimum deus esse, vel tantulum Deum approprinquare. Nemo propter sacrum mini-

sterium, et quasi accessum. Ad verbum, *cherobo*, pro pingui ipsius. Quod non solum de propinquitate spirituali per fidem et religionem intelligit potest, sed etiam sanguinis, propter Domini ex eorum genere corporeationem. Vel *propinquus ipsius*, id est, habent Deum propinquum et proprium, ut alludat ad illud Deut. 4, 7 : *Nulla est gens que Deos habuit tam propinquos sibi (id est propiis), et que sit consecuta infimâ ab eo beneficia tam spiritualia quam corporalia.* Nam etiam Latinè, *propius à propè, ut karè à karè.*

NOTES DU PSAUME CXLVIII.

Ces psaumes et les deux suivants ont, comme le précédent, *Aleluia*, au commencement, et à la fin. Rien de plus convenable, puisque ces psaumes n'ont pour objet que les louanges de Dieu. Dans le premier, le Prophète invite toutes les créatures à lui rendre leurs hommages. Quelques-uns se représentèrent qu'il fut composé au retour de la captivité, et ils portent le même jugement des deux autres qui terminent tout le Psautier. Je ne vois pas la nécessité de cette application. David n'a-t-il pas pu consacrer ces trois psaumes à la grandeur de Dieu, non sorte que ce fut comme la profession publique et la manifestation solennelle des sentiments que cette majesté suprême lui inspirait ?

Dans ce psaume il y a une sorte de progression descendante : le Prophète commence par les créatures les plus élevées, et il passe successivement à celles qui sont plus près de nous. Il les invite toutes à louer le Seigneur, à créer son saint nom.

VERSETS 1, 2.

Il n'y a rien qui marque mieux l'enthousiasme du Prophète que ce début. Il invite, de quatre manières, différentes, les célestes intelligences à louer le Seigneur : par ces dénominations, ceux qui habitent dans le ciel, vous qui êtes dans les régions les plus élevées, vous les anges du Seigneur; vous ses puissances, ou, comme porte le texte, son armée, soit des expressions comme synonymes. On ne doit pas s'imaginer que le Prophète invite ces esprits célestes à s'acquiescer d'un devoir qu'ils enissent sans quelquefois, ou qu'ils puissent omettre. Les anges n'ont point d'autre fonction dans le ciel que celle de louer Dieu, et d'exécuter ses ordres. *L'avez vous toujours*, dit saint Jérôme, *He die non ne peut louer le Seigneur.* Ce que dit ici le psalmiste, est l'expression du sentiment de complaisance qu'il éprouve en pensant que les saints anges sont toujours occupés à louer Dieu; il les en félicite, et il entre en part de leurs affections. Les trois Hébreux firent la même chose du milieu des flammes où Nabuchodonosor les avait fait jeter. Et l'Eglise répète encore avec allégresse ces saints cantiques.

REFLEXIONS.

Il y a dans cette invitation du Prophète et dans celles qui suivent, un fonds de très-grandes vérités. Il servait pour un peuple qui avait en partage la connaissance du vrai Dieu, et qui se glorifiait d'être le seul sur la terre dont le culte fut exempt de fausseté et de superstition; mais il importait de le faire souvenir que Dieu méritait les adorations de toutes les créatures, tant invisibles que visibles. Il fallait, en quelque sorte, unir ces Hébreux à leur sphère, et présenter à leurs esprits le Dieu d'Israël comme le roi de l'univers, et faire paraître au pied de son trône tous les êtres qui respirent, à commencer par les plus sublimes, qui sont les anges et tous les esprits bienheureux.

Par cette invitation il apprend à tous les hommes que Dieu est bien supérieur à toutes les idées que les habitants de la terre peuvent se former de lui; continue s'il leur avait dit : *Où êtes-vous, enfants des hommes, pour honorer dignement celui dont la majesté suprême est l'objet éternel des louanges et des adorations d'un*

nombre presque infini de purs esprits? Ce sont là ses ministres, ses armées; ou seul de ces habitants du ciel à plus de lumières et de force que toutes les puissances de la terre; et tous ensemble à a enaementis cependant en présence du Roi de tous les siècles, leur maître et leur vote.

Cette notion de l'âme du Prophète avec les intelligences célestes, instruit aussi les fidèles de tous les temps des caractères que doit avoir la vraie culte. Ce sont de purs esprits qui adorent le Très-Haut, et c'est l'hommage de l'esprit et du cœur qui fait l'essence de la véritable religion. Ce sont des créatures exemptes de toute laideur qui se prosternent devant le Dieu de toute sainteté; et jamais on ne sera du nombre des adorateurs fâbles, si l'on ne se préserve de la corruption du siècle, si l'on ne contredit les inclinations de la chair et du sang.

Quand le Prophète invite ces saints habitants de la religion céleste à louer et à bénir le Seigneur, il suppose assurément qu'ils l'entendaient, et qu'ils lui savaient grand saint commerce qu'il voulait entretenir avec eux pour la gloire de leur commun maître. Il n'en était pas de ces sùlimes intelligences comme des êtres inanimés à qui il adresse la parole dans la suite de son psaume. On verra bientôt en quel sens on doit prendre les invitations qu'il leur fait. Il parle ici à des esprits très-pénétrants et très-claires. Ce qu'il leur dit de la grandeur de Dieu, ils le concevaient encore mieux que n'eussent fait les plus beaux génies de la terre; et il résulte de-là que les anges qui entourent le trône de Dieu, connaissent les desirs des hommes, qu'ils entendent leurs prières, qu'ils peuvent les présenter au Très-Haut et intercéder en faveur de ceux qui s'adressent à eux. C'est là le fond de la vraie doctrine de l'Église sur l'intercession et sur le culte des saints anges.

VERSETS 5, 4.

Le Prophète descend du séjour des intelligences célestes au soleil, à la lune, aux étoiles, aux eaux qui sont au-dessus des cieux, c'est-à-dire, au-dessus de l'air qui nous environne; et par ces eaux, il entend probablement les nuages, qui sont comme des réservoirs d'eaux suspendus au-dessus de l'air le plus près de nous. J'avoue que beaucoup d'interprètes entendent ici des eaux qu'ils croient placées au-dessus du ciel, des astres et des étoiles; mais, outre qu'il est difficile de concevoir quelles sont ces eaux, rien n'oblige dans le verset à suivre ce sentiment. Le Prophète invite les cieux les plus élevés à louer le Seigneur; et par ces cieux, il paraît qu'il doit entendre, non le ciel éminent où habitent les anges; il en a parlé au premier verset; mais le ciel où roulent les astres. Ensuite, ce qu'il ajoute des cieux au-dessus desquels sont les eaux, peut fort bien être pris pour l'air qui nous environne, et qui contient les oiseaux (1). Ces cieux ne sont point appelés *caeli*, *caelorum*, mais simplement *caeli*. Or, l'air est souvent appelé ainsi, soit dans l'Écriture, soit dans

(1) Saint Augustin fait mention de ce sens (liv. 45, chap. 52 de ses Confessions), et il ne le désapprouve pas.

le langage ordinaire; et l'on conçoit fort bien qu'il y a des eaux au-dessus de cet air, puisque les nuages, qui ne sont formés que de vapeurs aqueuses, portent sur l'air et sont suspendus au-dessus de lui.

Sous le nom d'étoiles, on doit entendre tant les étoilés fixes que les planètes. L'hébreu les appelle *étoiles de la lumière*; ce qui est la même chose que *étoiles lumineuses*. Nos versions disent, *les étoiles et la lumière*. La différence est fort petite; on pourrait même traduire, *les étoiles et leur lumière*; ce qui rendrait précisément l'hébreu.

REFLEXIONS.

Le soleil, la lune, les étoiles, les nuages, l'air qui nous environne, en un mot, tout ce que nous voyons au-dessus de nos têtes, et en général, tous les êtres privés d'intelligence et de liberté, ne louent point Dieu par eux-mêmes; mais *ils le louent*, dit S. Augustin, *par la bouche de ceux qui les considèrent*. Les idolâtres qui adorèrent les astres, prenaient tout-à-fait le change à cet égard. La beauté, la grandeur, la régularité de ces corps lumineux, leur faisaient conclure qu'ils étoient des divinités. Mais quelle proue avoient-ils que ces globes où ils étoient découverts que de la matière et du mouvement, fussent doués d'intelligence? qui leur avait dit qu'ils fussent éternels, qu'ils pussent donner à l'homme, aux animaux, à tout ce qui respire, la faculté d'être et de persévérer dans leur existence? Comment, dans un monde tel que le nôtre, dont toutes les parties sont liées ensemble, pourvoient-ils raisonnablement admettre une multitude de dieux, dont les qualités et les fonctions étoient différentes, et souvent opposées entre elles? Ils étoient obligés de recourir à un Dieu principal, auteur et directeur de tous les autres; mais quel dieu est Dieu, et d'où tirait-il ses droits et sa puissance? Il fallait donc remonter à un seul être, nécessaire, éternel, indépendant; et rien n'annonçait ces attributs dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, beaucoup moins encore dans tous les corps sublunaires et dans la terre que nous habitons. En un mot, le culte des astres, et en général le polythème, étoit une absurdité dont les plus sages d'entre les païens se moquaient; mais avec toute leur sagesse, ils ne s'élevaient point au Dieu créateur des cieux, de la terre et de toutes choses. Les Hébreux seuls conservèrent cette précieuse doctrine; eux seuls trouverent dans le spectacle du ciel et de tous les éléments des motifs pour louer l'auteur de tant de merveilles; prouve évidente qui sans la révélation, les hommes s'égarent toujours, tout conspire à les tromper; et leur raison, esclavée d'un sens, étoit elle-même la lumière que le Créateur lui avait donnée pour le connaître. L'histoire du monde ne fournit sur ce point que des exemples déplorable.

VERSETS 5, 6.

Les premiers mots du premier verset (*ipse dixit et facta sunt*) ne sont point dans l'hébreu. On croit qu'ils ont été transportés par les LXX, du psème 32, 9, où ils se lisent dans le texte et dans les versions. Je croirais plutôt qu'ils ont disparu du texte de notre psaume, car, puisque David, qu'on suppose être l'auteur de l'un et de l'autre, voulait répéter la même pensée dans son psème 148, pourquoi n'en aurait-il pas répété en entier, comme elle est dans le psème 32? Quoi qu'il en soit, le sens de ce verset est fort clair; le Prophète rend raison des louanges que les corps célestes doivent donner à Dieu; c'est d'après les *faits* d'une seule parole, c'est qu'à la voix de son commandement ils ont été créés. Ce qu'il ajoute, que ces corps ont été établis pour toujours, signifie qu'ils ne sont point sujets aux changements qu'éprouvent les hommes, les animaux, les plantes, et en général tous les corps sublunaires. Ceux du ciel doivent durer jusqu'à la fin des siècles. *L'ordonne de Dieu, et il ne sera point résolu*. L'Écriture rapporte, il est vrai, quelques faits extraordinaires, comme la retrogradation du soleil sous Ezéchias, le repos du même astre sous Josué, l'éclipse ar-

rivée à la mort de Jésus-Christ; mais ces prodiges si rares, ont été comme des exceptions à la règle, et n'ont servi qu'à la confirmer. Dieu, en portant ses décrets, n'a jamais voulu le droit de déroger aux effets qui en sont la suite; et dans ses décrets mêmes les dérogations sont contenues, en sorte que tout le changement est hors de lui, et que sa volonté est immuable. C'est la même chose, quand il opère des miracles sur les corps sublunaires; quoique ceux-ci ne soient pas dans un état fixe et permanent, comme les astres, ils sont néanmoins soumis à des lois fixes et invariables; on sorte que, quand nous remarquons quelque dérogation à ses lois, nous avons raison de conclure que c'est un miracle. L'homme, par exemple, est sujet à la mort. S'il arrive qu'un mort sorte du tombeau, c'est un événement où la toute-puissance divine déroge à la loi générale, qui est que, l'homme étant mort, son cadavre reste sans action et sans vie jusqu'à la résurrection générale. Il faut dire la même chose de tous les autres faits miraculeux.

REFLEXIONS.

Dieu a voulu nous instruire de deux manières par le spectacle de cet univers. Il a placé au-dessus de nos têtes des globes immenses qui subsistent toujours dans le même état, qui observent toujours les mêmes lois dans leurs révolutions. Il a placé autour de nous des productions de toute espèce, animaux, végétaux, minéraux, qui naissent, qui se succèdent continuellement, mais selon des lois qui ne varient point. Or, la sagesse et la puissance du Créateur se manifestent également dans tous ces états si différents en apparence. Les astres qui furent au commencement sont encore aujourd'hui; ils seront les mêmes jusqu'à la fin des siècles, et ils ne varient point dans leur cours. L'homme qui fut au commencement n'est plus aujourd'hui; mais sa postérité subsiste et subsistera jusqu'à la consommation générale. Voilà des lois fixes, les unes appliquées à des créatures permanentes, les autres faites pour des créatures qui se succèdent. Hés deux côtés, égale providence, sagesse uniforme, ordre constant, et inviolable; par conséquent, motif pépétuel pour nous à adorer et à bénir l'auteur d'une économie si admirable.

Je sais que le spectacle de cet univers et de l'ordre qui y règne, n'est pas le moyen le plus court et le plus efficace pour élever les hommes à la connaissance et à l'amour de Dieu; que ce soit si rempli de merveilles et si bien réglé, fait commodément pour l'impulsion, sur des esprits qui ne sont que philosophes; que les passions du cœur ont tant d'empire sur l'esprit, qu'elles le forcent à imaginer une multitude de difficultés contre l'œuvre sublime de la création, et contre les moyens que la Providence emploie pour gouverner le monde. Ah, Seigneur! il n'est très-commun que, sans l'union de la grâce de Jésus-Christ, les plus fortes démonstrations de votre existence, de vos attributs et de vos opérations, ne répondent la lumière que peine quelques moments, et qu'elles ne laissent point dans l'âme ces traits pénétrants qui la blessent et qui l'obligent de chercher son repos et son bonheur en vous seul. Mais je me mets à la place de votre Prophète, et je sens combien une âme fidèle comme la sienne, peut être touchée de cet ordre supérieur à toute l'économie humaine; *Vous avez dit, et tout a été fait; vous avez ordonné et tout a été créé*. Je vous, vous disposez de maître, moi-séjourner de la matière après son existence, mais du néant même où elle était plongée avant que d'exister; en sorte que de rien vous avez fait toutes choses, et qu'elles faisant, vous leur avez donné une existence et une essence tout autre que l'existence qui sont en vous. O merveille, qui éclaircit mon esprit et qui le confond, qui l'élève et qui le confondre dans l'abîme qui m'inuit à vous, et qui ne me permet pas de perdre de vue les œuvres de vos mains!





collaudationem, non omnem creaturam; descendit ergo à throno ad hypotesin; q. d. : Ecclesia præcipue celebrat Deum et hymnos de eo instituit. *CANTATE, scilicet, simpliciter cantare, ut zimmer, carmen numeris instrumenti canere, id est, psallere.* Nova, recens et inseditum, novo argumenti, vel materia, ob novum beneficium adventus Christi; vel novi artificii et operis, rarum, exquisitum, præstant et singulare. Utrumque Niretas, in 43, orat. Nazianzeni, canticum novum, si historiam spectes, præclarum et insignis cantus, ob prosperam quandam successum et victoriam. Si allegoriam, novi Testamenti canticum. Tum enim nova omnia facta sunt, et creatura nova, et homo novus, et vita nova, et nova mandata, et nova gratia, et nova pollutiones, et nova sacramenta. Eo nomine novum Testamentum dicitur, non solum à tempore, sed etiam à naturâ earum rerum quas in eo configitur; quod quidem omnia innovata sunt, utque imprævis homo, propter quem omnia existierunt. LXXX. hymnus; nam est vox *tehillâ*, eadem que prius. Est autem collaudatio verbi substantivi, ait. SACRUM sive beneficium (id est, fidelium) congregatio cum collaudet. Alii, est. Collaudatur in Ecclesia, non in synagoga Satanae.

VERS. 2. — LETETUR ISRAEL IN EO QUI FECIT EUM (1). Monet in cultu Dei requiri letitiam. Deus enim precipue colitur fide, spe et charitate, quarum comites et fructus sunt iustitia, pax, gaudium, etc., Gal. 5, 22. In eo qui fecit eum. In veritate Hebraica est apertum mysterium sanctissimæ Trinitatis, *achoschav*, id est, in factoribus suis, ut apud Job 52, 22 : *Ubi*

Nova cantare semper magis placeat, ait Homerus, Odyss. A. v. 301. Platano Olym. 19 laudat vinum veteris, et novum novarum cantilem. (Calmet.)

(1) Nulli in hoc versu notandum, nisi ubi verbum, in eo qui fecit eum, seu in factoribus suis, in numero plurali pro singulari, honoris ergo, sicut observat Kimhi, qui simile profert ex Job 56, 10 : *Ubi est Deus qui fecit me, seu factor meus, ad verbum factora mei? Idem essent Ezra et alii. Conspicuum in veritate Hebraica affirmat apertum esse mysterium sanctæ Trinitatis. Sed de hac re ad eas, si voles, appendicem nostram ad syntaxin Hebraicam cord. Bellarmini, que exstat in ejusdem Institutionibus Hebraicis. Queri potest quid intelligendum in hoc versu per factorum, nam factor seu creator absolute, non factor secundum quid, hoc est, exempli gratia, auctor salutis et pacis, et honorum datur, quo sensu I Sam. 12, 6, dicitur : *Domina qui fecit Moyse et Aaron.* Factum refert, sive hoc, sive illo modo accipias hoc loco, quædam nihil posteriore, quia magis est ad argumentum. *Fili* (male filii in quibusdam exemplaribus Latinis) *Sion*, hoc est, Sionis, elegante et frequente Hebraismo, cui simile habent Gall. loquentis genus, *les enfans d'Orléans*. Quippe filii nomen civis, et mecum significat tribus nomen præfixum. Sionis peculiariter nomen in antiquo Psalmo, quod in hoc ceteros Israelitis prænotat et dignitatem quandam obtinent propter Sionis montis prærogativam, quod iam tum ibi esset regia Davidis sedes; unde eritas David dicebatur 2 Sam. 5 : *Exaltet in regno suo Deo*, vel, ut ego quidem arbitror, Davide; quasi dicereetur : Exultet ac triumphet Sionis civis se habere talem regem, à Deo palam constitutum. Iti non tamerè Sionis nominatur, quippe apud quos degeret rex David.*

(Muis.)

*Deus factora mei; et apud Isai 54, 5 : Quia dominabantur in factores tui, Dominus exercituum; et iterum, 44, 2 : Hæc et illius Dominus factora tui dicit. Dominus factora tui.* FULL. Hebr. bene, et Græcè, *dei, filii*. Nec mutatur sensus de civibus, membris Ecclesie et domesticis Dei. In regis suo : Christo incarnato, qui non solum est sacerdos, sed et rex in Sione præsidens; q. d. : Non tantum letentur in Deo, qui ipsos condidit, verum etiam in ejus Christo, qui ipsos redemit.

VERS. 5. — LAUDENT NOMEN EIUS IN CHORO. Laudent Deum hilariter, adhibitis etiam musicis instrumentis, si res toleret. Nam etsi illa essent signa externa beatitudinis, eorum tamen usus non est, per Evangelium abrogatus, ut mox docebo. Mysterium autem plene confirmatum. Pertinet enim ad unitatem fidei, et religionis charitatem, concordiam animorum, consensum, et quasi harmoniam. Quæ enim harmonia à musicis dicitur in cantu, ea est in familiis, civitatibus, rebus omnibus, concordia optimam atque aristissimam viciniam incoluntialis, ut Cicero inquit de Platonis libris de Republica, ac ut harmonia in cantu ex dissimilimarum vocum moderatone concors efficitur et congruens. Ita in laudando provocando Deo concordia ad communio ex summis mediis, indifinis ordinibus conciliari debet, ut preces sint efficaciæ et acceptæ. In choro, in publica concentu : Chryostomus. Vel, in *tehillâ*, *machol* etenim et *machol*, nunc ceterum gaudium, cantatum et saltatum ad tibiam designat, ut Exod. 32, 19, nunc tibiam ipsam, vel tibiam et instrumenti musici genus, que utebantur in choris, ut Exod. 15, 20. Organa autem hæc musica Judæis usitata ad Dei laudem, significant omnibus viribus et membris ad Dei glorificationem utendum esse, Chryostomus.

VERS. 4. — QUIA BENEFICIORUM EST DOMINO IN POPELULO suo, quia Dominus bene vult populo suo, sive multum eum dignatur benignitate : Theodoritus. *Exaltavit lephar*, id est glorificavit proprie. Mites et humiles ornabit salute et servabit. *Hananis* includit paupertatem vel afflictionem.

VERS. 5. — LETABUNTUR IN CUBILIBUS suis, in locis quietis et mansionibus deliciarum omnium : Chryostomus in epla, ubi requiescent, cælesti quiete et tranquillitate perferunt, quam gloriam proximo nominat, vers. 5. Hæc enim omnia usque ad finem Psalmi de gloriâ et exaltatione priorum in futuro seculo.

VERS. 6. — EXALTATIONES DEI IN GETTUBE BOREN, *zêbeur*, elevationes, quibus Deus exaltatur, encomia, predicationes Dei in eorum lingua. Sic et Hebr. *zêbeur*, et apud Arabum. Mendose igitur in aliquibus exemplaribus, *exaltationes*. Et GLADIUS INCIPIT, Hebraice, *pisphoth*, id est, durorum acierum, proprie gladii, qui utraq. parte scindunt, ut de impiis captivi ponas.

VERS. 7. — AD FACIENDAM VINDICTAM. Absurdè aliqui ad Machabæos torquent, quos consuetudines humilium et multos principes ingentibus preliis perasse, apud Josephum, 1. 13, cap. 21. Nam aperte

loquitur de ultimo iudicio, de quo dicitur, Mal. 4, 3 : *Calcabit impius, cum fuerit cinis sub planta pedum vestrorum; et illud, Sap. 5, 8 : Judicabunt just nationes, et dominabuntur populo.* Quare, apud Daniele 7, 9, throni multi ponuntur, quasi etiam sancti de hoc mundo iudicaturi, et preces sumpturi, ut ait Apostolus, 1 Cor. 6, 2. Chryostomus refert ad Evangelium victoriam de Satanâ, gentilibus, Judæis; Ariobis ad locum Evangelii : *Seditis et vos super duodecim thronos, iudicantes duodecim tribus Israel.* INCREPATIONES, penas, supplicia, metaphoricè.

VERS. 8. — NOMINES LOREM IN MANICIS FERREIS, honoratos eorum, et magates. IN MANICIS, catenis sive vinculis, in genere, ut launt acerbissima supplicia; Hebraicè *cabli*, vincula tam manuum quam totius corporis. Vox Gallica *cabli*, inde videtur fluxisse.

VERS. 9. — UT FACIANT IN EIS IUDICIUM CONSCRIPTUM (1). Aliqui, *labaahoth*, ad faciendum, resolutum (1) Ille aperte declarat Propheta quorsum dixerit, ad faciendum vindictam, et alligandos reges eorum in compediis. Ut faciant, inquit, sancti, qui in terris injuste iudicati sunt, justum iudicium, jam olim conscriptum dixerunt, et firmatum, et quasi in columnâ, inquit Chryostomus, incisum, ut mutari non possit. Gloriâ hæc sedendi cum Christo in nubibus, et iudicandi mundum et principes ejus, erit omnibus sanctis eius. Quamvis enim Psal. in sermone de S. Benedicto, dicit in iudicio dno ordines futuros electorum, nempe iudicantium cum Christo, alterum misericorditer iudicandorum, tamen illi qui misericorditer iudicati fuerint, postea etiam iudicabunt cum Christo persecutores suos, et constat ex B. Paulo 1 Cor. 6 :

NOTES DU PSAUME CXLIX.

Ce psalme et le suivant sont comme la suite du précédent. Le Prophète avait invité toutes les créatures à louer le Seigneur; il avait dit un mot des Israélites : ici et dans le psalme suivant, il insiste particulièrement sur ce peuple; il le presse de rendre ses hommages au Seigneur, de le remercier de ses bienfaits. Il y a plusieurs sentiments sur l'objet de ce psalme : mais ce qu'on y voit sans équivoque, c'est que le Prophète exhorte vivement les fidèles à louer le Seigneur, et qu'il exalte beaucoup les récompenses qui seront le prix de leur zèle.

VERSET 1.

On pourroit traduire : *Que ses louanges retentissent dans l'assemblée des saints, ou des fidèles; car, dans le style de l'Écriture, les fidèles sont appelés les saints;* à cause de la profession qu'ils font de tendre à la sainteté, ou parce que le culte qu'ils professent est saint.

Nous avons dit bien des fois ce qu'on doit entendre par le *cantique nouveau*. C'est tout cantique excellent, sublime, accompagné de tous les sentiments du cœur.

REMARKS.

Celui qui est touché de Dieu sent très-bien, sans qu'on le lui explique, ce que c'est qu'un *cantique nouveau*. Tandis qu'il étoit dans la ténacité, tout ce qu'il faisoit pour Dieu, tout ce qu'il disoit à Dieu, tout ce qu'il lisait de Dieu, tout ce qu'il entendait de Dieu, lui paroissoit suranné, usé, insipide; il falloit, pour lui représenter aux choses de la religion, ou employer les artifices de l'éloquence, ou faire briller à ses yeux l'appareil des cérémonies, ou lui raconter des faits extraordinaires. Encore toutes ces industries cessaient-elles bientôt de l'affecter, et souvent même elles ne pouvaient le tirer de la langueur où son âme étoit comme enseveli. Non, il n'y a rien de si ennuieux,

in singulare : ut faciat, Deus scilicet. Verum plurae magis congruit, sive quoniam sancti etiam de hoc mundo iudicant, Christo assistentes, sive quia id versu sexto et mot secularo hemistichio magis coheret. CONSCRIPTUM, præscriptum, definitum, decretum et determinatum à Deo, ut sit verbum forense, Kimhi; ut illud, Joan. 19, 22 : *Quod scripsi, scripsi, id est, quod decrevi, statui, cautum esto, immo in irrevocabile et ratum.* Vel, scriptum in lege et prophetis, Deum sumuntur supplicia de his qui peccatos afflixerint inò verò ante diluivium in libro Henoch. Videtur enim David istud ab eo repetere, cuius hæc erant verba citante in Canonica Juda Apostolo : *Eccc tunc, inquit, prophetans de his septuag ab Adam Henoch, Dominus cum sanctis millibus suis fore iudicium contra omnes, et arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis suæ, quibus impij operunt, et de omnibus duris quo locuti sunt contra eum peccatores impij.* Hæc est, hoc iudicium, hic dies iudicii, erit omnibus ejus sanctis gloria et decori. Ille oia erit gloriosus et honorificus cuncto Dei populo. Sic legit Chryostomus *triv*, est, et è nostris Ariobius, Augustinus, Cassiodorus. At Theodoritus et plerique Græci, tam edicere quam interpretes, *triv*, erit. Hebraea utrumque paluntur, *hadar hu lo col hisidau*.

Ne quis qua sancti de hoc mundo iudicabunt? si ergo in cobia, id est, à vobis, iudicabitur mundus, Indignis eam, qui de minimis iudicatis? Verè igitur gloria hæc est omnibus sanctis ejus. (Bellarminus.)

de si insipide, que les exercices de la piété pour quel'un qui n'a plus la ferveur de l'esprit. Tous les instans de ces saintes pratiques sont un poids qui l'écrase, une sorte d'éternité qui le tourmente, un ver qui le ronge, une insomnie qui l'agite; je n'ai point de termes pour expliquer l'état de tristesse et d'inquiétude où se trouve l'homme dégoûté de Dieu, lorsqu'il est obligé par la coutume, par l'exemple des autres, et par d'autres ordres supérieurs, de prendre part aux exercices du culte divin.

Mais si la lumière de la grâce vient à l'éclaircir, si une étincelle de l'amour divin foud la glace de ce cœur, auparavant insensible, il devient, selon l'expression de l'Apôtre, une nouvelle créature en J.-C.; tout ce qui étoit ancien est passé, et toutes choses en lui sont comme nouvelles; il est étonné de trouver tant de beauté dans les saints livres, tant de douceur dans la prière, tant d'acromens dans les entretiens de piété, tant de goût dans la contemplation des mystères de J.-C., tant de vérités sublimes dans toute la suite de la religion.

Il est remarquable que J.-C. et ses apôtres parlent sans cesse de renouveler tout. Le Testament est nouveau, le commandement de la charité est nouveau, le calice du salut est nouveau, le langage mu doivent parler les fidèles est nouveau, le caractère du chrétien est l'homme nouveau, la voie que nous a ouverte J.-C. est nouvelle, le ciel qu'on nous destine est nouveau, la Jérusalem dont nous sommes citoyens est nouvelle, le culte que qu'on y chante est nouveau. Toutes ces nouveautés n'auroient leur consommation que dans la vie bienheureuse; mais l'homme fervent et renouvelé par la charité, en recueille des cette vie les prémices; il exerce de jour en jour ce qu'il y auroit d'ancien dans son intérieur; il se dégoûte de la vétusté des passions, elles le satisfient par leur vétusté même; c'étoient les dépouilles honteuses du vieil Adam, l'heri-

VERSE 4.

tage humiliant de ce premier prévaricateur. La charité relève et arme cette douleur entièrement dégradée, elle en fait un séjour aussi noble que délicieux ; et ce qui est la triomphe de votre esprit, o mon Dieu ; c'est que l'intérieur de celui qui vous aime se renouvelle d'autant plus, que votre amour dure davantage ; au lieu que toutes les affections du monde, tous les intérêts de monde, tous les plaisirs du monde, vieillissent en durant, et périssent enfin, parce que ces choses ont trop duré.

VERSE 5.

Le Prophète développe ici l'invitation du verset précédent. Il adresse la parole à Israël, aux habitants de Sion. Il veut que leur occupation soit de glorifier le Seigneur qui est leur créateur et leur roi, qu'ils emploient pour marquer leur joie, leur reconnaissance et leur amour, les concerts de musique, le son des tambours et les accents de la guitare. Quelques-uns croient que le *chorus* de nos versets signifie des danses, et le mot hébreu a en effet cette signification ; mais il signifie aussi des concerts de musique, et de plus un instrument qui se craie dans la flûte.

Un premier verset, l'hébreu porte *De la harpe se réjouit dans ceux qui l'ont fait*. Ce plaisir désigné l'expression de la *Géométrie* ; *Poissons l'homme à notre image et ressemblance*. La même façon de parler de Dieu au p. 171 se trouve dans Isaïe et dans Job, et c'est une très-bonne preuve de la vérité : Il faut convenir qu'au moins les oracles sacrés, dans qui se trouvent ces passages, eurent quelque connaissance de ces métaux, et ne pas affirmer, comme font certains interprètes, qu'il fut inconnu à tous les Juifs sans exception.

REFLEXIONS.

Le premier titre que Dieu a sur nos hommages, est celui de Créateur ; et les hommes pensent trop peu à ce bienfait ; ils vivent comme s'ils avaient toujours existé, ou comme s'ils étoient eux-mêmes les auteurs de leur être. Presque jamais ils ne disent, dant le culte des passés, et dans les siècles de l'ignorance, *peur* ; Dieu suit le vent qui est ce qui n'a été parvenu à ce point fait et que deviendrait-il après le peu de séjour que je fais sur la terre ? Ces questions bien approfondies conduiraient enfin tout homme sensé à la religion du vrai Dieu et à la pratique de toutes les vertus.

Il faut avouer cependant que l'homme n'aurait pas lieu de se réjouir de sa création, s'il étoit demeuré dans l'esclavage du démon, et sous le tyranisme du péché ; mais il y a un rédempteur qui est en même temps son roi, parce qu'il a fondé un royaume de paix et de réconciliation. C'est là ce que nous fait les enfants de la sainte Sion, dont celle des Juifs ne fut que la figure. Le Prophète a vu en esprit la fondation de ce royaume ; et il n'a pu résister à inviter les fidèles de tous les temps à la joie ; il veut qu'elle soit manifestée par des concerts de musique, par le son des instruments les plus mélodieux. Ce n'est pas que l'essence du vrai culte consistât dans ces démonstrations extérieures de l'allégresse, ni que Dieu, qui est l'objet éternel de l'adoration des anges, exige simplement de nous l'appareil éclatant des cérémonies religieuses ; il demande au-dessus de tout l'hommage du cœur, et le Prophète répète à tout instant cette leçon. Mais comme dans tous lieux les hommes ne négligent rien de ce qui peut plaire à ceux qu'ils veulent honorer, l'esprit de Dieu a voulu nous apprendre que notre zèle doit éclater avec encore plus d'impressement, lorsqu'il s'agit de célébrer les grandeurs du Très-Haut. Principe général : tout que l'extérieur de la religion subsistera ; comptons qu'il y aura toujours dans l'Eglise un nombre d'adorateurs en esprit et en vérité ; et s'il arrivoit jamais que tous les hommes vécussent sans aucune démonstration extérieure de culte, comptons qu'il n'y aurait plus alors de religion.

Voilà le motif de l'allégresse que le Prophète recommande aux fidèles ; c'est que le Seigneur les aime comme son peuple, et qu'il a dessein de les couronner de gloire en leur procurant la saine. Ces expressions se vérifient à quelques égards ; lorsque les Juifs furent rétablis dans leur patrie après la captivité. Mais quand ils auraient joui de la plus grande tranquillité, on ne peut se persuader que le Prophète eût désigné avec tant de magnificence ce moment de gloire, s'il eût permis de parler ainsi. Les versets suivants parlent de nations vaincues, de rois mis aux fers. Les succès mêmes des Machabées ne furent pas assez durables pour répondre à toutes l'étendue des expressions du psalmiste. Au lieu que, si l'on pense aux victoires du Messie, à l'élévation de son royaume ; à la gloire de ses saints, à un jugement qu'ils exerceront après lui à la consommation des siècles, tout s'explique sans difficulté.

REFLEXIONS.

Qui sont ceux en qui Dieu met ses complaisances, et qu'il couronne de la gloire du salut ? ce sont les hommes humbles, doux, pacifiques ; les âmes qui n'ont point de prétentions sur ce monde, et dont la volonté est toujours conforme à celle de Dieu. Il y a un seul Dieu bienfait du Seigneur et deux motifs pour le bénir, l'honneur et lui rendre des actions de grâces. Le premier est, qu'il prépare lui-même, par sa grâce, les cœurs de ceux que le Prophète appelle doux, humbles et pacifiques ; le second est, qu'il daigne répandre sur eux les rayons de sa gloire. Nous en avons un exemple illustre dans le grand Apôtre, dont la censure est une preuve éclatante de la vérité du christianisme. C'étoit le cœur le plus opposé à l'Evangile, l'âme la plus rebelle aux vérités que J.-C. étoit venu enseigner à la terre. Il étoit couvert du sang de S. Etienne, et il cherchoit à répandre celui de tous les fidèles de Damas. Quelle impuissance dans ce caractère, que l'Église mal entendue de la loi rendait inconciliable avec la douceur évangélique ! Il part comme un tonnerre, il veut parler le langage dans le triomphe timide de J.-C. Mais, o puissance de la grâce ! d'un mot ce formidable ennemi est attiré ; et ce mot n'est pas un coup de foudre, c'est un reproche plein de bonté : *Soul, Soul, pourquoi me persécutes-tu ?* Je mis Jésus que tu parles dans tes disputes. Ce mot de Jésus eut en lui-même de coïncider quand Étienne l'avait prononcé ; cent fois il avait jéré d'éteindre jusqu'à la mémoire de ce saint nom ; mais cette fois il n'a dans le cœur et dans la bouche, que l'aveu de sa soumission : *Que voulez-vous que je fasse, Seigneur ?* Paul entre dans la société de ceux que le Prophète appelle des hommes doux ; il se livre aux ministres de J.-C. ; il entend et conçoit toute la doctrine du salut ; il ne s'occupe que du salut et de la prière. C'est déjà un apôtre ; et ce changement est si prompt, si extraordinaire, qu'on tremble encore en la présence de S. Paul, parce qu'on ne connaît pas les impressions profondes que le mot de Jésus-Christ a faites dans son cœur.

La gloire de Paul converti est le second miracle de la toute-puissance de Dieu. Cet homme devient le vase d'élection que J.-C. envoya porter son nom aux rois et aux peuples. Sa vie n'est plus qu'un tissu de merveilles, et la plus grande est l'amour immortel dont son âme brûle pour J.-C. C'est une foule de fois qu'il a toutes les autres inclinations ; le nom de Jésus sort de sa bouche et colle de sa plume, comme les étincelles s'élèvent en l'air durant un incendie qui dévore les forêts et les campagnes. Quelle gloire ; encore une fois, dans le cours de cet admirable apostolat ! Paul est outragé et persécuté partout, mais il en triomphe de joie ; il est chargé de chaînes, et il s'en glorifie ; il finit sa carrière par le glaive ; et toute la terre honore son tombeau.

VERSE 5. G.

Le Prophète explique en détail quel sera le bonheur des amis de Dieu ; leur joie sera pure, parce qu'elle aura sa source dans la gloire dont Dieu les couronnera. Cette joie ne les laissera point inquiétés ; ils en jouiront jusque dans le lieu de leur repos ; c'est à dire, durant la longue nuit dont ils goûteront les douceurs. Ils seront perpétuellement occupés du soin de rendre grâces au Seigneur, et ils éprouveront sa protection au point d'être toujours prêts à vaincre leurs ennemis. Ils seront ainsi forts contre eux, que s'ils étoient armés d'un glaive à deux tranchants.

Il n'est guère possible d'entreprendre ces versets de l'état des Juifs, soit après la captivité, soit sous les Machabées. On ne voit pas qu'ils aient eu ni l'expérience de la joie dans la parole le Prophète ; ils se défendirent contre leurs ennemis, ils eurent même quelques succès dans ces guerres, mais les temps étoient toujours orageux, et il n'étoit guère possible de dire avec eux, que leur allégresse étoit dans le lieu de leur repos. Ainsi ces versets doivent regarder l'état des amis de Dieu, soit en cette vie, soit plus particulièrement encore dans la bienheureuse patrie. Sur la terre ils jouissent toujours de la joie que donne le bon cœur. Dans tous les événements, ils se tiennent unis à Dieu, qui est le centre de leur repos. Leur cœur et leur langue ne cessent point de louer Dieu, qu'ils soient d'ailleurs les révolutions humbles, et ils ont à toujours en leur disposition le glaive de la parole divine, qui est une des plus principales de l'armure spirituelle tant recommandée par l'Apôtre. Dans la vie future, ces expressions se vérifient encore mieux, parce que c'est l'état de la paix inaltérable, de la joie essentielle, du triomphe de louanges éternel, et que les saints, selon la parole de J.-C. même, exerceront avec lui un jugement de rigueur contre les impies.

REFLEXIONS.

Ces versets du Prophète ne conviennent à personne mieux qu'à nos apôtres et aux hommes apostoliques. Comme ces âmes de travail et de passion de la gloire, ils furent toujours dans la paix, toujours leur cœur joit de l'allégresse qui est le partage des favoris du Seigneur. Ils n'étoient occupés que du soin de glorifier Dieu, et de travailler au salut de leurs frères ; ils furent sans cesse armés de glaive à deux tranchants : l'un pour détruire les erreurs de l'esprit, et l'autre pour déraciner les passions du cœur. Je voudrais encore ici l'apôtre S. Paul, son fidèle élève dans toutes les contrées du monde alors connu, mais ce fut une gloire dont J.-C. seul étoit le motif. Tolé et la cause ; de sa main chargée de chaînes il écrivait aux fidèles, qu'un jour leur commanderait la joie spirituelle, ou pour leur reprocher les âmes qui s'étoient glissés parmi eux. Quand les magistrats de la ville de Philippe eurent en forme cet apôtre et S. Silas dans une chambre prison, ils y chantoient des hymnes au Seigneur, comme s'ils avoient été dans l'assemblée des fidèles. Quand le vaisseau qui faisoit voile en Italie étoit près d'être submergé, et que les matelots et les passagers s'abandonnaient au désespoir, Paul les exhortait à la confiance, et à réparer leurs forces en prenant de la nourriture. Il les assurait qu'il ne craignoit pas les impressions profondes que le mot de Jésus-Christ a faites dans son cœur. Le Seigneur sur Dieu les avait accordées à ses prières. Quant ses disciples voulaient le dissuader de passer à Jérusalem, on lui devoit s'attacher à toutes sortes de persécutions de la part des Juifs, il répondait tranquillement, qu'il étoit prêt à donner sa vie pour le nom de J.-C. et pour le précepte de l'Evangile. Quand il racontait les tribulations dont on l'avoit couvert dans presque toutes les villes où il avait annoncé la parole du salut, c'étoit avec une abondance de paroles qui marquait la joie dont son âme avoit été pénétrée. Quelle autorité d'ailleurs dans cet homme qui se disait le dernier des apôtres, et qui se croyait même indigne de porter ce nom ! L'inspiration et la force, la

douceur et la fermeté, les prières et les menaces, les larmes et le ton du commandement, tout étoit en sa main ; comme le glaive à deux tranchants dont parle notre prophète. Il étoit le rebu du monde, et il avoit néanmoins la puissance d'établir toute hauteur qui avoit été élevée contre la science de Dieu. Il étoit le faible crucifié avec J.-C., et la vertu de J.-C. étoit venue et efficace en lui ; il se faisoit tout à tous, et il reprétoit tout les scandales ; il allioit la tendresse d'un père avec la gravité d'un maître, et l'humilité d'un simple fidèle avec la vigilance et le zèle d'un apôtre.

VERSE 7. S.

Voilà, selon notre Prophète, l'usage que les saints feroient du glaive à deux tranchants. Ils remporteroient deux victoires si éclatantes et si complètes, que les princes mêmes et les rois seroient réduits aux fers. Ces expressions sont très-fortes, mais les temps étoient par là même qu'étoient aient jamais été véritable à l'égard des moments d'essai. Les réhabilités eux-mêmes ont cru qu'elles ne le seroient que sous l'empire du Messie ; mais ils entendoient des victoires temporelles, parce qu'ils se figuraient le Messie comme un conquérant qui soumettrait par les armes tous les peuples de la terre. On voit quelle a été leur erreur. Il faudroit donc conclure que si cette prophète regarde les temps du Messie, il s'agit des victoires spirituelles qu'il a remportées par le ministère de ses saints, sur les peuples, sur les princes et sur les rois ; ils se sont soumis à péchés, ils ont courbé la tête sous le joug de l'Evangile. Cette prédiction peut regarder aussi la consommation générale, comme je l'ai observé plus haut. L'avantage de cette explication est qu'elle répond à l'énergie de la lettre par elle dans les sens spirituels. Mais il en est de ce sens, comme de plusieurs autres ; les interprètes peuvent prendre différents partis sur l'objet qui est traité, et les fidèles trouvent dans tous de grandes instructions et des motifs puissants pour entrer dans la connaissance et dans l'amour de Dieu.

REFLEXIONS.

Puisque l'Apôtre assure que la parole de Dieu est vive, efficace, et plus puissante qu'un glaive à deux tranchants, les fidèles doivent s'en servir pour les divers effets que marque le Prophète. Il s'agit de venger les droits de Dieu outragés par le péché, et de rendre les justes sous le joug de l'amour de Dieu. Tout pécheur est obligé de faire pénitence, et tout homme juste est obligé de valloir continuellement sur ses péchés ; signant qu'à toujours présente à l'esprit la parole de Dieu, c'est-à-dire, les instructions de J.-C. et de ses apôtres ; ces deux obligations ne paroissent point opposées. Tout consiste à goûter cette sainte parole, et c'est le fruit précieux de l'oraison ; c'est-à-dire, ce que nous ajoute l'Apôtre ; que la parole de Dieu ne jusqu'à faire la dissolution de l'âme et de l'esprit, et à jeter dans les ténèbres ; qu'elle détruise les pensées et la tentation du cœur. Ne soyons pas surpris que les saints aient embrassé la pénitence avec tant d'ardeur, qu'ils aient pu si grand accordant sur leurs passions. La parole de Dieu, mêlée dans l'imagination, dévoilait toute la malice du péché ; elle leur faisoit connaître que les passions sont les tyrans du cœur.

Cette sainte parole commença d'ordinaire par imposer des chaînes de fer, c'est à dire, selon la pensée de S. Augustin, par remonter la crainte des châtimens éternels ; et c'est surtout dans les grands de la terre qu'elle agit de cette manière, parce qu'ils redoutent la sévérité des lois temporelles. Ils ne satisfirent pas du crime pour éviter la vengeance des hommes ; on les flatta jusque dans leurs égarements, on l'on dissuade leurs attentats ; mais si la parole de Dieu leur reprétoit le jugement de J.-C. et les suites qu'il doit avoir ensuite ; les reprochés, ils tombent comme ce magistrat romain, devant qui S. Paul parla du jugement futur. Ils n'aiment pas encore la justice, ajoute S. Augustin, mais la crainte est toujours un

livin contre leurs passions. Ce n'est encore qu'un des tranchans du glaive qui opère sur eux; mais celui de l'annoy, qui est le plus pénétrant, ne tardera pas à exercer sa puissance, si les distractions du monde ne détruisent pas ses premiers impressions de la crainte. Félix ne se convertit pas, parce qu'il dit à l'Apôtre: *C'est assez, je vous enlaidirai une autre fois.* Au contraire, quelques-uns des philosophes d'Athènes crurent au J. C. parce qu'ils collectèrent sur ce que l'Apôtre leur avait annoncé du jugement que cet Homme-Dieu doit exercer à l'égard du monde entier.

VERSET 3.

Le sens de ce verset dépend de ce qui précède. Les saints seront armés du glaive à deux tranchans, pour venger les droits de Dieu, pour faire connaître sa puissance sur tous; et ces choses sont possibles, elles sont possibles dans les livres saints. De quelque manière qu'il soit qu'on entende l'autorité qu'exerceront les saints, soit pour soumettre les peuples au joug de l'Evangile, soit pour juger avec Jésus-Christ au temps de la consommation générale; ce sont là des vérités qui annoncent les divines Ecritures. Quelle gloire au reste pour ces amis de Dieu! Elle surpassa tout ce que le monde se peut imaginer de plus flatteur pour honorer ses maîtres et ses héros.

INTERCESSIONS.

L'apôtre saint Paul disait aux Corinthiens: *Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde...* et il se servait de cette connaissance, pour détromper les fidèles de la confiance qu'ils témoignaient aux païens, ou les prêter pour joies de leurs procès. Il faut, comme que les saints jugeront les anges, non ceux qui sont demeurés

(1) Le P. Houligant rapproche ce passage du dernier verset de ce psaume.

Halleluia. CL.

- 1. Laudate Dominum in sanctis ejus; laudate eum in firmamento virtutis ejus.
- 2. Laudate eum in virtutibus ejus; laudate eum secundum multitudinem magnificentis ejus.
- 3. Laudate eum in sono tubas; laudate eum in psalterio et cythara.
- 4. Laudate eum in tympano et choro; laudate eum in chordis et organo.
- 5. Laudate eum in cymbalis tenet sonantibus; laudate eum in cymbalis jubilationis; omnis spiritus laudet Dominum. Halleluia.

COMMENTARIUM.

VERB. 1. — LAUDATE DOMINUM IN SANCTIS EJUS (1). (1) Duplex halleluia in fronte hujus psalmi legit Theodororus; ac vetus codex Græcus Aggae et Zacharie tribuit. Idem est hujus carminis prepositum ac superiorum. Hoc autem carmine dei laudes canuntur, ac sacerdotibus possidemus lexile quo monentur ut illius magnificentiæ prædicent. Insuper videtur cum 148, 149, et cum 145, 146 et 147 etiam, ut pars cum toto, Psalmo 145 auctor quæritur de abrogato Cyri edicto, qui restauravit Hierosolymam fecerat Judæis dabatur. Psalmo 146 de sterilitate agitur, quæ populi iusticia punita est; deque fertilitate qua deinde secuta est, ad Argvum promissora. Psalms 147 mundum restauratum canit; evasit res omnes ad dei laudes. Psal. 148 vocat; Psal. 149 Israelitas possidemus allegorizat, et 146 sacerdotibus ac dei ministris. Ille ferus ordo obitum in ejusdem nature canibus servatur. Halleluia, que vix septies in hoc Psalmo iteratur, intercalaris

soumis à Dieu, et qui voient sans cesse la face de Deipacitate; ces bienheureux esprits sont aussi du nombre des saints, et il leur appartient encore plus qu'aux hommes de prendre part au jugement qui suivra la catastrophe du monde. Ce sont les anges rebelles lesa suppôts de Satan, auxquels nous renoncions si so le nélement dans le bapême, qui seront jugés par le moins de l'arrêt formidabile qui sera prononcé contre eux; c'est-à-dire qu'ils applaudiront avec toute la cour céleste aux vengeances que le Très-Haut répandra contre ces ennemis de Dieu, de Jésus-Christ et du genre humain. Voilà, dans un sens bien naturel, les puissances qui seront misés aux fers avec tous les réprouvés qu'ils auront entraînés dans l'abîme.

La gloire des saints nous est promise incommensurable. L'abord ceux qui vivent parmi nous sont si attachés à ce cachet, que leurs vertus nous éclairent; et les hommes sont si souvent jugés en matière de sainteté, qu'ils taxent souvent les vertus les plus pures, d'hypocrisie, de politique, d'honneur, de faiblesse. Qu'ils fut leur injustice à l'égard de Jésus-Christ même, le Saint des saints et le Juste par excellence! Quelques-uns de ceux qui sont dans la gloire, excellent même à l'égard de nous, qu'ils auront en nous et éclat sur la terre. Les justes, dit l'auteur sacré de la Sagesse, brillent comme des étoiles qui purifient un lieu planté de joncs. Ils jugent les peuples; ils dominent sur les nations, et leur Dieu regnera éternellement.

PSAUME CL.

- 1. Louez le Seigneur dans son sanctuaire; louez-le dans l'étendue de sa puissance.
- 2. Louez le Seigneur dans sa force (ou à cause de sa force); louez-le selon la multitude de ses grands (ou l'excellence de sa grandeur).
- 3. Louez le Seigneur au son de la trompette; louez-le avec la harpe et la lyre.
- 4. Louez-le au bruit du tambour et de la flûte; louez-le sur les instrumens à cordes et sur l'orgue.
- 5. Louez-le avec les cymbales retentissantes; louez-le avec les cymbales dont on se sert pour inspi- rer de la joie; que tout ce qui respire loue le Seigneur. Louez l'Eternel.

Halleluia non habetur ab Hebrais pro inscriptione, more, causam præbuit cur tria hec carmina alterum ab altero sequegerentur. Putat Sclenus hoc Psalmum recitari consuevisse, cum primus ad templum afferretur. Musius carmen esse dicit, quo Levites ad celebranda Dei laudes, instrumentorum, organum usum in templo erant, cum ceptis, sese mutuo hortabantur. Valentinus hic videt Theodoros futuræ gentium conversionis, et S. Hieronymus ita illius iniet veluti solemnem gratiarum actionem, quæ sancti post seculorum finem, votorum que suorum complementum, abem in celo concelebrant. (Calmet.) LAUDATE DOMINUM, etc. R. Moses, teste Eara, per sanctum seu sanctitatem Dei eorum intelligit; sancti et per firmitatem virtutis sua, fortitudinis ejus; quo sensu dicitur Psal. 65, 33. Super Israel magnificentis ejus, et virtus ejus in caelis. R. Judas Levites, eo-

sed pro primo hallelia, sive laudate, aut jubilate potius, è tredecim, quibus animi hunc psalmum constare, et per anaphoram repeti in singulis membris, pro symbolo et characterè tredecim proprietatum positaram à Mose, Exod. 34, 6 et 7, quibus Deus gubernat hunc mundum; rursum, ut addatur velut postremis collocum, et consummata virtutis coronis. Quid autem verbum hoc propriè significat, docimus supra, initio Psal. 104, ubi primùm compositè occurrit. Nec verò curiosus distinguendum cum Aristotè, à Ethicorum, inter ista, quod honor propriè sit deorum, laus hominum, ut proinde poeta sacrificia honores vocent, ut dùm dicit Virgilius, 3. Aneid., macerare honores, et perfectio laetus honorè, id est, pericito sacrificio, qui est deorum honor; et alibi, 5. Aneid., naturare honores; et c. rursus, 12. Aneid., celebrare honorem. Imò et oratores, ut Tacitus, Extremo lib. 15, Deum bonum, quoniam utrumque Deo ritè tribuitur. Honoratus est Deus, propter se, laudandus etiam propter nos, quos quotidie beneficis non tam cumulat, quam obruit. In sanctis ejus, nostro genere. Hinc Hebraicè, bechodsho, in sancto, sive sanctuario ejus (1). Est enim apostrophe ad ecclesias per eclipsin; O vos qui estis in locis ejus sanctis, id est, in celo angelico et animarum. Sic quod sequitur. In firmamento tuum, in expositione propriè; O vos qui estis in caelis stellatis et mobilibus. De quo Hebraico supra, Psal. 148, 1. Alii construnt sine eclipsi cum verbo; O Angeli, laudate Dominum in caelis. Galiam dicitur Societas Dei, Deut. 33, firmamentum, sive firmamentum Gen. 1, 6. Porro hec sancta dicitur. Eius, non tantum, quia ab ipso sunt singulariter producta, verum etiam quia in illis se familiariter, copiose, aperte pro gloriam, non modo per gratiam communitat. Anonymus, in sanctitate ejus, ob insignem ejus sanctitatem, ut adducatur quatuor rationes, quibus Deus sit celebrandus et emendius. Dicit hoc versu, prima à sanctitate, secunda à creatione et consecra-

dem teste, sic exponit: Laudate Dominum, qui est in sancto suo, hoc est, adyto et templo, et in firmamento virtutis sua, hoc est, arch. kmili per sanctum Dei intelligi vult mundum angelorum, ut ipse loquitur, hoc est, eorum emporetur; per firmamentum tuum virtutis ejus exponitur, quod solum per se est sanctis, et cui uni extera omnia, quod sancta sint, acceptum referre debent. Ad hanc expositionem quadrabit sequens membrum, ubi sermo de potentia, in sit sensus: Laudate Deum cum ob sanctitatem, tum ob potentiam que in firmamento seu celo presertim latet. Facio tamen tum judicium. Græci et Latini verentur, in sanctis; h. Hieron. in sermo. (Miles.) (1) Sanctuario, tabernaculo, templo, Ecclesiâ, celo sancto. (Belanger.)

(2) In throno caeli stabili (Math. 5, 34), in quo sedet majestas ejus, et unde emittit fulgura, fulgura, etc., qua sunt signa virtutis et potentie ejus. In tabernaculo archæ, in qua virtus, potentia, majestas ejus cluget Psal. 62, 5, et 77, 61, etc. (Belanger.)

tionis; dicit alie proximo, tercia videlicet ob omnipotentiam, quarta à magnitudine. Nostri ferè in maschio; Proprie sanctos suos de massâ perditionis ereptos, eua laus animæ canit. Chaldæus videtur de templo terreno accepisse, in domo, inquit, sanctuarii ejus. Veritas, fortitudinis ejus: in celo, quod argumetum est potestatis ejus eximie; in celo, in quo divina ejus virtus conspiciat, et fortitudo. Eiam hic aliquid in sumit pro ob, propter. Laudate Dominum ob mirabilem caeli structuram, in quo sodes est potentia ipsius: Et allegorice, ob firmissimè stabilitam Ecclesiam, et expansam gloriam per totum orbem terrarum suæ virtutis et potentie.

VERB. 2. — LAUDATE EUM IN VIRTUTIBUS EJUS. Apostrophe secunda esse possit non jam ad ecclesias, sed ad mortales homines, presertim fideles, quibus edita sunt hujusmodi miracula, sive potentia opera. Eam etiam hic laudate, ut deinceps, plus sonat Hebraicè; nempe, laudate cum jolubio, trahit voluptate et exultatione animi, qui omis est è fructibus Sarritis sancti, Gal. 6, 46. In virtutibus, in fortitudinibus, etc. etc.; hoc est, super potentibus ejus, ob fortissima ejus facta, quia omnipotens. Hebr. hignodsho, in potentia ejus, in potentibus ejus factis. Prepositio in hic aliter suaditur quam superiore versu aut sequenti, quoniam hic significat locum: Intra sancta ejus, ob ecclesias in sanctis ejus habitantes, laudate eum; hic verò materiam: Laudate eum. In, id est, de, super virtutibus ejus, propter virtutes, vires, potentias, potentiam et fortia ejus facta. Quare mox sequitur: Laudate eum secundum multitudinem magnificentis ejus; propter immensam majestatem; et Septuaginta non jam 2., sed, etc. etc. etc. Sequenti autem versu modum, vel instrumentum, in sono tubæ. Latine sine prepositione, sono sive clangore tubæ. Scribitur. Hæc particula non dicit equalitatem, sed proportionem: iam Dei immensam magnitudinem neque assequi, neque dignè celebrare possumus, sed pro nostris viribus tantum. Unde solum in excelsis potest, quod sit immensus. Lege Nazianzum, Orat. 42, et Arnobium, lib. 5.

VERB. 3. — LAUDATE EUM IN SONO TUBÆ. Secunda saltem apostrophe hic incipit, ut se vertat ad homines. Et vis homines, laudate Deum cum instrumentorum genere, secundum mysterium, cumvis vestris viribus et facultatibus sive corporis, sive animi, magnitudinem concordia, consensione, hilaritate, sinceritate, etc. ut in istis iuncta est consonantia, et sua vis harmonia. Sic, verbis gratia, sono tubæ est vox nostra, sive loquendi facultas, psalterium et cythara vis rationandi, festiva, reliqua facultates mentis et sensuum. In sono tubæ, clangore buccinæ. Shophar, nunc per tubam, nunc per buccinam veritè. Sed observa esse cornum, in Antiochia, argentum. Utrosque autem meminit, quia illa clangular utriusque exaltationis et animi jubilationis, Levit. 25, 9. Hæc ad reliqua facta et solemnitates, Num. 10, 40. In Psalmo, benevolè, id est, in rabio, propriè. Hæc autem instrumenta in lege usurpantur ad rem divinam,



es. hoc sillicae schamaus, cymbalis auditionis, id est, ...

Tertia explicatio est aliquot recentiorum, qui per omnem spiritum intelligunt omnia animalia, sed si David loquitur de hostiis...

(1) Oves sarrices, etc. Psalmi, immo totius operis (cum hunc versum puto ejus esse, qui Psalmus in hunc ordinem digestus) brevis conclusio...

rationis particeps Deum jubilet ac personet. Tertia apostrophe ad omnes animas intelligentias...

(1) Hæc vox apud septuaginta interpretes, Syron et Arabum non legitur; doctique S. Augustinus, non fuisse Latinos...

omnis spiritus, omnis vox, mens omnis erumpe! (Bossuet.)

comitiet, quam collaudemus canamusque Dominum conditorum et salvatorum nostrum...

NOTES DU PSAUME CL.

Ce dernier psaume est la conclusion des deux précédents, comme il est la fin de tout le Psautier. Le Prophète n'y parle que des louanges qui sont dues à Dieu...

VERSET 1.

La plupart des interprètes disent que l'expression in sanctis signifie ici sanctuaire, appelé sanctus dans l'Ancien et dans le Nouveau-Testament.

Des hébraïsants, attentifs à tous les mots, remarquent que le Prophète, dans son titre, Alleluia, invite d'abord à louer l'Éternel, dans son titre, Alleluia, invite d'abord à louer l'Éternel...

RÉFLEXIONS.

Le sentent qu'il le Prophète a voulu réunir dans ce dernier psaume tous les titres qui peuvent donner à l'homme une grande idée de Dieu.

dinem expectemus, qui est beatus benedictusque in secula. Amen. LAUS DEO, HONOR ET GLORIA.

NOTES DU PSAUME CL.

de louanges! quelle tâche nous donne ce saint Prophète! Tous les anges et tous les hommes réunis pour adorer cette puissance ineffable...

VERSET 2.

Je crois que la force dont parle ici le Prophète est la puissance de Dieu en exercice, la puissance qui dompte les obstacles, qui brise toute puissance opposée...

De prophète ne prétend pas que nous puissions égaler par nos hommages la grandeur de Dieu, il nous propose seulement cette grandeur comme l'objet de nos louanges...

RÉFLEXIONS.

Dieu de toute éternité est tout-puissant; mais de toute éternité il n'a pas exercé cette puissance hors de lui-même...

La force de Dieu est toujours la même, mais très-variée dans ses œuvres. Tantôt elle se manifeste par le terrein, comme dans les échauds dont fut frappé Pharaon...

la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.

Quand le Prophète nous invite à exalter la grandeur de Dieu, c'est comme s'il nous disait: Publiez tout ce que vous estimez et que vous appelez grandeur. Il n'y a qu'une grandeur, qui est celle de l'Être suprême. Cette grandeur n'est rien autre chose que son infinie; c'est elle qui fait que tous ses autres attributs sont grands, parce qu'elle fait qu'ils sont infinis; c'est elle aussi qui ne se communique à nul autre être hors de Dieu. Les saints forment quelquefois des idées d'un rayon de la sagesse divine; quelquefois ils furent les dépositaires des traits de sa puissance; quelquefois ils frappèrent les coups de sa justice; quelquefois ils furent les instruments de sa bonté et de sa miséricorde; mais ils n'étaient jamais en fait de sa grandeur, parce que l'infinité est incommunicable. Les créatures sont susceptibles de quelque sagesse, de quelque puissance, de quelque justice, de quelque bonté; et quand Dieu fortifie, élève, étend dans elles les principes de ces vertus, il est vrai de dire, avec les réserves et les modifications convenables, qu'elles sont rayons de la sagesse, de la puissance, de la justice, de la bonté de Dieu; mais on ne peut jamais dire que ces attributs leur sont communiqués dans leur grandeur, c'est-à-dire, dans leur infinie. Le plus excellent d'entre les anges n'est point grand, on peut en imaginer de plus parfaits à l'infini. Cet univers n'est point grand, Dieu peut en créer d'autres plus vastes, plus ornés, plus durables; et quand ceux-ci existeraient, Dieu en verrait une multitude d'autres qui les surpasseraient en étendue et en beauté. Mais Dieu étant infini, voilà la vraie et unique grandeur, parce qu'il n'a point de bornes et plus grand que l'infini. Aussi notre Prophète ne dit-il que de Dieu qu'il est grand, et qu'il mérite toute espèce de louanges; et l'Apôtre voulait caractériser le Dieu que nous adorons, l'appelle le grand Dieu; et si l'ange Gabriel dit que L.-C. sera grand, il ajoute aussitôt qu'il sera le fils du Très-Haut, c'est-à-dire, Dieu est homme tout ensemble, pour nous faire entendre que s'il était un Dieu, il ne serait pas grand, mais toute la création est selon toute l'étendue de cette expression. Il est dit de St. Jean Baptiste, qu'il sera grand en la présence du Seigneur; mais L.-C. explique cette pensée, en déclarant que nul parmi les enfants des hommes ne fut plus grand que Jean-Baptiste; ainsi la grandeur de ce saint précurseur n'était que par comparaison avec celle des hommes. Dieu seul est Dieu grand, parce que Dieu seul est infini. Cette réflexion devrait nous occuper sans cesse, nous relevant dans le sentiment de notre bassesse, et nous empêchant de s'adonner ce qui tend à nous faire connaître la grandeur de Dieu.

(In Graecis exemplaribus extra hunc numerum reperitur Psalmus infra paulus, cuius meminit et Athanasius in Synopsi.)

ARGUMENTUM.

Se à Sannæo inunctum; repudiatis fratribus, duello Goliath confectus.

- 1. Parvus eram inter fratres meos; et minimus in domo patris mei, pascebam paternam oves.
2. Manus mee fecerunt organum, et digiti mei aptarunt psalterium.

BAYNI VITA.

BAYNUS (Rodolphus), patriâ Anglus, religione catholicus, linguam primò Hebraicam in Universitate Parisiensi professus est. Deinde Conventui ac Lichtfeld in Angliâ, regnante Mariâ, episcopus, mox ab Elisabethâ sede sua expulsus est, nec multò post obiit, anno 1592.

VERSETS 3, 4, 5.

Le Prophète énonce ici neuf instruments de musique, avec lesquels il invite les fidèles, ou plutôt les frères et les lévites, à louer le Seigneur. Ces instruments nous sont peut-être connus aujourd'hui, et il ne faut pas s'attendre, en cet endroit, à une traduction qui ne laisse rien à désirer. On voit seulement que les principaux instruments à vent et à cordes sont nommés dans ces versets. Plusieurs d'entre eux doivent avoir eu le même éclat que les autres; comme la trompette, la flûte, les cymbales, le tambour, la harpe, etc. À l'égard de l'orgue, c'était une machine composée de flûtes; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle fût aussi compliquée qu'elle l'est par nous. C'est de tous nos instruments de musique le plus singulier par l'asssemblage de ses travaux et par l'effet qu'il opere.

Le Prophète finit par ces mots: Dieu tout esprit loue le Seigneur, et les interprètes se sont partagés sur le sens de cette invitation. Les uns ont cru qu'elle désignait tout instrument à vent; les autres ont dit qu'il s'agissait des anges; plusieurs ont conjecturé que le psalmiste avait en vue les affections de l'âme, les sentiments du cœur. Enfin, la plupart ont embrassé l'opinion la plus étendue, et c'est celle que présente aussi notre traduction: Que tout ce qui respire loue le Seigneur.

REFLEXIONS.

La fin de ce verset comprend en abrégé tout le fruit qu'on doit retirer des cent cinquante psaumes, que tout ce qui respire loue le Seigneur, c'est l'esprit de ce divin livre, introduit avec raison par les Hébreux, titre des louanges. Il est point d'être dans la nature qui ne soit invité, dans la collection de ces saints cantiques, à exalter le nom du Seigneur. Nous y apprenons que dans tous les états, dans toutes les situations, dans tout le cours de notre vie, notre occupation principale doit être de louer le Très-Haut, d'adorer son être suprême, de reconnaître ses bienfaits, d'implorer sa miséricorde. Les créatures lumineuses ou terrestres de raison doivent même nous secourir dans ce saint exercice. Ce n'est pas qu'elles puissent adresser directement des vœux à l'Éternel; il ne les a pas créées pour cette fin; mais l'homme, de qui elles dépendent, doit tirer de leurs services, de leur force, de leur fécondité, de leurs diverses propriétés, des motifs toujours présents et toujours renouvelés pour s'élever à l'auteur de toutes ces merveilles. Que tout ce qui respire loue le Seigneur, et tout sera dans l'ordre; et l'homme, qui présentera au Seigneur ce concert de louanges, y trouvera sa consolation dans le temps, et son bonheur dans l'éternité. Ainsi soit-il.

- 3. Equis annuntiat Domino? ipse Dominus ipse et audiet.
4. Ipse angelum suum misit, et me à Patris mei oculibus abduxit; neque unctus sum oleo innoxii.
5. Fratres mei pulchri quidem et magni; et non in eis sibi placuit Dominus.
6. Egressus sum occursum alienigenæ; qui me per sua idola exécratus est.
7. Ego autem extracto ipsis ense, caput ei abscidi; et prostravi ad illis Israel obtuli.

Edidit Baynus: 1. Grammaticam Hebraicam, Paris. 1550, in-4. 2. Commentarium in Proverbia, ibid. 1553, in-fol. Sensum maximo litteralem prosequitur doctissimus interpres, ac singulari dictionis luciditate explanat. Significat formâ Valgata versibus geminam textus Hebraici interpretationem adjungit, subd. (deline autâ quâdam facilitate quàmplurimas sacre Scripture sententiis, unde ad spiritualis sensus intelligendam via planè juvandeque sternitur.

Bayni Commentario, quod Henrico Galliarum regi, præmissâ servatâque à nobis Episcopi, dedicavit, præfiximus Jucunda Corneliâ à Lapido Prolegomena, quibus SS. Hieronymi et Isidori Pelusiote præfatulculas in eundem Proverborum librum adungere libuit.

RODOLPHI BAYNI AD HENRICUM GALLIÆ REGEM IN LIBRUM PROVERBIORUM Præfatio.

Præclarum magnis principibus præbens exemplum rex Salomon, etiamnum adolescens et pæne puer, à cultu Numinis regnum est auspiciatus. Ascendens enim ad altare æneum eorum tabernaculo foderis Domini hostias obtulit. Et in ipsâ aeste creditus concessâ facultate petendi: Da mihi, inquit, sapientiam et intelligentiam; ut populum tuum iudicare possim, et discernere inter bonum et malum. Quamvis quidem hæc rem postulasti (divinum respondet oraculum), non vitam longævam, non opes, non altissimam ex inimicis, ecce, inquit, stedi tibi cor apertus et intelligens, ut nullus ante te nisi similia fuerit, neque post te surrecturus sit; et, ut scribitur in antiquis annalibus, dedit Deus sapientiam Salomoni, et præcedentem reddidit nullam, et latitudinem cordis, quasi arcam quam est in litore maris. Erat, inquit sacer historiographus, sapientior cunctis hominibus. Et quando, ut inquit Paulus, unicuique datur manifestatio Spiritus ad utilitatem, Salomon omni posteritati professe curavit, hunc Proverborum librum nobis reliquit ad ædificandam iustitiam, ut est in exordio libri, dulciter poterit nunc quæ ræra quædam et celestis sapientia sit in hoc opusculo prodita. In quo si qui reliquos mortales sapientia præcessit, sapientiam ex professo tradere insinuit. Mirata est olim antiquitas hoc nomine Thaletem, Solonem, Biantem, et aliquot alios; sed Sacramtè imprimis, Apollinis oraculo iudicatum omnium sapientissimum, vel quod constanter asserebat se nihil scire, vel quod primus philosophorum relictâ celestium rerum investigatione, campe de siderum cursu, mensurandis et intervallis, philosophiam è celo in urbes avocasset, et à sapientium gymnasiis in privatis deduxisset domos, neque omnium rerum divinarum humanarumque scientiam esse philosophiam, ut veteres illi, existimavit; sed mortis meditationem potius, cum Paulo Apostolo hæc in re

consentiens, qui quotidiè moritur per nostram salutem, et qui mori iterum est, meritò igitur Socrates primus obivit inter philosophos, ut qui de mortalibus optime mereri studeat, et iam actem tradere que ad bene beatique vivendum imprimis spectare et valere sibi videretur. De virtute totus fuit illi sermo, in qua solâ beatum collocavit vitam. Nam rogatus de magno Persarum rege, beatissime esset, ut est apud Platonem in Gorgia: Non possum dicere, respondit, cum ignorem quam sit vir bonus, prorsus existimamus bonos beatos, improbos miseros. Miser est ergo Archelaus, qui tum temporis fortunatissimus habebatur; Cuius, inquit, si injustus. Præclara quidem sunt ista, ut plerumque Stoicorum placita, qui unâ nobiscum nequam vel corporis dotes, vel fortunæ bonæ, ad animi felicitatem esse requirenda. Ceterum istos, quamlibet præclare philosophantes, à sapientia quam profitelantur alienissimos fuisse constat, ut qui ne principium quidem sapientie noverant. Initium, inquit, sapientie, si non Damini, et minus veri Dei verâ et casta religio. Multa ex nostris libris hæserant. Nam apud Platonem, Deum mundi fabricatorem reperias; apud Zenonem, inferos et immortales animos, unum et summum bonum honestatem. Magna studio circa veritatis investigationem occupati, et, ut inquit Paulus, cum Deum, ipsam veritatem, cognoverunt, non sicut Deum glorificaverunt, dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt; hæc ille, qui exemplum loquitur inter perfectos, non hujus oculi, neque principum hujus oculi, qui destruxerunt. Sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, inquit, quam præcedit dedit Deus. Hanc Salomon ad longè excellentissimum quam ullos philosophorum intellexit, ita sensibus hominum objicere et pectoribus insillare modis omnibus conatus est. Nam apud hunc vellet in theatrum prodire Sapientia, inò in suggestum ascen-

la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.

Quand le Prophète nous invite à exalter la grandeur de Dieu, c'est comme s'il nous disait: Publiez tout ce que vous estimez et que vous appelez grandeur. Il n'y a qu'une grandeur, qui est celle de l'Être supérieur. Cette grandeur n'est rien autre chose que son infinie; c'est elle qui fait que tous ses autres attributs sont grands, parce qu'elle fait qu'ils sont infinis; c'est elle aussi qui ne se communique à nul autre être hors de Dieu. Les saints forment quelquefois des idées d'un rayon de la sagesse divine; quelquefois ils furent les dépositaires des traits de sa puissance; quelquefois ils frappèrent les coups de sa justice; quelquefois ils furent les instruments de sa bonté et de sa miséricorde; mais ils n'étaient jamais en fait de sa grandeur, parce que l'attribut est incommunicable. Les créatures sont susceptibles de quelque sagesse, de quelque puissance, de quelque justice, de quelque bonté; et quand Dieu fortifie, élève, étend dans elles les principes de ces vertus, il est vrai de dire, avec les réserves et les modifications convenables, qu'elles sont rayons de la sagesse, de la puissance, de la justice, de la bonté de Dieu; mais on ne peut jamais dire que ces attributs leur sont communiqués dans leur grandeur, c'est-à-dire, dans leur infinie. Le plus excellent d'entre les anges n'est point grand, on peut en imaginer de plus parfaits à l'infini. Cet univers n'est point grand, Dieu peut en créer d'autres plus vastes, plus orbes, plus durables; et quand ceux-ci existeraient, Dieu en verrait une multitude d'autres qui les surpasseraient en étendue et en beauté. Mais Dieu étant infini, voilà la vraie et unique grandeur, parce qu'il n'a point de bornes et plus grand que l'infini. Aussi notre Prophète ne dit-il que de Dieu qu'il est grand, et qu'il mérite toute espèce de louanges; et l'Apôtre voulait caractériser le Dieu que nous adorons, l'appelle le grand Dieu; et si l'ange Gabriel dit que l.-C. sera grand, il ajoute aussitôt qu'il sera le fils du Très-Haut, c'est-à-dire, Dieu est homme tout ensemble, pour nous faire entendre que s'il était un Dieu, il ne serait pas grand, mais toute la création, selon toute l'étendue de cette expression, il est dit de St. Jean Baptiste, qu'il sera grand en la présence du Seigneur; mais l.-C. explique cette pensée, en déclarant que nul parmi les enfants des hommes ne fut plus grand que Jean-Baptiste; ainsi la grandeur de ce saint précurseur n'était que par comparaison avec celle des hommes. Dieu seul est Dieu grand, parce que Dieu seul est infini. Cette réflexion devrait nous occuper sans cesse, nous relevant dans le sentiment de notre bassesse, et nous empêchant de s'admirer que ce qui tend à nous faire connaître la grandeur de Dieu.

(In Graecis exemplaribus extra hunc numerum reperitur Psalmus infra paulus, cuius meminit et Athanasius in Synopsi.)

ARGUMENTUM.

Se à Sannelo inunctum; repudiatis fratribus, duello Goliath confectus.

- 1. Parvus eram inter fratres meos; et minimus in domo patris mei, pascebam paternam oves.
2. Manus meae fecerunt organum, et digiti mei aptaverunt psalterium.

BAYNI VITA.

BAYNUS (Rodolphus), patriâ Anglus, religione catholicus, linguam primò Hebraicam in Universitate Parisiensi professus est. Deinde Conventui ac Lichtfeld in Angliâ, regnante Mariâ, episcopus, mox ab Elisabethâ sede sua expulsus est, nec multò post obiit, anno 1592.

VERSETS 3, 4, 5.

Le Prophète énonce ici neuf instruments de musique, avec lesquels il invite les fidèles, ou plutôt les frères et les lévites, à louer le Seigneur. Ces instruments nous sont peut-être connus aujourd'hui, et il ne faut pas s'attendre, en cet endroit, à une traduction qui ne laisse rien à désirer. On voit seulement que les principaux instruments à vent et à cordes sont nommés dans ces versets. Plusieurs d'entre eux doivent avoir eu le même éclat que les autres; comme la trompette, la flûte, les cymbales, le tambour, la harpe, etc. À l'égard de l'orgue, c'était une machine composée de flûtes; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle fût aussi compliquée qu'elle l'est par nous. C'est de tous nos instruments de musique le plus singulier par l'assortiment de ses travaux et par l'effet qu'il opere.

Le Prophète finit par ces mots: Dieu tout esprit loue le Seigneur, et les interprètes se sont partagés sur le sens de cette invitation. Les uns ont cru qu'elle désignait tout instrument à vent; les autres ont dit qu'il s'agissait des anges; plusieurs ont conjecturé que le psalmiste avait en vue les affections de l'âme, les sentiments du cœur. Enfin, la plupart ont embrassé l'opinion la plus étendue, et c'est celle que présente aussi notre traduction: Que tout ce qui respire loue le Seigneur.

REFLEXIONS.

La fin de ce verset comprend en abrégé tout le fruit qu'on doit retirer des cent cinquante psaumes, que tout ce qui respire loue le Seigneur, c'est l'esprit de ce divin livre, introduit avec raison par les Hébreux, titre des louanges. Il est point d'être dans la nature qui ne soit invité, dans la collection de ces saints cantiques, à exalter le nom du Seigneur. Nous y apprenons que dans tous les états, dans toutes les situations, dans tout le cours de notre vie, notre occupation principale doit être de louer le Très-Haut, d'adorer son être suprême, de reconnaître ses bienfaits, d'implorer sa miséricorde. Les créatures lumineuses ou terrestres de raison doivent même nous secourir dans ce saint exercice. Ce n'est pas qu'elles puissent adresser directement des vœux à l'Éternel; il ne les a pas créées pour cette fin; mais l'homme, de qui elles dépendent, doit tirer de leurs services, de leur force, de leur fécondité, de leurs diverses propriétés, des motifs toujours présents et toujours renouvelés pour s'élever à l'auteur de toutes ces merveilles. Que tout ce qui respire loue le Seigneur, et tout sera dans l'ordre; et l'homme, qui présentera au Seigneur ce concert de louanges, y trouvera sa consolation dans le temps, et son bonheur dans l'éternité. Ainsi soit-il.

- 3. Equis annuntiat Domino? ipse Dominus ipse et audiet.
4. Ipse angelum suum misit, et me à Patris mei oculibus abduxit; neque unctis meis oleo inunxit.
5. Fratres mei pulchri quidem et magni; et non in eis sibi placuit Dominus.
6. Egressus sum occursum alienigenae; qui me per sua idola execratus est.
7. Ego autem extracto ipsis ense, caput ei abscidi; et prostravi à illis Israel obtuli.

Edidit Baynus: 1° Grammaticam Hebraicam, Paris. 1550, in-4°; 2° Commentarium in Proverbia, ibid. 1553, in-fol. Sensus maximo litteralem prosequitur doctissimus interpres, ac singulari dictionis luciditate explanat. Significat formâ Valgata versibus geminam textus Hebraici interpretationem adjungit, subditiâ dictione autâ quâdam facilitate quàmplurimam sacre Scripture sententiâ, unde ad spiritualis sensus intelligendam viâ planè juvandeque sternerit.

Bayni Commentario, quod Henrico Galliarum regi, præmissâ servatâque à nobis Episcopi, dedicavit, præfiximus Jucunda Corneliâ à Lapido Prolegomena, quibus SS. Hieronymi et Isidori Pelusiote præfatulculas in eundem Proverborum librum adungere libuit.

RODOLPHI BAYNI AD HENRICUM GALLIÆ REGEM IN LIBRUM PROVERBIORUM

Præfatio.

Præclarum magnis principibus præbens exemplum rex Salomon, etiamnum adolescens et pæne puer, à cultu Numini regnum est auspiciatus. Ascendens enim ad altare æneum eorum tabernaculo foderis Domini hostias obtulit. Et in ipsâ aeste certitus concessâ facultate petendi: Da mihi, inquit, sapientiam et intelligentiam; ut populum tuum iudicare possim, et discernerem inter bonum et malum. Quamdiuquidem hæc rem postulasti (divinum respondet oraculum), non vitam longævam, non opes, non altissimam ex inimicis, ecce, inquit, stedi tibi cor apertum et intelligentia, ut nullus ante te talis similia fuerit, neque post te surrecturus sit; et, ut scribitur in antiquis annalibus, dedit Deus sapientiam Salomoni, et præcedentem voluit nullam, et latinènum cordis, quasi arcam quam est in litore maris. Erat, inquit sacer historiographus, sapientior cunctis hominibus. Et quando, ut inquit Paulus, unicuique datur manifestatio Spiritus ad utilitatem, Salomon omni posteritati professe nocerant. Iulianus, hunc Proverborum librum nihil reliquit ad æquandam iustitiam, ut est in exordio libri, dubitare poterit nemo quin raris quidam et celestis sapientis sit in hoc opusculo proditi. In quo si qui reliquos mortales sapientia præcessit, sapientiam ex professo tradere insinuit. Mira est olim antiquitas hoc nomine Thaletem, Solonem, Biantem, et aliquot alios; sed Sacramtè imprimis, Apollinis oraculo iudicatum omnium sapientissimum, vel quod constanter asserebat se nihil scire, vel quod primus philosophorum relictâ celestium rerum investigatione, campe de siderum cursu, magnitudine et intervallis, philosophiam è celo in urbes avocasset, et à sapientium gymnasiis in privatis deduxisset domos, neque omnium rerum divinarum humanarumque scientiam esse philosophiam, ut veteres illi, existimavit; sed mortis meditationem potius, cum Paulo Apostolo hæc in re

consentiens, qui quotidie moritur per nostram salutem, et qui mori iterum est, meritò igitur Socrates primus obivit inter philosophos, ut qui de mortalibus opinari mereri studeat, et iam actem tradere que ad bene beatique vivendum imprimis spectare et valere sibi videretur. De virtute totus fuit illi sermo, in qua solâ beatum collocavit vitam. Nam rogatus de magno Persarum rege, beatissime esset, ut est apud Platonem in Gorgia: Non possum dicere, respondet, cum ignorem quam sit vir bonus, prorsus existimans bonus bestos, improbos miseros. Miser est ergo Archelaus, qui tum temporis fortunatissimus habebatur; Curia, inquit, si iustus. Præclara quidem sunt ista, ut plerumque Stoicorum placita, qui unâ nobiscum neque vel corporis dotes, vel fortune bona, ad animi felicitatem esse requirenda. Ceterum istos, quàmlibet præclare philosophantes, à sapientia quam profitelantur alienissimos fuisse constat, ut qui ne principum quidem sapientie nocerant. Iulianus, inquit, sapientie, sicut Demetrius, et minus veri Dei verâ et casta religio. Multa ex nostris libris hæserant. Nam apud Platonem, Deum mundi fabricatorem reperias; apud Zenonem, inferos et immortales animos, unum et summum bonum honestatem. Magnò studio circa veritatis investigationem occupati, et, ut inquit Paulus, cum Deum, ipsam veritatem, cognoverunt, non sicut Deum glorificaverunt, dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt; hæc ille, qui exemplum loquitur inter perfectos, non hujus oculi, neque principum hujus oculi, qui destruxerunt. Sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, inquit, quam præcedit dedit Deus. Hanc Salomon ad longè excellentius quam ullos philosophorum intellexit, ita sensibus hominum objicere et peccatoribus insillare modis omnibus conatus est. Nam apud hunc vellet in theatrum prodians Sapientia, inò in suggestum ascen-

dens, conationalunda: *O viri, ad vos clamio, inquit, et vos neci ad vos, & filii hominum; intelligite parvuli auitiam, et incipientes animadvertite. Audite, quia de rebus magna locutura sum. Quod si quis simi queras, Dominus possidet me in initio viarum suarum; quando preparabat cotos, aderam. Per me reges regnant et principes imperant; necum sunt divitia et gloria; melior est fructus meae caro; ego diligentes me diligo; et: *Deliciae meae esse cum filiis hominum.* Sed antequam has magnas sapientiae dotes, et subtilitatem proponat nobis Salomon, à magna doctibus et flagitiosis criminibus auditorem animos purgare gravissimam doctrinam gladet. In principio libri, à furto, rapinis, libidine, et aliis filii genis flagitiis vehementer detinet; rem familiarem rectè instituisse et administrare docet in septem primis libri capitulis. Ut honestatis morum et omni probitate benei accedentis ad sapientiam suas virtutes in octavo et nono capite predicantem, et ut militibus illius concipiatis amores, ac denique aures libenter accommodemus sapientiae praeceptis, quae à principio decem capitulis ad trigessimum usque densissimè conspiciantur, subobscuris loquendi schematibus, et tanquam mella in favis reconducitur, variis stultitiae generibus è regione collocatis, quo ex tenebrarum horrore gratior sit lucis aspectus, miro et incredibili planè artificio. Ad haec omnibus fere rebus, sive à naturae productis, sive ad ipsam humanas inventis, abutitur Salomon, ad varias sapientiae partes explicandas. Non solum omnes humanum conditiones, reges et subditos, parentes et liberos, conjuges, amicos, divites et pauperes, opifices, agricolas, doctos et imperitos, trechos lenique et improbos, omnes in theatrum accendere, et sapientiae audire praecepta magistero invitavit. Noverat enim nullam vite partem, neque in privatiis vitae publicis rebus sapientiae praecepta posse carere. Porro tenerarios esse mortales, acris rebus fere non vacare, gravibus sapientiam elogiis vulgus hominum non delectari haud ignorans, in omnes se vertit formas Salomon. Nunc blandè, nunc asperè castigat, puerescens penè eum pueris, jocatus cum imperitis, et cum impudicis mulierculis propemodum lascivians; sterit enim somnolentis et piger, cum laboriosis agricolis copiosam colligit annanam. Cum bonis parentibus virga credit liberis, cum iudicibus populi iura decernit, et civibus equitatem legum describit; cum regibus denique et ducibus justitiam colentibus, timorem iocuiti contumaciae et praefracti ingenii hominibus, quos imperio facile parere cogit; uniceque patello dignum captans operculum. Novit etiam eum laevis fratritia tractare; rudes et ignaros non statim in sapientiae conclave intronittere voluit, nequimalis perigrare margaritas illis contrectandas manibus, sed voluit per cancellos obscuro lumine spectandas primò; imò verborum ambagibus et sermonis coloribus auditorum peccata percutiens, è lapideis hominum imperitorum cordibus, tanquam è silice, acutillas sapientiae egit emicare. Sed de his haec tenentur ad sapientiam Salomonis digite decorandam ac depiugendam non mediocri sapientia opus esse vide-*

mus. Suscepimus hunc librum interpretandum, ut pauca de nostro dicamus instituto, non solum quod reconitant videretur habere doctrinam, et tanto auctore non indignam, sed etiam quod concionatoribus ad plebem, et corruptissimis nostri seculi moribus castigandis vehementer accommodos. Quà in re si quando alias, nunc maxime est elaborandum: nam ex quo tempore de dogmatibus fidei, de ritibus Ecclesiae, et mysteriis christiane religionis dubitare et digladiari coeperunt isti, quantum fide promovimus, doctorem hominum esto iudicium. Quanta verò clades morum, quanta probitatis et pudicitiae iactura, quanta denique totius disciplinae et sanctorum canonum subversio subssecta sit, hinc nimium clarè vident omnia! De dogmatibus vel retinendis vel recuperandis, quia ab imperitius hominibus laesefacti experant, à quamplurimis studiosè et magnè cum laude desultatum est, et libris editis pro veritatis defensione pugnatum est egregie. Ipse verò in hoc pernicioso christiani orbis incendio, unà cum alia cupiens operæ manus admovere, suscepti hanc Salomonis philosophiam moralem explicandam, ut ex fontibus Hebraeorum reconfictis leviter et quam fieri potest limpide, in legentium animos deflatur. Utneque, si non eruditus, tamen lucidè illustrare commentariis, et commentandi ratione sejuncta ab omnibus illis qui prius hunc operi manus admovent; ne quis me dicat rem actum agere, et hoc opus post magnos viros velut ad incertum frustra revocare. Nam praeter aliorum, inter opera D. Hieronymi docti exstant commentarii, quos doctorem consensus jacobudum Bedae tribuit. Capis auctoritas et patria communis mihi quoque calcar adidegunt, cupienti illam operis partem absolvere, quam ab eo viro fere praetermissum video, nempe historicum et crassiorem sensum, quem ego fusiis proscens sum, iusto proprietatem lingue Hebraicae, variis modis pro ambiguitate, sive (ut ego interpretor) pro ubertate Scripturae eundem explicantes locum, suam lectori relinquentes iudicium, nostrum quoque interponere sapissimè non dubitavimus. Novam versionem adiecit quibusdam in locis, ubi noster interpret Septuaginta potius quam veritatem Hebraeae accipit est. Allegoriam et sensum subtiliorem minime negleximus. Ante omnia declinamus operam ne nostris intelligendis aliis esset opus commentariis; sed ut proximis sententias et magnè difficultate impeditas, quantum potuimus luce claras afficeremus. Id quod si sumus assecuti, non nostram, sed post Deum linguam Hebraicam laudem esse cupimus; imò tuam, rex Henrico, cuius nominis maiestati hos nostros labores consecramus; non solum quod in celeberrimè Academia tuo salario literas Hebraicas publice profiteremur; sed quod praeter alias insignes virtutes et verè heroicæ, quas in te admiramus, etiam literarum et artium professoribus magnè pergas illustrare tuum regnum, secutus exemplum parentis tui felicissimè memoriae Francisci, qui hoc nomine immortalitatem per orbem consecutus, perinde hominum memoria vivit hodie, ac cum stipatus suorum turmis super terram mortalis

incederet. Alia laudem encomia, sive belli sive pacis artibus comparata, erant tibi, rex, cum aliis Galliarum regibus communia; verum hic literarum honos, et artium liberalium decus, quibus non tuam regum solum, sed orbem christianum illustras, tuam erit et patris tui duntaxat; ut quorum magnificentia demò ditatus videatur mundus, et varia linguarum genera consecutus, ut olim nascente Ecclesiae Christi. Tu

igitur iure vindicare potes, non solum si quid à tuis professoribus adminicò literarum laudatrum fuerit; sed quosquos hic aetate produnt literarum monumenta, christianissimè regis Galliarum subsidia agnoscent oportet. Quare maecte virtute perges (nemo dubitat) in dies hanc nominis tui celebrantem penè plusquam regium augere, volente Domino Jesu, qui tuam maiestatem diu servet incolumem.

## CORNELII A LAPIDE IN PROVERBIA SALOMONIS Prolegomena.

S. Hieronymus notat auctorem tribus nominibus fuisse insignitum: vocatus enim fuit primò Salomon, id est, pacificus; secundo, *Cohalet*, id est, Ecclesiastes; tertio *Iedidia*, id est, amabilis Domino; atque, iuxta haec tria sui nomina, tria pariter edidisse volumina, scilicet Proverbia, in quibus fere instruit incipientes in sapientiae et virtutis studio; Ecclesiasten, in quo prolicentis, et Canticum canticorum, in quo perfectos informatur. Idem tradit B. Gregorius Nyssenus. hinc A in Cantico. Audi ipsammet S. Hieron., Epistolam Paulinum de omnibus S. Script. libris; *Salomon pacificus et amabilis Domini, mores corrigit, naturam docet, Ecclesiam iungit et Christum, sanctarumque nuptiarum dulce carnis epithalamum.* Planius verò initio comment. in Ecclesiasten: *Tribus nominibus vocatum fuisse Salomonem Scriptura manifestissime docent: Pacificum, id est, שלום Salomonem; et דודי Iedida, hoc est, dilectum Domini; et quod nunc dicitur קהלת Cohelet, id est, Ecclesiasten; hoc est, וידעו Graeco sermone appellatur, qui ceterum, id est, ecclesiam, congregat; quem nos nuncupare possumus concionatorem, eò quod loquatur ad populum; et sermo ejus non specialiter ad unum, sed ad universos generaliter dirigitur. Parò pacificus et dilectus Domini, ab eo quod in regno ejus pax fuit, et eum Dominus dilexerit, appellatus est. Et mox: *Is itaque iuxta numerum vocabulorum tria volumina edidit, Proverbia (1), Ecclesiasten et Canticum.**

(1) Praeter tria haec opera, Proverbia, Ecclesiasten et Canticum canticorum, scriptus Salomonis fatus, scriptorum temporum crudelitate nonnulla etiam eadem auctori operi, perniciosa maxime, et magnum pieruque continentia, affliguntur, ut scilicet cum tantis nominis maiestati majore candiditate merces pessimè venderetur. In Salomonis nomine inscribitur: *Liber de remedio morborum* apud Kimeh; *Contradictio Salomonis*, à Gelasio censurè iusta; *Testamentum Salomonis*, Gaudino notum. Tanto etiam nomine inscribuntur quinque libri apud Albertum Magnum, in Speculo astrologico, quorum primus: *Liber Almandi*; II. *Liber quatuor annuorum*; III. *Liber de novem Caudariis*; IV. *De tribus figuris Spirituum*; V. *De Significatōe demoniacorum*. Quatuor alios memorat Trithemius, primus: *Claviculum Salomonis ad filium*

cum canticorum. In Proverbiis parvulum docens et quasi de officis per sententias erudians; unde et ad filium ejus sermo crebro reperitur. In Ecclesiaste verò maturam virum aetate instituens; ne quidquam te mundi rebus putet esse perpetuum, sed caduca et brevia universa, quae certum est. Ad extremam, iam consummatam virum, et calcato saepe preparatum, in Cantico canticorum spem iungit amplexibus. Nisi enim prius reliqueris vita, et pompae aceti resonantibus, expeditis nos ad adventum Christi paraverimus, non possumus dicere: Osculetur me osculo oris sui. Haud procul ab hoc ordine doctrinarum et philosophi acriteros suos erudiam, ut primùm ethicam doceant, deinde physicam interpretentur; et quem in his professione perspererunt, ad theologiam atque perducant. Subdit S. Hieronymus hilsum significare Salomonem stultis, quos sibi diversos initio librorum indit. In Proverbiis enim notatur: *Proverbia Salomonis, filii David, regis Israel.* In Ecclesiaste verò: *Verba Ecclesiaste, filii David, regis Jerusalem; superfluum quippè est hic Israel, quod male in Graeco et Latinis codicibus invenitur. In Cantico autem canticorum,*

Rubiconem; II. *Librum Lavene*, fortè de magicis Lavinis; III. *Librum Pentecostarum*, fortè Pentecostarum; IV. *De Officiis spirituum*. Laudatur à Beuelino *liber Reici*, et à Choro alior de *Hygionibus ad filium Rubiconem*. A quo hinc à viro sapientissimo, iuxta magiam sapient. Vide Nauicium, Apologia de viris illustribus magis accusatus.

Porò haec vetustissima est fraus, cum ipse de Salomone Josephus perscrutare crydidi putatur, scripisse illum pellentis morbis carmina, pellentisque dramonibus validissimas adjuvaciones, quae ad hunc Josepho aetate valeret. Pestiatur autem Eleazarum quemdam plures expulso demones curam vesperulano, admodum solim rader quibusdam, à Salomone indicat, quos in arum gestant, et quosdam praenominis nomine invocato. Omnia haec Salomonis opera, sicut et epistola Salomonis ad Hiramum, et Hirami ad Salomonem, quavis Josepho probata, inter apocrypha rejiciuntur. Lactantius de verè Sap. lib. 4, cap. 12, haec sententiam ex Salomone profert: *Infirmatus est uterus virginis, et occupat fatum, et gravata est, et facta est in multa miseratione Virgo mater.* (Galinet.)

noe filius David, nec rex Israel, sive Jerusalem, prescribitur, sed tantum Canticum canticorum Salomonis; sicut enim Proverbia quasi rudis instructio, ad doctores tribus, et ad tantum pertinent Israel, et quomodo contempnunt mundi non nisi metropolitibus convenit, hoc est, habitatoribus Jerusalem; in Canticum canticorum ad eos propriis locis mentionem, qui tantum superam delectant. Ad incipientes et proficientes, et paterna dignitate, et regni propriis meritis indicatur auctoritas; ad perfectos vero, ubi non timore exultat discipulus; sed amore filius, proprium honoris in se et dignitate magister est, et necesse esse regem. Domini adhibe allegoriam de Christo, Ceterum autem, secundum intelligentiam spirituales significat, et dilectus Dei Patris, et Ecclesiasticus noster est Christus, qui merito pariter destructo, et immixtione in carne eructans, sicut intrinsecus unum, dicens: Pater noster de vobis, et pater noster relinquo vobis; de quo Pater ad discipulos: Ille est, inquit, Filius meus dilectus, in quo mihi nihil complacet, hunc audite; et sic caput ovium Ecclesiarum; negotiationem ad Synagoga Inducorum, ad ad gentium multitudinem loquentem, rex Jerusalem, vobis lapidibus extractis. Simili modo Paphlaminus abbas apud Cassianum, collat, 5, cap. 6, hoc est tres Salomonis libros triplici abrenuntiatio gradatim accomodat.

Proterti S. Hieronymus librum Sapientia, quia de eius auctore apud auctoritate, an scilicet canonica sit Scriptura, dubitavit; de quo probe suo loco accuratius agendum.

Porro tres libros jam citatos esse Salomonis, dictatos illi a Spiritu sancto, ac consequenter eos continere veritatem divinam, etiam obtinere canoniam sacre Scripturae auctoritatem, apud omnes tam Hebraeos quam Graecos et Latinos orthodoxos, quia et eandem ac barbaros in confesso est (1). S. Hiero-

(1) Mareschallus Scholasticus c. 2, p. 50, disputatur an liber Proverborum sit canonica, vix affixit est, quia examini diuinae quae nisi alterive Iudaeo in mentem venissent; nam ipse Iesus, Apostolorum et Josephi, de auctoritate libri nullum doctorem.

Secundum Voltaire, est ouvrage est indigne de Salomon, et il prétend qu'il ne fut composé que dans Alexandrie. Il dit 1° que le livre des Proverbes est un recueil de maximes triviales, basses, incohérentes, sans goût, et sans choix. 2° Ce qui peut paraître bon et utile à quelques personnes, en certaines langues, dans certains temps et dans certains pays, peut très-bien ne l'être point par ailleurs, et ne l'être point du tout dans d'autres pays, en d'autres temps et dans une autre langue. Il ne faut pas avoir beaucoup de pain en être persuadé: Honorer ses ennemis plus d'une preuve. Combien de sensés, d'images, de détails qui, élevés et nobles de son temps et dans sa langue, paraissent bas aujourd'hui dans la nôtre! Ce n'est donc point par notre langue, nos usages et nos usages, c'est par le langage des anciens, écrits sur les mœurs et les mœurs des temps et des pays où ils vivaient, qu'il convient de les juger.

Des hommes de goût, des écrivains capables de juger des styles, et qui avaient l'avantage de pouvoir lire le livre des Proverbes dans le texte original, n'en ont point parlé comme nos philosophes. Ces maximes, et ils ne voient que maxime et triviale, leur ont paru écrites avec une précision piquante, d'un style élégant et pur, et ornées de sentimens, d'images, de compa-

nymo astipulantur (S. Basilus, Olympiodorus et alii. raisons, etc., propres à le fixer dans la mémoire des lecteurs, à l'instruction desquels elles étaient destinées. C'est ainsi qu'en ont jugé les Fénélon, les Bossuet, les Le Tellier, les Michauds, savants dont l'érudition et le goût se pouvoient être révoqués en doute.

Chassés, qui n'a pas craint de se montrer publiquement chrétien depuis la révolution, s'exprime ainsi dans sa préface de la Morale universelle tirée des Livres saints: Tout ce que les philosophes anciens et modernes ont dit de bon se trouve dans nos Livres saints; mais ils ne l'ont dit que ce qu'un philosophe n'a jamais dit et ce que la sagesse humaine ne pouvoit imaginer. Oui, c'est ce que dans ces Livres que l'Esprit s'éclaircit par de véritables consolations; que le cœur s'épure par la sainteté des prières; que l'âme s'agrandit par la subtilité des idées; que tout l'homme, enfin, s'élève et s'étend à l'espérance de l'immortalité. Pompidou n'est exprimé de même: Il n'y a pas une seule écriture utile dans les ouvrages philosophiques anciens ou modernes les plus estimés, qui ne se trouve dans les Livres saints; ils peuvent donc nous tenir lieu de toute instruction en ce genre, et les harpés fort de chercher ailleurs ce qu'ils nous offrent et abondamment et d'une manière si parfaite. Ecoutez encore ce que un bon Esprit dit de ces Livres, des Proverbes en particulier. Ce livre, dit cet habile critique, surpasse tout ce que les philosophes ont fait en ce genre, et soit pour la justesse des pensées, soit pour la netteté de l'expression, soit pour la variété surprenante et la grande étendue des matières, soit enfin pour la sagesse des maximes. On y trouve point de ces fausses fines qui se rencontrent assez ordinairement dans les sciences où l'on cherche quelquefois le brillant, sans s'attacher au solide. On y voit aussi de ces expressions basses, ou de ces pointes frivoles, dans lesquelles il est difficile que ne dégénèrent pas quelquefois les sentimens communs. On n'y rencontre point de ces pensées pindiques et de ces tours forcés qui sont l'effet d'une imagination déréglée et par trop de contention. Tout y est vrai, sublime, sage, simple, naturel, instructif. Il est à la portée de tout le monde, il contient les devoirs de tous les états. En un mot c'est un livre très-propre à former le sage parfait.

Ses maximes sont incohérentes. — Nos conventions que dans le livre des Proverbes, surtout après les neuf premiers chapitres, l'ordre didactique n'est point observé et qu'on n'y voit ni divisions, ni définitions, ni argumentation, rien en un mot de la méthode des dialecticiens; mais y eût-elle nécessaire? Salomon ne méditait pas faire un traité philosophique sec et froid, il écrivait pour la jeunesse, à qui la vérité plaît et pour qui des pensées détachées qui la frappent conviennent mieux que de longs raisonnemens qui l'ennuient.

Maximes sans goût, sans choix, sans dessein. — Il est vrai qu'elles ne sont point écrites dans le goût de certaines pensées modernes: mais ce goût moderne est-il bien le vrai goût? Est-il exclusivement à tout autre? Les pensées de Salomon ne sont ni épigrammatiques et alambiqués: il n'y prend point le ton d'oracle; il ne s'éloigne point dans les pensées d'un style amphibologique, line vouloit qu'instruire, et il savoit que l'entortillage et l'obscurité nuisent à l'instruction.

Quant au manque de dessein, si toutes les parties ne sont pas liées entre elles, un but commun les unit, et ce but y est si marqué qu'il ne peut être méconnu: c'est de former la jeunesse à la piété; à la piété, et à l'observation exacte de tous les devoirs; en un mot de lui inspirer la crainte de Dieu et de la mener au bonheur par la vertu.

On y voit des chapitres entiers où il n'est parlé que de gens qui vivent les passés à concher avec elles. Salomon aurait-il tant parlé de la femme et l'impudique? — Est-ce une chose indigne d'un sage de

Audi S. Basilium in principium Proverborum: In-

prévenir la jeunesse contre les artifices des femmes impudiques; de lui retracer les bonheurs et les maux suites d'un mariage contracté, de la détourner de se plonger dans un abîme qui entraîne tant de maux pour le corps et pour l'âme?

« Peut-on se persuader qu'un roi éclairé ait composé un recueil de sentences dans lesquelles on n'a trouvé pas une seule qui regarde la manière de gouverner, la politique, les usages des cours, et les usages de la cour? — Nous pourrions d'abord observer que Salomon, ayant composé d'abord ces maximes, qui sont point parvenues jusqu'à nous, avait peut-être traité de ces divers objets dans quelque autre; que d'ailleurs il ne se proposait, dans ses Proverbes, que de donner à la jeunesse des leçons générales de vertu et de sagesse, et qu'il n'était point nécessaire qu'il parlât de politique et de gouvernement. Mais dans le recueil de ses sentences est-il donc vrai qu'il n'y ait effectivement par une seule qui regarde la manière de gouverner la politique, etc.? Tous signifient donc ces maximes: Qui foule les pieds sur les séditieux et les rebelles; la miséricorde et la vérité sont la garde des rois, et la justice est le soutien du trône; la justice, illustre les peuples; un roi juste rend ses états florissans? et cette autre encore: Le roi qui porte l'épée, est jaloux du mensonge; et qui des ministres impies, c'est à dire injustes, infidèles, ennemis du bien public. Ne sont-ce pas là des maximes qui regardent la manière de gouverner? »

L'éloquent Bossuet en a fait la remarque: On trouve, dit-il, dans ce livre tant et de si sages maximes de gouvernement qu'on y reconnoît aisément la sagesse d'un roi consommé dans l'art de régner. Voilà un jugement bien différent de celui de Voltaire: d'où vient cette opinion, sinon que de ce que le savant évêque de Meaux n'a parlé de ce ouvrage qu'après l'avoir médité, et que le philosophe écrivain n'a parlé sans peut-être l'avoir lu, ou du moins après l'avoir lu avec tant de négligence, de précipitation et de préjugés qu'il n'a pas même su ce qu'il contenoit?

2° Voici sur quoi il se fonde pour prouver que ce même ouvrage n'est pas de Salomon et a été composé à Alexandrie: S. Salomon aurait-il dit: Ne regardez point le vin quand il paraît clair et que sa couleur brille dans le verre? le doute fort qu'on eût des verres à boire du temps de Salomon: c'est une invention fort récente, et ce passage est indigne que cette rapidité n'ait été composée dans Alexandrie et ainsi que tant d'autres livres juifs.

Nous pourrions d'abord opposer au critique les tas de nos copies transparentes, que les ambassadeurs grecs virent à la cour de Perse long-temps avant Alexandre; plusieurs savants les ont eues de verre. Nous pourrions dire encore que la verre, au rapport de plusieurs auteurs anciens, de Phéne, de Valérie, fut inventé, non dans Alexandrie, mais dans la Palestine, sur le bord du fleuve Belus; que sous ce rapport on ne peut plus de rien dire, mais que pour en venir à l'opinion de Phéne, et ainsi pour fournir, pendant beaucoup de siècles, la matière de tout le verre qui s'est fabriqué. On faisoit du verre à Sidon, qui n'est pas éloigné de Belus. Nous apprenons d'Aristophane que de son temps, c'est-à-dire quatre cents ans avant Jésus-Christ, il y avoit des verres brûlants à Athènes, des verres préparés pour les spectacles, des verres ronds; ce n'est donc pas dans les verres dans la Grèce; ce n'est donc pas dans quatre cents ans avant Jésus-Christ, le sable de Belus qui fournilloit tout le verre. Il faut donc placer au-dessus de cette époque cette multitude de siècles dont parle Phéne, pendant lesquels on a vu de matières pour en fabriquer que celle que Ton tirait de cette rivière.

Nous pourrions dire encore qu'Isaie en parle, que

primis, ait, Proverborum liber, instructio morum est prophète Eséchiel y fait allusion, qu'il n'était point inconnu du temps même de Moïse et de Job, Voyez la savante dissertation de M. Michaud sur l'ancienneté du verre chez les Hébreux.

Mais sans entrer dans ces discussions savantes, une seule réflexion suffit pour renverser le raisonnement de Goussier et d'ignorer critique. C'est que son raisonnement suppose que dans le texte original il est question de verre à boire, de coupe, de gobelet de verre. Or le terme hebreu que nos versions et la Vulgate ont rendu par verre ne signifie ni verre à boire ni gobelet de verre, mais un livre, une tasse de quelque matière quelle puisse être.

Mais, ajoute le critique, le livre des Proverbes dit: Ne regardez point le vin quand il paraît clair et que sa couleur brille dans le verre. Comment le vin brille-t-il dans un gobelet de métal ou de bois? — Quoi! avant l'invention du verre les anciens ne savoient pas si le vin qu'ils buvoient étoit clair? et ceux parmi nous qui boivent dans des gobelets d'or ou dans des tasses d'argent ne voient pas si leur vin est clair et s'il brille.

S' e Voltaire trouve peu vraisemblable, dit Pallast, que Salomon ait dit que le verre du roi est comme le jugement de bois; il croit reconnoître évidemment dans ces paroles le langage d'un esclave accoutumé à trembler sous son maître, et non celui d'un monarque. — L'empereur Marc-Aurèle a écrit, et on ne peut dire pas: La justice des princes ne mérite presque jamais les peines qu'on se donne pour l'obtenir. Plus on s'approche d'ici, plus on se livre à des châtis, qui, pour être durs, en ont pour moi moins. etc. Ne s'en soit pas en droit, d'après un raisonnement tout pareil à celui de Voltaire, de soutenir qu'il n'y a pas d'apparence qu'un empereur se soit exécuté ainsi, et d'attribuer l'ouvrage de Marc-Aurèle à quelque courtisan déshabillé et rassasié de devoirs!

D'autres critiques ont objecté encore deux passages du livre des Proverbes, pour en attaquer l'inspiration. D'abord ils ont dit que Salomon a été dans l'erreur et commis au sujet des fennecs, et que les naturels des Indes ne croient que d'être la découverte de ces animaux qu'on croyait ramasser en été la nourriture d'elles ont besoin. — Dans les apologues d'elles ne croient que d'être la découverte de ces animaux qu'on croyait ramasser en été la nourriture d'elles ont besoin. — Dans les apologues d'elles ne croient que d'être la découverte de ces animaux qu'on croyait ramasser en été la nourriture d'elles ont besoin. — Dans les apologues d'elles ne croient que d'être la découverte de ces animaux qu'on croyait ramasser en été la nourriture d'elles ont besoin. — Dans les apologues d'elles ne croient que d'être la découverte de ces animaux qu'on croyait ramasser en été la nourriture d'elles ont besoin. — Dans les apologues d'elles ne croient que d'être la découverte de ces animaux qu'on croyait ramasser en été la nourriture d'elles ont besoin.

On croit évidemment que la colombe est sans Bel, d'où, sans examiner la vérité du fait, on dira il ne vient d'ailleurs qu'il faut être sans Bel comme la colombe.

Les hommes voient les fourmis transporter pendant l'été quantité de grains dans leurs fourmillères, ils ne les voient point sortir l'hiver pour chercher de la nourriture; ils les voient se remplir de vie au printemps. Ils ont naturellement conclu de là qu'elles s'étoient nourries pendant l'hiver du blé qu'elles avoient recueilli au temps de la moisson; telle a été l'opinion reçue généralement. D'après cette opinion, on a pu, sans de plus amples recherches, les proposer pour modèles aux nations qui, passant la belle saison dans l'oisiveté, se trouvoient dans l'indigence pendant l'hiver. Il y a plus, c'est que les nations qui n'ont reconnu la fausseté de ces opinions vulgaires, ont né-

quædam, necnon animi perturbationum correctio; denique vitæ in universum documentum, frequenter ac brevia eorum quæ sunt agenda, continentur præceptiones. Ecclesiasticus verò physiologiam attingit, nobisque in hæc vitæ vigilantem pulchrum ostendit, ut in his quæ cito prætereant, minime sit homini invidiosus, neque ita animi curia in rebus vobis collocandas. Cantica canticorum animæ perfectionis modum demonstrant; sponsi namque ac sponse concordiam continent, hoc est, animæ cum Deo Verbo familiaritatem. Docet ibidem S. Basilus Salomonem in Proverbis de singulis virtutibus, nullâ prætermissâ, exactè disserere, libereque tradere non solum ethicam propriè dictam, sed et œconomicam ac politicam, quæ sunt ethice genericè sumptæ tres partes et species. Instruit enim hic Salomon non tantum privatam, quæ ratione seipsam, sed et paternam familiam, quæ ratione familiam ac principem, quæ ratione rempublicam gerere regereque debeat. Alia enim virtutes decent privatam, alia paternam familiam, alia principem. Unis existit Theodorus Mopsuestensis episcopus (qui primò solitarie ac monastice vitæ cum S. Chrysostomo cultor et collega, lapsus deinde in conuivium luxurie est, ex quo frustra eum extrahere satègit S. Chrysostomus Episc. ad Theodorum lapsus: hic enim fuit Mopsuestenus, ut Baron. anno Christi 428 et alii tradunt, idque liquet ex Hesychio Hierosol. in synodo V. act. 37; unde ulterius in hæreses varias prolapsus, factus est Nestori magister:

laisse pas de continuer de s'en servir. Ne disons-nous pas tous les jours qu'une jeune personne qui a une belle voix chante comme une sirène? Croyons-nous pour cela à l'existence des sirènes?

En autre lieu, à l'occasion de ce passage des Proverbes: Le juste tombera dans le mal, y dit l'ouïe des Libertés de peuplet: 1. La religion est si peu proposée à l'homme que le plus juste ait dix mille délices à Dieu sept fois par jour, c'est-à-dire plusieurs fois. — Les termes, par jour, ne se lisent ni dans l'original, ni dans aucune version. C'est une addition de l'écritain, insérée dans le texte pour grossir la opinionem theologorum quorundam Hollandorum de inspiratione sacerum librorum. Sed de paronimia librorum, nihil ad Deum; et Ecclesia, quam divinus Spiritus instruit pariter et moderatur, Proverbiorum librum in censura severorum nunquam non habuit. Laudavit illum, nec infirmè, scriptores sacrorum Testamenti; quæ uti auctoritatem hujus libri in debum revocamus, nihil est.

(2) Scriptum à Salomone apud vulgè creditur, cum quis nomen in fronte libri apparet, in contextu etiam recurret (Prov. 25, 1). Convenit et in re Synagoga pariter et Ecclesia. Fuerunt identidem tractu temporis critici, qui ea de re ambigendum sibi arbitrarentur: quod mirari non solum in tantis scripturam capit, et eo quo incitantur purita, ut opinionemque singularem afferent. Collectæ et opere eximio que apud Judæos ferrentur sententias Græfos autem maxit, in 5 Reg. 4, 32, et Paral. in Proverb. collectas autem jussu Salomonis à vetustissimis qui poetis quæ historicis, quemadmodum recentiori ætate interpretatores Constantinopolitani non dissimili exemplo singularia quædam opiorum auctorum in unum colligenda jussent. Sub Ezechia vero, addit, ad Prov. verb. 25, 25, hinc collectio aditamentum aliquid factum est et his sententiis, quæ à sapientibus Judæorum prolatae utissimè videbantur. Et verò confidit hæc narrat Grotius, ut nomina ipsa collectorum

quædam, necnon animi perturbationum correctio; denique vitæ in universum documentum, frequenter ac brevia eorum quæ sunt agenda, continentur præceptiones. Ecclesiasticus verò physiologiam attingit, nobisque in hæc vitæ vigilantem pulchrum ostendit, ut in his quæ cito prætereant, minime sit homini invidiosus, neque ita animi curia in rebus vobis collocandas. Cantica canticorum animæ perfectionis modum demonstrant; sponsi namque ac sponse concordiam continent, hoc est, animæ cum Deo Verbo familiaritatem. Docet ibidem S. Basilus Salomonem in Proverbis de singulis virtutibus, nullâ prætermissâ, exactè disserere, libereque tradere non solum ethicam propriè dictam, sed et œconomicam ac politicam, quæ sunt ethice genericè sumptæ tres partes et species. Instruit enim hic Salomon non tantum privatam, quæ ratione seipsam, sed et paternam familiam, quæ ratione familiam ac principem, quæ ratione rempublicam gerere regereque debeat. Alia enim virtutes decent privatam, alia paternam familiam, alia principem. Unis existit Theodorus Mopsuestensis episcopus (qui primò solitarie ac monastice vitæ cum S. Chrysostomo cultor et collega, lapsus deinde in conuivium luxurie est, ex quo frustra eum extrahere satègit S. Chrysostomus Episc. ad Theodorum lapsus: hic enim fuit Mopsuestenus, ut Baron. anno Christi 428 et alii tradunt, idque liquet ex Hesychio Hierosol. in synodo V. act. 37; unde ulterius in hæreses varias prolapsus, factus est Nestori magister:

laisse pas de continuer de s'en servir. Ne disons-nous pas tous les jours qu'une jeune personne qui a une belle voix chante comme une sirène? Croyons-nous pour cela à l'existence des sirènes?

En autre lieu, à l'occasion de ce passage des Proverbes: Le juste tombera dans le mal, y dit l'ouïe des Libertés de peuplet: 1. La religion est si peu proposée à l'homme que le plus juste ait dix mille délices à Dieu sept fois par jour, c'est-à-dire plusieurs fois. — Les termes, par jour, ne se lisent ni dans l'original, ni dans aucune version. C'est une addition de l'écritain, insérée dans le texte pour grossir la opinionem theologorum quorundam Hollandorum de inspiratione sacerum librorum. Sed de paronimia librorum, nihil ad Deum; et Ecclesia, quam divinus Spiritus instruit pariter et moderatur, Proverbiorum librum in censura severorum nunquam non habuit. Laudavit illum, nec infirmè, scriptores sacrorum Testamenti; quæ uti auctoritatem hujus libri in debum revocamus, nihil est.

(1) Hanc opinionem instauravit auctor in Specimine opinionum theologorum quorundam Hollandorum de inspiratione sacerum librorum. Sed de paronimia librorum, nihil ad Deum; et Ecclesia, quam divinus Spiritus instruit pariter et moderatur, Proverbiorum librum in censura severorum nunquam non habuit. Laudavit illum, nec infirmè, scriptores sacrorum Testamenti; quæ uti auctoritatem hujus libri in debum revocamus, nihil est.

(2) Scriptum à Salomone apud vulgè creditur, cum quis nomen in fronte libri apparet, in contextu etiam recurret (Prov. 25, 1). Convenit et in re Synagoga pariter et Ecclesia. Fuerunt identidem tractu temporis critici, qui ea de re ambigendum sibi arbitrarentur: quod mirari non solum in tantis scripturam capit, et eo quo incitantur purita, ut opinionemque singularem afferent. Collectæ et opere eximio que apud Judæos ferrentur sententias Græfos autem maxit, in 5 Reg. 4, 32, et Paral. in Proverb. collectas autem jussu Salomonis à vetustissimis qui poetis quæ historicis, quemadmodum recentiori ætate interpretatores Constantinopolitani non dissimili exemplo singularia quædam opiorum auctorum in unum colligenda jussent. Sub Ezechia vero, addit, ad Prov. verb. 25, 25, hinc collectio aditamentum aliquid factum est et his sententiis, quæ à sapientibus Judæorum prolatae utissimè videbantur. Et verò confidit hæc narrat Grotius, ut nomina ipsa collectorum

Ad hæc Lyra, Vatablus et alii nonnulli censent has sententiâs à Salomone dictas et dictatas, sed vario et promiscuo ordine; quæcirca eas ab alio quopiam in unum hæc serie et ordine quæ jam in hoc libro exstant, esse congestas et digestas. Cæterum veritas est contraria, scilicet hæc gnoma hoc ordine quo nunc exstant ab ipso Salomone esse conscriptas. Id enim rerum et sententiarum inter se connexio et quasi contestatio exigere videtur, saltem ab initio libri usque ad cap. 10: nam post cap. 10 non cernitur ille nexus et ordo: unde constat quædam illarum non à Salomone, sed à posteris hæc esse traditas, sive quoque ordine dispositas. Id patet ex titulo c. 25 et seq., ubi dicitur: *Hæc quoque parabole Salomonis, quas translatiorum (Vatablus, hæc retulerunt) viri Ezechia regis Juda. Ubi et quoque innuit, alias Salomonis sententiâs, quæ cap. 25 antecessant, non à Salomone, sed ab aliis pariter esse collectas, et suo ordine digestas. Verum potius et quoque referas ad ipsas parabolas, non ad earum ordinem, q. d. : Hæc quoque factæ parabole Salomonis, quæ sequuntur, ejusdem sunt; at non ab ipso Salomone, sed à viris Ezechie hæc ordine eo, quem cernis, traductæ et dispositæ.*

Idem clarè patet ex c. 24, juxta editionem Sept. à Romanis correctam. Ibi enim valde diversus est ordo ab eo qui est in vulgato interprete Latino. Nam initio capituli ponuntur ea quæ habet Vulgatus eodem c. 24, usque ad v. 25, uti annotavit quoque Scholiastes; deinde nonnullæ sententiæ adduntur quæ in Vulgato non exstant. Post eas subjunguntur ea quæ in Vulgato exstant c. 30, et infimum c. 31, usque ad v. 40: *Mulierem fortem quis inveniet? Deinde c. 25 habentur eadem quæ apud Vulgatum eodem cap. usque ad finem libri leguntur. Rursum est multiterm fortem quis inveniet? alij codices Græci ponunt cap. 24, alii 31, quæquam Vulgato intercepti quosdam ordinem, per omnia consentiant Græci Complut., Vatabl. et alii, quin et ipsæ textus originalis Hebrææ.*

Dux sunt primariæ hujus libri partes: Prior à cap. 1 usque ad cap. 9 continet parensin ad sapientiam. Ad eam enim omnes adhortatur Salomon, proponendo ejus dignitatem, naturam et causas omnes, petâ materialem, formalem, efficientem et finalem; ac effectus, sive lingentes fructus et commoda quæ sui studiosis plenâ manu conferri sapientia.

Posterior, à cap. 9, ad finem libri, continet ipsa adnotet, nempe Elacim, Sobia et Joak, quorum meminit 4 Reg. 18, 26. Porro scriptor iste Rabbiiorum librum sublestem plane et nullius ponderis secutis est; hæcque fidem adhibendi variis animis, quodvisque dicti sui certiora documenta non exhibent, negabimus. Præstat enim sectari Ecclesiæ, Patrum et interpretum auctoritatem, uno consensu Salomonis unico omnium Proverbiorum auctori opus vidualentium, duobus tantum exceptis posterioribus capitulis, facile Agur et Lamuel tribuendum. Porro librum istum portionem esse 3000 Paraboliarum, quas ab eodem rege dictatas novimus, 5 Reg. 4, 32, ne ambigimus quidem. (Calm.)

dogmata et præcepta sapientiam. Nam cap. 9 sapientia instituit sacrificium, indeque sacrum epulum, quod recte convivium sapientiam nuncupatur, ac hoc inducit Salomonem sapientissimum velat in hoc convivio præsidem et modumperatorem, sapientiam dogmata per varias, graves, acutas et elegantes gnomas eliderentem, et ritu conviviali omnibus boniibus ad hoc convivium invitatis emittentem. Unde hoc sapientiam et Salomonis convivium imitatus est Plato in Convivio, Plutarchus in Symposio, ubi septem Græciæ sapientes super mensam sapienter interloquentes inducit; Athenæus in Alex. sapientiam, et alii passim. Quæcirca Clemens Alex., lib. 4 Stromat., asseverat Platonem ex Proverbis et Ecclesiaste Salomonis multa mutatum, vel suffragatum esse.

Posterior autem hæc pars in binas vel ternas subdividi potest. Prima enim ejus pars est à cap. 9 usque ad 25, ubi interruptè loquitur, suaque Proverbia quasi oracula promittit Salomonem. Secunda est à cap. 25 usque ad 30, ubi ponuntur parabole Salomonis congestæ et digestæ à viris Ezechie regis Juda, uti dicitur c. 25, 1. Tertia, à cap. 30 ad finem, complectitur ænigmata et sententiâs congregatis Agur Vontentia, hoc est, ut hebr. est, gnomas Agur filii Toche ac Lamuelis regis. Quæcirca noster Salazar censet Salomonem in hoc sapientiam convivio tres inducere interlocutores, nimirum ipsum Salomonem, Agur et Lamuellem, idè quæ in versione Septuaginta verba Agur et Lamuelis statim poni post caput 24, quæ hi interlocutores, eisque suas loquendi vires det Salomon; quibus absolutis ipsa sunt resumpta, sermonemque proseguunt usque ad finem libri. Sic Salomonem imitavit Plato, Plutarchus, Athenæus, alii in suis Dialogis convivialibus, Socratem, Protogoram, Alcibiadem, Homerum, Athenæus sapientes quasi hoc libro continentur, etiam verba Lamuelis c. 31, esse ipsius Salomonis omnes consentiant; et si Salomon ibidem, et alii subinde matrem loquentem et se puerum doceant inducat. De solo cap. 30 dubitari posset an sit Agur, in Salomone. Nec Agur ibidem ut interlocutor velit in dialogo, sed ut celebris illo ævo sapientia per ænigmata doctor introduceret Denique in Aguri personâ loquitur ipse Salomon.

Hinc sequitur, in proverbialibus hæc gnoma frustra queri ordinem et connexionem earum inter se, cum sæpè nulla talis inveniri et assignari queat. Eto enim subinde de eodem argumento et de eodem virtute duas vel tres cavere sententiâs, tamen his absolutis illud ad alium propositi theme digreditor. Veteres enim sapientes quasi ethicam tradabant per breves gnomas, easque diversas et disparatas, sine ullo connexionis ordinisve studio (4); præsertim an-

(4) Apud veteres non solum privati homines, qui studiis vacarent, sed principes quoque viri operæ præstiti se facturos ostendebant, si sapienter, acute, breviter et compositè dicta colligerent, et in unum corpus reducta ab interitu vindicarent. Apophtheg-



Sapient. 8, 2: *Hanc (sapientiam), ait, amavi, et acquisivi à juventutem, et quasi sponsam mihi cum enumerare, et amator factus sum forme illius.* — *Generositate illius glorificat, consolatorem habens Dei (græcè, illi concitatus cum Deo), sed et omnium Domina dicitur illam; doctrinæ præcipue, id est, mysticæ, iudicialis, sacerdotissæ.* Sicut enim sacerdos divina pro dignitate tractat, sic et sapiens per sapientiam dignè Deum colit, et sanctè tractat sancta animæ disciplinam Dei, et electis (græcè, *sectatoribus*; alii, *inventrix*; alii, *ponderatrix*) operum illius. Vide sequentiâ. Hæc de causâ huiusmodi in illo Coloss. 2, v. 9: *Inhabitavit in ipso omnia plenitudo divinitatis corporaliter: Habitat enim, ait, in Salomone per sapientiam, in Danielem per castitatem, in prophetis per veritatem, in Moysè per mansuetudinem, in Christo vero per omnem virtutem et innocentiam.* Sic Trinitatis, ad Tatium filium de heroibus et principibus, ait, *quod mentem consecuti immortalitatem habentur, intelligentiâ cuncta complecti, iuxta id quod paulo ante dixi è Script. Salomonicam habuisse latitudinem cordis, quasi arenam quæ est in latere maris, hoc est, ut explicat Vatablus, dedit illi Deus capacitissimam animam, multa comprehendentem suâ intelligentiâ, q. d.: Dedit ei tam amplam mentem quam amplam locum occupat arena quæ est iuxta mare. Hinc Nazianzenus, in carm. de Virginitate, Salomoneum vocat *sapientis virtutem*. Quin et Augustinus, in 5. Reg. 5, q. 11, Salomoneum in sapientiâ præfert Adamo, licet illam eisdem postponat Pererius lib. 5, in Genes. q. 5; Valentia, tom. 1, disp. 7, q. 2, puncto 3; et Pinella, de Salom., cap. 11, n. 12.*

Porrò quia in Proverbiis Salomon omnem suam sapientiam exponit, hinc Proverbia à Patribus vocantur Sapientia Salomonis. Audi Euseb. lib. 4, histor. 22: *Porrò non hic solus (Egesippus), sed Irenæus, et tota veterum verba Proverbia Salomonis sapientiam præcipue, id est, omni virtute referant (vel, ut alii ad verbum veniunt, cunctis virtutibus, sicut omnistudiosam) offerunt.* Et cap. 10, ex Melitone, *Salomonis Proverbia, ait, sine sapientiâ.* Clemens Rom., lib. 1. Constit., cap. 7, cum integrum serm. 7 Proverbi de muliere præva recitat: *Andriamus, ait, quid in Sapentiâ præcipue sanctus sermo: Pith, sermo sanctorum novus, etc. Hæc sapientiam sapientem suam esse: et cap. 8, iterum eisdem locum Prov. 31, de muliere fortis: *Mirabilem tantum de te sapientiâ laudet, cum per Salomonem ait: Mulierem fortem quis inveniet? et iterum, c. 10: Verbum quod in sapientiâ Domini scriptum est: Melius est habitare in solitudine, quam cum loquace et pugnae vivere, etc., quod est ex c. 31 Prov. Ac ne quis nebitur fortitiam aliquem in Clemente memoriam lapsam, sciat non solum librum Proverb., sed præterea omnes Salomonis libros et Sapientiæ nomine indigitari: nam in Epist. ad Jacobum fratrem Domini, Canticæ item appellat Sapientiam: Dei, ait, dilectio mortis comparatur, dicente Sapientiâ: *Valida est dilectio in mora, etc.* De quo videndis omnino noster Turrianus in Explanationibus Clementis cap. 7; atque adeo etiam S. Cyrillus lib. 5. Testim. ad Qui-**

rin, c. 16, quod est de bono martyri: *In Sapentiâ, ait, Salomonis: Liberat de malis animam testis fidei,* que verba petita sunt ex c. 14 Proverb.; et c. 56 offert locum Proverb. 4 5: *In sapientiâ, ait, Salomonis: In omni loco speculatur oculi Dei bonas et malos.* Ubi videndus Pamelus, super c. 16, n. 40, existimans certè omnes Salomonis libros, ac non solum Proverbia, titulo Sapientiæ inscribi à Cyrillano. Denique Ecclesia hosce libros vocat sapientales, et Sapientiam Salomonis. Unde cum in missâ vel officio Eccles. quiddam ex hisce libris recitat, ex libro Sapientiæ id ne deprimeret affirmat.

Ex dictis liquet primò falli eos qui censent Salomonem nonnulla sua dogmata hausisse à gentilibus philosophis et sapientibus, aut ad gentilibus ritus, dicta et facta alludere (unde et ex illis ipsum explicant), tum quia omnium prior ævæ ac sapientior fuit Salomon, adeo ut ipse nullius foret discipulus, sed omnium magister; tum quia Hebræi nullam cum gentilibus voluerunt habere communionem, tanquam populus sanctus; à gentilibus separatus, et tui Deo consecratus; quare potius gentiles sua à Salomone et Hebræis haurerent, quam Hebræi à gentilibus, ut docent Eusebius passim de Præparat. evang.; S. Aug. de Civit. Dei; Theod. et alii; tum denique quia sapientia Salomonis fuit divina et Deo infusa; longè ergo omnia gentilibus dicta dogmata transcendit. Unde et cum gentilibus dogmatibus, moribus et ritibus eam comparare indignum est, et Deo iniuriam; perinde ac indignum et injuriam est hærere vel dômica eam cum ancilla componere: omnes enim scientiæ gentilibus sapientiæ divinæ velut ancillæ serviunt et ancillantur.

Liquet secundò quanta sit barbararum Salomonis antiquitas, dignitas, majestas, utilitas. Quocirca S. Hieron., epist. 7 ad Letam Albini conjugem, de Paulæ illius institutione, monet ut eam à teneris imbuat hisce parabolis. *Diaco, ait, primò Psalterium, hinc se cantibus evocat, et in Proverbiis Salomonis eruditur ad vitam.* Pulcherrimè enim hic traduntur sententiæ, quibus in omni loco, gressu (unde et vocantur *parænesis*, quasi victorum itineraria, quod viam et iter, id est, gressus et actiones omnes, dicant) sermone et operatione utamur ad rectè gradiendum, loquendum, et operandum. Quæ de causâ separatim à ceteris S. Scripturæ libris sententiæ Salomonis et Siracidis esse existant, exiguè libello continentur, ut per vias à quolibet deferri, legi et teri possint, accipere quasi assiduum viæ comes, imò dux, et, ut ille ait, *vadè mecum.* In Mathias Iovius præ memoriâ, cum in Belgio agerem, archiepiscopus Mechliniensis, libellum hunc Salomonis et Siracidæ gnômâs continentem, assidue secum etiam per vias et itinera deferrebat, et cumque in curia et hospitii (instar margi illius Stanislaï Hosi cardinalis, qui concilio Tridentino præfuit) diligenter legere et relegere: unde ejus sententiæ, quæ legabatur in rebus quibusque prudentiam, tum humanam quam divinam docent et præscribunt, ad usum calcabat, atque ex eorum præscripto et dictamine actus

omnes suos, tum privatos, tum publicos moderabatur et dirigebat; idèque archiepiscopatum ad id probè et sanctè gubernavit, ut præsentibus ingens sui desiderium, discipulis exemplam, posteris formam perfecti pastoris et episcopi, cum famâ posthumâ reliquerit et expresserit. Hæc de causâ inter elogia Salomonis illud in primis celebrat Siracides dicens: *Et repletus in comparationibus arripuit; ad insulas longè divulgatum est nomen tuum, et dilectus es in pace tuâ.* In canticis, et proverbis, et comparationibus, et interpretationibus miratur sunt terra, Eccli. 47, 17. Vide ibi dicta, et Josephum, 8 Antiq. c. 2. Denique S. Hieronymus, in c. 12 Eccles., ad illa v. 9: *Et investigens componit (Salomon) parabolas multas: Afraid, ait, in noctulis habentis, atque in superficie pollicentes, Proverbia quippe non hoc sonare quod scriptum est, sicut in Evangelio edocemur, quod Dominus populo in proverbis et parabolis sui locutus; secreti autem Apostolus dissolvetis es, Matth. 13. Ex quo manifestum est, et Proverbiarum librum, non ut simpliciter arbitrat, potentia habere præcepta; sed quasi in terra uritur, in nucis nucleis, in hirsutis castaneorum operculis abscondita fructus inquiritur; ita in eis divinum sensum altius perscrutandum (1).*

Scopus et finis horum proverbiorum est, cuique ætati, sexui, statui et generi hominum, in quovis rerum occurso leges rectè agendi, normaque honestæ vitæ præscribere, quæ Deo placeant, ut ab illo post modicos brevis hujus ævi labores aeternâ felicitate et felici æternitate donentur, ac ad eandem sibi subditos, sive in domo et familiâ, sive in republicâ et regno perducant. Hunc finem initio libri indicat auctor dicens: *Parabola Salomonis, ad sciendam sapientiam et disciplinam, ad intelligenda verba prudentiæ, et suscipiendam eruditionem doctrinæ, iustitiæ, et iudicium, et equitatem.* Quocirca vix alius inter S. Scripturæ libros est hoc nostro ad dicendum, ad concionandum, ad persuadendum, ad mores hominum formandos, reformatandosque aptior: quæ de causâ ejus sententiæ crebrò vitior S. Gregorius, qui optimus morum et virtutum eius magister. Atque hæc de causâ sicut Ecclesiastes, sic postiori jure hic liber vocetur *præceptum, id est, omnium virtutum præceptor, ac norma vitæ, id est, præ omnibus eligendus et legendus.* Quocirca Basilius imperator, ad imperium instruens Leonem filium cognomento Philosophum, hoc ultimam ei dat præceptum: *Valeant sapientium sententias recitare, ut mores suos omni ex parte excolat; multa enim in illis præcepta valdè utilis reperis, præsertim in operibus Salomonis, et scriptis Isocratæ; addo etiam, si vis, Iam Sirach do-*

(1) Sententiæ hæc non modò parallela membrorum conjugatione, ad imitandæ veteres Hebrææ hauriæ perspicuendâ, multum conferunt; sed etiam firmitudine argumenti et doctrinæ ad instructionem populi aptissime sunt. Hinc in novo fœdere amplius earum est usus; Apostoli enim doctrinam morum ferè huic libro superstruunt, ut plura epistolarum loca intelligi vis possint, nisi cum sententiis Salomonis, ex quibus depræcipua sunt, conferantur. Julianus apostata, qui nostras sententiâs moralibus contempit, eam per hoc ipsum prodidit iudicium. Cyillus Alexandrinus, lib. 7 contra Julianum.

(Ish.)

mentum; è quibus multum cunctis et regis prudentiæ haurire poteris. Exstat in fine tom. 5 Biblioth. SS. Patrum. Hinc in Bibliis Arabiis hæc liber hic datur titulus: *Proverbia Salomonis sapientis, id est, concione ejus, qui regnavit in filii Israhel.* In Syriacis verò: *Liber Proverbiarum Salomonis, filii David, regis Israhel.*

Dividunt Hebræi vetus Testamentum in tres partes, scilicet in legem, sive Pentateuchum, prophetas et historiographa. Historiographis accensent Proverbia ceterosque libros Salomonis S. Augustinus tamen, lib. 2 de doctrinâ Christi, cap. 8, dividens Scripturam veterem in historiam et prophetalem, prophetali libros Salomonis annumerat, præsertim quia, ut ipse ostendit lib. 17 de Civit. 20, in hoc libro verâ et propriè dicitur prophetiæ de Christo et Ecclesiâ continetur, quod verissimum esse suis locis ostendam. Autumat Rabbini, Salomoneum primò scripsisse Canticum canticorum, cum adhuc esset juvenis; Proverbia in virili ætate, Ecclesiasten in senio. Verum ordo gradusque materialium contrarium indicat, scilicet eum primò scripsisse Proverbia, deinde Ecclesiasten, denique Canticum, atque hoc ordine in Bibliis libri ponuntur. In Proverbiis enim incipientes erudit; in Ecclesiaste, proficientes; in Canticò, perfectos, ut dixi initio ex S. Hieronymo.

Verità hunc librum ex Hebræo S. Hieronymus, ejusque versio est ea quam habent in Latina Vulgata. Verum quia tunc usitata, et toto orbe recepta erat versio Septuaginta Interpretum, hinc, ne eam mutare vellet videretur S. Hieronymus in eandem, etsi ab Hebræo discrepantem, sæpè declinat; quæ de causâ nostra versio non per omnia exactè et ad amissim respondet Hebræo, sed ab eo subinde in Græcum deflectit, et, ut ita dicam, deviat. Uti nota Septuaginta subinde nonnulla addere, quæ modò non sunt in Hebræo, sive quia illorum ætate ea existabant in Hebræo, sive quod ipsi explanationis gratiâ nonnulla addiderunt (ut addiderunt ea ne attendas Iulianus maffris, c. 5, 2, hoc enim tacite in sequentibus intelligitur): sive quod ipsi non tantum interpretes fuerint, sed et scriptores historiographi (ut docet S. August. lib. 4 de Doct. christian., c. 7, et lib. 1 de Consensu Evang. c. 66; allati ergo Spiritu sancto, poterunt ejus instructi fictare sententiâs nonnullas, quæ in Hebræo non habentur, idèque auctoritatem habent canonice Scripturæ, atque ut tales esse recepit et præbavit Ecclesiâ); tum denique quod sententiæ nonnullæ ex tuo loco in alium translate sint, sive ab ipsis Septuaginta, sive ab eorumdem collectoribus. Sic Proverb. 4, v. ult., addiderunt: *Via enim, quæ à dextris sunt, vocat Dominus; pariter verò sunt quæ à sinistris sunt. Ipse autem rectus facit cursum tuum, libera autem tu in pace procedat;* nihil enim horum est in Hebræo, nec in Chaldo. Porrò à cap. 10 usque ad finem Vulgatæ, quæ sententiæ existant in Hebræo, quæ non; illæ enim quibus sigilla numeris non præponitur, sed numero versis præce-

denis adscribuntur, non existant in Hebraeo, ut c. 10, versus annexus versu 4: *Qui nititur mendaciis, hic perit veritas*, non existit in Hebraeo, quia caret numero. Cap. 12, versus annexus versu 11: *Qui curis est in vino demerabitur, in suis munitionibus reliquit constructionem*, non existit in Hebraeo cap. 14, versus annexus v. 15: *Filio doloso nihil erit boni*, etc., non existit in Hebraeo, inquit ac annexus v. 21: *Qui credit Domino, misericordiam diligit*. Pari modo, ut ceteros omnes recensentem, non existit in Hebraeo versus annexus v. 36, et 27, c. 154 item annexus v. 6, c. 16, item annexi v. 16, c. 17, et v. 8, et 22, c. 18, et v. 9, c. 22, et v. 7, c. 25, et v. 10, et 20 (ubi duo sunt), c. 25, et v. 19, c. 27, et v. 27, c. 30, legitur versum cui propter non profertur numerus, scito non existare in Hebraeo. Non Septuaginta Interpretes sequitur poster: ipse enim ea quae non inveniunt in Hebraeo, sed in Septuaginta, ex his describit, ne quid minus eis haberemus. Unde colligas versionem Vulgatam S. Hieronymi non esse puram, quam ex Hebraeo, sed nonnulla ex Graecis addita, sive ab ipso S. Hieronymo, sive aliquo alio.

Porro versio Septuaginta ubi pura est et sincera, olim Vulgata fuit, idcirco canonica Scriptura, ac proinde etiam in his est: ut eandem subinde minus puram et sinceram esse, ex varietate lectionum quae in ea reperitur, liquet. Quare velle eam semper cum Hebraeo et Vulgata moderata conciliare, supervacuum est, quod impossibilem Septuaginta fere sequitur Syrus Interpres, Moses Bar-Cepha vetus auctor, et ipse Syrus, lib. de Paradiso parte 1, p. 507: *Scriptura est*, inquit, *vetus Testamentum pluribus translationibus ac Hebraei lingua in Graecum esse transpositum; Syriacè vero redditum esse, una quidem interpretatione ex ipso Hebraeo, altera vero ex Graeco*. Verum Syra versio quo modo exstitit, ex Graeco tractata videtur; passim enim cum ea consentit, paucis exceptis.

Subinde Siracides et aliorum sapientum, etiam philosophorum, sententias citabo, quae Salomonicis sint similibus vel lucem vel deum afferunt; tum ut ritus suo fuit restitutum: à Salomone enim singuli sua hauserunt, tum ut ostendam quanta sapientia, id est, veritatis et virtutis sit vis, utpote quam etiam infidelis, puta idololatra et haereticus, subinde negare non sint ausi, etiam in aliis multis excutierat, turpiterque errant. Illis enim doctori orthodoxo faciendum esse preclarè docet S. Augustinus, lib. 2 in Doctrina christiana, cap. 40: *Philosophi autem, sicut, qui vocantur, et qui forte vera et fidei nostra accommodata dixerint, maxime Platonicus, non solum formidanda non sunt, sed ab eis etiam tanquam in vestra posteroribus in usum nostrum vindicanda*. Sicut enim Aegyptii non solum idola habebant, et omnia graecis, quae populus Israel detestaretur et fugeret, sed etiam rursus accipere ornamento de auro et argento, et vestem, quae ille populus ariens de Aegypto sibi petiit, tanquam ad usum meliorem elucendè vendicant, non auctoritate propria, sed procepto Dei, ipse Aegyptiis nascenter commodantibus ea quibus, non bene videbantur; sic doctores omnes

gentilium non solum simulata et superstitiosa fymenta, quoque sarcinas supervacuam laboris habent, quae nunquam nostrum doce Christo de societate gentium eritena debet abandonari atque detinere, sed etiam liberales disciplinas uni veritatis optiores, et mundum morum praecipua utilissima continent, deinde ipso quo Deo colendo nonnulla vera inventantur optat eos, quae eorum tanquam aurum, quod non ipsi insitulerunt, sed de quibusdam quasi metallis divinae providentiae, quae ubique infusa est, eruesunt, et quo perverè atque injuriosè ad obsequia demonum abutantur, cum ab eorum miserâ societate sese animo separant, debet ab eis auferre Christianus ad usum justum praedecantè Evangelii, Actor. 7. Porro in hac re cavenda est nimia licentia, quae nonnulli in gentilibus versati, S. Scripturam ad gentilibus historias, ritus et mores, quos mente praesecerant, accommodant, imò explicant, cum potius haec omnia S. Scripturam velat pedessequam dominam, ut ait S. Augustinus, subsequi, illi quae subesse vire debeant. Idem olim vitio datum fuit Apollonio, qui grandior à gentiliano ad christianum conversus in scriptis subinde gentilibus, eo quod non aliis quam gentilibus literis imbutus, non solum sapere nec eliqui posset quam quo tot annis in gentilibus legerat et didicerat. Sed venia ei danda, quod vix catholicus pro Christianis à ira persecutioe vexatus, de christiana religione, quam necdum plene noverat, Apologiam scripsit. Quid enim mirum si gentilibus adhuc gentilibus illi nervos insperserit? Qui ergo in S. Scripturam scribere destinant, manu rursus et citius à pollutiori literaturâ ad sacras se transferant, etque planè mentem imbutam oportet.

#### Commentatores.

Scripsit S. Ambrosius librum de Salomone (existit tome 2 operam ejus), in quo non aliud tractat quam parabolam, vel aenigma illud Proverb. 50, 18: *Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro, vitum aquila in caelo, nam colubri super petram, vitum amicum in medio mari, et vitum viri in adolescentia*. Subiit deinde explanationem totius c. 31 Proverb. de muliere forti.

Existat tome 8 S. Hieronymi Commentarius in Proverbia; sed certum est illum ex officio S. Hieronymi non prodidisse, tum quia stylus planè discipulatus ab eo, tum quia in c. 50 citatur nominatim S. Hieronymus, ac, in c. 21 et 51 citatur S. Gregorius papa, qui deo centis penè annis S. Hieronymo fuit posterior; tum quia idem Commentarius planè ad verbum existit inter opera Bedae. Bede ergo est, ejusque stylum redelet, uti Bellarminus et alii notantur; quare Bedae nomine eum citabo. Scripsit S. Basilus lib. 12: *In principum Proverborum (unde subiungitur illa homilias de Ira et lividit), in qua primas sententias potius capitis Proverb. explicat. Sed nonnulli viri eruditissimi, qui acrius habent crisin, dubitant, quod negant hoc opus esse Basilii. S. August. in cap. 51 Proverb. de muliere forti scripsit serm. 217 et 218 de Temp. in lib. Salomonis scripsit Honorius (excusat est Colo-*

niae anno Domini 1544), Augustodunensis presbyter, qui claruit anno Domini 1230, teste Tribemio. Rursum in c. 51 Proverb. de muliere forti ingens volumen scripsit Albertus Magnus, in quo totum illud capitulum partim physice, partim ethice, partim mystice explicat.

Mystice quoque Proverbia et Ecclesiasten, sed breviter et punctim, explicat Salomonius, episcopus Viennensis (existit tome 5 Biblioth. SS. Patrum), cui Eucherius Lugdunensis dellectavit et inseripsit suos Commentarios in Genesim et in lib. Regum; imò Salomonium hunc fuisse filium Eucherii genitum ab eo ante episcopatum, docent Baron. anno Christi 441, qui tum patrem quam filium à doctrinâ et sanctitate dilaudat.

Cap. 8 Proverborum contra Arianos explicat Faustinus presbyter (vulgò Gregorius Beticus episcopus Elibertinus), lib. 6 de Fide contra Arianos, ad Galinam Placidiam Augustam, tempore Theodosii Imperatoris. Sed liber hic parva est auctoritatis, eo quod auctor fuerit schismaticus; fovit enim eum Marcellino presbytero schisma Ursinici contra B. Damascum papam, tempore S. Hieronymi. Existit tome 4 Biblioth. SS. Patrum.

Existit Romae in Biblioth. Sforziana et aliis, Catena in Proverbia Graecorum Patrum numero quindecim, nimirum Apollinaris, Basilii, Chrysostomi, Cyrilli Alexandrini, Didymi, Diodori, Epiaphanii, Evagrii, Eusebii, Anastasii, Hippolyti, Juliani, Origenis, Olympiodori, Polychronii; quam è Graeco in Latinum convertit Theodorus Petanus, editaque est Antuerpiae anno Domini 1614.

Posteriori aevi scripsit in Proverbia Robertus Holcot, sed miscellanea continet ex varia eruditione, quae conclamationes illius aevi ac conclusiones suas venabatur. Sunt tamen qui potent illud opus non esse Roberti Holcot, sed Thomae Anglici Galensis, uti in fronte libri praefationum legitur. Lectiones in Proverbia scripsit Guillelmus Parisiensis, Lyran., Hugo, Dionys. Carthus., scripsere in Proverbia etque ac ceteros omnes S. Scripturae libros.

Antonius Giggeus, doctor collegii Ambrosiani Mediolani, edidit Catenam trium Hebraeorum Rabbino-rum, scilicet Salomonis, qui à patre cognominatur *Israhel*, qui Isaac filius; à patre *Israhel*, vel potius *Israhel*, id est, Lupo vel Lunensis, ab oppido Aquitaniae nudo *Israhel* appellatur: nunc à *Jarahel*, id est, *Israhel*, dios videtur *Israhel*, id est, Lunensis. Hic inter Rabbinos percelebris est, cumque saepè citat et sequitur Lyranus. Hic ergo primus est in Catena, duo reliqui sunt R. Abraham Ben Ezra, et R. Levi Ben Gerson. Porro Giggeus Catenam ex Hebraeo in Latinum convertit; addiditque versionem Chaldaicam et Syriacam, quae crebrò citabo. Qui haereticis in Proverbia scriperunt, nec hanc Hebraeorum, nec illam Graecorum Catenam, nisi nec Syram, nec alios nonnullos jam citatos videntur vidisse. Veritas obvis gentium reperitur, colenda est, ac dicendum subinde cum Virgilio Ennium legente: *Genuus è stercore colligo*.

E recentioribus, scripsere Hieronymus, Osorius et Theodorus Petanus, quorum utraque Proverbia elegantè paraphrasi illustravit: Constantinus Fontius, Petrus Nannius, Sixtus Senensis in Sophias monasterio, Michael Salomonius, Petrus Scarpa, Baynus (cujus Commentarium praeco mandamus), Joannes Arlorens, Thomas de Vio, cardinal. Cajetan., Cornelius Jansenius more suo solide et profundè, ac plures alii; sed post omnes et pra. omnibus fuse et eruditè Ferdinandus à Salazar, qui multum non solum sacram, sed et profanam eruditionem continet, atque liberalis ad conceptus elegantes et morales, etiam à gentilibus petitis, digressum.

Apologos Cyrilli nemò interpretum laetentis vidit, excepto uno Dionysio Carthusiano, qui illos frequenter citat. Titulus libri est: *Apologus moralis S. Cyrilli in quatuor libros distribuit*. Reperit sunt in celebri Illa Budaensi Bibliotheca Matthiae Corvini regis Hungariae, manuscripti; editi eos P. Balhassar Cordierus Viennae Austriae anno Domini 1650; in hisce Cyrillus multa Salomonis aequè ac Ecclesiastici Proverbia luculenter, doctè, piè, elegantè et sapientè explicat, ut inventi patebit (1).

#### SANCTI HIERONYMI PRESBYTERI

##### Praefatio in libros Salomonis,

##### Ad Chromatum et Heliodorum episcopos.

Junctae Epistola, quos juncti sacerdotum, imò charta non dividat quos Christi nescit amor. Commentarios in Osce, Amos, Zachariam, Malachiam, quos postibus, scripsissem, si licuisset pra. valetudine. Multis solatia sumptum; notarios nostros et libellos sustulit, ut vobis potissimum nostrum desudet ingenium. Et ecce ex latere frequens turba diversae possessionum; quasi aut sequum sit, me, velis evascentibus, aliis laborare, aut in ratione dati et accepti, cuiquam praeter vos, obnoxius sum, hinc longè negotiatione fractus, ne penitus huc anno reciderem, et apud vos nullus essem, infidi opus. nonni nonni vestro conseravi, interpretationem videlicet trium Salomonis voluminum: *Miste*, quae Hebraei *Parabolas*, vulgata autem editio *Proverbia* vocat; *Cohelè*, quae Graeco *Ecclésiastes*, Latine *Convivialium* possimus dicere; *Sir haazirim*, quod in nostra lingua vertitur *Canticum canticorum*. Pertur et Panaretos Jesu illi

(1) Proverbia in codicibus typis expressis locum sumum post Psalmos occupant; sed in veteribus nonnullis codicibus Proverbia subjungitur Jobo, quem Psalmi praecedunt. Eodem ordine tres illi sequuntur in versionis Alexandrinae codice Alexandrino. Verum tamen, quum nostri codices tenent collocandam rationem et seriem in antea citatis codicibus jam reserpt Hieronymus (a). (Rossmüller).

(a) In Praefat. ad suam librorum Regum versionem de partitione Codicis sacri ex Hebraeorum mente inter alia haec dicit: *Tertius ordo Hagiographa possidet. Et primus liber incipit ab Job; secundus à David. ...; tertius est Salomon, tres libros habens, Proverbia, quae illi Parabolas, id est, *Miste* appellant; quartus Ecclesiastes, id est, *Cohelè*; quintus est Canticum canticorum, quae in titulo Sir acrium appellant.*

Sirach liber, et alius pseudepigraphus, qui *Sapientia Salomonis* inscribitur. Quorum priorum, Hebraicam reperi, non Ecclesiasticum, ut apud Latinos, sed Parabolam prenotatam; cui juncti erant Ecclesiastes et Canticum canticorum, ut similitudinem Salomonis, non solum librorum numero, sed etiam materiarum genere coarquaret. Secundum apud Hebraeos nusquam est; quin et ipse stylus Graecam eloquentiam redolet; et nonnulli scripturam veterum hunc esse Judaei Philonis affirmant. Sicut ergo Judith, et Tobiae, et Machabaeorum libros legit quidem Ecclesia, sed eos inter canonicas Scripturas non recipit, sic et haec duo volumina legat ad edificationem plebis, non ad auctoritatem ecclesiasticorum dogmatum confirmandam. Si cui sane septuaginta Interpretum magis editio placeat, habet eam à nobis olim emendatam. Neque enim nova sic codices, ut vetera destruantur. Et tamen cum diligentissime legerit, sciat magis nostra scripta intelligi, quae non in tertium vas transfusa coarctant, sed statim de pello purissime commendata testis, suum sporem servaverunt.

## SANCTI ISIDORI PELUSIOTÆ.

Lib. iv. Epistola xi.

Desumpta ex operibus Bossuetii (1).

De tribus Salomonis libris.

Quoniam ordinem trium Salomonis librorum dicere cupis, scito unum illorum docere virtutem moralem; alterum ostendere quomodo sit vanus labor co-

(1) Nous n'avons pu découvrir de quelle édition Bossuet s'est servi, ou s'il a traduit lui-même cette lettre sur le texte grec de saint Isidore. La traduction qui se trouve dans l'édition grecque et latine de Morel 1658, est différente de celle-ci pour les expressions. (Éditeurs.)

rum qui rebus hujus vite nimis attendunt; tertium denique, amorem quo erga res divinas preclata sit illa anima, quæ superiora jam didicit. Atque hæc ratio est ordinis: quare illud quidem primo loco, istud autem secundo, hoc denique tertio collocatum sit opus. Qui autem in ethice probè se gessit, dum Proverborum scriptoris discipulus fuit, de eo metoendum non est: ne ad Canticum canticorum delatus, in carnalem et vulgarem amorem incidat; quin potius futurum est ut ad purum ac divinum illum Sponsum, quasi quibundam alis, offeratur, qui beatos pronuntiat eos qui tali sunt amore vulnerati. Moneo itaque adolescentes; ne prius tertium attingant opus, quam in prioribus duobus preclare se gesserint. Absurdum enim, vel potius nimis temerarium et audax est negotium, et à mysticis legibus abhorrens, ut in adyta insiliant, seseque penetrent, qui ne vestibus quidem suis adhuc digni. Quomodo enim in templo, ea quidem que foris erant, omnibus adire licebat, quæ verò intus erant sacra, quæ velo comprehendebantur oblecta, quantum alioquin adiri poterant, tamen à vulgo non consecratis et profano adiri non poterant; quæ denique intus erant Sancta sanctorum, et sacramentalia sacra, ad ea nec illis quidem patebat aditus, qui vitam agere inculpant; sed soli fas erat ingredi summo sacerdoti, qui nimirum seipsum consecravit, et omnem mortalem rugam deposuerat; sic etiam erga hæc Salomonis libros affecti esse debent adolescentes; et primum quidem omnium splendere morum virtute; deinde verò rerum ad hæc vitam peritientium nullistem atque inanistem condemnare; et sic demum ea attingere quæ vulgus hominum assequi negit. Nam qui extra septa esse debeant, si temerario ausu, in sacra divina, non initiati, irrucere presumpserint, penas dabunt extremas.

## IN PROVERBIA

## COMMENTARIUM.

## CAPUT PRIMUM.

1. Parabolæ Salomonis, filii David, regis Israel.
2. Ad sciendum sapientiarum et disciplinarum.
3. Ad intelligenda verba prudentiæ, et sapientiarum eruditionem doctrinæ, justitiarum, et judicium, et æquilibrium.
4. Ut discat parvulus astutiam, adolescenti scientiam et intellectus.
5. Audiens sapiens, sapientior erit; et intelligens gubernacula possidebit.
6. Animadvertet parabolam et interpretationem, verba sapientium, et ænigmata eorum.

## CHAPITRE PREMIER.

1. Les paraboles de Salomon, fils de David, roi d'Israel.
2. Pour connaître la sagesse et la discipline.
3. Pour comprendre les paroles de la prudence, et pour recevoir les instructions de la doctrine, la justice, le jugement et l'équité.
4. Pour donner de la finesse aux simples, de la science et de l'intelligence aux jeunes hommes.
5. Le sage les écoute, et il en deviendra plus sage; et celui qui aura de l'intelligence y acquerra l'art de gouverner.
6. Il pénétrera les paraboles et leurs sens mystérieux, les paroles des sages et leurs énigmes.

7. Timor Domini, principium sapientiæ; sapientiam atque doctrinam stulti despiciunt.
8. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ.
9. Ut addatur gratia capiti tuo, et torques collo tuo.
10. Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis.
11. Si dixerint: Veni nobiscum, insidiamur sanguini; abscondamus tuniculas contra insentem frustra.
12. Deglutiamus eum sicut inferus viventem, et integrum quasi descendentes in lacum.
13. Omnem pretiosam substantiam reperiemus; implebitis domos nostras spoliis.
14. Sortem mitte nobiscum: marsupium unum sit omnium nostrum.
15. Fili mi, ne ambules cum eis; prohibe pedem tuum à senilitate eorum.
16. Pedes enim illorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem.
17. Frustra autem facitur rete ante oculos pennatorum.
18. Ipsi quoque contra sanguinem summi insidiantur, et moluntur fraudes contra animas suas.
19. Sic senitas omnis avari, animas possidentium rapit.
20. Sapientia foris prædicat; in plateis dat vocem suam.
21. In capite turbarum clamitat; in foribus portarum arborum proferit verba sua, dicens:
22. Usquequò, parvuli, diligitis infantiam, et stultitiam, quæ sibi sunt noxia, cupiebat, et imprudens odibunt scientiam?
23. Convertimini ad corruptionem meam: et proferam vobis spiritum meum, et ostendam vobis verba mea.
24. Quia vocavi, et renuistis; extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret;
25. Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis:
26. Ego quoque in interitu vestro rideloh; et subsannabo, cum vobis id quod timebatis, advenierit.
27. Cum irruperit repentina calamitas, et interitus quasi à nequitate ingruerit; quando venerit super vos tribulatio et angustia.
28. Tunc invocabunt me, et non exaudiam; tunc censerunt, et non invenient me;
29. Et quod exosum habuerint disciplinam, et timorem Domini non susceperint;
30. Nec acceperunt consilio meo, et detraxerunt universæ corruptioni meæ.
31. Comestent igitur fructus viæ suæ, usque consiliis saturabuntur.
32. Aversio parvulorum interficiet eos, et prosperitas stultorum perdet illos.
33. Qui autem me audierit, absque terrore requiescet, et abundantia perfructur, timore malorum subleto.

7. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse; les insensés méprisent la sagesse et la doctrine.
8. Écoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.
9. Et elle servira un ornement à votre tête, et de riches colliers à votre cou.
10. Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez point aller à eux.
11. S'ils disent: Venez avec nous, dressons des embûches pour répandre le sang; tendons un secret des pièges à l'innocent qui ne nous a fait aucun mal.
12. Dévourons-le tout vivant, comme l'enfer, et luttent entier comme celui qui descend dans la fosse.
13. Nous trouverons toutes sortes de choses précieuses; nous remplirons nos maisons de dépouilles.
14. Entrez en société avec nous; il y aura, tous qu'une seule bourse.
15. Mon fils, n'allez point avec eux; gardez-vous bien de marcher dans leurs sentiers.
16. Car leurs pieds courent au mal, et ils se hâtent de répandre le sang.
17. Mais c'est en vain qu'on jette le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes.
18. Ils dressent eux-mêmes des embûches à leur propre sang; ils tendent des pièges pour perdre leurs propres âmes.
19. Telles sont les voies de tous les avares; elles surprennent les âmes de ceux qui sont engagés dans cette passion.
20. La sagesse enseigne au dehors; elle fait entendre sa voix dans les places publiques;
21. Elle crie à la tête des assemblées du peuple; elle fait retentir ses paroles aux portes de la ville, et elle dit:
22. O enfants, jusques à quand aimerez-vous l'enfance? Jusques à quand les mens-èges désireront-ils ce qui leur est pernicieux, et les imprudents haïront-ils la science?
23. Convertissez-vous par les remontrances que je vous fais; je vais vous manifester mon esprit, et je vous ferai entendre mes paroles.
24. Parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez point voulu m'écouter; que j'ai tendu ma main, et qu'il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardé.
25. Que vous avez mépris tous mes conseils, et que vous avez négligé mes réprimandes;
26. Je rirai aussi à votre mort, et je ne me moquerai de vous, lorsque ce que vous craigniez vous sera arrivé;
27. Lorsque le malheur viendra tout d'un coup, et que la mort fondra sur vous comme une tempête, lorsque vous trouverez surpris par l'affliction, et par les maux les plus pressants.
28. Alors ils se invoqueront; et je ne les écouterai point; ils se lèveront dès le matin; et ils ne me trouveront point;
29. Parce qu'ils ont haï les instructions, qu'ils n'ont point embrassé la crainte du Seigneur;
30. Qu'ils ne se sont point soumis à mes conseils, et qu'ils n'ont guère de mépris pour toutes mes remontrances;
31. Ainsi ils mangeront le fruit de leur voie, et seront rassasiés de leurs conseils.
32. L'égarment des enfants les tuera, et la prospérité des insensés les perdra.
33. Mais celui qui m'écoute reposera en assurance; et il jouira d'une abondance de biens, sans craindre aucun mal.

Sirach liber, et alius pseudepigraphus, qui *Sapientia Salomonis* inscribitur. Quorum priorum, Hebraice reperi, non Ecclesiasticum, ut apud Latinos, sed Parabolam prenotatum; cui juncti erant Ecclesiastes et Canticum canticorum, ut similitudinem Salomonis, non solum librorum numero, sed etiam materiarum genere coarquaret. Secundum apud Hebræos nusquam est; quin et ipse stylus Græcæ eloquentiam redolet; et nonnulli scriptorum veterum hunc esse Judæi Philonis affirmant. Sicut ergo Judith, et Tobie, et Machabæorum libros legit quidem Ecclesia, sed eos inter canonicas Scripturas non recipit, sic et hæc duo volumina legat ad edificationem plebis, non ad auctoritatem ecclesiasticorum dogmatum confirmandam. Si cui sane septuaginta Interpretum magis editio placeat, habet eam à nobis olim emendatam. Neque enim nova sic codicibus, ut vetera destruantur. Et tamen cum diligentissime legerit, sciat magis nostra scripta intelligi, quæ non in tertium vas transfusa coarctant, sed statim de pælo purissime commendata testæ, suum sporem servaverunt.

## SANCTI ISIDORI PELUSIOTE.

Lib. iv. Epistola xi.

Desumpta ex operibus Bossuetii (1).

De tribus Salomonis libris.

Quoniam ordinem trium Salomonis librorum dicere cupis, scito unum illorum docere virtutem moralem; alterum ostendere quomodo sit vanus labor co-

(1) Nous n'avons pu découvrir de quelle édition Bossuet s'est servi, ou s'il a traduit lui-même cette lettre sur le texte grec de saint Isidore. La traduction qui se trouve dans l'édition grecque et latine de Morel 1658, est différente de celle-ci pour les expressions. (Éditeurs.)

rum qui rebus hujus vitæ nimis attendunt; tertium denique, amorem quo erga res divinas prædita sit illa anima, quæ superiora jam didicit. Atque hæc ratio est ordinis: quare illud quidem primo loco, istud autem secundo, hoc denique tertio collocatum sit opus. Qui autem in ethice probè se gessit, dum Proverborum scriptoris discipulus fuit, de eo metoendum non est: ne ad Canticum canticorum delatus, in carnalem et vulgarem amorem incidat; quin potius futurum est ut ad purum ac divinum illum Sponsam, quasi quondam alis, offeratur, qui beatos pronuntiat eos qui tali sunt amore vulnerati. Moneo itaque adolescentes; ne prius tertium attingant opus, quam in prioribus duobus præclare se gesserint. Absurdum enim, vel potius nimis temerarium et audax est negotium, et à mysticis legibus abhorrens, ut in adyta insiliant, seseque penetrent, qui ne vestibus quidem suis adhuc digni. Quomodo enim in templo, ea quidem quæ foris erant, omnibus adire licebat, quæ verò intus erant sacra, quæ velo comprehendebantur oblecta, quantum alioquin adiri poterant, tamen à vulgo non consecratis et profano adiri non poterant; quæ denique intus erant Sancta sanctorum, et sacramentalia sacra, ad ea nec illis quidem patebat aditus, quæ vitam agere inculpant; sed soli fas erat ingredi summo sacerdoti, qui nimirum seipsum consecravit, et omnem mortalem rugam deposuerat; sic etiam erga hæc Salomonis libros affecti esse debent adolescentes; et primum quidem omnium splendere morum virtute; deinde verò rerum ad hæc vitam peritientium nullistam atque inanistam condemnare; et sic demum ea attingere quæ vulgus hominum assequi negit. Nam qui extra septa esse debeant, si temerario ausu, in sacra divina, non initiati, irrucere præsumperint, penas dabunt extremas.

## IN PROVERBIA

## COMMENTARIUM.

## CAPUT PRIMUM.

1. Parabolæ Salomonis, filii David, regis Israel.
2. Ad sciendum sapientiarum et disciplinarum.
3. Ad intelligenda verba prudentiæ, et sapientiarum eruditionem doctrinæ, justitiarum, et judicium, et æquilibrium.
4. Ut discat parvulus astutiam, adolescenti scientiam et intellectus.
5. Audiens sapiens, sapientior erit; et intelligens gubernacula possidebit.
6. Animadvertet parabolam et interpretationem, verba sapientium, et ænigmata eorum.

## CHAPITRE PREMIER.

1. Les paraboles de Salomon, fils de David, roi d'Israel.
2. Pour connaître la sagesse et la discipline.
3. Pour comprendre les paroles de la prudence, et pour recevoir les instructions de la doctrine, la justice, le jugement et l'équité.
4. Pour donner de la finesse aux simples, de la science et de l'intelligence aux jeunes hommes.
5. Le sage les écoute, et il en deviendra plus sage; et celui qui aura de l'intelligence y acquerra l'art de gouverner.
6. Il pénétrera les paraboles et leurs sens mystérieux, les paroles des sages et leurs énigmes.

7. Timor Domini, principium sapientiæ; sapientiam atque doctrinam stulti despiciunt.
8. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ.
9. Ut addatur gratia capiti tuo, et torques collo tuo.
10. Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis.
11. Si dixerint: Veni nobiscum, insidiamur sanguini; abscondamus tuniculas contra insentem frustra.
12. Deglutiamus eum sicut inferus viventem, et integrum quasi descendentes in lacum.
13. Omnem pretiosam substantiam reperiemus; implebitis domos nostras spoliis.
14. Sortem mitte nobiscum: marsupium unum sit omnium nostrum.
15. Fili mi, ne ambules cum eis; prohibe pedem tuum à senilitate eorum.
16. Pedes enim illorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem.
17. Frustra autem facitur rete ante oculos pennatorum.
18. Ipsi quoque contra sanguinem summi insidiantur, et moluntur fraudes contra animas suas.
19. Sic senitas omnis avari, animas possidentium rapit.
20. Sapientia foris prædicat; in plateis dat vocem suam.
21. In capite turbarum clamitat; in foribus portarum urbis profert verba sua, dicens:
22. Usquequò, parvuli, diligitis infantiam, et stulti es, quæ sibi sunt noxia, cupiebat, et imprudens odibunt scientiam?
23. Convertimini ad corruptionem meam: et proferam vobis spiritum meum, et ostendam vobis verba mea.
24. Quia vocavi, et renuistis; extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret;
25. Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis:
26. Ego quoque in interitu vestro rideloh; et subsannabo, cum vobis id quod timebatis, advenierit.
27. Cum irruerit repentina calamitas, et interitus quasi à nequitate ingruerit; quando venerit super vos tribulatio et angustia.
28. Tunc invocabunt me, et non exaudiam; tunc censerunt, et non invenient me;
29. Et quod exosum habuerint disciplinam, et timorem Domini non susceperint;
30. Nec acceperunt consilio meo, et detraxerunt universæ corruptioni meæ.
31. Comestent igitur fructus viæ suæ, usque consiliis saturabuntur.
32. Aversio parvulorum interficiet eos, et prosperitas stultorum perdet illos.
33. Qui autem me audierit, absque terrore requiescet, et abundantia perfructur, timore malorum subleto.

7. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse; les insensés méprisent la sagesse et la doctrine.
8. Écoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.
9. Et elle servira un ornement à votre tête, et de riches colliers à votre cou.
10. Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez point aller à eux.
11. S'ils disent: Venez avec nous, dressons des embûches pour répandre le sang; tendons un secret des pièges à l'innocent qui ne nous a fait aucun mal.
12. Dévourons-le tout vivant, comme l'enfer, et luttent entier comme celui qui descend dans la fosse.
13. Nous trouverons toutes sortes de choses précieuses; nous remplirons nos maisons de dépouilles.
14. Entrez en société avec nous; il y aura, tous qu'une seule bourse.
15. Mon fils, n'allez point avec eux; gardez-vous bien de marcher dans leurs sentiers.
16. Car leurs pieds courent au mal, et ils se hâtent de répandre le sang.
17. Mais c'est en vain qu'on jette le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes.
18. Ils dressent eux-mêmes des embûches à leur propre sang; ils tendent des pièges pour perdre leurs propres âmes.
19. Telles sont les voies de tous les avares; elles surprennent les âmes de ceux qui sont engagés dans cette passion.
20. La sagesse enseigne au dehors; elle fait entendre sa voix dans les places publiques;
21. Elle crie à la tête des assemblées du peuple; elle fait retentir ses paroles aux portes de la ville, et elle dit:
22. O enfants, jusques à quand aimerez-vous l'enfance? Jusques à quand les mens-èges désireront-ils ce qui leur est pernicieux, et les imprudents haïront-ils la science?
23. Convertissez-vous par les remontrances que je vous fais; je vais vous manifester mon esprit, et je vous ferai entendre mes paroles.
24. Parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez point voulu m'écouter; que j'ai tendu ma main, et qu'il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardé.
25. Que vous avez mépris tous mes conseils, et que vous avez négligé mes réprimandes;
26. Je rirai aussi à votre mort, et je ne me moquerai de vous, lorsque ce que vous craigniez vous sera arrivé;
27. Lorsque le malheur s'enfendra tout d'un coup, et que la mort fondra sur vous comme une tempête, lorsque vous trouverez surpris par l'affliction, et par les maux les plus pressants.
28. Alors ils se invoqueront; et je ne les écouterai point; ils se lèveront dès le matin; et ils ne me trouveront point;
29. Parce qu'ils ont haï les instructions, qu'ils n'ont point embrassé la crainte du Seigneur;
30. Qu'ils ne se sont point soumis à mes conseils, et qu'ils n'ont guère de mépris pour toutes mes remontrances;
31. Ainsi ils mangeront le fruit de leur voie, et seront rassasiés de leurs conseils.
32. L'égarment des enfants les tuera, et la prospérité des insensés les perdra.
33. Mais celui qui m'écoute reposera en assurance; et il jouira d'une abondance de biens, sans craindre aucun mal.

Tres libros composuisse Salomonem extra controversiam asserunt omnes. Rabbinorum sententia Canticum canticorum etiamque adulescenti conscriptis. Proverbia, Jan grandis natus ac etate viri; Cobelet, sive Ecclesiastes, conuenerunt. Atque Iunius rei coniectura facient ex varia istorum operum inscriptionibus: nam in Cantico nominis sui duxitque fecit mentionem; Proverbiis, regem Israel adscripsit; in Ecclesiaste denique, rex in Hierusalem vocari voluit. Proverbia Michie vocant Hebraei; quae vox similitudo potius significat, sive metaphoram, cum nomen dicitur, et aliud intelligitur. Id quod dicitur de causa teri sicut: quomodo ut domo cogitandi ratio, et in nichis in telligatur quod dicitur, cum similitudine proposita deo dicitur: quod dicitur ad excludendum animum animos parum attentos, et cum non satis intelligant quod dicitur, nam perscrutanti habent. Atque haec causa Christus a discipulis rogatus, ut est in Evangelio Lucae, c. 8. Quare in parabolis sapienter eius respondet: Et videntes non vident, et audientes non intelligunt, omnes, videlicet, sed hi solum qui studiosè audientes cum Apostolis, latentem investigarent sententiam. Non sunt tamen huius generis omnia Salomonis proverbia; sed ut inter adagii, et profana auctoribus usurpata, quaedam clara sunt, neque alia similitudine sensum obambant, cuius generis est illud: *Filius sapiens tantum reddat patrem, nullus vero filius est inestitia matris suae*; utenique, nullum fere reperies quod ad insultationem morum et maledictionem vitae atque irreligionem non pertinet. Quare tradita à Graecis adagii descriptio, his proverbiis non minus quadrare deprehenditur quam profanis paroenis, utique: *Proserbum est verbum ad vili rilliam confutabile, moderatè qualem obscurotate nullum in se continere nitentem*. Sunt praeterea ex his quae nihil vanae habere videntur, neque quidquam sensus secretioris: ubique tamen plus in recessu continent quam prima facie pra se ferunt. Neque alium vel ex universo proverbiorum numero reperias, quantumvis humile aut obvium esse videatur, quod non exitum sapientie dixit eloquii, et sapientissimo Salomone dignum, si modo veram et germanam assecutus fuerit intelligentiam.

VERS. 1. — PARABOLAE SALOMONIS FILII DAVID, REGIS ISRAEL (1). Primum versiculus operis inscriptionem et

(1) SALOMONIS, quasi diceret: Viri illius sapientissimi, etc., ad quem addendum regnum Sabon venit, etc. Male ergo criti illi qui talem non audiunt, quicquid, eo relicto, ad Machabaeum transfugunt, ut sapientiam dicant. (Carverius).

Videatur hic titulus non à collectore, parabolarum, aut vili Pyramis et alii, sed à suo. Sal mox suo hanc libro praefixit sequentia cum verba, quae Salomonis esse constat, nimirum ad scribendum scripturam, etc.; ab hoc titulo pendet et sequitur: aliqui enim alia verba carereit asposita, quae ad sensu. Quis enim ita librum inchoaret: *Ad notandum adnotandum*; nisi praemitteret, vel addiderit: *Scripsit rex Salomon*, vel quid simile? Salomonem ergo praemittere, quod libro hanc suo usum non servat praeterea: ubi locum non fecerunt Moses, Iosue, David, et veteris libri Iudicum, Regum, Paralipomenon, etc. Salomonem vocatus est Isaias, qui ha inchoat: *Visto Isaias*, ceterique pro-

non solum ad dignitatem auctoris spectat, sed ad com-

thogoria, aut, enigmatica manifestationem magnifici. Erat autem et aliud genus symboliarum tale: Salomonis transiens, id est, ne ardua sit. Ne ignem gladio facias, id est, invidiam et iratum omnino usque verba non nocere. Coronam ne velles, hoc est, testes ne offendas. Nam civitatum corpora scilicet irant. Ne cor odas, hoc est, ne conficias teipsum curia. Ne super claviculam vel modum sedes, hoc est, ne injurias vitas. Non suscipiendas humilitas in domum, hoc est, loquaces et impotentes loquax homines non esse faciendos confabulantes. Quas portantes imprecandum, non autem simul deponendum, hoc est, cooperare alteri ad laborem et virilitatem, non ad ritum et ignitiam. Deorum imagines in annulis ne feras; hoc est, sententiam et sermonem de deo ne facile manifestes et divulgas.

Quibus, his adhi possunt apostoli, quibus animalia loquentia vel dicentia in sensum vel scholam inducuntur, ut ea inducit Apollonius, Talia est, v. 6, v. 5; *Vide ad formicam, et piger, et considera vias eius, et discite sapientiam: quae cum non habent ducem, nec praecceptorem, nec principem, parat inestate cibum sibi, et congregat in messe cibum suum; et c. 30, 15: *Somnigrae dicit sua sua fides, dicens: Affert, offer: et v. 18: *Tria sunt difficultas habet, et quatuor pedibus igitur: vitium aquile in cubo, vitium pavonis super pedem, vitium canis in medio mari, et vitium viri in adolescentia; et v. 24: *Quatuor sunt minima terrae, et ipsa sunt sapientiora sapientibus: formica, populus infirma, qui praeparat in messe cibum sibi, et collocat in petra cubile suum; regum locuta non habet, et egreditur universa per furcas suas, vitulo cubitibus nititur, et moratur in ardua regia; et c. 28: *Tria sunt quae bene gravitantur super pedem, vitium, vitium felicitas: leo fortissimus bestiarum nulli multum potest occurrere; vitulus succinctus lumbis, et aries; nec est rex qui resistit ei.*****

Haec omnia enim Hebr. vocant *mitale*, id est, sententias predominantibus, principes et regias, tum quia inter sententias sunt id quod rex inter plebeos: sicut enim rex excelsi plebeis, sic hi pendunt ceteris; tum quia sicut rex regis subditos, itaque dominatur, sic ha sententia dominatur aliis, quae ex iisdem vel uti conclusionibus à suis principibus educantur (quomodo Aristot. Analyt. poster. lib. 1, c. 6, principia scientiarum vocat *ἀρχαία*, id est, dignitates, quia reliquis digniora sunt; et in ceteris conclusionibus, vel proles ex se genitis, principumque ad dominatum exercent: simili enim modo hae omnia non tantum suis conclusionibus et particularibus generalibus, quae à vulgo videtur ex eis educantur; sed et moribus vitaeque famulum quasi leges dominantur et imperant; tum denique quia reges, qualis erat Salomon, tales decet; nam, ut ille ait, *principia verba oportet esse pauca, digna, sublimia et plana regni*. Eadem de causa ille ipse graecis vocantur *μεταφοραί*, quod est *σάβω*, id est, gratia, prae verbum commune effertur, se aliquid singulare et exitum continent, libere omni in ore, etiam in vili et trivis celebrantur. Quocirca qui iuxta esse mores suos dirigit, vitiumque instituit, is vere sapiens et probus, ceteris mortalibus longe supereminet: nam, ut ait Iusto in Prologo, *probus vir et philosophus magis arcana, aut è caelo accepta Quocirca Divyus, Sapienter utitur sub domum, cunctis collaturis super, simulacrum rectum, etc.*

Ex his et similibus suis symbolis et enigmatibus praemissis Pythagoras, quae veteres adhibe celebrantur, sunt imprimis S. Cyrill. lib. 9, contra Julian. c. 2: Py-

mentionem operis, cuius auctor fuit vir sapiens, et

bia, quasi enigmatica omnium verba, quae praefertur et in ore omnium versantur. Tantum enim librum et acrobolentem continent, ut ubi omnino spirituum ac insipientium ore vult verissimè, certissima et prudentissima celebrantur. Vide Virid. 5 Factor: *Hec quoque de causa, et le proverbium tangunt, Messis molis nudo mure, velquis ait.*

Et Ciceroni de Senectute: *Pura enim cum paribus, veteri proverbio, facillimè congruunt. Item, de Amicitia: *Proverbiorum utitur comitis et nota usquam, quae dicantur veteri proverbio. Est igitur proverbium commune et antiquum aliud dictum omnium voce celebratum.**

Denique vocantur adagia, vel praese adagiones, quasi ad agendum apta, aut Festus. Et Donatus, in Euphrochum: *Et dicit, ait, et proverbium, et adagionem, quod reus agunt, factis hominibus adhibentur. Cuius Plautus in Amphitruo: *Vetus est adagionem: *Pomex et vana viliem in vestrum conat. Et Ausonius, in Praefat. nono-vll: *Ut quod per adagionem capimus, proverbio finimus.****

Idem ergo non tantum re et sensu, sed et oratione ac stylo sunt omnes haec voces: Hebraica *mitale*, Graeca *μεταφοραί* et *επιφοραί*, Latine *proverbia* et *adagia*.

Porro haec omnia et singula vari variis delinunt, Graeci: *Παρρησία*, inquit, id est, *proverbium*, est sermo ad vili rationem conducentibus, moderatè quidem obscurotate nullum in se continens utilitatem. Alii: *Proverbium est sermo non manifestum obscurotate tegeat. Eius enim non omnia sua obscura et figurata, plerumque tamen talia sunt, quae consentit optimis ad utilitatem aliquam detestantur, ita sententiae utilitate praedita. Alii generaliter: *Proverbia sunt celebrata, acia quoniam notitiae insigne. Hinc et scitia vocantur, eo quod reus scitia dignam eloquentiam, quae antiquitate, acq̄ se eruditione, gratia et consuetudine commendatur, quoque è sapientium dicitis sit de-promptia. Nostra vero haec Salomonis insuper sunt oracula, quia ore Spiritus S. ipsi vultu fieri sapientissimo dictata. Cuius analogam, arcanam, subtiliorem, itaque diffinam, de moribus et virtutibus, ubique recte secundum Deum et felicitatem, insistentibus, sapientiam continent; idque cum variis parabolarum, enigmatum, scholiarum et figurarum saepe, acuminè et ornatu, siquidem ut non mediocriter est artificum geminatum, quia adhaerent, includere amulo, et aurum purum arce latere, ita non est ceteris parvum nisi apud deorum adhaerent, canque ornatu inserere, sed hoc est opus sapientum, quorum parens, fons et origo est Spiritus sanctus. Omnia ergo haec Proverbia sunt firmata et oracula, non e tripode Apollinis, ac è mente Spiritus sancti depraemia, quibus eius sunt axiomata et aphorismata, et proinde iniquum ab ore illorum, iniquum à corde exierit debent.**

Denique sicut nervis pondusque porumia, sive proverbium consistit in certis quoque, veritate et auctoritate; sic eiusdem veritatis et gratia elicit in apta scitiamque unus rei cum alia simili, vel dissimili, comparatione; comparatio enim fit nunc per similes, syntheses et comparationem, nunc per dissimilia antithesim et oppositionem; sive ea realis sit, sive verbalis, sive potius realis et verbalis simul, quales sunt haec: *Virgo non parit vitulum, Eleas cum Anan et Phinias nullus, forte non amplius, Impiorum infelix est sollicitus, probrum felix est invidiosus. Insolium domo non domo. Sanctus dicit: *Portans non portio, habens non habet, videns non videt, audiens non audit. Impiorum non meluentis melius. Non bellum bellum. Ursulae hibernum. Ingula grahae. Eluigia loquax. Insuper loquax. Inimica est in-cognita, id est, simili usquam. Audiat et in-cognita, id est, dicitur amicus. Sic enim, teste Plotarcho, sum affectum venere amantes ex voluptate et dolore mixtum, ita ut libenter conturbentur.**

filii viri sapientis. Ultima versiculi clausula, nempe, regis Israel, juxta distinctionem lectionis Hebraeae, non ad Davidem, sed ad Solomonem refertur. Contextus denique hanc habet ordinem: Haec sunt Proverbia, vel haec sunt similitudines, quas dixit vel conscripsit Salomon, in eum usum et finem, qui sequentibus versiculis continetur, nempe:

VERS. 2. — AD SCIENDAM SAPIENTIAM ET DISCIPLINAM, AD INTELLIGENDA VERBA PRUDENTIA (Hebraeorum: *Ad intelligenda verba intelligentis*). Post nulum, in quatuor primis versiculis, operis propositum utilitas, quae est plane maxima, et ex his qua deinde sunt statim apparetur. Per *causam sapientiam*, Hebraei speculationem; sive vitam contemplativam, intelligunt; non distinctas virtutes quae mentem illustrent et intellectum; eorum modi sunt, *ides et spes*, et reliqua quae ad Deum dirigunt. Per *iusuriam, disciplinam, castigatorem, eruditionem, sive morem correctionis* intelligi-

Comparatio autem ponitur quae ab amantibus, qualis est illa Laponum; *Prudentiora caelula, timidaque liquoribus, adulteriora cluvia, libidinosiora civita, rapaciora feliura, contentiosiora quilla, gullinaceta, item; Cerro, trucidior; graculio, impudicior; fur lilia, convulsior; vepera virulentior; conia dulcius; exilio superior; anguilla magis, hibernica; lepote, timidior; limace, tardior; delphinus, tacidior; phalioe, rarior; gallina, caducior; glire, somnoliosior; mus, indicior; melio, albidior; domus, paridior; hircandus, hircior. Nunc à personis, et David fuit, Moyses unicus, Salomone sapientior, Sansone fortior, Machabeis animosior; Iehu; Alter est hic Nabuchodonosor, novus Goliat, noster hic Judas; Christianorum haec Susanna, Sara, Rebecca. Nunc à rebus inanimis, ut: Castas est vine candidior, melle dulcior, oleo transillucior, auro purior, aceto est plumbi supior, stipe, laxior; elphosus, est somnoliosior, Altra, gemidior, pulvis urentior, leucis est stilla lucidior, sole splendidiior. Tales sunt ille Tertullianus, lib. 1 contra Marcionem cap. 12. Nihil tam barbarum ac tenebre apud Paulum, quam quod illic Marcion ait, vel, Scriptura testior, Hamaevio instabilior, Managetia inanimior, Atinoceno endacior, inella obacur, hamae fragidior, gela fragidior, ferro fulcior, Canicaco stridor, etc. Quis enim tam creator curus caustior, quam qui simplicior abrutior? Quis tam confessor minus Pontificus, quam qui Evangelii corrosior?*

Juvat Proverborum elegantiam, ornam vel rhythmus, qualis saepe est in hae Salomonis, praesertim in Hebraeo, ubi multa sunt *epithemata*, id est, similiter colorata et desinentia.

Allegoriae, Christi in ghati et sententia sunt multae, praesertim in *parabolis*, tum quia Christus ipse reus est, tum quia sic servavit, crebris ut habet parabolis et comparationibus, juxta illud: *Sine parabola non loqueretur eis, ut impetierat quod dictum est: Aperiam in parabola os meum, Matth. c. 13, v. 35*; tum quia sententiae et dogmata Christi plane sublimia et regia sunt. Unde S. Chrysostomus, mat. 10 ex ultimis, tom. 5. *Christus*, inquit, *Evangelium populi, cum regnum quiddam sibi sibi promittentem*. Christi enim dogmata omnia plurimobreviter plura tantum superant, quantum rex superat populum; tum quia ex Evangelio quasi ex principio principaliter certum fidei morumque dogmata derivantur; tum quia Evangelium dominatur mentibus hominum, easque redigit in captivitatem et obsequium fidei, 2 Corinth. cap. 10, v. 3; tum denique *in parabola* significat in luce sententia, sub literalis sensu multos latere mysteria et parabolas, qui sublimis mundum et spiritumque mentis ingreditur, spiritumque fidelium pascant et accendant.

(Cern. à Lap.)

mus. Sunt ex Hebraeis, qui satis docte per haec duo, *sapientiam et disciplinam*, timorem Dei et oblationem mandatorum intelligunt. Et est sensus clausula pendens à primo versiculo: *Parabolae Salomonis sunt, ut acta sapientiam*, h. e., virtutes quibus intellectus ornatur, quas in sapientia intelligimus; *disciplinam*, h. e., virtutes quibus ornatur voluntas, h. e., quibus effraus et larva voluptates cohibentur, quas in *iusura* comprehendit sapiens. Sequitur: *Ad intelligendam verbum prudentiam (more binah)*, sive *sermonem intelligentiae*: non ab intelligendo deducitur nomen *binah*. Et Aben Ezra, ex Rabbini facile doctissimus, clausula refert ad distinctionem inter rem et rem, juxta praescriptam legis, *inter bonam et malam, mundum et immundum, ne ponamus, inquit, tenebras lucem, neque lucem tenebras*. Alter: *Ad intelligenda verba intelligentiae*, h. e., verba quae praebent intelligentiam, et prudentem efficiunt auditorem, ut de futuris rationem habeat, longaque caetera vincat animalia, quae intelligentia caret. Porro ad intelligenda verba intelligentiae, geminatio intelligentiae ad seipsum et alios referri potest, h. e., non solum ut ipse intelligat, sed ut etiam alios docendi facultatem habeat. Denique, *ad intelligenda verba intelligentiae*, h. e., verba quae duplicem habent intelligentiam, alteram extrinsecam et historicam, alteram intrinsecam et secretiore sensu recconditam; quasi diceret: ex his parabolis discas arcaporum eloquiorum intelligentiam.

VERS. 3. — AD SUSCIPIENDAM ERUDITIONEM DOCTRINAE, JUSTITIAM ET JUDICIUM ET AEGUITATEM (Hebr.: *Ad suscipiendam eruditionem intellectu*). *Hanc* eadem vocat Hebraea, quam priori versiculo verit interpretor *disciplina*, in secundo reddit *eruditionem*, utrumque significat. Aben Ezra subaudit copulam ad hunc modum: *Ad suscipiendam eruditionem et doctrinam, sive intellectum (ut est in Hebraeo), ut quod in genere dictum est prius de sapientia et disciplina, per partes explicari intelligamus; ac si diceret: Non tam hanc vulgarem et profanam eruditionem suscipi ex his proverbis, quam eruditionem intellectus vel cum intellectu, h. e., non eruditionem, sive virtutes morales quales tradunt philosophi, sed eas quae cum intellectu et fide sunt conjunctae. Alter: *Ad suscipiendam eruditionem sive disciplinam*; ut quod prius dictum est: *Ad sciendam sapientiam et disciplinam*, refertur ad seipsum. Ex his proverbis vel discet quisque seipsum castigare, sibi ipsi legem imponere, quae omnium longe iucundissima est disciplina, vel discet aliis obtemperare, accepta intellectione hujus operis; vel denique *per intellectum suscipiet disciplinam, justitiam, et judicium, et aequitatem*. *Justitia in genere comprehendit cultum Dei, et unius operi bonum*, inquit Aben Ezra; *judicium, ut recte iudicet inter virum et virum, et recta in iudicio loquatur; et subauditur ex precedentibus, ad sciendam justitiam, et judicium, et aequitatem, sive rectitudinem*. Alter ex hoc libello suscipiet quis intellectum, ut faciat justitiam, iudicium et aequitatem. *Judicium* refert Beda ad discretionem boni et mali, ut in genere intelligamus dictum, vel ad ea quae*

recte discretionem cum proximis agimus, inquit:

VERS. 4. — UT DETUR PARVULIS ASTUTIA, ET ADOLESCENTI SCIENTIA ET INTELLECTUS. Hebraea veritas non utitur ista varietate, sed priore loquendi phrasi, nempe, *ad dandum, ut superbis ad sciendum, ad suscipiendum; et subauditur finis, sive utilitas, operis hujus erit, ad dandum parvulis*. Vox Hebraea *phihim*, à verbo *phathab*, nascit, *attraxit, pellexit*. Et fere in malam partem accipitur, pro his qui facile persuasionibus ducuntur, h. e., rudiibus et imperitis. Septuaginta, *caecus, incovpiter, parus, innocens, nimine dolosa*, in bonam partem. Hoc loco auditores suos sibi praeparat Salomon, olim neminem in his Parabolis neglexisse videatur; imò omnium halmisse rationem, et inprimis eorum qui maxime indigent sapientia: eorum modi sunt etate moribusque juvenes, et quos ad suam doctrinam moralem inducens iudicat philosophus. Hoc inter primos admittit Salomon Christum adhibens, qui dicit, Matth. 19: *Simite parvuli ad me venire, talium est regnum caelorum*. Et sapientibus evangelice maxime sunt capaces qui parvuli sunt, et de se humiliter sentiunt. Qui sunt *simpliciter sicut columba*, his necessaria est astutia, h. e., profunda cogitatio, astuta inventio, ingenii exercitatio in rebus judicandis, ut cum simplicitate columbina, serpentis iungatur prudentia, quam in hoc libello accipitur, ut his proverbis instructi, maiorum persuasiviles et technis non captantur; imò ut astutia serpentinis (Hebraice *serpim*) dolos, insidias et circumventiones animadvertere, prudenter cavere possint; q. d.: Imperiti et parvuli hoc libello diligenter perlecto, prudentes evadent. Aben Ezra sic: *Haec parabola subministrabit, supple intelligentiam, ut per eas detur astuta imperitis, ut deponant stultam simplicitatem, quae impedit quominus ad sapientiam possint attingere; et adolescentem scientia et intellectus, vel potius scientia et cogitatio*. Indoea est fere adolescentia, neque novit inter bonum et malum distinguere. Ex his parabolis omnium fere virtutum et vitiorum scientiam accipiet, et intellectum, sive cognitionem, quae quod honestam est eligit. Non enim scire virtutes laus est, sed sequi. Scientia, juxta Hebraeos, distinguit inter veritatem et mendaciam; *cogitatio vel consilium*, honestum accernit à turpi; *quantum parvulis et adolescentibus haec parabola sunt necessaria, et hos inprimis sibi praeparat auditores Sapientis*, sunt etiam quamlibet sapientibus utiles, juxta illud sequitur.

VERS. 5. — AERENS SAPIENS SAPIENTER ERIT, ET INTELLIGENS GERENSCELA POSSIDEBIT (1). Hebr.: *Asidici*

(1) Saint Basile fait une attention particulière sur ces mots: *Et intelligens gubernacula possidebit*. Le sage, dit-il, vit dans le monde parmi les tentations et qui l'environnent, comme sur une mer toujours agitée. Il veille sans cesse à la garde de son cœur, comme un capitaine qui tient le gouvernail du vaisseau que le quitta jamais de peur d'être sensible à ceux qui, avec leur cœur vaissent chargés de richesse, et s'écartent de l'unité de perils, se négligent lorsqu'ils approchent de la terre, et se perdent dans le port. (Socr.)

sapientia et adest doctrinam, et intelligens consilia possidebit. In his proverbis hujusmodi doctrina est quae non solum parvulis, sed etiam sapientibus possit esse usui, si modo velit audire, vel potius si velit obtemperare, et opere imple quae docentur. Nam hae pars philosophica in actione consistit, in qua discipulus est, qui maxime obtemperat. Sapiens igitur, vel qui omnino est sapiens, vel qui habetur sapiens inter homines, magnam accessionem sapientiae faciet, si Salomonem nostrum studiosè audire velit. Aliter: *Si audiat sapiens has parabolas, addet doctrinam*; h. e.: Multa discet, et doctrinam erudit. Aliter: *Addet doctrinam*, quia magis erit idoneus ad docendum, et ut alius addat doctrinam. Ex his tribus, secunda mihi maxime placet expositio. Potest denique intelligi, quae in genere dictum: *Audiat sapiens*, ut non solum ad audendum proverbiorum in his libri refertur, sed ad audendum eorumque sapientiam. Nemo usque adeo sapiens est, ut sapientior non possit esse audiendo. Imò quanto quis sapientior fuerit, tanto paratior ad audiendum, et tardior solet esse ad loquendum, Jac. 1. Sequitur: *Et intelligens gubernacula*, Hebr.: *consilia, possidebit*, Interpres Septuaginta secutus est, qui *adventus veritates, metaphoricè gubernacula pro consilio* possesse videtur, quibus res ageudas moderantur viri prudentes, ut clavo navem dirigat nauticus. וְיִשְׁמְרוּ אֶת הַמְּצָוֹת אִנְּיָא אֵינֶם הַמְּצָוֹת, vel *consilia*, vel *coitationes* [inquit David Kimchi] *quia sicut voluit homo ac verat, quo meliora eligit*; solent enim posteriores cogitationes esse meliores, juxta proverbium. *Intelligens sive cogitans possidebit*, sive acquirat sibi ex his proverbis cogitationes non quasi libet, sed versatiles et prudentes. In sensum non multum differt à priore clausula, nempe: *Sapienter erit audientior, et ut veritatem intellet, Deuter. 33; eandem dictionem Hebraeo וְיִשְׁמְרוּ* veritatem, ut nos hoc in loco: *Concessit ut planis doctrina mea*. Cui Chaldaeus astipulator interpres pro וְיִשְׁמְרוּ est in Hebraeo, וְיִשְׁמְרוּ scientiam reddens. *Ab accipiendo nomen habet: proprie doctrinam vel legem, quam à majoribus traditam accipimus, significat, vel וְיִשְׁמְרוּ vocatur sapientia, inquit Ezra, propter associationem quam capit aliquis scientiam; וְיִשְׁמְרוּ enim significat audieram*. Potest sensus referri ad moderationem affectuum, et labus vite tenorem, ut in hujus mundi fluctibus, neque prosperitate animi elatus, neque adversitate do depressus clavum amittat. Potest denique ad eos referri qui *prudent in sollicitudine*, ut inquit Paulus, Rom. 12; qui voluti per mare hujus mundi trajicientes, aliquos secum transmittentes, per haec parabolas edocti et intelligentiam assecuti, gubernacula possidere digni habebuntur.

croute, et pour arriver au lieu où il tend. Enfin, il est insubstituable dans son application, et il ne se relâche jamais de peur d'être sensible à ceux qui, avec leur cœur vaissent chargés de richesse, et s'écartent de l'unité de perils, se négligent lorsqu'ils approchent de la terre, et se perdent dans le port. (Socr.)

**VERS. 6. — ANIMADVERTENT PARABOLAM ET INTERPRETATIONEM, VERBA SAPIENTUM ET ENIGMATA EORUM, HEBR., ad intelligendum parabolam, etc.** Mihi placet ut referatur latine sicut hebraice idem sermonis color et loquendi modus, ut facilius intelligamus sensum pendere à primo versiculo luctusque, ad hunc modum: Non solum ad ea quae diximus utilis est parabolam libellis, verum etiam ad intelligendam quancunque parabolam et interpretationem: h. e.: Ex his intelligi sapienter quisvis, et alias scripturas parabolicas, et interpretationem earum. Sunt ex Hebraeis qui vocem interpretationem, non ad parabolam, sed ad proprietatem linguae et elegantiam referunt, quasi ex hoc illo optime discatur Hebraea lingua. Et *777* parabola est, inquit Aben Ezra, ex quo verbum aliud sequitur, cum unum dicitur, et aliud intelligitur. Enigma vero verbum occultum sive tectum, quod intelligi non potest nisi occulatur. Interpretes fere omnes verba sapientum et enigmata eorum, ad verba prophetarum referunt, quae sunt aenigmatibus involuta, juxta illud Psal. 49: *Incedo in parabola aures meam, aperiam in claustris aures meas.* In Hebraeo enigma meum, vox eadem quae hinc in loco legitur. Alter, ad intelligendum parabolam, ut ex praecedente ponatur versiculo: Ubi audierit sapientem nostras parabolam, tantum doctrinam adiecit, ut intelligat alias scripturas parabolicas eum interpretationem eorum. *Verba sapientum cum aenigmatibus, h. e., quantitas obscura et difficilia.* Parò quatuor ille in contextu ponitur, nempe parabola et interpretatio, verba sapientum et aenigmata, reducimus ad duo, idque duplici ratione: prò ut intelligatur secunda clausula respicere primam (quod frequens est cum in hoc, tum in Psalmorum libro), et erit sensus: Ad intelligendum parabolam et interpretationem, h. e., verba sapientum et aenigmata eorum: vel ut idem sit parabola et aenigma, idem interpretatio et verba sapientum, et sit sensus non nullum diversus à priore, videlicet ad intelligendum parabolam, h. e., aenigmata parabolae, et interpretationem, h. e., verba sapientum: vel denique ut per parabolam et interpretationem unum intelligas: nam parabolam non animadvertit neque intelligit, qui eandem interpretari nequit: verba sapientum animadvertit, h. e., intelligit aenigmata eorum. Si quis quatuor distincta male intelligere, abunde quibus suo sensu; mihi verò secunda combinatio maxime placet.

**VERS. 7. — TIMOR DOMINI PRINCIPIMUM SAPIENTIAE: SAPIENTIAM ATQUE DOCTRINAM STULTI RESPUICIT. HEBR.: Timor Domini principium scientiae; sapientiam et doctrinam stulti despiciunt.** De duplici timore distinctionem nemo fore ignorat, quorum altero, ut inquit Augustinus, *timetur ne iudicetur in tormentum supplicii, sed hinc foras mitti charitas; altero, ne amittatur gratia beneficii, juxta illud Pauli, Rom. 11: Tu fide stas, non altum speras, sed timas.* Multiplex est laevis versiculo intelligentia: prima timere Deum, h. e., revereri et colere unum Deum, est principium et radix omnis scientiae; q. d.: Qui hoc ignorat, nihil novit. Omnis sapientia, sive scientia (ut est in Hebraeo) est ignarus.

Et juxta hunc sensum loquitur Abraham, Gen. 20: *Fortassis non est timor Dei in isto loco, h. e.: Non erudit neque colunt Deum.* Et Dent. 4: *Congrega ad me populum, ut audiant sermones meos, et dicant timeat me.* Potest ad praesentem Salomonis scientiam referri quod dicitur: *Initium scientiae, initium scientiae nostrae;* quam in hoc opere tradere decrevimus, summatim à timore Domini. Nam ut timor Domini ejusdemque scientiae est initium, sic est etiam sapientiae et disciplinae, quas omnes sequuntur et amplectuntur, praeter stultos. Sili stulti despiciunt sapientiam quae Deus cognoscitur, et disciplinam quae mores corrigitur. Tertia expositio: *Initium scientiae quomodo ex Scripturis laudamus sacris, est timor Domini, quem lex Moysi maxime docet.* Ex lege igitur tanquam principium dicitur timere Deum; ex Evangelio verò, sapientiam et disciplinam, h. e., fidem et integritatem vite. Denique si voces Hebraicas perpendimus, aliam quodammodo sententiam invenimus: *77777* enim, non tim principium quomodo primitivum et praecipuum ejusque rationem significat. Primitivum sive quomodo Deum esse timendum, tanquam omnium Dominum; et hic sensus mihi maxime placet. *Sapientiam et disciplinam stulti despiciunt.* Juxta antiquitatem sermonis Hebraici sic verti potest: *Timor Domini est initium scientiae, initium sapientiae, et initium disciplinae, quem timorem stulti laetentem contempserunt.* Hebraeorum commentarii tradunt scientiam in genere comprehendere sapientiam et eruditionem, ut sit sensus: *Timor Domini est principium scientiae, h. e., sapientiae et eruditionis; et supplere oportebit: quam stulti despiciunt.* Quod si vulgarem versionem sequamur, quam sequuntur hoc in loco omnes interpretes, erit sensus: *Stulti despiciunt sapientiam et disciplinam, quia non timeant Deum, h. e., cum principio et praecipuum partem sapientiae non amplectuntur, neque sapientiam et disciplinam, quas nos tradidit sumus, magni faciunt.* Sed illis plerisque qui sapientiam Dei speraverunt in semetipsis, filium suum crudite aggreditur S. Petrus.

**VERS. 8. — AUDI, FILII MI, DISCIPLINAM PATRIS TUI, ET NE DIMITTAS LEGEM MATRIS Tuae (1). Ubi filii patris libenter assolent, et correptionem, sive admonitionem libenter admittunt, regnum est, primum, quod liberis suis amovendo et instituendo suo laudantur.**

(1) *Audire comprehendit obsequium. Filium appellat eum qui hinc scientiam legitur, pro more et altarium gentium, quo magistri discipulos, patrum suum in eos affectum ostendentes, filios appellat. In Fortitudinis Alar, Porsio, in quo Paulus Nemech, in Consiliorum libro, locutionem quavis fere pagina, et alioquin, ut observat Umbreit. Vid. liberum Iamii à Sylv. de Sary edit. (Paris 1819) p. 10, 11, 16. Et ne doctus ex animo, negligens, secum deique habens doctrinam matris tuae. Mater israelitum cum patre servandi causa pro magistro ponitur. (Rossamuller.)*

numere; deinde quod nemo eos majore prosequatur amore quam parentes. Porro cum sint majores nati, nobis scire plura illos verisimile est; ideo dicit Salomon: *Fili mi, quisquis es, audi patris tui disciplinam.* Observant Hebraei, non dixisse Salomonem: *Sequere te legem patris;* sed: *audi disciplinam;* solum enim patres etiam male recte filios admonere; juxta illud Evangelii, Luc. 11: *Vos cum sitis mali, vobis bona data dare filii vestris; quanto magis Pater vester caelestis!* Juxta simplicissimum sensum de seipso loquitur Sapiens, qui animo vere paterno omnes, maxime juvenes, instruere volens, inquit: *Audi, fili mi, disciplinam patris tui. Per 28 matrem, 28 populum, et carum sive congregationem alicubi intelligent Hebraei.* Si Deum omnium patrem intelligamus (numquid non ipse est pater tuus qui possedit te, fecit et creavit te? Dent. 32, 6), erit sensus, juxta Paulum, Hebr. 12: *Patres quidem carnis eruditores habuimus, et verbumur eos; non multo magis obtemperabimus Patri spirituum, et viderimus? De matre non dixit: Audi disciplinam matris, nam ex priori clausula subauditur, videlicet: Audi disciplinam matris.* Et quod sequitur ad utrumque potest etiam referri: *Ne prolixas legem; potest verum, ne ocellas legem matris.* Solent enim matres magis sedulitate, veluti plantare monitiones et legem prescribere, quae si crescere permittantur, fructum aliquid quando ferat. Quod si exaltare juxta Hebraeos vertatur, erit metaphorè sumpta ab hortulanis, qui simul evellunt et projiciunt malas herbas. Porro oportuno post timorem Domini, et cultum unius Dei obiter commendatum, in quo precepta patris famule possumus intelligere, ad paternum descendit honorem, patri filium obtemperare jubens, etiam castigationem et disciplinam imponenti: simul monens potrem sui officii, quasi ad potentiam spectaret auctoritatem et prudentiam, filium corrigere. Matris est monere, et precepta salubria potius instillare quam corrigere, ut quae nimium tenerè filium ferè diligit. *Prolixè legem matris est, juxta sensum aulissimum, Ecclesiae precepta contemnerè, majoribus non obtemperare, quorum auctoritate matres subditorum moderatos esse oportet.*

**VERS. 9. — UT ADDEAT GRATIA CAPITI TUO, ET TORQUES COLLO TUO. HEBR.: Quia additio vel correctio gratia suat capiti tuo, et torques collari tuo. Hoc est primum mandatum in promissione, inquit Paulus, Ephes. 6, nimirum: *Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sit longeva super terram.* Ceterum Salomon primum quod debet juvenibus qui parentibus libenter obtemperant, his rebus confert quibus illa aetas maxime solet oblectari; nempe splendido ornatu, coronis et diadematis, auro et gemmis splendensibus, torquibus denique qui pendunt ex humeris multibus, quibus rebus oculis vulgi plurimum commocantur putantur. Et sensus erit versiculi (ut in Hebraeo habetur): *Erant, supple disciplina patris et lex matris, tanquam collectio vel cumulus gratiae, et additio charitatis capiti tuo, et tanquam torques collo; q. d.: Gratiosus omnibus videberis, sic ornatus favore et***

gratia, ut omnes te libenter aspiciant, omnes complacentur et exsultent, et maxime te ficiant; ut qui patris disciplinam et lege matris juvenis morigerata et studiosis eraserit. Verbum Hebraeorum *777* duo significat, nempe addere sive copulare, et sanerari, sive dare ad formam. Priorem interpretationem sequuntur interpretes, nempe: *ut addatur, sive copuletur.* In Hebraeo additio gratiae, vel additio eorum rerum quae gratiam et favorem conciliant capiti, et quasi torques collo, h. e.: Audiatque, ex omni parte, quibuscumque te veritas, si disciplinam patris audiveris, et legem matris relicturis, omnibus virtutum ornamentis decorus et conspicuus eris. Denique, juxta sensum historicum, per gratiam vel favorem eisdem, quomodo omnes tibi tribuant juveni, possumus intelligere vel honores insignes, quos facile in republica bene instituta assoquiuntur juvenes, qui à pueritia patris disciplinam, et matris legem amplectuntur. Alioquin capitis gratia sive diadema, et torques colli, qui dependunt in pectus, regum sunt ornamenta, et victoriam primitivum. Nam qui statim à teneris annis hujusmodi virtutibus fuerint praediti, de mundo, de carne et de diabolo victoriam facile reportant. Juxta Hebraeos, qui additorem gratiae legunt, omnium victutum cumulus intelligitur, ut dictum est.

**VERS. 10, 11, 12. — FILII MI, SI TE LACTAVERINT PECCATORES (1), NE ACQUIESCAS EIS, VEL SI TE EXPEPERERINT, NE CONSULENTIS. SI DIXERINT: VENI NOBISCUM, INSEDERIS SANGUINI, ASCENDEBUS TENDICULAS CONTRA INSONTEM TURBAM, DEGRUENTIBUS EUM SICUT IPERNES VIVENTER, ET INTEGRO QUAS RESCINDERENT IN LACRU. HEBR.: Filii mi, si alliciant te peccatores, noli. Si dixerint: Veni nobiscum, insidiamur anguiam innocenti gratia. Deglutiant eum sicut inferna vitas et integros, sicut descendentes in puteum. Inter patris admonitionem primum est, ut filios à malorum declinet colloquia et societate. Nam sentus et cogitatio hominis prout est ad malum à motu sua, Genes. 6; praesertim si improbus persistat ad naturae fragilitatem occidit. Porro juvenis pietas, malis consiliis admodum est obnoxia, à quibus sumum filium deterrere student Salomon, exemplum proponit de lateribus et siccariis, qui publicas obsident vias, qui praedantur, et stragulant homines innocentes. De hujusmodi, inquam, potissimum proponit exemplum, quod maxime volens filios allicere ad similia facinora, quo facilius efflicta illi quod meliorum, solent praeterea hujus fornic homines certis quibusdam uti persuasionibus, quibus imperiti juvenes facilius pellicuntur ad malum. Primum pollicentur fore secretum quod agunt, nam pudere et verecundia cavillentur juvenes à flagitiis. Insidiantur anguiam, abscondimus nos contra innocentem gratia; sic Hebr.: nam flagitiosus adicit interpres, nihil enim hinc voci respondet in Hebraeo. Sunt ex Hebraeis qui putant voces illas contra innocentem gratia, sive praesertim, non esse ex verbis laterum, sed Scripturam allicere**

(1) Il est, pellexerunt. Propositis quærendae sapientiae consens, tunc amovet obsequia; ordinar autem ab avaritia, quae malorum omnium radix, teste Paulo, (Hosset.) 1 Tim. 6, 10.

per parentem; q. d. isti abscondit que fit contra innocentem, frustra fiet res ad lucem aliquando veniet, et de vobis ob offusum sanguinem innocentis supplicium amertur; vel sunt verba latronum, contra innocentem gratis, contra eos qui nobis non nocuerunt. Deinde à facilitate prosequunt, nam difficultas multos deterret à vitis. *deglutimus eos sicut infernum, viros et integros, ut qui descendunt in lacum.* Vox Hebræa *נפול* ambigua est, significans sepulcrum et infernum. Similitudo quibusdam melius quadrare videtur, si legamus *sepulcrum*. Nobis talis strido versus vulgaris, eò quod in contextu legimus: *Et decurabimus eos sicut infernum, viros; videtur alludere ad historiam, ubi dicitur aliquis viros cum rebus omnibus fuisse receptos in abyssum. Etique mors scopus prime clausule et secunde hujus versiculi; nam per viros et integros, eosdem intelligimus; per infernum quoque esse sepulcrum et lacum, idem i. e. non humor negotio deglutimus eos, etiam si nulli fuerint innocentes, quam si in fossam inopinate aliquis detruat. Noluit mulitare quæquam, nisi voluerit, ne prodatur; sed totum hominem è medio subito tollere, et veluti subitane sepulcro claudere, et in abyssum submergere, nisi moliti hujus criminis superstiti vestigium, i. e. magis facilitate et nulla nostro periculo. Denique ex furro solent peccatores lactare juvenes, ut sequitur.*

**Vers. 13.** — OMNEM PRETIOSAM SUBSTANTIAM REPEHEMUS; IMPLEMUS DOSOS NOSTRAS SPOLIIS. Predam captivens opulentior, et his implerimus et ornabimus spoliis. Tu moyse saltem predam angustulo, cum juvenibus, et multis indigeas rebus. Inquam peccatores, qui imperitis juvenes ad horarum malorum sectam trahere moluntur; quævis ipsi sint veluti duces, et in illis rebus jam assuefacti, ut suo jure possint fructificare sibi primas partes in præda, tamen omnium equalitatem pollucunt, usque adeo ut in communi veluti coferre locum, et ut sorte ac repitio iure fiat partitio, juxta ea que sequuntur.

**Vers. 14.** — SORTEM MITTE NOSTRUM (1), MANIPULUM UT ESCAM OSTENDI NOSTRUM. Hebr. : *Sortem tuam projici inter nos, locustæ præs crit omnibus nobis, quasi dicerent: Si volueris statim partem tuam capere ex præda, quæ sorte tuo portio tibi cedit, ut liber absque cum inquitæ pecunia. Quod si unquam nobis omnium numero vilicis, in commune conferemus omnia, ut tunc sit equalitas, et manipulum commune omnium nostrum. Sed jurat hanc malorum hominum orationem et persuasionem ad nolam repentes, pendere probris, juxta contextum Hebræorum: Fili, si persolvant tibi peccatores et societatem locas cum illis, ne consentias, quævis magna promittant, et dicant: Veni nobiscum, insidiabimur, vel, insidiemur, sanguini, h. e., per insidias effundamus sanguinem, vel insidiemur sanguini humano; abscondemus,*

(1) Velit ad partendam prædam. *Manipulum tuum sicut, cum eodem sortitur; communem vero portionem. Spem accipere ac fidei dicunt: communia enim amicorum omnia.* (Bossuet.)

supple: *nocentissos, h. e., secreto agemus, contra innocentem gratis; quasi dicerent: Ponemus insidias non solum inimicis nostris, sed etiam innocentibus, qui nobis nullâ re nocuerunt. Aliter: Abscondemus nocentissos ad innocentem, gratis, vel sine causa; utrumque enim vox Hebræa significat, h. e., eà ratione faciemus omnia, ut innocentes habeamur, ut nemo possit nos accusare. Quod ad facilitatem negotii spectat, *absorbemus eos viros, sicut sepulcrum absorbet cadavera integra; que à feris devorantur, partem consumunt: sed sepulcrum vel fossa unico morsu corpus totum devorat. Facilitatem operis nefarî hæc similitudo expressit: *Absorbemus eos integros, sicut qui descendunt in foveam; h. e., absque negotio crimis viribus superiores, et primo statim impetu superabimus. Omnes substantiam pretiosam, omnimodas opes, non solum ad necessitatem victus nostri, sed etiam edas implebimus spoliis.* Hebræorum commentarii referunt hoc quod dicit, viros et integros deglutimus eos, ad opes et viros; q. dicit: Quævis validi et potentes fuerint, superabimus eos, et integros opes accipiemus. Locus hic ad Christi tempora refertur, cujus sanguini innocentissimos insidias posterunt peccatores, vivum et integrum cum de-orinâ et nihilis fana deglutire festinaverunt; sed de sensu mystico, quem et nos obiter attingimus. Bene doctissimos habemus commentarios; nos historiam potissimum prosequimur, idque juxta veritatem Hebræam.**

**Vers. 15.** — FILII MI, NON AMBULES IN VIA CUM ILLIS, PROHIBE PEDIUM TUIUM A SEMITIS EORUM. PEDIS EXTRE CORNEM AD MALUM CURRUNT, ET FESTINANT UT EFFUNDENDUM SANGUINEM. Hebr. : *Filii mi, non ambulabis in via cum illis. Prohibe pedem tuum à semitis eorum. Nam pedes eorum ad malum currunt, et festinant ut effundendum sanguinem.* Hebr. : *Filii mi, non ambulabis in via cum illis. Prohibe pedem tuum à semitis eorum.* Nam pedes eorum ad malum currunt, et festinant ut effundendum sanguinem. Noli ambulare in via cum illis, h. e., noli habere commercium cum illis; et quævis societatem frequenter jungamus cum ignotis hominibus in itinere, tamen cum hijsmodi tantum ab eis ut jungas similitudinem, ut ne per viam quidem publicam velis cum illis incidere: vel potius metaphorice dixit: *Ne ambules in via, pro, ne sequaris eorum viam et ceterum, juxta id quod sequitur: Sed prohibe pedem tuum à semitis eorum; ne discas opera et studia eorum.* Nam via in Scripturis mors et consuetudines significat. *Cominat enim et amulans, ad majorem energiam, vel, juxta Hebræos, neque pollice verbo secreto cum illis quidquam negotii tractes. Non pedes eorum ad malum currunt. Longè alius erit exitus rei quam pirata fronte præ se ferat hi qui lactare volunt; ingenium pollicentur prædam, sed in omne nefas ruit, et festinant, h. e., celerrimè currunt, et incidunt in homicidium, quod ex atrocitatis sedit sopit. Ad malum currunt, et damnum inferendum innocetibus, vel ad malum quod sibi inferunt ipsi, juxta Hebræos, quasi dicit: Festinant dare occasionem ut sanguis ipsorum proprijs effundatur; et juxta hunc sensum bene quadrabit similitudo sequens, de rete quod suspenditur ad capiendas aves.*

**Vers. 17, 18, 19.** — FRUSTA AUTEM JACTUR, RETE ANTE OCULOS PENSATOREM (1). Hebr. : *Frusta vel gratia spargitur rete in oculis omnia pennati.* Ista GEORGE

ANTE OCULOS PENSATOREM (1). Hebr. : *Frusta vel gratia spargitur rete in oculis omnia pennati.* Ista GEORGE

(1) Nam frustra spargitur est illud rete quod in oculis. In conspectu omnia alius sparsum est, quomodo Durellius rete utrumque versus leonistictium iungere docet: *רשת, sparim, de reti h. l. dicitur, quod super hunc non projicitur, et tunc sparim dissecumino dei potest, quænamlibet talia rete faceré dicitur. Hæc illis (Observations on Preacher p. 35) recte dicitur potest conspurgitur rete scilicet gratis, qui à Arabicum verbum, respondens verbo Hebræo, teste Schindlero in Lexico pentagi. de sparsione præsertim gramorum usurpatur. Verum sete movit Schauerer in Dissertat., p. 100, quæquam certissimum sat illud arabicum cum nostro verbum confundi rectissime, nihil loqui facere illud posse ad pensandum novum. Nam à Hæroliis propositum versum est. Nam spargendi quidem notione habet e verbum arabicum, conspurgendi verò nequaquam. Alii, u. D. dicitur, *רשת, sparim* interpretatur, colato arabico, quod tamen, ut jam Montigne animadvertit, non denotat super loci aliquid superficiem quod extendere, sed: *Expulserit dicitur, ut implendo fit streps.* Attamen et ipse Montigne exponit verbum, sed ex Syriaco cuius raris à Gualtero notatur: *צרמש, pascidatuna est.* Sed quam hæc coarctet, Hebræis verbum *רשת* expandendi significata in usa fuisse; malumus existimare, rete sporum disiectumque poetæ hic dicit pro rei expansa, quam significatioem verbo tribuere talem, que juxta argumentis demonstrari nequeat. *Passator ille est volucris, phasi Hebræis satis recepta, ut 2 Reg. 1. 8, passator pilli est pilosus, et Dani. 8. 4, passator coramini, i. e., cornutus vocatur aries. Similiter Læretius, l. 2, 867, volucrum dicit pennipotentem. Jam expensis hujus dicti singulis verbis, videndum quod spectet et quantum illis sit sensus; in quo explicando tot fore sunt sententiæ quot interpretum capita. Sententiarum diversitas ortum ducti è voce *רשת, frustra.* Prius à legitur se. Hæc est eorum qui sic et omni à humeris et ab omni causa expanditur rete ad capiendas aves. Hæc alioque in rivo, in quo insensim hominibus latrones tendunt insidias. Ita Levi Ben Gerson, Munsteris, alii, qui hæc verum conjungunt cum eo qui proxime antecedit, quo quito latrones ad effundendum sanguinem properare dicuntur, nunc subjiciunt, cuius ille sit sanguis? videlicet indiscriminatum pensatorum quicumque modo fructuatum, phasim sunt instrumentis. Hæc alioque tempore et merito illos tendere insidias. Quæ sententiæ sunt post-versum 11 voces et sup. ræones apparet. Vix dubita. *רשת h. l. frustra valere; nec tamen qui sic expant, in consuetudine sonat et consilio hujus similitudinis inter se consociant.* Sunt enim, qui suspicam retia avibus incassum expansa, i. e., secleratorum insidias per frustra paratis spectare existimant, ex illo Ovidii Remad. amor. 317 dicto, quod et in proverbio abiit:**

*Quæ omnis apparent retia vitæ avia.*  
Ita C. B. Michaelis: c. Senus est, frustra aucupes e esse, cum retia palam et spectantibus avibus volucrum revolvuntque, nec esse quidquam facile captivæ. c. Ros. Quod tamen universi sermonis nesci tantum abest ut conveniat, ut eundem potius hæc parum tictet et impedit. A. Schultens sensum, consuetudinem hunc. Nulla illis tam stupida, que se in via ante oculos pensatorum indant, at potissimum hi peccatores sensu manibus, sibi suis ipsorum tentis, eas strunt tendentes, quibus in certissimam passionem, ne compingent utro involvant. Quod secutus Schauererus locum hoc modo expiit: *Quoniam ne aves quidem sint cætu stupide ut in rete irrant, quod est palam insidias que spectantibus positum, solo prævis illos homines, dum alios insidiatur, in prius viderunt, san ipsorum vitæ discretionem sperant; quod si itaque a montis de certitudine periculi, irretiti in passis*

CONTRA SANGUINEM SUUM INSIDIANTUR (1), ET MOLLITER FRATRES CONTRA ANIMAS SEIAS. (Hebr. : *Et ipse sanguini eorum insidiabimur, abscondentur contra animas eorum.*) Sic SENTIT OMNIS AVARI, ANIMAS POSSEIDENTIUM CAPTUR. Hebr. : *Sic sentit omnia avaræ cupiditas lucræ, vel laboratibus avaritia, animam dominorum illius captant.* Juxta sententiam Hebræorum, duobus prioribus versiculis similitudo proponitur, et in tertio similitudinem ad summæ accommodat institutum. Hebræi similitudinem diversis explicant modis: primo, ut vox Hebræa *רשת* vertatur non frustra, ut interpres vertit, sed ultra et gratuito, et referatur *רשת gratis*, ad eos qui suspendunt, non ad aves, et ut suspendunt aliquot verba, ad hunc modum: *Ultra spargitur, gratum supple, sui esca, circa rete, vel propæ rete, in oculis pensatorum, quod faciunt aucupes ut aves capiunt, et nihilominus insidiatur sanguini eorum, et abscondunt sese contra animas avium, sanguis gratum gratis sparsimur. Sic, subaudi sibi latrones et sicarii, qui erga te tantum præ se ferunt benevolentiam, quasi velint sine negotio et sine periculo te loquentem facere, cogita non minus illic periculis ponere anime tuæ, quam aucupes avium quibus esca dæperis blandiri videntur. Imò eujusmodi avari, si dispersis anime, ipsa avaritia et desiderium inextinguibile potius insidias et capti animam illius, qui delicias esse licet, cum rapina et homicidio. Aben-Ezra, verum locum, ut D. Hieronymus nempe, *frustra facit, vel extendit rete, ad stoliditatem et aviditatem avium referi, non ad eos qui extendunt, ut sit sensus: Avie oculos pensatorum frustra extenditur rete, quod ad aves spectat, cum ille non animadvertent rete extensum, sed prævidi illic lectæ capiuntur, et non vident quod illi, scilicet aucupes, insidiatur animalibus illarum; q. d.: Escam vi-**

(1) Deinde fueris, sanè oportet te aviculis esse mollioribus. *Quam interpretationem et Unbrith adhibuit. A qua in rei summa hand differt. Datibus: Rete tibi tenditur; sed jam admontus de isto periculo volucres iutare, que cum viderent rete sibi et tualii, aucupum spem frustrantur et avolant. i. Verum quæ et versus qui proxime præcedit, et ii qui sequuntur, versantur in describenda hominum stoliditatem agendi ratione, quæ in sum ruit exitum, eodem et hic versus collineat. Quod quæ intelligerent Jarchi et Aben Ezra, illum recte in hunc modum exposierunt: Latrones illi, incauti nimis et precipites in sum exitum ruit avium more, que ubi escam advertebat juxta rete, tantis in illam expulsi sunt feruntur, ut rete eorum ipsis extensam et reflexam non animadvertant nec curent; ita avibus frustra est rete expansum, quod eas à descendendo ad grana devoranda deterrere debuit. Sic iniprobri et perditu homines ita quæstus desiderio flagrant, ut rete tensam non animadvertant, id est, malum quod impendit et scelere, vel à iudice et magistratu, si captivus, vel certe à Deo. Quæ ex interpretatione hæc similitudo non tantum confirmat validum dehortationis argumentum, verum et præcipue cum illis que præcedunt et sequuntur coheret. Græcus Alexandrinus versum ita reddidit: *Non enim insipide, expulsi sunt retia pennati, volucres; i. Sententia, inquit, Jarchi, dilata et jejunæ.* (Rosennüller.)*

(1) Deum alios capere moluntur, ipsi se in latrones involvant. *enimvero. Psal. 37. Incidit in fossam quam fecit. Psal. 7. 16; et iterum: Qui diligit insipientem, odit animam suam, Psal. 10. 6.* (Bossuet.)

dent, et rete non vident. Sic multi flagitiosi predam respiciunt: *Omnia habitantium pretiosum capiuntur, inquit, sed non vident pericula, non vident rem esse capitalem, et morte pendendam, et diu alieno insidiantur sanguini, ipsi penas morte funt.* Juxta sensum tertii versiculi: Sic est via omnis avari, sive raparior, ipsa avaritia tandem ad necem ducit animam rapientis. Tertiam explicationem habemus a Levi Ben Gersoni, qui veritatem adverbium *frustra et sine causa*, et refert ad innocentem in avium; q. dicit: Avicula nihil tale meruerunt, neque in se habent, et proinde, in sine causa extendere solent aucupes rete ad capiendas aves; sic isti peccatores insidiantur sanguini alieno, et occulte agunt ut interficiant innocentes, qui nihil tale meruerunt; ut ad exaggerationem et amplificationem referatur, ut magis deterreat animi fidem a consortio eorum, quasi diceret: Sanguinem hominum effundere gravissimum crimen est, verum innocentium sanguinem sine causa effundere est immane flagitium. Et juxta hanc intelligentiam similitudinis, sequitur sensus tertii versiculi: Sic est via predatoris, ut non sit contentus lucro, nisi animam accipiat possessoris. Ad hunc modum fore Hebraei hos tres versiculos explicant, ut in duobus primis proponitur simile, et in tertio intelligitur per *aucupes*, qui extendunt rete, latronum insidias contra innocentes, quorum praeda non sunt contenti, nisi sanguinem quoque et vitam capiunt; vel ut sanguinem proprium effundant, et animam perdant. Nostri interpretes longe aliter hunc locum explicant, nempe ut a metaphorice intelligitur Salomon loqui potius quam similitudinem proponere, quasi his verbis: *Frustra jacitur rete ante oculos penularum, revoletur suum, illum ab amore rerum terrenarum, et a rapina. Frustra jacitur rete; quasi diceret: Aves quae vident rete suspensum non capiuntur, sed vident periculum cavent; sic juvenes qui rebus carnalibus sese oblectant, qui mente et cogitatione sursum volunt, ab istis multis hominibus decipi non possunt, sed statim intelligunt pericula, et quam horrendum sit sanguini innocentium insidari. Id quod nemo potest facere, nisi periculo vite suae et salutis. Mibi optime placet expositio Hebraeorum. Secunda, quae est Aben-Ezra, cui subscribit auctor Commentariorum Hebraeorum, inquit: *Afferit simplicitatem, quae dicit quod ratione isti peccatores sunt nisi ipsa causa malorum;* et tertius versiculus elandens similitudinem, reciprocum habet sensum: Omnis avarus qui alienis rapit opes, animam propriam capit, h. e., ad mortem deducit seipsum, ut non sensum habeat, juxta illum locum: *Cape animam meam, d. Regem.* Nos tertium denique versiculum, quo totum hunc locum claudit, in genere dictum intelligimus contra avaritiam, quae, ut inquit Paulus, *mergit homines in vitium et perditionem, 1 Tim. 6.* Est enim radix omnium malorum, et auferit animas eorum qui eam possident, aut potius ab avaritia possidentur.*

VERS. 20. — SAPIENTIA FORIS PREDICAT (1), IN PLAC-

(1) Aliud argumentum conquirenda sapientia, ipsa

TRIS DAT VOCEM SUAM. Hebr. *Sapientia foris clamabant, in placis dabit vocem suam.* Pessimorum hominum insidivis consilia, quae quantumvis polebra et blanda videantur in principio, tamen imperios ad extremum pertrahunt miseriam; quos ad haec diversa consilia decetere conatur Salomon. Etenim quod plus ponderis habeat illius monito, Sapientiam ipsam loquentem introducit, et in confusionem humane stultitiae et ignorantiae, quae tot erroribus sese implicat, ostendit sapientiam omnibus esse obviam; non latere in tenebris, neque in desertis aut longinquis locis, quasi ad eam non poterat aditus: imo palam praedicare cum magna voce, omnibus locis, praesertim publicis, in placis, in vicis, in ipsis foribus et portis excitari, in foro ubi concensus fit hominum, ne quis sua stultitiae pretextat difficultatem assequendi sapientiam. Possimus intelligere per *vicos et placitas*, ignobile vulgus hominum, per *portas civitatis*, iudices et magistratus, per *medianas urbis*, divites et potentiores, qui civitatis optima quoque loca incolunt; quasi diceret sapientiam esse communem omnibus ordinibus hominum, qui clamantem et exornatam volunt audire Sapientiam. *Omnia debitor suum* (inquit Paulus), *sapientibus et insipientibus.* Sed quid tandem intelligimus per istam sapientiam, tam obviam et familiarem? Hebr. libenter intelligunt legem Moysi, cujus intelligentiam et memoriam voluit esse vulgarem et publicam, scribi in foribus aditum, in sinistris vestimentorum. *Ut libenter*, inquit, *sedens in domo tua, et ambulans in itinere, serventibusque convergens, et dignis ea quasi si quum in manu tua; erantque et morabantur ante oculos tuos, verbaque ea in limine domus tua, Deut. 6.* Nos potius Christum Dei sapientiam intelligimus, qui factus est nobis sapientia et justitia, juxta Paulum; qui palam locutus est mundo, et in occulto locutus est nihil, sed suis jussit, *quae audierunt in aere, praedicare super lecta; quorum sonus in omnem terram exiit;* huc est igitur sapientia evangelica, quae in apostolicis viris multiplicata, et in diversis ecclesiis enuntiata. Juxta Hebraeos in plurali sapientia vocatur. Sic enim hunc legunt versiculum Hebraei: *Sapientia foris vociferabitur, in placis dabit vocem suam;* in futuro, ut per formam ipsam loquenti magis ad Christum referatur locus quemadmodum et praecedenti: *Clamavit Dei sapientia insidiatum sunt, et necem ejus machinati sunt Scribae et Pharisei, et innocensissimum fiderunt sanguinem;* quamvis hoc tam concipiente Christo cooperatur, ut vel historicus sensus videtur possit, quem nos imprimis assaqui conatur, tamen potius locus altius, juxta sensum historicum, exponi; nempe multiplicem sapientiam quae foris vociferatur, aut hanc quam in hoc opere complexus est Sapiens, et deprecandum reprobavit; aut sapientias intelligentes, quibus seniores et prudentiores viri passim pollicent, et qui non desunt monere imperitos, et castigare imprudentes: alio exemplo vite, alique suae doctrinae, alii denique auctoritative legum et castigatione: qui etiam antiquitatis in

facilitas, quod obvia omnibus ac patens ultra occurrit quaerentibus. (Bossuet.)

portis civitatum, et locis publicis, ad corripiendos malorum mores, omnibus sese offerre solent. Denique si videatur, per sapientiam, quae tanta cura clamavit, et dat vocem suam, naturalem cognitionem et legem scriptam in cordibus hominum intelligimus; quam ex creatura mundi et orbis fabricae haurire licet, dicente Paulo: *Invisibilia ipsius a creatura mundi, per ea quae facta sunt intellecta conspiciuntur; sempiterna quoque ejus virtus et divinitas.* Aben Ezra vult esse parabolam, neque necessariam esse ad intelligendum clamantes sapientias; sed non minus obtemperandum suis verbis docet Salomon, quam si Sapientiam clamantem audiret illius. Mibi placet, ut sapientiam varias intelligamus hoc in loco, juxta interpretationem Sapientiae, quam secundo versiculo hujus capituli posuimus: nempe ut per sapientiam, fidem et cognitionem unius Dei intelligamus, quae cognita ubique clamant, in vicis et placitis, h. e., inter ignobiles, in portis, h. e., inter magistratus. In medio civitatum, inter nobiles, clamant, inquam, cum Salomon: Prohibe pedem tuum a consortio et commercio pessimorum hominum, quorum pedes festinant ad effundendum sanguinem. Sapientia igitur variis, et unaquaeque ex predictis sapientis foris in vico clamant, ut jam nemo ignorantiam praetere possit.

VERS. 21. — IN CAPITE TURBARUM (1) CLAMAVIT, IN FORIBUS PORTARUM (2) VOIBUS PROPRIET VERBA SUA, DICENS. Hebr. *In capite turbantium clamabit, in oculis portarum in aere verba sua loquitur.* Ex hoc versiculo et praecedente intelligimus quam sit sollicita aeterna illa Sapientia de salute nostrâ, quam moris omnibus conatur revocare nos a vanitatis hujus mundi, a caducis rebus ad permanens. Omnibus in locis clamant sapientia, sive illa quae sacris codicibus auditur, sive illa quae cordibus nostris loquitur; quae non cessat pulsare conscientias eorum qui spectâ verâ et solidâ felicitate, sectantur vanam hujus vite gaudia. In capite turbantium, vel in loco frequentis et eminentiore, ut est in Hebraeo, ubi strepitus, sive tumultus, h. e., ubi turbis populi, ut recte veritatis interpres: in portis solet esse concensus populi, intrantium et exeuntium. Christus cum publicanis et peccatoribus versatus in urbe, verba sua praedicavit, non, ut Joannes, in deserto solitum. Quamvis, juxta allegoriam, de probatione sive prophetarum, sive Apostolorum et episcoporum, recte intelligatur locus indicans excitatione carere eos qui sapientia non consulunt.

VERS. 22. — USQUEQUO, PARVULI, DILIGITIS INFANTIAM, ET STULTITIA ORA VESTRA NOXIA CUPISUNT, ET IMPUDENTES OBIBUNT SCIENTIAM? Hebr. *Quotiesque, imperiti, imperiti diligitis, et derisores derisionem desiderabunt sibi, et stulti solia habebunt scientiam?* Non sine causa stultitiam hominum miratur Sapientia, secundum illud Psal. 4: *Plurimum hominum, ut quid diligitis vanitatem, et quaeritis mendaciam?* Miratur quoque quisquis secum perpendit hominum stultitia, quisquis ob sensus ponit

(1) In trivis, in locis frequentissimis. (Bossuet.)  
(2) Aetiam: alii mororum, et ita Septuaginta, quod in porta fieret concensus publicus. (Bossuet.)

occupationes illis quibus majorem partem, ne dicam universam aetatem, consumunt plurimi, qui rebus caducis et levis temporis commotis ad incommodis, meliuntur singulis. Qui h. e., inquam, secum diligenter perpendit, libentius Sapientiae monitionibus auriem accommodabit, quae aliquot versiculos sequentibus continetur, in quibus est observandus ordo, quae a mox aperiemus. *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam? vel simplices simplicitatem?* ut alii vertunt, *sed mellis, ignavi ignorantiam?* quasi dicat: Jam deceptione et errore, in quo haecentis versati estis, deposito, amplectimini astutiam, de qua superius dictum est: *Usquequo stulti ea quae sunt nostra cupiunt?* Hebr. *Et derisores deridere concupiscunt sibi, vel inter se deridere, et sanam doctrinam contemnerent;* pessimi vero omnium sunt qui tantâ stultitia laborant, tam procul absenti a sapientia, ut scientiam illius prosequantur. Triplex est ordo eorum qui sapientiam carent, quorum primi mundum et ea quae in mundo sunt diligunt; secundi evangelicam doctrinam et ecclesiasticam derident, quod haereticis solent; tertii etiam oculo habent et prosequuntur, quod infidelium est Judaeorum; quorum partim ignorantiam et stultitiam, partim levitatem et insensum, aliorum denique malitiam et odium mentem Sapientia, ad respiciendam et sanam mentem revocare omni benignitate laborat. Denique segnitatem et tarditatem miratur humanam, quae eminetur tam propeceprosi obtemperare, acriter denique objurat, perniciem minatur et interitum. In quo tantum avertit et consolationem inveniant, aut ad misericordiam fleant Sapientiam, ut etiam ipsa iridat et subsannet subsannatores, si quando serâ ducantur poenitentia, ut sequitur.

VERS. 23, 24. — CONVERTENTIS AD CORREPTIONEM MEAM: EN PROFITAM VOIBUS SPIRITUM MEUM, ET OSTENDAM VOIBUS TERRA MEA: QUI VOCATI ET BENEDICTI (1), EXTENDI MANUM MEAM, ET NON FUIT QUI ASSICERET. *En profitam vobis spiritum meum.* In Hebraeo metaphorâ tracta est a fontibus rivis qui perpetuo funt, et verti potest *fontes*, vel *caecitates*, factam vobis spiritum meum; q. d.: *Non imperit vobis partem partem sapientiae meae, nolite contemneret doctrinam meam, quam copiosissime vobis effundam, juxta illud Moysi, Deut. 32: *Fluxit et vos eloquium meum;* et in Evangelio, Joan. 7: *Fluxit de ventre ejus fuenti aqua viva;* ut totus locus, non solum ad Sapientiam Salomonis, et hujus libri mensuram referatur, sed potissimum ad doctrinam evangelicam, in qua divina Sapientia non cessat clamare, ad deum imitas et increpationem: *Nisi poenitentiam egeritis, omnes simul peribitis.* Luc. 13. Increpationis principium est: *Clamavit et veniens, extendi manum meam, h. e., adjuvi ad conversionem. Patens mentis, promissio et collatio gratiarum intelligitur; vel extensio manuum, paternam correctionem et emendationem significat.* Denique portio manuum indicat studium do-*

(1) Locus à comminatione. *In interitu vestro ridebo plus etiam ultra insubstantibus, ac derisurus: Ecce homo, qui non passit Deum adjuvare suum.* Psal. 51, 8. Den quoque irridente et increpante: *Ecce Adam, quasi avarus ex nobis.* Gen. 3, 22. (Bossuet.)

cedi, et tamen nemo attendit, neque curat. *Proferre spiritum vel effundere*, est mentem deprimere; et *ostendere verba*, est doctrinam exponere et locum habere: *Si non veniam, et locutus eis fuissim, peccatum non habuerit; nunc autem excusationem non habent*, Joan. 15, non adhibentes silem, sed quod in illis fuit, irritam fecerant illius doctrinam, et sapientiam spreverunt, iuxta id quod sequitur.

VERS. 25. — DESPERISTIS OMNE CONSILIUM MEUM, ET INCREPATIONES MEAS NEGLEXISTIS. *Desperastis*, Hebr. *וַעֲזַבְתֶּם*, quod verbum Exod. 5 reddidit interpretis noster, *solicitare ab operibus, otiosum reddere et inutiliter*, q. d.: Per vos effectum est in consilium meum sit irritum, neque ad effectum pervenit. Hanc justam Sapientiam quaerere unquam in solos Judaeos rectore liceret, qui, quod Evangelica testatur historia, et Paulus, Act. ult., semper Spiritui sancto resisterent, et non etiam in Christianos aliquos, qui post tot miracula, tot justorum et martyrum exempla, ut correptiones et castigaciones, nolunt sapientiam audire evangelicam. Aliquis non inidè incorrigibiles esse significat, et nec promissionibus nec minis posse ad sapientiam pertrahi.

VERS. 26. — EGO OCCEGO IN INFERITE VESTRO RIBEDO, ET SUBSANSABO CEM VOBIS ID QUOD TIMEBAMUS ADVENIRET. Hebr.: *Etiam ego in calumitate, sive fractura, vestro ridebo, subsansabo cum veniet terror vester*. Non quid Sapientia divina subsannet vel rideat aliquem, sed talis et huius malorum ut iudicio iniquissimo videantur irridendi et subsannandi qui salutem propriam contempserunt. Vel *deridere et subsannare sapientiam est subsannandos alios tradere*. Et ea tandem extrema est miseria, cum non sit neque qui delectat vios miserum, neque qui succurrat infelicibus. Quod si fuerint qui gaudeant de calumitate nostra et subsannent, malum erit omnino intolerabile. *Subsannare Dei est stultitiam malorum palam ostendere omnibus, conatusque eorum irritos reddere, comprehendere astutos in astutia sua, eujusmodi videmus Iudaeos, quomvis ipsi non videant*. Sensus proverbii est, letum et stridorem ditionum manere eos qui in tempore penitentie penitentiam noluerunt agere. Porro quantus futurus sit timor eorum qui Sapientiam non obtulerunt, similibus quibusdam exprimit et metaploris, comparans poenas et supplicia malorum vastitatis hostili et desolationi civitatis, ubi omnia incendio et rapinis traduntur, ubi crudelitatem hostium nemo effugit.

VERS. 27. — CUM IBERIT REPENTINA CALAMITAS, ET INTENTIS OCASI TEMPESTAS INGRUERIT, QUANDO VENERIT SUPER VOS TRIBULATIO ET ANGSTIA. Hebr.: *Cum venerit quasi desolatio meta vester, et calamitas vestra rotat turbo ventris, cum venerit super vos afflictio et angustia*. Explicat in hoc versiculo quantum sit futurus ille timor, de quo superius locutus est. Erit velut desolatio que repente et praeter expectationem solet irruere, ut inquit Paulus, 2 Thes. 5: *Cum dixerint, pax et securitas, tunc repentina eis superveniet interitus*. Si simplicem sequamur sensum, proverbium indicat ad summas miseras redigi, si non rerum exteriarum, et certe ad angustias animi, quotquot

sapientiam spernunt; horrenda et inexpectata supplicia manere eos qui sapientiam non complectuntur Evangelicam. Alioqui hae aptissime quadrant in Iudaice gentis ruinam, exili et servitutis angustias, quae teste non solum eorum conscientia, sed universo orbe super eos venerant, quod Dominum Dei sapientiam noluerint audire. A quibus liberari et eripi quotidie clamant, sed frustra; imò sunt iuxta presentium locum ludibrio, suntque risui omnibus, in quibus vera sapientia viget: tantum adest ut quisquam eorum delectat vios, aut miseris succurrere laboret.

VERS. 28, 29, 30. — TUNC INVOCABUNT ME, ET NON EXAUDIAM, MANE CONSILIBUS ET NON INVENIET ME, ID QUOD EXOSAS HABUERUNT DISCIPLINAM, ET TIMORE DOMINI NON SUSCEPERUNT, NEC ACQUIVERUNT CONSILIO MEO, ET DETRAHERUNT UNIVERSE CORREPTIONES MEAS. Hebr.: *Tunc vocabunt me, et non respondebo, nunc quaerent me, et non inveniet me, eo quod odium scientiam, et timorem Domini non elegerunt; noluerunt consilium meum, spreverunt omnem increpationem meam. Tunc invocabunt, vel vocabunt me*. Sunt verba Sapientiae, quae vocat ad penitentiam; oburgando, mirando invitata ad sanam mentem; porro transacto penitendi tempore, non amplius dignatur eos alloqui, sed mutat personam qui futurum sit praedicat; futuram, inquam, ut illicetiam. Nam haec tenens egecliam, inquit Sapientia, et noluit audire; posthac illi clamabant, et ego non exaudiam, vel non respondebo. In Hebr. *quaerent aut investigabunt*, potius quum *manet surgent*; sed in defensionem interpretis nostri asserunt Hebraei hoc verbum *וַעֲזַבְתֶּם* *manet quaerere significat*, h. e., cum studio et sollicitudine, q. d.: Ante omnia tunc quaerent me, qui nunc consilium meum contempserunt. Ista non solum damnatis animabus post mortem quadrat, quae aliquando serà ducentur penitentiam, ut scribitur Sap. 5, intra se poenitentiam agentes, et pra angustia spiritus gementes; neque solum traditis in sensum reprobum in hac vita, qui locum poenitentiae non invenient, etiam cum lacrymis quaerant, ut Esai Hebr. 42, sed omnibus quotquot juvenili aetate bonas et honestas artes spernunt, majores natu et gravati senio seipsos accusabunt, et serà poenitentia doctrinam quaerent, *eo quod exosam habuerunt scientiam*. Hujusmodi est sermonis contextus: In angustiis constituti vocabunt me, ut opem illis feram, et ego non respondebo, non juro, ut pona respondeat culpe; nam odio habuerunt scientiam qua Deus cognoscitur, scientiam prophetarum et legis, quae est et cognoscit te solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum, Joan. 17. Haec notitia potissimum nascitur ex timore Dei, hinc addit: *Et timorem Domini non susceperunt, non elegerunt timorem Domini, quod est principium sapientiae; ut superius dictum est. Non acquirerunt consilium meo*. Hebr.: *Noluerunt consilium meum, vel potius: Noluerunt audire consilium meum, quod fuit hujusmodi: Convertimini ad correptionem meam. Sequitur: Detraherunt universam correptionem meam, vel, spreverunt omnem correptionem meam, quod ferè solet imperili et ignari, et omnia sentiam bonam.*

commodis et amoenitate sese oblectant; hi, inquam, solent floccifacere divini sermonis et coelestis philosophiae correptionem, et subinde meritas poenas launt, iuxta id quod sequitur.

VERS. 31. — CONSIDERATE Igitur FRUCTUS VIAE SAE, SEQUESSIS CONSILII SATERALENTER. Metaphorica locutio accepta ab agricolis, et quadrat in eos qui sibi sunt ipsis causa malorum et auctores. Neque est sensus alienus ab illo Pauli ad Cor. elogia: *Quae tenuit homo, haec et metet*, 2 Cor. 9. Adjectis duabus vocibus, nempe *via et consilium*, apparet sensum esse de moribus et cibo animae, h. e., de his rebus quibus sumum appetitum pascent homines, diu sua studia et consilia sequuntur; quibus aliquando saturabuntur, et ad fastidium et nauseam usque pervenient. Est enim omnium rerum mundanarum saturitas, quantumvis amena videatur in principio; quemadmodum scribitur: *Extrema gustum occupat lectus. Comedere denique de fructu viae tuae est dignum factis mercedem recipere; consilia sua satiarum, poenas dare pro peccatis, cum consilio et animo destinato perpetraverunt; vel, perniciosis consiliis quibus aliis machinabantur malum, sibi ipsi conciliant interitum.*

VERS. 32. — AVERSIO PARVULORUM INTERFICIT EOS (1), ET PROSPERITAS STULTORUM PERDET EOS. *Aversio*, vox Hebraea *אָוֶרְסוּת*, pro quiete capi potest, et erit idem sensus prima et secunda clausula hujus versiculi, ad hunc modum: *Pax et quietas parvulorum perdet eos, dum abutuntur rospitate, mala committunt plurima, quibus interleuntur; adversa fortuna, et hujus vitae molestias, sapere coguntur plurim; nam reatito ad intellectum*, Isa. 28, et huic sensui respondet secunda clausula: *Et prosperitas stultorum perdet eos*. Quod si, iuxta Ahen Eara, pronomen *eos* non referatur (1) Peribunt, quod parvorum alique imperitorum exemplo, à sapientia consilio auditum avertent. *Et prosperitas stultorum perdet illos*, tranquillitas, impunitas. Ita enim putant lenè sibi omnia per nequitiam eventura. (Bossuet.)

## CAPUT II.

1. Fili mi, si susceperis sermones meos, et mandata mea absconderis penes te,
2. Ut audeat sapientiam auri tua; inclina cor tuum ad cognoscendam prudentiam.
3. Si enim sapientiam invocaveris, et inclinaveris cor tuum prudentiae;
4. Si quaesieris eam quasi pecuniam, et sicut thesauros effoderis illam;
5. Tunc intelliges timorem Domini, et scientiam Dei invenies.
6. Quia Dominus dat sapientiam; et ex ore eius prudentia et scientia.
7. Custodiet rectorum salutem, et proteget gradientes simpliciter;
8. Servans semitas justitiae, et vias sanctorum custodians.
9. Tunc intelliges justitiam, et iudicium, et requiescent, et omnia sentiam bonam.

## CHAPITRE II.

1. Mon fils, si vous recevez mes paroles, et si vous tenez mes préceptes cachés dans le fond de votre cœur;
2. En sorte que votre oreille se rende attentive à la sagesse; abaissez votre cœur pour connaître la prudence.
3. Car si vous invoquez la sagesse, et que vous sollicitez votre cœur à la prudence;
4. Si vous la recherchez comme l'argent, et que vous creusiez bien avant pour la trouver, comme des trésors;
5. Alors vous comprendrez la crainte du Seigneur; et vous trouverez la science de Dieu.
6. Car c'est le Seigneur qui donne la sagesse; et c'est de sa bouche que sortent la prudence et la science.
7. Il réserve le salut pour ceux qui ont le cœur droit; et il protégera ceux qui marchent dans la simplicité;
8. En observant les sentiers de la justice, et en gardant la voie des saints.
9. C'est alors que vous connaîtrez la justice, le jugement et l'équité, et tous les sentiers qui sont bons.

cedi, et tamen nemo attendit, neque curat. *Proferre spiritum vel effundere*, est mentem deprimere; et *ostendere verba*, est doctrinam exponere et locum habere: *Si non veniam, et locutus eis fuissim, peccatum non habuerit; nunc autem excusationem non habent*, Joan. 15, non adhibentes silem, sed quod in illis fuit, irritam fecerant illius doctrinam, et sapientiam spreverunt, iuxta id quod sequitur.

VERS. 25. — *DESPICISTIS OMNE CONSILIUM MEUM, ET INCREPATIONES MEAS NEGLEXISTIS. Despicatis*, Hebr. *וַתִּבְזֶה*, quod verbum Exod. 5 reddidit interpres noster, *solicitare ab operibus, otiosum reddere et inutiliter*, q. d.: Per vos effectum est in consilium meum sit irritum, neque ad effectum perveniat. Hanc justam Sapientiam quaerent unquam in solos Judaeos referre liceret, qui, quod Evangelica testatur historia, et Paulus, Act. ult., semper Spiritui sancto resisterent, et non etiam in Christianos aliquos, qui post tot miracula, tot justorum et martyrum exempla, ut correptiones et castigaciones, nolunt sapientiam audire evangelicam. Aliquis non inidè incorrigibiles esse significat, et non promissionibus nec minis posse ad sapientiam pertrahi.

VERS. 26. — *EGO OCCEGO IN INFERITE VESTRO RIDEBO, ET SUBSANNABO CUM VOBIS ID QUOD TIMEBAMUS ADVENIET. Hebr. : Etiam ego in calumitate, sive fractura, vestro ridebo, subsannabo cum venerit terror vester.* Non quod Sapientia divina subsannet vel rideat aliquem, sed talis et huius malorum ut iudicio indignissimo videantur irridendi et subsannandi qui salutem propriam contempserunt. Vel *deridere et subsannare sapientiam est subsannandos alios tradere*. Et ea tandem extrema est miseria, cum non sit neque qui delectat vios miserum, neque qui succurrat infelicibus. Quod si fuerit qui gaudeant de calumitate nostra et subsannent, malum erit omnino intolerabile. *Subsannare Dei est stultitiam malorum palam ostendere omnibus, conatusque eorum irritos reddere, comprehendere astutos in astutia sua, eujusmodi videmus Iudaeos, quomvis ipsi non videant.* Sensus proverbii est, letum et stridorem ditionum manere eos qui in tempore penitentie penitentiam noluerunt agere. Porro quantus futurus sit timor eorum qui Sapientiam non obtulerunt, similibus quibusdam exprimit et metaploris, comparans poenas et supplicia malorum vastitatis hostili et desolationi civitatis, ubi omnia incendio et rapinis traduntur, ubi crudelitatem hostium nemo effugit.

VERS. 27. — *CUM IBERIT REPENTINA CALAMITAS, ET INTENTIS OCASI TEMPESTAS INGRUERIT, QUANDO VENERIT SUPER VOS TRIBULATIO ET ANGSTIA. Hebr. : Cum venerit quasi desolatio meta vester, et calamitas vestra rotas turbo veniet, cum venerit super vos afflictio et angustia.* Explicat in hoc versiculo quantum sit futurus ille timor, de quo superius locutus est. Erit velut desolatio que repente et praeter expectationem solet irruere, ut inquit Paulus, 2 Thes. 5 : *Cum dixerint, pax et securitas, tunc repentina eis superveniet interitus.* Si simplicem sequamur sensum, proverbium indicat ad summas miseras redigi, si non rerum exteriarum, et certe ad angustias animi, quotquot

sapientiam spernunt; horrenda et inexpectata supplicia manere eos qui sapientiam non complectuntur Evangelicam. Alioqui hanc aptissime quadrant in Iudaice gentis ruinam, exili et servitutis angustias, quae teste non solum eorum conscientia, sed universo orbe super eos venerant, quod Dominum Dei sapientiam noluerint audire. A quibus liberari et eripi quotidie clamant, sed frustra; imò sunt iuxta presentium locum ludibrio, suntque risui omnibus, in quibus vera sapientia viget: tantum adest ut quisquam eorum delectat vios, aut miseris succurrere laboret.

VERS. 28, 29, 30. — *TUNC INVOCABUNT ME, ET NON EXAUDIAM, MANE CONSILIBUS ET NON INVENIET ME, ID QUOD EXOSAS HABUERUNT DISCIPLINAM, ET TIMORE DOMINI NON SUSCEPERUNT, NEC ACQUIVERUNT CONSILIO MEO, ET DETRAHERENT UNIVERSE CORREPTIONI MEAE. Hebr. : Tunc vocabunt me, et non respondebo, nunc quaerent me, et non inveniet me, eo quod odorem scientiam, et timorem Domini non elegerunt; noluerunt consilium meum, spreverunt omnem increpationem meam. Tunc invocabunt, vel vocabunt me.* Sunt verba Sapientiae, quae vocat ad penitentiam; oburgando, mirando invitata ad sanam mentem; porro transacto penitendi tempore, non amplius dignatur eos alloqui, sed mutat personam qui futurum sit praedicat; futuram, inquam, ut illicetiam. Nam haec tenens egecliam, inquit Sapientia, et noluit audire; posthac illi clamabant, et ego non exaudiam, vel non respondebo. In Hebr. *quaerent aut investigabunt*, potius quum *manet surgent*; sed in defensionem interpretis nostri asserunt Hebraei hoc verbum *וַתִּמְנַח* *quarere* significat, h. e., cum studio et sollicitudine, q. d.: Ante omnia tunc quaerent me, qui nunc consilium meum contempserunt. Ista non solum damnatis animabus post mortem quadrant, quae aliquando serà ducentur penitentia, ut scribitur Sap. 5, intra se poenitentiam agentes, et praegustis spiritus gementes; neque solum traditis in sensum reprobum in hac vita, qui locum poenitentiae non inveniant, etiam cum lacrymis quaerant, ut Esai Hebr. 42, sed omnibus quotquot juvenili aetate bonas et honestas artes spernunt, majores natu et gravati senio seipsos accusabunt, et serà poenitentia doctrinam quaerent, *eo quod exosam habuerunt scientiam*. Huiusmodi est sermonis contextus: In angustiis constituti vocabunt me, ut opem illis feram, et ego non respondebo, non juro, ut pona respondeat culpe; nam odio habuerunt scientiam qua Deus cognoscitur, scientiam prophetarum et legis, quae est et cognoscit te solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum, Joan. 17. Haec notitia potissimum nascitur ex timore Dei, hinc addit: *Et timorem Domini non susceperunt, non elegerunt timorem Domini, quod est principium sapientiae; ut superius dictum est. Non acquirerunt consilium meo.* Hebr. : *Noluerunt consilium meum, vel potius: Noluerunt audire consilium meum, quod fuit huiusmodi: Convertimini ad correptionem meam. Sequitur: Detraherunt universam correptionem meam, vel, spreverunt omnem correptionem meam, quod ferè solet imperili et ignari, et omnia sentiam bonam.*

commodis et amoenitate sese oblectant; hi, inquam, solent floccifacere divini sermonis et coelestis philosophiae correptionem, et subinde meritis poenas launt, iuxta id quod sequitur.

VERS. 31. — *COMEDIT Igitur FRUCTUS VIAE SUAE, SEQUESSIT CONSILIA SATURALENTIA. Metaphorica locutio accepta ab agricolis, et quadrat in eos qui sibi sunt ipsis causa malorum et auctores. Neque est sensus alienus ab illo Pauli ad Cor. elogia: *Quae tenuit homo, haec et metet*, 2 Cor. 9. Adjectis duabus vocibus, nempe *via et consiliis*, apparet sensum esse de moribus et cibo animae, h. e., de his rebus quibus sumum appetitum pascent homines, diu sua studia et consilia sequuntur; quibus aliquando saturabuntur, et ad fastidium et nauseam usque perveniunt. Est enim omnium rerum mundanarum saturitas, quantumvis amene videantur in principio; quemadmodum scribitur: *Extrema gustui occupat lectus. Comedere denique de fructu viae tuae est dignum factis mercedem recipere; consilia tuae satuari, poenas dare pro peccatis, cum quo consilio et animo destinato perpetraverunt; vel, perniciosis consiliis quibus aliis machinabantur malum, sibi ipsi conciliant interitum.**

VERS. 32. — *AVERSIO PARVULORUM INTERFICIT EOS (1), ET PROSPERITAS STULTORUM PERDET EOS. Aversio, vox Hebraea אַוְרָסָה, pro quiete capi potest, et erit idem sensus prima et secunda clausula huius versiculi, ad hunc modum: *Pax et quietas parvulorum perdet eos, dum abutuntur rospitate, mala committunt plurima, quibus interleuntur; adversa fortuna, et huius vitae molestias, sapere cogunt plurim; nam reatito ad intellectum, Isa. 28, et huic sensui respondet secunda clausula: *Et prosperitas stultorum perdet eos.* Quod si, iuxta Ahen Eara, pronomen *eos* non referatur (1) Peribunt, quod parvorum alique imperitorum exemplo, à sapientia consilio auditum avertent. *Et prosperitas stultorum perdet illos*, tranquillitas, impunitas. Ita enim putant lenè sibi omnia per nequitiam eventura.**

## CAPUT II.

1. Fili mi, si susceperis sermones meos, et mandata mea absconderis penes te,
2. Ut audeat sapientiam auris tua; inclina cor tuum ad cognoscendam prudentiam.
3. Si enim sapientiam invocaveris, et inclinaveris cor tuum prudentiae;
4. Si quaesieris eam quasi pecuniam, et sicut thesauros effoderis illam;
5. Tunc intelliges timorem Domini, et scientiam Dei invenies.
6. Quia Dominus dat sapientiam; et ex ore eius prudentia et scientia.
7. Custodiet rectorum salutem, et proteget gradientes simpliciter;
8. Servans semitas iustitiae, et vias sanctorum custodientes.
9. Tunc intelliges iustitiam, et iudicium, et requiescent, et omnia sentiam bonam.

## CHAPITRE II.

1. Mon fils, si vous recevez mes paroles, et si vous tenez mes préceptes cachés dans le fond de votre cœur;
2. En sorte que votre oreille se rende attentive à la sagesse; abaissez votre cœur pour connaître la prudence.
3. Car si vous invoquez la sagesse, et que vous concentriez votre cœur à la prudence;
4. Si vous la recherchez comme l'argent, et que vous creusiez bien avant pour la trouver, comme des trésors;
5. Alors vous comprendrez la crainte du Seigneur; et vous trouverez la science de Dieu.
6. Car c'est le Seigneur qui donne la sagesse; et c'est de sa bouche que sortent la prudence et la science.
7. Il réserve le salut pour ceux qui ont le cœur droit; et il protégera ceux qui marchent dans la simplicité;
8. En observant les sentiers de la justice, et en gardant la voie des saints.
9. C'est alors que vous connaîtrez la justice, le jugement et l'équité, et tous les sentiers qui sont bons.



quò te juyet in acquisitione intelligentiæ. Potest verum vocari, *inocenti, orati*, in alio sensu intelligi: nempe sensu eligendi, inquit auctor Commentariorum, juxta illum locum Is. 48: Israel (non) vocatus meus (ut nostri legunt), sed, *electus meus*; atque juxta hanc significationem hujus verbi videtur, Rom. 1, *electus Apostolus* potius legendum, quam *inocentus Apostolus*. Et intelligenti, sive prudenti, dederit vocem tuam, hoc est, oraveris pro intelligenti ut Deus opem tibi ferat in acquirenda intelligentiâ. Et hoc quod ad necessitatem gratiæ spectat, est etiam nostra industria adhibenda oportet, juxta omnium etiam Judæorum sententiam: in quem sensum facit sequens versiculus.

VERS. 4. — SI QUÆSERIS EAM QUASI PECUNIAM, ET SICUT THESAUROS EFFODIERIS ILLAM. Hebr. : Si quæseris eam quasi pecuniam, et sicut thesauros eam scrutatus fueris. Effoderis illam scrutando, videlicet ut invenias eam, sicut avidissimè scrutari solent et effodere, qui pecunias vel thesauros alicubi absconditos norant. Sermo nostri interpretis est obscurior, sed Septuaginta et Hebr. habent pro *effoderis, scrutatus fueris, ut in hoc loco dicitur* *invenies*; ut idem sit sensus in utraque clausula, nempe, si quæseris eam sicut argentum, h. e., tanto studio, tanto desiderio, quanto solent homines divitias quærere; q. d., rem esse indignam homines ad sapientiæ cognitionem hanc, studio sapientiæ neglecto, opibus congenerendis tantæ aviditate vacare. Ad hunc locum alludere videtur parabola Evangelii: Si vultis illud regnum celorum thesauro abscondere in tegro; inhaustam videlicet in caus esse divinarum rerum et Scripturarum intelligentiam, ut quam nullâ etas aut hominum industria possit exhaurire aut penetrare. Similitudines istæ de argento et thesauro huc spectant, ut ostendant labores magnos et animum turbarum exigi à juvenibus in sapientiâ inquirenda. Vel similitudo refertur ad voluptatem, quam capiunt homines invento thesauro; vel denique refertur ad invicium studium et sedulitatem eorum qui lucro dediti sunt, qui totis viribus et omnibus studiis illò respiciant, qui omnem opportunitatem captant opes augendi; sicut aliquid exigit Sapiens in studio sapientiæ, ut quamvis magnus sit labor in acquirenda sapientiâ, virtus enim versatur circa difficile, tamen præ magnitudine amoris levius apparet. Atqui ex omnibus his tandem conditionibus, nempe si *acceperis verba mea, si præcepit abscondere penit te*, et cætera quæ à principio capitis recitata sunt, inferat,

VERS. 5. — TUNC INTELLIGES TIMOREM DOMINI, ET SCIENTIAM DEI INVENIES. Nisi magnâ humilitate et industria, nisi sedulis precibus et aliis officiis modo recitatis, nonquam intelliges timorem Domini, quod est initium sapientiæ. Magnâ diligentia et promptâ humilitate et gratiâ Dei opus est, alioqui de sapientiâ Dei nihil penitus intelliges, ne rudimenta quidem sapientiæ. A timore Dei qui primus gradus est, ad scientiam Dei pervenies, inveniesque scientiam Dei. Duplex est sensus: vel ubi omnia hæc feceris, et predictis modis et laboribus nactus fueris scientiam, quam Deus largitur hominibus; tanquam à Deo datum inveni-

eam, ut gratiam Dei cum humano jungat conamine; vel, scientiam Dei invenies, quia Deus cognoscitur; q. d.: A timore Domini ad cognitionem Dei pervenitur, quod donum Dei esse sequens docet versiculus.

VERS. 6. — QUIA DOMINUS DAT SAPIENTIAM, ET ORGONES PUDENTIAM ET SCIENTIAM. Non esse virtum humanarum hanc investigare et invenire sapientiam frequenter dictum est; unde potissimum petenda sit, præsens locus aperit. Dominus dabit sapientiam illam quam quæris, juxta illud Jacobi: Si quis indiget sapientiâ, postulet à Deo; ut intelligas ubi quærenda sit sapientiâ, non in etaliorum et inutilium liberis, sed in his oraculis quæ Deus ore proprio locutus est. Aliter, quærenda est velut thesauros, non qui in terris absconditur, sed ubi *fusus non effunditur, neque servatur*, perennis est, non consumitur, non contrahit ruginem, nam ab ore Dei desinit. In contextu tria nomina ponuntur: sapientiâ, quæ ad cælestia refertur; scientiâ, ad cognitionem rerum in hæc vitâ necessariarum; intelligentiâ sive prudentiâ, ad mores et integritatem conversationis inter homines; quarum unamquamque tanquam ex ore Dei instructi et edociti habent quotquot his virtutibus sunt præditi. Non sunt autem vulgares hæc virtutes, aut omnibus collata, sed his duntaxat qui inculpate vivunt, et ambulat in perfectione, juxta id quod sequitur.

VERS. 7. — CUSTODIET RECTOREM SALUTEM, ET PROTEGET GRADIENTES SIMPLICITER. Hebr.: Custodiet rectam salutem, scilicet ambulantes in perfectione. Et Septuaginta, *theaurizabit*: *Qui theaurizabit rectam, theaurizabit salutem*. Quod ad sensum spectat, non est tanta diversitas quanta est in verbis; nam qui abscondit et reponit, diligentissimè custodit: *Dabit Dominus sapientiam ex ore suo*, sed non omnibus dabit, sed occidat quibusdam, et secretam serrat rectis, h. e., his qui rectè ambulat in fide et charitate, juxta id quod sequitur: *Proteget gradientes simpliciter*. Vel, ut est in Hebræo, *ambulantes in perfectione*, in hæc vitâ præsentis, juxta Hebræos. Subinde verba sapientiæ occidat, ubi non est opus; sed paratæ est sapientiæ; velut elypeus in defensionem eorum qui rectè ambulat. Observandum est hoc in loco potius vocem Hebræam *שמרתי*, quam nostre interpretis veritatem *ambulantem*. Hebræi, quos alii sequuntur interpretes, veritatem *sapientiam*. Ad sensum hanc ita multum refert; nam *dubium* non est quin salus illa, sive sapientiâ, quam Deus abscondit pro rectis, sit salus novi Testamenti, et æterna Sapientiâ. A nonnullis *causata* vertitur; nam vox Hebræa à verbo *שמרתי*, quod esse significat, habet originem, solidum firmiterque substantiam, h. e., perseverantiam in bono significare potest. Hebræi suo more intelligunt Mosicam, quam hoc nomen idèò sortitam inquit D. Kimhi, quod cum illa sint *causata* et vana, sola lex, liquet, perpetuo durat. Sed quantum certius Paulus, qui ad Corinth. scribens de Christo et evangelicâ Sapientiâ: *Loquimur Dei sapientiam*, inquit, *quæ absconditur in mysterio*; et post: *Nobis autem revelari Deus per Spiritum suum*. Sunt autem recti, qui faciunt voluntatem Patris, in quâ nihil est obliquum. Facit igitur dicit

titur, et iudicii, et æquitatem seu rectitudinem, cum in sacris Litteris non similis ubique habeatur distinctio. Utiqueque, hoc in loco secundum quosdam *justitiâ* ad speculationem et contemplationem, h. e., ad Deum refertur; *iudicium*, ad actionem, præsertim eorum qui auctoritate præditi sunt; *æquitates*, ad eos qui privatim agunt vitam. *Æquitas* est nemini male velle, proximis facere quod tibi fieri optares. Aliter: *Tunc intelliges justitiam*, h. e., fidem, spem et charitatem, quibus à Deo justitiam consequimur; *iudicium* justum erga proximum, eadem illi faciendo qua tibi fieri velis. Denique *rectitudines intelligis in omni viâ bonâ*; si sapientiâ semel intraverit cor tuum, eris idoneus ut quomodocumque degas vitam. Equidem simpliciter intelligendum puto: *Intelliges justitiam et iudicium*, h. e., per se distingueret inter veram justitiam Evangelicâ, et fictam sive umbratiliem et legalem. Et ita de cæteris virtutibus, et ista scientiâ erit amara unquam *nos*, ut quæ conscientiam hominis sola reddat tranquillam. Cæterum quoniam dilectis sit ista animæ quam intraverit sapientiâ, soli nocenti qui sunt experti. *Custate*, inquit, et *valete quoniam suavis est Dominus*.

VERS. 11. — CONSILIIUM CUSTODIET TE, ET PRUDENTIA SERVAVIT TE. Ut ubique eandem vocem Hebræam eodem modo Latine redderet, interpres curiosus nimis fuit; nam vocem *שמרתי*, quam superius veritatem *intellecitur*, hoc in loco consilium reddidit. Alii secundum Hebræos cognitionem constanter vertunt. Ad sensum non usque adeo alter: sunt enim mentes functiones, intelligere, cogitare et consultare. Sensus versiculi dependet ex precedentibus, et prosequendo explicat beneficia quæ sequuntur ex inhabitante sapientiâ; quorum est illud *quod cognitio servabit te*; vel potius, juxta Hebræos, *cæcibilia et dignitas agri super te*, et intelligentiæ servabit te; q. d.: Quorum corda sapientiâ non intravit, salubres cogitationes vel consilia non habent, quibus tui esse possunt; nam humanæ mentis mira est inconstantia, magis crecitas et fragilitas; sapiens de vanis et perniciosis rebus cogitant quàm de honestis, nisi adsit sapientiâ, quæ suppediat cogitationes cordatas et cælestes, quæ hacti nostro aditum excludunt, quemadmodum sequitur.

VERS. 12. — UT ERGASIS A VIA MALA, ET AB HOMINE QUI PERVERSA LOQUITUR. Ad erudendum te potius à viâ mali, supple hominibus, vel refertur ad id quod proxime præcessit, nempe *intelligentiâ servabit te*, ut eripiat te à viâ mala; vel denique refertur ad illum locum, ubi dictum est: *Cum intraverit sapientiâ in cor tuum, supple tecum erit ad eripiendum te à viâ mala*, h. e., ab his qui male vivunt, et à viâ loquente perversa, h. e., contraria veritati. Ac si dicit: Nisi cogitatio, sive consilium sapientiæ, tanquam custos, intraverit cor tuum, quomodò conversatus inter homines, qui ferè ambulant in viâ mala, h. e., quæ ducit ad malum, poteris esse inanimis à corruptissimis illorum moribus qui etiam perversa loquuntur, alios subvertere conantur, corruptissimorum sermonibus et dogmatibus; ut ad hæreticos refertur, qui relicta veritate et luce, tenebras sequuntur, juxta id quod sequitur.

recondita ista, sive Sapientiâ æterna, sive salus æterna, quæ est protectio et elypeus, sive *acutum*, juxta Hebræos, contra omnia injuriæ mundi adversa, his qui perfectè vivunt, juxta id quod sequitur.

VERS. 8. — SERVANS SEMITAS JUSTITIE, ET VIAS SANCTORUM CUSTODIENS. Hebr.: Ad servandum semitas iudicii (1); et viam sanctorum custodit. Declarat hoc versiculus quid sit ambulare perfectè, vel in perfectione: nihil aliud custodire semitas justitiæ. Versiculus procedens cum presente connectitur ad hunc modum: Salus vel sapientiâ æterna, quæ absconditur rectis, erit protectio gradientibus in perfectione, ad servandum vias iudicii. Sed cum hoc sit supra vires nostras, addit: *Et viam sanctorum tuorum servabis, Domine*. In Hebræo *sappicum* potius legitur quam *sanctorum*, h. e., illorum qui misericordiam implorat. Et, ut inquit quidam ex Hebræis, est mensura pro mensura, h. e., præmium respondet merito; si qui in ambulatione in perfectione servat semitas iudicii, tribuens unicuique quod suum est, Deus custodiet viam ejus, ut scriptum est: *Angeli sui mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum*, Psal. 90.

VERS. 9. 10. — TUNC INTELLIGES JUSTITIAM, ET IUDICIUM, ET ÆQUITATEM, ET OMNEM SCIENTIAM BONAM, SI INTRAVERIT SAPIENTIA COR TUUM, ET SCIENTIA ANIMÆ TUÆ PLACUERIT. Hebr.: Tunc intelliges justitiam, et iudicium, et rectitudines, omnem semitam bonam, cum intraverit sapientiâ cor tuum, et scientiâ animæ tuæ fuerit. *Te tunc refertur potest vel ad præcedentiâ, ut sit sensus*: Cum perfeceris ea quæ prædicta sunt de invocatione et investigatione sapientiæ; sed meliùs ad sequentiâ; et partiendâ *non* debet verbi sit, sed cum, et erit sensus: Non solum has virtutes, *justitiam, iudicium et æquitatem intelliges, sed omnem viam bonam, h. e., omnes bonos mores, cum intraverit sapientiâ in cor tuum, et scientiâ placuerit*; vel, ut est in Hebræo, *amara et dulcis fuerit animæ tuæ*. Non puto nimis anxie laborandum in distinctione harum virtutum, jus-

(1) In his verbis interpretandis in duas potissimum partes descendit interpretis, alii ad Deum justitiam observantem, alii ad pios iudicium custodièntes referentibus. Qui ad Deum referunt, talem faciunt sensum: Deus protegit pios, ut custodiat semitas iudicii, h. e., ut dicat quod rectam est: vel, ut ostendat se discernere pios ab impiis; vel, ut C. B. Michaelis, ut servet semitas, et oculos habet Dominus. De oculis enim verbum *שמרתי* proprie dicitur, cum in rom. alii quom observandum et custodiendum sollicitè intenti sunt, c. 5, 21, et c. 22, 12. Alii verò, qui ad pios hæc referunt, ita reddunt: *Ut custodiant semitas iudicii*. Ad idque talis emersit sensus: Custodit Deus integros, 7, ut servent justitiæ præcepta; ita oculos protegit, ut de te quavis rectè iudicent, bonum et malum probe discernant, immo semper sui functiones rite persciant, idque beneficio vere illius sapientiæ, quam Deus his impertit. Quæ quidem sententiæ contextu linguæque proprietatè magis conveniens videtur. Potest tamen utraque explicatio in hunc modum conjungi: Deus pios servat vias, ne justitiæ et iniquitati studentes, in his impingant aut aberrent. Quod cum altero versu hemistichio congruit: *Et cum pios ejus custodit*. Grævus Alexandrinus laudat male, *servantibus eam reddidit.* (Rosenthaler.)



morem legis Mosaeae, sub qua vixit auctor, loquitur. Sic enim legitur : *Et custoditis universa mandata quae ego praecipio vobis hodie ; et possidite terram, inquit in ea vivitis tempore.* Deut. 11. à qua Chananei peccatores fuerunt exterminati. Porro Judaeos ob peccata migrasse captivos à terrâ testatur historia ; rectos vero et justos vel relictos fuisse in terrâ promissionis, vel in terrâ peregrinationis consolationem accepisse ; quavis sub lege possessio terrae promittatur justis, sub Evangelio tamen, cujus perfectio est omnibus requiritur, terram viventium intelligimus : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram ; mites, inquam, qui solent esse obnoxii injuriis ; et à justis possessionibus expulsi.* In aquo animo tolerantes, namque sectantes lites, ipsi maxime possidebunt terram viventium, à qua impij exterminabuntur, unde sequitur :

VERS. 22. — **IMPII VERO DE TERRA PERIBUNT, ET QUI INIQUE AGUNT, AFFERENTUR EX EA** (1). Hebr. : *Sed*

(1) Tous ceux qui sont dans le corps de l'Église et dans la société des mêmes sacrements, peuvent y demeurer maintenant, quoique leur impiété et leur injustice les rendent ennemis de Dieu et des hommes. Car tant que cette vie durera, les bons seront mêlés avec

CAPUT III.

1. Fili mi, non obliviscaris legis meae, et praeccepta mea cor tuum custodiat.
2. Longitudinem enim dierum, et annos vitae, et pacem apponent tibi.
3. Misericordia et veritas te non deserant, circumdaceas gutturi tuo, et describe in tabulis cordis tui :
4. Et invenies gratiam, et disciplinam bonam, curam Deo et hominibus.
5. Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, et ne iniuriaris prudentiae tuae.
6. In omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget grossus tuos.
7. Ne sis sapiens apud te metipsum : time Deum, et recede à malo :
8. Sanctitas quippe erit umbilico tuo, et irrigatio osium tuorum.
9. Honora Dominum de tuis substantiâ, et de primitiis omnium frugum tuarum da ei :
10. Et implebuntur horrea tua salutaritate, et vino torculara tua resudabunt.
11. Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias ; nec deficias cum ab eo corripieris ;
12. Quem enim diligit Dominus, corripit, et quasi pater in filio complectit sibi.
13. Beatus homo qui invenit sapientiam, et qui affuit prudentiâ !
14. Melior est acquisitio ejus negotiatione argenti, et aurî primî et purissimi fructus ejus ;
15. Pretiosior est cunctis opibus, et omnia, quae desiderantur huic non valent comparari.
16. Longitudo dierum in dextera ejus, et in sinistra illius divitiæ et gloria.
17. Vix ejus vix pulchra, et omnes semitae illius pacificae.

*impii à terrâ excidentur, et transgressores abradentur ab eâ.* Secundus hic versiculus cogit nos quodammodo utrumque ad litteram intelligere de terrâ quodammodo, à qua impij solent excindi et abradi, non à terrâ viventium, quam nunquam possederunt : abradi, inquam, ut neque posterî eorum, neque nominis fama permaneat ; sed perit memoria eorum cum sanita, Psal. 9. *Contra, qui reliquerit agros propter me, circumplum in praesenti accipiet.* Math. 19. *Quem sensum si quis non recipiat, alterum sequatur, ut non de presente terrâ, sed viventium et futurâ intelligatur.* Nam id genus supplicii Indris accidit, dispersis videlicet per orbem, ut predictum fuerat per prophetas ; et manet omnes impij, qui tum ferè auferuntur à terrâ cum maxime velint vivere.

*les méchants, la paille avec le bon grain, et les fils avec les épis.* Mais il viendra un jour où le Seigneur ôtera de son royaume tous les scandales, et tous ceux qui commettent l'iniquité, et où il répandra pour semence les bonnes d'avec les mauvaises, selon la parole de l'Évangile. Le Sage nous met donc cette vérité devant les yeux, afin que les justes se consolent dans l'espérance des biens que Dieu leur promet, et que les injustes tremblent à la vue de ses jugemens. (Sacy.)

CHAPITRE III.

1. Non, fili, n'oubliez point ma loi, et que votre cœur garde mes préceptes ;
2. Car vous y trouverez la longueur des jours, la multiplication des années de votre vie, et la paix.
3. Que la miséricorde et la vérité ne vous abandonnent point ; mettez-les comme un collier autour de votre cou, et gravez-les sur les tables de votre cœur ;
4. Et vous trouverez grâce devant Dieu, et devant les hommes une conduite sage.
5. Ayez confiance en Dieu de tout votre cœur, et ne vous appuyez point sur votre prudence.
6. Pensez à lui dans toutes vos voies ; et il conduira lui-même vos pas.
7. Ne soyez point sage à vos propres yeux ; craignez Dieu, et éloignez-vous du mal.
8. Ainsi votre chair sera saine, et l'arrangement péchétera jusque dans vos os.
9. Honorez de votre bien le Seigneur, et donnez-lui les prémices de tous vos fruits :
10. Et alors vos greniers seront remplis de blé, vos pressoirs regorgeront de vin.
11. Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous abaissez point lorsqu'il vous châtie ;
12. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il trouve en lui son plaisir, comme un père dans son fils.
13. Heureux celui qui a trouvé la sagesse, et qui est riche en prudence !
14. La possession de la sagesse vaut mieux que l'acquisition de l'argent ; et le fruit qu'on en tire est plus excellent que l'or le plus fin et le plus pur.
15. Son prix passe toutes les richesses ; et tout ce qu'on désire le plus, ne mérite pas de lui être comparé.
16. Elle a la longueur des jours dans sa droite, et dans sa gauche les richesses et la gloire.
17. Ses voies sont des voies belles, et tous ses sentiers sont pleins de prospérité.

18. Lignum vite est hic qui apprehenderit eam ; et qui tenuerit eam, beatus.
19. Dominus sapientia fundavit terram ; stabilivit celos prudentia.
20. Sapientia filius eruperant abyssi, et nubes rore concreverunt.
21. Fili mi, ne effraant hæc ab oculis tuis ; custodi legem atque consilium :
22. Et erit vita anime tuæ, et gratia facibus tuis.
23. Tunc ambulabis fiducialiter in via tua, et pes tuus non impinget.
24. Si dormieris, non timebis ; quiesces, et suavis erit somnus tuus.
25. Ne paveas repentino terrore, et irruentes tibi potentias impioctum.
26. Dominus enim erit in latere tuo ; et custodiet pedem tuum, ne capiaris.
27. Noli prohibere benefacere eum qui potest ; si vales, et ipse benefac.
28. Ne dicas amico tuo : Vade, et revertere, cras dabo tibi, cum statim possis dare.
29. Ne moliaris amico tuo malum, cum ille in te habeat fiduciam.
30. Ne contendas adversus hominem frustra, cum ipse tibi nihil mali fecerit.
31. Ne amularis hominem injustum, nec imiteris vias ejus.
32. Quia abominatio Domini est omnis illusor, et cum simplicibus sermociatio ejus.
33. Egestas à Domino in domo impij : habitaculo autem justorum benedictio.
34. Ipse deludet illusores, et mansuetis dabit gratiam.
35. Gloriam sapientes possidebunt ; stultorum exaltatio, ignominia.

COMMENTARIUM.

VERS. 1, 2. — **FILI MI, LEGEM MEAM NE TRADAS OBLIVIONI** (1), ET **PRECEPTA MEA CUSTODIAT COR TUUM. NAM LONGITUDINEM DIERUM ET ANNOS VITAE, ET PACEM ADDENT TIBI.** Superiori capite à quibus malis eripiat Sapientia dictum est ; in hoc vero, quanta prævicia conferat his qui sapientia sunt studiosi. Verbo sunt vel Salomonis, vel Sapientia. *Legem et præcepta sua intelligit qui sequuntur, nempe misericordia et veritas non deserant te ; que ut majore studio amplectatur illius, præmia proponit tenere : ut tibi maxime chara, videlicet diuturnam et felicem sive tranquillam vitam. Tria nominis, longitudinem dierum, annos vitæ, et pacem, sic distinguntur Hebræi : ut longitudo dierum referatur ad presentem vitam, quam juxta naturæ periodum sit impiocturus ; annos vitæ, ad seculum animarum et æternam vite felicitatem ; pacem addit, q. d. : Super pacem corporis et anime pacem addidit ; nam non est ulla pax impiis, et ultra pacem in prosperis addent pacem in adversis lujas vite et pacem cum Deo ; nam in additione multiplicem pacem significat. Magna promittit,*

(1) Id est, legis naturalis, que à Deo impressa est cordibus humanis ; et legis divinx, à Deo per revelationem data. (Lyrano.)

18. Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent ; et heureux celui qui se tient fortement uni à elle !
19. Le Seigneur a fondé la terre par la sagesse ; il a établi les cieux par la prudence.
20. C'est par sa sagesse que les eaux des abîmes se sont débordées, et que les nues, en s'épaississant, forment la rosée.
21. Mon fils, ne cessez point d'avoir ces choses devant vos yeux ; gardez la loi et le conseil ;
22. Et ils seront la vie de votre âme, et comme un ornement à votre cou.
23. Vous marcherez alors avec confiance dans votre voie, et votre pied ne se heurtera point.
24. Si vous dormez, vous ne craindrez point ; vous reposerez, et votre sommeil sera tranquille.
25. Ne soyez point saisi d'une frayeur soudaine ; et ne craignez point que la puissance des impies vienne vous accabler ;
26. Car le Seigneur sera à votre côté ; et il gardera vos pieds, afin que vous ne soyez point pris dans le piège.
27. N'empêchez point de bien faire celui qui le peut ; faites bien vous-même, si vous le pouvez.
28. Ne dites point à votre ami : Allez et revenez, je vous le donnerai demain, lorsque vous pouvez le lui donner à l'heure même.
29. Ne tramez point de mal contre votre ami qui a confiance en vous.
30. Ne faites point de procès à un homme sans sujet, et lorsqu'il ne vous fait aucun tort.
31. Ne portez point envie à l'homme injuste, et n'imitiez point ses voies ;
32. Parce que tous les trompeurs sent en abomination au Seigneur, et qu'il communique ses secrets aux simples.
33. Le Seigneur frappera d'indigence la maison de l'impie ; mais il bénira les maisons des justes.
34. Il se moquera des moqueurs ; et il donnera sa grâce à ceux qui sont doux.
35. Les sages posséderont la gloire ; l'élevation des insensés sera leur confusion.

sed et legi ut legem servet non oscitantur, sed juri memoria retinetur, et non ore tenent, sed ex animo et toto affectu adimpleat. *Præcepta, misericordia et veritas, ut memoria referatur ad studium et meditatio nem, et observatio ad opus.*

VERS. 3, 4. — **MISERICORDIA ET VERITAS NON DESERVANT TE** (1) ; **CIRCUMDACE GUTTURI TEO, SCRIBE ILLAS**

(1) Misericordia et veritas in Scripturâ sacrâ nobis frequentius ostendentur ; et modo Deo tribuntur, modo hominî præcipiuntur : Deo tribuntur in Psalmis : *Misericordia et veritas præcedent faciem tuam ;* item : *Super misericordiam et veritatem tuam, ne quando dicam, etc.* Homini verò præcipiuntur hoc loco. Est autem misericordia Deo attributa, qui gratis, et sine quo-cumque beneficio prestat, vel gratiam, vel meritum, imò hominî male merenti, vel gratiam, vel meritum, et sine-cum-quo-beneficio prestat, vel aliquid promittere dignatur. Hæc enim omnia absolute gratuita sunt, et solum ad misericordiam pertinent. At à diverso, veritas pertinet, vel ad præstationem promissionum, vel ad retributionem mercedis. Unde Deus verax dicitur, dum vitam justis, supplicia injustis rependit ; verax etiam, dum promissionem veniam donat, quæ promittit, juxta illud Psal. 30 : *Et justificaris in sermonibus tuis, et vincas cum iudicaris. Ecce enim veritatem dilexisti.* Sic et misericordia que hominî præcipitur, spectatur in his officiis charitatis, que gratuito et ex

morem legis Mosaeae, sub qua vixit auctor, loquitur. Sic enim legitur : *Et custoditis universa mandata quae ego praecipio vobis hodie ; et possidite terram, inquit in ea vivitis tempore.* Deut. 11. à qua Chananei peccatores fuerunt exterminati. Porro Iudaeos ob peccata migrasse captivos à terrâ testatur historia ; rectos verò et justos vel relictos fuisse in terrâ promissionis, vel in terrâ peregrinationis consolationem accepisse ; quamvis sub lege possessio terrae promittatur justis, sub Evangelio tamen, cujus perfectio est omnibus requiritur, terram viventium intelligimus : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram ; mites, inquam, qui solent esse obnoxii injuriis ; et à justis possessionibus expulsi non aquo animo tolerant, neque sectantes lites, ipsi maxime possidebunt terram viventium, à qua impij exterminabuntur, unde sequitur :*

VERS. 22. — **IMPII VERO DE TERRA PERIBUNT, ET QUI INIQUE AGUNT, AFFERENTUR EX EA** (1). Hebr. : *Sed*

(1) Tous ceux qui sont dans le corps de l'Église et dans la société des saints sacrementés, peuvent y demeurer maintenant, quoique leur impiété et leur injustice les rendent ennemis de Dieu et des hommes. Car tant que cette vie durera, les bons seront mêlés avec

CAPUT III.

1. Fili mi, non obliviscaris legis meae, et praeccepta mea cor tuum custodiat.
2. Longitudinem enim dierum, et annos vitae, et pacem apponent tibi.
3. Misericordia et veritas te non deserant, circumdaceas gutturi tuo, et describe in tabulis cordis tui :
4. Et invenies gratiam, et disciplinam bonam, curam Deo et hominibus.
5. Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, et ne iniuriaris prudentiae tuae.
6. In omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget grossus tuos.
7. Ne sis sapiens apud te metipsum : time Deum, et recede à malo :
8. Sanctitas quippe erit umbilico tuo, et irrigatio osium tuorum.
9. Honora Dominum de tuis substantiis, et de primitiis omnium frugum tuarum da ei :
10. Et implebuntur horrea tua salutaritate, et vino torculara tua resudabunt.
11. Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias ; nec deficias cum ab eo corripieris ;
12. Quem enim diligit Dominus, corripit, et quasi pater in filio complectit sibi.
13. Beatus homo qui invenit sapientiam, et qui affuit prudentia !
14. Melior est acquisitio ejus negotiatione argenti, et aurum primum et purissimum fructus ejus ;
15. Pretiosior est cunctis opibus, et omnia, quae desiderantur huic non valent comparari.
16. Longitudo dierum in dextera ejus, et in sinistra illius divitiae et gloria.
17. Vix ejus vix pulchra, et omnes semitae illius pacificae.

*impii à terrâ excidentur, et transgressores abradentur ab ea.* Secundum hic versiculus cogit nos quodammodo utrumque ad litteram intelligere de terrâ quodammodo, à qua impij solent excindi et abradi, non à terrâ viventium, quam nunquam possederunt : abradi, inquam, ut neque posteris eorum, neque nominis fama permaneat ; sed perit memoria eorum cum sanita, Psal. 9. *Contra, qui reliquerit agros propter me, circumplum in praesenti accipiet.* Math. 19. *Quem sensum si quis non recipiat, alterum sequatur, ut non de presente terrâ, sed viventium et futurâ intelligatur.* Nam id genus supplicij Indris accidit, dispersis videlicet per orbem, ut predictum fuerat per prophetas ; et manet omnes impij, qui tum ferè auferuntur à terrâ cum maxime velint vivere.

*les méchants, la paille avec le bon grain, et les fils avec les épines.* Mais il viendra un jour où le Seigneur ôtera de son royaume tous les scandales, et tous ceux qui commettent l'iniquité, et où il répandra pour semence les bonnes d'avec les mauvaises, selon la parole de l'Évangile. Le Sage nous met donc cette vérité devant les yeux, afin que les justes se consolent dans l'espérance des biens que Dieu leur promet, et que les injustes tremblent à la vue de ses jugements. (Sacy.)

CHAPITRE III.

1. Non, fili, n'oubliez point ma loi, et que votre cœur garde mes préceptes ;
2. Car vous y trouverez la longueur des jours, la multiplication des années de votre vie, et la paix.
3. Que la miséricorde et la vérité ne vous abandonnent point ; mettez-les comme un collier autour de votre cou, et gravez-les sur les tables de votre cœur ;
4. Et vous trouverez grâce devant Dieu, et devant les hommes une conduite sage.
5. Ayez confiance en Dieu de tout votre cœur, et ne vous appuyez point sur votre prudence.
6. Pensez à lui dans toutes vos voies ; et il conduira lui-même vos pas.
7. Ne soyez point sage à vos propres yeux ; craignez Dieu, et éloignez-vous du mal.
8. Ainsi votre chair sera saine, et l'arrangement péchétera jusque dans vos os.
9. Honorez de votre bien le Seigneur, et donnez-lui les prémices de tous vos fruits ;
10. Et alors vos greniers seront remplis de blé, vos pressoirs regorgeront de vin.
11. Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous abaissez point lorsqu'il vous châtie ;
12. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il trouve en lui son plaisir, comme un père dans son fils.
13. Heureux celui qui a trouvé la sagesse, et qui est riche en prudence !
14. La possession de la sagesse vaut mieux que l'acquisition de l'argent ; et le fruit qu'on en tire est plus excellent que l'or le plus fin et le plus pur.
15. Son prix passe toutes les richesses ; et tout ce qu'on désire le plus, ne mérite pas de lui être comparé.
16. Elle a la longueur des jours dans sa droite, et dans sa gauche les richesses et la gloire.
17. Ses voies sont des voies belles, et tous ses sentiers sont pleins de prospérité.

18. Lignum vite est hic qui apprehenderint eam ; et qui tenuerit eam, beatus.
19. Dominus sapientia fundavit terram ; stabilivit celos prudentia.
20. Sapientia filius eruperant abyssi, et nubes rore concreverunt.
21. Fili mi, ne effraant hanc ab oculis tuis ; custodi legem atque consilium :
22. Et erit vita animae tuae, et gratia facibus tuis.
23. Tunc ambulabis fidelialiter in via tua, et pes tuus non impinget.
24. Si dormieris, non timebis ; quiesces, et suavis erit somnus tuus.
25. Ne paveas repentino terrore, et irruentes tibi potentias impioctum.
26. Dominus enim erit in latere tuo ; et custodiet pedem tuum, ne capiaris.
27. Noli prohibere benefacere eum qui potest ; si vales, et ipse benefacet.
28. Ne dicas amico tuo : Vade, et revertere, cras dabo tibi, cum statim possis dare.
29. Ne moliaris amico tuo malum, cum ille in te habeat fiduciam.
30. Ne contendas adversus hominem frustra, cum ipse tibi nihil mali fecerit.
31. Ne amularis hominem injustum, nec imiteris vias ejus.
32. Quia abominatio Domini est omnis illusor, et cum simplicibus sermociatio ejus.
33. Egestas à Domino in domo impij : habitaculo autem justorum benedictio.
34. Ipse deludet illusores, et mansuetis dabit gratiam.
35. Gloriam sapientes possidebunt ; stultorum exaltatio, ignominia.

COMMENTARIUM.

VERS. 1, 2. — **FILI MI, LEGEM MEAM NE TRADAS OBLIVIONI** (1), ET **PRECEPTA MEA CUSTODIAT COR TUUM. NAM LONGITUDINEM DIERUM ET ANNOS VITAE, ET PACEM ADDENT TIBI.** Superiori capite à quibus malis eripiat Sapientia dictum est ; in hoc verò, quanta praevenia conferat his qui sapientia sunt studiosi. Verbo sunt vel Salomonis, vel Sapientiae. *Legem et praeccepta sua intelligit qui sequuntur, nempe misericordia et veritas non deserant te ; que ut majore studio amplectatur illius, praevenia proponit tenere : ut tibi maxime chara, videlicet diuturnam et felicem sive tranquillam vitam. Tria nominis, longitudinem dierum, annos vitae, et pacem, sic distinguntur Hebraei : ut longitudo dierum referatur ad praesentem vitam, quam juxta naturae periodum sit impiocturus ; annos vitae, ad seculum animarum et aeternam vitae felicitatem ; pacem addit, q. d. : Super pacem corporis et animae pacem addidit ; nam non est ulla pax impiis, et ultra pacem in prosperis addent pacem in adversis lujas vite et pacem cum Deo ; nam in additione multiplicem pacem significat. Magna promittit,*

(1) Id est, legis naturalis, quae à Deo impressa est cordibus humanis ; et legis divinae, à Deo per revelationem datae. (Lyranus.)

18. Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent ; et heureux celui qui se tient fortement uni à elle !
19. Le Seigneur a fondé la terre par la sagesse ; il a établi les cieux par la prudence.
20. C'est par sa sagesse que les eaux des abîmes se sont débordées, et que les nues, en s'épaississant, forment la rosée.
21. Mon fils, ne cessez point d'avoir ces choses devant vos yeux ; gardez la loi et le conseil ;
22. Et ils seront la vie de votre âme, et comme un ornement à votre cou.
23. Vous marcherez alors avec confiance dans votre voie, et votre pied ne se heurtera point.
24. Si vous dormez, vous ne craindrez point ; vous reposerez, et votre sommeil sera tranquille.
25. Ne soyez point saisi d'une frayeur soudaine ; et ne craignez point que la puissance des impies vienne vous accabler ;
26. Car le Seigneur sera à votre côté ; et il gardera vos pieds, afin que vous ne soyez point pris dans le piège.
27. N'empêchez point de bien faire celui qui le peut ; faites bien vous-même, si vous le pouvez.
28. Ne dites point à votre ami : Allez et revenez, je vous le donnerai demain, lorsque vous pouvez le lui donner à l'heure même.
29. Ne tramez point de mal contre votre ami qui a confiance en vous.
30. Ne faites point de procès à un homme sans sujet, et lorsqu'il ne vous fait aucun tort.
31. Ne portez point envie à l'homme injuste, et n'imitiez point ses voies ;
32. Parce que tous les trompeurs sont en abomination au Seigneur, et qu'il communique ses secrets aux simples.
33. Le Seigneur frappera d'indigence la maison de l'impie ; mais il bénira les maisons des justes.
34. Il se moquera des moqueurs ; et il donnera sa grâce à ceux qui sont doux.
35. Les sages posséderont la gloire ; l'élevation des insensés sera leur confusion.

sed et legi ut legem servet non oscitantur, sed juri memoria retinetur, et non ore tenent, sed ex animo et toto affectu adimpleat. *Praeccepta, misericordia et veritas, ut memoria referatur ad studium et meditatio nem, et observatio ad opus.*

VERS. 3, 4. — **MISERICORDIA ET VERITAS NON DESERVANT TE** (1) ; **CIRCUMDACE GUTTURI TEO, SCRIBE ILLAS**

(1) Misericordia et veritas in Scripturâ sacrâ nobis frequentius ostendentur ; et modo Deo tribuntur, modo homini praecipuntur : Deo tribuntur in Psalmis : *Misericordia et veritas praecedent faciem tuam ;* item : *Super misericordiam et veritatem tuam, ne quando dicam, etc.* Homini verò praecipuntur hoc loco. Est autem misericordia Deo attributa, qui gratis, et sine quoquam beneficio praestat, vel gratiam, vel meritum, imò homini male merenti, vel gratiam, vel meritum, et sine quoquam beneficio praestat, vel aliquid promittere dignatur. Hae enim omnia absolute gratuita sunt, et solum ad misericordiam pertinent. At à diverso, veritas pertinet, vel ad praestationem promissionum, vel ad retributionem mercedis. Unde Deus verax dicitur, dum praesentem remissionem donat, quia promittit, juxta illud Psal. 30 : *Et iustificabis in sermionibus tuis, et vincas cum iudicaris. Ecce enim veritatem dilexisti.* Sic et misericordia quae homini praecipitur, spectatur in his officiis charitatis, quae gratuita et ex



et honorare, sed potius in Dei castigatione et vocatione, quo intellectum solet dare, et cognitionem Dei, quibus in rebus magna est felicitas: unde sequitur.

VERS. 15, 14, 15. — BEATUS HOMO QUI INVENIT SAPIENTIAM, ET QUI AFFLUIT PRUDENTIA. MELIOR EST ACQUISITIO EIUS NEGOTIATIONE AURI ET ARGENTI, PRIMI ET PURISSIMI FRUCTUS EIUS. PRETIOSIOR EST CUNCTIS OPIDIS, ET OMNIA QUAE DESIDERANTUR HINC NON VALENT COMPARARI. Hebr.: *Beatus qui invenit sapientiam, et homo qui educet intelligentiam; nam melior est negotiatio illius negotiatione auri genti, et quam aurum purissimum proferat illius: pretiosior est unioibus, et omnia à te desiderata non aequant eam.* Post præcepta quæ nos ad divinam sapientiam erudunt, illius laudes decedunt. Sapiens, ut quæ sola homines felices possit reddere, non lujis mundi penditur, non opus nisi magno studio querant multum, potius se hinc ratione fore felices, et in omnia iura necedere. Verum soli felices evadunt hi qui prædictis instructi virtutibus, pietatis operibus Dei gloriam querunt, qui aequis animis adversa tolerant, tanquam patris disciplinam amplectentes; tales sapientiam inveniunt; Dei videlicet Filium, qui palam in opere, Luc. 11. Inno claustra cordis nostri pausat, et intravit caput, Apoc. 3. Solus igitur beatus qui totum hospitem habet: hic affert prudentiam, sive, ut in Hebræo est, hic intelligentiam profert de thesauro suo, et egregium præceptum suum sapientiam ostendet: cui collata mercatura seu negotiatio, quæ argentum concervatur et aurum, quamlibet fulgens nihil æstimari debet; est ipsa unioibus, regum delicias, pretiosior hinc sapientia: margarita pretiosa, quæ inventa negotiatione Evangelicæ vendit omnia quæ habet, et emit eam. *Ecco nos relinquimus omnia, et secuti sumus te, inquit prudens negotiator, Matt. 19.* Denique quidquid optabile, quidquid desiderabile excogitari potest, hinc sapientie collatum sordescit: momentanea enim sunt argentum et aurum, neque vitam prolongare possunt possessorem, imò nec febricitantem quidem sanare, ut inquit ille,

*Non aris æceris et auri,*

*Egrotò domino deducit corpore febris.*

Seu sapientie dotes audiamus.

VERS. 16, 17, 18. — LONGITUDO DIERUM IN DEXTERA EIUS, ET IN SINISTRA EIUS DIVITIE ET GLORIA. VIE EIUS, VIE FURIBUS, ET OMNES SCRIBITE EIUS PACIFICÆ. LIGENUM VITÆ EST HIS QUI APPREHENDERUNT EAM; ET QUI TENEBUNT EAM, BEATI. NE PUTES SAPIENTIAM DE QUÆ LOQUIMUR, ILLIUS REI ESSE INDIGAM: NOVIT QUID HUMANA INDIGET INFIRMITAS, IN PROMPTU HABET QUOD QUÆRIS. Mortem times, vitam perennem exoptas; in dextera tua longitudinem dierum habet: *Qui vivit et credit in me, non morietur in æternum, Joan 41.* Immortalis est, mortem superavit; immortalitatem porrigit. Quod si interim opes et gloriam quæras, sinistram extentam considera: quæ populo Israelitico terram hæc et mellè manantem largita est, insigni honore eam provinciam afflicens, cum non esset citra natis nisi celo, quæ haberet deos suos appropriantes tibi, sicut Deus noster adest nobis, inquit Moyses,

Deut. 4. In Christo, sapientia Patris, per sinistram humanitatem possumus intelligere, quæ incredibili honore genus humanum affectit, eam collocans ad dexteram Dei, in quo sunt omnes thesauri scientiæ et sapientiæ absconditi, Coloss. 2. Alter, dextera et sinistra, Evangelium intelligimus et legem. Licet in dextera, celestia premia; in sinistra, temporalia intelligere, quæ nemo nisi sapientia divinâ porrigitur recipit, dicitur eadem: *Per me reges regnant, Prov. 9.* Quæ Hebræorum commentarii habent de lege Moysiâ, quam sapientiam appellatam putant in hoc loco, et de dextera, quæ sit vera ex amore observatio legis, et sinistra, observatio qualescumque pro premio temporalium, nobis parum arridet. Ceterum nostræ, hoc est, Christianæ sapientiæ, quam sint via pulchra, quæ ad lucem perducant, et semite quibus pacem assequuntur, quam mundus dare non potest, nemini dubium esse potest, qui exitum non evadit rerum considerat. Alioqui æreæ est via quæ ducit ad vitam. Vie sapientium sunt præcepta Evangelicæ, jugum videlicet suave etonus leve, Matth. 11, quod moentes et sordes omnes delet, unde in Hebræo habetur *וְיָדְוּ וְיָדְוּ, et amantissimæ, sive summitat, pristinam pulchritudinem, quam in Adam perdidimus, restituentes, aut angelicam potius; neque enim Adam ex ligno vitæ immortalitatem est associatus, sed quotquot Christum vivæ vite tenent, ex ligno vitæ comedunt, præsertim qui perseveraverint usque ad finem; nam hic vitæ erit. Qui apprehenderit cornu, bœni, Hebr.: *Falientia eam, tonentes aut sustentantes eam beatus, vel beatitudine donatur, sup. erit unusquisque eorum qui sustinent. Et hæc quis putet eam de terrenâ aliquâ sapientiâ loqui, aut Moysiâ lege, ut illi volunt, quæ sequuntur videamus.**

VERS. 19, 20. — DOMINUS SAPIENTIA FUNDAVIT TERRAM, STABILIVIT CAELOS PRUDENTIA: SAPIENTIA ILLIUS RELPERUNT ABYSSI, ET NUBES BORE CONGREGAVIT. Hebr.: *Dominus sapientiâ fundavit terram, stabilita caelos per intelligentiam: per scientiam illius ruptæ sunt abyssi, et nubes stillabant rorem. Magnas laudes sapientie audivisti, audi majores, quò magis in illius amorem accendaris. Non est res humanis inventa, ut philosophi putaverunt, qui ex suis præceptis sapientiam pendere existimabant, et humanâ industriâ comparari posse. Sapientia de quâ tractamus, ipso mundo longe est antiquior, ut puta per quam jacta sunt ipsius fundamenta. Mirum in modum dispositi celos intelligentiæ: nam verbum *וְיָדְוּ* ratione conjugationis Hebraicæ plus aliquid significat quam parat, vel stabilit. Absolutè per terram omnia elementa, et quæcumque hæc mundi parte inferiore proveniunt, intelligimus, quarum terra veluti fundamentum inferius collocatur ineffabili sapientiâ; ut unquam de suo moveret locum, nè concessio fundamenti corpore videretur reliquam aedificii. Celos autem sic dispositi, ut in perpetuo motu nullam neque lassitudinem neque diminutionem aut dissolutionem paterentur, sed perenni quâdam virtute uberiter in loca inferiora transfunderent, neque unquam distillare aut inflorescere cessarent. Dei scientiâ (quæ à sapientiâ non est*

diversa) ruptæ sunt abyssi, ob concava terræ loca, quibus aquæ, quæ aliquot superficiem terræ tegerent, sunt receptæ, quod liceret etiam homini et cæteris animalibus vivere, dicitur Deo: *Congregentur aquæ in locum unum, et appareat arida, Gen. 1.* Hoc Dei duntaxat sapientiâ esse factum coguntur philosophi confiteri, ut qui non ignorant aquæ naturam esse universam terram tegere, ut aeris natura est universam aquam circuire. Sed scientiâ sapientissimâ cordi subinde distillare solent rorem, ne terra humore destituta sterilis remaneat. Alii per abyssos intelligunt intelligentia flumina, quæ passim per orbem erumpunt. Alii abyssos intelligunt, quas in submersione orbis novo quodam impetu voluit Deus erumpere. Quòd si constat istis non potuisse fieri nisi per Dei sapientiam, per hæc opera usque adeò magna et stupenda, usque adeò firma et solida, cogita quam magna sit hæc sapientia, per quam facta sunt, quò facilis illius amore caparis, et cave ne illa persuasionem humanâ ducaris, ut credas hæc quæ vides corpora celestia aliunde habuisse principium, sed reverâ habuisse principium à sapientiâ, ut sequitur.

VERS. 21. — FILII MI, NE EFFLUANT HEC AB OCVLIS TUIS, CUSTODI LEGEM MEAM ATQUE CONSILIIUM MEUM. Hebr.: *Fili mi, ne recedat ab oculis tuis, custodi scientiam et cogitationem.* Hanc de sapientiâ opinionem cave ne aliquando dimittas ab oculis mentis tuæ, sed dimittas vana sapientiâ permanentem et stabilem sapientiam amplectere; hoc enim significat vox *וְיָדְוּ*, quæ rursum hoc in loco repetitur, et quæ ab extendo, ut diximus, habet originem. Nam in Hebræo: *Custodi sapientiam et cogitationem*, intelligentis dignam hæc sapientiâ, omnia videlicet per sapientiam esse creata. Verum juxta nostrum interpretem: *Custodi legem et consilium*, erit sensus: Custodi legem quæ tradit mundum à Deo creatum. Et consilium meum; quod est, ut quam optimè erga sapientiam sis affectus, eam videlicet esse præferendam omnibus opibus, voluibus magis pretiosam. In potestate illius vite longitudinem, gloriam et divitiis, et cætera quæ præcedunt lectio continet: hujusmodi, inquam, cogitationes si animo volvas; magna assequeris, quæ sequens lectio complectitur.

VERS. 22-26. — ET ERIT VITA ANIMÆ TUÆ, ET GRATIA FALCIBUS TUIS: TUNC AVULSARIS FIRMISSIMÈ IN VIA VITÆ, ET PES TUUS NON IMPINGET. SI DOMIERIS, NON TIMEBIS: QUÆSCES, ET QUASI ERIS SOMNUS TUIS. NE PAVES REPENTINO TERRORÈ (1), ET ERUCENTES TIBI POTENTIAS IMPIORUM. DOMINUS ENIM ERIT IN LATERE TUO, ET CUSTODIET PEDEM TUUM NE CAPIARIS. Hebr.: *Et erit vita animæ tuæ, et gratia gutturi tuo: hæc ambrosia cavis fiduciâ vias tuas, et pes tuus non impinget. Si dormieris, non pavebis; imò dormies, et dulcis erit somnus tuus. Non timebis terrorem repentinum, neque desolationem impiorum (vel vastitatem ab impiis) cum*

(1) Unde illud: *Dominum non invocaverunt; illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor, Psal. 15, 5.* Contra de piis: *Sento circumdanti te veritatem: non timebis timore nocturno, Psal. 90, 5.* (Bossuet.)

venierit. Nam Dominus erit fiducia tua; et servabit pedem tuum ne capiaris. Præb numeravimus magna sapientiæ munera, quæ fortassis ad presens vitam magis referri debent: auid etiam quanta futuram vite commoda amatoribus suis largitur sapientiâ: securitatem sanè angustiam contra omnia lujus vitæ pericula, et in primis animæ sanitatem et vitam, quæ sine sapientiâ omninò mortua est. Ut animo igitur vivas et intellectu, et non veluti peccata hæc vitam transigas, sapientiam hujus de quâ loquimur munus est. Quod in Hebræo legitur, *erant vita*, exponit Hebræi: erit fides hæc, mundum videlicet esse sapientiâ Dei conditum et providentiâ gubernatum, vita animæ tuæ; nam *justus ex fide vivit. Et gratis factus tuis erit sapientia.* Sensus est juxta interpretationem similis loci, cap. 1, *torques collo tuo, hoc est, ut gratiam conferre putatur torques atrens collo suspensus, sine amabilem vite ornatum confer sapientiam: ut gratis gutturi tuo, hoc est, verbis tuis, quæ pro gutturi intelliguntur. Denique erit sapientia via animæ tuæ, hoc est, alimentum et cibis quo vivit anima tua: *Ego enim panis vivus, qui de celo descendit, et dat vitam mundo, ejus gustus per fidem miram gratiam factibus dignè comendendum tribuit, quantum verò satis noverit, ut in mensâ sapientiæ dignè recumbat.* Porro in hujus vite periculis te securum reddet, sive domi manens, sive peregrè profectus vitam ignotam capias, quò solent multa adversa timeri; et tibi ne tantillum quidem malî contingat, imò ne levissima quilibet pedis offensio: nam *angustis suis mandavit de te sapientia, ut custodiant te in omnibus viis tuis nequandam offendas ad lapidem potem tuum, Psal. 90.* Peregrini sumus in hac vitâ, et sine offensione potum, hoc est, affectum, non ingrediamur per vanitates lujus mundi, nisi fide conditoris et providentiâ gubernatoris, quæ sapientia est patris, nostri. Quòd si cubitum tuis, quando hostes solent maxime vigilare, insidias struere, tibi quod pavescis nihil erit: imò securus dormies, et securitissimum somnum capies, custodius videlicet à sapientiâ, quam amplexus es. A quocumque igitur malo, quòd sine vigilantibus sive dormientibus, sive peregrè sive domi agentibus evenire solet hominibus, te securum reddet sapientia. Juxta altorem intellectum hæc non tam de pedibus corporis et somno palpebrarum quam de vitâ vel morte sunt accipienda, aut si major de activa vitâ et solitaria, quæ negotiis varia somno comparatur. Alicubi in Scripturis, nempe Cant. 5: *Ego dormio, et cor meum vigilat, potest et ad somnum mortis referri, qui tranquillus et placidus futurus est his qui in Dei sapientiâ spem habent, timentes Deum videlicet, non eos qui occidunt corpus. Non timebis repentino terrore, et irruentes potentias impiorum, hoc est, non timebis denique, ne ab his quæ mortalibus maxime horrenda occurrunt, ut puta ab hostili incursione et impiorum violentiâ, quæ omnia vastare solent ferro et igni, quibus maxime consternantur animi hominum; ab his omnibus, inquam, securus eris sapientiâ innoxius. Cùm Dominus sit spes tua, te servabit: quis enim speravit in Domino, et derelictus est? Et custodiet**







lononem filium suum dicens: *Sterne iter sapientiae, et fac expeditam et sublimem viam, ut possit facile negari per regnum tuum, et iter exaltabit te.* Quod in Salomone verisimium fuisse ex illius historia noverimus, qui inter reges maximos honores est assecutus, quod posthabitis aliis rebus omnibus sapientiam postulari quae Dei populum regeret. Et sapientia, juxta ea quae sequuntur in textu nostro, *desti capiti illius*, tanquam dignissima totius corporis pars, *allationem gratiae coronam praeterea decoris dedit ei sapientia.* Et haec juxta eos qui intelligunt Salomonem hactenus recitasse potest esse Davidis verba. Quae sequuntur, laud multum dissimilia prioribus, Salomonis sunt procepta.

VERS. 10, 11, 12. — *Andi, fili mi, et suscipe verba mea, et multiplicentur tibi anni vitae. Viam sapientiae monstra, et dicam tibi per semitas aequitatis: quas cum ingressus fueris, non detrahentur tibi gressus tui: et currens non habebis offensionem.* Hebr.: *Andi, fili mi, et accipio verba mea, et multi erunt anni vitae tuae. In via sapientiae docuit te ambulare: duxi te in sentis rectitudinis. Cum ambulaveris, non ardebitur gressus tuus: et si curreveris, non impingies.* Hoc in loco videtur Salomon, postquam intravit patris sui admonitionem, sic hortari ad studium sapientiae, ut cum factis impiorum conferat probitatem: hujus beneficia et improbitatis difficultatem amplificans, ut argutissimas sit admonitio, in condemnationem stultitiae humanae; homines videlicet, ad sapientiam et intelligentiam natos, tot labores et curas suscipere ut imple vivant, et recusare per viam virtutis incedere, quae, cum sit amena et jucunda, ut maximos praedat honores. Haec dissimilia sunt quae praenuntiabus habemus his quae prius exposuimus. Quanta pericula morum imminant juvenuti, probe novit vir prudentissimus; illud non cessat variis monitionibus et exemplis eadem inculcare: nempe ut filius, quem informandum suscepit, illius verba et saluberrimam doctrinam amplectendo, malorum hominum improbitatem et exempla pessima subterfugiat. Hebr.: *Fili mi, audi, et accipe verba mea. Beati qui audiant verbum Dei, et custodiant illud.* Luc. 11.

*Multi erunt anni vitae tuae.* Superius enim dictum est, in dextera sapientiae esse longitudinem dierum, imò vitam perennem. Etiam in hoc seculo studioso vivuntibus solet prolongari vita. Tene igitur illa verba, scilicet quibus ambulare in via sapientiae docuit te; et duxi te, ambulare feci te in sentis rectis. Vel pendet à praecedente versiculo, ut sit sensus: *Multiplicabuntur tibi anni vitae, in via vel propter viam sapientiae.*

(1) Quasi dixit: Ne te terreat arcta et angusta semita virtutis; neque enim ita te incedente et arctabit, ut gressus tui collidatur, impingant, aut alio modo perpediantur, quinamvis expedita et recta decurras ad nobilissimam gratia, gloriam, triumphos. Nempe alia videntur hujus celestis, laeta conscientia, libertas animi: quae et cursum accelerant, et viam jucundam reddunt. Et contra qui per aufractus nequiciae graduntur, suis ipsi dolis seque implicant, praepeditant et prosterant.

(Tirini.)

penitentiam quam docebo te, et per quam te deducam veluti manu apprehensum. *Si illa verba, inquam, tenueris, cum ambulaveris, non ardebitur gressus tuus, imò curres, et non offendet; q. d.:* Ne veraciter capessere viam virtutis, quae lata et expedita et facilis est assuetus, quamvis imperitis videatur arcta et plurimum impedita, juxta id quod superius exposuimus; sed in hoc certamine constantia et robore opus est. Nam difficile videtur admodum primà statim facie juvenibus, imò fragilitati humanae, affectus cohibere, per arctam viam cum paucis comitibus incedere, tot incitantibus et illecebris carnis alio trahentibus, nempe à virtutibus ad vicia: tot exempla malorum hominum proponuntur; proinde iterum atque iterum hortatur ne à via disciplinae declinet ad viam impiorum.

VERS. 13. — *Tene disciplinam, ne dimittas eam; custodi illam, quia illa est vita tua.* Hebr.: *Tene disciplinam, ne languescas; serva eam, nam ipsa est vita tua.* Ne quis putet parvi momenti quod agitur, subinde incedat vitam in his proceptis consistere, et non esse tenere dimittendam viam disciplinae, per quam Hebraei legem Mosaicam suo more intelligunt, nos rectius Evangelicam, à Dei sapientia, qui Christus est, nobis traditam. *Patri apprehende, verti poterat roboratus esto et validus, vel robur serva in disciplinam, et ne fueris remissus vel languidus.* Nam magnum certamen sublevis addecurat haereticos et Epicureos, inquit quidam ex Hebraeorum magistris super hunc locum, hoc est, adversus homines corruptos moribus ac doctrina; neque enim solent hujusmodi minus curari qui in suam sectam pertrahant imperios, quam conatur Sapiens sanam doctrinam instillare, dicens:

VERS. 14-17. — *Ne delecteris in semitis impiorum, nec tibi placeat habere viam. Fuge ab ea, ne transeas per eam, declina ab ea, et pertransi. Non dormiet, nisi malefecerit; imò rapitur somnus eorum, nisi corruxerit fecerint alios. Comedunt enim panem iniquitatis, et vinum opprobrium bibunt. Per sentiam impiorum et malorum eiam opinioniones pravas et mores corruptos eorum qui male vivunt et pejus credunt intelligimus; à quorum consuetudine quam procul abesse hortatur Sapiens. Primus gradus est non venire ad sentiam impiorum; secundus est, non praevertere in via eorum; tertius, desistere, vel recedere procul ab ea. Sic enim interpretatur hoc verbum *וַיִּשְׁכַּח* D. Kimhi, et hinc interpretatio quadrat quod sequitur: *Declina ab ea, et transi*, juxta Hebraeos. Non sine causâ tot verbis hortatur à malis hominibus esse fugiendum. Sunt enim peiores quam quisquam credit; imò somno, pane et vino, rebus ad sustentationem corporis maxime necessariis, nonnunquam praefertunt malefacendi studium. Atqui utinam hoc nostro seculo minorem hujus*

rei haberemus experientiam. Passim reperias quibus vel pane suavis est et quovis noctare dulcius, imperiorum animis perniciosissimas instillare dogmata, atque illis stolidis crebras vigilias et incediam duntaxat impertiri. Observandum est verbum *וַיִּשְׁכַּח*, non ambulabis in via malorum, posse exponi in alia significatione, nempe *beare*; quem sensum exprimeret volens interpret noster, *ne tibi placeat vertere ausus est; q. d.:* Neque sequere, neque felicem putes eorum vitam, sed exserare potius. Et ad hunc sensum exponi potest verbum *וַיִּשְׁכַּח*, id est, *atominare eam et exserabilem reputa.*

Quod sequitur: *Non dormiet (non solent dormire), nisi malefecerit*, vel vehemens studium indicat et consuetudinem, quae in naturam quodammodo vertitur, quasi in malefacendi summam voluptatem habeant; vel potius indicat eos non alia arte vivere quam rapinis et latrocinis aut rerum aut animarum. Et huius sensui quadrat sequens versiculus: *Comedunt panem iniquitatis; q. d.:* Hinc victum sibi parant; et necessum habent noctu vigilare, et somnus rapitur ab eis. Hebr.: *Rapitur somnus eorum, vel subducit sese somnus eorum.* Potest ad amplificationem referri quod dicit, *panem comederunt impietatis*, quasi eam habeant malefacendi consuetudinem ut in naturam sit versa, et ea sola sese oblectent. Potest denique metaphoricè ad dogmata referri; q. d.: Verbo Dei non pascuntur, sed malâ doctrinâ, quasi pane et vino. Et quod sequitur, continenter et affirmativè legendum est, *nisi corruxerit fecerint* aliquid, hoc est, nisi prostraverint aliquid spoliandum, vel offendiculum posterint aliqui, quiescere non possunt. Miserrimum genus hominum, qui ruinâ et perditione gaudent alienâ et qui noctu et tenebris victum sibi parant. Qui modus vivendi praeterquam quod impis sit, est etiam molestus. Sublimiorem sensum superius indicavimus, nempe si per panem dogmata intelligantur, quae seculo alii prophetae student haereticis; et juxta hanc expositionem sequitur:

VERS. 18, 19. — *Iustorum autem semita quasi lux splendens procedit, et crescit usque ad perfectum diem. Via impiorum tenebrae, nesciunt ubi curreant. Hebr.: Semita iustorum velut lux transiet, et splendens usque ad robur diei. Via impiorum tenebrae; non novent in quod currant, vel impingant, et tot lux diei quae splendet mane, et paulatim procedens et lucens, vel augens lucem, usque ad meridiem; talis est via iustorum, qui de virtute in virtutem progredientes, tandem eò perveniunt ut de illis dicatur: *Tunc iusti sublebant tanquam sol.* Matth. 13.*

*Via impiorum tenebrae.* Hebr.: *Tanquam caligo; et non vident malum in quod impingunt. Qui ambulat in tenebris nescit quod vadit, 1 Joan. 2.* Per lucem legem intelligunt Hebraei; nos, Christum, qui est lux hujus mundi, quem qui male agunt, fugiunt, neque veniunt ad lucem, ne arguantur eorum opera. Contra via iustorum, qui in Christum credunt, in dies clarior Scripturarum intelligentia procedit, velut per speculum,

s. s. xvi.

in scintilla, donec tandem ad meridiem perveniant, quae vesperam cogit; tunc enim *facit ad faciem cognoscimus*, sicut et cognoscit non, 1 Cor. 13. Proverbium significat vitam studiosam esse expeditam et sine periculo; malorum vero conversationem, quae jucunda videtur his qui nihil sapunt praeter carnem, esse amarâ, pernicis et offendiculis plenam: hoc enim significat quod dicit, *nesciunt ubi currunt; q. d.:* Semper periculantur, et perditio imminet illis.

VERS. 20, 21, 22. — *Fili mi, ausculta sermones meos, et ad eloquia mea inclina aurem tuam. Ne recedant ab oculis tuis, custodi ea in medio cordis tui. Vita enim sunt inventurus ea, et universae carni sanitas.* Hebr.: *Fili mi, verbis meis attende, et eloquia mea inclina aurem tuam. Ne effugent ab oculis tuis, obtineret ea in medio cordis tui. Nam vita sunt inventurus ea, et universae carni illius sanitas.* Quante difficultate sanam et salubrem doctrinam admittant juvenes; imò fragilitati humanae, haud ignarus Salomon crebras admonitiones admiscet, et veluti somnolentus excitat. Et quoniam quae illorum est vitam conferent et sanitatem (quae duae res opinio hominum sunt maxime), maximeque sunt auscultanda. *Aurium, oculorum et cordis tui* mentio quod his tribus potissimum ad cognitionem pervenimus: quae membra si malis artibus aut dogmatibus sunt imbuta, salubrem doctrinam facile non admittunt. Auscultans est igitur summo studio Sapiens, et firmiter memoria ac sincero corde sunt retinenda aures percipit, si vel animâ perpetuo vivere, vel interim hâc mortalitæ eorum valere cupimus. Primum est aures habere ad audiendum, secundum cavere ne effugiant (sive enim in Hebraeo legitur *ab oculis*, hoc est, crebra memoria raminiare oportet, et oculos mentis non deflectere ad hujus vite illecebras, à quibus haec praecipua revocant. Tu si aliâ cogitationes et desideria trahas, statim verba sapientiae oblivioni tradis. Habeant praecipuum locum inter caetera quae animo revolvit, medio et dignissimo cordis loco serventur, ut undecumque insurgentes et animam oppugnantem cupidines molis repellant, ac claustris et penetralibus procul ejectionis: quae verba vite retinens in corde, consistem vitam agas in terris, quam corporis sanitas plerumque comitatur; et mori carnis ex animi vitiis ferè pollutant, dicente Christo: *Noli amplexari peccare, ne quid deturris tibi contingat.* Joan. 5. Sed quae tandem sunt illa verba tanto studio audienda sequens sermo declarat:

VERS. 23-27. — *Onus custodia serva cum tunc, quia ex ipso vita tua procedit (1). Remove a te*

(1) Sicut à corde principium est vita corporalis, teste Aristotele lib. 2 de Partibus animalium, c. 10, et lib. 3, c. 4, et alibi Plinio, lib. 11 Hist. natural., cap. 27 et aliis: ita à mente significat Sapiens esse principium vite rationalis. Dissentiant quidem Peripatetici posteriores, quatenus in cerebro sensus tres interiores collocant, sed Aristotelem sequitur Tertullianus, lib. de Anima, cap. 15, et dicit esse Christianorum quoque sententiam, fundatam in Scripturis; itemque de Resurrect. carnis, cap. 15. Significat ergo Sapiens hâc sententiâ ipsam viam non-

36

OS PRAYUM, ET DETRABENTIA LABIA SINT PROCEL A  
 TE. OCULI TUI RECTA VIDENT, ET PALPEBRE TUE  
 DEACERANT TRASSUS TPOS. DIBILE SEMITAS PEBUS  
 IUS, ET HOMES VIE TUE STABILIENT. NE DECLIN  
 US AD DEXTERAM SEQUE AD SINISTRAM, AVETE PE  
 CUM TUM A MALO. HEB. : *Pro omni custodia custodi  
 tur tui; non ab ipso sunt oculi tui. Remove à te  
 perversionem oris, et pravitatem labiorum fac procul à  
 te. Oculi tui in rectum prospiciunt, et palpebrae tuae in  
 cedant ante te. Pondera sententiam pedum tuis, et omnes  
 vias tuae dirigunt, et alii juxta interpretationem nostram.  
 Hec sunt vias medio cordis et ino pectore repo  
 nenda, in quibus cordis, lingua, oculus et pedum  
 magnam curam habendam esse significant. Primus ex  
 his versiculis vertere possumus, in omni custodia,  
 vel per omnem, ut littera mem pro beth ponatur. Sed  
 melius, medio judicio, littera mem comparationem in  
 dicat; q. d. Prae omnibus rebus, quas oculatissime  
 servare solemus, oportet cor et animam servare, ne  
 vel errore illo inficiatur, vel ad vitia declinet. Nam  
 pravum est cor hominis et inspicabile, et subite na  
 tur: nisi gratia Dei preveniat, ad malum revolvit  
 ur: undique obsequium facillime expugnetur ab ad  
 versario, qui tanquam leo rugiens circumspicit quem  
 devoret, 1. Pet. 5. Porro quidquid est in hoc mundo,  
 aut est concupiscentia carnis, aut concupiscentia oculor  
 um, aut superbia vitae, 1. Joan. 2. Quae omnia bellum  
 gerunt adversum nos, et animo nostrae fores abadi  
 unt, contrariumque rationis expugnant conantur. Vigi  
 landum est igitur; nam nescimus quâ hora per venturum  
 sit, Matth. 24. O si paulo diligentius cogitare veli  
 mus, quanta pericula, quanta mala nobis imminenti  
 et insidiantur animabus nostris, porro quam facili vin  
 diamur, quam nullo negotio huc et illic impellimur, in  
 quibus peccatorum barathra se ipso destruiunt et col  
 labunt, dum omnia potius mediamur quam salutem  
 animae, non sine causâ à sapientissimo Salomone di  
 ctum esse videbitur, *Omni custodia custodi cor tuum,  
 ut à quo (ut est in Hebræo) exitus vite procedat. A  
 corde, quod primum animatur juxta physicos, in re  
 liquos sensus et partes corporis vita defluit; et  
 proinde nisi convalescat cor, languescunt cetera  
 membra. Quod in corpore fieri videmus, idem in ani  
 mo cogitare oportet, qui si capiatur ab illecebris, si  
 cogitatus ducatur quocumque genere vitiorum, de sa  
 lute penitus desperatur: nullam virtutem, nullam  
 opus bonum tibi poteris expectare. Atque haec tenes de  
 custodia cordis; quae ut facilior fiat, summa cura ha  
 benda est aliarum corporis partium, et imprimis lin  
 guae, oculorum et pedum.* (Postill.)*

Remove à te os pravum. Quamvis Hebraei exponunt  
 de ore nostro; quo perversionem loqui prohibentur,  
 tamen de alieno intelligi potest, secundum Psal. 10:  
*Detrahenti secretis proximo tuo cum hoc non edebat;*  
 viriles recta, falsitas perversa, labia perversionis,  
 Locos non est dissimulis Paulino procepto: *Propter  
 quod depaenentes mendacium, loquuntur veritatem uno  
 quisque cum proximo suo: et omnis sermo malus de ore  
 vestro non procedat.* Ephes. 4. Et: *Persecutus est vir qui  
 non offendit in verbo.* Jac. 3. Nihil mobilius, nihil in  
 constantius liquus. Quis est homo qui vult vitam, et  
 dicit videri bonos? *Prohibent linguam suam à malo, et  
 labia sua non loquuntur malum.* Psal. 34. Hebraeorum  
 aliquot satis docti veterunt custodiam cordis ad custo  
 diam animi, ex verò rectum ad confessionem oris.  
*Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad  
 salutem.* Rom. 10. Porro quod sequitur: *Oculi tui in  
 regione (vel in rectum) prospiciunt, ad vitiosum studium  
 referunt, quo inter duo extrema evadit, et prae  
 quam opus aliquod sagellaris, circumstantias rerum  
 et actionum cognoscere oportet. Oculi apud judi  
 cium indicat, juxta illud: Si oculus tuus fuerit sim  
 plex, totum corpus tuum laudum erit.* Lucae 11.  
 Et palpebrae tuae recte dirigunt, scilicet iustitiam coram  
 te. Embrua sensum habet, nuptae, sincerum in  
 rebus habendam iudicium, ne quid in studio virtutum  
 vel cursum remoretur, vel in diversum trahat: sed ut  
 per patientiam curamus ad propositum nobis certamus,  
 respiciamus in auctorem fidei et conammatorem Iesum,  
 qui propositio sibi quodcumque errem, confessione  
 contempta, ut in dextera vestris dicit, Col. 12.  
 Hoc tandem oculos mentis dirigat recte qui celosum  
 rerum amore ex aspo prospera et adversa hujus  
 mundi contemnit. Ex hâc sincerâ rerum estimatione  
 et acquisitis oculorum intuitu facile erit dirigere se  
 mitica, sive, ut est in Hebræo, *liberate gramam pedum*  
 affectionum pondera equis bilancibus trutinare. Pe  
 des affectus indicare nemo ignorat qui vel medicinerit  
 in sacris litteris versatus est, qui ad vitam recte vel  
 secis gubernandam plurimum momenti habent; trahit  
 enim sua quaeque voluptas. Movet igitur Sapiens ad  
 affectibus nimium indulgens. Quod si nihil amplius  
 quam quod aquum est, et quod ratio mentis exigit,  
 tribus affectibus, omnes actionum et officiorum se  
 mita facile dirigant.  
 Ne declinet ad dexteram neque ad sinistram; hoc  
 est: Neque prospere neque adversis rebus succum  
 bus; vel neque amicorum studio neque inimicorum  
 odio simulum tribus, his metaphoris S. Scripturae  
 admodum familiaribus habes saluberrimam Sapientis  
 doctrinam, quae cor, os, et oculos, pedum denique  
 gressus exornat, et in virtutum sentia ad destinatum  
 scopum dirigit; hoc est, perfectam rerum divinarum  
 ac humanarum cognitionem, quam sapientiam etiam  
 philosophi profani vocant, tametsi illis desint oculi  
 quibus absque omni obligitate decernant; et idcirco,  
 dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt, Rom. 1.  
 cum quod verâ sapientia dicitur, non eicit Deum glori  
 ficaverunt. Salomon igitur ab hujusmodi fucata sa  
 pientia illum suum revocans, sub accomodatissimi

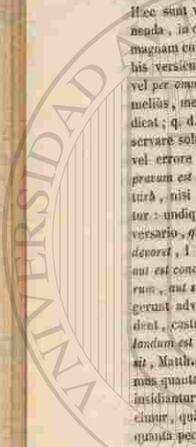
legitimae uxoris et scorti metaphoris in exordio capi  
 tis sequentis diligenter admonet, ne sapientia in  
 genuâ relictâ, quae fortassè juvenili animo darsuata  
 videatur, adulterium illum quantilibet blandum am  
 CAPUT V.  
 1. Fili mi, attende ad sapientiam meam, et pruden  
 tiam meam inclina aurem tuam:  
 2. Et custodias cogitationes, et disciplinam labia  
 tua conservent. Ne attendas fallacia mulieris.  
 3. Favus enim distillans labia meretricis, et mitius  
 oleus guttur ejus:  
 4. Novissima autem illius amara quasi absinthium,  
 et acuta quasi gladius biceps.  
 5. Pedes ejus descendunt in mortem, et ad inferos  
 gressus illius penetrant:  
 6. Per semitam vitæ non ambulat; vici sunt gres  
 sus ejus, et investigabiles.  
 7. Nunc ergo, fili mi, audi me, et ne recedas à ver  
 bis oris mei.  
 8. Longè fac ab eâ viam tuam, et ne appropinques  
 foribus domus ejus.  
 9. Ne des alienis honorem tuum, et annos tuos erudi  
 ti:  
 10. Ne forte impleantur extranei viribus tuis, et fa  
 boreis tui sint in domo alieni,  
 11. Et gemas in novissimis, quando consumpseris  
 corpus tuum et corpus tuum, et dicas:  
 12. Cur detestatus sum disciplinam, et intercatio  
 nibus non acquievi cor meum,  
 13. Nece audiri vocem docentium me, et magistris  
 non inclinavi aurem meam?  
 14. Peccavi in omni malo, in medio ecclesiae et sy  
 nagogae.  
 15. Bibe aquam de cisterna tuâ, et fluentes putei  
 tui:  
 16. Deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas  
 tuas divide.  
 17. Habeto eas solus, nec sint alieni participes tui.  
 18. Sit vena tua benedicta, et letare cum muliere  
 adolescentiae tuae.  
 19. Cervi clarissima, et gratissimos hincules:  
 ulera ejus inebriant te in omni tempore, in amore  
 ejus delectare jugiter.  
 20. Quare seduceris, fili mi, ab aliena, et foreris in  
 sinu alterius?  
 21. Respicit Dominus vias hominis, et omnes gres  
 sus ejus considerat.  
 22. Iniquitates suae captant impium, et funibus pec  
 catorum suorum constringitur.  
 23. Ipse morietur, quia non habuit disciplinam: et  
 in multitudine stultitiae suae decipietur.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. 2. — *Fili mi, attende ad sapientiam  
 meam, et prudentiam meam inclina aurem tuam (1):*  
 (1) Septuaginta: *Sermonibus meis appone aurem tuam.*  
 Salomon novum sapientiae documentum de iugâ ne  
 cessariis daturis, more suo discipuli attentionem excita  
 tit, ut ille advertat et ponderet quanti illud sit mo  
 menti. Dicit ergo illi: Silens studiosè attende et in

plectatur, nam fucata illa blandities tandem ad per  
 niciem tendit. Sed ipsum Salomonem loquentem audi  
 amus.  
 CAPITULUM V.  
 1. Non fili, rendez-vous attentif à la sagesse que je  
 vous enseigne; prêtez l'oreille à la prudence que je  
 vous instruit.  
 2. Attendez-vous avec vigilance à la garde de vos pensées  
 et que vos lèvres ensermentent une exacte discipline. Ne  
 vous laissez point aller aux artifices de la femme.  
 3. Car les lèvres de la prostituée sont comme le  
 rayon d'un onguent miel, et son gosier est plus doux  
 que l'huile.  
 4. Mais le fin en est amer comme l'absinthe, et  
 percute comme une épée à deux tranchants.  
 5. Ses pieds descendent dans la mort; ses pas s'en  
 font jusqu'aux enfers.  
 6. Elle ne s'en va point sur le sentier de la vie; ses dé  
 marches sont vaineuses et impénétrables.  
 7. Maintenez donc, ô mon fils, rendez-moi, et ne  
 vous détourniez point des paroles de ma bouche.  
 8. Éloignez d'elle votre voie, et n'approchez point de  
 la porte de sa maison.  
 9. Ne présentez point votre honneur à des étran  
 gers; ni vos années à un eruel.  
 10. De peur que ces étrangers ne s'enrichissent de  
 vos biens, et que vos travaux ne passent en la maison  
 d'un autre.  
 11. Et qui vous ne soupirez enfin quand vous au  
 rez consumé votre vigueur et votre corps, en disant:  
 12. Pourquoi ai-je détesté la discipline? Pourquoi  
 moi tout ce n'est-il pas venu aux remontrances?  
 13. Pourquoi n'ai-je point écouté la voix de ceux  
 qui m'enseignaient, ni près l'oreille à mes maîtres?  
 14. J'ai été presque plongé dans les sortes de  
 mort; un milieu de l'église, et de l'assemblée.  
 15. Buvez de l'eau de votre citerne, et des ruisseaux  
 de votre fontaine.  
 16. Que les ruisseaux de votre fontaine coulent de  
 hors; et répandez vos eaux dans les rues.  
 17. Possédez-les seul, et que les étrangers n'y  
 aient point de part.  
 18. Que votre source soit benie; vivez dans la joie  
 avec la femme que vous avez prise dans votre jeu  
 nesse.  
 19. Qu'elle vous soit comme une liche très-chère,  
 comme un lion très-agréable; que son amour vous  
 enivre en tout temps, et que sa tendresse soit toujours  
 votre joie.  
 20. Mon fils, pourquoi vous laissez-vous séduire  
 par une étrangère, et pourquoi vous représentez-vous  
 dans le sein d'une autre?  
 21. Le Seigneur regarde attentivement les voies de  
 l'homme, et il considère toutes ses démarches.  
 22. Le méchant se trouve pris dans son iniquité,  
 et il est lié par les chaînes de ses péchés.  
 23. (Cor. à Lap.)  
 (1) Sensus est: ut somniam custodiam  
 attentas animo et lingue, cum aliena accommodare  
 volueris sapientiae tuae. Nec minus cavendum est à

OS PRAYUM, ET DETRABENTIA LABIA SINT PROCEL A  
 TE. OCULI TUI RECTA VIDENT, ET PALPEBRE TUE  
 DEACRANT TRASSUS ET OS. DIBILE SEMITAS PEBUS  
 TUIS, ET HOMES VIE TUE STABILIENT. NE DECLIN  
 ES AD DEXTERAM SEQUE AD SINISTRAM, AVETE PE  
 CUM TUM A MALO. Hebr. : *Pro omni custodia custodia  
 cor tuum; nem ab ipso auri celus vite. Remove à te  
 perversitatem oris, et pravitate labiorum fac procul à  
 te. Oculi tui in rectum prospiciunt, et palpebrae tuae in  
 cedant ante te. Pondera sententiam palis tuis, et omnes  
 vie tuae dirigunt, et alii juxta interpretationem nostram.  
 Hec sunt vata medio cordis et imo pectore repo  
 nenda, in quibus cordis, lingua, oculorum et palpe  
 ramm curam habendam esse significant. Primum ex  
 his versiculis vertere possumus, in omni custodia  
 vel per omnia, ut littera mem pro beth ponatur, sed  
 melius, medio judicio, littera mem comparationem in  
 dicat; q. d. : Prae omnibus rebus, quas oculatissimi  
 servare solemus, oportet cor et animam servare, ne  
 vel errore ipso inflectatur, vel ad vitia declinet. Nam  
 pravum est cor hominis et insuperabile, et suapte na  
 turæ, nisi gratia Dei preveniat, ad malum revolvit  
 ur: undique obsequium facillime expugnetur ab ad  
 versario, qui tanquam leo rugiens circumquærens quem  
 devoret, 1 Pet. 5. Porro quidquid est in hoc mundo,  
 aut est concupiscentia carnis, aut concupiscentia oculorum,  
 aut superbia vite, 1 Joan. 2. Que omnia bellum  
 gerunt adversum nos, et animo nostre fores abdunt,  
 construngunt rationis expugnare conantur. Vigilan  
 dum est igitur; nam nescimus quâ hora per venturus  
 sit, Matth. 24. O si paulo diligentius cogitare vel  
 rimus, quanta pericula, quanta mala nobis imminenti  
 et insidiantur animabus nostris, porro quam facilè vin  
 diamur, quam nullo negotio huc et illuc impellimur, in  
 quibus peccatorum barathra se ipso detrahunt et col  
 labunt, dum omnia potius mediamur quam salutem  
 anime, non sine causâ à sapientissimo Salomone di  
 ctum esse videbitur, *Omni custodia custodi cor tuum,  
 ut à quo (ut est in Hebræo) exitus vite procedat. A  
 corde, quod primum animatur juxta physicos, in re  
 liquos sensus et partes corporis vita defluit; et  
 proinde nisi convalescat cor, languescunt cetera  
 membra. Quod in corpore fieri videmus, idem in ani  
 mo cogitare oportet, qui si capiatur ab illecebris, si  
 cogitatus ducatur quocumque genere vitiorum, de sa  
 lute penitus desperatur: nullam virtutem, nullam  
 opus bonum tibi poteras expectare. Atque hæc tenes de  
 custodia cordis; que ut facilior fiat, summa cura ha  
 benda est aliarum corporis partium, et imprimis lin  
 guæ, oculorum et pedum.**



Remove à te os pravum. Quamvis Hebræi exponunt  
 de ore nostro; quo perversitatem loqui prohibentur,  
 tamen de alieno intelligi potest, secundum Psal. 10:  
*Detrahenti secretis proximo suo cum hoc non edebat;*  
 viriles recta, falsitas perversa, labia perversitatis,  
 Locos non est dissimilis Paulino præcepto: *Propter  
 quod depauperes mendacium, loquuntur veritatem uno  
 quisque cum proximo suo: et omnis sermo malus de ore  
 vestro non procedat.* Ephes. 4. Et: *Perfectus est vir qui  
 non offendit in verbo.* Jac. 3. Nihil mobilius, nihil in  
 constantius liquus. Quis est homo qui vult vitam, et  
 dicit vitare bonos? *Prohibent linguam suam à malo, et  
 labia sua non loquuntur malum.* Psal. 54. Hebræorum  
 aliquot satis doctè referunt custodiam cordis ad custo  
 diam animi, et verò rectum ad confessionem oris.  
*Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad  
 salutem.* Rom. 10. Porro quod sequitur: *Oculi tui in  
 regione (vel in rectum) prospiciunt, ad vitasium studium  
 referunt, quo inter duo extrema evasit, et prius  
 quam opus aliquid aggrediaris, circumstantias rerum  
 et actionum cognoscere oportet. Oculis apud judi  
 cium indicat, juxta illud: Si oculus tuus fuerit sim  
 plex, totum corpus tuum laudum erit.* Lucæ 11.  
 Et palpebrae tuae recte dirigunt, scilicet intuitum coram  
 te. Embræa sensum habet, *nosque, sincerum in  
 rebus habendam judicium, ne quid in studio virtutum  
 vel cursum remoretur, vel in diversum trahat: sed ut  
 per patulum curamus ad propositum nobis certamus,  
 respiciamus in auctorem fidei et conammatorem Jesum,  
 qui propositio sibi quæsitio sustulit errorem, confusionem  
 contemptum, utque in dextera vestris dicit, Colos. 12.  
 Hic tandem oculos mentis dirigat recte qui celosum  
 rerum amore ex aspo prospera et adversa hujus  
 mundi contemnit. Ex hâc sincerâ rerum estimatione  
 et æquissimo oculorum intuitu facile erit dirigere se  
 mitica, sive, ut est in Hebræo, *liberate gramam pedum.*  
 affectionum pondera æquis bilancibus trutinare. Pe  
 des affectus indicare nemo ignorat qui vel medicinerit  
 in sacris litteris versatus est, qui ad vitam recte vel  
 secis gubernandam plurimum momenti habent; trahit  
 enim sua quæque voluptas. Movet igitur Sapiens ad  
 affectibus nimium indulgens. Quod si nihil amplius  
 quam quod æquum est, et quod ratio mentis exigit,  
 tribus affectibus, omnes actionum et officiorum se  
 mita facile dirigant.  
 Ne declinet ad dexteram neque ad sinistram; hoc  
 est: Neque prospere neque adversis rebus succum  
 bas; vel neque amicorum studio neque inimicorum  
 odio simulum tribuas. His metaphoris S. Scripture  
 admodum familiaribus habes saluberrimam Sapientis  
 doctrinam, qua cor, os, et oculos, pedum denique  
 gressus exornat, et in virtutum sentia ad destinatum  
 scopum dirigit; hoc est, perfectam rerum divinarum  
 ac humanarum cognitionem, quam sapientiam etiam  
 philosophi profani vocant, tametsi illis desint oculi  
 quibus absque omni obligatione decernant; et idcirco,  
 dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt, Rom. 1.  
 cum quod verè aspicenda dicitur, non eicit Deum glori  
 ficaverunt. Salomon igitur ab hujusmodi fucata sa  
 pientia illum suum revocans, sub accomodatissimi*

legitimæ uxoris et scorti metaphoris in exordio capi  
 tis sequentis diligenter admonet, ne sapientia in  
 genitâ relicta, que fortassè juvenili animo darsuata  
 videatur, adulterium illum quantilibet blandum am  
 CAPUT V.  
 1. Fili mi, attende ad sapientiam meam, et pruden  
 tiam meam inclina aures tuam :  
 2. Et custodias cogitationes, et disciplinam labia  
 tua conservent. Ne attendas fallacia mulieris.  
 3. Favus enim distillans labia meretricis, et mitius  
 oleus guttur ejus :  
 4. Novissima autem illius amara quasi absinthium,  
 et acuta quasi gladius biceps.  
 5. Pedes ejus descendunt in mortem, et ad inferos  
 gressus illius penetrant :  
 6. Per semitam vitæ non ambulat; vici sunt gres  
 sus ejus, et investigabiles.  
 7. Nunc ergo, fili mi, audi me, et ne recedas à ver  
 bis oris mei.  
 8. Longè fac ab eâ viam tuam, et ne appropinques  
 foribus domus ejus.  
 9. Ne des alienis honorem tuum, et annos tuos erudi  
 ti :  
 10. Ne forte impleantur extranei viribus tuis, et fa  
 boreis tui sint in domo alienâ,  
 11. Et gemas in novissimis, quando consumpseris  
 corpus tuas et corpus tuum, et dicas :  
 12. Cur detestatus sum disciplinam, et intercep  
 tionibus non acquievi cor meum,  
 13. Nece audiri vocem docentium me, et magistris  
 non inclinavi aures meas ?  
 14. Peccavi in omni malo, in medio ecclesie et sy  
 nagogæ.  
 15. Bibe aquam de cisternâ tuâ, et fluentes putei  
 tui :  
 16. Deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas  
 tuas divide.  
 17. Habeto eas solus, nec sint alieni participes tui.  
 18. Sit vena tua benedicta, et lætare cum muliere  
 adolescentie tue.  
 19. Cervi clarissima, et gratissimas hinnules :  
 ulera ejus inebrient te in omni tempore, in amore  
 ejus delectare jugiter.  
 20. Quare seduceris, fili mi, ab alienâ, et foreris in  
 sinu alterius ?  
 21. Respicit Dominus vias hominis, et omnes gres  
 sus ejus considerat.  
 22. Iniquitates sue captant impium, et funibus pec  
 catorum suorum constringitur.  
 23. Ipse morietur, quia non habuit disciplinam : et  
 in multitudine stultitie sue decipietur.

COMMENTARIUM.

VERB. 1. 2. — *FILI MI, ATTENDE AD SAPIENTIAM  
 MEAM, ET PRUDENTIAM MEAM INCLINA AUREM TUAM (1):*  
 (1) Septuaginta: *Sermonibus meis appone aures tuam.*  
 Salomon novum sapientie documentum de iugè ne  
 cessariis daturis, more suo discipuli attentionem excita  
 tit, ut ille advertat et ponderet quanti illud sit mo  
 menti. Dicit ergo illi: Silens studiosè attende et in

plectatur, nam fucata illa blandities tandem ad per  
 niciem tendit. Sed ipsum Salomonem loquentem au  
 diamus.  
 CHAPITRE V.  
 1. Mon fils, rendez-vous attentif à la sagesse que je  
 vous expose; et prêtez l'oreille à la prudence que je  
 vous instruit.  
 2. Attendez-vous à veiller à la garde de vos pensées  
 et que vos lèvres ensermentent une exacte discipline. Ne  
 vous laissez point aller aux artifices de la femme.  
 3. Car les lèvres de la prostituée sont comme le  
 rayon d'or coule le miel, et son gosier est plus doux  
 que l'huile.  
 4. Mais le fin en est amer comme l'absinthe, et  
 percute comme une épée à deux tranchants.  
 5. Ses pieds descendent dans la mort; ses pas s'en  
 font jusqu'aux enfers.  
 6. Elle ne va point sur le sentier de la vie; ses dé  
 marches sont vaineuses et impénétrables.  
 7. Maintenez donc, ô mon fils, rendez-moi, et ne  
 vous détournez point des paroles de ma bouche.  
 8. Éloignez-vous de sa voie, et n'approchez point de  
 la porte de sa maison.  
 9. Ne présentez point votre honneur à des étran  
 gers; ni vos années à un eruel.  
 10. De peur que ces étrangers ne s'enrichissent de  
 vos biens, et que vos travaux ne passent en la maison  
 d'un autre.  
 11. Et qui vous ne soupirez enfin quand vous au  
 rez consumé votre vigueur et votre corps, en disant :  
 12. Pourquoi ai-je détesté la discipline? Pourquoi  
 moi tout ce n'est-il pas venu aux remontrances?  
 13. Pourquoi n'ai-je point écouté la voix de ceux  
 qui m'enseignaient, ni pris l'oreille à mes maîtres?  
 14. J'ai été presque plongé dans les sorts de  
 mort; un milieu de l'église et de l'assemblée.  
 15. Buvez de l'eau de votre cistère, et des ruisseaux  
 de votre fontaine.  
 16. Que les ruisseaux de votre fontaine coulent de  
 lora; et répandez vos eaux dans les rues.  
 17. Possédez-les seul, et que les étrangers n'y  
 aient point de part.  
 18. Que votre source soit bénie; vivez dans la joie  
 avec la femme que vous avez prise dans votre jeu  
 nesse.  
 19. Qu'elle vous soit comme une liche très-chère,  
 comme un lion très-agréable; que son amour vous  
 enivre en tout temps, et que sa tendresse soit toujours  
 votre joie.  
 20. Mon fils, pourquoi vous laissez-vous séduire  
 par une étrangère, et pourquoi vous reposez-vous  
 dans le sein d'une autre?  
 21. Le Seigneur regarde attentivement les voies de  
 l'homme, et il considère toutes ses démarches.  
 22. Le méchant se trouve pris dans son iniquité,  
 et il est lié par les chaînes de ses péchés.  
 23. (Cor. à Lap.)  
 24. Il périra parce qu'il n'a point reçu la correc  
 tion; et il sera trompé par l'excès de sa folie.

COMMENTARIUM.

ET CUSTODIAS COGITATIONES (1) ET DISCIPLINAM LABIA  
 TUA TENDIS MEIS SERMONIBUS. Nam silentium disciplinæ  
 disciplina custodia est. Unde Pythagoras suis disci  
 pulis silentium quinquagesimè indoluit.  
 (Corn. à Lap.)  
 (1) Sensus est: *Ut cum somnium custodiam  
 attentas animo et lingue, cum aliena accommode  
 videris sapientie tuæ. Nec nimis cavendum est à*



TUA CONSERVAT. Hebr. : Ad custodiendas cogitationes, et scientiam labia tua scrupulant. Ad morealem philosophiam invitât, cujus difficilis et microsus auditor est juvenis, ut supra diximus, et proinde excitât auditores crebris hujusmodi clausulis, inquis : *Fili mi, ad sapientiam meam attende.* In Hebræo non simpliciter dicit attende, sed cum emphasi, nimio studio et diligenter attende (energiam hujusmodi in Hebræo verbo habemus); *Intelligentiam meam libenter aurem accomoda, cujus præcipua pars est, ut omni custodia animam servas à cogitationibus malis et sapientie meæ repugnantiis.* Cogitationum prima habenda est ratio; et primo conscienda est in animo per prudentes cogitationes hæc sapientia : per quam Hebræi legem Moysi intelligunt, nos Evangelicam, cujus scientia cogitationibus et labiis, hoc est, fide et confessione servanda est. Aliter, sapientia Salomonis et scientia recte intelligitur, quam partim audivimus, partim mox audiemus; usam admittit ad ea quæ sequuntur referenda videatur, de muliere fallax cavenda.

VERS. 5, 4, 5, 6. — NE INTENDERIS FALLACIE MULIERIS : FAVUS ENIM DISTILLANS LABIA MERTRICIS, ET NITIDUS OLEO CECTUR EJUS. NOTISSIMA AUTEM ILLIUS AMARA QUAM ABSINTHEUM (1), ET LINGUA EJUS ACUTA

mulieribus procacibus, quæ daleibus verbis suis animam virtutem effluant, et veluti speculis veneno tinctis cor patitur ad perditionem converti. Et si dixeris : *Quid si vinum vis liberrime atque immoderate bibere dum tunc cor tuum calidè respondet : Qui tetigerit picem inquinabitur ab ea.* Et præterea tam vagi et varii sunt gressus ejus, ut non possit evadere laqueos ejus, nisi penitus sequeveris te ab ea. (Clarior.)

Ces paroles du Sage nous apprennent qu'il y a trois choses nécessaires à un vrai fidèle : se rendre attentif à la sagesse de Dieu en méditant sa parole; veiller sur ses pensées, et mettre un frein à sa langue. La plupart des fautes de la langue viennent de l'indécision qu'on a avec soi-même. On parle selon ce qu'on pense. Ainsi pour régler ses paroles il faut commencer par le règlement de ses pensées. Nous ne pouvons pas empêcher notre esprit de penser à quelque chose, non plus que la terre de produire des herbes; mais comme on laisse la terre inculte, elle ne produit que de mauvaises herbes et des épines, et qu'en y semant de bon grain, elle porte de bon fruit, ainsi lorsque nous exposons notre cœur à Dieu, afin qu'il y répande la rosée du ciel et les semences de la vérité, notre esprit aura des pensées saintes, à proportion que l'Esprit de Dieu l'éclairera davantage par sa lumière, et qu'il le remplira de sa grâce.

Saint Grégoire nous avertit de veiller principalement sur les pensées de complaisance qui se glissent insensiblement dans notre cœur : car nos pensées, dit-il, « nous échappent si vite, ne sont pas toujours innocentes aux yeux de Dieu; il voit au fond du cœur ce qui s'élève; et un péché sensible dans lequel il perçoit que l'âme tombe, et souvent la peine d'un secret orgueil. » Intus videt Deus quod mentem elevat, et occultam culpam sequitur aperta percussio.

(1) Quod oppositum mellis laborum, vers. 5, nam utriusque versus membra sibi respondent. Extrema gaudii occupat lætus. Vulgatus Aquilam secutus recte absinthium reddidit, sed Grecus Alexandrinus, fel; pro quo tamen Arabicus interpres colocynthia posuit. Sed absinthium (Wermuth) nomen helveticum significare ostendit Celsus Hierobot. part. 1, p. 480, sequi. Hebræos habet plantam, ut alias gustu amaras plantas, venenis acensuisse, colligitur ex Apoc. 8, 10, ubi stella, nomine sedes, in fluvium ac fontium partem incli-

quasi gladius bipes. Pedes ejus descendunt in mortem, et ab interioribus ejus descendunt. PARS SERTITA VITÆ SUI ABIECIANT. VITÆ SUNT GRESSUS EJUS ET INVESTIGABILES. Hebr. : Quoniam foras distillant labia aliena, et oleo levini sit palatum suum, tamen novissimum ejus amaram et obstinatum, acutum veluti gladius. Pedes ejus descendunt ad mortem, ad infernum gressus qui eam sustentant. Viam vitæ forte ponderabis : nota sunt via ejus, non cognoscas. Vers. Septuaginta, non ex Hebræa veritate, sunt hæc verba, nempe : Ne intenderis fallaciam mulieris, ne teneas gressus ipsorum. Qui, ut fallor, offensa hæc particula rationali non : Nam foras distillant, cum nihil precesserit cujus rationem redderet, aliquid splendorum putabant. Nos non citra doctissimum auctoritatem aliter vertendo, nempe, quamvis distillent, voluitis hinc incommodo occurrere : quamvis aliqui recte referunt hæc clausula : Nam labia aliena distillant, ad id quod proxime processit, nempe : Labia tua scientiam scrupulant, ne (sup.) decipiaris blanditiis, nam labia aliena, et quæ sequuntur. Per alienam, cujus tam-blanda sunt labia ut vel favo mellis comparari possint, alii inane et infrogieriam philosophiam, alii hæresim, alii denique carnis illecebras intelligunt. Potest locus juxta sensum historicum de insano muliercularum amore et libidine non inepte intelligi. Hæc omnia sapientia Dei vel ex diametro pugnant, quem in Salomonem loquentem audimus, cum dicat : *Attendite sapientiam meam, non delicias carnis, nec voluptatibus hujus vitæ, non opibus cumulandis, nec honoribus, quæ ex mundana sunt sapientia et carnali; quibus in rebus statim mira nonnunquam avaritas offertur, quæ videatur vel favo vel oleo, quod sine strepitu et stridore defluit conferenda.* Quasi diceret Salomon : Imprudens juvenitas delictis seduci solet; tu, mi fili, exitus rerum, non iniitia perpende. Omnia amena, omnia jucunda nobis pollicetur caro : cujus desideria si sequamur, postrema illius quovis absinthio amariora experiemur. Faciens enim peccatorum et verum conscientie post mundanos voluptates relinquunt.

Lingua ejus acuta veluti gladius bipes; hoc est : Tentationes sunt vehementes, quibus ad voluntatem trahimur, quovis gladio utrinque acuto magis lace-

disse, eaque pars aquarum conversa sic dicitur, unde multi hominum mortui sunt, quod aqua amara facta. Et in paraphrasi Peshitoehi Chaldee quæ Hierosolymitana dicitur, Dent. 28, 17, ponitur absinthium mortis seu mortiferum. Cor absinthium venenatum crediderunt Hebræi, inquisivit J. D. Michalis in Supplem. p. 1454. Quod attinet ad similitudinem, quæ hoc loco habetur, conferendus est Plautus Trucul. Act. 4, sc. 2, vers. 75, sequi.

In melle sunt lingua sicut vestra atque orationes, lacteque; corda felle sunt, lingua atque acerbo facta. E lingua dicta dulcia dicit, corda amare acerba amantem, si qui non dantur.

Addit alterum simile, oppositum mollicie olei vers. 5 : Acutum veluti gladius multiplex erit, id est, bicensus, utrinque secans, quolcum gestabat Erud. Job. 6, 16, Conf. 1 Sam. 15, 21. (Rosenmüller.)

rant ac cruentant animam rebus impudicis et inhonestis deditum.

Cujus pedes ad mortem properant. Miserrima conditio eorum qui brutam et voluptariam agunt vitam, qui desideris et affectibus veluti pedibus ad mortem animam descendunt; et qui sequuntur gressus hujus mulieris à verâ sapientiâ alienissimè, ad infernum trahuntur, unâ cum epulone evangelico, Luc. 16, qui cum nihil aliud quàm genio et carni indulgeret, extraneam mulierem videlicet amplexatus, sepultus est, etc.

Per semitam vitæ non ambulant. Viam arctam et parum tritam pedes carnis non frequentant, sed latam viam quæ ducit ad perditionem.

Vagi sunt gressus ejus. Voluptatis et desideriorum carnalium varietatem et inconstantiam significat. Quod si cui magis arideat ista delictè ad doctrinam à rectâ fide et sapientiâ evangelicâ alienam, quæ blanda solet esse, et Turcarum more multa carni tribuere, suo utatur quisque judicio. Ultimus ex his versiculis longè altius se habet in Hebræo, ut ex nostrâ versione patet. Aben-Ezra putat aliquid deesse ad plenum hujus versiculi sensum, et supplet ad hunc modum : Semitam in qua vita reponitur, si forte ponderaveris, ab illâ semitâ moti aut qui sequuntur gressus illius extraneos, vel etiam illius remota est ab illâ vitâ vitæ; non cognoscas; q. d. : Nulla est similitudo inter viam vitæ et viam hujus alienæ. Alius sic : Ne ponderaveris vitam illius, quasi ex illis possit eligere semitam vitæ; nam omnes vitæ illius momenta (ut est in Hebræo) pro deum ad mortem, et nihil habent quæ voluntate humanâ allata est aliquando prophetia, sed Spiritu sancto inspirati locuti sunt sancti homines, 2 Pet. 1 Levi Ben Gerson sic : Si cogitaveris, et sit ipse ut pondera semitam vitæ, ut dirigaris ad eam, certe longe recedendum est à vitâ alienâ, quæ omnino remota sunt à vitâ vitæ, et non poteris scire illas. Hæc ille. Locus est difficilis et in Hebræo habetur; utrumque sensus bene quadrat, si legatur hæc verba, ne forte ponderes, vel si forte ponderaveris, per parenthesisem, et erit sensus : A semitâ vitæ (ne forte ponderaveris ut cogitaveris aliquid hinc et illuc) vitâ hujus extraneam non remota; non cognoscas illam (sup. bonam vel honestam) in illis, quantumvis dulcia et amena videantur verba illius, quibus ad mala perducuntur homines. D. Kimhi per interrogationem vel admirationem legendum putat; et ad mulierem alienam refert verbum Hebræum וַיִּתֵּן, quod est ambiguum, et vel secunde vel tertie personæ intelligitur. Et erit sensus juxta omni : Viam vitæ non forte ponderabit; q. d. : Putasne fore ut ponde-

ret, vel expendat, gressus suos? Nequaquam, etc.

VERS. 7, 8, 9, 10. — NUNC ERGO, FILI MI, ADDI ME, ET NUNC RECEDAS A VERBIS ORIS MEI. LONGE FAC AB EA VIAM TUA, ET NE APPROPIQUES FORNICI DOMUS EJUS. NE DES ALIENIS HONOREM TUUM (1), ET ANSOS TUOS CRUELI. NE FORTE IMPLANTUR EXTRA NEI VIRIBUS TUIS, ET LABORES TUI SINT IN DOMO ALIENA, VEL, ET SUBSTITUTIONE TUA SINT IN ADIBUS ALIENIS. Hebr. : Sed nunc, fili, audite me, et ne declinas à verbis oris mei; et ne propè accedas ad portam domus ejus; ne forte dederis alienis honorem tuum, et ansos tuos crudeli. Equum est ut illi adhuc rerum imperiti patri obediant, et à majoribus natu doctrinam capiant. Nullis igitur technis aut fraudibus vel blanditiis illece recedatis à verbis oris mei. Moneo iterum atque iterum ut unusquisque vestrum quam longè absit ab hæc extraneâ muliere, que cum sapientiâ nihil commercii habet; sive externum hominem et animale, qui non sapit quæ Dei sunt, 1 Cor. 2, intelligas, hoc est, eam animæ portionem et potentiam quam cum brutis habemus communem; sive hæresim, ut diximus, aut eam philosophiam quæ Dei sapientiæ adversatur; sive denique, juxta litteram, mulierem adulteram et impudicam, quæ juvenibus maximam cladum virtutis et honestatis morum solè afferat. De his omnibus veluti malorum omnium unâ matre et unâ extraneâ muliere licet intelligere quod dicitur : Longè ab ea fac viam tuam. Noli vel in publicâ plateâ cum alienâ hæc muliere incedere; aut potius quam plateam frequenter noveris eam, tu declina, tu per altam quam remotissimam incede, neque unquam ad fores illius accedas. Multum est hæc imbutum esse opinionem juvenem, usque adeo pestiferam, usque adeo impudicam esse hanc mulierem, verè sapientie inimicam, ut obviam habere, vel sedes illius conspexisse sit nefas. Neque enim aliud satis efficace remedium imperito juveni adhiberi potest, nisi ut quam longissime fugiat impudicam mulierem, et hæreticam pravitatem. Fugite fornicationem, inquit Paulus 1 Cor. 6, ne victus et succumbens carnis desiderii, dederis robur tuum non rebus honestis, hoc est, non sapientiæ neque virtutum studiis, quibus ut innumeros ingenii vires acceptis, sed hæc dotes alienis impertias, non domesticis; q. d. : In paternis adibus honores et assensus, et ingenii vires et corporis dotes et animæ à pietatissimo patre, qui egregiam substantiæ portionem tibi largitus est, quam peregre profectus et luxuriose vivendo cum filio prodigo et hosti humani generis, dederis honorem tuum alienis, quantum in te est, largiri, patrem dedecore afficere. Vel alienis honorem dare est honorem auferre; dùm rebus vel hominibus alienis à sapientiâ in servis; vel denique honorem in rebus tibi debitum amittere, et aliis facultatem occupandi probere, dùm relictis honestis artibus meretricio vacas amoci, et

(1) Alius vertit robur tuum; et intelligunt per robur substantiam rerum. Qui enim adhucet meretrici, expouit et res ipsas et vitam facturæ; quemadmodum subditur : Et ansos tuos crudeli. (Clarior.)



uxore quam juvenilibus annis acceperas; sic etiam in Heliceo legitur: *Et latetis de muliere juvenutis tue.* Alii, juxta compendium Hebræi sermonis, sic intelligunt: *Latetis, supp. de filia, et de uxore juvenutis tue: vel latetis in filiis de uxore juvenutis tue procreatis; et respondeat superioribus, ubi dictum: Et genus in novissimis tuis, cum consumpseris carnem tuam.* Cum legitima uxore gaudebis, videns carnem tuam in filiis suo modo nascentem: ut jam neque proles gratis sit opus pluribus uxoribus (id quod patribus antiquis aliquando concessum fuerat), neque parum jucunda aut invidiosæ libellum repudiâ dare cogaris; imò erit tibi unica veluti cerna amoris, et cætera gratiosa, ut est in Hebræo, que moribus omnino similibus tibi fidem servat. Certe et caprea, sive ibicis (ut Hieronymus hanc vocem *צפיר* vertit, 1 Sam. 24) similitudinem proponit, vel quod in delictis solet esse magnatibus hæc animalium species, vel quod prodium sit memorie in cervino genere maris et feminæ congressum nunquam fieri palmam, sed esse secretum loco obscuro. Sequitur: *Ubra illius inebriabit te.* Et quomododùm illa numerosa prole te beatitatem subinde reddit, ita tuus erga illam amor augetur: ut jam omnium aliarum oblitus usque adeo te cum unica sponsa objectabis, ut videaris illius uberibus, hoc est, amore et amplexibus, ebrius; hoc enim *ubera* ex proprietate lingue significant; neque more eorum qui somno excitant temulentiam, sed omni tempore et juxta, ut difficillimum sit modum tenere, et jam non sit periculum ne alienam quæras, imò cavendum ne nimio amore erres (ut est in Hebræo) et pecces in amore illius. Cum tam fatum igitur sit discrimen inter insanam mulieris aliena blanditas et honestissima conjugis amorem.

Vers. 20-25. — QUARE SEDUCERIS, FILII MI, AB ALIENA? ET FOVERIS IN SINO ALIERI? RESPICIT DOMINUS IN VIAS HOMINIS, ET OMNES GRESSUS EIUS CONSIDERAT. INQUITATIS SÆC CAPIENT IMPIUM (4), ET FUNDIBUS PECCATORUM CONSTRINGITUR. IPSE MORIETUR, QUIA NON HABUIT DISCIPLINAM, ET IN MULTITUDINE STULTITIÆ SÆC DECIPIETUR. Hebr.: *Quomobrem erubuit, fili mi, cum alieni, et quare amplexaberis sinum extranei? Cum coram oculis Domini sint viæ viri, et omnes sentias ejus ponderet. Iniquitates suas capient impium, et fundibus peccatorum constringetur. Ipse morietur, atque disciplina, et in multitudine stultitiæ suæ erubuit. Facta comparatione et collatione vite cum extraneo muliere, et cum legitima uxore, utriusque commodis et incommodis suo illi ob oculos propositis, infert: Cum ita se res ha-*

CAPUT VI.

1. Fili mi, si sponderis pro amico tuo, deficiet apud extraneum manum tuam,
2. Iniquitatis est verbis oris tui, captus et propriis sermonibus.

ocet, quomobrem, fili mi, cum alieni errare malis et delinquere, quam cum tuo conjuge felicem duxeris vitam et honestam? Non inita, sed filis rogamus est spectandus. Exitus impudici amoris, qui nullâ doctrinam præ se fert in principio, quovis alieni illa esse amarior, et ad extremam miseriam perducit, quam admodum superius exposuimus. Quod si inobediens filius nostra verba contempseris, si boni et mali, honoris et dedecoris, nullam rationem habens, posterioris nullum desiderium, aut saltem oculis Dei, quibus nihil est occultum, time, illius judicium contemseris.

Respicit Dominus vias hominis. In Hebræo sermo est inculentior: *Coram oculis Domini, è regione vel in presentia oculorum Domini, sunt viæ cujusvis viri, ne putes vel te latere si inhonestè vivas, vel Dominum laborare investigando quid agant homines. Nam si soli huic, quæ creatura Dei est, omnia sint exposita, ut illius radios nihil lateat eorum quæ super terram aguntur, quanto magis infinitæ divinæ cognitioni omnia esse aperta credendum est?*

Omnes gressus hominis considerat, vel vias ponderat; hoc est: Actiones veluti aquâ libra trahant, mox redduntur unicuique juxta opera sua. At tu fortasse vix credibile putas ut in tantam mactefactorum turbam manus injiciat; illi deesse satellites putas qui super tribunal assistant maleficis; aut vincula et ensæ, quibus impiorum multitudinem coercent. Suis sociis veluti quibusdam truculentis satellitibus capietur inquit, et funibus suorum peccatorum veluti compedibus constringetur. Noli cogitare de iugâ: nam quomodocumque incedit iniquus, vinetas suis iniquitatibus incedit ad certum supplicium, non leve aliquid, quod pretio possit redimi, aut facile condonari favore judicis. Non agit de fortunâ aut corporis aliqua parte truncandâ, sed de animi vitâ aut interitu. Quicumque enim ad postremum illud Dei judicium venerit iniquitatibus suis colligatus, morte plectetur æternâ, quod disciplinam contempseris, rectè momentibus non obtemperaverit. Insuper stultitia et multiplex, pro momentanea voluptate vitam amittit. Quod ne tibi, fili, usu veniat, oculum Dei et judicium time. Quæ juxta sensum historicum de conjugio honesto explicavimus, ad spirituales nuptias facillè poterunt applicari, quas vel meos cum carne, vel filius Dei cum naturâ humanâ contraxit, aut denique ad sapientiæ et sacrarum litterarum studium, quibus copulati copiosam prolem procreare possimus; idque cum solidâ et semper virente voluptate. Id quod ut omnibus concedatur, et singulis pro talentorum ratione et functione, quam in Ecclesiâ Dei oblinent, orandum est potentissimum et amantissimum dominum nostrorum sponsus Dominus Jesus, cui sitis omnis honor et gloria.

CHAPITRE VI.

1. Mon fils, si vous avez répondu pour votre ami, et que vous avez engagé votre main à un étranger,
2. Vous vous êtes mis dans le filet par votre propre bouche, et vous vous trouverez pris par vos propres paroles.

5. Fac ergo quod dico, fili mi, et temetipsum libera: quis incidit in manum proximi tui. Descurre, festinus, suscita amicum tuum;

6. Ne dederis somnum oculis tuis, nec dormient palpebræ tuæ.

7. Erue quasi damula de manu, et quasi avis de manu aucupis.

8. Vade ad fornicum, o piger, et considera vias ejus, et discæ sapientiam.

9. Quæ cum non habest dæcem, nec præceptorem, nec principem.

10. Parat in estate cibum sibi, et congregat in messe quod comedit.

11. Utrumquæ, piger, dormies? quando consurges et somno tuo?

12. Paululum dormies, paululum dormitabis, paululum conseres manus, ut dormias.

13. Et veniet tibi quasi viator egestas, et pauperias quasi vir armatus. Sit verò impiger fueris, veniet ut fons messis tuæ, et egestas longe fugiet à te.

14. Homo apostata, vir inutilis; graditur oro per verso.

15. Annuit oculis, terit pede, digito loquitur.

16. Pravo corde maculatur malum, et omni tempore jurgis seminat.

17. Huic exemplò veniet perditio sua, et subito conteretur, nec habebit ultra medicinam.

18. Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestator animæ ejus:

19. Oculis sublimes, linguam mendacem, manus effundentes innocentem sanguinem,

20. Cor machinans cogitationes pessimas, pedes veloces ad currendum in malum,

21. Profertent mendacia lestem fallacem, et cum qui seminat inter fratres discordias.

22. Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ.

23. Liga ea in corde tuo juxta, et circumda gutturi tuo.

24. Cum ambulaveris, gradiantur locum; cum dormieris, custodiant te; et evigilans loquere cum eis.

25. Quia mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ increpato disciplinæ;

26. Et custodiunt te à muliere mala, et à blandâ lingue extraneæ.

27. Non concupiscat pulchritudinem ejus cor tuum, nec capias nuptias illius;

28. Pretium enim scorti vix est unus panis: mulier autem viri pretiosam animam capit.

29. Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant?

30. Aut ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus?

31. Sic qui ingreditur ad mulierem proximi sui, non erit mundus cum tetigerit eam.

32. Non grandis est culpa, cum quis furatus faciat; furatur enim ut esurientem impleat animam.

3. Faites donc ce que je vous dis, mon fils; et délivrez-vous vous-même, parce que vous êtes tombé entre les mains de votre prochain. Courez de tous côtés; hâtez-vous, et réveille votre ame.

4. Ne laissez point aller vos yeux au sommeil, et que vos paupières ne s'assoupissent point.

5. Sauvez-vous comme un daim qui échappe de la main, et comme un oiseau qui fuit d'entre les mains de l'oiseleur.

6. Allez à la fourmi; pareissez; considérez sa conduite, et apprenez à devenir sage.

7. Car, n'ayant ni chef ni maître ni prince,

8. Elle fait néanmoins sa provision durant l'été, et elle amasse pendant la moisson de quoi se nourrir.

9. Jusqu'à quand dormirez-vous, pareussez? Quand vous reveillerez-vous de votre sommeil?

10. Vous dormirez un peu, vous sommeillerez un peu; vous mettez un pen les mains l'une dans l'autre, pour vous reposer.

11. Et l'indigence viendra vous surprendre comme un homme armé. Quo si vous êtes diligent, votre moisson sera comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de vous.

12. L'homme apostat est un homme inutile; ses actions démentent sa bouche.

13. Il fait des signes des yeux, il frappe du pied, il parle avec ses doigts;

14. Il médite le mal dans la corruption de son cœur, et il sème des querelles en tout temps.

15. Sa ruine viendra fondre sur lui en un moment; il sera brisé tout d'un coup, et sa perte sera sans ressource.

16. Il y a six choses que le Seigneur hait; et son ame déteste la septième.

17. Les yeux altiers, la langue amie du mensonge, les mains qui répandent le sang innocent,

18. Le cœur qui forme de noirs desseins, les pieds légers pour courir au mal,

19. Le témoin tromper qui assure des mensonges, et celui qui sème des discussions entre les frères.

20. Observez, mon fils, les préceptes de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.

21. Tenez les sans-cesse liés à votre cœur, et attachez-les à votre cou.

22. Lorsque vous marchez, qu'ils vous accompagnent; lorsque vous dormez, qu'ils vous gardent; et en vous réveillant, entretenez-vous avec eux.

23. Car le commandement est une lampe, la loi est une lumière; et la réprimande, qui retient dans la discipline, est la voie de la vie.

24. Afin qu'ils vous défendent de la femme corrompue, et de la langue flatteuse de l'étrangère.

25. Que votre cœur ne conçoive point de passion pour sa beauté; et ne vous laissez pas surprendre à ses regards.

26. Car le prix de la courtisane est à peine d'un seul pain; mais la femme captive l'âme de l'homme, laquelle n'a point de prix.

27. Un homme peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtements en soient consumés?

28. Où peut-il marcher sur des charbons ardents, sans se brûler la plante des pieds?

29. Ainsi celui qui s'approche de la femme de son prochain ne sera pas pur, lorsqu'il l'aura touchée;

30. Ce n'est pas une grande faute qu'un homme déroche pour avoir de quoi manger, lorsqu'il est pressé de la faim.

uxore quam juvenilibus annis acceperas; sic eodem in Helæo legitur: *Et laberis de muliere juvenutis tue*. Alii, juxta compendium Hebræi sermonis, sic intelligunt: *Laberis, supp. de filia, et de uxore juvenutis tue*; vel *laberis in filiis de uxore juvenutis tue procreatis*; et respondet superioribus, ubi dictum: *Et genuis in novissimis tuis, cum consumpseris carnem tuam*. Cum legitima uxore gaudebis, videas carnem tuam in filiis suo modo nascentem: ut jam neque prolis gratia sit opus pluribus uxoribus (id quod patribus antiquis aliquando concessum fuerat), neque parum jucunda aut invidiosa libellum repudiū dare cogaris; imò erit tibi unica veluti *cerva amaris, et caprea gratiosa*, ut est in Hebræo, que moribus omnino similibus tibi fidem servat. Cervæ et capreae, sive ibicis (ut Hieronymus hanc vocem *צפיר* vertit, 1 Sam. 24) similitudinem proponit, vel quod in delictis solet esse magnatibus hæc animalium species, vel quod prodium sit memorie in cervino genere maris et feminæ congressum nunquam fieri palmam, sed esse secretum loco obscuro. Sequitur: *Ubra illius inebriabit te*. Et quemadmodum illa numerosa prole te beatitatem subinde reddit, ita tuus erga illam amor augetur: ut jam omnium aliarum oblitus usque adeo te cum unica sponsa objectabis, ut videaris illius uberibus, hoc est, amore et amplexibus, ebrius; hoc enim *ubera* ex proprietate lingue significant; neque more eorum qui somno exultant temulentiam, sed omni tempore et juxta, ut difficillimum sit modum tenere, et jam non sit periculum ne alienam quæras, imò cavendum ne nimio amore erres (ut est in Hebræo) et pecces in amore illius. Cum tam fatum igitur sit discrimen inter insanam mulieris aliena blanditas et honestissima conjugis amorem.

Vers. 20-25. — *Quare seduceres, fili mi, ab aliena? et foveris in sine alterius? Respiciat Dominus in vias hominis, et omnes gressus eius considerat. Iniquitatis sue capient impium (4), et funibus peccatorum constringetur. Ipse morietur absque disciplina, et in multitudine stultitie sue decipietur. Hebr. : *Quomobrem erubuit, fili mi, cum alieni, et quare amplexaberis sinum extranei? Cum coram oculis Domini sint viae viri, et omnes sentias eius ponderet. Iniquitates suas capient impium, et funibus peccatorum tui tenebitur. Ipse morietur absque disciplina, et in multitudine stultitie sue erubuit. Facta comparatione et collatione vite cum extraneo muliere, et cum legitima uxore, utriusque commodis et incommodis suo illo ob oculos propositis, infert: Cum ita se res ha-**

## CAPUT VI.

1. Fili mi, si sponderis pro amico tuo, deficiet apud extraneum manum tuam,

2. Iniquitatis est verbis oris tui, captus et propriis sermonibus.

ocet, quamobrem, fili mi, cum aliena errare malis et delinquere, quam cum tua conjuge flicem docere vitam et honestam? Non inita, sed filis rogamus est spectandus. Exitus impudici amoris, qui nullis dolo-dinem præ se fert in principio, quovis alibi illa esse amarior, et ad extremam miseriam perducit, quam admodum superius exposuimus. Quod si inobediens filius nostra verba contempseris, si boni et mali, honoris et dedecoris, nullam rationem habens, posterioris nullum desiderium, aut saltem oculis Dei, quibus nihil est occultum, time, illius judicium contemisco.

*Respiciat Dominus vias hominis.* In Hebræo sermo est *insulentior: Coram oculis Domini*, è regione vel in presentia oculorum Domini, sunt viae conjuncti viri, ne putes vel te latere si inhoneste vivas, vel Dominum laborare investigando quid agant homines. Nam si soli huic, quæ creatura Dei est, omnia sint exposita, ut illius radios nihil lateat eorum quæ super terram aguntur, quanto magis infinite divinæ cognitioni omnia esse aperta credendum est?

*Omnes gressus hominis considerat, vel vias ponderat;* hoc est: Actiones veluti aqua libra trahant, mox redduntur unicuique juxta opera sua. At tu fortasse vix credibile putas ut in tantam malefactorum turbam manus injiciat; illi deesse satellites putas qui super tribunal assistant malefocis; aut vincula et ensidias, quibus impiorum multitudinem coercent. Suis sociis veluti quibusdam truculentis satellitibus capietur impius, et funibus suorum peccatorum veluti compedibus constringetur. Noli cogitare de iugis: nam quomodocumque incedit iniquus, vinetas suis iniquitatibus incedit ad certum supplicium, non leve aliquod, quod pretio possit redimi, aut facile condonari favore judicis. Non agit de fortunâ aut corporis aliqua parte truncandâ, sed de animi vitâ aut interitu. Quicumque enim ad postremum illud Dei judicium venerit iniquitatibus suis colligatus, morte plectetur æternâ, quod disciplinam contempseris, recte momentibus non obtemperaverit. Insuper stultitia et multiplex, pro momentanea voluptate vitam amittete. Quod ne tibi, fili, usu veniat, oculum Dei et judicium time. Quæ juxta sensum historicum de conjugio honesto explicavimus, ad spirituales nuptias facile poterunt applicari, quas vel meos cum carne, vel filius Dei cum natura humana contraxit, aut denique ad sapientie et sacrarum litterarum studium, quibus copulati copiosam prolem procreare possimus; idque cum solidâ et semper virente voluptate. Id quod ut omnibus concedatur, et singulis pro talentorum ratione et functione, quam in Ecclesiâ Dei obtinent, orandum est potentissimus et amantissimus dominus nostrorum sponsus Dominus Jesus, cui sitis unicus honor et gloria.

## CHAPITRE VI.

1. Mon fils, si vous avez répondu pour votre ami, et que vous avez engagé votre main à un étranger.  
2. Vous vous êtes mis dans le filet par votre propre bouche, et vous vous trouverez pris par vos propres paroles.

3. Fac ergo quod dico, fili mi, et temetipsum libera: quis incidit in manum proximi tui. Descurre, festinus, suscita amicum tuum;

4. Ne dederis somnum oculis tuis, nec dormient palpebræ tuæ.

5. Erue quasi damula de manu, et quasi avis de manu aucupis.

6. Vade ad fornicum, o piger, et considera vias ejus, et disce sapientiam.

7. Que cum non habes ducem, nec præceptorem, nec principem.

8. Parat in estate cibum sibi, et congregat in messe quod comedat.

9. Utraque pigri, dormies? quando consurges et somno tuo?

10. Paululum dormies, paululum dormitabis, paululum conseres manus, ut dormias.

11. Et veniet tibi quasi viator egestas, et pauperias quasi vir armatus. Sit verò impiger fueris, veniet ut fons messis tua, et egestas longe fugiet à te.

12. Homo apostata, vir inutilis; graditur oro per verso.

13. Annuit oculis, terit pede, digito loquitur.

14. Pravo corde maculatur malum, et omni tempore jurgis seminat.

15. Huic exemplo veniet perditio sua, et subito conteretur, nec habebit ultra medicinam.

16. Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestator animus ejus:

17. Oculis sublimes, linguam mendacem, manus effundentes innoxium sanguinem,

18. Cor machinans cogitationes pessimas, pedes veloces ad currendum in malum,

19. Profertem mendacia lestem fallacem, et cum qui seminat inter fratres discordias.

20. Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tue.

21. Liga es in corde tuo juxta, et circumda gutturi tuo.

22. Cum ambulaveris, gradiantur locum; cum dormieris, custodiant te; et evigilans loquere cum eis.

23. Quia mandatum lucerna est, et lex lux, et via vite increpato disciplina;

24. Et custodiunt te à muliere mala, et à blandâ linguæ extraneæ.

25. Non concupiscit pulchritudinem ejus cor tuum, nec captaris notibus illius;

26. Pretium enim scorti vix est unus penis: mulier autem viri pretiosam animam capit.

27. Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant?

28. Aut ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus?

29. Sic qui ingreditur ad mulierem proximi sui, non erit mundus cum tetigerit eam.

30. Non grandis est culpa, cum quis furatus faciat; furatur enim ut esurientem impleat animam.

3. Faites donc ce que je vous dis, mon fils; et délivrez-vous vous-même, parce que vous êtes tombé entre les mains de votre prochain. Courez de tous côtés; hâtez-vous, et réveillez votre ame.

4. Ne laissez point aller vos yeux au sommeil, et que vos paupières ne s'assoupissent point.

5. Sauvez-vous comme un daim qui échappe de la main, et comme un oiseau qui fuit d'entre les mains de l'oiseleur.

6. Allez à la fornication; passez; considérez sa conduite, et apprenez à devenir sage.

7. Car, n'ayant ni chef ni maître ni prince,

8. Elle fait néanmoins sa provision durant l'été, et elle amasse pendant la moisson de quoi se nourrir.

9. Jusqu'à quand dormirez-vous, passerez-vous? Quand vous réveillerez-vous de votre sommeil?

10. Vous dormirez un peu, vous sommeillerez un peu; vous mettez un pen les mains l'une dans l'autre, pour vous reposer.

11. Et l'indigence viendra vous surprendre comme un homme armé. Quo si vous êtes diligent, votre moisson sera comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de vous.

12. L'homme apostat est un homme inutile; ses actions démentent sa bouche.

13. Il fait des signes des yeux, il frappe du pied, il parle avec ses doigts;

14. Il médite le mal dans la corruption de son cœur, et il sème des querelles en tout temps.

15. Sa ruine viendra fondre sur lui en un moment; il sera brisé tout d'un coup, et sa perte sera sans ressource.

16. Il y a six choses que le Seigneur hait; et son ame déteste la septième.

17. Les yeux altiers, la langue amie du mensonge, les mains qui répandent le sang innocent,

18. Le cœur qui forme de noirs desseins, les pieds légers pour courir au mal,

19. Le témoin tromper qui assure des mensonges, et celui qui sème des discussions entre les frères.

20. Observez, mon fils, les préceptes de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.

21. Tenez les sans-cesse liés à votre cœur, et attachez-les à votre cou.

22. Lorsque vous marchez, qu'ils vous accompagnent; lorsque vous dormez, qu'ils vous gardent; et en vous réveillant, entretenez-vous avec eux.

23. Car le commandement est une lampe, la loi est une lumière; et la réprimande, qui retient dans la discipline, est la voie de la vie.

24. Afin qu'ils vous défendent de la femme corrompue, et de la langue flatteuse de l'étrangère.

25. Que votre cœur ne conçoive point de passion pour sa beauté; et ne vous laissez pas surprendre à ses regards.

26. Car le prix de la courtisane est à peine d'un seul pain; mais la femme captive aime de l'homme, laquelle n'a point de prix.

27. Un homme peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtements en soient consumés?

28. Où peut-il marcher sur des charbons ardents, sans se brûler la plante des pieds?

29. Ainsi celui qui s'approche de la femme de son prochain ne sera pas pur, lorsqu'il l'aura touchée;

30. Ce n'est pas une grande faute qu'un homme déroche pour avoir de quoi manger, lorsqu'il est pressé de la faim.







discinguunt lectionem : *Mulier viri animam pretiosam venatur*, et subauditur *mulier viri alterius*, ut nos habemus. Nomen viri referri videtur ad animam; et sensus bene quadrat cum precedenti clausula, quae in Hebraeo sic habet : *Propter mulierem fornicariam ad buccellam panis sepe ventum est, sup.*, et *mulier viri animam pretiosam venatur*; q. d. ad incediam et mentis inopiam sepe deveniunt homines per fornicationem et adulterium. *Aliter*, propter mulierem fornicariam, et propter mulierem viri alterius, *ad buccellam panis sepe ventum est*, ut utrumque vitium paupertate puniri intelligamus in hac vita. Et quod sequitur : *Animum pretiosum venatur, aeternum supplicium intelligitur*, et ad moechum aut adulterum referitur. Haec juxta sensum allegoricum, quemadmodum non minus graphicè haereticores artes et fraudes describunt quam meretricis, ita possunt à quovis vel mediocriter docto illo referri praesertim hoc saeculo, quo, proh dolor! ubique ingens talium numerus occurrit, qui eloquentia plusquam mundana et ficta aliquandiu vitae sanctionia (nam hypocrisis meta est quaecumque operum paltritudine extra Ecclesiam), vario denique doctrinarum ornato, ab Ecclesia Christi sponsa legitima infinitas animas rapientes, ad prostibulum suum pertraxerunt. Et proinde summo studio servanda est lex maris Ecclesiae, ut à muliere blanda et compta tuus esse possis.

**VERS. 27-29.** — NUMQUID POTEST HOMO ARBORIBUS IGEM IN SINO SVO, UT VESTIMENTA ILLIUS NON ARDEANT? AUT AMBLABE SUPER PRUNAS, ET NON CONBURANTER PLANTAE EUS? SIC QUI INGERITUR AD MULIEREM PROXIMI SEI NON ERIT MUNDUS CEN TITIGERIT EAM. *Hebr.* : Num potest quis ignem in sinum suum, et vestes illius non adurentur? Num incedet aliquis super prunas, et pedes ejus non comburentur? Sic qui ingreditur ad uxorem proximi sui, non erit innocens quicumque tetigerit eam. Si neque ad hujus vite miseriam et extremam rerum inopiam, quod multas accidit, neque ad animae tuae iacturam (quae ut est pretiosa, et ab ore Dei afflata, ita à te magna cautela servanda) pervenire non vis, principis obsta, neque tibi licere puta, quidquam commercii habere cum uxore alterius. Tu fortassis rem fore secretam putas, et maritum illum celare posse, atque ita culpa cœre; sed erras; hoc enim minus possibile est, quam si quis ignem vellet sinu gestare absque lesione vestium; aut si quis super prunas ardentem incedere nudis pedibus se posse putaverit, et plantas non comburere. Aequè impossibile est ut quis congressum habeat cum muliere alterius, et sine culpa habeatur, innocensque penam maritum illi. Non eris mundus sive innocens, quicumque tetigeris eam, si in manus mariti inderis aut consanguineorum, qui tantum fatiis opprobrium ferre volunt. *Aliter*, non erit mundus sive innocens (ut est in Hebraeo) Dei videlicet sententia, sed reus, tanquam transgressor procepti : *Non concupiscas uxorem proximi tui*. Atque hujusmodi est sensus hujus loci, si per ingrediti et tangere crimen adulterii intelligatur : verum cum nihil gravius dicit Sapiens, quam, *non erit inno-*

*cius qui tangit eam*, videtur non de eo loqui qui gravissimum peccatum committit, sed de eo qui cum uxore proximi sui libenter versatur, sedes alienae contentans, quasi de sua pudicitia securus. Quod aliud Sapiens prohibet : *Cum aliena uxore non valeas omnino, nec accumbas cum ea super cubitum*, *Ecl. 9*. Et erit sensus, *non eris innocens*, quod id fieri non solet citra maculam et pudicitiae periculum, vel citra offendiculum aliorum; q. d. : Fieri non potest ut innocens sis et absque macula; nam praeter hoc quod offendiculum praebes, etiam periclitaris, ne illicito accendis amore et vestimenta, quae factenus munda servaveris, ignis contactu corrupta male olesant; hoc est, ne integritas prioris vitae offuscata sinistrae rumores tanquam malum odorem dispergat, et pedes tui super ardentem prunas gradientes adusti ledantur, aut postea per viam virtutum et pudicitiae non valeant incedere. *Pedes*, affectus animae superius exposimus, qui facillime ardere vitiorum contrahunt, tantà diligit agilitate ubique cursitantes, ut jam si eis animo castus esse velis, et ab omni perverae doctrinae libidine humanis, tutissimum fuerit nec corporis nec animae pedibus ad synagogam Satanæ et haereticorum turbam accedere.

**VERS. 30-35.** — NON GRANDIS EST CULPA CUM CORRUPTUS FUERIT: FURATUS EST UT ESCULENTES IMPLET ANIBUS, DEPREHENSUS QUOQUE REDDIT SEPTUPLUM ET OMNEM SUBSTANTIAM DORIS SUAE TRAHIT, ET LIBERAT SE. QUI AUTEM ADULTER EST PROPTER GORDIS INOPIAM, PERDIT ANIMAM SUAM. TURPIDITUDINE ET IGNOMINIA CONGREGAT SIBI, ET OPPROBRIUM ILLIUS NON DELETUR: (1) QUA ZELOS ET FUROR VIRI NON PARCET IN OCHO VINDICTAE (1). NEE ACQUITUR CUM SUAM PRECIDIS, NEE ACCIPIET FACIEM CUJUSQUAM REDEMPTIONIS, NEQUE VALET, CUM MULTIPLICAVERIS NUMUS. Quo intelligas quam grave sit crimen adulterii, sive corporis, sive animae, cum furto gravissimo aliqui peccato, facta collatione, multis nominibus magis execrandum malum adulterium ostendit, et hoc partim quod ad ignominiam rei, partim quod ad satisfaciendi difficultatem spectat, et damni restitutionem: fur enim si fuerit inops, et egestate ac fame coactus, tantum furatur quantum famulico et vacuo ventri sufficere, magna ignominia non solet affici ab hominibus; imò ignominia potius est dividenda, qui suam tenaciter sicut quempiam à civibus eo necessitatis pervenerit. Et quis usque adeo crudelis

(1) Sive ex dolore, depresso fortè adultero :

Exiit autem Interdum ille dator plusquam lex ultra dolorem Permitti.

ut sit Juvenalis Satyra 10: sive etiam re in iudicio ducta, ubi convictus adulter non repetit crimen, quod fures interdum faciunt, sed aequè cupit hunc AFRICANUS.

est, ut mali hominem fame perire, quam tantillum de rebus suis distrahi, quantum unus ventriculus capere possit? Ceterum si dives furatus fuerit, ut ab ignominia excimi non potest, ita à supplicio septem-plici satisfactione, juxta praescriptum legis, sese eripit. Lex in aliquibus rebus duplum duntaxat voluit reddi, si furtum in manibus furis integrum reperitur. Alioqui pro ove quatuor, pro bove quinque; vel, si alter non possit placari cui facta fuerat injuria, reddet septuplum, hoc est, universam substantiam domus suae dabit, et à supplicio graviore erit immunis. Quod si adulterium cum hoc crimine confusas, modis omnibus gravius invenies. Primum quod ad occasionem mali spectat, unde pendet bona pars veniae; qui committit adulterium, non ventris incediam patitur, sed cordis indigentiam, hoc est, stultitiam et dementiã quãdam laborat, nec suae vite consultus ut fur, sed fraudem fraudans animam suam corrumpit, et non solum in corpus suum peccat; ille ex furto utilitatem capit, hic ex adulterio damnum gravissimum. Fur (ut diximus) rebus satisfaciens, penam corporis non su-

## CAPUT VII.

1. Fili mi, custodi sermones meos, et precepta mea reconde tibi, fili.

2. Serva mandata mea, et vives; et legem meam quasi pupillam oculi tui;

3. Liga eam in digitis tuis; scribe illam in tabulis cordis tui.

4. Dic sapientia: Soror mea es, et prudentiam voca amicum tuam;

5. Ut custodiat te à muliere extranea, et ab aliena, quae verba sua dulcia facit.

6. De fenestrâ enim domus meae per cancellos prospexi :

7. Et video parvulos, considero recordem juvenem,

8. Qui transit per plateam juxta angulum, et prope viam domus illius graditur,

9. In obscuro, advesperascente die, in noctis tenebris et caligine.

10. Et ecce occurrit illi mulier ornata meretricio, preparata ad capiendâ animas, garrula, et vaga,

11. Quietis impatientis, nec valens in domo consistere pedibus suis;

12. Nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians.

13. Apprehensumque doosculatur juvenem, et prociaci vultu blanditur, dicens;

14. Victimam pro salute vovi; hodie reddidi vota mea;

15. Idcirco egressa sum in occursum tuum, desiderans te videre, et reperi.

16. Intexi fimbriam lectulum meum; stravi tapetibus pictis ex Aegypto.

17. Aspersi cubile meum myrrha, et aloë, et cinnamomo.

18. Veni, inebriamur ubique, et fruamur cupulis amplexibus, donec illucescat dies.

sinet, si dives fuerit; si pauper, ne ignominiam quidem. At adulter utrumque invenit, plagam et vindictam à marito, aut saltem à Deo cujus legem transgreditur, et lapidari jubetur ex praescripto legis; praeterea illius opprobrium nullo delectati avo, imò semper excors habebitur, qui tantà injuriâ fratrem affecerit, cujus zelus et furor nullum misericordiae locum relinquit, neque parcat cum sese obtulerit occasio ulciscendi. Quamvis longanimis Deos (qui hoc in loco juxta allegoriam ritè dicitur) videatur commovere ut ignoscere flagitia et stupra animarum, tamen cum acciperit tempus quod misericordiae locum non habet, sed justitiae et vindictae, non clementem patrem ut nunc, sed severum judicem ager, quando satisfaciendi aut expiationis nullus erit locus. Et qui per charissimam conjugem contumeliâ intolerabili affectus est nulla re placari potest, nisi extremo aduli supplicio. Christus, inquam, Ecclesiae sponsus, non tam facile reconciliari solit haereticis, qui Ecclesiae castimoniam commaculare seu corrumpere conantur per-versâ doctrinâ.

## CHAPITRE VII.

1. Mon fils, garde mes paroles, et fais-les-vous dans votre cœur un trésor de mes préceptes.

2. Mon fils, observez mes commandemens, et vous vivrez; gardez-les-moi comme la prunelle de votre œil :

3. Tenez-la liée à vos doigts, et écrivez-la sur les tables de votre cœur.

4. Dites à la sagesse: Vous êtes ma sœur; et appelez la prudence votre amie,

5. Afin qu'elle vous défende de la femme étrangère, de l'étrangère qui se sert d'un langage doux et flatteur;

6. Car étant à la fenêtre de ma maison, et regardant par les barreaux,

7. J'aperçois des imprudens; et je considère un jeune homme insensé,

8. Qui passe dans une rue au coin de la maison de cette femme, et qui marche dans le chemin qui y conduit,

9. Sur le soir, à la fin du jour, lorsque la nuit devient noire et obscure :

10. Et je vois venir au-devant de lui cette femme parée comme une courtesane, adroite à surprendre les âmes, cauteuse et voleuse,

11. Inquiete, dont les pieds n'ont point d'arrêt, et qui ne peut demeurer dans sa maison;

12. Mais qui tend ses pièges au dehors, ou dans les places publiques, ou dans un coin de rue.

13. Elle prend ce jeune homme; elle le baise, et le caresse avec un visage effronté; elle lui dit :

14. Je me suis obligée d'offrir des victimes pacifiques, pour me rendre le ciel favorable, et je me suis acquittée aujourd'hui de mes vœux ?

15. C'est pourquoy je suis venue au-devant de vous, desirant de vous voir, et je vous ai rencontré.

16. J'ai tendu mon lit, et je l'ai converti de courtèsoy-poinces d'Égypte en broderie.

17. J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloë et de cinnamome.

18. Venez, environons-nous de délices; et jouissons de ce que nous avons désiré, jusqu'à ce qu'il fasse jour.



oderant, perveniatur, et non solum gratia recedat, sed lucem quoque intellectus naturale obscuratur. Quod cum venisset stultus ille, jam obscuro luce, et ingrue noctis caligine, occasionem observans mulier, in occursum illum festinat, omnibus modis ad decipiendum hominem instructa, non solum verbis politis, de quibus superius disserimus, sed etiam habitu meretricio; et his modis redditur obnoxii tentationibus, dum (ut excors iste) nullis honestis laboribus vacuum, dum temporis et locorum circumstantias et occasionem peccandi sequimur. *Præparata ad decipiendum animus, pro quo, anxia corde* in Hebræo legitur, sive *ansia cordis*, hoc est, anxietate cordis amorem stimulans, ut sit à verbo פרה, id est, *concupiscentia*, non à פרה, *sepurare*. Possunt hæc verba פרה פיהו, *corde ligata sive curata*, referri ad cordis secreta et dissimulationem: ego nullum referro ad habitum corporis et ornatum, quem saxum et lascivium gestabat, sed circa præcordia strictum et colligatum, ut corporis elegantiam ostentaret. Chaldaicus vero sensus vocem Hebræam פרה interpretatur, nempe pro *fortitudine*, ut sit sensus, sui habitus meretricio dissoluta et effeminata, sed corle robusto et virili, ut ipsa inverecunda et impavida. Potest denique exponi *desolata*, sive *desolata corde*, id est, sine intellectu, iuxta illum locum, וידעתי לך עתה לאקחמך *desolata*, Isa. 4. Levi Ben-Gersom ad habitum sive ornatum meretriciam refert locum; q. d.: *Erat nudo collo et pectore coram tenis*, quod vestitus et tectum habebat. Et hunc sensum ex Chaldaico lecti intelligit, cum vox Chaldaica utrumque significet, *fertilizationem et abscissionem*. David Kimhi *observata corde*, ut verbo פרה, ut sit sensus: *Erat cauta, quæ cum alios deciperet, ipsa decipi non potuit*. Porro quod ad mores illius spectat, erat garrula, iniqua, non valens in verbis consistere. Hebræam, *clamans et recedens*, sive *desolans*, sup. ab imperio et obedientia mariti, vel ab omni honestate et virtute aliena. Sequitur in Hebræo: *In verbis illius non muneratur peccator ejus*, vel *non solum manere*. Cum pulchre mulieris sit raro in publicum apparere, hæc contra foris visa est, nunc ante oculos, nunc etiam longius in plateam progressa. Quam aptè quadrant hæc in doctrinam adulteriorum, et in magistros hæreticos præcipites, quid ætinet admittere? qui pudore semel deposito suam ignominiam et damnata dogmata modis omnibus publicare conantur, præsertim apud indoctum seu juvenem seu vulgi turbarum, quem non satis claram Scripturarum lucem est assueti, sed represso loco inter diem et noctem obambulant; id quod negligentia pastorum ferè fit, qui veluti oves absque pastore populum Christianum relinquant, et cum pastoris vocem non audiunt, alienum sequuntur plerumque. Caterum quantum impudentia et plasquam meretricio proccacitate ostentant hodie et per plateas, sed tectè et in tenebris, venalem exponant corruptissimam doctrinam, et quanto studio evigilant, ut à sinceritate doctrine catholicæ, et à castitate matris Ecclesiæ revovent homines indoctos, utinam magis esset ignotum! sed dabit his quoque finem aliquando Christus. Nostra vero ad institutum revertatur oratio, ostensura quanta

sit hujus mulieris impudentia, non minus factis quam verbis procax et audacela. Ultra omnem pudorem femininum prosilit in amplexus et oscula: non comprehendam juvenem osculatur. En tibi, fili, illicibus gradibus ad crimen descenditur; caro sua illecebrosam et rationem apprehendit, et oblectationibus veluti quibusdam oculis demulcet, ut ad peccandum consentiat. Sed quæ sequuntur audiamus:

VERB. 12-17.—APPREHENSORQUE DEOSCULATUR JUVENEM, ET PROVOCAVIT VULTU BLANDITUM, DICENS: VICTIMAS (1) PRO SALUTE DEVOTI, HODIE REDDIDI VOTA MEA. DIGNI EGRESSA SOM IN OCCURSUM TUUM. DESIDERANS TE VIDERE, ET CAPERE. INTERCI FINIBUS LECTULUM MEUM, STRATI TAPETIBUS PICTIS EX AEGYPTO. ASPERSI CERIBI MEUM MYRRHÆ, ET ALOE, ET CINNAMOMO. HEBRÆO: PORRO TENIT EUM, ET OSCULATA EST EUM, CORROBORAVIT FACIEM SUAM, ET DIXIT EI: HODIE PACIFICÆ APUD ME, HODIE PERSOLVI VOTA MEA. QUOMODUM EGRESSA SUM IN OCCURSUM TUUM AD QUERENDAM FACIEM TUAM, ET INVOCI TE. ORNAMENTIS ORNAVIT LECTULUM MEUM, TRIBUS VELIVIS, SUNITUS AEGYPTI. SUFFUMIGAVIT CUBILE MEUM MYRRHÆ, ALOE, ET CINNAMOMO. QUIBUS ARTIBUS PUDICITIÆ JUVENUTIS INSIDIANTUR IMPUDICE MULIERES, QUÆ INTERIM SUMMUM AMOREM ET ALIQUAM HONESTATIS SPECIEM PRÆ SE FERUNT, PRÆSENS LOCUS OSTENDIT. NAM QUAMVIS OMNIA LIBIDINIS ET LUCCI CAUSA FACIE HÆC MULIER, ANIMOSIUS COMPOSITO VULTU ET ROBATA FACIE, HOC EST, Oculorum constantia, longè diversum simulat, et inquit: *Victimam pacificæ sunt mihi* (ut est in Hebræo), *hodie reddidi vota mea; q. d.:* Convivium tu causa partivi, quod aliqui facere oportuerat, cum essem vobis constructa. Et hodie me fecisse mihi gratular, postquam te invenerim. Aliter: Nunc sum obnoxia et obligata pacificis reddendis victimis (quæ votorum compotes solent homines facere), postquam te invenerim. Jamdudum votum feceram de victimis pacificis solventis, quam primò tu compos essem; eas, ut voti, hodie liberent solvam, postquam mihi occurristi. Prior expositio est melior, nam nihil aliud quam paratas dapes et lautam cœnam domi se habere significat; et quamvis illa nullum hominem recusat, neque amore sincero quemquam prosequeatur, tamen imperio et veccordi juveni persuadere conatur, se illius amore flagrare. Nulla levitate ex ædibus egressa sum, sed tuâ causâ duraxat, inquit; vultus domi habens epulas multas, quoniam te participare esse volui; quæ hoc nomine gratiores erunt, quod ex victimis pacificis supersunt. Cogit, inquam, quàm mihi charus sis, cum non miserim quemquam, sed ipsa te quæsitum veai. In Hebræo legitur פרה פיהו *et insequantur, cum curâ et sollicitudine, faciem tuam sive peramum*; q. d.: nihil aliud volui nisi te, non tua. Interpretes qui sic habent פרה פיהו *et tibi peramum*. At Septuaginta qui sic habent פרה פיהו *et tibi peramum*. Et fortassis jam sub vesperum de cubili aut lecto sis sollicitus, habeo lectum elegantissimum, ut plecta stragulis et sumptuosius ornatis stratum, fuit hysini ex Aegypto suspensum. Chaldaicus hunc locum, in (1) Victimam pacificæ, festas ea lætas, à quibus solus licebat sacrum insultare epulum. (Bossuet.)

quo magna est varietas interpretum, simpliciter veritas: *Stramentis et lactis atrari lectam, et ornamentis ex Aegypto ornari*. Potest dictio Hebræa פרה פיהו, quam Hieronymus secutus Sepiusque *capellibus* veriti, potest, inquam, vox פרה *funes* significare, qui ex optimo limo, seu hyso, nempe Aegypto, contexti sunt. Et ne quid desit ad voluptatem, sparsit, vel potius sufflavit, odoratum foci cubile meum myrrha, aloë, et cinnamomo. Quidam ex Hebræis exponit aquis rosarum et aromalibus.

VERB. 18-20.—VENI, INFERIEMUR CIBIBUS, ET FRATREM CONCUPUIS AMPLEXIBUS, DONEC ILLESCASQ. DIES. (HEBRÆO: VENI, INOBRIAMUR AMORIBUS USQUE MANE, EXULTAVIMUS IN AMORIBUS.) NON EST ENIM VIR IN DOMO SUA, ADIT VI LONGISSIMA; SACCELLUM PECUNIE SEGEN TULIT, IN HÆC PLENE LUXE REVERSUS EST IN DOMUM SUAM (1). Hæc nocte, inquit, usque mane voluptatibus indulgeamus: opera tenebrarum oderant lucem. Sequitur: *Vir non est in domo sua, ut omnem metum extimat; et sensus simplex: Non est domi, sed procul peregrè profectus; neque brevi reversurus, nam in sumptus vix tulit non parvam pecuniam. Ante diem abscisionis, sup. laudæ, ut est in Hebræo), hoc est, ante novilunium non est reversurus, ne quid ab eo timeas; vel, non est in domo sua vir, hoc est, nihil habet auctoritatis in domo sua, cuius domi esset, ego primas in familiaritate tenes: ad securitatem omnem accedit, quod domi non sit. Mysticè in humana animâ, cum intellectus et mens gratiæ Dei inbuta viriles partes non agit, sed procul peregrinatur à custodia conscientie, ad voluptates et desideria inutilia deflectit ratio à carne tractata. Christus quoque animarum nostrarum sponsus est, quem conscientia domus si custodem non habeamus, facile cum mundo et demonibus fornicamur. O infelix animus et miserimus, qui in domo potris tantã abundantia saluberrimi panis relictæ, quisquillas porcorum in domo meretriciæ mali edere, quàm cum Abraham, Isaac et Jacob recumbere, et sanctorum epulas interesse!*

VERB. 21-25.—IRREVITI TUM VULTIS SERMONIBUS, ET BLANDIUS LABORUM PERTRAXIT EUM. (HEBRÆO: DECLINARE VELIT EUM PER MULTITUDINEM DULCIS SERMONIS, BLANDITIIS LABORUM SUORUM IMPULIT EUM. STATIM EAM SEQUITUR QUASI ROS DUCTUS AD VICTIMAM, ET QUASI AGNUS LASCIVENS ET REMORANS. ET NESCIIT QUOD AD VINCULA RETULISTE TRAHATUR (2). (HEBRÆO: VADIT POST EAM MULTIBUS, ET

(1) Sic vocem hæc veriti ex Hebræo Hieronymus Psal. 81, 5, in versione ex Greco, *nocturnum*. Et eodem modo hic interpretatur Allen Esra. Propriis verò est esse à פרה *supparere*, et significari *tempus supparere*, sive certum, conditum, constitutum. Hoc dicit mocha, ne adulter deprehendat metum. (Grotius.)

(2) C'est là le triomphe du démon, de lier les hommes, non par des chaînes extérieures, mais par leur volonté même possédée du vice: il leur ôte alors l'usage de la raison éclairée de la foi, et il les jette dans un aveuglement aussi malheureux qu'il est criminel. Ils sont semblables, dit le Sage, à un aveugle, qui se jette hors d'un va Yagorger. C'est l'état du pécheur, que saint Prosper décrit en ces termes: «L'âme abandonnée à un péché est tellement égarée, qu'elle aime à même son égarement; elle s'empoisonne avec plaisir, et elle trouve des délices dans ce qui la tue.» Tantiùm nocet error,

bus ad victimam veniet, et sicut comes ad castigationem stulti.) DONEC TRANSFUGAT SACITTA JECUR EJUS, VELUT SI AVIS FESTINAT AD LAQUEUM, ET NESCIIT QUOD DE FIERI-CULO ANIMÆ ILLIUS AGITUR. Tandem hujus scilicet rei gesserit, seu exempli causâ conficite narrationis finem et exitum vide. Stultus juvenis qui otiosus et sine obscure luce per vicis obambulat, postquam ad hunc modum est illectus, et tractus ad crimen, summâ videlicet voluptate cum securitate propositi et solitudine, propriæ voluntati compos vix esse potest. Persuasus igitur et impulsus hujus mulieris adulteræ blanditiis, nihil respondet, nihil causetur, nec parentum nec Dei timorem ob oculos habens, non corporis sui, non animi damnum; subito sequitur, specie sæ delicias invitatus, reverè autem ad interim. Vclat bos, qui non novit quando ad prætere, quando ad macellum ducitur; patat, inquam, sed ad laetam convivium, ad multiliem cubilis ire, reverè autem ad mortem trahitur, vel temporalem, quæ frequenter maribus infligitur, vel ad mortem animæ festinat, et velut stultus et ignarus ad compedes trahitur, non amplius liber aut sui juris futurus. Quod nos habemus: *Nescit quid stultus ad vincula trahatur*. In Hebræo legitur cum litterâ si multitudinis: *Et velut comes ad castigationem stulti*. Et sunt qui nullam differentiam ponant inter duas illas similitudines, nempe sicut *bos ad victimam, et sicut stultus ad compedes*, qui neuter potest exitum rei cogitare, neque bos mortem, neque stultus castigationis acerbissimam videt; vel est sensus similitudinis, quod subito sequatur: Ignarus periculi, ignarus se ad mortem trahi, et non ire ad convivium, sed duæ tunc stultus ad vincula. In Hebræo clausula illa, *et sicut comes ad castigationem stulti*, sensum efficit obscuro, cum nec precedenti bus neque sequenti videntur coherere. Abraham filius Esra sic locum explicat, non quasi similitudinem novam afferret Salomon; sed quasi per epiphonema clauderet narrationem, ad hunc modum sabaudiendo quoddam: Sicut ad comedem sive vincula venitur, hoc est, molestè et cum difficultate, sic ad disciplinam stultus venit. Commentarij Hebræo locum exponunt per figuram quam Greci vocant *τραπέζην*, quæ etiam Hebræis est frequens; et erit sensus juxta verborum ordinem immutatum, videlicet: Sicut stultus venit ad castigationem compedum, qui nihil aliud quam peccat cum compedibus constringitur. Aliter: Stultus qui rectam virtutis viam negligit, et suo more pro Madine vivit, venit tandem ad vincula et carceres, pensaque dabit sanæ stultitiæ, quamvis ille nihil minus à principio cogit. Idem usus venit hujus juveni. Sequens versiculus: *Donec transfugat jecur ejus, vel jecur illius: angitia*, à principio prioris versiculi pendet, videlicet *trahitur post eum sicut bos ad macellum, et sicut stultus ad compedes, donec cogitatur transfugat jecur ejus*. Quod exponunt Hebræi de plagâ mortiferâ, quam maritus mulleris indiget illi, ut certa mors et repentina sequatur, et si sagitta transfugerit cor illius. Alii referunt ad clausulam proximè præcedentem: *Ut innet errare, et veteris contagia morbi*. Tanti blandè obrepunt, ut ego inaguntur ametur. (Sacy.)

Ut innet errare, et veteris contagia morbi  
Tanti blandè obrepunt, ut ego inaguntur ametur. (Sacy.)

dentem; nempe, stultus toties venit ad compedes, donec tandem sagitta transigat jecur ejus; hoc est, donec tandem mori plectatur. Aliter, ut ad sequentia referatur: sicut avis festinat ad laqueum, donec tandem sagitta transigat eum illius; et ad laqueum, hoc est, ad escam sub laqueo. Porro juxta hunc sensum ultima clausula, nempe: *Et non neci quod de vita illius sit, ad omnes res similitudines, et ad juvenem refertur, ad hunc modum: ut bos non novit quod de vita sua agitur, ut stultus dicitur ad compedes non novit quod de vita sua agitur, denique ut avis festinans ad laqueum non novit quod de vita sua agitur, ita nempe iste adolescens novit tractus amore mulieris adultere, quantum facturum animae suae faciat. Non novit se recte tendere ad mortem animae suae, ut corporalem mortem evadit, quia frequenter subeunt adulteri. Quae sequuntur obscuris indicant non fuisse rem gestam, nec Solomonem conspexisse oculis corporis, neque audivisse hujusmodi verba, sed monitionem esse in genere positam: quae muliercularum impudentiam depingit, et suo filio ponit ob oculos frandem quibus ut solent adversus incautos et imprudentes juvenes; quantum denique sit nefas, vel illam familiaritatem cum hujusmodi homine, usque adeo ut vel per eorum inceleris plateam, aut prope aedes accessisse, sit periculosum, ut suscipitur.*

VERB. 21-27.—NUNC EGGO, FILII, AUDITE, ET ATTENDE VERBA ORIS MEI. NE ANSTRAXERIS IN VIS ILLIUS VENS TEA, NEQUE RECIPIAS SEQUITUS ILLIUS. (Hebr.: Non declinabit ad eum illius cor tuum, neque erabis in sequitis illius.) MELIOS ENIM VULNERATUS DECEIT, ET FORTISSIMI QUOQUE INTERFECTI SUNT AB EA. VLE INVENI DOMUS EUS PENTRANES INTERIORA MORTIS. (Hebr.: *Vie inferni domus illius descendente ad cubitula mortis.*) Haec ita multum refert quod in Hebraeo legitur: *Nunc, fili, audite me, et summa diligentia verbis oris mei attendite.* Unius

## CAPITRE VIII.

1. Numquid non sapientia clamitat, et prudentia dat vocem suam?
2. In summis excelsisque verticibus supra viam, in mediis sentis stans,
3. Juxta portas civitatis, in tipsis foribus, loquitur, dicens:
4. O viri, ad vos clamito: et vox mea ad filios hominum.
5. Intelligite, parvuli, astutiam: et insipientes, animadvertite.
6. Audite: quoniam de rebus magnis locutura sum: et aperientur labia mea, ut, recta predicent.
7. Veritatem inestabitur guttur meum, et labia mea detestabuntur iniquum.
8. Justi sunt omnes sermones mei: non est in eis pravum quid, neque perversum;
9. Recti sunt intelligentibus, et aequi inventientibus scientiam.
10. Accipite disciplinam meam, et non pecuniam: doctrinam magis quam aurum eligite.
11. Melior est enim sapientia cunctis pretiosis-

exemplum propositi, quo teipsum velut in speculo tuearis; non est quod tuis viribus fidus, aut constantia, imò procul fugiendum est si velis esse tatus (*Englis, inquit, fornicationem, 1 Cor. 6: ne fecit cor tuum ut vites quibus incedit, ne forte factus obvis non poteris resistere sermonibus et blanditiis illius; imò potius quam longissime circumdare, ab institutione itinere deflecte, quasi errares in plateis civitatis, ne incidas in sentias illius adultera; vel, ne erraveris, nam si cor tuum declinat ad eas, hoc est, ad ullam ex his hujus adultera, plurimum erraveris. Nam illa plurimum graviter vulnerata prostravit, non hunc solem de quo locutus sum, quoniam tu fortassis putas tam facile persuasum et victum, quid imbecillus esset et parum constans: imò omnes, hoc est, plurimi, et ingens numerus robustissimorum virorum, fuerunt ab ea intercepti et ad inferos dejecti; non enim est via magis expensiosa ad infernum et gehennam, quam illa qua ducit ad dominum hujus mulieris. Sic igitur existima te, si petas illius aedes, recta ad infernum tendere; si illius cubile, quod omnia aromata profert, adire pergas, te eadem opero descendere ad camera mortis (ut est in Hebraeo), aeterna supplicii. Quare si corporis iacturam et periculum non times, at saltem animae mortem et interitum formidans, omne fornicationem, adulterium, et illicitum concubitarum lege. Non sine causa vehementer laborat Solomon in principio sui libelli, ut filium adhuc innocentem ad aeternam castitatis perturbat; haud ignarus quantum mala ex luxu et libidine locum intellere malis, semel copulatus es Christo, et illius corporis, nempe Ecclesiae, factus es membrum. Tollens membra Christi, faciens membra meretricis, damnatae sectae videlicet, absit. Porro ad reliquos sensus ex precedentibus facilis erit loci applicatio; nec ad sequentia proferamus.*

## CHAPITRE VIII.

1. La sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix?
2. Elle se tient le long du chemin, sur les lieux les plus hauts et les plus élevés, elle se met au milieu des sentiers,
3. Près des portes à l'entrée de la ville, et elle parle en ces termes:
4. C'est à vous, ô hommes, que je crie; et c'est aux enfants des hommes que ma voix s'adresse.
5. Vous, imprudents, apprenez ce que c'est que la sagesse; et vous, insensés, rentrez en vous-mêmes.
6. Ecoutez-moi, car je vais vous dire de grandes choses; et mes lèvres s'ouvriront pour annoncer la justice.
7. Ma bouche publiera la vérité; mes lèvres détestent l'impiété.
8. Tous mes discours sont justes; ils n'ont rien de mauvais ni de corrompu.
9. Ils sont pleins de droiture pour ceux qui sont intelligents, et ils sont équitables pour ceux qui ont trouvé la science.
10. Recevez avec plus de joie que de l'argent les instructions que je vous donne, et préférez la doctrine à l'or;
11. Car la sagesse est plus estimable que ce qu'il

mis: et omne desiderabile ei non potest comparari.

12. Ego sapientia habito in consilio, et eruditus interum cogitationibus.
13. Timor Domini odit malum; arrogantiam, et superbiam, et viam pravam, et os bilingue detestatur.
14. Meum est consilium et equitas; mea est prudentia, mea est fortitudo.
15. Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt;
16. Per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam.
17. Ego diligentes me diligo, et qui mané vigilant ad me, inveniet me.
18. Mecum sunt divitiae et gloria, opes superlax et justitia.
19. Mellior est enim fructus meus auro, et lapide pretioso; et geminaria mea, argento electo.
20. In viis justitiae ambulabo, in medio semitarum iudicis.
21. Ut ditem diligentes me, et thesaurorum eorum repleam.
22. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quicquam faceret à principio:
23. Ab aeterno ordinata sum, et ex antiquis, antiquam terram fieret.
24. Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram: necdum fontes aquarum eruperant:
25. Necdum montes gravi mole constiterant, ante colles ego parturiebar:
26. Adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terrae:
27. Quando preparabat caelos, aeternam; quando caeris lege et gyro vallabat abyssos:
28. Quando aethera firmabat aersum, et fibrabat fontes aquarum:
29. Quando circumdabat mari terminum suum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos; quando appendebat fundamenta terrae:
30. Cum eo erant cuncta componens; et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore,
31. Ludens in orbe terrarum; et deliciae meae, esse cum filiis hominum.
32. Nunc ergo, filii, audite me: beati qui custodiunt vias meas.
33. Audite disciplinam: et estote sapientes, et nolite abficere eam.
34. Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei.
35. Qui me invenierit, inveniet vitam, et hauriet salutem à Domino.
36. Qui autem in me peccaverit, ledet animam suam; omnes qui me oderunt, diligunt mortem.

## VERB. 1, 2, 3.—NUNCIO NON SAPIENTIA CLAMITAT (1).

(1) Nominis sapientiae accipie cognitionem Dei, quam habemus ex verbo Dei. Per prudentiam vero accipie cognitionem qua facta Dei et iudicia eius cognoscuntur. Hebraei tamen exponunt hic sapientiam pro, *vis sapientibus, qui homines vocant ad sapientiam legis, idque in locis publicis, ut nemo sit qui se abscondat à*

x a de plus précieux; et tout ce qu'on désire le plus, ne peut lui être comparé.

12. Moi, la sagesse, j'habite dans le conseil, et je me trouve présente parmi les pensées judicieuses.
13. La crainte du Seigneur hait le mal. Je deteste l'insolence et l'orgueil, la vie corrompue et la langue double.
14. C'est de moi que vient le conseil et l'équité; c'est de moi que vient la prudence et la force.
15. Les rois meurent par moi, et c'est par moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste.
16. Les princes commandent par moi; et c'est par moi que ceux qui sont puissants rendent la justice.
17. J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher me trouveront.
18. Les richesses et la gloire sont avec moi, la magnificence et la justice.
19. Car les fruits que je porte sont plus estimables que l'or et que les pierres précieuses; et ce qui vient de moi vaut mieux que l'argent le plus pur;
20. Je marche dans les voies de la justice, au milieu des sentiers de la prudence,
21. Pour enrichir ceux qui m'aiment, et pour remplir leurs trésors.
22. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies; avant qu'il eût aucune chose, j'étais dès lors;
23. J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée.
24. Les abîmes n'étaient pas encore, et déjà j'étais conçue; les fontaines n'étaient pas encore sorties de la terre;
25. La pesante masse des montagnes n'était pas encore formée; j'étais enfantée avant les collines.
26. Il n'avait point encore créé la terre, ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles.
27. Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente, lorsqu'il environnait les abîmes de leurs bornes, et qu'il leur prescrivait une loi inviolable;
28. Lorsqu'il affermissait l'air au-dessus de la terre, et qu'il dispensait dans leur équilibre les eaux des fontaines;
29. Lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites, et qu'il imposait une loi aux eaux, afin qu'elles ne passassent point leurs bornes; lorsqu'il posait les fondements de la terre;
30. J'étais avec lui, et je réalisais toute chose; j'étais chaque jour dans les délices, me jouant sans cesse devant lui,
31. Me jouant dans le monde, et trouvant mes délices à être avec les enfants des hommes.
32. Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfants; heureux ceux qui gardent mes voies!
33. Écoutez mes instructions, soyez sages, et ne les rejetez point.
34. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient à ma porte;
35. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il pausera le salut de la bonté du Seigneur.
36. Mais celui qui péchera contre moi, blessera son âme; tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

## COMMENTARIUM.

ET PRUDENTIA DAT VOCEM SUAM? IN SEMBIS EXCELSISQUE

luro eius et excelsionem habeat. Extollit autem Sapientia Dei sapientiam in septem: 1<sup>a</sup> Est *mea*, et longè excellit sapientiam hominum, sicut principes vulgares excellunt homines. 2<sup>a</sup> Est *recta*, per rectam ducens viam. 3<sup>a</sup> Est *vera*, nullum habens admixtum errorem. 4<sup>a</sup> Quietum reddit hominis animum. 5<sup>a</sup> In

dentem; nempe, stultus toties venit ad compedes, donec tandem sagitta transigat jecur ejus; hoc est, donec tandem morte plectatur. Aliter, ut ad sequentia referatur: sicut avis festinat ad laqueum, donec tandem sagitta transigat eum illius; et ad laqueum, hoc est, ad escam sub laqueo. Porro juxta hunc sensum ultima clausula, nempe: *Et non nevi quod de vita illius sit, ad omnes res similitudines, et ad juvenem refertur, ad hunc modum: Ut bos non novit quod de vita sua agitur, ut stultus dicitur ad compedes non novit quod de vita sua agitur, denique ut avis festinans ad laqueum non novit quod de vita sua agitur, ita neque iste adolescens novit tractu amore mulieris adulterare, quantum facturum animae suae faciat. Non novit se recta tendere ad mortem animae suae, ut corporalem mortem evadit, quia frequenter subeunt ad alteri. Quae sequuntur obscuris indicant non fuisse rem gestam, nec Solomonem conspexisse oculis corporis, neque audivisse hujusmodi verba, sed monitionem esse in genere positam; quia mulierculam impudentiam depingit, et suo filio ponit ob oculos frandem quibus ut solent adversus incautos et imprudentes juvenes; quantum denique sit nefas, vel illam familiaritatem cum hujusmodi hoire, usque adeo ut vel per eorum incedere plateam, aut prope ad eas accessisse, sit periculosum, ut assequitur.*

VERB. 21-27.—NUNC EGO, FILII, AUDITE, ET ATTENDE VERBA ORIS MEI. NE ANSTRAXERIS IN VIS ILLIUS SEMINIS TUI, NEQUE RECIPIAS SEMINIS ILLIUS. (Hebr.: *Non declinabit ad eum illius cor tuum, neque erabis in seminis illius.*) MELIOS ENIM VULNERATUS DECEIT, ET FORTISSIME QUICQUE INTERFECTUS SUNT AB EA. VLE INVENI DOMUS EUS PENITRANTES INTERIORA MORTIS. (Hebr.: *Vie inferni domus illius descendente ad cubitula mortis.*) Haec ita multum refert quod in Hebraeo legitur: *Nunc, fili, audite me, et summi diligentia terbis oris mei attendite.* Unius

## CAPUT VIII.

1. Numquid non sapientia clamitat, et prudentia dat vocem suam?
2. In summitis excelsisque verticibus supra viam, in mediis sentias stans,
3. Iuxta portas civitatis, in ipsis foribus, loquitur, dicens:
4. O viri, ad vos clamito: et vox mea ad filios hominum.
5. Intelligite, parvuli, astutiam: et insipientes, animadverte.
6. Audite: quoniam de rebus magnis locutura sum: et aperientur labia mea, ut, recta predicent.
7. Veritatem inestabitur guttur meum, et labia mea detestabuntur iniquum.
8. Justi sunt omnes sermones mei: non est in eis pravum quid, neque perversum;
9. Recti sunt intelligentibus, et aequi inventientibus scientiam.
10. Accipite disciplinam meam, et non pecuniam: doctrinam magis quam aurum eligite.
11. Melior est enim sapientia cunctis pretiosissimis:

exemplum propositi, quo tempus velut in speculo tueris; non est quod tuis viribus fidus, aut constantia, imò procul fugiendum est si velis esse tatus (*Engle, inquit, fornicationem, 1 Cor. 6*): ne facti cor tuum ad vias quibus incedit, ne forte factus obivus non poteris resistere sermonibus et blanditiis illius; imò potius quam longissime circumdabit, ab instituto itinere deflecte, quasi errares in plateis civitatis, ne incidas in sentias illius adulterae; vel, ne erraveris, nam si cor tuum declinat ad eam, hoc est, ad ullam ex his hujus adulterae, plurimum erraveris. *Nam illa plurimum graviter vulnerata prostravit, non hunc solem de quo locutus sum, quoniam in fortassis putas tam facile persuasum et victum, quid imbecillis esset et parum constans: imò omnes, hoc est, plerumque, et ingens numerus robustissimum virorum, fuerunt ab ea intercepti et ad inferos dejecti; non enim est via magis expeditiosa ad infernum et gehennam, quam illa qua ducit ad dominum hujus mulieris. Sic igitur existima te, si petas illius aedem, recta ad infernum tendere; si illius cubile, quod omnia aromata profunde, acriter pergas, te eadem operò descendere ad camera mortis (ut est in Hebraeo), aeterna supplicia. Quare si corporis iacturam et periculum non times, at saltem animae mortem et interitum formidans, omne fornicationem, adulterium, et illicitum concubium fuge. Non sine causa vehementer laborat Salomon in principio sui libelli, ut filium adhuc innocentem ad amaram castitatis perturbationem; haud ignarus quantum mala ex luxu et libidine laute tracti perveniunt. Quod si de spiritali fornicatione locum intelligere malis, semel copulatus es Christo, et illius corporis, nempe Ecclesiae, factus es membrum. Tollens membra Christi, faciens membra meretricis, damnatae sectae videlicet, absit. Porro ad reliquos sensus ex precedentibus facilis erit loci applicatio; nec ad sequentia properamus.*

## CHAPITRE VIII.

1. La sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix?
2. Elle se tient le long du chemin, sur les lieux les plus hauts et les plus élevés, elle se met au milieu des sentiers,
3. Près des portes à l'entrée de la ville, et elle parle en ces termes:
4. C'est à vous, ô hommes, que je crie; et c'est aux enfants des hommes que ma voix s'adresse.
5. Vous, imprudents, apprenez ce que c'est que la sagesse; et vous, insensés, rentrez en vous-mêmes.
6. Écoutez-moi, car je vais vous dire de grandes choses; et mes lèvres s'ouvriront pour annoncer la justice.
7. Ma bouche publiera la vérité; mes lèvres détestent l'impie.
8. Tous mes discours sont justes; ils n'ont rien de mauvais ni de corrompu.
9. Ils sont pleins de droiture pour ceux qui sont intelligents, et ils sont équitables pour ceux qui ont trouvé la science.
10. Recevez avec plus de joie que de l'argent les instructions que je vous donne, et préférez la doctrine à l'or;
11. Car la sagesse est plus estimable que ce qu'il

mis: et omne desiderabile ei non potest comparari.

12. Ego sapientia habito in consilio, et eruditus intersum cogitationibus.

13. Timor Domini odit malum; arrogantiam, et superbiam, et viam pravam, et os bilingue detestor.

14. Meum est consilium et equitas; mea est prudentia, mea est fortitudo.

15. Per me reges regnant, et legum conditores iusta decernunt;

16. Per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam.

17. Ego diligentes me diligo, et qui manet vigilans ad me, inveniet me.

18. Mecum sunt divitiae et gloria, opes superlax et justitia.

19. Melior est enim fructus meus auro, et lapide pretioso; et geminima mea, argento electo.

20. In viis justitiae ambulabo, in medio semitorum iudicium.

21. Ut ditem diligentes me, et thesaurorum eorum repleam.

22. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidem fieret à principio:

23. Ab aeterno ordinata sum, et ex antiquis, antiquam terram fieret.

24. Nonndum erant abyssi, et ego jam concepta eram: necdum fontes aquarum eruperant:

25. Necdum montes gravi mole constiterant, ante colles ego parturiebar:

26. Adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terrae:

27. Quando preparabat caelos, aeternam; quando caerit lege et gyro vallabat abyssos:

28. Quando aethera firmabat aursum, et librabat fontes aquarum:

29. Quando circumdabat mari terminum summum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos: quando appendebat fundamenta terre:

30. Cum eo erant cuncta componens: et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore,

31. Ludens in orbe terrarum; et deliciae meae, esse cum filiis hominum.

32. Nunc ergo, filii, audite me: beati qui custodiunt vias meas.

33. Audite disciplinam: et estote sapientes, et nolite abscire eam.

34. Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei.

35. Qui me invenierit, inveniet vitam, et auferet salutem à Domino.

36. Qui autem in me peccaverit, ledet animam suam; omnes qui me oderunt, diligunt mortem.

## COMMENTARIUM.

VERB. 1, 2, 3.—NUNC EGO, NON SAPIENTIA CLAMITAT (1),

(1) Nominis sapientiae accipie cognitionem Dei, quam habemus ex verbo Dei. Per prudentiam verb accipie cognitionem qua facta Dei et iudicia eius cognoscuntur. Hebraei tamen exponunt hic sapientiam pro, *vis sapientibus, qui homines vocant ad sapientiam legis, idque in locis publicis, ut nemo sit qui se abscondat à*

vis a deo plus preciorum; et tunc est qu'on désire le plus, ne peut lui être comparé.

12. Moi, le sage, j'habite dans le conseil, et je me trouve présente parmi les pensées judicieuses.

13. La crainte du Seigneur hait le mal. Je deteste l'insolence et l'orgueil, la vie corrompue et la langue double.

14. C'est de moi que vient le conseil et l'équité; c'est de moi que vient la prudence et la force.

15. Les rois regnent par moi, et c'est par moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste.

16. Les princes commandent par moi; et c'est par moi que ceux qui sont puissants rendent la justice.

17. J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher me trouveront.

18. Les richesses et la gloire sont avec moi, la magnificence et la justice.

19. Car les fruits que je porte sont plus estimables que l'or et que les pierres précieuses; et ce qui vient de moi vaut mieux que l'argent le plus pur;

20. Je marche dans les voies de la justice, au milieu des sentiers de la prudence,

21. Pour enrichir ceux qui m'aiment, et pour remplir leurs trésors.

22. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies; avant qu'il eût aucune chose, j'étais dès lors;

23. J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée.

24. Les abysses n'étaient pas encore, et déjà j'étais conçue; les fontaines n'étaient pas encore sorties de la terre;

25. La pesante masse des montagnes n'était pas encore formée; j'étais enfantée avant les collines.

26. Il n'avait point encore créé la terre, ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles.

27. Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente, lorsqu'il environait les limites de leurs bornes, et qu'il leur prescrivait une loi inviolable;

28. Lorsqu'il affermissait l'air au-dessus de la terre, et qu'il dispensait dans leur équilibre les eaux des fontaines;

29. Lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites, et qu'il imposait une loi aux eaux, afin qu'elles ne passassent point leurs bornes; lorsqu'il posait les fondements de la terre;

30. J'étais avec lui, et je réalisais toute chose; j'étais chaque jour dans les délices, me jouant sans cesse devant lui,

31. Me jouant dans le monde, et trouvant mes délices à être avec les enfants des hommes.

32. Écoutez-moi donc maintenant, mes enfants; heureux ceux qui gardent mes voies!

33. Écoutez mes instructions, soyez sages, et ne les rejetez point.

34. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient à ma porte;

35. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il pausera le salut de la bonté du Seigneur.

36. Mais celui qui péchera contre moi, blessera son âme; tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

ET PRUDENTIA DAT VOCEM SUAM? IN SEMITIS EXCELSISQUE

luro eius et excelsionem habet. Extollit autem Sapientia Dei sapientiam in septem: 1° Est *maquis*, et longè excellit sapientiam hominum, sicut principes vulgares excellent homines. 2° Est *recta*, per rectam ducens viam. 3° Est *vera*, nullum habens admixtum errorem. 4° Quietum reddit hominis animum. 5° In

VENTIGIBUS, SUPRA VIAM IN MEDIIS SEMITIS STANS. JUXTA PORTAS CIVITATIS (1). IN IPSIS FORIBUS LOQUITUR, DICENS. Hebr. : In capite exceliorum sicut viam inter semitas civitatis. Ad latas portas iuxta os civitatis, in introitu portarum vociferabitur. Sapientiam et prudentiam sive intelligentiam, ut est in Hebræo, pro eodem ferè accipiunt Hebræi expositores. Differant tamen, ut inquit quidam illorum, ut scientia et praxis; nam intelligentia sive prudentia in moribus consistit. Quod ad sensum hujus loci spectat, postquam per filium suum omnes revocavit, et deternit a domo mulieris, sive carnis sensum historicum, fornicariæ et adulteræ, sive carnis et cujuscumque corruptionis, sive denique a commercio eorum qui aliena à fide catholica sequuntur dogmata : nunc enjoinctam doctrinam, et cujus voces cadere debeant, ostendit; nempe illius qui neque falli neque fallere novit. Arripuit loquendi modus et Hebraismus significat aliquid dicere, et aliquid suppiendum; q. d. : Fili, si nihil non credis, si meis verbis non libet audire, ut puta solus homo, cui non possit quis satis tuto credere, est enim omnis homo mendax, sapientia autem accommodanda debet. Quod si dixeris : libenter auscultarem, si illius vocem liceret audire, sed cum ipsa iniquitas comparet, nusquam audiam, quo pacto illi obtemperabo? Quid, inquit Salomon, domo sapientia clauditur? Ut Hebræi legunt, et nos tanquam prophetia verba intelligimus, ut de Christo Dei sapientia. Et Dei virtute intelligatur locus, de quo certum est: hoc caput et sequens tractare: in quibus omnia de Christo clarissime licet exponere, quam historico sensu, præsertim nobis qui luce Evangelicâ illustramur. Licet præsertim juxta alias sapientie adceptiones, prius à nobis experientias, locum interpretari, ut propius respiciat eos qui Christum processerunt: qui neque vocem ejus, ut Apostoli et Judæi illius ætatis, neque ipsum in Evangelio loquentem, in nos hodie, audire poterunt, quos tamen Salomon participes hujus doctrinæ esse voluit. Ne quis igitur nos judicare existimet, si in lege aut prophetarum oraculis, aut etiam piorum hominum vitâ ac doctrinâ, aut denique in operibus Dei, sapientiam clamare interpretemur. Et quod ad sensum spectat historicum, concionandi sive perorandi locus sapientie preparari de distributor: *Nonne sapientia clauditur?*

*Nihil re adverteatur sibi ipsi. 0' Rectum tenet ordinem, id quod ex dictione Hæc colligitur. 7' Non habet animum fastidium, sed quanto plus in se proficeris, tanto ardentius et oblectaberis. Hæc ordinata in textu describuntur.*

*(Munsterus.)*  
 Ille de e sapientia que in lege apparet exponit Hebræi: et sanè et si non soli, at præcipue hæc attributa conveniunt.

*(Grotius.)*  
 1) Ubique obvia et paratiss. Sic Christus, vera sapientia, et in monte os suum aperit, et in deserto non modo corpora, sed etiam animos pavit, et obvia quosque sanavit, terraque et aquas beneficiendo pertransiit, et in portis Naim mortuum suscitavit, et ad maris littora e navigati docuit, et in domibus, in conviviis, in synagogis, in vicis, in urbe, in oppidis et in castellis, in templo et extra templum prædicavit: neque quidquam intentatam reliquit, quo se omnibus obivum faceret.

(Bossuet.)

Quis usque adeo ignavus est et imperitus, ut ignoret sapientiam clamare, et intelligentiam dare vocem, non solum per hanc doctrinam meam, que angusto angulo orbis docetur, inquit, que paucis paginis continetur? Imò me tacente nihilominus Sapientia clamabit, et intelligentia dabit vocem non hæreticorum more, qui latebras querunt, et Ecclesie judicium recusant, non philosophorum scholis, qui de dogmatibus diladantur, dicentes se esse sapientes, stulti facti sui, Rom. 1, sed in vertice exceliorum, in summis montibus, et editissimis patriarcharum et prophetarum oraculis. Super, vel juxta, domum seniorum. Hebraismus est, pro inter duas senioritas, vel in concordiâ duarum seniorum stetit sapientia: quod rectè in consensu legis et prophetarum, aut melius veteris et novi Testamenti, intelligimus. Ad montem domus Dei si quis accedat, in montem, hoc est doctorem hominum, circumfuso, sapientiam clamantem audivit. Præterea ad locum portarum ante civitatem, et in introitu portarum (ut est in Hebræo) vociferabitur. Omnia obvia est sapientia, non solum his qui ad montem ascendere possunt, et sublimia speculari, sed etiam indocta plebe et quodque civitatem ingreduntur, in ipsiis portis, ubi solet antiquitas jus dici à senioribus et magistratibus, qui nihil aliud quam intelligentiam præbent hominibus; cum malos coercant, et studia virtutis et observantiam legis doceant. Cogita igitur, quoties doctorem insigne et divinæ legit interpretem, quoties plura concionatore à terrenis rebus ad celestia exultantem audis, toties sapientiam clamantem auscultat. **וְלֹא יָדָע אֶת אֵלֹהִים** ut est in Hebræo vel *facta est*, vel in ore, hoc est, loco publico ubi peregrinos verbi Dei declamare solent, qui merito os civitatis dici possunt. Quoties, inquam, studiosum aliquem, exemplar virtutum, vel viâ publicâ obivum habes, quoties de justitiâ et æquitate judicem disserentem et decernentem intueris, toties sapientiam clamantem in prædictis locis cogita, inquam, ac si ipsa propriâ voce dicere que sequuntur:

**VERS. 1-9.** — O VIRI, AD VOS CLAMITO, ET VOX MEA AD FILIOS HOMINUM (1). INTELLIGITE, PARVULI, ASTUTIAM; ET INSPIENTES, ANIMADVERTE. (Hebr. : Date operam, ignari, intelligite; et stulti, intelligite corde; ncl, facite cor intelligere.) AUDITE, QUONIAM DE BEBERE MAGNIS LOCUTURA SUM; ET APERTURÆ LABII MEI ET RECTA PRÆDICENT. (Hebr. : Aperto labiorum meorum rectitudines.) VERITATEM MENTABATUR, CUTUM MEUM.

(1) Dieu ne parle pas seulement aux hommes, mais il cric pour se faire entendre d'eux, afin qu'ils comprennent qu'ils sont plongés dans un profond assoupissement, et qu'ils sont sourds à sa voix, jusqu'à ce qu'il les réveille par ce cri de sa grâce toute-puissante, qui rompt la dureté de leur cœur, et lui donne des oreilles pour l'entendre. C'est ce que saint Augustin dit lui-même, en rendant grâces à Dieu de la manière dont il l'avait touché. Vous étiez avec moi, dit-il à ce Dieu, et moi je n'étais point avec vous. Les beautés qui ne subsistent que par vous, me tenaient séparé de vous. Enfin, vous m'avez appelé, vous avez crié, et vous avez rompu ce qui rendait mon âme sourde à votre voix. : Vocasti, et clamasti, et rupisti surditatem meam. (Sacy.)

ET LABIA MEA DETESTABUNTUR IMPIC. (Hebr. : Nam veritatem meditabitur palatum meum, abominatio labiorum meorum implet.) JOSTI SUNT OMNES SERMONES MEI (1). NON EST IN EIS PRAVUM QUID, NEQUE PERVERSUM. (Hebr. : In justitia omnia verba oris mei, non est in illis obliquitas. Recti sunt intelligentibus, et æqui inventientibus sentiam.) Quos auditores sibi proponit, et quem ordinem doctrinæ velit sequi, quodammodo præfatur sapientia. Quorum utroque suam benevolentiam et studium erga mortales commendat. Porro per doctrinæ suæ ingens et incredibile encomium, doctiles et attentos reddit auditores: quos quadrifariam distinguit hoc in loco, quosdam viros appellans, alios filios hominum, imperitos alios, alios denique stultos; et universum mortalium genus complectitur. Qui sapientiam suâ et bonitate omnes homines, sive viros virtute excellentes, sive filios hominum qui nihil sublimius sapient, sive ignavos et omnium rerum imperitos, sive denique stultos qui pro bono malo eligunt, qui hos omnes, inquit, ad imaginem suam fluxit, omnes hos sapientia sue vult esse participes. Ad vos, o viri, clamabo, et vox mea ad filios hominum. Quæ est inter virum et hominem differentia juxta proprietatem Romanæ linguæ enim inter **וְרַא** et **וְרַא** Hebræorum illomate intelligere licet: quamvis si quis eandem sensum his adversis clausulis exprimi contendat, non repugnabimus, scientes cum esse morem Scripturarum, præsertim in hoc libello, et in Psalmis, idem videlicet diversis verbis prætere. Hebræi aliquot familiares quidpiam sonare voluit in eo quod dicit: Ad vos, o viri, vocabo, quam in illo: Vox mea ad vos, filii hominum; q. d. : Non solum viri et filii hominum, sed inani et indocti intelligite astutiam, date operam ut intelligatis; animadvertite ut intelligatis: vel tale aliquid juxta energiam conjugationis intelligendum est in hoc verbo **וְרַא**. Quamvis usque adeo exposita et obvia sit omnibus sapientia, et omnibus locis accurat, ab otiosis et negligentibus tamen non percipitur, ut qui celestium rerum curam non habent; multo minus à stultis, qui studiis divinæ sapientia: contrariis merent occupant. Statim est imperium esse et ignarum, quam vitis depravatam habere intelligentiam. Et stulti, inquit, intelligite corde; q. d. : Cor habetis, sed sensu carens, aut rebus alienis ab intelligentia occupatum. Et hæc

(1) Omnes illi sermones sunt obvi, id est, plani et perspicui. Bære Grecæ Alexandrinus : que ante oculos sunt, et oblati cujusvis, qui attendit, patent. Chaldaicus et Syrus : recta, manifestis; non obscura et perplexa. Alii erroris interpretantur recti, cum formam **וְרַא** denotare quod ante oculos est, non dubium est rectum propriè. Malim priorem perspicuitatis significatum hic retinere, quòd et melius convenit quòd audiat, intelligere facient, scilicet animam, si est, qui intelligenti studium adhibet. Et recti, plani, capiti faciles, nihil anceps fallacium habentes. Inventionibus, id est, invenire cupientes scientiam. Verbis, quibus factus actionis alienus exprimitur; Hebræis tandem raro consona significatur. Ita Genes. 37, 21 : Ruben eripuit, id est, eripere conabatur eam. Et qui cum nostro magis convenit locus, 1 Sam. 20, 21 : Agr. invenit senectutem, eas invenire stude, quere eas. Recte igitur Chaldaicus hoc loco : Sic qui excubant scientiam. Et Syrus : Et qui cupit scire ea. (Rosenmüller.)

hactenus quod ad auditores distinguendos et admonendos spectat. Deinde doctrinam suam magnis laudibus merito extollit. Primo quod magnis de rebus dictura sit, audite, inquit, nam magna sunt, hoc est, bona et utilia sunt, que dicam: magna præter facilitatè et apertè, que duo ex istis versiculo intelligentes. Audite, quoniam de rebus magnis locutura sum, et aperientur labia mea, ut recta prædicem. In Hebræo: Aperto labiorum meorum rectitudines; alioqui nihil facilis suam labia aperire. Ad hæc quòd veritati concilia sit sua doctrina, et ab omni errore aliena, confirmat ne malè intelligatur quod præcessit, quasi apertione labiorum et facilitate dicendi, quiddam in buccam venerit veli effutire. Veritatem meditabitur palatum meum. In Hebræo, palatum meum: linguam et cætera locutionis instrumenta intelligimus. Meditari vel lingua intelligitur, et ad diligentiam et sedulitatem docendi spectat; vel meditari mente potest intelligi, et ad gravitatem et maturitatem doctrinæ referri, secundum eas que sequuntur: Et labia mea detestabuntur impiam. Sapientia enim nihil magis odibile quam impietas, et quiddam à verè religione est alienum: Justi sunt omnes sermones mei; vel in justitia omnia verba oris mei. Nihil perversum vel tortuosum nostra confitebit oratio, sed in justitiâ, vel de justitiâ et æquitate, que hominem homini conciliat: hoc est, de his que justos et rectos faciunt auditores. Omnia hæc quam ad amissum Christum conveniant, manifestius est quam ut opus sit admonere. Porro de mysticis Scripturis et evangelicâ lege intelligi possunt, in quibus si quid obliquum aut perversum tibi videatur, scias te non intelligere quod arbitrur: Sunt, inquit Sapientia, hæc verba mea recta intelligenti, et recta his qui scientiam illorum invenient. Latent enim nonnquam Scripturarum sensus, et si quatuor est liber, quem qui volunt aperire, ab eo queant qui aperit et nemo claudit, Apoc. 3, et ab his quibus eum aperuisse constat, nempe venerabilibus Ecclesie doctoribus; antiquis et veris Scripturarum interpretibus; qui carnes suas crucifixerunt, cum vitis et conceptis oculis suis? Gall. 5. Hebræi in hoc versiculo: Omnia sunt recta intelligenti, **וְרַא** recto ad docendi ordinem, et intelligenti facilitatem referunt; q. d. : Eo ordine sunt Sapientie verba connexa, et tam commodè disposita, ut studiosè quærentibus facili solentiam exponant.

**VERS. 10, 11.** — ACCIPITE CORREPTIONEM MEAM, ET NON PRECIAM, DOCTRINAM MAGIS QUAM AUDEM DILIGITE. MELIOR EST ENIM SCIENTIA CUNCTIS OPERIBUS PRETIOSIS, ET OMNE DESIDERABILE EI NON FORSET COMPARARI. Hebr. : Melior est sapientia gemmis, et omnia desiderabilia non æquivalent eam. Post meritis sua doctrine laudes, quibus doctiles et attentos auditorum animos vultu iudicare, quid imprimis proponat audiamus. Accipite disciplinam, sive corruptionem. Equa et prudens rerum æstimatrix Sapientia novit quam malè conveniat rerum mundanarum studium suis auditoribus. Nemo potest duobus dominis servire, Math. 6. Qui terrenis curis et cumulandis opibus student, à sapientia sunt alieni. Unde quidam dives et avarus in Evangelio auditur:



*Stulte, hinc nocere repetat animam tuam*, Luc. 12. Ab hac stultitia imprimis alieno esse oportet, si sapientiam volumus audire, si corripri et castigari ab eo sequo feramus animo, quod ipse imprimis monet, inquit: *Accipite, quae quotiens, sive viri, sive filii hominum, ignari et auli, meam disciplinam, accipite potius quam argentum*. Quandoquidem sapientiam hujus mundi, quae splendet velut argentum, et famam apud vulgus sibi acquirit, cum hae sapientia quam ego vado compelei non potestis, felix igitur pecunia acquirere scientia, meam disciplinam amplectimini: neque vos moveat aurum quantumvis selectum, sed potius scientiam meam eligite, quae melior est ulis rebus terrenis, quantumvis pretiosis, ut ejus possessio animam ornat, parat et nutrit, et vitam perpetuam praestat. Quare nulla quamlibet desiderabilia ex rebus terrenis possunt cum hae scientia, quam sapientia largitor, conferri.

VERS. 12.—*Ego sapientia habito in consilio, et invenio intellexo cogitationibus*. Hebr.: *Ego sapientia habitor in consilio, et scientiam cogitationum invenio*. Sensus est, sapientiam non esse absque astutia et consilio in rebus agenda, non solum ad speculationem sese extendere; imò sapientiam omnes prudentia et consilio sive calliditate circumstantiis habere notas, ac si in medio eorum maneret, et summam familiaritatem haberet cum illis: sic Aben Ezra. Perficior pars versiculi, que in Hebraeo sic habet: *Actum scientiamque cogitationum inveniam*. Habet ambiguum intelligentiam; vel, quod Sapientia dicat se invenituram scientiam cogitationum, quasi scrutator cordium; et Christus legitur vidisse multorum cogitationes; vel, cogitationes scientiae, hoc est, non vulgares neque vanas suggerere cogitationes, sed eruditias, quae adinventivam scientiam spectant. Ne quis tamen et rerum humanarum experientiam ne ignorantia linguæ sapientiam; et proinde futuro tempore nihil, ut ostendat, inquit Aben Ezra, *sapientiam procedere, et auctorem esse omnia scientia et cogitationum gratiam*.

VERS. 13-14.—*Timor Domini odit malum, arrogantiam et superbiam, et viam pravam, et omne bilinger detestatur*. (Hebr.: *Timor Domini odit malum, superbiam et arrogantiam (vel superbiam insipientem) et viam mali, et omne pervercatum odit*.) *Melus est consilium, et acutias, mea est prudentia, mea est fortitudo*. (Hebr.: *Meum est consilium et lex, ego intelligentia sum, mea est fortitudo*.) Post exordium, in quo (ut diximus) in magna sua doctrinae expectationem erexit audirem, sequitur narratio, sive recitatio et commemoratio honorum, quae à Sapientia proveniunt; inter quae prima est: *Timor Domini initium sapientiae*, ex quo nascitur odium mali, quod in genere dictum est. Nam principis arrogantiam odit et superbiam, per quam peccatum intravit in mundum, per quam et natura rationalis à suo recessit conditore: non sine causa igitur sapientia, quae timorem Domini piis mentibus transfundit, non solum superbiam, sed superbiam tumementem, vel eam qui superbia totos est, hoc est, auctorem superbiae diabolum, odio habet. Quanto ma-

gis timorem Domini amplectitur illius bonitatis et majestatis concepta magnitudine immensa et majestate, tanto clarior etiam nostram imbecillitatem et indigentiam intelligimus, et coarctum illius revereri celsitudinem, nostram deplorare miserrimam. Timor Dei (qui humilitatem sociam et amicum habet) alienissimus est ab omni superbia. Et quavis malum non possit humana fragilitas ex sese penitus declinare, ab omni peccato suis viribus pura, et proripis incontaminata alique Dei gratia consistere, tamen ex sapientia Dei timore conceptio, omnem viam mali et consuetudinem peccandi odio habemus; sic enim vocem Hebraeam *timor* pro frequentatione accipiunt Hebraei. Secundo in loco: *Omne pervercatum ipsa odit*, inquit sapientia; *recta loquitur et vera, ut superius lectum est*. Pater mendacii perversa et falsa loquitur, et quotquot ex parte diaboli sunt, veritati resistunt, et doctrinam Spiritus sancti calumniantur. Id quod vitium in solos Judaeos, qui Christo Dei sapientia, dum in terris ageret, resistunt, referre liceret; et non etiam in magistris errorum nostri temporis, qui ore perversa conantur salutare quae lucentia à primordio nascentis Ecclesiae sapientiam Dei docuisse constat per ora Patrum, imò per corda credentium. Sunt qui iungunt ea cum praecedentibus, ut sis sensus: *Timor Domini odit viam malam, et timor Domini odit omne malum, perversitates vero ego odio habui*. *Meum est consilium et acutias*. Sive *lex* (ut in Hebraeo legitur). Cum angelus Satanae transigaret se in angelum lucis, 1 Cor. 10, et difficile sit deprehendere perversitates oris in multis, consilio est opus, opus est lex, hoc est, cognitio legis divinae, quae nobis praescriptum recta et vera, quae quidem virtutes non aliunde petenda sunt quam à Sapientia, quae inquit: *Mea sunt consilium et lex, sive acutias*. Vox Hebraea *תורה*, quae ab extendendo deducitur, rem stabilem et firmam significat, ut saepe nominamus. Sunt igitur dotes sapientiae consilium et et solida cognitio. *Mea est prudentia sive intelligentia*. *תורה* Hebr. quae porum hominum illuminatur anima, *Mea est fortitudo*. A sapientia non solum intelligentiam recipimus, et ceteras virtutes, quibus vias malas et oris perversitates discernimus, sed fortitudinem quoque, quae armati vincamus mala, nec locum demus perversitatibus quas odit sapientia. Atqui haec non facta est mentio de virtutibus his quae sapientia sunt peculiariter, et quae de illius substantia esse putantur: secundum locum habent quae sunt circa substantiam, aut si majoris attributa vocare.

VERS. 15-19.—*Per me reges regnant (1), et lex*

(1) Quod Me ait Sapientia: *Per me reges regnant*, etc., potest duobus modis accipi, videlicet, vel absolute, vel cum additione. Absolute, hoc modo: *Omnes reges quicumque vero reges sunt, id est, legitime principatum possident per me regunt, id est, illum regnandi eorum imperandi potestatem à me acceperunt*: juxta illud Apostoli Rom. 13: *Non est potentia, nisi à Deo. Quae autem à Deo sunt, ordinata sunt*. Cum additione autem exponitur hoc modo: *Reges per me regunt iuste, id est, quod rebus iuste regunt, et sic tunc oportet populum suum regant*; id habent et sapientia eos regente et docente. Hinc sententiae farent

haberi volunt, et nominis famam tueri; hoc enim significat *דומיהו*, laudabilis et clarus, ab avaritia alieni, quibus sine sapientia esse non possunt. Iudicis praeterea, qui in terris Dei benedicti locum suo more occupant, absque sapientia causas docerere litesque dirimere non poterunt. Sed dicit aliquis fastidiosus: Quibus modis aut qua arte acquiritur ista sapientia omnibus ordinibus usque adeo necessaria? num regis opibus comparatur, aut viribus belli et copiis acquiratur? minime gentium. Imò ut omnibus maxime opere est necessaria, ita est omnibus obvia et facilis, non rigida, non telrica, non elata fastu, sed benigna, generosa et humilis; inquit: *Discite à me, quia mitis sum et humilis corde*, Matth. 11. Non arte aliqua est opus ad sapientiam comparandam, sed solo amore, quo nihil est humanò generi convenientius. Ego, inquit, amatores meos diligo, et qui mane vigilaverit ad me, inveniet me; vel, qui quaerit me, inveniet me. Vox Hebraea *תורה* carorum significat, unde deducitur verbum *תורה*, significant *meum quaerere*. Sensus bene reddidit interpres, utraque significationem: vocis Hebraeae complexus. *Mane vigilare sive quaerere*, signum sollicitudinis et cura est. Qui somno deliti sunt, et otio, sapientiae non sunt amatores, sed qui mane quaerunt, hoc est, ante omnia alia. *Primum quaerite regnum Dei*, Matth. 6. Et una cum sapientia invenietis opes et gloriam; et hoc est quod Evangelista adiecit: *Et haec omnia adficientur vobis*. In Hebr. legitur: *Antiquas opes, vel divitias antiquitatis, invenietis*, hoc est, permanentes et stabiles; non opes superbas, ut nostrogimus. Quavis sensum habeat non absurdum quod haec reddidit interpres, sed iustitiam magis quam historicum. *Meum sunt divitiae et gloria, opes superbae et justitia*. Cum sapientia sunt opes ante omnia iustitia. Qui divites sunt hujus mundi plerique *manum non habent iniquitatis*, quam frequenter vel acquirunt, vel servant injuste. Amatores sapientiae cum iustitia stabiles et antiquas habent opes, quae *per se non effundant nec furantur*, Matth. 6. Et quavis vox Hebraea *justitia* significet propriè, Aben Ezra tamen hoc in loco, ut perpetua servetur metaphora, *felicitatem veritatis sive prosperitatem*; q. d.: *Omnia à sapientia recipiunt illius amici, quae justitiae et iudicij hostes in mundo quaerunt, opes, gloriam et felicitatem; aut haec, inquit, aut his majora; unde sequitur: Meum est fractus meus iuro et obrizo*. In Hebraeo, *et provenitius meus argenteo electo*. Explicat sese metaphorice videlicet fuisse locum de divitiis et gloria, non factibus neque vanis hujus mundi gloriam. Sed divites sunt bonis operibus sapientiae amatores, et coram angelis Dei coram gloria habent immortalem, 1 Pet. 1. Hebraei discernunt observant inter his voces *פירות* fractus, et *בשרות* provenitius. Nam *בשרות*, id est, annona, ut inquitur, ex semine et agricultra provenit, et annua aut potius crebro et aere quotidiano cultu eget. *פירות* autem, id est, fractus, qui sponte ex arboribus nascitur, semens non eget annua, per quam stabilem scitacionem et fidem intelligere licet; per annonam vero integritatem morum, et vitam fru-

gunt conditores iusta degerunt. *Per me principes imperant, et potentes decernunt iustitiam* (1). (Hebr.: *Per me reges regnabant, et gubernatores decernunt iustitiam*. *Per me principes principatum obtinebant, et notitiae erant omnia iudicia terrae*.) Ego diligentes me deligo, et qui mane vigilaverit ad me, inveniet me. REGES SUNT DIVITIAE ET GLORIA (2): *OPES SUPERBAE ET JUSTITIA* (3). (In Hebr.: *divitiae antiquae et iustitia*.) MELIOR EST FRUCTUS MEUS AERO ET LAPIDE PRETIOSO, ET GEMINA MEA ARGENTO ELECTO. (Hebr.: *Melior est fructus meus auro et obrizo, et provenitius meus argenteo electo*.) Maxima sunt sapientiae dotes, quas superius recitavimus, sed tamen his cancellis aut finibus non coarctatur sapientia; neque solum ad futuram vitam est necessaria; imò nulla pars presentis conversacionis sapientia carere potest. Et qui minime omni subsidio alterius videntur egere, sapientia maxime egent, neque alia ratione possunt supremi magistratus et reges regio fungi munere, cum equitate et clementia moderari republicam nisi sapientia suggerente prudentiam, et animum principis dignum, quo non suam solam, sed Dei gloriam, non sua solum, sed populi et republicae commoda quaerat. Quòd si legibus et statutis aequis malorum insolentiam coercere oporteat, nemò principum aut magistratum hoc munus praestare poterit, nisi sapientia edoctus, ut prospicere possit quid omnibus conducatur. Equas enim non conditi legum, qui aliò quam ad omnium legum scopum, nempe iustitiam, dirigat oculos. Et ut regibus et duobus qui sub regibus moderantur et regunt plebem, salus non est quocumque modo imperium accepisse, sed quensalmodum non est potestas nisi à Deo, ut inquit Paulus, Rom. 13; ita à Deo sapientiam accipere oportet, si modo boni principes esse volumus, et populum cum imperio subditum tenere legitimo, si ut principes circumstantia, quia addit: *Et legum conditores iusta decernunt*. Et paulò post: *Et potentes decernunt iustitiam*. Augustinus lib. 5 de Civitate, c. 49, priorem sensum habet; indicat tamen et aliter accipi posse.

(1) Estus.

Quis et per me ad regnum legitime perveniam, et per me illud recte gubernabo. (Menochius.)

(2) Tum in legibus condendis, tum in sententis ferendis. (Tirimus.)

(3) Multi enim divites, sed indocores, inglorii; non ita sapientiae alumni. (Bossuet.)

Magnificentiæ scilicet ac iustitia. Editio Complutensis non superbae habet, sed superarum. At hic sententiam non factam aut arrogantiam, quae vicia sunt rerum temporalium, significant, sed illarum copiam, magnitudinem, et omnibus mundi divitiis praestantiam; in quem ferè sensum Iudeus praedicat Isaias 61, 6: *Fortitudinem gentium comeditis, et in gloria eorum superabitis*; et cap. 60, 45. Hierosolyma spoudet: *Possunt te superbiae assultorum*. Haec enim omnia designant tantummodo. Deum gloria et divitiis cumulatorem Ierusalem et Hierosolymam. Hoc Solimanus apem facit aspicillibus fore ut angonantur divitiis et iustitia, quae rarissima sunt, nec simul diu perseverant, nisi sapientia et virtus domineatur, et continent in ordine divitibus, quae naturae suae infestissime sunt virtutum moralium et optime discipline hostes. (Galnet.)

(3) Quae plurimum inter se dissident, partis quocumque divitibus, unde opes superbae; in Hebr. duratura, stabiles: quod iustitia praestat. (Bossuet.)

gileram, que quotidiano labore et penitentia, quasi cultor et stercoreatione indiget. Sequitur :

**VERS. 20, 21.** — IN VISIBILEM ABSCURUM, IN MEMO SEMITAM IUDICI, UT DIXER DILIGENTES ME, ET TUC SACHUS EORUM REPLEAM. **Hebr.** : *Ut in hereditatem, vel jure hereditario accipere factum amatoris meo esse, quod est, vel resaniam et thesaurus eorum implebo.* Inter justitiam et iudicium sic distinguunt Hebraei, ut illa in genere et simpliciter intelligatur omnis probitas; iudicium vero referatur ad equitatem, qua est inter vicinum et proximum suum. Quod ad sensum spectat horum versuum, à superioribus pendet; prius enim de delictis et gloria facta est mentio, ad quas iustitia et aequitate pervenire in hoc mundo facile non est.

Fere enim qui avarit et immo dice congruit opes, aliorum dano discedit; sed longe alia ratio est opum, honoris, fructum et amorem, que bona suis largitur sapientia, que in vis justitie ambulat, et suos ambulare facit, ut primo recte sibi privatim vivat, deinde in medio secularium iudicii quod ad alios spectat. In medio, inquam, neque favore ad dexteram, neque odio ad sinistram declinans. Priorem clausulam ad vitam contemplativam referunt etiam Hebraei, secundam vero adactivam. *Ut dilem diligentes me*; vel, *ut hereditatem conferat amicis meis esse, casoniam, vel id quod est*, 7, *Hebraicis quod est esse, non fallaces divitas que pluribus modis percunt, sed solidae, veras et perennes, que in casis reconduunt sapientes, copiose elemosynas in pauperes, et beneficia in omnes collonant.*

**VERS. 22-31.** — DOMINUS POSSEBIT ME, IN INITIO VIARUM SEARUM (1), ANTEQUAM QUODQUAM FACERET A PRINCIPIO.

(1) *Græcum Aquile est  $\epsilon\tau\epsilon\alpha\sigma\tau\epsilon\tau$  et, possedit, ut et Symonides et Theodotimus, respondente bene Hebraeo  $\text{קָנָה}$ , et corrigendus ex eo locus Chrysostomi in ambiguis tom. 6. At Chaldaeus habet  $\text{קָנָה}$ , et Septuaginta  $\text{κατεχευη}$ , erant; sensus non meli, si creari sumas pro facere ut appareret. *Via Dei sunt operationes ipsius. Sensum hujus tui et sequentium non male exprimas cum Philone de Colonis: Verbum primum inter ea qua genita sunt, quod tanquam gubernaculum apprehendens gubernator omnium cuncta dirigit, et hoc ipso suis est instrumentum cum mundum forat, ut res omnes faceret existere sine vicio.* (Grotius.)*

*Domini possedit me à principio viae sue, ante opera sua, ante illum tempus vel ante momentum illud, quod coepit primum opera sua in lucem emittere. Christus Joan. 5. 17: Pater, inquit nunc operatur, et ego operor. Ab aeterno Pater operatur, ab aeterno igitur etiam Filius possidet, possidens autem non futura, sed presentia, que reapse subsistunt; ita subsistat  $\text{ἐν}$  ab aeterno. Ceterum Dominum via potest extendi, etiam ad immanentes ejus actiones. Ad opera ejus proprie dicuntur, que foras procedunt. Ape; antequam illi omni Patris opera ad extra, sed ceterum est omnium operationibus ejus ad intra.* (Jacob. Cappellus.)

Septuaginta : *Domini creavit me initium viarum suarum et erant vultu bona.* quod Ariani in suum errorem pervertent. Quiaquam suspicio meli non minima est Septuaginta non scripsisse *creavit me*, sed *possedit me*. Porro hunc locum multis modis veteres auctores interpretati sunt. Illa autem mihi videtur interpretatio in hunc maxime locum convenire, ut *possedit me*, idem valeat quod *genit me*, ut Gen. 4. *Possedit hominem per Deum*, id est, genui. Initium autem viarum ejus

(Hebr. : *Ante opera sua ex tunc.*) **AB AETerno ORINATA SUNT, ET EX ANTIQVIS ANTEQUAM TERRA FIERET.** (Hebr.) : *A seculo cuncta sunt, à principio antequam terra.* (Nos.) **DUM ERANT ABYSI, ET EGO JAM CONCEPTA ERAM.** **NON DUM FONTES AQUARUM ERUPERANT.** (Hebr.) : *Cum non essent fontes gravidi, vel redundantes aquas.* **NEQUE MONTES GRATI MOLE CONSTITERANT, ANTE OMNES COLLES EGO FANTRIBUAR.** **ADHUC TERRAM NON FECEBAT, ET FELICINA, ET CARDINES ORBIS TERRARUM.** (Hebr.) : *Adhuc non fecerat terram, neque plateas, neque principium globarum orbis terrarum.* **QUANDO PREPARABAT COELOS, ADERAM, QUANDO CERTA LEGE ET GYRO VALLABAT AETHIOPAS.** (Hebr.) : *Diem prepararet celos, ibi eram, dum describeret circumferentiam super faciem abyssi.* **QUANDO AETHIOPA FIRMAMIT, SEUSUM LEBERAT FONTES AQUARUM.** (Hebr.) : *Cum roboraret vias sursum, diem fortificaret fontes abyssi.* **QUANDO CIRCONDABAT MARI TERMINUM SEUM, ET LEBER FONTEBAT AQVIS NE TRANSIRET FINIS SEOS.** **QUANDO APPENDERAT FUNDAMENTA TERRE (4).** (Hebr.) : *Cum staretet mari terminum suum, ut aquae non transiret litus suum, fundamenta terrarum.*

**CON TO TEAM CUNCTA COMPOSUIT (2), ET DELECTABAR PER SINGULOS DIES (3), LIBENS CARAM EO OMNI TEMPORALE.** (Hebr.) : *Equidem fui prope eum nutritus, et fui in deliciis quotidie ridens coram eo omni tempore.* **LEGENS IN ORBE TERRARUM (4), ET DELICIE MEAE ESSU CUM FILIIS HOMINUM (5).** (Hebr.) : *Ridens, vel facies ridere, alios, in orbe terrarum, et gaudia vel jucunditates suas cum filiis hominum.* Haec omnia in hoc capite post exordium, quo ad audiendum provocatur, nihil aliud fore prosecutus est Sapiens quam insignes sapientie laudes; quas hoc triplici genere colligere licet: nempe ut primo intelligamus communerari illa que sapientie sunt propria, idque usque ad illum versiculum : *Per me reges regnant.* Deinde ab eo loco : *Per me reges regnant* hujusque, quanta mortalibus conferat beneficia, quaque sit necessaria omnibus omnium hominum conditionibus, sive privatim, sive publicam gerat personam, ostensum est, illius videlicet officia et qualitates describendo, que circa substantiam con-

voeat initium creaturarum, que quasi via et vestigia ejus sunt. Idem enim est, ab initio viarum suarum, et quod statim sequitur, *antequam quidem faceret.* Rursus idem est, *antequam quidem faceret*, ac si diceret, *ab aeterno*, et statim adjungit. Sicut Joan. 1. 1 : *In principio erat verbum, id est, ab omni aeternitate.* Et D. Paulus Colos. 1. 15, vocat primogenitum omnium creature, id est, genitum ante omnem creaturam, hoc est, ab aeterno.

(1) Statuatur, collocaat, quasi utrinque librabit, ut firma consisterent. (Bossuet.)

(2) Quod alii vertunt, *plens, nutritus, sive fovens, regens instar pedagogi.* Septuaginta, *aplans.* (Bossuet.)

(3) *Delectabitur*: videbat enim *Deus cuncta que fecerat, et erant vultu bona.* Gen. 1. 15. *Per singulos dies, neque enim tantum summus ipsa operis delectatus, sed per singulos dies videbat quod fecerat, quod esset bonum.* Gen. 1. 4, 10, etc. (Bossuet.)

(4) Facilitatem, varietatem, incunctam designat operis.

(5) Sic Baruch. 5. 38 : *Post haec in terris vestra est, et cum hominibus conversatus est.* (Bossuet.)

assistunt; tanquam ornamenta quibus videatur hominibus maxime commendari. Nunc tandem quoniam antiquitas res commendat, et dignitates augeat, res praetera geste olim cum laude commendat eum qui praefare egit; opera denique affabre facta celebratam conferat opallic. Hoc tertio loco ab aeternitate sapientiam laudat, et ab operibus quibus innouit sapientia, non amicis solam, sed omnibus; quotquot una cum oculis animum ad caelum levare volunt: hi, inquam, volentes volentes cognatur sapientie divinae agnoscere majestatem et potentiam; que, ut ipsa testatur, à Deo possessa fuit in principio viae suae, hoc est, operationis suae interna et ineffabilis, qua filius à patre generatur, verbum à mente, secundum quod scribitur : *Et Verbum erat apud Deum*, Joan. 1, tanquam principium, sive primitia, viae suae (ut in Hebraeo legitur, per quam vel ipsa ad creaturas descenderet pro infinita bonitate sua, vel per quam nobis ad Deum pateret aditus. Nam nemo ascendit in caelum, nisi per eum qui descendit de caelo, Joan. 3. Hoc, inquam, viarum suarum principium possedit Deus pater, sive acquisivit (verbum enim Hebraeo  $\text{קָנָה}$  utrinque significat à tertio generatione. *Antequam quidem faceret à principio, vel ex tunc*, ante opera sua quaecumque ad extra, ut theologorum utamur verbo. *Ab aeterno ordinata sunt*; à seculo, vel ante secula, regiam potentatem obtulit, electa sunt, sive constituta, et uncta sunt in regnum et dominatricem, oleo lotitae, Psal. 45; ut aequalis cum Deo Patre majestatem et auctoritatem intelligas : *Pater et ego sumus sumus.* Joan. 16. Observandum est hoc in loco scribi illud verbum Hebraeo  $\text{קָנָה}$ , quod secundo Psalmo scriptum (sed hic patiens voce, illi vero agentis legitur) à Septuaginta vertitur : *Constitutus sum rex ab eo*; à D. Hieronymo libidem vertitur : *Ego ordinavi regem meum*; hoc in loco creationem rerum narrans, nihil absque sapientia factum indicat, ut non solum aeternitate sua antiquiorem quavis creatura, sed etiam creaturarum optilem sapientiam intelligas. Nec est quod quisquam Judaico more haeret in verbis alioque, que à creaturis ad Creatorem transferuntur, videlicet cum concepta aut formata dicitur divina sapientia; sed morem Scripturarum observet, que verbis humanis, hoc est, que ab hominibus intelligi possunt, res sublimes et coelestes omnemque humanum intellectum superantes, conatur explicare. Ceterum Iudeorum errorem et Arianorum de Filio Dei satis alioque redarguit Sapiens, dicens : *Ante opera sua in principio possedit me Dominum*, ne de quocumque creatura, qua opera Dei sunt, et non ante opera, sermonem esse putares. Quod etiam in verbo  $\text{קָנָה}$  principium obtinuit, vel unctus sum, intelligitur, cum divina sapientia se non temporis successione adolesuisse, aut palatim ad perfectionem pervenisse, sed statim ab initio principium et summam auctoritatem tenuisse : *A seculo, inquit, ordinata sunt in principium.* Porro in commemorandis operibus creationis, quibus omnibus longè antiquior fuit divina sapientia, hunc ordinem observare licet. Primo infima connumerat elementa, atque sensum ad superiora et

coelestia corpora ascendit. *Antequam terra fieret.* Et terram intelligimus, ut ibi : *In principio creavit Deus caelum et terram*, Gen. 1, pro materia omnium elementorum. *Nondum erat abissi, et ego jam concepta eram.* *Hebr.* : *Cum non essent abyssi, ego formata fui, et cum non essent fontes gravidi, abundantes, aut scaturientes, aqua; quibus verbis omnem aquae naturam, sive stagnantem, sive decurrentem, expressit. Hieronymus : Nondum fontes aquarum, eruperant.* Sequitur : *Priusquam montes fuissent facti, et colles (qui ob stabilitatem in reliquam terram radices egisse videntur), nota sum.* Sic optime vertitur hoc verbum  $\text{קָנָה}$  quod *patere* significat, et est ex eorum verborum classe que actionem et passionem significant. Hieronymus : *Ante omnia colles ego parviretur.* Sequitur : *Adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terrarum.* Hebraeo, ut nos vertimus, *non fecerat terram et plateas.* Quidam arbes intelligunt, sed melius loca aperta et spatiosa significantur, et vastum aeris elementum, quod revera latum et spatiosum videtur, si ad aquae et terrae angustias conferatur. Et hanc potissimum interpretationem sequimur, quod apud Moysen in creatione mundi nulla fiat urhim aut platearum memoria. Alioqui per  $\text{קָנָה}$  plateas, terram habitabilem et plateis idoneam licet intelligere. Et quod sequitur, et cardines orbis terrae. *Hebr.* : *Capit (vel initium) orbis terrarum, vel praecipuus terrae orbis.* Aben Erza vertit vocem  $\text{קָנָה}$  capit, per  $\text{קָנָה}$  nate, ut sibi sensus : *Ante terras, vel pulveres orbis, hoc est, ariditas.* Si verbis istis quartum mundi elementum, ignis videlicet, possit intelligi, juxta Hebraeorum commentarios, non satis video. Neque puto necessarium scrupulosius huc de re disserere, sed potius Scripturae scopum esse intendendum, que hoc in loco docet divinam sapientiam antiquiorem esse quavis creatura, et non ut illa principium habuisse, aut esse post non esse: imò rerum creationi praefuisse tanquam omnium auctorem et causam, juxta quem sensum sequitur : *Quando preparabat caelos aeternam, quando certis lego et gyro vallabat abyssos.* *Hebr.* : *Dum describeret rotas circina circumferentiam super faciem abyssi; q. d.* Haec me presente et optice sive auctore facta et ordinata sunt. Haec rerum pulcherrima descriptio non nisi à sapientia divina est, non ab aeterno sine origine, ut philosophi putant, sed ordine mirabilis sunt Dei providentia digesta. Energiam quamdam subinducit verbum  $\text{קָנָה}$  preparavit, fecit, vel curavit preparari, actionem in alium transferens; hoc est : *Per me, que aeternam, inquit Sapientia, preparavit, mihi delegavit Deus Patrem munus preparandi et ornandi caelos sideribus : Pater enim, amat filium, et omnia dedit in manu ejus.* Joan. 5. Porro cum describeret circumferentiam superius in superficie abyssi, mundum hunc inferiorem, qui ex elementis et rebus obnoxius corruptioni et generationi successiva, abyssus vocat, qui veluti centrum ad circumferentiam se habet,  $\text{קָנָה}$  vel circinus est, quod describitur circulus (quoniam grammaticè  $\text{קָנָה}$  circinum vocant), vel circumferentia relati circina descripta (Hieronymus, gyro vallabat), per quam corpora coelestia,

in quibus nulla haerentis sit mutatio, stabilita dicuntur. Hebraei ad eorum angelorum referunt, quod illis est tertius mundus. Nam apud Iudaeos infimus mundus est ei-memorium, secundus corporum celestium et stellarum, tertius angelorum; ad quam opinionem aluisse videtur Paulus Apostolus, cum dicit se ad tertium caelum fuisse raptum, 2 Cor. 11. Nempe inter choros angelorum. Et tunc erit sensus: Dum roboraret oculos desuper, et fortificaret fontes abyssi, scilicet deorsum, ut perennes videlicet scaturigines effunderent. Nisi leavis ad aquas quae super caelos sunt referre: quod Hieronymus videtur intellexisse, revertens, *liberat fontes aquarum, ut ait historicus et similis sensus hujus loci*, non alius quam aquarum descriptio diversarum, quae mirabili artificio per esentiam divinitam sunt dispositae et preparatae, non in una collectione aquarum quod mare vocamus, et reliquis summissibus, sed mirabilis quoque potentia in in nubibus sursum consolat: quae fontes abyssi, h. e., omnium aquarum, dici possunt: ex nubibus enim, quae nulla humani sed Dei duntaxat potentia abyssum in aere pendet, hae inferiorum aquarum sursum veluti ex fontibus aquas recipit: Aliqui hinc expositionem quadrat, quae sequitur: *Quando circumdabat mari terminum suum, et legitur ponendi aquas ne transirent fines suos*. Cum potest vari statutum suum aut terminum, ne aquae littora egredirentur, et describeret fundamenta terrae, vel stabiliret, *Hebr.*, *appenderet*; neque enim perseverare poterat inmutabilis tam gravis natura, nisi collocatis fundamentis et stabilibus. Omnia haec quae de terra et aquis his poni videntur, sic sunt accipienda ut primo de creatione, secundo de dispensatione et conservatione creaturarum fiat sermo. Quae omnia à Patre per Filium sunt: *Pater meus usque modo operatur et ego operor*, Joan. 5, conservando videlicet, et dispensando quae condita sunt in principio: id quod non minoris potentiae videtur et bonitatis quodammodo majoris, ut sequitur: *Cum eo eram cuncta compositus*, Hebr.: *Et fui prope eum nutriticus*; cuius hic sensus est, iuxta quosdam ex Hebraeis: Quemadmodum solent proceres procreatis liberis, nutriticus et preceptoribus tradere ut educentur et instruantur, haud aliter productis Dei potentia robos et ex nihilo creatis, non possunt ad finem destinatum pertinere, nisi à divina sapientia moderatè gubernentur; non potest, inquam, praesertim rationalis creatura sibi relicta, cuius nunc curam accepit divinus sapientia, non solum in fine seculorum ex virgine nata, sed sub lege et ante legem crebris visionibus et umbris patribus apparens, ut Evangelium testatur, Joan. 8: *Abraham vidit diem meum, et abili: Moyses scripti de me*, Joan. 5. Non igitur Ecclesiae solum, sed prioris populi pastor et nutriticus, sive alumnus fuit Dei sapientia, subinde rebelles castigans eorum mores, iuxta illud Isa. 63: *Sed in omni tribulatione eorum non est tribunalus, et angelus faciei ejus introivit eos in dilectione, suam et in indulgentia suis; ipse redemit eos, et qua sequuntur*. Quod dicit *opud eum, vel prope eum*, significat non aliter sapientiam Dei gubernare, quam ipsius

Patris fuerit voluntas. *Et delectatur per singulos dies; vel, fui in deliciis*. Ego Sapientia, quae per os Solomonis familiariter loqui cum hominibus incipio, apud Patrem sui ab aeterno in delectationibus more charissimi filii, cuius amplexibus mirificè delectatur vixi. Fui semper videns, vel iudens cum eo, ut quocumque nunquam succedet poter, sed semper clarificat, inquit, Joan. 7: *Omnia mea tua sunt; quia, quae possit cogitari major beatitudo, majoresque deliciae? Haec Sapientiae divinitatem manifestissime ostendunt, quantumvis reclamante populo dura cervicis, nempe Iudaico, quorum tamen aliqui fatentur delicias hoc in loco representare dulcedinem et letitiam illam, quam in sui ipsius apprehensione capiti Deus benedixit, et quasi dicit, inquit commentarii Hebraeorum, quod Sapientia sit eadem in semetipsis orbis Iherusalem. Quamvis quod sequitur: *Ludens in eum leborum*, ad utramvis naturam in Christo referri possit, tamen aperta ad naturam humanam quam ex homine accepit, cuius elementiam admiratur David, et obstupescens, inquit: *Quid est homo quid minor es ejus, aut filius hominis*, etc., Psal. 8. Summas delectationis fuit sapientiae divinae versari cum filiis hominum, et impertiri illis celestibus deliciis et gaudiis, quibus ab aeterno fruuntur cum Patre. Ex his inferri sapientiam esse necessariam filiis hominum ad veram felicitatem consequendam, et necessarium viciis amare sapientiam, illius in primis studiosos esse, per quam solum Dei consequitur amorem, et aeterna supplicia evitare poterimus, iuxta ea quae sequuntur.*

VERB. 32-36. — NUNC ERGO, FILII, AUDITE ME: BEATI QUI ESTUDIUM VIAS MEAS; ADITE DISCIPLINAM, ET ERITOTE SAPIENTES, ET NOBILITATE ADICERE EAM (1). BEATIS HOMINO QUI AUDIT ME, ET QUI VIGILAT AD POSTES OSTII MEI. QUI ME INVENIENS INVENIENS VITAM, ET BEATITUDINEM A DOMINO (2); QUI AUTEM IN ME PECCAVIT LEBET ANIMAM SUAM. Hebr.: *Audite corripionem, vel disciplinam, et eritis sapientes, non habebitis supplicium*. Nam qui me invenit, invenit vitam suam, et educet voluntatem à Domino.

(1) Pro *abijcere* Hebr. est *וַיִּפְּרֹן* *tiphan*, quod Septuaginta vertunt *in contempserit*, id est, ne obstruamini, vel ne obstruamini; Chaldee, *ne conuascite eam*; Syriac, *ne arreatis*; Syriac, *ne abis ignari*; Paganini, *ne porponatis eam*; alii, *ne feriamini*, id est, nolite ferias et omnia agere, sed studete et laborate, ac labore et sudore parate vobis sapientiam, partemque conservate, audite et promoveat. Quare si *ne feriamini* non significat, ut *perculiamini*, *ne porponatis*, à verbo *ferio* et *ferre*, sed à *ferre*, *ferari*; idem est quod ne obstruamini, ne pign et remissi sitis, ut ob laboris diutini tradum sapientiae studium abijciatis. Hoc enim significat Hebr. *וַיִּפְּרֹן*, et Septuaginta vertentes, *ne obstruamini*; et dicitur: *Ne pigritiae et acrie torpore ac sopore apes animi quae obstruunt, ut nullum detis aditum adducere, et percipiende sapientia. Sic enim iudociles et incapaces omnium disciplinae in vestra insipientia, et concupiscentiis, ac vitis indormitiis et inanimatiis. Nota juvenes istiores, qui suis cupidinibus additi obstruunt aures, ne audiant monita et correptiones parentum, magistrorum, concionatorum, ut suis voluptatibus libere et impune fiantur. (Corn. à Lap.)*

(2) Pro quo Septuaginta habent celebratissimum *in lud*; et paratur voluntas à Domino. (Bossuet.)

terius recusat et spernat sapientiam, amplissima premia pollicetur: *Qui me invenit, invenit vitam*. Mollescent et levia videtur quantumvis gravia, magnis propositis numeribus. Non maxima suis amicus pollicetur praemia, sed hostilium extrema supplicia committatur, inquit: *Beatus homo qui audit me, et usquequod mei studiosus fuerit, ut quotidie vigilet ad fores meas*. Aliter, *sigillare ad fores, et observare ad postes ostiorum*, metaphoricè dixit, pro eo quod est totum pendere à sapientia, in ea totam spem collocare, assidue opem illius implorare, et tanquam optimo patrono sese dedere. Aliquis *porta et fores Sapientiae*, sunt doctores sacri, qui Scripturas aperunt: *Postes portarum Scripturas ipsas, aut Apostolos et Evangelistas* intelligent, qui reliquos sustentant, et quibus adherent quotquot jamjam regni caelestis intrare volunt; qui ad hos postes et januas vigilant, et observant, et querunt sapientiam in Ecclesia Dei, non in conventiculis haereticorum. Qui querunt Scripturarum intelligentiam à doctoribus sacris, quos tanquam columnas habet Ecclesia, suo insatiato frustari non poterunt. *Quicquid petieritis Patrum nomine meo, accipietis*, inquit Joan. 15. Sequitur: *Haeretic saltem à Domino*, Hebr.: *Educet voluntatem vel benevolentiam, à Domino*; h. e., à Domino impetrabit quod petit, et suae voluntatis erit compositus; vel *voluntas ac benevolentia referatur ad Dominum*, sed sensus eodem redit: *Qui erit gratus Domino, et illius gratia munus, ne quam semel esse accesserit vitam, deinde perdat*. Non solum vitam invenit, sed benevolentiam à Domino educens, nullius rei indignus erit. Quid enim aliud querimus pueros, quam regi innotescere, quam illius favore et benevolentia beari? Ceterum ut nihil est felicis accipis sapientia, hic nihil est miseris illius inimicis. Nam quemadmodum amicis largitur vitam, ita si qui odio prosequuntur vel spernant sapientiam, nihil aliud quam se diligere mortem ostendunt. Odio autem habent non solum Iudaei infideles, de quibus scribitur: *Nunc enim et ciderunt et oderunt, et me et Patrem meum*, Joan. 15, sed etiam qui male agit, odit lucem. Denique falsorum dogmatum auctor veritatem spernit et odit, quae Dei sapientia est, dicente eadem: *Ego sum via, veritas et vita*; quam in Christo et in Evangelio invenuerunt omnes sancti, de quibus scribitur: *Vos amici mei estis*.

CAPUT IX.

1. Sapientia aedificavit sibi domum; excidit columnas septem:
2. Elle à immolavit victimas suas; miscuit vinum, et proposuit mensam suam;
3. Misit ancillas suas ut recarent, ad aream et ad montia civitatis;
4. Si quis est parvulus, veniat ad me. Et insipientibus locuta est:
5. Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.
6. Relinquit infantiam, et vivite; et ambulatè per vias prudentiae.
7. Qui erudit derisorem, ipse injuriam sibi facit; et qui arguit impium, sibi maculam generalit.

CHAPITRE IX.

1. La sagesse s'est faite une maison, elle a taillé sept colonnes:
2. Elle a immolé ses victimes; elle a préparé le vin, et disposé sa table;
3. Elle a envoyé ses servantes, pour appeler les convives à la fortresse et aux murailles de la ville.
4. Quiconque est simple, qu'il vienne à moi. Et elle a dit aux insensés:
5. Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que je vous ai préparé.
6. Quittez l'enfance, et vivez, et marchez par les voies de la prudence.
7. Celui qui instruit le moqueur, se fait injure; et celui qui reprend l'impie, se déshonore lui-même.





venient, et participes epularum sunt, et eos qui vers his puellarum contemptis, mysteria fidei christianae derident. Hi enim sibi ipsis, non Sapientiam filii dantium inferunt, illi vero, quantum in ipsis est, plurimum prosunt. Sequitur:

VERS. 11-18. — MULIER STULTA ET CLAMOSA, PLINA ILLECERIS, ET NIHIL OMNINO SCIENS, SEDET IN FORIBUS DOMUS SUE, SUPER MILLAM IN EXCIPIO TIBIUS LOGO; UT VOCARET TRANSEUNTES PER VIAM, ET RECTE PERGENTES IN VITAEIS SUO: QUI EST PARVULUS, RECLINAT AD ME. ET SECUNDI LOGOTA EST. AQULE FUGITIVE, RULLIOMIA SONT, ET RANIS ASCONDIUS SHAYON. ET IGNOVANT QUOMODO SENT ET ONTES, ET IN POFIENDI INVERSI CONVI ERIUS. Hebr. Mulier stultitia: humilis, ignorans, et non crevit quiescentia; sed sedit ad ostium domus suae, super aedem excelsorum urbis (vel in exaltato loco urbis); ad rotandum transiens per viam, qui vultus facit vias suas (vel qui incedunt per sentias suas): quiescit est impudens, declinat hinc, et qui sit deficiens cordis, vocatit eum. Aqua pariter dulces erant, et punit occultationem amens, etc. Pa non horri quid quiescit ubi (vel interfecti in profunda inferni iustitia ab eis) — Mulier stulta, in Hebræo, Mulier stultitia, innotuita et deceptiva (vel ignorans), et ubi vultus. Haec mulier, iuxta ea que prius expressa sunt, perverte doctrinam intelligitur, et ecclesia malignantium, quae cum nihil sciat ut oportet scire, tamen sapientiam iustorum conitur, domum et congregationem vult habere, ad quam praetermittens conuocat, sed non auclitit, hoc est, humilibus et sedulis conuocatoribus missis, ad salutitatem virtutum vocat, sed ipsa sublimis sedet in foribus domus suae, super millam in excelsio urbis loco. Quibus verbis haereticorum arrogantiam et ostentationem externam intelligimus. Nam omnis gloria filii regis est ad iustus, Psal. 45, ista ab humilibus gloria quaerit. Alter, sella in excelsio urbis loco, inuouit popularem significationem, quam nique venantur magistri mendaces. Sapientia vocat ad arcem, ista sedet in excelsio loco urbis, rebus mundanis eleuari sinit, sapientia suos ad sublimem virtutis subvehere sinit. Qui est parvulus declinat ad me. Et sapientia superius essidem fore verbis est usu. Si quis est parvulus, veniet ad me. Cavete ad his qui veniunt ad ea in rebus actum. Matth. 7. Fallere nunquam poterunt heretici, nisi veram doctrinam et religionem pra se ferant, nisi verbo tenuis veritatis doctores se simularent; sed ex fractibus eorum cognoscet ea. Nam non ad panem coelestem vocat, qui confirmat et roborat cor hominis, neque ad vinum,

CAPUT X.

Parabola Salomonis.

- 1. Filius sapiens delinquit patrem; filius vero stultus innotuita est matris suae;
2. Nil proderunt thesauri impietatis; iustitia vero liberabit a morte.
3. Non affligit Dominus fame animam iusti, et tarditas impiorum saluetur.
4. Egrestem operam est manus remissa; manus autem fortium divitias parat.

quod laesisset corda mortuorum et lugentium pro peccatis, sed ad aquas furivas et panem absconditum. Haereticorum dogmata sunt diluta et insipida, ut quo carnis delicata et libertatem sapientia terrena; quibus vulgus hominum maxime allicitur, et a recta via adducuntur. Atqui his potissimum rebus, neque libertate carnis, et secretis doctrinae, simulata sanctitate, multos fallunt, atque ad perniciem et interitum trahunt, qui quod tendant eorum fallacie non satis perspicimus. Qui dum se putant ad aquas furivas, h. e., ad occultas carnis refrigeria, et ad panem novae et abscondite doctrinae vocari, reuera vocantur ad interitum. Nam, ut ex Sapientia mensa quo: in Ecclesia celebratur, vitam assequimur fideles, et longitudo diem, ita ex poculo aquarum doctrinae furivae, et ex abscondito pane quem ignorat ecclesia sanctorum, mors praesentissima sequitur. Et ignorat quod sit tantu pignoris (1) (Hebr. calamitas, vel interfecti), et in profunda inferni conitur illius, q. d.: Haec mulier stulta suos conuocavit interfectos transmittit ad infernum. Sed repetentes, parvo de hoc muliere loquamur, cuius impudentia his verbis, stulta et clamosa, notatur. Stulta, que sapientia resistit. Verbo et tumultuosa a sapientia parvulus ut se retrahere non cessat, verbositas fita, cum nihil solide sciat. Impudencia frere comes est haeresis; impudencia vero signum, sedere in foribus neque in aedibus sese continere; arrogantia praeterea in solo et stipulitioribus urbis locis; frans denique et datus intelligitur, dum eos qui recte incedunt, et recte gerentia in vitae suo, pervertere conatur. Quod si ad iustitiam philosophiam aut exteriorem hominem, vel deum ad Iudicium legis intelligentiam malis ista transferre quam ad haereticorum insaniam, omnia facile copoteris coaptare. Sunt qui allegorice per domum quam edificavit sapientia intelligunt mundum ipsum qui in dei sapientia creatus est; parvulus vero sive simplex fuit Adam, qui vocatus a Sapientia ad lignum vitae: maluit potius serpenti et stulto molieri obtemperare, atque edere furivum panem de ligno prohibito scientiae boni et mali, etc. Prudens lector sequatur intelligentiam quae maxime placet. Atqui hic primus libri Commentariorum in Proverbia Salomonis modus est.

(1) Id est, quod exteri, qui invitati, cum sunt secuti, morti fuerint, et ad profundum inferni descendiderint, sicut aves quae circa cauplatur, non animas: ruit eas, quae ante secessu ad volaverunt carnes habere. Quae sequuntur in vulgata editione, et multo plura sunt Graece a Septuaginta convertuntur, non legitur apud Hebraeos. (Maldonatus.)

CHAPITRE X.

Paraboles de Salomon (1).

- 1. Le fils qui est sage est la joie de son pere, le fils insensé est la tristesse de sa mere.
2. Les tresors, fruit de l'impie, ne serviront de rien; mais la justice delivra de la mort.
3. Le Seigneur n'affligera point par la famine l'ame du juste, et il destruira les mains des desseins des mechants.
4. La main relachee produit l'indigence; la main des forts acquiert les richesses.

(1) Centre ne se lit point dans les éditions des Sep-

Qui nlitur mendaciis, hic paset ventos: idem autem ipse sequitur aves volantes.
3. Qui congregat in messe, filius sapiens est; qui autem stertit estate, filius confusiois.
6. Benedictio Domini super caput iusti; os autem impiorum operit iniquitas.
7. Memoria iusti cum laudibus et nomen impiorum patrescet.
8. Sapiens corde precepta accipit: stultus confidit labiis.
9. Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter; qui autem depravat vias suas, manifestus erit.
10. Qui auclit oculu, dabit dorem; et stultus labiis verberabitur.
11. Vena vite, os iusti; et os impiorum operit iniquitatem.
12. Odium suscitit rixas; et universa delicta operit charitas.
13. In labiis sapientis invenitur sapientia, et virga in dorso eius qui indiget corde.
14. Sapiens abscondit scientiam; os autem stulti confusiois proximum est.
15. Substantia divitis, urbs fortitudinis eius; pavor pauperum, egestas eorum.
16. Opus iusti ad vitam; fructus autem impij ad peccatum.
17. Via vite custodienti disciplinam; qui autem increpationes reliquit, errat.
18. Abscondit odium labia mendacia; qui proferit contumeliam, insipiens est.
19. In tumultu non deerit peccatum; qui autem moderatur labia sua, prudentissimus est?
20. Argentum electum, lingua iusti; cor autem impiorum pro nihilo.
21. Labia iusti erudiant plurimos; qui autem imdocui simt, in exilis egestate moriuntur.
22. Benedictio Domini divites facit, nec sociatur eis afflictio.
23. Quasi pro risu stultus operatur scelus: sapientia autem est viro prudentia.
24. Quod timet impius, veniet super eum: desiderium suum iustis dabitur.
25. Quasi tempus transiens, una erit impius; iustus autem quasi fundamentum scripturarum.
26. Sicut acetum dentibus, et filius oculis, sic pger his qui miserant eum.
27. Timor Domini apponet dies; et anni impiorum breviautur.
28. Expectatio iustorum letitias; ipse autem impiorum peribit.
29. Fortitudo simplicis via Domini; et pavor his qui operantur malum.
30. Iustus in aeternum non commovebitur, impij autem non habitabunt super terram.
31. Os iusti parterit sapientiam; lingua parvorum peribit.
32. Labia iusti considerant placita; et os impiorum, perversa.

(1) Cuius qui s'appuie sur des mensonges, se repait de vents; et le même encore court apres des oiseaux qui volent.
3. Celui qui amasse pendant la moisson, est sage; mais celui qui dort pendant l'été, est un enfant de confusion.
6. La benediction du Seigneur est sur la tête du juste; mais l'iniquité des mechants leur couvra le visage.
7. La mémoire du juste sera accompagnée de louanges; mais le nom des mechants pourira.
8. L'homme sage qui est tel dans le coeur, reçoit les avis qu'on lui donne; l'insensé est frappé par les lèvres.
9. Celui qui marche simplement, marche en assurance; mais celui qui pervertit ses voies, sera découvert.
10. L'œil qui clignote et dont le camera de la douleur; et l'insensé sera blessé par les lèvres.
11. La bouche du juste est une source de vie; la bouche des mechants cache l'iniquité.
12. La haine excite les querelles, mais la charité couvre toutes les fautes.
13. La sagesse se trouve sur les lèvres du sage, et la verge sur le dos de celui qui n'a point de sens.
14. Les sages cachent leur science, la bouche de l'insensé est toujours près de s'ouvrir la confusion.
15. Les richesses du riche sont sa ville forte; l'indigence des pauvres les tient dans la raillotte.
16. L'œuvre du juste conduit à la vie; le fruit du méchant tend au péché.
17. Celui qui garde la discipline est dans le chemin de la vie; mais celui qui neglige les reprimandes s'égaré.
18. Les lèvres menteuses cachent la haine; celui qui outrage ouvertement est un insensé.
19. Les longs discours ne seront point exempts de péchés; mais celui qui est modéré dans ses paroles est très-prudent.
20. La langue du juste est un argent épuré; mais le cœur des mechants est de mal prix.
21. Les lèvres du juste en instruisent plusieurs; mais les ignorants mourront dans l'indigence de leur cœur.
22. La benediction du Seigneur fait les hommes riches, et l'affliction ne se trouvera point avec eux.
23. L'insensé comme le crâne comme en se jouant, mais la sagesse est la prudence de l'homme.
24. Ce que craint le méchant lui arrivera; les justes obtiendront ce qu'ils desireront.
25. Le méchant disparait comme une tempête qui passe; mais le juste sera comme un fondement éternel.
26. Ce qu'e le vicieux aux dents, et la fumée aux yeux, tel est le pécheur à l'égard de ceux qui l'ont encouru.
27. La crainte du Seigneur prolonge les jours; et les années des mechants seront abrégées.
28. L'attente des justes, c'est la joie; mais l'espérance des mechants périra.
29. La voie du Seigneur est la force du simple; mais ceux qui font le mal sont dans l'effroi.
30. Le juste ne sera jamais ébranlé; mais les mechants ne demeureront point sur la terre.
31. La bouche du juste enfantera la sagesse; la langue des hommes corrompus périra.
32. Les lèvres du juste considerent ce qui peut plaire; et la bouche des mechants se répand en paroles malignes.
tante, ni dans la Vulgate de l'édition de Sixte V. mais il est dans l'Hebreu et dans les exemplaires imprimés et manuscrits de la version de saint Jérôme. C'est ici que commencent les Proverbes ou Paraboles dont les chapitres précédents sont comme l'introduction.
(1) Ce verset n'est ni dans l'Hebreu, ni dans le grec, ni dans un grand nombre de manuscrits latins, ni dans l'imprimé des Bibles royales, ni dans la nouvelle édition de saint Jérôme.

veniant, et particeps epularum sunt, et eos qui vers his puellarum contemptis, mysteria fidei christianae derident. Hi enim sibi ipsis, non Sapientiam filii dandum inferunt, illi vero, quantum in ipsis est, plurimum prosunt. Sequitur:

VERS. 11-18. — MULIER STULTA ET CLABOSA, PLINA ILLECEBRIS, ET SIMIL OMNINO SCIENS, SEDET IN FORIBUS DOMUS SUE, SUPER MILLAM IN EXCIPIO TRIBUS LOGO; UT VOCARET TRANSEUNTES PER VIAM, ET RECTE PERGENTES IN VITAEIS SUO: QUI EST PARVULUS, RECLINAT AD ME. ET SECUNDUM LOGOTA EST. AQUE FURTIVE REPLEBUNT SONS, ET RANIS ASCONDITUS SERRATION. ET IGNORANT QUOD IN SENSU ET OCNTE, ET IN POCULADIS INVERSI CONTY ERIUS. Hebr. Mulier stultitia: humilibus ignoravit, et non crevit quiescentia; sed sedit ad ostium domus suae, super aquam excelsozum urbis (vel in exaltato loco urbis); ad rotundum transiens per viam, qui furtus facit vias suas (vel qui incedunt per sentias suas): quiescit est impudens, declinat hinc, et qui in deficiis cordis, vocatit eum. Aqua pariter dolosus erant, et punit occultationis amens erit. Pa non horri quod gigantes ubi (vel interfecit) in profunda inferni inveniunt ab eis. — Mulier stulta, in Hebræo, Mulier stultitia, innotuita et deceptiva (vel ignorata), et ubi solus. Haec mulier, iuxta ea que prius expressa sunt, perverte doctrina intelligitur, et ecclesia malignantium, que cum nihil sciat ut oportet scire, tamen sapientiam finituri conatur, domum et congregationem vult habere, ad quam praeferentes conuocat, sed non auclitit, hoc est, humilibus et sedulis conuocantibus missis, ad salutitatem virtutum vocat, sed ipsa sublimis sedit in foribus domus suae, super millam in excelsio urbis loco. Quibus verbis hereticorum arrogantiam et ostentationem externam intelligimus. Cum omnis gloria filii regis sit ad iustus, Psal. 45, ista ab humilibus gloria quaerit. Alter, sella in excelsio urbis loco, inuouo popularitatem significat, quam inique venantur magistri mendaces. Sapientia vocat ad arcem, ista sedit in excelsio loco urbis, rebis mundanis eleuari sinitel, sapientia suos ad sublimis virtutes subvehere sinitel. Qui est parvulus declinat ad me. Et sapientia superius essidem fore verbis est usu. Si quis est parvulus, veniet ad me. Cavete ad his qui veniunt ad ea in reamendis actum. Matth. 7. Fallere nunquam poterunt hereticos, nisi verum doctrinam et religionem pra se ferant, nisi verbo tenuis veritatis doctores se simularent; sed ex fractibus eorum cognoscetis eos. Nam non ad panem coelestem vocat, qui confirmat et roborat cor hominis, neque ad vinum,

CAPUT X.

Parabola Salomonis.

1. Filius sapiens delinquit patrem; filius vero stultus innotuita est matris suae;
2. Nil proderunt thesauri impietatis; iustitia vero liberabit a morte.
3. Non affligit Dominus fame animam iusti, et tarditas impiorum saluetur.
4. Egrestem operam est manus remissa; manus autem fortium divitias parat.

quod laesisset corda mortuorum et lugentium pro peccatis, sed ad aquas furtivas et panem absconditum. Hereticorum dogmata sunt diluta et insipida, ut quo carnis delicata et libertatem sapientia terrena; quibus vulgus hominum maxime allicitur, et a recta via adducuntur. Atqui his potissimum rebis, neque libertate carnis, et secretis doctrinae, simulata sanctitate, multos fallunt, atque ad perniciem et interitum trahunt, qui quod tendant eorum fallacie non satis perspicimus. Qui dum se putant ad aquas furtivas, h. e., ad occultas carnis refrigeria, et ad panem novae et abscondite doctrinae vocari, reuera vocantur ad interitum. Nam, ut ex Sapientia mensa quo: in Ecclesia celebratur, vitam assequimur fideles, et longitudo diem, ita ex poculo aquarum doctrinae furtivae, et ex abscondito pane quem ignorat ecclesia sanctorum, mors praesentissima sequitur. Et ignorat quod sui sunt gigantes (1) (Hebr. colubus, vel interfecti), et in profunda inferni conatur illius, q. d.: Haec mulier stulta suos conuocavit interfectos transiit ad infernum. Sed repetentes, parvo de hoc muliere loquamur, cuius impudentia his verbis, stultia et clamosa, notatur. Stultia, que sapientia resistit. Verbo et tumultuosa à sapientia parvulus ad se retrahere non cessat, verborum fissa, cum nihil solide sciat. Impudencia frè comes est haeresis; impudencia vero, sedere in foribus neque in aedibus sese continere; arrogantia praetera in solo et stipulatoribus urbis locis; frans denique et datus intelligitur, dum eos qui recte incedunt, et recte gerentia in itinere suo, pervertere conatur. Quod si ad maiorem philosophiam aut exteriorem hominem, vel deum ad Iudicium legis intelligentiam malis ista transferre quam ad hereticorum insaniam, omnia facile ex poteris coaptare. Sunt qui allegorice per domum quam edificavit sapientia intelligunt mundum ipsum qui in Dei sapientia creatus est; parvulus vero sive simplex fuit Adam, qui vocatus à Sapientia ad lignum vitae: maluit potius serpenti et stultae mulieri obtemperare, atque edere furtivum panem de ligno prohibito scientiae boni et mali, etc. Prudens lector sequatur intelligentiam que maxime placet. Atqui hic primi libri Commentariorum in Proverbia Salomonis modus est.

(1) Id est, quod exteri, qui invitati, cum sunt secuti, morti fuerint, et ad profundum inferni descendissent, sicut aves quae circa cauplatur, non animas: ruit eas, qui ante secessu ad volaverunt, ruitas hinc. Quae sequuntur in vulgata editione, et multo plura sunt Graece à Septuaginta convertuntur, non legitur apud Hebraeos. (Maldonatus.)

CHAPITRE X.

Paraboles de Salomon (1).

1. Le fils qui est sage est la joie de son père; le fils insensé est la tristesse de sa mère.
  2. Les trésors, fruit de l'impie, ne serviront de rien; mais la justice délivrera de la mort.
  3. Le Seigneur n'affligera point par la famine l'âme du juste, et il détruira les mains ais desseins des méchants.
  4. La main relâchée produit l'indigence; la main des forts acquiert les richesses.
- (1) Ce titre ne se lit point dans les éditions des Sep-

Qui nititur mendaciis, hic paset ventos: idem autem ipse sequitur aves volantes. 5. Qui congregat in messe, filius sapiens est; qui autem sterit estate, filius confusiois. 6. Benedictio Domini super caput iusti; os autem impiorum operit iniquitas. 7. Memoria iusti cum laudibus et nomen impiorum patrescet. 8. Sapiens corde precepta accipit: stultus confidit labiis. 9. Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter; qui autem depravat vias suas, manifestus erit. 10. Qui auclit oculu, dabit dorem; et stultus labiis verberabitur. 11. Vena vite, os iusti; et os impiorum operit iniquitatem. 12. Odium suscitit rixas; et universa delicta operit charitas. 13. In labiis sapientis invenit sapientia, et virga in dorso eius qui indiget corde. 14. Sapiens abscondit scientiam; os autem stulti confusio proximum est. 15. Substantia divitis, arbor fortitudinis eius; pavor pauperum, egestas eorum. 16. Opus iusti ad vitam; fructus autem impii ad peccatum. 17. Via vite custodienti disciplinam; qui autem increpationes relinquit, errat. 18. Abscondit odium labia mendacia; qui proferit contumeliam, insipiens est. 19. In tumultu non deerit peccatum; qui autem moderatur labia sua, prudentissimus est? 20. Argutum electum, lingua iusti; cor autem impiorum pro nihilo. 21. Labia iusti erudiant plurimos; qui autem imdocui simt, in exilis egestate moriuntur. 22. Benedictio Domini divites facit, nec sociatur eis afflictio. 23. Quasi pro risu stultus operatur scelus: sapientia autem est viro prudentia. 24. Quod timet impius, veniet super eum; desiderium suum iustis dabitur. 25. Quasi tempus transiens, una erit impius; iustus autem quasi fundamentum scripturarum. 26. Sicut acetum dentibus, et filius oculis, sic pger his qui miserant eum. 27. Timor Domini apponet dies; et anni impiorum breviaerunt. 28. Expectatio iustorum letitias; ipse autem impiorum peritit. 29. Fortitudo simplicis via Domini; et pavor his qui operantur malum. 30. Iustus in aeternum non commovebitur, impi autem non habitabit super terram. 31. Os iusti parterit sapientiam; lingua parvorum peritit. 32. Labia iusti considerant placita; et os impiorum, perversa.

(1) Cuius qui s'appuie sur des mensonges, se repait de vents; et le même encore court apres des oiseaux qui volent. 5. Celui qui amasse pendant la moisson, est sage; mais celui qui dort pendant l'été, est un enfant de confusion. 6. La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste; mais l'iniquité des méchants leur couvrira le visage. 7. La mémoire du juste sera accompagnée de louanges; mais le nom des méchants pourira. 8. L'homme sage qui est tel dans le cœur, reçoit les avis qu'on lui donne; l'insensé est frappé par les lèvres. 9. Celui qui marche simplement, marche en assurance; mais celui qui pervertit ses voies, sera découvert. 10. L'œil qui clignote et dont l'ame de la douleur; et l'insensé sera blessé par les lèvres. 11. La bouche du juste est une source de vie; la bouche des méchants estche l'iniquité. 12. La haine excite les querelles, mais la charité couvre toutes les fautes. 13. La sagesse se trouve sur les lèvres du sage, et la verge sur le dos de celui qui n'a point de sens. 14. Les sages cachent leur science, la bouche de l'insensé est toujours près de s'ouvrir la confusion. 15. Les richesses du riche sont sa ville forte; l'indigence des pauvres les tient dans la raillotte. 16. L'œuvre du juste conduit à la vie; le fruit du méchant tend au péché. 17. Celui qui garde la discipline est dans le chemin de la vie; mais celui qui néglige les réprimandes s'égaré. 18. Les lèvres menteuses cachent la haine; celui qui outrage ouvertement est un insensé. 19. Les longs discours ne seront point exempts de péchés; mais celui qui est modéré dans ses paroles est très-prudent. 20. La langue du juste est un argent épuré; mais le cœur des méchants est de mal prix. 21. Les lèvres du juste ont instantanément plusieurs; mais les ignorants mourront dans l'indigence de leur cœur. 22. La bénédiction du Seigneur fait les hommes riches, et l'affliction ne se trouvera point avec eux. 23. L'insensé comme le criue comme en se jouant, mais la sagesse est la prudence de l'homme. 24. Ce que craint le méchant lui arrivera; les justes obtiendront ce qu'ils désirent. 25. Le méchant disparaitra comme une fumée qui passe; mais le juste sera comme un fondement éternel. 26. Ce qui est le visage aux dents, et la flamme aux yeux, tel est le pécheur à l'égard de ceux qui l'ont entouré. 27. La crainte du Seigneur prolonge les jours; et les années des méchants seront abrégées. 28. L'attente des justes, c'est la joie; mais l'espérance des méchants périra. 29. La voie du Seigneur est la force du simple; mais ceux qui font le mal sont dans l'effroi. 30. Le juste ne sera jamais ébranlé; mais les méchants ne demeureront point sur la terre. 31. La bouche du juste enfantera la sagesse; la langue des hommes corrompus périra. 32. Les lèvres du juste considèrent ce qui peut plaire; et la bouche des méchants se répand en paroles malignes. tante, ni dans la Vulgate de l'édition de Sixte V. mais il est dans l'Hebreu et dans les exemplaires imprimés et manuscrits de la version de saint Jérôme. C'est ici que commencent les Proverbes ou Paraboles dont les chapitres précédents sont comme l'introduction. (1) Ce verset n'est ni dans l'Hebreu, ni dans le grec, ni dans un grand nombre de manuscrits latins, ni dans l'imprimé des Bibles royales, ni dans la nouvelle édition de saint Jérôme.



injustitiae videtur consentiens, benedictiones descendit. De quibus Paulus 1. Cor. 10 : *Et augeli incrementa frugum justitiae vobis*; nam bonorum augmentatio benedictio intelligitur in Scripturis: aliqui honesta fama, populi laus et festiva acclamatio benedictio dicitur. Primum expositionem sequitur Boda, miseris ordes justos appellans; quibus dicitur: Venite, benedicti Patris mei. Capiti tamen principali membro tribuit benedictionem, hoc est, menti aise rationi; quae in capite sedem habere putatur. Alter: *Super caput justitiae benedictio*, ut de caelo descendisse intelligatur. Vel denique, *super caput*, hoc est, palam ostentans, non solum in secerata. *Os autem impiorum aperit iniquitas*; vel, ut Hebraei interpretantur, *in impiorum operibus iniquitatem*. Ambiguitas Hebraismi utraque versio non admittit, quoniam rarissime constructionis ordinem invertat lingua propria. Nam ita nullum referi quod ad sensum spectat, qui est hujusmodi: *Impius non esse participes illius benedictionis quae creditur super caput justitiae, sed maledictionis sua ipsorum sententia condempnatur, ut qui non possint os suum aperire in defensionem propriam. Et cum ex illius operum iniquitate operi fecit.* Alter: *Is est virtutis bonus, ea est virtutum conditio, ut nemo velit malus aut injustus dicitur. Et proinde improbi qui opprimunt pauperes, et vim inferunt, solent vocari sua celare scelera, volentes justis diem et haberi: quod ut ad tempus assequuntur, ita perpetuo non durabit facta justitia fama. Et hoc est quod sequitur: Memoria justitiae in benedictionem. Cujus sensus est, vel quod crescat et quotidie celebrior fiat memoria justitiae, vel quod est memoria justitiae solent precationes amice et felicia vota sapientiae, quae benedictiones vocantur: ut cum bene precatur sicut optantes gratiam illi dari, qualis volentique justorum laudis est Deus. Tertio denique expositio: *Memoria justitiae in benedictionem*, aliam illius potentiam a Deo benedictur, juxta illum locum: *Benedicetur in te omnia nuntia terra*, Gen. 12, a Deo videlicet benedictionis Abrahae: et semini ejus donatae portioque erunt. Denique: *Memoria justitiae cum laudibus*, vel ut est in Hebraeo, *in benedictionem*; hoc est: Memoria justitiae erit celebris. Et haec simplicissima est intelligentia; cui quadrat quod sequitur: *Nomen improborum marescat*; q. d.: *Fieri potest ut improbus dum successum occidit, justitiae et probae viri aliquid bona nominis fruat; sed ut hic emarescat paulatim, et ut caro putrescat quae sale non conditur, sic fama quae sine fructu virtutis aut divinae sapientiae sale ventilatur.**

VERS. 8. 9. — *SAPIENTIS CORDE PRÆCEPTA SUGGERIT; STULTUS GEMITUS LABIIS. QUI AMBULAT SUPERBENTER, ARBELLAT CONFIDENTER; QUI MITER DEPRAVAT VIAS SEAS, MANIFESTUS ERIT.* Hebr.: *Sapientis corde caput praecepta, et stultus labiis corrumpit (vel vulgabit). Qui ambulat in perfectione, sicut cum fiducia; et qui obligat vias suas, cognoscitur.* Prudentis et ingenii juvenis est iudicium maximum, Majoribus libenter obtemperare, sive praestitum sive magistratum, eorum admittere praecepta, quibus non solum instructor evadat, sed damna,

incommoda vitae et penae facillime declinet. *Stultus et imprudens labiis corrumpit, vel castigatur, aut labiis propriis, garrulitate videlicet liberos, cum stultus sit, et ex abundantia cordis ex loquatur.* Sublime stultitia verba profert, quibus redditur superiorum auctoritas, atque ita gravissimas penas incit; non solum quod praecepta non accipit, sed etiam quod stultè locutus sit. Quid si ad Dei praecepta referri invenit, sapientia est admodum, qui non ore tenus, sed ex animo Dei praecepta accipit, opere implenda: *Stultus autem populum qui labiis me honorat; cor coram longo est in aere*, Isa. 29. Sic stultus Judaeus populus, qui verbis et labiis legem teneas, in errores gravissimos corripit, vel juxta aliam interpretationem, ob labiorum peccata quibus clauduntur: *Sanguis ejus super nos et super filios nostrorum.* Verbum Hebraicum 727, quod interpretis vertit doxerunt, equivocum est, et vel corrumpere vel punire significat. Versiculus prior ad consilium et animum obedientem refertur, sequens verò ad opus. Sicut enim multi qui, quavis imperium non detrectent manifestè, tamen oblique et perversè, aliam opera sua et vias non dirigunt, et aliquid latentè, tandem tamen deprensi sunt, tanquam legis transgressores corriguntur, frequentissime in hac vita, saepe tandem in futura, nisi penitentiam egerint. Et hoc est quod sequitur: *Qui obligat (qui pervertit) vias suas, manifestus erit.* Cum prae se fert se servare legem, quam non servat; sed vir duplex animo tandem, ut diximus, deprehenditur et cognoscitur. Alii meliùs contrahitur exponunt. Verbum enim Hebraicum 727 utroque significat.

VERS. 10. — *QUI ANXIT OCELO, DABIT DOLOREM, ET STULTUS LABIIS VENERABITUR.* Hebr.: *Qui anxit orando, dabit (vel faciet) molestationem, et stultus in labiis punietur.* Ambiguus est sermo, cui videlicet dabit dolorem. Hebraei recipere intelligunt, sibi ipsi dabit dolorem. Et numero eorum qui praesertim nos suos et mihi mihi consistunt vult esse eum Salomon qui oculorum rabiis, cum palam non audeat, ad malum provocat, et ad transgressionem legum inducit alios, etiam si ipse nihil malè fecerit, nihilominus tamen dabit dolorem (ut cum Hebraei loquar) et punietur. Quidam per animum oculorum impudicos oculos intelligunt; alii desuperem et subsannatorem, qui non manifestis operibus, sed in quibus oculorum proximo dolorem inferit. Nam vultu laetatur pietas in prece, et charitas in audens. Iste punietur ob oculorum motus, quemadmodum is qui labiis offendit et blasphemat vias Domini rectas. Non minus, inquam, punietur qui annuntio oculis, de quibus David Psal. 22: *Quos videntes me deridebant me; laetati sunt latris; et audiverunt copiam.* Isti insipientis Domini et Servatoris imaginem dolorem, hoc est, graves dederunt penas.

VERS. 11. — *VEXA VITAE, OS JUSTI; OS AUTEM IMPIORUM OPERIT INQUIRITATEM.* In lingua rectè insinuita magna pars sapientiae consistit. Nam qui verbo non offendit, hic perfectus est. Jac. 3. Et proinde de lingua sive oris tum virtute tum vitis creta Salomon ad me sic fuit. In hoc loco judicandissima multiplicata ex ore viri boni quanta

bonitas effluit ostendit: *Est, inquit, os viri justitiam sicut (sive sicut) vitae.* Et ut indesinenter emanent aquae vivae ex fontibus, ita salubris doctrina et verba vitae ex ore justitiam. Neque enim ex tali radice, nempe justitia, possunt nasci nisi boni fructus, quibus ad aeternam vitam invituntur auditores. Hoc in loco consenti interpretis noster cum Hebraeis vertendo haec clausula: *Os impii operit iniquitatem*, aliter quam priùs. Et proinde scribis, non interpreti, est imputandus error. Sensus est: *Os improborum operit et legit iniquitatem, dum simulat justitiam*, juxta illud Psal. 5: *Linguis suis dulcor abebant, sive, lingua sua postis et herbis fecerunt.* Cum de lingua eujusvis justitiae, tum potissima de sermone justitiae et fidelis concionatoris et ministri, intelligitur proverbium.

VERS. 12. — *ODIUM SUSCITAT RIXAS, ET UNIVERSA DELICTA OPERIT CHARITAS.* (1.) Hebr.: *Odiùm exortatur rixas.*

(1.) Septuaginta: *Odiùm suscitabit contentiones* (Symmach. et Theodot. yugay); *super omnes autem non contentiones operit amicitia*; Scholasticus, omnes autem injurias facientes operit amor; S. Athanas. in Synopsi S. Script. c. 14, pro stas, id est, contentiones, legi dicit, id est, rixas, unde sic habet: *Odiùm exortatur rixas* (victoria enim exortat emulationem, invidiam et odium: unde et Arabicis verbi, odiùm dicitur dominium (vel asperiorum, vel rixas) omnes vero qui contentiones non sunt, conegit amicitia. Sed vera lectio Septuaginta est rixas, ut patet ex Hebraeo, Symmacho, Theodoto, et Latina vulgata. Syrus alio dicit: *Odiùm aut, exortat judicium, et super omnes injurias operit amicitia*. Item: *Odiùm exortat contentiones, contentiones autem delicta omnia pervertit: unde dicitur: Vitall: Charitas condonat alio omnia delicta.*

Sensus est, q. d.: *Odiùm facti ut eos laborans capiet occasione carpedi eum quem odio prosiquitur, cum eoque contendendi et rixandi, etiam ubi nulla est culpa, vel delictum. At amor et charitas ad hoc fugit illes et rixas, ut etiam culpas et delicta, quae rixam possest esse causa, ducunt, celat et abscondit. Unde auctor Galat. 6: *Charitas excoenam versatorem Separat: Odiùm aut, et similes movet pugnas et contentiones; pax autem studium generat gratiam et amicitiam.**

Lyraus haec aretat ad correctionem: *Sicut, ait, odiùm per rixam manifestat delictus aliorum; sic charitas celat, nisi quantum correctio fraterum requirit: imò et correctio haec primo secretis facienda est, juxta praecipuum Christi Math. 18. 13: *Si peccaverit in te frater tuus, vade, et corripe eum inter te et ipsum solum.* In qua verba scribens S. Augustinus eusam dat: *Nam si salus, ait, nobis, et rixis coram amicos argueres, non es corrector, sed proclitor.**

Verbum generale est licet sententia, nec ad solam correctionem aretandis. Unde S. Petrus cum etiam Epistol. 1. c. 4. 8, ad omnia charitatis officia, eam extendit: *Ante omnia, inquit, mutuum in coluntibus charitatem continentibus habentes, quia charitas operit multitudinem peccatorum.* Et S. Jacobus, c. 5. 20: *Qui convecti, inquit, fecerit peccatorem ab errore via sua, salvabit animam ejus a morte, et operit multitudinem peccatorum.* Vide utrobique dicta. Nam 1. Petr. 4, amplè haec explicat, ostenditque charitatem operire peccata tum propria tum aliorum, tum praeteritis tum praesentis et futura. Quare hic verbum non addam, nec actum agam. (Rom. 1. 2. p.)

Clat Petrus 1. Epistol. 4, et alind Jacobus in uno eus Epistolae. Quorum locorum collatione apparet sensum hunc esse: *Sicut odiùm suscitatur rixas et dissidia inter proximos, ita è contra charitas etiam sus-*

*citat illes, et super transgressionem operis amoret.* Ex communi hominum vita et vulgi moribus egregium Sapientiae eloquium colligit. Ubi esse odium inter homines, vel levissimè de causa oriatur fies et jurgia: ubi est amor, etiam magna odium teguntur, vel potius non cognoscuntur. Caudor enim amici omnia candidè interpretatur, imò celat amici commissà, et crimen pro crimine non habet. Contra, odium in peccatorem partem rapit omnia, et crimen nomenquàm, ubi nullum est, insinuat, ex minimo gravissimum molitur efflicere. Quid si ista quotidie fieri inter homines infideles videamus, qui vel naturali vel civili amicitia vivunt? quid de charitatis Dei, quae per Spiritum sanctum diffusa est in cordibus nostris, sentire debemus? quid de illa flammà quam Filius Dei in terram missum venit, nihil aliud volens nisi ut ardet? ita, inquam, non solum texit mundi peccata ab oculis Dei, sed prorsus assumptis et Levi proprio sanguine, et delictis, ut inquit Paulus Colos. 2, *charitatem quod contra nos erat.* Haec minime magna charitas et ineffabilis atque magnam peccatorum multitudinem operat, 1. Petr. 4. Haec et nos mitari hoc in loco vult Sapientis, docens praecipuum charitatis partem esse, charitatem alere et fovere. Fortior autem vel maxime placidus moribus et animi candore, qui delicta quibusque pro delictis non habet, sed veniam, quam quotidie à Deo petere necessarium habet, impetratur.

VERS. 15. — *IN LABIIS SAPIENTIS INVENIETUR SAPIENTIA, ET VIRGA IN BOSO EJUS QUI INDOGET CORDE.* Hebr.: *In labiis intelligentis invenitur sapientia, et virga super corpus illius cui deus cor.* Crebra mentio meae justitiae nunc sapientiam indicat nullam esse sapientiam quae justitiae, hoc est, aequitati et indignitati vocat, non sit annexa. Superiore versiculo tenam vitam vocat os justitiae; in hoc versiculo ostendit sapientiam capiendam esse et discendam à viris qui intelligentiam habent Scripturarum, qui blanditas mundi et illecebras carnis non verunt spernere, et res singulas pro dignitate insistere. Qui ratione et intellectu oculis sibi concessio regitur, hic rectè intelligit dicitur, non animalis homo, sed qui cum Paulo Galat. 5 dicere potest: *Viro ego, jam non ego; vici verò in me Christus.* In hujusmodi viri virtutis et labiis saepe est reperire sapientiam, et à viro qui esse omnia pro illorum conditione intelligit petenda est sapientia. Sed mira est et insuper multorum amicitia, qui corde omnino carere videntur, qui audire notant, neque verbis prudentis obtemperare, donec post maguos errores commissis cognoverint penas luere in corpore, et hauriam animalium more sensu et flagris discunt sapere, non intellectu et mente; quod hominis est: *Talibus omnino cor deficit* (sive suo fungitur munere. Vide quam latum sit discrimen filii sapientis et stulti. Juxta seipsum mysticum

señata dissidia sedat, et peccata atque offensiones, quo rixarum causa esse solent, e. l. rando, ac dissuadendo, atque excoando, operit, ut dissensiones fidei alio suscitantur. Hinc, illa epitheta charitatis 1. Cor. 15: *Charitas patient est, benigna est, omnia suffert, omnia sustinet.* (Etius.)

corde corent Judæi et infideles, qui ob defectum fidei non inveniunt sapientiam in labiis illius qui Christum annuntiat : in dorso, hoc est in extremo ac in alto seculo, plures sustinentur.

VERS. 14. — SAPIENTIA ASSUMUNT REVERTENTUR, OB AUTEM AVERTI CONFESIONEM PAUPERUM (1). Hebr. : Sapientia recedunt a civitate, sed os stultorum penetrat civitatem; vel, ubi stultitiam viciat. In moderamine lingue magna pars sapientie consistit, ut aliamus. Et sapientis est remanere loquendi viciat, et taceret, id quod nihil nisi admodum doctus prescisse poterit, et nisi habent in animis recessitiam et abilitatem, ex qua, velut ex thesauro, subinde profertur prudentiam sermonum et videri audituram, inter quos magna solent esse varietas. Et nonnulli quod non proficiat, animi necessitate non omnes sunt capaces omnium. Christus habuit nota discenda que tunc perierunt non poterit Apostoli, Joan. 16. Et Paulus, I Cor. 2, quosdam forte poterit, qui solida civitas consequitur non vident. Alioquin sicut perfectus sapientiam loquitur. Et Christus prohibet margaritas perire perit, Matth. 7. Recurrentia est legitur scilicet et doctrina in curia, qui ad sapientiam facere solent, scilicet in lingua, veteris et novi testamenti, ut stultis hominibus perfructuosa possit proficere de thesauro tuo bona et cetera, Matth. 13, et cum Paulo, sanam sermonem, qui prosit omnibus, neminem offenda Juste. Porro stultus, qui non habet scientiam, sed tenere profert quicquid in buccam venerit, nugam confusivam sive juxta Hebræum fraterum nota parat. חסד, contritio, eius confusivam sapientiam, qui verum, 17, 21, 22, 23, 24, 25, 26. Potest intelligi de confessione quam alii fieri appropriant, quia non novit hoc esse dicendum, illud dicendum; sed cum loquitur, tacere non potest. Proverbum cum illo solutus elegit fieri convenit à Novo aliter tacere potest; vel potius eum illo; Locutum esse necesse, tacere non potest.

VERS. 15. 16. — CONSTANTIA DIVITIS CIBUS FORTITUDINIS EITIS; PAVOR PAUPERUM EGESTAS CONE. (Hebr. : Operis divitis viri robora ejus, fractura pauperum paupertas eorum). OPERIS JUSTI AD VITAM; FRUCTUS ACTUS VIRI AD REQUIEM. Ad sapientiam spectat omnium rerum conditiones et differentias cognoscere. Nam ut

(1) Les sages évitent leur science, parce qu'ils sont humbles; ils savent que leur science est à Dieu, et non pas à eux. et qu'il y a un temps de parler et un temps de se taire. Les sages, dit saint Grégoire, Pape, est, c'est le long silence, quand Dieu ne leur ouvre point à une occasion de lui louer des âmes par leurs paroles; car ils ne veulent pas que leur science soit à eux, et non pas à Dieu. Mais, si on leur ouvre, ils ne peuvent être utiles aux hommes, car leur parole est à Dieu, et non pas à eux. et ils ont même bien sçus que leur science est à Dieu, et non pas à eux. Les sages, dit saint Grégoire, évitent leur science, parce qu'ils savent que leur science est à Dieu, et non pas à eux. et qu'il y a un temps de parler et un temps de se taire. Les sages, dit saint Grégoire, Pape, est, c'est le long silence, quand Dieu ne leur ouvre point à une occasion de lui louer des âmes par leurs paroles; car ils ne veulent pas que leur science soit à eux, et non pas à Dieu. Mais, si on leur ouvre, ils ne peuvent être utiles aux hommes, car leur parole est à Dieu, et non pas à eux. et ils ont même bien sçus que leur science est à Dieu, et non pas à eux.

illi errant qui divites tanquam summum bonum affectant, et qui divites omnium felicissimos, pauperes vero omnium infelicitissimos existimant; sic enim illi qui divitiam nulla communi lege paupertatis invenimus patitur, justos labores contemunt; otio et pigritia se habent. Ino divites sine opibus quodammodo inveniuntur, et veluti propugnaculis quibusdam injurias facile propellant; si quid offenderint in republica, delicta facilius redimunt; contra omnia denique injuria vite mala suis se defendunt opibus. Pater pauperum egestas eorum. Hebr. : fractura tenuium paupertas eorum. Pauperes multis malis et injuriis obnoxii, facile contumunt, et non ob aliud quam quod pauperes sunt oppressi corrumpunt. Divites igitur, quos ex manu Dei justis laboribus accipiunt homines, tanquam male habende non sunt, si modo ad pios convertantur usus; quod justorum est, unde sequitur : Operis just; q. d. : Quicquid in ambire vultis sui comparari sibi viri just et probi, ad vitam et hujus vite necessarios usus, vel seos vel aliorum, convertant, facticia sibi amico de manu divina inveniunt. Sed fractus, aut, ut in Hebræo est, proventus, inveniunt ad peccatum, ad luxum, ad arrogantiam, ad Dei contemptum, juxta divites in Evangelio vanam spem, cuius oper fructus afferbat plurimos, Luc. 12. Postea prior versiculus in malam partem intelligi, quasi reprehendit Sapientem vanam fiduciam, quam divites in suis collocant divitiis, quae plerumque sunt fallaces, neque presidium afferunt aut securitatem; et pauperum justitiam, quae verum inopis dependent animam, et sua sententia confracta sunt, cum prosperitatem asquo animo ferre non possunt. Vide quam paucis verbis quantum enuntiat sapienter recedendum habes, neque egrégium justis divites laudem, divites vero iniqui et pauperis qui per inertiam ad inopiam relabunt, reprehensionem dignam, quam licet non omnes accipiunt, juxta id quod sequitur.

VERS. 17. — VIA VITAE CONFITENTI DISCIPLINAM; ET ALITER INCEPATIONES REINQUIT, ERAT. Hebr. : Sentia ad vitam qui servat disciplinam; qui relinquit reprehensionem, erant. Verti potest pro ambiguitate sermonis Hebraei : Sentiam vitam, sup. servat qui servat disciplinam; vel relinquit sentia vita est, qui servat disciplinam. Quamvis in genere dictum videri potest, tantum ad divites et pauperem, ad operis intentionem et rectum divitarum usum referri potissimum videtur; quibus in rebus disciplina et castigatio est opus si volumus in justo opus nostrum ad vitam aligere, cuius arcta est via, et quam nisi majorem disciplinam servamus non poterit tenere. Libenter autem disciplina majorem et correptioni verbi Dei se subjiciat oportet, si ad vitam aeternam tendere vult, ut quam solus pervenit qui servat disciplinam, quae integritate morum consistit. Contra, qui derelinquit reprehensionem (sive correptionem), erant; hoc est, castigati à Deo, sive à majoribus, qui Dei vias in terris obducunt, sine longè errat à via vite, et latam viam ingressus ad perditionem tendit. Vox Hebraea חסד, erant, plus significat, nempe errare facti stultus, vel cor sum, vel recenter erant; ut qui castigationem relinquit, per

quam ad vitam vite revocatus est; q. d. : Primum gradus sapientie est errare riam riam; secundus est, si quid erraverit, reprehensionem admittere.

VERS. 18, 19. — ASSUMUNT URUM LABIA MENDACII, QUI PROFERT CONTRARIUM RESPONSUM. IN MULTITUDINE VERBORUM NON SOLET DEFICERE TRANSGRESSIO, SED QUI COLIBET LABIA SUA, SAPIENS EST. Cum ex sermone potissimum deprehenditur sapientia et stultitia, maxime lingue virtutes et vitia passim ostendit Salomon, ex quibus anime virtutes aut vitia necesse est sequi. Chastitatis summam audivimus laudem, ut que proximorum vitia legit et excoligit, vicissim odium quanta mala procreat audiamus; cuius duce sunt species. Est enim aliquid secretum et corde clausum, quod nullo fingero et mentis facti homines. Et ubi in animo non est amor, ibi in lingua non est veritas, et hoc est quod dicit in Hebræo : Qui celat odium, illius labia sunt labia mendacia. In specie sapientum quondam pre se fert qui odium celat, verum qui maledictis et detractio-nibus palam prodit suum odium, omnino stultus est. Alii referunt hoc verbo stultus est ad utrumque, nempe ad eum qui profert contrarium vel falsum, et ad eum qui labia mendacibus occulit odium. Quod ad sensum spectat, detractorem stultitiam notat, qui famam alterius ledere quatuor libidine loquendi gaudet, et aliorum vitia palam divulgare; quanto magis si labia mendacibus farsa erant cuiquam imponat, quam longissime à charitate est alienus, qui multitudinem peccatorum seculi deperdit. Atqui hunc sensum facit Aheba Ezra, Hebræorum doctissimus interpret. In multitudo non dedit peccatum, vel, juxta Hebræum; In equalis verba non cessabit; vel in genere dictum intelligimus contra loquacitatem inane, si ut illud : De omni verbo otio quod locuti sunt homines reddunt rationem; vel, secundum interpretationem Hebræorum : Transgressio est detractio; quod stultus transgressus est et in fructum privatus est. Et prout qui labia colibet, ut neque mendacibus verbis cuiquam imponat, neque alienam famam ledat, prudentissimus est, aut intelligens est. Qui sic labia moderari novit et ne verbo quidem peccet, hic perfectus est vir, ut inquit Jacobus.

VERS. 20, 21. — ARGUMENTUM ELECTUM LANGUA JUSTI; COR AUTEM IMPROBI PRO NIHILO. LABIA JUSTI ERUDITE PLURIMOS; QUI AUTEM IMPROBI SUNT, IN CORBIS EGESTATE MONENTUR. Hebr. : Argumentum electum linguis justis; cor improborum velut arginum. Labia justis pascent multos, et stulti in defectu cordis discerunt. Pro nihilo, vel quasi arginum, ut nos vertimus, Hebræo חסד, potest referri ad qualitatem, vel ad tempus, quasi parco tempore durat intellectus improbi, vel quasi parum boni sensus et cordis habent improbi. Vita lingue audivimus, virtutes denotamus. Multa nominantur illius labia qui odium celat; contra, lingua justis ab omni mendacio pura et munda est, et dicitur non munere probato confertur argenti, quod ab igne

non tantum non consumitur, sed etiam purius et splendidius redditur. Sic justis et sapientis viri sermo tantum abest ut vel auris mendacis vel stulti detractibus infidelitatis, aut nudi-dictum rependat maledictio, cuiusvis in vicio, ut etiam juxta illam bene-proceder malis dicitibus; filius humanitatis inter fratres neque modo affertur, ut multos ad emendationem reducat, essentibus pascat verbo vita, quo vivit homo, non in solo pane. O pretiosam et electam linguam, cui nulla persecutionis flamma silentium imponere potest, quantum fidem Christi resouet, odium à corde et mendacium à lingua dulcissimo sono expellat! Talis erat Christi Jesu lingua, in cuius ore non est inventus dolus; qui cum malediceret non maledicebat, non poterat non commendare, 1 Petr. 2, col Dominus dedit linguam eruditam, ut sciret masticare cum qui lapsus est verbo, Isa. 50. Que tamen lingua quantum electa cor improborum Judæorum non penetravit; nam dolenti pariter cordis et intelligentia habent improbi; et ubi defectum cordis verbo vite et pulchro hujus lingue non sunt passi, sed ut stulti fame mortui sunt. Mortuatur et hodie, heu! nimis magna infidelium turba et hæreticorum qui hujus justis linguam, que hæcenus in Ecclesia Christi quousque resonat, ambire contemunt; et cum se famo verbi Dei laborato pre se ferant, verè stulti cum fidelibus populis passim loquuntur. Mortuatur etiam, cum illis cor ad credendum detestatur. Jamis multas possit sua doctrina; stultus sapientem non pascit. Proverbum pastores injustitiam condemnant qui neque gregem neque zeipos ad vitam iustitiam.

VERS. 22. — BENEDICTIONE DOMINI DIVITES FACIT, SIVE SOCIETATE UT AFFLECTO. Hebr. : Benedictio Domini ipso dicitur, et non addit laborem cum illis. Quo de divitis superflua dicta sunt, nempe : Operis divitis quasi civitas fortitudinis ejus, passum in malam partem accipi, ut exposuimus; hoc in loco de aliâ divitiarum specie sive ratione loquitur, nempe de his qui Deo benevolentia et benignitate confertur hominibus. Obi dictum est primo parenti : In dolore raluisti videri pene; et : Ex terra fructus vigne ingenit dolore non percipias. Sed clementissimus Pater hanc legem quousque immutat, largiens benedictionem omnium rerum pluribus concedens absque ulla labore, nisi quàm minima cura. Accipimus, inquam, si habes simus, absque cura, sollicitudine et dolore; dicente Christo : Quærite primum regnum Dei, et justitia vestra et hæc omnia adhibebunt vobis, Matth. 6. Infideles, qui à Deo benedictio et omnium rerum auctore habent quousque non movent petere, sed simpia laborant; aut magis cura et sollicitudo sollicitudine operi adquirent. Sed revertamur. Cum dicit Salomon : Benedictio Domini divites facit; et non addit laborem, quod aliud quam divites adinvenit quod simplicem benignitatem in egenos ostendit; atque ita futurum et salutem novâ Domini benedictione proficit? Nam qui servat de benedictionibus, de benedictionibus et metet, 2 Cor. 9, q. d. : Hæc sola ratio de numero sapientum possunt esse divites; primum, si

divitias ex Domini benedictione magis quam ex sua industria se possidere cognoscant; deinde, si liberalitate Domini benedictionem referant. Alioquin cum avaro Nabal et Evangelico divitie in numero stultorum merito censori debent. Quia proverbium discretionem inter celestes divitias, quae nunquam deficiunt, et terrenas, quae absque omni molestia aëno possident, ne Abraham quidem aut Isaac.

VERB. 25. — QUASI PER ROSAM STYLUS OPERATUR SCILICET: SAPIENTIA ADREM EST VINO PRUDENTIA. Hebr.: Quasi rosas stilo facere scilicet, et sapientia est hominis intelligenda. Ob analogiam utriusque vocis וֶרֶב huius versiculi duplex sententia esse potest: 1. Quasi rosas stilo, et rem hominundam significat, vel cogitationem. Juxta priorem interpretationem hunc sensum habet: Stultitia facillime quam per jocum in gravissima nonnunquam scelera committit, ut puta qui sapientia et intelligentia, hoc est, humanarum et divinarum rerum cognitione, sit desititatus. Nam à magnis et horrendis flagitiis non solum divina lege et Dei timore, sed humani intellectus naturalis, auctoritate legum, et philosophorum præceptis cohibentur homines, ut jam nulla suspensio parte contra eum esse præditam, qui leri de causa magnam aliquid perpetrat malum, quod stultorum est; quomodo ex insigni stultitia et ignorantia rerum, ut diximus, quandoque ex coarsitudine prava, quae vitia principia horrenda postulat ioculatio solet effluere. Quod in Hebreo legitur וְרֵב, quod rursus, vel quasi ridere, ad facilitatem aut amoniam referri potest. Et suppletur in secunda clausula, quasi ridere est sapientia, hoc est, facillis et amonia viro intelligentie. Quod בְּרֵב cogitationem interpretatur, aliam sensum haurientes, nempe hunc: In rebus agendis stultus nulla deliberatione solet nisi neque consilio mator, sed precipue in risu et jocu temere nonnunquam homines occupant, presertim lites et stultus, qui nulla de causa nonnunquam resolvuntur in risum, talis est universa via stultorum, qui temere ager duntur quod cogitant, et non perpendunt suorum operum constantias. Contra sapientia est tiro prudentia, vel intelligentia. Sapiens nihil non mator et sapienti consilio mator, sed quæ sita sapientia faciendi movit, eadem constanti prudentia exsequitur. Et hoc est quod dicit: Sapientia est tiro intelligentia, juncta cum intelligentia, neque vita cum scientia et doctrina pugnat. Hæc posterior expositio mihi non displicet.

VERB. 24. 25. — QUOD TIMEAT IMPUS VENIET SEPTELEM; DESIDERIUM SUUM JUSTIS HABITET. QUASI TEMPUS TRANSIENS, NON ERIT IMPUS (1); JUSTUS AUTEM QUASI FENESTRAMENTUM SCRIPSERIT SUUM (2). Hebr.: Timor (1) Ita persecutores, ita reges iniqui, ac violenti quæne homines. Ergo dum mator, dum furant, secunde lauti per velut à pluvia, ipsæ se tempestas impetu dissolvit sive, neque interim evocet factus, quos fides efficit judicamentum scripturam. (Bossuet.) (2) Aquila, Symmachus, Theodotium, sive duntaxat, dicitur. Maimonides intelligit fundamentum mundi, et dixit mundum stare ob justos. (Grotius.)

improbi omnes ad eum, et desiderium justorum debet. Sicut transit turbo, et non est improbus; sed juanes, fundamentum æculi. Quamvis improbus, qui prius dicitur, est stultus, quasi ridens scelera committit, tamen illa comparatum est, sive ex natura rerum, sive Dei providentia, ut absque metu et conscientia perpetrata non vivat, qui magnis criminibus sunt polluti. Flagitia committit res videtur leviter; tamen perpetrato scelere, conscientie stimulis velut insensibilibus, juxta poetas, misere torquetur, et sibi concus supplicium perpetuo timet, quod iusto Dei judicio aliquando sustinetur. Hæc vulgatissima expositio est. Sunt et alii, quarum prima est hujusmodi: Solent improbi homines multum timere ne aliis ulterius eorum scelera, multaque perpetrata mala ne quam sint. Ipsi autem julian fiat; sed commissum scelus novo scelere dig colore non poterat. David aulterius ignominiam times, homicidio voluit occidere erime; quod tamen Deus in oculis solis exponi curavit. Alter: Stultus impius incommoda timet et ventura mala, sed eventus rerum perpetrato scelere præcavere: id non nunquam assequitur. Talis erat Herodes, tales erant Scriba et Pharisæi, qui diserunt, Joan. 11: Ne forte veniant Romani, et tollant locum nostrum et gentem; id quod gntabant se innocenti morte posse evadere. Denique sunt qui hunc versiculum ex priori procedere volunt, et pronomen eum referri ad riam intelligentem, de quo loquelur præcedens versiculus; et sit sententia: Timor impij (vel improbi) venit ad illam riam sapientem et intelligentem, cum nullis operibus aliorum improbatum ridet amplex. Sed ista non libet, quoniam dicitur Deum unquam ex iusto desiderium suum, ut videt illius improbi rationem et interiora; juxta illud Psal. 57: Adhuc patulam, et non erit peccator; et quærens locum suum, et non invenies. Potest tamen secunda pars verocelli, nempe: Desiderium suum justis dabitur, vel, ut est in Hebreo, desiderium justorum dabit, absolute intelligi. Cum justus non desideret nisi quod est æquum et iustum, desiderium dabit illi Deus, ut votorum aliquando compotes fiat. Ex ipso contextu tamen magis apparet debere referri ad præcedentem clausulam, quasi iustus optaret venire super impium quod impus timet, juxta illud Psal. 119: Quomodo justus de persequentibus suo judicium; et hinc sensus quadrat sequens versiculus, qui subito ad præter omnem expectationem improborum venire riam et interitum indicat: id quod similitudine prædictam ipsa videtur ob oculos ponere: Quasi tempestas turbo (vel ut turbo transit) non erit impus. Ut nihil verus est magis violentus, nec injuri timore concili mortales quam turbo, ita nullus est nimis duritiam. Illud autem Dei benignitate comparatum est à improbi homines et nefandi, quod majora damna justis inferant, eo celerius ad interitum et extremum supplicium currant: quod ut ipsi non possint non timere, ita justus, vel suus, vel ipsius justitie causa, aut deus que bonorum omnium gratia, non potest non optare. Ceterum justus, qui sui similis obique est, neque ubi circumferat vento, seu prospero seu adverso, cõn-

norant fundamentum ædium merito confectur; imò ipius æculi fundamentum: ut puta qui nullis adversis lejus unquam commoveatur. In presentia vita frequentissime locum habet de futura, et hominis virtute ac fama, semper, et primo in Christo tanquam capite, deinde in sanctis et justis omnibus, qui ad illius exemplum in fide radicati et fundati permanserunt et improborum turbas ac procellas constanti perseverant animo.

VERB. 26. — UT ACETUM DENTIBUS (1), ET FEMUS OCULIS, SIC PIERE HIS QUI MURMURANT. Sedulitate et diligentia docet eos qui res ei aegata tractant aliana. Quodammodum enim acetum sua acedine corrodit dentes et obstupescere facit atque inutilis. Indolensque ad masticandum rediit, et ut fumus oculos infesta, hoc est, lux et delicia rerum terrenarum, quibus coram dentes et doctrina habescit, et quibus oculi excecantur eorum qui multat et locum Apostolorum tenent. Quod si simpliciter juxta litteram duntaxat accipiendum putamus, mortellum in rebus caducis nimiam curam et expectationem eleganter reprehendit, qui nisi statim voti reddantur compotes, nisi statim de rebus quas scire desiderant certiores fiant, nec cibum libenter sumunt nec quomquam dei vident. Et interim ministrum sui miseris commou-facit, ut quam maxima diligentia festinet, ac sui principis negotia cum omni naturitate tractet: ut videns judicandissimos metaphors, quam impatientes morte solent esse qui de longinquo natatum expectant, præsertim principes hujus mundi. Mihi saltem sensus magis arridet, quem sub parabola historico sive litteralem esse puto.

VERB. 2750. — TIMOR DOMINI APPONIT MIES, ET ANI IMPORUM ERUBESCENT. EXPECTATIO JUSTORUM LETITIA; SPES AUTEM IMPORUM FERIBIT. FORTITUDO SIMPLIS VIA DORIS, ET PAVOR IUS QUI OPERANTUR MALUM. JUSTUS IN ATRENSER EOS COMMOVENTUR; IMPUS AUTEM NON HAMBABUNT SUPER TERRAM. Hebr.: Fortitudo perfecti via Domini, et fructura operantibus iniquitate. Causa hoc in loco reddit illius quod supra dixerat: Ut transit turbo, sic non erit impus; juxta autem ut fundamentum æculi, nempe timorem Domini, fiduciam in Deum, et observationem legis, quoniam per riam Domini intelligitur; has causas esse maximas quod justis divites vivant, quod eum beatitia cordis et tranquillitate animi vivant, quod sani et integri vivant.

(1) Sicut acetum dentibus, quo obstupescunt, et fumus oculis, quo caligant: ita ptere à virtus quoniam virtutibus ac prosperis adhibitis ad negotia, coram rectis viribusque consiliis vna detrahiti, offundit teletas. Fortis, mille fortis, non desides; ne optima queque negotia per legati scordiam pereant. (Bossuet.)

Contra impij et iniqui aut paucos vivunt annos, aut sic vivunt ut mori præstiterit: in rebus videlicet caducis et vanis spem collocant, in fructuram et interitum ob flagitia sua frequenter incidunt. Ante omnia igitur sapientis et justi est timorem Domini ante oculos habere, quo facile declinant à malo innocentes, et sancte vivant. Innocentia vite et integritas morum, tranquillitas denique conscientia, sanitatem corporis juvant et naturalem corporis constitutionem conservant. Contra, qui fornicatur, in corpus suum peccat, 1 Cor. 6; qui gravantur crapula, qui flagitiis subinde perturbantur, naturales impediunt functiones, in moribus frequentibus incidunt; ut omittam viderem Dei manum flagitiosos homines citius exsurgere solere. Habes, lector, simplicem versiculi sensum. Sublimior erit sensus si ad Justitiam virtutisque præmium referas, per quod qui Deum timet perpetuo vivunt; impiorum autem perit memoria cum somitu, et aut nullam, aut pessimam nominis famam post se relinquunt. Expectatio justorum letitia. Justi qui universam spem in Domini elementis et bonitate collocant, qui spe futurorum presentia spernant, qui presentem vitam corruptibilem cum futurâ et æterna libenter commutant, cum summi lætitia erunt aliquando voti compotes. Verum improbi, qui felicitatem suam vel in opibus vel in volu, talibus collocant, qui sibi proficium pollicentur vitam, neque supplicium expectant ut Dei vindictam pro scelere, longè falluntur; neque res ulla magis eorum interitum accelerabit quam vana et impia contentio sine præsumptio, que penitentia remedia spernit et misericordiam jamjam claudit. Fortitudo simplici via Domini; vel, ut est in Hebreo, perfecti, vel ad perfectionem. Ex via Domini justus corroboratur et consolidatur in justitia sua. Per riam Domini intelligimus legem Dei, per quam laudens justus procedit de virtute in virtutem, et crescit fidei et charitatis gradibus quousdam in virum perfectum, et postea in morem deponit servilem, quem charitatis foris mittit, 1 Joan. 4. Et pavor his qui operantur malum; vel calamitas TUTIO operantibus iniquitatem. Contra, qui inique et flagitiose degunt, in dies magis ac magis pavore concutuntur et stimulis conscientia; nat eorum timore debent, si vel quanta transgressoribus lex Dei imminuit supplicia, vel quanta jam illa dixerint ponas qui male vixerunt, perpendant. Aliter, per riam Dei licet intelligere Dei favorem, gratiam et misericordiam, per quas ad homines pro sua clementia venit, peccata remittens penitentibus. Etiam dei justitia et severitatem intelligimus, quam sibi thesaurizant qui perseverant male agere, Rom. 2. Quodammodum enim via Domini est fortitudo perfecti, sic via Domini (quæ solè severe punire malos) pavorem flagitiarum necessitate incurrere debet. Justus in atrem non commovebitur, vel non mutabit. Justus nullis adversis rebus aut prosperis concuti potest aut perturbari, sed immobilitas ad omnia, seu prospera seu adversa, in Dei timore et futurorum spe tanquam fundamentum spirituales structure consistit. Nam qui confidit in Domino, sicut mons Sion non commove-

bitur in seculum, Psal. 125: sed juxta illum loquendi modum: Qui considerat ex hoc p[er]v[er]s[us] r[ati]o[n]e in eternum, Joan. 6, hoc est, non solum in presentia, sed in futuro. Impi autem non habitabunt super terram. Inprobi ne in hac terra quidem habitabunt, sed, ut superius dictum est, ut turbo velocit[er] transibunt. Et vel celerrim mortem significat, vel potius impiorum etiam in terra vitam non esse dicendam neque mansiorem, cum nullam certam normam aut vivendi legem sequuntur, sed, ut legitur [Isaas c. 57.] Impi quasi mare fervens. Vel demum sic intelligitur ut p[er]dent ex precocitatis. Sp[irit]us impiorum peribit. Nam cum hic in terra felicitatis curam collocaverint, et jucundam hanc vitam sibi pollicentur, sp[irit]us suis lestrat, ut in terra quidem habitabunt, vel secura non relinquunt in terra.

Vers. 21, 22. — Oculi pariter sapientiam, lingua pariter peribit, Labia just[orum] considerant pacifica, et os impiorum reversa. Hebr.: Oculi just[orum] utuntur sapientiam, sed lingua perversitatem excindunt. Labia just[orum] cognoscunt voluntatem, sed os impiorum perversitatem. Just[orum] enim premia et impiorum supplicia diversa habentis recognoscit Salomon. Quorum causas pariter superius reddidit, nempe quod scelus quasi vitium percipit status, vir intelligens nihil nisi naturae consuevit sapientia: regalis agit. Partim hoc in Job, sermone variis et v[er]ba nova commutavit, sermone variis et v[er]ba nova commutavit vel incommoda hominibus facillime ingerimus. Observandum est verum in 22, quod Septuaginta exerceat, fluctat, thronatus

pariter, alii loquuntur, transtulerunt, proprie excrere aut producere fructus significare; inde dicitur 22. fructu. Quae significatio invenit admodum, neque plura ad linguam transtulerunt. Sensus igitur est: Non invidiam justus illi vixit fiduciamque habet hominem, neque commovebitur; nam admodum utilis est illius vita, in qua cuius os sapientiam profert ad eruditionem multorum; juxta illud quod superius dixit: Labia just[orum] pariter multos; q. d. Salomon: Praecepta sapientia ex boni et just[orum] viri ore potissimum hauriuntur. Nam os just[orum] producit sapientiam, ut arboreis mox fructus; et non solum exemptio virtutis, sed lingua quoque pascet et edificabit multos; lingua vero quae loquitur ad subversionem fidei et morum, excinduntur. Lingua perversum peribit; vel, lingua perversitatem excindit, ut est in Rebero. Cui fructus non profert, quodam arbor inutilis solum, sed p[er]niciosa, cum loquatur contraria sapientiae et veritati. Et verum excinduntur, sicut et alia precedentia, possunt excipi bene vel male omniatis; q. d.: Utinam excinduntur. Utinamque rationem et causam in sequenti veritate reddidit, nempe: Labia just[orum] coardant, vel, ut est in Rebero, cognoscunt; hoc est: Ostendit justus ex sermone se cognoscere quod p[er]icit, et vult, ut contra p[er]iculis loquatur. Alter: Labia just[orum] nocentem voluntatem sumit; hoc est: Non aliter loquitur quam sentiat et vult, sed ex bona radice bonos fructus facit; improbus vero contraria loquitur his quae sentit, ut neque in corde neque in ore veritatem habet.

CHAPITRE XI.

CAPUT XI.

1. Satera dolosa, abominatio est apud Dominum; et pondus aequum, voluntas ejus.
2. Ubi fuerit superbia, ibi erit et commedia; ubi autem est humilitas, ibi et sapientia.
3. Simplicitas iustorum dirigit eos; et supplantatio perversorum vastabit illos.
4. Non proderunt divitiae in die ultionis; iustitia autem liberabit a morte.
5. Iustitia simplicit[er] dirigit viam ejus; et in simplicitate sua corripit impius.
6. Iustitia rectorum liberabit eos; et in iustitia supplicentur impii.
7. Mortuus homine impio, nulla erit ultra spes; et expectatio sollicitorum peribit.
8. Justus de angustia liberatus est; et tradetur impius pro eo.
9. Simulatio ore decipit animum suum; justus autem liberabitur sine timore.
10. In bona justorum exultabit civitas, et in perditione impiorum erit luctatio.
11. Benedictione iustorum exultabit civitas, et ore impiorum subvertetur.
12. Qui despicit animum suum, indigenus corde est; vir autem prudens iacebit.
13. Qui ambulat fraudulent[er], revelet arcana; qui autem fidelis est animi, celat amica commissum.

1. La balance trompeuse est en abomination devant le Seigneur; le poids juste est selon sa volonté.
2. Où sera l'orgueil, là sera aussi la confusion; mais où est l'humilité, là est parallèlement la sagesse.
3. La simplicité des justes les conduira heureusement; les tromperies des méchants aient leur propre ruine.
4. Les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance; mais la justice délivrera de la mort.
5. La justice du simple rendra sa voie heureuse; et l'unique fera de faustes choses dans son impie.
6. La justice des justes les dirigera; mais les méchants seront pris dans leurs propres pièges.
7. A la mort du méchant, il ne restera plus d'espérance; et l'attente des ambitieux périra.
8. Le juste a été délivré des maux qui le pressaient, et le méchant sera livré au sien de lui.
9. Le faux ami séduit son ami par ses paroles; mais les justes seront délivrés par la science.
10. Le loupier des justes comblera de joie toute la ville; et on louera Dieu à la ruine des méchants.
11. La ville sera élevée en gloire par la bénédiction des justes; et elle sera renversée par la bouche des méchants.
12. Celui qui méprise son ami n'a point de sens; mais l'homme prudent gardera le silence.
13. Le trompeur révélera les secrets; mais celui qui a la fidélité dans le cœur, cache ce que son ami lui a confié.

14. Ubi non est gubernator, populus corruet; salus autem, ubi multa consilia.
15. Alligatur malis, qui fidem facit pro extraneo; qui autem cavet homines, securus erit.
16. Mulier gratiosa inveniet gloriam, et robusti habebunt divitias.
17. Beneficent animae suae vir misericos; qui autem crudelis est, etiam propinquos abiecit.
18. Iniquus facit opus instabile; seminanti autem iustitiam merces fidelis.
19. Clementia preparat vitam; et sociatio malorum, mortem.
20. Abominabile Domino est pravum; et voluntas ejus in his qui simplicit[er] ambulant.
21. Manus in manu, non erit innocens malus; semen autem iustorum salvabitur.
22. Circulus aureus in maribus suis, molles pollicera et fatua.
23. Desiderium iustorum omne bonum est; praesolatio impiorum, furor.
24. Alii dividunt propria, et ditiores fiunt; alii rapiunt non sua, et semper in egestate sunt.
25. Anima quae beneficit, impinget aliorum; et qui iudicat, ipse quoque iudicabitur.
26. Qui abscidit frumenta, malitiosus est in populo; benedictio autem super caput vendentium.
27. Manus non argi doloque qui querit bona; qui autem investigator malorum est, opprimetur ab eis.
28. Qui condidit in divitiis suis, corruet; justus autem quasi virens foliis germinabit.
29. Qui contrahit domum suam, possidebit ventos; et qui stultus est, seriet sapienti.
30. Fructus justis lignum vite, et qui suscipit animus, sapiens est.
31. Si justus in terra recipit, quanto magis impius et peccator!

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — SATERA DOLOSA (1) ABOMINATIO EST APUD DOMINUM, ET PONDUS AEQUUM VOLUNTAS EIUS. Hebr.: Et lapsa perfecta voluntas ejus. In hoc capite varias fustitiae species cum vitiis contrariis proponit nobis Salomon. Injuriarum et fraudis multa sunt genera; inter quae Dominum maxime displicet frus illa quae sub specie justitiae et aequitatis committitur, quando videlicet iniquis ponderibus et dolosis ditatur totum venditores. Res est magis horrenda quod in multitudine peccatorum, praesentium in pauperes, qui minutim res necessarias comparant; et quod huiusmodi fraudem rarius deprehendit aut corripit magistratus republicae. Hebreo Dominus excruciat eam, cui voluerit eridit lapsi, ut est in Hebreo 22. 28. hoc est.

(1) Quod ad omnem iniquitatem speciem Rebi transfert, est quod omnia iniquitatis iniqua sine iniquitate mensura co-acta. Haec vix reserret iniquitatis species, qualis est commedia, 2. pravitatis, 3. In qua male parte, 4. fides profita in suis, 9, 12, 13; causa autem omnis iniquitatis, civitas magistratibus ratiisque consiliis destituta, 14. Haec habet usque ad illum versum; quamquam et alia interserit. Voluntas ejus: amor, placitum (Bossuet.)

14. Où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périt; ou il y a beaucoup de conseils, là est le salut.
15. Celui qui répond pour un étranger, tombera dans le malheur; celui qui évite les péchés, sera en sûreté.
16. La femme charitable sera élevée en gloire, et les forts augmenteront les richesses.
17. L'homme charitable fait du bien à son ami; mais celui qui est cruel, rejette ses proches mêmes.
18. L'ouvrage du méchant ne sera point stable; mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice.
19. La clémence ouvre le chemin à la vie; et la rébellion du mal conduit à la mort.
20. Le Seigneur n'a en abomination le cœur corrompu, et il met son affection en ceux qui marchent simplement.
21. Le méchant ne sera point innocent, lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre; mais la race des justes sera éternelle.
22. La femme belle et insensée est comme un anneau d'or au milieu d'une terre.
23. Le désir des justes se porte à tout bien; l'attente des méchants est furor.
24. Les uns doucement qui est à eux, et sont toujours riches; les autres ravissent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres.
25. Celui qui donne abondamment sera engraisé lui-même; et celui qui ouvre les pauvres, sera lui-même enivré.
26. Celui qui coupe le blé sera maudit des peuples; et la bénédiction viendra sur la tête de ceux qui le vendent.
27. Celui qui cherche le bien est heureux de sa levure dès le point du jour; mais celui qui cherche le mal, en sera aveuglé.
28. Celui qui se lie en ses richesses, tombera; mais les justes persévéreront comme l'arbre dont la feuille est toujours verte.
29. Celui qui met le trouble dans sa maison ne possèdera que du vent; et l'insensé sera assésé au sang.
30. Le fruit du juste est un arbre de vie; et celui qui assiste les faibles, est sage.
31. Si le juste est puni sur la terre, combien plus le sera le méchant et le pécheur!

pondus perfectum et iustum. Ad omnia commercia exceptionis et venditionis referri debent, et ad quoscunque contractus, in quibus quod aliis fieri vult uniusquisque facere debet alius; et Lybia non lapide, non Lesbos regala. Quod si ad iudicia publica privatisque inferri volumus, juxta Boetium, latissime potest interpretari latius autem, si ad omnia referatur officia quae inter eos debent homines, restare.

Vers. 2. — UBI FUERIT SUPERBIA, IBI ERIT ET COMMEDIA; UBI EST HUMILITAS, IBI ET SAPIENTIA (1). Hebr.:

(1) L'orgueil s'attire le mépris des hommes; ou en leur parlant et les traitant avec mépris, ce qui est condamner des superbes mêmes; ou en ne croyant que son esprit supérieur, et mérisant le conseil des sages; ce qui conduit dans des maux qui ont souvent de lamentables suites. L'humilité, au contraire, devient sage, quand il ne se croit pas lui-même, en trouvant les sages. Plus la supériorité de lumières, plus il est aveuglé; parce qu'il s'en croit sûr et croire que lui seul, et peut en priver de la lumière de tous ceux qui peuvent en avoir plus que lui; et même Clémence se lie à son sang, soit qu'il en ait peu ou beaucoup, plus il devient éclairé et spirituel, parce qu'il voit par les yeux des plus clair-

bitor in seculum, Psal. 125: sed juxta illum loquendi modum: Qui considerat ex hoc passum riuat in eternum, Joan. 6, hoc est, non solum in presentia, sed in futuro. Impi autem non habitabunt super terram. Inprobi ne in hac terra quidem habitabunt, sed, ut superius dictum est, in turbo velocitatis transibunt. Et vel celerrim mortem significat, vel potius impiorum etiam in terra vitam non esse dicendam neque mansio- nem, cum nullam certam normam aut vivendi legem sequantur, sed, ut legitur, Isais c. 27: Impi quasi mare fervens. Vel demum sic intelligitur ut possent ex precelestibus Spiritu impiorum perire. Nam cum hic in terra felicitatis curam collocaverint, et jucundam hanc vitam suam pollicentur, spe sua lesitati, ut in terra quidem habitabunt, vel secura non relinquunt in terra.

Vers. 51, 52. — **OSTENDIT PARTURIT SAPIENTIAM, LINGUA PARTURIT PERURIT, LABIA JUSTI CONSIDERANT PACIFICATA, ET OS IMPURORUM REVERBERA.** Heb.: *Os justorum aperit sapientiam, sed lingua peccatorum excandescit. Labia justorum cognoscunt voluntatem, sed os impiorum perverberat.* Justorum premia et impiorum supplicia diversa habentibus recensuit Salomon. Quorum causas partim superius reddidit, nempe quod scelus quasi vitium percipit status, vir intelligens nihil nisi naturæ coarctio et sapientia: regis sit. Partim hoc in loco, sermone variis et vitiis nova commemo- rationibus, lingue vel impiorum sapientem ratiocina ha- bere ostendit, ut qui commoda vel incommoda homi- nibus facillime ingerunt. Observandum est verum in 27, quod Septuaginta exerceat, fluctat, theoronatus

CAPUT XI.

1. Statera dolosa, abominatio est apud Dominum; et pondus æquum, voluntas ejus.
2. Ubi fuerit superbia, ibi erit et commedia; ubi autem est humilitas, ibi et sapientia.
3. Simplicitas justorum diriget eos; et supplantatio peerversorum vastabit illos.
4. Non proderunt divitiae in die ultionis; justitia autem liberabit à morte.
5. Justitia simplicitas dirigit viam ejus; et in imple- tate sua corripit impius.
6. Justitia rectorum liberabit eos; et in justitia sub- ceplentur infirmi.
7. Mortuus homine impio, nulla erit ultra spes; et expectatio sollicitationum perit.
8. Justus de angustia liberatus est; et tradetur impi- us pro eo.
9. Simulatio ore decipit amicum suum; justus autem liberabitur a seipso.
10. In lingua justorum exultabit civitas, et in pe- ditione impio-rum erit fundatio.
11. Benedictione justorum exultabit civitas, et ore impiorum subvertetur.
12. Qui despiciat amicum suum, indignus corde est; vir autem prudens iaculat.
13. Qui ambulat fraudulentè, revelet arcana; qui autem fidelis est animi, celat amici commissum.

parturit, alii loquuntur, transtulerunt, proprie creasare aut producere fructus significare; inde dicitur 27 fructu. Quæ significatio invenit admodum, ut supra ad lin- guam transtulerunt. Sensus igitur vix: Non iniquitas justus illi vixit fiduciamque habet hominem, neque com- moveretur; nam admodum utilis est illius vita, in quæ cuius os sapientiam profert ad eruditionem multo- rum; juxta illud quod superius dixit: *Labia justorum parant multos*; q. d. Salomon: *Precepta sapientia ex boni et justi viri ore potissimum hauriuntur.* Nam os justorum producit sapientiam, ut arboreis mox fructus; et non solum exemplum virtutis, sed lingua quoque pas- set et assilicabit multos; lingua verò quæ loquitur ad subversionem fidei et morum, excandescit. Lin- gua peccatorum perit; vel, lingua peccatorum excan- descit, ut est in Rebero. Cùm fructus non profert, nudum arbor inutilis sohim, sed p. ratiocina, cum lo- quuntur contraria sapientie et veritati. Et verum ex- candescit, sicut et alia precedentia, possunt incipi- bene vel male omniatis; q. d.: *Utrum excandescit.* Utrumque rationem et causam in sequenti versiculo reddidit, nempe: *Labia justorum coarctantur, vel, ut est in Rebero, cognoscunt;* hoc est: Ostendit justus ex sermone se cognoscere quod placet, et voluit, ita con- trario loquuntur. Aliter: *Labia justorum coarctantur sum;* hoc est: Non aucter loquuntur volun- tate et veritate, sed ex bonâ radice bonos fructus faci- unt; impiorum verò contraria loquuntur his quæ sentit, ut nec in corde neque in ore veritatem habent.

CHAPITRE XI.

1. La balance trompeuse est un abominacion devant le Seigneur; le poids juste est selon sa volonté.
2. Où sera l'orgueil, là sera aussi la confusion; mais où est l'humilité, là est parollement la sagesse.
3. La simplicité des justes les consolidera heureuse- ment; les tromperies des méchants seront leur propre ruine.
4. Les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance; mais la justice délivrera de la mort.
5. La justice du simple rendra sa voie heureuse; et l'impie fera de faustes chutes dans son impie.
6. La justice des justes les délivrera; mais les mé- chants seront pris dans leurs propres pièges.
7. A la mort du pécheur, il ne restera plus d'espé- rance; et l'attente des ambulants périt.
8. Le juste a été délivré des maux qui le pressaient, et le méchant sera livré au sien de lui.
9. Le faux ami séduit son ami par ses paroles; mais les justes seront délivrés par la science.
10. Le langage des justes comblera de joie toute la ville; ou en jouera Dieu à la ruine des méchants.
11. La ville sera élevée en gloire par la bédiction des justes; et elle sera renversée par la bouche du mé- chant.
12. Celui qui méprise son ami n'a point de sens; mais l'homme prudent gardera le silence.
13. Le trompeur révélera les secrets; mais celui qui a la fidélité dans le cœur, cache ce que son ami lui a confié.

14. Ubi non est gubernator, populus corruet; salus autem, ubi multa consilia.
15. Alligatur malus, qui fidem facit pro extraneo: qui autem cavet loquens, securus erit.
16. Mulier gratiosa inveniet gloriam, et robusti habebunt divitias.
17. Beneficent anime sine vir miseriorum; qui autem crudelis est, etiam propinquos abiecit.
18. Impius facit opus instabile; seminans autem justitiam merces fidelis.
19. Clementia preparat vitam; et sociatio malo- rum, mortem.
20. Abominabile Domino est pravum; et voluntas ejus in iis qui simplici-ter ambulant.
21. Manus in manu, non erit innocens malus; semen autem justorum salvabitur.
22. Circulus aureus in maribus suis, moler polebra et fana.
23. Desiderium justorum omne bonum est; prece- latio impiorum, furor.
24. Alii dividunt propria, et ditiores fiunt; alii capiunt non sua, et semper in egestate sunt.
25. Anima quoque beneficii, impinget aliorum; et qui incitatur, ipse quoque incitabitur.
26. Qui abscondit frumentum, malefocetur in popu- lis; benedictio autem super caput vendentium.
27. Manus non argi diculoco qui querit bona: qui autem investigator malorum est, opprimetur ab eis.
28. Qui condidit in divitiis suis, corruet; justus autem quasi virens foliis germinabit.
29. Qui contrahat domum suam, possidebit ventos; et qui stultus est, seriet sapiens.
30. Eructus justis lignum vite, et qui suscipit animus, sapiens est.
31. Si justus in terra recipit, quanto magis impius et peccator!

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — **STATERA DOLOSA (1) ABOMINATIO EST APUD DOMINUM, ET PONDUS ÆQUUM VOLUNTAS EJUS.** Heb.: *Et lapsa perfectus voluntas ejus.* In hoc capite varias justitie species cum vitiis contrariis proponit nobis Salomon. Iniquorum et fraudis multa sunt genera: inter que Domino maxime displicet fraudi illa que sub specie justitie et aequitatis committitur, quando vide- licet iniquis ponderibus et dolosis ditatur totum ven- ditores. Res est magis horrenda quod in multitudine peccator, presertim in pauperes, qui minutim res neces- sarias comparant; et quod hujusmodi fraudem rari- us deprehendit aut corripit magistratus repu- blicæ. Hinc Dominus exsecratur eam, cui voluerunt eridit lapsi, ut est in Hebreo *תורח*, hoc est, (1) Quod ad omnem iniquitatem speciem Robi trans- fert, est quod omnis iniquitas iniqua sine iniquitate mensura consistit. Hinc varias recenset iniquitatis spe- cies, qualis est commedia, v. 2, pravitas, v. 5. In qua male parte, 4, fides profita in multis, 9, 12, 13; causa autem omnis iniquitatis, civitas magistratibus ratiocina consilia destituta, 14. Hec habet usque ad illum ver- sum; quantum et alia interserit. *Voluntas ejus:* amor, placitum (Bossuet.)

14. Où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périt: où il y a beaucoup de conseils, là est le salut.
15. Celui qui répond pour un étranger, tombera dans le malheur; celui qui évite les pièges, sera en sûreté.
16. La femme charitable sera élevée en gloire, et les forts augmenteront les richesses.
17. L'homme charitable fait du bien à son ami; mais celui qui est cruel, rejette ses proches mêmes.
18. L'ouvrage du méchant ne sera point stable; mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice.
19. La clémence ouvre le chemin à la vie; et la re- clémence du mal conduit à la mort.
20. Le Seigneur a en abomination le cœur cor- rupt, et il met son affection en ceux qui marchent simplement.
21. Le méchant ne sera point innocent, lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre; mais la race des justes sera enracinée.
22. La femme belle et insensée est comme un an- neau d'or au milieu d'une terre.
23. Le désir des justes se porte à tout bien; l'attente des méchants est furor.
24. Les uns doucement qui est à eux, et sont tou- jours riches; les autres ravissent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres.
25. Celui qui donne abondamment sera engrais- sé lui-même; et celui qui enivre les pauvres, sera lui-même enivré.
26. Celui qui cache le blé sera maudit des peuples; et la bénédiction viendra sur la tête de ceux qui le vendent.
27. Celui qui cherche le bien est heureux de sa ter- re dès la pointe du jour; mais celui qui cherche le mal, en sera aveuglé.
28. Celui qui se lie en ses richesses, tombera; mais les justes périront comme l'arbre dont la feuille est toujours verte.
29. Celui qui met le trouble dans sa maison ne pos- sèdera que du vent; et l'insensé sera assésit au sage.
30. Le fruit du juste est un arbre de vie; et celui qui assiste les pauvres, est sage.
31. Si le juste est puni sur la terre, combien plus le sera le méchant et le pécheur!

*pondus perfectum et justum.* Ad omnia commercia exactiōnis et venditiōnis referri debent, et ad quoscun- que contractus, in quibus quod alii fieri vult, unus- quisque facere debet alius; et Lybia ad lapide, non Testis regala. Quod si ad judicia publica privative inferri voluntas, juxta Bosum, latissime potest inter- pretari latius autem, si ad omnia referatur officia que in reo debent homines, restare.

Vers. 2. — **UNI FUERT SUPERBIA, IBI ERIT ET COM- MEDIA; UBI EST HUMILITAS, IBI ET SAPIENTIA (1).** Heb.:

(1) L'orgueil s'attire le mépris des hommes; ou en leur parlant et les traitant avec mépris, ce qui est condamné des superbes mêmes; ou en ne croiant que son esprit seigneur, et mérisant le conseil des autres; ou qui connaît dans des maux qui ont souvent de grandes causes.

*Humilitas, ut contra- rium, devicet erga, quand il ne le sent pas lui-même, en trouva l'esprit.* Pius le superbia de humitatis, plus il est aveuglé; parce qu'il s'en voit et ne croit que lui-même, et pour en priver de la humilité de tous ceux qui peuvent en avoir plus que lui; et même Clément se lie à son aere, soit qu'il en ait peu ou beaucoup, plus il devient célèbre et spiri- tuel, parce qu'il voit par les yeux des plus clair-

*Venit superbia, et venit ignominia; sed cum manserit sapientia.* Distinguit proverbium inter sapientiam huius mundi, quae cum arrogantia coniuncta est, et sapientiam veram, quae semper humilitati est annexa. Item: Para intelligit *superbia*, hoc est, superbus, qui (si quis alius) procul est à Sapientia, qua dicit: *Discede à me, quia nimis sum et humilis corde*, Matth. 11. Superbus vero, ubique venerit, alios pra se contemnit, cum ipse sit maxime continendus, qui conditionem suam non novit, qui se ex eodem pulvere conditum et in eodem pulvere cum aliis reseratum non meminerit, sed sublimes animos et spiritus coarctat, quod vel corporis vel ingenii viribus vincat alios, quod opibus aut quocunque dote vulgus ignobile videtur sperare; et cum contumelia et contemptu primos acerbibus curat in omni, etc., quibus in rebus mera est stultitia. *Sapientia vero cum manserit et humilis manet*, qui seipso nihil tolerat injurias superiorum. Cujus rei exemplum habemus Dei Sapientiam Christum Dominum, quae non à superioribus Judaeis, sed à filia vitae justificata est, Matth. 11.

**VERS. 3. — SUPPLICITAS JUSTORUM DIRIGIT EOS, ET SUPPLANTATIO PECCATORUM VASTAVIT ILLOS (1).** Hebr. : *Perfectio rectorum ducit eos, et peccatorum pravificationem perdat eos.* Non solum virtutis laudem et vitiorum reprehensionem proponunt Solomoni, sed subinde praemia promittit supplicia, ut vel terrores dicant sapere imperit rerum. De fructu quae incensus ac ponderibus illi in damnum pauperum, deinde de superbia quae manserit contumantur, prius dictum est; quibus rebus per se vel nefas multa noceri videntur homines, licet eos videlicet ad divitias, sed vana omnino et fallacia. Multo satius est aequitatem servare per rectam legis observantiam. Nam integritas vitae et paritas absque macula perpetuo ducit eos qui recti sunt, qui non decantant neque ad dexteram neque ad sinistram, utriusque contraria relinquentes vitia: haec, inquam, integritas et perfectio dux erit et comes his qui omni volunt, et quae si deference sui rend prope à sagesse de tous les autres. (Sacy.)

(1) *Integritas rectorum ducit eos quo voluit*, et tunc sint à malis, et feliciter res suas gerant. *Peccatorum autem manserit*, quae alios peccatorum et opprimunt, erant, perdit eos, exitum et r. f. cum ipsis attrahit. A. Schultze posteriori sententia partem se interpretator: *Aliterque peccatorum manserit manserit*. Lubricitas significat, omnino non tribuit, ex Arabico quod quidem equari, iudicari, illi, oblati, donati, sed lubricitas significat manserit manserit legitur. Attamen Arabice, subiecta tantum propria illa lubricitatis notione, non fallaciam interpretat, postremum hemistichium sic rebat: *Fallacia pro fallaciam manserit*, id est, implet, irrat ipsos. Sed quae vocibus non et tribuuntur significat manserit manserit in usu lo. se. h. manserit argumentum probari posse, eadem videntur et dubio. Hemistichium primum in Graeca Alexandria translatione sic reddidit legitur: *Morsum vitam vici, quis manserit*. E vita delectos iustus relinquit sol desiderium, hominumque complorationes et consolationes omnino. His vero quae hic subiunguntur. *Peccata vero est et bellum affertus impiorum interitus*, manifeste exhibent versus 10 hemistichium posterius. Graecus Venetus: *Peccatorum refractorum manserit eos*. (Rossmüller.)

obliquitate carent, qui non solum iusto pondere, sed recto et iusto iudicio unicuique quod suum est reddunt. Integritate dicit magnam securitatem per hanc arduam vitam ad felicissimam illam ducunt. E regione *supplantis peccatorum* (שׁוֹמְרֵי הַפְּשָׁעִים), qui fallunt, vel transgreduntur vastabit eos, vel perdat eos; idque iusto Dei iudicio. Nam qui legem pravariaverit et transgreduntur per versitate quocunque, tandem in se peribunt eadem fraude quam conabantur aliis inferre. Et iam non qui pabur, sed qui facti injuriam dantur inde caput, frequentissime in hac vita presente, in futura semper huius respiciat. Nunc qui ponderibus iniquis fraudem fecit, non uni homini, sed respiciat et omnibus effectibus, non aliud locum suppetat quam illud, quod tam in perditionem destruit: tantum abest ut ex divitis male partis solatium habeat. Et hoc est quod sequitur:

**VERS. 4. — NON PRODERUNT DIVITIAE IN DIE ULTIONIS, SED JUSTITIA LIBERAT A MORTE.** Hebr. : *In die indignationis. Factis occurrit obiectio malorum, qui divitiis quocunque arte acquisitis totus se fore putant in die ultionis, vel indignationis, cum vel in hac vita vel in futura de pravariatoribus sui sumendum supplicium.* *Non proderunt*, inquit, *opis male congeste*, quibus sententia iusti iudicis nequit fieri; sed iam propeviam totquam criminum testes. *Sed justitia liberabit à morte.* Si mortem times oportet vel animam, justitiam ama, quam Christus de caelis in terram deduxit, et cui omnes homines participes esse voluit per fidem et imitationem. Illa sola mortis et vitae habet imperium; sola sententiam omni latam. Gen. 2: *Quocunque die comederis, morte morieris*, poterit revocare, et à morte corporis, qui somnus totius dicendus est, post depositam mortalitatem in immortalitatem vitam restituit. Iustitia et hospitalitas vacillans docet proverbium, non cumulanda opibus; vel potius, opes per elemosinas insumendas. Nam in quibus sententia hoc in loco *justitia per elemosinam capitur*, et ubi frequenter: et sic secunda particula versu illi priori respondebit, et erit sensus: *Divitiae non erunt in die tremendi iustitiae et indignationis, ut vita vel male parte, vel cum avaro animo servata, sed si ex divitiis iuste acquisitis factas esse ante, illi te recipient in aeterna tabernacula*, Luc. 16. Nam ut aqua est vitae ignem, ita elemosyna supplicium peccati delictum, et iudicis iram placat faciens quam alia petitis opera.

**VERS. 5. — JUSTITIA SIMPLICIS DIRIGIT VIAM EUS, ET IN IMPETATE SUA CORRECT IMPES (1).** Hebr. : *Iustitia* (1) *Simplicis*, Hebr. שׁוֹמֵר הַיָּשָׁרִים, id est, *improvisi, inaccidit, peccati.* Aude Septuaginta *Iustitia simplicis* (Complut. legendi, *inobediens, id est, inobediens*) dicitur rursus: *impetate autem incidit in impossibilitatem.* Quocirca primo sic explicans; q. d.: *Iusti in dirigunt, id est, ut dicitur, in hunc rectum, iustitiam et volunt vitam, ultimam, immortalitatem; ex adverso impetate vi detorqueat vitam impiorum, quoque facti eiusdem, pravam, improbam, injustam, hincsum iustitiam Dei facili labantur in iniustitiam, fluctaque iusti in proximum. Qui enim fidem Deo datam non servat, nullis minus servabit fidem datam vel debitam homini.*

*integri diriget viam ejus, et in impietate sua correct impietate.* Ne quis Sapientis verba perverse interpretatus, subtile putet divitias bene dispensare, neque de reliquis virtutibus curam aliam habendam, *justitiam*, inquit, intelligimus eorum qui reliqua vita sunt *simplices*, vel *integri sine macula*. Talium enim *justitia eripit a morte*, neque solum à morte liberat, sed ad reliquam vitam dirigendam jurat. Nam cum ea sit humana fragilitas ut, quamvis hostis perfectus et integer sis, filius perfectionis tamen nulla est securitas, verum iustitia de qua locuti sumus solet perfectorum et innocentium hominum vias dirigere, ne in aliquam huius vitae obliquitatem incidant. Contra, in *impietate sua correct impius*, vel *improbus per improbitatem cadit in aliam improbitatem*. Nam veluti catenula quadam conneuntur iniquitates et vicia, juxta illud Isa. 5: *Ve qui trahitis iniquitatem in funiculo vanitatis.* Alter: *Quocirca iustitia justitia perfecti diriget viam ejus, ut recte et inoffense progrediat in hoc mundo, et tandem ad finem destinatum; sic improbus per suam improbitatem corinet, et non pervenit ad finem sibi propositum*, hoc est, prosperitatem quamdam in hac vita diuturnam. Prior expositio magis placet.

**VERS. 6. — JUSTITIA RECTORUM LIBERAT EOS, ET IN IMPESIS SEIS CAPIENTUR INQUI.** Hebr. *Sed in peccatorum transgressores capientur.* Duae voces Hebraeorum שׁוֹמְרֵי הַצְּדָקָה sic distingui possunt ut prior ad innocentem referatur, quae sine macula est; et non solum de homine dicitur, quantum ad corpus et quantum ad intellectum, sed etiam de ceteris animalibus; secunda vero magis ad cogitationem vel operam moderationem referatur, ut rectus dicatur homo qui suam vitam iusta Dei legem, in qua nulla est obliquitas, dirigat. Porro *justitiam intelligimus vel pro*

Secundo, et continet q. d.: *Justitia vias, id est, actiones justorum dirigat, id est, format et prospere, et inoffense per omnia peribula incedat, ac felices rerum suarum Deo commendat sursumque successus; et vero impius ob impietatem suam in multa impinget adversa et damna, corrumpet in multa infamia, ut videatur omnia ut illius ejus, ut vulgo dicitur, restitue. Sic dirigere pro formare et prospere similiter Psal. 139. 12: *Vis iniquos non dirigat*, id est, non prosperabit; in terra. Et alibi saepe, praesertim in Psalms, Ita B. Levi. Hugo, Jansenius et alii.*

Porro, *justitiam hic rursus proprie et ample accipio, quia ei opponitur impietas*: huiusmodi tamen et nositer Salvat per *justitiam* decipiunt solum elemosinam; q. d.: *Elemosyna elemosinam non servat, recta quae vi dirigunt in caelum; ad impietas, id est, avaritiam, quae vi impus est in pauperes, sunt ut impus corruat in mala ipsaque gehennam.* Uide S. Chrysostomus, hom. 9. de Poenit., *rectam regulam quae viam in caelum ducit esse elemosinam. Elemosinam, aut, regula viam, quae hominem colerit in caelum, non addicit. Magna res est elemosina* (vide quam vocat in caelum pergit); *procedit aerea, inveni in manu, tolli rursus ex caelo, ad ipsam venit colorum caelum, ipsa pertransit caelos, et angustiam populo decurrit, archangelorumque choros et omnia superiores potentates, ipsi agnoscunt regni throno.* Et S. August. Serm. 25 de Verbis Domini: *Via caeli, aut, est pauper, per quam veniat ad Patrem. Incipe ergo erogare, si non via errore. Patri-moniū tuū est iugis compend solus, ut liber ad caelum potes ascendere.* (Corn à Esp.)

specie illa quae bene et iusta divitiis comparat et dispensat, ut ad superiora referatur, et erit sensus: *Elemosyna rectorum, hoc est, recta intentione cum ceteris circumstantiis collata, liberabit à morte; ad transgressores legis in insidiam capiuntur: 572 in pravitate.* Qui prave et oblique legem intelligunt et transgreduntur, illi obliquitate capiuntur, hoc est, vel conscientia seclerum, vel poenit à lege praescripta. Alter possumus per *justitiam* integritatem vitae et merita operum intelligere, quibus recte viventes in hac mortali via diriguntur, et tandem ab aeterna morte liberantur; *sed impij* (sive *improbi*) *in insidiam capiuntur*, veluti laqueis et foveis peccatorum; quibus in aeterno supplicio et carcere sunt ligandi. Locus est moralis, virtutis praemium et iniquorum continens supplicium.

**VERS. 7. — MORTE HOMINE IMPRO NELLA ERIT ULTRA SEES (1), ET RASPTATIO SOLICITORUM (2) FERIT.** Hebr. : *In morte hominis improbi peribit spes, et respectio distituarum perit.* Haec versiculum longè aliter habet antiqua translatio, inquit Berla, neque: *Defuncti hominis iusti non peribit spes; gloria impiorum peribit.* In Graeco, *et de morte ejus dicitur: In priorie particula Hieronymus consentit cum Hebraea veritate, in secunda vero consentit Septuaginta cum Hebraeo, sed pro spe distituarum, gloriam posuerunt.* Impi spes non habent neque letitiam nisi in hac vita, ejus cum nulla sit certitudo, quam miseri sunt facile est cogitare; et ut quam dissimile vivam, tamen nihil est ad aeternam vitam conferatur. Quanta stultitia est igitur momentaneis et incertis rebus inhære, spe futurorum amissa? nam in morte poenit omnia perent iniquis, et praesentium et futurorum. In vita. *Cum interit, non suat omnia; neque descendit cum eo gloria ejus*, Psal. 49. In Hebraeo: שׁוֹמְרֵי הַצְּדָקָה, *respectio distituarum, vel ferunt.* Vox צְדָקָה vel pro *iniquis* qui per conscientiam agunt accipiunt, vel pro *divitiis per obliquitatem acquisitis*, in quibus omnino spes collocat improbi. Est igitur sensus versiculi, non tam horroris quid futurum sit impij, quam admonitio ut respiciant, et divites suos bene dispensent, opera misericordiae exerceant. Nam tantisper dum vivunt, patet misericordiae janus, ut Christus in Evangelio, Joan. 9: *Operamini diem dies est, venit nox, quando nemo potest operari.* Si de morte animo, quod est peccatum, int. ligatur locus, erit sensus: *In morte minime per quocunque peccatum perit spes impij*; q. d.: *Reliqua via opera non posse juvare hominem qui per unum flagitium mortuus est; nisi respiciat et agat poenitentiam, non potest bene sperare.* Prior expositio est melior.

**VERS. 8. — JUSTUS DE ANGSTIA LIBERATUS EST,** (1) *Sus salutis, quia in inferno nulla est voluptas, hoc non intellexit Origenes dicens, quod post longum tempus damnati et damnos salubuntur.* (Lyrano.) (2) *Id est, illorum qui solliciti servabant impis, sperantes ab eo promovari.* (Lyrano.)

ET TRADITUM IMPES PRO NO (3). (Hebr.: *Errent impius pro eo*). Sic versutus ut in sensu quadrat cum peccatis, ita ex illis pendit et, veluti colophonem imponit huic loco, qui de spe justitie sive eloquentis tractat et de infelicis exitu mandamine iniquitatis: qua ferretur in perditionem possessoris. Conclufit, ite- rum, dicens: *Iustus de angustia fuit ereptus, ut est in Hebreo, h. e.*: *Multis sunt tribulationes iustorum*; et: *Qui voluit paucere cum Christo, peractorem patientur.* 2 Tim. 5. Sic Dei Optimi Maximi dispensatione comparatum est ut iusti primo patiatur tribulationes, vel proprias vel alienas. *Quia refrenatur, et ego non refrenor?* 2 Cor. 11. Sed ab angustia ad refrigerium venient. Nam per multas tribulationes operatur vitare regnum Dei, Act. 24. Docet vasa terrena cupit suam, qui Christus est, sequi. Hinc est igitur conditio fidelitatis, ut primo afflictionibus sustinet, et iustitiam Dei peccatis debuit sentias, postea vero ab angustia ad refrigerium transferatur; velut aureum eam jam purgatum fuerit, de fornace tollitur. *Impius vero venit pro eo, vel in loco illius, h. e.*: Impius, qui donec nullas patiatur angustias, sed tranquillitate fruatur, mutabit et ipse viros, et totum augustinum tenebit. Iusto sufficit miseria, ipse sustinet. Temporali felicitate gaudens Deum omnium bonorum invidiam non agnovit, tandem supplicis traditus iustus Iudicem cogitur agnoscere. Ut sit rerum vicissitudo: in iustis multa procedunt, in impijs sequuntur. Item in humano iudicio frequenter non venit, nampe bonos et justos calumniam sustinere, vel pro alijs criminibus falso accusari. Sicut ex Hebreis qui per angustias a quibus eripitur iusti intelligunt mala qua iusti Dei iudicio pro peccatis frequentiter occurrunt, ut nunciam, pestem, et gladium, et alias id genus miseriae hinc vitae, a quibus iusti nonnumquam eripiuntur; et ut meritis vincantur pro Dei aliquando delerit, ita quod non respicientibus iniquis gravitate acta eadere solum vinctis, a qua tamen iustus eripere novit Dominus.

VERS. 9. — SWELLATOR ONE DECIT AMICUM, IUSTI AUTEM LEVANTUR SCIENTIA. Hebr.: *Per os hypocrita perdit socium suum, sed in scientia iusti eripientur.* 777 *hypocritam significat et improbum, sed cum additione iniquissimi, nempe* *וַיִּסְתֵּר וְיִשְׁתַּחֲוֶה* *quod quidem extollit, h. e.*, qui, cum improbus sit prohibetur prae se ferri vitium equales fuerunt olim scribae et plantarii, qui mortem Christi meriti erant. Tales sunt et hodie cum aut pseudo doctores, tum haeretici impii, quibus nulli magis prohibentur simulant, nisi majorem erga Christum relictum pra se ferunt auctoritatem; quibus scribis, non quosdam utroque iudicis et morum nostro scienti viderimus; sed ultra non proficiunt. Nam iustorum hominum scientia eripitur populari; et palam fiet trans hypocritarum. Alter: *Iusti eripientur scientia sua; q. d.*: *Non solum iusti*

et prohibita opus est, sed etiam scientia Scripturarum, si tunc volumus esse ad hypocritas. Scientia iustorum sunt oracula prophetarum et majorum monumenta, quibus nos tueri docet contra pseudo apostolorum et hereticorum fraudes. Potest versutus in lapsus vite negotijs locum habere: multi enim dama subeunt adulterum sermonibus decepti; dum alicuius putant, inimicum experiantur, contra quos iustorum et bonorum hominum consilijs et experientia indigent. Lavi ben Gerson: *Improbus ad peccatum silis secum trahit veris pervertendo; a quo malo iustum abest iustis in illius scientia à peccatis et corruptione eripiuntur alii.*

VERS. 10. — EX BONIS IUSTORUM EXALTABIT CIVITAS (4), ET IN PERITIOSO IMPORIUM ERIT LAUDATIO. In civitate recte insulata secundum leges decernuntur primum virtutum probis honoribus, et supplicia improbis. Cuius igitur honor decoratur, vel magistratus, et publica muneris iustis distribuuntur, merito exultare solet universa civitas: nam illorum bona ad omnium salutem commoda defluent. Et cum nihil magis peribet et in publicam quam improbi viri, nihil magis optandum est quam civitatem ad huiusmodi bene patragi: quare cum tales vel Dei iudicio vel legitime auctoritate de mundo tolluntur, et tanquam patridi membra de reliquo corpore praeciduntur, erit relique civitatis iudicio. Possumus per bonum iustorum vel exaltati intelligere bonam, vel potius bonam animam et civitatis salutem; quibus magis idoneis erit iustus, et eisdem prout consilio, prudentia vel opibus, et improbis coercere. Alter bonum iustorum suam pietatis opera et tranquillitatis, praesertim ea quae in pauperes circa conferuntur: bonitas enim iustorum est non sibi ipsis, sed multis bonum querere: hinc insigis est bonitas. Contra improbi omni studio dantur committere inferre plarium cum respiciuntur facturi, ut iam non sit minus et publice bono perire illos quam iustos vivere. Civitas quae exultat in bono iustorum est illa quae tranquillitatem quamdam bonis et iustis praepositis exultat, regnantibus vero hypocritis locis, duce li-

(4) Eripiunt in Hebraeo: *Hinc, civitate publice agrotant salus, Virtute quod clarus et cordibus fide Nil primumque pestibus supra referit.*

In voce, etc. Propter bonos, sive fortasse, sine corporis, sive animi, qui illis oblaunt. (Gerson). Erit autem civitas recte insulata scilicet haereticus et mala merita exultat, tum quo tales homo accepto vel ut improbi, ad aliorum iniquitatem abutuntur. Nam quod ad bonum et commodum utriusque conferunt, tunc quod vel maximum est, quod deus ex hoc mundo non tantum in illos benignus est, sed in eandem bonis qui quibuscumque communitate et vite societate conueniunt, etc. *Et, etc.* *וַיִּשְׁתַּחֲוֶה* *quod quidem extollit, h. e.*, qui, cum improbus sit prohibetur prae se ferri vitium equales fuerunt olim scribae et plantarii, qui mortem Christi meriti erant. Tales sunt et hodie cum aut pseudo doctores, tum haeretici impii, quibus nulli magis prohibentur simulant, nisi majorem erga Christum relictum pra se ferunt auctoritatem; quibus scribis, non quosdam utroque iudicis et morum nostro scienti viderimus; sed ultra non proficiunt. Nam iustorum hominum scientia eripitur populari; et palam fiet trans hypocritarum. Alter: *Iusti eripientur scientia sua; q. d.*: *Non solum iusti*

(4) Ut videmus in exemplis Machabaei et Amnon, David et Saulis, Danielis et coram a quibus fuerunt incensitas. Vel generatio se nos est, sicut in hoc mundo vices, ut ammirant facti post angustias, laetitiam, iniqui post felicitatem, angustias haeciscuntur. (Menochius.)

bertati reituita sit, et tristitia illis veritatur in gaudium et exultationem.

VERS. 11. — REDUCTIONE IUSTORUM EXALTABIT CIVITAS, ET ONE IMPORIUM SUBVERTETUR. Videtur hoc versutus Solomon superioris causam reddere, nempe quare civitas exultat in bono iustorum; nimirum quod beneficentibus quae iust et recti accipiunt à Deo magna commoda civitati universe proveniunt, ut non solum ipsa sublimior et altior sit in oculis omnium, sed in se revera multis modis elevata, omnium rerum copia, bonis legibus ministrata multitudine civium, pace, religione et alijs id genus rebus, quae civitatem nobilem et celebrem faciunt. Potest beneficentia rectorum intelligi illa quam civitati imperantur, vel preces quas pro reipublica tractant illatae fundant recti et pii homines, vel consilia quibus viri recti republicam administrant. Et bene sensui bene quadrat quod sequitur: *Per os impiorum subvertetur.* Et puta qui discordias seminant inter cives, qui pacem publicam perturbant, qui falsis testimonijs iusta iudicia subvertunt, et caetera dant, atque ita civitatem palatim subvertunt. Nam unum civitas in sapientem dicitur desolatur, Luc. 11. Quamvis sublimitate et virtutum culmine sit civitas Dei, nullitas videlicet Ecclesia, sublevata oliam benedictione quam à Deo sanctorum accepterunt Apostoli, nemo fidelium ignorat. Quantum potero etiam et omnium virtutum suam multis in locis passa sit impiorum haeretorum gre et lingua, delere magis comvenit quam recitare.

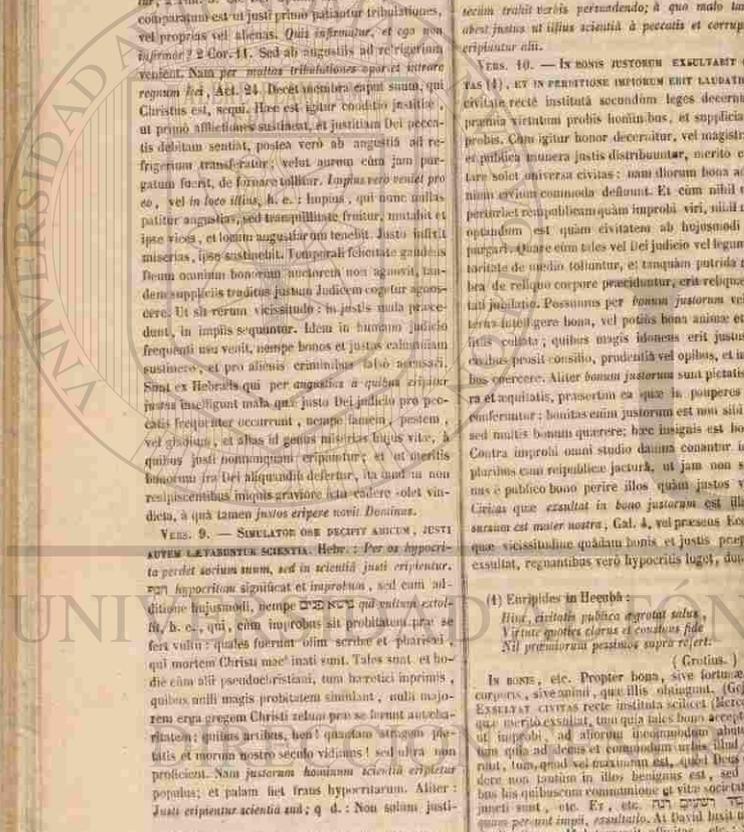
VERS. 12. — QUI DECEPIT AMICUM INDIGNUS CORDE EST, VITAE AUTEM PERDENS TACEBIT. Haec omnia virtutes et vita in hoc capite commemoravi, quibus vel sapientiam vel stultitiam suam ostendunt homines; nam propterea ad sapientiae precepta descendit, quorum est illud: *Nonne videlicet esse contentum, praesertim ex his quibuscumque familiariter vivimus, et quos pro amicis et sodalibus habemus; quos honorare non contentum decet, dicitur Paulo Rom. 12: Honorare invicem praesertim, maxime si talis fuerit qui ob ullam virtutem mereatur honorari. Quod si te continuallim afficiat aut contemptum, non est tamen malum reddendum pro malo, sed vincendum in bono malum.* Et cum iudicio sapientis deficit corde qui contentum amicum, non debet hunc imitari, neque recitare malum pro malo, sed potius taceret, quod prudentia maximum est argumentum. *Vir intelligentia tacebit, vel vir intelligentiam,* ut puta in quo multiplex est intelligentia; ad contemptum proximi nunquam venire, sed potius ex inimico amicum facere, vereri conatum Dei continere, hunc in factorem glis videris equitatum. Neque homo cum sis, potest humanam naturam affecto opprobrijs. Laecatus infuria motus, honorabile et potentia vincere voluit. Eo quod quibus intelligentem cumplis la homine qui vel vitia cedit aliena, vel provocatus et contemptus ta ait! Docet denique proverbium, taciturnitate, tam contemptum, superandam quorumdam importunitatem.

VERS. 13. — QUI AMBULAT FRAUDULENTER, REVELAT SECRETUM; QUI AUTEM FIDELIS EST CELAT AMICI COMMI-

SUM. Hebr.: *Ambulans detractor reterelet secretum, fidelis spiritu celat verbum.* Septuaginta: *Ανεξιχνίαστος ἀνομιαν φράζει.* Vox Hebraea 727 *Levit. 19, delator veritatur.* Est propriè qui ad iustor negotiatorum ah alijs audis vel a, alijs referat, et interim referendo depravat. Quae secreta esse volumus, temere non esse cuiquam revelanda docet proverbium, Imò aliorum legere secreta, ad fidem et sapientiam nostram spectat. Denique quid inter fraudulentum criminatorem ac fidum amicum inderit, versutus ostendit, et virtutem alicui commendat, innocenciam commendat, maxime eam quam cum damno aliorum sit; et sic cum praecedenti concordat. *Qui fraudulenter est non cessat, sed transit; erimando vel secreta narrando bonum designat alieum, discordias et inimicitias seminant inter fratres; sed qui fidelis est, h. e.*, qui fidus est amicus, non solum non revelat secreta, sed vel minimum amici nimium celat vel verbum legi, quod sine damno capere possit; taciturnitate gaudent, non fidele male loquentur. Possumus hinc iusta Hebraeo ad nos ipsos referre, ut sit sensus: *Qui fidelis est spiritus, h. e.*, constant animo, seipsum nemini prodat. Nam qui sua secreta revelat, tanquam seculis aliena revelebit. Possumus denique secreta fidei et religionis nostrae intelligere, quae tenere non sunt revelanda passim quilibet: Nullo, inquit Christus, sanctum dare eunibus, Matth. 7. *Fidelis igitur spiritus non verbum Evangelij in tempore et loco celare ab his qui blasphemant domum Christi omnium nostrum amici, cuius verbum annuntiant alijs propter invidiam et contumeliam, ut inquit Paulus, Phil. 1. Septuaginta tamen legitur, ut est in Hebreo, nempe, tunc: et tunc seculum negaverit, fidelis spiritus celat res.*

VERS. 14. — UBI NON EST CONSENSUS, POPULUS CORRUIT (5), SALVS AUTEM EBI MULTA CONSILIA. Hebr.: *Cum non sunt consilia, corrumpit populum, sed solus in multitudine consiliorum.* Septuaginta iuxta versionem B. Hieronymi, habent: *Qui non dixerit noluerit, mirroreris, quibus Chaldeus astipulator interpret: In loco ubi non est dux, vel gubernator. Hebr.: Ubi non sunt consilia, vel cogitationes, aut industria. In sensu non est multum discernimus. Et versutus indicat civitem vel republicam non posse consistere ex quibus populi multitudine, absque prudenti et sapientibus gubernatore aut duce. Sicut ex Hebræis qui loquuntur referunt vices in bello contra hostes; q. d.: quilibet magna multitudine populi non sufficit absque prudente regiuni: nam ubi tam virtibus corporis quam virtute animi res bellis ministratur. Potest non minus apte ad quaesivimus partem reipublice administratione referri. Ubique consilio et sapientia opus est ad coerendum impios, ad sedandas lites; alioquin populus, qui est tanquam bellum multorum caput, cito delabitur et per discordias dissipatur. Ceterum salus republicae et*

(5) In Hebreo: *Sine industria corrumpit populum. Non populi aia est In mole unitis corporis securus, Sed mente quoniam praestant imperium obtinet.* (Grotius.)



indoctæ multitudinis est, à viris prudentibus gubernari. Neque sufficit unus, sed in multis qui consilia incedunt prudentie et subministrant, consistit salus reipublice. Proverbiū denique indicat multitudinem omnium præcipitatum agere, sive in bello, sive in pace, et idcirco egere ubique sapientium virorum consilio.

VERS. 15. — AFFLIGETUR MALO QUI FIDEM FACIT PRO EXTRANEO; QUI AUTEM CAVET LAQUEOS, SECURUS ERIT. Hebr. : *Contendo conteretur cum fidei fuerit pro extraneo, et qui edocet stipulatores confidit.*

Procedenti ad publicum statum spectare videntur; verum que sequuntur magis ad privatum referuntur vitam. Nullam partem vite reliquit intactam Salomon in tradendis sapientie præceptis, nisi illa connumerata que propius ad animi salutem spectant, nunc ea que cum domesticam vel argenti vel conservant, cuiusmodi juvenes à sapientibus discere convenit. Superius, 6 cap., dictum est quantum dispendium rei familiaris nonnihil contingat ex stipulationibus sive fideiussione pro homine sive extraneo et ignoto, sive secte vel fidei extraneæ, quoniam nullum tibi vinculum est amicitie veræ. Ab huiusmodi fideiussione cavendum est, per quam ad inopiam solent redigi homines. Et hoc et quod dicitur: *Affligetur, sive contritione conteratur.* Familiaris admodum Scripturis metaphora, quæ maximum damnum et extremam miseriam inliciti. Potest verū: *Malo conteretur, vel affligetur cum fideiussore,* et referri ad inquietudinem animi et curam quæ subinde molestatur et quodammodo frangit vite tranquillitatem, in his qui sese aliis obnoxii esse cogitant, et reddere sibi aliena potestate. Atque hoc sensum bene quadrat cum secunda particula, nempe: *Qui caret laqueo, securus est, vel, juxta Hebræum, qui edocet stipulatores, vel stipulationes, confidit, i. e., confidentis et securus vitam agere.* Proverbiū monet non debere filius alienis nosmet immiscere. Affertur vult esse sapiens suum filium ab his qui per stultitiam et socordiam in aere alieno esse gaudent.

VERS. 16. — MULIER GRATIOSA INVENIT GLORIAM, ET ROBUSTI HABEBUNT VITIUM. Hebr. : *Mulier gratia sustentabit (vel comprehendit) honorem, et fortes sustentabunt (vel apprehendent) divitias.* Alter: *Mulierem gratiosam apprehendet decore, et fortes apprehendent divitias.* Ostendit ostibile esse genus hominum qui non suis laboribus vel industria victum quaerunt, sed alieno aere contracto aliena quaerunt incommoda, et fallunt eos qui fideioperio pro illis; debere justis laboribus comparare victui necessaria, que nemini unquam defuere qui sibi ipse non defuit. Nam quemadmodum *mulier gratiosa* et pulchra, h. e., non solum formâ corporis, sed animi virtutibus gratiam offendit in oculis hominum, honorem facile consequitur ab omnibus, ita viri fortes et robusti ac solliciti consequuntur divitias, que sua sponte labores in industria sequi videntur, ut prior pars versiculi pro similitudine ponatur; nam aliqui nulla esset prioris partis cum secunda consonantia, quod ferè fit in hoc versu. Alter ad conjugium referri potest, et erit sensus: *Qui gratiosam, pulchram, et pudicam accepit uxorem, honorem*

habebit ex ea, et juxta hunc sensum vertit Septuaginta: *Uxor obprobros fugiet et sibi dabitur.* Sed viri fortes, sive robusti, h. e., solliciti et ad rem attenti, magis quaerunt divitias cum conjugio, ex quibus honorem sequi existimant non minus quam ex gratâ uxoris. Simplex proverbii sensus est, à molibus et uxoris pudicitiam et honestatem morum inprimis exigi; à viris verò industriam et laborem, quibus parantur opes ad alendum uxorem et familiam necessarias.

VERS. 17. — BENEFACIT ANIMÆ SUÆ VIR MISERICORS, QUI AUTEM CRUELIS EST ETIAM PROPRIOS ARJUCT. Hebr. : *Qui retribuit animæ suæ vir misericordiar, qui perturbat carnem suam crudelis.* Quod noster Interpres expressit in verbo *benefacit*, subintelligit Hæbræi, sic: *Qui retribuit animæ suæ, suppl. bonum.* Ostendit versiculus primam partem misericordiar nostris animis esse impendendum, secundam verò corpori, et ex precedenti pendere videtur sensus: *Nam fortes viri apprehendent divitias, potissimum propter opera misericordiar; sed ante omnia cavendum est ne in apprehendis divitis committamus aliquid contra salutem animæ. Nam qui potest esse misericors in alios qui sibi ipsi crudelis est? Nihil est crudelius quam horrendis sceleribus animam propriam trucidare, quibus etiam carnis sanitas et bonus habitus corporis perturbatur, et indolens efficitur non solum ad virtutum opera, sed etiam ad functiones naturales quibus vitam protrahimus. Et hic sensus est secunde clausula hujus versiculi secundum Hebræos et Septuaginta, qui sic legunt, *Et non est crudelis in seipso, perdit autem corpus suum misericors.* Hebræum: *Qui perturbat carnem suam crudelis.* Merito, inquam, crudelis dici potest qui utraque sese privat vult, nempe animæ per peccata, et carnis, cuius mortem luxu, intemperantiâ et aliis id genus vitis acciderat. Sunt qui locum interpretantur juxta aliam hujus versiculi significationem; significat enim verbum *retribuit* (de quo sensu diximus copiose) et etiam ablativum, ut metaphoricè intelligatur: *Qui ablativum animam suam ab hujus mundi deliciis, misericors est, sicut defraudans gentem, et in pauperes distribuens, quod fecit S. Exuperius Tolosæ episcopus, qui, ut inquit Hieronymus ad Rusticum, ore pallente *se juxta, sicut torquetur aliena, nunquam sublativum Christi visceribus erogat.* Qui verò indolget hujus vite pleburis, molestat corpus suum multis morborum generibus, vel, ut sensus posterioris particula priori respondeat, *crudelis perturbat carnem suam, domi elandit viscera misericordiar ab his qui sunt ejusdem carnis.* Sensus à priori non est multum dissimilis, utroque pius. Sunt qui per animam vitam præsentem intelligant, et proverbium dici putant contra eos qui usque adeo tenaces sunt ut ne necessaria quidem exquirant, plurius facientes opes quam corpus vel vitam, juxta illud Eccl. 5: *Qui amat divitias, fructum non cupiet ex illis.***

VERS. 18. — INIQUIS FACIT OPUS INSTABILE (1).

(1) Iniquus facit oppus mendacii; qui autem seminat justitiam, mercedem fidelem: id est, operis iniqui nulla erit merces, justis autem merces certa erit ac firma, ad Gal. 6, 7: *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.* (Maldouatus.)

SEMINANTI AUTEM JUSTITIAM MERCES FIDELIS; SEPTUAGINTA: *Avia, sicut oppus fides.* Hebr. : *Iniquus facit oppus mendacii; sed qui seminat justitiam, merces certissima.* Primam partem misericordiar, ut diximus, sibi ipsi impendit vir justus; secundam verò aliis, quæ sua mercede non carebit, si modo absque fraude fiat, hoc est, ex animo beneficiendi, absque simulatione, non ad ostentationem. Vel *opus instabile* sive fallax intelligimus quod ex fraude et malis artibus comparatum est; cuiusmodi solent esse opera in specie piis, quæ ab iniquis fiunt, hoc est, aut ad vanam pompam facta, aut ex rebus non bene acquisitis; huiusmodi operis nulla erit merces fidelis et permanent. *Qui seminavit justitiam*, hoc est, affluenter distribuit bona justè acquisita, fidelem et certam ac recedendum habet mercedem, secundum illud: *Disperdit, dedit pauperibus; justitia ejus manet in seculum seculi.* Quod si ad eos qui cordibus hominum seminant justitiam per bonam doctrinam aut per exemplum vite referatur, sensus erit mysticus; et iniquus, juxta hanc expositionem, intelligitur qui *improbedificat stipulam aut fenam.* I. Cor. 5, opus mendax quod exploratum per ignem non potuit subsistere, nec mercedem habere stabilem. Sunt qui *opus mendacii* referant ad agriculturam, in qua solent improbi alienos agros sibi applicare, limites egredi, et per fraudem occupare, ob id quod sequitur, *seminans in justitia.* Prior expositio magis aridet.

VERS. 19. — CLEMENTIA PRÆPARAT VITAM, ET SECTATIO MALORUM MORTEM. Hebr. : *Sic justitia ad vitam, et qui sequitur malum, ad mortem vocat.* Particula *et* aliquando nomen, *rectum* significans, frequentius adverbium, significans *sic*, varium sensum efficit hujus versiculi. Hebræi utroque modo exponunt. Juxta priorem significationem subintelliguntur quedam, nempe: *Rectas qui facit justitiam, illius merces erit ad vitam; et qui sequitur malum, ad mortem.* Juxta verò secundam erit sensus: *Sic qui, suppl. persequitur, justitiam, perungit ad vitam; nec qui persequitur malum, pervenit ad mortem.* Uterque ex priori versiculo pendet sensus, ostendens illam mercedem fidelem et stabilem justitiam esse vitam. Hebr. *וְיָמֵי אֲדָמָה* ad vitam, hoc est, *Justitia cum presentis vite tam future commemorationem habet, iniquitas verò utriusque jacturam facit.* Sunt qui referunt *et*, ad superiora, ubi dictum est: *Justitiam merces est fidelis, vera, vel veritatis, scilicet in hoc mundo; sic est merces justitiae in vitam futuram servata.* Optimo interpretatio et plura Hebræice maxime consona; quam Chaldaeus quoque paraphrastes habet: *Ut illi qui facit justitiam castus est vita, sic qui facit improbitatem castus mortis.*

Sectatio malorum mortem. Hebr. : *Qui sequitur malum, non simpliciter *וְיָמֵי אֲדָמָה* sequitur vel iniquitatem significat, sed cum emphasi, enim videlicet qui ex animo et magno studio insequitur malum, vel qui insequitur malum ut aliis inferat malum; q. d.: *Alia nulla erit merces, justis autem merces certa erit ac firma, ad Gal. 6, 7: Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.* (Maldouatus.)*

lum inferre conatur, sed interim ad suam mortem pervenit. Breviter proverbium significat, tantam esse differentiam inter justum et iniquum quanta est inter vitam et mortem; porro, virtutem esse immortalem, iniquitatem ad interitum festinare; demerere, non justum, qui frequenter patitur, sed injurum, qui inferit malum, malum recipere.

VERS. 20. — ABOMINABILE DOMINO COR PRAVUM, ET VOLUNTAS EICIS IN HIS QUI SIMPLICITER ABRELIANT. Hebr. : *Abominatio Domini perveris corde, et voluntas ejus qui sunt perfecti in via.* Cum bonitas Dei et acquies ubique in omnibus rebus laeet, est tamen in se infinita perfectionis et rectitudinis; et prout cum omnibus obliquitas et perversitas sit à Deo aliena, tum maxime illa que est cordis humani. Est enim humanus animus ad imaginem Dei creatus, quam imaginem per pietatem et puram religionem in Deum servat formosam; per perversos opiniones et distortas cogitationes de Deo imaginem Dei commaculat, sit alienus à Deo; et abominatio tanto major quanto propinquier et clarior ratione creationis debeat esse. Quod odio prosequitur, cavere non possumus, sed quam longissime procul à nobis esse cupimus. Tale quilibet apud Deum sicut hi qui perveris sunt corde.

Sed qui simpliciter abreliant. Hebr. : *qui integri et perfecti sunt, non in corde solum et in interiore homine, sed etiam, ut Hebræi legunt, in rã et exteriori conversatione; cum illis et in illis est voluntas ejus.* Jam vericulus hic superiorum exponit et explicat *justitiam mercedem* que est ad vitam, et improbi ponam, que est ad mortem, ostendens cuiusmodi sit illis vita, nempe *lævi*, voluntas et apprehensio; *mers* vero malorum hominum est alienatio à Deo, illius odium et abominatio.

VERS. 21. — MANUS IN MANU NON FIT INNOCENS MALUS; SEMEN AUTEM JUSTORUM ERIT INNOCENS MALUS, SED SEMEN JUSTORUM ERIPUIT, VEL EVADIT. Varia est interpretatio

(1) Figurata est locutio, et proinde obscura, quam aliter atque aliter auctores explicant. Quidam hoc modo reddunt ex Hebræo: *Manus manus junctæ non erit experta malis, sed intelligitur hoc modo: Inipit manus sibi frontem manuum prelorent, et arcibus levant (id est) ut fieri solet jungendo manuum manus), tamen nihil proficiunt, neque per hoc evadent justam positionem.* Et hic sensus est satis probabilis. Nam sequitur: *Semen autem justorum saluberrimum.* Opponitur ergo non esse innocens, id est, impunitum, et salvum. Alii sic interpretantur: *Manus in manu, seu manus ad manum, id est, illud et sistunt non erit innocens malus; sed sicut sequitur cum justa vindicta à Deo; manus unius non facile et promptum est, quam manum alteri conjungere. Bona hoc modo exponit: Qui manus junctam manu, nihil utique operatur; sed manus in manu non erit innocens malus, quia etsi ab iniqua actione manum ad horam subtrahit, cordis tamen innocentiam malis habere non valet. Unde et promittitur: Abominabile Dominus cor primum. Ita sensus erit: Malus non idem innocens est, qui exterius nihil operatur, imò tunc vel maxime cum manum inserit manui, corde malum molinatur. Et hæc expositio videtur cæteris præferenda, quam et simili Scriptura confirmat, Eccl. 4: *Stultus complicat manus suas, et comedit carnes suas.* (Estius.)*

et expositio huius versiculi. Chaldaeus supplet quendam, inquit: *Qui extendit (vel mittit) manum contra socium suum, non est innocens à malo.* Alius sensus: *Ubi manus filii ad manum patris additur ad malum, penam ferè non credit.* Vel simpliciter: *Ubi manus manus mali hominis iungitur cum manu alterius, hoc est, ubi iustitia praestant auxilia in malo, non idcirco supplicium evadit malus, quia socios habet in opere malo, et laus sensui accedit versio Septuaginta: *Ubi manus filii ad manus patris additur ad malum, penam ferè non credit.* Tertius sensus erit, si non pro manu communi sigificatione, sed in alia significatione capiatur, nempe pro *statim*, q. d.: *Non solum procedunt mox poenae quas rectorum, sed statim (vel repente) puniuntur malus, id est, solent puniri.* Quartus denique sensus: *Si manus Dei ad manum hominis accedat, hoc est, cum opera Dei et quae Deus iussit fieri confabuntur cum operibus quae facti malus, erit reus, nec poterit supplicium evadere.* Mihi maxime arridet ut manus ad manum pro parte et filio sive patre accipiatur, propter ea quae sequuntur: *Semen iustorum eripitur à poena.* Ostendit igitur versiculus, ad mercedem sive meriti iustorum et supplicium malorum (quod non inopetenti labore iustorum et precantum vel pietatem vel impietatem. Quibusdam placet ut hic locus de conspiratoribus loquatur, qui in malum solent dexteram iungere et fudera, q. d., non futuras imponent etiam omnes mali inter se conspiraverint. Sunt qui manum ad manum pro *agnatione* et *pietate* accipiunt, quae ut multorum malorum est mater et nutrix, ita non erit impunita, denique per manus ad manum intelligi Beda quietem ab externis opere, à quo quavis cessaverit iustus, tamen non erit innocens, cum male cogitit et corde suo perverto, quod Dominus abominatur et punit.*

VERS. 22. — *CIRCULUS aureus IN NARIBUS SUTS MELIOR PULLERA ET FATIA* (1). Hebr. : *Iamris aurea in naribus suis mulier pulchra et deficiens sentia.* Ex proprietate linguae littera 2 similitudinis frequenter omittitur, quam Septuaginta supplerverunt ad hunc modum: *Uterque dicens prope se per se, esse primum et scilicet pulchra, ut in naribus aurea in naribus suis, sic mulier imprudens pulchritudo.* Ne quis ad solius viri spectaret sapientiam putet, subinde de mulieribus

(1) Orientales feminas annulos prothionis secto narium medio insertos gerunt. Et ornamentum genere male omnino suis ritibus, quo illa terram et lutum vinctis assidue, ornatur: neque melius congruit oris venustas femine, ingenio, sapientia, virtute de-titute. Oris illecebrae aptissima sunt, ut magis magis que scilicet, quantum illa virgine carpat, oris venustas cum mulieribus, dum cetera loquuntur est fortissimum, qui extra vultum, karum facit utrumque cum sermone ferunt. Vultum autem praevertit, sed rariu efficiunt mixtam prudentia et forma:

..... *hora est concordia forma*  
*Alpe pulchritudo.* (Calm.)  
*IN NARIBUS SUTS, in naribus porci. Monet hic Sapientia mulieres magis ornari bonis moribus quam formâ. Non forma cui desit prudentia est amplexus amplexus autem in naribus suis. Sic enim autem illud fœdit in huius, sic strata mulier abicitur pulchritudine sua, ut vix pluresque gladius sit in aurea vagina, ut in Proverbio dicitur.* (Clariss.)

mentionem facit Sapiens. Quod particulariter dicitur, in genere intelligitur. Nam per *pulchritudinem* mulieris quascumque corporis dotes aut naturales animi virtutes intelligimus, quae sine sapientia non sunt ornamenta, neque homini decora. He enim scopus est Sapiens: *in hoc libello, ut ostendat esse opus sapientia in omnibus rebus, et quò quis est à sapientia magis alienus, eò minus prosunt dotes naturales.* Malhebre ingenium est pre ceteris forma: studiosum, et pulchritudinis nomine solet superbia; quae ut sapientes et castas matronas vehementer commendat, ita in stulta et vecordi muliere, quae ad fastidium ad pompam, ad libidinem suâ pulchritudine abicitur, nihil est minus deccens. Nam *circulus aureus* (vel *iamris aurea*) in naribus suis, suam non ornât, sed ipsa luto et sordibus aurum contaminat, rem per se pulcherrimam; sic mulier stulta, ineptis, superbâ se impudicâ pulchritudinem, rem in muliere corpore maximè decorant, contaminat et sordem reddit. Elegans admodum similitudo, quâ mulier impudica subius confectur. Sunt qui aliter exponunt, nempe: *Quaedammodum sua sterquiliosia foetibus, annulum aureum cui gemmam inventum negligit, aperitque ipsa magis delatant; sic fatua mulier et stulta, cum formam corporis et pulchritudinem à Deo accepit, quâ gratiam et honorem possit usque, sordibus vitiorum et libidinis indolens, donum pulcherrimum spernit, neque auctorem tanti benefici agnoscit.* Sensus à priori non est multum diversus. Si per *mulierem pulchram, sed stultam*, intelligamus animam semel à peccatis lotam et amulo aureo Filio Dei per fidem depositam, cursum tunc veluti *aurum ad voluntatem carnis restitum*, 2 Petr. 2, contemata Dei charitate (quae per annulum aureum recte intelligitur, ut puta cuius ardor sine caret), sublimior erit sensus.

VERS. 25. — *DESIDERIUM IUSTORUM OMNE BONUM EST, PARASTOLIO INTERUM FUROR.* Hebr. : *Desiderium iustorum est omne bonum; spes inprobiorum indignatio.* Pro particula *est* etiam, vel *tantum*, Septuaginta leguntur *est omne*, sic variantes: *Desiderium iustorum omne bonum, spes vero improborum perit*; quos noster interpres secutus est, Chaldaeus videtur legisse 78, id est, *ad, 5 laudis videlicet in loco 78 capit finalis, inter quas litteras est similitudo, si alterutra in vertas: vertit enim sic Chaldaeus, *דאדא דאדא דאדא, desiderium iustorum in bonum, val ad bonum.* Quod ad sensum spectat, iuxta Hebraeos, cum multa superbia dicta sint de iustitia et innocentia quae in opere externo pendeat, addit clausulam quae ad affectum animi refertur, inquit: *Bonitas iustorum non solum iustitiam quae dicitur consistit, nempe beneficentia et misericordia in alios, sed etiam in animi desiderio et affectu, ubi viros non sufficient. Alien Extra exponit 78, *ferè desiderium iustorum est ad bonum.* Nam particulam ad voces subaudiunt, q. d.: *Iusti magis desideris non multum molestiantur, sed ferè semper, vel tantummodo, bonum omnibus optant; omnibus autem praestare solus Dei est; humanas vires superat, nisi qui***

diixerit votis et precibus; sed in hoc iusti quodammodo bonitatem Dei imitantur, dum optant id quod Deus praestat. Improbiorum longe diversum est studium et desiderium, qui optant et desiderant facere plura mala quam faciunt. Nam nihil aliud expectant nisi sibi dari occasionem transgrediendi, et vel Deum optimum maximum, vel homines ad iracundiam et indignationem provocandi. Maximeperè idcirco fugienda est improbitas, quae nullum modum neque licentiam irae et indignationis facit. Alter, sunt qui non ad opera, sed ad praemium iustorum et poenas improborum sensum referant; ut per *desiderium iustorum* spes intelligatur: et erit sensus: *Iusti ut nihil aliud quam bene et studiosè vivere desiderant, ita bonum praemium merito sperant esse recepturos; verum improbi qui transcurant sibi iram in die ira, Rom. 2, non possunt aliud sperare neque expectare quam Dei iram dicentis: *Ite, maledicti, in ignem aeternum, qui praeparatus est, etc.* Matth. 25. Breviter indicat tam virtutes quam vitia ex animi affectu potissimum pendenda.*

VERS. 24. — *ALIUM VIDENTE SPERIA, ET DETROESTUNT; ALII VIDENTE NOS SUA, ET SEMPER IN REGESTATE SUNT.* Hebr. : *Est qui dispergit, et augetur adhuc; et est qui cohibet se à rectitudine, etiam ad defectum.* Ad laudem beneficentiae locus spectat, et ad excitandum bonos et quod animo concipiunt et desiderant opere compleant, ostendens liberalitatem nonnquam in hac vita remunerari, et maximum esse compendium ad augendam divitias, copiosè in paup res effundere divitas, multos praeterea ad indignitatem redigi, quod sordide et illiberaliter à recto divitiarum usu esse cohibent. Salomon hoc loco allusit ad illum locum Psalmi: *Disperdit, de dit pauperibus;* et Paulus, 2 Cor. 8, latius aperiens metaphoram, spergere per seminare interpretatur, inquit: *Qui administrat semen seminanti, fortassis Septuaginta secutus, quis sic veterum locum: *Sunt qui sua seminantes, plura faciunt; sunt autem et congregata aliena, qui dimittuntur;* atque hac similitudine D Paulus expressit eleganter copiosum fructum qui solet provenire ex copiosa elemosyna semente; unde in hoc versiculo intelligimus, opes augeri his qui spargunt. Est qui spargit, et additur et quod spargit, et est qui cohibet se à rectis sic est in Hebraeo; q. d.: *Rectum et argum est uti qui habent distribuunt; nam hæc de causa acciperunt, et Domini dispensatores constituntur; quod si manum cohibent, opibus parere volentes, non solum non dicesunt, sed ad defectum nonnquam deveniunt, vel digne sunt qui deveniant.* Juxta Septuaginta, à recto cohibere se, est aliena capere. Prior expositio est melior.*

VERS. 23. — *ANIMA QUE BENEDICIT IMPROBARIUM, ET QUAE INEBRIAT IPSA QUOQUE INEBRABITUR* (1). Hebr. :  
 (1) Il est, homo qui benedicit proximo suo, et inebriat, id est, affluenter largitur elemosinam, ipsa veluti aridum, irrigat proximum suum, ipse visus in inebriabitur, contempit hic in terra, et ipse cohibet in altera vita. Sic Paulus, 2 Corinth. 9: *Qui animal in benedictionibus, etc. Et cetera in Scripturis passim pro salutaria et alimentum sumitur.* (Tritius.)

*Anima benedictionis* (vel, *anima quae benedictionem facit*) impinguitur, et quae solus ipsa etiam inebriabit. Consenti enim superiore versiculo, et idem est sensus utriusque, ut Hebraei interpretantur. Accipitur anima pro homine; qui benedicit, h. e., beneficit, benedictionem et copiam quam accipit à Deo (imperibus distribuit, impinguitur; h. e., incrementum honorum accipiet. Mihi magis arridet ut intelligamus quod dictum est in superiore versiculo de copia rerum; quod autem hic dicitur de sapientia eorum, ut simpliciter intelligatur de gratia et donis spiritualibus, quae cohibitis descendunt ad modum pluviae, animam misericordem irrigat et velut pingue solum efficiunt, quo subinde novus beneficentiae fructus produunt. Et huius sensus quadrat D. Pauli explicatum in loco prius citato: *Et auget incrementum frugum iustitiae vestræ; quae potior est retributio benedictionis in pauperes; et quam potius expectare debemus quam incrementum divitiarum.* Potest etiam ad doctrinam distributionem applicari, ut animus pro homine intelligatur qui animo, non corporis aut externa bona dispensando beneficit, sed celestem doctrinam et anime pabulum eius benedictione largitur et spargit more seminantis, illa anima impinguitur veluti adipo et pinguedine: Et huius sensus magis quadrat secunda pars versiculi: *Qui inebriat, ipse inebriabitur,* quae apud Hebraeos est ambigua. Nam qui perit sunt liquores putant non posse se viti: *Qui irrigat irrigabitur ipse,* cum sint diu radiess *ויריגה ויריגה,* et *ויריג*, quae vox plurimum significat; voluit tamen aliquid ex Rabbins in dictione *ויריג* esse perspicuum, quae frequens est in Scripturis, ut sit *ויריג* pro *ויריג*. Chaldaeus Paraphrastes utramque dictionem in eodem sensu accipit, nempe pro doctrina: *Qui docet, etiam ipse doctrinam capiet, vel docebitur.* D. Kimchi sic locum exponit: *Qui irrigat alius beneficit, ipse vocabitur pluvia illa temperata.* Quod si libere sensum verborum quae in Hebraeo sunt audire, sic accipere: *Qui irrigat, vel saturat elemosinis; iuxta Hebraeos, vel doctrinam, juxta Chaldaeum, docet alios, ut idem faciant.* Atque ita non solum ipse pluvius opus facit, sed auctor est et doctor; ut alii illius exemplo provocati idem faciant. Hæc expositio est optima et veritatis Hebraice maxime emissa.

VERS. 26. — *QUI ARBORIBUS FRUMENTUM, MALICIAE TIBI FORBILIS, BENEDICTIO AUTEM SUPER CAPIT VENTRIS.* Hebr. : *Et qui prohibet frumentum maledicet populum, sed benedictio super caput ventris.* Magna est laus et praemium eorum qui sua copiosè spargunt et distribuunt, à quibus sunt aliquid usque adde aliquid ut ne viderent quidem vultu aurum iusto pretio sui tempore oportuno, sed ex amittorum damno commundum sumo quivertit. Isti multum sunt diversi ab his de quibus locuti sumus; illi enim propriè gratis largiantur; isti malum populum laborate fame, frumentum, quod usibus hominum deficit Deus, extrimpit, potibus quibus eum populi commodo trimentum vendere. Non sine causa appellat à populo male iudicium iustosmodi homines; male imprudentes pauperes, quorum querelas iustus Deus frequenter audit; contra,

qui curant vendere frumenta tempore opportuno, antequam fame opprimatur pauperes, magnam gratiam inveniunt apud populum, et benedictionem Dei merentur, ut quorum industria et providentia reipublicae consulant. Non enim in sum lucrum, sed in populi utilitatem recondunt annonam, quam deprimant ubi id reipublice necessitas exigat. De doctrina et cibo animorum intelligi potest, juxta mysticum sensum: Qui abscondit talentum, neque pascit gregem suum commisitum, maleficus est. Sub frumento nomine res omnes virtutis et moribus hominum necessarias intelligitur. Et ostendit proverbium, non solum in distributione honorum, sed etiam in legitima venditione tempore opportuno misericordiae opera fieri; qua cum mercede non carent.

Vers. 27. — **BARO CONSERVAT DOLECELO, QUI ERIT BONA; QUI AUTEM INVESTIGATOR BARUM EST, OPERIBUS LEVETUR.** Hebr. : *Qui quaerit bonum, quaerit benevolentiam; sed quaerit malum tenet et.* Ambiguum est prima dictio hujus versiculi apud Hebraeos **וְיָרֵךְ**. Non vel manē surgere significat, quam significationem sequitur Chaldaicus interpretes et D. Hieronymus; vel intractare, et hanc significationem secuti sunt Hebraei omnes quos ego vidi. Septuaginta *κατασκευάζει, fabricans bona*, sive communiōem, quod ad sensum Scripturae spectat haec illa mollit refert; nam *manē surgere* industriam et diligentiam significat. Ex praecedentibus inferre videtur Sapiens hanc christianam; non pauculum de benevolentiae studio multa disserat, tandem concludit, à Domino, qui auctor est omnium honorum, esse mercedem expectandam, non ab hominibus. Nam qui quaerit bonum, Hebr. qui quaerit benevolentiam, sive voluntatem Domini; sic intelligunt omnes, q. d. Sapiens: Quisquis es qui in beneficiis et misericordiis operibus es impiger et sollicitus, usque adeo in hoc animo manē surgas et somnum excitas, ut omni industria quaeras bonum aliorum, eadem operā voluntatem Dei quaeras, à quo recipis cum fenore laborum mercedem. Sunt praeterea homines usque adeo nequam, ut non solum obiter et ex occasione obliato male faciant, damnum inferant vicinis, sed magno studio et veluti laceratione quiddam (hoc enim significat vox Hebraea **וְיָרֵךְ**) malum machinantur et excogitant. Sed cum hoc sit contra Dei legem et illius voluntatem quod faciunt, seipsum maxime ledunt. Nam nihil quod aliis inferre student, recidit in eorum caput, sicut inquit David: *In verticem ipsius iniquitas eius decedet.* Psal. 7.

Vers. 28. — **QUI CONFIDIT IN DIVITIIS SUI CORRUPT, JUSTUS UTQUE QUASI VINCENS VOLEM GERMINAVIT.** Hebr. : *Quasi folium justus germinabit.* Indicat versiculus mala provenire et excogitari potissimum propter divitias, et divites maxime audere alios injuria afflicere, quod fore etiam sint, et pra se alios continent; quibus Paulus jubet non *inhilino sapere, neque sperare in incerto divitiarum*, 1 Timoth. 6; nam quod aliis per superbia mente ascendunt, eò major erit eorum lapsus. *Justi tanquam folium germinabunt.* Divitiae sunt dispensanda per opera justitiae et misericordiae, quae

semper virent ad modum foliorum in arboribus. Tantisper enim folium vivit dum fructus in arbore nascitur: ubi nullus est fructus, folia stant et flumina; q. d. : *In opibus vel male parvis tui aeternam vitam sperare habere possumus, sed in divitiis per Dei gratiam in pauperes distributis reposita est merces: illa tempor virent, et suo tempore fructum dant.* Quod dicit tanquam folium; vel intelligitur tanquam arborea quae semper foliis virebant, vel tanquam folium in arboribus in quibus fructus pendet, vel denique tanquam folium quod fructus procedens ad fructus vitandos à natura datur. In hominibus justis divitiae sunt tanquam folia, quibus opera misericordiae semper virent. Et hoc est quod scripsit David, Psal. 1: *Et folium ejus non defluet, tot omnia quae faciet prosperabuntur.*

Vers. 29. — **QUI PRATERITUR NOMEN SEAM POSIDERIT VENIEM, ET QUI STULTUS EST SERVIT SAPIENTI.** U. de divitiis et magis possessionibus non debent superbia, neque spem collocare in illis, ita prudentiam quamdam et modestiam servare debent in qui familiaribus habent; nam absque necessariis rebus gubernari non potest; et proinde qui perterbat, aut confidit, non demerit, dum nullum illius curam gerit, dissipat omnium et decoret accipit tanquam hereditarium jure certum et vultatem; vel potius hereditas relinquat vultatem, familiam ad inopiam tandem redigens, ut servare cogatur. Potest enim sermo ad ipsam referri qui dolum evertit; vel ad heredem, quem ad servitatem sua stultitia produxit; vel denique sermo *ut stultus*, qui domum suam pervertit, dominum multat, et sapienti servit. Breviter sensus versiculi est ex superiori pendens. Ut inopia inopiam est nihil amare divitias, in ipsis spem collocare, ita mera stultitia est rem domesticam dissipare, heredes fraudare.

Vers. 30, 31. — **FRUCTUS JUSTI LIQUEN VITAE, ET QUI SUSCIPIT ANIMAS SAPIENS EST. SI JUSTUS IN TERRA RECIDIT, QUANTO MAGIS IMPUS ET PECCATOR?** Chaldaicus praeparatissimus exponit *fructus justus*: qui justus datur, est arbor vitae, non quam capiunt alii à justo; cui Septuaginta videntur subscribere: *Ex fructu justitiae nascitur arbor vitae.* Contextus Hebraeus utramvis expositionem admittit, et alludere videtur ad illud Gen. 3, de ligno vitae, à quo injustus et transgressor prius homo gustare non meruit: cuius fructus est innocentiae praemium et justitiae. Quod si *fructum justitiae* intelligimus, quem à justo colligere licet, similitudinis particula subaudienda est; ex justo enim fructum capere licet tanquam ex arbore vitae; et hinc sensus quidam quod sequitur: *Quis suscipit animas* (vel qui docet animas) *sapiens est*; q. d. : *Non solum ex vita et conversatione justitiae colliguntur fructus vitae quibus et vitam nutriuntur homines; sed etiam justus, eruditus et doctus, qui animas ignorantes docet, sapiens est;* vel juxta aliam interpretationem, qui accipit animas, sive lacrat animas. Efficax est enim sapientis vitae sermo, et facile eruditio concione multorum animas lacrat. Ista justitia et sapientia in Christo potissimum intelligitur vita nostra, per quam fructum vitae capiunt qui

illis justitiae participes esse merentur. Et hoc est justus, qui et sapiens sive eruditus, mollorum animas docet, sive erudit, juxta diversos interpretes. In utroque sensu reperitur verbum Hebraicum **וְיָרֵךְ**. Accipit, inquit Hebraei, *justus animas* de consuetudine et vita hujus mundi, et transferit ad vitam caelestem, ut juxta Paul. Rom. 12: *Non sint conformes huic saeculo.* Sunt denique qui pro capite possidere intelligunt; q. d. : *Sapiens possidet animas, hoc est, aeternas et ancillas habet.* Sed hanc possessio non est fructus ejus, sed fructus ejus est signum vitae, mors et crux Christi hinc sensus non est alienus à loco, eò quod quodammodo pendet ex prioribus versiculis, videlicet, *stultus erit servus sapientis.* Sequitur: *Si justus in terra recipit;* vel, *est justus in terra reddetur.* Rufus versiculi variis est interpretatio propter ambiguitatem hujus verbi **וְיָרֵךְ**, quod tria significat, *retribuere, perficere, et pacificare*, vel *pacem habere.* Sunt et Hebraei qui sequuntur altissimam significationem, nempe: *Justus pacem habebit in terra*

CAPUT XII.

1. Qui diligit disciplinam, diligit scientiam; qui autem odit incoepationes, insipientes est.
2. Qui bonus est, lauriet gratiam à Domino; qui autem confidit in cogitationibus suis, impius agit.
3. Non roborabitur homo ex iniquitate, et radix justorum non commovebitur.
4. Mulier diligens vitium est viro suo; et patredo in ossibus ejus, quae confusione res dignas gerit.
5. Cogitationes justorum judicia; et consilia impiorum fraudulenta.
6. Verba impiorum insidiantur sanguini; os justorum liberabit eos.
7. Verie impius, et non erunt; domus autem justorum permanet.
8. Doctrina sua noscetur vir; qui autem vanus et excors est, patebit contemptui.
9. Melior est pauper et sollicitus sibi, quam gloriatus et indigens pane.
10. Novit justus jumentorum suorum animas; viscera autem impiorum crudelia.
11. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus; qui autem sectatur otium, stultissimus est.
12. Qui sanis est in vini demonstrationibus, in suis munitionibus relinquit contumeliam.
13. Desiderium impii monumentum est pessimorum; radix autem justorum proficit.
14. Propter peccata laborum, ruina proxima malo; refugiet autem justus de angustia.
15. De fructu oris sui impii qui reptebat bonis; et juxta opera manuum suarum retribuatur ei.
16. Via stulti recta in oculis ejus; qui autem sapiens est, audit consilia.
17. Fatuus statim indicat iram suam; qui autem dissimulat injuriam, callidus est.
18. Qui quod novit loquitur, index justitiae est; qui autem mentitur, testis est fraudulentus.

CHAPITRE XII.

1. Celui qui aime la correction, aime la science; mais celui qui hait les réprimandes, est un insensé.
2. Celui qui est bon pursera la grâce du Seigneur; mais celui qui met sa confiance en ses propres pensées, agit en impié.
3. L'homme ne s'affermira point par l'impieité; mais la racine des justes sera inébranlable.
4. La femme vigilante et vertueuse est la couronne de son mari; mais celle qui fait des choses dures de continuation, fera sécher le sien jusqu'au fond des os.
5. Les pensées des justes sont pleines de justice, et les pensées des méchants sont pleines de malices.
6. Les paroles des méchants dressent des embûches pour verser le sang, la bouche des justes les délivrera.
7. Au moindre changement, les méchants tombent et ne sont plus; mais la maison des justes demeurera ferme.
8. L'homme sera connu par sa doctrine; mais celui qui est vain, et qui n'a point de sens, tombera dans le népris.
9. Le pauvre qui se suffit à lui-même, vaut mieux qu'un homme glorieux qui n'a point de pain.
10. Le juste se met en peine de la vie des hêtes qui sont à lui, mais les entrailles des méchants sont cruelles.
11. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pain; mais celui qui aime à ne rien faire, est très-insensé.
12. Celui qui passe le temps à boire du vin avec plaisir, laissera des ténets de sa lionte dans ses places fortes.
13. Le désir de l'impie est de s'appuyer de la force des uns méchants; mais la racine des justes germera de plus en plus.
14. Le méchant attiré sa ruine par les péchés de ses lèvres; mais le juste sera délivré des maux pressants.
15. L'homme sera rempli de biens selon le fruit de sa bouche, et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.
16. La voie de l'insensé est droite à ses yeux; mais celui qui est sage écoute les conseils.
17. L'insensé découvre d'abord sa colère; mais celui qui dissimule l'outrage est un homme habile.
18. Celui qui mesure ce qu'il sait bien rend un témoignage juste; mais celui qui ment, est un témoin trompeur.

(1) Ce verset n'est pas dans l'Hebreu; il est pris des Septante.

qui curant vendere frumenta tempore opportuno, antequam fame opprimatur pauperes, magnam gratiam inveniunt apud populum, et benedictionem Dei merentur, ut quorum industria et providentia reipublicae consulant. Non enim in sum lucrum, sed in populi utilitatem recondunt annonam, quam deprimant ubi id reipublice necessitas exigat. De doctrina et cibo animorum intelligi potest, juxta mysticum sensum: Qui abscondit talentum, neque pascit gregem suum commisitum, maleficus est. Sub frumento nomine res omnes videntur et utilitas hominum necessarias intelligitur. Et ostendit proverbium, non solum in distributione honorum, sed etiam in legitima venditione tempore opportuno misericordiae opera fieri; qua cum mercede non carent.

Vers. 27. — **BARB. CONVEGIT DOLEO, QUI ERIT BONA; QUI AUTEM INVESTIGATOR BARBEM EST, OPERIBUS LEVIA. Hebr. : Qui querit bonum, querit benevolentiam; sed querit melum tenet et.** Ambiguitas est prima dictio hujus versiculi apud Hebraeos 777. Non vel mane surgere significat, quam significationem sequitur Chaldaicus interpretes et D. Hieronymus; vel in vestigare, et hanc significationem secuti sunt Hebraei omnes quos ego vidi. Septuaginta *ερευνω*, *ερευνω*, fabricans bona, sive communiore, quod ad sensum Scripturae spectat haec, ita multum refert; nam *mane surgere* industriam et diligentiam significat. Ex investigantis inferre videtur Sapiens hanc christianam; non potquam de benevolentiae studio multa disserat, tandem concludit, à Domino, qui auctor est omnium honorum, esse mercedem expectandam, non ab hominibus. Nam qui querit bonum, Hebr., qui querit benevolentiam, sive voluntatem Domini; sic intelligunt omnes, q. d. Sapiens: Quisquis es qui in beneficiis et misericordiis operibus es impiger et sollicitus, usque adeo in hoc animo mane surgas et somnum excitas, ut omni industria quaeras bonum altorum, eadem opera voluntatem Dei quaeras, à quo recipis cum fenore laborum mercedem. Sunt praeterea homines usque adeo nequam, ut non solum obiter et ex occasione obliato male faciant, damnum inferant vicinis, sed magno studio et veluti laceratione quiddam (hoc enim significat vox Hebraea 777) malum machinantur et excogitant. Sed cum hoc sit contra Dei legem et illius voluntatem quod faciunt, seipsum maxime ledunt. Nam nihil quod aliis inferre student, recidit in eorum capita, sicut inquit David: *In verticem ipsius iniquitas eius decedet.* Psal. 7.

Vers. 28. — **QUI COESIDIT IN DIVITIIS SUI CORREPT, JUSTUS UTI QUASI VINCENS FELIUM GERMINAVIT. Hebr. : Quasi folium justum germinabit.** Indicat versiculus mala provenire et excogitari potissimum propter divitias, et divites maxime audere alios injuria afficere, quod fore etiam sint, et pra se alios continent; quibus Paulus jubet non *inhilino sapere, neque sperare in incerto divitiarum*, 1 Timoth. 6; nam quod aliis per superbia mente ascendunt, eò major erit eorum lapsus. *Justi tanquam folium germinabunt.* Divitiae sunt dispensanda per opera justitiae et misericordiae, quae

semper virent ad modum foliorum in arboribus. Tantisper enim folium vivit dum fructus in arbore nascitur: ubi nullus est fructus, folia stant et flumina; q. d. : *In opibus vel male parvis tui aeternam vitam sperare habere possumus, sed in divitiis per Dei gratiam in pauperes distribuis repouit est merces: illa tempor virent, et suo tempore fructum dant.* Quod dicit tanquam folium; vel intelligitur tanquam arborea quae semper foliis virent, vel tanquam folium in arboribus in quibus fructus pendet, vel denique tanquam folium quod fructus procedens ad fructus vitandos à natura datur. In hominibus justis divitiae sunt tanquam folia, quibus opera misericordiae semper virent. Et hoc est quod scripsit David, Psal. 1: *Et folium ejus non defluet, tot omnia quae faciet prosperabuntur.*

Vers. 29. — **QUI PRATERITUM NEM SEM POSSEDERIT VENIEM, ET QUI STULTUS EST SERVIT SAPIENTI. U. de divitiis et magis possessionibus non debent superbia, neque spem collocare in illis, ita prudentiam quamdam et modestiam servare debent in qui familiaribus habent; nam absque necessariis rebus gubernari non potest; et proinde qui perterbat, aut confidit, non demerit bonum, dum nullum illius curam gerit, dissipat omnium et decoret accipit tanquam hereditarium jure certum et vultatem; vel potius hereditas relinquat vultatem, familiam ad inopiam tandem redigens, ut servare cogatur. Potest enim servus ad ipsam referri qui dolum evertit; vel ad heredem, quem ad servitatem sua stultitia produxit; vel denique servus ut stultus, qui domum suam pervertit, dominum multat, et sapienti servit. Breviter sensus versiculi est ex superiori pendens. Ut magis impudens est nihilum amare divitias, in ipsis spem collocare, ita mera stultitia est rem domesticam dissipare, heredes fraudare.**

Vers. 30, 31. — **FRUCTUS JUSTI LIQUEN VITAE, ET QUI SUSCIPIT ANIMAS SAPIENS EST. SI JUSTUS IN TERRA RECIDIT, QUANTO MAGIS IMPUS ET PECCATOR? Chaldaicus praeparatissimus exponit fructus just: qui justus datur, est arbor vitae, non quam capiunt alii à justo; cui Septuaginta videntur subscribere: *Ex fructu justitiae nascitur arbor vitae.* Contextus Hebraeus utramvis expositionem admittit, et alludere videtur ad illud Gen. 3, de ligno vitae, à quo injustus et transgressor prius homo gustare non meruit: cuius fructus est innocentiam praerium et justitiam. Quod si fructum justum intelligimus, quem à justo colligere licet, similitudinis particula subaudienda est; ex justo enim fructum capere licet tanquam ex arbore vitae; et hinc sensus quidam quod sequitur: *Quis suscipit animas* (vel qui docet animas) *sapiens est;* q. d. : *Non solum ex vita et conversatione justae colliguntur fructus vitae quibus et vitam nutriantur homines; sed etiam justus, eruditus et doctus, qui animas ignorantes docet, sapiens est;* vel juxta aliam interpretationem, qui accipit animas, sive lacrat animas. Efficax est enim sapientis vitae sermo, et facile eruditio concione multorum animas lacrat. Ista justitia et sapientia in Christo potissimum intelligitur vita nostra, per quam fructum vitae capiunt qui**

illius justitiae participes esse merentur. Et hoc est justus, qui et sapiens sive eruditus, mollorum animus docet, sive erudit, juxta diversos interpretes. In utroque sensu reperitur verbum Hebraea 777. Accipit, inquit Hebraei, *justus animas* à conversatione et vita hujus mundi, et transferit ad vitam caelestem, ut juxta Paul. Rom. 12: *Non sint conformes huic saeculo.* Sunt denique qui pro capite possidere intelligunt; q. d. : *Sapiens possidet animas, hoc est, aeternas et ancillas habet.* Sed hanc possessio non est fructus ejus, sed fructus ejus est signum vitae, mors et crux Christi hinc sensus non est alienus à loco, eò quod quodammodo pendet ex prioribus versiculis, videlicet, *stultus erit servus sapientis.* Sequitur: *Si justus in terra recipit;* vel, *est justus in terra reddent.* Rufus versiculi variis est interpretatio propter ambiguitatem hujus verbi 777, quod tria significat, *retribuere, perficere, et pacificare;* vel *pacem habere.* Sunt et Hebraei qui sequuntur altissimam significationem, nempe: *Justus pacem habebit in terra*

CAPUT XII.

1. Qui diligit disciplinam, diligit scientiam; qui autem odit incoepationes, insipientes est.
2. Qui bonus est, lauriet gratiam à Domino; qui autem confidit in cogitationibus suis, impie agit.
3. Non roborabitur homo ex iniquitate, et radix justorum non commovebitur.
4. Mulier diligens vitium est viro suo; et patredo in ossibus ejus, quae confusione res dignas gerit.
5. Cogitationes justorum judicia; et consilia impiorum fraudulenta.
6. Verba impiorum insidiantur sanguini; os justorum liberabit eos.
7. Verie impius, et non erunt; domus autem justorum permanet.
8. Doctrina sua noscetor vir; qui autem vanus et excors est, patebit contemptui.
9. Melior est pauper et sollicitus sibi, quam gloriatus et indigens pane.
10. Novit justus jumentorum suorum animas; viscera autem impiorum crudelia.
11. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus; qui autem sectatur otium, stultissimus est.
12. Qui saavis est in vino demonstrationibus, in suis munitionibus relinquit contumeliam.
13. Desiderium impii monumentum est pessimorum; radix autem justorum proficit.
14. Propter peccata laborum, ruina proxima malo; refugiet autem justus de angustia.
15. De fructu oris sui impii qui reptebat bonis; et juxta opera manuum suarum retribuatur ei.
16. Via stulti recta in oculis ejus; qui autem sapiens est, audit consilia.
17. Fatuus statim indicat fratrem suum; qui autem dissimulat injuriam, callidus est.
18. Qui quod novit loquitur, index justitiae est; qui autem mentitur, testis est fraudulentus.

CHAPITRE XII.

1. Celui qui aime la correction, aime la science; mais celui qui hait les réprimandes, est un insensé.
2. Celui qui est bon pœura la grâce du Seigneur; mais celui qui met sa confiance en ses propres pensées, agit en impie.
3. L'homme ne s'affermira point par l'impie; mais la racine des justes sera inébranlable.
4. La femme vigilante et vertueuse est la couronne de son mari; mais celle qui fait des choses d'ouïe de continuation, fera sécher le sien jusqu'au fond des os.
5. Les pensées des justes sont pleines de justice, et les pensées des méchants sont pleines de malices.
6. Les paroles des méchants dressent des embûches pour verser le sang, la bouche des justes les délivrera.
7. Au moindre changement, les méchants tombent et ne sont plus; mais la maison des justes demeure ferme.
8. L'homme sera connu par sa doctrine; mais celui qui est vain, et qui n'a point de sens, tombera dans le népris.
9. Le pauvre qui se suffit à lui-même, vaut mieux qu'un homme glorieux qui n'a point de pain.
10. Le juste se met en peine de la vie des hères qui sont à lui, mais les entrailes des méchants sont cruelles.
11. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pain; mais celui qui aime à ne rien faire, est très-insensé.
12. Celui qui passe le temps à boire du vin avec plaisir, laissera des ténans de sa lionte dans ses places fortes.
13. Le désir de l'impie est de s'appuyer de la force des méchants; mais la racine des justes germera de plus en plus.
14. Le méchant attiré sa ruine par les péchés de ses lèvres; mais le juste sera délivré des maux pressants.
15. L'homme sera rempli de biens selon le fruit de sa bouche, et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.
16. La voie de l'insensé est droite à ses yeux; mais celui qui est sage écoute les conseils.
17. L'insensé découvre d'abord sa colère; mais celui qui dissimule l'ouïre est un homme habile.
18. Celui qui mesure ce qu'il sait bien rend un témoignage juste; mais celui qui ment, est un témoin trompeur.

(1) Ce verset n'est pas dans l'Hebreu; il est pris des Septante.



solam et dolo consilium inveni improbi adversus justos et probos, sed capto consilio de sustollendis illis verba conferant, aut sese mutuo coherentur ut possint insidias et interitum illos. Aut falsa testimonia intellegimus per verba; aut absolute intellegimus verba pro rebus; q. d. : Insidiari sanguini (sic habet contextus Hebraeus) tantum res peccatorum. Aliter: Iniquitate et injustitia multo in bona fortuna committuntur, sed qui contra sanguinem iustitia machinantur, non impii; per verba impiorum vel iuxta verba impiorum stellant. Prior expositio magis placet, quia cum sequentibus magis convenit, nempe: Qui rectorum crepuit vox, factus supplex, quorum sanguinis inceduntur impio; vel, ex rectorum crepuit vox, cum sese contra Iudicos inveniunt et innocentes ostendant contra Improbos iustitias; ita melior est causa rectorum quam impiorum coram iusto et iusto Iudice. Quod si non se possunt tueri recti, neque a fraude aut insidiis malorum liberare proprio, nec, ad coram iusto Iudice semper causa cadunt improbi. Unde sequitur:

VERS. 7. — VERE IMPUS, ET NON ERAT: DOMUS AUTEM IUSTORUM PROSPICIT (1). Iuxta phrasin Hebraicam lingue necessario subintellegitur aliquid ad integritatem sensus; nam in Hebraeo legitur *terere*; et aut subintellegitur: Deus nulli terere improbos ab hac vita, vel terere eos in amplius iustitiam non vult; et non erant amplius, aliquid sup. qui insidiantur sanguini. Aut insidiantur aliquid pro imperativo ponitur, quod frequens est in Scripturis; q. d. : O Deus, vere impii, ut non sint; et vel denique: Tu quomodo es qui terere fecerit hanc imperiorum impietationem, vere iusticia tuam, et ut dicitur: Non enim erant impii.

— corrigere non possumus, convictos iudicis sententia corrumpit, utque illud insidiando falsis elidit, vel insidiando vera verba expulsi. Unde veri elargi etis, hoc autem iustitiam est officium. Unde in Proverbiis dicitur: Verba impiorum insidiantur sanguini; et postquam dicitur: (1) Cor. 1. Cap. 1.

(1) Vere, seu subverte, impio, et Deus, et amplius non erant, id est, momento perierit, inquit Mariana. Hebr. est: *terere impio*, sed insidiantur pro quibus tempore sunt potest: unde Chald. legit: *insidiantur*; Septuaginta: *quomodo teritur impius, delibatur*.

(1) Subvertendo, solitas comportantur impii, et prostrati iacent. Verum iustum est subintelligendum, vel est in iudicio pro verbo iusto positus, ut sepe, veluti Jerem. 51. 2. Ieremi sic interpretatur: *Tantum in beatitudine monumenta subvertuntur*. Quod communis est. Eichel, collata nostra loquendi formula ad subitam commutationem significacionis. Et non aut amplius; subverte videtur impio, ita si reperit esse desinat. Chald. dicit: *Subvertuntur impii, nec revertuntur*, ut Psal. 79. 14. Gressus Aegyptiorum: *Duce regem se revertit impio*, inquit. Sed domus iustorum stetit inoponere. Et verum fros iussu verus 5. 6. 7. Aben Ezra legit hoc sensu: *Constat omnino iusti nihil quod iustum non sit; verum impii consummationem, ut eos frangent, et cum non possunt, coram vult insidiantur, et de hoc sermone inter se serunt, verum os rectorum eos liberat exire, qui in fides delegati, non iusti impii stant hanc; alio ita Deus impio tandem evertet, necesse iustorum domo. Sed dicitur stantem arcibus conjuncturam sententiarum sermone abas reperit. Sepe verum in hoc libro singula sententia eundem arguunt, vel eodem spectantes empaugnant.*

(Rossmüller.)

juxta illud Davidis Psal. 57: *Traxisti, et ecce non erit*. Septuaginta quoque clausulam hanc absolute intellegunt: *Ubi nuncquid veritatis impius, delator, de medio tollitur*; q. d. : *Levitissime et minimo negotio peribit*, in exponimus. Sed domus iustorum; hoc est, familia et posteriori remanebant; quasi dicit: Habet iustitia suum premium, non solum in futuro, sed in hac vita quoque, dum in longam seriem propagatur illius familia. Erat alius sensus subintelligendi si velis, vel *conteritur*, *exortere improbos ad impietate sua, non erant conversi, vel non permanserunt, sed stultim redeunt ad pristina mala; sed iusti sunt stabiles, et permanent in iustitia*; q. d. : *Ex fine et perseverantia perpetuum bonas et malos, non ex conversione instabili. Sensus iste non est aliquis a loco, neque mihi displicet.*

VERS. 8, 9. — DOCTRINA SCA NOCETUR VII, MELIUS AUTEM PATET ET SUPERBIENS SIBI (1), QUA CLAUDIOS (2) ET DOCTRINAE SCA, ILOBR: PROPTER INTELLECTUM SUUM LAUDATUR VIX, SED OBLIQUA (3) ET PERVERSA CORDE, ERIT IGNOMINIOSA. Melior est contemptus qui famulina habet, quam iustitia se cum inopia panis. Colatent hi duo versiculi, indicantes veram et solitam laudem pendere ex doctus animo, non in iactantia et ostentatione huiusmodi non habes. *וְיָדוּ עָלָי* exponitur vel, ob doctrinam (Hebr. *וְיָדוּ עָלָי* intellectum sui quod animam) laude digna habetur nunquamque; vel secunquam intellectum suum, vel hoc iudicium memorem intellectus; hoc est: Pro ratione verborum vel operum quibus suam quisque ostendit intelligentiam, laudari solet; non quia dicit se esse prudentem, sed iuxta mensuram intellectus sui. Et tunc sermone exprimitur Septuaginta, os prudentis laudatur viro tam qui occultat prudentiam, sed qui doctus conicione ostendit se habere intellectum verum celestium, laudatur ab unoquoque viro. Contra, qui vanus et excors, sic interpres secutus Septuaginta vertentes *וְיָדוּ עָלָי*, Hebr. 7722 obliqua corde, qui falsum et perversum doctrinam in corde versans, non solum huiusmodi animi prudentie, sed etiam contemptus erit, tanto magis quando voluit intelligentiam ostendere quam non habuit. Colibet Sapiens hanc clausula loquacitatem et temeritatem eorum qui docere volunt autem non desinat, *nescientes*, juxta Psalm. 1 Tim. 1, *neque quid loquuntur, neque de quibus affirmant, quorum iudicium, proli dolor! magnus est numerus*. Sequens versiculus simili compendio stultitiam eorum coarguit qui se familiari neglecta et honestis laboribus vacare recosantes, nobilitate generis et stemmatibus noverna sibi placentes, ad summam inopiam decerunt. Ita hinc sapientiores sunt qui homines apud semetipsos ad contemptum esse maluit, scientes se esse nostros ad laborem, sedulo domesticis rebus vacant, et summa

(1) Qui sibi, et tenui familiae suae laboribus suis sufficere prospicere potest. (Menochius.)  
 (2) Quales sunt multi populi, qui ere alieno lux premitur, ut quomodo euegant non labent, nec quomodo se, aut suos pascant. Hinc plane pauca sententia habetur apud Ecclesiasticum, cap. 10, 20.  
 (Menochius.)

(1) Qui sibi, et tenui familiae suae laboribus suis sufficere prospicere potest. (Menochius.)  
 (2) Quales sunt multi populi, qui ere alieno lux premitur, ut quomodo euegant non labent, nec quomodo se, aut suos pascant. Hinc plane pauca sententia habetur apud Ecclesiasticum, cap. 10, 20.  
 (Menochius.)

diligentia atque industria non solum inopiam frugunt, sed etiam ipsi servos et ancillas possidere merentur quibus imperent. Et sic Chaldeus: *Melior contemptus, et servus est tibi*. Non igitur iactantia et otio, sed humilitate et industria ad solidam laudem pervenire solent homines. Aliter: *Melior est pauper et afflictus sibi*. Hebr.: *Melior est contemptus et servus tibi, consentientibus Septuaginta, et perierit dicitur: *Ubi nuncquid veritatis impius, delator, de medio tollitur*; q. d. : *Levitissime et minimo negotio peribit*, in exponimus. Sed domus iustorum; hoc est, familia et posteriori remanebant; quasi dicit: Habet iustitia suum premium, non solum in futuro, sed in hac vita quoque, dum in longam seriem propagatur illius familia. Erat alius sensus subintelligendi si velis, vel *conteritur*, *exortere improbos ad impietate sua, non erant conversi, vel non permanserunt, sed stultim redeunt ad pristina mala; sed iusti sunt stabiles, et permanent in iustitia*; q. d. : *Ex fine et perseverantia perpetuum bonas et malos, non ex conversione instabili. Sensus iste non est aliquis a loco, neque mihi displicet.**

VERS. 10. — NOVIT JUSTES JUMENTUM ERIGERE ANIMAS; VISCERA AUTEM IMPROBI CRUELES (1). Hebr.: *Sed misericordia impiorum crudelis*. Commendatur misericordia et charitas quam hominibus debent homines nature legibus. Et in hominibus probis et iustis tanta est et tam late patet ut modum nesciat: tanta plenitudine se diffundit ut personarum respectum non habeat, nullam vicissitudinem respiciat, nec recusat conferre beneficium vel in eos qui quid sit accipere beneficium ignorant. Sed ut *Pater celestis super bonos et malos vultem oriri facit*, Math. 5; ita iusti in homines vel levis animalibus magis ingratis bona conferant non rogati, sed gentium necessitates preveniunt: ut solum hi qui jumentis et bruta animalia gubernant, mirram vossae tempora quando opportunitat fuerit probere pabulum, agnam ducere. Quod in pabulo animae tanto sollicitus facit iustus et pius pastor, quanto hinc melius periculum eminet. Viscera impiorum crudelia, ut Septuaginta. Viscera autem impiorum abique misericordia; sive, ut est in Hebraeo: *Miseri cordium impiorum crudelia*. Improbi quam longissime ab hac clarissima virtute absunt, neque ullam misericordiam aut eleemosynam praestant egentibus nisi ex robore suum improbatie et crudelitatis raperent; ut crudelitas potius quam misericordia dici possit. Vel simpliciter: *Crudeles omnino sunt improbi et misericordiam nullam ostendant*. Aliter: *Improbi nullam misericordiam assentiunt*.

(1) *Le juste est tendre: jurent entre les bêtes*, mais d'une tendresse qui est exalitée par la justice et par la raison, sans qu'elle dégénère dans cette passion extravagante de quelques-uns qui font leur idéal d'une bête qui leur plait, et qui ont pour elle des soins et des complaisances qu'ils n'auraient pas pour ceux qui leur devraient être les plus chers.  
 Les cruautés des méchants sont cruelles. Saint Paul veut que les chrétiens, et que les pecheurs plus que les autres, aient des cruautés de méchants. Mais la cruauté des méchants sont cruelles. Les mauvais pasteurs sont impitoyables envers ceux mêmes qu'ils devraient aimer, selon saint Paul, à ceux mêmes de père et une tendre sa de mère: ils ont pour leurs enfants une dureté de fer; car, ou ils laissent périr les âmes, sans se mettre en peine de les nourrir, ou ils présentent du poison, au lieu de lait, et des pierres, au lieu de pain. (Sacy.)

quia nullam ficere consueverunt, ut passivè acciperent: *Miseri cordium quae sunt improbi*. Iustitia sine misericordia est illi qui non fecit misericordiam. Jac. 2. Et juxta hunc sensum oporteret suppliri in prior clausula: *Iustus qui primum est, ut faciat misericordiam omnibus antiquam pietatem veniat, super misericordiam consequetur*; improbi vero pro misericordia crudele supplicium debent excipere. Possimus denique per iumenta domesticis, subditos et gregem commissum intelligere; quos elementa et benignitate, non austeritate neque violentia trahere morantur hi qui primum in sollicitudine, Rom. 12. Anima jumentis aut est anima sensitiva, capax necessitatis succurrendum est: improbi animi locuta laxantes frona appetivi, et sibi indulgendo, in semetipsos crudeles sunt.

VERS. 11. — QUI OPERATUR TERRAS SUAM, SATIATUR PANIBUS; QUI AUTEM SESTATI GITUR, SEULISSIMUS EST. Hebr.: *Sed qui inaequatur inanis, deficit corde*. Inter omnes artes quas vel animi causa vel necessitas exercere homines, merito agricultura primam locum obtinet, ut cujus beneficio non solum sibi ipsi sufficit homo, sed plurimum beneficentiam in egenos conferre potest. Per panem iustus vita necessaria intelligimus; juxta Evangelicam Oratorem, Math. 6: *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, Qui panem inaequatur, vel inanis*. Septuaginta, *et si inaequatur, peribit*, à quibus et ab Hebraeo non tam sensu quam verbo diversum verbi licet quibus: *Qui sequitur otium*. Ad homines vel ad studia hominum referri potest, ut si sensus: *Qui curiosus insequitur artes, vel eorum magistrus, quo majori compendii et nimore suorum non solum victum sibi parat, sed opes et delicias, et et aliarum victorum famulet, ut panem sibi acquirat, et ventrem implet, corde et prudentia caret*. Aliter: *Qui sequitur curam et otiosus, hoc est, eos qui nullam locustam exercent artem (sunt enim alio praeter agriculturam honestissimum), sed otio cum vanis hominibus indulget, hic non solum pane subinde caret et frugali victu, sed etiam corde, et extreme stultitia homo habendus est. Tropice per terram corpus humanum intelligimus, vel etiam hominem ipsam, quem Scriptura terram frequenter vocat: quam quisquis studio virtutum colit, abstinentie vincere prosequitur, rigido evolvitur sarcino foedit, et tolerantia effugit iniquitatem reddi: Sularum panem et celestis sapientia pabulo mira dupleline saturabitur. Contra, qui curis corporis illecebris indulget, stultis desideriis studium impendit, neque celestis panis gustum novit, imò neque sui cordis et intellectus porri usum habet, non intelligens videlicet se ratione cordis et interioris luminis huius animalia locum excellere.*

VERS. 12. — BENEVOLENTIAM MONUMENTUM EST PECCATORUM; ERAT AUTEM IUSTORUM PROFICIT (1). Hebr.:

(1) Impii peccatorum monumentum est innotuitur, corroborantur impii desiderii impii, securos se ac benevolentiam suam approbationem et patrocinio. Latini quidem codices habent: *Monumentum, vel monumentum peccatorum*. Desiderium impii monumentum est peccatorum. Lexico est mendosa. Hebraeus: *Impia desideria monumentum impii*. Optat muniri, atque de-

*Desideravit improbos rete malorum; sed radix iustorum dubi.* Superiore versiculo *similitudo et recordatio* notantur qui nullis honestis artibus, sed rebus inanis vacant. In hoc versiculo *improbis* condemnantur qui magno studio et multo labore: hominibus iustis exitum non habent. Malorum autem machinationes contra probos apta admodum metaphora venationis exprimit. Nam ut mirum voluptatem capiunt qui aviculis insidiantur ubi prædam in rete concluserint, sic improbi et mali homines per fraudes et dolos gaudent innocentes insidiari. *Desiderium* impii *inimicentiam* persequerunt. Hebr.: *Rece impiorum desideravit improbus.* Septuaginta secutus est interpres, qui *receptum* pro verbo *receptum* vertentur: *Exhibet improbus, sicuti* apud quos quod nihil respondet voci Hebrææ *recepit* rete, scribitur errore commissum esse videtur. Hunc sensum habet versiculus: *Improbos libenter malorum artes et studia intrant, et rete quod in exitum iustorum semper extendere solent male desiderat, quo facilius sive iniurus legibus sive clandestinis fraudibus iustos privatis de medio tollat.* Denique quidquid seu laboris impendunt venatores et aucupes, seu voluptatis capiunt in cado et sanguine capti præde, simile aliquot sub metaphora *rete malorum*, quo aliquis contra iustos utitur, intelligitur. Nam à principio quo Cain intravit interfecit, malorum persecutionem sustinuerunt iusti; sed delicti non possunt neque extirpari, cum altissimi radices virtutum agunt iusti, que fructum dabant in tempore suo; et sit sensus: *Radix iustorum dubi, sicut fructus in tempore suo; vel: iustorum virtutesque dubi radicem;* q. d. A malis iusti pati possunt, sed superari et extingui non possunt; imò relinquunt posteriora, vel carnis vel spiritalis.

**VERS. 15. — PROPTER PEGATAM LABIORUM RUINA PROXIMAT MALO: FRUGIBUS SATTURATUS DE ANGUSTIA.** Vel: *ob prævaricationem labiorum lingua capiet vitium.* Versio interpretis repellendi non potest, nam vox Hebræa *פת* utrumque significat, *lapsum* et *ruinam*, et verbum aliquod supplere cogitur. Septuaginta sic: *Ab angustia quibus loquaces et iniquos iniquos, ob peccatum labiorum incidit in linguam peccator.* Longè alius est eventus rerum quam improborum conatus sibi proponit. Proponunt enim impii iustorum exterminacionem, ut in superiori versiculo dictum est; sed Dei misericordia longe aliter usu venit, nempe ut mali illaqueantur suo reti quod contra iustos expandunt, et iusto Dei iudicio incidunt in foveam quam fecerunt. Nam falsa multa contra iustos comminiscuntur, et veluti rete multis illis, sic multis verbis mendacia et calumnias committunt, quibus frequenter humano semper autem divino iudicio illaqueati tenentur, æterno supplicio reservati. *Ceterum affugiet iustus de angustia.*

*fendi à sp̄ similibus impiis.* Septuaginta: *Cupiditatem impiorum misit.* Chal. levis: *Desiderat impius rete mali; id meditantur impius, ut laqueos struat impiis; radix autem iustorum peremerit, sed illi et res iustorum subsistent.* Postremam hanc interpretationem maximo probo, cum totam antithesim inter duo membra hujus sententiæ servet. Impii mutuo destruantur; sed iusti radicem agunt, et se invicem sustinebunt. (Calmet.)

Iustorum et piorum hominum spes semper est integra, quicquid in hac vita patiuntur; sic enim legitur Psal. 54: *Multæ tribulationes iustorum, sed ab omnibus his liberabit eos Dominus;* saltem exiens de hoc corpore, ab omni angustia et tribulatione egredietur, ut pauper Lazarus, Lame et ulceribus mortuus, in sinu Abraham susceptus est.

**VERS. 14. — DE FRUCTU ORIS SUI UTRIQUEQUE REPLEBITUR BONIS, ET JUXTA OPERA BASTUM SUAM RETRIBUETUR EI.** Hebr.: *Et retributio manuum hominum reverteretur ad eum. Aliter, pro fructu oris saturabitur utroque quo bono, et pro retributione merum reddet homini Deus.* Sic Aben Ezra. S. p. xlviii. supplent: *Et fructus operum reverteretur ad eum.* Plurimum momenti ad universam vitam moderandam habere linguam frequentem fletum est; et, ut in superiori versiculo audiimus, malis ob mala verba vitæ vitæ cohibetur et ad supplicia detentus, ita in hoc loco, non solum operum, sed etiam verborum ipsam retributionem esse expectandam. Dei lenitate longè alia conditio est humana quam insensibilium rerum. Nam arbores que fructus ferunt, et fertiles agrum qui sequibus operantur, ex propriis fructibus nullam utilitatem capiunt, neque suis pomis vescuntur; verum si quid fecerit homo, bonè si dixerit aliquid egregium, maxima pars utilitatis ad eum redit. Neque solum ex magis laboribus et levissimis negotiis præmium expectat, sed ex dilectioribus. Quod enim facilius commotioe lingue, quam non sine difficultate cohibent plurimi; et tamen bene, si in laudem Dei et proximi utilitatem laetetur, ingens præmium expectat, maxime si verbum Dei cum fide et honestate tractet, si eum animo deo pensat, et fideliter in tempore tristici mensuram largiatur, quo gregis Christi pascantur pecora, illius potissimum animas eodem saturant cibo. Mira convivii natura! Quod ab ore egredietur alimentum et in aliena viscera descendit, ministrans pascit affectum et famem extinguit, imò celestium rerum appetitum vehementer accendit. Capiosè igitur pascant qui Christi gregis curam agunt, si copiose saturari cupiunt. Potest in utramque partem intelligi quod sequitur: *Juxta opera bastum merum retribuet ei.* Hebr.: *Retributio manuum bonorum reverteretur ad eum, ut in utroque, utrumque videlicet et opere, præmium constituit.* Neque de oris fructu eamuti spirituali alimento potest qui operibus destruit quod recte docet. Rectè factorum merita continent proverbium, et Lutheranam demum impietatem, que loqui operibus nihil tribuit.

**VERS. 15. — VIA STRICTI RECTA IN OCVLIS SUI, SED QUI ACTUM CONSILIIU SAPIENTIS EST.** Cum plurimis vericulis quod inter sapientiam et stultitiam intercedat ostendat Salomon, tum in hoc versa latissimum discrimen et certissimum differentiam ponit, nempe, stultum et imprudentem hominem sibi ipsi placere, nulli vehementer sapere, alios præ se contemnere, nullis consilio uti, alii rectè monentibus non obtemperare, imò quicquid fecit id optime factum existare; quod non solum stultum, sed periculosum est. Nam præcipuum in rebus agendis iudicium et non satis ponderata actio-

nes humana omnium malorum causam existunt, cum corporis, tum animæ. Quare si notam stultitiæ esse: gerere velis, et sapiens evadere, cave ne quid agas tuum solius iudicio iniurus; prudentissimos quoque in consilio adhibeas, et non quod tibi soli, sed quod aliis rectam approbit exsequere. Nam verè sapiens libenter aliorum audit consilia, et rectè momentulis obtemperat, juxta id quod c. 1. scriptum est: *Audire sapiens sapientior erit.* Denique sensus est proverbii, neminem sumptè ingenio satis sapere, sed egere consilio, præsertim in his que ad animo salutem spectant. Stulti sunt Iudei, qui in crassa legis Moisaicæ observatione sibi placent, tanquam rectissimè religionis viâ; sunt infideles stulti; quibus via recta videtur Creatoris loco creaturam colere; solus sapiens est inter homines qui Evangelii præceptis casualibusque inter scilicet *actibus bonum supra petram*, Matth. 7.

**VERS. 16. — FUGIT STATIM IMPUGNAT ILAM SUAM; QUI ACTUM DISSIMULAT ENIMAM CALLIDUS EST.** Hebr.: *Stultus in ipso die iræ suæ cognoscitur; sed cogit ignominiam callidus.* Sic rectè vertunt Septuaginta: *Stultus in die iræ suæ cognoscitur, callidus vero in die iræ suæ.* Idem in Hebræo intelligitur per articulum *וְהוּא*. Est et hoc magnum stultitiæ indicium, statim ad iram proferre, non posse injuriam vel opprobrium pati, malum pro malo reddere; pacem cum hominibus rumpere, lites sectari, male inferre quàm pati injuriam. Hac non solum evangelicæ adversus doctrinæ, sed etiam civilis prudentiæ, cuius lingua pars est, posse hominibus improbis cedere nonnunquam, et qui furo, ad multa convivere, multa dissimulare, et quod se minus interdum nescire, affectus contumelia tescere, non quid mereantur, sed potius quid non deceat meminisse. Oportet celare non solum contumeliam nobis illatam, sed malorum hominum petulantiam, quam cum castigare et cohibere non poterimus, laessere nullo modo debemus; hoc enim nostrum est proderè stabilitam, non aliorum mederi affectibus. Possimus patulo aliter verum exposcere, ut sit sensus: *Stultus maxime cognoscitur, cum ipse irascitur;* tunc enim omnia effundit, vel cognoscitur quòd facillimè ad iracundiam provocetur, præsertim cum ipse die, sive statim, irascitur; q. d. Si iram differat, ratione, non p. iracundiam regi videbitur. *Sed qui dissimulat injuriam, callidus est.* Hebr.: *cogit ignominiam callidus.* Sapiens nonnunquam ostendere, sed sedulo dissimulare, si quando pro fragilitate humanæ honestatis contra improbitatem hominum irasci cogatur, vel injuriæ affectus et contumelia patienter tolerat, vel ora cum Christo pro persecutoribus.

**VERS. 17. — QUI DIXIT QUOD LOQUETUR, UT DEX JUSTITIE EST: QUI ACTUM REVERTITUR, TESTIS FRANGENTIS.** Hebr.: *Loquetur veritatem, indicabit justitiam (sub. testis verus), sed testis mendax stultum, supple loquetur.* Juxta phrasim Hebræicam in priori clausula dicitur suppositum, in posteriore dicitur verum. Proponimus supplere sensus, *justus, vel, fidelis, testis loquetur veritatem.* Juxta subintelligunt Septuaginta: *Est dexter*

*dux dexterae* *supplebitur*. Et cumque sensus est constans et certus; ostendit enim versus quanti referat à tenentis animis assensuere veritatem loqui. Nam qui assensu veritatem loqui, et hujus rei veluti habitum nactus est, semper aperit veritatem, et non solum in privati colloquiis, sed etiam in rebus majoris momenti, et in iudiciis nisi de salute et perditione agitur, libenter iustitiam pronuntiat, nemini damnum inferens; sed equitatem ipsam loqui et veritatem congaudens. Contra, imum qui mendaciis est educatus et assuetus dolum et fraudem committitur, veritatem plerumque subvertit. Possunt hæc ad intelligentiam legis referri, ut sit sensus. Qui veritatem et rectam Scripturarum solum tenet ac prolequitur, iuxta illam profert et indicabit iustam et equam legis interpretationem; sed qui falsa pro veris tenet, et testis non professor est mendaciarum ac errorum, ille dolose rectam Scripturarum sensum declarando subvertit, et imperitis auditoribus dolos struit. Veritatis laudem continet procellam, que justitiam semper est circumjuncta.

**VERS. 18. — EST QUI PROMITTIT, ET QUASI GLADIO PUNGITUR CONCERNITA (1); LINGUA ACTUS SAPIENTIS BASTUS EST.** Hebr.: *Est qui profert verba quasi confessionis cuius; sed lingua septentium sanctorum.* Psaltes à priore versiculo, videlicet: *Testis mendax stultum machinatur, et profert verba quibus non animi cruciatum potest innocentes quibus et casibus viciorum committitur;* hunc coram Deo nihil refert. Non minus lingua est qui falso testimonio interficit hominem, quam qui gladio confodit; imò fortissimum fuerit alienum designare fontem quàm sanguinem fundere humanum. Ceterum falsa doctrinæ à recta fide avertere et animas lethalis venenè inducere et necare tantò, gravius est crimen quàm corpora transigere, quanto animæ corpori præstat. Quam præclara virtus est sapientia, que tantis malis virtutibus præsentis avertit, illos saluorum testium detegit, vulnera falsè infecta foveo innocentiæ facit curat, contra venena præcedit hominum per falsam doctrinam infusa antidotum felicissimè porrigit! Aliter, juxta vulgare proverbium, *consilium malum committit periculum, possimus intelligere hæc verba à stultis prolata sibi ipsis veluti omnium confessionum frequenter fieri; sed sapientum lingua, veluti medicum salubris, statim curat, ut quidvisens aut mali solvatur.* Juxta interpretationem D. Hieronymi damnat proverbium eos qui quod promittunt non præstantes; conscientiam propriam graviter offendunt, non solum alios, cum sapientia lingua non minus fallat, propriæ conscientie unitatem servat. Septuaginta veritas Hebræicam consentiunt, hoc in loco legitur: *Est qui dicitur, et non facit, sed perjurat.*

(1) Dùm promissum immeto, à conscientia reprehenditur; vel est qui levitate animi iudocore et incongrua promittit; ac postea penitentia ductus, dicta revocare videtur, ut Herodes in illa p. altera: Matth. 14. *Et Hebr. est qui dicitur quasi iunctiones gladii; est cuius verba sunt instar gladii, detractor sibi; et iusti verba mita, sanant vulnera, nedum inferunt.* (Bossuet.)

UNIVERSITATIS ADAM

UNIVERSITATIS ADAM

qui dicentes vulnerant quasi aenis. Hieronymus legebat, ni fallor, קצת, quod verbum in una conjugatione pronuntiare significat, non קצתו qui profert, in qua voce ho scribitur heu aleph, ut testatur D. Kimhi.

VERB. 19. — LABIUM VERITATIS FIRMUM ERIT IN PERPETUUM; SUI ACTUS TESTIS EST REPENTINUS, CONCERNENS LONGAM MENSURAM. Hebr. : Labium veritatis stabilietur in perpetuum, sed ad momentum lingua mendacis. Vox Hebræa קצתו, quam momentum veritatis, secuti commentarios Hebræorum, ab Abeli Karâ veritatem quæserere faciunt; nam momentum formam verbi futuri habet. Et lingue proprietatis est, labium veritatis, lingua mendacis, pro lingua mendacis et lingua veritatis. Astringimus multa mala proscire ex perniciosa lingua, et falso testimonio; sed ita comparatio est Dei honestati et rerum conditioni ac natura, ut frans semper detegatur, veritas permanet in perpetuum. Verbum Domini, qui ipsa veritas est, manet in æternum, 1 Pet. 1. Potest enim ad horam et in diuicum tempus in eadem seu falsum testimonium irascere; sed veritas in sermone, in fide et operibus perpetuo durat. Simulatio, hypocrisis, ficta sanctitas et religio simulata subito detegitur evanesca, non sine ignominia illius qui mentitur est. Septuaginta non 727 in perpetuum, sed 727 in ætatem legentes verunt; Xetai ἀρχαίκοι νεώτεροι ἀρχαίκοι, labia vera diripiunt testimonium.

VERB. 20. — DOLUS IN CORDE COGITANTER MATA; QUI AUTEM PACIS INVENIT CONSILIA, SEQUITUR EOS CANTICUM. Hebr. : Dolus in corde cogitationum malum (vel fabricatum malum), sed consulatorum pacis, letitia. Observandum est dolum latitasse et malum pacis et adversari potui hoc in loco. Et in secunda particula versus ex prioribus subauditur car; ut enim nulla major est letitia quam illa quæ ex corde est, ita nulla est major fraus illa quam verba machinatur falsi. Ex abundantia cordis os loquitur, Matth. 12. Qui malum malo consilio machinatur, et malum illud quod paci adversatur, h. e., odium, cogitant, et fraudem in corde occultant. Sed qui pacis inveniunt consilia, sequitur eos gaudium, vel, cantatores pacis, letitia. Qui seposita omni fraude iurare solent et sapunt, diu pacem alunt et bene concordiam recte consulendo, nequam conscientia tranquillitatem et letitiam habent. Boni pacifera, quoniam sibi Dei vocabuntur, Matth. 5. Quorum laudem continet hoc Proverbum, ostendens eos qui pacem querunt inter homines cum Deo pacem habere; quæ letitia exsuperat omnem sensum.

VERB. 21. — NON TRISTABIT JUSTUM QUICQUID ET ACCIDERIT, IMPIUS AUTEM REPLEBUNTUR MALO. Hebr. : Justus non dolebit ab ulla iniquitate; et impius repletus sunt malo. Ambigunt significatio hujus verbi 727 variam expositionem hujus versiculi efficit, nam significat dolere, vel offecere. Expositores Hebræorum sequuntur posteriorem interpretationem, ut sit sensus : Non fiet ulla iniquitas à justo; intellige neque sibi, neque aliis; sed improbi malis redolunt, et non solum sibi ipsis sunt auctores malorum, sed omnes vicinos replent malis et miseris, sine hujus vite, diu damna inferunt, sive malis animi, ad quæ suo exemplo pertrahunt. Mihi

vehementer arridet ut utramque hujus verbi significationem intelligamus, ut sit sensus : Non erit contra dolorem justo ulla iniquitas, supple, quæ sit ab impiis in eum; quantumvis graviter deliquerint iniqui contra justum, non dolebit, sed repto feret animo. Aliter : Non erit dolo justo ulla iniquitas, quod nulla iniquitas perpetrare solet justus, ob quæ vel in presenti vita damnum aut penam sustineat, aut ob quæ simulis conscientia et tristitia mordetur; et hunc sensum ex nostro habemus interprete, si modo per iniquitatem penam intelligimus delatam iniquitati. Alen Ezra vult prioram partem versiculi pendere à posteriore, ut sit sensus : Quamvis improbi pleni sunt cogitationibus malis, non tamen poterunt effecere ulla iniquitatem (vel potius penam iniquitatis) justo. Chaldæus veritatem ait, nempe 727 non erit pulchra justo ulla iniquitas, h. e., non placeat; cui subscribitur Septuaginta : Οὐδέ τις ἐξ ἡμῶν ἐξ ἑστέον ἄλλοις ἄδικον, non placebit justo ulla iniquitas.

VERB. 22. — ADMONITIO EST DOMINO LABIA MENDACIA; QUI AUTEM FIDELITER AGIT, PLACEAT ELI. Hebr. : Admonitio Domini, labia mendacia; sed scientes veritatem, voluntas ejus. Versio tertia præcedenti, nempe : Labium veritatis firmiter, respondet hic versiculus, reddens causam quamobrem non possit durare nisi ad momentum falsitas, videlicet quod sit admonitio Domini, ut patet res maxime contraria Domini voluntati, qui veritas est ipsa perpetuo manens, et idcirco exsternat falsam testimonia, falsam doctrinam, etiam in verbis solum et labiis, quanto magis in opere! Ceterum qui faciunt et opera complectunt veritatem, et non solum contra legem nihil loquuntur, imò nihil committunt, nisi faciant quod placeat Deo, et licet repetitam intelligentiam nocent scientes. Aliter : Dominus abominabitur labia falsa, h. e., testes mendaces; sed qui faciunt veritatem sunt iudices, qui fidem illis non habentes, examinando ad veritatem perveniunt, hinc proverbium : Non omnis qui dicit mihi Dominus, intrabit in regnum celorum, sed qui facit voluntatem Patris, Matth. 7.

VERB. 25. — HOMO VERSUTUS CELAT SCIENTIAM, ET COR INSIPIENTEM PROVOCAT STULTITIAM. Hebr. : Homo insutus occultat scientiam (vel opinionem), et cor stultorum solet divulgarè stultitiam. Silentium commentat, taciturnum certissimum prudentis viri iudicium; præcautionem loquendi et fiduciam, vel stultitiae signum, damnat. Præcedens igitur est occultare opinionem suam in concessis sapientiam aut principum, juxta illud Jacobi c. 1. : Sit omnis homo tardus ad loquendum; vel, occultat scientiam ab indoctis hominibus, ne videatur arrogantia dare pericula, Matth. 7; denique viri prudentis est ubique suam occultare opinionem, quod factum aliorum sententias exploratas habeat; sed mens stultorum nihil secretum habet, statim stultitiam indicat, et qui nec tacere nec prudenter loqui novit, et quam in corde clausam habet et secretam predicando et divulgando stultitiae opinionem sibi comparat. Actus in bonam partem accipi manifestum est ex clausula sequenti; nam ex contrariis sententis amonè quidam

ammoneri plerumque omnes versiculi componuntur. Proverbum docet sapientiam omnem factitiam fugere, esse modestam, ut inquit Jacobus.

VERB. 24. — MANUS FORTIUS DOMINABITUR, QUÆ ACTU REPUSSA EST TRIBUTIS SERVIT. Hebr. : Manus fortium dominabitur, sed fraudulenta erit tributaria. Ad sapientem quoque spectat, summa vigilantia et sollicitudine honestè victum emparare; contra, ignominiosum est fraude quippiam moliri. Unde, ut utriusque conditionem exprimat, illius laudem vellelicet et hujus ignominiam, hyperbolicè dicitur, inquam : Manus sollicitorum, seu negotiatorum, seu quarumcumque qui providi sunt et expediti in rebus agendis, quas cum equitate et justitia tractant; talium, inquam, manus dominabitur, ad imperium et regnum emergent; hoc est, ad præclaras opes et veluti regni facultates. Contra, qui dolo malo dolescere solent, ad tributum, hoc est, summam boipiam et servitutem, solet devoceri. Id quod frequenter in fortune bonis, in avariâ verò virtutibus et divitiis semper est verissimum, in quibus regnant et universum mundum sibi subiciunt qui sedulam operam impendunt. Contra, qui parum strent, sed simulatione et hypocrisis virtutibus inebriant, mundo et carni, imò demonibus subditi et tributarii vivunt.

VERB. 25. — MORIENS IN CORDE MIHI HUMILIAT ILLE, ET SERMO BONO LETIFICABITUR. Pro ambiguitate sermonis Hebræi verba humiliabit et letificabit referri possunt ad virum, et pronominum ad dolorem; ut sit sensus : Virum in qui est in corde viri præcantis humilitati cum, superbo dolore, hoc est, mitigabit; et verbo bono ex lege divina desumpto letificabit, hoc est, in letitiam convertet. Sic commentarij Hebræorum. Aliter, pro dupliet tristitia et letitia potest versiculus intelligi, de quibus Paulus, 2 Cor. 7 : Quæ secundum Deum est tristitia, partem suam ad salutem operatur; mundi tristitia iustitiam operatur. Et sensus erit : Verbum bonum, per quod remissionem peccatorum expectamus, vehementer letificat cor hominis, qui pro suo sceleribus maxime concepto dolore et summa humilitate cordis prostratus est. Sed hic sensus allegoricus est : nam juxta litteram videtur ostendere, ad sapientiam acquirendam multum referre quibus affectibus quibusque perturbationibus obnoxium sit cor et animus. Nam cor hominis doloribus plenum, nihil subditum, nihil excellenti potest concipere, sed dejectum merore languescit; quem nihil facilis discunt, nihil facilis mentem erigit et ad naturam letitiam restituit, quam verba bona fiducia et consolationis plena; ejusmodi alii amicis, à potentibus et principibus afflicti libenter audiant; imò ejusmodi contra adversa hujus mundi, quibus sumus obnoxii; ex Scripturis sacris et prophetarum oraculis libenter audire debemus, ut relictis stultis hujus vite tristitia, ad celestem letitiam properemus. Nam per verbum bonum (vel annuntiationem bonam, Septuaginta legunt, ἀγγελία ἐκ θεοῦ ἀποστολή ἀγαθή), quod ad non-tram doctrinam scripturam est, consolationem et specu habemus per patientiam, qua humiliamur in hac vita.

VERB. 26. — QUI SELEGIT DAMNUM PROPTER ANIMUM, JUSTUS EST : ITER AUTEM IMPIORUM DECEPIT eos. (1). Hebr. : Honoratur est amico suo justus (vel, honoratus ab amico suo est justus), sed via impiorum dæcipiet eos. Priorem versionem ex duabus posterioribus fore omnes sequuntur, ut sensus ad maxime justitiam laudem referatur, cui nulla opes, nulla potentia conferri delect. Qui justitiam colit, et illa præclarè virtute ornatus est, quæ, cum summa et generalis virtute sit, particulares omnes complectitur virtutes, hic omnes vicinos suos et civis facili superat. Nam in virtute vera locus consistit, in maxima virtute maximus honor; q. d. : Justitiae incumbens est et vite integritati; his artibus certare deest, his reliquis civis vivere, non amittit, non honorum titulis, non possessionibus amplas et claris; nam justitiae simulum et amor hominem honorabilem facit omnibus, vel præ omnibus, non invidiâ aut livore suorum obnoxium; id quod in mundano honore fieri solet. Lectio D. Hieronymi alium fidei sensum, tempore Teuplerii dicitur, ut inquit Lyranus, commendandum ubi amicum non arguit necessitas. Sequitur : Via impiorum, hoc est, vivendi ratio et stultia, quibus per bis vel necesse ad honores tendunt et opes, seducere solent eos, diu in maximam ignominiam sepossum committunt, etiam in hac vita, in futura semper, nisi respiciant.

VERB. 27. — NON INVENIT FRAUDULENTES LICHEN (1), ET SUBSTANTIA HOMINIS ERIT ACUTUM. Hebr. : Non aduret vir fraudem venationem suam, ad divitiis perire hominis solliciti. Parabolæ venationis ostendit divitiis fraude acquiritur inconstans ac fallax esse; et contra, quæ sollicitudine et dilige tibi comparatur, esse stabiles. Non invenit, Hebr., non aduret. Hieronymus Septuaginta secutus est, qui sic habent : Οὐκ ἐπιζητεῖται ἕως ἄρας, non fabricabit (quæ non perficit, vel non obtinebit) dolorem prædam. Versiculus hinc habet sensum juxta Hebræos : Ut aves quarum alie non comitantur (quod solent aucupes Cicero) frequenter avolant et aucupem decipiunt, sic divites per dolum acquisite, hoc est, velut per aucupium, non juxta la horibus. Vel potest intelligi : Divites acquisite per

(1) Excedit proximum summi justus, id est, feliciter evadit iniquis. Via autem impiorum decipiet eos, ut est, non bene eis succedit ut putabant. (1818)

(2) Quasi dicitur : Fraudulenti non fructu sunt rebus, quæ nullis artibus concipiunt, sumpta utriusque ex venatione, in qua accidit aliquando, ut avæ quæ lapsum capta est, prius afflicta, aut à canibus ferre devocetur, quæ assari edique possit à venatoribus; sic enim male parit deviti, aut evadit inconstans, aut prius alie consuntuntur, quam eis quæ concipiunt fructu possit. Substantia autem hominis scilicet, ut est, propria diligentia et labore parca, pretiosus est, id est, duriorum. (1) Hieron., ut Psal. 127, 2 : Laborem manuum tuarum quæ manducabis, bestus es, et bestis illis erit. (Maldivatis.)

Fraudulenti non percipient commodum ex his quibus inhærent; quod autem homo justus habet, illud à Deo tantum leasurus emittitur. Pulchre autem interpretatur expellit Hebraicum, qui sic ait : Non aduret fraudulenti venationem suam; ut sequitur id illi accidere quod venatoribus ejus captam feram canes comedunt antequam ille eam assaverit. (Clariss.)

fraudem sunt velut praeda antonum vel venentorum, quam cum magno labore ceperint et fraude, non combarant, hoc est, non assolunt, neque emendat; ex illa nullam utilitatem capiunt; cum mox pars fore peris percant. Opes per justam sollicitudinem comparate, ut paulatim coaccruntur, ita sunt possessori charæ et honorabiles, præsertim opes per manus pauperum in celestes thesauros fecunditas. Nam fructuosa illa erit honor his qui audient atque obediunt: *Esauis, et dicitur nocti invidiosus, Matth. 25.* Versio D. Hieronymus eundem fore sensum. Moxet prophyetiam, iustus et iudicis laboribus vivendum, non capitis.

VERS. 28. — *IN SCIENTIA JUSTITIE VITA. ITER AUTEM NOVIUM DUCIT AD MORTEM.* Hebr. : *In scientia justitie vita est, præter scientiam justitie vita, et via scientie est non mors.* 27. 28. aliter legunt Septuaginta et D. Hieronymus, nempe 27. 28. *non aut mortem*; et in

CAPUT XIII.

1. Filius sapiens, doctrina patris, qui autem illo-or est, non audit eum arguitur.
2. De fructu oris sui homo satiabatur bonis; anima autem prævaricationem iniqua.
3. Qui custodit os suum, custodit animam suam; qui autem inconsideratus est ad loquendum, senties mala.
4. Volt et non vult piger; anima autem operantium impinguabitur.
5. Verbum mendax justus detestabitur; impius autem confidit et confundetur.
6. Justitia custodit innocentiam vitam; impietas autem peccatorem supplicabit.
7. Hic quasi dives, cum nihil habuit; et est quasi pauper, cum in malis dicitur sit.
8. Redemptio anime viri, devotio sua; qui autem pauper est, interpretationem non sustinet.
9. Latus justorum lætificat; lacerata autem impiorum extinguitur.
10. Inter superbos semper jurgia sunt; qui autem agna omnia cum consilio, reguntur sapientia.
11. Substantia festinata multiplicabitur.
12. Spes que differtur, affligit animam; lignum vite desiderium tenens.
13. Qui detrahit abutur rei, ipse se in futurum obligat; qui autem timet præceptum, in pace versabitur.

Animæ dolere errant in peccatis; justis autem misericordies sunt, et miserantur.

14. Lex sapientis bonus vir; et declinat a ruina mortis.
15. Doctrina bona dabit gratiam; in futuro contempnorum vitium.
16. Actus omnis regit cum consilio; qui autem factus est, aperit stultitiam.
17. Nuntius inquit eadet in malum; legatus autem fidelis, salutis.
18. Egestas et ignominia ei qui deserit disciplinam; qui autem acquiescit argenti, gloriabitur.

exemplaribus aliquot duplex notatur lectio; omnes tamen interpretes Hebræi priorem sequuntur lectionem. N. que est *iter devotum*, ut Hieronymus, neque est *via peritiosum*, ut Septuaginta, sed *via scientie estis*, scilicet *justitie*. Sensus versuuli ad justitiam laudem spectat, ut præcedentes; nempe justitia honorem conferat, opes atalibus comparat; sed præcipuis laus ex fine pendet, id est, *vita*, ad quam quasi vestigia quibusdam omnes humane actiones tendunt, et ad quam sola justitia (que unicuique quod suum est reddit) absque omni errore perducit. Quamvis multe sint sentite (neque enim eadem justitia pauperis et divitis, regis et subditi, populi et sacerdotis tamen ad vitam veluti regis viâ spectantes, omnes ad vitam perducunt non ad mortem. Quispe pro suo statu per justitiam vitam incedit, ut ad vitam perveniat perpetuam benignitate Domini et Salvatoris, cui est omnis honor et gloria.

CHAPITRE XIII.

1. Le fils qui est sage, est attentif à la doctrine de son père; mais celui qui est un moqueur, n'écoute point quand on le reprend.
2. L'homme juste sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche; mais l'âme des violeurs de la loi se rassasie d'iniquité.
3. Celui qui garde sa bouche, garde son âme; mais celui qui est inconsidéré dans ses paroles, éprouvera des maux.
4. Le paresseux veut et ne veut pas; mais l'âme de ceux qui travaillent, s'engraissera.
5. Le juste detestera la parole de mensonge; mais le méchant confond et sera confondu.
6. La justice garde la voie de l'innocent; l'iniquité fait tomber le pécheur dans le piège.
7. Tel paraît riche, qui n'a rien; et tel paraît pauvre, qui est fort riche.
8. L'homme riche rachète sa vie par son bien; mais celui qui est pauvre ne peut résister aux menaces.
9. La lumière des justes donne la joie; mais la lampe des méchants s'éteindra.
10. Il y a toujours des querelles entre les superbes; mais ceux qui font tout avec conseil, sont conduits par la sagesse.
11. Le bien aimé à la lête, diminuera; mais celui qui se recueille à la main et peu à peu se multipliera.
12. L'espérance différée afflige l'âme; le désir qui s'accomplit, est un arbre de vie.
13. Celui qui parle avec mépris de quelque chose, s'engage pour l'avenir; mais celui qui craint le précepte, déjouera son peccé.

(1) Les âmes trompées errent dans les péchés; les justes, au contraire, sont compassonnés, et font miséricorde.

14. La loi du sage est une source de vie pour éviter la ruine de la mort.
15. La bonne doctrine attire la grâce, la voie des méchants mène au précipice.
16. L'homme humble fait tout avec conseil; mais l'insensé fait voir sa folie.
17. L'ambasadeur de l'impie tombera dans le mal; mais l'envoyé fidèle est une source de santé.
18. Celui qui se retire de la discipline tombera dans l'indigence et l'ignominie; mais celui qui reçoit de bon cœur les réprimandes, sera élevé en gloire.

(1) Ce verset n'est ni dans l'hébreu ni dans plusieurs autres bibles, ni dans quelques exemplaires grecs dans ceux des Grecs et des Latins qui le lisent, il se trouve après les versets 8 ou 11.

19. Desiderium a concupit, delectat animam; detestatur stulti ens qui fugiunt mala.
20. Qui cum sapi-tilibus graditur, sapiens erit; amicus aliorum similis efficitur.
21. Peccatores persopit malum; et justis retribuuntur bona.
22. Bonus relinquit heredes filios et nepotes; et custoditur puto substantia peccatoris.
23. Multi cibi in novilibus patrum; et aliis congruantur absque iudicio.
24. Qui parci virge, odit filium suum; qui autem diligit libum, instanter erudit.
25. Justus comedit, et replet animam suam; ventis autem impiorum insaturabilis.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — *FILIUS SAPIENS, DOCTRINA PATRIS (1); QUI AUTEM ILLO-OR EST NON AUDIT ARGUITUR.* Hebr. : *Et devotus non audit increpationem.* Non est innata sed acquisita sapientia de qua loquimur. Multo sudore, magna diligentia et vigilantia non solum propriâ, sed parentum opoque evadunt lumine sapientes. Accedat oportet et parentum industria et juvenum obtemperans animus. Verbum *audire* in priore particula subauditur. *Filius qui sapiens eruit*, supple, *audire, doctrinam patris, vel obediit castigationi et discipline parentum et majorum, seu præceptorum. Qui elatur vanus et excors est in juvenili ætate, aut ipse*

(1) *Filius sapiens disciplinam patris, scilicet audit, quod in albero bene stichio subaudiendum esse do et res ipsa. Sapiens hinc denotat dioclem, cuiusque qui parentum disciplinam non tantum libenter adouit, verum et ad archi notat, illum amant et expectat. Opponitur enim trissori, de quo emendando spes nulla superest, protervo co-temporari veri et boni, vid. I. 22. 9. 7. Chal-deus: *Sumpti disciplinam patris.* Sicut qui cum Valgato dicitur: *Filius sapiens est doctrinam patris;* id est, cum cur filius sit sapiens, est in-tilatio paternali, ac si sapientem videris filium, ex patris disciplina sapientem esse reddendum dicere poteris; ut contra *vana*, cur filius sit delusus et piram frugi, est quod a patre castigatus non sit. Similiter Arnould: *Filius sapiens est ille, quem pater castigat, sed irrisor fit, qui a patre se non audit increpari.* Ita et Eichel, qui parentes hoc versus admoneri dicit, ut disciplinam la liberos diligenter et suaviter exerceant. Quod dicitur in veteri. Aben Ezra hoc dicit palam; filium sapientem, quom sciit recipere disciplinam, erudit poterit ut liberos non audit ab obliuiscendum, qui cast se insurum operans. Nos simpliciter diversam liberorum indolem describi existimamus; filius natura bonus et docilis, simplicitatis parentum monitis emendatur, ut accubioribus sermonibus non sit or, multo nimis verbis rinos, sed irrisor, natura coolantia et acriter carius, ut dicitur in quibus scriptis, et obli-gu-douibus crederet. Similis sententia infra, 27. 10. Conf. illud Ben Siræ apud Orsion in Adagio Ber-beicis: *Sapientiam nunc, autem fuste.* Et illud Co-haris Modi in oratione ad B-ssum apud Cartium lib. 7. cap. 4: *Nobilis estus ambrâ quoque virga regitur, lignum ne calcet quidem calcatori potest.* Præter hemistichium Lud. de Bona ita dicit: *Filius sapiens est, qui castigatur et la patre, ad verbum: *Castigatio patris: Græcus Alexandrinus: *Filius castidus obediens patri; filius vero qui non audit in castro.* In posteriori hemistichio interpretem justo liberius effectum pro causâ dedisse apparet.***

19. L'accomplissement du désir est la joie de l'âme; les insensés detestent ceux qui fuient le mal.
20. Celui qui marche avec les sages deviendra sage; l'ami des hommes leur ressemblera.
21. Le mal poursuit les pécheurs; et les biens seront la récompense des justes.
22. L'homme vertueux laisse héritiers de ses biens ses fils et ses petits-fils; mais le bien du pécheur est réservé pour le juste.
23. On recueille quant té de fruits dans les champs de ses pères; dans les autres on ramasse sans jugement.
24. Celui qui épargne la verge bair son fils; mais celui qui aime, s'applique à le corriger.
25. Le juste mange et remplit son âme; mais le ventre des méchants est insatiable.

nobis loquere majoribus recte momentibus, aut secretis et viliis parentum non audit castigationem. Esque adeo inepte indulgent liberis aliqui patres, ut *diu in rebus parentum, liberos perdit.* Proverbum præter hoc horruit ut castigat liberos, et hoc ut parentibus obediatur.

VERS. 2 — *DE FRUCTU ORIS HOMO SATIABITUR BONIS; ANIMA AUTEM PRÆVARICATIONE INQUA (1), BELLI: DE FRUCTU ORIS VITÆ (VEL UNIQVIQUE) COMEDIT BONUM; SED ANIMUS TRANSGRESSORUM INIQUITATEM.* Hebr. : *De fructu oris vitæ comedit bonum, sed ex fructu anime transgressorum comedit iniqua.* Juxta variam versionem variam sensum habet versiculum. Verbum *comedit* vel *saturabitur* libis accipitur, et metaphorice intelligitur; ut *fructus etiam metaphorice pro premio, vel auspicio, quod quisque ex operibus suis capit.* In genere dictum intelligi potest; vel pendet ex priori versiculo, in quo non solum reprehensus est liberos qui parentibus non obediunt, sed parentes quoque qui liberos non increpant neque castigant. Non enim satis est filios præcreare, nutrire corpus liberorum, carnis libere fructum; sed rectam et salubrem disciplinam instillare oportet in animas eorum; atque ita tandem ex optimis liberis optimum fructum capiam; et juxta bonum sensum per *fructum* oris doctrinam intelligimus ab ore patris in pectora filiorum insillatam. Verum quisquis *transgreditur* est legis in liberorum educatione, rapitur, violentus et iniquitatis liberorum est particeps, metuent et emendens ea que seminat erit. Quod si in genere dictum intelligamus (quod multo magis place), quadrat sensus cum multis locis lupis operis, in quibus viti linguæ reprehenduntur, et virtutes maxime commendantur; ut intelligamus non pro solis rebus à nobis gestis, sed etiam pro linguâ

(1) *L'homme est rempli de biens par ses fruits de sa bouche, lorsqu'il est à Dieu sincèrement, et que le fruit de sa bouche vient de la racine de son cœur. La vertu des justes est toute intérieure, et elle ne ré-pand dans tous leurs discours; et, au contraire, l'âme des méchants de la loi est comme une source d'iniquité, qui se débouche dans toutes leurs actions et leurs paroles. Le péché dans les hommes, est comme un fleuve sacré qui remplit le cœur, de l'abon-dance duquel la bouche parle; l'impie, au contraire, est dans les autres comme un viciu berrin qui pleure l'âme et qui corrompt tout ce qui en sort. (Sacy.)*

fraudem sunt velut praeda aeneam vel venentorum, quam cum magno labore ceperint et fraude, non combarant, hoc est, non assolunt, neque emendat; ex illa nullam utilitatem capiunt; cum mox pars fore peris percant. Opes per justam sollicitudinem comparate, ut paulatim coaccruntur, ita sunt possessori charae et honorabiles, praesertim opes per manus pauperum in coelestes thesauros fecunditas. Nam fructuosa illa erit honor his qui audient atque obediendo: *Esauis, et deditis nocti manducare, Matth. 25.* Versio D. Hieronymus eundem fore fecit sensum. Moxet prophyetiam, iustus et iudicis laboribus vivendum, non capitis.

VERS. 28. — *IN SCIENTIA JUSTITIA VITA, IUSTI AUTEM NOVIUM OBIIT AN MORTEM.* Hebr.: *In scientia justitiae vita (vel, praesertim scientiam justitiae vitam), et via scientiae ejus non mori.* 27. 28. aliter legunt Septuaginta et D. Hieronymus, nempe 27. 28. *non aut mortem*; et in

CAPUT XIII.

1. Filius sapiens, doctrina patris, qui autem illo or est, non audit eum arguitur.
2. De fructu oris sui homo satisfabit bonis; anima autem impietate iniqua.
3. Qui custodit os suum, custodit animam suam; qui autem inconsideratus est ad loquendum, senties mala.
4. Vult et non vult piger; anima autem operantium impinguabitur.
5. Verbum mendax justus detestabitur; impius autem confidit et confundetur.
6. Justitia custodit innocentiam vitam; impietas autem peccatorem supplicabit.
7. Huius quasi dicens, cum nihil habuit; et est quasi pauper, cum in malis dicitur sit.
8. Redemptio anime viri, divitiae sae, qui autem pauper est, interpretationem non sustinet.
9. Latus iustorum laetificat; lacerata autem impiorum extinguitur.
10. Inter superbos semper iurgia sunt; qui autem agna omnia cum consilio, reguntur sapientia.
11. Substantia festinata multiplicabitur.
12. Spes tua differat, affligit animam; lignum vite desiderium tenens.
13. Qui detrahit abutur rei, ipse se in futurum obligat; qui autem timet preceptum, in pace versabitur.

Anima dolere errant in peccatis; iusti autem misericordes sunt, et miserantur.

14. Lex sapientis bonus viro, ut declinet a ruina maris.
15. Doctrina bona dabit gratiam; in futuro contempnorum vitium.
16. Actus omnis regit cum consilio; qui autem factus est, aperit stultitiam.
17. Nuntius inquit eadet in malum; legatus autem fidelis, salutis.
18. Egestas et ignominia ei qui deserit disciplinam; qui autem acquiescit argenti, gloriabitur.

exemplaribus aliquot duplex notatur lectio; omnes tamen interpretes Hebraei priorem sequuntur lectionem. N. que est *lex declinat*, ut Hieronymus, neque est *in pernicitatem*, ut Septuaginta, sed *via scientiae ejus, scilicet justitiae*. Sensus, versutis ad justitiam laudem spectat, ut praecedentes; nepe iustitia honorem conferat, opes atalibus comparat; sed praecipuis laus ex fine pendet, id est, vita, ad quam quasi vestigia quibusdam omnes humane actiones tendunt, et ad quam sola iustitia (quae unicuique quod suum est reddit) absque omni errore perducit. Quamvis multa sint sentire (neque enim eadem iustitia pauperis et divitis, regis et subditi, populi et sacerdotis tamen ad vitam veluti regia via spectantes, omnes ad vitam perducunt non ad mortem. Quispe pro suo statu per justitiam vitam incedit, ut ad vitam perveniat perpetuam benignitate Domini et Salvatoris, cui est omnis honor et gloria.

CHAPITRE XIII.

1. Le fils qui est sage, est attentif à la doctrine de son père; mais celui qui est un moqueur, n'écoute point quand on le reprend.
2. L'homme juste sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche; mais l'âme des violenteurs de la loi se desséchera d'iniquité.
3. Celui qui garde sa bouche, garde son âme; mais celui qui est inconsidéré dans ses paroles, éprouvera des maux.
4. Le paresseux veut et ne veut pas; mais l'âme de ceux qui travaillent, s'engraissera.
5. Le juste detestera la parole de mensonge; mais le méchant confond et sera confondu.
6. La justice garde la voie de l'innocent; l'iniquité fait tomber le pécheur dans le piège.
7. Tel paraît riche, qui n'a rien; et tel paraît pauvre, qui est fort riche.
8. L'homme riche rachète sa vie par son bien; mais celui qui est pauvre ne peut résister aux menaces.
9. La lumière des justes donne la joie; mais la lampe des méchants s'éteindra.
10. Il y a toujours des querelles entre les superbes; mais ceux qui font tout avec conseil, sont conduits par la sagesse.
11. Le bien aimé à la lête, diminuera; mais celui qui se recueille à la main et peu à peu se multipliera.
12. L'espérance différée afflige l'âme; le désir qui s'accomplit, est un arbre de vie.
13. Celui qui parle avec mépris de quelque chose, s'engage pour l'avenir; mais celui qui craint le précepte, déjouera son piège.

(1) Les âmes trompées errent dans les péchés; les justes, au contraire, sont compassonnés, et font miséricorde.

14. La loi du sage est une source de vie pour éviter la ruine de la mort.
15. La bonne doctrine attire la grâce, la voie des méchants mène au précipice.
16. L'homme habile fait tout avec conseil; mais l'insensé fait voir sa folie.
17. L'ambasadeur de l'impie tombera dans le mal; mais l'envoyé fidèle est une source de santé.
18. Celui qui se retire de la discipline tombera dans l'indigence et l'ignominie; mais celui qui reçoit de bon cœur les réprimandes, sera élevé en gloire.

(1) Ce verset n'est ni dans l'hébreu ni dans plusieurs autres bibles, ni dans quelques exemplaires grecs; mais ceux des Grecs et des Latins qui le lisent, il se trouve après les versets 8 ou 11.

19. Desiderium a concupit, delectat animam; detestatur stulti ens qui fugiunt mala.
20. Qui cum sapiens oribus graditur, sapiens erit; amicus aliorum similis efficitur.
21. Peccatores persopit malum; et iusti retribuunt bona.
22. Bonus relinquit heredes filios et nepotes; et custoditur iusto substantia peccatoris.
23. Multi cibi in novilibus patrum; et aliis congruantur absque iudicio.
24. Qui parvi virge, odit filium suum; qui autem diligit librum, instanter erudit.
25. Justus comedit, et replet animam suam; venter autem impiorum insaturabilis.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — *FILIUS SAPIENS, DOCTRINA PATRIS (1); QUI AUTEM ILLO OR EST NON AUDIT EUM ARGUITUR.* Hebr.: *Et deservit non auditur increpationem.* Non est innata sed acquisita sapientia de qua loquitur. Multo sudore, magna diligentia et vigilantia non solum propria, sed parentum opoque evadunt lumine sapientes. Accedat oportet et parentum industria et juvenum obtemperans animus. Verbum *audient* in priore particula subauditur: *Filius qui sapiens eruit*, supple, *audient, doctrina patris, vel obediunt castigationi et disciplinae parentum et majorum, seu preceptorum. Qui elator vult et excors est in juvenili aetate, aut ipse*

(1) *Filius sapiens disciplinam patris, scilicet audit, quod in albero bene stichio subaudiendum esse do et res ipsa. Sapiens hic denotat dioclem, cuiusque qui patrem disciplinam non tantum libenter adimit, verum et ad archi notat, illam amat et expectat. Opponitur enim irrisori, de quo expendendo spes nulla superest, pro terro co. temporis veri et boni, vid. I. 22. 9. 7. Chaldaeus: *Suicipi disciplinam patris.* Sicut qui cum Valgato dicitur: *Filius sapiens est doctrina patris;* id est, cum cur filius sit sapiens, est in utilitate paterna, ac si sapientem videris filium, ex patris disciplina sapientem esse reddendum dicere poteris; ut contra vases, cui filius sit delusus et piram frangi, est quod a patre castigatus non sit. Similiter Arnobii: *Filius sapiens est ille, quem pater castigat, sed irrisor fit, qui a patre se non audit increpari.* Ita et Eichel, qui parentes hoc versus ammoneri dicit, ut disciplinam la liberos diligenter et suaviter exerceant. Quod dicitur in videris filium, Aben Ezra hoc dicit palam; filium sapientem, quom scilicet recipiunt disciplinam, erudit poterit ut liberos non audit ab obliquo, quia scilicet se insurum sperant. Nos simpliciter diversam librorum indolem describi existimamus; filius natura bonus et docilis, simplicibus parentum monitis emendatur, ut accerbioribus sermonibus non sit or, multo nimis verbis rinos, sed irrisor, natura coolantibus et acerbioribus, ut dicitur, quibus verba, et obliquo, dicitur obliquo. Similis sententia infra, 27. 10. Conf. illud Ben Sirae apud Orsion in Adagio Hebraeis: *Sapientiam non, autem iusto.* Et illud Colbaris Modi in oratione ad B. sum apud Cartium lib. 7. cap. 4: *Nobilia ejus ambr, quoque virga regitur, ligna ne calcet quidem calcitri potest.* Prisi hemistichium Lud. de Bona ita dicit: *Filius sapiens est, qui castigatur et la patre, ad verbum: *Castigatus patris; *Græcus Alexandrinus: *Filius castidus obediens patri; *Filius vero qui non audit in castro.* In posteriori hemistichio interpretem justo liberius effectum pro causâ dedisse apparet.*****

19. L'accomplissement du désir est la joie de l'âme; les insensés detestent ceux qui fuient le mal.
20. Celui qui marche avec les sages deviendra sage; l'ami des hommes leur ressemblera.
21. Le mal poursuit les pécheurs; et les biens seront la récompense des justes.
22. L'homme vertueux laisse héritiers de ses biens ses fils et ses petits-fils; mais le bien du pécheur est réservé pour le juste.
23. On recueille quant té de fruits dans les champs de ses pères; dans les autres on ramasse sans jugement.
24. Celui qui épargne la verge balt son fils; mais celui qui aime, s'applique à le corriger.
25. Le juste mange et remplit son âme; mais le ventre des méchants est insatiable.

*nobis obare majoribus recte momentibus, aut societatis et viliu parentum non auditur castigationem.* Esque adeo inepte indulgent liberis aliqui patres, ut *diu in re, parentum, liberos perdit.* Proverbum pateris horum ut castigat liberos, et hoc ut parentibus obediatur.

VERS. 2. — *DE FRUCTU ORIS HOMO SATIABIT BONIS; ANIMA AUTEM IMPIETATE INQUA.* Hebr.: *De fructu oris viri (vel unicuique) comedit bonum; sed anima transgressorum iniquitatem.* Alter: *De fructu oris vir comedit bonum, sed ex fructu anime transgressorum comedit iniqua.* Juxta variam versionem variam sensum habet versiculum. Verbum *comedit* vel *saturabitur* libris accipitur, et metaphorice intelligitur; ut *fructus* etiam metaphorice pro *premio*, vel *supplicio*, quod quisque ex operibus suis capit. In genere dictum intelligi potest; vel pendet ex priori versiculo, in quo non solum reprehensus est illorum qui parentibus non obediunt, sed parentes quoque qui liberos non increpant neque castigant. Non enim satis est filios procreare, nutrire corpus liberorum, carnis libere fructum; sed rectam et salubrem disciplinam instillare oportet in animas eorum; atque ita tandem ex optimis liberis optimum fructum capiam; et iuxta bonum sensum per *fructum* oris doctrinam intelligimus ab ore patris in pectora filiorum instillatam. Verum quisquis *transgreditur* est legis in liberorum educatione, rapitur, violentus et iniquitatis liberorum est particeps, meritis et emendens ea que seminat erit. Quod si in genere dictum intelligamus (quod multo magis place), quadrat sensus cum multis locis lupis operis, in quibus viti linguæ reprehenduntur, et virtutes maxime commendantur; ut intelligamus non pro solis rebus a nobis gestis, sed etiam pro linguâ

(1) *L'homme est rempli de biens par ses fruits de sa bouche, lorsqu'il est à Dieu sincèrement, et que le fruit de sa bouche vient de la racine de son cœur.* La vertu des justes est toute intérieure, et elle ne répond dans tous leurs discours; et, au contraire, l'âme des violenteurs de la loi est comme une source d'iniquité, qui se débouche dans toutes leurs actions et leurs paroles. Le piège dans les promesses est comme un levain sacré qui remplit le cœur, de l'abondance duquel la bouche parle; l'impie, au contraire, est dans les autres comme un venter latin qui pleure l'âme et qui corrompt tout ce qui en sort. (Sacy.)

et sermonis fructu nos esse remunerandos aut puniendos: ut sit sensus: *Ut utriusque concedat et precipiat bonum de doctrina bona, consilio bono et correctione alicui; contra, alicuius qui transgreditur in his, hominem iniquum facit; vel his repetitur dictio de fructu; et sensus erit. Ut de fructu viri sapientis et docti accipiat bonus et comedit, h. e., sequetur doctrinam illius, ita de fructu pravaricationum iniquus comedit; et hinc sensum quadrat quod sequitur.*

**VERS. 3.** — QUI CUSTODIT OS SUUM (2), CUSTODIT ANIMAM SUAM (1); QUI AUTEM INCONSIDERATUS EST AD LOQUENDUM, SENTIET MALA. Hebr.: *Qui locut' labia sua, erit illi contritus.* Per linguam, tanquam per ostium, ad animam ingreditur alicui. Quicumque igitur animam custodit et illi sibi servare cupit, primo os suum firmiter et, et sensum ab impudico sermone observat; vel, qui custodit os suum, animam servabit tranquillam et incommotam; nam per os et sermonem ad animam, tanquam ad interiora domus per ostium, intrant commotiones et turbulenta passiones. Juxta secundam clausulam, qui inconsideratus est ad loquendum, sentiet mala. Vel, juxta Hebraeam, *וְעַל פִּי יָשָׁר*, qui locuti labia, contritus, scilicet erit illi, h. e., animo fracto et contrito erit ac parum tranquillo, juxta illud: *Locutum esse vocat, tacuisse nunquam.* Potest esse ordo postpositus, ut sit sensus: *Qui servat animam, servat linguam; juxta alium hebraeam: Omnia custodia custodi cor tuum; ut cum evangeiico quadret elogiis. Matth. 15: A corde exeunt quae conquinant hominem. Sed juxta Aben Ezra simplex sensus est: *Qui caret labi et prudens est verba, servabit animam suam ab angustia et sera penitentia. Nam ut facilia ea linguae lapsus, in animum penitentia animam percutit.**

**VERS. 4.** — VULT ET NON VULT PIGER (3), ANIMA AUTEM OPERANTUR IMPINGUABITUR. Hebr.: *Animus pigri desiderat, et non habet (supple quod desiderat), sed anima sollicita non impinguabitur.* Oculi sunt veritatis industriae et diligentiam multa posse, otium et pigritiam impie et paupertatis matrem esse. Qui nullis honestis artibus nec studio otium transigunt, multa vana animo volunt, et quanto pauciora habeant tanto plura desiderant; sed nihil prodest vanis optionibus, pasere animam, et ventris mediam pati. Stulti sunt impugni desideria: nam ad laborem nascuntur et ad sudorem vitium. Quanto igitur salius et prudentius fuerit operi adovere manum, et victum justis laboribus quaerere, et essentiam saturare vitium; cuius saturatus nemini deerit nisi quis sibi defuerit. Alioqui

(1) Ab indifferenti loquente. (Lycanus.)

(2) Ab adversariorum insatiatione qui querunt re pro ore hominis, unde possunt eum accusare. Sic enim querelant Pharisaei aliquid rapere de ore Christi. (Lycanus.)

(3) Septuaginta sic: *In desideria est omnis piger sen otia us.* Greco enim est *ἀργος*. Quae sententia patris in morali doctrina satis est familiaris. Homo ad verbum hoc modo sonant: *Concupiscit, et non animam pigri.* Est autem ellipsis Hebraica; q. d.: *Concupiscit, et non consequitur anima pigri quod desideravit; scilicet, quod fugiat laborem, sine quo desiderata non habentur.* (Estius.)

juxta canonem D. Pauli, qui non laborat non manducet; non solum ad opum et panis materialis pinguedinem, sed ad animi virtutes applicari potest, quas non otio, sed multa sollicitudine et labore conparasse sibi optimos quosque constat. Solliciti et negotiosi sunt, non qui vultum pasere magis laboribus curant, sed qui quidvis facile agunt et patiuntur quo animam favore Numini et omnibus virtutum generibus latam ac saeculitatem efficiant.

**VERS. 5.** — VERUM MENDAX JUSTUS DETESTABITUR, IMPIUS AUTEM CONFUNDETUR. Ut qui male apud otio habent lucra, tanquam contrariam illorum operibus tenebrarum; sic justus, qui veritatem amat in sermone et opere, mendacium execratur, idololatram, falsam religionem, hyperisim, haeresim, aut quemcumque in moribus aut verbis dissimulationem et deceptionem intelligimus. Secundum versus particulam obscuram reddunt duo verba *וְיָשָׁר יִשְׁמַח* *fatere facit et probro afficit.* Septuaginta: *Assece la utroque vel eorum. Ite et probro, tanquam pudore suffunditur, et non habet loquendi libertatem; quorum alterum ad opera, alterum ad animam referunt expositores Hebraei, ut sit sensus: Impudicus corrumpe, et pudore digna opera facit, tandem enim ipse animam confundit.* Eiusmodi justus referri, q. d.: *Justus, cum otio habeat mendacium, facit pudore et ignominia afficit impium, qui mendacis inniditur.* Denique, juxta Chaldicum, passivè accipiuntur haec verba: *וְיָשָׁר יִשְׁמַח*, *rubore et pudore afficitur; et sit sensus erit: Impudicus, qui mendacis gaudet, et otio in veritate agit, tandem aliquando ignominia afficitur et confusione opprimetur, ut aliorum ad hanc vitam, aliorum ad futuram referatur. Quod si de ignominia et pudore quem infert aliis intelligatur, magis ad conatum quam ad rem referitur. Solent enim scilicet operam dare impudici ut bonis viris opprobria inferant. Juxta quem sensum sequitur.*

**VERS. 6.** — JUSTITIA CUSTODIT INNOCENTIS VIAM; IMPETUS AUTEM PECATORUM SUPPLANTAT (1). Multa moluntur improbi contra justos, sive ut damnis et opprobriis eos afficiant, sive ut penitus subvertant, ut superiores disserrimus. Sed cavendum est ne cogamur declinare vel ad dexteram vel ad sinistram. Viam, quam lex divina monstrat, servat justus et vir per omnia in via, h. e., in ratione vivendi, et vicissim servatur ab ipsa justitia. Non querelabit servat et protegit iudicio, sed perfectum et integrum in via, ut est in Hebraeo, in fide et charitate. Non est nobis opus aliis misericordibus, aliis propinquantibus aut armis; ista ad tempus fortasse corpus minuant; justitia vero, quos integros in via reperit, integros perpetuo servat. Contra, impudicus

(1) Immoque justus sub protegitur innocentia, quae servat qualem custodia; sed impietas veluti laqueus est oculus sub pedibus injuri; q. d. omnia servat h. quibus, ipse illis capietur. Axioma est *Serpens in Scorpium occurrunt*, hinc omnis hostia ex tempore conluctum Hebraeus: *Justitia custodit perfectum via, et impietas perteret peccatorem;* deficiat, vel e via avertet; in praecipitium deducit. Septuaginta: *Justitia custodit bonos; sed peccatum corrumpt impios.* Symmachus: *Injustitia autem attrahit peccatum.* (Calmet.)

subvertit peccatum, h. e., hominem peccati; quem declinatum reperit, penitus subvertit. Alter: *Quem admodum in illa efficit ut justus servet perfectionem vitae, sic impietas quodammodo impellit hominem de peccato in peccatum, ut sit peccatum pena peccati.* Et prout monentur hoc versiculo principibus obviare, ut cum improbitate nihil commercii habemus; nam impietas tandem subvertit non hominem peccatorem, sed hominem peccatis deditum, h. e., hominem peccati.

**VERS. 7. 8.** — EST QUAM DIVES CUM NIHIL HABET, ET EST QUASI PAUPER CUM IN MULTIS DIVITIS SIT. BENEFACTIO ANI E VIRO DIVITE SCA (1); QUI AUTEM PAUPER EST, INCREPATIONEM NON SUSTINET. Hebr.: *Est qui se dicitem facit et nihil habet, qui se pauperem ostendit, et opes multas habet. Redeemptio animae viri suae divitiae, sed pauper non auditur approbrum.* Nihil ferè refert ad sapientiam quam docemur, sive quis dives fuerit sive pauper; nam non ex ipsa re, sed ex animo habentium aut non habentium aestimantur divites. Videas aliquem qui divitis nomen affectat, et assuequit illum honorem quem à divitis habent homines, et interim reverè pauper est; sed suo animo satisfacit, et aut apud se solum, aut etiam apud vulgus pro divite habetur. Contra, est alius qui cum reverè dives fuerit, divitis honorem recusat, modis omnibus se pauperem ostendens, ne cogatur sumptus quos vellet facere, tributa pendere principibus et in publicis usus multa insuavere, denique ne calumniam divitarum causam aut insidias sustinet; sed non paupertatem simulat ut tranquillitatem habeat et felicitatem illam republiam, quae dicitur à pauperibus superari. Aliter, à studio et occupacione augendarum opum deterret, cum videamur magnopere laborare aliquos ut divites evadant, et tamen semper sunt egentes; contra, alios negligere opes, non inhiare divitis, et nihilominus discescere. Vel eo spectat ut ostendat inconstantiam divitarum, quod non deterreat ab illis, ut sit sensus: *Est qui dives evadit subito, cum penitus nihil haberet; et contra, est qui repente ad summam inopiam delabitur, cum esset luxuriosus.* Sed ut utramque fortunam aequo animo feramus, et ut ostendat non usque adeo referre ad virum sapientem et probum, utriusque commoda inferit, quae sunt quasi eadem, si modo animus sit idem. *Redemptio animae viri, divitiae illius, q. d.:* Si quid dives delinquit, sui causam sustinet aut invidiam, nunquam omnem redimet injuriam; et hoc commodi ab opibus capiet, ab injuriis et calumniis sese tuebatur. *Qui autem pauper est, increpationem non sustinet, vel, pauper non auditur approbrum.* Pauperis pars est aut superior conditio: nam ut non habet divitias quibus damna

(1) Dives à pravis machinationibus se expedit; propter accusatos opprimitur, vel increpationem, verba asperiorum non sustinet, quodammodo apud Coniungit. *Propter animi inopiam, semper se credunt negligi.* Nec piget Salomonem, pro veteris Testamini ratione commendare divitias ad novam industriam. *Ceterum est divitis vera redemptio, cum peccata elemosinis redimant.* Dan. 4, 24. (Bossuet.)

illata redimat aut injurias propulset, ita ferè nullas sustinet, juxta illud Poeta:

*Sic reus ille ferè est de quo victoria laetor*  
*Esse potest; mox vindice facta coeret.*  
Spiritualiter intelligitur redemptio animae, juxta consilium Danielis: *Redime peccata tua elemosinis;* et juxta hunc sensum movet divites ne pauperes afflictiis opprobriis, sed beneficiis juveni et elemosinis, quibus extinguantur peccata. Quod si de spiritualibus intelligamus divites, locus contra superbiam et jactantiam facit; nam qui de virtutibus animae aut charismatibus gloriantur, eisdem desuntur. Sola humilitas celestes divites fideliter obsequat et custodit. In quem sensum quadrat quae sequuntur.

**VERS. 9.** — LUX JUSTORUM (1) LUTIFICAT, ET LUCERNA IMPROBORUM EXTINGUITUR. Videtur subaudienda praepositio in, ut sit sensus: *In luce justorum erit laetitia, sed in lucerna improborum non erit, quia parum durabit, cito extinguetur.* Metaphorè est admodum frequens, ut per lucem prosperitatem, per tenebras adversitatem intelligamus. Et erit sensus: *Unum enim justitia, lux et vita; haec sunt amena et laeta quum cum non obstantibus rebus adversis, hinc lucerna impiorum extinguitur, h. e.:* Quamvis lux hinc et felicitate gaudere videatur improbi, tamen in illorum vita non potest esse laetitia; cum brevi et alicuius lucerna sit extinguenda. Si per lucem et lucernam utriusque animam, neque justam et improbam, intelligamus, alios, sed non nullum diversis, erit sensus, hincmodi videbitur: *Unus est virtus suo lumine mundum exhalat, sed justorum animi tranquillitas laetitia et molestias facile discernit; q. d.:* Mens justorum alios laetis efficit, aut in suo lumine et pura conscientia nunquam justorum laetis erit; improborum nemo potest aut debet gaudere de sua lucerna. Nam ut sit tranquillitas fulgens et splendens in loco obscuro, et inter sui similes vel ignaros, non poterit tamen solidam conferre laetitiam, cum ad momentum in hanc vitam splendat, et subito extinguitur. Alter *lucis justorum est doctrina et pietas sanctorum;* de qua luce Christus, Matth. 5: *Sic luceat lux vestra;* quae mundo magnum laetitiam attulit. *Lucerna impiorum, hereticorum hyperisim, quae semper brevi fuit extincta.*

**VERS. 10.** — INTER SEPERBOS SEMPER JUDICIA SUNT (2); QUI ANTEM AGUNT ANIMAM SUAM CIVILITATEM, REVERBERANTUR IN MANIBUS SUIS. Hebr.: *In superbia nihil aliud quam livorem dicitur aliquid, sed cum consilia appetunt. Superbiis oppositio consilio, et item sapientiae, q. d.:* Si quis consilio omnia agit, vel qui consilia prudentiam libenter audit

(1) Et est prosperitas, ut divi Psal. 4, 7. Nota. Felicitas et gloria justorum comparatur lucifero et soli, c. 4, 18, qui viget et stabilis, per omnes orbis et temporum partes se diffundens. Sic ipsi sunt lux mundi, Matth. 5, 14. Sed impiorum gloria comparatur lucerna, quia exigua, quae brevis, ante momentanea. (Trinius.)

(2) Verè propter superbiam dabit (superbis) livorem, et cum consiliis sapientis, id est, superbi, quia ut nobis animam consilio, nihil sine contentione agunt. Humiles autem qui aliorum audiunt consilia, omnia faciunt sapienter. (Maldonatus.)

et obtemperat, sapiens erit. Ceterum qui temere et audacter omnia facit, cum per superbiam sese neminem plus sapere existimet, in lites et iurgia solet incidere, aut aliis lites intentare. Alter: Qui cum superbis hominibus versatur, inter quos nullus obtemperat alteri, nihil aliud quam lites discere et sectari solet; qui vero versatur cum consiliis et prudentibus hominibus, qui omnia cum iudicio et maturo consilio agunt, sapientiam discet. *177* vel *superbia*, et intelligitur *se superbiat*, vel *superbus recte versatur*, et *178* cum intelligunt *11. hirs qui sponte et curio malepro peccat*. Et sic verbi potest versantibus. *Qui cum superbo, supple: versatur, dabit licentiam et contumeliam, non aliam profertur fructum; sed qui cum vitiis consiliis et prudentibus versatur, dabit thesaurum profertur sapientiam.* Si littera hebraei per propositionem lamod, h. e., propter, exponamus, erit sensus: *Propter superbiam, qua superbi homines contra proximum summi, dant iurgium; cum fit qui consulunt nequid per superbiam agamus et sapientia.*

**VERS. 11.** — **CONSTANTIA FENSTRATA MINISTER: QUAE ATTEM FACILITER COLLIDITUR MANU MULTIFICANTIBUS.** Hebr.: *Distitit ex pariete ulnibus, sed colligitur per manum angelis.* Viri epistolae tunc esse debent, non tam quantum acquirat, quibus, quibus modis et artibus parat sibi divitias; non distitit quae ex *antiate*, h. e., vel viis illicitis et artibus parat honestis, vel etiam per fraudem et injuriam, *epistolae sunt, dante non solent.* Sed male parat, pejus frequenter perent. Ceterum qui iusto labore studeat sibi parare divitias et postquam congregare, stabiles angelos opes. Quod de divitiis diximus, ad h. moris et auctoritatis gradus, praesertim ecclesiasticis, referri potest. Proverbum nos docet moderari erga bona hujus vite et temporis affectus.

**VERS. 12.** — **SPE QUAE DURETATE AFFLIGIT ANIMAM, DURET VITAE DESIDERIO VENTIS.** Hebr.: *Spes protracta infernalis cor illi, lignum vitae desiderium ventena.* Quasi si spes protractum et procrastinatum desiderium tenentis sive exhibitio, et dolorem cordis opponit ligno vitae. Denique metaphoram translata est a corpore ad animam. Ut stonachus corporis destitutus cito necessario affligitur sine intrinsecis et laegit, sic anima sive cor (ut est in Hebraeo) in expectatione lites rei quam rememoret cupimus impeditur a rebus quae functionibus; dum nihil aliud potest agere aut cogitare, patitur infernalitatem, id quod multis usu venit ob res vanas, et nonnumquam illicitas. Narrando monet Sapiens, et docet nos tales colubere affectus, neque sapienter collocare in illis rebus quorum desiderio et absentia affligit animos et in quorum adeptione nihil non potest, sed desiderio oportet languescere rerum laetum, ex quibus adveniens non tantum saevitatis capias quam si ex arbore vite in paradiso fructus corporis; q. d.: Colloca, fili, spem et desiderium non in rebus mundi, quoniam spes, dum semper differat, semper animam affligit, omnibus advenit, ut inquit Jacobus, c. 4: *Concupiscit, et non habet; sed in desiderio sapientiae et aliarum virtutum,*

ex quibus quotidie fructum capias et tandem immortalis evadas, tanquam si ex fructu ligni vitae comoleres. Videtur Salomon hoc versiculo a suo sapiente, quem instruendum suscepit, non auferre omnes passionem et affectus animae, Stoicorum more, sed ostendere sapientem magno rerum coelestium desiderio subinde teneri, vel successus honorum et incrementa virtutum in hominibus vel menter optare sapientem, vel denique pacem Ecclesiae et quaequom ad honorem Dei et animarum salutem spectare possunt; qua cum seriis quam pro sua expectatione a Deo optimo maximoque concedantur, pro humana fragilitate animo torqueri, iuxta id quod legitimus in Habacuc 1: *Uisquet, Domine, clamabo, et non exaudiat vociferari ad te vix potest?*

**VERS. 13.** — **QUI DETRAHIT ALIQUI REI, IPSE SE IN PACEM ORGAT (1); QUI AUTEM TIMEAT PECCARE, IN PACEM VERSATUR (2).** Hebr.: *Qui contumit verbum, peribit ob id; qui timet praecipitum, ipse retributionem accipiet.* Multiplex est expositio pro variolata significatione hujus vocis *peribit*, vel *perit*; etiam illius verbi *peribit*, quod *retribuere* vel *pacem agere* significat. Hebraei forte intelligunt: *Verbum ipse ipse et mandatum non esse continentium.* Qui verbum Dei et mandatum contemnit nec observat, peribit: erit illi ea res interitus aliquando, quavis interitum aliud nulli sentiat. Ceterum qui timeat Dominum, et mandatum illius observat, retributionem accipiet. Aut utriusque sua merces reponitur, contemnti mandatum, et observanti sed varia. Et hoc maxime germanus sensus videtur. Est et alius, si per *peribit* intelligamus familiarem; quam qui contemnit damno afficitur, iuxta est illi. Juxta interpretationem quam ex D. Hieronymo habemus, vix alius

(1) Qui, verbi gratia, pravum aliquam morem damnat, aut etiam bonum, ipse obligationem sibi imponit ab eo abstinendi quod damnavit.  
 (2) Quasi dicat: Contra verum, qui timeat praecipitum divinum, quo et detractio prohibetur, et quid cuius facienda sunt decernit, is et hic in pace consistens, aequique tranquillitate versabitur, et cum hominibus etiam pacem habebit, et in futuro saeculo pacem agere poterit. Solazar putat versum sensum esse: Qui detrahit alicui rei, id est, alicui praecipit, illud vitare non servans, ipse se in futurum obligat, ut nihil exi supplement quod detrahit, vel quod dedit; qui vero reversus praecipitum illud, ad ingenuum, et integre servat, is in pace conscientiae versatur. In Hebraeo, ut verat Vatablus, habemus: *Contemntem verbum peribit propter ipsum; et timeat praecipitum reddet mercedem.* Non nullum differt Septuaginta verum interpretatio quae est hujusmodi: *Contemntem verum, contemntem ex ea; timeat autem mandatum, hic accipit est.* Sententia autem hujus versionum haec esse videtur: Eum qui legem contemnit et violat, contemptum futurum, et sui peccati poenam loturum; cum vero qui legem timeat, servat, et reveretur, bene habiturum, et ampliam mercedem consequatur.

**ANIMAE NOBIS, VIRI DOLOS, FRAUDULENTI, QUI MALIS ARTIBUS DIVITIAS QUERUNT.**  
**EMAST IS PROCATI.** Iteccala sequentes discipulorum, et spe sub exarant. Verbum Graecum *εμαστ* est explicare passivum, resonare, et peccata incantari.  
**IUSTI ATTEM, ETC.** Quasi dicit: Iusti autem illi divitias dilantur, ut non tantum sint affe cti misericordies, sed et facto misericordiam exhibent.  
 (Menochius.)

potest esse sensus, quidem, eum videlicet esse obnoxium et obligatum ad poenam qui rebus sacris detrahit, culpando quae a Deo sunt ordinata; vel qui d. trahit et obloquitur bonis hominibus, mandatum Dei transgressus, et pacem dissolvens inter homines; contra qui amat proximum, servans mandatum Dei, pacem habet cum Deo et cum hominibus. Alter: Qui rem contemnit, quae revera vilis est, et quae corrumpitur, illi scilicet erit merces; nam talis solet etiam praecipitum cum timore observare: quanto enim minus curamus res vanas et corruptibiles, tanto magis nobis cordi erunt praecipitum Dei, et utriusque rei premium habebit iustus. Alter: *Qui timeat praecipitum, pacem ager.* Psal. 119: *Pax multa diligentibus legem tuam.* Et huc sensus quadraginta sequitur:

**VERS. 14.** — **LEX SAPIENTIS FONIS VITAE AD DECLINANDUM A LAQUEIS MORTIS (1).** Non de sapientia hujus

(1) Hebr.: *Lex sapientia tenet vitam ad declinandum a laqueis mortis; Septuaginta: Lex sapientis fons vitae; demona autem sub laqueo mariorum.* Minus recte aliqui pro sapientia legunt sapientiam in dative, hancque dant sensum, q. d.: *Lex Dei ipsimet sapientia est fons et origo vite recte agende, ac m. derant, ad vitanda et evadenda omnia mortis discrimina.* Id videlicet interest sapientem inter alique ratione, probum atque improbum, quod sapientem et probum hae vite agende initium est, a malo quidem avertens et ad bonum dirigit; stulto autem atque improbo vadem ruinam causa existit. Unde Syrus vertit: *Lex sapientis fons vitae hae qui declinat a laqueis mortis.* Vitam accipit tam temporalem, tam spiritalem gratiam, tum gloriae aeternam. Unde Hebr. est *fontem vitam in plurali.* Ita R. Levi: *Lex sapientis, ait, est fons vitae, quod est illa vita immortalis divinitus, mortisque ruina vitetur, propter quam quod Deus sapiens ob vitam precubari est curae.* Causa est quod sapiens docet profunditatem et virtutem, puta prudenter, iuste sancteque vivere: prudentia autem, virtus, i sanctitas causa sunt vitae praesentis et aeternae, quia prudenter declinant pericula mortis, abique accessum vitae administrant, atque a Deo premium vite longioris in hoc saeculo, et aeternae in futuro ementur et accipiunt. Ita lex vetus a Mose sapiente dictata Judaeis promisit et praesitit vitam longevam et felicem. Levit. 18. 5; lex vero nova a Christo dictata Christianis offert vitam gratiam et gloriae aeternam. Joan. 8. 12.

Sic leges et regulae aeternae et religiosae dictatae a S. Antonio, Paschomio, Basilio, Augustino, Benedicto, Dominico, Francisco, assensu suis conferunt vitam sanctam, religiosam et gloriosam. Ex adverso leges et dogmata insipientium, puta haereticorum, politicoorum, Saracenicorum, philosophorum, afferunt mortem praesentem et aeternam. Talia sunt dogmata Epicuri: omnia bona et felicitatem hominis vitam esse in voluptate; non esse numen et providentiam Dei; animam post mortem non sentire, sed cum corpore interire. Et Stoicorum: omnia fieri fato et necessitate; misericordiam esse animi infirmitatem, ac proinde non esse miserandum; sapientem posse, imo debere, se occidere ne miser vivat; omnes Deos mortales esse ex-

mundi loqui Salomonem vel ex hoc loco manifestum est. Ecce istarum esse praecipitum et disciplinam sapientium, velum inter jurat ad universam vitam recte transigendam. Nam qui ex lege sapientis laetit, quasi de fonte perenni aquam bibit, quo in singulis vite numeris instructus facile declinat ab incommotis et periculis hujus vite, quibus stulti veluti laqueis per imprudenciam, capti et illaqueati ante diem pereunt. Sed quanto magis amena erit metaphora fons vitae, si illas aquas intelligamus quae ex fide in Christum salutem in vitam aeternam, Joan. 7. Lex enim illius sapientis vera deus est vitam aeternam, quas qui hauriunt non sicut in aeternum, neque rerum mundanarum desideria, tanquam illaqueantur aviculae, trahuntur ad mortem.

**VERS. 15.** — **DOCTRINA BONA DABIT GRATIAM; IN STERNERE CONTEMPTORUM VORAG.** Hebr.: *Intellectus bona dabit gratiam; sed via transgressorum vorago.* *Lex lege sapientis, quae fons est vitae, animi intellectum, fidem et propositum concipit homines pii. Intellectus autem et mens digna Deo maxime nos Deo commendat, illius gratiam et favorum nobis conciliat.* Nam qui in intellectu recte insitatus est (nudo in omnes actiones lumen diffunditur) absque errore vitam transigit iuxta illud Evangelii Luc. 11: *Vide non lumen quod in te est tenebrae sunt.* Hoc enim tanquam a fonte actiones manant. Ceterum in itinere contemntorum vorago, sive via transgressorum dura. Vita transgressorum, qui tenebris errorum latent obscurantur oculum mentis, ut male decernant, sic male agunt, fortis est et dura, difficillime corrigitur, ut qui in atropis vident intellectum, videlicet speculativo, qui male decernit et practico, actionibus scilicet ex errore manantibus, alium non intelligit coelestem et terrenarum rerum quam laetum sit discrimen. Alter: *Intellectus bonus, vel qui bonus est suo intellectu et prudentia, dabit magnam gratiam vitiis, et ut ipsi concipiat rectam fidem, et gratiam invadent in oculis contemntorum; sed contra viam et consuetudinem vitium transgressorum non prevalebit intellectus quantumvis bonus, quantumvis magna doctrina, ubi obduratum fuerit cor; eorum, sive vivendi modus consuetudine induruerit, ad modum semite saepe frequentata. Proverbum docet intellectum et fidem integram in primis necessarium ad sapientiam, hoc est, ad probatam vitam.*

**VERS. 16, 17.** — **ASTUTES OMNIA AGIT ETRE CONSIDIO; QUI AUTEM FATUUS EST, APERTUS EST VITAE. NUNTIUS IMPRO CADIT IN MALUM; LEGATUS AUTEM FIDELIS SANITAE.** Ducti prior versiculus nihil temere agendum; secundus monet fideles habendos esse a secretis et adiutores. Et verti potest: *Omnia vobis facere utantur vel omnia estis facti in consilio, vel astutia, q. d., Magnam sapienter argumentum est accipiendum in hominibus a rebus quae molantur. Nam qui certo quodam consilio, certa ratione faciunt omnia, sunt viri prudentes, ut qui autequam quodquam aggreddi-*

cepto Jure non esse ignorandum eo qui offendit; pluraque similia, quae recensuit Actor. 19. 17.  
 (Corn. & Lap.)



fecit. Et bonè quadrabit sensus, ut intelligamus ab- que iudicio collecta qua à maioribus tradita sunt, quando (ut inquit Petrus 2. Epist. 5.) in locis et in- stantibus illa deperunt, sicut et cetera Scripturas ad suam ipsarum perditionem. Priorem significationem posteriores secuti sunt interpretes, etiam antiqui, ut testatur Beda: quam Chaldaeus quoque paraphrastes habet: Et est vir de facie sine iudicio; et potest re- ferri ad agrum sive mentem, q. d.: Ager perit ubique iudicium, quis fructu non colitur neque iuxta consue- tum. Sed melius iuxta Chaldaeum ad hominem refertur, qui perit et ad operationem percutit, et quod bono iudicio sine facultate colendis agris sese non exercet. Sed opti- mè ad cibum refertur sive amoniam, quae frequenter agricola perit, dum non legitima tempore dispensatur, vel dum harvestibus partem frangi relinquunt. Doctorum denique et pium hominum opuscula, in Scriptura sacra quoque quondammodo perire videntur, dum ex illis fructus non accipiunt homines, aut dum depra- vantur absque iudicio intellecte. Videtur Solomon pro singulari sua sapientia voluisse utraque signifi- cationem huius verbi comprehendere, porre et con- grigare, ut non sit opus extrinsecus aliquid supplere: sed est qui perit, neque cibis collectis absque iudicio, sive recalcitans praeter animum et hominem. Est enim sive recalcitans *וְאֵת* retinensque significans, vel pampres, qui solent magis vacare colendis agris quam prin- cipes.

**VERS. 25. — QUI PARVET VIRGE, ORT FILIUS SUUS; QUAE TENET MILETUM, ALIUM INSTANTER ERIGIT. ALI- ter: Qui prohibet circum. Beda vult hunc versum esse ex superiore deperdere; q. d.: Revera matris eius refloquitur posteris à maioribus qui boni fue- rint agricola; sed filius eorum non proderit, nisi rectè instituantur et castigentur etiamnum pueri. Ne- que dici potest clarus et amans pater qui filio harre- ditatem relinquit inopletum, qui horrea plena pro liberis collegit; sed is tandem pater clarè et unicus filium diligit, qui castigatum et bonis moribus instru- tum relinquit filium. Bene veritè interpretè instanter erudit eum. Hebraea vox *וְאֵת* ab aurora significatio- nem habet; q. d.: Singula aurora erudit eum, vel manè instillat illi disciplinam. Chaldaeus: Phœnani eius disciplinam; q. d.: Singula aurora prioris diei er- rones castigant; quod matris amoris argumetum est, cum nullius nisi ipsorum curam quam illi rectè insti- tuendi habeat. Hunc sensum de castigatione manitina**

CAPUT XIV.

1. Sapiens mulier aedificat domum suam; insipientes destruant quoque mansus destruet.
2. Ambulans recto itinere, et timeus Deum, despicit ad eo qui infami graditur via.
3. In ore stulti virga superbia; labia autem sapien- tium custodiunt eos.
4. Ubi non sunt boves, proseppe vacuum est; ubi autem plarime segetes, ibi manifesta est fortitudo bovia.

semitur Ahen Erro. Alii ad instigandum sensum loci deducunt; significat enim *וְאֵת* instigare; et erit sensus: Qui amat, scilicet filium, querat illi disci- plinam; q. d.: quavisit pro illo preceptorem qui corrigat eum. Vel denique, querat modum cogitandi filium manitine idoneum. Prior expressio est melior.

**VERS. 25. — JUSTUS COMEDIT, ET REPLET ANIMAM SUAM; VENTER AUTEM IMPIORUM INSATURABILIS. ALI- ter venter impiorum deficit. Videtur etiam hic ver- sulus ad superiorem spectare ubi de malo cibo facta est mentio, quem iustus nunquam desse hoc loco ostendit, imò semper eorum satius fieri, praesertim cum iustus semper presentibus sit conten- tus, delicias non querat, sed de pauperibus magis sit sollicitus quam de suo ventre; qui cum Paulo ditit et saltari et curare, abundare et peruriam pati, Phil. 4. Non vult iustum desiderium nec semper eius quære- re panem, Psal. 37. Iustus omnem sollicitudinem et cir- cum super Deum iactat, qui eum nutriat utroque pane, corporis videlicet et animæ; qui cum corvos pascat, et per corvos prophetas, polius ex lapidibus panes faciat quam iustum laute perire sicut, nisi for- tassis per martyrii tolerantiam, quo inaccessibilem eorum gloria percipiat. Sed venter impiorum insatiabilis. Ut enim iustus iuxta naturam modum paucissi- mus est contentus, ita impij nunquam saturantur de- siderio habendi. Nam ad insatiabilem thesaurizandi cupiditatem versutatem magis referunt Helrai quam ad contentum cibum. Verum cum dicit Scriptura: Venter impiorum deficit, ut est in Hebræo, sensum habet iuxta Paulum 1 Cor. 6: Esca veniri, et venter exiri; Deus autem et hunc et illum destruit, q. d.: Improbi viri, qui fiduciam et spem in Deo non colle- cant, pro presentè viâ vehementer sunt solliciti. Simplicissimus sensus est huius loci: Iustus ferè, qui moderatè vivit, perpsuâ ventriculi amittit, nimis, hoc est naturali desiderio, satisfacere in cibo; impro- bus autem, qui ventri nimium indulget, subinde langu- escit et deficit in stomacho etiam delicias facit. Beda ad cibum spirituales tradit locum: Cuius magna copia est in naturalibus Patriæ et operentis doctorum, quibus liberat fructus iustis, et operentis manu coel-sti cibo et doctrinâ Apostolica; quam cum sine iudicio colligant hæretici, avarum Ecclesiasticè sententia nonant; apta in quâ disperenda eorum venter deficit. Non enim sunt capaces Iudei novi manè, ultra videlicet vetera, Math. 9.**

CHAPITRE XIV.

1. La femme sage bâtit sa maison; les insensés dé- truisent de ses mains celle qui était déjà bâtie.
2. Celui qui marche par un chemin droit, et qui craint Dieu, est méprisé par celui qui marche dans une voie infâme.
3. La langue de l'insensé est une verge d'orgueil; mais les lèvres des sages les conservent.
4. Où il n'y a point de bœufs, la grange est vide; mais la force du bœuf paraît clairement lorsqu'on recueille beaucoup de blé.

5. Testis fidelis non mentitur; profert autem men- dacium dolosus testis.
6. Querit derisor sapientiam, et non invenit; do- ctoria prudentiam facit.
7. Vade contra vicum stultum, et nescit labia pru- dentia.
8. Sapientia callidi est intelligere viam suam; et imprudentia stultorum errans.
9. Stultus illudet peccatum; et inter iustos morab- tur gratia.
10. Cor quod novit amaritudinem animæ suæ, in gaudio ejus non miscolitur extraneus.
11. Domus impiorum delectabit; tabernacula verò iustorum germinabunt.
12. Est via que visitet homini iusta; novissima autem ejus delocunt ad mortem.
13. Risus dolore misceluit, et extrema gaudii in- ctus occupat.
14. Vis suis repleritur stultus, et super eum erit vir bonus.
15. Innocens credit omni verbo; astutus considerat gressus suos.
16. Filio doloso nihil erit boni; servo autem sapienti prosperi erunt actus, et dirigetur via ejus.
17. Sapiens timet, et declinat à malo; stultus tran- siliit, et confidit.
18. Impatiens operabitur stultitiam; et vir virtutis odiosus est.
19. Posidebunt parvuli stultitiam; et expectabunt astuti scientiam.
20. Jacobus mali ante bonos; et impij ante portas iustorum.
21. Etiam proximo suo pauper odiosus erit; amici verò divitum multi.
22. Qui despicit proximum suum, peccat; qui autem miserebitur pauperis, beatus erit.

Qui credit in Domino, misericordiam diligit.  
 23. Errant qui operantur malum; misericordia et veritas preparabunt bona.  
 24. In omni opere erit abundantia; ubi autem verba sunt plurima, his frequenter egeat.  
 25. Corona sapientiam, divitia eorum; fatiatis stultorum, imprudentia.  
 26. Liberat animas testis fidelis; et profert men- dacia versipellis.  
 27. In timore Domini fiducia fortitudinis, et filius ejus erit spes.  
 28. Timor Domini fons vite, et declinat à ruinâ mortis.  
 29. In multitudine populû dignitas regis; et in pau- citate plebis ignominia principis.  
 30. Qui patiens est, multa gubernatur prudentia; qui autem impatiens est, exaltat stultitiam suam.  
 31. Vita caritatis, sanitas cordis; putredo ossium, Invidia.  
 32. Qui calumniatur egrotum, exprobrat factori

5. Le témoin fidèle ne ment point; mais le faux té- moin publie le mensonge.
6. Le querant cherche la sagesse, et si il ne la trouve point; l'homme prudent s'entraîne sous peine.
7. Opposez-vous à l'homme insensé; et vous trouverez qu'il ne connaît point les paroles de prudence.
8. La sagesse de l'homme habile est de bien com- prendre sa voie; l'imprudence des insensés est er- rante.
9. L'insensé se joue du péché; mais la grâce se trouve paraître juste.
10. Le cœur de chacun connaît senti l'amertume de son âme, et sa joie ne sera point comprise par un étranger.
11. La maison des méchants sera détruite; mais les tentes des justes seront florissantes.
12. Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.
13. Le ris est mêlé de douleur, et la tristesse y succède à la joie.
14. L'insensé sera rassasié de ses voies, et l'homme vertueux le sera encore plus.
15. L'imprudent crut tout ce qu'on lui dit; l'homme habile considère tous ses pas.
16. L'âme succède mal à l'enfant qui n'est point sincère; mais le serviteur sage sera heureux dans toutes ses entreprises, et il réussira dans sa voie.
17. Le sage craint, et se détourne du mal; l'insensé passe outre, et se croit en sécurité.
18. L'impatient fera des actions de folie; et l'homme dissimulé se croit sage.
19. Les imprudens posséderont la folie; et les hom- mes habiles attendront la science.
20. Les oveluets seront couchés par terre de- vant les bœufs, et les impies devant la porte des justes.
21. Le pauvre sera odieux à ses proches mêmes; et les amis des riches seront nombreux.
22. Celui qui méprise son prochain pêche; mais celui qui a compassion du pauvre, sera bienheu- reux.
23. Celui qui croit au Seigneur, aime la miséri- corde.
24. Ceux qui s'appliquent à faire le mal s'égarer; et les amis de la miséricorde et la vérité qui nous acquièrent les biens.
25. Où l'on travaille beaucoup, là est l'abondance; mais où l'on parle beaucoup, l'indigence se trouve souvent.
26. Les richesses des sages leur sont une couronne; la fureur des insensés est toujours folie.
27. Le témoin fidèle délivre les âmes; celui qui est double, publie des mensonges.
28. Celui qui craint le Seigneur, est dans une con- fiance plus de force; et ses enfants auront sujet de bien espérer.
29. La crainte du Seigneur est une source de vie, pour éviter la chute qui donne la mort.
30. La multitude du peuple est l'honneur du roi; mais le petit nombre des sujets est la honte du prince.
31. Celui qui est patient, se gouverne avec une grande prudence; mais l'impatient signale sa folie.
32. La santé du cœur, est la vie de la chair; l'envie est la pourriture des os.
33. Celui qui opprime le pauvre, fait injure à celui

(1) Ce verset n'est ni dans l'Hebreu, ni dans les Septante de Complute, ni dans ceux de Rome, ni dans les manuscrits latins, ni dans quelques éditions de la Vulgate; mais on le lit au chap. 15, verset 15, dans divers exemplaires grecs et latins.  
 (2) Ce verset n'est point, ni dans l'Hebreu, ni dans le grec, ni dans les anciens manuscrits latins.

fecit. Et bonè quadrabit sensus, ut intelligamus ab- que iudicio collecta quæ à maioribus tradita sunt, quando (ut inquit Petrus 2 Epist. 5.) in loci et in- stituta illa deprecant, sicut et cetera Scripturæ ad suam ipsorum perditionem. Priorem significationem posteriores secuti sunt interpretes, etiam antiqui, ut testatur Beda: quam Chaldaeus quoque paraphrastes habet: *Et est vir de facili sine iudicio*; et potest referri ad agrum sive mentem, q. d.: *Ager perit ubique iudicium, quis fructu non colitur neque iuxta consue- tum.* Sed melius iuxta Chaldaicum ad hominem refertur, qui perit et ad agrestem pervenit, et quod bono iudicio sine facultate colendis agris sese non exercet. Sed optima ad cibum refertur sive amoniam, quæ frequenter agricolis perit, dum non legitima tempore dispensatur, vel dum hærètica partem frangi relinquunt. Doctorum denique et piorum hominum opuscula, in Scripturæ sacre quoque quondammodo perire videntur, dum ex illis fructus non accipiunt homines, aut dum depravantur absque iudicio intellectæ. Videtur Solomon pro singulari sua sapientia voluisse utraque signifi- cationem huius verbi comprehendere, *perire et con- grigare*, ut non sit opus extrinsecus aliquid suppleri: *sed est qui perit, neque cibum collectis absque iudicio*, sive recalcitans præter agrum et hominem. Est enim sive recalcitans *perit* significans, vel pauperis, qui solent magis vacare colendis agris quam prin- cipes.

VERS. 25. — QUI PARVET VIRGE, ORIT FILIUM SUUM; QUÆTENT MELITI FILIUM, ALIUM INSTANTER ERUDIT. ALI- ter: *Qui prohibet virgam, Beda vult hunc versiculam sic et superiore deprecare; q. d.: Revera multos filios relinquunt posteris à majoribus qui boni fue- rint agricolæ; sed filii eorum non proderit, nisi rectè instituantur et castigentur etiamnum pueri.* Ne- que dici potest clarus et amans pater qui filio hærè- ticam relinquit inopletam, qui horrea plena pro liberis collectit; sed ita tandem pater clarè et unicus filium diligit, qui castigatum et bonis moribus instru- tum relinquit filium. Bene veritè interpretèr *instanter erudit eum*. Hebræa vox *וְעָרַב* ab aurora significationem habet; q. d.: *Singula aurora erudit eum*, vel *mane instillat illi disciplinam*. Chaldaeus: *Pheoniam eius disciplinam*; q. d.: *Singula aurora prioris diei er- rones castigant*; quod multum amoris argumetum est, cum nullius nisi ipsorum curam quam illi rectè insti- tuendi habeat. Hunc sensum de castigatione manitina

## CAPUT XIV.

1. Sapiens mulier edificat domum suam; insipientes destruant quoque mansus destruent.
2. Ambulans recto itinere, et timeus Deum, despiciat ab eo qui infami graditur via.
3. In ore stulti virga superbia; labia autem sapientium custodiunt eos.
4. Ubi non sunt boves, proseppe vacuum est; ubi autem plarime segetes, ibi manifesta est fortitudo bovis.

semitur Ahen Eræ. Alii ad instigandum sensum loci deducunt; significat enim *וְעָרַב* instigare; et erit sensus: *Qui amat, scilicet filium, querat illi disciplinam*; q. d.: *quisvisit pro illo preceptorem qui corrigat eum. Vel denique, querat modum corrigendi filium manitina idoneum. Prior expressio est melior.*

VERS. 25. — JUSTUS COMEDIT, ET REPLET ANIMAM SUAM; VENTER AUTEM IMPORUM INSATIABILIS. ALI- ter *venter impiorum deficit*. Videtur etiam hic ver- siculari ad superiorem spectare ubi de malo cibo facta est mentio, quem iustus nunquam deesse hoc loco ostendit, imò semper eorum satietati ventri, præsertim cum iustus semper presentibus sit contem- ptus, delicias non querat, sed de pauperibus magis sit sollicitus quam de suo ventre; qui cum Paulo didicit et saltari et curare, abundare et peruriam pati, Phil. 4. *Non vult iustum delictum nec semen eius querere panem*, Psal. 37. *Iustus omnem sollicitudinem et circum- ruper Deum iudicat*, qui eum enutriat utroque pane, corporis videlicet et animæ; qui cum corvos pascat, et per corvos prophetas, polius ex lapidibus panes facit quam iustum laute perire sinat, nisi fortassis per martyrii tolerantiam, quò inaccessibilem eorum gloria percipiat. Sed *venter impiorum insatiabilis*. Ut enim iustus iuxta naturam modum paucissimi est contentus, ita impij nunquam saturantur desi- derio habendi. Nam ad insatiabilem thesaurizandi cupiditatem versutiam magis referunt Helrai quam ad contentationem cibi. Veram enim dicit Scriptura: *Venter impiorum deficit*, ut est in Hebræo, sensum habet iuxta Paulum 1 Cor. 6: *Escæ ventri, et venter escæ*; *Deus autem et hunc et illum destruit*, q. d.: *Improbri viri, qui fiduciam et spem in Deo non collocant, pro presentis vitæ vehementer sunt solliciti. Simplicitatis sensus est huius loci: *Iustus ferè, qui moderatè vivit, perperam ventriculi amittit, minima, hoc est naturali desiderio, satisfacere in cibo; impro- bus autem, qui ventri nimium indulget, subinde langu- escit et deficiente stomacho etiam delicias fastidit.* Beda ad cibum spirituales tradit locum: Cujus magna copia est in mundis Patriæ et operentis doctorum, quibus liberat fructus iustis, et operentis manu coel-sti cibo et doctrinæ Apostolicæ; quam cum sine iudicio colligant hæretici, astutus Ecclesiasticus ostendit, nihil; opus in quò disperenda eorum venter deficit. Non enim sunt capaces Iudei novi man, nisi videlicet vetera, Math. 9.*

## CHAPITRE XIV.

1. La femme sage bâtit sa maison; les insensés dé- truisent de ses mains celle qui était déjà bâtie.
2. Celui qui marche par un chemin droit, et qui craint Dieu, est méprisé par celui qui marche dans une voie infame.
3. La langue de l'insensé est une verge d'orgueil; mais les lèvres des sages les conservent.
4. Où il n'y a point de bœufs, la grange est vide; mais la force du bœuf paraît clairement lorsqu'on recueille beaucoup de blé.

5. Testis fidelis non mentitur; profert autem men- dacium dolosus testis.

6. Querit derisor sapientiam, et non invenit; do- ctina prudentiam facit.

7. Vade contra vicium stultum, et nescit labia pru- dentia.

8. Sapientia callidi est intelligere viam suam; et imprudentia stultorum errans.

9. Stultas illudet peccatum; et inter iustos morab- tur gratia.

10. Cor quod novit amaritudinem animæ suæ, in gaudio ejus non miscolitur extraneus.

11. Domus impiorum delectabit; tabernacula verò iustorum germinabunt.

12. Est via que visetur homini iusta; novissima autem ejus deludent ad mortem.

13. Risus dolore miscelatur, et extrema gaudij in- ctus occupat.

14. Vis suis replentur stultus, et super eum erit vir bonus.
15. Inuocans credit omni verbo; astutus considerat gressus suos.
16. Filio doloso nihil erit boni; servo autem sapienti prosperi erunt actus, et dirigetur via ejus.
17. Sapiens timet, et declinat à malo; stultus tran- siliit, et confidit.
18. Impatiens operabitur stultitiam; et vir virtutis odiosus est.
19. Posidebunt parvuli stultitiam; et expectabunt astuti scientiam.
20. Jacobus mali ante bonos; et impij ante portas iustorum.
21. Etiam proximo suo pauper odiosus erit; amici verò divitum multi.
22. Qui despicit proximum suum, peccat; qui autem miscratur pauperis, beatus erit.

Qui credit in Domino, misericordiam diligit.

23. Errant qui operantur malum; misericordia et veritas preparabunt bona.

24. In omni opere erit abundantia; ubi autem verba sunt plurima, his frequenter egestas.
25. Corona sapientiam, divitiæ eorum; fatuitas stultorum, imprudentia.
26. Liberat animas testis fidelis; et profert men- dacia versipellis.
27. In timore Domini fiducia fortitudinis, et filius ejus erit spes.
28. Timor Domini fons vite, et declinat à ruinâ mortis.
29. In multitudine populû dignitas regis; et in pau- citate plebis ignominia principis.
30. Qui patiens est, multa gubernatur prudentia; qui autem impatiens est, exaltat stultitiam suam.
31. Vita caritatis, sanitas cordis; putredo ossium, Invidia.
32. Qui calumniatur egrotum, exprobrat factori

5. Le témoin fidèle ne ment point; mais le faux té- moin publie le mensonge.

6. Le traqueur cherche la sagesse, et il ne la trouve point; l'homme prudent s'instruit sous peine.

7. Opposez-vous à l'homme insensé; et vous trouverez qu'il ne connaît point les paroles de prudence.

8. La sagesse de l'homme habile est de bien com- prendre sa voie; l'imprudence des insensés est er- rante.

9. L'insensé se joue du péché; mais la grâce se trouve parait les justes.

10. Le cœur de chacun connaît sent l'amertume de son âme, et sa joie ne sera point comprise par un étranger.

11. La maison des méchants sera détruite; mais les tentes des justes seront florissantes.

12. Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.

13. Le ris est mêlé de douleur, et la tristesse y succède à la joie.

14. L'insensé sera rassasié de ses voies, et l'homme vertueux le sera encore plus.

15. L'imprudent croit tout ce qu'on lui dit; l'homme habile considère tous ses pas.

16. Tout succède mal à l'enfant qui n'est point sérieux; mais le serviteur sage sera heureux dans toutes ses entreprises; et il réussira dans sa voie.

17. Le sage craint, et se détourne du mal; l'insensé passe outre, et se croit en sécurité.

18. L'impatient fera des actions de folie; et l'homme dissimulé se rend sagesse.

19. Les imprudens posséderont la folie; et les hom- mes habiles attendront la science.

20. Les oisieux seront couchés par terre de- vant les bœufs; et les impies devant la porte des justes.

21. Le pauvre sera odieux à ses proches mêmes; et les amis des riches seront nombreux.

22. Celui qui méprise son prochain pêche; mais celui qui a compassion du pauvre, sera bienheu- reux.

23. Celui qui croit au Seigneur, aime la miséri- corde.

24. Ceux qui s'appliquent à faire le mal s'égarer; et la miséricorde et la vérité qui nous acquièrent les biens.

25. Où l'on travaille beaucoup, là est l'abondance; mais où l'on parle beaucoup, l'indigence se trouve souvent.

26. Les richesses des sages leur sont une couronne; la folie des insensés est toujours folie.

27. Le témoin fidèle délivre les âmes; celui qui est double, publie des mensonges.

28. Celui qui craint le Seigneur, est dans une con- fiance pleine de force; et ses enfants auront sujet de bien espérer.

29. La crainte du Seigneur est une source de vie, pour éviter la chute qui donne la mort.

30. La multitude du peuple est l'honneur du roi; mais le petit nombre des sujets est la honte du prince.

31. Celui qui est patient, se gouverne avec une grande prudence; mais l'impatient signale sa folie.

32. La santé du cœur, est la vie de la chair; l'envie est la pourriture des os.

33. Celui qui opprime le pauvre, fait injure à celui

- (1) Ce verset n'est ni dans l'Hebreu, ni dans les Septante de Complute, ni dans ceux de Rome, ni dans les manuscrits latins, ni dans quelques éditions de la Vulgate; mais on le lit au chap. 15, verset 15, dans divers exemplaires grecs et latins.
- (2) Ce verset n'est point, ni dans l'Hebreu, ni dans le grec, ni dans les anciens manuscrits latins.

ejus; honorat autem eum, qui miseretur pauperis.

53. In malitia sua expelletur impius; sperat autem justus in morte sua.

55. In corde prudentis requiescit sapientia; et indoctos quoque erudiet.

54. Justitia elevat gentem; miserus autem facit populos peccatum.

55. Acceptus est regi minister intelligens; iracundian ejus justitiam sustinebit.

COMMENTARIUM.

Vers. 4. — SAPIENS MULIER (1). EDIFICAT DOMUM SCAM;

(1) *Hebr.*, *sapientia mulierum*, id est, improprieque sapientia mulier, aut Valibus; *edificavit domum*, domum et aedificavit, id est, stetit, per sapientiam suam destruxit illam. Unde Chald. *usqueque sapientia est inter mulieres*, etc. Septuag. : *Sapientia mulierum edificavit domum; improprie autem domus est sua manibus.*

Per domum accipit familiam et rem familiarem, puta filios, filias, ancillas, servos, et rursus potest, eorumque, virtutem ac aereationem, quod fit ut domo, vestibus, ceterisque rebus abundet, ac opes et prandia adigat. Hinc enim prout sapiens materfamilias, ut patet, cap. 31. *Justus enim est dominus regere, sicut vir est curare res externas et forum esse. Unde A. quodlibet pater filium cap. 2, 5, erudit adolentem, ut citius suos amaret, filios suos diligant, gratias, sobria, caros, domus curam habentes. Hinc et Glossa Interi. Genes. 2, ad illa : *Et edificavit Domina castam, quam interat, in muliere; C. 1, 1, e edificavit in muliere, ut mulier ipsa domum gubernaret, et prandia adigeret, curamque habere omnium benevolentiam et iustitiam. Et inferius: *Materfamilias ita domus domus est regala. Sic Ruth edificavit domum Boos; Rachel et Lia edificaverunt domum Israel, Ruth 4, 11; Sara domum Tobe, Abigail domum Nabal, etc. Sic etiam in Galatia, ubi egrediuntur et bombyces omnes sericum, quibus praeferat fenum, vitulos per domos formam unius hujus artis peritiam alere totum domum et familiam. Ita quoque sensus est, ut Taulerius, q. d. 2. *Uxor sapientis sua dignitas ac prudenti administratione et gubernatione familiam suam etiam externam, et nullis imperiis preti, egregie instruat, ampliat, et auget, prospiciens domum de omni his necessariis, recteque educans suos filios ac domesticos. Contra insipientem etiam ab aliis bene instruatam non tantum perire solet, sed suis ipsa manibus per suam insipientiam destruat ac perdat, domesticas opes dissipando, ac domesticos quosque suis sermonebus, frasis et iracundiis exvertendo. Similes hanc uxorem, que similes est apientia, casta, frugalis, intempera, non vagabunda, fovens sobriam mystice hanc sententia implota est in Ecclesia gentium et Synagoga Judaeorum.****

Symbolice, mulier sapiens est regina, que sua sapientia tam domum et familiam, si rursusque noverit, quam totum regnum edificat, cumulateque omni bono temporali et spirituali. Sic Clotildis edificavit domum Clodoveo et regnum Francie, praeferim dum maritum cum regno ad Clarem convertit. Sic S. Constantinus edificavit domum Theodori Imperatoris triumphante imperium; S. Blanca edificavit domum S. Ludovici regumque Gallie; S. Hedwige regnum Poloniae; S. Elisabetha regnum Lusitanie nuper ab Urbano VIII. Sanctissimum catholicum adscripta, edificavit regnum Lusitanie; unde ab ea dicitur omnes reges Hispaniae et Lusitaniae usque ad modernum Philippum IV recta serie descendunt.

Tropologicè, mulier sapiens est mens que domum anime suae, aut hinc, edificat omni virtute et sapientia.

qui Fa erit; mox celum qui en a compassio, rend honneur à Dieu.

52. L'impie sera rejeté Dieu sa malice; le juste, au contraire, espère au jour de sa mort.

55. La sagesse repose dans le cœur de l'homme prudent; et il instruit tous les ignorants.

54. La justice élève les nations; et le péché rend les peuples méprisables.

55. Le ministre intelligent est aimé du roi; et celui qui est inutile, s'attirera sa colère.

INSIPIENTES EXSTRETAM QUOQUE MANIBUS DESTITUIT. *Hebr.* *Sapientia mulierum edificavit, q. d. : Ex sapientibus mulieribus unaqueque. Quamvis sapientia potissimum ad virum spectat, qui caput est familiae, et qui in muliere, propter transgressionem, imperium accipit à Deo, tamen mulieris opem re domestica vir indiget plurimum, praesertim si filios recte educare et castigare velit, si filios nepotibusque hereditatem copiosam relinquirere; quibus de rebus superius disserimus. Sapientia metaphoricè per *edificationem* et *destructionem* domus rectae rei domesticae administrationem indicat; ac si diceret: Praeterea ad domum, familiam non alere, quam stulte et voracè mulier illius eorum committere. Nam familia liquis et lapidibus non constituitur, sed recta illorum educatione ac moderatiore rei domesticae: que res ad uxorem maxime spectat, juxta illud Pauli I Tim. 2 : *Salvabitur ceterum per filiorum generationem, si permanserit in fide et disciplina et sobrietate cum sobrietate. Nam juxta suas virtutes filios instruit. Quem sensum ex Paulo si expiamus, qui est sensus sanus, non admodum refert sive legamus si permanserit, ut ad nutrem referatur, sive permanserit, ut ad filios. Quod dicit, *manibus suis subvertit eam, indicat familiarum non posse gubernari neque consistere quae stultis mulier committitur, quod dum neque auget opes sua industria, neque conservat, perire facit ac si admotis manibus domum ipsam demoliretur. Si ad mentem referatur, cujus sapientia inferiores potentia refrangitur, sive ad Ecclesiam, que domus Dei est, cujus salus in presenti moderamine pastorum et doctorum consistit, sensus erit similior.***

Vers. 2. — AMBULANS RECTO ITINERE, ET TIMENS DEUM, RESPECTURUS EST QUI IN ANIMAM GUBERAT VIA. *Hebr.*

Porro Boda in Locis communibus, cap. 72 de simplicitate, fabricam spirituale animae, sive domum virtutum, apposuit ita ex S. Hieronymo per partes dignitatem construit et describit : *Fabrica spiritus in fide firmata in corde, gubatur salutis in corpore, et etiam virtutibus in ore, bona in mente continent, illud est Deum peritiam, praeterea quibus in ardore, benevolentia in consuetudine, in concupiscentia, stabilitate in bonitate, patientia in tribulatione, spes in Creatore, amor vitae aeternae, perseverantia usque in finem. Plura de mystica hac fabrica et animae fabrica dixi in fide Aggei propheta.*

All-goricè, mulier sapiens est B. Virgo que per Christum edificata, et in deo edificata Ecclesiam numero et virtute habebat, puta Apostolorum, martirum, virginum, confessorum, etc. uti turbis dicit, e. 8, 22, et c. 9, 1.

(1) *Hebr.*, *sapientia mulierum*, id est, improprieque sapientia mulier, aut Valibus; *edificavit domum*, domum et aedificavit, id est, stetit, per sapientiam suam destruxit illam. Unde Chald. *usqueque sapientia est inter mulieres*, etc. Septuag. : *Sapientia mulierum edificavit domum; improprie autem domus est sua manibus.*

(1) *Hebr.*, *sapientia mulierum*, id est, improprieque sapientia mulier, aut Valibus; *edificavit domum*, domum et aedificavit, id est, stetit, per sapientiam suam destruxit illam. Unde Chald. *usqueque sapientia est inter mulieres*, etc. Septuag. : *Sapientia mulierum edificavit domum; improprie autem domus est sua manibus.*

(1) *Hebr.*, *sapientia mulierum*, id est, improprieque sapientia mulier, aut Valibus; *edificavit domum*, domum et aedificavit, id est, stetit, per sapientiam suam destruxit illam. Unde Chald. *usqueque sapientia est inter mulieres*, etc. Septuag. : *Sapientia mulierum edificavit domum; improprie autem domus est sua manibus.*

Ambulans in rectitudine sua timet Dominum; sed perverius vis suis despicit eum. Septuaginta: At qui torculari incedit in via suis infundebatur. Chm cap. I scribitur: Iustus sapienter timor Domini, verti potest versiculus ad hunc modum: Timens Dominum ambulat in rectitudine sua, hoc est, in praecipis Domini, non declinans neque ad dexteram neque ad sinistram. Et tunc sensus quadrabit secunda clausula versiculi, sic versa: Qui despicit Dominum, perverius est in via ejus; ut pronuntiata in rectitudine ejus et in via ejus ad Dominum referantur. Et prolatio dilectionis et timoris erit ostensio operis. Quod si in rectitudine sua ad ambulandum referas, melius habet filium contextus sequi, hoc est, ordinem verborum, et dicere: Si quis recte ambulat, hinc provenit quod timet Deum; et contra, qui pervertit viam suam et non evit, contemnit Deum, quasi res mortali non careret; ac si dicitur: Nemo se jactet quod Deum timeat, quod in Deum credit, cum vias rectas, que Dei sunt mandata, non observet, ne mendax reperitur. Non obstat Hebraeorum quominus sensus eliciatur ille quem reddidit interpres nostrus, intelligamus illam qui per timorem Dei recte incedit, contempnit eam ab eo qui pervertit viam suam. Ea est enim improborum hominum perversitas ut nihil omnes alia efficiant quales ipsi sunt, non quiescant, neque in pretio habeant alios, juxta id quod sequitur.

Vers. 5. — IN ORE STULTI VIRGA SUPERBIE (1); LABIA SAPIENTIS CUSTODIUNT EOS. Bene agitur quod stultus hominibus, qui recte gradientes contemnant, vires manum-quam desinat; nam aliqui, quos contemnant, injuria afficerent. Sed quamvis vires et auctoritas nonnunquam desinat, perversam tamen linguam, quae veluti tigris seu bueulo (ut est in Hebraeo) vapulant optima, quique, semper gestant in ore; et quamvis mali sint, tamen seipos lingua veluti baculi defendunt; et alios infamia aspergunt; quod longe est arguantissimum. Metaphora tigris sive bueulo indicat continuum nocendi facultatem et promptitudinem. Proprie id quod sequitur, intelligi potest stultus et imprudens homines baculum secum gestare, nempe linguam superbiam, quae se jactant et ludant, alios contemnant et vituperant; verum nonnunquam sua lingua veluti baculi castigantur, et dum peris stultitia suae; et dum damnium aliis inferre conantur, ipsi meritis patitur. Ita fere fit; nam loquacitas sine prudentia multa avertit incommoda. Contra, labia sapientum custodiunt eos. Viri prudentes per sermoneum doctum alique tati sunt, cum verbis et lingua nemini damnium inferant, multo minus sibi ipsis; imò sermone sapientia contra stultorum linguam sese defendunt.

Vers. 4. — UBI NON SUNT BOVES, PRESEPE VACTUM EST; UBI AUTEM PLENUM SERGETIS, IBI MANIFESTA PESTIS.

(1) Quae secum dicitur contra proximum; et baculus ille secundum Aben Ezraam est lingua ipsa, qua perverunt et satulant proximum; at *labia sapientum* etiam bene loquuntur proximo; tantum abesse ut illi sint nocentem. (Münster.)

(1) *Hebr.*, *sapientia mulierum*, id est, improprieque sapientia mulier, aut Valibus; *edificavit domum*, domum et aedificavit, id est, stetit, per sapientiam suam destruxit illam. Unde Chald. *usqueque sapientia est inter mulieres*, etc. Septuag. : *Sapientia mulierum edificavit domum; improprie autem domus est sua manibus.*

TITULO NOVIS. Aliter: *Multitudo* (vel *copia*) annonae est in fortitudine horis. Septuaginta: *Ubi non sunt boves, praesepe mundum est.* Haec ita multum refert; nam praesepe mundum dicit potest. rorum. Versiculus ostendit, ut agricultura non potest esse absque labore homini, ita neque armenta homini recte nutriant, nisi ubi fuerit copia annonae; q. d. Patribus familiarum, qui agros bene colere voluit, danda est opera ut bene boves nutriant; nam ex his duabus rebus altera alterius eget ope. Qui amat videre praesepe mundum, hoc est, qui nutriendis bobus operam nolle dare, frustra ex agris copiosum proventum expectabit. Si vis 72, quae triticum significat, in eo sensu capiat, erit intelligentia paulo diversa, nempe hujusmodi: *Ubi non sunt boves, non est in praesepe triticum, vel sergetis*; hoc est: Qui non alit boves, caret annona in arboribus. Nam per praesepe intelligit Levi Ben Gerson apertam framentum, sive granarium. Non solum arborum, sed stercentur quoque dum boves in praesepe pascentur. In sensu sublimiori doctissimus interpretatur Bala de posterioribus, qui dum Ecclesiam vacans esse non amant, sed doctis sermonebus populum veluti in praesepe retinent, sua virtute et labore copiosam virtutum et honorum operam messum colligunt, ex qua et ipsi coelestem capiunt annonam. Et in talibus locum habet quod motu locum est: *Labi sapientum custodiunt eos*, dum in opere et verbo sapienter subditum sibi populum gubernant. Sicut et Hebraei, qui hunc versiculum exempli causa proponi existimant à Salomone his qui sapientia et legis Mosaeae sunt studiosi, ut ab agricolis discant nullos recitare neve sumptus neque labores, sed praeproperos veli boves nutriant, et ipsi labores veluti agricolae sobant.

Vers. 5. — TESTIS FIDELISSIMUS MENTIERE (1); PROPERTI AUTEM MENDACIUM BOVENS TESTIS. Simplex sermo videtur nihil dolere alicuius sensus aut proverbialis, nisi ad varia referatur haec duo verba, tamen dicere et justificari, ut versiculus doceat nullo modo esse mentiduum. Nam qui assensum mentiri (quod leve putatur si fiat citra injuriam et damnum alicuius), tamen consuetudine mentienti de malorum veniunt aliquando, ut ad falsum testimonium ferendum accedant; quod cum ubique detestandum sit, tam maxime in re stera. Et provida cum omnes homines veritatem

(1) *Testis fidelissimus*, testis candidus et verax, non mentitur. Rursum in libro Radicum accipitur, quod in rebus gravioribus, et magis momenti mentiri non solum testis verax, qui solitus est vera in testimonio ferendo, ubi rogatur, loqui. Non simpliciter potius commendari visum veracem, et ejus descripti conditionem et officium. Talis hominem neque probo neque prelio, neque minus, neque promissis, adducere quis poterit, ut in sui gratiam loquatur, quo ubi avertit sicut privatum se veraciter assensent, et et eorum judicium veracem se prestabil; hinc tali homini, cuius perspetum lubes fidem, totius etiam potes credens, cantoremque ab eo etiam in poterum tibi polliceri. Aliqui ita: Si vis esse et haberi testis idoneus, cave etiam ne mentiaris. Verum hic potius usus dicit, quam scopus, si attendas qua sequuntur: *Properit autem mendaciam testis mendax, quae verba supra, q. 10, adertant.* (Rossmüller.)

loqui deceat, tum eos precepit qui sacris concionibus destinantur; in quibus tanto periculosius falsum profertur testimonium, quanto salus animarum quam corporum aut rerum temporalium dispendium nobis charior esse debet. Non melius qui vult esse et haberi testis veritatis; hoc est: Qui sibi fidem haberi vult in rebus majoris momenti, ab omni mendacio pura labia servet; nam qui frequenter loquitur mendacia, lababitur testis mendax. Verbis diversis eandem rem his expressit Solomon; et juxta hunc sensum exponit D. Rumbi: Qui vult haberi testis fidelis, ab omni mendacio et dolo debet esse alienus. Vulgo enim dicimus: hoc solam iurari viduantes, in tani verum dicant, nemo illis creditur.

VERS. 6. — QUERIT DEBROSAPIENTIAM ET NON INVENIT, DOCTRINA PRUDENTIS FACILIS (1). Hebr.: Scientia intelligitur et lecta. Scribis rebus et honestis disciplinis statim ab inuente actus rursus est is qui ad frugem pervenire voluit; nam ubi dicitur eva-iti quis, non invenit sapientiam. Quia in re peritites soleat esse negligentes, qui cum perierint liberis ad omnia aliquid agere, ad sanam mentem et studium laborum artium reducere non possunt. *Ceterum doctrinam prudentiam est facillia*, Hebr.: Scientia intelligitur est facillia. Cordati juvenes, qui vident inerte et indiligentia, hoc est, quoniam non sunt viliis inania, facillime discunt scientias honestas et utiles ad rectam vitam transigendam. Potest intelligi quasi admoerent omnes quocumque sapientia participare esse vult, ut relictis vitiis omnia cum moderatione et iudicio agant. Non fieri non potest ut quis in sapientia stantio permaneat, nisi relictis omnibus vitiis totis viribus se dedat. Juxta Septuaginta, qui sic vertunt hunc versum: *Quare sapientiam apud malos, et non invenit; sensus autem apud prudentes facillia*, monentur nequeat sensus sapientiam, vel doctrinam, ab illis aribus et malis hominibus, apud quos non potest inveniri, sed a prudentibus et doctis, qui bene vivunt et recte credunt, et facti insensum. Quid si per sapientiam Christianam intelligamus, quem derisores Judaei et pagani non possunt invenire, quavis scilicet summo Messiam querant, et per intelligentem, fideles quibus scientia evangelica facillie est, juxta illud: *Omnia possible sunt credenti, etia allegoria satis amena.*

VERS. 7. — VARE CONTRA VIRGEM STULTICAM, ET NE-

(1) *Doctrina prudentiam facillia.* Neque enim inaccessa et inexplorata, sed regia incedunt via; nec sapientiam putant, nova et aliis ignota, sed sana proferre; neque aliorum et suaviora, sed recta sciuntur; et que tractant sublimitate, cauteque, ne velut in lac temporant.

Prudentiam facilliam ad sapientiam viam non accipit. Derisor sapientiam non invenit, cum nihil illam agant; cupit hie sapientia potiri, ad demeritum alijcere remittit; frai vult commodis sapientiam, non illam adipisci laborat. Vult, et non vult; qui serio illam et scire optant, facile obtinebunt; quarecibus enim ultra occurrit. Quasiertur sapientiam pultuipio, nec utquam quassa illis occurrit, quippe quam superbia, et humana inguili industria querunt, non illa investigari in humilitate et timore, nec sine Dei auxilio vult. Nulla est sapientia vera, ubi vera redi-

scito LABIA PRUDENTE (1). Quando stulti derisores neque sciunt neque discere possunt sapientiam, non est quod quis eorum querat consuetudinem quam Solomon fugiendam in hoc versiculo movet. Et vocem *stulticam*, quam interpret reddidit contra, *prudentem* et *linguam* exponunt Hebraei, et hunc sensum reddunt; *Vale procat a viro stulto, et ne accesseris ad eum; et precut ab omni homine quem noceris non habere labia scientia; nam ab hujusmodi nihil discere nisi malum. Vel illud: Nescio labia scientie, hunc habet sensum: Cautine et serva labia scientie, et absconde scientiam, simul te scientiam non habere, et statim cognosces quis stultus sit: nam aliqui non cognosces nisi tuo silentio dederis illi benedictum loquendi. Juxta nostram interpretationem et aliam et Hebraei simplex est expositio: Si quis vadit in regione stulti et promerit illi occurrit, et sine illius oblectat consuetudine, ignobilis labia scientie; hoc est, dicit et prudenter loquitur non poterit. Sicut de aptis non colligitur fons, Matth. 7, ita de stultis hominibus, qui Deum ignorant, discere non possimus scientiam dei et bene vivendi precepta. Debet proverbium, derivatum a societate stultorum hominum, ut a quibus nullum fructum licet capere.*

VERS. 8. — SAPIENTIA CALLIDI EST INTELLEGERE VIAM SUAM, ET IMPUDENTIA STULTIUM ERRANS (2). Hebr.: Stultitia stultorum dolo; vel scilicet, intelligere dolum, est stultitia stulti. Quod omnes vere Scripturam solant, docet versiculus, nimirum, sapientiam veram consistere in actione et praxi, non in scientia solam; nam scientia inflat. Via consuetudinem morum et actionum stultitiam significat, quae recte intelligitur, ut cum omni debita circumstantia fiat, principio pars est sapientia. Ceterum quemadmodum sapiens ostenditur qui recte novit vias suas et actiones moderari, sic stultitia stultorum, hoc est, infidelium et haereticorum, maxime apparet dum dolo nequam, et alios decipere student, dum non satis habent ipsi stulti vivere, ad veritate errare, sed intelligere laborant dolo et tetelibus, quibus in erroris simpliciter delantur; hae summa stultitia et impietas est. Quae diximus modo, bonis et malis doctoribus maxime quadrant, inter quos illi sapientes habentur et valde callidi, sive cauti, hoc est, prudentes (nam in homin partem vox *stulticam* Hebraei asserunt), si praeter hoc quod sapienter docent, etiam suam etiam intelligent et corrigant. Ceterum malorum stultitia doctorum non tam ex operibus ergo deest. Septuaginta: *Quare sapientiam apud malos, et non invenit. Sensus autem apud prudentes facillia.* (Calm.)

(1) Hebr. nescies, quod utrumque verum est: si viri stulto occurrere satagas, facile deprehendes quos incantant, et sunt proles inani. Al. Chald. : *Vale a conspectu viri stulti; nescit enim verba prudentie.* (Bossuet.)

(2) Sunt qui interpretentur hunc locum in hunc sensum: Stulti omnia interpretantur in deterius; idcirco non potest roburere inter eos amicitia quod contra illi huius. Potest etiam esse hie sensus: Sic delectat i. i. suus suo equitare, et factare lagitia, ut uti non possit juxta memorare aliorum beneficia. (Clarus.)

rum et externa vita (quam per hyperisim frequenter occultant) appareat, quam quod soli errare et stultescere voluit, nisi aliorum fidem per fraudem subvertere moliantur. Non erit sensus absurdus si juxta Hebraeorum aliquos exponamus: *Quemadmodum sapientia callidi junct cum ad intelligendum viam suam, sic stultitia stulti ad dolum addit, ut responsum maxime decipiat, et proverbii speciem habet magis conciniam.*

VERS. 9. — STULTUS ILLI DEDET PRICATUM, ET INTER JUSTOS MORABITUR GRATIS. Hebr.: Inter rectos benevolentia. Duplex significatio unius verbi *stultus*, quod desiderat et loqui sive interpretari significat, duplicem sensum efficit hujus proverbii: priorem significationem secutus est interpret, posteriorem omnes Hebraei. Et per sermonem distinguit Scriptura inter bonos et malos, sive stultos et rectos, hoc est, justos. Nam ex abundantia cordis ut loquitur, et stultus libenter loquitur verba delicti et offensivis. Alter: Apud stultos facile discit aliqui loqui de his peccatis quae ne nominari quidem deest inter sanctos, Ephes. 5, et proinde societatem malorum figere docemur, ne cogamur audire sermones qui ad delinquendum provocant. Imo quanto satius est versari cum rectis et piis hominibus, inter quos verba audias benevolentia, sive dilectionis; juxta nostram interpretationem latissimum discernim ostenditur inter iniquos, quos stultus sociat, et justos, quos rectos appellat; nam illi derident cum peccaverint, pro dolo habent delinquere et Deum offendere; recti vero modis omnibus Deum voluntatem querunt. Potest *gratis* vel *beneficentia* ad homines referri, ut sit sensus: *Stulti derident cum deliquerint et offendunt homines; justi vero omnibus communitate benefacere; juxta illud Pauli: Cum omnibus hominibus pacem habentes quantum in vobis est, Rom. 12.*

VERS. 10. — COR QUOD NOVIT AMARITUDINEM ANIMAE SUAE, IN GAUDIO EIUS NON ERISCIT EXTRANEUS (1).

(1) Animi dolorem aut tristitiam novit sola mens cuiusque. (Castallo.)

Hoc quidam sic interpretantur: Cor quod novit amaritudinem animae suae, id est, quod versatur in amaritudine et dolore, propter peccata quibus Deum offendit, postea gaudebit, et tristitia illa in gaudium commutabitur, videlicet de percepta venia peccatorum, et recuperata dignitate adoptionis filiorum Dei, in quo gaudio suad una maseculorum extraneos, id est, gaudii non erit participo, qui est a vera parentia alienus, et qui hujus amaritudinis participare esse nihil. Bona amaritudinem intelligit tribulationem hujus saeculi, et gaudium vitae aeternae, ut sensus sit: Cor quod in hac vita novit patitur et ferre miseriam hujus saeculi, consequetur gaudium aeternum, a quo extraneus erit, qui in hac vita non fuerit participo tribulationum.

Literalis et simplex sensus talis reddi potest: Mens ipsa novit tristitiam et gaudium conscientiae suae, et non alius, id est, homines quidem interdum extraneos simulat se letos vel tristes, sed uno certum novit vel doloris suus, vel gaudii sui, quam ipse homo. Et optime accommodatur ad pios et electos, qui aliquid quando videntur esse in totum angustis, cum inter res magis fruarur dulcedine consolationis, videlicet. Unde quidam: Videt afflictiones nostras, sed uno vident consolationes. Nam afflictiones exterius apparent, consolationes intus latent. (Estius.)

Hebr.: Cor cognoscit amaritudinem animae suae, et in tristitia ejus non miscet se extraneus. Relativum quod reddunt, in Hebraeo non habetur, nec in Septuaginta, sed illi longe recedunt ab Hebraeo, sic vertentes: *Cor nri conscientiam, morata anima ejus.* Versiculus ad penitentiam invitat stultos de quibus in superiore versiculo facta est mentio, ut non loquantur cum irrisione de peccatis, neque letentur cum malefactorum, sed magis ex animo dolent, quo possunt aliquando ex animo gaudere, juxta illud Pauli 2 Cor. 7: *Qui enim servandum Deum trinitatem est, penitentiam in salutem statim operatur; secuti autem tristitia mortem operatur.* 27 cor pro superiore portione anime, *28 animam quod pro sensitiva parte intelligunt Hebraei.* Mens hominis cognoscit libenter et amat amaritudinem animae, et tristitiam de peccatis; vel, cor, h. e., intellectus et animus, cognoscit et participat etae tristitia et amaritudinis saecularis voluntatis pro peccatis, per quam salutem asssequitur et letitiam, in qua non maceratur anima. Letitiam futuram saeculi intelligunt etiam Hebraei, quae porta est; nam in hoc mundo nullum est gaudium extra extremam non occupat luctu. Ad illud vero gaudium angelorum per amaritudinem pervenit, cujus participes sunt duntaxat domestici fidei, non profani cultus aut religionis sectatores. Alter: *Extraneus vel alienus ab amaritudine et tristitia quoniam exultat homin de peccatis suis libenter concipit in animo, non miscet illi, in gaudio illius qui, nunc non tristatur de peccatis.* In vobis proprie quatuor versiculos, qui tristitiam et contritionem in peccatoribus demonstrant, cuius cum participes esse voluit, neque gaudiorum aliquando erunt participes qui preparantur his qui penitentiam agunt. Sic enim legitur: *Magna gaudium erit magis Dei de uno peccatore penitentem agente, Luc. 18.*

VERS. 11. — DOMUS IMPIORUM RELENTOR, ET TABERNACULUM INJUSTORUM GEMINAVIT. Auctor pro justorum habet Hebraei veritas. Impi ex spoliis pauperum et rapinis, ex opibus male partis edificant splendidas aedes et palatias, quae darent quam distissimam, voluntas perpetuo hoc mundo frui; sed tamen delictum veritas eorum et familia. Nam nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui edificaverunt eam, Psal. 127. Tentorium vero rectorum, ut est in Hebraeo, quod ad tempus erigitur, dum cognoscunt se non habere hic certum manentem, Hebr. 15, non solum non delentur, non veterascet anti corruet, sed florabit sive germinabit, subinde stabilis et solidus edificabit. Ex quo visus est recti non curant res mortales, neque in terris edificare gaudent, tamen Deus facit *tabernaculum tabernaculum rectorum, ut immortalitatem quoniam in terra videntur dare, in apen futuris et solidis immortalitatem.* Nos sub verbis metaphoricis domus et tabernaculum illius et nepotes intelligimus, quibus *hereditatem reddimus stabiliem bonis viri, ut superioris ex licentiam est: quod vero peccatorum concernunt, non suis hereditatis, sed fructu rectorum.* Allegoricè *tabernaculum justorum, Apostolorum est Ecclesia, quae germinabit sicut pascua, Osee 14; domus vero impiorum*

et infidelium Indocorum doletu est secundam verba Evangelii: Retinquet vobis domus vestra decerta, Math. 25.

VERS. 12. — EST VIA QUE VIDETUR BONI JUSTA; NOVISSIMA AUTEM REUS DEBENT AN MORTE. Hebr.: Et novissima ejus est via mortis. Lyranus exponit hanc versiculum simpliciter de via peccatorum, que recta videtur et judicatur ab uno quoque peccatore, pro affectione sua; id quod locum habere potest potissimum in doctis et infidelibus et quibusdam hereticis; nam vis scelerum via eorum recta videtur. Alii locum exponunt de his vitis que ad vitam emittunt virtutibus habent, quasi via hujusmodi virtutum vileatur recta; nos ad hunc modum: Qui feliciter et prospere agit in hac vita, tenet omnem ad vitam sententiam succedentem, putat se tenere vitam eternam, potat suam vitam gratiam esse Dei, dum omnia et temporalia prosperitate metitur; novissima tamen vite sunt sententia mortis eterne, ad quam salubres lupus mundi devitavit et delicia eam perdidit, quare divites evangelii, qui audivit: Recepiit bonum in via tua, et locum similiter mala; et profunde in cruciatu mortis, ille consolatur, Luc. 16. (Abter.) Quamvis recta et iudicia videtur presentis vite hominibus, tamen novissima illam morte est, ne quis esse minimum delictum hinc vite presente, que iudicia esse non potest, neque simul vite recte et plane, sed similis vite asperae et abruptae, ut quam ad mortem tandem nos perducit. Aliter: Est via iudicatorum Dei valde recta, et sic videtur hominibus iustis, qui eam libenter et alacriter sequuntur, sed dum bene incipiunt, non perseverant, et deinde ad vitam hanc perveniunt, nam qui perseveraverit usque ad finem salvus erit, Math. 25. Ex hinc postrema expositioni bene quodam sequens versiculum.

VERS. 15. — RISES BONA MISERERITIA (1), ET EXTERNA GAUDI (2) QUOTES (3) OCCUPAT. Hebr.: Etiam in risu dolenti cor, et extrema letitia dolo, vel, ut propius ad sensum superioris versiculi accedit: Propter risum et delicias quas habent homines dum in iudicio fructatur rebus temporalis, dolebunt corda illorum; et cum finem imposuerint letitia presentis vite, morte superveniente, veniet tristitia, que est finis mundanarum letitiarum. Non est igitur spectandum utrum amemus agas vitam, sed quam vitam et legi divine consentaneam; ne dum que nobis placita sunt sectantur, sine vite principio non respondeat. Particulari Hebræo Q2, id est, etiam, à nostro interprete omissem, utiam esse non potamus, sed duplicem proverbii sensum indicare, ut non solum in morte extranea mundi temporalis occupare letitiam intelligamus, sed etiam, quod experientis quo illam doret, in hac vita nullam esse letitiam duraturam, neque eos qui maxime querunt in delictis semper vivere, assequi quod cupiant.

(1) Quia exultationem vite presentis in honoribus et bonis exterioribus rebus mundanis consequentia propter peccata que committuntur frequenter in tali vita. (Lyranus.) (2) Scilicet huius mundi. (Lyranus.) (3) Scilicet inferni. (Lyranus.)

sed semper amara huius vite miscetur tristibus. VERS. 14. — VIX SEMPER SATIABITUR STULTUS (1), ET SUPERBEN ERIT VIR ROSTUS. Hebr.: De vix sua satiabitur retrocedens corde, sed et ex vix bona, supple retrocedet. Non est sensus, alienus à superioribus, indicans unum verum esse salutem et salutem non-danarum. Aliter, ostendit versiculus mercedem debitam tam bonis operibus, quam supplicium malis aliquando esse dandum. Vir stultus, qui adificat domum suam super arenam huius mundi, Math. 7, sive, ut Hebræi legunt, vir qui avertit cor suum à via recta, ad eam que sibi videtur recta, eis suis salubri ut aliquando, ubi risus versus est in tristitiam; et vir bonus satiabitur etiam via sua, cum premium acceperit, metens videlicet uterque que continentur hono, Gal. 6. Oportet enim unumque sic ante tribunal Christi. Item 14, ut occupat unquamque prout gerat in corpore, sive bonam sive malam, 2 Cor. 5. Aliter: Vir bonus recedit ab ea qui avertit cor suum à via recta. Possimus expandere de vis huius vite, que sequitur vir qui declinat et avertit cor suum à peccatis Dei; dum comparat sibi divitias et honores, explet animam suam deliciis huius vite, recipiens bona in vita sua, à quibus declinat bonus spe melioris premii.

VERS. 15. — INOCENS (2) CREDIT OMNI VERBO. ASTUTES CONSERVAT GRASSUS STOS (vel intelligit grassum suum). Hebr.: TD simplex (vel intellectus) credit omni verbo. Septuaginta: Sapiens, quos secutus est interpres noster. Item narrat Sapiens quid soleat fieri, admoet suum filium quid facere debeat, videlicet non omnibus tenere fidem habere, juxta illud 1 Jon. 4: Nolite omni spiritali credere. Nam ut manifestat, probat et recepta veritati repugnare obstinati et constantis est ingenii, ita simplicitatis nimie est pusillitas. Verum quod callidi et astuti, non prudentes viri faciunt, donata est opera bene intelligere que legitima vel audimus antequam fidem adhibeamus. Intelligere grassum illam, supple sermone, intelligit Hebræi, hoc est, quorsum tendat, ad virtutem videlicet an ad vitium, ad vitam an ad perditionem. Potest relativum grassum hinc referri ad callidum, qui non tenere persuasus omnia credit, sed grassum suum moderatur juxta intelligendum. Nam ex eo quod quis bene credit aut male, poudet totum vite prudens aut imprudens moderato. Est sermo tenar perpetuus et ex superioribus pendebit si subaudi-

(1) Usque ad miseram satietatem recipiet. quod meritis est actionibus suis pravis. Vel intuetur stultus simulans sibi et his rebus, quas optavit, tamen longe melioris conditionis erit vir bonus qui longe excolit huius honorum genus sicutat. hoc est, quod sequenti hemistichio dicitur: S per rem est vir bonus. Vel sensus est: Magis tunc recipiet quod meritis est, quia iustitia corona excedit iniustitie vindictam. (Menochius.) (2) Innocens hic in nullam partem similiter pro inclinat, ut verbi Chaldaicus, non stultus: astutus, pro prudente, ut dixi cap. 12, 25. Quod sequitur: Filio deo, etc., non est hoc loco nisi in Vulgata nostra; sed apud Septuaginta reperitur cap. 15, ut hinc, dixi. (Tirinus.)

mus cum Aben Ezra: Simplex et indoctus facile credit omni verbo, et persuasus, supple recedit à via recta, et proinde prudentis consilio indiget et doctorum virorum, qui intelligunt quorsum tendant hereticorum dicta quibus imperitis imponere solent.

VERS. 16. — SAPIENS TIMET, ET DECLINAT A MALO; STULTUS TRANSIT, ET CONFIDIT. Aliter: Stultus irascitur, et confidit. Septag. aliam huius verbi TD significationem sequentes, sic vertunt, adjectis aliquot dictionibus: O et appo eto eto eto eto eto eto, et stultus sibi confidentia miscetur iniquo. Chaldaeus videtur Septuaginta subscribere: Stultus implicatus in autilia, confidit in ea. Quamvis verbum Hebræum TD transire significat, tamen in postrema conjugatione per iraci interpretatur Hebræi, juxta versionem Hieronymi. In hac vita fragili, que periculis et anime et corporis obnoxia est, non solum sapientia et doctrina opus est, sed etiam sagacitate et timore. Nihil timere agendum; omnia etiam tuta timenda sunt; sub omni lapide latet scorpia, et, juxta id quod scriptum est, Eccl. 9, in medio laqueorum transis. Plurimum timere, nostris viris diffidere, Dei timore à malo recedere debemus; stultus verò confidentia, temerè quovis negotium aggreditur, etiam cum tibi (que impedit animum, ne possit cernere verum) negre ferens esse impediri; ut utramque significationem verbi TD intelligamus, nempo iracundiam transit, irascens videlicet contra eos qui timendum peccatoribus iram Dei admoent, transit et progreditur peccando, securus abjecto timore. Timens Deum, vel timens mortem, declinat à malo sapientia. Recordare, inquit, Eccl. 7, 56, novissima, et in eternum non peccabit. Stultus confusus de vita sua, neque iudicia Dei veritas, vitam transgens nulla mala committit.

VERS. 17. — IMPATIENS OPERABITUR STULTITIAM (1), ET VIA VERSUTIS, OMNIBUS. Aliter: Vir cogitabundus odio habetur. Si quid est sapientia in etnicorum libris, in nostris longe antea percessit.

... Qui non moderabitur iram, [inquit Flaccus,] Infectum vobis esse dolor quod amavit et mens. Deus optimus maximus frequenter in S. Litteris vocatur TD TN, hoc est, longanimitas, patientia. Qualis Deus est per naturam, tales nos esse per imitationem hortatur Sapiens hic in loco, et Jacobus in Epistola: Sit omnia homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum, et tardus ad iram. Nam ira impedit animum, ne possit cernere veram et decorum. Et proinde

(1) Vir impatientis animi, iracundus operabitur stultitiam, et vir cogitabundus (id est, cunctabundus ac tardus odio est, id est, molestus, intolerabilis). Sensus est, neque esse res agendas subilo ac lemere propter animi impetum in ira omni viri iustitiam Dei non operatur. Jacob. 2, 20, neque minus consilio et cunctator (qui enim observat ventum, non zeminat, et qui considerat rubas nunquam metet, Eccl. 11, 4.) (Maldonatus.) Impatiens, facile exardescens, et in agendo preceps est: Hebr. Operatur stultitiam; et vir versutus odiosus est. Vir cogitabundus sive machinationum odiosus erit; Hebr.: tam in agendo preceps, quam in cogitando et deliberando nimis, odio habetur. (Bossuet.)

quam longissimè recedit à sapientia qui hanc perturbationem cohibere non novit! nihil potest facere cum moderate. Contra, sunt aliquot valde verus sive (ut est in Hebræo, sive cogitabundus) cogitabundus dicitur, et ingeniosi ut malum faciant, quos odit Dominus; nec immerito, cum non solum sensibus et appetitu (quibus maxime trahitur ad vita) ad malum agendum abutuntur, sed etiam ingenio et intellectu, videlicet cogitando meditandoque, machinantur malum; et non ex infirmitate neque ex ignorantia solum peccant, sed destinata quidam malitia peccatorum funiculos trahunt. Hos pro ceteris peccatoribus merito odio habet Dominus. Et hic sensus ac expositio posterioris clausula, nempo subaudiendo Dominum (ut sit sensus: Vir versutus, sive cogitabundus, est odiosus Domino), mihi magis placet quam ut, juxta quosdam, subaudiamus iracundiam, sive (ut Scriptura loquitur) irata ira, vel cito irata, sive iram cogitabundum, ut puta est dissimillimum; vir versutus (sive vir cogitabundus) et odiosus, scilicet iracundo. Lyranus in genere dictum intelligit, odiosus erit omnibus. Nihil agendum neque pro iram neque per dolum malum, docet proverbium.

VERS. 18. — POSIDERUNT PARVULI STULTITIAM, ET EXPECTAVIT ASTUTI SCIENTIAM. Hebr.: Accipientur per incunctationem, vel harriditiorum iure, ignari stultitiam, sed astuti coronabuntur scientiam; vel coronabuntur astuti scientiam, vel denique, coronabuntur scientiam. TD TD parvuli, ignari sive simplices; aliquando innocentes reddidit interpres. Hoc in loco in malum primum accipitur, pro stultis et malis. Parvuli sive accipi, qui omni cuncto circumferuntur, dum omnia facile credunt, semper discedunt et nunquam ad scientiam veritatis perveniunt, post magnum laborem et studia nihil aliud quam ignorantiam discedunt et ea que deducenda sunt, miram stultitiam ex laboribus veluti harriditiorum assequuntur. Nam à vera sapientia (qui Christus est) alieni, cum aliqui vel ex divitiis huius mundi vel honoribus plurima assequuntur, stulti habentur; relinquunt enim alienis divitiis, et septera litterarum, domus eorum in aeternum, Paul. 49. Et quod sequitur quadrabit illis: Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est juvenis insipientibus, et similis factus est illis. Astuti expectant scientiam et cognitionem Dei, tanquam laborem precium; vel, juxta Hebræum, astuti coronabuntur scientiam. Non latro aut myrto coronantur, quod poetis et militibus magnificum videbatur olim, sed scientia Dei et Christi Jesu, tanquam coronam vite. Hæc est enim vita æterna, ut cognoscant se solum Deum, et quem nascitur Jesus Christus, Joan. 17, q. 3. Verè sapientibus in lege Dei suam non potest deesse honor; sed hoc nomine quod in lege Dei meditantur die ac nocte, immortalem gloriam assequuntur. Aliter exponitur posterior versiculi clausula, si juxta Hebræum legatur verbum coronare, nempo ad hanc modum: Astuti coronabuntur scientiam, hoc est, plurimos ad studium sapientie pertrahere solent, ut jam non desituta, sed septa discipulorum turba videatur scientia Scripturarum, si prudens et doctus

magister sive concionator cathedram possidet. Aliiter: *Atque coram se doctrinam et scientiam, per quam honorem assequuntur apud homines. Et hic sensus maxime genuinus videtur his qui Hebraice norant.*

**VERS. 19.** — **JACEDUNT MALI ANTE BONOS, ET IMPII ANTE FORTES JUSTORUM.** Hebr.: *Incurvabunt se mali coram bonis, et impij ad portas justorum.* Non multum à sensu prioris versiculi recedit, nempe justos, sive bonos et sapientes solidam laudem habere, malos vero et impios tandem cogi ut agnoscat suam misericordiam, et exhibent honorem in quibus debetur. Faciunt ad tempus magnis fulgentibus honoribus et vel regiam dignitatem obtineant; hoc, inquam, fiet olim, quando implebitur illud, Sap. 5: *Stabant justi in magna constanti advertebat eis qui se angustiantur.* Aliiter: *Admonet versiculus malos et impios ut resistant, ostendens quod facere debeant ad sanam mentem reverentiam, nempe incurvare sese coram bonis, quos injuria asserunt. Opprimunt ferè bonos viri improbi per superbiam; regnum est tamen ut versa vice mali honorum agnoscent auctoritatem et portas ac aedes eorum frequentent. Nam per metaphoram incurvationis et portarum insinuat Scriptura honorem bonis et justis viris debitum. Honor enim premium est virtutis, juxta Philosophum.*

**VERS. 20.** — **ETIAM PROXIMO SVO RAPINA OBVIOS ERIT, AMICI VERO DIVITUM MULTI.** Hebr.: *Etiam ab amico (vel socio suo) solus odium haberi pauper. Quam grave sit paupertatis onus, et quam amara sit opulentia in hac vita, iudicat hoc versiculus. Sapientes; simul divitum ingratitude, qui perituras opes magis honorant quam naturam communem, reprehendit. Denique ad elemosynam et misericordiam hortatur, quae tanto gratior est quanto sit pauperum major indigentia, qui non solum à suis deserunt, sed odio habentur etiam à charissimis et domesticis. Ab alienis igitur quid expectet? miramur id quod scribitur Psal. 10: *Tibi derelictus est pauper, orphanus et creta adjutor.* Nam qui paupertatis nomine odiosus est hominibus, tanto charior et similior est illi qui non habuit nisi caput suum reclinet. Math. 8 et qui dixit per Prophetam, psal. 69: *Ego sum pauper et dolens, à suis relictus.* Versiculus iste ostendit quid solent facere ingrati divites, nempe pauperes et pauperem odio habere, divites vero et divites honorare; sequens vero versiculus, quid facere sapientes doceat.*

**VERS. 21.** — **QUI DESPICIT PROXIMUM SUUM, PECCAT; QUI AUTEM MISERETUR PAUPERIS, BEATUS ERIT, UT ALIBI SCRIPTUM EST: UNICUIQUE MANDAVIT DEUS DE PROXIMO, ECCLES. 17.** Impiij Cetera vox illa fuit, Gen. 4: *Namquid castor fratris mei ego sum?* Porro proximum sive amicum aut socium denique (sic enim verbi potest vox Hebraea 7) juxta definitionem evangelicam possumus intelligere qui faciunt misericordiam in illum. Mutuo se respiciunt proximus proximum, et amicus amicum; nam quicumque potest vel facere tibi vel recipere à te misericordiam vel opem quancumque, ille tuus proximus est et amicus.

Et jam sensus erit proverbii, cum peccare in Deum qui amicum pauperem contemnit, q. d.: Non, quod vulgo faciunt, sunt per divitias aut paupertatem estimandi homines, ut in superiore versiculo dictum est; nam longe aliter judicat Deus, et pro gravissimo labet peccato si quis amicum contemnat se despiciat, quantumvis pauperem aut afflictum. Ut omnes voto, sic opere proximis potissimum juvare debemus. Nam apud Deum beati sunt, non divitum amici, sed qui misericordiam in pauperes ostendunt, ut alio loco dictum est: *Qui miseretur pauperis, sanatur Deus, à quo temporalis subsidio aeterna beatitudine recipiet. Qui miseretur pauperis, beatus erit; Hebr.: beatitudinis illius, supple, sunt multae.*

**VERS. 22.** — **ERANT QUI OPERANTUR MALUM; MISERICORDIA ET VERITAS PREPARANT BONA.** Sic interpret, juxta quem non admodum proverbialis videtur versiculus. Habereum paulo aliter, nempe: *Namquid non errabunt (vel errare solent) qui machinantur malum? sed misericordia et veritas cum his qui machinantur bonum. Interrogatione affirmat. 777 cogitare significat, arare, vel cum cura aliquid facere, et etiam tacere: unde 7777 verbi potest: Imaginaria, qui facit machinantur, fabricant, vel arant, malum. Magna est fragilitas humana, per quam vix quisquam potest esse immunis ab errore et malo; sed omnium pessimi erant qui praevident sibi ut faciant malum, hoc est, non esse indignitabile, sed studio machinantur malum; hi errant, vel errabunt, hoc est, quod volunt non perveniunt, quod frequentari fieri solet. Qui student malum inferre aliis, ipsi incidunt in malum. Nam cecitate et errore necesse est perire qui lumine intellectus abutuntur, neque incumbunt rectis studiis aut investigationi veritatis, sed artificioso vel malum facere vel aliis inferre, si veritatem non cognoscunt, neque misericordiam assueverunt, quam non prestant. Contra, qui bonum student facere, nequa bona à Deo consequuntur, nempe veritatem, quia intellectus illuminatur, et misericordiam, quia conscientia purgatur à peccatis. Vehementer errare ostendit proverbium eos qui ex industria peccant, quod prope est haereticorum.*

**VERS. 23.** — **IN OMNI OPERE BONO ERIT AGRICULTURA; CUI AUTEM VERRA SERTI PLERIMA, IN FREQUENTIA NEGESTAS.** Aliiter: *In omni labore erit abundantia; sed verba laborum etiam ad defectum.* Non verba, sed facta laudantur, juxta illud Evangelii, Math. 7: *Nam omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum caelorum, sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in caelis est. Insuper labor commendatur in hoc versiculo, ut qui suo fructu non caret. Et quavis omnia Deo largitoris habeamus, tamen nostra industria accedat oportet, juxta parabolam Evangelii, Math. 25: *Qui quinque talenta acceperat, operatus est in eis, et lucratus est alia quinque; et: Omni habentis dabitur, et abundabit; id quod ut in agricultura et corporis laboribus fieri videmus, ita in studio virtutum suo venit. Ceterum qui verba laborum desiderat, et de virtute loqui non ex animo, sed ore solus, ad fructum non perveniet. Nam ut ad nihil egregium pervenitur ab-**

que audere, ita via virtutis ardua est et difficilis. 237 non laborum solum significat, sed etiam dolorem, quam significationem sequentes aliqui ex Hebraeis longe abum sensum faciunt, nempe: *In omni dolore et tristitia, quam tecum retinet homo, erit abundantia; et quotidie crescit secreta multitudine, verum per verba laborum dimittitur;* hoc est, detectus dolor et in sinum fidelis amici transusus mitigatur. El juxta hunc sensum potest ad confessionem accommodari versiculus: nam reverè nihil magis mitigat tristitiam quam quis concipit de peccatis suis, quam sincera et libera confessio facta in auricula vel sacerdoti. Illa enim, verba laborum, confitentis velle et absolventis, iuctum de peccatis conceptum vehementer mitigant et consolationem afferunt. Prima expositio magis germana videtur.

**VERS. 24.** — **CORONA SAPIENTUM DIVITIAE EORUM: FACULTAS STULTORUM IMPROBENTIA.** Aliiter, *stultitia stultorum stultitia.* Magna laus sapientiae, quae honestat et commendat non solum reliqua corporis et animae bona, sed etiam bona fortunae et divitias, quae magnum ornamentum afferunt, et veluti coronam capiti hominis imponunt, si cum sapientia jungantur. Sunt enim divitiae sapientibus instrumenta virtutum, quarum cupidines cum superaverint, et contemendas res mundanas omnibus ipso divitiarum bono usu ostenderint, maximum assumunt honorem, et diademate digni existunt, tanquam victores voluptatum et omnium malorum quae secum trahere solent opes et divitiae. Aliiter, sapientia et doctrina in homine paupere solet contenti à vulgo; verum quae in divitibus est sapientia admirabilis habetur, et suspicitur ab omnibus, ut jam ornamentum sapientiae videantur divitiae. Aliiter, *divitiae metaphoricè intelliguntur pro plura sapientia et perfectia, quae perfecte exornat et veluti coronat sapientes.* Prima expositio est optima. *Stultitia stultorum, q. d.:* Alia ratio est stultorum, qui nullis opibus aut externis bonis ornari possunt. Sed utrima semper sima, etiam si purpura vestiantur, sic stultitia, quae usque adeo magna est in aliquot stultis hominibus, ut nullo modo fieri possit aut honestari, sed nonnunquam duplicatur stultitia stultorum, si opes accedant: q. d.: Tantum abest ut opes honestent stultos, ut major fiat stultitia si divites sunt; tunc stultitia stultorum, erit stultitia insipida, et palam omnibus fiet, quae per inopiam occultata fuerat, dum quod stulle cogitaverant, stulto opere implere non poterant. Utriusque rei exempla prudens lector ex sacra historia facile colliget. Nos ad reliqua properamus.

**VERS. 25.** — **LIBERAT ANIMAS TESTES FIDELIS, ET PROFERT MENDACIA VERIBELLES (1).** Aliiter, *loquitur mendacium (1) Liberat animas, id est, homines innocentes calumniis oppressos, et coram iudicio accusatos. Et profert, etc., at loquitur: metaphora inflammatum mentendi studium designans; sicut qui spiritum efflat, vomitilla vi et conspersione hoc facit. Dolam veritatem opponit, et loqui mendaciam, liberationem, quod mendacia ad perdendum bonum spectant. Efflat mendaciam, id est, noxia quoque contra innocentem fingit. Dolam, pro dolare, ut ignis, Prov. 12, 27, pro ignis.*

(Synopsis.)

*cia dolens.* Utriusque mos et consuetudo superbia ostensa est, nempe testis fidelis et mendacis; quorum hic ut assuevit mensuri quotidianis sermonibus, ita publico iudicio non verebatur dicere falsum testimonium; ille vero, qui veritatis ubique amator et assertor est, et in privato et in publico verum profert. Hoc in loco, quam ingens hominum ex testimonio veritatis solat seipsum, et rursum quam grande malum per falsos testes in republica solet contingere, declarat. Nam de periculo vitae et mortis testes adhiberi solent, et innocentes nonnunquam in discrimen vite veniunt, quorum aliquem cum *fidelis testis liberat*, non unam animam liberat, sed nonnunquam multorum et totius familiae, quae unius hominis cura et operâ sustentatur. Simplissimus sensus erit si intelligamus multos perire innocentes, quos fidelis testis frequenter eripit; ut jam nihil sit laudabilis quam veritatem defendere; et contra, nihil magis odibile quam falsus testis; qui non gladio, sed lingua frequenter interficit innocentes. *Et profert mendaciam verisipilla, sive dolosa, submittitur testis, ut sit sensus: Et loquitur mendacia testis dolosus, h. e.:* Dum loquitur mendacia in iudicio, animus interficit quos vel haereditate et suo jure spoliat, vel vitâ privat. Id quod cum coram iudice, qui veritatem ignorat, fit nonnunquam, tum multo periculosius, cum doctor falsitatis in frequente occasione falsum profert de Scripturis testimonium, et errorem aspergit in populum, quò indigne animas decepta penitus percutit. O infelicem Iosueum, cuius dolo et fraude fideles animae pereunt! et ô serpens quaterque beatum testem, qui ad salutem animarum testimonium ex sacris eloquiis profert, et veritatem astringit, quae vita est animae!

**VERS. 26.** — **IN TIMORE DOMINI ERIT FORTITUDINE, ET FILII EJUS ERIT SPES.** De divitiis discernit, qui non proderunt absque sapientia. Eadem ratio est de fortitudine, quae neminem liberare potest citra timorem Domini, quod est initiis sapientiae. Qui fortis est, non in suis viribus confidit, sed in timore Domini, sciens scriptam esse, Jerem. 17: *Maledictus qui ponit cornu brachium suum. Fortitudinem more lingue Hebraice ponit pro fortis. Et filii ejus, supple Dei, erit spes; vel filii ejus, cuius fortitudo est timor Domini, qui propter meritum patris bene sperare possunt; vel quae exemplum patris testis sequi, et in timore Domini, h. e. in eo quod timeant offendere Dominum Deum, et illius clementiam implorant cum fiducia, spem habent in omnibus huius mundi adversis, spem, inquam, quam non confidunt. Si igitur non sit fiducia robusta nisi in timore Domini, si fortes et patientes suos liberos non possunt tueri, sed sub timore Domini tanquam sub clypeo configere deocent, quid debent facere imbecilles? quid oves pascenti ejus? quid ratione tute et salve esse possunt ab adversariis, qui tanquam leo raptus circumquirit quos dextera, 1 Petr. 5, et tendit laqueo mortis, contra quos praesentis remedium non habemus quam timorem Domini, ut in sequenti versiculo sequitur?*

**VERS. 27.** — **TIMOR DOMINI PONS VITAE, ET DECLINAT**

A REINA MORTIS. Aliter, ad declinandum à laqueis mortis. Ilos duos versiculos de timore Domini sic connectit Aben Ezra, ut in principio utriusque intelligatur littera belii, que in priore scribitur, h. e., in propter, vel per, et erit sensus prioris: Propter timorem suum Dominus erit fiducia fortitudinis, supple, et qui timet et colit eum, ut eripiat eum in tempore angustiarum, et erit spes fortitudinis filii illius ob meritum paternum. Similiter propter timorem suum Dominus erit inimentibus se quasi fons vitae, h. e., perpetuum refugium, quo suppeditabit illis vires ad declinandum, sive fugiendum, à laqueis mortis, h. e., diaboli, quibus captivos tenet infideles divini timoris et cultus expertes.

VERS. 28. — IN MULTITUDINE POPULI DIGNITAS REGIS, ET IN PATRICIATE PLEBIS IGNOMINIA PRINCIPIS. Aliter: Et cum non fuerit populus, est diminutio principis. Omnibus hominum ordinibus precepta et documenta sapientie proponit Salomon, pauperibus, divilibus, sarrabus et etiam regibus, quorum gloria non est in magnis opibus aut castellis aut propugnaculis, sed in multitudinis subditorum quillorum libenter parent imperio; in illis opes, in illis vires sunt regibus constituenda. Nam aliqui habent principis quicquid in hac vita splendendum ac magnificentum videatur, quicquid ad tutelam et defensionem imperii, si fides subditorum animis fuerit destituta, non habet solida munimenta regni quibus fidat; reliqua enim potius confusionem et contritionem (ut est in Hebræo) afferunt. Aliter, ad elegantiam principes invitavit et iustitiam, quibus virtutibus civitates crescant et locupletantur, in quibus libenter homines commorantur; id quod cum magna ex parte per principis providentiam contingat, celebrissimum nomen et apud suos et apud exterarum nationes assequitur: quæ virtutes ubi desunt, ubi seditio et dolis peccatur, status reipublice corrumpit, populus debilitatur, vires principis diminuantur, fama perditur, et gloria in ignominiam vertitur.

VERS. 29. — QUI PATIENS EST, MULTA GUBERNATUR SAPIENTIA: QUI AUTEM IMPATIENS EST, EXALTAT STULTITIAM. Aliter: Qui tardus est in ira, multus est in intelligentia, et velocis spiritus exaltat stultitiam. Interpretes supplendo verbum gubernatur, recte ad precedentem versiculum connectit sensum. Nam cum omnibus hominibus ira sit impedimentum quominus possint cernere verum, tum maxime regibus, qui iudices sunt, et qui, si facile irascantur, majorem stultitiam committunt, quo magis auctoritate et viribus polent. Qui patiens est, vel longus in ira, ut est in Hebræo, sive tardus ad iram, qui diu deliberat et consultat antequam ad iram, h. e., ad ponenda delicta, deveniat, profecto prudens princeps et magnæ sapientie habet. Possimus per iram alias quoque animi perturbationes intelligere, quibus cum facile status animi concutitur, minus intelligentia valeamus. Qui autem impatiens est, Hebr., *קָדָם אַנְגָּוֹסִי שְׁפִיטָה*, vel *concretatus spiritus*, h. e., animo ligatus quomodocumque per affectiones, ut non possit erigere mentem, et in omnes formas dilatate intelligentiam, sed statim erumpere in verba que suppeditat iram, non que ratio investigavit, hic exaltat

stultitiam, sive elevat stultitiam, quam prius occulta fuerat, in propatulo ponit. Aliter: Stultitiam propatulo sapientiam.

VERS. 30. — VITA CARNEM, SANTAS CORDES: PUNITIO OSSUM, INVIDIA. Aliter: Vita carnis (vel corporis), cor leve, etc. Tranquillus animi status non solum plurimum juvat ingenium et intelligentiam in contemplatione veritatis, sed etiam facit ad sanitatem corporis. Est enim quasi medicus ad toendum sanitatem corporalis vite, cor et animus sanus, nullis peccatis pollutus. Provenit enim frequenter corporis morbi ex vitis animi, juxta illud Evangelii, Joan. 5: *Vale, nisi amplius peccare, ne deterius aliquid tibi contingat*. Et juxta Hebræorum potest esse sensus: *Cor quod sanat et medetur affectibus et passionibus suis, est etiam vita carnis*, h. e., tenerimas partes corporis prorservat. Alii *כֶּסֶף לֵב* exponunt: *cor bonum et lætam*, alium ab ira et invidia, vitam præstat corpori, facit ut et dilata et felicitas vivat caro; contra, cor quod involuta et magis laborat peccatis, etiam ossa, h. e., involutissimas partes, infestis et veluti patredine corrumpit. Possimus vertere *cor leve*, sive lætiss cor, quo quod alienum sit ab ira, est vita carnis. Possunt denique caro et ossa ad animi virtutes referri, que quamvis debiles sint et teneræ, tamen ubi cor est sanum, h. e., intelligentia et fides integra, servatur anima vite; ubi verò cor et mens invidia laborat, h. e., excidit à charitate quæ est in Christo Jesu et ab unitate ecclesiastica, id quod per invidiam fieri solet, *conturbat etiam ossa*, h. e., virtutes maxime sordescunt in conspectu Dei, juxta illud Pauli: *Si lingua hominum loquatur et angelorum, etc.* 1 Cor. 13.

VERS. 31. — QUI CALUMNIATUR EGENTEM, EXPROBRAT FACTORI EJUS: HONORAT AUTEM EUM QUI REVERETUR PAUPERIS. Pro calumniari, opprimere ac vim inferre est in Hebræo, nempe *לְעָוֹן*. Patrocinatur pauperibus et coeret principes et potentes ut vim inferant, aut opprimant tenues, quorum Deus adiutor est, et quos in mundo vix quisquam tuetur, cum etiam ab amico suo pauper odio habeatur, ut superius lectum est. Quicquid enim pauperibus sit, maxime pauperibus spiritu, de quibus scriptura est Psal. 10: *Tu derelictus est pauper, sicut ipse quasi factum acceptum fert Deus*. Sic enim legitur, Matth. 25: *Quamvis uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*. Observandus est loquendi modus: *Exprobrat factori ejus*, vel, juxta Hebræum, *probris afficit*, deinde honorem impendit; quibus verbis nihil gravius, nihil efficacius dici potest sive in defensionem et patrocinium pauperum, sive ad coerentiam vim potentium, et excludendum pium animos ad beneficiendum egentibus. Nam honore ultimo nihil antiquius habere debemus; contra, Deum constantia afficere et opprobrio vel dictu horrendum est.

VERS. 32. — IN MALITIA SUA REPELLATUR IMPIS: SEERAT AUTEM JUSTUS IN MORTE SUA (1). Hebr.: *Per*

(1) *Malitia* hic intelligit res adversas, ut Matth. 6, 34. Nec aliud hic intelligitur mortis nomine, quod

malitiam suam (vel in malitiam suam) impellitur (vel impelli solet) impius; et fiduciam habet in morte sua factus. Impio nihil succedit ex animi sententia, justo verò omnia, ut quem sua spes nunquam fallit. Impius propter malitiam suam expellatur à spe cujuscumque boni post hanc vitam; vel in morte excidit omnis spes impii, sub quâ maxime sperat justus, cum in hac vita mercedem operum non acceperit. Aliter: Impius etiam in ipso malo quod conatur facere, expellitur à suo conatu, et non perficit telam quam apud se exorsus est; prius enim in mortem propellitur. Justus verò in morte sua, h. e., antequam moriatur, compos voti et spei suæ erit. Ambiguum est in morte sua, vel ejus; et aliqui bene referunt ad impiam, ad hunc modum: Justus, qui per malitiam impii multa passus est, consolatur se et bene sperat non diu victurum impiam, sed quod brevi expellatur ab hac vita. Quod etiam fit, juxta illud Psal. 37: *Et adhuc pusillum, et non erit peccator; et quæres locum ejus, et non invenies*. Et iterum: *Vidi impiam supererectam et elevatam sicut cedrus Libani, et transiit, et non erit; quævi eam, et non est inventa locus ejus*.

VERS. 33. — IN CORDE PRUDENTE REQUESCIIT SAPIENTIA, ET INDOCTOS QUOSQUE ERUDIT. Hebr.: *Et in medio stultorum cognoscitur*. Docet versiculus non satis esse discere et intelligere ea que sunt Dei, sed corde bono et optime retinere quod accepimus, et proferre fructum. Nam in medio stultorum, non quiescit inter illos, sed in corde intelligit, h. e., in corde eorum qui juxta mentem et superiorem animæ portionem vivunt. Qui verò sensus sequuntur et huius portionem animæ, cum totum cor illorum rebus sit mundanis occupatum, evanescent in cogitationibus suis, qui cum Deum cognoverunt, non sicut Deum glorificaverunt. *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt*, Rom. 1. Alqui hic sensus erit huius loci his qui verbum *וְיָדָעוּ* cognoscitur interpretantur: nempe, veritas à stultitia cognosci potest, sed locus et mansio sapientie et veritatis est cor intelligens, quod novit distinguere inter bonum et malum. In variis Scripturarum locis hoc verbum *וְיָדָעוּ* confringere significat, quo sensu hoc in loco interpretatur aliquot ex Hebræis, ex quibus est Aben Ezra; et sensus erit: *Prudentes viros servare diligenter sapientiam, stultos verò, si quid didicerint etiamnam juvenes, si quid audiant quod ad sapientiam spectat, facile oblivisci, et opus illas non quiescere, sed statim violentia quadam rumpi et evelli à cordibus eorum*. Aliter, laudat modestiam viri prudentis, in cujus corde quiescit scientia sine factantia. Stulti homines si quid noverint, celare non possunt.

VERS. 34. — JUSTITIA ELEVAT GENTEM, MISEROS AUTEM QUAE LATET SENSUS SUBIMIOR, QUEM CHRISTIANI OPTIMÉ INTELLIGUNT. (Grotius.)

## CAPUT XV.

1. Responsio mollis frangit iram; sermo durus suscitât furorem.

TEM FACIT POPULOS PECCATUM. Hebr.: *Sed misericordia est populi peccatum*. Commendatur misericordia et opera charitatis in pauperes. Sic enim hodie vocant Hebræi eleemosynam, *צְדָקָה יְסוּסִים*; cujus sensui bene quadam Evangelica doctrina, Matth. 7: *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab illis; et statim sequitur: Cum faciis eleemosynam, cum oraveris. Sunt ex Hebræis qui dicunt populum fidelem ex eleemosynâ magnum consecrari honorem; infideles verò, qui in honorem salutorum deorum faciunt justitiam, peccare*. Aliter: *Eleemosyna est rapina et sanguine pauperum et peccatum gentibus*. Alii malunt posteriorem clausulam exponere juxta aliam significationem hujus nominis *צְדָקָה*, quod Levit. 20 accipitur pro re nefaria, ut Hieronymus exponit, vel opprobrio; ut sit sensus: *Quomodo modum eleemosynæ, preces et jejunia et alia id genus justitie opera multas vires et contemptibiles gentes, nobiles et elios effecerunt, ita peccandi consuetudo populos præsertim Israeliticos, olim celeberrimos, extremâ contumeliâ et opprobrio damnavit*. Tertium denique sensum faciunt hi qui *צְדָקָה* peccatum hoc in loco more legis Mosiacæ intelligunt sacrificium pro peccato; ut sit sensus quasi propheticus spiritu à Salomone diceretur: *Non in victimis, quibus Deum colebamus, Israelitis cum lubertatis honorem, sed in justitiâ; neque sacrificia crassa illa et animalium sanguine amplius acceptanda in remissionem peccatorum, sed opera misericordiæ esse acceptanda tanquam hostia pro peccatis, ut scriptum est Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis, Luc. 11.*

VERS. 35. — ACCEPTUS EST REGI MINISTER INTELLIGENS, IRACUNDIAM EJUS INDULSUS RESTINUIT. Hebr.: *Benevolentia regis erga servum intelligentem; sed indignitas ejus erga eum qui pudore afficit*. Omnibus est necessaria sapientia, et quamvis varia et diversa pro varietate conditionis humana, omnibus tamen prudentia et intelligentia imprimis est necessaria; etiam servis et villoris conditionis hominibus qui heris suis non possunt placere nisi sapiant, quantumvis aliquando fuerint obedientes, et omnia ad nutum faciant; item non nisi intelligens et prudens servus Christo regi placere potest, dicente Domino, Matth. 24: *Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam? Qui verò non querit honorem domini sui, sed incipit pervertere consertos suos, manducare et bibere cum ebriosis, trinitus dominus dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis*. In secundâ particula versiculi subaudiuntur *וְיָדָעוּ* sermo, et pendet sensus ex sequenti versiculo juxta Aben Ezra, qui cum prudentem vocat servum qui novit responsione molli regi satisfacere, et iram illius placare, erga quem erit voluntas; et indignatio regis erit in illum servum qui contumeliosè respondens indignationem regis provocat, ut sequitur.

## CHAPITRE XV.

1. La parole douce rompt la colère; la parole dure excite la fureur.

A REINA MORTIS. Aliter, ad declinandum à laqueis mortis. Ilos duos versiculos de timore Domini sic connectit Aben Ezra, ut in principio utriusque intelligatur littera belii, que in priore scribitur, h. e., in propter, vel per, et erit sensus prioris: Propter timorem suum Dominus erit fiducia fortitudinis, supple, et qui timet et colit eum, ut eripiat eum in tempore angustiarum, et erit spes fortitudinis filii illius ob meritum paternum. Similiter propter timorem suum Dominus erit inimentibus se quasi fons vitae, h. e., perpetuum refugium, quo suppeditabit illis vires ad declinandum, sive fugiendum, à laqueis mortis, h. e., diaboli, quibus captivos tenet infideles divini timoris et cultus expertes.

VERS. 28. — IN MULTITUDINE POPULI DIGNITAS REGIS, ET IN PATRICIATE PLEBIS IGNOMINIA PRINCIPIS. Aliter: Et cum non fuerit populus, est diminutio principis. Omnibus hominum ordinibus precepta et documenta sapientie proponit Salomon, pauperibus, divilibus, sarrabus et etiam regibus, quorum gloria non est in magnis opibus aut castellis aut propugnaculis, sed in multitudine subditorum quillorum libenter parent imperio; in illis opes, in illis vires sunt regibus constituenda. Nam aliqui habent principis quicquid in hac vita splendendum ac magnificentum videatur, quicquid ad tutelam et defensionem imperii, si fidei subditorum animis fuerit destitutus, non habet solida munimenta regni quibus fidat; reliqua enim potius confusionem et contritionem (ut est in Hebræo) afferunt. Aliter, ad elegantiam principes invitavit et iustitiam, quibus virtutibus civitates crescant et locupletantur, in quibus libenter homines commorantur; id quod cum magna ex parte per principis providentiam contingat, celebrissimum nomen et apud suos et apud exterarum nationes assequitur: quæ virtutes ubi desunt, ubi seditio et dolis peccatur, status reipublice corrumpit, populus debilitatur, vires principis diminuantur, fama perditur, et gloria in ignominiam vertitur.

VERS. 29. — QUI PATIENS EST, MULTA GUBERNATUR SAPIENTIA: QUI AUTEM IMPATIENS EST, EXALTAT STULTITIAM. Aliter: Qui tardus est in ira, multus est in intelligentia, et velocis spiritus exaltat stultitiam. Interpretes supplendo verbum gubernatur, recte ad precedentem versiculum connectit sensum. Nam cum omnibus hominibus ira sit impedimentum quominus possint cernere verum, tum maxime regibus, qui iudices sunt, et qui, si facile irascantur, majorem stultitiam committunt, quo magis auctoritate et viribus polent. Qui patiens est, vel longus in ira, ut est in Hebræo, sive tardus ad iram, qui diu deliberat et consultat antequam ad iram, h. e., ad ponenda delicta, deveniat, profecto prudens princeps et magnæ sapientie habet. Possimus per iram alias quoque animi perturbationes intelligere, quibus cum facile status animi concutitur, minus intelligentia valeamus. Qui autem impatiens est, Hebr., *קָדַח אַנְפּוּסָא*, angustis spiritibus, vel concutatus spiritus, h. e., animo ligatus quomodocumque per affectiones, ut non possit erigere mentem, et in omnes formas dilatate intelligentiam, sed statim crumpere in verba que suppeditat iram, non que ratio investigavit, hic exaltat

stultitiam, sive elevat stultitiam, quam prius occulta fuerat, in propatulo ponit. Aliter: Stultitiam propatulo sapientiam.

VERS. 30. — VITA CARNEM, SANTAS CORDES: PUNITIO OSSUM, INVIDIA. Aliter: Vita carnis (vel corporis), cor leve, etc. Tranquillus animus status non solum plurimum juvat ingenium et intelligentiam in contemplatione veritatis, sed etiam facit ad sanitatem corporis. Est enim quasi medicus ad toendum sanitatem corporalis vite, cor et animus sanus, nullis peccatis pollutus. Provenit enim frequenter corporis morbi ex vitis animi, juxta illud Evangelii, Joan. 5: *Vale, nisi amplius peccare, ne deterius aliquid tibi contingat.* Et juxta Hebræorum potest esse sensus: *Cor quod sanat et medetur affectibus et passionibus suis, est etiam vita carnis, h. e., tenerimas partes corporis prorservat.* Alii *כָּרַח לֵב* exponunt: *cor bonum et lætam, aliumque ab ira et invidia, vitam prorsus corpori, facit ut et dilata et felicitas vivat caro; contra, cor quod involuta et magis laborat peccatis, etiam ossa, h. e., involutissimas partes, infestis et veluti patredine corrumpit.* Possimus vertere *cor leve, sive lætius cordis, quod quod alienum sit ab ira, est vita carnis.* Possunt denique caro et ossa ad animi virtutes referri, que quamvis debiles sint et teneræ, tamen ubi cor est sanum, h. e., intelligentia et fides integra, servatur anima vite; ubi verò cor et mens invidia laborat, h. e., excidit à charitate quæ est in Christo Jesu et ab unitate ecclesiastica, id quod per invidiam fieri solet, *conturbantur etiam ossa, h. e., virtutes maxime sordescunt in conspectu Dei, juxta illud Pauli: Si lingua hominum loquar et angelorum, etc.* 1 Cor. 13.

VERS. 31. — QUI CALUMNIATUR EGENTEM, EXPROBRAT FACTORI EJUS: HONORAT AUTEM EUM QUI REVERETUR PAUPERIS. Pro calumniari, opprimere ac vim inferre est in Hebræo, nempe *לִפְתּוֹ*. Patrocinatur pauperibus et coeret principes et potentes ut vim inferant, aut opprimant tenues, quorum Deus adiutor est, et quos in mundo vix quisquam tuetur, cum etiam ab amico suo pauper odio habeatur, ut superius lectum est. Quicquid enim pauperibus sit, maxime pauperibus spiritu, de quibus scriptura est Psal. 10: *Tu, derelictus est pauper, sicut ipse quasi factum acceptum fert Deus.* Sic enim legitur, Matth. 25: *Quamvis uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.* Observandus est loquendi modus: *Exprobrat factori ejus, vel, juxta Hebræum, probris afficit, deinde honorem impendit;* quibus verbis nihil gravius, nihil efficacius dici potest sive in defensionem et patrocinium pauperum, sive ad coerentiam vim potentium, et excludendum pium animos ad beneficiendum egentibus. Nam honore ultimo nihil antiquius habere debemus; contra, *Deum contumelia afficere et opprobrio vel dictu horrendum est.*

VERS. 32. — IN MALITIA SUA REPELLATUR IMPIUS: SEERAT AUTEM JUSTUS IN MORTE SUA (1). Hebr.: *Per*

(1) *Malitiam* hic intelligit res adversas, ut Matth. 6, 34. Nec aliud hic intelligitur mortis nomine, quod

malitiam suam (vel in malitiam suam) impellitur (vel impelli solet) impius; et fiduciam habet in morte sua factus. Impio nihil succedit ex animi sententia, justo verò omnia, ut quem sua spes nunquam fallit. Impius propter malitiam suam expellatur à spe cujuscumque boni post hanc vitam; vel in morte excidit omnis spes impii, sub quâ maxime sperat justus, cum in hac vita mercedem operum non acceperit. Aliter: Impius etiam in ipso malo quod conatur facere, expellitur à suo conatu, et non perficit telam quam apud se exorsus est; prius enim in mortem propellitur. Justus verò in morte sua, h. e., antequam moriatur, compos voti et spei suæ erit. Ambiguum est in morte sua, vel ejus; et aliqui bene referunt ad impiam, ad hunc modum: Justus, qui per malitiam impii multa passus est, consolatur se et bene sperat non diu victurum impiam, sed quod brevi expellatur ab hac vita. Quod etiam fit, juxta illud Psal. 37: *Et adhuc pusillum, et non erit peccator; et quæres locum ejus, et non invenies.* Et iterum: *Vidi impiam supererectam et elevatam sicut cedrus Libani, et transiit, et non erit; quæcivit eam, et non est inventa locus ejus.*

VERS. 33. — IN CORDE PRUDENTE REQUESCIIT SAPIENTIA, ET INDOCTOS QUOSQUE ERUDIT. Hebr.: *Et in medio stultorum cognoscitur.* Docet versiculus non satis esse discere et intelligere ea que sunt Dei, sed corde bono et optime retinere quod accepimus, et proferre fructum. Nam in medio stultorum, quem peccatores intelligent, solet cognosci Christus, Dei Sapientia, sed tamen non inhabitat, non quiescit inter illos, sed in corde intelligitur, h. e., in corde eorum qui juxta mentem et superiorem animæ portionem vivunt. Qui verò sensus sequuntur et huius portionem animæ, cum totum cor illorum rebus sit mundanis occupatum, evanescent in cogitationibus suis, qui cum Deum cognoverunt, non sicut Deum glorificaverunt. *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt, Rom. 1.* Aliqui hic sensus erit huius loci his qui verbum *וְיָדָעוּ* cognoscitur interpretantur: nempe, veritas à stultitia cognosci potest, sed locus et mansio sapientie et veritatis est cor intelligens, quod novit distinguere inter bonum et malum. In variis Scripturarum locis hoc verbum *וְיָדָעוּ* confringere significat, quo sensu hoc in loco interpretatur aliquot ex Hebræis, ex quibus est Aben Ezra; et sensus erit: *Prudentes viros servare diligenter sapientiam, stultos verò, si quid didicerint etiamnam juvenes, si quid audiant quod ad sapientiam spectat, facile oblivisci, et opus illas non quiescere, sed statim violentia quadam rumpi et evelli à cordibus eorum.* Aliter, laudat modestiam viri prudentis, in cujus corde quiescit scientia sine factantia. Stulti homines si quid noverint, celare non possunt.

VERS. 34. — JUSTITIA ELEVAT GENTEM, MISEROS AUTEM QUAE LATET SENSUS SUBIMIOR, QUEM CHRISTIANI OPTIMÉ INTELLIGUNT. (Grotius.)

## CAPUT XV.

1. Responsio mollis frangit iram; sermo durus suscitât furorem.

TEM FACIT POPULOS PECCATUM. Hebr.: *Sed misericordia est populi peccatum.* Commendatur misericordia et opera charitatis in pauperes. Sic enim hodie vocant Hebræi eleemosynam, *צְדָקָה* justitiam; cujus sensui bene quadam Evangelica doctrina, Matth. 7: *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab illis; et statim sequitur: Cum faciis eleemosynam, cum oraveris.* Sunt ex Hebræis qui dicunt populum fidelem ex eleemosynâ magnum consecrari honorem; infideles verò, qui in honorem salutorum deorum faciunt justitiam, peccare. Aliter: *Eleemosyna ea rapinâ et sanguine pauperum est peccatum gentibus.* Alii malunt posteriorem clausulam exponere juxta aliam significationem hujus nominis *צְדָקָה*, quod Levit. 20 accipitur pro re nefaria, ut Hieronymus exponit, vel opprobrio; ut sit sensus: *Quomodo modum eleemosynæ, preces et jejunia et alia id genus justitie opera multas vires et contemptibiles gentes, nobiles et ceteros effecerunt, ita peccandi consuetudo populos prorsum Israeliticis, olim celebrissimos, extremâ contumeliâ et opprobrio damnavit.* Tertium denique sensum faciunt hi qui *צְדָקָה* peccatum hoc in loco more legis Mosiacæ intelligunt sacrificium pro peccato; ut sit sensus quasi propheticus spiritu à Salomone diceretur: *Non in victimis, quibus Deum colebunt, Israelitis cum lubertatis honorem, sed in justitiâ; neque sacrificia crassa illa et animalium sanguine amplius acceptanda in remissionem peccatorum, sed opera misericordiæ esse acceptanda tanquam hostia pro peccatis, ut scriptum est Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis, Luc. 11.*

VERS. 35. — ACCEPTUS EST REGI MINISTER INTELLIGENS, IRACUNDIAM EJUS INDULSUS RESTINUIT. Hebr.: *Benevolentia regis erga servum intelligentem; sed indignitas ejus erga eum qui pudore afficit.* Omnibus est necessaria sapientia, et quamvis varia et diversa pro varietate conditionis humana, omnibus tamen prudentia et intelligentia imprimis est necessaria; etiam servis et villoris conditionis hominibus qui heris suis non possunt placere nisi sapiant, quantumvis aliquando fuerint obedientes, et omnia ad nutum faciant; item non nisi intelligens et prudens servus Christo regi placere potest, dicente Domino, Matth. 24: *Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam? Qui verò non querit honorem domini sui, sed incipit pervertere consertos suos, manducare et bibere cum ebriosis, trinitus dominus dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis.* In secundâ particula versiculi subaudiuntur *וְיָדָעוּ* sermo, et perdit sensus ex sequenti versiculo juxta Aben Ezra, qui cum prudentem vocat servum qui novit responsione molli regi satisfacere, et iram illius placare, erga quem erit voluntas; et indignatio regis erit in illum servum qui contumeliosè respondens indignationem regis provocat, ut sequitur.

## CHAPITRE XV.

1. La parole douce rompt la colère; la parole dure excite la fureur.

2. Lingua sapientium ornat scientiam; os fatuorum ebullit stultitiam.
3. In omni loco, oculi Domini contemplantur bonos et malos.
4. Lingua placabilis, lignum vite; que autem immoderata est, conteret spiritum.
5. Stultus irridet disciplinam patris sui; qui autem custodit increpationes, astutior fiet. In abundantia justitiæ virtus maxima est; cogitationes autem impiorum eradicabuntur.
6. Domus justi, plurima fortitudo; et in fructibus impij conturbatio.
7. Labia sapientium disseminabunt scientiam; cor stultorum dissimile erit.
8. Victimæ impiorum abominabiles Domino; vota justorum placabilia.
9. Abominatio est Domino via impij; qui sequitur justitiam, diligit ab eo.
10. Doctrina mala deservit viam vite; qui increpationes odit, morietur.
11. Infernus et perditio coram Domino; quanto magis corda illorum hominum!
12. Non amat peccatorem cum qui se corripit; nec ad sapientes graditur.
13. Cor gaudens exhibet pacem; in dolore animi desolat spiritus.
14. Cor sapientis querit doctrinam, et os stultorum pascat imperitiâ.
15. Omnes dies pauperis mali; secuta mens quasi joco convivium.
16. Melius est parum cum timore Domini, quam thesauri magni et inestimabiles.
17. Melius est vocari ad olera cum claritate, quam ad vitulum saginatum cum odio.
18. Vir iracundus provocat rixam; qui patiens est, mitigat suscitatas.
19. Iler pigrorum quasi apes spinarum; via justorum absque offensivo.
20. Filius sapiens lætificat patrem; et stultus homo despiciat matrem suam.
21. Stultitia gaudium stulto; et vir prudens dirigit gressus suos.
22. Dissipantur cogitationes ubi non est constantia; ubi vero sunt plures consiliarii, confirmantur.
23. Lætor homo in sententiâ oris sui; et sermo opportunus est optinens.
24. Semita vite super eruditionem, ut declinet de inferno novissimo.
25. Domum superiorum demolietur Dominus, et firmos faciet terminos viduæ.
26. Abominatio Domini cogitationes malæ; et purus sermo peccatissimus firmabitur ab eo.
27. Conturbat domum suam, qui sectatur avaritiam; qui autem odit munera, vivet.
- Per misericordiam et fidem purgantur peccata; per timorem autem Domini declinat omnis à malo.

2. La langue des sages orne la science; la bouche des insensés se repand en folies.
3. Les yeux du Seigneur contemplant en tout lieu les bons et les méchants.
4. La langue pacifique est un arbre de vie; mais celle qui est immodérée brise l'esprit.
5. L'insensé se moque de la correction de son père; mais celui qui se rend au clairement, deviendra plus sage.
- (1) La justice abondante aura une grande vertu; mais les pensées des impies sécheront jusqu'à la racine.
6. Il y a une grande force dans la maison du juste; et il n'y a que trouble dans les fruits de l'impie.
7. Les lèvres des sages répandront la science comme une semence; il n'en est pas de même du cœur des insensés.
8. Les victimes des impies sont abominables devant le Seigneur; les vœux des justes lui sont agréables.
9. La voie de l'impie est en abomination devant le Seigneur; celui qui suit la justice, est aimé de lui.
10. La doctrine mauvaise à celui qui abandonne la voie de la vie; celui qui hait les réprimandes mourra.
11. L'enfer et la perdition sont à nu devant le Seigneur; combien plus les cœurs des enfans des hommes!
12. L'homme corrompu n'aime point celui qui le reprend; et il ne va point trouver les sages.
13. La joie du cœur se répand sur le visage; la tristesse de l'âme abat l'esprit.
14. Le cœur du sage cherche l'instruction; la bouche des insensés se repand d'ignorance.
15. Tous les jours du pauvre sont mauvais; l'âme travaillée est comme dans un festin continué.
16. Pen, avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors qui ne rassasient mourra.
17. Il vaut mieux être invité avec affection à manger des herbes, qu'à manger le veau gras lorsqu'on est hui.
18. L'homme colère excite des querelles; celui qui est patient apaise celles qui étaient déjà nées.
19. Le chemin des paresseux est comme une haie d'épines; la voie du juste n'a rien qui l'arrête.
20. L'enfant sage est la joie de son père; et l'homme insensé méprise sa mère.
21. La folie est la joie de l'insensé; mais l'homme prudent mesure tous ses pas.
22. Les pensées se dissipent où il n'y a point de conseil; mais où il y a plusieurs conseillers, elles s'affermissent.
23. Chacun aime son sentiment, quand il l'a dit; mais ce qu'on doit estimer, est la parole dite à propos.
24. L'homme bien instruit vit au-dessus du profond de l'enfer.
25. Le Seigneur détruira la maison des superbes; et il affermira l'héritage de la veuve.
26. Les pensées mauvaises sont en abomination au Seigneur; la parole pure lui sera très-agréable.
27. Celui qui cherche à satisfaire son avarice trouble sa maison; mais celui qui hait les présents, vivra.
- Les péchés se purifient par la miséricorde; et par la foi (2); et tout homme évitera les maux par la crainte du Seigneur.

- (1) Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans divers exemplaires grecs et latins.
- (2) Aut: Et par la fidélité. — Ce verset, que les Septante ont mis ici, ne se trouve dans l'hébreu qu'au chap. suiv., verset 6, où la Vulgate le répète, et où les Septante ne l'ont pas mis. Les Septante expliquent ici de la foi ce que la Vulgate explique de la vérité au chapitre suivant. L'hébreu peut signifier la fidélité.

28. Mens justi meditatur obedientiam; os impiorum redundat malis.
29. Longè est Dominus ab impijs; et orationes justorum exaudiet.
30. Lux oculorum lætificat animum; fama bona impinguit ossa.
31. Auris qui audit increpationes vite, in medio sapientium commorabitur.
32. Qui alijcit disciplinam, despiciat animum suum; qui autem acquisivit increpationibus, possessor est cordis.
33. Timor Domini disciplina sapientiam, et gloriam præcedit humilitas.

28. L'âme du juste médite l'obéissance; la bouche des impies se repand en toutes sortes de maux.
29. Le Seigneur est loin des impies, et il exaucera les prières des justes.
30. La lumière des yeux est la joie de l'âme, la bonne réputation engraisse les os.
31. L'oreille qui écoute les réprimandes salutaires demeure au milieu des sages.
32. Celui qui rejette la correction, méprise son âme; mais celui qui se rend aux réprimandes, possède son cœur.
33. La crainte du Seigneur est ce qui apprend la sagesse, et l'humilité précède la gloire.

## COMMENTARIUM.

VERS. 4. — *RESPONSO MOLLIS FRANGIT IRAM; SERMO DURE SUSCITAT FUREM.* In Hebræo non *frangit*, sed *reducit*, vel *revertit facit*, aut *retrahit*. Quotidiana docet experientia quantum momenti habeant in secundâ vel movendâ, non solum regis, sed etiam eajuslibet hominis iracundiâ, verba eorum qui ex adverso respondent. *Responsionem mollem* vocat que fit verbis benignis et placidis, non solum cum modestia probratis, sed etiam cum ratione et câ moderatione et honoris præfatione que hominem deceat quem alloquitur. *Sermo durus*, vel, ut est in Hebræo, *sermo doloris vel tristitiæ*, hoc est, verba que dolorem et molestiam inferri audienti, faciunt ascendere furorom, vel iram, inquit, aptâ admodum metaphora indicans iram ad instar flammæ excitatam ascendere, si quis verbis durioribus et asperis velit folibus sufflet. *Mollis responsio*, hoc est, humilis confessio, iram et vindictam Dei averit, juxta sensum allegoricum. Et verbum *tristitiæ*, verbum *subigationis* aut *doloris*, juxta varia significata hujus verbi 237. Si verbum *tristitiæ* legas, sermonem malum intellige, quo contristatur, ut inquit Paulus, Ephes. 4, *Spiritus sanctus*. Si verbum *doloris*, verbum dolore dignum et lacrymis intelligimus, quo nomen Domini blasphematur. Hujusmodi excitabant iram et vindictam Dei.

VERS. 2. — *LINGUA SAPIENTUM ORNAT SCIENTIAM; OS FATUORUM EBULLIT STULTITIAM*, vel, *enumera facit stultitiam*. Juxta anthropologiam Hebræicæ dicendi potest verti: *Lingua sapientum ornat scientiam*, consentientibus Hebræorum aliquot Rabbânis; sed prior interpretatio est melior. Et linguarum domini commendantur, quo propheta et scriptura mystice explicantur; quod minus est docti conciatoris, sic Scripturas sacras explicare, ut eorum scientia et intelligentia, que aliqui obscura est, capi possit ab indoctis et illiteratis hominibus, quibus scientia Scripturarum quam pulchra et bona sit non apparet, nisi per sermonem prudentis et fideles serri, quon constituit Dominus super familiam suam, ut dei illis in tempore tristitiæ memoriam, Math. 24. *Os fatuorum ebullit stultitiam*, vel *enumera facit stultitiam*, indeless sunt plerique indocti homines, presertim hæretici, qui nunquam desinant scribendo et predicando populum seducere, quod, prohi dolor! hoc nostro sæculo, si quando alius,

possim visum est. Quorum os mirum in modum ebullit stultitiam, et omnium auribus ingerere suam impietatem student qui latere poterat, si tacere novis sent ipsi. Possimus intelligere eam à Salomone laudatam esse eloquentiam que cum sapientiâ conjuncta est et cognitio rerum; loquentiam verò, quam indocti solent affectare homines, stultitiæ esse scuriginem.

VERS. 5. — *IN OMNI LOCO OCVLI DOMINI CONTEMPLANTUR BONOS ET MALOS* (1). Hebr. : *Malos et bonos. Omnia vada et aperta sunt oculis ejus*, ne quis patet se posse alio eloquentiam sua fœco illius judicium fallere, quemadmodum hominibus spernuerunt imponunt. In quorum os ebullit stultitiam. Nullus est locus ubi deus adeo presens vel obscurus quo non penetret et tunc scrutatur oculi Domini, ad consolationem bonorum, et terrorem malorum. Damnat præterea proverbium infidelium errorum; qui negant Dei providentiam et dispensationem. Omnia enim novit Dominus, et gubernat omnia.

VERS. 4. — *LINGUA PLACABILIS, LIGNUM VITÆ; QUE AUTEM IMMODERATA EST, CONTERIT SPIRITUM.* Hebr. : *Sanctus lingua; lignum vite; et perterit in eâ, contritio in spiritu. Sanctitas lingua opponitur perveritatis ejus. Et sanitatem linguæ intelligimus quam lingua sapientia, que ornat scientiam, inducit in animas ægras. Nam nullus medicus tam necessarius est ægrois corporibus quam docta et pia lingua conciatorum hie qui animo laborant; multos enim convocat à morte, ut merito possit hujusmodi lingua convecti cum signo vitæ, cujus fructus immortalitatem largitur. Contra, que immoderata est, sive, ut est in Hebræo, *perterit*, ita est in eâ, contritio in spiritu, hoc est: Ut illa placabilis sive pacifica vana, ita hæc perveritatem integros conterit et confringit. Hæreticorum lingua, qua à sanâ doctrina semper est perversa, imitatem spirituales que viget inter fideles conterit, et veluti in diversis partes rumpit. Quod ad linguam boni vel mali doctoris deliximus, locum habet ubique et in quovis*

(1) Dicitur contra illos qui dicebant divinam providentiam se non extendere ad ista inferiora, et maxime ad actus humanos, propter arbitrii libertatem. In quorum persona dicitur, Job. 22: *Circa cardines oculi perambulavit, nec nostris considerat.* (Lyranus.)

voluntati societate. Ubique enim lingua pervertitur spiritus et mentes amulorum dirumpit et separât; et sapientiam lingua sanctorum est, quemadmodum, cap. 12, disseminis copiositas. Potest contritio spiritus et sanctitas referri ad loquentes, sed melius ad auditores.

VERS. 5. — STULTUS URBIBUS DISCIPLINAM PATRIS FIET; QUI AUTEM CUSTODIT INCREPATIONES, ASTUTIOR FIET (1). Ostendit hic versiculus quâ ratione sanctorum ex lingua sapientiam recipiant ægri, nempe per correctionem maiorum. Nilil crebrius inveniatur in hoc libello quam ut momentales patres quò diligenter castigant vitam liberorum, et filios, quò non recusat maiorum disciplinam; quorum castigatiōnem qui recusat vel spernit, stultitiam suam manifestat, non aliter quam ægrotus qui salubres potiones, quò videntur amara, non recipit. Caterum qui disciplinam et admonitiones parentum, præceptorum sive patrum antiquorum libenter admittit, et castigatiōnem, si quid deliquerit, æquo animo tolerat, facile prudens evadit. Observa sapientiam, aut saltem primum gradum ad sapientiam, in recta maiorum castigatiōne et morum integritate consistere. Si celestem Patrem intelligamus, qui castigat omnem filium quem recipit, sensus erit sublimior.

VERS. 6. — DOMUS IUSTI MURIBUS FORTITUDO, ET IN FRACTIBUS IMPII CONTURBATIO (2). Hebr.: Domus iusti thesaurus multus, et in proventus impij conturbatur. Ad sensum peribendum supplenda sunt quedam verba, sic: Domus iusti habet thesaurus multos; vel, in domo iusti est multus thesaurus; et, supple domus impij, per proventus conturbatur. Si per thesaurum opes intelligamus iusti laboribus parvas, quæ recondi et diu servari in familia iusti, et à patre ad filios et nepotes transferri solent, non erit absurda interpretatio. Tamen proventus et opes quas per rapinam aut aliquo injustè colligit impius, non solum non prosunt filius nepotibus, sed etiam nonnunquam familiam illius perturbant, dum de hereditate litigant hæredes. Aliter: In aco iusti fortitudo, sive robur multum; nam utrumque significat vox Hebræa צדק, et sensus erit, iustitiam, non opes, dare vires ad tolerandas adversitates,

(1) Astutior, cautior et sapientior.

Vires, fortitudo et potentia, nam in Græco est, εὐρω. COGNATIONES AUTEM IMPIORUM, etc., contra impij qui se et cogitationes suas, hoc est, studia et consilia firmiter radicata putant, eradicabuntur et perdentur. (Menochius.)

(2) Le juste, comme il a été marqué auparavant, est celui qui vit d'une foi humble et reconnaissante. Il y a une grande force dans sa maison, parce que Dieu est lui-même sa maison et sa force. Plus il se reconnaît faible, plus il devient fort, non de sa force, mais de celle de Dieu: Ille enim fortis qui non in se, sed in Deo fortis est.

Le trouble est dans les fruits de l'homme impie, c'est-à-dire, d'un homme qui est sans piété, dont la principale partie est de rendre grâces à Dieu de ce qu'il nous a donné, et de lui demander ce que nous n'avons pas encore reçu de lui. C'est cette présomption secrète d'un cœur ingrat qui jette l'inquiétude dans l'âme, parce que le trouble est le partage de Ferguel, comme la paix est la compagne de l'humilité. (Sacy.)

quibus domus iustorum fortiter resistit. Familia verò impiorum statim conturbatur. Sensus magis universalis erit, si de illis intelligamus thesauris de quibus Christus, Matth. 6: Theaurizate vobis thesuros in celo, ubi neque argo neque tinea denoditur. Nam elemosynis et bonis operibus plena sunt pectora omnium domesticorum in familia iusti, sed in familia impij est perturbatio. In Hebræo potest צדק, conturbatur vel eradicatur, referri vel ad proventum vel ad domum; q. d.: Proventus impij non durat, sed statim dissipatur; vel: Domus impij turbatur tantò magis quanto uberior proveniat illi annona, dum liberus peccat quò magis divitiis abundat. Proverbium ostendit opes iusti fore materiam virtutis, impiis vero videtur fomenta.

VERS. 7. — LABIA SAPIENTIS BENESEMIANT SAPIENTIAM; COR STULTORUM DISSIMILE ERIT (1). Hebr.: Cor stultorum non erit rectum, vel, non sic, ut cum nostro interprete conveniat versio. Apostolorum tempora et hereticorum respexisse videtur Salomon, dum ex lingua sapientium et insipientium tanta bona et mala provenire ostendit. Per universum orbem sparseunt evangelicam doctrinam Apostoli, juxta illud Psal. 19: Tu omnem terram erexit sonus eorum. Sic in hoc loco dispersere potius dicit quàm seminare, ut majorem copiam significet et plenitudinem scientiæ undique defluentis e labijs sapientum doctorum. Sed cor stultorum, cum rectum non sit, hoc est, cum malè recitatur stultus, non est quòd quisquam ab eorum labijs sanam doctrinam expectet. Aliter: Cum cor stultorum non sit, vel dissimile sit, neque respondet animus stulti et affectus huic scientiæ, non ita videtur stultis hominibus, supple quòd labia sapientium dispergant scientiam. Aliter: Labia sapientium spargunt scientiam, in corda, supple hominum; sed cor stultorum non sit erit, supple, promptum ad discendum scientiam.

VERS. 8. — VICTIME IMPIORUM ABOMINABILI DOMINO; VOTA IUSTORUM FLAGELLIA (2). Hebr.: Oratio rectorum

(1) Labia sapientum dispergant, proferunt, propagant ubicunque possunt, scientiam; notam faciunt scientiam, uti Chaldaus vertit. Cupiunt omnes particule suæ doctrine et sapientiæ facere. Jerchi exponit coronant. Symmachus custodit scientiam reddidit. Cor autem stultorum, adeoque et labia, non sic est comparatum ut cor et labia sapientium. Cor seu mens stultorum cum scientiâ crearet, eam nec potest propagare. Alii: Cor stultorum spargit quòd non est rectum; à recto est aversum et variatibus adductum. Alii: Cor stultorum non est rectum, solidum. Ita Græci Alexander et Syrus. A Sebultens: Cor stultorum est quòd non rectum. (Rosenmüller.)

(2) Sensus est: Victimæ, oblationes, orationes impiorum non placent Deo, sed abominabiles sunt in conspectu ejus; et contra autem vota, orationes et oblationes iustorum sunt placabiles. Ubiplacibile scilicet sumitur pro eo quòd Deum placare potest. Impii autem dicuntur qui in affectu sunt impietatis et peccati, non qui in rebus tantum impij sunt. Tales enim, etiam quodam sensu impij dicuntur, quia nondum iustificati, tamen, si penitent peccatorum ex animo, jam iustitiam diligere cuperunt, et per penitentiam Deo reddunt reconciliati, et talium orationes etiam sunt placabiles; ut fuit oratio publicani, Luc. 18.

Sed quid dicemus de sacrificio impij sacerdotis, utrum etiam illud sit Domino abominabile. Respondet, hic propitius agi de victimis, votis et orationi-

voluntati ejus; infidelibus, inquit Paulus, Tit. 1, nihil est mundum, sed inquinata sunt coram meus et conscientia. Proverbum indicat Deum respicere cor et conscientias hominum, non externa opera solum; Deum prætere non placari vel sumptu vel pompiâ quas solent fieri in sacrificiis, et que hodie Judæi libenter facerent, si permitterentur; sed pro omnibus illis victimis et sacrificiis unicuique sacrificium et parvas Christianorum preces acceptare. Vel per sacrificia impiorum elemosynas intelligimus, et quemcumque opera in specie bona que ex malè partis rebus fieri solent. In secundâ particula consolatur pauperes et tenuioris conditionis homines, qui tametsi opera misericordiæ præstare egentibus non possint, nec elemosynas redimere peccata, tamen in puris ad Deum precibus et confessione veniant peccatorum consequuntur et voluntatem Dei implent.

VERS. 9. — ABOMINATIO DOMINI, VIA IMPII; QUI SEQUITUR JUSTITIAM DILIGIT AB EO. Opponit amorem abominatiōis. Lubrica est vita carnis, et in multis offendimus omnes, neque Dominus vult mortem peccatorum; sed eum qui ad tantam improbitatem pervenerit ut assiduis sit in malo, et consuetudinem peccandi contraxerit, eum excorietur Dominus, et cuius via et studium est impietas. Sed quorum studium est sectari justitiam, et veluti fugientem insequi, is, inquam, qui et ipse justitiam facit, et ut alii faciant studet, amabitur à Domino; quo solo amore omnia bona que cogitari possunt assequitur, juxta illud: Vos amici mei estis, si feceritis que præcepi vobis, Joan. 15. Omnia, inquam, bona amor divinus comprehendit; omnia verò mala, abominatio Dei; hæc improbis, ille vero acclantibus justitiam contingit, ut jam portentes sit error eorum qui negant humanos actus habere premium aut supplicium.

VERS. 10. — DOCTRINA MALA BENESEMIANT VITAM; QUI INCREPATIONES QUIT, MORIETUR. Hebr.: Disciplina (vel castigatio) mala deturanti vitam; qui odio habet increpationem, morietur. Septuaginta subsolunt aliquid, si de peccatoribus dixerint, et tunc dicitur, qui odio habent reprehensionem moriuntur turpiter. Castigationem vel correctionem potius quam doctrinam significat צדק. Sunt qui recedunt à viis præceptorum Dei tanquam gravibus, querentes libertatem carnis, vel etiâ à senitis virtutum quas patres contriverunt, tanquam disciplinam nimiam susterram continentibus; sed hoc durior manet disciplina et correctio. Nam iugum Domini suave est, et amus leve, Matth. 11. Secunda pars versiculi ferè eundem exprimit sensum:

Qui offert vel offerri facit impius pro se. Si autem impius pro alio offerat, idque pro ratione officii sacerdotalis; quo fingitur sacrificium illud, quatenus est impij sacerdotis actio, viliosum est et abominabile, quia actio illa peccatum est et grave peccatum; quatenus autem in tali sacerdote Ecclesia offert, non potest non Deo esse gratum. Nam oblatio ipsius Ecclesie pro membris suis semper est Deo grata, per quemcumque fiat sacerdotem. Res quoque que Deo offertur in novæ legis sacrificio, per se Deo est gratissima, sive bonus sacerdos offerat sive malus. (Estius.)

Qui odit castigatiōnem in hac vita, morietur, et post hanc vitam ad duram illam et intolerabilem veniet correctionem que merito mala dicitur, quia neque finem habet, neque fructum disciplinæ secum affert. Aliter: Qui odit castigatiōnem et increpationem patris, post mortem castigatio mala erit illi, qui reliquit sententiam tutam. Hebræi aliquot sic: Morietur ante tempus suum in penam quòd disciplinam patris reliquerit; nam, honora patrem, ut sis longævus super terram, Ephes. 6. Aliter: Qui reliquit sententiam bonam, fuit illi mala disciplina; non sibi castigatus neque tempore corruptus à parentibus. Aliter: Qui deserit sententiam bonam, vel mandatorum Dei, vel ecclesiasticæ regulæ, castigatio mala, hoc est, dura, est necessaria illi, et graviter corrigendus est; quam correctionem sive reprehensionem quatenusque odierit et admittere noluerit, morietur in peccato suo.

VERS. 11. — INFERNUS ET PERDITIO CORAM DOMINO (1); QUANTO MAGIS CORDA FILIORUM HOMINUM! Alben Ezra hunc versiculum connectit cum superiore ad hunc modum: Dominus, in cuius conspectu est infernus et perditio, hoc est, cui nihil est absconditum, probat castigatiōnem et corda filiorum hominum qui reliquunt vias disciplinæ et odio habent castigatiōnem; et debent vercedere illis, ut moriantur ante diem suum, et decedant ad infernum et perditionem; hoc ille. Simil ex Hebræis qui צדק exponunt sepelitur, et dicitur gehennam. Levi Ben Gerson intelligit infernum per Gehem, quem dicit esse in campo terre. Et vocatur, inquit, צדק, quia vox sepulchri significat, quòd profundus et infusus sit locus. Timorem invenit Salomon his qui deserunt vias rectas, quasi possint latere et fallere oculos Dei, qui etiam secretissimum clarè vident. Nam in omni loci oculi Domini contemplantur malos et bonos, ut modò lectum est.

VERS. 12. — NON AMAT PESTILENTIUM ETI QUI SE CORRIPIT, NEC AD SAPIENTES GRAMITER (2). Hebr.: Non amabit illud qui se corripit, nec ad sapientes ibit. Superiore capite vocem Hebræam צדק videt interpres deriv-

(1) Monet hæc sententia Deum ubique presentem esse, et æquè contemplant abditissima ut ea que sunt apertissima. Quid enim magis est absconditum ab oculis humanis quàm sepulchrum et status mortuorum? Cum autem Deo hæc secretissima loca sint manifesta, quippe ubi exercit iudicium suum et ultionem, utique et cordis secreta novit, et perspicit omnes animorum nostrorum inlimos motus. (Mansterus.)

(2) Vastibus, accedit; Septuag., cum sapientibus non conversabitur; Syrus, non ambulat; quia enim futurum putat, ut ab his arguatur, idcirco eos fugit, al. Alben Ezra. Pro pestilentibus Hebr. est צדק, id est, irrisor, illudque, qui omnia mōnta irridet et cachinnos exhibet, quales suo contemptu, sanis, locis et dicitur pestilentissimus et summò noxiis suis, quia omnia jura sua divina quàm humana in locum vertunt, et risu etiamque qui proinde ut pestes fidelibus vitandis, et ab eorum cotu velut membra putida ejiciendis et resuscitandis sunt, quia suo malitiæ contagio motus inficit, animaque eorum interficiunt. Tales sunt hæretici, de quibus prophète Ha sancit Apostolus ad Titum 3, 10: Hæreticum hominem pestem unam et secundam corruptionem dicit, scilicet quia subvertens est, etc., cum sit proprio iudicio condemnatus. Nam, ut idem ait 2 Tim. 2, 17: Sermo eorum ut cancer serpit. (Corn. à Lap.)

tor, cum aliis interpretibus consentiens; hoc in loco secutus est Septuaginta, qui pestilentem vertunt cum alibi tum in primo Psalmo: *Et in cathedra pestilentia non sedit*. Tamen hoc in loco *invidiosus*; *invidiosus* à Septuaginta vertitur. Apud Hebræos duas significationes habet *וִיבִיט*, *deridere* et *interpretari*. Quòd si *interpretari* in malam partem accipimus, vicina sunt hæc duo significata, nimirum *deridere* et *malè interpretari*, sive *eludere correptiones* et *admonitiones salubres*. Et his proprie illud est et omnium pessimum, ut qui neque ex se recte facit, neque bene monentibus auscultare novit, et ob id ad bonam frugem non pervenit. Ipse *ut sapiens non est*, quatenus ab illis discat sapientiam. Porro, si quis cum corripit, malam gratiam reperdit, nullèquè interpretatur, et proinde facile non invenit qui curam illius agat. Hujus rei quotidiana occurrunt exempla. Salubrem disciplinam ante omnia amplectendam esse docet Salomon in hoc passu.

VERS. 15, 14, 15. — COR GARDENS EXHILARAT FACIEM, IN MORORE ANIMI DECHITUR SPIRITUS. COR SAPIENS OLEAT DOCTRINAM, US STULTIORUM PASCITUR IRRIBITIA. OMNES DIES PAPERIS MALI (1), SECRETA MENS QUASI JEJE CONVIVIT. Hebr.: *Cor gaudens comendabili* (vel bonum facit) *vultum*, sed in dolore cordis spiritus transgreditur. *Cor sapiens quærit scientiam*, sed vultu stultiorum pascitur stultitiam. *Omnes dies pauperis mali*: cor bonum (sive lætæ) convivium iugè. Hos tres sic connectant Hebræi: *Cor est principium vite et potentiarum animæ; et proinde habitus cordis passim in religio corpore sese ostendit præsertim in vultu*, qui vehementer commendatur ex lætitiâ cordis; *verum in dolore*, vel potius propter tristitiam cordis spiritus vitalis est contritus et mæstus, ut non possit homo vivere studiosè et investigatè scientiæ: id quod cor prudens solet facere. Ad sapientem igitur spectat esse animo tranquillo, non corde mæsto, sed alacri, ut nullam habeat tristitiam de rebus hujus mundi. Nam is tandem idoneus est ad investigandam scientiam prudenti homine dignam, ad quam stultus non attingit, cum cor habent insipientes et rebus mundanis dolens; verba stultitiam habent in ore semper, quasi hujusmodi sermonibus viverent et pascerentur. Et proinde miseram agunt vitam pauperes, non divites, sed scientiâ pauperes, qui sunt per universam vitam in tristitiâ et sollicitudine. Sic Levi Ben Gerson. Aliter: *Omnes dies pauperis sunt mali* opinione vulgi, qui mecum partem felicitatis in divitiis collocat; sed oculi Domini qui omnia contemplantur, auter iudicant, nempe feliciores esse pauperes, in quibus, eo quòd animo suo magis tranquillo; ut seminat, *secura mens*, sive, ut est in Hebræo, *cor*

(1) *Omnes dies pauperis*, habitus afflicti, sunt mali, id est, injuncti, graves, molesti, ut vers. 10. Tamen *secura*, id est, tranquilla, Chaldaicè et Hebræicè, *facile mens*, seu conscientia, quantumcumque pauperis, facit omnes eosdem dies innocuos et lætes, lætæ præsertim comitit. Cum omnia adversa, non jam ut flagella, sed ut amoris indicia phœdissime acceptet de manu Dei, cuius notitia parere et obsequi permississimum credit.

(Trinius.)

bonum, hoc est, lotum, quod incumbit scientiæ diviniæ, curam rerum mundanarum continentis, est quoniam contrarium continuum, hoc est, quasi lætus recumbet in convivio comedens et bibens, et pregratus illud convivium de quo loquitur Christus: *Et ego discipulus vobis, sicut discipulus vobis Pater meus, regnum, ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo*, Luc. 22.

VERS. 16. — MELIUS EST PAREM CUM TIMORE DOMINI QUAM THESAURI RAGNI ET INSATIABILES. Hebr.: *Quam thesaurus multus in quo est perturbatio*. Quod superius dixerat: *Omnes dies pauperis mali*, indicat non esse intelligendum simpliciter de tenuitate facultatum, sed quemadmodum exposuimus: Nam quod ad opes spectat, *melius est habere parvam cum timore Domini*, quàm thesaurum multum in quo est perturbatio, quoniam thesaurus multus cum tumultu, *וַיִּתְּרָהּ*, et tumultus in eo, ut est in Hebræo, hoc est, per rapinam et injuriam, cogestos. Quamvis simpliciter rectè dixeris, parva præcedentia, heri non posse ut hi, qui opibus quædamque ratione congregandis student, omnia sint beata. Docet proverbium felicitatem non esse in copia divitiarum, in quibus semper est turba et tumultus, in quibus ferè deficit timor Domini, qui tranquillum reddit animum.

VERS. 17. — MELIUS EST VOCARI AB OLERA CUM CHARITATE, QUAM AB VITULO EM BAGINATUM CUM ODIO. Hebr.: *Melius est convivium olæ. Ne quis quod dictum est superius de convivio perpetuo sic accipiat ac si landaret Sapiens oligaras mensas et computationes crebras, quasi gauderet in hujusmodi soporibus, explicat quid potissimum spectandum sit in convivio celebrando, nimirum charitas et dilectio. In olivæ frugalis mensas, in vitulo vaginato, sive in bove præsepis, ut est in Hebræo, lautissime intelliguntur. Multi divitem mensis varietate ferculorum instructis gaudant interesse, ubi magna ambitione et odio laboratur, dum certant inter se quis diviti principii potissimum placeat. Hoc vixim corrigere, et tales ad meliorem mentem revocare solentur Sapiens, docens sectandam esse charitatem, quæ melius pie pinguescent dñice quàm corpus eibus tantioribus. Hebræi sic intelligunt quasi admodum Sapiens potestfamilia ad primam directionis curam inter domestica habent, et quantum concordia liberis educarent, non quam tantam mensam instrunt. Non de recollectione ad convivium in Hebræo nulla est mentio: sed Septuaginta secutus est interpres, apud quos Latino sic legitur: *Melior est vocatio ad convivium olivæ ut amicitiam et gratiam*; Græcè verò sic: *περισσὴν ἰσχυροῦ ἡπικεῖται*.*

VERS. 18. — VITUS MALICIOSUS PROVOCAT RIXAS; ET PATIENS EST MITHAY SUSCEPTAS. Hebr.: *Vit iracundie miscet lites, vel turbas ad iram turbatit vitem*. Quod autem inter delicias frequenter nascuntur odia et lites, hominum vitio sit, non rerum. Sunt enim aliqui impetentes et qui facile et de re minima irascuntur et alios ad iram provocant; et sunt rursus isque adeo alium ab hæc perturbant, ut non solum ipsi non irascantur, sed etiam alios ad quietem revocent et lites cessare faciant. Hujusmodi convivas vult Sapiens non

amare; reliquos vero, qui seminant discordias in convivio, declinare. Continet proverbium laudem longanimitatis, et damnat eos qui alienam pacem perturbant.

VERS. 19. — ITER FIGURUM QUASI SEPIES SPINARUM (1); VIA JUSTORUM ABSQUE OFFENSIBELLO. Hebr.: *Via rectorum sicut. Piger semper accipitur pro improbo*, inquit Aben Ezra, præsertim in hoc loco, ubi opponitur *rectus et justus*, qui magnam facilitatem invenient in viâ virtutum, in qua non possunt errare, sed quasi in viâ stratis et sublimi incedunt, jam habitum (ut loquuntur philosophi) habentes. Malitiam maximam difficultatem invenient ad bene beateque vivendum, quibus facilis et amena videtur viâ virtutum, viâ vero virtutum asperissima, in qua veluti inter spinas incedere videntur. Vult ut omnia non naturâ rerum, sed suo desiderio meliuntur improbi. Aben Ezra sic exponit: *Piger apparat quod tua via et consuetudo circumdata sit spinis*, ut ubi cæcæ recedere non possit. Prior expositio est melior. Proverbium significat pigram esse omnem ad omnes res gerendam, sive quæ ad animi sive quæ ad corporis salutem spectant.

VERS. 20. — FILIUS SAPIENS LETIFICAT PATREM, ET STULTUS HOMO DESPICIT MATREM SUAM. EXPOSITIO HUIUS VERSICULI IN PRINCIPIO DECIMI CAPITIS, QUI EISDEM FERÈ VERBIS ILLI OCCURRIT. *De filio sapiente et studioso major lætitia rodit ad patrem*, qui non solum novit melius, sed etiam melius acclamare potest ea quæ cum laude geruntur a filio: quarevis mater non est experta lætitiâ quæ pater gaudet de probitate filii, sicut nec pater iniquitatis tristitia quam concepit mater de filio stulto, præsertim cum sciatem vitium attingens perseverat in stultitia sua; major tamen ignominia acquiritur matrem, ad quam potissimum spectat teneram formare et etulam. Aliter: Qui sine disciplina educatur a matre in deliciis, ubi ad statum pervenerit virilem, matrem non obtemperabit, sed illam verò despiciet, ut puta malè institutus in infantia.

VERS. 21. — STULTITIA CAURUM STULTO, ET VIR PRUDENS OMNIUM QUIESCO SOR. Hebr.: *Stultitia lætitia dolescit corde*, et vir intelligentia dirigit ad ambulandum, vel ambulando; subauditur *seipsum*, vel *cor suum*, aut *grævas suas*. *Displicet quatenus*, ut superiore dictum est versiculo, insignis est stultitia, cum magna pars sapientis et legis rectè vivendi à matre statim indultus instillari solet. Et illic Sapiens: *Non dicitur legem matris tue*. Et tamen stulti homines nonnunquam in hoc sibi placent quod matrem despiciant, et hinc stultitia illa pro gaudio sive joco habetur. Sed his *cor deficit*, ut est in Hebræo, vel *coram corde*; hoc est, non solum sapientia carent, verum etiam viâ et modo quibus ad sapientiam pervenitur. Aliter: Qui gaudet stultitiâ, et lætatur cum malè fecerit, alienus

(1) Via piger quasi sepes spinarum, viâ autem justorum exagerrata, id est, strata lapidibus, plam, facillis. Pigerum vocat non quævis, sed negligentem legem Dei; opponit enim illi justo. Sensus ergo est, legem Dei in justis difficiliter videri, justis facilissimam; quod vel Calvinistarum error docet potest, qui Deum impossibilia nobis præcepisse dicunt. (Malbonatus.)

est à sapientiâ, ut puta qui *cor deficit*, præcipuum receptaculum sapientiæ. Is valde dissimilis est viro intelligenti, qui parentibus obediens, intelligentiam per bonam disciplinam actus, *seipsum dirigit* novit ad ambulandum et progrediendum in viâ virtutis. Proverbium docet, alienissimos esse à sapientiâ, qui gaudent malè facere, neque unquam ad perventurum, ut vitam suam rectè moderentur.

VERS. 22. — DISSEMIANTER COGITATIONES QUI NON EST CONSILIUM (1); QUI VERBIS SUNT PLEBES CONSILII, CONFIRMANTER. Sensus est, neminem satis sapere, sed unumquemque, quantumvis prudens sit, egere consilio. *Vir intelligens dirigit se ad ambulandum*, ut dictum est, sed tamen prudens non est qui sibi nihilum filii. Variæ soliorum cogitationes, quæ nisi bono consilio tanquam fundamento innituntur, aliis supervenientibus evanescent. Aben Ezra connectit cum sequente versiculo. Dicit Hebræo *וְדַבְרֵי*, id est, *fundamentum* quodque pro consilio accipitur, ut ab interprete; quodque pro secreto. Et erit sensus: *Cogitationes disseminantur cum non sit secretum*, quasi moneret Sapiens: Ne statim palam facias quibuslibet quicquid distoveris; nam ita fiat ut cogitationes tuo dissepentur; sed consilium fidelibus secretis cogitationes tuas debes exponere, et maturè de singulis deliberare.

VERS. 25. — LETATUR HOMO IN SENTENTIA OMNIS SEI, ET SERMO OPPORTUNUS EST OPTIMUS, VEL VERBUM DICITUM IN TEMPORE SUO QUAM FORAM? *וְדַבְרֵי* fundamentum et consilium significat, in diuinis, quòd consilium valuti rei bonè gerenda fundamentum sit, ut jam non nullum referat, sive fundamentum sive consilium reddatur. Et sensus erit prioris versiculi, quòd ab aliis facili disseminantur cogitationes quas concepinus, si non ut solidum consilium eam innituntur; sed per consilium stabiliter cogitatio illius qui consilium accipit; et erit lætitia ego (ut in hoc versiculo habemus) qui dedit consilium, ubi viderit *responsio ora illius*; et verbum consilii quòd tenet in tempore suo quàm bonum, his qui consilium acciperunt hoc est, utriusque valde gratius est opportunum consilium, ut nullum consilium constiterit pessimum.

VERS. 24. — SEMITA VITÆ SUPRA ERUDITUM (2), ET OBSERVARE INFERNO OPTIMISSIMO (3). Hebr.: *Semita vitæ ad ascensionem (sive gradum superiorum) intelligunt, ut declinet de inferno inferiori*. Duplex est sensus; vel quod viâ vite superioris ducat ad existens vitam angelicam; vel quòd tendat ad honorem et ducet præsentem ad dignitates inter homines. Prior intelligentiâ, quæ melior est, pendit à precedenti loco, ubi de dupli viâ dicitur *est, pigri videret et rectorum*, quorum hæc vitæ et compuncta est, ut facili sit inambulatio in illa, quantumvis difficultis videretur; utriusque

(1) Phores consulendi, sed clam; neque indistinctum, hoc est, omnes de omnibus; sed quibus in eâ re quæm callet. (Bossuet.)

(2) Innatus sive intelligens sursum habet viam vitam. (Bossuet.)

(3) Inferno, Hebræi; ad inferna quæque erectus, devitat inferna, uti notant. (Bossuet.)

exitum hoc in loco describit, interiam immensam viam illam rectorum non carere suâ fatigatione, præsertim infirmis, juxta illud Evangelii, Matth. 6 : *Ardua est via que ducit ad vitam*. Altera declivis est et facilis, quam tendit ad inferos, et omnibus obvia. Sed semita vix non omnes ducit ad gradum superiorem, ut est in Hebreo, sed prudentes solum. Alii suam jactent seu sapientiam seu intelligentiam; nostro Salomoni sapientissimo summa et rara prudentia est, tenere sentiam vitam, que tendit sursum, et declinare facit ad inferos. Alii, ut dixi, per viam virtutum volunt prudentes viros facilius ad honorem pervenire et ad longævam vitam, h. e., declinare à sepulchro, facilitas, inquam, ceteris, et hoc esse premium prudentie.

VERS. 25. — DOMUM SUPERBORUM DEMOLETUR DOMINUS, ET FIRMOS FACIET TERNOS VITIÆ. *Deum superbis resistit, humilibus dat gratiam*. Vidua desolata et derelicta nihil est humilior; et prouide peculiariter viduarum iudex et vindex est Deus, quarum non solum reliqua bona seruat, sed etiam extremos agrorum terminos tuetur. Si Dominus aedes superbiorum destruat, quid integrum illis reliquit? Ad terrorem superbiorum et potentium, ad consolationem vero humilium, scriptum est à Sapiente. Et bene respondet priori versiculo, ut possimus distinguere inter gradum superiorem sapientis viri, et elationem sive fastum superbiorum. Pro, demolitur, verbi potest, *extirpare solet Dominus domum*; ut sit sensus: Nullum relinquet ex familiis superbiorum; ex familia vero viduarum, h. e., humilium, stabiliet etiam infimos et potiores. Et hæc est melior expositio.

VERS. 26. — ADMINISTRATIO DOMINI COGITATIONES MALÆ, ET PURUS SERMO PULCHERRIMUS FIRMALITER AD EUM. *Alter: Abominaciones Domini cogitationes malæ, et maledorum sermones iuuentuli, pulchri (vel puri) suat sermones doctores*. Quid est quod excruciat et abominatur Dominus? Cogitationes malæ hominis, ex quibus omnia mala proueniunt. Et quid est iuuentulum et pulchrum in oculis Domini? Sermones casti et nitidi, qui optimarum cogitationum sunt indicia, q. d.: Ubi malæ sunt cogitationes, neque verba pulchra neque facta honesta possunt esse. Ceterum, si verba sunt pura, hoc est, ubi tantum absent à vitiiis ut ne nominentur quidem, sicut decet sanctos, Ephes. 5, ubi puritas magna est, et decus, hoc enim 272 significat, que vox pulcherrimus redditur ab interprete. Potest ad bonos et malos doctores referri, quorum hi, cum cogitationes et studia referant ad malam doctrinam, execrabiles sunt; illorum vero sermo purus ab omni scoria, decorus est, juxta illud, Isa. 52: *Quam speciosi pedes evangelizantium bona, annuntiantium pacem!* Proverbium significat, non solum factorum sed verborum etiam et cogitationum reddendam esse rationem.

VERS. 27. — CONTEBAT DOMUM SUAM QUI SECUTUR AVARITIAM: QUI AUTEM ORT MUNDI, VIVET. (1). Hebr.: (1) Judex vel magistratus, qui se corrumpti muneribus simit, conturbat domum suam, in quam maledicta Dei et hominum procecat: eodemque confusam et turbatam experietur. Familiaris est Salomoni hæc locutio: *Erit in conturbatione, ut ingens aliquid malum significet*. Ut Hebrais solemne est, nomen pacis de

Qui avaræ sectatur avaritiam. Hebrai eos qui ex rapina vivunt intelligunt; qui aliquando deprehensi poenas launt et mutantur cum confusione domesticorum, et subversione totius familie. Id enim frequenter usu venit iudicibus pro avaritiam corruptis et rectum iudicium subvertentibus, in ruinam multarum domorum; quibus aliquando remittitur eadem mensura. Ceterum iudex qui edit munera, neque ullam pretio lina centem perdit, dignus est qui diutissime vivat. Mihi v. detur ex superiore versiculo pendere, et contra malos pastores vel concionatores proferri, qui à majori ad minorem omnes avaritiam studentes, Jerem. 6, suas advertunt Ecclesias. Ceterum qui edit munera, h. e., qui non temporalis lucri causâ gregem Christi pascent, sentiam vite sequuntur, et, ut vitâ digni sunt, iam multos ad vitam adducunt. *Alter: Perpetua fama vivet in his quos per bonam doctrinam vivere docuit; ut ista familia respondeat perturbatissimi famulo. Mirâ dispensatio!* Apud imperitum vulgus nihil magis stabilire potest domum et familiam quam opus et divitiæ, sed longè aliâ est sententia Sapientis.

VERS. 28. — MENS JUSTI MEDITABITUR OBEDIENTIAM (1), OS IMPIORUM REDUNDAT MALIS. *Alter: Cor justii meditabitur ad respondendum, sed os impiorum loquitur mala, vel abundabit malis*. Varia significatio loquor verbi 227 redditur ambiguum versionem; significat enim respondere, humilitate et negotiari. Juxta primam significationem, cordatum sermonem commendat justorum, loquacitatem vero malorum reprehendit, qui modum ponere nesciunt; metaphorâ tractâ à similibus aut fontibus, qui nunquam desinant scaturire. Duplici nomine suam stultitiam ostendunt, cum neque bene loqui neque tacere queant. Justorum vero præmelitatio sunt verba, et mansuetudinem sive humilitatem sonant, juxta secundam verbi significationem. Juxta tertiam vero, quam cum suo patre sequitur D. Kimhi, erit sensus: *Cor justii meditabitur loqui cum negotio et rerum pondere, non sine fracta verba effutire, ut respondeat priori versiculo, ubi dictum est: Verba rectorum cum decore et amplexitate rerum, ut aliquid utile proferant. Nam de omni verbo otioso reddent rationem homines*, Matth. 12.

VERS. 29. — LONGE EST DOMINUS AB IMPIS, ET ORATIONIBUS FORNICATIONUM GENERE USURPATO, ILLA ET CONTRIBUO EST ILLIS TOTA MALORUM HUIUS VITÆ CONGERIES. Magnè ubique Scriptura iudices, ut auri cupiditatem abiciant, eos damnat qui munera accipiunt, quos et maledictis insociatur. Idem erat veterum sapientium dogma.

PER MISERICORDIAM ET FIDEM PERGANTUR PECCATA; vel, ut alibi dicere solet, *per misericordiam et veritatem, quo nomine significatur fides, sinceritas, æquitas et promissis prestandis integritas*; que, si jurentur misericordiam, mansuetudinem, clementiam, lenitatem, largitatem, peccatum expiant. Nihil est apertius ad promittendum hæc clementiam, quam clementem se mitissime erga participes nature exhibere. Hæc versus in Hebreo desideratur, legiturque tantummodo apud Septuaginta. Illam legebat in suis codicibus S. Cyprianus. Omissi sese capite 16, post vers. 5 in Vulgata, minime vero apud Septuaginta. Ipsissimus est cum vers. 6 ejusdem capituli 16, ubi legitur in Hebreo et in Vulgata. (Calm.)

(1) Fidem, Septias; ad respondendum, Hebr.; quod magis sequentibus congruit, ut sapientes nec tenero respondentés à loquacibus seccantur. (Bossuet.)

TIONES JUSTORUM EXACTIET. DUOS PRIORES VERSICULOS DE JUDICIIS BONIS ET MALIS, sive juriscensuris, qui judicia bona vel statum vel subvertunt, bene intelligit Aben Ezra, aliquid illis hunc tertium quasi coronidem subnectit, utroqueque dignum mercedem continentem: Justi iudices, qui ad querelas oppressorum aures profero solent, similem gratiam à Domino vicissim consequuntur; ab amulio vero impiorum, et ab oratione eorum longè recedit Dominus, juxta illud, infra, 28: *Qui obtulit aurem ne audiat legem, oratio illius erit execrabilis*. *Alter: Quam longissime est Deus à cordibus impiorum, quorum ora malis defluunt et scaturiant sermonibus! et benignè exaudit orationes justorum, qui meditantur omnibus modis corda habere humilia*. *Alter: Longè est Dominus ab oratione impiorum, quasi præ distantia non possit audire; sed orationem justorum audit; nam propter est Dominus omnibus inexcusabilis enim in veritate*. *Alter, proverbium significat, bonos habere premium in hæc vitâ, et improbos supplicium: gravissimum est enim Deo presentia carere*. Ceterum Deum sic habere benignum ut quicquid petieris statim impetres, felicitatis est infinitæ.

VERS. 30. — LUX OCCULEM LÆTIFICAT ANIMAM; FAMA BONA IMPUGNAT OSSA. Si externis rebus que sensus oblectant anime quoque vires recreantur, et sique oculis lux percipitur ad præcordia descendit, et bona fama, que per auriculas ingreditur, medullam osium et sanitatem corporis augeat, quod etiam physica ratione verum esse constat; quanto magis Christus, lux et sol hujus mundi, qui tandem post secula nulla exortus est sedentibus in tenebris et umbra mortis, Isa. 9, et qui visus et coneratus est cum hominibus tandem credentium corda læta efficit! et optima fama que de illo per orbem seminata fuit impinguit ossa humiliata, h. e., viros collapsos instauravit, penetrans ad intima cordis et animæ. Sed hæc secundum allegoriam. Tropice per tunc oculorum fidem intelligimus, quæ corda purgata læta efficiuntur; per ossa, virtutis constantiam. Juxta sensum historicum proverbium significat, in primis referre quid videamus, vel quid audiamus; nam ea que per hos duos sensus percipiuntur maximum habere momentum ad virtutes et vitia.

VERS. 31. — ACTUS QUE ADDET INCREPATIONES VITÆ, CAPUT XVI.

1. Hominis esse animam preparare; et Domini, gubernare linguam.  
2. Omnes viæ hominis patent oculis ejus: spirituum ponderator est Dominus.  
3. Revela Domino opera tua, et dirigentur cogitationes tue.  
4. Universa propter semetipsum operatus est Dominus; impium quoque ad diem malum.  
5. Abominatio Domini est omnis arrogans; etiamsi manus ad manum fuerit, non est innocens.

Initium viæ bonæ, facere justitiam; accepta est autem apud Deum magis, quam immolare hostias.

6. Misericordiam et veritate redimitur iniquitas; et in timore Domini declinat ad malum.

IN MEDIO SAPIENTEM CONORABITUR. Post acceptam incen que illuminat omnes homines, et fide purificat corda credentium per bonum auditum, h. e., evangelium (cum accepisset, inquit Paulus, à nobis verbum auditus Dei, accipisset illud non ut verbum hominum, 1 Thess. 2), superest ut auri quoque audiat increpationes vite, quibus vita castigatur, vel quibus ad vitam facilius pervenitur evangelicam, is tandem dignus est qui inter sapientes, qui domum supra petram edificaverunt, Matth. 7, commoretur. *Alter: De eo qui audit increpationes vite merito dicitur quod inter sapientes commemoratus est et ex illis sapientiam didicerit*. Quod nos ad evangelicam sapientiam deducimus, Hebrai ad legalem trahunt; alioqui simpliciter ad quodcumque tempus referri potest, sicut id quod sequitur.

VERS. 32, 33. — QUI AMICIT DISCIPLINAM, DESPICIT ANIMAM SUAM; QUI AUTEM ACCEPIT INCREPATIONES, POSSESSOR EST CONDIS. TIMOR DOMINI DISCIPLINA SAPIENTIÆ; ET GLORIA PRÆCEDIT HUMILITATEM (1). Quam admissum refellit Sapientis: hoc in loco eos qui castigationem et disciplinam recte vivendo nolunt esse necessariam in evangelico sapiente! nam qui vitam castigare nolunt, sed lucem evangelicam et verbum Dei sufficere clamant, non solum salutem anime spernunt, ejus vita in castigatione consistit, sed etiam quam alionissimâ à sapientia esse monstrant, cum nihil cordis aut intelligentie præsideant, et à timore Domini sunt alieni, quod est principium sapientie. Est etiam timor Domini disciplina illa que à sapientie præcedit. Ubiunque timor Domini regnat, juxta præceptum sapientie, mores castigantur; nam timor Domini expellit peccatum, Eccl. 1, quod dum agnoscuimus, humiliamur ponentes. Et omnis qui se humiliat exaltabitur. Et Christus humiliavit semetipsum usque ad mortem, et propterea exaltavit cum Deo, Phil. 2.

(1) Humilitas hic modestiam significat. Gloria figentem sequitur. Hebraeorum lectionem qualem nos habemus secutus hic est interpres, non Græcorum qui vertunt ἀποκρίσεις λέγει, ab 227, quod est respondere. Tum vero et capita apud Græcos in hoc libro distincta aliter, et multe sententiæ aut omissæ aut additæ, ut in eclogis fieri solet; que causa est cur et eodem sententiæ in hoc libro diversis in locis inveniantur positæ, quia ad plures quasi titulos referri poterant.

#### CHAPITRE XVI.

- C'est à l'homme à préparer son âme, et au Seigneur à gouverner sa langue.
  - Toutes les voies de l'homme sont exposées à ses yeux, mais le Seigneur pèse les esprits.
  - Exposez vos œuvres au Seigneur, et il fera ressuir vos pensées.
  - Le Seigneur a tout fait pour lui, et le méchant même pour le jour mauvais.
  - Tout homme insolent est une abomination au Seigneur, et lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre il n'est point innocent.
  - Le commencement de la bonne voie est de faire la justice, et elle est plus agréable à Dieu que l'immolation des hosties.
  - L'iniquité se rachète par la miséricorde et par la vérité, mais on évite le mal par la crainte du Seigneur.
- Ge verset n'est pas dans l'Hebreu, ni dans les Septante.

exitum hoc in loco describit, interiam immensam viam illam rectorum non carere suâ fatigatione, presertim infirmis, juxta illud Evangelii, Matth. 6 : *Ardua est via que ducit ad vitam*. Altera declivis est et facilis, quam tendit ad inferos, et omnibus obvia. Sed semita noster non omnes ducit ad gradum superiorem, ut est in Hebreo, sed *prudens* solum. Alii suam jactent seu sapientiam seu intelligentiam; nostro Salomon sapientissimo summa et rara prudentia est, tenere sentiam vitam, que tendit sursum, et declinare facit ad inferos. Alii, ut dixi, per viam virtutum volunt prudentes viros facilius ad honorem pervenire et ad longam vitam, h. e., declinare à sepulchro, facilitas, inquam, ceteris, et hoc esse premium prudentie.

**VERS. 25.** — DOMUM SUPERBORUM DEMOLETUR DOMINUS, ET FIRMOS FACIET TERNOS VITI E. *Deum superbis resistit, humilibus dat gratiam*. Vidua desolata et derelicta nihil est humilior; et provida peculiariter viduarum judex et vindex est Deus, quarum non solum reliqua bona servat, sed etiam extremos agrorum terminos tuerit. Si Dominus aedes superbiorum destruat, quid integrum illis relinquit? Ad terrorem superbiorum et potentium, ad consolationem vero humilium, scriptum est à Sapiente. Et Heu respondet priori versiculo, ut possimus distinguere inter gradum superiorem sapientia viri, et elationem sive fastum superbiorum. Pro, demolitur, verbi potest, *extirpare solet Dominus domum*; ut sit sensus: Nullum relinquet ex familia superbiorum; ex familia vero viduarum, h. e., humilium, stabiliet etiam infimos et potiores. Et hæc est melior expositio.

**VERS. 26.** — ADMONITIO DOMINI COGITATIONES MALÆ, ET PURUS SERMO PULCHERRIMUS FIRMALITER AD E. *Alter: Abominatio Domini cogitatio male, et maledorum sermones juvenili, pulchri (vel puri) sunt sermones doctores*. Quid est quod excruciat et abominatio Domini? Cogitationes mali hominis, ex quibus omnia mala proveniunt. Et quid est juvenum et pulchrum in oculis Domini? Sermo casti et nitidi, qui optimam cogitationem sunt indicia, q. d.: Ubi male sunt cogitationes, neque verba pulchra neque facta honesta possunt esse. Ceterum, si verba sunt pura, hoc est, ubi tantum absent à vitis ut ne nominentur quidem, sicut decet sanctos, Ephes. 5, ibi puritas magna est, et decus, hoc enim  $\text{צדק}$  significat, que vox pulcherrimus redditur ab interprete. Potest ad bonos et malos doctores referri, quorum hi, cum cogitationes et studia referant ad malam doctrinam, execrabilia sunt; illorum vero sermo purus ab omni scoria, decorus est, juxta illud, Isa. 52: *Quam speciosi pedes evangelizantium bona, annuntiantium pacem!* Proverbiū significat, non solum factorum sed verborum etiam et cogitationum reddendum esse rationem.

**VERS. 27.** — CONTESTAT DOMUM SUAM QUI SECUTUR AVARITIAM; QUI AUTEM ORIT MUNDI, VIVIT. (1). Hebr.: (1) Judex vel magistratus, qui se corrumpti muneribus simit, conturbat domum suam, in quam maledicta Dei et hominum provocat; emendatque confusam et turbatam experietur. Familiaris est Salomoni hæc locutio: *Erit in conturbatione, ut ingens aliquid malum significet*. Ut Hebrais solemne est, nomen pacis de

Qui avarie sectatur avaritiam. Hebrai eos qui ex rapina vivunt intelligunt; qui aliquando deprehensi poenas launt et mutantur cum confusione domesticorum, et subversione totius familie. Id enim frequenter invenit judicibus pro avaritiam corruptis et rectum judicium subvertentibus, in ruinam multarum domorum; quibus aliquando remittitur eadem mensura. Ceterum judex qui edit munera, neque ullam pretio lina centem perdit, dignus est qui diutissime vivat. Mihi v. datur ex superiore versiculo pendere, et contra malos pastores vel concionatores proferri, qui à majori ad minorem omnes avaritiam studentes, Jerem. 6, suas advertunt Ecclesias. Ceterum qui edit munera, h. e., qui non temporalis lucri causâ gregem Christi pascent, sentiam vite sequuntur, et, ut vitâ digni sunt, iam multos ad vitam adducunt. *Alter: Perpetua fama vivet in his quos per bonam doctrinam vivere docuit; ut ista familia respondeat perturbatâi famula*. Mirâ dispensatio! Apud imperitum vulgus nihil magis stabilire potest domum et familiam quam opus et divitiæ, sed longè aliâ est sententia Sapientis.

**VERS. 28.** — MENS JUSTI REVERTATUR OBEDIENTIAM (1), OS IMPIORUM REDUNDAT MALIS. *Alter: Cor justî meditabitur ad respondendum, sed os impiorum loquitur mala, vel abundantius malis*. Varia significatio loquor verbi  $\text{צדק}$  redditur ambiguum versionem; significat enim respondere, humilitate et negotiari. Juxta primam significationem, cordatum sermonem commendat justorum, loquacitatem vero malorum reprehendit, qui modum ponere nesciunt; metaphorâ tractat à finibus aut fontibus, qui nunquam desinant scaturire. Duplici nomine suam stultitiam ostendunt, cum neque bene loqui neque tacere queant. Justorum vero promissa sunt verba, et mansuetudinem sive humilitatem sonant, juxta secundam verbi significationem. Juxta tertiam vero, quam cum suo patre sequitur D. Kimhi, erit sensus: *Cor justî meditabitur loqui cum negotio et remanere, non sine fracta verba effatur, ut respondeat priori versiculo, ubi dictum est: Verba rectorum cum decoro et amplexibus rerum, ut aliquid utile proferant. Nam de omni verbo otioso reddent rationem homines*, Matth. 12.

**VERS. 29.** — LONGE EST DOMINUS AB IMPIS, ET ORATIONIBUS QUIBUS FORTUNARUM GENERE USURPARE, ITA ET CONTRARIO EST ILLIS TOTA MALORUM HUIUS VITAE CONGERIES. Magnè ubique Scriptura judicet, ut auri cupiditatem abiciant; eos damnat qui munera accipiunt, quos et maledictis insociat. Idem erat veterum sapientium dogma.

PER MISERICORDIAM ET FIDEM PERGRANTUR PERGRATA; vel, ut alibi dicitur solet, *per misericordiam et veritatem, quo nomine significatur fides, sinceritas, æquitas et promissis prestanda integritas*; que, si juncturæ misericordie, mansuetudinis, clementie, lenitatis, largitio illius, peccatum expiunt. Nihil est apertius ad promittendum hoc clementiam, quam clementem se mitissime erga participes nature exhibere. Hic versus in Hebreo desideratur, legiturque tantummodo apud Septuaginta. Illam legebat in suis codicibus S. Cyprianus. Oportet esse capite 16, post vers. 5 in Vulgata, minime vero apud Septuaginta. Ipsissimus est cum vers. 6 ejusdem capituli 16, ubi legitur in Hebreo et in Vulgata. (Calmet.)

(1) Fidem, Septias; ad respondendum, Hebr.; quod magis sequentibus congruit, ut sapientes nec tenero respondentes à loquacibus secerantur. (Bossuet.)

TIONES JUSTORUM EXACTIET. DUOS PRIORES VERSICULOS DE JUDICIIS BONIS ET MALIS, SIVE JURISCONSULTIS, QUI JUDICIA BOVA VEL STATUM VEL SUBVERTUNT, BENE INTELLIGIT ALIEN EXTRA, ALIQUI ILLIS HINC TERTIUM QUASI CORONIDEM SUBJECIT, UTROVQUE DIGNUM MERCEO CONTINENTEM: JUSTI JUDICES, QUI AD QUERELAS OPPRESSORUM AURES PRODERO SOLENT, SIMILEM GRATIAM À DOMINO VICISSIM CONSEQUENTUR; AB ANIMIS VERO IMPIORUM, ET AB ORATIONE EORUM LONGE RECEDIT DOMINUS. Juxta illud, infra, 28: *Qui obtulit aurem ne audiat legem, oratio illius erit execrabilis*. *Alter: Quam longissime est Deus à cordibus impiorum, quorum ora malis defluunt et scaturiant sermonibus! et benignè exaudit orationes justorum, qui meditantur omnibus modis corda habere humilia*. *Alter: Longè est Dominus ab oratione impiorum, quasi præ distantia non possit audire; sed orationem justorum audit; nam proph. est Dominus omnibus invocantibus enim in veritate*. *Alter, proverbium significat, bonos habere premium in hac vitâ, et improbos supplicium; gravissimum est enim Deo presentia carere*. Ceterum Deum sic habere benignum ut quicquid petieris statim impetres, felicitatis est infinitæ.

**VERS. 30.** — LUX OCCULEM LÆTIFICAT ANIMAM; PANA ROSA IMPINGUAT OSSA. *Si externis rebus que sensus oblectant anime quoque vires recreantur, et si que oculis lux percipitur ad præcordia descendit, et bona fama, que per auricularis ingreditur, medullam osium et sanitate corporis accendit, quod etiam physica ratione verum esse constat; quanto magis Christus, lux et sol hujus mundi, qui tandem post secula nulla exortus est sedentibus in tenebris et umbra mortis, Isa. 9, et qui visus et conseratus est cum hominibus tandem credentium corda læta effecit! et optima fama que de illo per orbem seminata fuit impinguavit ossa humilitata, h. e., viros collapsos instauravit, penetrans ad intima cordis et animæ. Sed hæc secundum allegoriam. Tropice per tamen scolorum fidem intelligimus, quæ corda purgata læta efficiuntur; per ossa, virtutis constantiam. Juxta sensum historicum proverbium significat, in primis referre quid videamus, vel quid audiamus; nam ea que per hos duos sensus percipiuntur maximum habere momentum ad virtutes et vitia.*

**VERS. 31.** — ACTUS QUE ADIET INCREPATIONES VITÆ, CAPUT XVI.

1. Hominis est animam preparare; et Domini, gubernare linguam.

2. Omnes vie hominis patent oculis ejus: spirituum ponderator est Dominus.

3. Revela Domino opera tua, et dirigentur cogitationes tue.

4. Universa propter semetipsum operatus est Dominus; impium quoque ad diem malum.

5. Abominatio Domini est omnis arrogans; etiamsi manus ad manum fuerit, non est innocens.

Initium vie bonæ, facere justitiam; accepta est autem apud Deum magis, quam immolare hostias. (Calmet.)

6. Misericordia et veritate redimitur iniquitas; et in timore Domini declinat ad malo.

IN MEDIO SAPIENTEM COMORABITUR. POST ACCEPTAM INCEM que illuminat omnes homines, et fide purificat corda credentium per bonum auditum, h. e., evangelium (cum accepisset, inquit Paulus, à nobis verbum auditus Dei, accipisset illud non ut verbum hominum, 1 Thess. 2), superest ut auris quoque audiat increpationes vite, quibus vita castigatur, vel quibus ad vitam facilius pervenitur evangelicam, is tandem dignus est qui inter sapientes, qui domum supra petram edificaverunt, Matth. 7, commoretur. *Alter: De eo qui audit increpationes vite merito dicitur quod inter sapientes commemoratus est et ex illis sapientiam didicerit*. Quod nos ad evangelicam sapientiam deducimus, Hebrai ad legalem trahunt; alioqui simpliciter ad quodcumque tempus referri potest, sicut id quod sequitur.

**VERS. 32, 33.** — QUI ADIET DISCIPLINAM, DESPICIT ANIMAM SUAM; QUI AUTEM ACCITISIT INCREPATIONES, POSSESSOR EST CONDIS. TIMOR DOMINI DISCIPLINA SAPIENTIE; ET GLORIA PRÆCEDIT HUMILITATEM (1). *Quam admissum refellit Sapiens: hoc in loco eos qui castigationem et disciplinam recte vivendo nolunt esse necessariam in evangelico sapiente! nam qui vitam castigare nolunt, sed lucem evangelicam et verbum Dei sufficere clamant, non solum salutem anime spernunt, ejus vita in castigatione consistit, sed etiam quam altissimi à sapientia esse monstrantur, cum nihil cordis aut intelligentie percipiunt, et à timore Domini sunt alieni, quod est principium sapientie*. Est etiam timor Domini disciplina illa que à sapientie procedit. Ubiunque timor Domini regnat, juxta præceptum sapientie, mores castigantur; nam timor Domini expellit peccatum, Eccl. 1, quod dum agnoscuimus, humiliamur ponentes. Et omnis qui se humiliat exaltabitur. Et Christus humiliavit semetipsum usque ad mortem, et propterea exaltavit cum Deo, Phil. 2.

(1) Humilitas hic modestiam significat. Gloria figentem sequitur. Hebræam lectionem qualem nos habemus secutus hic est interpres, non Græcorum qui vertunt  $\text{ἀνοχησενος}$   $\text{ἀνοχη}$ , ab  $\text{ἴσως}$ , quod est respondere. Tum vero et capita apud Græcos in hoc libro distincta aliter, et multe sententiæ aut omissæ aut additæ, ut in eclogis fieri solet; que causa est cur et eodem sententiæ in hoc libro diversis in locis inveniantur positæ, quia ad plures quasi titulos referri poterant.

#### CHAPITRE XVI.

1. C'est à l'homme à préparer son âme, et au Seigneur à gouverner sa langue.

2. Toutes les voies de l'homme sont exposées à ses yeux, mais le Seigneur pese les esprits.

3. Exposez vos œuvres au Seigneur, et il fera ressusciter vos pensées.

4. Le Seigneur à tout fait pour lui, et le méchant même pour le jour mauvais.

5. Tout homme insolent est en abomination au Seigneur, et lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre il n'est point innocent.

Le commencement de la bonne voie est de faire la justice, et elle est plus agréable à Dieu que l'immolation des hosties.

6. L'iniquité se rachète par la miséricorde et par la vérité, mais on évite le mal par la crainte du Seigneur.

« Ce verset n'est pas dans l'Hebreu, ni dans les Septante. »

- 7. Cum plauerint Domino vis hominis; infirmos quoque ejus convertet ad pacem.
- 8. Melius est parum cum justitia, quam multi fructus cum iniquitate.
- 9. Cor hominis disponit viam suam; sed Domini est dirigere gressus ejus.
- 10. Divitiatio in labiis regis; in judicio non errabit os ejus.
- 11. Pondus et statera judicis Domini sunt; et opera ejus, omnes lapides seculi.
- 12. Abominabiles regi qui agunt imple, quoniam justitia firmatur sulfum.
- 13. Voluptas regum labia justa; qui recta loquuntur, diliguntur.
- 14. Indignatio regis, mundi mortis; et vir sapiens placabit eam.
- 15. In iniquitate valens regis, vita; et clementia ejus quasi imber serotinus.
- 16. Posside sapientiam, quia auro melior est; et acquire prudentiam, quia pretiosior est argento.
- 17. Semita iustorum declinat mala; custos animae suae servat viam suam.
- 18. Contritionem precedit superbia, et ante ruinam exaltatur spiritus.
- 19. Melius est humiliter cum multibus, quam dividere spolia cum superbis.
- 20. Eruditus in verbo reperiet bona; et qui sperat in Domino, beatus est.
- 21. Qui sapiens est corde, appellabitur prudens; et qui dulcis eloquio, majora percipiet.
- 22. Fons vitae, eruditio possidentis; doctrina stultorum, fatulus.
- 23. Cor sapientis eruditus os ejus; et labiis ejus ad dei gratiam.
- 24. Favus mellis, composita verba, dulcedo animae, sanitas osium.
- 25. Est via quae videtur homini recta, et novissima ejus ducunt ad mortem.
- 26. Anima laborantis laborat sibi, quia compulsi eum os suum.
- 27. Vir impius fodit malum, et in labiis ejus ignis ardescit.
- 28. Homo perverus suscitavit filios; et verbosus separavit principes.
- 29. Vir iniquus doctus amicum suum, et dicit eum per viam non bonam.
- 30. Qui attonitas oculis cogitat prava, mordens labia sua pericit malum.
- 31. Corona dignitatis sanctus, quae in vultu iustitiae reperitur.
- 32. Melior est paterius viro forti, et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.
- 33. Sortes mittuntur in sinum, sed à Domino temperantur.

- 7. Lorsque Dieu agréera les voies de l'homme, il réduira à la paix ses ennemis mêmes.
- 8. Peu, avec la justice, vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité.
- 9. Le cœur de l'homme prépare sa voie, mais c'est au Seigneur à conduire ses pas.
- 10. Les lèvres du roi sont comme un oracle; sa bouche ne se trompera point dans les jugements.
- 11. Les jugements du Seigneur sont pesés à la balance, et toutes ses œuvres sont comme les pierres du siècle.
- 12. Ceux qui agissent injustement sont abominables au roi, parceque la justice est l'affermissement du trône.
- 13. Les lèvres justes sont les délices des rois; celui qui parle dans l'équité sera aimé d'eux.
- 14. La colère du roi est un avant-coureur de mort; mais l'homme sage l'apaisera.
- 15. Le regard favorable du roi donne la vie, et sa clémence est comme les pluies de l'arrière-saison.
- 16. Possédez la sagesse, parce qu'elle est meilleure que l'or, et acquérez la prudence, parce qu'elle est plus précieuse que l'argent.
- 17. Le sentier des justes s'écarte des maux, et celui qui garde son âme se tient dans sa voie.
- 18. L'orgueil précède la ruine de l'âme, et l'esprit exalté avant la chute.
- 19. Il vaut mieux être humilié avec les humbles que de partager les dépouilles avec les superbes.
- 20. Celui qui est habile dans les choses qu'il entreprend, et émissaire; mais celui qui espère dans le Seigneur, sera vraiment heureux.
- 21. Celui qui a la sagesse dans le cœur, sera appelé prudent; mais celui qui est doux dans ses paroles, recueillera de plus grandes louanges.
- 22. L'intelligence de celui qui possède ce qu'il sait, est une source de vie; la science des insensés est une folie.
- 23. Le cœur du sage instruira sa bouche, et il répondra une nouvelle grâce sur ses lèvres.
- 24. Le discours agréable est un rayon de miel, la douceur de l'âme et la santé des os.
- 25. Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.
- 26. L'âme de celui qui travaille, travaille pour sa propre vie, parce que sa bouche l'y a contraint.
- 27. Le méchant creuse pour y trouver le mal, et il a sur les lèvres un feu brûlant.
- 28. L'homme corrompu excite des querelles; et le grand pécheur divise les princes.
- 29. L'homme injuste attire son ami par ses flatteries; et il le confond par une voie qui n'est pas bonne.
- 30. Celui qui pense à de noirs dessein avec un œil fixe, exerce le mal, en se mordant les lèvres.
- 31. La vieillesse est une couronne d'honneur, lorsqu'elle se trouve dans la voie de la justice.
- 32. L'homme patient vaut mieux que le courageux; et celui qui est maître de son esprit, vaut mieux que celui qui force les villes.
- 33. Les fâces du sort se jettent dans un pan de la robe; mais c'est le Seigneur qui en dispose.

COMMENTARIUM.

VERB. 1. — HOMOINIS EST ANIMAM PRÆPARARE, ET DOMINI GUBERNARE LINGUAM (1). Aliiter: *Hominiis ordinantiam olim Catholicis obsecerant Pelagium*, docere ex ea volentes inebriationem boni operis ad ho-

minis (aut preparantiam) cordis, et à Domino responsio lingue. ¶ *Disponere, ordinare, et actioni inebriationem boni operis ad ho-*

significat. Sunt qui putant proverbium indicare quod vulgo dicitur: *Homo proponit, Deus disponit*. Sapiens hoc in loco gratiam Dei cum libero hominis arbitrio conjungit. Nam *hominis est, h. e.*, vires sunt homini, sive à Deo accepti vires homo, ordinandi et disponendi apud se cogitationes suas, quid diciturus sit; sed bene *preferendi facultas et loquendi aliquid ad laudem Dei vel utilitatem proximi, à Domino est, à quo omnia dantur optima et omnia donum perfectum descendit*, Jac. 1. Sed cum Paulus dicit, 2 Cor. 5: *Non sufficientes sumus cogitare aliquid à nobis tanquam à nobis, observandum est Sapientem non dicere: Hominis est dignè cogitare; sed: Dispositiones quodam qualescumque cordis ad hominem optatione, ne dicamus cum hereticis, Deum non aliter abuti humanà voluntate, quam opifex aliquis instrumentum ferreo aut ligneo solet. Aliiter, significat Proverbium difficultas esse doctam habere orationem, et præferre eum gratis auditorum, quod Demosthenes primum, secundum et tertium dixit esse in oratore, quam excogitare eum ingenio que sunt dicenda. Aliiter, ad conscientias refertur, quorum est animam preparare per orationem, et Domini gubernare linguam, per quam sanam doctrinam administrant. Bona videtur per interrogationem legere, et contrarium eicere sensum; q. d.: *Cum Domini sit linguam et responsionem gubernare, quanto magis est non hominis sed Domini gubernare cogitationes!* Sicut qui putant Salomonem loqui in prima clausula juxta opinionem hominum; q. d.: *Homo potest se posse bene disponere cogitationes suas, sed tantum abest ut hoc faciat, ut ne linguam quidem possit gubernare, neque respondere, sine Domino*. Et hinc postrema expositioni, quæ et optima est, bene quadrat quod sequitur.*

VERB. 2. — OMNIS VIE VIRI PARI SUNT CORAM SE, IDEO SIBI ADIUDICANT, ET OMNIA SIBI DE SE PRÆCIPERE PERSUADENT, QUAE TAMEN SÆPÈ ANIMULO PROBANTUR DEO, UT POTE QUI INTIMOS MENTIS HUMANO RECESSUS EXPLORARE HABET, ATQUE NUM HONÈ, SE VERO MALA RATIONE ADIUDICARE VEL ILLUD AGGERDI INSTITUTURUS, PERSPECTUM HABET.

C. B. Michaelis sensum putavit hunc esse: *Deus solus novit, quid vere homini expediat. Unde sequitur, et in rebus pœnitens non tam nostrum iudicium sequatur, sed ad Deum respiciamus, à cuius directione omnia nostra dependunt.* Verum illi heretice diceret, nobis haudquamvis persuadere possumus. (Hosennell.)

(1) *Revela Domino opera tua, non manifestando illi aliquid, quod ignorat, quia hoc est impossibile, sed querendo ab eo auxilium et consilium in operibus tuis: Et dirigentur cogitationes tue ad bonum effectum.* (Lyraus.)

Cette sentence offre un remède contre l'erreur que donne la précédente. Si vous voulez que votre cœur, sur la disposition dequel vous serrez jugé, soit pur devant Dieu, exposez toutes ses actions, ou à lui-même dans la prière, ou à ceux qui vous conduisent en sa place dans les conseils que vous leur demandez, afin de ne rien faire que par son esprit. Ainsi votre crainte deviendra le fondement de votre confiance, parce qu'elle est la marque d'une foi humble, à laquelle Dieu a promis sa grâce; et il redressera, ou par la lumière qu'il vous donnera lui-même, ou par celle de ceux à qui il vous a soumis, ce qu'il y aura d'oblique et de moins droit dans vos intentions et dans vos desirs, selon cette parole de David: *Déconnez votre voie au Seigneur; et exercez en lui, et il dirigera toutes vos actions.* (Sev.)

*Omnes vie viri mundi in oculis suis. Anbigunt facit sensum relativum in oculis suis, ut ejus; nam vel ad hominum potest referri in oculis suis, q. d.: *Fere sibi blandiantur homines in oculis suis, cum non sint nisi eorum mundie apud Dominum; vel: Omnes vie viri mundi et innocentes sunt accepti in oculis ejus qui præparat (sive disponit) spiritus. Quamvis hominis sint dispositiones cordis, ut dictum est, tamen Domini est spiritus et cogitationes bene dirigere, ut omnes vie viri sint mundi in conspectu Domini; alioqui enim non viri, sed sues aut emes sunt in interiore homine. Pendet à superiore versiculo. Monetur sic disponere cogitationes ut illius oculis non sint odiose; et potentes ne cogitationes quidem latere Deum, quem nihil latet; imò omnes vie viri mundi sunt in oculis ejus, qui dirigit spiritus et cogitationes ut pure sint. Ad illis vero averit oculos, aliorum vias non dignatur intueri.**

VERB. 5. — REVELA DOMINO OPERA TUA, ET DIRIGENTUR COGITATIONES TUE (1). Juxta nostrum interpretem hortatur Sapiens ne velimus aliquid à nostris operi-

Am ex operibus legis (id est, externis, que ab hominibus videntur) habet gloriam; sed non apud Deum. (Maldonat.)

*Univeritas virorum viri, id est, quidquid quis insulit solitudo, pure est in oculis suis, id est, purum rectissime ipse videtur. Similiter supra, 14, 12: *Est via recta eorum rivo, et 12, 15: *Via aucti recta in ipso oculis. Unde simul constat alienum esse, quod Abba Ebra refert, ut hic versus coleretur cum superiori, hoc sensu: Omnes vie viri pari sunt coram se, videlicet Deo, ejus, verum 1, facta erat mentio, contra insolentiam harum sententiarum, ubi singule proprium suum absolunt sensum, et in quibus plerumque per antithesin diversa invicem committuntur. Ita et hic versus, cum diviserit suum equum apud modum rectum videri, subjicit: *Sed qui ponderat spiritus est deo, non adeo ille solus novit, quid rectum sit. Homines sibi adjuvantur, et omnia sibi de se præcipere persuadent, quae tamen sæpè animulo probantur Deo, ut pote qui intimos mentis humano recessus explorare habet, atque num bonè, se vero mala ratione adjuvat vel illud aggerdi instituturus, perspectum habet.****

(1) *Revela Domino opera tua, non manifestando illi aliquid, quod ignorat, quia hoc est impossibile, sed querendo ab eo auxilium et consilium in operibus tuis: Et dirigentur cogitationes tue ad bonum effectum.* (Lyraus.)

bus Dominum latere, sed talia facere que illius conspectum non erubescant, vel interim ingenie coniteri, si quod peccatum committimus, ut in multis offendimus omnes. *¶* Volere vel revocare apud Hebræos significat, et notam fac ab aliquibus exponitur. Volere ad Dominum opera est Domino acceptum referre si quid recte fiat à nobis, ut novam mercedem gratiam, quæ cogitationes nuncque dispoſite confirmantur et stabiliantur in bono, ut in diebus promptiores simus ad bona opera. Alter: *Volte ad Dominum omnia opera tua;* q. d. Ad honorem Domini omnia referet, illi agendo gratias de omnibus bonis et malis. Si bona de manu Domini accipimus, mala malere quare non sustinemus? Job. 2. Et cogitationes, hoc est, postulata et desideria tua confirmabit; impetrabis quæ postulata.

VERS. 4. — *USURVATA PROPTER SERVITUTEM OPERATA EST DOMINUS, IMPERU QUOTIE AD DIEM MALUM (1).* Quamvis in Hebræo non sit pronomen reciprocam seipsum, sed propter ipsum, tamen melius est referre propter se ad Dominum; q. d. Propter bonitatem suam fecit omnia, juxta illud Augustini de Doctrina christiana, omnia bonus est Deus, amicus; et in quantum amicus, boni amicus. Alioqui sunt qui sic vertunt: *Uitavit propter ipsum operata est Deus;* et referunt ad eum innocentem et mandam; q. d. Propter justos fecit omnia, ut confirmet quod dictum est, *Deum confitemur cogitationes eorum qui omnia opera sua revolvunt ad eum.* Et etiam impium; scilicet adducit ad eum malum propter justos, ne nocent illis. Alter: *Propter gloriam suam fecit omnia, etiam impium ad diem malum adducet propter gloriam suam,* juxta illud, Rom. 9: *Quod à Deo volens extendere iram et iram facere potentiam suam, sustinuit in multa patientia iusta iram, apud in infernum,* etc. Alter, *Impium ad diem malum, hoc est, diem afflictionis populi sui, ut per impium suum populum castiget et puniat Deus,* unde scribitur: *Vae Assur, superbia faceris mea, et hœdulus ipse in manu eorum indignatio mea,* Isa. 10. Omnia igitur propter electos. Utraque expositio est bona; prior est melior.

VERS. 5. — *ABOMINATIO DOMINI EST OMNIS ABRECIANS: ETIAMS HAREUS AD MANUM FERREUS, NON ERIT INDOCUS (2).* Alter: *Abominatio Domini omnis superbus;*

(1) Sensus non est nullus, si propter semetipsum intelligens, non quod nups quocumque Deus habeat, sed ut proprietates suas notas faciat, et impium non fieri talem à Deo (abit hoc), sed fieri sive poni ad mala. Verum melior erit hæc interpretatio: *Singula Deus facit (ut est, ordina) ut id quod singulis convenit. Etiam impius ad diem calamitosum (supple ordinatus à Deo).* Nam *777* inter alia, ut et vox respondens Latine, significat *corruptio* (*eidem aere locuti*); sic *factes* 10, 18, *777* est *compositus*. Neque sicut aliam sumpſere hunc locum Septuaginta: *Omnia opera Dei cum iustitia;* *servatur autem impius ad diem malum.*

(2) Etiam multos habeat simul comprantes, et se juvantes, non erit inopimus. Vide dicta supra, cap. 11, n. 21, ubi eadem ferè sententia.

*Inimicum* Greecè est *εχθρς*, quod optimò veritas, *proscriptio, summa*, ut significatur viam bonam penitus consistere in faciendo quæ iusta sunt; nam facere iustitiam non tantum est influm viae bonæ, sed etiam ejus consummatio. (Menochius.)

meos non erit innocens. Cùm Dominus omnia fecerit propter hominem, illius non agnoscerè bonitatem, sed per superbiam aliquem honorem Deo debuit, tanquam auctori omnium, sibi arrogare, intolerabilis est arrogantia, quam Dominus usque ad ob execratur ut diu non possit esse impunita, quam innocentes videantur hominibus aliquando qui contra Deum superbiunt, non exteriorè habitu, sed corde et opinione, juxta illud, Gen. 5: *Eratis tanquam dii;* Isa. 14: *Ascendam in apiculonem, et ero similis Altissimo. Manus ad manum, hoc est, subito, vel facile; nihil enim facilius aut celerius facimus quam manum plicamus manui. Alter: Cùm manus Domini juncta fuerit manui impii, qui superbit contra Dominum invenietur reus; vel: Si opus Domini confatur cum operibus impii, statim apparbit illius impietas et arrogantia.*

VERS. 6. — *MISERICORDIA ET VERITATE REMITTIT INQUITAS, ET IN TIBORE DOMINI DECLINATUR A MALO. (HEBR. Per misericordiam et veritatem expiabitur iniquitas; et per timentem Dominum declinare à malo. Per misericordiam et veritatem opera caritatis intelliguntur, que in veritate sunt facta, hoc est, in fide et religione verè, vel in fide, hoc est, in purè conscientia; nam quod non est ex fide peccatum cat, Rom. 14. Qui misericordiam exercet, misericordiam assequetur. Beati misericordes, quoniam misericordiam consequentur, Matth. 5, et non venient ad diem ultionum cum impio, cuius finis potissima ratio est declinatio à malo, memoria videlicet illius diei. Recordare noxiam, et in æternum non peccabis. Alter: Propter misericordiam et veritatem, quam faciet homo, et propter timorem Dei, qui est in corde illius, et cum declinaverit à omni malo, erit ei remissio iniquitatum priorum, q. d.: Si es peccator, commisisti iniquitatem, exerce opera pietatis in veritate, et remittetur tibi; si non commisisti iniquitatem, bone Deum, quò possis declinare à malo. Debet proverbium non esse desperandum, re arrogandi quidem, qui est abominatio Domini. Et opera misericordie commendantur.*

VERS. 7. — *COM PLACEBIT DOMINO VIRE HORBUS, IMERICUS QUOTIE EIUS CONVERTIT AD PACEM (1). Aditit cum illo in Hebræo. Inimicitias et odia inter sese exercent homines quod Dei non querant amorem, q. d.: Fieri non potest ut fideles inter sese sint amici qui Deum ut oportet non amant. Si Deum amamus, inter nos amicitia fidei colbit. Alter: Quia non est nostræ potentias quid alii faciant, si Deo vitam nostram commendare studuerimus, hostes non poterunt nobis nocere, sed pacem nobiscum libenter amplectentur, cum videant se non posse pravilore contra eos qui Deum amant. Debet proverbium quod Apostolorum temporibus et martyrum impletum est in Ecclesia, cuius hostes et persecutores tandem pacem amplexi sunt. Si per hostes potentias animo sensitivas*

(1) *Cum placebit Domino.* Sic quia placebitur Deo viae Danielis et trium puerorum, inimicos quoque eorum, reque qui eos in ignem, vel bestias miserunt, convertit ad pacem aliquo amicitiam: Beala, Sic Ioseph, sic Jeremias, sic alius contigit. (Bossuet.)

intelligamus, que nobis facile consentient et amicitiam cum ratione juxta ubi consuetudines honestas et Deo dignas amplexi sumus, erit moralis sensus paulò abstrusior, et aliquid ex Evangelio referre videbitur, nempè: *Eato consuetudines cum adversario tuo, etc.* Matth. 5.

VERS. 8. — *MELIUS EST PANEM CUM JUSTITIA QUAM MULTI FRUCTUS CUM INQUITATE (1).* Hebr.: *Abique ju-*

(1) Hebr.: *Quam multi propentia abique iudicio.* Sed iudicium Hebræis sæpe significat acquiritur, unde iustiter secutus Septuaginta rectè vertit: *cum iniquitate.* Sic enim habent Septuaginta; et ex eis S. Hieronymus in cap. 4 Ecd. legi: *Milior est acceptio panis cum iustitia, quam multa geminatio cum iniquitate.* Pro accipio Greecè est *εἰσέω,* id est, captura, occupatio, possessio.

Primò, Baynus per justitiam accipit elemosynam, q. d.: *Melius est modicum cum iustitia, id est, cum pijs opibus et elemosynis, quam multitudine fructuum abique iudicio, hoc est, inique et ex rapina collectorum.* Non enim procedunt divitiae in die iræ, nisi ex illis fiat iustitia, id est, opera misericordie, quibus iniquitas redimatur, ut dicit vers. 6.

Secundo, simpliciter et plenius, iustitia generatim accipias pro completionè virtutum; q. d.: *Satis est habere parvos fructus et opes cum virtute et sanctitate, quam multos cum iniquitate;* quod dupliciter exponas. Primò, q. d.: *Satis est parvus opes ex labore justo colligere, quam multas ex injusto, v. g., per usuras, fraudes et illicitos contractus.* Uale Vatablus vertit: *Pautium quod cum iustitia possidet, præstat præsentibus mensuris inique parvis.* Secundo, q. d.: *Satis est modicum cum iustitia, quam multa cum iniquitate.* Causa est prima, quod iustitia et sanctitas magis aut bonum quam omnes opes mundi; sanctitas enim est bonum celestè et divinum, adeoque ipsa est summa participatio Dei et divinitatis. Secundo, quod qui modicum possidet cum iustitia, gaudet animi pace, tranquillitate, letitia, que omnibus mundi bonis antecellit, juxta illud Ecd. 1, 6: *Melior est pugillus cum rapine, autum,* ubi S. Hieronymus: *Elegantior, aut, iustitia requiem habet, iniquitas liborem.* Ex adverso qui multa possidet injuste et inique, perpetuis agit conscientie remorsibus et angoribus, nem forensibus litibus et molestiis, que omnem opum voluptatem exhauriunt et absorbent. Tertio, quod Deus officiat ut iustus ex modico commodis, felicitis et sæpe laudis rivum, quam iniquus ex multo; juxta illud exp. preced. v. 15: *Melius est parvum cum timore Domini, quam thesauri magni et instabilia.* Vide illa dicta. Et illud Psal. 36, 10: *Melius est modicum iusto super divitias peccatorum multas, quò alludit hic Salomon. Melius ergo est parvum cum iustitia; melius, id est, felicitus, quietus, letus; dulus, copiosus, uberius est. Hæc est quod ait Christus: *Quærite primum regnum Dei, et iustitiam ipsius;* et hæc locum tenet verba, ubi S. Chrysostomus notat Deum veluisse nimiam curam temporalium, ut certius eadem à Deo Desique providentiâ obtineamus; nimia enim sollicitudo nos in facit indignos: spes verò in Dei providentiâ reposita efficit dignos.*

Jubeo, ait, ista non queri et non curari, non quidem ræ ne accipias, sed ut abundantius accipias. Nam sollicitudine negligens, et curam moralibus sope discernit plus, hisse bonia te facis indignum. Mystoc Beala: *(Beati, aut Domini, pauperes, quia vestrum est regnum colorum.)* Et iterum: *(Væ vocibus divitiibus, quia letatis consolationem vestram.)* Potest et sic accipi: *Quia melius sit in simplici conversatione Deo devotè servire, quam multis abundare virtualibus, verbis gratia, elemosynis, orationibus, jeuniis, doctrina, castitate, ac precationum facta despiciere, et de sua quæ sublimitate gloriarè.* (Corn. à Lap.)

dicio. Pendet ex precedente, ostendens unde potissimum proveniat quid vix hominum non placeant benè, neque pacem inter sese atant, nempè quod avaritia student, et pluris faciunt lucrum quam Deum. Sed *præstat modico vase contentus, et servare iustitiam,* hoc est, præstat vivere cum eo quod iusto acquiritur. Alter: *Melius est modicum cum iustitia,* hoc est, cum pijs operibus et elemosynis, quam multitudine fructus sive, ut est in Hebræo, *proventuum abique iudicio,* hoc est, iniquitate et rapina collectorum; non enim procedunt divitiae in die iræ, nisi ex illis fiat iustitia et opera misericordie, quibus iniquitas redimatur, ut modo lectum est.

VERS. 9. — *COR HOMINIS DISPOKIT VIAM; SED DOMINI EST REDDERE GRESSUS EIUS. (HEBR. Cor hominis cogitabit viam suam, etc. Voluntatem hominis liberam astruit, et gratie necessitatem ad bonum ejus absolventem ostendit. Non est sensus alienus à primo hujus capituli versiculo, vel ab eo quod dicit Paulus Rom. 7: Velle adsequi mihi, perficere autem bonum non invenio.*

VERS. 10. — *DIVINITIO IN LABIIS REGIS, ET JUDICIO NON ERIBAT OS EIUS, VEL NON PRÆVARICABITUR OS EIUS (1). Quod à rege decretum est, tanquam divinitio vel fatum solent esse, hoc est, non minus auctum ut fiat, vel non minus certum, presentia in iudicio veritatis, in quo non errabit os eius; vel in iudicio, scilicet quando non prævaricabitur os eius. Rebus e iudicibus obtemperandum, et eorum sententiis obediendum esse monet, et caute interpretari (quoniam decreverit, imò tanquam oraculum habendum; nam in iudicijs publicis, que non sine gravi consilio celebrantur reges, non solet esse error vel prævaricatio. Quod si de Christo rege intelligamus Iuda allegoriam, verè divina oracula labijs suis protulit, et nunquam erravit os eius in iudicio.*

VERS. 11. — *PONDUS ET STATERA. JUDICIA DOMINI SUNT, UT OPERA EIUS SIMILES LAPIDIBUS SACCLIA (2). Ali-*

(1) *Divinitio in labijs regis.* Decretis parendum ut oraculis; quantum valentari et arcaica cordum seruari reges videntur; sic illa Theonitis ad Davidem cum athisine conjectantem: *Nec ad amittam, nec ad deatè ram est ex omnibus his que locutus est Salomonus nubes, etc. in antem, dombo, mi rex, sapientia ex quæ hæc est spiritum angulus Dei,* 2 Reg. 18, 19, 20. Sic ipse Salomon inter duas feminas iudicantibus, arcana peccatorum elicit; 3 Reg. 3. *Nam arabit ut equis, eo quod sit sagax,* et rerum experimento doctus, tum quod cor ejus in manu Dei: infra 21, 4. *Ne perdidit luteo parentem occultus molitiones, ac rempublicam pessumdat,* ut tenerè principis iudicia contentantem.

(2) *Pondus et statera.* *Divinæ vox est iudicia, et diffusi à præpedit, ut apparet Isai 5, 2. Sensus est, Deus regibus, pijs scilicet, insipienti largiti *επιβουλον, adolestem, ut in iudicijs iuris modis verum reperiant. Exemplum vide 1 Reg. 5, 16 et sequentibus. Hæsiidus in Theogonia de rege:**

*Omnis in illum Ambiguum curare secot, et certamina unguo Conspicit, auditio aspiensia rebus profuar.* (Grotius.)

(3) *Statera iudicij hie est statera iusta.* Lapidibus

ter: *Satera et bilanca iudicii Domini, opus illius omnes lapides (vel pondera) eruntur.* Quemadmodum à regibus exigit Deus ut in iudicio non preterveantur, nec errent verba eius, ita ut tanquam arcula divina, que sunt æquissima, sententias profertant; ita à privatiis hominibus singulis in sua arte quod æquum et iustum est exigit, maxime ab his qui ponderibus et mensuris utuntur, in quibus fraus et dolus facile committitur. Et *proinde satera et bilanca, in quibus majora et minora ponderantur, sunt iudicium homini, hoc est, Domino reddenda est ratio de his. Qui legitime his utitur. Dei iudicium et æquitate facit; qui vero ad fraudem proximi ponderibus abutitur. Dei iustitiam pervertit.* Hebraei tamen referunt iudicium ad sateram; q. d. *Bilanca iudicii, hoc est, iusta, sunt à Domino, qui precipit aqua fieri pondera, et opus eius, tempo sateram (quod opus tantum in lapidibus sacculi) est etiam à Domino. Alter: Pondera et satera iudicii Domini, hoc est, Domino debentur. Erre acceptam quod inventum est ab hominibus ad iudicium et iustitiam excedendam inter homines, et opus eius omnes lapides sacculi, quibus antiquitus uti solebant pro ponderibus.*

**VERS. 12. — ADORNABILES REGI QUI AGENT IMPERII, QUORUM IUSTITIA FIRMABITUR SOLLEM.** Non solum in Deum peccant qui quantumque fraude utantur, sed in rempublicam. Hebraei *regibus, quorum ut non erant in iudicio, sunt abominatio* qui vel ponderibus abutuntur, vel quantumcumque iniquitatem exercent. Nam quantum in illis est, quietem republice perturbant et subvertunt iustitiam, ob quam servandam reges et principes sunt instituti et ordinati à Deo. Iustitia subdit, maiestas et tribunal regis non potest perire. Solum etiam supremi regis, solum, inquam, et imperium quod in sanctos, qui libenter illi obtemperant, iustitia firmatur, cetero iniquo principe *regis mundi, qui regnat in filiis discordant; et, ut nihil magis excutatur rex regum quam impietatem sive infidelitatem, que potissimum impedit ipsiusmodi sollicitudinem, que potissimum impedit ipsiusmodi sollicitudinem in nobis regnum illud quod petimus in oratione Domini: Adveniat regnum tuum.*

**VERS. 13-16. — VOLUNTAS REGUM LABIA IUSTA, QUI RECTA LOQUITUR DIRIGENT.** (Hebr.: *Benevolentia regum labia iustitiae, et loquentes recte diriget.*) **INBENIGNATIO REGIS MUNDI DEDIT (1), ET VIX SUPPENS PLACABIT EUM.** Hebr.: *Placabit eum. In hilaritate vultus regis vito, et clementia eius quasi imber serotinus.* Alter: *In luce faciei regis vita, et benevolentia eius tanquam imber pluvius serotinus. Posside sapientiam, quis auro melior est; et accipere gradatulum, quia pretiosior est argento.*

Hebraei et vicine gentes utuntur pro ponderibus, et eos respondent in sacculis, Deut. 25, 15. Theodotus illic, ut ex certis ponderibus, omnia pondera aequali sensus est, iustitia cognitionem hominibus à Deo, ut eximium minus, datum, ut et Hesiodus dicit: *Iustitia humano generi data. (Græcus.)*

(1) + Cuius ira nihil obstat, eius graviori sententia ipsi qui peccant assentiantur, quem nemo inter cogitantes est, nisi si rebenentia excusant, ut de precatoribus quidem. Seneca hæc sunt libro de Clementia primo, cap. 3. (Grotius.)

Hebr.: *Quam curam pretiosum et electum argentum. Principibus placuisse viris non infama laus est, eleganter scripsit Naso; et Salomon in his versiculis quanti debeamus estimare voluntatem et regis benevolentiam ostendi, ad quam obtinendam imprimis debeamus cavere omnem improbitatem et iniquitatem, ut dictum est. Secundum locum obtinent labia iustitiae, et loqui quod æquum et rectum est. Qui veri reges sunt, magna benevolentia amplectuntur eos quorum labia sunt labia iusta; quod ad iudices et eos qui reipublicam tractant maxime spectat, quorum æquitate aulam regia firmatur. Qui recta loquitur dirigetur, Hebr., loquentem recta omnia, suppl. utaqueque ex regibus; vel loquentem recta dirigetur, scilicet à rege, ut neutroque accipitur verbum 288. Apud regem Dominum ex serbia tuis iustificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis, in cuiusnam est mors et vita; et proinde modis omnibus studendum est illius regis benevolentiam asssequi, cuius indignatio est tanquam angelus mortis, sive exterminator, qui primogenita Ægyptiorum interfecti subit; q. d. Foris regis nemo potest resistere, non tantis eius, non minus quam angelis missis à Deo, et proinde virtutibus predictis placanda est et sedanda ira principis. Scriptura servat metaphoram, dicens, *expulsi eam, quasi victoris quibuslibet esset litandum, et placanda principis ira, quam contulit ira Dei per angelum exterminatorem destinata inter homines.* 282, in hilaritate, in lumine verti potest, vel in luce. Favorem regis luci et pluvie serotina merito comparat. Nam luce, quam in principio creavit Deus, nihil est humanis oculis clarior, nec opportunius pluvia quam illi regi 2772 vocat) agricolis quicquam utilis; sine quibus vel non vivimus, vel non jucunde vivimus. His rebus lætissimis similis est serena facies regis. Vel vix est, quod tales possint vivere quos blandit intaxat princeps, vel quod res sit optanda æque ut vita, nam ex benevolentia regis, que fecunda est veluti pluvius serotinus, multa beneficia accipiunt homines. Ego vero dico à rego Christo, qui lux est mundi, et res vel pluvia, iuxta illud: *Rorate, celi, desuper, et nubes pluviam iustitiam.* Et bene pluvia serotina confertur Christus, hoc est, pluvius qui serius descendit, videlicet in verum, quo veniente regiones altere erant ad metum, Joan. 4. Ex his magis rebus quas accipimus dum regis benevolentiam assequimur, inferi Salomon sapientiam multo melius quam aurum pretiosum; et postiora intelligentiam rex est potius eligenda quam possidere argentum quantumvis electum; quod superioris dictum est, c. 3: *Pretiosior est cunctis spibus; et omnia que derivantur non valent huic comparari; ut per quam in futuro multo vivamus, placando iram regis, et in futuro, celesti lumine illustrati.**

**VERS. 17. — SERVITA JUDICUM DECLINAT MALA, CUSTOS ANIMÆ SUÆ NERVAT VITAM SUAM.** Hebr.: *Servitia rectorum declinata à malo, custodia animam suam qui servat vitam suam.* 282 non simpliciter vim significat, sed vitam etiam et stratum ut quæ conseruat exaggere. Talis est via rectorum, per quam declinant à malo, trita et complanata via per consuetudinem mo-

rum; q. d. Rectis, qui apud se recta et æqua in animo proponunt, qui preparant animum ad bene beatitudo vixendum, facile est illis, inquam, declinare à malo. Foris est principum iustitia; declina à malo, Psal. 57. *Post, qui servat hanc vitam, custodit animam suam ab indignatione regis et ab angelo mortis: nam principes non sunt timori boni operis, sed mali, Rom. 15.*

**VERS. 18, 19. — CONTRITIONEM VINCENT SUPERBIA, ET ANTE REINAR EXALTABITUR SPIRITUS, MELIUS EST HUMILIARI CEM REBUS QUAM DIVIDERE STOLIA COM SUPERBIS.** Hebr.: *Humiliari spiritu cum humilibus, 282 contritio, vel fractura, pro rina et perditione accipitur, ut hoc in loco hispani Sapiens, pro contritione rinaam substituit in secunda parte, cum sensus sit idem diversis verbis. Ostendit superbiam ut in primo homine, ita in omnibus esse causam ruinæ et perditionis, et Denna non patire quemquam ante peccatum, neque peccare aliquem nisi ex superbis quidam, quod erram Deo humiliari nolle. Nonquam enim contemptum et mortalem transgredimur. Dei precepta nisi pluri facientes nostram vel volu-tatem vel voluptatem quam imperium Dei. Et proinde sentia illa sublimis et munita rectorum, quam servantes custodiunt animas suas, est via humilitatis, quam Christus imprimis suis commendavit, hinc exortivem suam exortus, dicens: *Boni pauperes spiritu, Matth. 5, cuius etiam seipsum proposuit exemplum: Discite à me quia mitis sum et humilis corde, Matth. 11.* Sed cum hi qui seipsum nihili estimant et seipsum contemunt, ab aliis ferè contemuntur quoque et opprimuntur, ac sua nonnunquam perdit, con-olatur nos Sapiens, addendo: *Melius est humiliari cum multis; q. d. Superbi homines humili nonnunquam inferunt injuriam, bona dissipant, spolia dividunt; tamen virtus animi est melior quam bona externa quàmlibet bene comparata. Si cum humilibus et mansuetis ambulaveris, si foecis etiam ipse humilis, colessem quamdam vitam in terris ages, in pace et tranquillitate anime. Inter superbos vero semper sunt jurgia. Noli igitur vitare iudicio, sed sapientiam res assimilare, virtutum vitio, anime quietem externis bonis praeponere.**

**VERS. 20. — ERUBES VERBO, REPERET BOVA, ET QUI SPERAT IN DOMINO, REATUS EST.** Hebr.: *Intelligens rem (vel verbum) fuscit bonum. Rem sive verbum de quo modo dictum est in superiori versiculo intelligitur; q. d. Cum hæc res longè ab sit opinione vulgi, qui exteriora bona magis querunt quam animæ, tamen qui rem, ut docet, intelligit et estimat, invenit bonum, ut scriptum est: *Beati mites, quoniam ipsi possident terram, Matth. 5.* Ad protecliam igitur hominis spectat, res iuxta sunt numeram estimare; putare, ut diximus, melius esse humiliari cum mansuetis erendo, quam cum superbis dividere spolia. Quod ad resequum spectat, tota fiducia collocanda est in Domino, qui nos tuetur, ut convecemur à superbis hominibus; nam ille tandem basus est qui et recti de rebus fuscit, et cum fiducia in Domino quod rectum iudicium aggreditur et prosequitur. Sunt qui in genero di-*

cum intelligunt de quocumque negotio, ut sit sensus: Prudens qui prævidere poterit in re quilibet quid eventurum sit, bonum inveniet, prudenter agere multa. Sed *beatia qui sperat in Domino; q. d. Præstata in Domino collocare fiduciam quam in propria prudentia; vel: *Beatus est qui prater hoc quod multa cum prudentia res singulas administrat, nihilominus omnem fiduciam in Domino collocat.**

**VERS. 21. — QUI SAPIENS EST CORDE, APPELLABITUR PRUDENS; ET QUI DEBILIS FLOREQ, MAIORA REPERIET.** Hebr.: *Sapientia nos erudiet prudentia, et dulcedo laborum erudit doctrinam. Alter: Sapientia corde vocatur intelligens; sed tunc si dulcedini laborum addidat doctrinam; ut unicum clausulam continet versiculus, qui docetur inter homines beatitudinem pro sapiente qui eloquentia præstare non sciantiam docendo. Sicut ex Hebraeis qui sapientiam volunt esse in lege divina, prudentiam vero in scientiis humanis inventis; q. d. Nemo potest esse sapiens et Scripturas sola intelligere qui sit secularium litterarum ignarus, ut scribit Theonymus sciubari, neque in Epistola ad Democritum virginem. Potest sapiens intelligi in cognitione, prudentia in actione; quarum altera aliter egot ope; et ob id quicumque verè sapiens est, non in verbis aut sermone vel opinione hominum, sed in corde suo sapientiam Dei recomditam habet; hæc etiam verè dicit potest prudentia, hoc est, studiosè vivat. Nemo suam faciet sapientiam verbis, factis et operibus exterioris sapientiam ostendat, si corde lætæ, ut inquit Iulianus c. 5: *Quis sapiens et disciplinatus inter vos? Ostendat ex bono conversatione operationem suam in mansueti sapientiam.* Sed quisvis præcipua sapientia sit illa que in corde latens per prudentiam foris ostenditur, est tamen et in sermone et in labiis egregia sapientia arguendo. Nam suavitas sermonis et venustas vehementer commendat sapientiam et arguit; diu alius per eruditam linguam docet, ipse suam arguet sapientiam, ne quis contemnat domum linguarum usque adeo necessarium ad sapientiam seminandum.*

**VERS. 22. — FONS VITÆ, ERUBITO POSSIDENTIS; DOCTRINA STULTORUM, FATUITAS.** Hebr.: *Fons vitæ, intellèctus possessoris illius; et disciplina stultorum, stultitia, 282 intellectus est quasi scabrigi unde vita defluit, cum for sit principium vite, cerebrum principium sensiblen, iuxta philosophos. Quod cum fonti perenni comparet Sapiens, inconstantiam huius vite significat, que perpetuo fluit et nunquam in eodem statu permanet, tendens semper ad interitum. Similis ratio est vite spiritalis (quæ à sapiente intellectu procedit), quod ad requirendum spectat, non autem quod ad defectum attingit. Intellectus, inquit, illius qui possidet eum, significans non omnium esse huiusmodi intellectum; vel, ab intellectu illius qui est dominus eius (iuxta proprietatem sermonis Hebraici) fuit aqua vite calidæ in vitam æternam; et pan qui habet intellectum eternum sapientia perennis vite, hæc ita multum errare debeat ea que sunt huius vite vane et momentanea. Doctrina stultorum, stultitia; vel disciplina stultorum autitit. Si qui curiosus velat suo verè sapientia per-*

eritum possidentis; doctrina stultorum, fatuitas. Hebr.: *Fons vitæ, intellèctus possessoris illius; et disciplina stultorum, stultitia, 282 intellectus est quasi scabrigi unde vita defluit, cum for sit principium vite, cerebrum principium sensiblen, iuxta philosophos. Quod cum fonti perenni comparet Sapiens, inconstantiam huius vite significat, que perpetuo fluit et nunquam in eodem statu permanet, tendens semper ad interitum. Similis ratio est vite spiritalis (quæ à sapiente intellectu procedit), quod ad requirendum spectat, non autem quod ad defectum attingit. Intellectus, inquit, illius qui possidet eum, significans non omnium esse huiusmodi intellectum; vel, ab intellectu illius qui est dominus eius (iuxta proprietatem sermonis Hebraici) fuit aqua vite calidæ in vitam æternam; et pan qui habet intellectum eternum sapientia perennis vite, hæc ita multum errare debeat ea que sunt huius vite vane et momentanea. Doctrina stultorum, stultitia; vel disciplina stultorum autitit. Si qui curiosus velat suo verè sapientia per-*

propria doctrinam suam vitam gubernare, nihil aliud quam stultitiam suam commendant. Nam nulla est doctrina, vel (ut est in Hebræo) *castigatio morum*, nisi illa quæ à sapientia procedit.

VERS. 25, 26. — COR SAPIENTIS PARCHET OS EIUS, ET LABIUS ILLIUS ADDET GRATIAM. (Hebr. : *Cor sapientis intelligit (vel facit intelligere) os suum, et labiis suis addet doctrinam.*) FATUS VELLIS VERBA CRISPATA, DICENDO ANIME, ET SANTIUS OSSIBUS. Hebr. : *Verba dulcia (vel amena) dulcedo anime, et sanctus corporis.* Prosequitur laudes cordis *revelat et sapientis intellectus*, qui et eloquentiam supponit et doctrinam multiplicat; q. d. : Si quis in animo est solide doctus, et Scripturarum intelligentiam tenet rectam, *faciet os suum intelligere*, hoc est, eruditum sermonem; et verba pia perferet *locis vocantur in animo sapientiam*, et in dies majorem doctorem scientiam acquirit, vel potius in animis audientium doctrinam majorem quotidie ingeret, quanto majore desiderio decentem auditur populi. Audiam antea habentissime elegantem orationem ex pio et sapiente pectore emanantem; quod similitudine *fani mellis* ostendit. *Verba dulcia* sive amena comparat *fano mellis*, quod ut *amena*, hoc est, ventriculo, amara est, ita corpori est *salutare*; sic verba pii concionatoris et cordati magno vim desiderio audiunt, et *sanctitatem* conferunt *vel corpori vel ossibus*, hoc est, robustissimis quibusque et maximis animæ virtutibus.

VERS. 25. — EST VITÆ QUÆ VIDETUR RECTA HOMINI, ET SUSTINETUR EIUS OCCURIT AD MORTEM. Hic versiculus superius, cap. 14 legitur, sed hoc in loco in alium locum repositur, nempe et hortetur suum illum quæ vult libenter suscipere illi qui bene docent, qui ex sapientia intellecta sapientiam sermonem profertur, et non libenter proprio iudicio, relicta recta et publica via. Quod licet recte solent, sequentes doctrinam *quam recta videtur illis*, sed tandem *ad mortem* multarum animarum *delictis* eorum doctrina. Juveni sua voluptas nonnumquam *ria* recta et expedita *videtur*, avaro cumulatam divitiis *sitis*, et alia eodem modo sua cuique stultitia, quibus sermo sapientis non dilectus, dum suus soporantur opinionem; et per illud quod rectum et expeditum, illis videtur *recta ad mortem* fragmenter dependunt temporiter, semper verò ad mortem animæ.

VERS. 26. — ANIMA LABORANTE LABORAT SUI, QUÆ COMPCIT ENO OS SUUM. Hebr. : *Incurrit se ad cum os suum.* Diversa significatio hujus verbi, *וַיִּבְרַח*, laborare videlicet et *iniquè agere*, duplicem sensum proverbii nobis porrigit. Juxta priorem significationem necessitatem corporalis laboris hominibus imponi Sapientia, ut scriptum est Gen. 3: *In sudore vultus tui comedes panem tuum.* Porro *anima pro homine* accipitur, cuius os et ventriculus *sapientis* incarnat esse quodammodo, getens cibum necessarium ad vitam sustentandam, quæ in animâ consistit. Sensus proverbii non est alienus ab illo loco Pauli, 2 Thess. 3: *Si quis non vult operari, non manducet.* Sic Solomon monet honestis incumbendum esse laboribus, maxime cum uniusquisque manducandi necessitatem habeat. Et sensus re-

fertur ad præcedentem versiculum, q. d. : Ista via, pro victu necessario laborare, recta est, et ducit ad vitam, neque dubitandum est de illâ; nam est à Deo comprobata. Si reliquam significationem hujus verbi, *וַיִּבְרַח*, id est, *iniquè agere*, sequamur, erit sensus: *Uniusquisque onus suum portabit*, Gal. 6, hoc est, *sibi ipse agit iniquè quicunque male agit, vel quicunque male agendo laborat*, ut utramque significationem comprehendamus; dum incurrit se sibi os suum, hoc est, dum obsequio oris sui et laborum abutitur ad agendum iniquè, ut ad superiora referatur. In quibus quanta bona et quanta mala proveniant ex lingua persectus est Salomon, et sic exponit doctissimus Aben Ezra, interpretatus *וַיִּבְרַח* non *incurrit*, sed in *causâ sui illi os ejus ut iniquè ageret, quia non dicitur verba decora.* Prior expositio est melior, quam Chaldeus quoque sequitur interpret.

VERS. 27. — VIR INPIENS FORGIT MALUM, ET VIS LABIIS EIUS IGNIS EXARDESCIT; VEL VIR INPIUS. *Belial* vox frequens in Scripturis, et relinquatur nonnumquam non versa; frequenter etiam impietas vertitur. Hieronymus alieni etymologiam reddens, nempe Ephes. 4, à *וַיִּבְרַח* sine vel non et *וַיִּבְרַח* jugum vocem deducit; q. d. : *Vir sine jugo.* Alioqui à *וַיִּבְרַח* et *וַיִּבְרַח* deducit Hebræi q. d. : *Vir qui non excudit*, id est, sine honore. *Vir impius vel impietatis* vertitur ab Hebræis, et à Chaldeo *וַיִּבְרַח* iniquitatis, qui non solum obiter quasi ex ignorantia vel infirmitate facit malum, sed magno studio et industria *forgit malum*, hoc est, nullam laborem recessu quo malum et damnum hominibus inferat. *Podere* vel ad corporis fatigationem, vel potius ad cogitationis mentis crebras et non intermissas, potest referri; ex quibus tandem sermones tali studio dignos profert, sicut ex corde sapientia os prudens efficitur ad proferenda verba decora, ut superius lectum est. Et in labiis ejus *ignis exardescit*, et *inflammat rotam navitatis nostræ*, Jac. 3, hoc est, odium et iram inter homines necendi lingua. *Ignis* est, *universitas iniquitatis*, quasi ignis ardens sed non illuminans. *VIRUS BELIAL*, sine jugo, vel sine honore, qui *forgit malum*, virum apostatam et hæreticum intelligimus, qui in agro Scripturarum plurimum laborat ut *labiis suis ignem discordiarum accendat*, sive *ignem fidei*, ut ferè impudicè semper fuerunt hæretici et defensores intemperantia.

VERS. 28. — HOMO PERVERSUS SECRETA SUI, ET VERBOSUS SEPARAT PRINCIPES. Hebr. : *Vir perversitatem mittet lites, et susurro dividet principes.* Videtur hoc versiculo superiorem exponere. Nam vir *Belial* est vir perversus sive vir perversitatem, ut est in Hebræo, qui rectitudinî fidei et morum probitati contrarius est et adversarius; vel qui sua verba et promissa non servat, est *perversus*. Denique, qui pervertit aliorum verba, vel sensum sermonis subvertit, *lites* et inimicitias mittet inter amicum et amicum, in *filia labii est ignis ardens*; *verbosus* (vel *susurro*) *separabit principum unum ab alio.* *Susurro* est vir perversus, qui non solum lites suscitât inter privatos, sed etiam principes ad bella concitat. Qui perversè interpretatur Scripturas, et qui susurrando instillant perversa dogmata, susci-

tant discordias, bellorum et inimicitiarum inter principes sunt auctores. Vox Hebræa *וַיִּבְרַח* principum significat et *murium*; separant enim nonnumquam et *conjugat vir perversus*, hoc est, charissimos quosque seorsim amicos; ut quanta mala ex mala lingua oriuntur intelligamus, præsertim ex eâ quæ malis moribus conjuncta est.

VERS. 29. — VIR INIQUUS LACTAT AMICUM SUUM, ET DUCIT EUM PER VIAM NON BONAM. Hebr. : *Vir iniquus imponet amico suo.* Persuadendo videlicet ut sequatur iniquitatem. *Similis suo simili gaudet*; q. d. : Noli cum viro qui iniquè agit amicitiam jungere, ne te pertrahat ad malum, juxta illud : *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas*, supra, c. 1. In utroque loco lactare posuit interpret pro *persuadere*, vel potius *persuadendo seducere*, dum verbis factis non respondet, sed promittendo pulchra, quibus imperiti faciliè capiuntur, ad maximos perducunt errores; id quod non verbis solim, sed corporis gestibus et oculorum motu solet fieri, ut sequitur.

VERS. 30. — QUI ATTENTIS OCVLIS COGITAT PRAVA, MORDENS LABIA SUA PERIFICAT MALA. Hebr. : *Qui claudit oculos ad cogitandum perversitates, qui aperit labia suis perficet malum.* Quamvis secundum Cicem et exteriorem corporis habitum judicare nec possumus nec debemus, tamen indicia quorundam interioris hominis licet exterius cernere; et quod in rebus gravissimis agendis et tractandis animo fieri solet, nempe *claudere oculos*, *labia comprimere*, aut (ut est in Hebræo) *וַיִּבְרַח* *וַיִּבְרַח* *innens labia* suis, in his qui vehementer sunt mali, videre est. Tantum est quorundam malefactorum desiderium ut manibus pedibusque et omnibus omnino corporis sensibus eo tendere videantur. Id quod ut in multis malorum generibus locum habet, in nullo tamen efficacius quam in perversis doctoribus, qui tamdiu persuadendo decipere moluntur, donec malum quod ad subversionem cogitaverant tandem perficiant. Simplex sensus proverbii docet, nihil agendum per ficum aut fraudem, omnia sinceriter agenda cum amicis; et ferè qui focati sunt et dolosi, signis produntur exterioribus.

VERS. 31. — CORONA BIGNITATIS SENECTUS, QUÆ IN VIS JUSTITIE REPERIETUR. Quod ferè solet fieri, non quod non potest aliter evenire, proponit Salomon, justam virtutis laudem prosequens, que in senectute solet esse major et constantior. Non semper numero annorum computatur senectus, et sibi scriptum est, Sap. 4; sed quandoque *pure* *centum annorum* *moritur*, juxta Isaian, c. 65. *Et cum suis senex hominis*, Sap. 1.

## CAPIT. XVII.

1. Mellior est buccella sicca cum gaudio, quam domus plena victibus cum jurgio.
2. Servus sapiens dominabitur filiis stultis; et inter fratres hereditatem dividet.
3. Sicut igne probatur argentum, et aurum camino, ita corda probat Dominus.
4. Malus obedit lingue iniquæ, et fallax obtineperat labiis mendacibus.

*Caustica* igitur homini est veluti *corona gloria*, quia in via justitiae invenitur; hoc est, non solet mali et peccatores ad extremam pervenire senectutem, nisi ferè ante diem suum moriantur. *Aliter* : *In via justitiae invenitur caustica*, quod qualemcumque vitam agant juvenes aut adulti ætatis homines, tamen jam cum solent justitiam vacare operibus, et pavore si quid iniquè gesserint.

VERS. 32, 33. — MELIOR EST PATIENS VIBO FORTI, ET QUI DOMINATUR ANIMO SED EXPECTATORE VERBUM. SORTES MITTENTUR IN SIVUM, SED A DOMINO TEMPERANTUR, VEL A DOMINO JUDICANTUR (1). Ex omnibus virtutibus corporis fortitudo maximam habet laudem inter homines; nulli enim magis celebrantur quam in bello præclari duces, qui lustris victricum, urbes et provincias subjungunt; et tamen iudicio Sapientis præstantior est qui unicuique animæ sine concupiscentiis, nempe iram, vincl, et impetum spiritus sui ratione moderatur, quam qui urbes aut provincias superat. Quia laude caustica prudens non carebit, etiam si corporis virtutibus sit destituta, eum difficilior sit proprium animam sive (ut est in Hebræo) *spiritum* vincere, quam armatum aciem rumpere. Civitates subjungit plurimas, totam propemodum Asiam vicit et Africanam Alexander bellicum in se Magus, et tamen ire et furoris bellum in eo suffocare non potuit, sed iracundiæ victus charissimos amicos Parmenionem, Philotum, Clitum et Callisthemem tradidit; ut alios taceam aliorum domitores, qui suos domare non poterant urbium. *Qui dominatur animo suo*, etiam nullis crebris urbes, tamen melior est *quam in sui adversis civitatibus ab effrenata demerit perturbatione*; et tamen utrumque donam Dei est, et hostes asperare, et seipsum vincere: imò nihil in humanis rebus geritur sine nutu et dispensatione divinâ; ne sortes quidem aliter cadunt quam pro moderatione divinâ. Quamvis videatur nulla ratio reddenda hujus rei, sed eorum firmatum laudè bonam, hinc malum mittere sortem, tamen sors non edit nisi Dei iudicio; et nos putissimum humanis duntaxat viribus regna de gente in gentem transferri circa nutum aut arbitrium aeterni nominis?

(1) Que nobis ex eventu et à casu accedere videntur, horum rationem Deus tenet. Uscè fructum est dicere quod sors projeta modetur per *instanciam aliquam cui casus, cum nulli illi in rebus minor sit certè certitudo de illis.* (Montesquieu.)  
Nempe sortes sunt lex precipi, ut in hereditatum divisione; aut prophæta, ut Samuel in electione regis; idem in electione Apostoli, Act. 1, 24, 25, 26.  
(Grotius.)

## CHAPITRE XVII.

1. Un peu de pain sec avec la joie, vaut mieux qu'une maison pleine de victuailles avec des querelles.
2. Le serviteur sage domine les enfans qui sont insensés; et il partage l'héritage entre les frères.
3. Comme l'argent s'éprouve par le feu, et l'or dans le creuset; ainsi le Seigneur éprouve les cœurs.
4. Le méchant obéit à la langue injurieuse; et le trompeur écoute les lèvres menteuses.

propria doctrinam suam vitam gubernare, nihil aliud quam stultitiam suam commendant. Nam nulla est doctrina, vel (ut est in Hebræo) *castigatio morum*, nisi illa quæ à sapientia procedit.

VERS. 25, 26. — COR SAPIENTIS PARCHET OS EIUS, ET LABIUS ILLIUS ADDET GRATIAM. (Hebr. : *Cor sapientis intelligit (vel facit intelligere) os suum, et labiis suis addet doctrinam.*) FATUS VELLIS VERBA CRISPATA, DICENDO ANIME, ET SANTIUS OSSIBUS. (Hebr. : *Verba dulcia (vel amena) dulcedo anime, et sanctus corporis.* Prosequitur laudes cordis *sancti* et *sanctus intellectus*, qui et eloquentiam supponit et doctrinam multiplicat; q. d. : Si quis in animo est solide doctus, et Scripturarum intelligentiam tenet rectam, *facies os suum intelligere*, hoc est, eruditum sermone et verba pia perferat *locus* verborum in animo sapientiam, et in dies maiorem doctum scientiam acquirit, vel potius in animis audientium doctrinam majorem quotidie ingeret, quanto maiore desiderio decentem auditur populi. Audiam antea habentissime elegantem orationem ex pio et sapiente pectore emanantem; quod similitudine *fani mellis* ostendit. *Verba dulcia* sive *amena* comparat *fano mellis*, quod ut *amena*, hoc est, ventriculo, *amena* est, *ita corpus est salubre*; sic verba pii concionatoris et cordati magno vim desiderio audientur, et *sanctitatem* conferunt *vel corpori vel ossibus*, hoc est, robustissimis quibusque et maximis animæ virtutibus.

VERS. 25. — EST VITÆ QUÆ VIDETUR RECTA HOMINI, ET SUSTINETUR EIUS OCCURIT AD MORTEM. Hic versiculus superius, cap. 14 legitur, sed hoc in loco in alium locum repositur, nempe et hortetur suum illum quæ vult libenter suscipere illi qui bene docent, qui ex sapientia intellecta sapientiam sermonem profertur, et non libenter proprio iudicio, relicta recta et publica via. Quod licet recte solent, sequentes doctrinam *quam recta videtur illis*, sed tandem *ad mortem* multarum animarum *delictis* eorum doctrina. Juveni sua voluptas nonnumquam *ria* recta et expedita *videtur*, avaro cumulatam divitiis *sita*, et alia eodem modo sua cuique stultitia, quibus sermo sapientis non dilectus, dum suus sequuntur opinionem; et per illud quod rectum et expeditum illis videtur recta ad mortem fragmenter tendunt temporiter, semper verò ad mortem animæ.

VERS. 26. — ANIMA LABORANTE LABORAT SUI, QUÆ COMPCIT ERIT OS SUUM. Hebr. : *Incurrit se ad cum os suum.* Diversa significatio huius verbi, *וַיִּבֶן*, laborare videlicet et *iniquè agere*, duplicem sensum proverbii nobis porrigit. Juxta priorem significationem necessitatem corporalis laboris hominibus imponit Sapientia, ut scriptum est Gen. 3: *In sudore vultus tui comedes panem tuum.* Porro *anima pro homine* accipitur, cuius os et ventriculus *sapientis* incipit esse quodammodo, getens cibum necessarium ad vitam sustentandam, quæ in animâ consistit. Sensus proverbii non est alienus ab illo loco Pauli, 2 Thess. 3: *Si quis non vult operari, non manducet.* Sic Solomon monet honestis incumbendum esse laboribus, maxime cum uniusquisque manducandi necessitatem habeat. Et sensus re-

fertur ad præcedentem versiculum, q. d. : Ista via, pro victu necessario laborare, recta est, et ducit ad vitam, neque dubitandum est de illâ; nam est à Deo comprobata. Si reliquam significationem huius verbi, *וַיִּבֶן*, id est, *iniquè agere*, sequamur, erit sensus: *Uniusquisque onus suum portabit*, Gal. 6, hoc est, *sibi ipsi agit iniquè quicunque malè agit, vel quicunque malè agendo laborat*, ut utramque significationem comprehendamus; dum incurrit se sibi os suum, hoc est, dum obsequio oris sui et laborum abutitur ad agendum iniquè, ut ad superiora referatur. In quibus quanta bona et quanta mala proveniant ex lingua persectus est Salomon, et sic exponit doctissimus Aben Ezra, interpretatus *וַיִּבֶן* non *incurrit*, sed in *causâ sui illi os ejus ut iniquè ageret, quia non dicitur verba decora.* Prior expositio est melior, quam Chaldeus quoque sequitur interpret.

VERS. 27. — VIR INPIENS FORGIT MALUM, ET IN LABIIS EIUS IGNIS EXARDESCIT; VEL VIR INPIUS. *Belial* vox frequens in Scripturis, et relinquatur nonnumquam non versa; frequenter etiam impietas vertitur. Hieronymus alieni etymologiam reddens, nempe Ephes. 4, à *וַיִּבֶן* sine vel non et *וַיִּבֶן* jugum vocem deducit; q. d. : *Vir sine jugo.* Alioqui à *וַיִּבֶן* et *וַיִּבֶן* deducunt Hebræi q. d. : *Vir qui non excudit*, id est, sine honore. *Vir impius vel impietatis* vertitur ab Hebræis, et à Chaldeo *וַיִּבֶן* iniquitatis, qui non solum obiter quasi ex ignorantia vel infirmitate facit malum, sed magno studio et industria *forgit malum*, hoc est, nullam laborem recessu quo malum et damnum hominibus inferat. *Podere* vel ad corporis fatigationem, vel potius ad cogitationis mentis crebras et non intermissas, potest referri; ex quibus tandem sermones tali studio dignos profert, sicut ex corde sapientia ex prudens efficitur ad proferenda verba decora, ut superior lectum est. Et in labiis ejus *ignis exardescit*, et *inflammat rotam navitatis nostræ*, Jac. 3, hoc est, odium et iram inter homines necendi lingua. *Ignis* est, *universitas iniquitatis*, quasi ignis ardens sed non illuminans. *VIRUS BELIAL*, sine jugo, vel sine honore, qui *forgit malum*, virum apostatam et hæreticum intelligimus, qui in agro Scripturarum plurimum laborat ut *labiis suis ignem discordiarum accendat*, sive *ignem fidei*, ut ferè impudicè semper fuerunt hæretici et defensores intemperantia.

VERS. 28. — HOMO PERVERSUS SECRETA SUI, ET VERBOSUS SEPARAT PRINCIPES. Hebr. : *Vir perversitatem mittit lites, et susurro dividit principes.* Videtur hoc versiculo superiorem exponere. Nam vir *Belial* est vir perversus sive vir perversitatem, ut est in Hebræo, qui rectitudinî fidei et morum probitati contrarius est et adversarius; vel qui sua verba et promissa non servat, *est perversus*. Denique, qui pervertit aliorum verba, vel sensum sermonis subvertit, *lites* et inimicitias mittit inter amicum et amicum, *in filia labiis est ignis ardens; verbosus (vel susurro) separabit principum unum ab alio.* *Susurro* est vir perversus, qui non solum lites suscitât inter privatos, sed etiam principes ad bella concitat. Qui perversè interpretatur Scripturas, et qui susurrando instillant perversa dogmata, susci-

tant discordias, bellorum et inimicitiarum inter principes sunt auctores. Vox Hebræa *וַיִּבֶן* principum significat et *murium*; separant enim nonnumquam et *conjugat vir perversus*, hoc est, charissimos quosque sequejntur amicos; ut quanta mala ex mala lingua oriuntur intelligamus, præsertim ex eâ quæ malis moribus conjuncta est.

VERS. 29. — VIR INIQUUS LACTAT AMICUM SUUM, ET DUCIT EUM PER VIAM NON BONAM. Hebr. : *Vir iniquus imponet amico suo.* Persuadendo videlicet ut sequatur iniquitatem. *Similis suo simili gaudet*; q. d. : Noli cum viro qui iniquè agit amicitiam jungere, ne te pertrahat ad malum, juxta illud : *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas*, supra, c. 1. In utroque loco lactare posuit interpret pro *persuadere*, vel potius *persuadendo seducere*, dum verbis factis non respondet, sed promittendo pulchra, quibus imperiti faciliè capiuntur, ad maximos perducunt errores; id quod non verbis solim, sed corporis gestibus et oculorum motu solet fieri, ut sequitur.

VERS. 30. — QUI ATTENTIS OCVLIS COGITAT PRAVA, MORDENS LABIA SUA PERIFICAT MALA. Hebr. : *Qui claudit oculos ad cogitandum perversitates, qui aperit labia suis perficit malum.* Quamvis secundum Cicem et exteriorem corporis habitum judicare nec possumus nec debemus, tamen indicia quorundam interioris hominis licet exterius cernere; et quod in rebus gravissimis agendis et tractandis animo fieri solet, nempe *claudere oculos, labia comprimere*, aut (ut est in Hebræo) *וַיִּבֶן* *וַיִּבֶן* *innens labia* suis, in his qui vehementer sunt mali, videre est. Tantum est quorundam malefactorum desiderium ut manibus pedibusque et omnibus omnino corporis sensibus eo tendere videantur. Id quod ut in multis malorum generibus locum habet, in nullo tamen efficacius quam in perversis doctoribus, qui tamdiu persuadendo decipere moluntur, donec malum quod ad subversionem cogitaverant tandem perficiant. Simplex sensus proverbii docet, nihil agendum per ficum aut fraudem, omnia sinceriter agenda cum amicis; et ferè qui fucati sunt et dolosi, signis produntur exterioribus.

VERS. 31. — CORONA BIGNITATIS SENECTUS, QUÆ IN VIS JUSTITIE REPERIETUR. Quod ferè solet fieri, non quod non potest aliter evenire, proponit Salomon, justam virtutis laudem prosequens, quæ in senectute solet esse major et constantior. Non semper numero *annorum computatur* senectus, et sibi scriptum est, Sap. 4; sed quandoque *pure* *etiam* *annorum* *moritur*, juxta Isaian, c. 65. *Et cum suis senex hominis*, Sap. 1.

## CAPIT. XVII.

1. Mellior est buccella sicca cum gaudio, quam domus plena victibus cum jurgio.
2. Servus sapiens dominabitur filiis stultis; et inter fratres hereditatem dividet.
3. Sicut igne probatur argentum, et aurum camino, ita corda probat Dominus.
4. Malus obedit lingue iniquæ, et fallax obtinebat labiis mendacibus.

*Caustica* igitur homini est veluti *corona gloria*, *quia in via justitiae invenitur*; hoc est, non solet mali et peccatores ad extremam pervenire senectutem, nisi ferè ante diem suum moriantur. *Aliter : In via justitiae invenitur caustica*, quod qualemcumque vitam agant juvenes aut adultæ ætatis homines, tamen jam cum solent justitiam vacare operibus, et pavore si quid iniquè gesserint.

VERS. 32, 33. — MELIOR EST PATIENS VIBO FORTI, ET QUI DOMINATUR ANIMO SED EXPECTATORE VERBUM. SORTES MITTENTUR IN SIVUM, SED A DOMINO TEMPERANTUR, VEL A DOMINO JUDICANT (1). Ex omnibus virtutibus corporis fortitudo maximam habet laudem inter homines; nulli enim magis celebrantur quam in bello præclari duces, qui lustris victricum, urbes et provincias subjungunt; et tamen iudicio Sapientis præstantior est qui unicuique animæ sine concupiscentiis, nempe iram, vincl, et impetum spiritus sui ratione moderatur, quam qui urbes aut provincias superat. Quæ laude caustica prudens non carebit, etiam si corporis virtutibus sit destituta, eum difficilior sit proprium animam sive (ut est in Hebræo) *spiritum* vincere, quam armatum aciem rumpere. Civitates subjungit plurimas, totam propemodum Asiam vicit et Africanam Alexander bellum in se succulare non potuit, sed iracundiæ victus charissimos amicos Parmenionem, Philotum, Clitum et Callisthemem tradidit; ut alios taceam aliorum domitores, qui suos domare non poterant urbium. *Qui dominatur animo suo*, etiam nullis crebris urbes, tamen melior est *quam in sui adversis civitatibus ab effrenata demerit perturbatione*; et tamen utrumque donam Dei est, et hostes asperare, et seipsum vincere: imò nihil in humanis rebus geritur sine nutu et dispensatione divinâ; ne sortes quidem aliter cadunt quam pro moderatione divinâ. Quamvis videatur nulla ratio reddenda huius rei, sed eorum firmatum laudè bonam, hinc malum mittere sortem, tamen sors non erit nisi Dei iudicio; et nos putissimum humanis duntaxat viribus regna de gente in gentem transferri circa nutum aut arbitrium aeterni nominis?

(1) Que nobis ex eventu et à casu accedere videntur, horum rationem Deus tenet. Uocis fructum est dicere quod sors projeta modetur per *instigationem aliquam cui casus, cui nulli illi in rebus minorâ sit certâ certitudine diuina*. (Montesquieu.)

Nempe sortes quæ lex præcipit, ut in hereditatum divisione; aut prophæta, ut Samuel in electione regis; idem in electione Apostoli, Act. 1, 24, 25, 26. (Grotius.)

## CHAPITRE XVII.

1. Un peu de pain sec avec la joie, vaut mieux qu'une maison pleine de victuailles avec des querelles.
2. Le serviteur sage domine les enfans qui sont insensés; et il partage l'héritage entre les frères.
3. Comme l'argent s'éprouve par le feu, et l'or dans le creuset; ainsi le Seigneur éprouve les cœurs.
4. Le méchant obéit à la langue injurieuse; et le trompeur écoute les lèvres menteuses.

- 5. Qui despiciat pauperem, exprobrat factori ejus; et qui ruinâ latator alterius, non erit imputatus.
- 6. Coram senum filii florum, et gloria filiorum patres eorum.
- 7. Non decet stultum verba composita, nec principem, labium mendacium.
- 8. Gemma gravissima, expectatio prestantis; quibusque se vertit, prudenter intelligit.
- 9. Qui relâc doctum, querit amicitias; qui altero sermone repellit, separat fidelitos.
- 10. Pili proferit corquâ apud prudentem, quam centum paginâ apud stultum.
- 11. Semper jurgia querit malus; angelus autem crudelis mulltor contra eum.
- 12. Expellit magis urge recurrere captis festibus, quam fadoi collaudat in stultitia sua.
- 13. Qui reddi malâ pro bonis, non recedet malum de domo ejus.
- 14. Qui dimittit animum, caput est jurgiorum, et contemptum patitur contumeliam, iudicium deserit.
- 15. Qui iustificat impiam, et qui condemnat justum, abominabile est iterum apud Deum.
- 16. Quis potest stulto habere amicitias, cum sapientiam elucere non possit?
- 17. Qui altum facit dominum suum, querit ruinam, et qui evitat dicere, nichil in malo.
- 17. Quis tempore diligit qui amicus est, et frater in negotiis componitur.
- 18. Status homo placet manibus, cum spondonari pro amico suo.
- 19. Qui meditant discordias diligit rixas, et qui exaltat osium, querit ruinam.
- 20. Qui pervertit cordis est, non invenit bonum, et qui veriti linguam, incidet in malum.
- 21. Natus est stultus in ignorantiam suam; sed nec pater in fano totalior.
- 22. Animus gaudens a tatem floridam facit; spiritus tristis exsiccât ossa.
- 23. Munera de sinu impius accipit, ut pervertat sentias iudicij.
- 24. In facie prudentis lucet sapientia; oculi stultorum in tenebris terre.
- 25. In pater, filius stultus; et dolor matris quam genuit dum.
- 26. Non est bonum, diamum inferri iusto, nec perentore principem qui recta iudicat.
- 27. Qui moderatur sermones, doctus et prudens est, et pectio i spiritibus, vir eruditus.
- 28. Stultus quoque si tacuerit, sapiens reputabitur; etsi compresserit latia sua, intelligens.

- 5. L'homme qui méprise le pauvre, fait injure à celui qui l'a créé; et celui qui se réjouit de la ruine des autres ne demeurera point impuni.
- 6. Les enfants des enfans sont la couronne des vieillards, et les pères sont la gloire des enfans.
- 7. Les paroles graves ne conviennent pas à un insensé, et la langue menteuse s'attend mal à un prince.
- 8. L'attente de celui qui attend est comme une perle tres-belle; de quelque côté qu'il se tourne il agira avec intelligence et avec prudence.
- 9. Celui qui cache les fautes gagne l'amitié; celui qui fait des rapports, sépare ceux qui étaient unis.
- 10. Une réprimande sert plus à un homme prudent que cent coups à l'insensé.
- 11. Le méchant cherche toujours des querelles, l'ange cruel s'ora envoyé contre lui.
- 12. Il vaudrait mieux rencontrer une ourse, à qui on a ravi ses petits, qu'un insensé qui se lie en sa folie.
- 13. Le malheur ne sortira jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.
- 14. Celui qui commence une querelle est comme celui qui donne une navette à l'eau, et il abandonne la justice, avant même qu'il ait souffert quelque injure.
- 15. Celui qui justifie l'injuste et celui qui condamne le juste, sont tous deux abominables devant Dieu.
- 16. Que sert à l'insensé d'avoir de grands biens, puisqu'il ne peut pas en acheter la sagesse?
- (1) Celui qui élève sa maison bien haut, en cherche la ruine; et celui qui évite d'apprendre, tombera dans les haies.
- 17. Celui qui est ami aime-tout temps, et le frère se connaît dans l'affliction.
- 18. L'insensé frappera des mains après qu'il aura répondu pour son ami.
- 19. Celui qui médite des dissensions aime les querelles, et celui qui élève son portail cherche sa ruine.
- 20. Celui dont le cœur est corrompu ne trouvera point le bien; et celui qui a la langue double tombera dans le mal.
- 21. L'insensé est né pour sa bonte; il ne donnera point de joie à son frere père.
- 22. La joie de l'esprit rend le corps plein de vigueur; la tristesse du cœur dessèche les os.
- 23. Le méchant reçoit des présents en secret pour pervertir les sentiers de la justice.
- 24. La sagesse reluit sur le visage de l'homme prudent; et l'insensé a toujours les yeux égarés.
- 25. L'enfant insensé est l'indignation du père, et la douleur de la mère qui l'a mis au monde.
- 26. Il n'est pas bon de faire tort au juste, ni de frapper le prince qui juge selon la justice.
- 27. Celui qui est modéré dans ses discours est docte et prudent, et l'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse.
- 28. L'insensé même passe pour sage lorsqu'il se tait, et pour intelligent lorsqu'il sient sa bouche fermée.
- (1) Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans le Septante. On lit quelque chose de semblable au verset 19 dans l'hébreu et dans la Vulgate, mais non dans le grec.

COMMENTARIUM

VERS. 1. — **MELIOR EST BUCCELLA SICCÂ CUM CAUDIO, QUAM DOMUS PLENA VICTIVIS CUM JERGO.** Hebr. : *Cum tranquillitate vel pœce.* Sic enim legitur Hebraicè : *Mellior est buccella sicca et tranquillitas cum cœ, quam domus plena victivis contentissimis.* Septuaginta pro voce Hebraicè מֵלֵךְ, tranquillitas, duas reddiderunt, *melior est cœcum.* Ex precedentibus pendet juxta sen-

tentiam Aben Ezra ad hunc modum : Solent viri fortes et urbium dominiatores delictis affluere, omnium rerum copia gaudere, et hoc nomine saltem meliores pauperibus videri. Respondet Sapiens : *Buccella sicca est melior, hoc est, præsentis pacis et tranquillitatis animæ (quam ira maxime vexat et perturbat) cum tenuissimis victivis ratione; cum pane et aqua vivere præstat,*

queto animo et sedata conscientia, quam ex inimicitias et jurgis, quæ in bello exercentur, lautissimam parare mensam, domos replere deliciis. *Victimæ lautiores et pinguiores dicit significant.* Macatis primo victimis, cum apud Judæos tum apud infideles, in honorem Dei, postea simul epulari solent. Alioqui simpliciter pacem commendat Sapiens, et concordiam, ut superius; c. 13. *Mellior est vocari ad olera cum charitate,* etc. Secretior erit sensus, si ad animam dotes referatur, ut per *buccellam siccam* intelligamus Dei sapientiam in S. litteris reconditam, de qua Paulus : *Loquimur sapientiam inter perfectos.* Et quavis sapientia hujus mundi seculari eloquentiâ suffarcinata, plenior et delicatior appareat hominibus; tamen qui varietate scientiarum sunt inflati, superbiore et litigaturo solent : nam inter *asperbos semper sunt jurgia*, Prov. 15. *Mellior est igitur buccella sacra paginæ cum tranquillitate animi.*

VERS. 2. — **SERVUS SAPIENS DOMINATEM FILIIS STULTIS, ET INTER FRATRES HEREDITATEM DIVIDIT.** (1). Hebr. : *Filiis pudore afflictiis, qui vel seipsum, vel parentes in infamia rubore et ignominia.* Quomodo videtur sapientiam contuli cum victoriâ et fortunâ; sic hoc in loco cum libertate, asserens sapientiam posse in libertatem a servitute homines asserere, et non solum restituere in libertatem, sed etiam ingenium imperperum dare, dum pater partem præditiis filii tutelam servo committit. Alter, dum prudens servus hereditatem accipit ab herede suo, ubi stultum filium procul obligavit : hoc ut aliquando factum est, ita semper fieri speramus est. *Inter fratres hereditatem dividit.* Ubi plures sunt filii, familiae totius moderator relictus servus, (1) *Servus intelligens dominabitur filio pudescenti, qui patri amare potior est.* Fit interdum, ut servus prudens intelligentis et industriæ nomine heri filios dogentibus robore domesticis administrandis presciciatur, et ita heres fit qui serviti fuerat conditorem. Cave, ut ait Michielis, veritas filia pudescentia; contingere enim potest ut filius impot stultus ne patris sit pius et sapiens. Ezech. 18. 14, 17. *Et in medio fratrum, id est, inter fratres, uti Vulgatus habet, dividit hereditatem.* Quibus verbis sunt qui hoc diei parent, servum prudentem post heri mortem constanti dispensatorem et arbitrum, qui inter filios suos à patre relicta distribuat, quod ille iudicio curis præpollent fratribus hereditas, ita ut hi in dividenda inter se hereditatem non possint ejus consilio et arbitrio carere. Sensus salis commodus; sed in medio, ubi de dividenda hereditate agitur, denotat participationem et equalitatem iuris in re dividenda. Ita Nam. 27. 4, 7. *filium Josephus hereditatem possessionum in hereditatem in medio fratrum patris ipsarum;* id est, servum atque illi. Vid. et Jos. 17. 4, 6. Job. 42. 15; et verbum hebraicum est dividere, non solum alis, sive inter alios, verum etiam cum aliis, idemque valet ac partem capere ac alii. Gen. 18. 2. Job. 27. 17. *Discipulus itaque hoc loco, servum prudentem partem hereditatis sua sua hereditatis capere, ex heri defuncti dispositione testamentaria.* Sententia hęc cõspectat, ut quantum valet presentia extendat, quippe que in libertatem è servitute possit homines asserere, et in seipsum restituere in libertatem, sed etiam imperperum in ingenio ferre, dum pater degeneris filii tutelam servo committit, cum pater post mortem æquæ ac filios in partem suarum facultatum venire vult. (Rosenmüller.)

post mortem heri, patris quodammodo fungitur numero, filius hereditatem distribuit; vel tanquam unus è numero filiorum hereditatis partem cum filijs accipit servus sapiens, ut jam cum libertate et hereditate collata sapientia omnibus sit anteposita. *Servus, hoc est, populus gentilis sapiens, qui Christô iugo collum submisit, dominabitur Judæis, stultis videlicet filiis, et quod in illis est, Abraham patrem pudore suffundentibus, quò de libertate sese jactantes dixerunt : Nos filii Abraham sumus, et nemini servivimus usquam.* Joan. 8. *In medio fratrum, hoc est, inter prophetas et apostolos partem accipit servitiis populus nationum, sed in fide Christi prudens; partem, inquam, accipit in terrâ promissionis, hereditatem Judæis tanquam filiis debitam; juxta illud, Matth. 8 : Veniunt ab oriente et occidente, et recumbunt cum Abraham, Isaac et Jacob, filii autem regni stidentur in tenebris exterioris.*

VERS. 3, 4, 5. — **SICUT IGNE PROBRAT ARGENTUM, ET AUREN CASINO, ITA CORRA PROBRAT DOMINUS; recte quædam supplevit interpretes scetus Septuaginta, qui sic veridici :** *recte sicut argenteum in fornace. Hebr. : Confabulationum argenti, et auris aureo; probat corda Dominus.* **MALUS OMBIT LINGVÆ ET VIVGÆ, ET FALLAX OMBIT PERAT LABIUS VITANDICIS.** (1). Hebr. : *Qui male agit, auscultat labium iniquitatis, et in modum attendit super linguam pravitatis. QUI DESPICIT PATEREM, EXPROBRAT FACTORI EJUS; ET QUI DESPICIT PATREM ALIUM, NON ERIT IMPUNITUS.* Hebr. : *Qui contumax pauperem, probo afficit factorem ejus; qui lætatur in calumnie, non habentur innocens.* Hos tres sic commenti Aben Ezra : *Est argento confabulationum, et auro est auribus ad fundendum, et probandum an sint pura : sic intelligit corda Dominus, et sciet quis sit malus, et cogitans d'ratione, que per labij iniquitatis et linguam pravitatum egrediantur; neque erit innocens qui lætatur in contri-*

(1) *Malus vel malignus, vel maleficus, qui tum vitis, tum molossis proximo inferendis, indolget; obicit sermo intimo, sermo quo indicatur quomodo hederibus sit proximus; vel sermo legi Dei contrario, et carum errorum accumulatio, attendit, id est, tum indiget, tum prompte aviditate excipit. Est fallax : aueritit (vix adheret) nempe auribus, fugia perveritatem, non confractionem; gentibus est vii. Significat stultum incommutabili et generali altero. Fallax hoc est qui non candidus, sed fucatus, conversatur cum proximo, suo minus commoda curans, et banis aliorum utilibus, minusque blandiis, dicit, etc. Lingua praviantum dicitur, quæ moras loquuti posuit, quibus tum mores, tum facultates aut vitia, proximo graviter leduntur. Attendit labio in inanis, id est, vanis et falsis in veritatem observatur servus. Qui dum item patitur dicit utique parte verbis. Sed malo fecit R. Levij improbitatem sui malignitatem foveviti cum mendacis confiteri : quod ut malignus et perverus homo mendaciam cepit ad mendacium alius, et quò factus senis intellexit improbitatem, sic mendax homo aures præbet illi qui in perniciem aliorum loquuntur; deique improbitatis et mendacii sodium fore se comitantem. Summa proverbij est, debent malis perverantibus, uno conglutino pravitate suâ ingentia, aliunde etiam et foras omnia melleia, et improbitatis fomenta et adminicula conquirere, id magis aures adjuvare eis qui in sceleribus potius in dogmatu aut exercitiis, nisi ingentibus sicut, quam ipse, etc. Hoc Gejurus, Piscator, Mercator, Mariana, etc.*

tione alterius, quia Dominus probat corda, et dat unicuique mercedem suam; sic ille. Et iuxta hunc sensum oportet verba: *Malum attendit, sup. Dominus, loquente super labia impietatis: et mendacem auscultat, suple Dominus, loquente per linguam pravitatis; q. d. : Nihil latet Dominum, neque diem neque cogitatem, et supplicium sumit non solum de eo qui subsannat pauperem, quod pauper sit, sed etiam de eo qui haurit in ruinam et perditionem alterius. Alius erit sensus si referatur ad hominem: Malus homo qui attendit super labia impii, qui libenter audit calumniantes et eos qui libique criminantur alios: mendacium frequenter audit, per linguam pravitatis. Prior expositio est melior. Tertia demum erit, si intelligamus hoc in loco Solomonem recitare quosdam crimina apud Deum, qui cordis probat, quae tamen apud homines pro criminibus quo habentur, cum videantur absque coisquam iniuria fieri: nempe *labium impietatis auscultare, linguam mendacii et pravitatis uerem accommodare; q. d. : Non solum peccat, qui foquatur male, sed qui audit patienter maledictum; non peccat solum qui per injuriam homines ad pauperiem reducit, sed qui verbis subsannat; non solum qui in ruinam et perditionem alios trahit, sed qui iactatur in ruinam alienam: et hi innocentes non erunt apud Deum, qui probat corda, etiam si apud homines, vel sibi videantur innocentes.**

VERS. 6. — CORONA SENEM FILII FILIORUM, ET GLORIA FILIORUM PATRES FOREM. Hortatur patres ut studiosè curent educare filios: et filios monet, quo parentes debito prosequantur honore. Nam quod servus sapiens aliquando dominatur filiis stultis, hoc vel patris culpa provenit qui filium non erudit, vel filii culpa qui patri bene non obtemperavit. Et prout quae bene et studiosè educati fuerint, senes patres amabunt et colent tanto diligentius, quanto melius in tenera aetate fuerint instructi: quae res in laudes senum maxime cedet, dum non solum à filiis, sed à nepotibus contempantur et honestantur. Adde filios filiorum quos libertissimè videt senes, quasi tunc tandem securi de posteritate, per quam immortales quodammodo sunt futuri, et de quibus nominat dubitant, dum filios absque liberis vident. Et gloria filiorum patres erunt. Nihil est penitus in hac vita quod magis debeat, nihil quod apud omnes magis commendetur, anagnem laudem afferat hominibus, quam colore parentis. Quod de carnali parente dicitur, facile ad spiritum transferre poterit quis.

VERS. 7. — NON DECEAT STULTUM VERBIA COMPOSITA, NEC PRINCIPES LABIUM MENTIENTI (1). Hebr. : Non est de-

(1) Ubi delectat stultum imperitioque hominem primum more loqui, et ei gratum postea loqui more si illi et intelligat sic loqui simulatione quam senes tegerent. *Mendacium veritatis est, ad omnia quidem. Si verba principis veluti oracula excipienda sunt; qui deecere non poterit, ut ille mendacium vel semel profertur? Si affirmati fides habenda non est, qui fiet de bono societatis se de imperii firmitate, que uni principis sinceritati et tranquillitati invidetur? Septuaginta: Non congruat imprudens labia fidelia, neque iusto labia mendacium. Tam rari est, ut stultus, vir nequam, impius. (tria enim haec nomina in hoc libro synonyma*

corum in stulto labium excellentia, quanto minus in principe labium mendacium? 722 non stultus, sed avarus interpretatur Hebraei. Erat enim stultus et avarus Nabal, 1 Reg. 25. Et quod postius verti delectat avarum quam stultus, ex eo confirmatur, quod in secunda clausula respondet 727, quae vox *liberalem* significat: pro verba composita, labium excellentia, sive labium dignitatis est in Hebraeo. Ostendit proverbium conditioni et dignitati personae sermonem esse accommodandum, et facta debere verba et promissa sequi. Stultus et impudens de rebus gravibus, quae ad salutem reipublicae spectant, tractare non debet, sed principes et potentes viros, quorum est opem ferre laboranti reipublicae. Sed ad principis dignitatem spectat ne quae fallat: cum illius verbis omnes adhibent fidem, et prout facile poterit quamplurimus imponere. Qui ad malam et stultam doctrinam à veritate deflectit, laeri et avaritiae causa, quod heretici fere solent facere, magis nonnunquam sermonis pompâ et fastu utantur, è sacra Scriptura testimonia proferunt, quod tamen illis minime decet, cum ipsi ex animo Scripturas non credunt. *Nec principem* (hoc est, episcopum, iuxta illud Psal. 45: *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii, constituit principes super annem terram*) deest labium mentientis: dum vita praedicationi illius non respondet, sermo mendax dicitur potest.

VERS. 8. — GEMMA GRATISSIMA ESPECTATIO PRAESTOLANS; QUOCUMQUE SE VERITATIS, PRUDENTER INTELLIGAT. (1) Hebr. : *Lapis gratia magna in oculis possidentis illum; quocumque se veritatis, faciet eum intelligere, vel prospere agere.* Pendet ex precedenti versiculo: *Non deest principem labium mendax;* sed miram gratiam conciliat prestare beneficia quae pollicetur; imò minora omnibus favorem et gratiam parant. Nam ut gemma vel lapis pretiosus est gratis omnibus spectantibus, sic est munus in oculis praestantibus, sive (ut est in Hebraeo) *Domini sui*, hoc est, illius qui recipit illud. Et quocumque se veritatis, sive ad quemcumque locum respexerit ille qui munera largitur, prospere agit, et quod molitur assequetur. Quod si aliam sequamur significationem verbi 727, nempe *intelligit*, erit alius sensus: *Munus sup. quocumque respexerit, faciet accipientem sapere, sive intelligere id quod datur vellet; hoc est, mutant frequenter munera sententiam iudicis, et longe aliter sentire faciunt, quam aliqui*

sunt) vera loquatur, ac datae fidei non desit, ut monstri loco habendum sit, si veritatis aliquid, acquirat et sinceritatis in illo inveniat. Id veluti munus conveniens atque indecens habetur. Contra vero fallere, mentiri, idem promissorum violare, iusti hominis non est. Hebraeus ad litteram: *Non decorem sine stulto labium excellentia, dignitatis, auctoritatis: quanto magis labium iustitiae liberitatis, principis optimi?* (Calmet). (1) Munus in oculis praestantibus illud, id est, in magno pretio est munus apud eos quibus datur quocumque se veritatis. Faciet prospere succedere, id est, nulla causa tam mala est, quae numeribus non obtineatur. Munera enim excoant oculis sapientium, Exod. 25, 8, et Denton. 10, 19. Alii interpretantur infansum, quod eundem habet sensum, nisi quod illic refertur ad causam, hic ad iudicem. (Maldonatus.)

vel debeat vel velit: nam munera excoant oculos sapientium, Deut. 16.

VERS. 9. — QUI CELAT DELICTUM, QUERIT AMICITIAM; QUI ALIUD SERMONE REPTIT, SEPARAT FEDERATOS (1). Hebr. : *Qui mutat verbum, separat duces.* Non odium est munera largiri, honoris vel modis conciliandi vel retinendi amicos, nempe qui celat alterius delictum, querit amicitiam illius. Vel contra, quicumque querit amicitiam alterius, debet imprimis illius celare delictum; verum qui mutat et auget narrando, vel qui repetit alterius delictum, non est charissimum socium et amicum; sic D. Hieronymus Septuaginta secutus, qui sic habent *desertus plures obsecro*. Nam dum scriptis illius repetit transgressionem, loco amici pro hoste habebitur. In Hebraeo habetur *separat duces, à dace supple, et totum perturbat rempublicam, vel separat à se duces et rectorem mundi; nam qui à charitate est alienus, à Deo diversus est.* Proverbium charitatis maximum officium ostendit, nempe celare delicta, et candidè interpretari, iuxta illud: *Charitas operis multitudine peccatorum*, Prov. 10.

VERS. 10. — PLUS PROFICIT CORRECTIO APUD PRUDENTES, QUAM CENTUR PLAGE APUD STULTUM, VEL MAGIS FRANGIT INCORPATIONEM. Septuaginta sic: *Conterant mima cor prudentis.* Verbum Hebr. 727 per verbum 77 versum reperio apud Hebr., et reddi potest, *dominabitur incorpatione vel conterit*, ut Septuaginta habent, et sensus versiculi pendet à precedente: non est amicus munera amicorum transgressiones frequenter repetere ac promulgare, sed castigare monitione et exhortatione amici, quam libenter admittit quisquis cordatus et intelligens est; et facilius verbis, quam verberibus castigatur multi; quod maximum est argumentum prudentiae. Contra, stulti sive mali ex eo maxime patet amentia, quod nullis plagis corrigi possint, nec illis quamlibet amica reprehensione ad sanam mentem reduci. Vel erit sensus: *Ex eo quod sapienter et intelligenti viderit stultus multas plagas pati, sola increpatione frangitur, iuxta illud:*

*Felix quoniam faciunt alius periculum contem.* Plagas intellige, non tam ab hominibus, quam manu Dei inflictas peccatoribus et stultis hominibus, quod cautiores sunt felices, quos duntaxat sapientes esse apud hunc sapientem potamus.

VERS. 11. — SEMPER IURGIA QUERIT MALUS; ANGELES AUTEM CRUDELLIS MITTITUR CONTRA EUM (2). Hebr. : *Re-*

(1) Qui celat delictum alienum, querit amicitiam, sibi parit amicos; qui alteri sermone replet, qui revelat, qui connumerat, separat federatos, principem, liberitudo ab iustis, quos intelligunt Septuaginta amicos, domesticos; Vulg. familiares, (Bossuet). (2) Hebr. : *Sene rebellionem querit malus, et nunquam crudelis mittitur in eum; Septuaginta: Contradictionem (Symmachus, contumeliosus; Theodotion excoercitionem) suscitavit omnia malus: Dominus autem angelum misericordem (Symmachus, benignum), id est, sine traxerit, vel cruciorum) mittit in eum, ut auferat.* Ceterum Graecae, inprobiti et inquam ad vitam bonam existant controvertas et contradictiones; Dominus autem crudeliter angelum adaverat ejusmodi emittet; Ghadi: *Verum vir sanus querit malum, etc.* R. Salomon:

*bellis etiam querit malum, et minus crudelis mittitur contra eum.* Quam Ezra re'ert verba, querit et mittitur, ad Deum; ut sit sensus: Si quis fuerit rebellis et

Gujna verba virulenta sunt et prociacia, semper malum querit.

Jam primo, Cajotanus: *Primo, inquit, pericula tantum est; nam verti potest, tantum rebellis querit malum, vel tantum rebellionem querit malum. Priorem versionem sequitur Vatablus qui habet, rebellis duntaxat malum querit. Quod dupliciter exponi potest. Primo, q. d. : Alii facinorosi admittunt mala, dum datur occasio laeri, honoris vel alterius rei illecebre; ac rebellis studio querit mala; ut rebellionem foveat. Secundo, q. d. : Rebellis nulli boni, sed malum duntaxat, querit: quia mala duntaxat ei utilis sunt ad sustinendam rebellionem. Id in publicis rebellionibus experiri manifestum est; in privatis idem fieri non raro videmus. Sic hoc tempore nullis in locis à rebellionibus inducitur sit, haereticis, et seclera cum consequentia, quae haec serviebat rebellionem; nec enim Catholicorum fides et conscientia rebellionem nostram sustinet. Posterioris versionis sensus est, q. d. : Salsus malus, id est, parvus et perversus, querit rebellionem; et quia rebellis inquit est scelus, hinc à Deo vindice angelus crudelis mittitur contra eum. Per angelum huic, id est, tantum, intellige vel, demones vel caritatem, qui rebelles peccati, vel similes à Deo destinatum ad rebellionem castigationem.*

Secundo, Pagninus vertit: *Profecto vir rebellis querit malum suum, et minus crudelis mittitur contra eum; q. d. : Rebellis rebellando suo principi vel superiori, non tam ipsi quam sibi malum accersit et erit, perinde ac qui contra stimulum calcitrat, quia à principis qui potentior est, opprimetur et exstinguetur. Principes enim tantum crudeliter, puta feroce vel milites, qui eum capiunt et perant, in eum mittit. Exemplum clarum est in Pharaone, qui rebellans Deo et Moysi, cum isaque disceptans et litigans, gravissimas Dei plagas per angelos malos (ut dicit Psal. 77, 49) immisit, exceptis, adeoque tandem cum toto exercitu mersus est in mari Rubro, Exodi 14. Pharaeo ergo est exemplum, imò exemplum vindictae rebellionis. Sic Gora, Dathan et Abiron rebellantes Moysi, viri absorpti sunt à terrâ, ac à demonibus abrepti in tartara, Num. 16.*

Tertio, nonnulli haec explicant de subdito, qui obstropit et rebellat superiori humaniter autem corripit: hic enim incidit in manus superioris severi, qui instat angelis crudelis ejus perniciam duris verberibus contumet et frangit. Iam idem superior qui prius benignè cum eo egert in ovis, visâ ejus pernicia induit personam leonis, et in eum deservit ut leo. Sic S. Greg. Nazianz. orat. 4 Apolog. de fuga, docet superiores iniuri debere Praeum, ac avarias linguas indomere, ut quic in formam auli cum pugnare, immo in formam leonis cum rebellibus se transformet.

Haec explicatio vera est, sed arctior. Gnome enim generalis est; quare angelus crudelis, non tantum superior severus, sed quisvis alius in rebellionem jessu Dei deserviens, accipiens est. Solet enim Deus justo iudicio efflicere, ut qui in fortitudine sua praesidentem rebellat superioribus, incidat in alium quemcumque furiosum se à Deo destinatum, qui eum eis quos duellum inveni, evasque debellat, sternat, contumet et proferat. Hic ergo crudelis alio, ut nulla misericordia moveatur, mittitur contra eum, ut eum morti dedit, ait Aben Ezra, et eum gravissima clade afflicat, ait R. Levi, nec illi pietate moveatur, propterea quod rebellis à Deo defecit. Bursi idem R. Levi sic explicat, q. d. : *Rebelli non estis est ex obligacione nihil preuis proficere, nisi istam deflectionem assidue inibat; et licet saeva angelus in eum immittatur, à quo horrenda flagella suscitent, erimibus tamen suis corripit impetiam addit.* (Corn. à Lap.)

continax contra increpationem, et usque adeo stultus, ut non solum non admittat increpationem, sed etiam amaralesatur et asporior evadat admonitus. Deus *querit malum contra eum*, hoc est, vult eum crudeliter punire, et *mittere angelum crudelium contra eum*; et etri sensus, saltem esse temporalem suslineone castigatiouem, quam supplicis reservari per malos angelos intelligendis. Sicut qui non jungant has duas voces *angelus crudelis*, sed suppleat aliquid ad hunc modum: *angelum, qui plaga crudeli percussit, mittit contra eum Deus*. Stultus nec admonitione, nec plaris castigantur, imo nonnunquam rebelles et obstinati tam sedulo teadunt ad suum malum, ut dicere nos querere soam perditionem. Id quod eum de illis, tunc de Pharaone, qui neque verbis Moysi, neque plaris Dei ad sanam mentem potuit revocari, locum habet: *sum malum querere non cessavit, donec tandem mittere sit contra eum angelus crudelis*. Talis sententia minuit eos, qui nec increpatione, nec verboribus, ad sanam mentem redire valent. Dei patientiam et longanimitatem docet proverbium, et finem obstinatorum.

**VERS. 12.** — *Esperit hanc vobis occurrere baptis fortibus, quam vultis cogitavit qui in stultitia sua.* Hebr.: *Supplenda quaedam omittit, ad hunc modum: Occurrere vobis vobis (sup. simile est, vel melius), quam vultis in stultitia sua. vel sic ad verbum, (sup. bonum est homini) ut occurrat vobis vobis, et non occurrat stulto in stultitia sua. Perdidisse catalos duplicitate errotatam, huius animatus, atque crudelissimam ad ferocissimam, nihilominus tamen humanam ingenio et industria crepe superior homo animal, aut cretetur. Ceterum solum in stultitia sua confidentem, nulla neque arte neque viribus possimus domare. Pendet ex precedenti, et ad eos refertur qui nullam increpationem admittunt; sed rebelles, ut phreneticus medicum adortur, sic hi pessime volunt his qui recte emendant et hortantur. Crudeliores vasis; cum illi injuriam allatum, et catalos sublatos thesaurant, isti in benevolos maxime serviant. Id quod cum de aliis malorum generibus recte potest intelligi, tum vero de his maxime, qui pravis dogmatibus rebelles et incorrigibiles effecti, majorem in modum scire solent in eos qui ad sanam mentem huiusmodi stultos homines revocare conantur.*

**VERS. 15.** — *Qui reddidit malum pro bono, non recedet malum de domo eius.* Hebr.: *Est qui reddidit malum pro bono, non recedet, vel non solet recedere malum de domo illius.* Ingratus est qui non reddit bonum pro bono, si modo vix sufficienti, cum iuxta doctrinam Evangelicam debeamus bonum pro malo respondere, et orare pro persecutoribus; qui vero malum pro bono reddidit, etiamsi per humanas leges nulla pena pro huiusmodi criminis sit obnoxius. Deum tamen qui summus bonus est, tam ingratum ingratiitudinem non sine caso impunitum, non sine malum et afflictionem ab omnibus et familia ingratorum recedere. Allegoricè à domo populi Iudaei malum non recedit, qui maxima à Domino acceptis beneficiis, ingratisimam fuerunt. Iuxta

parabolam quò usus est Isaias, cap. 5: *Quid est quod ultra debui facere vineam meam, et non feci? Ipsi tamen non solum servos, sed illim interfecerunt.* Et proinde iuxta id quod clamando optabant illis invenit: *Sanguis eius super nos et super filias nostras*, Matth. 27.

**VERS. 14.** — *Qui dimittit aquam, caput est iurgiorum; et antequam patiatur contumeliam, iudicium dederit.* (1) Hebr.: *Aperit aquam, principium est contentiois; antequam misceretur lis, dimitte, sup. eum.* Sicut ille qui aperit aquas, et fossam scindit, inque humiditas causam prestat, quam postea non potest cohibere, neque revocare; sic contentiois et iurgio facile est dare principium, item verò componere difficultiorem; vel sensus erit; qui principium dati contentiois totius litis est habendus auctor; sicut ille qui aperit et dimittit aquas inundare super terram, quam prius alveo dulsebat. Et proinde ut in ceteris adfectibus moderandis principis obstandum est, ita in litibus et contentioibus; nam ut aqua, rupta fossa, non potest revocari, ita nec ira; et contentio illi semel coepit, vires acquirit. Proverbum huiusmodi et scripturam magistros maxime commendat, juxta sensum allegoricum.

**VERS. 15.** — *Qui iustificat impium, et qui condempnat iustum, abominabilis est et turpis apud Deum.* (2) *Condempnatio iustorum, veritè potest, et impium facere iustum.* Sensus non est dissimilis verbis Isaiæ cap. 5: *Var qui dicitis malum bonum, et bonum malum. Impio tribuere laudem iustitie, coram Domino est abominabile; nam ita fiet ut neque ipse respiciat et vitam corrigat, neque tanquam summum malum improbitatem execerentur homines; quod in via humana impium est utile, neque ut iustitia et æquitas apud*

(1) Melius sic ex Hebræo: *Aperit aquas, qui principium est contentiois; propterea nite quam in committitur, desere.* Ut qui licite facti in ipsa summa, necesse quousque amnis sit penetrantibus, ita qui iuris incipit, quare principium incalcescant, incidenda sunt. (Grotius.)

Supple, sicut qui dimittit aquam, ita caput iurgiorum id est, sicut aqua semel dimissa non facile cohibetur, sic litis semel mota. *Antequam contumeliam patiatur, antequam misceretur*; Hebr.: *supple is; antequam lis sit implicitis. Iudicium dederit, desere*; Hebr., *quod est, principis obsta.* (Bossuet.)

(2) Iustificet quidem Deus quoque impium, ut est iustitator impij, qui fide dicitur abominabilis. Videlicet Deus iustificat impium, quia ex impio sua gratia, iustum facit, impietatem auferendo, et iustitiam largiendo; sed homo hic dicitur iustificare impium, et ideo esse abominabilis, cum sua sententiâ absolvit eum, qui propter impietatem suam damnari debet. *Et qui condempnat iustum, scilicet, qui sententiâ sua demittit eum qui propter iustitiam suam absolvi debet.* Et patet simul ex hoc loco absurditas doctrinæ Lutheri, et aliorum hæreticorum nostri temporis, qui dicunt Deum iustificare impium sola reputatione, ita ut nihilominus homo impietati subiectus maneat. Nam si ita est, ergo etiam ad Deum pertinet hoc sceleratitas; *Qui iustitiam tangunt, abominabilis est, quia recundum eos non ex impio iustum facit, sed tantum sententiâ sua, eum in impietate manentem, à realitâ impietatis absolvit.* (Estius.)

omnes bene audiat; iniquitas autem digno vituperio afficitur; et etri sensus: Qui verbis et quotidiano sermone iustum dicit impium, et contra qui iustum pro impio habet, præter hoc quod citra æquum et bonum famam hominis deigrat, etiam obstat quominus et illi iustitiam deicatur; vel potius sensus est proverbij, iuxta alia propheta verba: *Vae qui iustificatis impium pro muneribus, et iustitiam iusti auferitis ab eo, ut ad iudicis spectet, qui causam iniquam, prolatâ sententiâ corroborat et iustam ostendunt; et contra, eorum iustam iniquam faciunt iudicis auctoritatem.* Hoc proverbio veluti spiritu prophætico condemnavit Salomon Iudeos qui clamabant coram Pilato: *Non hunc, sed Barrabam*; et quotquot in Christum non credunt, iustum condemnant.

**VERS. 16.** — *Quid prodest stulto habere divitias, cum sapientiam habere non possit?* (1) *Aliter: Quisquam hoc, pretium in manu stulti, ut emat sapientiam, cum cer non sit illi?* Qui philosophiæ et sapientiæ mundicia studiosi sunt, multas coguntur impensas facere, diu libros, dum præceptores sibi comparant. Verum ad certestem hanc sapientiam à Salomone traditam, studioso magis opus est animo quam opibus. *Cui est cor, hoc est, qui ex animo studiosus est, hic sapientiam facili sibi comparabit aliæque munere, iuxta illud, Isa. 55: Et qui non habetis argentum, properate, emite et cordite.* Ceterum qui stultus est, cui animus doctus et fides, quamvis in promptu habeat opes et munera, non poterit sibi comparare sapientiam. Non igitur opibus congregandis studendum est, sed prima sapientia cura habenda est, iuxta illud, Matth. 6: *Primum quaerite regnum Dei.* Docet profectionem principum peccatorum et divitiarum usum esse ut opera misericordie fiant, quibus remissio peccatorum comparatur, quæ est prima pars sapientie.

**VERS. 18.** — *Qui tempore diligit qui amicus est, et frater in angustiis comprobatur.* (2) *Aliter: Et frater ad angustiam nascitur.* Ad sapientem spectat distinguere inter autem verum et factum, quâ de re libellos integros scripsere huius mundi sapientes, sed fortassis non tam sapienter ut Salomon in uno hoc versiculo. Fides et verus amicus omni tempore, sive prosperitatis, sive adversitatis, diligit et iuvat amicum. Ceterum si quis nascitur amicus sibi ipsi adversitate et angustia.

(1) Quasi dicit: Nihil, quia eis non utitur ad bonum, sed ad malum, nec per eas potest acquirere sapientiam.

*Qui altam facit domum suam, etc.* Iste versus non est in Hebræo. (Lyranus.)

(2) Qui verò amat, mutatâ fortunâ amicum non deserit. Metamorph.

*Amicum explorari solet adversis huiusmodi.*  
*At amicus quis sit ceteris locis accento.*

(3) Amicus in rebus adversis veluti frater apparet, mo plus quam frater, ut mox dicitur 18, 24; nec aliter censet Corripit, Orasie.

*Namque verum copulatis federe, externis dono Lunâ munitur ante amicos quis dedit caputis.*  
*Benè autem, in angustiis.*  
*Scilicet ut plerumque recitatur in ignibus curam Tempore sic duro est experientia fides,*  
*ait Ovidius. Pro comprobatur in Hebræo est nascitur, pro ostendit se.* (Grotius.)

non tam amicus quàm frater habendus est; hoc est, longe fidelissimus amicus est, qui accedit quasi nasceretur in tempore angustiarum. Aliter: Amicus est qui amicitie prestat officia, verum qui perseverat in amicitia, in angustia periculo est fidendum ei, ac si illi frater nasceretur. Videtur ut tempora fidei christianæ referendum; q. d.: Semper ab exordio mundi solet amicos diligere amicum; verum tempore predicationis Evangelij, quod tempore persecutionis est et angustia, non tam amicus quàm frater sent, multo se amantes, qui etiam sub ipsa angustia nascentur amici, cuius rei plurimæ existant historiae. Sunt qui sic locum intelligant, quasi ostenderet distinctionem inter amicum et fratrem, qui fere ingratus est, neque coëquit amicum præterquam in tempore angustiarum; cum de fratris summo discrimine agitur, fidam ostendi amicitiam, ac si tunc primo nasceretur frater.

**VERS. 19.** — *Stultus vero fluctat manibus cum sponsonem pro amico suo.* Aliter: *homo deficiens corde stipulatur manu, vel sibi manu, spondens sponsonem coram amico.* Quam periculosam res sit sponsonem facere, et stipulari pro fide alienâ, ostensum est à Salomone, ep. 6: *Fili mi, si sponsonem pro amico tuo.* Merito igitur *homo deficiens corde* dicitur, qui in tantis momenti et tam periculosa ludit et joculari plaudens manu, ut Hieronymus vertit, secutus Septuaginta potius quàm Hebræum veritatem, nam *יד ידן* percutiens vel figens manum significat; Septuaginta vero *ἐπιδοσεν* vel *ἐπαγοσεν*. Quàm gravis res sit de fide alienâ spondere, novum hi qui fidei sponsonem: id impium pervenerunt et miseriam. *Hi corde deficiunt, propter defectum cordis, hoc est, prodicite, non prævident quanta lites, quanta factora rerum et amicum possunt hinc evenire.* Nam ut sunt boni amici qui bene diligunt, ita sunt fraudulenti, qui captant occasione fallendi per defectionem, quos cavere monetur hoc versiculo, ne ex numero eorum habeatur quibus deficiat eor, iuxta illud quod sequitur.

**VERS. 20.** — *Qui meditatur discordias, diligit vias; qui exaltat os suum, querit inimicam.* (1) Hebr.: *Diligit pravicationem, qui diligit litem, qui exultat ostium suum querit rupturam.* Non est satis tutum fidei iudicere pro amico, nam sunt quos jurali tibi aceri, quod tunc constat quia amant ratum, sive (ut est in Hebræo) pravicationem, hoc est, non stare promissis. Et quoniam aliquid qui assidendo eleat partem suam, hoc est, ades suas, (totum à parte) contradictionem et rupturam scilicet querit, dum altitudinali robur efficiendi non respondet (quamvis hoc non animadvertat ille); sic qui exultat et elevat ostium oris sui, magna pollicendo quam pressare poterit; et pro suis promissis amicum vult fidei iudicare, contradictionem et ratum querit amici, quocum ligare amat, postquam pravicationis est, promissa non præstans. Iuxta sensum mysticum, proverbium est contra eos qui manum mittunt

(1) Sensus melius cohereret si ex Hebræo vertas: *Trium iniquitatem (id est, omne peccati genus), qui diligit iurgium, et amplius famam eius (neque iniquitatis), qui querit fratrem, id est, dissidia. Discordia nullis peccatis viam aperit.* (Grotius.)

quod *placere* significat; ut sit sensus: *Cor tuum iuvat, sive bonam facit aciem oculorum, ut in sensibus delictare solet maxime; et spiritus trahit exiccat ossa, in quibus viros corporis maxime consistunt. Equidem seculi tristitia intelligi, quae secundum Paulum mortem operatur, 2 Cor. 7, et gaudium spiritus, de quo Christus: Tristitia vestra vertetur in gaudium, Joan. 16, et Paulus: Gaudete in Domino semper, Philip. 4, hoc est semper in animo esse sanum, etiam sine medicinis potentia.*

**Vers. 21.** — QUI PERVERSI ORDIS EST, NON INVENIET BONUM; ET QUI VERIT LINGUAM, INCIDIT IN MALUM (1). Scilicet, quod cogitavit facere alii. Ex precedente pendet versiculus, nempe: *Qui amat pravariationem et detestatur linguam suam, est percerus corde: iste non inveniet bonum; hoc est, Deum non cognoscet vel sapientiam non potest comparare sibi non magis quam illi qui cor suum habet: praesertim, si linguam etiam inseriat, et incipit docere perverse, tunc cadet in malum. Aliter: *Qui in malum, diem reddit pro bono malo, pervertit corde et inversa lingua, crediturum solum et idiosyncrasiam, a quibus beneficia accipit, fraudulenter decipere molitas, ut ad superiora referatur: vel in genere dictum potest intelligi de quomodo quis perverso corde, et inversa lingua, quae maxime aliena sunt a sapientia omni loco carente, et corbis et lingue: Qui peccatum sua fecit, nec est inventus datus in ore eius, 1 Pet. 2.**

**Vers. 22.** — NATUS EST STULTUS IN IGNORANTIA SUI, SED NEC PATER IN FATUO LITABITUR. Hebr.: *Qui generat fatuum ad tristitiam suam et non laetabitur pater stulti.* Jamdudum asservit Sapientis, magnum honorem habere laudatorem senes et nepotibus, non tamen ex quibuslibet, sed ex probis et sapientibus; nam praestat non procreare, nec habere liberos, quam improbos, quos pater sine tristitia non potest intueri, cum suam negligentiam, qui non castigavit adhuc infantes, tum illorum qui improbi evasere conditionem debent. Et non laetabitur in fatuo, Gemens eandem sententiam, valens ingentem patris tristitiam significare; vel sensus erit: *Delet pater se stultum generasse, de quo in vita laetari non potest. Hoc proverbio monentur homines, ne temere ad procreandos liberos properent, sed legitimo modo, et omni debita dispositione sese praeparant, a Deo petentes liberos, quos in cultu omnis Dei et probitalis studio nutrant, sic demum de illis solationem laetitiam habebunt.*

**Vers. 23.** — ANIMUS GAUDENS ETATUM FLORIDAM FACIT; SPIRITUS TRISTIS EXICCAT OSSA. Sensus reddi iustitias. Hebr.: *Cor tuum bonum facit medicinum, vel beneficit ut medicina; spiritus tristis exiccat ossa.* De tristitia dictum est quae habet, pater de filio stulto, quae quantum mali afferat senectuti patris hoc versiculo ostendit; q. d.: *Filius malus qui sapientiam et disciplinam capere recusat, patri iam in animo quam in corpore affert injuriam, nam ex tristitia nascuntur morbi corporis, ex laetitia vero sanitas: Cor laetum confert ad sanitatem tanquam medicina; optima est expressio. Aliter sensus esse potest laetitiam cordis commendare medicinam, et efficacem reddere, q. d.: Medicina non proderit nisi animo sit laeto qui recipit. Sicut ex Rabbini qui dicunt vocem *רוח* à verbo *רוח**

(2) *Qui perversi cordis est, qui pravo, et maligno est corde, non inveniet bonum, imo incidet in malum. Qui verit linguam, qui perversa etiam est lingua, incidet in malum.* (Menochius.)

**Vers. 24.** — MUNERA DE SINE DIPNIS ACCIPI, UT PERVERTAT SEMITAS IUDICII. Potest esse sensus: *Munera accipiet de sine impij, supple iudex; vel, iniquus accipiet munus de sine, ut imvertat iudicium.* Ambiguo sermone voluit Salomon intelligere, iniquum esse et qui accipit munus, et qui largitur, quantumvis secretè, ut pervertatur iudicium. Sont *semitae* iudicii leges quae qui perversit non unum hominem afficit injuria, sed in republicam multis nominibus iniquus est, dum suum privatum commodum cum alieno incommodo et legum violatione sequitur; neque nimis malum quia secretum, hoc enim significat *de sine*. Quod si impius est qui pro munere pervertit vias iudicii, ubi de caducis agitur rebus, quanto magis qui foro conscientia praesidens episcopus, aut sacerdos, cum iactura animarum pecunias accipit ut iudicium perversit?

**Vers. 25.** — IN FACIE PUDENTIS LUCEAT SAPIENTIA (1) OCULI STULTORUM IN FINIBUS TERRAE (2); VEL, *coram prudente erit sapientia.* Saepè diximus Salomonem per sapientem et prudentem bonos, studiosos et fideles intelligere; per stultos, improbos et iniquos. *Coram prudente, vel potius cum facie prudentis est sapientia, quod praesens sit et familiare viro probo bene agere, vel quod semper Dei voluntatem respiciat, et quod lex Dei (in qua est summa sapientia) praescribat, solum attendat, sapientiam proferat oculibus numeribus, ut referatur ad superiorem versum. Sed oculi stultorum, qui terrena sapiunt, et quorum Deus venter est, non habent sapientiam in quam respiciant, ideò respiciunt in *extremam terram*, hoc est, ad infima quoque ex his rebus terrenis, vel ad *extrema terra*, quod instabiles sint oculi illorum in rebus invidendis, neque presentibus sint contenti, sed aliena quae procul sunt animo complectantur, vel orbis dominium ambientes. Sunt qui referunt *facie terra ad sapientiam*, non ad *oculos stulti*; et erit sensus: *Quam longissime abest sapientia ab oculis stulti, ut qui nihil minus quam de sapientia cogitat; vir prudens ob oculos habet sapientiam, ut locum habent illud Evang. Matth. 6: Ubi est thesaurus tuus, ibi est cor tuum.**

**Vers. 26.** — IRA PATRIS FILIUS STULTUS, ET DOLOR MATRIS QUI GENIT EUM. Hebr.: *Amaritudo genitricis* (1) Nam vel solo modesto vultu et aspectu suo illo proderit sapientes: (Tinnus.) (2) *Oculi stultorum, vagi et distracti quasi in omnes facie terra, contrarium prodeunt; nempe mentem tam longe à sapientia abesse, quam absunt oculi, qui diu in centrum deberent intendere, vagantur in circumferentia circuli.* (Tinnus.)

(1) *Qui perversi cordis est, qui pravo, et maligno est corde, non inveniet bonum, imo incidet in malum. Qui verit linguam, qui perversa etiam est lingua, incidet in malum.* (Menochius.)

*illius.* Saepè repetit hanc sententiam Salomon, sub diversis verborum formis, non solum quod frequentissimè usu veniat, ut gravissimam seu iram seu frustitiam ob illorum stultitiam sustineant patres, sed quod sit prima et precipua pars sapientiae in juvenibus (quos Salomon instruit) parentibus obtemperare, ut inquit Paulus, Ephes. 6: *Honora patrem tuam et matrem tuam, quod est mandatum primum in promissione, ut bene sit tibi; neque enim vili dignus est qui ingratus est illis per quos vitam accipit.*

**Vers. 27.** — NON EST BONUM DAMNUM INFERRERE IUSTO, NEC PERCUTERE PRINCIPEM QUI RECTA JUDICAT. Quamvis sunt iniqui iudices qui munera accipiunt secretè, ut modo dictum est, tamen non oportet putare omnes esse tales: sunt enim iusti iudices, quos non est bonum condemnare, hoc est, de quibus male sentire iniquum est; et sunt principes liberales, qui munera contemnant, de quibus male loqui, cum quod eorum est iudicium, non est bonum, ut referatur ad tertium praecedentem versiculum. Alii referunt ad versiculum proxime praecedentem: ut sit sensus: *Etiā damnum inferre iustis nocet, et prohibere suam linguam à malo, sed etiam novit stultis humilibus silentium imponere; prior expositio est melior.* Sunt qui vocem Hebraeam *תועבה* legendam, interpretantur et scribuntur (Hebraei enim legunt *תועבה*), verum non *preiosus spiritus*, vel *ira spiritus*, sed *frigida spiritus*, qui novit spiritum et iram collabere.

(1) *Sicut euidam dictum est: à taciturnis, philosophus fuit.* (Grotius.)

## CAPUT XVIII.

1. Occasiones quaerit qui vult recedere ab amico; omni tempore erit exprobrabilis.
2. Non recipit stultus verba prudentiae, nisi ea dixeris quae versantur in corde eius.
3. Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit; sed sequitur eum ignominia et opprobrium.
4. Aqua profunda verba ex ore viri; et torrens redundans fons sapientiae.
5. Accipere personam impij non est bonum, ut declines à veritate iudicii.
6. Labia stulti miscent se rixis, et os ejus iurgia provocat.
7. Os stulti contritio ejus, et labia ipsius, ruina animae ejus.
8. Verba biliquasi quasi simplicia; et ipsa perveniunt usque ad interiora ventris.
9. Impius deiecit timor; animo autem effeminatorum esurient.
10. Qui mollis et dissolutus est in opere suo, frater est sui operi dissipantis.
11. Torris fortissima, nomen Domini, ad ipsum currit justus, et exaltabitur.
12. Substantia divitis urbs roboris ejus, et quasi murus validus circumdans eum.

DOCET ET PREDENS EST, ET PREIOSI SPIRITUS VIR EDUCITUS. Hebr.: *Continet eloquia sua qui acit scientiam, preiosus spiritus est vir intelligentia.* STULTUS QUOQUE SI TACEBIT, SAPIENS REPUTABITUR (1); ET SI COMPRESSERIT LABIA SUA, INTELLIGENS. Hebr.: *Stultus quoque qui sibi imponit ipsi silentium, sapiens estimabitur; comprimebat labia sua, intelligens.* Hos duos versiculos sic connectit Aben Ezra: *Multa dicta sunt de laudibus linguae sapientis, et in reprehensione stultorum laborum. Silentium quoque in homine prudente non caret sua laude, imò quo quis doctior et prudentior, hoc novit melius loquendi taceantque vices; et preiosus spiritus, hoc est, proditius rari quidam mentis intelligentia, contemplatione et meditatione solitaria magis gaudet, quam cum aliis sermones consere; neque solum doctis hominibus magna virtus est taciturnitas, sed etiam in indoctis et in stultis nihil magis laude dignum invenias quam si tacere noverint. Reputabitur enim pro sapiente stultus taciturnus, et reputabitur intelligens qui obturat labia sua. Alii ad laudem sapientis putant referendum, quod non solum ipse noverit tacere, et prohibere suam linguam à malo, sed etiam novit stultis humilibus silentium imponere; prior expositio est melior.* Sunt qui vocem Hebraeam *תועבה* legendam, interpretantur et scribuntur (Hebraei enim legunt *תועבה*), verum non *preiosus spiritus*, vel *ira spiritus*, sed *frigida spiritus*, qui novit spiritum et iram collabere.

(1) *Sicut euidam dictum est: à taciturnis, philosophus fuit.* (Grotius.)

## CHAPITRE XVIII.

1. Celui qui veut quitter son ami en cherche les occasions, mais il sera couvert d'opprobres en tout temps.
2. L'insensé ne reçoit point les paroles de prudence si vous ne lui parlez selon ce qu'il a dans le cœur.
3. Lorsque le méchant est venu au plus profond des pechés, il méprise tout; mais l'ignominie et l'opprobre le suivent.
4. Les paroles sages sortent de la bouche de l'homme juste comme une eau profonde, et la source de la sagesse est comme un torrent qui se déborde.
5. Il n'est pas bon d'avoir égard à la qualité d'un méchant homme pour se détourner de la vérité dans le jugement.
6. Les lèvres de l'insensé s'embarrassent dans les disputes, et sa bouche s'attire des querelles.
7. La bouche de l'insensé le brise lui-même; et ses lèvres sont la ruine de son âme.
8. Les paroles de la langue double paraissent simples; mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles.
9. La crainte du travail abat le paresseux; les âmes des effeminés languiront de faim.
10. Celui qui est mou et lâche dans son ouvrage, est frère de celui qui détruit ce qu'il fait.
11. Le nom du Seigneur est une forte tour; et juste y a recours; et il y trouve une haute forteresse.
12. Les richesses du riche sont comme une ville qui est fortifiée, et comme une épaisse muraille dont il est environné.

(1) *Ce verset ne se trouve pas dans Thébreu, mais dans les Septante, qui n'ont pas le verset précédent*

12. Antequam conteratur, exaltatur cor hominis, et antequam glorificetur, humiliatur.  
 13. Qui prius respondet quam audiat, stultum se esse demonstrat, et confusione dignum.  
 14. Spiritus viri sustentat inbecillitatem suam; spiritum vero ad transcendendam faciem quis poterit sustinere?  
 15. Cor proceris possidet scientiam, et aeris sapientiam quaerit doctrinam.  
 16. Denim hominis dilata viam ejus, et ante principios spatium ei facit.  
 17. Justus, prior est accusator sui; venit amicus ejus, et investigabit eum.  
 18. Contradictiones cumpriunt sars, et later potentes quoque libenter.  
 19. Frater qui adversatur a fratre, quasi civitas firma, et judicia quasi vectes urbium.  
 20. De fructu oris viri, repelitur venter ejus, et gemina laborum istius saturabunt eum.  
 21. Mors et vita in manu lingue; qui diligunt eam, comedit fructus ejus.  
 22. Qui juvenit mulierem bonam, invenit bonam; et lauriet succiditatem a Domino.  
 23. Qui expellit mulierem bonam, expellit bonam; qui autem inveniit adulteram, stultus est et huppis.  
 24. Cum observationibus loquetur puer, et dives salubrior figide.  
 25. Vir amabilis ad societatem, magis amicus est quam frater.

12. Le cœur de l'homme s'élève avant d'être brisé, et il est humilié avant d'être élevé en gloire.  
 13. Celui qui répond avant d'écouter, fait voir qu'il est insensé et digne de confusion.  
 14. L'esprit de l'homme soutient sa faiblesse, mais qui pourra soutenir un esprit qui s'empare aisément à la colère?  
 15. Le cœur de l'homme prend ce qu'il acquiert la science, et il est l'œuvre que fait un homme, lui ouvre une large voie, et lui fait faire place devant les princes.  
 16. Les entrailles de l'homme seront remplies du fruit de sa bouche, et il sera rassasié de ce que ses lèvres auront produit.  
 17. La mort et la vie sont au pouvoir de la langue; ce qui l'alimente, mangera de ses fruits.  
 18. Celui qui a trouvé une bonne femme, a trouvé un grand bien, et à la règle du Seigneur une source de vie.  
 19. Celui qui chasse une femme vertueuse, rejette un grand bien; mais celui qui retient une adultère, est insensé et méchant.  
 20. Le pauvre ne parle qu'avec des supplications; mais le riche lui répond avec des paroles dures.  
 21. L'homme doté la société est agréable, sera plus aimé que le frère.

(1) *Cor verset ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans les divers manuscrits latins, ni dans l'édition de Sixte V, ni dans la nouvelle édition de S. Jérôme; mais on le trouve dans les LXX, et les Peres l'ont quelquefois cité.*

COMMENTARIUM.

VERB. 1, 2. — OCCASIONES QUERIT QUI VULT RECEDERE AB AMICO, QVSI TEMPORE VITAE EXPROBABILIS (1). Hebr. : qui pro desiderio querit separationem, id est sapientiam miscet se. Nos recipit stultus verba prudentie (2), nisi ea pueris ore versanter in corde.  
 (1) Ille consequenter reprobat affectum ire, secundum quod est recedere ab amico felici, quod frequenter facit ira. Dicit igitur : Occasionem querit, allegando non causam pro causa, qui vult recedere ab amico sine rationalibus causis. *Omni tempore erit exprobrabilis*, quia corrumpit et falsat amicitiam, quod est pejus quam falsare pecuniam : quantum pretiosior res est amicitia, quam pecunia, sequitur quod dicit Philosophus, 8 Ethic.

Occasionem querit. Sic etiam Septuaginta obis sensus; ad Hebr. : Ad desiderium querit separatus; quod sic interpretatur : Qui secundum vota sua vitam singularis, sive a communi hominum consorcio sequestrans, in omni sapientia miscet se, versabitur; alii, in omni essentia : quod tamen sapientiam, et amque veram sententiam jam vidimus, quod eodem recidit, consequentiam a multis ser dicitur alii, pro in omni sapientia miscet se; ex Chald. verum, omnem sapientiam, sive omne consilium derelictis : quo sensus illa sequestratio nolo animo suscepta videtur, ut quis ad libidinem vitam insinat : que varietates obscurissimum textum indicant, ac nisi supplereris, inextricabilem, itaque Vulg. nisi Septuaginta sic supplet : desiderium ad libitum linat, superle, recedenti occasionem : omni tempore (pro essentia) risi erit, seu proloquo, quae sententiam facit anteposivimus.

(Bossuet.)

(2) Ex Hebreo sic : Non amat stultus intelligentiam,

sec. Hebr. : Non volat stultus intelligentiam, nisi ob revelationem cordis sui. In his dualis versiculis vertendis et exponendis magna varietas est nostri interpretis ad Hebræi veritate et ab Hebraicis interpretibus; quamlibet necessariò sunt supplenda ad sensum perfectum : noster interpretis supplere hoc duo, occurrunt, et ab amico, scilicet Septuag., qui sic legitur : *Proposuit sermo viri separationem querentis puerum, id est ut amice inveniatur, sicut. Porro qui vult veritatem omnem tempore, quam vocem sapientiam manibus ab essendo dicit esse, neque sapientiam solum significare, sed firmam et stabilem sapientiam, et que perpetuo manet. Juxta versionem quam habemus à D. Hieronymo, sensus est satis manifestus, contra ingratitudem eorum qui citra justam causam amicitiam cupiunt dissolvere. Verùm cum secunda clausula de separatione à sapientia loquatur, quadrabit melius etiam primam partem versiculi ad investigationem sapientiae referre : nam cupit in superiore versiculo dicere de facultate quamdam sapientiam, quae stultis hominibus potesse videtur, eorum prima pars in tacurnitate consistit, de qua dictum est. Sunt etiam, inquit Salomon, qui pro se ferant magnum desiderium in sapientia investiganda, juxta illi quod in Hebreo legitur : *Secundum desiderium suum ut manifestet se cor ejus*. Duorum horum oppositorum hic sensus est, philosophum non querere quibus se jactet, sed delectari rerum cognitione pro se; at vanos homines nihil addicere, nisi ut pro labia se ostentent aliis.*

(Grotius.)

num querit sapientiam separatus. Qui per desiderium quoddam magis quam ex animo et bono iudicio querit, scilicet sapientiam, cum sit separatus à sapientia; vel, qui querit verbum aliquod separatum, vel scientiam separatam à vera sapientia. Apud Hebraeos utrumque expositionem lego. In omni sapientia miscet se, hoc est, inter omnes sapientes cum ostentatione quam sese ingerit, destitutus videlicet ea virtute veri sapientis, qua verba sua corripit, humiliter de seipso sentiens. Sic enim distinguatur vera sapientia et falsa, juxta D. Jacobum, Epist. c. 4 : *Qua autem de sensum est sapientia primam quidem pudica, deinde pacifica, modesta, suavis, bonis consentiens. Sed tercia, animalis, diabolica, ubi est zelus et contentio, quod Salomon vocat a se miscere cum his qui sapientes sunt. Sunt ex Hebraeis qui in contrario sensu accipiunt verbum 27, 27, et per metathesin pro 27, 27, separare, vel reprobare, ut sit sensus : Qui per desiderium quoddam vanum aut juvenile investigat de rebus separatis, et que ab hominibus intelligi non possunt, ab omni vera sapientia seipsum separat, ut contra vanitatem eorum qui toti in nugis versantur dicatur proverbium. Prior expositio est melior, et magis quadrat cum sequenti versiculo, qui asserit hujusmodi non querere sapientiam ob amorem sapientiae, sed duntaxat ad ostentationem, ut cor sum manifestet, et ut doctus habeatur, alià de causa non vult stultus sapientiam. Sic enim in Hebraeo legitur, nisi ob revelationem cordis sui.*

VERB. 5. — IPIUS CUM IN PROFUNDUM VENERIT PECCATORUM, CONTENTUS; SED SEQUITUR EUM IGNOMINIA ET EXPROBRIUM. Sic Septuaginta : *Oris eius, dicitur de profundo eius, et exprobrabitur, quos scilicet est D. Hieronymus. Hebr. : Cum recessit impius, venit eum contemptus, et cum ignominia opprobrium. Ut maxima pars sapientiae consistit in amore et mutua charitate inter homines, sic improbus eò maxime reprehenditur, quod alios contemnat, et communem naturam contumeliosis afflicat. Cum venerit in hunc mundum, cum nascitur, non solus nascitur, sed una cum eo contemptus, juxta expositionem Hebraeorum; melius, cum accesserit, ut miscet se cum aliis sapientibus, ut dictum est, non venit ut discat sapientiam veram, sed ut prae se contemnat bonos doctores, quod haereticorum peculiaris est; et cum ignominia, hoc est, cum ignominioso homine, qui ignominia alios afflicti, venit opprobrium; q. d. : Si quibusmodi receperit, non honorem sed probrum habebit.*

VERB. 4. — ACUTI PROFUNDA VERBA EX ORE VIRI, ET TORRENS RECONDANS FONS SAPIENTIE (1). Finita illa sapientia proca est et ostentativa sui ipsius; sed vera sapientia in imo cordis et in profunda pecuniarum consistit, ut aquae aliae stagnantes, id quod verba quae deflunt ex ore viri sapientis indicant, et puta quae in profundum deficiunt, sed subinde novà et pari moderatione et

(1) *Aqua profunda sunt verba ex ore viri, nemo prudens, quasi dicit : Profunda et graves sententias emittit e pectore quasi copiosâ scaturigine, et fonte inextinguibili; tunc et rivus, et torrens, et flumen emanat.* (Tirinus.)

intelligentià erumpunt, ad instar fluminis scaturientis, quod nunquam cessat. Ex ore viri Christi Jeon fluxerunt verba inexhaustam doctrinam continentia, et aquae profunda similia; verum factis et vena ipsa sapientiae qui Christus est, velut torrens redundans, in Hebraeo 27, 27 acutius per orbem, et saliens in titum aeternum, Joan. 4. Aliter, verba sapientiam sunt profunda; quaedam profunda sunt et non possunt intelligi à quovis; quaedam sic facie flunt ut quis illa possit intelligere.

VERB. 5, 6, 7. — ACCIPERE PERSONAM (1) IMPII IN JUDICIO NON EST BONUM, UT DECLINET A VERITATE JUDICII. Hebr. : Ad subvertendum iustum in iudicio. LABIA STULTI MISCENT SE MIXIS, ET OS EJUS AD PERCUSSIONES VOCABI. OS STULTI CONTRITO ELIS, ET LABIA STULTI MIXTA SIMILI ELIS (2). Hebr. : *Liquens animus eius. In eodem sensu impium et stultum intelligunt Hebraei, qui libenter et facile rixas et lites perscrutant, ut puta cum quo venit contumelia, ut dictum est. Et proinde factum illius accipere, hoc est, favere causa illius iudicis, contra equum et bonum, non est bonum, inquit Salomon, quasi non possit dici quam magnum malum sit accipere personam impii, praesertim cum damno iustorum, qui non sunt sic porati et lrostrati ad defensionem ut sunt impium ad calumniam inferendam. Sunt enim justis igni rixarum, nec assumi litibus, ut puta quorum stodium est et cura circa sapientiam. Impiorum vero (qui sunt stulti in rebus di-*

(1) Tunc dicitur à iudice accipi alienis persona, cum in somnibus ferenda non sint causas, quam persona ratio habetur, v. g., quia dives, quia potens, quia pauperius.

(2) Pro contritis Hebr. est *nechilo*, quod tam terrorem quam contritionem et contractionem significat. Unde Aquila, Symmachus et Theodotus verunt, *ne sibi*, id est, *puer*; Chald. : *formidus*; Tigre, *os stulti sibi terrore* etc. id est, terribiles rugores, pericula et penae sibi creat. Pro rixis lib. est *molea*, id est, liquens, ut verum Septuag., Chald., Pagnin., Vatab., et alii; Syrus : *Illicquet seipsum labis suis*; Aquila, Symmachus et Theodotus verunt, *rebus*, id est, offendiculum, quale est scandalum in miscipula, quod cum meo everit incerte, seipsum in miscipula collidit et suffocat. Similiter dicit stultus loquens. Colapret illic versus cum procedenti, cumque explicat q. d. : Os stulti iurgia et (ut Hebr. est) verba tam stulti quam illius proferunt : quo fit, ut ipse bre suo, id est, ob verba stulta et rixosa oris sui vapolet et conteratur, ac ob ea que tonent et inconsulto labis suis effliti, minam animam, id est, vitam; vel animam, id est, sibi ipsi, patet ac liquens, quo capitur et stranguitur tam in corpore, tam in animâ, juxta illud : *Os quod monitur, occidit animam*. Ita Lyranus.

Aliter Cajetanus : Os stulti, inquit, est contrito, id est, contriti, fragili et elidit seipsum, dum, ut suo Labia et stultitia quae effliti, tunc, cogitur contraria assertore; his ergo iuse esse illaqueat et impudicis, quibus so expedire nequit. Hinc gnome similis est illa Psal. 15, 5 : *Contritio et infectus in terra sonant. Activa scilicet q. d. : Boni soli sunt, ut alius secum conterant, et infelicitate sive calamitate afficiant, quia vitam pacis non cognoverunt, quia scilicet oderunt viam pacificam, quietam et peccatam. Et illa hic cap. 14, 5 : *In ore stulti virga superbia*. Et illa c. 17, 11 : *Semper iurgia querit malus; angelus autem eru. letis militat contra eum.* (Coru. à Lap.)*

unde non vacant aliis rebus, nisi ut negotium facessant probis hominibus: nam et et sermo eorum ad contritiones et confessiones sive percussiones solent provocare. Atqui hoc quam adamusim quadrent in hereticos nostri temporis, optime norunt qui cum illis dialogando conversati fuerunt; sed non proficiunt: nam quicquid molitur in fideles catholicos, in proprium malum molitur. Alios conterere volunt et laqueos tendere simplicibus, sed conterantur ipsi, ipsi incident in foveam quam fecerunt; verbis enim oris sui illaqueatus est stultus.

VERS. 8, 9, 10. — VERBA BILINGUIS QUASI SIMPLICIA, ET IPSA FERVENT ET USQUE AD INTERNA VENTRIS. Hebr. Verba insurrexerunt sicut velat percussiones, et ipsa descendunt ad interiora ventris. QUI MOLLIS ET DISSELTUS EST IN OPERE suo, FRATER EST OPERA SUA DISSELTUS (1). Hebr. : Etiam qui est remissum officium in opere suo, frater est viri qui sponte suo dissipat. Multa mala proveniunt ex improborum labiis, sive in iudiciis subvertendis, sive in rebus excitandis, ut dictum est; ceterum his multo majora atque crebriora ex susurrionum sermonebus, qui piagas infligunt, non humanis corporibus, que sunt alioqui obnoxia morti, sed animabus hominum immortalibus non levia indignant vulnera, sed que ad penetra ventris, hoc est, cordis descendunt, dum immortale odium inter fratres disseminant. Aliter, descendunt ad interiora sive cubitula ventris, hoc est, inferni, qui est in ventre terra sive medio, ut plucium sentant. Aliter, ut plaga sive vulnera, que ad interiora partem corporis penetrant, et ad ipsa viscera perveniunt, hoc est, omnino mortifera sunt, sic verba scelerata susurrionum homines sese multo confidere nonnunquam adigunt; sed non solum aliis maxima damna inferunt susurrionis, qui secreto detrahunt proximo, sed sibi ipsis quoque, dum etiam vacent et remissi sunt in opere necessario. Et frater est viri pendente vel dissipante, hoc est, quam simillimis his qui rem confectam perdit. Hebræi subaudiunt mandatum: nam qui nullo vacant honesto studio, sed devorant et liguriant, quod in ipsis est, mandum demoliri et destruere conantur.

VERS. 11, 12. — FERIS FORTISSIMA NOBIS DOMINI, AD IPSAM CECIDIT JUSTUS ET EXALTABIT. SUPERBANTIA MIVITIS, FERIS NOBIS ERIS, ET QUASI MURUS VALIDUS CIRCUMDANS EUM. Hebr. : Et quasi murus preclius in imaginatione ejus. Ad tantis malis stultorum hominum aliter tutus esse non potest justus, nisi per nomen Domini, ad quod veluti ad tutissimam arcem solent confugere humani vicibus desituti et opibus, quibus divites adversis injuriis importunorum hominum sese tueri solent, tanquam moibus fortissima civitatis. Potest similitudo alio defectu, nempe: Nomen Domini justo, qui in angustiis ad Dominum confugit, non est tanquam turris aut propugnaculum, quo solent hominis sese tueri, includentes sese veluti in carcere

(1) In Hebræo: Etiam qui piger est in opere, frater est (id est, par est) domino (sua) dissipanti. Eundem exitum habent piger et prodigus, ad gestum deveniunt. (Grotius.)

non possunt exire; sed in Dei nomine non solum tuti, sed elevati et honore sunt affecti, qui eo confugiunt. Sunt ex Hebræis, qui verbum *frater* non curat hoc in loco, sed *confingit* interpretatur (utrumque enim significat), et erit sensus: Per hoc propugnaculum nomen Domini justus erit tutus, et etiam hostes conteret. Divites in opibus suis sperant, et sese non minus tutes esse putant copia divitiarum; sed sus duntaxat imaginatione sive cogitatione veluti in urbe murata proteguntur. Aliter in bonam partem intelligitur, videlicet: Divitiæ in elemosynis distributa sunt veluti civitas optime munita divitibus, qui in Deo magis quam in mundo divites esse elegerunt, hoc est, quod in contextu dicitur, cogitatione sua.

VERS. 13. — ANTEQUAM CONTERATUR, EXALTATUR COR HOMINIS, ET ANTEQUAM GLORIFICETER, HUMILIATUR. Hebr. : Ante fracturam elevabitur cor viri, et ante gloriam humiliabitur. Sont aliquot versiculi sapienter rejecti, vel tanquam sententia insigniores, vel tanquam loci communes, qui variis institutis subserviunt. Superius, cap. 16, eandem sententiam legimus, quo argumento illius loci subserviebat, ut exposuimus. Ceterum hoc in loco, post ea que de exaltatione iustorum per nomen Domini, et exaltatione divitis per divitiis, dicta sunt, commode subiecit: Ante contritionem exaltabitur cor viri, q. d.: Nomen Domini refugium et elevatio iustorum est, quam humilitas necessario præcedit. Et contra, qui sperant in divitiis conteruntur, propterea quod per superbiam elevantur: quod divitum peculiare vitium est, juxta illud Pauli, 1 Tim. 6: *Divitiis hominis secula præcipue non aliam sapere.*

VERS. 14. — QUI FERIS RESPONDET QUAM ADULT, SVLTUM SE ESSE DEMONSTRAT ET CONFUSIONE MERVET. Hebr. : Stultitia est ei et ignominia. Magna pars prudentie in verbis ostenditur, et sermonem cum decore et justitia moderari sapientis est, ut videlicet ausquam de rebus ignotis sententiam proferat: tunc enim stultitia est et res a sapiente alienissima, imo summam confusionem affert, si iudex sententiam proferat in cognita causâ. Si quis de rebus sacris respondere et dissicere presumat, ignarus legis divinae, si quis in philosophicâ aut aliis artibus, quarum secreta ne dicam, verbositate quadam se peritum ostendere velit, nullam habent, sed pudorem acquirunt, palam ostendens stultitiam suam, quam taciturnitas poterit etiamque celare, ut modo legimus: *Stultus quoque in tacuerit, sapiens reputabitur.* In colloquiis denique privati, stultitia quedam species est, si quis loquendi et tascendi vices servare non noverit; sed respondere priusquam sedalis sui verba intellexerit, quodam loquere est intemperantia. Proverbi sensus est, non docere antequam discas.

VERS. 15, 16. — SPIRITUS VIRI SUSTENTAT INSECURITATEM SUAM: SPIRITUM VERO AD IRASCENDUM FACILEM QUIS POTERIT SENSIRE? Hebr. : Spiritus viri servit morbum ejus; spiritum vero percussurum quis lenabit? Cor prudentis possidebit scientiam, et auris sapientium querit doctrinam. In tolerandis rebus adversis est magna quoque pars sapientie, præsertim in tolerandis his

malis quibus obnoxia sunt omnium hominum corpora, ejusmodi sunt morbi et ageritudines, quas æquo animo tolerabit spiritus viri sapientis. Nam sapientie comites est fortitudo animæ, etiam corpus infirmitate aliqua laboret. Spiritus enim viri, ut molem corporis portet et circumferat undique, ita quoscunque morbos corporis. Verum si spiritus concussus sive contritus, hoc est, ageritudine aliqua sit affectus, quis sustinebit eum? q. d.: Longè gravior est morbus animæ quam corporis et intolerabilior. Verum spiritum ad irascendum facilem quis poterit sustinere? q. d.: Difficilius est iram continere quam morbos corporis sequo animo ferre. Aliter, ut referatur ad iracundiam alterius, et erit sensus, satius esse cum morbo corporali conflictare quam cum iracundiâ alterius hominis; et hæc juxta versionem nostri interpretis. Hebr. : Spiritum concussurum quis feret? Verti potest: Quis portabitur a spiritus contrito? q. d.: Neque corpus bene, morbi vero corporis nullo modo sustentantur a spiritu contrito. Sapientia igitur animi imprimis est necessaria ad hæc sapientiam acquirendam. Nam cor intelligent, et spiritus integer acquirat scientiam, et auricula sapientiam, quorum animus immutis est ab omni perturbatione et ageritudine, querat scientiam. Quid scientia his ponatur, aliqui referunt ad scientiam internam et externam, aliâ scientiam rerum humanarum, et scientiam sacramentorum divinæ legis, aut denique ad scientiam quam ipse possidet, et scientiam quam tradet aliis: sic Hebræi. Mihi simpliciter videtur intelligendum de summo studio et desiderio quod habent sapientes ad legem Dei, in qua et ipsi libenter meditantur, et alios de rebus sacris dissicere libenter auscultant.

VERS. 17, 18. — DONUM HOMINIS DILATAT VIAN EJUS, ET ANTE PRINCIPES SPATIUM EI FACIT. JUSTUS PRIOR ACCUSATOR SUI, VENIT INIMICUS EJUS, ET INVESTIGAVIT EUM (1). Hebr. : Donum hominis faciet latum ei, vel dilatabit illi viam vel locum, suppl. et ad conspectum magnatum dicit eum. Justus primus in causâ sua, veniet proximus ejus, et scrutabitur eum. Per donum munera intelligit Aben Ezra, que dilatantur, hoc est, ab angustiis eripiunt et ante magnates adducunt, gratum principibus facient qui acceptum munera illius, et in conspectu illorum erit justus, primus vel imprimis in lite sua et causâ. Sed et si venerit proximus illius, cui notior est quam magnatibus, et scrutatus fuerit eum, nihilominus erit justus apud eos qui munera illius acceperunt. Alii sic exponunt, ut nulla sit coherentia in sensu istorum versuum, intelligentes per donum liberalitatem et beneficentiam, que solet dilatare et amplificare hominem, hoc est, ad honorem perducere et gratiam principum, posteaquam totius populi favorem et laudem tactus fuerit. Quod in contextu legitur *justus primus vel justus primus*, ad æqualem et justitiam referunt interpretes, que non minus hominem com-

(1) Sensus est ex Hebræo: Qui prior causam dicit (i. e. accusator) Græci hic, in justus est (id est, videtur) in causâ sua, sed mox venit alter, et inquiri in illum, id est, omnia illius dicta expendit, et quantum potest refellit. Hoc enim præceptum, ut et sequens, ad lites pertinet. (Grotius.)

mendat quam liberalitas, que non est omnium. In lite et controversis hominum, qui æquus et justus est statim in principio litis ostendit se nihil veli nisi quod justum est, dum sese in lite defendit. Et cum venerit proxima illius, qui cum eo litigat, et scrutatus fuerit, non poterit cum accusare aut condemnare. Potest accipi in contrario sensu, et *justus*, non qui verè est, sed qui in lite sese justum ostendit in principio; postea verò investigatus a proximo, qualis sit constabit. Prima expositio est melior, juxta contextum quem habemus ex D. Hieronymo qui Septuaginta secutus est, *Justus in lite non accusatur de perjurye*. Sensus versiculi convenit cum illo quod in Evangelio legitur, Matth. 7: *Ejice primum trabem de oculo tuo, et videbis ejicere festucam de oculo fratris tui; vel monet proverbium, ut quisque sit severus judex sui ipsius, ne iniuncti subiciatur sententiæ et condemnationi.*

VERS. 19, 20. — CONTRACTIONS COMPRESSET SORS, ET INTER POTENTIS QUOQUE JUDICAT. FRATER QUI ADVERTIT FRATREM QUASI CIVITAS FORTIS, ET JUDICIA QUASI VECTES URBIUM (1). Septuaginta secutus est interpretes, qui sic vertunt: *Δείξτε τὸν ἀδικῶν ἡσυχῶντες ὡς τὸν ἀδικῶν καὶ ἰσχυρῶν.* Hebr. : Lites cocore faciet sors, et inter fortes dividet, scilicet licem. Frater durior civitate robusta, et lites quasi repugnans palatii. Ubi sunt homines justi, lites faciliè dirimuntur, dum utraque pars agnoscat, si quid deliquerit. Ceterum ubi non est æquitalis ratio, difficillimè dirimuntur lites quorundam qui nullus hominis iudicio quantumvis sapientis, ad concordiam possunt reduci; et potius eligunt sortibus lites dirimere, præsertim potentes et fortes, qui viribus malunt certare quam iudicem sapientem adire. Aliter, quibusdam satius esset factâ sorte finire litem, quam vel perpetuis odiis et pugnis invicem sese consumere. Sed cum res sit difficilis et magne prudentie lites dirimere, omnium tamen maximo difficilis sunt contentiones inter fratres. Frater transgressus, scilicet adversus fratrem, non dabit locum fratri, vel frater injuriam passus, hoc est, in quem transgressio et prævaricatio facta est; suppl. fortius veniet quam civitas, et lites exerebit durius, quam sit repugnans partium, quo clauduntur portæ civitatis et hostes excluduntur. *וַיִּבֶז*. Kimhi exponit durior quam civitas; alioqui *וַיִּבֶז* transgredi significat. Mihi verò placet ut utramque significationem comprehensam intelligamus, nempe, passus injuriam a fratre fit durior adversus eum quam civitas. Alii subaudiunt ex priore versiculo sic: Cum frater prævaricatus est, vel rebellat contra fratrem, magis quam civitas robusta et fortis prævaricata est adversus regem suum; sæpe enim contendunt fratres pro hereditate, neque possunt aliter, quam per sortem lites dirimi. Alii sic: Cum sit fra inter fratres, sors separabit fratrem de civitate roboris sui, et a portâ hereditatis suæ, hoc est, hereditate sua. Sensus denique

(1) Frater offensus, civitas fortis, et contentiones ejus sicut vectes palatii, quasi diceret, nullas esse vehementiores namque placabiles offensiones, quam fratrum, facilliosque esse fortissimam urbem expugnare, vectesque palatii confringere, quam hujusmodi inimicitias reprimere. (Maldonatus.)

proverbiū : Cui difficile sit lites finire, ubique tamen difficultissimum est fratres et affines ad concordiam revocare. Sensus est proverbiū : Concordiā parvas res crescere, et ex una familia fratrum robustam oriri civitatem, id quod eōi locum habet aliquando in prophanā republicā, tum maximē in Ecclesiā Christi, quae tanquam civitas firma est invincibilis, ubi tanquam fratres omnes sumus unanimes, et aequitate iudiciorum sit inespugnabilis.

VERB. 21. 22. — DE FRUCTU ORIS VBI REPARIENTUR VENTER ESUS, ET GENTINA LABORUM PISCIS SACRAMENTUM. Hebr. : Procentu vel fructu labiorum suorum audiverunt. *Foris et vita in manibus linguae; qui diligit eum, comestant fructus eius.* Vere idem dicit Sapiens in his verbis reversus quod Christus in Evangelio : *Ex verbis tuis iudicabitur, et ex verbis tuis condemnabitur*; multa mala et mala lingua, et bona ex lingua erodit et sapienter provolvit; mors et vita in manu linguae. Refertur Hebraei ad loquentem, qui vel morte vel vita digna quandoque loquitur. Potest ad testes referri, qui in libris et iudiciis producuntur, ut cum perosentibus cohercet. Mihi maximē placet ut de his intelligatur quorum lingua et labia maximam habent in republica functionem, et usum in perilsissima sapientia. Hi sunt concionatores qui saturabuntur ex his quae distribunt aliis, et in lingua eorum potestate est mors et vita, iuxta illud Ezech. 3 : *Pis hominis, speculatoris delicti dei domus Israel; et sequitur : Si dicente me ad impium, morte morietis; in non ammonitionis et, neque locutus fueris, etc. In iniquitate qua morietur, sanguinem autem eius de manu tuo requirunt.* Denique potest ad susurrones referri, de quibus modo dictum est. Metaphora saturnalium et comestionis a corpore transferri ad animam, quorum utriusque fructu delectatur; corpus fructu arboris, anima vero fructu linguae.

VERB. 25. — QUI INVENTIT MULIEREM DOMAM, INVENTIT BOSNEM, ET HABEBIT JOCUNDITATEM A DOMINO (1). Hebr. :

(1) Adjectum bonam in Hebraeo et cationibus Latinis quibsdam non legitur; sed existit in Graeco, et merito additum fuisse constat. Hesiodus eodem ac Salomon de proba muliere docet. Vide Proverbia 6, 29, et 11, 16, et 12, 4, et 14, 3, et 19, 13. Ecclesiast. 26, et seq.

QUI EXPULSIT MULIEREM DOMAM, EXPULSIT BOSNEM : QUI ANTE VENTRUM AMBULAVIT, STULTUS EST ET IMPENSUS. Sensus hic desideratur in Hebraeo, Chaldaeo, variis Latinis codicibus, editione Complutensi, editione SIXTINA, S. Hieronymi, aliisque nonnullis; legitur autem in Septuaginta et Arabae. Syrus primum tantummodo memorem exhibet : *Qui expulsi uxorem bonam, expulsi hominem a domo sua.* Latini quidam codices habent : *Stultus est et insipiens.* Verum Graeci codices, qui hoc loco non exemplaribus habendi sunt, ferunt : *Suntus et insipit.* Quoniam autem desunt hic in codicibus Hebraeis, retinent tamen eandem doctrinam Hebraei; nec absimilem verō putamus, sententiam hanc inseruisse Hellenistas, utpote moribus et disciplinam inter ipsos recepte convenientem. Tradii Maschudides, nunquam teneri maritum removero ē uxore uxorem adulteram, nisi dupplic saltem testimonio convictum. Tunc autem si maritus repudium sponte non dixerit, cogebatur si iudicibus, damnabaturque inseper virgine. Axioma est apud illos sanctissimum, neminem extra

Qui inveniit mulierem, invenit bonum, et eductet beneficium retinere posse uxorem in adulterio deprehensam, sive huius flagitii convictam, quin simul reus se faciat prostitutionis uxoris suae, ac mali exempli, quod in aliis turpi hāc facilitate peperit.

Necessitatem coercendi mulierem impudicissimam, et maritorum facilitatem, vel profani intellexerunt. Atheniensem legibus cautum serva, ne quis retineret uxorem in adulterio deprehensam; et infamia notabantur mariti, sanctionis huius violatores. Iisdem notabantur censebantur Romani, apud quos, qui damnatum adulterio uxorem in domum resumpisset, veluti reus licentiae uxoris suae ponebatur. Iustinianus tamen concessit viro, ut intra biennium uxorem rem e monasterio accessat. Neque minor erat horror Christianorum, supportuque exempla nonnulla mulierum christianarum, quae religionem duxerunt cum maritis adulteris vivere, quoniam legis sanctiones in favorem virorum late viderantur. Solim est quod agerit S. Thecla, et mulier illa christiana de qua S. Iustinus Martyr, et Fabiola matrona Romana.

Hermas in secundo libro Pastoris, mandato 4, ita deum ait : *Domine, si quis habuerit uxorem fidelem in Domino, et hunc intemerat in adulterio, meminit peccati sui, et compiet eum illud? Ille Dominus respondit : Quomodo veniet peccatum eius, sine crimine est tunc tunc illud. Si autem scierit, uxorem suam deliquisse, et non egerit poenitentiam impleri, et permiserit in fornicatione sua, et comiserit cum illa vir, tunc erit peccati eius, et poenitentia machinationis eius. Adit vero Hermas : Quid ergo si permanserit in tunc suo mulier? Qui Dominus : Dimittit illam vir, et per se vivat. .... Sequitur Hermas : *Quis et mulier dicitur poenitentiam egerit, et voluerit ad virum suum reverti, nunc recipiet a viro suo? Et Dominus : Imo si non receperit cum vir suus, peccat, et magnam peccatum nisi admittit; sed debet recipere peccatorem qui poenitentiam egerit, sed non super; servus enim Dei poenitentia sua est. His olim opinionibus Christiani priorum seculorum benebantur; ac postquam ab illis disciplina non observata agnoscerent, Concilium Novecentense manit ad uxore Sacerdotis in adulterium lapsa, postquam vir illius in eorum cooptatus est, repudium dimittatur; quam si vir retulerit, privetur ille commodis, et honore sacerdotii quod accepit. Eadem disciplina esse offert in epistola decretali Michaelis Cevalari archiepiscopi Constantinopolitani. S. Hieronymus laudentem docet nefas esse viro retinere uxorem adulteram, ut in ea mala indicat quae Scriptura hic minuitur : *Qui tenet adulteram, sinitus est et impius.* S. Augustinus, cum docuisset pluribus in locis, divortium ad adulterum permissum esse, non imperium; in Retractionibus scripsit : *Ubi dicit, hoc permittum esse, non iustum, non utique aliam Scripturam dicentem : Qui tenet adulteram, sinitus est et impius. Eandem Proverborum sententiam laudans auctor Opes imperfecti docet : *Patrona turpitudinis est qui erudit celat uxorem.* Quae in re insitendum dicit exemplum Christi, qui membra Ecclesiae suae non deseruit, dum illa in fide perseveravit, et si raro ad idololatriam vel heresim deservierit, perinde atque a se aliena despicit, atque a reliquo corpore segregat. S. Basilis statuit abiectionem esse a marito, uxorem adulteram; sed hanc potestatem uxori non habens, iubet virum eum quidem criminis recipi ab illa et retinere.***

Ubi non est scientia amicos, non est bonum, et qui festinus est pedibus, effendet. Stultitia hominis supplantat gressus ejus, et contra Deum ferret animo suo. Divitiae addant amicos plurimos, a paupere autem et hi quos non habuit separantur. Testis falsus non erit impositus; et qui mendacia loquitur non effugiet.

1. Mellior est pauper, qui ambulat in simplicitate sua, quam dives torquens labia sua, et insipientis. 2. Ubi non est scientia amicos, non est bonum, et qui festinus est pedibus, effendet. 3. Stultitia hominis supplantat gressus ejus, et contra Deum ferret animo suo. 4. Divitiae addant amicos plurimos, a paupere autem et hi quos non habuit separantur. 5. Testis falsus non erit impositus; et qui mendacia loquitur non effugiet.

lentiam à Domino. Cum mulieres ferè sint loquaces et voracitas quidam moleste, non absurde de fructu linguae locutus Salomon, de muliere hoc adiecit, sive peccata de uxore; quam adnotet Sapiens non temerè dicendam esse, sed cum prudenter investigandam, ut puta rem admodum difficilem inventiri. Ille est quod vocat Salomon, eum dicit : *Qui invenit mulierem bonam, in Hebraeo solum habemus : Qui invenit mulierem bonam; omnes interpretes subintelligunt bonam. Invenit bonam, juxta illud, Gen. 5 : *Fecit adiutorium simile sibi, usque ad eum homini, ut propter hoc relinqueret homo**

lis eadem disciplina sese offert. Veteres leges, importantes divortium mariti ab uxore adultera, renovant Gratianus, magister sententiarum, et Gregorius IX. Laubi Gratianus S. Chrysostomum, homini poenitentiam imperantem viro patienti et in vero admittenti uxorem adulteram; antequam illa satisfecerit Ecclesiae legibus, quorum sanctione a communione spatio aliquot annorum arectur. Sed maritō salva sunt omnia, si ad uxorem post absolutam ab illa poenitentiam accesserit; tunc enim expiata fuisse constat. Poenitentia Theodori episcopi Cantuariensis iisdem laudatis fructibus poenitentis subicit maritum, qui uxorem violatè filio conjugalis ream apud se tenet, mandante ne ad illam maritus accedat, nisi prius legitima poenitentia expiata. Denique Gregorius IX. canonem concilii Arelatensis seu pontis Aurelianensis recitat, quo reus sinitur mulieris divortium non dicens uxori adulterio vitare; cui tamen marito potestas sit reducere ad conjugem poenitentia expiatam, atque ad virum redire cogentem, et morantur tamen mariti, ne licet indulgentia frequentius obtineant.

Ex his omnibus intelligimus, quae fuerit ea de re mensura disciplinae Ecclesiae Christianae. Sed legis huius severitas tunc solummodo valet, cum uxor in crimine perseverat, vel legitime poenitentia subijcere se recusat. Neque permittunt tantummodo Patres et concilia, ut maritus revocet in formam uxorem corruptam, veluti aliam rogant et hortantur. Dato autem libello repudiij, utriusque conjugis edicunt, ne secundas nuptias concitent; hanc inveniunt rationem, ut illos in pristinum concordiam reducat, cogantque ream criminis uxorem reparare poenitentia possunt exemplum, quod peccando peperit. Notat S. Augustinus in veteri quidem lege interdictionem fuisse ne maritus revocaret in formam uxorem in mora uxorem; in nova autem lege id non permittit solum, sed suadet, modo tamen uxor criminis sui iudicium desat. *Nec jam se debent adulteram dicere, cujus poenitentia crimen divina crediti miseratione deletum.* Denique preceptum repudiandi uxorem tunc solum urget, cum mulier corrigi tenet, ut indulgens pervertat maritus, hanc dissimulationem et proposita facilitate poenitentiam uxoris vel probare, vel ipsi favere, ac poenitentiam conjugis vendere videtur; est autem hoc scelus et vitium abominabile, indignumque nomini Christianae religionis sanctitate, sed moribus etiam barbarorum. (Calmet.)

CAPUT XIX.

- 1. Mellior est pauper, qui ambulat in simplicitate sua, quam dives torquens labia sua, et insipientis. 2. Ubi non est scientia amicos, non est bonum, et qui festinus est pedibus, effendet. 3. Stultitia hominis supplantat gressus ejus, et contra Deum ferret animo suo. 4. Divitiae addant amicos plurimos, a paupere autem et hi quos non habuit separantur. 5. Testis falsus non erit impositus; et qui mendacia loquitur non effugiet.

patrem suum et matrem suam, et adhereret uxori mar. Et hauriet; vertendum est haurit sive producit, pro impetravit favorem et gratiam à Domino. Sic habent Septuaginta : *Εσται δε παρ κελου διαβουρα, juven- ditatem; g. d. : Magnum donum et rarum impetravit;* quia solent homines frequenter errare electione uxorum, vel opes, vel formam, aut aliud quidpiam sectantes, potius quam piis precibus contententes, uxorem probam à Domino obtinere. Id quod suum filium facere his verbis hortatur Sapiens.

VERB. 25. — CUM OBSERVATIONIBUS LOQUITUR PAUPER, ET RIVES EFFATUR BICIDE; vel dicit respondit duro, supple verba. In hoc versu, ut fore in toto capite, sermo est de his qui ad concordiam faciunt et tranquillum iuter homines, ad quam plurimum morantur habet pauperus. Cum enim non loquitur pauper, nisi cum omni humilitate precando et obsecrando, inimicos non habet, neque lites aut rixas excitabit, imò sedabit potius cum magna superbia pre se ferat, omnibus locum concedat. Divitio vero fore coniecit aut cum arrogantia, quia pra se alios contemnit et cum fusu quantiam quia agit et loquitur; unde nascuntur discordiae et rixae, ut prius legitimus, cap. 15 : *Responsio mollis frangit iram, sermo durus suscitatur furorem.* Alioqui, sensus erit contra avaritiam divitum qui pauperum non miserentur; et tantum alios ut aliquid impartiantur opum, ut in humanis quidem et benignis verbis dignetur illos alioqui, sed duris et minacibus verbis à conspectu suo nonnunquam abigunt.

VERB. 26. — QUI AMICIBUS AD SOCIETATEM, MAGIS ERIT AMICUS QUAM FRATER. Hebr. : *Vir amicum suum amicitiam exerceat, vel ut praebet se amicum; et est qui diligit, magis conjunctus quam frater.* Longam disputationem de his qui concordiam vel servant, vel habefactant, citandi in laudem auctoritas, qua nihil est charius, ubi firmius, si modo rite colatur. Nam solus et charus amicus cum fratre est conferendus, vel potius praefendus. *Virum amicum intelligimus eum qui est amicum studiosius; et qui multitudine gaudet amicum, est is qui facit seipsum amicum; is inter eos aliquem inveniet fratre sibi conjunctiorem.* Alii subdiciunt, querit, ut sit sensus : *Vir qui querit amicos, et jungat cum illis amicitiam per divitias suas, et ex proximo gaudet versuto;* juxta illud Bront. Luc. 16 : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis. Eri illi amicus conjunctus fratre, q. d. : Inter multos aliquem inveniet, qui sit illi verò fortitudinis, ut antea legitimus.*

CHAPITRE XIX.

- 1. Le pauvre qui marche dans sa simplicité vaut mieux que le riche qui a les lèvres perverses, et qui est insensé. 2. On n'est point la science de l'âme, il n'y a point de bien; et celui qui va trop vite tombera. 3. Le riche de l'homme lui fait prendre une fausse route, et il brûle en son cœur contre Dieu. 4. Les richesses donnent beaucoup de nouveaux amis; mais ceux mêmes qu'avait le pauvre se départent de lui. 5. Le faux témoin ne demeurera point impuni; et celui qui dit des mensonges n'échappera pas.



6. Multi colunt personam potentis, et amici sunt dona tribuentis.
7. Fratres hominis pauperis oderunt eum; insuper aut amici procal recesserunt ab eo.
8. Qui tantum verba sectatur, nihil habebit; qui autem possessor est mentis, diligit animam suam et custos prudentie inveniet bona.
9. Falsus testis non erit impunitus; et qui loquitur mendacia, peribit.
10. Non decet stultum delicta, nec servum dominari principibus.
11. Doctrina viri per patientiam noscitur; et gloria ejus est iniqua prætergredi.
12. Sicut fremitus leonis, ita et regis ira; et sicut rus super herbam, ita et hilaritas ejus.
13. Dolor patris, filius stultus; et tecta jugiter perstillantia, litigiosa mulier.
14. Domus et divitiae dantur à parentibus; à Domino autem proprie vram prudens.
15. Pigrodo manitùt soporem, et anima dissoluta esuriet.
16. Qui custodit mandatum, custodit animam suam; qui autem negligit viam suam, mortificabitur.
17. Foreratur Dominus, qui miseretur pauperis, et vicissitudinem suam reddet ei.
18. Erudi filium tuum, ne desperes; ad interfectionem autem ejus ne ponas animam tuam.
19. Qui impatientis est, sustinebit damnum; et cum rapuerit, aliud apponet.
20. Audi consilium, et suscipe disciplinam, ut sis sapiens in vicissimis tuis.
21. Multae cogitationes in corde viri; voluntas autem Domini permanebit.
22. Homo indigens misericors est, et melior est pauper quam vir mendax.
23. Timor Domini ad vitam; et in plenitudine commorabitur, absque visitatione pessima.
24. Abscondit piger manum suam sub ascella, nec ad os suum applicat eam.
25. Pestilente flagellato stultus sapientior erit; si autem corripueris sapientem, intelliget disciplinam.
26. Qui affligit patrem, et forat matrem, ignominiosus est et infelix.
27. Non cesses, fili, audire doctrinam, nec ignores sermones scientiarum.
28. Testis iniquus deridet iudicium; et os impiorum devorat iniquitatem.
29. Parata sunt derisoribus iudicia, et mallei percutientes stultorum corporibus.

VERS. 1, 2, 5. — MELIOR EST PAUPER QUI AMBULAT IN SIMPLICITATE SUA, QUAM DIVES TORQUENS LAMA SUAM ET INSIPENS (1). (Hebr.: *Quam perversus labiis, et ipse*

(1) Le pauvre dont le cœur est simple et droit, et dont la conduite est irréprochable, vaut beaucoup mieux que le riche qui est devant Dieu un trompeur et un insensé. Il est indifférent d'avoir peu ou beaucoup de biens; mais la vertu mérite d'être aimée, et le vice d'être haï, en quelque personne que ce puisse être.

6. Plusieurs honorent la personne d'un homme puissant, et sont amis de celui qui a de quoi donner.
7. Les frères du pauvre le haïssent; et ses amis se retirent de lui.
8. Celui qui ne cherche que des paroles, n'aura rien; mais celui qui est maître de son esprit, aime son âme; et celui qui conserve la prudence, trouvera les biens.
9. Le faux témoin ne demeurera point impuni; et celui qui dit des mensonges, périra.
10. Les délices siègent mal à l'insensé; et ce n'est pas à l'esclave à dominer sur les princes.
11. La science d'un homme se connaît par sa patience; et c'est sa gloire de passer par-dessus le tort qu'on lui a fait.
12. La colère du roi est comme le rugissement du lion; et la sérénité de son visage est comme la rose qui tombe sur l'herbe.
13. L'enfant insensé est la douleur du père; et la femme querelleuse est comme un toit d'où l'eau dégoûte toujours.
14. Le père et la mère donnent les maisons et les richesses; mais c'est proprement le Seigneur qui donne à l'homme une femme sage.
15. La paresse produit l'assoupissement; l'âme lache languira de faim.
16. Celui qui garde le commandement de Dieu, garde son âme; mais celui qui néglige sa voie tombera dans la mort.
17. Celui qui a pitié du pauvre, prête au Seigneur à intérêt; et le Seigneur lui rendra ce qu'il lui aura prêté.
18. Châtiez votre fils tandis qu'il y a espérance; mais ne vous laissez pas emporter jusqu'à lui donner la mort.
19. Celui qui est impatient, en portera la peine; et lorsqu'il aura pris quelque chose par violence, il le rendra au double.
20. Écoutez le conseil et recevez les instructions, afin que vous soyez sage à la fin de votre vie.
21. Le cœur de l'homme a diverses pensées; mais la volonté du Seigneur demeure ferme.
22. L'homme qui est dans le besoin a de la compassion; et le pauvre vaut mieux que l'homme qui ment.
23. La crainte du Seigneur conduit à la vie; et elle jouira de l'abondance sans être traversée par aucun mal.
24. Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et il ne prend pas la peine de la porter à sa bouche.
25. Quand l'homme corrompt son châtiment, l'insensé deviendra plus sage; mais si vous reprenez l'homme sage, il comprendra ce que vous voulez lui faire savoir.
26. Celui qui afflige son père et met en foie sa mère, est infâme et malheureux.
27. Ne cesses point, mon fils, d'écouter ce qu'on vous enseigne, et n'ignorez point les paroles de science.
28. Le témoin injuste se moque de la justice; et la bouche des méchants dévore l'iniquité.
29. Le jugement est préparé pour les moqueurs; et les marteaux douloureux pour les corps des insensés.

## COMMENTARIUM.

VERS. 1, 2, 5. — MELIOR EST SCIENTIA ANIME, NON EST DONUM; ET QUI PERVENS EST IN PEBIBES, OFFENDET, VEL PECCAT.

On peut dire aussi qu'un homme qui est pauvre et pauvre, et qui marche devant Dieu dans la simplicité de son cœur, vaut mieux que celui qui est riche en lumières, mais qui a les lèvres doubles, parce qu'il dit ce qu'il ne fait point, et qui est insensé, parce qu'apprenant aux autres à se sauver, il se perd lui-même.

(Sacy.)

STULTITIA HOMINIS SEPULTAT GRESSUS EJUS, ET CONTRA DEUM FERRET ANIMO (1). (Hebr.: *Stultitia hominis pervertet viam ejus, et contra Deum irascetur cor ejus. Melior est pauper.* Si de paupertate et divitiis intelligatur, respondet versiculus his que dicta sunt de humilitate et arrogantia pauperis et divitem, nempe salus esse, et multo melius sapientis iudicio, etiamsi aliter sentiat vulgus, pauperem esse cum integritate vite quam à numero eorum divitem qui dura loquuntur, et pervertunt labia sua per stultitiam. Sed mihi placet, ut de doctrina et eruditione fiat sermo; de cuius qui sunt ignari, viventes tamen inculpate, majore laude digni sunt apud sapientes quam ille qui veritatis labia à veritate, vel quam ille qui per labia sua pervertit opiniones hominum, verbis divitem in doctrina sese ostendens, cum revera sit stultus. Et hoc bene quadrat sequens versiculus: *Etiamsi absque scientiâ, q. d. Lando ignorantiam cum simplicitate sive integritate, collatione ad perveram labia, non quod pulchra vel honesta sit anima hominis absque scientiâ; ignorans enim anima mala est quodammodo, et, ut inquit ille, tanquam tabula rasa, in qua nihil depingitur; et perinde est cum ignorantia Scripturarum et legis divine vitam transigere, ac si quis cæcis vehementer festinus properet. Nam, ut hunc pedibus errare et delinquere necessum est, sic necessum est animam ignorantem et sapientie expertem in via virtutum exorbitare. Alii connectunt cum prioro versiculo: *Stultus pervertit labia sua, eò quod anima illius est absque scientiâ Dei; et propterea festinat pedibus, hoc est, affectibus, et peccat, sequens videlicet appetitum sensitivum, qui festinat ad opus malum absque iudicio. Stultitia hominis supplantat gressus ejus; usque adeo alieni sunt quidam à sapientia, ut cum ignorantia et stultitia universam viam et vitam suam pervertant, et in erroribus egerint, culpam tamen non agnoscant, sed contra Dominam irascatur cor eorum, fortunam et fatum suum accusans vulgi et hereticorum more, vel in Deum omnium creatorem regentes culpam, quod sub infelici sidere nati sint. Denique frustratus suo fine homo per ignorantiam et stultitiam suam, non debet Deo irasci in corde, malum aliquid Deo imputans, quod maxime stultitia est argumentum. Aliter: *Etiamsi absque scientiâ anima non est bona. Quomodo enim non est bonum pervertere labia per stultitiam à veritate, ita etiam non est bonum, scilicet sequi animam suam, hoc est, sensitivum affectum, qui cæcus est absque scientiâ; quem qui sequitur, velut nimium festinans, pedibus delinquit et errat, et cum ex stultitia et ignorantia pervertit viam suam, nihilominus non sibi ipsi peccat, sed cum Deo irascitur qui fecit labium ut possit peccare. Vel melius irascetur contra Deum cor illius ubi pro stultitia sua dederit penam in igne inextinguibili.***

VERS. 4, 5, 6, 7. — DIVITE ADHUC AMICOS PLENI-

(1) Stultitia hominis pervertit viam ejus, id est, negata; ejus stultitia est ascribendum, quod non propter res suas ei cesserit; aut contra Deum indignatur cor ejus, Deum accusat et insultat auctorem adversitatum, quas sibi ipsi sua amentia accesserunt.

(Rosemüller.)

MOS (1); à PAUPERE AUTEM ET IN QUOS HABUIT, SEPARANTE. (Hebr.: *Pauper ab amico suo separabitur.*) TESTIS FALSUS NON ERIT IMPUNITUS, ET QUI MENDACIA LOQUITUR, NON EFFUGIET (2). MULTI COLUNT PERSONAM

(1) Ovidius:

*Donec eris felix, multos numerabis amicos.*

Sophocles Alceias:

*Divitiam amicos comparant mortalibus.*

(Grotius.)

(2) Scilicet penam et vindictam, vel hominum, vel Dei. Ex Hebr. ad litteram vertunt Aquila, Theodotion et Chald.: *Testis falsus non erit impunens; sed impunens per metalepsin sumitur pro impunitus, ut et Exod. 20, 7: *Nec enim habebit impunitus, id est, impunitus, Dominus eum qui assumpserit nomen Domini tui frustra.* Nonnulli putant idem dici hemistichio posteriori, quod dictum est priori. Melius alii censent hemistichium prius penam intendere testi falso duntaxat, posterius vero eandem penam extendere ad quolibet qui mendacium perjurissimum quomodolibet concinnavit innoxium proximi, sive ut falsus testis, sive ut accusator, sive ut sycoflanta et calumniator, etc. Ita doctor Galena Græce, R. Levi, Janensis et alii. Unde Septuaginta accusatori adaptantes sic vertunt: *Testis falsus non erit impunitus; et qui accusat inique, non effugiet;* Aquila et Syrus, non eradet saltem. Sensus ergo est, q. d.: *Testis qui falsum crimine alteri impingit, aut quomodocumque falsum testatur, presertim in iudicio, hic penam talionis falsarii iure statutam non evadet. Scilicet enim falsarius hæc delicta, vel à parte adversa, qui injuste laeditur, vel à iudice, vel ab alio falsitatis consocio et hoste. Sic testes falsi accusantes Susannam adulterii, ex lege talionis lapidationem adulteri statutam, ipsimet falsitatis à Daniele convicti, subierunt, Daniel. 13. Quod si quando falsus testis occidit et matrem hominum abulat vel occidit, certe non eludet, nec evadet oculos omnia instrumenta et manus omnipotentis Dei; qui falsitatem et injuriam laque vel præsent, vel aeternam poenam plectitur in gehenna.**

Similiter qui mendacia quomodolibet velit bullas que efflat et eloquitur, quibus proximo nocet vel in fama, vel in fortunis, vel in libertate et vita, qui scilicet suo mendacio causa est ut proximus infametur, aut spolia spolietur, aut incarceration, vel occidatur; hic non effugiet iudicium et vindictam vel hominum, vel certè Dei, qui eo actor in eum vindicta insurret, quo potentior et justior. Magis enim gravissime hæc falsitatis leditur veritas et impietas Dei, quam hominum: quocirca majori hæc culpa et offensæ majus supplicium irrogabit. Maxime vero falsus testis in iudicio laedit sanctitatem Dei per perjurium, quod committit; solet enim iudex testem ad juramentum adigere, ut iuret per Deum se dicturam veritatem; quando cum falsum jurat, Deum facit testem vel eorumque falsitatis, qui iungens est Dei injuria. Quare solennius liberare volens Deus, veritatem ipsam eruit, et in lucem educit, itaque falsum testem prodiit, ac à falsarium et perjurum vel per se, vel per iudicium puni.

Nota: *Ta qui mendacia loquitur, Hebr. est qui mendacium (2) japhlach, id est, efflat, vel exspirat; Vatablus, eorum. Quia voce significat primò, mendaciam hanc esse effrontem et impudentem. Nam cum committitur mendax, utpotè mali sibi consocius metuensque redargui, tremula et anhela voce mendacium enuntiat; la-mei quando fili effrons et impudens, contenta fortique voce exspirat mendacia, perinde ac si certam veritatem intrapudens enuntiare. Secundum, eum cum impetu gravia et copiosa efflat mendacia, sicut cornuus efflat scintillas. Tertio, dignum esse cum flatu et spiritu strangulando intercludatur, eum eo ablutur ad efflandum mendacia. Quarto, eum diu latere non posse. Sicut enim spiritum, quem respiratio attrahimus, mox exspiramus (respiratio enim est reciproco in spi-*

potentis, et amici sunt boni retribuētis (1). (Hebr.: Plurimi deprecantur faciem liberalis, et quilibet audieris cito muneris.) FRATRES OMNES PAPERIS OBDEUNT TUM, ISSUPER ET AMICI PROCIU RECESSERUNT A TE (2); QUI TANTUM VERRA SACIAT, NUM HABET. Debr.: Quando magis amici illius longe recesserunt ab eo qui accipitur verba, quam non aut. Quid fieri solet, non quid fieri debeat, videtur narrare Salomon, sollicitum videlicet divitis, qui multos associatur amicos. Contra si quis ad inopiam veniat, ab amicis desinitur, etiam à fratribus, ut iam infelicitissima videtur pauperis conditio, sed secundam vulgi opinionem; nam modo dictum est: Melior est pauper amicitiam in perfectione aut scilicet quam dives qui perierit luba sua à veritate, dum non agnovit omnia à Deo se accepisse, neque Deum omnium datorem. Et proinde in laudem pauperis interpretatur, qui non à veris, sed à fictis desinitur amicis, cogitur à Deo loco pendere, illius opem et amicitiam querere. Verum est, opes addant amicos multos, sed fictos et mendaces; et hoc est quod sequitur: Testis falsus non erit impunitus, vel non erit innocens, q. d.: Multi sunt amici divitem, qui iudicio carni nulla mentantur; et si opes est, vel in iudicio falsis testimonium pauperem opprimere non recusat, desinitur videlicet ab omnibus amicis. Sed ne hic quidem verus felix est iudicio sapientis, et pauper miser, ut vulgo putatur; habet enim defensionem suam qui illius causam iudicatur, et qui sententiam aliquando proferat, et reos ostendit falsos testes, quorum opera innocentes sunt condemnati. Neque enim ob falsa testimonium solum locut penas falsi testes, sed qui mendacia loquuntur mendicantes divitibus, collatantes pauperibus, qui in perfectione amabant. Aliter et melius: Opes addunt amicos. Liberaliter videlicet distributa; totius in bonis operibus separabitur ab amico quia plaris facit pecuniam quam bo-

rius impransis et exspirantibus, sic pariter mendax non potest diu continere mendacium, qui prolixus illud expirat, id est, revocat, vel signis aliquibus prodit. Mendax cum inconstans est, et quod asseruit mox negat. Unde illud: Oportet mendacem memoriam esse sui. Exemplum dicit Petrus 1. 1. deo Vini soliti in urinatoribus; Nemo, ait, sub aquis diu vivit, et iniquus operis, ut primum, quoniam cellat, aperit; nam spiritus diu contineri non potest. (Cura. a. L. 1. 1.)

(1) Viri procioli (optimates) deprecantur faciem liberalis; nempe in pauperibus; q. d.: Etiam magnitudinis curae est in sibi conciliant amicos liberales. Commendat liberalitatem in pauperibus. Viri domi inveniunt ad verba, viri domi; id est: Omnes qui amici sunt, amabant virum misericordiam. Quilibet venient: Et nemo non est amicus hominis qui dā muneris. Vel: Nemo non se agnoscit fratribus muneris. (Vatablus.)

(2) Quando scilicet amplius non habet unde eis munera largiatur. Ille autem mittens post eos, quare cur ita discedat à se, at ipsi non dignantur audire eum. Alii posteriorem sententiam partem sic interpretantur: Fratres vel amici qui à paupere recedunt, quoniam occasione frivolum, ex prole qua quod propter abstinentiam suam inveniunt paupertatem; cum tamen hanc verba falsi sint, et ita se non habent. Alii sic exponunt: Qui fratrem et pauperem deoritur, in multis peramittit carnis, ut esse erant et nihil idel. Vel: Invenit deoritur in multis utitur verbis, quibus tamen nihil officit aut improbat. (Munsterus.)

nitium. Aliter versiculus ostendit euntem laudem divitiarum consistere in hoc ut fiat qui sibi amicos de mammona iniquitatis, Luc. 18. Pauperis vero laus in tolerantia consistit, cum fuerit à suis desinitus. Falsus testis. Ob id statim adiecto de falso teste, quod multi per egestatem coacti ad proferendum falsum testimonium iudicantur. Porro mentitur multi divites, quorum neutri erunt impuniti: Dens enim veritas est, et mendacium non sine esse impunitum, iuxta posteriorem expositionem de opibus distributis. Sequitur: Multi deprecantur, q. d.: Non solum amicitiam multorum obtinebit vir dives et liberalis, sed etiam honorem à multis, qui illius opem implorabunt. Quilibet vult esse amicus hominis donatoris, hoc est, qui libenter largitur et distribuit suas opes. Omnes fratres pauperis oderunt eum. Plurimi sunt amici bonis liberalis, hominis vero pauperis sunt inimici etiam fratres; q. d.: Virtus naturam superat. Vir admodum, ut est in Hebraeo, sine dubio Christus est, qui accendens in altum, cepit eum dicit captivatum; disti disti hominibus, Ephes. 4, et cuius liberalitatem admirantes (quae enim potuit esse maior quam sanguinis, quam vitae?) illius amici libenter sunt omnes Christiani, et vultum deprecantur, gratiam illius et favorem amplectentes libenter. Contra Iudaeus populus tenens admodum et pauper in Scripturam intelligentia, etiam à fratribus, apostolis et prophetis ois habebitur. Iniquus odio haberi, inquit Psal. 119. Alioquin adire est averari, fugere; et quotidie deseruntur à suis, dum verba sequuntur et sermones qui fidelibus non possunt placere. Nihil enim magis ad unitatem et amicitiam facit quam sermonis concordia, et verba quae utrique parti prolantur. Hee iuxta allegoriam. Alioquin simplex sensus erit, nullam virtutem magis conducere ad amicitiam seu ineamum seu augendam, quam liberalitatem et benevolentiam, quae non solum in bonorum externorum distributione sed magis in dispensatione salubris doctrine et sapientiae consistit. Cuius divitem esse suam illam vult sapientis, huius gratiam inest opud plurimos, neque sine fracta etiam vitam transigat.

VERS. 8, 9. — QUI POSSESSOR EST RENTIS, DILEXIT VITAM SUAM (1); ET CERTO PRUDENTER INVENIT DOMUM. (Hebr. Custodians prudentiam ad invenendum domum.) FALSUS TESTIS NON ERIT IMPUNITUS, ET QUI LOQUITUR INVENIENS, PERIBIT. Qui possidet cor. Omnes habent cor, sive omnibus datum est cor; sed illi solum apud Sapientem dicuntur possidere cor, qui sapientia et bona doctrina cor praximum habent, et ille potest amicum suum amare. Opes adjuvant amicos, et via liberalis multorum acquirat amicitias; sed, ut supra diximus, absque corde, hoc est absque sapientia, nemo potest amare suam amicum, tanto minus amabit alios. Quanto

(1) Id est, semetipsum. Hoc sensu Aristoteles Nicomacheorum, 9, c. 8: Virum hominem oportet sui esse amicum; nam si sibi et alia proderit, recte faciet. Virum autem malum non oportet sui esse amicum; nam et se et alia laedit, praevis affectibus obsequens. In malo igitur homine differunt quae facere debet et quae facit, ut vir bonus quae debet facere ea et facit; mens enim quod vult eligi id quod ipsi optimum est. (Grotius.)

ignitur praeferat suam amare animam ut deest, quam ob numeram et dona ab aliis amari, tanto melior est possessio cordis possessione pecunie. Si verbum 777, quod possidere et acquirere significat, in secundo significatione capiatur, sapientiam acquirunt industria et labore intelligemus, et melius respondebit sermonei clausula, q. d.: Acquirendum inprimis est cor, hoc est sapientia, his qui volunt suas animas amare, et cupiditatem errare intelligentiam, si modo volumus bonum invenire in futuro seculo, quod in presenti quæritur. Castos prudentia, vel qui custodit intelligentiam, qui possidet et custodit opes, in malum sumo servat nunquam; sed qui possidet cor, hoc est, qui nactus est sapientiam et servat intelligentiam divinam legem, hinc dicitur: nam, hec qui audient verbum Dei, et custodiant illud, Luc. 11. Et certe in amanda anima est opus magna prudentia, ne inveniamur mendaces aut falsi testes, dicentes nos amare animas nostras, et iuxta Hebraeorum, cor non possidentes, sapientia normam instruunt, quo est iustissimum: Qui amat animam suam perdet eam, Joan. 12. Hoc in re testis falsus non erit innocens, et qui loquitur mendaciam, peribit; q. d.: Gravis punitur qui in rebus animae se ipsum fallit in mendaciis, quam qui alios in re pecuniaria decipit; superius enim dictum est: Qui loquitur mendaciam, non erit supplicium, sic qui mentitur, peribit.

VERS. 10. — NON DICITUR STULTUS DELICIA, NIG SERVIT DOMINI PRINCIPUM (1). Septuaginta: Os iniquorum

(1) Non dicitur delicia, sive voluptas, id est, vita mollis et delicata, omnis fortuna et honor, ut in delictis vivat et in gloria. Ius ob eius stultitiam et potius convenit pena, nequitia et sermone. Prudentibus potius debetur oblectatio, ad relaxationem animi serarum et gravium curam studii decessant: non autem stultis, qui illa uterentur. In sapiente fortitudo nihil est intolerabile. Secundae res, ut ait Salustius, etiam sapientium animos fatigant; quanto magis inolevere facient stultis? etc. laetitia pro prosperitate corrumpunt, sed iam impit. Inimile hoc est, tam stulto ipsi, qui delictis magis corrumpunt, et bona melius locum turpiter inieque perdit; tam aliis, qui huius et scandalis et malefiliis leduntur. Funt imperit prosperitate insolentiores. Non dicit, intellige, in oculis Dei et patrum; dicit autem eos fugillum. Vnde Prov. 10, 13, et 20, 5: Multo minus servum dicit dominum principum; id est, eia qui, cum generis nobilitate officio, experientia, prudentia, etc. aliis antecedit, fortasse iniquitate depressus sunt. Servus dicitur, qui talis est origine, ingenio, etc. Huius proprim est servitio et subiet, nec imperio sui; moderari affectibus in potestate nascit. Stultum et servum coijuncta et simul comparavit quod pertinet ad delictum et imperitiam. Servus idem hic qui stultus, qui est servus peccati, etc. Si stultum non dicit levis in cibo, potu, vestitu, etc. oblectatio, nequam principum, si hinc privato indecora, tunc perniciosus, est voluptas; pauperis novis orti in personis publicis, si prater voluptuaria vitam adhasit etiam potestas pro stulto servitio ingenio suo gubernandi alios, etc. Claudianus:

Non bellua letior nulla est,  
Quam acer rabies in fibro collo, furcibus, etc.  
Confer Proverb. 30, 22. Gabel. 10, 7. Thren. 5, 8. Salomon, ut improborum elationem et delicias nobis exoras redderet, docet rem turpem esse, etc. Scopus est, in improbo potius deprimendus, potius praemiis hono-

Apponit 777, non conducti. Hebraei, non est pulchrum aut equum vel comentens. Delicia vero exponunt Hebraei, honores. Quod si delicta huius vita intelligamus et honorem, quae contingunt his qui inter homines auctoritate pollent, minime qualiter stulto, ut quae ex sapientibus nonnunquam stultos, et ex stultis insanos faciunt. Dupliciter quodammodo stultitia per delicias et voluptates, quas sapientes vix ferre possunt; stulti vero nullo modo. Et quoniam stultus delictis insolentis, sic homo temeris fortuna et servilis conditionis, si ad imperium et dominium evolvatur, arrogantia fit intolerabilis; et res est valde absurda et indecora, ut dux sit et rector aliorum, qui seipsam regere nequit. Hic est sensus huius versiculi humillimus, ultra quem Rabini non ascendant. Nos vero delicias à sapiente Solomone damnatas esse putamus; et erit sensus: Tantum abest ut delicias et voluptates huius mundi sapienter conveniant, ut non stulto quidem possint convenire, nisi valde absurde. Quam vero absurde similitudine quodam ostendit, nemo servit in principem dominio; utriusque enim similes insolentiam fieri necesse est, q. d.: Tam indecorum est, stultum qui cor non possidet, omnia ex animi sui sententia habere, quam servum habere dominium in principem. Caeterum cum hoc versum 22, delectare, in hominem partem frequenter accipitur, pro spirituali delectatione, ut, oblectantur in multitudine pacis, Psal. 107, et: Oblectantur splendore gloriae eius, Isa. 60; et: Super omni potentis oblectatus fuerit, Job. 27, sententia erit sapientia magis digna, si delicias anime, hoc est, laetitiam et gaudium spiritus intelligentiam, quod stulto, hoc est, peccatori, sine Dei sapientia nunquam conveniet; neque qui peccatis servit, et affectibus improbis obnoxius est, unquam dominabitur principibus, hoc est, rationi et intellectui, et praecipuis animam virtutibus.

VERS. 11, 12, 13. — DOCTRINA VIRI PER PATIENTIAM NOBITUR, ET GLORIA EIUS EST INQUA PERFERGEDI. (Hebr.: Intellectus hominis est probare, differte) servare suum, et gloria illius transire provocationem.) SICUT FRATREM LEONIS, ITA ET IRA REGIS (1); ET SICUT ROS SUPER HERBAM, ITA ET GLORIAS EIUS (vel benevolentia eius). HUIUS PATRIS EST FILIUS STULTUS (2), ET TESTA REGITUR PERSTILANTIA, ET IUSTA MELIUS. (Hebr.: Contritio patris eius est filia stultus, et distilla-

randos. Hec Mariani, Munsterus, Mercerus, Cartwrightus, Grotius, Menochius.

(1) Ira, id est, ira, regem significat, Zeno in Leone Leonomacho. Sic Nabuchodonosor leo Amos, vers 19. Vero, Pando Apostolo 2 Tim. 3, 17, et Seneca, cuius dictum recitat Scholasticus ad Juvenalis Satyrum quantum. (Grotius.)

(2) Enripitibus (Eonomo): Antiquus animi corere hanc vult etiam, An si propro liberein martialis An stultus aut vira feruntur. Conspicuo misero nulla quia proles domi est; Nam nec parentum major est felicitas; Nam divi iusti moribus potus nullus. (Grotius.)

io *confusa est riza mulieris* (vel uxoris). DORSUS ET DIVITILE DANTUR A PARENTIBUS, A DOMINO AUTEM PROPRIE UXOR PRUDENS (1). Hebr.: *Domus et divitiae hereditas patrum, sed a Domino uxor prudens*. His quatuor versiculis quatuor officia distribuuntur, in republica maxime necessaria, sine quibus sapientiam nequeat homines assequi; et primo inter virum et vicium ejus maximo per se opus est sapientia, ne quis adversus alterum temerè irascatur, quod vitium quanto communius est tanto majore prudentia opus est quò possit quis iram prolongare, hoc est, longanimis esse; quasi non exigit Sapiens ab hac fragilitate humanà ut non irascatur, sed humani est intellectus, hoc est, hominis qui ratione regitur, non impelli neque duci affectibus. Est, inquam, prudentis non statim ad ultionem prosilire, sed differre, et non in presentem cum illis ferreat, sed post ubi sedato fuerit animo, rationem cum vicino inire. Quòd si quis ex sese per prudentiam impetraverit, temporis beneficio videlicet non usque adeo magnam fuisse offensam; nam ipsa impedit, animum ne possit carere verum. Et gloria illius prout proli per avocationem. Affertur videlicet transgressionem intelligimus. Cum enim in multa offendimus omnes quantumvis sapientes, et a Deo remissionem peccatorum impetrare cupimus, quae major gloria esse potest hominis mortalis et peccatoris quam divinum in terris bonitatem imitari? hoc est, hominibus remittere delicta, ut facilius a Deo remissionem delictorum accipiat, juxta illud, Math. 7: *Dimittite, et dimittentur vobis*. Hoc est igitur officium inter homines maxime necessarium, longanimis esse inter sese: nam temerè nonnunquam irascimur et sine causa. Ceterum quamlibet magna et justa probeatur occasio, statim vindictam exigere, nec intelligentis nec prudentis hominis est. Ceterum aliorum remittere transgressiones et delicta maxima laus est. Sicut fratris vel rugitus. Secundum officium est sollicitum erga regem, quem ne offendamus, major cura est adhibenda, et maxime cavendum est ne illius iram provocemus, quae facile placari non potest; est enim rex iratus veluti leo, sive catalus leonis rugiens super praedam, cujus frenatus maximum terrorem incutit ceteris animantibus. Ceterum, juxta sensum sublimiorem, quam terribile sit illius leonis qui ex tribu Juda ortus est audire rugitum, quam tremenda sit ira aeterni regis et judicis, qui aliquando dicitur est illi quibus iratus est: *Ligatis pedibus et manibus, mittite eos in tenebras exteriores*, Math. 22, regis et leonis exemplo discimus. Porro benevolentia et favor illius regis est tanquam ros super gramina, quo rigata herbae vivescant; alioqui neque a terra ascendunt, neque so-

(1) Ratio est, quia licet domus et divitiae etiam dantur a Deo (Dominus enim pauperem facit et ditat, A Reg. 2. Et Dominus dicit per Aggeum: *Meum est aurum, et meum est argentum*), singulariter tamen uxor bona et sapiens est Dei donum, non parentum, tum quia raro inveniri potest, tum quia, quantum talis futura sit, solus Deus exactè novit (neque homines in eos rei iudicio sepe falluntur), tum quia Deus dat prudentiam, non homines; tum denique quia solent parentes ferè magis esse solliciti, ut procurent filio uxorem bene dotatam, quam bene moratam. (Estius.)

lis sustinent ardores. Et nos Regis aeterni benignitate et favore rigati sumus, non solum Scripturarum, sed etiam sanguinis illius poculo, quo omni peccandi ardore extincto in hoc corpore mortali ad viriditatem bonorum operum erigimur, corpora quoque sepulta, veluti semina herbarum projecta in terram, hoc xore, nempe fide et spe in Christum, aspersa pullulabunt aliquando, juxta D. Paulum 1 Cor. 15: *Seminatur in corruptione, surgit in incorruptione; seminatur in infirmitate, surgit in virtute. Dolor patris, vel contritio et calamitas patris*. Reliqua duo officia sunt domestica, filiorum videlicet erga parentes, et uxoris erga maritum. De priori saepe dictum est, videlicet ut maxima letitia provenit patri ex prudenti et probo filio, ita summus dolor et calamitas ex stulto et improbo. Quae mala si cogitent studiosi juvenes, prohibent et virtutem amantur vel patris causa. Et patres, futuros dolores ex male instituto filio praemediantes, sint solliciti filios cum cura educere. Tecta purgare perilliantia, sive astitatio continua. Concordia viri et uxoris commendatur; jurgis et litis domesticis quam sint molestae similitudine valde concinnata declaratur. Eades sibi comparant et construnt homines ut ab injuriis caeli et aeris sint immunes, praesertim ut a pluvia quam minimum sustineant; quòd si imbres non aereant tecta aedium, maximo incommodo habitamus. Simile quiddam est viro cum uxore; indissolubile videlicet vinculum; ut quemadmodum aedibus, ita nec uxoris contubernio carere potest: tam quò si est mutuus amor et concordia, libenter domum festinat maritus; excipiens videlicet summam benevolentiam ab uxore; quòd si litigiosam domum habet uxorem, quae gaudet obstrepere ac contendere, nullat foras manere vel in pluvia quam aedes adire properat, ubi per importunitatem uxoris quiescere non poterit. Haec eo spectant ut admoniti per Sapientem student homines magnam cum prudentia uxores eligere, non temerè prosilire ad matrimonium; ex similitudine morum uxores magis eligant et ex amore quam opibus aut familia. Quò in re ad Deum tanquam omnium bonorum largitorem confugiendum est, juxta illi quòd sequitur: *Domus et divitiae dantur a parentibus*, Hebr.: *Domus et opes hereditas patrum*, q. d.: Haec a patre accipit homo, non a Deo immediate. Deus enim haec largitus est patri, qui filio relinquit. Haec igitur, domus, inquam et opes, secure recipit filius a patre. Proverbum prudenter uxorem solus Deus largitur. Proverbum monet eum in omnibus rebus agendis, tum praecipue in capiendâ uxore ad Deo querendam opem.

VERB. 15-18.—PIGROD ERITTI SOFREM, ET ANIMA DISSOLUTA ESURIT. QUI CUSTODIT MANDATA, CUSTODIT ANIMAM SUAM: QUI AUTEM NEGLEGIT VIAM SUAM, MORIETUR FICARIBUS. (Hebr.: *Pigrus facit colere soperem, et anima dolosa esurit. Qui observat praeceptum, custodit animam suam; qui despicit viam suam, morietur*.) FICARIBUS DOMINO QUI MISERETUR PATERIS, ET VICISSITUDINEM REDDIT EI. ERITTI FILIUM TUUM, NE RESPICES; AD INTERFECTIONEM AUTEM ILLIUS NE PONAS ANIMAM (1).

(1) Eum necare animum ne induxeris. Ne committas

Hebr.: *Castiga filium cum es spes, et ad clamorem illum ne cecres animum suum*. Ex pigris et otio quanta mala proveniant, contra; ex justo labore quam ingentia bona; ostendit hoc loco Sapiens: *Pigrodo erit tibi soperem*; q. d.: Quo quis magis deditus sit otio, eo ad laborem minus erit in dies idoneus, et a pigris ad noctes diesque stertendum resolvitur. Est enim פִּיגְרוֹד Hebraeus gravissimus somnus, quem Deus in Adam cubare fecit, costâ ex latere exemptâ, Gen. 2. Quòd de labore corpore dicimus, in sapientiae studio et in virtutis exercitatione locum habet, in qua qui segiores sunt, ad gravissimum in peccatis somnum perveniunt, ut nullis quamlibet magnis prophetarum aut Apostolorum aut cujuscumque conciatoris vocibus possint excitari. Sed hi ferè meritas penas lunt, et cum filio prodigo, Luc. 15, ad famem et parcorem aliquas damnantur, ut juxta praeceptum Pauli 2 Thess.: *Si quis non vult operari, nec manducet*. Sed ut illi necessario victu carentes ad famem corporalem coguntur, ita et isti graviorem verbi Dei incediam patiuntur, quamvis enim dolosa sese famem pati dissimulet. Juxta priorem sensum de corporali otio dolosa anima intelligi potest, quod multi honestis artibus et labore cum nolint sibi victum comparare, neque labores subire, ad dolos et deceptiones veri solent, quocumque ratione victui necessaria quaerentes. Sed hi non minus quam pigri ad incediam nonnunquam perveniunt. Juxta versionem D. Hieronymi facilis est sensus, nempe animam dissolutam pigritudine et somno ad inopiam et famem pervenire. Alioquin juxta Alean Erasmum sunt duae diversa clausulae, nempe, *ut homo per pigrum pervenit ad tardum*, hoc est, ad sterilitatem, sic per fraudem pervenit ad famem et inopiam. Mihi vero videtur sensus simplex, ut intelligamus Sapientem reddere duas causas per quas fame laborat homines, nempe pigrum et fraudem, quae conantur alios ad inopiam redigere. Servans praeceptum, sive Dei, sive regis, servat animam, à morte et angustia. Sic Hebraei. Aliter: *Uille qui laboriosus est in praeceptis Dei impletis, servat animam suam à fame*. (Non enim vidi justum derelictum, nec semen ejus quarens panem, Psal. 54), sic qui continent vias suas, nec sollicitus est ut in viis mandatorum ambulet, morietur, vel tempore li morte à principibus illud, vel certe aeterna morte. Nam si vis ut vitam ingredi, serva mandata, Math. 19. Atqui hoc primum habemus commodum ex laboribus, si somnum excutiamus. Secundum vero: *Paveratur Domino*, hoc est, qui laborat manibus suis quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti, Ephes. 4. Nam cum omnis elemosyna sit grata, maxime tamen illa quae sudore comparatur et justis laboribus. Nam sic interpretor, *liberalitatem in pauperes esse famam accommodatam Deo*. Non quavis elemosyna tantum primum habet, sed illa quae fit servatis Dei praeceptis. *Eritti filium tuum cum es spes, vel quis est spes*, ut ad frugem hanc perveniat, nempe ut fugiat otium, sollicitus sit ad servanda praecepta, ne

tam indulgentiam pergat esse nequam, atque ita peccet. (Castalio.)

ipse ad mortem veniat, sed alios per pia opera misericordiae à morte praeservet, hoc est, ad libenter tribuendo pauperibus largietur. Quocumque in pauperes liberalitatem exercet, tantum abest ut jacturam faciat aliquam, ut ingens lucrum inde recepturus sit: non enim pauperibus datur, sed Christo, Math. 25: *Quidquid uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*: qui pro sua benignitate non solum sortem integram nobis servat, sed licet cum fenore reponit. Aliter: *Deum accommodat quod pauperibus largimur, et nihilominus retributionem recipit*, ac si nostrum esset et non suum quod impendimus. Denique potest retributio ejus referri ad pauperem; ut sit sensus: *Domine accommodat pecuniam illi qui largitur pauperi, et retributionem retribuit pauperi per manus alterius*. Sed primo expositio est optima. Ad interfectionem illius. In castigatione illi semper spes est: quòd si statim non possit filium ad bonam frugem perducere, cessare non, sed subinde disciplinam novam adhibere. Et quantumvis magne et multae sint calamitates patris de filio stulto (ut dictum est), nunquam tamen de trucidando filio cogitare oportet: imò satius est ut vivat, quantumvis alicuius à sapientia, quam ut pater de morte illius deccurat; id quòd à sapientia est alienissimum. Aliter: *Castigabis eum, sed nulla crudelitate, ut sub manu tua moriatur*; ut dominus in servis quandoque animadvertere solent usque ad necem. Tertio denique potest esse interpretatio, quam optima est, ut vox Hebraea פִּיגְרוֹד non mortem ejus vertatur, sed, *clamorem, vel tumultum ejus, à verbo פִּיגְרוֹד sonare*; q. d.: *Eritti filium, et non cecres animum tuum ad clamorem illius*, hoc est: Propter letum et gemitum ne desistas à castigatione illius, ut solent aliquot patres nimium indulgentes in liberos.

VERB. 19, 20, 21.—QUI ENIM IMPATIENS EST, SUBSTITUIT DAMNUM; ET CUM RAPUERIT, ALIUD APPONET (1). (Hebr.: *Magnus ira sustinet quoniam non si eruerit, et adhuc addet*). ALIA CONSILIA, ET SERVICI DISCIPLINAM, UT SAPIENS IN NOVISSIMIS TUIS. MULTA COGITATIONES IN CORDE VRO; VOLUNTAS AUTEM DOMINI IN ETERNUM PERMANEBIT. Sicut ex Hebraeis qui primum ex his tribus versiculis connectant cum superiore versiculo, ubi in castigatione illi à crudelitate colibetur potest, ne inducat animum filium interficere quantumvis alicuius à disciplina. Quòd qui fecit, merito impatiens, sive, juxta Hebraeos, *magnus in ira* dici potest, et supplicium, dabit aliquando sive impotentiae, tanquam homicidiae. *Et cum rapuerit, aliud apponet, sive* (ut est in Hebr.) *si eruerit, adhuc addet*; hoc est: Si eripias alium una vice, neque nimium castiges, poteris alia vice denno disciplinam addere. Haec illi. Mihi magis ardet, ut in genere dicatur contra eos qui passionalibus ira sunt obnoxii. Quocumque enim magnus et vehemens est in ira, sine temeritatis penas dare solet: quòd si vehementia furoris aliquem eripiat aliquando,

(1) Qui impatiens est, iracundus, praecipit, assinet panem; et cum rapuerit, cum eripuerit, ab incommodo scribit etiam addet, Hebr. supple. alia incommoda, alias culpas; in pejus enim ruit. (Bossuet.)

non visitabitur à malo, vel cum malo. Interpres videtur metaphorice intellexisse vocem Hebraeam *תִּיבַר*, desiderium. Comes est enim pauperitas et indigentia desiderium multarum rerum. Multae sunt cogitationes et multa desideria; sed praecipuum desiderium hominis debet esse misericordia illius, hoc est, ante omnia debet desiderare facere misericordiam in homines; hoc est enim consilium Dei quod permanebit, in modo dictum est; hoc consilium, inquam, Dei per Danielum prophetam cap. 4 datum regi Nabuchodonosor: *Res, consilium meum placeat tibi, et peccata tua elemosinis redde, si iniquitates tuas misericordiam pauperum.* Sed tum tandem desiderabilis est misericordia cum reliqua vita respondet; cum quod fors gerit, iustus in animo pio studio impetret, nec ab externo opere infernis affectus discrepat; denique cum in fide nullus sit error, neque facta charitate per hypocrisiam fama queritur. Alioqui melior est pauper qui misericordiam opera per inopiam exercere non potest, quam cum fallacia et mendacio misericors. Alter: *Desiderium hominis misericordia eius*; q. d. Bene amice, misericordes vocari et probos, omnes desiderant; etiam qui non sunt, peccant aliquando et ostentant misericordiam factis; sed istis pauper melior est, qui et non facit misericordiam, ita neque mendaciter ostentat. Sunt qui accipiunt *תִּיבַר*, misericordiam, in alia significatione; nempe pro approbatio, ut Lev. 20. *סֵרֵף תִּיבַר, turpitudine est illud*; loquitur Scriptura de conjugio fratris et sororis, quae res est ignominiosa; et erit sensus versiculi non absurdus sane, nempe, non sequendus cogitationes quae sunt in corde viri, neque desiderium humanum sine consilio Dei, de quo in priore versiculo dixerat: Nam huiusmodi desiderium ducit hominem ad ignominiam, ad sequenda desideria carnis et mundi, quae non sunt bona, sed mendacia, et proinde melius est inopem vitam agere quam mendacem et fictam, pro variis bonis umbram desiderantes. Et haec expositio quadrat sequenti versiculo, nempe: *Timor Domini ad vitam*, scilicet ducit timore Domini: ad vitam, inquam, tam temporalem quam aeternam perducit timor Domini, dum à transgressionibus legum colubet; legum, inquam, tam principum, quae qui servat civit per eas, quam divinis, quibus servatis ad vitam perducimur aeternam. Porro cum nulli non tam vitam vileantur querere, quam cum abundantia rerum et saturitate quiescere, et hoc quoque praestat timor Domini, nempe saturitatem cum tranquillitate, iuxta illud: *Nam est inopia* (vel defectus) timoribus eum, Psal. 37. Nam qui timet, et super omnia desiderata ac amat Deum, terra non concepsit, lino omnium honorum doctorem et largitorem sicut habens, qui possit concepsere, capis rei factus sustinere possit; ad haec qui cum omni saturitate vitam coguntur subinde mala timere, quae etiam divitiis contingunt. Sed hic quoque timor Domini securus non

VERB. 22, 23. — HOMO INGENUS MISERICORS EST, ET MELIOR EST PAUPER QUAM VIR SENEAL. Hebr.: *Desiderium hominis misericordia eius.* TIMOR DOMINI AD VITAM (1), ET IN PLENTUDINE COMMODITATE ABBEY-VESTIATIONE PESSIMI (2). Hebr.: *Saturitas perhibebat.*

(1) Ad bonum spirituale et temporale; ad prosperitatem vite huius et aeternae ducit. Vide Proverbia 9, 27: *Timor Domini apparet dies*; et 11, 27: *Timor Domini fons vitae.* Vide et Ecclesiasticum 1, 42.

(2) Ut her illius nulla calamitas torbet. Deus illam non visitabit, cum iratus fuerit; securus et in pace vivet. Latini plures colones legunt: *Abbeyy vestitione pessimi*, demoni illum non supe-

rabat. Si Deus tentari justum patitur, ut Joban et Tobiam, ille victor è praelio recedit; hoc experimento illius virtus magis magisque probatur. (Calmet.)

esse iubet; nam qui timet Dominum, nullo malo aut damno visitabitur: quod si quid patitur pro defensione fidei, ac pro conditione huius mortalitatis, tamen diligentiâ Deum omnia cooperatur in bonum, sicut quod secundum propositum vocati sunt sancti, Rom. 8. Vitam igitur, salutem et securitatem, tria maxima commoda, secum afferit timor Domini.

VERB. 24-27. — ABSCONDI TIGER MANUM SUAM SUB AXILLA, NEC AD OS SUUM APPLICAT EAM. PESTILENTI ELAGELLATO STULTUS SAPIENTIOR ERIT: SI AUTEM CORRUPCERIS SAPIENTER, INTELLIGIT SAPIENTIAM. Hebr.: *Devotorem percussit, et improbum dicit astutiam: reprehende intelligentem, et intelligit scilicet.* QUI APPLICAT PATREM ET FUGIT MATREM, ET IN FIGURAM VERIT MATREM, FILIUS IUDICIS OFFENSUS ET CONFUSUS. NOS CESSIS AUDIRE, FILI, DOCTRINAM, SEU VERBA SERMONIS SCIENTIAE (1). Hebr.: *Cassibus, fili mi, caute disciplina, ad errorem ab illius scientia? Abscondit piger.* Invenit enim corrigere et in via virtutum ad sapientiam perducere scopus est huius filii. Atqui hinc insubilo maxime obstat pigritudo et somnolentia, quod vitium et vitio superius, et in loco gravissime reprehendit: in quibusdam usque adeo magnum est, ut ne fano quidem cogitare possint ad honestum aliquam laborem pertrahi: hoc enim est quod dicit: *Abscondit manum sub axilla, vel in sinu, et frigore et odio torpescens ne ad aliquid animi radice, dum cibum capit.* Alter, ad ea, quod est facillimum; q. d.: Nihil omnino laboris vult facere, ne corpus quidem curare, non lavare, nec peccare. Prior expositio est melior, ut ingenis hyperbola intelligatur. Si tales inventiantur qui ne ad os suum manum volunt ad-movere, non dixerim. Certè sunt infiniti qui malint fauam pati quam illo honesto studio vacare; sed quanto plures iuxta sensum sublimiorem, qui quod ore tentis non plus operibus sunt christiani, horum negligentiam redarguit sapiens. Non est praetermittendum quod quidam ex Hebraeis vocem Hebraeam *תִּיבַר* vocella exponunt *lebetos*, quae in eodem profere significat; sed hoc in loco metaphorice accipitur, pro *sim* vel *caecitas*, ut Hieronymus rectè vidit; quamvis vehementer erit hyperbola, si pro lebetis in quo cibi reponuntur accipitur. Ad quam si manum inflicta piger, ut cibum capiat, vix reduci ad os sum. Aben Ezra sublimiter singulariter particulam sic: *Piger est similia illi qui manum mittit ad patrem, sive lebetos, et tamen non retrahit eam ad os; ne si diceret: Etiam opus aliquod necessarium incipiat, non tandem abolvit.* Hieronymus, secutus Septuaginta *pestilentem*

(1) Id est, quae facit ignorare sermones scientiae seu verba Dei. Verissime est nostrum interpretem legisse *urgationem, ne crederet, et sensus quidem est melior. Ne cesses, fili mi, audire disciplinam, id est, bonas admonitiones, ad improbandas sermone scientiae, id est, ut ignores. Hebraei autem quasi diceret, ne potius velis ignorare sermones scientiae, quam disciplinam audire. Haud enim scio an nomen *תִּיבַר* usquam ponatur in bona parte. (Naldonatus.)*

verbi, ut: *Et in cathedra penitentiae non sedis*, Ps. 1. Hinc derisorem appellat Sapiens, qui videlicet monita majorum contentens, ea vel verbis vel factis deridet. Hinc vehementer castigare esse necessum; quod si incorrigibilis esse videatur, tamen ad exemplum aliorum poenas dare debet, praesertim imperitorum, quos Scriptura *ITE* vocat, nos *permanebit* vertere possunt, aut imperios. Hi alieno periculo sunt cautions et prudentiores. Utitur Scriptura carità personā pro quavis iuxta morem Latina loquitur. *Peroneus*, pro, cum quis percussit et castigaverit. Tertium genus est eorum qui cum cordati sint, minime negotio intelligunt scientiam, h. e., faciunt quod iubentur facere, verba duntaxat moniti absque veribus. Item quam videmus in juvenibus diversitatem ingeniorum, quod ad litterarum studia specialia, vilos licet in ea quae ad saltem animarum spectat philosophia et christiana professione; quae et derisores habet et pestilentissimos etiam hodie haereticos, qui divina sacramenta et sublimia Ecclesiae instituta et ritus derident et subsannant; quos cum insanabilis iudicat Ecclesiae, à magistratibus supplicis traduntur gravissimis. Quae animadversiones plebs indocta et simplex, et nonnulli ab hominibus derisoribus laefactata, ad sanam mentem revertitur tandem. Alioqui reperias in grege christiano, qui primis statim facie à pastoribus admoniti quod à malâ doctrinâ caveant, facile intelligunt veram scientiam fidei, et distinguunt à falsâ hypoerisi haereticorum. *Qui affligit patrem, et fugit matrem*, vel, ut est in Hebraeo, *destruit patrem, vivit vel perdat.* Ex his qui castigari nequeunt, sunt qui ad maximam confusionem et erubescientiam suo propiam, seu parentum, perveniunt; et pendet sensus ex prioribus. Nam qui usque adeo piger est ut ne ad os quidem manum è sinu retrahat, qui castigationem majorum deridet neque melior evadit, ad praedam et latrocinium patris devenit, hoc est, paternorum bonorum deceptor fiet, et tantam vastitatem faciet in aedibus paternis ut matrem fegam capessere cogat; quo scelere vix ullum gravius esse potest. Nam hic tandem verè filius confusus, et rubore offensus patris qui appret illorum auctoritate et contempta castigatione, eo insani tandem prosilit ut in substantiam paternam manus violentas inflicat, peior filio prodigo qui dixit: *Pater, da mihi partem inheritance. Et fugit matrem*, melius fugit et expellit matrem, ab aedibus videlicet in quibus per filii insolentiam habitare non licet. Iudaeus populus colestem patrem, dum Filium Dei non recipiunt, bonis omnibus et debito honore, quantum in eis est, spoliaré et proderi conantur, et synagogam matrem in fugam convertunt: nam apud eos non est amplius venerabilis illa patriarcharum et prophetarum mater synagoga, sed spurcissima mulligena turba; populus derisor Ecclesiae, qui gravissima plagâ sub Tito et Vespasiano flagellatus simplici et rudi gentium rationi exemplo esse potest; iste populus est filius confusionis maxime, et per orbem universum ignominia affectus. *Non cessas audire, fili mi.* Nescio quo errore addita est *negatio*,

sive ab interprete, sive à scribâ, que in Hebræo non habetur, neque in Septuaginta qui affirmativè legunt. Sunt qui simpliciter intelligunt, quasi Sapiens juberet filium suum cessare ab illâ disciplinâ que ducit ad errorem, vel ad fidei aliena, sed vel hæreticorum hypocrisis, vel Judæorum blasphemia, que à veritate catholice, que sola scientiæ nomine digna est, errare nos voluit. Sunt qui inversum verborum ordinem esse putant, ut sit sensus: *Derive, fili mi, errore à scribâ scientiæ, et audi disciplinam.* Sunt denique qui *disciplinam, castigationem* intelligant, quasi *patrimonia et cordis fidei*, in quibus semper docendo versari non debemus, sed in dies ad perfectionem ferri, Hebr. 6, ne simus ex illorum numero qui *semper discunt, nunquam ad scientiam perveniunt*, 2 Tim. 3. Hoc enim *oberrare* quodammodo est à veritate scientiæ, ut scribit D. Paulus, Hebr. 6: *Quapropter intermittentes inchoationis Christi ærionem, ad perfectionem fruaris, non rursum facientes fundamentum penitentiarum ab operibus mortuis; et 1 Cor. 5: Lac totius potum dedi, non solidum cibum.*

VERS. 28, 29. — TESTIS INIQUIS DEBET IUDICEM (1), ET OS IMPURUM (2) DEVORARE INQUITATEM (3), VEL ABSCONDIRI INQUITATEM: PARATA SUNT DEVIATIONES JUDICIA; ET MAILLÉ PERCUSSIONES (4) STULTIORUM CORPORIBUS.

- (1) Deludit justam sententiam, quia suo falso testimonio errare facit iudicem.
- (2) Testium iniquorum.
- (3) Avidè transgreditur, sicut gulosus cibum; et bene dicitur *devorare*, et non *masticare*, quia si per deliberationem masticaret, amaritudinem culpe et poenæ sentiret, et sic non transgrediretur. (Lyrannus.)
- (4) Hebræus; percussiones seu plage; Chaldæus verbera; Septuaginta *supplicia*, tum hic, tum in

CAPUT XX.

- 1. Luxuriosa res, vinum, et tumultuosa christiæ; quicumque his delectatur, non erit sapiens.
- 2. Sicut rugitis leonis, ita et terror regis; qui provocat eum, peccat in animam suam.
- 3. Honor est homini, qui separat se à contentioni-bus; omnes autem stulti miscentur contentiis.
- 4. Propter frigus piger arare noluit; mendicabit ergo æstate, et non dabitur illi.
- 5. Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri; sed homo sapiens exhauret illud.
- 6. Multi homines misericordes vocantur; virum autem fidelem quis inveniet?
- 7. Justus qui ambulat in simplicitate sua, beatos post se filios derelinquet.
- 8. Rex qui sedet in solo iudicii, dissipat omne malum intuitu suo.
- 9. Quis potest dicere: Mundum est cor meum; purus sum à peccato?
- 10. Pondus et pondus, mensura et mensura; utrumque abominabile est apud Deum.
- 11. Ex stultis suis intelligit puer, si munda et recta sint opera ejus.

Hebr.: *Percussiones corpori stultorum. Testis Belial et testis iniquus, qui falsum profert testimonium.* 277, ut superius frequenter monuimus, duo significant, *deridere et loqui*, sive interpretari; iuxta quem sensum hoc in loco testis Belial, h. e., nullius honoris, qui veritatem non curat, loquetur, scilicet *falsum testimonium in iudicio*, vel reverè *deridebit iudicium et contumet* (rem inter homines maxime necessariam), dum falso testimonio subvertit æquitatem, que per bona et æqua iudicia conservatur. Hæc verò testis iniquus floccificat. Et os impiorum (supple iudicium) *devorabit iniquitatem*. Sic interpret. Hebræi posthæc sequuntur allam significationem hujus verbi 272, quod etiam *abscondere* significat; ut sit sensus: *Iniquitas insituta sunt ut iniquitates delecte per veros testes et bonorum iudicium sententias puniantur; sed longe aliter usa venit sabine, dum testis Belial loquitur falsum testimonium in iudicio, et iniqui iudicis abscondunt iniquitatem malorum, quos adductos in iudicio punire oportuit, et inprimis hos falsos testes; ut sequitur: Præparata sunt iudicia devoratoribus; aliter: Testes Belial, qui falso testimonio subvertunt iudicium Dei, quod contra illos profertur. Et os impiorum (supple testium, vel iudicium) *abscondit iniquitatem*, quasi non essent parata contra illos iudicia. Sed longe decipiuntur. Nam vero iudicio Dei condemnabuntur et poenas dabunt in igne qui paratus est diabolo et angelis ejus, Matth. 25; et hoc est quod antea dixit: *Falsus testis non erit impunitus.* Porro *maille* in Hebræo non habetur, sed unica dicitur quæ percussiones significat, testibus Septuaginta, qui vertunt: *Kai transgreditur suppelles suppelles, et supplicia similiter stultis.**

futuro parata sunt à Deo corporibus, sed et amicus stultorum, impiorum; q. d.: Non impone insipienti. (Tirinus.)

CHAPITRE XX.

- 1. Le vin est une source d'impertinence; et l'ivrognerie est pleine de désordres; quiconque y met son plaisir, ne deviendra point sage.
- 2. La terreur du roi est comme le rugissement du lion; quiconque l'irrite, pèche contre son âme.
- 3. C'est une gloire à l'homme de se séparer des contestations; mais tous les imprudents s'embarrassent dans des disputes qui leur attirent le confusion.
- 4. Le paresseux n'a pas voulu labourer à cause du froid; il mendiera donc pendant l'été; et on ne lui donnera rien.
- 5. Le conseil est dans le cœur de l'homme sage, comme une eau profonde; mais l'homme prudent l'y puisera.
- 6. Il y a bien des hommes qu'on appelle *miséricordieux*; mais qui trouvera un homme *fidèle*?
- 7. Le juste qui marche dans sa simplicité, laissera après lui ses enfants heureux.
- 8. Le roi qui est assis sur son trône pour rendre justice, dissipe tout mal par son seul regard.
- 9. Qui peut dire: Mon cœur est pur; j'esuis exempt de péché?
- 10. Le double poids, et la double mesure, sont deux choses abominables devant Dieu.
- 11. On jugera par les inclinaisons de l'enfant, si un jour ses œuvres seront pures et droites.

- 12. Aurè m audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque.
- 13. Noli diligere somnum, ne te egestas opprimat; aperit oculos tuos, et saturare panibus.
- 14. Malum est, malum est, dicit omnis emptor; et cum recesserit, tunc gloriabitur.
- 15. Est aurum, et multitudo gemmarum; et vas pretiosum labia scientiæ.
- 16. Tolle vestimentum ejus, qui fidejussor existit alieni; et pro extraneis aufer pigmus ab eo.
- 17. Snavis est homini panis mendacit; et postea implebitur os ejus catulo.
- 18. Cogitationes conciliis roborantur; et gubernaculis tractanda sunt bella.
- 19. Et qui revelat mysteria, et ambulat fraudulentè, et dilatat labia sua, ne commiscearis.
- 20. Qui maledicit patri suo et matri, extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris.
- 21. Hereditas ad quam festinatur in principio, in novissimo benedictione carebit.
- 22. Ne dicas: Reddam malum; expecta Dominum, et liberabit te.
- 23. Abominatio est apud Dominum pondus et pondus; statera dolosa non est bona.
- 24. A Domino diriguntur gressus viri; quis autem hominum intelligere potest viam suam?
- 25. Rutila est homini devorare sanctos, et post vota retractare.
- 26. Dissipat impius rex sapiens; et incurvat super eos fornecum.
- 27. Lucerna Domini spiraculum hominis, que investigat omnia secreta ventris.
- 28. Misericordia et veritas custodiunt regem, et roborantur clementia thronus ejus.
- 29. Exsultatio juvenum, fortitudo eorum, et dignitas senum, caritatis.
- 30. Livor vulseris absterget mala; et plaga in secretioribus ventris.

VERS. 4. — LUXURIOSA RES EST VINUM, ET TUMULTUOSA CHRISTIÆ (1). Hebr.: *Derisor vinum, tumultuosa christiæ; et quicumque errat in hæc re, non erit sapiens.* Septuaginta secutus est D. Hieronymus, qui vertent *επιπαινον εδος*; et D. Paulus, inquit: *Noctæ inebriationis, in quo est luxuria*, Ephes. 5. Hæc voce *ϑ*, quam vel *derisorum*, vel *interpretat* significare frequenter

(1) Soporibus Salomon repressit rationabilem partem et irascibilem; hic repræsentat concupiscibilem; et primo quantum ad potum, secundo quantum ad cibum. Prima in tres sectiones tripartita ita quod in prima fitiæ propositum, in secundo renovet dicitum; in tertio ponit dicitæ-repressionis effectum. Circa primam dicitur: *Luxuriosa res, supple, est vinum, scilicet effectivè; unde dicit Hieronymus: Venter meo æstuans, cito spumant libidinum.* Videt et Loth per vini potum commisit cum filibus suis incestum, Gen. 19. *Et tumultuosa res, scilicet, est christiæ, quia tunc homines loquuntur effrenatè et elamosè. Quicumque his delectatur, scilicet christiæ et luxuria, non erit sapiens, quia utrumque absorbet rationem, et causat mentis hebetudinem.* (Lyrannus.)

- 12. L'oreille qui écoute, et l'œil qui voit, sont deux choses que le Seigneur a faites.
- 13. N'aimez point le sommeil, de peur que la pauvreté ne vous accable; ouvrez les yeux, et rassasiez-vous de pain.
- 14. Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien, dit tout homme qui achète; mais après qu'il sera retiré, il se glorifiera.
- 15. On trouve assez d'or, et assez de perles; mais les lèvres savantes sont un vase précieux.
- 16. Otez le vêtement à celui qui a répondu pour un inconnu, et emportez des gages de chez lui, parce qu'il s'est obligé pour des étrangers.
- 17. Un pain de mensonge est doux à l'homme; mais consulté sa bouche sera pleine de gravier.
- 18. Les pensées s'affermissent par les conseils; et la guerre doit être conduite par la prudence.
- 19. Ne vous familiarisez point avec un homme qui découvre les secrets, qui use de déguisements, et dont la bouche est toujours ouverte.
- 20. Quiconque maudit son père et sa mère; sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres.
- 21. L'héritage que l'on se hâte d'acquérir d'abord, ne sera point à la fin béni de Dieu.
- 22. Ne dites point: Je rendrai le mal; attendez le Seigneur; et il vous délivrera.
- 23. Avoir deux poids est en abomination devant le Seigneur; la balance trompeuse n'est pas bonne à ses yeux.
- 24. C'est le Seigneur qui dresse les pas de l'homme, et qui est l'homme qui puisse comprendre la voie par laquelle il marche?
- 25. C'est une ruine à l'homme de dévorer les saints, et de retracter les vœux qu'il a faits.
- 26. Le roi sage dissipe les méchants; et il les fait passer sous l'arc de son triomphe.
- 27. Le souffle du Seigneur est dans l'homme comme une lampe divine qui découvre ce qu'il y a de plus secret dans ses entrailles.
- 28. La miséricorde et la vérité conservent le roi; et la clemence affermit son trône.
- 29. La force des jeunes gens est leur joie; et les cheveux blancs sont la gloire des vieillards.
- 30. Le mal se guérira par les menétrisseurs livides, et par les plaies qui pénétreront jusque dans le secret des entrailles.

COMMENTARIUM.

diximus, sic abutitur Sapiens in hoc libello, ut videatur in genere intelligere quodvis delictum. Quod ad probos mores spectat et sapientiæ studium, nihil omittit Sapiens; sed commaniter voluit temp. purgans, et instituens, ut superius in his que dicta sunt de iudicis; nunc ad filium suum, hoc est, seorsum unumquemque corrigens et instituens, quibus rationibus sapiens efficitur, ut hoc in loco ebrietatem vehementer damnat, non solum tanquam alienissimam à sapientiâ, sed etiam quod homines pertrahat ad plurima mala, et inprimis ad nugas et vanitatem. Ad sensum perfectum in Hebræo deest aliquid. Sunt qui suppleant ad hunc modum: *Vinum efficit derisorem*; alii sic: *Vir rino deditus est derisor, sive nugator; sive denique: Qui bibit vinum et sicerum, immodiè videlicet (nam hoc est quod sequitur: Quicumque errat in eo, non erit sapiens), cum nugis delectatur et turbis sine utilitatibus, qui tranquillitatem animæ perturbant, ut non possit rebus gravibus vacare. Per vinum*

sive ab interprete, sive à scribâ, que in Hebræo non habetur, neque in Septuaginta qui affirmativè legunt. Sunt qui simpliciter intelligunt, quasi Sapiens juberet filium suum cessare ab illâ disciplinâ que ducit ad errorem, vel ad fidei aliena, sed vel hæreticorum hypocrisis, vel Judæorum blasphemia, que à veritate catholica, que sola scientiæ nomine digna est, errare nos voluit. Sunt qui inversum verborum ordinem esse putant, ut sit sensus: *Derive, fili mi, errore à scribâ scientiæ, et audi disciplinam.* Sunt denique qui *disciplinam, castigationem* intelligant, quasi *patrimonia et cordis fidei*, in quibus semper docendo versari non debemus, sed in dies ad perfectionem ferri, Hebr. 6, ne simus ex illorum numero qui *semper discunt, nunquam ad scientiam perveniunt*, 2 Tim. 3. Hoc enim *oberrare* quodammodo est à veritate scientiæ, ut scribit D. Paulus, Hebr. 6: *Quapropter intermittentes inchoationis Christi ærionem, ad perfectionem fruaris, non rursum facientes fundamentum penitentia: ab operibus mortuis; et 1 Cor. 5: Lac vobis potum dedi, non solidum cibum.*

VERS. 28, 29. — TESTIS INQUIS DEBET JUDICEM (1), ET OS IMPURUM (2) DEVORARE INQUITATEM (3), VEL ABSCONDIRI INQUITATEM: PARATA SUNT PERCUSSIONES JUDICIA; ET MAILLE PERCUSSIONES (4) STULTIORUM CORPORIBUS.

- (1) Deludit justam sententiam, quia suo falso testimonio errare facit judicem.
- (2) Testium iniquorum.
- (3) Avidè transgreditur, sicut gulosus cibum; et bene dicit devorare, et non masticare, quia si per deliberationem masticaret, amaritudinem culpe et poenæ sentiret, et sic non transgrediret. (Lyrannus.)
- (4) Hebræus; percussiones seu plage; Chaldaicus verbera; Septuaginta supplicia; tum hic, tum in

CAPUT XX.

- 1. Luxuriosa res, vinum, et tumulosa christiæ; quicumque his delectatur, non erit sapiens.
- 2. Sicut rugitis leonis, ita et terror regis; qui provocat eum, peccat in animam suam.
- 3. Honor est homini, qui separat se à contentioni-bus; omnes autem stulti miscentur contentiis.
- 4. Propter frigus piger arare noluit; mendicabit ergo æstate, et non dabitur illi.
- 5. Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri; sed homo sapiens exhauret illud.
- 6. Multi homines misericordes vocantur; virum autem fidelem quis inveniet?
- 7. Justus qui ambulat in simplicitate sua, beatus post se filios derelinquet.
- 8. Rex qui sedet in solo judicii, dissipat omne malum intuitu suo.
- 9. Quis potest dicere: Mundum est cor meum; purus sum à peccato?
- 10. Pondus et pondus, mensura et mensura; utrumque abominabile est apud Deum.
- 11. Ex stultis suis intelligit puer, si munda et recta sint opera ejus.

Hebr.: *Percussiones corpori stultorum. Testis Belial et testis iniquus, qui falsum profert testimonium.* 277, ut superius frequenter monuimus, duo significant, *deridere et loqui*, sive interpretari; juxta quem sensum hoc in loco testis Belial, h. e., nullius honoris, qui veritatem non curat, loquetur, scilicet falsum testimonium in judicio, vel reverè deridebit judicium et contumet (rem inter homines maxime necessariam), dum falso testimonio subvertit æquitatem, que per bona et æqua judicia conservatur. Hæc verò testis iniquus floccificat. Et os impiorum (supple judicium) decorabit iniquitatem. Sic interpret. Hebræi postis sequuntur allam significationem hujus verbi 272, quod etiam abscondere significat; ut sit sensus: *Iniquitas instituta sunt ut iniquitates delecte per veros testes et bonorum judicium sententias puniantur; sed longe aliter usa venit sabine, dum testis Belial loquitur falsum testimonium in judicio, et iniqui judicem abscondunt iniquitatem malorum, quos adductos in judicio punire oportuit, et inprimis hos falsos testes; ut sequitur: Parata sunt judicia derisoriorum; aliter: Testes Belial, qui falso testimonio subvertunt judicium Dei, quod contra illos profertur. Et os impiorum (supple testium, vel judicium) abscondit iniquitatem, quasi non essent parata contra illos judicia. Sed longe decipiuntur. Nam vero judicio Dei condemnabuntur et poenas dabunt in igne qui paratus est diabolo et angelis ejus, Math. 25; et hoc est quod antea dixit: Falsus testis non erit impunitus. Porro malus in Hebræo non habetur, sed unica dicitur percussiones significat, testibus Septuaginta, qui vertunt: *Kai transgreditur supbia suppone, et supplicia similiter stultis.**

futuro parata sunt à Deo corporibus, sed et animis stultorum, impiorum; q. d.: Non impone insipienti. (Tirinus.)

CHAPITRE XX.

- 1. Le vin est une source d'impudence; et l'irrogance est pleine de désordres; quiconque y met son plaisir, ne deviendra point sage.
- 2. La terreur du roi est comme le rugissement du lion; quiconque l'irrite, pêche contre son âme.
- 3. C'est une gloire à l'homme de se séparer des contestations; mais tous les imprudents s'embarrassent dans des disputes qui leur attirent la confusion.
- 4. Le paresseux n'a pas voulu labourer à cause du froid; il mendiera donc pendant l'été; et on ne lui donnera rien.
- 5. Le conseil est dans le cœur de l'homme sage, comme une eau profonde; mais l'homme prudent l'y puisera.
- 6. Il y a bien des hommes qu'on appelle miséricordieux; mais qui trouvera un homme fidèle?
- 7. Le juste qui marche dans sa simplicité, laissera après lui ses enfants heureux.
- 8. Le roi qui est assis sur son trône pour rendre justice, dissipe tout mal par son seul regard.
- 9. Qui peut dire: Mon cœur est pur; j'esuis exempt de péché?
- 10. Le double poids, et la double mesure, sont deux choses abominables devant Dieu.
- 11. On jugera par les inclinaisons de l'enfant, si un jour ses œuvres seront pures et droites.

- 12. Aurè m audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque.
- 13. Noli diligere somnum, ne te egestas opprimat; aperit oculos tuos, et saturare panibus.
- 14. Malum est, malum est, dicit omnis emptor; et cum recesserit, tunc gloriabitur.
- 15. Est aurum, et multitudo gemmarum; et vas pretiosum labia scientiæ.
- 16. Tolle vestimentum ejus, qui fidejussor existit alieni; et pro extraneis aufer pigmus ab eo.
- 17. Snavis est homini panis mendacii; et postea implebitur os ejus calculo.
- 18. Cogitationes conciliis roborantur; et gubernaculis tractanda sunt bella.
- 19. Et qui revelat mysteria, et ambulat fraudulentè, et dilatat labia sua, ne commiscearis.
- 20. Qui maledicit patri suo et matri, extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris.
- 21. Hereditas ad quem festinatur in principio, in novissimo benedictione carebit.
- 22. Ne dicas: Reddam malum; expecta Dominum, et liberabit te.
- 23. Abominatio est apud Dominum pondus et pondus; statera dolosa non est bona.
- 24. A Domino diriguntur gressus viri; quis autem hominum intelligere potest viam suam?
- 25. Rutila est homini devorare sanctos, et post vota retractare.
- 26. Dissipat impius rex sapiens; et incurvat super eos fornicem.
- 27. Lucerna Domini spiraculum hominis, que investigat omnia secreta ventris.
- 28. Misericordia et veritas custodiunt regem, et roborantur clementia thronus ejus.
- 29. Exsultatio juvenum, fortitudo eorum, et dignitas senum, caritatis.
- 30. Livor vulseris absterget mala; et plaga in secretioribus ventris.

VERS. 4. — LUXURIOSA RES EST VINUM, ET TUMULOSA CHRISTIÆ (1). Hebr.: *Derisor vinum, tumulosa christiæ; et quicumque errat in hæc re, non erit sapiens.* Septuaginta secutus est D. Hieronymus, qui vertent *επιθυμια εβου*; et D. Paulus, iniquus: *Nothie inebriationis, in quo est luxuria*, Ephes. 5. Hæc voce 27, quam vel *derisorum*, vel *interpretum* significare frequenter

(1) Superius Salomon repressit rationabilem partem et irascibilem; hic repræsentat concupiscibilem; et primo quantum ad potum, secundo quantum ad cibum. Prima in tres sectiones tripartita ita quod in prima fitiæ propositum, in secundo renovet dicitum; in tertio ponit dicitæ repressiois effectum. Circa primam dicitur: *Luxuriosa res, supple, est vinum, scilicet effectivè; unde dicit Hieronymus: Venter meo æstuans, cito spumant libidinum.* Vide et Luth per vini potum commisit cum illabus suis incestum, Gen. 19. *Et tumulosa res, scilicet, est christiæ, quia tunc homines loquuntur effrenatè et elamosè. Quicumque his delectatur, scilicet christiæ et luxuria, non erit sapiens, quia utrumque absorbet rationem, et causat mentis hebetudinem.* (Lyrannus.)

- 12. L'oreille qui écoute, et l'œil qui voit, sont deux choses que le Seigneur a faites.
- 13. N'aimez point le sommeil, de peur que la pauvreté ne vous accable; ouvrez les yeux, et rassasiez-vous de pain.
- 14. Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien, dit tout homme qui achète; mais après qu'il sera retiré, il se glorifiera.
- 15. On trouve assez d'or, et assez de perles; mais les lèvres savantes sont un vase précieux.
- 16. Otez le vêtement à celui qui a répondu pour un inconnu, et emportez des gages de chez lui, parce qu'il s'est obligé pour des étrangers.
- 17. Un pain de mensonge est doux à l'homme; mais consulté sa bouche sera pleine de gravier.
- 18. Les pensées s'affermissent par les conseils; et la guerre doit être conduite par la prudence.
- 19. Ne vous familiarisez point avec un homme qui découvre les secrets, qui use de déguisements, et dont la bouche est toujours ouverte.
- 20. Quiconque maudit son père et sa mère; sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres.
- 21. L'héritage que l'on se hâte d'acquieser d'abord, ne sera point à la fin béni de Dieu.
- 22. Ne dites point: Je rendrai le mal; attendez le Seigneur; et il vous délivrera.
- 23. Avoir deux poids est en abomination devant le Seigneur; la balance trompeuse n'est pas bonne à ses yeux.
- 24. C'est le Seigneur qui dresse les pas de l'homme, et qui est l'homme qui puisse comprendre la voie par laquelle il marche?
- 25. C'est une ruine à l'homme de dévorer les saints, et de retracter les vœux qu'il a faits.
- 26. Le roi sage dissipe les méchants; et il les fait passer sous l'arc de son triomphe.
- 27. Le souffle du Seigneur est dans l'homme comme une lampe divine qui découvre ce qu'il y a de plus secret dans ses entrailles.
- 28. La miséricorde et la vérité conservent le roi; et la clemence affermit son trône.
- 29. La force des jeunes gens est leur joie; et les cheveux blancs sont la gloire des vieillards.
- 30. Le mal se guérira par les menétrisseurs livides, et par les plaies qui pénétreront jusque dans le secret des entrailles.

COMMENTARIUM.

diximus, sic abutitur Sapiens in hoc libello, ut videatur in genere intelligere quodvis delictum. Quod ad probos mores spectat et sapientiæ studium, nihil omittit Sapiens; sed commaniter voluit temp. purgans, et instituens, ut superius in his que dicta sunt de judicis; nunc ad filium suum, hoc est, seorsum unumquemque corrigens et instituens, quibus rationibus sapiens efficitur, ut hoc in loco ebrietatem vehementer damnat, non solum tanquam alienissimam à sapientiâ, sed etiam quod homines pertrahat ad plurima mala, et inprimis ad nugas et vanitatem. Ad sensum perfectum in Hebræo deest aliquid. Sunt qui suppleant ad hunc modum: *Vinum efficit derisorem*; alii sic: *Vir rino deditus est derisor, sive nugator; sive denique: Qui bibit vinum et siccam, immodiè videlicet (nam hoc est quod sequitur: Quicumque errat in eo, non erit sapiens), cum nugis delectatur et turbis sine tumultibus, qui tranquillitatem animæ perturbant, ut non possit rebus gravibus vacare. Per vinum*

et ceteram quascunque delicias corporis possumus intelligere, que ferè anime vitiatibus obstant.

VERS. 2. — SICUT REGES LEONIS, ITA ET TERROR REGIS: QUI PROVOCAT EUM, PECCAT IN ANIMAM SUAM. Hebr.: Regulus velut leonem est terror regis; qui irascitur contra eum, peccat in animam suam. De furore regis superiore capite disserimus, cujus demum mentionem facere opportunum visum est post sermonem de claritate: insimulatis quia aliena à sapientia sit ebrietas, per quam ira et indignatio regis quoadque provocator, quia, ut superius legitur, quasi virulentis mortis est. Et hoc est quod dicit: In irascentiam suam peccat, et vitam in summum discrimen adducit, non nullus quibus qui regibus leonibus sustinere non valens, in potestatem libris venit: nam ut longe aliud est de terrore leonum abscentem loqui, aliud proprie regium animalis audire, ita nullus leve videtur contra regem irasci, illius provocare furoribus, quod quam horridum sit, supplicio capitis nonnumquam experiuntur, et regis majestati succensus dantur non possint esse, sed in proprias animas et vitas peccant: quanto magis qui Christum blasphemis et injuriis vel olim in cruce pendente, vel hodie regnante in coram afficiunt, illius balere non possunt majestatem, sed proprias animas gravissimo peccato obnoxias afficiunt, hoc est, in animas suas peccant?

VERS. 3. — HONOR EST HOMINI QUI SEPARAT SE A CONTENTIONIBUS: OMNES AUTEM STULTI MISCEBUNTUR CONTENTIONIBUS. Hebr.: Honor est viro cessare à lite, sed omnium status miscetur æque. Non solum contra regem irasci et contumeliose est alienam à sapientia, sed omni quovis homine, imò quietum et alienum esse à libris est summa laus, presertim cum sit difficillimum nullius animam offendere, cum omnibus hominibus pacem habere Rom. 12, in quod quanto difficilior fuerit, tanto majoris laudis, contra litas, vel sectas vel vitæ, ubi quiescere potes, extrinsecus dementia est. Alter, pendet à precedenti versiculo, et erit sensus: Ut in animam suam peccat qui regem provocat ad indignationem, ita à rege magnam laudem gratiam, et etiam honores assequitur, qui pacis et tranquillitatis amator est. Hanc posteriorem expositionem sequitur Aben Ezra. Alioqui simpliciter intellet potest: In honorem assequitur ab omnibus, ut puta communis omnium amicus, qui alienus est à contentionibus.

VERS. 4. — PROPTER FRIGUS RIGER ABARE SOLITI, BENEDICANT ERGO ÆSTATE, ET NON DABUNT ILLI. Hebr.: In hieme, vel propter hiemem plerum non arabit, vel non solet arare: petet in æstate, et non est; hoc est, mendicabit panem, et non est qui (supple) det illi: vel petet ab agrorum aratione, et nulli erit. Sed prior expositio est melior, et similitudo sive parabola videtur: quasi dixerit: Quemadmodum is qui vel laboris subire, vel frigoris riger recusat, aut quacumque aeris injuriam, nec fructus in messe colligere, nec necessariam annonam per reliquam annum habere poterit, sed fame coactus turpiter mendicare cogetur, et neque ita poterit necessariam cibum acquirere. Terra quam quisque arare debet est caro propria: in hieme, hoc est,

in hac mortali vitâ, que ferè deficiente charitate friget; inde rigores et rigi officinam, recusantes per penitentiam et dolorem de peccatis, scindere corda nostra, et vitia radicibus evellere per animum verbi, bonum semen inter varias cogitationes tanquam glebas rocondere, ne in æstate futura vite cogatur mendicare cum stultis virginibus: Date nobis de cælo vestro, Matth. 25. Eletere quoque possumus interpretationem ad studium et industriam quam in juventute subire oportet, quasi nullis recessantes labores, quo tandem in ætate, hoc est, serenitate et tranquillitate amine, sedatis videlicet affectibus, ex nostro veluti penam doctrinam necessariam promere possumus, ut non sit necessum nobis doctrinam et pacem Scripturarum ab indoctis hæreticis mendicare.

VERS. 5. — SICUT AQUA PROFUNDA COUNSILII EST CORDE VIRI (1); SED BONUS SAPIENS EXHAURET ILLUD (2). Consilium et sapientia que est in corde viri sapientis confertur apud profanda, quâ inexhausta sit; nam ut illa quamlibet nullis laurientibus absenti non potest, ita non imminuitur sapientia et consilium, quamvis plurimi faciant participes illius. Sunt tamen et Hebræis qui similitudinem referant ad integrum consilium et puritatem sapientie. Nam aqua profunda limpidior fuit, nec conculcata à pretereuntibus contaminatur; sic sapientis viri consilium est sincerum, nec humano favore aut ambitione turbatum. Potest denique referri similitudo ad difficultatem hauriendi. Nam quo patens aquarum altior et profundior est, eò majore negotio haurimus; q. d.: Prædens viri consilium non sunt capaces omnes; sed ut magna, profunda et rarè sapientia optus est ei qui alios moderari debet suo consilio, ita non est cujuslibet optimum consilium capere; solos qui prædens est sanum consilium capiet. Alter: Vir prædens hauriet illud, supple ex sermone illius; q. d.: Quantumvis profundam et secretam fuerit consilium viri sapientis, tamen alius vir non minus prudens et sapiens particeps illius erit. Valdè profunda sunt consilia illius viri de cujus ventre fluunt flumina aquæ vivæ, Joan. 7, qua non omnes capiunt, sed quibus data est sapientia et prudentia à Deo ut credant Evangelio.

VERS. 6. — MULTI HOMINES MISERICORDIAS VOCANTUR; VIREM AUTEM VIRELEM QUIS INVENIET? Hebræa veritas ambigua est; nam omnibus his modis verti potest: Plurimi homines predicabant virem ob misericordiam suam; vel: Multum laudabant homines virem misericordiam; vel: Magni hominis predicabitur misericordiam; vel denique: Sicut multi homines vocantur misericordiam, quod solliciti tantam sit altitudinis, ut de illius cognitione quisvis desperare possit. (Menochius.)

(1) Significat profundum, admodum esse viri humani; sic Jer. 17, 9, dicitur: Prærum cor hominis, et insatiable, vel, ut alii interpretantur, profundum pro omnibus, aut desperabile, quod solliciti tantam sit altitudinis, ut de illius cognitione quisvis desperare possit. (Menochius.)

(2) Ad ima penetrabit, et quasi abyssos exhausta consilia, que latebant, sui solentis investigabit et cognoscat. (Menochius.)

secentos est Aben Ezra, et non est alienus ab illo superioris capitis versiculo: Desiderium hominis misericordiam eius: quos corrigi Sapientis et reprehendit, inquit: Et virem fidelem quis inveniet? q. d.: Tantum adest ut quisquam merito possit hoc nomine laudari ut vix quemquam invenias quem verè fidelem appellare possis, juxta illud, Jac. 1: Qui verbo non offendit, hic perfectus est vir; vel, fidelem quis inveniet? qui nemini inferat injuriam, qui promissa servet; ut jam nemo debeat misericordiam jactare quam facit quibusdam hominibus, cum in alios parum fidelis aut justus inveniat, vel potius cum erga Deum sit infidelis, promissa male observans. Mihi magis aridet prior versio et intelligentia, que est hujusmodi: Multi laudant virem, supple propter misericordiam suam, quam fecit illis; nam nulla virtus plus favoris aut gratie conciliat homini quam liberalitas et beneficentia, quæ Deum optimum maximum quodammodo imitantur homines. Sed fidelem quis inveniet? hoc est, rari sunt qui rependant pro pari. Sic enim interpretantur Hebræi וְיָדוּעַת הַבְּרִית, et וְיָדוּעַת הַבְּרִית, qui fideliter rependant beneficium vel debitam gratiarum actionem, sunt valde pauci. Frequenter enim in Scripturis sacris conjunguntur hæc duo nomina, וְיָדוּעַת הַבְּרִית, misericordia et veritas, quorum hoc beneficium ultro collatum, illud vero agnatum et restitutum significat. Apud Hebræos וְיָדוּעַת הַבְּרִית veritatem facere dicuntur qui quod debent præstant; obligati videlicet præstant veritatem; sed וְיָדוּעַת הַבְּרִית misericordiam præstant qui merè liberalitate utuntur. Ex hoc loco videtur desumptum illud Evangelium, Matth. 23: Quis putas est fidelis servus et prudens? Hic loquendi modus raritatem significat, non negat omnem repenti, ut 1 Sam. 2: Si quis peccaverit in Deum, quis erabit pro eo?

VERS. 7. — JUSTUS QUI AMBULAT IN SIMPLICITATE SUA, REKTOS POST SE RELINQUIT FILIOS. Hebr.: Ambulans in perfectione sua justus, boni filii illius post eum. Ob bonitatem et liberalitatem magnam laudem assequuntur homines; sed qui iustus est et perfectus, majorum, ut puta cujus: laus ab liberis et nepotes extenditur. Erunt enim boni post mortem illius, hoc est, felices habiti qui talem habuerunt patrem; vel reverè boni, sequentes fideliter vestigia patris, et in perfectione ambulantes; q. d.: Non ob virtutem solum, sed ob actionem virtutis sunt homines et boni, nam ambulare in perfectione est de virtute in virtutem procedere. Est præterea observandum in Hebræo haberi non simpliciter ambulantis, sed facientis seipsum ambulare, ut iustus intelligatur, non qui timore legis aut perna non transgreditur, sed qui sua sponte et libenter ambulat in perfectione, juxta illud D. Pauli Hebr. 6: At perfectiores feruntur. Iustus iste qui in perfectione ex se ambulat est Agnus ille sine macula, qui peccatum non fecit, nec est inventa dolus in ore ejus, 1 Pet. 2, cujus filii sunt beati, si fecerint, que præcipit, Mat. 13: Hic etiam rex est de quo sequitur:

VERS. 8. — REX QUI SEDET IN SOLA IGNOTI, DIXIT QUONIAM MALUM INVENTU ERAT, VEL OCULIS ANS (1). Sic ex procedente versiculo pendet Deum optimum maximum, regem intelligimus, qui perpetuo super solam iudicium sedet, et movit qui sit ambulantes in perfectione, qui sint iusti. Noverit Dominus virem iustum; impios vel primo vitibus dissipat et dispergit. Non indiget vinculis neque satellibus ad coercendos malos, sed solo intuitu in fugam convertit suos hostes. Juxta sensum simpliciter intelligimus quam utile sit republice ut reges suo fungantur munere, hoc est, judicia exercent, causas cognoscant. Nihil enim magis ad malefactores, respublice pestes, coercendos fieri, quam judicia cum omni aequitate et auctoritate tractata. Solius auctoritas est regis cujus aspectum fœdit et decernat sustinent, cum selet ut iudicium fœdit et decernat quid iniquisque mercatur. Dissipat vel dispergit: intelligimus animadvertendo in malos. Vel dispergit, quia timore perterriti, ne ad conspectum regis veniant, desunt esse mali. Ad reges igitur et ad eos qui auctoritate pollent proprie spectant hæc. Ceterum ad quemvis veluti accusi proverbialis poterit dellectere, si in cujusvis animo veluti republicam consistatis, in qua mens et ratio veluti regina ceteris, potentis præsidet, que si in iudicio vigilanter s'aleat, decernens inter bonum et malum juxta verum Domini, et voluntaria parententis castiget rebus animi motus, facile dissipabit mala Dei auxilio, et ab omni malo et majoribus peccatis tranquillam reddet regnum anime. Sed ex seipso hoc nemo poterit, juxta id quod sequitur.

VERS. 9. — QUIS POTEST DICERE: MOVENDUM EST COR MEUM, PUDUS SUM A PECCATO (1)? vel: Mandavi cor quod si applico à contentione par lui-même sa dignité, et à s'acquiescer de tous ses devoirs. Son trône est un trône de justice, lorsqu'il est persévérant que, puisqu'il tient la place de Dieu, il doit faire sur la terre, ce que Dieu fait dans le ciel, ce se déclarant, comme lui, le vengeur des crimes, le père des pauvres, et le protecteur de l'innocence opprimée. Lorsqu'il agit de la sorte, il dispose de tous les biens par son seul regard; car il veut tout voir de ses propres yeux, et ses yeux ne sont troublés par aucun nuage. Le rang même qu'il tient dans le monde, le met au-dessus de toutes les préventions basses et intéressées des particuliers: il comprend sans peine, que les actions de bonté, de générosité et de justice, sont les sources de sa véritable gloire. Dieu l'a mis au-dessus des hommes; mais il met l'équité et la raison au-dessus de lui. C'est pourquoi, comme Job, disait de lui-même, il veut être exactement informé de toutes choses: il se déclare l'ennemi de ceux qui lui déçoivent la vérité; et il croit que la plus grande injure qu'on puisse lui faire, est de l'in disposer, par de faux prétextes, contre ceux qui seraient plus dignes de ses grâces, que de sa colère, et de rendre la puissance royale, l'instrument de l'injustice d'un particulier. Ainsi son seul regard procure tous les biens et dispense tous les maux. Il est roi, non seulement par sa qualité, mais par sa sagesse; et il devient véritablement l'image de Dieu. Faveur des hommes, la gloire de la Religion, l'amour de son peuple et le salut de ses états. (Sacy.)

(1) Quomodo hic locus et similes intelligenti sint, explicat concilium Trident. sess. 6, can. 25, his verbis: Si quis dixerit hominem posse in tota sua peccata omnia, etiam venialia, vitare, nisi ex speciali Dei privilegio, quemadmodum de beata Virgine totus Ecclesiæ, anathema sit: Sic Anstus. Enchirid. cap. 64, assertit vixit iusto-

menem. Quamvis multi gloriantur de misericordia quam fecerunt, et quamvis justus sit qui ambulat in perfectione, quamvis denique mens et ratio sedeat super solium justitie, ut nihil faciat nisi cum summi equitate, ut in procedendis disserimus, tamen de sua puritate nemo potest gloriari, dicendo : *Mundus sum, innocens servavi cor meum ab omni iniquitate*; nam non est homo super terram qui de ambulat in perfectione et non peccet aliquando, Eccl. 7. Id quod non omnes intelligunt. Imo hypocritas latet, juxta parabolam Evangelicam vel historiam potius de Pharisico et Publicano, quomodo ille dixit: *Non sum sicut ceteri hominum*, Luc. 18. Porro, quis potest dicere : *Innocens facti cor meum a peccato, in quo conceptus sum?* juxta id quod dicit Propheta: *Eccc in iniquitatibus concepit me*, Psal. 51. vel denique *a delicto juventutis mee*. Quis dicit: *Mundum facti cor meum?* ut duplicem sensum intelligamus, neminem videlicet posse neque seipsum sine gratia exereare mundum, neque commissum aliquando peccatum posse ex sese sine Dei auxilio purgare, preter Agnum illum sine macula, quem versutus secretiori sensu significat hic loquendi modus : *Quis dicit?* Cum sensum figurat habeat plurimis modis occultum, merito inter Proverbia numerari potest, humilitatem imprimis commendans hominibus, per quam agnoscere debent illius dominatum cujus beneficio solim innocenti aliquando abesthimus corda.

**VERS. 10.** — PONDUS ET PONDOS, MENSURA ET MENSURA, UTROQUE AMONIBILE EST APUD DEUM (1). Hebr. : *Amonitio Domini etiam hanc duo*; q. d. Non solum dicitur et rapinam exsecratur Dominus, sed fraudem quamcumque quamlibet occultam, presertim eam que latenter in plurimos fit, et quasi contra publicam sit utilitatem, sum multorum latura et populi dispendio amnis privati hominis licentiam et compendium queritur, id quod ingrobri faciunt mercatores, majore pondere comparantes, et minore vendentes. *Reus qui sedet super solium justitie*, ut superius lectum est, hanc non potest pati, sed cognitione sua discipabit, et hoc multum inter cetera, ut ad superiora referatur. Significat proverbium multa esse que Deus abominatur videlicet, etiam si a rege damnari non possunt, utpote occulta; porro non minus injuriam fieri, etiam si quis patitur non possit conquiri. In pondere denique et mensura iniqua judicia intelliguntur, vel privatim si quis reprehendat et rrim esse posse sine crimine, et non sine peccato: idem Hieronymus in Jerem. 17; et Gregor. lib. 18 Moral. cap. 4. *Scientiam est, inquit, quod sunt peccata que a justis vitari non possunt. Non quod illum sit nominatum quod scorsim vitari non possit, sed quia universis secundum cursum presentis fragilitatis non vitantur; hinc patres dixerunt non posse vitari, scilicet nisi ex singulari Dei privilegio, ut verba concilii explicent. Nam aliqui error Manicheorum est, hominem non posse vitare peccatum, et similiter omnium fere hereticorum nostri temporis. (Estius.)*

(1) Sensus est: Diversa pondere, et diversi modi, non modo abominantur sunt Domino, ut his nominibus que libet mensura intelligatur. Et contra eos loquitur Sapiens, qui majore mensura emmit, et minori vendunt, fraudantes de mensura publica, quod manifeste est abominabile iniquitatis est. (Estius.)

damnat in uno quod in alio bene factum esse laudat, vel in se permittit quod in vicino non possit tolerare, hic ponderatur utitur et pondere, mensura et mensura. Ita quoque sive princeps qui sedet super solium judicii, si non utatur lapido et lapide, ut est in Hebræo, sphæ et ephæ, dissipavit omne malum oculis et cognitione sua. Quod si personarum acceptionem admittat, eadem criminia videlicet et isdem circumstantiis aggravata diversis sententiis veluti ponderibus libratis, Domino erit excusable, apud quem non est personarum acceptio, sed in omni gente qui timet Deum et operatur justitiam, acceptus est illi, Act. 10.

**VERS. 11.** — EX STUDIIS SUI INTELLIGITUR PUER, SI MUNDA ET REGIA SINT OPERA EJUS (1). Hebr. : *Etiam ex studiis suis se notum facit puer, si parum et si rectam operam illius*; vel : *Etiam ex operibus suis ignotum se facit puer*. Nihil proverbialis sensus videtur habere si juxta litteram exponatur, esse videlicet et apparere vestigia quedam sui virtutum seu virtutum in his que agunt pueri, quibus scire quodammodo licet quales olim proventuris statum sunt futuri. Sunt ex Hebræis qui pro ambiguitate hujus verbi *וְיָדָע*, quod cognoscere significant et altiare, sive alienam et ignotum esse, vel occultare, ut fore contraria sint significata, ita in sensum omnino contrarium exponunt versiculum, nempe ut pendat sensus ex procedenti ad hunc modum : *Pondere et pondere occultatur fraus, etiam in studiis (seu operibus) suis ignotus erit puer, ut non possit ex his que puer agit autis scire qualis ablitus sit futurus, an pura videlicet et munda sint futura illius opera et re-ta, sicut.*

**VERS. 12, 13, 14.** — AUREM ACCIDENTEM, ET OCULUM VIDENTEM, DOMINUS FECIT UTROQUE. (Alier: *Domini facti etiam utroque.*) NOLE DILIGERE SOMNUS, NE TE EGESTAS OPPRIMAT; APERI OCULOS TUOS, ET SATIARE PANIBUS. MALUM EST, DICIT OMNIS IMPION, ET CUM RECESSERIT, TUNC GLORIBATUR; vel : *Et cadens tunc factabit se*. Diversa sunt studia juvenum, ex quibus quales sint futuri proventuris atatis conjeturam facere licet; et quamvis alii boni, alii mali erant, tamen ad sapientiam assequendum omnes sunt creati a Deo, et tam anime quam corporis virtutes preedit. Nam per sensus exteriores internis animæ vires et potentias intelligimus. Inter sensus corporeos auditum et visum ad rerum cognitionem precipiendam maximum habere momentum etiam philosophi tradunt : id quod Sapiens hoc in loco docet; et interim corripit ignavos et pigros in his que ad salutem spectant et ornamentum animarum, inquitur : *Aurem audientem*; q. d. Deus fecit aurem ad scientiam et sapientiam evangelicam hauriendam, dicente Do-

(1) וְיָדָע, hoc verbum duos contractos sensus potest ellicere. Si verbum alienabitur, id est, ignotus erit, efficit hunc sensum, difficile esse ex pueritia judicare, qualis quisque futurus sit vir; fluxus enim valde, atque mutabilis est ea ætas. Si vero aliam verbis significationem sequamur, veritasque cognoscatur, sensus erit: Ex puerorum studiis, id est, ex moribus et indole, ex ludis ipsis, quibus delectantur, conjeturam fieri posse quales futuri sint ipsi cum viri murescant. (Maldonatus.)

mino toties in Evangelio : *Qui habet aures audiendi, audiat*, Luc. 8. Et fecit acutum ad opera Conditoris contemplanda, ex quibus sempiterna ejus virtus et divinitas conspiciuntur, Rom. 1. Reprehendit infidelium et gentium errores, qui negant Deum curare res mortales aut actiones humanas, cum dicit : *Noli diligere somnum*; q. d. Utere corporis et animæ dotibus in eum finem ad quem sunt destinata. In somno nullus est usus nec visus nec auditus, imò nullorum sensuum. Quod si mea monita spernas, et otio magis quam honesto studio etiam juvenis oblectare te volueris, habe saltem rationem victis tui, cave ne ad egestatem devenias; tanisper vigila donec victi necessaria compares. *Aperi oculos fidei, et saturare pane qui de celo descendit, et dat vitam mundo*, Joan. 6. *Aperi oculos igitur, et excute somnum quamlibet suavem*; ad labores accingere, quamlibet graves in initio videantur. Non principia, sed fines perpende; nam ex somno paupertas et inedia, ex vigilia et studio copia rerum et abundantia panis et deliciarum comparantur. *Malum, malum est, dicit omnis emptor*. Exemplo mercatorum vult nos spectare non initia, sed fines laborum. Ut enim illi rem præsto vituperant quo villos emant, deinde ubi emerint jactant se et gloriantur de sua sive industria sive peritia in rebus comparandis; sic sapientia, in cujus acquisitione vigilare et labore sumum illum monet Sapiens, minime juvenibus arri-det; sed malum est, malum est, inquit, manere somnum excutere, et litterarum studiis sive rebus divinis indulgere; sed olim ex ephebis et puerilibus annis egressi, ubi maxims sudoribus, veluti negotiator, Math. 15, redditis omnibus utantur sibi margaritam comparaverint, sibi gratulabuntur ipsis. Porro illa verba : *Cum abierit, vel recesserit tibi*, in Hebræo וְיָצָא, et transiens sibi, et ad rem emptam optime refertur, ut sit sensus : *Merces comparata non placet mercatoribus cum emuntur, sed dicunt : Malum est, malum est quod emi; verum cum est tibi, et foras egredieris quod emi*; q. d. *Cum bene vendit et nullum lucratur, tum tandem laudat esse quod noverit uti foro*. Item in studio sapientie cogitandum est de fructu videlicet quem sapientia profert, non de laboribus quibus acquiritur. Possimus denique illa verba : *Malum est, malum est, dicit omnis emptor*, ad labores et pericula referre cujusmodi subire solent mercatores, juxta illud Horatii :

*Impiger extremos currit mercator ad Indos,  
Per mare paupericum fugiens, per saxa, per ignes.*

Sed melius ad verba eminentium referantur, propter ea que sequuntur, quibus prudentia sive scientia laborum laudatur.

**VERS. 15.** — EST AUREM ET MULTITUDO CIBI MARE; VAS AUTEM PRETIOSUM LABII SCIENTIE. Duplex est intelligentia : Prima : *Facile sibi comparat opes, curum et multas margaritas, et vas pretiosum, qui pollet scientia laborum*; hoc est : Vir sapiens et eloquens facillime potest disecere, ut jam juvenibus debeat prima cura haberi de sapientia, non de mercatura, aut aliis artibus quibus opes acquiruntur. *Facile est, dicebat olim*

Thales Milesius; philosophus dicitur, si velit. Id quod reipsa ostendit; nam perspecta per curam siderum olei futura claritate; omnes totius provincie comparat olivas; qua re dives admodum evasit. Secunda intelligentia versiculi, qua magis placet, nempe labii scientia, hoc est, sapientia cum eloquentia conjuncta, præstat auro, margaritis, aut quibuslibet rebus pretiosis. Vel denique subintelligitur littera similitudinis, et erit sensus, labii scientia esse homini velut aurum, velut vas pretiosum; et sit sensus : *Sapienti non possunt deesse ornamenta externa; aut : Hæc non curat sapiens, cum his multo habeat magis pretiosa. Levi Ben Gerson sic : Sunt qui auro et lapidibus pretiosis abundant; sed tenent rebus pretiosis, ut vult labii scientia, non aut illa.*

**VERS. 16.** — TOLLERE VESTIMENTUM EJUS QUI FIDELIOSUS EXISTIT ALIENI, ET PRO EXTRANEO APERE DIGNUS AB EO. Hebr. : *Accipe vestem illius cum quis fideliosus sit pro extraneo, et pro alieno pignus ejus (supple accipe cum fideliosus sit). Juxta sensum humiliorum, prodentiam quamdam humanam docet versiculus, nempe in contractibus et in commerciis mutuis securitatem quamdam servare, presertim ubi cum extraneis agitur, et viris vel feminis ignatis. Et quamvis non solum noster interpres, sed etiam ipsi Hebræi exponant vestem ejus qui fideliosus sit pro extraneo, subadiando prepositionem pro, potest tamen verti : *Quando extraneus fideliosus, cape vestem illius pro pignore. Fideliosus pro extraneo mens et ratio, quando spirita facta carnis mortificare studet et pollicetur : quam fideliositatem quisquis in se firmam et stabilem esse velit, vestem illius qui fideliosus accipere debet, hoc est, vestem hominem exproptere cum actibus suis. Col. 5. Nam facile præstat quod in baptismo promissum commemorem carneam cum affectibus domare noverit, et mundum erigere cum concupiscentiis, quibus spoliatus spiritibus mundus Dominum nudum facillime sequitur cum illius auxilio.**

**VERS. 17.** — SAPIENS EST HOMINI PANIS MUNDACI; ET POSTEA IMBIBITUR DE EJUS CALCULO, SIVE LAPILLO, ID EST, LAPILLIS; NUMERUS PRO NUMERO; QUI SI CUM PANE MISCEATUR, DENTES VEHEMENTER LEDUNT. PANIS MUNDACI, QUONIAM FALSO TESTIMONIO LUCRATUS EST, INQUIT. ALIENI EXTRA, ALIQUOT QUODCUMQUE FRANDI SUB NOMINE PANIS INTELLIGITUR, QUODCUMQUE FRANDI ET OMBUS ARTIBUS ACQUISITUM; QUOD PRIMA STATIM FACIE SAPIE VIDEATUR ET AMANUM, POSTEA TAMEN, MORDENTE CONSCIENTIA, DIFFICILIS QUAM LAPILLI MASTICATIONI CONCOURIT. NEQUE SOLUM FIRMIUM ET RAPINA, SED PECCATUM QUODCUMQUE HANC NATURAM ET CONDITIONEM HABET, UT PRIMO DULCEDINE QUADAM SENSUS COMPLEAT ET TRIBLET ANIMAM, POSTEA VERO DENTES EMENDICANDI RAMPAT; ID QUOD VEL DO MORSU CONSCIENTIA, VEL DE PENÀ PECCATI DEBITA SUMMUS INTELLIGERE. FREQUENS EST METAPHORA CUM DENTIBUS PRO PECCATE. Sensus denique non est alienus ab illo versiculo quem prius exposuimus : *Aque furive dulciores sunt*, cap. 9. Quamvis sese oblectent hereticis pane mendacii, hoc est, falsa doctrina, quam pro vero pane Evangelico populo ministrare gaudent, vis

quam cogitavit quisquam qui nullum de hæreticâ pravitæ accepit experimentum.

VERB. 18. — COGITATIONES CONSILII ROBORANTUR, ET GUBERNACULIS TRACTANDA SUNT BELLA. Hebr.: Cogitationes consilii firmantur, et per consilia geruntur bella. Juxta Hebraismum, cogitationes, hoc est, unquamque ex cogitationibus, firmantur. Sensus proverbii est: Neminem per se satis esse prudentem, imò egere unquamque sapientiam et doctorem hominum consiliis. Sunt enim in animo uniuscujusque cogitationes varie et incoherentes, præsertim in rebus majoris momenti, cuiusmodi est bellum; et ideo priusquam decipiamur, consilia optet. Et juxta parabolam Evangelicam Luc. 14: Qui ex vobis volens edificare agrum, non prius ædificans computat expensas, etc.; aut: Qui reus iturus committere bellum adversus aliam regem, etc. Quicquid enim facere volumus quod vel ad utilitatem aliorum nostrorum spectat, vel ad bellum contra hostes nostros, nempe principes et potentates tenderimus hanc, Faber, 6, non levi cogitatione, sed sagaci consilio præsumendum oportet: oportet, inquam, vel legem Dei cogitare, vel viros sapientes, qui aliquando victoriam suam assecuti, et ædificum aliquod virtutum in animis suis construxerunt.

VERB. 19. — ET QUI REVELAT MYSTERIA, ET ANTELAT FRATRIBUS SECRETA, NE COMMEMORARET. Hebr.: Cum eo qui revelat secreta, qui circuiti detractionem, et qui blanditur labiis suis, ne missionis te, Allier: Qui revelat secreta, ambulat detestator, et qui dilatat labia sua, ne te committat, vel potius, cum eo qui decipit labiis. Sicut ex Hebræis qui juxta versionem nostram unicum clavatum efficitur, nempe, ut nihil committeri hoc omnes, neque cum eo qui revelat secreta, neque cum eo qui dilatat labia sua, ut cogitationes facientes confirmatas aliquo tunc consilio, ut superius dictum est, tamen non est satis tutum cum quovis homine secreta nostra communicare, neque à quovis consilium petere. Sunt enim qui gaudent perdere aliena secreta, et criminando circumferre. Sunt præterea qui facili persuasi et decepti, alios quoque blandendo decipiunt. Duplex significatio hujus verbi, et prævidere et dilatare, sensum hinc ambiguum, quantum eodem sero redit. Nam et qui dilatat labia et qui perorando fultit verborum et futiles intelligitur, cuiusmodi ad servandum secretum aut sanum consilium impertidendum omnium minime est idoneus. Ab eo igitur qui revelat secreta aliteris, et qui criminando circumferit, hoc est, a dilatore, neque misericordiam petas, neque consilia tua ei impertias: vel potius, cum eo qui blanditur labiis ne in eis consilium. Judex et leprobi sunt qui criminando fidem ecclesiasticam; philosophi et secularis sapientie homines sunt qui blanduntur vitis humanis, et in concupiscentiis laxantes habentis: cum his igitur consilium inire non debes, si bellum gerere contra mundum et carnem, vel quæcumque cogitationem velis cum corroborare velis, juxta ea quæ processerunt, in rebus que ad æternam sapientiam spectant.

VERB. 20. — QUI MALEDIXIT PATRI SUO ET MATRI, EXTINGUITUR LUMEN EJUS IN DIEBUS TENEBRARUM. Hebr.: Lucerna ejus in obscuritate tenebrarum. Per lucernam metaphoricè intelligitur anima sive mens, ut in Evangelio, Luc. 11: Si homo quid in te est tenebrarum sine; vel lucerna charismata Dei intelligitur, quibus hominum mentes illustrantur. Sed his penitus destitutus est qui maledixit patri vel matri; nam conjunctio vani, que aliqui copulat, hoc in loco disjunctivè accipitur; ut legatur: Maledixit patri vel matri; q. d.: Indignus est his donis et beneficiis quæ Deus omnium patrum largitur; indignus est, inquam, is qui patrem contemnit vel matrem spernit, et jam destituta lumina divine gratiæ in maximis tenebris versatur. Postquam etiam per tenebras angustias et tribulationes intelligitur, in quibus opem non invenit qui patrem spernit vel matrem. Et hæc ad superiora pertinet de consilio quo firmantur cogitationes, quod cum parentes liberis imperant, continentur nonnunquam à liberis, qui malum detractorum et blandientium sese vivere consuevit, de quibus in superiore versiculo, quam patri obtemperare et matri. O quante tenebre manent Judæos et infideles, qui Patrem celestem spernant! Nam qui Filium non recipiunt, neque Patrem recipiunt. Quanta porro hæreticos, qui Ecclesiam matrem floccifaciunt! horum lucerna in tenebris profundissimis, prohi dolor! in perpetuum extinguatur.

VERB. 21. — HEREDITAS AD QUAM FESTINAVIT IN PRINCIPIO, IN NOVISSIMO BENEDICTUM CARIET. Hebr.: Ad quam festinavit, vel hereditatis festinavit acquisivit, intelligitur rapina et malis artibus acquisita, vel jam quis contempto patre ejus mortem accelerat, ut ad superiora referatur, in novissimo benedictum carebit, vel, ut in Hebræo est, extremum illius non erit benedictum. Nam male parva male perent. Vel denique, hereditas festinavit erit quam quis assuevit absque labore aut cura aliquid. Tales heredes solent rem minus curare domesticam, et bona sive facultates cum facilitate magna relicta à parentibus majore facilitate consumere. Fili Ruben et Gad æ dimidia tribus Manasse festinabant hereditatem transjordanam accipere, que tandem non fuit benedicta, ut que primo spolata sit, habitatoribus in captivitate deditis, sed de quoque viginti Domini in hereditatem accepimus, exclusis gentibus; que tamen illis parum felix postremo tempore fuit, destructi civitate Jerusalem; festinavit nimium, interfectis videlicet servis Patris et Filio, quo citius sibi vendicarent hereditatem. Quærat proverbium vel inprimis illis qui bona ecclesiastica et jura etiamnum juvenes festinant occupare, verius quam legitime per gradus ecclesiasticos ad superna numerâ pervenire. Indocui videlicet et indocui vel ad episcopatum cathedram et dignitatem per fas ac nefas properant; sed Dei benedictione destituti tandem sentient quid sit pastoris locum occupare illi qui gregem Domini pascere vel noluit vel necesse.

VERB. 22. — NE DICAS: REDDAM MALUM FACIET DOMINUM, ET LIBERABIT TE, VEL SALVUM ERIS TU. Nulli malum pro malo reddentes, inquit D. Paulus Rom. 12.

Mihi vindictam: ego retribuam, dicit Dominus. Salomon prohibet ne cogites quidem aut tecum deliberes de reddendo malo pro malo, nam ne dicas, hoc est, pensis te ne cogites. Specta Dominum; q. d.: Noli sententiam judicis præire, vel potius remitte vindictam Domino, expectans illius opem ut te eripiat à malo quod patris. Tu de reddendo malo poteris cogitare, et malum pro malo rependere poteris facilius quam acceptum damnum amoliri. Magis sollicitus esse debet de tua salute quam de alterius damno. Saltem verò à Damno recipies, si modo causam tuam illius elemente committes, ut etiam adversario tuo respondeat, non quod tu iratus cogitas, sed quod pro illius acquiretis et elemosinâ videbitur opportunitatem; nam in causâ propria solent homines esse parum æqui iudicio, sed quod in se leve iudicant delictum, in aliis gravissimum supplicio dignum aliquando putant, quos Dominus execratur, tanquam eos qui dicitur utuntur ponderibus et mensuris, juxta sequentem versiculam: Abominatio est apud Dominum pondus et pondus: statera soluta non est bona. Quem prius exposuimus hoc cetero capite.

VERB. 24, 25. — A DOMINO BURGUNTUR CÆCERIS VITI: QUI ALIEM HOMINUM INTELLIGERE POTEST VIAM SUAM? (Hebr.: A Domino recessus hominis, et homo quomodo intelligit viam suam?) ROMA EST HOMINI DEVORARE SANCTOS, ET POST VOTO RETRACTARE (4). Hebr.: La-

(1) Te illis qui pessimo sanctos et liberos verant: Deus enim amicum suorum protulit arguunt, et impio peribit. Veritas hujus illustra argumentum exhibent Placido, Antiochus Epiphanius, alique populi Dei osares, sub utroque Testamento. Nunquam iniqua nobilita infertur sanctis: sive loca memoria florato consuevit, ubi cineres illorum quiescent, violenter, sive mortales alibi læssantur, voces illi ad Dominum tollant, et ab illo exaudiantur: querunt illi, via impio Deus uteretur. Ne illis qui incepta jam vota retractant, nec datam fidem liberant! Non ita Deus irridendos est. Munera nostra nihil pendit, sed illud exigit, ut nomen suum religioso obsequio colatur, et si que illi voto obstricta sunt, sincere reddantur. Si quis votum Domino sœverit, non facit iratum verum amicum, sed omne quod promittit, implere.

Hereticus ad libitum; Leporem homini devorare sanctos, et post vota impiorum: Causa est malorum hominum, si ad se et in profanos communesque usus res sacras Deoque addictas converterit. Hujus veritatis testis est omnium secularium experientia. Alius malorum fons est, in votis à se factis cavillari, inanesque causas exquirere seu vota eludendi, sive excusandi sese, ne fides solvatur. Vanâ rerum specie, et levissimis interpretacionibus falli se Deus, perinde ac homo, minime tollit. Alii se excusant: Leporem est homini devorare, et incurrere vota inexcusabilem fidem temere obligare; et post nuncupatum votum inquire et tentare, qui ratione se quis promissis solvat. Satis opta hæc interpretatio videtur. Aliter: Crimen est ingens devorare, rapere, absumere sancta; ac delidendo incurrere vota, veluti ut patratum crimen expiatur; neque enim lavis lisco et spectris religiosus Deus saltem. Septuaginta: Leporem vero cilio quid ex propria significacione; postea enim quam sœverit, nihil superest, nisi punire. Chaldaicus: Leporem est homini qui devotus templo, vel sanctuario, et postea perit. Posterior hæc explicatio maxime simplex est. Latine quodam editiones ferunt: Roma est homini devorare sanctos; alia: Devorare, vel devorare sanctos. Genuina lectio est, devorare. Veteres manuscripti: codices pro-

queus est homini deglutire sanctum, et post vota ad inquirendum. Roma vir à fortitudine habet etymologiam, ROMA, homo à terra. Sensus versiculorum est: Cum homo quilibet de se sit ignarus et impotens ad viam suam, vel intelligendam, vel percurrendam, quantumvis alioqui sit fortis et prudens, nihilominus à Domino gressus viri (sive gentis), supple reguntur, vel potius firmantur et roborantur à Domino; q. d.: Non gloriari fortis in fortitudine sua, neque capere in sapientia sua, Jer. 9; nam quomodo intelligi homo terrenus enim suam que ducet ad vitam, viam suam que domum redoret? De qua via loquitur Christus, Joan. 10: Ego sum via, veritas et vita, quam nemo transiit inoffensus, nisi gressus illius roborantur à Domino. Nemo venit ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit enim, Joan. 6. Nulla sapientia humana sufficit ad intelligendam hanc viam. Quod si simpliciter de gressibus hominis in hæc mortali vita intelligamus, juxta Hebræos, non videtur absurdum, quia neque sufficit homini vires ad iter ingrediendum sine auxilio Dei, neque novus homo proficiens quando sit reverteris; sed omnes humanas actiones moderatur Deus; q. d.: Cum à Deo in omnibus pendamus, summa stultitia fuerit et vana hominis Deum contemnere, juxta sequentem versiculum: Roma est homini devorare sanctos, vel juxta Hebræum, loquens, vel scandalum, si quidem devoraverit: quod Hebræi de crassis sacrificiis intelligere possunt, sive de his, que Deo devota fuerant, aut etiam de hostis pro peccatis, quibus vesci nisi solis sacerdotibus nemini legitur. Nos sanctum devorare dicimus Dei charismata in vitam accipere, et accepta remissione peccatorum, veluti solet canis ad vomitum redire, 2 Pet. 2, contempto exortum Sanctos, per quem lapina carnis est, et non liberati animus. Psal. 124: demum in laqueo diaboli incidere, et sublimi per tota liberationem querere de laqueo. Alii sic: Scandalum (vel ruina) est homini devorare sanctum, juxta sensum predictos, et etiam est homini loquens (sive scandalum) post vota inquirere modum quo possit minime obligari, vel quo minus reddat quod sœverit. Aliter: Roma est homini qui devoratur sancta, et postea querit tondere alia, quasi nihil referat vel integritatem servari per penitentiam, que est secunda post naufragium solida, remissionem habere. Antiquam editionem, hæc est, Septuaginta, magis accedere ad Hebræam veritatem quam nostras etiam testatur Beda: Mucipula est viri ceteris quipiam propriam significacione; postea enim votum scilicet, punire conungit. Sic Septuaginta, qui subaudiis quibusdam vocibus sensum assuevit auti qui maximo nihil attridet.

VERB. 26. — DISSIPAT IMPIOS REX SAPIENTIS, ET EXCVAVAT SUPER EOS FORNICES (4). Hebr.: Et relictos

et post vota retractare, legunt: Et post vota tractare. (1) Dissipat impios rex sapiens, et reprobos impiis vincen: hoc est, prout fecerunt, ita eis facit punita iustitiam. Vix 278 rei motum et rationem, seu forum et circumstantias passim apud Rabbinos dignum, peritâ significatione illâ ex Prov. 25, 11: Verbum sapientum cum circumstantiis suis, sive modo et ratione suis; hoc est, observatis circumstantiis temporis, loci, persona-





Exra hunc versiculum obscurissimum ut pendat à peccata diluit, et ea que admitti poterant compescit; que sumpta ab exterioribus plagis, concussa menti ponantur vulnera intelligit. Unde scriptum est: *Livor vulneris abstergit mala, et plaga in secretioribus ventris.* Mala enim livor vulneris abstergit, quia flagellorum dolor vel cogitatio, vel perpetua negotiorum diluit. Et post nonnulla: *Livor ergo vulneris abstergit mala, et plaga in secretioribus ventris, quia cum exterioribus percussis, ad peccatorum nostrorum monumenta tacite afflicti que revocatur, atque ante oculos nostros emittit que à nobis sunt male gesta recedimus, et per hoc quod foris patimur, magis intus, quod fecimus, dolimus.* Unde licet inter aperta vulnera corporis, auspiciis nos abiat plaga secreta ventris, quia sicut nonnulla privati operis occultantur, etiam si aliis et sibi per percussiones lacerantur, quasi quodam plaga, percussiones sunt lamenta compunctio. Et sic dicitur hoc loco: *Per livorem quippe vulneris disciplinam insinuat corporis percussiones, et plaga verò in secretioribus ventris, sunt interna mentis vulnera, que per compunctionem sunt: sicut enim ventris cibus recipitur extenditur, ita mentis pravitas cogitationibus dilatata sublevari.* Abstergit igitur mala, et livor vulneris, et plaga in secretioribus ventris, quia et disciplina exterior culpas diluit, et extenuat mentem compunctio pronuntiat ultione et transigit. Sed hoc inter se utrumque hæc differunt; et quod plaga pressuram dolent, lamenta compunctio enim sapunt. Illa affligunt cruciant, ista red-

## CAPUT XXI.

1. Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini; quocumque voluerit, inclinabit illud.
2. Omnis via viri recta sibi videtur; appendit autem coris Dominus.
3. Facere misericordiam et iudicium, magis placet Domino, quam victimam.
4. Erratio peccatorum est dilatatio cordis; latera impiorum peccatum.
5. Cogitationes robusti semper in ambulantiâ, omnis autem plagarum semper in egestate est.
6. Qui congregat thesauros linguâ mendacii, ravis et excors est, et impingetur ad liquescentis mortis.
7. Rapina impiorum detrahent eos, quia noluerunt legere iudicium.
8. Perversa via viri, aliena est; qui autem mundus est, rectum opus ejus.
9. Melius est sedere in angulo domus, quam cum muliere luxuriosa, et in domo communi.
10. Anima impii desiderat malum; non miseretur proximo suo.
11. Maledictio pestilente, sapienter erit parvulus; et si sceleret sapientem, sumet scientiam.
12. Excogitatus de domo impii, ut detrahat impius à malo.
13. Qui obtinet aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non evadent.
14. Manus abundantium extinguunt iras, et domum in sinu indignationem maxillam.
15. Gaudium iusto est facere iudicium, et parer operantibus iniquitatem.
16. Vir qui erraverit à viâ doctrinæ, in eorum gigantum commorabitur.

presidente, et sit similitudo: *Quocumque modum gloria juvenem est fortitudo eorum, et honor eorum sapientia cana et natura: sic livor et purulentia in vulnere carum diluit et purgatio mali.* Melius magis placet sensus Sapientie magis dignus, nempe ut intelligamus metaphoram tractam à corpore ad animam; p. 4. Quod in vulneribus corporis videmus fieri, idem sententiam de plagis mentis. *Collectio purulenta in vulneribus fecit ad sanitatem et purgationem mali, et plaga que fit in penetrabilibus ventris; hoc est, animo morbi eodem modo curantur per livores et saniam in unum locum collectam; dum ad memoriam peccata revocantur, dum perpendimus quam ingens malum sit Deum offendere, dum de gravitate et facilitate peccandi cogitamus, et ex animo dolentes, purulentiam plagarum anime per intelligentiam ad unum veluti locum revocare videmus et purgare.* Alii per malum hominem intelligunt, et similitudinem ad hunc modum deducunt, ut *vulnera que sunt in extremâ cute, et plaga que aliis inunguntur, velut ad interna et viscera, cum dolore et malo curantur; sic malus homo nunquam nisi suo damno caput, neque castigatur nisi per dolorem.*

etiam dum affligunt. Per illas in afflictione moror est, et per hæc in morore felicitas. (Corn. à Lap.)

## CHAPITRE XXI.

1. De cor de roi est dans la main du Seigneur, comme une main courante; il le fait tourner de tel côté qu'il veut.
2. Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites; mais le Seigneur pèse les coeurs.
3. Faire misericordie et justice, est plus agréable au Seigneur, que des victimes.
4. L'orgueil du cœur rend les yeux aveugles; la langue des méchants est un péché.
5. Les pensées d'un homme fort produisent toujours l'abondance; mais tout pressé est toujours pauvre.
6. Celui qui amasse des trésors avec une langue de mensonge, est un homme vain et sans jugement; et il s'égarera dans les filets de la mort.
7. Les rapines des impies seront leur ruine, parce qu'ils n'ont pas voulu agir selon la justice.
8. La voie corrompue de l'homme est une voie étrangère; mais quand l'homme est pur, ses œuvres sont droites.
9. Il vaudrait mieux demeurer en un coin, sur le haut de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune.
10. L'âme du méchant desire le mal; et il n'aura point compassion de son prochain.
11. Quand un homme contieugieux sera puni, le simple en deviendra plus sage; et s'il s'attache à un homme sage, il acquerra la science.
12. Le juste pense avec application à la maison de l'impie, pour retirer les méchants du mal.
13. Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre, criera lui-même, et ne sera point écouté.
14. Un présent secret étient la colère; et un don qu'on met dans le sein, apaise l'indignation plus grande.
15. Le juste trouve sa joie dans la pratique de la justice; mais ceux qui commettent l'iniquité, sont dans l'effroi.
16. L'homme qui s'écarte de la voie de la doctrine, demeurera dans l'assemblée des géants.

17. Qui diligit epulas, in egestate erit; qui amat vinum et pingua, non distabit.
18. Pro justo datur impius, et pro rectis iniquus.
19. Melius est habitare in terrâ deserta, quam cum muliere rixosa et iracunda.
20. Thesauros desiderabilis, et oleum in habitaculo iusti, et impudens homo dissipabit illud.
21. Qui sequitur iustitiam et misericordiam, inveniet vitam, iustitiam et gloriam.
22. Civitatem fortium ascendit sapiens, et destruxit robur fiducia ejus.
23. Qui custodit es suum et linguam suam, custodit ab angustis animam suam.
24. Superbus et arrogans vocatur indoctus, qui in ira operatur superbia.
25. Desideria occidunt pigrum; noluerunt enim quidquam manus ejus operari.
26. Totâ die concupiscit et desiderat; qui autem iustus est, tribuit, et non cessabit.
27. Hostis impiorum abominabilis, quia offeruntur ex scelere.
28. Testis mendax peribit; vir obediens loquetur victoriam.
29. Vir impius proaciter obstruat vulnum suum; qui autem rectus est, corrigi viam suam.
30. Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.
31. Equus paratur ad diem belli; Dominus autem salutem tribuit.

VERS. 1. — SICUT DIVISIONES AQUARUM ITA COR REGIS IN MANU DOMINI; QUOCUMQUE VOLUERIT INCLINABIT ILLUD. Hæc supplet interpres adverbium similitudinis: *Sicut divisiones, supple, sunt in manu et potest agricolam, qui pro suo commodum potest hinc vel illuc aquam derivare, prorsum in quibusdam regionibus, ubi ex more illud fieri solet; ita cor regis et voluntatem sive consilium solet Deus inclinare pro aut voluntate, vel in bonum subditorum, vel in malum et peccatum, hoc exigentibus populi peccatis: nam, ut supra scriptum est, per me regis regnabit, c. 8; et: Propter peccata populi facti hyperbolum regnare, Job. 34. Quid si cor regis sit in manu Domini, quid maxime libertum videtur quanto magis reliquæ vires et apparatus bellicus quilibet ingens? quanto magis alii privati homines? ut referatur versus ad precedentia, qui iniquitatem omnia secreta ventris. Aliter: Sicut divisiones aquarum, scilicet sunt in manu Domini, qui precipit dicens: Fiat firmamentum, et dividat aquas ab aquis, Gen. 1; qui dicitur mare Rubrum in divisionem, Psal. 136; qui dicit super iustos et iniquos, Matth. 7; et Iudæis transiuntibus Jordanis fluenta subsistere fecit, eadem facilitate corda regum dividat. Possunt hæc ad mysterium Baptismi referri, ut intelligamus: Sicut Ministri est aquam dividere immergendo corpora, ita est Dei corda sanctificare Christianorum, qui sunt voluntas acquisitionis et regale sacerdotium.*

17. Celui qui aime les festins, sera dans l'indigence; celui qui aime le vin et la bonne chère, ne s'écartera point.
18. Le méchant sera livré pour le juste, et l'injuste pour ceux qui ont le cœur droit.
19. Il vaut mieux s'installer dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et colérique.
20. Il y a un trésor précieux et de l'huile dans la maison d'un juste; mais l'homme impudent dissipera tout.
21. Celui qui exerce la justice et la miséricorde, trouvera la vie, la justice et la gloire.
22. Le sage s'est rendu maître de la ville des forts, et il a détruit la force où elle metait sa confiance.
23. Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme de pressantes afflictions.
24. Le superbe et le préoccupé passera pour ignorant, parce que dans sa colère, il se commet en des actions d'un insolent orgueil.
25. Les desirs tuent le paresseux; car ses mains ne veulent rien faire.
26. Il passe toute la journée à faire des souhaits, mais celui qui est juste, donne et ne cesse point de travailler.
27. Les hostes des méchants sont abominables, parce qu'ils les offrent du fruit de leurs crimes.
28. Le témoin menteur périra; celui qui obéit sera victorieux dans ses paroles.
29. Le méchant fait paraître sur son visage une assurance effrontée; mais celui qui a le cœur droit corrigira sa voie.
30. Il n'y a point de sagesse, il n'y a point de prudence, il n'y a point de conseil contre le Seigneur.
31. On prépare un cheval pour le jour du combat; mais c'est le Seigneur qui salue.

## COMMENTARIUM.

VERS. 2, 3. — OMNIS VIA RECTA SIBI VIDETUR, APPENDIT AUTEM CORIS DOMINUS (1). FACERE MISERICORDIAM ET IUDICIUM MAGIS PLACET DOMINO, QUAM VICTIMÆ (2). Hæc versiculi jam erecti ignorantiam et ad-

(1) Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites. L'homme apparence aisément tout ce qu'il fait; sa voie lui paraît droite, et son intention pure; mais il peut y avoir au fond de son cœur un dérèglement qu'il ne connaît pas. Cette parole a rapport à celle qui a été dite auparavant, qu'il y a une voie qui conduit droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.

On peut ajouter encore ce sens à cette sentence: *Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites, parce que ce sont des voies de l'homme, et que c'est lui-même qui les a choisies.* Nous devons donc extrêmement craindre de nous faire nous-mêmes une voie, et d'entrer par une inclination tout humaine et sans consulter Dieu; dans des engagements qui peuvent quelquefois durer toute notre vie.

Mais le Seigneur pèse les coeurs. L'homme ne voit pas même son cœur, bien loin d'en peser les mouvements; mais Dieu le voit, le pénétre, en jure, et c'est sur cette recherche si exacte qu'il nous jugera. Il ne faut donc pas nous contenter des apparences, et nous devons être sincères à Dieu comme David: *Éprouvez-moi, mon Dieu, et connaîtra mon cœur, c'est-à-dire, faites-le moi connaître. Proba me Deus, et crito cor meum.* (Sacr.)

(2) *Facere iustitiam et iudicium, plerumque humanitate usque ostendit esse qui eligitur Jovis pro sacrificio, magis placet Jovi quam sacrificium.* Idem jam dicitur Salmistæ ad Salm. 15. 22. longè lectus esse et

perbiam humanam reprehendit sapiens, que tota à Deo pendere recusat, superbia, cap. 4 et 16: *Est via quæ videtur hominibus iustitia; novissima autem ejus deducit ad mortem.* Sibi ipsis fere blandiuntur homines, et libenter patrocinantur suis etiam vitis, in quibus dum sese oblectant, ad mortem perveniunt. Cæterum qui vias suas relinquunt, etiamsi videantur recte in oculis suis, et Dei sapientia auscultant, in captivitatem rediguntur inter lectam in obsequium Christi, 2 Cor. 10, dirigit inania corda, et confirmat gressus eorum qui incedunt, non in via quæ illis recta videtur, sed in via Domini, quæ est iustitia et iudicium. *Aliter: Dominus ponderat (vel apponit) corda, et magnum discrimen ponit inter viam et viam, et non solum non probat omnem viam, hoc est, actionem humanam, sed etiam inter ea quæ sunt bona et in lege præcepta latissimum vult esse discrimen, et sequitur: Facere iustitiam et iudicium, q. d.: Quamvis hominibus et sacrificia præcepta et descripta in lege videantur propius ad Dei honorem spectare quàm alia que homo in homines exercet, tamen is est Dei opus, maxime amor in hominem, ut illa sint apud eum opera sanctissima que hominibus maxime prosunt: eodem modo sunt iustitia, in eo sensu quo superius exposuimus (attendite ne iustitiam vestram faciatis coram hominibus, Matth. 6), et iudicium; que tantum sunt Deo gratiora quàm illius bonitatem propius exprimit. Operam dare ut inopiam necessitati succurratur, et ut nempe patitur injuriam, nemo inferat extra poenam condignam, Dei presentiam inter homines quo tam modo representat. Aliter: Multæ viæ sunt hominum, hoc est, magna religionis varietas, et divini cultus diversissimi ritus, quibus ad Deum tendere hinc inde conatur ignorantia; sed Dominus qui corda ponderat, unam solum approbat fidem; quam olim Iudei variis hostiis et sacrificiis celebrabant, que pro tempore legis fuit electissima etiam homini; verum Dominus, qui corda perpendit, aliam nunc præfert viam, quam iustitiâ et iudicio frequentant Christiani, juxta illud: *Discite quid car: Misericordiam volo, et non sacrificium, Matth. 8.**

**VERB. 4. — EXALTATIO OCULOREM EST DEVIATIO**  
CORDIS: LUCERNA IMPIORUM, PECCATUM (1). Alii sic vertunt: *Novale impiorum, peccatum.* Aliter: *Aratio impiorum, peccatum.* Vox 72 ambigua est; lucernam significat, novale, vel arationem: et hinc sensum sequuntur Hebræi plerique omnes. *Exaltatio oculorum* elationem mentis significat et arrogantiam, cum quis sibi placet, et sine sapientia nullam tribuat. *Cordis devitatio* desideria et concupiscentias significat; alioqui in bonam partem, latitudinem amoris et charitatis acceptus Deo quod æquum est et iuxta facere, quibusque sacrificiis. Quod scripsit inculcatur. (Rossmüller.)

(1) *Exaltatio oculorum*: superbia, desipientia; est: deest Hebr.: *dilatatio cordis*: vastæ cogitationes, præ identitâ; *lucernitas*: unde Septuaginta *in peccatis suis*. *Lucerna* sive lux, gloria impiorum: pro quo Joëmus habet Chald. Alii vertunt: *Oculatio*, id est, opera, curæ, studia impiorum: hæc omnia peccatum sunt, Deo exosa sunt, mala sunt, et peccato debitas poenas accipiunt. (Bossuet.)

inexplebilem affectum, juxta illud 2 Cor. 6: *Quæstrum patet ad vos, ò Corinthis; cor nostrum dilatatum est: non angustiamini in nobis.* Sensus tandem versiculi ex præcedente pendet, ostendens qui sunt quibus *vie videtur recta*, hoc est, qui sibi placent in suis vitis potissimum, videlicet quibus sunt *oculi sublines*, et quibus *cor amplum et latum* et variis desideriis obnoxium. Horum via est peccatum. *Aratio impiorum*, hoc est, studium et cogitatio, est peccatum. Aliter: *Elatio oculorum est peccatum, et dilatatio cordis est peccatum, non via recta, ut pluribus videtur; imò est novale impiorum.* Metaphora tracta ab agricultura, vitâ omnium laboriosissima. *Arandi laboribus peccandi consuetudinem* equifert Sapiens, ne quis cansetur difficultate virtutis et facilitatem peccandi. Aliter juxta aliam versionem, nempe *lucerna impiorum*, quam sequitur Chaldeus, *impii*, qui non habent lucernam Domini, hoc est, spirituum illum celestis gratiæ, de quo nuper discimus, quod *Deus sufflavit in Adamum*, Gen. 1, et Christus in discipulos, Joan. 20, dicens: *Accipite Spiritum sanctum* (de qua lucerna dictum est nuper); sed pro illa lucerna habent elationem oculorum et dilatationem cordis; et proinde eligunt neque viam iustitiæ neque iudicii, neque viam divini cultus, sed consuetudinem peccandi, que illis *recta via videtur*. Prior expositio est melior.

**VERB. 5. — COGITATIONES ROBUSTOREM, SEMPER IN**  
**ABUNDANTIA: OMNIS AUTEM FIGUR IN EGREDITATE EST.**  
Hebr.: *Cogitationes strenni ad abundantiam; et omnis festinus (vel preceps) ad inopiam, vel defectum.* Hic versiculus explicat quomodammodo præcedentem, juxta priorem intelligentiam, ut *Novale pro cogitatione* accipiatur: et studio impiorum, quod est ad peccatum. *Cogitationes et studia strenni, vel solliciti*, non ad peccatum neque ignominiam, sed ad incrementum sive dignitatem, juxta illud: *Omni habenti dabitur, et abundabit, Luc. 19.* Et *omnis festinus, q. d.: Sollicitudo et diligentia abundantiam parit, sive in bonis externis, sive in bonis animæ et sapientiâ. Sed preceps, qui intelligentiæ caret, ad defectum etiam, tantum abest ut loqueretur aliquid, ut etiam peccatam faciat eorum que habet. Sensus hujus secundæ clausulæ non est alienus ab eo quod lectum est cap. 20: *Hereditas ad quam festinavit in principio, in novissimo benedictione corripit.* Et ut ad opes appetendas reverti possimus sollicitudo et festinus, ita quoque ad sapientiam, in qua sollicitudo et diligentia laudatur, juxta parabolam evangelicam, Matth. 13, *de homine querente bonas margaritas, et invenit unâ pretiosâ, dedit omnia, et comparavit eam. Preceps et festinus est, qui nec ætate nec prudentiâ maturus docere festinat antequam discat, qui ad sermum magistratus vel gradus et dignitates ecclesiasticas properat, quæ pro dignitate oliro nequit, non ad honorem, quem assequuntur ii qui cum sollicitudine, ut inquit Paulus, Rom. 12, præstant, sed ad defectum non solum honoris, quod præmium virtutis est apud homines, perveniunt, sed defectum quoque gratiæ et meriti, que Deus largitur his qui laborant in vineâ Domini, his vero qui cum sollicitudine negotiantur in pecuniâ**

Domini, dicentes: *Ecce mea tunc decem minas acquisiit, respondebitur: Et tu esto super decem chitatas, Luc. 19.*

**VERB. 6, 7, 8. — QUI CONGREGAT THESAUROS LINGUA**  
**NEBACHI, VANUS ET EXORUS EST, ET IMPINGETUR AD**  
**LAGEOS MORTIS (1). Septuaginta secutus est D. Hieronymus, qui sic habent: O Regibus congregantur videtur**  
**quædam, puerum liberos eti magister. Quædam. Hebr.: (Opus**  
**vel congregatio) thesaurorum linguâ mendacii, vanitas**  
**impulsa querentium mortem.) RAPINA IMPIORUM DETRAHENT EOS (2), QUI NOLEBUNT FACERE JUDICIUM.**  
Hebr.: *Rapina impiorum manebit cum illis, qui renuerunt facere iudicium.* PERVERSA VIA VIRI ALIENA EST DEO: QUI AUTEM MUNDUS EST, RECTUM OPUS EJUS (3).

(Hebr.: *Evera via viri impij et alieni; mundi autem rectum est opus.* Per honesta studia et legitima, per diligentiam, non per precipitantiam perveniendum est ad incrementum sive opum sive honorum, præsertim non linguâ mendacii, hoc est, perferendo falsum testimonium, sive quocumque fraude: nam tales opes non poterunt servari neque recondi: sunt enim velut res aliqua vana, velut stipula que vento impingitur, in qua nullus est fructus. Qui hoc facit, *vanus et exorsus est*, vel, ut est in Hebræo, *vanitas projecta querentium mortem*; hoc est, qui hujusmodi colligit thesauros, indunt operam, fructum ex illis non referunt: imò qui mendacis querunt ditescere, *mortem sibi querunt*, vel quod falsis testis legem talionis debebat sustinere, vel quod hi qui injuste ditescunt æternam mortem promerentur. Duo maxime incommoda et mala ex thesauris male per mendaciam acquisitis: primum, quod facile evanescent; secundum, quod mortem afferant. *Thesauri per linguam mendacii collecti sunt quibusdam ex Hebræis sapientia secularis, que fidei Scripturarum adversatur, et proinde multa nocentur.* Nos verò non solum philosophorum mendacia, sed et hæreticorum technas per hujusmodi thesauros intelligimus, quibus sibi majorem in modum

(1) *Qui colligit thesauros per linguam mendaciam, sive falsum, scilicet adulando, fallendo, calumniando, falso testimonio in iudiciis, vel dolo in contractibus cum proximo. Opus hic ponitur pro collectione, et hæc, pro collectis; vel opus, pro ipsa substantiâ, etc., ut opus idolorum pro idolis. Isa. 44, 24. Vanitas copulata. Vel impulsus sub. est id est, ut res inanis, palea vel gluma, que vento propellitur hinc illic: non ponitur male: sed propulsa, inster fortis diffusa aut dissipata: vide Psal. 1, 8, et 88, 5. Alii: Est vanitas et res que propulsa, est quasi vapor dissipatus; 727 idem hic ad verbum querentium (intelligi) eos id est, tenet. Sensus: Opus malis artibus parte et cito dilabentur, et exitum conciliant dominis earum, quorum vite ob illas multi insidantur; et mortem æternam illis afferunt. *Querentium, etc.*, eventualiter, non intentionaliter. *Querere mortem* aliquid est operam dare ut illi nocens: Psal. 71, 15, 24, Prov. 11, 27, etc. Ex Mariana, Gejero, Marcero et Junio.*

(2) *Qui Diripit, remissio impiorum perdit eos* id est, Deus convertet impiorum rapinam in eorum perniciem, quia noluerunt facere iudicium, id est, iustitiam servare. (Maldonat.)

(3) *Perversa via est homo peccati, hoc est, improbus; sceleratus: at qui perna et mundus est corde, rectus est in operibus suis.* (Lud. Cappellus.)

placent, et in scientiâ divites esse videntur, cum revera pauperes sint, ut qui se divites et doctos in erroribus existimant. *Rapina impiorum manet* eos. Alii: *Rapinam impiorum adducit Dominus super eos.* De opibus per fraudem et mendaciam collectis dictum est: *nunc de illis que vi et rapinâ acquiruntur, ab his videlicet qui iudicium et æquitatem facere recusant.* *וְעַל יְהוָה יִדְּבַר הַיָּדְּוָה, morem, consuetudinem nonnunquam significat; ut sit sensus: Qui, consueti vivendi normâ relictâ, rapinis et oppressionibus vivere maluit, allquando penas luent à Domino, qui reducet rapinam in eos.* Alii sic exponunt: *Rapina eorum contert eos.* Melius: *Rapina eorum habitabit, vel peregrinabitur, cum illis, juxta illud, Apoc. 14: Opera sequuntur eos; ut respondeat ad superiorem clausulam, q. d.: Male acquisitæ opes non manebunt, sed rapina manebit et ad iudicium veniet: quia noluerunt facere iudicium, ad iudicium adducentur.* *Perversa est via viri, et aliena.* Interpres supplavit, à Deo. Alii subaudiunt ad hunc modum: *Perversa est via viri impij, et aliena est, supple à Deo.* Tertia expositio est hujusmodi: *Perversa hominis via, aliquando est viri, aliquando est aliena ab homine; q. d.: Vir perversus est sibi ipsi dissimilis, juxta illud: Vir duplex animo est incontentus in omnibus viis suis, Jac. 1; sed viri mundi opus est rectum, non inversum.* Ambiguitas Hebræi sermonis parit hanc ambiguitatem et multitudinem sensuum, quorum postremus optimus est.

**VERB. 9. — MELIUS EST SEDERE IN ANGULO DOMATIS,**  
**QUAM CUM MULIERE LITIGIOSA, ET IN DOMO CONIUGII (1).**  
Sic interpret. Hebr.: *Melius est habitare super angulum tecti, quàm cum muliere litigiosa in domo societatis.* Sensus hujus versiculi non est multum diversus ab eo quod scriptum est, cap. 19: *Tecti iupiter pertrahantia, litigiosa mulier.* Nam utroque loco docet Sapiens, in familiâ nullam majus incommodum esse posse quam uxorem parum morigeram habere. *Super angulum tecti, sive pinaculum, nihil aliud est quàm sub dio; et erit sensus: Satis est carere uxore et tecto, quàm capaces habere ædes, que nobis et aliis sufficiunt, cum uxore rixosa.* Interim iustitiam filium Sapiens non ducendum uxorem malam, etiamsi cum eâ sit habiturus quàmlibet pulchras ædes et fundos. *Juxta sensum mysticum, mulier litigiosa est Ecclesia malignantium sive hæreticorum, que contentiosem et rixum nullum modum neque finem facit; cum quod existeret mansionibus atque domatibus nullo modo debemus, sed potius, inquam passer volitans, in tecto.* Super tectum manere est carnem domare, inquit Augustinus. Omnia potius relinquenda docet quam curâ tali muliere consentiendum.

**VERB. 10. — ANIMA IMPII DESIDERAT HALCUM, NON MISEREBITUR PROXIMO SUO (2). Aliter: Non erit gratus in cen-**

(1) *Melius est sedere in angulo domatibus, tecti: sub dio: in domo conatus: sub tecto cum aliis.* Melius est pluviam irruentem pati, quàm rixosa mulieris contumelias, et hanc convitiorum gradum. Supra, 19, 15, infra, 19. (Bossuet.)

(2) *Impius in malum et ad male agendum totus inclinat: gaudet de malo proximi sui, nec parcat vel*

lis ejus amicus illius; vel: Non invenit gratiam in oculis illius amicus ejus. **W22** forte pro amicitia tenuiter exprimitur et conceperunt, que in bonis magna et parte sociata est, in malis hominibus vehementer viget, et ad malum continuo instigat et impellit. Sic enim interpretatur, desiderat malum, studet malum facere. Et cum benevolens non malevolis conciliatur amicus, mirum esse non debet si parum gratus habeatur aut apud ad amicitiam qui malum facere gaudet. Nam qui totus suam libidinem sequitur, qui malum quod animi illius conceperit persequere nescit, quam amicum obtulerit, quam eos illius benevolenter, gratiam in oculis alterius non invenit, vel gratiam non habet. Amicus vero ille apud quem gratiam iure debet, est ille qui ad aures dixit: *Tus amicus tui caris si fecerit quae precepi tibi, Joan. 15.* Hinc amico placere non potest amicus dederit malum, sed que dicit ad sponsum: *In nocte qua tui quam diligit amicum meum, Cant. 5.*

**VERB. 11. — MALICATOSE SILENTES BENEVOLOS ERIT AVULSUS; ET SI SUCCESSIVE FACILEM, SURT SQUILIAM (1).** Hebr.: *Dum pavitur derisor, sapientiam capiet imperitios; et cum dederit intelligentiam sapientiam, accipiet scientiam.* Sunt qui castigatione indigent, et sunt quibus aliorum exempla sufficienti pro a malis cohibentur. Similiter ad virtutis studium sunt qui proceptoribus egent, et sunt qui socrate ingenio aliorum facile sequuntur exempla. *Derisor*, quem Hieronymus Septuaginta secutus, vertit *penitentem*, is est qui leges, sea Dei, seu civiles, deridet et contemnit, et omnia sibi licere putat. Hinc castigare oportet, non solum causam, sed etiam imperitiorum, qui male exemplo ad malum facile declinant: ceterum cum viderit *derisor*, qui summi licentia peccare solebant, *pavore*, a malefaciendo discent abstinere, que celestis philosophia prima pars est: *Declina a malo*. Quam sit in republica necessarium malis subditis dare poenas, hinc videre licet. Gentilis populus vehementer imperitios et simplex, qui dicitur *lupus*: *Pater meus es, Jer. 2.* *Sapere incipit egregio postquam viderit pestilentiam Judaeis et derisores Domini Servatoris meritis dare poenas; et cum ab Apostolis intellectum sive primum intelligentiam accepisset, cognoscendo Deum videlicet, in Scripturarum scientiam vehementer profecit et doctus evasit. Quod ad contextum spectat, potest esse duplex sensus: Cum quis intelligentiam dederit sapientiam, scientiam etiam accipiet; vel: Cum tui ex sapientia dederis intelligentiam, nihil illius exemplo aliam scientiam accipiet. Prior intelligentia est melior. Sunt qui sequuntur aliam huius verbi **7277** significationem, nempe *prosperare agere*; et erit sensus versiculi, *imperitios sapere*, ut dictum*

amico, quem nihilo magis colet, quam exterrum. Hebr.: *Non gratus erit in oculis ejus amicus ejus.* Peccatori amico illum non prospere, neque ullam illius rationem habebit. Desit impio amico, amicitia, misericordia. Septuaginta plane aliter interpretantur: *Amicus tuum desiderat malum: nemo ejus misericordiarum.* (Galmet.)

(1) Exponitur supra, cap. 19, in fine. *Et si acceteris, scilicet parvulus sensu alterius penam terribis, amicitiam, id est, boni notitiam, qua principum sapientia est timor.* (Lyramus.)

est, cum per judicem derisorem poenas dare vident; sapientes vero, cum omnia ex amicitia sententia contingere vident sibi, ducunt scientiam; hoc est, dei benignitatem agnoscent, scientes se de manu Dei omnia sive bona sive mala, hoc est, prospera vel adversa suscipere.

**VERB. 12. — EXCOCIAT JUSTUS DE DOMO IMPII, ET DETRAHAT IMPIOS A MALO. Hebr.: Diligentem considerans justus de domo et familia impij, pervertit impij ad malum.** Sensus huius non est alienus a superioribus, videlicet, supplicia malorum multum professe bonis, et esse hinc maximam causam quod Deus in hoc via nonnumquam subvertit familias impiorum, ut non relinquit, juxta phrasin Scripturæ, *mingentem ad portentum.* Ad senem integrum contextus quaedam suppleta sunt ad hunc modum: *Considerat (vel perperit) justus cum amicum diligenti. Ad verbum: Fecit intelligere cor suum (supple quid venturum sit) domi et familiarum, hoc est, liberis, impij; et cum diligenter consideraverit, intelligit quod Dominus auvertit impij ad malum impiorum, propterea quod poenis levioribus non corriguntur. Et hic sensus pendet ab eo quod processit: *Cum pavitur derisor, sapientiam capiet imperitios et simplex; verum impij non capi utilitatem aliquam vel ex suis vel ex aliena castigatione; et proinde tandem post leviores poenas, famitiam illius penitus subvertet Dominus in malum et ignominiam illius.* Quod cum alius tim Pharaon non venisse legitur. Justo enim hujusmodi mala longe ante prevaleret per sapientiam; ut non sit minima sapientis laus, mala ventura prius intelligere quam venient. Aliter: *Justus qui intelligit (vel intellectum parat) ad domum impij, quasi ei placerent que aguntur in domo impij, hic justus auvertit impij ad malum, hoc est, corroborat impij et malum facit. Prior expositio est melior.**

**VERB. 15. — QUI OBTRAT AUREM SUAM A CLAMORE PAUPERIS, ETIAM IPSE CLAMABIT, ET NON EXAUDIATUR (1).**

(1) Hebr.: *Et non responderit ei; Septuag.: Qui obtrahit aures suas ne audiat infirmum, et ipse invocabit; et non erit qui exaudiat. Obturare aurem suam, loqui dantes, metaphorice positum est pro nolle audire, et se gerere quasi non audiat aliquid clamorem, ino declarare sibi alterius clamorem esse molestum. Et bene non dicit ad presentem, sed ad clamorem; et quorumdam ineluctantiam designat, qui non solum precibus eorum non excutitur, sed nec clamoribus sperantur ad audiendum. Proinde justus talibus duplet malum eventurum subjungitur: Primum, quia etiam talis clamabit, quo significatur ipsum in gravem aliquam calamitatem casurum, que ipsum clamare prius angustia compellet. Secundum, quia etiam cum clamabit, et amicus proclat, contumeliosus imperatoris rationem et subsidium, non exaudietur juxta illud Psalmi: *Clamaverunt, nec erant qui saltem faceret; ad Dominum, nec exaudiet eos.**

Ratio huius sententia est lex talionis sapientia a Deo etia Christo, Luc. 6: *Eandem quoque mensuram, quae fuerit, remittetur vobis, sicut ab hominibus, nisi tantum tribuere a Deo, qui sicut in misericordes misericordiam in duros duros est, praesertim quia ipse est pauperum pater, ac beneficentiam vel ditionem erga eos sibi arrogat: unde eius contra divites aversa ad se clamantes exaudit. Rursus duros, qui Deum in pauperem, et ex pauperem ad se clamantem non audiat, is sane dignus est, ut vicissim clamans ad Deum ab eo non audiat. Iuda Chald. vertit: *Vocabit quoque Deum, et non exaudietur.**

Ingens laus munificentia in pauperes et eos qui angustiis premuntur, ut puta quantum cunctis Deis suam aestimat, et benevolam se praebeat his qui pauperes amplectuntur, rigidum vero et implacibilem his qui necessitatibus pauperum non succurrunt. Et secundum Hebraeos habet duplicem sensum, qui obturat aurem suam: 1° Qui audire non vult, sed se surdistrum efficit, obturat aures clamorem pauperis, ne eum audiat; 2° qui nulla proclibus neque clamoribus superatur, cum tamen aures plenas et obturatas quodammodo clamoribus habet, et nihilominus sustinet, neque ad optulendum properat: *Hi clamabant, et Dominus non exaudit illos.* O benignum et clementissimum dispensationem Dei optum maximi, qui in re tam facili remissionem peccatorum dignatus est constituere! nempe in pecuniis aut minio subsidio quod pauperibus largitur, tantam praeterea curam erga pauperes et afflictos perit, ut in eorum subsidio divitum salutem reponat. Ad illius clamorem qui dicitur in Ps. 88: *Fogo non pauper et dolens, aures clausurus Scribae et Pharisaei; et propterea clamabant aliquid una cum alijs qui ei*

et S. Cyprino: *de Opere et Eleemos. — Et ipse invocabit Deum, et non erit qui exaudiat; et Syrus: Deum invocavit, et non responderit.* Exemplum est in divite Epulone qui clamantem Lazarum non audiens, in gehennam pro refrigerio etiam ad Abraham, ab eo non est exauditus. Juste tamen aqua petiti hoc impetravit, qui misericordiam Lazaro negavit. Desiderat gratiam, qui succurrat mihi. *O dicit quid fronte peti quidem, qui noluit porrigere manum ad S. Aug. serm. 257 de Temp. Unde idem S. Aug. hom. 25 de Verbis Domini secundum Lucam, agens de divite et Lazaro et Poissante tur, ut, pro divitis poena, refrigerium pro pauperis tate, pro purpura flamma, refectio pro nodis, et alia sibi aquila staterae; et non innotuit modus illius mensurae: in qua, ait, mensi fuerit mensura, et haec mensurae volis? sed uterque in poenis miseris et cordis dicit, quia ipse, dum viceret, noluit miserari; idem regius dives non exaudiat in tormentis, et quia rogantem pauperem non exaudivit in terris. Dives et pauper duo sibi sunt contraria: sed iterum et duo sibi sunt necessaria. Nullus indigeret, si invicem se supportarent; et nemo laboraret, si se ambo et juvarent. Dives propter pauperem factus est, et pauper propter divitem. Pauperis est orare, et divitis erogare: Dei est pro parvis magna pensare. De misericordia ejus parva, magna miserum copia. Evacuandus est ager pauperum, cito reddit dominantibus fructum. Via estis pauper, per quam venietur ad Patrem. Incipe ergo erogare, si non vis erare: ne a patrimonium tui, quo es ligatus, compedem in haec vita resolve, ut libere ad caelum posses accedere.*

Deinde hinc quomodo stultus est illa Philonis quid Maxim. serm. 7: *Talem te servis et miseris praesta, e qualem Deum in te esse velles: ut enim audiamus, et sic a Deo audiamur; atque ut intuemur alios, sic Deus nos intuebitur; offeramus ergo misericordiae et misericordiam, ut simili similes consequamur.* Et illa S. Gregorius septuagesimo 218: *Orationem pauperis non exaudit hominibus, qui equum non exaudit.* Exaudi loc. 5 Biblioth. SS. Patrum. In his sibi sententia sapienter, et bene christiane; et illa S. Gregorius in carni: *Pauper accessit, et nihil consecutus abiit.*

Metu. *Christe, ne et ego memi tua excedam: Nam quod quis non dedit, accipere etiam non speret.* Hinc sciens Tobias illa mortuorum mandata filio suo, cap. 4: *Et sustinuit me hoc eloquium, et non amare. Gaudet tamen ab illo pauperem: illi enim hoc, ut non avertatur a te facies Domini.* (Coro. 3 Lap.)

seruordiam nihil fecerant: *Domine, quando te vidimus corruentem, et non parvitas te?* etc., Math. 25.

**VERB. 14. — MURIS ASSONCIORUM EXSTINGUIT ILLAS, ET NOVUM SIVE INNOXATIONEM MAXIMAM. Hebr.: Mures in abscondito tegit iram, et nimis in sinu furorem roboratum.** Est sensus geminatus variis verbis, et pendet ex precedente versiculo, de misericordia in pauperes, que si fiat juxta praescriptum Evangelij, Math. 6, nempe: *Noscat sinistra tua quid faciat dextera tua, et in ocula, non ad ostentationem, non ad vanam gloriam, sed coram eo qui videt in occulto, iram extinguet* Judaeis, sive sedabit, et mutabit sententiam illam plebani irae et furoris in illam clementissimam: *Venit, benedicti Patris mei, possidite, etc., Math. 23.* Aliter, de quocumque iudicio intelligi potest muneribus corrupto et datis secrete. Nam palam nullus, ne corruptissimus quidem, non admittit sustinet. Et erit sensus: *Murus absconditum, hoc est, acceptum a iustis, in occulto receptum, extinguat iram, hoc est, secretitatem sententiam quam contra reum proferre oportuerat. Sicut qui volunt secundam versionem potest per similitudinem confirmare primum: *Donam secrete dabit pauperibus reddi iram Dei, sicut unquam, positum in sinu iudicis, furorem et indignationem legum quilibet magnam et vehementem extinguere solet.**

**VERB. 15. — CADUM IUSTO FACERE IUDICEM, ET FAVOR OPERANTIBUS INQUITATEM. Aliter: Contrito operantibus iniquitatem.** Respondet praecedenti versiculo duntaxat juxta posteriorem expositionem, quo dictum est de his qui accipiunt munera et perveniunt iudicium. Illi quidem iudices mali, acceptis donis et muneribus, quo iudicium perveniunt, dilectum bonis exterius, sed bonis animae et conscientiae contrantur, patenter damnant; verum loco pecunie sive donorum est iusto iudici, qui corrupti non potest, laetitia et gaudium spiritus a Deo. In genero dictum intelligi potest de quocumque iusto, qui gaudium habet et laetitiam, non in luxu et libidine, non in divitiis aut deliciis huius vitae, sed facere iudicium, facere quod lex Dei praecipit: ut per iudicium intelligentium rollimus partes legis divinae, nempe moralia et ceremonialia.

In his sese oblectant iustus, vel laetitia est iusto videre alios facere iudicium; q. d. Mali et corrupti iudices, acceptis muneribus, malis placent corruptum iudicium; sed boni iudices, dum iudicium faciunt, placent bonis et iustis hominibus, qui iustitiam dicit iudicium fieri vident, et dolore afflictionum cum iniquitatem fieri intelligent. Mihi maxime placet ut ad gaudium conscientiae referatur sensus, et ad misericordiam elemosinam, quae posterum quod placet iram et extinguat furorem iudicis, affect praeterea miram conscientiam, et quicquid quae superat omnium sensum, Phil. 3: *Exultat hoc qui factum iniquitatem, nec elemosinis redimant peccata, manet tunc solum ius iudicis et fortis furor, sed etiam contrito et pavor conscientiae, iuxta illud, Iud. 66: Veritas coram non moritur.*

**VERB. 16. — VIR QUI ERRAVERIT VIA DOCTRINAE, ET CERTO GIGANTUR COMMUNITATE. Hebr.: Homo qui errat a via intellectus, in cura mortuorum respiciet. Via**

intellectus est sapientia: via et legis divinae, quae rationi et intelligentiae quadrat, vel potius quae perfectum intellectum humanum. Nam nulla via, hoc est, doctrina, humanitas tradita, perfectum intellectum humanum, neque angelicum, sola illa quae est de Deo summo bono, cujus cum intellectus humanus sit capax, et qui solus intellectum replet et saturat, idcirco via et scientia de Deo via intellectus dicitur. Vel via intellectus est vita homine rationali et creatura intellectuali digna, ut distinguatur contra viam bestiarum, tamen carnis, tamen mundi, quia in vulgus positus est, *V. Jos. 5. Quicumque igitur erraverit ab alterutra istarum viarum, non enim hominibus, sed cum gigantibus habebit, vel cum mortuis erit quies ejus, et non erit participans laetitiae, quae est iustorum, sed contritio et pavoris coram qui operantur iniquitates, nihil enim horribilius quam cum mortuis manere. Haec clausula minatur supplicium aeternae mortis his qui operantur iniquitates, quae illos manet ultra contritionem et timorem conscientiae.*

VERS. 17. — QUI DILIGIT EGESTAS, IN EGESTATE ERIT; ET QUI AMAT VINUM ET PISCINA, NON DITABITUR. Hebr.: *Vir egens (vel egestas) diligit laetitiam, vinum et oleum, non erit dives. Pro laetitia habemus opulens in versione D. Hieronymi; in Septuaginta, gaudium. Et pro via clausula in Hebraeo reddidit duas interpretes iustos; quoniam pro ambiguitate sermonis Hebraei potest distingui ut habet Hieronymus, Milia magis ardet lectio illa quae unica clausula absolvit sensum, ad hunc modum: *Vir egestas qui amat laetitiam, qui amat vinum et oleum, non ditabitur. Per laetitiam temporis iustitiam intelligimus, et occupationes quae ad voluptatem, non ad utilitatem faciunt; per vinum et oleum convivia et comotationes, quibus qui vacant, non solum nihil lucrantur, sed plurima insuntant; pauperes enim sunt qui vel tempus male collocant, locis et rebus festis esse oblectantes, et qui epulis et conviviis gaudent. Quod si per duas clausulas cum Hieronymo legamus, erit prior: Qui non vacant honestis artibus, sed nugis amoenis, in egestate vivunt, cum nihil lucrantur; qui vero conviviis et comotationibus indulgent, divites esse non possunt, cum plurimum insuntant. Utrique alieni à sapientia, quae laetitiam habet, sed in iudicio scienda, ut dictum est; et vinum amant, sed illud quod laetificat cor hominum, et oleum laetitiam quo unctus est sponsus pro participibus suis, Psal. 45. Sub specie rerum terrenarum coelestes obumbrat Sapiens, insistantes illum non posse divitias assequi (de quibus Christus Dominus in Evangelio, Matth. 6: *Thesaurizate vobis thesaurus in caelo; et S. Paulus, 1 Tim. 6: *Beati agere, divites fieri in bonis operibus, qui voluptatibus intingit, qui vino inebriatur, et oleum amat quo corpus tingitur magis quam illud quo saginatur animus et idoneus redditur ad luctandum contra carnem et mundum et principes ac potestates ejusdem.****

VERS. 18. — PRO ISTO DABITUR MENUS, ET PRO RECTO INQUITUS. Hebr.: *Pro redemptione iusti dabitur iniquis. Apud Hebraeos duplicem hujus expositionem lego: 1. Iustus liberabitur a malis quae contingunt hominibus,*

et iniquus poenas luet; 2. ex aequitate iustitiae omnibus hominibus quamlibet iustus debetur poena aliqua: nam non est iustus super terram qui non peccat; sed poena illa remittitur iusto, et iniquus majores luet poenas, vel quod iusto delinquendi fuerit occasus, vel quod exemplum bonum iustorum non sit secutus. Alii ferè eadem, sed manifestis: Si quando irrat aliquid magnum malum super provinciam aliquam aut urbem, quod videatur omnibus imminere, tunc iustus supplicium malorum redunetur quodammodo; erit enim iniquus pretium et redemptio, ut puta quo punito cessabit ira Dei. Beda bene exponit iuxta versionem quam habemus: *Iniquus et persecutor dabitur ad supplicium, scilicet pro martyre; q. d.: Iustus passus est temporariter solum, et sic evasit aeternum supplicium, cui traditur iniquus pro eo. Alioqui, ut diximus, pro iusto traditur, cum exemplum fidei et probitatis non accipit à iusto. Sensus est idem utriusque clausulae.*

VERS. 19. — MELIUS EST HABITARE IN TERRA DESERTA, QUAM DOMUS MULIERE INOXSA ET IRACUNDA. Superius idem ferè, sed à comparatione docuit, nimirum: quamlibet magis sustinenda incommoda, vel molestissima vivendi rationem subeundam potius, quam cum muliere pacum inogerat vel iracunda et litigiosa circumdant. Sunt qui exponunt IRACUNDA provocans ad iram, scilicet per adulterium. Magne laudis apud antiquos patres estimabatur numerosam procreare prolem; et maledictis sterilis in Israel; tamen iudicio Sapientis antius est in deserto manere, absque liberis, procul ab amicis, procul ab omni voluptate, ab omni laetitia, quam cum uxore iracunda et litigiosa habitare. Sensus idem est, mores esse spectandos in uxore eligenda magis quam opes.

VERS. 20. — THESAURUS DESIDERABILIS ET OLEUM IN HABITACULO IUSTI; ET IMPEDIMENTUM HOMINIS IMPII ILLED; VEL DECORABILIS ILLUM. *Thesaurus, ut inquit Ezra, nomen generale est comprehendens omnia quaecumque continentur, etiam quae ad cibum spectant, inter quae oleum vel primum locum obtinet, eo quod in divinis sacrificiis sit major usus illius. Exponit quod superius dictum est: Qui amat vinum et oleum; non quod hoc res male sint, vel quasi esset alienum à sapientia horum habere curam; imò ista servare et recondere sapientes solent potius quam alios thesaurus argenti vel auri, his enim necessitati pauperum succurrere possunt. Ceterum qui stultus est et sapientia caret, statim decoretur quicquid colligitur annonae, ut nec sibi, nec suis possit opulari in tempore famis. Quod oleo potius quam aliorum fructuum mentionem facit, subtiliter almodum rationem reddit quidam ex Rabbinis, nempe, sapientes charius habere reconditum oleum quod eo utantur in incubatione dum sapientiae dant operam. Unde rogatus quidam *quomobrem plus sapienter quam vicini et vicini: Quis est oleo, inquit, plus lacrimarum suam quam vicini nec ex vino. Potest denique prima clausula sic verti: *Thesaurus est oleum, vel pinguedo, id est, thesaurus pinguis et copiosus. Quod ad sensum spectat sublimiorem, oleum est charitas qua fulget Ecclesia sanctorum, thesaurus amabilis videlicet et sapien-***

tibus maximo opere reconducis; quem stabili hominem et hujus seculi sapientes minime omnium curant, lacrum iusti mundi charitati proponentes, et eam ante omnia decorantes.

VERS. 21. QUI SEQUITUR IUSTITIAM ET MISERICORDIAM, INVENIET VITAM, ET JUSTITIAM ET GLORIAM. In Hebraeo *persequitur*; quod in bonam partem etiam alibi accipitur, et festinationem quandam et studium significat; q. d.: Qui summo studio quaerit iustitiam facere, perinde se habet ac si persequeretur vel insequeretur eam. *Invenit vitam* (hoc est, dum vivit), *justitiam et honorem. Cum justitiam fecerit, justitiam à Domino recipiet*; quam saepe pro misericordia et eleemosyna capi diximus. *Misericordiam etiam significat, ut omnem penitentis misericordiam intelligamus faciendam, nempe erga eos qui merentur et erga eos qui non merentur*; Dei bonitatem imitandam, qui solem eorum facit oriri super bonos et malos, et pluit super justos et iniustos; ut *pro justitia ad opera misericordiae referatur, et verò ad remissionem offensarum. Qui vero hanc insequitur justitiam et misericordiam, thesaurum amabilem recondit et annonam quovis vel oleo vel vino dituriorum, nempe vitam, justitiam et gloriam, virtutum praemia. Mentem enim conferam et cogitationem reddent in sinum vestrum, inquit Christus in Evangelio, Luc. 6.*

VERS. 22. — CIVITATEM FORTIUM ASCENDIT SAPIENS, DETERENTIQUE ROBER FIDUCIAE EJUS. In Hebraeo, pro, *detrahit, destruit, sive decolore facit. Laudem sapientiae in omnibus rebus prosequitur Sapiens, non in re domestica solum et in reconducendis necessariis rebus pro familia, sed etiam in re bellica. Plus valet sapientia quam robur. Nam sapiens non ascendit civitatem fortium plurimorum; q. d.: Multis robustos et validos superabit vel unus sapiens. Et quod copiosus exercitus facere non potest, aliquando facit sapiens, nempe ascendit civitatem, hoc est, expugnabit et vi capiet, vel potius civitatis dominium obtinebit et viros bellatores gubernabit; et ut ad compendium rem contrahamus, sapientia plus potest quam fortitudo in re bellica, non solum in tranquillo respicienda statu; quod diu deliberatum fuisse inter mortales scribit Sallustius. Per fortitudinem vel robur fiducia muros civitatis intelligit, aut etiam quaecumque belli apparatus et munitiones; quae omnia nonnunquam cassa et vana redduntur prudentia sapientis. Sed ut hoc in bello et expugnatione urbium aliquando usum venit, ita ille fortis armatus qui custodit arrium, Luc. 11, sapientia Dei et gratia Christi semper expugnatur; diripiuntur castrum et arma in quibus fiduciam habet, dum caro castigatur et cruciatur munitio.*

VERS. 23. — QUI CUSTODIT OS SUUM ET LINGUAM SCAM, CUSTODIT AB INQUITIS ANIMAM SCAM. *Servare os et linguam possunt ad idem referri, nempe ad loquelam et sermonem, ex quo multa incommoda et angustiae proveniunt, ut inquit Jacobus, c. 3. *Lingua ignis est, universitatis iniquitatis. Possunt os et lingua ad diversa referri, nempe os, ad temperantiam sive continentiam victos; ex crapula enim plurima proveniunt**

mala, comestiones et ebrietates, lites nonnunquam et jurgia, quibus anima vehementer afflicta, ad angustias et inopiam consilii redigitur. Porro ex continentia virtus sequitur, pacitas animae; ex pacitate animae, iuxta et tranquillitas conscientiae. *Beati mundo corde, quoniam ipsi videbunt Deum, Matth. 5. Custodia linguae et ora iuxta sensum mysticum potest referri ad confessionem fidei, et confessionem peccatorum, Dei laudem, proximi adulationem. Lingua enim et ore plurima praestantia officia ad nostram et aliorum salutem spectantia. Iuxta priorem expositionem, animam, pro vita acceptam intelligimus; iuxta secundam verò pro conscientia et interno affectu, qui per peccata ora et lingua ad miras angustias redigitur.*

VERS. 24. — SUPERBUS ET AEROGANS VOCATUR INDOCTUS, QUI IN IRA OPERATUR SUPERBIAM. Hebr.: *Derisor nomen ejus faciens in ira superbiem. Septuag. sic: *Superbus aut doctus; qui dicitur superbus, vel ita. Indoctus, apud D. Hieronymum, pestilentia vocatur apud Septuaginta. Salomon, ad iustarum hortatani, tunc virtutum plantat procepta, nunc vicia sapientiae contraria evellit. Linguam et os servare non aperte, nisi cum opportunitate et utile fuerit, magis pro sapientiae est; ad quas verò angustias redigit suam animam qui per superbiem, arrogantiam vel petulantiam os aperit et solvit linguam, praesens versiculum ostendit; incit enim in multa vicia, nempe superbiem, arrogantiam, derisionem, quod ad sermonem spectat; quod verò ad opera, furor, superbia, hoc est, iram et superbiem; ut jam nihil sit integrum in homine qui linguam non servat; talis enim vocatur superbus, arrogans, petulant et derisor. Hebraei sic exponunt versiculum: *Homo superbus et arrogans vocari potest derisor qui facit opera sua in ira superbia; vel sic: Superbus, arrogans et derisor, est nomen ejus qui facit opera sua in furore et superbia. Et sensus erit: Qui omnia agit per furorem et superbiem, cum vileatur honorem quaerere et famam maxime, famam et celebritatem nominis non assequatur, imò ignominiosius nomenclaturus erit insignitus, suis coloribus pictos, nominis famam amittit; q. d.: Qui vult bonum nomen habere, à superbia et arrogantia imprimis declinare debet, et à factantia linguam et os, ut dictum est, moderari ac referre; nam omnia qui se exaltat, humiliabitur.***

VERS. 25, 26. — DESIDERIA OCCIDENT PIGRUM (1); NOLUERUNT ENIM QUICQUID MANUS EJUS OPERARI. (Hebr.: *Desiderium pigri interfecit enim, qui non rememorat manus ejus operari. 1. TOTA DIE CONSPICIT ET DESIDERAT; QUI ACTUM IUSTUS EST, TRINITUS, ET NON CESSAT. Hebr.: *Thesaurizate vobis thesaurus in caelo, et non prohibebit. Reddit ad id quod superius dixit: Qui persequitur justitiam et misericordiam, inveniet vitam; quod in hoc loco habemus: *Desiderium pigri interfecit***

(1) Id est, valde torquent, cruciant et conficiunt. Cum nempe perpetuo inhiat oculibus et delictis, sed otio et desidiosa torpens, morietur priusquam eas assuetuatur; interim videt streuous et sedulos oculos abundare, et de suo etiam aliis liberaliter et indiesinenter tribuere. (Titinus.)

em. *Desiderium* quod habet sive in voluptatibus sive quibusvisque vanis hujus mundi rebus, *interficiat eum*, vel vehementer torquetur eum, ut mori videatur, iuxta loquor ali modum, quo dicitur *executus nos esse cum magis aliquo malo torquetur*. Vel reperit in suo desiderio morietur, neque compos erit aliquando rei quam desiderat. *Nam veniet manus ejus facere, scilicet quicquam*. Vel concupiscere non debuit pigrit, vel sedulo laborare et dare operam quo possit suum complere desiderium. *Tota die desiderium desiderium*, q. d. *Piger dec sibi, nec alia prodest, immo sibi maximum nocet, tota die videlicet obsessus variis desideriis sorsum torquetur, qui vero sedulo operatur et honesto labore intendit, variis desideriis non laborat*. *Indignus sapiens ex pigritia et tardis desideriis inutilis et inutilis, et tamen non prohibet desiderium suum addidit desiderium. Inanis vero tribuit*. Qui toto studio perscrutatur justitiam, non solum sibi sufficit, sed etiam aliis, immo solam suam desiderio, sed alieno satisfactione. *Disperat, dedit pauperibus; justitia ejus non in recalcitra, et tamen non prohibet desiderium suum*. *Pigrum opponit iusto*. Et proverbium ostendit, sapientia esse non carere divitiis, nec avare retinere, sed distribuere collectis.

**VERS. 27.** — *NOVITA IMPROBATA ABOMINABILES, QUAE OCCURRUNT EX SCIENTIA. Hebrae: Sacrificium impiorum abominatio: quoniam magis et mala mensura vel cogitatione obtulerit illud? Proverbum ostendit Deum non manibus corrumpi, ut solent aliquando terreni iudices, de quibus superius. Deus exsecratur impiorum sacrificia quae videntur in illis laudem oblati, etiam iuxta morem quo debent fieri, et iuxta ritum quo boni sacrificant. Non agnoscit Dominus exteras ceremonias absque intentione affectu, in his qui offerunt *scelerata iuina*. Ceterum si ex scelerata vel repudata iuina oblatio, implet magis erit abominabilis, ut patet duplici scelerate contumacia; et impio oblatione hominis et rapina. *sed si malum cogitationem vertamus, ad hunc modum exponi potest versiculus: Si mala cogitatione, hoc est, eo animo, sacrificat, ut prosperum successum in improbitate sua habeat, vel quacumque alia intentione impia, maxime execrabilis erit ejus oblatio; quod infidelis solent facere, nempe vivere et offerre demonibus, quo licentibus in sceleribus vivunt, ut Balsam et Balae volentes populo Dei maleficere, Num. 25. Quadam proverbium in eos qui cum sint scelerate aliquid abnoxii, cujus penitentiam non ducuntur, nihilominus putant per alia pietatis opera se posse iram Dei placare: hanc impiam et sceleratam de Deo cogitationem concipientes, quibus peccandi licentiam concedere vel alienti ea lege ut reliqua praesentia studiosius observarent, contra illud Jacobi 2: Qui offendi in uno, facta est omnium reus.**

**VERS. 28.** — *TESTIS MENDAX PERIBIT, VIR OBEDIENS LOQUETUR VICTORIAM. Hebrae: Testis mendax (vel mendacii) peribit; et vir audient perpetuo loquetur. Audientia vox est 732: aliquando significat victoriam, aliquando perpetuam sive eternam, aut denique robur et fortitudinem. Contra falsos testes etiam profana lege*

sanctitur jus talionis. Dignum est enim ut peccant qui alios voluerunt perdere; *peritiamque humano jure fraude illorum deprehensa, et veritate comperita. Alter, Deo iudice peribit, quem nulla laes veritas; vel, peribit, et non testificabitur amplius; q. d.: peribit ab illo manere. Verum tunc qui non testificabitur nisi quod audit, hoc est, veritatem quam audivit et novit, perpetuo loquetur, et testis munere fungetur perpetuo, vel, perpetuo loquetur, hoc est, non peribit; ut loqui pro vitare capiat. Alter: Vir audient legem Dei, et obtemperans illi, in aeternum loquetur verum testimonium; q. d.: Falsi testes morte puniendi sunt, tanquam legis transgressores. Sed de falsis testibus qui non quod audiverunt aut viderunt loquuntur, sed qui sonantia sua et dogmata, reprobatia pro verbo Dei loquuntur, et praedicant, satis superque dictum est superius.*

**VERS. 29.** — *VIR IMPUS PROCAETER OFFENSUS VULTU SUO; QUI AUTEM RECTUS EST, CONGRUIT VIAM SUAM. Hebrae: Robor vir impius calum sum, ac rectus vias suas dirigit, vel, intelligit vias suas, et loquitur Septuaginta aliquos sequentes Hebraeos, qui hoc in loco legunt 732 intelligit, non 732, dirigit. A precedenti versiculo pendet sensus, qui est huiusmodi: Robor vir impius (supple verba falsa) vultu suo, cum impudentia videlicet proferens falsum testimonium, et ipso vultu affirmans falsum, vel contra vultum ejus, hoc est, illius qui respondet et contradicit. Sed postea et sequens index facile intelligit vias et mores illius. Alter: Qui rectus est, et offert verum testimonium, facit iudicium intelligere vias ejus, satis habens rem exponere motu, tanquam simplicem veritatem. Potest et melius in genere intelligi, ut sit sensus declarans quam laudem fuerit discernere inter impium et rectum sive factum, quorum ille nullum firmat, et magna sine constantia sive impudentia facit malum; hic vero dirigit vias suas, ut neque delinquit a recto, nec cum ostentatione quicquam faciat; non enim vult sui fastu rectitudinem suam pra se fert. Si loquitur intelligit, erit sensus: Qui rectus est, satis habet quod intelligat vias suas, absque eo quod vultu exteriori ostentat. Ea est proverbium sive sententia digna Sapientie, tam paucis verbis tam profundum sensum cumulat.*

**VERS. 30, 31.** — *NON EST SAPIENTIA, NON EST PUDENTIA, NON EST CONSILIUM CONTRA DOMINUM. EGRES PARATUR AD VERA BELL; DOMINUS AUTEM SELETEM TRIBUIT (1), vel, Dominus est salus. Post multa de sapientia preclaret et prudenter excogitata, tandem veluti*

(1) Non hoc significatur, quod forte quispiam ex hac sententia concepit, frustra equum, armis et milibus ad bellum parari: sed tantum docemur, nihil possit in hunc sit expectanda salus et victoria, nisi tantum a Deo, et Deum propitius esse orandum, ut tunc, ut non quantitate subsidia humana. Nam qui ista putat Deo confidendum esse, ut ingremite articulo bestialis oppositionis, nisi manibus se defendere, neque vim hostilium vi armorum repellere, is Deum testatur, quia victoriam a Deo expectat velut quoddam miraculo, cum possit ipse impetum hostilium vi et virtute, quam natura praescripsit, avertere. Est enim lex naturae, vim vi, salva lege iustitiae, repellere. (Estes.)

compendio rem omnem absolvit et elaudat, ostendens nullam ab eo laudatam esse sapientiam praeter eam quae Dominum agnoscit, et sapientes omnes ac prudentes viros Dominum esse subditos, neque quicquam moliri adversus Dominum. Alter, contra Dominum, vultu potest coram, vel de regione Domini, hoc est: Si cum sapientia Domini conferatur, non est sapientia alia humana, vel prudentia, sed utilitatis potius et amentia. Alter: Non est sapientia, hoc est, nullus sapientia sibi proderit, contra Dominum; q. d., ut eripiatur de manu Domini. Quamvis equae pareat ad bellum, et cetera quae sunt necessaria ad victoriam et ad eripiendum nos ab hostibus, tamen servari non possumus nisi per Dominum. Si sententia Domini laudat

CAPUT XXII.

CHAPITRE XXII.

1. Melius est nomen bonum, quam divitiae multae: super argentum et aurum gratia bona.
2. Dives et pauper obviaverunt sibi: utriusque operator est Dominus.
3. Callidus vidit malum, et abscondit se; innocens pertransit, et afflictus est danno.
4. Finis modestiae timor Domini, divitiarum, et gloria, et vita.
5. Arma et gladius in via perversi; custos autem animae suae longe recedit ab eis.
6. Proverbum est: Adolescentes iuxta viam suam; etiam cum venerint, non recedat ab eis.
7. Dives pauperibus imperat, et qui accipit tantum, servus est feneratorum.
8. Qui seminat iniquitatem, metet mala, et virga frustro consummabitur.
9. Qui promiss est ad misericordiam, benedictus; de panibus enim suis dedit pauperi.
10. Victoriarum et honorem acquirat qui dat muneris: animam autem auferat accipitorem.
11. Ejice derisorem, et exibat cum eo iurgium, cessantique caussa et contumelia.
12. Qui diligit cordis munditiam, propter gratiam laborum suorum, habebit amicum regem.
13. Oculi Domini custodiunt sententiam; et supplantantur verba iniqui.
14. Dicit piger: Leo est foris, in medio platearum occidit me sum.
15. Fovea profunda os alienae; cui iratus est Dominus, incidit in eam.
16. Stultitia colligata est in corde pueri, et virga discipulorum fugabit eam.
17. Qui calumniamur pauperem, ut auget divitias suas, dabit ipse diffidi, et egredietur.
18. Inclina aurem tuam, et audi verba sapientium; appone autem eorum ad doctrinam meam.
19. Quae pulchra erit tibi, cum servaveris eam in ventre tuo, et redamabis in labiis tuis;
20. Et sit in Domino fiducia tua, amde et ostendi eam tibi hodie.
21. Ecce descripti eam tibi tripliciter, in cogitationibus et scientia;

est et decreta contra nos, nullis sapientia aut consilio prudentiam eam licebit rescindere. Denique, non est sapientia, hoc est, non est sapiens repositus, adversus Dominum; qui vera Dominum religione non colit, sapiens non est estimandus. Infideles, Turci, Mohammedici, haeretici, quamlibet sapientes videntur, tamen non sunt, cum contra Dominum sapientia sua pugnant. *Equus paratur ad bellum, q. d.: Neque in hominibus neque in animalibus fidendum est, neque nullis virtutibus bellis; non salus et victoria a Domino solo pendent. Sive igitur animi prudentia sive vires sunt alieni, in his fidendum non est, nisi in Domino; et cum Domino his utendum, non contra Dominum.*

1. Le homme reputation vaut mieux que les grandes richesses; l'amitie est plus estimable que l'or et l'argent.
2. Le riche et le pauvre se sont rencontrés. Le Seigneur est le createur de l'un et de l'autre.
3. L'homme habile voit le mal et se met à cacher; l'impuudent passe outre, et il trouve sa perle.
4. Le fruit de la modestie est la crainte du Seigneur, les richesses, la gloire et la vie.
5. Les armes et les épées sont dans la voie des méchants; celui qui garde son âme s'en retirera bien loin.
6. On dit d'ordinaire: Le jeune homme suit sa première voie; quand sa vieillesse même il ne la quittera point.
7. Le riche commande au pauvre, et celui qui emprunte est asservi à celui qui prête.
8. Celui qui sème l'injustice moissonnera les maux, et il sera brisé par la verge de sa colère.
9. Celui qui est porté à faire misericordie sera béni, parce qu'il a donné de ses pains aux pauvres.
10. Celui qui fait des présents; remportera la victoire et l'honneur; mais il ravit les âmes de ceux qui les reçoivent.
11. Chassez le railleur, et les disputes s'en iront avec lui; alors les plaintes et les outrages cesseront.
12. Celui qui aime la pureté du cœur aura pour ami le roi, à cause de la grâce qui est répandue sur ses lèvres.
13. Les yeux du Seigneur gardent la science; mais les paroles de l'injuste seront confondues.
14. Le paresseux dit: Le lion est là dehors; je serai tué au milieu des chemins.
15. La bouche de l'étranger est une fosse profonde; celui contre qui le Seigneur est en colère y tombera.
16. La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera.
17. Celui qui opprime le pauvre, pour accroître ses richesses, donnera lui-même à un plus riche que lui, et deviendra pauvre.
18. Prenez garde; écoutez les paroles des sages, et appliquez votre cœur à la doctrine que je vous enseigne.
19. Vous en reconnaîtrez la beauté lorsque vous la garderez au fond de votre cœur, et elle se répondra sur vos lèvres.
20. Elle vous servira à mettre votre confiance dans le Seigneur; c'est pour cela que je vous l'ai représentée aujourd'hui.
21. Je vous l'ai décrite triplement, avec méditation et avec science,

(1) Ceverset n'est point dans le hebreu, ni même dans quelques éditions latines.

em. *Desiderium* quod habet sive in voluptatibus sive quibusvisque vanis hujus mundi rebus, *interficiat eum*, vel vehementer torquetur eum, ut mori videatur, iuxta loquor ali modum, quo dicitur *executus nos esse cum magis aliquo malo torquetur*. Vel reperit in suo desiderio morietur, neque compos erit aliquando rei quam desiderat. *Nam veniet manus ejus facere, scilicet quicquam*. Vel concupiscere non debuit pigri, vel sedulo laborare et dare operam quo possit suum complere desiderium. *Tota die desiderium desiderium*, q. d. *Piger nec sibi, nec alia prodest, immo sibi maximum nocet, tota die videlicet obsessus variis desideriis sospans torquetur, qui vero sedulo operatur et honeste laborat inveniunt, variis desideriis non laborat*. *Indignus sapiens ex pigritia et tardis desideriis inutilis et inutilis, et tamen non prohibet desiderium suum addidit desiderium. Inanis vero tribuit*. Qui toto studio perscrutatur justitiam, non solum sibi sufficit, sed etiam aliis, immo solam suam desiderio, sed alieno satisfactione. *Disperdit, dedit pauperibus; justitia ejus non in recalcitra, et tamen non prohibet desiderium suum*. *Pigrum opponit iusto*. Et proverbium ostendit, sapientia esse non carere divitiis, nec avare retinere, sed distribuere collectis.

VERS. 27. — *NOVITA IMPROBATA ABOMINABILES, QUAE OCCURRUNT EX SCIENTIA. Hebrae: Sacrificium impiorum abominatio: quoniam magis et mala mensura vel cogitatione obtulerit illud? Proverbum ostendit Deum non manibus corrumpi, sed solum aliquando terreni iudices, de quibus superius. Deus execratur impiorum sacrificia quae videntur in illis laudem oblati, etiam iuxta morem quo debent fieri, et iuxta ritum quo boni sacrificant. Non agnoscit Dominus exteras ceremonias absque intentione affectu, in his qui offerunt scelera laudant. Ceterum si ex scelere vel rapina fuerit oblatio, implet magis erit abominabilis, ut patet duplici sceleris contumacia; et impio oblatio hominis et rapina. Sed si malum cogitationis vertamus, ad hunc modum exponi potest versiculus: Si mala cogitatione, hoc est, eo animo, sacrificat, ut prosperum successum in improbitate sua habeat, vel quacunque alia intentione impii, maxime execrabilis erit ejus oblatio; quod infidelis solent facere, nempe vivere et offerre demonibus, quo licentibus in sceleribus vivunt, ut Balsam et Balae volentes populo Dei maleficere, Num. 25. Quodam proverbium in eos qui cum sint scelere aliquo abnoxii, cujus penitentiam non ducuntur, nihilominus putant per alia pietatis opera se posse iram Dei placare: hunc impiam et sceleratam de Deo cogitationem concipientes, quibus peccandi licentiam concederet alibi ea lege ut reliqua praesentia studiosius observarent, contra illud Jacobi 2: Qui offendi in uno, factus est omnium reus.*

VERS. 28. — *TESTIS MENDAX PERIBIT, VIR OBEDIENS LOQUETUR VICTORIAM. Hebrae: Testis mendax (vel mendaciter peribit); et vir audient perpetuo loquetur. Audientia vox est 732: aliquando significat victoriam, aliquando perpetuitatem sive eternam, aut denique robur et fortitudinem. Contra falsos testes etiam profana lege*

sanctitur jus talionis. Dignum est enim ut peccant qui alios voluerunt perdere; peritiamque humano jure fraude illorum deprehensa, et veritate comperita. *Alter, Deo iudice peribit, quem nulla habet veritas; vel, peribit, et non testificabitur amplius; q. d.: peribit ab illo manere. Verum tunc qui non testificabitur nisi quod audit, hoc est, veritatem quam audivit et novit, perpetuo loquetur, et testis munere fungetur perpetuo, vel, perpetuo loquetur, hoc est, non peribit; ut loqui pro veritate capiatur. Alter: Vir audient legem Dei, et obtemporans illi, in aeternum loquetur verum testimonium; q. d.: Falsi testes morte puniendi sunt, tanquam legis transgressores. Sed de falsis testibus qui non quod audiverunt aut viderunt loquuntur, sed qui sonantia sua et dogmata, reprobatia pro verbo Dei loquuntur, et praedicant, satis superque dictum est superius.*

VERS. 29. — *VIR IMPUS PROCAETER OFFENSUS VULTU SUO; QUI AUTEM RECTUS EST, CONGRUIT VIAM SUAM. Hebrae: Robor vir impius calum sum, ac rectus vias suas dirigit, vel, intelligit vias suas, et legitur Septuaginta aliquos sequentes Hebraeos, qui hoc in loco legunt 732 intelligit, non 732, dirigit. A precedenti versiculo pendet sensus, qui est huiusmodi: Robor vir impius (supple verba falsa) vultu suo, cum impudentia videlicet proferens falsum testimonium, et ipso vultu affirmans falsum, vel contra vultum ejus, hoc est, illius qui respondet et contradicit. Sed postea et sequens index facile intelligit vias et mores illius. Alter: Qui rectus est, et offert verum testimonium, facit iudicium intelligere vias ejus, satis habens rem exponere mores, tanquam simplicem veritatem. Potest et melius in genere intelligi, ut sit sensus declarans quam laudem fuerit discernere inter impium et rectum sive factum, quorum ille nullum firmat, et magna sine constantia sive impudentia facit malum; hic vero dirigit vias suas, ut neque delinquit a recto, nec cum ostentatione quicquam faciat; non enim vult sui fastu rectitudinem suam pra se fert. Si legatur intelligit, erit sensus: Qui rectus est, satis habet quod intelligat vias suas, absque eo quod vultu exteriore ostentat. Ea est proverbium sive sententia digna Sapientie, tam paucis verbis tam profundum sensum cumulat.*

VERS. 30, 31. — *NON EST SAPIENTIA, NON EST PUDENTIA, NON EST CONSILIUM CONTRA DOMINUM. EGRES PARATUR AD VERA BELL; DOMINUS AUTEM SELETEM TRIBUIT (1), vel, Dominus est salus. Post multa de sapientia preclaret et prudenter excogitata, tandem veluti*

(1) Non hoc significatur, quod forte quispiam ex hac sententia concepit, frustra equum, armis et milibus ad bellum parari: sed tantum docentur, nihil posse insidiam sibi expectanda salus et victoria, nisi tantum a Deo, et Deum propterea esse orandum, ut tantum, ut non quantitate subsidia humana. Nam qui ista putat Deo confidendum esse, ut ingremio articulo bestiarum operationibus, nisi manibus se defendere, neque vim hostilium vi armorum repellere, is Deum testatur, quia victoriam a Deo expectat velut quoddam miraculo, cum possit ipse impetum hostilium vi et virtute, quam natura praescripsit, avertere. Est enim lex naturae, vim vi, salva lege iustitiae, repellere. (Estius.)

compendio rem omnem absolvit et elaudat, ostendens nullam ab eo laudatam esse sapientiam praeter eam quae Dominum agnoscit, et sapientes omnes ac prudentes viros Dominum esse subditos, neque quicquam moliri adversus Dominum. *Alter, contra Dominum, vultu potest coram, vel de regione Domini, hoc est: Si cum sapientia Domini conferatur, non est sapientia alia humana, vel prudentia, sed utilitatis potius et amentia. Alter: Non est sapientia, hoc est, nullus sapientia sibi proderit, contra Dominum; q. d., ut eripiatur de manu Domini. Quamvis equus pareat ad bellum, et cetera quae sunt necessaria ad victoriam et ad eripiendum nos ab hostibus, tamen servari non possumus nisi per Dominum. Si sententia Domini laudat*

CAPUT XXII.

1. Melius est nomen bonum, quam divitiae multae: super argentum et aurum gratia bona.
2. Dives et pauper obliaverunt sibi: utriusque operator est Dominus.
3. Callidus vidit malum, et abscondit se; innocens pertransit, et afflictus est damno.
4. Finis modestiae timor Domini, divitiarum, et gloria, et vita.
5. Arma et gladius in via perversi; custos autem animae suae longe recedit ab eis.
6. Proverbum est: Adolescentes iuxta viam suam; etiam cum venerint, non recedat ab eis.
7. Dives pauperibus imperat, et qui accipit tantum, servus est feneratorum.
8. Qui seminat iniquitatem, metet mala, et virga frustis consummabitur.
9. Qui promissus est ad misericordiam, benedictus; de panibus enim suis dedit pauperi.
10. Ejece derisorem, et exibat cum eo iurgium, cessabantque caussa et contumeliae.
11. Qui diligit cordis munditiam, propter gratiam laborum suorum, habet amicum regem.
12. Oculi Domini custodiunt scientiam; et supplantantur verba iniqui.
13. Dicit piger: Leo est foris, in medio platearum occidit meum.
14. Fovea profunda os alienae; cui iratus est Dominus, incidit in eam.
15. Stultitia colligata est in corde pueri, et virga discipulorum fugabit eam.
16. Qui calumniamur pauperem, ut auget divitias suas, dabit ipse diffidit, et egredietur.
17. Inclina aurem tuam, et audi verba sapientium; appone autem eorum ad doctrinam meam.
18. Quae pulchra erit tibi, cum servaveris eam in ventre tuo, et redamabis in labiis tuis;
19. Et sit in Domino fiducia tua, amde et ostendi eam tibi hodie.
20. Ecce descripsi eam tibi tripliciter, in cogitationibus et scientia;

est et decreta contra nos, nullis sapientia aut consilio prudentiam eam licebit rescindere. Denique, non est sapientia, hoc est, non est sapiens repositus, adversus Dominum; qui vera Dominum religione non colit, sapiens non est estimandus. Infideles, Turci, Mohammedici, haeretici, quamlibet sapientes videntur, tamen non sunt, cum contra Dominum sapientia sua pugnant. *Equus paratur ad bellum, q. d.: Neque in hominibus neque in animalibus fidendum est, neque ullis virtutibus bellis; non salus et victoria a Domino solo pendent. Sive igitur animi prudentia sive vires sunt alieni, in his fidendum non est, nisi in Domino; et cum Domino his utendum, non contra Dominum.*

CHAPITRE XXII.

1. Le bonne reputation vaut mieux que les grandes richesses; l'amitie est plus estimable que l'or et l'argent.
2. Le riche et le pauvre se sont oublies. Le Seigneur est le createur de l'un et de l'autre.
3. L'homme habile voit le mal et se met a cacher; l'innocent passe outre, et il trouve sa perte.
4. Le fruit de la modestie est la crainte du Seigneur, les richesses, la gloire et la vie.
5. Les armes et les epees sont dans la voie des mechants; celui qui garde son ame s'en retirera bien loin.
6. On dit d'ordinaire: Le jeune homme suit sa premiere voie; dans sa vieillesse meme il ne la quittera point.
7. Le riche commande au pauvre, et celui qui emprunte est asservi a celui qui prete.
8. Celui qui seme l'injustice moissonnera les maux, et il sera brise par la verge de sa colere.
9. Celui qui est porte a faire misericorde sera beni, parce qu'il a donne de ses biens aux pauvres.
10. Celui qui fait des presents; remportera la victoire et l'honneur; mais il ravit les amis de ceux qui les reçoivent.
11. Choisissez le railleur, et les disputes s'en levont avec lui; alors les plaintes et les outrages cesseront.
12. Celui qui aime la purete du coeur aura pour ami le roi, a cause de la grace qui est repandue sur ses lèvres.
13. Les yeux du Seigneur gardent la science; mais les paroles de l'injuste seront confondues.
14. Le paresseux dit: Le lion est la dehors; je serai tue au milieu des chemins.
15. La fosse profonde est une fosse profonde; celui qui se creuse un trou se creuse sa tombe.
16. La fosse est leoe au coeur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera.
17. Pretez l'oreille; écoutez les paroles des sages, et appliquez votre coeur a la doctrine que je vous enseigne.
18. Vous en reconnaîtrez la beauté lorsque vous la garderez au fond de votre coeur, et elle se répondra sur vos lèvres.
19. Elle vous servira a mettre votre confiance dans le Seigneur; c'est pour cela que je vous l'ai représentee aujourd'hui.
20. Je vous l'ai decrite triplement, avec meditatiou et avec science,

(1) Ceterum n'est point dans le hebreu, ni même dans quelques éditions latines.

21. Ut ostenderem tibi firmitatem et eloquia veritatis, respondere ex his illis qui miserant te.
22. Non facis violentiam pauperi, quia pauper est; neque contenes egerum in porta.
25. Quia iudicabit Dominus causam ejus, et configet eos qui confixerunt animam ejus.
24. Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso.
25. Ne forte dicas semitas ejus, et sumas scandalum anime tue.
26. Noli esse cum his qui defigunt manus suas, et qui vades se offerunt pro debitis.
27. Si enim non habes unde restituis, quid causam est ut solas operimentum de cubili tuo?
28. Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui.
29. Vidisti virtum velocem in opere suo? coram regibus stabit, nec erit ante ignobilis.

## COMMENTARIUM.

VERB. 1, 2. — MELIUS EST NOMEN DOMINI QUAM DIVITIE MULTE (1); SUPERARGENTUM ET AURUM GRATIA DONA (2); DIVES ET PAUPER OBVIABUNT SIBI (3); TRIUMPHUS OPERATOR EST DOMINUS; Nomen bonum et gratia bona melior, hoc est, melius, ut exponunt aliquot ex Hebraeis: quod per bonam famam plus favoris assequatur alijs quam argento et auro, iuxta vulgare proverbium Hebraeorum, teste Ben Gerson: melior est amicus in aula quam aurum in capsula. Aliter, et melius: Nomen bonum est potius eligendum quam opes

(1) Qui terrenis rebus student, divitias et potentiam ceteris rebus proponere solent; alijs potius est armorum gloria. Longe sapientissimus Salomon docet, bonam nominis famam res ceteras, quae apud homines aestimantur, pretio superare. Bona autem nominis fama illa reputanda est, quam veram solide virtutis meritum parit; quae enim sive ab errore hominum petitur, sive virtutis non sincerae merito militat, seu quam parit vera virtutis species, aut nobili aestimatur, haec ceteris hujus vite bonis à Salomone praeposita non fuisse. Ceterum licet bonam hanc nominis famam Salomon magnopere commendat, cum solis tamen divitijs comparat; nec aequum censuit conferre eam virtute, sapientia, equitate, timore Dei, quae unica sunt bona genuina et sincera. Satis est igitur Salomoni, si illam superiorem fortunae commodis statuat. Vir probus bonam nominis famam in casum eorum rejicit, quae ab ipso continentur; nos, eam magis illam non quaerit, sed facit ac vitat, cum non sine discrimine possideatur. Facili accidit ut celestis fama, exclusa humilitate et sapientia, superbiat et arrogantiam inducat. (Cinet.)

(2) Favor virorum amplissimorum, amicitia principum, amor populi, boni et fidelis amici benevolentia, res sunt omnium pretiosissimae. Sed haec simul omnia caute sunt, si quae alia, maxime et fortuna. At ubi solitudo in his quae ab hominibus et mundo pendunt. (Cinet.)

(3) Dives et pauper obviant ubi, quando dives ad petitionem pauperis supplet defectum suae indulgentiae. Et sic B. Martinus in porta Ambianensium civitatis obviavit pauperi, dans ei modicam sui pallii. Virisque operator est Dominus: facit enim pauperem ut habeat meritum patientiae, et divitem ut subveniendo pauperi habeat meritum misericordiae. (Lyranus.)

21. Pour vous faire voir la certitude des paroles de la vérité, afin qu'elles vous servent à répondre à ceux qui vous ont envoyé.
22. Ne faites point de violence au pauvre, parce qu'il est pauvre; n'opprimez point dans le jugement celui qui n'a rien.
25. Car le Seigneur se rendra lui-même le défenseur de sa cause, et il percera ceux qui auront péché son âme.
24. Ne soyez point ami d'un homme colére, et ne vivez point avec un homme furieux.
25. De peur qu'il ne vous apprene à vivre comme lui, et que vous ne donniez à votre âme un sujet de chute.
26. Ne vous liez point avec ceux qui s'engagent en touchant dans la main, et qui s'offrent à répondre pour ceux qui doivent.
27. Car si vous n'avez point de quoi restituer, qui empêchera qu'on ne vous emporte la couverture de votre lit?
28. Ne passez point les anciennes bornes qui ont été posées par vos pères.
29. Avez-vous vu un homme prompt à faire son oeuvre? Il aura accès auprès des rois, et il ne demeurera point dans la foule du peuple.

inquit, et gratia bona est eligenda pro argento vel auro; duplici de causa, partim quod haec sunt corruptibilia et nullis pereant modis, illud vero perpetuo durat; partim quod nomen bonum et gratia nisi pro virtutem et sapientiam haberi non potest: solida, inquam, nominis fama et honor praemium est virtutis; opes vero, auro et argento, ferè praeter asperum et bonum cum malaturae se servantur. Dives et pauper. Divitiarum et paupertatis largitor est Dominus, et iuxta ac dispensat inter homines. Unde aliqui, licet hebraicum, occurrunt divitiis, aliqui paupertati; sed bonum nomen peculiariter occurrit hominibus qui virtuti student; sic Aben Ezra. Aliter, et melius: Fieri potest ut dives deveniat pauper, et pauper ad divitias ascendat; in qua mutatione fortunae videntur occurrere inverum, dum alter descendit, alter ascendit, et tamen utriusque est factor Dominus; q. d.: Nemo estimandus est ex opibus neque ex paupertate, cum ex his non pendat neque fama nominis, neque gratia apud Deum aut homines; sed haec quae sunt maxime optanda comparantur per obedientiam Creatoris et Factoris; utriusque operator Deus; q. d.: Dum occurrit interea dives et pauper, in habitu exteriori ingens discrimen inter eos videtur, et longè pluri aestimatur unus quam alter apud homines; et tamen utraque ad iugum Dei facili est, quam si pauper servaverit integram per vitam paritatem, apud Deum factorem non erit inferior vel fami nominis, vel gratia, quam dives, quantitas alioqui sit hic splendidus bysso et purpura vestitus, illa vero squalidus et ulceribus plenus, iuxta parabalam evangelicam; Luc. 16.

VERB. 3. — CALLIDUS VIDET MALUM ET ASCONDI SE: INNOCENS PERTRAHIT, ET AFFLICTUS EST DORSO. Hebr.: Et pennis efficitur. **וְיִצְחָק** astutus ferè in bonam partem capitur in hoc libello, pro sapiente et praecave, qui mala praevidere et praecavere solet antequam eventant. Verùm simplices et sapientia expertes capiuntur ferè malis, imò temerè transeunt ad loca

ubi malis occurrentibus involuntur. Aliter, et melius: Qui vere sapiens est et in lege Dei versatus, videt fidei et Scripturarum intelligentiam quanta mala futura sint peccatoribus et his qui transgrediuntur legem Dei, et abscondit se à peccatoribus, inter quos versari recusat; simplices et ignari, qui non perpendunt satis quid venturum sit, vel quem finem habituri sint qui malè vivunt et transgrediuntur leges seu humanas seu divinas, transeunt unà cum peccatoribus, et periciantur. Tertio, qui sapiens est, satis novit quanta mala et pericula emineant hominibus hujus mundi, et abscondit se, declinando honores et opes ac cretans hujus mundi vanitates; qui verò sunt expertes hujus sapientiae, transeunt et libenter progrediuntur in mundanis illecebris; sed hi debent aliquando penes.

VERB. 4, 5. — FINISQUE EST TIMOR DOMINI, DIVITIE ET GLORIA ET VITA. (Hebr.: Merces humilitatis timor Domini, etc.) ANNA ET GLADIUS VIA PERVERSI; CUSTOS VERÒ ANIMAE SUAE LONGE RECEDIT AB IIS. Aliter: Spine, laquei sunt in via perveri, etc. Septuaginta: Tribuli et laquei in viis perveris; consentiunt cum Hebraeis veritate. Finis modestiae, summa laus humilitatis sive mansuetudinis et modestiae; quae si cum timore Domini iungatur, summum praemium habet, nempe divitias, gloriam et vitam. Et haec est melior expositio, ut subaudiatur copula: Merces mansuetudinis et timoris Domini. Timor Domini vera religio est et unius Dei cultum insinuat. Alioqui, iuxta ambiguitatem sermonis Hebraei, ut nos habemus, verti potest: Finis mansuetudinis est timor Domini, q. d.: Humilitas remuneratur timore Domini taquam praemio. Prior expositio est melior. Divitiae et gloria et vita sequuntur humilitatem et timorem Domini. Nam omnis qui se humiliat exaltabitur. Videntur haec verba respondere ad ea quae dicta sunt de nomine magis eligendo quam divitiis, quasi non conveniret; sed oportet alterum eligere. Ceterum mansuetus et timens Dominum utriusque simul possidere potest, opes, gloriam, sive famam, idque non in uno temporis momento, sed vitam quoque, hoc est, per longitudinem dierum. Nos non tam opes et gloriam praesentem, neque vitam caducam intelligimus, quam mansueti et humiles non desiderant, sed futuram vitam et gloriam quae permanet, ad quam non omnes perveniunt. Sunt officendula multa quibusdam, iuxta id quod sequitur: Spinae et laquei. Sunt ex Hebraeis qui **וְיִצְחָק** frigora vertunt. Sensus eisdem tendit, nempe, multa impedimenta esse homini perverso in via virtutis. Sunt spine, quae divitiis etiam auctoritas evangelicæ, Luc. 8, interpretatur; sunt laquei contriti mansueti, perversis verò veluti feti venatoris. Diaboli enim laquei delinuntur ad illius voluntatem, 2 Tim. 2. Verti potest: In via perveris, vel, in via perveri hominis. Custos animae elongabit se ab istis spinis et laqueis, vel ab his perveris, vel vitis denique ut fiat mutatio numeri. Chaldaeus Paraphrast. laqueos solam possit, relicta priorie dictione. Quod prius dixit, abscondit se à malis, hoc in loco, elongabit se humilis et mansuetus, qui custodit animam suam, procul ab his spinis divitiarum et laqueis diaboli,

quae demergunt homines in interitum, 1 Tim. 6.

VERB. 6. — ADULESCENS JUSTA VIAM SUAM; ETIAM CUM SENEBIT NON RECEDET AB IIS. Hebr.: Imbia puerum iuxta riam suam; vel, iudicium, aut doce. Sic habet prior particula versiculi. Constituentium et educationem plurimum valere docet, inmensi statim à juventute optima quoque esse instillanda pueris. Nam,

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem

Testa diu.

Quilibis fuerint artibus imbuti juvenes, et quilibis disciplinis edocati, tales ferè futuri sint senes; non quod hoc semper usu veniat; aliqui enim mittare vitam noivium; verùm Sapiens id quod ferè semper usa venit spectasse videtur.

VERB. 7, 8, 9. — DIVES PATRIBUS, IMPERAT; ET QUI ACCIPIT MITEM, SEVUS EST FOMENTANS, VEL HUMILIUS DANTIS. QUI SEMEL IN INQUITATEM METET MALUM; ET VIRGA ILLI SUAE CONSUMMABITUR. (Hebr.: Qui semel in iniquitatem metet iniquitatem, et virga irae suae consummabitur cum; vel, virgum irae suae consummabit.) QUI PROSES EST AD MISERICORDIAM, BENEVICITUS; BK PANICUS ENOK STIS DEBIT PAUPERI (1). Hebr.: Qui bonus (vel benignus) est oculo, ipse benedictus; nam dedit de pane suo pauperi. Ostendit hoc in loco Sapiens rectum usum divitiarum non esse ut divites opprimant pauperes neque in servitium redigant, iuxta consuetudinem mundi, quae est ut non habeatur probitatis ratio aut virtutis, sed divitiarum duntaxat, per quos dives haletur dignus ut sit princeps se dominus pauperum; cum longè aliter terroret, imperium videlicet sapientiori, non locupletari dari; imperium, inquam, debet obtinere qui prudentia praestat, et republicae gubernacula possit moderari sapienter, qui republicae commoda quaerit, non qui sua; quod divites solent facere, aliquos per potentiam, alios per fenora opprimere et in servitium redigentes; quemadmodum sequitur: Et servus est multum accipiens ei qui multum dat, cum ab eo penat sic obrutus et obnoxius, ac si esset in servitium redactus. Hi cum nunquam angere student, diversis creditoribus dispergant ad modum remissionis, cum tamen contra naturam nummi sit ut nunquam pariat, aut veluti semina in terram facta multiplicent. Et proutde honoratotes; qui undique eam disseminant iniquitatem, praemium iniquitatis aliquando merent, secundum illud: Qui seminaverit homo, haec et metet, Gal. 6. Et virga irae suae consummabitur; vel: Virgum exactiois, vel scriptura domini sui, consummabit Deus. Et finem imponet servitio quae pauperes oppresserit, cum mercedem iniquitatis suae reddiderit ei. Qui vero divitias cum sapientia possident, longè aliter insuntur eas, nempe in subsidium pauperum. Qui videlicet non esse inani fastu aut hypocrisis, sed pio et bono oculo, sive misericorditer in pauperes intuitu, suum

(1) ANIMAM AUTEM ACIFERT ACCIPIENTEM. Benevolentiam sibi conciliat eorum quibus dat; sic quod dicitur 2 Reg. 18, 6, de Absalon: Sollicitabat corda virorum Israel, illis nimirum blandiendo, et se benignum exhibendo. In Hebraeo est: Parabat corda virorum Israel. (Menochius.)

panem dedit, sum de fraudans ventrem, hic optimis collocaat divitias, et benedictionem accipit. Nam *disparat, dedit pauperibus; iustitia eius manet in seculum*, Psal. 112. Observandum est D. Paulum in seculum positum Septuaginta, quam vel versionem nostram vel Hebraeam veritatem: sic enim legitur Septuaginta: *virum jucundum et dorem diligit Deus; Paulus: Billam dorem diligit Deus*.

VERS. 10. — *Ecce derisorum, et exiit cum eo iugum, cessanteque caute et contumelia* (1).

(A) Sept. : *Ecce iustitiam a concessu, et exiit cum illi iugum; non enim adserit tu concessu, omnes innotent, Grece, αὐτῶν, id est, debocetast, innotent, ignominia illius, nihil estimant, coactant, Syrus: *deserit in, et approbatur, ne, si adserit in concessu, omnes probet et amnis impellit, ad similitudinem, et exiit contumelia, et cessabit iugum et ignominia.**

Pro derisorum Hebr. est *77 letis*, quæ vox significat hominem noxium et pestilentem, qui alios irridet, subornat, dicitur, pacem turbat, lites et pugnas concitat, quibus est assessor, detractor, conviciator, irrisor, irbaholitas et seditiosus: talis enim est causa et fons contentus iurgiorum et rixarum; alios enim probet et amnis impellit, ad similitudinem, et exiit contumelia, et cessabit iugum et ignominia. Ait ergo: *Ecce derisorum*, id est, seditiosum et turbatorem, *et exiit cum eo iugum cessanteque caute*, id est, lites et contumelia. Ait *derisorum* in singulari, non *derisores* in plurali, quia unus loquutus et turbulens subicit ut totum eorum, totam urbem et rempublicam turbet, vexet, affligat: sicut inodiam fermentum totam farinam massam inficit et fermentat, quæ similitudine prolata pestis. (Cov. 5, 6, hincissimum contumeliosum et innotent esse ab Ecclesia. Ego derisorum vel et viti, ne vitiis alios turbet: his aliqui, vel simpliciter: Ego e, et exiit, et urbe et republica, ut cum eo velut suscitator et face succedente exeat pariter iurgis, lites et contumelia: Sicut enim in eithra, lyra, testinone, organo, harmonia consistit in consona et congrua singularum fidium vel instrumentum inter se contemperatio, ita ut, si una dissonet, totam harmoniam turbet et perdat, itaque eithra, lyra, organum, qui unus habet anas, statim advertens ante fides vel. Itala dissonet (esto ceteri artis imperiti, ubi sit vitium non advertant, sed illi toti eithrae vel choro tribuant), illam ceteris contemperat, vel, si contemperari nequeat, epiet, aliamque ejus loco consonam substituit, itaque redit consona prior melodia; sic pariter vita et pax communis consistit et consistit ex singulorum civium pace et concordia: quod, si quis iniquus illi se attropare velit, magistratibus vel principibus est cum notare et eijocare: eo enim eijocato, turbid communita pax et concordia, et omni ea nulli. Unde concilium Tolotatum II, ut habetur 3, q. 4, in fine, canit ut clamosi et contentiosi a concilio et costu episcoporum eijocantur. « Ne contentiosi vocabus, et ait, sensus audientium conturbent, aut iudicii vigorem tumultu perturbent. Quicumque ergo in concilio veniti, concilio tamuli, aut contentiosissimi vel rixosus a concilio perentur, iuxta divina legis edictum, et quo preceptum: *Ecce derisorum, et exiit cum eo iugum; quia, cum opti depredare de confessione abstractus, et a communi costu secedat, et triam diem excommunicationis sententiam ferat.* »

Tales præ ceteris sunt heretici, qui omnia humana et divina ridet et in locum vertunt, ideoque turbant fideles catholicos. Unde Bedæ sic explicat: *Ecce hereticum, quem corrigere non potes, de Ecclesia, et cum illi licentiam prædicandi ablatam, catholice paci multum præstat. Hæc de ceteris Ecclesia hereticos, venit turbatores, seditiosos et seductores excommunicat et*

Hebr.: *Ecce derisorum, et egredietur iugum, et cessabit contentio in iudicio, et ignominia*. In versione hujus vocis 77 tandem reliquit interpres Septuaginta et accutus est derisorum, vertens derisorum. In pace et charitate inter homines alenda maxima pars sapientie consistit, ut superius dictum est. Amicitia vero vel in primis per jurgia, contentiones et ignominiam dissolvitur: à quibus volunt qui esse alieni, curam et colloquiorum rationem habere debent, sermo ne quis vel derisor vel malus interpres versetur inter eos. Ad patremfamilias, vel iudicem et principem in republica videtur dirigere sermonem Sapiens, inquis: *Ecce derisorum, qui subornando, vel deridendo, aut male aliorum dicta vel facta interpretando, seminat iniquitatem, q. d.: Si non sint male lingue, non erunt lites, non erunt iudicia, non erunt ignominie inter homines. Nam dum quisque culpam et errorem agnoscit, et damnum quod vicino intulit instaurare cum humanitate querit, dum qui lesus est crimen alterius non in pessimum interpretatur partem, sed seipsam quoque hominem cogitat, pronam videlicet ad malum et fragilitatem, non ad jurgia et lites, non ad contentiones exercendam cum fratre, quo ignominiam hominem afficit, sed ad bonum oculum et piam affectionem convertitur, et de pane suo potius imperiet et, potius feret opti indigent, quam extreme iudicium sententia vel etiam populi ignominiam hominem exponit. Hanc dicit derisor iste præci à contubernio Ecclesie expellentes vel populi iudicium est, vel hereticos, per quem, profi dolor: quanta jurgia, lites et ignominie inter Christianos contigerunt, qui solent opti oculo se invicem injuri et parum evangelii panem pauperibus et tribus in lide distribere.*

VERS. 11. — *Qui deligit cordis munditiam, propter gratiam laborum seorum habebit amicum regem*. Interpretes supplevit propositionem *propter*. Potest melius repeti verbum *amat* vel *diligit*, sic: *Qui amat gratiam laborum*. Sunt ex Hebraeis qui sic interpretantur: *Qui diligit homines mundos corde, et eos qui gratiam sermone habent, habebit amicum regem*. Prior expositio est melior. Regem Deum intelligunt etiam Hebræi;

ah Ecclesia eijocet, et fidelium pacem, fidei integritatem et salutem turbat.

Monet ergo hanc gnomo patresfamilias ut a dano, præsumat ut ab Ecclesia, principes ut a civitate et republica expellant homines turbulentos et pestilentis. Hi enim pacem turbant, omnes vexant, lites serunt, cives indigent: quare ut pestes contagiosæ in præsente, vel principe, studiosè indagandi, ac rigide eliminandi et expellendi sunt; ut ceterorum quieti et saluti conspiciat.

Et cetero Calum Græcæ partim literaliter, partim tropologica: *Ecce, inquit, et doctrina cathedra habet minem prævis optimis prævispæ scilicetibus innotentibus. Ego idem ex animæ tue regno pestilentem diabolum, neque solum illum inde expelle, sed et odio quoque perseguere: si enim sedem in illa cepit, omnes bonas illius cogitationes per innotentiam et immunditiam turbabit et innotabit. Apostolus enim animam per ea ipsa quamdam ceteris et similitudinem obtinere apertè ostendit, per que cogitationes sine inde exsentes et accersentes induuntur. Rom. 2, 13.* (Corn. à Lap.)

Qui diligit derisorum, seminantem discordias, non est, amicus regis, qui claritas est et amor. Qui custodit lobis sua, custodit cor suum, superius lectum est: moribus igitur hinc in loco mandatum cordis et gratiam laborum rogitat in his qui Dei amici sunt appellandi. Unde scriptum est Matth. 5: *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*. Regem perpetuo videre, in illius versari presentia, amaris maximum est argumentum. De terreno rege, ut nunc sunt mores, nescio si possit hodie habere locum, in tantâ principum luxuria et libidine, in tantâ adulatorum et detractorum turba, quibus aulus regum refectus esse videntur. Sed non vere regant qui cupiditatibus inserviunt, quibus dominantur vitiis, si Diogeni credimus, qui dixit *Merendum subditum esse cupiditatibus, quibus imperant ipsi*. David, Salomon, Ezechiâs, et si quis hodie iste reperitur civis, amicos habet longe charissimos eos qui gaudent habere corda ab omni vitiorum seditio pura, et linguas gratias et benevolentia ac castitate imbutas. Aliqui, munditiam cordis ad integritatem fidei referre possunt, iuxta illud: *Fide purificam corda*, Act. 15, et gratiam laborum ad confessionis constantiam; ore enim confessio fit ad salutem, Rom. 10: quibus virtutibus qui possunt regi, haud dubie sunt amici; imò qui carum domant cum vitiis et concupiscentiis suis, regis dignitatem obtinent. Sed qui vere habent et amant puritatem cordis, qui gratiam laborum sine furo et adulatione, non est terreni regis ubique decurrere, sed aeterni regis; inde sequitur:

VERS. 12. — *Oculi domini custodiunt scientiam, et supplantant verba iniqui* (A). Hebr.: *Et penetrat verba pravaricatorum*. Oculi providentiæ divinæ quibus penetrat ad fine ad finem, et disponit omnia sicut, Sap. 8. *illis oculis*, hoc est, hæc providentiâ, *custodit scientiam*. Juxta Hebræos: *Homines qui habent scientiam legis et Dei, et qui didicerunt amare munditiam cordis magis quam corporis, horum scientiam et intelligentiam servat Dominus, ut quilibet magis ac magis sicut amici regis; ceterum qui pravaricantur et transgrediuntur legem et munditiam cordis non amant, tantum abest ut à Deo serventur oculis misericordie et providentiæ, ut etiam illius justo iudicio advertantur*.

Subvertit enim verba quibus pravaricationem suam conantur tegere et occultare. Altere *Subvertit verba pravaricatorum in eos qui scientiam Dei habent*: et ad hostes fidei referatur. Et inter bonos et malos doctores distinguit proverbium; nam illorum doctrinam per providentiam conservat in utilitatem eorum qui futuri sunt; horum vero verba statim ut dicta sunt, pervertit, cum inter se non consentiant.

VERS. 13. — *Dixit piger: Flos est foris; in herbis platearum occidens eum*. Non iam verbis quam facis dicunt et respondent pigri isti qui morantur ut hinc

(A) *Oculi Domini custodiunt scientiam*: Septuaginta, *servant*. Vir bonus Deo protegentes totus, sineque compass, neque animo commutatus, prudenter agit. Mifius ab Hebr.: *Conservat scientiam, sensatum: non amittit, sed scientes, vigilantem, cautos adjuvat Dominus; cocta; Supplantantur verba iniqui, subvertuntur res ejus.* (Bossuet.)

mentis occupacionibus animam addicant, ut student victum quærere, et sapientia dent operam: respondent, inquam, dicentes: *Flos est foris; in medio platearum occidens eum*, q. d.: Non ausim: ubique magna sunt pericula. Hyperbolicam locutionem tribuit piger, qui vel levisimas molestias ferre tantum timet quantum si leoni occurreret. Somnum rumpere, incediam pati, frigus et æstus ferre, quæ pro joco sunt stultosis, pigro mala videntur extrema et intoleranda. Possunt ad idem referri: *Fors est les, et in medio platearum occidens eum*, vel ad diversa; ut sicut dicitur: *Fors in desertis locis sunt fera; in vicis et plateis civitatis sunt sicarii et homicidae*. Prior est melior interpretatio. Sive ita dicat, sive non dicat, non refert ad sensum hujus loci, cum ille fecit ac si diceret. Quodrat proverbium in eos qui timore pænam temporalis ab exercitatione et labore studioso retrahuntur. *Leoni qui fors est ad janam timet, hoc est, presentem molestiam sive persecutionem; sed leonem qui circum quærens quem devoret, I Petr. 5, non pertimescit. Mortem quo in plateis et præ foribus est, horretur, sed eum qui, postquam occidit, habet potestatem mittere in gehennam ignis, Matth. 10, non timet.*

VERS. 14, 15. — *Fovea profunda, os alienæ; cui habitus est dominus, insidet in eam*. (Hebr.: *Fovea profunda, os alienarum; tratus Domini cædet ibi; vel, si Hebraicum liceret ut Latine, cui tratus est Dominus, cædet ibi*) SPLITATA COLLEGIATA EST IN COLLE PUNI, ET VIRGA REPLICARE FIGURAT EAM. Similitudinis particula intelligunt omnes; ut ait sensus: *Fovea profunda, sive sepulcrum, ex quo nemo ascendet ibi; vel, sic os alienarum, ut legitur Hebræi; hoc est, cuiuscunque nuntium, supple mulieris, ut superius legitimus: Pelle ejus descendit in averna, et ad inferos grassus ejus penetrat*, cap. 6. In quibus profundam malorum foveam corruunt qui alienarum ore et blanditiis sunt refocti, vel in primis novis Salomon, qui, 3 Reg. 11, amavit mulieres alienigenas multas, et averterunt mulieres cor ejus à Domino, supple, ad cultum idolorum; alioqui ferat quocumque alienarum colloquitis et convicia gaudens, ad extrema malorum, nempe homicidia et rapinas, quæ sunt idolorum servitus, pervenit tandem ubi tratus est Ilius Dominus, ut Salomon fuit, dicens Septuaginta, ubi: *Igitur tratus est Dominus Salomon, quod averna esset mens ejus à Domino Deo Israel*. His verbis: *Cui tratus est Dominus, iunxit neminem statim ad profectum malorum pervenit, neque per ea alienæ mulieris in profundam foveam vitiorum cedere, nisi prius fuerit vitio contaminatus; ut iam juxta theologos, peccatum posterius videatur pœna peccati præcedentis, et peccatum peccatum trahere. Et videtur ex precedente versiculo sic pendere sensus ut reprehensum pigrum, hoc est, malum, intelligentis, qui corporis mala timens vitam virtutis non capessit; et tamen vitam animæ non timet, quæ sunt gravissima, et ad que nonnunquam pervenire solent qui sunt otiosi, nempe vel ad perniciosam et insanam libidinem, vel etiam ad dogmata erronea et opiniones à verâ fide alienas. Per os mulieris alienæ sectam hæreticorum aut synagogam*



diaboli juxta sensum sublimiorem intelligimus. *Stultitia colligata in corde pueri*; q. d. : Deplorati et desperati sunt qui in *foram* illam acciderunt per *iram Dei*, ut qui munditiam corda non amant, non sunt *regia civitatis*, sed inimici, et corruentes in profundum eripi non possunt. Juvenes vero qui mundum in profundum malorum pervenerunt, castigare oportet. Et quamvis videatur reversa *figura stultitia in corde juvenis*, ut hinc non possit avelli, usque adeo alienus est a sapientia, usque adeo proclivis est ad vitia, pensentim si ab ore et colloquio alieno captatur (nam ut *sermo distans a facie hereticis stultus juvenum* apparet; cap. 5), tamen quantumvis inanimata et colligata videatur stultitia juveni, ab ea facile solvi potest et separari, partim castigatione et disciplina, partim sana doctrina et eruditione. *Puer*, inquam, sive juvenis, habitans in domibus majorum criminibus, potest ad sanam mentem facile perducere, potest illius animo sapientia addi, *stultitia expelli*. Non enim natura vinculis, sed vitiorum similibus et peccelitate quidam ad vitia, veluti radicibus non evelli possunt, *figura est stultitia in corde pueri*. Proverbia inquit stultum castigationem esse adhibendam his qui sunt sive vitale, sive moribus pueri, autem adulescenti vitia.

**VERS. 16.** — **QUI CALUMNIATUR PATREM ET AUGET RIVITAS SUAS, DABIT IOSE REPTORI ET REGET (1).** Hebr. : *Qui et opprobriat patrem suum et multiplicat tibi (supple opes), qui dat dicitur; etiam ad defectum (supple vocat) Hieronymus, qui veritit calumniatur, secutus est Septuaginta, qui habent a *consuetudine*. Magna stultitia est in hominibus qui avandis student, qui per las vel nefas dilectorem cupiunt. Me vel eum qui a pauperibus violenti rapit intelligimus, vel eum qui pauperem eleemosynam dissipat; quorum utrumque discedendi compendium videtur quibusdam; sed qui spoliis pauperum distendit, legem tallois terro perimitit Deus, dum ad defectum perveniunt. (Sunt hii aliam discedendi rationem sequuntur, nempe blamendi divitiibus, dum parva quedam tribunt ut majora recipiant, qui, ut inquit Isocrates: *Multo aristocritia ea vendunt, quem hi qui ex profano componuntur. Sed neque augent opes, uno ad inopiam, et defectum perveniunt. Nam superius dictum est, autem discedendi fore largiri pauperibus, non auferre. Faveatur Domino qui largitur pauperi*, cap. 19. Nemo sunt numeris fortigena divitiibus querentis gratiam in eorum oculis inveniamus, sed Domino omnino per manus inopum deferenda sunt dona. Si juxta Hieronymum legamus, erit sensus: *Eos qui violenter opprimunt pauperes, cogi necessario dare multa divitiibus, ut illorum patrocinio defensi libertatis rapiant, ac opprimant tenues, qui nec viribus nec opibus seu tenet possunt.* Juxta sensum allegoricum: *Videntia offert a paupere, et dat dicitur, qui mentem suam et rationem virtutibus nudam, et tenent in bonis anime,**

(1) DABIT IPSE REPTORI. Hic est, cogitur dare. Ab alto exarpetes, aliter quod fecerit. Et apud Senecam. *Quandam a nobis minor arimasci. Major hoc solus dominus minatur.* (Grosius.)

quodis tenuiorem reddit per luxum et voluptates; parti vero brutae et irrationali nihil negat, quasi pacem redimemus, et se tutum existimans si suo indulget genio. Hic ad magnam inopiam tenet et defectum, et cum divite cogitur olim a Lazaro mendicare et petere ut veniat Lazarus, et intingat extremum digiti sui in aquam, et refrigeret linguam flammam voluptatis ardentem. Luc. 16.

**RODOLPHI BAYNI**  
IN LIBRUM TERTIUM  
**Præfatio.**

Si eum judicio lucubrations nostras in hunc libellum lucensque perlegeris, candide lector, facit animadvertis quanta conati sumus industria non solum singulorum versuum erute sensum ac luce clara expandere, sed etiam sermonis libelli contexte, versiculos connectere, conglutinare sententias, quae videantur aliqui vel temere ab auctore jactate vel syllaba solorum more collectae; verum cum sint quasi vinculis colligatae contententaque, pleniorum doctrinam continent. Nos adjuvi eum Hebraea veritate, tum commentariis Hebraeorum, orationis et sermonis ordinem sepe numeris certissimus qui in Latina versione non apparet. Porro si brevitate, quam imprimis volumus sequi, non sumus vel per varietatem interpretationum, et ambiguitatem Hebraei sermonis, vel per sensuum obscuritatem assensu, nobis veniam facile dabunt quotquot sunt hujus linguae periti, et Hebraei sermonis normam proprietatem, quae paucis explicari nequit. Et penitente accuratè debet ad contentum oculis intendere qui de nostris laboribus judicare voluerit. Ab hoc versiculo, nempe: *Inclina aurem tuam, et audi verba sapientiam*, exordium tertii libri capere volumus, quod Salomon hoc in loco, *novum loquendi genus*, ut inquit Beda, videtur *ostendit*. Nam ab exordio decimi capitis Sapientiae præcepta *facit secum* tradens, hinc tandem viciesimo secundo capite sermonem ad filium deum dirigit, inquit:

**VERS. 17-21.** — **INCLINA AUREM TUAM (1), ET AUDI VERBA SAPIENTIUM, ET COR TONIS AD SCIENTIAM MEAM. NAM ARGENA EST, QUI GUSTOBERS EAM. IN VENTRE TUI DIRIGENTUR, PARTER IN LABIIS TUIS. UT SIT IN DOMINO FIDUCIA TUA, ERIT ET OSTENSIO NAM TUI BONA; Sicut Hieronymus. Hebr. : *Ut ait in Domino fiducia tua; nota feci tibi, etiam tu (scilicet ostensa). Ecce descensus eam tibi tripliciter in cogitationibus et scientia.* (Hebr. : *Nunquid scripsi tibi tria, vel tribus vicibus, in consiliis, et scientia?*) **UT OSTENDEREM TIBI FIDELITATEM, ET HOC VERBIS VERITATEM OSTENDEREM EX HIS, HINC OCT. NISERUNT TE.** Hebr. : *Ut scire faceret te veritatem***

(1) Commendatio sapientiae his tribus versibus indicat vel epilogum procedentium, vel, quod est proclivis, initium aliud. Unde stylus postea aliquantò diversus. Superius singulae sententiae singulis versibus, aut frequentiores pronominantur; hoc magis coherent, et ad lectorem quem filium vocat, sermo dirigitur usque ad 24, 25, qui stylus prior illi novem primorum capitum. (Bossuet.)

*ad respondendum verba veritatis ad eos qui te mittunt.* Hos quinque versiculos, quorum et lectio et interpretatio in nostris codicibus est admodum confusa; connectit Aben Ezra, mihi, supplevit interpres ex communi loquendi modo quo toto sermone ad filium suum dirigit Salomon, jubens ut *inclinet aurem*, hoc est, libenter et ex animo auscultet, juxta illud Luc. 8: *Qui habet aures audientium, audiat.* Appone cor tuum ad scientiam meam, ut discas scientiam meam, quae est consona verbis sapientiam; vel: *Inclina aurem ad verba sapientiam*, quatenus sunt consona hinc *meis sapientiam*. Prior interpretatio est melior. Et ne grave videatur juveni et molestum robis severis, cujusmodi sunt verba senum et sapientum, indulgere, addit: *Pulchra erit tibi, vel amena et delectabilis (supple, scientia quam ego doceo) non auditoribus, sed observatoribus et factoribus, cum servaveris illa, verba videlicet sapientiam, ex quibus habet scientiam sive doctrinam conflat.* In ventre tuo, hoc est, non ore tenens, per hypocrisis, neque in opere externo ad ostentationem, sed in corde: *Bona qui audiant verbum Dei, et custodiant illud.* Luc. 11. *Dirigentur partier in labiis tuis;* q. d. : Tanto magis amena erunt verba sapientiam, quanto in illis fuerit major concordia. Non est in hac scientia ut in placitis Philosophorum, inter quos sunt perpetui lites et pugnae verborum, *questiones interminabiles*, ut inquit Paulus 1 Tim. 6; verum inter hae sapientiam verba summa veritas et concordia, ut quae dum in labiis recitas, eadem optime consonant. Alter: *Dirigentur partier in labiis, ad munus docendi referitur;* q. d. : Non solum dirigentur verba, ut ipse observo in corde tuo, sed etiam ut alios doceas: ut sit futurum pro imperativo, *dirigentur partier in labiis*, ut praemeditatus possis alios docere. Optime ad memoriam et frequentem meditationem referuntur haec verba: *Dirigentur partier super lobia tua. Ut ait in Domino fiducia tua.* *Notam feci tibi scientiam meam, ut serves verba sapientiam, non ut sapientiam aliquando assensum sapientiam tuam innotaris, vel in prudentia tua et intelligentia fiduciam habeas, sed in Domino tantum spem et fiduciam reponas, quanto diligentius verba sapientiam aurem inclinaueris.* Nam ut maxima stultitia est ponere carmen fragilem et mortalem brachium et fortitudinem tuam, ita summa sapientia est ex Deo pendere, *in quo sperare melius est quam in principibus.* Porro quod dicit: *Heus ostendi tibi, Hebraei referunt ad filium in eum cap. 5: Habe fiduciam in Domino ex toto corde, et ne timoriaris prudentia mea. In omnibus viis tuis cogita illum, et ipso diriget gressus tuos. Ne sis sapientia apud tentationem.* Haec sunt quae vel *hodie* vel *hoc tempore* docuit suum filium Sapientis. Quod in Hebraeo sequitur: *Verumtamen tu, vel etiam tu, scilicet audisti, vel meminit, vel observata. Ecce descripsi tibi tripliciter.* Hebr. : *Nunquid scripsi tibi tripliciter, vel terna, vel tribus vicibus?* hoc est, frequenter, et non semel nec iterum, sed saepius inculcando. Aben Ezra ad tempus refert, id est, tribus diebus, vel *indivisiis.* Alter: *nunquid scripsi tibi tria verba, vel triplicia?* nempe severa, jucunda et per-

fecta; per numerum ternarium omnem perfectionem intelligens, quemadmodum Pythagore; teste Aristotele de celo et mundo; et criti-sensus: *Scripsi tibi nobilitate et gloria verba*, juxta phrasin linguam Hebraeae quae princeps *tertia* a rege vocatur *שליש*; et metaphorice pro *agnationibus* praecipit, ut superius, cap. 8. *Lazarus tibi innotio* *שליש* accipi potest. Sunt qui *tertia* verba legunt, prophetas et hagiographa intelligant: ut in persona Dei haec dicta intelligamus. Sunt denique qui tres libros Salomonis intelligant, PARABOLAS, ECCLESIASTEM, ET CANTICA CANTICORUM. Boda tripliciter ad cogitationes instruendos, ad verba et opera refert. Prima expositio maxime arridet. Sequitur: *In consiliis et scientia* Aben Ezra subintelligit *libro consiliorum et scientia*, q. d. : *Notum feci tibi tripliciter*, hoc est, summa perfectione, *verba sapientiam in hoc libello consiliorum et scientia;* q. d. : Hic liber complectitur optima consilia et scientiam legis divinae, ut acere te faciam veritatem. *Verba veritatis* est *שליש* veritatem et perfectionem significat; et videtur exponere quod dixit superius: *Ostendi tibi tria, nempe consilia, scientiam et veritatem, sive perfectionem, quae consistit in verbis veritatis.* Et possum ita tria scrupulosius ad eadem integratam vitam, ad cognitionem Dei, et reverentiam necessariam ad virendam cum hominibus. *Ad respondendum verba veritatis tui qui mittunt te (1),* ad publica munera obtempera. Tamen Aben Ezra interpretatur, *ad respondendum his qui mittunt te*, hoc est, his qui miserunt me ad te; *sed melius ego docui te verba veritatis, ut ipse posthac possis respondere mitterentibus, hoc est, rationem reddere delegati numeris sive laudando Deo, sive a principibus et magistratibus qui Dei sanguine manere in terra.* *Aliter*: *Ad respondendum his qui mittunt*, hoc est, his qui mittunt ad te interrogandum de veritate et verbis sapientiam. Ille interrogat, quibus auditorum excitare et attentiorum ficeri visus est, ad insulatum revertitur, et absolvit sermonem de his quae vel imprimis ad sapientiam spectant, nempe ut monent filium quod ab injuria pauperibus inferenda abstineat. Nam quae major possit esse stultitia quam pauperes opprimere vel spoliare, quorum patronus Deus est, quorum necessitati succurrere jubemur, ex quorum spoliis et illata injuria nihil lucrari poteris? Quam insana malitia est hunc visum esse gaudere? Quae de re tractans Salomon multis verbis, ut dixi, ad avertendum sumum filium excitavit, ut pote de re maxima audiretur. Ceterum de opprimendo paupere per vinum, quod illius spoliis distent, dictum est; quia in re nulla species justitiae laborat. Qui per calumniam et iudicium auctoritatem tenet praesulatum, non minus sumi injuriarum rei, quemadmodum sequitur.

**VERS. 22, 25.** — **NON FACIES VIOLENTIAM PAUPERI, QUIA PAUPER EST; NEQUE CONTRAS EDEMUM IN PONTIFICATIONE.** (1) *Ut ostenderem... eloquia veritatis respondere (ad respondendum) ex his, illis qui miserunt te; mitterentibus ad te... Hebr., qui proponunt tibi; Septuag., qui te consultant, ubique pro more proponunt questionem aenigmatica, ut regna Saba et exteri. 5 Reg. 10. 24.* (Bossuet.)

TA. QUIA JUDICABIT DOMINUS CAUSAM EJUS, ET CONVI-  
GET EOS QUI CONTEMNERENT ANIMAM EJUS. Roborem pro  
CONFIDERE rapere vel perdere habet. Quia pauper est;  
q. d. Non est aquam ut rapias vel vim inferas pon-  
peri, quia hoc facile poteris, cum defenforem non ha-  
beris. Quanto magis obnoxii sunt injuriis pauperes,  
tanto crudelius est eos opprimere. Alter: Quia pau-  
per est, cum ab omni injuriis debeas alienus esse, tum  
maxime à rapina pauperis, qui aliqui satis afflictus  
est eò quòd pauper sit: cum in secutat eum rapina et  
degradatò fortunarum, quos debet tenes, ad sum-  
mam miseriam redigitur. Alter: Quia pauper est, hoc  
est, quavis pauper sit, et facillime possit hominem  
opprimere. Neque contentus ignum in portà, duplicem  
sensem habet: Vel in portà domus tue redit pauper  
ad fores tuas venerit positum ignem ab te, cave ne vel  
verbis vel factis illum, animam frangas, abigenis ma-  
nem, quem debas alere, et illius egetati succurrere.  
Hominem fame conteris, quem non pascis caritate.  
Alter, et sic contentus in portà, supplò, cõicitis, ubi ju-  
dicia exerceri solent: ut in portà conferre sit in iudicio  
opprimere sententiã iniquit, hanc est melior interpre-  
tatio et his que sequuntur magis quadrans. Nam De-  
minus iudicabit eorum ejus, hoc est, vindicabit inju-  
riam pauperibus. Statim, ut jam non solum inquit,  
sed etiam iustum sit contra Deum pugnam, et supra  
divinus. Sit confugit eos qui confecerunt. Melius secun-  
dum Hebraeos: Et rapit captivum eos animam, vel  
rapit à rapientibus eos animam; ut particula TU pro  
accipitur; et sit sensus: Deus sumet vindictam de his  
qui deprecatur pauperes, et per par referet. Non qui  
pauperibus quidquam facultatem auferit, vitam videtur  
auferre, cum eos ad famem et extremam inopiam ali-  
gat: Deus ab his animas, hoc est, vitam, auferet, vel  
temporalem, quam abderatibit, vel vitam aeternam, dum  
ab illis recedit Deus, sine quo vita nulla est.

Vers. 24, 25. — Noli esse cum his qui devigilant  
manus suas, neque ambules cum viro furioso. Ne forte re-  
scias remitas ejus, et capias scandalum anime tue, vel, et  
scias laqueum animae tuae. Quod in specio il-  
licite de ira et furore, in genere intelligere possumus  
de societate omnium malorum, que non potest esse  
sine periculo. Qui his perturbationibus obnoxius est,  
nempe ira et furor, facilis pertrahit in plenum genus  
malv eos qui secum vivunt; et idecirca Sapiens omnium  
esse prohibet et ambulare velat cum homine fructuoso,  
vel quod hujusmodi non sit aptus ad amicitiam, ut  
pote qui levissima de causa solent offendi. In Hebræo  
legitur Ps. 77, hoc est, vir, vel, dominus et possessor,  
ira; et significat non cum qui frequenter et subinde  
irascitur solum, sed cum eum qui provocat ad iram,  
et cum qui dignus est ira, et meretur ut quis irascatur  
et iram exercat in eum; et erit sensus: Ne socie-  
tatem, vel amicitiam, jungas cum eo qui nullis displicet,  
qui iram provocat Dei vel hominum. Ne dicas contra  
ejus, que sunt aliena à sapientia. Ut aves laqueis ca-  
piuntur imprudentes, sic homines dum temerè vin-  
dicantur ab affectibus, incidunt in mala quibus se so-  
lvere non possunt. Possimus per dominum ire in-

sam efferam animae portionem intelligere, que à  
philosophis irascibilis appellatur, cui vel obtemperare  
vel amicitiam jungere mentem et rationem prohibet  
Sapiens, ne si frequentius irasci assuescerimus, contra-  
cta consuetudine irascendi, veluti laqueo ligata mens  
sapere desinat.

Vers. 26, 27. — Noli esse cum his qui devigilant  
manus suas, et qui vales se offerunt pro dentibus.  
(Hebr. Ne sis inter eos qui percussit manus stipulando,  
et subjacent pro debitis, vel oneribus. Si enim non ha-  
beris. Unde restitutas, quibus casus est ut tollat offe-  
rimentis de curia tua? Hebr. : Si non sit tibi ad  
reddendum, quare capiet lectum tuum de subitibus? Sub  
his verbis, que prudentiam quamdam monitionem præ-  
se ferunt, alior latet sensus; et ex superiore subau-  
ditur: Noli esse socius (vel amicus) cum his qui esse  
suscipiant stipulationibus in oneribus; q. d. Qui promittunt  
plura quam sint solvendo, qui fidei alienæ et  
periculo facultates suas committunt. Quod tuã causã  
tuo prelus faceret, tu in alienã facere non debes,  
suscipere videlicet in causã que te ad egestatem possit  
perducere. Videtur pendere ex precedentiis. Jam enim  
prohibuit ne quis pauperem deprecatur; verum  
hoc in loco monet ne quis suã culpã ad inopiam per-  
ducatur; quod frequenter fieri solet imprudentibus, qui  
temerè, cum tenuis sint, pro magnis oneribus et opi-  
bus stipulantur: unde nonnulli omnibus spoliati ne  
lectum quidem aut culictram reliquam habent. Simul  
et frangitur et exactorum crudelitatem insinuat,  
qui res vel maxime necessarias in securitatem vel  
solvitionem alieni debiti rapere et vendicare solent.  
Alioqui jussit quoque Sapiens superioris, c. 20: Tolle  
vestimentum ejus qui fiduciam extulit sibi. Undique  
cautum et providum vult esse sumi situm, ut ne quid  
damni capiat alienã fide deceptus, neque pro debitis  
aliorum fidejuehs extrema illa petatur que fidejus-  
soribus solent evenire. Juxta sensum secretioreum:  
Assignat manum fidejuehs pro oneribus alienis et peccati-  
fis, qui curam animarum suscipiunt, et episcopi munere  
fungi gaudent et ambiunt; qui si tenuis sint in  
doctrinã et virtutum opibus, ut solvendo esse non pos-  
sint, neque rationem satisfactionis reddere, Luc. 16,  
venit tandem qui lectum auferat, hoc est, hujus vita  
antiquissima quoque, pñibus veluti strato lactentis  
dormiebant mali pastores oblitii sponsionis et fidejus-  
sionis stit. Potest quadrare proverbium in omnes eos  
qui aliorum curam gerunt, sive patres, sive rectores  
civilitatis et provinciarum.

Vers. 28, 29. — Ne transgrediaris terminos an-  
torum, quos possiderunt patres. (Hebr. : Ne transgre-  
dat terminum eorum, quem fecerunt patres tua.) Viderit  
vires verborum in opere tuo? Nonne regibus sta-  
bit, non stabit coram temeriosis vel ebriis. Si  
absolutè dictum intelligatur: Ne transgrediaris termi-  
num, vel ad terminos et limites in agris olim positos,  
quibus singulorum hereditates designantur, spectet,  
vel ad legis præscripto et majorum sententias, quibus  
regum et bonam inter homines statuitur se decernit,  
que cum ad amicitiam et concordiam inter homi-

nes plurimum momentò habeant, temerè contemnenda  
non sunt à quilibet sapiente (1). Juxta quosdam ex  
Hebraeos, eos dirigi sermonem quorum crudelitate  
in superiore versiculo notavit: Quare lectum tuum  
accipiet subitus et q. d. Neus tu qui tanto rigore fa-  
dera exigit et debita ab eo qui fidejussit, terminum et  
normam antiquorum patrum non transgredi. Jam enim  
ab illis statutum est ne vestem aut stragulum pro pigno-  
re dæineas, sed sub vesperam semper restituas, cum sit  
in quo dormiat tenuis frater, Exod. 22. Si pigrus à  
proximo tuo acciperis vestimentum, ante solis occasum  
reddes ei; ipsam est solam quo operitur indumentum car-  
nis ejus; non habet aliud in quo dormiat. Denique, ter-  
minum patrum transgredi est nova dignata excogitare,  
sectas introducere, deos alienos colere, aut ritum co-  
lendi Dem traditum à patribus immutare, secundum  
id quod scribitur Deut. 15: Si irruerit in medio tui  
prophetes, etc., et dixerit: Eamus, et sequamur deos  
alienos, quos ignoras, et serviamus eis, non audita verba

(1) Sed dubitandum non est in his verbis etiam su-  
piorum sensum contineri, quem nobis veteres tradi-  
derunt, qui quidem intelligunt sententiam de termi-  
nis catholicæ fidei à Patribus constitutis. Sic venerabilis  
Beda: Ne transgrediaris terminos fidei, quos cat-  
holicæ ab initio statuerunt doctores. Et Gregor., lib. 16  
Moral. cap. 24, tractans illud Job. 24: Alii terminos  
transierunt. Quos, aliorum nomine, nisi hereticos  
designat? qui à sanctæ Ecclesiæ gremio extranei est.  
Ipsi enim terminos transierunt, qui constitutiones  
Patrum prævaricando transierunt. De quibus  
nimium constitutum scriptum est: Ne transgre-  
dialis terminos antiquos. (Estius.)

CAPUT XXIII.

1. Quando sederis et comedas cum principe, dili-  
genter attende que apposta sunt ante faciem tuam.
2. Et statue cultum in gutture tuo, si tamen ha-  
beris in potestate animam tuam.
3. Ne desideres de cibis ejus in quo est panis men-  
daci.
4. Noli laborare ut dixeris; sed prudentia que pone  
modum.
5. Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes  
habere, quia facient sibi pennas quasi aquile, et vo-  
labunt in cœlum.
6. Ne comedas cum homine invido, et ne deside-  
res cibos ejus.
7. Quoiam in similitudinem arioli et conjectoris,  
astimat quod ignorat. Cœnele et bibe, dicit tibi; et  
mens ejus non est tecum.
8. Cibos quos comedas, evomes, et perdes pul-  
chros sermones tuos.
9. In auribus insipientium ne loquaris, quia despi-  
cendi doctrinam cloqui tui.
10. Ne attingas parvulorum terminos, et agrum  
supillarum ne introcas.
11. Propinquus enim illorum fortis est, et ipse ju-  
dicabit contra te causam illorum.
12. Ingradiaris ad doctrinam cor tuum, et aures  
tue ad verba scientiæ.
13. Noli subtrahere à puero disciplinam; si enim  
percusseris eum virga, non morietur.

prophete illius, ut administris. — Vidisti virum velo-  
cem in opere, q. d. In transcendendis terminis à patri-  
bus statutis non est laus aut aliqua pars sapientia;  
sed in tuis operibus tandem lababis, non in alienis  
studis et laboribus avertentis; quod ignavi et otiosi  
hominis signum est; reflectis igitur his que ab anti-  
quis rectè statuta sunt integris, ad aliquid quocumque  
studium honestum cum diligentia accingere. Nam qui  
in opere diligentiam et fidem præstant, etiam regibus  
sunt chari; apud reges eam incunt gratiam ut eorum  
presentiã perpetuò fruatur. Coram regibus stare so-  
lent, non in privatis versari familiaris inter obscuros et  
ignobiles. Cogita igitur quanta laus sit et quanta vir-  
tus in tuo labore et opere studiosum esse et seclum.  
Et haud dubie quod Salomonis tempore, nostro que-  
que locum habet, nam quocumque studio, quocumque  
scientiã nisi arte, non tam ipsa facilitate commendat  
hominem quàm industria et fides ac vigilantia. Pro-  
verbum in genere dicitur ad omnes ordines potest ac-  
commodari. Juxta prædictum sermonis Hebraici po-  
test et alium labere sensum, nempe, nunc reges stant  
tuo se; q. d. Labor omnia vincit improbus, et vel ad  
regiam exaltat dignitatem, maximè labor qui in vineam  
Domini impenditur, ut ad spirituum sensum venia-  
mus. Si quis cum Paulo dicere possit: Plus omnibus  
laboravi in Ecclesiã Christi, stant ante reges et prin-  
cipes, de quibus scriptum est. Psal. 45: Pro patribus  
tuis nati sunt tibi filii, constituit principes super omnem  
terram, non coram Judicis ubique obscuris.

CHAPITRE XXIII.

1. Lorsque vous serez assis pour manger avec le  
prince, considérez avec attention ce qui sera servi  
devant vous.
2. Mettez un content à votre gorge, si toutefois  
vous êtes maître de votre âme.
3. Ne désirez pas les viandes de la table où se  
trouve le pain de mensonge.
4. Ne vous fatiguez point à vous enrichir; mais  
mettez des bornes à votre prudence.
5. Ne lèvez point les yeux vers les richesses qui  
vous ne pouvez avoir, parce qu'elles prendront des  
ailes comme l'aigle, et s'en voleront au ciel.
6. Ne mangez point avec un homme envieux; et ne  
désirez point de ses viandes.
7. Parce qu'il juge de ce qu'il ignore, comme un  
homme qui devine, et qui suit ses conjectures. Bê-  
vez et mangez, vous dira-t-il; mais son cœur n'est  
point avec vous.
8. Vous rejetterez les viandes que vous avez man-  
gées, vous perdrez vos sages discours;
9. Ne parlez point avec les insensés, parce qu'ils  
mépriseront la doctrine que vous leur aurez enseignée  
par vos paroles.
10. Ne touchez point aux bornes des peus, et  
n'entrez point dans le champ des orphelins.
11. Car celui qui est leur proche est puissant; et il  
se rendra lui-même contre vous le défenseur de leur  
cause.
12. Que votre cœur entre dans la doctrine, et que  
vos oreilles reçoivent la parole de science.
13. N'épargnez point la correction à l'enfant; car  
si vous le frapper avec la verge, il ne mourra point.

TA. QUIA JUDICAVIT DOMINUS CAUSAM EJUS, ET CONVICTUS EST EOS QUI CONTEMNERENT ANIMAM EJUS. Roborem pro confiteatur rapere vel perdere habet. Quia pauper est; q. d. Non est aquum ut rapas vel vim inferas pauperi, quia hoc facile poteris, cum defenforem non habes. Quanto magis obnoxii sunt injuriis pauperes, tanto crudelius est eos opprimere. Alter: Quia pauper est, cum ab omni injuriis debeas alienus esse, tum maxime à rapina pauperis, qui aliquo satis afflictus est eò quòd pauper sit: cum si occidat eum rapas et deprecatur fortunam, quoniam ipse tenens, ad summam miseriam redigitur. Alter: Quia pauper est, hoc est, quavis pauper sit, et facillime possit hominem opprimere. Neque contentus ego in portis, duplicem sensum habet: Vel in portis domus tue redit pauper ad fores tuas venerit positum opem ab te, cave ne vel verbis vel factis illius animam frangas, abigens inaniem, quem debas alere, et illius egestati succurrere. Hominem fame coteris, quem non pascis esuriente. Alter: et sic contentus in portis, supplis, ciois, ubi iudicia exerceri solent: ut in portis conferre sit in iudicio opprimere sententia iustis, hanc est melior interpretatio et his que sequuntur magis quadrans. Nam Dominus iudicabit eorum, eius, hoc est, iudicabit injuriam pauperibus. Notandum, ut jam non solum in finem, sed etiam iustitiam sit contra Deum pugnavit, ut supra diximus. Sic confugit eos qui confecerunt. Melius secundum Hebraeos: Et rapit captivitatem eos animam, vel rapit à rapientibus eos animam; et particula TU pro TU accipitur; et sit sensus: Deus sumet vindictam de his qui deprecatur pauperes, et per par referet. Non qui pauperibus quidquam facultatem auferit, vitam videtur auferre, cum eos ad famem et extremam inopiam adducat: Deus ab his animas, hoc est, vitam, auferat, vel temporalem, quam abdereat, vel vitam aeternam, dum ab illis recedit Deus, sine quo vita nulla est.

Vers. 24, 25. — Noli esse cum his qui defingunt manus suas, et qui vales se offerunt pro dentibus. (Hebr.: Ne sis inter eos qui percussit manus stipulando, et subjacent pro dentibus, vel oneribus. Si enim non vales esse restitutas, quibus casus est ut tollat offerentem de cubili tuo? Hebr.: Si non sit tibi ad reddendum, quare capis lectum tuum de cubiliis te? Sub his verbis, que prudentiam quamdam monitionem præ se ferunt, alior latet sensus; et ex superiore subauditum: Noli esse socius (vel amicus) cum his qui esse supplicant stipulationibus in oneribus; q. d. Qui promittunt plura quam sint solvendo, qui fidei alienæ et periculo facultatis suas committunt. Quod tuâ causâ timo periculosum foret, tu si alienâ facere non debes, fidei iudice videlicet in causâ que te ad egestatem possit perducere. Videtur pendere ex precedentiis. Jam enim prohibuit ne quis pauperem deprecatur; verum hoc in loco monet ne quis suâ culpâ ad inopiam perveniat; quod frequenter fieri solet imprudentibus, qui tenent, cum tenes sint, pro magis oneribus et opibus stipulantur: unde nonnulli omnibus spoliati ne lectum quidem aut culictram reliquam habent. Simul et frangatur et exactorum crudelitatem insinuat, qui res vel maxime necessarias in securitatem vel solutionem alieni debiti rapere et vendicare solent. Alioqui iusti quoque Sapientis superioris, c. 29: Tolle vestimentum ejus qui fiduciam extulit sibi. Undique cautam et providam vult esse sumi situm, ut ne quid damni capiat alienâ fide deceptus, neque pro debitis aliorum fidei iudice extrema illa petatur que fidei iudice solent evenire. Juxta sensum secretioreum: Assignat manum fidei iudice pro oneribus alienis et peccatis, qui curam animarum suscipiunt, et episcopali munere fungi gaudent et ambiunt; qui si tenes sint in doctrinâ et virtutum opibus, ut solvendo esse non possint, neque rationem rationis reddere, Luc. 16, veniet tandem qui lectum auferat, hoc est, hujus vitam antequissima quoque, quibus veluti strato lactentis dormiebant mali pastores oblitii sponsionis et fidei iudice stit. Potest quadrare proverbium in omnes eos qui aliorum curam gerunt, sive patres, sive rectores civitatum et provinciarum.

Vers. 28, 29. — Ne transgrediaris terminos antiochos, quos possiderunt patres. (Hebr.: Ne transgrediar terminos eorum, quem fecerunt patres tua.) Videri videtur verbum in opere suo? FORAS REVERTEBAT, NON STABIT CORAM TEMEROSIS VEL OBSCURIS. Si absolute dictum intelligatur: Ne transgrediaris terminum, vel ad terminos et limites in agris olim positos, quibus singulorum hereditates designantur, spectat, vel ad legis præscripto et majorum sententias, quibus regnum et bonum inter homines statuitur ac decernitur, que cum ad amicitiam et concordiam inter homi-

nes plurimum momenti habeant, temerè contemnenda non sunt à quilibet sapiente (1). Juxta quosdam antiquos, eos dirigi sermonem quoniam crudelitate in superiore versiculo notavit: Quare lectum tuum accipit subitas te q. d.: Ne tu qui tanto rigore fideri exigit et debita ab eo qui fidei iudice, terminum et normam antiquorum patrum non transgredi. Jam enim ab illis statutum est ne vestem aut stragulum pro pignore detineas, sed sub vesperam semper restitutas, cum ait in quo dormiat tenuis frater, Exod. 22. Si pignus à proximo tuo acciperis vestimentum, ante solis occasum reddes ei; ipsam est soluta quo operitur indumentum carnis ejus; non habet aliud in quo dormiat. Denique, terminum patrum transgredi est nova dignata excogitare, sectas introducere, deos alienos colere, aut ritum colendi Deum traditum à patribus immutare, secundum id quod scribitur Deut. 15: Si transgesseris in medio tui prophetæ, etc., et dixerit: Eamus, et sequamur deos alienos, quos ignoras, et serviamus eis, non audita verba

(1) Sed dubitandum non est in his verbis etiam sublimiorem sensum contineri, quem nobis veteres tradiderunt, qui quidem intelligunt sententiam de terminis catholicæ fidei à Patribus constitutis. Sic venerabilis Bolla: Ne transgrediaris terminos fidei, quos catholici ab initio statuerunt doctores. Et Gregor., lib. 16 Moral. cap. 24, tractans illud Job. 24: Alii terminos transulerunt. Quos, aliorum nomine, nisi hereticos designat? qui à sanctæ Ecclesiæ gremio extranei extiterunt. Ipsi enim terminos transulerunt, qui constitutiones Patrum prævaricando transulerunt. De quibus nimirum consultius scriptum est: Ne transgrediaris terminos antiquos. (Estius.)

COMMENTARIUM. CAP. XXIII. 1. Quando sederis et comedas cum principe, diligenter attende que apposta sunt ante faciem tuam: 2. Et statue cultum in gutture tuo, si tamen habes in potestate animam tuam. 3. Ne desideres de cibis ejus in quo est panis mendacii. 4. Noli laborare ut dixeris; sed prudentia que pone modum. 5. Ne erigas oculos tuos ad opera que non potes habere, quia facient sibi pennas quasi aquile, et volabunt in cœlum. 6. Ne comedas cum homine invido, et ne desideres cibos ejus. 7. Quoquam in similitudinem arioli et conjectoris, astimat quod ignorat. Coniecit et hibe, dicit tibi; et mens ejus non est tecum. 8. Cibos quos comedas, evomes, et perdes pulchros sermones tuos. 9. In auribus insipientium ne loquaris, quia despicient doctrinam eloqui tui. 10. Ne attingas parvulorum terminos, et agrum supillarum ne introcas. 11. Propinquus enim illorum fortis est, et ipse iudicabit contra te causam illorum. 12. Ingressarius ad doctrinam cor tuum, et aures tue ad verba scientiæ. 13. Noli subtrahere à puero disciplinam; si enim percusseris eum virga, non morietur.

prophete illius, ut dominioria. — Vidisti virum velocem in opere, q. d.: In transcendendis terminis à patribus statutis non est laus aut aliqua pars sapientia; sed in tuis operibus tandem labebis, non in alienis studiis et laboribus avertentis; quod ignavi et otiosi hominis signum est; reflectis igitur his que ab antiquis rectè statuta sunt integris, ad aliquid quocumque studium honestum cum diligentia accingere. Nam qui in opere diligentiam et fidem præstant, etiam regibus sunt clari; apud reges eam incant gratiam ut eorum presentia perpetuo fruatur. Coram regibus stare solent, non in privatis versari familiaris inter obscuros et ignobiles. Cogita igitur quanta laus sit et quanta virtus in tuo labore et opere studiosum esse et seculum. Et haud dubie quod Salomonis tempore, nostro queque locum habet, nam quocumque studio, quocumque scientiâ sunt arte, non tam ipsa facilitate commendat hominem quàm industria et fides ac vigilantia. Proverbum in genere dicitur ad omnes ordines potest accommodari. Juxta prædictum sermonis Hebraici potest et alium labere sensum, nempe, noli reges stultos se; q. d.: Labor omnia vincit improbus, et vel ad regiam evexit dignitatem, maxime labor qui in vineam Domini impenditur, ut ad spirituum sensum ventum. Si quis cum Paulo dicere possit: Plus omnibus laboravi in Ecclesiâ Christi, stant ante reges et principes, de quibus scriptum est. Psal. 45: Pro patribus tuis nati sunt tibi filii, constituit principes super omnem terram, non coram iudicibus ubique obscuris.

COMMENTARIUM. CHAPITRE XXIII. 1. Lorsque vous serez assis pour manger avec le prince, considérez avec attention ce qui sera servi devant vous. 2. Mettez un couteau à votre gorge, si toutefois vous êtes maître de votre âme. 3. Ne désirez pas les viandes de la table où se trouve le pain de mensonge. 4. Ne vous fatiguez point à vous enrichir, mais mettez des bornes à votre prudence. 5. Ne lèvez point les yeux vers les richesses que vous ne pouvez avoir, parce qu'elles prendront des ailes comme l'aigle, et s'envoleront au ciel. 6. Ne mangez point avec un homme envieux, et ne désirez point de ses viandes. 7. Parce qu'il juge de ce qu'il ignore, comme un homme qui devine, et qui suit ses conjectures. Bavez et mangez, vous dira-t-il; mais son cœur n'est point avec vous. 8. Vous rejetterez les viandes que vous avez mangées, vous perdrez vos sages discours. 9. Ne parlez point avec les insensés, parce qu'ils mépriseront la doctrine que vous leur aurez enseignée par vos paroles. 10. Ne touchez point aux bornes des peus, et n'entrez point dans le champ des orphelins. 11. Car celui qui est leur proche est puissant; et il se rendra lui-même contre vous le défenseur de leur cause. 12. Que votre cœur entre dans la doctrine, et que vos oreilles reçoivent la parole de science. 13. N'épargnez point la correction à l'enfant; car si vous le frappez avec la verge, il ne mourra point.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE BUENOS AIRES

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE BUENOS AIRES

14. Tu virga percutes eum, et animam ejus de inferno liberabis.
15. Fili mi, si sapiens fuerit animus tuus, gaudet tecum cor meum.
16. Et exultantem renas uel, cum locuta fuerit rectum labia tua.
17. Non simulat cor tuum peccatores; sed in timore Domini esto tota die;
18. Quia labelis spem in novissimo, et praestolatio tua non auferetur.
19. Audi, fili mi, et esto sapiens, et dirige in viam animam tuam.
20. Noli esse in convivio potatorum, nec in comessationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt;
21. Quia vacantes potibus, et dantes symbola consumunt, et vestitur pars dormitatio.
22. Audi patrem tuum, qui genuit te, et ne contemnas eum conserit matrem tuam.
23. Veritatem eme, et noli vendere; sapientiam et doctrinam, et intelligentiam.
24. Exsultat gaudio pater justus, qui sapientem genuit, instabitur in eo.
25. Gaudet pater tuus, et mater tua, et exultat quia genuit te.
26. Praebe, fili mi, cor tuum mihi, et oculi tui vias meas custodiant.
27. Fovea enim profunda est meretrix; et puteus angustus, aliena.
28. Insidiatur in via quasi latro; et quos incertos videt, interficit.
29. Qui vult cogitare patri vae? cui rixit? cui foveat? cui aine causa vulnera? cui sussusio oculo rum?
30. Nomen his qui commorantur in vino, et student calicibus epotandis.
31. No intuearis vinum quando flavescit, cum splenderit in vitro color ejus; ingreditur blande.
32. Sed in novissimo inardabit ut coluber, et sicut regulas venena diffundet.
33. Oculi tui videbunt extraneas, et cor tuum loquetur perversa.
34. Et eris sicut dormiens in medio mari, et quasi sopitus gubernator, amisso clavo.
35. Et dices: Verberaverunt me, sed non dolui; traxerunt me, et ego non sensi; quando evigilabo, et rursus vima reperiaui?

VERS. 1, 2, 3. — QUANDO SERBIS UT COMEDAS PANEM CUM PRINCE, DILIGENTER ATTEDE QUE POSITA SUNT ANTE PAGINAM TUAM. (1). ET STATO CULTURAM IN

(1) Ne quis gloriis et voluptatum aulicarum cupidus (premissa viri expedit ad regis promotione cap. 22, 29) nimis istam appetat, subijungit haec cautellam (Gejerus). Monet vitandas principum familiaritates (Mercurius).

Soteris, etc. Prisci mortales non accumbebant, sed aedebant in mensa; et non hodie; quod hinc patet et ex Genes. 37, 25, et 43, 35, 1 Sam. 20, 5, Nehem. 2, 6, Ezech. 44, 3. Quod et notat Albenus 1, 44. (Bochartus.)

14. Vous les frapperez avec la verge, et vous delivrez son ame de l'enfer.
15. Mon fils, si votre coeur est sage, mon coeur se rejouira avec vous;
16. Et mes entrailles tressailleront de joie, lorsque vos lèvres auront prononcés des paroles de verité.
17. Que votre coeur ne porte point d'envie aux pecheurs; mais demeurez ferme dans la crainte du Seigneur pendant tout le jour.
18. Car vous aurez de la confiance en votre denier; et ce que vous attendez, ne vous sera point ravi.
19. Ecoutez, mon fils, et soyez sage; et faites que votre ame marche droit dans la voie.
20. Ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui aiment à boire, ni dans les debauches de ceux qui apportent des viandes pour manger ensemble.
21. Car, passant le temps à boire et à se traiter ainsi, ils se ruineront; et la paresse toujours endure, sera vaine de baillons.
22. Ecoutez votre pere qui vous a donné la vie; et ne méprisez pas votre mere lorsqu'elle sera dans la vieillesse.
23. Acheztez la verité et ne la vendez point; faites de même à l'égard de la sagesse, de la doctrine et de l'intelligence.
24. Le pere du juste tressaille d'allégresse; celui qui a donné la vie au sage, trouvera sa joie en lui.
25. Que votre pere et votre mere soient dans cette allégresse, et que celle qui vous a mis au monde, tressalle de joie.
26. Mon fils, donnez-moi votre coeur, et que vos yeux s'attachent à mes voies.
27. Car la femme prostituée est une fosse profonde; et l'étranger est un puis étroit.
28. Elle dressa des embûches sur le chemin comme un voleur; et elle tue ceux qu'elle voit n'être pas bien sur leurs gardes.
29. Bour qui le malheur? Pour le pere de qui le malheur? Pour qui les querelles? Pour qui les précipices? Pour qui les blessures sans sujet? Pour qui la rougure et l'obscurcissement des yeux?
30. Simon pour ceux qui passent le temps à boire du vin, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes.
31. Ne regardez point le vin, lorsqu'il parait clair, lorsque sa couleur brille dans le verre: il entrera agréablement.
32. Mais il mord à la fin comme un serpent, et il répand son venin comme un basilic.
33. Vos yeux regarderont les femmes étrangères, et votre coeur dira des paroles déréglées;
34. Et vous serez comme un homme endormi au milieu de la mer, comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail;
35. Et vous direz: Ils m'ont battu, mais je ne l'ai point senti; ils m'ont entraîné, mais je ne m'en suis point aperçu; quand me réveillerai-je, et quand trouverai-je encore du vin pour boire?

## COMMENTARIUM.

CULTURAM TUAM, SI TAMEN HABES INFOTESTATE ANIMAM TUAM. Quae, potest et non tam esse et masculinum et accipit vel de rebus, vel de personis (Gejerus). Quae propositura: sic fieri, id est, quem cibum sumptuatum (Junius).

Quae (sub. sunt coram te), hoc est, delicata ferocibus et vitiis, ne se seducant, et in crapulam impellant (Trinius). Ne, feroculorum variate motus, te nihil ingurgies, vel copias consecraris; vel, nimis audacter et familiariter, quasi domi tuae esses, temere quolibet manu admoveas; ad ea saltem quae regi sunt in deliciis (Mercurius). Ne vescaris immode, in vesconde, etc. (Gejerus).

Alliter: Quoniam habes ante te: nempe virum tu-

Sic Hieronymus, confundens duos versiculos in unum. Hebr.: Cum soleris ad comedendum cum principe, intelligenda intellige quod coram te est. Et pone culturam in gutture tuo, si dominus animas sis; vel, si est tibi nimis. Ne desineras de eius satis, in quo est panis mundici. Hebr.: Ne desidero trahere ad delicia ejus, et est (vel cum sit, supple, inter ois) panis mundici. Quoniam felices videntur habebiturque qui stant coram regibus, tamen acutus ad tantum honorem magna prudentia uti debet, et moderate vivere, ne per luxum et crapulam laudem amittas quam summa industria et vigilantia nactus es. Cum fueris igitur ad mensam regiam admissus, iterum atque iterum attende et considera quod positum est ante te; q. d.: Nihil inconsiderate attingas; vel, inter comedendum noli proferare, neque in hoc opere esse velocem, sed modis omnibus retrahat et colibe appetitum tuum, ne quid de intelligentia tua tibi perest. Sic enim interpretor illa verba: Diligenter attende quae posita sunt ante faciem tuam, sive, ut est in Hebraeo, intelligendo intellige quid positum sit ante te; ut natura esculentorum et vini meri intellectus, nihil sumas quod tuum impediatur intelligentiam. Et pone culturam. Exponit Aben-Ezra, vel pone, copulativum videlicet pro disjunctiva partitiva, q. d.: Si non poteris intelligere et cognoscere naturam eorum quae ponuntur ante te, pone culturam in gutture tuo; hoc est: Potius pone culturam in gutture quam incidis in crapulam. Aliter: Si fueris dominum animae et compos appetitus, potius pone culturam in gutture quam quid delinquant. Aliter: Si dominus es animae, hoc est, obnoxius appetitui tuo, ut nequeas temet moderari, pone culturam in gutture; hoc est, cogita tantum eminere periculum ac si culturam immitteres in guttam tuam. Denique nisi diligenter uteris quod positum sit ante te, in pone culturam in guttam, in vino videlicet efficiens aliquid unde capitalem subeas sententiam, praesertim cum sis vir, vel dominus, anime, hoc est, desiderii et carnis, non vir intellectus et prudentiae. Et proinde praestaret, si vis ubique sapere, praestaret, inquam, ad regiam mensam non accedere, nisi ceguntur homines multa blandiri et mentiri. Et hoc est quod sequitur: Ne desideres de cibo ejus, in Hebraeo מְדַבְּרֵי דְּגִשְׁתָּא דִּיכְוֹרֵי, et pro cibo delicata qui guttam hominum prudenti accipitur, quibus facilius capiuntur homines. Et hinc dicitur cibus: sive panis; fallax, quod homines fallant, trahentes incertos ad crapulam. Quod nos habemus in

quo est panis mundici, Hebraei legunt: ipse est panis mundici, quod sic exponit Aben Ezra: Ne concupiscas de cibo illius, neque de pane illius, cum ipse sit vir mendax, hoc est, gaudens mendaciis, quasi aliqui non sis futurus gratus illi nisi mendari velis. Et ista quidem secundum seosum historicum, qui prudentiam quantumdum secularem docet, utinamque necessarium his qui cum regibus et principibus vitam agunt. Alioqui iuxta sensum mysticam, addat cum rege conestatus ponem qui ad mensam Domnicam variis Scripturarum epulis et Sacramentorum discipulis instructam accedit, praesertim pane corporis Domini et poculo sanguinis Jesu Christi; ad quod convivium quicquid accedit, iterum atque iterum perpendere debet quid appositum fuerit, ne res facti corporis et sanguinis Domini, 1 Cor. 11, et culturam statuat in gutture, non dijudicans corpus Domini, hoc est, praetentionem necem sibi conceit, dum sensum et carnalem rationem sequens cum Capharnaïtis, Joan. 6, dicit: Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum? Porro sunt qui videntur opiparum et delicatum parare convivium ex Scripturarum epulis, multa loquentes, sed mendacii et erroris doctrinam apponunt; non ergo concupiscas quicquam ex deliciis eorum, quamlibet opparè verborum lenocinis condas, cum inter eas sit panis mendacii, hoc est, doctrina quam non agnoscit Ecclesia quae est domus Dei veri, columna et fundamentum veritatis, extra quam nemo regni convivii participare esse potest.

VERS. 4. — NOLI LABORARE UT DITERIS, SED PRUDENTER TUA PONE MORDI. Hebr.: Ne labores ut diteris; a prudentia tua desine. Aben Ezra legit utramque clausulam cum negatione, ad hunc modum: Et ne a prudentia tua cesses. Ad praesentia spectat, nempe ad illum locum: Vidisti aliquem velocem in opere? stetit ante regem. Sed quomodum nihil est mentitandum aut Manducandum regibus ad delicia et opiparitas dapies, ita neque laborandum ob opes et divitias cogendas, sed ob sapientiam potius. Nam labor qui impenditur in opibus cogendis, à studio intelligentiae facit cessare. Et erit sensus versiculi: Noli sic laborare ob divitias ut ab intelligentia cesses, hoc est, à querenda doctrina ut apponatur, quae prestat opibus. Aliter: Ne labores divitiam esse; imò ab hinc prudentiam et industria quae corporis dicitur, cessare debet; nam in illa labore non eris gratus regi; sed qui velox est in opere studioso et in acquirenda sapientia, stabit ante regem. Simplex sensus versiculi est, divitiarum copiam non esse necessariam sapienti, imò impedire et occidere aditum ad sapientiam.

VERS. 5. — AN ERIGAS OCULOS TUOS AD OPES, QUAS NON POTERIS HABERE, QUIA FACIENT SIBI PENAS QUAM AQUIE, ET VOLABUNT IN CORDUM. Hebr.: Nihil tollare facies oculum tuum in illas, et non erunt! nam facinorosi facient tibi alas ut opulens, et volabunt in caelum. Quoniam in Hebraeo non satis constat quid de se loquatur, tamen quoniam superiore versiculo de divitis locutus sit Sapiens, hinc quoque de divitis intelligit omnes interpretes; de quibus loquitur Sapiens metaphoricè

tanquam de rebus animalibus, vel more poetarum, qui fabulantur domum querendam Platum. Simul reprehendit avaritiam eorum qui, cum nullam artem exerceant honestam per quam discere queant, tamen insatiabiliter desiderio flagrant, nihil aliud respicientes, omnem cogitationem dirigentes eò ut divitias habeant; qui Sapientii nihil aliud valentur facere quam si quis velit avare solo visu capere, cum ille longius volando elabatur quam quis possit oculis assequi; q. d. Arte opus est et industria, ut in capiendis avibus, ita etiam in acquirendis opibus, non desiderio solum, quod per illustrationem oculorum intelligitur: ut sit tentus Sapientem in superiore versiculo prohibuimus nimiam laborem et sudorem, in hoc vero mentis sollicitudinem prohibere in congerendis opibus, vel citam serrandis, cum ad quæsum tenere accedere, ab his vero vel de industria et sua sponte recedere videtur dicitur: Quod nos habemus: *Ne erigas oculos tuos*, ex Septuaginta est, qui sic habent: *Est erigere et est elevare, est erigere*. Nam verbum Hebræum *erig* duo significat, nempe, *illustrare et volare*; quod cum his ponatur in hoc versiculo, priore loco *aperire*, secundo *volare* interpretatur Hebræi. Tamen sensus eodem refert, sive legas cum Hieronymo, *erigas oculos*, sive cum Hebræis, *illustraveris oculum ut clare propinquas*, sive denique, quod nihil magis placet, veritatur: *Facias volare oculum tuum*, quasi inexplicabili desiderio insequendo divitias, id quod à sapiente valde est alienum. Porro quod sequitur, *volabunt in celum*, si ad opera referatur, insinuat à Deo dari et à Deo auferri, Deum esse auctorem omnium, et pro sua sapientia dispensare singula; q. d. Neque tuis laboribus neque mentis sollicitudine potes te posse divitias possidere, sed Dei benedictione. Nihil magis placet ut de similitudine apte intelligantur illa verba, *volabit in celum*; et erit sensus: *Et faciendo facient sibi diem ut aquila, supple, quæ volat in celum*, hoc est, in sublime admodum: In Hebræo enim sermo sit ambiguus, potest utroque referri, vel ad aquilam, ut dixi, vel ad divitias.

VERS. 6. 7. 8. — *NE COMEDAS CUM HOMINE INTIDO, ET NE DESIDERES CIROS EJUS.* (Hebr.: *Non comedas panem mali oculi (vel illius cuius oculus est nullus), neque tenuaris desiderio ciborum illius. QUONIAM IN SIMULTENEM ANIMI ET CONJECTORIS ÆSTIMAT QUOD IGNORAT. COMEDAT ET BIBE, DICET, ET MISSI EJUS NON EST FRUGES.* Hebr.: *Nam quemadmodum estimat in animo, sic ipse (scilicet loquitur): Comedit et bibit, dicit tibi, etc. CIROS QUOS COMEDAS EVOMES, ET PERDES PULCHROS SERMONES TROS.* Hebr.: *Buccellum comedisti, evome eum, etc. Ne comedas cum homine intido. Septuaginta, qui sic vertunt: *Mensuram boni speras, scilicet est Hieronymus. Sicut ex Hebræis in hac opinione ut putent aliqui esse homines quorum oculus et aspectus damnatum asserat, more crocodilli; quod malum facinus vel fascino vocatur.**

Nescio quis teneros oculos mihi fascinat ignis. Dicitur, inquit, Hieronymus, propriè infantibus nocere et animi parentis. Hoc utrum verum sit necne, Deus sciderit: quia potest fieri ut damna hinc peccato servantur.

Hæc ille in Epist. ad Gal., cap. 3. Utrumque sunt hæc dubie aliquot usque adde sordidi et libérales, ut ne buccellam quidem panis animo liberali impertiant; et quamvis ore tenis quandoque præ se ferant hospitalitatem quondam et humanitatem, dum ad convivium nos invitant, tamen cum id ex animo non faciunt, rectis oculis non possunt intueri eos nec bene velle illis qui ex pane illorum comedunt. Et proinde jubet Sapientis filio suo ut neque quicquam comedat, neque desideret ex cibis illorum; imò hyperbolice sermone jubet eum evomere, si quid comiderit, hoc est, penitere quod cum hujusmodi domesticam contraxerit amicitiam; et cogitare se perdidisse pulchros sermones quibus est usus in eo convivio, dum vel gratias ageret hospitii, vel laudaret doctos, aut desique si quid pro more in mensa locutus fuerit. Ferè supra hunc sensum, qui humilis est admodum, non ascendunt Hebræi. Nos non dubitamus Sapientem alioquem sensum, etiam juxta historiam, innuere voluisse; et sub metaphorâ comedendi ponere doctrinam intelligimus et cibum animi, quam non debemus ab homine intido, sive mali oculis, accipere. Malum habet oculum qui felicitatem et suavitatem alienam non libenter intuetur, qui ex suo quimo estimat et mensurat omnia, non juxta mensuram quam mensus est nobis Christus, hoc est, non juxta evangelicam mensuram, quæ fratrum salutem non minus charam quam nostram nos habere jubet. Illius ponem et doctrinam tantum abest ut conceptuam, ut statim sit evomendum si forte quicquam ab eo didicerit, et oblivioni tradendum, imò delendum per pugnantiam. Si doctrinam hæreticam delectatus, quam ipse libenter impertivit, non quod suis auditoribus hæc voluit, sed quod humanam laudem querant, ipsis consenseris, pulchra verba confessionis fidei catholice perdes. Ad hunc modum Beda. Aliar per metaphoram comedendi non absurdè intelligitur domesticæ et familiaris consuetudo cum maligno oculo, hoc est, cum homine qui de religione christianâ male sentit; qui tametsi benevolentiam præ se ferat erga nos, ex animo tamen suo æstimat omnes. Et proinde si quid contulerit in te beneficii, cum te ex animo non amet, hominem videlicet diverse sectæ, restituendum est quod acceperis, ut liberius possis amicitiam dissolvere. Vult igitur Sapientis nos ventris causa aut heredi nostri nullus hominis maligni et infidelis ad heredi nostri amicitias, ut neque regnum inferi gratiam opam causa, ut superius dictum est.

VERS. 9. — *IN AGRIBUS INSPICIENDUM NE LOQUARIS, QUIA RESPICIENT DOCTRINAM ELOGII TUI.* Hebr.: *In arvis stulti ne loquaris, quia respiciet intellectum verborum tuarum.* Aben Ezra vult hunc versiculum referri ad illud dictum esse superius: *Et perdes verba tua pulchra*, quibus usus es dum esses particeps micæ hæc hominis intidi, à cuius cibo ut abstinere debes, ita etiam à colloquio. Nam stultus et alienus à sapientia contemnet verba, non de rebus humanis et vanitatibus, sed verba intellectus, quæ audientibus præbent intellectum et prudentiam. Juxta hebræissimum in *ovibus loqui* est salutarem admonitionem insillare. Sed in-

correctibilis est homo mali oculi, quem hoc in loco stultum vocat; et Christus Jesus sensum hunc expressit, sed proverbio magis jucundo, inquit: *Nolite amicum dare canibus, neque margaritas porcis.* Solomon invidi, stultus exars intellecto, qui contemunt verba pulchra. Insignis stultitia aut potius impietas est contemvere quos non intelligas.

VERS. 10. 11. — *NE ATTINGAS PARVULORUM TERMINOS, ET AGRUM PARVULORUM NE INTROEAS.* (Hebr.: *Ne transferas terminum antiquum, et in agros pupillarum ne introeas.*) PROPHETUS ENIM ELOGIUM FORTIS EST, ET IURE JUDICAVIT CONTRA TE CAUSAM ILLORUM. Hebr.: *Quis redemptor illorum fortis est, ipse litigabit tibi illorum tecum.* Quod in calce capitis superioris sumptum est repetit, exponens quos intelligat terminos secuti, nempe limites in agris ab antiquis collocatos, cum dicit: *Et in agros pupillarum ne introeas, ut metendum sellicet, aut ad colligendum fructum.* Aliar: *Ne transferas terminos, quod inos dilates agros cum injuriâ alienâ, præsertim orphanorum.* Nam quanto facilis injuria sit orphanis et viduis, tanto gravior est offensa. Ab agris fortiorum viciorum abstinere non tante laudis est aut sapientia, quanto abstinere ab injuriâ inferendâ his qui patre et defensore carent in terris. Careat juxta opinionem stultorum, sed quid Sapientia dicat audiamus: *Redemptor coram fortis est*; q. d. Longè deciperis si putas te impunè pupillarum agros ingredi posse, fundos occupare per vim. Reales aliquando rationem, et cum potentissimo adversario cogoris aliquid colligare. Qui redemit filios Israel à servitute Egyptiacâ per malum validam et heraclium captivum, collocavit in terrâ Chanaan, et per singulas tribus et familias terram dividit jussit, ut quisque suis finibus et agris esset contentus; qui hæc, inquam, omnia fecit invitis regionibus, reclamantibus populis et nationibus, infirmorum non turbator hereditatem? Ex his quæ fecit illis fortitudinem poteris asstare. Atque hæc quod ad historicum sensum spectat. Quod verò ad mysticum, præter ea quæ diximus superius, adjuvamus, reges et principes, qui vel ecclesiasticam auctoritatem sibi vendicant, vel ecclesiasticam bonis contra jus et fas sisco applicant, aliquando reddituros rationem potentissimo Juddi sive litigatori et potentio patre-patri, tanquam limitum et terminorum transgressores, tangunt per vim et injuriam pupillarum innoventes agros. Jam enim ab Apostolis in liquisuodi rebus sunt fines positi inter secularium et ecclesiasticam functionem manifestè distinguentes; quos utrum nemo tentaret transferre neque invadere? Tentant autem possint per orbem Christianum principes et magistratus, qui fortitudinem orphanorum et viduarum Christum Jesum diligunt cum ipse aliquando sentiat.

VERS. 12. 13. 14. — *INGREDIENTER AB DOCTRINAM COR TUUM, ET AGRUM TUE AD VERBA SCIENTIÆ.* (Hebr.: *Introduc ad disciplinam cor tuum, et agrum tuum ad eloquia scientiæ.*) NONI SERTANTUR À PUERO DISCIPLINAM: SI NINE PERSCUSSUS ERM VINDA, NON SOBRIETUR. (Hebr.: *Ne prohibeas.*) TE VINDA PERCUTIT ERM, ET ABRAHAM EJUS NE INTERDIO LIBERABIS. (Hebr.: *Non multum in-*

terris, quod ad sensum spectat, inter versionem nostram, nempe: *Ingrediar cor tuum ad doctrinam, et illicum veritatem; Fac ingredi ad conditionem (sive disciplinam) cor tuum, tamen hæc plenior est, et effectualis significans multos non habere dominium neque regimen cordis, neque potentiam animi, ut qui ab affectibus et perturbationibus rapi videntur. Et quoniam ad vanâ desideria tribuantur juvenes, ad voluptates et vanitates hujus vite, vel imprimis necessarium est ut hic se vincant, ut ex animo velini sapientiam acquirere. Sic interpretor: *Introde ad disciplinam cor tuum*: sic ut ex animo velis discere, hoc est, vincere reliquas cogitationes quæ cor tuum à doctrinâ alienam redolunt. Aben Ezra: *Fac tuum cor venire ad domum (sive locum) ubi sapientiam facias*; id quod consuetudine fiet, quæ molestissima disciplina ficit. *Et avers tuos ad eloquia scientiæ, videlicet scilicet.* Videtur alludere ad consuetudinem quæ vulgè solent pueri ad præceptores pro pedagogos addunt ut litteras discant. Quod alii facere coguntur vel suam filiam spontè facere, avertere aures ab indoctis nugis et contumeliis, et in salutari doctrinâ audiendâ sese oblectare. Sed cum stultitia sit ligata serpi in corde pueri, ut rarissimus sit qui in eâ acta sapiat, ad præceptorem sive parentem sermonem dirigat. *Non subtrahere à puero disciplinam.* Hebr.: *Ne prohibeas*, hoc est ut sic diligas illum ut castigare noles. Cum virgâ percussio tuo, non morietur; q. d. Multi ad mortem ante diem perveniunt, quod pueri à parentibus non vapularunt, sed in omni libertate educati, neque cor ad doctrinam, imque aures ad verba scientiæ volentes applicare, flagitia digna morte nonnunquam committunt, ad quam mortem virgâ percussu minime devenerunt. *Te percussit cum virgâ, modo damnum capere non potest, et eris in causâ ne securi percutatur;* atque eâ ratione virgæ minime ejus ab inferno, sive à sepulchro (ut interpretatur Hebræi) liberabit, hoc est, vitam illius servatis, juxta priorum interpretationem, dum bene institutus et doctus in juventute nihil committit morte dignum.*

VERS. 15. 16. — *FILI MI, SI SAPIENS FUERIT ANIMUS TUUS, GAUDEBIT COR MEUM TECUM.* (Hebr.: *Fili mi, si sapiens fuerit cor tuum, gaudet cor meum, etiam ego.*) ET ANXILIA BENE MEI, CUM LOCUTA FUERINT RECUM LABIA TUA. SUNT EX HEBRÆIS QUI SUBTILITATE EXPLICANT HEC VERBA: *Gaudet cor meum, etiam ego*; et exultabit renes mei, ut in corde vulgaris lætitia intelligitur (est enim cor membrum quædam, inquit); sed per hæc verba etiam ego intelligitur meus et ratio, quæ propria homin est; per renes vero, lætitia incredibilis: nam non sunt instrumentum gaudi renes, sed contentiose sentis, hæc illi. Necessaria et utilis admodum est pueri et adolescentibus tempestiva correctio, quam amans pater à filio suo non prohibet, sive subtrahit, idque magno erga illum amore, castitem Patrem imitatus. Qui enim diligit, castigat, Hebr. 12. Sed adolescentes longè aliter sentiant, parum videlicet amare patres qui flagellant filios; quod etiam testatur Paulus ibi: *Omnis disciplina in presentibus quidem*

videtur non esse gaudii, sed mororis. Et hinc est quod Salomon, post sermonem de correptione filii sui, statim ostendit quanto eum prosequatur amore, ut puta in quo magna solatio habet, neque ulla in re magis se oblectat quam in sapientia filii sui; hoc est quod modis omnibus conatur, nempe reddere filium sapientem, sapientem, inquam, in corde. Non silem in suum Deum, et quem misit Jesum Christum, Joan. 17, quia corda purificantur intelligimus, et super quam gaudet Apostolus; et Salomon hoc se habere sapientia cordis filii sui, et de expansione oris, hoc est, cum locuti fuerint labii tui recta, exultabit renes tui. Aliter labii recta loqui, est bene dicere. Manifestus enim est labii loqui quasi corde sapere, hoc est, apud se docuum esse. Datur doctrina parentibus, hoc in loco, ut recte insistant liberos in vera sapientia, hoc est, cultu Dei et iude, in sapientia, ut recte loqui discant, et quam in corde sapientiam recordantur habere, eam recte profiteri et defendere valeant.

VERS. 17, 18. — NE AMULETOR COR TUEM PREGATOR, SED IN TIMORE DOMINI ESTO TOTA DIE. QUIA HABEBIS SPIRITUM IN NOBISSEMI, ET PRÆSTOLATO TUA NON AUFERETUR; VEL SPIRITUS TUUS NON AUFERETUR, ET OMNIBUS ET INVIDERE SIGNIFICAT, ITA ET INVIDIARI CUM SUDO: JUXTA QUAM SIGNIFICATIONEM ERIT SENSUS PRIORIS VERSICULI: NON INVIDERE PECCATORES, VEL, NE DESIDERE SQUI RATIONEM INVENI PECCATORUM, SIVE DELIQUERIT. NE INVIDERE COR TUUM FELICITATEM PECCATORIS: SED INVIDERE HOMINEM TIMORIS DOMINI, ET TALEM ESSE DESIDERE, NON QUOTIS EST PECCATOR; Q. D. SAPIENS SIT FILIUM: OPTO TE ESSE SAPIENTEM IN CORDE, EQUIVALENTEM IN LABIIS, SED CUM TIMORE DOMINI; ET PROPTER PROPONE TALEM INVIDENDUM IN QUIBUS EST TIMOR DOMINI, NON COR QUI MALE STRUAT, QUANTUMVIS ALIQUIS VIDEATUR SAPIENS, SIVE DOCTUS. Et juxta hanc expositionem pendet ex præcedentibus; sed melius referretur ad sequentia: Quis habebit spiritum. Qui sunt periti lingue observentur in hoc in loco non pro sed vulgari modo capi, sed alternative accipi pro. TUM reverè, vel interrogativè pro NON: Nonne est tibi necesse, vel spes? q. d.: Tibi et omnibus qui vivunt in timore Domini est spes mercedis æternæ. Alii exponunt TUM non sperni, ut Hieronymus, sed pœnitentem, vel denique pro longitudine dierum. Prius expositio est melior. Et expectatio tua non accidit. Sed spes peccatorum peribit. Amulenti igitur conatet eos qui timeant Dominum, non aliquando, sed tota die, non in hæc vita, sed in futurâ succedere prædicatori. Nam prosperitas peccatorum infirmis magno semper fuit scandalo, dicente Davide, Psal. 7, 5: Mei autem peccata non sunt peccata... peccata peccatorum videatis.

VERS. 19. — AUM, VITA ME ET ESTO SAPIENS, ET DABERE IN VIA ASINUM TUEM. Hebr.: Cor tuum. Et quod nos habemus, spiritus esto, vari potest, sapiens eris. Porro dirige, quod in Hebræo est וְנָתַן, verti potest fac ire, vel deducit, cor tuum. Quod ad sensum spectat, ordinem verborum observamus. Primus gradus ad sapientiam est audire et obtemperare recte innocentibus, quia ratione comparatur intelligentis. Nam asperum possunt juvenes nisi audiant, et nest doctrinam

seipsum opus. Dirigere per viam cor, est juxta præscriptum divino legis vivere, non sequi cor nostrum et sensum nostrum, sed redigentes omnem intellectum in observationem Christi, 2 Cor. 10. Quasi præfationibus hunc versiculum præmisit, dicturus de convivis et computationibus, a quibus non sine magna difficultate abstinent juvenes.

VERS. 20, 21. — NOLI ESSE IN CONVIVIS POTATORUM, NEC IN COMESSATIONIBUS EORUM QUI CARNES AD VESCIPERUM CONFERT. (Hebr.: Ne sis inter computatores vini, inter comessatores carnis tibi.) QUIA YACANTES POTIBUS ET BANTES SYMBOLA CONSOMPTER; ET VESTIETUR PARSUS BORMITATIO. Pro voce Hebræa quam superiori versiculo comessatores rectè verterat interpretes, hic symbolum substituit. Hebr.: Nam potator et comessor ut pariter redigatur, et laceros vestes (vel detritos panes) habet dominatio. Juventus ipsa ad luxum et otium pronæ est, præsertim ubi concupiscentia turba convenit, qui sese mutuo ad ebrietatem et comessationes invitant. Quæ res obstant vel maxime sapientiæ dissonant. Nam ad inopiam deveniunt comessatores, consumptis rebus nihil lacerant, sed omnino indulgentes seant quoque carere honesto. Isti quam longissime sunt alieni à verâ sapentiâ, qui de presentem quidem vitam cum honestate tueri possunt, sed crapulâ et ebrietate et somno contemplabiles scilicet reddunt et pœnitentis; unde magnum delectat recto ad parentes qui non recte instituerunt filium suum, vel potius ad juvenem qui rectè momentibus noliit auscultare; unde sequitur.

VERS. 22. — AUDI PATREM TUEM QUI GENUIT TE; ET NE CONTENTUS CUM SENSERIT MATER TUA. Non eris inter ebrios et comessatores qui patrem audire volueris qui te genuit; q. d.: Nemo te charius amat quam pater. Bibaces et edaces, amici mensæ duntaxat, suum querunt commodum, non tuum honorem. Nullus est pater usque adeo alienus ab affectu naturali et amore paterno, qui non commonefcerat aliquando filium quod ex re suâ esse possit; vietas quoque de liberis sunt admodum sollicitæ, quæ tametsi reclusa et proveciores ætatis non videantur totum sapere neque valere consilio, tamen à filio sapiente honoranda, non contentiva est mater. Pater verò est quesitendus potius quam computator. Deum Patrem adorandum, et legem matrem non esse contemnendam; per allegoriam etiam Hebræi intelligunt. Nos præterea spiritalem in Christo Jesu generationem agnosimus pro conceptione verbi Dei, ut scribitur: In Christo Jesu ego ros genui. Et matrem habemus Christi spousum Ecclesiam catholicam, quam mandavit sanguine, que continentia non est, etiam si pulchritudine virtutum non tam ornata fuerit otium, martyrum nec et monachorum continentia, ævirginitatem integritate, pulchra ut sol, electa ut luna, ac sine macula esse videatur.

VERS. 25. — VERITATEM ERIT, ET SOLI VENIRE SAPIENTIAM, ET DOCTRINAM, ET INTELLIGENTIAM. Meta-phorice significat nihil clarius habendum quam veritatem, quam omnibus vendit, si opus est, comparare debemus, juxta parabolam evangelicam, Matth. 13:

Simile est regnum calorum homini negotiatori quaerenti bonas margaritas, qui invenit unâ præloâ, videlicet veritate catholica, dedit omnia sua, et comparavit eam. Omnes scientias, omnes artes et opes contempnit pro illâ; nam que vendimus, vilissimas estimamus; que verò emimus, pluris facimus. Idcirco nihil horum, neque sapientiam, neque doctrinam, neque intelligentiam, debemus vendere, hoc est, vili estimare. Sunt ex Hebræis qui simpliciter intelligunt, conducendum, si opus est, præceptorem, quo veritatem discas; hoc est, nullis procedendum sumptibus ut sapiens evadas; verum docere gratis debes, neque pecuniâ aut rebus caducis estimanda sunt sapientia et veritas. Gratis accipimus, gratis date, Matth. 10. Aliter, si verbum tuum, quod hoc in loco habetur, significat possidere, ad hunc modum verti debet: Posside veritatem; et erit sensus: In veritate posside quæcumque possides, et sine injuriâ alterius; et ne vendas sapientiam, hoc est: Noli perdere vel amittere sapientiam. Dum possessionem acquiris alienius rei absque veritate, videris vendere et alienare à te sapientiam; quod se fiat, ullam possessionem pluris estimamus, superius monuit: In omni possessione tuâ posside sapientiam, cap. 5.

VERS. 24, 25. — EXULTAT GAUDIO PATER JUSTI, ET QUI SAPIENTEM GENUIT, LETABITUR IN EO. (In Hebr.: Exultando exultabit in eo.) GAUDEAT PATER TUES ET MATER TUA, ET FRUEBITUR QUÆ GENUIT TE; VEL, EXULTABIT GENTRIS TUA. Juvenes ad probitatem et virtutis amorem inducere et à vitis detererere modis omnibus conatur Sapiens. Nunc magis addens, virga facit mentionem; nunc exultationis et lætitiæ, quam unâ cum parvulis capere morigeri et stidiosi filii. Observandum est non nullum esse discrimen apud Salomonem inter justum et sapientem, sed immo pro altero ponit. Porro repolitio exultationis et gaudii plenitudinem et magnam copiam lætitiæ significat: Exultando exultabit pater justus. Duplex est exultatio, quod filium habeat et heredem per quem nomen inter homines relinquat, per quem immortalis quodammodo vivet in mundo, et vivet cum laude, qui tantâ curâ educavit filium ut justus esset et sapiens. Cum hæc de se existimationem sit relicurus, merito exultando exultabit pater sapientis filii. — Letabitur pater tuus et mater. Si paterius non te provest affectus, si neque adeo ingratus es et infamians, ut neque natura neque pietatis legibus cohiberi possis, hoc est, patris causâ cogi ad virtutis studium, ad justitiæ culturam et ad sapientiæ amorem, saltem matris te movent affectus. Ut auctus filius tristicii et matris, sic si justus ac sapiens fueris; letabitur mater tua. Aliquam est ut victis illi rependas; tuâ causâ gravissimâ quoque perossa est, dolores sustinuit immensos, juxta ponam primus mulieri inlicitam, Gen. 5: Multiplicabo erumnas tuas es conceptus tuos; in dolore paries filios. Qui doleris igitur causa exultabis, vicissim lætitiæ materiam præbenda operam ut mater de tuâ gaudeat probitate. Et exultabit gentris tua. Vel est geminata sententia, vel antitriem cum aliquot expositioribus intelligimus, cuius memoria est viris probis jucunda et honorabilis. Atque

ita totius familie lætitiâ expletus solus; quod ut præstes; ab his vitis maxime cavendum est, quibus est maxime gloria juvenis.

VERS. 26, 27, 28. — PRÆBE, VILI MI, COR TUUM MIHI, ET OSTENDE TUI VITÆ MEAS CUSTODIANT. QUIA FOVEA PROFUNDA MEREATRIX, ET POTERIS ANGUSTIS ALIENA. INSPICITUR IN VIA QUASI LATRO, ET QUOS INCAUTOS INVENIET, INTERFICIT. Hebr.: Etiam ipso quasi præda insidiabitur, et transgressores inter homines addet, vel augetur. Superius contra luxum et crapulam juvenutis, hoc loco contra hollidinem et impudicissimum dicitur Salomon, et crebris et efficacissimis admonitionibus illatur, quod hæc vitia alius eorum amnis inhaerant, et proinde cor tibi pesti dari, et oculos qui sunt velut fenestras per quas ingrediuntur vana et nocua desideria ad animum. Dure sperant cor est ex animo et libenter velle audire illius præcepta, quas ritus sua vocat: Petit ut oculi custodiant vias sapientia, ne videant mulierem ad concupiscendum eam, Matth. 5. Et hoc est quod sequitur: Fovea profunda meretrix. Fovea profunda comparatur, vel quod nullus neque modus neque finis sit in amore meretricio, crescente videlicet cum stupro et fornicatione peccandi desiderio et libidine; vel quod ut in altâ fovea facilis non sit ascensus, sed collapsus semel de vitâ periculatur, ita qui semel in amplius meretricis incidit sese facile extricare non poterit, sed illius voluntati cogitur parere, et sequitur nunquam hoc ductus ad victimam, ut sapientis lectum est. Et pateris magnitudo aliena, ut hinc nequeas evadere, nisi accendere facili non poteris; ita tot angustis impleatur qui impudico mulierum amore semel sunt comprehensi, ut amplius sui juris esse non videantur. Etiam ipso insidiabitur veluti præda. Si legitur cum Hieronymo quasi latro, erit sensus, meretricem non minus neci et perniciæ juvenem insidiari quam suis prædis latroces; unde multos ad prævaricationem legit cogit et addit. Aliter: Insulari solet meretrix capiendi juvenibus ut latro insidiatur præda sua, hoc est, nemini parces. Sed ut ille maxime insectatur quos auro onustos movent, ita hæc virtutibus ornatiſſimos quosque. Porro ut latro suos habet comites, ita scortum loquens meretricem sibi solet adungere. Sed de sensu historico superius variis in heis dicitur est. Quod ad sublimiorum sensum spectat:

Valde profunda fovea est perversa doctrina et hereticorum dogmata, qui tantum meretricem illam Ecclesiam sibi statunt, relicta verâ Christi sponsa; profunda, inquam, fovea, in quâ tam facile submerguntur homines, à quâ magnâ difficultate emergunt. Fovea profunda est hereticorum doctrina, ut que fundum non habet nec stabile fundamentum; ut scribit Hieronymus: Fundus quaerunt heretici nova virtutibus jungere, et eodem receduntur mutare, donec et serena luminaria et sermo deficiant. Hæc ille super cap. 5. Inquit. Porro hereticorum insidie, quibus conatur in suam sectam trahere rudes et imperitos, sunt hoc nostro seculo, hæc nimium nota, tot prævaricatoribus inter homines constitutis, pervagante videlicet ubique memoria est viris probis jucunda et honorabilis. Atque

tricum amore et qui haereticorum fraude captivatur; iuxta ea quae sequuntur:

VERB. 29-32. — Cui ves? Cui patri ves? Cuius mixe? Cui foeta? Cui sine causa vulnera? Cui seffosio occidit? (Hebr.: Cui tam? cui dolor? cui lita, sive riva? cui locutio? cui vulnera sine causa? cui rubedo oculorum?) NOSTI HIS QUI COMMUNANTUR IN VINO, ET STUPENT CALICIBUS EPOTANDIS? (Hebr.: Nonantibus in vino, centibus ad pueritiam nictibus). NE STUPEAS VINUM QUANDO TRAVESET, QUI SPLENDELLIC IN VITRO COLOR FLUS, INGREDIETUR BLANDE. (Hebr.: Ne incedas rimum qnamo rubescit, cum deitid in calice colorem suum. Nili per rectitudinem.) SED IS NOVISSIMO CONVITAT ET TORQUELL, ET Sicut rucibus venere inpediunt. (Hebr.: In novissimo suo dicitur serpens mordabit, et sicut regulus dolore afficit, vel pangeit. Modis omnibus filium comitur retruhere ab his vitis quibus juvenas maxime est obnoxia, et ad sanam mentem et sapientiam perducere, quod potissimum docet juvenes facere, timore et amore parentum, ut patet et mater pugnabit de prole sua. Quod si vitales amore parere voluerint, adtem timore patris et eruditione turpitudine discant a crassis vitis carnis, tempo laxa, libidine et crapula, cavere. Perunt enim haec vitia sua secum mala atque concitias. De libidine et amore meretricio, et quantas secum trahat angustias et vincula, a quibus non possit seipsum extricare cum simul fuerit iracundus, dictum est. Nunc de reliquis amandis. Cui ves? et cuius patri ves? Sic solus liberorum, in duas voces resolvens unicum dictionem Hebraicam distinxit, iuxta lectionem Iudaeorum omnium. Et omnino si profuerant haec voces TAM et TAM, et non ceruatur oralis, per solum auditum discernere non possit, quavis in significatione dixerunt est lapsulimus. Nam prima quam in contextu habemus Hebraico significat ve, sive pueritiam vel mendicitatem. In secunda vero, ut Hieronymus hoc in loco intellexit, sunt duae dictiones, nempe TAM pater, et TAM na. Hieronymum vero non ex scripto, sed ex auditu interpretante haec adducit et credant; quod quidem testatur alibi se tres Salomonis libros triam lectionem dicitur. A Saugugiata omisso est tunc particula; nam, cui famulus? loquitur, ad Hebraicam veritatem propriis accedentes. Hebraei TAM ve, et TAM duas dolescentium voces interpretantur, q. d.: Cui tanto contingunt angustias et miseria ut ohe et uole clamare cogunt, in corpore videntur male affectus, et in rebus ad mendicitatem redactus? Cui riam? Septuaginta: Tui siphos; cui famulus? Lavi Ben-Gerson, sicutoniam, irriditio ne, que inter parula viri solent cum magno contempto- riam dedecore. Cui foeta? In Hebraeo TAM etiam hoc loco videtur Hieronymus legisse vel sine punctis, vel ut auditu non ex scripto transiisse. Levissimum discrimen est inter schin et sin litteras, cum quarum priore scribitur TAM verbum, quod loquere significat, unde nomen TAM foeta; cum secunda vero verbum TAM meditari, loqui, unde nomen TAM meditatio, locutio, et loquacitas in malam partem. Hanc posteriorem lectionem et significationem omnes sequuntur

interpretes, et loco magis quadrat, ut sub poculis nascentur lites et sermones inanimati et nocentes, oburgationes videlicet, ex quibus sequuntur pugnae et vulnera. Unde sequitur: Cui sine causa vulnera? Vel quod temere inter ebrios oriatur pugnae et plage, aliquid inter amicos, et ob rem nihil, vel quod vulnera sine causa et frustra sustineant homines, si que sustineant non in defensione patrie nec ob bonum publicum. Cui seffosio oculorum? Attribedo oculorum, neque potest aliter intelligi iuxta Hieronymum, Hieronymus fuit offensus, ni fallor, ea significatione vocis, cum alibi sumatur in bonam partem, nempe Gen. 49: Muticavit oculos oculi eius vino. Non videtur congruere idem elogium ebrios aptare, quos reprehendit, et Messia, quem spiritu propheticio laudavit Iacob. Septuaginta. Invidios oculos interpretantur, sive nigros: riam riam et riam; Latini codices aliquot, quos castigatioris esse puto, habent inffuso oculorum, quoniam modum legit et interpretatur Bida, ad castigandum et castigandum oculorum referens que ex invidioso vino quandoque accidit. Communeratis plurimis malis et maxime dominis, quorum etiam non omnia omnibus expectantibus accidant, omnibus tamen ex his aliqua contingunt. Alis vel corporis totius tur et misera, vel per in rebus externis ad mendicitatem devolutis contingit; alis contingit neulorum caecitas, et rubedo totius orbis; alii vel accipiunt vel indignant vulnera per insipientiam alii lingua impotentiam frenare non valentes, riantur et objurgant pliusquam multibrit; sunt denique qui in fultem laxant lingua turbulencia, posteaquam cerebrum occupaverit vinum, ut anisitis pro hominibus haberi non possint. Haec longe absurdissima ob oculos poculis per admirationem vel interrogationem, auditoris animum suspendit: ut si qui fuerint huic vitio ebrietas obnoxii, tantis tamen absurditas non poterant non condonare, non abhorere; sic absolute prepositas, quas si statim cum vini amatoribus conjunxisset, minus idoneos minusque benevolos aliquot labuisset auditores. Nunc vero tot commemoratis malis, que nemo vel sensu communi praedictus possit comprobare, tandem ad eos qui dies noctesque potando consumunt sulpho debent sermone, ut iam vel nolentes sua vitia cerere velut in speculo cogantur, qui alloqui huic vitio floctere nobissem. Sequitur: Nomen his qui morantur in vino? Absque interrogatione legitur Hebraei: His qui praerantur tempus, simple vel qui seipsum immorantur faciant et tempus conuenere; et sic Septuaginta: Ois riam riam riam riam riam riam, quare riam non solum plurimum vini bibere, sed quam plurimum tempus inter bibendum consumere. Et sicut dicitur in calice epotandi. Hebr.: His qui sunt ad investigandum mixtum, vel potius potantem vinum; vel qui querunt locum ubi vino miscetur, hoc est convivium celebrantur; et sic Septuaginta: Ois riam riam riam riam riam riam; Nomen investigandum ubi consistit frant? Ne luctaria vinum quando foveat, vel rubeat, ut est in Hebraeo. Quavis ista videtur levia, tamen vinum est Sapientia minima non esse negligenda. Nam ex parvis vitis re maxima

nascentur, et ab omni specie mala abstinet vos, 1 Thess. 5. In contrariam partem floctenda est virga curva, ut aliquid recta fiat. Qui his vitis sunt obnoxii, nempe crapula et ebrietate, amputare occasiones, non provocare vel accendere gulam, debent. Accendunt autem dum quis non nature necessitati satisfacit, sed otioso sensu oblectat. Quod in contextu habemus de colore vini non contemplando, ad quascumque sensuum illecebras referri potest; q. d., ut hi qui sese oblectant poculorum aspectu, plus justo nuntiuntur bibunt. Nam rectus ibi, hoc est, majore facilitate et dulcedine per fauces videtur descendere merum quod oculis vehementer placuit. Ita in reliquis morbis imitare, ingens ubique ex sensibus ad mentem et rationem subvertendam comparatur animus. Ne contemptoris igitur vinum, hoc est, externos sobibe sensus, per quos recto tramite voluptates ingrediuntur ad animam, et vitia carnis facile superabis. Nam ut vinum quod valde placuit oculis sine obstaculo ingreditur, sic vit potest animus recusare quod externis sensibus sepe ingestum vehementer arripit. Et proinde non inis vit voluptatum, quae blanda sunt, sed exitus, qui sunt acerbissimi, spectare deles. Magna cum auctoritate ingressum est vinum, sed postea mordebit et coluber, dum rationis integritatem exerti, dum corporis contemptum confundit, et ex homine porcum facit aut canem; imo ad Iosathan transfert, non minus quam si quis a cubito aut regulo fuerit factus. Haec absurda, et illa quae sequuntur in contextu, ante videre oportet et colligere sensus.

VERB. 33, 34, 35. — OCULI TUI VIDERENT EXTRA NEAS, ET COR Tuum LOQUERETUR PERVERSA. ET EIS VULTU BORMIENS IN MEDIO MARIS, ET QUAM SEPTIES CELESTIUM AMISSO ERATO. (Hebr.: Et erit ut dormiens in capite maris, et sicut dormiens in capite maris.) ET TACES: VERBERABUNT ME, SED NON DOLI; TRAXERUNT ME, SED NON VENI; QUANDO EXPROBATO ET RUBES VINA REPUERUNT? (Hebr.: Verberabunt me, non doli; traxerunt me, non veni; quando exprobatum et rubes vino reperunt?)

OCULI TUI VIDERENT EXTRA NEAS, ET COR Tuum LOQUERETUR PERVERSA. Viderent intelligitur major pars interpretum. Aben Ezra subteligit mulieres extraneas; ut sit sensus non alienis ab eo quod scribit Hieronymus alibi: Venit extraneis meis apud in libidine. Aliqui mihi magis ardet prior expositio. Viderent intelligimus sive quae in somnis sive quae mentibus ebriorum occurrunt; unde et corda eorum loquuntur perversa, veritati contraria, vel contraria aequo et bono, aliis ex animo, non fecando

aut ridendo, ut solent qui hilaritatem quandam praese ferunt; sed hi qui vino mordeantur, in rebus vanis et somniis simillimus sunt vehementes. Aliter, cor tuum loquatur, cogitabit perversa, cum oculi tui ridant mulieres extraneas, hoc est, alienas familie, que non sunt neque sorores neque uxores tuae, vel quae sua alterius religionis et sectae; captum videlicet illarum amore, iniqua cogitabit cor tuum, nempe la velle eis potiri per las vel nefas; quod perversum et legi Dei contrarium est. Et erit tunc dormiens. Qui dormiunt vel jacet in navi putant omnia moveri et seipsos quiescere; idem contingit ebriis; putant terram moveri. Aliter: Eris vehementer jactatus, ut ne dormio quidem possis quiete; q. d.: Neque vigilare cum decore neque dormire cum quiete poteris. Nam qui in somnitate mali dormire conatur, jactationes gravissimas patitur. Aliter, ut sit metaphoricis locutio: Eris tanquam nauticus qui stertit dum per medium maris navigat; prois quem solus maris salus est; aut erit velut ille qui in somnitate mali constitutus, quatenus vel de adventu piratarum significet, vel portum et terram spoleat; ut istis, inquam, dormientibus, dum per medium maris navigat, omnium qui in mari sunt periclitari solus, sis erit is qui vino sepultus absurda sive contraria alia hemialibus et videt et loquitur; navem suam in cursu hujus vite recte gubernare non potest. Nam dormiente nautico, hoc est, mente et ratione (dormit autem quando voluptatibus vocant sensus) relinqui nautae, hoc est, vigile potentia, frustra laborant remigando. Sicut absque Christo quae nocte apostoli laborantes nihil ceperunt, Luc. 5. Nam mens reliquis animae virtibus processu debet, et vigilare veluti in somnitate mali nautae, ne a piratis aut probratibus spoliata navicula corporis nostri submergatur ac suffocatur a voluptatibus hujus vite. Periclitari autem cum multis modis misera sit conditio ebriorum; in hoc tamen miserum sunt quod sua mala minima omnino sentiant. Nam injuriam accipiunt et opprobria frequenter, nonnunquam etiam vapulant, ut possit dicere unusquisque eorum: Percusserunt me, hoc est, vel revera plagas passus sum et verbera sustinui, vel injurias sustinui et irrisiones et contumelias; et tamen non reprobori, non sum laesus. Traxerunt me, vel, ut est in Hebraeo, frangerunt, contriverunt me, et non nari scilicet qui fecit, vel non novi me tam absurda parum donec experierer. Sed omnino denique absurdissimum est, quod cum sentiant se omnino esse miserum, abnoxios injuriis, obnoxios toti malis, tamen statim ubi excitantur, ubi ad se redierint, ad eadem mala, tanquam ex latu et solitudinem, 2 Petr. 2, redire festinant.

CAPUT XXIV.

- 1. Ne amuletis viros malos, nec desideres esse cum eis.
- 2. Quis rapinas meditatatur mens eorum, et fraudes alia eorum loquuntur.
- 3. Sapientia adhibebitur domus, et prudentia roborabitur.

CHAPITRE XXIV.

- 1. Ne portez point envie aux mechans, ne desirez point d'etre avec eux.
- 2. Parce que leur esprit medite les rapines, et que les paroles de leurs levres ne sont que tromperie.
- 3. La maison se leutur par la sagesse, et elle s'affermira par la prudence.

tricum amore et qui haereticorum fraude captivatur; juxta ea quae sequuntur:

VERB. 29-32. — Cui ver? Cui patri ver? Cuius mixe? Cui foeta? Cui sine causa vulnera? Cui seffosio occidit? (Hebr.: Cui tam? Cui dolor? Cui lita, sive riva? Cui locutio? Cui vulnera sine causa? Cui rubedo oculorum?) NOSTI HIS QUI COMMUNANTUR IN VINO, ET STUPENT CALICIBUS EPOTANDIS? (Hebr.: Nonantibus in vino, centibus ad quendam nictum). NE EXTUARIS VINUM QUANDO TRAVESET, QUI REFUNDIT IN VITRO COLOR FLUS, INGREDIETUR BLANCO. (Hebr.: Ne imbecris vinum quando travescit, cum detur in calice colorem flum.) NBI PER RECTITUDINEM? SED IS NOVISSIMO MORGENT ET TORQUELE, ET Sicut regibus venere infidelit. (Hebr.: In novissimo suo dicitur veritas munditatis, et sicut regibus dolore afficit, vel purget. Modis omnibus filium comitur retrahere ab his vitis quibus juvenas maxime est obnoxia, et ad sanam mentem et sapientiam perducere, quod potissimum docet juvenes facere, timore et amore parentum, ut patet et mater gaudens de prole filii. Quod si virtutes amore parere voluerit, altem timore patris et eruditione turpitudine discant a crassis vitis carnis, tempo laxa, libidine et crapula, cavere. Perunt enim haec vitia sua secum mala atque concupis. De libidine et amore meretricio, et quantis secum trahat angustias et vincula, a quibus non possit seipsum extricare cum simul fuerit irrotatus, dictum est. Nunc de reliquis amandis. Cui ver? et cuius patri ver? Sic solus liberorum, in duas voces resolvens unam dictionem Hebraicam distinxit, juxta lectionem Iosternam omnium. Et omnino si profuerunt hae voces TAN et TON, et non certatur oralis, per solam auctum discretum ponere non possit, quavis in significatione discretem sit. In secunda vero, in Hieronymus hoc in loco intellexit, sunt duae dictiones, nempe TAN pater, et TAN na. Hieronymus vero non ex scripto, sed ex auditu interpretatus hanc addidit et credidit: quod quidem testatur alibi se tres Salomonis libros triam lectionem dicitur. A Septuaginta omisso est hae particula; nam, cui similitudo? loquitur ad Hebraicam veritatem propriis accedentes. Hebraei TAN ve, et TAN duas dolescentium voces interpretatur, q. d.: Cui tanto contingunt angustias et miseria ut ohe et uole clamare cogunt, in corpore videntur male affectus, et in rebus ad mendicitatem redactus? Cui riam? Septuaginta: Tui seffos; cui similitudo? Lavi Ben-Gerson, dictionem, irradatione, quae inter parvula viri solent cum magno contempto- riam dedecore. Cui foeta? In Hebraeo TAN etiam hae loco videtur Hieronymus legisse vel sine punctis, vel ut auditu non ex scripto transivisse. Levissimum discrimen est inter schin et sin litteras, cum quarum priore scribitur TAN verbum, quod loquere significat, unde nomen TAN foeta; cum secunda vero verbum TAN meditari, loqui, unde nomen TAN meditatio, loquere, et loquacitas in malam partem. Hanc posteriorem lectionem et significationem omnes sequuntur

interpretes, et loco magis quadrat, ut sub poculis nascentur lites et sermones inanimati et nocentes, oburgationes videlicet, ex quibus sequuntur pugnae et vulnera. Unde sequitur: Cui sine causa vulnera? Vel quod timere inter ebrios oriantur pugnae et plaga, aliquid inter amicos, et ob rem nihil, vel quod vulnera sine causa et frustra sustineant homines, si quae sustineant non in defensione patrie nec ob bonum publicum. Cui seffosio oculorum? Attribedo oculorum, neque potest aliter intelligi juxta Hieronymos. Hieronymus fuit offensus, ni fallor, ea significatione vocis, cum alibi sumatur in bonam partem, nempe Gen. 49: Muticavit oculos oculi ejus vino. Non videtur congruere idem elogium ebriosi aptare, quos reprehendit, et Messia, quem spiritu propheticò laudavit Jacob. Septuaginta. Iradito oculos interpretatur, sive nigres: riam et seffosio; Latini codices aliquot, quos castigatioris esse puto, habent infusio oculorum, quoniam modum legit et interpretatur Bida, ad castigandum et excitandum oculorum referens quae ex inmodico vino quandoque accidit. Communeratis plurimis malis et maxime dominis, quorum etiam non omnia omnibus expectatoribus accidant, omnibus tamen ex his aliqua contingunt. Alis vel corporis totius tur et misera, vel per in rebus externis ad mendicitatem devolutis contingit; alis contingit neolorum caecitas, et rubedo totius orbis; alii vel accipiunt vel indignant vulnera per insipientiam alii linguam impotentiam frenare non valentes, et arguant plurimum maledictis; sunt denique qui in fultem laxant linguam verbositate, postquam cerebrum occupaverit vinum, ut aniphs pro hominibus haberi non possint. Haec longe absurdissima ob oculos poculis per admirationem vel interrogationem, auditoris animum suspendit: ut si qui fuerint huic vitio ebrietas obnoxii, tantis tamen absurditates non poterant non condonare, non abhorere; sic absolute prepositas, quas si statim cum vini amatoribus conjunxisset, minus idoneos minusque benevolos aliquot labuisset auditores. Nunc vero tot commemoratis malis, quae nemo vel sensu communi praedictus possit comprobare, tandem ad eos qui dies noctesque potando consumunt sulphur debetis sermone, ut jam vel nolentes sua vitia cerere veluti in speculo cogantur, qui alloqui huic vitio floctere nobissem. Sequitur: Nomen his qui morantur in vino? Absque interrogatione legitur Hebraei: His qui praerantur tempus, simple vel qui seipsum immorantur faciant et tempus conuenere; et sic Septuaginta: Ois riam hystos; riam et foeta, caper vinum, quarentes non solum plurimum vini bibere, sed quam plurimum tempus inter bibendum consumere. Et sicut dicitur calicibus epotandis. Hebr.: His qui sunt ad investigandum mixtum, vel potius potantem vinum; vel qui querrunt locum ubi vino miscetur, hoc est convivium celebrantur; et sic Septuaginta: Ois riam hystos; riam et foeta; Nomen investigandum ubi consistit frant? Ne luctaria vinum quando fore- act, vel rubescit, ut est in Hebraeo. Quavis ista videtur levia, tamen vinum est Sapientis inimica non esse negligenda. Nam ex parvis vitis res maxima

nascuntur, et ab omni specie mala abstinet eos, 1 Thess. 5. In contrariam partem floctenda est virga curva, ut aliquid recta fiat. Qui his vitis sunt obnoxii, nempe crapula et ebrietate, amputare occasiones, non provocare vel accendere gulam, debent. Accedunt autem dum quis non nature necessitati satisfacit, sed otioso sensu oblectat. Quod in contextu habemus de colore vini non contemplando, ad quascumque sensuum illecebras referri potest; q. d., ut hi qui sese oblectant poculorum aspectu, plus justo nunguntur bibunt. Nam rectus ibi, hoc est, majore facilitate et dulcedine per fauces videtur descendere merum quod oculis vehementer placuit. Ita in reliquis morbis imitare, ingens ubique ex sensibus ad mentem et rationem subvertendam comparatur animus. Ne contemptoris igitur vinum, hoc est, externos sobibe sensus, per quos recto tramite voluptates ingrediuntur ad animam, et vitia carnis facile superabis. Nam ut vinum quod valde placuit oculis sine obstaculo ingreditur, sic vitio potest animus recusare quod externis sensibus sepe ingestum vehementer arripit. Et proinde non infusa voluptatum, quae blanda sunt, sed exitus, qui sunt acerbissimi, spectare delect. Magna cum auctoritate ingressum est vinum, sed potius mordebit et coluber, dum rationis integritatem exerti, dum corporis temperantiam confundit, et ex homine porcum facit aut canem; imò ad Iosthianum transferri, non minus quam si quis a cubito aut regulo fuerit factus. Haec absurda, et illa quae sequuntur in contextu, ante videre oportet et colligere sensus.

VERB. 33, 34, 35. — OCULI TUI VIDERENT EXTRA- NEAS, ET COR TUEM LOQUERETUR PERVERSA. ET EIS VULTU BORMIENS IN MEDIO MARIS, ET QUASI SEPTIES CELESTIUM AMISSO ERATO. (Hebr.: Et erit ut dormiens in capite maris, et sicut dormiens in capite maris.) ET FACIES: VERBERABUNT ME, SED NON DOLI; TRAXERUNT ME, SED NON VENI; QUANDO EXTOLXO ET RUBES VINA REPU- NAX? (Hebr.: Verberabunt me, non doli; traxerunt me, non cogitavi; quando extolxero et rubes vino repunax illud. Adhuc praesequitur Salomon absurda quae sequuntur ex inmodico vino, quod inmodico haustum, post crebram mentis seronitatem, et inductam insaniam, in somnum gravem et auctam resol- vit hominem. Oculi tui videbant extraneas. Visione intellegendi major pars interpretatur. Aben Ezra subtel- legit mulieres extraneas; ut sit sensus non alienas ab eo quod scribit Hieronymus alibi: Venit extraneas mero apud in libidine. Aliqui mihi magis aridet prior expositio. Visiones intelligimus sive quae in somnis sive quae mentibus ebriorum occurrunt; unde et corda eorum loquuntur perversa, veritati contraria, vel contra- ria aequo et bono, aliis ex animo, non fecando

CAPUT XXIV.

- 1. Ne amuletis viros malos, nec desideres esse cum eis.
2. Quis rapinas meditatatur mens eorum, et fraudes alia eorum loquuntur.
3. Sapientia adhibebitur domus, et prudentia roborabitur.

aut ridendo, ut solent qui hilaritatem quandam praeseferunt; sed hi qui vino mordeantur, in rebus vanis et somnis simillimus sunt vehementes. Aliter, cor tuum loquatur, cogitabit perversa, cum oculi tui videant mulieres extraneas, hoc est, alterius familiae, quae non sunt neque sorores neque uxores tuae, vel quae sua alterius religionis et sectae; captum videlicet illarum amore, iniqua cogitabit cor tuum, nempe la velle eis potiri per las vel nefas; quod perversum et legi Dei contrarium est. Et erit velut dormiens. Qui dormiunt vel jacet in navi putant omnia moveri et seipsos quiescere; idem contingit ebriis; putant terram moveri. Aliter: Eris vehementer jactatus, ut ne dormio quidem possis quiete; q. d.: Neque vigilare cum decore neque dormire cum quiete poteris. Nam qui in immunitate mali dormire conatur, jactationes gravissimas patitur. Aliter, ut siti metaphoricè loctio: Eris tanquam nauticus qui stetit dum per modicum maris navigat; prois quem totius maris salus est; aut erit velut ille qui in summitate mali constitutus, quatenus vel de adventu piratarum significet, vel portum et terram spectulet; ut istis, inquam, dormientibus, dum per modicum maris navigatur, omnium qui in mari sunt periclitatur salus, sic erit is qui vino sepultus absurda sive contraria alia hemialibus et videt et loquitur; navem suam in cursu hujus vite recte gubernare non potest. Nam dormiente nautico, hoc est, mente et ratione (dormit autem quando voluptatibus vocant sensus) relinqui nautae, hoc est, vigile potentia, frustra laborant remigando. Sicut absque Christo quid nocte apostoli laborantes nihil ceperunt, Luc. 5. Nam mens relapsa anime virtus processu debet, et vigilare veluti in summitate mali navis, ne a piratis aut probo- nibus spoliata navicula corporis nostri submergatur ac suffocetur a voluptatibus hujus vite. Periclitatur nam cum multis modis misera sit conditio ebriorum; in hoc tamen miserissimi sunt quod sua mala minima omnino sentiant. Nam injuriam accipiunt et opprobria frequenter, nonnunquam etiam vapulant, ut possit dicere unquamque eorum: Percussit me, hoc est, vel revera plagas passus sum et verbera sustinui, vel injurias sustinui et irrisiones et contumelias; et tamen non reproboi, non sum lesus. Traxerunt me, vel, ut est in Hebraeo, frangerunt, contriverunt me, et non nari scilicet quasi fecerit, vel non novi me tam absurda parum donec experierer. Sed omnino denique absurdissimum est, quod cum sentiant se omnino esse miserissimos, abnoxios injuriis, obnoxios toti malis, tamen statim ubi excitantur, ubi ad se redierint, ad eadem mala, tanquam ex latu ut solitudinem, 2 Petr. 2, redire festinant.

CHAPITRE XXIV.

- 1. Ne portes point envie aux mechans, ne desiresz point d'etre avec eux.
2. Parce que leur esprit medite les rapines, et que les paroles de leurs levres ne sont que tromperie.
3. La maison se leut par la sagesse, et elle s'affermira par la prudence.

4. In doctrinā replebuntur cellaria, universa substantia pretiosa et pulcherrima.  
 5. Vir sapiens fortis est; et vir doctus, robustus et validus.  
 6. Quia cum dispositione incit bellum, et erit salus tibi multa consilia sunt.  
 7. Excelsa stulto sapientia, in portā non aperiet os suum.  
 8. Qui cogitat mala facere, stultus vocabitur.  
 9. Cogitatio stulti peccatum est; et abominatio hominum detractor.  
 10. Si desperaveris lassus in die angustie, imputetur fortitudo tua.  
 11. Erue eos qui docentur ad mortem, et qui trahuntur ad interitum, liberare ne resses.  
 12. Si dixeris: Vires non suppetunt, qui inspector est cordis, ipse intelligit, et servatorem animam tuam nihil fallit, reddetne homini iusta opera sua.  
 13. Concede, fili mi, mel, quia bonum est, et favum dulcissimum gutturi tuo.  
 14. Sic et doctrina sapientie anime tue, quam cum inveneris, habebis in novissimis spem, et spes tua non peribit.  
 15. Ne insidieris, et quæras impietatem in domo justi, neque castas requiem ejus.  
 16. Sepies enim cadet justus, et resurget; impius autem corruet in malum.  
 17. Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas; et in ruinā ejus ne exultet cor tuum.  
 18. Ne forte videat Dominus, et displiceat ei, et auferat ab eo iram suam.  
 19. Ne contendas cum pessimis, nec amuleris impiis.  
 20. Quoniam non habent futurorum spem mali, et lucerna impiorum extinguetur.  
 21. Time Dominum, fili mi, et regem, et cum detractoribus non commiseraris.  
 22. Quoniam repente consurgat perditio eorum, et ruinam utriusque quis novit?  
 23. Hæc quoque sapientibus: cognoscere personam in iudicio, non est bonum.  
 24. Qui dicunt impio: Justus es, maledicent eis populi, et detestabuntur eos tribus.  
 25. Qui argunt eum, laudabuntur, et super ipsos veniet benedictio.  
 26. Labia deosculabitur, qui recta verba respondet.  
 27. Præpara foris opus tuum, et diligenter exerce agrum tuum, ut postea ædifices domum tuam.  
 28. Ne sis testis frustra contra proximum tuum, nec laetes quæquam labiis tuis.  
 29. Ne dicas: Quomodo fecit mihi, sic faciam ei; reddam unicuique secundum opus suum.  
 30. Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti;  
 31. Et ecce totum repleverat urtica, et operuerat superficiem ejus spinæ, et materia lapidum destructa erat.

4. L'habileté fera remplir les maisons des justes de meubles très-beaux et très-précieux.  
 5. L'homme sage est vaillant; l'homme habile est fort et résolu.  
 6. Parce que la guerre se conduit par la prudence, et que le salut se trouvera où il y aura beaucoup de conseils.  
 7. La sagesse est trop élevée pour l'insensé; aussi il n'ouvrira point la bouche dans l'assemblée des justes.  
 8. Celui qui applique son esprit à faire le mal, passera pour insensé.  
 9. La pensée de l'insensé est le péché; et le méditant est l'abomination des hommes.  
 10. Si vous vous abaissez au jour de l'affliction, en perdant la confiance, votre force en sera affaiblie.  
 11. Tirez du piège ceux que l'on mène à la mort; et ne cessez point de délivrer ceux qu'on entraîne pour les faire mourir.  
 12. Si vous dites: Les forces me manquent; celui qui voit le fond du cœur, saura bien le dispenser; rien n'échappe au souvenir de votre âme; et il rendra à l'homme selon ses œuvres.  
 13. Mon fils, vous mangerez le miel, parce qu'il est bon, et le rayon de miel, parce qu'il est doux à votre bouche.  
 14. Tel le sera à votre âme la doctrine della sagesse; quand vous l'aurez trouvée, vous espérerez à votre dernière heure, et votre espérance ne périra point.  
 15. Ne drassez point d'embauches au juste; ne cherchez point l'impie dans sa maison, et ne troublez point son repos.  
 16. Car le juste tombera sept fois, et se relèvera; mais les méchants seront précipités dans le mal.  
 17. Ne vous réjouissez point quand votre ennemi sera tombé; et que votre cœur ne tressaille point de joie dans sa ruine.  
 18. De peur que le Seigneur ne le voie, que cela ne lui déplaise, et qu'il ne retire sa colère de dessus lui.  
 19. N'ayez point d'émulation pour les hommes couronnés, et ne portez point envie aux méchants;  
 20. Car les méchants n'ont point d'espérance pour l'avenir; et la lampe des impiés s'éteindra.  
 21. Mon fils, craignez le Seigneur et le roi, et n'ayez point de commerce avec les méchants.  
 22. Car leur ruine viendra tout d'un coup; et qui pourra comprendre la punition que l'un et l'autre en feront?  
 23. Ce que je vais dire est aussi pour les sages: il n'est pas bon de faire acception de personnes dans le jugement.  
 24. Ceux qui disent au méchant: Vous êtes juste, seront maudits des peuples, et détestés des nations.  
 25. Ceux qui le reprennent, en seront loués, et la bénédiction descendra sur eux.  
 26. Celui qui répond à un homme avec droiture, lui donne un baiser à la bouche.  
 27. Préparez votre ouvrage au dehors, et rendez votre champ avec grand soin, pour bâtir ensuite votre maison.  
 28. Ne soyez point un faux témoin contre votre prochain; et que vos lèvres ne séduisent personne; ou le causant.  
 29. Ne dites point: Je traiterai cet homme-là comme il m'a traité; je rendrai à chacun selon ses œuvres.  
 30. J'ai passé par le champ du paresseux et par la vigne de l'homme insensé;  
 31. Et j'ai trouvé que tout y était plein d'orties, que les épines en couvraient toute la surface, et que la muraille de pierre était abattue.

32. Quod cum viderem, posui in corde meo, et exemplo didici disciplinam.  
 33. Parum, inquam, dormies, modicum dormitabis, paucissimum manus conseres, ut quiescas.  
 34. Et veniet tibi quasi cursor egestas, et mendicatus quasi vir armatus.

32. Ce qu'ayant vu, je l'ai mis dans mon cœur, et je me suis instruit par cet exemple.  
 33. Vous dormirez un peu, me s'il je dit, vous sommeilerez un peu, vous mettez un peu vos mains l'un dans l'autre pour vous reposer.  
 34. Et l'indigence viendra se saisir de vous, comme un homme qui marche à grands pas; et la pauvreté s'emparera de vous, comme un homme armé.

COMMENTARIUM.

VERB. 1. — NE AMULERIS VIROS MALOS, NEC DESIDERES ESSE CUM ILLIS (1). (Hebr. : Ne amuleris viros mali.) QUA RAPINAS NEQUIATUM MENS EORUM, ET FRANGES LABIA FORUM LOQUENTUM. QUOD SUPERIUS DICITUR INSTITUAT HOC IN LOCO ABSOLVIT. NAM PAULO SUPERIUS LECTUM EST: Ne emulatur cor tuum peccatores, quod exponendo addit: nec desideres esse cum illis. Quos superiores peccatores, hoc in loco appellat viros mali, qui malum facere gaudent et student; juxta id quod sequitur: Quia rapinas meditantur cor eorum. Qui sapienter studiosus est et virtutis, ab hujusmodi hominibus quam alienissimus esse debet. Ignara et indocta juvenus putat aliquando fortunatos et felices qui sine labore et usure ad maximas opes perveniunt, per fraudem et rapinam; sed hæc prosperitas non est imitanda neque desideranda. Socius et participes cum istis non erit filius sapiens, cum cor istorum medietur rapinam et injuriam facere, contra præscripta legis divinæ; mens verò justi meditabitur obedientiam, c. 13. Imprimis refert quibuscum versetur et assuescat juvenis. Ab omni consortio fortassis malorum cohereri non potest, sed ab his qui nihil aliud crepant quam injurias et rapinas declinare debet, ne captus lucro discas rapinis et injuriis compendia facere, cum videas illorum familias auctas rebus male parvis. Sed si cum spectare oportet, nam non rapidus, sed sapientia augetur res familiaris; juxta id quod sequitur.

VERB. 5, 4. — SAPIENTIA EMIFICABITUR DOMUS, ET PERDENTIA ROBORABITUR (vel intelligentia stabilietur). IS DOCTRINA REPLEBUNTUR CELLARIA UNIVERSA, SUBSTANTIA PRETIOSA ET PULCHERRIMA. Hebr. : Et per scientiam cubilia replebuntur omnibus divitiis pretiosis et pulchris. Quamvis de modo spirituali, quam Spiritus sancti inhabitat, hæc plenius intelligenda sint, quam sapientia Dei et intelligentia divinæ legis quisque in corde suo construere debet, et pretiosis opibus virtutum secretiora soli cordis implere, possint tamen et de re domesticâ, de liberorum procreatione ac educatione, cum elegantium rerum copia et ornata, que viro sapienti, qui suâ conditione contentus esse novit, nun-

quam decernit, præscribit qui justo labore et providâ prudentiâ suis rebus prospicit; quemadmodum sequitur.

VERB. 5, 6. — VIR SAPIENS FORTIS EST, ET VIR DOCTUS ROBUSTUS ET VALIDUS. (Hebr. : Vir sapiens in robore, et vir scientia roboretur virtute, sive vires.) QUA CUM DISPOSITIONE INTER BELLUM, ET ERIT SALUS TU MULTA CONSILIA. Hebr. : Quia consilia facies bellum tibi, et salus in multitudine consilia orum. Non rapinis neque iniquitate, sed sapientia et viribus erigitur domus et sustinetur familia. His duobus virtutibus, sapientia et robore, familia recte administratur: ut ex superioribus juxta Hebræos pendet: In fortitudine (vel per robur) ædificabit domum suam vir sapiens, et vir scientia roborabit vires, vel, vir per scientiam suam roborem suum; q. d. : Vires absque sapientia non sunt firmæ neque sufficientes, ne in his quidem rebus que viribus potissimum administrandæ videntur. Nam consilia et cogitationibus facies bellum potius quam vires. Quâ de re superiores disserimus. Et salus tibi constituaris multi. Sensus est quod in bello potiores partes sent viribus anime tribuendæ; hoc est, vires animæ plus valent quam corporis; et salus, hoc est, victoria, magis pendet ex prædente consilio quam ex multitudine militum, ut intelligamus ante multa secula in nostris codicibus definitum quod Sallustius inter sapientia hujus mundi dicit deliberatum fuisse testatur. Aliiter: Consilia facies tibi bellum, hoc est, consilis, non viribus, lites et controversias dissolve. Nam et ratione erit utriusque auctus. Quod si viribus et violentiâ res agatur, nulla salus corporum neque sanitas animarum esse potest, ubi utriusque cadunt et trucidantur innumeræ mortales. Summa est laus sapientie, cujus ubique est maximus usus, tum in pace, tum in bello, in privatis et publicis rebus. In genere dictum videretur, salus in multitudine consiliorum; q. d. : Quicquid aggresseris viribus tantum corporis, sive in curâ domestica, quam nos intelligimus in edificatione domus et repletione cubiculorum, sive in administratione rei publicæ, quamvis viribus aliquando fortassis sit agendum; tamen plurimorum consiliorum moderatis consiliis omnia melius et augenter et conservantur, quam armorum strepitu et trucidantiâ. Quod denique de bello dictum est, de quæcumque controversiâ cum hoste intelligi potest. Nihil enim non est collectatæ aduersæ carniæ et amplexu solum, sed aduersis principes et potestates, Ephes. 6, in quo prælio nos nostris viribus est agendum, sed Dei sapientia et consiliis que suggerit Spiritus.

VERB. 7. — EXCELSA STULTO EST SAPIENTIA, IN PORTA NON APERTURUS SUUM. Hebræus sermo pluralis est: 29

*Excelsior enim stulto sapientia.* De pluribus quoque sapientis fuit sermo cap. 9, quas vel varias iustitie gradus, vel varias virtutes et charismata intelligimus: de quibus Isai. 11: *Et requiescit super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientia et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, et quae sequuntur.* Stultus hominibus, qui terrena sapiunt, *sublimis est admodum sapientia*, et veluti in eminentiore loco quam ut possint eo pertingere, ut scriptum est e. 8: *Sapientia claustrata in summitate crebrae veritatis.* Consuetudo virtutum intelligitur quae veluti ab alto respicit dignitas et voluptates; in quibus cum stultus versetur, iocus gravis et terrenus *grorato videlicet corde, crepula et ebrietate* (de quibus modo dictum est) et *curia hujus vite*, Luc. 21, ad sapientiam aspirare non potest. *Animus homo non sapit aures eius Dei.* 1 Cor. 1. In porta non aperiet os suum. Cuius sapientia non sit particeps stultus, non potest cum sapientibus conversari. Solent sapientes solent in porta civitatis, inter quos stultus cogitat transire. *Aliter: In porta non aperiet os suum, in iudicio videlicet, ad scopum defendendum.* Et refertur ad superiora: *Consilium bellum facies tibi; q. d.:* Ille stultus non possunt sapienter ligare et adversarios vincere inter iudices et sapientes, qui stultus imponant silentium et eum esse iudicant. *Aliter: Sapientia quasi excelsior stulto et reconditis; videlicet in sacris libris, ad quorum lectionem et intelligentiam non possunt attingere, nisi sapientes in Christo, qui adificavit domum supra petram, Matth. 7. Nihil impedit quominus intelligamus aliquos esse usque adeo simplices et obtusos corde, et non possunt prudentiam a se ipsis talia per quam digni habeantur inter consiliarios connumerari, vel rerum gubernacula tractare cum sapientibus.* R. Salomon vocem Hebraeam *מחשבה* aliter interpretatur, nempe ut accipitur pro lapide pretioso; juxta illud Job. 28: *מחשבה כדבש קאריה* et *קריה*; et erit sensus: Stultus putare sapientiam rarissimas esse, neque posso comparari, sicut lapides aliquot pretiosos, qui magno constant hie fidele inveniuntur: idecirco desperantes avertunt animum a sapientia, et ob id nunquam perveniunt ad eum honoris gradum ut in porta cum sapientibus sedent et de rebus magnis decernant.

*Vers. 8, 9. — Qui cogitat malum facere, stultus vocabitur.* (Hebr.: *cogitavit enim malum facere, dominum malorum cogitationum vocabitur.*) *Cogitatio stulti peccatum est, et abominatio hominum detractio.* Hebr.: *Malum cogitatio stulti est peccatum, et abominatio est hominibus.* Quanta sit hanc sapientia sine qua nihil recte geritur, sapientis ostensum est. Quanta stultitia ignorantia, etiam apud homines his versionibus significatur. Primo, ut dictum est, *inter sapientes os aperire non audeat*; sed dum deprahenditur malum cogitare, vel potius cogitandum ut malum inferat aliis, malum nomen sibi acquiri, et sapientibus, qui sedent in porta, *Bahal mizimoth* vocatur, hoc est, *actor vel inceptor malorum cogitationum*; q. d.: A malefaciendo quam alienissimus esse debes: nam vel cogitare malum facere, quamvis secretè, reatit hominem infamem

apud sapientes, qui possunt etiam, ad instar Dei, vel cordis secreta introspicere. Et sensus erit Sapientia dignus, ostendens stultum non suas quidem cogitationes celare posse a sapientibus, apud quos male audit et afflicter ignorantia qui alia male fecere atadet. Causam reddit: *Cogitatio stulti peccatum est, quod sapientibus odiosum est et infame; vel: Cogitatio stulti ad peccatum ducit; q. d.:* Sunt impotentes stulti, et ne suorum quidem cogitationum dominii, sed statim ubi quid cogitaverint palam faciunt, atque ita peccatum illorum innotescit et stultitia. *Aliter: Qui cogitatio stultitatis, vel sapienter cogitationem stultitatis, peccatum, supple. erit illi, vel ad peccatum pervenit.* Et haec est quod non sine causa male audit apud sapientes. *Aliter: Qui cogitatio malum facere, quem solent vocare animam malorum cogitationum, cogitatio illa sola, quae a stultitia procedit, est peccatum.* Prior expositio est melior abominatio hominibus est derisorio, hoc est, is quem omnes homines execrantur. Erat denique sensus utriusque versanti et intelligentis duplicem stultitiam: alteram, quam malum facere cogitat et studet, quam sapientes condemnant, quod stulto cogitatio, *ut iniquum peccatum*; alteram, quae deridet aliorum dicta vel facta, et illa est omnibus execrabilia. *Aliter: Cogitatio stultitatis peccatum, hoc est, ob solam cogitationem damnatur stultus et reus efficitur: cui si accidat iudicium, quod facta aliorum honesta damant et deridit, sit abominabilis hominibus.* *Aliter: Cogitatio est peccatum stulto, cum non possit perficere cogitationem suam.*

*Vers. 10, 11, 12. — Si desperaveris lapsus in die angustiae, miseris fortitudo tua.* (Hebr.: *Si miseris, vel te remissum feceris, in die angustiae, angustia erit fortitudo tua.*) *Ecce vos qui decemur ad mortem, et qui trahentur ad interitum, liberare ne cesses.* Si dixeres: *Vires non supererunt, qui inspector est cordis ipse intelligit; et salvatorem anime tuae nihil fallit, reddetque homini iuxta opera sua.* Hebr.: *Eripe eos qui capti sunt ad mortem, et qui declinant ad necem: si cesses, dices enim: Ecce non noverunt hunc; nunquid qui dirigit corda ipse intelligit, et qui custodit animam tuam ipse cognoscat, et reddet homini iuxta opus suum.* Opera charitatis sub precepto sapientia continentur. Nam per *angustiam* quamquam fratrum necessitatem intelligimus, in qua succurrenda quicumque remittens est et ostendit se viribus destitutum cum non sit, in sua angustia *carceri viribus.* Quod dictum est in genere de quacumque angustia, intelligitur de ea quae est omnium maxima, nempe angustia in morte, dicendo: *Eripe captos ad mortem.* In facere enim, et respicit ad nos, inquit auctoritas evangelica, Matth. 25. Interpellare pro reis, nos fuis qui per injuriam et calumniam publica legentur custodia; non est conjunctio: magnorum virorum est, et eorum qui auctoritate pollent apud iudicem intercedere, vel captivos redimere, et ad mortem destinatos ab extrema eripere angustia. Hoc ut probi viri et sapientum est, inquam, ita in alieno periculo cessare, nihil magis non dolere vices, inhumanum est et crudele plurimum

dici potest. Quod Scriptura innuit dicens: *Ne cesses; Hebr.: Si cesses, vel profuturus leprosum, ne hoc facias; supple. tibi erit angustia, in qua remissus erit cum tuum fuerit tibi.* Alii legunt per interrogationem. *Num profuturus tibi eris si cessas, quando ad interfectionem quis irahitur?* q. d.: Absit. Sed melius pendet haec ultima clausula, ut sit sensus: *Si coherces te in angustia aliena; cum dixeris: Sane non noverunt hanc, etc.* *Aliter: Si profuturus a morte innocentes, qui capti sunt ad mortem, erit etiam qui te eripiat.* Si dixeris: *Sane non noverunt.* Qui remissus sunt, et necessitati suorum succurrere recusant, nulla solent causari; et cum hominibus rationem reddiderint, se putant charitatis legibus satisfecisse, ut, e. g., dicentes: *Non noverunt hunc hominem; vel: Non noverunt tantum filius qui ducens est ad mortem; et hinc est quod in angustia illius non sum sollicitus.* Hujusmodi fallacis excusatio hominibus atqueque satisfecit; verum Deus, qui corda et dirigunt et noverit, sive intelligit, nihil ignorat; *ipsoque custodit animam tuam, satis noverit animam tuam; q. d.:* No dicas: *Non noverunt hunc;* qui ignorat, ignoratur. Deus omnes noverit, et tunc vires, et aeternam necessitatem et angustiam; et haec noverit filii satisfacere debet. Tamen non debet esse ignovus qui Deo cogitatus est, cuius causam cogitibus succurrendam est. Si vis tuam animam et vitam a Deo servari, alios a morte coarctari eripere. Et quamvis hanc rationem sis satis obsecratis, nempe, cum Deis, qui omnes intellegit, tuam tractant; tamen insuper, quod magis amicum, premium aliquando dabit, non tibi modo, sed omnibus hominibus: *unicuique reddet iuxta opera sua, ut inquit Paulus, Rom. 14; utinam enim omnes intere tribuisti Christi.* Et ab angustia et severa Judicii sententia eriperis, si nunc operam dederis ad angustiam et morte afflicto defendere. Sed a corporali angustia, ut dicere institueram, miseros eripere non est omnium, sed potentium, opibus ac auctoritate polentium; verum peccatorum animas, quae ad mortem et mactationem ligata tenentur et angustias prementur, eripere omnium est conari, vel admonitione sua, vel exemplo vitam corrigendis, aut precibus ad Deum redibus, vel denique quacumque alia ratione. In eo loco habetur illud: *Qui commisit faceret peccatum ob errore tuo suo, servabit animam ejus a morte, Jac. 5.*

*Vers. 13, 14. — Corde, fili mi, mel, quoniam bonum est et faverit delictissimis gutturi tuo.* (Hebr.: *Palato tuo.*) Sic et doctrina sapientiae avulsa est, quam cum intererit, tabulis in nostro spem, et spes tua non perierit, Hebr.: *Sic scilicet sapientiae animus tuus: si inveni, et erit spes, et expectatio tua non accidit.* Elegantissima similitudine portum admonet filium suum ut in perdiscentia sapientiae sese oblectet, partim corripit eos qui rebus amoenis et corpori juvenis magis capiuntur quam virtutibus, in quibus non solum consolationem habere sicut in praesenti, sed spem certam in futuro. Contra, hujus vite voluptates, ut sint quamlibet jucunda, tamen sunt innoctantiae. *Comede, fili mi, mel; q. d.:* Si comelas mel, eo quod bonum et suave sit, multo magis scientia

*sapientiae dulcis est amme.* Vel legendum est: *Sic dices sapientiam, ut atque respondeat verbo comede, et sapientia iudici sive furo; palato denique respondeat anima.* Et haec sunt similitudo quadam. Porro quod sequitur: *Si invenias, supple. sapientiam, indicat arduam esse virtutem, et difficilem inventum sapientiam; mel, hoc est, illecebras hujus vite, inventa faciles et ubique olivas; sed est finis, vel erit merces et expectatio quae non exceditur, sapientibus videlicet, hoc est, his qui juventutem in perdiscentia sapientiae et investiganda consumunt. Erat spes, vel merces, longa vita, ut exponunt Hebraei, vel posteritas et virtutum. Nos cum Paulo praesentem et futuram in futuro consolationem intelligimus ut scribitur I Timoth. 4: *Pistam ad omnia vitia est, promissionem habens vite quae nunc est, et futura.* Dulcedo vero mellis et omnium carum voluptatum amaritudinem quamdam relinquit; si qui dilectissimas habent, cito evanescit.*

*Vers. 15, 16. — Ne insidies et queras invitatem in domo justi, sequi vastes erigere iura.* (Hebr.: *Non insidies, impie, habitaculo iusti, neque vastas excubium jus.*) *SEPTIES INIM CADET JUSTUS, ET INBRIGET; IMPII AUTEM CONCURRENT IN MALUM.* Haec quoque ad seipsum virtutis spectant. Nam cum major sit numerus eorum qui voluptatibus corporales vacant, quam qui invitende sapientiae student, non videntur boni sine periculo vivere inter tot hostes virtutis et iustitiae. Hinc iterum consolatur Sapiens, jubens bonam spem habere; sed novo sermone genere per apostrophen impium alloquitur, admonens nequid molatur adversus justum, dicens: *O impie, non insidias ponere contra domum iusti; q. d.:* Ea est iustitiae laus et integritas ut nemo possit eam aperto Marte oppugnare: per fraudem et insidias illius quietem perturbare contat impius, et illius excubium praedari. Sunt qui per inanimam et accubum idem intelligunt; et erit sensus esse quosdam qui cum iusto non possint dampnum inferre, nec eum inverteere a iustitia, illius famulae insidiantur et cubili, hoc est, vel usori vel ebriis pigrioribus. Et sunt qui per accubum ovio lat ligant, ut ad bona exteriora referat. Juxta eorum mysticum, habitaculum iusti est Ecclesia Christi, contra quam insidias ponere et accubum illius valde non cessat impius ille cum invidens anim, infidelibus et haereticis, quos alloquitur Sapiens, non tam quod spes sit eos velle sapientiae praecipit obtemperare, quam ut iusto consolationem praebet, dicendo: *Non septies cadet iustus.* Numerus septenarius quoniam innumerum immensum significat in Scripturis; et quare, juxta Bedam et nostras fere omnes, est peccata, sapienter libroribus quodlibet peccatis, sine quibus nec iustorum quicquam esse potuit in hac vita. Hebraei causas referunt ad pericula et damna quae iustis intendantur in hac vita juxta illud, Ps. 54: *Multae tribulationes iustorum; sed ab omnibus liberabit eos Dominus.* Multa patiuntur iusti, et credidit in adversitates hujus vite incidunt; sed surgunt statim, vel erepti a Domino, sicut illi eripuerunt eos qui ducti et capti sunt ad mortem, ut ad superiora referatur, et surgunt,

hoc est, animo erigunt adversus omnia mala, acceptatque consolatione resistunt. *Ceterum impij corrumpunt in malum, desperatione absorpti, non surgunt a malo, sed perpetuo dolore se cruciant et torquent.* Prior expositio est melior: sed hae posterior magis hysteres.

VERS. 17, 18. — CUM CECIDERIT INIMICUS TUUS, SE GAC-  
DEAS. ET IN DEINA EIUS NON EXULTET EA, ET AUERAT AD EO  
IRAN SUAM. *Nullum malum pro malo reddentes, inquit Paulus, Quamvis iniuria strant impij adversus iustum, et injurias inferant, nihilominus tam benevolentiam erga omnes servare oportet, et malorum potius vices dolere quam velle injurias ulcisci. Et quamvis in ultionem iustorum in malum frequenter corrumpit impij, non est tamen de ruina eorum latendum: magis autem dolendum quod fecerint aliquid supplicio dignum. Non latetis cum ceciderit inimicus tuus. Et quomodo Moyses cecidit, dicendo: Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est, cum Pharaò submergeretur in mari Rubro; et omnes sanctorum voces nihil aliud clamant quam vindictam de hostibus. Sed de ruina inimici tui ne lateris; de inimicis Dei et hostibus totius populi, fortassis alia ratio est. Vel inimicorum et persecutorum fortassis penitentiam et conversionem optato debemus quandoque rivari, magis quam interitum aut perditionem. Dei optimi maximi imitantes benignitatem, qui non vult mortem peccatoris, sed magis ut convertatur et vivat. Verum ubi jam mortuum et prostratum cernimus, quod sine divini suam et providentia fieri non potest, in gratiarum actionem et laudem prorumpere licet cum gaudio, quandoquidem iuxta Dei voluntatem esse prostratum sententiam tandem intelligimus. Et erit sensus: In causa hostis ne lateris, hoc est, cum adversi aliquid contigerit, ne viduaris illi felicitatem huius mundi invidere, quam Deus omnibus etiam pessimis hominibus aliquando largitur de sua ineffabili bonitate. In malo regitur vel adversa fortuna inicit nisi vult letari: sed homo cum sis, nihil humanum à te alienum putans, de beneficiis Dei cuicumque collatis per charitatem letari debes, de malis vero alienis ut de tuis dolere, cum tui iudicii nequaquam fuerit statore quid quisque mereatur. Si nemo navit an odio vel amore dignus sit ipse, quanto minus quid alii mereantur iudicare poterimus? Quod si peccatum inimici peccati lapsus intelligamus, nulla minus latendum est: nam qui poterit gaudere in his quae Deo displicent? Prior expositio est melior. Sequitur: Ne forte videat Dominus, et malum sis oculis ejus. Tu cum vides supplicium sumi de inimico, gaudes, putas tuâ causâ illum dare potius, tuâ injurias in eo vindicari, quod oculis Domini displicet. Nam de bonis, non de malis alienis gaudere debemus. Hae tu crudelitas in hominem Deum reddet proptionem; et erga eum in quem tu tantam exerceres iram Deus erit placatus. Nam ut clemens pater suos ipse castigare solet, sic alienam crudelitatem in suos non fert. Proverbum habet charitatis præceptum insigne, et ferè nihil diversum ab illo evangelico: Diligite inimicos vestros, et benefacite his qui vos oderunt, Matth. 5.*

VERS. 19, 20. — NE CONTENTAS CUM PESSIMIS; NE  
EMULERIS IMPIOS, QUONIAM NON HABENT FUTURORUM SPERM  
MALI, ET LUCEANA IMPIORUM EXTINGUETUR. Alii: Ne  
irascens. *Aben Ezra* וְאַתָּה אֵין, ne commisceas te, vel socium te præbeas, inter impij, ut factis iustis opra coram, Psal. 37: Noli emulari; ubi Hieronymus, ut hoc in loco, contendere verit. Et illic quidem videtur vel contendere vel tractu significare, cum statim sequatur, *deine ab ira, et derelinque irorem;* et ad eundem sensum plurima pars Psalmi tendit. Verum in hoc loco *emulari* in bonam partem, ut superius frequenter capsi videtur, ex his quo sequuntur non erit *spea malo*. Prohibet igitur Sapienter ne quis impiorum felicitate illicetus cupiat cum illis negotium habere, cum illis vivere, illorum imitari mores et studia. Nam incerta et incognitus est malorum prosperitas, ut scriptum est, Psal. 37: *Adhuc pusillum, et non erit peccator.* — Non erit impij spes, vel merces; Hebr.: Non erit spes, vel postquam, hoc est, id quod post opus dari solet, non erit impij q. d.: Impius in hae vitâ premium habet, ut in Evangelio, Luc. 16: *Recepti bona in vitâ tuâ, et Lazarus similiter mala.* — *Luceana impiorum extinguetur, Splendoris et clarus ob divitias inter homines labetur malis; sed hae gloria evanesce. Aliter: Impiorum liberi quasi lucra illorum intelliguntur, vel potius anima, quae merito exstincta dicitur, cum non fulget ut sol, quod de iustis scribitur Matth. 13, sed in tenebris coniceat.* Proverbum est contra eos qui presentem felicitatem futuram præponunt, et impiorum emulandi vitam, ut eorum prosperitatem momentaneam asssequantur.

VERS. 21, 22. — TIME DOMINUM, FILII EI, ET REGEM,  
ET CUM DETRACTORIBUS NE COMMISCEAS. (Hebr.: Cum  
mutantibus vel iterantibus.) *Quoniam repente conserget perditio eorum, et bonam etriusque quis novit? Illi quoque duo versiculi cum præcedentibus in sensu conveniunt, videlicet, non esse imitandum malorum ritum, sed præcepta Dei et regum edicta esse servanda; non esse conversandum cum his qui immutant et diversum faciunt. Nam quod nos habemus, cum detractoribus ne commiscearis, Hebraicè est, cum mutantibus, vel iterantibus, ut subaudiatur iniquitates suas. Mibi magis aridet, ne miscearis cum his qui quicumque mutant, aut diversum faciunt à præceptis Dei vel regis. Tertium denique in Commentariis Hebraicorum lego interpretationem, nempe, cum mutantibus hunc ordinem, videlicet timoris: Time Dominum et regem, et magis obedendum Deo quam hominibus, cum his qui timoris ordinem immutant ne te commisceas. Prior expositio est melior. Totus hic locus à malis consuetudine et consortio malorum prohibet, quæ res juvenibus et inexpertis malorum potissima causa semper fuit. Salomon cum præceptis, quæ suo proponit filio, ubique vel spem vel metum, laudem vel dodecuss, vel aliquid id genus similitum adjungit. In hoc loco de timore Domini et regis tractans, inobedientiam periculum subjicit, quæ potest surgat contritio eorum (sive perditio), et ruinam utriusque quis intelliget? Vel sensus est ut contritio intelligatur Dei et regis, hoc est: Surgit contritio quâ*

conteret eos Deus, vel rex, qui mutant præcepta Dei: vel: Contritio eorum, scilicet, quæ non obediunt neque timeant Dominum et reges, surgit super eos subito, quando nihil minus expectant, juxta illud Pauli, 1 Thess. 5: *Cum dixerint: Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus.* Melius referuntur ad Dominum et regem, quem Dominus in terris iudicem constituit, ut illius fungatur munere: et erit contritio utriusque, hoc est, contritio quam illi duo, Deus videlicet et rex, inducent super eum qui non timeat.

VERS. 23, 24, 25. — HÆC QUORUM SAPIENTES: COGNOSCENTE PERSONAM IN JUDICIO NON EST DOMINI. QUI DICENT IMPIO: JUSTUS ES, MALEDICENT EIS POPULI, ET DETESTABUNTUR EOS TRIBUS. QUI ARGUUNT EUM, LAUDABUNTUR, ET SUPER IPSOS VENIET BENEDICTIO. (Hebr.: Sed incipientibus (vel arguentibus) dulciter, scilicet Deus, et super ipsos veniet benedictio boni. ETIAM HÆC SAPIENTIBUS. Duplex est intelligentia, vel quod est quæ sequuntur sunt eorum sapientium dicta; quasi jam finem imposuisset suis Salomon, cum timore Domini claudens sermonem, quomodo incipit: *Insultum sapientie, timor Domini;* et hoc intelligentia non est absurda. Hebraicis tamen magis aridet altera, quæ est hujusmodi, nempe: *Hæc quæ sequuntur sunt verba Salomonis ad sapientes iudices; vel: Hæc verba sunt necessaria omni us supioribus; et pendunt ex superioribus: Non amuletis impios. Nihil commercii debet habere cum impio, neque privatim neque publicè. In iudicio cuicumque personam accipere malum est; quando magis personam impij præsumit eum esse iustum maledictus et spiritus erit ab omnibus, non ab unâ provincia, sed à populis pluribus, ut de Deo et rege, quorum sprevit leges, nihil dicamus. Aliter: Qui dicit impio: Justus es, potest ad privatorum adulatores referri; q. d.: Qui vel tirum laudat impium, et benedicit illi, inquam: Justus es, et à populis maledicetur, et nationes eum spernent. Potest etiam intelligi juxta aliam significationem huius verbi 22, quod est, perferare; q. d.: Si quis accipiat personam impij, dicendo: Justus es, perferant eum populi anibus suis, hoc est, crimine commissi quod publicè vindicandum est, quia iudicium pervertit, in quo totius reipublice salus pendet. Prior expositio est melior, et non alienum videtur in sensu ab eo Isai. 5: *Væ qui dicitis malum bonum, ponentes tenebras lucem; qui cum multos decipiunt, mirum non est si à multis prolis afficiantur: nam eâ ratione sicut multi mali. Ceterum qui timeant Deum et regem, et secundum aequitatem redarguant malos in iudicio, ut ex malis boni fiant, jucundus et pulcher erit talibus Deus, hoc est, talibus erit Deus iudex minime scyverus, ut piti qui putant iudicium, subvertunt oppressis, iudicium pusillo, defendant videmus, Isai. 1, et oppressoribus iustum peccatum inlligunt; his, inquam, veniet benedictio bonitatis, sive boni, hoc est, Dei, qui talis bonus est per esse bonum, Marc. 10, vel boni sive bonorum omnium; ut benedictio boni respondeat maledictioni populi.**

VERS. 26. — LABIA DEOSCULANTUR QUI RECTA VERBA  
RESPONDET. Ex superioribus pendet juxta Hebraeos qui

totum locum ad iudices referunt, quorum minus impemis est nullus personam accipere in iudicio, deinde nullo modo justificare impium, imò redarguere, omnibus denique recta verba respondere, hoc est, sibiipsis consona, ut sermo videatur osculatio labiorum. Nil enim aptius quadrat quam cum labium tangit labium et velut deosculatur. Aliter: *His qui argunt impium erit amara et dulcis Deus, ut dictum est: Tam dulcis, inquam, erit illi qui respondet verba recta, ac si oscularetur labia illius; quod amoris maximum est argumentum. Potest alioqui in genere dictum intelligi: Labia osculabitur, hoc est, charus et amississimus erit omnibus qui verba recta loquitur. Obscuritate quidam verborum et similitudinis umbrâ facilitas et clarissimas sententias obolulati Sapiens.*

VERS. 27. — PRÆPARA FORIS OPUS TUUM, ET DILIGENTER EXERCERE AGRIUM TUUM, ET POSTEA EDIFICES DOMUM TEAM. Ordinem in rebus et negotiis omnibus esse servandum docet proverbium, ea prius faciendâ quæ magis sunt necessaria; ut, e. g. magis necessarium est annonam habere necessarium ad alendam familiam, quam splendidas aedes construere. Hæc ut exempli causâ dicta possunt intelligi, illi sunt verissima. In Hebraeo non sunt diverse clausula: *Præpara foris opus tuum, et quod sequitur: Et diligenter exerce agrum tuum; sed quod foris dixerat, explicat per agrum; et diligenter præpara illud in agro tuo, et deinde adificabis tibi aedes.* Ubi opes collegis ex agricultura, et sumptus tibi suppetunt, poteris edificis novis construendis vacare. Aliter: *Opera rusticana suo tempore fieri debent. Est tempus, videlicet seminandis, et tempus metendi, Eccles. 5: aedes vero edificandi, et domesticam opus quolibet tempore fieri potest. Juxta analogiam, domum edificare non possumus quâ perpetuò manendum est, priusquam opus foris præparaverimus, hoc est, carnis subiectionis spiritui, et que in agro, hoc est, in mundo tuo, præparando contentueris.*

VERS. 28, 29. — NE SIS TESTIS FRUSTRA CONTRA PROXIMUM TUUM, NEQUE LACTES QUERQUAM LABIS TUIS. NE DICAS: QUOMODO FEKIT MIHI SCUM, FACIAM EI, ET REDDAM EUNDIQUE SECUNDUM OPUS SCUM. Quamvis ad hunc modum vertant omnes interpretes: *Ne sis testis contra proximum tuum, et sic non erit sensus diversus ab illo præcepto legis quod prohibetur falsum testimonium dicere, tamen propter clausulam sequentem: Ne lactes eam labis tuis, magis quadrat sensus contrarius ferè, hoc est: Non eris testis frustra, vel falsus testis, pro amico tuo, q. d.: In causâ ne amici quidem eris testis falsus. — Nunquid persuadebis illi (vel potius, nam persuadenti illi labis?) id est: Blandis verbis obtinuit ab eo ut esset falsus testis in causâ tuâ, et vicem reddere vis, dicendo: Quomodo fecit mihi, faciam illi; secundum opus illius respondebo unicuique. Claudens, qui sic reddit secundam partem primæ versiculi: Et ne errare facias eam labis tuis in quocumque mendacio, falsum testem intelligit: ut ille dicatur falsus testis qui proximum ducit in errorem. Sed huius sensui non tam quadrat sequens versiculus. Surt qui*

verbum וְיִשְׁרֵי נון pro peraundera aut lactare accipiunt, sed in alio sensu, nempe *confringendi*, ut sil sensus : *Ne sis lactis falsus contra amicum tuum, et ne confringas* (sive *conteras*) cum verbis tuis, putans te hoc licite posse facere quodopidem ipse tali injuriâ te affect. *Reddam illi juxta opera sua.* Ista non sunt sapientium verba. Prior expositio est melior, et proverbiali obscuritate magis digna, ut intelligamus non licere cuiquam opem ferre modo illicitis, neque falso testimonio proximis aut amicis defendere, neque de iuramento iniquitatem ab illis exigere. Usurpâri potest proverbium in eos qui nimio seculo malis doctrinâ et opinionibus inhiunt et corrumunt.

VERB. 50, 51, 52. — *PER ACUM HOBISIS SIBI FRANSIVI, ET PER VINAM VIRI STUCTI. ET ECCE TOTUM IMPEVERANT BUCICUM, ET OPERIBAST SUPERFICEM EJUS SPINE, ET MACERIA LAPIDIS DESTRUCTA ERAT. QUON CUM VIBISSIS, POSUIT IN CORDE MEO, ET EXEMPLE DIGNI DISCIPLINAM. Hebr. : Vidi ergo apponitque cor meum; vidi, accepit disciplinam. Inter ea quæ modò dicta sunt de officio iudicis et testimonio insertus est unus versiculus de coledia agris et de opere foris parando antiquam domum edificatis; ad quem, si fallor, referendi sunt aliquot versus quibus segetes et otium damantur. Et prius ordinem in negotiis et tempus opportunum observandum docuit, ut quæ maxime sint necessaria prius curentur. Ceterum hoc in loco docet prosequendum opus et absolvendum quod rectè incomptum est. Quod de agro et cinis dicitur, ad quodammodo negotium referri potest; ut nihil profuerit agris colere, arare et seminare, nimirum plantare, nisi cetera quoque quæ spectant ad agriculturam pericias; epior et ur-*

CAPUT XXV.

1. Ita quoque parabola Salomonis, quas transulerunt viri Ezechie regis Juda.
2. Gloria Dei est celare verbum, et gloria regum investigare sermonem.
3. Culum sursum, et terra dorsum, et cor regum inersustabile.
4. Aufer rubiginem de argento, et egredietur vas purissimum.
5. Aufer impietatem de vultu regis, et firmabitur iustitia thronus ejus.
6. Ne gloriosus appareas coram rege, et in loco magnorum ne steteris.
7. Melius est enim ut dicatur tibi : Ascende hoc, quam ut humiliaris coram principe.
8. Que viderunt oculi tui, ne proferas in iurgio citi, ne postea emendare non possis, cum delinqueris amicum tuum.
9. Causam tuam tracta cum amico tuo, et secretum extraneo ne reveles.
10. Ne forte insultet tibi, cum audierit, et reprobrare non cesset.
- Gratis et amicitia liberant; quas tibi serva, ne explorabis tias.
11. Mala aurea in lectis argenteis, qui loquuntur verbum in tempore suo.

tica, nisi extirperent, triticum suffocant, nisi maceris aut sepe munitis vineam, concalcatur. Ita in agro Dominico, in quo messis multa, operarii pauci, Luc. 10, et in vinea Domini, in quam annuo mane horâ tertiâ, sextâ, nonâ et undecimâ, vitis operarios pater familias, Matth. 20, nihil profuerit bene docere, bona seminasse semina, et vitreas plantasse plurimas, sed postea per socordiam vitorum articia et spinas cupiditatum omnia undique occupare permittere. Alioqui simplex sive nulla intelligentia horum trium versuum erit, sapientes undique occasionem arripere, et ex alienâ stultitiâ sapientiam discere, cum non obiter, sed accuratè singula perpendant, id quod inquitur his verbis : *Contemplatus sum, apponi cor meum, vidi, accepit disciplinam, cum videret que sequitur.*

VERB. 55, 54. — *PALUM BORMIS, MODICUM BORMITIS, PAUILLUM MANUS CONSERES UT QUIESCAS. ET VENIET TIBI QUASI CURSOR EGESTAS, ET MENDICITAS QUASI VIR ARMATUS. (Hebr. : Parum somnorum, parum dormitiorum, parva complexio manuum ad cubandum.) Et erasit quam victor pauperes tua, et defectus tui erit et elapsi. Hoc est disciplina quam accepit Sapient ex conspectu agris et vineis pigri, nempe, paupertatem ex nio fore provenire et crescere paulatim, sed tandem invalescere usque adeo ut expelli non possit ex arboribus. Ex sexto capite huc translati sunt hi duo versiculi, quorum duplicem expositionem libidem invenies. Quod ad hunc locum spectat, somnolentos excludit agricolas et vinatores, è quibus sum filium exemplum discipline vult accipere, parum ne à sapientibus viris stultitiâ notetur, parum ne dum otium sentatur et somnum, ad egestatem perveniat.*

CHAPITRE XXV.

1. Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon; elles ont été recueillies par les serviteurs d'Ezechias, roi de Juda.
2. La gloire de Dieu est de cacher sa parole; et la gloire des rois est de l'élever.
3. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois sont des choses impénétrables.
4. Otez la rouille de l'argent, et il s'en formera un vase très-pur.
5. Otez de même l'implicité de devant le roi, et son trône s'affermera par la justice.
6. Ne vous élevez point en honneur devant le roi, et ne vous tenez point parmi les grands;
7. Car il vaut mieux qu'on vous dise : Montez ici, que d'être humilié devant le prince.
8. Ne découvrez pas sitôt, dans une querelle, ce que vous avez vu de vos propres yeux, de peur qu'à près avoir ôté l'honneur à votre ami, vous ne puissiez plus le réparer.
9. Traitez de votre affaire avec votre ami, et ne découvrez point votre secret à un étranger.
10. De peur que l'ayant appris, il ne vous insulte, et qu'il ne vous le reproche sans cesse.
- (1) La grâce et l'amitié délivrent; conservez les avec soin, de peur que vous ne tombiez dans le mépris.
11. La parole dite en son temps est comme des pommes d'or sur un lit d'argent.

(1) Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

12. Inauris aurea, et margaritarum fulgens, qui arguit sapientem, et aurem obedientem.
13. Sicut frigus nivis in die messis, ita legatus fidelis et qui misit eum; animam ipsius requiescere facit.
14. Nubes, et ventus, et pluvie non sequentes vir gloriosus, et promissa non complens.
15. Patientiâ lenietur princeps, et lingua mollis confringet duritiam.
16. Mel inventisi, comede quod sufficit tibi, ne forte satiatus cromas illud.
17. Subtrahere pedem tuum de domo proximi tui, nequendo satius oderit te.
18. Jaculum, et gladius, et sagitta acuta, homo qui loquitur contra proximum suum falsum testimonium.
19. Dons putridus, et pes lassus, qui sperat super infideli in die angustiarum.
20. Et amittit pallium in die frigidis.
- Accutum in vitro, qui canat carmina cordi pessimo.
- Sicut tinea vestimento, et vermis ligno; ita tristitia viri nocet cordi.
21. Si esurierit infimicus tuus, ciba illum; si sitierit, da ei aquam libere;
22. Prunas enim congregabis super caput ejus, et Dominus reddet tibi.
23. Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tribus linguam detrahentem.
24. Melius est sedere in angulo domatis, quam cum muliere litigiosa, et in domo communi.
25. Aqua frigida anime silenti, et amentis bonis de terra longinquâ.
26. Fons turbatus pede, et vena corrupta, justus cadens coram impio.
27. Sicut qui mel mittunt comedit, non est ei bona; sic qui scrutator est majestatis, opprimetur à gloria.
28. Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.

COMMENTARIUM.

VERB. 4. — *NE QUOQUE PARABOLA SALOMONIS, QUAS TRANSLAUERUNT VIRI EZECHIE REGIS JUDÆ. Transfertur hoc in loco non intelligimus de lingua in linguam, sed potius de loco in locum, et de membranis in liberum; quod, undique collegimus. Sic Levi Ben Gerson. Chaldæus Paraphrasas scripserunt habet pro translulerunt. Hinc versiculum adiecit scriba, quem fuisse Sobonam potuit Aben Ezra; Viri (vel amici) Ezechie translulerunt, hoc est, præceperunt transferre hos Parabolas de libris suis, vel de libris Ezechie, ut immo esset volumen ex omnibus Parabolis. Nam priores inventæ sunt eo ordine quo nunc sunt tunc temporis conscripserunt; ceterum que sequuntur sunt in hunc locum translatae per sapientes viros qui fuerunt in tempore Ezechie regis Judæ. Sunt ex Hebraeis qui hujus versi-*

12. La réprimande faite au sage et à l'oreille obéissante, est comme un pendant d'oreille d'or, avec une perle brillante.
13. L'ambassadeur fidèle est à celui qui l'a envoyé, ce qu'est la fraîcheur de la neige pendant la moisson; il donne le repos à l'âme de son maître.
14. Celui qui se vanne et qui ne tient point ses promesses, est comme le vent et les nuées qui ne sont point suivis de la pluie.
15. Le prince se laisse fléchir par la patience; et la langue douce rompt ce qu'il y a de plus dur.
16. Avez-vous trouvé du miel? mangez-en ce qui vous suffit, de peur qu'en ayant pris avec excès, vous ne le rejetiez.
17. Retenez rare votre pied dans la maison de votre prochain, de crainte qu'étant dégoûté de vous il ne vous laisse.
18. Celui qui porte un faux témoignage contre son prochain, est un dard, une épée et une flèche perçante.
19. Espérer en un ami infidèle au jour de l'affliction, c'est faire faux sur une dent pourrie et sur un pied lasso.
20. Et c'est se trouver sans manteau dans le plus grand froid.
- Les caniques, que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre;
- (1) Comme le ver mange le vêtement, et la pourriture le bois, ainsi la tristesse de l'homme lui ronge le cœur.
21. Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui de l'eau à boire.
22. Car vous amasserez ainsi sur sa tête des charbons de feu; et le Seigneur vous le rendra.
23. Le vent d'aquilon dissipe la pluie; et le visage triste, la langue méditante.
24. Il vaut mieux se retirer en un coin sur le haut de la maison, que de demeurer avec une femme querelleuse dans une maison commune.
25. Une bonne nouvelle qui vient d'un pays éloigné, est comme de l'eau fraîche pour celui qui a soif.
26. Le juste qui tombe devant le méchant, est une fontaine qui on a troublée avec le pied, et une source qu'on a corrompue.
27. Le miel n'est pas bon à celui qui en mange beaucoup; et celui qui veut sonder la majesté sera accablé de sa gloire.
28. Celui qui, en parlant, ne peut retenu son esprit, est comme une ville tout ouverte, qui n'est point environnée de murailles.

(1) Ce verset n'est point dans l'hébreu, mais dans les Septante.

COMMENTARIUM.

enti per modum transitionis inserti hanc reddunt rationem, videlicet: Dum viri sapientes Ezechie transferrent Parabolas Salomonis, ubi ad hunc locum ventum est, invenerunt aliquot quas publicare dignum non esse putabant, et quas prætergressos, sequentes adiecerunt, dicendo: *Hæ quoque Parabola Salomonis, ut præcedentes, et ob id initium sumperunt, Gloria Dei spectantur verbum, quasi reliqua verba celare ad gloriam Dei spectaret. Sed hæc sunt rabbinorum ex cathala. Nihil impedit quominus de lingua in linguam translatis intelligamus elegantiores aut magis vulgares. Sunt tamen qui verbum 472 non transferre sed retinere volunt significare, sive robarer; quod: *Hæ quoque Parabola sequentes, ut priores, sequitur et auctoritatem acciperunt à viris sapientibus qui fa-**

tricum amore et qui haereticorum fraude captivatur; iuxta ea quae sequuntur:

VERB. 29-32. — Cui ver? Cui patri ver? Cuius iure? Cui foeta? Cui sine causa vulnera? Cui seffosio occidit? (Hebr.: Cui tam? Cui dolor? Cui lita, sive riva? Cui locuto? Cui vulnera sine causa? Cui rubedo oculorum?) NOSTRIS HIS QUI COMMUNANTUR IN VINO, ET STUPENT CALICIBUS EPOTANDIS? (Hebr.: Nostrius in vino, centibus ad pueritiam nictum). NE INUTILEM VINCUM QUANDO TRAVESETI, QUI SPLENDELLI IN VITRO COLOR FLUS, INGREDIETUR BLANDE. (Hebr.: Ne inuicaria rima qummo rubescit, cum delectat in calice colorem suum. Hic per rectitudinem.) SED IS NOVISSIMO CONVULSIT ET TORQUELLI, ET Sicut vitellus venere infidelit. (Hebr.: In novissimo suo dicitur torpore mordabit, et sicut vitellus dolore afficit, vel pungit. Modis omnibus filium comitur retrahere ab his vitibus juvenis maxime est obnoxia, et ad sanam mentem et sapientiam perducere, quod potissimum docet juvenes facere, timore et amore parentum, ut patet et mater gaudent de prole sua. Quod si vitibus amore parere noluerit, alitem timore patris et eruditione turpitudine discant a crassis vitibus carnis, tempo laxa, libidine et crapula, cavere. Perunt enim haec vitia sua secum mala atque onerata. De libidine et amore meretricio, et quantis secum trahat angustias et vincula, a quibus non possit seipsum extricare cum simul fuerit irretitus, dictum est. Nunc de reliquis amandis. Cui ver? et cuius patri ver? Sic solus liberatus, in duas voces resolvens unicum dictionem Hebraicam distinxit, iuxta lectionem hodiernam omnium. Et omnino si profuerunt hae voces VER et VER, et non certatur oralis, per solam auctorum discretionem ponere non possit, quavis in significatione discretem sit. Ipsi duntaxat. Nam prima quam in contextu habemus Hebraico significat ver, sive pueritiam vel mendicitatem. In secunda vero, ut Hieronymus hoc in loco intellexit, sunt duae dictiones, nempe VER pater, et VER na. Hieronymum verum non ex scripto, sed ex auditu frequentibus hinc adducit et credant; quod quidem testatur alibi se tres Salomonis libros triam lectionem dicitur. A Sauppiagata omisso est hinc particula; nam, cui famulus? loquitur, ad Hebraicam veritatem propriis accedentes. Hebraei VER et VER duas dolescentium voces interpretatur, q. d.: Cui tanto contingunt angustia et miseria ut ohe et uole clamare cogant, in corpore viderit matre affectus, et in rebus ad mendicitatem redactus? Cui riam? Septuaginta: Tui sibi; Cui tantulus? Lavi Bon-Gerson, sicutoniam, irratio nne, que inter parula viri solent cum magno contempto riam dedecore. Cui foeta? In Hebraeo VER etiam hoc loco videtur Hieronymus legisse vel sine punctis, vel ut auditu non ex scripto transiisse. Levisimum discrimen est inter schin et sin litteras, cum quarum priore scribitur VER verbum, quod loquere significat, unde nomen VER foeta; cum secunda vero verbum VER meditari, loqui, unde nomen VER meditatio, loquuto, et loquatus in malum partem. Hanc posteriorem lectionem et significationem omnes sequuntur

interpretes, et loco magis quadrat, ut sub poculis nascentur lites et sermones inanimati et nocentes, oburgationes videlicet, ex quibus sequuntur pugnae et vulnera. Unde sequitur: Cui sine causa vulnera? Vel quod timere inter ebrios oriantur pugnae et plaga, aliquid inter amicos, et ob rem nihil, vel quod vulnera sine causa et frustra sustineant homines, si que sustineant non in defensione patrie nec ob bonum publicum. Cui seffosio oculorum? Affrubedo oculorum, neque potest aliter intelligi juxta Hieronymum, Hieronymus fuit offensus, ni fallor, ea significatione vocis, cum alibi sumatur in bonam partem, nempe Gen. 49: Muticaulores oculi ejus vino. Non videtur congruere idem elogium ebriosi aptare, quos reprehendit, et Messia, quem spiritu propheticio laudavit Jacob. Septuaginta. Invidios oculos interpretatur, sive nigros: riam et seffosio; Latini codices aliquot, quos castigatioris esse puto, habent infusio oculorum, quoniam modum legit et interpretatur Bida, ad castigandam et castigandam oculorum referens que ex invidioso vino quandoque accidit. Communeratis plurimis malis et maxime hominis, quorum etiam non omnia omnibus expectantibus accidant, omnibus tamen ex his aliqua contingunt. Alis vel corporis totius riam et misera, vel riam in rebus externis ad mendicitatem devolutis contingit; alis contingit neolorum caecitas, et rubedo totius oris; alii vel accipiunt vel indignant vultura per insipientiam alii linguam impotentiam frenare non valentes, riam et oburgant pliusquam modiciter; sunt denique qui in fultem laxant linguam turbulenta, posteaquam cerebrum occupaverit vinum, ut anisitis pro hominibus haberi non possint. Haec longe absurdissima ob oculos poculis per admirationem vel interrogationem, auditoris animum suspendit: ut si qui fuerint hinc vitio ebrietatis obnoxii, tantis tamen absurditates non poterant non condonare, non abhorere; sic absolute prepositas, quas si statim cum vini amatoribus conjunxisset, minus idoneos minusque benevolos aliquot labuisset auditores. Nunc vero tot communeratis malis, que nemo vel sensu communi praedictus possit comprobare, tandem ad eos qui dies noctesque potando consumunt sulitio debetis sermone, ut jam vel nolentes sui vitia cerere veluti in speculo cogantur, qui alloqui hinc oculos flectere nobissem. Sequitur: Nomen his qui morantur in vino? Absque interrogatione legitur Hebraei: His qui praerantur tempus, simple vel qui seipsum immorantur faciant et tempus conuenere; et sic Septuaginta: Ois riam hystoniam riam riam riam, quarentes non solam plurimum vini bibere, sed quam plurimum tempus inter bibendum consumere. Et sicut in calicibus epotandis. Hebr.: His qui sunt ad investigandum mixtum, vel potius potantem vinum; vel qui querunt locum ubi vino miscetur, hoc est convivium celebrantur; et sic Septuaginta: Ois riam hystoniam riam riam riam. Nomen investigandum ubi consistit frant? Ne luctaria vinum quomodo frant, vel rubra, ut est in Hebraeo. Quavis ista videntur levia, tamen vinum est Sapientis inimica non esse negligenda. Nam ex parvis vitis riam maxima

nascuntur, et ab omni specie mala abstinet eos, 1 Thess. 5. In contrariam partem floctenda est virga curva, ut aliquid recta fiat. Qui his vitibus sunt obnoxii, nempe crapula et ebrietate, amputare occasiones, non provocare vel accendere gulam, debent. Accendunt autem dum quis non nature necessitati satisfacit, sed otioso sensu oblectat. Quod in contextu habemus de colore vini non contemplando, ad quascumque sensuum illecebras referri potest; q. d., ut hi qui sese oblectant poculorum aspectu, plus justo nuntiandum bibunt. Nam rectus ibi, hoc est, majore facilitate et dulcedine per fauces videtur descendere merum quod oculis vehementer placuit. Ita in reliquis morbis imitae, ingens ubique ex sensibus ad mentem et rationem subvertendam comparatur animus. Ne contemplor igitur vinum, hoc est, externos sobibe sensus, per quos recto tramite voluptates ingrediuntur ad animam, et vitia carnis facile superabis. Nam ut vinum quod valde placuit oculis sine obstaculo ingreditur, sic vit potest animus recusare quod externis sensibus sepe ingestum vehementer arripit. Et proinde non insita voluptatum, quae blanda sunt, sed exitus, qui sunt acerbissimi, spectare delect. Magna cum auctoritate ingressum est vinum, sed potius mordebit et coluber, dum rationis integritatem exertit, dum corporis temperantiam confundit, et ex homine porcum facit aut canem; imo ad Iosthianum transfert, non minus quam si quis a cubito aut regulo fuerit factus. Haec absurda, et illa quae sequuntur in contextu, ante videre oportet et colligere sensus.

VERB. 33, 34, 35. — Oculi tui videntur extraneas, et cor tuum loquitur perversa. Et eis vultu bormiens in medio maris, et quasi sepiotes celerrimam amissio elato. (Hebr.: Et erit ut dormiens in capite maris, et sicut dormiens in capite maris.) ET TACES: VERBERABUNT ME, SED NON DOLI; TRAXERUNT ME, SED NON RESISTI; QUANDO EXPROBATO ET RUBES VINA REPULSIT? (Hebr.: Verberabunt me, non doli; traxerunt me, non cognovi; quando exprobatum et rubes vna repulsi. Adhuc praesequitur Salomon absurda quae sequuntur ex invidioso vino, quod invidiose haustum, post evertit mentis serenitatem, et inducit insaniam, in somnum gravem et avarum resolvit hominem. Oculi tui videntur extraneas. Visione intelligitur major pars interpretum. Aben Ezra subteligit mulieres extraneas; ut sit sensus non alienis ab eo quod scribit Hieronymus alenci: Venit avarum meo apud in libidine. Aliqui mihi magis aridet prior expositio. Visione intelligimus sive quae in somnis sive quae mentibus ebriorum occurrunt; unde et corda eorum loquuntur perversa, veritati contraria, vel contraria aequo et bono, utique ex animo, non fecando

CAPUT XXIV.

- 1. Ne amuletis viros malos, nec desideres esse cum eis.
2. Quis rapinas meditatatur mens eorum, et fraudes alia eorum loquatur.
3. Sapientia adhibebitur domus, et prudentia roborabitur.

aut ridendo, ut solent qui hilaritatem quandam praeseferunt; sed hi qui vino mordentur, in rebus vanis et somniis simillimus sunt vehementes. Aliter, cor tuum loquitur, cogitabit perversa, cum oculi tui videntur mulieres extraneas, hoc est, alterius familie, que non sunt neque sorores neque uxores tuae, vel quae sunt alterius religionis et sectae; captum videlicet illarum amore, iniqua cogitabit cor tuum, nempe la velle eis potiri per las vel nefas; quod perversum et legi Dei contrarium est. Et erit tibi dormiens. Qui dormiunt vel jacet in navi putant omnia moveri et seipsos quiescere; idem contingit ebriis; putant terram moveri. Aliter: Eris vehementer jactatus, ut ne dormio quidem possis quiete; q. d.: Neque vigilare cum decore neque dormire cum quiete poteris. Nam qui in tranquillitate mali dormire conatur, jactationes gravissimas patitur. Aliter, ut sit metaphoricis locutio: Eris tanquam nauticus qui stertit dum per motum maris navigat; prois quem totius navis salus est; aut erit velut ille qui in tranquillitate mali constitutus, quatenus vel de adventu piratarum significet, vel portum et terram spoliatur; ut istis, inquam, dormientibus, dum per motum maris navigatur, omnium qui in mari sunt periclitatur salus, sic erit is qui vino sepultus absurda sive contraria alia hemialibus et videt et loquitur; navem suam in cursu hujus vite recte gubernare non potest. Nam dormiente nautico, hoc est, mente et ratione (dormit autem quando voluptatibus vacat sensus) relinqui nautae, hoc est, vigile potentia, frustra laborant remigando. Sicut absque Christo quae nocte apostoli laborantes nihil ceperunt, Luc. 5. Nam mens reliquis animae virtibus processu debet, et vigilare veluti in tranquillitate mali navis, ne a piratis aut proboibus spoliata navicula corporis nostri submergat ac suffocatur a voluptatibus hujus vite. Periclitatur enim cum multis modis misera sit conditio ebriorum; in hoc tamen miserissimi sunt quod sua mala minima omnino sentiant. Nam injuriam accipiunt et opprobria frequenter, nonnunquam etiam vapulant, ut possit dicere unusquisque eorum: Percussit me, hoc est, vel revera plagas passus sum et verbera sustinui, vel injurias sustinui et irrisiones et contumelias; et tamen non reprobori, non sum laesus. Traxerunt me, vel, ut est in Hebraeo, frangerunt, contriverunt me, et non nari scilicet quasi fecerit, vel non novi me tam absurda parum donec experierer. Sed omnino denique absurdissimum est, quod cum sentiant se omnino esse miserissimos, abnoxios injuriis, obnoxios toti malis, tamen statim ubi excitantur, ubi ad se redierint, ad eadem mala, tanquam ex latu et solitudinem, 2 Petr. 2, redire festinant.

CHAPITRE XXIV.

- 1. Ne portez point envie aux mechans, ne desirez point d'etre avec eux.
2. Parce que leur esprit medite les rapines, et que les paroles de leurs levres ne sont que tromperie.
3. La maison se leut par la sagesse, et elle s'affermira par la prudence.

4. In doctrinâ replebuntur cellaria, universa substantia pretiosa et pulcherrima.  
 5. Vir sapiens fortis est; et vir doctus, robustus et validus.  
 6. Quia cum dispositione incit bellum, et erit salus tibi multa consilia sunt.  
 7. Excelsa stulto sapientia, in portâ non aperiet os suum.  
 8. Qui cogitat mala facere, stultus vocabitur.  
 9. Cogitatio stulti peccatum est; et abominatio hominum detractor.  
 10. Si desperaveris lassus in die angustia, imputetur fortitudo tua.  
 11. Eruc eos qui docentur ad mortem, et qui trahuntur ad interitum, liberare ne resses.  
 12. Si dixeris: Vires non suppetunt, qui inspector est cordis, ipse intelligit, et servatorem animam tuam nihil fallit, reddetque homini iusta opera sua.  
 13. Concede, fili mi, mel, quia bonum est, et favum dulcissimum gutturi tuo.  
 14. Sic et doctrina sapientie anime tue, quam cum inveneris, habebis in novissimis spem, et spes tua non peribit.  
 15. Ne insidieris, et quæras impietatem in domo justi, neque castas requiem ejus.  
 16. Sepies enim cadet justus, et resurget; impius autem corruet in malum.  
 17. Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas; et in ruinâ ejus ne exultet cor tuum.  
 18. Ne forte videat Dominus, et displiceat ei, et auferat ab eo iram suam.  
 19. Ne contendas cum pessimis, nec amuleris impios.  
 20. Quoniam non habent futurorum spem mali, et lucerna iniquorum extinguetur.  
 21. Time Dominum, fili mi, et regem, et cum detractoribus non commiseraris.  
 22. Quoniam repente consurgat perditio eorum, et ruinam utriusque quis novit?  
 23. Hæc quoque sapientibus: cognoscere personam in iudicio, non est bonum.  
 24. Qui dicunt impio: Justus es, maledicent eis populi, et detestabuntur eos tribus.  
 25. Qui argunt eum, laudabuntur, et super ipsos veniet benedictio.  
 26. Labia deosculabitur, qui recta verba respondet.  
 27. Præpara foris opus tuum, et diligenter exerce agrum tuum, ut postea ædifices domum tuam.  
 28. Ne sis testis frustra contra proximum tuum, nec lætes quemquam labijs tuis.  
 29. Ne dicas: Quomodo fecit mihi, sic faciam ei; reddam unicuique secundum opus suum.  
 30. Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti;  
 31. Et ecce totum repleverat urtica, et operuerat superficiem ejus spinæ, et materia lapidum destructa erat.

4. L'habileté fera remplir les maisons des justes de meubles très-beaux et très-précieux.  
 5. L'homme sage est vaillant; l'homme habile est fort et résolu.  
 6. Parce que la guerre se conduit par la prudence, et que le salut se trouvera où il y aura beaucoup de conseils.  
 7. La sagesse est trop élevée pour l'insensé; aussi il n'ouvrira point la bouche dans l'assemblée des justes.  
 8. Celui qui applique son esprit à faire le mal, passera pour insensé.  
 9. La pensée de l'insensé est le péché; et le méditant est l'abomination des hommes.  
 10. Si vous vous abaissez au jour de l'affliction, en perdant la confiance, votre force en sera affaiblie.  
 11. Tirez du piège ceux que l'on mène à la mort; et ne cessez point de délivrer ceux qu'on entraîne pour les faire mourir.  
 12. Si vous dites: Les forces me manquent; celui qui voit le fond du cœur, saura bien le dispenser; rien n'échappe au souvenir de votre âme; et il rendra à l'homme selon ses œuvres.  
 13. Mon fils, vous mangerez le miel, parce qu'il est bon, et le rayon de miel, parce qu'il est doux à votre bouche.  
 14. Tel le sera à votre âme la doctrine della sagesse; quand vous l'aurez trouvée, vous espérerez à votre dernière heure, et votre espérance ne périra point.  
 15. Ne draissez point d'embûches au juste; ne cherchez point l'impie dans sa maison, et ne troublez point son repos.  
 16. Car le juste tombera sept fois, et se relèvera; mais les méchants seront précipités dans le mal.  
 17. Ne vous réjouissez point quand votre ennemi sera tombé; et que votre cœur ne tressaille point de joie dans sa ruine.  
 18. De peur que le Seigneur ne le voie, que cela ne lui déplaise, et qu'il ne retire sa colère de dessus lui.  
 19. N'ayez point d'émulation pour les hommes couronnés, et ne portez point envie aux méchants;  
 20. Car les méchants n'ont point d'espérance pour l'avenir; et la lampe des impies s'éteindra.  
 21. Mon fils, craignez le Seigneur et le roi, et n'ayez point de commerce avec les méchants.  
 22. Car leur ruine viendra tout d'un coup; et qui pourra comprendre la punition que l'un et l'autre en feront?  
 23. Ce que je vais dire est aussi pour les sages: il n'est pas bon de faire acception de personnes dans le jugement.  
 24. Ceux qui disent au méchant: Vous êtes juste, seront maudits des peuples, et détestés des nations.  
 25. Ceux qui le reprochent, en seront loués, et la bénédiction descendra sur eux.  
 26. Celui qui répond à un homme avec droiture, lui donne un baiser à la bouche.  
 27. Préparez votre ouvrage au dehors, et rendez votre champ avec grand soin, pour bâtir ensuite votre maison.  
 28. Ne soyez point un faux témoin contre votre prochain; et que vos lèvres ne séduisent personne; ou le causant.  
 29. Ne dites point: Je traiterai cet homme-là comme il m'a traité; je rendrai à chacun selon ses œuvres.  
 30. J'ai passé par le champ du paresseux et par la vigne de l'homme insensé;  
 31. Et j'ai trouvé que tout y était plein d'orties, que les épines en couvraient toute la surface, et que la muraille de pierre était abattue.

32. Quod cum viderem, posui in corde meo, et exemplo didici disciplinam.  
 33. Parum, inquam, dormies, modicum dormitabis, paucissimum manus conseres, ut quiescas.  
 34. Et veniet tibi quasi cursor egestas, et mendicatus quasi vir armatus.

32. Ce qu'ayant vu, je l'ai mis dans mon cœur, et je me suis instruit par cet exemple.  
 33. Vous dormirez un peu, me suis-je dit, vous sommeilerez un peu, vous mettrez un peu vos mains l'une dans l'autre pour vous reposer.  
 34. Et l'indigence viendra se saisir de vous, comme un homme qui marche à grands pas; et la pauvreté s'emparera de vous, comme un homme armé.

COMMENTARIUM.

VERB. 1. — NE AMULERIS VIROS MALOS, NEC DESIDERES ESSE CUM ILLIS (1). (Hebr. : Ne amuleris viros mali.) QUA RAPINAS NEQUIENTER MENS EORUM, ET FRANGES LABIA FORUM LOQUENTUM. Quod superius dicto instituerat hoc in loco absolvit. Nam paulo superius lectum est: Ne emulatur cor tuum peccatores, quod exponendo addit: nec desideres esse cum illis. Quos superius peccatores, hoc in loco appellat viros mali, qui malum facere gaudent et student; juxta id quod sequitur: Quia rapinas meditantur cor eorum. Qui sapienter studiosus est et virtutis, ab hujusmodi hominibus quam alienissimus esse debet. Ignara et indocta juvenus putat aliquando fortunatos et felices qui sine labore et usure ad maximas opes perveniunt, per fraudem et rapinam; sed hæc prosperitas non est imitanda neque desideranda. Socius et particeps cum istis non erit filius sapiens, cum cor istorum medietur rapinam et injuriam facere, contra præscripta legis divinæ; mens verò justè meditabitur obedientiam, c. 13. Imprimis refert quibuscum versetur et assuescat juvenis. Ab omni consortio fortassis malorum cohereri non potest, sed ab his qui nihil aliud crepant quam injurias et rapinas declinare debet, ne captus lucro discas rapinis et injuriis compendia facere, cum videas illorum familias auctas rebus male parvis. Sed si cum spectare oportet, nam non rapidus, sed sapientia augetur res familiaris; juxta id quod sequitur.

VERB. 5, 4. — SAPIENTIA EMIFICABITUR DOMUS, ET PERDENTIA ROBORABITUR (vel intelligentiâ stabilietur). IS DOCTRINA REPLEBUNTUR CELLARIA UNIVERSA, SUBSTANTIA PRETIOSA ET PULCHERRIMA. Hebr. : Et per scientiam cubitalia replebuntur omnibus divitiis pretiosis et pulchris. Quamvis de modo spirituali, quam Spiritus sancti inhabitat, hæc pleniùs intelligenda sint, quam sapientia Dei et intelligentiâ divinæ legis quisque in corde suo construere debet, et pretiosis opibus virtutum secretiora soli cordis implere, possint tamen et de re domesticâ, de liberorum procreatione ac educatione, cum elegantium rerum copia et ornata, que viro sapienti, qui suâ conditione contentus esse novit, nun-

(1) Ne amuleris homines multum, id est, sceleribus delectos, quorum come studium est ut malo agant quoniam felicitate vicia non patitur peritulantur ad simile cum ipsis invidiam vitæ gerunt. Item ferè legitur supra 5, 51, 25, 17. Lev. Ben Gerson hunc versum connectendum vult cum verso postremo capituli precedentis hoc sensu: Cum tanta incommoda sequantur intemperantes et epulones s, eos fuge, is non invenito. Verum non est opus, quod generatim de pravis omnibus enuntiat ad unum pravitatis speciem restringere. Neque desideres esse cum is, quo non tantum tantum conversali, verum et studiorum communicatio et initiatio designatur, ut 4 Sam. 14, 24, 16, 18, 21. (Rosenmüller.)

quam decernit, præscribit qui justo labore et providâ prudentiâ suis rebus prospicit; quemadmodum sequitur.

VERB. 5, 6. — VIR SAPIENS FORTIS EST, ET VIR DOCTUS ROBUSTUS ET VALIDUS. (Hebr. : Vir sapiens in robore, et vir scientia roboretur virtute, sive vires.) QUA CUM DISPOSITIONE INTER BELLUM, ET ERIT SALUS TU MULTA CONSILIA. Hebr. : Quia consilia facies bellum tibi, et salus in multitudine consilia orum. Non rapinis neque iniquitate, sed sapientiâ et viribus erigitur domus et sustinetur familia. His duobus virtutibus, sapientiâ et robore, familia recte administratur: ut ex superioribus juxta Hebræos pendet: In fortitudine (vel per robur) ædificabit domum suam vir sapiens, et vir scientia roborabit vires, vel, vir per scientiam suam roborem suum; q. d. : Vires absque sapientiâ non sunt firmæ neque sufficientes, ne in his quidem rebus que viribus potissimum administrandæ videntur. Nam consilia et cogitationibus facies bellum potius quam vires. Quò de re superius disserimus. Et salus tibi constituaris multi. Sensus est quòd in bello potiores partes sent viribus anime tribuendæ; hoc est, vires animæ plus valent quam corporis; et animas, hoc est, victoria, magis pendet ex prædente consilio quam ex multitudine militum, ut intelligamus ante multa secula in nostris codicibus definitum quòd Salustius inter sapientia hujus mundi dicit deliberatum fuisse testatur. Aliiter: Consilia facies tibi bellum, hoc est, consiliis, non viribus, lites et controversias dissolve. Nam et ratione erit utriusque auctus. Quòd si viribus et violentiâ res agatur, nulla salus corporum neque sanitas animarum esse potest, ubi utriusque cadunt et trucidantur innumeræ mortales. Summa est laus sapientiæ, cujus ubique est maximus usus, tum in pace, tum in bello, in privatis et publicis rebus. In genere dictum videtur, salus in multitudine consiliorum; q. d. : Quicquid aggresseris viribus tantum corporis, sive in curâ domestica, quam nos intelligimus in edificatione domus et repletione cubiculorum, sive in administratione republicæ, quamvis viribus aliquando fortassis sit agendum; tamen plurimorum consiliorum moderatis consiliis omnia melius et augenter et conservantur, quam armorum strepitu et truculentâ. Quòd denique de bello dictum est, de quocumque controversiâ cum hoste intelligi potest. Nihil enim non est collectatæ aduersæ carniæ et amplexu solum, sed aduersis principes et potestates, Ephes. 6, in quo prælio nos nostras viribus est agendum, sed Dei sapientiâ et consiliis que suggerit Spiritus.

VERB. 7. — EXCELSA STULTO EST SAPIENTIA, IN PORTA NON APERTURUS SUUM. Hebræus sermo pluralis est: 25

Excelsior enim stulto sapientia. De pluribus quoque sapientis fuit sermo cap. 9, quas vel varias iustitie gradus, vel varias virtutes et charismata intelligimus: de quibus isa. 11: *Et requiescit super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientie et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, et que sequuntur.* Stultus hominibus, qui terrena sapiunt, *sublimis est admodum sapientia*, et veluti in eminentiore loco quam ut possint eo pertingere, ut scriptum est c. 8: *Sapientia claustrata in summitate crebraque veritibus.* Consuetudo virtutum intelligitur que veluti ab alto despicit dignitas et voluptates; in quibus cum stultus versetur, iocus gravis et terrenus *grorato videlicet corde, crepula et ebrietate* (de quibus modo dictum est) et *curia hujus vite*, Luc. 21, ad sapientiam aspirare non potest. *Animus homo non sapit aures eius Dei.* 1 Cor. 1. In porta non aperiet os suum. Cum sapientia non sit particeps stultus, non potest cum sapientibus conversari. Solent sapientes solent in porta civitatis, inter quos stultus cogit intrare. *Aliter: In porta non aperiet os suum, in iudicio videlicet, ad scopum defendendum.* Et refertur ad superiora: *Consilium bellum facies tibi; q. d.:* Ille stultus non possunt sapienter ligare et adversarios vincere inter iudices et sapientes, qui stulto imponant silentium et eum esse iudicant. *Aliter: Sapientia quasi excelsior stulto et recondita;* videlicet in sacris libris, ad quorum lectionem et intelligentiam non possunt attingere, nisi sapientes in Christo, qui *adificavit domum supra petram*, Matth. 7. Nihil impedit quominus intelligamus aliquos esse usque adeo simplices et obtusos corde, et non possunt prudentiam a se ipsis talena per quam digni habeantur inter consiliarios connumerari, vel rerum gubernacula tractare cum sapientibus. R. Salomon vocem *Hebræam* *מְחִילָה* aliter interpretatur, nempe ut *suppliciter pro lapide pretioso*; juxta illud Job. 28: *מְחִילָה כְּבֹד וְכָבוֹד אֶת הַבְּרִית* et *quæ*; et erit sensus: Stultus putare sapientias rarissimas esse, neque posso comparari, sicut lapides aliquot pretiosos, qui magno constant hie fidele inveniuntur: idcirco desperantes avertunt animum a sapientia, et ob id nunquam perveniunt ad eum honoris gradum ut in porta cum sapientibus sedent et de rebus magnis decernant.

Vers. 8, 9. — *Qui cogitat malum facere, stultus vocabitur.* (Hebr. : *cogitavit enim malum facere, dominum malorum cogitationum vocabitur.*) *Cogitatio stulti peccatum est, et abominatio hominum detractio.* Hebr. : *Malum cogitatio stulti est peccatum, et abominatio est homini terrore.* Quanta sit hanc sapientie sine qua nihil recte geritur, sapientis ostensum est. Quanta stultitie ignorantia, etiam apud homines his versionibus vocatur. Primum, ut dictum est, *inter sapientes os aperire non aude*; sed dum deprehenditur malum cogitare, vel potius cogitandum ut malum inferat aliis, malum nomen sibi acquirit, et sapientibus, qui *sedent in porta.* *Bahal mizimim* vocatur, hoc est, *actor vel inceptor malorum cogitationum*; q. d. : A malefaciendi quædam alienissimus esse debes: nam vel cogitare malum facere, quamvis secretè, reatit hominem infamem

apud sapientes, qui possunt etiam, ad instar Dei, vel cordis secreta introspicere. Et sensus erit Sapientia dignus, ostendens stultum sic suas quidem cogitationes celare posse a sapientibus, apud quos male audit et afflicter ignorantia qui *aliam male facere atadet.* Causam reddit: *Cogitatio stulti peccatum est, quod sapientibus odiosum est et infame; vel: Cogitatio stulti ad peccatum ducit;* q. d. : Sunt impotentes stulti, et ne suorum quidem cogitationum dominii, sed statim ubi quid cogiterint palam faciunt, atque ita peccatum illorum innotescit et stultitia. *Aliter: Qui cogitavit stultitiam, vel expiatur cogitationem stultitiam, peccatum, supple: erit illi, vel ad peccatum pervenit.* Et hinc est quod non sine causa male audit apud sapientes. *Aliter: Qui cogitavit malum facere, quem solent vocare animam malorum cogitationum, cogitatio illa sola, que à stultitia procedit, est peccatum.* Prior expositio est melior: abominatio hominis est derisorio, hoc est, is quem omnes homines execrantur. Erat denique sensus intrinsecus versalem et intelligentiam duplicem stultitiam: alteram, que malum facere cogit et studet, quam sapientes condemnant, quod *stulta cogitatio, nisi iniquum peccatum;* alteram, que deridet aliorum dicta vel facta, et illa est omnibus execrabilia. *Aliter: Cogitatio stultitie peccatum, hoc est, ob solam cogitationem damnatur stultus et reus efficitur: cui si accedat hæc factio, quæ facta aliorum honesta damnat et deridet, sit abominabilis hominibus.* *Aliter: Cogitatio est peccatum stulto, cum non possit perficere cogitationem suam.*

Vers. 10, 11, 12. — *Si desperaveris lapsus in die angustie, miseretur fortitudo tua.* (Hebr. : *Si miseris, vel te remissum feceris, in die angustie, angustia erit fortitudo tua.*) *Ecce vos qui decentur ad mortem, et qui trahentur ad interitum, liberare ne cesses.* Si dixeris: *Vires non supererunt, qui inspector est cordis ipse intelligit;* et salvatorem anime tunc nihil fallit, reddetque homini iuxta opera sua. Hebr. : *Eripe eos qui capti sunt ad mortem, et qui declinant ad necem: si cesses, dices enim: Ecce non noverunt hunc; nunquid qui dirigit corda ipse intelligit, et qui custodit animam tuam ipse cognoscet, et reddet homini iuxta opus suum.* Opera charitatis sub precepto sapientia continentur. Nam per *angustiam* quamquam fratrum necessitatem intelligimus, in qua succurrenda quicumque remittens est et ostendit se viribus destitutum cum non sit, in sua angustia *carceri viribus.* Quod dictum est in genere de quæcumque angustia, intelligitur de ea que est omnium maxima, nempe angustia in morte, dicendo: *Eripe captos ad mortem. In facere enim, et respicit ad nos, inquit auctoritas evangelica.* Matth. 25. Interpellare pro reis, non sit qui per injuriam et calumniam publica legentur custodia; non est conjunctus: magnorum virorum est, et eorum qui autoritate pollent apud iudicem intercedere, vel captivos redimere, et ad mortem destinatos ab extrema eripere angustia. Hoc ut probi viri et sapientis est, inquam, ita in alieno periculo cessare, nihil magis non dolere vices, inhumanum est et crudele plurimum

dici potest. Quod Scriptura innuit dicens: *Ne cesses; Hebr. : Si cesses, vel profuturus leprosum, ne hoc facias;* supple *libi erit angustia, in qua remissus erit cum tuum ferat tibi.* Alii legunt per interrogationem. *Num prohibebis te ab opo ferenda in angustia, quando ad interfectionem quis irahitur?* q. d. : Absit. Sed melius pendet hæc ultima clausula, ut sit sensus: *Si coherces te in angustia aliena; cum dixeris: Sane non noverunt hanc, etc.* *Aliter: Si probaveris a morte innocentes, qui capti sunt ad mortem, erit etiam qui te eripiat.* Si dixeris: *Sane non noverunt.* Qui remissus sunt, et necessitati sporam succurrere recusant, nulla solent causari; et cum hominibus rationem reddiderint, se putant charitatis legibus satisfecisse, ut, e. g., dicentes: *Non noverunt hunc hominem;* vel: *Non noverunt eamam illius qui ductus est ad mortem;* et hinc est quod in angustia illius non nisi sollicitus. Hujusmodi sollicitis excusatio hominibus atqueque satisfecerit; verum Deus, qui corda et dirigunt et nocet, sive intelligit, nihil ignorat; *ipsi qui custodiunt animam tuam, satis noverunt animam tuam;* q. d. : No dicas: *Non noverunt;* qui ignorat, ignoratur. Deus omnes noverit, et tuas vires, et attentis necessitatem et angustiam; et hæc noverit tibi satisfacere debet. Tamen non debet esse ignovus qui Deo cogitavit est, cuius causam egentibus succurrendam est. Si vis tuam animam et vitam a Deo servari, alios a morte coarctare eripere. Et quamvis hæc ratione sis satis obsecratis, nempe, cum Deis, qui omnes intellegit, tuam tractant; tamen insuper, quod magis amicus, premium aliquando dabit, non tibi modo, sed omnibus hominibus: *unicuique reddet iuxta opera sua, ut inquit Paulus, Rom. 14; saltem enim omnes inter tribuisti Christi.* Et ab angustia et severa Judicis sententia eripieris, si nunc operam dederis ad angustiam et morte afflictos defendere. Sed a corporali angustia, ut dicere instituerim, miseris eripere non est omnium, sed potentia, opibus ac meritorie polentium; verum peccatorum animas, que ad mortem et mactationem ligatæ tenentur et angustias prementur, eripere omnium est conari, vel admonitione sua, vel exemplo vitam corrigendis, aut precibus ad Deum redibus, vel denique quæcumque alia ratione. In eo loco habetur illud: *Qui commisit fuerit peccatorem ob errore tuo suo, servabit animam ejus a morte, Jac. 5.*

Vers. 13, 14. — *Corde, fili mi, mel, quoniam bonum est et favum delictissimum gutturi tuo.* (Hebr. : *Palato tuo.*) Sic et doctrina sapientie avilente, quam cum intererit, tabulis in nostro spem, et spes tua non perierit, Hebr. : *Sic scilicet sapientie amara tua: si inveni, et erit spes, et expectatio tua non acciderit.* Elegantissima similitudine palum admonet filium suum ut in perdiscentia sapientie sine oblectet, partim corripit eos qui rebus amenis et corpori juvenis magis capiuntur quam virtutibus, in quibus non solum consolationem habere sicut in presentia, sed spem certam in futuro. Contra, hujus vite voluptates, ut sint quælibet jocunda, tamen sunt innoctantæ. *Comede, fili mi, mel;* q. d. : *Si comedas mel, eo quod bonum et suave sit, malo magis scientia*

*supplementa dulcia est omnia. Vel legendum est: Sic dices sapientiam, ut atque respondeat verbo comede, et sapientia iustis sive furo; palato denique respondeat anima. Et hæc omnia similitudine quadrat. Porro quod sequitur: *Si invenias, supple sapientiam, indicat arduam esse virtutem, et difficilem inventum sapientiam; mel, hoc est, illecebras hujus vite, inventa faciles et ubique olivas; sed est fatis, vel erit merces et expectatio que non acciderit, sapientibus videlicet, hoc est, his qui juventutem in perdiscentia sapientia et investiganda consumunt. Erunt spes, vel merces, longa vita, ut exponunt Hebræi, vel posteritas et virtus consummationem intelligimus ut scribitur I Timoth. 4: *Pistas ad omnia vitia est, promissionem habens vite que nunc est, et futura.* Dulcedo vero mellis et omnium carum voluptatum amaritudinem quamdam relinquit; si quid dilectibus habent, cito evanescit.**

Vers. 15, 16. — *Ne insidies et quæras invitatem in domo justi, sequi vastes erigere eum.* (Hebr. : *Non insidies, impie, habitaculo justi, neque vastas erigebis eccubium ejus.*) *Septies israh cadet iustus, et non subvertet; impii autem converent in malum.* Hæc quoque ad spem virtutis spectant. Nam cum major sit numerus eorum qui voluptatibus corporis vacant, quam qui inveniende sapientie student, non videntur boni sine periculo vivere inter tunc hostes virtutis et iustitiam. Hinc iterum consolatur Sapiens, jubens bonam spem habere; sed novo sermone genere per apostrophen impium alloquitur, admonens nequid molatur adversus justum, dicens: *O impie, non insidias ponere contra domum justi;* q. d. : *Ea est iustitiam et integritas ut nemo possit eam aperto Marte oppugnare: per fraudem et insidias illius quietem perturbare contat impius, et illius eccubium perdarit.* Sunt qui per immunitatem et accubum idem intelligunt; et erit sensus esse quosdam qui cum iusto non possint dampnum inferre, nec eum revertere a iustitia, illius famulæ insidiantur et cubili, hoc est, vel usque vel ebriis pigrioribus. Et sunt qui per accubum ovio lat ligant, ut ad bona externa referant. Juxta eamdem mysticam, habitaculum justum est Ecclesia Christi, contra quam insidias ponere et accubum illius valde non cessat impius ille cum membris suis, infidelibus et hæreticis, quos alloquitur Sapiens, non tam quod spes sit eos velle sapientie præceptis obtemperare, quam ut iusto consolationem præbeat, dicendo: *Non septies cadet iustus.* Numerus septenarius quælibet immensum numerum significat in Scripturis; et quare, juxta Bedam et nostras fere omnes, est peccata, sapienter levioribus quodlibet peccatis, sine quibus nec iustorum quicumque esse potuit in hac vita. Hebræi causas referunt ad pericula et datus que iustus intencatur in hac vita juxta illud, Ps. 54: *Multe tribulationes iustorum;* sed ab omnibus liberabit eos Dominus. Multa patiuntur iusti, et credidit in adversitates hujus vite incidunt; sed surgunt statim, vel crepti a Domino, sicut illi eripuerunt eos qui ducti et capti sunt ad mortem, ut ad superiora referatur, et surgunt,

hoc est, animo erigunt adversus omnia mala, acceptaque consolatione resistunt. *Ceterum impij corrumpunt in malum, desperatione absorpti, non surgunt a malo, sed perpetuo dolore se cruciant et torquent.* Prior expositio est melior: sed huc posterior magis hinc.

**VERS. 17, 18.** — CUM CECIDERIT INIMICUS TUUS, SE GAC-  
DEAS: ET IN DEINA EIUS NON EXULTET EA, ET AUBERAT AD EO  
IRAN SUAR. *Nihil molim pro malo cedentes, inquit Paulus. Quamvis iniuria strant impij adversus iustam, et injurias inferant, nihilominus tam benevolentiam erga omnes servare oportet, et malorum potius vices dolere quam velle injurias alieni.* Et quamvis in ultionem iustorum in malum frequenter corrumpit impij, non est tamen de ruinâ eorum latendum: magis autem dolendum quod fecerint aliquid supplicii dignum. *Non latetis cum ceciderit inimicus tuus.* Et quomodo Moyses cecidit, dicendo: *Contempsit Dominus, gloriosè eum magnificatus est, cum Pharaõ submergeretur in mari Rubro;* et omnes sanctorum vocis nihil aliud clamant quam vindictam de hostibus. *Sed de ruinâ inimici tui ne lateris;* de inimicis Dei et hostibus totius populi, fortassis alia ratio est. Vel inimicorum et persecutorum fortassis penitentiam et conversionem optato debemus quandoque rivari, magis quam interitum aut perditionem. Dei optimi maximi imitantes benignitatem, qui non vult mortem peccatoris, sed magis ut convertatur et vivat. Verum ubi jam mortuum et prostratum cernimus, quod sine divini sunt et providentiæ fieri non potest, in gratiarum actionem et laudem prorumpere licet cum gaudio, quandoquidem iuxta Dei voluntatem esse prolatam sententiam tandem intelligimus. Et erit sensus: *In causa hostis ne lateris;* hoc est, cum adversi aliquid contigerit, ne viduaris illi felicitatem hujus mundi invidere, quam Deus omnibus etiam pessimis hominibus aliquando largitur de sua ineffabili bonitate. In morbo regitur vel adversa fortuna inicit nisi vult letari: sed homo cum sis, nihil humanum à te alienum putans, de beneficiis Dei unicuique collatis per charitatem letari debes, de malis verò alienis ut de tuis dolere, cum tui iudicii nequaquam fuerit statore quid quisque mereatur. *Si nemo navit an odio vel amore dignus sit ipse,* quanto minus quid alii mereantur iudicare poterimus? Quod si peccatum inimici peccati lapsus intelligamus, nulla minus latendum est: nam qui poterit gaudere in his quæ Deo displicent? Prior expositio est melior. Sequitur: *Ne forte videat Dominus, et malum sis oculis ejus.* Tu cum vides supplicium sumi de inimico, gaudes, putas tuâ causâ illum dare potius, tuas injurias in eo vindicari, quod oculis Domini displicet. Nam de bonis, non de malis alienis gaudere debemus. Hæc tua crudelitas in hominem Deum reddet proptionem; et erga eum in quem tu tantam exerceres iram Deus erit placatus. Nam ut clemens pater suos ipse castigare solet, sic alienam crudelitatem in suos non fert. Proverbum habet charitatis præceptum insigne, et ferè nihil diversum ab illo evangelico: *Diligite inimicos vestros, et benefacite his qui vos oderunt,* Matth. 5.

**VERS. 19, 20.** — NE CONTENTAS CUM PESSIMIS; NE EMULERIS IMPIOS, QUONIAM NON HABENT FUTURORUM SPERAM MALI, ET LUCEANA IMPIORUM EXTINGUETUR. Alii: *Ne rancosus.* *Aben Ezra* וְלֹא תִּזְדַּמְּךָ, *ne commisceas te, vel socium te præbeas, inter impios, ut factis iustis opera coram,* Psal. 37: *Noli emulari; ubi Hieronymus,* ut hoc in loco, *contendere* verit. Et illic quidem videtur vel *contendere* vel *tracsi* significare, cum statim sequatur, *deique ab ira, et dereliquæ jurorem;* et ad eundem sensum plurima pars Psalmi tendit. Verum in hoc loco *emulari* in bonam partem, ut superius frequenter capî videtur, ex his quo sequuntur non erit *spea malo.* Prohibet igitur Sapientis ne quis impiorum felicitate illectus cupiat cum illis negotium habere, cum illis vivere, illorum imitari mores et studia. Nam incerta et incognitus est malorum prosperitas, ut scriptum est, Psal. 37: *Adhuc pusillum, et non erit peccator.* — *Non erit impij spes, vel merces;* Hebr.: *Non erit spes, vel posteritas,* hoc est, id quod post opus dari solet, non erit impij q. d.: *Impius in hæc vitâ premium habet, ut in Evangelio, Luc. 16: Recepti bona in vitâ tuâ, et Lazarus similiter mala.* — *Luceana impiorum extinguetur,* Splendoris et clarus ubi divitias inter homines latetur malis; sed hæc gloria evanesce. Aliter: *Impiorum liberi quasi lucra illorum intelliguntur, vel potius anima, quæ merito exstincta dicitur, cum non fulget ut sol, quod de iustis scribitur Matth. 13, sed in tenebris concesceat.* Proverbum est contra eos qui præsentem felicitatem futuræ præponunt, et impiorum emulandi vitam, ut eorum prosperitatem momentaneam asssequantur.

**VERS. 21, 22.** — TIME DOMINUM, FILIA ME, ET REGEM, ET CUM DETRACTORIBUS NE COMMISCEARIS. (Hebr.: *Cum mutanibus vel iterantibus.*) QUONIAM REPENTE CONSECRET PERDITIO EORUM, ET BONAM ETRISQUE QVIS NOVIT? Illi quoque duo versiculi cum præcedentibus in sensu conveniunt, videlicet, non esse imitando malorum ritum, sed præcepta Dei et regni edicta esse servanda; non esse conversandum cum his qui immutant et diversum faciunt. Nam quod nos habemus, cum detractoribus ne commiscearis, Hebraicè est, cum mutanibus, vel iterantibus, ut subaudiatur *iniquitates suas.* Mibi magis ardet, ne miscearis cum his qui quicumque mutant, aut diversum faciunt à præceptis Dei vel regis. Tertium denique in Commentariis Hebræorum lego interpretationem, nempe, cum mutanibus hunc ordinem, videlicet timoris: *Time Dominum et regem, et magis obedendum Deo quam hominibus, cum his qui timoris ordinem immutant ne te commisceas.* Prior expositio est melior. Totus hic locus à malis consuetudine et consortio malorum prohibet, quæ res juvenibus et inexpertis malorum potissima causa semper fuit. Salomon cum præceptis, quæ suo proponit filio, ubique vel spem vel metum, laudem vel dodecuss, vel aliquid id genus similitum adjungit. In hoc loco de timore Domini et regis tractans, inobedientiam periculum subjicit, quæ potest surgat contritio eorum (sive perditio), et ruinam utriusque quis intelliget? Vel sensus est ut *contritio* intelligatur Dei et regis, hoc est: *Surgat contritio quâ*

contret eos Deus, vel rex, qui mutant præcepta Dei: vel: *Contritio eorum, scilicet, quæ non obediunt neque timeant Dominum et regem, surgit super eos subito, quando nihil minus expectant, juxta illud Pauli, I Thess. 5: Cum dixerint: Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus.* Melius referuntur ad Dominum et regem, quem Dominus in terris iudicem constituit, ut illius fungatur munere: et erit *contritio utriusque,* hoc est, contritio quam illi duo, Deus videlicet et rex, inducent super eum qui non timeat.

**VERS. 23, 24, 25.** — HÆC QUORUM SAPIENTIES: CONSCIERE PERSONAM IN JUDICIO NON EST DOMINI. QUI DICENT IMPIO: JUSTUS ES, MALEDICENT EIS POPULI, ET DETESTABUNTUR EOS TRIBUS. QUI ARGUUNT EUM, LAUDABUNTUR, ET SUPER IPSOS VENIET BENEDICTIO. Hebr.: *Sed incipientibus (vel arguentibus) dulciter, scilicet Deus, et super ipsos veniet benedictio boni.* ETIAM HÆC SAPIENTIES. Duplex est intelligentia, vel quod est quæ sequuntur sunt eorum sapientium dicta; quasi jam finem imposuisset suis Salomon, cum timore Domini claudens sermonem, quomodo incipit: *Insultum sapientie, timor Domini;* et hoc intelligentia non est absurda. Hebraicis tamen magis ardet altera, quæ est hujusmodi, nempe: *Hæc quæ sequuntur sunt verba Salomonis ad sapientes iudices; vel: Hæc verba sunt necessaria omni us supioribus; et pendunt ex superioribus: Non amuletis impios. Nihil commercii debet habere cum impio, neque privatim neque publice. In iudicio ejuscumque personam accipere malum est; quando magis personam impij præsumit eum esse justum maledictus et spiritus erit ab omnibus, non ab unâ provincia, sed à populis pluribus, ut de Deo et rege, quorum sprevit leges, nihil dicamus. Aliter: Qui dicit impio: Justus es, potest ad privatorum adulatores referri; q. d.: Qui vel tirum laudat impium, et benedicit illi, inquam: Justus es, et à populis maledicetur; et nationes eum spernent. Potest etiam intelligi juxta aliam significationem hujus verbi 22, quod est, *perferare;* q. d.: Si quis accipit personam impij, dicendo: Justus es, perferant eum populi anibus suis, hoc est, crimen commisit quod publicis vindicandum est, quia iudicium perverit, in quo totius reipublice salus pendet. Prior expositio est melior, et non alienum videtur in sensu ab eo Isai. 5: *Væ qui dicitis malum bonum, ponentes tenebras lucem; qui cum sultis decipiunt, mirum non est si à multis prolis afficiantur: nam eâ ratione sient multi mali.* Ceterum qui timeant Deum et regem, et secundum aequitatem redarguant malos in iudicio, ut ex malis boni fiant, jucundus et pulcher erit talibus Deus, hoc est, talibus erit Deus iudex minime sceleris, ut piti qui putrum iudicium, subvertunt oppressis, iudicium pupillo, defendant viduam, Isai. 1, et oppressoribus iustum pecuniam inllunt; his, inquam, veniet benedictio bonitatis, sive boni, hoc est, Dei, qui talis bonus est per essefiam, Marc. 10, vel boni sive bonorum omnium; ut benedictio boni respondeat maledictioni populi.*

**VERS. 26.** — LABIA DEOSCULANTUR QUI RECTA VERBA RESPONDET. Ex superioribus pendet juxta Hebræos qui

totum locum ad iudices referunt, quorum munus imprimis est nullius personam accipere in iudicio, deinde nullo modo justificare impium, imò redarguere, omnibus denique recta verba respondere, hoc est, sibiipsis consona, ut sermo videatur osculatio labiorum. Nil enim aptius quadrat quam cum labium tangit labium et velut deosculatur. Aliter: *His qui argunt impium erit amara et dulcis Deus, ut dictum est: Tam dulcis, inquam, erit illi qui respondet verba recta, ac si oscularetur labia illius; quod amoris maximum est argumentum.* Potest aliqui in genere dictum intelligi: *Labia osculatur,* hoc est, charus et amississimus erit omnibus qui verba recta loquitur. Obscuritate quidam verborum et similitudinis umbrâ facilitas et clarissimas sententias obolabat Sapiens.

**VERS. 27.** — PRÆPARA FORIS OPUS TUUM, ET DILIGENTER EXERCERE AGRIUM TUUM, ET POSTEA EDIFICES DOMUM TEAM. Ordinem in rebus et negotiis omnibus esse servandum docet proverbium, ea prius faciendâ quæ magis sunt necessaria; ut, e. g. magis necessarium est annonam habere necessariam ad alendam familiam, quam splendidas ædes construere. Hæc ut exempli causâ dicta possunt intelligi, illi sunt verissima. In Hebræo non sunt diversæ clausulæ: *Præpara foris opus tuum,* et quod sequitur: *Et diligenter exerce agrum tuum;* sed quod foris dixerat, explicat per agrum; et diligenter præpara illud in agro tuo, et deinde edificabis tibi ædes. Ubi opes collegis ex agricultura, et sumptus tibi suppetunt, poteris edificis novis construendis vacare. Aliter: *Opera rusticana suo tempore fieri debent.* Est tempus, videlicet seminandis, et tempus metendi, Eccles. 5: *ædes vero edificandi, et domesticam opus quolibet tempore fieri potest.* Juxta analogiam, domum edificare non possumus quâ perpetuò manendum est, priusquam opus foris præparaverimus, hoc est, carnem subjeceris spiritui, et que in agro, hoc est, in mundo stui, præparando contentueris.

**VERS. 28, 29.** — NE SIS TESTIS FRUSTRA CONTRA PROXIMUM TUUM, NEQUE LACTES QUERQUAM LABIS TUIS. NE DICAS: QUOMODO FEKIT MIHI SCUM FACIAM EI, ET REDDAM EUNDQUE SECUNDUM OPUS SCUM. Quamvis ad hunc modum vertant omnes interpretes: *Ne sis testis contra proximum tuum,* et sic non erit sensus diversus ab illo præcepto legis quod prohibetur falsum testimonium dicere, tamen propter clausulam sequentem: *Ne lactes eam labis tuis,* magis quadrat sensus contrarius ferè, hoc est: *Non eris testis frustra, vel falsus testis, pro amico tuo, q. d.: In causâ ne amici quidem eris testis falsus.* — *Nunquid persuadebis illi (vel potius, nam persuasisti illi) labis?* id est: *Blasphemas verbes obtinuit ab eo ut esset falsus testis in causâ tuâ, et vicem reddere vis, dicendo: Quomodo feci mihi, facium illi; secundum opus illius respondebo unicuique. Claudens, qui sic reddit secundam partem primæ versiculi: Et ne errare facias eum labis tuis in quocumque mendacio, falsum testem intelligit: ut ille dicatur falsus testis qui proximum ducit in errorem. Sed huius sensui non tam quadrat sequens versiculus. Sui qui*

verbum וְיִצְרֵיךָ non pro peraundera aut lactare accipiunt, sed in alio sensu, nempe *confringendi*, ut sil sensus: *Ne sis lactis falsus contra amicum tuum, et ne confringas* (sive *conteras*) cum verbis tuis, putans te hoc licite posse facere quodopidem ipse tali injuriâ te affect. *Reddam tibi juxta opera tua.* Ista non sunt sapientium verba. Prior expositio est melior, et proverbiali obscuritate magis digna, ut intelligamus non licere cuiquam opem ferre modo illicitis, neque falso testimonio proximis aut amicis defendere, neque de iuramento iniquitatem ab illis exigere. Usurpâri potest proverbium in eos qui nimio seculo malis doctrinâ et opinionibus inhiunt et corrumunt.

VERB. 50, 51, 52. — *PER AGRUM HOBISIS SIBI FRANSIVI, ET PER VINAM VIRI STUCTI. ET ECCE TOTUM IMPEVERANT BERTICE, ET OPERIBAST SUPERFICEM EJUS SPINE, ET MACERIA LAPIDUM DESTRUCTA ERAT. QUON CUM VIDERENT, POSUIT IN CORDE MEO, ET EXEMPLE DIGNI DISCIPLINAM. Hebr. : Vidi ergo apponitque cor meum; vidi, accepit disciplinam.* Inter ea quæ modò dicta sunt de officio iudicis et testimonio insertus est unus versiculus de *colendi agris et de opere foris parando* antiquam domum edificatis; ad quem, si fallor, referendi sunt aliquot versus quibus segetes et otium damnantur. Et prius ordinem in negotiis et tempus opportunum observandum docuit, ut quæ maxime sint necessaria prius curentur. Ceterum hoc in loco docet prosequendum opus et absolvendum quod rectè incomptum est. Quod de agro et ciner dicitur, ad quodammodo negotium referri potest; ut nihil profuerit agris colere, arare et seminare, nimir plantare, nisi cetera quonque quæ spectant ad agriculturam pericias; epior et ur-

CAPUT XXV.

1. Ita quoque parabola Salomonis, quas transulerunt viri Ezechie regis Juda.
2. Gloria Dei est celare verbum, et gloria regum investigare sermonem.
3. Culum sursum, et terra dorsum, et cor regum inersustabile.
4. Aufer rubiginem de argento, et egredietur vas purissimum.
5. Aufer impietatem de vultu regis, et firmabitur iustitia thronus ejus.
6. Ne gloriosus appareas coram rege, et in loco magnorum ne steteris.
7. Melius est enim ut dicatur tibi: *Asconde hoc, quàm ut humiliaris coram principe.*
8. Quæ viderunt oculi tui, ne proferas in iurgio citi, ne postea emendare non possis, cum delinqueris amicum tuum.
9. Causam tuam tracta cum amico tuo, et secretum extraneo ne reveles.
10. Ne forte insultet tibi, cum audierit, et reprobrare non cesset.
- Gratis et amicitia liberant; quas tibi serva, ne explorabis tias.
11. Mala aurea in lectis argenteis, qui loquuntur verbum in tempore suo.

tica, nisi extirperent, triticum suffocant, nisi maceris aut sepe munitis vineam, concalcatur. Ita in agro Dominico, in quo *messe multa, operarii pauci*, Luc. 10, et in vinea Domini, in quam *annuo mane horâ tertâ, sexta, nonâ et undecimâ, vitis operarios patet familias*, Matth. 20, nihil profuerit bene docere, bona seminasse semina, et vitreas plantasse plurimas, sed postea per socordiam vitorum articia et spinas cupiditatum omnia undique occupare permittere. Alioqui simplex sive nulla intelligentia horum trium versuum erit, sapientes undique occasionem arripere, et ex alienâ stultitiâ sapientiam discere, cum non obiter, sed accuratè singula perpendant, id quod inquitur his verbis: *Contemplatus sum, apponi cor meum, vidi, accepit disciplinam, cum videret que sequitur.*

VERB. 55, 54. — *PALUM BORMIS, MODICUM BORMITIS, PAULLILLUM MANUS CONSERES UT QUIESCAS. ET VENIET TIBI QUASI CURSOR EGESTAS, ET MENDICITAS QUASI VIR ARMATUS. (Hebr. : Parum somniorum, parum dormitiorum, parva complexio manuum ad cubandum.) Et crevit quasi victor pauperes tui, et defectus tui velut et elapsi. Hoc est disciplina quam accepit Sapienter ex conspectu agris et vineis pigri, nempe, paupertatem ex nio fore provenire et crescere paulatim, sed tandem invalescere usque adeo ut expelli non possit ex agribus. Ex sexto capite huc translati sunt hi duo versiculi, quorum duplicem expositionem libidem invenies. Quod ad hunc locum spectat, somnolentos excitat agricolas et vinitoros, è quibus sum filium exemplum discipline vult accipere, parum ne à sapientissimi viris stultitiâ notetur, parum ne dum otium sentatur et somnum, ad egestatem perveniat.*

CHAPITRE XXV.

1. Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon; elles ont été recueillies par les serviteurs d'Ezechias, roi de Juda.
2. La gloire de Dieu est de cacher sa parole; et la gloire des rois est de l'élever.
3. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois sont des choses impénétrables.
4. Otez la rouille de l'argent, et il s'en formera un vase très-pur.
5. Otez de même l'implicité de devant le roi, et son trône s'affermera par la justice.
6. Ne vous élevez point en honneur devant le roi, et ne vous tenez point parmi les grands;
7. Car il vaut mieux qu'on vous dise: *Monte ici, que d'être humilié devant le prince.*
8. Ne découvrez pas sitôt, dans une querelle, ce que vous avez vu de vos propres yeux, de peur qu'à près avoir ôté l'honneur à votre ami, vous ne puissiez plus le réparer.
9. Traitez de votre affaire avec votre ami, et ne découvrez point votre secret à un étranger.
10. De peur que l'ayant appris, il ne vous insulte, et qu'il ne vous le reproche sans cesse.
- (1) La grâce et l'amitié délivrent; conservez les avec soin, de peur que vous ne tombiez dans le mépris.
11. La parole dite en son temps est comme des pommes d'or sur un lit d'argent.
- (1) Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

12. Inauris aurea, et margaritarum fulgens, qui arguit sapientem, et aurem obedientem.
13. Sicut frigus nivis in die messis, ita legatus fidelis et qui misit eum; animam ipsius requiescere facit.
14. Nubes, et ventus, et pluvie non sequentes vir gloriosus, et promissa non complens.
15. Patientiâ lenietur princeps, et lingua mollis confringet duritiam.
16. Mel inventisi, comede quod sufficit tibi, ne forte satiatus cromas illud.
17. Subtrahere pedem tuum de domo proximi tui, nequendo satius oderit te.
18. Jaculum, et gladius, et sagitta acuta, homo qui loquitur contra proximum suum falsum testimonium.
19. Dons putridus, et pes lassus, qui sperat super infideli in die angustiarum.
20. Et amittit pallium in die frigidis.
- Accutum in vitro, qui canit carmina cordi pessimo.
- Sicut tinea vestimento, et vermis ligno; ita tristitia viri nocet cordi.
21. Si esurierit infimicus tuus, ciba illum; si sitierit, da ei aquam libere;
22. Prunas enim congregabis super caput ejus, et Dominus reddet tibi.
23. Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tribus linguam detrahentem.
24. Melius est sedere in angulo domatis, quàm cum muliere litigiosa, et in domo communi.
25. Aqua frigida anime silenti, et amentis bonis de terra longinquâ.
26. Fons turbatus pede, et vena corrupta, justus cadens coram impio.
27. Sicut qui mel mittunt comedit, non est ei bona; sic qui scrutator est maiestatis, opprimetur à gloria.
28. Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.

COMMENTARIUM.

VERB. 4. — *NE QUOQUE PARABOLA SALOMONIS, QUAS TRANSLAUERUNT VIRI EZECHIE REGIS JUDÆ. Transfertur hoc in loco non intelligimus de lingua in linguam, sed potius de loco in locum, et de membranis in fibrâ; quod, undique collegimus. Sic Levi Ben Gerson. Chaldæus Paraphrasas scripserunt habet pro translaturant. Hinc versiculum adiecit scribo, quem fuisse Sobonam potuit Aben Ezra; Viri (vel amici) Ezechie translaturant, hoc est, præceperunt transferre hos Parabolas de libris suis, vel de libris Ezechie, ut nunc esset volumen ex omnibus Parabolis. Nam priores inventæ sunt eo ordine quo nunc sunt tunc temporis conscripserunt; ceterum que sequuntur sunt in hunc locum translatae per sapientes viros qui fuerunt in tempore Ezechie regis Judæ. Sunt ex Hebrais qui hujus versi-*

12. La réprimande faite au sage et à l'oreille obéissante, est comme un pendant d'oreille d'or, avec une perle brillante.
13. L'ambassadeur fidèle est à celui qui l'a envoyé, ce qu'est la fraîcheur de la neige pendant la moisson; il donne le repos à l'âme de son maître.
14. Celui qui se vanne et qui ne tient point ses promesses, est comme le vent et les nuées qui ne sont point suivis de la pluie.
15. Le prince se laisse fléchir par la patience; et la langue douce rompt ce qu'il y a de plus dur.
16. Avez-vous trouvé du miel? mangez-en ce qui vous suffit, de peur qu'en ayant pris avec excès, vous ne le rejetiez.
17. Retenez rare votre pied dans la maison de votre prochain, de crainte qu'étant dégoûté de vous il ne vous laisse.
18. Celui qui porte un faux témoignage contre son prochain, est un dard, une épée et une flèche perçante.
19. Espérer en un ami infidèle au jour de l'affliction, c'est faire faux sur une dent pourrie et sur un pied lasso.
20. Et c'est se trouver sans manteau dans le plus grand froid.
- Les caniques, que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre;
- (1) Comme le ver mange le vêtement, et la pourriture le bois, ainsi la tristesse de l'homme lui ronge le cœur.
21. Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui de l'eau à boire.
22. Car vous amasserez ainsi sur sa tête des charbons de feu; et le Seigneur vous le rendra.
23. Le vent d'aquilon dissipe la pluie; et le visage triste, la langue méditante.
24. Il vaut mieux se retirer en un coin sur le haut de la maison, que de demeurer avec une femme querelleuse dans une maison commune.
25. Une bonne nouvelle qui vient d'un pays éloigné, est comme de l'eau fraîche pour celui qui a soif.
26. Le juste qui tombe devant le méchant, est une fontaine qui on a troublée avec le pied, et une source qu'on a corrompue.
27. Le miel n'est pas bon à celui qui en mange beaucoup; et celui qui veut sonder la majesté sera accablé de sa gloire.
28. Celui qui, en parlant, ne peut retenu son esprit, est comme une ville tout ouverte, qui n'est point environnée de murailles.

(1) Ce verset n'est point dans l'hébreu, mais dans les Septante.

COMMENTARIUM.

enli per modum translationis inserti hanc reddunt rationem, videlicet: Dum viri sapientes Ezechie transferrent Parabolas Salomonis, ubi ad hunc locum ventum est, invenerunt aliquot quas publicare dignum non esse putabant, et quas prætergressos, sequentes adiecerunt, dicendo: *Hæ quoque Parabola Salomonis, ut precedentes, et ob id initium sumperunt, Gloria Dei scribatur verbum, quasi reliqua verba celare ad gloriam Dei spectaret. Sed hæc sunt rabbinorum ex cathala. Nihil impedit quominus de lingua in linguam translatis intelligamus elegantiores aut magis vulgares. Sunt tamen qui verbum פִּי non transferre sed retinere volunt significare, sive roborare; quod: *Hæ quoque Parabola sequentes, ut priores, sequitur et auctoritatem acciperunt à viris sapientibus qui fa-**



2. Landet et aliosus, et non os tuum; extraneus, et non labia tua.  
 3. Gravis est saxum, et onerosa arena; sed ira stulti utroque gravior.  
 4. Ira non habet misericordiam, nec erumpens furor; et impetum concitatis ferre quis poterit?  
 5. Mellior est manifesta correctio, quam amor absconditus.  
 6. Melliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula operentis.  
 7. Anima saturata calcabit fenum, et anima esuriens esum amaram pro dulci sumet.  
 8. Sicut avis transgians de nido suo, sic vir qui derelinquit locum suum.  
 9. Unguento et variis odoribus delectatur eor; et bonis amicitias odibilem amara dulcoratur.  
 10. Amicum tuum et amicum patris tui ne dimiseris, et domum fratris tui ne fugeris in die afflictionis tue.  
 11. Melior est vicinus iuxta, quam frater proximi.  
 12. Stude sapientiam, fili mi, et fertilia cor meum, ut possis extrahere responsa sermonum.  
 13. Astantis videns malum, absconditus est; parvuli transientes sustulerunt dispensanda.  
 14. Tolle vestimentum ejus qui spononit pro extraneo; cypro aliquid, autem et pignus.  
 15. Qui beneficii proximo suo spere grandi, de nocte consurgens, malolentia similis erit.  
 16. Tecta persultantia in die frigidis, et litigiosa mulier compariantur.  
 17. Qui relinquit eam, quasi qui ventum teneat, et oleum dextera sua vacabit.  
 18. Ferrum ferro excutitur, et homo excutit faciem amici sui.  
 19. Qui servat hominem, comedit fructus ejus; et qui erant est dominus sui, glorificabitur.  
 20. Quomodo in aquis resplendent vultus prospicientium, sic corda hominum manifesta sunt prudentibus.  
 21. Infernus et perditio nunquam impletur, similiter et oculi hominum insatiabiles.  
 22. Quomodo prohibetur in conflatorio argentum, et in fornace aurum, sic probatur homo ore laudantis.  
 23. Cor iniqui inquit qualis: cor autem rectum inquiri scientiam.  
 24. Si consideris stultum in pila quasi pisanas, ferientio desperet pilo, non auferetur ab eo stultitia ejus.  
 25. Diligenter agnosce vultum pecoris tui, ut cognosce greges consideret.  
 26. Non enim habetis fugitor potestatem, sed coram tributarum in generationem et generationem.  
 27. Aperta sunt prata, et apparuerunt herbe viuentes, et collecta sunt fenum de montibus.  
 28. Agni ad vestimentum tuum; et hedi ad agri pratum.  
 29. Sufficit tibi lac caprarum in cibos tuos, et in necessaria domus tue, et ad victum ancillis tuis.

2. Qu'un autre vous loue, et non voire bouche; que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres.  
 3. La pierre est lourde et le sable est pesant; mais la colère de l'insensé pesé encore plus que l'un et l'autre.  
 4. La colère et la fureur qui éclatent, sont sans miséricorde; mais qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté.  
 5. La correction manifeste vaut mieux que l'amour secret.  
 6. Les blessures que fait celui qui aime, valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait.  
 7. L'âme rassasiée foulera aux pieds le rayon de miel; et l'âme pressée de la faim trouvera même doux ce qui est amer.  
 8. Un homme qui abandonne son propre lieu, est comme un oiseau qui quitte son nid.  
 9. Le parfum et les bons conseils d'un ami sont les délices de l'âme.  
 10. N'abandonnez point votre ami, ni l'ami de votre père; et n'entrez point dans la maison de votre frère au jour de votre affliction.  
 11. Un voisin qui est proche, vaut mieux qu'un frère qui est éloigné.  
 12. Travaillez, mon fils, à acquiescer la sagesse, et donnez la joie à mon cœur; afin que vous puissiez répondre à celui qui vous fera des reproches.  
 13. L'homme habile a vu le mal, et il s'est caché; les impudens ont passé outre, et ils en ont souffert la punition.  
 14. Otez le vêtement de celui qui a répondu pour un étranger; et emportez les gages de celui qui pour les étrangers.  
 15. Celui qui se lâte dès le matin de louer son ami à haute voix, sera bientôt semblable à celui qui en dit du mal.  
 16. La femme querelleuse est semblable à un toit d'où l'eau dégruente sans cesse pendant l'hiver.  
 17. Celui qui veut la retenir est comme un bœuf qui arrête le vent; et elle lui sera comme une bête qui s'écarte de sa main.  
 18. Le fer aiguise le fer, et la sue de l'ami excite l'ami.  
 19. Celui qui garde le figuier mangera de son fruit; et celui qui garde son seigneur sera élevé en gloire.  
 20. Comme on voit reluire dans l'eau le visage de ceux qui s'y regardent, ainsi les cœurs des hommes sont découverts aux hommes prudentes.  
 21. L'enfer et l'abîme de perdition ne sont jamais rassasiés; ainsi les yeux des hommes sont insatiables.  
 22. Comme l'argent s'éprouve dans le creuset, et l'or dans le fourneau, ainsi l'homme est éprouvé par la bouche qui loue.  
 23. Le cœur d'un méchant recherche le mal, et le cœur droit cherche la science.  
 24. Quand vous pilerez l'impudent dans un mortier comme on y bat du grain, en frappant dessus avec un pilon, vous ne lui ôterez pas son impudence.  
 25. Remarquez avec soin l'état de vos brebis, et considérez vos troupeaux.  
 26. Car la puissance que vous avez ne durera pas toujours; mais la couronne que vous recevrez, sera stable dans tous les siècles des siècles.  
 27. Les prés sont ouverts; les herbages verts ont paru, et l'on a recueilli le foin des montagnes.  
 28. Les sources sont pour vous vêtir, et les chevreux pour le prix du champ.  
 29. Que le lait des chèvres vous suffise pour votre nourriture, pour ce qui est nécessaire à votre maison, et pour nourrir vos servantes.  
 (1) Ce verset n'est pas l'hébreu, mais dans la Septante.

VERS. 4, 2.—NE GLORIERIS IN CRASSITUM, VEROBANS QUID SUPERVENTURA PARIAT DIES. LAIDET YE ALIENUS, ET NON OS TUUM; EXTRANEUS, ET NON LABIA TUA. Per crassitum diem futurum tempus intelligimus, quo, cum sit incertum quid acturi simus, gloriari de his qui facturi sumus prohibemur; et de operibus virtutum sive quibuscumque artium muneribus et functionibus videtur intelligendum. Et Jacobus ex hoc loco transitit, ni fallor, quod scribit, cap. 4: *Hodie uti crassitio ibimus in illam civitatem, et faciemus ibi quidem amicum, et mercabimur, et lucrum faciemus, qui ignoratis quid erit in crassitio; quæ est enim vita vestra? vapor est ad medicum parens, et deinceps exterminabitur.* Cum ob brevitate, tum ob incertitudinem humanæ vitæ, nemo debet gloriari, neque se jactare de his que facturus est; imò in presenti bene vivendum est, in presenti agenda est penitentia pro peccatis: hodie surgendum à somno peccati, hora est jam nos de somno surgere, Rom. 15. *Hodie properandum est in occursum sponsi, propterea quod nescimus neque diem neque horam.* — *Nesciens quid paraturus sit dies.* Longius petiit metaphora, sed elegantissimè, tempori tribuit partem; sic Paulus: *Hedimenes tempus, quoniam dies multi sunt;* tempori videlicet ascribens ea que sunt in tempore. Non est dissimile et quod est in Evangelio: *Nonne esse solliciti in crassitum.* Utrouque monentur fragilitatis humanæ, quæ de futuro nec cruciari debet, nec jactare sese; nam qualis es, non qualis tuus opinione futurus es, apud Deum judicaris, hoc est, secundum presentem justitiam. Sed, inquis, gloriari et ostentare me de justitia quam nunc facio; minime; *laudat te altitima.* Surrexit enim lans in ore proprio. Veri potest per futurum, et erit sensus: Non est quod de hodie et gloria sis sollicitus; tantum studiosè secundum prescriptum sapientie vivito, et non deerunt qui laudes tuas celebrant; qui tibi sunt extranei et alienissimi cogentur vel iuviti famam decantare tuam. Ut unquam corpus, sic virtutem quocumque in loco apud quascumque gentes gloria sequitur; tantum stude in presenti bene vivere, et laude non carebis. Ut de futuræ actione non es securus, ita neque gloriam de eo quod facturus es expectare debes.

VERS. 5.—GRAVE EST SAXUM, ET ONEROSA ARENA, SED IRA STULTI UTROQUE EST GRAVIOR. *Stultus, hoc est, malus et à sapientia alienus, transcurt cum his quibus sua stultitia displicet, qui illius stultitiam vituperant; si de stultitia sua tandem non reportaverit, irascitur; quod omnino est intolerabile. Lapis cui magna est gravitas, et arena cui pondus ingens, portari possunt, de loco in locum transferri possunt, vel viribus humanis, vel ingenio, omnia quamlibet ponderosa transferri possunt, verum ira stulti non potest ferri. Aliter, intelligitur ira stulti sapientibus esse onas intolerabile, vel iram stulti non posse amoveri ab homine stulto; vel denique stultum hominem non posse suam iram nec ferre nec moderari. Lectoris iudicium esto. Juxta postremam intelligentiam exemplum habemus ex Nabal, qui stultia indignatione mortuus est.*

VERS. 4.—IRA NON HABET MISERICORDIAM, NEC ERUMPENS FERRE QUI POTERIT? *Mellior est in futuro, ut impetus est in ira, et quis stulti coram invitata?*  
*Invidia Siculi non invenere quecumque Majus torquentium....*  
 Invidus est qui invidiosè opinis rebus alienis. Olim admodum crudelis fuit Syracogit furor adversus Ecclesiam, tyrannorum impetus, maxima ira succensans, quibus malis non solum resistit, sed erexit filles catholica; hæreticorum verò invidiam in seipsum difficultate sustinuit, ut puta quæ multas florentissimæ regionis ab Ecclesiæ gremio sunt avulsa. Alioqui juxta sensum historicum, facilis est ferre iram stulti, quantum vel crudelitate vel impetu et violentia gravi, quam invidiam, que finem uno movit neque modum; q. d.: Expleta crudelitate sua solatur ira, et impetu sive inundatione furoris transiente, paulatim refrigeratur. Sed invidia nec sanguine quidem aut morte, nequam capitur aut placatur. Ostendit proverbium invidiam nunquam esse alienam à sapientia quam iram stulti, que vel tepidum vel arenam gravitate superat.  
 VERS. 5, 6.—MELLIOR EST MANIFESTA CORRECTIO, QUAM AMOR ABSCONDITUS. *MELLIORA SUNT VULNERA DILIGENTIS, QUAM OSCULA OBSCURÆ OBSENTENTIS (1).* *Mellior: Fidelis sui vulnera diligit, et importuna oscula obvio habentis. Quam ingens malum invidia sua, ex amoris magnitudine sua apparet, cuius lana nihil videtur esse ut omnia elidat amena; quolibet enim facti amor, gratum est et utile, quantumvis aliqui molestum sit quod agitur; contra, que sunt amissionis, et ex invidia procedunt, sunt molestia. Quæ enim molestia juvenilis quam corripit et castigat? et quid dulcius quam osculi et amplexibus recipi? Tamen oscula habentis oculi dura sunt et gravia, cujusmodi erat Joda, qui dixit ad Amasiam, 2 Reg. 20: *Saber, ni frater, et tenuerit me dextra meum Amasiam, quasi osculum enim, percutasi in latere, et effudit intestinum ejus in terram.* Contra, vulnera amantis sunt fidelia; hoc est, qui amat corrigendo vel castigando quamlibet duriter, ut vel utique videtur iustifico, tamen fidei et de committit. Illi poterit. Chaldeus *עושה* fidelis, interpretatur *paltehor* vel, *placida sunt magis vulnera amantis, cuius oscula placent, quam oscula habentis oculis, cuius nihil placet.* Quod ad sensum prioris versiculi spectat: *Mellior est manifesta correctio, hoc est: Plus proderit quam sic indolenter diligere ut amonere non audeas.* Aliter Extra hunc sensum efficit, neque ut considerat experientia manifestam cum correptione occultam, et asserit illam esse maiorem, si modo utrague ab amore procedat, effusionem esse manifestam; et locus non est dissimulandi illi ex Evangelio, Matth. 18: *Si peccaverit in te frater tuus, corripit eum inter te et ipsum, etc.* Consistat correctio nem in propulso et testibus presentibus factam, longè*

(1) Quidam reddunt *multa, copiam, tempus ut dissimulet odium multiplici osculo. Alii depræcanda, precibus a extendi, quæ scilicet sunt infida. (Grotius.)*

esse duriorem quam illa qui secretò fit, sed minus est nominatim efficax. A patre et à charis amicis omnia suscipere, sive verba sive plagas, cum ex amore proficiuntur, debent juvenes, si velint aliquando ad sapientiam pervenire.

Vers. 7.—ANIMA SATURATA CALCABIT FAVEM, ET ANTRA ESURIENS ETIAM AMICUM PRO BELCI SUMIT. Docet proverbium quæ sicut in hâc vita, pro desiderio et appetitu humano destinari, quemadmodum quotidianâ discimus experientia, rerum omnium esse satisfactionem. Nullo nihil est dulcius, præsertim recente adhuc in favis; et tamen qui jam satius est minime curat favum. *Calcabit dixit hyperbolice, pro rejecit, frustulâ. Per curam et famelicam, concupiscit vel desiderium et satisfactionem insatiablem. Quemadmodum desiderium est, quod omnium est principium naturale, ut puta sine quo vivere non possumus, fines suos habet et suis limitibus coercetur, neque in infinitum progreditur; ita pecunie, honoris et aliorum id genus honorum contentum habet, juxta naturam necessitatem, hoc in loco docetur; et neque creaturas Dei contemnero, quas ad sustentationem hujus vite nobis largitur, sed Deus, neque res caducas et hujus vite voluptates (quæ revera sunt amara, si qui celestis sapientia sunt inbuti) virtutibus animi et rebus celestibus anteponeat, hoc est, amara procul appetere, cum quis insatiabilis fame terrenarum insuper laborat.*

Vers. 8.—SICUT APES TRASSERUNT DE SIBO SENO, SIC VITÆ RELINQUIT LOCUM SENO. *Hebr. : Sicut avis vagatur (vel augetur) de sibo suo, sic vitæ vagatur de loco. Avisa vagatur de sibo, relinquit villis, in ebum curat; et ut similitur ad arrendendum ære vite sunt necessaria, relicta porcellibus et charis amicis, juxta illud quod scribitur, Job. 5: Ut avis ad volandum, sic homo ad laborem natu est. Et sensus pendet ex priore clausula, quæ dicuntur est: Anima esuriens emerum habet pro dalei, id quod est fati, et ne quis ad tantum vagatur indigentiam, libertatem ut avicularum exemplo relicta adibus et familia paterna, potius victimam quaerat inter ignotas, quam inter suos domi otio transiret, et fame laborat. Proverbium mis admonet peregrinationis nostre quam agimus super terram, quod civitatem mendicis non habemus, neque vicium sine labore. Et promittit in anima saturata quæ factam conculat, hoc est, dices qui nihil debet, gloriari non debet, ignorans quid dies crastini paritura sit, et inebrius si de loco migrare debeat, sic anima esuriens consolationem accipiat, sciens nihil sibi delaturum si studiosè victimam quaerat avicularum more, quæ manè egreduntur de sibo, et dum hinc atque illic vagantur, Deus possit illis. Vir qui vagatur de loco suo est vnius qui relinquit domum, vel fratrem, aut patrem, aut matrem, aut agrum propter nomen Christi, Matth. 19.*

Vers. 9.—LINGUENTO ET VARIIS OBORIBUS DELECTATUR COR; ET BONIS ANIMI CONSILIIS ANTRA DELICORAVIT. *Hebr. : Unguentibus et assumentibus lani fructibus cor, et dalei est amicus ægia quam consilium amica. Sunt quedam supponda ad sensum perfectum, ad hunc modum: Ex daleio consiliu amici sui, supple, lantificasti homi-*

*nem, magis quàm consilium amicae suae, hoc est, quam consilium proprium. Metaphoricè dixit quantos consiliis, sive dulce consilium, pro fideli et amico. Magna delectatio sinitur ex rebus odoriferis, et unguento quod extrinsecus applicatur corpori, major quam ex vino vel esculentis, quæ in ipsa viscera trajiciuntur, quod ceteræ voluptates statim evanescent; ex unguento autem et sinitu quam diutissimè durat gratus odor, qui subinde lantificat animam. Hæc aliter consilium quod quisque sibi capit in rebus agendis, non tantum placet, neque ferè tam utile est, ut illud quod ex sibo capit amico; nos affectibus obnoxii cavemus, neque rationem liberè possumus deducere in illis rebus quæ ad nos propriis spectant. Consilium fidelis amici semper rebus et suave magnam amicitiam affert, præsertim hâc amicum de quibus scriptum est: Charitas bonus odor amicus, 2 Cor. 5; quorum consilium fidelibus est odor vite in vitam, infidelibus verb odor mortis in mortem.*

Vers. 10.—AMICUM TUUM ET AMICUM PATRIS TUI RE DIMORSERIS, ET DOMUM FRATRIS TUI NE INGREDEARIS IN DIE AFFLICTIONIS TUE (vel contritionis.) MELIOR EST VICIUS JUXTA, QUAM FRATER PROCEL. In Hebræo est unus versiculus qui docet eujus potissimum amici consilium sequi delectamus, et quas vices amico rependere. *Amicum tuum et amicum patris tui.* Apud illud sapientem simile aliquid legitur, Eccles. 9: Ne derelinquas amicum antiquum; vinum novum, amicum novum, veterant, et cum suavitatis bibes illud. Ille est eujus experientiam habes, qui et patri tuo et tibi fidelis inventus est. Nam neque nile neque honestum est sepe mutare amicos, pluribus autem familiariter uti vix possumus. Et proinde egregium sapientie præceptum, ne quis derelinquat amicum cordatum, qui et nobis et majoribus nostris benevolentiam et fidelitatem ostenderit; illius consilio veluti fragrantâ odoramentorum lantificabitur cor. Ex quo igitur jucundam suavitatem acciperis, cave ne molestiam inferas, juxta id quod sequitur: Et domum fratris tui ne ingrediaris in tempore contritionis tue. Vel fratrem vel charum intelligimus amicum, quem fratris loco habemus, ut puta et noster et paternus amicus, quem nimium molestare à sapientia est alienum. In rebus quæ sub deliberationem cadunt dulce est consilium amici; rebus vero desperatis, et ad extoriam miseriam delatis, consilii locus esse non potest. Et proinde noli tuo seu fratri seu amico inimicum esse molestus, in die afflictionis tue, illius vides ingressus, et illius oculis tuum miseriam accipere tristitiam rependere. Alii volunt referre hæc verba: Ne ingrediaris domum fratris tui, ad sequentem clausulam, nempe melior est vicinus propinquus; et sensus est hujusmodi: In magna afflictione non vultis domum fratris tui, sed amici vicini, q. d.: Patris amico magis fidere quàm fratri, ut superius legitur: Fratres omnes pauperis oderunt eum. Et vicinum qui propè est intelligimus non tam loco quam amore propinquum et affectu; quavis locus est quotidiana amicum officia plurimum juvant ad necessitatem contrahendam.

Denique proverbium non est diversum ab illo Hesiodo:

*Te propter dalei loca exerto, tibi d' hujus dalei. Te d' dalei amica dalei dalei hujus dalei. Et pro te sua dalei dalei dalei dalei. Et dalei dalei dalei dalei dalei.*

Vers. 11.—STYDIO SAPIENTIE, FELI MI, ET LANTIFICA COR MEUM, UT POSSIS EXPROBRANTE RESPONDERE VERBUM. *Hebr. : Sapientia esto, fili mi, et lantifica cor meum, et respondebo illi, qui probris me efficiunt, verbum.* Quante letitiae patri sit filius sapiens, non semel dictum est. Hoc in loco et letitiam et honorem ex sapienti filio capere patrem ostendit, et ignominiam ex stulto; et interim documentum juvenibus datur ut sapientiam amplectantur, stultitiam et insarum juvenalem deponant, scientes hæc re nihil charius esse posse parentibus. *Respondebo exprobrantibus.* Illi qui te probris efficiant, quod sapientie paternæ et virtutibus non respondeas, vel his qui me probris efficiant, quod filios non rectè noverim obviare et instituere. *Alter: Esto sapiens, fili mi, ut ex tuo sapientie duplex commodum accipiam, magnam videlicet cordis letitiam, et à esulanti defensionem.* Per te enim et tuam sapientiam respondebo calumniatoribus qui me volent vel damno vel opprobrio afficere. *Respondebo verbum,* hoc est, rationem reddam per tuam sapientiam, q. d.: Patri jam ad sanum vergenti equum est ut filius adsit, et in rebus agendis opem ferat.

Vers. 12.—ASTUTIES VIDENS HALEM, ARGONDEUS EST; PARVIA TRANSEUNTES SUSCINGUNT DISPENDIA, VEL PULVIS SUNT. Prævidere mala quæ solent accidere, in civitate, famis videlicet vel gladii, aut quodcumque genus miserie et afflictionis, prudens est et hominis experti ac sagacis; qui ex his quæ sunt, vel populū vel principum stultitiâ, colligere quodammodo et divinare solet quæ futura sint. *INSTE,* qui stupideus sunt vel imperiti (quæ vox ferè in malam partem accipitur) temporum vices distinguere nequeunt, neque mala prævidere priusquam veniant, hi in magnas hominum calamitates incidunt. Versiculus quadrat cum eo quod scriptum est superius: Stultus transiit et confidit. Verè sapiens et astutus dici potest qui videt quanta tormenta parata sint peccatoribus, et sese abscondit in foraminibus petra, dextrâ Dei protectus, donec transat gloria Domini, Exod. 35.

Vers. 13, 14.—TOLLE VESTIMENTUM TUUM QUI PROPONDI PRO EXTRANEO; ET PRO ALIENIS ACEDE ET FOCUS (Hebr. : Tolle vestimentum ejus, quia fidejussor pro extraneo, et pro extraneo pigmus ejus.) QUI BENEDICIT PROXIMO SVO VOCE GRANA, DE NOCTE CONSIDERENS MALICENTIA REBUS EST. *Hebr. : Malidictio respicitur et.* Hos duas verba leales connectit Alien Ezra ad hunc modum, ut idem intelligat, qui sponditur pro extraneo, et qui miris ac publicis laudibus amicum suum extollit, quasi blanditijs cuperet placare eum qui vestem suam auferet in pigmus. De prudentia quam habere debet vir sapiens in contractibus cum alienis, superius multa dicta sunt, partim cap. 8, partim 17, hujus. Quod ad presentem locum spectat, ambiguum est quod He-

breus, ut verè potest: *Cape vestem ejus quando fidejussor extraneo, vel ab eo qui fidejussor pro extraneo.* Posteriorum versionem sequuntur fœci interpretes. Vult sapiens suum filium esse securum in contractibus, et potius vestem spondit accipere, si pigmus aliud non præbeat, potius, inquam, quam filis sequi. *Alter, alienis est infidells, et diversa religionis cultor, cui non oportet fidere; quod si quis imprudens pro infideli suam fidem velli interponeat, neque is fide dignus est; quare ab eo potius vestem capere, vel quicquid habet suis utilibus maxime necessarium, quàm ei fidere qui apud extraneum suam collocavim fidem.* Vestis cultus est externus et ritus, qui ad idololatris penitus detrahendus est cum ad fidem accedunt; vel ficta Angelorum superstitio, quam deponant oportet ut nulli ad Christum perveniant. Superius pro vestem carnem et exteriorum hominem volumus intelligere, qui sponditus est cum actibus suis ab his qui remanentur mundo et pompis ejus. *Qui benedicit proximo suo voce magna.* Superius de sibo dictum est amico, eujus consilium est odiosum amicum: hic de fratre, qui sic laudat amicum ut præstiterit vituperari. Nam tempus et locum habent omnia. Coram et in os laudare, non amicum, sed parasitorem est. Tempus matutinum non humanis, sed divinis laudibus dicatum est. Senius est igitur duplex hujus loci, malidictio respicitur et qui magnis et probris, hoc est, magis studet humanis quam divinis laudibus, et magis seculis versatur in gratularum nectione de beneficiis quæ ab hominibus accipit, quàm de his quæ accipit à Deo. *Alter: Malidictio reputatur, et vituperium ostendit amicum importuna;* quæ dicitur ostentationem habet forate amicitia, eum reliquum non respondent officia. Per vocem magnam amicum ore totius intelligimus, qui multa promittit et pauca præstat. *Nomè avrum,* hoc est, intempesivus, qui non servat circumstantias illas, in omnium virtutum officis necessarias, nempe quando oportet, et quantum oportet, etc.

Vers. 15.—TECTA PESTILLANTIA IN DIE FRIGORIS, ET LITIGIOSA MULIER COMPARATUR. *Hebr. : Stillata esidua in die pluvium, et mulier litigiosa æquiva est, hoc est, utrumque pernicie molestum est. In tempore pluvie qui in ædibus habet distillationem continuam, neque domi commode, neque foris potest inquirere; sic qui uxorem habet in ædibus secum ligantem, similem habet molestiam. Superius, cap. 16, habes hunc versiculum copiosius explicatum.*

Vers. 16.—QUI RETINET RAM, QUASI QUI VENTUM RETINEAT, ET QUIEM DEXTERE SUÆ TRAHIT. *Hebr. : Qui ab condit eum, abscondit ventum, et oleum dextera sua vocatur. Insuper similitudines, altera clara, altera obscura, ostendit pejorem conditionem esse illum qui mulierem sive uxorem habet litigiosam, quam illum qui habet perpetuam in ædibus distillationem in tempore pluvie, quod illius nihil nullum possit adhiberi remedium. Nam qui mulierem clamantem et litigiosam conatur collibere, aut illi silentium imponere, pernicie facit ac si quis velit notam occultare et retinere, qui per rinas erumpit. Sicut rixæ malæ uxoris non possunt iura*

parietes occultari, sed foras diffunditur calor, sic et quis oleum myrris in dextera sua tenere velit. In Hebr.: *Clamabit oleum*, metaphorice dixit, pro, fragrantiam suam foras emittit, ostendens odore quid in dextera habeat occultatum. Sic mulier in adibus inclusa latere non vult, clamoribus toti vicino manifestans rixas quas domi cum marito excitat. *Clamabit ad oleum refert*, alludens ad mulieris iurgia. Sicut qui primam similitudinem de vento transferat ad mulierem litigiosam et adulteram, quia maritus non potest retinere domi, non iurgis quam ventum palam includere.

Vers. 17. — FERRO FERRO ACCUTIT, ET BOSO ACUTI FACIEM AMICI SUI. *Pot ferro, enseni bene intelligunt aliqui, seu quodcumque instrumentum ex ferro. Et remedium prebet proverbium contra mulierem rixosam que abscondi non potest, neque vult tacere: nempe dare locum iræ, et non illiter respondere. Nam responsio molliis frangit iram, Sap. 15; alioqui unius ira alterius indignatione succenditur, ut ferrum quod durum est aciem accipit ex ferro. Sunt qui non ad iracundiam solum referunt, sed ad alios quoscumque motus seu affectiones; et erit sensus in homin partem: Sicut ferrum ferro accutitur, sic rix exacerbat et incitabit faciem proximi sui ad sapientiam, seu ad similitudinem; facile enim indurati juvenes mores eorum quibuscumque vivunt, et quorum exempla vident.*

Vers. 18. — QUI SERVAT FICUM, COMEDIT FRUCTUS EJUS; ET QUI CUSTOS EST DOMINI SUI, GLOSIIFICABITUR. *Ficum contulit dominum siye herum allegatus servi potius quam alius arboribus, partim ob suavitatem fructus, partim ob novitatem et vicissitudinem; non enim ut aliarum arborum una maturescent fructi, sed maturis deceptis subinde reascuntur alie recentiores; et subsistunt, qui servat ficum, recentis fructus illius subinde comedit; sic qui servat dominum, hoc est, obtemperat domino, neque exaruit faciem illius, ut ferrum ferro accutitur, hoc est, provocat ad iram, subinde novos et novos honores ab eo consequitur. Servat dominum, hoc est, precepta et voluntatem domini; non qui servat ficum legis Mosalce, qua folia tantum habebat, non fructus, Matth. 23, sed illam diu sterilem, circa cujus radices stercora misit agricola, Luc. 13, ut multiplicata quod debita cultura esset destituta, fossione et stercoreatione, hoc est, humilitate confessionis proprie fragilitatis, revisalce, et submissis fructus spiritus adferat, de quo Paulus, Galat. 5: Fructus autem Spiritus est charitas, gaudium, pax, patientia, longanimitas, bonitas, etc.*

Vers. 19. — QUAEVROBUM IN AQVIS RESPLENDET VULTUS PROSPICIENTIUM, SIC CORDA HOMINUM MANIFESTA SUNT PUDENTIBUS. *Hebr.: Sicut aquae facies dei faciem, sic cor hominis ad hominem. Interpres de suo addens hanc vocem Latinam prudentibus, sensum unum manifestavit, nempe sapientes facillime discernere mores et ingenia hominum, et clarè de illis judicare. Aben Ezra longe alium sensum est assecutus, juxta veritatem Hebraeam, sed multa supplendo ad hunc modum: Sicut aquae crescent supercipientibus*

*aquis, et facies per facies, hoc est, ira unius crescit per iram alterius, ut dictum est; sic etiam cor hominis repleret malo, propter cor alterius hominis qui cum odio prossequitur. Sic ille. Levi verò sequitur sensum non multum alienum ab eo quem reddidit noster interpres, ut videretur facies in aqua respondere faciei hominis qui in aquam intuetur; sic cor hominis ad hominem, hoc est, homo seipsum intuetur reversus ad cor suum, quod homini est pro speculo, sive pro aqua limpida quae seipsum intuetur, ut ait Paulus, 1 Cor. 2: Quis enim hominum scit que sunt hominis, nisi spiritus hominis qui in ipso est? Alioqui varius est hujus loci sensus, et variis modis similitudinem defectum interpretes in commentariis Hebr. Alisic: Ut aqua una reddat diversus facies hominum, sic alia sunt diversorum hominum corda; vel, ut aqua representat vultum quem in se non habet, atque ita fallit imprudentes et pueros, qui omnino putant esse vultum hominis in aqua: sic cor unius hominis amicitiam dissimulat et prius se ferunt quam in se non habet, hominem fallit. Aliter: Ut in aqua facies respondat faciei, sic cor hominis unius respondet cordi alterius, hoc est: Pravum est cor uniuscujusque hominis, et inscrutabile, priusquam gratia illuminetur.*

Vers. 20. — INFERNUS ET PERDITIO NEQUAM IMPLENTUR, SIMILITATE Oculi HOMINUM INSATIABILES, TUNC INFERNUS, VEL POTIUS SEPULCRUM, Juxta Hebr., qui gehennam intelligunt sub hac voce, ITAN perditio; que duæ res, ut nunquam satiantur, ita neque oculi hominum rebus terrenis. Insatiabilis cordis appetitum transiit ad oculos, eo quod oculi potissimum ad sensum internum rerum simulacra transportant. Quadrat sensus cum eo quod scribitur: Infernus et perditio coram Domino; quanto magis corda filiorum hominum? Quamvis utraque insatiabile et inscrutabile, tamen Dominum latere non possunt; et pehnet ex prioro versiculo, juxta Aben Ezra. Penas minutis his quorum corda sunt mala, sepulcri et perditionis facti venitionem, ut cupiditatibus mundanis modum aliquando ponantur, ne insatiabiles cordis oculi ab inferno insatiabili absorbantur.

Vers. 21, 22. — QUODMODO PROBATUR IN CONFLATORIO ARGENTUM, ET IN FURNACE AUREUM, SIC PROBANTUR BONES ORE LAUDANTIS. SI CONTUDERIS STULTUM IN PILLA, QUASI PISANAS FERVENTE DESUPER PULO, NON ACEREBIT AD EO STULTITIA EJUS. *Hebr.: Si contuderis stultum in mortario, in modo tritici contini eum pillo, non recedet ab eo stultitia eius. Docet stultos homines esse incorrigibiles, et alius rebus esse instrumenta quibus purgari possunt, ut argentum conflatorio et aurum fornace purgantur. Et unumquodque virum purgat sive probat os laudantis eum; q. d.: Laus que tribuitur homini, purgat eum à crimine, saltem judicio et testimonio illius qui laudat, sicut conflatorio purgat argentum à scoria. Alii vix non pro viro, sed pro re quilibet accipiunt; sic res quilibet purgat juxta laudem suam, hoc est, dispositionem et facultatem laudabilem. Sed hi sensum proverbii tollunt; utrum-*

que, observandum est vocem Hebraeam  $\text{לִּשְׁתִּיתִּי}$  participium non esse, ut interpret verit, sed nomen verbale, juxta D. Kimhi in libro Radicum. A quo miror dissentire Sanctum Paganum, qui et ipse verit, os laudantis, quavis in suo Thesaurò rectius, nempe cit juxta eundem scriptor. Auctor verò Figurina versione imperitiam suam in Hebraea grammatica passim ostendit. Si contuderis stultum in pila. Vox Hebraea  $\text{לִּשְׁתִּיתִּי}$  à contudendo dicitur, significans mortarium, seu vas quodcumque quo res contunduntur. Inter pisanas. Vox Hebraea  $\text{לִּשְׁתִּיתִּי}$  vel hortum ex quo pisanas conficiunt, vel juxta D. Kimhi, triticum contusum significat. Sensus proverbii est, ut diximus, omnia purgari posse, quaedam facillis, quaedam difficilis. Ceterum à stulto stultitia sua auferri non potest, nulla neque arte neque labore. Maxima fatigatione contundunt triticum, sive far, ut mundum fiat, purgatur tandem. Stultus qui à sapientia est alienus, seu Judæus, seu infidelis aut hæreticus, nullo labore, nulla potant percussione sapere vult eo que sunt Dei, ut inquit Jeremias, c. 15. Si mutare potest. *Ethiops pellem suam, aut parvulus varietates unæ, et vos poteritis benefacere cum didiceritis malè.*

Vers. 25, 26, 27. — DILIGENTER AGNOSCE VULTUM PECORIS TUI, TROSQUE GREGES CONSIDERA. NON ENIM HABESIS JUGITER POTESTATEM, SED CORONA TRIBUETUR TIBI IN GENERATIONE ET GENERATIONEM. *(Hebr.: Nam non in seculum dicitur, et si corona in generatione generationis.) APERTA SUNT PRATA, ET APPARERUNT HERBE VIRENTES, ET COLLECTA SUNT STERNA DE MONTIBUS. (Hebr.: Apparuit herba, et videtur grænum, et colligitur herba montium.) AGNI SUNT AD VESTIMENTUM TUUM, ET HEC AD AGRI FRUCTUM. (Hebr.: Ovis ad indumenta tua, et pretium agri sunt hirci.) SUFFICIAT TIBI LAC CABBABUM IN CIBIS TUIS ET IN NECESSARIA BOMESTUE ET AD VICTUM ANIMALIS TUI. Quod ad sensum historicum spectat, non est in his quinque versiculis magna difficultas, ob magnam utilitatem que ex pecoribus provenit, et ob honestatem vite pastoralis, quam olim cum laude patriarche frequentabant. Diligenter agnosce vultum pecoris tui. Hebr.: Cognosceudo cognosce, hoc est, ut ipse curam habe pecoris tui et animum ad pastorem vitam applica, que et utilissima est, et usque adeo honesta ut vel cum corona regi conferri mereretur, presertim quod ad stabilitatem et diuturnitatem spectat, juxta illi quod sequitur: Nam non in æternum opes, supple durabant; q. d.: Noli fidere divitiis reconditis à majoribus tuis, quasi sufficienter tibi absque quocumque labore; imò curam habe pecoris, et pascere gregem, cujus luctum stabilis est quam the-*

- CAPUT XXVIII.
1. Fugit impius, nemine persequente; iustus autem quasi leo confidens absque terrore erit.
  2. Propter peccata terre multi principes ejus; et propter hominis sapientiam, et horum scientiam que dicuntur, vita ducis longior erit.
  3. Vir pauper calamitatis pauperes, similis est iuri vehementi, in quo paratur fames.

saurus reconditus; hoc enim proprio significat vox Hebraea  $\text{לִּשְׁתִּיתִּי}$ ; et stabilis quam regnum. Sic enim coronam interpretantur Hebraei, ut utraque clausula ad hunc pastorem vite referatur, ut puta quam exereverunt patriarche, vel cum regibus celebrata et optibus conferendi. Que sequuntur ad felicitatem vltu pastoralis attinent. Aperta sunt prata, q. d.: Ubique reperuntur gramina, et nusquam non videntur. Herbe colliguntur ex montibus; reponitur frenum in tempus hybernium, in quo fortassis gramina non inveniuntur. Porro quod ad sufficientiam hujus pastoralis vite, et etiam ad necessitatem spectat, sequitur: Agni tui (sive ves) ad vestimentum tuum, q. d.: Omnia familie tue necessaria grex subministrat; habes hanc ovium pro indumentis, et pretium hircorum sive hircorum (ut est in Hebr.) ad agros comparandos, si desunt herbe, vel ad fructus agri comparandos, presertim triticum; q. d.: Si cum curi pascas gregem, non erit necesse agros colere, nam pretio hircorum fructum agrorum poteris comparare; vel pretium agri, pecuniam locati fundi tui in quo habitas, poteris, venditis hircis, persolvere. Denique, quod ad victum spectat, sufficit tibi lac caprarum; tibi, inquam, et universo familie; et hoc spectat totus hic sermo Sapientis de ovibus et capris, ut moueat nos iusture legitis vivere, et habentes victum et vestium, his contenti simus. Monet denique sapientis viri non esse ad nullum aspirare fastum, nec mercatorum inexplabilem sectari avaritiam, sed honestam vivendi institutionem et orationem, cujusmodi est pastoralis, ab Abele primo, post ab aliis magnis viris honestatum, maxime perlegendum. Hujus loci elegantissima est allegoria, non minus eleganter à Beda explicata, nempe de grege Domulico, cujus vultum cognoscere debent diligenter qui curam habent pastorem, et totum studium in id muneri collocare, expectantes premium, non temporales et caducas divitias, nec regnum in hoc mundo, sed coronam justitie, quam reddit Dominus. Nam quod ad subsidia temporalia spectat, que veluti germina et herba sunt æstinanda, ubique patentet obviam sunt preparata à Domino et collecta velut gramina ex montibus colliguntur pecoribus; sic Dominus enim tam ovibus quam pastoribus pabulum parat, ut scriptum est Matth. 5: Primam quiete regnum Dei et justitiam ejus, et hanc omnia obsequentur roba. Aliter, in agris divinarum Scripturarum ubique patent gramina, et collecta sunt ex prophetis et apostolis qui, tanquam montes, excellentiores ceteris fuerunt virtutibus et perfectione vite.

## CHAPITRE XXVIII.

1. Le méchant fait sans être poursuivi de personnes; mais le juste est hardi comme un lion, et ne craint rien.
2. Les princes se multiplient, à cause des péchés du peuple; mais lorsqu'il y a un prince intelligent et instruit de ce qui est juste, il jouira d'un long règne.
3. Le pauvre qui opprime les pauvres, est semblable à une pluie violente qui apporte la famine.

4. Qui derelinquit legem, laudat impium; qui custodiunt, succeduntur contra eum.
5. Viri mali non cogitant iudicium; qui autem inquirunt Dominum, animadvertunt omnia.
6. Melior est pauper ambulans in simplicitate sua, quam dives in travis itineribus.
7. Qui custodit legem, filius sapiens est; qui autem comessatores pascit, confundit patrem suum.
8. Qui coarcevat divitias usuris et honore, liberali in pauperes congregat eas.
9. Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis.
10. Qui decipit justos in via mala, in interitio suo corruet; et simplices possidebunt bona ejus.
11. Sapiens sibi videtur vir dives; pauper autem prodens secretabitur eum.
12. In exultatione iustorum multa gloria est; regnabitur impis ruina hominum.
13. Qui abscondit scelera sua, non dirigetur; qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur.
14. Beatus homo qui semper est pavidus; qui vero mensis est dicitur, corruet in malum.
15. Leo rugiens, et ursus esuriens, princeps impius super populum parerent.
16. Dux indigus prudentia, multos opprimet per calumniam; qui autem odit avaritiam, longi fient dies ejus.
17. Hominem qui calumniatur animo sanguinem, si usque ad lacum fugerit, nemo susinet.
18. Qui ambulat simpliciter, salvus erit; qui perversus graditur viis, concidet semel.
19. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus; qui autem sectatur otium, replebitur egestate.
20. Vir fidelis multum laudabitur; qui autem festinat ditari, non erit impoens.
21. Qui cognoscit in iudicio faciem, non beneficit; iste et pro buccella panis deserit veritatem.
22. Vir qui festinat ditari, et alius invidet, ignorat quod egestas superveniet ei.
23. Qui corripit hominem, gratiam postea inveniet apud eum, magis quam ille qui per linguam blandimenta decipit.
24. Qui subtrahit aliquid à patre suo, et à matre, et dicit hoc non esse peccatum, particeps homicidæ est.
25. Qui se jactat et dilatat, jurgia conceitat; qui vero sperat in Domino, sanabitur.
26. Qui confidit in corde suo, stultus est; qui autem graditur sapienter, ipse salvabitur.
27. Qui dat pauperi, non indigebit; qui despexit deprecantem, suscebit penitiam.
28. Cum surrexerint impii, abscondentur homines: cum illi perierint, multiplicabuntur iusti.

4. Ceux qui abandonnent la loi de Dieu, louent le méchant; ceux qui la gardent s'irritent contre lui.
5. Les méchants n'ont point de pitié; mais ceux qui recherchent le Seigneur, prennent garde à tout.
6. Le pauvre qui marche dans sa simplicité, vaut mieux que le riche qui va dans des chemins pervers.
7. Celui qui garde la loi, est un enfant sage; mais celui qui se lie avec des gens de bonne chère, couvre son péché de confusion.
8. Celui qui amasse de grandes richesses par des usures et des intérêts, les amasse pour un homme qui sera libéral envers les pauvres.
9. Quiconque détourne l'oreille pour ne point écouter la loi de Dieu, sa prière même sera execrable.
10. Celui qui séduit les justes, en les poussant dans une mauvaise voie, tombera lui-même dans la fosse qu'il avait creusée; et les simples posséderont ses biens.
11. L'homme riche se croit sage; mais le pauvre qui est prudent, le soudra.
12. La prospérité des justes est accompagnée d'une grande gloire; mais le règne des méchants est la ruine des hommes.
13. Celui qui cache ses crimes, ne réussira point; mais celui qui les confesse, et qui s'en retire, obtiendra miséricorde.
14. Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte; mais celui qui a le cœur dur, tombera dans le mal.
15. Un méchant prince est, au peuple pauvre, un lion rugissant, et un ours affamé.
16. Un prince imprudent opprimera plusieurs personnes par ses violences; mais celui qui hait l'avarice, prolongera les jours de sa vie.
17. Quand le méchant dir du sang innocent trait se jeter dans la fosse, personne ne le retiendra.
18. Celui qui va simplement sera sauvé; celui qui marche par des voies corrompues, tombera sans ressource.
19. Celui qui labouré sa terre, sera rassasié de pain; mais celui qui aime l'oisiveté, sera dans une profonde indigence.
20. L'homme fidèle sera comblé de bénédictions; mais celui qui se hâte de s'enrichir, ne sera pas innocent.
21. Celui qui, en jugeant, a égard à la personne, ne fait pas bien; et un tel homme, pour une bouchée de pain, abandonnera la vérité.
22. Un homme qui se hâte de s'enrichir, et qui porte envie aux autres, ne sait pas qu'il se trouvera surpris tout d'un coup par la pauvreté.
23. Celui qui reprend un homme, trouvera grâce ensuite auprès de lui; plutôt que celui qui le trompe par des paroles flatteuses.
24. Celui qui vole son père et sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, a part au crime des homicides.
25. Celui qui se vante, et qui s'enfle d'orgueil, excite des querelles; mais celui qui espère dans le Seigneur, sera guéri.
26. Celui qui se confie en son cœur, est un insensé; mais celui qui marche sagement, se sauvera.
27. Celui qui donne au pauvre, n'aura besoin de rien; mais celui qui le méprise lorsqu'il le prie, tombera lui-même dans la pauvreté.
28. Quand les méchants seront élevés, les hommes se cacheront; quand ils périront, le nombre des justes se multipliera.

## COMMENTARIUM.

VERS. 1. — FUGIT IMPUS NEMINE PERSEQUENTE (1);

(1) Peccati res conscientia timida res est: semper crimen consequitur sollicitudo et anxietas; quin et severissimus illos Deus occultum quendam terrorem

IUSTUS AUTEM QUASI LEO CONFIDENS, ABSQUE TRORE

in animi sceleratorum imprimit. Venit in exemplum Cain, post necem Abelis fratris sui, et facile Dominus esse proprius; veniunt Adam et Eva, qui post peccatum

EXIT. Hebr.: *Fugerunt, sup. impii, cum nullus impius persequitur.* Vel *fugerunt impius, frequens Hebraeus, hoc est, unusquisque ex impiis fugit.* Consuetudo sibi timet ponas sceleribus debitas. Ita comparatio est, seu natura, seu dispensatione divina, ut conscientia magnis et horrendis criminibus obnoxia nusquam possit securè consistere. Semper in timore versantur, etiam si nullus aut qui audeat eos persequi. Potentissimi tyranni et sanctorum persecutores conscientia furis agitati, in summo timore vivunt: contra, pura conscientia semper est securæ. Unusquisque et iustus agit inter homines sicut leo inter feras; hoc est, summè ubique confidentia. *Iusti confidunt, vel computere solent, juxta Hebraismum, pro unusquisque ex iustis confidit; q. d.: Non sunt confidentes quod multi sint, sed seorsim unusquisque satis confidit solus, cum non suis viribus fiduciam habet, sed in Domino, ut superius legitur: Turris fortissima nomen Domini; ad ipsum currit iustus, et exaltabitur.* Verùm de impiis dictum est, *fugerunt; q. d.: Omnis similitudo impiorum perinde timida est ac si unus esset impius.* Hujus rei exemplum legitur de Syris, 4 Reg. 7, qui *surrexerunt et fugerunt in tenebras, et dereliquerunt tentoria sua que posuerant contra Samariam, et fugerunt nemine persequente.* Proverbum continet laudem justitiae, quo fiduciam et spem praebeat et securam conscientiam. *Secura verò modo peccata jugè contrahunt, Prov. 15.*

VERS. 2. — PROPTER PECCATA TERRE MULTI PRINCIPES EJUS; ET PROPTER HOMINIS SAPIENTIAM, ET HOMINIS SCIENTIAM QUAE BREVITUR, VITA DEI LONGIOR ERIT. Hebr.: *Ob pravationem terrae, multi principes ejus; et propter hominem intelligentem scientiam, sic prolongabitur.* Interpres, adjectis quibusdam que in Hebraeo non sunt, sensum reliquit obscuriorem, qui apud Hebraeos satis est apertus, si modò juxta proprietatem linguae unam aut alteram vocem subaudias. *Propter transgressionem terrae, hoc est, populi terrae, et propter hominem intelligentem scientiam elongabitur, scilicet vita principis, vel imperium.* Imò homo prudens et intelligens erit in causis ditionum imperii. *Multa habere principes, sive simul et semel, sive multos succedentes invicem, intelligi potest: utrumque reipublice magnum est incommodum, magis tamen simul plures suscinere, inter quos tunc quisque suis studet commodis, exultat populus, bonum publicum laceatur, decerpitur; et à quibus defensionem et moderationem habere debet, nempe, à suis principibus,*

inter arbores Paradisi terrestres latebras quiescerunt. Hebraeos Deo indoles his nimis terret. *Moxes: Dabo pavorem in cordibus eorum; terrebunt eos sicutus folii tremulae; et his fugient quasi gladium: eadem multa praesentia; sicut verbum istud est auditu resistere.* Vale etiam apud Jobum descriptioem pavoris et angoris quibus tyrannus agitatur. *At iustus vel inter gravissima pericula minime pavet, eum à manibus vitæ, mors, mala, infamia, fames, nuditas, periculum, persecutio, gladius, presentia quilibet ac futura, creature visibiles aut invisibiles nunquam justificationem et Deum rapiunt, adeoque neque pavorem, neque sollicitudinem, neque metum insipientem.* Reliqua omnia sibi nihil afficiunt, dum iusticia sint eo quæ totum illum amorem et curas sibi vindicant. (Calmet.)

ab his funditis subvertitur. Sed propter virum intelligentem prolongabitur. Et secunda clausula intelligimus primam debere referri potius ad crebram principum mutationem, quam ad multitudinem simul regnantium; et per virum intelligentem et scientem, sapientem et doctum principem intelligentem, qui sua prudentia efficit ut corrigatur vitia populi, et probator illius imperium, et respiciat felicissimè gubernetur, ut proverbium non sit alienum ab illo celebri Platonis elogio, qui patris felix rempublicam, in qua reges philosophantur, et sapientia dant operam, vel in qua philosophi regnant.

VERS. 3. — VIR PAUPER CALUMNIANS PAUPERES, SIMILIS IMBRI VEREMENTI, IN GYO PARATUR FAMES. Hebr.: *Vir pauper opprimens pauperes, pluvia inundans, et non est panis.*

Non ignora mali miseris succurrere disco, ut canit Poeta. Nobis à natura ferè inditum est, illorum dolere vires qui visum nobiscum hujus vitæ miseris sunt obnoxii. Contra, vehementer infamati sicut oportet et crudeles, qui mala augent aliena, quorum ipsi quoque obnoxii sunt. Pauper vires pauperum saltem dolere debet, quando alterius necessitati non potest succurrere. Certum pauper ille qui rapit à pauperibus, reus ordinem evertit, non minus quam pluvia que rigandis paratur agris et segetibus nutriendis; que si impetu majore descenderit, nemus radicibus evellit, efficitque ut ad maturitatem nequeat pervenire. Haud aliter, si pauper deprodetur pauperes, quorum inopiam condolare debent, omnem humanitatem exit. Neque ad frugem illam pervenient opes illæ, à pauperibus per pauperes raptae. Pauperes sunt quotquot nomen Christi profitentur, et nudum Christum nudis sequuntur; id quod, cum omnes Christiani, tum imprimis novelli profitentur; quorum si unus alios spoliat et opprimit, vel fatum detrahendo, vel virtutes suffocando, quas in aliis nutrire et fovere debet, pluvie erit non irrigans ac fructificans, sed subvertens ac corrumpens.

VERS. 4. — QUI DERELINQUIT LEGEM, LAUDAT IMPIUM; QUI CUSTODIUNT, SUCCEDUNTUR CONTRA VEU; VEL, LITIGANT CUM IIS. Simile suo delectatur simili. Qui relinquit legem, non servat legem, que omnem damnat impietatem, illis placet iniquitas, et laudant impietatem, quando opera illius operibus transgressoris non sunt dissimilia; non enim illis satis est quod sibi mali, nisi habeant et alios sibi similes in malitia; dum impium laudant, omnes illi similes conantur effigere. Sed qui servat legem, litigant adversus eos, nempe impios, vel adversum illos qui laudant impios, vel adversus atrosque succedunt, conantes eos servare legem Dei, in qua verè est sapientia.

VERS. 5. — MALI VBI NON COGITANT IUDICIUM; QUI AUTEM INQUIRUNT DOMINUM, ANIMADVERTUNT OMNIA. Hebr.: *Viri mali, vel malitia, non intelligent iudicium; sed qui requirunt Dominum, intelligent omnia.* Qui malis operibus indulgent, et legem relinquant, iudicium et poenas malis et transgressoribus debitas, non intelligunt. Non intelligunt neque credunt, omnes venturos

ante tribunal Christi, ut reddant rationem, et sententiam Iudicis audiant: vel, non intelligit quali iudicium, hoc est, non sunt idonei ad iudicium numero fungantur inter homines. Nam qui sententiam in maleficos prolaturus est, debet ab illis criminibus esse alienus et immunius quo damnat in aliis. Aliter: Non intelligit iudicium, qui mali sunt, hoc est, non dant operam ut intelligant; neque enim magnopere laborant scire quid sit æquum, et quid iniquum. Potest ad iudices et ad testes referri, imò ad quoscumque qui male delectantur operibus. Sed interpretatur Dominum intelligunt omnia. Qui vero à Domino populum recte regendi intelligunt per se, ut Salomon, qui dixit: *Dobis ergo dico hoc cor doctile, ut populum iudicare possit, et distertere inter bonum et malum*, 3 Reg. 3. intelligit omnia necessaria ad iudicium: quod si in genere dicitur intelligimus, intelligit omnia necessaria ad saltem; intelligit, inquam, vel ex Scripturis, vel ex prophetis qui sensum Domini habent. Sensus clausule non est alienus ab illo: *Quærite, et invenietis, et operietur vobis*, Luc. 11.

VERS. 6. — MELIOR EST PAUPER AMBULANS IN SIMPLICITATE SUA, QUAM RICHUS IN FRANGIS TITIBUS. Hebr.: *Melior est pauper ambulans in perfectione sua, quam peritens ricas et ipse dives*. Inter divitias et virtutum nulla est comparatio iudicio Sapientis, quamvis vulgus hominum tanquam aliter iudicet. Pauper ambulans in via perfectionis sue, cum sua sorte contentus, alios pauperes non molestat (juxta ea que superius legimus), nec egestate compulsus furatur, aut perjurat nomen Dei. Hoc in loco, sicut superius, cap. 19. *pauperem intelligentiam possunt intelligere, ut ex superiore pendat, qui requirit Dominum, intelligit omnia, qui melior est, si stultique vivat, quam dives intelligentiam et portiones suas suas, hoc est, declinans ad dexteram, vel sinistram*. In Hebræo dualis numerus ponitur; q. d.: *Peritens duas vias, legis et Evangelii, neutram observans; vel duas vias pauperialis et divitiarum, hoc est, neutram fortunam æquo animo forens*.

VERS. 7. — QUI CUSTODIT LEGEM, FILIUS SAPIENS EST; QUI AUTEM COMMISSORES FACIT, CONFESUS PATREM SUUM. Si legem Dei intelligamus, omnia sapientie præcepta complectitur; quasi jam multa de intelligentia locutus, vel summam dicit: *Qui observat legem, filius intelligentis est*. Equidem mallem legem peritis intelligere, qui filium docuit temperanter vivere, non dissipare bona, non frequentare convivias, nec otiosos homines alere, qui nihil aliud quam lutas sectantur mensas, et epulas querant. Qui bona paterna in parasitis effundit, patrem ignominiosum afficit, qui filium suum non satis bene instructum aut educatum reliquit. *Quis possit edoceri, aut convinceretur, est in qui genio nimis indulget, et sensibus ut carnis appetit; qui comedones dici possunt, quod appetendo nunquam saturantur*.

VERS. 8. — QUI CONSERVAT DIVITIAS USUM ET FORTORE, LIBERALI IN PAUPERES CONGREGAT EAS. Hebr.: *Qui multiplicat divitias suas usum et multiplicatione, vel fortore, ad opem ferendam pauperibus congre-*

gabit eas. Hunc versiculum omisit Beda tanquam manifestum, juxta versionem D. Hieronymi (si fallor) qui in bonam partem usuras et fieri intellexisse videtur, addens dictionem *liberalium*, que in Hebræo non habetur; quasi vellet dicere Sapientis: Qui non stolidus auri, neque fortore per legem prohibito, sed legitime vis et modis congregat opes, hinc gratiam quoque consequitur à Domino, ut liberalis sit in pauperes. perinde ac si non ob alium finem voluisset ditescere. Nicolaus vero de Lyra in malam partem usuras intelligens et *fama liberali*, interpretatur in pauperes, contra pauperes congregabit eas; cum in Hebræo citra omnem controversiam habeatur, *ad largiendum* (vel *gratificandum*) pauperibus congregabit eas. Hebræi primam partem versiculi de bonis malè per usuram acquisitis intelligunt; legunt enim: *Qui congregat divitias usuris*; quasi diceret: Qui nimium sunt attentis opibus, ut quovis modo vellet, sive per fas, sive per nefas, divitias auget, etiam per usuram, que in lege prohibita est, non potest eas insumere in usus bonos. Acquirere possunt et congregare, sed male acquisitas opes ipsi bene dispensandi animum non habebunt; nec tribuit eisdem potestatem Deus ut comedant ex eo. Verum in pauperes congregant eas, hoc est, dispensatione divina in subsidium pauperum distribuunt, quod bene aliquando fiat, semper autem dignum est ut fiat. Aliter, qui avare per usuram congregat divitias, non sibi congregat, sed alieni qui erit liberalis et munificus in pauperes. Ille fortore oppressit pauperes, volens crudeliter comparare et servare opes, que in manus benigni viri aliquando devolute pauperibus proderunt. Proverbum significat per sapientiam et equitatem esse acquirendas opes, si utilitatem ex illis eripere velimus.

VERS. 9. — QUI DECLINAT ADREM SUAM NE AUDIAT LEGEM, ORATIO EGRIS ERIT EXERCIBILIS. Hebr.: *Qui renouet aurem suam ab audiendo legem, etiam oratio eius adominatio*. Cum oraverit Dominum in angustia sua, abominabitur enim Dominus. Hebræi vocant mensuram contra mensuram, sive, quod nos dicimus, *par pari referre*. Legem audire voluit, neque disciplinam aut sapientiam, quibus instructus mala præcavere potuit. Qui noluit audire, non est dignus ut audiat; et ut ostendat quam alienus sit à Deo, qui Deo non erudit, neque legi obtemperat, non solum exercibilis est in malis operibus, sed etiam adominatio est Deo illius oratio. *Qui declinat aurem suam ne audiat legem, multiplicem sensum habere potest; vel, quod non credit veram esse que in lege scripta sunt, neque juxta legem vivere decrevit; vel, quod eos spernit qui legem docent: Qui eos spernit, me spernit*, Luc. 10. *Declinat etiamque aurem, qui soli orationi insistendum putat, non etiam aliis operibus à lege præscriptis*. Isti cum sint alieni à Deo, et in fide errent, non solum in moribus, audiri à Deo non possunt, imò adominatio est eorum oratio, ut que ab errore procedat; quomodum de Iudæis, non tam sui quam nostri temporis, scripsit Isaias: *Ne offeratis ultra sacrificia fructu; incensum est abominatio mihi; calcadas vestras et solennitates odit anima mea*, cap. 1. Nunc videbit,

coruscante luce Evangelii, et sanguine Agni immaculati in remissionem peccatorum effuso, brutorum animosum pro peccatis fieri sacrificia est abominatio, præsertim cum de opinione et credulitate, quasi talibus opus esset adhuc oblationibus. Pro sensu, quem ex loco colligimus nos, plurimum ficit Hebraismus, ubi non declinat punitur, sed *facit declinare* legitur, hoc est, qui sciens et volens et destituito animo amovet aurem suam ne audiat, iudicans non esse audiendam legem divinam aut evangelicam, ut ad Iudæos nostri temporis peculiariter referatur, juxta illud Isaiæ modo citatum.

VERS. 10. — QUI DECIPIT JUSTOS IN VIA MALA, IN INTERITO SUO CORRUIT, ET SIMPLICES POSSIDEBUNT DONA EUS. Hebr.: *Qui facit errare rectos in via mala, vel per viam malam, in focum suum ipse cadit, et perfecti possidebunt bonum*. Quod superius lectum est: *Qui fudit focum incidit in eum*, non est alienum à sensu hujus versiculi; non sic Dei providentia comparatum est, ut mali eadem aut similia damna sustineant, qualia machinantur bonis. In erroribus et ignorantia versantur omnes mortales; hoc enim tanquam hereditarium malum à primis parentibus accepimus, quod nullum si non poterimus penitus abolere, invicem tamen jurare debemus, et que minus erroribus implentur, sano consilio sublevare alios. Quodsi fuerit aliquis usque adeo malus, ut alios secum in errorem trahere molietur, et à via recta seclucere studeat, in errores incidit ille. Sunt aliqui usque adeo rebus hujus mundi desiti, ut velint per fraudes in periculis et mortem conijcere rectos et bonos viros, ut eorum bona possideant. Sed longè aliter evenit. Nam qui trahere conatur alios in pericula, male peribunt, et non solum non erunt heredes iustorum, sed suas possessiones relinquunt iustis et perfectis viris. Loquitur Sapientis metaphorice de possessione honorum, et de reia ac *fecerit*. Via rectorum est via fidei, à qua declinare homines et in pessimam viam errorum deducere cupiunt multi, cupiunt heretici, cupiunt infideles, cupiunt peccatores; atque ita per malam viam ad focum perditionis venire; sed in illam merito incidit, in quam alios trahere conati sunt, et hereditatem coelestem ad quam creati et dempti fuerant, relinquunt perfectis, et his qui magis erant errorum.

VERS. 11. — SAPIENS SIBI VIDETUR VIR DIVES; PAUPER AUTEM PRUDENS SCRIBITUR EUM. Qui divites sunt et felices sibi videntur in hoc mundo, suæ prudentie acceptum ferre solent quod præter cæteros sint locupletes, fortunati. Sed pauper, non tam opibus quam spiritu dives, hoc est, humilis, et intelligens Scripturas sacras, arripiatur eum, hoc est, in Hebræo declarat, scrutando mentem illius redarguet eum, et ostendet illi omnia esse à Deo, juxta illud: *Dives et pauper obtulerunt tibi, utriusque operator est Deus*, Prov. 22. Sensus est proverbii, Deum aliis divitias, aliis sapientiam dare; nam divites ferè sapientiam Dei non consequuntur, sed hujus mundi polius.

VERS. 12. — IN EXULTATIONE JUSTORUM MULTA GLORIA EST, REGNANTIBUS IMPIS RUINE HOMINUM. Hebr.: *Cum*

*exultaverint justis, multa gloria; cum surrexerint impij, explorabitur homo*. Magna gloriatio totius civitatis est, vel totius reipublice, cum boni viri et iusti habeant occasionem beatificæ; nam non solent exultare nisi rebus et optimè et feliciter gestis, ac bene gubernata civitate. Non enim privata quærent commoda, sed publica, et prout justis gaudentibus, omnium maxima gloria est et celebritas. Verum ubi impij et mali homines surrexerint, hoc est, erecti fuerint ad honores, reipublice gubernacula tenuerint, tantas lætas et dolores civitatem occupat, ut in publicum nemo libenter prodeat, sese occulent homines. Proverbum indicat salutem et gaudium reipublice consistere in bonis et justis viris, qui sua prudentia reipublicam moderantur; omnium vero confusionem et ignominiam fieri in eâ reipublicâ, ubi impij et pessimi homines rerum potantur.

VERS. 13. — QUI ABSCONDIT SCILIBET SUA, NON DIRECTUR; QUI AUTEM CONFESUS FUERIT ET RELIQUIT EA, MISERICORDIAM CONSEQUETUR. Hebr.: *Qui tegit transgressiones suas, non erit prosperus; qui vero confitetur et reliquit, misericordiam consequetur*. Commendatur confessio tanquam medicum, remedium ad peccata delenda. Quod dicit, non dirigetur, vel non prosperabitur, referri potest ad cetera que ager, sed melius ad id de quo fit sermo, nempe ad remissionem peccatorum; q. d.: *Quidquid fuerit pro peccatis suis, non proderit ei, nisi confiteretur; victimæ non sufficient, ut alie quærentur expiationes; non assuetur veniam, nisi per confessionem, relinquendo, hoc est, desistendo à peccatis*. Ex hoc loco habemus confessionem esse necessariam. Cujusmodi vero confessio, an ea que soli Deo fit, ut volunt heretici, aut quæ ministro fidei, tanquam Deo presentat, ut volunt ecclesiastici doctores, natum dubitare potest qui Symbolum Apostolicum tenet et credit. In quo *Eccliam catholicam* confitemur, hoc est, universalem, que docet sacerdotibus esse continentem. Sed soli Deo confitentem esse sanctorum auctoritate constat, impis, nominatim Chrysostomi. Et nos fateamur, eos qui sacerdoti confitentur, soli Deo confiteri, quemadmodum solus Christus est qui baptizat, secundum D. Augustinum, super illum locum Joannis: *Eccc hic est qui baptizat*. Christus solus est qui baptizat, et tamen discipulis dicit: *Ite, predicatis baptisantes*. Erunt homines tanquam ministri baptizant, et tamen solus Christus baptizat. Sic confitentibus sacerdoti ministro Dei, soli Deo confitemur, quam confessionem habemus, non ex hereticorum, sed ex ecclesiasticæ traditione. Locus est egregius etiam contra errorem alium, qui deserit peccata non imputari electis, cum accessum sit peccata relinquere, si remissionem habere voluerimus.

VERS. 14. — BEATUS HOMO QUI SEMPER EST PAYDENS; QUI VERO HENTIS EST DURE, CORRIPIT IN MALUM. Ex superiore versiculo pendet, ostendens causam que urget homines confiteri et relinquere peccata, nempe timor vindictæ divine. Nihil enim magis colubet homines à peccando, quam cogitare de supplicis,

vel olim inlicitis peccatoribus, vel in sacro eloquio prescriptis. Qui perpetuo timet offendere, et facilius abstinebit à peccato, et confidendo libenter relinquet. Qui verò duram facit cor suum, hoc est, rebelle et obstinatum, ut nec minis, nec penis mollescat, vel remittatur, corneus in animum, quod cogitavit facere. Potest in genere intelligi, ut sit senans: Felix erit, et prospere aget omnia, qui perpetuo et in rebus omnibus timidus, ut absque duritia deliberatione nihil aggressatur, caveat ne quid mittat eorum quæ in rebus agendis requiruntur. Qui verò obfirmat cor suum, et durum facit, res agendas temere aggressus, corneus in animum, anima subilis, neque ex animi sui sententia absolvet quod aggressatur. Prior exposito est melior, ut non ad præsentem beatitudinem referatur, sed ad futuram.

**VERS. 15, 16.** — **LEO REGNANS, ET URSA ESURIENS, FRANCIS IMPUS SUPER POPULUM PAUPERUM.** DUX INDI-GENS PRUDENTIA NELLUS OPERIMET PER CALIDNEM; QUI AUTEM ORIT AVARIAM, CONSUMIT DIES EJUS. Hebr.: *Princeps carnis prædantia, est natus in oppressionibus; qui autem auaritia, prolongabit dies.* Leo rugio timorem incutit, ursus inexpectabilis, vel indigne cursitans, non cessat laedere: utrumque patitur populus tenens à malo principe, timorem videlicet, et direptionem. Bonus princeps est pastor populi, et ex tenui locupletem facit. Datur admonitio principibus, ut inter bonum principem et tyrannum ponatur discrimen. Verus et legitimus princeps discit non opprimere, non exilare, sedovere, defendere populum pauperem; nam qui populum suum injuria afficit, sibi damnum affert, et intelligentia caret, juxta et quod sequitur: *Princeps carnis intelligentiæ, q. d.:* Ex defecta sapientia proponit quod suos opprimat, et more leonæ ac ursi dilaniat suos subditos, à quibus desertus facile opprimetur ab hostibus suis; vel, quod tyrannus solet erigere, à suis trucidabitur, neque prolongabit dies suas, ut finis versiculi exponat principium. Contra, princeps qui odio habet auaritiam, prolongabit dies suas. Qui per justitiam et equitatem moderatur, insidias non timebit, et à suis stipatus et dilectus hostes facile propulsabit. Denique qui pecunias spernit, ut plurimum spernit et exterius voluptates, crapulam et libidinem; quibus vitis hominum vite solent citius despicere, temperantia verò et moderatione victus prolongabit dies.

**VERS. 17.** — **HOMINEM QUI CALUMNIATOR ANIMÆ SANGUINER, SI ESQUS AD LACUM FUGERIT, NEMO SUSTINET.** Hebr.: *Homo vim inferens sanguini animæ, usque ad lacum fugiet, ne tunc eum.* Ex versione nostrâ interpretis difficile est aliam sententiam erigere. Ex Hebræo verò duplicem licet: primus erit, si vox נָשַׁךְ in sensu patientis accipiatur: *Homo qui passus vim, aut violentiam, ut direptionem bonorum, propter sanguinem animæ ab eo effusus, ad lacum fugiet,* hoc est, nullo loco consistet, cupiens vitam servare; pro vitâ fugiet, et in sepulchris latitabit, ne trahant eum ad mortem. Sunt qui separatim legunt ad duas voces, נָשַׁךְ et נָשַׁךְ, ut sit sensus: Qui sanguinem animæ oppressit, ad la-

cum, sive sepulchrum, supple, veniet, vel deducetur iniquitates ejus. Fugiet, supple de locis in locum, et nemo tenet aut sustentat eum; hoc est, nemo feret illi opem. Aliter intelligitur נָשַׁךְ pro נָשַׁךְ, ut nos vertimus: *Qui violentiam inferi super sanguinem animæ, hoc est, qui interficit hominem, ad lacum fugiet,* hoc est, ad sepulchrum; si ad mortem fuerit condemnatus, non sustentant eum homines, hoc est, nemo defendet eum, nemo misericordiam in eum ostendet; q. d.: homicida debetur mors. Qui gladio percussit, gladio peribit. Naturaliter homines oderunt humani generis hostem. Aben Ezra paulo aliter et optimè qui vim intulit sanguini animæ tantum, ut ad lacum, hoc est, sepulchrum, supple, perveniat anima illa cujus sanguis effusus est, per fugiet interfector, hoc est, cum fugerit, non sustentant eum, hoc est, nemo illi lavat aut miseratur illi; quasi Salomon hoc præcipit. Potest denique de homicidio non voluntario intelligi, et erit sensus: Cum fugerit ad locum destinatum in lege, nemo teneat eum, neque impediat quominus elabatur, et sese recipiat in asylum. Prior exposito est melior.

**VERS. 18.** — **QUI AMBULAT SIMPLICITER, SALVUS ERIT; QUI PERVERSUS GRADIBUS VIÆ, CONCIDIT SEMEL.** Hebr.: *Qui ambulat perfecte, servabitur; sed perversus duabus vicibus corruet in sinu.* Superius legitimus: *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidens.* Prov. 10. Hebraice est, *perfectus, sed in via perfectus,* hoc est, qui agit vitam integram et sine macula, qui nec sanguinem effudit, nec vim alicui infert, ut ad superiora referatur, servabitur, hoc est, non sumetur supplicium de eo; legem servat, per eam vivit et servabitur. Lev. 18. Qui verò perversus est via, et à præscripto legis deflectet, si frequenter vel lateat vel evadat, tandem corruet; q. d.: Non potest esse securus, etiam non statim hiat penas. Atque huic sensum habemus ex Judaicis, juxta litteram. Quod si de salute non corporis, neque hujus vite, sed animæ et future vite exponamus locum, per viam perfectam intelligemus illam de qua loquitur Scriptura: *Estote perfecti, sicut Pater vester celestis perfectus est.* Quam viam perfectionis evangelicæ qui perverit et depravat male credendo, impie vivendo, semel cadet; ut diu vivat, ut in deliciis vivat, tandem corruet in nauum ex malis quæ fecit, hoc est, penas dabit.

**VERS. 19.** — **QUI OPERATUR TERRAM SUAM, SALLIBITUR PANIBUS; QUI AUTEM SECTATUR OTIUM, REPLEBITUR EGESTATE.** Hunc versiculum satis plene (si fallor) expusimus superius, cap. 12, de duplici terrâ, nempe illâ quæ segetes profert ad presentis vite sustentationem, et de terrâ cordis mortalis, quod, cum curâ colitur, et velut aratio secessum vomere ponitur, mirificos virtutum fructus profert, presertim cibulis rigatum, et purgatum à veribus. Qui verò ocellitur inanis, hoc est, homines rebus inanibus doctus, et sine lucro, ad pauperitatem devenit. Observandum est in Hebræo non poni simpliciter actum, sed facti sectari; et subaudit Aben Ezra, cor suum; q. d., sponte sui sciens et volens et deditis operâ aspirat hominẽ

inanis, hoc est, festinat ire cum hominibus otiosis et tenuibus; paupertate satiatib, hoc est, satis esuriet, famem patietur. Denique sensu non multum alienum est Proverbum ab eloquio Pauli: *Qui non laborat non manducet.* 2 Thess. 3. Vita rusticana commendatur, et otioso exercitium honestum quo victum acquirimus.

**VERS. 20.** — **VIR FIDELIS MULTUM LAUDABITUR; QUI AUTEM FESTINAT DITARI, NON ERIT INNOCENS.** Hebr.: *Vir fidelis multus est in benedictionibus. Vir fidelis est qui cum fide et veritate agit omnia opera sua, et non est perversus in viis suis; vel: Vir fidelis, qui in Deo spem habet, et non festinat discescere per fas aut nefas, nullas benedictiones consequetur à Deo.* Nam Deus prospere facit omnia quæ illius sunt. Contra, qui non alio spectat quam ut ditescat, non erit innocens. Divitias nemo colligere potest subito, nisi eum aliorum injuria. Agricultura panem, hoc est, necessaria ad victum, suppediat, non opes festinatas. Mediocritatem igitur servare sapientis est, neque otium sectari, quod invidiam feri adducit, neque per inexplebilem auaritiam festinare ad opes, relictâ viâ perfectâ, quæ est via veritatis evangelicæ. Innotet: *via aquilinis,* ut supra dictum est, non est innocens. Proverbum docet contentamere mundum, et sperare in Domino. Aliter, ut totus versiculus sit quasi una classula: Quamvis fuerit aliquis vir fidelis, et directus in benedictionibus, tamen si festinat ditescere, non erit innocens; immoderatus appetitus ad opes cum perfectâ virtute et innocentiâ non coheret.

**VERS. 21.** — **QUI COGNOSCIT IN JUDICIO FACIEM, NON BENS FACIT; ISTE ET FRUGIBUS PANIS DESIDIT VERITATEM.** Hebr.: *Et pro buccella panis prævaricabitur homo.* Proverbum docet iudicium debere esse integrum et incorruptum, et à iudicibus non tantillum quidem accipiendum. Ex proprietate linguæ, res minime momenti buccella panis vocatur, quia qui accipit, ad iudicium perveniat, graviter prævaricatur; quomovis tam noster interpretes quam Hebræorum Balbini legant: *Cognoscere faciem in iudicio.* Supplices hanc vocem, in iudicio, quæ in Hebræo non habetur, ut superius legitimus, cap. 18, tamen quæcumque personarum acceptio intelligi potest, de qua Jacobus, cap. 2: *Frates mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi;* et Levit. 10: *Non consideretis personam pauperis, nec honores vultum potentis.* In plurimis Scripturarum locis, inter divinas laudes recensetur, quod non sit personarum acceptor. Quod igitur Deo adversatur, homini non potest esse, personam acceptare. Quamvis pauperibus patrocinari piæ opus sit, tamen in iudicio eum aliorum injuriâ, nec æquum, nec bonum est favorem alicui præstare. Cæterum minus accipere, quamlibet parum, eo animo ut iudicium perveniat, gravissima est prævaricatio.

**VERS. 22.** — **VIR QUI FESTINAT DITARI, ET ALIIS INVIDET, IGNORAT QUOD EGESTAS SUPERVENIET EI.** Hebr.: *Festinat ad opes vir mali oculi, et non novit quoniam erit socius;* q. d.: Hæc facere non tentaret, nisi persuasus aut exemplum accipiens à grassatoribus.

et divitiis colligendis inhiant, malo et invido alios intuentur oculo. Hi ad inopiam devenire solent, aut digni sunt qui ad inopiam aut defectum deveniant; præsertim qui illicitis modis festinant ditescere, per rapinam et oppressionem pauperum, ut ad superiora respondeant: *Qui festinat ditescere, non erit innocens;* q. d.: Virtute caret. Verum qui cum invidia festinat ditescere, ad defectum perveniet, pereunilios videlet, et male quæ mala porta sunt. Proverbum deterret ab avaritiâ, in quâ summa stultitia est, cum qui festinant ad divitias per invidiam, non perveniunt ad divitias, sed ad defectum bonorum animæ, et frequenter bonorum fortunæ. Aben Ezra: *Vir mali oculi vocabitur, quod alienam prosperitatem non libenter aspiciat, usque adeo festinat ditescere, ut ad se trahere omnia velit.*

**VERS. 23.** — **QUI CORRIPIT HOMINEM, GRATIAM INVENIET APUD EUM, MAGIS QUAM ILLI QUI PER LINGUAM BLANDIMENTA DECIDIT.** Hebr.: *Qui corripit hominem post me, gratiam inveniet plus quam qui blanditur linguæ.* Ut sint verba Salomonis loquentis de se; hujus duplex est sensus: prior: *Qui idem corripit hominem, sicut ut post me veniat, et sequatur præcepta mea, gratiam inveniet;* vel: *Qui corripit hominem post me, hoc est, juxta me; q. d.: Qui me sequitur corripiendo, et corripit, ut ego feci in hoc libello, gratiam inveniet.* Tertio modo: *Post me, qui corripit post tempus meum, inveniet gratiam,* hoc est, tandem assequetur sicut ego, et gratiam majorem quam is qui blanditur linguæ. Sunt ex Hebræis qui negant litteram iud affixam voci וְכֵן לִי יִדְעוּ לְפָנַי, sed significare dimittat post; et erit sensus: *Qui corripit hominem, supple, eumdem post desideria cordis sui, ille inveniet gratiam.* Denique intelligi potest ad hunc modum: *Qui post me corripit, inveniet gratiam,* q. d.: Difficile erit invenire correptionem aliam post me; ut maxime laude dignus sit Salomon, qui nullum vitium omisit non castigatum, qui omnes virtutes et vitia percurritur videtur. Sensus tandem quem reddidit interpretes reprehendi non potest: *Peat inveniet gratiam.* Correptio enim ipsa solet esse purum grata, verum tempestive admonitio et castigatio, postea gratias referet correptori. Qui linguâ blanditur ferè fallis et decipit, secundum illud, quod scribitur, Isai. 5: *Popule meus, qui te beatum dicunt, spiritus testimoniant.*

**VERS. 24.** — **QUI SCRIBIT ALIQUID A PATRE SVO ET A MATRE, ET DICTI HOC NON ESSE PECCATUM, PATRICIOS EST HOMINES.** Hebr.: *Qui depravat patrem suum et matrem suam, et dicit: Non est prævaricatio, socius est viri dissipantis, vel perdentis, vel grassatoris.* Quod licitum putant juvenes plerique, à Sapiente damnatur. Dicit: *Non est prævaricatio mihi, aufero quod meum est;* quæ parentum sunt, mea erunt post mortem. Qui sic cogitat et rapit bona paterna, similis est et socius eorum qui dissipant bona sua. Dissipant enim qui non cum ratione dissipant, sed in viis non necessarios aut etiam malos insumunt. Verbi potest: *Grassatoris erit socius;* q. d.: Hæc facere non tentaret, nisi persuasus aut exemplum accipiens à grassatoribus.

Septuag. vertunt : Socius est viri adesto. Proverbiū docet omnem obedientiam et honorem habendum parentibus, quibus in bonis quidem externis debent liberi facere injuriam, aut offendere ; imò præterquam quòd stultè faciunt, in Deum gravissimè prævaricantur, qui bona parentum invidis parentibus auferunt, id quod non minus rapina est, quam aliena rapere.

VERS. 25. — QUI SE JACTAT ET DILATAT, JURGIA CONCITAT ; QUI VELO SPERAT IN DOMINO, SALVABITUR. Hebr. : *Latus nimis exaltabit sibi ; qui confidit in Domino, impinguabitur. Latus sive amplius animo, in malam partem accipitur, pro eo qui magnis desideriis natatur, et desideria modis omnibus velit completere. Alioqui apud Phaulm : Os nostrum patet ad ros, cor nostrum dilatatum est. 2 Cor. 8. *Lacitudine cordis est ampla charitas et amor, sive magnam desiderium salutis eorum et fidel. Caterum hoc in loco, largus corde, quò undique rapit, et festinat discurrere, et insatiabili opum desiderio laborat, dum multos afficit injuriā, multos habet inimicos, et tunc exaltabit. Sed qui super Dominum (sic enim legitur Hebraei) spera collocavit, à nomine quòpiam rapit, mori potius eligens quam aliena deprædari, hinc honestus et sufficiens victus nunquam deerit ; imò delicias affluit, si non corporis, certò animi illius pinguescat, et crassescat coelesti pinguedine, de qua loquitur Psal. 63 : *Sicut utripe et pinguedine replentur animum meum. Aliter : Latus animo est qui ad utilitatem festinat, qui nihil vult pati ab aliis ; hic tunc et jurgia exaltabit ; sed speret in Domino, et illud impleat : *Alti vindicta, ego retribuam, dicit Dominus. Item, 55. *Impinguabitur tranquillitate conscientie sua, precum habens cum omnibus hominibus, qualem in 10. est.*****

VERS. 26. — QUI CONTRIBIT IN CORDE SPO, STULTUS EST ; QUI AUTEM GRADITUR SAPIENTES, ILLE LACRABITUR. Hebr. : *Qui ambulat in superbia, ipse evadet, supple, angustias et pericula. Ambulat autem in superbia, qui jacta præcepta sapientie vivit, et actiones suas moderat ; ipse fortassis ad tempus angustias poterit sustinere ; tamen evangelicis instructus præceptis, in quibus vera Sapientia loquitur, eripietur tandem ab omni angustia poenæ et mortis ; quoniam valde interim infelix videatur quilibet, qui sua prudentia innitentes, et confidentes in seipais, tanquam in corde habuerint omnem sapientiam, revera sunt stulti ; nam omnia hinc et se mendaci et stultes est. Monet proverbium hominem suæ conditionis et finis, ut qui ignorantia propria sit venturus ad perditionem, nisi relicta stultitia et fiducia in seipso, totam spem suam ponat in Domino, que evangelica sapientia est.*

VERS. 27. — QUI DAT PAUPERI, VOS INVENIET ; QUI REPEGIT REPRICANDUM, SUSTINET PENURIAM. Hebr. : *Ei qui dat pauperi, non erit defectus ; et viri qui obsecravit oculos suos, multitudine maledictionum. Favenerit Domino, qui miseretur pauperis, superius legitis, esp. 19. Mirum constat, distributis facultatibus omnibus, devenisse ad summam paupertatem, quibus tamen nihil defuit ; sed cum Paulo didicerunt : *In quibus sum, sufficiens esse. Scio et humiliari, scio et abun-**

*dare ; ubique et in omnibus institutus sum, et satiare, et curare, et abundare, et penuriam pati, Phil. 4 ; et alibi : *Sicut egentes, multos oculos occupantes nunquam nihil habentes, et omnia possidentes, 2 Cor. 8. Quamvis ergo ad spontaneam paupertatem nulli sanctorum deveniret, nunquam tamen defectum aut penuriam sustinent. Hebraei, apud quos nunquam tantæ laudis fuit voluntaria paupertas, aliter exponunt hunc locum : nempe, qui largitur pauperi, nunquam eâ ratione ad egestatem perveniet ; et ut verum fateamur, dare pauperi, et elemosinas facere, aliud genus virtutis est ab eâ quæ quis largitur et una vice malè dispensare omnia ; et audas scem sequi Christum, quàm paulatim et quotidie dare. Qui abscondit oculos suos. In oculis est magna pars misericordie ; benignus aspectus dicitur consolatur pauperem ; quem aspectum benignum qui negat, valde crudelis est. Qui libenter pauperes intinet, etiam desit illi animus liberalis alterius necessitatem sublevandi, tamen interim, dum oculos figit in egenos, intus in animo operatur Deus, ut velit facere quòd externus oculus faciendum non potest negare. Et que tandem præstat illi qui ne oculum quidem dignatur accommodare ? Vestem à dorso exire debueras, panem vel è fœnibus propriis demere, et intrante stomacho mediam pati ; debueras laborare manibus, ut vult Paulus, Ephes. 4, quo habes aliquid quòd des pauperibus, et tu ne vultu aut aspectu misericordiam præstas ? quavis exortationibus et orationibus dignus est. Maledictionibus intelligi possunt ab hominibus, quòd plurimè de eo loquuntur mali, vel potius maledictiones Dei, qui talem virum intus non dignatur, cujus aspectus benedictionibus plenus est. *Benedictiones in Scripturis, rerum copiam et donorum multitudinem indicare, nemo est qui ignoret ; benedictionibus Dei quicunque destitutus est, merito multus vel plenus maledictionibus vocari potest.***

VERS. 28. — CUM SOBRIERINT IMPII, ABSCONDUNTUR HOMINES ; CUM ILLI PERIERINT, MULTIPLICANTUR IUSTI. Bonum republica consistere in his potissimum qui primas tenent, si modò justitiâ et equitate moderentur, significat proverbium ; alioqui cum impii creverint et elevati fuerint, et republice gubernacula tenuerint, nulla rerum copia est, sed ne hominum quidem. Qui verò homines sunt, nullam civitatem cum patrimonio relinquere, solamine vertere, quàm impiorum sustinere tyrannidem, que nostrâ reat fieri vidimus, et quæram aliqua pars laicis. Absconduntur homines, intelligi potest, vel quòd fugâ dilabantur, vel quòd iniquis judiciis assumpti non contempant. Rursus rerum vicissitudo, impis Dei violentiâ assumptis, non est, nullata tyrannide et persecutione in Christianos, multi apparuerunt justi qui prius latuerant. Persecutionis tempora proverbialiter brevitate perstrinxit Salomon. Typice possunt hinc ad animæ statum referri, in quâ cum fuerint clerici concupiscentia carnales que sunt animales, non sapientes ea que Dei sunt, viris animæ sensus, hoc est, intellectus et ratio, que Deum agnoscent et colit, absconditur, occultatur, hoc est, functiones suas non exercet.

Abolitis tamen tandem malis cupidinibus, et per temperantiam et Dei gratiam profugalis ab animæ regno, justitia opera plurima exstabit. Quòd si ad Eccle-

## CAPUT XXIX.

1. Viro qui corripientem durâ cervicè contemnit, repentinus ei superveniet interitus, et cum sanitas non sequetur.

2. In multiplicatione justorum lætabitur vulgus ; cum impij sumpserint principatum, gemet populus.

3. Vir qui amat sapientiam, lætificat patrem suum ; qui autem nutrit scorta, perdet substantiam.

4. Rex justus erigit terram ; vir avarus destruet eam.

5. Homo qui blandis fictisq; sermonibus loquitur amico suo, rete expandit gressibus ejus.

6. Peccantem virum iniquum involvet laqueus ; et justus laudabit atque gaudabit.

7. Novus justus causam pauperum ; impius ignorat scientiam.

8. Homines pestilentes dissipant civitatem ; sapientes verò avertunt furorem.

9. Vir sapiens, si cum stulto contenderit, sive irascatur, sive rideat, non inveniet requiem.

10. Viri sanguinum odorem simplicem ; justus autem querant animam ejus.

11. Totum spiritum suum profert stultus ; sapientes differit, et reservat in postorom.

12. Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios.

13. Panem et creditor obliaverunt sibi ; utriusque illuminator est Dominus.

14. Rex qui judicat in veritate pauperes, thronus ejus in æternum firmabitur.

15. Virga atque correptio tribuit sapientiam ; puer autem, qui dimittitur voluntati suæ, confundit matrem suam.

16. In multiplicatione impiorum multiplicabuntur scelera ; et justus rotas eorum videbunt.

17. Erodi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ.

18. Cum propheta defecerit, dissipabitur populus ; qui verò custodit legem, beatus est.

19. Servus verbus non potest erudiri, quin quòd dicit intelligit, et respondere contemnit.

20. Vidisti hominem velocem ad loquendum ? stultitia magis speranda est, quàm illius correptio.

21. Qui delicatè a pueritiâ nutrit servum suum, postea sentiet eum contumacem.

22. Vir iracundus provocat rixas ; et qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior.

23. Superbum sequitur humilitas, et humilem spiritus suscipit gloria.

24. Qui cum fure participat, odit animam suam ; adjuvantem audit, et non indicat.

25. Qui timet hominem, cito corrumpet ; qui sperat in Domino, sublevari.

S. S. XVI.

sio regnum et legitimam administrationem referantur et hæreticorum violentiam, æquè facilis et aptus appareret sensus.

## CHAPITRE XXIX.

1. L'homme qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout d'un coup par une chute mortelle ; et il ne guérira jamais.

2. Quand les justes se multiplieront, le monde sera dans la joie ; et quand les méchants prendront le gouvernement, le peuple gémera.

3. Celui qui aime la sagesse, sera la joie de son père ; mais celui qui se lie avec les prostituées, perdra son bien.

4. Le roi juste fait fleurir son état ; et l'homme avare le détruit.

5. Celui qui tient à son ami un langage flatteur et déguisé, tend un filet à ses pieds.

6. Le filet enveloppera le méchant qui pêche ; et le juste louera Dieu, et se réjouira.

7. Le juste prend connaissance de la cause des pauvres ; mais le méchant ne s'informe de rien.

8. Les hommes corrompus détruisent la ville ; mais les sages apaisent la fureur.

9. Si le sage dispute avec l'insensé, soit qu'il se fâche, ou qu'il rie, il ne trouvera point de repos.

10. Les hommes de sang baissent le simple ; mais les justes cherchent à lui conserver la vie.

11. L'insensé répand tout ce qu'il a dans l'esprit ; le sage ne se hâte pas, et se réserve pour l'avenir.

12. Le prince qui écoute favorablement les faux rapports n'aura que des méchants pour ministres.

13. Le pauvre et le créancier se sont rencontrés en ce que le Seigneur est celui qui éclaire l'un et l'autre.

14. Lorsqu'un roi juge les pauvres dans la vérité, son trône s'affermira pour jamais.

15. La verge et la correction donnent la sagesse ; mais l'enfant qui est abandonné à sa volonté, courra sa mère de confusion.

16. Les crimes se multiplieront dans la multiplication des méchants, et les justes en verront la ruine.

17. Élevez bien votre fils, et il vous en isolera, et il deviendra les délices de votre âme.

18. Quand il n'y aura plus de prophétie, le peuple se dissipera ; mais celui qui garde la loi du Seigneur est heureux.

19. L'esclave ne peut être corrigé par des paroles ; car il entend bien ce que vous lui dites, et il néglige d'y répondre.

20. Avez-vous vu un homme prompt à parler ? Attendez plutôt de lui des folies, que non pas qu'il se courre.

21. Celui qui nourrit délicatement son serviteur dès son enfance, le verra ensuite se révolter contre lui.

22. L'homme qui écoute excite des querelles ; et celui qui se fâche aisément, sera plus prompt à pécher.

23. L'humiliation suivra le superbe, et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit.

24. Celui qui s'associe avec un voleur, hait son âme ; il entend qu'on le prend à serment, et il ne le décite point.

25. Celui qui craint les hommes, tombera bientôt ; celui qui espère dans le Seigneur, sera élevé.

Septuag. vertunt: *Socius est viri adestis*. Proverbum docet omnem obedientiam et honorem habendum parentibus, quibus in bonis quidem externis debent liberi facere injuriam, aut offendere; imò præterquam quòd stultè faciunt, in Deum gravissimè peccaverunt, qui bona parentum invitè parentibus auferunt, id quod non minus rapina est, quam aliena rapere.

VERS. 25. — QUI SE LACTAT ET ULATAT, JURGIA CONCITAT; QUI VELO SPERAT IN DOMINO, SALVABITUR. Hebr.: *Latus nimis exaltabit sibi; qui confidit in Domino, impinguabitur*. *Latus* sive *amplius* animo, in malam partem accipitur, pro eo qui magnis desideriis natatur, et desideria modis omnibus velit complere. Alioqui apud Prophetam: *Os nostrum patet ad vos, cor nostrum dilatatum est*, 2 Cor. 8. *Lacrima cordis* est ampla charitas et amor, sive magnam desiderium salutis eorum et fidelium. Caterum hoc in loco, *latus corde*, quò undique rapit, et festinat discurrere, et insatiabili opum desiderio laborat, dum multos afficit injuriis, multos habet inimicos, et *latus exaltabit*. Sed qui super Dominum (sic enim legitur Hebraei) spera collocavit, à nomine quòpiam rapit, mori potius eligens quam alienum deprædari, hinc honestus et sufficiens victus nunquam deerit; imò delicias affluit, si non corporis, certò animi illius pinguescat, et crassescat coelesti pinguedine, de qua loquitur Psal. 63: *Sicut utripe et pinguedine repletur animus meus*. Aliter: *Latus animo* est qui ad utilitatem festinat, qui nihil vult pati ab aliis; hic tunc et jurgia exaltabit; sed speret in Domino, et illud impleat: *Alti vindicta, ego retribuam, dicit Dominus*, Rom. 12. *Impinguabitur* tranquillitate conscientie suae, pacem habens cum omnibus hominibus, qualem in 10. est.

VERS. 26. — QUI CONTINET IN CORDE SPO, STULTUS EST; QUI AUTEM GRADITUR SUPERBES, ILLE LACRABITUR. Hebr.: *Qui ambulat in superbia, ipse evadet, supple, angustias et pericula*. *Ambulat autem in superbia*, qui juxta præcepta sapientie vivit, et actiones suas moderatur; ipse fortassis ad tempus angustias poterit sustinere; tamen evangelicis instructus præceptis, in quibus vera Sapientia loquitur, eripietur tandem ab omni angustia poenæ et mortis; quoniam valde interim infelix videatur quilibet, qui sine prudentia innitentes, et confidentes in seipais, tanquam in corde habuerint omnem sapientiam, revera sunt stulti; nam *omnis homo et se mendax et stultus est*. Monet proverbium hominem sine conditione et fine, ut qui ignorantia propria sit venturus ad perditionem, nisi relicta stultitia et fiducia in seipso, totam spem suam ponat in Domino, que evangelica sapientia est.

VERS. 27. — QUI DAT PAUPERI, VOS INVENIET; QUI REPERIET REPRICANDUM, SUSCIPIT PUNIAM. Hebr.: *Et qui dat pauperi, non erit defectus; et viri qui abscondit oculos suos, multitudine maledictionum*. Favenerat Domino, qui miseretur pauperis, superius legitur, esp. 19. Purissime constat, distributis facultatibus omnibus, devenisse ad summam paupertatem, quibus tamen nihil defuit; sed cum Paulo didicerunt: *In quibus sum, sufficiens esse*. Scio et humiliari, scio et aban-

dare; ubique et in omnibus institutus sum, et satiare, et curare, et abundare, et penuriam pati, Phil. 4; et alibi: *Sicut egentes, multos oculos occupantes nunquam nihil habentes, et omnia possidentes*, 2 Cor. 8. Quamvis ergo ad spontaneam paupertatem nulli sanctorum deveniret, nunquam tamen defectum aut penuriam sustinent. Hebraei, apud quos nunquam tantè laudis fuit voluntaria paupertas, aliter exponunt hunc locum: nempe, qui largitur pauperi, nunquam eà ratione ad egestatem perveniet; et ut verum fateamur, dare pauperi, et elemosinas facere, aliud genus virtutis est ab eà quæ quis largitur et una vice malit dispensare omnia; et audes scem sequi Christum, quam paulatim et quotidie dare. *Qui abscondit oculos suos*. In oculis est magna pars misericordie; benigni aspectus dicitur consolatur pauperem; quem aspectum benignum qui negat, valde crudelis est. Qui libenter pauperes intinet, etiam desit illi animus liberalis alterius necessitatem sublevandi, tamen interim, dum oculos figit in egenos, intus in animo operatur Deus, ut velit facere quòd externus oculus faciendum non potest negare. Et que tandem præstat illi qui ne oculum quidem dignatur accommodare? Vestem à dorso exire debueras, panem vel e fascibus propriis demere, et intrante stomacho mediam pati; debueras laborare manibus, ut vult Paulus, Ephes. 4, quo habes aliquid quòd des pauperibus, et tu ne vultu aut aspectu misericordiam præstas? quando exortationibus et male dictis dignus est. *Maledictiones* intelligi possunt ab hominibus, quòd plerum de eo loquantur mali, vel potius *maledictiones Dei*, qui talem virum intus non dignatur, cujus aspectus benedictionibus plenus est. *Benedictiones in Scripturis*, rerum copiam et donorum multitudinem indicare, nemo est qui ignoret; benedictionibus Dei quicunque destitutus est, merito *multus vel plenus maledictionibus* vocari potest.

VERS. 28. — CUM SOBBERENT IMPII, ABSCONDENTUR HOMINES; CUM ILLI PERIRENT, MULTIPLICABUNTUR JUSTI. Bonum republica consistere in his potissimum qui primas tenent, si modò justitia et æquitate moderentur, significat proverbium; alioqui cum *impii creverent* et elevati fuerint, et republice gubernacula tenerent, nulla rerum copia est, sed ne hominum quidem. Qui verò homines sunt, nullam civitatem cum patrimonio relinquere, solamine vertere, quam impiorum sustinere tyrannidem, que nostrà vult fieri vidimus, et queram aliqua pars *sanus*. *Abscondentur homines*, intelligi potest, vel quòd fugà dilabantur, vel quòd iniquis judiciis assumpti non contempant. Rursus rerum vicissitudo, impis Dei vindictà assumptis, non est, nullata tyrannide et persecutione in Christianos, multi apparuerunt justi qui prius latuerant. Persecutionis tempora proverbialis brevitas perstrinxit Salomon. Typice possunt hæc ad animæ statum referri, in quò cum fuerint clerici concupiscentia carnales que sunt animalis, non sapientes ea que Dei sunt, viris animæ sensus, hoc est, intellectus et ratio, que Deum agnoscent et colit, absconditur, occultatur, hoc est, functiones suas non exercet.

Abolis tamen tandem malis cupidinibus, et per temeritatem et Dei gratiam profugalis ab animæ regno, justitia opera plurima exstabit. Quòd si ad Eccle-

## CAPUT XXIX.

1. Viro qui corripientem durè cervicè contemnit, repentinus et supervenit interitus, et cum sanitas non sequetur.

2. In multiplicatione justorum lætabitur vulgus; cum impij sumpserint principatum, gemet populus.

3. Vir qui amat sapientiam, lætificat patrem suum; qui autem nutrit scorta, perdet substantiam.

4. Rex justus erigit terram; vir avarus destruet eam.

5. Homo qui blandis fictis sermonibus loquitur amico suo, rete expandit gressibus ejus.

6. Peccantem virum iniquum involvet laqueus; et justus laudabit atque gaudet.

7. Novus justus causam pauperum; impius ignorat scientiam.

8. Homines pestilentes dissipant civitatem; sapientes verò avertunt furem.

9. Vir sapiens, si cum stulto contenderit, sive irascatur, sive rideat, non inveniet requiem.

10. Viri sanguinum odorem simplicem; justi autem querant animum ejus.

11. Totum spiritum suum profert stultus; sapientes differit, et reservat in postor.

12. Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios.

13. Panem et creditor obliaverunt sibi; utriusque illuminator est Dominus.

14. Rex qui judicat in veritate pauperes, thronus ejus in eternum firmabitur.

15. Virga atque correptio tribuit sapientiam; puer autem, qui dimittitur voluntati suæ, confundit matrem suam.

16. In multiplicatione impiorum multiplicabuntur scelera; et justi roinas eorum videbunt.

17. Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias anime tue.

18. Cum propheta defecerit, dissipabitur populus; qui verò custodit legem, beatus est.

19. Servus verbis non potest erudiri, quin quòd dicit intelligit, et respondere contemnit.

20. Vidisti hominem velocem ad loquendum? stultitia magis speranda est, quam illius correptio.

21. Qui delicatè a pueritè nutrit servum suum, postea sentiet eum contumacem.

22. Vir iracundus provocat rixas; et qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior.

23. Superbum sequitur humilitas, et humilem spiritus suscipit gloria.

24. Qui cum fure participat, odit animam suam; adjuvantem audit, et non indicat.

25. Qui timet hominem, cito corrumpet; qui sperat in Domino, sublevari.

S. S. XVI.

sio regnum et legitimam administrationem referatur et hæreticorum violentiam, æquè facilis et aptus appareret sensus.

## CHAPITRE XXIX.

1. L'homme qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout d'un coup par une chute mortelle; et il ne guérira jamais.

2. Quand les justes se multiplieront, le monde sera dans la joie; et quand les méchants prendront le gouvernement, le peuple gémera.

3. Celui qui aime la sagesse, sera la joie de son père; mais celui qui se lie avec les prostituées, perdra son bien.

4. Le roi juste fait fleurir son état; et l'homme avare le détruit.

5. Celui qui tient à son ami un langage flatteur et déguisé, tend un filet à ses pieds.

6. Le filet enveloppera le méchant qui pêche; et le juste louera Dieu, et se réjouira.

7. Le juste prend connaissance de la cause des pauvres; mais le méchant ne s'informe de rien.

8. Les hommes corrompus détruiront la ville; mais les sages apaisent la fureur.

9. Si le sage dispute avec l'insensé, soit qu'il se fâche, ou qu'il rie, il ne trouvera point de repos.

10. Les hommes de sang baissent le simple; mais les justes cherchent à lui conserver la vie.

11. L'insensé répand tout ce qu'il a dans l'esprit; le sage ne se hâte pas, et se réserve pour l'avenir.

12. Le prince qui écoute favorablement les faux rapports n'aura que des méchants pour ministres.

13. Le pauvre et le créancier se sont rencontrés en ce que le Seigneur est celui qui éclaire l'un et l'autre.

14. Lorsqu'un roi juge les pauvres dans la vérité, son trône s'affermira pour jamais.

15. La verge et la correction donnent la sagesse; mais l'enfant qui est abandonné à sa volonté, courra sa mère de confusion.

16. Les crimes se multiplieront dans la multiplication des méchants, et les justes en verront la ruine.

17. Elevez bien votre fils, et il vous en isolera, et il deviendra les délices de votre âme.

18. Quand il n'y aura plus de prophétie, le peuple se dissipera; mais celui qui garde la loi du Seigneur est heureux.

19. L'esclave ne peut être corrigé par des paroles; car il entend bien ce que vous lui dites, et il néglige d'y répondre.

20. Avez-vous vu un homme prompt à parler? Attendez plutôt de lui des folies, que non pas qu'il se corrige.

21. Celui qui nourrit délicatement son serviteur dès son enfance, le verra ensuite se révolter contre lui.

22. L'homme qui écoute excite des querelles; et celui qui se fâche aisément, sera plus prompt à pécher.

23. L'humiliation suivra le superbe, et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit.

24. Celui qui s'associe avec un voleur, hait son âme; il entend qu'on le prend à serment, et il ne le décite point.

25. Celui qui craint les hommes, tombera bientôt; celui qui espère dans le Seigneur, sera élevé.



noscere, primum sententiam ferat, tum potissimum in causâ pauperum; et illa intelligentia justum iudicem magis ostendit, quam sollicitudo in causâ divitem, à quibus heri aliqui fortassis expectat. Utinamque favoris suspicio esse potest, in causâ pauperis justitia laus esse sollicitum esse, inquam, ut veritas cognoscatur. *Iniquus non intelligit scientiam*, hoc est, intelligentiam et cognitionem causæ pauperis. Iniquus iudex non dabit operam ut cognoscat. Sic Aben-Ezra non ad aliam scientiam refert quam intelligentiam æqui et iniqui in iudicio. Proverbum ponit discrimen inter iudicem justum et iniquum, et docendo monet ante omnia intelligentiam esse dandam iudici, ne quid illam lateat eorum que ad causam spectant.

VERB. 8. — HOMINES PESTILENTES DISSIPANT CIVITATEM, SAPIENTES VERO AVERTUNT PUDOREM. Hebr.: *Homines derisionis illaqueabant civitatem, sapientes vero avertunt iram*. Interpres, secutus Septuaginta, frequenter vertit pestilentia, hanc vocem Hebræam פֶּשֶׁעַ, aliquando derisionem, ut superius non semel monuimus. Viri derisores, sive pestilentes, sunt doctores mali; et in cathedra pestilentia non sedet, Psal. 7. Hebr., derisorum, qui videlicet majorum leges et præcepta floccifacientes, pro sanâ doctrinâ ridiculâ quædam effundunt. Nam revera deliramenta et ridicula nugæ sunt ea quæ docent hæretici nostri temporis, si cum Patrum sacrosanctis canonibus conferantur. Hi illaqueabant civitatem, hoc est, homines civitatis sapient, et secum trahunt in impiam et ridiculam doctrinam, in quam docent civitatem terrenam. *Sed sapientes avertunt iram Dei à civitate*. Possimus Ecclesiam intelligere, cuius magna pars illaqueata et circumventa à derisoribus fuit, non solum antiquis, sed his Lutheranorum temporibus, à sapientibus autem et doctis pastoribus ad sanam doctrinam reversa iram Dei evasit. Simplicissimus sensus erit, si per viros derisores intelligamus magistratus imprudentes et iniquos, qui civitatis et reipublice salutem negligentes, civitatem dissipant, dum neque utilitati publicæ, neque concordia civium student. Et ubi non est gubernator, populus corrumpit, discordis et aliis malis illaqueatus, ut est in Hebræo. Sapientes vero gubernatores avertunt iram Dei, supple *que facit hypocritam regnare*. Aliter viri derisores, qui contemnunt leges et derident regem, illaqueabant civitatem, ut in servitutem redigatur; sed sapientes placabunt iram regis, sive terreni, sive cælestis, juxta duas priores expositiones. Docet proverbium salutem eum cuiuslibet civitatis, tum civitatis Dei, hoc est, Ecclesie, in prudentiâ gubernatorum consistere.

VERB. 9. — VIR SAPIENS SI CUM STULTO CONTENDIT, SIVE IRASCATUR, SIVE IDEAT, NON INVENIET REQÜEM. Sensum bene reddidit interpres. Verba Hebræica sic habent: *Vir sapiens iudicatus cum viro stulto, nunc irascatur, nunc videbit, et non est requies*. Proverbum indicat stultum esse incorrigibilem. Stultum ubique intelligimus hominem sapientiæ divinæ expertem, qui nullâ ratione, nullâ sapientiâ castigari potest. In iudicio ratio reddi solet, quam stultus aliquando irâ,

aliquando derisione comotus elevare, eludere, neque quiete aget. Sunt qui iram et risum ad sapientem referunt; q. d.: Sapientis qui in iudicio contendere, vel potius iudicium subire, et ex æquo iudicari sustinet cum stulto, nunquam quiescit, sive irascatur sive rideat; hoc est: Sive serio agat, sive jocò, hominem non poterit vincere, neque ad finem perducere liem, ut aliquando quiescat. Prior expositio est melior. Nullus erit litigandi finis, nam stultus nunc irascendo, nunc subsannando, iudicii normam et æquam rationem illudet; q. d.: Cum stulto agendum est non æquitate rationis, quam non novit, sed castigationibus et flagris, ut superius lectum est. *Virga in dorso ejus qui indiget sapientiâ*, Prov. 10.

VERB. 10. — VIRI SANGUINUM OBERUNT SIMPLICEM; JUSTI AUTEM QUÆRUNT ANIMAM EJUS. Hebr.: *Viri sanguinum odio habebunt integrum, vel perfectum; sed recti querunt animam ejus*. Homicidæ, sicarii et perditissimi quique homines, præter alia facinora que perpetrant, etiam simplicem viam, sive, ut est in Hebræo, perfectum, odio habere solent, ut qui, si non verbis, at viâ et operibus suis eorum vivendi rationem damnat; q. d.: Mira est malorum hominum et homicidarum cæcitas, qui usque adeo longè absunt à perfectione virtutis, ut eam in aliis sustinere non possint. Ægrota in corpore aliena sanitas non est molestâ; quæque sub famo, non alienâ saturitate torquetur; nostro negotio et sudore, non alieno otio fatigamur. Soli malefici et homicidæ, qui nihil habent virtutis, alienâ cruciantur honestate et perfectione. In summam detestationem homicidæ tendit clausula. *Sed querunt animam ejus*, hoc est: Interfectum simplicem hominem, sive perfectum, vindicabunt recti et æqui iudices, et non permittent homicidæ grassari impune, et fundere sanguinem innocentem; q. d.: Hoc imprimis spectat ad æquos iudices, qui ut in aliis causis pauperum diligenter cognoscere studebunt, ne pauperes opprimant, ita interfecto simplice et perfecto viro, factâ inquisitione, querunt animam, hoc est, sanguinem interfecti. Aliter: *Recti querunt animam ejus*, supple *perfecti*, hoc est, voluntatem ejus, dabunt operam illius implere desiderium; vel etiam, querunt animam, ab eo consilium petent, sequentur illius sententiam. Prima expositio loco presentis maxime quadrat.

VERB. 11. — TOTUM SPIRITUM SUUM PROBERT STULTUS; SAPIENS DIFFERT ET RESERVAT IN POSTERUM; VEL IN POSTERUM QUIESCERE FACIET EUM. Totum spiritum, hoc est, totam iram, vel quicquid habet in corde cum litigat in iudicio contra sapientem, ut respondat priori clausula, ubi lectum est: *Irascatur et ridebit, et non erit quies*. Aliter: *Stultus totum spiritum profert*. Nullum majus stultitiæ argumentum est quam non posse suum servare secretum; totum statim effundit quicquid animus concepit, summa stultitia est. Aliter, totum spiritum, hoc est, totam voluntatem suam, et desiderium et appetitum profert, et opere periclit; q. d.: Stultus est qui non potest refragare, nec cohibere appetitum et brutam portionem animæ, quæ valde stulta est, præsertim si acta proferatur, si sese

ostendet in opere. Sapientis verò in posterum reservabit, vel faciet quiescere eum, spiritum supple, et sunt qui referunt ad stultum; q. d.: Sapientis cohibebit spiritum stulti, juxta primam expositionem, cum in iudicio litigaverit, et stultus valde incandescens, quæcumque inseri flava bilis, dixerit. Sapientis reddita ratione quiescere faciet illius furorē. Aliter: *Sapientis faciet quiescere suum spiritum*, hoc est, suum appetitum, et desiderium cuiusque rei, ut nihil faciat absque maturo iudicio, ut nihil precipitentur, nihil ex primo motu, sed in posterum faciet quiescere, ut quid cum ratione facere debeat, perpendat. Prima expositio videtur magis loco quadrare, juxta illud: *Cor prudentis possidebit sapientiam*, Prov. 18.

VERB. 12. — PRINCEPS QUI LIBENTER AUDIT VERBA MENDACII, OMNES MINISTROS HABET IMPIOS. Proverbum inquit principes ut caveant adulatores, quod non possunt facere, nisi veritatem audire velint. Ministri principum contendunt, quis inter eos regi maxime possit placere, voluntatem et desiderium regis ante omnia spectant; quod si rex veritatem ubique libenter audit, probos habebit ministros, qui nihil apud eum ineantur. Verum ubi semel corruptus est regis animus, et improbus effectus, ut nolit audire veritatem, ministri ejus, qui ex eo pendunt, qui non videntur alium habere Deum, tantopere student placere regi, ut nunquam veritatem præserte rege loquantur, atque eâ ratione improbi evadant, in regem et rempublicam peccantes; imò maxime in Deum, qui ipsa veritas est; eâ ratione quoque opprimuntur et pereunt boni et innocentes viri, pessimique quique ad publicas functiones vocantur; justitiâ oppressa pessimum eunt omnia. O quanti reipublicæ et omnium virtutum clades, ubi exosam habet veritatem princeps! Cujus rei utinam nullum habemus nostræ ætatis exemplum, utinam non tantam conquærendi occasionem!

VERB. 13. — PAUPER ET CREDITOR OBLIVISERUNT SIBI; UTRIUSQUE ILLUMINATOR EST DOMINUS. Creditor, vox Hebræica צַדִּיק, duo diversa significans, reddi sensum ambiguum; utcumque in defensionem interpretis, sive creditor, sive fenerator vertatur, à neutrà significatione vocis Hebræica multum abhorret; significat enim contractionem vel fraudem. Hebræi fere passivè intelligunt, qui confuncti sunt paupertate et inopiâ, vel, qui fraudes passi sunt; noster interpres potius eum qui opprimat fenerator. Proverbum indicat omnibus sperandum esse in Domino, sed præcipiè pauperibus et oppressis qui non habent in hac vitâ in quo consolationem capiant. Pauper igitur et vir contritionum, qui contritus est, vel vir fraudum, qui fraudes passus est, frequenter occurrunt; nam simile gaudet suo simili, ut invicem consolationem capiant. Sed dum in tenebris quodammodo paupertatis et miseriarum versantur, mutuum consolationem non inveniunt; unus non potest alterius oculos illuminare, miseriam sublevare, seu opem ferre, sed ambo destituti ope humanâ, ad Dominum per preces et fiduciam recurrunt, qui amborum oculos illuminat molestis hujus vite propemodum excecatos. *Illuminare oculos coram est*

necessitatis subvenire, sive cibum dare in tempora suo, quod est oculos illuminare, juxta Hebræum, ut legitur de Jonathâ, qui summatione virge induxit in sanum mentis, et convertit nunum suum ad eos suos, et illuminati sunt oculi illius, 1 Reg. 14, vel illuminare oculos est patientiam præbere; et in patientiâ vestra possidebitis animas vestras, Luca 21. Alius erit sensus, si sequamur versionem nostri interpretis, cujus etiam meminit Aben Ezra. *Pauper et vir fraudum* (sic enim vertit Chaldeus), qui prædatus est illius opes, facti sunt obvi, hoc est, contrariis viis incedunt, hic per latam viam que ducit ad perditionem, ille per æreant viam que ducit ad vitam. *Illuminat amborum oculos Dominus*, sed alterius oculum, quò ad prosperitatem hujus temporis respicit, solum suum faciens viri asper bonos et malos, Matth. 6. Atqui hujus solis radiis illuminat oculum fraudulentum viri, quibus plus videt in rebus caducis. Sed pauperis oculum illuminat Dominus, ut ea expectet que nec oculis videt, nec auribus audit. Potest in bonam partem capi, ut sit sensus: *Utriusque oculos illuminat Dominus*, utriusque spem præbet, uni videlicet in patientiâ sub; alteri verò, per penitentiam et redemptionem peccatorum, per eleemosynam, dum pauperi occurrit; et huic sensui quadrat quod sequitur.

VERB. 14. — REX QUI FIDUCIAT IN VERITATE PAUPERES, TURBOS ZEPUS IN ÆTERNUM FIRMABITUR. Judicare in veritate pauperes, est non honorare faciem divitum qui litigant contra eos, sed verum iudicium proferre. Solent fere pauperes opprimi in iudicio, eò quod ad regem non pateat accessus illis; divites numeribus ubique penetrant. Si pauperes judicati sunt cum reverentia, hoc est, absque acceptione personarum, quanto magis divitum personis non oportet accipere! Proverbum monet principes sui muneris, quod est pauperum præcipiè audire causas, potius quam divitum; nam divitibus non est periculum ne opprimantur in iudicio, si ad inferiores iudices veniant; ubique gratiam et favorem inveniunt, juxta illud: *Multi colunt personam potentis, et amici sunt dona tribuentis*, Prov. 19. Verùm pauperes in veritate judicare neque possunt neque audent omnes iudices, præsertim ubi sunt adversarii potentis. Coram minore iudice causa pauperis periclitabitur. Rex ut numeribus secreto nocte corrumpitur, illa neque quomquam timet, sed adversus quemcumque liberè sententiam proforo potest eum veritate et æquitate. Quod si fecerit, et causas pauperum velit judicare in veritate, firmabitur solum illius in æternum. Sapientia divina longè alius quam humanâ semper incedit vestigiis; nam opibus et potentia, divitum gratiâ atque amicitia, ad regnum perveniunt, armis et munitionibus stabili solet et retineri diuturna. Contra hæc, cælestis planè Satimonis sapientia, pauperum defensionem quàm diutissimè solum firmari posse docet, quid qui pauperibus patrocinatur, seu opem ferre, sed ambo destituti ope humanâ, ad Dominum per preces et fiduciam recurrunt, qui amborum oculos illuminat molestis hujus vite propemodum excecatos. *Illuminare oculos coram est*

**VERS. 15.** — VIRGA ET CORRECTIO TIBI DENT SAPIENTIAM; PERLECTAM QUI DIMITTIT VOLUNTATI SUAE, CONFUNDIT NATEM SUUM. IN SERVO QUODAM CUM CO QUOD SCRIPTUM EST SUPERIUS: *Sapientia colligita est in corde pueri, et virga disciplina fugabit eam*, Prov. 22. Aben Ezra et alii Hebraei sensum reddunt paulo diversum ab eo quem versu omnium interpretum, quos ego vidi, prae se ferit, nempe ut *virga et correctio instrumentali- ter copiantur, et subaudiatur sapiens, vel pater, vel quicumque actor sapientiae*, debet enim per virgam et correptionem. Nam virga figurè sagittam oportet tribusquo sapientia possit intrare. Et praeterca est instrumentum et signum humanæ iustitiae (*causa enim reprobis coram hominibus iustitia est ad malum omnia tem- pora*, Gen. 47), ut ex se sapere non possit, sed virga et castigatio est eius opus; aliqui valde rari ad frugem hitoriam, ad disciplinam rerum, ad inorem Dei, et per finem ad veram sapientiam perveniunt. Infantes in pueritia castigati sunt, dum etas est lon- ge a matre, pater autē et correctio dicitur *inducere matrem*, hoc est, a patre non castigati, neque ad frugem hominē exierunt; mater filius rogatur erudi- scere, quod iam indubitan fuisse filio, ut quem neque ipsa vult corrigere, neque signaturē patri, quan- vis maxime pars recte dicitur, ovis liberorum ad ma- trum spectat; nam pro eo disciplina quam sob matre adhuc accipitur, adolecenti in virtutum et litera- rum studio. Proverbiū innot peccolantem matrem ne sint nimium indulgentes erga liberos, ut solent pro mulieribus innot.

**VERS. 16.** — EX MULTITUDINE IMPORUM MULTA LOCA- MENTE SCILLA, ET IUSTI REUSUS DOMUS VIDENT. Proverbiū docet consolationem iustis, qui cum viderit tot improbos tanta firmitate perpetrare mala, nisi per patrem domi in consolationem Scripturam spem habuerit. *Reusos* est nihil esse illi miserius, dicente Paulo: *Si in loco non videtur in Christo sperantes esse, miserabiliora magis conditione hominibus*, 1 Cor. 13. Salomon hoc in loco docet, ut modo iustis consolationem praebet, adversus improbitatem malorum, quod David: *Adhuc sustinuit, et non erit peccator*; Psal. 58: *In multitudine, vel unitate iniquitatis in iniquitate, bene habet sensus: in iniquitate iniqua perpetranda esse peccato- rum improbi, et quo peccata sunt, tanto sunt audacior- es; quo peccata sunt, tanto peccatores in mundo sunt iusti; mitis ambulant impij maleficere, mitis coadere possunt. Sicut et transgressio, que vulgo fit impune, approbata videtur, ut iam non sit mirum si in multitudine malorum mitis iusti mala et iusti ad iustitiam non videatur esse locus, iusti videntur non posse subsistere in mundo; quos tamen Salomon homo animo esse iubet: nam futurum ad Ireri corruat impij, tamen eorum spectantibus iustis. Nam ut hominum effugiat manus, certē Dei iudicium non effugiet, et tanto mitius, quanto plura commiserint, tanto tūque spectantibus iustis. Sicut ex Hebraeis qui verbum *Reusos* est habet, interpretantur, *quid dicit, iusta illud: Non videtur dixit frater tuus, hoc est, non lateris in morte fratris tui*.*

**VERS. 17.** — ERUDI FILIUM TUUM, ET REFRIGERAT TE, ET DABIT DELICIAS ANIMAE TUAE. *Corripo* diximus verbum Hebr. 23 significare erudire, *Corripere, sive castigare*. Et Salomon iam testis de correptione et castigatione pueritiae locus est, sine qua ad frugem non potest pervenire, sine qua iam seipsum quom parentes igno- minia non poterant, non afficere liberi. Quae res si pater non excitat ad erudiendos liberos, iuventur saltem quantum sibi habituri amonitionem, quantum recreantem et huius vite delicias ex liberis bene iu- stis suis. *Refrigerat te*, Hebr. . *quiescere te facit*, vel *requiem dabit tibi*. Si bene castigaveris filium in pueritia, nihil postea cum eo habebis negotij, semper obtemperantem invenies; *vel requiescere te facit in senectute tua*, laboris ipse subdit, et domestica tra- ctata negotia, ea prudentia et destituta, ut sine quiescere possis. *Dabit quoque delicias animae tuae*; hoc est: *Sannam capies in animo voluptatem et laetitiam ex filio tuo iam sapiente, et tanto maiorem, quanto maiore curā filium erudiri curasti, ut non ser- vet legitimus: Filius sapiens letificat patrem*, Prov. 10. Facile enim non potest esse maior letitia vel recrea- tio patris, quam laudes audire filii. Proverbiū innot filios recte instituire et erudire, que res inquam quiescenti senectuti patris affert, et solatioque animae.

**VERS. 18.** — CUM PROPHECIA REVERENT, MISSIPATIT POPULUS: QUI VERBO CUSTODIT LEGEM, BEATUS EST. Verbum Hebr. 232 verti potest omnibus his modis: *Censura populi, aliam erit, deficit, vel rebellabit populus*. Vel demque *recedet populus*. Significat Hebraei hoc verbum 232 etiam plura. Sed ex his que possumus significare, nullum est quod huic loco non conveniat. *Cum non sit propheta*, Hebr. est *risio*; sic enim antiquitus propheta vacari solet, et propheta videns: nisi non fuerit pro luce sive ecclesiaste, et concionatores, qui docent et exponunt legem Dei, qui detestantur a maleficiendo, qui conjuvantur, et Dei iugem rebellibus incitant, si non sint, impera, viri potentes exhortari, ut dicit Paulus, in doctrinā *audē, et esse qui contentantur arguere*, Tit. 1, qui aetas interpretantur Scripturas, que divinis inspirata vilia nos ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in iustitia, 2 Tim. 3, ubi non sunt huius- modi pii concionatores, impium populum prius cas- sare a bonis operibus, et citius esse incipit: deinde penalis *defectus* ab illis que sunt religionis, tandem de- bellare pastoribus, non obediē. atque ipsa denum de- mudiari (nam illi signat hoc verbum quoque ab omni virtute, ut in hunc unum locum omnia etiam varia omnia verbi 232 significatione optime iudicent. Ita (si filius) disposita Spiritu sancto, ut verbum con- pundo et sterilitate in hac Scripturam legunt, nuda esset sensuum copia et fertilitas. *Et qui custodit legem, beatus est*, ut puta bonis omnibus huius vite frans. *Benedictus in celsitate, benedictus in agro, benedictus in civitate tui, et fractus terra tuae, etc.*, Deut. 28. *Sus spiritalis spiritualibus cooperantur*, 1 Cor. 2, die- mus: *Beati qui audiant verbum Dei, et custodiant illud*, Luc. 11. Proverbiū significat non satis esse quid

legem accepit populus Dei, nisi sint qui subinde populum sui officii commonefaciant; felicitatem eam in observatione divina legis, sed eam frequenter populus non observat, quia legem Dei per negligentiam non observat.

**VERS. 19.** — SERVUS VERBIS NON POTEST ERUDIRI, QUI QUOD DICIS INTELLIGIT, ET RESPONDERE CONTEM- NIT. Perquam necessari sunt in populo prophetae et fideles concionatores, qui ad observationem legis in- doceant, ut dictum est. Sunt tamen aliqui usque adeo servili ingenio, ut more Phrygia non nisi flagris cas- tigentur: *Verbis non castigabitur servus*, verbiis duntaxat; sed *virga in dorso imprudens*, et quod modo legitus: *Virga et correctio tribuit sapientiam*. Praeter verba igitur opus est etiam correptione. Ob- servemus hoc in loco Hebraicum qui frequens est, nempe supposito iugis vocis, *tantum*. Per verba non castigabitur servus, hoc est, per verba tantum. Similem loquendi modum et in novo Testamento legitimus: *Mulier, veni hora, et nunc est, quando neque in monte hoc, nec Hierosolymis adorabunt*, Joan. 4. Vel supple- tum est *tantum*; vel: *Et modo quo nunc adora- rant Hierosolymis et in monte hoc. Quod dicit intelli- git, et respondere contemnit*. Tametsi intelligat verba tua, quibus eum erudire conaris, tamen contemnet; q. d.: *Non potest erudiri verbis; hoc non est, quod non possit intelligere, quod capax non sit sapientiae*; non enim intellectus deest his qui suis cupiditatibus inserviunt, et legem non serviant, sed voluntas. Satis bene concionatores intelligunt, sed non est responso (sic enim Hebraei legunt), non est obedientia. Aliter iuxta Hebraicum: *Quando intelligit, non est responso*. Servus non potest erudiri verbis duntaxat, verum qui vir prudens et ingeniosus est, nec verbis quidem opus habet, non indiget responsione, hoc est, reprehensio- ne; satis est ut intelligat quid factus opus sit. Prior expositio est melior.

**VERS. 20.** — VIDENT HOMINES VELOCES AD LO- QUENDUM? STULTITIA NACIS SPERANDA EST QUAM ILLIUS CORRECTIO. Hebr.: *Vidit virum velocem in verbis suis? spes nullo pro illo. Quadrat in sensu cum eo quod scribitur: Vidit hominem sapientem sibi videri? magis illo spes habet sapientiam*. Nam qui preceptis est ad loquendum, videtur in sua sapientia considerari: Alio- qui: *Si omnia homo proloquitur audientiam, verbum ad lo- quendum, et tunc ad iram, Jac. 1. Nisi persuasum ha- berit esse ceteris prudentiorum, amaret audire magis quam loqui: sententiam suam proferre festinat, quasi ceterorum preferendam. Hic cum sit sapiens in oculis suis, que spes est ut aliquando sapientiam dicent ab aliis? Imo qui stultus est, et nec ignorat nec tri- bescit suam stultitiam, fatulis scientiam discet, et major spes est ut ad sapientiam aliquando perveniat. Ad loquentem festinat, qui docet antequam discat. Nos superius in huiusmodi fiducia in sapientia propria, sive in oculis propriis, ut prius lectum est, sive in verbis, ut hoc loco, ostensum et factam trilinguis haereticis et Iudaeis, qui cum neque charitatem habent de corde puro et conscientia bona, neque fidem non*

fictam, contenti sunt in vaniloquio, volentes esse legis doctores, non intelligentes, neque qui loquantur, neque de quibus affirmant, 1 Tim. 1. Proverbiū denique si- gnificat longe abesse a sapientia eos qui fatiles et vaniloqui sunt.

**VERS. 21.** — QUI DELICATĒ A SERVITĒ REFRAT SERVUS SUUM, POSTEA SENTIET EUM CONTEHAGERI. Hebr.: *Postquam erit filius, vel tandem erit, supple- ritus filius*. Quod ad sensum spectat historicum, quod- dammodo docet experientia servos et tenuiores factum homines prosperam non posse ferre fortunam; sed statim insollescere, alios prae se contemnere. Aliter ad domesticam curam spectat (cujus cura et prudens administratio non minima pars sapientiae est in patre- familiis), sic servos educare et instituere, ut quam maxime utiles esse queant. Erunt autem, si pro con- ditione servorum, non liberorum, fuerint in victu et vestitu tractati. Aliqui si in pueritia loco liberorum habiti sunt, in splendore vestitus, in mensis delicias, cum adoleverint, loco filiorum quoque esse volent. Hoc est quod indicat vox Hebr. 232, qui non signifi- cant *contemnens*, ut nos habemus, sed *filiosum*. Sic enim habet Hebraeus contextus: *Delicatus tractans a pueritia servum suum, postquam filius erit filius, vel tanquam filius; q. d.: Postea pro filio haberi vult, non pro servo. In hoc versiculo etiam Hebraei moralem sensum querunt: quasi Salomon non tam de servo loqueretur, quam de sensuiva parte et bruto appetitu in homine; qui si a principio nimis delicatus et magna libertate carnali laxetur, postea via poterit a ratione retrahi, conditionem suam gratius non agnoscat, sed cum demum ratione de imperio con- tendet. Allegorice in populum quadrat Iudaeum, qui cum servilis fuisset conditio, de servitute Aegyptiaca a Domino liberatus, et loco filii primogeniti magno honore habitus, hae dicit Dominus: *Filius meus primogenitus Israel; dixi tibi: Dimitte filium matris, ut serviat mihi*, Exod. 4; sed quanto maiore honore habitus, quanto maius beneficium concessus a Domino est populus Israel, tanto nimis tandem lo- ventus est obediens, ut scriptum est: *Introsuerunt eos in terram lactis et mellis manantem, circumque conside- rant et naturam servitutis fuerunt, et revertentur ad deos alienos, et revertent eis, detrahentes mihi, et irascuntur faciem meam*, Deut. 31. Nihil in hunc sen- sum eandem composuit Moyses: *Audite, caeli*.*

**VERS. 22.** — VIR INACRUCIOS PROBATUR AITAS: ET QUAERENDUM FACILIS EST, QUI AD ERUCIATU ERUCIATIONE. Sunt apud Hebraeos duo nomina quasi syno- nyma, *232 ira*, et *232 ferre*; quareque, dicitur Aben Ezra, hic vehementer est qui illis, namque *232* quam *232*, ut etiam quod non *232* quam *ira*; et tunc pro- cul abesse a sapientia ostendit Salomon. Hebraismus est: *Vir sen, qui obnoxius est, ut demum aetas ab ira*. Priorem partem huius versiculi habet *232* cap. 15: *Vir frangens precepta sua: quantum, ipse non vir ius, hoc est, 232 restituit, sed *232*, hoc est, 232; unde intelligimus hunc dicitur, quos Ezra distinguit, aliquando confundi. Ex ira magna et cro-*

brā multa sequuntur mala, nempe rixæ et discordiæ, sed ex furore plura : que cum neminem lateant, commemorare non est necesse. Proverbum docet sapientem sedatis esse affectibus, quos qui non novit moderari, litibus et multis prævaricationibus implicatus, non potest Sapientia vacare, cujus acquisitio lusus libelli scopus est.

VERS. 25. — SUPERBEN SEQUITUR HUMILITAS, ET HUMILEM SPIRITU SUSCIPIT GLORIA. Hebr. : Superbia hominis humiliabit eum, et humilitas spiritus levabit gloriam ; vel humilem spiritus suscipiet gloria. In sensu non est diversum ab Evangelio elogio : Qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur, plerumque in hac vita, semper ante tribunal Dei. Superbi fuerunt valde Pharisæi, Nabuchodonosor et alii hostes populi Dei, et reliqui tyranni, Christi et Christianorum persecutores, qui adversus Deum superbiebant, quasi illius constitum frustrari aut impedire poterint ; sed in infinitis suppliciorum custodius penas lupit, et cum summa ignominia male audientes, hominum opinionem sunt viles et contempti. Contra, qui Christo assultaverunt dicenti : Discite à me, quia mitis sum et humilis corde, Matth. 11, vel ante Christum patriarchas Abraham, cum summa humilitate dicenti : Loquitur ad Dominum necum, cum sin patris et ceteris, Gen. 18, vel denique qui Adamum à paradiso eiecerunt, et Luciferum de celo respicientes, eorum exemplo et spiritus Dei benigntate, humilitatem didicerunt, celestem gloriam assequuntur in cælis, et apud homines in terris nominis famam et honore nunquam carere poterunt, etiamsi hæretici illis gloriam detraherent, quod majorem ipsi apud homines habeant, sed superbia eorum humiliabit eos.

VERS. 24. — QUI CUM FURE PARTICIPAT, OBIT ANIMAM SUAM : ADJURANTEM AUDIT, ET NON INDICAT (1). Hebr. : Qui pariter cum fure, odit animam suam : maledictionem audit, et non indicabit. Quod de furto dicitur, de quocumque facinore intelligi potest, juxta illud : Non solum qui ea faciunt, sed etiam qui consentiant faciendis, Rom. 4, præsertim si partem cepit cum fure, annas lucrum iniquum odit animam suam, ut quam maledictioni et execrationi exponit : nam cum audit omnem populum male precari illis qui rem alienam abstulerunt, quod omnes solent facere, ut in-

(1) Deest copula, et qui adjurantem audit : par furi est qui à magistratu adjuratus furem sibi notum non indicat. Vide legem Levit. 3, 4. Talis illa adjuratio in Oedipode rege Sophoclis.

Judico cunctis genere Cadmeo cæcis : Quisquam vestrum Læta de Liblaci Noxi, perierit cujus is carus manum, Hunc jubeo cuncta dicere extemplo mihi.

Postea : Quod si tacetis, nempo quod metuens sibi Quisquam aut amico veritatem absconderit, Quid deinde sim facturus audiri volo. Hunc ne quis hominem, terra quam late patet Cujus potestas in meâ posita est manu, Aut alloquatur, aut suo excipiat fure, Nec in laorum honore, nec de victimis Participet illum, nec lavet pariter manus. (Crotus.)

nocentiam suam declarent, ipse audit et non indicabit, non restituet : non audeo indicare rem allatum furto apud se esse, ne furti reus arguatur, atque ita exanim suam habet animam, quam et furto et maledictione gravat. Nicolaus de Lyra ex his verbis : adjurantem audit, et non indicabit, diversos crimen excogilat ab eo quod sit particeps furti, nempe non manifestans furtum. Et ex novem modis quibus cum fure sit participatio, hunc ultimam addit : quando post factum factum inquiritur de ipso ut inveniat, et aliquis scit et non indicat. Hæc ille. Equidem dubito an liceat indicare si modo fuerit secretum, et si fuerit alioqui vir integre famæ qui furtum commisit, neque puto quemquam spoliandum suâ famâ et nominis integritate pro temporalis : ut huic suam pecuniam restituendam curem, illius nomen denigro ? præsertim antequam seorsum egerim cum proximo, juxta illud Evangelii : Si peccaverit in te, hoc est, te sciente, frater tuus, corripere eum inter te et ipsum solum, etc., Matth. 18. Lego Thomam secundâ secunde, quest. 55, art. 7, qui hæc questionem exactius tractat, quâ ratione videlicet indicandum sit crimen alterius, et quâ ratione non debeamus ledere famam alienam. Hebræus contextus qui sic habet : Maledictionem sive juramentum audit, et non indicabit, non videtur illum habere sensum, quasi maledictus esset qui non indicaret furtum alienum ; sed huic potius : qui partem cepit cum fure, odit animam suam, quia cum audierit maledictionem in eos qui habent id quod furto ablatum est, non indicabit, sed feret maledictionem, vel audiet juramentum ; hoc est, juramentum admittit et pejerabit potius quam indicare furem, ne et seipsum videtur accusare. Non est ledenda fama proximi, modo prius fuerit integra, pro re temporali, præsertim in causâ privatâ. Lego Thomam ubi supra.

VERS. 25. — QUI TIMEY HOMINEM, cito corrumpit : qui sperat in Domino, subleventur. Hebr. : Timor hominis dabit laqueum ; sed qui sperat in Domino elevabitur. Quod ambiguum est in Hebr. Interpres ad unum sensum contraxit. Nam timor hominis intelligitur, vel quando quis nimium timidus est, juxta illud : Qui observat ventum, non seminat, et qui considerat nubem, nunquam metet, Eccles. 11 : opera præclara non audent aggredi qui fortitudine animæ carent ; timor hujusmodi dabit laqueum, et impedit quominus vel opes contemnat, et liberaliter in pauperes dispergat, timeus ne sibi desint aliquando necessaria : timeo jejunare ne valetudinem ledat, aut vitam minus diuturnam efficiat ; corporalem timeus mortem, Christi nomen non audeo confiteri coram hominibus. Hic timor laqueum audeo confiteri coram hominibus. Hic timor laqueum est quo gressus in viâ salutis impediuntur. An Domino collocanda est fiducia, qui suos nunquam deserit, sed exultat et elevat super omnia dauna et pericula quæcumque evenire possunt, contra famem, pestem et gladium. Faciendum quod Dominus præcepit, illis voluntatem conemur implere, et de reliquo nihil timere. In Domino oportet esse securos quod ad bona temporalia, quod ad sanitatem, quod ad vitam spectat, Vel timor intelligitur hominis, in eo qui hominem

timeat, juxta illud : Nolite timere eos qui occidunt corpus ; post hæc autem non habent quid faciant, Luc. 12. Sensus eodem fere redit, nisi quod hic sit angustior, respiciens dumtaxat injuriam que ab homine nobis adferri solet ; et hic timor recte laqueus vocari potest, ut qui hominum mentes et voluntates involvat, quominus audeant facere que facienda noverint. Timor hominis, sive quem quisque in se habet, sive quem potentior homo imbecillioribus inmittit, uterque magno sapientie et virtutum est impedimento ; sed contra hujusmodi humanum timorem, fiducia in Domino erimus tuti et armati : nam elevabitur significat, sive tabulari, loco munito collocatus videlicet ; metaphorâ tractâ à munitionibus, quibus recepti milites sese defendunt.

VERS. 26. — MULTI REQUIRUNT FACIEM PRINCIPIS, ET INDICENT A DOMINO EGREDIETUR SINGULORUM. Ex priore versiculo sensus hujus, qui est hujusmodi : Quemadmodum timor hominis plus potest quam timor Dei nonnullam ; ita et favorem principis nonnulli plus querunt quam Dei amorem ; sed qui fiduciam habet in Domino facili contemnet timorem hominum, ita qui cogitat Deum omnium esse judicem ; et quidquid pronuntiaverit princeps, non humanum timendum principis, sed Dei, hic quæret Dei non hominis placare faciem. Nam ut superius legitur : Cor regis in

CAPUT XXX.

1. Verba congregantis filii vomentis. Visio quam locutus est vir cum quo est Deus, et qui Deo secum morante confortatus, ait :
2. Stultissimus sum virorum, et sapientia hominum non est mecum.
3. Non didici sapientiam, et non novi scientiam sanctorum.
4. Quis ascendit in eorum atque descendit ? quis tenuit spiritum in manibus suis ? quis colligavit aquas quasi in vestimento ? quis suscitavit omnes terminos terre ? quod nomen est ejus, et quod nomen filii ejus, si nesci ?
5. Omnis sermo Dei ignitus ; clypeus est sperantibus in se.
6. Ne addas quidquam verbis illius, et arguaris, inveniarisque mendax.
7. Duo rogavi te, ne deneges mihi antequam moriar.
8. Vanitatem et verba mendacia longè fac à me : mendicantem et divitias ne dederis mihi ; tribue tantum victui meo necessaria :
9. Ne forte satius illiciat ad negandum, et dicam : Quis est Dominus ? aut rogastis compulsus furer, et perjurum nomen Dei mei.
10. Ne accuses servum ad dominum suum, ne forte maledicat tibi, et corrumpas.
11. Generatio quam patri suo maledicit, et que matri sue non benedicit.
12. Generatio que sibi munda videtur, et tamen non est leta à sordibus suis.
13. Generatio cuius excelsi sunt oculi, et palpebre ejus in alta surrectæ.

manu Dei est, et quocumque voluerit inclinet illud. Alter, juxta Hebræorum, querere faciem est amorem ambire et favoreum. Quod maxime solent facere qui iudicio principis subsciuntur ; sed cum iudicium à Domino procedat, debentus potius Domini faciem querere ; nam apud nullum principem causam habemus usque adeo gravem atque apud Dominum, qui iudex est omnium, qui postquam occiderit habit potestatem vitare in gubernaia, Lucæ 12. Illius igitur timendum est iudicium.

VERS. 27. — ADORNANTUR IUSTI VIRUM IMPER, ET ADORNANTUR IMPII EOS QUI IN RECTA SUNT VIA. Hebr. : Exsecratio iustorum est vir iniquitatis, et execratio iniqui est iustus in rid. Multa de virtutibus et multa de vitiis hæcenus tractavit Sapiens, quorum coronidem addens, asserit hæc nihil inter sese penitus habere commune. Vir iniquus est obnoxio iustorum, non quod naturam humanam possint odio habere iusti, sed iniquitatem, sed impietatem execrantur, que iustitie ex diametro repugnat, communem corrumpit naturam. In Hebr. וְיִשְׁרָאֵל לֹא יִשְׁרָאֵלִים quàm iniquum significat, ut sit quadam jocanda illuso ; inter equum et iniquum nihil est commune, sicut neque inter improbum et rectum, juxta illud : Quæ enim participatio iustitie cum iniquitate ? aut quæ societas iusti ad venobras ? 2 Cor. 6.

CHAPITRE XXX.

1. Paroles de celui qui assemble, du fils de celui qui répond les vérités. Vision prophétique d'un homme qui à Dieu avec lui, et qui étant fortifié par la présence du Dieu qui réside en lui, a dit :
2. Je suis le plus insensé de tous les hommes, et la sagesse des hommes ne se trouve point en moi.
3. Je n'ai point appris la sagesse, et je n'ai point connu la science des saints.
4. Qui est monté au ciel, et qui en est descendu ? Qui a retenu l'esprit dans ses mains ? Qui a lié les eaux comme dans un vêtement ? Qui a affermi toute l'étendue de la terre ? Quel est son nom, et quel est le nom de son fils, si vous le savez ?
5. Toute parole de Dieu est purifiée comme par le feu. Il est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui.
6. N'ajoutez rien à ses paroles, de peur que vous n'en soyez repris, et trouviez menteur.
7. Seigneur, je vous ai demandé deux choses ; ne me les refusez pas avant que je meure.
8. Eloignez de moi la vanité et les paroles de mensonge ; ne me donnez ni la pauvreté, ni les richesses, donnez-moi seulement ce qui me sera nécessaire pour vivre.
9. De peur qu'étant rassasié, je ne sois tenté de vous renouer, et de dire : Qui est le Seigneur ? ou qu'étant contraint par la pauvreté, je ne dérobie ; et que je ne vièle par un parjure le nom de mon Dieu.
10. N'accusez pas un serviteur devant son maître, de peur qu'il ne vous mandisse, et que vous ne tombiez.
11. Il y a une race qui maudit son père, et qui ne bénit point sa mère.
12. Il y a une race qui se croit pure, et qui néanmoins n'a à point été lavée de ses taches.
13. Il y a une race dont les yeux sont altiers, et les paupières élevées.

brā multa sequuntur mala, nempe rixæ et discordiæ, sed ex furore plura : que cum neminem lateant, commemorare non est necesse. Proverbum docet sapientem sedatis esse affectibus, quos qui non novit moderari, litibus et multis prævaricationibus implicatus, non potest Sapientia vacare, cujus acquisitio lusus libelli scopus est.

VERS. 25. — SUPERBEN SEQUITUR HUMILITAS, ET HUMILEM SPIRITU SUSCIPIT GLORIA. Hebr. : *Superbia hominis humiliabit eum, et humilitas spiritus levabit gloriam; vel humilem spiritu suscipiet gloria.* In sensu non est diversum ab Evangelio elogio : *Qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur*, plerumque in hac vitā, semper ante tribunal Dei. Superbi fuerunt valde Pharaō, Nabuchodonosor et alii hostes populi Dei, et reliqui tyranni, Christi et Christianorum persecutores, qui adversus Deum superbiētes, quasi illius constitum frustrari aut impedire poterint; sed in infinitis suppliciorum custodias penas lupit, et cum summa ignominia male audientes, hominum opinionem sunt viles et contempti. Contra, qui Christo assultaverunt dicenti : *Discede à me, quia misis sum et humilis corde*, Matth. 14, vel ante Christum patriarchas Abraham, cum summa humilitate dicenti : *Loguar ad Dominum mecum, cum sis pulvis et cinis*, Gen. 18, vel denique qui Adamum à paradiso eiecerunt, et Luciferum de celo respicientes, eorum exemplo et spiritus Dei beniguitate, humilitatem didicerunt, celestem gloriam assequuntur in caelis, et apud homines in terris nominis famā et honore nunquam carere poterunt, etiam si hæretici illis gloriam detraherent, quod majorem ipsi apud homines habeant, sed *superbia eorum humiliabit eos*.

VERS. 24. — QUI CUM FURE PARTICIPAT, OBIT ANIMAM SUAM : ADJURANTEM AUDIT, ET NON INDICAT (1). Hebr. : *Qui pariter cum fure, odit animam suam : maledictionem audit, et non indicabit.* Quod de furto dicitur, de quocumque facinore intelligi potest, juxta illud : *Non solum qui ea faciunt, sed etiam qui consentiant facientibus*, Rom. 4, præsertim si partem cepit cum fure, anans lucrum iniquum odit animam suam, ut quam maledictioni et execrationi exponit : nam cum audit omnem populum male precari illis qui rem alienam abstulerunt, quod omnes solent facere, ut in-

(1) Deest copula, et qui adjurantem audit : par furi est qui à magistratu adjuratus furem sibi notum non indicat. Vide legem Levit. 3, 4. Talis illa adjuratio in Oedipode rege Sophoclis.

Judico cunctis genere Cadmeo satis :  
Dixitque vestrum Latæ de Lablaci  
Nomi, perierit cujus is carus manū,  
Hunc jubeo cuncta dicere extemplo mihi.

Postea :

Quod si tacetis, nempo quod metuens sibi  
Quisquam aut amico veritatem absconderit,  
Quid deinde sim facturus audiri volo.  
Hunc ne quis hominem, terra quam late patet  
Cujus potestas in meâ posita est manu,  
Aut alloquatur, aut suo excipiat fare,  
Nec in laorum honore, nec de victimis  
Participet illum, nec lavet pariter manus.  
(Crotus.)

nocentiam suam declarent, ipse audit et non indicabit, non restituet : non audeo indicare rem allatum furto apud se esse, ne furti reus arguatur, atque ita *crasam suam habet animam*, quam et furto et maledictione gravat. Nicolaus de Lyra ex his verbis : *adjurantem audit, et non indicabit*, diversos crimen excogilat ab eo quod sit particeps furti, nempe non manifestans furtum. Et ex novem modis quibus cum fure sit participatio, hunc ultimum addit : *quando post factum factum inquiritur de ipso ut inveniat, et aliquid scit et non indicat.* Hæc ille. Equidem dubito an liceat indicare si modo fuerit secretum, et si fuerit alioqui viæ integræ famæ qui furtum commisit, neque puto quemquam spoliandum suâ famâ et nominis integritate pro temporalī : ut huic suam pecuniam restituendam curam, illius nomen denigrabo ? præsertim antequam seorsum egerim cum proximo, juxta illud Evangelii : *Si peccaverit in te, hoc est, te sciente, frater tuus, corripere eum inter te et ipsum solum*, etc., Matth. 18. Lego Thomam secundâ secunde, quest. 55, art. 7, qui hæc questionem exactius tractat, quâ ratione videlicet indicandum sit crimen alterius, et quâ ratione non debeamus ledere famam alienam. Hebræus contextus qui sic habet : *Maledictionem sive juramentum audit, et non indicabit*, non videtur illum habere sensum, quasi maledictus esset qui non indicaret furtum alienum; sed hunc potius : *qui partem cepit cum fure, odit animam suam, quia cum audierit maledictionem in eos qui habent id quod furto ablatum est, non indicabit, sed feret maledictionem, vel audiet juramentum; hoc est, juramentum admittit et pejerabit potius quam indicare furem, ne et seipsum videtur accusare.* Non est ledenda fama proximi, modo prius fuerit integra, pro re temporalī, præsertim in causâ privatâ. Lego Thomam ubi supra.

VERS. 25. — QUI TIMEY HOMINEM, cito corrumpit : QUI SPERAT IN DOMINO, subleventur. Hebr. : *Timor hominis dabit laqueum; sed qui sperat in Domino elevabitur.* Quod ambiguum est in Hebr. Interpres ad unum sensum contraxit. Nam *timor hominis* intelligitur, vel quando quis nimium timidus est, juxta illud : *Qui observat ventum, non seminat, et qui considerat nubes, nunquam metet*, Eccles. 11 : *opera præclara non audient aggredi qui fortitudine animæ carent; timor hujusmodi dabit laqueum, et impedit quominus vel opes contemnat, et liberaliter in pauperes dispergat, timeus ne sibi desint aliquando necessaria : timeo jejunare ne valetudinem ledat, aut vitam minus diuturnam efficiat; corporalem timeus mortem, Christi nomen non audeo confiteri coram hominibus. Hic timor laqueus est quo gressus in viâ salutis impediuntur. An Domino collocanda est fiducia, qui suos nunquam deserit, sed exultat et elevat super omnia dauna et pericula quæcumque evenire possunt, contra famem, pestem et gladium. Faciendum quod Dominus præcepit, illius voluntatem conemere implere, et de reliquo nihil timere. In Domino oportet esse securos quod ad bona temporalia, quod ad sanitatem, quod ad vitam spectat, Vel timor intelligitur hominis, in eo qui hominem*

timeat, juxta illud : *Nolite timere eos qui occidunt corpus; post hæc autem non habent quid faciant*, Luc. 12. Sensus eodem fere redit, nisi quod hic sit angustior, respiciens dumtaxat injuriam que ab homine nobis adferri solet; et hic timor recte *laqueus* vocari potest, ut qui hominum mentes et voluntates involvat, quominus audeant facere que facienda noverint. Timor hominis, sive quem quisque in se habet, sive quem potentior homo imbecillioribus inmittit, uterque magno sapientie et virtutum est impedimento; sed contra hujusmodi humanum timorem, fiducia in Domino erimus tuti et armati : nam *Deus elevabitur* significat, sive *tabitur*, loco munito collocatus videlicet; metaphorâ tractâ à munitionibus, quibus recepti milites sese defendunt.

VERS. 26. — MULTI REQUIRUNT FACIEM PRINCIPIS, ET INDICENT A DOMINO EGREDIETUR SINGULORUM. Ex priore versiculo sensus hujus, qui est hujusmodi : *Quemadmodum timor hominis plus potest quam timor Dei nonnunquam; ita et favore principis nonnulli plus querunt quam Dei amorem; sed qui fiduciam habet in Domino facili contemnet timorem hominum, ita qui cogitat Deum omnium esse judicem, et quidquid pronuntiaverit princeps, non humanum timendum principis, sed Dei, hic quæret Dei non hominis placare faciem.* Nam ut superius legitur : *Cor regis in*

#### CAPUT XXX.

1. Verba congregantis filii vomentis.  
Visio quam locutus est vir cum quo est Deus, et qui Deo secum morante confortatus, ait :
2. Stultissimus sum virorum, et sapientia hominum non est mecum.
3. Non didici sapientiam, et non novi scientiam sanctorum.
4. Quis ascendit in eorum atque descendit? quis continuit spiritum in manibus suis? quis colligavit aquas quasi in vestimento? quis suscitavit omnes terminos terre? quod nomen est ejus, et quod nomen filii ejus, si nōst?
5. Omnis sermo Dei ignitus; clypeus est sperantibus in se.
6. Ne addas quidquam verbis illius, et arguaris, inveniarisque mendax.
7. Duo rogavi te, ne deneges mihi antequam moriar.
8. Vanitatem et verba mendacia longè fac à me: mendicitatem et divitias ne dederis mihi; tribue tantum victui meo necessaria.
9. Ne forte satius illiciat ad negandum, et dicam: Quis est Dominus? aut rogaste compulsus furer, et perjuren nomen Dei mei.
10. Ne accuses servum ad dominum suum, ne forte maledicat tibi, et corrumpas.
11. Generatio quam patri suo maledicit, et que matri sue non benedicit.
12. Generatio que sibi invidia videtur, et tamen non est leta à sordibus suis.
13. Generatio cuius excelsi sunt oculi, et palpebre ejus in alta surrectæ.

manu Dei est, et quocumque voluerit inclinet illud. Alter, juxta Hebræorum, querere faciem est amorem ambire et favoreum. Quod maxime solent facere qui iudicio principis subiciuntur; sed cum iudicium à Domino procedat, debentus potius Domini faciem querere; nam apud nullum principem causam habemus usque adeo gravem atque apud Dominum, qui iudex est omnium, qui postquam occiderit habit potestatem vitare in gubernaia, Lucæ 12. Illius igitur timendum est iudicium.

VERS. 27. — ADORNANTUR IUSTI VIRUM IMPREM, ET ADORNANTUR IMPII EOS QUI IN RECTA SUNT VI. Hebr. : *Essecratio iustorum est vir iniquitatis, et execratio impi est iustus in rid.* Multa de virtutibus et multa de vitiis hæcenus tractavit Sapiens, quorum coronidem addens, asserit hæc nihil inter sese penitus habere commune. Vir iniquus est obdormitatio iustorum, non quod naturam humanam possint odio habere iusti, sed iniquitatem, sed impietatem execrantur, que iustitie ex diametro repugnat, communem corrumpit naturam. In Hebr. *Vir non tam impium quam iniquum* significat, ut sit quadam jocanda illusio : inter æquum et iniquum nihil est commune, sicut neque inter improbum et rectum, juxta illud : *Quocumque participatio iustitie cum iniquitate? aut que societas luci ad tenebras?* 2 Cor. 6.

#### CHAPITRE XXX.

1. Paroles de celui qui assemble, du fils de celui qui répond les vérités.  
Vision prophétique d'un homme qui à Dieu avec lui, et qui étant fortifié par la présence du Dieu qui réside en lui, a dit :
2. Je suis le plus insensé de tous les hommes, et la sagesse des hommes ne se trouve point en moi.
3. Je n'ai point appris la sagesse, et je n'ai point connu la science des saints.
4. Qui est monté au ciel, et qui en est descendu? Qui a retenu l'esprit dans ses mains? Qui a lié les eaux comme dans un vêtement? Qui a affermi toute l'étendue de la terre? Quel est son nom, et quel est le nom de son fils, si vous le savez?
5. Toute parole de Dieu est purifiée comme par le feu. Il est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui.
6. N'ajoutez rien à ses paroles, de peur que vous n'en soyez repris, et trouviez menteur.
7. Seigneur, je vous ai demandé deux choses; ne me les refusez pas avant que je meure.
8. Eloignez de moi la vanité et les paroles de mensonge; ne me donnez ni la pauvreté, ni les richesses, donnez-moi seulement ce qui me sera nécessaire pour vivre.
9. De peur qu'étant rassasié, je ne sois tenté de vous renoncer, et de dire: Qui est le Seigneur? ou qu'étant contraint par la pauvreté, je ne dérobie; et que je ne vièle par un parjure le nom de mon Dieu.
10. N'accusez pas un serviteur devant son maître, de peur qu'il ne vous maudisse, et que vous ne tombiez.
11. Il y a une race qui maudit son père, et qui ne bénit point sa mère.
12. Il y a une race qui se croit pure, et qui néanmoins n'a à point été lavée de ses taches.
13. Il y a une race dont les yeux sont altiers, et les paupières élevées.

14. Generatio que pro dentibus gladios habet, et comendat molibus suis, ut comedat inopes de terra, et pauperes ex hominibus.

15. Sanguisgue duræ sunt filie dicentes : Affert, affert.

Tria sunt insatiorabilia, et quartum quod nunquam dicit : Sufficit.

16. Infernus, et os vulvæ, et terra, que non satur aqua; ignis vero nunquam dicit : Sufficit.

17. Oculum qui subsannat patrem, et qui despicit partum matris suæ, effundat eum corvi de torrentibus, et comedat eum filii aquæ.

18. Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro :

19. Viam aquile in celo, viam colubæ super petram, viam navis in medio mari, et viam viri in adolescentia.

20. Talis est et via mulieris adulteræ, que comedit, et tergens os suum dicit : Non sum operata malum.

21. Per tria movetur terra; et quartam non potest sustinere :

22. Per servum, cum regnaverit; per stultum, cum saturatus fuerit cibo;

23. Per odiosam mulierem, cum in matrimonio fuerit assumpta; et per ancillam, cum fuerit hæres dominus suæ.

24. Quatuor sunt minima terræ, et ipsa sunt sapientiora sapientibus :

25. Fœsusque populus infirmus, qui preparat in messe cibum siti;

26. Lepusculus, plebs invalida, qui collocat in petra cubile suum;

27. Regem locusta non habet, et egreditur universa per foras suas;

28. Stellio manibus nititur, et moratur in oculis regis.

29. Tria sunt, que bene gradiuntur, et quartum quod incedit feliciter :

30. Leo fortissimus bestiarum, ad nullius parviti occursum;

31. Gallus succinctus lumbos, et aries; nec est rex, qui resistat ei.

32. Et qui stultus apparuit postquam elevatus est in sublime; si enim intellexisset, non suo imposuisset manum.

33. Qui autem fortiter premit ubera ad efficiendum lac, exprimit butyrum; et qui vehementer emungit, elicit sanguinem; et qui provocat iras, producit discordias.

COMMENTARIUM.

VERS. 1, 2, 5. — VERBA CONGREGANTIS FILII YONESTIS (1). VISIO QUAM LOCUTUS EST VIR, CUM QUEREST DEUS, ET QUI DEO SECUM MOLANTE CONFORTATE.

(1) Verba Agur filii Jaco : Hebr. nomina propria, quarum loco hic et in seq. Vulgata interpretationis nomina ponit. Visio :onus : Hebr., ut in prophetis. Onus quod locutus est vir ad Ithiel et Ucal, Hebr., discipulos suos, ut videtur. (Bossuet.)

14. Il y a une race qui au lieu de dents a des épées, et sert de ses dents pour déchirer et pour dévorer ceux qui n'ont rien sur la terre, et qui sont pauvres paroi les hommes.

15. La sangsue a deux filles qui disent : Apporte, apporte.

Il y a trois choses insatiables, et une quatrième que ne dit jamais : C'est assez.

16. L'enfer, la matrice stérile, la terre qui ne se rassaise point d'eau, et le feu qui ne dit jamais : C'est assez.

17. Que l'œil qui insulte à son père, et qui méprise l'enfantement de sa mère, soit arraché par les corbeaux des torrents; et qu'il soit dévoré par les enfants de l'aquie.

18. Trois choses me sont difficiles à comprendre, et la quatrième m'est entièrement inconnue :

19. La trace de l'aigle dans l'air; la trace du serpent sur la terre; la trace d'un navire au milieu de la mer; et la voie de l'homme dans sa jeunesse.

20. Telle est aussi la voie de la femme adultère, qui, après avoir mangé, s'essuie la bouche, et dit : Je n'ai point fait de mal.

21. La terre est troublée par trois choses; et elle ne peut supporter la quatrième :

22. Par un esclave, lorsqu'il règne; par un insensé, lorsqu'il est rassasié de pain;

23. Par une femme digne de haine, lorsqu'un homme l'épouse; et par une servante, lorsqu'elle est devenue l'héritière de sa maîtresse.

24. Il y a quatre choses sur la terre, qui sont très-petites, et qui sont plus sages que les sages :

25. Les fourmis, ce petit peuple qui fait sa provision pendant la moisson;

26. Les lapins, cette troupe faible qui établit sa demeure dans les roches;

27. Les sauterelles, qui n'ont point de roi, et qui néanmoins marchent toutes par bandes;

28. Le lézard, qui se soutient sur ses mains, et il demeure dans le palais du roi.

29. Il y a trois choses qui marchent bien; et une quatrième qui marche magnifiquement :

30. Le lion, le plus fort des animaux, qui ne craint rien de tout ce qu'il rencontre;

31. Le coq, dont la démarche est fière; et le libellule, et l'arabe à qui rien ne résiste.

32. Tel a paru un insensé, après qu'il a été élevé en un rang sublime; car, s'il avait eu de l'intelligence, il n'aurait mis sa main sur sa bouche.

33. Celui qui presse fort la mamelle, pour en tirer le lait, en fait sortir un suc épaissi; celui qui se mouche trop fort, tire le sang; celui qui excite la colère, produit les querelles.

ium : nam prima sectio ad 10 caput extenditur, secunda ad 25, iuxta ea que superius observavimus. Eorum que sequuntur hoc in loco veluti inscriptio et titulus, præmittuntur quadam, auctoris nomen et illius cui facta sunt verba complectentia. Nomina propria Hebræorum sunt significativa, quod in defensionem nostri interpretis dici potest. Nam nomen Agur originem habet à verbo גִּאֲר, quod congregare significat, et גִּאֲר aliquam similitudinem habet cum verbo גִּאֲר, quod est vomit; porro גִּאֲר in voce et in litteris afinitatem cum dictione composita גִּאֲר גִּאֲר non necum Deus. Quavis, inquam, ad hunc modum interpretem nostrum lueri liceret, tamen si quis admittat contextum Hebræum, quem hodie habemus, multo rectius se habet versio secunda, quam interpretando sequimur, quod hactenus accurate fecimus; Hebræicam veritatem semper ad oculos habentes, eorum commentariis potissimum adiuti, hos nostros qualescumque conscripsimus. Verba Agur. Aben Ezra putat sapientem fuisse. hoc nomine, cuius verba ad discipulos suos, nempe Ethel et Ucal, habita, Salomon suo adiunxit Opaseulo. Alii, quos nostros accuto esse video, sentiunt Salomonem sic vocatum, nempe Agur, hoc est, collectio, quod in eo homine multiplex esset conservata sapientia. Mibi magis ardet prima opinio, propter ea que sequuntur : nam ut Agur dicit possit Salomon, hoc est, congregatio, filius Jacbe, sive Vaventia, qui dici possit non video; nam eum nomen viri et nomen patris illius ponatur, Scripturam nobis hominem aliquem insinuate voluisse credendum est, ut omittam vehementer duram esse metaphoram, vocare Salomonem filium Vaventia. Sunt tamen ex Hebræis, quos secutus est Interpres, qui de Salomone interpretantur locum; q. d. Verba Salomonis qui congregavit sapientiam nunquam, et exomittit, inquit Levi Ben Gerson, cogitationes malas. Nos cum Hebræis locum interpretamur de propheta Agur filio Jacbe, cuius hæc sunt verba ad Ethel et Ucal, et sunt illius viri prophetia, qui quod insignis esset, גִּאֲר, hoc est, vir, à fortitudine dictus est, vel quod illius sapientia confirmata constaret, et tanto magis, quanto de se humiliter sentiens locutus est, iuxta id quod sequitur : Stultior ego sum quam quiesquam. Vocatus Agur à duobus seu sapientibus, seu discipulis illius, ut diceret aliquid, et doceret, respondit cum Socrate : Nec enim scio, quod nihil scio : Sua stultior ceteris hominibus, et non est mihi intelligentia hominis, hoc est, sapientia quæ aliis præditi sunt homines; nulli non est scientia in his rebus subtilibus, de quibus questio proponitur. Nam dicitur sapientiam, seipse humanam, vel terrenam, sed scientiam æternam, supple augustinum, nisi, ut affirmativa legitur, iuxta versum eum interpretis nostri. Vel ex prope particulam in secundam quoque translata est negatio, cuiusmodi modus loquendi frequens est in Scripturis, quod Lyranus negans, declarat se non fuisse versatum in Scripturis legendis in Hebræa lingua; id quod loco magis opportuno notavimus. Reperitur, inquam, legatio, et est sensus : Non didici sapientiam, neque scientiam sancto-

rum novi, supple ex seipso; vel simpliciter non novi scientiam de his que sequuntur.

VERS. 4. — QUI ASCENDIT IN CALUM ET DESCENDIT? QUI CONTINUIT SPIRITUM IN MANIBUS SUI? QUI COLLIGIT AGROS QUASI IN YESTIMENTO? QUI SUSCITAVIT OMBES TERMINOS TERRE? QUOD NOMEN EIUS, ET QUOD NOMEN FILII EIUS, ET NOSTRI (1)? Hinc spectant istæ questiones, ut ostendat hic Agur, sive Salomon, qui sapientiam exaceravit, quantis tenebris ignorantie versetur genus humanum, ut ostendat non sine causâ dixisse se carere sapientia et scientia sanctorum, hoc est, scientia quam habent sancti angelis, qui semper vident faciem Patris, Matth. 18. Magna est ignorantia, non solum rerum cælestium, sed etiam terrenarum, et inferiorum, quod his verbis insinuat : Qui ascendit aliquando in calum, ut quid illic agatur intelligeret, et deinde descendit, ut doceret mortales; Non cuiusvis illud esse acuitur Hebræi, neque nullius, sed rari cuiusdam, ut puta Moysi, si illis velimus auscultare qui in montem Sinai, ad præsentiam Dei, venit in calum, ascendit, et rursus ad populum reversus portans tabulas legis, velut ad terram descendit. Nos à Paulo edociti, de præstantiori intelligimus : Amplioris enim gloriæ iste pro Moyse dignus est habitus, quanto ampliorum honorem habet domo qui fabricavit illum; et Moyses quidem fidelis erat in testamento suo, langram famulus, in testamentum eorum que dicenda erant : Christus vero tamquam filius in domo sua, que domus sumus nos, Hebræi. S. Iose est qui ascendit, et descendit primum in inferna partes terre, Ephes. 4. Nam nono ascendit in calum, nisi qui descendit de celo, Filius hominis qui est in celo, Joan. 5; q. d. iste Agur, sive Salomon, interrogatus à suis, ut aliquid de sua proficeret sapientia, ignorantiam propriam professus, ad hunc nos multo qui ascendit in calum, et descendit ad terram : hunc requam est confiteri tanquam potentissimum et sapientissimum, vel potius solum inter homines potentem et sapientem, ut puta qui mundum et elementa condidit et gubernat. Congregavit ven-

(1) Qui ascendit in calum? Quis eorum terrarum suâ potentia pervasit? Quis ascenderit (statuit Hebræi) omnes terminos terre? Et quod nomen. Filius eius? ejus scilicet Patris, de quo supra, 8, 22, dicitur : Dominus mansit (sive genui) me; per quos omnia facta esse indicat eisdem loco, quem tamen ita me ostendit de nomine nostri; ne neque nomen dei quaeramus. Pater est, aut quo verâ ejus natura explicetur. Septuag., et ex illis Ambrosius, pro fili ejus habent et filii qui : edit. Rom. cap. 21. Contra Chab., Syr., Ar., Syriac., Theodot., singulari numero, filio ejus; nonnulli quoque Græci Septuaginta codices, vero, non filius; atque omnino Vulgate lectio retinenda, quia etiam Archaiciorum præcibus, Ep. 49, quæst. 5. (edit. Bened. Ep. 402, 6, 29; t. 2, p. 285 et seqq.). Causam autem cur in Septuaginta mutaverit, cum esse apparerit, quod Verbi navitate nonnulli aperte prædicant, in hæreticam ac maxime gentiliam offensionem metuerent. Ceteri Hieronymus, in illa verba Isr. 9, 6 : Admirabilia, considerans, Deus, fortis, docet hæc nominum majestatem perterritos Septuaginta non esse ausos de patre dicere quod apertè Deus appellandus sit et cetera; sed pro his sex nominibus possessive quod in Hebræo non habetur. Nec desinit alii loci, in quibus patri economi suos putaverint. (Bossuet.)

tum, rerum omnium maxime instabilem, et cuius impetum et cursum nullus principum quantumvis potens, nullus sapientium quamlibet ingentios, collibere potest ullis machinis aut obstaculis. Est tamen aliquis qui pugillis suis et palmis collegit spiritum, et subtilissimas quoque elementa, et quod non est minus stupendum, colligavit aquas in nubibus, quae extenduntur super capita nostra velut vestimentum, juxta illud: *Abyssus sicut vestimentum amictus ejus*, Psal. 105, ut de aquis in nubibus collectis fiat sermo, quae illic videntur ligatae. Quis ligavit aquas? postquam dixerat Deus: *Congregentur aquae quae sub caelo sunt in locum unum*, et *apparent arida*, illic consistant ac si essent colligatae, neque littora transire audent, ut scriptura est: *Terminum possidisti quem non transgredietur, neque convertentur operire terram*, ibid. Et juxta hunc sensum bene sequitur: *Quis oscularis*, vel, ut est in Hebraeo, *quis statuit terminos terrae*, sive *limites*? quisi opus vehementer stupendum terram suos terminos et limites tueri contra tantas maris inundationes, quae in sublime nonnumquam erecta, subjectam terram operiri videntur. Est igitur magna et stupenda potentia, sapientia plane inimita illius qui sic stabilivit terminos terrae, ut inanimabiles consistere: *Quod nomen ejus*, et *quod nomen filii ejus*, si *nobis*? q. d.: Est aliquis qui haec fecit, à quo sapientiam petere poteris, si cognoveris nomen ejus; q. d.: Nomen Dei non fuit omnibus indicatum, nec notum. *Ego Dominus qui apparui Abraham, Isaac et Jacob, in Deo omnipotens, et nomen meum Adonai non indicavi eis*, Exod. 6. Multa nomina decorum, et multa nomina fixerunt sibi olim iudaei. Illud verò unum nomen quod est *super omne nomen* non cognoverunt. Per nomen, potentiam majesticamque intelligimus, et non solum Patris, sed Filii quoque nomen scire et coeire oportet: *Qui non honorificat Filium non honorificat Patrem*, Joan. 5. Locus est manifestissimus contra Judaeos occaecos, qui Filium Dei negant, de quo vaticinatus est hoc in loco Sapiens: nam ut recte ratiocinatur Nicolaus de Lyra, si, ut aliquot ex Hebraeis exponunt hunc locum, de Moysie intelligeretur, non tam prophetia quam narrativa sive historica esset. Vocat autem Scriptura prophetiam, quae quaedam nos adducens in admirationem Patris et Filii, in quo sunt omnes thesauri scientiae et sapientiae Dei absconditi; q. d.: Qui haec opera fecit quae recensimus, verè sapiens est, à quo tanquam à fonte omnis sapientia profluit; suam ignorantiam agnoscat homo, quod Agur facit. Sunt ex Hebraeis qui sic intelligunt locum, quasi Agur interrogatus de creatione mundi, responderet quæstiones tales superare sapientiam humanam, sive de caelis, sive de elementis fiat sermo; et quasi responderet ex adverso aliquid, asserens aliquando fuisse sapientes qui poterunt rationem reddere in hujusmodi difficultatibus; rogat vicissim Agur quod nomen illius, vel si mortuus est, quod nomen illi; q. d.: Superestne aliquis illius familiae? Non est absurdum si prophetiam de Christo aeterni Patris Filio hujusmodi narratione obumbrari fateamur.

VERB. 5, 6. — OMNIS SERMO DEI IGNITES, CLIPERES EST SPERANTIBUS IN SE. NE ADAS QUICQUAM VERBERE ILLIUS ET ARGUAS, INVENTARIUSQUE MUNDAS. Superioris ostensum est sapientiam Patris et Filii, sempiternam quoque ejus virtutem et divinitatem ex operibus creationis sive à creaturâ mundi illacescere et ostendi hominibus. Ceterum his duobus versiculis laudem Scripturarum divinitus inspiratarum complectitur Salomon, quibus ad amorem illius sapientiae accendatur, contentemendandam, sive sapientiam, sive felicitatem: contra quam consolatio Scripturarum satis tuti erimus. Omnis sermo Dei consentit cum Davide: *Eloquia Domini casta, argentum igne examinatum*, Psal. 11; q. d., secundum Hebraeos: *Vos me interrogatis quæstiones sublimis et difficiles de creatione mundi, de rebus coelestibus et elementis mundi, in quibus curiosus versari ad sapientem non spectat; sed quae in Scripturis continentur sunt tenenda, tam in illis certum est non esse errorem. In his quae traduntur à philosophis sapientibus hujus mundi non consistit salus hominis, sed in his quae in verbis Dei sunt revelata hominibus. Sunt enim, non aliqua pars, sed omnia verba et eloquia Dei purgata, velut argentum purum ab omni scoria, sic verba Dei ab omni mendacio et errore. Scrutam est sperantibus in eis, ad Deum refertur in Hebraeo, non ad eloquia; q. d.: Si quis per eloquia Dei venit in notitiam Dei, quod facilius fit quam per creaturam mundi, et in Deum cogitatum totum spem collocaverit, hic à Deo turbabitur ab erroribus in quos incidere solent, qui per creaturam mundi in Dei cognitionem pervenerunt. Et proinde Dei eloquia cum impendamus honorum, ut quædammodum purgata sunt, ita à nobis non contaminentur, non adulterentur, quod olim fecerunt Judaei. *Argentum tuum versum est in scortum, vinum tuum mixtum est aqua*, Isai. 1. Et quod hodie faciunt heretici, sua glossemata Scripturis addentes, pervertunt illarum indicare conati sunt, non quod sancti doctores fecerunt haereticis, videlicet, cum modesti et humilitate in obscuris locis et difficilissimis sanum erucens sensum, qui legi in cordibus fidelium scripta non esset contrarius, sed consequens. Verum ad institutum expositionem revertamur.*

VERB. 7, 8, 9. — DUO ROGAVI TE, NE DEDERES MIHI ANTIQUAM MORIAR: VANITATEM ET VERBA REBACHI LONGE FAC À ME. MENDACITATEM ET DIVITIIS NE DEDERIS MIHI; TIBIQUE TANTUM VICTU MEI NECESSARIA, NE FORTE SATIATES ILLICIAE AD NEGANDUM, ET DICAM: QUIS EST DOMINUS? ACTE REBASTATE COMPULSUS, FORER ET PERICHEN NOMEN DEI MIHI MAGNUM SAPIENTIAM OSTENDIT HIC, SIVE AGUR, SIVE SALOMON. SUPERNIUS À QUÆSTIONIBUS DOCUIT ABSTINENDUM SUBLIMIORIBUS DE OPERIBUS DEI, QUAE NE À SAPIENTISSIMIS QUIDEM SATIS EXPLICARI POSSUNT, JUXTA ILLUD: *Quam magnificata sunt opera tua, Domine? nimis profunda facta sunt cogitationes tuae*, Psal. 91, sed studio Scripturarum potius vacandum, in quibus nullus est error, sed pura et simplex veritas, et ex quibus vitam recte instituere, cognoscere poterimus, tam in his quae ad

corpi, quam in illis quae ad animae curam spectant: quae sunt à Deo petenda, id quod divina testantur eloquia; petenda, inquam, in hac vita; nam *venit nos quando nemo potest petere, neque operari*, Joan. 6, et instantem petenda, quod insinat Scriptura dicendo: *Ne dederis mihi antiquam moriari*, hoc est, in praesenti vita. *Vanitatem et verba mendacii longe fac à me*. Hebraei modo intelligunt: quidam ex eis per *vanitatem et mendacium*, duplicem falsitatem, alteram in sermone quotidiano, alteram in perhibendo falso testimonio; alii *וַרְבָּא* et *בְּרַב* ad *vanitates vitae et errores intellectus* referunt; q. d.: Longè fac à me, ne in vanitatibus hujus vitae me oblectem, sed in rebus seriis et honestis vitam transigam: porro fac *proci* à me mendacium, ne in errores et malas incidam opiniones. Et quadrabit cum eo quod scriptum est: *Filius hominum, usquequò gravi corde? ut quid diligit vanitatem et quærit mendacium?* Psal. 4. Alii *vanitatem et mendacium* ad errores et deceptiones referunt; quasi peteret Sapiens ut neque ipse erret, neque alios in errores et deceptiones mittat, ne sit ex numero eorum de quibus Paulus: *Mali omnium homines et seductores proficiunt in pejus, ermites et in errorem mittentes*, 2 Tim. 3. Mihi placet ut *vanitas et mendacium* ad integritatem fidei referantur, et *vanitas* contra idololatriam addatur, juxta illud: *Beatus rex tuus est nomen Domini spes ejus, et non respexit in vanitates et insantia salus*, Psal. 59; *mendacium* verò contra falsa dogmata. *Paupertatem et divitias ne dederis mihi*. Sequitur in Hebraeo: *Cibi me pange debito, sive pascito*, hoc est, necessario et sufficienti. Post petitionem de integrâ religione et fide incorruptâ, sequitur petitio quae ad mores et integritatem vitae spectat, quae ferè pendet ex affectu et animo, quem erga res terrenas et opes habemus; nam *radix omnium malorum est cupiditas habendi*, 1 Tim. 6. Si quis cum Petro dicere possit: *Ecce non reliquimus omnia et secuti sumus te*, aliarum cupiditatum facile domabit affectum. In contemptu divitiarum, qui difficilissimus est, dicente Christo: *Facilius est camelum intrare per foramen acus, quam divitem intrare in regnum Dei*, Matth. 19, ventris concupiscentia, et ea quae sub ventre est, facilius vincitur. In summâ, vitâ integritatis in contemptu opum maxime consistit. Petit igitur Sapiens quod Paulus monet: *Nihil inultum in hunc mundum, haud dubium, quia nec misere quid possumus; habentes autem aliena est quibus tegamur, his contenti sumus: nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in loquaciam diaboli, et desideria multa inintulit et nociva, quae mergunt homines in interitum et perditionem*, 1 Tim. 6. *Ne forte vitæ et negotii, ut est in Hebraeo, hoc est, ne forte uti solitatur fuerit negotii, et dicam: Quis est Dominus? et ne forte pauper fuerit, et fuerit, nunquam nomen Dei (supple in vanum)*. Qui negat haec esse Salomonis verba, sed alterius, nempe Agur, ex his verbis suam tueri possunt sententiam, cum Salomon filius regis, rex ditissimus fuerit, nec paupertatem timuisse, nec magnos et ingentes divitias depreccare putandas esse; nisi fortassis dicamus Salomonem pro se non petuisse, sed alios modum postu-

landi docuisse, praesertim eos qui sub lege erant. Nam his qui sub Evangelio militavit, et omnibus venditis ac distributis ad perfectionem, quam Christus docuit, aspirant; monachis, inquam, religiosi, qui paupertatem vorant, videtur non quadrare ut petant, *divitias et paupertatem ne dederis mihi*: qui paupertatem profitentur, qui possint deprecari: paupertatem? *Ne forte salus negem*. Quamvis videatur referendum ad hoc quod proximè processit, nempe *divitias ne dederis mihi*, et eadem ratione ne forte furer referri videatur ad illud: *Paupertatem ne dederis mihi*; nam ut divites minus ferè sunt religiosi, et Deum saepenumero negligunt, ita pauperes ubi per egestatem furati sunt, pejerant nomen Dei, potius quam juxta legem Moysaica vendantur cum solvendo non fuerint: quamvis, inquam, his duabus clausulis, videatur Sapiens reddere rationem petitionis suae, tamen plenior erit sensus, si intelligamus hunc versiculum, *ne forte*, ad utramque petitionem referri, ad hunc modum: Longè fac à me vanitatem, et ne dederis mihi divitias, ne forte salus negem et dicam: Quis est Dominus? ut de Pharaone legitur. Longè fac à me verbum mendacii, et ne dederis mihi paupertatem, ne forte ad inopiam redactus fuerem, et sumam nomen Dei in vanum. Et nisi ad hunc modum referantur singula singulis, videbitur absurdum, ut dicat quis, divitias solum adigere aliquem ad oblivionem, vel negationem et contemptum Dei. Non enim divitiae quas Abraham possedit, et quas Dominus Salomoni dedit, ultra reliqua bona quae postulabat, ad Deum negandum pios homines induxerunt; sed si ad vanitatem, hoc est, ad impiam, vel neglectam religionem, accedant divitiae, cum saturitate et otio, quae in impiis hominibus sunt ferè comites divitiarum, nonnumquam eventit quod sequitur: *Et negem, et dicam: Quis est dominus? Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere*, hoc est, idololatriam committere, Exod. 32. Sed populus qui prius dixerat: *Fac nobis deos qui nos precedant: Inic Moysi nescimus quid accidit, neque in Deum Iliis volumus amplius credere*. Pari ratione non paupertas ad furum et perjurium quemquam adigit, si ab eo longè fuerit verbum mendacii; verum qui mentiri gaudet, et opinionibus hominum fallere, paupertate invalescente suffurari aliena, et perjurio sese neci non morabitur. Smt ex Hebraeis qui in divitiis et paupertate, sapientiae excessum et defectum intelligunt, non quod verè sapientia illis possit esse excessus, sed sicut qui supercilium sapientiae sibi arrogat, qui volunt plus sapere quam oportet sapere, Rom. 12. Hi, quia ex Deo sapientiam non petunt, neque habent, suâ opinione saturati negant, et dicunt: Quis est Deus? ut qui à verâ sapientia Dei audire noluerunt: *Ego et poter nam sumus*. Sed hic sensus ut allegoricus esse possit, ita coactor est quam ut historicus et literalis sit.

VERB. 10. — NE ACCESSES SERVUM AD DOMINUM SCUM, NE FORTE MALEBICAT TIBI ET CORDEAS, VEL, DELIQUAS. Non accusabis, inquit Nicolaus de Lyra, sine gravi causa. Sed cum lex jubet aberrantem bovem vel ovem redacendos, Deut. 22, quanto magis servum

fratri deberes reducere? Quis enim hoc sibi fieri nolit? Vita servorum quis nolit cognoscere suorum? Ad utroque commodum spectat, si quid delinquit servus, ut dominus intelligat. Et proinde non de quantumque servo intelligit Hebr., sed duntaxat de servis gentium, qui ad filios Israel confingerant, quod peccatis fierent, ut scriptum est: *Non tradita servum domino suo qui ad te confugerit: habebit tecum in loco qui ei placuerit, et in ea a urbinum tuarum quiescet: non contrahes eum.* Deut. 23. In Hebr. 127, verbum a lingua deducitur, *detrahere, de mare, vel de quoque, dicitur aliquid loqui significat. Ne maledictus sit et delinquens.* Reddit dicit eum, quibus dicitur ad hoc crimine, nomen ne maledictus, male precatur; e. d. Non minus vitanda est maledictio pauperis et impotentis, quam vires et opes divitum; habent enim Deum ultorem impotentis, videtur et orphani, et alii qui humana destituntur ope, praesertim si ad Deum confugiant, quemadmodum hic servus de quo fit sermo, ut qui vellet superstitiosam vanam et idololatriam, ad cultum eius et viri Numini confugia, hos illicet Deus exaudit: huiusmodi non poteris nocere sine tuo malo neque, quod gravis est, sine peccato in Deum.

VERS. 11-13. — GENERATIO QUAE DATI EGO MALDICI- TY, ET QUAE MATRI SUAE NON RESPONDIT. GENERATIO QUAE SUI MUNDA VITUR, ET TAMEN NON EST LOTA A SORDIBUS SUIS. GENERATIO QUAE ECCLIESI SUNT OCCULI, ET PALPABE, QUAE IN ALTA FERRETE. GENERATIO QUAE PRO DEVIDES QUAE HALET, ET COMPARANT MORA- DIE SUAE ET COMEDAT FRUMES DE TERRA, ET PALPABE EX HOMINE SANGUINE SENT DUE ETHER INCRES- TAE. IFFER, TUA SUNT INATERABILA, ET QUAEVA NEGAVIT: DUEI FERRETE. Hebr.: *Quae non dicitur; Sanguis.* Quae generatio mala quaeque peiores procedunt filios, et alicui magis arguuntur, huiusmodi quam generationem, ne quis famulum aut gentem aliquam suam querat. Sic enim Bala hunc locum explicavit, ut omnia diversa signa, his intelligamus, patris quam proge- nies diversa, aut miteret, utinamque huiusmodi de- scribitur crimine, quibus in signis mundi deatibus maxime infamantur homines, et quae Dei sermonibus, qui pergitur sine rebus argenti, maxime adversantur. Quator generationes, inquam, designantur, quae di- vine sapientiae maxime repugnant et quas videt Sa- pientis Ecclesiae Christi hostes futuros accerimus. Et imprimis legi divinae adversatur qui patri maledicti et matris, qui ante omnes homines et proximo post Deum loco honorari debent. Nam statim post pro- cepta prima tabulae, quae ad Dei honorem attinent, subjicitur: *Nonna patrem tuum et matrem, ut eis lo- queres sicut terram.* Exod. 20. Primum preceptum in promissione, ut inquit Paulus, Epl. 6, promissionem longe vite hunc precepto adiunxit. Tanto igitur pe-iores sunt, qui nec patris temporali et presenti, nec futuro, ad precepti observationem non solum non provocantur, sed patrem irridentes et matrem, om- nem legem naturalem et divinam, ino Deum in pa-

rentibus contemunt. Nam qui praecipit terrenum et mortalem honorandum patrem, quanto magis coelestem et aeternum oportet honorare? Haec, secun- dum Bedam, generatio est infidelium, qui Deum om- nium patrem per multa secula contempserunt, neque fidem congregant illum tribuerunt honorem. Generatio secunda est eorum qui mundi sibi videntur, ejusmodi verè, ut olim fuerint, ita sunt et hodie Ju- deorum turba: insipientes senectipsos, iuxta illud: *Vos estis qui justificatis vos coram hominibus.* Luc. 16. Deus autem novit corda, quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum. Et à sordibus suis non est lota. Hebraei exponunt: Qui nequeunt lavare sordes corporis, quanto minus possunt glo- riarì se esse mundos in cordo? Nos juxta priorem intelligentiam de Judaeis intelligimus, qui recusatis Christi praedicatione, quo solo lavantur et corporis et animae sordes, frustra de exteriori gloriantur man- ditia, *servando in cibis et potibus et variis baptismis- libus et jumentis carnis.* Hebr. 9. *Generatio ejus ex- celsa sunt oculis.* In oculorum elevatione superbiam et arrogantiam intelligunt omnes, quam potissimum haereticis merito ascribit Beda, qui contra catholicam nunquam pugnant Ecclesiam, si de se sentirent hu- miltiter. Quam intercalabilis est arrogantia ab Ecclesia dissentire, sponsum Christi damnare, quam à Christo instructam, et spiritum Dei constat illuminatam esse! *Generatio quae pro dentibus quilibet habet.* Quartus Ec- clesiae et coelestis sapientiae hostis describitur, sub metafora quilibet et devorandi, cujus dentes sentit in esca praedicationem, et eorum qui in potestate consti- tuti sunt. Designator inextinguibilis avaritia, sive ec- clesiarum antitium, sive mundanorum privilegii, de quorum caducitate et insatiabili habendi cupi- ditate, tanquam gregis ruina, conqueitur Ezechiel 34: *Vae pastoribus Israel, qui pascebant ovem ipsos; unde grege à pastoribus pascentur? Lac comestebatis et fenus operabamini, et quod terram erat occidebatis.* Hae dicit Sapientis verba de dentibus et gladiis, de devorandi paupere à terra, et inope ab hominibus. Hae dicit posteriores generationes, nempe haeretico- rum et crudelium pastorum, qui quoties non pas- cam occidunt, et superbiorum ac eorum qui se ex- tollunt adversus scientiam Dei, 2 Cor. 10; haec dicit, inquam, posterioribus Ecclesiae corporibus vehementer fuerint infeste, Judaei verò et gentes nascenti in- sidiantur Ecclesiae, et veram sapientiam per Evan- gelium publicandam conati sunt extinguere. Ex his generationibus tanquam ex serpentes, filii quatuor exorta mundum stultitiam repleverunt, aut impu- ditate potius, et non tandem crescente iniquitate, re- fringescat charitas; sed ejusmodi sint hae filiae à sa- pientia immunes, ob inquam stultitiam insatiabiles audiamus. *Sanguineque dicitur filia,* hoc est: Ex prioribus generationibus nato sunt dicitur filiae, quae sunt velut sanguisago, quae alio nomine vocantur litu- dines ab herendo; unde existat ceterum Horatii:

Non misera cutem nisi plena cruoris litudo.

Tales sunt duae filiae, de quibus postea dicitur

sumus, illud repetentes da, da. Tertia non satis- ficitur; quarta non dicit: Satis est. Ad omnes quatuor refertur; nam in plurali loquitur: *quatuor non dicit: sufficit;* hoc est, nulla ex quatuor dicit: Sufficit. Quod obscure et veluti per ambigam dictum, paulo aperitis explicat.

VERS. 16. — INFERNUS, ET OS VULVAE, ET TERRA QUAE NON SATURATUR AQUA; IGNIS VERO NEQUAM DICTI: SUPERBIT. Hebr.: *Non est substantia (supple) sufficiens.* Dubium non est quin metaphorice loquatur Sapientis, majus et sublimius aliquid insinuat, quam elemen- torum et rerum naturalium conditiones. Quis enim ignorat infernum sive sepulcrum, ut exponunt Hebraei, non posse saturari? non subinde consumuntur cor- pora, praesertim si malignorum more et flammam so- pulcra intelligamus, immensus fossas singulis famulis deputatis, quae etiam post multa secula novissimi sint implete, merito insatiabiles esse dicuntur. *Os vulvae.* Hebr., *clausio uteri, sive angustia et orificium vulvae,* sterilem significat mulierem, quae proles magis est avida caeteris; et tamen quae nunquam concipit se- men, concipere nunquam desinit, et ea ratione insatiabilis clausio dicitur utera. Porro terram subitudo solis ardoribus reddi sitiosam, et pluvias libenter imbibere quis ignorat? quis ignorat ignem omnia rapere et consumere, nullam esse silvam aut materiam usque adeo immensam, quam immensus ignis non statim consumat sique devoret, neque unquam vitium sentit lassitudinem, neque quod ingentem devoraverit substantiam, minus erit sitiosus ad aliam quamlibet materiam, eadem facilitate consumendam? Cuius in- quiritur sit, inquam, elementorum, et rerum naturalium, naturam desiderant et appetunt, res omnibus homini- bus notissima, dubium esse non potest, quin Sapientis oculorum alicuius sapientiam doceat. Et quantumvis dicimus, ex malis generationibus malas filias natus possimus intelligere, hoc est, concupiscentias carnis et effrenas, quae nunquam expleantur, nunquam quies- cunt, sed qui plus concupiscunt carnis, concu- piscunt oculorum vel rite superbiae frenas luxur- ris, et plus concupiscit, eo plus rebelles tibi senties carneni, mandum et continuum huiusmodi generis huiusmodi diabolum, quem per infernum intelligit Beda: nos nihil- minus duplici metaphora concupiscentiam carnis indi- catam intelligere, nempe inferno sive sepulcro, et ob- structione sive orificio imae, propter hoc quod scriptum est: *Fovea profunda os alterum.* Prov. 23. Concu- piscencia carnis verè sepulcrum est, quae complexa mul- liebrum maxime videt et accenditur: non solum agno- scit mortuos, sed etiam intellecta et sensu communi ferè stupida reddit: ut omnia idcirco sepulcro compa- ratam carnis libidinem, quod ut ab illo nemo revertit- ur, ita neque ab his facile respiciunt homines, sed qui in sordibus est sordescit adhuc, iuxta illud: *Inci- nata est ad mortem domus ejus et ad inferos sentit eum.* omnes qui ingrediuntur ad eam, non revertentur, Prov. 2. Quod sequitur: *Terra non saturabitur aqua.* Ad concupiscentiam oculorum non aliorum refertur, ut in terra hominem intelligamus: *Terra, terra, nulli ver-*

bum Domini; in aqua, mundanarum rerum fluxum et inconstantiam, quibus terrent homines saturari non possunt; in igne denique, qui devoratis et cohibetis omnibus sorsum evolat, et reliqua elementa trans- cendit, superfluum vitae licet intelligere, quae reliquos contentiens, et veluti è sublimi despicens, nunquam satis alte in honoribus et mundi pompis evolasse se pu- lat. Quamvis, inquam, ad hunc modum metaphorice possimus exponere hinc versiculum melius quam He- braeorum rabbinum, quorum alicui quatuor elementorum conditionem describam esse voluit hoc in loco, alii mutam eorumdem generationem et corruptio- nem, ut physici sentiunt; tamen optime (mea quidem sententia) per has quatuor filias insatiabiles, suppli- cae prioribus generationibus destinatae intelligimus, ut sub metaphoris sensum suum historicum habere ver- siculus, ea ratione ut singula singulis respondeant, nempe primae generationi, quae patri maledicti, infer- nus sive sepulcrum manet, hoc est, brevis vita; nam qui negligit eos per quos vitam accepit, rite indignus merito habetur, et hunc sepulcrum expectat, om- nium huiusmodi admodum expat. Generationi Judaeorum et Pharisaeorum, quae sibi munda videtur, minia- tur Sapientis sterilitatem; nam qui renasci in Christo noluit, neque à sordibus purgari lavacro baptismatis, tantà crudelitate parere Deum non permittit: exiguus enim Judaeorum numerus in mundo restat, si vel cum reliquis gentibus, vel cum prioribus illorum genera- tionibus comparetur. Tertia in loco, generatio quae in altum sublevat oculos, terram sitientem et aquam de- siderantem minatur, hoc est, avaritiam clarissimam. Ste- ritate terrae et penuria rerum ponendi sunt, qui contra Deum superbiunt: ita enim fit, ut ad se reversi, hominibus Dei agnoscent, immensam imbecillitatem fiteantur, et humilitatem dantur. Quarta denique ge- neratione quae pauperes devorat à terra, non minus crudeliter quam si ensibus secantur, crudelissimum ignis paratur supplicium, ignis, inquam, de celo de- scendens. Juxta illud quod sub Eia propheta gestum legitur, 3 Reg. 1; et juxta illud Isa. 6: *In ira Domini excruciatum tabulae est terra, et erit populus quasi esca ignis.*

VERS. 17. — OCULUM QUAE SUPERBIT PATREM, ET QUI DESPICIT PARTUM MATRIS SUAE, SUPERBIT EUM QUAE DE TERNITATE, ET COMBAT EUM FILII AGULAE. Pro- portio matris, Hebr. est *obediens matris, vel qui de- spicit societatem matris; aut doctrinam reddunt.* Sub- sanare patrem, et matrem conficere, est eorum di- ciplinam et castigationem rejicere ac contemnere. Ex quatuor generationibus omnium pessima fuit illa quae patri maledicti, cui non solum pro supplicio ma- net infernus, sive sepulcrum, vel potius utrumque, nempe brevis vita, et cruciatus in vita futura; sed etiam praesentis temporis nonnumquam supplicium ignis immensum, ejusmodi solet esse perditissimo im- hominum, quorum corpora sub diu supplicia sepul- tura non traduntur, sed avibus casti devoranda pen- dent. Subsannare patrem, et contemnere praecipuum matris, extreme demerita signum est, et crudelitatis

argumentum. His igitur non solum interpestiva mors erentur, sed honore quoque sepulture, quem filii parentibus exhibere solent, carebunt, quod sequitur: *Suffodiant eum corvi torrentis, et comedant eum filii aquilae.* Non quod juxta historiam hæc semper fiant, sed quod contemptus patris et matris non minus suspicium incroatur. Voluit ostendere Sapiens quam ingens sit crimen vel levissimam paternam pietatem ledere. Per oculum qui facillime nutat et remitti, displicet et placat, ad iram provocat et misericordiam implorat, graviore offensas intelligimus. *Si rulum ledatur paternam pietas,* inquam, quanto magis manifesta subsannatione, quæ et contemptum et derisionem indicat? *Corvi facta est mentio et aquilæ,* non solum quia hæc aves cadaveribus gaudent, et oculis animalium moribundorum insidiantur, sed quod in uno crudelitas, in altero pietas erga pullos observatur. Coryus quamvis satur, oculos tamen hujus effodit, et quantumvis neque ipse comedit neque pullis deferat, nihilominus in hunc crudelitatem suam exercebit. *Concedunt eum filii aquilæ,* Aquila enim filiorum valde perhibetur amans. Si non sit à corvo comestus qui citius advolat, à filiis aquilarum comedatur; q. d.: Nullo modo supplicium eradat oculis ille patrum subsannans. Juvenibus saluberrima datur doctrina, ut student omni honore præceptis prosequi, ut vel levissimam parentum offensam non minus quam crudelissimam mortem exhorreat, scientes penas duros inobedientes filios, vel in hæc vitâ extrema et colorum effusionis conferendas, vel in futuram non à volucibus caeli, sed à spiritibus malignis, illis multo magis rapacibus, in tentoribus exterioribus, ubi erit status et scilicet dignitas, Luc. 13.

VERS. 18, 19, 20. — *TRIA SUNT BUFCHELA VITI ET QUARTUM FRUCTUS ERGORD, VITAM AQUILÆ IN COELO, VITAM GALLINÆ SUB PETHIA, VITAM NAVIS IN MARI MARI, ET VITAM VITI IN ADOLESCENTIA (1).* TALIS EST VITÆ MULIERIS ABUTERE, QUÆ COMEDIT ET TERENS ES SEMINUM DICIT: NON SUM OPERATA MALUM. *Tria* hæc, hoc est, hæc tres vias, admodum fuisse mirabiles, sed tamen quartam narrationis ordine, penitus esse incomprehensibilem, ut quam Sapientia mea non novi. *Vitæ* pro ratione et modo in Scripturis frequenter accipiunt. Sequitur: *Sic ut vitæ mulieris adutere,* hoc est, occulissimum. Sæpènumero est nos mulieris adultera viam suam omnino occultare, nullum illius vestigium remanere velle, non magis quam si quis comederit, et os diligenter extenderit, facile nemo interrogare potest fuerint jejunis an non. Sic, inquam, mulier adultera seculum suum cognosci nullo modo permittit, omnibus sese modis excusare studeat, et crimen occultare ad similitudinem taxati ad ignorantiam rei speciet, et secretum. Quantum et hunc versiculum justa parabolo-

(1) In adolescentia, propter studiorum inconstantiam: hæc Septuaginta. At Hebræi, in adolescentulâ, sive in puellâ: quod vox nati conuenit. His autem designari videntur ambitio omnium hominum exorta, torrens, lubrica, atque ubique, celo, terrâ, marique indepreata constituta, nullo seclerum ac fraudis relicto vestigio, quod et sequens indicat. (Bossuet.)

licum sensum vel de Judæorum vel de hereticorum et ecclesiâ malignantium intelligi debet, quæ tametsi fornicata fuerit cum amatoribus multis, tamen non vult crimen fateri, nec ad penitentiam converti, sed exterius se tersum jactans et mundum, suis in oculis sibi placet, satis habens exteriori munditia contentare, cum intus omnia plena sunt immunditia et iniquitate. Synagoga ubi victimas comederit et libanum sacrificiorum, et legis lectionem ad prophetarum audiverit, veluti os suum mundaverit, quid fecit, inquit, nihil mali operata sum. Sed audiat quid illi impingat Jeremias cap. 2: *Populus meus mutavit gloriam suam in idolum: obstupescite caeli super hoc, et porta ejus dissipentini vehementer, dicit Dominus, ut jam hæc mulier adultera, que post tot adulteria dicit: Non sum pollutata, absque peccato et innocens sum ego, inter reliquia nature miracula non immerito commemorari possit.* Sequitur:

VERS. 21, 22, 25. — *PER TRIA NOVETER TERRA, ET QUARTUM NON POTEST SUSCIBERE (Hebræi: Propter tria contremuit terra, et propter quatuor non potuit sustinere); PER SENEM, CUM REGNAVIT; PER STULTUM, CUM SATURATUS FUERIT CIBO; PER GRAMMAM MULIEREM, CUM IN RAYMONDO FUERIT ASSUMPTA; ET PER ANGILLAM, CUM FUERIT HÆRES DOMINE SECL.* Cùm mundus hic inferior ex quatuor constet elementis, tribus videlicet manifestissime distinctis, terrâ, aquâ, et aere, quartum omnium oculis fugit, et magis ratione quam sensu in supremo loco collocatur. Ad hunc elementorum numerum seu ternarium, seu quaternarium, libenter alludit Sapiens, et philosophatur hoc in loco de rebus gravioribus sub parabola rerum seu naturalium, seu eorum que geruntur ab hominibus. In Hebræo non *per tria*, sed *propter tria*, et verbum *ter* non solum tremere significat, sed etiam irâ vel pavore commoveri; quæ significatio huic loco melius quadrat; et terra ponitur pro *populo terre*, quem Dominus his malis sæpènumero castigat, nempe servilis hominis imperio; *scilicet eum Dominus regnare hominem hypocritam propter peccata populi*, Job. 51. Cùm regnaverit is qui servit vitis et cupiditatibus carnis et mundi, vehementer affligitur et commovetur terra illa et provincia quam quæ libertas, quis honor, quæ victoria aut triumphus devictis hostibus erit in populo, super quem serpens regnat, et à carnis, mundo, diabolo tenetur captivus? Commovetur poterit vehementer terra corporis nostri, eum carnalis affectus et terrenus regnat in nobis, subjuncta ratione, quæ tamquam imperatrix in consiliis capiendis, imperium debet obtinere. Et juxta hunc tropum licet et reliqua tria interpretari. *Non solum stultus autem non potest, hoc est, hujus vitæ delictis, cui prospera ardeat fortuna, et ad regni fastidium erectus fuerit, supple, per insolentiam plurimum committit, turbam commovet, et ad iram perturbat non tantum;* sed etiam levi et stultitia hominis affecto, si absque freno vitæ voluptatis indulget, terram concutit, et facit contremiscere solidissimam animæ portionem. Et per *odiosam mulierem, eum in matrimonio fuerit assumpta*, intelligitur mulier que plurimos

haberit inimicos, nolentes eam ad talem pervenire honorem, neque in matrimonium à rege assumptum iri: hæc mulier tandem ducta in uxorem à rege (nam in omnibus his quatuor regnum vel summum auctoritatem intelligimus), hoc, inquam, ex odiosa regis charissimam sponsa facta, aliquando crudele exerens odium, terram contremiscere faciet, et magnum in populo tumultum excitabit. Sic Hebræi aliquot. *Mihi magis placet odiosam mulierem intelligere juxta illam locum legis: Si habuerit homo uxorem suam, unam dilectam, et alteram odiosam, Deut. 21. Cùm fuerit assumpta in matrimonium, 7221 verti potest, cùm fuerit copulata viro, vel in honore conjugali prædata, aut dominata fuerit in familia, supple, in quâ prius fuerat contempta, à marito habita odio; insolensere solent hujusmodi mulierculæ, præsertim contra rivales, quæ priores partes habuerant: res erit tante absurditatis, taute commotionis in familia ut terra commoveri videatur, omnium rerum stabilissima. Et per ancillam, cùm fuerit hæres domini sui.* Et supple, *dominium habuerit in eum, juxta Aben Ezra, illius insolentiam terra non sustinet; q. d.: Nihil magis intolerabile quam ancillarum fastus et arrogantia, si dominabus honore præferatur et auctoritate. Ut invidus quatuor elementis ritè dispositis constat, et contrarietate qualitatum temperatis debiam dispositionem servat, sic temperatâ quadam et harmoniâ inter varios hominum status et conditiones dispositio rerum humanarum constare debet. Sunt enim quibus subesse melius est quam dominari, idque in utroque sexu, in quibus sic inversas fuerit ordo, ut servus dominantis honorem obtineat, stultus sapientiam gradum fuerit adeptus, et copiam rerum habeat, quarum usu ignorat, nam rebus omnibus afflicte sapientibus convenit, non stultis. Porro si contempta mulier et neglecta subito ad magnos provehatur honores in nobili collocata conjugio, aut ancilla supra haram dignitate sublevetur, natura rerum videtur inversa, ac si terra tremaret, ceteris elementis quiescentibus, eum terre maxime proprium sit quiescere, commotis et fluctantibus aliis. Haud aliter, inquam, inter homines subjecti debent servitii ingenii homines, et stulti fame non tantum sapere coguntur. In muliebri sexu quoque sunt plurimas omni honore indignæ, quæ eius, ut diximus, honestissimis et piis matris se prælatas vident, non minor nascitur inter mortales rerum et morum confusio, quam si terra suo commoto loco, quasi pondere gravata se sustinere non possit. Ad hunc modum metaphoricè, vel tropicè (ut superius insinuavimus), locum exponere licet. Quod si per terram regnantem, et stultum repletum pauperibus, populum Judaicum intelligimus, qui abjecto Domino, ut est in historia Samuels, regi maluerit inservire, et qui usque adeo stultus fuerit ut ad servitium Ægyptiacam reverti maluerit, memor ollarum carniam, quæ, per desertum ad terram promissionis ascendere; hoc populo servili regnante, et fideles Christi Apostolos in subjectionem retinere conante, contremuit terra, ut in Actis Apostolorum legitur: *Et cum orâssent motus est locus in**

quo erat congregati. Act. 4, ad designandam futuram terram mutationem, neque amplius servitium et stultum populum debere obtinere imperium, juxta illud: *Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Psal. 2.* Eodem spectant allegorie de duabus mulieribus, quarum altera synagoga Judæorum excomunicata videlicet, ubi in matrimonium et ad sponsi amplexus assumpta est, ut in Jeremia legitur cap. 2: *Reverentia nam tuâ, miseram adolescentiam et charitatem desponsationis tuæ, quando servata es in deserto, repræsentare potest; altera verò, hereticorum sectam, quæ cùm Ecclesiæ catholice deposito errore ancillari debet, heram legitimum et Christi sponsam sibi subjectam fore potest, obedientiam ac honorem, quem Ecclesiæ veluti matri et homine debent omnes provincie Christianorum, sibi vindicare cupit, et hereditario jure possidere.*

VERS. 24-28. — *QUATRO SONT MINIMA TERRE, ET IPIA SUNT SAPIENTIA SAPIENTIS; FORMICE INFIRMUS, QUI PRÆPARAT IN HESSE CIMBAM AURI; LEPTISCELLUS, REES INVALIDA, QUI COLOCAT IN FELTIA CIMBULA CIBI; HEDUM LOCUSTA NON HABET, ET LIGRETIUR UNIVERSA PER THMAS SUAS; STYLLIO MANUS STYLLI, ET ROTATUR IN JEDIBUS REGIS.* Ex his quatuor speciebus animalium minimorum, hominibus exempla sapientie sumenda proponit. *Sunt enim sapientia sapientibus,* hoc est: Ex seipsis videtur plus sapere quam hi qui nomen sapientis præferunt; vel plus sapere natura instincta quam hi qui sapientiam didicerunt. *Sapientia sapientibus,* hoc est, hominibus qui vere sapienter sunt capaces. Est quidem in his animalibus mira sapientia: vel potius diverse sapientie partes, ex quibus in unum collectis, vel totius respiciunt, vel cuiusque hominis consummata fiat sapientia. Cujus prima pars est horum que necessaria sunt ad vitam seu corporis seu animi, imprimis curam habere: Id quod nullum animal facit, neque temeritatis, neque sagacitatis, quam formica, in aestate videlicet recondens que comedit hyeme: quæ de re superior tractavimus, cap. 6, ubi ad hoc animalis genus, tanquam maximè sedulum et laboriosissimum, otiosos homines destinavit Salomon, hoc in loco adjiciens: *Formicæ, populus non fortis; q. d.: In hac parte prædicente, quæ ad vitam necessaria procurantur, peno sese excusare potest, quasi corpore imbecilli et nimis robusto; nemo enim formicæ minores habet vires, sed omnia viciat labor improbus, et in tempore potest suscipere; et ut aestas tempus est opportunum parandis his que victui sunt necessaria, sic presens vita futuræ imaginem gerit, quod ad laborandum et reconducendum spectat, juxta illud: *Veni nunc quando nemo potest operari, Joan. 3.* In die illius hujus vite oportet operari cibum qui non perit, ad qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis, Joan. 6. Hæc prima pars est sapientie, ea videlicet sedulo colligere, mentis magis industria quam virtus corporis, que ad vitam animæ spectant. Post victum, mansionis commodæ et tranquillæ habebitur ratio. Cujus rei exemplum haberi vult Sapiens ab invalido et timido genere animalium *leptiscello, seu,**

ut alii certum, concilio, qui suis viribus diffusus, loco munio et inaccessu domum collocare solet, nempe in petra, aut monte saxoso. Exemplum non tam produbitas latens constructis, aut urbibus et propagandis ac in membris super rupem uniuersis, quam profutura domo; de qua Paulus: *Scimus quoniam si terreatis domus vestra huius habitationis dissoluitur, quod edificacionem ex Deo habemus, domum non manufactam, veteran in caelo*, 2 Cor. 5. *Item teporis sive carnis sapientiam, qui non sibi sibi ipsi, ut diximus, neque animi viribus, sed petra, tantamquam docet Evangelium, inquit: Omnis qui audit verba mea habet, et ea facit, auferatur viro sapienti, qui edificauit domum suam supra petram*, Matth. 7. super quam Christus suam fundauit Ecclesiam. Ammon prouide collecta, domo supra petram sapienter constructa, standi est opera ut in pace et amicitia vivamus cum hominibus, viribus amoris et charitatis vinculo colligati, et natura legibus magis quam principum; quod Iohannis factum, animal exigitur, et ad sapientiam, nuncie natum; tamen hoc habent naturae instinctu, quod simul de agro in agrum egrediatur per infinitas tartas uniuersas, ac si unum dixerit, sequerentur, neque minus proficiendi tempus, incedendi optatum, quiescendi stationes, aut castra mouendi opportunitatem seruari videntur, quam si ducem signo dato sequerentur; egregium profecto exemplum, et plurimum hominibus sapientiam ostentans, absque concordia et unanimitate nihil posse fieri, nullam consistere rempublicam, nullam coalescere urbem. *Concordia parit res crescant*. Separate et disperse locustarum sine negotio interdicuntur; co-mitte vero nullis viribus, nulli ingenio aut arte, inter se posse, haussibus agris tegunt, et terra prouenit unta multitudine, ut nemo conetur illos aggredi aut expellere; id quod cum in omni hominum specie debet fieri, tum inter eos qui diuinam agnoscent et sequuntur sapientiam. Ilorum, inquam, maxime est locustarum sequi exemplum et turmatim, sive per turmas, egredi, ut verit interpres, vel, ut alii, *admanim*. Utrouque ad victoriam spectat, et belli speciem representat, quod aduersum nos omnes intentatur, non solum a carne et sanguine, sed a principibus et potentatibus mundi et tenebrarum reuolubus, Aplos. 6, quibus locum non dolumus, si ad nos occidat super iherusalem nostram. Quod sequitur: *Stellio manibus nititur*, vario ab interpretibus redditur vox Hebraea מְנִיטֵי, que similitudinem aliquam habet cum voce Latina *nititur*. Atqui ita vertitur constanter ab aliquibus, presertim cum in Hebraeo non, *nititur*, ponatur, sed *tenet*, *apprehendit* manibus: quam vim simul inter animalia maxime videtur obtinere, que etiam in palatis regum in pretio haberi solet. Sunt qui *araneas* vertant, que manibus alium docere videntur. Haec ita multum refert, nam satis intelligimus paruum esse animal, quod in palatis versetur principum. *Stellio* et *aranea* versant quidem, sed frequentius in adibus pauperum; verum *simia* ob ingenium sui dexteritatem, et humanae prudentiae nonnulli similia vestigia, in pretium nulla habetur in deliciis,

cum iudicis veluti unius de numero versans, et huiusmodi. Ex quo sapientie exemplum capere licet, et manibus nititur, vel tenere, quo quae in palatium regis penetrare, in apprehensione manuum, honorum operum exercitacionem intelligimus, quibus digni habebunt aeterni regis palatio, postquam uniuersas hic in domo Dei, que est Ecclesia Dei, *columna et firmamentum veritatis*, versari fuorimus; melius enim est, ut priores sapientiae partes, nempe de victu comparando, collocanda donumcula, de comunicanda societate aduersus hostes in pretio, intelligantur in presentem tertum statu, et ecclesiastica dispensatione; verum postremum illud, in palatio regis mutatione obtinere, ad celeste premium, piis operibus obtinendum referamus, iuxta illud: *Veritate, benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est*, Matth. 25.

VERS. 29, 50, 51.— *TRIA SUNT QUE BENE GRADIENTUR, ET QUARTUM QUOD INCIDIT FELICITATE*: LEOPARDUS, GALLUS, SINGULTUS LUMBO SUO, ET ARIES; SEC EST REX QUI RESISTAT EI. Lyranus secundo R. Salomonem, hunc locum de quatuor bestis exponit de quatuor regis, in Daniele per quatuor feras figuratis, sed quam recte viderit ipse, nam cum ratione et interpretatione videntur Danielis non vere prophetasse, sed ex Salomone versionem suam accepisse. Numero partium ternario parum quatuordecim delectatis Sapiens, et rerum naturas mirando, rara quaedam sapientiam secreta tradere videtur; que cum ad nullam certam sapientiae speciem aut normam referantur, nec auctoritate Scripturarum explicantur, inter illegum uniuersum pro suo talento, quod accepit a Domino, in iustissimum philosophari, et reuera, hoc in loco, tanto maiore cum difficultate, quanto minus naturam bestiarum habemus exploratam, quas exempli causa proposuit nobis Sapiens. 777 enim, quam vocem *gallum accinctum lumbis* reddidit interpres, non *gallum*, sed aliud animal significare testatur cum Hebraeis Lyranus. Aben Ezra, vel *aquilam*, vel *apem* putat esse; alii *canem venaticum*, vel potius *pardum* interpretantur. Vocis origo est verbum 777, quod *empere* significat; et additur dictio que *lumbos* sive *renes* significat; et quia canis venaticus vel leporarius conspiciunt representant, et sit velocissimus cursus, fulentissime subscribam illis qui *zenon* interpretatur *venaticus*; utrumque, tria animalia velocissimum et optima cursu intelligimus, nempe leonem robustiorem ceteris animalibus, qui nullius timor aspectum; secundum, *lumbos accinctum*, quodcumque sit; tertium, *arietem* sive *ficram*; quartum, *regem* 777, hoc est, *rex cui non resistit*. Sic enim interpretatur Aben Ezra huius locum, non ut quilibet exoteris quibus esset proprium nomen, sed duas vult esse voces, nempe *non stare*, q. d.: Non est homo qui stet in bello cum eo. Felicitate incedunt lumbi; et vel diuersa in Ecclesia designantur officia, et diuerso functiones, quodmodum Beda doctissime interpretatur, vel quatuor principales virtutes, quibus veluti quatuor rotis opime incedunt et progrediuntur piorum hominum vite et cursus ad felicitatem properantes aeternam. In

leoni fortitudinem quis dubitauit indicatam? que omnia huius mundi, seu prospera seu aduersa, facile contemnit, nihil timens, neque ab instituto cursu deflectens quidquid euenit: ut est hae mortalis vita pluribus incommodis obnoxa. *Accinctum lumbis*, quodcumque sit animal, continentium significat, qui carnales restringimus affectiones, tanto magis idonei et habiles ad celestem cursum quanto minus carnis illecebris laxamus frenata. In arte vero *rex hircus*, qui dux gregis est, et reliquum vulgus videtur quodammodo gubernare, non absurdum produbitas possumus intelligere, que virtus, cum recte dispensat omnia, et futurorum rationem habet, spirituales cursus plurimum iuvat. In rege denique quocumque *trino congradi potest*, vel contra quem timore potest insurgere, iustitiam amplexatur, virtutum omnium regnum: que tanta equitate, tam iusta mensura et ponderare omnia libat ut nemo, quantumvis alioqui alienus a virtute, iustitiam possit accusare aut condemnare; nam quae tribui quicunque quod suum est, de omnibus bene meretur; male vero de nemine. Alter, *non stare cum eo*; sic enim in Hebraeo legit Ezra; q. d.: Talis *rex seu regina* est iustitia, contra quam nemo potest stare, iuxta illud: *Non intres in iudicium cum seruo tuo, Domine, quia non iustificabitur in conspectu tuo omnis homo*, Psal. 144.

VERS. 52, 53.— *EX QUI STULTUS APPAREBIT, POSTquam eleuatus est in sideribus, si enim intellexisset, ubi seo imposuisset manum. Qui autem fortiter premit ubera ad elichendum lac, exprimit gutturum, et qui vehementer excogit, elicit sanguinem: qui provocat illos, prodegit discordias. Et qui nititur. Juxta Aben Ezra, sermonem dirigit ad Ethiel et Ucal qui ab eo petierunt sapientiam, et post magna mysteria duo communis vite precepta vel imprimis necessaria adiungit: quorum primum ad tranquillitatem propria conscientia spectat, alterum ad communem cum hominibus charitatem et concordiam. Quod ad primum spectat, aliter habetur in Hebraeo, verbis duntaxat, non sensu, nempe: *Si stultus cogit, cum ele-**

*uatus fuerit, et al cogitasset, nunquam ad os. Eleuatio ad magnos honores est causa nonnumquam magne stultitiae; et ut homo stulte agat multa. Costissimam sapientis est, ut cohibeat quisque cogitationes malas, ne verbo vel opere erumpant; hie enim significat munus ad os. Aben Ezra vult praeertim esse loco futuri, ut sit sensus: Si stultus agas, cum fueris ad honores euectus, vel si cogitaueris (supple uultus) quidquam facere, *munus ad os* (supple ponas), quod cogitandum solent facere; et tecum cogita, tecum inibis consilium quam absurdum sit quod moris; atqui hae res, ut diximus, ad tranquillitatem propria conscientia plurimum facit. Quod sequitur, ad communem cum hominibus concordiam spectat; et monet Sapientis ne quis nimium prouectet iram aliorum. Neque legendum, ut nos habemus, qui fortiter premit ubera ad elichendum lac, exprimit butyrum. Nam praeter hoc, quod in Hebraeo nulla sit mentio uberrum, etiam iam contra rector naturam est, ut butyrum exeat, quantumvis dure prenat quos ubera. In Hebraeo est: *Qui premit lac, facit exire butyrum*. Scopagnota: *Mulgo lac, et erit butyrum*, sensum assensu feliciter. Hebraei clausulam interpretando saluamini in utre, ad hunc modum: Qui dure conecit vel premit lac in utre, faciet exire butyrum; puta nos librorum in vitro habere uberi loco uret vel si quis omnino ultra legendum contendat cum interprete, erit duplicata similitudo ad hunc modum. *Qui fortiter premit (supple ubera) facit exire lac*; et qui premit lac in utre vel *lagena*, facit exire butyrum. Duplici similitudine ad eundem scopum tendit, ut ostentat opus esse patientiae, dandum locum ire; nam ut qui nimium premit uires ut sorbes elicit, sanguinem aliquando exprimit; sic si quis multum urgat, et veluti unguent iram provocando, fixas et contentiones elicit: quae res, si quis alius, maxime amaram reddidit humanam societatem. Sensus proverbii non est diuersus ab eo quod superius legitur: *Sermo durus auersat hominem*, cap. 15.*

CHAPITRE XXXI

- CAPUT XXXI.
1. Verba Lammeli regis. Visio qua erudit eum mater sua.
  2. Quid, dilecte mi? quid, dilecte ueri mei? quid dilecte votorum meorum?
  3. Ne dederis mulieribus substantiam tuam, et diuitias tuas ad delictos reges.
  4. Noli regibus, o Lammeli, noli regibus dare vinum, quia nullum secretum est ubi regnat ebrietas;
  5. Et ne forte bibant, et obtriscantur iudiciorum, et mutent causam filiorum pauperum.
  6. Date secretum mercatoribus, et vinum his qui amaro sunt animo.
  7. Bibant, et obtriscantur egestatis suae, et doloris sui non recorderent amplius.
  8. Aperi os tuum muto, et causis omnium filiorum qui pertrahuntur;
  9. Aperi os tuum, decerne quod iustum est, et iudica inopem et pauperem.

1. Paroles de Lammeli, roi. Vision prophetique par laquelle sa mere l'a instruit.
2. Que vous dirai-je, mon bien aime? que vous dirai-je, cher fruit de mes entrailles? que vous dirai-je, enfant cheri et souhaite par tant de vœux?
3. Ne donnez point votre bien aux femmes; et n'employez point votre richesses pour perdre les rois.
4. Ne donnez point, o Lammeli, ne donnez point de vin aux rois, parce qu'il n'y a nul secret où regne l'ivrognerie;
5. De peur qu'ils ne boient, et qu'ils n'oublient la justice, et qu'ils ne blessent l'equite dans la cause des enfants du pauvre.
6. Mais donnez à ceux qui sont affligés une liqueur capable de les enuier, et du vin à ceux qui sont dans l'aumerance du coeur;
7. Afin qu'ils boient, et qu'ils oublient leur pauvreté, et qu'ils perdent pour jamais la memoire de leurs douleurs.
8. Ouvrez la bouche pour le muet, et pour soutenir la cause de tous les enfants qui ne font que passer.
9. Ouvrez votre bouche et ordonnez ce qui est juste; et rendez justice au pauvre et à l'indigent.

ut alii certum, concilio, qui suis virtutibus diffusus, loco munio et inaccessio domum collocare solet, nempe in petra, aut monte saxoso. Exemplum non tam produbitas fatuas constructis, aut urbibus et propagandis ac in membris super rupem uniuersis, quam pro futurâ domo; de qua Paulus: *Scimus quoniam si terreatis domus vestra huius habitationis dissoluitur, quod edificacionem ex Deo habemus, domum non manufactam, veteran in caelo*, 2 Cor. 5. *Item teporis sive carnis sapientiam, qui non sibi sibi ipsi, ut diximus, neque animi virtutibus, sed petra, tantamam docet Evangelium, inquit: Omnis qui audit verba mea habet, et ea facit, auferatur viro sapienti, qui edificauit domum suam supra petram*, Matth. 7. *super quam Christus suam fundauit Ecclesiam, Ammon prouide collecta, domo supra petram sapienter constructa, standi est opera ut in pace et amicitia vivamus cum hominibus, virtutis amoris et charitatis vinculo colligati, et natura legibus magis quam principum; quod Iohannis factum, animal exigitur, et ad sapientiam, nuncie natum; tamen hoc habent naturae instinctu, quod simul de agro in agrum egrediatur per infinitas tartas uniuersas, ac si unum dixerit sequerentur, neque minus proficiendi tempus, incedendi optatum, quiescendi stationes, aut castra mouendi opportunitatem seruari videntur, quam si diuina signo dato sequerentur; egregium profecto exemplum, et plurimam hominibus sapientiam ostentans, absque concordia et unanimitate nihil posse fieri, nullam consistere rempublicam, nullam coalescere urbem. Concordia parit res crescant. Separate et disperse locustarum sine negotio interdicuntur; co-mitte vero nullis virtutibus, nulli ingenio aut arte, inter se posse, haussibus agris tegunt, et terra prouenit unta multitudine, ut nemo conetur illos aggredi aut expellere; id quod cum in omni hominum specie debet fieri, tum inter eos qui diuinam agnoscent et sequuntur sapientiam, illorum, inquam, maxime est locustarum sequi exemplum et turmatum, sive per turmas, egredi, ut verit interpres, vel, ut alii, adunatum. Utrouque ad victoriam spectat, et belli speciem representat, quod aduersum nos omnes intentatur, non solum a carne et sanguine, sed a principibus et potentatibus mundi et tenebrarum reuolubus, Aplos. 6, quibus locum non dolumus, si ad nos occidat super iherusalem nostram. Quod sequitur: *Stellio manibus nititur*, vario ab interpretibus redditur vox Hebraea מְנִיטָה, quae similitudinem aliquam habet cum voce Latina nititur. Atqui ita vertitur constanter ab aliquibus, presertim cum in Hebraeo non, finitur, ponitur, sed tenet, apprehendit manibus: quam vim simul inter animalia maxime vident obtinere, quae etiam in palatis regum in pretio haberi solet. Sunt qui araneas vertant, quae manibus alium docere videntur. Haec ita multum refert, nam satis intelligimus paruum esse animal, quod in palatis versetur principum. *Stellio et aranea versant quidem, sed frequentius in adibus pauperum; verum simia ob ingenium sui dexteritatem, et humanae prudentiae nonnulli similia vestigia, in praecipuum nulli habetur in deliciis,**

cum iudicis veluti unius de numero versans, et huiusmodi. Ex quo sapientie exemplum capere licet, et manibus nititur, vel tenere, quo quae in palatium regis penetrare, in apprehensione manuum, honorum operum exercitacionem intelligimus, quibus digni habebunt aeterni regis palatio, postquam uniuersas hic in domo Dei, quae est Ecclesia Dei, columna et firmamentum veritatis, versari fuorimus: melius enim est, ut priores sapientiae partes, nempe de victu comparando, collocanda donumcula, de comunicanda societate aduersus hostes in pretio, intelligantur in presentem tertum statu, et ecclesiastica dispensatione; verum postremum illud, in palatio regis mutatione obtinere, ad celeste premium, piis operibus obtinendum referamus, iuxta illud: *Veritate, benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est*, Matth. 25.

VERS. 29, 50, 51.— *TRIA SUNT QUI BENE GRADIENTUR, ET QUI ABARTUM QUOD INCIDIT FELICITATE: LEOPARDUS AD VULGUM AD SELLIS PARVIT OCCURSUM; GALLUS SUGILLANS LUMBOS SUOS, ET AVES; REC EST REX QUI RESISTAT EI. LYRANUS SECUNDUS R. SALOMONON, hunc locum de quatuor bestis exponit de quatuor regis, in Daniele per quatuor feras figuratis, sed quam recte viderit ipse, nam cum ratione et interpretatione videntur Danieli non verè prophetasse, sed ex Salomone versionem suam accepisse. Numero partium ternario parum quatuordecim delectatis Sapiens, et rerum naturas fingendo, rara quaedam sapientiam secreta tradere videtur; quae cum ad nullam certam sapientiae speciem aut normam referantur, nec auctentiam Scripturarum exprimentur, inter illegum uniuersum pro suo talento, quod accepit à Domino, in iustissimum philosophari, et reuera, hoc in loco, tanto maiore cum difficultate, quanto minus naturam bestiarum habemus exploratam, quas exempli causa proposuit nobis Sapiens. 777 enim, quam vocem gallean accincent lumbos reddidit interpres, non gallean, sed aliud animal significare testatur cum Hebraeis LYRANUS. Aben Ezra, vel aquilam, vel apem putat esse; alii canem venaticum, vel potius pardum interpretantur. Vocis origo est verbum לָרַץ, quod cinere significat; et additur dictio quae lumbos sive renes significat: et quia canis venaticus vel leporarius conspiciet representat, et sit velocissimè cursus, fulentissime subscribam illi qui zenua interpretatur venaticus: utrumque, tria animalia velocissimè et optimè cursu intelligimus, nempe leonem robustiorem ceteris animalibus, qui nullius timor aspectum; secundum, huiusmodi accincent, quodcumque sit; tertium, artem sive fercam; quartum, regem 777, haec est, rex cui non resistitur. Sic enim interpretatur Aben Ezra huius locum, non ut quilibet exoteris quibus esset proprium nomen, sed duas vult esse voces, nempe non stare, q. d.: Non est homo qui stet in bello cum eo. Felicitate incedunt laet; et vel diuersa in Ecclesia designantur officia, et diuerso functiones, quodmodum Beda doctissime interpretatur, vel quatuor principales virtutes, quibus veluti quatuor rotis opime incedunt et progrediuntur piorum hominum vite et cursus ad felicitatem propeperant aeternam. In*

leoni fortitudinem quis dubit indicatam? quae omnia huius mundi, seu prospera seu aduersa, facile contemnit, nihil timens, neque ab instituto cursu deflectens quidquid euenit: ut est haec mortalis vita pluribus incommodis obnoxa. Accincent lumbos, quodcumque sit animal, continentium significat, quae carnales restringimus affectiones, tanto magis idonei et habiles ad coelestem cursum quanto minus carnis illecebris laxamus frenâ. In arte vero non hircus, qui dux gregis est, et reliquum vulgus videtur quodammodo gubernare, non absurdè produbitas possumus intelligere, quae virtus, cum recte dispensat omnia, et futurorum rationem habet, spirituales cursus plurimum iuvat. In rege denique quocumque congradi potest, vel contra quem timore potest insorgere, iustitiam amplexatur, virtutum omnium regnum: quae tanta equitate, tam iustâ mensurâ et ponderare omnia libat ut nemo, quantumvis alioqui alienus à virtute, iustitiam possit accusare aut condemnare; nam quae tribuit unicuique quod suum est, de omnibus bene meretur; male verò de nemine. Alter, non stare cum eo; sic enim in Hebraeo legit Ezra; q. d.: Talis seu rex seu regina est iustitia, contra quam nemo potest stare, iuxta illud: *Non intres in iudicium cum seruo tuo, Domine, quia non iustificabitur in conspectu tuo omnis homo*, Psal. 144.

VERS. 52, 53.— *EX QUI STULTUS APPAREBIT, POSTquam eleuatus est in sideribus, si enim intellexisset, ubi seo imposuisset manum. QUI ALITER FORTITER PREMII UBERA AD ELICHEDON LAC, EXPRIMIT BUTYRUM, ET QUI VEBEMENTER ERUCIT, ELICIT SANGUINEM: QUI PROVOCAT ILLAS, PRODUKIT DISCORDIAS. Et qui nititur. Iuxta Aben Ezra, sermonem dirigit ad Ethiel et Ucal qui ab eo petierunt sapientiam, et post magna mysteria duo communis vite praecepta vel imprimis necessaria adiungit: quorum primum ad tranquillitatem propriae conscientiae spectat, alterum ad communem cum hominibus charitatem et concordiam. Quod ad primum spectat, aliter habetur in Hebraeo, verbis duntaxat, non sensu, nempe: *Si stultus egredi, cum ele-**

uatus fueris, et al cogitasti, nunc ad os. Eleuatio ad magnos honores est causa nonnumquam magne stultitiae; et ut homo stultè agat multa. Costissimè sapientis est, ut cohibeat quisque cogitationes suas, ne verbo vel opere erumpant; hie enim significat munus ad os. Aben Ezra vult praeteritum esse loco futuri, ut sit sensus: Si stultè agas, cum fueris ad honores euectus, vel si cogitaueris (supple uultis) quidquam facere, nunc ad os (supple ponas), quod cogitandum solent facere; et tecum cogita, tecum inibis consilium quam absurdum sit quod moliris; atqui haec res, ut diximus, ad tranquillitatem propriae conscientiae plurimum facit. Quod sequitur, ad communem cum hominibus concordiam spectat; et monet Sapientem ne quis nimium prouectet iram aliorum. Neque legendum, ut nos habemus, qui fortiter premi ubera ad elichedon lac, exprimit butyrum. Nam praeter hoc, quod in Hebraeo nulla sit mentio uberrum, etiam iam contra rector naturam est, ut butyrum exeat, quantumvis dure prenat quos ubera. In Hebraeo est: *Qui premi lac, facit exire butyrum*. Septuaginta: *Mulga lac, et erit butyrum*, sensum assensu feliciter. Hebraei clausulam interpretando saluamini in utre, ad hunc modum: Qui dure concepit vel premit lac in utre, faciet exire butyrum; puta nos librorum in vitro habere uberi loco uret vel si quis omnino utra legendum contendat cum interprete, erit duplicata similitudo ad hunc modum. *Qui fortiter premi (supple ubera) facit exire lac; et qui premit lac in utre vel lagenâ, facit exire butyrum*. Duplici similitudine ad eundem scopum tendit, ut ostentat opus esse patientiae, dandum locum ire; nam ut qui nimium premit ures ut sorbes elicat, sanguinem aliquando exprimit; sic si quis multum uret, et veluti unguent iram provocando, fixas et contentiones elicet: quae res, si quae alii, maxime amaram reddidit humanam societatem. Sensus proverbii non est diuersus ab eo quod superius legimus: *Sermo durus auersat hominem*, cap. 15.

CHAPITRE XXXI

- CAPUT XXXI.
1. Verba Lammeli regis. Visio quae erudit eum mater sua.
  2. Quid, dilecte mi? quid, dilecte ueri mei? quid dilecte votorum meorum?
  3. Ne dederis mulieribus substantiam tuam, et diuitias tuas ad delictos reges.
  4. Noli regibus, ô Lammeli, noli regibus dare vinum, quia nullum secretum est ubi regnat ebrietas;
  5. Et ne forte bibant, et obtriscantur iudiciorum, et mutant causam filiorum pauperum.
  6. Date secretum mercatoribus, et vinum his qui amaro sunt animo.
  7. Bibant, et obtriscantur egestatis suae, et doloris sui non recorderint amplius.
  8. Aperi os tuum muto, et causis omnium filiorum qui pertrahunt;
  9. Aperi os tuum, decerne quod iustum est, et iudica inopem et pauperem.

1. Paroles de Lammeli, roi. Vision prophétique par laquelle sa mère l'a instruit.
2. Que vous dirai-je, mon bien aimé? que vous dirai-je, cher fruit de mes entrailles? que vous dirai-je, enfant chéri et souhaité par tant de vœux?
3. Ne donnez point votre bien aux femmes; et n'employez point votre richesse pour perdre les rois.
4. Ne donnez point, ô Lammeli, ne donnez point de vin aux rois, parce qu'il n'y a nul secret où règne l'ivrognerie;
5. De peur qu'ils ne boient, et qu'ils n'oublient la justice, et qu'ils ne blessent l'équité dans la cause des enfants du pauvre.
6. Mais donnez à ceux qui sont affligés une liqueur capable de les enuier, et du vin à ceux qui sont dans l'aiguillon du cœur;
7. Afin qu'ils boivent, et qu'ils oublient leur pauvreté, et qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leurs douleurs.
8. Ouvrez la bouche pour le muet, et pour soutenir la cause de tous les enfants qui ne font que passer.
9. Ouvrez votre bouche et ordonnez ce qui est juste; et rendez justice au pauvre et à l'indigent.

**ALEPH.** — 10. Mulierem fortem quis inveniet? prudens, et de omnibus finibus pretium ejus.

**BETH.** — 11. Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit.

**GHEL.** — 12. Reddet ei bonum, te non malum, omnibus diebus vite sue.

**DALETH.** — 13. Quasi vitam lanam te filium, et operata est consilio manuum suarum.

**HE.** — 14. Facta est, quasi navis iustitiora, de longe portans panem suum.

**VAV.** — 15. Et de nocte surrexit, deditque predam domesticis suis, et clara ancillis suis.

**ZAY.** — 16. Consideravit agrum, et emit eum; de fructu manuum suarum plantavit vineam.

**MEM.** — 17. — Accitit fortitudine lambos suos, et roboravit brachia sua.

**TETH.** — 18. Gustavit, et vidit quia bona est negotio ejus: non extinguetur in nocte inferna ejus.

**YOD.** — 19. Manum suam misit ad fortia, et digitus ejus apprehendit riuem fenum.

**CAPH.** — 20. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem.

**LAMED.** — 21. Non timedit domui suae a frigoribus nivis: omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus.

**MEM.** — 22. Stragulam vestem fecit sibi; byssus et purpura indumentum ejus.

**NOX.** — 23. Nobilis in portis vir ejus, quando sedet cum senatoribus terre.

**SAMECH.** — 24. Sindonem fecit, et vendidit, et cingulum tradidit Chanaan.

**AY.** — 25. Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo.

**HE.** — 26. Os suum aperuit sapientia, et lex elementiae in lingua ejus.

**RESCH.** — 27. Consideravit semitas domus suae, et panem otiosa non comedit.

**COPI.** — 28. Surrexerunt filii ejus, et beatissimum praedicaverunt; vir ejus et laudavit eum.

**BESCH.** — 29. Multae filiae congregaverunt divitias; in super gressa es universas.

**SCHIN.** — 30. Fallax gratia, et vana, est pulchritudo; mulier inuis Domini, ipsa laudabitur.

**TAV.** — 31. Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eum in portis opera ejus.

COMMENTARIUM.

luit; nempe non solum patris sui disciplinam sed matris quoque legem magnificasse, ut scriptum est, Prov. 1: Audi, fili, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuae. Quid, dilecte mi? et quid, dilecte matri meae? et quid, dilecte votorum meorum? Unum mulierem expressit affectum, et animum in liberos propensum. Vox Hebraea *filium* significat, in quo major affectus ostenditur. Crebra repetitio ad magnitudinem amoris et attentionem spectat: Quid, fili mi? quid, fili matri meae? quid, fili votorum meorum? sim mater tua, in utero te gessi cum dolore et periculo, tui causa vota feci, et pro salute tua. Solent enim qui vehementius amant, pro his quos amant vota ad Deum facere. Aliter: Filii

votorum meorum, dixit, quod antequam nasceretur, visisset se hoc vel illud facturam, si à Domino probum et sapientem filium acciperet, ut moris est matribus; vel filius votorum, quod magno desiderio et maximis votis obtinisset à Davide Salomonem regnaturum post eum. Sunt ex Hebraeis qui putant hanc fuisse matris responsionem, quae rogata à filio post mortem patris ut aliquid ab eo peteret, respondit: Quid, fili mi? et quid, fili matri meae? non quem eduxi, ut filia Pharaonis educavit Moysen, sed quem peperit, quid petam, nisi ut ne des mulieribus fortitudinem tuam? Alii tandem putant matrem his verbis usam erga filium, cum videret eum multas accipere uxores, praesertim alienigenas. Sed cum hanc admonitionem et correptionem matris tanquam prophetiam prouat nobis, mulieris intelligentiam etiam in puerum his verbis fuisse instructum Salomonem à matre, tanquam divinam qualis futurus esset, quod ad amorem mulierum spectat. Quid, fili mi? et quid, fili matri meae? suppleendum est aliquid: Quid, fili mi, cogitas? vel, quem animum habes in me, quae te portavi in utero, quae pro te vota feci? Alii sic: Quid, fili mi? quid, fili matri meae? supple facis, qui multiplices filii uxores, et tantopere delictus es amicis matrem? Alii sic: Quid, fili mi, supple petam abis te, inquam, petam, quia gestavi te in utero meo, quod te nutruerim et educauerim? Mihi magis aridet, ut ad ea quae sequuntur referantur haec interrogationes; ut sit sensus: Quid, fili mi, et quid, fili matri meae, polis inuim te admodum, pro maximo quo te prosequor amore, quid à te petam, vel quid exigam à te ut facias? Ad attentionem spectant, ut diximus. Sequitur: Ne des mulieribus fortitudinem tuam, sive substantiam tuam. Quicumque autem dat illarum amore victus, in Deum et corpus suum peccat, dicente Paulo: Qui fornicatur, in corpus suum peccat, I Cor. 6. Quod sequitur: Et dicitus tuus ad delendas reges, Hebr.: Et vinum tuum ad delendas reges; quod nostri intelligunt, quasi suaderet mater ne reges saltem injuste subjugare conaretur, neque eam in re opes insumeret; longè aliter Hebraei, et, mea quidem sententia, melius; nempe bellum adversus infideles non solum non erat illicitum illi populo, sed etiam laudabile, de bere videlicet idololatram, et cetera abolere nefanda, crimina, ob quae Chanaan et aliae gentes fuerant delatae. Sed diversus contextus diversam interpretationem necessario habet. Sic Aben Ezra: Et vinum tuum, supple, ne dederis ad delendas vias regum, q. d.: Noli induere mores et consuetudines regibus indignas. Indignum est, cum omni homini, amoribus mulierum et vino indulgere, tum maxime regibus, qui virtutum exemplo, non tantum armis et potentia populo debent imperare. Vix regum et mores regibus digni sunt, vacare sapientiae et sanis consiliis capiendis, non luxui aut illudini, et brutorum vitis. Ne dederis mulieribus substantiam vel vires tuas; utroque modo verti potest: hoc est, sapientiam quam à Deo tanquam thesaurus reconditam habes; hinc sapientiam nihil magis adversatur quam amor mulierum et ebrietatis quam in vino intelligimus. Quid, fili mi? et quid, fili matri meae? Rhetoricum more sermo-

nis exordio benevolentiam captare, aut iuro gratiam molitur apud filium, primo, quod filius sit; secundo, quod non sine dolore et matris periculo in lucem editus, unde et matre et divinis legibus matri obtemperare debet; tertio, quod tam charè semper à matre dilectus, ut pro quo subinde votis sese astrinxerit, legem matris recitare non debet.

**VERS. 4, 5.** — NOLI REGIBUS, O LARCEL, NOLI REGIBUS DARE VIDERI: QUIA NULLUM SECRETUM EORI REGNATU ERIBIT. NE FORTE BIRANT ET OBLIVISCANTUR JUDICIOREM, EX MUTENT CAUSAM FILIOREM PAUPERIS. Quam bono conueniat regibus ebrietatis, neque his quorum est populum gubernare, praesens locus ostendit, in quo frequentissimus est ille hebraismus, qui ad integrum sensum aliquid suppleendum reliquit. Nam in Hebraeo sic habet: Non regibus, Lammel, non regibus bibere vinum, neque principibus sicaram. Interpres noster supplevit ex praecedente versiculo verbum *des*, et sensus est coarctior: quasi mater illius alios reges doceret, aut filium suum aliorum regum ac principum moderatorem constitueret; quasi penes eum esset. Lyranus per reges ipsam Salomonem intelligit, unam eum iudicibus à Salomone constituitis; q. d.: Neque tibi ipsi vinum multum dederis, neque iudicibus tuis, aut principibus. Nam ut parco convivio et frugali reges susciperet, si quos hospites haberet, non ausus est Lyranus dicere vel putare quod aliquid tale praescriberet matri illius. Et prouide rectius cum Hebraeis supplemus ex praecedente versiculo non verbum *dare*, sed *omnem riam*; et erit sensus: Non regibus Lamed, non regibus mos est, vel vitium (aut decorum) vinum bibere, neque principibus decorem est bibere sicaram; vel, supple inuestigari, ubi est sicera, ut alii legunt: sensus eodem redit. Aliter, à Lammel, hoc est, o tu qui verum colis Deum, alius regibus non eris similis; vel, vix tunc non eris similis moribus aliorum regum, quibus non est Deus, et prouide voluntatibus indulget, et vinum sectatur, et investigant ubi est sicera: haec egrigia est expositio. Quod si de nostri interpretis versione nihil volumus inmutari, licet eam ad hunc modum d. dender, suppleudo ex superioribus ad hunc modum: Ne dederis vinum tuum ad delendas vias regum bibendo vinum. Nam ut alienum est à viis et virtutibus regum capi amore mulierum, ita quoque est alienum et indecens viis et moribus regum calcibus epotandis studere, et principibus indecorum est inquirere ubi inuenitur sicera: quae in Scripturis ebrietatis potio habetur. Sequitur ratio quare non conueniat regibus bibere vinum, cum mutatione numeri: Ne forte bibat riam, vel principis, omnium vini, et obfuscator statuti et mater iudicium animam filiorum pauperis. Sic Hebraei. Sensus idem est, reges videlicet debere vacare prudentiae et sapientia, ut possint populum moderari aequis statutis et legibus, cum aequitate possint iudicia exercere ne pauperes opprimantur in iudicio, vel humiles, qui vexati et iniuriam passi ad principis iudicium veluti ad sacram anchoram confugiant. Quod si princeps à vino vel mulieribus detentus (quorum utrumque obliuiscem rxi et iniqui vehementer inducit) iudicis non possit preesse, quia

tandem spes est oppressis et afflictis pauperibus? Regibus igitur et principibus res est indigna ebrietas, quae rationi maxime adversatur et sapientiae, sine quibus aequa iudicia exercere non possunt. Quid nos legimus? *Nullum secretum tibi regnat ebrietas*, apud Hebraeos non habetur; sed loco illius: *Et principibus non conuenit acere*, ut secunda clausula respondeat priori, iuxta consuetudinem sermonis hujus Sapientis et Davidis in Psalmis; tamen in defensionem interpretis observamus etiam alibi habere vocem עֲבֵרָה, nempe Isaii 40. *secretorum secretorum veritas* à D. Hieronymo, alibi legum conditores, nempe Prov. 5. *Per me regna regnant, et legum conditores iuxta docerunt*. Alioquin vertitur à Hieronymo, et etiam Septuaginta, princeps frequentissime, et hoc in loco quadrat optime. Nam non solum reges et principes esse abstinentes et sobrios ut secreta absceant; aliarum enim potius esse secreta servare quam regum; sed ut Sapientiae vacent, et discant causas cognoscere, illes dirimere, ponderibus patrocinari: haec sunt principum officia.

VERS. 6, 7. — DATE SILEM MEMENTIBUS, ET SICUT HIS QUI AMARO SUNT ANIMO IUBANT, ET OBLIVISCANTUR EGESTATIS SUAE, ET DOLORIS SESSONIS RECORDENTUR AMPLIUS. Non prohibet potum vini et sicera quod creaturas Dei condidit, nam creatura Dei bona est; sed quod huiusmodi potus sit magis necessarius aliis, nempe his qui in afflictione sunt et inestitia. Hebr. *Data sicera non percutit*, quod intelligi potest, vel de damnatis ad mortem, quod mihi non placet: nam quorundam est esse oblivisci doloris vel amaritudinis suae; praesertim cum omnes actiones nostras sobrias esse debeat, et omnem vitam sobrietate ornata, tum maxime eam partem quae est maxime momenti, nempe postremam, quae si rite peragatur, prioris vite macula delentur: quare melius intelligitur: *Data sicera non maculat*, vel, ut est in Hebraeo, *percutitibus*, hoc est, quibus bona perierunt, qui ad egestatem sunt relictos, ut respondeat clausulae sequentis versiculi, nempe, *Iubant et obliviscantur pauperibus suis*. Sicut qui intelligunt: *Data sicera non percutit*, hoc est, his qui lugent mortem suam; et sic quod in nostris est, codicibus, videlicet marentibus, suppletur, omnia à voce quae apud Hebraeos est, nempe *percutit*. Prior expositio est melior. *Et sicut his qui amaro sunt animo*, cui respondet: *Et doloris sui non recordantur amplius*. Melius, non recordantur adhuc, hoc est, *percutit*; q. 4. Aliquando doloris sive laboris obliviscantur, ne nimia tristitia absorbeantur. Hujus loci sensus subtilior obvis est et iocundus, nempe, morpentibus prioris vite maculae et peccata sua luperitibus dandum esse vinum, quod dominum in amplis fructu ex aqua, consolationem videlicet Scripturarum, et poculum sanguinis Christi, in quibuslibet; perditionis et redemptionis, quam lex Moysi minuit, amplius non recordantur, neque tristitia absorbeantur aut desperatione.

VERS. 8, 9. — APERI OS TUUM MUTO, ET CAUSIS OMNIUM FLORUM QUI PERTRANSEUNT. APERI OS TUUM, DECERNE QUOD JUSTUM EST, ET IUDICA INOPEM ET PAUPEREM. Postquam docuit filium suum à quibus debeat abstinere,

nunc docet quibus tacere regibus potissimum conveniat, nempe defensionem pauperum, et iudicium inter mortales exercendis. Nam quae intersecta sunt de vino dando morentibus, vel in genere dicta sunt, ut ad quaecumque referantur; vel, ad misericordiam et eleemosynam in pauperes et afflictos spectant, quibus docet imperitari etiam delicatiora quandoque, ut vinum et sicera. Quod ad presentem locum spectat: *Os aperire muto*, est pro muto loqui, non solum pro eo qui pro se loqui non potest, sed pro eo qui vel non novit loqui, vel non permittitur; vel denique pro eo qui absens in iudicio periclitatur. *Et consis omnium florum qui pertrantem*, Hebr. עֲבֵרָה, cuius cum multiplex sit significatio, variis modis verbi potest locus. Aben-Ezra ad iudicium omnium florum moris refert, et erit sensus: *Aperi os tuum muto*, hoc est, ei qui non potest pro se ipso loqui, et praecipue ubi agitur iudicium mortis, ne videlicet quis iniuste neci tradatur: alioquin vox Hebraea mutare significat, et *filii mutationis*, hoc est, huiusmodi filii; q. d.: In omnium mortalium causis aperti os tuum, omnibus divitibus et pauperibus, mutis et loquacibus, vel sapientibus et insipientibus iustitiam ministranda, omnium causa sunt audienda: quod utinam ad exemplum Salomonis, quem legimus causam duarum mulierularum dirimens maxime prudentia, nostri temporis reges facere velint, suo ore videlicet, non alieno, suo immere lingua, iuxta id quod sequitur: *Aperi os tuum, et iudica, vel, decerne iustitiam*. Sequitur in Hebraeo: *Et iudicium pauperis et inopis*; q. d.: Praecipue iudica causam pauperis et inopis. Ad enim patrocinium principis maxime egent, hi sunt muti, qui pro se loqui neque possunt neque audent: divites potentes patronos facile inveniunt, et pauperes opprimunt in iudicio: Tu, Lamuel, cum quo Deus est, in terris Dei vires exerce; de quo loquitur Propheta: *Tibi derelictus est pauper, orphanus tu erit adiutor*. Sed de his superioribus latius disserimus. Hactenus Lamuelis verba, quibus matris suae disciplinam in prophetiam nobis explicat, plenam sapientiam et saluberrimam doctrinam, unde ob singularem sapientiam et raras virtutes, suae matris mulieris sapientis, hoc est, Ecclesiae, in qua reperitur omnis sapientia laici vite necessaria, laudes canere et niro ehomio celebrare voluit, ordine alphabetico, ut moris est lingua, in variis Scripturarum locis; praesertim in Psalmis aliquot et Jeremie Lamentationibus.

VERS. 10, 11. — MULIEREM FORTEM QUI INVENIT? PROCU, ET DE ULTIMIS FINIBUS PACTICAE TERRE. CONFIDIT IN EA COR VIBUS, ET SPOLIIS NON INDIGET. Juxta proprietatem linguae, raritatem significat huiusmodi quaeritanda: *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, cui quae requirit et in monte?* Psal. 13. *Quis poterit dicere: Mandatum est cor meum?* Prov. 20. *Si homo peccaverit in Deum, quis orabit pro eo?* 1 Reg. 5. Laudes igitur dicitur egregie et laudatissima femina, rara esse huiusmodi in principio orationis significat. Aben-Ezra exposit: *mulierem opam*, hoc est, mulierem quae acquirit opes, et sua industria auget rem familiarem; et certe huiusmodi sunt plurimae; sed alias

quoque virtutes si addideris, inventa difficilem cum Salomone dixeris. *mulierem virtutis verti potest, sed fortitudo per antonomasiam in virtute intelligitur*. Veritè veritè interpres noster *mulierem fortem, sive fortitudinis*; sunt enim ferè timida et parum animosae ad res gerendas. Valdam vero et fortitudine praedita, ut erat mater Salomonis, tenerè non invenias mulierem. *Procul et de ultimis finibus praetium ejus*. Praeter hoc quod non est fideliter reddita Hebraea veritas, etiam sensus relinquitur obscurus, Hebr.: *Procul praetium finibus praetium ejus*: ut duplex sit sensus, vel quod clarior sit et pluri astimanda quam margarite quamlibet magni pretii; et sic Septuaginta, *quae per te dicitur abbas adlocuta*, vel quod longius petenda sit, et longius eundem ad comparandam talem mulierem quam ad comparandas uniones. Prior sensus est melior, et possit facile congruere expositioni Nicolai de Lyra, qui per *mulierem fortem*, sacram intelligit Scripturam, sive doctrinam evangelicam, quam margarite comparat Evangelium: *Inventum nam pretiosum margaritae, dedit omnia sua, et comparavit eam*, Matth. 25. *Confidit in eo cor tui sui*. Cum omnia rectè dispenses et fortiter se gerat adversus vitia; merito potest maritus illius mulieris et fidere ex animo sine ulla suspitione. *Et spolia non indiget*; hoc est: Rebus in familia necessariis, quas mulier fortis comparabit, non minore industria nec minore virtute quam si victis hostibus asportasset spolia; sive spolia dixit, propter copiam et affluentiam rerum quas acquirit sua sapientia; nam captis urbibus, magna et varia rerum spolia victoribus cedit, quae spolia dicuntur; cuiusmodi rerum copia non caret huius mulieris maritus, etiam ad bellum non amplius est. Ecclesia Christi et fidelium congregatio magnam statim ostendit fortitudinem, sanguinem pro spouso Christo copiose effundens, qui in caelum ad Patrem reversus quotidie spolia reportat ex hoste devicto, quem magis quotidie spoliamentis sponse suae commisit.

VERS. 12, 15. — REDDIT EI BONUM ET NON MALUM OMNIBUS DIEBUS VITAE SUAE. QUAE SIVIT LANAE ET LINUM, ET OPERATA EST CONSIDIO MANUUM SUARUM. Retribuit marito suo bonum, hoc est, non decipit, neque frustrabitur fiduciam mariti, qui ex animo fidi illi: tanto studiosior curabit rem domesticam quanto magis fidi illi maritus. Alter, *reddit illi bonum*: etiam si maritus aliquando successerat vel etiam minus gratum se praebuit uxori suae, tamen mulier fortis et honestissima matrona non reddet malum pro malo; sed summa modestia feret et arguo animo quicquid dixerit maritus, omnibus modis quod gratum fuerit illi esse bonum studens rependere. Ecclesia Christi semper in gratiarum actione versatur; sive bona et prospera, sive mala et adversa de manu Spouso recipiat. *Omibus diebus vitae suae*, ad mulierem referitur; nam haec ambiguitas in Hebraeo sermone non est. Sicut ex Hebraeis qui sic intelligant: *reddet bonum marito*, etiam post mortem si supervixerit: nihil committet, in gratum illius honore, vel filius illius reddet bonum. *Quae sivit lanam, honestis artibus et labore mulieris replet domum spoliis.*

non turpiliter aut usura, sed manuum laboribus opes acquirit necessarias his qui famulam agunt, qui liberis educare et collocare debent. Et operata est consilio manuum suarum, Hebr.: *Operata est voluntate, vel beneplacito, quantum suarum, vel iuxta voluntatem manibus suis*. Similiter ardens et infatigabilis manus ostendit, sive virtutum telam texendo, sive Scripturarum expositione veluti fila protrahendo. Quod ad Hebraeismum spectat, vel subauditur praescripto עָבַר, ante vocem עָבַר, quae ponitur ante עָבַר, voluntas, ut sit sensus: *Operata est eam voluntate, cum manibus; vel operata est voluntate manuum*, hoc est, manibus operate sunt secundum voluntatem: non erant minus promptae manus quam voluntas. Doctrina dicitur mulieribus ut ab hac muliere forti et studiosa discant rem domesticam gubernare, viris obedire, laboribus secundum incumbere.

VERS. 14, 15. — FACTA EST QUASI NAVIS INSTROBIS DE LONGE PORTANS PASSEM SUUM. DE NOCTE SUBREXIT, DEDITQUE PREDAM DOMESTICIS SUIS, ET CIVIBUS ANGLICIS SUIS. Maximas opes per mare transportant mercatores; praesertim qui longinquas petere regiones audent: facile ditescunt, qui aliquoties ab extremis regionibus naveo onustam mercibus redeuntem recipiant. Talis est haec mulier, similis nam mercatorum, quae de longinquo portat passem; sive, ut est in Hebraeo, *sicut naveo mercatoris, de longinquo facit venire passem suum*: ut adducere passem ad mulierem referatur, non ad naves, quae numero multitudinem effluunt, ut major sit vius mulieris laus, quae cum domo maneat, operetur lanam et linum, tamen ad iustas classis opes adhaec sua industria et sapientia in ades mariti; non dico opes peregrinas, quae ad luctum inserviant et delicias, sed passem, in quo intelligitur omnia ad vitium necessaria, ne quis putet parum utilitatis esse in lana et lino; ne quis putet solos ditescere mercatores, quavis locus peculiariter spectet ad laudem negotiationis domesticae, et artium mechanicarum, quibus honestas et sufficiens comparatur victus, ut non sit opes, quod reprehendit Horatius: *Implyer extremam curri mercator ad Indos*.

Per mare pauperum fugiens, per axam, per ignem. Apostolorum in omnem terram extitit sonus, et in fine orbis verbo eorum; quibus ad Ecclesiam Christi, tunc veluti navigio, per fluctus huius mundi adveca sunt pretiosus et copiosus animarum merces. *De nocte subrexit*; vel potius, *urgere solet*, somno minime indulgens mulier fortis; molliam et otium facile superat, et de nocte ad laborem surgit. *Dedit predam domesticis suis*, Hebr.: *domi sua* פְּרִיָהּ פְּרִיָהּ, motu proprie loquitur: est enim vox Hebraea proprie ferarum, sive avium quae raptu virum, ut significat fragilitatem huius mulieris; quae non delicias neque dapnes dat domesticis, sed cibum necessarium; non vult suos convivis nec comotationibus indulgere, etiam si in redibus omnium rerum copia. Hoc spectat quod sequitur: *Civibus ancillis suis*. Haec potandum dedit Paulus infirmis in lide, et singulis Ecclesiae domesticis spiritum alimonta: perfectum

est solidus cibus. In Hebræo: *Et quod institutum est, vel, quod congruit ancillis suis*, rebus omnibus modicertatem tenens, ut domesticis suis neque necessaria desint, neque saturatis panis vitulorum fomenta subministrat.

VERS. 16, 17.—CONSIDERAVIT AGREM, ET ERIT EUM; DE FRUCTU MANUM SUARUM PLANTAVIT VINETAM. ACCINXIT FORTITUDEM LUMBOS SUOS, ET ROBORAVIT BRACHIUM SUUM. Re domestica bene constituta, ad ea que foras sunt respicere solent patres familie. Idem facit mulier fortis; annua rationem habens, voluit ex agris propria messem colligere; et eam inter agrum et agrum maxima sit differentia, quod ad fertilitatem spectat, mulier consideravit, et sapienter contemplata est solum, prius quam acciperet atque compararet. Nam simile est rogam calorum thesaurum abscondito in agro, quod ad allegoriam spectat. *De fructu manuum suarum plantavit vineam*, Ostendit quia ratione et in quem usum accepit agrum, nempe iusto pretio accepit, quod suis laboribus acquisivit, ut in eo vineam plantaret, quamvis ad utrumque referri possit quod dicit: *De fructu manuum suarum plantavit vineam*, ad hunc modum: *Accepit agrum fructu manuum suarum, vel, plantavit vineam fructu manuum suarum*, hoc est, operarius conduxit fructu manuum suarum: quasi ad mulierem non pertinet plantare vineam, sed his que locata est suis manibus conduxit operarios; et hanc expositionem sequitur Aben Ezra. Mihi magis placet prior expositio, propter ea que sequuntur: *Accinxit fortitudine lumbos suos, et roboravit brachia sua*, q. d.: Iuduit omnino virilem animum et fortitudinem, qua in renibus et brachiis maxime apparet, ut sit sensus: Sic se comparavit, ut non solum domesticis, sed etiam rusticis operibus esset idonea, et meritum jam in utroque redderet securum, ut possit ubique ex animo fidere fam egregie matronæ. Potest hic versiculus referri ad laudem continentie, que in evagato regnum intelligitur, et operis assiduitate. Que juxta allegoriam quam aptissime quadrat Ecclesia, facile est videre, sive etiam tropicis unicuique anime fidei: que interpretatio cum à Beda copiosissime sit tractata, succinctè à nobis indicatur.

VERS. 18, 19.—GOSYAVIT ET VIDIT QUONIAM ROSA ESU NEGOTIATI EJUS; NON EXTINGUITER IN NOCTE LUCERAT EJUS. MANUM SUAM MISE AD PORTAM, ET DIXIT EJUS APREHENDERENT FRUCTUM. Hebræi per quatuor, *consultare* intelligunt, quamvis ad experientiam videatur referri, et ad perseverantiam spectet, et sensus est: Placuit sibi in suis negotiis, et sensit laborem suum esse frugiferum, et proinde die nocteque frugiferis negotiis incubit, et ut nocte quidem extinguat lucertum, ne mora fieret alijqua intellectionis operibus hanc et lini, quibus mittit hanc ad omnem occasionem vacat; et hoc est quod sequitur: *Manum suam misit, non ad foras, ut nos habemus, sed veritatem*, quod etiam Lyranus misceat. Alii vertunt *colam*; et hinc bene respondet quod sequitur: *Digitus ejus apprehenderunt fructum*. Hebræi: *Manus*, sive *palme*, *apprehenderunt fructum*. Ceterum qui priorem vocem *veritatem*

extulerunt, secundam colam vertunt. Sensus eodem tendit, ut ostendat videlicet hanc mulierem ab rusticana opera non relinquere ea que peculiariter ad mulierem spectant, nempe colam tractare et fassum. Quam bona et legitima sit negotiatio illa, quam commisit suis homo in longinquam regionem profectus, et dicens suis: *Negotiamini donec veniam*, novit hanc fortis mulier, et proinde nunquam cessat augere mœsum sibi datam: neque enim nocte aut infidelitate Judæorum, aut hæreticorum erroribus lucerna lupus mulieris, hoc est, fides Ecclesie; extinguatur, quamvis obscurari videatur.

VERS. 20, 21.—MANUM SUAM APERTIT INOPI, ET PALMAS SUAS EXTENDIT AD PAUPEREM. NON TIMEBIT HORUM SIVE A FRIGORIBUS NIVIS: OMNES ENIM DOMESTICI EJUS VESTITI SUNT DUPLEXIBUS. Operum bonum ad omnes, inquit Paulus, Galat. 6, maxime autem ad domesticos fidei: id quod inter laudes hujus fortis mulieris ponitur, que non solum suis, sed egentibus laborat; et hæc geminatione, *manum porrigit et manum mittit*, vel more suo geminavit sensum verbis diversis, vel magis voluit ostendere liberalitatem, et crebras elemosynas dñm manum extendit inopi, et plures nana, juxta Hebræum, mittit ad egenos: q. d.: Non solum ipsa porrigit unum pauperibus, sed etiam per manus suarum mittit et distribuit egenis, que non potest adire, suorum ministerio jurat et jacet. *Non timebit donum nivis*. Vel spectat eo quod diximus, nempe maxime ad domesticos; ut alibi: *Si que autem marum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negabit, et est infidelis deterior*, 1 Tim. 5; vel timeere donum, hoc est, familie sue, est plenè fidei extenderè manum pauperibus, nihil verita ne quid ex et liberalitate suis domesticis desit; ut sunt parum identos in Domino, qui Domino non adent fenerari. *Feneratur autem Domino, qui miseretur pauperis*, Prov. 19, 17. *Ista matrona desperat, dedit pauperibus; sustulo ejus manet in oculum seculi*, Psal. 112, 9. *A frigoris nivis*. A nive est in Hebræo: quando majores facienda sunt sumptus, et quando parum fuerunt, et fore nimio frigore torpescent homines, hujus mulieris domestici bene vestiti, non minus idonei sunt ad opus. Quamvis plus quam frigora nivis refrigerescere charitate partiantur plurimi, tamen cives sanctorum et domestici non desinant extendere palmas inopibus, magna misericordia et fiammæ accensi, nihil damni patiuntur, *vestiti duplexibus*, hoc est, presentia contententes, et spe futurorum securi. Juxta proprietatem lingue Hebræicæ legere debeamus, non duplexibus, sed *coccina vestita* est familia ejus, q. d.: Multo magis abunda est cœtera frigora nivis.

VERS. 22, 23.—STYLACULAM VESTIM FRUIT SIBI, BISSIS ET PERPURA INDUMENTUM EJUS. NOBILIS IN PORTIS VIR EJUS, QUANDO SEBERIT CUM SENATORIBUS TERRE. Vox Hebræa *צַדִּיק*, dupliciter ab Hebræis exponitur, vel *ornamenta lecti*, sive *tapetia*, ut superius; cap. 7, vidimus, vel pro *torque*. Sensus est, ut ostendat hujus mulieris industriam et sapientiam, quibus virtutibus comparavit sibi vel regiam suppellectilem, et ornamento-

ta sumptuosa, quibus non solum corpora suorum, sed etiam aules et interiora cubicula ornatur auleis et tapetibus quas ipsa fecit. Neque est hujusmodi laboribus mechanicis sordida mulier, aut ingrata marito, sed splendidissimo vestita bysso et purpura; et quemadmodum his virtutibus magno est viro suo ornamento et honori, ita vir quoque illius est insignis et nobilis, sive notus (ut est in Hebræo) in portis, in locis publicis, in senatu, cum selet non cum aliis senibus et sapientibus viris illius provincie, qui vel judicia exercent, vel de negotiis republice consultant. Sic enim familiam et omnem rem domesticam administrat hanc mulier, ut maritus de rebus hujusmodi securus, possit libere cum locuti honore publica obire munera, et republicam exessere. *Bysso et purpura* Syntagæ ornamenta in Ecclesia virtutum splendorem et varietatem significant, juxta illud: *Omnia gloria filie regis ab intus in fimbriis auricæ circummunita varietate*, Psal. 45.

VERS. 24, 25.—SIBI NON FECIT ET VENDIDIT, ET CINGULUM TRADIDIT CRASANO. FORTITUDO ET DECOR INBURENTUM EJUS, ET REDDIT IN EO NOVISSIMO. Hæc spectant ad industriam hujus mulieris tam potentis, que laus et lini operibus non solum que suis sunt necessaria comparat, sed etiam *andronem*, sive, ut Hebræi exponunt, *telam*, vel *lætam et cingulum*, tantæ copii sui et ancillarum manibus textæ ac confectæ, ut mercatoribus tradatur vendenda: sic enim interpretantur *וַתֵּבֶן*, id est, *וַתֵּבֶן, mercatori*. Simul laudatur industria hujus mulieris, simul indicat Scripturæ, quarum rerum mercatura sit facta, nempe earum que ad necessarium corporis ornatum spectant, et quamvis (ut dictum est) omnes domesticæ illius vestiti sint duplexibus sive *coccina* (ut alii exponunt), tamen ipsa minime luxuria corporis ornata: non enim more mulierum corporis pulchritudini et splendori studet, sed magis animi virtutibus, nempe fortitudine et honestate ac totius vite debere ornari gaudet magis quam vestibus sumptuosis. Atqui inde provenit quod semper sit læta: imò quod diutius vivit, vel usque ad extremam senectutem, semper crescentibus animi virtutibus, crescit illius lætitia et gaudium conscientiam secure. Mulierem que florem ætatis deliciis transcurunt, et curioso corporis ornato sese dederunt et pulchritudine sibi placet, ubi temporis injuria floz ætatis emareverit, ubi rugata facies nullo alio nî purpurissâ nitescere velit, ubi vetule contemni experint, delictibus simul viribus et pulchritudine, morient infelices, jam corporis et anime destitute dotibus, quando sapiens mulier potissimum gaudet, instante postremo die, quo laborum præcis se receperunt novis.

VERS. 26, 27.—OS SUUM APERTIT SAPIENTIE, ET LEX CLEMENTIAE IN LINGUA EJUS. CONSIDERAVIT SEMITAS DOMUS SUE, ET PASEM OTIOSA NOS CONERT. Loquentialis et stultitie causâ in infidelibus sexus frequenter audit male; verum hæc non solum opere, sed sermone quoque sapienter se gerit, nihil stultè, nihil vanè locuta: omnis illius sermo, vel ad sapientiam spectat, ea medians que Dei laudes sonant, vel ad misericordiam et

clementiam in proximis. *Consideravit, sive aperclata est, vias domus sue*. Familie curam habet, et mores domesticorum non negligit. Omnibus modis laudanda est industria hujus mulieris, ut que sedulo statum familie intuetur, et interim ipsa impigra manum mittit ad fassum: non satis habet diligenter intendere, ne otio torpescat familia, nisi et ipsa quoque operetur, et suis manibus lucratur panem, juxta illud Pauli: *Qui non laborat, non manducet*.

VERS. 28, 29.—SURREXERUNT FILII EJUS, ET ERATISSIMAM PRÆDICAVERUNT; VIR EJUS ET LAUDAVIT EAM. MULTE FILIE CONGREGAVERUNT VIRTUTES; TU SUPERGRESSA ES UNIVERSAS. *Surrexerunt, et in publico loco laudaverunt, non in privatis aulis; et mirum laudavit, qui probatorem illius mulieris optinè novit*. Pudica mulier que rem domesticam tractat, non publicam, suis potissimum innotescit, non alienis: hinc est quod sui eam potissimum laudare et honorare poterunt: Aliter: *Surrexerunt filii ejus*, hoc est, *creverunt et magno patri fuerunt honori, que virtutibus tantæ curâ instructis suis liberis, et in eam filius studium tristitia est matris, sic morgeri juvenes qui cum laude ad honores perveniunt, magis laude matrem afficiunt*. Laus quam hinc mulier i tribuit (sibi et maritus, illi Ecclesie sunt quoque docenda) et laudando Christo spouso genuit sequentibus versiculis continetur. *Multa filie fecerunt dicitur*, Quod in tenero et fragili sexu muliebri magna laus est, labore videlicet et industria ac sapientiâ viros separare, plus multo comparare, plus sudore acquirere quam omnes alie. Quam non sine causâ beatam predicant hanc mulierem filii et maritus, quibus tam feliciter prospectum est illius opera, que non solum omnium alarum mulierum superavit industriam, omniumque vici prudentiam in rebus agendis; sed etiam in divino cultu (ut sequitur):

VERS. 30, 31.—FALLAX GRATIA, ET VANA EST PERCIBITUS; MULIER TIMEENS DOMINUM IPSA LAUDABITUR. DATE RE DE FRUCTU MANUM SUARUM, ET LAURENT EAM IN FORTIS OPERA EJUS (1). Spectat ad laudem hujus

(1) *Dote ei de fructu*, gloriam fastuosaque memoriam, sort neque justorum. *Et laudent eam in portis* (publico) opera ejus: ore laudanda verba, quam merita sua sat pro dicit, qui est in dñm confidens.

Inimamur Christiani, quem Seneca nobis studiosæ mulieris informat officium. Non illa solum atque merita indicat, modesta, verborum, delicata ac per amos discurrens; sed domi totentia laboribus, decora semper vigili, ipsa de nocte sturgens, familie cibos pariter atque opera dividit. Atqui non rusticamam fingit ac pauperem, aut certe sordidam, tantumque harentem questui: cujus vir in portis nobilis, senatorio habitu, inter principes civitatis sedet; ipsa bysso et purpurâ conspicua, viri liberorumque ac familiaris decus vestie quocumque locuti: suam simul commendat diligentiâ; splendet enim domus auleis, tapetibus, atque exquisitissimis lectorum ornamentis, sed que ipsa texerit. Non tamen hic gemmas, lapillosque, aut aurum adidit. Utile, non vanum sapienter, nec pompam, sed solidam rerum spaviam. Lenis interius, benevola in egenos, nec famulæ vigili; bera confutiosa, sollicita mater, non tantum imperat, verum etiam docet, torcular, moan; nec nisi verba pronit sapientia: nil temere agit aut leviter: emittit quidem agrum, sed quem prius ipsa consideraverit. Neque hæ

mulleris et isti duo versiculi; quorum sensus est in-

prudenciam memorari oportuit, quia carere, probro, ornari, membris mulier hanc magne laudi docet. Cateris facile intellexeris motum hunc, si hanc non irrepere in hanc vitam. Clara turpitudinis culpa ac timore Domini, non tamen vana addita religionibus, sed qua in consequenda matris familias officio, vel maritum partem pietatis reponat, inleceita familia atque operi; cuius laudes hae in fere sententia complectaris: Consideravit semitas domus suae, et pavoni otiosa non comedit. At nunc preclara agere se patitur, si tantum casta, proleque, amandi, officium, maleficioque studium laus sessidare carcat.

Septima: *Laudabitur qui in portis operatur epus*; Septima: Vatican, pro munitione habetur laborum; *Bene, loquuntur, et de fructu laborum suorum*. Verum Regii, Complut., S. Andreae, S. Augusti et auctor Catenae Graecor. et Septima: legunt *munitione, non laborum*, hocque videtur prisca et sincera Septuaginta versio. Respondet enim Hebraeo et Vulgatae, an Aquila, Symmach. et Theodoti, qui constanter verbum, *munitione*. Quare Septima: veritatem patet, id est, *munitione*, quod deinde a scribis deflexum videtur in *operatur*, id est, *laborum*.

Sensus erga est, q. d. Cum virago haec manibus strenua tot opes sibi et familiae peperit, digna nunc est ut illis permittatur. Dote et ergo habere vitam delicatam, quod postulat vitam quam ipsa plantavit; date illi vestem lissimum et purpuream; vestite illam sindone, quam ipsa manibus suis filavit et laviit; mensam operantur illi inserviat, ex amantissima munitione et perficet, nam ipsa suo latere comparavit; gaudeat semellecte ante et in argentea, quia ipsa domum suam industriam adornavit. Scriptum est enim: *Laborum munitionem suorum manducabit; beatus es, et bene tibi erit*. Psal. 127. 3.

Secundo: *Abon Ezra: Date, inquit, scilicet laudes ei, id est, laudate eam, iuxta illud: Date Dominio laus vestra gloria*, Jer. 13. 11; et *Date gloriae laudi eius*, Psal. 69. 2. Sensus est, q. d. Dote illi laudes operibus eius, quae manibus operata est, ino ipsa eius opera laudent eam in portis; coram certa magistratis populi que tollit.

Et cum Septima: Vatican, pro munitione leges laborum, sensus est, q. d. Date, id est, offerte, et fructum sermorum suorum, quibus suis ad Dei munitionem, productionm et prohibitionem instruxit; offerte illi pedes, servos, ancillas, etc. eius distributione bene fortiorum, probus, industrius, in deo velat fidelibus suis gaudeat, ac propter illos ipsam laudate et celebrato. Rursum orationibus, recteque loquenti et sermoneandi copiam ab illa petite et accipite, ait auctor Catenae Graec. Aut, q. d. Hae virago talis nunc non est abusa ad convicia, iurgia, rixus; sed bene his usq. ad Dei laudem et proximum utilitatem; nulli detrahit, sed de omnibus honeste loquitur; et nulli male dicit, sed omnibus benedixit. Ergo simili modo nullus de ea male loquatur, omnes eam laudent, omnes eam benedictent, nemo maleficeret, aut male de ea loqui audeat.

Et LAUDENT FAN IN PORTIS OPERA EIUS; q. d. Jactent illi patrum et avorum facta, opes, decora, ab hisque se laudent; et heronum lux sua, non alium pronit, ab hisque se laudantibus efficit. Nam cum sit grave, modesta et verecunda; de se modeste sentit; nec ipsa veritas se jactat, sed opera eius strenua et magnifica, ipsa etiam testantur, laudantur eius laudes; adque non tantum domi, ut ex his laudatur a domesticis; sed etiam in porta, id est, jactant et in publico magistratus iudicemque concessit, ubi viri sapientes et nobiles eius opera heronice admirantes celebrant, et laudibus in caelum vehant; itaque tum ad eius laudem et gloriam, tum ad aliorum exemplum, ut eius laus ceteris sit stimulus ad virtutem.

Septimo: eodem sensu veritatem: *Et laudatur in portis vir ejus*, q. d. Iudices et principes populi, qui in

jusmodi: Non est laudanda mulier qui formam et pul-

portis more prisco consistere solent, laudant et felicem predicant ejus virum, qui talem uxorem et viraginem totus sit, quae tot bonis, opibus, fama et gloria ipsam, totantemque iugis familiaris curis occupat.

Atque prae et angustiae, Ecclesiae et anima sancti audiet in hora mortis, et in die iudicii a Christo iudice, et a sanctis angelis: *Date ei de fructu manuum suarum*; scilicet, date ei mercedem et gloriam pro merito iustitiarum operum, quae mandus operata est. Ita Salomonus: *Hoc, ait, sunt verba Christi dicentia ad angelos in die iudicii: date ei de fructu manuum suarum, et laudate eam in portis operae eius; et collectet in portis eam in inscribantur facta eius facturae, quae aeternam ejus laudem omnibus oculis oculis perpetuo representant, ut ipsi illa benigne in illis perpetuo laudent et celebrent. Eius victorie et tropicae quae retulit de mundo, carne, diabolo insensu pavor vasis paradisi, vel pernitia viciorum et fortitudinis eius, Deique gratiae encomia.*

Ino alius Christus in celo servavit sacra suae passionis et vulnerum stigmata, sic et sancti iudex suus et totalem tribus et creaturas; quae perennis Dei stique laudes et praecantia. Illi cruciatum ignem laudabit S. Laurentium, sagittas S. Sebastianum, crux S. Andreae, etc. Illi enim quemque laudant non verba, sed verbera; non dicta, sed facta; non linguae, sed manus et opera.

Hoc cogit, q. d. *Chri-ii adhibita, non ardum opus aggreberis, cum dura ingrui tentatio, presentio, noxia, iuri tribum. Propono tibi sternam laudem et gloriam, quanta si illud superes, consequeris: labor et dolor brevis transibit, sed merces et gloria eius perennabit in omne aevum: laudant te Deus, angeli et caelites universi, quod tempus viciorum, quod mundum calcaris, quod tormenta superaris. Monentem enim et lege tribulationibus nostris, aeternam gloriae pondus operatur in nobis*. Tullius S. Gregor., lib 6. Mor. c. 15, cujus titulus est: *Deus iudicat et porta regni*; et *De his portis, inquit, Salomonus scriptum dicit: Sic iudicet manus operum suarum, et laudent eam in portis opera eius*.

Tunc quippe sancta Ecclesia de fructu manuum suarum accipit, cum eam ad percipiendam caelestis laborum sui retributio attulit. Tunc cum sua opera in portis laudent, quando ejus membris in ipsi regni iudice dicitur: *Esurivi, et dedisti mihi manducare; sitivi, et d dististi mihi potum; hospes eram, et colledisti me; nudus, et cooperuisti me*, Math. 25. 35.

Phil. scilicet laus oculi ante portam clari sunt, sed in porta conterentur, quia amatores ejus secum in presentis vita superbiunt; sed in ipso reperi aditu et aeterna animadversione feriuntur. *Accedit Beda: Date, inquit, ei mercedem in caelo, quia fructum et spiritus proferre satagit, scilicet charitatem, gaudentiam, pacem, benignitatem, modestiam, continentiam, idem patientiam;*

Abi S. Andreae in hunc Proverbi, locum, et S. Aug. serm. 45 de diversis: *Laudent in portis in regni. Per eius nostrorum laborum est vita Domini, et laudare Deum. Hoc docet Joannes in Apocalypsi. c. 19, dum beati in regno caelorum se mutuo invicem, dicunt: Gaudeamus et exultemus, et domus gloriam Dei. Non illi dicitur: Labora, vestri servos, et vesti teipsum, orna te parvura, da essem autem illi, exultante non extinguatur loquentia; sollicitus esse, surge et de te nullus, aperit manum tuam, frange de modo in regnum suum, opera necessitatis, ubi nulla indigentia non erunt opera misericordiae, ubi nulla et misericordia. Non enim frangis pauperi panem, nisi nemo emendat; non suscipis peregrinum, nisi quilibet in patria quiescit; non visitas agrotum, nisi omnes perpetuo potantur sanetitate; non vestis nudum, nisi eum qui aeterna vestiti sunt luce; non mortuum et sepeli, ubi omnes sine termino vivunt. Subiicit quod erit in beato otio sanctorum negotium: *Nec tamen ista non agendo erit otiosus. Quid ergo facies?**

chritivudinem, nisi et opera quoque illius fuerint laudanda et pulchra, et nisi fuerit timor Dei in ea, alioqui vana laus est illa quae soli periclitandi tribuitur. Ceterum haec mulier de qua sermo est, qui in timore Domini multos bonorum operum fructus protulit, diuque est quae laudetur, et digna est honore apud Deum et apud homines. Aliter, dicunt filii ejus et maritus ejus, nulli et haec tuas laudes reconsemus, quamvis sit plurima gratia et polliciturina decora, mendacium tamen sit haec gratia, et vanitas illa polliciturina, quod ad hanc laudem spectat; nam non laudabimus eam ob corporis dotes, quae bonis et malis sunt communes, sed laudabimus eam, quia est multae minoris Domini, delecto laudabitur. *Date illi de fructu manuum suarum*. Sunt verba mariti, hujus mulieris ad filios, hoc est, laudate eam ut meretur; et hoc est quod sequitur: *Ut ferat laudem in portis, hoc est, publicis locis ob opera sua*, sic Aben Ezra. Alii vero volunt haec esse verba auctoris, nempe Salomonem, ut omnes ubique gentes celebrent hanc mulierem tam strenuam, quae suis manibus tantas acquisivit opes: digna laudem est ut fructum comedat. Et est metaphorice alludens ad superflua, ubi dicitur est: *Plantavit vineam, et quia plantavit vineam et de fructu ejus non comedit*. I Cor. 9. *Et laudent eam in portis opera eius*. Vel sensus est, opera sua cum cognita apud eos qui sedent in portis, hoc est, apud seniores populi, qui reprobationem gubernant, in illam laudem referantur. Aliter: Laudabit eam qui sedent in porta, propter opera illius. Non solum haec mulier, sed omnino quae quod laudem consequuntur in portis, hoc est, apud iudicem auctoritatem, propter opera sua laudant, iuxta illud Evangelii: *Esurivi, et dististi mihi manducare; et sequitur: Venite, benedicti Patris mei*, Math. 25; et

Virginis benedictio matri famulatur in terra, iuxta illud Lucii 2: *Erant rabinus illius*, et *Claudius Sanctiorum agrorum doctor angelicus*, qui l. p. q. 2. 5. art. 5. ad 3. aureum hoc B. Virgini dat elogium: *Beata Virgo ex hoc quod est mater Dei, habet quamdam dignitatem in quantum ex bene habito, quod est Deus; et ex hac parte non potest fieri aliquid melius ea, nisi S. Gregorius Nazianz., in Distichis: *Perpetuum et sempiternae glorie curam habe: nam haec pressus quotidie homines fallit*.*

Beatus Ill. 2 de Con-solati: *Infiniti vero atque finiti et nulla suspensa poterit esse collata. Ita illa et quilibet proxima superiora sunt, si cum haec dicitur: *tercitate cogitare, non parva, sed plura nulla esse videatur*.*

Habitu 5: *Incurrit autem colles mundi ab itineribus aeternitatis ejus*. Sicut Philo. in Sententia: *Immortales crede te manere in iudicio homines; et primum*. Si ob cognita aut ceptum amnes laborantes in opere Dei vicimus, non pari tempore reogituri sumus in futuro, sed pro predictis suis in omnino nobis securorum regna tribuentur. S. Anton. apud Athenas. Nullus labor dampnabile debet, nullam tempus longum, quia gloria aeternitatis acquiruntur. Angel. apud Bedam lib. 3. Histor. c. 19.

Alem facis de aeternitate, justus amicus et irreverentibus est: vide ergo ut pro seniore non ceum; sed caelum facias. *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in secula saeculorum laudabunt te*.

VITE AETERNITATE. *Cum ad 1. apud*

delicenter. Hunc recipies factum. Tunc poteris illa una, quam poposcisti dicens: *Unum peti tibi Deo, immo, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini* *omnia dies vitae meae*. Ibid. *Tunc mora ultra non erit, et nemo laetus, nemo dolens*, Apoc. 12. *Tunc laeta, exultatio et gaudium commovebitur, et fructus dolent, et tristitia et gemitus*, Isai. 55. *Tunc erit Deus omnia in omnia*, I Cor. 15. *Tunc laudabitur in portis vir ejus*; quia beati qui habitant in domo tua, laudabunt, in secula saeculorum laudabunt te. Psal. 85, qui vicit et *regnavit in aeternum*. Amen.

Hec omnia facile est adaptare B. Virgini, quae transcendunt laborum et dolorum suorum fructum et gloriam pro omnibus senectis et angelis percipit in caelo, ubique ob heronae suae humilitatis, patientiae, charitatis, etc. quae laudatur ab angelis et caelites omnibus. Anti S. Joannem Damascen., oral. 2 de Dormit B. Virgini, loquentem de eius assumptione in caelum: *Hodierne, inquit, die chorae agunt angeli, plaudant et arcangelus, virtutes comederant, principatus exultant, potestates herant, dominationes gaudent*; et *Abon Estom dicit agunt, cherubim laudibus efflorum, et seraphim gloria affluunt, nec minus ipsi gloria affluunt*, cum gloria parenti gloriam tribunt. *Et post novissimum castrit anglos omnes dormitionis virginis interfuisse*; *Quotumcumque enim, inquit, summo Regi astent, illius tamen matrem, et omnibus roe hinc condita excellentiorum sicut oportet. Idem oral. 1. de Nativitate, alloquens S. Joachim et Annae: *Vir, inquit, angelis superiorum, nunc autem angelis et dominationem filiam exultatis*. S. Athanasius serm. de Deipara. *Beata inquit, te predicant omnes angelorum et terrestrium hierarchias, quae et in caelis benedixerit et in terra beata predicaverit. Et singularium hierarchiarum benedictiones, quibus eam celebrant, assignat S. Epiph. serm. de Laudib. Virgini:  *Ave, inquit, canticum cherubim et seraphim, et hinc nodia angelorum; ave praefatissima hierarchia, cum exultatione innotuitum*, et *Sophiam, id est opera S. Hieronymi de Assumptione Virg. Hic, inquit, dicitur terribilis ut exsterrum acies ordinata, multis et frata et vallata sanctorum agminibus; siquidem terribilis suis facta virtutibus, ut castrorum avies adde modum ordinata, hinc inde angulorum sanctorum et beata praesentis, pulchra ut luna, in pulchrior quam luna, quia iam sine defectu sui corinthe colidibus illustrata fulgoribus*. S. Aug. serm. 35 de Sanctis: *Et coelum, inquit, ab aeternis abis res, sed matrem gentium dicitur, praecedit: et dominum angelorum vocitur, pro omnia te esse prelaris*. S. Epiph. serm. de Laudib. Deipara: *Conspicis, inquit, Virginiem ab angelis adorari. Gabriel imprimis salutavit Ave, gratia plena. Et infra:  *O Virgo incomprehensi mysteri ferens mimentum, quae filiam ter optatum ortu praedictasti; Virgo sublimiter facta, et superior ipsi cherubim gloriosam, puerum Christo reit, a Deo in honore habitata tanquam ancilla digna, et matre. S. Bonavent. in Cantico:  *Tui, inquit, omnes angeli et archangelus, tibi throni et principatus fideliter deservunt: tui omnes potestates et virtutes caelorum, et universae dominationes obediunt; tui omnes chori, tibi cherubim et seraphim existentes assistunt; tui omnes angelica creatura facit cessant voce proclamant, Sancta, sancta, sancta, Maria Dei genitrix, mater et virgo*. S. Bernardus Sensus, tom. 4. de Nativitate, l. 6:  *Tot, inquit, creaturae servunt plurimos Virgini Mariae, qui secunt Trinitati: omnes nempe creaturae quocumque gradum teneant in creatis, sive spirituales ut angeli, sive rationales ut homines, sive corporales ut carni et elementa, sive damna, sive beati; omnia que divino imperio sunt subdugata, ab hunc Virgini sunt subjecta. Illa enim qui Filius Dei est, et beata Proprieta:  *Et videam uterque Domini, Ps. 26: videbis quem desiderasti, cumque laudabis in-******

1322

1322

1322

1322

1322

1322

1322

illud Pauli : Stabimus omnes ante tribunal Christi, ut sciret ut unusquisque prout gessit in corpore. Rom. 11. Quare post tanta presentia virtutum hujus mulieris, meriti cum laudibus operum claudit sermonem, di-

ceus : Laudabant eam in portis ob operum merita : laudabant, inquam, angeli qui perpetuo videat faciem Patris, cum Filio et Spiritu sancto sit omnis laus, honor et gloria sine fine. Amen.

# INSTRUCTIONS ET MYSTÈRES

## CONTENUS DANS LE LIVRE DES PROVERBES.

L'Église a toujours eu une vénération singulière pour le livre des Proverbes ; elle l'a regardé non seulement comme l'ouvrage du plus sage des rois, mais comme l'ouvrage de la sagesse même, qui a bien voulu donner aux hommes, par la bouche de ce prince, des règles de morale pour les conduire dans les différents états et dans les diverses circonstances de la vie. En effet la sagesse, dans ce livre, instruit les grands et les petits, les pauvres et les riches, les maîtres et les domestiques, les femmes et leurs maris, les pères et leurs enfants, elle peint les vices avec les traits les plus capables d'en donner de l'horreur, et elle s'applique à faire aimer la vertu, en représentant ses avantages, et les biens dont elle est la source ; mais il faut toujours se souvenir que les biens temporels promis aux Juifs charnels, ne sont que l'image des biens spirituels promis aux Chrétiens.

La sagesse, d'ins ce livre, ditaine descendre jusqu'au détail de tout ce qui concerne la vie civile, et elle n'a rien de ce qui peut servir à rendre les hommes sages et bien réglés ; de sorte qu'il n'y a personne qui ne doit avoir continuellement ce livre entre les mains, et les jeunes gens surtout devraient le lire sans cesse, et en apprendre de mémoire les sentences. Rien n leur serait plus utile que de remplir leur esprit de ces maximes, qu'on peut regarder comme la morale de l'Épître-Saint.

Les préceptes sages de l'antiquité, ceux qui se sont appelés philosophes, c'est à-dire amateurs de la sagesse, ont entrepris plusieurs fois d'instruire les hommes, et de leur apprendre à régler leurs mœurs ; mais ils ont été dans une si grande ignorance des véritables principes de la morale, que ce qu'ils disaient d'utile et de raisonnable est défiguré par un grand nombre d'erreurs qui les rendaient complètement opposés aux vérités qui leur ont été communes. Ils prétendaient être les médecins de l'âme, et ils lui présentaient d'une main le pain de la ruse, et de l'autre, sans qu'elle pût, dans sa dépravation, discerner l'un d'avec l'autre. C'est pourquoi la sagesse éternelle, parlant dans ce livre, se distingue elle-même de ces faux sages, en disant : *Tota non dicuntur sunt justis ; sed non est in eis scientia de corruptione ; si ne la scientia de corruptione.*

Ceux qui ont eu le plus de célébrité parmi les sages du monde pour la doctrine des mœurs ont été les stoïciens. Leurs maximes ont eu une grande réputation, parce qu'ils promettaient de rendre les hommes heureux en leur inspirant une constance invincible dans les maux, et un mépris universel de toutes les choses du monde. Mais ils réduisaient leur morale à ce principe qui en est comme le fondement : *Que l'homme ne doit s'appriver que sur lui seul ; qu'il doit être content de lui-même, et des biens qui naissent de lui.* Ainsi, au lieu que Dieu dit : *Humili et humis qui meo se confidunt dans l'homme, ils disent au contraire : Hic rex est l'homme qui met sa confiance dans l'homme ; ils établissent le plus haut point de la sagesse dans le comble de la folie et de l'impiété, et la santé de l'âme dans la plus mortelle de toutes les maladies ; ce sont des disciples de l'auge superbe, qui apprennent à leurs sectateurs à imiter l'orgueil d'un si détestable maître ; car ils se sont imaginés que l'homme, tout plongé*

qu'il est dans ces abîmes de ténèbres et de misères, pouvait trouver sa béatitude en lui-même, sans avoir recours à Dieu, qui seul peut le rendre heureux en rompant ses chaînes, en le délivrant de ses passions, et en faisant briller à ses yeux la lumière de la vérité. Ainsi, selon l'expression de saint Augustin, ils ont voulu en quelque sorte se fabriquer à eux-mêmes leur propre félicité, et ils ont cru qu'il fallait plutôt la faire que la recevoir, tandis que néanmoins un autre ne peut la donner que Dieu seul : *Beatus vilianus ait quodammodo fabricare voluerunt, potiusque potuerunt, quam imperandum potuerunt, cum ejus datur non sit nisi Deus.*

C'est pourquoi les hommes avaient besoin d'un sage comme Solomon, qui éclairé de Dieu même, connaît la profondeur de leurs péchés par la lumière de celui qui voit les reins et qui pénètre les cœurs ; d'un sage qui est après de la sagesse divine même les remèdes appropriés à leurs maladies. Et nous voyons qu'il a été, inspiré par l'Esprit de Dieu, l'écrit toute sa morale sur ce fondement : *Que la crainte du Seigneur est le principe de la sagesse, ou, comme porte l'abbé de la Motte, qui forme les vrais sages. L'absence d'abord les hommes sans la main toute-puissante de l'Être Suprême ; il les étonne par la mesure de ses jugements, afin que l'humilité ouvre leur cœur à la lumière de la grâce, qui, en leur donnant la vraie science, fera naître en eux la vraie sagesse. On peut donc dire en un véritable sens de Solomon, à l'égard de ces instructions saintes dont il a été que l'organe, ce qui a été dit au Fils de Dieu : *Non sero qui roat esse un Maître envoyé de Dieu ; car ce livre est principalement une école divine qui nous est ouverte, une école où l'Esprit-Saint parle aux âmes, comme un père qui instruit ses enfants. Il leur apprend ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter ; il leur découvre les pièges secrets de leur âme pour leur en donner de l'horreur ; il leur marque les pièges que la contagion du siècle et du dérèglement même de leur cœur leur tendent sans cesse ; il les pressé de s'abandonner à cette souveraine sagesse qui veut les conduire dans les voies de la justice, et qui leur promet un trésor de gloire et de félicité.**

C'est le jugement que saint Augustin porte de ce livre dans un ouvrage qu'il appelle le *Mirror Speculari*, lequel est un extrait des paroles les plus claires et les plus morales de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ce saint a composé lui-même ce recueil pour le mettre entre les mains des fidèles ; car, étant persuadé que la parole de Dieu est la plus saine et la plus choisie de qui lui parut le plus intelligible et le plus édifiant, afin que tout le monde s'instruisît dans l'Écriture, et qu'elle devînt une proportionnée aux besoins de tous. Après donc qu'il a fait cet extrait des livres saints qui précèdent le livre des Proverbes, lorsqu'il vient à celui-ci, il dit : *Si l'on entend bien les Proverbes de Solomon, on trouvera que tout ce livre est presque autre chose qu'une instruction continue à pour régler nos mœurs et pour nous former dans la sagesse.* Voilà le jugement que ce saint veut que nous portions de cet ouvrage ; car, encore que ce livre paraît petit si l'on en compte les pages et les lignes

cependant, si l'on en pénètre le sens et que l'on considère les vérités que le Saint-Esprit y a recueillies avec une précision digne de celui qui parle, on y trouvera une morale entière, comme on voit que la tige, les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits s'en forment dans un petit grain de semence d'où Dieu les fait naître.

C'est pourquoi il n'y a personne dans la monde à qui la lecture de cet ouvrage ne puisse être utile. Ceux qui tiennent un qui doivent un jour leur quelcques rangs considérables dans l'Église, y apprendront avec contentement de précaution et de retenue ils doivent entrer dans ses changes et ses dignités, et avec quelle vigilance et quelle pureté ils doivent les exercer. Les grands du siècle y apprendront leurs devoirs envers Dieu et envers ceux qui leur sont soumis ; les peuples y verront ce que Dieu a établis au dessus d'eux. Les magistrats et tous ceux qui ont quelque autorité y trouveront d'excellentes règles pour soutenir les faibles contre ceux qui les oppriment, et pour n'avoir jamais devant les yeux que ce qu'ils doivent à Dieu et à la justice. Les pères et les mères y apprendront en plusieurs endroits avec combien d'application ils doivent s'efforcer de procurer à leurs enfants une éducation sage et chrétienne, et de qui ils auront ainsi reçu l'honneur et la gloire de la vie. Enfin, tout ce qui peut affermir la paix et la sainteté des mariages par le choix qu'on doit faire avant d'y entrer, ou par la manière dont on doit vivre après que l'on s'y trouve engagé ; tout ce qui regarde les devoirs des amis, envers les amis ; et généralement ce que les hommes doivent à tous les hommes, jusqu'aux étrangers et aux ennemis, se trouve marqué divinement dans cet ouvrage.

Ces avis sont souvent très-ébrés, et ce sont ceux-là dont saint Augustin a composé cet extrait qu'il voulait que son peuple eût sans cesse sous les yeux. Il y en a d'autres qui sont obscurs, et qui demandent une plus grande lumière pour en pénétrer le sens. Ainsi, sous le nom de la *bonne doctrine*, on entend, corrompue et envenimée de la divine sagesse, les saints Pères entendent la Babelonne de ce monde, la corruption et l'impiété du siècle. Sous le nom de la *bonne forte*, ils entendent l'Église de Jésus-Christ, ou même ses pasteurs, dont les âmes sont les épouses du Verbe divin et les mères des fidèles, qu'elles engendrent et qu'elles nourrissent par la parole de la vérité et par la vertu des sacrements. Enfin, lorsque dans ce livre il est parlé de la *sagesse divine*, de la *manière qu'elle a bâtie, des sept colonnes sur lesquelles elle l'a appuyée, de la manière qu'elle a imitée, du pain et du vin qu'elle a préparés, de la table qu'elle a dressée, et de ses servantes qu'elle a envoyées pour appeler les hommes, les saints Pères, dans cette parabole, reconnaissent la Sagesse incarnée, qui est Jésus-Christ même sa maison, qui est son Église ; les *colonnes* imbrétables de cet édifice, qui sont les sept dons du Saint-Esprit ; sa *table*, qui est son humanité sainte immolée pour nous ; son *pain* et son *vin*, qui sont son corps et son sang devenus notre aliment dans le sacrement eucharistique ; sa *table*, qui est le banquet sacré où ces divins aliments nous sont offerts ; enfin ses *servantes*, qui sont les âmes des ministres de l'Évangile, envoyés pour attirer les hommes au festin des noces de l'Agneau : c'est ainsi que,*

sons des paroles très-simples en apparence, sont cachés de profonds mystères.

Les hommes ont quelquefois de la peine à reconnaître ce langage mystérieux, ou les vérités les plus sublimes sont enveloppées sous des voiles obscurs ; mais c'est qu'ils ne comprennent pas assez les raisons pour lesquelles Dieu leur parle en cette manière. L'Écriture est l'ouvrage du Saint-Esprit, qui voit dans notre cœur ce que nous n'y voyons pas ; et en conséquence il nous y parle, non selon notre désir, mais selon notre besoin. Il nous instruit, non de choses simples et triviales qu'il suffit d'acquiescer, mais de choses difficiles qu'il faut goûter. Nous ne pouvons d'ordinaire qu'à acquiescer de nouvelles connaissances, et lorsque nous les avons acquises, nous n'en devenons pas meilleurs. Nous voulons satisfaire notre esprit, et nous oublions que notre cœur est couvert de plaies. Mais Dieu agit à notre égard avec la bonté d'un père et d'un médecin ; il se propose pour but, non d'entretenir une vaine curiosité, mais de guérir les plaies que nos passions nous ont faites ; et voilà pourquoi les vérités qu'il nous enseigne sont quelquefois converties d'un semblable voile des paraboles. Il quoique notre plus grande blessure est l'orgueil, et que tant que nous serons possédés de cette passion, nous serons indignes d'entrer dans l'intelligence de ses secrets, qu'il cache aux anges, et qu'il ne découvre qu'aux hommes. Il veut donc humilier l'âme par la vue même de son ignorance et de ses ténèbres. Il parait que l'homme méprise aisément ce qu'il a connu sans peine, Dieu a voulu, dit saint Augustin, que son Écriture fût obscure en divers endroits, afin que l'on eût recours à lui pour lui en demander l'intelligence, et que l'Esprit-Saint fût glorifié, et qu'il fut d'autant plus utile qu'elle aurait été soustraite à ceux qui d'ordinaire, recherche avec plus de travail, et découvre la vérité avec plus de joie.

Ce que nous devons donc le plus souhaiter dans la lecture d'un ouvrage si divin, est d'y apporter la disposition du cœur qu'il demande de nous, et que Solomon nous marque lui-même en divers endroits ; car il nous avertit souvent d'écouter ses instructions sans crainte, non avec une froideur indifférente, non avec l'ardeur passagère d'une curiosité impuissante, mais comme un serviteur écoute son maître, un fils son père, un malade son médecin, un comptable son juge ; enfin comme un homme doit écouter Dieu, qui n'est entre ses mains l'éternité de sa vie et de sa mort, et qui ne lui parle que pour son salut.

Si on lit ce livre dans cet esprit, avec une foi humble et une pieuse respectueuse, les choses qui paraissent obscures d'abord s'éclaircissent peu à peu, ou s'il y en a qui soient trop au-dessus de nous, leur obscurité même ne nous servira pas moins que ce qu'il y aura de plus clair, lorsque nous la révérons sans la pénétrer. Tout nous édifiera dans ces instructions du Saint-Esprit, et nous procurera en nous-mêmes la vérité de ce que l'écrit excellent maître de saint Augustin, à que notre intelligence croît tous les jours à proportion de notre vertu, et que nous n'aurons pas de peine à comprendre ce que Dieu nous a dit sans son Écriture, lorsque nous serons dans une résolution ferme de faire ce qu'il nous y ordonne. *Quis neciat tanto citius quomodo proficere cum bona legit, quanto citius facit quod legit ?* (Bible de Venise.)

# INDEX RERUM.

Psalmus CV. Captivi Deo peccata sua majorumque suorum confiteantur, et veniam saluatiomque possunt.	9-10
Commentarius.	15-14
Notes du psame CV.	27-28

Psalm. CVI. Deum laudandum, qui et liberum errorem, carnosum, mortis, navigationum discrimibus, demeritis periculis oculibus se invocantes liberet, et ab his demeritis oculibus se invocantes liberet, et ab his demeritis oculibus se invocantes liberet, et ab his demeritis oculibus se invocantes liberet.	47-48
Commentarius.	51-52

illud Pauli : Stabimus omnes ante tribunal Christi, ut sciret ut unusquisque prout gessit in corpore. Rom. 11. Quare post tanta presentia virtutum hujus mulieris, meriti cum laudibus operum claudit sermonem, di-

ceus : Laudabant eam in portis ob operum merita : laudabant, inquam, angeli qui perpetuo videant faciem Patris, cum Filio et Spiritu sancto sit omnis laus, honor et gloria sine fine. Amen.

# INSTRUCTIONS ET MYSTÈRES

## CONTENUS DANS LE LIVRE DES PROVERBES.

L'Église a toujours eu une vénération singulière pour le livre des Proverbes ; elle l'a regardé non seulement comme l'ouvrage du plus sage des rois, mais comme l'ouvrage de la sagesse même, qui a bien voulu donner aux hommes, par la bouche de ce prince, des règles de morale pour les conduire dans les différents états et dans les diverses circonstances de la vie. En effet la sagesse, dans ce livre, instruit les grands et les petits, les pauvres et les riches, les maîtres et les domestiques, les femmes et leurs maris, les pères et leurs enfants, elle peint les vices avec les traits les plus capables d'en donner de l'horreur, et elle s'applique à faire aimer la vertu, en représentant ses avantages, et les biens dont elle est la source ; mais il faut toujours se souvenir que les biens temporels promis aux Juifs charnels, ne sont que l'image des biens spirituels promis aux Chrétiens.

La sagesse, d'ins ce livre, ditaine descendre jusqu'au détail de tout ce qui concerne la vie civile, et elle n'a rien de ce qui peut servir à rendre les hommes sages et bien réglés ; de sorte qu'il n'y a personne qui ne doit avoir continuellement ce livre entre les mains, et les jeunes gens surtout devraient le lire sans cesse, et en apprendre de mémoire les sentences. Rien n leur serait plus utile que de remplir leur esprit de ces maximes, qu'on peut regarder comme la morale de l'Épître-Saint.

Les préceptes sages de l'antiquité, ceux qui se sont appelés philosophes, c'est à-dire amateurs de la sagesse, ont entrepris autrefois d'instruire les hommes, et de leur apprendre à régler leurs mœurs ; mais ils ont été dans une si grande ignorance des véritables principes de la morale, que ce qu'ils disaient d'utile et de raisonnable est défiguré par un grand nombre d'erreurs qui les rendaient complètement opposés aux vérités qui leur ont été communes. Ils prétendaient être les médecins de l'âme, et ils lui présentaient d'une manière maladroite et fautive, sans qu'elle pût être dans sa dépravation, discernent l'un d'avec l'autre. C'est pourquoi la sagesse éternelle, parlant dans ce livre, se distingue elle-même de ces faux sages, en disant : *Tantus non dicuntur sunt justis ; sed non est in eis scientia, si ne la sagesse d'un de corrompu.*

Ceux qui ont eu le plus de célébrité parmi les sages du monde pour la doctrine des mœurs ont été les stoïciens. Leurs maximes ont eu une grande réputation, parce qu'ils promettaient de rendre les hommes heureux en leur inspirant une constance invincible dans les maux, et un mépris universel de toutes les choses du monde. Mais ils réduisaient leur morale à ce principe qui en est comme le fondement : *Que l'homme ne doit s'appréhender que sur lui-même ; qu'il doit être content de lui-même, et des biens qui naissent de lui.* Ainsi, au lieu que Dieu dit : *Humilis est homo qui se confidit in homine, et non in Domino qui se confidit in homine, et non in Domino qui se confidit in homine ;* il se confie dans l'homme ; il s'établit le plus haut point de la sagesse dans le comble de la folie et de l'impiété, et la santé de l'âme dans la plus mortelle de toutes les maladies ; ce sont des disciples de l'ange superbe, qui apprennent à leurs sectateurs à imiter l'orgueil d'un si détestable maître ; car ils se sont imaginés que l'homme, tout plongé

qu'il est dans ces ténèbres et de misères, pouvait trouver sa béatitude en lui-même, sans avoir recours à Dieu, qui seul peut le rendre heureux en rompant ses chaînes, en le délivrant de ses passions, et en faisant briller à ses yeux la lumière de la vérité. Ainsi, selon l'expression de saint Augustin, ils ont voulu en quelque sorte se fabriquer à eux-mêmes leur propre félicité, et ils ont cru qu'il fallait plutôt la faire que la recevoir, tandis que néanmoins ils attendaient, pour la donner, que Dieu seul : *Beatus vilium est qui quodammodo fabricare voluerunt, potiusque potuerunt, quam imperandum potuerunt, cum ejus datur non sit nisi Deus.*

C'est pourquoi les hommes avaient besoin d'un sage comme Solomon, qui éclairé de Dieu même, connaît la profondeur de leurs péchés par la lumière de celui qui révèle les reins, et qui pénètre les cœurs ; d'un sage qui est après de la sagesse divine même les remèdes appropriés à leurs maladies. Et nous sommes qu'il a été, inspiré par l'Esprit de Dieu, l'écrit toute sa morale sur ce fondement : *Que la crainte du Seigneur est le principe de la sagesse, ou, comme porte l'abbé de l'Étoile, de la science, qui forme les vrais sages. L'absence d'abord les hommes sans la main toute-puissante de l'Être Suprême ; il les étonne par la mesure de ses jugements, afin que l'humilité ouvre leur cœur à la lumière de la grâce, qui, en leur donnant la vraie science, fera naître en eux la vraie sagesse. On peut donc dire en un véritable sens de Solomon, à l'égard de ces instructions saintes dont il a été que l'organe, ce qui a été dit au Fils de Dieu : *Non sermo qui sonat estis, sed qui sonat in Deo ;* car ce livre est principalement une école divine qui nous est ouverte, une école où l'Esprit-Saint parle aux âmes, comme un père qui instruit ses enfants. Il leur apprend ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter ; il leur découvre les pièges secrets de leur âme pour leur en donner de l'horreur ; il leur marque les pièges que la contagion du siècle et du dérèglement même de leur cœur leur tendent sans cesse ; il les presse de s'abandonner à cette souveraine sagesse qui veut les conduire dans les voies de la justice, et qui leur promet un trésor de gloire et de félicité.*

C'est le jugement que saint Augustin porte de ce livre dans un ouvrage qu'il appelle le *Mirror Specularis*, lequel est un extrait des paroles les plus claires et les plus morales de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ce saint a composé lui-même ce recueil pour le mettre entre les mains des fidèles ; car, étant persuadé que la parole de Dieu est la plus saine et la plus choisie de qui lui parut le plus intelligible et le plus édifiant, afin que tout le monde s'instruisît dans l'Écriture, et qu'elle devînt proportionnée aux besoins de tous. Après donc qu'il a fait cet extrait des livres saints qui précèdent le livre des Proverbes, lorsqu'il vient à celui-ci, il dit : *Si l'on entend bien les Proverbes de Solomon, on trouvera que tout ce livre est presque autre chose qu'une instruction continue à pour régler nos mœurs et pour nous former dans la sagesse.* Voilà le jugement que ce saint veut que nous portions de cet ouvrage ; car, encore que ce livre paraît petit si l'on en compte les pages et les lignes

pendant, si l'on en pénètre le sens et que l'on considère les vérités que le Saint-Esprit y a recueillies avec une précision digne de celui qui parle, on y trouvera une morale entière, comme on voit que la tige, les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits s'en forment dans un petit grain de semence d'où Dieu les fait naître.

C'est pourquoi il n'y a personne dans la monde à qui la lecture de cet ouvrage ne puisse être utile. Ceux qui tiennent un qui doivent un jour leur quelcques rangs considérables dans l'Église, y apprendront avec contentement de précaution et de retenue ils doivent entrer dans ses changes et ses dignités, et avec quelle vigilance et quelle pureté ils doivent les exercer. Les grands du siècle y apprendront leurs devoirs envers Dieu et envers ceux qui leur sont soumis ; les peuples y verront ce que Dieu a établis au dessus d'eux. Les magistrats et tous ceux qui ont quelque autorité y trouveront d'excellentes règles pour soutenir les faibles contre ceux qui les oppriment, et pour n'avoir jamais devant les yeux que ce qu'ils doivent à Dieu et à la justice. Les pères et les mères y apprendront en plusieurs endroits avec combien d'application ils doivent s'efforcer de procurer à leurs enfants une éducation sage et chrétienne, et de qui ils auront ainsi reçu le gloire et la joie de voir que ceux-ci deviennent la paix et la sainteté. Enfin, tout ce qui peut affermer la paix et la sainteté des mariages par le choix qu'on doit faire avant d'y entrer, ou par la manière dont on doit vivre après que l'on s'y trouve engagé ; tout ce qui regarde les devoirs des amis, envers les amis ; et généralement ce que les hommes doivent à tous les hommes, jusqu'àux étrangers et aux ennemis, se trouve marqué divinement dans cet ouvrage.

Ces avis sont souvent très-élus, et ce sont ceux-là dont saint Augustin a composé cet extrait qu'il voulait que son peuple eût sans cesse sous les yeux. Il y en a d'autres qui sont obscurs, et qui demandent une plus grande lumière pour en pénétrer le sens. Ainsi, sous le nom de la femme étrangère, on entend la femme corrompue et ennemie de la divine sagesse, les saints Pères entendent la Babel des es mondains, la corruption et l'impiété du siècle. Sous le nom de la femme forte, ils entendent l'Église de Jésus-Christ, ou même ses pasteurs, dont les âmes sont les épouses du Verbe divin et les mères des fidèles, qu'elles engendrent et qu'elles nourrissent par la parole de la vérité et par la vertu des sacrements. Enfin, lorsque dans ce livre il est parlé de la sagesse divine, de la maison qu'elle a bâtie, des sept colonnes sur lesquelles elle l'a appuyée, de la maison qu'elle a bâtie, de la sagesse qu'elle a préparée, de la table qu'elle a dressée, et de ses servantes qu'elle a envoyées pour appeler les hommes, les saints Pères, dans cette parabole, reconnaissent la Sagesse incarnée, qui est Jésus-Christ même sa maison, qui est son Église ; les colonnes inébranlables de cet édifice, qui sont les sept dons du Saint-Esprit ; sa table, qui est son humanité sainte immulée pour nous ; son pain et son vin, qui sont son corps et son sang devenus notre aliment dans le sacrement eucharistique ; sa table, qui est le banquet sacré où ces divers aliments nous sont offerts ; enfin ses servantes, qui sont les âmes des ministres de l'Évangile, envoyés pour attirer les hommes au festin des noces de l'Agneau : c'est ainsi que,

sons des paroles très-simples en apparence, sont cachés de profonds mystères.

Les hommes ont quelquefois de la peine à reconnaître ce langage mystérieux, ou les vérités les plus sublimes sont enveloppées sous des voiles obscurs ; mais c'est qu'ils ne comprennent pas assez les raisons pour lesquelles Dieu leur parle en cette manière. L'Écriture est l'ouvrage du Saint-Esprit, qui voit dans notre cœur ce que nous n'y voyons pas ; et en conséquence il nous y parle, non selon notre désir, mais selon notre besoin. Il nous instruit, non de choses simples et évidentes qu'il suffit d'acquiescer, mais de choses difficiles qu'il faut goûter. Nous ne pouvons d'ordinaire qu'à acquiescer de nouvelles connaissances, et lorsque nous les avons acquises, nous n'en devenons pas meilleurs. Nous voulons satisfaire notre esprit, et nous oublions que notre cœur est couvert de plaies. Mais Dieu agit à notre égard avec la bonté d'un père et d'un médecin ; il se propose pour but, non d'entretenir une vaine curiosité, mais de guérir les plaies que nos passions nous ont faites ; et voilà pourquoi les vérités qu'il nous enseigne sont quelquefois converties d'un semblable voile des paraboles. Il quoique notre plus grande blessure est l'orgueil, et que tant que nous serons possédés de cette passion, nous serons indignes d'entrer dans l'intelligence de ses secrets, qu'il cache aux anges, et qu'il ne découvre qu'aux hommes. Il veut donc humilier l'âme par la vue même de son ignorance et de ses ténèbres. Il parait que l'homme méprise aisément ce qu'il a connu sans peine, Dieu a voulu, dit saint Augustin, que son Écriture fût obscure en divers endroits, afin que l'on eût recours à lui pour lui en demander l'intelligence, et que l'Esprit-Saint fût glorifié, et qu'il fut d'autant plus utile qu'elle aurait été soustraite à ceux qui d'ordinaire, recherche avec plus de travail, et découvre la vérité avec plus de joie.

Ce que nous devons donc le plus souhaiter dans la lecture d'un ouvrage si divin, est d'y apporter la disposition du cœur qu'il demande de nous, et que Solomon nous marque lui-même en divers endroits ; car il nous avertit souvent d'écouter ses instructions sans crainte, sans avec une ferveur indifférente, non avec l'ardeur passagère d'une curiosité impudique, mais comme un serviteur écoute son maître, un fils son père, un malade suit son médecin, un comble son juge ; enfin comme un homme doit écouter Dieu, qui n'est entre ses mains l'éternité de sa vie et de sa mort, et qui ne lui parle que pour son salut.

Si on lit ce livre dans cet esprit, avec une foi humble et une pieuse respectueuse, les choses qui paraissent obscures d'abord s'éclaircissent peu à peu, ou s'il y en a qui soient trop au-dessus de nous, leur obscurité même ne nous servira pas moins que ce qu'il y aura de plus clair, lorsque nous la révérons sans la pénétrer. Tout nous édifiera dans ces instructions du Saint-Esprit, et nous procurera en nous-mêmes la vérité de ce que l'Épître-Saint dit de saint Augustin, *que notre intelligence croît tous les jours à proportion de notre vertu, et que nous n'arrivons pas de peine à comprendre ce que Dieu nous a dit sans son Écriture, lorsque nous serons dans une résolution ferme de faire ce qu'il nous y ordonne. *Quis neciat tanto citius quomodo proficere cum bona legit, quanto citius facit quod legit ?* (Bible de Venise.)*

# INDEX RERUM.

Psalmus CV. Captivi Deo peccata sua majorumque suorum confiteantur, et veniam saluatiomque possunt.	9-10
Commentarius.	15-14
Notes du psame CV.	27-28

Psalm. CVI. Deum laudandum, qui et innumerum errorem, carnalem, mentis, navigationum discriminos, demeritis periculis oculibus se invocantes liberet, et abominos percutit.	47-48
Commentarius.	51-52

Notes du psame CVI.	65-64	Caph.	263-266
Psal. CVII. Ecclesia precatur Deum sibi prospera contra Moabites, Palestinos, Idumeos, id est, Ma-hometanos. Psalmus est propheticus.	79-80	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	81-82	Lamed.	260-270
Notes du psame CVII.	83-84	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Psal. CVIII. Juda proditori exterisque malevolis di-gnas penas, sibi saluati Christus precatur.	91-92	Mem.	271-272
Commentarium.	93-94	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Notes du psame CVIII.	101-102	Nun.	275-274
Psal. CIX. Christi ad Patris dexteram sessurum, regnum ei dandam suscipiturum sacerdotio, Melchisedech perpetuo finiturum, tota orbe victorem dominaturum.	101-102	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	117-118	Samech.	273-276
Notes du psame CIX.	129-150	Commentarium.	277-278
Psal. CX. Dominum laudat, qui tota beneficia in Ec-clesiam contulit.	137-158	Alu.	279-280
Commentarium.	145-144	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Notes du psame CX.	145-144	Phu.	281-282
Psal. CXI. Religiosae et beneficae esse beatos, peccato-res perituros.	149-150	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	155-154	Tade.	283-286
Notes du psame CXI.	155-154	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Psal. CXII. Deum laudandum, anti excelsus, non caret.	159-160	Chaph.	287-288
Commentarium.	161-162	Res.	289-290
Notes du psame CXII.	163-166	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Psal. CXIII. Benedicti Dei miracula, Israelem de Aegypto educerentis, deinde eum precatur ut suam gloriam asserat, quod ceterarum gentium dei simulacra sint vana; ipse vero sit omnia generis piorum presi-dium. Apud Hebraeos in duas scinditur.	169-170	Sin.	291-292
Commentarium.	171-172	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Psal. CXIV. Orat simul et gratias agit quod fuerit ei magno periculo ereptus, Christo congruit.	189-190	Tau.	293-294
Commentarium.	191-192	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Notes du psame CXIV.	193-194	Chaph.	295-296
Psal. CXV. Pergit gratias agere Deo, à quo fuerat li-beratus. Nam iste psalmus in Hebraeo pars est altera superioris.	197-198	Psal. CXIX. Petit Ecclesia à maleficis et Cedaris, id est, Malometanis; à Cedar, Isaacis filio, inter quos versatur, liberari. Canticum est propheti-cum, ut et sequentia, quae gradum inscriban-tur.	581-582
Commentarium.	199-202	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Notes du psame CXV.	201-202	Psal. CXX. Ecclesiam ubique esse tutam, quod Do-minum habet et custodem.	593-596
Psal. CXVI. Iuvit omnes gentes ad Deum collam-dandum, ob Christum exhibitum. (Roma. 15.)	207-208	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	209-210	Notes du psame CXX.	599-600
Notes du psame CXVI.	209-210	Psal. CXXI. Ecclesiam laudat à concordia, pietate, iustitia, ejusque bene precatur.	605-606
Psal. CXVII. Gratias agit Ecclesia, quod post tot re-rum discrimina, salutem et Christum sit consecuta.	211-212	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	213-214	Notes du psame CXXI.	611-612
Notes du psame CXVII.	225-224	Psal. CXXII. Ecclesia gratas agit auid ab extremo periculo sit erepta.	627-628
Psal. CXVIII. Dominus regem, regibus et precepta be-dat, quorum amantissimum et studiosissimum se-conservari optat et precatur, viginti cum duobus octavaris.	237-238	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Alph.	<i>Ibid.</i>	Notes du psame CXXII.	631-632
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Psal. CXXIII. Ecclesia gratas agit auid ab extremo periculo sit erepta.	637-638
Beth.	245-244	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	245-246	Notes du psame CXXIII.	641-642
Gimel.	247-248	Psal. CXXIV. Ecclesiam ejusque civis esse iustissi-mos, impios autem perituros.	651-652
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Daleth.	249-250	Notes du psame CXXIV.	653-654
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Psal. CXXV. Nec somniam, nec urbem custodi-ri, nec liberos haberi citra Dei favorem et do-num.	667-668
He.	251-252	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	255-256	Notes du psame CXXV.	673-680
Yav.	<i>Ibid.</i>	Psal. CXXVI. Nec somniam, nec urbem custodi-ri, nec liberos haberi citra Dei favorem et do-num.	687-688
Commentarium.	257-258	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Zain.	<i>Ibid.</i>	Notes du psame CXXVI.	691-692
Commentarium.	259-260	Psal. CXXVII. Timore Domini beatitudinem homi-nis etiam vite conciliari.	697-698
Teth.	261-262	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Notes du psame CXXVII.	701-702
Jod.	265-264	Psal. CXXVIII. Ecclesia gratas agit, quod domini ope sua semper permanet, precatur ut sui hostes dent poenas.	707-708
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
		Notes du psame CXXVIII.	711-712
		Psal. CXXIX. Peccatorum veniam magno ardore de-precatur, redemptionem, per Christum vindicet, de-precatur.	715-716
		Commentarium.	<i>Ibid.</i>
		Notes du psame CXXIX.	719-720
		Psal. CXXX. Illuminationem et modestiam suam Deo	

offerit et proponit, sacrificium longè gratiosi-um.	483-484	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	485-486	Notes du psame CXLV.	723-724
Psal. CXXXI. Ecclesia Deum obstat, ut in mor-Davidis ejusque voti, in Sinae halitui, Christumque exhibet, quem ipse magni verborum solemnitate promittit.	487-488	Psal. CXLVI. Laudandum Deum ex ipsius in populum suum providentia et aliis operibus. Est propheticus de Ecclesie collectione.	729-750
Commentarium.	489-490	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Notes du psame CXXXI.	491-492	Notes du psame CXLVI.	753-751
Psal. CXXXII. Ecclesiam consensionem esse satis-sinam à Deo cumulatae benedictam.	501-502	Psal. CXLVII. Pergit Ecclesiam ad Dei laudes horta-ri, precatur quod in ipsam singularis ejus sit bene-dictio. Hic enim psalmus superiori in Hebraeo an-nectitur.	755-754
Commentarium.	515-516	Psal. CXLVIII. Angelos, omne hominum genus, coe-lestia terrestriamque omnia ad Deum laudibus affi-cendam adiortatur. Psalmus est propheticus.	755-754
Notes du psame CXXXII.	519-520	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Psal. CXXXIII. Ecclesia Domini cultores ad Dei laudes hortatur.	523-524	Notes du psame CXLVIII.	765-764
Commentarium.	525-526	Psal. CXLIX. Regem Christum canendum esse, qui suos sit salvaturus, eisque in gentes ultricem pote-statem daturus. Est propheticus de Ecclesie victo-ria.	769-770
Notes du psame CXXXIII.	525-526	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Psal. CXXXIV. Ad Deum celebrandum invitatur, quod Israelcum magnis beneficiis cumulaverit, et illa sint inutilia.	535-534	Notes du psame CXLIX.	775-774
Commentarium.	535-536	Psal. CL. Omnes spiritum ad Deum musicis omnia genere laudandum invitatur.	779-780
Notes du psame CXXXIV.	553-554	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Psal. CXXXV. Capivi lacrymantis restitui optant, paenasque Idumaeis et Babyloniis precatur. Congruit Ecclesiae inter Malometanos exultanti.	565-564	Notes du psame CL.	789-790
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	RAYM VTA.	791-792
Notes du psame CXXXV.	571-572	RECOLUD BAYN AB HENNICUM GALLE REGEM IN AL-LEBU PROVERBIA PALATI	793-794
Psal. CXXXVII. Se Deum ob favorem perpetuo con-fessionem et adoraturum; optans ut esset quoque ves-tes hinc nomine item faciant.	575-578	CORVELLI A LAPIDE IN PAVERTA SALOMONIS PRO-VERBIA.	797-798
Commentarium.	579-580	Commentarios.	810
Notes du psame CXXXVII.	581-582	S. ISIDORI PELUSIOTAE EPISTOLA DE TRIBUS LIBRIS SALOMONIS.	819
Psal. CXXXVIII. Deum omnia penitus scire, ubique presentem esse, ejus providentiam et vim nihil quavis occultum et exibe, evadere. Quare se enim predicaturum et impios odio presen-turum.	587-588	EN PROVERBIA SALOMONIS COMMENTARIUM.	819-820
Commentarium.	589-590	Caput primum. Parabolarum utilitas; commendatur similitudo sapientiae; fugiendum malorum socie-tatem; sapientia vero vocem audendam, ad sui am-plexum invitans.	825-824
Notes du psame CXXXVIII.	605-604	Cap. II. Institutionem suscipiendam, possidendamque sapientiam, ejus in possessione multiplices inven-iuntur utilitates.	815-816
Psal. CXXXIX. Ut se ab improbis et maleficis defendat, illosque puniat, deprecatur. Christo con-gruit.	621-622	Commentarium.	817-818
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Cap. III. Non obliviscenda praecepta sapientiae; in Deo totam fiduciam collocandam; non sapientium apud senectutem; honorandam de sua substantiali Domini; non avversandam correptionem, Celestia-ter sapientia necesse sapientiae studiorum, felicitas. Proximo beneficentiam, cum inale unquam cum ipso agendum. Justorum beatitudo, malorum vero infelicitas perhibetur.	839-860
Notes du psame CXXXIX.	625-626	Commentarium.	861-862
Psal. CXL. Orat ut sit patiens in afflictionibus, et ab adversariis tutus. Congruit Christo.	635-634	Cap. IV. Salomon, exemplo patris, homines hortatur ad possidendam suam sententiam, servandam disciplinam, fugiendam impiorum vitam, custodiendam cor à malo, lingue invigilandam, gressus dirigendos.	871-878
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Commentarium.	878-880
Notes du psame CXL.	641-642	Cap. V. Non attendendum doli mulieris adulterae; usori vero sui adhaerendum. Infelices adulteri ex-itus depinguntur.	880-880
Psal. CXLII. Humano ope desertus, contra insecta-tes auxilium implorat. Ecclesia congruit.	651-652	Commentarium.	<i>Ibid.</i>
Commentarium.	<i>Ibid.</i>	Cap. VI. Sponsorum laborandum ut fidem distam libe-ret. Exemplo bonae pigrum hortatur ad laborem. Ut homini iurgia seminandi. Praecepta parentum custodienda. Declinandam à muliere extranea.	890-900
Notes du psame CXLII.	653-656	Commentarium.	905-904
Psal. CXLIII. Petit ne Deus ad suam justitiam respiciat, sed ad misericordiam et persequendum, à quo se sublevet, puniat hostibus. Congruit Eccle-siae.	667-668	Cap. VII. Hortatur Salomon ad diligendam sapien-tiam; cavendum ab artificis meretricis, fugiendum scortorum blanditias, e quibus multum discrimini	

- ae periculum animæ nascitur. 917-918  
 Commentarium. 919-920  
 Cap. VII. Sapientia homines ad se vocat, sese nullis modis commendat, quippe que Deo coeterna, consortina diligit cum hominibus; hanc ergo investigantes beatos, olescentes, verò infelices exasuros, 927-928  
 Commentarium. 1141  
 Cap. IX. Sapientia, extricet sibi domo, parat appo mensa, omnes ad se allicit, vitam sui studiosis perrogans. Mater statuta etiam ad se homines convocat, quam qui sequuntur in peribulum inferni properant. 945-948  
 Commentarium. 947-948  
 Cap. X. De filio sapientis et insano, de justo et impio, de operantibus et otioso, de simplici et pravo, de charitate et odio, de bono lingue ejusdemque malo. 975-986  
 Commentarium. 979-980  
 Cap. XI. De pietatis et justitie commoda, et malitias vanarumque disitarum incommoda. 975-976  
 Commentarium. 977-978  
 Cap. XII. Diligendam correptionem; pietatem execrandam. De sorte honorum et malorum; de homine laborioso et otioso, de sapiente et insano; de linguarum commodis et incommotis. 987-988  
 Commentarium. 989-1000  
 Cap. XIII. De filio sapientis; de oris custodia et lingue inconsiderantia; de fugacitate divitarum et substantiæ male acquisitæ, de spei dilatioe; de parcente virgæ; de ventre inopi insaturabili. 1015-1016  
 Commentarium. 1017-1018  
 Cap. XIV. Justorum et impiorum diversa proprietates ac diversa conditiones, inceptum Dominum, peribulum indulgentium. 1031-1052  
 Commentarium. 1053-1056  
 Cap. XV. Responsio mollis, lingua sapientis et immoderata; ingratis impiorum victimis; omnia Deo nota; dies pauperis mali. Vir operans otioso, sapiens insano, justus impio confertur. 1057-1058  
 Commentarium. 1057-1058  
 Cap. XVI. Homo animam preparat, Deus linguam et gressus hominum dirigit; indignatio et clementia regis; laus sapientis ac pravitatis, eruditiois et patientie, Sortes a Domino temperantur. 1069-1070  
 Commentarium. 1071-1072  
 Cap. XVII. Deus corda probat; pauperem non despicendum; abominabilis apud Deum condemnatio justum in ipse et justificans impium. Omni tempore veros diligit amicos. De spiritu tristi et stulto tacente. 1085-1088  
 Commentarium. 1087-1088  
 Cap. XVIII. De infideli amico; de incorrigibili; non detrahendum à veritate; os stulti, justus se accusans; frater in causa fratris fructus oris; mulier bona et nimia; locutio divitis et pauperis; vir amabilis. 1101-1102  
 Commentarium. 1105-1101  
 Cap. XIX. Pauper ambulans in simplicitate; divitie addunt amicos; verba secans; falsus testis; non decet stultum delicias; doctrina per patientiam probatur; ira et avaritas regis; mulier linguosa; uxore prodans datur à Deo; de pigritia, de custodia præcepti, misericordia in pauperem, eruditioe filii, acceptione consilii; de viro mendace, de timore Domini, de pestilente, inobediante parentibus, teste iniquo et defensore. 1115-1114  
 Commentarium. 1115-1116  
 Cap. XX. Luxuriosa res vinum; de peccante in regem

- et relinquendis contentionibus; piger propter frigus non laborans; rex in solio sedens; nemo potest dicere mundum se esse labere; pondus et pondus; somnis non diligendus; mala pro emptione res empta; de pane mendacii, et velate mysteria. Non reddendum malum pro malo; de viro detestante sanctos; festinata hereditas; misericordia, veritas et clementia roborant thronum regis. 1151-1152  
 Commentarium. 1153-1154  
 Cap. XXI. Cor regis in manu Domini, cui misericordia et iudicium magis placeat quam victimæ; de iniquo thesaurisante et inmisericorde erga pauperem; justitie sapientique commoda. Salus domini Domini. 1151-1152  
 Commentarium. 1155-1154  
 Cap. XXII. Pretium bonæ fœmæ; cor simplex; diligenda sapientia; pauper non opprimendus; non prætergressiendi limites antiqui. 1171-1172  
 Commentarium. 1171-1172  
 Cap. XXIII. Ad mensam principis sobrietas excoecanda. Non inquirende divitiæ; pupillis indulgentiam; standum in timore Domini; fugienda scorta et ebrietas. 1185-1186  
 Commentarium. 1187-1188  
 Cap. XXIV. Non amulandos malos; solam sapientiam in prelo habendam; standum in adversis; non erudendum de cessante inimicorum; timendum Deum, et regem honorandum, fugiendam otiositatem. 1202-1202  
 Commentarium. 1205-1206  
 Cap. XXV. Cor regum impenetrabile; non superbiendum; tempore loquendum; servandum secretum; cor triste; inimicus benefacendum; moderanda curiositas. 1215-1216  
 Commentarium. 1217-1218  
 Cap. XXVI. De stulto et insipienti; de pigro et amico falso; de mala lingua et odium occultante. 1229-1230  
 Commentarium. 1231-1232  
 Cap. XXVII. Non Edendum crastino diei; auscultanda sana consilia; sapientia studio allaborandum. De serco filii; laus cordis experimentum; pastoris officia. 1241-1242  
 Commentarium. 1245-1246  
 Cap. XXVIII. De justis fiducia, pauperis simplicitate, timore Domini, pigritia, inique judicante, superbia timente, et de malorum regno. 1255-1254  
 Commentarium. 1255-1256  
 Cap. XXIX. De contentione correptionem; de malorum ruinâ, et correctione peccatorum. De prophetarum præceptis; de viro superbo et de timente hominem. 1279-1270  
 Commentarium. 127-1272  
 Cap. XXX. Donum Dei sapientia. Divitiarum et pauperitatis pericula. Evocanda generationes; filii sanguisugæ; tria insaturabilia, tria difficilia; tria terram moveant, et quatuor nomina terræ; tria bene gradientia. De vehementer emungente et provocante iras. 1285-1286  
 Commentarium. 1285-1288  
 Cap. XXXI. Fortitudo ne mulieribus detur propria substantia; abstinentiam à nimia vini potatione. Fortem molierem detrahit, cuius sapientiam, vellentem animam, laborum passiduum celebrant; Effragritia, et vana formæ pulchritudo. 1305-1306  
 Commentarium. 1307-1308  
 Instructiones et mysteres contentus dans los Proverbes. 1325-1324  
 Index generis. 1325-1326



